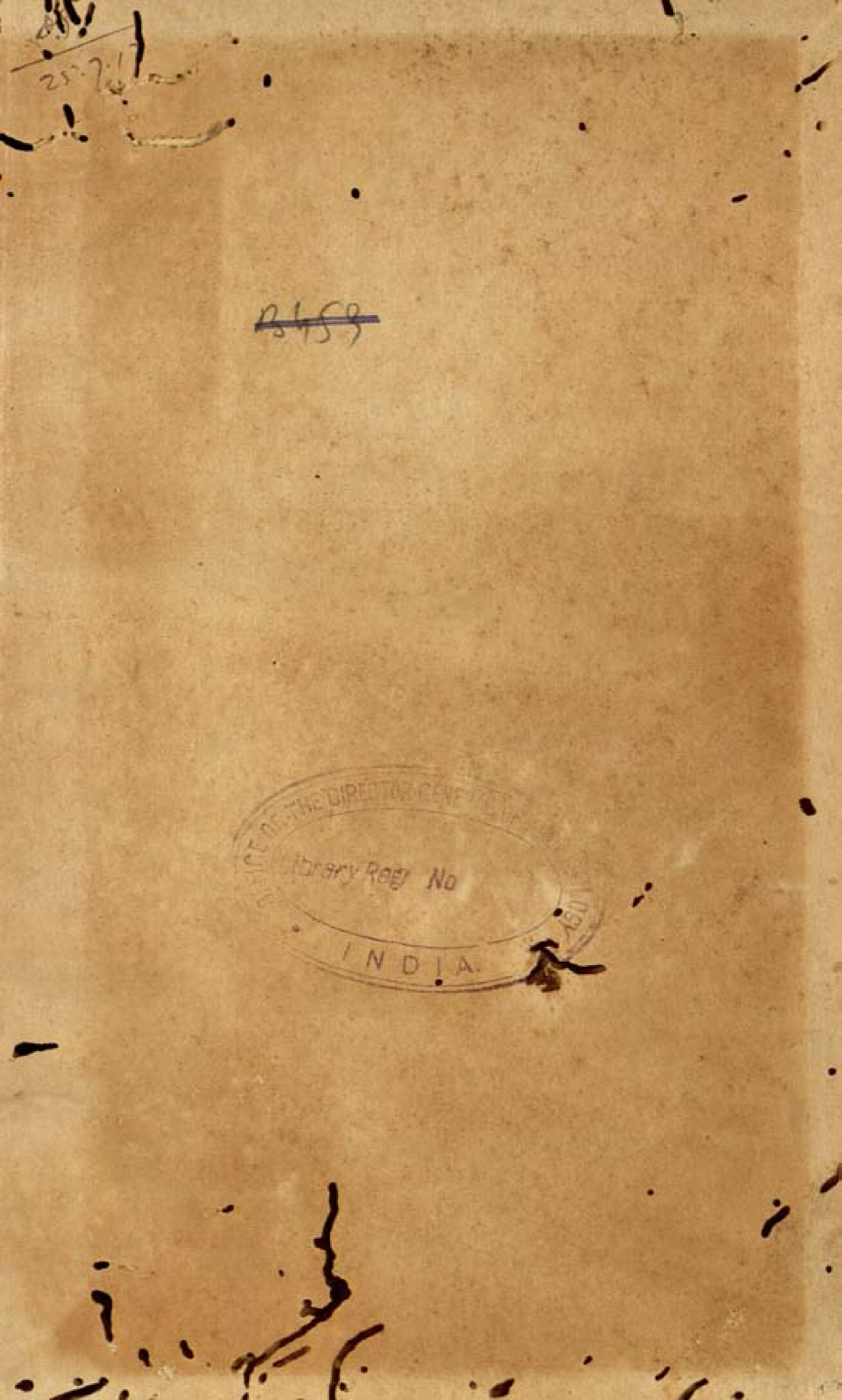
Library Regr No
INDIA

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXIX

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

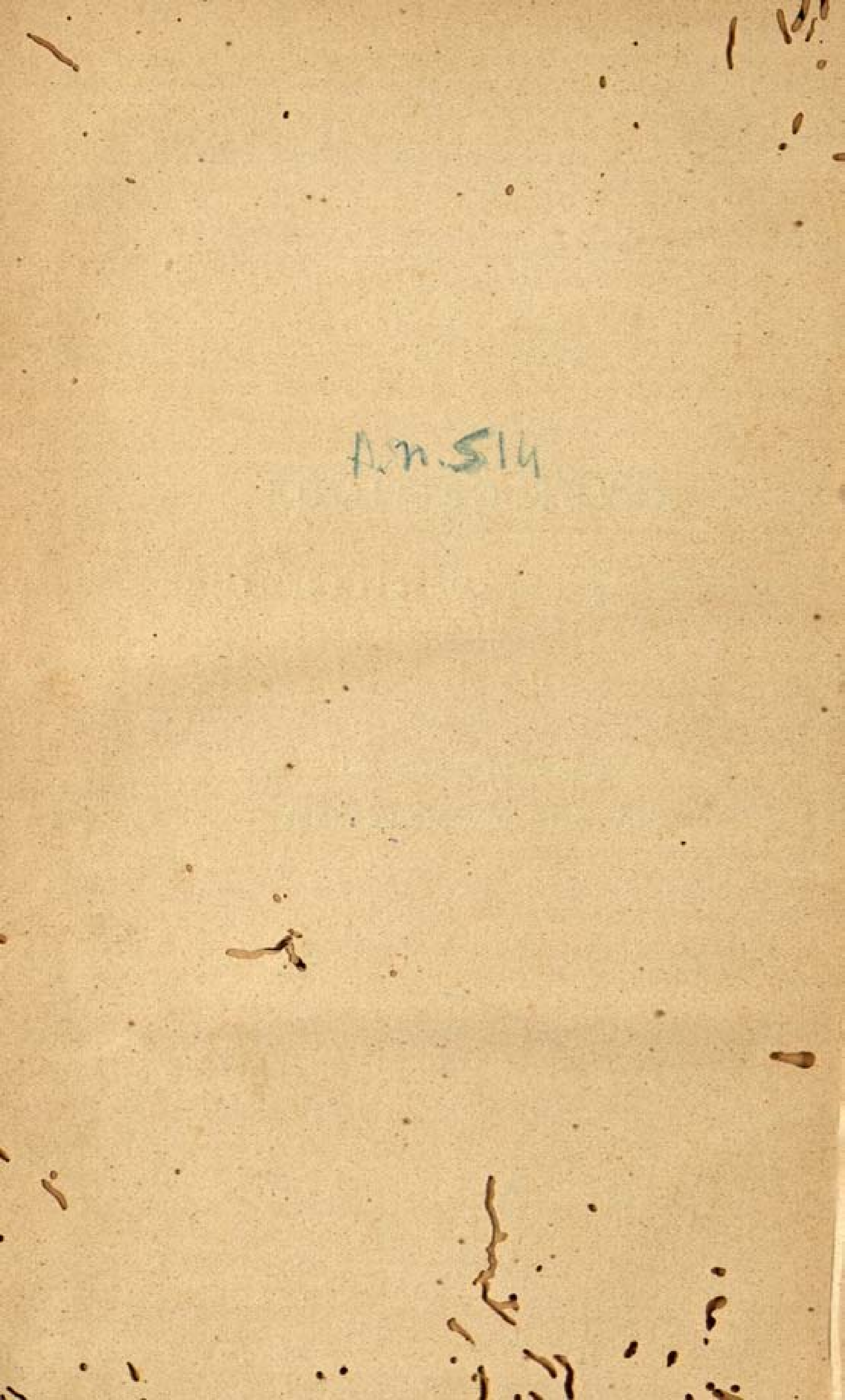
A.n.514

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXIX 69

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1910

ANNÉE 1910

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-lettres (bulletin de ses séances rédigé par M. Léon Dorez, du 24 décembre 1909 au 10 juin 1910).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 1er SEMESTRE DE 1910

FRANÇAIS

Amateur d'autographes.
Annales de l'École libre des sciences politiques.
Annales de l'Est et du Nord.
Annales du Midi.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution.
Feuilles d'histoire.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'histoire des religions.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des études historiques.
Revue germanique
Revue historique.
Revue napoléonienne.
Romania.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 6 janvier — 1910

O. Münsterberg. **Influences occidentales dans l'Art de l'Extrême-Orient.** (*Extrait de la Revue des Études ethnographiques et sociologiques*). Paris, 1909, 22 pages et xxxi planches.

« Les arts et les techniques des peuples civilisés méditerranéens se sont transmis jusqu'en Extrême-Orient en s'adaptant, conformément aux traditions locales ». Telle est la thèse, très acceptable en principe, de M. M. Dans un mémoire de 22 pages, si substantiel qu'il soit, l'auteur ne peut guère qu'indiquer ses arguments. Il reconnaît sur les poteries des Aïnos une influence prémycénienne, dans l'âge du bronze en Chine une influence mycénienne, dans l'âge de bronze au Japon une influence cypriote ; puis, arrivé aux temps historiques, il montre successivement l'influence gréco-battrienne, l'influence gréco-hindoue et l'influence persane. Une série de 31 planches illustre la démonstration ; elle offre en raccourci un historique frappant de l'art en Extrême-Orient. La question est clairement posée dans son ensemble. C'est aux fouilles et aux découvertes de l'avenir qu'il appartient de confirmer ou de renverser le système de M. Münsterberg.

Sylvain Lévi.

Kurt Sethe, **Die Einsetzung des Veziers unter der 18 Dynastie, Inschrift im Grabe des Rech-mi-re' zu Schech Abd-el-Guma, neu herausgegeben und erklært.** Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, in-4°, 68 p. et une planche en photolithographie.

Le texte interprété et commenté par M. Sethe avait été déjà publié par Newberry, traduit et expliqué par A. H. Gardiner. C'est un

curieux monument de l'esprit formaliste qui prévalait dans l'administration pharaonique. L'entrée en fonction des officiers de la couronne, au moins des plus élevés dans la hiérarchie, était accompagnée de cérémonies réglées aussi minutieusement que celles qui s'accomplissent dans les cours de l'Europe moderne où l'étiquette est observée avec le plus de rigueur. L'ordre et la manière selon lesquels arrivaient et se plaçaient les personnes et les corps qui avaient le droit ou le devoir d'être présents, l'introduction du récipiendaire et ses gestes, les paroles du Pharaon et des assistants, tout était prévu et inscrit au protocole : rien n'était laissé à l'inspiration du moment. Lorsqu'il s'agissait, comme c'est ici le cas, d'un fonctionnaire qui était non-seulement le gouverneur de Thèbes, mais l'administrateur de la Haute-Égypte entière, le souverain prenait la peine de lui expliquer officiellement en public la nature de ses obligations et de lui donner des conseils de conduite. Il lui récitait alors ce que nous appellerions irrespectueusement des boniments rédigés autrefois pour quelqu'un de ses prédécesseurs, et auxquels il se bornait à retrancher ou à insérer quelques phrases à l'occasion. Celui que M. Sethe a choisi pour l'objet de son étude avait été gravé dans trois tombes thébaines, dont les occupants appartenaient aux temps moyens de la XVIII[e] dynastie, sous Thoutmosis III, sous Aménôthès II, sous Thoutmôsis IV. J'ai indiqué ailleurs la raison principale pour laquelle les compositions de ce genre étaient reproduites sur les murs des chapelles funéraires. Elles constituaient pour les morts comme un dossier personnel qui leur permettait d'établir leur état civil, ici-bas auprès des générations lointaines de l'avenir, dans l'autre monde auprès des dieux de qui ils dépendaient pour la conservation parmi les morts du rang qu'ils avaient tenu parmi les vivants.

M. Sethe a eu pour constituer son texte les restes des trois transcriptions découvertes par Newberry dans les hypogées de Rakhmirîya d'Ouasiri et de Hapoui. Elles avaient déjà servi à Gardiner, il en avait fait le meilleur emploi. Sethe, s'appuyant aux résultats déjà obtenus par son prédécesseur, a tenté de remettre sur ses pieds le morceau entier. Il a préparé son édition, il l'a étayée de commentaires, il l'a imprimée, puis il a prié N. de Garris Davies qui travaillait l'an dernier dans la nécropole thébaine de collationner les originaux une fois de plus et de vérifier si les restitutions proposées pour les passages douteux s'adaptaient aux débris de signes visibles et aux conditions matérielles de la muraille. M. Davies a si bien rempli sa tâche que des lectures nouvelles, certaines pour la plupart, ont surgi : comme elles contredisaient les plus importants des suppléments proposés par Sethe, la seconde partie du mémoire a été employée forcément à rectifier la première. M. Davies n'ayant pas réussi à retrouver l'une des tombes de Newberry, celle d'Ouasiri (-Ouasi), il n'est pas téméraire de croire que les fragments de la version qu'elle renferme

aideront un jour Sethe à perfectionner son œuvre et à la débarrasser des conjectures qu'on y lit encore. L'ensemble de la traduction, excellent par endroits, ne rend pas compte également partout de la succession des idées, ce qui se comprend suffisamment quand on considère l'état des originaux : il me paraît d'ailleurs qu'en observant plus strictement le mouvement des phrases conservées, il n'aurait pas été impossible de serrer le sens de plus près. Çà et là, j'ai relevé dans le commentaire des corrections dont la nécessité ne sera pas évidente pour tous les lecteurs. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, à l'endroit où Sethe, après Gardiner, supprime une flexion en -T derrière le verbe HANOUNI, parce que ce verbe n'appartient pas à la catégorie restreinte des verbes forts pour lesquels cette terminaison en -T suivie des pronoms suffixes est certifiée par ailleurs. En fait on a beau jeu de répondre que le membre de phrase corrigé fournit justement l'exemple de la forme qui manquait jusqu'à présent. Nos confrères de Berlin marquent depuis quelque temps une tendance trop forte à considérer comme des fautes tout ce qui dans les auteurs égyptiens ne correspond pas exactement aux règles qu'ils ont posées dans leurs essais de grammaire : ils s'exposent de la sorte à écarter des documents qui peut-être les décideraient soit à modifier quelques-unes de leurs règles, soit à en élargir le cadre et à établir à côté d'elles des règles nouvelles. Ces points réservés ainsi qu'il convenait, rien n'est plus intéressant que de suivre de page en page le progrès de la pensée de Sethe et les évolutions de sa méthode de travail : c'est une vraie leçon de choses de laquelle nous avons tous à tirer grand profit.

G. MASPERO.

Eugen MITTWOCH, **Die literarische Tätigkeit Hamza al-Isbahânis**. Berlin, 1909, 60 p. in-8°.

Un des traits particuliers de Hamza d'Ispahan est sa connaissance approfondie des deux littératures, arabe et persane. Aussi, depuis de Sacy, son ouvrage le plus connu, les Annales, a-t-il été utilisé à plusieurs reprises. Mais Hamza était un polygraphe et c'est à ce point de vue que M. Mittwoch l'a étudié avec tout le soin possible. Il énumère d'abord ses sources et ses maîtres [1], d'après les citations relevées dans ses ouvrages, au nombre de quatorze, dont trois seulement nous sont parvenus : sur ces quatorze, trois traitaient d'histoire et neuf de philologie ou de lexicographie. Ceux que nous possédons (dont deux inédits), sont l'objet d'une étude speciale, particulièrement le traité des proverbes sous forme de comparatifs, qui a passé tout

1. Il n'eût pas été hors de propos d'indiquer lesquelles de ces sources ont été publiées.

entier dans l'œuvre de Meïdâni [1]. Un chapitre intéressant est celui qui est consacré à la recension du Diwân d'Abou Nouâs par Hamza [2]. Le mémoire se termine par deux extraits du *Livre des Proverbes* d'après le manuscrit de Munich. C'est un intéressant chapitre de l'histoire littéraire des Arabes, et il faut remercier M. Mittwoch de l'avoir écrit.

René Basset.

E. Nigmann, **Hauptmann und Kompagniechef in der Kaiserlichen Schutztruppe für Deutsch-Ostafrika. Die Wahehe.** Geschichte, Kult-Rechts-Kriegs- und Jagd-Gebräuche. Berlin, E. S. Mittler und Sohn 1908, xii-130 p. in-8° et 3 cartes.

De toutes les tribus de l'Afrique orientale allemande, les Wahéhé sont la plus considérable et la plus énergique : aussi la monographie qui lui est consacrée a-t-elle une importance spéciale. L'auteur, qui a séjourné dans la région en raison de ses fonctions, a recueilli consciencieusement une série de renseignements et en a tiré un livre, sinon complet, du moins bien ordonné et clair. Il reconnaît lui-même dans la préface qu'il n'a pas la prétention d'épuiser le sujet; sans y prétendre, on peut cependant regretter certaines lacunes. Du moins, il a eu la sagesse de ne pas se laisser entraîner comme d'autres, à des comparaisons sans fondements scientifiques, à des généralisations précipitées, à des systèmes absurdes. Il a dit ce qu'il a vu et il l'a bien dit. Il commence par l'histoire de la tribu avec Mujinga (Moudjinga) l'ancien, vers 1700 et la continue jusqu'en 1877. Pourquoi s'arrête-t-il là et ne parle-t-il pas, par exemple, du grand soulèvement de 1905-1906 qui mit en danger la domination allemande? Il ne donne aucune explication de son silence et pourtant il eût été bien qualifié pour parler de ces événements puisqu'il en fut témoin. Il eut même à se féliciter, à un moment, d'avoir contracté la fraternisation par le sang (p. 106) ce qui semble indiquer qu'il lui dut son salut. Les motifs de son silence sont peut-être à chercher dans une opinion peu favorable à l'administration de cette époque, peut-être aussi lui a-t-il été imposé.

Les croyances religieuses occupent les pages suivantes : culte des esprits, onéiromancie, magie, sorcellerie [3], sacrifices, totems : la jurisprudence et les coutumes, ordalies comprises, sont étudiées avec soin. Mais ce sont surtout les chapitres sur la guerre et la chasse qui sont les plus détaillés : ils occupent 50 pages sur 122. On ne saurait, du

---

1. A la page 31, l. 28, lire *El Khoss* au lieu d'*El Hasan*; il s'agit de la fameuse Bent el Khoss (ou Bent el Khass) dont le souvenir existe encore dans la tradition populaire.

2. A la note 1 de la page 48, on peut ajouter qu'un des livres du *Diwân* d'Abou Nouâs, le *Kitâb el Madiḥ*, a été publié à Beyrouth en 1301 h.

3. Les renseignements donnés p. 31-34 rectifient l'assertion inexacte de V. Giraud, *Les lacs de l'Afrique équatoriale* sur l'absence de sorciers chez les Wahéhé (p. 154).

reste, en faire un reproche à l'auteur ; il est à regretter seulement qu'il n'ait pas parlé de la langue et de la littérature populaire que son séjour dans le pays devait lui avoir rendues familières. Pour le dialecte des Wahéhé qui appartient à la famille bantoue [1], il renvoie simplement dans sa bibliographie [2] (p. 131) aux travaux de Velten et de Spiess [3].

L'ouvrage qui, comme on le voit, a de la valeur se termine par deux index qui rendront de grands services.

René Basset.

Le Livre d'Amos par J. Touzard, Paris, Bloud, 1909; in-16, LXXXV-119 pages. *Grundzüge des hebräischen Rhythmus und seiner Formenbildung* par J.-W. Rothstein, Leipzig, Hinrichs, 1909; in-8° VIII-398 pages.

M. Touzard aura facilité aux jeunes hébraïsants français l'étude personnelle du livre d'Amos. Après une introduction critique dont le principal mérite est de bien situer dans son cadre historique le plus ancien des « Petits Prophètes », l'auteur donne une traduction généralement coulante et exacte [4]. Elle est accompagnée de notes si nombreuses qu'elles constituent un commentaire concis mais complet. M. T. y révèle à la fois sa prudence et son information. Il distingue bien les multiples morceaux primitivement autonomes qui se trouvent rapprochés dans le recueil actuel [5]. On peut regretter qu'il croie devoir les attribuer tous à Amos, sans excepter les prophéties contre Tyr, Edom, Juda et l'appendice, lui-même hétérogène, IX 8-15. Ces oracles, ainsi que divers autres petits passages, ne sauraient

---

1. Il est classé par Torrend dans la fraction Sagara appartenant à la partie orientale du groupe main, une des trois divisions de la famille bantoue (*A comparative Grammar of the South African Bantu Languages*, Londres, 1891, in-8°, p. XIX).

2. A la liste des ouvrages qui ont traité des Wahéhé, il faut ajouter V. Giraud, *Les lacs de l'Afrique équatoriale*, Paris, 1890, in-8°, p. 136-155, les rapports du Gouverneur Von Schele et du médecin major Arning, dans les *Mitteilungen aus den deutschen Schutzgebieten*, t. IX, p. 67, p. 233; t. X, p. 46; P. Alfons Adams, *Im Dienste des Kreuzes*, Augsburg, s. d. in-8°; Stierling, *Die Königsgräber der Wahehe*, *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, 1899, 11e année, fasc. 3, p. 257-262. Wehrmeister, *Vor dem Sturme*, S. Ottilien, 1906.

3. La courte liste donnée par Last dans sa *Polyglotta africana Orientalis*, p. 101-104, pouvait être mentionnée. Depuis l'apparition du volume de M. Nigmann, M. Dempwolff a publié un article intitulé *Einige Sonderheiten der Hehesprache* dans les *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, t. XI, fasc. III, 1908, p. 82-84.

4. Pourtant, en II⁷ il ne doit pas être question de détourner les humbles de leur voie, comme l'expose le commentaire, mais de faire violence à leur droit. « Il fait l'aurore *et* les ténèbres » paraît préférable, en IV¹³, à « il fait de l'aurore les ténèbres »; en V⁹ « le fort » est expliqué de l'homme puissant : mieux vaut l'entendre de « la forteresse », en parallélisme avec la citadelle.

5. Toutefois, il est douteux que IV 4-5 doive être isolé de ce qui suit. Inversement, on peut hésiter à reconnaître un oracle homogène en III 9-15.

être rapportés au même auteur, ni à la même époque que le large fond authentique du recueil.

Il est fâcheux que M. T. se soit refusé à s'expliquer sur la strophique du livre. Il se serait trouvé amené à serrer d'un peu plus près les questions de critique textuelle et littéraire. Sans doute, étudié de la sorte, le recueil aurait attesté une plus grande complexité d'origine, mais à se trouver dégagée de traits étrangers qui l'altèrent, la figure historique du prophète aurait gagné en unité.

L'important ouvrage de M. Rothstein sur la rythmique et la strophique hébraïques est divisé en trois parties. La première (76 pages) est consacrée à l'exposé des principes. Dans la seconde, le texte hébreu de 37 psaumes et du Cantique des cantiques est imprimé de telle sorte qu'on puisse distinguer, à la variété des caractères, le fond authentique du poème et les diverses couches d'alluvions postérieures. Ce travail critique est justifié, du point de vue rythmique et grâce à d'autres considérations, dans la dernière partie du volume.

M. Rothstein recommande fort sagement les principes qui tendent à être communément admis au sujet du rythme et des strophes. Tout mot proprement dit, abstraction faite des proclitiques et, souvent, des noms à l'état construit, a un accent, généralement un seul. Il porte la plupart du temps sur la même syllabe qu'en prose, c'est-à-dire habituellement la dernière. La consécution immédiate de deux syllabes accentuées dans un même stique n'est pas inadmissible, bien que parfois un déplacement du premier accent puisse y parer. Le long stique, composé de deux ou plusieurs hémistiches ou petits stiques, a une unité non seulement formelle, mais logique; l'enjambement n'est point de mise. Les petits stiques eux-mêmes tendent à former une unité syntactique.

A des règles aussi solides, M. R. en ajoute quelques autres qui gagneraient à n'être pas présentées avec autant de rigueur. Il n'y aurait pas moins de deux accents par membre, pas plus de trois. On ne peut compter entre deux accents plus de trois syllabes pleines. Les longs stiques d'un même poème lyrique comptent tous autant d'accents, répartis de même façon entre les divers hémistiches. Ils commencent par un nombre constant de syllabes non accentuées.

Contrairement aux autres débuts des vers primitifs du Ps. VII, en VII. 16, le premier accent porte sur la première syllabe du vers : c'est suffisant pour reconnaître tout le verset comme une interpolation. Le même principe fournit une objection à l'authenticité de Ps. XLII 5b, fait changer en Ps. XII. 3 la vocalisation et l'accentuation de שׁוא, corriger le premier mot du Cantique, etc. Quant à la constance du nombre des accents dans les longs vers d'un même morceau, M. R. me paraît méconnaître, par exemple, le caractère du petit poème Cant. III 1-3 en y trouvant trois tétrastiques, au lieu d'y respecter le schème 3.3.3-3.3-3.3-3.3.3. La sévère application de principes dont

la valeur absolue et universelle demeure contestable, contraint l'auteur de procéder à des éliminations excessives, comme dans le Ps. XLII-XLIII, *v. g.* XLII 11ª, XLIII. 2ᵇ, dans le Ps. IX-X dont l'acrostiche continue en X2-11 que M. R. écarte, — dans le Ps. V, originairement composé, selon moi, de huit tétrastiques et où il y aurait surtout des lacunes à reconnaître, notamment à la fin des versets 4. 9 et 13. Les vers ne sont pas coupés de façon satisfaisante en Ps. II. 7ᵇ, III 8. 9, X 3-10, ni les strophes en Ps. XLII 10-11. Entre ce qu'il faut laisser et garder du texte massorétique, l'option ne semble pas heureuse en Ps. I 2-4, VI 7ᵃ·ᵇ ni peut-être dans le Ps. XI. 5. 6, dont la structure générale paraît d'ailleurs mieux saisie qu'elle ne l'avait été par Duhm et par Briggs.

Dans le commentaire l'auteur fait preuve d'un sens très délicat des harmonies du rythme et de la langue hébraïques. Il signale les allitérations et les assonances. Il analysé très finement, peut-être même parfois un peu trop finement l'effet musical que produisent certaines consonnes ou voyelles et certaines suites de phonèmes. On connaît trop les travaux antérieurs de l'auteur pour qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur le caractère de mélodrame en quatre actes par lui attribué au Cantique. Le rôle du roi Salomon n'y serait pas primitif.

En résumé, l'ouvrage de M. R. fait le plus grand honneur à son érudition, à son sens critique, à son goût, non sans dénoter quelque tendance à porter en des matières essentiellement délicates et souples un peu trop, parfois, de rigidité.

Firmin NICOLARDOT.

Sophocle. Electre, traduction en vers par Ph. MARTINON. Paris, Fontemoing, 1907; VI-56 p.

Les drames d'Euripide, traductions en vers par Ph. MARTINON. II. Les deux Iphigénies, Médée. Paris, Fontemoing, 1908; 105 p.

Après les trois pièces que Sophocle a tirées de la légende d'Œdipe, M. Martinon traduit maintenant *Electre*. Traduit n'est peut-être pas le mot exact : d'abord presque toutes les parties lyriques sont supprimées, ainsi que le rôle du chœur en entier. Certaines de ces parties ne sont cependant pas inutiles pour l'intelligence du drame, et le rôle du chœur, par moments, se rapproche beaucoup de celui d'un personnage actif; M. M. est obligé parfois d'attribuer à l'un des personnages ce qui est dans Sophocle prononcé par le coryphée. Ensuite les stichomythies ont subi de nombreuses coupures, parce que, selon le traducteur, le dialogue gagne ainsi en naturel, que « ces subtilités sophistiques seraient choquantes sur une scène moderne », et qu' « il y a intérêt à les faire disparaître ». C'est affaire d'appréciation ; si M. M. a voulu adapter la pièce de telle sorte qu'elle se prête à une représentation moderne, les morceaux purement lyriques peuvent

assurément être laissés de côté; mais le dialogue, fût-il stichomythique, ne peut subir de coupures comme plusieurs de celles qu'a pratiquées M. M. sans qu'il soit porté préjudice à l'idée que nous devons avoir d'une tragédie grecque; traduire ainsi, c'est bien près de trahir. La traduction, en elle-même, me paraît la moins réussie et la moins fidèle de celles que M. M. nous a déjà données. Si M. M. a fait de nombreuses suppressions, il a aussi trop souvent ajouté au texte. Dans la tirade du précepteur, 1326 et svv., « Ne voyez-vous pas... le vautour tout sanglant qui plane sur vos têtes? » n'a jamais été dans Sophocle. Après « Crains-tu que je t'échappe » v. 1503, l'addition « ou que je tienne à vivre » est un sacrifice à la rime. Quand le précepteur après avoir dit v. 676 « Oreste est mort », ajoute dans la traduction de M. M. « je n'en puis dire davantage », c'est du pur remplissage, puisque immédiatement le précepteur commence son long récit. Dans les reproches qu'Electre adresse à sa sœur, 341 svv., elle se montre dure et injuste; mais on cherchera en vain dans Sophocle les expressions auxquelles correspondent les mots suivants : « Pour cette ignominie et cette trahison Je te méprise et je te hais ».

Dans un autre volume, M. M. a traduit trois drames d'Euripide, *Iphigénie à Aulis*, *Iphigénie en Tauride*, *Médée*. Le procédé est le même que pour *Electre :* suppression des morceaux lyriques et nombreuses coupures, non seulement dans les stichomythies, mais aussi ailleurs. Si encore M. M. ne retranchait que ce qui est vraiment inutile! Mais il n'a pas la main heureuse; qu'on en juge par ces exemples, pris dans *Iphigénie à Aulis*. A l'arrivée d'Iphigénie en présence de son père, la jeune fille, après quelques vers, a un mot charmant : Ἀσύνετα νῦν ἐροῦμεν, εἰ σέ γ' εὐφρανῶ. Mais ce mot n'a toute sa saveur que parce qu'il vient après les paroles d'Agamemnon : συνετὰ λέγουσα μᾶλλον εἰς οἶκτόν μ' ἄγεις. M. M., qui abrège, nous donne à lire ceci : « Ag. On a bien des soucis quand on est chef d'armée. — Iph. Faut-il faire la folle afin de t'égayer ? » On sent la différence. Plus loin, Clytemnestre, au courant de tout, se trouve en présence du roi, qui ne la croit pas instruite, et presque dès les premiers mots lui adresse brusquement cette question : « Est-il vrai que tu vas tuer ta fille et la mienne? » Agamemnon s'embarrasse, répond évasivement, et finit par s'écrier : « Je suis perdu, mon secret est trahi ». Dans la traduction de M. M., questions et réponses ont disparu, et Agamemnon devine que ses desseins sont connus, simplement en voyant pleurer la mère et la fille. Il est bien perspicace; mais la scène perd singulièrement en intensité dramatique. Le dénouement d'*Iphigénie en Tauride* a été également écourté par M. M., au point d'en devenir presque incompréhensible. Iphigénie, dans un dernier entretien avec Thoas, l'informe qu'elle va purifier dans les flots de la mer la statue d'Artémis et les deux Grecs qui doivent être immolés, et Thoas attendra patiemment son retour. Alors « elle sort avec Oreste et Pylade et une partie

des gardes. On procède à la purification du temple. Scène muette. Bientôt paraît la déesse Athéna », qui vient expliquer au roi toute l'affaire. Comment M. M. n'a-t-il pas compris que l'apparition de la déesse n'a plus de sens, si l'on ne sait pas que la supercherie d'Iphigénie est dévoilée, que Thoas est furieux d'avoir été trompé, et qu'il se prépare à poursuivre les fugitifs? La versification n'est ni meilleure ni plus mauvaise que celle des autres traductions de M. M.; on notera çà et là quelques inexactitudes de sens, quelques expressions peu relevées, quelques vers incolores [1]; l'ensemble néanmoins se lit facilement, et M. Martinon a eu à lutter avec assez de difficultés pour qu'on lui sache gré de les avoir souvent heureusement surmontées.

My.

Procli Diadochi in Platonis Cratylum commentaria edidit G. PASQUALI. Leipzig, Teubner, 1908; XIV-159 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Pour préparer cette édition du Commentaire de Proclus sur le *Cratyle*, M. Pasquali avait fait, il y a quelques années, une étude approfondie des manuscrits qui en contiennent le texte, et qui fut publiée dans les *Studi italiani di filologia classica*, t. XIV (1906). Nous en retrouvons les principaux résultats exposés dans la préface, à savoir que les quatre manuscrits dont on doit faire état se subdivisent en deux classes, dont l'une est supérieure à l'autre, mais dont l'autorité n'est pas suffisante pour qu'un éditeur soit sûr de reconnaître dans son texte les leçons de l'archétype; ces leçons sont généralement fournies par l'accord d'une classe avec un des manuscrits de l'autre. Ce commentaire, ou plutôt ce choix de scholies empruntées à un commentaire de Proclus, nous était déjà accessible dans l'édition de Boissonade, qui y avait apporté quelques heureuses émendations; toutefois cette édition n'est pas satisfaisante de tout point, et le texte publié par M. P. est notablement supérieur. On en pourra juger par les corrections suivantes, dont quelques-unes sont dues à MM. Crönert et Kroll. P. 5, 21 ἀπροαιρέτων (codd. προαιρετῶν); 17, 13 καὶ αὐθυπόστατον (καθυπόστατον); 18, 1 sqq. τοῦ τε ποιοῦντος, τοῦ ποιοῦντος, τοῦ ποιουμένου (τοῦτο au lieu de τοῦ τε et de τοῦ) Crönert; 23, 9 τυχόν (ἔτυχον) Crönert; 24, 15 πλέγμα (λέγμα); 31, 23 ἐκφαίνοντα (-ται); 46, 20 ἐξημαρτημένως (-νων); 59, 28 μόνον (μόνων); 69, 13 θεούς (θεοί); 70, 4 θεαῖς θνηταῖς (θεοῖς θνηταί); 71, 18 ἀποτέμνοντες (ἀποπέμποντες) Kroll; 76, 12 ἀφεγγεστάτοις (ἀφθεγγ.). P. 64, 16 M. Pasquali corrige μυθοστάται en μυθοπλάσται; mais on ne voit guère comment la faute aurait pu se produire, si toutefois c'est une faute; le mot est inconnu, mais régulier.

My.

---

1. P. 29 « Il suffit que ta fille ait passé pour ma femme » rend bien mal ἐμὴ φατισθεῖσα. Un peu plus loin « Si l'on veut t'arracher ta fille » est inexact; lire *m'arracher*. P. 10 « sous couleur d'épouser Achille ». P. 21 « on ne mariera pas ma fille sans sa mère ». P. 16 lire *tu paraîtras* au lieu de *tu dois paraître*. P. 13 « contraint de refouler mes larmes malgré moi » est une singulière expression.

Ménandre, **L'Arbitrage**, édition critique, accompagnée de notes explicatives et d'une traduction par Maurice Croiset. Paris, Leroux, 1908, 93 p. (Extr. de la *Revue des Études grecques*, t. XXI, juillet-octobre 1908, p. 233-325).

On n'a pas encore tout dit sur les Ἐπιτρέποντες de Ménandre; on en a amélioré le texte et le texte n'est pas encore partout sûrement établi; on en a reconstitué le plan et l'intrigue, et beaucoup d'incertitude subsiste encore; on les a traduits, commentés, interprétés, et on a laissé encore à faire. Et cependant que de progrès ont été réalisés depuis la première publication! Si le texte n'est pas sûr partout, nombreux sont les passages où il est restitué d'une manière certaine; si la pièce n'est pas connue dans tous les points de l'intrigue, le développement d'ensemble et la marche générale sont hors de discussion; et les commentaires ont été si abondants que la plupart des détails de la comédie ont été expliqués. Ce qui reste à faire n'apportera donc plus que des modifications sans grande importance à ce qui est maintenant acquis, et M. Maurice Croiset a pensé avec raison que, malgré les lacunes qui gênent encore notre appréciation, « le moment est venu de mettre cette pièce à la disposition des amateurs de l'antiquité grecque sous une forme qui la leur rende plus accessible »; et le texte qu'il a donné dans la *Revue des Etudes grecques*, traduit et accompagné de notes critiques et explicatives, est maintenant tiré à part. Nul sans doute plus que M. C. n'était à même d'entreprendre une édition de ce genre; Ménandre ne pouvait trouver un commentateur plus fin, un appréciateur plus sûr, un interprète plus délicat de son expression et de sa pensée. Cela ne veut pas dire toutefois, que dans l'*Arbitrage* tel que nous le donne M. C., il n'y ait pas, soit dans le texte, soit dans la traduction et les notes qui l'accompagnent des passages où le mieux, qui n'est pas toujours l'ennemi du bien, ne puisse être atteint. Par exemple, 19 « Ouais! il ne parle pas mal, l'adversaire » est loin de répondre au grec μετρίῳ γε συμπέπλεγμαι ῥήτορι. 280 le sens donné à ἥτις ἐστίν, « quelle qu'elle soit », me paraît forcé. Il s'agit de trouver la mère de l'enfant bien plutôt que de connaître sa condition, et les mots d'Habrotonon, εἰ γάρ ἐστ' ἐλευθέρας παιδός, ne sont une supposition que dans la forme; au fond elle sait à quoi s'en tenir, si l'on en juge par les détails qu'elle donne sur l'aventure et en particulier par le vers 268, καὶ πλουσίαν ἔρασάν τινα. La note du v. 351 « l'omission de l'article (devant κόρη) est surprenante » repose sur une construction inexacte; κόρη est attribut et non sujet, et le sujet de εὑρέθη est à reprendre dans ἐκείνην du v. 353, comme l'a fort bien vu van Leeuwen; la traduction, par suite, devrait être différente. On pourra aussi discuter avec M. C. à propos de la distribution des rôles en certains passages; mais cela m'entraînerait trop loin, et je veux seulement dire quelques mots sur le commencement de la scène qui a donné son nom à la pièce. Le premier vers est maintenant disposé comme il suit par tous les interprètes : Syriskos. Φεύγεις τὸ δίκαιον.

Daos. Συκοφαντεῖς, δυστυχής. Mais on n'est plus d'accord pour l'attribution des deux vers suivants. Les uns lisent Syr. Οὐ δεῖ σ' ἔχειν τὰ μὴ σ'. Ἐπιτρεπτέον τινί ἐστι περὶ τούτων. Da. Βούλομαι · κρινώμεθα. Les autres, en donnant également à Daos ces deux derniers mots, lui attribuent aussi οὐ δεῖ..., et mettent la proposition d'arbitrage dans la bouche de Syriskos. M. C. propose une nouvelle distribution : Syr. Οὐ δεῖ... Da. Ἐπιτρεπτέον... Syr. Βούλομαι. Da. Κρινώμεθα. Je ne puis partager cette manière de voir. La proposition d'arbitrage n'est pas, comme il le dit, mieux placée dans la bouche de Daos; celui-ci affecte un air d'indifférence qui se traduit dans toutes ses réponses, et le v. 149 τί γὰρ ἐγὼ ἐπέτρεψα τούτῳ c'est à-dire « pourquoi ai-je remis mon affaire au jugement de cet homme? » ne signifie pas plus « pourquoi ai-je *proposé* » que « pourquoi ai-je *accepté* un arbitrage ? » Au contraire, elle convient fort bien à Syriskos, qui cherche un moyen de se faire donner par Daos les objets trouvés avec l'enfant, et qui ne voit que celui-là : ἐπιτρεπτέον est en somme l'équivalent d'une question, et le mouvement du dialogue est le suivant : « S. Veux-tu prendre un arbitre ? D. Je veux bien. S. Mais qui? D. Çà m'est égal. S. Veux-tu celui-ci? D. Si tu veux. » Questions et propositions de Syriskos, réponses indifférentes de Daos. C'est ce qui s'oppose, selon moi, à l'attribution d'un verbe à chacun des interlocuteurs; notons d'ailleurs que le papyrus ne l'indique pas. La difficulté est plus grande pour le commencement du v. 2; si les mots οὐ δεῖ σ' ἔχειν (v. 75) prononcés par Daos peuvent donner à penser que celui-ci dit également ici οὐ δεῖ σ' ἔχειν τὰ μὴ σά, d'autre part les mots de Syriskos (v. 95) ἔχειν τἀλλότρια, qui se rapportent à Daos, indiquent avec plus de précision (τἀλλότρια = τὰ μὴ σά) que cette phrase est prononcée par le charbonnier, et d'ailleurs un changement de personnage est marqué dans le papyrus au commencement du v. 2. On remarquera, en outre, que les mots τὰ μὴ σά s'adresseraient difficilement à Syriskos, qui prétend non que les objets sont *à lui*, mais qu'ils appartiennent à l'enfant, tandis que Daos les revendique *comme siens* parce qu'il les a trouvés; ils sont donc mieux dans la bouche de Syriskos. En combinant ces observations avec les données du manuscrit, on arriverait donc à la première des distributions mentionnées plus haut; c'est, je crois, la plus rationnelle. M. C. a donc vu juste en ce qui concerne le commencement du v. 2, et son erreur, si toutefois c'en est une, consiste à attribuer la proposition d'arbitrage à Daos, ce qui l'oblige à diviser βούλομαι · κρινώμεθα entre les deux personnages. — J'ai voulu seulement montrer que, malgré les travaux dont l'*Arbitrage* a été l'objet jusqu'ici, le dernier mot n'est pas dit, et que l'étude du texte peut être encore la source de nombreuses observations. Mais on retiendra surtout ceci : Les nouveaux fragments de Ménandre commencent à entrer dans les programmes, et les étudiants seront heureux de trouver, dans l'édition de M. Croiset, une reconstitution très plausible du plan

de la pièce, un bon texte, quoique parfois discutable, des notes critiques choisies qui renseignent exactement sur les leçons du papyrus, des notes explicatives à la fois savantes et discrètes, et une traduction généralement fidèle, toujours coulante et pleine de vie [1].

My.

Der Aufbau der Plautinischen Cantica, von S. Sudhaus, 154 p. in-8°. Teubner. 5 m.

Le nom de M. Siegfried Sudhaus revient souvent dans les revues savantes ; il est surtout connu par son édition du poème de l'Etna dans les *Wissenschaftliche Commentare* (1898).

D'après une méthode inspirée du travail de M. Otto Schroeder sur Œdipe à Colone, M. S. entreprend de démontrer que tous les *cantica* de Plaute, par leur composition, dépendent d'une seule et même loi, qni peut s'exposer ainsi : il y a symétrie rigoureuse dans les parties métriques qui se correspondent deux à deux, avec quelques morceaux additionnels au milieu, à la fin ou au début, dans tous les *cantica*, et partout le nombre des mètres est divisible par 4. Surtout la phrase est telle que ses éléments et ses parties grammaticales correspondent exactement aux périodes ou parties de périodes métriques.

Plan du livre. Exposé de la loi dont on relève l'application dans des *cantica* de différente étendue. La loi est mise ensuite au service de la critique ; elle suggère des corrections, fait découvrir des lacunes, des glossèmes, permet la distinction du *canticum* proprement dit et des morceaux d'introduction et des finales. Excursus sur les bacchiaques et les vers comiques.

Le présent petit livre sera suivi d'une édition des *cantica* avec l'interprétation des divers mètres. C'est au moment où il sera publié que pourront se produire utilement des objections. Pour l'instant, je me borne à celle qui vient à l'esprit et que M. S. a prévue : si le poète s'est vraiment proposé une règle aussi stricte, comment expliquer que jusqu'ici personne ne s'en soit pas aperçu ? M. S. invoque comme raisons notre ignorance de la métrique, les variations de la prosodie de Plaute et l'état de la tradition. Est-ce suffisant comme réponse ? Les chances d'obscurité et d'erreurs sont nombreuses. La moindre lacune, une transposition, le moindre glossème brouille tout. La méthode consiste à partir des *cantica* où la critique n'a pas à intervenir pour juger des corrections à faire ailleurs.

J'ai résumé de mon mieux la plaquette ; mais je ne suis nullement sûr d'avoir tout compris. De fait, M. S. ne paraît pas jusqu'ici s'être mis beaucoup en frais pour faciliter à ses lecteurs la pleine intelligence du sujet ni celle de ses idées.

É. T.

---

1. Le vers 138 est faux ; M. C. a laissé imprimer οὐ γνώσομαι au lieu de οὐ γνώσομ' εἶναι.

Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie herausgegeben von W. Sieglin, prof. der hist. Geog. an der Un. Berlin. Helft 18. D. DETLEFSEN. Die Anordnung der geographischen Bücher des **Plinius**, und ihre Quellen. Berlin, Weidmann. 1909, 171 p. gr. in-8°.

Dès qu'il s'agit de Pline, M. Detlefsen est le meilleur guide; il l'est surtout à propos de géographie, à cause de ses publications antérieures [1].

Kiepert ne voyait dans les livres géographiques de Pline qu'une compilation faite sans ordre et sans critique. M. D. admet le dernier reproche, mais proteste contre le premier. Il s'efforce ici de prouver que la description de la terre est faite par Pline, au moins d'une manière générale, d'après un plan réfléchi et c'est celui-ci qu'il s'efforce de dégager.

Voici un bref résumé de la table. Introduction. Principes géographiques de Pline. Sa base principale, la carte d'Agrippa. Théorie de Varron pour les mers. Les *formulæ provinciarum* et *Discriptio Italiæ* d'Auguste. Bibliothèque géographique de Pline. L'Europe; pays méditerranéens d'Afrique et d'Asie. Les Iles. Pays d'Asie sur le Pont, sur l'Océan, à l'intérieur et l'Ethiopie. Méthode de Pline. Ses sources latines et grecques.

Pline s'est proposé de donner une géographie politique de l'empire. Les mesures générales de la terre sont empruntées aux Grecs; les mesures des différentes parties viennent des légendes de la carte d'Agrippa. La description de la terre se rattache à un périple qui, pour l'ouest, dépend de Varron; pour les côtes de l'Est, d'Artémidore et d'Isidore. Pour les provinces romaines, les *formulæ provinciarum* ont servi de base tandis que des sources grecques étaient, avec plus ou moins d'habileté, employées pour les régions de l'Orient. A cela s'est joint tout ce que Pline avait su recueillir dans ses longues lectures, dans les documents de tout genre, grecs et latins, anciens ou nouveaux.

On voit que, suivant l'habitude des livres de M. D., on trouvera ici, sous une forme claire et pleine, une bonne étude d'ensemble sur Pline considéré comme géographe.

É. T.

---

1. J'ai eu occasion d'en signaler quelques-unes : *Revue* de 1901, I, p. 478, la description de l'Italie dans l'Histoire Naturelle; *Revue* de 1907, I, p. 73, sur la carte d'Agrippa; *Revue* de 1908, II, p. 63, sur la géographie de l'Afrique dans Pline et dans Méla et sur les *formulæ provinciarum*. Cf. *Revue* de 1907, I, p. 73, sur l'ouvrage de Klotz. M. D. relève présentement plusieurs passages sur lesquels il ne peut se rendre aux raisons et aux conclusions de M. Klotz. Rien d'étonnant dans un auteur où le texte et les questions de sources offrent tant de difficultés. Je rappelle que M. D. a publié en 1904, dans le tome IX de la collection de Sieglin, une édition des livres géographiques de l'Histoire Naturelle avec toutes les variantes et un Index.

C. Plini Secundi, Naturalis Historiae libri XXXVII post Ludovici Jani obitum recognovit et scripturae discrepantia adjecta iterum edidit Carolus Mayhoff. Vol. II. Libri VII-XV. MCMIX. Lipsiae, Teubner, xiv-592, p. 8 m.

Le tome II de Pline (livres VII-XV) est le premier qu'ait publié et signé de son nom, dans la Bibliothèque, le professeur de Dresde, M. Karl Mayhoff (1875). Sous cette première forme le livre avait en tout 424 pages. Il est repris ici en seconde édition. On ne s'étonnera pas que l'auteur ait apporté de nombreux changements à son premier ouvrage. Sans parler des contributions publiées dans l'intervalle par d'autres savants, notamment par M. Detlefsen, le volume devait être modifié ; il devait beaucoup gagner, ne fût-ce que par l'expérience et la compétence qu'a value à M. M. une longue familiarité avec Pline.

Trois mss. servent de base au texte dans presque toute l'étendue de ces livres ; FD a; à eux s'ajoutent, après XI, 166, des fragments du palimpseste de Mone ; après le livre XII, le *Regius* de Paris (E). L'apparat critique a été très augmenté tant par des leçons de nouveaux mss., que par des conjectures tirées de mss. récents ou empruntées aux diverses publications des savants.

A la fin, leçons utiles provenant d'une collation nouvelle du ms. de Mone par C. Haeberlin (2 p.) ; et très bon appendice (34 p.), rédigé en latin, contenant à la fois des rectifications d'impression, des indications sur le sens, la discussion de leçons difficiles avec arguments tirés des habitudes de la langue de Pline, de l'orthographe de tels mots, etc. [1].

Je ne puis dissimuler que je crains que M. M. n'ait reçu trop facilement dans le texte bon nombre de ses conjectures. A combien de lecteurs ne vont-elles pas paraître, par cela même, malheureuses ou trop audacieuses ? Nous relevons, nous devinons dans le style de Pline toutes sortes de hardiesses : est-ce une raison pour en ajouter de notre crû ? A tout le moins a-t-on ici l'avantage que les italiques permettront de voir d'abord ce qui a été modifié dans la tradition. Je crois mieux fondées les lacunes que signale souvent M. M. et dont l'idée lui a été suggérée par la comparaison des sources (Aristote, etc.) ou par les nécessités du sens.

En somme, reprise consciencieuse et soignée du début d'un travail, qui depuis plus de trente ans, a renouvelé pour les latinistes la lecture de Pline [2].

É. T.

Gaston Boissier. **L'Académie française sous l'ancien Régime.** Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 267. Fr. 3,50.

Les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* se souviennent de deux

1. J'y signale p. 563, sur VIII, 48, une très bonne note sur Juba dont le nom est souvent altéré dans notre tradition.

2. Tout ce que j'ai lu m'a paru très correct (cependant p. 61, 9, il faut un point après *restituitur*).

articles qu'y avait publiés le regretté G. Boissier sur l'*Académie française au* XVII[e] *siècle* et la *Suppression des Académies en 1793*. Deux autres sur Chamfort devaient suivre qu'il n'eut pas le temps de rédiger. Son gendre, M. E. Courbaud, les a mis au point et publiés avec les premiers. On s'expliquera ainsi les redites de la dernière partie et le double emploi que font certaines pages avec le premier morceau. Celui-ci est le moins neuf; l'auteur y retrace, d'après Pellisson surtout, l'histoire des premières années de la compagnie, s'arrête à son recrutement, à ses travaux, à l'incident de Furetière et à l'élection de La Bruyère. Les trois derniers articles forment un tout. Ils nous renseignent sur l'état de l'opinion à l'égard des trois académies. Assez sympathique à l'Académie des Sciences, elle voyait dans les deux autres des institutions surannées, soutiens et complices de l'ancien régime. L'Académie française, après avoir dirigé le mouvement philosophique en devenait la victime, et le patronnage de Voltaire sous lequel elle s'était placée la désignait aux attaques des triomphants disciples de Rousseau. Mirabeau, chargé du rapport de la Commission de l'Instruction publique, allait demander sa suppression que devait obtenir Grégoire trois ans plus tard; mais le réquisitoire que la mort l'empêcha de prononcer, était l'œuvre de Chamfort. L'auteur nous donne alors un crayon de Chamfort un peu trop poussé au noir : ce ne fut pour lui qu'un médiocre, un stérile, aigri par son impuissance, brillant causeur sans doute, mais caractère équivoque. Après avoir raconté en détail les rapports de Chamfort avec l'Académie dont il avait sollicité à quatre reprises les suffrages, dont il acceptait docilement les traditions, dont il suivait avec assiduité les séances, pendant qu'il travaillait à sa destruction, M. B. relève les arguments de son discours et les combat du point de vue de l'académicien. Cette discussion a été souvent reprise et elle le sera encore; il est inutile de la résumer. On lira avec plaisir ce *pro domo* fait avec bonne foi et une aimable simplicité, et nul ne songera à s'étonner d'entendre l'ancien secrétaire perpétuel prendre si à cœur les intérêts de la compagnie dont il restera une des figures les plus sympathiques. Je mentionne pour mémoire la petite notice consacrée aux *Dernières années de Marmontel*.

L. R.

Ludovico SAULI d'IGLIANO. **Reminiscenze della propria vita,** pub. p. G. Ottolenghi, vol. II. Rome-Milan, Soc. Dante Alighieri, 1909, in-8°, 328 p., 3 l. 25.
Matteo MAZZIOTTI, **Costabile Carducci ed i moti del Cilento nel 1848**, vol. II. *ibid.*, 1909, in-8°, 144 p. (illustré) 1, l. 50.
(N[os] 11 et 12 de la série V de la Biblioteca storica del Risorgimento italiano).

On nous excusera de rendre compte brièvement de ces deux ouvrages dont le tome I[er] ne nous est pas parvenu.

La relation autobiographique du comte Sauli commence dans ce

volume à l'année 1821. L'auteur qui est secrétaire de légation depuis 1815, est envoyé comme plénipotentiaire à la conférence de Coire entre l'Autriche, le Piémont, les Grisons et le Tessin, pour régler la construction de la route du Saint-Bernard. Il passe ensuite à Constantinople, comme chargé d'affaires, en 1824, pour obtenir l'accès de la mer Noire aux vaisseaux sardes, y réussit assez bien, mais ne reçoit pas l'avancement qu'il espérait. L'avénement de Charles-Albert lui vaut d'être nommé commissaire général des confins et directeur au ministère de Sardaigne. En 1843 il démissionne, devient sénateur en 1847, commissaire royal à Modène et ministre à Rome. Il a été l'un des fondateurs du journal de Cavour, le *Risorgimento*. C'est un conservateur inébranlable, non sans talents, mais sans assez de confiance en lui-même et sans grande fermeté de caractère. Son récit, souvent prolixe (M. Ottolenghi a dû y faire de larges coupures) est très bref sur la période postérieure à 1848. On trouvera par contre, dans le présent volume, des portraits intéressants des diplomates en résidence à Constantinople vers 1825, et un récit de voyage en Orient et dans l'Italie du Nord assez coloré. Les notes biographiques et critiques de l'éditeur sont en général excellentes et puisées aux meilleures sources d'archives.

La biographie de Carducci n'occupe qu'un chapitre dans le livre de M. Mazziotti. C'est la fin du chef insurgé du Cilento. Nommé député au Parlement napolitain, il se rend par mer à son nouveau poste, est obligé par le mauvais temps de relâcher à Acquafredda, où il est fait prisonnier puis massacré par une bande de royalistes que commande un prêtre, Peluso, ennemi personnel de Carducci. M. M. a retracé ces incidents dramatiques, longtemps demeurés mystérieux, grâce aux pièces du procès qui fut commencé contre Pelusso et que l'intervention du roi fit cesser. Le reste du volume est consacré à ce même procès, et au récit d'une courte insurrection du Cilento, au début de juillet 1848. Tout cela est d'une lecture facile, écrit avec une sympathie un peu trop expansive pour le « martyr », mais d'un style agréable et pittoresque. Quelques fautes d'impression, dont une amusante, p. 34: Annina Carducci est née le 30 septembre 1867, se marie en 1864 et meurt le 30 mars 1867.

R. G.

William Martin, **La situation du Catholicisme à Genève, 1815-1907.** Étude de droit et d'histoire. Paris, Alcan; Lausanne, Payot; 1909, in-8°, 383 p.

La question que traite M. M. a été posée par les traités de 1815, qui ont annexé à Genève des communes catholiques, dépendant précédemment soit de la France, soit de la Savoie redevenue sarde. Dans les unes, le Concordat était toujours en vigueur; dans les autres, le roi de Sardaigne l'avait supprimé, comme dans le reste de son royaume. Les traités ont assuré aux catholiques de ces communes le

maintien de leur état. Mais pour des motifs politiques, les Catholiques genevois ont poussé aux changements constitutionnels de 1846 et aidé à l'avènement des radicaux. Dès lors, l'autorité des traités s'est affaiblie, et une loi de 1868 les a abrogés. Le résultat de cette abrogation s'est fait sentir en 1873, dans une législation nouvelle qui est une véritable constitution civile du clergé, et qui a donné naissance à l'église libérale genevoise, dite église catholique nationale, fondée et dirigée — au début — par M. Hyacinthe Loyson. Dans la même période, la question des nominations épiscopales a fait l'objet de nombreux différends entre le gouvernement de Genève, les évêques de Lausanne et le Saint-Siège. L'emprisonnement et la déchéance prononcés en 1848 contre Mgr Marilley, l'expulsion de Mgr Mermillod en 1873 sont les épisodes les plus connus de cette lutte. Léon XIII, là comme ailleurs, accommoda les choses et établit un *modus vivendi*, que la loi de séparation de 1907 a supprimé. A Genève, des trois églises jadis reconnues et protégées, c'est probablement l'église romaine qui souffrira le moins de la loi nouvelle : le Saint-Siège lui a du reste facilité la tâche en permettant là ce qu'il a nettement et obstinément interdit ailleurs; on se demande pourquoi.

M. M. connaît admirablement toute cette législation compliquée et parfois contradictoire. Il met une science juridique très étendue et profonde au service d'un jugement tout à fait équitable et impartial, — tellement impartial et réservé dans la forme que je ne saurais dire s'il est catholique romain, catholique libéral, protestant ou s'il n'appartient à aucune de ces trois églises. C'est une qualité trop rare dans ce genre d'études pour que l'auteur n'en soit pas félicité comme il le mérite. Le plaisir qu'on trouve à le faire met à l'aise pour ajouter que le livre a un défaut; la composition est trop lâche et l'exposé trop touffu. Tantôt M. M. raconte, quitte à s'interrompre pour discuter juridiquement un texte ou une appréciation qu'il rencontre; tantôt il résume ou cite, article par article, un document législatif ou contractuel, et le commente, phrase par phrase, en développant les conséquences historiques du texte sur une période souvent très étendue. Comme tout cela est fait en plein texte, sans notes, il en résulte une impression extrêmement confuse par moments, et cela malgré un effort pour clarifier l'exposé que révèle l'usage de nombreux signes graphiques. M. M. a senti lui-même la difficulté où le lecteur se trouverait de découvrir aisément ce qui se rapporte à chaque partie des questions traitées; il a ajouté à son livre une petite table par ordre alphabétique des matières. Mais ce n'est qu'un palliatif. Un plan net, historique ou juridique, et le renvoi en note des discussions accessoires aurait donné à ce livre la clarté qui lui manque, sans rien enlever à ses excellentes qualités.

R. G.

Gebhart (Emile), **La vieille Église.** Paris, Bloud, 1910. Petit in-8 de II-293 p.

Ce volume se compose d'une trentaine d'articles qui ont paru dans la *République française*, le *Temps*, les *Débats*, le *Gaulois*, etc. Le titre, emprunté également à M. Gebhart, indique qu'ils se rapportent tous à l'histoire de la religion. Le nom de l'auteur suffit à les recommander : ce sont à peu près tous de simples comptes rendus, mais on y retrouve la finesse, la grâce, le pittoresque qui ont valu tant de lecteurs à tous ses livres. Pour l'intelligence des choses et des hommes du passé, je signalerai simplement ses réflexions sur la religion égyptienne (p. 5-7) et les articles sur Justinien et sur Raymond Lulle ; mais quiconque ouvrira le volume ne s'en tiendra pas là. Qu'on me permette seulement une remarque! Nombre de ces morceaux contiennent des épigrammes acérées contre l'intolérance des libres-penseurs contemporains ; M. G. s'élève généreusement contre ceux « à qui manquent le respect des souvenirs d'enfance, la vénération des traditions les plus hautes du genre humain. » Mais ce respect, cette vénération qui peuvent en effet fort bien survivre à la perte de la foi, était-il sûr de les avoir toujours pratiqués, de ne s'être jamais moqué que de ce qui est vraiment ridicule ? N'a-t-il pas souvent confondu la malice innocente avec l'ironie qui ne voit dans les choses d'ici-bas qu'un spectacle amusant ? Dans ce volume même où il mortifie à plaisir M. Homais, plus d'une ligne ravirait l'épais pharmacien (*une cuisson plus ou moins prolongée* dans le Purgatoire, p. 91 ; le *syndicat* des anges rebelles, p. 94). Religion à part, il est fâcheux d'appeler Hérodote un *délicieux bonhomme* (p. 4), plus fâcheux encore d'appeler Aspasie *l'aimable dame* (p. 14), et Alcibiade, qui fut à ses heures un ivrogne et un traître, *un homme extraordinaire, d'un esprit charmant* (p. 15) : purs badinages sans doute, mais dont un critique aussi perspicace aurait dû prévoir le dangereux effet.

Charles Dejob.

Martin Henry Haertel, **German Literature in American magazines, 1846 to 1880.** (Bull. of the University of Wisconsin, n° 263). Madison, 1908, in-8° de 188 pages.

Ce dépouillement vient compléter celui que M. Goodnight, un an auparavant, arrêtait à l'année 1846. Il est à peu près disposé sur le même plan : la moitié du volume, exactement, est consacrée à un exposé suivi des résultats, répartis en trois périodes, 1846-1853 (période des classiques allemands), 1854-1868 (intérêt décroissant), 1869-1880 (période des romanciers) ; l'autre moitié donne, parfois avec l'adjonction d'une remarque critique, le détail même du dépouillement, les 1,836 articles de périodiques américains attribués, durant ces 34 années, à la littérature allemande. Il va sans dire que c'est en général un intérêt de statistique ou d'histoire du goût qui s'attache à

ces relevés ; cependant l'histoire des idées trouvera son compte à quelques-unes des interprétations données par M. Haertel au tracé de ses courbes : curiosité suscitée surtout par Gœthe dans la première période, repugnances nationalistes dans la seconde, reprise de sympathie dès avant 1870 ; et, en 1871, l'*Atlantic Monthly* consacre une rubrique spéciale aux comptes rendus d'ouvrages allemands.

On comprendra qu'il soit difficile de vérifier les indications fournies par la seconde partie, autrement que par une confrontation avec Poole : qui sait si les nombreux articles sur Spinoza, ceux qui touchent à Guillaume Tell méritent vraiment d'être enregistrés ici ? Inversement, il suffit de comparer le dépouillement de l'année 1859, si peu favorable à Schiller dans les listes de M. H., avec les pages consacrées à cette date solennelle par le *Schiller in America* de M. Parry, pour douter de la signification absolue de la plus objective statistique : si, au lieu des revues périodiques, ce sont des journaux quotidiens qui accueillent mentions, comptes rendus, articles, n'est-ce pas une conclusion favorable qu'il convient de tirer du silence des publications mensuelles et hebdomadaires ?

F. B.

Mgr Baudrillart, **Les Universités catholiques de France et de l'Etranger,** Paris, Poussielgue, 1909, 120 p.

Mgr Baudrillart passe en revue les Universités catholiques de France et de l'étranger, avant tout celle de Louvain, la plus ancienne, puisqu'elle date de 1834 (du 9 au 11 mai dernier, elle a célébré le 75e anniversaire de sa restauration par les évêques belges), et aussi le modèle de toutes les autres, au dire du pape lui-même (p. 5); puis (p. 33), celles de Dublin, Québec-Montréal, Washington (qui « n'égale ni les nôtres, ni même « la canadienne », p. 44), Saint-Louis du Missouri (type moyen-âge, secondaire et supérieur, p. 50), Santiago du Chili, Beyrouth, Fribourg en Suisse, enfin la toute nouvelle Académie catholique de Madrid (en Italie, la loi ne permet point « jusqu'à présent » d'université libre). Toute la 2e moitié de la brochure (p. 68) est consacrée aux écoles françaises de Paris (dont Mgr B. est le recteur), Lille, Lyon, Angers et Toulouse. L'étude est instructive et contentera tous ceux qui ne lui demanderont pas ce qu'elle ne peut donner : impartialité et sincérité absolues.

C'est une agréable causerie, dont le parti-pris n'est pas trop gênant, mais où il ne faudrait pas chercher des vues bien neuves et profondes ni même une préoccupation bien ardente de vérité.

Th. Sch.

— Dans le tome I d'un ouvrage dont le titre général est *La Musique à Lyon au XVIIIe siècle* (Lyon, pet. in-4°, avec planches), M. Léon Vallas a reconstitué l'his-

toire de l'Académie de Lyon au point de vue de la musique. Cette chronique de « L'Académie des beaux-arts et du concert », société de concerts hebdomadaires, et cet examen des discussions relatives à la musique qui eurent lieu dans deux compagnies savantes « L'Académie des sciences et belles-lettres » et « l'Académie des Beaux-arts ou société royale », dont la fusion donna naissance, en 1758, à l'actuelle Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, constituent un document tellement neuf, et présenté d'une façon si critique et si solide, que l'on comprend que le travail du jeune érudit ait pu être agréé comme sujet de thèse de doctorat par la Faculté des Lettres de sa ville natale. Les archives de divers dépôts, les anciens journaux de Lyon, d'autres sources encore, ont servi de base au dépouillement, dont le premier résultat a été d'éclaircir les confusions continuelles engendrées par l'existence simultanée de ces différentes sociétés d'art. La première, fondée en 1713 et qui vécut jusqu'en 1773, eut peu à peu, privilèges, hôtel, concerts réguliers, programmes dans les journaux et surtout musique à elle, artistes de profession et virtuoses de passage (Mozart, par exemple, en 1766, lorsqu'il avait 10 ans). Quant aux deux Académies fondées, l'une en 1700, l'autre en 1713, l'une avec des conférences, l'autre avec des concerts réguliers, leurs annales fournissent encore maint document sérieux et qu'il était bon de mettre en lumière : c'était, comme on sait, l'époque où les idées et les traités de Rameau mettaient tant d'esprits en campagne, et aussi la question de la musique des anciens. 1793, avec la dispersion des membres de l'Académie, marqua la fin de cet élan vers les questions musicales. Aussi la monographie est-elle close à cette date. Toutes ces pages sont amusantes et fertiles en documents, dont une bonne table des noms facilite la consultation. C'est un excellent travail à tous égards, et qui fait désirer la suite. — H. de C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 décembre 1909.* M. Bouché-Leclercq, président, annonce la mort de M. Friedlænder, ancien professeur à l'Université de Kœnigsberg, correspondant étranger de l'Académie depuis 1902.

L'Académie a nommé correspondants étrangers M. Michel Clerc, professeur à l'Université d'Aix-Marseille; le R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth; M. le général de Beylié, commandant en Indo-Chine.

M. Clément Huart, professeur à l'Ecole des langues orientales, communique le résultat de ses recherches sur les poésies arabes, antérieures à l'islamisme, de Sélâma ben Djandal. Il en a retrouvé le recueil dans un ms. de la mosquée de Sainte-Sophie à Constantinople, copié par un célèbre calligraphe arabe du XI[e] siècle, Ibn-Bawwâb. Ces poésies contiennent des récits de combat, des descriptions de chevaux de course. On y voit que déjà les Bédouins risquaient alors toute leur fortune sur un cheval. Sélâma paraît avoir été chrétien. L'intérêt de son œuvre est considérable pour la lexicographie arabe.

Le R. P. Séjourné entretient l'Académie d'une découverte faite à Bettir, à 11 kil. de Jérusalem, par les RR. PP. Jaussen et Vincent, de l'Ecole biblique française de Jérusalem. Il s'agit d'une mosaïque qui renferme quatre inscriptions grecques, distribuées en quatre médaillons sur un pavement décoré de poissons, de fruits, de fleurs et d'entrelacs. Cette mosaïque paraît remonter au VII[e] siècle p. C.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Der Kampf um das echte Latein. (H. LATTMANN). Deutsche Litteraturzeitung, n° 30, 24 juli 1909.

H. Lattmann consacre cet article, d'une manière générale à l'ensemble des publications que j'ai faites depuis plusieurs années, et, en particulier, à un livre récent. « Pour le vrai latin », I, Paris, Ernest Leroux, 1909.

Il parle, avec une sympathie dont je lui sais gré, de la campagne que j'ai entreprise en faveur du vrai latin contre des règles étroites ou fausses, fondées sur une documentation inexacte et devenues pour trop de philologues des dogmes intangibles. Il reconnaît que cette lutte, comme il l'appelle lui-même, n'est pas inutile. « On est surpris, dit-il, de voir combien Madvig et d'autres ont souvent changé les textes par attachement à une règle grammaticale, combien C. F. W. Müller le fait souvent dans son Cicéron, sans même citer la leçon des manuscrits dans son apparat critique ». Cet aveu, et les nombreux aveux du même genre que j'ai déjà recueillis, suffiraient à me donner satisfaction, abstraction faite des idées particulières que j'émets; car en somme la fin dernière de mes efforts est de mettre en garde les philologues — éditeurs ou non — qui acceptent bonnement comme des vérités établies les affirmations des grammaires et des stylistiques. Les faits que je produis ont révélé à H. L. un état de choses qu'il ne soupçonnait pas, et s'il ne le soupçonnait pas, c'est que les textes étaient accommodés et ne laissaient plus rien paraître des modifications subies. Or tout lecteur impartial aura les impressions de H. L.; il sera frappé des documents cités et par eux il vérifiera que trop souvent les éditeurs ont arrangé les écrits latins de manière à mettre dans les constructions et les tournures une uniformité arbitraire.

Abordant diverses questions traitées dans mon livre, sur lesquelles il n'est pas entièrement d'accord avec moi, H. L. les discute. Je voudrais examiner rapidement ses objections, parce que, en dernière analyse, ce qui est en cause, ce sont les idées générales et la méthode, choses capitales dans toute étude scientifique.

Au passage, je signale d'abord que H. L. sur un point important se range maintenant à mon avis. Les grammairiens prétendaient que la construction de *cum causal* avec l'indicatif était un des traits caractéristiques de la langue archaïque, ignorée plus tard à quelques rares exceptions près. Dans mon *Subj. de sub.*, p. 114 et suiv., j'avais déjà fourni un assez grand nombre d'exemples pour la période classique. Ces exemples avaient convaincu maints latinistes, notamment H. Blase, le syntacticien bien connu; mais H. L. ne s'y était pas rallié. Devant les nouveaux faits que j'apporte, il s'incline. A ce propos, je crois devoir répéter ce que j'ai dit à maintes reprises dans mon dernier ouvrage : je ne prétends pas avoir réuni sur aucune question tous les faits existants; je pense au contraire qu'on en découvrira d'autres au fur et à mesure que l'on se donnera la peine de rechercher les textes vrais sous les amendements qui les faussent.

H. L. trouve que je vais trop loin, quand je prétends que la syn-

taxe, au moins dans ses grandes lois (je dis bien *syntaxe* et non point *langue*) n'a pas eu d'évolution au cours de la latinité. Je ne veux pas entamer sur ce sujet une discussion approfondie. Je me contente de deux observations. 1° Il me semble qu'il y a malentendu sur le sens des mots, et, à ce propos, je reste convaincu que la cause la plus importante de nos désaccords, c'est la confusion constante que l'on fait des termes *langue*, *syntaxe*, *style*, etc. C'est ainsi que Th. Stangl, dans le compte-rendu qu'il consacre à mon livre (*Wochensch. f. klass. Phil.*, 1909, n° 45) paraît bien, p. 1235, ne pas distinguer la syntaxe de la langue et ne pas connaître les remarques que j'ai eu la précaution de faire dans mon *Subj.*, p. 13 et surtout p. 179 et suiv. Il présente un petit tableau raccourci du mouvement de la langue d'Ennius à Pétrone, mais qui n'a rien à voir avec ce que j'avance sur l'*unité de la syntaxe* ou sur la liberté de style des écrivains. Pour moi, donc, est *style*, toute manière personnelle dont un écrivain utilise les ressources communes de la langue. Il est évident que les lois de la syntaxe sont au-dessus des choix individuels et s'imposent souverainement à tous : elles régentent jusqu'aux rois. Mais si quelques unes de ces lois ont précisément pour caractère essentiel de laisser la liberté entre deux ou plusieurs constructions, la manière dont l'écrivain usera de cette liberté offerte sera encore *fait de style*. Le français permet l'indicatif et le subjonctif après *le seul qui* : l'emploi qu'un auteur fera de l'un ou de l'autre mode sera une affaire de style. Le latin permet après un relatif d'accuser la nuance causale par le subjonctif : quand je constate que Salluste n'use point de cette faculté, je note un trait de son style. 2° Je soutiens que les grandes lois de la syntaxe latine n'ont pas changé de Plaute à Tacite, et je le prouve en montrant les mêmes faits syntaxiques de Plaute à Tacite. Voici le raisonnement des adversaires : chez Plaute, il y a très peu de cas des constructions subjonctives de *cum* et des relatifs ; chez Cicéron il y en a beaucoup ; donc il y a eu évolution et progrès de Plaute à Cicéron: Moi, par contre, je dis : il y a des exemples de ces mêmes constructions dans Plaute et dans Cicéron ; donc les mêmes lois grammaticales existent pour l'un et pour l'autre, car, ou je me trompe, ou l'on reconnaît l'existence d'une loi de grammaire à son application. Cette construction subjonctive que je constate dès l'époque de Plaute et que je retrouve durant toute la latinité sert à marquer une notion subjective (voir *Subj.*, p. 115 et passim). Plaute en use peu ; Cicéron en use beaucoup ; donc Cicéron écrit autrement que Plaute : son style est plus savant et plus nuancé. Voilà tout.

H. L. n'a pas vu que les deux premiers chapitres de mon livre se tiennent et que l'hypothèse générale que j'émets ou, si l'on veut, que l'explication que je fournis des faits est la même dans l'un et dans l'autre. Si l'on admet que les *relatives* en latin peuvent être *au choix* ou *relatives* ou *interrogatives indirectes*, on est contraint d'admettre l'existence de *quid* relatif dans les phrases que je cite.

D'autre part, H. L. avoue que dans bien des cas, *on peut* expliquer les subordonnées fournies en exemple, non pas à la façon habituelle comme des interrogatives indirectes, mais à la façon que je propose comme des relatives. Or je prétends qu'il ne faut pas dire « on peut », mais « on doit », et ceci est une importante question de méthode. On me permettra d'y insister. Voici comment les choses se présentent. Nous relevons des propositions subordonnées construites avec l'indicatif, chez Plaute et chez Cicéron. Ces subordonnées sont introduites par des mots qui peuvent être en latin ou des relatifs ou des interrogatifs. Le mode ordinaire de l'interrogation indirecte chez Plaute comme chez Cicéron, c'est le subjonctif. Le problème étant ainsi posé, comment doit-on expliquer les propositions dont il s'agit? D'après l'explication traditionnelle, ce sont des interrogatives indirectes, mais relevant d'une syntaxe à part, d'une syntaxe archaïque. — On voit à quel prix on se tire d'affaire : 1° on suppose, sans autres preuves, l'existence d'une syntaxe spéciale, différente de la syntaxe normale; 2° on admet que cette syntaxe a persisté non seulement chez Plaute, ce qui serait possible, mais chez Cicéron, ce qui ne l'est plus du tout, si l'on considère que les exemples (et je ne crois pas les avoir tous réunis) ne se rencontrent pas uniquement dans les lettres, mais dans les discours et les traités. Ne faut-il pas convenir que l'hypothèse la plus simple, la plus naturelle — la seule qui explique tous les cas, sans difficulté, sans appel aux corrections — est celle qui consiste à voir tout uniment dans ces propositions des *relatives* construites avec leur mode normal, l'indicatif?

Ceci établi, il va de soi que les subordonnées indicatives introduites par *quam*, *ut*, etc., sont également des relatives, puisque *quam*, *ut*, etc., sont essentiellement des relatifs au même titre que *qui*, *quae*, *quod*. Et, là-dessus, je m'étonne que H. L. m'objecte qu'on a peine à interpréter *quo pacto* par *pactum quo*, parce que *quo pacto* est adverbe et synonyme de *qui*. Mais *qui* lui-même est un relatif, et il n'y a pas à lui chercher un antécédent pour l'expliquer, pas plus qu'à *quam*, qu'à *ut*, ou à *quantum*, etc. H. L. s'y est mépris. *Qui* interrogatif = *comment*, mais *qui* relatif = la *manière dont*; *quam* interrogatif = *combien*; mais *quam* relatif = *la quantité dont*, et de même *quantum*; la différence qui sépare *quam* de *quantum* étant connue.

Sur *quid* relatif, je ne m'arrêterai pas ici. Comme la question est d'importance, et comme certaines objections d'un linguiste me prouvent qu'on m'a, sinon mal lu, du moins mal compris, j'en ai fait l'objet d'un article spécial qui paraîtra dans la *Revue de Philologie*, n° de janvier 1910. Je me contenterai simplement de dire que H. L., en reconnaissant que *quid* relatif existe [1] vraiment dans plusieurs passages où personne jusqu'ici ne l'avait découvert, me donne la partie belle pour établir qu'il existe dans les autres.

1. Il ajoute, il est vrai, que ce *quid* relatif a le sens indéterminé; mais ce n'en est pas moins un relatif.

Sur les deux chapitres « les propositions relatives et le subjonctif consécutif » et « *Cum* participial », je dirai quelques mots, parce que ici encore la méthode est en jeu. H. L. prétend que j'élimine, comme explication du subjonctif dans les relatives, toutes les nuances autres que la nuance consécutive qui devient alors le véritable fondement du subjonctif dans ces propositions. Je proteste encore une fois (Voir *Journal des Sav.*, mai 1908 : le vrai latin, p. 247 et suiv.; *Pour le vrai latin*, p. 8) que je suis et reste un observateur des faits, que je n'essaie pas du tout d'expliquer la présence du subjonctif dans les relatives, que je la constate simplement et que ma seule ambition est, puisque dans certaines il y a l'indicatif, dans certaines le subjonctif, de déterminer ce que le subjonctif apporte de plus que l'indicatif là où il se trouve. Or il apporte ici la nuance causale, ailleurs la nuance adversative, ailleurs la nuance consécutive, ailleurs la nuance potentielle, etc. Voilà ce que j'ai tenté d'établir. Voir *Subj. de sub.*, p. 15 et passim.

Enfin, à propos de *cum participial*, je regrette de rencontrer sous la plume de H. L. un argument du genre de celui-ci : « c'est à peu près comme si nous autres Allemands nous voulions appeler l'ablatif après *dignus*, *abstinere*, *egere*, *carere*, etc., un *ablatif génitif*, parce que nous le traduisons par le génitif en allemand ». Il y a là une étrange méprise, ou une étrange altération de ma pensée, qui m'étonne de la part d'un lecteur aussi averti que H. L. 1° Ma désignation *cum participial* ne vient pas de ce que *nous, Français*, nous le traduisons ou pouvons le traduire par un participe, mais de ce que les Latins, eux, comme je le démontre, se sont servis de ce *cum* pour suppléer les participes grecs qui leur manquaient (Voir *Subj.*, p. 152, p. 164 sqq., p. 168; *Pour le vrai latin*, p. 150 sqq.). 2° Ma désignation n'est pas autre chose que la condensation de ceci : « *cum* qualificatif ou si l'on veut, *subjectif*, employé comme substitut du participe ». J'ai en effet eu bien soin de dire que là, comme partout, le mode subjonctif apporte quelque chose que l'indicatif n'exprime pas, à savoir une nuance de qualification, etc. (Voir *Subj.*, p. 151), et je n'ai jamais prétendu que ce *cum* avait je ne sais quelle vertu de participe, sensible seulement à nous autres Français. Le terme que j'ai imaginé, et auquel je ne suis pas autrement attaché, m'a paru commode pour caractériser un emploi méconnu depuis Madvig. Le vocable au reste importe peu; l'essentiel, c'est qu'on reconnaisse l'emploi et qu'on cesse de corriger les textes pour le faire disparaître. Je lutte pour le vrai latin et non pour un vocabulaire grammatical.

Paris, 10 décembre 1909.

Félix Gaffiot.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 13 janvier. — 1910

Louis HALPHEN, **Paris sous les premiers Capétiens, 987-1223.** Etude de topographie parisienne. Paris, Ernest Leroux, 1909. In-8°, 122 pages, avec un album de planches in-folio (neuf planches et deux plans).

Cet ouvrage forme le tome I[er] d'une *Bibliothèque d'histoire de Paris*, publiée sous les auspices de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris. L'auteur, M. Louis Halphen, secrétaire de l'École des chartes, vient de rendre aux futurs historiens de la ville de Paris un signalé service en leur indiquant la nouvelle voie à suivre, et en leur évitant d'éternelles redites — généralement des erreurs, — auxquelles nous étions depuis longtemps condamnés. Nous ne saurions trop le louer de son courage et de sa persévérance que pourront apprécier les érudits.

Sans nous arrêter à de menus détails de peu d'importance, nous ne relèverons que les passages qui nous semblent discutables.

P. 83. M. H. soutient que « la Couture l'Évêque occupe à peu près l'emplacement du quartier actuel du Palais-Royal. » Une étude plus approfondie lui aurait démontré que la Couture l'Évêque s'étendait au XIII[e] siècle et même auparavant, depuis la rue Saint-Martin (rue royale) jusqu'au Ponceau de Chaillot (place de l'Alma) et au Pont Hercent, sur le chemin du Roule, dans un sens, et depuis les fossés du roi (rue de la Grange batelière) jusqu'au bord de la Seine, dans l'autre sens. Le Louvre, le Châtelet lui-même, Saint-Germain-l'Auxerrois, etc., se trouvaient, à l'origine, situés sur le territoire de l'Évêque et n'en furent distraits que par la suite. Un des auteurs qui se sont occupés de cette délimitation, M. Tanon, prouve la justesse de notre critique dans son livre des *Justices à Paris*.

P. 85. M. H. avance que « l'emplacement du Four d'Enfer est *incertain*. » Pour nous, le four d'enfer, *furnus infernus*, le four infé-

rieur, était situé près du Châtelet, et Géraud a déterminé exactement sa situation dans les notes de son livre de la Taille de 1292, p. 265.

P. 91. M. H. dit que « la Juiverie était le quartier des boulangers, d'où la multitude des fours qui y sont mentionnés. » Il y eut, à Paris, trois Juiveries. L'une, située sur la rive gauche, à l'extrémité du Petit Pont, avec un four; l'autre, au centre de la Cité, avec un four également; la troisième, sur la rive droite, ne prit son développement que depuis Philippe Auguste; elle existe encore, ou à peu près, rue des Rosiers et rue Raoul Duval. Le four situé dans la Juiverie de la Cité appartenait, en 1111, à Barthélemy de Fourqueux, important personnage et devint le four Basset.

Ce four conserva le même emplacement pendant plus de deux cents ans jusqu'au moment où le chiffre de la population devenue plus dense, imposa la création de nouveaux fours.

P. 52. Malgré l'autorité de Guy de Bazoches, nous nions formellement l'existence de ponts en pierre, à Paris, au XIII^e siècle. Une de nos raisons est qu'avec de pareils ponts, il eut été impossible d'établir des moulins pendants, *domus pendulae*, et il y en avait sur le Grand et le Petit Pont. Un moulin pendant est un moulin situé *sur* le pont, actionné par une roue placée *sous* le pont. Le pont devait être crevé pour permettre la transmission du mouvement. P. 96, M. H. commet une erreur généralement acceptée; il croit que l'éminence sur laquelle se trouve actuellement l'église Saint-Gervais est le *Monceau*. Le Monceau Saint-Gervais, comme le Pré Saint-Gervais, avaient dans l'origine, appartenu à l'église Saint-Gervais, dont ils étaient plus ou moins éloignés. Le Monceau commençait auprès de l'église qui ne fut pas bâtie *sur le Monceau*, parce que, avant le VIII^e siècle et plus tard, la Seine baignait le pied des murs de la vieille église. Le Monceau, situé au N. O. de l'église, disparut au fur et à mesure des transformations de ce quartier qu'il suréleva. Le cimetière Saint-Jean se trouvait sur le penchant du Monceau tourné vers l'ouest, et les tombes romaines et gallo-romaines au pied du Monceau, sur le bord de la chaussée surélevée au dessus des terrains humides, en contre bas, des rues Frogier l'Asnier, Garnier dessus l'eau, des Barres, de la Foulerie, etc. Les Barres et la Barre étaient sûrement des barrières en bois qui empêchaient l'approche du fleuve pendant les nuits obscures.

Il faut bien se garder de confondre le fief du Monceau et la place de Grève. Cette dernière appartint très longtemps à l'évêque de Paris, qui y exerçait ses droits de justicier : Marguerite Porrete fut livrée au bras séculier, en 1310, par l'évêque de Paris et l'évêque de Cambrai. Gautier le chambellan, prévôt en 1203, eut, avec sa femme Aveline, des droits de cens sur la Grève; mais Louis VII n'a pas *vendu* la Grève à *ses* bourgeois de la Grève et du Monceau et les historiens ont fait un contresens dans la traduction de l'acte de 1141. Le roi

consentait à laisser libre de construction la place de Grève moyennant 70 livres payées à lui et à ses palatins (*curiales*), sans que nous puissions préciser leurs droits sur cette place. — Cf. des Cilleuls. *Le Domaine de la Ville.*

Topographie. — Nous connaissions déjà les planches gravées sur acier; mais nous ne connaissions pas le plan de l'enceinte de Philippe Auguste, dressé par M. H. qui a refait et considérablement amélioré le plan de Bonnardot. Ce plan est forcément inférieur à celui de M. H. Est-ce que Bonnardot ne nous confesse pas qu'il est incapable de déchiffrer un ancien texte? Bien plus, il s'en fait gloire, et M. H. nous prouve qu'il n'est pas dans ce cas.

Le travail entièrement neuf de M. H. ne mérite que des éloges. C'est, en attendant les ouvrages de MM. de Pachter et Poupardin, le meilleur qui ait été écrit sur le vieux Paris. On ne pourra plus s'occuper de cette période de l'Histoire de la grande ville, spécialement étudiée par M. H. sans le consulter.

C. P.

Der Beichtvater der heiligen Elisabeth und deutscher Inquisitor Konrad von Marburg († 1233). Inauguraldissertation der phil. Fakultaet von Iena vorgelegt von Paul Braun. Weimar, Hofbuchdruckerei, 1909, 59 p., in-8°.

On ne trouvera rien dans cet opuscule ni sur sainte Élisabeth, ni sur l'activité de Conrad de Marbourg comme inquisiteur d'Allemagne, l'auteur ne nous donnant ici que les deux premiers chapitres d'un travail de longue haleine, qui sera publié plus tard. Dans l'un il traite de la jeunesse de Conrad, dont on sait fort peu de chose [1]; l'année de sa naissance reste inconnue et si M. Braun rend plausible que le futur inquisiteur ne fut ni dominicain, ni franciscain, mais appartint au clergé séculier, il ne le démontre pas d'une façon absolue. Dans le second de ses chapitres, l'auteur esquisse l'activité de Maître Conrad comme prédicateur chargé par Innocent III et Honorius III de prêcher la croisade, activité sur laquelle nous ne possédons guère non plus de renseignements bien détaillés. Le travail de M. B. s'arrête pour le moment en 1226, avant que son personnage soit entré en rapports avec la cour de Thuringe et surtout avant qu'il acquière un renom terrifiant par ses luttes contre l'hérésie et n'attire ainsi sur lui-même la vengeance des persécutés.

Le travail de M. B. est fait avec un soin visible [2] et en utilisant toutes les sources; mais il est difficile de juger à fond une étude aussi fragmentaire et qui ne nous révèle pas même la pensée définitive de l'auteur sur Conrad de Marbourg. Un seul des appendices, énumérés

---

1. L'auteur croit qu'il est *vraisemblable* que Conrad ait obtenu son grade de *magister* à l'Université de Paris, mais, à vrai dire, on n'en a aucune preuve.

2. La compilation soigneuse de la *Quellenübersicht* et de la *Literaturübersicht* (p. 9-21) restant, pour le moment, la partie la plus utile de la dissertation.

dans la table générale des matières, est joint à la dissertation; il traite de la prétendue participation de Conrad à une persécution des Vaudois de Strasbourg, en 1211,[1] participation que nie M. B. et qu'il explique par une confusion avec un autre homonyme chargé de combattre également les hérétiques.

R.

L'amiral de Coligny, la maison de Châtillon et la Révolte protestante (1519-1572), par Charles Merki. Paris, Plon-Nourrit et Comp. 1909, XII, 487 p., 8°. Prix : 7 fr. 50 c.

Après les trois volumes de la biographie si consciencieuse et si détaillée de M. le comte Delaborde, les études de Tessier et de Bersier, le travail si remarquable de M. le professeur Erich Marcks sur *Coligny et la France de son temps*, dont le second volume n'a malheureusement pas encore suivi le premier[2], le besoin d'une nouvelle Vie de l'amiral ne se faisait réellement pas sentir. Ajoutons de suite que le travail de M. Merki marque un recul sensible et des plus regrettables, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue de l'équité dans les jugements, quand on compare son livre — on pourrait dire son pamphlet — aux travaux de ses prédécesseurs. Il ne peut guère satisfaire entièrement que ceux qui ont conservé au fond du cœur quelque vieux levain du fanatisme de nos guerres religieuses d'autrefois ou qui en souhaiteraient de nouvelles. Pour l'auteur, la Réforme est, en effet, « un crime social », quelque chose comme « le socialisme du temps », qu'on aurait été criminel de ne pas écraser, comme on devrait étouffer aujourd'hui « la sinistre Révolution »[3]. Ces déclarations ne l'empêchent pas de batailler, tout le long de son livre, contre « les auteurs protestants qui n'ont jamais su ce que pouvait être l'impartialité en histoire » (p. x). On ne songerait certes pas à demander à un partisan aussi intransigeant de l'Église et de la royauté absolue des sentiments particuliers de sympathie pour l'homme qui fut pendant une douzaine d'années, le vrai chef des huguenots[4].

1. M. B. n'aurait pas eu besoin de citer les fragments de la chronique de Specklin d'après les extraits de Rœhrich et de Charles Schmidt; ils ont été réunis et publiés depuis en un gros volume, pour autant qu'ils ont échappé à l'incendie des bibliothèques strasbourgeoises en 1870 (Les Collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du seizième siècle, fragments recueillis par Rod. Reuss. Strasbourg, Noiriel, 1890, 8°). Les pages 77-84 sont relatives à cet auto-da-fé de 1211.

2. Voy. sur le livre de M. Marcks, la *Revue critique* du 2 octobre 1893.

3. C'est pour cela sans doute qu'il s'est cru autorisé à ramasser dans le ruisseau les plus tristes calomnies contre Calvin, Luther, Théodore de Bèze, dont les critiques les plus sévères pour eux et les moins sympathiques à la Réforme, ont fait depuis longtemps justice. Voy. p. ex. p. 52, 54, 57, 97, 248.

4. Évidemment, pour M. M. Coligny, cet homme « à la figure longue et au crâne pointu », ce « condottiere », « ambitieux, froid, patient et jaloux », « outrecuidant », incarne « l'esprit malfaisant et envahissant du protestantisme »; est, de plus, « un des caractères les plus médiocres de ce temps » (p. 475).

Mais on s'étonne tout de même qu'il se soit laissé aveugler par ses haines politiques et religieuses au point de méconnaître aussi entièrement la valeur intellectuelle et morale de Coligny, d'accuser d'égoïsme et de lâcheté le vaillant défenseur de Saint-Quentin (p. 130), de raconter qu'il « contrefit le moribond » lorsque Charles IX vint le visiter après l'attentat de Maurevel (p. 450), et qu'il parle à plusieurs reprises de son « hypocrisie ». Un exemple frappant de cette attitude partiale à l'égard de l'amiral, c'est la façon dont M. M. parle de l'assassinat de François de Guise. Non seulement il refuse de croire aux affirmations solennelles de Coligny, « sur sa vie et son honneur », qu'il n'a pris part, en aucune manière, au meurtre du duc, mais il veut faire croire à ses lecteurs que la culpabilité est prouvée, « de l'aveu même de Coligny » (p. 303). Ce qui est moins explicable encore, c'est que M. Merki, pour mieux diffamer l'amiral, se refuse absolument à reconnaître le patriotisme éclairé de l'homme politique, qui, désireux de détourner la crise affreuse des guerres civiles et de délivrer la France de « l'enserrement d'Espagne », proposait la lutte nationale contre la maison d'Autriche. « *Il n'est nullement prouvé* que la France avait avantage à affaiblir l'Espagne » dit il, p. 437. « *L'habileté des huguenots* avait été de présenter comme une guerre nationale l'expédition de Flandres ». Henri IV et Richelieu, Mazarin et Louis XIV avaient une autre façon de voir, et pourtant le danger était infiniment plus grand en 1572 que de leur temps.

Ce serait perdre notre temps et abuser de celui du lecteur, que de relever ici dans l'ouvrage de M. Merki toutes les erreurs, les lacunes et les interprétations malveillantes de textes qu'on y rencontre à tant de pages [1] tandis que l'auteur est d'une mansuétude vraiment édifiante quand il parle, soit des massacres qui suivirent la conjuration d'Amboise, soit de « l'hécatombe » de Vassy, soit de la duplicité de Catherine de Médicis [2]. Il ne se lasse pas de mettre en suspicion les témoignages favorables aux hérétiques, mais lui-même allègue constamment des faits plus ou moins douteux sans les appuyer de la moindre preuve [3] ou se contente d'affirmations anonymes, qu'il ne garantit même pas, mais qui produiront néanmoins l'effet voulu sur un lecteur ignorant ou prévenu [4]. Quand il consent à citer ses sour-

1. Je renvoie pour bien d'autres critiques de détail à un compte-rendu plus étendu qui paraîtra dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* de 1910.

2. Voy. p. 205, 255, 363.

3. Ainsi p. 223, 340, 353, il citera des lettres de Calvin (citations assez suspectes), sans date, sans la moindre référence à l'édition employée, à la page citée. Il racontera que Montmorency avait été condamné à mort « sur le conseil de Théodore de Bèze » (p. 357), sans l'ombre d'une preuve ; de même « on » lui affirme que le cardinal Odet de Chatillon (qui avait cinquante-trois ans) était « l'un des nombreux amants » de la reine Elisabeth et il s'empresse d'enregistrer cette assertion d'un anonyme.

4. Sur quel document *sérieux* se fonde-t-il pour raconter que Coligny, à Angou-

ces [1], il le fait d'une façon bien gênante parfois pour qui voudrait les contrôler [2] et il y a des cas où l'on peut constater qu'il les cite sans les avoir tenues en mains [3].

Pour nous résumer d'un mot, le *Coligny* de M. Merki est un livre qu'on ne saurait consulter sans une extrême défiance [4] et dont une critique équitable ne peut que regretter la publication [5].

R.

Het leven en bedrijf van Mr Franchois Vranck door J. Huges. S' Gravenhage, M. Nijhoff, 1909, xv, 119 p. in-8°. Prix : 3 fr. 75.

Le personnage auquel M. Huges a consacré sa thèse de docteur ès-lettres à l'Université de Leyde, François Vranck (ou Franck), est né, entre 1550 et 1560, à Zevenbergen dans le Brabant septentrional et devint, après avoir fait ses études de droit, conseiller politique ou *pensionnaire* de la ville de Gouda, en octobre 1583. De toute sa jeunesse, l'auteur n'a trouvé que fort peu de chose à nous dire, et c'est après la mort du Taciturne seulement que Vranck se fait connaître

---

lème, faisait attacher des religieuses à des poutres enduites de soufre, auxquelles on mettait le feu? (p. 390). Des atrocités pareilles, on ne les impute pas même au pire adversaire, si l'on n'est pas capable de les prouver.

1. On devine chez quelle catégorie d'écrivains l'auteur puise ses renseignements de préférence, depuis Bolsec jusqu'à M. Georges Gandy. Il y a pourtant aussi quelques références très inattendues, comme celle de Barbey d'Aurevilly, qui a découvert, à ce que nous apprend M. M., que « le protestantisme est le père du paupérisme moderne » (p. 472).

2. Ainsi il renvoie (p. 271) à « Ranke, Histoire » comme s'il ignorait que le célèbre historien a publié environ *cinquante* volumes d'*Histoires*. P. 347, il renvoie au « Bulletin du protestantisme » tout court, comme si le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* ne comptait pas *cinquante-sept* volumes.

3. Ainsi il citera le tome *troisième* des Lettres de l'Electeur palatin Frédéric III, publiées par Kluckhohn, alors qu'il n'y en a que *deux*. Il attribue constamment à Théodore de Bèze la rédaction de l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*, alors que cette attribution est plus que douteuse, ainsi que je l'ai montré dans l'*Introduction* jointe au tome III de l'édition critique de M. M. Baum et Cunitz (Paris, 1889). — Je me permets aussi de douter que l'auteur ait visité personnellement les Archives de Stuttgart et de Berne, bien qu'il en cite des documents (p. 263, 273).

4. L'auteur dira, p. ex. que Charles-Quint arriva à San-Yuste le *3 février 1556*, alors qu'il ne s'est embarqué à Flessingue que le *13 septembre* de cette année. Il racontera que « l'empereur, les rois de Hongrie et de Bohême » firent une démarche auprès du Concile de Trente, le 16 juillet 1562, ce qui montre bien qu'il ignore qu'à cette date Ferdinand I était encore, à la fois, empereur, roi de Bohême et roi de Hongrie, puisque Maximilien d'Autriche ne fut couronné roi de Bohême que le 20 septembre 1562, et roi de Bohême, le 8 septembre 1563. Il fera mourir Louise de Coligny, princesse d'Orange, en Beauce, l'an 1583, alors qu'elle est morte à Fontainebleau, en 1620, etc., etc.

5. Je ne parle pas des nombreuses fautes d'impressions qui déparent le texte. Lire, p. ex. *Smalkalde, d'Annebaut, Doumergue, Klipffel, Desjardins, Tamizey de Larroque*, etc., pour *Smalkade, d'Annebant, Domergue, Klipffe, Dejardins, Tamisey de Larroque*, etc.

dans les sphères politiques. Quand les États-Généraux, privés des conseils et de l'énergie de Guillaume d'Orange, délibérèrent en 1584 sur la nécessité de s'allier à Henri III, Amsterdam et Gouda se prononcèrent seuls, avec le minuscule Mœnnikendam, contre la reconnaissance du roi de France comme leur souverain. Ils déclarèrent ne pas vouloir de cette dynastie persécutrice de la foi, et M. Huges rend tout au moins vraisemblable que cette déclaration collective, ce fut Vranck qui la rédigea. Il fut un peu plus tard le concurrent malheureux d'Oldenbarnevelt pour le poste d'avocat-général de Hollande, mais il se réconcilia plus ou moins avec son rival et durant la période de l'influence anglaise, et le proconsulat de Leicester, ils furent tous deux les chefs du parti adverse, irrité par les fantaisies tyranniques du favori d'Élisabeth. Seulement, comme il était homme de plume et non d'action, il ne paraît point d'ordinaire au premier plan; cependant quand Leicester osa mettre en doute la souveraineté des États, par la bouche de son envoyé Wilkes, en 1587, ceux-ci chargèrent Vranck de lui répondre et cette justification de la souveraineté des Provinces-Unies [1] a conservé, plus que tout autre acte de sa longue carrière, la mémoire de Vranck parmi ses compatriotes. Il serait peu intéressant d'entrer dans les détails de ses fonctions officielles, soit comme pensionnaire de Gouda, soit comme membre du collège des délégués des États de Hollande, et de le suivre dans les vicissitudes de sa carrière politique [2]. Ses vieux jours furent troublés par le désaccord croissant entre les partis politiques et religieux, désaccord qui atteignit son point culminant et tragique dans le procès du malheureux Oldenbarnevelt. Vranck ne s'était prononcé, d'une façon décisive, ni pour les calvinistes extrêmes ni pour les *libertins*. D'ailleurs, il mourut avant la crise finale, le 11 octobre 1617 [3].

Ce premier pas dans la carrière scientifique semble promettre un travailleur consciencieux et zélé à l'historiographie néerlandaise et l'on ne peut qu'engager M. Huges à continuer dans une voie, dans laquelle il a si bien débuté.

R.

Lady Blennerhasset, **Marie Stuart,** 1542-1587. Paris, Plon-Nourrit et Comp. 1909, III, 322 p., in-18, portrait.

Il y a juste quarante ans que j'écrivais ici le premier des assez nombreux articles que j'ai consacrés pendant un temps dans la

---

1. M. Huges reproduit cette pièce et l'analyse longuement.

2. Un des chapitres les plus intéressants de notre thèse est celui dans lequel l'auteur nous expose la part assez active que prit Vranck aux grandes entreprises commerciales d'Usselinx, dans le but de briser la puissance économique de l'Espagne.

3. C'est après la mort de Vranck seulement, en 1618, qu'on publia son œuvre posthume, le plus connu de ses écrits, une *Réfutation* du livre de Van der Haer, sur les causes de la guerre de 1566 à 1608.

Revue Critique à la « question » de Marie Stuart [1]. En y revenant aujourd'hui, à propos du petit livre de Lady Blennerhasset, j'ai plus que jamais le sentiment profond de l'incessant flux et reflux des problèmes historiques selon les passions ou les engouements de chaque génération. J'ai vu, depuis que je tiens une plume, les auteurs qui se sont occupés de la malheureuse reine d'Ecosse, passer de la sévérité extrême à l'extrême indulgence, oscillant entre les préceptes de la loi morale et le charme capiteux d'une ensorcelante beauté, proclamant, les uns, que l'épouse infidèle et meurtrière n'avait payé qu'une dette légitime sur l'échafaud, ouvrant les autres, toutes grandes, à la sainte triomphante, les portes du paradis. Quelles luttes épiques autour de la fameuse Cassette avec cette correspondance amoureuse, authentique, suspecte, forgée, selon que les avocats d'Élisabeth ou ceux de Marie, les défenseurs de l'église ou ceux de la Réforme les appelaient en témoignage! Quel déluge de commentaires de toute espèce, sur les hommes et les choses du temps, de nouveaux documents sans cesse annoncés, alors qu'on n'en finissait pas de tourner et retourner tous ceux qu'on possédait déjà! En réunissant les volumes, les brochures, les articles de revues parus rien que depuis un âge d'homme sur les quarante-cinq années de la vie de cette femme (qui en passa plus de vingt en prison) on constituerait une véritable bibliothèque et je crois bien que si l'on y introduisait un lecteur sans opinion préconçue, il serait terriblement embarrassé de s'en faire une définitive sur le compte de Marie Stuart.

Il semble cependant qu'il se soit formé peu à peu, dans ces dernières années, une espèce d'opinion moyenne, ni trop dure, ni trop bienveillante à la femme amoureuse et passionnée qu'elle fut d'abord, à la prisonnière politique, avide de liberté, avide peut-être aussi de vengeance, qu'elle devint plus tard. Plus on a étudié l'attitude de ceux qui auraient pu la défendre, ses sujets, son fils, ses parents de France, qui tous l'ont abandonnée; plus on a suivi, dans ses replis tortueux, la politique de sa grande rivale, plus un sentiment de pitié profonde a prévalu chez ceux qui se sont occupés du sort malheureux de cette reine à laquelle tout peut sembler permis, puisqu'on se permet tout contre elle.

C'est de ce sentiment de pitié qu'est né le petit volume de lady Blennerhasset, née comtesse de Legden; publié d'abord en allemand, il paraît aujourd'hui dans une traduction française faite — et très bien faite — par l'auteur lui-même. Il profitera tout d'abord d'un certain sentiment de lassitude, comme il s'en produit généralement après des débats aussi violents et prolongés. Il profitera aussi du

1. Pour ma part, qu'il me soit permis de dire, en passant, que je maintiens, après un quart de siècle, au moins dans ses contours généraux, l'opinion que j'exprimais en 1884 dans un article *Marie Stuart, Bothwell et Darnley* (Revue Historique, t. XXVI).

talent de l'écrivain, [1] qui moins entraînée par l'ardeur des luttes politiques et religieuses que les auteurs masculins, plus naturellement sympathique aux qualités comme aux défauts de son sexe, a su parler de Marie Stuart, non seulement avec équité mais je dirai presque avec une certaine tendresse, sans nier d'ailleurs sa participation pour le moins indirecte et passive à l'assassinat de Darnley, sanctionné bientôt d'une façon scandaleuse par l'octroi de sa main au principal meurtrier lui-même. Un autre mérite de cette nouvelle vie de la reine d'Écosse, c'est sa brièveté; l'auteur ne nous donne, comme il le dit dans sa préface, qu'une « esquisse », alors qu'il « lui eût été facile de remplir plusieurs volumes avec les matériaux accessibles aux biographies modernes de Marie Stuart » (p. III). Cela lui a permis de glisser sur certains épisodes qui ne comportent pas un exposé détaillé, sans refroidir notablement notre intérêt pour la captive de Sheffield, de Tutbury et de Fotheringhay [2]. Cela lui a permis de raconter d'une façon simple et touchante la fin de cette femme « qu'aucune main amie ne coucha dans son cercueil » et pour laquelle « les hommes demeurèrent sans pitié comme l'avait été le destin » (p. 321), sans se demander ce qui serait advenu des libertés anglaises et de la liberté religieuse en Europe, si la reine Élisabeth avait péri sous le poignard de Babington, de Savage et de leurs complices. R.

Th. SIMAR **Étude sur Érycius Puteanus (1574-1646), considéré spécialement dans l'histoire de la philologie belge et dans son enseignement à l'université de Louvain.** Ouvrage accompagné de pièces inédites et d'une planche hors texte (Université de Louvain, *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, etc.; 28e fasc.). Louvain, bureau du recueil; Paris, Picard et fils; Bruxelles A. Dewit, 1909. xx-300 pp. in-8° [3].

Errijck de Put, qui a latinisé son nom, né à Venloo, le 4 novem-

---

1. On sait que lady B. a consacré plusieurs volumes à des personnages marquants de notre histoire, Jeanne-d'Arc, Marie-Antoinette, Talleyrand, Chateaubriand, et surtout un grand ouvrage en trois volumes à *Madame de Staël et son temps* paru en traduction française en 1890.

2. Pour peu qu'on veuille être équitable, il n'est pas possible de reprocher à la reine d'Angleterre d'avoir maintenu en une prison d'ailleurs longtemps luxueuse, (puisqu'en 1586 sa maison comptait encore une cinquantaine de personnes) une rivale qui ne reconnaissait point ses droits et ne cessait de conspirer pour la renverser du trône et, si possible, de la supprimer. Cela fut la faute capitale de Marie Stuart — et rien ne montre mieux qu'elle n'avait pas au fond *d'esprit politique*, — de se sauver en Angleterre après la défaite de Langside, alors que rien ne l'empêchait encore de gagner les côtes de France. Le grand tort d'Élisabeth fut de la traiter en même temps en prisonnière et en sœur bien-aimée et de jouer la comédie hypocrite de sentiments qu'elle ne pouvait pas éprouver pour sa rivale. Elle a perdu de la sorte, par sa propre faute, le bénéfice de l'énergie légitime avec laquelle elle défendit sa couronne et sa vie sans cesse menacées par l'accord du Saint-Siège, de l'Espagne et de Marie.

3. 302 pp., si l'on en croit une erreur du « sommaire », *vulgo* table, p. 300 dernière l.

bre 1574, est élève de Juste Lipse, va étudier en Italie, y enseigne avant de succéder à son maître à Louvain en 1606. Il y passe sa vie, célèbre, mais attaqué, toujours en proie à des embarras d'argent qu'explique l'état du trésor espagnol, et meurt le 17 septembre 1646, après avoir eu seize enfants. Dans un premier chapitre, M. Simar nous donne plutôt des notes sur la vie de Puteanus qu'une véritable biographie. Les autres chapitres étudient la philosophie, la valeur littéraire, la valeur scientifique et philologique, l'enseignement, les œuvres historiques et les relations de Puteanus.

Le caractère dominant des œuvres de Puteanus, c'est la rhétorique. La philosophie n'est pour lui qu'un recueil de lieux communs de morale, et, d'abord stoïcien, comme élève de Juste Lipse, il songe à renouveler l'épicurisme. Sa philosophie est aussi peu sérieuse. Lipse maintenait encore les traditions des grands philologues du XVI[e] siècle. Puteanus n'est que le crépuscule de Lipse ; son séjour en Italie, où le divorce entre l'esprit scientifique et les lettres anciennes est accompli, achève de l'égarer dans une étude purement formelle des textes. Lipsianiste, son style exagère les caractères du modèle et l'imitation des auteurs archaïques. L'influence des tendances catholiques n'est pas niable : Puteanus est un ancien élève des jésuites, est défendu par eux contre les théologiens de Louvain (p. 50), leur donne un de ses fils, mélange dans son enseignement leur pédagogie (p. 148) à celle de Lipse (p. 136). L'excellent homme s'avise de créer une sorte d'école de rhétorique latine, la *Palaestra bonae mentis* (p. 143). Les théologiens de Louvain y virent la renaissance du rationalisme antique. Plus avisés, les éducateurs jésuites y reconnaissent un des leurs ; il faut la naïveté de certains publicistes français pour attribuer la Révolution à la culture classique. Aussi l'œuvre de Puteanus n'a-t-elle rien de profond. Mais, comme il arrive aux périodes de décadence, quand la critique et l'émendation des textes faiblissent, l'archéologie se développe. Puteanus aurait été un épigraphiste consciencieux, si les circonstances lui avaient permis d'exercer son activité dans ce domaine (p. 99). Ses études sur la solde romaine, sur la chronologie, sur Flavie Domitille montrent de l'érudition et de la pénétration. Il aurait même pu être bon historien si les digressions et les déclamations du rhéteur n'avaient nui à l'intérêt de ses ouvrages. Polygraphe terriblement fécond, il travaille souvent d'après autrui, Lipse, Scaliger, des philologues moins connus comme Raevardus (p. 108, n. 1) ou Sibrand Siccama (p. 123). Il n'est pas, cependant, un simple plagiaire ; il coordonne, il complète, il éclaircit, il met au point. Ses travaux sur la chronologie servent encore. Avec une autre éducation et dans un autre milieu, il eût joué un rôle plus effacé, sans doute, mais plus utile.

Il faut savoir gré à M. Simar de la patience qu'il a eue à lire et apprécier les œuvres de Puteanus. Il a fait plus. Il a recherché les

textes inédits et publié un grand nombre de lettres de Puteanus et de ses correspondants. D'autres documents lui ont permis d'éclaircir certains épisodes de sa vie. Un index des noms de personnes termine le volume.

Henry WILLIER.

Mémoires de Saint-Hilaire publiés pour la Société de l'histoire de France, par Léon LECESTRE. Tome troisième. Paris, Renouard, 1909, 330 p. in-8°. Prix : 9 fr.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de l'édition de M. Léon Lecestre, ici même [1]. Avec le troisième, qui vient de paraître, commence « la troisième partie de ces mémoires contenant ce qui s'est passé de plus considérable en France sous le règne de Louis XIV surnommé le Grand, depuis la paix de Ryswyk jusques à celle d'Utrecht inclusivement ». Mais il n'en contient que la première moitié, car le récit de Saint-Hilaire s'arrête, en ce tome, au commencement de la campagne de 1704. M. Lecestre a mis le soin accoutumé à reproduire le texte correct [2] du brave lieutenant-général d'artillerie [3] et à y joindre les notes explicatives les plus nécessaires. On se confirme, une fois de plus, en parcourant cette nouvelle édition, dans l'opinion que c'est principalement au point de vue militaire que la narration de Saint-Hilaire présente de l'intérêt pour les historiens du siècle de Louis XIV, bien qu'il y ait parfois des observations intéressantes à relever sur d'autres matières [4]. M. L. aurait pu se permettre de corriger dans le texte (ou du moins en note) les fantaisies orthographiques ou plutôt cacographiques de l'auteur [5]. Si je note une ou deux menues inexactitudes dans la bibliographie, c'est surtout pour montrer à l'éditeur avec quelle attention soutenue j'ai parcouru son nouveau volume [6].

R.

---

1. *Revue critique* du 13 juin 1904 et du 21 septembre 1907.

2. Il est intéressant de se rendre compte, en lisant les passages entre crochets, de ce que l'éditeur de 1766 regardait comme trop frondeur pour le publier.

3. Dans l'appendice (p. 299-325), M. L. nous communique un certain nombre de lettres de Saint-Hilaire à Louvois et Chamillart qui nous le montrent sollicitant, comme tous ses contemporains, titres, gratifications, gouvernements et cordons de Saint-Louis.

4. Voy. par exemple ce qu'il dit, p. 225, sur la guerre des Camisards, causée par « les querelles que leur faisaient les gens d'Église avec peu de charité et beaucoup d'indiscrétion ».

5. Pourquoi ne pas écrire par exemple *Moeskirch*, *Lauingen*, *Reventlow*, comme on le fait aujourd'hui, au lieu de *Messkirck*, *Laewingen*, *Reventlaw*?

6. P. 222, Les *Mémoires sur M. de Marsigli*, publiés à Zurich, chez Orelli, en 1741, comptent non pas *deux*, mais *quatre* volumes. L'auteur du récit des différents sièges de Landau, le capitaine Heuser, s'appelle *Emile* et non *G*. Peut-être M. L. ne sait-il pas qu'outre le volume cité par lui, M. Heuser en a publié un second, en 1896, qui lui fait suite (sièges de 1704 et de 1713).

Carl Steinweg, **Racine**. Compositionsstudien zu seinen Tragödien. Ein zweiter Beitrag zur Geschichte des französischen Dramas. Halle, Niemeyer, 1909. In-8° pp. 11, 315. Mk. 8.

M. Steinweg a publié en 1905 sur la composition des quatre principales tragédies de Corneille un volume que j'ai signalé ici-même (V. *Revue* du 23 avril 1906). Son Racine n'est pas seulement un pendant du Corneille, il le complète aussi, car, œuvre par œuvre, l'auteur a poursuivi l'étude parallèle des deux poètes, avant de résumer dans sa dernière partie sur la poétique comparée de l'un et de l'autre les résultats qu'une enquête de détail lui a révélés. Ici encore il s'agit pour chaque pièce de la structure de la tragédie, des éléments de l'action, des ressorts qu'elle met en jeu, des caractères, du problème psychologique que le dramaturge s'est posé, des motifs dramatiques qu'il a imaginés et variés, de la technique particulière qu'il a suivie dans l'ordonnance des parties de son œuvre, et où M. St. veut retrouver, jusque dans les moindres détails, le fameux schème symétrique établi par Corneille. Il a poussé trop loin, il me semble, la rigueur de son analyse et il est difficile de croire chez le poète à autant de minutieux calculs que nous en révèlent les patientes statistiques de son critique. Mais certaines exagérations mises à part (voir, pp. 180 et 268, toute une micrographie qui porte à faux), sa démonstration est très instructive. Les rapprochements qu'il fait d'une pièce avec l'autre, ou d'une tragédie de Racine avec une tragédie de Corneille, *Horace* et *Cinna* le plus souvent, sont fort intéressants à suivre; les analogies de l'art racinien avec la technique de la peinture contemporaine forment des aperçus neufs; certains points de contact avec les dramaturges allemands, Lessing, Gœthe, d'autres encore, avec des étrangers plus modernes, comme Ibsen, sont signalés en passant; enfin l'évolution du talent de Racine et la nouveauté de son art, dépeindre des tortures morales, ont été bien caractérisées par une étude scrupuleuse de ses thèmes dramatiques, où l'on suit tantôt l'abandon d'une ancienne esthétique et tantôt la reprise de procédés hérités de Corneille. D'autre part, si l'on considère, non plus l'ouvrage dans son ensemble, mais chacun des chapitres qui le constituent, on jugera qu'ils offrent plus d'intérêt et de variété que les études du précédent volume. Il n'est pas possible de les analyser, mais il faut signaler celui qui est consacré à Phèdre comme un des plus poussés. On n'a pas souvent examiné avec ce soin minutieux la tragédie racinienne envisagée pour elle-même, en faisant abstraction de tout ce que l'histoire littéraire peut nous apprendre pour en expliquer la genèse et la situer. M. St. a écarté de parti-pris tous ces éléments d'information; je ne sais si l'image qu'il nous donne de l'œuvre n'en est pas un peu faussée. Même en se bornant à cette étude intrinsèque, il eût pu discrètement rappeler — il l'a fait d'ailleurs quelquefois, mais trop rarement — les raisons d'ordre biographique ou historique qui seraient venues à

l'appui de sa thèse. Il n'en reste pas moins qu'il a étudié avec beaucoup d'impartialité et de sympathie le théâtre de Racine ; nos classiques n'ont pas toujours eu la même fortune en Allemagne et il n'est pas inutile de s'en féliciter [1].

L. R.

Eugène Lintilhac, **Histoire générale du théâtre en France**. IV. La comédie. Dix-huitième siècle. Paris, Flammarion, sans date (1909), in-16, p. 488. Fr. 3,50.

Après une brève introduction sur les scènes publiques ou privées et le rôle du parterre au XVIIIe siècle, le nouveau volume de M. Lintilhac suit l'évolution du genre comique le plus vivace, la farce, dans le théâtre dit italien dont le répertoire est tout français. L'abondant recueil de Gherardi lui offre la pure tradition de la farce française et aussi une piquante satire de mœurs qui en fait un précieux commentaire au livre de La Bruyère ; M. Lange, dont M. L. eût dû citer l'étude, l'a très copieusement démontré. C'est ce théâtre trop dédaigné de la critique classique qui alimente la verve de Regnard et de Dufresny. L'auteur juge l'œuvre du premier, « une crispinade de génie », surfaite, tout en rendant justice à son étincelante gaîté. D'ailleurs la comédie d'intrigue touche à sa fin et Lesage essaie vainement de la transformer avec son *Théâtre espagnol*. La comédie de mœurs évolue vers la satire sociale, et après quelques pages sur Dufresny, M. L. consacre à *Turcaret* un important chapitre. La comédie de caractère se transforme entre les mains de novateurs qui en feront le genre sérieux ou même larmoyant. Mais cette genèse, préparatoire du drame moderne, est réservée par l'auteur pour une étude ultérieure. Il ne devait pour le moment s'arrêter qu'aux autres formes de la comédie, celle de Destouches, de Piron, de Gresset et de Marivaux. Il les a finement analysées, surtout pour ce dernier dans ce que son œuvre a de moins connu : l'acte des *Sincères*, digne de Molière, et la pièce romantique du *Prince travesti* qui fait comme un pendant à *Ruy-Blas*. Une autre forme encore du genre comique, appelée à une longue et brillante fortune, la comédie lyrique, est suivie dans ses origines : le théâtre forain de Lesage, la comédie à vaudevilles et à ariettes, jusqu'à la véritable comédie musicale de Favart. La comédie de société, avec les *Proverbes* de Carmontelle, le *Théâtre* de Collé, les parades enfin, sont aussi nettement caractérisées. Ce fut dans des parades que s'exerça d'abord le génie de Beaumarchais : le dernier chapitre de l'auteur lui est consacré; c'est un des meilleurs du livre. Il y a exposé avec détail la genèse de ses deux grandes comédies et apporté des documents nouveaux, découverts depuis sa dernière étude sur le poète de Figaro. Le fameux monologue dans une pre-

---

1. M. St. eût dû mieux vérifier ses citations : les vers faux abondent.

mière forme retrouvée par M. L. était plus impertinent encore : la Bastille y était directement nommée, et l'action se passait, non pas dans une Espagne imaginaire, mais à Paris. Ces détails inédits ajoutent beaucoup de prix à un livre destiné à condenser les résultats de la critique moderne et où ne manquent pas des aperçus neufs et de légitimes essais de réhabilitations. Tout ce théâtre du xviii[e] siècle a été l'objet d'études approfondies, souvent excellentes ; il suffit de signaler les travaux de Larroumet, Font, Lemaître et ceux de M. L. lui-même sur Lesage et Beaumarchais. On trouvera dans son nouveau volume les qualités d'information précise, d'exposition limpide et de forme alerte qui ont été louées dans les précédents. Il est plein de rapprochements ingénieux avec le théâtre contemporain. Il nous donne aussi de copieux extraits de pièces peu connues ; j'avoue cependant qu'à cet égard l'auteur est allé un peu loin : les citations ont tellement débordé sur le texte que son livre en prend l'aspect d'une anthologie (Le chapitre I, p. 33-70, n'a pas moins de 40 pages d'extraits ; le chapitre II, p. 91-165, en a 47, etc.)[1].

L. R.

R. Koser et H. Droysen. **Briefwechsel Friedrich des Grossen mit Voltaire.** 2. Teil. Briefwechsel Kœnig Friedrichs 1740-1753. (Publikationen aus den K. preussischen Staatsarchiven. 82. Bd.) Leipzig, Hirzel, 1909. 8°, p. 412. Mk. 12.

Voltaire. **Erzählungen**. Ubersetzt von Ernst Hardt. Berlin, Wiegandt et Grieben, 1908. 8°, pp. 28, 540. Mk. 9.

I. J'ai annoncé dans la *Revue* du 7 janvier 1909 le premier volume de cette édition nouvelle de la Correspondance de Frédéric II avec Voltaire. Le second embrasse la période de 1740 à 1753, de l'avènement de Frédéric jusqu'au départ de Voltaire de Berlin ; il comprend les numéros 131 à 399. Comme dans le précédent, les lettres du roi sont publiées d'après les originaux conservés aux archives prussiennes ou, à défaut, d'après des imprimés établis sur un texte authentique. J'ai signalé la différence de physionomie que présentent ces originaux avec les anciennes éditions ; je n'y reviens pas, me bornant à constater que d'une façon générale les divergences sont moins accentuées que dans le premier volume. Pour les lettres de Voltaire, elles sont imprimées en général d'après l'édition de Kehl ou la publication de

1. P. 155, l'enthousiasme de W. Schlegel pour le *Roi de Cocagne* de Legrand n'est pas forcément suspect : la pièce était trop dans la manière des Romantiques allemands pour ne pas plaire sincèrement à leur chef ; p. 205, la recette de *Turcaret* est de 853 livres et à la p. 206 de *653* : lequel chiffre est le bon ? P. 328, sur l'origine d'Arlequin je me permets de signaler à M. L. le livre si documenté de Driesen, *Der Ursprung des Harlekins* (Berlin, 1904) pour qui cette origine est française, non italienne ; p. 448, l'explication proposée pour le nom de Figaro est bien contestable. Lire, p. 236, reversi et p. 257 Maguelonne, au lieu de *reversin*, *Marguelonne*.

Boissonade; il en est un certain nombre pour lesquelles s'est rencontrée une rédaction originale soit au *Germanisches Nationalmuseum* de Nuremberg, soit dans le dépôt de Saint-Pétersbourg, soit enfin dans certaines collections privées. Il faut noter que l'édition de MM. Koser et Droysen nous donne comme pièces nouvelles, j'entends inconnues à l'édition Moland, 33 lettres ou billets, qui sont souvent des épîtres poétiques, dont 19 de Frédéric et 14 de Voltaire. Si beaucoup de ces versiculets ne représentent pas des documents importants, ce complément n'en est pas moins dans l'ensemble précieux. Le soin avec lequel les éditeurs du premier volume avaient fait leur publication ne méritait que des éloges; il faut les répéter pour celui-ci et même les souligner. Les notes en particulier sont très abondantes et d'un vif intérêt. Assez sobres dans le premier volume, elles forment dans le nouveau pour beaucoup de lettres comme un véritable dossier et renferment elles-même des documents originaux, puisés aux archives prussiennes, à celles de Dresde, de Vienne ou dans d'autres dépôts. L'historien qui voudra étudier à nouveau les deux séjours de Voltaire à Berlin trouvera dans les documents réunis ou signalés par les éditeurs une mine très riche de renseignements. Il est regrettable que les fautes d'impression, si rares dans le premier volume, soient devenues assez nombreuses dans celui-ci; il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de dire si elles proviennent d'une lecture trop rapide des épreuves ou si elles sont dûes à un respect excessif des textes [1].

II. M. E. Hardt, qui a publié d'excellentes traductions allemandes de nos écrivains, vient d'ajouter un volume à cette liste déjà longue. Son choix des romans de Voltaire (il ne nous dit pas de quelle édition il s'est servi) comprend les œuvres suivantes : *le Blanc et le Noir*, *Jeannot et Colin*, *la Princesse de Babylone*, *les deux Consolés*, *Candide*, *les Voyages de Scarmentado*, *Zadig*, *Micromégas* et l'*Ingénu*. La version est fidèle et exacte, malgré quelques taches (j'en relève des exemples en note [2]); elle est partout d'un tour aisé et vif, rendant

---

1. En voici quelques-unes : p. 92, du centre *au* trouble; p. 94, *fera*; p. 137, vous en *vendre*; p. 173, feuille *de bénéfice*; p. 232, *déduit*; p. 349, *Vauvenarges*. etc., pour : du trouble, sera, prendre, feuille des bénéfices, séduit, Vauvenargues.

1. P. 21, les aides et gabelles, le sou pour livre rendu par : die Zehr-und Salzsteuer (*einen Pfennig aufs Pfund*) est un contre-sens; de même, p. 57, la précession des équinoxes : die *Feststellung* der Tag-und Nachtgleichen; p. 124, la province arrosée du Bétis : die *wasserreiche Provinz Bätis*; p. 190. cuistre dans le collège... : *Pedell* im Jesuitenkollegium; p. 229, ce qui causa un grand scandale, dont on fit un procès-verbal : was einen grossen Skandal und einen *Beleidigungsprozess* im Gefolge hatte; p. 232, c'est un mal-vivant : ein *leibhaftiges Uebel*; p. 245, drôlesse : *Närrin*; p. 304, une ligne cube de pluie : ein *Kubikmeter* Regen; p. 416 petit-maitre (= Stutzer) : ein *kleiner Schulmeister*; p. 479, je loge au Cadran bleu : ich wohne *im Blauen Hinterviertel*; et encore, pour ne pas trop allonger cette note, pp. 20, 25, 28, 32, 69, 110, 118, 133, 159, 191, 225, 295, 296.

suffisamment le ton malicieux de l'original. En tête du volume, qui est bien édité, le traducteur a placé une courte caractéristique de Voltaire, d'une note juste et spirituelle. La *Revue* qui louait naguère la traduction de M. H. des *Confessions* de Rousseau, peut recommander son Voltaire aussi chaudement à ses compatriotes. L'auteur est d'ailleurs connu en Allemagne par des œuvres originales et il sera permis de rappeler aux lecteurs français que son drame de *Tantris der Narr* a été jugé l'année dernière digne du prix Schiller, qui n'avait pas été décerné depuis douze ans.

L. Roustan.

Jules Guillemot. **L'évolution de l'idée dramatique chez les maitres du théâtre de Corneille à Dumas fils.** Paris, Perrin, 1910, in-16 de xvi-295 pages.

« *Evolution* », lisez : aspects successifs, vicissitudes et changements : « *idée dramatique* », entendez : ce que les grands écrivains dramatiques ont voulu faire, mis en regard de ce qu'ils ont fait (p. 174). Ainsi ramené à son dessein véritable, le volume de M. Guillemot risque moins de décevoir les espérances que son titre pouvait susciter : trois chapitres nous présentent, sans autre lien que la suite chronologique (sauf une insistante généalogie de Dumas fils, héritier direct et fils intellectuel de Beaumarchais), une analyse et un commentaire des « préfaces » ou des « examens » dont une maigre douzaine d'auteurs dramatiques français ont accompagné, éclairé ou embrouillé leur production proprement dite. Quelques parenthèses intéressantes, beaucoup de bon sens et d'humour, en dépit d'une conclusion découragée sur le théâtre contemporain, des remarques très justes sur l'insuffisance de « l'offre et la demande » comme critère artistique n'empêcheront pas de déplorer une désinvolture vraiment excessive à l'égard de tout ce qui aiderait à conditionner, et souvent à expliquer les fragments théoriques des maitres du théâtre. Ils nous sont présentés dans l'absolu ou peu s'en faut, et cette indifférence à l'histoire nous vaut, par exemple, l'assertion que la doctrine des trois unités se trouvait de toutes pièces, et telle quelle, dans Aristote, ou le refus de comprendre des passages de la *Préface de Cromwell* qui sont simplement dirigés contre les partisans du drame historique en prose. Il va sans dire que la totale omission de La Chaussée et de Mercier, quelque confusion entre les « lois » et les « règles » empêchent tout à fait l'idée dramatique « d'évoluer » sous la plume de M. G., et que ses intentions « militantes » — un mot qu'il semble affectionner — font tort au souci de l'exactitude dont la « vieille tradition française » n'a jamais dispensé personne [1].

F. Baldensperger.

1. M. G. semble croire que l'autorité des règles d'Aristote est « universellement reconnue » au xvii[e] siècle et que personne ne les discute (p. 2); que l'*Œdipe-Roi* du Théâtre Français est, sans plus, l'œuvre « du vieux Sophocle » (p. 3); que « le

Eduard SPRANGER. **Wilhelm von Humboldt und die Humanitätsidee.** Berlin, Reuther und Reichard, 1909; in-8° de x-506 pages. M. 8,50.

Ce gros livre a une noble intention pratique : aider l'Allemagne à retrouver le goût et le sens de son ancien idéal de culture humaniste. Et l'on ne peut s'empêcher de songer au petit volume, incomplet mais pressant, où Challemel-Lacour proposait, lui aussi, en 1864, Guillaume de Humboldt comme le type accompli de la *Philosophie individualiste.* Quoi qu'il en soit, M. Spranger n'entend pas simplifier sa tâche : « faire de Humboldt le centre de notre exposé, non seulement parce que tous les rayons du mouvement humanitaire se rejoignent en lui, mais encore pour un autre motif, parce que c'est en lui que nous voyons le véritable philosophe de l'idéal [néo]-humaniste ». Renonçant à une présentation strictement biographique, M. S. préfère avec raison suivre, dans sa première partie, la courbe du développement intellectuel de son héros et déterminer son universalité, avant de passer à des essais de définitions synthétiques : nous y voyons Humboldt détaché de l'*Aufklärung* berlinoise qui est son milieu initial, quelque temps pénétré d'une sentimentalité qui émeut et anime son intellectualisme foncier, et s'orientant sous diverses influences vers une notion très « humaine » et très large de l'hellénisme, dont sa philosophie, son attitude vis-à-vis de la vie et de l'histoire, sa carrière elle-même seront autant de manifestations ; car « sa démission de conseiller de légation est la première démarche décisive et personnelle par laquelle il marque son adhésion à l'idée d'humanité ».

Ce sont ces grandes lignes directrices qui se retrouvent, dans leurs contacts et leurs aboutissements, au cours des quatre divisions suivantes : Conditions préalables, en matière de métaphysique et de théorie de la connaissance ; Psychologie ; Esthétique ; Ethique. M. S. y *intellectualise* peut-être exagérément, à mon sens, les éléments constitutifs de l'individualisme de Humboldt, et l'on peut se demander si le total des données qu'il détaille n'aboutirait pas à une curiosité bienveillante et à un dilettantisme inefficace plutôt qu'à la volonté de mettre en valeur, autant que possible, toutes les dispositions encloses dans la nature humaine. Tout au moins le goût de l'action, le sens des disciplines et des hiérarchies nécessaires, et même le regret qui se manifeste parfois chez Humboldt, de n'avoir pas une vocation unique

---

théâtre n'a qu'un devoir : donner des idées justes et saines ; faire aimer ce qui est bon et mépriser ce qui est mauvais » (p. 15); que l'effort du mouvement « précieux » n'était que ridicule (p. 42); que Napoléon aurait fait de Corneille son premier ministre, non un prince, ce qui n'est pas la même chose (p. 65); que le mot de *génie* a le même sens pour Beaumarchais et pour nous (p. 109) ; que Wagner « est le produit direct des idées de Beaumarchais comme de celles de Gluck » (p. 133); que « le trident de Neptune est le sceptre du monde » est de N. Lemercier et représente le théâtre de l'Empire, alors qu'il est de Lemierre, dans son poème du *Commerce*, etc., etc.

et de ne pas consentir à se spécialiser, sont-ils des éléments qu'on est assez en peine de rattacher à des courants purement intellectuels.

La conclusion renferme des choses excellentes sur l'idée de culture et le secours que la civilisation présente peut attendre d'un « hellénisme » bien entendu, sur la nécessité de préférer les notions qui perfectionnent l'esprit à celles qui l'encombrent. Il ne serait pas inutile de marquer plus vivement à ce sujet que ce souhaitable classicisme ne doit pas être fait d'ignorance et de dédain, et de rappeler encore une fois la curiosité de Humboldt pour des formes d'exotisme ou de barbarie qu'il savait simplement mettre à leur place dans la série des éléments qu'harmonisait sa haute personnalité [1].

F. B.

JOUBERT, **Pensées,** reproduction de l'édition originale avec la notice historique du frère de Joubert; introduction et notes par Victor GIRAUD, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Paris, Bloud, 1909; 211 pp. in-16. Prix : 1,20.

Le titre indique les deux nouveautés de cette édition. La notice de Joubert par son frère était une plaquette introuvable. La première édition des *Pensées*, classées et choisies par Chateaubriand, n'était guère moins rare et à peu près aussi inconnue. M. Giraud rend donc service à la littérature française en publiant l'une et l'autre. Il a mis des notes, qui sont d'une rare banalité. Joubert dit : « On ne voit plus dans nos journaux qu'une controverse hideuse »; M. G. note : « Si J. avait vécu de nos jours, qu'aurait-il dit ? Dans nos grossières démocraties contemporaines, la délicatesse est morte, — ou elle se tait » (p. 80). On préférerait savoir ce qui a pu motiver le jugement de J. et connaître au moins quelques unes des controverses « hideuses » de l'époque. Remarquer que J. parle de la critique littéraire. Le parti pris d'admiration est un peu trop constant. Puisqu'il y a des notes, on voudrait voir signalées les faiblesses de plus d'une « pensée ». « Jésus-Christ n'a rien écrit; la divinité inspire et dicte; c'est aux disciples à écrire » (p. 33). Mais ni Socrate, ni Çakyamuni n'ont écrit non plus. En somme, Joubert est une célébrité de salon, qui a laissé quelques pages délicates.

A.

— Il appartenait, entre tous, à M. Adolphe Jullien, de nous dire la vie et l'œuvre d'*Ernest Reyer*, d'étudier son œuvre originale et puissante, de mettre en relief son caractère si à part. Nul mieux que lui ne connaissait à la fois l'homme et le musicien ; nul n'avait suivi de plus près le critique, successeur de Berlioz au

---

1. Sur le détail des relations de Humboldt avec Gentz au sujet des traités de Burke (p. 51), on trouvera d'intéressants détails dans les lettres de Gentz à Böttiger (*Nachlass*, Bibl. de Dresde, vol. 54). Des inexactitudes au sujet de l'effort kantien de Villers, p. 61 et note 2.

feuilleton des *Débats*, que celui même que Reyer devait choisir pour l'y remplacer à son tour. M. Ad. Jullien a rempli sa tâche avec son souci habituel de l'exactitude et une sobriété, une impartialité voulues, laissant de côté maints traits anecdotiques, réduisant à l'essentiel l'analyse des œuvres, dont l'impérissable éloquence l'eût sans doute entraîné trop loin, mais insistant sur le génie noble et indépendant de l'artiste, sur la fermeté courageuse de l'homme, sur l'action heureuse du critique, sur sa passion et son respect pour l'art, la profondeur de sentiment et la clarté de son génie. Le livre est d'ailleurs précieusement orné de portraits, vues, autographes et gravures rares. (Paris, Laurens : deux éditions, celle « du Journal des Débats », in-8° et celle de la collection des *Musiciens célèbres*, in-22). — H. DE C.

— On attend chaque année avec impatience le prochain tome de l'*Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft* qu'édite actuellement le Dr Otto FRŒHLICH (Berlin, Behr, 1 vol. in-8° de 400 p. Prix : 18 mks). C'est que le soin extrême avec lequel est préparé ce répertoire de tous les écrits, séparés ou parus dans des revues, relatifs aux arts plastiques, force sa publication à un retard très notable. C'est l'année 1906 qui est représentée par le tome V qui vient de paraître. Aucun changement à signaler dans la disposition bibliographique, dont nous avons dit la commodité et l'exactitude (tous les renvois nécessaires permettent d'annoncer les ouvrages en plusieurs endroits, ce qui est fort appréciable), ni dans les tables générales alphabétiques, par auteurs et par sujets. Le nombre des travaux annoncés ainsi (chacun dans sa langue) est pour cette année de 6164. — C.

— L'*Atlas général Vidal-Lablache* (Histoire et Géographie), dès son apparition il y a quinze ans, a eu un succès décisif, qui n'a fait que croître depuis. J'en ai signalé ici, à cette époque (en février 1895), les avantages, si précieux pour les écoliers : nul atlas plus complet, dans des proportions cependant raisonnables et à un prix réduit à son minimum, n'aura jamais été mis entre leurs mains. L'abondance des cartes spéciales, à renseignements pratiques, économiques ou géographiques, disposées dans les moindres places laissées par les cartes générales ; l'éloquence des indications de toute sorte, en leur sobre précision ; la netteté des lavis et de toute l'exécution graphique ; enfin la commodité de l'index alphabétique avec ses 48 pages à 7 colonnes, de noms et renvois aux cartes... ont fait de ce volume de 420 cartes ou cartons en seulement 175 pages, un manuel admirable d'utilité. Aujourd'hui, c'est une nouvelle édition que nous annonçons, vraiment nouvelle et scrupuleusement mise au courant, non sans additions (dans la table aussi, qui compte 4 pages de plus, à 7 colonnes, que la première). Les cartes des régions polaires, des océans, des colonies anglaises, de l'Afrique et de l'Australie, pays toujours en exploitation, de l'Amérique du Centre et du Sud, où de nouvelles délimitations ont été déterminées, enfin de nos possessions diverses et de notre courant industriel ont subi d'importants remaniements ; et des cartes toutes nouvelles ont été dressées, si je ne me trompe, soit pour les colonies françaises, soit pour l'orographie de l'Espagne et de l'Italie. Bien entendu, les quelques lignes de commentaire qui se trouvent au bas de chaque page de l'atlas ont été rédigées souvent à nouveau. Plus que jamais, l'œuvre fait le plus grand honneur à l'éminent géographe, professeur à la Faculté des lettres. (Libr. Armand Colin, 1 vol. in-4° relié toile ; prix : 30 fr.) — H. DE C.

— C'est une sorte de Livre d'or que publie l'université de Halle sous le titre de *Hallesches akademisches Vademecum* (I. Band, Lief. 1., 2., 3., Halle, Buchdruckerei Hohmann, 1,60 M. chaque livraison). On trouve dans ces pages les rensei-

gnements les plus précis et les plus sûrs sur la vie et les ouvrages des professeurs de l'université de Halle. Lorsque les 4 livraisons formant le premier volume auront paru, sera publié le second et dernier tome.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 décembre 1909.* — L'Académie procède à l'élection du bureau pour l'année 1910. M. Pottier, vice-président, est nommé président; M. Omont est nommé vice-président.

M. Pottier rend compte des fouilles de Montlaurès, près de Narbonne, poursuivies par M. Rouzaud depuis plusieurs années et subventionnées en 1908 par l'Académie. Les dernières études faites sur le terrain ont montré que Montlaurès était un *oppidum* composé de petites habitations très rustiques, groupées sur les pentes d'une acropole et dans la plaine environnante. On a recueilli le mobilier, d'un caractère primitif et barbare, mais mêlé de poteries grecques qui forment l'intérêt principal de la découverte et qui montrent l'activité des relations commerciales entre la Gaule et la Grèce dès le VIe siècle, et surtout pendant les IVe et IIIe siècles a. C.

M. Chavannes informe l'Académie que M. le commandant de Bouillane de Lacoste a rapporté de sa récente expédition en Mongolie des estampages des principales inscriptions de la région de l'Orkhon. Pour l'inscription de Kul Tegin (732 p. C.), le texte chinois seul a pu être estampé parce que le texte turc est maintenant encastré dans la maçonnerie du petit édicule que le gouvernement chinois a fait récemment élever pour abriter la stèle.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Travaux littéraires : MM. Delisle, Bréal, Senart, Paul Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, de Lasteyrie, Clermont-Ganneau.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Valois.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Homolle, Collignon, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

Prix Gobert : MM. Meyer, Longnon, Viollet, Durrieu.

Prix Bordin : MM. Senart, Philippe Berger, Barth, Scheil.

Prix Fould : MM. de Lasteyrie, Collignon, Saglio, Durrieu.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix Delalande-Guérineau : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Valois, Durrieu.

Prix Jean Reynaud : MM. Delisle, Senart, Meyer, Alfred Croiset, Babelon, Bouché-Leclercq.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 20 janvier — 1910

J. Kohler et A. Ungnad. **Hammurabi's Gesetz. Band III. Uebersetzte Urkunden, Erlaüterungen**. Leipzig, Pfeiffer, 1 vol. in-8°, 271 p.; 16 M., cart. 17 M. 20.

Le meilleur commentaire d'une loi est dans les actes où elle est appliquée. MM. Kohler et Ungnad ont donc eu une excellente idée en joignant à leur traduction et interprétation du code de *Hammurabi* [1] un volume où sont réunis tous les documents juridiques qui nous sont parvenus de l'époque où régnait la première dynastie de Babylone. Ces documents, augmentés de quelques textes d'époque cassite, sont au nombre de 775. Ils intéressent le droit personnel (mariage, divorce, adoption, etc.) et le droit réel (partages, mitoyenneté); les obligations (solidarité, caution, substitution de débiteur, décharge, dépôt, commission, prêts, vente et échange, donation, louage de biens ou de travail, fermage); les successions; les procès; le droit public. M. Ungnad a traduit ces documents et M. Kohler en a résumé la substance en une quarantaine de pages. Une des constatations les plus intéressantes que ce travail lui a permis de faire, c'est que le droit de *Hammurabi* était en usage avant *Hammurabi* qui l'a seulement codifié, et non le premier, car, avant lui, *Sumulael* paraît également avoir donné un code à son peuple. Au cours des huit siècles sur lesquels sont répartis les textes étudiés, les institutions ont naturellement évolué. Le livre de MM. Ungnad et Kohler, qui permet de suivre cette évolution, est donc du plus haut intérêt, non seulement pour les assyriologues et les exégètes qui veulent acquérir une notion exacte du droit babylonien ancien, mais pour tous les historiens du droit.

C. Fossey.

1. Cf. *Revue critique* du 18 novembre 1909.

Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, begründet von A. Dieterich und R. Wünsch, herausgegeben von R. Wünsch und L. Deubner :

III, 2, **De stellarum appellatione et religione romana,** scripsit G. Gundel ; 1907. iv-160 pp. Prix : 4 Mk. 40.

VII, 2, **De Romanorum precationibus,** scripsit G. Appel ; 1906. 222 pp. Prix : 7 Mk.

VII, 3, **De antiquorum daemonismo,** scripsit Julius Tambornino ; 1909. 112 pp. 3 Mk. 80.

VIII, 1, **Antike Heilungswunder,** Untersuchungen zum Wunderglauben der Griechen und Römer, von Otto Weinreich ; 1909. xii-212 pp. Prix : 7 Mk. Gieszen, Alfred Töpelmann, in-8°.

M. Gundel a voulu déterminer la connaissance que les Romains avaient des étoiles, indépendamment de la science et des croyances grecques. Cela est peu de chose, mais ne manque pas d'intérêt. Ils connaissent, en fait d'étoiles, *uesperum, iubar* et *canicula.* M. G. ajoute à ces trois étoiles l'Arcture, à cause de l'importance prise dans la littérature latine par cette constellation, qui fut d'abord considérée comme une étoile isolée. *Vesperum* et *iubar* sont la même étoile, Vénus, mais il faudra l'apprendre des Grecs ; même quand le fait est acquis, les poètes latins distinguent encore les deux astres ou s'en servent pour désigner le même jour, le soir et le matin. Cette persistance montre, soit dit en passant, que les poètes peuvent nous renseigner aussi bien que les prosateurs, sur l'ancienne religion romaine. En fait de constellations nous avons *septentriones, iugulae, uergiliae, suculae.* De tous ces termes, M. G. fait l'histoire et tente l'interprétation. Il montre ensuite comment un nom grec a supplanté le nom latin, entraînant avec lui des croyances nouvelles. Il relève les autres noms de l'étoile ou de l'astérisme et ses épithètes. Le dernier chapitre a pour objet les étoiles considérées en général, les étoiles filantes, les comètes, la voie lactée. Les étoiles étaient surtout envisagées par les Romains de leur point de vue positif et réaliste, elles présidaient à la révolution de l'année, au cours des saisons, à la température, au jour ou à la nuit. Une seule a reçu des sacrifices et a été divinisée, la Canicule. Plus tard, l'influence de la littérature grecque et de l'astrologie ont modifié profondément ces idées simples. On voit que l'étude de M. Gundel, partie des données lexicographiques, contribue à nous faire connaître les croyances romaines et leur évolution.

M. Appel n'a voulu, lui aussi, étudier que les prières vraiment romaines et il a exclu tout ce qui peut trahir l'influence grecque. Ce triage est assez délicat, surtout pour les poètes, aussi profondément pénétrés parfois des vieilles traditions latines que des souvenirs de leurs lectures grecques. Il y a un lot de textes sur lesquels on ne peut se prononcer nettement et qu'il faut classer à part. Dans le même chapitre, M. A. range les prières qui sont simplement mentionnées par les auteurs. Le livre comprend deux grandes parties, les documents, l'analyse des documents. Les documents ne se succèdent pas dans l'ordre

chronologique; cet ordre était trop difficile à établir car les auteurs peuvent nous rapporter des formules beaucoup plus anciennes qu'eux-mêmes. M. A. distingue les prières publiques, vœux, sacrifices, dédicaces, prières de guerre et de paix, prières *pro salute* (y compris les prières oratoires), etc.; puis les prières privées, adressées soit par des collèges, soit par des individus (chants des Saliens, exécrations, prières oratoires, tablettes magiques, etc.). Une fois ces textes connus, M. A. les reprend à nouveau en les disséquant, réunissant les formules et les faits : quelles catégories sociales prient et quels dieux invoquent chacune d'elles (p. 86), tableau des dieux invoqués (p. 90), épithètes des dieux; mots et formules de salutation, d'invocation, d'appel; contenu de la prière, répétitions et précautions prises contre toute erreur, allitérations, adjurations courtes et acclamations, jurons (relevé et étude très incomplète), souhaits (positifs et négatifs). M. A. termine par les rites : bains du suppliant, aspersion, vêtement particulier, pureté rituelle, silence, attention (*Hoc age*), voile, couronne, attouchement de la statue ou de l'autel, porrection des mains en l'air, baiser, attitude du *supplex*, prostration, ton de la voix. Il me semble que M. A. s'est un peu trop restreint et, parfois, passe rapidement. Mais la matière était démesurée. Ainsi p. 62, les vœux *pro reditu*, *pro salute* sont très fréquents sur les inscriptions; M. A. n'en cite pas une; de même, les mentions de dédicaces. Au moins, puisque M. A. relève les mentions de prières, fallait-il en dire un mot. P. 178, sur la formule *ita me di ament*, il fallait renvoyer à des ouvrages de lexicographie et de grammaire où les textes sont réunis avec plus d'ordre et de souci d'être complet : Blase, dans l'*Archiv* de Wölfflin, X (1898), 543. Aussi, p. 179, pour *me castor*, *mehercules*, etc. : Hellmuth, *Acta semin. Erlangensis*, I, 121; F. W. Nicholson, *Harvard studies*, IV (1893), 99.

La dissertation de M. J. Tambornino sur la possession démoniaque est disposée de la même manière que le livre de M. Appel : textes, analyse et discussion. De plus, chacune de ces deux parties est subdivisée suivant qu'il s'agit des Grecs païens ou des chrétiens. Les textes « Grecs » comprennent des auteurs comme Végèce et s'arrêtent à des formules publiées par Heim d'après un manuscrit du xie siècle. Les textes chrétiens se terminent à Psellus. Pour chacune des séries de documents, M. T. suit la même marche : 1° possédés : maniaques et fous, fébricitants, terreurs paniques, mœurs anormales, orgiastes, devins et poètes, malades divers (M. T. note ici que le démon peut entrer avec la nourriture); 2° esprits de possession : maladies et manies personnifiées, Cybèle, nymphes, Pan, divinités funéraires, démons intermédiaires entre les dieux et l'homme, âmes des morts; 3° rits de délivrance : mystères, magie, incantation, procédés divers de sorcellerie, paroles et gestes, substances tirées des trois règnes de la nature; 4° actions des démons au moment de leur sortie : paroles,

réponses aux questions, actes des vengeance; 5° exorcistes. Le même cadre est adopté par les textes chrétiens, *mutatis mutandis*. Il est, d'ailleurs, peu probable que M. Tambornino ait épuisé le sujet. Les textes latins ont été plutôt consultés que dépouillés. P. 65-66, à propos des νυμφόληπτοι, M. T. mentionne, avec quelques références, le terme correspondant, *lymphatus*. Il manque à l'index, Mais il eût fallu citer aussi Horace, *Sat.*, I, v, 97-98 : « Gnatia *lymphis* | *iratis* exstructa », et tout le passage, où l'idée de lymphatisme éveille celle de démence. L'expression *cerritus* manque aussi à l'index et la question n'est pas traitée dans le volume. C'est encore un synonyme de *stultus* dans Horace, *Sat.*, II, iii, 278 et ailleurs; il y a une alternative *laruatus aut cerritus* qui paraît proverbiale (Plaute, *Amph.*, fr. xii, dans Nonius, p. 44 et 247; *Mén.*, 890). Mais M. Tambornino ne s'est pas davantage occupé des larves et de *laruatus*. Le sujet est à reprendre pour ce domaine.

M. O. Weinreich a réuni et étudié trois catégories de miracles païens : 1° ceux qui sont attribués à la main des dieux; 2° les guérisons dans le sommeil ou par le rêve; 3° les statues et les images guérissantes. La main divine opère, soit en s'élevant ou en s'étendant, soit par imposition et attouchement. De la première manière agissent les divinités proprement guérissantes, Asklépios, Sérapis, Hygie, certaines divinités de la naissance, Artémis, les Ilithyes; c'est le geste général de la protection. L'imposition des mains et l'attouchement ont une vertu plus proprement curative et sont particulières aux divinités de la naissance et aux divinités guérissantes. Non seulement, cette action peut aider la naissance, mais elle peut provoquer la conception : c'est le cas de Zeus, dans une forme du mythe de Io, d'où naît Epaphos. Les noms de certains dieux eux-mêmes indiquent le rôle de la main, Epaphos, Chiron, Héra, Chirogonia, Héra Hyperchiria, Dexion, Hyperdexios, etc. La main qui opère est, le plus souvent, comme ces derniers termes l'indiquent, la main droite. Les « mains de Sabazius », objets votifs ou amulettes d'un dieu de la génération et de l'enfantement, sont presque toutes des mains droites. La main droite est favorable et correspond au sexe mâle; la main gauche est funeste et femelle. M. W. a réuni un assez grand nombre de faits relatifs à cette distinction (p. 33, 42 suiv., 57, etc.)[1]. Des mortels ont aussi des mains efficaces. M. W. cite les miracles de Jarbas, Pythagore, Apollonius de Tyane, Jamblique, des Psylles, des Marses et autres sorciers. L'action de la main peut avoir aussi des effets particuliers, métamorphoses, transfert de propriétés, cécité, maladie et mort. Dans la vie courante, la main joue un rôle; M. W. mentionne les superstitions relatives à la main et aux doigts. D'un

1. Il y a quelquefois inversion. Pline l'atteste des Gaulois. Si parfois chez les Latins, la gauche est le côté favorable, cela vient d'une influence particulière et étrangère, de la discipline étrusque et de l'astrologie. Voy. *Revue*, 1909, II, 293.

autre côté, le malade obtient parfois sa guérison en tendant la main ou en touchant l'autel, une pierre ou une colonne consacrée. Les princes ont la vertu de guérir aussi par attouchement.

A cet usage de la main, il faut ajoufer deux formes accessoires d'attouchements par le pied et par les lèvres (le baiser). Le pied des Centaures a une vertu curative et cette croyance subsiste encore dans les superstitions attachées aux « pas de cheval ». Il me semble que l'on pourrait classer ici le mythe de Pégase. Il fait sortir d'un coup de pied la source où les fées de la montagne vont chercber l'inspiration, cette forme particulière de manie. Si l'on rattache le fait à la magie, l'on sait que rien n'est plus voisin de la magie que la médecine.

Dans le deuxième chapitre, sur les guérisons par le rêve, M. W. rencontre les travaux de M. Deubner. Il distingue deux périodes. Dans la première, le dieu opère directement dans le rêve. Dans la seconde, plus rationaliste, le dieu se contente d'indiquer le traitement. Le miracle donne naissance à un genre littéraire, ou plutôt à une espèce particulière de conteurs, les arétalogues. On peut se faire une idée de leurs œuvres, perdues, par les récits d'Elien. Il y a aussi des traités qu'Elien connaît, Περὶ προνοίας, où le stoïcisme soutient quelques-unes de ses thèses favorites. Cicéron expose, d'après Chrysippe, les bienfaits de la providence divine ; c'est elle qui nous a fait trouver dans les animaux les remèdes des maladies, *remedia morbis* (*Nat. deor.*, II, 161). Elien avait écrit lui-même sur la providence et racontait dans cet ouvrage, les guérisons merveilleuses du comique Théopompe et du tragique Aristarque. A ce groupe d'écrits se rattache un traité de Philon. Cette inspiration stoïcienne explique l'hostilité à l'épicurisme révélée par ces anecdotes. L'épicurien est un athée. Il n'est guéri qu'en vue de sa conversion. Tel l'impie Euphronios. Un prêtre lui apparaît en rêve dans un temple d'Asklépios, lui ordonne de brûler les livres d'Épicure et de prendre la cendre comme remède. Il est guéri et se convertit (ELIEN, fr. 89). L'action de la divine providence est si connue qu'un personnage de Pétrone y fait allusion dans une circonstance un peu spéciale.

Le troisième chapitre réunit les miracles produits par des statues de héros (voy. par exemple les aventures de la statue du général corinthien Pelichos, dans LUCIEN, *Philops.*, XVIII suiv.), par les statues de divinités, par les statues de culte. La question se posait déjà pour les païens de savoir si c'était la statue elle-même qui opérait ou le personnage représenté. M. W. aurait pu, du moins dans son annotation, rappeler les origines de la controverse des images dans l'Empire byzantin et dans celui de Charlemagne. A cette action des images, se rattache celle des talismans.

Quatre notes développées ont été rejetées à la fin du volume, sur les résurrections et les miracles accomplis au passage (voir l'histoire contée par APULÉE, *Flor.*, XIX), sur les guérisons à double effet et sur les

récits de miracles dans le christianisme, dans l'Inde et dans l'antiquité classique (M. W. revient sur l'épisode de Quartilla dans Pétrone et sur d'autres exemples de son *remedium tertianae*), sur Artémidore IV, 22 (dont la source doit rester anonyme), sur les miracles provoquant ou guérissant la cécité. Un appendice réunit un grand nombre de textes, empruntés aux sources les plus diverses, qui montrent le retour des mêmes formules et des mêmes circonstances : le malade a été abandonné par les médecins, la guérison est subite, elle est contraire à toute attente, les miracles sont plus nombreux qu'on ne pourrait les raconter [1].

Le livre de M. Weinreich réunit une matière très abondante qui est presque doublée par les notes. Il cite là, en effet, les récits parallèles dans diverses littératures et particulièrement dans la littérature du moyen âge [2].

On pourra ne pas partager toutes les idées des auteurs de ces volumes et trouver certaines assimilations un peu rapides. Mais nous avons là de très précieux recueils de matériaux.

Paul Lejay.

Das antike Mysterienwesen in religionsgeschichtlicher, ethnologischer und psychologischer Beleuchtung von Dr K. H. E. De Jong. Buchhandlung und Druckerei vormall E. J. Brill, Leiden, 1909, x-362 pp. in-8°. Prix : 9 Mk.

Le moment était venu de rassembler tout ce que les vingt dernières années surtout nous ont appris sur les mystères antiques. M. De Jong était bien préparé à cette tâche. Il a publié un bon travail sur le témoignage d'Apulée relatif aux mystères d'Isis. Il aborde le sujet dans un excellent esprit, l'esprit d'indifférence, le pur esprit scientifique. Cela a peut-être encore besoin d'explication en France. L'esprit universitaire était tout l'opposé. Les faits mystérieux ne comptaient pas. La première explication venue suffisait à les écarter. Mais on

---

1. La main divine qui apparait à la naissance de saint Guthlacus (p. 12, n. 3), n'a peut-être pas de lien avec l'efficacité de la main divine dans l'antiquité en pareille circonstance. Au moyen âge, la main divine est une représentation courante de la présence de Dieu sans qu'il y ait toujours l'idée d'une assistance particulière. — Sur l'aspect des dieux (p. 36, n. 2) voy. J. van der Vliet, et S. A. Naber, dans la *Mnemosyne*, XXIX (1901), p. 207 et 304.

2. Un certain nombre de détails accessoires sont aussi traités dans le texte ou les notes. Je citerai : p. 3, n. 2, le sourire des dieux; p. 4, n. 4. le « vase de Soissons » (cf. Dufourcq, *Etudes sur les Gesta*, III, 181, qui n'est pas cité); p. 34, n. 3, guérison en mangeant ou suçant le doigt (du sorcier, d'un parent, d'un ami); p. 67, n. 1, usage du coq blanc; p. 13, n. 1, serpents guérisseurs de la stérilité et fils du serpent (Alexandre, Scipion. etc.); p. 95, dieux-serpents ; p. 97, signification de la couleur rouge; p. 104, n. 1, consultation des oracles; p. 143, punitions infligées à des statues; p. 151, le nom remplaçant l'image; p. 165, n. 2, emploi de l'or dans les talismans; p. 189, n. 2, emploi médical ou magique des excréments humains.

préférait les supprimer. Il fallait cacher ce qu'on n'aurait su voir : la pudeur religieuse était la vertu cardinale du savant. On permettait sur ces matières des travaux d'épigraphie ou d'archéologie ; on ne considérait les religions que de l'extérieur. Cette attitude plaisait à tout le monde, aux libres penseurs en qui survivait le rationalisme expéditif du XVIII^e siècle, aux croyants qui mettaient comme Descartes la religion ou plutôt « le religieux », τὸ ἱερόν, en dehors de leurs recherches, et qui d'ailleurs n'en connaissaient rien. Un cas de cette cécité savante est indiqué par M. D. J., p. 97. Plotin avait un démon personnel. Porphyre raconte dans sa vie, ch. X, qu'un prêtre égyptien, de passage à Rome, le lui fit apparaître dans le temple d'Isis. Porphyre est un homme sérieux et défiant. Plotin est un sage. Fâcheuse affaire pour l'école rationnaliste du XIX^e siècle. Vacherot résolument supprime l'incident. Il n'en souffle mot. J. Simon l'arrange : *on* a fait cette proposition à Plotin, *il a longtemps hésité;* évidemment J. Simon eût été fort embarrassé si on lui avait proposé de lui faire voir l'ombre de Cousin. A l'étranger, où cependant un reste de protestantisme a maintenu dans l'élite intellectuelle plus d'ouverture aux faits religieux, Zeller et d'autres se montrent sceptiques. Personne ne veut accepter le fait comme un fait, sauf à l'expliquer ou à ne pas l'expliquer. On supprime ainsi des religions anciennes un élément essentiel.

Après une courte introduction, M. D. J. décrit d'abord les mystères d'Eleusis, d'Isis et de Mithra. Il analyse les éléments qu'on y a fait entrer, souvent par erreur, immoralité, enseignement ésotérique, symbolisme. Noter un parallèle assez concluant entre les mystères d'Eleusis et ceux d'Isis, d'où ressortent principalement des différences. Il conclut qu'ils sont essentiellement une « magie officielle » (la formule est p. 198). Dès lors, il faut définir la magie et reconstituer ses procédés. Influencé peut-être inconsciemment par les travaux de M. Foucart et surtout circonscrit par les documents, M. D. J. ne parle que de magie égyptienne. Il s'efface, ici et ailleurs, derrière les textes, et, comme le livre s'adresse aussi bien au grand public, il les traduit. Les notes prouvent qu'il a recouru aux éditions et il discute leurs renseignements. On voit ainsi se succéder les témoins les plus importants de la magie antique, le Pseudo-Clément, Apulée, Lucien, Héliodore, Porphyre, Origène, l'auteur d'*Asclepius*, Rufin, Théodoret, Flavius Josèphe, Proclus, Cyprien le magicien, Abammon, les tablettes exsécratoires. Cette étude prépare le chapitre capital du livre pour la démonstration de la thèse, la comparaison entre les mystères et la magie, comparaison que fortifient des rapprochements avec les pratiques magiques des peuples non classiques et des sauvages. Une revue des explications proposées par les médecins, les occultistes et les philologues clôt cette comparaison, un peu à la confusion de la science.

Tout le reste du volume, presque la moitié, commente en cinq chapitres la confession d'Apulée (*Met.*, XI, xxiii, p. 804 Ouid.) : « 1. Accessi confinium mortis, 2. et calcato Proserpinae limine, 3. per omnia uectus elementa remeaui ; 4. nocte media uidi solem candido coruscantem lumine ; 5. deos inferos et deos superos accessi coram et adoraui de proxumo ». M. D. J. étudie ainsi : 1° les phénomènes d'extase, d'hypnotisme, de suggestion et de prophétisme ; 2° les visions de l'enfer et du ciel et les apocalypses ; 3° les épreuves par les éléments, notamment par le feu, l'insensibilité des extatiques, la lévitation ; 4° les illusions optiques, les hallucinations lumineuses, les apparitions lumineuses dans la théurgie ; 5° les autres apparitions. Évidemment, cette classification en vaut une autre. Je ne la chicanerais pas si elle ne me paraissait reposer sur un contre sens partiel. Les *elementa* dont parle Apulée ne sont pas les quatre ou cinq éléments : M. D. J. ne traite guère lui-même que du feu et de la gravitation ; il ne se préoccupe pas de rattacher ce dernier phénomène à un élément de la théorie antique. Les *elementa* sont ici les planètes [1]. Apulée fait dans le demi-sommeil de l'initiation un voyage dans l'au-delà ; il traverse les sphères des planètes ; il voit ensuite le soleil ; il aborde enfin à la résidence des dieux. C'est le voyage que tout magicien expert peut faire accomplir grâce à une conjuration réussie. C'est le voyage décrit dans le papyrus de Paris où Dieterich avait voulu voir un service liturgique de Mithra. Mais si l'on écarte le texte d'Apulée, les faits anciens et modernes réunis par M. D. J. gardent tout leur intérêt.

M. De Jong, très prudemment, s'abstient le plus souvent de juger. Il se contente d'exposer. Mais on voit qu'il fait une large part aux phénomènes de suggestion et d'hypnotisme (p. 354) et aux dispositions des sujets (p. 270). Son livre, quelle que soit l'opinion du lecteur, rendra de très grands services, par l'ordre établi dans un domaine bizarre et disparate, par la clarté du style, par l'accumulation des renseignements [2].

Paul Lejay.

---

1. M. Diels, *Elementum*, Leipzig, 1899, p. 75 et n., n'a trouvé dans Apulée que le sens physique courant, éléments (du monde). Mais il s'est borné aux écrits philosophiques et a négligé ce passage.

2. P. 60, la fixation de la naissance du Christ peut résulter d'un calcul indépendant de toute influence extérieure (Duchesne, *Origines du culte*, 3e éd., p. 257). La substitution de la fête de Noël au *Natalis Inuicti* ne saurait être alléguée comme preuve de l'influence du culte de Mithra ; elle atteste seulement la concurrence des deux religions. — P. 121, la confession du mage Cyprien aurait pu être citée d'après la traduction de M. Basset faite sur l'éthiopien, ou d'après la version grecque publiée par M. Th. Schermann, *Oriens christianus*, III [1903], 303. — P. 169, même miracle dans la légende de saint Tychon, Usener, *Der heilige Tychon*, Leipzig, 1907, p. 34 et ch. xvii, 19-xviii, 8. — P. 201, n. 1, le mot « fonction » est un terme liturgique. — P. 212 suiv., sur l'extase, voy.

K. Meister, **De itinerario Aetheriae abbatissae perperam nomine S. Siluiae addicto.** Extrait du *Rheinisches Museum*, t. LXIV (1909), 337-392.

Toucherions-nous à la solution de l'énigme posée par le texte que Gamurrini a publié pour la première fois en 1887? M. Meister admet le nom identifié par dom Férotin. On sait que la forme exacte de ce nom est incertaine : *Etheria, Aetheria, Eucheria, Egeria*. M. M. préfère *Aetheria*. C'est à peu près tout ce qu'il garde de l'article de dom Férotin. La pèlerine n'est pas une espagnole. Le créateur du monachisme en Galice est Martin de Braga, dont l'apostolat se place au milieu du VIe siècle (il est évêque en 550). Or la pèlerine, que M. M. croit être une abbesse, voyageait entre 533 et 540. Voici quelques-unes de ses raisons.

Partout, au temps de la pèlerine, la vie cénobitique est florissante et implantée de longue date. Cela exclut le IVe siècle. Il y a même des monastères et une église au mont Sinaï. A la fin du IVe siècle, Postumianus, dans un dialogue de Sulpice Sévère, décrit cette montagne comme presque inaccessible et parle d'un anachorète qui s'y est réfugié loin de tout regard. Au commencement du Ve siècle, saint Nil n'y connaît encore que des solitaires qui se réunissent le dimanche. A Carrhes, la voyageuse est étonnée de trouver une population toute païenne. L'Empire romain est donc sérieusement converti au christianisme. Cela nous reporte au Ve siècle au plus tôt. Un seul empereur romain existe pour elle; il faut donc la reculer après 476 (Odoacre détrône Romulus Augustule). Le régime du jeûne quadragésimal, décrit au ch. 27, a été introduit à Jérusalem seulement en 533. Quand la pèlerine parvient à Édesse, l'église vient d'être reconstruite. Il ne saurait être question de l'édifice achevé sous l'épiscopat de Saad († 324-326). En 527, le fleuve qui traversait la ville détruisit l'église et bien d'autres constructions par une inondation. L'église fut rebâtie luxueusement par Justinien (Procope, *Aedif.*, II, VII) ; le fleuve fut détourné dans un canal autour de la ville. Ce détail concorde avec le récit de la pèlerine ; elle n'a trouvé à Édesse d'autre eau que celle des fontaines dérivées du palais. A Clysma (Suez), elle constate la présence d'un logothète chargé d'aller chaque année dans l'Inde. Personne ne savait ce qu'était ce logothète. M. M. remarque que l'on appellait souvent Indiens les Éthiopiens d'Axoum (Socrate, Malalas, Orose). En avril 531, Justinien conclut avec ces Abyssins un

---

Labriolle, dans la *Rev. d'hist. et de littér. rel.*, XI (1906), 97. M. D. J. aurait pu développer beaucoup ce chapitre d'après la polémique suscitée par le montanisme et traiter de la glossolalie. Sur les mystères d'Eleusis, il n'eût pas été inutile de renvoyer à Quentel, même revue, XI (1906), 289, et de parler d'Andocide. — P. 213, sur μυστήριον, voir Hatch, *Essays in biblical Greek*, Oxford, 1889, 57-62. — P. 257 suiv., M. D. J., n'a pas tiré parti des visions du moyen âge, *Purgatoire* de saint Patrice, voyage de saint Brendan, vision de Tundal, etc. Voy. en dernier lieu le P. Thurston, dans les *Anal. Bollandiana*, XXII (1903), 225.

accord pour le commerce de la soie. Le logothète était chargé d'assurer ce service (Procope, *Bel. Pers.*, I, xx; II, iii, 40 ; iv, 55 ; v, 1).

A ces indications, M. M. en joint d'autres qui ont moins de valeur. La pèlerine reçoit la correspondance du Christ avec Abgar : la première traduction est celle de Rufin au commencement du v[e] siècle. Mais auparavant il a pu en circuler d'autres sous formes de rouleaux isolés. Elle semble se servir de l'*Onomasticon* de saint Jérôme à propos de Carnaïm. A Chalcédoine, elle visite le « très fameux » sanctuaire de sainte Euphémie. Pourquoi « très fameux » sinon parce que le concile de 451 s'y est tenu et que les actes de l'assemblée ont été déposés dans la confession de la sainte ? Ces raisons ne sont pas irréfutables. Mais tout concorde pour une date assez basse [1].

On pourrait objecter que l'Épiphanie est encore la grande solennité de la naissance du Christ à Jérusalem quand y séjourne la pèlerine. La fête de Noël a été introduite sous l'évêque Juvénal (425-458); voy. Basile d'Isaurie, *P. G.*, LXXXV, 469 B. Mais Cosmas Indicopleustes est sur ce point d'accord avec la pélerine (*P. G.*, LXXXVIII, 194). Usener avait supposé que Cosmas avait puisé à une source ancienne. M. M. propose une explication beaucoup plus satisfaisante. Juvénal de Jérusalem abandonna le parti alexandrin pour le parti romain au concile de Jérusalem. Cette trahison le rendit odieux à ses ouailles et aux moines qui le chassèrent ; il dut être rétabli *manu militari*. Il est probable que ses successeurs, monophysites, ont aboli la fête « romaine » introduite par ce « Judas ».

La voyageuse a passé avant l'invasion de Chosroès qui détruisit Antioche au printemps de 540. Elle s'est arrêtée dans cette ville après le 23 avril : donc en 539, au plus tard.

Les confesseurs, dont il est question, sont ceux que poursuivit et expulsa de leur siège l'empereur Anastase, fauteur du monophysisme.

---

1. Un de ces sites visités par la pélerine vient d'être exploré, Séleucie de Cilicie, centre du culte de sainte Thècle, l'amie légendaire de saint Paul. M. S. Guyer a exposé les résultats de ces recherches dans une intéresante conférence à la Société archéologique de Berlin (voy. *Berl. philolog. Wochenschrift*, 1909, col. 1322). Les missionnaires allemands ont découvert les restes de la basilique construite par l'empereur Zénon (474-491) et quelques débris de l'édifice antérieur. M. Guyer dit que cette édifice a été décrit par la pélerine. Cette affirmation ne repose pas sur un accord entre l'état des lieux et la description. M. Guyer croit que le voyage est de la fin du iv[e] siècle; en conséquence la basilique mentionnée ne peut être celle de Zénon. L'exploration allemande n'apporte donc aucune lumière nouvelle. La voyageuse ne donne, au surplus, que trois indications descriptives : l'église est entourée d'un mur de défense pour la protéger contre les incursions des Isauriens; elle possède une très belle « confession » *quod martyrium satis pulchrum est*; il y a auprès de l'église beaucoup de monastères, *monasteria sine numero uirorum ac mulierum* (23, 2-4). Ce dernier détail paraît correspondre à un développement plus voisin du vi[e] siècle que du iv[e], lorsque Grégoire de Nazianze se réfugiait dans la crypte de Thècle pour éviter l'épiscopat.

Pour définir la patrie de la pèlerine, nous n'avons que la comparaison de l'Euphrate avec le Rhône, comparaison qui serait bien étonnante sous le calame d'une Galicienne. M. M. montre que les phrases entortillées de Valerius ne peuvent nous renseigner : « extremo occidui maris Oceani litore exorta » s'oppose à l'idée de l'Orient où est allée la voyageuse. La meilleure preuve que l'on ne doit pas prendre l'expression au pied de la lettre, c'est que la voyageuse ne connaissait pas le mouvement du flux et du reflux (ch. VI, 1). L'expression indique simplement une terre qui regarde l'Océan. Cela est possible; *litus* et *ora* n'ont plus chez les poètes et les rhéteurs un sens rigoureux. Il faudrait cependant examiner aussi si la lettre de Valerius concerne bien réellement l'auteur de l'itinéraire. Des citations ne prouveraient rien; les conteurs de voyages se copient. Le cas d'Arculfe peut n'être pas isolé. M. M. conclut que la voyageuse vient d'un des monastères de Marseille ou d'Arles.

La langue ne peut servir à décider la patrie. Quand on a cru l'auteur une Gauloise, on lui a trouvé des gallicismes; des hispanismes, quand on l'a crue espagnole. M. M. paraît avoir mieux jugé que ses devanciers. La langue qu'écrit la pèlerine est littéraire ou artificielle. C'est une langue apprise et dont la source est d'abord la traduction de la Bible. La dernière partie du mémoire le démontre. M. M. trouve cependant les gallicismes suivants : *hostium* (pour *ostium*), *pullus* « poulet », *liberare* « livrer », *primus* « de premier ordre » [1], *sic* (pour *deinde*), *bendicens* (prov. « bendir »), *quadragesimarum* et *septimanarum* sans régime (cf. prov. « pascor »), *ad* « à » (même avec un nom de pays, cf. « à la Chine »), *paucus* confondu avec *paruus*. Sont italo-gallicans, mais non hispaniques, la distinction de *ambulare* et de *uadere*, *transuersare* « traverser », le gén. *martyrorum*. L'emploi de *-ent* pour *-unt* (*accedent*, *colligent*, *ducent*, etc.), est commun à tout un domaine roman qui comprend l'Espagne et la Gaule (sauf quelques régions), mais exclut l'Italie (sauf le Nord). *Exire habebamus* est gallican surtout. Enfin *absoluere*, it. « asciolvere », *camsare* (conservé en italien, perdu en espagnol et en provençal), *dies dominica*, *sera*, *post* conjonction, indiqueraient plutôt le domaine italien. Avec raison, M. M. pense que la langue de la Province pouvait avoir plus de rapport avec celle de l'Italie alors que maintenant. Pour *post* = *postquam*, voy. Löfstedt, *Beiträge zur Kenntniss der späteren Latinität* (Stokholm, 1907), p. 27, qui cite outre la pélerine, *Carm. epigr.*, 678, 4 (de 398, provenant de Rome) et Tychonius, un africain (*Liber regularum*, p. 27, 3 Robinson).

L'étude de la langue est enfin sortie d'une fausse direction. La discussion de la date est sérieuse et, pour la première fois, réunit les

1. Cependant cf. Caton, *De agr.*, 1, 6 : « Praedium quod *primum* siet si me rogabis... »; Martial, XIII, 114 : « De *primo*... Lyaeo ».

diverses données du problème. Nous y avons retrouvé les idées émises déjà par les orientalistes français, MM. Rubens (non Henri). Duval, Chabot, Clermont-Ganneau. Quand M. Meister dit de ce dernier : « nullo certo argumento inuentorem in medio reliquit », il exagère peut-être l'insuffisance de la discussion ; il y renvoie lui-même, p. 346, n. 2, p. 358, n. 3 et 4. La thèse de M. Meister est certainement ce qu'on a écrit de meilleur sur le sujet depuis plusieurs années.

Paul Lejay.

Pétau (1583-1652) par l'abbé Jules Martin ; Paris, Bloud, 1910, 71 pp. in-16. Prix : 0,60.

Une brève introduction biographique et bibliographique ; sept chapitres : les prolégomènes, Dieu, la Trinité, l'incarnation, la grâce, les anges et l'œuvre des six jours, la hiérarchie ecclésiastique et la pénitence ; des analyses sèches et précises ; des citations textuelles caractéristiques ; des références multipliées : voilà ce qu'on trouvera dans cette brochure, conçue comme tous les travaux antérieurs de M. l'abbé Jules Martin. Les historiens des religions, qui parlent souvent du christianisme sans le connaître, feront bien de prendre ce guide. Pétau est un des théologiens jésuites qui ont joint quelque critique à leur théologie. Ses palinodies s'expliquent par la difficulté d'accorder la vérité avec l'enseignement des écoles. M. Turmel l'avait bien montré dans une étude fort remarquable [1]. M. Martin ne l'a pas citée.

P. L.

Die « Christliche Warnung des treuen Eckarts » des Bartholomäus Ringwaldt untersucht von Franz Wegner (Germanistische Abhandlungen begründet von Karl Weinhold, herausgegeben von Friedricht Vogt). Breslau, M. und H. Marcus, 1909. In-8°, 115 pp., 3,60 M.

Après de nombreux devanciers, le pasteur Bartholomée Ringwaldt entreprit — en 1582 — de faire le salut de son prochain, et en même temps de le distraire, en lui mettant sous les yeux une vive peinture des béatitudes du paradis et des épouvantes de l'enfer. Cette sorte de vision dantesque attribuée à un héros du nom de Hanns Fromman eut un honorable succès. Aussi, six ans plus tard, Ringwaldt remaniait-il son *Hanns Fromman* et, enrôlant dans la milice du Christ un héros de la légende païenne, le fidèle Eckart, il publia ce remaniement sous le titre : *Avertissement chrétien du fidèle Eckart*. M. Wegner s'est imposé la tâche d'examiner les sources, le sujet, la forme et les destinées de l'œuvre de Ringwaldt. L'étude linguistique et la comparaison du *Hanns Fromman* et du *Fidèle Eckart* forment sans doute la partie essentielle de ce minutieux travail. Si

1. *Revue du clergé français*, 15 décembre 1901 et 15 janvier 1902.

l'on considère, en effet, que le *Fidèle Eckart* n'a qu'une mince valeur poétique, on reconnaîtra que l'enquête sur les influences qu'il a pu subir n'offre pas un grand intérêt. Il faut cependant rendre justice aux probes efforts qu'a fait M. Wegner pour mener à bien son délicat travail [1].

F. PIQUET.

Portuguese architecture. By Walter Crum WATSON. London, Archibald Constable and company, 1908. XVII-280 pp.; 100 illustrations sur 57 planches dont 1 coloriée, 1 carte, nombreux plans dans le texte. Prix : 25 sh.

Le livre de M. Watson est le bienvenu. Il nous donne, sur un pays rarement visité et trop souvent confondu par les archéologues avec l'Espagne, un livre détaillé et bien documenté. L'introduction contient un résumé nécessaire de l'histoire politique du pays, de l'histoire de la peinture et de l'orfèvrerie. M. W. considère Grão Vasco comme à demi légendaire. Une partie des peintures qui lui sont attribuées peuvent être l'œuvre d'un peintre de ce nom, car Vasco est un nom très répandu. C'est tout ce que l'on peut dire. Ces peintures révèlent l'influence flamande. L'introduction s'achève par un chapitre sur les « azuleios », carreaux de brique glacée; on s'en sert pour décorer les édifices à l'extérieur et à l'intérieur et on les fabrique encore à Lisbonne et à Porto. Ce décor est un héritage des Maures, mais il a subi l'influence des modes artistiques de chaque époque.

Les premières constructions propres au Portugal sont des églises romanes. Leur aspect général et leur ornementation ne diffèrent pas sensiblement de ceux du même style dans d'autres pays. Après le roman vient le gothique. L'évolution se reproduit avec les mêmes caractères que dans le reste de l'Europe. Comme en Espagne, Saint-Sernin de Toulouse d'abord sert de modèle; on le voit à la vieille cathédrale, Sé Velha, de Coïmbre. L'abbaye d'Alcobaça, par son plan, rappelle Clairvaux. L'influence de la France ne persiste pas, sauf dans quelques détails secondaires. Le XIIIe siècle est pauvre en constructions. Avec la délivrance du pays, l'art se développe enfin et produit le monastère de Batalha. M. W. proteste contre l'opinion généralement admise sur ce monument. On veut y trouver l'imitation de l'Angleterre. Cela peut être exact pour certains détails. D'autres trahissent plutôt une influence allemande ou une influence française. Mais l'ensemble se rattache à la tradition du pays : Santarem, Alcobaça, Evora, dans des constructions antérieures, montrent des dispositions adoptées à Batalha. Le premier maître de l'œuvre, Alphonse Domingues, est Portugais; il travaille encore en 1402. Son successeur, Huguet, qui a dû mourir vers 1440, est l'auteur probable des

---

1. M. Wegner aurait dû signaler (p. 6) le rôle des mystiques dans la création de ce qu'on peut appeler la littérature visionnaire et n'aurait pas dû dire que la Vision de Tungdal est un exemple *allemand* de la vogue de la légende.

détails d'origine anglaise ou française. En 1450, maître Vasquez l'a déjà remplacé. La fin du gothique est représentée, au xiv^e siècle, par la cathédrale de Guarda, le couvent du Carmel (Carmo) à Lisbonne presque entièrement détruit par le tremblement de terre, le monastère de Villar de Frades, la Matriz d'Alvito, la Graça de Santarem, les églises Sant-Jean-Baptiste à Thornar et à Villa do Conde, Sainte-Marie des anges à Caminha, les cathédrales de Vizeu et de Braga, la Conception de Braga.

Jusqu'ici M. W. ne s'est guère occupé que des églises. Il fait un retour en arrière pour préciser l'influence des Maures et il parle des édifices profanes. Le palais de Cintra prend à lui seul presque un chapitre entier. D'autres édifices révèlent les mêmes influences à Alvito, Alemtejo, Evora, et ailleurs. M. W. démontre que Sansovino n'est pas l'auteur du château d'Alvito. Tout au plus peut-on lui attribuer une belle porte italienne à Cintra. Il n'y a pas d'ailleurs de colonnade à Alvito. Un dernier chapitre sur l'influence mauresque traite des charpentes et des plafonds.

Les chapitres suivants retracent l'histoire du style manuelin. C'est l'époque des grandes découvertes et d'une prospérité inouïe. Le roi Emmanuel le grand (1495-1521) lui a donné son nom. Le style manuelin est essentiellement composite. Au début, c'est un mélange du gothique finissant et du mauresque. Puis, le gothique se mêle au style de la Renaissance. Des tendances franchement réalistes viennent croiser ces éléments. Le caprice avec lequel les arcs sont tracés, tantôt ronds, tantôt trilobés, tantôt plus compliqués encore, est un caractère du style manuelin. Les édifices sont couverts d'ornements. M. W. distingue diverses périodes et étudie successivement les origines dans certaines parties de Cintra, à l'université de Coïmbre (chapelle), à N. D. de Marvilla à Santarem ; puis, dans des chapitres distincts, Thomar, les additions faites à Batalha, Belem, Santa Cruz de Coïmbre, enfin l'œuvre de Jean de Castille. L'influence d'artistes étrangers est notable à Coïmbre.

Dans les derniers chapitres, nous assistons au déclin de l'art de la Renaissance, à l'influence exercée par l'Espagne, un moment maîtresse du Portugal (1580-1640); à la reprise des travaux par une dynastie nationale, aux efforts pour renouveler l'architecture. La construction la plus importante de cette période est due à un Allemand, le monastère de Mafra (1717-1730). Malgré le voisinage et la domination momentanée des Espagnols, il ne semble pas, d'après les plans publiés par M. W., que jamais on ait introduit dans les églises du Portugal le chœur hispanique dont les hautes murailles encombrent la grande nef et détruisent toute la perspective.

M. W. ne néglige pas de parler de la décoration des édifices et, particulièrement décrit et apprécie les tombes qui ornent beaucoup d'églises. Sculpture et architecture suivent fidèlement les vicissitudes

du pays lui-même. Nulle part l'histoire ne s'est mieux reflétée que dans l'art du Portugal.

Un très bon index termine le volume. Il y a aussi une table des gravures. Mais un index des plans serait fort utile. Le livre de M. Watson restera longtemps le livre du sujet. Il fait connaître en détail les œuvres capitales et révèle quantité d'édifices secondaires, situés dans des localités écartées, hors des routes de tourisme. La sobriété et la netteté des descriptions révèlent l'homme qui ne se paie pas de phrases et qui observe avec sagacité et exactitude.

S.

Fr. Funck-Brentano et Paul d'Estrée. **Figaro et ses devanciers.** Paris, Hachette, in-12 (3 fr. 50).

Sous ce titre, bien fait pour piquer la curiosité, mais qui est exact, en somme, car il commente véritablement, avec force documents à l'appui, le célèbre monologue où Figaro fait le récit aigri et sceptique de ses aventures et de ses métiers variés, MM. Funck-Brentano et Paul d'Estrée ont surtout traité des nouvelles à la main, des chercheurs et des publicistes de nouvelles, en dehors de ce qu'on pouvait appeler la Presse proprement dite sous l'ancien régime. C'est le second tome d'une étude sur « les organes de l'opinion publique dans l'ancienne France » qui comprend déjà un volume consacré aux *Nouvellistes*, et qui s'achèvera avec un troisième consacré à la *Presse clandestine*. Ici, la genèse et l'évolution de notre *reportage* est élucidée de la façon la plus nette, sinon d'une façon rigoureusement chronologique (c'est le reproche que je ferai à certains chapitres, c'est qu'on y mêle un peu facilement et confusément des exemples pris à toutes les époques, depuis l'aube du XVII^e^ siècle jusqu'au crépuscule du XVIII^e^), du moins par genres et catégories.

Les premières « nouvelles » c'est bien dans les lettres lues tout haut, qu'on les trouve : soit que ces lettres dussent au hasard et à l'occasion, d'en contenir, soit qu'elles fussent commandées en quelque sorte pour en envoyer. De cette curiosité au parti d'employer des domestiques, des « nouvellistes », pour cette quête de nouvelles, il n'y avait qu'un pas. Il n'y en avait qu'un autre à l'indépendance de ces nouvellistes, à la rédaction « à la main », et par abonnement, de leurs nouvelles, puis aux bureaux de rédaction (des modèles du genre, parfois, car Chevrier n'entretenait-il pas 72 correspondants en Europe! Il est vrai que l'abonnement revenait à plus de 500 fr. au taux actuel). Il va sans dire que le « reportage » était sujet à caution, dangereux d'ailleurs; il fut constamment poursuivi. On fit de la « contrebande nouvelliste », témoin Cabaud de Rambaud dont l'histoire est un vrai roman réaliste, à la Rétif. On fit du reportage de police secrète, témoin le chevalier de Mouhy. On fit du simple et immonde pamphlet, surtout galant, témoin Chevrier. On fit enfin, et c'est ce qui

pouvait un peu relever le genre, de la critique proprement dite, témoin la paroisse, le cercle de Mme Doublet et de Bachaumont, et surtout Grimm, Diderot, d'autres encore. Figaro est un peu oublié dans tout cela, mais l'époque de la Révolution est surtout la sienne au bout du compte, et l'on n'a pas tort de conclure ici que s'il incarne le nouvellisme du vieux temps, il annonce aussi le journalisme moderne.

17 reproductions ornent l'ouvrage : elles vulgarisent des portraits ou des gravures qu'on trouverait difficilement ailleurs (les portraits provenant de Chantilly par exemple), et divers spécimens inédits de nouvelles à la main.

H. de Curzon.

Henri Dehérain, **Le Cap de Bonne Espérance au** xviiie **siècle**, Paris, Hachette, 1909, in-16, 256 p., 3 fr. 50.

M. Dehérain ajoute une nouvelle pierre au monument qu'il élève au peuple boer, dont il s'est constitué le savant historien. Dans un précédent ouvrage, il avait raconté l'expansion des Boers dans l'Afrique australe; aujourd'hui il narre, surtout à l'aide des documents publiés par le conservateur des archives du Cap, M. C. Vos Leibbrandt, la fondation de la colonie hollandaise et son existence jusque dans les premières années du xviiie siècle. On retrouvera avec plaisir les qualités qui distinguent M. D.; on peut avoir confiance en lui; il n'avance rien dont il ne soit sûr. Parmi les pages les plus attachantes, il faut recommander celles consacrées à l'extinction de la langue française au Cap. Beaucoup de personnes s'étonnent qu'avec le contingent important fourni par les refugiés huguenots, il n'ait subsisté dans l'idiome boer pour ainsi dire aucun vestige de notre langue. La conduite habile et ferme des directeurs de la Compagnie hollandaise, est bien mise en évidence par M. D. Il néglige seulement de rappeler un fait qu'il a lui-même signalé naguère (*Etudes sur l'Afrique*, 1re série, p. 239), et qui justifie en somme la politique tyrannique de la Compagnie, c'est que la moitié environ des signataires de la pétition rédigée en 1705 par les colons, était des réfugiés français, et que cette pièce parlait assez clairement d'une révolte possible si les griefs énumérés ne recevaient pas satisfaction. Les directeurs avaient donc des motifs d'assimiler très rapidement des éléments qui pouvaient, à un moment donné, créer un mouvement séparatiste. Tout cela se trouve dans un très intéressant chapitre où M. Déhérain a fait la biographie du plus riche et du plus influent habitant de la colonie à cette époque, Henning Husing. Cette étude avait sa place marquée dans le dernier volume, mais l'auteur n'a pas voulu se répéter. Cela démontre l'inconvénient qu'il y a à procéder ainsi par pièces et morceaux, sans plan d'ensemble.

A. Biovès.

Louis Bertrand, **Le mirage oriental,** Paris, Perrin, 1910, in-16, xii et 455 p., 3 fr. 50.

« Le voyageur qui a acquis le sens colonial, dit (p. 35) M. Bertrand, peut parcourir après cela le monde entier : en quelque lieu qu'il aille, il ne sera pas longtemps un étranger ». Un long séjour en Algérie a assurément donné à M. B. ce sens colonial : en un an il a parcouru la partie de l'Orient qui, touchant à la Méditerranée, intéresse particulièrement la France, et son livre prouve qu'en cet espace de temps il a su amasser des connaissances dépassant de beaucoup celles rapportées par la majeure partie de ses devanciers. Il n'est pas allé chercher dans ces régions, « quelques bons pots de couleur locale », selon une expression de Théophile Gautier qu'il se plaît à rappeler. Il a trop vite compris ce qu'avaient de conventionnel, d'artificiel ces superbes descriptions romantiques dont ses prédécesseurs ont été si prodigues. Ce n'est pas qu'il ne sente admirablement la beauté, la poésie des paysages ensoleillés : ses précédents ouvrages ont prouvé son talent de peintre, et il a semé çà et là dans le *Mirage oriental* des tableaux très bien venus ; mais il ne s'est pas attardé sur ces sentiers battus, et il a fait bonne justice de ce pittoresque, de cette friperie qui ne sont que trop souvent des trompe-l'œil. Il n'avait pas besoin de recourir à ces vieux accessoires démodés pour remplir son livre, car il s'était proposé un but plus sérieux, plus utile : il voulait étudier sans parti pris les races qui se coudoient et se heurtent dans ces contrées, et tâcher de deviner ce qu'elles tiennent en réserve pour l'histoire de l'humanité. Les portraits qu'il a tracés du Turc, de l'Egyptien, du Syrien, du Grec, du Juif ne sont assurément pas flattés et soulèveront contre lui bien des colères ; par malheur ils ne sont que trop vrais ; et comme après tout M. B. reconnaît avec impartialité les qualités de ses modèles, s'il ne leur attribue pas celles que les Européens prisent particulièrement, eux, qui n'estiment que les vertus qui rapportent, ne se plaindront peut-être que pour la forme. Il s'expose beaucoup plus à ameuter contre lui nos utopistes, dont il bouscule les illusions avec un malin plaisir, et qui n'admettront jamais que « ce qui nous abuse perpétuellement dans notre appréciation des choses orientales, c'est que nous leur appliquons toujours notre mesure française et européenne » (p. 389).

M. B. a suivi d'un œil attentif et sympathique les efforts des Jeunes Turcs et des Jeunes Egyptiens pour régénérer leur pays, mais il croit que pendant longtemps au moins les couches profondes de la population échapperont à leur impulsion. Ils ne peuvent les transformer que par l'instruction, et l'instruction ne les a encore qu'effleurées. Les écoles ont particulièrement retenu l'attention de M. B. Il en a visité de catholiques, de protestantes, de juives, de musulmanes, et s'il rompt en passant une lance en faveur des établissements congréganistes si sottement décriés, il se plaît à reconnaître le dévouement de tous les

maitres ; mais il ne pense pas que leur zèle suffise à transformer les Orientaux, à les conquérir à notre civilisation. Ils n'en prendront jamais que ce qu'ils pourront retourner contre nous, et si nous cessons d'être les plus forts, et si les rêveries humanitaires achèvent de nous énerver, nous risquons d'être un jour mangés par ces barbares que nous armons bénévolement. Telle est la conclusion de cette étude très personnelle et très remarquable.

A. BIOVÈS.

Éducation des femmes. D. Lévi ALVARÈS. Paris, Cerf, 1909, in-8°, x et 360 p. 5 francs.

Pour la vie familiale. (Conférences de l'École des Mères). Toulouse, Privat, 1909, in-16, 302 p., 3 fr. 50.

Mères et Fils par F. GACHE, Toulouse. Privat, 1909, in-16, xvi et 447 p., 3 fr. 50.

Quelques lances rompues pour nos libertés par Nelly ROUSSEL, Paris, Giard et Brière, 1910, in-18, 231 p., 1 fr. 50.

I. D. Lévi Alvarès fut un novateur et un précurseur. Ayant l'un des premiers reconnu l'importance de l'éducation des femmes, il s'y consacra et créa les *Cours d'éducation maternelle*, ainsi nommés parce qu'il faisait des mères ses auxiliaires, et qu'il obtenait grâce à leur concours des succès surprenants. Il partait du principe que dans l'éducation de la femme, « c'est moins le bonheur de leur existence que l'utilité de leur mission qu'il faut considérer » (p. 62), et il s'efforçait de les rendre aptes à « diriger vers le bien la génération nouvelle » (p. 129). Selon l'âge des élèves, il leur enseignait à voir, puis à comparer, enfin à juger. Les études portaient sur la langue française et sur l'histoire. Pendant le cours de sa longue carrière, D. Lévi Alvarès mérita l'estime de ses adversaires eux-mêmes, et en mourant il eut la satisfaction de laisser un digne successeur, formé à son école, son fils, M. Théodore Lévi Alvarès. C'est ce fils qui, voulant aujourd'hui élever un monument à sa mémoire, a réuni en volume les pages les plus caractéristiques, écrites par le créateur des cours d'éducation maternelle. M. T.-L. A. y a joint des articles nécrologiques, des biographies des principales collaboratrices, des rapports d'inspecteurs, et jusqu'à des discours de distribution de prix, voire des vers de circonstance. Il résulte naturellement de cette collection disparate des longueurs qu'on excuse en songeant au sentiment respectable qui a conduit M. Théodore Lévi Alvarès.

II. On ne connaît pas assez l'œuvre fondée par M^{me} Moll-Weiss. Les résultats obtenus sont là pour prouver les services que peut rendre l'*École des Mères*, en mettant les jeunes filles, les jeunes femmes mieux en état de remplir leur tâche. Dans le volume paru récemment, on trouvera d'abord le programme de l'école, exposé par l'éminente fondatrice et directrice, et ceux qui le verront ne pourront

que rendre hommage au zèle éclairé qui l'a dicté. Mais Mme M. W. a voulu en même temps faire profiter le grand public des conférences faites à l'École des Mères par les plus en vue des hommes distingués qui ont tenu à apporter leur concours. Tous se sont appliqués à la besogne délicate qui consiste à rendre des forces à la famille, « véritable molécule des sociétés humaines, qui demeure alors que tout passe, et dont il faut avant tout sauvegarder les intérêts et fortifier la constitution », pour emprunter les propres paroles de l'un d'eux, M. Cheysson, en élevant la mère à la hauteur de ses devoirs. Les noms seuls des conférenciers suffiraient à donner confiance dans une œuvre qui, autour de Mme Moll-Weiss, a groupé MM. Boutroux, Cheysson, Compayré, Darlu, Lichtenberger, Malapert, Frédéric Passy et Charles Wagner.

III. Si Mme Moll-Weiss prépare les femmes à leur tâche sociale, M. Gache, lui, s'attache à exposer la partie la plus sacrée de cette tâche : le rôle de la mère dans l'éducation de l'enfant. Pour M. G. l'internat est une nécessité, et amélioré, perfectionné, il peut devenir un bien ; mais pour cela, quels que soient les sacrifices de l'État ou des communes, le talent pédagogique du corps enseignant, la collaboration des familles est indispensable ; or, dans la famille c'est la femme qui est « la pierre angulaire du foyer », l'épouse qui est « la faiseuse de santé », la mère qui doit être « l'éducatrice des enfants » (p. 11). C'est elle qui, avant d'envoyer son fils au collège, a à lui enseigner « en d'inoubliables leçons, le dévouement, l'enthousiasme, la fierté du cœur, toutes les puretés, toutes les beautés, toutes les grandeurs » (p. 28). Et sa mission n'est pas terminée le jour où l'enfant la quitte pour le lycée; il faut qu'elle redouble de soins pendant ces années si importantes pour la formation de l'homme futur, qu'elle lui apprenne autant par ses exemples que par ses préceptes, « la patience, l'attention, l'activité créatrice, l'amour » (p. 265). Et plus tard encore elle fera sentir sa douce et saine influence à l'étudiant, au jeune homme. M. G. met une véritable éloquence à développer la façon dont il comprend l'action de la mère ; il est convaincu ; aussi il émeut, il persuade. On aimerait à appliquer ses idées, à suivre son enseignement, à lui confier ses enfants. Ce n'est pas seulement un beau livre qu'il a écrit dans un style élégant, sans préoccupation confessionnelle comme sans passion anticléricale ; c'est un bon livre qui doit faire, qui fera beaucoup de bien.

IV Mme Nelly Roussel elle-même approuverait sans doute l'ouvrage de M. Gache, et le rôle grandiose que cet auteur réserve à la mère ; mais elle ferait des réserves, car son « sujet favori », c'est la liberté de la maternité, ce qu'elle réclame avant tout pour les femmes, c'est « la liberté de choisir elles-mêmes le moment d'accomplir leur tâche créa-

trice ». Dans les articles de journaux qu'un « admirateur octogénaire » a recueillis et réunis, elle parle aussi du suffrage des femmes, de la tyrannie du code, des grandes revendications féministes, mais elle est surtout et avant tout un ardent adepte du néo-malthusianisme, un apôtre convaincu de la « Prophylaxie anti conceptionnelle ». Elle déploie une telle fougue pour prêcher ce nouvel évangile qu'il faut nous féliciter de n'avoir pas à discuter ici ses théories : cela nous évitera au moins quelques-unes de ces injures qu'elle prodigue avec tant de facilité aux arriérés qui ont le malheur de ne pas penser comme elle.

A. Biovès.

— M. Arthur Chuquet vient de publier à la librairie Champion une deuxième série d'*Episodes et Portraits* : (Primi Visconti — Un portrait de Frédéric II — Mallet et Mollet ou le piston en 1793 — Antoine Tortat — Joséphine et Berthier — Le journal du capitaine François — Les mémoires du général Le Grand — Le baron de Comeau — Napoléon à Finckenstein — Mystifications — Le journal de Steinmuller — Le garde d'honneur Cramer — Le chef d'escadron Grabowski — Metternich et Madame de Lieven — Frœschwiller).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 janvier 1910.* — M. Bouché-Leclercq, président sortant, et M. Pottier, président pour 1910, prononcent les allocutions d'usage.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de deux lettres par lesquelles MM. Diehl et Psichari posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, Scheil.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Haussoullier.

Commission administrative : MM. Delisle et Alfred Croiset.

Prix ordinaire : MM. Delisle, de Lasteyrie, Chatelain, Durrieu.

Prix Duchalais : MM. de Vogüé, Schlumberger, Longnon, Babelon.

Prix de La Grange : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

Prix Loubat : MM. Senart, Barth, Leger, Cordier.

Prix Saintour : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Cagnat, Maurice Croiset.

Prix Auguste Prost : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Elie Berger, Scheil.

Prix de Joest : MM. Senart, Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Maurice Croiset.

Prix de Courcel : MM. Delisle, d'Arbois de Jubainville, Longnon, Jullian.

Prix Edmond Drouin (numismatique orientale) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat, Babelon.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 27 janvier. — 1910

A. MERLIN et L. DRAPPIER, **La Nécropole punique d'Ard el Kheraïb à Carthage.** Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités. III. In-8°, p. 5-84, avec 7 pl. et 61 fig. dans le texte. Paris, Leroux, 1909.

La nécropole d'Ard el Kheraïb est située à l'Est du fort de Bordj Djedid, dans une région où quelques sondages avaient déjà été tentés. La Direction des Antiquités y a fouillé 108 tombes à puits qui font l'objet de la présente étude. Comme M. Merlin le remarque avec raison, les sépultures ne ressemblent pas à celles de Douïmès (VII^e et VI^e siècle); à Dermech même, on ne peut les comparer qu'aux tombes les plus récentes, celles du V^e siècle; par contre elles se rapprochent fort du cimetière du III^e et du II^e siècle, découvert sur la colline de Sainte-Monique. Elles forment la liaison entre les deux groupes, mais tiennent plus de Sainte-Monique que de Douïmès-Dermech; aussi je crains que M. n'ait tort de les placer entre la fin du V^e siècle et celle du IV^e. Si l'on réfléchit qu'aucun fragment de vase à figures rouges n'y a été trouvé, que les seules pièces de céramique décorées d'un sujet sont une amphore peut-être alexandrine (?) et des vases campaniens à rehauts blancs et à palmettes incisées (IV^e et III^e siècle), que les œnochoés de bronze importées semblent toutes de style tardif, sauf une seule décorée d'un Gorgoneion, qui doit être fort antérieure à l'inhumation, comme l'est à coup sûr l'ampoule au nom d'Amasis trouvée dans une des sépultures — on conclura qu'il faut rabattre une centaine d'années de l'évaluation proposée. C'est d'ailleurs le seul point faible de l'excellente préface due à M. Merlin, p. 5-20. — M. Drappier a rédigé, à la suite, la description sobre et précise du mobilier funéraire : il n'y manque guère que des indications plus complètes et d'un caractère plus scientifique sur la couverte et la technique des vases.

L'œuvre commune de la Direction est d'autant plus précieuse que, selon toute apparence, les fouilles seront dans l'avenir plus rares et plus difficiles à Carthage, le gouvernement ayant laissé passer le moment d'acquérir à bon compte le territoire de l'ancienne cité et des villas nouvelles s'élevant tous les jours dans l'emplacement qu'il aurait fallu réserver.

P. 17, les chevalets en os viennent de coffrets ; les trous d'attache et la place des charnières sont nettement visibles sur les exemplaires réunis pl. VII ; les pastilles de verre servaient sans doute de cabochons, comme en Attique. P. 31, le personnage accroupi est un Eros. P. 37, le guerrier figuré sur le scarabée semble tenir son bouclier du bras droit ; il en est de même sur l'intaille de la p. 46, mais non sur celle de la p. 59 : il suit de là que les deux premières pierres gravées ont été faites sur place, par un artisan mal habile ou peu intelligent, qui n'a pas compris les modèles qu'il copiait. P. 46, monnaie d'or dans le tombeau qui renfermait l'ampoule du VIe siècle. P. 54 (et p. 60), deux égides hathoriques provenant d'anses, l'une d'elles surmontée de l'atew, comme on en a trouvé en Egypte et en Syrie. P. 58, un singe (?) dans l'arbre. P. 71, pas d'hiéroglyphes, mais homme tenant la massue (l'image est renversée sur la vignette). P. 72, les deux personnages à longue robe sont peut-être des Nikés.

A. DE RIDDER.

Regesta pontificum Romanorums. Jubente regia societate Gottingensi congessit Paulus Fridolinus KEHR. Italia pontificia. Vol. IV. Umbria, Picenum, Marsia. — Berolini, apud Weidmannos, 1909. In-8° de XXXIV-336 pages.

L'auteur de ce volume, déjà le quatrième de la collection, a entrepris de donner un répertoire exact, critique et complet des privilèges et lettres concédés par les souverains pontifes aux églises, monastères cités et particuliers de l'Italie avant l'année 1188. Ce sont les anciens *Regesta* de Jaffé refondus et très notablement augmentés : ainsi par exemple ils offraient 355 actes pour les provinces qui ont fait l'objet de ce présent recueil ; M. Kehr nous en donne 753. C'est qu'il ne se contente pas de nous présenter les bulles qui sont conservées en original ou en copie, il a relevé aussi toutes celles dont le texte ne s'est pas encore retrouvé et dont le souvenir a été transmis par d'autres documents diplomatiques ou des chroniques. Les volumes précédents intéressaient Rome, le Latium et l'Etrurie ; celui-ci est relatif à l'Ombrie et à toute la partie orientale du centre de l'Italie. Les bulles sont réparties par provinces et par évêchés. De courtes notices bibliographiques et historiques précèdent chaque partie du répertoire ; ainsi, en tête de chaque diocèse, on a, après une bibliographie particulière, l'indication de la date d'érection du siège épiscopal, l'énumération des églises et des monastères, une note sur le sort arrivé aux

archives. On a donc là une foule de renseignements précieux sur l'histoire ecclésiastique des douze premiers siècles. A la fin, une table alphabétique comprend tous les noms de lieux cités dans les quatre volumes déjà publiés; mais pourquoi n'avoir pas fait de même pour les noms de personnes?

La plus ancienne bulle qui soit ici indiquée est celle du pape Libère à Caecilianus, évêque de Spolète (353-354). Après ce vénérable monument qui n'est parvenu qu'en copie, c'est une lettre du pape Innocent Ier à l'évêque Decentius de Gubbio; elle est du 19 mars 416. Il faut attendre jusqu'à Silvestre II pour trouver le premier original; daté du 3 décembre 1002, il est conservé à Pérouse, dans les archives du monastère di San Pietro. Il est assez étonnant qu'on n'en ait pas, pour la région intéressée ici, qui soit d'une époque plus reculée.

L.-H. Labande.

La Chronique de Morigny (1095-1152), publiée par Léon Mirot,... — Paris, A. Picard et fils, 1909. In-8° de xix-100 pages. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire. 41.)

Guillaume du Breuil. Stilus curie parlamenti. Nouvelle édition critique publiée... par Félix Aubert,... — Paris, A. Picard et fils, 1909. In-8° de lxxx-259 pages. (Même collection. 42.)

Les deux ouvrages dont le titre vient d'être transcrit sont les deux fascicules les plus récemment parus de la collection publiés par la librairie Picard. Tous les deux sont présentés avec grand soin et tiendront une place honorable dans la série.

La chronique de Morigny a été composée dans le courant du xiie siècle, en l'abbaye de ce nom près d'Étampes. Elle se compose de trois parties et appartient à trois auteurs différents; l'éditeur, M. Mirot, a déterminé, semble-t-il, avec justesse, leur rôle, leurs conceptions et leur caractère. La première partie ne nous est malheureusement parvenue qu'à l'état fragmentaire, après avoir peut-être subi des remaniements et transformations (car il faut observer que l'on ne possède de la chronique qu'un seul manuscrit). Elle a été rédigée de 1106 à 1108, par le préchantre du monastère, un certain Thiou, qui s'était proposé de marquer les progrès de l'abbaye et l'accroissement de ses possessions. Le livre II (1108-1132) est le fait d'un écrivain inconnu, d'un moine certainement, qui vivait dans l'intimité de l'abbé et qui a voulu continuer l'œuvre de Thiou, raconter les événements relatifs à sa maison et ceux auxquels les dignitaires de Morigny ont été mêlés. Déjà nous nous élevons au-dessus d'annales simplement monastiques et nous sommes en présence d'une œuvre d'une portée plus générale. Ce deuxième historien a composé son récit très probablement vers 1132 et a été arrêté brusquement par une cause inconnue. Son œuvre ne nous est pas davantage parvenue d'une façon complète : il manque au moins quelques documents, dont la transcription a été annoncée.

Le livre III est encore dû à un moine de la même abbaye, qui a entrepris d'écrire de 1149 à 1151. Lui aussi revêt un caractère plus élevé que les précédents : son récit devient extrêmement important pour l'histoire du règne de Louis VII, la conception en est plus large, les idées plus hautes, l'expression plus élégante, l'exposition plus savante. Si les trois auteurs ont eu des vues différentes, s'ils ont eu un langage distinct, ils n'en ont pas moins un même accent de sincérité, car ils ont étayé leur récit sur les documents d'archives ou sur les rapports de témoins oculaires. Il était donc intéressant de donner une nouvelle édition de leur œuvre, qui avait déjà été divulguée par André Duchesne dans ses *Scriptores*.

Guillaume du Breuil est plus connu et son *Stilus curie Parlamenti* a joui d'une plus grande vogue jusque dans les temps modernes. M. Félix Aubert nous a, dans son introduction, rappelé très savamment la biographie de l'auteur et la valeur de son ouvrage. On sait que Guillaume du Breuil fut un des avocats les plus célèbres de la première moitié du xiv[e] siècle ; mais il n'acceptait de plaider que pour des clients très riches et sa rapacité lui valut de cruelles mésaventures. Impliqué dans le procès de Robert d'Artois, il fut suspendu de ses fonctions et, s'il reprit sa charge d'avocat, il n'en finit pas moins dans la misère, après avoir assisté à l'effondrement de sa fortune. Il employa les loisirs forcés de sa première disgrâce à composer le *Stilus* (de juin 1330 à mai 1332) ou recueil méthodique des règles de la procédure judiciaire au Parlement de Paris. Comme le rôle de ce Parlement grandissait de jour en jour, cette œuvre était appelée à rendre les plus grands services aux plaideurs, aux avocats, même aux magistrats de tout le royaume. Elle était préciense, car elle indiquait la jurisprudence et rapportait les arrêts qui l'avaient fixée. L'exposition en était de plus claire et logique. Aussi son autorité se maintint-elle pendant presque tout l'ancien régime, même après les modifications introduites dans la procédure par les grandes ordonnances du xvi[e] siècle. De là un assez grand nombre de manuscrits et d'éditions, que M. Aubert a dû classer avant d'entreprendre l'établissement d'un texte définitif. Il a dû noter aussi les variantes les meilleures des différents manuscrits, rechercher les affaires et les procès auxquels Guillaume du Breuil se référa et dégager l'intérêt historique et documentaire de son livre. L'édition qu'il a donnée restera certainement toujours utile à consulter.

L.-H. Labande.

Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch, publié... par l'abbé J. Duffour,... Deuxième partie. — Paris, H. Champion ; Auch, L. Cocharaux, 1908. In-8°, paginé 241-519. (Archives historiques de la Gascogne, 2[e] série, fasc. 12.)

Avec ce fascicule M. l'abbé Duffour termine l'édition du Livre rouge. Il nous donne ici un accord entre l'archevêque d'Auch et le

comte d'Astarac au sujet de leur juridiction dans la ville et la vallée de Vich (15 mai 1340), les statuts synodaux de 1383, des ordonnances édictées en gascon par l'official (s. d.), un accord entre les officiers du Roi et ceux de l'archevêque pour la juridiction sur les gens d'église (date non donnée); le dénombrement de ceux qui devaient faire hommage à l'archevêque pour leurs biens ou droits (tableau qui paraît avoir été dressé avant 1417), les décrets et bulles portant révocation du démembrement du diocèse pour la constitution de l'évêché de Mirande (xve siècle), le dénombrement du temporel particulier à l'archevêque, les constitutions synodales de l'archevêque Philippe de Lévis (1431), les statuts du chapitre de Vic, trois pouillés du diocèse, les différents statuts de l'église métropolitaine et du chapitre, les coutumes de Bassoues concédées par l'archevêque Amanieu d'Armagnac le 24 juin 1295, renouvelées et complétées par Guillaume de Flavacourt, le 2 avril 1325; les décrets du concile de Bâle confirmant les constitutions provinciales, établissant un règlement pour les élections, etc.; une dernière transaction pour l'exercice de la juridiction entre Philippe de Lévis et le comte Jean d'Astarac (21 février 1435); enfin, en appendice, une addition aux statuts de l'église métropolitaine.

D'après cette énumération rapide, on s'aperçoit que les titres de propriété qui remplissent d'ordinaire les Cartulaires sont absents de celui-ci. Les compilateurs se sont préoccupés surtout de recueillir toutes les ordonnances sur le diocèse, l'église et le chapitre, les documents sur la juridiction de l'archevêché, l'étendue de ses droits de suzeraineté et de fiscalité. Ces pièces sont donc fort importantes pour l'histoire administrative, juridique et économique de la région, et il faut savoir gré tant à M. l'abbé Duffour qu'à la Société des Archives historiques de la Gascogne d'en avoir entrepris la publication.

L'éditeur a soigneusement annoté son texte et il a fait précéder chacun de ses documents d'un sommaire assez complet. Il aurait dû également mettre la date en vedette. A ce propos, je remarquerai qu'il a rarement ramené à des notations modernes les chiffres des calendes, des nones et des ides. Il a donné à la fin de ce deuxième fascicule une table qu'il nous a présentée comme analytique; mais il y a bien des lacunes (voir par exemple la ligne unique consacrée aux archevêques d'Auch). Je trouve même des omissions dans les noms de personnes. Ceux-ci sont classés par ordre des prénoms, mais les noms eux-mêmes ne sont pas toujours rappelés à leur place. Et puisque j'en suis à émettre quelques observations, je ferai remarquer qu'*Andreas de Pistorio* aurait dû se traduire par André de Pistoie et non André Pistorio; *Stephanus Jacobi de Florencia* n'était pas de Fleurance, mais de Florence; *Ramundus de Montilhis* pouvait être Raimond de Monteux, etc.

L.-H. Labande.

G. Kaufmann, **Kaisertum und Papsttum bis Ende des 13.** Jahrhunderts. (Sonderabdruck aus der Weltgeschichte herausgegeben von J. von Pflugk-Harttung, Berlin, Ullstein (1909), 188 p. in-4°, cartes et illustrations.

Nous ne connaissons de cette nouvelle *Histoire universelle*, éditée par M. de Pflugk-Hartung, que les chapitres rédigés par M. George Kaufmann, professeur à l'Université de Breslau, et consacrés aux lettres du Sacerdoce et de l'Empire jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Mais à en juger par cet intéressant spécimen, c'est un ouvrage qui mérite d'attirer l'attention, presque un ouvrage de luxe (car il est supérieurement illustré d'un grand nombre de très belles planches, de fac-similés et de cartes) et le fond, du moins pour ce seul fascicule dont nous puissions juger, répond dignement à la forme. C'est certainement un grand bénéfice pour les lecteurs, quand les directeurs d'une entreprise aussi vaste attribuent de nos jours à des collaborateurs plus particulièrement compétents l'étude d'une période spéciale de l'histoire, au lieu d'assumer la lourde tâche de tout faire par eux-mêmes. Çà été longtemps l'habitude prédominante en Allemagne; les *Histoires universelles* les plus appréciées, successivement, au XIXe siècle, Becker, Rotteck, Schlosser, Weiss, Weber, etc., ont été l'œuvre d'un seul homme. L'exemple de la France et de l'Angleterre [1] ont fini par convertir les éditeurs à la pratique nouvelle et si toutes les livraisons du grand travail édité par la maison Ullstein répondent à celle que nous avons sous les yeux, on ne peut que féliciter les lecteurs allemands d'avoir à leur disposition un livre d'histoire aussi remarquable et dont le défaut principal consistera sans doute à être passablement cher, une fois tout entier aux mains des abonnés.

M. George Kaufmann s'est fait apprécier autrefois par une *Histoire allemande jusqu'à Charlemagne* (Leipzig, 1880-1881, 2 vol. 8°), par de nombreuses études de détail sur l'époque de la migration des peuples et la chute de l'empire romain; plus récemment il a publié une *Histoire d'Allemagne au* XIXe *siècle* (Berlin, 1900, 8°). On a présenté déjà à nos lecteurs sa grande *Histoire des Universités allemandes*, en cours de publication [2]; mais je voudrais attirer plus particulièrement leur attention sur ce tableau si remarquablement vivant et très fidèle du développement de l'idée impériale à travers les premiers siècles du moyen âge et des conséquences de ce développement, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la fin des Hohenstaufen. M. K. nous retrace d'un style animé, pittoresque, sans trace d'érudition intempestive [3], mais avec une science du sujet qu'on ne

1. Le Lavisse-Rambaud, l'*Histoire de France* de M. Lavisse, la *Modern History* de Cambridge, etc.

2. Les deux premiers volumes ont paru en 1885 et 1895; on en a rendu compte dans la *Revue* du 14 juin 1897.

3. La *Weltgeschichte* de la maison Ullstein ne comporte aucune annotation ni renvoi aux sources.

peut méconnaître, cette lutte entre la puissance des empereurs, aspirant à être mondiale, et cette autre puissance l'Église romaine, qui veut, elle aussi, dominer la chrétienté et trouve un écho plus obéissant dans les âmes. Si chacun des pouvoirs combat en première ligne pour la suprématie, toutes les causes secondaires de conflit, qui pullulent dans l'Europe du moyen âge, viennent compliquer et envenimer la lutte; elle devient une lutte pour l'existence, où le pouvoir temporel succombe le premier, épuisé par une guerre sans merci, et sans avoir pu fonder son autorité sur la base plus stable de l'hérédité [1]. Mais à la fin de la période, l'Église victorieuse verra s'échapper aussi de ses mains des armes désormais trop lourdes pour elles. Le Saint-Siège avait pu vaincre, grâce à la coalition contre nature de la féodalité allemande avec la démocratie des cités italiennes, grâce surtout à ce que l'Église représentait une force incoërcible, une action morale [2]. Mais pour la même raison, elle était condamnée à la défaite le jour où l'esprit public, brisant les chaînes de la tradition, s'avise d'une orientation nouvelle et ose chercher la vérité par lui-même [3].

R.

Journal de Pierris de Casalivetery, notaire royal de Mauléon de Soule (texte gascon), publié et annoté... par Jean de Jaurgain,... — Paris, H. Champion; Auch, L. Cocharaux, 1909. In-8° de XIV-59 pages (Archives historiques de la Gascogne, 2e série, fasc. 13).

Le Journal de Pierris de Casalivetery n'a pas une grande importance. Il débute par la mention du mariage de l'auteur avec Marie de la Fargue et continue par le récit de petits événements locaux, la notation du prix du blé et du vin, l'indication des premières mesures

---

1. M. K. est persuadé que si les rois d'Allemagne ont failli à leur tâche, c'est, précisément, à cause de leurs ambitions impériales; ils se sont saignés à blanc en Italie, luttant contre une civilisation plus avancée que la leur, au lieu de porter la culture germanique toujours plus avant vers l'Orient. C'est vraisemblable, en effet, mais je ne suis pas bien sûr cependant que même en restant au nord des Alpes, ils eussent vaincu si facilement la résistance combinée des grands vassaux et du clergé.

2. Nous appelons l'attention sur le chapitre intitulé *Bedeutung und Macht der Kirche* (influence et puissance de l'Église) (p. 268-291 de tout le volume) où M. K. expose, avec autant d'impartialité que de talent le rôle de l'Église dans la société d'alors. Voir aussi les chapitres suivants *Staat und Gesellschaft* et *Kultur und Kirche*. M. K. est tout particulièrement heureux en brossant ces toiles d'ensemble, dont les détails frappent l'imagination du lecteur, sans être le moins du monde empruntés à l'imagination de l'écrivain. Il y a des pages dans notre volume qu'on voudrait voir insérées dans un *Choix de lectures historiques allemandes* et qui mériteraient cet honneur.

3. Sans être précisément négligée par l'auteur, l'histoire des autres pays de l'Europe (France, Angleterre, Espagne) durant cette période reste au second plan. Mais aussi ce ne sont pas des renseignements spéciaux sur l'histoire étrangère que les lecteurs de la *Weltgeschichte* (du moins le plus grand nombre) songeront à y chercher.

contre les protestants et surtout par la consignation de la naissance et du baptême des enfants du notaire gascon. Tout cela est compris entre les années 1539 et 1547. Aussitôt après, Pierris de Casalivetery a transcrit le style de la cour de Licharre, présidée par le capitaine châtelain de Mauléon : elle avait été réformée par des ordonnances de 1510. Le même écrivain était curieux des choses du passé ; au lieu de continuer et d'amplifier sa petite chronique, il a rapporté, dans la suite de son manuscrit, les rôles des feux anciens du pays ; il a noté la distance de Boulogne à Saint-Jean-de-Luz, l'étendue du royaume, le nombre de ses évêchés, duchés, comtés, villes et villages ; il a rappelé le souvenir d'anciens événements historiques (peste de 1463, guerre de Navarre en 1511, défaite et prise du seigneur d'Esparros en 1523, prise de Mauléon par les Espagnols en la même année, etc.). Si ce n'était qu'on a par ce journal les ordonnances relatives à la cour de Licharre, le manuscrit de Pierris de Casalivetery n'aurait pas mérité les honneurs d'une publication. L'édition a d'ailleurs été faite très soigneusement par M. Jean de Jaurgain ; l'introduction complète même le texte du notaire et les notes sont fort copieuses.

L.-H. Labande.

Histoire de l'Inquisition en France, par Th. de Cauzons. T. I. Paris, Bloud et Comp., 1909, LV, 499 p. in-8°.

Le livre de M. de Cauzons fait partie de la même collection que celui de M. l'abbé Christiani sur *Luther et le luthéranisme* dont nous rendions compte ici l'année dernière, et qui semble s'être donné pour tâche de rectifier sur toutes sortes de sujets l'opinion publique égarée par les sophismes des libres-penseurs. Parmi les collaborateurs les uns procèdent à la manière forte, les autres — et M. de C. est du nombre — en des formes plus amènes, quoique dans le même esprit. Après Molinier, Mgr Douais, Lea, M. le président Tanon, l'auteur a voulu raconter l'histoire de l'Inquisition [1]. Il a constaté avec chagrin que « l'Inquisition est peut-être l'institution qui a soulevé parmi les adversaires de l'Église le plus de colère et les reproches les plus violents », et — ce qui est plus attristant encore — que ses amis, quand ils sont obligés d'en parler, « le font avec une répugnance visible » et « ont le plus fréquemment recours à des déclamations creuses ou à des excuses vagues » (p. ix). Là-dessus, il s'est courageusement jeté dans la mêlée, « sans amertume et sans enthousiasme, mettant de côté toute pensée d'apologétique ou de critique » (p. x).

1. L'auteur reproche à M. Lea « le manque d'une certaine impartialité, difficile à obtenir des protestants quand ils parlent de l'Eglise romaine » (p. vii). Quand on songe à l'extrême indulgence que l'auteur américain montre parfois à propos de certains actes odieux de l'Inquisition et que nous avons signalée autrefois ici, on serait en droit de s'étonner de ce reproche.

Son travail s'ouvre par une formidable bibliographie des ouvrages cités au cours de son travail; elle remplit plus de quarante pages. On est un peu étonné, au premier abord, de voir le *Voyage à Médine* de Burton à côté de Capefigue, le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy côte à côte avec celui de MM. Daremberg et Saglio, les œuvres de Suétone et de Tite-Live voisinant avec l'*Éloge de la folie* d'Érasme; Hume et Jornandès, Josèphe et le grand Larousse, l'*Empire des Tsars* de M. A. Leroy-Beaulieu et l'*Histoire romaine* de Mommsen, les *Monumenta* de Pertz et le *Dictionnaire* de Moréri, la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus et les *Origines de la France contemporaine* de Taine, appelés en témoignage pour l'histoire de l'Inquisition au XIIIe siècle. C'est qu'il s'agit de remonter aux origines, et celles-ci sont lointaines, puisque c'est la Synagogue qui est l'initiatrice coupable, s'il pouvait y avoir culpabilité, lorsque la société religieuse tâche d'arrêter « les ravisseurs des biens immortels ». La « société civile se reconnaît bien le droit de châtier les voleurs des biens temporels si périssables » (p. 27)[1]. M. de C. suit un ordre plus ou moins chronologique dans son récit[2]. Le premier livre est consacré aux *Origines* et le premier chapitre est intitulé : *L'Église et l'erreur* ; ce sont des préliminaires, après quoi nous entrons dans le sujet proprement dit, au chapitre deuxième, *Le châtiment des hérétiques*. Le troisième porte pour titre : *Le jugement des hérétiques*; le quatrième raconte *L'établissement de l'Inquisition*, le cinquième et dernier de ce premier volume nous explique l'appel à l'État, *Le bras séculier*. Nous n'avons pas l'intention de suivre l'auteur à travers les cinq cents pages de son volume, qui sous des dehors très modernes[3] nous ramène à maints sophismes et préjugés, lamentables survivances d'un passé qu'on pouvait croire éteint, du moins dans les sphères qui prétendent tenir compte de la science et de la critique. L'horreur de

1. L'auteur ajoute en note : « Il ne me paraît pas qu'on puisse nier la logique du châtiment de celui qui cherche à renverser la croyance reçue ». Mais alors de quel droit s'indigner contre les empereurs romains ou ceux du Japon persécutant les novateurs chrétiens?

2. Je dis *plus ou moins* chronologique, car l'auteur nous parle d'abord des Saxons de Charlemagne, puis des Prussiens du XIIIe siècle et des Norvégiens, du Mexique et du Pérou, puis il revient subitement aux apôtres, aux Conciles, à Arius, etc.

3. On peut recommander, à ce point de vue, comme un morceau de haut goût la comparaison de « l'Eglise romaine, grande dame vieille de près de vingt siècles » qui est vraiment d'un *modern style* tout à fait réussi. Pas moyen de se fâcher contre cette vieille douairière obligée de battre ses enfants « quand leurs tiraillements devenaient trop violents ». « Comme il arrive dans les familles les plus honorables, l'impatience a saisi parfois cette vénérable mère devant l'incorrigible turbulence ou l'entêtement de quelques-uns de ses fils. Elle les a corrigés, trop fort sans doute, puisqu'ils en sont morts; imprudemment, puisqu'elle n'a pas pu les amender; sans le calme et la douceur voulue, puisqu'elle a puni des innocents et des âmes de bonne foi. Faut-il à cause des fautes humaines de cette mère oublier sa mission divine? » (p. X-XI).

l'Église pour l'hérésie est « une horreur *bien légitime, chacun doit le reconnaitre*, car... tout enfin dans la société chrétienne repose sur certains dogmes; *niez ces dogmes et tout s'écroule* ! » (p. 133). Il fallut donc faire taire les hérétiques ou, comme le dit élégamment M. de C. « afin de faire disparaître le contenu du vase, on anéantit, on brûla le vase lui-même » (p. 139). La méthode semble très sûre, au premier coup d'œil, autant qu'expéditive; malheureusement certaines mauvaises têtes et certains peuples ne l'ont pas suffisamment appréciée et l'auteur lui-même semble sentir instinctivement que ce que nous voyons aujourd'hui dans certains pays catholiques n'est peut-être que la revanche longtemps attendue des persécutions anciennes, puisqu'il proclame que « la condition du catholicisme, pour être inébranlable, est d'être semé dans une terre libre... il végète, s'il ne meurt pas, dans le sol où a coulé celui de ses adversaires. »

Mais ces réflexions ne sont nées que bien tard; au moyen âge, en étudiant « la manière d'agir de l'Église relativement aux dissidents » on verra que « l'*évolution politique et sociale du monde chrétien conduisit presque automatiquement* à l'établissement de l'Inquisition » (p. 68) [1], Ce sont les *fidèles* qui massacrent et brûlent les hérétiques, alors que « les papes, les empereurs et les conciles ne les frappent, *explicitement du moins*, que de peines inférieures à celle de la mort » (p. 279). L'auteur trouve « véritablement renversant » qu'on « rencontre un peu partout des dissidents conduits au bûcher ». Heureusement que Grégoire IX fait le pas décisif, en 1231, ordonne la peine de mort « en mots vagues » mais qui cependant « ont un sens précis, que l'on voile par respect pour les règles antiques de l'Église » (p. 305).

De cette Inquisition définitivement constituée, « on peut difficilement nier qu'elle ne constitue un progrès ». Sans doute, les *enquêtes* qu'elle suppose sont des procédés « dont on peut regretter théoriquement l'emploi, sans avoir de quoi les remplacer » (p. 383) [2].

Naturellement ce n'est pas sur les victimes, c'est sur les inquisiteurs que s'apitoie notre auteur. Si S. Dominique obtint « certains succès », ce fut « au prix d'énormes fatigues, d'affreux outrages et de dangers réels » (p. 429). Même des êtres féroces comme Dorso ou Conrad de Marbourg sont traités avec une mansuétude qu'ils ne méritent guère ; tout au plus M. de C. accorde-t-il que leur procédure fut « sommaire, trop sommaire » et qu'ils remplirent leur mission « avec plus de zèle que de prudence et de justice »; mais il se hâte

1. Cela n'empêche pas l'auteur, qui en appelle sans cesse à la logique, de déclarer à la même page, que la parole de Tertullien : « Il est de droit humain et de droit naturel que chacun puisse adorer ce qu'il veut » « résume la théorie et la pratique de l'Eglise ».

2. On nous apprend à cette occasion que « l'Inquisition existe encore réellement à Rome, dans la Congrégation du Saint-Office et tient un bras suspendu sur la tête de tous les membres de l'Eglise, même les plus hauts » (p. 384).

d'ajouter que les auteurs contemporains (tous des moines cependant!) « ont été peut-être trop sévères » à leur égard (p. 449).

Je n'ai pas besoin de dire que l'auteur admire (et regrette sans doute) l'Inquisition, « une des *machines les plus perfectionnées pour empêcher les révoltes intellectuelles, machines qui ont des avantages*, avec bien des inconvénients » (p. 459). Sans doute pour arriver à monter une si belle « machine », les âmes religieuses « ont dû résister à leur propre sensiblerie » (p. 469), et les papes eux-mêmes, « pour arriver à un idéal un peu élevé », ont dû « briser bien des résistances, occasionner bien des souffrances » ; mais « si le but est réellement un progrès accompli », il est « impossible de leur refuser l'admiration et la sympathie [1] ». Et l'auteur de cette tirade (qui n'est pas, on s'en souvient, une *apologie*) ajoute que le Saint-Siège « rêve, comme à un idéal, au temps où il avait à sa disposition la force publique, quand la sentence du juge séculier venait confirmer et rendre irréparable la condamnation de l'hérétique impénitent » (p. 472) et il termine par ces mots : « Cette attitude ne manque pas de crânerie ». Il reste à voir — et l'histoire du xx^e siècle se chargera sans doute de la démonstration — si cette politique, « imprudente au premier coup d'œil » n'amènera pas à la longue la chute de la « machine » spéciale et de tout l'édifice.

Un enthousiasme si généreux pour les organisateurs de l'Inquisition, ces « hommes doux, de mœurs pures, *à idées fort larges* », qui ont eu devant les yeux.. la gloire de Dieu, le bien supérieur de la chrétienté » (p. 490) peut tenir lieu, dans une large mesure, des fautes vénielles que pourrait reprocher à l'auteur une critique terre à terre ; quand on plane à ce point dans les spéculations transcendantes, on n'a pas le temps de corriger toujours ses épreuves ni de remémorer ses éléments de grammaire latine [2] et allemande [3], ni de rectifier les nombreuses cacographies dans les noms d'auteurs [4] accumulés avec

1. « En disant que l'Eglise fut responsable des supplices, je n'entends pas dire que ces supplices doivent lui être reprochés comme des crimes. Un adversaire trouvera ces mesures tyranniques, cruelles, atroces, injustifiables; *un ami les estimera légitimes, conformes à la justice, bonnes, imitables* » (p. 488). Quel « âge d'or », nous attend, le jour où ces « rêves » réussiraient à se muer en « réalités »!

2. P. xvi, *Fontes rerum germanicorum*. — P. xxiii, *Auctores praecipuis*. — P. 282, *Monument*, p. *Monumenta*. — P. 349, *veritaten* p. *veritatem*.

3. xxv, lire *historischen* pour *historrichen*. — P. xxxiii, l. *Rechtsaltertümer* p. *Rechtsalterthum*. — P. xlvi, l. *die germanischen Ordalien* p. *die germanen Ordalien*. — P. li, l. *Die Wesermarschen* (les marches du Wéser), p. *Wesenmarschen* et *Dogmengeschiehte* pour *Dogmen's Geschichte*. — P. 297, l. *Todesstrafe* p. *Todes trafe*. — P. 317, l. *Gerichtsbarkeit* p. *gerichsbarkeit*, etc., etc.

4. P. xiii, l. *Trithemius* p. *Trilhemius*. — P. xxii, l. *Burchardus Urspergensis* p. *Uspergensis*. — P. xxvi, l. *Chatelain* p. *Chastelain*. — P. xxvii, l'éditeur de Du Cange s'appelle *Henschel* et pas *Herschel*. — P. xxviii, le célèbre professeur au Collège de France s'appelait *Ellies Dupin* et pas *Ellie Dupin*. — P. xxxi, le prénom du chroniqueur strasbourgeois Closener, n'est pas *Fritz* mais *Fritsche*. — P. xxx, lire *de Félice* p. *Felice* et *Flacius Illyricus* p. *Flaccus*. — P. xlix, l. *Paris*

une profusion qu'on ne demandait pas à l'auteur [1], mais qu'on aurait voulu plus égale et plus sérieusement complète. Nous en corrigeons quelques-unes en notes, mais il faudrait un supplément si nous devions donner un Errata complet.

E.

Johannes Calvin, Rede gehalten in der Aula der Universitaet zu Berlin, am 10 Juli 1909 von D. Karl Holl, Professor der Kirchengeschichte. Tübingen, Mohr, 1909, IV, 59 p. in-8°. Prix : 1 fr,

Johannes Calvin, Akademischer Vortrag von D. Paul Wernlé, Prof. der Theologie an der Universitaet Basel, Tübingen, Mohr, 1909, III, 33 p. in-8. Prix : 1 fr.

Calvin, Rede in der Aula der Universitaet Heidelberg am 11. Juli 1909, gehalten von Hans von Schubert, Tübingen, Mohr, 1909, 39 p. In-8°. Prix ; 1 fr.

Johannes Calvin, Rede bei der Calvin-Feier der Universitaet Giessen von D. Samuel Eck, Tübingen, Mohr, 1909, 38 p. in-8°. Prix : 1 fr.

Ein Vermaechtniss Calvin's an die deutsch-evangelischen Kirchen. Vortrag von D. Eduard Simons, a. o. Professor an der Universitaet Berlin, Tübingen, Mohr, 1909, 26 p. in-8°. Prix : 1 fr.

Calvin als Unionmann, Vortrag gehalten am theologischen Seminar der Brüdergemeinde von Lic. G. Reichel, Tübingen, Mohr, 1909, 42 p. in-8°. Prix : 1 fr.

Nous avons réuni, pour les mentionner rapidement, toute une série de discours, académiques et autres, prononcés à l'occasion du dernier centenaire de Calvin et qui tous, d'ailleurs, ont paru chez le même éditeur. On pense bien qu'aucun des orateurs n'a pu, malgré sa bonne volonté et celle de son auditoire, épuiser en une seule harangue officielle un aussi vaste sujet que la vie de Calvin et son rôle dans l'Église de la Réforme et le monde moderne ; mais ces appréciations d'hommes compétents, même en restant forcément un peu fragmentaires, ne manqueront pas d'intéresser le lecteur sérieux et désireux de s'instruire de l'esprit de la théologie contemporaine. Ce sont en effet exclusivement des théologiens, les six orateurs dont nous avons transcrit le nom plus haut, théologiens de droite, de gauche et de juste milieu, théologiens appartenant presque tous à l'Église luthérienne ou à l'Église Unie, et qu'il est d'autant plus intéressant d'entendre parler du père du calvinisme. Il est vrai que les Universi-

---

p. *Haris.* — P. LI, l'historien Sismondi ne s'appelait pas *Simon* mais *Simonde de Sismondi.* — P. 285, l. *Mazarine* p. *mazasine.* — P. 290, l. *Klosterneubourg* p. *Klosternenbourg.* — P. 350, l. Sigebert de *Gembloux* ou de *Gemblours* au lieu de S. de *Gemblai.* — P. 351, l. *Lambert de Hersfeld* p. *L. d'Heizfeld.* — Ibid., l. *Angelsachsen* p. *Angelsachen.* — P. 355, l. *Héfelé* p. *Hèfete.* — P. 369, l. *Jaffé-Loewenfeld,* p. *Jaffe-Loevenfeld.* — P. 407, l. *Watterich* p. *Waterich.* — P. 453, l. *Potthast* p. *Pottast.*

1. Ainsi pourquoi, dans la littérature sur Jeanne d'Arc, voit-on figurer l'obscur Lebrun des Charmettes et pas Anatole France? Pourquoi, parmi les ouvrages sur les Templiers, l'ouvrage de Wilcke et pas celui de Fincke, tout récent ? Et pour l'ouvrage de Wilcke lui-même, l'auteur cite la première édition, de 1826, et non la seconde, de 1860. Et pourquoi encore — je me borne à ces deux exemples — M. de C., qui nous donne un long paragraphe sur Arnaud de Brescia, ne cite-t-il aucun des travaux consacrés au tribun romain par Franck, Guibal, Clavel, etc.

tés de Bâle et de Heidelberg ont été toujours ou du moins longtemps des Universités réformées, que le créateur de l'Université de Berlin est aussi le créateur de l'Église Unie de Prusse et qu'à Giessen le libéralisme religieux fut toujours en honneur. On remarquera que l'éditeur de Tubingue n'a pas eu l'occasion de joindre à sa collection calvinienne des hommages analogues venant de Leipzig, de Rostock ou d'Erlangen ; pour le luthéranisme intransigeant, Calvin reste un hérétique et si on ne le déclare plus, comme au XVII[e] siècle, « pire que le Turc » on ne veut pas du moins le glorifier.

Des six discours le plus développé, le seul auquel l'auteur ait ajouté des notes historiques plus nombreuses, est celui de M. le professeur Holl, de Berlin ; celui de M. Wernlé, le théologien de Bâle, nous a particulièrement intéressé, non seulement puisqu'il y appuie sur le rôle que cette ville a joué dans l'existence de Calvin, mais aussi par la façon remarquable dont il explique la psychologie du réformateur. C'est à Heidelberg, autrefois sous l'Electeur Frédéric-le-Pieux, le centre et le foyer du calvinisme allemand, qu'a parlé M. Hans von Schubert ; il a fait ressortir surtout les conséquences, inattendues parfois, mais légitimes de l'œuvre de Calvin, qui se font sentir encore dans la mentalité contemporaine. M. le professeur Eck a mis sous les yeux de son auditoire de Giessen un intéressant parallèle entre Luther et Calvin et a montré combien l'initiateur du mouvement de la Réforme allemande différait dans sa mentalité du rude Picard qui se proposa d'évangéliser la France, tout en les réunissant dans une admiration commune. Quant aux deux discours de MM. Simons et Reichel, ils ont un but plus spécialement ecclésiastique, ayant été prononcés devant des auditoires un peu différents. M. G. Reichel, professeur au Séminaire théologique des Frères Moraves de Gnadenfeld, a essayé de démontrer à ses élèves que Calvin fut un « homme d'Union », paradoxe qu'on ne peut *à peu près* accepter qu'en spécifiant que pour lui les « dissidences » entre groupes religieux divers ne devaient être que bien insignifiantes ; le réformateur n'a jamais songé à conniver avec « l'ignorance » et « l'erreur », ainsi que le prouvent de très nombreux exemples. Nous aimons mieux l'allocution de M. Simons prononcée à l'Assemblée générale de la *Lutherstiftung* à Langenberg dans la province rhénane. Il y parle du *Legs de Calvin à toutes les Églises évangéliques d'Allemagne*, legs qu'il définit comme cet esprit vivant de charité et de soutien mutuel qui caractérisa le calvinisme primitif et qu'il voudrait voir s'étendre et fructifier en œuvres sociales au sein de sa propre patrie.

R.

André GODARD, **Les Madones Comtadines.** — Paris, Perrin et C[ie], 1910. In-16 de XXVI-375 pages.

Ceci n'est pas un livre d'érudition, c'est une étude philosophique,

morale, religieuse, sur le midi provençal considéré en lui-même et comparé aux provinces du Nord. Bien des observations sont justes, d'autres sont très contestables. Je ne m'y arrêterai pas. Je me suis attaché surtout à la documentation historique, que l'auteur a prétendu donner à son œuvre, à la description des monuments. Hélas! je suis obligé de faire beaucoup de réserves. M. Godard ignore absolument tous les travaux historiques et archéologiques qui ont été publiés depuis ces derniers trente ans sur la Provence, Avignon et le Comtat : on croirait que sa science en est restée aux livres de 1850. Il croit fermement aux légendes des saints de Provence et s'imagine leur apporter de nouvelles preuves. C'est son droit, dira-t-on? Non, quand on n'examine pas et que l'on ne veut pas examiner les études critiques qui, conduites sans parti-pris, ont démontré avec toute évidence comment et à quelle époque ces légendes se sont formées et combien peu elles répondent à la réalité des choses.

Il est bien dommage que M. Godard se soit ainsi privé de notions historiques exactes et précises. Avec son talent d'écrivain, il pourrait nous présenter des tableaux si vivants et si justes! Ses descriptions pèchent aussi bien souvent. Où a-t-il vu à la cathédrale de Vaison des têtes de Mithra encastrées dans les murs? Où sont les scènes antiques des chapiteaux de Saint-Quenin? Il est vrai que pour M. Godard le chevet de cette chapelle est un ancien temple de Diane. Où sont les deux cloîtres de Montmajour?

Et puis, je n'aime guère le titre de son livre : *Madones Comtadines.* Il y est surtout question d'Avignon, d'Arles, de la Provence, du Languedoc même (avec Notre-Dame de Rochefort); mais Avignon n'a jamais été du Comtat, faut-il le répéter? Le comté Venaissin tient une place extrêmement petite dans ce livre : pourquoi ne pas avoir remplacé le mot *Comtadines* par *Provençales?* Le mot sonnait moins bien, peut-être.

L.-H. Labande.

Les Lois fondamentales de la monarchie française, d'après les théoriciens de l'ancien régime, par André Lemaire. — Paris, A. Picard, 1907. In-8° de IV-336 pages.

C'est vraiment un livre fort instructif et évocateur de nombreuses idées que M. André Lemaire nous a donné. « Si les faits, dit-il, les réalités politiques, événements, institutions, forment en quelque sorte *l'endroit* dans le tissu de l'histoire, les idées et les théories en sont comme *l'envers.* Les deux dessins ne concordent pas toujours exactement : mais ils se complètent parfois l'un l'autre et souvent le second explique le premier. » Il le montre bien.

Quelles conceptions les écrivains politiques des siècles passés ont-ils eues des fondements et de l'origine de la constitution qui régissait la monarchie française; sur quels principes était basée l'autorité

royale, quelles étaient les règles de la succession au trône, de l'établissement des régences; quels étaient les droits des rois, quelles limites étaient mises à leur autorité, quels tempéraments devaient être apportés à leur absolutisme, en quoi étaient-ils tenus de demander conseil et de suivre les avis des États généraux et du Parlement, quel recours les sujets avaient contre les abus de leur pouvoir, tel est l'objet de l'ouvrage qui nous est présenté.

M. André Lemaire remonte aussi haut qu'il lui est possible, c'est-à-dire aux premiers auteurs qui aient écrit sur les droits et devoirs des souverains. Les plus anciens sont l'abbé de Saint-Mihiel, Smaragde, qui vivait du temps de Charlemagne, et l'évêque d'Orléans, Jonas, qui composa, quelques années plus tard, son *De Institutione regia*. Cela était essentiel, justement pour établir l'origine traditionnelle des idées politiques qui eurent cours. Mais le premier théoricien qui eut une réelle influence sur ceux qui suivirent, fut l'archevêque de Reims, Hincmar. L'autorité qui s'attachait à son nom et à ses écrits, la forme plus précise donnée par lui à ses idées, firent de lui un véritable précurseur. Déjà, à cette époque, on reconnaissait que le roi devait essentiellement être assisté d'un conseil; ses décisions ne pouvaient être prises sans le concours et l'approbation des plaids. Déjà aussi la loi s'imposait au roi avec son caractère d'obligation; il ne pouvait se mettre au-dessus, l'enfreindre; et si cela était vrai pour la loi civile, acceptée par les sujets, ce l'était encore plus pour la loi canonique. De plus, le roi, partout où son action n'était pas limitée par la coutume ou des règlements écrits, devait conformer ses décisions à la justice, il était soumis à une obligation morale et religieuse qui était d'autant plus stricte que son pouvoir était de droit divin.

Je ne suivrai pas M. Lemaire dans l'examen des différentes doctrines qui se firent jour depuis cette époque lointaine, jusqu'à la veille de la Révolution. Cela m'entraînerait beaucoup trop loin. Il ne m'est pas interdit cependant de remarquer l'intérêt exceptionnel qui s'attache aux théories des premiers légistes (elles se présentèrent justement à l'époque où il fallut écarter du trône les filles des rois et leurs descendants) et à celles des auteurs du XVI^e^ siècle, royalistes, protestants ou ligueurs (Claude de Seyssel, du Moulin, Michel de l'Hospital, du Tillet, Pasquier, François Hotman avec sa *Franco-Gallia*, Bodin avec sa *République*, Gui Coquille, etc.). Pour ces derniers, ce n'était plus la question de la loi salique qui avait pris une importance toute particulière, c'étaient les droits d'une nation se croyant opprimée qui se posaient avec insistance, c'était la dévolution du trône d'après les lois traditionnelles à un prince non catholique. Puis, ce fut au moment des États de 1614 et de la Fronde que les écrits politiques reprirent de l'actualité; après le règne de Louis XIV, où se firent cependant entendre des voix contre l'absolutisme des souverains, ce fut tout le XVIII^e^ siècle qui vit l'éclosion d'une abondante littérature

sur les lois fondamentales de la monarchie et de la nation. Ces lois fondamentales, on commença par les évoquer pour casser le testament de Louis XIV, annuler les droits illégaux concédés aux princes légitimés, rendre au Parlement le droit de faire entendre ses remontrances. On sait quelle acuité prit la lutte entre les diverses tendances des théoriciens au temps de Louis XV et de Louis XVI : il y avait les doctrines des parlementaires qui se voulaient donner le plus beau rôle dans la conduite des affaires publiques; celles des philosophes et raisonneurs *a priori*, qui, faisant table rase de ce qui existait, prétendaient reconstituer la société selon des règles nouvelles; celles des traditionnalistes, celles des historiens qui accommodaient les faits du passé au gré de leur convenance, etc.

Dans un dernier chapitre, M. Lemaire, servi par une connaissance plus approfondie de notre histoire nationale, a dégagé avec clarté les traits principaux des lois fondamentales de l'ancienne monarchie. Il n'y eut pas de constitution écrite à l'origine, pas de contrat entre la nation et le roi, comme on l'avait imaginé : les lois fondamentales étaient celles qui étaient fixées par une longue coutume; de leur observation dépendait la stabilité de l'État. Elles étaient le produit d'innombrables faits, d'une multitude de circonstances, du climat, de la race et de la religion. Elles se divisaient en plusieurs catégories; à la fin du XVIe siècle, celles qui concernaient d'une façon particulière notre monarchie pouvaient se synthétiser en quelques principes : le souverain pouvoir est un et appartient au roi seul; la royauté est héréditaire et les femmes en sont exclues; le roi est catholique; il gouverne par très grand conseil, avec le concours d'une partie plus ou moins nombreuse et plus ou moins représentative de la nation; celle-ci se divise en ordres distincts, etc.

Il faudrait suivre l'auteur pas à pas, pour montrer l'exactitude de ses observations et faire apprécier la clarté de ses déductions. Qu'on le lise plutôt : on en éprouvera un très grand charme et on en retirera beaucoup de profit.

L.-H. LABANDE.

Les fondements de l'Économie politique, par Ad. WAGNER, t. II, traduit par K. L. un vol. in-8°, 1547 p. Girard et Brière, 1909.

Le traducteur du grand ouvrage de M. Adolphe Wagner, dont il nous donne aujourd'hui en français le 2e volume, rend un important service, d'abord en faisant connaître aux économistes qui ne lisent pas l'allemand une œuvre aussi considérable, et ensuite en fournissant un exemple saisissant de la façon dont il ne faut pas composer un livre. Les admirateurs sans réserve de la science germanique sont bien obligés en présence d'un tel assemblage d'avouer que l'ancienne méthode d'exposition française a du bon. Ceci n'est ni un cours, ni un traité, mais un amas de renseignements bibliographiques (d'où les

ouvrages français sont presque complètement exclus) avec l'indication de tous les points de vue auxquels on peut se placer pour envisager les sujets traités (ici surtout la question de la population), quelque chose comme les notes préparatoires d'un livre à faire — et qui n'est pas fait. Inutile d'ajouter que la documentation de l'auteur est immense et qu'avec beaucoup de patience on peut tirer profit des innombrables matériaux accumulés dans ces pages. Ses tableaux statistiques (au sujet de la population) sont commodes à consulter. Je leur ferai cependant le reproche d'être parfois non datés, et parfois surannés. Il aurait fallu les mettre au courant : une table spéciale de ces tableaux aurait aussi été utile pour les retrouver aisément dans ce volume de 547 pages où ils sont insérés dans le texte.

La conclusion de M. Wagner sur les dangers de la surpopulation est intéressante à noter. Tandis qu'à juste titre en France nous nous préoccupons du ralentissement excessif de la natalité, une préoccupation en sens contraire se manifeste en Allemagne, en présence de l'énorme développement des naissances. « Si on veut, écrit l'auteur en terminant sa longue étude de la théorie économique de la population, si l'on veut parer au péril de la surpopulation relative qui apparaît dans toutes les organisations économiques... il n'y a qu'un remède efficace à la longue : c'est celui qui consiste dans l'efficacité suffisante des tendances préventives contre l'accroissement de la population... Robert Malthus a donc, somme toute, essentiellement raison ».

E. d'Eichthal.

Quelques propos d'un contre-révolutionnaire par Guy Chardonchamp, un vol. in-16, 343 p. Lethielleux, éd. 1909.

Une grande conspiration du « Pouvoir occulte », « synonyme de Domination Juive » dont les origines remontent aux sociétés secrètes des Juifs pendant la Captivité de Babylone, et devenues depuis la Franc-maçonnerie, c'est là aux yeux de M. Chardonchamp, la clef de toute l'histoire de l'Europe jusqu'à nos jours : il consacre à refaire cette histoire, en partant de ce point de départ et en y rattachant tous les événements passés ou contemporains, un volume de 343 pages, où, il faut le dire, des citations de la *Conspiration juive contre le monde chrétien*, de M. Copin-Albancelli et de l'*Antisémitisme et ses causes*, de Bernard Lazare, tiennent beaucoup de place. La méthode de l'auteur, il le proclame lui-même, en reproduisant un passage de M. Copin-Albancelli, consiste à « conjecturer... lorsqu'on y est réduit par la perfidie de ceux au profit desquels fonctionne le mystérieux organisme qui est employé pour l'asservissement de notre pays. Il y a des circonstances dans lesquelles conjecturer est un devoir : c'est lorsque la conjecture est plus raisonnable que l'abstention. Nous sommes dans une de ces circonstances là... »

Entre la conjecture et l'affirmation il y a une marge que l'auteur franchit vite[1]. « La Révolution est satanique[2] », ou, « la Révolution est juive » : ce sont là des vérités sur lesquelles il n'admet pas le doute, ce qui serait le propre d'une conjecture. Voyez plutôt ce qu'il répond aux conservateurs « sur les lèvres desquels voltigerait un sourire sceptique » : Qui Dieu a-t-il choisi comme premiers ouvriers et fondateurs de son Église? Douze pêcheurs juifs. Et ces douze pêcheurs juifs porteurs de la doctrine du Christ ont bouleversé le monde... Le résultat obtenu par les douze apôtres, s'il est examiné, non point avec les yeux de la foi, mais au simple point de vue humain, a quelque chose de stupéfiant... Nous dirons aux croyants : Satan est le singe de Dieu. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il ait pris ses apôtres à lui dans le peuple, aujourd'hui réprouvé, qui avait fourni ceux du Christ? (p. 36).

Tous les raisonnements de l'auteur ne sont point de cette ingénuité là : mais tous pêchent par la base, qui est l'esprit de système appuyé sur l'esprit de passion[3]. Même sincère, la passion est un dangereux guide en histoire : le livre de M. C. fournit un exemple curieux de l'ingéniosité soutenue qu'elle peut mettre à ranger les innombrables événements du passé en une série favorable à ses vues et à ses désirs, tout en prétendant « rechercher et respecter la Vérité historique ». Pour respecter vraiment celle-ci, il faut la chercher sans parti-pris. Et alors elle apparaît, avec moins de mystère qu'à M. C., comme un triomphe graduel à travers les siècles, de l'idée démocratique, c'est-à-dire de la victoire des plus nombreux.

E. D'E.

Denis Roche, **Contes limousins.** Nouvelle librairie nationale. Paris, 1909. In-18 jésus, br. Pr. 2 frs.

L'auteur de ce petit volume dont vient de s'enrichir la collection des Ecrivains régionaux « Les Pays de France », assure, dans son introduction, que les folkloristes conseillent volontiers à leurs adeptes qui colligent des contes, de procéder à des élagages et de traduire les mots patois, quand « ils ne sont pas pittoresques ». Ce n'est point ce que l'un d'eux écrivait tout récemment et qui pense, au contraire, que le folkloriste doit s'efforcer de ne rien changer à ce que la tradition

1. L'auteur n'a pas l'excuse d'ignorer la *bonne* méthode historique, car p. 17, il juge que « c'est une exécrable méthode scientifique et que ce n'est point une meilleure méthode historique, de procéder par déduction et par induction quand quelques faits seulement sont connus », mais il ajoute : « Faute de mieux nous devons nous en contenter ».

2. « La Révolution est satanique, comme l'Église du Christ est apostolique. Elle est issue de Satan et de ses suppots. Sur ce point je n'insisterai pas ». P. 29 : de Maistre avait seulement dit : « la Révolution a un caractère satanique ».

3. « Comment en parlant de la Révolution pourrait-on demeurer impartial? » p. 3.

lui confie. « Il devrait pouvoir reproduire non seulement toutes les paroles du conteur, mais les intonations de sa voix et l'expression de son regard et le moindre de ses gestes »[1]. Les quinze contes que nous donne M. Roche, sur une cinquantaine qu'il a recueillis, seraient une nouvelle preuve à l'appui de cette opinion. Ils ne contiennent, en effet, à peu près rien de nouveau. La thèse en est universellement connue. Ils ne valent donc que par l'expression. Mais à ce point de vue ils sont délicieux. Naturellement, pour les goûter, il faut les lire dans le texte original. La traduction est trop libre. Personnellement, sans être limousin et sans oser prendre parti dans la querelle entre le patois en *á* de Limoges et le patois en *é* de l'arrondissement de Rochechouart, auquels ils appartiennent, je les ai lus avec le plus grand plaisir : un peu, sans doute, parce que la plupart avaient, dans la province à côté, charmé mes années d'enfance; mais, surtout, pour la netteté et la plasticité, avec laquelle, en leurs détails, ils évoquent la vision du pays limousin.

Léon PINEAU.

R. C. KUKULA und H. SCHENKL. Meisterwerke der Griechen und Römer in kommentierten Ausgaben. IX, Briefe des jüngeren **Plinius**, herausgegeben und erklärt von R. C. KUKULA. Zweite verbesserte Auflage. Vienne, Graeser 1909, XLI-96-126 p. in-8°.

Comme choix de lettres de Pline destinées aux classes, les Anglais ont l'excellent livre de Elm. Tr. Merrill qui repose sur des études de texte particulières et qui a eu à sa date (1903) une véritable originalité. Avant 1894, les gymnases allemands n'avaient pas, si je ne me trompe, de Pline destiné aux classes. C'est seulement cette année, que le dr Ant. Kreuser a donné chez Teubner un livre qui, sans être bon, n'est pas sans mérite. A Vienne, la librairie Graeser vient de reprendre une édition conforme au plan de sa collection de livres classiques. Ici comme autrefois chez Perthes, on a d'une part le texte de l'auteur avec introduction ; de l'autre un commentaire dans lequel sont intercalées les très rares notes critiques.

Pour publier un Pline, il est clair qu'on ne pouvait souhaiter un meilleur éditeur que le savant qui a refait, en 1908, le Pline de Keil dans la *Bibliotheca* de Teubner, à savoir M. R. C. Kukula, professeur à l'Université de Graz en Autriche[2]. Le Pline qui vient de paraître est une deuxième édition ; je ne connaissais pas la première. Je vois que présentement, dans la même collection ont paru, pour le latin, les lyriques par Jurenka ; les lettres de Cicéron par Gschwind ; l'Amour et Psyché d'Apulée, par Norden ; enfin le Dialogue de Tacite par Dienel.

---

1. Cf. Revue de synthèse historique, août 1909. Le Folk-Lore en France.
2. Voir la *Revue* de 1908, II, p. 387 et noter que M. K. est l'un des deux directeurs de la collection Glaeser.

M. K. a choisi en tout 60 lettres (M. Merrill en a pris 109, M. Kreuser 106). Tout ce que j'ai lu du livre m'a paru bon, correct et bien présenté. Je m'étonnerais bien si, sous cette nouvelle forme, le Pline de M. K. ne rencontrait pas, cette fois encore, le meilleur accueil[1].

É. T.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 janvier 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres par lesquelles MM. Morel-Fatio, Prou, Houdas, Cuq, P.-F. Girard et l'abbé J.-B. Chabot posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil.

M. Henri Cordier communique une lettre à lui adressée, le 9 décembre 1909, par M. le général de Beylié, correspondant de l'Académie, relative aux 200 clichés des bas-reliefs, vues d'ensemble et de détail, de Banteai Chhmar, qui ont été exécutés sous sa direction. D'un premier examen il semble résulter que certaines figurations du monument ont été inspirées par les sculptures du Boro-Boudour de Java. — M. Cordier lit ensuite une lettre de M. Jacques Bacot, datée de Daw, par Atentze, 10 octobre 1909. M. Bacot annonce qu'il va tenter de se rendre au centre religieux de Népémakeu.

M. Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes, rend compte des derniers travaux exécutés par les membres de cette Ecole dans l'île de Délos, grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat, — et spécialement des fouilles faites durant quatre mois par M. Roussel sur l'emplacement des sanctuaires des dieux étrangers. Ces fouilles ont permis de distinguer nettement au Sud, le sanctuaire des divinités égyptiennes (Sarapis, Isis, Anoubis, Harpocrate); au Nord, celui des divinités syriennes, Atargatis et Hadal, Hadran (?), Hagné Aphrodité. Les inscriptions, très nombreuses, découvertes au cours de l'exploration, aideront beaucoup à reconstituer l'histoire des différents cultes. Une dédicace, en mosaïque, au dieu syrien Hadran, qui n'avait pas encore été mentionné à Délos, est particulièrement digne d'intérêt. — M. Holleaux termine sa communication en résumant l'œuvre accomplie à Délos. Il annonce l'apparition de deux fascicules de la publication consacrée aux fouilles de cette île : l'un, dont l'auteur est M. Leroux, a pour objet la *Salle hypostyle*; l'autre contient la nouvelle *Carte de Délos* accompagnée d'un commentaire technique par M. le capitaine A. Bellot, auteur de cette carte.

M. Delisle présente un double d'une partie des *Heures d'Anne de Bretagne*, dont l'existence a été récemment signalée dans la collection d'un bibliophile anglais, le colonel Holford. Ce magnifique ms. soutient la comparaison avec l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Les deux mss. sont sortis du même atelier, celui de Bourdichon. Le ms. de la Bibliothèque nationale a dû être présenté à Anne de Bretagne en 1507. Bourdichon ne fut payé qu'en 1517, sur un ordre de François Ier, dans le mandement duquel il est spécifié que les peintures avaient été exécutées avant son avènement à la couronne. Le ms. de M. le colonel Holford était sorti de France au milieu du xvie siècle ; il appartint alors au cardinal Cristoforo Madruzzi, évêque de Trente. Dans l'état actuel, il contient seulement huit grands tableaux ; mais il renferme une grande quantité de pages illustrées de représentations de plantes, comme on en voit sur les pages du ms. de Paris.

Léon Dorez.

---

1. Çà et là (c'était inévitable) des lacunes, du moins à mon sens, dans le commentaire; par exemple, n'eût-il pas fallu dire nettement au bas de la p. 107, qu'on ne sait quel est le *rex* dont il est question, un roi de Bithynie ou le grand roi?

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 3 février — 1910

Jean Real. **La Science des religions et le problème religieux au XX^e^ siècle,** à propos de l'*Orpheus* de M. Salomon Reinach. Paris, Fischbacher, 1909, 1 vol. in-8, 65 p.

M. Real accepte les résultats de l'exégèse biblique tels qu'ils sont exposés dans l'*Orpheus* de M. Salomon Reinach : les prétendues prophéties messianiques de l'Ancien Testament ne sont que des allusions à des faits contemporains, et il nous est impossible de saisir dans le Nouveau Testament la personne historique de Jésus. D'autre part, la science des religions montre que le sentiment religieux n'est pas le fruit d'une révélation, mais le résultat d'une évolution dont l'étude des civilisations primitives nous fait connaître les formes rudimentaires (tabou, totem). Mais les adeptes des différentes confessions repoussent ces conclusions. Y a-t-il un moyen de réconcilier les savants et les croyants? M. Real croit que tous pourraient communier dans la religion du bien, qu'il défend contre le reproche d'athéisme, et il invite les penseurs à l'organisation d'une morale indépendante, la seule digne de ce nom. Je doute que les catholiques répondent à cet appel [1].

C. Fossey.

1. Je m'étonne de voir cité (p. 5, note) entre Réville et Boutroux, Schuré qui, pour l'explication de l'Ancien Testament, en est encore aux folies cabalistiques de Fabre d'Olivet. P. 7, l'auteur affirme que « les civilisations de l'Égypte, de la Babylonie, de la Perse, de la Chine et de l'Inde ont eu déjà leurs sages et leurs philosophes, qui se sont efforcés de mettre quelque ordre dans la foule des croyances populaires, de les combattre même au nom de la Raison. » En ce qui concerne la Babylonie, je puis lui assurer que cette affirmation est purement gratuite.

Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg. 5. Studien zu **Quintilians** grösseren Deklamationen von R. Reitzenstein. Strasbourg, Trübner, 1909, gr. in-4°, 90 p., 9 m.

M. Rich. Reitzenstein, maintenant professeur à l'Université de Strasbourg, est un élève de Vahlen, de Mommsen, de Wissowa, bref des professeurs de Halle, de Breslau et de Berlin. Sa thèse de Berlin (1884) avait comme titre : de scriptorum rei rusticae qui intercedunt inter Catonem et Columellam libris deperditis. Il a depuis touché aux sujets les plus variés. On a remarqué autrefois ses *Verrianischen Forschungen* dans les Breslauer Abhandlungen, t. IV (1887).

Un mot encore de la collection dont fait partie la brochure. La Société des sciences (Wissenschaftliche Gesellschaft) a été fondée à Strasbourg le 6 juillet 1906. Elle a publié jusqu'ici quatre fascicules : le premier de M. Spiegelberg (Der Papyrus Libbey) sur un contrat de mariage égyptien; les fascicules 2 et 3 de M. Littmann sur des récits de Bédouins en arabe; le fascicule 4 de M. Alb. Ehrhardt sur les martyrs grecs, discours prononcé à la première réunion (6 juillet 1907). Notre brochure forme le fascicule 5.

M. R. a déjà effleuré le sujet dans un article de l'Hermes (XLIII, 1908, p. 104-119). A l'occasion de l'édition Lehnert, il soulignait à la fois les côtés faibles de la nouvelle recension et les défectuosités de la tradition. Il reprend ici la question avec beaucoup plus de développement, des preuves plus nombreuses et plus précises?

Dans la présente brochure trois parties; celle qui me paraît avoir le plus de prix est la troisième (p. 58 et s.) qui contient des conjectures sur maints passages fautifs où les mss. sont d'accord, aussi l'indication de lacunes, de déplacements de mots que M. R. pressent dans notre texte, enfin d'interpolations qui lui paraissent avoir existé déjà dans l'archétype. Il y a là d'excellentes corrections à ces textes difficiles et l'index final permettra de les trouver facilement. Dans les deux premières parties on a d'abord une longue critique, fort acerbe de l'édition Lehnert; ensuite des vues sur le classement des mss. des grandes déclamations. J'avoue que sur les deux points j'hésiterais à suivre M. Reitzenstein.

Que M. Lehnert ait péché par excès de conservatisme, ailleurs par maladresse, cela est possible, vraisemblable même si l'on veut; que les mss. puissent être classés autrement, passe encore; mais quelle édition moderne a été d'abord parfaite? Pour être équitable n'eût-il pas fallu tout au moins rappeler la difficulté de la tâche et reconnaître l'effort très sérieux qui a été fait?

M. R. croit très médiocre la classe β que Lehnert a prise pour base au moins en fait; il prône un ms. dédaigné par Lehnert (Paris, 1618, XII[e] s.; il l'appelle Π, et il place en seconde ligne le ms. V. Mais il est forcé de reconnaître que ces mss., outre leurs fautes particulières, assez nombreuses, et en dehors de telle ou telle influence, ont subi un

système d'interpolations arbitraires, quasi continuelles. Combien il est dangereux de vouloir relever dans leur recension des restes de l'ancienne tradition ? M. R. ne se fait-il pas illusion, alors qu'il tire de là le plaisir de donner quelque autorité à des leçons auxquelles il voudrait assurer la préférence.

A mes yeux aucune de ces thèses de M. R. n'est véritablement prouvée. M. R. peut railler les signes extérieurs sur lesquels s'est fondé Lehnert; ils sont pour le classement tout autrement certains que les prétendues filiations que M. R. a cru découvrir entre des mss. contaminés.

Reconnaissons qu'en dehors de cetre étude sur le classement, M. R. apporte sa contribution personnelle. Il avait collationné à plusieurs reprises le ms. régulateur, celui de Bamberg, et il a pu rectifier des lacunes ou des erreurs de Lehnert. Notons encore que M. Otto Plasberg, professeur à l'Université de Rostock, a aidé l'auteur dans la correction des épreuves, et que l'on trouvera de lui, sur plus d'un passage, d'ingénieuses conjectures.

Je détache de l'étude sur la valeur relative des mss. une thèse fort originale qui mérite d'attirer l'attention. M. R. s'inspirant des travaux dont le *De Agricultura* de Caton [1] a été l'objet prouve qu'ici aussi, nous avons, soudées l'une à l'autre, des recensions doubles du même développement. Dans Sénèque le père, les extraits sont séparés par les noms des rhéteurs; ici ils ont été gauchement amalgamés ; une trace subsiste cependant dans les mss.; plusieurs fois en tête du morceau il y a un K = (κεφάλαιον) [2]. A la fin des morceaux, les mss. ont O dont on peut rapprocher le signe des inscriptions chrétiennes qu'on explique par *Obiit* ou par une légère déformation du θ = (θάνατος. Dans l'Anecdotum Cavense : θ Theta *in amputandis*) [3].

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'à côté de ces extraits en double signalés par des notes matérielles, il doit y avoir dans le texte bien d'autres passages où la trace extérieure a disparu, mais dont on prouve le caractère en relevant des répétitions d'idées et même de mots, et surtout des arrêts dans le développement. Toutes ces vues de M. R. me paraissent ingénieuses et très solides.

D'après ce qui précède on voit combien ces *Studien* sont riches de

---

1. Voir l'article de M. R. dans la Wochenschrift de 1888, p. 587.

2. Pour appuyer cette interprétation, en dehors du fait, nous avons le texte formel de l'*Anecdotum Cavense* (La Cava près de Salerne, Reifferscheid, Rh. Mus. 23, 1868 ; p. 127 et s.) de notis antiquorum : p. 128, au bas : K *in capitibus sensuum*. — Je note que K se trouve dans le Regius, Verrines, IV, 14, 32, V. 2, 4 ; dans le Vaticanus, Verrines, V, 126 fin ; dans les Catilinaires, I, 26. A côté du renvoi à la 1re Philippique (p. 18), on aurait pu rapprocher de la faute signalée ci p. 15, n. 15, dans Π, de R pour K, ce que note Clark, *Rabir. Perd.*, 2, 4 et 13.

3. On pourrait dire aussi que O est la première lettre de Ω écrit en latin. — Rapprocher l'explication de θ dans les *Notae simplices* du Suétone de Reifferscheid, p. 141 : θ (versus) *supervacuus*.

fonds ; j'ajoute que la forme en est excellente, presque partout claire et très soignée[1].

Émile THOMAS.

E. GOSSART, **Charles-Quint, roi d'Espagne,** 1 vol. in-8°, VIII-277 p. Bruxelles, Lamartin, 1910.

Le nouvel ouvrage de M. G. n'est ni le moins important, ni le moins intéressant de ceux que cet historien consciencieux, toujours bien informé et avisé, a consacré aux Espagnols et Flamands du XVIe siècle. L'utilisation de tous les documents espagnols, publiés dans ces dernières années, et aussi de documents inédits conservés soit aux Archives de Belgique, soit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, a permis à l'auteur de renouveler des sujets encore insuffisamment connus, et d'éclaircir des points de détail, souvent capitaux, comme la formation politique de Charles-Quint, l'influence de son premier confident, Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, ou du grand chancelier Gattinara, la portée du mouvement communal en Castille, véritable mouvement révolutionnaire parti de Tolède, surtout l'attitude et l'état mental de la mère de Charles Quint. Après ses travaux distingués sur Philippe II et la domination espagnole aux Pays-Bas, M. G. revient à ses anciennes études, et à Charles Quint dont la personne et le caractère l'avaient d'abord préoccupé (cf. ses *Notes pour servir à l'Histoire du règne de Charles Quint*, 1897). Peut-être n'était-il pas bien utile de reproduire l'étude sur l'apprentissage politique de Charles Quint, ni le mémoire remis à celui-ci par ses ministres vers la fin de 1523. Du moins, le fond du volume est nouveau ; le récit, puisé aux meilleures sources, est solide et bien conduit; enfin, ce qui ne gâte rien, il est écrit d'une plume légère et se lit avec agrément.

Après avoir examiné le règne de Philippe le Beau en Castille, et bien apprécié les raisons de désaccord qui existaient entre le fils de Maximilien, élevé dans le laisser-aller et le luxe de la cour des Pays-Bas, et les Espagnols, il met en lumière la situation de sa veuve, Jeanne, en 1506, et l'incapacité de régner, sinon la folie de cette malheureuse reine[2]. La mort de Ferdinand le Catholique en 1516 aplanit la plupart des obstacles, mais le conflit inévitable entre Espagnols et Flamands se prépare pendant la régence du cardinal-arche-

---

1. Je ne relève pas (à quoi bon ?) les conjectures de M. R. qui me paraissent manquées. — Pourquoi estropier partout le nom de Gro*nov* ? — P. 9, vers le haut, deux fois litiga*mus*, au lieu de liti*gas*. — P. 10, n. 7, lire impo*ne*. — La variante *quo* (p. 38, n. 9) méconnaît la construction vulgaire de *abstinere* avec l'accusatif. — P. 41, n. 4 : une hésitation sur l'orthographe me paraît avoir amené le doublet *hor* / *aur* { *a*, puis la leçon bizarre de B : *hordura*.

2. Sa mère, Isabelle de Castille, avait prévu avant de mourir le cas où Jeanne ne pourrait gouverner (no queriendo o no *pudiendo* administrar).

vêque de Tolède, Ximénès (1516-1517). La venue de Charles d'Autriche n'améliore guère la situation : les Espagnols sont froissés par les allures des Flamands dont s'entoure le jeune roi et qu'ils accusent non seulement de ne pas les comprendre, mais de les piller outrageusement [1]. Charles lui-même, très jeune encore (à 17 ans!) et ne sachant pas l'espagnol, leur fait l'effet d'un étranger, et son intelligence encore peu ouverte, son aspect plutôt endormi, avec la bouche ouverte dont plaisante un de ses bouffons, ne le rendent pas sympathique. Quand le souverain quitte l'Espagne (en mai 1520) pour se rendre en Allemagne où l'appelle son élection récente comme empereur, les esprits sont surexcités contre le régime et tout est prêt pour une révolte. On veut faire promettre au roi de ne pas partir ; des émeutes éclatent même sur sa route pour le retenir par la force.

M. G. a très bien exposé les origines et le développement de l'insurrection des *Comuneros*, les vaines tentatives faites pour y associer la reine Jeanne qui refusa obstinément de prendre le pouvoir, les raisons qui détachèrent des Communes la noblesse, enfin l'écrasement facile des rebelles à Villalar, le 23 avril 1521. Dès lors, le rétablissement de l'autorité royale n'était plus qu'une question de temps : après l'administration hésitante d'Adrien d'Utrecht, que son élection au trône pontifical en janvier 1522 débarrassa d'une tâche trop lourde, le retour de Charles Quint amena la soumission de l'Espagne, y compris celle de la ligue démocratique de Valence, dite *Germania*. Malgré une répression exemplaire, les Espagnols se trouvèrent réconciliés avec leur roi, qui les en récompensa en faisant de leur pays, comme il disait, la tête (cabeza) de tous ses royaumes. Étant donné ce résultat si rapidement obtenu, il y a quelque exagération à comparer la révolte des *Comuneros* contre Charles Quint à celle des Pays-Bas contre Philippe II : la première fut surtout l'explosion de sentiments nationalistes qui disparurent dès qu'on leur eut fait certaines concessions ; la seconde eut des causes plus profondes, et la foi religieuse en transforma le caractère.

L'histoire de la royauté de Charles Quint en Espagne est suivie de cinq appendices intéressants, notamment celui sur la reine Jeanne qui, entre les appréciations contraires et excessives de Höfler (pour la folie) et de Rodriguez Villa (contre la folie), donne, je crois, la note juste, permettant de juger comme il convient la souveraine, mal équilibrée et étrange peut-être, mais non pas absolument folle, qu'un emprisonnement cruel à Tordesillas, jusqu'à sa mort en 1554, a rendue si digne de compassion.

Albert WADDINGTON.

---

1. Un dicton populaire disait que, lorsqu'on trouvait un doublon ou un ducat, on le félicitait de n'avoir pas été rencontré par Chièvres.

Pierre Villey, **Les Sources et l'évolution des Essais de Montaigne.** Paris, Hachette, 1908, 2 vol. in-8°. Tome I. Les Sources et la Chronologie des Essais, 422 p. Tome II. L'Evolution des Essais, 576 p.

— **Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne. Contribution à l'étude des sources des Essais.** Paris. Hachette, 1908, 1 vol. in-8°, 261 p.

« Pour juger en un autheur les parties plus siennes et plus dignes, la force et beauté de son âme, dit Montaigne, il fault sçavoir ce qui est sien, et ce qui ne l'est point; et en ce qui n'est pas sien, combien on lui doibt, en considération du chois, disposition, ornement et language qu'il a fourny... Nous autres, qui avons peu de practique avec les livres, sommes en cette peine, que, quand nous voyons quelque belle invention en un poète nouveau, quelque fort argument en un prescheur, nous n'osons pourtant les en louer que nous n'ayons prins instruction de quelque sçavant si cette pièce leur est propre ou si elle est estrangère. » *Essais*, III, 8. Ce que Montaigne désirait connaître pour juger ses auteurs, les lecteurs des *Essais* veulent le savoir pour le comprendre et le juger à son tour; ils le pourront désormais, grâce au savant travail que M. Villey a consacré aux sources et à l'évolution des *Essais*.

Cet ouvrage (présenté à la Sorbonne comme thèses pour le doctorat ès-lettres) se divise en deux parties : la première est une enquête sur les sources et la chronologie des *Essais* : elle comprend le premier des deux volumes de la thèse principale et la thèse complémentaire; la seconde est une étude sur l'évolution de l'art et de la pensée de Montaigne; elle remplit le second volume de la thèse principale.

Démêler dans le texte des *Essais* les idées et les expressions que Montaigne a empruntées à ses lectures était une étude préalable nécessaire pour reconnaître son originalité dans la pensée et dans la forme. Depuis longtemps cette enquête avait été entamée. Elle a commencé avec M^lle^ de Gournay qui, la première, a indiqué l'origine des citations latines dont le texte de Montaigne est émaillé. Elle a été continuée par les éditeurs du xviii^e^ et du xix^e^ siècles, par Coste, par Victor Leclerc, par un érudit, le D^r^ Payen. L'effort de ces commentateurs s'est d'ailleurs borné à apposer une référence à la suite des citations, des allusions, des mentions de faits historiques, qui se rencontrent dans les *Essais*. Ces notes explicatives et ces références d'érudition ne nous apprenaient rien sur le travail même de l'auteur, sur ses lectures, sur l'origine des matériaux qu'il a mis en œuvre, partant sur leur élaboration. Or c'est précisément ce travail intime qu'il importe de connaître pour suivre la formation des idées de Montaigne et leurs transformations. Ce sont ses lectures qu'il fallait découvrir pour atteindre l'origine et l'histoire de ses idées, ainsi que l'évolution de son art. Des enquêtes partielles avaient été récemment tentées dans ce sens par M. J. de Zangroniz, dans son livre sur *Montaigne, Amyot et Saliat* (Paris, H. Champion, 1906) et par Miss

Grace Norton dans ses ouvrages sur *Le Plutarque de Montaigne* et sur Montaigne lecteur (*Montaigne as a reader*. New-York, 1904 et 1906). Reprenant et revisant l'œuvre de ses devanciers, M. Villey a complété cette enquête sur les sources livresques des *Essais*. La première partie de son travail a eu pour objet de retrouver les livres mêmes que Montaigne lisait au moment où il composait ses divers essais. La tâche était délicate. Le même fait, la même citation se trouvent parfois dans plusieurs auteurs et il a fallu beaucoup de tact pour découvrir l'origine des matériaux de certains chapitres. M. Villey s'est demandé à propos de chaque auteur ancien, si Montaigne le lisait dans le texte ou dans une traduction et il s'est efforcé de découvrir l'édition que Montaigne avait entre les mains.

Ces recherches minutieuses, menées méthodiquement, ont eu pour premier résultat de nous donner une idée précise de la culture de Montaigne. Elle est avant tout latine et italienne. La littérature française est encore trop pauvre pour alimenter les réflexions d'un esprit philosophique. Elle était surtout représentée par des livres de contes ou d'histoire, qui n'intéressaient que la curiosité de Montaigne. C'est sur les livres latins que s'exerce son jugement : Virgile, Horace, Lucrèce, Sénèque, César, Salluste, Tite-Live, Tacite sont les véritables éducateurs de sa pensée. Il a appris le grec, mais il le déchiffre avec trop de peine pour recourir au texte même des auteurs grecs. Il les lit dans des traductions françaises ou latines : Hérodote dans Saliat, Plutarque et Diodore de Sicile dans Amyot, Xénophon, Sextus Empiricus, Diogène Laerce et Platon dans des traductions latines. L'éloquence, la philologie, la théologie, la jurisprudence, la médecine l'attirent peu : en revanche, il pratique assidûment les livres de morale et d'histoire.

La chronologie des essais n'était pas moins utile à l'intelligence de la pensée de Montaigne que la découverte de leurs sources livresques. Sa philosophie ne s'est pas formée en un jour; avant d'arriver à la pleine possession de sa pensée personnelle, il a traversé une série d'étapes : tant qu'elles n'ont pas été distinguées, on pouvait prendre pour l'expression définitive de ses idées des opinions qui ne furent que passagères. Désormais on sera mal fondé à reprocher aux *Essais* une incohérence qui n'est qu'apparente ; il suffira de recourir au livre de M. Villey pour voir à quelle époque dans l'évolution de la pensée de Montaigne se place tel essai ou telle considération. En tenant compte de trois sortes d'indications : allusions à des faits historiques ou biographiques, allusions à des lectures de date connue, allusions à des essais antérieurs datés, M. Villey a établi un tableau chronologique de la composition des essais, avec autant de certitude qu'en comporte un pareil sujet.

Il distingue deux phases dans la période de rédaction qui aboutit à la publication de 1580. De 1571 à 1574 environ, Montaigne rédige les essais 2-24 et 32-48 du premier livre et 2-6, du second. Ils sont

constitués essentiellement par des sentences et des exemples auxquels l'auteur mêle de courtes réflexions dénuées d'originalité; ils sont impersonnels. De 1574 à 1577, il y a interruption dans la rédaction des *Essais* : Montaigne est arraché à ses études par la guerre civile ; il est aux armées ; il écrit peu. En 1577, il se remet au travail et rédige la plupart des essais qui composent le second livre. Cette seconde période est caractérisée par une manière nouvelle : le « dessein de se peindre » est l'idée directrice de l'écrivain ; le moi envahit tout ; la personnalité de Montaigne s'affirme et dans la pensée et dans la forme. Les essais du III[e] livre, écrits de 1586 à 1588, n'ont pas été composés en une fois; ils abondent en digressions ajoutées après coup. Quant aux premiers essais, Montaigne les surcharge à cette époque d'additions qui rompent le fil des idées; il en retouche le style et la langue, si bien que l'édition de 1588 change tout à fait la couleur générale de l'œuvre de 1580.

De cette double enquête sur les sources et la chronologie des *Essais*, M. Villey dégage, dans son second volume, une série de conclusions originales. Tout d'abord, l'examen de la matière des essais impersonnels de la première manière lui a révélé l'origine du genre des « essais », qui nous semblaient isolés dans leur siècle, et créés de toutes pièces par Montaigne. Ces essais, qui ne sont que des collections de sentences et d'exemples, ne diffèrent en rien de ces courtes dissertations latines qui constituent les recueils des érudits italiens et français de la Renaissance, des Sabellicus, des Petrus Crinitus, des Ravisius Textor, des Rhodigin. Avant Montaigne, ces « leçons antiques » avaient été imitées par les littératures vulgaires. En 1552, Claude Gruget avait donné une traduction française du recueil espagnol de Pedro di Mexia (Pierre Messie) : la *Forest de diverses lecons*. Au moment où Montaigne prenait la plume, paraissaient dans le même genre l'*Anthologie* de Pierre Breslay, le *Théâtre du Monde* de Pierre Bouaystuau et l'*Académie française* de La Primaudaye. Montaigne qui dans sa retraite voulait se donner le luxe d'écrire et acquérir la réputation de bel esprit, sans qu'il en coûtât trop à sa paresse, adopta naturellement cette forme littéraire qui n'assujettissait point l'auteur à une composition rigoureuse et à un travail assidu. Dans ses premiers essais, il se contenta de collectionner des exemples et des sentences et de dégager l'idée impliquée dans ces exemples. Sa personnalité ne se marque alors que dans la pensée qui a présidé au choix de ces collections. Montaigne se donne pour un stoïcien : il affecte une confiance illimitée dans le pouvoir de la raison et de la volonté pour façonner notre bonheur individuel ; il méprise les biens qui passent, la douleur et la mort. Ce stoïcisme est d'ailleurs superficiel ; il est tout littéraire ; il est dans la tradition des écrivains et des lettrés du XVI[e] siècle ; il n'est point l'expression vraie du caractère ni du tempérament de Montaigne.

C'est que l'auteur des *Essais* n'est pas encore en pleine possession de sa personnalité. Il la conquerra peu à peu grâce à son vif intérêt pour les questions morales, à sa grande sensibilité, à son goût du libre examen. Dès lors, deux transformations capitales vont s'opérer dans son livre : Montaigne se dégagera du stoïcisme pour se faire une morale éclectique et très indépendante. En même temps sa personne remplira son livre; si bien que les *Essais* d'abord impersonnels comme les « leçons antiques » deviendront la peinture du moi. Cette double transformation qui correspond à la conquête de la personnalité s'accuse dans son livre par deux courants, l'un moral et l'autre logique. Il a le goût de la morale : il entend profiter de ses lectures pour apprendre à bien vivre et à bien mourir. La lecture des *Morales* de Plutarque, dont Amyot venait de donner la traduction en 1572 est une grande date dans l'histoire de sa pensée.

De tous les auteurs qu'il connaît, c'est Plutarque, déclare-t-il, « qui a mieulx meslé le jugement à la science. » C'est lui qui lui montre comment on peut tirer de tout quelque enseignement ; c'est lui qui le détache de l'idéal stoïcien en l'invitant à constater que richesses, santé, honneurs sont des biens variables, non des choses indifférentes. Encouragé par l'autorité de Plutarque, il parlera de plus en plus de lui-même, de son moi, que lui découvrent ses réflexions, provoquées soit par des lectures, soit par les divers accidents de sa vie, la maladie par exemple.

Parallèlement au travail moral, un travail logique s'opère en lui. La lecture des *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus, nouvellement traduites en latin, par Henri Estienne, de la *Déclamation sur l'incertitude des sciences* de H. Corneille Agrippa l'amènent à ce pyrrhonisme qui remplit l'Apologie de Raimond de Sebond. Le scepticisme le pousse à attaquer la plus arrogante des productions de la raison, ce stoïcisme qui l'avait si longtemps leurré, et le voilà bafouant la sagesse stoïcienne à la façon d'Erasme dans son *Éloge de la folie*. L'obéissance à la nature et la soumission à la tradition sont désormais les principes de sa philosophie.

Ce sont les idées maîtresses des essais *personnels*, écrits de 1579 à 1588, de ceux qui sont tout remplis de la peinture du moi (*De l'institution des enfants, de la ressemblance des enfants aux pères, de la présomption, de l'affection des pères aux enfants*). Ces essais contiennent bien, comme les premiers, sentences, exemples et réflexions pratiques, mais ces éléments ne sont plus entre eux dans le même rapport qu'autrefois : les expériences et les impressions personnelles occupent maintenant la première place. Dans l'édition de 1588, sur 180 additions au texte primitif, 110 se rapportent à la peinture du moi, aux goûts et aux souvenirs de Montaigne. En outre, les nouveaux essais réalisent pleinement son dessein de se peindre, non dans ses gestes, mais dans son essence, dans sa personne morale. Ils sont

« l'expression de son individualité en ce qu'elle a de singulier et aussi en ce qu'elle a d'humain. »

Mais Montaigne, en pleine possession de son talent et de sa personnalité, n'écrit pas seulement pour se divertir : il estime que sa peinture peut servir aux autres comme à lui-même et que ses opinions sont bonnes à répandre. M. Villey examine quelques-unes de ces opinions, sur la sorcellerie, la torture, les monstres, le machiavélisme et il nous montre chez Montaigne un besoin de bâtir ses idées sur les faits et de limiter ses affirmations à la leçon des faits. « Il n'a pas dégagé l'idée de la science positive, il n'a pas formulé la méthode expérimentale », mais « il en a aperçu les conditions et nul livre plus que le sien n'a aidé Bacon à dégager ces conditions et à écrire le *De augmentis scientiarum* ». Sa morale, à cette époque, c'est une recherche intelligente de tous les plaisirs, plaisirs de l'âme et plaisirs du corps; son idéal, c'est l'épanouissement de toutes les facultés individuelles. Le devoir par excellence, c'est la loyauté; Montaigne se sent engagé non envers les autres, mais envers lui-même à être franc, pour ne pas être lâche.

En se peignant lui-même, Montaigne qui aimait le monde, ne pouvait manquer de nous donner ses idées sur la société et la conversation. M. Villey résume sa pédagogie en une formule : la formation de l'honnête homme, au sens qu'aura cette expression au XVII^e siècle.

De 1588 à 1592, les préoccupations de la douleur, de la vieillesse, de la mort se font plus pressantes et plus envahissantes; mais, en somme, rien ne se renouvelle dans le moi de Montaigne. Aussi ne tente-t-il point de composer un quatrième livre d'*Essais*. Il se borne à reprendre ses *Essais* de 1588, pour en préciser l'expression. L'édition posthume de 1595 contiendra un millier d'additions au texte de 1588. Ces gloses sont intéressantes pour la critique littéraire; ce commentaire nous renseigne sur la méthode et sur les intentions qui guidèrent Montaigne, mais il a le grave inconvénient d'encombrer la phrase, d'interrompre la suite des idées, de fatiguer le lecteur par un étalage d'allégations d'auteurs anciens : il donne au texte définitif des *Essais* l'aspect d'une « marqueterie mal joincte ».

Nous nous sommes bornés, dans ce compte rendu, à mettre en relief les conclusions originales du travail de M. Villey. On trouvera, en outre, dans son livre, une foule d'aperçus nouveaux sur les idées et l'art des *Essais*. Sa biographie morale de Montaigne est attachante comme un roman. Les incohérences qu'on se plaisait à relever dans les *Essais*, les discussions qu'on instituait pour déterminer si la philosophie de Montaigne était le stoïcisme, l'épicuréisme ou le pyrrhonisme sont abolies, maintenant que nous distinguons plusieurs étapes dans la pensée de Montaigne et dans la composition de ses essais. On pourra pousser plus avant l'enquête de M. Villey sur les lectures de Montaigne : M. Dezeimeris vient de nous donner, par exemple, sur

Montaigne lecteur de Nicole Gilles un précieux complément d'information (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1907, 2ᵉ fascicule). M Villey lui-même nous promet un tableau plus détaillé et plus minutieux des sources de Montaigne, dans l'édition municipale de Bordeaux, à laquelle il collabore. Mais on ne pourra compléter ou corriger son livre qu'en suivant sa méthode : la publication de ses thèses marque un renouvellement de l'étude de Montaigne.

J. PLATTARD.

P. VILLEY, **Les Sources italiennes de la « Deffense et Illustration de la langue françoise » de Joachim Du Bellay.** Paris, H. Champion, 1908 ; un vol. in-12, de XLVIII-162 pages.

M. Villey commence à bien connaître le XVIᵉ siècle, et s'en occupe avec une louable activité. Cela lui a permis de faire une petite découverte qui n'est pas dépourvue d'intérêt, ou, pour mieux dire, qui a son importance dans notre histoire littéraire. Cette fameuse *Défense* de Du Bellay qui fut en 1549 le vrai manifeste de la Pléiade, n'est pas tout-à-fait le livre que nous aimions à nous figurer, juvénile, et écrit de verve : dans quelques-unes de ses parties — et non les moindres — il est une imitation directe, presque une transcription de l'italien; il provient du *Dialogue des Langues*, un des dix dialogues que Sperone Speroni, professeur à l'Université de Padoue, avait publiés en 1542. Voilà ce que démontre pièces en main M. V., et il n'y a point à aller là contre : le fait avait échappé jusqu'ici aux critiques, et même aux éditeurs qui, comme M. Chamard, semblaient avoir disséqué le plus minutieusement l'opuscule de Du Bellay. Notez que les contemporains, eux, ont dû être fixés à cet égard, car Claude Gruget avait précisément traduit dès 1551 le dialogue en question de Speroni, et s'ils n'en ont rien dit, c'est qu'ils avaient sur ces démarquages littéraires des idées très différentes des nôtres et beaucoup plus larges. Nous-mêmes nous sentions bien qu'il y avait dans le manifeste de la Pléiade, comme dans toutes ses œuvres, une sorte d'atmosphère italienne ambiante ; mais enfin nous ne nous étions pas avisés que Du Bellay avait purement reproduit quelques-unes des périodes placées déjà par Speroni dans la bouche de Bembo, de Lazzaro, ou du Courtisan, interlocuteurs de son *Dialogue des Langues*. Le fait est cependant indéniable; il est évident que lorsque nous lisons dans la *Défense*, au livre I, chap. 1 : « Laquele diversité et confusion se peut à bon droict appeller la tour de Babel. Donques les langues ne sont nées d'elles mesmes en façon d'herbes, racines et arbres, etc. », nous n'avons là que la traduction du texte italien : *Laquale diversità e confusione delle voglie mortali degnamente è nominata torre di Babel. Dunque non nascono le lingue per se medesme, a guisa di alberi o d'herbe*..., et ainsi de suite. Quelques-unes des pages les plus célèbres

de Du Bellay, comme celle où il a montré les Romains diligents à cultiver leur langue, sont traduites mot pour mot, et doivent désormais être restituées à qui de droit. Il y a au total une douzaine de pages qui sont dans ce cas, et que M. V. a eu raison de reproduire ici sur deux colonnes pour mieux les confronter au texte italien, tout en donnant ensuite intégralement le dialogue de Speroni. Quelques-uns des rapprochements qu'il indique (ainsi pour II, chap. 3) sont un peu plus lointains, et ne dépassent pas les limites d'une imitation permise, même d'après nos idées modernes. — Et maintenant que conclure de tout cela ? Ce que M. V. lui-même a cherché à faire ressortir soit dans son Introduction, soit dans les divers chapitres : c'est que dans la première partie du xvi[e] siècle les langues vulgaires, entendez l'italien ou le français, se trouvaient encore par rapport au latin dans une situation assez identique ; c'est que les arguments dont on se servait pour « illustrer » l'une pouvaient très facilement servir à défendre l'autre. De là des emprunts que Du Bellay a crus très licites, que personne autour de lui n'a songé à lui reprocher, ni même à relever. Et puis, malgré tout, malgré des défauts de jeunesse et de composition qui, depuis longtemps, sautaient aux yeux dans la *Défense* — et auxquels il faudra joindre désormais le souvenir de quelques larcins — il n'en reste pas moins que ce petit livre est une date dans l'histoire de notre langue et de notre littérature : il est venu à son heure, il a été un coup de clairon plus sonore que les autres, et dont l'écho se fait encore entendre. Tout cela d'ailleurs, M. Villey le sait parfaitement, et ne songe point à y contredire : nous ne pouvons que le remercier des précisions nouvelles qu'il vient d'apporter à la question, avec beaucoup de science.

E. Bourciez.

Th. Rosset, **Entretien, Doutes, Critique et Remarques du P. Bouhours sur la Langue Française.** Grenoble, Allier frères, 1908 ; un vol. in-8° de 268 pages.

Dans cet opuscule, M. Rosset qui enseigne maintenant la philologie française moderne à l'Université de Grenoble, a réuni trois études faites jadis à la Sorbonne, comme élève, et sous la direction de M. Brunot. C'est une idée dont il faut le remercier, car cela épargnera à d'autres en effet de recommencer un travail déjà fait, et nous avons là désormais réuni dans un dépouillement consciencieux, avec citations et références à l'appui, tout ce que le savant jésuite a écrit d'essentiel sur la langue française. Le P. Bouhours est envisagé successivement : 1° comme critique de la langue des écrivains jansénistes ; 2° comme continuateur de Vaugelas ; 3° comme théoricien du style classique. Cette division est assez naturelle, et de soi fort acceptable. Cependant, à tout prendre, je ne sais pas trop si, pendant qu'il y était, M. R. n'aurait pas aussi bien fait de fondre en une seule ses trois études grammaticales, quitte à établir les distinctions utiles dans des

considérations littéraires placées en tête. Il me semble qu'il y aurait eu à procéder de la sorte certains avantages. Car il n'y a pas à dire, les trois études, quoique les redites aient été habilement évitées, chevauchent un peu les unes sur les autres : entre la seconde et la troisième notamment il y a de singulières affinités. Je sais bien que ce plan pourrait avoir d'incommode pour les recherches a été grandement pallié par l'index des mots mis à la fin du volume : pas tout à fait cependant. Car où trouvons-nous à l'index ce fait signalé p. 209 : Bouhours préfère *elle daignera se porter* à *elle se daignera porter*? Et voilà pourtant, relatif à l'ordre des termes, un petit fait qui à la date de 1674 a bien son importance. J'ai fait au courant de ma lecture quelques autres menues observations : p. 114, à propos de *dans ce temps-ci* et *dans ce temps-ici*, il eût été bon d'indiquer d'un mot l'opinion de Vaugelas, et de ne pas se contenter d'un renvoi aux *Remarques*; p. 130, il faudrait distinguer des autres le cas où la préposition qui suit le verbe introduit un infinitif complément direct, et en somme il n'y a guère de rapport entre des constructions comme *aimer à faire* et *s'appuyer sur quelque chose*, citées ici confusément. D'une façon générale, je ne vois pas pourquoi M. R. a tenu compte à chaque instant de l'édition de Richelet de 1759 : cela était non seulement inutile, mais dangereux, car on risque à procéder ainsi d'embrouiller les questions et de mêler deux époques de la langue très distinctes, séparées par un intervalle d'un siècle ou peu s'en faut. Pour une période qui s'étend de 1671 à 1692, les seuls dictionnaires d'usage qu'il soit légitime de faire intervenir sont évidemment le Richelet de 1680, le Furetière, et la première édition de l'Académie. Sur les considérations littéraires qui encadrent les trois études grammaticales, il y aurait aussi des réserves à faire, mais qui m'entraîneraient un peu loin. Je crois qu'elles auraient pu sans dommage être un peu abrégées, étant donné que le sujet se trouve déjà traité dans le bon livre que M. Doncieux a publié sur Bouhours il y a déjà quelque vingt ans. En somme, M. Rosset ne semble avoir qu'une médiocre sympathie pour son auteur, et surtout pour ce travail minutieux d'épuration que les gens du XVII[e] siècle ont fait subir à la langue française : peut-être n'est-ce pas une très bonne condition pour en parler, et il est si facile d'en médire, alors que nous en profitons encore ! C'est là que se trahit la juvénilité, notamment dans la conclusion qui renferme des images et des comparaisons d'un goût plutôt douteux. M. Bréal a écrit quelque part des pages bien sensées sur cette pureté de la langue dont on fait souvent trop bon marché, et sur la reconnaissance que nous devons à « la série des grammairiens français, depuis Ménage jusqu'à d'Olivet ». Je suis tout-à-fait de son avis.

E. BOURCIEZ.

L'abbé P.-J. Rousselot, **Principes de Phonétique expérimentale.** Tome II. Paris, H. Welter, 1908; un vol. in-8°, p. 639-1252.

Nous sommes bien en retard pour annoncer le tome II et dernier de cet ouvrage capital. Ce qui nous rassure c'est que, différée pour des motifs très divers pendant sept ou huit ans, l'apparition en était impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent en Europe ou en Amérique à ces questions de Phonétique expérimentale : il est donc bien certain que tout le monde est aujourd'hui fixé sur sa haute portée scientifique. L'abbé Rousselot, dans un arrière-propos, nous explique pourquoi son livre a tant tardé à être livré au public ; c'est qu'il ne s'est pas contenté d'en modifier çà et là la rédaction primitive, le livre a été refait dans son ensemble, enrichi en cours de route d'une foule d'expériences nouvelles, et de planches multiples qui y correspondent. Qu'il en résulte parfois quelques légers désaccords avec le tome I^{er}, cela n'était guère évitable : l'auteur s'en excuse, mais a raison de s'en consoler en pensant qu'on y trouvera par compensation « l'harmonieux développement que donne l'unité de dessin aux œuvres qui ont vécu ». Pour ne pas multiplier ces divergences entre les deux parties de l'ouvrage, M. R. s'est cru forcé cependant de maintenir en les défendant quelques-unes des anciennes définitions données, quoique ses idées se soient évidemment modifiées à ce sujet. Ainsi depuis une dizaine d'années on est d'accord pour reconnaître que l'*a*, quel qu'il soit, est un son ouvert, le plus ouvert de tous; qu'il ne saurait par conséquent être question d'un *a* fermé, sinon par abus de langage. Cet abus de langage, l'auteur le défend cependant ici à la p. 648, mais il est bien forcé de constater que la définition ne cadre plus avec celle qu'on donne des *o* et des *e* respectivement fermés ou ouverts, et cela seul suffit à la condamner. En réalité, il y a deux types d'*a* essentiels, le vélaire et le palatal : à la rigueur (pour le français du moins) on pourrait se servir des termes de *a* long et *a* bref.

Ce sont là des détails secondaires après tout, le point où je voulais en venir, c'est que la critique d'un livre comme celui de M. R. n'est pas chose aisée : pour la faire en pleine connaissance de cause, pour trouver par exemple un écart de quelques millièmes de seconde ou de centimètre dans ses mensurations, il faudrait bien des conditions. D'abord reprendre une à une toutes les expériences, et pour cela avoir à sa disposition un matériel que l'auteur est seul, je crois, à posséder en France. Encore ce contrôle serait-il illusoire, car il faudrait aussi avoir sous la main les mêmes sujets que lui, et supposer que ces sujets pourront une seconde fois se replacer dans les mêmes conditions, reproduire des sons absolument identiques, ce qui tiendrait du miracle on en conviendra. N'oublions pas que, dès qu'il s'agit des sons proférés par la voix humaine, nous sommes dans le domaine du relatif et de l'instable. Ce que nous appelons l'*u* français ou le *b* espagnol n'est en somme qu'une sorte de moyenne établie instinctivement

entre des millions de prononciations individuelles. Une expérience de phonétique, quelle qu'elle soit, ne peut jamais être renouvelée dans les mêmes conditions, ni donner deux fois de suite des résultats absolument identiques. Nous ne pouvons guère que nous en rapporter à l'expérimentateur, nous fier à son habileté et à sa conscience, ce qu'il nous est facile de faire du reste lorsqu'il s'agit de M. R. C'est donc en ce sens, et à ces restrictions près, que son livre pourra faire progresser la science. Aussi le plus simple est-il encore d'indiquer les principales matières traitées, et de donner quelque idée de la richesse du contenu. L'auteur a d'abord classé les différentes voyelles d'après les organes qui servent à les produire; puis il a étudié leurs résonances caractéristiques, les notes composantes, et le régime du souffle. Il est passé ensuite aux consonnes, à propos desquelles il a fait ressortir l'insuffisance de la physiologie comme base de classification ; il a envisagé les éléments groupés de la parole. Viennent enfin les qualités diversss de ces éléments, quantité, hauteur, intensité, accent, et un dernier chapitre très important où sont indiquées les applications possibles de la phonétique expérimentale. D'un bout à l'autre l'exposé des faits s'appuie sur des expériences authentiques, sur des descriptions d'appareils, sur des chiffres minutieusement relevés, le tout éclairé par plus de 300 planches ou figures.

Qu'ajouter à cette énumération? Quelques simples remarques faites au cours de ma lecture : et par exemple j'ai vu avec plaisir que M. R. prêtait maintenant aux problèmes acoustiques plus d'attention qu'il ne le faisait jadis. Je lui avais bien reproché ici-même, je crois, de les négliger un peu : il a été amené à en tenir compte lorsqu'il a voulu ébaucher une méthode curative de la surdité. Pour ma part, plus je vais, plus je crois que l'oreille joue un rôle prépondérant dans l'acquisition et la transmission du langage. Celui qui apprend à parler a bien l'air en effet de suivre avec attention les mouvements des lèvres chez son interlocuteur, mais à quoi aboutirait-il s'il n'était aidé par l'oreille, et qu'arriverait-il à saisir de la sorte sinon le mécanisme des consonnes les plus extérieures... et encore? D'autre part, je ne sache pas que chez les aveugles-nés l'émission des sons offre des particularités spéciales, ni qu'elle soit très différente de celle des personnes qui les entourent. Le rôle de l'œil (chez les sujets normaux) n'est donc qu'assez secondaire peut-être, et par suite la description minutieuse de ce qui se passe dans la cavité buccale (élévation ou rétraction de la langue, etc.) pourrait bien aussi n'être qu'une face et non la plus importante du problème phonétique. — M. R. du reste n'a pas traité dans ce volume la question des évolutions : il la réserve pour une publication spéciale qui est annoncée au dos du livre, et qui sera prochaine, espérons-le, puisqu'elle a fait l'objet d'un cours professé par lui en 1908-1909, et qu'elle l'a déjà largement préoccupé autrefois lorsqu'il étudiait le parler de Cellefrouin. D'autre part, il y

à certains problèmes qu'il n'a fait ici que rappeler en quelques notations rapides, les considérant comme déjà résolus soit par lui, soit dans des Mémoires rédigés sous son inspiration par quelques disciples de choix. Ainsi l'assimilation à distance, et ce qui est constaté, notamment p. 985, à propos des cas comme *elli* devenant *il* par suite d'une élévation anticipée de la langue me paraît de toute justesse. Mais je n'en dirai pas autant de l'épenthèse telle qu'elle est indiquée p. 989 pour un mot comme *camera* aboutissant en français à *chambre*, ou *tenerum* aboutissant à *tendre* : M. R. admet que « la consonne épenthétique n'est, dans ces mots, que la prolongation de *m* ou *n* pour le seul mouvement des lèvres ou de la langue pendant toute la durée de l'*e*, qui cesse ainsi d'être articulé ». Ceci n'est point très clair : l'auteur veut-il dire que *b* ou *d* sont en quelque sorte les succédanés de l'*e*? Et il se peut que physiologiquement cela soit possible, et même que les figures afférentes démontrent cette possibilité, quoique je ne le voie pas très bien. Mais qu'il en soit forcément ainsi, et surtout qu'historiquement les choses se soient passées de la sorte, je ne le pense pas. D'abord en fait, si le français dit *tendre*, le picard a *tenre* : donc la production d'une consonne n'était pas obligatoire, même au point de vue physiologique. De plus, j'estime que c'est *camra* qui est devenu *chambre*, non point *camera* : cette façon de voir est justifiée, semble-t-il, par les faits analogues qui se sont passés à un moment donné en espagnol pour les mots du type *hombre*. On sait que l'ancien castillan disait *homne* : c'est dans cette forme que *n* s'est dissimilée en *r*, et l'on est passé par *homre* pour aboutir à *hombre*, où la production du *b* ne vient évidemment compenser la perte immédiate d'aucune voyelle. Voilà donc un point de détail où je me trouve en désaccord, je crois, avec l'auteur : mais ce sont là de bien petits détails, ils disparaissent dans la masse imposante de ce beau livre qui fait grand honneur à la science française, et dont nous devons encore une fois remercier l'abbé Rousselot. — Il faudrait n'avoir jamais rien imprimé, pour ne pas comprendre que, dans ces douze cents pages hérissées de chiffres, de caractères spéciaux, de figures et de tableaux de toutes sortes, quelques fautes d'impression sont inévitables. L'auteur en a relevé deux douzaines dans son errata, mais quand il en aurait laissé échapper quelques autres, le péché serait véniel, puisque aussi bien l'attention humaine a ses bornes. En fait, j'en remarque une, sans importance d'ailleurs (*r gressayée* pour *grasseyée*), qui s'est glissée dans le Tableau des signes au début.

E. Bourciez.

Chiarini (Giuseppe). **La vita di Ugo Foscolo, premessi alcuni cenni e documenti su G. Chiarini da Guido Mazzoni.** Florence, Barbèra, 1910. In-8 de LIII-473 p. 4 fr.

Ce livre posthume est savant, judicieux, sincère, respectueux, spi-

rituel : ce n'est pas la faute de M. C. si Foscolo n'en sort pas grandi. Autre chose est de savoir en gros que l'auteur des *Sepolcri* a eu bien des faiblesses, autre chose d'assister au spectacle quotidien qu'en offre cette riche biographie ; dans le premier cas, le souvenir de beaux vers qui ont contribué au réveil de l'Italie suffit à défendre le poète; mais ici la loyale narration du biographe finit par chasser ces beaux vers de la mémoire, ou du moins par nous les faire prendre comme une bonne fortune indûment échue à Ugo Foscolo.

D'abord Foscolo a eu d'innombrables maîtresses et ne les a aimées que d'un amour sensuel, éphémère ; il a laissé la bonne Quirina Magiotti subvenir à ses besoins, tout en finissant par ne presque plus écrire à ce modèle d'abnégation ; il a révélé par jalousie les intrigues d'une de ces femmes au mari (p. 310). Ses gains n'étaient pour lui que le prétexte de folles dépenses après lesquelles il empruntait à des amis pauvres en exagérant sa détresse (p. 337-8). Il n'a pas laissé sa mère dans le dénuement, mais il passait des dix ans sans aller la voir. En Angleterre, il retrouve une fille naturelle oubliée depuis une quinzaine d'années et la recueille ou plutôt commence par recueillir l'héritage laissé à l'enfant par la grand'mère maternelle et l'emploie à construire une habitation fastueuse où il ne la reçoit que deux ans après, quand il cesse d'y entretenir *trois Grâces*. Bien d'autres écrivains célèbres ont été sensuels, légers, prodigues, mais un souci continuel et fécond du bien de leur patrie ou de l'humanité les suivait dans leurs désordres. Est-ce le cas de Foscolo ? Il s'est bien battu au temps de la Cisalpine ; il a tenu quelquefois un langage courageux à Bonaparte ; mais la dissipation a vite usé son énergie ; il a parlé moins fièrement à Beauharnais (p. 226, 229) ; il a été le plus solliciteur des officiers italiens (p. 131) et, depuis 1807, il n'a plus eu du militaire que la solde et l'uniforme (p. 165). Après avoir protesté qu'il ne saurait *sans remords et infamie* supprimer un factum qu'il avait composé contre la cession de Parga aux Turcs, il l'a supprimé (p. 520-1). En 1815, au dernier moment, il a renoncé à diriger un journal officieux destiné par l'Autriche à gagner les Italiens, mais il n'en avait pas moins rédigé le programme ; et, s'il s'exila plutôt que de continuer, on ne le voit guère occupé durant son exil des tentatives, des malheurs de l'Italie. Vraiment on se demande si comme patriote il est aussi supérieur à Monti qu'on le dit communément. Combien en tout cas n'est-il pas au-dessous des Santa Rosa et des Confalonieri ! On ne peut même invoquer pour lui l'excuse du besoin puisque sa cassette n'était vide que quand il l'avait vidée par vanité.

On répondra qu'il n'en a pas moins fait un bien durable à l'Italie. Certes, mais c'est là un effet de son talent, et c'est de son caractère qu'il est ici question. Sa vie confirme avec éclat qu'en général les humbles vertus privées sont le support nécessaire des vertus publi-

ques et que rien n'est dangereux pour la dignité d'un patriote comme la soif des satisfactions coupables ou mesquines.

Mais, encore une fois, on ne peut s'en prendre à M Chiarini qui traite Foscolo avec toute la bienveillance possible, relève toutes les circonstances atténuantes, montre finement la part d'ingénuité qui se mêlait à ses plans prétentieux, à ses propos amers (v. p. ex. p. 212-3). Son livre lui fait honneur à lui, et l'on comprend que son gendre, le docte et brillant M. Guido Mazzoni, ait eu un plaisir pieux à mettre l'ouvrage en état de paraître, à l'ouvrir par une intéressante notice, à l'orner de quelques belles photographies parmi lesquelles la plus réussie et la plus sympathique est celle de M. C. en personne. Quel dommage que Foscolo n'ait pas eu, de son vivant, un ami qui sût et osât lui présenter un miroir aussi fidèle !

Charles Dejob.

René Kerviler, **La Bretagne à l'Académie française** au xix[e] siècle. Paris, Champion, 1908, in-8° p. 342.

F. Joüon des Longrais, **Mme de Launay** et les Bourses de Bretagne au Collège du Plessis-Sorbonne (1740-1760). Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome 38). Rennes, Prost, 1908, in-8°, p. 100.

— **Le Commerce des vieux livres à Rennes** au xviii[e] siècle. Rennes, ibid., 1907. In-8°, p. 36.

I. M. R. Kerviler aura bien mérité de sa province : avec le répertoire de bio-bibliographie bretonne et trois volumes d'études historiques, *Armorique et Bretagne*, il avait publié sur les académiciens bretons du xvii[e] et du xviii[e] siècle, deux livres qu'un troisième devait naturellement suivre, mais que la mort l'a empêché de nous donner complet. A ce groupe d'académiciens du xix[e] siècle manquent, en effet, Renan, J. Simon et Caro ; mais nous devons savoir gré au fils de M. K. d'avoir assuré la publication de l'ouvrage tel qu'il est. Il contient six études : Bigot de Préameneu, Chateaubriand, Alexandre Duval, Hyacinthe de Quélen, le comte de Sainte-Aulaire et le comte de Carné. M. K. qui a su débrouiller leur généalogie lointaine et enchevêtrée, nous explique leur éducation et la formation de leur talent, caractérise chacune de leurs œuvres principales et résume brièvement leur carrière politique ou diplomatique, qui souvent les rapproche l'un de l'autre par beaucoup d'analogies, de même que par leur loyalisme et leurs scrupules religieux ils sont tous d'une même famille. Les études sans doute sont faites d'un point de vue qui n'est pas assez critique et le lecteur n'oubliera pas que le livre est écrit pour célébrer des gloires locales. L'auteur pour apprécier ses compatriotes s'est inspiré trop uniquement de certaines sources qu'il est difficile de trouver bien impartiales. Chateaubriand, par exemple, est raconté surtout d'après ses propres mémoires, Alexandre Duval à l'aide des

préfaces bavardes de ses pièces, Mgr de Quélen sur la foi d'Henrion d'Exauvillez et de Bellamare, Sainte-Aulaire d'après de Barante. Pour chacun d'eux les discours académiques ont été cités, et c'était justice, puisqu'il s'agit d'académiciens, mais il ne faudrait pas invoquer ces éloges comme des témoignages. Cependant, quoique le livre demande à être lu avec précaution, il conserve le mérite d'avoir fait revivre en les embellissant des physionomies dont la plupart étaient peu familières au grand public ou déjà oubliées. C'est ainsi que pour Bigot son rôle d'avocat, de député, de législateur et de ministre des cultes a été heureusement résumé. De même la jeunesse aventureuse d'Alexandre Duval, son voyage en Russie, ses rapports avec Napoléon et la censure ; il y aurait à tirer de son œuvre dramatique une autobiographie curieuse, comme le pense M. K. qui l'a déjà fidèlement esquissée. Les deux derniers académiciens, Sainte-Aulaire et Louis de Carné, ont fourni aussi deux études très intéressantes, et pour le second que d'affectueuses relations unissaient à l'auteur, des lettres inédites de Lamartine, Montalembert, Cousin, Buloz, Thiers, etc., donnent à l'article une valeur plus grande.

II. En fondant le collège qui porte son nom, Geoffroy du Plessis y avait réservé treize bourses pour les Bretons ; le collège s'était en 1646 fondu avec la Sorbonne et la province avait négligé de se prévaloir de ce droit qui avait été pourtant stipulé dans l'acte de réunion. Une dame de Launay, qui vivait à Rennes vers 1740, se trouva, en défendant des intérêts domestiques dont je passe le détail, mise en possession de papiers de famille établissant suffisamment la parenté de son mari défunt avec l'illustre fondateur. C'était une femme de tête, pleine d'entregent et d'énergie : elle entreprit de revendiquer les droits de sa descendance et de sa province, en forçant la Sorbonne à respecter les charges du testament. Elle avait su gagner l'appui de dom Morice, le savant historien de la Bretagne, celui de l'entourage du gouverneur, le duc de Penthièvre, de plusieurs évêques, et elle décida les États à prendre l'affaire en main. C'est l'histoire des démarches, requêtes, consultations et négociations de tout genre, menées pendant vingt ans à Rennes et à Paris que M. Joüon des Longrais a retracée d'après les archives des États. L'infatigable solliciteuse mourut en 1760 sans avoir obtenu gain de cause, mais les phases de ce long procès sont intéressantes à suivre. Son historien y a joint une notice érudite sur Geoffroy du Plessis, où il a rectifié et surtout complété les maigres renseignements qu'on avait sur cet agent important de Philippe IV. Il nous donne également le mémoire inédit de dom Morice sur le collège du Plessis avec la généalogie qu'il avait dressée des seigneurs de Launay, ainsi que plusieurs des pièces du volumineux dossier d'où son étude est tirée.

III. L'autre brochure de M. J. des L. nous entretient de chicanes aussi, mais la cause est plus mince. Il s'agit de conflits entre les libraires jurés de Rennes et leurs modestes concurrents, les *bouquiniers*. A trois reprises, en 1742, en 1762 et en 1775, la communauté des libraires voulut faire respecter ses droits. Elle ne réussit qu'à grand peine dans la première tentative et échoua dans les deux autres, parce que les officiers de police étaient favorables au commerce des vieux livres; un arrêt du Parlement confirma d'ailleurs la sentence qu'ils avaient rendue dans l'affaire de 1762. L'exposé de ces débats dont M. J. des L. nous communique les pièces inédites, est une modeste mais utile contribution a l'histoire de la librairie dans l'ancien régime, en même temps qu'il éclaire un coin de la vie intellectuelle en Bretagne.

L. R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 21 janvier 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre par laquelle M. Carra de Vaux pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil. — Il lit ensuite une autre lettre de M. l'abbé J.-B. Chabot, qui retire la candidature qu'il avait posée à la même place de membre ordinaire.

LÉON DOREZ.

Le Propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 10 février. — 1910

Le subjonctif de subordination en latin; I. Propositions relatives; II. Conjonction *Cum*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'université de Paris, par Félix GAFFIOT. Paris, Klincksieck, 1906, 221 pp. in-8°.

Ecqui fuerit « si » particulae in interrogando latine usus, disputauit Felix GAFFIOT. Paris, Klincksieck, 1904, 51 pp. in-8°.

Félix GAFFIOT, **Pour le vrai latin,** I. Paris, Leroux, 1909, 173 pp. in-8°.

Depuis plusieurs années, le nom de M. Gaffiot sollicite l'attention des latinistes et des grammairiens. La nouveauté de quelques-unes de ses thèses, l'ardeur combative employée à les soutenir, la quantité d'exemples mis en ligne et tirés d'une lecture répétée des auteurs méritent un accueil sympathique, que le ton, parfois trop assuré, et la prétention de renouveler toute la syntaxe pourraient rendre hésitant. Les trois ouvrages dont j'ai transcrit le titre sont les principales études de syntaxe latine publiées par M. Gaffiot [1].

La thèse française est surtout dirigée contre les éditeurs de textes latins qui corrigent la leçon des manuscrits d'après des règles grammaticales considérées comme inflexibles. M. G. a découvert que, lorsqu'on étudie un auteur ancien, il faut avoir soin de lire l'apparat critique de son éditeur. C'est dans ce fatras que l'on peut repêcher des faits intéressants. Il n'est aucun philologue qui n'ait eu l'occasion de faire semblable constatation. Mais les recherches de M. G. por-

1. Je note, pour n'y plus revenir, que, en dehors de la bibliographie générale, M. G. ne donne pas de référence aux travaux antérieurs. Evidemment, c'est son droit. Mais on remarquera que, sur un point auquel il tient, l'emploi de *cum* « qualificatif » ou « participial », il développe des distinctions déjà introduites par M. Gardner Hale. La fonction « participiale » est d'ailleurs complexe, et se trouve exprimée, en d'autres circonstances, par des moyens différents, par exemple la « coïncidence » des temps; cf. CICÉRON, *Tusc.*, II, 66 : « Si omnia fugiendae turpitudinis ...causa *faciemus*, ...fulmina fortunae contemnamus licebit », « en faisant »; avec *cum*, *In Pis.*, 59 : « Non facies fidem, cum haec *disputabis* »; etc. *Cum* est ici « participial », avec un tout autre sens que dans les phrases où il est suivi du subjonctif.

tent sur des faits de même nature. Son enquête se recommande avant tout à tous ceux qui ont à publier ou à expliquer les textes. Comme il a choisi l'étude du subjonctif, il se trouve amené à marquer la différence des modes et il analyse les nuances qui opposent le subjonctif à l'indicatif. Ces analyses témoignent d'une grande finesse. Beaucoup de ces observations seront adoptées par les commentateurs des auteurs cités; il s'agit le plus ordinairement de Plaute, de Térence, de Cicéron et de César. Enfin il faut louer M. G. d'avoir pris pour objet de ses recherches les écrivains classiques, dans le sens large du mot. Je ne conteste pas l'utilité des travaux relatifs aux auteurs de la décadence. Mais d'abord on connaît assez mal les auteurs plus anciens, parce que leur langue est plus complexe et plus raffinée. La tâche est relativement facile qui consiste à dresser des listes de mots et de textes tirés de Commodien ou du pape Gélase; et, après tout, ces répertoires n'ont de valeur historique que par leur ensemble. Il y a toujours un profit immédiat à dégager les nuances de pensée chez de véritables écrivains.

L'introduction développe une idée juste. Des éditeurs établissent par la statistique l'usage ordinaire d'un auteur. Se fondant sur ce résultat, ils éliminent du texte tout ce qui lui est contraire. La méthode est arbitraire. Mais la thèse de M. G. aurait gagné à être soutenue avec moins d'exagération. Il s'attaque à la statistique même et il attaque la statistique en alléguant l'inexactitude de certaines statistiques. Si les statistiques sont inexactes, qu'on les corrige. M. G. invoque aussi l'argument connu : nous ne possédons pas tout ce que les anciens ont écrit. Cela est vrai. Mais quand il s'agit d'un auteur dont une bonne partie de l'œuvre a survécu, nous avons quelque droit de nous prononcer sur ses habitudes de langage. Les langues modernes ne sont pas plus favorisées sous ce rapport. Est-on sûr jamais d'avoir dépouillé tous les textes y compris les feuilles à un sou? Et les conversations restent toujours en dehors de l'enquête. La statistique n'est qu'un moyen d'apprécier. Elle établit des proportions. A propos d'un *quod non scio*, M. G., p. 59, n. 2, dit : « Si l'exemple était isolé, on pourrait avoir des doutes sur l'authenticité de la construction ». Voilà un cas où le compte des exemples n'est pas inutile.

M. G. conçoit la langue latine comme un tout dont les grandes lignes n'ont pas changé de Plaute à Apulée. Il parle des « lois générales » de la syntaxe. Cette conception n'est pas nouvelle. Elle a été récemment défendue par M. Dittmar [1]. Elle n'en est pas plus juste. Le livre de M. G. lui-même prouve que la langue a évolué. Car on

1. J'ai parlé de ce livre, *Revue*, 1899, II, 269. On me permettra de renvoyer à cet article où j'ai discuté un certain nombre d'exemples qu'allègue à nouveau M. G. Il y a dans cette thèse quelques vieilles connaissances, comme les textes de Cic., *Ver.*, IV, 48; Cés., *B. G.*, IV, x, 5; VI, xvii, 3. M. G. croit aussi, comme M. D., que la 2ᵉ pers. du subj. n'est pas usitée au sens du français « on ».

voit des constructions, assez ou tout à fait rares à l'époque archaïque, devenir fréquentes ou habituelles soit à l'époque classique soit à l'époque impériale. Je me suis ailleurs expliqué sur ce sujet [1].

Dans la première partie de sa thèse, M. G. montre comment dans les propositions relatives, l'emploi du subjonctif s'oppose à celui de l'indicatif. Des listes d'exemples, qui vont de Plaute à Cicéron, parfois un peu au-delà, sont destinées à prouver que, en des circonstances semblables, les écrivains avaient le choix. Nous connaissions déjà cette opposition et ces listes, par exemple par le livre de M. Gardner Hale. Ces comparaisons ont deux utilités. D'abord on voit pour chaque passage, comment l'auteur est amené à choisir un mode plutôt que l'autre. M. G. l'indique quelquefois, et c'est là que le sert sa subtilité psychologique. On voit aussi comment la distinction est rare à l'époque archaïque et devient plus fréquente ou même ordinaire au temps de Cicéron. M. G. veut que les écrivains aient toujours eu le choix. En fait, ce choix s'est fixé d'une manière différente suivant les époques. A cet égard, il y a d'ailleurs des distinctions à faire. Le subjonctif, à l'époque archaïque, paraît surtout quand la proposition relative a le sens causal. Il est d'ailleurs difficile de se prononcer en l'absence de chiffres.

M. G. soutient la même thèse à propos de *cum*. On fera la même constatation. Dans Plaute, *cum* relatif (précédé d'un antécédent) se trouve 2 fois, et deux fois aussi dans Térence (je compte d'après la liste de M. G., p. 101); sur ces quatre exemples, deux comportent une négation. Pour *cum* causal, M. G. allègue sept exemples avec le subjonctif. Mais ils ne sont pas inattaquables. Une autre explication reste possible. Six d'entre eux ont dans le voisinage une proposition infinitive ou subjonctive qui a pu influer sur le mode de la proposition temporelle. Quatre des six sont très suspects parce que le verbe principal est avant la proposition dépendant de *cum*. Une autre liste, p. 111, comprend sept exemples de Plaute et huit de Térence où l'on peut voir un effet de l'attraction modale (nom malheureux d'un phénomène certain). M. G. n'admet pas cette explication. « On ne doit la faire intervenir, ou mieux, l'établir, que dans les propositions où la syntaxe normale est impuissante à rendre compte du subjonctif ». La « syntaxe normale » est le système de M. G. M. G. est aussi résolûment arbitraire et dogmatique que son ennemi Madvig. Le spectateur indifférent se trouve en présence de deux affirmations. Au fond, la question est insoluble pour un grand nombre d'exemples. Pas pour tous. Dans *Trin.*, 733 : « Fieri... non potest, | *ut* eam ***perpetiar*** *ire* in matrimonium | sine dote, ***quom*** eius rem penes me ***habeam*** domi », ***quom habeam*** dépend nettement de ***perpetiar***, qui d'ailleurs précède.

Si nous prenons la question par l'autre côté, l'emploi de l'indicatif

---

1. Dans *Linguistique et philologie, Mélanges offerts à M. Louis Havet*, p. 199.

à l'époque classique, nous constatons de même le changement qui s'est opéré. *Cum* causal avec l'indicatif est une rareté chez Cicéron : un exemple dans les discours (et c'est dans le *Pro Quinctio*), deux dans les œuvres de rhétorique, trois dans les œuvres philosophiques, deux dans les lettres : total, huit. On considèrera combien peu ces exemples pèsent en regard de la masse des exemples contraires. Car, comme l'a remarqué M. G., *cum* est pour Cicéron presque la conjonction universelle. Pour *cum* concessif et adversatif, on a avec l'indicatif : Plaute, 20 exemples ; Térence, 6 ; avec le subjonctif : Ennius, 1 exemple ; Plaute, 5 ; Térence, 2 ; Caton 1. A l'époque classique, le subjonctif, qui paraît dans Plaute dans la proportion de 5 à 20, est la règle. Cicéron a 18 exemples de l'indicatif (discours, 11 ; lettres, 1 ; rhétorique, 2 ; philosophie 4) ; ici encore, il faut songer à la quantité des exemples du subjonctif. Déjà dans Lucrèce, il y a deux exemples de l'indicatif contre vingt du subjonctif.

Ces statistiques reposent sur les listes de M. G. Ces listes peuvent être incomplètes. Elles le sont, puisque *Le Vrai Latin* nous en donne le supplément. Mais la statistique a pour effet de schématiser une opposition, dans une question où la proportion seule importe. C'est le cas. Quelques exemples ajoutés de part et d'autre ne changeront pas le jugement final.

M. G. veut qu'il n'y ait là que des différences de style. Pour lui, la grammaire embrasse tout le possible. Il voit d'ensemble la langue de Plaute à Apulée. Les nuances sont affaire de tempérament personnel ou de style. Y a-t-il là autre chose qu'une question de mots ? Telle discussion, cependant, me paraît fondée sur une méprise. P. 81, M. G. dit du style de Cicéron qu'il n'a ni la sobriété ni la discrétion et il explique ainsi la préférence pour l'expression nuancée. Ce raisonnement est d'un avocat. L'abondance et l'ornementation dans Cicéron sont faciles à constater dans l'emploi des mots et des figures. Mais ici, il s'agit de syntaxe et de différenciation psychologique, non pas de surcharge. P. 141 : « Plaute voulait être compris et suivi par son auditoire ». Là-dessus, part tout un développement sur la nécessité d'un style approprié au théâtre en plein air. « *Cum* avec l'indicatif sert à insister sur une des choses les plus importantes dans une représentation dramatique, sur le moment, sur la circonstance ». Tout cela est très ingénieux. Mais l'orateur a aussi besoin d'être compris d'un public remuant et distrait. Il est, à cet égard, dans les mêmes conditions que l'acteur comique, sinon dans de pires ; car il a souvent devant lui des adversaires. *Cum*, si fréquemment employé par Cicéron, indique des détails aussi importants pour le moins que dans le dialogue du théâtre. Il est suivi du subjonctif. L'explication de M. G. n'explique rien. On pourrait même en tirer une conclusion opposée aux faits, la nécessité pour Plaute d'user du subjonctif, non de l'indicatif, afin d'insister.

Dans d'autres parties de son livre, M. G. me paraît employer la même habileté, un peu trop voisine de celle du plaidoyer : voir p. 10, la discussion sur l'*elegantia* de Cicéron et de César, que M. G. ne veut pas appeler des puristes (*elegantia* signifie « choix », et c'est un des noms qui conviennent le mieux au purisme) ; la discussion sur le témoignage des anciens, p. 181, où M. G. cherche à se débarrasser d'un *prope* gênant.

Enfin, si je suis d'accord avec M. G. contre les éditeurs systématiques, c'est pour une autre raison que lui. L'éditeur n'a pas à décider si l'auteur a écrit ainsi. Il a à nous fournir des éléments d'appréciation. Nos éditions doivent être des documents. Les manuscrits représentent une tradition. Elle seule importe. L'édition vraiment scientifique est essentiellement documentaire [1].

La thèse latine a pour but de corriger (toujours) une assertion des grammairiens. *Si* n'est pas en latin une particule interrogative, comme en français. Cependant on admet cette fonction dans quelques auteurs, principalement dans Plaute et dans Térence. M. G.

---

1. Les listes d'exemples suivent un ordre qu'il n'est pas toujours aisé de pénétrer ; de plus, les exemples parallèles ne sont pas mis exactement en regard. — P. 7, M. G. explique le sens et l'origine d'une construction comme *tertius dies est quod audiui*; reste entière la question d'usage. — P. 49 et ailleurs, M. G. parle de l'autorité des mss. Il me paraît souvent pécher par excès de confiance. — P. 52, sur *B. G.*, IV, x, 4 : « Qu'on ne dise pas que la présence de *existimantur* rend impossible le subjonctif »; voilà une des exagérations ordinaires de M. G. Je n'ai pas dit cela, *Rev. cr.*, 1899, II, 270, mais que le sens de *existimantur* explique l'emploi de l'indicatif. On trouvera un second exemple, exactement du même type, *B. G.*, VI, xi, 3, cité par M. G., p. 31. Naturellement, M. G. n'y remarque même pas la présence du verbe *existimare*. — P. 64 : « L'expression *quod sciam* est partout suivie du subjonctif »; lire : « est toujours au subjonctif ». — P. 70, *Phil.*, V, 45, il y a *potest*, qui est à l'indicatif; *geri non potest* équivaut à *geratur*. D'autres exemples, classés par M. G. parmi les emplois d'indicatif, sans aucune observation, présentent la même structure. Il fallait les mettre à part. — P. 82, *quippe qui* contient souvent un *qui* purement adverbial : bonne remarque, qu'il faudrait compléter en disant que ce *qui* adverbial est un cas fixé, par suite indéclinable. — P. 118 (cf. p. 157), *Pro Mur.*, 6, réunit deux propositions symétriques dont l'une est à l'indicatif, l'autre au subjonctif. Mais le sens est différent. L'indicatif énonce une date; le subjonctif, un raisonnement. Voy. p. 131-132. — P. 156, nous avons un exemple curieux du parti-pris de M. G. Plaute, *Aul.*, 178 : « Praesagibat mi animus frustra me ire, *quom exibam* domo ». Cicéron, *De diu.*, I, 65, cite le texte avec la leçon *quom exirem*. « On a voulu tirer de là une preuve que l'usage au temps de Cicéron n'était pas le même qu'au temps de Plaute ; Cicéron, rapportant le vers de mémoire, a écrit, sans y prendre garde, suivant les habitudes de son époque. La vérité, c'est qu'il a écrit en usant d'une liberté dont Plaute jouissait comme lui, mais qui change un peu l'idée du passage ». Suit une analyse des deux nuances. Cette analyse est exacte. Cicéron a exprimé une nuance réflexive qui n'existe pas dans Plaute. Mais l'usage général de Plaute était de ne pas exprimer cette nuance, comme celui de Cicéron était de l'exprimer. Autre chose est d'expliquer le sens de deux textes, également admis-

reprend un à un tous les exemples que l'on allègue. Il rejette les 13 de Plaute, les 8 de Térence, les 2 de Cicéron, les 2 de Virgile, les 3 d'Horace, le seul de Lygdamus. Il retient les trois exemples de Properce et trois également de Tite-Live sur sept. Il a certainement raison pour les formules *si placet, si satis placet*. Mais il va trop loin dans ses éliminations. Ainsi Plaute, *Cas.*, 591 : « Viso huc amator si a foro rediit domum ». M. G. traduit *si* par « dans le cas où », et l'on aurait alors une expression conforme à l'usage général : « J'irai voir ici dans le cas où l'amant serait revenu du forum chez lui ». Le sens est loin d'être satisfaisant. La phrase a l'air d'une naïveté ou d'un à peu près. M. G. plaide souvent la cause des interprétations claires et simples ; il ne donne pas l'exemple ici. Tout est facile, quand on traduit *si* latin par « si » interrogatif français. C'est ce que Plaute a voulu exprimer évidemment. Le texte cité en note a un sens différent : « Conueniam Euclionem si domist » (*Aul.*, 174) ; on dit bien : « Je m'aboucherai avec Euclion s'il est chez lui ». D'autres exemples sont semblables, un de Plaute (*Bacch.*, 529), et quatre de Térence (*Ph.*, 899, cité p. 15, n.; *Ht.*, 170; *Eun.*, 545 ; *Ad.*, 549). Quand *si* peut se traduire « pour le cas où », « dans le cas où », la phrase contient un raisonnement abrégé que nous n'avons pas dans ces passages. Ainsi en est-il de même dans Hor., *Epit.*, I, xvii, 4, où, avant M. G., je proposais d'entendre : « Examine ce que nous te disons, si vraiment nous te disons des choses qu'il vaille la peine de faire tiennes : Aspice, *si* quid | et nos quod cures proprium fecisse loquamur ». Il y a un raccourci encore plus fort dans l'argumentation de *Epit.*, I, vii, 38, dans la très ingénieuse interprétation qu'en propose M. G. Le troisième passage d'Horace, *Epit.*, I, vi, 41, devrait être ainsi ponctué d'après M. G. : « Chlamydes Lucullus, ut aiunt, | si posset, cen-

---

sibles, autre chose de faire l'histoire des constructions. Ni Plaute ni Cicéron n'a écrit une sottise. Cela ne suffit pas pour établir que les deux auteurs ont les mêmes habitudes. Il y a un second exemple du même cas. Je l'ai cité (*Philologie et linguistique, Mélanges Louis Havet*, p. 205). Térence dit : « ...ne nunc quidem *quom arcessor* ultro » (*Eun.*, 46); Horace cite en changeant le mode : « Nec nunc *cum* me *uocet* ultro accedam » (*Sat.*, II, iii, 262); de même Perse : « Nec nunc *cum accersat*... » (5,172). M. G., *Vrai latin*, p. 7 (il ne s'était pas avisé des citations dans la thèse, p. 156), répond : Horace avait le choix. Peut-être. Je ne nie pas la survivance de l'indicatif à l'époque classique. Mais le subjonctif est alors l'usage. Comment se fait-il qu'Horace choisisse le subjonctif, quand l'indicatif est *possible* et *dans une citation* ? Je ne vois qu'une explication : il suit inconsciemment l'usage habituel. Le fait est du même ordre que les fautes révélatrices de la prononciation d'un copiste. M. G. avance son grand cheval de bataille : « Que conclure alors ? Qu'ici encore il y a une différence de style ». Mais Horace cite, librement j'en conviens, et il le faut à cause du mètre, mais il cite Térence. A supposer que le style de la satire soit très différent de celui de la comédie, ce qui n'est pas, encore est-il étonnant de constater ce changement, insignifiant en soi et inutile pour l'adaptation métrique, dans une citation assez longue. La réponse de M. G. sent trop le plaidoyer. Un partisan du « faux latin » ne dirait pas mieux !

tum scaenae praebere rogatus : | « Qui possum tot ? », ait ». M. G. rattache *praebere* à *rogatus*. Cela est possible. Il serait tentant d'éliminer le seul exemple qui fasse exception. Agir ainsi serait cependant suivre les errements condamnés par M. G. Conformément à ses principes, je rejette son avis et je supprime la virgule après *posset*. A *si posset rogatus* paraît correspondre symétriquement : *qui possum ?*

Un cas différent est celui de PLAUTE, *Asin.*, 400 : « Qua facie uoster Saurea est ? si is est, iam scire potero ». M. G. glose : « Si is uenit reapse quem dicis, facie cognita iam scire per me ipse potero ». Il donne probablement à *scire* le sens de « reconnaître », et à *si is est*, il substitue « si is uenit reapse », ce qui est tout différent. Ce sont là des expédients qu'il ne manque pas de condamner chez les grammairiens du « faux latin ». Le sens est trop clair pour quiconque n'a pas pris parti : « Je pourrai tout de suite savoir si c'est lui ». *Is* a ainsi un emploi connu.

La brochure contient deux appendices sur le mode après *si*, au sens de « pour » ou « dans le cas où », et sur *miror si*, *mirum si*, etc.

Pour le vrai latin complète et continue la thèse française. 1° L'emploi de l'indicatif se rencontre, même à l'époque classique, après un mot relatif (pronom, adverbe) qui semble introduire une interrogation indirecte. En fait, l'écrivain a le choix entre la tournure interrogative et la tournure relative. Ces listes seront utiles pour expliquer comment la construction indicative s'est maintenue après l'époque archaïque. Elle s'est maintenue, parce que les auteurs avaient le choix, non pas entre les deux modes, indicatif et subjonctif, mais entre deux sens du pronom. Les exemples du pronom relatif dans Cicéron appartiennent aux écrits philosophiques, aux lettres, au *Pro S. Roscio* et au *De lege agraria* (2 ex.), aux *Verrines* (3 ex.), an *Pro Cluentio* (1) et aux *Philippiques* (1) ; pour ces derniers, le texte est discutable. Quant à *ut*, *quam*, *qui*, M. G. ne cite que des exemples des lettres pour Cicéron. Il appuie sa thèse sur les expressions adverbiales *mirum quantum*, *mire quam*, etc. Il rejette l'explication suivante de *mirum quantum profuit* : *profuit* « il a été utile », *mirum quantum* « c'est étonnant combien ». Cette explication n'est pas aussi « étrange » qu'il croit. Elle est conforme dans sa structure à quantité d'autres expressions où la proposition exclamative, interrogative, relative, passe en tête de la phrase. Le procédé est général en latin. De plus, dans l'hypothèse que combat M. G., l'indicatif a son explication ; car ces expressions, fixées et adverbiales au moment où nous les trouvons, remontent à une époque où le mode de la question indirecte était l'indicatif.

2° Le pronom *quid* est employé à l'époque archaïque au sens relatif et vaut *quod*. Par suite, l'indicatif qui suit n'est pas le mode d'une interrogation qui n'est pas posée. Il y a dans Plaute trois exemples certains de l'expression *quid tibi lubet* et un de *quid uolt*. L'expres-

sion peut être stéréotypée; elle est garantie par le palimpseste deux fois (*Persa*, 398, et *Trin.*, 570); *quid uolt* a été corrigé en *quod uolt* par Bothe (*Merc.*, 991) : on n'a pas ici le palimpseste. M. G. cite encore trois autres passages; un au moins n'est pas interprété correctement : « Atque id quoque iam fiet nisi fatere. — Quid fatear tibi? | — *Quid* abstulisti hinc? — Di me perdant si ego tui quicquam abstuli » (*Aul.*, 645). M. G. remplace le point d'interrogation par un point après *hinc* et traduit : « C'est ce qui va t'arriver, si tu n'avoues pas. — Que faut-il t'avouer? — *Ce que* tu as emporté d'ici... » La traduction pourrait suffire à condamner la ponctuation de M. G.; on avoue un vol, non pas l'objet volé. Avec l'interrogation, Euclion poursuit de la façon la plus vive et la plus naturelle : « Qu'est-ce qu'il faut t'avouer? — Qu'est-ce que tu as emporté? » Tous les autres passages allégués des comiques ou s'expliquent autrement que par *quid* relatif ou sont suspects. Ce sont les plus nombreux. Il est vraiment fâcheux d'établir « un fait de langue méconnu » sur une base aussi étroite; mais on comprend que M. G. n'aime pas la statistique. Parmi les exemples discutables, il y en a de *scio quid* (*scio quid ago*) que, d'après *ne scio quid*, on explique d'ordinaire par « un je sais quoi ». M. G. concède que cette explication est possible quelquefois; il se hâte de la traiter d'artificielle et d'invraisemblable le plus ordinairement (p. 58). C'est juger d'après nos habitudes françaises. Les poètes dramatiques grecs ont une tournure comparable, οἶσθ' ὃ δρᾶσον; ou οἶσθ' ὃ δράσεις; « fais » ou « tu feras sais-tu quoi [1]? » On s'accorde généralement à considérer cette expression comme familière. Au surplus, le sens interrogatif est possible dans la plupart des exemples cités par M. G.

Pour la période classique, M. G. va plus loin; il admet une évolution de la langue et parle de style familier. Mais la formule même de sa conclusion éveille des doutes : « *Quid* subsiste comme relatif, dans le style familier, LA SEULEMENT OU IL POURRAIT ÊTRE INTERROGATIF » (p. 77). Les petites capitales sont de M. G. Cette restriction est très fâcheuse. Traduisez : *quid* est relatif là où une autre explication est possible [2]. Il faut ajouter que tous les exemples appartiennent aux lettres de Cicéron et presque tous aux lettres à Atticus, c'est-à-dire à une portion de l'œuvre de Cicéron qui n'est connue que par des mss. où les deux abréviations de *quid* et de *quod* s'échangent constamment,

1. On trouve aussi οἶσθ' ὡς ποίησον; et diverses variantes. Voy. Krüger, *Gr. Sprachlehre*, *Dial.*, § 54, 4, 2; Kühner-Gerth, § 397, rem. 3 (I, p. 239).

2. L'opinion de M. G. n'est en soi nullement insoutenable. Car *quis* est ainsi employé dans Sén., *Apocol.*, IX, 5, et *quid* se trouverait dans Pétrone, L, 7 (corrigé en *quod* par Bücheler) : mais ce dernier exemple porte sur une forme incertaine; *quis* = *qui* se trouve dans la langue de la décadence. Voy. Löfstedt, *Beiträge*, p. 55. M. G. aurait dû alléguer ce secours. Noter que, si les deux exemples sont authentiques, nous serions encore dans le domaine de la langue familière.

et pour les lettres à Atticus, où les sources du texte sont des copies et des collations d'humanistes. M. G. a une foi robuste dans ce qu'il appelle les mss. Ces sources sont souvent troublées et il ne sait pas pas toujours remonter leur cours [1].

3° Les propositions relatives et le subjonctif consécutif. Nouveaux exemples. L'emploi est très fréquent dans le *De bello hispaniensi :* « Il y en a une profusion qui déconcerte ». « Ce qu'on a pris... pour des manifestations d'une langue populaire et incorrecte, n'est pas autre chose que l'emploi indiscret de tours bons en eux-mêmes ». Mais cela aussi est populaire. Un paragraphe spécial tend à démontrer que l'on trouve le subjonctif dans les propositions relatives indéterminées (après *quisquis*, *quicumque*). Ce subjonctif est souvent un potentiel. M. G. veut (p. 92) qu'on distingue entre l'idée d'éventualité (potentielle) et l'idée d'aptitude (consécutive). Ces idées sont distinctes. Nous les confondons, parce que nous les traduisons par le même verbe « pouvoir ». Les Latins les confondaient aussi; car ils les exprimaient l'une et l'autre par le même mode, le subjonctif. Il paraît peu scientifique de vouloir introduire une distinction. Le fait que nous nous trompons, contre lequel M. G. nous met en garde, prouve que les Latins pouvaient aussi se tromper. Dans certains exemples cités, *Rud.*, 1140, etc., « peut-être » suffit à rendre la nuance subjonctive. Sans entrer dans cette discussion, nous trouverons chez M. G. cet exemple de Plaute, trois dans Cicéron, un dans Horace et trois dans Tite-Live. Des trois de Cicéron, *De or.*, III, 60, a été expliqué par l'idée de répétition. Bien entendu, dans le « vrai latin », il n'y a pas de subjonctif de répétition. *Top.*, 81, *sint* est un impératif : *sint duo genera*. Il reste *Parad.*, 5, 39, *denunciatum sit*, qui pourrait être pour *denunciatumst*. Mais gardons-le. Hor., *Sat.*, II, viii, 12 suiv. s'explique par la pensée de Nasidiénus. Fundanius, dans son récit, veut nous faire entendre la voix même de l'amphitryon donnant des ordres. Outre ces huit exemples, les listes de M. G. en ont d'autres. Mais ils présentent des relatifs ordinaires. M. G. introduit « tout » dans la traduction. Cette nuance peut être « latente », comme dit M. G., elle n'est pas « dégagée ». Quand un écrivain choisit *qui* au lieu de *quicumque*, il est libre sans doute souvent; mais il a ses raisons. M. G., si attentif à remarquer la liberté du choix dans d'autres circonstances, a perdu de vue ici ses principes. Le subjonctif, après ces relatifs, devient possible.

---

1. *Att.*, I, xix, 4 : *ut plane quid emerit nesciat* : *quidem erit* ou *quid est erit* mss., *emerit* marge de l'édition Cratander, *quid erit* éd. princ. de Rome et de Jenson, *quidem quid erit* Gaffiot. La correction est inutile. *Quidem erit* est mal coupé; il y avait une abréviation dans l'original qui a été lue *est* ailleurs. Les deux leçons *quidem erit* et *quid est erit* sont en réalité d'accord, et sont confirmées par la marge de Cratander. Les deux anciennes éditions n'ont su que faire de *emerit* ou de *quidem* et ont introduit une correction de chic.

Les deux derniers chapitres traitent de *cum* causal et de *cum* « participial ». Ce sont des suppléments à la thèse française [1].

L'introduction contient une discussion caractéristique. A la thèse de l'immutabilité syntaxique du latin, un philologue étranger (M. Niedermann, je crois) a objecté l'évolution de la syntaxe française. On écrit maintenant : « tout malheureux qu'il soit », tandis que, dans l'ancienne langue, on disait : « tout malheureux qu'il est ». M. G. répond : « Est-il conforme au *bon usage* français de dire : « tout malheureux qu'il soit ? » Voilà déjà la question déplacée. On opposait deux époques ; M. G. parle de « bon usage » d'une manière absolue. Continuons. Il fait une enquête dans les écrivains du xvii[e] et du xviii[e] siècle. Cela encore est curieux. M. G. ne cesse de nous dire et nous dit ici même que la « bonne tradition orale » double pour les langues vivantes la « bonne tradition écrite » : différence dont il se sert pour exagérer l'état de notre ignorance et, à la faveur du scepticisme, pour réclamer le droit de cité de constructions latines très rares et mal fondées dans la tradition écrite. Mais, dans le cas présent, il faut bien faire une enquête dans les livres ; car la langue du xvii[e] et du xviii[e] siècle est pour nous presque aussi parfaitement morte que le latin de Plaute. M. G. réfute ainsi lui-même une de ses exagérations. Enfin, il trouve deux exemples du subjonctif contre une vingtaine d'indicatifs. Et il triomphe. Il ne voit pas la portée du résultat de son enquête. Elle prouve que, dès lors, le subjonctif tendait à s'introduire ; elle nous fait assister aux débuts de l'évolution. La meilleure preuve est dans un des exemples. La Bruyère écrit : « Tout persuadé que je suis » (1[re] à 5[e] éd.) ; puis : « que je sois (6[e] et 7[e]), enfin « que je suis » (8[e] et 9[e]). Ces tâtonnements ne prouvent pas que, suivant la formule chère à M. G., l'écrivain a le choix, puisqu'il va d'un mode à l'autre ; il serait moins inquiet. Mais la langue évolue et les deux constructions sont en lutte [2].

M. G. et le philologue étranger ne parlent pas la même langue. M. Gaffiot est philosophe. Il conçoit le latin comme un système coordonné de phénomènes liés entre eux et régis par des lois (voy.

---

1. Je serais plus hardi que M. G. sur certains points. J'admettrais la construction différente de deux subordonnées, indicatif et subjonctif, sous la dépendance de la même conjonction non répétée, p. 143 et 159 (Cic., *Epist.*, XV, xvii, 1 ; *Rep.*, I, 66) ; thèse fr., p. 162. On trouve la même diversité pour l'interrogation indirecte dans Properce, III, 5, 25 ; 8, 29 ; pour *cum*, IV, 4, 10 ; pour le relatif, III, 11, 29. M. G. l'appelle *malae auctor latinitatis*, et le traite d'helléniste. Le jugement n'est peut-être pas bien fondé.

2. P. 82, M. G. a le droit d'exclure les questions d'origine, mais il en dit encore trop en parlant des « reconstitutions hypothétiques de la préhistoire ». C'est méconnaître d'un mot facile, la solidité de conclusions bien établies. — P. 37 et 66, M. G. allègue le « parler familier ou poétique ». Il rejette ces distinctions, à tort d'ailleurs, dans sa thèse française. — P. 150, excellente protestation contre les hellénismes de syntaxe.

thèse française, p. 185). Il en a une vue simultanée. Les lois sont indépendantes du temps, des lieux et des personnes. Elles ne sont que les émanations logiques d'une essence. Pour l'historien, il n'y a que des phénomènes successifs, saisis dans des individus, à des dates et dans des conditions déterminées. Ces phénomènes n'ont pas d'existence en dehors des sujets parlants ou écrivants. Les deux conceptions ne sont pas contradictoires. Elles sont rarement conciliées dans le cerveau du même savant.

Paul LEJAY.

An alphabetical subject index and index Encyclopaedia to periodical articles on religion, 1890-1899. Compiled and edited by Ernest Cushing RICHARDSON. New-York, Charles Scribner's sons; Paris, Londres et Leipzig, Stechert, XLII-1168 pp. gr. in-8°. Prix relié : 52 fr. 50.

L'idée de recueillir les titres des articles sur la théologie et la religion est heureuse et le livre de M. E. C. Richardson rendra de grands services. Il a coûté beaucoup de peine, de temps et d'argent. La tâche du critique est un peu ingrate en pareil cas. Car il doit indiquer les lacunes, ou, si l'on aime mieux, les limites de l'ouvrage.

Livre américain et protestant, il rendra service d'abord aux pasteurs de langue anglaise. Sans parler d'autre chose, on n'a qu'à voir la liste des sermons classés suivant l'ordre des versets, au nom de chaque évangéliste. Mais le clergé catholique des pays romans cherchera en vain. Aucun des *Dormi secure* que le progrès moderne a rendus périodiques ne figure ici.

La *Revue du clergé français* manque complètement : ce n'est cependant pas seulement un *Dormi secure*. Il résulte de là que les travaux très estimables du clergé séculier et libéral, comme les articles de M. Vacandard sur la Pénitence, de M. Lesètre sur les Ecoles de Chartres et sur les questions d'exégèse, de M. Piat sur l'abbé de Broglie, de M. Batiffol sur les prêtres pénitenciers et sur les évangiles, de M. Pisani, sur les congrès scientifiques catholiques, etc., sont entièrement passés sous silence. Cependant les *Analecta Bollandiana* sont cités. En revanche, les moindres articles des PP. jésuites, Brucker, Gaudeau, Fontaine, sont religieusement notés et apparaissent sous des rubriques inattendues : par exemple, les articles du P. Fontaine sur les infiltrations protestantes dans le catholicisme sont indiqués sous *Léon XIII*, sans préjudice des références sous *Bible*, etc. On est un peu étonné de trouver dès la première page un article *Abacus, a calculating machine* avec une référence à : POULAIN, *Le Calcul graphique :* l'auteur est jésuite et l'article a paru dans les Études de la Compagnie de Jésus. Est-ce un motif pour le faire figurer dans un index sur les matières de religion? Une phrase de la préface explique à la fois toutes ces bizarreries variées. M. R. remercie les nombreuses personnes qui l'ont aidé dans sa tâche difficile : « The thanks of the editor are due to... to...

to...; also to the Rev. Father Mcmahon, S. J., of New York, for the loan of two important series. »

En dehors de ce point, ou pour le continuer, je remarque encore l'omission de la *Revue anglo-romaine*. L'*Index* a une longue bibliographie sous *Anglican orders*. Cette revue, spéciale à la question, un des centres de la discussion, est entièrement passée sous silence. Bien entendu, on ne trouve aucun article de Dalbus (l'abbé Portal, directeur de la *Revue*); on ne trouve même pas indiqués les deux articles qu'il a publiés dans la *Science catholique*, revue dépouillée pour les articles du P. Fontaine (décembre 1893, janvier et avril 1894). On ne trouve ni sous *Anglican orders* ni sous *Lambeth conference*, les trois articles du P. Ragey, mariste, publiés dans le *Correspondant* (25 juillet, 10 août, 25 août 1897). Les articles de M. Boudinhon, dans le *Canoniste contemporain*, celui de M. Duchesne dans le *Bulletin critique* manquent également.

Si nous sortons des événements contemporains, nous constatons qu'aucune des publications de la Société des antiquaires de France ne figure à la liste des recueils cités. La *Revue critique* s'y trouve, mais pas le *Bulletin critique*. On peut se demander quel est le caractère religieux de certains articles mentionnés : Pfülf, *Mirabeau*, dans *Stimmen aus Maria-Laach* (mais le P. Pfülf est jésuite et les *Stimmen* sont publiées par la Compagnie); Bencini, *Nuovi documenti sulla guerra e l'acquisto di Pisa, 1404-1406*; les cours de Brochard et de M. Croiset sur la morale de Platon; un article sur l'œuvre du peintre Poynter; des articles sur *Paris* et *Fécondité* de Zola; etc. Sous *Cabrol*, on trouve : G. Desjardins, *Le cardinal Pitra* (*Études des jésuites*). Mais il n'y a pas d'article Chateaubriand.

Ces observations sont nécessaires. Une fois le lecteur prévenu que l'*Index* est incomplet, il y recourra comme à un supplément d'information, pour des articles de revues qu'il n'aurait pas l'idée de chercher. En tête de chaque rubrique, des renvois aux principales encyclopédies donnent une orientation bibliographique générale; cela est très bien compris. Livre utile, en somme, mais rédigé d'un point de vue à la fois trop étroit et trop large.

Paul Lejay.

Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters begründet von Ludwig Traube. (Munich, Beck.).

III, 2, **Textgeschichte Liudprands von Cremona,** von Josef Becker. Mit zwei Tafeln; 1908, vii-46 pp. Prix : 2 Mk. 50.

III, 3, **Die ælteston Kalendarien aus Monte Cassino,** von F.-A. Loew. Mit drei Tafeln; 1908, xvi-84 pp. Prix : 6 Mk.

III, 4, **Die Gedichte des Paulus diaconus,** kritische und erklaerende Ausgabe von Carl Neff; Mit einer Tafel; 1908, xx-231 pp. Prix : 10 Mk.

Pertz avait cru trouver le manuscrit de Liudprand de Crémone dans

le *Frisingensis* (Munich lat. 6388). On aurait eu là un texte corrigé et complété de la propre main de l'auteur pour l'*Antapodosis* et l'*Historia Ottonis*. Mais Köhler a découvert une tradition meilleure dans les extraits de Metz et a renversé cette hypothèse. Par suite, l'édition du texte est à refaire. Le but de M. J. Becker a été de rechercher sur quelles bases. Il distingue trois classes de manuscrits en dehors des extraits de Metz. La première est représentée par le manuscrit de Freising, car tous les autres manuscrits de cette classe en dérivent (Munich 6388, Ashburnham 15, Bruxelles 9904, Harleianus 3685). La seconde est caractérisée par des corrections arbitraires. Elle comprend les manuscrits suivants : Harleianus 3713, Bruxelles 14923, Berlin fol. 358, Bruxelles 9984-9989, Ambros. P 107, Paris B. N. 5922 (extraits), Trèves 388. Les manuscrits de la troisième famille sont moins corrigés, mais plus altérés ; ils proviennent d'Autriche, où Liudprand devient très connu à partir du XII[e] siècle. M. Becker reconstitue l'histoire de la tradition et montre, par les provenances des mss., les voyages qu'a subis le texte. Il donne un exemple des deux méthodes que Traube recommandait d'unir dans la critique des textes : constituer les familles de manuscrits à la fois par les variantes et par l'origine des copies.

En 1894, je m'occupais de Lucain. Lucain m'amena à Paul de Constantinople, auteur d'une souscription des mss. de Lucain. Paul de Constantinople, identifié par Usener avec un personnage dont le nom se trouve au ms. B. N. lat. 7530, m'a conduit à examiner ce ms. Ce ms., outre des textes grammaticaux, contient un calendrier, et c'est ainsi que je me suis trouvé donner l'édition *princeps* du plus ancien calendrier du Mont-Cassin. J'ai pu le comparer avec des calendriers très postérieurs du même monastère : Mont-Cassin 230 (daté de 969) et 127 (XIII[e] s.) ; Mazarine 564 (XI[e]-XII[e] s.). On voit ainsi se développer la liturgie de la célèbre abbaye [1]. M. E. A. Loew a été assez heureux pour trouver deux autres exemplaires presque aussi anciens que le ms. 5730, un ms. de la bibliothèque Casanate 641 et un ms. de la Cava 23. Enfin un ms. du Mont-Cassin 3 est une copie du Casanatensis. Il publie les trois calendriers des mss. de Paris, de la Cava et de la Casanate en regard l'un de l'autre, et il les fait suivre d'un commentaire. Le ms. de la Casanate a été orné, à diverses reprises, à une époque ancienne, d'additions et de notes. Tout cela est fort intéressant. Mais M. L. n'était pas préparé à ce genre de travaux; il en convient lui-même avec bonne grâce. Dom Morin a repris la question, a montré qu'il y avait d'autres sources que des calendriers pour l'héortologie cassinienne, a enfin utilisé encore un calendrier ancien contenu dans le ms. Ambrosien H 150 inf. du IX[e] siècle. Il a publié les quatre calendriers et les a pourvus d'un commentaire.

---

1. *Revue de philologie*, XVIII (1894); p. 42 suiv.

Aussi faut-il maintenant renvoyer à la publication du savant bénédictin français [1].

M. Neff est un élève de Traube. Quand je publiai les calendriers du Mont-Cassin, Traube me fit connaître sa thèse de doctorat, *De Paulo diacono Festi epitomatore*. Depuis, il n'a cessé de s'occuper de Paul diacre et il donne dans cette belle édition des poésies le fruit de ses travaux. Elle ne comprend pas seulement les œuvres de Paul, mais aussi celles de Pierre de Pise, et celles qui sont adressées à tous deux, notamment par Charlemagne et par Angilbert. Le commentaire est à la fois critique et explicatif. M. N. aligne, p. XIII, une liste de dix-huit mss. Elle n'épuise pas ceux qu'il a consultés ou cités (voy. p. 25 et 26). Les introductions particulières à chaque morceau et le commentaire tendent surtout à remettre ces pièces dans leur milieu historique et à expliquer les circonstances de leur composition. C'est encore le meilleur moyen d'en prouver l'authenticité. Cependant aussi le ms. où on les trouve est une garantie, soit qu'il forme un recueil des poésies de Paul diacre (ms. de Leipzig, ville, I, 74, du IX[e] s.), soit qu'il provienne du Mont-Cassin (Madrid A 16 fol. mai., XII[e] s.). Quelques pièces ne se trouvent que dans l'*Historia Longobardorum* ou sont conservées à la fois séparément et dans cet ouvrage. On peut suivre les événements de la vie de l'auteur, ou, plutôt, ces poésies trouvent leur clé dans ces événements; on y voit ses occupations à la cour lombarde auprès des princesses dans les temps heureux de l'indépendance, son chagrin pendant l'exil au Mont-Cassin, ses préoccupations et son ennui à la cour de Charlemagne, ses relations avec les lettrés contemporains. Les jeux de l'époque, énigmes, distiques à écho (épanaleptiques), acrostiches, rythmes sont assez abondamment représentés dans ce recueil. Dans les distiques épanaleptiques, on peut lire la pièce, le plus souvent, sans regarder le pentamètre qui répète l'idée de l'hexamètre (voy. pièces I; IV, 2). Dans la grande pièce VI, on peut aller ainsi jusqu'au v. 89 [2]. Les introductions ont de bonnes remarques générales, sur les vers épanaleptiques, p. 3; sur les épitaphes à l'époque carolingienne, p. 42; sur la traduction d'une épigramme de l'*Anthologie palatine* (RIESE, 709; 2[e] éd., p. 174; BAEHRENS, *P. L. M.*, IV, 103), qui n'est pas l'œuvre de Paul diacre, mais une traduction apprise autrefois à l'école et que Paul n'a pas retenue parfaitement (p. 68).

M. Neff a tiré du ms. 7530 de Paris deux pièces rythmiques sur la formation des parfaits latins d'après Diomède. Il croit qu'elles sont de deux auteurs différents. Charlemagne reçoit d'Adam l'œuvre du grammairien Diomède à une date postérieure à 779. Tel est le seul

1. *Revue bénédictine* (Maredsous), XXV (1908), 486.

2. Il eût fallu indiquer le n[e] des pièces dans le titre courant pour faciliter les recherches. On trouve dans le commentaire bien des remarques sur la prosodie; mais l'index, qui contient d'utiles articles sur la grammaire, n'en dit rien.

fait positif de la construction de M. N. Là-dessus, M. N. suppose que l'empereur fit faire la première pièce à Pierre de Pise, son maître de grammaire, en 781. En 782, Paul diacre arrive à la cour de Charlemagne et compose la seconde pièce, résultat de ses études personnelles et complément de la première. En 786, il retourne au Mont-Cassin et fait faire la copie du ms. 7530. Le ms. est donc postérieur. Je ne suis pas convaincu. Il faut admettre, en effet, que les deux « rythmes » ne sont pas du même auteur, ce qui n'est pas prouvé. Le premier rythme est abécédaire; le deuxième acrostiche. Quand l'auteur a épuisé l'alphabet, il n'avait épuisé sa matière, et alors il use de l'acrostiche. Cela est naturel et conforme aux habitudes du genre. Traube ne voulait pas que le ms. 7530 ait été constitué sous les yeux ou par les ordres de Paul diacre, parce qu'il est abominablement fautif. Il voulait que ce fût une copie d'un recueil antérieur dû à Paul. Il suffit cependant que Paul n'y ait pas mis la main. La seule donnée sûre qui nous permette de dater le ms. est la table pascale. Pour le ms. de Paris comme pour celui de la Cava, la table part de 779. Ces tables sont réglées par un cycle de 17 ans dont on connaît l'origine. 779 est l'année initiale d'un cycle. M. Lœw a conclu, de là, que les deux mss. ont été écrits au cours du premier cycle, soit de 779 à 797. Ce raisonnement serait irréprochable si la table en question mentionnait les années du cycle. Il n'en est rien. Elle mentionne au contraire celles de l'indiction et part d'une seconde année de l'indiction (exactement II-III). Mais, par erreur, le chiffre de 779 est noté I. Cela va ainsi jusqu'en 797. Là, on s'est aperçu de l'erreur; mais on a corrigé en assignant deux chiffres à 797, IIII et V. M. Lœw n'a pas discuté ni remarqué ce détail. Le fait que la table ne commence pas avec une série d'indictions semble prouver que l'exécution du ms. est antérieure ou coïncide avec 779. Il est à noter, de plus, que la dernière déposition d'abbé, relevée dans le calendrier, est de 778; l'abbé suivant, Théodemar, meurt en 797. La date du ms. 7539 reste donc incertaine, mais il n'est pas absurde de la placer en 779.

Paul Lejay.

Auguste Rey, **Jean-Jacques Rousseau dans la vallée de Montmorency** Avec deux phototypies et une carte. Paris, Plon [1909], in-8 de IV-294 pages.

M. Rey, heureux topographe du château de la Chevrette et de ses alentours, applique aux années passées par Rousseau dans la région voisine le même ingénieux procédé : il a battu le pays, les *Confessions* à la main, et la chronologie, l'anecdote, la critique des témoignages, l'appréciation des faits et des sentiments, se rattacheront à quelque degré à ces « sites enchanteurs » où se préparait la *Nouvelle Héloïse*. Souvent, il faut l'avouer, ce que j'appellerai l'indiscrétion

cadastrale de M. R. dépasse le but et nous vaut des renseignements plutôt indifférents à qui ne porte pas le même intérêt local à Sannois, Eaubonne ou Montlouis; ou bien les commentaires entre crochets dont il interrompt ses citations heurtent inutilement l'esprit du lecteur. La carte de Montmorency et de ses environs, indispensable pour retrouver aujourd'hui des pistes effacées, serait assez avantageusement complétée par un aperçu de la même région au temps du séjour de Rousseau. Mais ce groupement de menus épisodes le long d'un fil d'Ariane solide et souple favorise certainement bien des tentatives de détermination : M. R. va jusqu'à proposer, aidé par des circonstances aussi susceptibles d'être romancées que la floraison de l'acacia et un beau clair de lune, une date ferme pour la fameuse soirée dont Rousseau rapporta son « souvenir immortel d'innocence et de jouissance ».

Les trois derniers chapitres ne se servent plus guère de la vie posthume et de la célébrité persistante de Rousseau dans la vallée de Montmorency que pour rappeler les singulières vicissitudes de la gloire du philosophe et pour agrémenter d'allusions et de citations plus ou moins malicieuses une sorte d'exposé de l'utilisation politique de l'œuvre de Rousseau : épilogue postiche malgré « l'unité de lieu » apparente, et qui n'ajoute presque rien à l'ouvrage lui-même. Par contre, quelques citations de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*, directement dépendantes de cette aimable contrée, augmenteraient le parti que l'histoire littéraire tirera des reconstitutions menées si habilement par l'auteur dans le cours de son exposé [1].

F. BALDENSPERGER.

Søren Kierkegaards Papirer udg af P. A. Heiberg og V. Kuhr. B. I. Copenhague, Gyldendal, 1909. In-8° de xxviii-346 pp.

Après les œuvres complètes de S. Kierkegaard, éditées par A. D. Drachmann, J. L. Heiberg et H. O. Lange, voici un recueil qui doit comprendre : 1° tout ce qui existe ou a notoirement existé de ses manuscrits littéraires, et 2° tous les actes et documents le concernant, lui, ses parents et ses aïeux. Ce premier volume, qui va de 1831 au 27 janvier 1837, est divisé en trois parties : A, ce qui a un caractère de journal; B, ce qui se rapporte à son travail d'auteur ; C, les réflexions suscitées par ses lectures et des extraits. On n'a rien voulu laisser perdre de ce qui est tombé de la plume du philosophe. C'est d'un culte pieux, bien que peut-être exagéré. Mais quelle mine d'idées

---

1. Lire *study*, p. 40, note 1. Grimm ne quitte Paris qu'en février 1792, et ne rejoint les de Bueil que plus tard, à Aix-la-Chapelle (p. 97, note); « le centre de la France » est assez singulièrement dit, p. 230, d'une région qui comprend surtout le Dauphiné; la graphie Dulau, p. 232, est plus probable.

originales et variées, humouristiques et profondes sur la philosophie et la religion, le christianisme et le judaïsme, sur la vie sociale, les lettres, les arts, le romantisme, sur le Faust de Gœthe, sur Hamann, sur Don Juan, le Juif-Errant! « Un grand homme doit-il être jugé par d'autres principes que le premier individu venu ? On a souvent répondu à cette question par l'affirmative. Moi, je dis : non! Car un grand homme n'est grand que parce qu'il est un instrument choisi dans la main de Dieu. Du moment qu'il s'imagine que c'est lui-même qui agit, qu'il lui est loisible de devancer l'avenir et que, avec cette idée, il cherche dans la fin la justification des moyens, il est petit. Devoirs et droits sont les mêmes pour tous. On ne saurait pas plus en excuser la transgression chez le grand homme que de la part des Etats, où l'on juge pourtant qu'il est permis à la politique d'agir contre le droit. — Philosophie et christianisme ne pourront jamais se concilier. — J'aurais été heureux que Gœthe ne continuât pas son Faust. Alors je l'eusse appelé un chef-d'œuvre. Mais la faiblesse humaine l'a vaincu. Il faut une certaine force, pour voir le héros d'une pièce succomber dans sa lutte, comme ici le voir douter de son doute : c'était précisément ce qui faisait la grandeur de Faust. — L'antique est un présent, le romantique un aoriste... »

De ces notes, où l'on assiste à la genèse d'une âme, au mystérieux devenir d'une pensée puissante, mais qui sont trop touffues pour le grand nombre des lecteurs, quel précieux « breviarium » on pourrait extraire!

Léon Pineau.

A. Candrea et O. Densusianu, **Dictionar general al limbii Române**. — Bucarest, Socec, 1909 (Lettre A, un fasc. in-8° de 192 pages à 2 col.).

Ce Dictionnaire dont j'ai sous les yeux le premier fascicule, semble viser un double but. C'est d'abord (à l'usage des Roumains naturellement) une sorte d'encyclopédie populaire et technique, avec des images, et dans le genre de celles qu'ont éditées chez nous les librairies Larousse ou Colin : je n'ai rien à en dire à cet égard. Mais il est aussi quelque chose de plus, et d'après ses sous-titres mêmes, trop longs pour que je les transcrive intégralement ici, il doit donner toutes les formes littéraires avec des citations empruntées aux auteurs anciens et modernes, les formes populaires de tout le domaine dacoroumain, l'étymologie des mots dont l'origine est bien établie. C'est à ce point de vue qu'il nous intéresse, et je m'empresse d'ajouter que le nom seul des deux auteurs est un sûr garant que ce programme sera rempli dans de bonnes conditions. En fait, je remarque que, sous la lettre A, tous les mots importants sont illustrés de nombreux exemples, et que les divers sens en sont soigneusement classés : un verbe comme *apucă* « prendre, saisir » n'occupe pas à lui seul moins

de cinq colonnes. D'autre part, tous les détails grammaticaux nécessaires sont ici fournis d'une façon sobre mais précise : dans les dix lignes consacrées à l'article *al*, les trois cas essentiels où il s'emploie ont été énumérés. On pourrait regretter sans doute que les exemples soient cités avec un simple nom d'auteur, et sans référence précise, ou que parfois les indications étymologiques soient données d'une façon si concise qu'elle en devient obscure : mais il ne faut pas trop demander non plus à un ouvrage de ce genre. Les auteurs ont eu leurs raisons sans doute pour maintenir l'orthographe par *â* à côté de *î* pour l'*i* dit guttural, et ils ont cédé à un usage encore courant chez eux : j'avoue que j'avais été heureux pour ma part de voir, dans les dernières publications scientifiques, l'unité se faire sur ce point au profit de l'*î* qui est le seul signe rationnel, et le seul indispensable. La langue roumaine est par elle-même assez pleine de difficultés pour qu'on n'y maintienne pas celles qui sont d'une utilité contestable. Enfin, il est vrai qu'en fait d'orthographe, nous n'avons pas le droit, nous Français, de nous montrer trop sévères envers les autres. Et ce qui est certain, c'est le Dictionnaire de MM. Candrea et Densusianu mérite un plein succès : il pourrait chez nous rendre service à ceux (mais y en a-t-il beaucoup?) qui, ayant déjà quelques notions de roumain, désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue, et avoir sous la main un guide très sûr.

E. BOURCIEZ.

Louis MAURIVEX, **De la question sociale,** tome I : Economie politique, vol. in-18, 1 à 306 p., Giard et Brière, ed. 1909.

Comme l'indique son double titre, l'étude que publie M. L. Maurivex n'est pas purement philosophique et scientifique : elle a une visée de réforme sociale. Son point de départ est que « au point de vue du droit, la répartition actuelle [des richesses] ne peut se justifier ». Avant d'en proposer la modification, dit l'auteur, il faut savoir comment elle est produite : de là la nécessité d'étudier l'économie politique dans ses combinaisons sociales actuelles. Ce point de départ est-il légitime ? Avant de déclarer un système social injustifiable ne faudrait-il pas le comparer avec d'autres qu'on propose, et dont on aurait exposé les qualités, après avoir démontré qu'elles peuvent être réalisées sans dommage pour la collectivité? Est-ce une bonne condition pour analyser un ensemble d'organisation économique que de proclamer tout d'abord qu'il aboutit à un résultat inacceptable ? « Comme la plupart des objections qui nous seraient faites, écrit l'auteur, consisteraient à essayer de démontrer que la répartition actuelle des richesses en favorise au plus haut point la multiplication, nous avons dû, pour en effectuer la réfutation, exposer de quelle manière cette répartition est organisée. » Mais au lieu d'exposer, M. M. critique et condamne. Il

tranche en quelques lignes la question de la suppression de l'héritage et du droit de tester, source à ses yeux de profonds maux sociaux sans compensation. Il ne tient pas suffisamment compte de la puissance d'organisation et de combinaison des entrepreneurs pourvus de ressources héréditaires, comme agents de la production. Il suppose que la suppression de l'hérédité (même si elle était possible en fait), entraînerait la suppression de la rente : comme si celle-ci ne résulterait pas toujours d'un avantage naturel appartenant du fait de l'organisation sociale si ce n'est plus à un individu, du moins à un groupe, à une région, à un État vis-à-vis d'un autre. Pour abolir la rente, il faudrait abolir l'échange, et du même coup l'économie politique. Or l'auteur ne veut pas du communisme qu'il juge défavorable à la production. Il aboutit à un partage opéré par l'Etat, des biens de succession entre les citoyens à leur majorité, suivant des principes mal définis et difficiles à comprendre.

De même il propose de décider « qu'aucun revenu individuel ne pourra dépasser une limite déterminée et que ce que tout travailleur pourra s'en procurer au delà de cette limite lui sera enlevé par l'Etat ». Le moyen sera naturellement « un impôt progressif et limitatif sur l'augmentation du revenu du capitalisateur, après qu'elle a atteint un certain développement ». L'objection que l'Etat ne peut connaître le montant du revenu de chaque contribuable qu'au moyen « d'investigations tyranniques et vexatoires » ne le touche pas. Ce sont là, dit-il, de bien gros mots. Sans doute ces investigations seraient ennuyeuses et désagréables, comme toutes celles auxquelles l'Etat doit se livrer... A ceux qui pensent qu'elles pourraient être funestes au crédit de certains entrepreneurs dont la situation serait momentanément ébranlée en les mettant dans l'impossibilité de reconsolider leur situation, il réplique que « comme le nombre de ceux qui échappent à la ruine est insignifiant, cela ferait seulement qu'ils tomberaient un peu plus tôt, et que leur chute causerait moins de pertes... » L'auteur, on le voit, a réponse à tout. Rien de tel que de procéder par affirmations.

L'auteur de ce petit volume y excelle ainsi que beaucoup de ses émules en réformes sociales. Elles ne sont pas convaincantes pour ceux qui cherchent à observer les faits sociaux dans leur réalité vivante et conforme à la nature des hommes et des choses.

E. d'Eichthal.

L'ancienne versification roumaine (XVII^e et XVIII^e siècle) par N. J. Apostolescu, docteur ès-lettres. Paris, Champion, 1909, in-8° de 91 pages.

L'auteur de ce très intéressant petit volume a eu l'heureuse idée de faire précéder son exposé historique, très nourri et très clair, de quelques pages sur la versification actuelle des Roumains, fondée

essentiellement, comme leur versification populaire, sur un rythme accentuel (et non quantitatif) et, subsidiairement, sur le nombre des syllabes. Les théoriciens qui se sont succédé de la fin du XVII^{e} siècle au début du XIX^{e}, dominés par des préjugés classiques qui leur faisaient méconnaître la nature de leur propre langue, s'obstinaient au contraire à la calquer sur la versification quantitative des anciens. C'est donc l'histoire d'une série d'avortements nécessaires que M. A. nous retrace. Une théorie de la versification roumaine moderne, fondée sur des principes exacts et sûrs, n'a pas encore paru, et pourrait bien, selon l'auteur, se faire attendre longtemps encore. Mais le sommaire exposé que lui-même nous donne en guise d'introduction comble en quelque mesure cette lacune.

A. JEANROY.

H. PIRENNE, **Album belge de diplomatique.** Bruxelles, Vandamme et Rossignol, 1909. 25 francs.

Si l'on possède un très grand nombre de recueils de fac-similé pour servir à l'étude de la paléographie, il n'existe guère d'ouvrages de ce genre concernant exclusivement la diplomatique. On en pourrait citer pourtant quelques-uns relatifs aux grandes chancelleries. Mais l'étude si difficile des actes des princes particuliers ne dispose encore, dans ce genre, que de ressources bien insuffisantes. Les diplomatistes accueilleront donc avec satisfaction l'*Album belge de diplomatique* publié par un comité de professeurs et d'archivistes sous la direction de H. Pirenne. L'ouvrage comprend trente-deux planches, du VIII^{e} siècle à la fin du XIV^{e}, et qui sont empruntées aux diverses régions de la Belgique. On en a exclu les actes écrits dans la chancellerie des papes, des empereurs et des rois. Tous les spécimens reproduits appartiennent au domaine de ce que l'on appelle, assez inexactement d'ailleurs, la diplomatiqne privée. Chaque planche est accompagnée d'une transcription et d'une notice où sont décrites les particularités intéressantes qu'elle présente au point de vue spécial du diplomatiste. On y trouve des actes faux, des actes récrits, des reproductions de cartulaires, de chirographes, de formulaires, etc. Bref, on s'y est attaché à fournir, pour les plus importantes des anciennes principautés de la Belgique, des documents caractéristiques et remarquables par leurs caractères externes.

M. A.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 17 février — 1910

Richard J. H. Gottheil, **The history of the Egyptian Cadis**, as compiled by Abu 'Omar al-Kindi. Texte arabe avec une introduction. Paris, Geuthner, 1908, in-8°, xliii-213 pp.

Écrit au xe siècle de notre ère, cet ouvrage est un recueil de biographies des cadis du Caire, ayant juridiction sur l'Égypte et parfois hors de l'Égypte, depuis la conquête musulmane sous 'Omar, jusqu'à l'année 860 : c'est un remaniement du *Foutouh Misr* d'Ibn 'Abd al Hakam, mort en 871.

On sait ce que sont des biographies de ce genre ; outre des indications précises, mais souvent contradictoires, sur la date de la naissance, de la nomination, de la destitution et de la mort de chacun des fonctionnaires cités, on y trouve des renseignements précédés d'*isnads*, c'est-à-dire de chaînes d'informateurs, sur leur vie publique et privée. Quand de semblables documents offrent, comme ceux-ci, un caractère d'authenticité, ils sont du plus haut intérêt pour l'étude de la vie musulmane. Dans al Kindi par exemple, on peut suivre pas à pas la suite des évènements qui, de la désignation du cadi du Caire par le calife, conduisent à sa nomination par le gouverneur de l'Égypte ; il y a des reprises d'autorité du pouvoir central ; puis la décentralisation involontaire reprend le dessus. — Rien n'est plus intéressant que l'histoire des efforts tentés par certains cadis pour assurer à leur juridiction des témoins intègres, jouissant de toutes les qualités exigées par le droit musulman ; on sait quel rôle capital le témoignage joue dans la procédure musulmane ; mais on sait aussi que d'ordinaire il a été soumis à la plus naïve vénalité. Essayer de soumettre à un contrôle sévère la liste des témoins et se mettre en lutte ouverte avec la classe des « hommes de loi »; ou accepter la situation avec sérénité, en tirer bon profit directement ou indirectement et soulever les haines des justiciables, telle est l'alternative

pour un cadi de l'islam, et le livre d'al Kindi est riche de renseignements en cette matière. — Dans la confusion des pouvoirs, administrateur des biens des orphelins, un cadi, comme Ibn Abi Leith, pourra piller le trésor public ; destitué, fouetté et, tête et barbe rasées, promené sur un âne à travers la ville, il sera maudit du haut de la chaire, et le peuple envahissant la mosquée lavera à grande eau la place où il tenait ses audiences (p. 130-139). — Quelle ouverture, encore, sur les luttes des fonctionnaires, dans cette histoire du cadi Haroun, bataillant à grand peine pour empêcher le secrétaire du chef du *Berid* de siéger à côté de lui au tribunal et de contrôler ses décisions ! (p. 121) — Et quels jolis croquis d'audience ! Le cadi Ibn al Monkadir faisant étendre par terre un plaideur malheureux et contraignant son adversaire à cracher sur lui et à lui mettre son pied sur le visage (p. 115). — Plus loin (p. 134), c'est le récit de la « querelle des bonnets ». Ibn Ali Leith, considérant la coiffure appelé *qalenswa* comme l'insigne de la dignité de cadi et voyant avec indignation qu'elle devient à la mode parmi les personnages importants du Caire, en interdit le port à tout autre que lui-même ; et sur son ordre, dans la mosquée, en audience solennelle, deux huissiers parcourent les rangs et font sauter hors des têtes les bonnets proscrits, qui servent de jouets aux gamins des rues. A quelque temps de là, au cours d'une émeute causée par le renchérissement du prix du blé, c'est au cadi lui-même que le peuple arrache son bonnet, qui roule à son tour dans les ruisseaux de la ville, et devient un divertissement populaire.

M. Gottheil a donc mis sous notre main un ouvrage de première importance pour l'étude des deux premiers siècles de la vie musulmane en Égypte. L'ouvrage se présente bien, sous de beaux caractères et avec deux bonnes tables, et le savant professeur a eu grand mérite à ne point reculer devant les difficultés que présente la publication d'un texte d'après un manuscrit unique. Mais il semble qu'on y sente une hâte inexplicable : il faut accepter que l'éditeur ait cru devoir respecter l'orthographe vicieuse et hésitante du manuscrit, en renvoyant à un chapitre spécial (p. XXI à XLIII) les corrections et notes qu'on eut été heureux de trouver au bas des pages. Mais il est vraiment pénible de rencontrer à chaque page de grossières fautes d'impression, des *f* pour des *q*, des *y* pour des *kh* et inversement, et bien d'autres ; il suffisait, pour le lecteur, d'avoir à lutter contre maint passage hésitant. Dans son introduction, M. Gottheil, toujours un peu pressé, a laissé passer quelques négligences, signalées déjà par M. Clément Huart dans le Journal Asiatique ; peut-être aurait-il pu aussi donner à cette introduction plus d'ampleur et y utiliser les documents si précieux que contient l'ouvrage qu'il a édité.

M. G. D.

Pindari carmina cum fragmentis selectis edidit Otto SCHROEDER. Leipzig, Teubner, 1908; XII-360 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Cette nouvelle édition de Pindare par M. Schroeder repose sur sa grande édition de 1900, et est destinée à remplacer, dans la bibliothèque Teubnérienne, celle de Christ (1906) qui est épuisée. Elle s'en distingue en deux points essentiels. Le texte est caractérisé par une tendance marquée à suivre la tradition manuscrite; dans les *Olympiques*, par exemple, sur plus de cent passages qui diffèrent de l'édition de Christ, les deux tiers environ reproduisent les leçons soit des manuscrits principaux, soit de quelques-uns d'entre eux, surtout de l'Ambrosianus et du Vaticanus, les meilleurs, respectivement, de chaque famille. Si cette méthode laisse quelquefois subsister des difficultés au point de vue du mètre, on reconnaîtra toutefois qu'elle débarrasse le texte de Pindare de certaines fantaisies des grammairiens byzantins (et même de quelques modernes), qui, pour remédier à ce qu'ils croyaient des irrégularités métriques, n'ont pas hésité à introduire des formes totalement étrangères aux manuscrits. En plusieurs passages, sans doute, le texte ainsi obtenu n'est pas à l'abri de la discussion; mais dans un grand nombre d'autres la tradition manuscrite est évidemment meilleure que les corrections proposées. Il n'y a pas de raison suffisante, par exemple, pour suspecter *Ol.* II, 78 le singulier μακάρων νᾶσον des quatre manuscrits qui sont la base du texte, car Pindare n'a pas nécessairement employé le pluriel; Christ, d'après une variante νᾶσος, lit νάσος acc. plur.; mais il n'y a pas dans Pindare d'autres exemples sûrs de cette *correptio*; *Nem.* III, 29 ἐσλός D, mais B donne ἐσλόν; *Nem.* X, 62 ἥμενος BD, ἡμένος Didyme; mais le mot est devant une consonne, l'acc. en ος n'a pas raison d'être, et on lit avec raison, suivant Aristarque, ἥμενον; la lecture νᾶσον a donc plus de vraisemblance et d'autorité. M. Sch. a introduit lui-même plusieurs bonnes corrections, parmi lesquelles je citerai *Ol.* XIII, 88 αἰθέρος ψυχρῶν (pour ψυχρᾶς) ἀπὸ κόλπων ἐρήμου, que je préfère à la correction de Hermann ἐρήμων; si le scribe de l'archétype avait pensé, comme le dit Christ, à *Ol.* I, 7, il aurait plutôt écrit ἐρήμας que ἐρήμου, et la faute ψυχρᾶς se comprend mieux par le voisinage de αἰθέρος. *Nem.* IV, 57 Ἄκαστος pour Ἀκάστου, d'où un changement dans la ponctuation, et τε pour δέ au v. 59. *Nem.* VI, 16 ὁμαιμίοις pour ὁμαιμίου. *Nem.* XI, 17 ἀγαθοῖσιν ἐπαινεῖσθαι (codd. ἀγαθοῖς μὲν αἰνεῖσθαι, diversement corrigé). *Isthm.* VIII, 56 ἀοιδαί τε λίπον (codd. ἀοιδαὶ ἔλιπον). Le second point par où cette nouvelle édition se distingue de celle de Christ est la disposition métrique des odes. On verra par les analyses schématiques placées en tête de chaque morceau comment M. Sch. arrive à établir, dans chaque strophe, les deux périodes correspondantes qui en forment le noyau. Si la théorie est séduisante, j'avoue que je reste encore sceptique, non sur le principe, qui me semble répondre exactement à la nature même de la composition lyrique, mais sur ses con-

séquences; car si dans la *XI^e Olympique*, par exemple, ou dans la *I^re Néméenne*, ou dans d'autres odes encore, la subdivision en périodes égales, augmentées ou non d'éléments pro-, ép-, ou mésodiques, peut s'obtenir sans difficultés, il n'en reste pas moins, en beaucoup de cas, des incertitudes gênantes quand un élément étranger à la structure régulière vient s'intercaler à une place où l'on est obligé de n'en pas tenir compte, et d'avoir recours à des raisons spécieuses pour expliquer sa présence en tel endroit plutôt qu'en tel autre. L'édition de M. Schroeder est certainement d'une grande valeur et d'un haut intérêt; mais elle restera toujours, au point de vue métrique, peu accessible à ceux qui n'auront pas approfondi son système; or il y a, dans les détails, encore beaucoup de points où l'on demanderait plus de précision et de clarté[1].

My.

The Attica of Pausanias, edited by Mitchell Carroll. Boston, Ginn and C^o, s. d. (copyright 1907); vii-293 p.

L'auteur nous prévient que cette édition des *Attica* de Pausanias n'est pas une édition critique; il a adopté le texte de Hitzig-Bluemner et l'a pourvu d'un commentaire archéologique, avec quelques remarques, qui auraient pu être plus nombreuses, sur la langue et le style de Pausanias. L'ensemble est précédé d'une introduction, où M. Carroll expose à ses lecteurs (dans sa pensée, principalement les étudiants) ce que l'on sait de Pausanias et de son œuvre : sa vie, son but et sa méthode, les sources écrites qu'il put consulter; c'est une bonne introduction, concise et en même temps suffisamment développée, pour laquelle M. C., avec trop de modestie, nous informe qu'il doit beaucoup à Frazer. Les dernières pages (216-289) contiennent d'abord un appendice où sont énumérés les manuscrits, les éditions et les traductions, ainsi que les plus importants travaux sur Pausanias, sur Athènes et sur l'Attique; ensuite douze excursus, commentaires trop étendus pour avoir pu trouver place dans les notes, destinés à mettre les lecteurs au courant des questions relatives aux principaux monuments de l'ancienne Athènes. Ainsi comprise, l'édition de M. C. sera très utile non seulement aux étudiants américains, mais aussi à ceux des autres pays qui seront familiarisés avec l'anglais; les notes, mythologiques, archéologiques, historiques, quelquefois purement littéraires, sont sobres et précises, laissent rarement de côté un point important du texte, et M. Carroll sera juste-

---

1. M. Schroeder, au commencement du volume, donne une courte liste des principaux ouvrages relatifs à Pindare, éditions, traductions, travaux de critique et autres. Il devait nécessairement faire un choix; mais pas une traduction française n'est mentionnée, et il aurait pu au moins citer celle de Boissonade, complétée et publiée par Egger (Grenoble, 1867); ses lecteurs ne seraient pas exposés à croire que Pindare n'a jamais été traduit en France.

ment récompensé de son travail si, comme il l'espère et comme il faut le souhaiter, cette édition des *Attica* suscite l'intérêt des étudiants pour le côté artistique et intellectuel de la vie grecque. P. 35, M. C., qui indique bien les passages d'Homère où il est question de Démodocos, a oublié de noter celui où il est question du poète laissé par Agamemnon près de Clytemnestre (*Att.* 2, 3); c'est *Odyss.* γ, 267. L'épigramme sur Pyrrhus citée 13,3 (p. 77) est attribuée à Léonidas de Tarente « sans qu'on puisse rien opposer », dit M. C.; et il renvoie à la *Litt. alexandrine* de Susemihl. Il aurait dû renvoyer plutôt à Geffcken (*Leon. von Tarent*, p. 12 sv.), qui invoque d'excellents arguments contre cette attribution. A propos des pièces d'argent ou d'or qu'on jetait dans une source voisine du temple d'Amphiaraos à Oropos (34,4; p. 173), il n'était peut-être pas sans intérêt de mentionner la piscine de Vicarello, où furent trouvées, avec les célèbres gobelets, de nombreuses pièces de monnaie.

My.

Ferdinand Noack. **Ovalhaus und Palast in Kreta.** Ein Beitrag zur Frühgeschichte des Hauses. Leipzig-Berlin, Teubner, 1908; vi-70 p.

Les antiques palais de la Crète ne sont plus considérés maintenant, ainsi qu'on l'écrivait encore il y a quelques années, comme un fouillis de chambres, de couloirs, d'escaliers, un vrai labyrinthe. On a reconnu les principes qui ont présidé à leur construction; si les découvertes récentes n'ont pas fait à ce sujet toute la lumière, elles ont du moins permis de comprendre les raisons de leur plan et de leur disposition intérieure. M. Noack, l'auteur compétent et bien connu des *Homerische Paläste*, a tenté d'apporter plus de précision encore, relativement à l'origine de ces palais et au développement historique de leur architecture, en comparant le type des vastes constructions crétoises, une cour intérieure entourée de chambres de tous côtés, avec les palais du continent, Troie, Tirynthe et autres. Il admet que l'évolution du type crétois s'est accomplie dans l'île même, sans aucune influence extérieure; et le prototype doit en être cherché dans la maison elliptique de Chamaizi-Sitia, découverte par Xanthoudidis. C'est de la construction elliptique, si nous devons nous la représenter dans ses détails comme le fait M. N., que vint l'idée d'une cour centrale oblongue, et les murs de séparation des chambres, étant rectilignes, ont suggéré la construction en ligne droite du mur extérieur; des zones de nouveaux espaces s'ajoutèrent, renfermés en des murs parallèles aux anciens, et ainsi s'élevèrent les immenses palais des âges suivants, sans qu'il soit nécessaire de supposer un modèle étranger. C'est là le principe, très distinct dans son ensemble des hypothèses de Dœrpfeld et de Makensie, opposé à elles par certains côtés, qui se dégage de la dissertation de M. Noack. Les détails de la discussion, l'étude des palais de Cnosse, de Phæstos et de Haghia

Triada, l'examen minutieux des différents types de portes, de salles et de vestibules, préparent et motivent cette conclusion. Le système architectonique des palais de Crète est né en Crète même; le style crétois a évolué régulièrement, sans subir une influence quelconque de l'architecture continentale; c'est lui, au contraire, qui a influé, à la vérité d'une manière restreinte, sur l'architecture de la Grèce propre.

My.

W. Streitberg, **Gotisches Elementarbuch** (Germanische Bibliothek her. v. Streitberg, I, 1, 2), 3ᵉ et 4ᵉ édit., Heidelberg, 1910, in-8°, xii-313 p. et une planche (chez Winter; prix : 3 mk. 40; relié, 4 mk.).

Depuis la première édition de son beau manuel gotique, M. Streitberg a pénétré toujours plus avant dans un examen philologique toujours plus précis des textes. Il a reconstitué d'une manière exacte les originaux traduits par Wulfila; il a fixé le texte dans le dernier détail. L'édition qu'il a donnée en 1908 de l'ensemble des textes gotiques avec les originaux grecs patiemment restitués a fourni à cette nouvelle édition du manuel une base plus solide encore que celle des éditions précédentes. Et, comme la seconde édition (de 1906) avait été rapidement écoulée, l'éditeur a fait cette fois une édition double : il le pouvait sans dommage; car le manuel semble arrivé à une sorte de perfection sur la plupart des points.

Les textes de la chrestomathie sont changés. Précédemment, on y trouvait des spécimens de tous les fragments conservés. Comme maintenant le tout est commodément réuni dans l'édition complète, et que seul le texte de l'Évangile se prête à une première initiation, M. S. s'est borné avec raison, pour ne pas choisir arbitrairement, à donner toute la partie conservée de Mathieu, avec le texte grec restitué en regard, et avec un apparat critique.

La grammaire est très détaillée et fournit tout ce que le linguiste le plus exigeant peut souhaiter presque partout, et ceci sans que l'exposé cesse d'être clair et accessible aux débutants. On connaît le don de lumineuse exposition qui caractérise M. S. Parfois même il y a une note pittoresque, ainsi quand l'auteur critique joliment un essai « tumultueux » pour sauver une théorie indéfendable (p. 82, n.). Du reste, il a été tenu compte des publications les plus récentes, et M. S. qui est entièrement maître de son sujet, les critique et les complète à l'occasion. P. 136, l. 26, on notera une faute d'impression : *twé* au lieu de *dvé*, dans un passage qui est une addition de la nouvelle édition. Le souci de précision se manifeste dans le plus petit détail; ainsi quand p. 146, au lieu de restituer **lauan* comme on le fait d'ordinaire et comme on lisait encore dans la deuxième édition, il montre que la forme attestée *lailoun* peut appartenir soit à **lauan*, soit à *laian*, et de même pour nombre d'autres cas analogues.

La syntaxe pourrait peut-être être plus complète, bien qu'un texte qui est une traduction littérale se prête mal à l'étude des questions de syntaxe ; par exemple, il y aurait lieu de marquer comment se comporte la phrase nominale avec et sans verbe être ; il y a là un problème qu'on peut poser et, dans une certaine mesure, résoudre, et qu'il est en tout cas impossible de passer tout à fait sous silence. Le détail des faits de syntaxe prête, on le sait, à des discussions infinies ; par exemple, après avoir rappelé qu'il y a des adjectifs qui n'ont que la flexion forte ou la flexion faible au § 272, on ne voit pas pourquoi M. S. revient sur les adjectifs à flexion faible constante § 273, Anm. I, et 274, Anm. I ; en réalité le participe présent n'a en gotique que la flexion en *-n-* sauf le nominatif *nimands* qui n'est pas une forme forte puisqu'il n'en a pas l'emploi ; il aurait été plus clair de dire au § 187 que les adjectifs thèmes en *-n-* n'admettent naturellement pas de forme faible. Dire au § 274, Anm. 2, que *thize ligandane weihaize* « τῶν κεκοιμημένων ἁγίων » est une « Entgleisung » est peu clair : visiblement le traducteur — ou un copiste — a pris l'adjectif « saints » pour un prédicat dans ce passage ; il n'aurait pas été plus long de le dire expressément. — Au § 362, Anm. 1, la phrase *andthahta mik hwa taujau* « ἔγνων τί ποιήσω » montre que la formule du § 362, 3, optatif prétérit après un verbe de phrase principale au prétérit, est inexacte ; ce n'est pas de la forme du verbe de la phrase principale que dépend le prétérit de la subordonnée, mais du sens ; dans *sokida gasaihwan Iesu, hwas wesi* « ἐζήτει ἰδεῖν τὸν Ἰησοῦν, τίς ἐστιν », toute la phrase est projetée au passé comme en français : *il cherchait à voir qui était Jésus*. On ne peut pas projeter de même au passé une phrase comme : *j'ai vu ce que je dois faire*, tandis qu'on dirait : *il a vu ce qu'il devait faire* (dans le passé) ; l'influence du verbe de la phrase principale en serait établie que si l'on avait le passé dans une phrase où le français aurait : *il a vu ce qu'il doit faire* (dans l'avenir). En réalité, les faits cités au § 358, 2 et 3, montrent que la forme du verbe de la subordonnée dépend du sens à exprimer, comme dans ces exemples français, et non du verbe de la principale, comme M. S. l'indique à tort § 358, 1 ; le verbe de la subordonnée n'est mis au passé que si l'action qu'il exprime est réellement passée pour celui qui parle. Pour être amenée au même degré d'achèvement que la phonétique et la morphologie, la syntaxe demande encore des travaux préparatoires. M. S., on le sait, a beaucoup contribué pour sa part à la constituer.

A. MEILLET.

Journal de la Société finno-ougrienne d'Helsingfors. Vol. XXVI.

Les publications de la société finno-ougrienne se poursuivent avec la même régularité, et présentent toujours un intérêt aussi vif. Le volume XXVI du *Journal*, à propos du 25ᵉ anniversaire de la créa-

tion de la Société (fondée le 15 novembre 1883), résume brièvement l'activité extérieure de la Société qui peut passer pour le modèle des sociétés scientifiques. Les langues finno-ougriennes décrites avec une précision nouvelle et quelques-unes pour la première fois, la grammaire comparée du finno-ougrien posée sous une forme rigoureuse et nettement séparée de celle du turco-tatare, le turco-tatare lui-même étudié avec rigueur et éclairé par la publication des fameuses inscriptions de l'Orkhon et de l'Ienissei (qui a permis à M. Thomson de faire son célèbre déchiffrement) et par des relevés des parlers turcs et mongols actuels, la littérature populaire enrichie de nombreux textes nouveaux, en un mot toute une philologie sinon créée, du moins portée en peu d'années à un degré d'avancement imprévu, telle est l'œuvre réelle de cette société. Le volume XXVI du *Journal* est très varié; il comprend un article (en finnois) sur la culture des abeilles chez les Tchérémisses, puis, en allemand, une étude sur l'anthropologie des Lives, des observations archéologiques relevées à la frontière de la Chine septentrionale, un article de M. Paasonen sur la façon dont les peuples finno-ougriens se représentaient l'âme, enfin, en anglais, la description d'un parler turc oriental. Des *Mémoires* de la Société, il a paru deux volumes : G. J. Ramstedt, *Kalmückische Sprachproben*, erster Teil, *Kalmückische Marchen*, I, 154 p. (1re partie du volume XXVII des *Mémoires*) et O. J. Brummer, *Ueber die Bannungsorte der finnischen Zauberlieder*, in-8°, 156 p. (vol. XXVIII des *Memoires*). Si l'on songe que le peiit groupe de savants auquel on doit ce travail édite en même temps les *Finnisch-ugrische Forschungen*, on ne peut qu'admirer une si large et si fructueuse activité.

A. Meillet.

Sæmtliche Lieder des Trobadors Giraut de Bornelh, mit Uebersetzung, Kommentar und Glossar, kritisch herausgegeben von Ad. Kolsen, Band I, Heft IV (p. vi-xi ; 385-496) ; Halle, Niemeyer, 1910 ; in-8°.

J'ai déjà annoncé lors de leur apparition (*Revue critique*, 1908, I, 148; 1909, I, 511) les deux premiers fascicules de cet important ouvrage dont la publication avance rapidement. Celui-ci, qui termine le premier volume, comprend la fin du texte et de la traduction. Les pièces qu'il contient (sirventés politiques, moraux, personnels, complaintes funèbres) sont d'un caractère moins conventionnel, d'un style moins contourné, d'une intelligence moins laborieuse. Les difficultés néanmoins n'y manquent pas et nous attendons avec impatience le commentaire et le glossaire où le savant éditeur ne manquera pas de nous donner, au sujet des sens qu'il a adoptés, les explications et justifications nécessaires.

A. Jeanroy.

Andrew Lang. **La Jeanne d'Arc de M. Anatole France.** Paris, Perrin, 1909. In-8, 165 p.

En tête de la 28ᵉ édition de sa *Vie de Jeanne d'Arc*, M. France a remercié la *Revue historique*, la *Revue critique*, l'*Opinion*... et particulièrement M. Andrew Lang, qui avaient appelé son attention sur beaucoup de références fautives et d'erreurs de détail. Malgré les améliorations ainsi apportées par l'auteur, l'ouvrage reste fort incorrect; M. Lang a pu signaler encore 80 passages qui attendent la main du reviseur. Il lui est arrivé pourtant, comme l'a déjà remarqué M. F. Vogt, de noter des fautes inexistantes, par exemple lorsqu'il s'en prend à une référence (*Procès*, I, p. 66) qui, vérification faite, est parfaitement légitime (Lang, p. 131); mais alors même qu'on ferait la part de plusieurs erreurs de ce genre et d'un nombre double de chicanes sans importance, il n'en est pas moins établi que M. France, admirable écrivain, historien lucide, ne sait pas ou ne sait plus travailler en érudit. Peut-être faut-il penser qu'il a divisé sa tâche, qu'il a employé ce qu'on appelle un « nègre » et que ce nègre, par malheur, n'était pas un bon nègre.

Le reste du volume — traduit en bon français sans nom d'auteur — comprend trois parties. D'abord, des objections générales aux vues de M. France, en particulier à celle qui domine son œuvre, sur la part des clercs du parti armagnac dans la vocation de la Pucelle. Je ne crois pas que M. Lang ait réfuté cette opinion; ce qui touche au texte capital de Christine de Pisan n'a été qu'effleuré par lui. Les « contradictions » que M. Lang relève ensuite dans le texte de M. France ne sont pas toutes, tant s'en faut, des contradictions véritables, mais s'expliquent par la préoccupation « renanienne » de montrer les divers aspects des choses et les nuances dont est faite la vérité historique. Nous trouvons enfin une dissertation sur le « secret du roi ». M. Lang admet l'explication donnée à Pierre Sala, en 1480, par le chambellan de Charles VII, Boissy; il s'agirait d'une prière tout intérieure que le roi aurait faite dans un moment où, doutant de sa légitimité, il avait la pensée de fuir en Espagne ou en Écosse. D'accord avec Quicherat, M. L. accepte ce témoignage comme « la clef décisive du mystère » et part de là pour attribuer à Jeanne des facultés psychiques anormales, apparentées à « la télépathie, la clairvoyance et même la précognition ».

Cette explication d'un mystère par un autre est inadmissible. Il faudrait non pas une preuve, mais dix, pour faire croire que Jeanne a parlé au roi de l'Écosse et de l'Espagne, pays dont elle ignorait sans doute l'existence à ce moment. Elle a pu lui dire : « Vous me demandez un signe que je suis envoyée de Messire; eh bien! mes Voix m'ont dit que vous êtes le roi légitime, que vous avez tort de perdre courage. » Cela n'était pas bien extraordinaire, mais put impressionner vivement Charles VII, qu'il ait ou non, peu auparavant, confié ses incertitudes au Ciel. Dès 1429, dans l'entourage du roi, il était question d'un

secret que Jeanne lui avait révélé : mais on avait bien soin de ne pas laisser entendre que le roi eût pu, même un instant, douter de la légitimité de ses droits. Toutefois, les enquêteurs du procès ont dû entendre parler de la chose et recueillir une version qui se rapprochait de la vérité ; de là, leur insistance indiscrète pour obtenir des explications de Jeanne ; de là aussi, la résistance de la jeune fille qui les induit en erreur, ou qui reste dans le vague : *habuit rex signum de factis suis* (I, p. 75). Le parti anglais aurait naturellement voulu que les doutes de Charles VII fussent révélés par Jeanne elle-même et Jeanne a montré son bon sens et sa haute raison en évitant le piège qu'on lui tendait. Ainsi, la version de Sala est vraie dans l'ensemble, non dans le détail : Jeanne n'a pu parler des projets du roi sur l'Écosse et l'Espagne ; elle a dû rassurer le roi sur des scrupules, portant, non sur le fait de sa naissance, mais sur les droits des Valois opposés à ceux des Lancastres. S'il y avait eu là un phénomène de télépathie, quasi miraculeux, quelqu'un des confidents de Charles VII serait venu dire, au procès de revision, que Jeanne avait parlé au roi de l'Écosse ou de l'Espagne au moment où il songeait à ces deux pays. Or, au procès de revision, il n'a jamais été question du « secret du roi », précisément parce qu'il aurait fallu y faire état d'une question de légitimité dynastique qu'il y avait intérêt à laisser dormir.

Salomon Reinach.

Camille Pitollet. **Contributions à l'étude de l'hispanisme de G. E. Lessing.** Paris, Alcan, in-8° de xiii-342 pages.

Id. **La querelle caldéronienne de Johan Nikolas Böhl von Faber et José Joaquín de Mora reconstituée d'après les documents originaux.** Paris, Alcan, in-8° de lv-272 pages.

M. Pitollet gâte à plaisir d'indéniables mérites, une érudition variée, des connaissances polyglottes, une grande familiarité avec les outils bibliographiques et un rare scrupule de vérification et d'élucidation, par une « acribie » souvent hargneuse, une hâte singulière à se jeter dans tous les sentiers de traverse qui s'offrent à lui, même quand ce sont de franches impasses, et beaucoup d'entrain à confondre les égards qu'on doit aux vivants et la vérité qu'exigent les morts. Ses ouvrages sont le triomphe de la parenthèse, du tiret, de la note à tiroir, de l'information à la Bayle : et l'on sait que « tout est dans Bayle, mais encore faut-il l'y trouver. » Et je dirais que ces deux thèses sont une contribution profitable à l'histoire des connaissances hispaniques en deçà des Pyrénées, et qu'elles touchent fort utilement à nombre de points de deux siècles littéraires, — anti-classicisme, romantisme, influences intellectuelles contraires —, si d'avance M. P. n'avait récusé « les appréciations émanant de critiques ne possédant pas les deux langues, castillane et allemande, et

n'étant pas à la fois versés dans les deux littératures, espagnole et germanique ... »

I. Lessing avait-il, du castillan et des auteurs espagnols, la connaissance directe qu'il doit s'être donnée dès 1750 et qui lui permettra souvent d'opposer, à un engouement excessif de l'Allemagne pour les choses françaises, des valeurs nouvelles ? M. P. a eu raison de se poser cette question, bien qu'il s'exagère « le dogme de l'hispanophilie lessingienne », comme il dit, ou « le mythe du Lessing précurseur de A. W. von Schlegel ouvrant d'un geste auguste à l'Allemagne, avide de savoir, la source enchantée, jusqu'alors fermée de sept sceaux [!], de la littérature espagnole classique. » Il soumet pour la première fois à un examen rigoureux tout ce qui, dans la production lessingienne, est citation, traduction, allusion ou jugement ayant pour objet ou point de départ une chose d'Espagne. Il convainc facilement d'insuffisance sur ce chef le rédacteur des *Beiträge* et relève avec exultation plusieurs contresens vraiment réjouissants, *Novelas ejemplares*, par exemple, devenant *neue Beispiele*, ou les districts de *Marañon y Gran Para*, au Brésil, formant le nom d'un capitaine espagnol [1].

Plus importante pour l'histoire littéraire est la seconde partie du livre, *la nature et les sources de l'hispanisme de Lessing*, bien que la « nature » signifie encore ici l'approximation superficielle et le caractère de seconde main des connaissances de Lessing en fait de choses espagnoles. Sur beaucoup de points importants, les rapprochements de textes de M. P. démontrent que l'écrivain allemand qui a rompu en visière à l'intellectualité et à la science française est aussi dépendant que possible à l'égard d'informateurs qui venaient de l'autre côté du Rhin, et, d'une façon plus générale, que la notoriété relative dont la littérature castillane n'a pas cessé de jouir au XVIII[e] siècle était entretenue par des publicistes ou des curieux français. Le copieux chapitre qu'il rattache à *Essex* n'est pas loin d'être un relevé des survivances de la *comedia* en France [2] : il faudrait y ajouter une note du *Mercure galant*, août 1705, p. 33, assez enthousiaste sur la représentation de deux *autos* de Caldéron au palais de Madrid, l'annonce de la traduction d'Hermilly dans le *Mercure de France* de mai 1754, et un important compte rendu, sans doute de Fréron, dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 1754, t. XIII, p. 324, que Lessing peut avoir connu aussi. Pourtant — et cette observation concerne des véhémences qui semblent affaire de tempérament, chez M. P., autant et plus que de méthode — l'Allemagne, de Gottsched à Lessing, pouvait très bien faire indiscrètement usage de données que la France

1. *Gran Para* est écrit sans *d* dans l'éd. Lachmann-Maltzahn, X, 467 (à propos du *sic* de la page 57).

2. La comédie héroïque de Boissy avait été reprise en juillet 1742.

avait le mérite d'élaborer, — ce qui malgré tout était nouveau, en attendant les précisions de Dieze et les partis pris de Schlegel, c'était la mise en valeur ou en circulation d'ouvrages et de jugements que les « législateurs » du Parnasse français n'avaient point cessé de considérer avec défiance. Il est entendu que Lessing « ne mérite pas les lauriers de l'hispanisme » et qu'il eut tort « de se documenter, presque toujours, dans des œuvres de seconde main » ; mais il n'est pas sûr, à voir les choses d'un autre point de vue que celui de la sincérité dans l'érudition, « qu'il eût importé, pour un tel esprit, de parler personnellement ou de se taire [1]... »

II. Böhl von Faber, consul hanséate à Cadix, se fit de 1814 à 1820 le champion du romantisme « boréal » et catholique, le défenseur de l'ancien drame espagnol et l'antagoniste du littérateur J.-J. de Mora, attaché par son goût, ses lectures et diverses autres affinités à la cause du classicisme : querelle « caldéronienne » si l'on veut, mais qui est un des épisodes d'une lutte à peu près européenne à cette date entre deux systèmes littéraires. Ce vif débat, dont quelques brochures, diverss périodiques et les lettres inédites de Böhl à un ami hambourgeois permettent à M. P. de reconstituer sans brièveté toutes les phases, met en cause des conceptions dramatiques opposées et engage par surcroît le rationalisme français, le traditionalisme germanique de 1815, et ne laisse pas de toucher, par Schlegel et M^me de Staël [2], par l'importance que prennent Kotzebue et le *Ninus II* de Brifaut dans la polémique, à des questions largement « cispyrénéennes ». Le principal intérêt de ces discussions (que M. P. aurait pu condenser sans grand dommage) c'est précisément la rencontre, sur de lointains avant-postes, d'idées dont aucun des deux adversaires ne paraît avoir eu la pleine initiative, et qui reprenaient des théories ou des plaisanteries élaborées dans l'Allemagne anti-napoléonienne, dans la France rebelle aux nouveautés philosophiques et littéraires. Car si Böhl accommode à sa guise

---

1. Il est plus invraisemblable de supposer (p. 8, en note) qu'E. Grucker s'en tenait au texte de Karl Lessing, *von Prüfung der Köpfe*; le tirage à part de Granges de Surgères (p. 100, n. 1) est bien de Paris, 1886 ; les traités de Gracián faisaient trop partie des livres employés dans l'éducation aristocratique pour avoir besoin d'être rappelés en 1725 à l'attention des érudits européens (p. 137); Holberg, plus simplement, aura vu à Paris, au Théâtre Italien, la pièce en cinq actes *la Vie est un songe* (p. 195) ; l' « époque de Louis XIV » (p. 185), l' « époque de Holberg » (p. 195, n. 1) surprennent sous la plume d'un ami des précisions ; l'œuvre d'Albrecht se trouve en tout cas à la Bibliothèque de la Sorbonne, accessible à plus d'un « français germanisant » (p. 298). Les *errata* me semblent remarquablement peu nombreux pour un travail qui met en mouvement tant de textes et dans tant d'idiomes : *wir*, p. XIII, n. 2, au lieu de *wird*; *Vervollkomnung*, p. 225; *weist*, p. 21.

2. La détermination du conflit classique-romantique au début du siècle (p. 97), qui eût été indispensable à la clarté, est vraiment trop simplifiée.

le romantisme schlegelien, Mora est plus dépendant, semble-t-il, du *Journal des Débats* et d'autres périodiques de même nuance littéraire que ne le fait voir M. P. : l'*Anti-Romantique* de Saint-Chamans [1] n'est certainement pas seul à le fournir d'arguments ou de persiflages, si tant est qu'il faille vraiment recourir à ce pamphlet pour documenter des arguments alimentés plus vraisemblablement par la polémique au jour le jour des revues et journaux. M. P. a très bien vu cela (p. 61), mais n'en apporte la preuve que rarement pour la partie relative à Mora, tandis que les lettres à Julius le renseignaient abondamment sur les desseins et les arguments de l'antagoniste.

« L'aspect documentaire des choses, le seul qui vaille à nos yeux » : cette profession de foi de M. Pitollet nous donne la clef, je pense, de sa méthode touchante et singulière, de son indifférence à la forme, à la clarté même, de ses incidentes déconcertantes [2], de son refus d'interpréter les documents dès que les confrontations de textes ne donnent plus rien, ou de conditionner quelque peu ses critères. Patience admirable d'érudit qui ne voudrait laisser indéterminé rien de ce qui a pris un jour ou l'autre une forme typographique et une apparence bibliographique, mais qui exige de Lessing, plongé dans son Grub Street besoigneux, des soucis de philologue, ou qui juge impossible d'expliquer comment le romantisme semblait à Mora « un système corrupteur de la morale en même temps qu'attentatoire au bon sens ». Et pourtant, serait-ce la peine de préciser les faits, si l'on ne devait pas s'en servir pour comprendre les idées dont ils sont la manifestation, ou pour donner à des jugements le plus d'équité possible?

F. Baldensperger.

G. Michaut. **Senancour, ses amis et ses ennemis ;** études et documents. Paris, E. Sansot, 1910, in-8° de 393 pages.

M. Michaut réunit dans ce volume des textes et des documents

---

1. C'est la graphie correcte ; lire 15 juin, p. 81, note, dernière ligne ; 1818 p. 58 ; le *Werther* de la p. 202 est à la Porte Saint-Martin, non au Théâtre-Français ; Y du *Journal de l'Empire* est Dussault (p. 131, note 1) ; les *Débats* du 4 juillet 1818 reproduisent, par exemple, l'information concernant la *Sapho* de Grillparzer ; le n° 159 (p. 197) s'appuie sur la série des *Débats* du 14 sept. au 2 oct. 1818.

2. Les mieux venus de ces hors-d'œuvre sont les couplets de doléances sur les bibliothèques (I, 174 et 235 ; II, 60, et *passim*). S'ils pouvaient aider à émouvoir quelque peu la superbe de notre gigantesque magasin à livres de la rue de Richelieu, ce serait parfait. *Pia desideria.* Mais une expérience récente m'empêche d'adhérer à tous les compliments que M. P. fait aux bibliothèques allemandes ; en particulier l'*Auskunftsbureau* dont il parle avec tant d'éloge, pour deux questions que je lui ai adressées il y a plus de deux ans, m'a donné une réponse incomplète sur l'une et point de réponse sur l'autre.

« indispensables à quiconque veut suivre ou retracer la biographie matérielle et la biographie psychologique de l'auteur d'*Obermann* » : notice biographique de sa fille, article de Boisjolin dans la *Biographie universelle des Contemporains*, étude d'ensemble sur la philosophie et la religion de Senancour, histoire d'*Obermann*, examen des relations de l'écrivain avec divers contemporains. A tous ces sujets, M. M. applique sa méthode, très sûre dès qu'il s'agit de textes à dater et de références à offrir [1], et qui ne dédaigne pas de s'appliquer avec la même perspicacité aux cas de Mme Dupin et de Clémence Robert qu'à celui de Sainte-Beuve ou de Chateaubriand. Il va sans dire que tout, dans ce gros livre, et particulièrement dans les cent cinquante dernières pages, n'est pas fait pour illustrer au même titre ces propositions de l'*Avertissement* : « On y apprend à mieux connaître l'art, le mérite, le procédé littéraire de Senancour... on y apprend à mieux connaître ses doctrines. On en découvre la genèse... »

Et M. M. continue : « On voit qu'elles lui viennent toutes de la lecture des philosophes du XVIIIe siècle, mais dans la mesure où ses tendances naturelles et les vicissitudes de sa vie ont confirmé, ou lui ont paru confirmer les théories de ces philosophes. » C'est certainement faire bon marché d'autres éléments : d'une initiation mal digérée, semble-t-il, à certains aspects de la pensée orientale; il paraît lui devoir, non seulement ses idées sur « les institutions fixes qui supposaient un prestige religieux ou autre » (*Rêveries*), sa théorie du fatalisme et sa conception d'un Napoléon qui n'était pas fait, au fond, pour l'Occident, mais une partie de son désenchantement quasi-*nirvanien*. C'est aussi refuser d'examiner à fond le problème soulevé naguère par M. Merlant, et qui ne trouve ici, en dehors d'indications éparses, qu'un ou deux brefs rappels (p. 212 et 214) : Senancour, réfugié à Fribourg, ami et allié d'émigrés, peut-il devoir quelque chose, et par quelle voie, à l'idéalisme transcendental germanique, au mysticisme « magique » d'un Novalis [2]? Sa fille, citant Chateaubriand à propos de « ces regrets profonds que l'étude des choses inspire », s'empresse de spécifier « qu'il avait vu l'Allemagne » ; ailleurs elle saura mentionner les idéologies que le Sud de l'Allemagne a pratiquées. Et, tandis que le *Libre arbitre* de Boufflers paraîtra embrumé de « la teinte obscure et vaporeuse de l'école germanique », Senancour

1. Si la suscription seule porte le titre d'académicien de Sainte-Beuve, dans le billet examiné, p. 57, note, il serait assez excusable de lui avoir assigné une date antérieure à son élection; lire *Childe Harold*, p. 188; 1836, p. 360, note; allées, p. 384; sans doute Balzac parle en 1827 du « rossignol » *Obermann*, mais dans un récit qu'il place en 1821 (p. 195); une note pourrait rappeler (p. 292) que c'est devant Napoléon à Sainte-Hélène qu'est cité le conseil du libraire Dulau à Chateaubriand. Le mystère de Remiremont et de l' « habitant des Vosges » en 1814 n'est toujours pas éclairci.

2. J'ai tenté de suggérer un « canal » possible, dans la *Revue germanique*, 1908, p. 615.

— qui s'entend d'ailleurs à merveille avec le mystique Elzéar de Sabran — en aurait rendu compte, d'après sa fille. Enfin, il est curieux de noter que le tout premier article qui semble avoir été consacré à l'auteur des *Rêveries* (je ne le trouve signalé ni par M. Merlant ni par M. Michaut) [1] a paru dans un périodique de l'Émigration, le *Journal littéraire et bibliographique* de Hambourg, en janvier 1800, sous la signature D. V.

Au point de vue de la valeur réelle de Senancour et de son « immolation » par le siècle à Chateaubriand, l'article où M. M. confronte ces deux émules de fortune si différente me semble parfaitement équitable et reprend avec une méthode minutieuse un thème que Sainte-Beuve a souvent traité. Je ne crois pas cependant que la citation de la page 268 prouve que Senancour connût le *Génie du christianisme* dès 1804 : sa tendance et son but, soit, mais pourquoi son texte même? Inversement, je vois une mauvaise humeur contre Chateaubriand, à propos de Napoléon, dès le 5 avril 1814 (donc sitôt paru *De Buonaparte*), dans un article destiné au *Mercure de France*, que j'ai sous les yeux, et qui ne fut pas inséré. « C'est maintenant, dira-t-on, l'heure du reproche. Que ce ne soit point celle des invectives. Ne verra-t-on jamais chez des contemporains l'impartialité de l'histoire, et ne saurait-on blâmer aujourd'hui avec plus de modération celui qu'il fallait blâmer jadis avec plus de fermeté ? Si vous dites qu'il n'était qu'un aventurier conduit par le crime à la folie, vous insultez, contre votre intention même, aux Puissances qui traitèrent avec lui d'égal à égal, etc. ». Un autre morceau non inséré, destiné sans doute à faire suite à l'*Extrait d'un Dictionnaire moderne*, renferme des lignes curieuses à l'article *Instinct* : « On a vu la raison menacer de tout soumettre à ses jugements ; mais enfin la réaction de l'instinct est survenue, et c'est à qui le fera prévaloir : nous voudrions même un ordre social uniquement fondé sur l'instinct, sur les passions ; ce serait une chose curieuse, une nouveauté divertissante, un tour de force honorable pour le siècle ».

F. Baldensperger.

Költök és irók (Poètes et prosateurs). — **Kazinczy Ferencz** (1759-1831) par Jean Váczy. — Csokonai (1773-1805) par Zolian Ferenczi. — Jean Arany (1817-1882) par François Szinnyei. — Budapest, Franklin, 1907-1909. — 188, 160 et 166 pages, in-16.

La belle collection des *Grands écrivains* éditée par la Société *Kisfaludy* vient de s'enrichir de trois biographies dont les deux premières

---

1. Article d'ailleurs grincheux et railleur. On trouvera l'un des premiers jugements écrits sur *Obermann* dans les *Archives littéraires de l'Europe*, 1804, t. III, p. 386 : « Lettre d'un vieil amateur de la littérature, sur la littérature actuelle » (à ajouter à la p. 187, note 6).

nous ramènent à l'époque du renouveau littéraire et la troisième nous présente le grand poète épique de la Hongrie contemporaine. M. Váczy qui édite avec beaucoup de compétence la correspondance de Kazinczy était qualifié pour nous donner un portrait vivant du Ronsard hongrois. Il a surtout bien mis en relief les mérites de Kazinczy comme créateur de la prose moderne et comme traducteur infatigable d'ouvrages latins, français et allemands qui ont formé le goût littéraire. Il reconnait que Kazinczy n'était pas poète, mais qu'il avait une âme poétique. Le premier, chez les Magyars, il a senti la valeur d'une épithète, d'une phrase cadencée et harmonieuse. Sa *Correspondance* qui remplaça dans les trente premières années du XIX[e] siècle les revues littéraires, est digne d'admiration. Cette correspondance a permis à M. Váczy de retracer de la vie intime de Kazinczy un tableau émouvant; nous voyons le réformateur de la langue se débattre contre les difficultés matérielles et même impliqué dans des procès causés par l'avarice de sa famille. Mais toutes ces misères n'ont pu briser son énergie [1].

M. Ferenczi à qui nous devons tant de beaux travaux sur Petöfi, s'est chargé de la biographie de Michel Csokonai. Ce dernier n'était-il pas le précurseur du grand poète de la Révolution, dans ce sens qu'il s'est inspiré, un des premiers, de la poésie populaire et a fait parler le peuple à une époque où les tendances littéraires n'étaient pas favorables aux œuvres qui sentaient le terroir. Aussi Kazinczy et ses adeptes ne pouvaient-ils pas goûter la poésie de cet enfant du peuple qui avait pourtant reçu une bonne instruction au Collège de Debreczen, qui savait bien le latin, l'italien et le français et qui était un fervent admirateur de Rousseau. — Comme tous les travaux de M. Ferenczi, cette biographie se distingue par la recherche minutieuse du détail; il insiste sur le séjour de Csokonai au collège et sur ses démêlés avec les autorités scolaires lorsqu'il fut admis, selon la coutume des écoles protestantes, à enseigner tout en étant encore lui même élève. Dans quelques pages d'une analyse très fine (chap. IX), il marque la place de Csokonai dans la littérature hongroise et démontre l'influence qu'il a exercée sur Petœfi et sur Arany.

Ce dernier a trouvé après sa mort plusieurs biographes. Le livre de M. Riedl sur lui est devenu classique. Un jeune écrivain, issu d'une famille chère à l'érudition hongroise, après avoir donné quelques essais dans la *Revue d'histoire littéraire*, s'est mis à l'étude du grand poète épique dont la vie n'a rien de romanesque. Etudiant pauvre à Debreczen, puis secrétaire à la mairie de sa ville natale, professeur de lycée après la Révolution, appelé ensuite dans la capitale — grâce à des succès retentissants — comme directeur de la société *Kisfaludy*,

1. Page 96. Le commencement du chapitre est inintelligible. Il y a là une confusion entre Marie-Thérèse et son père.

finalement secrétaire perpétuel de l'Académie, Arany n'offre à son biographe qu'un point lumineux dans cette existence puritaine : son amitié et son intimité avec Petöfi de 1847 à 1849. M. Szinnyei a donc insisté, et avec raison, plutôt sur les œuvres que sur la vie d'Arany. Il analyse et apprécie surtout l'épopée *Toldi* en nous montrant de quelle façon Arany a transformé l'œuvre du rimailleur Ilosvai du XVI[e] siècle pour en faire le poème national que l'on connaît. Il nous introduit pour ainsi dire dans l'atelier du poète et expose les procédés psychologiques grâce auxquels il a donné tant de vie, tant de poésie à ce tableau de l'ancienne chevalerie hongroise. Dans l'analyse des poèmes satiriques et humoristiques écrits après la Révolution, M. Szinnyei démontre l'influence de Byron.

Son livre est d'une lecture agréable et sera lu avec profit à côté de celui de M. Riedl.

I. KONT.

Pierre de LA GORCE, **Histoire religieuse de la Révolution française**. Tome premier. Paris, Plon, 1909, VI et 515 pages in-8.

M. De La Gorce est un homme courageux. Sans s'être jamais livré à aucune étude de détail sur l'histoire religieuse de la Révolution, une des histoires les plus embrouillées et les plus mal connues qui soient, il en entreprend du premier coup la synthèse. Encore si M. De La Gorce était au courant de la littérature de son sujet! Mais il n'a pas pris le temps de s'en informer. Sa documentation est très incomplète. Les papiers du Comité ecclésiastique de la Constituante, un carton du comité des recherches, voilà pour les manuscrits, quelques histoires de « la persécution révolutionnaire » dans les départements, la plupart déjà bien anciennes, voilà pour les imprimés. Il connaît très mal les récents travaux, les cite le moins possible, même quand il les utilise, mais ne leur prend que ce qui est d'accord avec ses thèses. Il ne s'est pas préoccupé de rechercher les correspondances particulières ou administratives des évêques réfractaires ou constitutionnels, document capital pour son sujet [1]. Il ignore le livre du chanoine Gendry sur Pie VI, livre mal fait, mais qui renferme de précieux extraits de la correspondance du nonce pour l'année 1790 [2]. Il ignore le *Journal ecclésiastique*, dont j'ai signalé depuis quelque temps déjà l'intérêt aux historiens [3]. Il ignore les curieux mémoires rédigés en 1794 et 1795 à la demande de l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, par des

1. Il ignore même les extraits des lettres de Boisgelin à la comtesse de Grammont que j'ai donnés dans mes études sur Rome et la Constituante.

2. Une seule fois, p. 278, il fait allusion aux dépêches du nonce, mais il ne dit pas où il a eu connaissance de ces dépêches, s'il les a étudiées, et on voit bien qu'il ne l'a pas fait. Il ne cite pas Gendry.

3. Dans mes articles de *La Révolution française* et des *Annales révolutionnaires*.

prêtres de tous les diocèses et où les origines du schisme sont racontées dans le plus grand détail. A-t-il tenté, ne fût-ce que de loin, le dépouillement des nombreuses brochures de circonstance qui figurent au catalogue de l'histoire religieuse de la bibliothèque nationale? Il les ignore. Il a bien d'autres ignorances.

Mais ce n'est là encore qu'une faute vénielle. Avec une documentation même insuffisante un historien, doué d'esprit critique, aperçoit les questions s'il ne les résout pas. M. De La Gorce passe à peu près régulièrement à côté des problèmes, même à côté de ceux qui sont agités dans la presse historique au moment où il écrit.

Son tableau de l' « Église privilégiée », c'est-à-dire de l'Église avant 1789 est réduit aux généralités. Il était intéressant de rechercher dans quel sens évoluaient le clergé et la société. M. de La Gorce a effacé toute une moitié de la réalité. Il s'enferme dans l'Église. Il passe sous silence ses adversaires. Il n'en parle que par allusion. Il n'a pas essayé de retrouver le programme religieux des philosophes, de déterminer quelles étaient leurs forces, leurs moyens d'action, quelles nuances les séparaient, etc. Il ne semble pas se douter qu'une histoire religieuse comprend aussi l'histoire de l'irréligion. Il ne nous donne qu'une histoire ecclésiastique faite du point de vue de l'apologétique romaine.

A-t-il du moins peint exactement et complètement l'Église? Il n'en a tracé qu'une esquisse superficielle. Rien sur ses divisions intestines. Vous chercherez en vain une précision quelconque sur le parti gallican, sur le parti janséniste, sur le parti ultramontain. L'Église, pour M. De La Gorce, est toujours un bloc, un bloc respectable sur lequel il ne promène pas une curiosité indiscrète. S'est-il seulement demandé quels étaient les sentiments des évêques pour les réformes? A-t-il consulté les procès-verbaux des assemblées du clergé, les actes des assemblées provinciales?

M. de La Gorce ne peut pas entrer dans les conceptions qui lui sont antipathiques. Il déteste les légistes qui ont fait la Constitution civile du clergé. Il a fait d'eux les portraits les plus malveillants (cf. p. 201 et suiv.). Quand il résume leurs opinions, il ne leur donne jamais toute leur valeur [1]. Il n'a pas retenu les objections qu'ils ont opposées aux critiques ultramontaines. Il déplore même la faiblesse des évêques députés qui ont eu le grand tort à ses yeux de ne pas déclarer tout de suite une guerre inexpiable à la Révolution. Il donne du grand discours que prononça leur chef l'archevêque d'Aix Boisgelin, le 29 mai 1790, une analyse fautive qui en laisse passer l'essen-

1. Ainsi, p. 325, il fait une citation tronquée de la célèbre phrase de Camus : « Nous sommes une Convention nationale, nous avons assurément le pouvoir de changer la religion, mais nous ne le ferons pas. » Camus a ajouté : « Nous ne pourrions l'abandonner sans crime. » M. de la Gorce n'a rien compris à la pensée de Camus.

tiel (p. 223). Il admet, comme chose prouvée, que les jansénistes sont, avec les légistes, les auteurs de la Constitution civile et il sait cependant que des jansénistes notoires comme Jabineau l'ont expressément condamnée. Il n'a rien compris à la Constitution civile du clergé, parce qu'il n'a pas vu les raisons pratiques et les raisons théoriques qui en faisaient une nécessité.

A aucun moment, il ne s'est demandé si la politique du pape pouvait avoir été influencée par d'autres intérêts que par des intérêts spirituels, et cela est prodigieux si on songe qu'il cite, il est vrai sans aucunes références précises, les archives des affaires étrangères. Il ignore l'affaire d'Avignon, les intrigues du pape avec les souverains. Il semble croire que la condamnation de la Constitution civile du clergé était chose fatale. Il ne cherche même pas à expliquer pourquoi cette condamnation a tant tardé. Il ne s'est pas demandé si la majorité des évêques désiraient cette condamnation, si le silence du pape ne les a pas forcés malgré eux à une résistance qui n'était pas dans leur cœur. J'ai posé ces questions. M. de La Gorce n'a pas daigné s'y arrêter.

Aucun effort pour préciser avec quelque profondeur les diverses actions qui se sont exercées autour de Louis XVI, action de la famille, des tantes, du comte de Provence, des ministres, de l'archevêque d'Aix Boisgelin, etc. L'affaire de la sanction des décrets n'est pas présentée sous son vrai jour. M. de La Gorce ignore la différence entre l'*acceptation* et la *sanction*. Il ne sait pas que le roi avait accepté la Constitution civile du clergé dès le 22 juillet, que l'archevêque d'Aix Boisgelin approuvait le plan de conciliation proposé au pape et que Boisgelin avait derrière lui la grande majorité des évêques députés. J'ai fait connaître tout cela. M. de La Gorce ne m'a sans doute pas lu.

Les négociations conduites à Rome par Bernis ne sont pas racontées avec toute l'ampleur et la précision désirables, ni même avec une exactitude suffisante. M. de La Gorce passe sous silence les intrigues de Bernis avec le comte d'Artois, ses demi-trahisons. Il ne dit rien du complot aristocrate.

Sur la politique de l'Assemblée après le schisme, sur l'organisation du clergé réfractaire et du clergé constitutionnel, il est très superficiel. Je ne vois même pas qu'il ait fait usage de la correspondance de l'internonce Salamon. Son récit est tout extérieur. Il note les gestes des personnages, il n'a pas déchiffré leurs causes. Ludovic Sciout avait plus de passion, mais plus de curiosité, moins de style, mais plus de conscience [1].

Albert MATHIEZ.

---

1. Au lieu de : p. 93, n. Brettes, p. 116 Siéyès, p. 136, Barrère, p. 186 Rewbell, p. 269, Buoncompagni, p. 452, Parod, lire Brette, Barère, Sieyes, Reubell, Boncompagni, Perrod; p. 405, Miroudot n'a jamais été évêque *in partibus*, mais bien évêque effectif de Babylone.

— Nous avons reçu : *Sex carmina in certamine poetico Hœufftiano magna laude ornata* (*Amstelodami, apud Io. Mullerum*, in-8°, MCMIX) : 1° J. PASCOLI, *Ecloga XI siue ovis peculiaris*, 16 pp.; 2° A.-M. CASOLI, *De regicidio Ulyssiponensi*, 10 pp.; 3° J.-A. ROCCO, *Aeronauis*, 12 pp.; 4° A. D'ALÈS, *Puellae aurelianensi in superos adscriptae*, 26 pp.; 5° F.-X. REUSS, *Diluuium*, 14 pp.; 6° A. ZAPPATA, *Multum demissus homo*, 17 pp. Un septième poème est broché à part : F.-T. MOLTEDO, *Amico monita rebus novis aduersanti*, 13 pp.

— La revue pédagogique *Lehrproben u. Lehrgänge aus der Praxis der höheren Lehranstalten*, dirigée actuellement par MM. W. FRIES et R. MENGE publie son *Generalregister zu Heft* 1-100 (Halle a. d. S., 1909, *Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses*, 98 pp. in-8°; prix : 3 Mk.). Cet index comprend trois parties : table méthodique, table alphabétique des noms d'auteurs, table alphabétique des sujets traités.

— Le 43° fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* fondé par Ch. DAREMBERG et rédigé sous la direction de MM. SAGLIO et POTTIER (*Sculptura-Sibyllae*, IV, 2° partie, pp. 1137-1296, fig. 6222-6393; Paris, Hachette, 1909) contient les articles suivants : sculptura (Dugas); scurra (Navarre); scutale, secretarium, sector, serperastra, sextans (Saglio); scutarius (Cagnat); scutra, scutula, scyphus, septerion, seria (Pottier); Scylla (Darier); sebaciaria, sebum, seplasarius, sericum (Besnier); Sebasta, Seleukeia, sepulcrum (Cahen); Sebasteion, segmentum, sella (Chapot); secespita securis (A. J. Reinach); secessio plebis, senatus, senatus consultum, senatus municipalis, sepulcri uiolatio, seruitus poenae (Lécrivain); Seisachtheia, sequester, serui, seruitutes (Beauchet); sekoma (Michon); sella equestris, Serapis (Lafaye); sembella, semis semi uictoriatus, semuncia, sextula (Lenormant); sementiuae feriae, septimontium (André Baudrillart); Semo sancus, sibyllae sibyllini libri (Hild); sextina (Thédenat); sera (Vallois); serra (Héron de Villefosse); serrati nummi, sestertius (Babelon); serta (G. Leroux); sextarius (Sorlin-Dorigny).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 28 janvier 1910*. — Bien que le nombre des membres présents, en dépit de l'inondation du quai et des rues proches de l'Institut, soit assez élevé, M. Pottier, président, propose à l'Académie de lever la séance et de remettre au prochain vendredi la suite de l'exposé des titres de candidats à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Henri Weil. — La séance est levée.

Séance du 4 février 1910. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique : 1° une lettre de M. Blaserna, président de l'Académie des Lincei, relative au prochain Congrès triennal de l'Association internationale des Académies qui se tiendra à Rome en mai 1910; 2° une lettre de l'Université de Berlin invitant l'Académie à envoyer un délégué aux fêtes du centenaire de la fondation, qui auront lieu au mois d'octobre.

M. Camille Jullian annonce, de la part de M. le Dr Lalanne, la découverte, à Laussel (Dordogne), d'une paroi de 10 à 15 mètres portant des sculptures rupestres de l'époque magdalénienne. Les figures, d'un relief de 10 à 20 centimètres, ont une hauteur de 1 m. à 1 m. 50; elles ont conservé des traces de peinture et représentent des bovidés, des rennes, des bouquetins et des chevaux.

LÉON DOREZ.

Le Propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 24 février. — 1910

La pierre de touche des fetwas de Ahmad Al-Wanscharisi, choix de consultations juridiques des faqihs du Maghreb, traduits ou analysés par M. Emile Amar, *Archives Marocaines*, volumes XII, XIII-522 p., et XIII, III-536 p., Ernest Leroux, Paris, 1908 et 1909.

Le droit musulman n'a pas de code consacré par un pouvoir législatif spécial d'un caractère officiel. Les savants jurisconsultes, qui en ont fixé les règles, ont puisé il est vrai à un certain nombre de sources d'une origine commune, mais ils ne sont pas toujours d'accord sur les déductions qu'ils en ont tirées. Et, comme aucun d'eux n'était qualifié autrement que par sa réputation scientifique pour imposer son opinion, les magistrats sont souvent fort embarrassés au milieu de ces divergences quand il s'agit de rendre un jugement sur une espèce donnée. S'ils veulent agir avec pleine confiance ils ont recours aux lumières des personnages connus par leur science juridique et leur demandent une consultation. Ces consultations, réunies de temps à autre en recueils, constituent ce que l'on appelle des *nawâzil* qui rappellent nos répertoires de jurisprudence. Ce sont les meilleurs documents à consulter quand on veut avoir une idée exacte du droit musulman au double point de vue théorique et pratique. La « pierre de touche » (al-mi'yâr) de Ahmad Al-Wanscharîsî est un des ouvrages les plus complets de ce genre et surtout le plus renommé dans le nord de l'Afrique, particulièrement au Maroc.

Jusqu'ici on avait négligé d'utiliser ces nawâzil et c'est à peine si

on en soupçonnait l'existence. C'est à la mission marocaine que revient l'honneur d'avoir mis à profit cette documentation du plus haut intérêt. M. Le Châtelier, l'éminent professeur du Collège de France, qui, par son activité et ses libéralités, à réussi à fonder la mission scientifique du Maroc, avait recommandé à Salmon, ce jeune savant enlevé si malheureusement par la maladie à la fleur de l'âge, de commencer tout d'abord par acheter tous les livres et manuscrits arabes qu'il pourrait trouver à Tanger et de les envoyer à Paris où l'on s'occuperait de les utiliser soit en les faisant traduire *in extenso*, soit en en donnant des extraits. C'est dans le premier envoi de ces livres que figurait l'œuvre de Al-Wanscharîsî qui comprenait 12 volumes de 4 à 500 pages. La traduction intégrale aurait exigé beaucoup de temps et une dépense bien considérable, aussi préféra-t-on s'en tenir à des extraits. Même ainsi réduite, la tâche était lourde car il fallait lire l'ouvrage en entier avant d'affronter les difficultés du texte communes à tous les ouvrages de droit musulman. Seul, parmi les jeunes arabisants, M. Emile Amar osa entreprendre ce travail dont il s'est tiré tout à son honneur, grâce à sa double connaissance de la langue arabe et du droit français.

Al-Wanscharîsî a rangé ses consultations dans l'ordre habituel des matières de droit dans les traités de droit proprement dits. Profitant de cette disposition, M. E. A. a fait précéder chaque chapitre d'un exposé succinct de la doctrine juridique sur la matière à laquelle se rapportent les consultations. Il a formé ainsi une sorte de précis du droit musulman très bien fait et d'une clarté décisive qui dispense le lecteur français de rechercher ailleurs les connaissances dont il a besoin pour l'intelligence de la traduction. Dans le premier volume les consultations étaient assez souvent analysées au lieu d'être l'objet d'une traduction intégrale. C'était là un inconvénient assez grave et il faut louer M. E. A. d'avoir renoncé à ce système dans le second volume. Dans un travail d'aussi longue haleine les erreurs sont inévitables surtout quand il s'agit de textes juridiques portant sur des points souvent fort délicats. Comme leurs confrères d'Europe les jurisconsultes ont une terminologie spéciale dans laquelle bien des mots n'ont pas leur signification habituelle et les dictionnaires fournissent rarement l'explication exacte de ces termes. En outre, les règles ordinaires du style sont si mal observées que certains jurisconsultes avouent ingénûment que ce défaut est la marque à laquelle on reconnaît un véritable juriste. Il serait puéril de relever dans un ouvrage de cette étendue et de cette valeur quelques légères fautes typographiques ou autres. Ces investigations au microscope tendent à donner une idée fausse d'un travail de longue haleine qu'on doit juger dans son ensemble. Un seul point me paraît cependant utile à signaler. M. E. A. est partisan de la traduction littérale et je lui donnerais pleinement raison s'il s'agissait de langues européennes à traduire en français. Mais ce système est

impraticable dès qu'il s'agit d'une langue orientale, et, en particulier, de l'arabe : j'en trouve la preuve chez M. E. A. lui-même. En effet, quand il écrit : « Dans l'*'Otbiyya* Malek a dit » ce qui est absolument littéral et exact, le lecteur, non prévenu, supposera que Malek est l'auteur de l'*'Otbiyya*, alors qu'il n'en est rien et que le sens exact est : « D'après l'*'Otbiyya* Malek a dit » ou moins servilement : « L'*'Otbiyya* rapporte les paroles suivante de Malek. »

Ces deux volumes des Archives marocaines, dus à la plume de M. E. A., forment tels quels une contribution excellente à l'étude du droit musulman en même temps qu'ils nous renseignent sur l'état social des populations indigènes de l'Afrique mineure. Ils seront donc utiles, même indispensables, à tous ceux qui, par leurs fonctions judiciaires ou administratives, auront affaire aux musulmans. Mais si, plus tard, M. E. A., admirablement préparé pour cette œuvre, voulait bien développer les notices théoriques qu'il a placées en tête de chaque chapitre et traduire un plus grand nombre de consultations du recueil d'Al-Wanscharisî il doterait la science juridique musulmane d'un des plus précieux éléments de travail dont elle puisse disposer pour se faire apprécier à sa juste valeur par les magistrats européens qui lui reconnaissent si rarement le mérite auquel elle a droit. Le zèle et l'activité que déploie M. E. A. pour les études arabes nous fait espérer qu'il réalisera ce vœu dans un avenir prochain et qu'il tiendra à honneur de conserver l'avance incontestable qu'il a prise sur le terrain juridique musulman.

O. HOUDAS.

Une pastorale basque. Hélène de Constantinople, par A. LÉON (thèse pour le doctorat ès lettres.) *Paris*, H. Champion, 1908, in-8°, 525 p.

Les pastorales, représentations populaires, sont un divertissement très moderne, limité presque exclusivement aux deux provinces basques de la Soule et de la Basse-Navarre. Elles ont été introduites dans le pays, très probablement au XVIe siècle, à l'imitation des pastorales béarnaises imaginées, comme l'a fait voir un érudit compétent, M. L. Batcave, par la reine Marguerite de Valois. Elles procèdent des mystères du moyen âge, des chansons de Geste, des légendes populaires. Dans ces compositions toutes modernes, incessamment refaites et remaniées, il n'y a rien d'original, rien qui soit purement basque; le langage même est incorrect, irrégulier et envahi à l'excès par des expressions gasconnes ou françaises.

Le sujet d'Hélène de Constantinople se rapporte à une légende que la *Bibliothèque Bleue* a vulgarisée. M. Léon fait remonter cette version en prose à une rédaction en vers dont un manuscrit, écrit sans doute en Picardie au XIVe siècle, est conservé à la Bibliothèque de Lyon. Il est regrettable que M. Léon n'ait pas cherché les ori-

gines plus lointaines de cette histoire merveilleuse où le folk-lore, l'hagiographie, la tradition historique ont apporté leur contingent et que les poètes ambulants du moyen âge ont modifiée diversement à leur fantaisie.

La thèse de M. Léon contient d'abord un exposé général, puis une analyse minutieuse de la pastorale basque dont il donne de nombreux extraits accompagnés de la traduction française, pas toujours irréprochable, et des observations sur la métrique, sur le style et sur la langue des manuscrits qu'il a consultés.

Dans la soutenance qui a eu lieu le 13 mars dernier à la Sorbonne, j'ai fait remarquer au candidat que l'impression de sa thèse avait été faite avec une grande négligence, que la correction laissait beaucoup à désirer, que les noms propres notamment étaient souvent méconnaissables. Sur le fond même de l'ouvrage, je crois que les auteurs primitifs des pastorales étaient des prêtres : elles portent toutes du moins une empreinte cléricale très marquée ; si les curés du pays condamnent aujourd'hui ces représentations, c'est que les mœurs ont changé et que les pastorales peuvent devenir l'occasion de désordres fâcheux. Le mètre dans lequel sont écrites ces compositions médiocres se ramène au tétramètre catalectique trochaïque, employé couramment par les écrivains basques des seizième et dix-septième siècles. La partie originale de ces *trageries*, comme on dit dans le pays, les scènes de satanerie bouffonnes, grotesques, obscènes même quelquefois, ne sont que des intermèdes destinés à faire prendre patience aux auditeurs que fatiguerait la longueur du spectacle. Au point de vue purement linguistique, M. Léon s'en est rapporté trop souvent à des ouvrages défectueux, dont les auteurs n'étaient pas au courant des progrès de la science moderne et où la méthode manque absolument.

La thèse est intéressante, pleine de faits et de renseignements, mais d'une lecture pénible. Le style en est dur ; parfois les phrases s'allongent et s'enchevêtrent à la façon de ces contes orientaux qui s'intercalent les uns dans les autres et qu'ont malheureusement imités, il y a deux ou trois cents ans, certains romanciers de France et d'Espagne.

Julien Vinson.

Die deutschen Vogelnamen. Eine wortgeschichtliche Untersuchung. Von Hugo Suohlati, Dozent an der Universität Helsingfors. Strassburg, K. J. Trübner, 1909. In-8°, xxxiii-540 pp., 16 M.

C'est une œuvre très attachante et très utile qu'a entreprise M. Suohlati. Les oiseaux, les gentils *vogelin*, comme disait déjà Gottfried de Strasbourg, ont leur place marquée dans la poésie. Ils égaient la chanson populaire de leur joyeux gazouillis. Ils fournissent à la poésie savante des comparaisons ou des motifs d'une délicieuse fraîcheur. Leur rôle dans le folklore, enfin, est essentiel,

beaucoup de croyances leur attribuant un redoutable ou bienfaisant pouvoir sur l'homme. Mais si les noms donnés aux oiseaux sont parfois précis et les désignent exactement, il arrive aussi que le vocabulaire ornithologique soit très vague ou que tel oiseau soit connu sous diverses dénominations. M. Suohlati s'est appliqué à donner plus de certitude à nos connaissances. Il a recherché l'étymologie des noms des oiseaux qui passent ou séjournent en Allemagne, à déterminer l'époque où on les rencontre d'abord, à signaler les formes qu'ils revêtent dans les divers dialectes. Que ces études soient profitables, ceux-là n'en douteront pas qui ont eu à se demander le sens du mot *Adebar* et la raison pour laquelle il a supplanté le nom habituel de la cigogne (*Storch*) dans certaines régions de l'Allemagne, ou ceux qui souhaitent savoir le sens véritable des noms dialectaux parfois si opiniâtrement résistants à la curiosité et cependant si attirants par le pittoresque qu'ils laissent deviner.

Ce serait une tâche facile que de compléter les indications de M. Suohlati. Son livre ne saurait prétendre épuiser une matière si vaste. Pour les noms dialectaux il a été le plus souvent réduit à puiser ses renseignements dans les quelques dictionnaires spéciaux et n'a pu faire une enquête qui aurait porté sur toutes les régions de l'Allemagne. Aussi est-il évident que son onomastique pourrait être accrue. De plus, M. Suohlati — avec infiniment de raison — a parfois fait appel aux dénominations françaises pour expliquer les formations ou les déformations allemandes. Ici encore il serait possible d'ajouter à son livre. Il n'eût pas été sans intérêt de rappeler que la *Wasserstelze* ou *Bachstelze* porte en français le nom de *lavandière* parce qu'elle voltige au bord des eaux, que le *Rinderstaar* s'appelle chez nous le *pâtre*, que la *bergeronnette* française s'oppose à l'*Ackermann* allemand, que le *Baumpicker* est le *bêche-bois* de certains dialectes français, etc. Mais l'ouvrage de M. Suolahti, si l'auteur lui avait donné ces développements, se serait enflé outre mesure. Tel qu'il est, il forme un imposant et beau travail.

F. PIQUET.

Le Mistère de Saint-Quentin suivi des invencions du corps de Saint Quentin, par Eusèbe et Eloi. Edition critique, publiée avec introduction, glossaire et notes, par Henri CHATELAIN. (Deux planches hors texte). Saint-Quentin, Imprimerie générale, 1909. In-4° de LXXV-252 pages.

Les premières feuilles de ce volume, donnant le texte des 3496 premiers vers, avaient été publiées (mais non mises dans le commerce) en 1907, avec une introduction de quelques pages, comme thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres. (Cf. *Revue critique*, 1908, I, 432). Grâce à l'intelligente libéralité de la Société académique de

Saint-Quentin [1]. M. Chatelain peut aujourd'hui faire paraître le texte complet (qui compte plus de 24,000 vers), précédé d'une copieuse introduction, et suivi d'un glossaire. C'est là une très importante contribution à l'histoire de notre ancien théâtre, que rien ne peut servir plus efficacement que des publications de textes, soignées comme celle-ci. L'introduction, qui contient d'abord une analyse du Mystère, traite de la mise en scène, des personnages (noms et caractères), de la « mise en œuvre de la légende », c'est-à-dire du rapport du texte avec ses sources, de la composition et des procédés dramatiques, de la versification, de la langue et de la graphie des deux manuscrits conservés. La connaissance approfondie que possède l'éditeur de notre ancien théâtre et de la poésie du xv[e] siècle en général fait de cette introduction un chapitre d'histoire littéraire vraiment important et nouveau. Je regrette toutefois que M. Ch. ne se soit pas exprimé avec plus de précision sur le point de savoir si l'auteur du Mystère est bien le rhétoriqueur Molinet, et aussi qu'il n'ait pas poussé plus avant la comparaison du texte avec ses sources latines [2] : celle-ci eût pu être à la fois abrégée et précisée, si l'éditeur eût imprimé au bas des pages les textes latins, assez courts en somme. Le manuscrit paraît avoir été bien lu en général ; pourtant le texte pourrait çà et là être amélioré ; les traductions données par le Glossaire (où il eût été bon de signaler les mots non encore enregistrés par les lexicographes) manquent aussi parfois d'exactitude et de précision ; et beaucoup eussent demandé à être appuyées sur des exemples ou des références. C'est ce que tendent à démontrer les remarques suivantes, portant seulement sur les mille premiers vers de la partie imprimée ici pour la première fois, et qu'on pourra rapprocher de celles que j'ai présentées jadis sur le début du Mystère.

3521 ; *moryne* manque au Glossaire ; ce doit être un dérivé de *mor* (*Maurus* : sarrazin), et *moustre* signifierait aspect. — 3537 : pourquoi *cors essecquiers* est-il traduit par « tambourins » ? — 3540 : *frion*, traduit par oiseau, désigne évidemment une espèce, qui reste à déterminer ; — *tarin* (*ibid.*) est un mot encore en usage qui désigne une variété de chardonneret. — 3602 : au lieu de *avoir*, lire *à voir*. — 3622 : vers faux à compléter. — 3732 : *crist* manque au Glossaire. — 3789 : *anitaillié*], l. *avitaillié*. — 3925 : *avec ce que la lippe tent* n'est pas expliqué. Je comprends « d'autant plus qu'ils font déjà la moue », qu'ils sont déjà mécontents ; cf. une locution analogue dans Littré, à *lippe*, Hist. — 3976 : *tarie* est la troisième p. s. du prés. ind. de *tarier*. — 3983 : *amy*] l. *a my*, c'est-à-dire *en my*. — 4023 :

---

1. Cette Société, donnant ainsi un exemple qui mériterait d'être suivi, a fondé une collection d'Etudes et Documents sur l'histoire locale, qui compte déjà cinq volumes (y compris celui-ci).

2. Quelques indications complémentaires sont rejetées, de façon assez incommode, dans les notes qui font suite au Glossaire.

apareux doit être pour *a part eux*. — 4065 : *veillié* (en ce sens probable de « expert, habile à ») manque au Glossaire. — 4132 : *bahutes*, traduit par « sorte d'arme » parait signifier « carquois ». — 4154 : *escorfaut* est traduit, d'après Godefroy, par « espèce de faucon »; c'est un nom de bourreau qui reparaît plus loin et qui se trouvait déjà très fréquemment dans les chansons de geste, appliqué à des géants ou rois sarrazins (voy. Langlois, *Table des noms propres*); il devient ici nom commun et désigne un être horrible et redoutable. — 4213 : pourquoi *estabarie* est-il traduit par « establerie, devanture »? — 4215 : *maiseau* signifie « lépreux », non « boucher ». — 4217 : *envoie*], corr. *voie*. — 4287 : *friaux*, « poële à frire » (?) — 4290 : *hestaux* est le pluriel de *hestel*, relevé ailleurs. — 4404 : *affreans* est pour *afferans*, par métathèse. — 4413 : *enbanfumé*] lire *enbau-*; cf. *s'enbôfumer*, « s'envenimer, s'enflammer » (Labourasse, *Glossaire du patois de la Meuse*). — 4414 : *rassaneté*] l. *rassaveté*. — 4415 : *ravalé* doit être pris au sens technique de la maçonnerie, « gratté »; il y a des images analogues dans toute la tirade suivante. — 4442 : *bersandés*] l. *bersaudés* — 4467 : *hostillié* dissimule à peine sous cette graphie savante notre *outillé*.

A. JEANROY.

Frédéric LACHÈVRE, **Le libertinage devant le Parlement de Paris. Le procès du poète Théophile de Viau** (11 juillet 1623-1er septembre 1625). *Publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales*. Paris, H. Champion, 1909, 2 vol. in-8° (20 fr.). Tome I, XLVI-592 p. Tome II, 449 p.

L'ouvrage de M. Lachèvre n'est pas consacré uniquement à la publication intégrale des pièces inédites du procès de Théophile, « entourées des éclaircissements nécessaires » : le tome second est une compilation de textes, manuscrits ou imprimés, inédits ou connus, sur Théophile et son temps. On y trouve : une histoire posthume de Théophile (plaquettes publiées après sa mort, jugements portés sur œuvre, vers composés en son honneur de 1626 à 1909); le texte complet des *Quatrains du Déiste* (1622), ce catéchisme des libertins que le P. Mersenne dénonça dans son livre sur l'*Impiété des Déistes*... (1624); des notes et documents sur Théophile et Claude Garnier, Balzac et Théophile, Balzac et Garassus, etc.; surtout une Bibliographie des œuvres de Théophile et la reproduction des pièces incriminées au procès de Théophile, de celles qui figurent dans ses œuvres authentiques, de celles qui lui furent attribuées par des témoins et de celles qui furent saisies dans sa malle, lors de son arrestation au Catelet. — Le récit de son procès remplit le premier volume.

M. Lachèvre a imprimé toutes celles des pièces de ce procès, qui sont conservées aux Archives nationales. Elles avaient été utilisées déjà par deux biographes de Théophile : Alleaume, dans la préface des Œuvres du poète (1855, Bibl. elzév.) et Mademoiselle Käthe Schir-

macher (*Theophile de Viau, sein Leben und seine Werke*, 1897). Alleaume en avait donné une analyse dans la *Revue de l'Instruction publique* de 1859. Grâce à M. Lachèvre, nous pouvons maintenant les connaître intégralement.

L'intérêt de son étude est peut être autant dans la détermination précise des circonstances et des phases du procès que dans la publication de ces documents d'archives, la plupart des erreurs qu'il corrige dans les travaux de ses prédécesseurs portant sur des inexactitudes ou des incertitudes de chronologie. Voici, telle que l'établissent les recherches de M. Lachèvre, la suite des faits : en 1623, Théophile a 33 ans ; il a été exilé en 1619, pour l' « athéisme » et le libertinage de quelques poésies parues dans divers recueils. Mais ayant servi dans l'armée royale à la bataille des Ponts-de-Cé, il est rentré en grâce. Il a donné, en 1621, la première édition de ses œuvres ; en 1622, il a abjuré le protestantisme entre les mains du P. Séguiran, confesseur du roi. Il va à la messe, communie, jeûne pendant le Carême. Mais il reste le prince des libertins ; il se plaît dans la société de St Amant et de Boisrober ; il compose des poèmes bachiques et d'autres d'une licence étrange : tel certain sonnet par lequel s'ouvre le *Parnasse des poètes satyriques* qui paraît en avril 1623. En vain, Théophile désavoue cette œuvre, fait assigner les libraires qui l'ont mise en vente devant le Lieutenant civil et obtient la destruction des exemplaires du *Parnasse satyrique* ; en juillet, le Parlement sur la plainte du procureur général Molé, ordonne son arrestation ainsi que celle des autres auteurs du *Parnasse* et de leurs libraires. Théophile se cache à Chantilly, auprès du duc de Montmorency. Pendant qu'il compose en l'honneur de la duchesse quelques unes des odes dont le recueil formera la *Maison de Silvie*, il est condamné à être brûlé vif ; il est exécuté en effigie après un simulacre d'amende honorable devant Notre-Dame et le même bûcher réduit en cendres non seulement le *Parnasse satyrique*, mais encore toutes les œuvres de Théophile, y compris la tragédie de *Pyrame et Thisbé*.

Le même jour, un Jésuite, le P. Garassus, qui surveillait depuis quelques années la conduite de Théophile, fait paraître la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, virulent réquisitoire contre les libertins et particulièrement contre leur chef, le « sieur Théophile ». Celui-ci, informé des menées du P. Garassus, avait, quelques mois auparavant, mis opposition entre les mains du Prévot de Paris contre la publication de la *Doctrine curieuse* ; mais le P. Garassus avait obtenu main-levée. Cependant la retraite du poète est découverte : le 26 août, il se sépare du duc de Montmorency. Le 17 septembre, le lieutenant de police Le Blanc, renseigné et stimulé par le P. Voisin, jésuite, arrête Théophile au Catelet. Il est incarcéré le 28 en « la conciergerie du Palais » et ordre d'informer contre lui est de nouveau donné par le Procureur général.

Le Parlement fait ouvrir des informations dans les villes où Théophile avait résidé; des monitions sont lues au prône des messes paroissiales et affichées à la porte des églises, enjoignant aux particuliers de révéler les faits intéressant ces informations. L'instruction recueille d'abord les témoignages des ennemis personnels de Théophile, particulièrement ceux d'un ancien domestique du P. Voisin, un certain Sageot que le poète avait bâtonné à plusieurs reprises.

Cependant les amis de Théophile ne l'abandonnent pas; ses admirateurs publient des *Consolation à Théophile*, etc.; le roi assume la charge de sa nourriture et de son entretien; le duc de Liancourt correspond avec lui secrètement et il le renseigne sur les premières dépositions. Théophile adresse alors au roi une requête en vers, dans laquelle il se représente comme victime d'une machination des Jésuites,

« De la noire et forte machine
Dont le souple et le vaste corps
Étend ses bras jusqu'à la Chine ».

Il en appelle à la justice royale. C'est alors que le P. Garassus publie son *Apologie*, en réponse aux attaques dirigées contre la *Doctrine Curieuse* par François Ogier. Ce nouveau factum formulait et incriminait huit « propositions impies et scandaleuses, tirées de la prose de Théophile Viaud ». Le poète répond à ces nouvelles attaques par le *Theophilus in Carcere*, par sa propre *Apologie* (février 1624) par la *Requeste de Théophile à Nosseigneurs du Parlement*, par la *Très humble requeste à Mgr le Premier Président*, etc. Toutes ces productions, transmises secrètement à ses amis, étaient publiées immédiatement : elles n'amenaient pas sa libération.

Le 22 mars 1624, eut lieu le premier interrogatoire. Mathieu Molé lui-même avait rédigé un projet d'interrogatoire qui nous a été conservé : son plan était de prouver par des extraits des œuvres de Théophile, que le poète ne reconnaissait d'autre Dieu que la nature et qu'il niait la Providence. Celui-ci se borna simplement à nier effrontément, à désavouer ses œuvres et ses propos. Il y eut six interrogatoires jusqu'au 15 juin 1624; puis après une suspension du procès, les confrontations reprirent en octobre 1624 et durèrent jusqu'à la fin d'août 1625.

Les amis de Théophile ne perdaient pas courage : le duc de Buckingham plaidait sa cause auprès du roi; M. de Liancourt discréditait le P. Voisin dans l'esprit du roi; Théophile lui-même dans une nouvelle requête au Parlement demandait la confrontation du P. Garassus et du P. Séguiran, sûr de l'appui de ce dernier. Le salut lui vint des intrigues de son ennemi, le P. Voisin : celui-ci fit solliciter les juges leur remontrant « que la mort de Théophile serait un sacrifice très agréable à Dieu ». Les membres du Parlement furent choqués de cette intervention trop indiscrète; ils ne voulaient pas

qu'on pût dire que la cause des Jésuites prévalait dans la Cour. Aussi l'arrêt du 1er septembre 1625 prononça seulement le bannissement de Théophile « à perpétuité, du royaume de France ». Le poète ne mit aucune hâte à s'exiler, il resta jusqu'à la mi-novembre à Paris qu'il quitta pour accompagner le duc de Montmorency dans l'île de Ré. Il rentra avec lui à Chantilly en février 1626 et passa l'été de la même année à Selles en Berry, chez Philippe de Béthune, frère de Sully. Il revint à Chantilly, puis à Paris, où il mourut d'un accès de fièvre tierce, le 25 septembre.

Tel fut ce procès auquel furent mêlés, directement ou indirectement, le Parlement, les Jésuites, des poètes, des grands seigneurs, le roi lui-même. Les documents réunis par M. Lachèvre nous montrent les sentiments, le rôle ou l'attitude de ces individus et de ces sociétés. Nous connaissons maintenant les véritables instigateurs et fauteurs du procès. Théophile dénonçait les Jésuites comme les auteurs de la persécution dont il était victime. Après lui, sur la foi de ses déclarations, Voltaire et plus récemment Perrens, Mlle Schirmacher, M. Remy de Gourmont ont tenu la Compagnie pour responsable de ce procès. Mais le témoignage de Théophile en sa propre cause est suspect : outre qu'il n'a cessé de mentir effrontément au cours du procès, on voit trop clairement qu'en accusant la compagnie il cherchait à intéresser à sa cause ses juges, membres du Parlement de Paris, hostile en majorité aux Jésuites. Par contre, comme l'a remarqué M. Rémy de Gourmant (*Promenades littéraires*, 1909. Art. *Théophile et les Jésuites*), on ne voit pas pour quelles raisons les Jésuites se seraient acharnés sur Théophile : sa conversion, ses pratiques religieuses ne rendaient-elles pas hommage au catholicisme?

Or, de l'enquête de M. Lachèvre, il ressort que deux Jésuites seulement ont été mêlés au procès : le P. Voisin, dès longtemps ennemi personnel de Théophile, qui racola des témoins à charge contre l'inculpé et fit solliciter les juges, et le P. Garasse, qui par ses écrits s'évertua à exciter l'opinion et à stimuler le zèle du Parlement contre les libertins et leur chef. Le P. Voisin fut d'ailleurs exilé par ordre du roi à la suite du procès et le P. Garasse, après que sa *Somme théologique* eut été condamnée par la Sorbonne, fut désavoué par ses supérieurs et dut se retirer à Poitiers.

On trouvera sans doute singulière l'appréciation de M. Lachèvre sur le « trop habile » système de défense de Théophile (t. I, p. 507) : le poète s'est borné à opposer des dénégations systématiques à *toute* imputation ; sur beaucoup de points, on pourra juger autrement que lui la conduite du poète, celle de ses amis et de ses ennemis, les services rendus à l'Eglise et à la monarchie par le P. Garassus et Mathieu Molé : mais on lui saura gré de l'impartialité et de la diligence qu'il a apportées à nous fournir tous les éléments de la cause.

J. Plattard.

Moïse Cagnac, **Fénelon. Études critiques.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. 1910. In-12, xii-404 p., 3 fr. 50 c.

Il semble que, dans son désir d'exalter Fénelon, M. Cagnac ait hésité entre trois partis :

ou bien résumer et classer les opinions de son grand homme, composer un de ces recueils à la mode au xviie siècle, qu'il aurait pu appeler l'*Esprit de Fénelon*, comme nous avons l'*Esprit de Gerson* ou l'*Esprit de M. Richer*,

ou bien montrer ce que la lecture de Fénelon peut éveiller d'idées dans l'esprit d'un homme d'aujourd'hui, écrire une sorte de biographie égayée d'abondantes digressions et l'intituler : *En lisant Fénelon*,

ou bien laisser toute fantaisie, chercher en conscience les sources des opinions de Fénelon, l'étudier « comme M. Lanson étudia Bossuet » (p. xii), d'un point de vue « critique ».

Dans le premier cas, il eût composé un livre charmant ; dans le second cas, une œuvre intéressante, où sa personnalité se fût discrètement livrée ; dans le troisième cas, une œuvre utile. M. Cagnac, par malheur, ne s'est délibérément arrêté à aucune de ces trois méthodes ; il les a toutes les trois brouillées ; l'intérêt du lecteur ne sait à qui, à quoi s'attacher.

Si ce livre veut être un résumé des opinions de Fénelon (cf. p. viii), il est un résumé incomplet. Je n'en veux pour exemple que le chapitre sur les « Écrits politiques ». Muni des idées creuses que lui prête M. Cagnac, Fénelon n'eût été qu'un déclamateur de carrefour ; on n'est pas un réformateur politique, parce qu'on écrit quelques pages éloquentes sur les devoirs des rois ou les conditions générales de la fortune des États. Citons au hasard : P. 127 « Et quelles bonnes maximes à chaque pas : Le vrai moyen de gagner beaucoup est de ne vouloir jamais trop gagner et de savoir perdre à propos ». « Excellente pratique dans le détail du commerce ! » — Plus loin : « Avoir beaucoup d'hommes bons, et des terres bien cultivées pour les nourrir ; deux conditions essentielles en économie politique pour assurer la force d'un État ». — Evidemment ! Joseph Prudhomme n'aurait pas dit mieux. M. Cagnac aurait dû laisser ignorer ces phrases électorales et insister, par contre, sur le détail des réformes pratiques proposées par Fénelon. Ce ne sont pas les documents qui font défaut pour une telle étude.

J'admets que les réflexions dont M. Cagnac rehausse son ouvrage peuvent intéresser beaucoup de ses lecteurs. M. Cagnac voit en Fénelon un précurseur d'opinions très récentes ; il le juge en s'inspirant d'un catholicisme démocratique, d'allures larges, assez à la mode ; il prend Fénelon pour caution de ses propres tendances. Peut-être objecterait-on qu'il le dénature un peu ; c'est le sort des grands hommes qu'on transplante dans une autre époque que la leur, comme des vieillards qu'on amène dans un cercle de jeunes gens. Il peut être

amusant de rapprocher les opinions de Rousseau, George Sand et Fénelon des idées d'aujourd'hui ; mais ce procédé reste sans valeur ; favorable ou défavorable à l'auteur étudié, il est empreint d'erreur ; il n'est qu'un jeu, un jeu où l'on triche toujours [1].

M. Cagnac, à la vérité, visait surtout à entreprendre des études critiques. C'est le sous-titre de son ouvrage. Mais il nous semble entendre ce mot « critique » de bien étrange façon. On devait s'attendre à connaître par lui la genèse des idées de Fénelon : Fénelon a-t-il subi de fortes influences ? Quelle fut la marche de sa pensée ? — M. Cagnac a rarement tenté ces problèmes de la plus rudimentaire critique ; il a sans doute étudié en ce sens les idées philosophiques de Fénelon, mais de telle sorte que la personnalité de Fénelon philosophe se noie en de vastes influences, Saint-Anselme, Descartes, Spinoza, etc. La subtilité de Fénelon a pourtant mieux trouvé que cette arlequinade métaphysique.

Esprit curieux, spontané, vigoureux même. M. Cagnac l'est assurément ; esprit critique, nullement. Le premier devoir d'un esprit critique est de ne jamais croire les gens sur parole. Voici donc une faute très grave : « Il nous a paru piquant de laisser Fénelon livrer lui-même les secrets de son âme et les linéaments de sa physionomie morale.... Personne ne croira que Fénelon, habitué à la réflexion et aux retours sur lui-même, ait donné de son esprit une fausse image » (p. 367). L'argument ne vaut rien et le procédé n'est pas le moins du monde piquant. Fénelon se connaissait sans doute mieux que personne : est-ce pour cette raison qu'il s'est découvert à plaisir ? La véritable histoire vit d'irrespect et de méfiance ; ce sont là de bien vilains soucis ; mais ce n'est pas à étudier des hommes ingénieux et souvent même déconcertants comme Fénelon que nous prendrons le droit de nous en déshabituer.

Il reste que cet ouvrage est avant tout un éloge de Fénelon et tend à prouver qu'il fut, contrairement aux dires de Nisard, un esprit pratique, annonciateur des réalités d'aujourd'hui. Aussi est-il écrit en un style lyrique, enthousiaste et semé de couplets pathétiques, comme celui-ci : « Quand dans la vie nous faisons des actes vertueux, actes souvent meilleurs que nous, réfléchissons, c'est la main d'une mère qui nous guide ; une mère ne meurt pas, elle se survit à elle-même par les impressions vivaces qu'elle a laissées en nous » (p. 21). C'est fort bien ; mais cet aphorisme ému était-il bien nécessaire, pour démontrer l'influence de la famille sur les évêques du XVIIe siècle, en ce temps où les mères s'occupaient si peu et si mal de leurs enfants ? J'ai

1. Comment, par exemple, dire de Fénelon, p. 139 : « Ce fut un grand démocrate » ? Il fut tout juste — et il ne fut pas le seul en son temps — l'apôtre d'un élargissement du pouvoir, d'un gouvernement oligarchique. Il a pris le peuple en pitié ; il n'a pas songé un instant à lui confier la puissance politique.

peur que M. Cagnac n'aime trop les mots, qui sont des amis pervers et accaparants.

M. Cagnac, qui travaille beaucoup, travaille trop vite; un écrivain de l'importance de Fénelon mérite qu'on lui consacre plus d'effort, plus d'exactitude. Le pire service qu'on puisse rendre à sa mémoire, c'est de l'admirer béatement, sans expliquer autrement sa vie et ses œuvres que par une dialectique improvisée et toute personnelle. La logique des actions passées, nous n'avons le droit de la trouver que dans les textes; hors de là, on tombe fatalement dans l'uchronie [1], dans la nouvelle psychologique et dans le roman historique.

Georges Hardy.

G. Duchesne, **Mademoiselle de Charolais,** procureuse du roi. Amours de Louis XV et des Demoiselles de Nesle. Les petis cabinets de Versailles. Les orgies de Madrid. Le parc aux Cerfs, d'après des notes d'archives et les Mémoires de l'époque, ouvrage orné de deux portraits gravés. Paris, Daragon, 1 vol. XII, 198 p. in-8°.

« La mémoire de M^lle de Charolais restera telle qu'elle est actuellement connue, c'est-à-dire telle que l'ont présentée les journaux et les écrits du temps ». C'est en ces termes que l'auteur reconnaît l'inutilité de son œuvre. J'y souscris volontiers et j'ajoute : Il n'y a qu'un mauvais livre de plus [2].

F. C.

Jean Audouard, **Le Crime du marquis d'Entrecasteaux.** Paris, Daragon, 1910. In-8°, 188 p. 6 fr.

Angélique-Pulchérie de Castellane-Saint-Juers est jeune et douce; elle appartient à une des plus anciennes familles du pays provençal; son mari est, à vingt-six ans, président à mortier du Parlement d'Aix; il a en mains une de ces situations incomparables que procurait l'ancien régime et où l'hérédité, appuyée sur les plus fortes traditions de science et d'intégrité, permettait de se hausser jusqu'aux sommets atteints par les Domat et les Daguesseau. Tout semble concourir à la félicité de ce ménage; mais pour M^me de Saint-Simon, le marquis

---

1. Cf. par exemple, p. 128 : « Personne ne doute que Fénelon n'eût fait un excellent ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ». P. 122. « On peut être sûr qu'il eût observé le droit et la légalité; qu'il eût respecté la personnalité humaine et préféré partout les moyens de douceurs aux exigences du droit strict, etc. ». Quelle sûreté de prophétie!

2. Le charabias de M. Duchesne défie tout qualificatif. En voici un spécimen : « Pourtant, ses vertus émaciées par la vie qu'il mena de 1733 à 1744 lui firent une obligation d'avoir une maîtresse attitrée, créant à sa cour une fonction, se conformant en cela à l'usage qu'avait établi Louis XIV et que tous les princes d'Europe s'étaient empressés d'imiter, cette fonction réglée par l'étiquette, le roi devant avoir une maîtresse, comme il avait un confesseur et un valet de chambre particulier..... Cette période vécut de 1733 à 1745 » (p. VII-VIII).

d'Entrecasteaux oublie ses devoirs d'époux et la dignité de vie qu'il doit à sa robe rouge.

Cette ville d'Aix, « grande comme une tabatière », si nous en croyons Mirabeau, prend d'abord un malin plaisir à suivre cette intrigue d'amour; il est si savoureux pour le public malveillant de constater la défaillance d'un homme haut placé, d'enregistrer narquoisement les souffrances et les révoltes de l'épouse dédaignée !

Insensiblement les choses s'aggravent : aux potins de salon succède le scandale, le meurtre.

Comment cette passion débute par de puériles galanteries, avec quelle cruauté froide est perpétré l'assassinat de la marquise, quelles en sont les suites judiciaires, la course errante d'Entrecasteaux à Nice, à Gênes, à Lisbonne, où ce descendant des preux meurt dans un cachot, son procès par contumace; voilà ce que M. Audouard expose dans son livre.

Les références de M. A. sont précises et la documentation est abondante : on dirait d'un dossier d'assises méticuleusement ordonné, présenté avec concision. Pour débrouiller et mettre au point cette cause célèbre, l'auteur devait citer les pièces d'archives, et c'est ce qu'il a fait. Il consacre plusieurs pages à l'inventaire des effets de la famille d'Entrecasteaux et à la description de son hôtel d'Aix : il reconstitue ainsi le train de maison d'une grande famille de l'ancien régime. Son livre est une utile contribution à l'histoire de notre magistrature et de la société française au XVIII[e] siècle.

Pierre LABORDERIE.

Otto NORDENSKJÖLD, **Die Polarwelt und ihre Nachbarländer**. (Leipzig et Berlin, B. G. Teubner, 1909, VII-220 p., 77 vues dans le texte, planche coloriée hors texte).

Le monde polaire et subpolaire n'a pas encore assez généreusement livré ses secrets pour qu'une synthèse comparative de toutes les données enregistrées jusqu'à ce jour ne risque pas de paraître prématurée. Aussi M. N. n'entreprend-il qu'une série de descriptions locales, tentative d'autant plus autorisée que M. N., comme l'on sait, a visité lui-même presque toutes les régions de cette province naturelle du globe. La description s'entend surtout de l'exposé des problèmes qui guettent l'explorateur à chaque pas.

La tournée commence par le Grönland, terre d'élection de l'*inlandeis*. Mais ce qui intéresse ici plus que la carapace glaciaire, c'est la lisière libre des fjords, c'est le coin alpestre du Liverpoolland, avec les champs de lave qui racontent un des plus truculents épisodes de l'histoire du bassin nord-atlantique ; c'est avec les Färöer et l'Islande un des piliers du pont écroulé qui reliait la Nord-Amérique à l'Europe. Le Grönland renferme aussi un vaste pacage le Jamesonland, où

s'ébattent bœufs musqués, lemmings, ours, lièvres, toute une ménagerie arctique, et il abrite des essaims d'Eskimo, inorganiques au point de vue social, mais possédant une langue très développée, un folklore riche et un équipement admirablement approprié à leur habitat. Jan Mayen est un fragment du sillon volcanique, avec ses cratères saillants comme le Bäresberg à 2,500 m., chapeauté de glace bleue. L'Islande est un des théâtres les plus animés de la lutte du feu et de la glace qui éclate en catastrophes, en jökulhlaup, éruptions ardentes à travers la croûte glaciaire. L'Islande, réplique du paysage lunaire, peut aspirer à une fortune plus humaine; ses eaux chaudes commencent à irriguer le sol, à alimenter des blanchisseries; l'industrie captera ses forces hydrauliques.

Les Spitzbergen sont aujourd'hui un rendez-vous de touristes. Mais le savant s'étonne de rencontrer là aussi des espaces indemnes de glace, peut-être parce que le terrain poreux plus échauffable est réfractaire à la congélation. A l'île aux Ours, M. N. est sollicité par les coulées de cailloutis et limons glaciaires trempés de neige, qui semblent des fleuves détritiques (on a proposé le terme pédantesque de *solifluktion*); sur un plan plus uni, ce flux se quadrille (*quarréboden*), autre phénomène intéressant.

M. N. est de cette phalange hardie des violateurs de l'Antarctide, plus farouche et mieux défendue. Là d'autres mystères irritent sa curiosité; outre les districts libres comme le Snow-Hill, où a fonctionné la station d'hiver de l'expédition suédoise, c'est le type nouveau du *shelfeis*, du bloc glaciaire reposant sur une surface marine et qui semble s'être cristallisé, ossifié autour de quelques îlots. La vie s'est atrophiée dans cette ἀνοικουμένη, dont les habitants les plus notoires sont nos frères antarctiques, les pingouins.

Les chapitres consacrés à l'οἰκουμένη subpolaire, Sud Amérique, Nord Amérique, Sibérie, Scandinavie, se distinguent par cette même recherche des problèmes glaciaires dans leurs manifestations d'ordre physique et d'ordre humain. La lecture en suggérera des comparaisons fécondes.

Quant aux causes générales, ou à la genèse de la glaciation par où M. N. termine son livre, l'auteur se rallierait assez volontiers à la théorie d'Arrhénius sur la diffusion de l'acide carbonique dans l'atmosphère après la période des grandes éruptions tertiaires et le refroidissement qu'elle a provoqué.

Les vues sont en grande partie originales. On regrettera l'absence des croquis cartographiques. Le volume mériterait d'être traduit en français.

B. Auerbach.

L'Égypte d'hier et d'aujourdhui, texte et illustrations (44 planches en couleurs) de Walter Tyndale. Paris, Hachette, in-8°, 20 fr.

Le passage du nord-ouest, par Roald Amundsen; trad. et adapt. de Ch. Rabot, Paris, Hachette. In-8°, avec 86 photographies originales et 2 cartes, 12 fr.

Au cœur de l'Antarctique, expédition au Pôle-Sud, par E. H. Shackleton, tr. d. et adapt. de Ch. Rabot. Paris, Hachette, pet. in-4° (av. 14 planches et 272 gravures, 25 fr.

Visions de route, promenade autour du monde, avec le grand duc Boris de Russie, par Ivan de Schæck (v. 100 gravures), Paris, Plon, in-8°, 10 fr.

Il a toujours été d'un attrait particulier, d'une saveur neuve, de suivre sous une forme littéraire les impressions d'un peintre, de lui voir rédiger avec des mots ses visions plastiques. Pour peu qu'il sache exprimer sa pensée, il semble qu'il doive trouver des façons de dire plus et mieux évocatrices de l'image. Mais c'est à condition qu'il ne cherche pas ces façons de dire, qu'il ne prétende pas faire œuvre de styliste. Ce fut le grand succès de Fromentin jadis, que l'éloquence toute simple de ses souvenirs et de ses impressions. En recueillant et en rédigeant lui-même, et en français, ce qu'il a appris, ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu en quelque sorte, de l'Égypte (du Caire surtout, et de Thèbes, Karnak, les ruines célèbres), après plus d'un séjour, à toutes les époques de l'année, sans hâte ni bousculade, en dehors du snobisme des exploités et de l'empressement des exploiteurs, le peintre anglais M. Walter Tyndale a fait vraiment une œuvre. Le langage est aussi simple, aussi uni que celui qu'il tiendrait en vous menant lui-même par les rues ou les campagnes, aux bons endroits où la vie, où l'art, où la nature sont surpris sous leur meilleur jour. Le récit est suffisamment informé pour faire revivre l'histoire sous les ruines, et recueillir les dernières traces de la vie antique sous les mœurs modernes. Vraiment, s'il est possible d'évoquer dans un style plus poétique et plus pittoresque « l'Égypte d'hier et d'aujourd'hui », il ne l'est pas d'en donner une impression plus réelle. Mais d'ailleurs, où l'artiste triomphe encore plus hautement, c'est dans les aquarelles qui accompagnent son texte. Voilà des reproductions qui n'eussent pas été possibles, il y a quelques années seulement! Heureux les peintres dont les œuvres seront ainsi rendues! La maison Hachette, qui, de tout temps, s'est fait une spécialité des beaux livres de voyages n'a jamais exécuté quelque chose de pareil. Les originaux en valaient la peine : ils sont d'un goût et d'une finesse exquis en tous points; mais les reproductions en couleur ont un fondu, une légèreté séduisante, une perfection de nuances, dont je ne sache pas que rien approche, en typographie, dans ces conditions. Ce volume est plus qu'un beau livre, c'est un livre d'artiste.

La conquête pratique et utile des régions polaires semble décidément réservée aux Norvégiens. Leur endurance extraordinaire, autant qu'une sûreté particulière d'instinct, les font triompher là où tant d'autres échouaient. *Le passage du Nord-Ouest*, tant de fois tenté par d'admirables mais infortunées missions Britanniques, s'est trouvé un fait accompli le jour où le capitaine Roald Amundsen, dans un petit

voilier de 47 tonnes, muni d'un moteur à pétrole, et avec six compagnons seulement, l'a tranquillement et sans bruit entrepris. Parti en 1903, il arrivait sans obstacle à la Terre du Roi Guillaume, après les principales difficultés vaincues; puis, remettant la fin du raid à l'époque où ses observations projetées seraient achevées, il restait deux ans au travail (surtout pour l'étude de magnétisme terrestre), hivernait en somme trois fois, et passait enfin, en 1906, sans hâte, le détroit de Behring, terme du voyage scientifique. C'est ce récit, allégé des observations techniques, mais plein de révélations sur la civilisation des races diverses d'Eskimaus, rempli d'indications ethnographiques, et d'autant plus intéressant que l'âme simple et le caractère admirable de l'auteur s'y reflètent tout entiers, que M. Amundsen a rédigé et que M. Charles Rabot a traduit pour nous.

M. Rabot a de même traduit et arrangé le travail original de l'explorateur Shackleton qui a fait une si profonde sensation dans le monde. Cette expédition du « Nimrod » à la conquête du Pôle-Sud a été féconde en résultats, dont les données essentielles sont consignées ici, à la suite d'un récit très attachant, plein de vie et de belle humeur, très documenté d'ailleurs, et dont une profusion de photographies directes, quelques panoramas même, et douze aquarelles du peintre Marston (qui faisait partie de l'expédition), plus une grande carte, achèvent excellemment, la valeur scientifique. Elle est d'un grand enseignement en même temps que d'un vif intérêt. Peu d'exemples ont été donnés d'une pareille endurance, mais aussi d'un aussi judicieux équipement pour triompher de la nature la plus hostile qui se puisse imaginer. Ces hivernages, ces expéditions fragmentaires au pôle magnétique, au volcan l'Erebus, le long de la grande barrière des glaces, celle, la principale, qui, à toute vitesse, ne dut qu'au manque de provisions de rebrousser chemin à 179 kilomètres du Pôle; cette sorte d' « école d'exploration antarctique », professée à chaque page; la variété des indications géographiques et biologiques, tout concourt à la valeur capitale de ce livre, qui vaudra les plus justes sympathies aux courageux voyageurs, et rendra les plus grands services aux hommes de science. Il a d'ailleurs été édité d'irréprochable façon, pour mieux dire, avec un goût parfait, et les trois cartes, entièrement neuves, qui achèvent l'œuvre, sont de la plus grande finesse.

La « promenade » du grand duc Boris et de ses compagnons, dont M. de Schaeck s'est plu à perpétuer le souvenir, peut se résumer en moins de mots. Les voyageurs sont partis de Paris, ou plutôt de Gênes, ont séjourné au Caire, remonté le Nil, passé à Aden, traversé l'Océan jusqu'à Ceylan, parcouru l'Inde, longé l'Himalaya, chassé le tigre, visité le Siam et la Cochinchine, vogué du Tonkin au Japon en négligeant la Chine, fait voile vers San Francisco, abouti enfin à Chicago. Ils ont bénéficié partout de réceptions superbes et

variées, vu beaucoup de belles choses, et rapporté une quantité de photographies où le grand duc, entouré de personnages plus ou moins officiels, est la chose essentielle, et le paysage ou le monument la chose accessoire. Ces pages sont d'ailleurs attrayantes et le récit aimable. Les observations y sont fines et vraiment personnelles.

H. DE CURZON.

— Le nº 2 (avril-juin) de l'*American Journal of archaeology* publie : W. DENNISON, An inscription of the « Labicani Quintanenses »; H. A. SANDERS, Age and ancient home of the Biblical manuscripts in the Freer collection; Mary Hamilton SWINDLER, Another vase by the master of the Penthesilea cylix; W.-N. BATES, A head of Heracles in the style of Scopas; Elizabeth M. GARDINER, A series of sculptures of Corinth; Esther Boise van DEMAN, The so-called Flavian rostra. La chronique intitulée « Archaeological discussions » est comme toujours très abondante. Le numéro se termine par une bibliographie pour 1908 publiée par W. BATES.

— M. O. NEURATH publie dans la collection *Aus Natur und Geisteswelt* un résumé de l'histoire économique de l'antiquité : *Antike Wirtschaftsgeschichte* (Leipzig, Teubner, 1909; IV-156 pp., in-18). Il met à part l'étude économique de l'Orient et, pour les Grecs et les Romains, divise le sujet en sept chapitres : La période des trésors en Grèce (jusqu'au milieu du VIIIe s.), la colonisation (VIIIe-VIe s.), le système économique grec (VIe-IVe s.), le système économique gréco-oriental (IVe-IIe s.), le développement de l'économie romaine (jusqu'au Ier s.), l'Empire romain organe économique (jusqu'à la fin du Ier s. après J.-C.), dissolution et fin du monde économique antique. Cet exposé, très clair, plein de vues intéressantes, complète heureusement bien des ouvrages historiques. On y trouve l'influence de l'esprit pénétrant et original de M. Eduard Meyer.

— Dans la collection *Wissenschaft und Bildung*, M. Ernst DIEHL décrit *Das alte Rom, sein Werden, Blühen und Vergehen* (Leipzig, Quelle et Meyer, 1906, 126 pp., pet. in-8º; prix : 1 Mk.). Ce petit livre, écrit pour le grand public, pourra rendre service dans les classes. L'auteur suit le développement chronologique de la ville. Après un chapitre d'orientation générale sur la situation, la configuration physique et le climat, M. Diehl étudie les plus anciens établissements, Palatin et Septimontium, la ville aux sept collines et les constructions attribuées à l'époque royale, les constructions de la République, celles de l'Empire. Quelques gravures et des plans permettent de suivre cette histoire.

— M. Norman Wentworth DE WITT a consacré une thèse à l'épisode de Didon : *The Dido episode in the Aeneid of Virgil* (Toronto, William Briggs, 1907; 78 pp. gr. in-8º). M. De W. passe une brève revue de la littérature érotique avant Virgile et analyse ses éléments constitutifs en insistant sur le caractère épique propre à l'histoire d'amour. Il étudie le caractère et le rôle des deux héros, et montre que ceux de Didon donnent à l'épisode une forme et un mouvement dramatiques. Deux autres chapitres établissent ce que Virgile doit à Apollonius de Rhodes et à Catulle. Familier avec Apollonius, Virgile reproduit quelques-uns des traits des *Argonautiques;* mais, dans l'essentiel, il suit des tragiques et, dans les cent derniers vers, une histoire analogue à celle d'Ariane. Aussi Virgile doit-il beaucoup à Catulle. Des concordances verbales excluent l'hypothèse d'une ana-

logie due à celle des sujets et à une même technique pratiquée par les deux poètes. Le dernier chapitre traite du style. Virgile a su éviter les deux écueils du genre, l'obscénité, où quelquefois Apollonius s'est heurté, et l'affectation sentimentale, qui rend à la longue les élégiaques fatigants. Des périphrases graves ou touchantes, comme *lectus iugalis quo perii*, sauvent les apparences. Ce chapitre, assez rempli, aurait pu cependant être développé.

— La librairie Tempsky, à Vienne (Freytag, à Leipzig) publie pour les classes : *Briefe des jüngeren Plinius in Auswahl*, von M. Schuster; 1 Theil, Einleitung u. Text, 130 pp., 5 grav. et 3 cartes; 2 Theil, Kommentar, 120 pp. et 2 grav.; prix : 1 Mk. 50 et 1 Mk. 20. L'introduction, assez développée, traite de la biographie de Pline et de l'histoire de la lettre dans l'antiquité. A la fin du texte, un index des mots latins les moins courants, des mots grecs et des noms propres avec notices. Le texte a 63 numéros, un seul comptant pour les lettres de Trajan et leur réponse. Le commentaire, très élémentaire, contient surtout des traductions. Dans le volume du texte, la fig. 5 est donnée comme la restauration du temple de Vesta par Coussin. Cette mauvaise gravure n'a rien de commun avec le dessin de Coussin, que l'on peut trouver, par exemple, dans Duruy, *Histoire des Romains*, t. IV, p. 570.

— En 1908, l'université d'Oxford a fait faire une série de conférences par des spécialistes pour montrer l'appui prêté par l'anthropologie aux disciplines classiques. Ces conférences ont été réunies par M. R. R. MARRETT; *Anthropology and the classics, six lectures delivered before the university of Oxford*, by Arthur J. EVANS, Andrew LANG, Gilbert MURRAY, F. B. JEVONS, J.-L. MYRES, W. Warde FOWLER; Oxford, at the Clarendon press, MCMVIII, VI-192 pp., in-8°; prix : 6 sh. Ces conférences traitent des sujets suivants : EVANS, La diffusion en Europe de la pictographie primitive et sa portée pour l'origine de l'écriture (21 fig.); A. LANG, Homère, et l'anthropologie (1 fig.) : de nombreux rapprochements expliquent la société homérique; G. G. A. MURRAY, L'ancienne épopée grecque, conférence sur les lumières que peuvent apporter les études ethnographiques pour éclairer les épopées grecques autres que celles d'Homère; F.-B JEVONS, Magie gréco-italique : à l'occasion des termes, des instruments et des pratiques de cette magie, M. J. compare ceux des peuples non civilisés; J.-L. MYRES, Hérodote et l'anthropologie, discute surtout les conceptions anthropologiqnes et ethnographiques d'Hérodote et de ses contemporains; M. W. FOWLER, *Lustratio*, montre le caractère du rit et indique des cérémonies analogues chez d'autres peuples. Ce volume donnera une idée des enseignements qu'on peut tirer de comparaisons prudentes et habituera les esprits à ne plus considérer les peuples classiques dans un isolement faux.

— M. Fritz WERNER a pris pour sujet de thèse : *Die Latinität der Getica des Jordanis*; Halle, 1908; Seele et Cie, à Leipzig; XVI-147 pp. in-8°. C'est un dépouillement de tous les faits, classés suivant les différents chapitres de la grammaire. Peu d'explications et de discussions; en note, des renvois aux ouvrages généraux de Schuchardt, Seelmann, Corssen, Meyer-Lübke, etc., à la thèse de M. Max Bonnet, aux articles de l'*Archiv*. Il manque une liste des abréviations bibliographiques. Tout est sur le même plan, faits constants et accidents. La classification est trop mécanique : *agramatus, comemorans, incomodum* sont des exemples de *mm* réduites à *m*; mais le groupe n'a pas la même origine. Parfois un fait intéressant est égaré dans les notes, par exemple *suspectus* pris dans le sens de *suspicans* (p. 92). Dans *non ab re arbitror* (p. 93), on peut se demander si l'on

songe encore à *esse* (*non ab re esse*) ; *ab re* équivaut à *inutile*, et l'infinitif suivant, *describere*, dépend de *arbitror*. Ce travail sera très utile surtout comme recueil de références et de faits.

— C'est, croyons-nous, rendre service à l'abondant, diffus et trop moral Ruskin que de détacher la fleur de son œuvre : RUSKIN, *Pages choisies*, avec une introduction de Robert DE LA SIZERANNE ; Paris, Hachette, 1908 ; XXXVI-266 pp. in-18; prix : 3 fr. 50. M. de la Sizeranne était l'introducteur désigné pour Ruskin, comme M. Giraud pour Taine. L'introduction est une notice, précise, exacte, remplie, où M. de la S. a condensé pour ainsi dire son étude et l'a complétée par les conclusions des livres postérieurs. Les morceaux sont groupés sous quatre rubriques : la nature, l'homme et les animaux, l'art, la vie. Là où il faut, on trouve quelques lignes d'introduction. La référence est donnée par le seul titre de l'ouvrage; quand il s'agit d'un des cinq volumes des *Peintres modernes*, il faudra bien connaître Ruskin pour retrouver l'endroit. A la fin, une bibliographie de la littérature ruskinienne, liste des principaux ouvrages français sur Ruskin et des traductions dans notre langue. Ce supplément est très précieux. Une liste chronologique des œuvres de Ruskin serait aussi la bienvenue. — S.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET DES BELLES-LETTRES. — *Séance du 11 février 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres de condoléance adressées par l'Académie royale des Lincei et par l'Académie royale des Beaux-Arts de Florence à l'occasion des inondations.

Il communique ensuite le texte des récents décrets relatifs à l'organisation de l'Ecole française d'Athènes.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Henri Weil, décédé. Les votants sont au nombre de 35; la majorité est de 18.

	1er tour	2e tour.
MM. Carra de Vaux	0	0
Cuq	6	1
Diehl	7	2
Girard (P.-F.)	3	0
Houdas	1	0
Morel-Fatio	4	1
Prou	7	26
Psichari	7	5

M. Prou, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé élu par M. Pottier, président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Lucien Roy, chargé de la restauration de l'église de Saint-Léonard (Haute-Vienne), lit une note sur la chapelle Sainte-Luce, édicule circulaire de la fin du XIe siècle, qui a été englobé au XIIe siècle dans la construction de cette église. Les contreforts entre lesquels la porte d'entrée était ménagée, et toute la partie supérieure avec son petit appareil, ses corbeaux à copeaux et la corniche de couronnement, ont été retrouvés intacts, grâce à l'enveloppe de maçonnerie qui les a garantis et conservés, contrairement aux autres parties extérieures, totalement dénaturées par des modifications. L'intérieur est tout à fait intact, avec sa coupole centrale, portée sur huit colonnes, et son bas côté circulaire voûté en demi-berceau.

M. Ch. Emile Ruelle fait une communication sur le scoliaste de la Tétrabible et l'*Hermes philosophus*.

M. Perrot lit une note de M. Paul Gauckler sur la « Prêtresse d'Anzio », la statue que le gouvernement italien a récemment acquise et qui a été placée au Musée des Thermes, à Rome.

LÉON DOREZ.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 3 mars — 1910

R. Armez, **Nouvelle grammaire arabe** (arabe littéral). Méthode Gaspey-Otto-Sauer (Paris), Heidelberg. 1907. Jules Groos. x-445 pp.

En étudiant une langue étrangère, on peut avoir un dessein tout pratique : apprendre vite à exprimer quelques idées simples, afin de trouver chemin, monture, gîte et table et de négocier une affaire peu compliquée : c'est le but atteint par les Berlitz Schools, c'est celui dont cherchent à s'approcher tant de « Manuels de Conversation », et aussi d'autres livres vêtus de titres moins modestes. En ouvrant ces ouvrages, le lecteur ne s'attend point à développer en lui l'intelligence et le raisonnement; il prépare sa mémoire à emmagasiner des mots et des phrases. Et cela peut rendre quelques services momentanées.

D'autres peuvent aller plus loin : comprendre les lois d'un langage, en saisir l'harmonie et l'illogisme, y voir passer l'ordre et la vie, et par une fréquentation assidue des hommes et des livres, se créer une âme nouvelle. Et si l'on reste encore à mi-chemin d'un tel programme, l'on n'aura point perdu son temps. Pour une langue dont la grammaire est toute logique et finesse, comme l'arabe classique, la première méthode d'étude ne se comprend pas : on ne voit pas ce que l'on gagne à acquérir quelques bribes d'une langue qui est toute littéraire et où la richesse des mots et des formes est considérable. Cependant de nombreux ouvrages ont cherché à enseigner l'arabe classique « en vingt-cinq leçons », avec exercices à l'appui; mélangeant morphologie et syntaxe, « pour la plus grande utilité du lecteur », amoncelant, comme dans l'adaptation de l'ouvrage de Hardner qu'a écrite M. Armez, un grand nombre de faits recueillis dans les livres antérieurs, mais les exposant, « selon une méthode pratique », c'est-

à-dire de telle sorte qu'il est absolument impossible de rien comprendre à leur enchaînement, et encore moins à leur logique et à leur vie. Il est vrai qu'il y a, dans chaque chapitre, des exercices d'arabe en français et de français en arabe : « la jeune fille boîteuse est dans une chambre jaune » (p. 81). — Une telle platée de faits est un mets bien indigeste pour l'estomac d'une nouvelle génération, qui a goûté à autre chose.

M. G. D.

I. **Aristophanis Pax**, Edidit Konradus Zacher, Praefatus est Ottom. Bachmann. Leipzig, Teubner, 1909. Un vol. in-8° de xxxii-127 p. Prix : 5 m.

II. **The Acharnian of Aristophanes**, with introduction, English prose translation, critical notes and commentary by W. J. M. Starkie, M. A. Londres, Macmillan, 1909. Un vol. in-8° de lxxxviii-274 p. Prix : 10 s.

La grande édition critique d'Aristophane, entreprise par la maison Teubner, commence à avoir une histoire et une triste histoire. Le premier volume, consacré aux *Cavaliers*, parut en 1868, par les soins d'Ad. von Velsen. Aussitôt après, l'édition était arrêtée. Velsen partait pour la Grèce, où il devait collaborer à la composition du *Corpus* des inscriptions attiques, entrepris par l'Académie de Berlin. Il ne revint à Aristophane [1] qu'en 1881. À cette date parurent les *Grenouilles* et le *Plutus*; en 1883, les *Ecclesiazusae* et les *Thesmophoriazusae*. A ce moment, second arrêt. Velsen, malade, dut remettre ses collations à la maison Teubner; il mourut quelque temps après. Les papiers de Velsen furent confiés à un *Aristophanisant* de grand mérite, Konrad Zacher. Mais, au lieu de continuer véritablement la publication, en éditant une comédie nouvelle, Zacher donnait une seconde édition, revue et corrigée, de cette comédie des *Cavaliers*, que Velsen avait déjà éditée. Faut-il faire un reproche à Zacher d'avoir agi ainsi? Le procédé est presque toujours pratiqué, il peut se justifier. C'est ainsi qu'a fait Wecklein par exemple. Chargé de continuer l'édition d'Euripide commencée par Prinz, il a tout d'abord donné une nouvelle édition de *Médée*, *Hécube* et *Alceste*, pièces que Prinz avait déjà publiées. Cette seconde édition des *Cavaliers* de Zacher parut en 1897. L'année suivante, ce savant publiait un premier fascicule d'*Aristophanes studien*. A ce moment, troisième arrêt. Il arrivait à Zacher ce qui était arrivée à Velsen : il tombait malade, languissait quelque temps et mourait. C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous avons appris, en novembre 1907, cette mort. Zacher était en même temps que moi en Italie; nous avions étudié l'un après l'autre, à Ravenne, le manuscrit qui est le plus beau joyau de la Classense.

Zacher laissait en mourant l'édition de la *Paix* à peu près terminée : il restait à revoir les derniers placards et à écrire la préface. Le soin

1. Il faut cependant signaler une édition des *Thesmophoriazusae*, parue en 1877, comme un programme à Saarbrück.

de faire ce travail fut confié à un ami du défunt, M. O. Bachmann. Ce savant était lui aussi ἀριστοφανικώτατος. Il a publié, en 1878, un volume intitulé *Conjecturarum observationumque aristophanearum specimen*, *I*. Grâce à lui, nous avons pu croire un moment que nous aurions bientôt un bon lexique du poète[1]. En 1884, paraissait à Francfort sur l'Oder, chez Trowitzsch, une brochure de 18 pages, qui n'était autre chose qu'un *Lexici Aristophanei specimen*; dix-sept mots, pris au hasard et rangés par ordre alphabétique depuis ἀντί jusqu'à τέτταρες, étaient traités dans cette brochure. Aucune suite n'a été donnée à cette entreprise; il semble bien qu'il n'en est plus question.

La préface que M. B. a mise en tête du volume est consacrée à l'étude des sources du texte de la *Paix*. Nos deux meilleurs manuscrits sont le Ravennas et le Venetus; seuls ces manuscrits donnent un texte complet de la pièce. Mais s'ils appartiennent à la même famille, « s'ils sont parents, ils ne sont pas frères ». Là où ils diffèrent, le manuscrit qui est fautif, ne donne pas une fausse leçon qui lui soit propre; cette faute lui est commune avec les manuscrits inférieurs. Ces manuscrits inférieurs sont d'une part le Parisinus 2715, d'autre part, le Laurentianus pl. 31, cod. 15 et le Vaticanus, fonds Palatin 67. Ces deux derniers manuscrits forment une classe distincte, ils représentent la vulgate byzantine. Le Parisinus 2715 constitue une autre classe avec l'Aldine de Musurus. Le texte de cette classe était encore mauvais, il a été corrigé, tantôt bien, tantôt mal, par un grammairien qui n'est autre que Triclinius, le seul savant byzantin qui ait eu quelques notions sur la métrique ancienne,

A ces secours, il faut joindre, en première ligne, Suidas, qui avait à sa disposition un manuscrit excellent, bien supérieur à tous les nôtres.

La disposition de l'édition de la *Paix* est la même que la disposition de l'édition des *Cavaliers*. La seule différence à relever est que l'adnotatio critica réservée aux observations grammaticales, aux corrections proposées par les divers savants, a pris un peu plus de développement. L'appareil critique, scripturae discrepantia, est toujours traité avec le plus grand soin. Les corrections proposées sont très rares.

Le volume se termine par un appendice consacré au *Scholia metrica in Aristophanem*. Il y a deux sortes de scholies : celles qui sont empruntées à la calométrie d'Héliodore et celles qui viennent de l'Aldine et qui nous font connaître les doctrines métriques de Triclinius. Cet appendice est très utile

En 1897, M. Starkie publiait une édition des *Guêpes* d'Aristophane,

1. Un lexique d'Aristophane est annoncé par M. E. Wüst, auteur d'un programme ayant pour titre : *Aristophanes Studien als Vorlaüfer eines Aristophanes Lexikon*, Munich, 1908. Les ouvrages de ce genre publiés par Sanxay et Dunbar sont insuffisants.

petit format in-12; dans la préface, l'auteur disait que cette édition pouvait servir d'introduction générale à l'étude d'Aristophane, sans parler en rien de projets futurs. Aujourd'hui, M. S. publie les *Acharniens*, format in-8°; mais il déclare, dans la préface, que cette édition n'est que la suite de l'édition des *Guêpes*, et qu'il a l'intention de publier successivement toutes les autres comédies; l'œuvre serait déjà assez avancée et l'auteur espère la mener à bonne fin dans une dizaine années. C'est donc une édition complète, une grande édition d'Aristophane qui est en voie de publication, la troisième après celle Blaydes et celle de V. Leeuwen. On peut dire que la critique moderne a eu pour le grand comique d'Athènes un traitement de faveur.

Il est certain que, lorsqu'il a édité les *Guêpes*, M. S. ne songeait nullement à une grande édition d'Aristophane. La disposition des deux volumes publiés est complètement différente. L'édition des *Acharniens* forme un volume in-8° : il contient une traduction anglaise du texte grec; les notes sont au bas des pages et divisées en deux groupes, l'un consacré à l'appareil critique, l'autre au commentaire. Pour l'édition des *Guêpes*, petit format in-12, pas de traduction, les notes critiques au bas des pages, les notes exégétiques rejetées au bloc à la suite du texte. Il faudra évidemment refaire l'édition des *Guêpes*, si l'on veut que l'ouvrage forme un tout homogène.

La disposition de l'édition des *Acharniens*, telle que nous venons de la décrire, est donc pleinement conforme à ce type des grandes éditions classiques, qui fut inauguré par Jebb, dans son édition de Sophocle. Ces éditions ont toujours en tête une longue introduction. Dans celle de l'édition des *Acharniens*, divers points sont à relever. M. S. ne veut pas admettre qu'Aristophane était très jeune, quand il fit représenter sa première comédie, les *Daitaleis*; il place la naissance du poète, non vers 446, mais en 451, avant la révision des listes de l'état civil de l'Attique, ordonnée par Périclès. Cette opinion, qui a déjà été avancée par quelques savants modernes, est en contradiction avec le témoignage unanime de l'antiquité, avec ce que dit le poète lui-même dans la parabase des *Nuées*. Il affirme qu'il était fort jeune quand il présenta sa première pièce. Des exemples d'une pareille précocité ne sont pas rares à Athènes et précisément chez des poètes comiques. On dit qu'Eupolis avait dix-sept ans quand il débuta au théâtre; Ménandre était éphèbe quand sa première pièce fut jouée. Aristophane pouvait donc avoir composé les *Daitaleis* vers l'âge de 19 ans. Cette question de la date de la naissance du poète se rattache à une autre question, au moins aussi importante, celle de savoir s'il était véritablement citoyen d'Athènes. M. Starkie a des doutes, et c'est parce qu'il a des doutes sur ce point qu'il recule la naissance du poète jusqu'à la diapséphisis de 451. Nous avons dit les difficultés auxquelles se heurtait cette explication. Nous croyons que la vérité sur cette question a été exprimée par M. Maurice Croiset : « Nous

pouvons être assurés qu'au temps où Aristophane débuta comme poète comique, il était considéré comme citoyen athénien et était inscrit sur les registres du dême de Kydathénœon » (Aristoph. et les partis à Athènes, p. 14). Le chapitre le plus important de l'introduction (p. XXVIII-LXXV) est consacré à l'examen du fragment sur le rire édité par Cramer d'après le ms. Coislin, n° 120. M. S. croit, avec Rutherford, que ce fragment appartient à la *Poétique* d'Aristote ; il donne une énumération des diverses causes du rire. Il y en a dix-sept. M. S. les étudie toutes les unes après les autres ; il en donne l'explication et il *illustre* cette explication en indiquant les divers passages d'Aristophane qui se rapportent à l'espèce particulière de rire qu'il étudie. A ces exemples tirés d'Aristophane, il compare des exemples analogues empruntés à Shakespeare ; cette comparaison est très intéressante : M. S. ajoute qu'elle pourrait être faite avec autant d'intérêt avec Molière. Cette collection d'exemples, faite par M. S., suppose un travail considérable. Sans doute, dans le nombre, on pourrait relever quelques erreurs d'attribution ; c'était inévitable.

L'étude sur les manuscrits, qui nous ont conservé la comédie des *Acharniens*, est faite avec soin. M. S. insiste sur la supériorité du ms. de Ravenne ; il déclare que le témoignage de Suidas ne doit être admis qu'avec précaution ; il ne s'agit, sur ce dernier point, que des *Acharniens*.

M. S. a proposé onze conjectures ; nous en signalerons quelques-unes. V. 13, ἐπὶ μόσχῳ ποκά, ces mots seraient le début d'une chanson. — V. 610, πόλιος ὤν καὶ πένης. C'est une correction intéressante assurément. Peut-on l'accepter ? Sur le fac-similé du ms. de Ravenne, les lettres ενη ne semblent pas écrites sur un grattage, comme le dit M. S. ; au-dessous de l'ε, il y a un signe semblable à une grosse virgule. Dans l'archétype de R, il y avait quelque chose que le copiste n'a pas compris ; il l'a transcrit comme il a pu. Cet ε avec cet appendice en forme de virgule, peut-il être considéré comme l'abréviation de καὶ ? Les copistes étaient assurément habitués à cette abréviation. Il faut retenir de plus que le mot ὤν qui précède ενη est dans R marqué de l'accent aigu. De plus, la correction de M. S. suppose une seconde faute, l'intrusion du pronom συ après πεπρέσβευκας. Ce pronom n'est pas ici aussi inutile que le dit M. S. Enfin est-il à propos de parler ici de pauvreté ? Cinq vers plus bas, Dicéopolis reprochera à Lamachus d'être pauvre. — V. 1092, la correction de Blaydes nous paraît encore la meilleure.

Albert MARTIN.

Documents historiques relatifs aux seigneuries de Menton, Roquebrune et la Turbie du XI

M. Saige, après avoir publié plusieurs volumes de documents

historiques relatifs à la principauté de Monaco depuis le xv[e] siècle, souhaitait compléter son œuvre en consacrant un recueil aux seigneuries qui ont finalement constitué le domaine des Grimaldi; mais la mort l'a surpris alors qu'il avait réuni un grand nombre de pièces, puisées dans les archives de Monaco, de Turin, de Gênes, des Alpes Maritimes et des Bouches-du-Rhône. Son successeur, M. Labande, a tenu à achever ce travail, et il a accompli la tâche qu'il s'était fixée avec tout le talent, le savoir, la conscience qui le distinguent. Il a collationné avec le plus grand soin les documents préparés, les a complétés, en a écarté ceux qui lui paraissaient dénués d'intérêt, en les énumérant d'ailleurs ; enfin il a fait précéder les textes d'une introduction fort étendue, dans laquelle il a réussi à rendre claire l'histoire embrouillée de ces petites villes et à tracer un tableau très complet de la vie des habitants de ces contrées reculées, du xi[e] au xvi[e] siècle. On sait que la principauté se trouvait sur la frontière de la Gaule et de l'Italie, frontière marquée par la fameuse tour d'Auguste, dont les ruines majestueuses dominent encore le village de la Turbie. La région devait donc être tiraillée entre puissants voisins, et, en effet, les marquis d'Italie, les comtes de Vintimille, la république de Gênes, la disputèrent longuement aux maîtres de la Provence. La lutte y fut surtout ardente entre les Guelfes et les Gibelins, la maison d'Anjou et la république de Gênes. Les fiefs eurent des seigneurs particuliers, plus ou moins inféodés aux comtes de Vintimille ou de Provence ; ces seigneurs trafiquèrent fréquemment de leur patrimoine; le hasard des successions ou les caprices de la fortune multiplièrent, sans mesure parfois, les possesseurs, et facilitèrent l'établissement de la domination monégasque. On comprend toute la science que M. L. a dû déployer, pour guider le lecteur dans cet écheveau emmêlé.

La deuxième partie de l'introduction, qui traite de l'histoire économique, est naturellement la plus attachante. M. L. y étudie la condition des sujets, serfs ou tenanciers, celle des terres, les charges personnelles ou réelles, enfin la justice et l'administration. Il tire des documents tous les enseignements qu'ils contiennent et les met à la portée de ceux d'entre nous qui n'auraient pas la compétence nécessaire ou la patience suffisante pour utiliser les textes reproduits.

Cet ouvrage, dont l'exécution matérielle est très soignée, fait le plus grand honneur au savant conservateur des archives de Monaco, et constitue une précieuse contribution à l'histoire des temps féodaux sur les bords de la Méditerranée.

A. Biovès.

Der Briefwechsel des Aenas Silvius Piccolomini herausgegeben von Rudolf Wolkan. I. Abtheilung : Briefe aus der Laienzeit (1431-1445). II. Band : Amtliche Briefe. Wien, Alfred Hoelder, 1909, 216 p. in-8°.

Nous avons rendu compte, tout récemment, du premier volume de

cette publication de l'Académie impériale des sciences de Vienne[1], qui renfermait les *lettres intimes* écrites par le futur pape Pie II, alors qu'il était encore un humaniste plus ou moins diplomate et laïque, à ses protecteurs, ses parents et ses amis. Le second tome renferme sa *correspondance officielle* durant les années 1431 à 1445, soit qu'il l'ait rédigée au nom de l'empereur Frédéric III, du chancelier Gaspard Schlick, ou du notaire Wenceslas de Bochow[2]. Ce sont des pièces de chancellerie, qui ne permettent guère la manifestation de sentiments individuels et dont le ton, fixé d'avance par les traditions et les convenances diplomatiques, présente infiniment moins de variété que les lettres du premier volume. Il faut ajouter que la plupart de ces documents sont connus d'ancienne date (bien qu'en des textes parfois fautifs) et qu'ils ne nous apportent donc pas des révélations nouvelles sur la politique interne du Saint-Empire à ce moment, ni sur ses relations internationales[3]. Il n'y a pas lieu, par suite, de s'arrêter à énumérer plus longuement des pièces imprimées, depuis leur publication première à la fin du XVe siècle, en plus de cent soixante éditions[4] et qui ont été si souvent déjà utilisées dans les travaux plus anciens ou plus récents, sur l'empereur Frédéric III, sur Pie II, la révolte bohême, etc.[5]. Je dirai seulement que M. Wolkan a joint partout, au bas des pages, une collation minutieuse de ses textes, d'après les manuscrits énumérés dans mon dernier article. On est sûr de lire dorénavant la prose presque classique d'Enea Silvio Piccolomini dans une édition classique; mais il faut bien avouer qu'elle n'a plus, dans cette seconde partie — et n'aura plus, à plus forte raison, quand l'auteur occupera le Saint-Siège — le charme piquant qu'on rencontrait à la lecture du premier volume[6].

R.

W. Andreas, **Die venezianischen Relazionen und ihr Verhältniss zur Kultur der Renaissance.** Leipzig, Quelle et Meyer, 1908. In-8°, 123 p., 3 m. 50.

L'objet de cette étude est de dégager des Relations des ambassadeurs vénitiens les traits de caractère proprement vénitiens. M. W. A. comparera, par exemple, l'esprit de la politique vénitienne à l'esprit florentin. L'ouvrage est court pour un pareil sujet (123 pages);

---

1. *Revue critique*, 29 juillet 1909.

2. Ces pièces sont au nombre de cent huit.

3. M. W. a placé à la fin du volume un *Index* qui se rapporte aux *deux* volumes déjà publiés.

4. En 1862 déjà, Potthast parlait de 166 éditions depuis celle de 1481.

5. C'est sans doute pour cette raison aussi que l'éditeur a été assez parcimonieux de notes historiques accompagnant ses textes; on fera bien d'avoir la littérature afférente sous la main en les lisant ici.

6. Une table comparative des éditions de Nuremberg et de Bâle (pour la numération des lettres), avec celle de M. W. et les chiffres donnés par Voigt, se trouve p. 191-193.

en définitive, ces monuments de la diplomatie vénitienne n'apportent à M. W. A. aucune notion sur Venise, qu'il n'ait déjà prise dans la vie ou l'art vénitien à l'époque de la Renaissance.

J. P.

S[t] John Lucas, **Selected poems of Pierre de Ronsard**, Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°.

M. S[t] John Lucas publie un choix de poèmes de Ronsard, précédé d'une introduction de trente-six pages, où il ne semble pas au courant des dernières études sur la Pléiade. Il ignore les recherches de M. Laumonier sur les variantes de Ronsard ; il donne (page 20) une liste inexacte des premiers membres de la Pléiade. Le texte contient quelques fautes d'impression particulièrement fâcheuses dans une édition destinée à des étrangers (Cf. p. 59, v. 11, *astres* pour *arbres*) p. 64, *balloyent* pour *balloyant*).

J. P.

Ernest Walser, **Die Theorie des Witzes und der Novelle nach dem de Sermone des Jovianus Pontanus**. Strasbourg, Trübner, 1908. In-8°, xii-139 p. : 4 marks.

Que les nouvelles italiennes aient exercé une influence sur l'idée que J. Jovianus Pontanus se fait de la conversation et plus particulièrement de la plaisanterie, c'est ce qui ressort de la lecture du *De Sermone*; mais M. E. W. a vainement tenté d'en dégager une théorie de l'esprit et de la nouvelle. Le *De Sermone* est un traité composé sur le patron de l'*Orator* de Cicéron dont Pontanus reproduit jusqu'à certains tours de phases (Cf. VI, 1, *Erit igitur facetus is, quem nunc instituimus, in jocando suavis*, etc.). Mais il ne comporte ni théorie, ni système : ce ne sont que préceptes de goût sur le genre de conversation propre à délasser les gens d'esprit de leurs travaux *: ab labore remissionem*. Ces conseils sont accompagnés de nombreux exemples empruntés soit aux anciens soit aux modernes. M. E. W. eut apporté une utile contribution à l'étude de l'humanisme, s'il avait étudié ces exemples de facéties empruntées aux contemporains et leur rapport avec les définitions que Pontanus donne de l'*Urbanitas*, de la *Comitas*, etc. Faute de ces assises solides, son étude, bornée à l'examen des définitions insuffisamment précises de Pontanus, reste abstraite. Elle ne va guère qu'à montrer l'importance que le développement de la vie de société avait donné à une des premières vertus de la sociabilité : la *facetudo*.

J. Plattard.

L'action politique de Calvin hors de Genève, d'après sa correspondance, par Francis DE CRUE, professeur à la faculté des lettres et des sciences sociales. Genève, Georg et Comp., 1909, 76 p. in-8°.

Le travail de M. F. de Crue fait partie de la collection de Mémoires publiés à l'occasion du Jubilé de l'Université de Genève par les soins d'une Commission spéciale. La simple nomenclature de ces travaux aurait été pour l'illustre fondateur de l'Académie un sujet de stupéfaction profonde (*Le polymorphisme des algues*, *Sur l'énucléation intraglandulaire dans le goitre*, *L'œuf humain*, etc.) et plus fréquemment encore de vive colère, puisqu'il n'avait certainement pas créé son École pour étudier le *Culte des saints musulmans de l'Afrique du Nord* ou la *Formule bouddhique des douze causes*. Exemple frappant de la force irrésistible du temps, qui détruit les effets des volontés les plus rigides et les plus sûres d'elles-mêmes! Le mémoire que nous devons signaler ici aurait par contre fait plaisir au réformateur de Genève, car c'est un hommage sincère et parfaitement mérité à l'incroyable activité religieuse et politique que Calvin, une fois sûr — ou à peu près — de sa citadelle genevoise, a déployé par toute l'Europe pour établir, conserver ou faire dominer cette Réforme dont il était, vers le milieu du XVIe siècle le champion le plus illustre. Pour se faire une idée de cet incessant échange d'idées et de projets, il faut se donner la peine de parcourir au moins quelques-uns des derniers volumes de sa correspondance [1], à l'époque où de toutes parts, de France et d'Écosse, des Pays-Bas et d'Angleterre, d'Allemagne et de Hongrie, de Suisse et de Pologne, il lui vient des demandes de secours matériels et d'appui moral; où des souverains et des grands seigneurs, des savants et d'humbles ministres de campagne, des intrigants politiques et des exilés pour la foi sollicitent un encouragement, un asyle. Il en émane, pour tout esprit impartial, un sentiment, sinon de sympathie, du moins de grandeur. On est à se demander sans cesse où cet homme chétif et malingre, travaillé par plusieurs infirmités graves, qui prêche chaque jour au temple et chaque jour professe dans son auditoire de théologie, a trouvé le loisir pour répondre à tant d'appels, à tant de questions, pour comprendre les problèmes qu'on lui pose et pour les résoudre en esprit pratique, en homme de gouvernement. On a beau ne pas se sentir attiré par le personnage officiel et douter de ses tendresses humaines, dont M. Doumergue veut qu'il ait été si richement doté, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Calvin fut une de ces forces élémentaires créées pour diriger ses semblables et qu'une volonté seule, comme la sienne, toujours

---

1. On avait quelque peine à se rendre compte de l'activité de Calvin dans toute son étendue avant que MM. Baum, Cunitz et Reuss eussent publié les dix volumes in-quarto de sa correspondance dans les *Opera Calvini* du *Corpus reformatorum* de Brunswick. Il n'est pas probable que les glanes futures des érudits soient encore bien fructueuses.

tendue vers un même but, a pu triompher des obstacles sans nombre semés sur son chemin. Ceux qui n'ont pas le temps de parcourir eux-mêmes ces milliers de lettres écrites ou dictées par lui, trouveront en M. de Crue un guide aimable et sûr, qui leur expliquera, d'après les pièces originales, l'action politique de Calvin dans les diverses régions de l'Europe chrétienne d'alors. Il leur fera voir combien profonde a été l'influence qu'il exerça sur tant d'esprits et combien l'on se trompe en le croyant uniquement absorbé par les querelles théologiques. L'exilé picard fut longtemps un zélé partisan de la royauté française contre les usurpations de la monarchie de Charles Quint, et jusqu'à sa mort il refuse d'autoriser les huguenots à lever l'étendard de la révolte contre un prince persécuteur. Il n'est pas pour la tolérance, qu'il n'exerce pas contre les autres [1]; il n'est pas non plus pour l'insurrection contre les tyrans, puisqu'ils sont intronisés par Dieu. Et pourtant, c'est de la cité de Genève, affranchie, que rayonnera l'idée de l'indépendance de la pensée, et c'est par les missionnaires de Genève, en Écosse, en France, aux Pays-Bas, que seront proclamées les *Vindiciae in tyrannos*, quand la lutte deviendra générale en Occident. Ce sera dans ces colonies, si je puis dire, du calvinisme genevois que naîtront et se développeront les premiers essais de constitutions plus libres que l'Europe moderne réclamera de plus en plus et qu'elle finira par obtenir. Dans un nombre restreint de pages, le professeur de Genève a résumé de la sorte, à grands traits, le rôle de l'homme et l'influence de la doctrine dans le monde politique d'alors ; il l'a fait avec une connaissance des détails, avec une loyauté dans les jugements qui lui vaudront l'adhésion des esprits impartiaux.

R.

Neue Briefe von Fra Paolo Sarpi (1608-1616) nach den im Dohna schen Archiv aufgefundenen Originalien herausgegeben von D. Karl BENRATH. Leipzig, R. Haupt, 1909, 104 p. in-8°, fac simile ; prix : 7 fr. 50 c.

On savait par le recueil de M. Moritz Ritter (*Briefe und Akten zur Geschichte des dreissigjaehrigen Krieges*, II) que le baron Christophe de Dohna avait été, lors de ses missions diplomatiques répétées à Venise (1608), en rapports assez intimes avec le célèbre moine servite Fra Paolo Sarpi, consulteur de la Sérénissime République. Ce qu'on ignorait, c'est que ces rapports personnels donnèrent nais-

1. M. de Crue a-t-il raison de dire que, « pour le salut des idées nouvelles et l'avenir de l'humanité, Calvin ne fut point tolérant »? (p. 8). Il est certain que la dureté de sa foi et de sa discipline put raidir l'énergie des Puritains d'Écosse ou des Gueux des Pays-Bas; mais il est possible aussi qu'une doctrine plus souriante, une attitude plus indulgente aux faiblesses humaines eût amené au calvinisme des peuples qui s'en sont détournés après avoir paru y prendre goût et qui, sans doute, n'y reviendront plus.

sance à une correspondance plus ou moins suivie de Sarpi avec Christophe lui-même et son frère, Achatius de Dohna. M. le professeur Karl Benrath vient de tirer des Archives de la famille de Dohna, à Schlobitten (archives si riches en documents pour l'histoire de la seconde moitié du XVI[e] et la première moitié du XVII[e] siècle) les 41 lettres, envoyées par Sarpi au diplomate de l'Union protestante, du 5 septembre 1608 au 26 février 1616. Il y a joint quatre lettres du même à Achatius de Dohna, et quelques autres épîtres et billets d'amis de Sarpi, de Fra Fulgenzio Micanzio, du médecin français Asselineau, de Giacomo Castelvetri, de Sir Henry Wotton, à Christophe de Dohna. Cette correspondance présente un assez vif intérêt, pour l'histoire générale de l'Europe durant les dernières années du règne de Henri IV, surtout alors que l'Union protestante des princes allemands, protégée par lui, essayait d'étendre ses relations anti-habsbourgeoises jusqu'à Venise, et songeait même à obtenir de la République la permission d'y créer une communauté évangélique. Encore que ces négociations fussent connues en gros depuis la publication des volumes de M. Ritter, on ne laisse pas d'apprendre plus d'un détail intéressant nouveau dans ces lettres de Sarpi; on rencontre dans les nouveaux fragments retrouvés de sa vaste correspondance [1], l'esprit avisé, prudent [2] et sagace que les contemporains déjà signalaient chez lui. On ne peut que remercier M. Benrath de nous l'avoir donnée [3].

R.

Adrien Huguet. **Histoire d'une ville picarde, Saint-Valery, de la Ligue à la Révolution** (1589-1789). Paris, Champion, 1909, 1 vol. in-8° de XXVII-634 p. et 635-1281 p. 42 gravures et 17 pl. Index.

Voici, dans toute la force du terme, un livre honnête. Trop souvent les auteurs de monographies locales se perdent en divagations inutiles, et parfois inexactes, sur les événements de l'histoire générale, puis tournent court quand ils auraient à nous dire quelque chose de neuf et de précis sur leur petite patrie. M. Huguet, au contraire, s'est résolument enfermé dans le cadre valéricain [4]. Il a profité de la découverte,

1. Dans son introduction, M. B. donne l'historique des publications successives de la correspondance de Sarpi, depuis l'édition de 1673, jusqu'à celles de Bianchi-Giovini et de Castellani.

2. Beaucoup de ces lettres sont en partie chiffrées, et pour les n[os] 40 et 41 l'éditeur n'a pu retrouver la clef qui rendrait compréhensibles les passages laissés en blanc.

3. Les notes sont en général très suffisantes pour éclaircir les textes, P. 35, il n'est pas très exact de dire que ce furent les Princes-Unis qui reconquirent Juliers, le 1[er] septembre 1610. La présence de l'armée française sous le maréchal de La Châtre et celle du prince Maurice d'Orange, contribua certainement le plus à décider les Impériaux à capituler. — P. 57, lire *1610* pour *1810*.

4. A part quelques excursions périlleuses (p. XII et 155) dans les sables mouvants de l'étymologie.

récemment faite, des registres de délibérations communales de 1574 à 1725, de quelques comptes postérieurs à 1659. Il a complété sa moisson aux Archives départementales et nationales, mais aussi dans les études notariales. Il nous ouvre ses dossiers sans fausse pudeur littéraire. Il nous retrace par le menu la vie de cette petite ville de pêcheurs et de marchands ; c'est comme si nous avions sur notre table les documents eux-mêmes [1]. Et il se trouve qu'en ayant l'air de travailler uniquement pour l'histoire locale, l'auteur a rendu à l'histoire générale de sérieux services. Rien ne vaut, pour l'intelligence de nos anciennes institutions, cette reconstitution intégrale de l'existence d'une ville, du moins d'une ville de commune.

Au reste, cette commune n'est pas la première venue. Située à l'embouchure de la baie de Somme, elle est, surtout au temps où cette baie est encore accessible, l'un des points d'arrivée des marchandises anglaises et hollandaises, le passage obligé du commerce d'Abbeville et d'Amiens, le bureau qui perçoit les droits d'entrée et de sortie. C'est ce qui fait son importance pendant la Ligue, entre les deux partis qui se disputent les produits de ce bureau. Au Nord et à l'Ouest, c'est la région ligueuse par excellence, la Picardie : au sud et sur la côte, c'est Henri IV. Quand les ligueurs ont mis en interdit les ports royalistes de Dieppe et de Rouen, la situation de Saint-Valery grandit encore : s'en emparer, c'est pour Henri IV ruiner Amiens. Ainsi s'expliquent ces sièges et « resièges », assauts et escalades qui se succèdent presque de mois en mois, avec Nevers, Aumale, Longueville, Mansfeld ; ainsi s'explique l'ardeur que met Abbeville à réclamer (sans d'ailleurs l'obtenir) le démantèlement de sa voisine ; ainsi s'explique enfin le curieux traité de neutralité de 1593, qui ouvre Saint-Valery aux marchands de toute origine, et établit entre les deux belligérants le partage des droits de douane : il s'agissait, bon an mal an, de 600,000 livres.

Saint-Valery joue aussi son rôle pendant la Fronde, entre le maréchal d'Ancre et Longueville, puis aux mains du duc de Nevers [2]. Le protestantisme n'est guère représenté dans la ville que par quelques maitres de métiers venus du dehors ; mais le culte persiste chez les nobles du Vimeu et le port est un lieu d'émigration pour l'Angleterre. Au reste la persécution sévit là comme ailleurs, avec la même hypocrisie [3].

1. Les lectures de M. H. trahissent parfois une certaine inhabileté paléographique. Mais il est généralement assez facile de rétablir par conjecture la vraie leçon.

2. Pour mémoire, rappelons les querelles lutrinesques entre l'évêque d'Amiens et les moines de Saint-Valery.

3. En 1664, le ministre d'Oisemont obtient, devant la chambre de l'Edit, décharge d'une condamnation indûment infligée à ses coreligionnaires de Saint-Valery. Résultat : un arrêt du Conseil, en 1665, ordonne la démolition du temple

Mais le véritable intérêt du livre n'est pas, répétons-le, dans les incidents plus ou moins pittoresques dont il donne le récit. Il est dans l'exposé de l'activité quotidienne de l'échevinage. On pénètre dans l'intimité de ce socialisme municipal qui est, surtout avant Louis XIII [1], le fond de l'existence des villes de commune. Aux échevins appartient la « police » sous toutes ses formes : police des mœurs s'étendant, comme dans la consistoriale Genève, au blasphème et à l'adultère ; police ecclésiastique, allant jusqu'à faire élire par le peuple, un curé, qui exerce son ministère en vertu d'une ordonnance du maïeur (une sorte de cultuelle en 1601 !) ; surtout police économique, police des marchés et police des métiers, de ces métiers dont l'échevinage lui-même est une émanation. Cette dernière partie du volume est prodigieusement instructive, parce qu'elle est l'œuvre d'un travailleur modeste et exact. J'y signalerai spécialement les documents sur les professions propres au port : les boutteurs et avaleurs de vins, avec leur curieuse organisation du salaire collectif, sorte de commandite généralisée, et leur essai de solution du problème de l'invalidité ; la surveillance communale sur les paqueresses de harengs, avec un luxe de précautions, pour garantir la marque valericaine, qui semblent annoncer celles dont les coopérations danoises se servent pour affirmer la fraîcheur et la pureté de leurs produits de ferme. On rencontre ici l'identité presque absolue entre la confrérie et la communauté jurée, deux faces de la même institution. Signalons encore la grève des brasseurs en 1655, et l'intervention de l'échevinage comme « briseur de grèves », au nom de l'intérêt public. Au lieu de dissertations en l'air, des faits, de ces petits faits dont est faite la vraie histoire.

Les historiens du commerce ne trouveront pas moins à prendre que ceux de l'industrie. Si la souscription en faveur de la compagnie n'obtint à Saint-Valery qu'un succès tout négatif, ce n'est pas que la hardiesse manquât aux armateurs du lieu, gros porteurs de blés en Espagne et en Portugal, importateurs et distributeurs de vins [2]. M. Huguet expose les causes, les unes géographiques (les atterrissements de la Somme), les autres économiques, de l'activité ancienne de Saint-Valery, de son relèvement au XVIIIe siècle, de sa décadence qui semble irrémédiable.

Somme toute, un livre à lire, malgré la petitesse du sujet ; un livre qu'on aborde avec l'idée qu'on va le feuilleter, et que l'on dépouille la

---

d'Oisemont ! — Un mort protestant ayant traversé le cimetière, ce passage est une « provocation sacrilège ». — M. Huguet dit n'avoir pas trouvé confirmation (p. 565) du supplice de la claie infligé à Beaurain (voy. *Fr. prot.*, 2e éd., I, 1033, vo *Baurain*).

1. P. 325, noter, dès 1617, la domestication des élections communales : on leur garantira « liberté entière », mais en ayant soin d'exclure toute « personne suspecte ».

2. Noter la publication presque intégrale du registre de correspondance d'une de ces maisons.

plume en main ; un livre comme nos érudits locaux devraient nous en donner beaucoup [1].

H. Hauser.

Ernest Mallet, **Les élections du bailliage secondaire de Pontoise en 1789.** Paris, Champion, 1909, in-8°, 421 p.

Ce recueil comprend les analyses des procès-verbaux et le texte des cahiers subsistants des assemblées élémentaires du tiers-état de la ville de Pontoise et des communautés du ressort, plus le procès-verbal de l'assemblée générale et le cahier général. On y a joint la correspondance — assez courte — du lieutenant-général avec le ministère. Ces documents sont intéressants, ils auront leur place dans la série des publications de ce genre qui se font de plus en plus nombreuses. Était-il indispensable d'y joindre le texte des assignations à comparaître? Il est permis d'en douter. En tout cas il était inutile de réimprimer des pièces qui sont partout, comme le règlement du 24 janvier 1789, inutile de paraphraser dans l'introduction les textes publiés dans le corps du volume, inutile de reproduire exactement toutes les fautes d'orthographe. L'auteur a employé à cela, et aussi à l'exécution matérielle du volume, beaucoup de soin et de frais qui auraient pu être mieux utilisés. Il n'y a dans l'introduction aucune indication historique, géographique, ni juridique sur le bailliage dont il s'agit. Les noms propres ne sont pas identifiés, il n'y a ni notes, ni index. Pourtant des comités existent dans chaque département pour présider à ces sortes de publications. Des volumes analogues ont paru, dont quelques-uns sont de bons modèles. Pourquoi ne pas profiter de l'expérience acquise? Les éditions de cahiers ne sont utiles que comme répertoires des faits et des idées. Pour les rendre maniables, il faut un travail prolongé, minutieux, assez ingrat. Si on n'est pas décidé à s'y livrer, il vaut mieux ne pas publier du tout. Il y a dans nos fonds d'archives départementales, bien d'autres documents utiles, qui peuvent être édités avec avantage, sans requérir autant de connaissances et d'application.

R. G.

Ph. Sagnac, **La Révolution du 10 août 1792. La Chute de la royauté.** Paris, Hachette, 1909, iv et 334 pages, in-8°.

Si l'ouvrage de M. Sagnac était un ouvrage sans prétentions, on pourrait montrer quelque indulgence pour ses défauts et se borner à regretter que la langue en fût si pauvre et la composition si absente. Mais M. Sagnac croit nous donner sur le 10 août la vérité incontestable, la vérité scientifique. La notice-réclame jointe à son volume

---

1. P. 900, la date est-elle en nouveau style? P. 233 « y avoir intérêt », y être intéressé, c'est-à-dire encourir un préjudice. La légende du sceau de la p. xx est inexactement donnée.

s'exprime ainsi : « Michelet écrivait, il y a soixante ans : je ne connais « aucun événement des temps anciens et modernes qui ait été plus « complètement défiguré que le 10 août... Il ne faudrait pas moins « d'un livre pour discuter une à une toutes les fausses traditions. « Nous laissons ce soin à d'autres. » Depuis lors, les récits du « 10 août ont, comme auparavant, varié avec les passions des écri- « vains. Un récit fondé sur une étude critique des témoignages s'im- « posait. L'auteur a profité des travaux de ses devanciers et consulté « tous les documents inédits qu'il a pu trouver et les documents « imprimés récemment publiés. Sur bien des points, il est arrivé à des « conclusions nouvelles et certaines, en donnant toujours ses rai- « sons. » Autant de promesses qui n'ont pas été tenues.

M. S. dit qu'il a consulté « tous les documents inédits qu'il a pu trouver », il aurait pu en trouver bien davantage s'il avait cherché avec plus de méthode et moins de hâte. La partie inédite dans son livre est réduite à très peu de chose : une relation d'un certain Nicolas Ruault, sans aucune valeur, d'abord parce que l'auteur est absolument inconnu et qu'il est impossible de savoir dans quel but il a écrit, ensuite parce que cette relation est très postérieure aux événements et qu'elle fourmille d'erreurs, quelques pièces provenant des archives nationales et citées dans le répertoire Tuetey, une relation d'un Suisse qui n'a pas assisté au combat et qui parle par ouï-dire (cette relation copiée par M. Ch. Schmidt aux archives de Lucerne) — et c'est à peu près tout. Mais nous ne sommes pas de ceux qui attachons à l'inédit une importance énorme. M. S. aurait pu faire un bon livre en se bornant aux seules sources imprimées. Malheureusement il connait mal, très mal, la littérature de son sujet. Il n'a pas fait des journaux de l'époque, parti par parti, un dépouillement systématique et il ignore — chose invraisemblable — les débats du procès des Girondins où fut traitée publiquement et contradictoirement par les auteurs mêmes la question, capitale en l'espèce, du rôle des partis et des responsabilités individuelles dans la journée fameuse.

M. S. a eu l'idée, qui était heureuse, d'essayer de faire revivre dans chaque quartier du Paris d'alors « les hommes de premier plan, puis les chefs secondaires et jusqu'aux plus humbles combattants, petits patrons et ouvriers des faubourgs et du quartier des Halles ». Malheureusement, il ne connait de ce personnel révolutionnaire que la trace laissée par lui dans les sources immédiatement contemporaines du 10 août qu'il a consultées. Il ignore ses antécédents dans la période antérieure. Il ne sait rien ou presque rien des sociétés fraternelles où ce personnel s'est formé et où il a recruté ses soldats. Aussi les renseignements que M. S. nous donne sont-ils fragmentaires, décousus, insuffisants. Ils ne seraient d'ailleurs utilisables qu'avec l'aide d'un index alphabétique qui manque.

Pour faire œuvre critique, œuvre scientifique, il faut avoir l'esprit

libre. M. S. a essayé de juger Robespierre avec impartialité et il a rendu à ce grand méconnu une justice inaccoutumée. Mais, M. S. ne s'est pas encore guéri du fétichisme de Danton. Quand il ne trouve pas trace de Danton dans les textes, non seulement il supplée à leur silence, mais les textes qui ont le tort d'ignorer son idole lui deviennent suspects par cela seul. Sans référence aucune, il affirme comme une vérité démontrée (p. 9) que Danton dominait le club des Cordeliers [1]. J'aurai l'indiscrétion de lui demander si pendant toute l'année 1791 et pendant les sept mois de l'année 1792 qui précédèrent le 10 août, il a pu constater dans un texte quelconque la présence de Danton au club des Cordeliers. Sans autres références que les dires de Danton au tribunal révolutionnaire recueillis par Topino-Lebrun, il n'hésite pas à proclamer que Danton fut le principal organisateur du 10 août (p. 132). Les mémoires de Fournier l'Américain, si précis et si véridiques, l'autobiographie de Chaumette, les mémoires de Choudieu, confirmés tous deux par le procès des Girondins, sont muets sur le rôle de Danton. M. Sagnac s'en indigne ! M. Sagnac a la foi ! (p. 147). Choudieu lui est suspect parce que Choudieu « ignore l'action si bien concertée de Danton et de Manuel » (p. 154). Mais qui donc a renseigné M. S. sur cette action si bien concertée? Aucune référence. Qui donc a révélé à M. Sagnac que Danton était le « maître » à la section du Théâtre-français? (p. 208). Quel témoignage l'autorise à transformer Chaumette en lieutenant de Danton? (p. 148), à attribuer à celui-ci les initiatives dont celui-là revendique la paternité? Si Lucile Desmoulins note dans son journal que Danton, le 9 au soir, revint fatigué d'Arcis-sur-Aube, si elle ajoute : « Danton vint se coucher. Il n'avait pas l'air fort empressé, il ne sortit presque point. On vint le chercher plusieurs fois; enfin, il partit pour la Commune. Danton revint et fut se jeter sur son lit », M. S. rejette ce témoignage si significatif et lui préfère la version triomphale que Danton a claironnée au tribunal révolutionnaire. Pourquoi cette préférence? Parce que la version de Danton est « plus simple, plus nette »! (p. 215). Est-elle plus véridique? Si le conseil général qui siège à l'Hôtel de Ville prend un arrêté vigoureux, M. S. devine aussitôt qu'il le prend « sous l'impulsion de Danton » (p. 242). Il sait que le récit de Vilain-Daubigny renferme des erreurs, il devrait savoir que le personnage est assez suspect, et il n'hésite pas à lui emprunter, sans un mot de précaution, une anecdote qu'on sent arrangée, mais qui prête à Danton un geste théâtral (Danton sautant à la gorge de Mandat) (p. 245) [2]. Ajouterai-je que M. S. utilise sans réserves les ouvrages de l'ineffable docteur Robinet, dont M. Aulard lui-même se défiait?

Si M. Sagnac a vu partout Danton, qui est pour ainsi dire absent

1. Il croit aussi qu'on ne payait pas de cotisation au club.

2. Ayant cité Vilain-Daubigny, il avoue que « sans ce témoignage, nous ne saurions presque rien de l'action de Danton au 10 août ».

des documents, ce n'est pas seulement qu'il est resté sous l'influence de la légende dantonienne fabriquée par les opportunistes de la troisième république ; c'est plutôt que, faute d'une connaissance suffisante de la littérature de son sujet, les véritables auteurs du 10 août lui ont échappé. Tout le monde s'accordait à l'époque pour reconnaître que l'action du trio cordelier Basire, Merlin de Thionville et Chabot avait été prépondérante. Quand Chabot le rappela au procès des Girondins, personne ne songea à le contester. Mais M. Sagnac, par suite de l'insuffisance de sa documentation, n'a guère rencontré le trio cordelier que dans les mémoires de Choudieu dont il rejette l'autorité. Écartant Choudieu, il a fait le récit des événements de préférence d'après les sources girondines, Carra, Rœderer, Petion. De même qu'il exagérait d'une façon hyperbolique le rôle de Danton, il exagère aussi le rôle des Girondins et supprime presque le rôle des montagnards. C'est en vain d'ailleurs qu'on cherche dans son livre un peu de précision sur les menées des différents partis. Sur ce sujet il est muet, ou superficiel, ou peu exact.

Il ignore que Robespierre et Chabot ont fait échouer le mouvement du 20 juin pour l'empêcher de tourner au profit des Girondins dont ils se défiaient déjà à juste titre. Il ignore tout de la conduite de Petion qu'il peint sous des couleurs encore trop favorables. Il ne sait rien de la réunion si importante que les députés montagnards et girondins tinrent le 8 août au soir, rue d'Argenteuil. Chabot, Montaut affirmèrent au tribunal révolutionnaire qu'à cette réunion Brissot traita les jacobins de factieux qu'il fallait arrêter, que Lasource, pour rendre impossible l'insurrection, voulait envoyer les fédérés à Soissons ou à Châlons, qu'Isnard proposa de décréter Robespierre d'accusation « afin, disait-il, de couper les têtes de l'hydre ». Lasource confirma devant le tribunal qu'Isnard avait bien fait cette motion et que lui, Lasource, avait bien proposé d'envoyer les fédérés à Soissons. Fabre d'Églantine ajouta que peu de jours avant le 10 août, Danton, étant à dîner chez Petion, en reçut des « affronts sanglants ». Léonard Bourdon déposa que Petion l'avait invité à empêcher l'insurrection et que Mandat tenait de Petion lui-même l'ordre de tirer sur le peuple. Mandat aurait même été assassiné par des émissaires de Petion, désireux de lui reprendre les papiers compromettants pour Petion qu'il avait sur lui. Choudieu raconte dans ses Mémoires que, le 8 août au soir, la réunion des députés du côté gauche envoya six de ses membres, trois girondins et trois montagnards, auprès de Petion pour lui demander quelle conduite il tiendrait si le château était attaqué. « Petion répondit catégoriquement qu'il se rendrait au château et que, s'il était attaqué, il repousserait la force par la force. Les trois membres de la Gironde déclarèrent en rentrant qu'ils partageaient l'opinion de Petion et que la violence était un moyen trop chanceux. » (Choudieu, *Mémoires*, p. 125). Le 8 août au soir, Cha-

bot ayant « sonné le tocsin » aux jacobins, Petion le chapitra le lendemain, le traita de mauvaise tête et le menaça d'une arrestation s'il retournait au faubourg. En présence de ces témoignages si décisifs et si concordants, que M. Sagnac ignore, il est impossible d'admettre que les Girondins aient désiré le succès de l'insurrection. « Petion n'a point dirigé le mouvement du 10 août, mais au contraire il a fait tout ce qu'il a pu pour l'empêcher. Les Girondins, de leur côté, qui n'avaient aucun moyen de s'y opposer, cherchèrent à s'en emparer pour le neutraliser et, craignant que la République ne fût proclamée ce jour-là, ils proposèrent la déchéance du Roi et la convocation d'une Convention pour prononcer sur le sort de Louis XVI et donner une nouvelle Constitution à la France. » Ce jugement de Choudieu est exact en tous points. Pour qui lit les textes sans parti pris, il est évident que les Girondins voulaient gouverner sous le nom du dauphin qu'ils tenaient en réserve. Ne voulaient-ils pas le jour même du 10 août lui donner un gouverneur? Ils ne se sont jamais résignés à la République que comme à un pis-aller. Quand ils se révolteront en juin 1793 contre la Convention, ils faisaient sonder les habitants de la Normandie sur le rétablissement du dauphin [1]. Ils étaient alors fidèles en somme à leur pensée secrète du 10 août.

On voit tout ce qui manque à ce livre. La chute de la royauté fut essentiellement l'œuvre des Montagnards. C'est Chabot, Basire et Merlin qui ont été la cheville ouvrière de l'insurrection. C'est chez Chabot qu'habitait Vaugeois, président du comité secret d'insurrection. C'est Chabot qui soulève le faubourg Saint-Laurent dans la nuit du 9 au 10, etc. Mais je ne veux pas refaire ici le livre de M. Sagnac. Il me suffit d'avoir montré que les prétentions scientifiques qu'il affiche sont injustifiées. M. S. n'a pas fait faire un pas à l'histoire critique de l'insurrection. On peut estimer qu'il l'a plutôt retardée [2].

Eugène Thiébaud.

— On peut discuter l'opportunité des « pages choisies » que la mode actuelle découpe dans les grands écrivains. C'est une question d'espèce. Je doute que l'idée

1. Cf. le *Journal du quartier-maître du 6e bataillon bis des volontaires du Calvados* publié par M. Sauvage. Caen, 1909, p. 55.

2. P. 76, n. 1. « Il est pour nous certain que les Cordeliers avaient déjà demandé énergiquement à ce moment-là (juillet 1792) avant les jacobins, l'égalité des droits politiques ». M. S. ignore-t-il que dès les mois d'avril et mai 1791, les Cordeliers avaient mené contre la distinction des citoyens actifs et des citoyens passifs, la plus vigoureuse campagne? — p. 87, un grenadier tire un coup de « revolver », en 1792; — p. 220, le prêtre Bernard n'avait plus à se marier au 10 août, c'était chose faite depuis plusieurs mois; — p. 267, M. S. ne sait pas que, quelques instants avant de conseiller au roi de se réfugier dans l'Assemblée, Rœderer avait eu un entretien très vif avec Merlin de Thionville et que Merlin lui avait déclaré que le peuple voulait la tête du roi.

soit heureuse pour un écrivain comme TAINE, *Pages choisies, avec une introduction, des notices et des notes*, par Victor GIRAUD, professeur à l'université de Fribourg (Suisse); Paris, Hachette, 1909; xv-383 pp. in-18°; prix : 3 fr. 50. M. G. a suivi l'ordre de production, plaçant en tête la correspondance, et a essayé de faire de ce recueil un tableau de la vie littéraire de Taine. Sans contester qu'il y ait dans Taine des pages d'anthologie, la valeur de chacune de ses œuvres est plutôt dans la cohésion et l'unité, parfois systématique, des parties. Les plus beaux morceaux, détachés, font l'effet de hors-d'œuvre. M. G. s'est d'ailleurs bien acquitté de sa tâche et personne n'était plus qualifié pour l'entreprendre. On fera quelques réserves sur des détails. P. vi, « *manuductio*, comme eût dit un Latin »; ajoutez : de la Renaissance; ce mot est du Lipse, non pas même de l'Apulée. P. viii, une phrase un peu étonnante sur la sensibilité de Taine : « *ombrageuse* et fière, mais qui parfois éclate, *rompt ses digues*, et laisse entrevoir la profondeur et l'*amertume de la sève* qui la *nourrit* »; à la p. suivante, M. G. affirme qu'on ne trouvera pas dans Taine une seule image incohérente. P. ix, « l'étalage, la mise en scène, l'exhibition de sa propre personne » : un mot suffisait. P. x, « quelques naïfs ont même dit un matérialiste ». Il s'agit de la fameuse phrase dénoncée par Dupanloup : « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ». Il suffisait de citer la phrase précédente pour en donner le vrai sens. Les gens qui l'ont détachée n'étaient pas des naïfs. Cette petite perfidie a servi à faire brûler Taine comme matérialiste dans tous les séminaires, jusqu'au jour où il est devenu un Père de l'Église. M. G., p. 106, expose loyalement toute l'affaire ; mais ses souvenirs personnels ne remontent pas assez loin pour qu'il mesure l'effet de cette tromperie. P. 70, M. G. note l'inspiration de Pascal ; il aurait pu le faire aussi p. 164 (traduction personnelle des deux infinis). Mais Taine est animé d'un esprit tout différent; comme le philosophe antique, il fait de la pensée la mesure de tout. En plusieurs endroits, p. 86, 90, etc. P. 163, M. G. note dans l'éloge de Marc-Aurèle un oubli de Taine, « il a persécuté les chrétiens ». Un esprit historique n'aurait pas manqué de le remarquer, comme un trait qui complète la peinture : « Les chrétiens essayèrent vainement de se faire écouter du philosophe; ils n'eurent affaire qu'à l'homme d'état, d'autant plus dur qu'il était plus consciencieux » (Duchesne, *Histoire anc. de l'Église*, I, 210). P. 258 : dans les *Notes sur l'Angleterre*, « on est surpris de n'y pas voir cités les grands noms de Manning et de Newman, et de n'y pas trouver la moindre allusion au mouvement d'Oxford ». C'est que Taine apportait en Angleterre l'ancien rationalisme français; les hommes qui ont reçu cette culture ignorent de parti pris ce qui se passe autour d'eux. En terminant, voici une naïveté de Taine, qui fait une revue des divers types d'Anglaise : « La vierge blonde, aux yeux baissés, rougissante, ... elles sont la plus parfaite fleur du pays » (p. 260), ou sa plus parfaite hypocrisie; on peut s'édifier sur ce sujet aux lettres de Mérimée.

— Le libraire Bloud réédite comme chefs-d'œuvre de la littérature religieuse cinq articles de J. BARBEY D'AUREVILLY, *Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Lacordaire, Gratry, Caro* (Paris, 1910 ; 80 pp. in-16; prix : 0 fr. 60). On voudrait au moins savoir à quelle date et où ces articles ont paru pour la première fois. — S.

— Nous avons annoncé déjà la *Bibliotheca romanica*, publiée à Strasbourg par J. H. Ed. Heitz (fascicules in-16, à 0 fr. 50). Dans le dernier envoi (1909) nous trouvons les numéros suivants : 66. BOCCACE, *Decameron, Quinta giornata* (90 pp.); 67-70. PASCAL, *Les Provinciales* (343 pp.); 71-72. *Le cento novelle antiche, Il*

novellino (119 pp.); 73-74. *Comedias* de P. CALDERON DE LA BARCA, *Le mágico prodigioso* (130 pp.); 75-77. Œuvres de LAMARTINE, *Premières méditations* (234 pp.); 78-79. G. B. STROZZI, *Madrigali* (126 pp.); 80. CORNEILLE, *Polyeucte* (93 pp.); 81-83. BALZAC, *Eugénie Grandet* (254 pp.); 84. BOILEAU, *L'art poétique* (48 pp.); 85-86. BOCCACE, *Decameron, Giornata sesta e settima* (126 pp.); 87-88. VOLTAIRE, *Zadig* (103 pp.); 89-90. BOCCACE, *Decameron, Giornata ottava* (107 pp.). Les textes sont imprimés très correctement (dans *Zadig*, p. 57, l. 6, lire : *bourgade*). Les introductions à Boccace et à *Zadig* donnent des renseignements sur les sources et les récits antérieurs, pour *Zadig* surtout d'après la *Bibliographie* de M. Chauvin. Les textes sont accompagnés de variantes : pour *Zadig*, on a le texte de 1775 et les variantes de 1748, 1771 et de Kehl; pour l'*Art poétique*, le texte de 1701 et les variantes de 1674; pour *Eugénie Grandet*, le texte de 1843 et des variantes de 1834; pour *Polyeucte*, le texte de 1682 et les variantes de 1643; pour les *Provinciales*, le texte primitif et les variantes des in-4°, de 1657 et 1659 (M. Ph. Aug. Becker a ajouté quelques notes historiques); pour Calderon, le texte de 1663 et des variantes du ms. de 1637 et de l'édition de 1683. M. E. SICARDI a fait un travail original d'après les mss. du *Novellino*. Le texte des *Méditations* est celui de 1849, avec des variantes des éditions antérieures; mais les pièces sont groupées de manière à faire voir les accroissements successifs : 1re édition de 1820; 2e éd. de 1820; éd. de 1823; éd. de 1849. — S.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 18 février 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel introduit en séance M. Maurice Prou, dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République.

M. Dieulafoy présente quelques observations au sujet de la communication faite à la dernière séance par M. Lucien Roy sur la chapelle Sainte-Luce de l'église Saint-Léonard (Haute-Vienne).

M. Dieulafoy commence une communication sur le chiffre 7 et l'application du rhythme septénaire à la restitution du Mausolée d'Halicarnasse.

LÉON DOREZ.

Le Propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 10 — **10 mars.** — **1910**

A. LUDWICH, **Homerischer Hymnenbau** nebst seinen Nachahmungen bei Kallimachos, Theokrit, Vergil, Nonnos und Anderen, erschlossen von A. L. Leipzig, S. Hirzel, 1908; XII-380 p.

Je ne veux m'occuper dans cet article que de la découverte que pense avoir faite M. Ludwich, sans m'arrêter aux détails des différents morceaux, grecs et latins, qu'il publie à l'appui de sa théorie. La route suivie par M. L., au bout de laquelle il fit cette découverte « surprenante », est assez intéressante pour être exposée au lecteur. Il étudiait l'hymne homérique à Hermès. Est-ce vraiment, se demandait-il, un morceau bâtard, composé avec des détails empruntés à Apollodore? Ou bien ne serait-ce pas la réunion en un seul poème de deux versions d'une même légende? Ou encore une compilation de morceaux pris dans deux hymnes différents? Car toutes ces théories ont en effet été soutenues. M. L., il y a quelque vingt ans, avait déjà émis l'hypothèse que la question de l'*Hymne à Hermès* était susceptible d'une solution plus simple. L'hymne est, ou semble être dans un tel état de corruption que la critique eut encore recours à d'autres systèmes, que M. L. examine également avec une singulière pénétration. Tout en admettant l'unité primitive du poème, les uns ont supposé que dans son état actuel une grande partie était interpolée; les autres ont imaginé des lacunes plus ou moins considérables et plus ou moins nombreuses. Rien de tout cela, ni l'expulsion de certains vers ou groupes de vers, ni l'admission de lacunes, ne pou-

vait satisfaire M. L., qui estimait que ce sont là des moyens violents, que l'ensemble du morceau nous est parvenu dans son intégrité, et qu'il ne contient ni un vers de plus ni un vers de moins que l'archétype. Il arriva alors à une théorie nouvelle, qu'il appelle la théorie de la transposition : l'archétype se trouvant mutilé, et ayant perdu un certain nombre de vers, un correcteur, à l'aide d'un exemplaire complet, y rétablit ces vers en marge ou sur des feuilles intercalées, sans indiquer avec précision la place qu'ils devaient occuper ; puis un copiste transcrivit l'hymne sur le manuscrit ainsi refait, sans s'inquiéter outre mesure de situer exactement ces passages ; de ce nouveau manuscrit viennent, directement ou indirectement, ceux que nous connaissons, et la critique n'a plus qu'à retrouver les passages ainsi déplacés pour restituer l'ordre primitif. C'est alors que M. L. fit la découverte qu'il nous expose, et qui vient confirmer, d'une manière tout-à-fait inattendue, son opinion conservatrice, selon laquelle il n'y a, dans l'*Hymne à Hermès*, ni lacunes ni interpolations, mais seulement des transpositions. Le poète remarque, dès le début, que Hermès est né le 10e mois et le 4e jour ; or l'hymne comprend 580 hexamètres, et il se trouve que ce nombre est divisible à la fois par 10 et par 4, c'est-à-dire que ces 580 vers peuvent être répartis en péricopes (c'est le terme dont se sert M. L.) entrecroisées de 10 vers et de 4 vers. Ce n'est pas là, pour M. L., un jeu du hasard, et cela justifie sa théorie de la transposition. Mais l'importance de la découverte n'est pas dans cette conséquence critique. Toute l'interprétation de la lyrique religieuse repose sur elle. Le nombre, élément essentiel des hymnes, influe sur leur forme, et il en précise la portée religieuse ; la combinaison des péricopes est régie par deux nombres différents, qui ont toujours quelque rapport avec la divinité célébrée, et ce dualisme consacre, pour ainsi dire, l'union du but religieux et du but profane. Dans l'*Hymne à Hermès*, M. L. serait disposé à considérer la tétrade, dont l'origine est le jour de naissance du dieu, comme un groupe religieux et poétique, et la décade, due au mois où le dieu est né, comme un groupe musical et orchestique. Il pense donc avoir découvert le principe constructif de l'*Hymne à Hermès*, décades et tétrades entrecroisées, et il applique ce principe dualistique à d'autres hymnes et poèmes analogues. Par exemple, les morceaux en l'honneur d'Apollon, comme l'hymne homérique, le poème de l'*Iliade*, l'hymne de Callimaque, sont composés suivant les nombres 7 et 3, en heptades et triades, Apollon étant né le 7e jour, et formant une trinité avec sa mère et sa sœur.

Mais ce n'est pas là un principe de composition uniforme ; la structures d'autres hymnes, comme l'*Hymne à Pan*, repose sur un nombre unique ; d'autres, tel l'*Hymne à Aphrodite*, sont construits sur deux nombres, mais les péricopes ne s'entrecroisent plus, et le nombre le moins important préside seulement à une partie, épodique en quelque

sorte (ἔπασμα), qui sert de conclusion; d'autres encore, l'*Hymne à Asklépios* d'Isyllos par exemple, comportent un ἔπασμα, tout en étant composés suivant l'ancien principe dualistique; enfin il y a encore lieu de reconnaître, dans d'autres hymnes homériques et dans beaucoup de morceaux des poètes postérieures, Théocrite, Virgile, Nonnos même, une influence symbolique de certains nombres. Mais si dans les plus antiques productions de ce genre les nombres qui président à la structure poétique avaient une relation intime avec la divinité, s'ils étaient à proprement parler des nombres hiératiques, il n'en fut plus de même postérieurement, bien que certaines poésies de Théocrite et de Callimaque restent fidèles au principe. L'attention des poètes ne se porta plus sur le sens religieux des nombres, et c'est la chronologie et l'astronomie qui fournirent aux poètes les nombres régulateurs de leurs compositions, par exemple les nombres 19 et 63 de Méton l'astronome. Ces nombres symboliques ont d'ailleurs pris un autre sens à mesure que les croyances se sont modifiées; l'humain et le mortel ont plus sollicité l'attention que l'immortel et le divin, et les poètes qui chantaient l'amour, la vie et la mort des êtres aimés ont choisi les nombres qui depuis Hésiode étaient considérés comme propices ou funestes; la poésie bucolique de Théocrite et de Virgile en offre des exemples. Le refrain lui-même, qu'on voit dans certaines idylles, est soumis à ce symbolisme, car d'une part il n'est pas purement musical, de l'autre il est en dehors des strophes ou péricopes.

Entrer dans des détails à propos de chaque morceau étudié par M. L. allongerait cet article inutilement. Il y aurait trop d'observations à faire, tant au point de vue des applications de la théorie qu'à celui de la critique même des textes qui en est la conséquence, plus peut-être la conséquence que le point de départ. Il arrive à M. Ludwich ce qui est arrivé à beaucoup de savants, à Blass par exemple pour sa théorie des rythmes de la prose; on fait une découverte, qui repose sur un principe juste; elle doit être féconde en résultats; mais l'auteur lui-même est entraîné à user de moyens arbitraires pour plier à son système ce qui s'y prête moins facilement. On pourra le remarquer ici, et la théorie de la composition épasmatique peut servir d'exemple; on ne voit pas pourquoi une même formule finale, celle de la plupart des hymnes homériques, tantôt est comprise dans le nombre total des vers, tantôt en est séparée pour être considérée comme ἔπασμα. C'est à ceux qui approfondiront qu'il appartient de remettre les choses au point; mais la découverte n'y perd rien de son intérêt.

My.

KRUMBACHER. **Populäre Aufsätze.** Leipzig, Teubner, 1909; XII-388 p.

Les articles que M. Krumbacher a réunis dans ce volume, au nombre de vingt-quatre, ont été publiés, en un espace d'une quin-

zaine d'années, dans divers périodiques tels que l'*Allgemeine Zeitung* et les *Münchner neueste Nachrichten*. Ce sont ou des essais originaux, ou des recensions d'ouvrages, ou des notices, dont la plupart ne dépassent pas une quinzaine de pages, et que M. K. a republiés dans un but expressément affirmé de vulgarisation, pour susciter dans le public cultivé l'intérêt aux choses byzantines et néogrecques. Tous en effet, sauf les huit derniers qui sont moins spéciaux et de couleur plus variée, mais qui touchent néanmoins à la Grèce par quelque côté, ont rapport à la langue, à la littérature ou à l'histoire de la Grèce byzantine et moderne. Tous ne méritaient peut-être pas l'honneur d'une publication nouvelle; M. K. a cédé au désir, bien compréhensible en somme, et assez répandu à notre époque, de réunir en un volume ses articles les plus intéressants, qui sont assez peu accessibles dans les recueils où ils ont été insérés; et il a saisi cette occasion pour nous faire connaître, dans une sorte de bref *curriculum* qui sert de préface, les raisons de ses goûts préférés et les stades de la carrière dans laquelle il est devenu un maître indiscuté. On retrouvera ici avec plaisir, parmi les articles déjà anciens, l'intéressante étude intitulée *Psichari als Novellist* (1894), ainsi que les deux notices sur Gregorovius (1891) et sur Thereianos (1897); et parmi les plus récents, l'amusant récit *Die Aeschylos-Revolte in Athen* (1904), le compte rendu très fouillé du *Justinien* de Diehl (1901), et surtout une réduction de l'ouvrage qui a soulevé tant de discussions en Grèce, *Das Problem der neugriechischen Sprache* (1902). On lira également avec intérêt l'essai *Heilige Namen* (1907), à propos des *Nomina sacra* de Traube, et l'important article *Der Kulturwert des Slawischen* (1908), qui clôt le volume.

My.

Roland et Marie Phlipon. Lettres d'amour de 1777 à 1780, publiées par Claude Perroud. Paris, Picard, 1909. In-8°, 409 p. 7 fr. 50.

Claude Saint-André, **Madame du Barry**, d'après des documents authentiques. Préface de Pierre de Nolhac. Avec portrait. Paris, Emile-Paul, 1899. In-8°, xviii et 479 p., 5 fr.

Nouvelles lettres du comte Valentin Esterhazy à sa femme 1792-1795, publiées par Ernest Daudet. Paris, Plon, 1909. In-8°, II et 391 p., 7 fr. 50.

Léon Dubreuil, **La Révolution dans le département des Côtes-du-Nord**, Préface de H. Sée. Paris, Champion, 1909. In-8°, xii et 311 p., 3 fr. 50.

Baron Despatys. **La Révolution, la Terreur, le Directoire. 1791-1799**, d'après les Mémoires de Gaillard. Avec portrait. Paris, Plon, 1909. In-8°, vii et 499 p., 7 fr. 50.

Papiers de Marès, **Précis de la guerre en Suisse** (1799), avertissement et notes par Édouard Gachot. Paris, Fournier (1909). In-8°, 280 p.

Madame Fusil, **L'Incendie de Moscou**. Réimpression. Paris, Clavreuil, 2, rue de Furstenberg. In-8°, V et 96 p.

Léonce Pingaud, **Jean de Bry**, 1760-1835. Paris, Plon, 1909. In-8°, VII, et 401 p., 7 fr. 50.

Alfred MARQUISET, **Une merveilleuse (Mme Hamelin)**, Paris, Champion, 1909. In-8°, 305 p., 3 fr. 50.

Franco LEMMI, La Restaurazione in Italia nel 1814 nel **diario del barone von Hügel.** Roma, Albrighi, Seghati et Co., 1910. In-8°, xv et 114 p.

Soldats suisses au service étranger, Genève, Jullien, 1909 II. (Bouquet, Bégos, Maillefer). In-8°, 298, p., 3 fr. 50. — III Sabon, Rieu, Rilliet). In-8°, 347 p., 3 fr. 50.

Fr. M. KIRCHEISEN. **Memoiren aus dem spanischen Freiheitskampfe.** (Bibl. werthvoller Memoiren, VII). Hamburg, Gutenberg-Verlag, 1908. In-8°, 506 p., 7 fr. 50.

— Bibliographie du temps de Napoléon. Paris, Champion. 1909. Tome premier. In-8°, XLIV et 412 p., 15 francs.

Henri BOUCHER, **Souvenirs d'un Parisien,** Deuxième série. Paris, Perrin, 1909. In-8°, 494 p., 3 fr. 50.

Rien de plus attachant que l'histoire du mariage de Roland et de Marie Phlipon, telle que M. Perroud vient de l'exposer en publiant avec ce soin, ce savoir, cette compétence qu'on lui connaît, les lettres des deux amants, accompagnées de notes et reliées par un sobre et instructif récit. Marie Phlipon, qui s'est déjà imprudemment amourachée de La Blancherie et de Sévelinges, voulait cette fois s'établir, voulait faire un mariage de raison, un bon et solide mariage qui n'eût rien d'aventureux. Entreprise délicate! Il y fallut trois ans, de 1777 à 1780. Mais la jeune personne sut habilement s'y prendre pour se faire aimer et épouser. Elle en vint même à ressentir, elle aussi, l'atteinte de la passion. Tout cela revit dans les lettres que M. Perroud a éditées, et qu'il a éditées de telle sorte que nous suivons très clairement les péripéties de cette tragédie bourgeoise du XVIIIe siècle. Nous comprenons que Marie Phlipon désire sortir à tout prix du ménage paternel et qu'elle regarde Roland comme un mari honorable et sûr; nous la voyons mêler avec adresse la réserve et l'abandon pour conquérir peu à peu cet homme qui compte sans doute vingt ans de plus qu'elle, mais qui a tout pour lui, naissance, fortune, savoir et sagesse; nous la voyons à travers cette crise et même après un semblant de rupture surmonter toutes les difficultés. La correspondance est d'ailleurs dans le ton de l'époque et elle offre la peinture de deux âmes ardentes, mais aussi de deux âmes sensibles et qui se piquent d'avoir autant de sensibilité que de fierté.

M. Saint-André est trop favorable à Mme du Barry : elle l'a séduit comme elle a séduit tant d'autres, et il va jusqu'à dire qu'elle consacra les trois dernières années de sa vie à la royauté et qu'elle se dévoua jusqu'à mourir. Qu'elle ait été une royaliste fidèle, qu'elle ait pleuré la mort de Louis XVI, qu'elle ait donné de l'argent aux émigrés de Londres; soit. Mais elle ne fut pas une conspiratrice. Toutefois, M. S. A. montre qu'elle fut un Mécène et que de ses commandes sortirent quelques chefs-d'œuvre. Il retrace très bien ses débuts, l'époque de sa toute puissance, celle de sa disgrâce, sa liaison avec Brissac. Il prouve qu'elle fut quelque temps l'amie du comte Sey-

mour, qu'en septembre 1793 elle courut encore avec Rohan-Chabot une dernière aventure, que le fameux vol des bijoux a été commis par des malfaiteurs vulgaires. Son récit, quoique un peu long, est vif, brillant, très habilement fait, étayé sur des dossiers d'archives et sur de nombreuses pièces imprimées, rempli de détails nouveaux et intéressants sur Mme du Barry et les milieux où elle a vécu; c'est un de nos plus jolis livres, et des plus documentés, sur le XVIIIe siècle. Nous ne pouvons oublier les folles dépenses de la favorite et le renvoi de Choiseul; mais, après avoir lu le portrait sympathique que M. Saint-André a tracé de Mme du Barry, comme tous ceux qui la connurent de près, comme Brissot, comme Mirabeau, comme Laclos, comme Bouillé, nous devenons plus indulgents envers elle.

Le volume de M. Ernest Daudet, *Nouvelles lettres d'Esterhazy*, complète les *Mémoires* et la *Correspondance* dont nous avons rendu compte, mais il renferme peu de détails intéressants sur l'histoire de la Révolution. On y trouvera, outre les témoignages de tendresse qu'Esterhazy prodigue habilement à sa femme, de piquants détails sur la cour de Catherine, sur la vie des émigrés en Russie et en Pologne, sur le voyage et le séjour du comte Valentin dans la Pologne russe ou, comme on disait alors, dans la Russie rouge, sur l'état lamentable de son domaine de Luka, sur ses rencontres et relations avec des nobles Polonais et avec les Polignac qu'il retrouva dans le voisinage de ses propriétés. Mais tout cela constitue un tableau de mœurs slaves, tout cela nous fait connaître l'existence et les habitudes de la noblesse polonaise. En ce qui concerne la France, nous n'avons guère que de rares renseignements, des ouï-dires, des nouvelles plus ou moins exactes, rien de saillant et de neuf. Le caractère de ce volume est suffisamment marqué par l'appendice qui contient trois écrits d'Esterhazy : un précis de sa mission auprès de la tsarine, son « adorable impératrice », une brève étude sur Potemkin, une description de la Russie en 1791 [1].

Le volume de M. Léon Dubreuil contient six études sur le département des Côtes du Nord pendant la Révolution. L'auteur nous montre d'abord comment a été constitué ce département qui ne correspond à aucune région naturelle et n'a que des limites arbitraires. Puis il explique comment s'organisa l'administration nouvelle et quelles difficultés elle eut à surmonter d'abord. Il fait voir ce qu'était le domaine congéable ou tenue à convenant que la Constituante se contenta de

1. Lire p. 19 et 55 Froissy, p. 25 Engeström, p 55 Georget (M. de Georget, lieutenant-colonel des hussards d'Esterhazy), p. 174 Erbach, p. 192 Bischoffswerder, p. 197, Saint-Ignon, p. 249 Moracin au lieu de *Froisy*, *Engstrohm*, *George*, *Espach*, *Bischoffswerde*, *Saint-Ignor*, *Morassin*. On trouve, p. 27, un *Furstemberg* et p. 47 un *Fortembourg* qui ne sont qu'un seul et même personnage, Forstenbourg, le fils naturel du duc de Brunswick. Je ne relève pas, p. 205, *Langerou* qui n'est qu'une faute d'impression; mais, p. 217 « voilà encore Montesquiou *en faute* », on doit évidemment lire : « voilà encore Montesquiou en fuite. »

réformer au lieu d'abolir, mais qui était si rigoureux, si impopulaire que le décret de l'assemblée mécontenta vivement les populations, surtout celle de Loguivy-Plougras où la municipalité viola la loi et suspendit avec hardiesse tout congément jusqu'à ce que la Constituante fût revenue sur sa décision. Il recherche quelle fut la conduite du Directoire du département après le 31 mai : ce Directoire dut combattre les chouans et les Vendéens; par suite, bien qu'opposé à la prépondérance de la Commune de Paris, il abandonna la Gironde pour se rallier à la Montagne. Il expose la lutte qui s'engagea sous le Directoire contre les modérés et les patriotes ou démocrates dont le chef était Nicolas Armez, une des plus curieuses figures de la Révolution en Bretagne. Il nous dit enfin comment fut installée l'administration consulaire; on voit les administrateurs assurer que le nouveau gouvernement est la suite de l'ancien, que les institutions révolutionnaires ne changent pas, et, de fait, le personnel de la Révolution occupe tous les postes. Ce recueil d'études, composé après de patientes et consciencieuses recherches dans les archives, accompagné de notes nombreuses et de renseignements aussi neufs que copieux sur les membres des administrations et sur de notables personnages de l'époque comme Guyomar, Couppé, Le Mée, Hello, Rivoallan et une foule d'autres, sera très utile à quiconque voudra connaître l'histoire de la vie politique et sociale en Bretagne, et particulièrement dans les Côtes du Nord sous la Révolution française.

Le titre du gros, trop gros volume de M. le baron Despatys est prometteur : Révolution, Terreur, Directoire, de 1791 à 1799, d'après les Mémoires de Gaillard ! M. D. a donc entre ses mains les Mémoires de Gaillard, l'intime ami de Fouché ! Il va les publier ! Hélas ! non. Dans l'avant-propos il avoue qu'il *publie des Souvenirs qu'on pourrait considérer comme des Mémoires* et que son dessein, c'est de raconter la partie de l'existence de Gaillard consacrée aux fonctions administratives (p. I et v). Nous avons donc dans ce livre, non du Gaillard, mais du Despatys, et Despatys nous retrace les phases de la Révolution en Seine-et-Marne, nous narre les événements qui se sont passés alors à Melun, puisque « enfant de la cité melunoise, il adresse par là un dernier salut à sa ville natale ». Il aurait mieux fait d'intituler l'ouvrage : *Gaillard et le département de Seine-et-Marne* ou bien mieux encore de donner tout uniment les *Simples notes* de Gaillard (p. 487), puisqu'elles existent, en les classant, s'il y tenait, dans l'ordre chronologique, et en supprimant les exhortations morales et religieuses qui terminent, paraît-il, chaque récit. Seulement, ces *Notes* auraient-elles constitué, fût-ce avec commentaire, un imposant volume de cinq cents pages comme celui-ci ? Et puis, il fallait, nous dit M. D. et ainsi que Gaillard l'avait recommandé, « soigner le style »; or, soigner le style, c'est développer à outrance les *Notes* de Gaillard d'après le *Vieux Melun* de Leroy et autres publications, c'est délayer

le récit et le découper en conversations, et, si la dernière partie du livre relative aux familles Jaucourt et Gaillard est assez intéressante, encore qu'un peu traînante, on ne peut dire que le volume soit vraiment utile à l'histoire puisqu'on ne sait jamais si c'est Gaillard ou Despatys qui parle. En tous cas, Despatys a commis nombre d'erreurs que Gaillard n'aurait pas commises. Il appelle *Simonnet* le maire d'Étampes Simonneau (p. 53) et *Goujeon* et *Ferraud* (p. 197 et 309), les conventionnels Goujon et Féraud. Il écrit que Fauchet était sous la Législative membre du *Comité de sûreté générale* qui n'exista que sous la Convention (p. 108) ; que Valenciennes qui tomba en juillet 1793, fut pris par les Autrichiens en août 1792 (p. 109) ; que Verdun qui capitula le 2 septembre, fut pris le 23 août ; que Danton, Marat et Robespierre coururent les sections avant le 2 septembre (p. 124) ; qu'au 1er septembre Mme de Staël vint chez Manuel et le menaça d'un coup de pistolet s'il ne délivrait Jaucourt (p. 125), alors qu'elle a raconté qu'elle « ébranla Manuel par les bons sentiments » ; qu'en septembre 1792 on attribuait tous les échecs aux Pitt et Cobourg (p. 128), alors que l'Angleterre n'était pas en guerre avec nous et que Cobourg ne commandait pas ; qu'au procès de Louis XVI Tellier et Bailly (non *Bailli*, p. 138 et 381) prononcèrent des paroles qu'ils n'ont pas en réalité prononcées [1] ; que Mme de Staël qui s'éloigna de Paris en septembre 1792, partit dans la seconde quinzaine de mai 1793 et qu'on la laissa passer à Nemours en criant : *vive Necker*, *vive la fille du vertueux Necker* (p. 189, en mai 1793 ! !) ; que Lafayette fut mis le 14 octobre 1791 à la tête d'une armée qui allait combattre la Prusse, l'Autriche et l'armée de Condé (p. 396) ! ! [2].

M. Gachot a eu raison de tirer des archives du prince d'Essling et de publier le manuscrit du colonel Marès sur la guerre de 1799. Ce Marès qui, selon l'expression de M. Gachot, « s'éleva jusqu'à l'admiration de ses soldats et ensuite jusqu'à l'estime de Napoléon » et qui mourut adjudant-général à Brünn en 1806, nous a laissé dans ce *Précis de la guerre de Suisse* une excellente contribution à l'histoire de cette campagne, un très bon travail, très clair, très intéressant. M. Gachot y a mis quelques notes, mais il a eu tort de « ne rien changer aux noms parfois bizarres de lieux ». Nous ne cesserons de blâmer ce procédé par trop commode. Que nous importe l'orthographe parfois fantaisiste de Marès ? Sommes-nous même sûrs que l'éditeur l'a scrupuleusement reproduite ? Je gagerais presque que, dès les premières pages, Marès n'a pas écrit *Fursteraarhorm*, *Schauemburg* et *Schre-*

1. P. 138, Bailly a parlé avant et non *après* Tellier, et il a demandé la réclusion et le bannissement.

2. C'est le 14 décembre que Lafayette fut nommé général en chef de l'armée du Centre, et la guerre ne fut déclarée que le 20 avril suivant. Lire, en outre, p. 347 Palamède, p. 384 Bénaben, p. 397 Wesel et Chavaniac, p. 445 Saint-Cricq, et non *Palamèle*, *Bènabeu*, *Wezel*, *Chavagnat*, *Saint-Criq*, etc.

khom. Pourquoi donc ne pas donner à ces noms leur réelle et définitive orthographe? Il y a peu à reprendre au commentaire de M. Gachot[1]; mais, au lieu de ce commentaire, j'aurais bien mieux aimé un texte privé de notes et absolument correct, un texte où pas un nom propre ne fût estropié, et je ne comprends pas qu'on nous donne un texte de cette valeur sans l'avoir purgé de toutes les fautes, je ne comprends pas qu'on imprime par exemple à la page 197 *Limat*, *Sill*, *Chachen* et *Landon* au lieu de Limmat, Sihl, Schächen et Loudon, et qu'on laisse ainsi quatre fautes en sept lignes, pour agacer ceux qui savent, tromper ceux qui ne savent pas, et expédier plus vite sa besogne d'éditeur.

La librairie Clavreuil a réédité telle quelle, avec ses fautes d'impression[2], la brochure de Madame Fusil, *L'Incendie de Moscou*, *la petite orpheline de Wilna*, etc., d'après la seconde édition parue à Paris en 1817. Nous n'avons qu'à annoncer cette impression d'ailleurs opportune et qui se recommande par son bon marché, (car nous avons naguère acheté l'original quinze francs). Mais, pour être agréable à nos lecteurs, nous donnerons les noms dont Mme Fusil n'a cité que les initiales et que nous avons pu identifier. P. 3 le graveur s'appelait Vendramini. P. 17, ce colonel est le colonel Sicard qui périt l'année suivante à Bautzen. P. 23, cet officier d'ordonnance était le comte Le Clément de Taintegnies. P. 26 lire évidemment La Riboisière (au lieu de *La Ribossière*). P. 35 la dame qui se trouvait dans la voiture de Narbonne, était Mme Solon Grandier. P. 39 le général Ch. est le général Charrière. *Id*. Le « bon officier » s'appelait Dega et non *Dugatz*. P. 44. Le maréchal de... est Lefebvre, duc de Danzig, et, naturellement, son fils n'est autre que le pauvre « Coco ». *Id*. Le prince d'A., est le prince d'Arenberg. P. 49 *Tichakow* ne peut être que Tchitchagov. P. 71 O... est le comte Orlov.

La biographie de Jean de Bry, digne des précédents travaux de Léonce Pingaud, est une œuvre exacte, sincère, consciencieuse, pleine de détails de toute sorte et une des meilleures contributions que nous ayons à l'histoire de la Révolution et de l'Empire, la seule étude complète qui soit sur le département du Doubs dans les premières années du XIXe siècle, sur cette préfecture de Besançon où De Bry connut en même temps le chouan Bourmont et le littérateur Nodier. Nous accompagnons Jean de Bry à travers toute son existence politique où il a presque constamment l'habileté de figurer dans

1. Lire pourtant dans ces notes de M. Gachot p. 59, 63, 85, 185, 190, 230 Kunkels, Finstermünz, Tirano, Stokach, Löntsch, Klön, Tharreau, Mitlödi, et non *Kankels*, *Funstermunster*, *Toirano*, *Stokack*, *Lontsch*, *Klon*, *Tarreau*, *Mitlodi*. L'introduction est passable; on y donne les états de service de Marès, mais on aurait trouvé d'intéressants détails sur cet officier si instruit, si sympathique dans l'étude de Paul Laurent sur Dumerbion (*Revue historique ardennaise*, 1895, p. 159-161).

2. N'aurait-on pas pu les corriger? Fallait-il laisser p. 37 *Willa* pour Wilna? Même sur le titre, nous lisons « rue de Furtenberg » (pour Furstenberg).

le parti du gouvernement ; nous l'entendons, ce Jacobin de la Gironde, proposer la levée de cette légion de tyrannicides dont le souvenir pèsera si longtemps sur lui ; nous le suivons au congrès de Rastatt, et l'attentat qui fut le grand événement de sa carrière, nous est raconté avec grand détail, de judicieuse, solide et complète façon ; nous le voyons toujours épris des belles-lettres, de Cicéron et de Rousseau, et, dans ses discours et sa correspondance, exprimant volontiers sa pensée avec une élégance emphatique. La seconde partie du volume, qui nous représente Jean de Bry préfet du Doubs et du Bas-Rhin, est de beaucoup la plus importante. De Bry a été un administrateur modèle. Il a rendu de grands services à Besançon et au Doubs (à remarquer notamment les chapitres sur les prisonniers d'État, sur les irréconciliables, sur l'opposition ecclésiastique). On pourrait même reprocher au savant et sagace auteur d'avoir trop considérablement développé la période franc-comtoise de son héros. Il insiste trop peu sur le rôle que De Bry joua dans le Bas-Rhin ; il aurait dû citer au moins quelques mots de la proclamation du 15 juin et cet arrêté du 5, portant que sur chaque point de l'Alsace où l'ennemi serait repoussé, une colonne serait érigée sur laquelle on inscrirait les noms des plus braves défenseurs du sol français. Quoi qu'il en soit, durant l'exil De Bry se montra courageux, et M. P. conclut en louant le goût de l'étude, l'amour de la famille, les qualités de l'homme privé qui distinguèrent De Bry à toutes les époques de son orageuse existence. Ce conventionnel méritait donc plus qu'un article ; il méritait ce bon et beau livre, composé avec le plus grand soin d'après des documents originaux d'archives publiques et privées [1].

Près de 300 pages sur Mme Hamelin ! C'est beaucoup. Aussi y a-t-il dans le livre de M. Marquiset nombre de digressions, notamment sur les modes et les mœurs du Directoire. L'auteur parle trop longuement de Montrond et de Fournier-Sarlovèze. Il cite trop souvent des Mémoires apocryphes, de ces Mémoires sur lesquels, il l'avoue (p. 157), il ne devrait pas s'appuyer, s'il avait le souci de la vérité scrupuleuse et de l'exactitude parfaite. Son récit manque de cohésion et de suite ; il aurait gagné à être abrégé, condensé ; on n'y voudrait que des choses sûres et authentiques, et, à vrai dire, elles étaient, en un pareil sujet si flottant, si ondoyant, si divers — tout comme Mme Hamelin et son vêtement — bien difficiles à trouver. Néanmoins,

1. Lire p. 133-134 Villingen, p. 72 et ailleurs Criste, p. 110 et 143 Heldenfeld, p. 130 Desmarest, p. 339 Laffaille, p. 362, Semellé, au lieu de *Willingen*, *Cristé*, *Heldensfeld*, *Desmarets*, *Lafaille*, *Séméle*. — P. 9 Berthois était colonel, et non général. — P. 15 il s'agit de Ferdinand et non de *Frédéric* de Brunswick. — P. 28 Gasparin n'était pas officier d'*artillerie*. — P. 58, 141, 146 il y eut quatre et non *cinq* conventionnels livrés par Dumouriez. — P. 72 Böhtlingk se prénomme Arthur et non *Gustave*. — P. 362 il y eut dans le Bas-Rhin un et non *deux* régiments de lanciers. — P. 363 la « bizarre sédition militaire » a duré moins de *quinze* jours. Trop de fautes dans les citations allemandes (cf. p. 90 et 137).

M. Marquiset mérite de grands éloges. C'est un actif et heureux chercheur ; il a fait de belles trouvailles dans les archives et dans les journaux du temps ; il nous communique le commencement des Mémoires de M. Hamelin ; il nous donne de curieux rapports de police (affaire Morizet, voyages à Londres) et des notes de Mme Hamelin à Decazes ; il a le style vif, spirituel, piquant [1].

M. Lemmi a bien fait de republier, et cette fois en entier, le Journal, le *Diario* du baron de Hügel qu'il avait déjà édité en 1901 incomplètement et de façon fragmentaire. Ce Journal est une des sources les plus importantes qu'on puisse consulter sur l'histoire de la Restauration autrichienne en Italie en 1815, puisque Hügel, chargé de la correspondance politique, accompagnait le feld-maréchal Bellegarde et, comme dit M. Lemmi, savait beaucoup de choses. On remerciera donc le savant italien d'avoir mis à notre disposition ces notes qui ont « une saveur de vérité et de sincérité. » Ce *Journal* est en français, et M. Lemmi l'a édité avec soin et science, et l'on sent et dans son introduction et dans son commentaire qu'il connait très bien l'époque dont il traite. Peut-être aurait-il dû faire des notes moins longues ; quelques-unes sont de vraies notices, des articles de lexique biographique ; de pareilles notes, d'ailleurs faciles à rédiger avec l'aide des dictionnaires, — à moins qu'on n'y glisse des détails inédits ou très peu connus — doivent être fort courtes et ne pas dépasser trois ou quatre lignes [2].

La collection des *Soldats suisses au service étranger* s'est enrichie de deux volumes nouveaux. On y trouve cette fois, non seulement

---

1. P. 21 l'auteur aurait dû dire que Hamelin était en 1797 « agent de l'armée », chargé de fournir le drap aux troupes (*Corr.* de Napoléon, II, p. 553). — P. 132-133 il est curieux que M. Marquiset ait ignoré que Hamelin et Livron (lequel devint plus tard général !) aient osé partir de Trieste le 24 octobre 1798 et pénétrer dans Alexandrie le 26 janvier 1799, qu'ils apportaient un paquet de journaux italiens (que le consul d'Ancône leur avait remis à leur passage le 1er novembre) et que Bonaparte retarda son départ pour la Syrie afin de les interroger lui-même au Caire, le 8 février. — P. 158 on dit d'ordinaire que Mme Hamelin a informé Napoléon, par une lettre qui fut portée à Fontainebleau, du départ de Louis XVIII ; mais Napoléon affirme le contraire, et il semble bien que l'empereur n'a reçu que le courrier de Lavallette.

2. Il fallait expliquer p. 3 le mot *Stiefkind* appliqué à l'armée et que peu de lecteurs comprendront. — P. 14 lire « potelée », et non *polelée* (l'éditeur met un point d'interrogation après ce mot que les Italiens rendraient par « paffuta »). — P. 16 il fallait, de même, expliquer le mot *Schein*, « papier ». — P. 38 deux points d'interrogation après *partes* et *apparemment* ; le premier mot doit être lu « partis » et le second (cf. p. 45) est bon. — P. 43 lire Dormans et non *Dormaus* ; de même, p. 44 Vesoul et non *Vessul* ; id. *Raynouard* (flanqué d'un point d'interrogation) est exact. — P. 55 lire « im » et non *in* (höchsten Grade). — P. 60-61 et 90, lire Seras et non *Serras*. — P. 77 *chicnotes* (?), lire évidemment « chiquenaudes » (« au moment où Blücher avait reçu ses chiquenaudes du mois de février ») ; c'est ce qu'ailleurs (p. 46 et 47) Hügel appelle des « tapes ». — P. 101 il n'y a pas à hésiter ; il faut lire « ligue » et non *ligne*.

des Mémoires, mais des études sur des Mémoires. C'est ainsi que M. Burnand a raconté les exploits de Bousquet qui vainquit les Peaux-Rouges de l'Ohio, que M. Barbey a résumé les Souvenirs du lieutenant Maillefer, et la biographie de l'intrépide Maillefer qui ne perd jamais courage a l'attrait quelquefois poignant d'un roman d'aventures. En revanche, nous avons les Mémoires de Bégos, ce fervent admirateur de Napoléon et qui riposte si vertement à Thiers — lequel fait aux Suisses le singulier reproche d'avoir péché par trop d'ardeur devant Polotsk. Nous avons les Mémoires du musicien Sabon, un petit rageur qui ne peut pas souffrir qu'on se moque de Genève et des Genevois ; ceux de Rieu où nous lisons de curieux détails sur l'École polytechnique et sur la campagne de 1813; ceux de Rilliet qui nous raconte avec précision la fuite de Louis XVIII vers la frontière belge, la désorganisation de la petite armée royale, la bataille de Ligny et la chevauchée des commissaires royaux qui font arborer le drapeau blanc dans les places du Nord. Les noms propres, par malheur, ne sont pas toujours orthographiés avec exactitude. Comment peut-on imprimer par cinq fois *Yprès* (p. 265-269) au lieu d'Ypres, par deux fois (p. 121 et 122) *Lamée* de Cessac pour Lacuée et (p. 299) *Maubrais* pour Maubreuil[1] ? Pourquoi (p. 292 et 293) ne pas nommer S. T. et V (Sourdet, Trélan et Villoutreys), d'autant que Villoutreys est nommé plus loin (p. 326)?

Dans le 7[e] volume de la collection allemande de Mémoires dirigée par Ernest Schulze, M. Kircheisen a publié, avec six courtes introductions, six extraits de Mémoires relatifs à la guerre d'Espagne : Grolman, Rocca, Moyle Sherer, Henri de Brandt, Ducor et Samaniego. Les plus intéressants de ces Mémoires ou plutôt les plus solides et les plus instructifs sont, ce nous semble, ceux de Brandt, homme instruit et très intelligent, observateur sagace et des choses et des personnes. Grolman, Allemand comme Brandt, est exact, judicieux, et on aime à le voir compâtir aux misères de la guerre. Sherer est un Anglais qui conte ses impressions d'une manière très attachante et jette les anecdotes à pleines mains. Rocca (le mari de M[me] de Staël, naguère réimprimé et analysé par nous ici-même) et Ducor qui s'enfuit des pontons de Cabrera, ont écrit en français. L'espagnol Samaniego était au siège de Girone. Le choix de ces Mémoires, leur traduc-

1. Lire tome II, p. 169, Hulin et p. 172, Candras et Belliard au lieu de *Hullin*, *Caudras*, *Beillard*, et tome III, p. 33, Malher, p. 64 et 77, Marcognet, p. 73, Bischofsburg, p. 76 (et 88), Fririon, p. 82 (et 76), Osterode, p. 83, Deppen, p. 155, Weissenfels, p. 197, Memel et Polangen, p. 267, Nieukerken, p. 291, Dinant, p. 293, Clouet, p. 296 et ailleurs Sombreffe, p. 298, Brye, p. 301, Frasnes, p. 305, Wagnelée, p. 306, Exelmans, p. 307, Nostitz, p. 332, Solre au lieu de *Malker*, *Marcognier*, *Bichoffbourg*, *Frierrion*, *Ostorode*, *Deppène*, *Weissenfeld*, *Memmel*, *Pollangen*, *Niukerde*, *Dinan*, *Chouet*, *Sombref*, *Bry*, *Frasne*, *Vagnète*, *Excelmans*, *Nostilz*, *Solve*.

tion exacte et aisée, la façon dont ils sont édités, tout cela fait honneur à M. Kircheisen.

Mais ce qu'il faudrait encourager de tout notre pouvoir, c'est l'entreprise que M. Kircheisen a osé commencer et qui comptera plusieurs volumes, la *Bibliographie du temps de Napoléon*. Nous aurions peut-être conçu cette « Bibliographie » dans des proportions moins vastes, sous une autre forme plus pratique, en deux ou trois tomes seulement, et nous l'aurions faite, par suite, bien plus serrée, plus dense, plus compacte que la présente publication, mais plus maniable et plus commode. Quoi qu'il en soit, le premier volume de cette grandiose Bibliographie sera, nous en sommes sûrs, accueilli avec la plus vive gratitude, et, sans entrer dans plus de détails, nous souhaitons au vaillant chercheur, non pas assez de courage, de patience, de robuste vouloir — ce fonds-là ne lui manque pas — mais assez de ressources et d'appuis pour mener à bonne fin sa tâche prodigieuse. D'ores et déjà, le volume que nous possédons rendra de grands services, et, s'il est suivi de quelques autres encore, comme nous l'espérons, le *Kircheisen* ne pourra manquer dans aucune des grandes bibliothèques de France et de l'étranger. Tous les fervents de Napoléon et de l'époque napoléonienne auront recours à cet indispensable guide.

La deuxième série des *Souvenirs d'un Parisien* est un peu longue, et les éditeurs auraient peut-être bien fait de se rappeler le mot de Henri Bouchet, qu' « on ne lit plus rien ». Mais, en certains endroits, elle est intéressante et on pourra, grâce à l'index, l'utiliser. S'il y a bien des choses qu'on aurait dû supprimer comme des analyses de livres, des visites aux musées, des promenades aux environs de Paris et des voyages en Normandie et en Flandre, si Bouchet, trop délicat, a le goût parfois étroit et s'il juge *Madame Bovary* un roman exécrable, une plate et ignoble production, on a plaisir à l'étudier, à le suivre à travers son existence de dilettante, et on lira volontiers ce qui, dans ce volume, a trait au *Mousquetaire* de Dumas, à Girardin (bien surfait, il est vrai), à Auguste de Chatillon, à Saint-Arnaud (ce portrait ne manque pas de vigueur et de vérité), au premier cours de Sainte-Beuve au Collège de France, aux leçons de Loménie, de Saint-Marc-Girardin et de Nisard, à Canrobert (quel jugement sévère et peut-être juste!) à Napoléon III, à Jules Janin, à Mme d'Agoult, à Vacquerie et à Michelet.

Arthur CHUQUET.

Dr Phil. Helene JACOBIUS, **Luftschiff und Pegasus. Der Widerhall der Erfindung des Luftballons in der zeitgenossischen Literatur.** — Halle, Max Niemeyer, 1909, in-8°, VIII-130 p.

Mme Hélène Jacobius s'est proposé de fixer l'écho produit dans la littérature contemporaine par l'invention des ballons. Les premières pages de son ouvrage sont consacrées à Cyrano de Bergerac, ce génial

précurseur en chambre avec ses *Voyages imaginaires au Soleil, à la Lune* et *dans le Monde des oiseaux*, qu'Étienne de Montgolfier signalait comme « celui qui a vu le mieux » à l'attention de David Bourgeois en quête de renseignements pour ses *Recherches sur l'art de voler* (1784). L'auteur relève ensuite les impressions consignées dans leurs œuvres par Rivarol, Métra, Grimm, Mercier et divers autres auteurs français. Dans *Mon bonnet de nuit*, celui-ci n'hésitait pas à fixer à 25 ans le délai nécessaire pour trouver la direction des ballons! Pour lui « Montgolfier a imaginé le premier ce que chacun aurait pu découvrir au coin de sa cheminée »; son invention merveilleuse, c'est l'œuf de Christophe Colomb. D'ailleurs Brisson, dans son *Dictionnaire raisonné de physique*, ne déclare-t-il pas que l'idée de gonfler un ballon d'air chaud est venue au célèbre inventeur, de son propre aveu, en voyant s'élever jusqu'au plafond un jupon que « la citoyenne Montgolfier avait placé sur un de ces paniers d'osier à claire-voie dont les femmes font usage pour sécher leur linge »? Et c'est ainsi qu'on révolutionne le monde! En notre siècle d'aviateurs, ce n'est pas sans un certain sourire d'indulgence que nous lisons dans la *Gazette de France* du 2 septembre 1783 l'avis au public invitant les habitants de la capitale et des environs à ne pas s'effrayer des globes qu'ils pourraient apercevoir dans les airs et à ne pas les prendre pour quelque météore vagabond ou autre chose. C'est que le premier ballon gonflé à l'hydrogène, parti du Champ de Mars quelques jours avant, était allé tomber à Gonesse où il fut reçu à coups de fourche et de fusil, tandis que le curé l'exorcisait comme un être diabolique. « Les curés de village, — dit une chanson du temps, sauront par le journal — qu'un globe qui voyage — n'est pas un animal. » Vers cette époque, un auteur inconnu publia à Bruxelles une fable dialoguée — ayant pour titre : « Le Mouton, le Canard et le Coq » — qui mettait en scène les trois premiers voyageurs qu'on eût osé confier à une montgolfière. Le mouton sorti sain et sauf de cette épreuve, fut nommé Montauciel et hébergé le restant de ses jours à la Ménagerie royale. Il n'était pas sans intérêt de rappeler que X. de Maistre fit dans sa jeunesse (1784) une ascension pour laquelle il écrivit le *Prospectus de l'expérience aérostatique de Chambéry*. Il en conserva un souvenir impérissable et avoue dans son *Expédition nouvelle autour de ma chambre* que l'horrible sentiment de l'envie entra une seule fois dans son cœur et que ce fut pour des grues qu'il voyait traverser l'espace. H. J. a exhumé de la collection de l'Almanach des Muses, du Mercure de France et du Chansonnier Historique tout un lot de poésies peu connues qui, tantôt sous une forme emphatique, tantôt sur le ton badin cher à nos pères, célèbrent ou persiflent à l'envi les premières tentatives des navigateurs aériens. « Va-t'en voir s'il vole, Jean! » Tous les genres s'y trouvent, depuis l'ode et les poèmes en plusieurs chants jusqu'à l'énigme et au logogriphe, en passant par la

chanson et les pièces satiriques, qui ne sont pas les moins curieuses, comme, par exemple, celle intitulée : *La bravoure du duc de Chartres.* Il y eut même des comédies dont on nous donne les titres : *Cassandre mécanicien* ou le *Bateau volant* et *le Ballon* ou *la Physicomanie*, représentées en 1783.

De France, l'auteur nous mène en Italie, où Monti écrivait une belle ode à Montgolfier, publiée en traduction libre dans l'Almanach des Muses (1785), et Alfieri, inspiré par la célèbre ascension de Pilâtre et du marquis d'Arlandes, composait un sonnet en leur honneur : *D'arte a natura ecco ammirabil guerra....* La *fièvre des ballons* s'était rapidement propagée en Angleterre, où les premiers renseignements authentiques sur la découverte française furent apportés par Francklin, délégué par la *Royal Society* de Londres aux expériences faites à Paris. C'est lui qui, questionné par un sceptique sur l'utilité des ballons, répondit simplement : « A quoi sert l'enfant qui vient de naitre? » La prouesse de Blanchard et de Jeffries traversant la Manche (7 janvier 1785) excita l'admiration des deux côtés du détroit. Dans l'Almanach des Muses (1786), M. de la Place en tirait un présage pour l'union future des deux peuples, divisés par leurs compétitions mondiales, et rendait hommage aux héros du jour, tout en soulignant la part prépondérante qui revenait à la France dans cette victoire sur les éléments :

> Autant que le Français, l'Anglais fut intrépide...
> Tous les deux sans navire ont traversé les mers,
> Mais la France a produit l'inventeur et le guide.

Passant ensuite aux pays de langue allemande, H. J. cite une lettre bien amusante d'une jeune strasbourgeoise, Catherine Gugenmussin, qui vante à une amie, en 1793, les mérites de l'invention nouvelle comme moyen de communication entre les amoureux, sans se douter qu'elle rééditait une idée émise en 1716 par l'allemand J.-A. Agricola. « Monsieur de Montgolfier, conclut-elle, doit être un bien brave homme! Si nous faisions une collecte pour lui dresser une statue? Tous les amoureux donneraient bien volontiers leur obole, et les plus jolies femmes de Paris devraient se rendre en cortège chez lui pour le couvrir de baisers! » Une aventure de ce genre arriva l'année suivante à l'aéronaute Charles, que 50 jeunes femmes vinrent embrasser à la file dans un bal. En Allemagne, la découverte des ballons, invention *welsche*, fut accueillie avec un dédain marqué. Wieland la raillait sans vergogne dans un long article intitulé l'*Aéoropétomanie*, où il reproduit, entre autres, une bouffonnerie molièresque, assaisonnée de clystères, parue dans le *Journal de Paris* du 3 octobre 1783. Il revint d'ailleurs bientôt de son parti-pris et dans un nouvel article du *Deutscher Mercur* s'excusa d'avoir voulu ridiculiser un événement aussi sérieux. Mais quand le baron allemand von Lütgendorf annonça ses projets d'ascension, des odes délirantes célébrèrent le « premier

aéronaute de l'Allemagne » (c'est le titre qu'il se donnait modestement) avant même que sa nacelle eut réussi à quitter le sol. Les infructueuses tentatives sont relatées dans une lettre des plus intéressantes, adressée au libraire Nicolaï et reproduite presque in-extenso; il finit par être tourné en ridicule. Le célèbre Blanchard, précédé de sa réputation, vint à Francfort-sur-le-Mein en 1785; son arrivée excita la verve parfois mordante des poètes locaux, dont H. J. cite trois pièces de vers. Quand, après plusieurs essais malheureux, il réussit à s'enlever le 5 octobre, on le porta en triomphe et l'on organisa en son honneur un divertissement intitulé *Blanchard im Tempel des Ruhms*, qui eut deux représentations. Mêmes succès en 1788 lorsqu'il s'exhiba à Brunswick, où l'on joua *Der Liebhaber à la Blanchard*, avec un prologue musical *Blanchard auf dem Parnass*, et en 1792 à Lübeck, où après son ascension avec M[lle] Chasot, la première allemande qui se soit élevée dans les airs, il eut encore les honneurs de la scène. Gœthe suivit avec un intérêt particulier les progrès de l'aérostation; il en est souvent question dans sa correspondance. Jean-Paul vaticina dans une fantaisie satirique les transformations que l'art de voler allait apporter dans les relations sociales. Des citations de ces auteurs et d'autres moins connus se terminent par une ode mélancolique de Justin Kerner et par la réplique que lui fit Gottfried Keller. Revenant enfin à son point de départ, en France, H. J. donne de copieux extraits de deux poèmes de Sully-Prudhomme (*le Zénith*) et de Victor Hugo (*Plein Ciel*), qui clôturent sa collection.

Ce petit livre fait grand honneur à son auteur, à qui il a dû coûter de patientes recherches et dont il dénote l'érudition. C'est le pendant et le complément de l'histoire des ballons par l'image dont d'autres ont pris l'initiative. Il mérite l'attention par l'intérêt des morceaux oubliés ou peu connus qu'il renferme et par le soin apporté à sa composition, chaque pièce étant reproduite dans le texte original avec une correction digne d'éloges, à de rares exceptions près.

E. Cazal.

Ladenarda (Fr. Enotrio). **Giosuè Carducci,** vol. 1°. Palerme, Reber, 1910. Petit in-8° de 335 p. 3 fr. 50.

A la mort de Carducci, l'admirable intelligence politique des Italiens a obtenu de tous les partis l'oubli de leurs griefs : les conservateurs n'ont pas voulu savoir qu'il avait glorifié Satan, applaudi au massacre de la princesse de Lamballe, vilipendé la monarchie ; les socialistes ne se sont plus rappelé qu'il les avait malmenés, et les républicains qu'il les avait reniés. Tous se sont accordés à le présenter au monde comme un grand caractère et un grand poète. Et le monde les en a crus. L'apothéose devait provoquer des protestations : ces protestations commencent hors d'Italie et en Italie, témoin un récent article

de M. Pierre Gauthiez fort remarqué au-delà des Alpes et le volume que nous annonçons et qui doit être suivi de deux autres.

L'auteur, qui signe Enotrio Ladenarda, écrit sous l'empire de la colère et de la haine ; les expressions les plus violentes jaillissent de sa plume, mais sa haine est souvent clairvoyante. Quoiqu'il ait, à dix-sept ans, quitté sa mère pauvre et malade pour suivre Garibaldi, il admet fort bien que Carducci ait préféré demeurer auprès de la sienne pour la nourrir ; mais il croit que dès lors Carducci était mal fondé à insulter le gouvernement italien qui ne voulait pas par une marche sur Rome mettre en jeu l'existence de l'Italie ; il n'admet pas qu'un professeur qui faisait alors tranquillement sa classe eût le droit, au nom d'héroïques aventuriers qui exposaient leur vie et n'engageaient qu'eux-mêmes, d'appeler infâme et lâche la nation de Victor Emmanuel (v. notamment pp. 15, 90-91, 153-5, 219). Que Carducci en soit venu à rendre justice à la reine Marguerite, au roi Humbert, fort bien ; mais de là à un changement de parti, à des hommages publics, à l'acceptation d'un siège au Sénat, il y avait loin ; une conversion aussi complète eût gagné à être moins bruyante et moins récompensée. M. L. (dont j'adoucis fort le langage) s'en prend au poète avec la même hardiesse qu'au citoyen. Il repousse vigoureusement toute comparaison entre lui et Hugo (p. 129 sqq.), non seulement parce que l'œuvre de Hugo offre une tout autre ampleur, mais parce que la poésie de Hugo est intelligible, prenante, tandis que celle de Carducci sent l'huile, appelle le commentaire ; il analyse nombre de pièces avec une âpreté mordante, y marque la place qu'y tient la rhétorique (pp. 95, 121-2 et *passim*); il montre Carducci tantôt se glorifiant sans mesure, tantôt (p. 189-191) affichant le mépris de la poésie ; il fait bonne justice de l'étrange assertion que les mètres qui avaient suffi jusque là aux poètes italiens étaient usés ; il se moque d'un prétendu paganisme qui se réduisait en réalité à rejeter le christianisme ; ce n'est pas à Hugo, c'est à Monti qu'il veut que l'on compare Carducci, vu que le plan du poème que Carducci avait rêvé pour Garibaldi est tout à fait dans le goût de la *Bassvilliana*, vu que, comme Monti, il met surtout la poésie dans l'expression et que cette expression il la cherche très souvent dans les livres (p. 271 sqq., 299 sqq.) : ce n'est pas seulement un professeur que les souvenirs classiques obsèdent, c'est un écrivain qui a gardé la méthode de travail de l'ancienne école. Il a eu l'adresse d'appeler sa poésie *barbare* pour qu'on ne l'appelât pas pédante ; il n'est pas pour cela poète de race.

Il y a beaucoup de vrai dans cette fougueuse philippique. Mais l'auteur a manifestement tort de ne voir chez Carducci que savoir-faire. Il se mêlait à ses calculs une violence dont il lui était plus facile de se targuer que de se corriger ; quand il disait, dans un cours à une auditrice française : « Lisez tout haut cette page de Lamartine

et lisez-la bien ; ou je vous fais passer à la porte », quand il déclarait dans *Confessions et Batailles* que le matin en s'éveillant il éprouvait une bonne envie de distribuer des coups de poing, il voulait sans doute étonner le public ; mais il cédait aussi à une impulsion naturelle ; il y eut toujours chez lui du petit paysan rude, madré et ingénu tout à la fois ; ses malices étaient cousues de fil blanc. Ses contradictions en matière de critique littéraire indignent M. L. (p. 64, 65, 161, 165) : elles dénotent surtout de l'étourderie ; loin de calculer toujours, il oubliait souvent ce qu'il avait dit la veille. Loin de ne vivre que pour la haine, il criait, mais il ne haïssait pas. Le fond était bon chez lui ; il a été l'ami fidèle et affectueux de nombre d'hommes du premier mérite. Sa crudité d'expression est traditionnelle dans la satire italienne ; M. L. n'explique-t-il pas lui-même la vogue de Carducci par l'*ânerie italienne* (p. 84) et certaines de ses poésies par un phénomène de constipation (p. 129) ? Là où il voit de l'insolence à l'endroit de l'Italie, il vaudrait peut-être mieux voir un pastiche. Au total, Carducci a été un poète d'un indéniable talent, un savant du meilleur aloi [1] ; ses mérites, qu'on a surfaits, sont éminents. Au moment même où il faisait chorus avec les démagogues, il préparait l'évincement des intrus qui prétendaient arriver à la réputation et aux chaires d'Université par des tirades patriotiques. Son paganisme émanait à certains égards de son respect pour l'art sérieux, pour l'étude patiente. L'homme que dépeint M. L. ne se fût pas imposé un noviciat en philologie qu'on n'exigeait alors de personne. En politique, il ne voyait pas très clair, mais il connaissait très bien les conditions du beau ; son patriotisme, comme celui de Monti, consistait surtout dans son amour pour les classiques italiens et pour leurs modèles antiques. Par là du moins, il mérite le respect. Il faudrait aussi prendre garde à ne rien avancer de fâcheux sans le prouver, M. L. l'appelle un *grand buveur* (p. 13) et y revient souvent : je sais ce qu'on racontait sous les portiques de Bologne, mais ailleurs j'en ai entendu dire autant de Cavallotti ; qu'y a-t-il de vrai dans ces propos et dans la tentative de violence sur une femme, mentionnée p. 25 ? Pour conclure, je crois que le temps abaissera de plusieurs degrés le piédestal de la statue élevée à Carducci, mais qu'il ne la renversera pas.

Charles DEJOB.

D'Arbois de Jubainville.

Samedi 26 février. Nous apprenons à l'instant avec le plus vif regret la mort de Henry d'Arbois de Jubainville qui fut longtemps notre collaborateur et qui nous donna de nombreux articles, faits avec soin et conscience, sur le moyen âge fran-

---

1. M. L. mêle à des critiques judicieuses de véritables chicanes (p. 266-7). Quant aux solécismes qu'il énumère aux p. 193-209, beaucoup sont des fautes d'impression, des archaïsmes ou des libertés qu'autorise l'usage.

çais et principalement sur l'ancienne Gaule. De plus compétents ou de moins pressés rendront hommage à sa vaste érudition et loueront les services éminents qu'il rendit à la science par ses publications de tout genre et par sa *Revue celtique*. Ce grand savant était un excellent homme, droit, probe, irréprochable. Qui de nous n'a dit de lui : « Ce brave d'Arbois » ? Il aimait à causer, et c'était un plaisir de l'entendre vous parler de sa voix lente, mais sur un ton cordial, de ses aïeux qui combattirent vaillamment sous la République et l'Empire, de l'adjudant-général d'Arbois qui défendit Corfou, de sa studieuse jeunesse, des années qu'il avait passées à Troyes et de son hygiénique et quotidienne promenade dans la grande rue qu'il montait et descendait plusieurs fois tout en pensant aux comtes et ducs de Champagne, de Nancy où il était né et où il connut Madame du Montet (quelle joie naïve il avait eue à lire notre étude sur les *Souvenirs* de la spirituelle comtesse !) de ses chères Vosges où il allait chaque année se retremper et se rafraîchir. Nous nous souviendrons toujours de ce « brave d'Arbois », si original, si franc et si bon. — A. Ch.

Tirages a part : Ch. U. Clark, *Some Itala fragments in Verona* (reprinted from the *Transactions of the Connecticut academy of arts and sciences*, Vol. XV, July, 1909 ; 18 pp. et 1 pl. in-8°) : feuillets de garde contenant *Ecclus.*, xxxiv, 12-30, *Prov.*, vi, 7-19, *Sag.*, x, 10-xi, 2 ; onciale des environs de 500 ; transcription et comparaison avec les autres sources du texte ; de plus, une leçon tirée d'Ézéchiel, xxxvi, 22-28, « Epiffania ad uigilia, Lec' ezehieles », écrite sur le ms. des Rois (chap. 2), cursive italienne du viie ou viiie siècle. — E. P. Morris, *An interpretation of Catullus VIII* (même recueil, même date ; pp. 139-151) : rapprochement avec la fameuse scène de l'*Eunuque* citée par Horace (*Sat.*, II, iii, 259) et avec d'autres morceaux du même genre. L'œuvre appartient bien au cycle de Lesbie. — W. O. Oldfather, *Livy I, 26 and the Supplicium de more maiorum* (*Transactions of the American philological association*, vol. XXXIX, 1909, 49-72). Le supplice indiqué par la *lex horrendi carminis* n'est pas la crucifixion, mais la bastonnade *more maiorum*, ainsi décrite par Suétone, *Nero*, xcix : « Nudi hominis ceruicem inseri furcae, corpus uirgis ad necem caedi » : on la pratique pour séduction d'une Vestale, pour trahison, pour *occentatio*, etc. A remarquer une très longue note (p. 55, 2), véritable dissertation, sur le tabou des pendus. — W. Ridgeway, *Who were the Romans ?* (from the *Proceedings of the British academy*, vol. III ; Londres, H. Frowde, s. d. ; 2 sh. 6). L'auteur de *The early age of Greece* se demande comment le problème se pose pour l'Italie, pour Rome en particulier. Voici ses principales conclusions : les Liguriens, élément principal de la population dans l'Italie septentrionale et centrale, parlant un langage indo-européen, ont été conquis par les Sabins à Rome et ont formé la couche plébéienne de la population, tandis que les Sabins formaient le patriciat ; mais c'est la langue des plébéiens qui est devenue le latin des temps classiques. M. Conway, tout en admettant l'ensemble de la thèse, discute à la fin de la brochure quelques questions linguistiques, entre autres celle du *q(w)* s'opposant au *p*. — F. F. Abbott, *Notes upon mss. containing Persius and Petrus diaconus* (*Classical Philology*, II, n° 3, juil. 1907) : ms. de Tolède 101, 25, contenant Juvénal et Perse, copié en 1461 par Jean Greczer de Nuremberg ; ms. du Mont-Cassin 361 ; collation des extraits de Pierre diacre qui intéressent la *Peregrinatio*. — Du même, *The accent in vulgar and formal Latin* (ib., n° 4, oct. 1907) : admet un accent d'intensité populaire et un accent mélodique développé dans le latin littéraire sous l'influence grecque ; mais ne remarque pas que, si l'accent populaire a toujours été

intense, il a dû changer de place. — R. Sabbadini, *Le biografie di Vergilio, antiche, medievali, umanistiche* (*Studi italiani di Filologia classica*, vol. XV, Firenze, Seeber, 1907, pp. 198-261). Textes divers et édition de la biographie de Donat remaniée par un humaniste et de celle de Sicco Polenton. Une étude détaillée montre comment l'humaniste a retravaillé la biographie de Donat et d'où il a tiré ses additions ; la langue et le style décèlent l'époque, que des données positives permettent encore de préciser. L'auteur a opéré entre 1425 et 1433, plus près de 1425 que de 1433. Le *Thesaurus* a tort de citer cette rédaction autrement qu'entre parenthèses. M. S. reconstitue l'histoire de certains détails de la biographie, presque sans lacunes. Un personnage inconnu, *Paro quidam*, vient d'une lecture erronée de παρῳδήσας.

Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. — *Séance du 25 février 1910*. — M. Pottier, président, donne des nouvelles de la santé, très éprouvée en ce moment, de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Philippe Berger offre à l'Académie un nouveau fragment de tarif des sacrifices, trouvé à Carthage par M. Saumagne, dans sa propriété. Ce nouveau texte, très soigneusement gravé sur une pierre lithographique bien polie, porte à cinq les tarifs des sacrifices actuellement connus. Quatre proviennent de Carthage ; le cinquième est la célèbre inscription de Marseille. Le tarif trouvé par M. Saumagne répond mot pour mot au premier tarif trouvé à Carthage et aujourd'hui conservé au Musée britannique, et il tend à prouver l'existence d'une sorte de rituel phénicien, très analogue au Lévitique juif, dont tous ces tarifs étaient des extraits plus ou moins modifiés suivant les circonstances et destinés à être affichés à la porte des temples.

M. Senart annonce que la commission du prix de Joest a décerné ce prix à M. Pelliot, pour sa récente mission au Turkestan.

M. Paul Pelliot expose les principaux résultats de l'expédition archéologique qu'il a dirigée au Turkestan chinois et en Chine pendant les années 1906-1909. Il rappelle l'aide efficace qu'il a trouvée dans ses compagnons, MM. le Dr Louis Vaillant et Charles Nouette. Les principales étapes de la mission, au point de vue archéologique, ont été Toumchouq, Koutchar et Touen-houang. A Toumchouq, la mission a mis à jour un grand nombre de sculptures gréco-bouddhiques. A Koutchar, elle a étudié les sanctuaires bouddhiques anciennement aménagés dans des grottes artificielles du VIe au VIIIe siècle, et a fouillé les ruines des temples de plein air, trouvant des mss. en écriture brahmi. A Touen-houang, M. Pelliot a fait une étude détaillée du Tsien fo tong, groupe de près de 500 grottes bouddhiques aménagées du Ve au XIe siècle. De plus, il a acquis le tiers d'une bibliothèque de mss. chinois, tibétains, ouïgours, sanscrits, qui, murée en 1035, a été retrouvée par hasard en 1900. Au cours de sa communication, M. Pelliot présente des photographies de sculptures et peintures, et montre quelques mss. particulièrement importants.

M. Chavannes et M. Pottier, président, insistent sur l'intérêt de la communication de M. Pelliot.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **17 mars** — **1910**

R. Schram. **Kalendariographische und chronologische Tafeln.** Leipzig, Hinrichs, 1908; xxxvi-368 p.

M. Schram a publié, il y a déjà plus de vingt ans, ses *Hilfstafeln für Chronologie*, qui sont bien connues des spécialistes. L'ouvrage est épuisé. Le présent volume peut en être considéré comme une refonte, comprise de telle sorte que les tables sont beaucoup plus nombreuses, et surtout que les calculs sont rendus beaucoup plus faciles. Il serait même plus exact de dire que les calculs, sauf pour des cas relativement rares, sont entièrement supprimés pour le chercheur; ceux qui restent à faire sont si peu de chose qu'ils peuvent immédiatement être faits sans qu'il soit besoin d'avoir recours à la plume. Le but de cet ouvrage est de permettre de trouver sans peine la date qui, dans une manière quelconque de compter le temps, correspond à une date donnée d'un calendrier quelconque; et cette opération se fait, grâce à l'ingénieuse disposition des tables, au moyen de deux recherches aussi simples que faciles. Il suffit de trouver le jour de l'année julienne qui correspond à la date donnée, et ensuite la date qui correspond à ce jour dans l'ère dont on s'occupe; la manière d'opérer est donc, comme le remarque justement l'auteur, analogue à la manière de consulter les tables de logarithmes, auxquelles d'ailleurs ces tables ressemblent extérieurement. L'introduction donne tous les détails nécessaires; c'est une sorte d'instruction générale sur la manière de se servir des tables, accompagnée d'exemples, de telle sorte que le maniement s'en apprend sans difficulté. On pourra ainsi, avec le minimum de travail, obtenir les concordances entre l'année

julienne, l'année grégorienne, les différentes ères alexandrines, l'année juive, l'hégire, et en général entre les principales manières de compter le temps qui ont été et sont encore en usage chez les différents peuples civilisés, y compris les Chinois et les Japonais, pour une période qui s'étend jusqu'à environ 2400 ap. J.-C. L'ouvrage ne renferme pas exclusivement des tables chronologiques ; l'auteur y a annexé d'autres tables, qui permettent de trouver avec une égale facilité les dates des fêtes chez les différents peuples, de sorte que ce volume, considéré dans son ensemble, n'est pas moins utile pour l'historien des religions que pour l'astronome et l'historien.

My.

Griechische Poliorketiker. Mit den handschriftlichen Bildern herausgegeben und übersetzt von Rudolf Schneider ; 2 vol. in-4 de 65 p. et 14 planches, 109 p. et 11 planches. Berlin, Weidmann, 1908 (Abhandl. d. Kön. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, philol.-hist. Klasse, N. F., t. X, 1 et XI, 1).

En 1907, M. R. Schneider, en publiant les *Belopœika* de Héron, avec les figures contenues dans les manuscrits, avait démontré d'abord que ces figures sont des reproductions fidèles de celles des manuscrits originaux et qu'elles sont d'autant plus pures dans un manuscrit que le texte en est moins altéré ; ensuite que ces illustrations sont extrêmement importantes pour l'étude et la critique des textes, dans les ouvrages de poliorcétique. Il poursuit maintenant son œuvre en publiant, suivant la même méthode, un ouvrage d'Apollodore de Damas intitulé Πολιορκητικά, et, dans un second volume, l'ouvrage anonyme d'un byzantin, qui n'est autre chose qu'une paraphrase d'Apollodore, mais qui n'en a pas moins son intérêt ; l'auteur étant bien au courant des questions traitées et possédant bien le vocabulaire technique, ce morceau est très utile pour la critique du texte d'Apollodore et permet d'y apporter certaines corrections. Naturellement, M. Sch. utilise les travaux de ses devanciers, C. Wescher et H. Martin, qui ont publié l'un les deux ouvrages dont il s'agit, l'autre des fragments de l'anonyme byzantin. Le texte, muni d'un apparat critique, est accompagné d'une traduction allemande, qui me semble fidèle, autant que j'en puis juger, mais qui pourrait être plus concise ; et les figures sont reproduites dans 14, resp. 11 planches à la fin de chaque volume. Des index très complets [1] augmentent la valeur de cette édition, qui est supérieure à celle de Wescher, bien que celle-ci soit déjà bonne ; le texte, en effet, y est amélioré en un assez grand nombre de passages, et les figures, soit à la même grandeur que dans

---

1. Il y manque cependant quelques mots, par exemple πτωματίζω, II p. 44 (236, 8) ; il est vrai que c'est une correction de M. Schneider, d'ailleurs peu sûre. Le manuscrit unique donne πώση, et je ne doute pas qu'il ne faille lire ἀπώσῃ. — L'impression est soignée ; je n'ai noté que quelques fautes : I, p. 34 (171, 3) lire προσηλωμέναις ; p. 46 (188, 1) ἐπιστροφήν ; II, p. 28 (220, 15) σιδηροῦν.

l'original, soit à la moitié ou au tiers, plus rarement au quart de cette grandeur, favorisent singulièrement la compréhension du texte.

My.

C. Jullian, **Histoire de la Gaule.** Tome III. *La conquête romaine et les premières invasions germaniques.* Paris, Hachette, 607 pp. in-8°.

Le grand ouvrage, de proportions monumentales, dont les deux premiers volumes ont paru en 1908, se poursuit avec une régularité qui témoigne de la sûreté du plan, de la forte préparation et de la vaillance de l'auteur. L'historien nous avait laissé en face d'une Gaule unifiée, vers le milieu du Ier siècle avant notre ère, par la constitution d'un empire Arverne, pourvu de limites naturelles, sauf l'enclave du domaine de Marseille, présentant « les conditions nécessaires, pour vivre d'une vie originale et forte, et pour créer une patrie durable » (p. 4). Mais une condition manquait qui suffisait à rendre toutes les autres inutiles. Le défaut, c'était le particularisme incoercible des quarante peuplades que Luern et Bituit avaient réussi — on ne sait trop comment — à grouper sous leur hégémonie, et, dans chaque peuplade, d'homme à homme, un non moins incurable individualisme, engendrant jalousies et discordes. Un État construit avec de pareils matériaux devait crouler au premier choc ou même se désagréger spontanément.

Ces deux causes de ruine agirent en même temps et à bref délai. Marseille eut peur d'être incorporée à l'empire gaulois : à la première alerte, une attaque des Salyens (125 avant J.-C.), elle appela les Romains au secours. Une fois entrés en Gaule, ceux-ci n'en sortirent plus ; la vallée du Rhône devint province romaine. Leur protection fut de même réclamée par les Éduens contre les Allobroges et les Arvernes, qui furent battus les uns après les autres (121). Bituit une fois capturé par trahison, la monarchie improvisée s'effondra, et les Romains n'eurent plus qu'à attendre ou à provoquer les occasions d'élargir leur conquête. Elles ne leur manquèrent pas. « L'invasion des Cimbres et des Teutons servira à justifier toutes les guerres transalpines, comme le danger d'Hannibal avait amené la conquête du monde méditerranéen » (p. 93). Une révolte des Allobroges (62-1) fut réprimée de façon à ôter désormais aux Gaulois de la Province toute velléité d'indépendance.

Au dehors, en Gaule, après quelques nouveaux essais de fédération que M. Jullian appelle « empires » de Celtill ou Celte, des Suessions ou Belge, l'anarchie déchaînait les discordes, les proscriptions et la misère. « Les routes étaient sillonnées d'exilés, de fugitifs, d'endettés et de vagabonds » (p. 140). Et pendant ce temps, les Daces et les Suèves subjuguaient ou refoulaient les peuples de race celtique établis dans l'Europe centrale. C'est ainsi que, cédant la place aux Suèves,

les Helvètes de Franconie et de Souabe cherchèrent en Suisse un asile où ils ne tardèrent pas à se trouver à l'étroit. Loin de s'intéresser à l'infortune de leurs congénères, les Celtes de Gaule appellent chez eux les Suèves et leur roi Arioviste! « Le lent suicide de la Gaule commençait » (p. 154). Cette fois, ce sont les Séquanes et les Arvernes qui ont besoin des Germains pour écraser les Éduens, les clients de Rome (62). Mais, les Éduens battus, Arioviste réclame pour son loyer le tiers du territoire séquane et s'installe en Alsace, d'où Séquanes et Éduens, rapprochés par le danger commun, ne parviennent pas à le déloger.

Défendre l'indépendance de la Gaule contre le Germain fut, d'après M. J., la raison ou le prétexte du « complot national », ourdi entre trois chefs de clans, l'Helvète Orgétorix, l'Éduen Dumnorix et le Séquane Castic. Ambitieux sans doute, mais point ambitieux « vulgaires », ces conspirateurs se proposaient de mettre fin chez eux au régime dissolvant de l'oligarchie en restaurant à leur profit la royauté et d'unir ensuite leurs forces contre l'ennemi commun. Mais chez les Éduens, le peuple traître, veillait le traître par excellence, le druide Divitiac. Celui-ci alla à Rome réclamer pour les Éduens la protection de leurs « alliés », et César fut chargé de cette mission, avec pleins pouvoirs de décider sur place ce qu'il y aurait à faire (févr. 58).

Quand il arriva en Gaule, le « complot national » avait déjà été étouffé par l'aristocratie, et César n'aurait eu personne à combattre, si les Helvètes, qui s'étaient débarrassés d'Orgétorix, n'avaient cependant persisté dans le dessein, suggéré par lui, de se transplanter en Gaule. César leur ayant refusé le passage par la Province, ils se tournèrent d'un autre côté, et le proconsul voyait avec dépit lui échapper l'occasion qu'il était venu chercher. Mais bientôt les oligarques éduens, dès que les Helvètes, après avoir traversé le territoire des Séquanes, touchèrent leur frontière, appelèrent César à la rescousse. Les Helvètes furent défaits dans une sanglante bataille (à Montmort?), et les survivants obligés de retourner dans leur pays. Alors, une assemblée générale de la Gaule, tenue probablement à Bibracte, invite César à protéger les Gaulois contre Arioviste. Les Suèves, vaincus, sont rejetés au-delà du Rhin, et César, avec « une impudente désinvolture », songe à « confisquer la liberté de la Gaule » (p. 243).

Sous quel prétexte? César garde là-dessus un silence prudent. Les Éduens, qui s'allouaient le bénéfice de sa victoire, n'allaient pas manquer de soulever contre eux une coalition des autres peuples. En effet, les Belges prirent les armes, et César, soutenu par les Celtes, entreprit la campagne qui aboutit à la soumission de la Belgique (Suessions, Bellovaques, Ambiens) et le mena jusque chez les Nerviens, puis dans les Ardennes, chez les Aduatiques, marquant chaque étape par une victoire et faisant une guerre d'extermination. En même temps, P. Crassus, avec une seule légion, se lançait à travers les

régions de l'Ouest, et, sans rencontrer de résistance, pénétrait en Armorique. Du Rhin à l'Océan, la conquête romaine paraissait achevée (58-57). César « répéta à tous qu'il avait conquis la Gaule, et il le crut tout le premier,... parce que toute sa vie, en face de ses amis et de ses ennemis, il jugea sur l'apparence », et que, « au surplus, il avait besoin de se tromper ainsi » (p. 280).

Le Sénat romain en conclut que la tâche de César était terminée et qu'il ne restait plus qu'à organiser en province le pays conquis. Mais César, tout aux « rêves » suggérés par ses « erreurs », se voyait déjà dictant des lois à la Germanie, du Rhin aux Balkans. Avec la complicité de Pompée et de Crassus, il fit prolonger d' « au moins quatre ans » ses pouvoirs de proconsul, qui autrement devaient expirer en 55. Mais, dans cette Gaule soi-disant soumise, les soulèvements se multiplient. Une légion aventurée dans le Valais est forcée de reculer; les Vénètes appellent l'Armorique aux armes, et la rébellion gagne toute la Gaule du Nord, éveillant de vagues espoirs dans celle du Centre et du Midi. Avec une imprudence qui lui réussit, César partage son armée en cinq corps opérant simultanément à de grandes distances. Les Vénètes sont vaincus sur mer par une flotte improvisée sous les ordres du D. Brutus ; Sabinus triomphe des Armoricains en Normandie ; Crassus conquiert l'Aquitaine, et César, après avoir ravagé la Flandre (56), installe partout en Gaule des despotes à sa dévotion, chargés de « maîtriser leurs nations » (p. 316).

« Il était libre enfin de poursuivre ses chimères. La Gaule ne bougeait plus » (p. 326). Toujours sous prétexte de défendre les Gaulois contre les Germains, il massacre les Usipètes et Tenctères, qui avaient franchi le Rhin en émigrants, — ce qui fut « la plus lâche de ses actions » (p. 326), — et il se lance ensuite en Germanie. Il n'alla pas loin : au bout de trois semaines, il repassa le fleuve et détruisit le pont qu'il y avait jeté (à Cologne ?). Déçu de ce côté, il chercha sa revanche en Bretagne. Une première tentative, d'où il revint presque en fugitif (55), aurait dû le décourager ; mais il lui fallait de la gloire à tout prix. Dans l'été de 54, laissant Labiénus pour surveiller la Gaule, il entreprit la conquête de la grande île bretonne. Il s'y heurta à une résistance telle qu'il se hâta prudemment de repasser le détroit, mais en déclarant la Bretagne tributaire du peuple romain et déguisant ainsi son échec par « une des plus mensongères réclames qu'il ait jamais imaginées » (p. 362, 4).

Son prestige s'en trouvait ébranlé. Aussi les Gaulois crurent le moment venu de secouer le joug. Le soulèvement devait être général et simultané. Mais, cette fois encore, les Gaulois ne surent pas concerter leur effort. « Tous ces chefs de révolte, en 54, sont des maladroits ou des pleutres » (p. 393). Pourtant, l'Éburon Ambiorix extermina le corps d'occupation — environ quinze cohortes — commandé par Sabinus et faillit enlever le camp de Q. Cicéron, que César,

accouru d'Amiens à marches forcées, put enfin dégager. Humilié, inquiet, César médite de terribles représailles. Ses pertes une fois réparées par des renforts envoyés d'Italie, il met la Belgique à feu et à sang et traque Ambiorix, qui finalement lui échappe. Campagne stérile, terminée par des exécutions plus inopportunes encore, qui achèvent d'exaspérer le sentiment national.

Pendant que César allait en Italie reprendre le fil de ses intrigues, comme il le faisait presque tous les ans, « la Gaule tout entière se leva enfin contre lui sous les ordres d'un seul chef » (p. 412). Ce chef était l'Arverne Vercingétorix. Le duel entre Vercingétorix et César est un épisode épique, amplement et brillamment narré par M. J. dans un ouvrage spécial (*Vercingétorix*, 1901). Notre auteur le résume ici en deux chapitres (pp. 418-535), où il réussit à n'être pas inférieur à lui-même. Après Gergovie, César s'apprête à quitter la Gaule ; après Alésia, il en est définitivement le maître (52). La petite armée où l'on ne discutait pas avait fait balle à travers le nombre et frappé la Gaule au cœur. Il ne restait plus au Romain qu'à abattre, dans le Nord et dans l'Ouest, les dernières résistances de « peuplades disjointes et mutilées », curée plutôt que guerre, prétexte à vengeances féroces, randonnées et pillages, qui « achevèrent de former César et son armée pour les ignominies des guerres civiles » (p. 539). L'homme qui, en dix ans, avait fait un million de cadavres et un million de prisonniers était maintenant le plus glorieux des Romains. Pour n'avoir pas compris qu'il était aussi le plus puissant, les Marseillais expièrent l'appui que trouvèrent chez eux les Pompéiens. La chute de Marseille, après un siège de six mois (48), effaça le dernier vestige d'indépendance sur le sol gaulois.

Tel est le contenu de ce III[e] volume de l'*Histoire de la Gaule*. On s'aperçoit assez, en le lisant, que l'auteur n'est pas de ceux qui confondent l'impartialité et l'indifférence. Il réagit, au nom même de l'impartialité, contre un préjugé implanté par l'éducation classique qui nous fait prêter une oreille complaisante au témoignage de César, juge et partie dans sa propre cause. On ne peut lui reprocher d'avoir dissimulé les défauts des vaincus, puisqu'il les signale à tout propos comme expliquant l'étrange impuissance d'une nation vaillante, subjuguée par une poignée d'étrangers : mais il les déplore en les constatant et n'en fait point un réquisitoire comme celui que Th. Mommsen fulmine contre la race celtique, déclarée par lui, « au point de vue politique, absolument incapable ». Soit dit en passant, M. J. est autrement équitable pour les Germains (pp. 39-52). D'autre part, César n'est pas pour lui le génie infaillible dont la gloire, au gré de Drumann, « ne redoute aucune enquête », l'homme en qui ce panégyriste découvre « une profondeur de sentiment et une douceur de caractère qui étaient inconnus à Pompée ». Sur ce point, la riposte de M. J. est nette. Tandis qu'il loue en Pompée « sa nature accueillante, la

bonté de son cœur,... l'âme délicate et la vanité généreuse » du pacificateur de l'Espagne (p. 114), il discerne dans les phrases impassibles de César le hautain mépris de l'humanité, qui lui fit commettre à froid des cruautés inutiles, et, associés à l'amour de la gloire, « d'autres besoins vulgaires et mauvais », comme « un âpre désir de luxe et de dépense, aussi fort que son ambition » (p. 323). Contester les talents militaires de César serait un paradoxe, mais il est juste de faire la part de ses lieutenants, qui, en 54 notamment, « avaient fait de l'excellente besogne et obtenu des résultats durables » (p. 314), pendant que César improvisait des tentatives terminées par des reculades.

Comme on le voit, M. J. se tient très près des réalités tangibles : il se défie des spéculations à longue portée qui abusent du recul de l'histoire pour verser l'avenir dans le présent et fausser le jugement à porter sur les hommes, en considération des résultats futurs que devaient produire leurs actes et qu'ils ne pouvaient prévoir. Pour le moment, sa sympathie est acquise aux Gaulois, et il en réserve une part pour Marseille, sa petite patrie. On peut être assuré que, dans le prochain volume, il saura de même estimer à sa valeur l'apport de la civilisation latine et les perspectives d'avenir ouvertes par l'épée romaine.

L'intérêt du récit, relevé par un talent littéraire que l'Académie Française a par deux fois proclamé, ne doit pas faire oublier ce qui constitue le mérite spécial et prééminent de ce volume : je veux dire, les études topographiques poursuivies depuis de longues années sur le terrain par le pèlerin de la science qui a signé les *Notes Gallo-Romaines*. Toutes les hypothèses qui se sont accumulées sur le texte de César ont été discutées, passées au crible dans ces *Notes*, et les résultats, amenés à un haut degré de vraisemblance, se retrouvent ici, chacun à sa place, au bas des pages, en forme concise où rien d'essentiel n'est omis.

Pour entreprendre et exécuter avec une pareille maîtrise une œuvre de cette envergure, il fallait être rompu aux méthodes sévères de la critique moderne et affranchi du fatalisme qui relègue l'initiative humaine parmi les causes secondes; il fallait aussi avoir vécu son sujet et y rester attaché par une sorte de prédilection qui ressemble à de la piété filiale. Nous voici loin, heureusement, de l'historien rêvé par Fénelon, fantôme impersonnel qui ne serait « d'aucun temps et d'aucun pays ».

A. Bouché-Leclercq.

Cornelis Speelman : *Journaal der Reis van den Gezant der O. I. Compagnie, Joan Cunaeus, naer Perzië in 1651-52*, publié par Hotz; in-8°, cxv-466 p., Amsterdam, J. Müller, 1908.

Le voyage de Jean Cunaeus, ambassadeur de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, auprès de chah Abbas II en 1651-52,

a été raconté dans une relation, qui est avec celles de l'espagnol Figueroa (1617), de l'anglais Herbert (1627), du hollandais Struys (1672) et des français Tavernier (1665) et surtout Chardin (1674), un des plus précieux documents connus sur la Perse du XVII[e] siècle. L'auteur, Cornelis Speelman, alors jeune homme de 23 ans et secrétaire de l'ambassade, est devenu plus tard un des principaux agents de la grande Compagnie, et même gouverneur général des Indes néerlandaises de 1681 à 1684 ; il a fidèlement tenu son journal, jour par jour sauf durant les voyages en mer, depuis le 15 septembre 1651 où il quitta Batavia jusqu'au 12 novembre 1652 où il y revint sur le yacht l'*Epervier*. Cunaeus, accrédité par le gouverneur général, Charles Reyniersz, devait demander au chah pour les Hollandais la liberté de commercer dans ses états, liberté troublée les années précédentes par de sérieux différends. Après avoir visité en route les comptoirs de Vengurla et de Surate aux Indes, l'ambassade débarqua à Gamron (Bender-Abbas), et se rendit par Chiraz et Persépolis à Ispahan qu'elle atteignit le 27 février 1652 ; elle y resta jusqu'au 15 mai, négociant péniblement avec les commissaires persans, et n'obtenant qu'un demi-succès, car le commerce de la soie, le plus important du pays, ne fut finalement autorisé pour les commis de la Compagnie qu'avec les facteurs du chah. Cunaeus et ses compagnons durent se contenter de ce résultat et revenir à Batavia par la route qu'ils avaient suivie à l'aller.

Le Journal de Speelman, dont le manuscrit original est aux Archives Royales de La Haye (section coloniale), a été publié avec soin par M. Hotz, qui l'a fait précéder d'une intéressante introduction et d'une bibliographie très étendue. Le texte, illustré de gravures et de cartes, est commenté par des notes abondantes, et suivi de divers appendices pleins de détails utiles, notamment sur les monnaies, poids et mesures de la Perse d'alors. Un index alphabétique complète la publication et permet de l'utiliser aisément.

Albert WADDINGTON.

Joseph GUIBERT. **Les dessins du Cabinet Peiresc au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.** Paris, Champion, 1910; in-4°, 102 p. et 25 planches.

Pour bien apprécier les œuvres d'art anciennes, il est très utile de connaître leur histoire; et l'on commence à examiner de plus près celle des grandes collections publiques ou privées. Sans doute ce genre de travaux peut sembler parfois aride; mais il rend les plus grands services aux archéologues et l'on doit savoir gré à ceux qui les entreprennent.

Le grand intérêt de la publication (très bien illustrée) de M. Guibert est précisément de fournir des renseignements exacts sur d'importants objets de l'antiquité, du moyen âge, de la renaissance, dont

quelques-uns ont disparu, mais dont beaucoup d'autres font partie de collections fameuses. Ils sont reproduits dans un recueil de dessins constitué en grande partie par un des « curieux » les plus réputés du XVII[e] siècle, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Beaucoup de ces images ont pour origine les recherches sur les mesures antiques entreprises par lui en 1632.

M. Guibert s'est attaché à identifier les plus importants de ces objets d'art; il les a retrouvés en partie à la Bibliothèque Nationale, au Musée de l'Ermitage, au British Museum. D'autres malheureusement ont disparu, et les plus curieuses notices sont peut être celles que l'auteur a consacrées aux pièces du trésor de Saint-Denis détruites ou dispersées par le vandalisme révolutionnaire.

Les observations de M. Guibert aident à préciser la date de certains objets connus, comme une fiole en verre bleu du Cabinet des Médailles (pl. XV). Il eût été intéressant d'identifier l'aiguière de la pl. XX et le vase de la pl. XXII; l'un et l'autre appartiennent à une série de vaisselles somptueuses qu'on attribuait jadis en bloc à Benvenuto Cellini, mais qui ont été, pour la plupart, exécutées par des orfèvres flamands ou allemands, dans le goût italianisant de la seconde moitié du XVI[e] siècle.

J. M. V.

Henri Carré, **Louis XV** (Histoire de France publ. par E. Lavisse, t. VIII, 2[e] partie.) Paris, Hachette, 1909, 427 p. gr. in-8°. 6 fr.

Le présent volume est l'avant-dernier de cette importante collection. Le dernier, consacré à Louis XVI, aura pour auteur également M. C., et doit paraître très prochainement. Le recueil entier aura donc paru dans un délai relativement court, et à peu près aux dates primitivement fixées. Rare exemple, et dont il convient de féliciter M. Lavisse et ses collaborateurs. Malgré des inégalités, l'ensemble de cette histoire générale est une œuvre méritoire, surtout en ce sens qu'elle fera pénétrer dans le public, par la lecture et surtout par l'enseignement, les principales connaissances acquises depuis une vingtaine d'années sur l'histoire de l'ancienne France. Ce souci de renouvellement et de mise au point semble avoir été la préoccupation dominante de M. C. Aussi bien notre histoire du XVIII[e] siècle, telle qu'on peut l'apprendre dans les recueils généraux, français et étrangers, ou dans les manuels, était-elle jusqu'ici assez mal établie et encombrée de légendes. Il faut rendre justice à l'effort qui a été fait en ce sens dans le présent volume. Nous ne saurions en donner ici une analyse, qui ressemblerait à un sommaire ; mais on peut signaler les points où l'auteur semble s'être le plus efforcé de faire neuf et ceux où il y a le mieux réussi.

La division adoptée est strictement chronologique, et faite d'après les périodes principales du gouvernement; les quelque soixante

années du règne de Louis XV sont réparties en quatre périodes, que séparent les dates de 1726, 1743 et 1770. C'est le plan naturel et traditionnel. Il convient bien au récit des faits de l'histoire intérieure, moins exactement peut-être à l'histoire diplomatique et militaire, à celle des arts et (quoique à un moindre degré) de la société. Mais on ne pouvait guère en adopter un autre sans inconvénient, pour un recueil d'étendue nécessairement restreinte. Dans la première partie, on trouvera des développements nouveaux, et qui représentent des recherches personnelles étendues, sur la « polysynodie » célèbre de nom et mal connue, sur Dubois, qui est jugé en somme favorablement (M. C. est d'accord là-dessus avec le récent ouvrage de M. Bourgeois), sur Law, donc le système est expliqué très clairement, et sur Pâris du Verney, figure intéressante, qui n'a tenté encore — et c'est regrettable — aucun biographe (pp. 79 et suiv.) Le tableau des arts et des mœurs sous la Régence est relevé par de nombreux détails typiques qui révèlent l'étude approfondie des documents contemporains.

Dans la seconde partie (1726-1743), ce qui frappe le plus est le développement accordé à cette période, en général sacrifiée dans les recueils antérieurs, du gouvernement de Fleury. M. C. s'est demandé d'où provenaient la prospérité économique et la demi-amélioration financière que l'on constate en France vers 1740. Son étude, spécialement poussée vers les faits économiques, l'histoire de la Compagnie des Indes et l'administration du contrôleur général Orry, emprunte aux documents du temps et à quelques travaux récents des développements nouveaux, complétés par un exposé de la question religieuse où l'on a cherché à souligner le rôle important des Parlements (p. 110 et suiv.).

L'histoire du « règne » de Choiseul, de Machault et de Madame de Pompadour a été longtemps faite avec des mémoires, ceux de Bernis et d'Argenson surtout, comme l'histoire de la régence avec Saint Simon. Des travaux de détail ont montré depuis quelques années que tous ces témoignages étaient à revoir et à discuter. Aussi M. C. paraît-il n'avoir fait de ces sources qu'un usage restreint, leur préférant les recueils de correspondances et les études faites sur documents d'archives, ainsi que les œuvres du temps, littéraires, politiques ou philosophiques. Cela lui a permis de présenter un tableau de la cour et de la vie intellectuelle peu détaillé assurément, puisqu'il devait tenir en quelques pages, mais où il a fait un effort très suivi et heureux pour choisir des faits et des citations à la fois pittoresques et d'une portée générale. L'exposé du mouvement artistique contient en particulier des indications biographiques sommaires et des essais de portraits des principaux artistes et chefs d'école, qui enlèvent à ce chapitre l'aspect sec et désagréable qu'il a d'ordinaire dans les manuels historiques, même développés. On en peut dire autant du chapitre des

salons, qui semblera peut-être un peu court; la matière étant presque rebattue depuis quelques années, il est possible qu'on ait préféré insister davantage sur d'autres points. Sur Machault et d'Argenson, on notera l'importance donnée, avec raison, aux affaires de finances, et à la querelle du clergé moliniste avec les Parlements. Les études précédentes de M. C. sur l'ancienne magistrature l'ont préparé à traiter ce sujet avec une compétence spéciale et à bien débrouiller cet écheveau. La même observation est à faire pour la question de la destruction des Jésuites, pour l'affaire de Bretagne, que l'auteur connaît particulièrement bien, et pour la réforme de Maupeou, qui est mal connue et dont l'exposé est ici spécialement intéressant. Dans la partie relative au mouvement des idées, notons comme bien réussis, et développés avec raison, les chapitres sur les philosophes et les économistes, ces derniers visiblement étudiés de près, ce qui n'est pas l'habitude.

La fin du règne est étudiée d'après les récentes publications, celles notamment sur Madame Du Barry, qui est ici jugée assez favorablement, comme il semble qu'elle le mérite en effet.

L'ensemble du travail est fait surtout avec les documents contemporains, et représente des lectures fort étendues; il paraît même, quoique les sources imprimées seules soient mentionnées (sauf d'assez rares exceptions), reposer quelquefois sur des recherches d'archives, au moins en ce qui concerne l'histoire intérieure. Pour la partie diplomatique et militaire, il ne pouvait s'agir de faire ici des dépouillements de pièces inédites. L'histoire des campagnes, qui ne tient pas une place exagérée, mais que M. C. a eu parfaitement raison de maintenir, sans céder au snobisme ridicule et dangereux de la pédagogie pacifiste, est fait d'après les récents travaux. Les guerres coloniales ont été étudiées surtout, avec raison. Nous sommes moins bien pourvus en travaux critiques et en recueils de documents pour l'histoire des négociations et des traités. L'étude diplomatique détaillée de la guerre de Sept Ans est encore à faire; les documents anglais, qui ont une importance capitale, commencent seulement à voir le jour. Des travaux en préparation sur Choiseul, sur le premier et le second Pitt, éclairciront bien des points obscurs. C'est là qu'il y aura à faire les premières retouches au livre de M. C., qui pour tout le reste sera longtemps une excellente source d'information et même une base solide pour des études plus approfondies.

Il n'y a qu'à louer dans la forme du récit; les jugements sont modérés et témoignent toujours d'un esprit sans parti-pris. L'auteur a pris un soin extrême et infiniment louable, pour écarter tout ce qui était propre à passionner, il s'est attaché à être clair, à ne citer aucun nom propre sans dire de qui il s'agit, aucun mot technique ou sorti de l'usage sans l'expliquer, précaution plus utile qu'on ne pense. Enfin il écrit d'un style aisé, limpide et heureusement exempt d'inu-

tiles néologismes, sans céder à la tentation du pastiche, à laquelle on n'échappe pas aisément quand on expose les actes et surtout les idées des hommes du XVIIIe siècle. Dans une collection où il y a beaucoup de bon et parfois de l'excellent, ce volume tiendra donc une des meilleures places [1].

R. G.

Pierre de Nolhac. **Nattier, peintre de la cour de Louis XV**, Paris, maison Goupil : Manzi et Joyant. In-8°, 20 francs.

M. Pierre de Nolhac a consacré plus d'une étude à la personne et à l'œuvre de Nattier, et a publié enfin, en 1904, une monographie d'ensemble qui doit être considérée comme la première dont cet artiste ait été l'objet d'une façon un peu complète. Les conditions luxueuses de cette édition la rendaient d'un accès difficile. M. de Nolhac vient d'en offrir au public une nouvelle, qui, à moins de frais, ne le renseignera pas avec moins de détails et un choix moins attrayant de reproductions. Son *Nattier* se recommande, sous son format réduit, par une documentation intéressante et parfois neuve : des lettres puisées aux cartons des Archives nationales, un catalogue de l'œuvre gravé de Nattier, une liste des tableaux par lui exposés aux Salons de peinture. Il est, par le monde, tant de copies de Nattier (et qui souvent lui font le plus grand tort, la fleur de son pinceau si savoureux ayant disparu), que ces renseignements précis sur les originaux authentiques sont toujours fort utiles. Le volume, qu'achève une table de tous les noms cités de personnages du XVIIIe siècle, est remarquablement imprimé et comporte 28 portraits très coquettement présentés (dont 4 en couleurs), d'autant plus précieux que la plupart appartiennent à des collections particulières et sont peu connus du public. Le « peintre à la mode » a été traité ici avec un vrai raffinement d'art.

H. de C.

Sir Walter Armstrong, **Grande-Bretagne et Irlande** (Histoire générale de l'art). Paris, Hachette, in-16 de 330 p. relié toile : 7 fr. 50 (600 illustrations).

Sous la devise commune et comme la marque de reconnaissance *Ars una, species mille*, une nouvelle collection de manuels de l'his-

1. Les épreuves ont été revues avec soin et il n'y a que peu de fautes. Lire, p. 21, *Argyll*; p. 27, *Law* fut un des trois ; p. 82, le *Cinquantième* coïncidait ; p. 89, *Beauvau* ; p. 119, *squirre ;* p. 121, *Weichselmünde* et *Pizzighetone;* p. 122, *Zinzendorf ;* p. 133, *Amphitryonne ;* p. 150, *Hohenfriedberg* et *Sohr* ; p. 201, *Boulle* ; p. 214, *harengère*; p. 216, *Vaucanson* ; p. 252, décembre *1755* ; pp. 256 et 261, *Nieuport ;* p. 346, *Dollfus*. Je ne crois pas qu'on appelle proprement *dette flottante* « les sommes dûes immédiatement » (p. 365); Joseph II, empereur en 1765, ne peut guère être « associé à l'Empire en 1770 » (p. 387). Il y a quelque contradiction entre les pages 81 et 96 pour la date où cessait la perception du Cinquantième. Pitt n'a pas été à proprement parler « renversé » (p. 287); son ultimatum est, sauf erreur, du 15 août 1761, et la guerre à l'Espagne a été déclarée par les Anglais, le 2 janvier 1762.

toire de l'art vient de se fonder dans des conditions spéciales, et presque sans précédent, de confraternité artistique. Six grandes maisons d'édition d'Europe et d'Amérique publieront simultanément, en cinq langues, chacun des quinze volumes qui la composeront et dont les titres et les noms des auteurs sont déjà annoncés. Sous un format réduit, commode et même élégant, le texte, précis, substantiel et complété par d'excellents index des noms, est d'ailleurs illustré d'une profusion de petites reproductions photographiques, qui le suivent à chaque pas et lui permettent de ne pas s'étendre à l'excès. Il va sans dire que ce sont surtout des références, des indications. Mais leur nombre les rend précieuses et le soin qu'on a pris de leur tirage leur laisse une très suffisante netteté.

Ce premier tome, consacré à l'Angleterre et rédigé par le directeur de la National Gallery d'Irlande, a d'ailleurs ce mérite d'être le premier travail d'ensemble où l'on voit traitées et rapprochées toutes les manifestations du génie national anglais dans les arts : architecture, miniature, portrait, peinture, sculpture, arts mineurs, depuis l'art chrétien primitif et la florescence gothique jusqu'aux recherches les plus avancées des écoles modernes. Toute l'évolution de l'esprit artistique d'une race se développe et s'élucide ainsi sous nos yeux, exposée avec netteté, avec compétence, non sans indication des sources, de la bibliographie du sujet (à la fin de chaque chapitre), et appuyée d'ailleurs sur 602 photographies. Le livre est des plus utiles, et la collection, ainsi conçue, est appelée à rendre les plus grands services.

H. DE C.

J. Tiersot, **Gluck**. (Collection des maîtres de la musique.) Paris, Alcan, in-12 de 250 p. Prix : 3 fr. 50.

Cet excellent livre arrive à son heure. Avec l'habitude que nous voyons en général chez les amateurs de musique et de théâtre, de se passionner pour ou contre, les yeux fermés et sans la moindre critique, le regain de succès qu'avaient obtenu tout à coup, depuis quelques temps, les chefs-d'œuvre de Gluck, avait fini par exaspérer certains préraphaëlites de la musique, qui s'employèrent de leur mieux à le rabaisser en exaltant Rameau. L'entreprise réussit peu : c'était rendre un médiocre service au vieux maître français, dont la valeur considérable mérite bien qu'on la mette en valeur, mais non comme une arme de combat ou comme une formule définitive. C'est se moquer que de prétendre, comme on l'a fait, que sans Rameau, Gluck en fût resté à ses opéras italiens. M. Julien Tiersot, qui a déjà fait paraître plus d'une étude, de l'érudition la plus approfondie, sur diverses œuvres de Gluck, et dont le nouveau volume, en ses proportions réduites, est comme la condensation d'un travail beaucoup plus développé, s'est trouvé n'avoir même pas nommé Rameau. Et, en effet, à quel propos, et dans quelle occasion ? Lorsque Gluck est arrivé chez nous, son

Iphigénie en Aulide était prête et *Orphée* comme *Alceste* existaient depuis longtemps : encore faudrait-il prouver qu'au fond de l'Allemagne les partitions de Rameau étaient ses livres de chevet. Mais laissons cette controverse, et louons avant tout M. Tiersot du charme qu'il a su donner à son étude des chefs-d'œuvre du maître Allemand, de la façon éloquente et personnelle avec laquelle il les a admirés et analysés. Le mérite n'est pas si banal dans ces sortes de monographies où la documentation passe généralement pour le côté surtout essentiel. Elle y est aussi, surtout comme résumé d'indications ; mais il est bon qu'elle ne dessèche pas l'appréciation critique et qu'elle laisse à l'étude d'art toute sa délicatesse. C'est justement le cas ici.

H. de C.

Georges Weill. **Histoire du catholicisme libéral en France (1828-1909).** Paris, F. Alcan, 1909. 312 pages in-16.

Ce livre a de grands mérites. D'abord il est conforme à son titre. Étudiant le catholicisme libéral, M. Weill n'a pas élargi son sujet jusqu'à y faire entrer toute l'histoire de l'Église. Il s'est borné à écrire la monographie d'un mouvement intéressant souvent défiguré par la passion. Je louerai ensuite M. W. d'être resté sur le terrain de l'histoire. Il pouvait être tenté de mettre en relief les contradictions théoriques du catholicisme libéral, il pouvait se demander si ses adeptes se réclamaient à bon droit de la liberté, il pouvait être amené à discuter métaphysiqne et théologie, il ne l'a pas fait. Il s'est effacé le plus possible derrière ses personnages dont il résume les idées avec une impartialité évidente. Il expose, Il raconte, il ne juge pas. Ce n'est que dans sa conclusion, qui est un morceau fort bien venu, qu'on peut noter un accent personnel. M. W. enfin est très bien informé. Il connaît à peu près toute la littérature imprimée de son sujet [1] et l'utilise avec critique. On ne pouvait pas lui demander de faire des recherches dans les dépôts publics. Ces recherches n'étaient d'ailleurs possibles que pour la période antérieure à 1850. Il a tracé une esquisse d'ensemble. D'autres viendront après lui qui la compléteront et la rectifieront dans le détail. En attendant son livre, clair, méthodique, critique, muni de bonnes bibliographies, rendra longtemps des services [2].

A. Mz.

— Sous le titre de *La Guyane* : *Au pays de l'or, des forçats et des peaux rouges*, le Dr J. Tripot, qui faisait partie d'une mission d'étude, organisée par la société de Géographie de Paris dans la haute Guyane (les rivières Maroni, Itany et Aroua), a raconté, d'un style plein de verve et sans cesser, pourtant, de fortifier son récit

1. J'aurais cependant voulu que M. W. tirât parti des fiches Montagnini.

2. Très peu de fautes d'impression. Je crois qu'il faut lire p. 35, l. 7, au lieu de vraiment, *vainement*.

d'une véritable documentation personnelle, le voyage d'observation auquel il s'est livré, plusieurs mois durant, avec le Dr Saillard, sur les rives de l'Itany, parmi les tribus indiennes descendantes des antiques Caraïbes, des Roucouyennes, parmi aussi les types moins intéressants de piroguiers, de chercheurs d'or et de forçats. Il a recueilli maints détails de mœurs, maintes légendes aussi, conté des chasses, expliqué des industries, des cultures. C'est un travail en tous points très neuf et plein d'attrait. (Paris, Plon, in-12 avec 26 reprod.) — H. DE C.

— M. Edward Sapir a publié comme second volume des *Publications of the American Ethnological Society* un recueil de *Wishram Texts* (Leide, chez Brill, 1909, un vol. in-8°, xv-314 p.). Ces textes sont donnés à la fois dans une notation phonétique précise et en transcription, de sorte qu'ils fournissent des matériaux précieux à la fois à l'ethnographie et à la linguistique. Il était grand temps de recueillir ces textes et de fixer la langue des Indiens qui les ont donnés ; car la tribu qui emploie ce parler ne compte, paraît-il, plus guère que 150 individus. — A. MEILLET.

— M. C. C. Uhlenbeck paraît abandonner de plus en plus l'étude des langues indo-européennes pour celle du basque et des langues américaines qui permettent en effet maintenant beaucoup plus de découvertes. Il publie en traduction anglaise une leçon toute pleine de choses qu'il a faites sur l'algonkin : *Grammatical distinctions in Algonquian demonstrated especially from the Objiway dialect* (Leide, 1909, in-8°, 20 p. ; chez Brill). En même temps qu'elle donne sous une forme très claire un aperçu de la grammaire de l'algonkin, cette brochure situe chacune des particularités de l'algonkin dans l'ensemble des faits de la morphologie générale, de sorte qu'elle présente à tous égards un vif intérêt pour quiconque s'intéresse à la linguistique générale. — A. MEILLET.

TIRAGES A PART : Ch. H. HASKINS, *A list of text-books from the clause of the twelfth century* (*Harvard Studies in Classical philology*, XX, 1909, 75-94). Édition d'un texte de la fin du XIIe siècle qui dresse la liste des livres d'études. Ce texte a été conservé dans le ms. 585 (605) du College Gonville et Caïus, de Cambridge, qui est de la fin du XIIIe s. Il fait partie d'un glossaire commençant par *Sacerdos ad altare*. L'œuvre est antérieure à Jean de Garlande avec qui elle est associée dans le ms. et peut être attribuée à Alexandre Neckam ; elle reproduit des tours et des expressions du *De naturis rerum* et des *Corrogationes Promethei* de cet auteur. En tout cas, ce plan d'études est antérieur à la domination de la scolastique aristotélicienne. Il est beaucoup plus large, comprenant la médecine, les mathématiques et l'astronomie, la grammaire, le droit canon, les écrivains littéraires de Rome. Sous ce dernier rapport, la liste est seulement un peu moins complète que la bibliothèque de Jean de Salisbury. On commence par la *Thébaïde* : « A Thebaide iocunda transeat ad diuinam Eneida ». Elle comprend en outre Virgile, Lucain, Juvénal, Horace, Ovide (mais « placuit tamen uiris authenticis carmina amatoria cum satiris subducenda esse a manibus adolescencium »), Salluste, Cicéron (« liber inscriptus de multitudine deorum a quibusdam reprobatur »), Martial et Pétrone (multa continent in se utilia, sed multa auditu indigna »), Symmaque, Solin, Sidoine, Suétone, Quinte-Curce, Justin (sous le nom de Trogue Pompée), Tite-Live, les deux Sénèques (y compris les tragédies), Donat, Priscien, Boèce, Quintilien, Euclide, Ptolémée. Noter ce précepte placé en tête : « Ferat (scolaris) palmatoriam siue uolariam uel ferulam qua manus puerilis leniter feriatur ob minores excessus, uirgis uero cedatur cum res id fieri desiderauit. Absint flagella et scorpiones, ne modum excedat castigando ». La liste

est postérieure à Remi d'Auxerre, antérieure à Alexandre de Villedieu et à Evrard de Béthune, qu'elle ne nomme pas. — Tenney Frank, *Classical scolarship in medieval Iceland* (*The American journal of philology*, XXX, 2, n° 118; 1909; 139-152). La culture en Islande est ancienne. Il y a des écoles ecclésiastiques dans l'île. Du XI[e] au XIV[e] siècle, on trouve mentionnés de nombreux clercs étudiant dans les universités d'Angleterre et du continent. Les vies de saints rapportent leurs études littéraires : l'évêque Jean (1052-1121) apprend en France à faire des vers latins; il surprend, étant évêque (après 1106) son disciple lisant *Ouidius de arte* et lui enlève le livre; l'évêque Laurent, né en 1267, étudie à Orléans et à Paris, devient un très habile *uersificator* et ne cesse de lire et d'apprendre. Les évêques Isleif et Gissur ont étudié à Herford; les évêques Thorlak et Jon Haldorson, Jean le Flamand, à Paris. Lincoln, Orléans, Bologne sont visitées par les étudiants d'Islande. Les catalogues de bibliothèques indiquent des livres latins. Les ouvrages d'enseignement et les historiens sont pleins d'allusions à l'antiquité : il y a une *Rómverja Saga* histoire de Rome; Ovide, Lucain, Salluste, Quinte-Curce sont exploités et même décalqués sans dissimulation. — A. Rœrsch, *J. Badius Ascensius Gandensis* (*Revue des bibliothèques*, 1909, n° 7-9, juil.-sept., Paris, Champion, 18 pp. in-8°) : établit que le célèbre imprimeur était de Gand et n'ose traduire les deux noms latins *Badius Ascensius* en leurs correspondants flamands. — H. L. Wilson, *Latin inscriptions at the Johns Hopkins university* (*The American journal of philology*, XXX, 1; n° 117; 1909; 61-71). 1° Inscription de C. Allius, C. l., Niger, *scrib(a) libr(arius) ex (tribus) decur(iis) quaestor(ius)* : supplément à *Notizie degli Scavi*, 1906, 300, *Bul. arch. com.*, 1906, 334. 2° Vérification sur la pierre de *C. I. L.*, VI, 10114; la copie de De Smedt était exacte. 3° Texte plus exact de *C. I. L.*, VI, 35285 *a*; noter le sobriquet de *Mus*; cf. Decius Mus., *C. I. L.*, VI, 22734, 35887; 14496, 16771 *a*, XII, 4680. 4° Inscription avec la mention *porticus triumphi*. 5° Texte plus correct de *Eph. ep.*, VIII, p. 116, n. 445. 6° Petite inscription de Cumes inédite; vérification de *C. I. L.*, XIV, 2365. — V. Ussani, *Il cod. Torinese lat. A. 216, contributo alla critica di Gregorio da Tours e di Venanzio Fortunato* (*Studj romanzi*, n° 6, 1909; 179-193); ms. du X[e] s. dont le contenu est le même que le ms. B. N. 2204, mais permet de combler ses lacunes. Collation des parties correspondantes. — V. Macchioro, *Ricerche demografiche intorno ai columbari* (*Klio*, VIII, 1908, 282-301). M. M. dresse un tableau des *columbaria* et montre que leur extension correspond à la densité de la population. — Fr. Cumont, *La plus ancienne géographie astrologique* (même revue, IX, 1909, 263-273). Une liste de régions avec les signes qui les régissent a été publiée par M. Boll dans le catalogue des mss. d'Allemagne. Cette liste est attribuée à Teukros, mais n'est pas de lui. Son contenu prouve qu'elle remonte dans sa substance à un Egyptien qui vivait au plus tard au II[e] s. avant notre ère. M. Burkitt a remarqué une concordance entre cette géographie et le Pseudo-Daniel (qui écrivait probablement entre 174 et 164 av. J.-C.). Elle était donc familière déjà à cette époque aux Sémites comme aux Grecs. Elle remonte donc beaucoup plus haut. — L. Traube, *Paläographische Bemerkungen* (Sonderabdruck aus *Facsimiles of the Creeds from early manuscripts*, ed. by A. E. Burn; Londres, Henry Bradshaw society, 1909; 13 pp. 5r. in-4°). Notices sur les fac similés de quelques anciens mss. liturgiques; parmi les moins connus, on signalera Toulouse 354 (demi-onciale d'époque tardive). — F. F. Abbott, *Vulgar Latin in the « Ars Consentii de Barbarismis »* (*Classical Philology*, IV, n° 3, 1909; Chicago; 233-247). Ce document est presque aussi intéressant que l'*Appendix Probi*. Il relève surtout des faits de langue parlée. M. A. en donne la liste

classée, avec discussion et comparaisons. Il a pu se servir, en outre du ms. de Munich, de celui qu'a découvert récemment à Bâle M. Lindsay.

— Le culte de Petőfi est toujours très vif en Hongrie. Grâce aux efforts de la Société qui porte son nom et au concours du public, on a pu inaugurer dernièrement la *Maison-Petofi*, véritable musée consacré à la mémoire du plus grand lyrique hongrois. La Société a décidé, en outre, la publication d'une *Bibliothèque-Petőfi* où elle réunit tout ce qui se rapporte de près ou de loin au poète. Dans les premiers fascicules M. Jules Kéry a donné quelques documents inédits sur sa vie et ses œuvres, notamment la Préface que Petőfi avait écrite pour le recueil de ses *Poésies* en 1847 et qui était restée en manuscrit (Voy. la traduction française de cette Préface dans la *Revue de Hongrie*, mars, 1908) ; M. Louis Baroti a publié un recueil d'anecdotes qui circulent sur le poète ; M. Abel Barabas une étude sur les *Nuages*, recueil qui date de l'époque pessimiste de Petőfi. Les quatre derniers fascicules nous apportent l'étude de M. Zoltán Ferenczi : *Liberté, amour* (141 p.) où nous trouvons un commentaire copieux de la célèbre devise que le poète a mise en tête de ses œuvres : « La liberté, l'amour, il me faut ces deux choses. Pour mon amour je donne ma vie ; et, pour la liberté l'amour (Chassin). M. Ferenczi démontre de quelle façon les idées de Petőfi sur la liberté politique se sont développées, depuis son *Chant patriotique* qui date de 1844 jusqu'à ses poésies révolutionnaires de 1848-49. Il retrace ensuite le rôle qu'il a joué dans les premiers mois de la Révolution et nous explique les causes pour lesquelles il avait perdu sa popularité. A ce travail intéressant M. Ferenczi a ajouté l'étude qu'il a publiée dans la *Revue d'histoire littéraire* (1902) : *Petœfi et la femme*. — M. Bihari donne dans deux fascicules (176 et 143 p.) les œuvres complètes de la femme de Petőfi, Julie Szendrey. Ce sont des poésies et des nouvelles qui trahissent l'influence de George Sand. Dans la Préface M. Bihari explique les motifs qui ont poussé Julie Szendrey, abandonnée par ses parents, à se remarier à peine un an après la mort du poète. — Le X[e] fascicule (224 p.) réunit les études que Hugo Meltzl (1846-1908) a consacrées au poète. Meltzl était le camarade de Nietzsche à l'Université de Leipzig et a donné quelques bonnes traductions allemandes de Petőfi. Il l'a souvent étudié dans ses cours à l'Université de Kolozsvár et a contribué beaucoup à le faire aimer. Nous trouvons dans ce fascicule l'analyse critique de la célèbre étude de Paul Gyulai sur Petőfi (1854) que l'Académie vient de rééditer (Cf. *Revue critique*, 1909, n° 22), puis des pages sur le programme républicain et l'optimisme politique du poète, finalement une bonne étude sur l'École de Petőfi en Sicile, où on l'imite et le traduit souvent, notamment M. Cassone qui tout dernièrement encore a donné une version du *Héros Jean*, connu en France grâce aux traductions de Dozon (1877) et de Gauthier (1898). — La *Bibliothèque-Petœfi* est rédigée par MM. Endrœdi et Ferenczi ; elle est éditée par MM. Kunossy et Szilágyi (Budapest). — I. K.

— Sous le titre : *Leçons sur la littérature et sur les beaux-arts*, M. Joseph Ferenczy, professeur de littérature hongroise à l'École polytechnique, a réuni une vingtaine d'études ou plutôt de discours prononcés à l'occasion de l'ouverture des cours ou dans des fêtes littéraires (Budapest, Budapesti Hirlap, 1909, 317 p.). Nous y relevons comme particulièrement intéressants les discours sur Vörösmarty, sur Kossuth, écrivain et orateur, les études sur Petőfi, les réminiscences sur Toldy qui fut le maître de M. Ferenczy à l'Université de Budapest, et l'éloge du publiciste Gustave Beksics. Le ton oratoire et solennel caractérise tous ces travaux, qui montrent un conférencier très habile. Nous nous permettons de

signaler à l'auteur quelques exagérations. — Page 11. C'est un parti-pris que de dire que l'histoire littéraire hongroise n'a pas fait de progrès depuis la mort de Toldy (1875). Les travaux de la jeune génération ont élucidé maints points que « le père de l'histoire littéraire » n'avait pas traités et ces travaux sont même écrits dans un style plus élégant et plus concis que le sien. — P. 48. Il n'est pas exact que Mistral, avant d'obtenir le prix Nobel, n'était pas connu en dehors de son village. — P. 59-60. Nous conseillons à M. Ferenczy de lire, au sujet de « Petőfi en France » l'article qui a paru dans la *Revue de Hongrie* (mai, 1909). Il verra que depuis cinquante ans on lui a consacrés de nombreuses études et traductions. Petőfi n'est pas aussi inconnu en France qu'il le suppose. — I. K.

— Dans les Mémoires de l'Académie hongroise ont paru : 1° Etienne Hegedüs : *Menander redivivus* (Budapest, 1909, 138 pages in-8°), Après une introduction de 23 pages où M. Hegedüs rend compte de la découverte de M. Gustave Lefebvre et des derniers travaux français, allemands et hollandais sur les nouveaux fragments, suit la traduction hongroise en vers de toutes les scènes que l'on a reconstruites. La traduction est faite avec la maîtrise habituelle du savant professeur de l'Université de Budapest. — 2° Geyza Némethy : *De sexta Vergilii ecloga* (16 pages in-8°). Contribution ingénieuse à l'explication de cette églogue que les commentateurs considèrent comme inexplicable. Selon le philologue hongrois dont le style latin est très élégant, les chants de Silène ne seraient que l'écho des poésies d'Euphorion, le poète alexandrin dont Virgile, à ses débuts, fut l'adepte. Ces chants sont des *epyllia* fort en faveur chez les jeunes poètes de l'époque, notamment Gallus et Varus. Cicéron dans ses Tusculanes les avait attaqués ; il faut donc voir dans ces récits un peu incohérents une profession de foi de Virgile, une apologie des « cantores Euphorionis » ridiculisés par Cicéron. — 3° Eugène Szentklaray : *Le gouvernement de Claude Florimond Mercy dans le Banat de Temes* (188 pages in-8°). Après avoir été occupé pendant 164 ans par les Turcs, le Banat de Temes fut délivré, mais la Cour de Vienne ne le rattacha pas directement à la Hongrie. Il fut administré par des gouverneurs nommés par l'Empereur. Le premier en date fut Mercy, proposé par Eugène de Savoie. Il y resta de 1717 à 1734, année où il fut appelé en Italie où il mourut pendant le siège de Parme. M. Szentklàray retrace, dans cette étude faite d'après les archives administratives de Temesvár et le Journal inédit des Jésuites de cette ville, l'organisation de cette province au point de vue politique et social. Nous y trouvons des détails intéressants sur la colonisation de ce district dévasté par les Turcs. Les colons étaient des Arméniens, des Italiens, des Espagnols, des Bulgares, des Allemands et des Alsaciens. L'Eglise et les écoles furent réorganisées, mais au détriment de l'élément hongrois. C'est pourquoi M. Szentklaray trouve que Mercy, qui a bien mérité de l'Autriche, a causé beaucoup de dommages à cette province au point de vue hongrois, en mettant des entraves au libre développement des villes et des communes qu'il a surchargées d'impôts. — 4° Antoine Aldasy : *Les rapports du roi Sigismond avec Milan et Venise* (190 pages in-8°). C'est un chapitre détaché d'une histoire fort documenté du règne de Sigismond (1387-1437). L'auteur nous donne ici, d'après les meilleures sources, l'histoire des négociations entre Sigismond et Venise de 1425 à 1431, négociations qui aboutirent à une alliance contre Filippo Maria Visconti. — 5° Samuel Szeremlei : *Sur l'origine et l'augmentation des habitants de Hodmezœ-Vasarhely* (30 pages in-8°). Cette ville qui compte aujourd'hui 65,000 âmes (comitat de Csongrad) fut complètement dévastée sous la domination turque. Après le traité de Karlovicz, les habitants dispersés dans les villages

voisins revinrent peu à peu. En 1701, il y en avait 810 et en 1789 entre 16 et 17,000. M. Szeremlei nous dit, d'après les anciens registres des différentes paroisses, quelles étaient les premières familles qui ont, pour ainsi dire, créé la ville. — I. K.

— M. Jean Csengeri, dans son *Éloge de Gaston Boissier* (Budapest, Académie, 1909, 26 pages avec un portrait) évoque avec beaucoup de sympathie la mémoire de l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française qui a été associé étranger de l'Académie hongroise. M. Csengeri a lu toutes les œuvres, tous les discours et nécrologies qu'on lui a consacrés en France et a retracé un portrait bien vivant de l'homme, du professeur et du savant. Quelques volumes de M. Boissier sont déjà traduits en hongrois; M. Csengeri exprime le vœu qu'on traduise encore le *Fin du paganisme*, et les Études sur *Tacite* et *Catilina*. Il pense que de telles œuvres servent de contrepoids aux ouvrages de l'érudition allemande. Page 4, lire Gandar. — I. K.

— La brochure de M. Emile Jurkovich, *Mathias Polereczky et la branche française de sa famille* (Beszterczebánya, 1909, 55 pages, 8°) rectifie plusieurs données des ouvrages français (Daniel, Pajol) sur les Polereczky. On n'est pas d'accord sur leur origine et l'on croit généralement que le régiment de hussards qui a porté ce nom fut créé par un officier de Rákóczi, qui serait venu en France après la défaite de son chef (1711). M. Jurkovich établit, d'après quelques pièces d'archives, que Mathias Polereczky naquit à Mossocz, comitat de Turocz en 1662. Il entra dans le commerce des draps à Beszterczebánya, mais ayant été pillé lors d'un de ses voyages dans le sud de la Hongrie par des Turcs et des Serbes, il ne put payer ses créanciers et fut déclaré en faillite. Après avoir fait un an de prison, il accepta un emploi subalterne à la ville. Il s'enrôla pendant le soulèvement de Rakóczi contre les Autrichiens (1703), fut nommé lieutenant en 1704, paya ses dettes et fut anobli par Rakoczi en 1708. Il remporta ses plus beaux succès pendant la campagne de l'hiver de 1708-09 et tomba sur le champ de bataille en 1709, laissant une veuve et des orphelins. Ceux-ci n'étant pas en sûreté en Hongrie, se réfugièrent d'abord en Pologne, puis en France. Un des fils, André avait alors treize ans; il était attaché à la princesse Rákoczi en qualité de page. Bercsényi s'intéressa à lui et c'est grâce à sa protection qu'il put créer, plus tard, le régiment Polereczky, dissous, comme on sait, en 1758, pour brigandage. Les Polereczky quittèrent la France au moment de la Révolution; les uns allèrent en Amérique, les autres retournèrent en Hongrie. — I. K.

— M. Eugène Pivány nous envoie de Philadelphie une brochure intitulée : *Webster and Kossuth* (Philadelphia, Latin Press printing Co. 1909, 23 pages) qui montre les grandes sympathies des Américains pour la cause de l'indépendance hongroise. Pendant la Révolution de 1848, le gouvernement des États-Unis avait envoyé Dudley Mann en Hongrie, comme agent secret, pour le renseigner. Daniel Webster, alors sénateur du Massachusetts protesta énergiquement contre l'intervention armée de la Russie. Après la défaite, Kossuth, réfugié en Turquie fut invité par le Congrès à venir en Amérique et le gouvernement mit à sa disposition la frégate *Mississipi*. Le chargé d'affaires d'Autriche, Hülsemann, qui, au nom de son gouvernement, avait déjà protesté contre la mission de Mann, fut fort irrité de la réception grandiose que le Congrès fit à Kossuth. Le discours de ce dernier — « a consummate masterpiece of eloquence » disaient les Américains — irrita encore plus le diplomate autrichien qui se plaignit au président Fillmore. Webster, alors secrétaire d'État aux affaires étrangères, répondit dans une lettre restée célèbre (*The Hülsemann letter*) sur un ton peu diplomatique. Le chargé d'affaires dut ronger son frein, car le gouvernement de Vienne n'osait pas rom-

pre avec les États-Unis. — M. Pivány se plaint de ce que les rapports envoyés par Dudley Mann et qui sont au nombre de seize, ne soient pas accessibles au public. Il en est en Amérique comme en Europe où les archives ne communiquent pas non plus les documents diplomatiques postérieurs à 1848. On nous informe que ces rapports viennent de paraître dans une édition officielle, sous le titre : *Affaires of Hungary, 1849-1850*. — I. K.

— M. E. Glatz, vient de publier une dissertation intitulée : *Le Rêve dans la poésie* (Budapest, 1909, 84 pages, 8°) où il passe en revue les drames, les épopées et les poésies lyriques où les poètes font intervenir le rêve. Ce travail montre beaucoup de lectures, mais le sujet est beaucoup trop vaste pour les petites dimensions des thèses hongroises. La première partie qui donne l'explication physiologique et psychologique du rêve n'est qu'un hors d'œuvre. — I. K.

— *L'Annuaire de la Société-Kisfaludy* pour 1909 (tome XLIII, Budapest, Franklin, 266 pages, 8°), contient, en dehors des discours officiels, des poésies et des rapports sur les Concours, un éloge magistral de M. Zoltán Beöthy sur Charles Szasz (1829-1905) poète, traducteur et savant; la traduction en vers de Torquato Tasso de Gœthe par Jean Csengeri, une étude de Gustave Janosi sur Milton et quelques pages sur le célèbre acteur Egressy par Antoine Varadi. — I. K.

— M. I. Kont vient de publier une *Chrestomathie hongroise* contenant des morceaux choisis des poètes et des prosateurs depuis la fin du xviii[e] siècle jusqu'à nos jours (Paris, Jules Groos, 1909, xvi-367 pages). Ce recueil complète la *Grammaire hongroise*, parue en 1908 et peut servir de guide pour l'étude la littérature. L'éditeur a fait paraître en même temps une édition allemande de cette Chrestomathie. — X.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 mars 1910*. — M. Pottier, président, rappelle que les obsèques de M. d'Arbois de Jubainville, membre ordinaire de l'Académie, ont eu lieu mercredi dernier, et qu'il a exprimé, devant la tombe du défunt, tous les regrets de l'Académie. — M. Pottier prononce ensuite une allocution sur Hamdy-bey, correspondant de l'Académie à Constantinople, récemment décédé.

M. Formigé, architecte en chef des monuments historiques, communique une étude consacrée aux résultats des fouilles opérées à La Turbie depuis plusieurs années. C'est dans ce village, situé à 454 mètres d'altitude au-dessus de Monaco, que s'élevait le célèbre trophée dont le Sénat romain décréta l'érection à la gloire d'Auguste, l'an 749 de Rome (5 a. C.), en souvenir de ses victoires sur les peuplades alpines qui jusqu'alors troublaient les communications de l'Italie avec la Gaule. Les fouilles ont permis de retrouver toutes les dispositions du trophée, dont M. Formigé a mené à bien la restitution écrite et dessinée.

M. Noël Valois a retrouvé à la Bibliothèque nationale et analyse ou commente de très curieux avis adressés, en 1445, au roi de France Charles VII par un nommé Jean du Bois. Ce personnage obscur — un laïque de la région parisienne — se montre fort ému des maux qui désolent le royaume, et en trouve l'explication dans une sorte de malédiction divine. Il préconise la suppression des tailles, la réforme de l'Eglise, la répression du blasphème, la réconciliation de la France avec Dieu. A ses admonestations il joint des prédictions encourageantes, fondées sur l'étude des prophéties sibyllines ou autres. Son mémoire jette un nouveau jour sur cette littérature populaire et permet d'enrichir de plusieurs noms la liste des pseudo-prophètes du xiv[e] ou du xv[e] siècle. Jean du Bois annonce l'expulsion définitive des Anglais, l'apparition d'un ange chargé de remettre à Charles VII un anneau symbolique au milieu d'une sorte de congrès de rois, l'avénement du roi de France à l'Empire d'Occident et d'Orient, enfin son abdication volontaire sur le tombeau du Christ à Jérusalem : c'est une variation nouvelle sur un thème bien connu, qui a été répété d'âge en âge, du x[e] au xvi[e] siècle. On pourrait s'étonner du silence que Jean du Bois garde sur la mission de Jeanne d'Arc ; mais, à Paris, où il écrivait, on avait mal apprécié le rôle de la Pucelle, et, d'ailleurs, le procès de réhabilitation n'avait point encore eu lieu : jusque là on se gardait, en s'adressant à Charles VII, d'aborder ce sujet douloureux.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 24 mars. — 1910

Aristophanes and the political parties at Athens, by Maurice Croiset, translated by James Loeb, A. B. London, Macmillan and Cº, 1909, XVIII-192 p. in-8º.

Une courte introduction de M. John W. White. Cette traduction en anglais sera pour beaucoup une occasion excellente de relire l'agréable livre de M. Croiset. Elle est suivie d'un index qui sera commode même à ceux qui se serviront de l'original français.

E. C.

Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft, von Dr Iwan von Müller, tome III, 4e partie. **Grundriss der griechischen Geschichte nebst Quellenkunde,** von Dr Robert von Pöhlmann, 4e édition, Münich, Beck. 1909, 334 p. in-8º.

L'introduction est consacrée à une *Revue des expositions modernes de l'histoire grecque*, dans laquelle l'auteur, tout nationalisme mis à part, est vraiment un peu parcimonieux en ce qui concerne la France : du moment qu'il parle de Thirlwall et de Duncker, il pouvait parler de Duruy. Cette introduction, et les revues de *sources* qui précèdent chacun des dix chapitres, constituent la partie la plus utile de l'ouvrage, comme il est naturel dans un travail de ce genre : les notes sont substantielles, mais les références y sont choisies assez arbitrairement.

Quant au texte même du livre, il est déjà connu, dans ses grandes lignes, par les lecteurs de la *Revue :* M. Robert von Pöhlmann a pris la peine d'indiquer, dans une courte préface (p. v-vi), ce que cette 4e édition ajoute aux précédentes.

L'ouvrage se lit agréablement : l'auteur ne craint pas plus ici qu'ailleurs d'indiquer ses préférences dans tous les ordres d'idées. Il défend l'essai de Burckhardt sur l'hellénisme contre MM. v. Wilamowitz et Ed. Meyer. Il raille non sans finesse l'antisémitisme forcené de Beloch (p. 307, n.) ; lui-même a des accès de prêtrophobie prolongés et bien amusants (p. 53-55).

Un index.

E. C.

Euripidis fabulae. Recensuit brevique adnotatione critica instruxit Gilb. Murray. Tome III, Oxford, Clarendon Press. Ni date, ni pagination. Prix 10 s.

Nous avons rendu compte ici même des deux premiers volumes de l'édition d'Euripide de M. Gilb. Murray (*Rev. Crit.*, 23 août 1902 et 15 avril 1905). Le nouveau volume, qui contient les dernières pièces du poète, a été composé d'après les mêmes principes que les précédents. Nous n'y reviendrons pas. Les corrections au texte proposées par M. M. sont en somme peu nombreuses; elles consistent plus d'une fois en des transpositions de mots. Voici quelques observations. *Hélène*, 1495, la conjecture οἶμον a déjà été proposée par Paley, cf. l'éd. critique de Wecklein. *Phénic.* 301-303. On peut accepter βοὰν... γηραιὸν ποδ' ἕλκω. *Iphig. à Aul.* 748. Sans doute la leçon ἐξιστορήσων, donnée par les manuscrits sur une rature, est d'une authenticité contestable ; le sens aussi n'est pas très bon ; mais ἐξευπορήσων est-il bien le mot qu'on attendait? *Ibid.*, 1179, le mot νόστον va bien avec le sens de la phrase qui suit.

Comme pour tous les livres de la *Bibliothèque d'Oxford*, l'impression est nette, élégante, d'une correction remarquable. Un quatrième volume a été annoncé pour les fragments et les indices. Il ne sera pas le moins désiré.

Albert Martin.

A. Bouché-Leclercq, **Leçons d'histoire romaine. République et Empire.** Paris, Hachette, 1909, in-16, viii-296 p.

Les *Leçons d'histoire romaine* font suite aux *Leçons d'histoire grecque* publiées en 1900. Ces deux volumes contiennent la reproduction d'un certain nombre de leçons d'ouverture « écrites dans le même laps de temps, de 1880 à 1899, pour servir d'introduction à des cours publics ». Ils mettent à notre disposition un riche bagage d'idées générales et d'observations pénétrantes. A une époque où les recherches de détail se multiplient et se dispersent, il est bon que parfois l'examen de quelques questions maîtresses soit repris de haut et qu'une voix autorisée nous invite à réfléchir sur l'enchaînement des faits historiques. M. Bouché-Leclercq se méfie des prétentions ambitieuses de la philosophie de l'histoire, telle du moins que l'entendent

« les adorateurs de l'Idée hégélienne ». Il se refuse à « tracer au cordeau les grandes routes, providentielles ou fatales, que suit l'humanité. » Son aversion pour les systèmes a priori et les théories déclamatoires ne l'empêche pas cependant de penser et de dire qu'il est légitime et même nécessaire de philosopher sur les données de l'histoire, à condition que ce soit avec prudence et discrétion, « en se tenant à courte distance des faits concrets, en se gardant d'oublier la réalité pour l'abstraction. » Il reprend à son compte le mot d'Ennius : « il faut philosopher, mais un peu seulement ; raisonner d'un bout à l'autre est déplaisant » (p. 62-68). Ce qui plait dans ses *Leçons*, c'est qu'il n'y dépasse jamais la mesure ; son bon goût et son bon sens l'empêchent de s'égarer et de nous égarer à sa suite ; bien loin qu'il plane à des hauteurs inaccessibles et se perde en considérations nuageuses, il ne fait que dégager, sous une forme toujours frappante et heureuse, les conclusions synthétiques que lui inspirent l'analyse des textes et le spectacle des événements.

Les dix chapitres du livre traitent de sujets divers. Dans le premier, *Les institutions religieuses de Rome*, M. Bouché-Leclercq étudie « la stratification des couches successives dont l'ensemble constitue la religion pratique des Romains. » Le deuxième, à propos de la conquête de l'Orient hellénistique, nous fait voir comment la grandeur de Rome a été l'œuvre d'un peuple qui se croyait sincèrement pacifique, mais que conduisait une aristocratie ambitieuse et tenace ; tandis que Paul Guiraud dans ses *Études économiques sur l'antiquité* (p. 275-292) expliquait l'*impérialisme romain* par l'appât des richesses et les convoitises matérielles, M. Bouché-Leclercq se place à un autre point de vue pour apprécier le même phénomène et se montre surtout sensible à l'ingéniosité politique de la diplomatie sénatoriale. Le troisième et le quatrième chapitres, *De Sylla à César*, *La fin de la République romaine*, nous aident à comprendre la chute de l'ancienne constitution et « comment une démocratie sortie de tutelle, malgré sa défiance à l'égard des supériorités, cède à son penchant naturel, qui est de substituer l'autorité des hommes à celle des lois. » La fondation de l'Empire est la matière des cinquième et sixième chapitres, *Le principat d'Auguste*, *Le premier siècle de l'Empire* : la principale cause de l'établissement du régime nouveau est la volonté des populations provinciales, lassées des guerres civiles qui les épuisaient et de l'exploitation éhontée que leur faisaient subir les magistrats républicains ; l'Empire doit sa naissance à une réaction des peuples vaincus contre le peuple conquérant ; les empereurs en ont eu conscience, et c'est pour cela qu'ils ont travaillé sans cesse à étendre le droit de cité. Sur Auguste lui-même, on trouvera aux p. 143 et 156 les remarques les plus fines et les plus exactes : « Si l'homme était mesquin, son œuvre a été grande, parce que les circonstances y ont collaboré, qu'il est venu en son temps, à son heure et qu'il a fait précisément ce qu'il

fallait faire ». Les trois chapitres suivants sont consacrés aux transformations de l'Empire pendant les IIe, IIIe et IVe siècles. Les Antonins, avec « l'hérédité comme but, l'adoption comme moyen », essaient de résoudre le grave problème de la succession au trône, qu'Auguste avait été contraint de laisser en suspens; l'avènement d'un Commode déjoue leurs calculs et fait crouler leur système. Au IIIe siècle la décadence se précipite; elle tient surtout : à l'instabilité du pouvoir impérial, qui engendre la guerre civile; à la poussée continue et toujours croissante des Barbares sur les frontières; à l'apparition d'une religion nouvelle, qui se déclare elle-même incompatible avec tout autre. Le Bas-Empire s'organise au IVe siècle, mais il sort du passé par une évolution graduelle : « les innovations réalisées sous le règne de Dioclétien avaient été préparées, rendues possibles, essayées même dans une période antérieure. » Notons aux p. 194, 204, 243, une très juste interprétation du culte impérial, « forme populaire du patriotisme... l'amour de la patrie est une religion... c'est autour du nom des Césars que s'est formée la notion de la grande patrie romaine. » Enfin le dixième chapitre, *L'administration financière du Bas-Empire*, décrit le mécanisme compliqué de l'oppression fiscale aux derniers temps de Rome : « la Providence bureaucratique régente, opprime et entrave toutes les formes de l'activité humaine. »

En dépit de la variété des questions, les mêmes idées fondamentales inspirent partout l'auteur et il a raison de se rendre ce témoignage qu'en s'adressant pendant quinze ou vingt ans de suite à des auditoires toujours nouveaux il a bien pu se répéter, mais non pas se contredire. Ce qui fait l'unité du livre, c'est la constante préoccupation de dégager les causes qui expliquent « la genèse, la prospérité et le déclin de l'Empire romain »; Grandeur et Décadence, depuis Montesquieu jusqu'à M. Ferrero l'historien de Rome ne peut se soustraire à l'obligation de poser et d'éclaircir ces deux termes de l'antithèse classique. Par quelle évolution la constitution républicaine a-t-elle abouti à l'organisation politique et sociale du Bas-Empire, voilà le problème que M. Bouché-Leclercq à son tour s'efforce de résoudre. Il se défend, d'ailleurs, de nous apporter de ces affirmations tranchantes et dogmatiques, de ces « aperçus rectilignes », qui simplifient les choses à l'excès et qui font violence à la réalité complexe; il prend soin d'indiquer que les causes de grandeur et de décadence sur lesquelles il nous invite à réfléchir sont à ses yeux les principales, non les seules : « il ne faut jamais considérer comme définitifs les jugements sommaires (p. 29); il est rare, en histoire, qu'une idée simple ne soit pas une idée fausse (p. 154). » Rien de plus simple, par exemple, ni de plus faux que de rapprocher à tout propos l'histoire romaine de la nôtre, de mettre des noms nouveaux sous les noms anciens, de mêler à l'étude du passé nos ressentiments d'hier et nos appréhensions d'aujourd'hui; écartons résolument ces arrière-

pensées et ces allusions ; entre la Rome d'autrefois et la France du XIXe ou du XXe, siècle « il y a des ressemblances de surface et des différences profondes (p. 180) » : avis à ceux qui abusent des comparaisons avec le présent et qui veulent, coûte que coûte, habiller à la moderne les contemporains de César et d'Auguste.

Ces « différences profondes » n'empêchent pas que nous ayons beaucoup à apprendre de la Grèce et de Rome. L'histoire, l'histoire ancienne elle même, elle surtout, — car nous sommes beaucoup plus près, par nos habitudes d'esprit, des Grecs et des Romains que de nos ancêtres du moyen âge (p. 84) — est tout autre chose, pour M. Bouché-Leclercq, qu'un pur objet de curiosité désintéressée. Le mot de Cicéron, *historia magistra vitae*, reste vrai, quand on l'applique non plus aux individus, mais aux sociétés; si l'histoire ne peut être considérée, tant s'en faut, comme un cours de morale en action, elle nous renseigne « sur les aptitudes et habitudes de notre espèce, sur le degré de dépendance qu'imposent à la liberté humaine les conditions extérieures dans lesquelles elle se meut, sur les causes qui activent ou entravent le progrès de la civilisation (p. 68). » Elle est un champ d'expériences sociales (p. 85); il est plus opportun que jamais de rappeler celles qui ont été faites jadis et que nous risquons de recommencer. Les *Leçons d'histoire grecque* nous montraient comment la démocratie athénienne avait glissé vers la démagogie et comment les monarchies hellénistiques avaient restauré le principe d'autorité sur la base du droit divin. Les *Leçons d'histoire romaine* nous présentent le régime accablant du Bas-Empire, « qui ressemble assez à celui que nous promet le socialisme (p. VI) », comme le terme logique des transformations séculaires de Rome : en « libéral impénitant » M. Bouché-Leclercq exprime le vœu, dans sa dernière page, que ce mémorable exemple ne soit pas perdu.

Maurice BESNIER.

Abbé E. LESNE — I. **La propriété ecclésiastique en France aux époques romaine et mérovingienne**, 1 vol. in-8° de II-496. Paris, Champion, 1910.
II. **L'origine des menses dans le temporel des églises et des monastères de France au IXe siècle**, 1 vol. in-8° de II-165 pages, même éditeur.

Ces deux travaux sont des thèses présentées à la Faculté des lettres de Paris ; ils ont valu à M. Lesne, le 21 février dernier, le titre de docteur avec la mention *très honorable*. M. Lesne se propose d'étudier l'histoire de la propriété ecclésiastique en France depuis les origines jusqu'après la réforme grégorienne : sa grande thèse forme le premier volume de cette étude générale ; sa petite thèse est un chapitre qui sera repris au tome II.

I. — Après une courte étude sur les biens de l'église dans la Gaule romaine, M. Lesne aborde la période mérovingienne, et, dans un

premier livre, il recherche quels sont les vrais propriétaires des biens ecclésiastiques. Il montre que, peu à peu, l'évêque cesse d'être considéré comme le maître de toutes les propriétés dans l'intérieur du diocèse : les églises filiales reçoivent des terres qui sont bien à elles; les monastères sont reconnus aptes à posséder; bientôt même quelques églises rurales et quelques petits monastères deviennent propriété privée de leurs fondateurs ou de leurs protecteurs. M. Lesne se trouve ici d'accord avec Stutz dans sa *Geschichte des kirchlichen Beneficialwesens*; mais il prouve que cette appropriation des églises et des monastères a lieu au cours du VII[e] siècle, par une évolution dont les diverses phases peuvent être reconstituées : il est, par suite, erroné de rechercher en Germanie les origines de cet état de choses et de recourir à la théorie bien singulière de l'*Eigentempel*. Après avoir déterminé le sujet de la propriété ecclésiastique, M. Lesne expose successivement de quelle manière ce temporel s'est formé et agrandi, de quels éléments il est constitué, comment il est administré, quelles charges pèsent sur lui, et, à ce propos, il nous donne une série de détails très intéressants sur la construction des églises, les frais du culte, l'entretien du clergé, le rachat des captifs, l'assistance publique, la matricule des pauvres, les hôpitaux et les hôtels. Il termine en indiquant les nombreux adversaires qui cherchent à s'emparer des domaines de l'église, héritiers qui attaquent les testaments, guerriers qui pillent, rois et maires du palais qui obligent le clergé à créer, au détriment du bien, des précaires en faveur de leurs créatures. Tous ces faits préparent la grande spoliation de Charles Martel qui aura des conséquences si graves, bouleversera tout l'état social et marque véritablement une nouvelle période.

M. Lesne connaît fort bien les textes et les interprète avec sagacité, parfois avec pénétration. Le sujet est nettement divisé, peut-être avec excès; les chapitres sont parfois morcelés. L'exposition est claire et élégante. L'auteur s'est appliqué à bien écrire : mais qu'il se méfie des métaphores géographiques soutenues; il y a vraiment trop de stratifications, de précipitations atmosphériques, de ruissellements, etc. Les petites erreurs de détail nous paraissent peu nombreuses [1]. On peut adresser à l'ouvrage deux observations de portée générale.

---

1. M. Lesne a bien tort dans sa bibliographie de citer ses documents dans l'ordre alphabétique des éditeurs. Il n'observe pas de règles de transcription fixes pour les noms propres d'hommes; il écrira Agericus et Oustrille, Pirminius et Amand. Les noms géographiques sont indiqués sous leur forme moderne; mais M. Lesne ne nous indique jamais où sont situées les localités mentionnées. Il commet de fausses identifications, notamment pour les biens qui appartenaient à l'abbaye de Wissembourg; et de ces identifications, il tire des conclusions qui tombent. (P. 63, n. 1; p. 75 et 76; il y a deux villa Auduino, l'une sur le Sanon, Einville-aux-Jards; l'autre Otwiller, au canton de Drulingen.) — P. 163, n. : il ne faut pas s'appuyer sur un nom propre de l'époque mérovingienne pour affirmer qu'un personnage est gallo-romain ou germain. — P. 268, ligne 15, il faut lire : le

D'abord, M. Lesne a dû souvent s'en référer à ses devanciers qui ont creusé davantage tel ou tel problème; il n'a rien ajouté aux admirables études de Fustel de Coulanges sur la ville mérovingienne, à celles de Waitz, de Zeumer, de Brunner, sur l'état social; même parfois il est resté en deçà de ces travaux. Il semble croire que tous les serfs affranchis dans une église restent dans sa dépendance et il ne fait pas la distinction essentielle du *tabularius* et du *chartularius*, le premier attaché en effet à l'église, le second sans lien avec elle et proclamé *civis romanus*. Son chapitre sur le précaire, tout en contenant des observations très fines à propos de la théorie de M. Wiart, reste un peu superficiel; M. Lesne me paraît affirmer à tort, p. 326, que le *precarium remuneratorium* ou le *precarium oblatum* n'a été constitué qu'au profit de l'église; des particuliers ont dû aussi livrer leur bien à un seigneur laïque qui jouissait du privilège d'immunité, pour le recevoir de lui à titre de précaire; s'il en était autrement, comment expliquer que le système bénéficiaire fût devenu si général dans la période suivante? Peut-être M. Lesne aurait-il dû discuter aussi les relations entre l'immunité, le *mundium* et le bénéfice. Il n'a pas assez insisté sur les monastères ou les évêchés que le souverain reçoit sous sa protection particulière; l'appropriation des églises cathédrales et des abbayes se prépare de cette manière, comme s'est déjà produite celle des églises rurales; mais l'auteur reviendra sur ce sujet au tome suivant.

En second lieu, il nous paraît bien que le lecteur du livre gardera de la société mérovingienne une idée trop favorable. M. Lesne loue la charité, les aumônes abondantes des évêques, leur zèle à racheter les captifs, à créer des écoles, des hôpitaux. Sur Salonius et Sagittarius eux-mêmes il ne fait qu'une citation, p. 373, n. 1, *videbantur numquam cessare ... elemosinas exercere*. Il omet d'ajouter que Grégoire de Tours ne montre ces deux prélats repentants et charitables qu'à un moment de leur existence, entre deux séries de crimes vraiment atroces. De ce qui était chez eux tout à fait exceptionnel il fait la règle ordinaire de leur vie. De même, M. Lesne nous donne parfois comme permanentes ou générales des institutions charitables créées à un certain moment dans une cité par quelque personnage plus pieux que les autres et réputé comme saint. Y eut-il vraiment des hôpitaux auprès de chaque église ou monastère? Il y en eut quelques-uns : c'est tout ce que les documents nous permettent d'affirmer. A la p. 352, M. Lesne écrit : « Pour instruire les enfants et jeunes gens, une école est établie auprès de la cathédrale. » Mais il a trouvé en tout deux

pagus du Mans. — P. 305, n. 2, corrigez *sulces*. — P. 354, les 7,000 pièces d'or prêtées par Théodebert à Dizier, évêque de Verdun, ne sont pas distribuées aux négociants de cette ville; les négociants se portèrent simplement garants de l'emprunt. — P. 420, n. 5, lisez Chlodulfus (saint Cloud), évêque de Metz, au lieu de Chrodulfus.

textes : l'un s'applique à Nîmes qui n'a jamais fait partie du royaume mérovingien et à l'époque où Théodore, roi des Ostrogoths, exerçait sa suprématie sur cette cité ; l'autre a trait à Lisieux où l'évêque Aethérius, ayant racheté un clerc menacé d'une *faida*, imagine de lui confier les enfants de la ville *ad docendum* et ce précepteur commit les plus abominables méfaits. De cet unique passage où il est question d'une école créée occasionnellement dans une cité épiscopale peut-on conclure que toutes les citées avaient leur école [1] ?

Nous devions faire ces réserves : le livre de M. Lesne n'en reste pas moins l'un des meilleurs qui aient paru en ces derniers temps sur l'histoire du moyen âge. Nous souhaitons vivement que l'auteur puisse mener au plus vite à bonne fin le projet qu'il a entrepris; que les volumes suivants ne se fassent pas trop attendre. Cette histoire de la propriété ecclésiastique en France au moyen âge fera certainement honneur à la science française.

II. Au IXe siècle, le patrimoine des églises et des monastères se sectionna en deux parts, l'une fut réservée au prélat, évêque ou abbé, l'autre à la communauté des chanoines ou des moines. Au début, on appela la seconde part *peculiare fratrum* ou leur *portio*. Puis, comme les revenus de ces domaines servaient surtout à leur entretien, *ad mensam fratrum*, on finit, au Xe siècle, par nommer les biens eux mêmes, la mense canoniale ou monachale, et, par analogie, on dit aussi pour les biens que garda le prélat la mense épiscopale ou abbatiale. M. Lesne nous explique pour quels motifs cette séparation eut lieu : on commença à assigner un certain nombre de biens d'un évêché ou d'un monastère, à l'entretien des chanoines ou des moines, à leur vestiaire, à leurs aumônes ou aux frais du culte; l'évêque ou l'abbé garda longtemps encore l'administration de ces biens qui, peu à peu seulement, par une série de transitions, passa à la communauté. Puis, surtout, au moment où des abbés laïques furent placés à la tête d'un monastère, il fallut assurer aux moines leur portion congrue; l'abbé gardait la jouissance d'un certain nombre de terres, — les plus nombreuses; — en revanche il reconnaissait aux moines le droit de disposer de celles qu'il leur assignait. Même quand le monastère avait un abbé régulier à sa tête, il avait intérêt à ce que la séparation eût lieu; sur la part de l'abbé seul pesaient les services dus à l'état [2]. Les observations de M. Lesne sont pénétrantes et exactes; elles ont été corroborées par le Dr Arnold Pöschl dont l'ouvrage : *Bischofsgut und mensa episcopalis*, Bonn, 1908-1909, paraissait peu de temps avant

1. M. Lesne parle à ce propos d'écolâtre, de même à la p. 316. Mais ce terme est tout à fait étranger à la langue mérovingienne : Grégoire de Tours emploie le mot *præceptor*.

2. Nous aurions voulu que M. Lesne étudiât aussi cette séparation dans les monastères de femmes.

le sien et dont il a encore pu se servir au moment où il imprimait son étude, M. Pöschl a distingué avec plus de soin les diverses catégories d'abbayes, abbayes royales et épiscopales; M. Lesne a mieux montré comment la séparation des menses fut préparée par certaines habitudes d'économie domestique. Les deux travaux ne font pas double emploi; ils se complètent l'un l'autre.

Ch. PFISTER.

J. FEHLING, **Die europäische Politik des Grossen Kurfürsten (1667-88)**, In-8°, 32 p., Leipzig, Quelle et Mayer, 1910.

Cet opuscule comprend deux parties : d'abord un essai pour apprécier et résumer une fois de plus les caractères essentiels de la politique européenne du Grand Électeur; ensuite une revue rapide des ambassadeurs français à Berlin de 1667 à 1688. Le travail, écrit avec une recherche qui n'est pas toujours de bon goût, n'a rien d'original et ne s'imposait pas. L'auteur, qui a spécialement étudié naguère les relations du Brandebourg et de la France de 1679 à 1684, reste évidemment sous l'influence de ses anciennes recherches; il en est pour ainsi dire hypnotisé. Son jugement d'ensemble sur la politique électorale, dont il prétend trouver l'explication dans une phrase du Testament ou « Avertissement paternel » de 1667, est vague et superficiel. La psychologie de l'Électeur est peu fouillée, et les courts chapitres sur les rapports avec les différentes puissances (sauf la France) n'apportent aucune conclusion nouvelle. M. F. n'a fait que répéter en les affaiblissant les appréciations de ses devanciers. La revue des ambassadeurs français a les mêmes défauts, sans avoir plus d'intérêt, et quelques pages plus ou moins bien conduites ne peuvent établir l'importance historique des relations du comte de Rébenac, qui certes a été à même de voir beaucoup de choses à la cour du Grand Électeur, mais dont il ne faut exagérer ni l'adresse ni la perspicacité.

Albert WADDINGTON.

Comptes de Louis XVI, publiés par le comte de BEAUCHAMP d'après le manuscrit autographe du Roi conservé aux Archives Nationales, Préface de Gaston Schéfer. In-4°, de xxviii-348 pages. Paris, librairie Henri Leclerc, 1909.

Sous une apparence de sécheresse ces *Comptes de Louis XVI* sont parmi les plus significatifs et les plus curieux documents qu'on ait publiés depuis quelques années. Que penser non seulement de ce Dauphin, mais de ce roi qui ne laisse à personne le soin de coucher par écrit ses dépenses journalières, qui note la moindre somme, et perd un temps précieux à ces minuties? Entre la chasse et cette comptabilité, Louis XVI n'a que peu de loisirs pour se former au rôle auquel il est appelé. La bonne volonté ne lui a pas manqué, mais il était incapable d'autre chose; comme tous ses ancêtres, son père

excepté, il aime les exploits cynégétiques, et comme son trisaïeul, le Dauphin, fils de Louis XIV, il a la passion des petites choses. Saint-Simon dit, en effet, de Monseigneur : « Son arrangement était extrême pour ses affaires particulières ; il écrivit lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savait ce que lui coûtaient les moindres choses quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espèce, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup... Du reste, avare au delà de toute bienséance, excepté de très rares occasions qui se bornaient à des pensions à des valets... » (Petite édition Hachette, en treize volumes, V, 439).

Ces comptes fixent des sommes intéressantes, comme le prix payé à Beaumarchais pour racheter les libelles de Londres (Théveneau de Morande : *Mémoires secrets d'une femme publique* et *Avis de la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritier*) [1], les à-comptes donnés à Bœhmer pour les diamants de la reine, les pertes de jeu, etc. Mais c'est dans l'ensemble que ces budgets ont leur éloquence et prouvent à quelles exagérations se sont portés les adversaires de l'ancien régime. Prenons, par exemple, la *Dépense des petits appartements en 1783*, elle s'élève à 260,428 livres; il n'est pas de grand seigneur qui n'ait dépassé cette somme pour l'entretien de ses maisons, et il est certain que le fastueux duc de Choiseul, qui disposait d'une immense fortune et d'un crédit illimité, allait bien au delà de ce chiffre, soit pour les frais de ses hôtels de Versailles et de Paris, soit pour le château de Chanteloup.

L'ouvrage est luxueusement présenté et orné de trois belles planches : Louis-Auguste, duc de Berry, Dauphin de France, par L. M. Van Loo, 1769; Louis XVI, roi de France, par Duplessis, 1776; Louis XVI, roi de France, par Carteaux, 1791.

C. S.

VOLTAIRE. **Lettres philosophiques**; édition critique, avec une introduction et un commentaire par Gustave Lanson. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1909, 2 vol. in-16 de LVI-219 et de 324 pages.

M. Lanson a établi avec le plus grand soin cette édition destinée à la *Société des textes français modernes*, et qui peut servir de modèle en ce genre. Le texte de Jore (Amsterdam, 1734) est préféré aux autres leçons et réimprimé ici, ayant été revu sur épreuves par Voltaire ; mais M. Lanson donne des variantes de seize éditions collationnées : son introduction s'explique sur tous ces points, ainsi que sur la chronologie relative qu'il convient d'attribuer aux *Lettres* [2]. Le commentaire, qui suit à chaque fois le texte de la lettre qu'il concerne, s'emploie avec une conscience admirable à rapprocher des jugements sail-

1. Il y a page 43 une faute d'impression dans la note 2 : *libellé* pour *libelle*.
2. Ajouter, p. XLIV, l'indication des nos XII et XIII pour *le Pour et Contre*; lire : *very* p. XLVII, *Sayous*, p. LI, note.

lants de Voltaire les analogues, les précédents qu'on peut trouver ailleurs, les reprises ou les contradictions ultérieures du mobile écrivain : et c'est ainsi une sorte de point de croisement et de rencontre qui est déterminé, à propos d'un ouvrage qui fit époque dans toute la force du terme, pour l'ancienne information française en matière de choses anglaises — j'y ajouterais Monconys et Chappuzeau — et pour la diffusion continentale de quelques nouveautés et de mille ingénieuses redites.

F. Baldensperger.

Geneviève Ruxton. **La Dilecta de Balzac; Balzac et Madame de Berny, 1820-36.** Avec une préface de M. J. Lemaître. Paris, Plon (1909), in-18 de III, VIII et 270 pages.

Distinguée et sympathique, çà et là de forme un peu négligée, et trop indifférente peut-être à ce qu'il y a de louche dans cette première liaison de Balzac et qui n'avait pas échappé à M. Le Breton, cette histoire de Madame de Berny met en pleine valeur la part qui revient, dans l'initiation sentimentale et intellectuelle du grand écrivain, à son amie de Villeparisis. Les indications fournies par le *Balzac imprimeur* de MM. Hanotaux et Vicaire, complétées par quelques enquêtes personnelles, surtout topographiques, et par une attentive exégèse de la *Correspondance* et de la *Comédie*, permettent à M^me^ Ruxton de dégager la figure expressive et fanée de cette maternelle amoureuse. Surtout, les correspondances de l'œuvre et de la vie, ce qu'on pourrait presque appeler l'interprétation subjective des romans de Balzac, le rattachement de la *Physiologie*, de *Louis Lambert* et de la *Peau de chagrin*, en attendant le *Lys dans la Vallée*, à cette tendresse douloureuse et tenace, complètent heureusement la signification d'un épisode auquel toute l'âme de Balzac reste intéressée. Quelque indiscrétion de ce côté, car il n'est pas démontré, par exemple, qu'en pleine Restauration, il ait fallu l'influence d'une femme pour « étayer les convictions » traditionnistes du fils d'un ex-secrétaire aux conseils du Roi : mais c'est l'ordinaire rançon de ces livres faits avec amour et spéciale « dilection ».

F. Baldensperger.

Eugène Lovinesco. **Jean-Jacques Weiss et son œuvre littéraire.** Avec une préface d'Émile Faguet. Paris, Ph. Renouard, 1909, in-8° de x-169 pages.

Cette thèse de doctorat d'université a le mérite d'être agréablement écrite par un étranger et de témoigner d'une connaissance fort avisée de notre littérature et de notre civilisation. On ne saurait dire, en revanche, que J. J. Weiss s'y révèle avec tout le relief que pouvait prendre cette originale figure, et la simplification excessive que l'auteur entend imposer à l'histoire littéraire aboutit à des répétitions, à des insistances et à des approximations regrettables. L'unique

support, ou peu s'en faut, de cette biographie et de cette étude critique est la proposition à laquelle M. Lovinesco revient à plusieurs reprises et qu'il formule ainsi : « Weiss, né d'un père alsacien, de race vlème[?], avait pour mère une Basque ; il alliait ainsi en lui le bon sens, la gravité, la trempe sérieuse de l'esprit germanique, à la grâce légère, à l'exagération imprévue des Méridionaux. » Or, on pourrait aussi bien, avec les mêmes prémisses, insister sur l'esprit frondeur et indocile du bourgeois alsacien, et rappeler que l'ami le plus déclaré du peuple basque voyait durer en lui « le mystérieux Esprit séculaire, par qui les enfants sont conduits à agir comme avant eux leurs pères avaient agi [1] ». Et ainsi l'on retournerait, sans aucun paradoxe, les attributions que M. L. croit pouvoir faire, des dispositions de Weiss, à de secrètes tendances ethniques. Il y a heureusement autre chose, et de meilleur service, dans le livre de M. L. : des analyses utiles groupées d'une façon ingénieuse, un appendice qui donne l'essentiel de la production de Weiss journaliste. Une étude de son style, avec son mélange d'atticisme et d'humour, eût complété heureusement l'ouvrage [2].

F. Baldensperger.

Les Mavroyéni, histoire d'Orient, par Théodore Blancard. Paris, Leroux, 1909. 2 vol. in-8° de xv et 763, et 824 p., 15 fr.

Histoire de l'Empire ottoman jusqu'à la révolution de 1909 par L. Collas et E. Driault, 4e édition, Paris, Alcan, 1909, in-32, 192 p., 0 fr. 60.

La famille Mavroyéni a trouvé dans M. T. Blancard un fidèle historiographe. Déjà il lui avait consacré un ouvrage, dont il donne aujourd'hui une nouvelle édition très augmentée. On s'étonnera de l'étendue de ce travail, car le nom de Mavroyéni est peu connu en France. Malgré les efforts de M. B., l'origine de la famille reste obscure, et les généalogies qui la font remonter aux illustres Morosini vénitiens, ne sont guère probantes. Quoi qu'il en soit, les Mavroyéni végétèrent dans l'Archipel jusqu'à la seconde moitié du xviiie siècle, époque à laquelle un membre de la famille gagna la faveur de Djezaerli-Hassan, le fameux capitan-pacha, et obtint, grâce à sa protection, les fonctions de drogman de la flotte, puis, en 1786, celles d'hospodar de Valachie. Nicolas Mavroyéni déploya de réels talents dans ce poste : il s'attacha surtout à améliorer l'administration, mais se heurta au mauvais vouloir, aux trahisons des boyards, excités secrètement par des agents russes ou autrichiens. Bientôt la guerre, surve-

1. P. Loti, *Ramuntcho*, p. 19. Est-il bien sûr que Weiss ait « été élevé dans la religion *calviniste* » ? M. L. apprendra sans doute avec curiosité que Weiss a gardé jusque vers ses dernières années une ferme, héritage de famille, au-dessus de Sainte-Marie-aux-Mines.

2. Lire La Pommeraye p. 22 ; vérifier probablement la transcription de la pièce de vers de la p. 6, et ne pas trop croire (p. 122) que la colombe et la panthère sont les femelles du pigeon et du léopard.

nue entre le Grand Seigneur d'une part, l'Empereur et la Tzarine de l'autre, le contraignit à se consacrer entièrement à la défense de la province qui lui était confiée. Il résista avec succès tant que la Moldavie couvrit son flanc droit, mais quand Souvorof put donner la main à Cobourg, les généraux ottomans subirent défaite sur défaite, et Mavroyéni fut l'un des vaincus de Calafat. Ce fut sa condamnation, et, en septembre 1790, il fut exécuté à Béla. Sa biographie, qui remplit tout le premier volume, est intéressante et complète, bien qu'on put reprocher à M. B. de trop fréquents emprunts au roman de Th. Hope : *Anastase, ou les Mémoires d'un Grec*, qui inspire plutôt méfiance. Dans le second volume, l'auteur retrace la carrière de tous les parents du prince Nicolas, et comme beaucoup ne jouèrent qu'un rôle effacé dans les petites îles de l'Archipel, il se perd dans des détails souvent dénués d'intérêt. Pourtant, çà et là on rencontre des anecdotes curieuses, des renseignements précieux sur la vie des Grecs pendant le XIX^e siècle, et ainsi est légèrement justifié le sous-titre de l'ouvrage : histoire d'Orient. Par malheur il y a beaucoup de digressions, de longueurs inutiles, et par instant de singulières inadvertances. Sans doute quand M. Blancard appelle (II, p. 153) la seconde femme de Napoléon, Marie-Thérèse, c'est probablement un lapsus calami, mais que croire quand on le voit par exemple placer (II, 145) la Sainte-Alliance en 1798, prendre (II, 175) le général Pepe pour le roi Joseph, parler (II, 386) de Charles Goldon comme s'il ignorait le grand Goldoni, ou évoquer (II, 387) la maison impériale fondée par Constantin VI Porphyrogénète, dont il supprime ainsi le père, Léon le philosophe, et le grand-père, Basile le Macédonien ?

MM. Collas et Driault ont tenté de résumer dans un cadre restreint l'histoire des Turcs et d'ébaucher le tableau de leur situation présente. Ils sont sortis à leur honneur de la tâche de vulgarisation qu'ils s'étaient proposée. Leur petite brochure est un aperçu général, rapide mais substantiel, des annales turques depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute d'Abdul Hamid II. Grâce à eux les gens qui dissertent sans répit sur le mouvement *jeune turc*, pourront connaître un peu le terrain sur lequel le comité « Union et Progrès » s'efforce d'acclimater les institutions et les idées d'Occident.

A. BIOVÈS.

Ch. BASTIDE, **Les Institutions de l'Angleterre sous Édouard VII**. Paris, Paulin, 1910, in-8°, 298 p. 5 fr.

M. Bastide a fait preuve de courage en entreprenant de mettre les Français au courant des institutions anglaises contemporaines. Rien au fond de moins compréhensible pour un de nos compatriotes que la constitution britannique qu'on lui a appris à admirer de confiance : au lieu de la belle ordonnance que son esprit classique se plaisait à

imaginer, il ne découvre qu'une sorte de chaos où les institutions démocratiques se heurtent aux monarchiques, où les lois sociales cotoyent les coutumes archaïques, tombées en désuétude, mais conservées comme des ressources possibles pour un avenir inconnu, car, selon la jolie expression de M. B. (p. 156), l'Angleterre ne congédie pas ses serviteurs inutiles, elle leur donne un narcotique. Il a fallu à l'auteur une connaissance approfondie des choses d'Outrè-Manche, et aussi un esprit très lucide, pour promener sans fatigue son lecteur dans ce labyrinthe et lui montrer sous le jour véritable chaque rouage de cette machine compliquée, dans laquelle tant d'éléments fonctionnent aujourd'hui à vide. Si la lecture de l'ouvrage ne laisse pas une impression très nette, on ne devra pas l'imputer à M. B., mais au génie national d'un peuple dont lord Cromer a, un jour, peint (*Modern Egypt*, II, 125) ainsi les traits caractéristiques : « Le bon sens pratique, le mépris de la théorie, et l'absence de plan arrêté sur des raisonnements logiques. » On trouvera dans le livre de M. Bastide tous les renseignements, tous les éclaircissements qu'on pouvait raisonnablement attendre de lui. Il faut le louer de ne pas s'être contenté de ce travail pénible d'exposition, et d'y avoir ajouté des interprétations personnelles fort intéressantes, des commentaires qui paraissent très justes. On ne peut manquer d'accueillir avec empressement cet ouvrage, aussi savant qu'impartial, à l'instant où le budget révolutionnaire de M. Lloyd-George et l'intervention de la Chambre des lords, en déchaînant sur la Grande-Bretagne la crise la plus grave que ce pays ait traversée depuis 1688, éveillent la curiosité, appellent l'attention, et créent chez tous le désir, le besoin de mieux connaître les forces en présence.

A. Biovès.

Marquis de La Mazelière. **Le Japon, histoire et civilisation,** t. IV, Paris, Plon, 1909, in-16, ccxlii et 373 p., illustré, 3 fr. 50.

Jean Rodes, **La Chine nouvelle,** Paris, Alcan, 1910, in-16, 329 p., 3 fr. 50.

Le marquis de La Mazelière, dont les ouvrages sur le Japon ancien ont été justement remarqués, publie le premier volume d'une seconde série consacrée au Japon moderne. Il débute par la période de quinze années qui a précédé l'ère de Meiji, et retrace les événements qui causèrent ou accompagnèrent la déchéance des Tokugawa, l'abolition du shogunat et la restauration du pouvoir mikadonal. Trois grands principes, dit-il, firent agir les Japonais : le culte de la tradition, le violent désir de réformes, la volonté d'imiter l'Europe pour s'armer contre elle. Ces principes unirent pour l'œuvre commune des hommes de mentalités et de tempéraments opposés : les sinologues et les japonisants, les rationalistes et les romantiques, les démocrates et les impérialistes mystiques, et tous eurent leur influence sur la formation de l'esprit national moderne, si complexe et si difficile à saisir pour

nous. M. de La M. a écrit une histoire consciencieuse et complète, mais un peu ardue à cause de la multiplicité des noms propres, que l'auteur a peut être accrue en employant tour à tour chacun des nombreux noms portés par les samuraï et les daïmiô. M. de La M. s'est surtout appliqué à démontrer que le Japon, loin d'être l'Etat féodal, la nation barbare, peints par des observateurs superficiels, jouissait en réalité d'une civilisation presque égale à celle de l'Europe, d'un gouvernement fédéral, mais fortement organisé sous l'hégémonie d'un monarque absolu, le shogun, disposant d'une administration aussi puissante, aussi perfectionnée que celle d'aucun souverain occidental. Il en conclut que la révolution japonaise fut « analogue dans le fond à notre révolution ».

Cette thèse est développée surtout dans une longue introduction de près de deux cent cinquante pages; à la vérité, c'est là, non l'introduction du tome IV, mais celle de la deuxième partie de cette œuvre de longue haleine. L'auteur déploie des connaissances très variées et très étendues dans ce résumé de l'histoire de la civilisation humaine, destiné à comparer les civilisations européenne et asiatique. Il veut prouver qu'il n'y a pas de divergences foncières entre elles, que si l'une est un peu en retard sur l'autre, cela tient « à la persistance de la barbarie », c'est-à-dire des invasions barbares, et à un traditionalisme exagéré. « Au cours des trois derniers siècles, dit-il, l'Asie et l'Europe ont, dans l'ensemble, évolué de la même manière ». Le point de départ du raisonnement de M. de La Mazelière nous paraît être l'identité de l'intelligence chez les deux races, et cette hypothèse n'est-elle pas téméraire? Nous lui opposerons les observations de M. Fouillée : (*Tempérament et caractère*, p. 328-331) « Sous le rapport de l'intelligence, il doit manquer quelque chose à la race jaune : les Chinois, en effet, à plusieurs reprises ont rencontré par hasard de grandes découvertes, et n'ont tiré de rien aucune grande conséquence : leur esprit reste toujours à moitié chemin. Les Japonais leur semblent supérieurs : ils sont plus flexibles et plus plastiques ; mais leur réalisme foncier est le même. Ils appliqueront merveilleusement les inventions occidentales; mais il est douteux qu'ils deviennent eux-mêmes de grands inventeurs ».

M. Rodes nous apporte encore un témoignage précieux dans le même sens, et, sans se constituer le détracteur des Chinois, il reconnaît (p. 216-217) qu'ils n'ont pu « jusqu'ici atteindre à la plénitude de la raison virile », et que ce qui domine « toute leur mentalité, c'est un extraordinaire mélange de puérilité et de malice aiguë, de matérialisme étroit et de crédulité qui en font des sortes de vieillards-enfants ». Chargé par la Société de géographie d'aller étudier sur place les efforts de l'Empire du Milieu pour se moderniser, M. R. a examiné sans parti pris les réformes récentes, l'esprit des classes dirigeantes et des

couches révolutionnaires. Il rend justice aux améliorations qui ont porté principalement sur l'armée, l'enseignement, les voies ferrées, la lutte contre l'opium ; mais, bien que les troupes dressées à l'européenne par Yuan-Chi-Kaï et ses émules, soient désormais une force avec laquelle il faudrait compter, bien que le programme élaboré pour l'instruction publique soit louable, la politique adoptée pour la construction et le rachat des lignes de chemin de fer, habile, les efforts pour enrayer les ravages de la drogue, méritoires, M. R. discerne dans tout cela une simple façade. Les progrès n'existent la plupart du temps que sur le papier; et pour les réaliser sérieusement, il faudrait transformer la mentalité, la moralité des mandarins, adversaires déclarés ou secrets de changements qui mettraient un terme à leurs péculats coutumiers. M. R. répète avec raison que la réforme fondamentale serait la réforme de la bureaucratie; mais il n'y faut pas compter de longtemps, et, en attendant, tout se ramène à des questions de personnes et de groupes, mus uniquement par les intérêts particuliers. Peut-on d'autre part s'en remettre au parti de la « Jeune Chine » du soin d'accomplir l'œuvre indispensable ? M. R. ne le croit pas. Sans doute les révolutionnaires, les *Kémingtans*, ont une élite éclairée qui emboite le pas à Sun-Yat-Sen, mais c'est un état-major sans soldats, propre à concevoir de grands desseins, inapte à les exécuter. Elle espère être suivie par les gros bataillons de sociétés secrètes, composées en majeure partie de gens ignares et grossiers, avant tout xénophobes, et plus portés à imiter les Boxers qu'à se civiliser à l'instar des Européens. Cependant, en Chine règne actuellement un état d'esprit singulièrement favorable à une révolution : les mauvaises récoltes, les famines subséquentes, l'augmentation du coût de la vie, l'accroissement continuel des impôts excitent le peuple contre les mandarins et la dynastie. Peut-être sommes-nous à la veille de cataclysmes dont il est impossible de prévoir l'instant, de deviner les conséquences. M. Rodes se contente donc de donner, en concluant, quelques sages conseils sur la politique que la France doit adopter vis-à-vis de la Chine, et il le fait avec la prudence et la pondération dont il ne s'est pas départi dans le cours de son étude.

A. Biovès.

Charles Brouilhet, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Lyon. **Le conflit des doctrines dans l'Économie politique contemporaine** (vol. in-18, F. Alcan, éd.).

Le titre du volume de M. Brouilhet est de nature à induire le lecteur en erreur sur le contenu de l'ouvrage. En réalité il se divise en quatre parties : une exécution en bloc et sans analyse suffisante de ce que l'auteur appelle l'Ecole libérale, et qu'il résume en un nom unique, très retentissant assurément, mais qui ne constitue pas cepen-

dant à lui seul toute l'École, celui de M. Paul Leroy-Beaulieu ; une apologie de ce que l'auteur nomme le « radicalisme social », qui est ce que d'autres intitulent le socialisme d'Etat ; une analyse plutôt sympathique du socialisme collectiviste proprement dit; enfin une brève description des doctrines du syndicalisme révolutionnaire. Dans chacune de ces études l'auteur se place surtout au point de vue de l'affirmation qu'il a inscrite en tête de son premier chapitre : « Le problème social est un problème de droit «. C'est un point de départ dangereux en matière économique puisqu'il suppose la science de la richesse poursuivant non pas tout d'abord la production de celle-ci, mais la répartition équitable d'une richesse qu'on suppose préexistante sans s'occuper de savoir si les règles de répartition qu'on exige ne vont pas la tarir dans sa source. C'est là l'erreur capitale et primordiale de tous ceux qui abordent les études sociales dans un esprit purement juriste. Ils aperçoivent un bloc de richesse, le trouvent trop inégalement distribué entre les hommes, et proposent une distribution plus équitable sans se demander si cette richesse pourra se renouveler, et si les copartageants ne se trouveront pas demain avec des droits vides. M. Brouilhet atteint, dans ce dédain ou cette méconnaissance des conditions de la productivité, un degré auquel ses prédécesseurs étatistes n'étaient pas en général arrivés. Voici par exemple comment il définit la classe productive (les deux autres formant celle qui prélève d'autorité sur les producteurs : les propriétaires et l'Etat, — et celle qui s'est ingéniée à vivre en rendant des services (?) aux autres) : « la classe productive comprend tout le prolétariat et ceux qui lui apportent l'appoint indispensable de l'initiative et de la direction intellectuelle ».

Je ne crois pas que dans les 300 pages du volume, il soit fait une autre allusion au rôle essentiel que joue dans la production l'entrepreneur, et avec lui l'esprit d'invention, de combinaison, de direction, qu'un des grands mérites de l'École moderne a précisément été d'analyser, de mettre en relief, mieux que ne l'avaient fait les premiers maîtres de l'Économie politique. Je me trompe : à propos du profit (que le socialisme collectiviste veut supprimer), l'auteur écrit ces simples mots : « Si nous ne donnons pas aux chefs d'entreprises la faculté de s'enrichir étonnamment — aux frais du travail et des consommateurs — la merveilleuse progression de la vie économique moderne sera du même coup arrêtée, enseignent de nombreux économistes. Cette affirmation rencontre tout de même quelques auditeurs sceptiques. Le jour où l'on aura démontré que les idées neuves enrichissent leurs véritables auteurs et non leurs metteurs en œuvre, — j'allais dire : en scène — il faudra s'incliner devant le profit. » Et l'auteur sans insister davantage sur ce sujet trouve qu'on peut, sans être chimérique, substituer aux anciens mobiles d'activité, et sans qu'il soit nécessaire de faire appel à aucun changement dans la

nature des hommes, « le développement de l'émulation intracorporative, de l'amour de la gloire et aussi du devoir. »

Presque partout M. Brouilhet se meut ainsi dans un domaine d'abstraction et de logique verbale où l'observation des réalités vivantes historiques ou présentes, ne joue qu'un faible rôle. Au lieu de se demander si ce n'est pas l'habitude de pratiquer cette dernière méthode d'analyse qui a, malgré quelques erreurs, assuré l'influence de « l'école libérale » toujours battue en brèche, et cependant, dans le fait, inébranlée — ce que M. Brouilhet constate avec quelque dépit — il préfère supposer que le maintien de son autorité scientifique est dû « à une alliance entre l'Économie libérale et les intérêts du Capitalisme ». « On objectera bien aux libéraux qu'il se produit une sorte de vaste phénomène de confiscation de liberté, ou de monopolisation des forces, ce qui revient au même : mais les économistes orthodoxes ne veulent pas voir cela. » Où M. Brouilhet prend il ses renseignements? N'a t-il jamais constaté les réclamations des *libéraux* en faveur des droits des associations, ouvrières ou autres, et quel meilleur remède pratique existe-t-il contre l'omnipotence du capital concentré? De même, la défense de la liberté des échanges internationaux, n'est-elle pas, malgré une phrase ironique de M. Brouilhet, un puissant rempart contre la constitution des trusts et cartels à l'intérieur des frontières?

Mais l'auteur ne croit, lui, qu'à l'intervention de l'État : le côté vraiment intéressant de son livre, c'est l'effort fait pour présenter une sorte de programme résumé du « radicalisme social », lisez de l'interventionnisme à tendances socialistes, pour « faire une économie politique plus humaine ». L'auteur ne dissimule pas l'influence qu'a exercée sur les développements de l'interventionnisme « un événement d'importance en apparence secondaire et qui cependant a eu des répercussions indéniables : l'introduction de l'enseignement économique dans les Facultés de droit »... « Le droit est l'appui de la doctrine : les nouveaux professeurs ne pouvaient oublier leurs origines : ils devaient introduire dans la science économique un esprit juridique. » (La même chose s'est passée en Allemagne avec les socialistes de la chaire). Le « socialisme chrétien » est venu à la rescousse. Bref, l'interventionnisme français a pris assez de cohésion « pour pouvoir léguer son action pratique à un parti politique » — qui y a cherché et cru trouver des sources de popularité.

Le moyen propre au radicalisme social, nous dit l'auteur, c'est la légalité : ses instruments sont l'État d'une part, les syndicats professionnels de l'autre. Il rêve pour le premier l'acquisition de tous les monopoles « lucratifs », sans se demander s'ils resteront lucratifs entre les mains de l'État : mais la question de savoir si celui-ci peut exploiter aussi bien que les particuliers, pour lui n'existe plus que dans des esprits nourris de préjugés (p. 145). Quant à la question de

l'indemnité à payer aux ayants droits actuels, tout en n'admettant pas la solution radicale du socialisme collectiviste, qui est de ne rien payer du tout, l'auteur la résout par un développement sur l'amortissement de la dette publique qui est bien difficile à comprendre. En même temps qu'il arrachera au capitalisme le bénéfice des monopoles, l'État devra l'épuiser par des « méthodes nouvelles dans la taxation des revenus et du capital » avec large application de l'impôt global synthétique, progressif à la fois sur le revenu et sur les successions. Enfin une forte législation ouvrière, avec assurances sociales obligatoires, protégera les travailleurs contre la pression que le capital pourrait essayer d'exercer sur eux pour récupérer par incidence une partie des charges que la loi lui aurait imposées. Mais là, l'auteur reconnaît qu'il touche à une question « obscure et inquiétante » : Les classes nouvellement taxées réussiront-elles par le jeu des forces économiques à rejeter le fardeau sur d'autres classes et notamment sur les classes ouvrières ? »

Répondre affirmativement serait légitimer les conclusions du socialisme pur qui prétend que, sans une suppression totale du droit de propriété privée, les injustices actuelles renaîtront forcément — peut-être aggravées — de leurs cendres. D'un autre côté si on reconnaît à la concentration des capitaux tout le pouvoir d'oppression que le radicalisme social leur attribue, comment ne pas craindre qu'elle ne se joue de toutes les entraves législatives, et reste oppressive malgré l'État? L'auteur croit pouvoir se tirer de la difficulté en remplaçant le capital privé d'abord par l'État, puis par le capital ouvrier en « constituant un capital matériel entre les mains des syndicats professionnels ». Mais là encore, il raisonne dans la pure abstraction, sans rechercher si et comment les syndicats voudraient et pourraient devenir propriétaires dans de grandes proportions, ni s'ils seraient capables d'exploiter commercialement les entreprises. L'auteur se contente d'accepter « pour le radicalisme social des possibilités d'évolutions en sens divergents. » En attendant, et c'est une de ses idées favorites, il envisage « les syndicats devenus capitalistes, comme des facteurs de régénération sociale... appelés à produire le renversement des rapports sociaux. » Et il ne se demande pas si dans ce « renversement des rapports sociaux » de nouveaux privilèges de groupes (syndicaux, régionaux ou autres) ne se substitueraient pas simplement aux anciens privilèges individuels — ni ce qu'y gagnerait la véritable collectivité universelle.

Le livre de M. Brouilhet est un curieux témoignage des tendances étatistes de l'économie politique enseignée par certains juristes restés sans contact avec la réalité des hommes et des choses. Ils font de la philosophie sociale comme on a fait de la métaphysique pure, avec des hypothèses et des raisonnements. Mais en matière philosophique on n'agit que sur des idées, et celles-ci ne réclament ni ne se vengent.

Il n'en est pas de même des institutions. Faussées par l'utopie ou le sophisme, elles ne tarderaient pas à porter des fruits d'injustice et d'appauvrissement plus amers que ceux qu'on voudrait corriger par des réformes radicales non adéquates à la nature réelle et objective.

Eugène d'EICHTHAL.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 11 mars 1910.* — M. Dieulafoy, continuant la lecture de son mémoire, aborde l'étude rhythmique du Mausolée d'Halicarnasse, construit par Artémise, reine de Carie, au milieu du IVe siècle. Il fait d'abord remarquer que les expressions numériques des dimensions données par Pline, ainsi que l'emploi simultané du pied et de la coudée, appartiennent au système chaldéo-égyptien adopté par les Perses et aussi par les Grecs avec quelques sujétions spéciales. Il calcule et interpole dans ce système les cotes qui manquent, en usant simultanément de la méthode arithmétique et de la méthode graphique, et des opérations mathématiques rigoureuses le conduisent à déterminer en dernier lieu les dimensions de la base rectangulaire du monument. Or les dimensions calculées sont telles (94 pieds 6 douzièmes et 111 pieds) que leur double somme (189 pieds + 222 pieds) est égale au périmètre de 411 pieds donné par Pline. Cette vérification, s'ajoutant à beaucoup d'autres dimensions indiquées au cours du mémoire, montrent l'excellence des lois rhythmiques employées. Mais il y a mieux. Les fouilles anglaises entreprises en 1846 et continuées en 1857 ont permis de relever les dimensions du socle où reposait le soubassement, et ces dimensions concordent mathématiquement avec celles qui résultent des calculs ou des constructions rhythmiques. Il résulte de cet ensemble de constatations que le Mausolée d'Halicarnasse était tracé sur des combinaisons de triangles équilatéraux qui s'échelonnaient depuis la base jusqu'au sommet et comprenaient dans leurs mailles toutes les dimensions du monument.

M. Jules Maurice fait une communication sur l'origine de la dynastie des Flaviens. Il montre que sous le règne de Constantin le Grand, en 310, une double tradition politique et religieuse, fit remonter l'origine de la dynastie, qui est celle de cet empereur, à Claude II le Gothique, et que Soleil, sous les deux aspects de l'Apollon gréco-romain et du dieu oriental *Sol Invictus*, était le dieu de cette dynastie encore païenne. C'est de cette tradition antérieure à la conversion de Constantin que se réclame l'empereur Julien dans un passage inexpliqué de son discours au roi Soleil où il compte, parmi ses ancêtres, trois générations de princes qui ont rendu un culte au Soleil. Ces princes sont Claude le Gothique, Constance Chlore et Constantin ou Jules Constance, père de Julien et frère de Constantin le Grand. La conversion de ce dernier au christianisme mit fin au règne du *Sol invictus* comme dieu de l'État romain, mais Julien retrouva encore vivants en Occident comme en Orient les souvenirs de cette tradition antérieure à 312 et au triomphe du christianisme avec Constantin.

L'Académie procède au remplacement de deux membres de commissions décédés, MM. de Rozière et d'Arbois de Jubainville. Sont élus :

Commission des chartes et diplômes, MM. Elie Berger et Prou ; — *Prix Prost*, M. Collignon ; — *Prix de Courcel*, M. Prou ; — *Prix Volney*, M. Antoine Thomas.

Léon DOREZ.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13-14 — 31 mars-7 avril — 1910

Major A. G. Leonard, **Islam, her moral and spiritual value.** Londres, Luzac, 1909. In-8° et 160 p.

Le major Arthur Glyn Leonard, ayant lu le Coran dans la traduction de Sale et rencontré des musulmans dans les cinq parties du monde, a écrit le volume que nous annonçons. L'ouvrage est précédé d'une préface de l'un des musulmans les plus anglicisés de l'Inde nouvelle, Ameer Ali. On y trouvera d'agréables considérations, un peu vagues, sur Mohammed et les dogmes musulmans, et un acte de foi en la mission civilisatrice de l'Islam, qui ne va point sans quelque méconnaissance de l'histoire.

M. G. D.

A. Fischer, **Tag und Nacht im arabischen und die semitische Tagesberechnung :** hist. Kl. König. Sächsisch. Gesells. Wissensch., t. XXVII, n° XXI. Leipzig, Teubner, 1909, in-8°, 1 m. 20.

Si l'on adopte une division de la journée en deux parties, ayant pour termes le lever et le coucher du soleil, lequel de ces deux moments servira de point de départ à l'ensemble? La journée commence-t-elle par la nuit ou par le jour? On sait que le calendrier musulman suit la première méthode. Dans une abondante documentation, l'auteur de ce mémoire, M. A. Fischer, montre que pourtant, à côté de l'expression *elléil wannahàr*, « la nuit et le jour », l'arabe connaît, aussi couramment, et tout particulièrement dans la langue vivante, *el yaoum walléila*, « le jour et la nuit ». Il expose comment la seconde expression parait être la plus ancienne en sémitisme,

étant celle qui exprime la prépondérance de la période lumineuse et active de la journée. — Pour expliquer l'emploi très général de la première, A. F. repousse, avec raison, l'explication tirée d'un culte hypothétique de la lune dans l'ancienne Arabie; il y voit l'influence du calendrier lunaire, dont l'autorité religieuse a imposé la diffusion. — Peut-être pourrait-on chercher une explication de cette double expression dans la variété des climats arabes et dans la variation même d'un climat local, imposant au bédouin tantôt la vie active durant la nuit fraîche et le repos pendant le jour brûlant, tantôt sous la nuit glaciale l'abri frileux des lainages auprès d'un maigre feu (v. Musil : Arabia Petraea) et le départ des caravanes au lever attendu du soleil. — La question pourra être reprise sous une autre forme; M. A. Fischer vient de l'établir sur une base solide.

M. G. D.

Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures, par L. Lévy-Bruhl. Paris, Alcan, 1910; in-8, 461 pages.

Voici un beau livre, clair et profond, sur un sujet de première importance. Après une introduction qui est consacrée surtout à la critique de l'hypothèse animiste, fondée sur la psychologie de l'individu, l'ouvrage comprend quatre parties, dont la première est une analyse de la mentalité primitive, dominée dans ses représentations collectives par ce que l'auteur appelle la « loi de participation »; la deuxième partie concerne le rapport de la mentalité des primitifs avec leurs langages et spécialement avec les procédés de numération; la troisième étudie les manifestations de cette mentalité dans la vie réelle, dans les représentations communes de la maladie, de la mort, de la relation entre la mort et la vie, et dans les pratiques en rapport avec ces idées; la quatrième partie décrit sommairement le passage de la mentalité inférieure ou prélogique à des types supérieurs de pensée logique.

Le noyau central de l'œuvre est quelque chose de bien construit et qui restera. Le point de départ est tout à fait solide : jusqu'à présent on a voulu expliquer le passé intellectuel de l'homme en supposant que le travail de son esprit avait toujours et partout été gouverné par les mêmes règles; or il n'en est rien, et la logique du non civilisé n'est pas celle du civilisé; le non civilisé ne raisonne pas selon des principes abstraits, et ce n'est pas non plus dans des catégories abstraites que se rangent les objets de sa connaissance; sa perception des choses les laisse dans une indistinction relative, et il voit entre elles des participations pour nous insaisissables, contredites par l'expérience et par le raisonnement fondé sur l'expérience; le propre de la mentalité primitive est justement de n'être que peu ou point sensible à ce qui est pour nous contradiction. Cette mentalité est comme pénétrée

de ce que, faute de terme mieux approprié, M. L.-B. appelle mysticisme : attribution de propriétés mystérieuses à tout ce qui frappe les sens; intuition d'une sorte d'influence continue qui passe à travers toutes choses, de rapports pour nous imaginaires et dépourvus de signification; prédominance du sentiment sur l'intelligence; mentalité réfractaire et imperméable aux leçons de l'expérience.

Dans cette mentalité, la mémoire tient tout naturellement le premier rôle, et elle supplée en quelque mesure aux fonctions logiques : mémoire descriptive, décalque minutieux des choses, mais vues à travers le prisme de la participation mystique. Les langues sont aussi riches que la mémoire, pareillement descriptives des impressions sensibles jusque dans leurs menus détails, et dénuées de termes abstraits. Des hommes pourvus de ces mémoires prodigieuses sont incapables de compter jusqu'à quatre, et ces langues au vocabulaire surabondant, d'une extrême complexité grammaticale, ne savent pas marquer le temps de l'action. Défaut d'abstraction logique. La généralisation abstraite n'est pas totalement absente; elle ne se fonde pas sur l'homogénéité logique des concepts, mais sur la relation mystique des choses; il en résulte des synthèses absolument déconcertantes pour notre esprit, où les objets de la nature, par exemple, sont répartis dans les mêmes classes que les membres des sociétés humaines. La puissance mystique des nombres tient précisément à ce qu'ils n'ont pas été d'abord affaire d'arithmétique. Aussi bien la sainteté particulière de ces nombres, trois, ou quatre, ou sept, ne procède-t-elle pas de raisons toutes psychologiques, qui seraient les mêmes partout, mais des conditions particulières de telle société ou de tel groupe de sociétés. Aujourd'hui encore les anciens nombres sacrés sont loin d'avoir dépouillé toute valeur mystique. Je ne sais pourtant si M. L.-B. ne va pas un peu loin quand il soutient que « l'unité a conservé un prestige dont se prévalent les religions monothéistes et les philosophies monistes ». L'*un*, en théologie monothéiste, n'est-il pas l'incomparable, et en philosophie moniste, l'universel? Il paraît difficile de prouver que le prestige de l'unité numérique ait exercé beaucoup d'influence sur la genèse de ces doctrines.

M. L.-B. a très bien montré comment les opérations naturelles qui sont requises pour le succès de la chasse, de la pêche et l'on peut dire du travail humain en général, ne sont pas, dans l'esprit du non civilisé, la cause unique ni même essentielle du succès. La réussite est censée provenir de l'efficacité communiquée à ces opérations par d'autres pratiques spéciales que nous qualifierions de magiques et qui nous sembleraient superflues. Pour le primitif, le tout forme une seule économie d'action, dominée par la loi de participation mystique et atteignant son effet en vertu de cette loi. Ici l'auteur n'avait guère qu'à choisir et coordonner les matériaux utiles à sa démonstration ; mais il s'est parfaitement acquitté de sa tâche. Ainsi a-t-il fait encore

pour ce qui regarde les maladies, l'idée qu'en ont les primitifs, et la manière dont ils les traitent.

Il insiste à bon droit sur ce qu'il n'y a pas réellement, pour le non civilisé, de mort naturelle ni de mort absolue. Son analyse des rites funéraires dans les sociétés inférieures est très pénétrante : il s'agit toujours de participations mystiques à rompre ou à respecter. Le principe a son application la plus nette dans la coutume d'enterrer avec le mort ou de détruire sur sa tombe ce qui lui a appartenu. Au point de vue de la mentalité primitive, ces objets sont quelque chose de lui-même, et l'on ne songera même pas à s'en emparer. Ce qui n'empêche pas les motifs allégués d'ordinaire, et reconnus par les non civilisés eux-mêmes, de subsister à côté de cette raison fondamentale : en s'appropriant le bien du mort, on exciterait son ressentiment; il sera reconnaissant et se tiendra tranquille si on le lui donne. Par là certaines coutumes étranges deviennent intelligibles, notamment les pratiques imposées à la veuve chez différents peuples, son immolation ou son suicide volontaire.

Chez les Australiens et beaucoup d'autres sociétés primitives, l'état de vie et l'état de mort forment un cycle ininterrompu et perpétuel, avec des périodes alternantes de demi-vie et de demi-mort, de vie et de mort complètes. La sépulture s'accomplit en deux temps, et, après les funérailles définitives, le mort n'est plus du tout vivant, bien qu'il ne soit pas anéanti ; mais il peut renaître, chaque naissance d'enfant étant la réincarnation d'un esprit qui a jadis appartenu au même groupe social ; l'enfant nouveau-né se présente comme un « candidat à la vie » plutôt qu'un vivant ; si on le supprime, il n'est pas non plus dans les conditions ordinaires des trépassés ; il peut rentrer aussitôt dans la vie par une autre conception et une autre naissance ; il arrivera seulement à l'état d'homme parfait lorsque, devenu pubère et adulte, il recevra l'initiation qui l'introduit comme membre actif dans la tribu ; si l'effet de l'initiation est souvent représenté comme une vie nouvelle ou une résurrection, c'est que la mort elle-même en son premier temps est comme une demi-vie, quelque chose d'analogue à l'état violent, provisoire et vraiment critique, où les épreuves d'initiation mettent le candidat ; l'initiation supplémentaire des sorciers, hommes-médecine et autres semblables, s'opère dans des conditions analogues ; les uns et les autres possèdent, à des degrés divers, les secrets auxquels est liée la vie intime de la tribu, où leur rôle devient de plus en plus considérable à mesure qu'ils avancent en âge ; en franchissant l'étape de la mort, ils recommencent un nouveau cycle d'existence.

L'idée d'un tel cycle existe-t-elle ou a-t-elle existé originairement dans toutes les familles humaines ? M. L.-B. paraît le croire. Peut-être conviendra-t-il d'admettre des variantes notables dans la représentation. Ce qui vient d'être dit du nouveau-né peut aider à comprendre

la fréquence de l'infanticide chez les non civilisés. J'ajouterai que de là aussi a pu provenir, en quelque façon, chez certains peuples, à un degré ultérieur du développement social, le sacrifice des nouveau-nés, par une consécration religieuse de l'infanticide, qui ne laissait pas d'être toujours plus ou moins coordonné à l'idée de réincarnation, de tels sacrifices ne s'accomplissant pas en vue de la destruction, mais pour un effet prochain, qui était, si paradoxale que l'assertion puisse nous paraître, la multiplication régulière et la conservation du groupe social.

L'on passe de la mentalité primitive, mystique ou prélogique, à la mentalité logique, en se dégageant de plus en plus de la « participation ». La mentalité primitive n'est pas proprement religieuse, s'il faut que l'objet de la religion soit réalisé idéalement en dehors du sujet. Le sauvage qui est son ancêtre en même temps que lui-même n'adore pas l'ancêtre. Les représentations religieuses semblent naître par une sorte de différenciation moyennant laquelle une autre forme de communion mystique s'établit dans l'union avec l'objet du culte et des croyances, ancêtres, esprits, dieux. Les mythes primitifs sont une expression de solidarité intime du groupe social et de sa solidarité avec le monde environnant. Il suit de là que les explications de ces mythes qui sont satisfaisantes pour notre mentalité ont beaucoup de chances d'être fausses. Il en résulte aussi que l'interprétation des mythes devient de plus en plus hasardeuse à mesure que le type des sociétés s'élève, parce que les mythes deviennent de plus en plus complexes.

Peu s'en faut que M. L.-B. ne conseille formellement de renoncer à l'analyse de ces mythes, comme si l'attention de l'historien et celle du philosophe ne devaient se porter que sur les vrais types de la mentalité prélogique, les non civilisés. Avis désintéressé assurément, mais qui semble fort discutable. Y voit-on si clair dans la mentalité des non civilisés, même avec un guide aussi perspicace que M. L.-B. ? Ne peut-on rien discerner avec certitude dans l'évolution des mythologies, des rites et des théologies? Ce qu'on en peut saisir serait-il affaire de curiosité, sans avantage pour la connaissance de l'intelligence et de l'âme humaines? La véritable utilité de l'histoire des religions ne consiste-t-elle pas à suivre l'évolution du peu que l'on connaît de la mentalité primitive, dans le peu que l'on connaît des religions antiques, jusqu'aux religions plus récentes et actuelles des civilisés, dont on sait beaucoup plus ?

Les quelques pages dans lesquelles M. L.-B. s'efforce d'expliquer le développement de la mentalité logique à partir de la mentalité prélogique, gagneraient sans doute à être éclairées, corroborées par l'histoire de la pensée religieuse et aussi de la pensée philosophique dans l'humanité. Il y manque surtout un mot bien net sur la valeur de la mentalité et de la connaissance prélogiques. Que l'évolution soit lente; qu'elle procède originairement d'une sorte de concentration

de la puissance mystique en certains intermédiaires, comme aussi de la représentation idéale de l'objet du culte en dehors du sujet; que la naissance et le développement des concepts restent plus ou moins sous l'influence de la mentalité prélogique; que, dans certains cas, l'application de la logique aux concepts ainsi obtenus, considérés comme absolument vrais, et non contrôlés perpétuellement par l'expérience, aboutisse à une science vaine et verbale; que la mentalité prélogique subsiste à côté de la mentalité logique et qu'il en résulte dans l'individu et dans la société une sorte de dualisme inévitable : tout cela est précieux à constater et à recueillir; mais tout cela laisse en suspens les problèmes fondamentaux de la philosophie, à savoir la valeur respective de ces deux mentalités plus ou moins distinctes, même plus ou moins contradictoires, et aussi leur véritable rapport. Car la mentalité logique ne naît pas précisément à côté de la mentalité prélogique, mais en elle; et elle ne grandit pas non plus tout à fait en dehors de la mentalité prélogique. Les deux connaissances procèdent du même fond humain; si l'objet de l'une était purement illusoire, il serait bien à craindre que l'objet de l'autre ne fût pas très consistant.

Sur le caractère propre et la valeur de la connaissance prélogique, M. L.-B. n'a rien dit, si ce n'est que les représentations prélogiques sont des représentations collectives, donc sociales et ayant comme telles une valeur d'usage. Mais la formation de ces représentations n'est pas expliquée par cette simple constatation de fait. Les représentations collectives ne sont pas nées d'un seul coup dans un groupe social pour s'imposer à lui; elles se sont formées avec lui; si l'on peut dire que chaque individu les a reçues du groupe, tous les individus qui y ont eu part n'ont pas laissé de se les approprier, même, à l'occasion, de les modifier plus ou moins; car ces représentations collectives ne se gardent en définitive que par les individus groupés, et elles ne se transforment que par la réaction, plus ou moins accentuée, des individus sur le donné social. Bien que la psychologie de l'individu ne suffise pas à en rendre compte, pour que ces représentations aient pu se produire et qu'elles puissent durer, il faut aussi qu'elles aient une racine quelconque, d'ordre psychologique, dans les individus, qu'elles répondent à des préoccupations et à des aspirations qui leur sont communes. On n'imagine pas une suggestion collective qui se produirait d'elle-même, sans procéder aucunement d'une inclination naturelle et sans répondre à un besoin inné des personnes. Le caractère social de la mentalité prélogique sert donc à déterminer la position du problème que cette mentalité offre à la considération du philosophe, il n'en fournit pas la solution.

Alfred Loisy.

La stèle des Vautours; restitution archéologique par L. Heuzey; restitution épigraphique par F. Thureau-Dangin. Paris, Leroux, 1909; in-fol., 64 pages avec deux héliogravures et deux planches épigraphiques.

Un débris notable de la fameuse stèle des Vautours, détourné probablement au cours des fouilles, ayant été reconnu à Londres, dans les galeries du British Museum, il a été possible de reconstituer plus complètement et plus sûrement l'économie générale du monument et de l'inscription qu'il portait. Ce sont les résultats, assez importants, de cette découverte que nous font connaitre MM. Heuzey et Thureau-Dangin.

La stèle était une borne-frontière entre Lagash et Oumma; elle rappelait en quelles circonstances la délimitation avait été effectuée et les serments qui devaient la garantir à jamais, ou plutôt elle était une sorte de témoin et de garant perpétuel des engagements contractés.

Sur la face antérieure était représentée une divinité principale, sans doute Enlil (Bel), le premier des dieux sous le patronage desquels s'était conclu le traité. Enlil tient un filet où sont entassés des hommes. Expression plastique de l'imprécation qui est répétée plusieurs fois dans la formule du serment : si les gens d'Oumma violent la convention, que le filet de tel dieu s'abatte sur eux. Cette scène occupait, à droite de la stèle, un bon tiers de la largeur totale; le milieu manque; à gauche, il n'y avait que des figures secondaires, et l'inscription tenait la plus grande place. Le tout constituait le registre supérieur de la stèle et en remplissait presque toute la hauteur. Le registre inférieur n'était qu'une sorte de bordure : on y distingue un char, sans doute un char sacré, qui était vide, et une figure de déesse. On ne sait ce qui signifie cette représentation. Si les dieux témoins du pacte étaient figurés sus ce côté de la stèle, soit dans leur image, soit par leurs emblèmes, le char ne pourrait-il pas être celui de Babbar (le soleil)?

La face postérieure de la stèle représentait les événements qui avaient précédé la conclusion du pacte, scènes de guerre dont le commentaire archéologique et historique est magistralement donné par M. Heuzey. On y remarque une scène de funérailles après le combat, accompagnées d'un sacrifice. Les cadavres sont symétriquement entassés les uns sur les autres. Des hommes, portant des corbeilles sur la tête, gravissent la pyramide de cadavres; sans doute ils apportent la terre à verser sur les morts pour former le tumulus. La principale victime du sacrifice est un taureau étendu sur le dos et fixé au sol par des pieux; à côté, deux grands vases contenant des branches de palmier avec leurs régimes de dattes; puis un monceau de victimes, agneaux ou chevreaux, auprès des cadavres humains; sur ce tas de victimes est un petit homme nu, qui verse un liquide sur les feuillages contenus dans les vases. La complète nudité de l'officiant n'a rien qui doive surprendre : c'est une coutume liturgique attestée par

d'autres monuments pour l'antiquité sumérienne. Aucune trace de bûcher sous les victimes ; peut-être les laissait-on sur place, ou les enlevait-on après l'immolation. Le rapport des feuillages et de la libation avec la cérémonie funèbre n'est pas autrement clair : admettons que ce sont des offrandes, comme les victimes animales.

On lira avec un particulier intérêt ce qu'écrit M. Heuzey sur les armes royales, sur le char chaldéen, et principalement la très sage et habile discussion générale sur le caractère de ces antiques représentations, le type physique des personnages, leur costume, ce qui regarde le port de la chevelure et de la barbe. M. H. conclut à la priorité, sur le sol chaldéen, de la race sumérienne, sédentaire, en possession de l'écriture cunéiforme et d'une culture assez avancée, sur la race sémitique envahissante, guerrière et barbare.

Le texte restauré de l'inscription, très soigneusement et exactement traduit par M. F. Thureau-Dangin, en dehors de son importance pour l'histoire de l'ancienne Chaldée, offre un intérêt particulier pour l'histoire des religions à raison du caractère religieux de la stèle, et des détails qu'on y trouve sur les rites du serment. La cérémonie est décrite six fois pour six serments différents, ce qui permet, nonobstant les lacunes, d'en restituer la physionomie. Il paraît probable que sept dieux ont été invoqués, et que le septième a disparu dans une lacune du texte. L'objet du traité entre Éannatum, roi de Lagash, et les gens d'Oumma, était la restitution d'un territoire enlevé par ceux-ci, et qui était propriété du dieu Ningirsou, patron de Lagash. Les armes d'Éannatum ont contraint Oumma à rendre le domaine de Ningirsu. Les serments et la stèle rétablissent l'ancienne frontière. Le filet des dieux s'abattra sur les parjures. En vertu d'une participation mystique, le filet de chaque dieu est à la fois l'arme de ce dieu, le serment imprécatoire et le fléau qui atteindra les gens d'Oumma s'ils manquent à leur parole. Les serments ont eu lieu au bord du fossé-limite ; ils ont été prêtés par Éannatum et par les gens d'Oumma; mais la stèle ne considère l'éventualité du parjure que par rapport à ceux-ci. La consécration du serment par des rites sacrificiels a été double. Une cérémonie a lieu sur place, l'immolation de deux colombes dont on fend la tête. La mention des deux colombes revient pour chaque serment; il n'est pas dit qu'elles soient offertes au dieu invoqué dans le serment. Le sacrifice proprement dit, en l'honneur de chaque dieu, lui a été porté dans la ville où est sa résidence : le sacrifice à Enlil a dû lui être offert à Nippour, comme les offrandes à Ninharsag lui ont été remises à Kesh, comme deux colombes ont été présentées à Enzou dans Our, un taureau à Babbar dans Larsa. Pour ce sacrifice, les offrandes varient avec les dieux. Ne serait-ce pas que l'immolation des colombes est en rapport direct avec le serment imprécatoire, et qu'elle préfigure ou plutôt qu'ell prédétermine le châtiment des parjures, si parjures il y a ?

Ningirsou, qui n'a pas été nommé dans les serments ni probablement figuré sur la stèle, ne laisse pas de s'y incorporer, en quelque façon, comme les sept dieux, leurs filets et les serments. La stèle a une sorte de personnalité mystique, elle porte un nom; et ce nom est : « Ningirsou, le seigneur de la tiare, est la vie du canal Ougédin » (le canal frontière? ou bien un canal qui traversait le domaine recouvré ?). Ainsi Ningirsou, dieu de Lagash et légitime propriétaire du territoire reconquis sur Oumma, reparaît en maître à la frontière. Pourquoi n'a-t-il pas compté lui-même parmi les dieux du serment? Peut-être parce qu'il était partie en cause, patron spécial de Lagash, et qu'on aura voulu mettre le pacte sous la protection de six ou sept grandes divinités, également vénérées par les contractants, et qui pouvaient tenir le rôle d'arbitres suprêmes, aucune d'elles n'étant protectrice particulière de Lagash ou d'Oumma.

Alfred Loisy.

Georges Nicole, **Satyres et Silènes,** extr. du *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, p. 1090-1112, fig. 6126-6140. Genève, Kündig, 1909. — Theodor Schreiber, **Griechische Satyrspielreliefs,** t. XXVII des *Abhandlungen* de l'Acad. de Saxe, n° XXII, p. 761-779, av. 4 fig. et 3 pl. Leipzig, Teubner, 1909.

I. La distinction des Satyres et des Silènes est l'un des problèmes les plus obscurs que l'antiquité nous ait laissés. Nous devons remercier M. Nicole d'y apporter quelque clarté. Peut-être pourrait-on lui reprocher de ne pas tenir assez compte de la chronologie et surtout d'accepter trop aveuglément l'hypothèse séduisante, mais trop simpliste, de M. Lœschcke.

II. M. Schreiber étudie une série de reliefs scéniques hellénistiques dont six répliques sont venues jusqu'à nous. Le champ se divise en plans étagés et en deux registres principaux : en haut, à droite d'un platane et à gauche d'une stèle et d'un symplegma, une Muse demi-nue est assise et tient un masque de Silène. En bas, deux jeunes Satyres, les mains croisées, sont debout et au repos derrière un troisième dont l'attitude est difficile à expliquer. La tête penchée, les bras étendus, la jambe à demi fléchie, l'enfant, suivant M. Schreiber, fait faire halte à la troupe qu'il conduit. Je croirais plutôt qu'il répète un pas de danse : il semble qu'il le montre aux deux Satyres qui le suivent, pour que ceux-ci l'exécutent à leur tour.

A. de Ridder.

Grundriss der römischen Geschichte nebst Quellenkunde, von Benedictus Niese. 4e édition. Munich, Beck, 1910. VIII-454 pp. in-8°. Prix : 8 Mk.

La réédition des manuels qui composent le *Handbuch* d'Iwan Müller offre un moyen commode de se tenir au courant. La précédente

édition du manuel d'histoire romaine de M. Niese ne remontait qu'à 1906. En quatre ans, peu de changements essentiels se sont produits dans la trame et la conception de cette histoire. Cependant, l'auteur a consciencieusement mis au point son livre. On le verra, du premier coup d'œil, par les renvois aux livres récents de MM. Chapot, Colin, Julian, De Sanctis. Ce dernier surtout est souvent mentionné. M. N. paraît, au contraire, garder sur l'ouvrage de M. Ferrero un silence qui doit être intentionnel. Mais pourquoi, sur l'histoire du christianisme, citer toujours Renan et ne pas mentionner Duchesne? Je ne vois pas, non plus, que pour les origines, M. N. ait cité Modestov.

Le volume s'est accru d'une cinquantaine de pages dont bénéficie surtout l'histoire de la période républicaine. Une addition importante est formée par un aperçu sur l'ancienne chronologie romaine. C'est un abrégé très clair de cette question difficile. Il se termine par un tableau réunissant la date des principaux événements antérieurs à la guerre de Pyrrhus d'après Polybe, Diodore, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Varron, les Fastes Capitolins.

On est un peu choqué de voir M. Niese, qui écrit son prénom *Benedictus*, écrire *Piktor*, *Quinktius*, *Quinktilis*, etc.

L'éditeur a changé le caractère de l'impression. Il est plus clair et plus élégant, et se rapproche de notre « Didot ».

R. Mésel.

Prospero Varese. **Cronologia Romana.** Vol. I. *Il Calendario Flaviano* : p. 1ª libr. I-II. Rome, E. Loescher, 1908, in-8ᵒ vii-322 p.

M. Pr. Varese a publié en 1908 le 1er volume de l'ouvrage qu'il a entrepris sur la *Chronologie romaine*. Ce premier volume, où il est surtout question du Calendrier Flavien, est consacré à l'étude de divers problèmes chronologiques relatifs principalement à la première et à la seconde guerre punique. On sait qu'avant la réforme julienne de l'an 46 avant notre ère, l'année civile romaine se trouvait en désaccord avec l'année astronomique; de là surgissent des difficultés fréquentes pour dater avec précision les événements les plus importants. M. Varese étudie et s'efforce de résoudre quelques-unes de ces difficultés. D'après lui, le calendrier dit Flavien, dont on attribuait, non l'invention, mais la publication, à l'édile curule Cn. Flavius, se composait de 12 mois, dont 6 (avril, juin, août, septembre, novembre et décembre) comptaient 29 jours, 5 (mars, mai, juillet, octobre et janvier) 31 jours, et février 28 seulement; l'année ne comprenait ainsi que 355 jours; mais tous les deux ans on ajoutait un mois intercalaire, qui avait tantôt 22, tantôt 23 jours. Ainsi, pour un cycle de quatre années, on obtenait un total de 1465 jours (355 + 355 + 22 + 355 + 355 + 23). Or, quatre années astronomiques ne comptent que 1461 jours; chaque année par conséquent, en moyenne, il y avait une différence d'un jour à Rome entre l'année civile et

l'année astronomique. D'après un tableau dressé sur ces bases par M. Pr. Varese, le jour de l'année 300 av. J.-C. que les Romains appelaient le 1er mars, était en réalité le 26 mars de l'année astronomique; pour l'année 250, c'était le 16 mai; pour l'année 220, c'était le 14 juin; pour l'année 200, le 4 juillet. Il y a là évidemment une source d'erreurs chronologiques. M. Pr. Varese croit et affirme qu'il est, par son étude du calendrier Flavien, en possession de l'instrument qui lui permet de redresser à coup sûr ces erreurs. Pour accepter ou réfuter en connaissance de cause une telle affirmation, il faudrait refaire tout le travail de l'auteur. Nous nous contentons de signaler sa théorie, sans dissimuler qu'elle ne concorde guère avec les travaux de ses prédécesseurs, en particulier de Soltau, dont la *Römische Chronologie* ne manque ni de solidité ni d'autorité.

J. Toutain.

Oskar Weise, **Charakteristik der lateinischen Sprache**; Vierte Auflage. Leipzig et Berlin, Teubner, 1909, v-202 pp. in-18. 3 Mk.

Les philologues savent ce qu'ils peuvent trouver et ce qu'ils ne doivent pas chercher dans le petit volume de M. Weise. M. Paul Thomas l'a indiqué autrefois dans un article qui dispense d'y revenir. L'ouvrage a été, depuis la première édition, remanié et augmenté. La bibliographie a été mise au courant. Ce sont surtout les notes, réunies à la fin du volume, où se constate le plus de changements. Cependant, il est facile d'indiquer d'autres améliorations. Nous nous en tiendrons à l'indication des ouvrages allemands. Note 21, à propos des proverbes, M. W. renvoie seulement au premier article d'Otto, mais ni aux suivants ni au livre lui-même qui dispensait de toute autre référence. Note 23, renvoi à Blase, *Geschichte des Plusquamperfect*, mais pas à l'*Historische Grammatik*. Et en quatre éditions, M. W. aurait pu corriger *Madwig* en *Madvig*. Note 45, lire *Gantrelle*, non *Gontrelle*. La note 46, sur Tertullien, est à récrire. La syntaxe de cet écrivain n'est pas particulièrement irrégulière pour l'époque. Le livre cité de M. Hoppe le prouve. Le novateur se montre dans le vocabulaire, et il ne l'est pas beaucoup plus qu'un poète comme Ovide. Les constructions *amare habeo, scio quod* ont pu être étendues à l'imitation du grec. Elles n'en sont pas moins d'origine latine, comme l'ont prouvé les articles de Thielmann, qu'il fallait citer, et elles appartiennent au latin populaire. Note 47, L. Müller n'a pas intitulé son *Quintus Ennius* Qu. *Ennius*. Note 73, la deuxième édition de Neue est indiquée avec une précision qui ne permet pas de supposer l'existence d'une troisième édition (1892-1905). Voilà seulement quelques observations faites au courant de la plume. S'il fallait indiquer les travaux étrangers omis par M. W., nous n'en finirions pas. Soyons indulgents à M. Weise. Rien n'est plus ingrat que de

remettre au point un ancien ouvrage. Les Allemands ont le système des éditions indéfiniment revues. En France, on tire sur les mêmes clichés après avoir corrigé à peine les fautes d'impression. On peut se demander si ce second système n'est pas le bon. Un ouvrage, même un ouvrage d'érudition, ne vaut que pour le moment où il paraît. Dix ans après, ce n'est plus une nouvelle édition, c'est un autre ouvrage qui s'impose.

J. Davadant.

Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie von Alfred Gudeman. Zweite, vermehrte Ausgabe. Leipzig et Berlin, Teubner, 1909. vi-260 pp. in-8°. Prix, cartonné : 5 Mk.

M. Gudeman a publié en 1897 en anglais une esquisse de l'histoire de la philologie. Il a traduit et développé ce premier travail. On lui avait reproché d'avoir fort négligé le moyen âge occidental. C'est surtout cette partie qui semble avoir été développée dans la nouvelle édition. Des notions générales sur chaque période ont été aussi ajoutées en leur lieu. On peut toujours signaler des lacunes dans un abrégé. Il nous paraît, cependant, que les noms de Jean de Salisbury et de Vincent de Beauvais devraient s'y rencontrer. M. G. s'est placé surtout au point de vue du philologue classique. La liste des manuscrits, dressée par auteurs p. 160 suiv., aura, sans doute, son utilité à cet égard pour les étudiants. Telle quelle, sans rattachement aux centres de culture et d'enseignement, elle n'apprend rien sur l'histoire des études au moyen âge. C'est aussi probablement la même considération qui a fait entièrement passer sous silence dans la bibliographie des documents de premier ordre sur la vie des philologues comme les *Ephemerides* de Casaubon et les lettres d'Erasme. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que ce manuel, plein de renseignements, ne rende de grands services aux étudiants et aux maîtres de philologie classique.

Henry Willier.

Julius Schwietering. **Singen und Sagen.** Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1908. In-8°, 56 p.

Dans cette plaquette M. Schwietering recherche l'origine et le sens précis de la locution si fréquente au moyen âge *Singen und Sagen*. Il estime qu'elle est née, non pas, comme on l'a cru sur la foi de W. Grimm et Lachmann, dans l'antiquité germanique, mais de la traduction de *cantare et dicere psalmum* (ou *psallere*), c'est-à-dire « célébrer le Seigneur par des chants et des récits ». Il donne ensuite, sans apporter en cette subtile et complexe matière toute la clarté souhaitable, le sens de *Singen und Sagen* et des locutions dérivées dans la langue des jongleurs, des poètes courtois et de l'Église. En appendice, explication des mots *liet*, *âventiure*, *rede* et *maere*.

F. P.

Die Metrik der kleineren althochdeutschen Reimgedichte, von Paul HABERMANN. Halle a. S. Niemeyer, 1909. In-8°, VIII-193 pp., 7 M.

Ce livre est dédié à M. F. Saran, et c'est justice. Il procède de la *Deutsche Verslehre* [1] de l'érudit professeur de Halle et n'eût point vu le jour si celle-ci n'avait existé. On sait que M. Saran a rénové les études de métrique en s'inquiétant beaucoup plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici de saisir le rythme vivant et de caractériser son action sur l'ouïe. Suivant la méthode préconisée par son maître, M. Habermann a scandé les petits poèmes anciens haut allemands (dont le principal est le *Ludwigslied*). Il en a examiné successivement le sens, la mélodie, la cadence et fixé les éléments mélodiques ou rythmiques. Ces observations lui ont permis de suivre l'évolution de la métrique ancien haut allemande et d'en déterminer les caractères. Des tableaux fournissent ensuite une statistique des diverses relations utiles à connaître pour apprécier la métrique des poèmes étudiés.

Il est évident que des études comme celles de M. Saran et de M. Habermann ont une significative importance, en ce qu'elles abordent les questions de métrique d'un côté nouveau. On se rendra mieux compte de la nécessité de ces observations acoustiques en lisant les p. 14 s. du livre de M. Habermann et 31 ss. de la *Deutsche Verslehre* de M. Saran. Là est brièvement exposée une découverte faite par M. Sievers et qui, si elle se vérifie dans tous ses détails, rendra à la critique de texte de précieux services. M. Sievers, en effet, après avoir remarqué que la nature d'un texte contraint celui qui le lit à haute voix à prendre un diapason approprié, pense pouvoir discerner dans un texte mélangé les parties appartenant à divers auteurs. Qui ne voit les conséquences de cette théorie, dont il faut entendre son inventeur parler avec une convaincante chaleur?

Le livre de M. H. me paraît appeler deux observations. La première est que, malgré tout, il y a quelque chose de personnel, de subjectif, dans la scansion si délicate, si nuancée qu'il donne de ces anciens poèmes, si loin de nous et dont la langue même nous est étrangère. M. H. me répondra sans doute qu'en ma qualité de Français je n'ai pas voix au chapitre. Mais nombre d'Allemands partagent mon inquiétude, parmi lesquels M. Heusler et M. Rœthe. La seconde est de bien moindre importance. Pourquoi M. H. n'a-t-il pas, au début de son livre, donné une table explicative des signes qu'il emploie? Après une attentive lecture, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris toutes ses notations.

F. P.

H. BOEHMER. *Les Jésuites*, ouvrage traduit de l'allemand avec une introduction et des notes par Gabriel MONOD. Paris, Armand Colin. 1 vol. in-12 de LXXXIII-304 pages.

Les livres sur les jésuites sont innombrables, et il suffit, pour s'en

1. *Deutsche Verslehre* von Franz Saran. München, Beck, 1907.

convaincre, de jeter un coup d'œil sur la bibliographie de la compagnie, dressée par le P. Carayon. Mais la plupart des ouvrages qu'on possédait jusqu'à présent sont des compilations qui sont consultées, mais non point lues, comme les volumes de J. Crétineau-Joly; ou bien ce sont de virulents pamphlets et des apologies à outrance. Il manquait un livre sommaire exposant à grands traits l'histoire des disciples de Loyola, marquant leur rôle dans les diverses contrées, montrant leur véritable influence sur le catholicisme; ce livre, M. H. Boehmer, professeur à l'Université de Bonn, vient de nous le donner. Il connaît son sujet à fond et dans tous les détails, il a dépouillé les documents et les grands travaux; mais il sait condenser et choisir, distinguer l'essentiel de l'accessoire, indiquer les traits principaux, et son exposition, où les idées directrices sont bien mises en lumière, est vivante et se lit avec un véritable plaisir. Il a dépensé, à faire ce précis, beaucoup de science et beaucoup de talent. M. Gabriel Monod, qui, dans son cours du Collège de France, devait étudier de près le livre de Michelet sur les jésuites, a été conduit à examiner l'étude de Boehmer, en a reconnu le grand mérite et a eu l'heureuse pensée de la traduire en français; il a fait précéder cette traduction — très élégante — d'une introduction où il prend la parole en son nom personnel, et c'est une double bonne fortune pour le lecteur.

Boehmer a compris qu'il fallait, même dans un récit sommaire, donner une certaine place à la biographie du fondateur qui a marqué la Compagnie de son empreinte. Il retrace un vigoureux portrait du gentilhomme navarrais qu'une blessure, reçue en 1521 au siège de Pampelune, rendit impropre au service militaire : Loyola, ne pouvant commander des soldats sur le champ de bataille, créa, au service de l'église, une autre milice. L'auteur le suit dans sa retraite de Manresa, dans son pélerinage à Jérusalem, dans ses études entreprises tardivement à Barcelone, à Alcala, à Salamanque, à Paris; il nous dit quelle discipline sévère cet étudiant, âgé de plus de trente ans, s'impose à lui-même. « Loyola modèle et sculpte son moi avec une énergie consciente, d'après un idéal préconçu, exactement comme le sculpteur tire de la terre glaise la statue dont l'image flotte devant ses yeux en lignes encore indécises. » Il nous dit aussi quel charme de séduction l'élève de Sainte-Barbe exerce sur ses camarades plus jeunes; il insiste sur cette scène du 15 août 1534 où, dans l'église Notre-Dame de Montmartre, Loyola et neuf compagnons s'engagent par des vœux à travailler en Terre Sainte comme missionnaires parmi les Mahométans ou à se mettre au service du pape qui fixerait lui-même la manière dont ils devraient s'employer au salut des âmes. Comment le dessein premier fut contrarié, comment la compagnie, reconnue le 27 septembre 1540 [1] par le pape Paul III, est devenue un ordre

1. Par la bulle *Regimini militantis*. La traduction porte par erreur 23 septembre.

enseignant, puis un ordre militant chargé de combattre les progrès de l'hérésie de Luther, comment elle a créé de nombreuses maisons dans tous les pays chrétiens au point que l'année de la mort de Loyola, en 1565, elle comptait déjà 1,000 membres dispersés dont plus de 80 établissements partagés entre 13 provinces, M. Boehmer nous l'apprend dans les pages suivantes qui sont parmi les plus attachantes du volume.

Quels services cette compagnie déjà si puissante a-t-elle rendus au catholicisme? Elle devait faire pour l'église des conquêtes en Europe et dans les pays païens. Elle s'établit dans tous les états européens, y fondant des collèges, luttant par ses prédications contre les protestants, arrêtant le flot envahissant de l'hérésie et le forçant à reculer; dans cette lutte, elle eut, en Angleterre par exemple, de glorieux martyrs. M. Boehmer présente les faits concernant chaque royaume [1] en un excellent résumé d'où se détache parfois un portrait très vivant comme celui de Pierre Canisius, l'auteur du catéchisme qui s'opposa au petit catéchisme de Luther. Hors de l'Europe, la compagnie envoie ses missionnaires dans l'Inde orientale, au Japon et en Chine; elle organise l'état du Paraguay, convertit les Indiens du Canada; mais l'œuvre fut fragile, parce que les jésuites se contentèrent trop d'une christianisation superficielle, comptant sur l'éducation donnée plus tard pour développer le sentiment religieux et la piété intime : là où cette éducation ne put être donnée, les plus magnifiques créations de l'ordre croulèrent tout à coup.

Ayant ainsi décrit le développement de la compagnie dans le monde entier, M. Boehmer porte un jugement sur l'enseignement des jésuites, sur leur art, leur littérature, leur morale, leur dévotion. Ses réflexions sont souvent piquantes. Il s'efforce de rester impartial et de rendre à l'ordre pleine justice. « Nous devons reconnaître qu'Ignace a mérité, comme éducateur, dans les pays catholiques une gloire égale à celle de Mélanchton dans les pays protestants »; il prouve que les principaux jésuites étaient des ascètes rigoureux et dignes de respect. Mais, malgré tout, il est bien obligé de reconnaître ce que l'enseignement de la compagnie eut de superficiel. Les Pères s'efforcent de développer chez les jeunes gens surtout les grâces du corps et de l'esprit, de faire d'eux des mondains aux belles manières, sans leur inculquer le désir de juger par eux-mêmes ni celui de s'instruire toujours davantage; ils ne demandent à l'intelligence aucune profondeur. Puis ils ont développé une piété tout extérieure, la dévotion à la Vierge, les

1. Pour la France, il y a une évidente exagération à dire : « A partir de 1670, Louis XIV accorda à son confesseur jésuite le droit de présentation à toutes les hautes dignités ecclésiastiques du royaume. » Je ne comprends pas bien la phrase p. 100 : « Un disciple de Loyola rédigea les deux testaments politiques de Richelieu ». Le testament imprimé en 1688 est bien l'œuvre de Richelieu lui-même. Cf. HANOTAUX dans le *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1881, 1, p. 570.

confessions répétées : c'est après la création de la société qu'un confessionnal fut placé dans les églises ; n'est-ce pas eux aussi, qui, agissant sur la faible imagination des enfants, ont imaginé de leur faire faire par groupes la première communion, précédée d'une retraite de quelques jours ?

Un chapitre assez court raconte la suppression de la compagnie par le pape Clément XIV en 1773, sa réorganisation au début du XIX[e] siècle et ses destinées jusqu'à notre époque.

Dans son introduction, M. Gabriel Monod reprend quelques questions que Boehmer n'a pu qu'effleurer. Après avoir indiqué qu'il manquait encore une histoire impartiale des jésuites, après avoir critiqué les leçons fameuses de Michelet et de Quinet au Collège de France en 1843 et signalé de véritables contresens commis par eux, il cherche à déterminer la place de la société de Jésus dans une histoire générale de la réforme. L'œuvre de cette société fut, en face du protestantisme grandissant, « de rendre plus étroits les liens de la discipline, plus inflexibles les formules du dogme, plus solennelles les formes du culte, plus absolue l'autorité de la hiérarchie et de la papauté » : les jésuites firent de l'église un corps fermé, désormais figé dans une doctrine immuable et en dehors duquel se produiront tous les mouvements de la pensée. L'église n'évoluera plus, mais l'esprit humain continuera son travail original et fécond, et de plus en plus il y aura opposition et antagonisme entre ces deux forces. Telle est l'idée essentielle que M. Monod met en lumière, avec une rare hauteur de vue et un singulier bonheur d'expression, et il esquisse à ce propos un parallèle entre Loyola, Luther et Calvin qui figurerait dans les anthologies historiques, si la mode était encore à de pareils recueils. Il examine ensuite trois séries de critiques adressées souvent aux jésuites à propos des rites malabares et chinois, de leur casuistique et leur morale, de leur politique secrète ; il montre ce que ces critiques ont parfois eu d'excessif et d'injuste ; mais peut-être, en son désir d'impartialité, devient-il trop indulgent. Il a deviné que ce reproche lui serait adressé et il s'en console aisément. « Les jésuites — ainsi il termine, — ont été les victimes de trop de jugements haineux, de trop de mesures d'exception injustifiées ; ils ont été trop persécutés et honnis pour qu'une modération plutôt bienveillante ne soit, pour les libre-penseurs ou les protestants qui parlent d'eux, un devoir d'équité. »

Ch. PFISTER.

BARBARA BLOMBERG, **Die Geliebte Kaiser Karls V und Mutter Don Juan's de Austria, ein Kulturbild des 16. Jahrhunderts von Paul Herre.** Leipzig, Quelle und Meyer, 1909, IV, 160 p. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

Pendant la durée de la diète de Ratisbonne, au printemps de l'année

1546, Charles-Quint, veuf depuis cinq ans, goutteux déjà mais encore vert, voulut varier un peu les plaisirs plus austères de la politique par ceux de l'amour. On lui fit faire la connaissance de la très jeune fille d'un artisan, fort à son aise, de la ville impériale, nommé Wolfgang Plumberger [1]. Elle s'appelait Barbe, était née en 1528 et accoucha chez ses parents, longtemps après le départ de l'Empereur (le 24 février 1547) d'un fils qui fut Don Juan d'Autriche, le vainqueur des Maures et celui des Turcs à Lépante. Était-il bien le fils du souverain? La chose n'est pas absolument certaine puisque en un jour de querelle avec Don Juan, Barbe, emportée par la colère, lui déclarait que, loin d'appartenir aux Habsbourgs, il avait pour père un simple fourier de la maison impériale, qui partageait clandestinement les faveurs accordées à son maître. Quoi qu'il en soit, l'enfant fut envoyé en Espagne pour y être élevé à l'écart et la mère, mariée à un fonctionnaire subalterne, Jérôme Pirame ou Kegel, qui l'emmena à Bruxelles, où ils vécurent assez modestement jusqu'à la mort de Charles-Quint et eurent plusieurs enfants. Kegel étant mort en 1569, la belle Barbe essaya de faire ce qu'on peut appeler du chantage et pendant quelques années le duc d'Albe lui fournit à contre-cœur des secours pour qu'elle se tînt tranquille; mais rien ne lui déplaisait plus qu'une existence calme et bourgeoise. A Gand, où elle menait une vie des plus déréglées, elle se rendit impossible à tel point que lorsque Don Juan d'Autriche fut nommé gouverneur-général des Pays-Bas en 1576, il fallut l'expédier, — contre son gré, bien entendu, en Espagne. Elle y habita d'abord un couvent près de Valladolid, quémandeuse inlassable auprès de Philippe II, comme après la mort de son fils, et toujours désordonnée dans ses mœurs. Elle est morte en son domaine de Colandres, sur la mer de Biscaye, en décembre 1597, léguant à Philippe, mourant lui-même, les dettes nombreuses qu'elle n'avait cessé de contracter jusqu'au bout, malgré les largesses royales.

Rien n'est moins intéressant, on le voit, que cette personnalité de Barbe Blomberg, qui se mêle un instant, à l'existence matérielle — on n'ose dire à la vie — de Charles-Quint, et l'on peut se demander s'il était bien nécessaire de consacrer une étude aussi détaillée à cette « passade » du monarque. M. Paul Herre, qui connaît fort bien l'histoire du XVI[e] siècle finissant, s'est donné beaucoup de peine pour réunir dans les sources allemandes, flamandes et espagnoles, imprimées ou inédites, tout ce qu'il a pu trouver sur la jeune Augsbourgeoise; d'après ce qu'il nous en raconte, elle fait figure de courtisane vulgaire bien plus que de maîtresse de roi. Certains romanciers allemands avaient essayé de faire de Barbe Blomberg une apparition poétique et candide, je ne sais quelle Odette de Champdivers; ils en seront désormais pour leurs frais de lyrisme, et voici donc encore une de

1. C'est ce nom que les Espagnols ont euphonisé sous la forme de Blomberg.

nos illusions détruites! C'est toujours cela que nous gagnons aux recherches si consciencieuses de l'auteur.

R.

Léon Sahler. **Princes et princesses en voyage.** Paris, H. Champion, 1909, 131 p. in-8°, avec portraits; prix : 6 francs.

M. Léon Sahler, l'auteur des *Notes sur Montbéliard* et de *Montbéliard à table* [1], continue ses études sur le passé de la petite principauté d'autrefois, qui est sa terre natale et dont il parle avec une émotion contenue dans les dernières pages du présent volume. Il a eu communication des lettres adressées au duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg-Montbéliard par un théologien de Tubingue, Georges-Jonathas Holland que le prince-administrateur du comté de Montbéliard avait chargé de surveiller l'éducation de ses trois fils. C'est en accompagnant ces trois personnages, Frédéric, le futur premier roi du Wurtemberg, Eugène, le futur général russe, et Louis, le fondateur de la branche des princes de Teck, que le bon magister rédigeait les lettres dont M. S. nous donne l'analyse ou des extraits. Il accompagna les adolescents aux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg; avec eux il vit Frédéric II et Catherine, eut plus d'un ennui dans cette ingrate carrière d'*éducateur de princes* émancipés de bonne heure et rendit compte fidèlement à leur père de leurs progrès, de leurs indispositions et de leurs dettes. Il devint, par la grâce de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, M. le baron de Holland, se maria, puis mourut à Stuttgart, en 1784. Quand son correspondant princier, Frédéric-Eugène, s'enfuit devant la Révolution en 1792, il laissa ces papiers intimes, soit à Montbéliard, soit à son château d'Etupes; ils sont actuellement dans les collections de la Société d'émulation de Montbéliard. M. L. Sahler a pensé que ces lettres (série d'ailleurs fort incomplète, car une bonne partie s'en est perdue comme on le voit par les numéros d'ordre) ne manquaient pas d'intérêt, en nous montrant, sans retouche, le tableau de l'existence d'une petite famille princière du Saint-Empire, dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Quant aux enfants du « pays », aux amateurs des souvenirs locaux, ils reverront avec plaisir ce petit coin de terre, si joliment décrit dans les Mémoires de Mme d'Oberkirch, ce château ou plutôt cette villa d'Etupes où les derniers princes wurtembourgeois possessionnés en France se plaisaient à mener une existence tout idyllique à la veille de la grande tragédie révolutionnaire, et où ils recevaient, en 1782, la visite de leur fille et de son mari, le futur empereur Paul I [2].

R.

---

1. Voy. *Revue critique*, du 26 mars 1906 et du 6 janvier 1908.

2. P. 3, lire *Schwedt*, pour *Schewdt*. — P. 13, l. *Butzbach* p. *Butsbach*. — P. 41. Le « Quentus » qui embarrasse M. S. ne serait-il pas peut-être l'ami du roi de Prusse, le major *Quintus Icilius*?

Emile Lauvrière. **Alfred de Vigny, sa vie et son œuvre.** Avec trois phototypies hors texte. Paris, A. Colin, 1909, in-18 de 316 pages.

J'ai indiqué ici même (22 avril 1909) quelles raisons me semblaient rendre inopérante, pour Alfred de Vigny, la méthode médico-psychologique employée par M. Lauvrière dans l'introduction de *Chatterton* qui est le point de départ du présent livre. Ici, mêlé à d'autres explications, dissous en quelque sorte dans un élément biographique bien plus abondant, ce rattachement du pessimisme de Vigny à un simple marasme congénital est moins indiscret et moins irritant : on en pourrait même trouver un désaveu relatif dans la « brusque explosion d'ardeur impulsive » (p. 18) ou dans « l'ultime sérénité des *Destinées* que rien dans la vie privée du poète ne pouvait expliquer » (p. 368). Cependant M. L., en bon défenseur de cette « solution unique » proclamée par son communiqué de librairie, tient encore à faire à cette « débilité native » un sort éminent : il imagine un « long emprisonnement » des parents de Vigny (p. 3) qui n'a jamais eu lieu [1], voit dans sa mère une détraquée ou peu s'en faut, alors que cet épicurien de Frénilly, à Loches en 1797, notait surtout chez elle « un grand talent pour la peinture, des visées au bel esprit et la prétention d'écrire comme Mme de Sévigné » [2]. Il tente de nous impressionner, j'imagine, par un autographe d'aspect déprimé (p. 285) qui a été écrit *au lit* par le sexagénaire malade. Et j'avoue que l'argument le plus inquiétant, celui qui fait du poète le fils d'un vieillard valétudinaire, serait plus décisif si l'embryologie était d'accord avec elle-même sur les caractères transmissibles du *germen* et du *soma*. D'autre part, bien des arguments relevés par M. L. en faveur de sa thèse, et principalement la faible production de Vigny et son inactivité relative, toucheraient davantage si le « métier » d'homme de lettres, au XIXe siècle, n'avait autant oblitéré la simple et ancienne condition de l'honnête homme qui écrit lorsqu'il a quelque chose à dire et qu'il se sent en veine de le faire.

L'information générale du volume, sans être bien profonde, est suffisante [3] : elle ignore en général, trois ou quatre volumes mis à part, la majorité des travaux qui ont précisé tant de points de la biographie intellectuelle de Vigny. Et ainsi M. L. continue à admettre,

1. Art. de M. Séché dans les *Annales romantiques*, 1904, p. 206.

2. *Souvenirs*, publiés par A. Chuquet. Paris, 1908, p. 214.

3. Les *errata* à relever sont nombreux : lire 1570 et 1572 p. 7, note, *du* Coëtlosquet p. 28, n. 1 ; 1835 pour *Chatterton* p. 67 ; Guttinguer p. 234 ; 1897 p. 307, n. 1, pour les *Lettres à une Puritaine*; etc.; l'« Elévation » *Paris* est publiée dans l'*Avenir* du 4 mai 1831 (p. 107 et 115); la correction des vers, un peu moins négligée que dans la préface de *Chatterton*, laisse encore bien à désirer : suppléer *vous* p. 15 ; *Et toujours dans la nuit* p. 89, n. 1 ; donne à *leurs* transports p. 90 ; je *le* laisse p. 94 ; ô fraîcheur des *forêts* p. 355, n. 2 ; *sous* nos pieds, sur nos fronts, p. 357 ; des références telles que p. 50, p. 87, p. 107, n. 1, sont singulièrement vaines.

malgré la décisive démonstration de M. Masson, que la *Dryade* est de 1815 et dépendrait d'un Chénier antérieur à Latouche ; *le Malheur* est attribué à 1818 ; la dépendance, faite à la fois d'influence subie et de révolte, du poète des *Destinées* à l'égard de Joseph de Maistre et de sa thèse des châtiments [1], n'est pas même entrevue, réduite qu'elle apparaît ici à l'hostilité de « l'individualisme intellectuel et du rationalisme absolu du XVIII[e] siècle » pour un « dogmatisme fanatique » (p. 98) : d'où une interprétation manifestement fausse du poème *la Sauvage* (p. 337). Le commentaire de *Chatterton*, excellent tant qu'il s'en tient, comme dans les notes de l'édition anglaise qui fut l'amorce de ce livre-ci, à un examen comparé du personnage imaginé par Vigny et de son prototype, ne donne rien de définitif sur la crise des espérances des intellectuels après quelques années du gouvernement de juillet. Et ainsi du reste : des remarques de détail souvent ingénieuses et nouvelles (par exemple, p. 102, une note des plus suggestives sur certaines formes inopinément *folkloriques* de la poésie de Vigny) ; mais point, dans l'ensemble, la sécurité de la substruction, la solide nécessité intérieure et ce minimum de « congénialité » entre l'auteur et son sujet qui font les œuvres définitives.

F. Baldensperger.

E. Sugier. **Lamartine, Etude morale,** avec préface de M. Auguste Dorchain et lettre inédite de Lamartine. Paris, Fischbacher, 1910, in-12 de XV-396 pages.

« Ce livre est écrit depuis bien des années », nous dit l'auteur. Il y paraît, avouons-le, à une certaine indifférence en matière de méthode, de plan et de soin [2], et à un souci persistant d'assurer à Lamartine, à côté de V. Hugo, une place que personne ne lui conteste aujourd'hui, mais qui ne lui paraissait pas aussi garantie aux environs de 1890. Or il est fâcheux que l'auteur se soit contenté de « reprendre son manuscrit dans le tiroir où il dormait », de refondre simplement un certain nombre de pages, alors que divers travaux, dans l'intervalle, avaient repris en sous-œuvre l'étude de la vie intellectuelle et politique du poète. Il se trouve ainsi que le livre de M. Sugier reste assez « en l'air » et que des jugements d'ailleurs équitables en général demeurent un peu atones, sitôt qu'il n'est plus question de biographie pure, et que les idées morales elles-mêmes, leurs origines ou leurs conflits dans l'âme de Lamartine, se trouvent en jeu et en cause. Il y a de

1. Cf. mon article dans le *Mercure de France* du 15 déc. 1905.

2. Des répétitions p. 16, 18 et 116 ; écrire Nyon p. 55 ; corriger les citations en vers des p. 71 et 77 ; les *Harmonies* pourraient fournir de plus sérieux indices des persistances orthodoxes que l'unique rappel de la p. 120, et il va sans dire d'autre part, qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire le « commentaire » de Lamartine ; les témoignages d'une sorte de pressentiment fatidique rassemblés page 231 sont un peu infirmés par une prédiction analogue, « avant dix ans », du 3 juin 1834.

bonnes pages sur le christianisme « progressif » du poète, sur ses affinités avec l'Italie, sur sa notion de la providence; mais nulle étude approfondie des grands poèmes à tendance morale, nulle reconstitution précise, non plus, de la carrière politique dont l'examen occupe cependant la moitié du volume [1].

F. BALDENSPERGER.

TAMBARA (Giuseppe). **La lirica politica del Risorgimento italiano (1815-1870).** Rome, Milan, Albrighi, Segati et Cie, 1909. In-8° de VII-511 p. 5 francs.
LABATE (Valentino). **Un decennio di Carboneria in Sicilia (1821-1821) :** *documenti. Ibid.*, in-8 de 350 p. 3 fr. 50.

Ces deux volumes font partie de la *Biblioteca storica del Risorgimento italiano*.

Rien de plus légitime, au premier abord, que de nous offrir un tableau de la poésie lyrique du *Risorgimento*. Mais, d'une part, le caractère général de cette littérature est bien connu; on sait qu'elle est d'ordinaire religieuse, romantique, que l'amour, la nature, la gloire passée de l'Italie y sont souvent chantés, que l'on y préconisa d'abord la fédération, puis l'unité; d'autre part, ces poésies ont déjà en grande partie été publiées, puisque, même pour celles qui sont nées sur les lèvres du peuple, il existe une demi-douzaine de recueils; enfin la valeur en est le plus souvent assez médiocre, quoique l'effet en ait parfois été sublime et les circonstances où elles se produisirent sont familières à tous. Sans doute, à force de travail, M. T. a réussi à grossir un peu la liste des épigrammes, des chansons, des anecdotes déjà publiées; il aurait certes été fâcheux que rien de ses opiniâtres recherches ne sortît de ses portefeuilles; il apporte quelques faits curieux sur les souvenirs laissés par Napoléon Ier (p. 259 sqq.), sur la satire en Piémont (p. 12), à Rome (p. 17), sur la poésie rétrograde en Sicile et en Lombardie (p. 14, 15), sur la haine que la Sicile nourrit longtemps contre Naples (p. 54), sur la légende qui se forma autour de Garibaldi (p. 148 sqq.), sur la censure pendant le règne de Charles Albert (p. 214 sqq.), sur la surveillance à laquelle en Toscane les personnages marquants étaient soumis (p. 244 sqq.), sur la prudence de Giusti et l'indulgence spéciale que l'autorité avait pour lui; mais il est pénible d'avoir à les chercher à travers un aussi gros volume.

Les documents que nous donne M. Labate comprennent : des sentences de tribunaux militaires rendues en Sicile de 1822, 1823, 1824, 1827, 1827, 1831, une note sur des réfugiés siciliens à Malte, des listes d'ecclésiastiques affiliés à la Charbonnerie, un catéchisme de la secte République, etc. On serait tenté de se plaindre de l'absence de toutes notes; mais, quand on songe que l'auteur a déjà publié tout

---

1. Le récit des journées de février, trop dépendant de Daniel Stern et de Lamartine lui-même, invertit ou amalgame plusieurs incidents (p. 250 et suiv.)

un volume sur ces dix années, on incline plutôt à se demander si tous ces documents, déjà publiés d'ailleurs comme J. L. en avertit loyalement, méritaient une reproduction intégrale.

D'une façon générale, quand on envisage l'ensemble de cette *Biblioteca*, on est moins édifié qu'effrayé de son zèle. A l'heure présente, elle a publié 61 volumes et elle en prépare 15 autres. Si l'on songe qu'en outre chaque jour, pour ainsi dire, voit paraître des articles de fonds sur le *Risorgimento* qui embrasse moins de 50 ans, on se demande si l'Italie savante ne veut pas se dégoûter à plaisir du travail de la pensée, de la composition et du style. De sérieux esprits en Italie s'en préoccupent ; des cris d'alarme y ont été poussés ; puissent-ils être entendus, et modérer ce gaspillage de patriotisme, d'énergie et d'intelligence !

Charles Dejob.

Les Grands Artistes : **Les Architectes des Cathédrales gothiques**, par Henri Stein ; — **Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques**, par Edmond Pottier ; — **Ribera et Zurbaran**, par Paul Lafond : 2 vol. in-8°, av. 24 pl. Prix 2 fr. 50. — Les Villes d'art : *Carthage, Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, par René Cagnat : 1 vol. pet. in-4°, av. 110 gravures. Prix : 4 fr.

Les deux collections de l'éditeur Henri Laurens : *Les Grands Artistes* et *Les Villes d'art célèbres*, avancent en même temps, d'un pas sûr et diligent. En quelques années, elles ont pris une extension considérable, inaccoutumée presque en pareille entreprise. Il est vrai que le choix des auteurs, plus encore que celui des sujets, donne au public une confiance qui ne se fatigue pas, et que la perfection générale des reproductions retient encore son attention et son goût par un attrait indiscutable. A l'heure actuelle, nous sommes arrivés, pour l'une et l'autre de ces séries, aux sujets les plus intéressants peut-être, parce que les moins traités jusqu'à présent. Presque aucune des monographies qui paraissent ainsi depuis quelques temps n'a de précédent, à proprement parler. L'idée, par exemple, qui a amené M. Henri Stein à reconstituer dans un volume spécial, la physionomie, l'histoire, le talent, l'œuvre personnelle des *Architectes des Cathédrales gothiques*, est aussi neuve qu'attachante et éclaire d'un nouveau jour ces maîtres dont on ne parlait jamais, et qu'on ne connaît guère aujourd'hui encore. M. Henri Stein, qui les a racontés dans leur histoire et surtout dans leurs œuvres, dont le rapprochement et les dates sont si curieux et importants à établir, a fait ainsi œuvre toute nouvelle, dont on chercherait vainement, ou dont on trouverait très éparpillés les éléments dans les manuels ou les dictionnaires d'archéologie monumentale. La table des noms d'architectes cités (quelque 220) montre assez que ce n'était pas un petit travail, et combien il était nécessaire. Peu de descriptions d'ailleurs,

mais la mise en lumière des éléments de chaque édifice propres à caractériser le talent et l'invention de l'artiste. 24 planches, de plusieurs édifices souvent, complètent heureusement l'ouvrage.

La monographie que M. Edmond Pottier a consacrée à *Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques* est encore un travail sans précédents, conçu ainsi (sinon celui même que l'érudit archéologue écrivait il y a vingt ans sur les *Statuettes de terre cuite*), comme l'était son *Douris et les peintres de vases grecs*, que nous avons récemment signalé ici. Il y avait, en dehors de l'étude même de ces délicieux petits chefs d'œuvre auxquels est resté attaché le nom de Tanagra, toute une histoire à tracer de cette industrie qui les a fait naître, de ses origines, de son développement dans les diverses parties de la Grèce, des étapes de cet art hellénistique dans les ateliers d'Afrique et d'Asie, de Sicile et d'Italie. Il y avait encore à renseigner les lecteurs, épris de ces statuettes sans trop les comprendre, sur leur usage au temps des anciens, et sur les écoles de sculpture auxquelles il faut les rattacher. Exceptionnellement, grâce à des groupements sur de mêmes feuilles, le volume, avec ses habituelles 24 planches, n'offre pas moins de 150 types variés de cet art : ce n'est pas trop, mais c'est assez pour donner une idée très complète du sujet, si artistement traité, de toutes façons, par M. Pottier.

Avec M. Paul Lafond, le conservateur du Musée de Pau, nous avons parlé récemment de *Murillo*; voici maintenant *Ribera et Zurbaran :* après le peintre au charme facile, les deux maîtres réalistes et austères de la mort, de la pénitence, de la pensée.

Ici encore, le terrain était peu défriché devant les investigations du critique, qui nous a conté d'une façon très historique et bien documentée la vie de ces peintres vigoureux, en jugeant leur œuvre avec l'éloquence qu'elle mérite. Zurbaran surtout est peu familier à la majorité des lecteurs, qui ne sont pas assez renseignés, en général, par ses œuvres mêmes, pour apprécier la place tout à fait éminente à laquelle il a droit dans l'École espagnole. Le choix des planches ici est un enseignement de plus, car elles nous font connaître des œuvres peu répandues : celles du Musée de Grenoble ou de Berlin par exemple qui sont de la plus rare beauté. La force parfois outrée de Ribera en pâtit souvent.

Le volume de M. Cagnat sort un peu du cadre habituel de ces monographies de villes actuelles et vivantes dont il s'agit d'évoquer le passé artistique. Pour parler de *Carthage, Timgad, Tebessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, l'évocation n'a plus pour bases que des ruines et des souvenirs. C'est à la fois un voyage, une exploration archéologique et une lecture historique, auxquels nous convie l'éminent archéologue. Appuyé sur ces monuments, dont il ne se borne pas à nous montrer les restes, mais qu'il reconstitue pour nous, il nous trace toute l'histoire de la civilisation punique (c'est Car-

thage), toute la civilisation romaine dans les mêmes contrées (c'est Tebessa, la plus intacte) : la conquête des Phéniciens, la victoire Romaine et l'ordre qu'elle apporte, la force neuve et réorganisatrice de Byzance arrachant le pays aux peuplades indigènes toujours remuantes, au schisme arien, à la nouvelle « invasion des ténèbres ». Son livre a la solidité d'un livre d'histoire, le pittoresque d'un voyage et grâce aussi à d'excellentes photographies directes et souvent inédites, le charme d'une monographie d'art.

H. de Curzon.

James Condamin. **Le centenaire du doctorat ès-lettres, 1810-1910.** Witte, Lyon (3, place Bellecour) et Paris (14, rue de l'Abbaye). In-8°, 63 p. 2 fr.

Dans cette brochure élégamment imprimée et tirée à deux cents exemplaires, M. James Condamin retrace, en ses lignes essentielles, l'histoire du doctorat depuis l'institution de l'examen (décret impérial du 17 mars 1808) jusqu'à nos jours. Cette étude est suivie de la *Liste onomastique* (noms et prénoms) des treize cents trente-trois candidats déclarés dignes du grade, du 14 août 1810 à la fin de décembre 1909, avec l'indication de la date de leur soutenance et celle de la Faculté des lettres qui leur a délivré le diplôme. On lira la première partie de la brochure avec intérêt, on consultera la seconde avec profit, et on félicitera, on remerciera M. C. de cette publication, qui, sous des dehors très modestes, cache de longues et très patientes recherches. La « liste onomastique », en particulier, mérite de grands éloges ; elle est unique, introuvable ailleurs et a coûté sûrement à M. Condamin un travail considérable.

A. Ch.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 14 avril — 1910

Nahum SLOUSCHZ, auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, **Les Hebræo-Phéniciens ; introduction à l'histoire des origines de la colonisation hébraïque dans les pays méditerranéens.** Thèse pour le doctorat ès-lettres présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Leroux ; 1 vol. in-8°, 206 p.

Le livre de M. Slouschz fera époque : c'est certainement l'ouvrage le plus pitoyable qui ait paru depuis longtemps dans la domaine des études sémitiques. Je ne dirai rien du style qui, malgré les obscurités et les incorrections [1], est ce qu'il y a de plus méritoire. Je n'insisterai même pas sur l'incohérence de l'exposition, qui est telle que je ne suis pas encore sûr d'avoir découvert l'idée maîtresse de ces deux cents pages. La forme devient indifférente quand un ouvrage décèle le manque des connaissances élémentaires indispensables, l'ignorance absolue de toute méthode scientifique, et je dois ajouter l'absence de la plus vulgaire probité.

Le sujet choisi par M. S. comporte l'emploi de sources grecques et de sources orientales. M. S. ignore complètement le grec. D'autres seraient arrêtés par l'impossibilité de lire un témoignage dans le texte original. Il y trouve le point de départ de ses plus belles découvertes. Il a appris par Lagrange, *Études sur les religions sémitiques* (p. 71), que « pour Philon de Byblos, El est Kronos (Ἦλον, τὸν καὶ Κρόνον) ». Il sait d'autre part que l'hébreu *ḳedem* signifie à la fois « l'est » et « l'antiquité » ou, pour employer sa propre expression,

1. Exemple : P. 153. « Mais où Josué paraît dans son milieu, c'est dans les luttes des Israélites contre les Philistins. Cette histoire, qui donne naissance à l'épopée de Samson, ne laisse pas d'ignorer Josué. »

« implique une valeur étymologique double : ancienneté (Chronos) et Levant » (p. 25). Κρόνος et Χρόνος c'est tout un pour lui et *kedem* devient ainsi, d'une manière aussi simple qu'inattendue, l'équivalent de Κρόνος. Il y a là l'indication d'une méthode féconde pour renouveler l'interprétation des sources classiques de l'histoire des Sémites et le secret tient en deux mots : ignorer le grec. Je ne doute pas que le succès obtenu à si bon compte par M. S. ne lui attire de nombreux imitateurs. — P. 133, note 1, M. S. écrit « La présence d'esclaves juifs jusqu'en Grèce semble être confirmée par un passage d'Aristophane (*les Phéniciens*, II, 1. V. Movers, *ouvr. cité*, III, 1, p. 12 ». Impatient de connaître cette nouvelle comédie d'Aristophane, je me reporte à Movers et je constate qu'à l'endroit cité il n'est point fait mention d'Aristophane. Je n'ai pas pu retrouver le passage sur lequel M. S. s'est si lourdement trompé. Movers renvoie souvent à la première partie du tome II de son ouvrage *Die Phönizier*, sous la forme *Phön.*, II, 1, et c'est une référence de ce genre que M. S. a prise pour une citation des *Phéniciens* d'Aristophane. Ou plutôt — car cette hypothèse fait encore trop d'honneur à M. S. qui cite le plus souvent de troisième main — M. S. a trouvé, dans un auteur quelconque, une référence aux *Phönizier* de Movers et une référence à Aristophane et il a confondu le tout [1].

Assurément on peut être un honnête homme et ignorer le grec, mais la simple probité ou, à défaut, la plus élémentaire prudence conseillerait alors d'en éviter l'emploi. Il est vrai que si M. S. ne parlait que de ce qu'il connaît, il ne pourrait pas noircir deux cents pages.

P. 29, n. 2. « Les noms des rois de la dynastie d'Hammourabi ne sont pas absolument Phéniciens, comme le croit Winckler (*Gesch. Israëls*, II, 30), mais purement et simplement Hébreux ». P. 34, « neuf noms sur onze des rois de la dynastie de Hammourabi sont plutôt arabes que chaldéens ». Nous voilà fixés.

P. 34. « Les noms propres hittites qu'on trouve dans les textes de Tell-el-Amarna sont d'une allure non sémitique : Kourigalzou, Barraburias (*sic*) le Kanachéen (Le Cananéen? Hommel, *ibid.* [2], p. 90), *Nawaizama* [3] etc. » M. S. n'a jamais lu les lettres d'*El-Amarna*, et il ignore jusqu'aux rudiments de l'histoire ancienne. Sinon il saurait que Kourigalzou et Burraburiaš sont des rois babyloniens de la

1. M. S. confond υ et ν (Ζνρ pour Ζύρ, p. 60, note 1), φ et ψ (υφιστος, pour ὕψιστος, deux fois, page 145, note 1). Il écrit *tallassocratie* (p. 44, n. 3) et *Thracie* (p. 7, n. 3). Dans ce genre, la perle est fournie par la p. 160 : « On pense involontairement à cette parenté de Jésus figuré par le Poisson, avec Josué, fils de Noun ou le Poisson, qu'on adorait *avec* le signe d'*Ictos* ou du poisson. »

2. Cette indication paraît renvoyer à Hommel, *Geschichte des alten Morgenlands*, cité p. 20, n. 1, mais cet ouvrage n'existe pas. Je ne sais où M. S. a pu prendre que Burraburiaš était Cananéen.

3. *Sic*, pour *Namiawaza*?

dynastie cassite et non des Hittites. Autant vaudrait nous dire que les Romanof sont une dynastie latine et portent des noms celtiques.

M. S. est-il plus heureux ou mieux informé quand il interprète les textes hébreux, bibliques ou modernes? P. 21-22, nous lisons : « La sagesse des Beni-Qedem est vantée par les auteurs bibliques... La sorcellerie vient de Qedem (Isaïe, II, 6); le premier prophète, Balaam le Midianite, habite les monts de Qedem. » Quelques lignes plus haut, M. S. a déclaré que « le pays de Qedema correspond à la presqu'île de Sinaï ». On est donc tout surpris de découvrir qu'Isaïe aurait attribuée à l'art proscrit de la magie une origine sinaïtique comme à la Loi. Mais si l'on se reporte au texte, on lit simplement : « Tu as rejeté d'avec toi la maison de Jacob parce qu'elle est pleine d'orientaux (*Qedem*) et de devins, comme les Philistins ». A l'époque d'Isaïe, les orientaux et les devins ne peuvent être que les Babyloniens et c'est ainsi que tous les commentateurs ont interprété ce passage.— P. 31, n. 6, M. S. confond la bourgade de Sour, près d'Akaba, sur la mer Rouge, avec le Ṣour 'Oreb du Livre des Juges, qui est en Palestine, sur la rive gauche du Jourdain.

P. 155 : « Melqart extermine les bêtes sauvages : en Palestine, ce sont les « Zir'ah » qui fuient devant les Beni-Israël ». Je me reporte au texte cité par M. S. (Josué XXIV, 12) et je lis : « Et j'envoyai devant vous la *ṣir'ah* et elle les chassa de devant vous ». C'est Jahveh qui parle à Israël et les gens chassés sont les Amorrhéens, les Cananéens, etc. : exactement le contraire de ce que M. S. fait dire au texte hébreu.

P. 103. « Sous l'un des rois de Jérusalem (Josaphat ou plutôt Ezéchias), on nous dit que « Tyr et les rois de Tarsis et des îles apportaient leurs présents au roi de Juda ». Ce texte, emprunté soi-disant au psaume LXXII, 10, doit prouver « qu'au temps des premiers rois d'Israël, Tyr et la Phénicie entière ne jouent pas encore le rôle politique que la postérité leur attribue. » Mais 1° le nom de Tyr est introduit frauduleusement pour les besoins de la cause. 2° Le roi de Juda est une seconde addition frauduleuse de M. S. 3° L'imparfait est mis frauduleusement pour le futur. L'hébreu dit : « Les rois de Tarsis et des îles lui apporteront le tribut. » ' Lui ' désigne le Messie !

P. 93. « Les textes talmudiques placent en Phénicie une partie des dix tribus disparues d'Israël. » Et en note une citation du Talmud de Jérusalem avec la traduction : « Les Israélites ont subi trois exils successifs : le premier les transporta sur la rive opposée du fleuve Sambation, l'autre les jeta sous les ruines d'Antiochie (*sic*) et le dernier les couvrit d'une nuée qui descendit du Ciel. » Or la traduction exacte serait : « Israël a subi trois exils, l'un au-delà du Sambation, l'autre sous Daphné d'Antioche...... » En vain chercherait-on comment M. S. a pu traduire Daphné par « ruines ».

Mais quelle difficulté arrêterait un hébraïsant qui voit dans les noms de Nephthali et de Dan « des survivances de divinités méditerranéennes qui proviennent de Danaus et de Neptune » (p. 201)?

P. 168, M. Slouschz cite « le Midrash Ta'am, qui se trouve confirmé par le « livre des Contes » de R. Nissim le Gaon de Caïrouan. » Ce Midrash n'est pas moins inconnu que les *Phéniciens* d'Aristophane, mais mérite également de devenir célèbre. C'est encore un contre-sens de M. S. qui lui a donné l'être. Le texte dit : « On trouve dans le Midrasch le motif (= ta'am)[1] pour lequel Josué a été nommé fils du poisson. » M. S. a pris le Pirée pour un homme.

On pense bien que l'ignorance générale de M. S. ne lui a pas permis d'apporter un seul fait nouveau, de mettre en valeur le moindre texte. Il ne cite que les citations des autres et si, par malheur, ceux à qui il les emprunte ont oublié une référence, il est incapable d'y suppléer. Ainsi nous lisons, p. 25, n. 1 « Agénor est Chnas selon un grammairien grec », sans autre indication, parce que M. Pietschmann, à qui est emprunté ce renseignement, a omis de renvoyer à Becker, *Anecdota græca*, III, 1181. Ce simple détail suffirait à montrer comment M. S. travaille et avec quelle conscience il contrôle les affirmations qu'il emprunte à ses devanciers.

Le livre tout entier n'est qu'un centon de morceaux tirés de Movers, Landau, Winckler, Hommel, Meltzer, Lagrange, etc. Ces auteurs sont ordinairement cités, mais non pas toujours de la façon qui conviendrait. A cet égard, la comparaison d'une page de Lagrange et d'une page de M. S. est des plus édifiantes.

Lagrange p. 57-58	Slouschz p. 31-32
La tradition d'une migration cananéenne s'est perpétuée dans le monde grec avec une singulière précision. D'après Hérodote[1], les Phéniciens (qui sont *des* Cananéens, même au sens	La tradition d'une migration cananéenne s'est perpétuée dans le monde grec avec une singulière précision. D'après Hérodote[1], les Phéniciens (qui sont Cananéens, *dit Manéthon*) vien-
1. Hér., I, 1 [citation du texte]. Cf. VII, 89.	1. *Hérodote*, I, 2 ; IV, 27 ; VII, 89 ; XVI, 4.

1. Israël Lévi : *Rev. Ét. juives*, LIX (1910), p. 12. M. I. Lévi ajoute : « D'après l'éditeur du *Rab Pealim*, Simon Chones, ce serait le *Hibbour* de Nissim Gaon : mais il n'en est rien, car il n'y a pas un traitre mot de ce récit dans cet opuscule ». Et en note « M. Slouschz n'a pas pensé à vérifier l'assertion de Chones ; aussi, se fiant à la référence, il assure que le texte du Midrasch Taam est « confirmé » par le livre des Contes de Nissim le Gaon de Caiouran. Bien mieux, se fondant sur la « leçon certaine » de ce Livre de Contes, qu'il n'a pas lu, il laisse croire que j'ai pris Josué bin Noun pour Josué ben Lévi. Or je n'avais aucunement parlé de la légende de Josué fils du poisson insérée dans le Hibbour de Nissim — et pour cause..... »

strict) viennent de la mer Erythrée. Strabon a *relaté* sans y

croire la même tradition *comme* attestée par les gens du Golfe Persique où *se retrouvaient* les noms de Sidon, de Tyr et d'Arad et où les temples étaient semblables à ceux des Phéniciens [1]. Pline *constate le bruit commun* [2]. *Dans* Justin les circonstances de *la* migration *sont dites* : [citation].

Le lac de Syrie *ne peut être que* la mer morte... *cela coïncide expressément avec le* texte *cité* des Nombres (XIII, 29), comme habitat spécial des Cananéens.....

Il nous semble en effet, après Winckler, que ce n'est pas *en* simples marchands qu'*ils* ont exercé tant d'influence en Occident, en Grèce, en Afrique, *en Sardaigne et même* en Espagne. Ce ne sont pas de simples comptoirs qu'ils ont *possédés* ; ils ont occupé le sol, parfois assez avant dans les terres. Leur expansion s'explique mieux comme une conquête véritable que comme le résultat d'un trafic. Cette migration ressemble à l'Islam : or c'est surtout au début qu'un semblable mouvement *a* toute sa force.

1. Strabon, I, II, 35; XVI, III, 4; IV, 27.
2. H. N., IV, 36.

nent de la mer Erythrée. *Homère (Odyssée,* IV, 84) *et à sa suite Eustathe (Schol. in Odys.)* [1] *y font allusion.* Strabon [2] a *rapporté,* sans y croire, la même tradition attestée par les gens du Golfe Persique où *l'on retrouvait* les noms de Sidon, de Tyr et d'Arad et où les temples étaient semblables à ceux des Phéniciens. Pline *relate les mêmes faits* [3]. Justin *indique* les circonstances de *cette* migration. [citation du texte agrémentée de quelques fautes qui en rendent la fin inintelligible]. *Le P. Lagrange croit que* le lac de Syrie est la Mer morte *et il rapproche ce passage du* texte des Nombres (XIII, 29) *selon lequel les Cananéens habitent Arad dans le Sud. Et il ajoute* : « [citation entre guillemets d'une phrase de Lagrange, puis d'une phrase de Berger ; après quoi M. Slouschz reprend la parole]. *Seulement Winckler a très bien vu* que ce n'est pas comme simples marchands que les Phéniciens ont exercé tant d'influence en Occident, en Grèce, en Afrique, en Espagne. Ce ne sont pas de simples comptoirs qu'ils ont fondés : ils ont occupé le sol, parfois assez avant dans les terres. Leur expansion s'explique mieux comme une conquête véritable que comme le résultat d'un trafic. Cette migration ressemble à *celle* de l'Islam : or, c'est surtout aux débuts qu'un semblable mouvement *déploie* toute sa force.

1. Cf. Lagrange, *ouvr. cité,* p. 57-8.
2. *Strabon,* XVI, 3, 4.
3. *Hist. Nat.,* IV, 36.

A part quelques modifications de style [1], qui ne sont pas toutes heureuses mais qui caractérisent le démarquage, et l'introduction d'une phrase de Berger sans rapport avec la question, l'œuvre propre de M. Slouschz se borne à la mention de Manéthon, d'Homère et d'Eustathe. Mais M. Slouschz ne nous apprend pas dans quel passage Manéthon dit que les Phéniciens sont Cananéens, et pour cause, car Manéthon ignore le mot Cananéen. Quant à Homère, Od. IV, 84, il dit simplement : « Je suis allé en Ethiopie, Phénicie, Egypte et Libye » [2]. C'est Ménélas qui parle. Il faut toute l'ingéniosité de M. Slouschz pour trouver là une allusion à l'origine érythréenne des Phéniciens. Il est d'ailleurs piquant de noter que M. S. (note 3) cite Lagrange précisément pour lui attribuer cette ineptie.

Il serait facile de multiplier ces remarques, mais ce serait vraiment faire trop d'honneur à M. Slouschz. Peut-être même trouvera-t-on qu'un si méchant livre ne méritait pas une aussi longue critique. Il a été jugé en deux mots dans la *Zeitschrift für hebræische Bibliographie* de 1909 (p. 138), en même temps que la thèse complémentaire de M. S. « Das Ganze ist ein unwissenschaftliches Machwerk ». Cela eût suffi si M. Slouschz s'était contenté du titre de docteur conquis si facilement. Mais ce premier succès a éveillé chez lui des ambitions qu'on ne saurait honnêtement encourager, même par le silence. Il faut que le public soit mis en garde [3].

C. Fossey.

Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à Monsieur le Marquis Melchior de Vogüé, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, 18 octobre 1909 (Paris, Imprimerie nationale, 1909, gr. in-8°. xxviii-628 pages, avec un portrait, 16 planches hors texte et 46 gravures dans le texte).

La commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* a pris l'initiative de fêter le jubilé de son président par la publication de ce beau volume, dans lequel l'archéologie orientale et l'épigraphie sémitique occupent la plus large place. Nous ne pouvons songer à analyser ici les soixante mémoires qu'il renferme, ils se recommandent d'ailleurs d'eux-mêmes à l'attention des érudits par les noms des savants qui les ont signés. Nous nous contenterons d'en indiquer les titres .

---

1. Dans sa précipitation, M. S. a brouillé les références à Hérodote et à Strabon correctement faites par Lagrange : c'est ainsi qu'il nous renvoie au XVI[e] livre d'Hérodote ! Il l'a évidemment consulté dans la même bibliothèque que le Midrash Ta'am et les *Phéniciens* d'Aristophane.

2. Αἰθίοπάς θ' ἱκόμην καὶ Σιδονίους καὶ Ἐρεμβοὺς
καὶ Λιβύην.

3. Le compte-rendu de la *Revue historique* de Mars-Avril 1910, dû à la plume d'un ignorant ou d'un complaisant, démontre seulement la nécessité de cette mesure de prophylaxie.

Allotte de La Fuÿe, Engil-sa, patési de Lagas; — E. Babelon, La chasse au lion sur des gemmes mycéniennes; — Max van Berchem, Epigraphie des Atabeks de Damas; — Ph. Berger, Inscriptions peintes sur urnes cinéraires à Carthage; — C. Bezold, Akkadisch; — A. Blanchet, La jambe humaine de Sinope; — R. Brünnow, Die Kastelle des arabischen Limes; — H. Cr. Butler, The Temple of Dusharâ at Si in the Haurân; — R. Cagnat, Inscriptions africaines; — Carra de Vaux, Sémantique de quelques noms honorifiques; — Ch. Clermont-Ganneau, De Tyr à Pouzzoles; — Max Collignon, La Dame au fuseau, stèle archaïque de Thasos; — Conti Rossini, Notes sur l'Abyssinie avant les Sémites; — H. Cordier, Les Chinois de Turgot; — Fr. Cumont, Comment les Grecs connurent les tables lunaires des Chaldéens; — A. L. Delattre. Sceau de Jean, diacre des Blachernes; — J. Delaville Le Roulx, L'occupation chrétienne à Smyrne; — M. Dieulafoy, Monuments asturiens proto-romans de style oriental; — P. Durrieu, Une vue de l'église du Saint-Sépulcre vers 1436, provenant du bon roi René; — R. Dussaud, Nouvelle drachme nabatéenne au nom d'Obodas; — C. Enlart, L'ancien monastère des Franciscains à Nicosie de Chypre; — J. Euting, Notulæ epigraphicæ; — P. Fournier, les *Capitula* du Pseudo-Théodore et le *Décret* de Burchard de Worms; — P. Girard, L'origine de l'aigrette; — Ign. Guidi, l'Europe occidentale negli antichi geografi arabi; — P. Haupt, A Maccabean Talisman; — B. Haussoullier, Requête d'un vétéran; — Héron de Villefosse, Tablette magique de Beyrouth conservée au Musée du Louvre; — Fr. Hommel, Zur semistischen Altertumskunde; — Ch. Kohler, Lettres pontificales concernant l'histoire de la Petite Arménie; — J. Lagrange et H. Vincent, Bézétha; — M. Lidzbarki, Ein mandäisches Ammulett; — E. Littmann, Nabatäisch-Griechische Bilinguen; — Imm. Löw, Aramäische Lurchnamen : Frosch und Salamander; — D. S. Margoliouth, Select Arabic papyri of the Rylands Collection; — G. Maspero, Sur une statuette thébaine de l'époque de Thoutmôsis III; — A. Merx, Le rôle du foie dans la littérature des peuples sémitiques; — D. H. Müller, Die Formen *quátlal* und *quátlil* in der Soqotri-Sprache; — E. Naville, La ville de Gézer d'après une inscription égyptienne; — Th. Nöldeke, Der Araberkönig von Namara; — H. Omont, Voyages à Athènes, Constantinople et Jérusalem de François-Arnaud (1602-1605); — Th. G. Pinches, Notes upon the Assyro-Babylonian Aramaic Dockets; — H. Pognon, Chronique syriaque relative au siège de Mossoul par les Persans en 1743; — E. Pottier, Vases grecs trouvés en Perse; — H. Reckendorf, Drei alte orthographische Rätsel; — A. de Ridder, L'ivoire en Crète et à Chypre; — Séb. Ronzevalle. La langue des inscriptions dites de Hadad et de Panammu; - Ed. Sachau, Ein altaramaeischer Papyrus aus der Zeit des Aegyptischen Königs Amyrtaeus; — A. H. Sayce,

The Trees of Life and Knowledge ; — V. Scheil, Melchior, Gaspar, Balthasar ; — G. Schlumberger, Monuments byzantins inédits ; — J. Sedláček, Geographische Namen des Buches Jonas ; — É. Senart, Upas-Upanisad ; — Seymour de Ricci, Une inscription énigmatique ; — Fr. Thureau-Dangin, Un acte de répudiation sur une tablette cappadocienne ; — C. Torrey, The surroundings of Bethulia ; — V. Zapletal, Zur Metrik von Isaias Kap. VI ; — J.-B. Chabot, L'autodafé des livres syriaques au Malabar. — La Bibliographie de M. de Vogüé, rédigée par J.-B. Chabot, occupe les pages xv à xviii.

Ce volume est un bel hommage, qui témoigne de l'estime et de la haute considération dont jouit en France et à l'étranger un des vétérans les plus méritants et un des maîtres les plus estimés des études orientales.

C. T.

Addaï Scher, **Histoire nestorienne** (*Chronique de Séert*). Seconde partie (I). Texte arabe traduit et annoté (*Patrologia Orientalis*, t. VII, fasc. 2.). Paris, Firmin Didot ; s. d., grand in-8°, pp. 111.

Le titre d'« Histoire nestorienne » doit s'entendre en ce sens que la compilation est l'œuvre d'un auteur nestorien, et celui de « Chronique de Séert » en ce sens que le manuscrit d'où elle est tirée appartient à la bibliothèque épiscopale de cette ville. L'éditeur le déclare unique ; mais je crois bien qu'il en existe un autre dans la bibliothèque de l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth. La partie publiée ici s'étend de l'année 484 à l'an 579. C'est plutôt un recueil d'anecdotes qu'une Chronique proprement dite. Presque toutes ces anecdotes étaient déjà connues par les récits des historiens des églises orientales : Jean d'Asie, Michel le Syrien, Barhébréus, Jésusdenah, 'Amr, Sliba, etc. ; mais elles ne sont pas toujours rapportées dans les mêmes termes, et plusieurs, qui sont d'origine syriaque, ont été singulièrement défigurées en passant en arabe. Non seulement l'histoire profane et religieuse des Grecs, mais même celle des Syriens occidentaux, paraît peu familière, pour ne pas dire totalement étrangère, au compilateur. Il est mieux renseigné sur l'histoire des Nestoriens, et il semble qu'il ait consulté quelques documents aujourd'hui perdus ; mais on cherche en vain quels principes ont pu le guider dans le choix des faits qu'il rapporte. Au reste, l'œuvre n'est pas aussi considérable qu'on le pourrait supposer : cette partie donne seulement 900 lignes de texte imprimé (non compris les titres). La traduction est plus littéraire que littérale [1]. Des notes nombreuses rectifient les

1. P. 34, l. 18 : « la réalité » de la religion chrétienne n'avait pas besoin d'être prouvée ; traduire : « la vérité ». — P. 38, l. 16 : « dans les sarcophages » ; mieux : dans les « cimetières » ou dans les « tombeaux ». Le mot arabe employé dans ce sens ne paraît avoir aucun rapport étymologique avec le grec ναός. — P. 74, l. 27 : « la séance du Mobed des Mobeds fut remplacée par celle des Pères » ; littér. :

erreurs chronologiques, signalent les fautes du copiste, et font de constants rapprochements avec les autres sources historiques orientales [1]. Elles témoignent, chez l'éditeur, d'une érudition peu commune parmi les Orientaux. Mgr Scher donne à ses compatriotes un exemple qu'on ne saurait trop louer, et on ne peut que lui souhaiter de nombreux imitateurs.

J.-B. Ch.

Ascension d'Isaïe, traduction de la version éthiopienne avec les principales variantes des versions grecque, latines et slave, par Eug. Tisserant. Paris, Letouzey, 1909; in-8°, pp. 252. (Documents pour l'étude de la Bible).

L'*Ascension d'Isaïe* est un apocryphe composite dans lequel un chrétien du milieu du II^e siècle a soudé plus ou moins habilement un écrit d'origine juive : le *Martyre d'Isaïe*, et deux écrits chrétiens : le *Testament d'Ezéchias* et la *Vision d'Isaïe*. De la compilation, rédigée en grec, quelques fragments furent retrouvés récemment dans les papyrus Amherst; nous possédons aussi des fragments de deux versions latines indépendantes [2]; mais la version éthiopienne seule nous a conservé l'opuscule complet. Dillmann et Charles en ont donné d'excellentes éditions, accompagnées de traductions; Basset l'avait déjà traduit en français. Dès lors M. Tisserant ne pouvait mieux faire que résumer les travaux de ses devanciers. A côté de la traduction française, très littérale, sont reproduits les fragments latins [3]. Les variantes du texte éthiopien sont minutieusement notées, ainsi que ses divergences et ses rapports avec les différentes versions. Une autre série de notes, très copieuses, forme une sorte de commentaire qui paraît trop

---

« le diwan du Mobed des Mobeds devint le siège des Pères »; le mot syriaque passé en arabe a ici strictement le sens de « siège » et non de « session ». Je cite ces exemples pour montrer que la traduction aurait gagné à serrer le texte de plus près.

1. P. 8, n. 1 : au lieu de κατάρασις, lire καθαίρεσις; de même, aux pages 26, 67, 89, 101. — P. 24, toutes les notes du texte sont déplacées. — P. 26, n. 6 : le nom défiguré dans l'arabe est probablement celui de *Marinus*, ministre de l'emp. Anastase. — P. 32, n. 3 : Mazdak ne doit point être confondu avec Zardašt, ni celui-ci avec le fameux Zoroastre. — P. 43, n. 1 : « La 8^e année d'Hormizd répond à l'année 586, tandis que l'année 889 des Grecs répond à l'année 588. Cette dernière date paraît exacte ». Le contraire est certain; c'est en 586 que le 8 janvier se trouvait être un mardi. En règle générale, comme je l'ai établi ailleurs, les dates fixées d'après les années du règne sont primitives et préférables à celles de l'ère des Séleucides quand elles sont en désaccord. Ces dernières ont été établies par les annalistes postérieurs d'après une règle de concordance qui n'était pas toujours exacte. — P. 69 : « Il lui envoya un médecin appelé Trikhoma ». Ce nom défiguré cache probablement celui de Trajan, qui fut envoyé à Chosroès, avec le médecin Zacharie, par Justin.

2. Ne pourrait-on pas envisager l'hypothèse que la version qui comprend les ch. VI-XI (exactement comme la version slave) a été faite sur le texte de la *Vision d'Isaïe* rencontré isolément, et peut-être tel qu'il se trouvait avant son insertion dans la compilation?

3. Il eût été encore plus utile d'y joindre les fragments grecs.

développé et parfois même inutile. Dans l'Introduction on trouvera un exposé systématique des doctrines théologiques contenues dans l'opuscule et tout ce qui concerne les questions d'origine, de date et de transmission : en un mot tout ce qui est utile, et au-delà, pour permettre à ceux qui ne peuvent lire l'éthiopien de se familiariser avec cet ouvrage autant qu'on le peut faire dans une version [1]. Un appendice donne la traduction d'une légende grecque (jadis éditée par O. von Gebhart) inspirée par l'*Ascension d'Isaïe*. Des tables très détaillées terminent le volume et facilitent les recherches.

J.-B. Ch.

Alph. Mendez, **Expeditionis Aethiopicae** Libri IV. Romae, 1908-1909 ; 2 vol. gr. in-8°, pp. LX-409 ; 545. (*Rerum aethiopicarum scriptores occidentales*, curante C. Beccari, t. VIII et IX.)

J'ai déjà loué si souvent l'œuvre du P. Beccari qu'il paraît superflu de revenir sur les mérites et l'utilité de cette importante collection. Les tomes VIII et IX nous donnent pour la première fois une édition de l'ouvrage du patriarche Alphonse Mendez, précédé d'une courte mais substantielle introduction critique, établie sur des documents pour la plupart inédits et même jusqu'ici ignorés [2]. Le patriarche Mendez arriva en Éthiopie en 1625 ; il présida, le 11 février 1626, la fameuse assemblée générale dans laquelle le roi Susenyos, les grands et le peuple abjuraient solennellement les doctrines monophysites de l'Église d'Alexandrie et faisaient acte d'union et de soumission à l'Église romaine. Pendant les années suivantes, il s'appliqua à propager la foi catholique, et mit un zèle intempestif à abolir ou à réformer des usages invétérés dans ce pays, tels que la polygamie, la circoncision, le mariage des clercs, le jeûne du mercredi, la communion sous les deux espèces, et jusqu'à l'usage de la liturgie éthiopienne à laquelle il substitua la liturgie latine traduite en éthiopien. Chassé par le roi Fasilidas lors de l'expulsion générale des missionnaires, il regagna les Indes en 1635, et mourut à Goa en 1656, âgé de 77 ans.

C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il entreprit la rédaction de son ouvrage. Le premier livre n'est guère qu'une compilation des écrits de Paez et d'Almeida, que l'auteur avait sous les yeux, à laquelle il ajoute la relation de son entrée en Éthiopie. Le second raconte en détail la mission du patriarche jusqu'à la mort du roi Suse-

1. On pourrait recommander à l'auteur plus de soin dans la rédaction et dans la correction des épreuves, surtout pour les références. « *In vico* Drury Lane » ne signifie pas « un village des environs de Londres » (p. 73), mais la rue de ce nom, à Londres même.

2. A signaler dans cette Introduction, la notice consacrée au P. da Rocha, les renseignements inédits sur le fameux imposteur Zaga Christos, et la singulière attitude de la Congrégation de la Propagande vis-à-vis des Jésuites et de la mission d'Éthiopie. Déjà les beaux parleurs avaient, à Rome, plus d'influence que les gens d'expérience.

nyos, et le troisième, depuis l'avènement de Fasilidas jusqu'à l'expulsion des Jésuites. Le dernier livre traite des événements qui se passèrent en Éthiopie de 1633 à 1652, et dont l'auteur eut connaissance soit de vive voix, par les missionnaires qui essayèrent à diverses reprises de pénétrer dans le pays, soit par les lettres de quelques religieux qui avaient réussi à s'y maintenir et qui payèrent de leur vie l'ardeur de leur zèle. Les qualités et les défauts de l'ouvrage ont été mis en relief par l'éditeur. Il censure avec raison le style ampoulé, incorrect, et parfois obscur. Mais on y trouve, surtout dans les derniers livres, de si précieux documents pour l'histoire politique et religieuse de l'Éthiopie qu'on pardonne volontiers à l'auteur les défauts de la forme.

J.-B. Ch.

Gustav Körte, **Das Volumniergrab bei Perugia**. Ein Beitrag zur Chronologie der etruskischen Kunst (Abhandlungen der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philol.-histor. klasse, N. F., XII, 1). Berlin, Weidmann, 1909, in-4°, 48 p. et 7 planches hors texte.

M. Körte a reçu de l'Institut archéologique allemand la mission de publier un recueil général des urnes funéraires étrusques. L'examen de celles que renferme le tombeau des Volumnii près de Pérouse, l'a conduit à étudier tout l'ensemble de cet important édifice, qui n'avait fait l'objet d'aucune publication spéciale depuis celles de Vermiglioli en 1840, l'année même de la découverte, et de Conestabile en 1855. Ce qui donne un intérêt particulier au *sepolcro dei Volunni*, c'est son remarquable état de conservation et son unité de style ; on peut voir en lui le type intégral et parfait d'une sépulture familiale de l'époque étrusque; il méritait qu'on lui consacrât une monographie ; celle de M. Körte, précise et claire, complète et sobre, est excellente. Elle décrit successivement : 1° la tombe elle-même, faite à l'image de la maison des vivants, avec un *atrium* au centre, un *tablinum* entre deux *alae* au fond, et deux chambres de chaque côté, à droite et à gauche de l'entrée ; des figures en relief décorent les murailles et les toitures ; 2° la série des six monuments funéraires étrusques retrouvés à l'intérieur de la tombe; ils contenaient tous les six les restes de membres de la même famille que nomment des inscriptions en langue étrusque; faits en traversin, avec rebord de marbre, ils ont la forme d'un soubassement carré supportant l'image du mort; celui-ci est représenté cinq fois couché et accoudé sur un lit, une fois assis sur un trône; 3° les divers objets de bronze recueillis auprès de ces monuments ; 4° une urne de marbre d'époque postérieure, introduite après coup dans la tombe; elle porte une double inscription, étrusque et latine, au nom encore d'un Volumnius, est ornée de reliefs et elle est dans le style du temps d'Auguste ; la face principale est l'image réduite d'une façade de temple. En appendice, à propos des restes

d'un *kottabos* ramassés dans le tombeau des Volumnii, M. Körte dresse la liste des spécimens connus de cet objet de jeu et en explique le mécanisme. D'excellentes héliogravures mettent sous nos yeux le sépulcre et les urnes funéraires; deux dessins, le plan de la tombe et le *kottabos* reconstitué. D'une analyse très attentive il ressort, d'après l'auteur, que le *sepolcro dei Volunni* date de la fin du IV[e] siècle avant l'ère chrétienne ou des premières années du III[e] et qu'il est l'œuvre d'artistes étrusques, qui se sont inspirés de modèles étrangers pour la décoration plastique.

Maurice Besnier.

Eigla Studien von A. Bley, Prof. an der Universität Gent. (36[e] fasc. des Publications de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand). Gand, libr. scientifique, E. van Gœthem, 1910. Prix : 13 fr.

Contrairement aux précédents critiques, notamment Finnur Jonsson et K. Maurer, qui voyaient dans l'Eigla un récit historique, l'auteur de cette étude a entrepris de démontrer qu'elle était surtout une œuvre poétique et que c'est seulement en la considérant comme telle qu'on peut arriver à la bien comprendre dans son ensemble comme dans les détails. M. A. Bley expose d'abord les raisons pour lesquelles, à son avis, elle ne saurait être un ouvrage d'histoire ; puis, déterminant les caractères d'une œuvre poétique en général, il montre que ces caractères distinguent éminemment, au double point de vue de la forme et du fond, cette saga d'Egill. Les minutieux exemples qu'il donne semblent probants; elle motive les événements avec un soin et une logique que l'histoire ignorait il n'y a pas encore très longtemps et elle manque, en outre, de chronologie, qui est pourtant un des éléments essentiels des sagas historiques. Elle diffère également de l'histoire par certaines qualités de composition : l'ordonnance du sujet, la simplification, la variété, le parallélisme, l'idéalisation. Elle eût pu être une épopée. Pour des raisons qui tiennent au développement de la métrique islandaise, elle n'est qu'un roman en prose, mais celui-ci est le succédané de celle-là et la matière est la même dans les deux : c'est aussi la matière des plus vieilles chroniques. En réalité, nous avons là des éléments historiques traités par un poète. Ce poète, qui connaissait admirablement son pays, ses traditions et ses mœurs, ne serait autre que le célèbre Snorri (XIII[e] siècle), l'auteur de la Heimskringla, qui a voulu y célébrer la famille des Sturlungar à laquelle lui-même appartenait.

Cette thèse, consciencieusement documentée, est très logiquement menée de déduction en déduction. Elle éclaire d'un jour assez nouveau cette vieille littérature islandaise, trop peu connue chez nous. L'auteur lui eût donné plus de force en la conduisant davantage et en reprenant en conclusion l'ensemble de ses arguments pour emporter définitivement la conviction de ses lecteurs. Lui-même avoue d'ailleurs

n'avoir pas eu le temps de mettre la dernière main à son travail. Il faut donc le prendre tel qu'il le donne. N'eût-il fait que mettre en valeur l'importance poétique des sagas, jusque-là trop négligée pour l'histoire, qu'il lui en faudrait savoir gré.

Léon Pineau.

Charles Samaran, **Les indiscrétions de Garganello ou la vie galante en Avignon au xvi^e siècle**. Paris, H. Champion, 1909, de 24 pages.

Sous ce titre, M. Charles Samaran a publié dans le *Mercure de France* et tiré à part un article très amusant farci d'anecdotes sur les Avignonais et surtout sur les Avignonaises. Ce nom rabelaisien de Garganello a été porté par un petit gentilhomme bolonais, attaché à la fortune du cardinal Alexandre Farnèse. Ce dernier, ayant été nommé légat d'Avignon, ne fit que de courtes résidences dans le Palais édifié par les papes du xiv^e siècle : Garganello se chargea par ses lettres, écrites à Avignon même, de le mettre au courant de tout ce qui se passait dans la ville et aux environs. Or, cette bonne plume se délectait surtout aux histoires amoureuses. Commencée en pleine joie, à la fin de 1553, la correspondance s'acheva un peu plus de neuf ans après dans la tristesse et les inquiétudes causées par les séditions des protestants. Le cardinal Farnèse y mit fin en troquant sa légation avec le cardinal de Bourbon.

L.-H. L.

D. P. Lobstein. **Calvin und Montaigne**. Strasbourg, E. van Hauten, 1909. In-8°, 20 p.

Cette brochure de M. Lobstein, professeur de théologie à l'Université de Strasbourg, est un discours prononcé à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin. Sans chercher un parallèle entre le réformateur et le philosophe, M. Lobstein les oppose plutôt l'un à l'autre pour faire ressortir par le contraste le caractère de Calvin, sa conception religieuse et morale et la nature de l'influence qu'il a exercée.

L. R.

Paul Reyher, **Les masques anglais, étude sur les ballets et la vie de cour en Angleterre** (1512-1640). Paris, Hachette, 1909, in-8. 563 pp.

V. E. Albright, **The Shaksperian Stage,** New-York, Columbia University Press, 1909, in-8, 194 pp. 1 dollar 50.

The works of Beaumont and Fletcher, vol. VII (éd. A. R. Waller). Cambridge, University Press, 1909, in-12, 394 pp. 4 s. 6 d.

« Les ballets, dit M. Reyher dans sa conclusion, nous intéressent peut-être moins par leur valeur documentaire et leur mérite propre que par leurs conséquences » : que l'on oublie un instant les *masques* de Jonson et le *Comus* de Milton et il paraît difficile de rattacher à la

littérature proprement dite de somptueuses mascarades où le livret n'est qu'un accessoire. Organisateurs et spectateurs attribuaient peu d'importance à la partie poétique de ces divertissements. Le malheureux poète, qu'une libérale rémunération doit solliciter beaucoup plus que le souci de la renommée, est subordonné à l'architecte, au décorateur, au costumier, aux musiciens et aux maîtres de danse. Une étude précise sur les ballets est donc d'un intérêt moins littéraire qu'historique. Elle montre sous un jour assez pittoresque la haute société au temps des Tudors et des Stuarts. Grâce à M. R., l'on sait qu'il fallait aux grands seigneurs contemporains de Bacon et de Shakespeare une mascarade d'un luxe criard, où le machiniste prodiguait les changements de décor, où les acteurs revêtaient des costumes éclatants, où il y avait beaucoup de mouvement, de bruit, de lumières, bref, une occasion de s'étourdir. « Une montagne de neuf mètres qui sort de terre » ou « des flambeaux plantés dans les branches d'un arbre », il n'en fallait pas plus pour qu'on criât au prodige. La noblesse de Jacques I[er] a la facile admiration de nos enfants devant un arbre de Noël. Mais elle a l'âme grossière autant que puérile : la représentation d'un *masque* ne va pas sans une collaboration entre acteurs et public, courtisans et grandes dames prenant part directement à l'action; malgré la présence du roi, le tumulte est effroyable, on se bat parfois dans la salle et la fête dégénère en orgie. Comparez à cette foule désordonnée l'auditoire de choix auquel Louis XIV, quelques années plus tard, offrira un régal littéraire. Poètes, compositeurs, librettistes devront rivaliser de zèle, car les ordres du roi seront pressants. Il suffira de quelques jours à Molière et à Corneille, pour achever *Psyché*, cette tragédie-ballet dont on peut dire qu'elle réalise l'idéal auquel les *masques* de Jonson n'ont pas atteint, faute d'un public délicat pour les apprécier.

Le travail de M. R. est exécuté avec une conscience absolue : l'auteur a eu l'heureuse idée de reproduire les plans d'Inigo Jones dessinés en vue d'une représentation, d'imprimer en appendice des documents pour la plupart inédits, de dresser enfin la liste complète des *masques* joués de 1603 à 1640. Une bibliographie et un index complètent cet excellent ouvrage [1].

1. Ajoutons quelques remarques : P. 17, on peut accepter l'épithète *savant* dont est qualifié le critique J.-P. Collier à la condition de rappeler combien cette science est sujette à caution; p. 307, le mot anglais cité est inexactement traduit, il fallait dire *catin*; p. 309, il est difficile d'appeler brochure le gros livre de Jeremy Collier; p. 337, *Thérouanne* aurait été plus clair, pp. 381-382, pourquoi ne pas citer, à propos de la mise en scène, Baker, *Development of Shakespeare as a Dramatist* (1907) et Albright, *The Outer-Inner Stage* (1908). — Inutile de parler de quelques rares fautes d'impression : lisez, p. ex. p. 267 *Shakespeare*, p. 271 *Horsleech*, elles sont de celles que le lecteur corrige de lui-même. La bibliographie ne cite pas V. C. Gildersleeve, *Government Regulation of the Elizabethan Drama*, 1908. Le nom du compositeur anglais Matthew Lock doit-il s'écrire avec ou sans *e* final ? On trouve les deux orthographes sous la plume de M. R.

Nous avons déjà eu l'occasion (*Revue critique*, n° du 25 juin 1908) de signaler les théories originales et hardies de M. Albright sur la mise en scène des œuvres de Shakespeare. La brochure que nous avons analysée, est devenue le troisième chapitre d'un volume. Les objections que les critiques n'ont pas manqué de faire à M. A., ont sans doute fortifié sa conviction, car il se contente d'apporter en quelques chapitres inédits des arguments nouveaux. C'est d'abord un exposé de la mise en scène des mystères et moralités au moyen âge; un quatrième chapitre est consacré à la disposition de la scène après la Restauration; dans les deux derniers chapitres enfin, l'auteur revient au théâtre du XVIe siècle. Pour un esprit imbu des préjugés latins sur la composition d'un livre, ces deux chapitres ne sont ni plus ni moins qu'un simple appendice. Ils appuient en effet par des citations les conclusions du chapitre quatrième. Des gravures, documents du temps ou figures à l'aide desquelles la pensée de M. A. se précise, éclairent un texte qui n'est pas exempt d'obscurités. M. A. n'a malheureusement pas toujours eu à sa disposition les éditions originales : il met le lecteur en garde contre des citations fausses (p. 168); cette franchise qui fait honneur à l'auteur nous inquiète, car, en l'absence de témoignages contemporains, les preuves internes prennent une importance capitale. Néanmoins il faut savoir gré à M. A. de la leçon d'humilité qui se dégage de son livre : il est infiniment probable que les représentations d'*Othello* ou de *Hamlet*, où nous applaudissons, impliquent de gros contresens [1].

Le septième volume des œuvres de Beaumont et Fletcher qui a récemment paru dans la collection des *Cambridge English Classics*, comprend les pièces suivantes : *The Maid in the Mill*, *The Knight of Malta*, *Loves Cure or the Martial Mind*, *Women Pleased*, *The Night-Walker or the Little Thief*. M. A. R. Waller s'acquitte toujours très heureusement de sa minutieuse besogne d'éditeur. Il est difficile d'apprécier comme il convient le service que de pareils travaux rendent aux curieux de littérature anglaise.

Ch. Bastide.

Arthur Bœhtlingk, **Lessing und Shakespeare** (Shakespeare und unsere Klassiker. Erster Band). Leipzig, Eckardt, 1909. In-8°, pp. 19, 303. Mk. 3.

André François-Poncet, **Les Affinités électives de Gœthe.** Essai de commentaire critique. Avec une préface de H. Lichtenberger. Paris, Alcan, 1910. in-8°. Pp. 7, 275. Fr. 5.

Theobald Ziegler, **Schiller** (Aus Natur und Geisteswelt, n° 74). 2. A. Leipzig, Teubner, 1910. In-8°. Pp. 117. Mk. 1,25.

P. Uhle, **Schiller im Urteil Gœthes.** Die Zeugnisse Gœthes in Wort und Schrift gesammelt und ergänzt durch die Zeugnisse Mitlebender. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910. In-8°, P. 154. Mk. 2,40.

---

1. P. 4, comme exemple de « Plautine comedies », il est assez inattendu de voir citer l'*Andrienne*. Fig. 1, lisez : *Resurrection* et p. 167 : *defence*.

Karl Sell, **Die Religion unserer Klassiker**. Lessing. Herder. Schiller. Gœthe. 2. durchgængig verbesserte Auflage. Tübingen, Mohr, 1910. In-8°. P. 323. Mk. 4.

I. Je doute fort que la thèse soutenue par M. Bœhtlingk rencontre quelque faveur. Il s'est avisé que la critique n'avait pas regardé d'assez près l'influence exercée par Shakespeare sur Lessing; il reproche vivement à M. Erich Schmidt, dont la belle étude est pour lui inférieure au livre vieilli de Stahr, d'avoir négligé ce côté essentiel du développement du poète, et courageusement il a écrit son livre pour combler cette regrettable lacune. Il passe en revue l'œuvre surtout dramatique de Lessing et découvre entre les caractères de ses personnages et ceux de Shakespeare des analogies, mais si lointaines, si extérieures, qu'on pourrait retrouver les mêmes dans n'importe quel théâtre. Quelques exemples suffiront : Just et Tellheim ont la sincérité d'Hamlet; Tellheim encore a l'emportement d'Othello ou bien la générosité d'Antonio du *Marchand de Venise*; dans *Emilia Galotti*, Marinelli est un type de courtisan comme Polonius et un artisan d'intrigues comme Iago; la comtesse Orsina, qui veut purifier la cour corrompue de Guastalla, est un Hamlet féminin, etc., etc. Dans la fable des drames M. B. relève de ces ressemblances aussi essentielles : la bague de Minna, c'est le mouchoir d'Othello; l'apologue des trois anneaux dans *Nathan* a un pendant dans l'histoire des trois cassettes du *Marchand de Venise*, etc. Tout cela est longuement développé, mais présenté dans une argumentation bien fragile. Ce que l'étude apporte de nouveau est contestable et ce qu'elle offre de juste a été dit depuis bien longtemps. Il faut faire seulement une réserve pour la première partie; elle n'est pas sans quelque mérite, en dépit de beaucoup d'exagérations. L'auteur y suit l'évolution du goût de Lessing jusqu'au moment où il deviendra un disciple fervent du dramaturge anglais; il insiste en particulier sur une œuvre qui en effet appela son attention sur le théâtre de Shakespeare, ce qu'on n'avait pas assez remarqué. Il s'agit de la traduction d'une dissertation de Dryden qui certainement a fourni à Lessing beaucoup de ses arguments en faveur du théâtre anglais. La démonstration de M. B. s'appuie ici sur des documents précis; on ne peut pas en dire autant pour la seconde et principale partie de son travail [1].

II. L'Essai de M. François-Poncet, qui est le mémoire d'un candidat au diplôme d'études supérieures, est un travail remarquable par sa précision et les aperçus souvent neufs qu'il contient sur une des œuvres les plus discutées de Gœthe. De la conclusion même de l'auteur on pourra penser qu'elle n'emporte pas la conviction : les *Affinités* sont-elles vraiment une apologie du mariage? On peut encore soutenir avec la même vraisemblance que Gœthe y défend les droits de

1. P. 146. C'est à Kunersdorf, et non à *Zorndorf*, que Kleist fut mortellement blessé; p. 185, lire le P. Tournemine, et non *de* Tournemine.

l'individu. Mais l'intérêt de l'enquête de M. F.-P. est plus dans les entours du sujet que dans la thèse même. Il s'est appliqué à donner un exposé clair de la genèse du roman, à rechercher ses origines scientifiques et ses origines psychologiques. Les mœurs contemporaines, la crise du mariage dans l'Allemagne d'alors, les expériences personnelles du poète ont laissé leur trace visible dans l'œuvre. Mais M. F.-P. est très défiant pour tout ce qui serait allusion trop directe; il ne croit pas, par exemple, à une véritable passion de Gœthe pour Minna Herzlieb, le prétendu original d'Ottilie. Le critique aborde alors le roman lui-même par une caractéristique nette des personnages et suit l'action où ils sont engagés. A vrai dire, il n'y en a guère; mais les épisodes de la première partie et les digressions de la seconde lui ont donné l'occasion de nous renseigner d'une manière abondante et originale sur les rapports de Gœthe avec la maçonnerie, sur ses expériences agronomiques à Oberrossla, sur l'évolution de son goût en matière d'art, sur l'accueil qu'il fit aux réformes de Pestalozzi, enfin sur ce qu'il pensait du « sidérisme », l'explication à la mode, imaginée par Ritter et Schelling, des rapports de l'esprit et de la matière. D'autres points encore qui ne tiennent qu'à peine au roman sont finement analysés et l'auteur apporte des conjectures qui paraîtront plus séduisantes que les explications des anciens critiques. L'analogie de certaines scènes, de certains caractères avec des épisodes et des figures d'autres œuvres de Gœthe, en particulier du *Wilhelm Meister*, est relevée avec soin. Mais pourquoi n'avoir pas examiné l'idée qu'avait eue Gœthe de faire entrer les *Affinités* dans son grand roman? Un aspect aussi intéressant et que l'auteur a souvent signalé est celui des emprunts faits par le poète au romantisme; les *Affinités* offrent plusieurs exemples de ces rapprochements qui présentent toujours des nuances curieuses. Le commentaire critique de M. F.-P. sera le bienvenu; il mérite d'être lu attentivement pour lui-même et aussi de gagner des lecteurs à une œuvre trop délaissée de Gœthe[1].

III. Le petit livre de M. Ziegler, dont la première édition fut publiée à l'occasion du centenaire de Schiller en 1905, est sorti de conférences populaires faites par l'auteur à Strasbourg et à Mulhouse et aussi d'un cours public professé à l'Université alsacienne. C'est donc une œuvre de vulgarisation, comme l'indique d'ailleurs la collection dans laquelle il paraît. Mais en se bornant presque exclusivement à l'étude du dramaturge, M. Z. dans un cadre si modeste a

1. Je relève quelques vétilles : passim, le souverain de Weimar est qualifié tantôt de *duc*, tantôt de *grand duc*; on sait que Saxe-Weimar ne prit le titre de grand-duché qu'en 1814; p. 26, pourquoi appeler Elisa von der Recke Mme *de la Recke*? on ne dit pourtant jamais que *von der Goltz*, *von der Tann*; p. 153, Mme de Staël arriva à Weimar déjà en *décembre 1803*; p. 190, lire comte de Montgelas, et non *baron de Mongelas*.

donné du théatre schillérien une esquisse nourrie et vivante. Les drames de la jeunesse en particulier ont été analysés avec plus de détails qu'on ne l'attendrait d'une aussi brève étude, et pour tous l'aûteur a su bien montrer les aspects variés sous lesquels le poète a présenté le problème de la liberté morale comme le talent de psychologue qu'il a mis dans la création de ses figures. L'influence du drame antique a été soulignée à l'excès; n'interpréter *MarieStuart* et *Jeanne d'Arc* que par le jeu de l'hybris et de la némésis est pousser trop loin le parallélisme du théâtre classique avec le théâtre schillérien. Inutile d'ajouter qu'on retrouvera dans le *Schiller* de M. Z. la chaleur de ton et l'enthousiasme patriotique ordinaires aux publications d'un jubilé.

IV. Comme le précédent, le volume de M. Uhle est une œuvre de vulgarisation. Tous les témoignages que nous devons à Gœthe sur son ami — et ils sont nombreux — ont été recueillis par l'auteur dans l'intention d'offrir ainsi au grand public comme un complément d'une étude biographique et littéraire de Schiller. Ils sont puisés avant tout dans la correspondance des deux poètes, dans les notes biographiques de Gœthe, dans ses conversations notées par Eckermann ou d'autres, celles que Biedermann a déjà depuis longtemps si soigneusement réunies. M. U. a pu y joindre quelques publications plus récentes dûes aux heureuses découvertes de Burkhardt, Suphan, etc. Son livre n'est qu'un répertoire pour lequel il s'est interdit tout commentaire. Voici comment il l'a ordonné : un premier chapitre fait l'histoire de l'amitié des deux poètes et évoque dix années d'un échange continuel d'idées ; un second comprend tous les jugements portés par Gœthe sur l'œuvre littéraire de Schiller ; le dernier donne l'impression ressentie par Gœthe de l'intelligence et du caractère de son ami, avec quelques détails d'ordre biographique à la fin. Sans doute, certains de ces témoignages n'ont pu être introduits qu'assez arbitrairement sous ces diverses rubriques, et je ne sais si le compilateur s'est aperçu qu'il en répétait plusieurs deux fois. Il ne semble pas moins artificiel dans un travail de ce genre d'exclure ce que l'un des auteurs dit de l'autre, ces jugements de Gœthe sur Schiller nous font peut-être moins connaître Schiller que Gœthe et ce que le premier pensait de son ami ne devrait pas manquer au portrait pour qu'il fût complet. Mais il faut se contenter de ce que l'auteur a voulu nous donner et qui constituera en somme pour la foule des lecteurs un recueil assez commode; il est fâcheux qu'il n'ait pas été pourvu d'un index.

V. J'ai signalé dans la *Revue* du 16 janvier 1905, la première édition du livre de M. Sell parue en 1904. La seconde, quoique remaniée d'un bout à l'autre, lui est restée pour le fond semblable ; elle a été seulement enrichie çà et là de courts développements, de nou-

veaux détails sur des œuvres sommairement mentionnées dans la première, en particulier pour les chapitres de Lessing et de Gœthe. Je n'ai donc qu'à renvoyer le lecteur au précédent compte rendu.

L. ROUSTAN.

Maxime KOVALEWSKY. **La France économique et sociale à la fin de la Révolution. Les campagnes.** (Bibliothèque sociologique internationale, XXXIX). Paris, Giard et Brière, 1909, 392 pages, in-8°. Prix : 8 fr.

De tous les tableaux d'ensemble qu'on a essayé de tracer de la situation économique de la France avant 89, celui dont le savant professeur de Saint-Pétersbourg nous donne le premier volume est certainement le plus complet, le plus documenté, le plus critique.

M. K. a fait de vastes lectures. Cahiers des paroisses et des bailliages, procès-verbaux d'assemblées provinciales, papiers du contrôle général, voyages, mémoires, etc., il a vu à peu près tout ce qui était publié au moment où il a pris la plume. Il est seulement regrettable qu'il n'ait pu utiliser les recueils publiés postérieurement sous le patronage de la commission des documents économiques de la Révolution.

Son étude touche aux questions les plus variées : noblesse et clergé, bourgeoisie commerçante et industrielle, bureaucratie, hommes de loi, artisans et paysans, droits féodaux et impôts, tout est passé successivement en revue, province par province, point par point, dans une exposition compacte et serrée où les divisions manquent (ce livre de 392 pages n'a que deux chapitres) et où les faits s'entassent à l'appui des arguments.

M. K. s'élève longuement et avec vigueur contre la thèse soutenue par M. Loutchisky et l'école de Kiev, d'après laquelle la petite propriété paysanne aurait déjà été fortement constituée à la fin de l'ancien régime. Il conteste la sincérité des rôles des tailles et des vingtièmes invoqués par M. Loutchisky. Il leur préfère les témoignages des cahiers. Il reproche à M. Loutchisky de s'être servi de rôles de dates différentes et d'avoir généralisé abusivement sur des données insuffisantes et fautives. Il discute habilement les tableaux dressés par cet auteur et en tire des conclusions diamétralement opposées. Ces tableaux prouveraient non pas la grande extension de la propriété paysanne mais son insignifiance. Il conteste enfin que les années qui précédèrent la Révolution aient été témoins d'une croissance rapide de la petite propriété rurale. Le contraire lui paraît plus près de la vérité. Avec M. Sagnac, il croit que les charges des paysans se sont aggravées avec la reconstitution des terriers. Et il conclut qu'à mesure qu'on s'approche de la Révolution « on voit la propriété et la richesse se concentrer entre les mains d'un petit nombre, non seulement dans les rangs du Tiers-État mais aussi de ceux des deux ordres supérieurs » (p. 305).

Ce n'est qu'au prix de minutieuses études de détail entreprises dans les archives avec l'aide des pouillés et des terriers subsistant qu'on pourra se prononcer en connaissance de cause entre les deux thèses discordantes. Les publications critiques des cahiers des paroisses comme les travaux sur la vente des biens nationaux ont déjà apporté de nouvelles lumières. La synthèse de M. K. pourra bientôt être vérifiée et contrôlée. En attendant, elle rendra de grands services, parce qu'elle comble une lacune et parce qu'elle sert de guide à la discussion et aux recherches. Je voudrais cependant qu'à l'avenir M. K. munisse son livre de tables analytiques bien faites. Tel qu'il est, il est d'une consultation difficile [1].

Albert MATHIEZ.

Erich MARCKS, **Bismarck**. Eine Biographie. Erster Band : Bismarcks Jugend. 1815-1848. Mit zwei Bildnissen. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1909, 8°, pp. 16, 476.

Nous possédions déjà une excellente *Histoire* de Bismarck, celle que M. Lenz a publiée en 1902 ; M. Marcks nous donne aujourd'hui une *Biographie* de Bismarck qui aura de vastes proportions, puisque ce premier et imposant volume, le seul qui ait encore paru, s'arrête aux débuts de l'année 1848, à la veille de la Révolution de mars. La littérature si abondante de son sujet est familière à l'auteur qui l'a lui-même augmentée d'intéressantes contributions, mais il ne s'est pas contenté d'utiliser dans un esprit critique les travaux de ses devanciers, il a entrepris de pénétrantes recherches dans les archives publiques et familiales, il a consulté sur place les actes conservés à Kniephof, Schönhausen ou Varzin, il a eu la bonne fortune de recevoir de précieuses communications de l'entourage même de son héros avant tout, du comte Herbert de Bismarck, d'autres membres de la famille et encore des fils de ceux qui l'ont approché. Il ne se pique pas néanmoins de tout savoir, et ne manque pas de nous avertir quand notre information est incertaine ou quand elle manque totalement. Mais, malgré ces réserves, il n'est pas douteux qu'il a su contrôler et enrichir par de nouveaux témoignages, le tableau de la jeunesse de Bismarck et de ses débuts politiques, que le public ne connaissait surtout que par des anecdotes ; l'ouvrage de M. Matter n'a que quelques pages insuffisantes sur cette période et celui plus spécial de M. Wolf n'est pas non plus sans lacunes.

Le portrait que nous offre M. M. est fait de touches chaudes et vigoureuses ; il rappelle les toiles de Lenbach où revit la physionomie du chancelier. C'est la personnalité géniale de Bismarck, sa nature virile et combative, son âpre besoin d'activité, son vigoureux

---

1. Il serait à désirer aussi que les épreuves soient corrigées d'un peu plus près. Au lieu de p. 4, Sicart, p. 5 Berny, p. 6. Champion de Cissé, p. 42 Grimoux de la Reynière, p. 43 Mazamète, p. 52 Vèze, p. 122. 1889, p. 171 genre de pénurie, p. 261 n. 1. Clergé curé d'Ormans; lire Sicar*d*, Berni*s*, Champion de Cicé, Grimo*d* de la Reynière, Mazam*et*, *Vaise*, genre de *tenure*, Clerg*et* curé d'Or*n*ans, etc.

réalisme qu'il dégage successivement, dans l'enfant, dans l'étudiant, dans le hobereau, dans le député du Landtag réuni. Ce Bismarck n'évolue guère, il demeure jusqu'à la fin du livre le représentant d'une génération, d'une race qu'il personnifie avec les caractères du génie. Ce sont là les traits généraux qui donnent à cette biographie son ton harmonieux, d'une unité peut-être un peu trop parfaite. Si prudente que soit la critique de M. M. et quelque effort qu'elle fasse pour ne pas subir la suggestion de la glorieuse carrière réservée à son personnage, elle donne parfois l'impression d'en avoir été un peu trop influencée.

Mais ce portrait avec ses lignes principales si fortement accusées est dans le détail d'une richesse de nuances qui en fait le véritable intérêt. Après des renseignements précis sur les ascendants et un vivant crayon du père et de la mère, — Otto est avant tout un Bismarck, à peine un Mencken — l'auteur suit son héros dans ses années d'enfance, de collège et d'Université, relevant çà et là de légères influences de l'entourage, sans qu'aucune ait été vraiment profonde, sauf celle de la colonie anglaise, représentée par Motley; un roman de ce dernier de 1839, *Mortons Hope* donne dans le personnage d'Otto de Rabenmarck une curieuse silhouette du jeune Bismarck. Vient ensuite le court passage dans l'administration, à Berlin et à Aix-la-Chapelle; M. M. s'arrête longuement sur les épreuves d'examen de Bismarck, ces premières manifestations de sa pensée politique, et signale, à côté de ses inspirateurs, J. B. Say et Bayer, ce qui lui appartient en propre. Sa vie sentimentale à ce moment orageux de sa carrière a été fouillée aussi avec soin, mais elle reste encore obscure. C'est le troisième et le quatrième livre de ce premier volume qui nous donnent le plus de renseignements sur les années passées à Kniephof et à Schönhausen, sur le Bismarck d'abord inquiet, mécontent, mélancolique et sceptique qui insensiblement se resaisit, trouve dans la défense de ses intérêts de classe un aliment à son activité, dans le contact avec ses amis piétistes une confiance religieuse différente de la leur, mais du moins assez ferme, et dans son mariage l'apaisement et la fin de son romantisme. Tous les personnages qu'il a approchés de si près, les Thadden, les Blanckenburg, les Puttkamer, sont finement analysés et nous suivons lettre par lettre la vie intérieure de Bismarck, mais cette analyse est trop complexe pour être ici même résumée. Egalement pour la part prise par Bismarck à l'administration provinciale, d'abord en Poméranie, mais surtout à Schönhausen, dans le service des digues et plus encore dans la grave question de la justice domaniale, enfin au Landtag réuni, il n'est pas possible de donner en quelques lignes une idée des chapitres si nourris écrits par son biographe. Ici encore M. M. a noté dans l'entourage de Bismarck ce qu'il avait emprunté à autrui, à Bülow-Cummerow, à Gerlach, à d'autres encore, et ce qui vient de lui-même. Enfin, quoique la personne de Bismark domine tout le récit, l'auteur

n'a pas négligé, quand il le fallait, le cadre où elle agit, et nous connaissons l'état politique et social de la Prusse avant de voir le rôle encore modeste, mais plein de promesses, qu'y tiendra Bismarck.

Un appendice nous donne les sources utilisées par le biographe et les documents encore inédits qu'il a eu la bonne fortune de découvrir : le premier article de journal de Bismarck ; des *Knittelverse* à Marie de Blanckenburg ; deux lettres, à son frère Bernhard et à Senfft-Pilsach, du 31 janvier et du 11 février 1847 ; enfin des brouillons de discours pour le Landtag réuni. Deux beaux portraits de Bismarck, de 1826, d'après F. Krüger et de 1835, d'après G. von Kessel, sont joints au volume qui est très soigneusement édité.

L. Roustan.

Karl Lamprecht. **Deutsche Geschichte.** Band XI, zweite Hälfte, in-8°, p. 361-749. mk. 6. — Band XII : Anhang, Bibliographie, Register, in-8°, p. 439. mk. 6. 1. und 2. Auflage. Berlin, Weidmann, 1909.

Voici le dernier des volumes dont l'imposante série constitue l'*Histoire d'Allemagne*. Il traite d'une matière souvent étudiée, la formation de l'unité allemande, et dans le cadre étroit qu'il s'était fixé, l'auteur a dû se borner à un exposé assez sec des faits. Aucun volume ne rappelle aussi peu sa méthode et sa manière que ce livre final ; n'étaient les considérations qui le terminent, on ne se douterait pas qu'il est le couronnement d'une construction originale, destinée à nous faire saisir, dans la suite de ses transformations psychologiques, tout le passé du peuple allemand. Il suffira d'indiquer en quelques mots le plan suivi dans la seconde partie de ce 25e et dernier livre. M. Lamprecht y expose rapidement l'influence qu'exerça sur l'Allemagne en travail d'unité la politique européenne de 1850 à 1860 (guerre de Crimée et guerre d'Italie), l'évolution du libéralisme et les essais de transformation constitutionnelle de la Confédération germanique. L'affaire du Schleswig-Holstein, avec ses origines si embrouillées, met aux prises la Prusse et l'Autriche. A Sadowa se termine la première phase de la formation de l'unité allemande ; la seconde commence avec la proclamation du 18 janvier 1871 à Versailles. Elle aussi n'est qu'une solution d'attente ; le pangermanisme de M. L. en espère une plus satisfaisante qui rattachera au *Reich* les Allemands d'Autriche. Il a montré nettement l'évolution intérieure du nouvel Empire dans le sens d'un grand État moderne, dépassant par la force des choses le plan de la constitution primitive ; il en a suivi aussi le rôle dans la politique extérieure dont la constante ambition fut de grouper les États du centre contre ses voisins de l'Est et de l'Ouest. La période du subjectivisme n'avait pas seulement orienté dans des voies nouvelles les tendances libérales et nationalistes de l'Allemagne, elle a aussi envisagé sous un autre aspect le problème des rapports de l'Église et de l'État. C'est l'histoire de ce problème avec l'apparition d'un nouveau facteur, le cléricalisme, et les phases du

Kulturkampf que retrace le dernier chapitre du livre. Cette première phase de subjectivisme dans le domaine religieux comme dans le domaine politique tourne court ; au terme de son évolution elle manifeste à bien des égards des tendances individualistes, mais qui s'atténueront cependant pour laisser apparaître une seconde phase subjectiviste, celle où vit l'Allemagne actuelle et que l'auteur a précédemment étudiée dans les trois volumes de son ouvrage complémentaire.

Maintenant que l'auteur a terminé l'un et l'autre et qu'il a mené à bonne fin cette *Deutsche Geschichte*, persévérant effort de plus de vingt-cinq ans, ce serait le moment d'essayer de porter un jugement sur l'ensemble de l'œuvre, si une pareille tentative ne devait dépasser les limites d'un compte rendu. Il sera du moins permis de dire que, quelle que soit l'opinion que l'on garde sur ce système de lois psychologiques établies par l'historien et qui pour lui ont gouverné successivement les manifestations de la vie nationale, il n'en demeure pas moins qu'il a étudié celles-ci avec une rigueur de déduction et une abondance de détails que n'offrent pas les autres histoires, en dehors du domaine exclusivement politique, et qui rendent la sienne si attachante ; nous en avons suivi pour notre part le récit avec un constant intérêt.

Un ouvrage aussi étendu que la *Deutsche Geschichte* avait besoin pour être consulté utilement d'un complément indispensable. On le trouvera dans le XIIe volume qui offre aux lecteurs une ample bibliographie et un index général ; seuls les trois volumes de l'histoire contemporaine ont été exclus, on ne voit pas trop pourquoi, de ce précieux avantage. La bibliographie, p. 49-232, comprend d'abord une partie générale énumérant les recueils de sources, revues, travaux d'ensemble ou relatifs à tel domaine historique ; puis une partie spéciale divisée en 25 périodes correspondant aux 25 livres de la *Deutsche Geschichte*. La bibliographie a été établie d'après le répertoire bien connu de Dahlmann-Waitz auquel elle renvoie et dont la nouvelle édition de 1907 a pu être utilisée; mais elle y a ajouté d'autres ouvrages que le Dahlmann ne mentionne pas. Il est impossible en pareille matière d'être complet et l'auteur n'y a pas prétendu ; il aurait pu, nous semble-t-il, faire une place un peu plus large aux travaux français. L'index, p. 233-439, est divisé en deux parties : une table des matières et une table des noms de personnes. En tête du volume l'auteur a publié en appendice une courte étude, *Ueber Individualität und Verständnis für dieselbe im Deutschen Mittelalter* (p. 1-48) ; c'est un travail de jeunesse, écrit en 1878 : l'historien avait alors vingt-deux ans. La dissertation qui relève au cours du moyen âge les traces d'individualisme pendant une période où l'expansion de la libre personnalité est gênée par tant d'entraves, est destinée sans doute par ce rappel de ses débuts scientifiques à nous montrer la persévérance déployée dans cette étude d'une histoire psychologique de son pays dont il vient d'écrire les dernières pages.

L. Roustan.

Société des Professeurs de langues vivantes de l'Enseignement public. **Congrès international** tenu à Paris du 14 au 17 avril 1909. Compte rendu général publié par les soins de M. G. Delobel. Paris, Paulin, 1909, in-8°, p. 847.

Les organisateurs de ce Congrès qui a réuni 451 membres et dont l'actif secrétaire M. Delobel a publié le compte rendu, avaient tenu à délimiter la tâche de l'assemblée et partagé entre trois sections les questions qu'elle devait discuter. La première section avait à s'occuper de la préparation des professeurs. Quelle part dans cette préparation doit-elle revenir aux études de grammaire historique, de phonétique, et dans quelle mesure convient-il de les introduire dans l'enseignement? Malgré une certaine confusion dans les débats, les congressistes se sont accordés sur un minimum de notions scientifiques destinées à soutenir l'étude et l'enseignement avant tout pratique des langues étrangères. Sur la préparation littéraire, philosophique ou pédagogique ni la discussion ni les mémoires n'aboutissent à rien de précis. La deuxième section avait à traiter de questions de méthodes, en particulier du programme de grammaire et de l'enseignement du verbe. Les mémoires et notes, très nombreux, représentent des expériences personnelles dont il serait bien difficile de résumer les tendances générales. En dehors des professionnels qu'intéressent avant tout ces communications, le lecteur étranger sera tenté de sourire du ton ambitieux que prennent beaucoup pour parler d'une tâche bien modeste, et il semble qu'on eût pu le faire avec un moindre étalage de psychologie et de pédagogie et aussi avec un respect plus grand des devanciers; mais il sera non moins frappé du dévouement et de l'ardeur apportés par tous ces maîtres pour assurer le succès de leurs leçons. Enfin, les travaux de la troisième section étaient relatifs à l'enseignement extra scolaire et postscolaire des langues vivantes. Ce ne sont pas les moins intéressants; on y trouvera sur les bourses de voyages, les colonies scolaires à l'étranger, la correspondance interscolaire, les assistants au lycée, les lecteurs à l'Université, les cours de vacances, etc. de précieux documents, d'abondantes observations personnelles qui sont une preuve de l'activité et de l'ingéniosité déployées en France et au dehors pour faire prospérer l'étude des langues étrangères. Une sous-section, assez hâtivement organisée, avait centralisé les informations concernant les langues vivantes dans l'enseignement primaire : c'est avant tout un cahier de doléances. Le caractère trop fragmentaire de ce volumineux recueil — il ne contient pas moins de 105 mémoires ou rapports — s'oppose à tout essai de compte rendu un peu détaillé, mais il faut dire qu'il offrira à tous les lecteurs curieux de se renseigner sur les progrès d'une discipline nouvellement réorganisée un abondant répertoire, car malgré son titre d'international, les communications adressées au Congrès intéressent presque exclusivement la France.

L. Roustan.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 21 avril. — 1910

Rud. Ern. Brunnow et Alf. von Domaszewski. **Die Provincia Arabia,** t. III, Strasbourg, 1909, in-4° chez Trübner (403 p., 160 dessins, 102 autotypies).

J'ai déjà parlé ici des deux beaux volumes que M. Brunnow, à la suite de voyages d'exploration accomplis en 1897 et 1898, a consacrés à la description de l'Arabie Ancienne. Ce troisième tome termine dignement la publication. L'auteur peut être fier d'avoir mené son œuvre à bonne fin ; elle devra être consultée désormais par tous les savants qui s'occuperont du pays, comme on consulte les livres de Waddington, de de Vogüé ou de Rey, pour ne parler que de ceux des nôtres qui ont visité ces régions.

Le présent volume commence par une description des restes de Bosra, la plus grande ville de l'Arabie dans l'antiquité. La méthode que M. B. suit en pareil cas est toujours la même ; c'est celle qu'il a déjà appliquée dans les volumes précédents : à propos de chaque édifice, il cite les passages de ses devanciers, allemands, anglais ou français, qui lui fournissent des données sur l'état passé des ruines, puis il décrit l'état actuel, qu'il a constaté lui-même, et il entre, seulement alors, dans l'étude du monument ; sauf dans certains cas, la description est la partie importante du texte. J'ajouterai qu'il y a entre les développements consacrés à l'examen des différents édifices des inégalités qui étonnent : par exemple pourquoi les deux établissements thermaux de Bosra, que Rey déclare « assez bien conservés » sont-ils

mentionnés (p. 19 et 29) en deux mots, comme en courant? On dirait que le temps a manqué aux auteurs pour tout regarder avec le même soin; ce qui n'étonnerait aucun de ceux qui savent la difficulté des voyages en Orient. Les constructions les mieux traitées sont : les portes, l'une à une ouverture, à l'entrée de la ville, l'autre à trois baies, un véritable acte de triomphe, posé à cheval sur le *cardo* à l'endroit où il aboutit dans le *decumanus;* un grand tombeau circulaire; des églises et surtout le théâtre, qui, avec celui d'Aspendos, est assurément un des mieux conservés de tous ceux qui subsistent encore en Asie. Il a même gardé une partie de la colonnade circulaire qui entourait la partie supérieure de la *cavea*. La scène avec son ornementation est aussi en partie à sa place; un déblaiement complet de tout cela sera une belle fouille à faire pour nos arrière-neveux.

Vient ensuite la description de Soueïda avec sa basilique et ses temples — dont les plans et les restaurations sont donnés, d'ailleurs, d'après de Vogüé comme ceux du tombeau de Amrath; et celle d'Atil, où se remarque un petit temple, assez banal.

Kanaouat fait l'objet du chapitre suivant. On y trouvera les plans, vues et description d'un grand temple périptère qui offre cette particularité singulière que tandis que la *cella* est en fort mauvais état, les colonnes du pronaos et de l'opisthodome sont en partie restées à leur place, privées naturellement des architraves et des soffites qu'elles supportaient — semblable particularité existe pour le temple prostyle de la même localité. Une étude détaillée est consacrée à l'édifice complexe connu sous le nom d'Es-Seraï; le plan et les coupes donnés dans de Vogüé lui ont servi de base. Parmi les monuments de moindre importance figure un Odéon, dont il est fâcheux qu'il n'ait pas été fait de relevés plus complets; ce genre de théâtre est assez rare pour mériter quelque attention.

Les restes de Chobba, l'ancienne Philippopolis, nous mettent en présence de thermes dont le plan est encore parfaitement visible et d'un édifice très curieux (Es-Seraï), qui n'est pas sans analogie pour l'aspect général avec le mystérieux « temple des Dieux Lares » de Pompéi. De cet édifice aussi il eût été intéressant d'avoir une description détaillée et des relevés autres que ceux que M. B. a empruntés à Butler, eût-on dû sacrifier quelque peu le temple et surtout le théâtre assez banal, qui existent dans la même ruine.

La première partie du volume se termine avec Domer : temple encore orné de son fronton et surtout camp romain que M. von Domaszewski a spécialement étudié. Il en reste toutes les fortifications extérieures avec les portes; l'intérieur est moins bien conservé. On signale pourtant, près d'une de ces portes, un édifice rectangulaire auquel M. D. a donné, bien audacieusement, ce semble, le nom d'*armamentarium*. Le même savant a écrit aussi quelques pages très documentées sur les travaux d'attaque de Flavius Silva, légat de

Vespasien, devant Masada. Il y a là deux petits camps, très curieux, signalés, au reste, par Rey et surtout par de Saulcy, dont M. D. avait déjà parlé assez longuement dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher*.

A partir de la page 249 M. B. quitte l'archéologie pour l'histoire administrative. Il a pensé, avec raison, que tous les documents qu'il avait successivement étudiés, tous les passages d'auteurs qu'il avait cités, toutes les inscriptions qu'il avait copiées devaient conduire à une conclusion et que cette conclusion ne pouvait être qu'un tableau d'ensemble où serait exposée la formation de la province d'Arabie, ses variations avec les différentes époques (règne de Trajan, IIe et IIIe siècles, règne de Dioclétien, Bas-Empire) et son régime administratif. Ce tableau, il l'a tracé très soigneusement, avec une connaissance sérieuse des travaux de ses devanciers, et beaucoup de méthode dans l'interprétation des textes. La partie géographique est assez difficile à suivre, faute de cartes de détail, qu'il aurait pourtant été facile d'insérer dans le texte ; le paragraphe où est donnée la liste complète des gouverneurs, telle, du moins, qu'on peut l'établir aujourd'hui, et celui où sont rapprochées les diverses ères usitées dans la province (ères des Séleucides, de Pompée, d'Actium, ères locales) seront particulièrement bienvenues auprès de ceux qui peuvent avoir à consulter les inscriptions d'Arabie.

Quant à l'illustration du volume, elle est comme pour ceux qui l'ont précédé, véritablement opulente. Le nombre des plans, des croquis, des reproductions de photographies est considérable. De cette richesse de figures nous ne saurions trop remercier M. Brunnow ; car ce sont là autant de documents précieux qu'il met à notre disposition. Pour l'exécution même de ces figures, il y a quelques réserves à faire. Les similis sont beaucoup trop pâteux et manquent de netteté; que cela tienne à ce que les photographies ont été agrandies, ou insuffisamment retouchées, à ce que le papier du livre n'est pas assez glacé ou à ce que le tirage est trop dur, le fait est que les images sont floues et que l'on ne peut pas distinguer souvent les détails d'architecture. Ils auraient gagné, je pense, à être réduits. Il en est de même des plans qui choquent par leurs dimensions inutilement exagérées; on dirait des dessins faits pour être diminués et que l'ont aurait, par erreur, gravés tels quels ; l'aspect en est déplaisant, sans aucun profit pour la clarté.

D'excellentes tables terminent le volume.

R. CAGNAT.

Fasti consulares imperii Romani, von 30 v. Chr. bis 565 n. Chr. mit Kaiserliste und Anhang; bearbeitet von Willy LIEBENAM; Bonn, Marcus et Weber, 1910; 128 pp. petit in-8°. Prix : 3 Mk.

En 1881, M. Klein a publié des *Fasti consulares*, qui ont été, pendant longtemps, le livre usuel des historiens et des épigraphistes.

Depuis, il n'a point paru de liste spéciale, mais les fastes ont été édités dans des publications comme l'excellente chronologie de M. Goyau ou le dictionnaire de Ruggiero. M. Liebenam comble donc une lacune en donnant cette brochure à la collection des *Kleine Texte* que dirige M. Lietzmann. L'ouvrage part de 30, l'année qui suit Actium. Klein partait de 44, l'année de la mort de César; mais il s'arrêtait à 284, à l'avènement de Dioclétien, et ne comprenait donc que la période du Haut-Empire. M. L. nous conduit jusqu'au moment où il n'y a plus ni consulat ni consuls. La documentation de Klein est complète pour l'époque. M. L. s'est borné à l'essentiel et sur les premières années surtout, ne donne que de loin en loin des références aux documents. Mais sa bibliographie est à jour; on trouve des renvois à la *Prosopographia*, à la nouvelle *Real-Encyclopädie*, à l'*Année épigraphique*, publications qui n'existaient pas en 1881, sans parler des autres références à des volumes récents du *Corpus*, de l'*Ephemeris*, etc. Le Klein reste encore utile, à cause de sa documentation. On ne peut guère se passer de l'un des deux ouvrages.

De plus, M. L. a compris sa tâche d'une manière plus pratique que son devancier. En tête de la liste, on trouve des notions sur le consulat, la forme de l'élection, la date et la durée de la charge, l'ordre des noms, les consulats impériaux, etc. Les historiens de profession ont ces notions présentes; mais les autres personnes qui consultent ces listes, c'est-à-dire la majorité, les ignorent ou les ont oubliées.

Les fastes sont suivis d'une table des noms et d'une des surnoms. Dans la première sont rangés les noms de consuls dont la date est incertaine ou de ceux qui, comme Vettius Agorius Praetextatus sont morts consuls désignés. M. L. donne aussi une liste qu'on était surpris et fâché de ne pas trouver dans Klein, celle des empereurs, avec leurs noms divers. Quiconque a eu à se débrouiller et s'est embrouillé dans les noms des Antonins éprouvera de la reconnaissance pour M. L. Cette liste est précédée de notions précises sur la titulature impériale. En supplément, on a enfin une table des indications, la liste chronologique des Ptolémées et la concordance du calendrier égyptien et du calendrier romain. M. Liebenam aurait pu consacrer son temps et sa peine à des travaux plus personnels et plus brillants. Il pouvait difficilement les dépenser à une tâche plus utile.

R. Mésel.

Eugène Vernay, **Servius et son École**. Paris, Rousseau, 1909. In-8°, 321 pages.

M. Vernay apporte là une contribution à l'histoire des idées juridiques à la fin de la république romaine. Ce n'est point une banalité de dire que Servius Sulpicius occupe une place à part dans la galerie des jurisconsultes de Rome. Il inaugure une ère nouvelle. Il a joué le même rôle que chez nous Dumoulin, et il faut féliciter M. Vernay

d'avoir tenté de restituer son œuvre, d'avoir recherché la part que prit dans la construction du droit classique ce contemporain et cet ami de Cicéron.

Servius Sulpicius, en effet, apparaît à l'auteur comme le fondateur de la science du droit, s'il est vrai que toute science n'est qu'une langue bien faite. Cicéron l'applaudit d'avoir toujours fait triompher l'équité, il le loue de son érudition philosophique. Car Servius écrit et enseigne à l'heure où la philosophie hellénique pénètre à flots dans la vieille cité des Caton et des Scipion.

Peut-être même est-ce le côté philosophique de la question qui a séduit M. Vernay. On peut dire que l'ouvrage contient autant de philosophie que de droit. L'auteur se plaît à scruter la part que prirent l'influence aristotélicienne et l'influence stoïcienne dans la formation de la jurisprudence classique. Au point que la lecture de cette étude dérouterait singulièrement un romaniste d'il y a cinquante ans, épris du commentaire des textes, avide de solutions pratiques.

Dans le domaine positif, Servius Sulpicius, sectateur de l'aristotélisme, peut être considéré comme le précurseur, sinon le maître de l'École proculienne. Il ne se contente pas d'être novateur par ses tendances théoriques. Il se rattache délibérément aux aspirations nouvelles qui se font jour quant au fond du droit, à ces aspirations qui édifieront sans tarder cette notion si haute qu'avaient les Prudents de la *naturalis ratio* et en qui l'historien salue l'un des plus nobles hommages que la pensée humaine ait jamais rendus au droit naturel.

En sorte que Servius Sulpicius a l'honneur d'apparaître dans l'évolution des doctrines juridiques comme le champion de l'équité contre les partisans du droit strict.

L'ouvrage de M. Vernay se place sur les frontières un peu indécises où l'histoire du droit voisine avec l'histoire de la philosophie. Cette thèse de droit pourrait presque être soutenue devant une Faculté des lettres. Elle est écrite avec cette concision claire, cette sévère élégance qui sont de mise, lorsqu'on parle des jurisconsultes romains, ces maîtres inimitables dans l'art de dire net, de raisonner droit et de penser juste.

Pierre Laborderie.

Lateinische Grammatik, Laut-und Formenlehre von Fr. Stolz, Syntax und Stilistik von J. H. Schmalz; mit einem Anhang über lateinische Lexikographie von F. Heerdegen; 4e édition. Munich, Beck, 1910. xvi-779 pages gr. in-8°. Prix : 15 Mk.

Ce volume du *Handbuch* d'Iwan Müller (II, 2) s'est accru notablement; il passe de 574 pages à 779. L'augmentation est surtout sensible pour la première partie. Cette partie a le caractère de tous les travaux de M. Stolz. Ils sont surtout précieux par leur documentation bibliographique. On trouvera dans ce manuel, même pour des détails,

un grand nombre de références qui épuisent le plus souvent la littérature du sujet. Dans l'intervalle des deux éditions a paru le manuel de M. Sommer. Il est, bien entendu, souvent cité. L'exposition de M. Stolz, qui était parfois comme brouillée par l'abondance de la bibliographie dans les précédentes éditions, paraît avoir gagné en clarté et en précision. On consultera son travail, si l'on veut être renseigné rapidement.

La partie due à M. Schmalz a le même caractère d'information étendue et exacte. Avec une admirable conscience, M. Schmalz se tient au courant de toutes les publications relatives à la syntaxe latine; il connaît aussi bien celles de France, d'Angleterre ou des États-Unis que celles d'Allemagne. Il témoigne partout d'une disposition à juger avec impartialité. C'est principalement à cause de ce mérite que son livre rend des services. Il met au point une foule de tentatives qui ne sont pas toujours heureuses, mais où il trouve le bon grain et où il sait le séparer de la paille. M. Schmalz est aussi lui-même un latiniste laborieux et savant, un philologue qui a des vues personnelles. Son livre n'est pas une compilation adroite; il est et il continue à être une œuvre originale, toute pénétrée de l'esprit historique.

L'appendice, consacré par M. Heerdegen à la lexicographie, n'a subi que quelques modifications de rédaction et des additions pour le tenir à jour. Il se termine par un hymne à l'entreprise du *Thesaurus*, qui a commencé à paraître dans l'intervalle des deux éditions, « un nouveau monument de l'esprit allemand, du travail allemand et de la science allemande ». Sans contester l'utilité et la valeur d'une pareille entreprise, il faut remarquer qu'elle a déjà eu le temps de changer de méthode dans ces dix années. La séparation des noms propres à partir de la lettre C n'est pas une idée fort heureuse en soi, et il y a des inconvénients à changer un plan quand il est en cours d'exécution.

La nouvelle édition du Stolz-Schmalz rendra les plus grands servicees et nous remet tous au courant pour le moment.

J. Davadant.

A. Darmesteter, **Les gloses françaises de Raschi dans la Bible,** accompagnées de notes par L. Brandin et précédées d'une introduction par J. Weill. — Paris, A. Durlacher, 1909; un vol. in-8° de 147 pages.

On sait que la question des gloses françaises transcrites au moyen âge en caractères hébraïques avait toujours grandement préoccupé A. Darmesteter; il y est revenu dans divers articles, et estimait non sans raison qu'on pouvait, en puisant à cette source, y trouver un supplément d'information pour l'exacte connaissance de notre ancienne phonétique. Il avait fait plus, car il s'était mis à consulter les manuscrits épars dans les diverses bibliothèques de l'Europe, non

seulement à Paris, mais à Londres, à Oxford, à Turin, etc. La mort vint l'interrompre. Toutefois, en ce qui concerne au moins les *loazim* du célèbre Raschi, le travail de dépouillement était assez avancé, et consigné sur des cahiers qui depuis vingt ans ont dormi au fond d'un tiroir. C'est de là que MM. Brandin et Weill viennent de les extraire, pour les publier d'une façon intégrale et soignée. Il faut les en remercier; les remercier d'abord d'avoir conservé un culte fidèle à la mémoire d'un maître trop tôt disparu ; en second lieu de mettre à notre disposition un instrument de recherche qui était peu accessible, et qui n'est pas négligeable. D'après l'index qui termine le volume, les mots français transcrits ici sont au nombre d'un millier : ceux qui s'occupent de la phonétique du XI^e^ siècle ne manqueront pas de les consulter.

E. BOURCIEZ.

G. LAVERGNE, **Le Parler bourbonnais aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles.** — Étude philologique de textes inédits. — Paris, H. Champion, 1909; un vol. in-8° de 175 pages.

Les textes que donne ici M. Lavergne sont une série d'*aveux* de fiefs faits aux seigneurs de Bourbon, inédits encore, et qui se trouvent aux Archives nationales. Il y a joint quelques autres pièces d'archives, et ces textes au nombre d'une centaine se répartissent entre 1245 et 1325 ; mais la plupart, à vrai dire, sont datés des années 1300 et 1301 ; ils sont courts en général, les plus longs ne dépassant guère une page, à l'exception du dernier qui est d'une nature spéciale, étant un « Compte des recettes et dépenses » de la châtellenie de Rochefort rédigé en 1311. Tous ces documents ont un certain intérêt au point de vue de l'histoire locale ou de la géographie médiévale, et M. L., soit par ses notes, soit dans une Table des noms de lieux et de personnes, a éclairci, je crois, toutes les difficultés qui pouvaient se présenter à cet égard. Mais son but était autre, comme l'indique le titre même du livre : il a estimé que ces textes étaient surtout importants au point de vue linguistique, et en tant qu'ils nous donnent quelque idée de l'idiome parlé dans le Bourbonnais vers 1300. En quoi il a parfaitement eu raison, car nous nous trouvons là précisément dans une région de transition, à la limite des langues d'oc et d'oïl. Il me semble que les documents ont été publiés paléographiquement avec tout le soin et toute la compétence désirables : on peut donc tabler sur eux, ce qui est beaucoup, et nous devons en remercier l'auteur. Seulement qu'il en ait lui même tiré d'ores et déjà tout le parti possible, c'est une autre question. En somme, l'étude linguistique est ici bien courte, pour avoir donné son nom à la publication ; elle n'a guère plus de vingt pages, dont trois seulement consacrées à la morphologie, une en tout au verbe. C'est vraiment très peu. La phonétique a été un peu moins parcimonieusement traitée, et à

première vue il me semble que, dans cet ordre de faits, les principaux ont été relevés. Seulement l'interprétation qui en est donnée n'est pas toujours bien sûre, ni très précise. Quoique M. L. donne au début une bibliographie linguistique suffisante, je ne sais s'il a tiré parti de tous les ouvrages cités ; je suis bien forcé de dire qu'il ne paraît pas absolument rompu aux méthodes de la philologie romane, et que l'expression elle-même le trahit parfois. Que signifie (p. 117) l'expression « *a* initial entravé » appliquée à *Caprasius*? Je veux bien croire qu'il n'y a là qu'une inadvertance. P. 123, il est dit que « *d* intervocalique se conserve dans les documents antérieurs à 1300, et postérieurement, d'une manière sporadique, qui atteste l'influence provençale ». Or les exemples allégués à l'appui sont des mots comme *vende*, *perdes*, etc. : quelle idée se fait donc l'auteur d'une consonne intervocalique, et n'y a-t-il pas là des négligences de rédaction au moins regrettables? J'ai dit que l'interprétation des faits ne semblait pas toujours très sûre. Le *senher* cité p. 116, à côté des mots où *o* fermé accentué aboutit à *eu* au lieu de *ou*, est en réalité un cas-sujet, ce qui change tout à fait la question : nous avons là simplement un *e* atone, et pour mieux dire une forme provençale bien connue. Supposer (comme ici p. 117) que « *au* s'était réduit à *ò* puis *ou* » dans les mots tels que *clou*, *pou*, *chouze* n'est pas non plus très clair, ni même très correct : il y a là sans doute des cas distincts. Ce qui est plus obscur encore, c'est d'écrire à la p. 115 : « L'*o* de *oi*, prononcé fermé, se consonnise (*sic*), puis tend à disparaître, et passe à *ai* (*è*) dans les formes verbales : *poet*, *avet*, *seret*, etc. » J'entrevois ce qu'a voulu dire l'auteur ; à coup sûr il ne l'a pas dit, et comment un *o* (surtout un *o* qui « tend à disparaître ») pourrait-il ensuite passer à *è*? Notez qu'il s'agit ici d'une constatation intéressante, et qui vient à l'appui des faits que M. Suchier avait constatés déjà dans le parler parisien à la fin du XIII[e] siècle. — Je ne veux point insister davantage. L'étude se termine par quelques pages intitulées *Les Résultats et la Question des Patois*, qui sont toutes générales et n'ont qu'une portée relative.

E. Bourciez.

G. Manz, **Das Verbum nach den franzœsischen Grammatiken von 1500-1750**. Halle, Max Niemeyer, 1909 ; un vol. in-8 de IX-208 pages.

Ce n'est pas ici une étude à proprement parler ; c'est un recueil et un répertoire, d'ailleurs très bien fait, d'une façon précise et méthodique. L'auteur est volontairement absent de son livre. Il s'est borné — en tenant compte des ouvrages inscrits au catalogue de Stengel — à réunir et à coordonner ce que nous ont dit les grammairiens sur les formes verbales françaises ; tous les témoignages de quelque importance sont ici reproduits ; pour les formes qui avaient été enregistrées sans commentaire, un simple renvoi a suffi. Cette façon de procéder

est tout à fait légitime. Et il n'a guère fallu plus d'une douzaine de pages à M. M. pour épuiser ce qui a été dit relativement aux modifications survenues dans la flexion verbale entre 1500 et 1750, car le sujet n'est guère riche. Tout le reste du volume est occupé par les verbes eux-mêmes disposés alphabétiquement, avec les composés rapprochés des simples, et c'est là que nous pourrons constater désormais très facilement quelle hésitation a régné pendant longtemps sur certains radicaux : un verbe comme *seoir* avec ses divers composés n'occupe guère moins de vingt pages ; il est vrai que le cas est assez exceptionnel, pour ne pas dire unique en son genre. Maintenant, pourquoi M. M. a-t-il arrêté son enquête en 1750 ? Il nous le dit dans son très court avant-propos, et je crois qu'il a raison : c'est qu'à partir de cette date les indécisions antérieures ont vraiment cessé, et que les formes doubles qui subsistent encore ne sont plus qu'en nombre infime. Nous possédons là en somme sur un point déterminé et important de morphologie un répertoire moins vaste forcément, mais analogue à celui que Thurot a dressé il y a quelque trente ans pour les sons français d'après les témoignages des grammairiens : il est conçu sur le même plan, d'après une méthode peut-être plus sévère et plus impersonnelle encore. Y a-t-il des lacunes dans ce relevé qui a été fait évidemment avec beaucoup de conscience et de soin minutieux ? C'est à l'usage qu'on s'en apercevra, et peut-être aussi de quelques légères erreurs qui restent toujours possibles sinon inévitables dans un travail de ce genre. Mais quand on signalerait une demi-douzaine de formes oubliées par mégarde, et autant de renvois faux parmi les milliers qui ont été faits ici, cela ne diminuerait en rien, à mon avis, la valeur et le mérite de la publication de M. Manz. Elle épuise le sujet.

E. BOURCIEZ.

Ch. BALLY, **Traité de Stylistique française**. Heidelberg, C. Winter, et Paris, C. Klincksieck, 1909; deux vol. in-12, de xx-331 et VII-264 pages.

Il se forme depuis quelque temps à Genève, — sans doute sous l'impulsion du maître éminent qu'est M. Ferdinand de Saussure, — une école de jeunes linguistes qui procède par analyses délicates, parfois même un peu subtiles, et qui, dédaigneuse des sentiers battus, cherche à frayer à la science des voies nouvelles. On ne peut que s'en louer, et éprouver de la sympathie pour toute tentative de ce genre. Hier, c'était M. Sechehaye qui, dans son *Programme et Méthodes de la Linguistique théorique*, abordait sous un angle nouveau les problèmes les plus ardus de la psychologie du langage. Aujourd'hui, c'est M. Bally qui nous donne sur la stylistique une étude très fouillée et très riche en observations de toute sorte. A vrai dire, il avait déjà publié en 1905 un *Précis de Stylistique* qui ne passa point inaperçu, et qui contenait de sa méthode une esquisse encore un peu incertaine et fragmentaire. Le *Traité* actuel cherche à relier les prin-

cipes d'une façon plus systématique, quoiqu'il y ait encore quelque flottement, et que la pensée maîtresse de l'auteur ne soit pas toujours très facile à suivre à travers la succession des chapitres. Ceci n'est point une critique, et je me rends parfaitement compte de l'immense difficulté qu'il y a à préciser des idées originales, à leur donner du premier coup l'ordonnance et le relief désirables. En somme, il y a deux choses qui se mêlent ici plus ou moins : d'abord une méthode pour enseigner la langue ; puis une étude de la langue prise en soi, et à un moment précis de sa durée, car l'auteur s'interdit sévèrement toute considération historique. C'est même en cherchant à perfectionner des étrangers dans l'emploi de la langue française, et en leur donnant des conseils, que M. B. a été amené à y superposer une sorte de construction théorique. Que vaut cette construction ?

M. B. part d'une remarque très juste. C'est qu'on n'a pas fait jusqu'ici au *sentiment* une part assez large dans les recherches linguistiques. Encore n'exagérons rien : car, dans l'*Essai de Sémantique* de M. Bréal par exemple, il y a bien tout un chapitre consacré à l'élément subjectif, et où l'importance de son rôle est déjà mise en bonne lumière. En remontant plus haut, nous verrions que M. B. — et il le sait évidemment, mais ne l'a pas rappelé, je crois — abonde dans le sens d'Auguste Comte : c'était une idée très chère au père du Positivisme que cette influence de la sensibilité sur le langage, quoiqu'il ne l'ait pas étudiée dans ses détails, et l'ait surtout appliquée aux questions d'origine. Mais c'est bien là en somme l'idée qui est reprise ici, puisque l'auteur aboutit, p. 16, à cette définition : *La stylistique étudie les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif*. M. B. y tient beaucoup, et d'avance, dans son avant-propos, il a prié le lecteur de la lui accorder sans chicaner là-dessus. N'est-ce pas beaucoup demander ? Car il est évident d'abord que ce n'est pas là le sens ordinaire donné au mot *stylistique*. Puis, d'une façon générale, de ce qu'on n'a pas encore prêté assez d'attention au côté affectif du langage, est-ce un motif pour ne plus l'envisager que sous ce biais, et n'y vouloir plus voir autre chose ? Ce serait une exagération singulière, et M. B. ne nie pas complètement l'existence du facteur intellectuel : en fait il y a consacré — et le remarque lui-même — toute la première partie de son livre, où il est question du sens exact des mots, appelé ici *délimitation* et *identification des faits d'expression*. Mais de tout ce qui concerne la phraséologie ou même la syntaxe, il n'est guère question que dans l'autre partie, celle où intervient la sensibilité comme facteur dominant. Et c'est peut-être là qu'est l'abus, car en fait de langage, la sensibilité ne nous fournit guère que des données éparses et rudimentaires : c'est la raison, l'intelligence, si l'on préfère, qui a coordonné tout cela, et organisé des idiomes susceptibles de servir de moyen de communication entre les hommes. Le langage est un fait social, donc intellectuel,

rationnel, et cela il faut le répéter bien haut, au risque de passer soi-même pour un rationaliste impénitent. Prétendre le contraire, ce serait nous ramener à des stades inférieurs, et accorder une sorte de prééminence aux premiers cris, aux exclamations arrachées par l'éveil de la conscience. Voilà ce que, pour ma part, je ne serais pas disposé à concéder à M. B., et en quoi je trouve sa méthode défectueuse, ou du moins exagérée. Car enfin ce qui fait le caractère d'une langue comme la langue française, ce qui fait sa grandeur et sa noblesse, ce qui en constitue le génie et la rend digne d'être l'organe d'une humanité supérieure — nous pourrions dire la même chose du grec dans l'antiquité — c'est précisément l'effort qu'elle a fait pour se dégager des liens de la sensibilité, c'est tout ce qui y avait déposé de clarté et de compréhension le travail des générations antérieures. Qu'aujourd'hui des forces obscures la guettent, qu'elle soit menacée par certaines tendances affectives qui peu à peu la désorganiseront et la transformeront — puisqu'aussi bien l'évolution est fatale — la question est tout autre.

M. B., dans son livre, est très hanté par l'idée d'une langue française familière, très préoccupé de la saisir lui-même, et de la faire saisir aux autres dans sa réalité vivante. Je suis loin de l'en blâmer, mais il ne faudrait rien outrer non plus. Savoir le français, c'est pouvoir le parler d'une façon courante et conforme à l'usage actuel, évidemment. Mais c'est aussi pouvoir lire et comprendre un ouvrage comme l'*Esprit des lois* de Montesquieu, je suppose : et je ne sais pas après tout si le profit ne serait pas plus grand pour l'esprit que d'arriver à saisir les moindres nuances d'une conversation papotée dans un salon parisien de nos jours. Je trouve que M. B. fait trop bon marché de toute littérature et de toute connaissance historique, mais c'est par principe et procédé de méthode : il a voulu de propos délibéré se confiner dans l'étude du moment actuel de la langue, et l'envisager *à l'état statique*, comme aurait dit Auguste Comte. Qu'il n'oublie pas toutefois que cet état lui-même est quelque chose d'essentiellement instable, et que la langue de demain ne sera plus tout à fait celle d'aujourd'hui. Pour ma part, l'idée dont il est parti — et dont je suis loin de contester l'importance, ou même la justesse relative — je l'appliquerai plus volontiers peut-être aux questions d'évolution, et sur ce terrain-là je crois qu'elle deviendrait féconde, plus encore que sur un autre. Car il est incontestable que des faits de langage, purement affectifs à l'origine, ont pu peu à peu s'intellectualiser, et devenir des procédés rationnels de communication. Mais comment cela? C'est précisément par une sorte de rupture des attaches qu'ils avaient avec la sensibilité. Ainsi, pour ne pas toujours prendre nos exemples dans le français, il est certain qu'un Roumain d'aujourd'hui, à propos de l'absence de quelqu'un dans une réunion, fera sans aucune émotion affective une constatation aussi simple que

celle-ci : *Nu poate sa vie* « il ne peut pas venir ». Et il n'est pas moins vrai que la phrase qu'il emploie là nous reporte historiquement à l'expression passionnée d'un souhait (*si veniat !*), suivie de la constatation mélancolique d'une impossibilité (*non potest*). Peu à peu les deux groupes de mots se sont étroitement soudés, et n'ont plus été qu'un tour d'allure décolorée, si l'on veut, mais cependant toujours vivant en tant que procédé d'énonciation. C'est ainsi que la syntaxe se défait et se refait, se renouvelle d'un mouvement incessant où l'émotivité certes a sa part, et même les cris qui nous sont arrachés par quelque besoin ou quelque désir individuel. Il n'en reste pas moins que, prise à un moment quelconque de la durée, une langue, dans son fond solide, est un système de procédés intellectuels, et que c'est là ce qui est communicable et compréhensible, donc ce qu'il faut connaître avant tout : les nuances accessoires viendront par surcroît. Aussi je vois bien comment par la méthode en question des gens qui savent déjà passablement une langue, arriveraient à s'y perfectionner, mais je ne sais pas trop s'ils pourraient y puiser les premiers éléments de cette langue.

Nous voilà assez loin en apparence du *Traité de Stylistique* de M. B. Je dis en apparence, car ce livre après tout soulevait une question de principe, à laquelle la critique n'a pas le droit de se soustraire. Du moins c'est mon avis. Quant à l'ouvrage lui-même, il est ingénieux, et le contenu en est riche, faut-il le répéter : j'en recommande donc la lecture à tous ceux qu'intéressent ou préoccupent ces questions relatives à la psychologie du langage, et c'est là, il me semble, le plus bel éloge que j'en puisse faire. Essayer d'en donner ici une analyse forcément toute sommaire, ce serait en quelque sorte trahir l'auteur, et lui rendre un mauvais service. — Quant au second volume qui forme une sorte d'annexe au premier, on y trouvera (du moins ceux qui en ont besoin) une série d'exercices disposés sur un plan original, mais rigoureusement adaptés à la méthode générale. Je suis tombé, en feuilletant ces exercices, sur deux ou trois locutions que je ne m'attendais pas à y rencontrer, étant données les idées de l'auteur. Pourquoi faire intervenir p. 200 l'opposition *mener à chef un travail, en venir à bout ?* La première expression n'est pas seulement de la langue littéraire par rapport à la seconde, c'est un pur archaïsme, et qui l'était déjà au XVII[e] siècle. Je trouve aussi à la p. 207 l'expression familière *filer du mauvais coton :* serait-ce un helvétisme ? Je ne sais, mais j'ai toujours entendu dire *filer un mauvais coton*, et c'est d'ailleurs la forme qu'indique Littré. Ce sont de très petits détails. Le livre se termine par une sorte de Tableau synoptique, où sont classés logiquement les mots abstraits de la langue française, et cette tentative est intéressante. Mais n'est-ce pas là encore une des concessions qu'a faites M. Bally à la méthode rationaliste ?

E. Bourciez.

D. Jones, **Intonation Curves**, a collection of phonetic texts. Leipzig, Teubner, 1909; un vol. in-16 de xvi-80 pages.

M. Jones, déjà bien connu du public savant par ses publications d'ordre phonétique (quelques-unes faites en collaboration avec P. Passy), nous donne dans ce petit volume quelques textes notés d'une façon précise, et en même temps assez nouvelle, car l'*intonation*, comme il est dit dans un sous-titre développé, y a été « marquée au moyen de lignes courbes sur une portée musicale ». Et dans son introduction, M. J. explique comment il a procédé pour arriver à ce résultat. Les morceaux avaient été enregistrés au préalable par un gramophone : puis on met l'instrument en mouvement, et à mesure que l'aiguille se soulève, il faut que l'oreille saisisse à quelle note correspond le son au moment du soulèvement maximum; on reporte alors les indications sur des lignes de musique ordinaires en clef de sol ou en clef de fa suivant les cas. Et je ne nie pas que l'opération ne soit délicate, peut-être sujette à certaines erreurs : elle paraît cependant possible, mais réclame une oreille très fine et très exercée. Les autres éléments du son se trouvent aussi reproduits bien entendu dans ces transcriptions, ainsi la qualité par les caractères spéciaux ordinaires, la quantité par des points placés après le signe, etc. Mais enfin c'est sur la reproduction exacte de l'intonation que M. J. a fait porter cette fois l'effort, c'est là ce qui constitue l'originalité de sa tentative, car jusqu'ici, sans négliger cet élément du son, les phonéticiens ont un peu tâtonné pour arriver à en obtenir la notation. Les morceaux auxquels est appliquée ici la méthode sont au nombre de neuf, trois en anglais, quatre en français, deux en allemand : ce sont des fragments de Shakespeare, d'Edgard Poe, de Schiller, de Gœthe, de La Fontaine et de Rostand. De plus quelques pages tirées de deux manuels de la conversation l'un anglais, l'autre français, et sur le choix de ces derniers textes, d'une langue en somme un peu guindée, il y aurait peut-être quelques réserves à faire : j'eusse préféré pour ma part des fragments de comédies en prose. Les fables de La Fontaine (*Le Corbeau et le Renard*, *Le Loup et l'Agneau*) avaient été enregistrées au gramophone d'après une récitation de Delaunay; le morceau de *La Samaritaine* d'après celle de Mme Sarah Bernhardt. Si nous nous en rapportons aux données que nous fournit ici M. Jones, et dont il faut le remercier, on peut faire une constatation d'ordre général : l'intonation est d'ordinaire, semble-t-il, moins grave en français qu'en anglais ou en allemand. Pour ces dernières langues la clef de fa suffit; pour le français, il a fallu recourir parfois à la clef de sol, et quelques-unes des intonations de Sarah Bernhardt vont jusqu'au do dans cette clef de sol.

E. Bourciez.

Ch. Bémont et G. Monod. **Histoire de l'Europe au moyen âge (395-1270)**, Paris, Félix Alcan, xxiv-567 pages avec 65 gravures, 6 cartes dans le texte et 5 cartes coloriées hors texte.

MM. Ch. Bémont et G. Monod ont publié, il y a quelques années, un précis d'histoire pour la classe de troisième dans les lycées, conformément au programme officiel de 1890. Les programmes des lycées ont été modifiés : l'histoire du moyen âge, reléguée en cinquième, a été complètement sacrifiée, et c'est à peine si les meilleurs élèves, en sortant des établissements secondaires, en ont quelques vagues notions. Aussi les candidats à l'École des chartes ou à la licence d'histoire ont presque tout à apprendre sur cette longue période. C'est pour eux surtout que MM. Bémont et Monod ont réimprimé leur ancien manuel. Les étudiants trouveront dans cet ouvrage les renseignements indispensables, disposés en un ordre très clair. Tous les derniers travaux ont été consultés et les lecteurs sont mis au courant des nouveaux résultats acquis par la science. Les auteurs, s'adressant aujourd'hui à des lecteurs plus âgés, ont avec raison jugé qu'il leur fallait faire connaître les principaux répertoires et recueils de documents sur le moyen âge ; ils ont ajouté à leur précis une introduction bibliographique qui est fort bien conduite et où l'essentiel est indiqué. Le volume ne servira pas seulement aux étudiants ; à tous ceux qui désirent véritablement *comprendre* le moyen âge, nous signalons les chapitres sur le rôle de l'église, sur les hérésies cathare et vaudoise, sur la civilisation chrétienne et féodale aux xii^e^ et xiii^e^ siècles. Dans ces pages, MM. Bémont et Monod ont indiqué en termes excellents ce que l'humanité devait au catholicisme médiéval.

C. P.

Études sur la Réforme française par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon. Paris, A. Picard et fils, 1909, xiv, 308 p. in-18 ; prix : 3 fr. 50 c.

Dans le présent volume de la *Bibliothèque d'histoire religieuse*, dédié à M. Gabriel Monod, l'auteur a réuni huit études, plus ou moins détaillées, sur la propagation des idées de la Réforme en France, au xvi^e^ siècle, dont une seule est inédite [1]. Ce sont ou bien des tableaux d'ensemble, comme celui sur l'*Humanisme et la Réforme en France*, de 1512 à 1552 [2], ou des recherches critiques sur certains points de détail ; on retrouve dans les uns et dans les autres la scrupuleuse impartialité, l'esprit critique et le talent d'analyse qui caractérisent les travaux du professeur d'histoire à l'Université de Dijon. Il a très bien fait voir, par exemple, comment, après le com-

1. Les autres ont paru dans la *Revue historique*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, la *Revue Henri IV* et le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*.
2. Fragment d'un cours professé en 1893 à l'Université de Clermont.

bat commun des deux groupes de novateurs contre les résistances du moyen âge, la séparation se fait entre humanistes et « luthériens », après les premières grandes persécutions de 1534-1535; comment la prudence mondaine ou le paganisme pratique des uns s'accentue à mesure qu'augmente l'exaltation religieuse des autres, jusqu'au point que les frères d'armes d'autrefois s'ignorent, puis se combattent, et que Rabelais condamne les « démoniacles Calvins, imposteurs de Genève » avec un zèle en apparence aussi grand que celui des docteurs de la Sorbonne. M. H. nous a donné l'explication logique et naturelle de ces accords passagers comme de cette dissidence durable, en montrant que les débuts de l'hérésie anté-calvinienne, entre 1520 et 1525, n'ont point encore été marqués d'un cachet directement agressif contre l'Église, laquelle d'ailleurs, à ce moment, n'avait point encore condamné sans rémission les idées nouvelles.

Dans l'étude sur la *Réforme et les classes populaires en France*, l'auteur examine le rôle des couches sociales inférieures dans la diffusion des idées réformatrices. Peut-être M. H. en croit-il un peu trop volontiers Mgr Janssen, quand celui-ci affirme « que c'est le *paysan* révolté qui a fait triompher Luther en Allemagne » (p. 83) [1]. C'est bien plutôt la *bourgeoisie* aisée et relativement éclairée des villes, absolument comme en Angleterre, où notre auteur constate que ce sont « les classes moyennes » qui ont amené la révolution religieuse. En France aussi, la propagande se fait principalement par les curés, les moines, les maîtres d'école, les procureurs, les marchands, pour la simple raison que le peuple ne savait pas lire. Ce n'est nullement par « une sorte de pudeur » que certains historiens tout au moins revendiquent à la Réforme une origine bourgeoise, pour n'avoir point à reconnaître que celle-ci fut en même temps une espèce de révolution sociale. Pour ma part, j'ai toujours reconnu hautement ce fait, tout aussi peu que j'ai jamais nié que des intérêts et des passions particulières ont joué leur rôle dans le mouvement universel d'alors. Je suis disposé même à admettre la naissance *spontanée* de ce mouvement en France, mais cela ne m'empêche pas d'hésiter à en voir *l'origine* dans les classes *ouvrières* et *rurales*, comme le veut M. H. Elles ont été travaillées par des missionnaires bénévoles, d'ordre intellectuel supérieur, soit itinérants, soit établis à poste fixe, et qui venaient répandre parmi les masses la « Bonne Nouvelle ». Pour le reste, je crois que l'auteur est dans le vrai en affirmant que, jusque vers la fin du règne de Henri II, le protestantisme fut en France, avant tout, la religion des *petites gens*, encore que les modestes hobereaux de province s'y

1. Je ne puis m'empêcher de trouver que M. H. est bien dur pour les paysans d'Alsace dans les cerveaux desquels les idées bibliques « subissaient une déformation effrayante » (p. 54) et qu'il traite « d'anarchistes ». Au fond ils demandaient ce que le plus craintif « centre gauche » d'aujourd'hui jugerait indispensable en fait de droits civils et politiques.

fussent peut-être déjà plus largement intéressés qu'il ne semble disposé à l'admettre (p. 102).

La plus détaillée des études du volume consacrée à la *Grande Rebeine de Lyon*, la sédition populaire du 25 avril 1529, causée par la disette de grains, est une discussion approfondie du récit contemporain du consul lyonnais, Symphorien Champier, lequel attribue à cette émeute une origine vaudoise ou luthérienne. M. H. admet que des groupes hérétiques furent impliqués dans le mouvement, puisque les lettres patentes de septembre 1529 adressées aux autorités de Lyon, où sont dénoncés les hérétiques, « visent très directement les événements du 25 avril » (p. 180); il ne songe pas d'ailleurs à rendre les doctrines nouvelles plus spécialement responsables de ces agitations populaires. Les *Notes et documents sur la Réforme en Auvergne* (*1535-1586*) nous font connaître un nombre considérable de petites communautés réformées, urbaines et rurales, écloses au XVIe siècle, sur un sol réputé particulièrement ingrat aux hérésies, et disparues au cours du siècle suivant. On lira également avec intérêt l'étude sur les *Petits livres du* XVIe *siècle*, ces abécédaires et catéchismes résumés, colportés sous une forme anodine, et presque orthodoxe [1], dans les campagnes et répandus par les maîtres d'école hérétiques, que l'auteur a recherchés et qu'il analyse avec soin [2].

Nous espérons bien que M. Hauser ne s'arrêtera pas là; continuant ses fructueuses recherches, tôt ou tard il nous apportera quelque nouvelle gerbe d'études sur ce XVIe siècle qu'il explore depuis si longtemps et qu'il connaît si bien ; elle sera la très bien venue [3].

R.

Jean Audouard. **Une famille provençale au XVIIIe siècle, les De Bruny d'Entrecasteaux.** Paris, Daragon, 1910.

Où naquit l'amiral d'Entrecasteaux. Paris, Champion, 1910.

La lignée des Bruny d'Entrecasteaux donna au Parlement de Provence des présidents et à notre marine une de ses pures gloires, et M. Audouard nous la présente dans un travail où, pour esquissés qu'ils soient, les portraits et tableaux n'en offrent pas moins beaucoup de ressemblance et d'animation. Bien vivant, ce portrait du président Jean-Paul de Bruny qui n'est point étranger aux roueries procédurières, voire même aux donations suspectes, et qui semble prendre un âpre plaisir aux interminables litiges. Frappante aussi la chevale-

1. Le seul *Ave Maria* manque parfois et décèle ainsi l'origine hérétique du livret.

2. Je ne fais que mentionner deux autres essais (*Nîmes, les Consulats et la Réforme* (*1532-1537*) et *Une source importante du martyrologue de Crespin*); dans ce dernier M. H. montre la dépendance du texte de l'avocat d'Arras de l'*Histoire des persécutions de l'Église de Paris*, d'Antoine de Chandieu.

3. P. 53, lire *Doumergue* pour *Domergue*.

resque figure de l'amiral d'Entrecasteaux, que rien ne peut consoler de la souillure infligée au nom des ancêtres par le crime du marquis et qui s'en va mourir dans les mers lointaines de Java, à la recherche de Lapérouse. Émouvant, ce procès impie où le comte de Castellane Saint Juets et le président Jean-Paul de Bruny se disputent la tutelle des fillettes laissées orphelines par l'assassinat de l'infortunée marquise. Que dire enfin de ce tableau tragique où est crayonnée cette Commission populaire d'Orange qui a laissé dans le Comtat de sinistres souvenirs? Cette monographie familiale eût été appréciée à sa valeur par Le Play, et puisque M. Audouard vit en quelque sorte dans le commerce des vieux conseillers du Parlement d'Aix, souhaitons que cette étude soit suivie de plusieurs autres semblables.

Où naquit l'amiral d'Entrecasteaux? L'indécision régnait jusqu'à présent sur cette question. M. Audouard établit par le rapprochement des actes d'ondoiement et de baptême tirés des registres de Sainte-Magdeleine d'Aix, que l'illustre navigateur est né en cette ville le 7 novembre 1737.

Pierre Laborderie.

Bologne, par P. de Bouchaud; **Caen et Bayeux,** par H. Prentout (Les Villes d'art célèbres), 2 vol. pet. in-4° de 150 p. Prix : 4 fr. — **Saint Pol de Léon,** par L. Th. Lécureux; **Le Château de Rambouillet**, par H. Longnon (Petites monographies des grands édifices de France), 2 vol. in-12, de 95 et 108 p. Prix : 2 fr. — **Les Arts du tissu,** par G. Migeon (Manuels de l'histoire de l'art), 1 vol. in-8° de 416 p. Prix : 10 fr. — **La Voie publique et son décor,** par F. Bournon; **Les Édifices religieux du moyen-âge et de la Renaissance,** par A. Boinet (Richesses d'art de la Ville de Paris), 2 vol. in-8° de 200 p. : Prix : 8 fr. — **L'Université de Paris,** par L. Liard (Grandes institutions de France), 1 vol in-8° de 264 p. Prix : 7 fr. — **L'Art Chinois,** par le Dr Bushell; **Constantinople,** par Djelal Essad bey (Études d'art à l'Étranger) 2 vol. in-8° de 360 et 290 p. Prix : 15 et 12 fr. — **Conférences sur l'architecture et la peinture,** de John Ruskin (Écrits d'amateurs et d'artistes), 1 vol. in-8° de 220 p. Prix : 6 fr. Tous ces volumes chez l'éditeur H. Laurens, à Paris.

Raphaël (Albums des Classiques de l'Art), Paris, Hachette, 1 vol. pet. in-4°. Prix, relié : 10 fr. — **Hippolyte Flandrin,** par L. Flandrin. Paris, Perrin, 1 vol. in-12 de 360 p. Prix : 3 fr. 50. — **The American Architect**, New-York, in-4°. — **Musiciens d'hier et d'aujourd'hui,** par Ad. Jullien. Paris, Fischbacher, 1 vol. in-12. Prix : 4 fr.

Nous sommes un peu en retard avec les sept ou huit collections artistiques que mène de front l'actif éditeur Henri Laurens : elles vont d'un tel train!... Hâtons-nous de grouper ici l'ensemble des derniers volumes parus dans chacune d'elles.

— Les « Villes d'art célèbres » se sont augmentées d'une monographie de *Bologne*, œuvre de M. Pierre de Bouchaud, italianisant déjà si apprécié pour sa compétence et son goût. Elle est un peu différente des autres, en ce sens qu'elle est plus une étude d'art qu'une monographie de ville : après une courte histoire de Bologne, elle passe en revue les trois arts qui ont embelli la ville, l'architecture, la sculp-

ture et la peinture, et pour chacun refait toute la chronique de ses manifestations et de ses artistes. La peinture notamment, églises et musées, qui d'habitude est à peine effleurée, comme indication, dans ces volumes, comporte ici le tiers de l'ouvrage. Ne nous plaignons pas, c'est fort intéressant. 124 reproductions apportent à ces pages leur indispensable complément.

Caen et Bayeux font le sujet d'un autre volume, qui a pour auteur M. Henri Prentout, professeur à la faculté des lettres de Caen. Comme d'habitude, et selon le plan coutumier à ces petites monographies d'art, il étudie les deux villes dans leur développement et leur évolution artistique à travers les âges, groupant les monuments du même temps et se gardant bien de les assujetir à ces commodités topographiques qu'enseignent les guides. Quand on veut bien connaître une ville qui a une histoire, il faut flâner dans ses rues jusqu'au point de s'imaginer revivre la vie des monuments de l'époque dont on s'est fixé l'étude : le reste disparaît alors, et la vraie physionomie ancienne surgit à l'imagination. Or Caen est une ville historique s'il en fut, et son historien nouveau l'a démontré trois ans durant aux auditeurs de son cours sans épuiser le sujet. Il a ajouté à cette évocation une passion communicative, une considérable abondance d'informations, et un goût fin. L'illustration (108 reprod.) est excellente.

— Les « Petites monographies des Grands Edifices de la France, » l'une des mieux conçues parmi ces collections, avec plans chronologiques, photographies parfaites, texte distribué en paragraphes dont les titres sont comme des jalons commodes, se sont enrichies à leur tour de deux études, l'une de M. L. Th. Lécureux sur *Saint Pol de Léon* (la cathédrale, d'abord, mais aussi le Kreisker et quelques maisons et châteaux des environs), l'autre de M. Henri Longnon sur *le Château de Rambouillet*, dont les transformations bien curieuses et mal connues, sont expliquées avec goût et d'ailleurs élucidées par un plan à plusieurs teintes particulièrement neuf.

— Les « Manuels de l'histoire de l'art » publiés sous la direction de M. H. Marcel, comportent maintenant *Les Arts du Tissu*, dont l'histoire critique et l'appréciation sont dues à M. Gaston Migeon, conservateur au Louvre. Les tissus de soie décorés (sassanides, byzantins, coptes, musulmans, chinois, européens...), la broderie, la tapisserie, la dentelle, telles sont les quatre parties du livre, tels les quatre arts traités. Le prix de ce travail, c'est leur rapprochement, leur coordination sur un plan d'égale netteté dans le renseignement, de constante précision dans la description et le jugement. Il ne faut cependant pas oublier qu'il s'agit d'un manuel : l'étude ne dépasse pas de beaucoup les choses essentielles. La dernière partie est même quelque peu écourtée : 20 pages seulement pour la dentelle, c'est maigre. L'illustration est d'ailleurs abondante (175 photographies) et fort bien venue,

souvent tout à fait nouvelle et inédite, d'après des collections particulières. Diverses bibliographies et une bonne table des noms complètent l'ouvrage.

— Quand la nouvelle collection des « Richesses d'art de la Ville de Paris » commença de paraître, par la monographie de l'Hôtel de Ville, on pouvait croire qu'il ne s'agirait que d'une sorte de nouvel inventaire commenté des richesses d'art. Mais les deux ouvrages qui viennent d'être publiés coup sur coup : *La Voie publique et son décor*, par Fernand Bournon, et *Les Édifices religieux* du moyen-âge et de la Renaissance par Amédée Boinet, sont de vraies études historiques et artistiques, où l'obligation d' « inventaire » n'apparaît plus que secondaire, et la reconstitution du vieux Paris, ou la description du nouveau, se base et se fortifie sur des recherches personnelles, un enseignement documentaire, mille indications précieuses par leur éloquence dans le récit. L'une et l'autre, les deux érudits doivent à la méthode de l'Ecole des Chartes leur façon de procéder, qui relève singulièrement ce que le plan de ces volumes pourrait offrir de monotone. En relevant avec soin et en décrivant avec goût les aspects des rues de Paris aux différents âges, les restes d'arts disparus, les maisons encore debout, les tours, les portes, les statues, les fontaines, etc., le regretté Bournon a évoqué un peu de la vie de jadis à travers celle d'aujourd'hui. En décrivant par le menu les églises, depuis Saint-Germain-des-Prés, qui est de l'époque romane, jusqu'à Saint Eustache, qui est de la Renaissance, M. A. Boinet a fait de solides petites monographies artistiques et historiques, qui répondront à bien des points d'interrogation des visiteurs parisiens ; et la bibliographie et l'index qui les terminent sont une fort heureuse idée. L'illustration de ces deux ouvrages est d'ailleurs parfaite.

— La collection des « grandes institutions de France » est encore un peu de l'histoire de Paris, car Paris en est le centre et la source même. Elle vient de s'enrichir d'une très complète, solide et attrayante histoire de l'*Université de Paris*, dûe comme de juste, à son recteur, M. L Liard. Etude d'art et d'histoire tout ensemble, cet ouvrage raconte les péripéties de la vieille Université, puis la renaissance, de la nouvelle et sa constitution, mais en décrivant la façon artistique dont les bâtiments ont été conçus et ornés, sans omettre les renseignements indispensables sur la situation des maîtres et celle des étudiants. Puis il passe en revue l'une après l'autre les facultés de médecine, de droit, des sciences et des lettres, l'Ecole de pharmacie et l'Ecole Normale, décrivant avec goût, appréciant et jugeant avec compétence. Ce travail, illustré d'ailleurs de 128 photographies, rendra bien des services.

— Autre série : celle des « Etudes d'art à l'étranger ». Voici, tout ensemble, deux gros volumes d'un goût parfait et de la plus grande nouveauté pour le lecteur français : une monographie générale de

L'Art Chinois, par le Dr S. W. Bushell, et une histoire descriptive de *Constantinople, de Byzance à Stamboul*, par Djelal Essad Bey. C'est la première étude aussi complète qui ait paru sur la civilisation artistique de la Chine, que le livre écrit par le Dr Bushell après trente années de séjour. Nous avons déjà eu des aperçus, des causeries de dilettante ou de collectionneur, mais point cette histoire à la fois technique et critique, qui fait ressortir l'esprit de chacune des formes prises à travers les siècles par cet art précieux et si divers, qui en explique la valeur, qui en suit toute l'évolution. M. H. d'Ardenne de Tizac, en le traduisant de l'anglais, sur la seconde édition, par autorisation du gouvernement anglais, n'a pas manqué d'y joindre nombre de notes utiles pour nous, comme références ou explications. Un soigneux index et surtout 240 planches d'une excellente exécution, complètent à souhait ce beau livre. Le *Constantinople* de Djelal Bey, (qui a ceci de piquant que c'est l'auteur même qui l'a traduit du turc) est d'une lecture vraiment charmante. Le sujet n'est pas précisément nouveau pour nous, mais bien la façon de le traiter, et l'âme de celui qui nous en parle. Très clair, très informé au point de vue historique, plein de goût sans vaines phrases dans la description des monuments, sachant mettre les choses à leur place dans l'évolution de la civilisation et de l'art, ce livre restera comme le meilleur guide pour une visite approfondie de la grande cité. 56 planches, photographies directes, choisies par l'auteur et généralement sans précédents, illustrent, en plus de divers plans et croquis, cet important ouvrage.

— Des opinions mêmes excessives sont toujours intéressantes quand elles sont défendues avec originalité, avec talent, avec compétence. M. Émile Cammaerts a bien fait de traduire de l'anglais, et l'éditeur H. Laurens a bien fait d'éditer ainsi, pour sa série des « Ecrits d'amateurs et d'artistes, » les *Conférences sur l'architecture et la peinture* de John Ruskin, faites à Edimbourg en 1853 et qui comportent, les deux premières, un plaidoyer en faveur de la Renaissance gothique (avec conseils pratiques pour *en faire* de préférence un style antique), la troisième, une apologie de Turner (couronnement, selon lui, de toute l'évolution du paysage), la quatrième, un exposé de la doctrine de l'école préraphaélite et une défense de ses principes. 20 planches ornent ou commentent ces pages : vues de cathédrales, paysages de maîtres anciens, œuvres de Turner, tableaux modernes. Le traducteur a su respecter dans toute sa verdeur le langage imagé de Ruskin.

La collection des « Classiques de l'Art », ces albums de planches photographiques, élucidés par un texte bref et des notes, que publie la maison Hachette, et dont nous avons déjà signalé les deux premiers, consacrés à Albert Dürer et à Michel-Ange, compte maintenant un *Raphaël* de 275 gravures qui mérite également tout éloge pour la beauté des reproductions comme la précision des notes. Une

biographie du maître débute, avec courte bibliographie : de qui ? on ne sait ; aussi bien ne vise-t-elle qu'à la netteté des faits et des dates. Puis viennent les planches, œuvres authentiques et œuvres douteuses. Puis les indispensables notes explicatives renseignant sur l'historique, les provenances, la description des toiles qu'on vient d'admirer. Enfin des tables chronologique, topographique (les collections), et onomastique (les sujets) de toutes ces œuvres, tableaux ou cartons (il n'est pas question des dessins).

M. Louis FLANDRIN a donné une nouvelle édition, revue, réduite, améliorée parfois, de la vie de son oncle, le peintre *Hippolyte Flandrin*, que nous avons signalée ici en son temps et qui a été depuis couronnée par l'Académie française. Le format est plus accessible, sans nuire aux reproductions essentielles des œuvres et le récit familier a plus de charme et d'éloquence que jamais : s'il a abrégé en effet les développements descriptifs provoqués par l'étude de l'œuvre, il a insisté sur l'intimité de la vie de l'artiste et sur son caractère, et donné ainsi à l'ensemble quelque chose de doux et d'harmonieux qui est bien le plus évocateur et le plus vrai des commentaires.

Nous avons reçu un n° de *The American Architect*, de New-York, qui doit être signalé comme une très intéressante revue d'art ancien et moderne, soit au point de vue historique, soit au point de vue technique, pour tout ce qui concerne l'architecture et la construction, avec des reproductions et des plans qui témoignent de beaucoup de goût.

Enfin, c'est encore rester dans le domaine artistique que de signaler le nouveau recueil d'articles et d'études musicales publié par M. Adolphe JULLIEN sous le titre de *Musiciens d'hier et d'aujourd'hui*. De Rameau à Franck, de Gluck à Massenet, de Bach à Saint-Saëns, de Haendel à Verdi, sans oublier Berlioz et Wagner, beaucoup de belles œuvres sont analysées ici avec cette fine et sûre critique que nous apprécions depuis si longtemps déjà. Quelques-unes de ces pages remontent à 1890, d'autres sont d'hier, et plusieurs sont de vraies monographies d'ensemble plus que des comptes rendus. 22 reproductions d'autographes (lettres ou musique) des maîtres étudiés ici ajoutent leur prix à cet excellent volume.

Henri DE CURZON.

FAGUET (Émile). **La démission de la morale.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1910. In-8 de 360 p.

On plaisante souvent nos administrateurs sur leur souci d'éviter *les affaires*. La crainte, tantôt de conclure, tantôt de commander est, surtout en France, un des signes de notre temps. On la trouve de nos

jours chez une foule de savants; c'est elle qui fait ajourner indéfiniment les synthèses sous prétexte qu'il faut auparavant avoir achevé quantité d'analyses, comme si c'était entraver la science et non pas la faire avancer que de hasarder après de longues études une conclusion générale que l'avenir rectifierait sans doute mais qui ferait penser et provoquerait de fécondes discussions. Où en serait l'histoire romaine si Montesquieu, Tite Live et Polybe s'étaient dit : « Il faut attendre que le *Corpus Inscriptionum* soit terminé? » Chose plus inquiétante et révélation saisissante de M. F. : cette crainte gagne les moralistes, c'est-à-dire les représentants d'une science de première nécessité. On dira que la foule ne lit pas les philosophes de métier : réponse superficielle; elle ne les lit pas, mais d'autres, plus voisins d'elle, les lisent; d'autres, plus voisins d'elle encore, en lisent des résumés et en propagent l'esprit. Le malheur des philosophes de profession est d'être des sages qui vivent dans leur cabinet, qui ne souhaitent guère autre chose que ce que leur talent leur a procuré ou va leur procurer, qui songent donc peu aux tentations furieuses du commun des hommes; il leur semble que de sages observations bien déduites suffiront pour amender l'humanité; ils visent surtout à élaborer un système qui satisfasse leurs pairs par l'originalité et la logique.

M. F. nous montre que les plus nobles penseurs, non seulement les plus fins, mais ceux qui au fond nourrissent l'ambition la plus haute pour la dignité de notre espèce, n'osent plus signifier à l'homme la loi de sa conduite. Il fait voir que la morale laïque en est revenue au point où elle en était avant Kant, c'est-à-dire au rôle de conseillère qui tâche de nous prendre par la persuasion sans avoir l'air d'être bien sûre qu'il dépende de nous de l'en croire ou qu'il y ait pour nous grand avantage à l'écouter. Les uns, par exemple, paraissent renchérir sur l'austérité de Kant qui, après avoir déifié l'impératif catégorique, s'était aperçu que ce nouveau Dieu ne valait pas l'ancien parce qu'il avait les mains vides, et l'avait après coup muni des sanctions de l'autre vie; ils suppriment ces sanctions pour que la vertu soit plus désintéressée; mais du même coup ils disent que l'homme est ici-bas simplement pour développer ses instincts particuliers et ils n'assignent aucune limite à la variabilité morale qui en résultera. D'autres consentent à laisser subsister éternellement la morale ordinaire qui veut qu'on réprime ses passions, mais ils l'abandonnent avec mépris aux esprits inférieurs, sans remarquer que ces *habitants du marécage*, comme ils disent dédaigneusement, comprennent tous les saints sans gloire, tous les héros sans génie et que l'on ne voit pas trop où l'homme qui spécule dans sa chambre sur la métaphysique prend le droit de mépriser une pauvre fille qui épure silencieusement son âme ou un pauvre paysan qui se fait tuer pour sa patrie; quant aux esprits supérieurs, ils leur tracent avec autant de chimère que de caprice un plan de vie hérissé sans doute de difficultés et de dangers, mais qui demeure

subordonné au bon plaisir de chacun; car c'est simplement un jeu malaisé qu'on propose à leur vanité. Ou bien encore on accepte pour tous la morale traditionnelle, mais seulement jusqu'au jour, très éloigné du reste, où la science aura bien établi ce qui est possible à la moyenne de l'humanité; alors on s'appliquera, par des conseils, par des moyens indirects, par des lois d'économie politique, à obtenir que l'homme règle sa vie, non sur ce qu'il devrait être, mais sur ce qu'il est généralement. Pour démêler ces diverses doctrines au milieu de bien des contradictions, il ne fallait rien moins qu'une rare perspicacité et l'habitude de lire de très près; autant l'intelligence est prompte chez M. F., autant l'enquête est consciencieuse; mais rien de ce qui échappe aux auteurs ne lui échappe; il ne lit que ce qui en vaut la peine, mais ne laisse rien passer. Il termine en exposant son propre système : la morale de l'honneur; l'impératif catégorique, qui ne fournit pas ses raisons en laisse toutefois entendre une : « Fais ceci, autrement tu n'es pas digne d'être un homme; tu ne mérites pas le respect. » L'homme n'est pas tenu à faire de grandes choses, mais à n'en point faire de basses; quelle que soit sa condition, il a l'étoffe de la vertu; l'honneur n'est pas le plaisir de mépriser autrui, mais le droit à n'être pas mésestimé des honnêtes gens. M. F. a bien senti que néanmoins le désir d'être respecté peut conduire à la vanité; aussi limite-t-il nos efforts aux exigences du bon sens; mais il admet trop vite que nos tentatives pour mériter le respect nous ont donné le droit d'être fiers; il pense un peu trop aux personnages de Corneille à qui, dans la crise où le poète les jette, une seule vertu suffit; dans la vie réelle, à chaque instant, notre patience, notre reconnaissance, notre charité, notre dignité même se trouvent en défaut; après avoir fait appel à notre honneur, il faudrait éveiller en nous l'humilité, la fraternité, la gratitude envers la Providence. Le meilleur livre de morale serait celui qui ferait sentir tout ce qui reste d'impur dans la conscience de l'honnête homme, tout ce qu'il peut faire souffrir aux autres et combien de fois il se manque à lui-même. Le plus sûr moyen de préparer la morale de l'avenir est de rendre les hommes plus dociles à la morale d'aujourd'hui; mais, en pratique, c'est bien à quoi tend M. F. : il joute avec les dialecticiens mais la poussière du combat ne l'empêche pas d'en voir l'enjeu, le salut de la patrie.

M. F. démêle très finement le danger des théories qu'il examine; mais il se complaît dans la joie de les comprendre, de les expliquer, de les fortifier même. De fait, c'est chose admirable, étonnante, qu'un homme qui, après s'être nourri soixante ans de pure littérature, entre de plain pied dans la métaphysique, s'y trouve comme chez lui et y fait pénétrer les gens les plus résignés à n'y mettre jamais les pieds. La courtoisie envers ses adversaires ne lui coûte rien; il les remercierait plutôt d'avoir fait travailler son intelligence. De là, certaines concessions gratuites et fâcheuses; de là aussi une certaine mollesse à pousser

ses avantages. Ce n'est pas assez de dire qu'il faut déjà bien de l'abnégation au croyant pour sacrifier les plaisirs de la terre à une récompense éloignée et que d'ailleurs son espérance est mêlée d'amour de Dieu; il serait permis de demander, en toute politesse, si le ciel des chrétiens est le paradis de Mahomet et s'il y a plus de calcul égoïste chez eux que chez le fils qui, éloigné de son père, travaille afin de gagner l'argent nécessaire pour aller le revoir. De même, il s'interdit d'avertir du coup terrible qu'on porte à la société quand on réduit à une valeur provisoire des préceptes qui exigent de nous les plus durs sacrifices. Déclarer que nos devoirs seront peut-être un jour tout autres, c'est encourager la propagande par le fait, c'est donner aux criminels un faux air de précurseurs et de martyrs.

Mais ce sont des pages de premier ordre que celles où M. F. compare les trois impératifs catégoriques du vrai, du beau et du bien (p. 264-294), où il approfondit la notion du respect (p. 302-310), où il montre que toutes les morales sont dangereuses si le sentiment de l'honneur n'y intervient pas. Tout cela est écrit dans un style non seulement spirituel, original, animé, mais avec une étonnante richesse dans la précision; je signale en particulier à cet égard le passage où il reproche au stoïcisme d'être une école de *patience énergique*, mais non d'*énergie patiente* (p. 327-8). Quelle bonne chance qu'un pareil talent de plume soit échu au plus intelligent et au plus indépendant de nos critiques!

Charles DEJOB.

Edition Amelang de poètes allemands.

La maison Amelang de Leipzig publie dans un menu format, élégamment reliées, et au prix uniforme de un mark, de petites éditions populaires des poètes allemands, destinées, il semble, surtout à un public de lectrices. Nous avons reçu trois de ces volumes : *Schillers Liebesfrühling* (110 p. petit in-16), c'est la correspondance de Schiller et Lotte, de 1789 et 1790, mais incomplètement publiée (il eût fallu ajouter des dates); *Frau Rat in ihren Briefen* (128 p.) les délicieuses lettres de la mère de Gœthe, incomplètes également, surtout pour les dernières années; et enfin le *Faust* de Gœthe, première partie (230 p.), publié très soigneusement par M. Georg Berlit. Pour les deux premiers volumes seulement un auteur qui signe J.-R.-H. a accompagné sa publication d'une brève introduction et de notes rares et trop sèches.

L. R.

Le propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 28 avril — 1910

Herm. Möller. **Indo-europaeisk-semitisk sammenlignende glossarium.** Copenhague (chez J. H. Schultz), 1909, in-4°, vi-152 p.

Ce dictionnaire comparatif des éléments de vocabulaire communs au sémitique et à l'indo-européen vient continuer l'étude de phonétique comparée de deux groupes de langues commencée par M. Herm. Möller. L'idée d'un rapprochement entre le sémitique et l'indo-européen séduit d'excellents esprits, et un éminent linguiste de Copenhague, M. Pedersen, par exemple s'est déclaré convaincu par son collègue. Je ne puis aller aussi loin; et, tout en reconnaissant l'existence de concordances curieuses entre les deux vocabulaires, je ne tiendrai pour établie une origine commune des deux groupes de langues que le jour où les éléments essentiels de la morphologie des deux auront été expliqués par le rapprochement : seule, la concordance entre les outils morphologiques particuliers de deux langues prouve rigoureusement une parenté. Au surplus, des concordances tout aussi saisissantes, sinon aussi nombreuses, ont été signalées entre le vocabulaire indo-européen et le vocabulaire finno-ougrien. D'autre part, il semble difficile de séparer le sémitique du groupe chamitique ; avant de songer à une grammaire comparée de l'indo-européen et du sémitique, ne faudrait-il pas avoir fait la grammaire comparée du sémitique et du chamitique ? La condition essentielle pour que le travail soit fait utilement, c'est qu'il le soit dans l'ordre normal, en posant séparément la grammaire comparée de chaque groupe et en remontant de chaque groupe une fois constitué au groupe qui précède immédiatement, par exemple du chamito-sémitique et du finno-

ougrien-samoyède à un groupement de l'indo-européen avec ces deux grands groupes, s'il y a lieu. Mais il y a grand inconvénient à vouloir sauter un échelon dans la succession des recherches à faire. Et c'est pour cette raison que, malgré la science de M. Möller et l'application rigoureuse qu'il fait des règles de la grammaire comparée, on hésite à le suivre : le terrain n'a pas été suffisamment assuré, et il reste de grands travaux préliminaires à faire avant qu'on puisse se prononcer en quelque sens que ce soit.

A. Meillet.

Wörter und Sachen, Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach-und Sachforschung, herausgegeben von R. Meringer, W. Meyer-Lübke, J.-J. Mikkola, R. Much, M. Murko. Band I, heft 2. P. i-v, 121-262; 129 grav. et une carte. Heidelberg, Carl Winter, 1909. 14 Mk. 60 (le volume : 20 Mk.).

Ce fascicule termine la première année d'une nouvelle revue qui, conformément au titre, veut introduire des préoccupations d'ordre ethnographique et sociologique dans les recherches linguistiques. On pourra en juger par le contenu du présent cahier.

M. J. R. Bünker étudie les divers types de maisons de paysans dans les environs de Köflach en Styrie. Un peu partout l'ancienne « chaumière » disparait. Il est temps d'en recueillir la vue et le plan. M. B. le fait avec 47 illustrations et figures. En même temps, il note soigneusement le nom des parties de l'habitation et des objets qui y trouvent une place fixe. Parmi ces maisons, il y a aussi des étables, aménagées avec soin. En regard de ces maisons encore existantes, il serait intéressant de placer des descriptions anciennes. J'en signalerai une à M. B. qui risquerait de lui échapper, en raison des conditions de sa publication. En 1552, Lambin traverse les Alpes en passant par les Grisons. Dans une lettre du 30 août, il décrit, avec la précision minutieuse d'un philologue, les maisons et les mœurs des habitants. C'est un document ethnographique de premier ordre [1].

M. R. Meringer reprend des « Problèmes de mots et de choses », en partie déjà traités par lui antérieurement : d'abord un supplément de documentation « réelle » sur les objets qui appartiennent aux séries *pinsere* et *molere;* des notes sur le sens primitif de got. *ganisan*, gr. νέομαι; sur l'inscription de Duénos (M. M. pourrait peut-être comparer d'anciens vases péruviens publiés par S. Krauss, dans son recueil *Anthropophyteia*, tome III); sur le sens primitif de σπένδω, etc. De ces notes, dont quelques-unes ont l'étendue de véritables articles, il faut mettre à part une étude sur la table à rigole ou la table creusée, table de sacrifice ou évier, une autre étude sur les chaussées de rondins (à propos de l'allemand « Brücke » et « Braue »), enfin une troisième sur le culte du pilier, souvent associé à l'arbre.

---

1. Publié par M. H. Potez, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XIII (1906), p. 460 et suiv.

Le dernier article, de M. Meyer-Lübke, a pour sujet les trois méthodes employées pour détacher le grain des céréales, piétiner, rouler, frapper. Avec une grande sûreté, l'auteur groupe les mots et les objets. Une abondante illustration met sous les yeux toutes les variétés possibles de rouleaux et de fléaux. Une carte de la France de l'Est, de la Haute-Marne et des Vosges jusqu'à la Méditerranée, montre les divers domaines de « marcheur », « écousseur », « verge » par opposition à « fléau ». Cette carte est tirée de l'*Atlas linguistique* de M. Gilliéron. Cet article est un de ceux où paraît le mieux l'avantage de réunir la recherche étymologique et la documentation graphique.

H. Plémy.

J. Roswadowski. **Thracograeca** (tirage à part extrait des *Stromata in honorem Casimiri Morawski*), 23 p. in-8°; Cracovie, 1908.

Opuscule écrit en un latin parfois étrange, avec la préoccupation de trouver dans les langues slaves la source de toutes explications. Par contre, ignorance des textes épigraphiques. S'il n'existe pas encore de liste complète et scientifique des 2,000 noms thraces actuellement connus, de nombreuses séries se rencontrent dans les *Indices* du *C. I. L.*, III, de Dumont-Homolle et de Kalinka. On en peut tirer des rapprochements dont l'exemple a été donné par Tomaschek (*die alten Thräker*) que M. R. cite sans cesse : c'est donc par suite d'un parti pris qu'il s'en abstient. De là, stérilité des recherches entreprises : les quatre noms géographiques dont s'occupe l'auteur, afin d'en retrouver le sens et la racine indo-européenne à travers les transcriptions grecques (pourquoi pas aussi les transcriptions latines ?) appartiennent, comme élément fondamental, à des séries onomastiques qu'il convient de constituer avant toute tentative d'explication.

Ainsi le nom Ἕβρος (Hèbre = la Maritza) ne sera expliqué que le jour où on fournira en même temps l'interprétation de ses composés. Or, parmi ceux-ci il en est un, le mot Ἑβρό-ζελμις (ou Ἑβρύτελμις), dont nous pouvons suivre les transformations successives dans une série curieuse : Ἀβρί-τελμις (Sbornik, XVIII, p. 803, n. 20) = Ἀβρό-ζελμις de Xénophon (Anab., VII, 6, 43), et cette dernière forme, par l'intermédiaire d'Ἀβλό-ζελμις (Proceedings Soc. bibl. Arch., X, p. 387), devient équivalente d'Αὐλού-ζελμις (Latyschev, II, p. 90, n. 136). D'où il résulte que pour expliquer Ἕβρος (et son composé Ἕβρενις, Kalinka, 33) il faudra expliquer en même temps les deux séries si longues (plus de 100 exemples) des noms thraces commençant par Ἀβρο — et par Αὐλου —. Se borner à supposer un mot primitif comme ** Iebros* (p. 23) et le rattacher aux langues slaves n'est pas plus utile ni plus probant que de supposer une racine ἑβρο — signifiant « hospitalier » (Tomaschek) ou « bouc » (Pape).

De même, si les anciens expliquaient Αἷμος [1] par un « calembour bilingue » [ἀπὸ Ἡρακλέους ἐκεῖ αἱμάξαντος !], et si un moderne l'explique par une plaisanterie [2], ce n'est pas un progrès que de l'expliquer par l'indo-européen * *saimo*, en contestant à ce mot le sens de lien, crête, corde, « parce que le XIXe siècle a découvert que le Balkan n'est pas une ligne de faîte, mais un plateau » (p. 8).

Enfin, au lieu de donner pour les formes Ἄθρυς, Ἰατρὸς, *Ieterus* (= la Yantra) l'équation rébarbative suivante (p. 19) : * a̰ (≦ * n̥) ≧ α, et * i ≧ h, j'aimerais mieux voir l'auteur les rattacher à celles de la même famille : Ἀθύρας, fleuve (Propontide), *Ianthyrsus* = Ἰδάνθυρσος (Justin, II, 5, 8) et Ἀθύ-παρα, (*DH.*, G³, p. 561).

Quant au nom de montagne Σκάρδος = Σκόρδος, est-il thrace ? La montagne est illyrienne ; illyrien le nom Σκερδιλαΐδας = *Scerdilaedus*, gaulois (?) le nom des Σκόρδισκοι ou Σκόρδισται qui habitent dans ces parages (M. R. les cite p. 16, mais les écarte d'un mot : *dubito*). En Thrace, je ne vois à rapprocher que l'ethnique Σκοδρηνός (*AEMOE*, 1894, p. 220, n. 123, provenance bien voisine de l'Illyrie). Tels sont les mots qu'il conviendrait d'étudier, bien plus tôt que les langues slaves, qui possèdent des mots « innombrables » en *skrd* (p. 14).

Jamais la dissection de mots isolés, séparés de leur famille onomastique, n'aboutira à des résultats utiles.

Georges SEURE.

Theodor MOMMSEN, **Philologische Schriften**. Berlin, Weidmann, 1909, XI-825 p. 20 Mk.

On a pu ne former qu'un seul volume des écrits philologiques de Mommsen, qui est le tome VII des *Gesammelte Schriften*. On y a réuni tous les articles qui traitent du texte des auteurs, au point de vue de son établissement, de son interprétation et de sa critique. Par suite, on aura là des explications qui portent sur le fonds même, qui cependant se rattachent étroitement au texte. Le classement est parfois affaire individuelle. Personne n'ira chicaner les éditeurs sur des détails de leur plan.

C'est M. Ed. Norden qui a préparé ce volume. Il comprend quatre-vingt-sept numéros, de toute dimension. On a exclu, pour se conformer à la volonté de Mommsen, un petit nombre d'articles contredits ou rectifiés par des recherches ultérieures. Le plus souvent, c'est M. lui-même qui les a repris et replacés, rectifiés, dans d'autres écrits. En revanche, nous trouvons deux articles inédits, quatre pages de notes et de corrections à Ammien Marcellin, et une discussion sur l'âge du scoliaste de Juvénal. On sait combien Mommsen s'était

1. = Balkan, dit M. R. : est-ce bien sûr ? beaucoup de textes donnent ce nom à des montagnes qui seraient plutôt le Rhodope, le Rilo, le Vitosch, voire même en un cas les Carpathes.

2. « Ceinture », parce que les Carpathes sont un « mur demi-circulaire » !

occupé d'Ammien Marcellin à la fin de sa vie. D'autres notes, qui ne sont que des corrections du texte, prendront place dans l'édition que prépare M. Clark. Le scoliaste de Juvénal est mis à la fin du IV[e] siècle par une phrase de la petite édition d'O. Jahn (Berlin, 1868). Jahn n'avait fait qu'adopter la conclusion de Mommsen. Mais il n'est pas inutile de savoir sur quoi elle repose. Cette dissertation inédite nous l'apprend. Elle devait être insérée dans le second volume de l'édition de Juvénal par Jahn. Ce volume n'a point paru. La dissertation de M. resta dans les papiers de Jahn, où on l'a retrouvée.

Les articles sont rangés d'après la chronologie des sujets, en commençant par les articles de littérature latine. Il suffira de mentionner entre autres, pour faire sentir l'intérêt de ce volume, le mémoire de Mommsen sur le palimpseste de Vérone et les *Analecta liuiana*, l'article capital de la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* (1894) sur la critique du *Bellum Gallicum*, les articles de l'*Hermes* sur Iullus et Iulus, sur le tribun Tillius, le mémoire sur Tacite et Cluvius Rufus, la série des articles sur Ammien Marcellin, sur les chroniques. A cette première série s'ajoutent quelques articles de littérature grecque, sur Ptolémée et les byzantins; des articles de grammaire et d'orthographe, presque tous de première importance (orthographe des *tabulae honestae missionis*, chiffres romains, transcription du ϙ en latin). Le recueil se ferme sur un article de caractère plus général, le compte rendu de la biographie de Lachmann par Martin Hertz. Bien entendu un double index, des choses et des passages, donne la clé du volume.

L'éditeur a fait quelques suppressions. Il n'a pas reproduit le texte du Tite-Live de Vérone, qui a passé dans les éditions critiques, ni celui du seizième quaternion de Festus, dans l'espoir d'une édition : c'est être un peu dur pour M. Thewrewk de Ponor qui n'est pas cité. M. Norden note, sur le Festus de Politien, l'article de M. de Nolhac dans la *Revue de philologie*. C'est *La Bibliothèque de Fulvio Orsini* du même à laquelle il fallait renvoyer, p. 215 et suiv. Ce livre paraît peu connu en Allemagne. M. N. y aurait trouvé, p. 147, quelques renseignements sur Rhallès. L'article sur le poème du ms. latin de Paris 8084 a gardé, au contraire des précédents, l'édition du texte.

M. Norden a mis à jour les citations et la bibliographie. Il a été aidé par MM. Hirschfeld et Wilamowitz. M. Dessau a revu l'étude sur le *Laterculus* de Polemius Silvius; M. B. Kuebler, la notice sur Volusius Maecianus. Rien n'a été négligé pour rendre ce recueil utile. On ne saurait trop en recommander l'étude aux jeunes philologues. Ils y prendront des leçons de méthode, l'habitude de la précision et l'esprit historique qui est l'inspiration commune de tous les travaux de Mommsen.

J. Davadant.

Eine Mithrasliturgie, erläutert von Albrecht Dieterich. Zweite Auflage. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910. x-248 p. in-8°. 6 Mk.

M. R. Wünsch a préparé cette deuxième édition du petit livre de Dieterich, sur le désir de la librairie Teubner et de la veuve de l'auteur. Dieterich avait réuni des notes et des extraits de lettres de savants sur le sujet. De plus, le livre avait suscité des articles et des études. Enfin Usener avait annoté son exemplaire. Le tout, provenant en partie du cabinet de Dieterich, a été mis en ordre et rédigé par M. W. Ce supplément forme un appendice rejeté à la fin du volume, après l'appendice que Dieterich avait publié lui-même sous le titre de « Restes de liturgies antiques ». Une astérisque en marge de l'ouvrage de D. avertit qu'il y a une addition à la fin du volume. Les additions dues à M. W. sont signées de son initiale. La plus longue est un exposé et une discussion des objections opposées à D. par M. Franz Cumont et par M. Reitzenstein. Tout en défendant l'interprétation de Dieterich, M. Wünsch laisse voir qu'il considère le document comme un produit du syncrétisme égyptien. Il y a là un terrain sur lequel tout le monde finira peut-être par s'entendre.

Édouard Thanisy.

Die Briefe des Sextus Julius Africanus an Aristides und Origenes herausgegeben von Walther Reichardt, Leipzig, 1909, 84 pages.

L'édition d'Africanus destinée aux *Griechische Christliche Schriftsteller* de l'Académie de Berlin a été retardée par la mort d'H. Gelzer. M. W. Reichardt publie dans les *Texte und Untersuchungen* son étude préparatoire à l'édition des Lettres. Un premier chapitre étudie la Lettre à Aristide et en donne le texte; un deuxième porte sur la Lettre à Origène, dont le texte suit. Ils sont encadrés entre l'indication des manuscrits mentionnés, et un triple index : 1° passages de la Bible cités ou visés dans les Lettres; 2° noms propres; 3° vocabulaire d'Africanus.

I. La première Lettre, dont le destinataire reste inconnu (qui est Aristide?) nous a été transmise : 1° par l'*Epitome* des *Quaestiones Evangelicae* d'Eusèbe (*Palatinus* 220, du x ou ix s.); 2° par la *Chaine* de Nicétas sur l'Évangile de Luc (dernier tiers du xi s.); 3° par l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (I, vii). Le Palat. qui ne donne malheureusement que de courts fragments doit être suivi, là où il diffère du texte de la Chaîne. La lettre est coupée en deux dans la Chaîne: entre la première partie, qui est une réfutation, et la seconde, où Africanus expose sa thèse, est intercalée l'interprétation donnée par Eusèbe. Pour la première partie, à défaut du Palat., il faut se contenter de la Chaîne; pour la deuxième, on a le secours de l'*Hist. eccles.* M. Ed. Schwartz, dont l'édition (Die Kirchengeschichte, Leipzig, 1908) est parue dans l'intervalle, a communiqué ses

collations à M. R. C'est le texte de l'*Hist. ecclés.* qu'il faut suivre ici.

3 mss. sont à consulter pour la Chaîne : le *Vaticanus* 1611 (étudié par Sickenberger), où le texte d'Africanus a été copié entre le 11 juin et le 25 août 1116; le *Vindobonensis* 71 (XIII s.), indépendant du Vat. et comme lui, semble-t-il, très rapproché de l'archétype ; le *Coislinianus* 201 (XIV ou XV s.) indépendant, lui aussi, du Vat. et malgré sa date, utile à consulter. M. R. écarte, par contre, certaines sources utilisées avant lui : *Histoire de l'Église*, de Nicéphore Callistos, I, 11 (début du XIV s.); *Disc.* III de Jean Damascène : *de Nativitate beatae Mariae* (texte librement transmis, qui procède de l'*Hist. ecclés.*) ; *Chaîne* inédite de S. Macaire sur Matthieu (XIV s. procède de Nicétas) ; un msc. de Venise (XI s.) enfin la paraphrase donnée de la Lettre dans l'*Expositio evangelii Lucae* (III, 41) d'Ambroise.

Le principal intérêt de l'étude de M. R. réside dans la critique à laquelle il soumet les éditions antérieures de la Lettre, notamment celles de Routh, d'Ed. Schwartz (pour la deuxième partie) et de Spitta. Routh a eu le tort de préférer, pour la première partie, le texte de la Chaîne à celui du Palatinus. Quant à M. Ed. Schwartz, M. R. lui reproche de s'en rapporter trop souvent à Spitta, et d'utiliser parfois l'homélie de Jean Damascène et la Chaîne de Macaire. Dans sa restitution aventureuse, Spitta a été induit en erreur par l'édition inexacte publiée par Mai d'après le Vat. 1611. Mai avait supprimé la seconde partie de la Lettre et placé la première après le fragment d'Eusèbe qui les sépare dans la Chaîne. Partant de cette transposition, Spitta regarde sans raison le Vind. et le Coisl. comme des remaniements de la Chaîne. En outre il comble la lacune initiale de la Lettre d'Africanus avec deux passages pris à Eusèbe dans la Chaîne. Les modifications de détail qu'il apporte au texte de la Lettre sont souvent arbitraires et inutiles. Pour compléter l'exposé de la première partie, suivant l'idée très discutable qu'il s'en fait, il y insère un passage tiré d'une Chaîne inédite. Enfin il se refuse à voir la lacune que présente la fin de la Lettre. M. R. lui accorde pourtant, contre Routh, que la phrase qui termine, dans la Chaîne de Nicétas, la première partie de la Lettre (ἵνα οὖν... ἐκθήσομαι) appartient bien à Africanus, comme l'atteste le Palat., et non à Eusèbe, comme l'indique la Chaîne.

Pour le texte de la Lettre, dans la première partie, M. R. a adopté une disposition commode et instructive : une première colonne donne les fragments du Palat., une seconde, le texte de la Chaîne ; une troisième, le texte établi par M. R.

II. 3 mss. donnent le texte de la Lettre à Origène, suivi de la réponse : l'*Ottobonianus* 452 (XI s.) ; le *Chisianus* R VIII 54 (X s.) ; le *Vaticanus* 1153 (XII ou XIII s.). Les deux premiers, indépendants l'un

de l'autre, sont les copies d'un même archétype; le Vat. procède directement du Chis.; de valeur très inférieure, il ne doit pourtant pas être entièrement négligé. La réponse d'Origène fixe à 240 la date de la Lettre d'Africanus; les citations d'Afr. qu'elle contient ne peuvent être utilisées. Le texte de la Lettre d'Africanus a été établi jusqu'ici sur des mss. récents, de valeur secondaire : ainsi celui de Migne reproduit l'édition de de la Rue (1733) qui se fondait sur le Coisl., 21 (XI s.) et le Reg. 1892 (XIII s.). M. R. utilise surtout l'Ottobonianus.

L. MÉRIDIER.

Joseph SAUTEL, **Le théâtre romain de Vaison.** Avignon, Segain, 1909. In-8°, 55 p. et 5 planches.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler l'an dernier dans cette Revue l'excellente étude que M. Joseph Sautel avait publiée sur le *Pays de Vaison avant l'histoire*. Voici que le même archéologue nous donne un mémoire documenté sur *Le théâtre romain de Vaison* qui est tout à fait digne d'éloges. Le théâtre de Vaison, d'où l'on a exhumé le fameux Diadumène du British Museum, est presque entièrement enfoui dans le sol; des murailles de son pourtour, il ne subsiste plus que deux arceaux. M. Sautel a pu cependant, au moyen de sondages, rétablir le plan et indiquer les dispositions de l'édifice. Il en a comparé les proportions avec celles des théâtres de la région et de pays plus lointains et appuie toutes ses affirmations sur des preuves. Il a enfin dressé le catalogue des objets qui ont appartenu à ce monument, inscriptions, statues, fragments de sculpture, chapiteaux, bases de colonnes, etc.

Malgré ses recherches, des points de détails restent à éclaircir. Pourquoi n'entendrait-on pas le vœu qu'il formule de voir déblayer l'intérieur du théâtre et ses alentours? Voilà une « fouille archéologique » qui promet d'agréables suprises.

L.-H. LABANDE.

MOLLAT, **Innocent IV et les tentatives de paix entre la France et l'Angleterre.** (Tirage à part de la » Revue d'histoire ecclésiastique »). In-8°, 17 p.

M. l'abbé Mollat a rédigé d'après les Archives du Vatican ce mémoire fort curieux. On y trouve le récit inédit des négociations que dès son avènement le pape dirigea, par ses ambassadeurs ou par lui-même, entre les deux rois ennemis. Il eut la chance de faire prolonger les trêves et de retarder le début de nouvelles hostilités; mais l'entrevue qu'il avait ménagée à Avignon, entre le roi de Navarre et les représentants de France et d'Angleterre, pour confirmer les conventions de Guînes, aboutit à un échec de sa politique. Il semble que de tous les côtés il se heurta à un parti-pris ou à une mauvaise foi qui paralysait tous ses efforts.

L.-H. L.

E. Jordan. I. **De mercatoribus cameræ apostolicæ saeculo XIII.** 1 vol. in-8° de 181 pages. Condate Rhedonum, 1909.

II. **Les origines de la domination angevine en Italie.** 1 vol. in-8° de CLIII-660 pages. Paris, Alphonse Picard, 1909.

M. E. Jordan, dans la publication collective entreprise par les membres de l'Ecole française de Rome, s'est chargé des registres du pape Clément IV (1265-1268). Or, Clément IV est le souverain pontife qui, continuant la politique de son prédécesseur Urbain IV, a installé Charles d'Anjou dans le royaume de Sicile; sous son règne, de nombreux banquiers ont été employés par la chambre apostolique, et ainsi M. Jordan a été conduit à écrire, comme thèses de doctorat ès-lettres, les deux livres dont nous venons de transcrire les titres.

I. — La thèse complémentaire qui se présente encore sous un vêtement latin aujourd'hui fort démodé a été écrite depuis bien longtemps : le *visa* en fut donné par M. le doyen Himly le 31 mai 1897. M. Jordan a fait à son texte primitif quelques additions que signalent des crochets; mais on peut regretter qu'il n'ait pas remanié la première rédaction, que notamment il n'ait pas renvoyé aux éditions de textes qui ont paru depuis treize ans. Pour l'*ordo romanus* qui se trouve dans le *Liber censuum* et qui, au demeurant, n'est pas l'ouvrage du *camerarius* Censius, il s'en réfère au *Musæum italicum* de Mabillon, alors qu'il aurait fallu citer — en 1909 — l'édition de Paul Fabre et de Mgr Duchesne. Pour les bulles d'Urbain IV, il indique les registres manuscrits, au lieu de mentionner les textes mis au jour par Jean Guiraud, et ainsi de suite. Ce ne sont pas les seuls inconvénients de ce retard. En 1897, la thèse était entièrement originale; depuis, que de travaux ont paru sur les finances pontificales, ceux de Kirsch, de Baumgarten, Gottlob, Samaran et Mollat, Emil Göller, etc. : ces auteurs, tout en traitant un sujet principal différent, ont forcément parlé des banquiers qui faisaient parvenir à la chambre apostolique les impôts levés sur la chrétienté.

M. Jordan, dans un premier chapitre, a relevé les noms de toutes les sociétés de banquiers qui ont été au service du Saint Siège depuis l'année 1219, au temps d'Honorius III, jusqu'à l'année 1306 où le même jour, le 1er septembre, le pape Clément V remercia les trois compagnies qu'il employait, les Bardi, les Spini et les Cierchi [1]. Il ne nous donne pas seulement la raison sociale de ces banques, mais il indique les noms de tous les associés qui sont cités dans les registres pontificaux et il s'est donné beaucoup de mal pour établir cette liste. Il veut démontrer que ces banquiers étaient des fonctionnaires ponti-

1. Les Bardi et les Spini reçurent leur quittance définitive par actes datés de Bordeaux le 25 octobre. *Reg. Clem. V*, nos 1151 et 1152, les Cierchi par acte daté de Poitiers le 11 juillet 1307. *Ibid.*, n° 2271. Il faut par suite légèrement corriger ce qui est dit pp. 30 et 147.

ficaux; et c'est là, à proprement parler, la thèse qu'il développe dans les chapitres suivants. Mais ce système appelle quelques réserves. Les personnages cités ne deviennent pas banquiers parce qu'ils sont nommés par le pape; le pape se borne à choisir ses banquiers entre toutes les sociétés qui existent dans l'Italie centrale [1]; il leur donne un privilège, en retour des services qu'il attend d'eux. — Les sociétés qui se trouvent ainsi désignées ont un représentant à la chambre, remplissant la fonction de trésorier; elles nomment parfois d'autres trésoriers, chargés de percevoir les impôts dans les cinq rectoreries des états pontificaux. Elles font parvenir à Rome, soit par le transport direct des espèces, soit par le jeu des lettres de change, les impôts que la papauté perçoit sur la chrétienté, et peut-être à la page 45 aurait-il fallu donner une liste plus complète de ces impôts; — on ne cite que les impôts communs à la *camera apostolica* et à la chambre du sacré collège; ne sont pas mentionnés les *procurationes* [2], le *jus spolii*, les *fructus medii temporis*, qui sont exigés par la papauté à la fin du XIIIe siècle [3]. La papauté a chez ses banquiers un compte courant et souvent elle leur emprunte de grandes sommes. Mais la faillite retentissante de certaines maisons, les Riccardi, les Buonsignori, l'établissement de la papauté en France, la politique de Philippe le Bel vis-à-vis des Lombards qui furent expulsés en 1311, décidèrent Clément V à se passer des banques et à faire rentrer directement l'argent dans ses coffres par ses clercs et par ses légats. M. Jordan a écrit — avec une science très sûre — un chapitre important de l'histoire des finances pontificales.

II. — La thèse latine est un chapitre; la thèse française est, dans toute l'acception du mot, une œuvre. Sans doute le lecteur est immédiatement frappé par un grave défaut de composition. Il ne commence par être question de Charles d'Anjou et de la domination angevine en Italie qu'après une préface qui compte 153 pages et après un préambule au livre qui en a 289. Dans ces 442 pages le nom de Charles d'Anjou est prononcé en tout 17 fois! C'est peu pour un livre

1. Seul Grégoire X, originaire de Plaisance, employa des banquiers de cette ville.

2. P. 122, M. Jordan parle de ces *procurationes* et les textes qu'il cite montrent comment cet impôt a été établi. Quand le pape envoyait des légats dans la chrétienté, il exigeait pour eux des droits de gîte et de transport; cet impôt fut bientôt levé en argent et les sommes perçues étaient déposées chez les banquiers pontificaux : une petite partie servait seulement aux légats, le reste était attribué au pape. Dans *Reg. Bon. VIII*, n° 3001, les *procurationes* levées en Italie, France, Angleterre, sont citées avec les cens. Comment M. Jordan a-t-il pu parler d'elles à propos d'affaires « *quae ad cameram apostolicam minime spectarent* » ?

3. Les décimes sont d'une autre nature : longtemps le produit n'en fut pas versé à la *camera*, mais envoyé directement en Terre-Sainte. M. Jordan parle d'elles en un chapitre spécial et montre les trois phases par lesquelles elles ont passé. Le chapitre est l'un des meilleurs du volume.

dont il doit être le héros. Mais M. Jordan a toujours besoin de remonter aux causes des événements. Il s'est dit : on ne comprendrait point pour quels motifs le Champenois Jacques Pantaléon, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, élu pape le 29 août 1261 sous le nom d'Urbain IV, a appelé en Italie le frère de saint Louis et a engagé avec lui les négociations de 1263, ni pourquoi un autre Français Gui Foucoi, né à Saint-Gilles en Languedoc, proclamé pape le 5 février 1265 sous le nom de Clément IV, a continué la même politique, si l'on ne connaissait très exactement l'état de l'Italie depuis la mort de Frédéric II : et voilà pourquoi il nous expose tour à tour les principaux événements dont la Lombardie, la Toscane, les états pontificaux, l'Italie du sud ont été le théâtre de 1250 à 1261. Cette tâche accomplie, M. Jordan a été pris d'un nouveau scrupule. Comment saisir le rôle de Charles d'Anjou en Toscane et en Lombardie, si l'on ignore les rivalités municipales dans la péninsule depuis la fin de XIIe siècle jusqu'en 1250, et aux deux ouvrages qu'il avait écrits il en a juxtaposé un troisième, cette fois-ci sans références, sans divisions en chapitres, et où il est assez difficile de se retrouver, car les titres courants ont été omis en ce volume si compact. Le dessein primitif de l'auteur a dévié; le titre choisi est entièrement inexact; et, comme l'auteur le reconnaît en une très courte préface, l'ouvrage serait mieux intitulé : *Essai sur les origines et la formation des partis italiens :* ce qui est peut-être un peu vague et n'est pas non plus tout à faite juste; car, au milieu du détail des négociations entre Urbain IV et Clément IV d'une part, Charles d'Anjou de l'autre, on perd de vue la formation de ces deux grands partis guelfe et gibelin qui se seraient constitués au cours du XIIIe siècle. Du reste cette thèse à l'aide de laquelle M. Jordan veut établir après coup un lien entre les diverses parties de son travail, peut être discutée. Est-il bien autorisé à soutenir qu'à la fin du XIIIe siècle, il n'y avait que deux partis en Italie qui se seraient formés de 1198 à 1266 par dessus les partis locaux, par dessus les frontières des grands et petits états, que ces partis auraient eu des opinions différentes très nettes sur les rapports du spirituel et du temporel, sur la forme du gouvernement, sur la politique européenne ? Les mêmes passions auraient-elles agité, après 1266, toute l'Italie depuis les Alpes jusqu'à la Sicile et auraient-elles créé une sorte d'unité ou plutôt un dualisme commun? Les noms de Guelfe et de Gibelin n'ont-ils pas plutôt caché, selon les états, des amitiés et des haines très diverses; n'ont-ils pas été des étiquettes servant à désigner les anciennes factions qui dans chaque pays, dans chaque ville, subsistaient toujours, l'une comptant sur le roi de Sicile ou le pape, l'autre s'appuyant sur l'empereur, uniquement parce que la première était guelfe. Les partis ne s'opposent pas nettement l'un à l'autre ; ils s'enchevêtrent et s'entrecroisent en un réseau inextricable. L'histoire de l'Italie à la fin du XIIIe et au XIVe siècle n'est pas une; elle est diverse

et morcelée comme celle même du XIIIe siècle que M. Jordan nous a exposée avec un si grand talent.

En effet cet ouvrage, malgré les hésitations de l'auteur sur les limites chronologiques où il voulait l'enfermer, malgré ce que l'idée générale peut avoir de fuyant et de fragile, est un travail admirable, l'un des plus importants qui aient paru en France en ces derniers temps. M. Jordan connaît fort bien le détail de l'histoire italienne aux XIIe et XIIIe siècles; il a lu les documents si nombreux qui ont été publiés; il a fait des recherches personnelles aux archives et à la bibliothèque vaticanes, aux archives de Naples, Florence, Pérouse, Sienne. Même dans sa longue introduction où il n'a pas mis de notes, on devine derrière chaque fait avancé sa preuve; tout l'édifice repose sur une solide armature. Il ne nous a été point possible de prendre l'auteur en défaut; les citations sont exactes et ont été vérifiées avec soin. La table alphabétique est bien dressée et rend les recherches faciles. La bibliographie seule eût pu être plus développée. Pourquoi ne pas indiquer que le recueil de Rodenberg *Epistolæ sæculi XIII e regestis pontificum Romanorum selectæ* forme 3 volumes dans la série in-4° des *Monumenta Germaniæ*? Quelques assertions pourraient être discutées, par exemple le jugement que porte M. Jordan sur le personnage de Frédéric II qu'il représente conformément à la tradition comme un prince détaché de tout dogme. Il nous paraît difficile d'admettre qu'en août 1263 le cardinal Richard Annibaldi ait fait élire Charles d'Anjou seigneur et sénateur de Rome complètement à l'insu d'Urbain IV : celui-ci ne proteste pas et s'incline trop facilement devant le fait accompli pour qu'il ne soit pas permis de croire qu'il l'a lui-même provoqué. Mais, en règle générale, M. Jordan force notre conviction et toutes ses conclusions nous paraissent plausibles.

Le travail se distingue par d'autres qualités encore. Tout en montrant la complexité des faits, tout en suivant l'évolution des partis dans chaque cité, en passant de Gênes à Venise, de Milan à Pavie, de Vicence à Padoue, de Florence à Sienne, comme en exposant les négociations entre les papes et le comte d'Anjou, en comparant le traité de juin 1263 avec les propositions faites par Innocent IV au même Charles en 1253 ou avec celles que le roi d'Angleterre Henri III, au nom de son fils Edmond, avait acceptées d'Alexandre IV en 1255, et en indiquant comment le traité de 1263 fut modifié dans la suite au profit du prince français, il reste clair, et le lecteur ne se perd jamais dans le dédale. M. Jordan tient le fil conducteur. Enfin les événements sont racontés, les considérations sont exposées en une langue toujours élégante, très châtiée en sa simplicité, et de temps en temps se détache une page brillante, comme par exemple le portrait de Charles d'Anjou dont l'ambition ne peut se contenir dans le monde entier, ou une expression très heureuse, comme cette définition du

royaume de Sicile : une sollicitation perpétuelle aux grandes entreprises et aux grandes choses. Livre excellent en somme, qui fait honneur à l'Université et à la science française. M. Jordan s'est arrêté au 6 janvier 1266 où Charles d'Anjou fut couronné dans la basilique de Saint-Pierre comme roi de Sicile et au 26 février où il écrasa Manfred à la bataille de Bénévent. Cette histoire a deux épilogues, la bataille de Tagliacozzo et l'exécution de Conradin : nous osons espérer que M. Jordan nous les exposera un jour et qu'il nous racontera, après les préliminaires de la domination angevine en Italie, l'histoire de cette domination au moins jusqu'à la mort de Charles, en 1285.

Ch. Pfister.

A. Hauck. **Die Entstehung der geistlichen Territorien** (Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der Koeniglich-Saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften, Band XXVII, Heft XVIII) Leipzig, Teubner, 1909, 25 p. gr. in-8°. Prix : 1 fr. 50.

Césaire de Heisterbach nous raconte dans un de ses *Dialogues*, qu'un magister de l'Université de Paris s'était déclaré prêt à croire toutes choses, sauf une seule pourtant, qu'un évêque allemand pût entrer en paradis. Et quand on lui demande pourquoi, il explique que c'est à cause de l'organisation néfaste qui réunissait en eux la puissance spirituelle au gouvernement terrestre. On peut dire, en effet, que cette juxtaposition d'un double pouvoir entre les mains des évêques du Saint-Empire romain germanique a eu pour ce dernier des conséquences infinies; les dernières principautés ecclésiastiques ont disparu du sol allemand depuis plus d'un siècle et cependant elles y ont laissé des traces si visibles encore aujourd'hui, qu'on peut bien les croire ineffaçables. C'est donc une question des plus intéressantes et des plus utiles à étudier que celle de leur formation graduelle. Elle a tenté M. Albert Hauck, le savant auteur de l'*Histoire de l'Église d'Allemagne* [1], fort heureusement pour nous, car il l'a traitée d'une façon à la fois précise, concise et complète, dans un mémoire présenté à la Société royale des sciences de Saxe, à Leipzig. M. Hauck y explique comment les évêques et les abbés de l'Empire sont devenus princes sans doute par la grâce des rois et empereurs ; mais ils ont fondé surtout leur puissance territoriale, depuis le commencement du XII[e] jusqu'au milieu du XIII[e] siècle, sur l'acquisition progressive des *droits souverains* qu'ils ont parfois usurpés ou dont ils se sont emparés du consentement tacite, soit de leurs supérieurs, soit de leurs voisins moins puissants, habitants de leurs villes épiscopales, etc. [2],

1. Voy. sur le tome IV de cet important ouvrage, la Revue du 10 juin 1905.

2. M. H. a montré, par une foule d'exemples concrets (avec renvois aux sources) quelle *variété* de moyens le haut clergé a employés, et avec quelle énergie patiente il a su opérer selon les milieux, pour arriver au même but (émancipation du souverain) que les seigneurs territoriaux laïques.

même dans des régions où parfois ils n'avaient que des propriétés foncières peu considérables. De ces propriétés, les princes-évêques en ont perdu mainte fois, au cours des siècles, des lambeaux considérables, arrachés à leur suzerain par les avoués épiscopaux eux-mêmes, mais l'*autorité territoriale* une fois acquise leur est généralement restée [1]; on peut dire que depuis les grandes mesures législatives de Frédéric II, la situation est fixée; si l'*étendue* des territoires ecclésiastiques varie encore, ces territoires eux-mêmes sont définitivement formés et subsistent jusqu'au temps de la Réforme, soit même jusqu'au fameux recès final de la diète de Ratisbonne, en 1803.

R.

Die Publizistik in der letzten Epoche Kaiser Friedrich's II, ein Beitrag zur Geschichte der Jahre 1239-1250 von Dr Friedrich Graefe. Heidelberg, Winter, 1909, 275 p. in-8°. Prix : 8 fr. 50.

Ce cahier des *Heidelberger Abhandlungen* dirigées actuellement par M. M. K. Hampe et H. Oncken, est le vingt-quatrième de la série. M. F. Graefe s'y occupe de l'abondante littérature de controverse, mi-politique et mi-religieuse, qu'a fait surgir la lutte entre le Saint-Siège (représenté successivement par Grégoire IX et Innocent IV) et Frédéric II, durant les années de la crise suprême, qui s'étend de 1329 à la mort de l'empereur. Cette littérature embrasse non seulement les manifestes officiels de la Curie romaine et de la Chancellerie impériale, qui se succèdent et s'entrechoquent avec tant de véhémence aux alentours du concile de Lyon, mais aussi les nombreux pamphlets anonymes apparus à ce moment, et qui, hostiles ou favorables, se ressemblent en ce qu'ils en appellent tous, ou presque tous, à l'opinion de la chrétienté d'Occident. Noircissant chacun l'adversaire craint et détesté, le pape accuse le Hohenstaufen d'hérésie; Frédéric signale aux fidèles et surtout à ses confrères couronnés les déformations de l'Église, l'insolence et le luxe de la hiérarchie romaine, la nécessité d'un retour à la simplicité primitive. Au fond cette littérature polémique, pour abondante qu'elle soit, reste assez monotone et naturellement M. Graefe venant après tant d'autres écrivains, qui ont traité le même sujet, Huillard-Bréholles, Winckelmann, Pertz, Rodenberg, Weiland, M. Élie Berger, etc., n'a pu découvrir de pièces nouvelles inédites. L'utilité principale de son travail consiste, à mon avis, dans les analyses détaillées, dans les traductions fidèles qu'il a données (par larges fragments) des textes latins

---

1. Ce n'est que dans de rares cas que les évêques, devenus seigneurs territoriaux et princes de l'Empire, ont dû rétrograder sous l'action de voisins plus puissants et se reconnaître leurs vassaux; ce fut le cas, par exemple pour les évêques de Brandebourg et de Havelberg, qui, violentés par les margraves de la maison de Luxembourg, ne réussirent pas à défendre contre eux leurs droits souverains.

originaux. Cela dispensera les travailleurs un peu pressés de relire ces derniers, sauf pour en vérifier certaines citations plus importantes [1].

Dans toute cette polémique décennale, la violence des attaques personnelles va sans cesse en croissant, de part et d'autre, chose assez naturelle d'ailleurs, puisque les arguments de l'un des combattants ne pouvaient faire impression sur l'autre. Il n'était pas possible à Frédéric II de persuader aux populations qu'il était bon chrétien et fils docile de l'Église, étant donnée la disposition générale des esprits. Il y avait, de par l'Empire, trop de forces hostiles coalisées avec la papauté, pour qu'il pût espérer triompher des *pharisiens* et *des sacrificateurs*, unis pour terrasser le *César romain* [2]. Ses manifestes aux princes d'Europe, à la noblesse d'Angleterre, etc. n'atteignent pas le but qu'il poursuit, quoi qu'il n'ait cessé de combattre jusqu'à sa mort [3]. Tout au plus admettra-t-on, que ses appels à l'indépendance ont pu exercer quelque influence sur l'attitude des barons français et sur la formation de la ligue de 1246-1247 dont nous parle Mathieu Paris [4]. Mais c'est seulement longtemps après la mort de Frédéric II que la monarchie capétienne reprend l'attitude de l'empereur vaincu, en face de Boniface VIII, et fait triompher alors des idées nouvelles, inconciliables avec les prétentions de la papauté.

R.

Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution par Georges Lepreux. Tome I. Flandre, Artois, Picardie. Paris, H. Champion, 1909. In-8° de 316 pages. (Revue des Bibliothèques. Supplément I.)

M. Georges Lepreux a entrepris un ouvrage qui lui demande de très longues et de très patientes recherches. Dresser une liste chronologique des imprimeurs français qui ont exercé depuis le xv° siècle jusqu'à la Révolution, en utilisant les catalogues et répertoires, est déjà une besogne réclamant énormément de temps. Mais que faut-il penser quand on veut joindre à chaque nom une notice biographique, qu'on ne se contente pas des renseignements fournis par les bibliographes, qu'on veut puiser aux sources originales, dépouiller les Archives nationales et les Archives locales ? C'est pourtant ce que fait M. Lepreux, avec un zèle dont on ne saurait trop le louer.

1. Nous avons comparé quelques-unes des traductions de M. G. avec l'original latin et constaté qu'elles étaient non seulement fidèles, mais d'une lecture plus agréable que le latin lui-même.

2. Ce sont les expressions d'un pamphlet anonyme de 1240, fort hostile à Grégoire IX (p. 51).

3. Le dernier manifeste impérial, de mai 1250, est encore un plaidoyer énergique pour la solidarité des princes chrétiens contre l'omnipotence romaine (p. 227).

4. Encore cela ne me semble pas absolument certain, quoi qu'en dise M. Graefe, p. 230-233.

Le premier volume qu'il nous offre (combien y en aura-t-il pour la France entière?) suffit pour juger sa méthode et apprécier les résultats auxquels il arrive. Il a groupé les imprimeurs par provinces, puis par départements. Ici, nous avons les provinces du nord (Flandre, Hainaux et Cambrésis, Artois, Bourbonnais et Calaisis, Picardie), c'est-à-dire les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Un avant-propos, en tête de chaque partie résume l'histoire de l'imprimerie dans la région intéressée, discute la question des prototypographes et l'évolution de leur art. Un premier chapitre donne ensuite, distribuée par villes, une simple nomenclature chronologique des imprimeurs, avec les dates extrêmes connues de leur exercice; un second présente, classées par ordre alphabétique, les diverses notices particulières à chaque imprimeur ou à chaque famille. C'est pour ces notices qu'ont été utilisés les très copieux documents réunis par M. Lepreux dans les archives. Si l'on veut se rendre compte de l'abondance des renseignements inédits qu'il apporte, qu'on parcoure seulement les principaux articles consacrés aux typographes de l'Oise et de l'Aisne; on ne compte pas non plus ses rectifications aux ouvrages déjà existants sur la matière. A la fin de ce premier volume, il a imprimé la liste ou plutôt l'inventaire détaillé des sources originales de l'histoire de l'imprimerie dans les provinces énumérées ci-dessus. C'est un répertoire d'autant plus précieux, que c'est la première fois qu'il est tenté sur une base aussi large. Pour terminer, un index général des noms de personnes et une liste des enseignes. On voit avec quelle sûreté de méthode, quel luxe d'informations M. Lepreux se présente à nous.

L'imprimerie ne pénétra au xv^e^ siècle que dans peu de villes du nord de la France. Ce ne fut guère qu'à Valenciennes, où Jean de Liège (M. Lepreux pense qu'il peut être originaire de Sainte-Menehould) vint travailler en 1500 et 1501, et à Abbeville, où un allemand, Pierre Gérard, arriva en 1486 avec un matériel emprunté au parisien Jean du Pré, pour composer les trois ou quatre ouvrages que tout le monde connaît. J'ai été particulièrement satisfait que sur la façon dont ces livres ont été exécutés, M. Lepreux soit arrivé aux mêmes conclusions que celles que j'avais indiquées il y a une dizaine d'années.

Il a trop bien commencé pour s'arrêter en route. Je souhaite donc que son activité ne se ralentisse pas et qu'il passe en revue toutes les autres provinces de France. Je suis persuadé qu'il rendra de très grands services.

L.-H. Labande.

D. Taccone-Gallucci, **Monografia del cardinale Guglielmo Sirleto nel sec. XVI**. Rome, Società tipogr. editr. romana, 1909; 72 p. in-8°.

C'est une biographie, courte mais dense, reproduisant même plu-

sieurs documents (des lettres de Charles Borromée, des légats au concile de Trente), qui nous est donnée du cardinal calabrais Sirleto, ami de Borromée, proposé par lui, puis deux autres fois, au choix des conclaves, l'un des plus savants et plus vertueux prélats du XVIe siècle. Mgr Batiffol avait à plusieurs reprises, dans ses études sur la Vaticane, rencontré l'érudit helléniste qui, préfet de cette bibliothèque, l'avait enrichi d'un grand nombre de manuscrits grecs et, conseiller ordinaire de ses collègues, rédigea sur de multiples matières canoniques d'importantes consultations. L'auteur insiste sur l'activité de son illustre compatriote, sa part capitale dans la révision des livres ecclésiastiques, Bréviaire, Martyrologe, Décret de Gratien, Œuvres de saint Jérôme, etc., et dans la documentation des mémoires des légats au concile de Trente, faisant à lui seul, de Rome, comme l'écrivait l'un d'eux, autant de besogne que cinquante délégués (l'auteur publie une liste de ses lettres et consultations se rapportant au concile).

L'occasion s'était déjà présentée de signaler ici des travaux de Mgr Taccone-Gallucci, dont l'érudition très solide (au point de vue français notamment) s'est presque exclusivement attachée à l'histoire de sa Calabre, jusque dans les temps modernes (rappelons par exemple son étude sur les « Conditions religieuses de la Calabre durant l'occupation française, 1806-1815 »). Cette érudition, mise au service d'une affection fraternelle très sincère, a présidé à la réunion des éléments de l'ouvrage suivant, qui a une réelle valeur bibliographique.

Jacques Rambaud.

Della vita e delle opere del barone Nicola Taccone-Gallucci, Reggio-Calabria, F. Morello, 342 p. in-8°.

L'écrivain commémoré dans cette publication fut un des plus remarquables philosophes chrétiens de l'Italie nouvelle, en même temps qu'un très noble cœur : nous avions eu plaisir à faire sa connaissance, à Messine, très peu de temps avant sa mort prématurée. C'était un esprit vigoureux, de convictions fortes, d'une érudition brillante, connaissant très bien notamment notre littérature et l'appréciant, bien qu'on pût trouver un peu trop marquée en lui l'empreinte de la philosophie germanique. A côté des ouvrages proprement catholiques (*l'Uomo-Dio*, 1877, par exemple), et des nombreux articles au *Conservatore*, à *l'Unità cattolica*, à *l'Osservatore romano*, qui ont consacré en Italie la réputation du propagateur, en Calabre, de l'œuvre catholique des Congrès, il a composé des écrits politiques (*Mentana o la Rivoluzione e il Papato*, 1868 ; *l'Europa senza il Papato*, 1870 ; *l'Impero germanico e l'avvenire d'Europa*, 1872, etc.), auxquels leur date donne un intérêt documentaire. C'est surtout vers l'esthétique qu'il s'est senti entraîné, lui consacrant un grand ouvrage

de théorie, le *Saggio di Estetica* (1868), deux volumes bourrés d'idées et d'exemples bien choisis. C'est d'après les principes exposés dans ce traité qu'il avait étudié, pour ne parler que de ses plus récents ouvrages, *L'Evoluzione della arte italiana nel sec. XIX* (1900) et *Il Cristianesimo nella evoluzione storica dell' Arte* (1905), resté inachevé.

Tous ces ouvrages subissent l'influence des convictions de l'auteur, attaquent avec énergie le matérialisme et le vérisme, mais sans se départir d'une érudition très sûre et d'un libéralisme très large, affermi par un optimisme dans l'avenir, une confiance admirable dans l'idéalisme. La loyauté, en même temps que l'esprit conversateur, sont de tradition dans la famille du regretté écrivain, dont le grand-père, avocat et syndic de Mileto au temps de Murat, jouissait, bien que connu pour ses opinions légitimistes, de l'estime des autorités, de l'intendant Colletta, du commandant militaire Desvernois, qui faisaient appel à son concours pour améliorer les conditions matérielles et morales des Calabres.

A la biographie et bibliographie de N. Taccone-Gallucci est joint un recueil de lettres, à lui adressées, notamment par les papes Pie IX et Léon XIII, les historiens Cantù et Sclopis, le célèbre député du Centre allemand Reichensperger, le vicomte de Tocqueville, Mgr Dupanloup, etc.

Jacques Rambaud.

Le Bas-Languedoc en 1626, d'après la *description du géographe allemand Abraham Gölnitz*, par L. Malavialle.

MM. Joseph Poux, archiviste de l'Aude, et Henry Mullot ont récemment attiré l'attention des historiens sur un curieux in-12 sorti, en 1655, des presses d'Elzévir à Amsterdam, et conservé à la bibliothèque municipale de Carcassonne sous le n° 927. Il contient la relation en langue latine d'un voyage d'études entrepris à travers la Belgique et la France, au temps de Louis XIII et de Richelieu, par le géographe Abraham Gölnitz qui était né à Dantzig et qui était probablement fixé à Leyde. Cet itinéraire porte un titre quelque peu prétentieux : *l'Ulysses belgico-gallicus*.

Malgré l'appareil souvent aride dont Gölnitz enveloppe ses descriptions (il faut lire à ce sujet l'historique des cités traversées), son récit n'en constitue pas moins, pour l'historien et l'érudit, une source narrative de premier ordre, d'autant plus précieuse que l'original était demeuré jusqu'à ce jour entièrement ignoré de nos annalistes locaux. Gölnitz, en effet, représente un témoin de bonne foi, curieux de notre histoire nationale. Il apporte un soin scrupuleux à décrire, mille par mille, le chemin qu'il parcourt, et il ne manque jamais de signaler les enseignes pittoresques de nos vieilles hôtelleries : *A l'Escu de France*, *A l'Image de Nostre-Dame*, *Au faucon royal*, *A l'aigle d'or*, etc.

La Société languedocienne de géographie a chargé M. Malavialle

de publier dans son *Bulletin* la partie de l'itinéraire de Gölnitz qui concerne le Bas-Languedoc, à partir de Beaucaire, et M. Malavialle nous présente sous une forme élégante et souple la lourde relation du géographe allemand. Nous pouvons ainsi suivre Gölnitz sur cette route séculaire qui traverse la Narbonnaise par Nîmes, Montpellier, Béziers, Castelnaudary jusqu'à Toulouse.

Pierre LABORDERIE.

Histoire des doctrines sur l'impôt en France. Les origines et les destinées de la dixme royale de Vauban, par M. Maurice VIGNES. Paris, Giard et Brière, 1909.

C'est toute une histoire des doctrines financières que M. Vignes présente sous ce titre au public. L'œuvre de Vauban en constitue l'ossature et le fil conducteur. La lecture de cet ouvrage plein de faits puisés aux sources les plus sûres, permet de constater que les aspirations vers la justice fiscale plongent de profondes racines dans notre ancienne France. C'est à une véritable floraison de systèmes financiers, les uns imparfaits, les autres irréalisables, tous marqués au coin par le désir du meilleur, que l'auteur nous fait assister, et sur cette forêt de doctrines émergent de grandes ombres : Bodin, Vauban, les Physiocrates, Turgot.

Une vaste idée résume les méditations de tant d'économistes : l'universalité fiscale. Elle amène M. Vignes à examiner avec une impartialité qui l'honore le fondement et la justification des exemptions financières de l'Ancien Régime. C'est, en effet, dans ces matières si souvent dénaturées par l'esprit de parti, si fréquemment traitées par ceux-là même qui en ignorent le premier mot, que la conscience de l'historien doit, avec un soin particulier, démêler l'ivraie du bon grain.

Hardiment novatrice en apparence, la doctrine que Vauban mettait au jour en 1707, portait en elle le germe de bien des réformes heureuses qui ont lentement fait leur chemin. Il appartenait à M. Vignes d'établir que les idées contenues dans la *Dixme royale* n'étaient pas neuves, que Vauban avait eu des précurseurs, et de suivre l'évolution de ces concepts depuis les travaux ignorés de nos vieux publicistes jusqu'à l'illustre maréchal, jusqu'à la Constituante, jusqu'à la législation contemporaine. Ce qui montre plus qu'à suffire combien il est impossible d'isoler les institutions de leur passé. Le droit est un produit de l'histoire.

Construit solidement avec des matériaux de première main, l'ouvrage de M. Vignes devra être consulté par tous ceux qui étudieront l'histoire de nos finances.

Pierre LABORDERIE.

Stanislas Mnémon, **La Conspiration du cardinal Albéroni.** La franc-maçonnerie et Stanislas Poniatowski, fragment. Cracovie, Imprimerie de l'Université, Paris, A. Picard, 1909, 67 p., in-8°. Prix : 2 fr. 50.

Cette étude semble avoir eu pour point de départ un travail plus vaste sur la famille Poniatowski, et plus spécialement sur ce Stanislas Poniatowski qui fut le compagnon d'aventures du roi de Suède Charles XII [1], et dont le fils devait être Stanislas-Auguste, le dernier roi de Pologne. Écrite en un style incorrect [2] et lyrique [3], elle n'apporte pas de nouvelles lumières aux historiens sur la grande tentative du cardinal Albéroni de rendre à l'Espagne quelque prestige en Europe. Je n'aperçois rien d'inédit ni d'inconnu dans ce que M. Mnémon — un pseudonyme sans doute — nous raconte sur les préparatifs, l'échec et les conséquences de cette « conspiration »; il n'a pas su d'ailleurs se tracer un plan de travail bien précis et nous promène en zig-zag des messes noires de Mme de Montespan aux visites du jeune Stanislas-Auguste chez Mme Geoffrin et de la cour de George I à celle de Frédéric II. On ne peut pas lui donner tort quand il parle lui-même de son opuscule comme d'un « travail accidentel et hâtif. » (p. 67) Dans son *Épilogue*, l'auteur nous explique comment Albéroni, ayant eu « recours à l'infernale puissance d'une diplomate révolutionnaire » et « fait appel aux ferments révolutionnaires des peuples réunis » (p. 60) est devenu par là le père spirituel de « la plus célèbre des sociétés secrètes modernes », qui s'est « développée parallèlement à la conspiration d'Albéroni ». « L'organisation subtile, déliée et solide qui fit la fortune de la franc-maçonnerie » est distinctement reconnue de nos jours, par les orientalistes compétents, comme type coutumier des associations secrètes de l'Orient païen (p. 66). « Stanislas Poniatowski eût été fort à même » de l'importer, puisque « personne en Europe n'a jamais pratiqué l'Orient avec sa maëstria » (p. 30). « Nul autre que lui, au dire de l'auteur, ne paraît en avoir été capable; néanmoins il nous est même impossible d'affirmer qu'il a été à aucun degré, membre de la confrérie prohibée; il nous est également impossible de ne pas le supposer. » (p. 67). On serait embarrassé de conclure [4].

E.

---

1. Poniatowski fut-il vraiment, autant que le croit M. M., « le *spiritus movens* de ce guerrier à tête de fer » et l'un des personnages des plus importants dans l'ombre des trames ourdies » ? (p. 30).

2. Il serait peu équitable et peu courtois de critiquer le style d'un étranger assez aimable pour écrire dans notre langue. Mais il faut bien signaler le fait que l'auteur dit parfois tout autre chose que ce qu'il veut dire, p. ex. p. 22, quand il dit que « la Révocation de l'Édit de Nantes avait été un temps débattue » par le Régent, prince libéral en matière religieuse.

3. Les Poniatowski sont « des subversifs, des immoralistes, floraison mystérieuse aux teintes chaudes et brillantes ».

4. P. 18, lire *Verden* pour *Ferden*. — P. 28; *Illgen*, p. *Ilghen*. — P. 49, *Deux-Ponts* pour *Deux-Ponis*. — P. 65, *Hochkirch* p. *Hochkich*.

La duchesse de Maine, reine de Sceaux et conspiratrice (1676-1755), par le général de PIÉPAPE. Paris, Plon, in-8°, 1910, IV-387 pages.

A la fin de son travail, le général de Piépape fait remarquer très justement que la duchesse du Maine n'est qu'une figurine de Saxe, un simple bibelot; et, comme pour se consoler d'avoir écrit 358 pages sur cette mesquine et minuscule princesse, il dit en terminant — avec plus de patriotisme que d'à propos — : « Pour détacher mes yeux de la vue d'un si petit objet, pour les reporter sur un tableau qui relève le XVIIIe siècle de ses frivolités, j'aime à évoquer le souvenir des héros de Fontenoy. » Cela signifie-t-il que l'auteur, après avoir étudié la conspiratrice, amie du roi d'Espagne, va publier quelques épisodes de la guerre de la succession d'Autriche? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, on ne saisit pas bien ce que Maurice de Saxe vient faire dans cette conclusion.

Ce livre est tout plein de surprises de ce genre. Le style principalement trahit la pensée de l'écrivain : dans sa préface, p. II, il nous parle de Mme Arvède Barine, *de regrettable mémoire*. Puis on relève, chemin faisant, des phrases comme celles-ci : « La coupole a gardé sa fresque de Le Brun. *Celles* des Cabinets latéraux ont été transportées à Paris. » (p. 43). « Elle s'entoura d'objets de prix..... *devenant à elle seule un débouché par le mobilier de luxe* » (p. 46). « *Le comte de Toulouse n'avait pas d'épouse pour lui mettre l'épée dans les reins* » (p. 117). « Ces ombrages sous lesquels avait dansé le grand Roi et *orchestré* Lulli » (p. 254). « Car la reine de Sceaux, après son veuvage, va demeurer *un centre littéraire* » (p. 296). « Il n'est pas jusqu'au président Hénault, un vieil ami de la maison cependant, qui, dès 1747, n'ait cherché *à s'en défiler* » (p. 340). « En 1748, il tua en duel le marquis de Coigny, *qu'il avait gagné au jeu* » (p. 349), etc., etc.

Les confusions sont nombreuses : Mme de Tencin n'était pas *marquise* (p. 336), Mme du Deffant n'était pas *duchesse* (p. 338), et la marquise de Lambert n'habitait pas *l'hôtel Lambert* (p. 264) qui appartenait au président Lambert de Thorigny; elle était logée dans l'ancien palais Mazarin où le duc de Nevers lui louait quelques chambres. C'est là qu'elle reçut de 1710 à 1733.

Les sources sont fort mal indiquées. Il est impossible de se retrouver, d'après les notes du général de P., dans les multiples éditions de la Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans (Liselotte). La mort de Mme de Maintenon est attribuée à la « double arrestation des châtelains de Sceaux ». A l'appui de ce fait douteux, l'auteur cite un témoignage négatif du comte d'Haussonville et les mémoires de Mme de Genlis! Le passage, du reste, prête à d'étranges confusions : « Elle [Mme de Maintenon] fut plus sensible à la dégradation de son fils adoptif, qu'elle ne l'avait été la mort du Roi. Le duc de Maine lui rendait des devoirs fréquents à Saint-Cyr. Mme de Genlis rapporte qu'à la nouvelle de *son* incarcération, la fièvre ne *la* quitta plus (*sic*).

Elle [c'est Mme de Maintenon] mourut de douleur non moins que de vieillesse trois mois après, le 15 avril 1719, tandis que ses chers reclus étaient encore en prison, *ce qui les empêcha de lui fermer les yeux* » (p. 220-221). (Et c'est un vers!)

Il est des auteurs que l'on ne peut faire intervenir dans un livre sérieux, sinon pour les critiquer : tels sont Boisjourdain, Lacretelle ou Lucien Pérey, ce ne sont pas des autorités. J'en dirai autant de Duclos qui a démarqué Saint-Simon et qui raconte des faits dont il n'a pas été témoin. Quant aux mémoires de la marquise de Créqui, nul n'ignore qu'ils sont apocryphes.

Cet in-octavo, d'une lecture difficile, n'apporte en somme rien de nouveau [1]. Il ne fera oublier ni les quelques pages de Sainte-Beuve, ni le savoureux article d'Arvède Barine, ni les chapitres substantiels du P. Baudrillard dans *Philippe V et la Cour de France*. Il sert de lourd piédestal à une assez vilaine figurine de Saxe, il l'écrase et l'anéantit.

Casimir Stryienski.

Études historiques de Fribourg. Fascicule V. **Buchez historien** par Gaston Castella. Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, 91 p.

Disons le tout de suite : en dépit du titre qu'il lui a donné, ce n'est pas sur Buchez historien, mais bien sur Buchez théoricien de l'histoire que M. Castella fait porter son étude.

Après avoir situé Buchez dans la philosophie de l'histoire en rattachant sa doctrine aux théories providentialistes et métaphysiques, il nous donne de lui une sommaire biographie. Il le suit à travers les péripéties de sa vie laborieuse et de sa pensée toujours en travail, montrant tour à tour l'étudiant en médecine, le conspirateur, le Saint-Simonien, le créateur de journaux ouvriers et d'associations coopératives, enfin le député de 1848 bientôt rendu à ses méditations sociales et au tourment qui ne cessa de l'obséder de concilier la Révolution et la religion catholique. L'histoire du philosophe sociologue était assez peu connue pour justifier cette digression, d'ailleurs intéressante et bien menée.

Les idées historiques de Buchez sont contenues dans son *Introduction à la science de l'Histoire* dont la première édition paraît en 1833. Ces idées apparaissent souvent comme le rêve d'un cerveau confus, et leur commentateur ne réussit pas toujours à en débrouiller le chaos. Buchez a tenté, après d'autres, un essai pour constituer l'histoire en

1. Ainsi il y a aux Archives nationales O¹1905 un *inventaire* du château de Sceaux qui a échappé aux recherches du général de P. Dans les *pièces annexes* figurent (p. 366 et 367) deux lettres de Madame, duchesse d'Orléans à *Mme de Maintenon*; dans l'une de ces lettres il est question de la vieille *guenipe*, qui désigne Mme de M. elle-même!

science positive, lui donnant pour but la prévision de l'avenir de la race humaine. L'intérêt de ses théories, d'ailleurs discutables, est qu'elles aident à comprendre la formation de ce concept de progrès qui tient si grande place dans les âmes modernes.

Dans une substantielle conclusion l'auteur compare les doctrines buchezsiennes et le positivisme, relevant mainte analogie entre la pensée de Buchez et celle d'Auguste Comte, sans conclure toutefois à la priorité d'aucun d'eux.

Maximilien Buffenoir.

E. Major. **Wie man vor Hohenküngsperg gezogen ist und wie es gewunnenwart,** etc. Strassburg, Heitz, 1909, 53 p. in-8°, avec planches. Prix : 3 fr. 10.

Nos lecteurs savent sans doute qu'il y a quelques années, le conseil municipal de Schlestadt fit cadeau des ruines d'un vieux château des Vosges, le Hohkoenigsbourg, à l'empereur d'Allemagne. Celui-ci dépensa plusieurs millions à le faire « restaurer » par un architecte berlinois. Les créations de M. Bodo Ebhart n'inspirèrent qu'une admiration tiède aux Alsaciens, obligés de contribuer pour une large somme à cette fantaisie souveraine, qui défigure pour toujours un des sites les plus pittoresques de la chaîne vosgienne. Mais on ignore peut-être qu'autour de cette œuvre (qui est loin d'être un chef d'œuvre) s'est engagée une polémique virulente qui a déjà produit toute une littérature, par suite de la découverte faite par M. Paul Heitz, éditeur à Strasbourg, d'une vieille gravure sur bois, puis d'une plaquette en ivoire, représentant le défunt château d'une façon très différente de ce qu'en a fait l'imagination du restaurateur officiel. La présente brochure, dont nous venons de transcrire le titre humoristique, est un recueil de divers articles écrits par M. le docteur E. Major, de Bâle, pour défendre les idées de M. Heitz et les siennes contre celles de M. Bodo Ebhart et ses tenants dans le *Strassburger Post*, le *Tag*, le *Burgwart* et autres journaux. Il nous semble difficile de prononcer dès maintenant d'une façon catégorique entre l'auteur et ses antagonistes. Les documents produits par l'imprimeur strasbourgeois, le dessin grossier tiré des Archives d'Innsbruck, tout cela ne paraît pas une base assez solide pour asseoir une conviction raisonnée, quand on connait la fantaisie des dessinateurs du xv[e] et du xvi[e] siècles; d'autre part, rien non plus ne nous oblige à croire que le sommet de la tour principale ait été carré plutôt que rond. Nous trancherions volontiers l'incident avec M. J. J. Waltz (Hansi), le spirituel dessinateur de Colmar, l'auteur de l'*Album du Hohkoenigsbourg* paru en 1909, en disant que, ronde ou carrée, la bâtisse moderne nous déplaît également. A vrai dire, nous sommes tentés de considérer comme des Vandales tous ceux qui nous ont gâté les

ruines magnifiques du vieux castel d'Estuphin, avec leur malencontreuse « restauration » et qui les ont maquillées au dedans de leurs criantes enluminures.

E.

A. Guillaume, **Poésies complètes**. Dijon, Darantière, 1909. In-16.

Bien qu'il n'appartienne guère à notre *Revue* de parler de ce volume, il sera permis de dire qu'il se rencontre dans le recueil de vers réuni sur le tard par l'auteur quelques morceaux d'une inspiration franche et assez heureuse. A signaler aux curieux les traductions par lesquelles il se termine : passage du 5e livre de la *Pharsale*, une ode d'Horace (III, 26) et la pièce d'une attribution contestée, connue sous le nom de *Pervigilium Veneris*.

L. R.

The value of humanistic, particularly classical, studies as a training for men of affairs. in-8°, 40 p.

L'Université de Michigan, continuant sa vaillante campagne pour les Humanités, a traité dans sa conférence du 9 avril 1909 la valeur des études classiques pour l'éducation des hommes d'affaires. Une brochure répand aujourd'hui dans le monde anglo-saxon les arguments exposés par les différents orateurs. Ces arguments n'ont rien de bien nouveau, mais n'est-il pas intéressant de constater que tandis qu'en France on sape de plus en plus les études grecques et latines, en Amérique on leur rend enfin pleine justice ?

A. B.

Balfour, **The Romanes lecture, 1909. Questionings on Criticism and Beauty,** Clarendon Press, Oxford, 1909, In-8°, 24 p.

M. Balfour a fait en novembre dernier au Sheldonian theatre d'Oxford une conférence sur le beau et la critique du beau. Il n'a pas tenté d'exposer la doctrine de la beauté dans l'art, tout au contraire, il s'est appliqué à démontrer l'absence de règle, tout se réduisant à l'impression esthétique que donne l'œuvre d'art, à l'émotion qu'elle provoque. M. B. s'est demandé quelle était la nature de cette émotion, et la disposition des hommes à la ressentir. Les variations constatées au cours des siècles prouvent que les gens également cultivés ne goûtent pas également les mêmes chefs-d'œuvre, et subissent à leur insu certaines influences de temps et de milieux. M. Balfour en conclut qu'il est impossible d'expliquer pourquoi une œuvre est belle, et qu'il suffit de vérifier qu'elle inspire une émotion.

A. B.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 5 mai. — 1910

C. Brockelmann. **Précis de linguistique sémitique,** traduit de l'allemand (avec remaniements de l'auteur) par W. Marçais et M. Cohen, 1 vol. in-16, 224 p. Paris, Geuthner, 1910.

La réputation du Précis de Brockelmann n'est plus à faire et il serait superflu de vanter la sûreté de l'information et la clarté de l'exposition. A côté du *Grundriss* en cours de publication, ce petit livre garde toute son utilité pour les étudiants qui veulent prendre rapidement une vue d'ensemble de la linguistique sémitique. En le traduisant, MM. Marçais et Cohen ont donc rendu un réel service aux orientalistes français qui ne sont pas familiers avec l'allemand. L'auteur a revu la traduction et a fait un certain nombre de modifications, additions et suppressions, qui constituent une véritable mise à jour.

C. Fossey.

L. Belleli, **An independent examination of the Assuan and Elephantine Aramaic papyri** (Luzac, Londres, 1909, 204 pp. et 11 pl.; prix 7 sh. 1/2.

Cet ouvrage est destiné à établir la fausseté des papyri araméens récemment découverts à Éléphantine. Ni les éditeurs de ces documents (Euting, Cowley, Sayce, Sachau), ni ceux qui les ont étudiés (Clermont-Ganneau, Vogüé, Lidzbarski, Nöldeke, Isr. Levi, etc.)

n'ont jamais éprouvé le moindre doute sur leur authenticité. Cependant elle saute aux yeux, au dire de l'auteur, et résulte en toute évidence de la comparaison des différentes dates du calendrier juif mises en rapport avec le calendrier égyptien dans les papyri eux-mêmes. Ces dates sont entre elles dans le plus complet désaccord. Mais tout le système, péniblement échaffaudé par l'auteur, repose sur ce principe inadmissible que le calendrier juif était à l'époque de nos documents, c'est-à-dire au IV[e] siècle avant notre ère, exactement tel qu'il est aujourd'hui, sans avoir jamais subi depuis lors le moindre changement ou la moindre réforme. Cette hypothèse, dénuée de vraisemblance, a induit M. Belleli en erreur. Son livre est un ouvrage de haute fantaisie, qui n'ébranlera les convictions de personne et ne mérite pas d'être réfuté.

J.-B. Ch.

J. Los', K. Nitsch, J. Rozwadowski, **Rocznik slawistyczny** (Revue slavistique), t. II, Cracovie (chez Gebethner et Cie), 1909, in-8°, VIII-318 p.

La revue des publications relatives à la linguistique slave qu'ont entreprise les slavistes de Cracovie se poursuit heureusement. Le second volume marque un progrès sur le précédent qui déjà était excellent; le plan du 1[er] volume, auquel on avait adressé des critiques peu justifiées, a été maintenu avec raison. La partie de comptes rendus comprend des articles détaillés dont la plupart ont le caractère de mémoires originaux et apportent sur les questions traitées des vues neuves et importantes. Avec une largeur d'esprit qui les honore, les directeurs se sont décidés à admettre des articles dans les diverses langues slaves autres que le polonais; aussi le recueil renferme-t-il un important article de M. Schakhmetov sur une publication relative au petit russe. Mais si le recueil doit rester utile à tous ceux qui s'intéressent à la linguistique générale, il est à souhaiter que l'on tienne la main à ce que les articles sur le slave commun et le vieux slave soient écrits dans une langue occidentale, comme ils le sont maintenant. Si ces articles paraissent en polonais, en tchèque ou en russe, il est à craindre qu'ils ne soient guère lus que des slavistes et ne servent pas aux autres linguistes, autant qu'on doit le souhaiter. — Les résumés qui accompagnent la partie bibliographique sont bien faits et rendront de très grands services.

A. Meillet.

Arnold Ehrlich, **Randglossen zur hebraeischen Bibel.** Leipzig, Hinrichs, in-8°, I *Genesis und Exodus*, 1908, IV-424 p. ; II, *Leviticus, Numeri, Deuteronomium*, 1909, 355 p.

Ce sont les deux premiers tomes d'un ouvrage qui doit s'étendre à toute la Bible. On n'y trouvera pas un commentaire suivi du texte, mais une collection de notes classées d'après l'ordre des versets aux-

quels elles se rapportent. M. E. a déjà publié en hébreu plusieurs volumes de critique textuelle. Il possède une réelle maîtrise de cette langue, qui est la sienne. Les gloses marginales sont particulièrement instructives en ce qui touche à la précision du sens des mots, à l'exacte intelligence des expressions et des tours. Son érudition rabbinique est fort étendue.

Il ne dédaigne pas de comparer, çà et là, les conceptions d'Israël avec celles de la Grèce. Il croit retrouver, de part et d'autre, cette idée qu'on prend possession d'un territoire ou d'un domaine en en faisant le tour (*Iliade* A. 37; *Baba Bathra* II). Ainsi s'expliquerait d'après lui le passage de la *Genèse* XIII. 17. Pourquoi Abraham doit-il parcourir le pays de Canaan en long et en large? Afin de s'en assurer le domaine par ce rite. M. E. rapproche encore *Lévitique* XII. 6, *Iliade* K 291 ss., *Odyssée* Γ 382 s. Il estime, en effet, que si le législateur hébreu prescrit, dans certaines circonstances, le sacrifice d'agneaux ou de chèvres d'un an au plus, de veaux de moins de deux ans, ces limites d'âge sont fixées en vue d'assurer le caractère virginal des victimes. Il cite les mêmes textes homériques à propos de l'immolation dite de la vache rousse : elle ne doit pas avoir porté le joug (*Nombres* XIX, 2). Sans aller, comme les Egyptiens, jusqu'à interdire le travail des femelles animales, Israélites et Grecs l'auraient, du moins, considéré comme peu normal : la femelle devait être naturellement laissée à son rôle de mère ; de là leur souci de ne pas immoler une vache qui aurait porté le joug : cette disposition rituelle s'expliquerait par la condamnation, au moins théorique, du travail des femelles animales (t. II, 183 s.). On me permettra de ne pas ajouter foi à l'influence d'une éthique si raffinée sur un rituel si archaïque.

Il sera difficile au lecteur de croire que toutes conceptions eschatologiques sont complètement absentes de la Bible juive (II, 264), que le quatrième commandement du décalogue : « honore ton père et ta mère », signifie uniquement : « observe les mœurs et coutumes de tes pères » (I, 344), ou que l'expression de Jacob : « la part que j'ai prise de la main des Amorrhéens avec mon art et mes flèches » vise clairement une terre achetée par lui (I, 241). En *Genèse* XLIX. 10, M. E. lit « Shéla » et traduit : « jusqu'à ce que Shéla épouse » s. ent. Thamar (cf. Genèse XXXVIII, 11-14; nous dirions : jusqu'aux calendes grecques). On objectera qu'une expression proverbiale d'un caractère aussi familier ne serait pas à sa place dans la Bénédiction de Jacob. — En *Exode* IV, 25, Séphora dit-elle à Moïse : « tu m'es un candidat à la circoncision », c'est-à-dire : je veillerai à ce que tu sois circoncis? L'explication n'est pas très probable, surtout si les paroles : « tu m'es un fiancé de sang » peuvent être appliquées à Iahvé lui-même. — Ce n'est pas une correction heureuse que de lire ינק au lieu de יזנק en Deutéronome XXXIII, 22 et d'entendre : « il suce (c'est-à-dire se

nourrit) de Basan. » La construction n'est pas plus attestée en hébreu qu'elle n'est admissible en français; en outre, la nouvelle leçon ne s'harmonise pas mieux que l'ancienne avec le contexte.

M. E. ne veut pas qu'en Genèse I, 2 l'esprit d'Élohim fût répandu « sur la face des eaux ». Cette « locution » ne devrait pas être prise littéralement; elle équivaudrait au plus vague *quodammodo* et indiquerait uniquement l'impossibilité où était le rédacteur de préciser l'action de l'esprit. Qui admettra le naturel d'une telle explication, ou l'à propos d'un rapprochement avec l'expression anglaise « to be at sea about something »? Des deux textes invoqués en faveur de l'hébraïsme en question, l'un n'est point décisif (Ecclésiaste XI, 1), l'autre est nettement défavorable à l'interprétation de l'auteur (Job XXIV, 18).

En *Genèse*, XI 7-9, il ne s'agirait pas, d'après M. E., d'une confusion ou d'une division proprement dite des langues, mais seulement d'un tel « enrichissement » du vocabulaire qu'il devint impossible à tous de le posséder tout entier. Le rédacteur biblique aurait eu l'idée d'un fond de langue universelle, recouvert par les acquisitions lexicologiques propres à chaque peuple. Mais, M. E. semble exclure à tort pour le verbe בלל le sens de confondre, qui n'est nullement contredit par l'arabe et se trouve confirmé par le syriaque, l'éthiopien, l'assyrien. L'auteur est assez mal inspiré de s'élever, en cet endroit même, contre les critiques qui savent tout juste, d'hébreu, ce qui se trouve contenu dans la dernière édition de Gesenius.

Les boutades trop fréquentes de M. E. contre ce qu'il appelle obligeamment la « clique » des exégètes modernes (I, 217) n'empêcheront certainement pas ceux-ci de rendre pleine justice à l'intérêt que présentent ses gloses pour la curiosité, souvent même pour l'utilité du lecteur.

La migration de Téraḥ accompagné d'Abraham et de sa famille aurait été provoquée par le désir de faire cesser la stérilité de Sarah; ils auraient agi conformément à cette croyance juive, et sans doute très ancienne, d'après laquelle un changement de résidence, comme un changement de nom, est un remède à toute espèce de malheurs (I, 46). Si discutable que soit ici encore l'exégèse, le renseignement est précieux. — En *Genèse* xviii, 10, par כעת חיה M. E. entend, non point une année, comme on le fait d'ordinaire, mais « le temps d'un être vivant », c'est-à-dire les neuf mois qui séparent la conception de la naissance. Cette explication, qui s'adapte fort bien au contexte, paraît également recommandée par l'emploi habituel de l'expression.

Je signalerai encore des observations très justes sur le caractère rédactionnel du verset de la Genèse II, 25, une hypothèse assez plausible d'après laquelle Deutéronome XXXIII, 11 s'appliquerait à la tribu de Siméon, et non plus à celle de Lévi, enfin une intéressante

explication du terme עתי en Lévitique XVI, 21. Il s'agirait d'un pauvre « idiot », qu'on aurait chargé d'emmener le bouc émissaire, précisément parce qu'un idiot seul pouvait se laisser imposer des fonctions si périlleuses. Dans le même ordre d'idées, c'était, récemment, en Allemagne, un sous-sacristain, et c'est, encore aujourd'hui, en Pologne et en Russie, un idiot qui est chargé de constituer, à lui seul, l'assistance indispensable de la synagogue les jours où se lisent les malédictions contenues dans les passages : Lévitique XXVI 14-43 et Deutéronome XXVIII 15-68 (t. II, 57).

Si M. E. n'écrit habituellement que les consonnes du tétragrammaton, c'est qu'il en ignore la véritable prononciation, en tout cas différente, pense-t-il, de celle d'Iahvé qu'on a adoptée (I, 343).

Firmin Nicolardot.

C.-H. Cornill. **Einleitung in die Kanonischen Bücher des Alten Testaments,** 6e éd., Tübingen, Mohr, 1908, in-8°, xvi-332 p.

La dernière édition de l'Introduction à l'Ancien Testament, de M. Cornill, datait de 1905 ; la première, de 1891. C'est dire le succès persistant et mérité de cet ouvrage. Une érudition abondante y est condensée en des synthèses courtes et claires. Le point de vue n'est certes pas étroit, puisque c'est celui de l'école de critique littéraire de J. Wellhausen. On pourrait néanmoins souhaiter qu'il s'élargît encore un peu, dans les éditions ultérieures. Il faudra bien, en effet, sans verser dans les exagérations du panbabylonisme, faire leur part, de plus en plus ample, aux résultats de la critique historique et de l'histoire comparée des religions ou des littératures religieuses. Les lignes consacrées à la strophique hébraïque sont très sages, mais elles pourront paraître courtes.

M. C. nous avertit que la plupart des modifications apportées à son Introduction dans cette édition nouvelle sont d'ordre purement formel. Les indications bibliographiques ont naturellement été tenues au courant des productions récentes. Les études de Peiser et surtout de Duhm ont amené l'auteur à développer un peu le paragraphe consacré au livre d'Habacuc. Sur ce point, les faveurs de M. C. restent acquises à l'hypothèse de Budde. C'est à la manière de Budde également qu'il continue de résoudre le problème de la composition du Cantique des cantiques. Il avait précédemment signalé la persistance du très vieil usage qui consiste à faire porter une couronne au marié et à la mariée, dans les noces juives (cf. Cantique IV, 11, Isaïe LXI, 10). Il nous explique aujourd'hui (p. viii) qu'il ne parlait pas de ces couronnes par ouï-dire. Il en a vu toute une collection, en or, ou en or et argent, enrichies de pierreries, dans une exposition des arts industriels à Kœnigsberg, en 1894. Elles proviennent de synagogues de la Prusse orientale.

F. Nicolardot.

H. Weber. **Aristophanische Studien**, Leipzig, Weicher, 1908, vi et 180 p.

The rhetoric of Aristotle, a translation by Sir R. C. Jebb, edited with an introduction and supplementary notes by J. E. Sandys. Cambridge, University Press, 1909, viii et 207 p.

The Characters of Theophrastos, an English translation from a revised text with introduction and notes by R. C. Jebb, 1870; a new edition edited by J.-E. Sandys. Londres, Macmillan, 1909, xvi et 229 p.

White. **The iambic Trimeter in Menander.**

Le volume intitulé *Aristophanische Studien*, publié après la mort de Hugo Weber, par ses fils, ne contient, dit l'avertissement, qu'une partie de ce qu'a laissé l'auteur. Les *Acharniens* en occupent les deux tiers; le reste est consacré aux *Chevaliers*, aux *Guêpes* et aux *Nuées*. L'ouvrage se prête peu à une analyse d'ensemble; il y a un peu de tout, critique du texte, grammaire, littérature, histoire, histoire naturelle même à propos des *Guêpes*; on se perd un peu au milieu de toutes ces observations qui se succèdent sans lien précis, selon l'ordre des vers et la suite des scènes. Il y a néanmoins beaucoup à retenir dans ces pages qui pour la plupart n'avaient pas reçu leur révision définitive; c'est un commentaire plein de détails intéressants et suggestifs, et qui pourra être très utile, surtout pour l'étude des *Acharniens*, qui sont analysés presque dans leur entier.

Sir Richard Jebb avait laissé en manuscrit une traduction de la *Rhétorique* d'Aristote; elle est publiée par M. Sandys, qui y a ajouté quelques notes, une introduction sur l'histoire de la rhétorique avant Aristote et une analyse sommaire des trois livres. Cette traduction, à en juger par les nombreux passages que j'ai comparés au texte grec, est très exacte; elle est en outre très coulante, trop peut-être; car si elle rend fidèlement la pensée du philosophe, elle ne donne peut-être pas suffisamment l'impression de la forme sous laquelle est présentée cette pensée. Mais Aristote n'est pas facile à traduire, et cette critique dépend du point de vue où l'on se place pour apprécier une traduction.

Un autre ouvrage de Jebb est réédité par M. Sandys; ce sont les *Caractères* de Théophraste, dont la publication remonte à quarante ans. Introduction, texte, traduction; notes explicatives, notes critiques, sont reproduits sans changements notables : on sait que le texte de Jebb a été expurgé de certains détails. Ce qu'il y a de plus important sont des additions aux deux groupes de notes; le nouvel éditeur a mis à profit les travaux dont les *Caractères* ont été l'objet depuis 1870.

The Iambic Trimeter in Menander (extrait de *Classical Philology*, IV, 2, avril 1909, p. 139-161) est un article statistique dans lequel M. White étudie les diverses formes du trimètre iambique dans Ménandre, trimètres purs et trimètres avec une ou plusieurs substitutions; il en résulte des constatations intéressantes relativement aux restitutions qui sont autorisées ou non par l'usage général du poète.

My.

JORDAN (E.). **Les origines de la domination angevine en Italie.** Paris, Picard, 1909. In-8° de CLIII-660 p. — *De mercatoribus Camerae apostolicae saeculo XIII.* Condate Rhedonum, Oberthur, 1909. In-8° de 181 p.

Avant d'entrer premier à l'École Normale en 1884, M. J. avait emporté le prix d'honneur au Concours de rhétorique et la première place à la licence. Ces succès accumulés ne firent point de lui un improvisateur qui fuit dédaigneusement la peine; en 1892, il avait obtenu le visa pour sa thèse complémentaire (et c'est pour cela qu'elle est écrite en latin), en 1901 il avait obtenu le visa pour sa thèse principale; mais, pour obéir à sa conscience qui trouvait celle-ci incomplète, c'est seulement en 1910 qu'il les a soutenues, ajournant par là jusqu'à son avancement, puisqu'il y a neuf ans qu'il serait titulaire s'il l'avait voulu. Du moins ces thèses ont-elle obtenu la mention *très honorable* votée d'élan à l'unanimité et forment-elles deux ouvrages remarquables qui éclairent l'avenir de l'auteur.

Sans doute il n'est pas bien sûr que pour comprendre que Charles d'Anjou ait tâché de prendre pied dans la Haute Italie il fallût au préalable approfondir l'histoire antérieure des partis italiens; tous les conquérants qui ont saisi un lambeau de la péninsule ont essayé de saisir le reste, et M. J. laisse échapper (p. 603) l'aveu que la tentative de Conradin suffisait à suggérer l'idée de barrer, du côté du Nord, la route à un autre empereur. Mais son scrupule exagéré a singulièrement profité à la science; car les 153 pages qu'il l'a déterminé à écrire renouvellent le sujet de fond en comble.

On sait que de récents historiens soutiennent qu'au XIVe siècle les mots de Gibelin et de Guelfe perdent leur sens et s'appliquent à des luttes de classes. M. J. soutient une thèse diamétralement opposée et qui me paraît infiniment plus juste. Pour lui, c'est au XIVe siècle que ces mots prennent en Italie la signification que le grand public leur attribue et que les chroniqueurs du temps transportent alors, de leur grâce, dans le récit de l'époque antérieure où ces termes couvraient des haines soit municipales, soit individuelles. Les Lombards au début du XIIIe siècle ne se battaient pas pour ou contre l'Empire mais pour des raisons locales (p. XXIX, XXX-XXXI, XLI, XLVIII); les adversaires de Frédéric II ont l'air, se donnent quelquefois l'air de défendre la liberté de l'Italie, mais au fond ils lui reprochent moins d'être despote que d'être partial; la facilité avec laquelle on passe d'un camp à l'autre prouve que les intérêts locaux sont tout (p. L-LIV). La Marche d'Ancône et le Duché de Spolète, loin de se prononcer contre le pape et l'empereur, ne savent même pas duquel ils relèvent en théorie (p. CV). Souvent un Guelfe ou un Gibelin, tout en restant, dans sa ville, fidèle à son parti, accepte de servir ailleurs le parti opposé (p. 584-5). Le mot Gibelin n'était pas usité en Lombardie au milieu du XIIIe siècle (p. 40, n. 1). Le mot Guelfe n'implique l'idée de dévouement à l'Église qu'à partir des environs de 1260 (p. 172). Seule,

la victoire de Charles d'Anjou étendit à toute la péninsule les deux noms fameux avec leur acception courante (p. 600). Ces conclusions, dont je suis personnellement fort heureux puisqu'elles me persuadent que j'avais encore plus raison que je ne pensais dans certaines pages de ma *Foi religieuse en Italie au* XIV^{e} *siècle*, tirent leur autorité, non seulement des preuves directes qu'apporte M. J., mais de la profonde connaissance qu'il montre de l'Italie du moyen âge (v. p. ex. p. XXVII l'incroyable enchevêtrement des partis, l'étonnante complication des conventions diplomatiques; p. XXXV un très intelligent coup d'œil sur la géographie et la politique des Marches; p. CXXV le contraste entre les Romains *tour à tour idéalistes jusqu'à la chimère et grossièrement intéressés, les plus rebelles des sujets ou les plus prompts aux acclamations*, avec *l'esprit positif jusque dans la passion, l'horizon volontairement borné, les passions tenaces jusqu'à la monotonie* des Lombards et des Toscans.)

M. J. ne peint pas moins bien les personnages de premier plan (v. sur l'habileté d'Innocent IV, p. LXXVIII sqq., sur Frédéric II, p. CXXXVIII sqq.). C'est même surtout ce dernier talent que réclamait la seconde partie, celle où il expose la politique de Charles d'Anjou. (V. en particulier les plans d'Urbain IV, p. 300-9, et le très remarquable portrait du vainqueur de Bénévent, p. 410 sqq.) [1].

L'ensemble de la thèse forme 800 pages; c'est beaucoup, mais d'abord il n'y a pas dans ces 800 pages un seul hors d'œuvre; puis le lecteur est soutenu par un style toujours spirituel et rapide qui répand l'intérêt et la vie partout. Un seul exemple : « Alexandre IV parut chercher et trouver le point précis où l'on cesse d'être fort tout en restant gênant ». Pas une ligne de ce long volume ne sent la fatigue.

Dans la thèse latine, on trouvera le catalogue, très difficile à dresser, des sociétés de banques employées par les papes au XIII^{e} siècle pour le recouvrement de leurs revenus et une étude, non moins malaisée à mener à bien, de ces sociétés; elles étaient en général composées de toscans; elles se décomposaient souvent par l'effet de dissensions intérieures, par l'effet aussi des guerres qui ruinaient leurs débiteurs et des gênes qu'elles imposaient à leurs membres (interdiction de faire des affaires à part; obligation de répondre des affaires

---

1. Dans le détail, j'aurais quelques objections à présenter. Certes, beaucoup de Guelfes étaient nobles, aussi insolents que les Gibelins, et ce ne sont pas eux qui ont fait la constitution populaire à Florence; mais M. J. reconnaît que ce furent les Gibelins qui essayèrent de détruire cette constitution (p. 166), que d'ordinaire les féodaux furent Gibelins et que la *gente nuova* aux *subiti guadagni* fournit aux Guelfes la plupart de leurs adhérents (p. 167-8); donc on ne se trompe guère quand on appelle les Guelfes, par comparaison, défenseurs du peuple. Il ne faudrait pas non plus réduire la piété des Italiens à des moments d'enthousiasme; leurs brocards ne tiraient pas à conséquence et les interdits qu'ils bravaient leur causaient de cruelles souffrances de cœur.

faites en commun, non seulement sur leur mise, mais sur leur fortune entière); il est vrai que les villes et les papes venaient quelquefois à leur secours. M. J. étudie ensuite les formalités de recouvrement qui varièrent, le rôle que jouèrent les trésoriers des papes dans les provinces de l'État ecclésiastique et à Rome, leur situation à la cour où ils étaient obligés de faire des avances aux papes, fallût-il emprunter, mais où ils étaient défrayés. Malheureusement, il est difficile de calculer leurs bénéfices, qui paraissent avoir consisté, outre certains avantages concédés par les rois et les monastères, à faire valoir les fonds qu'ils recevaient en dépôt et prêtaient au besoin (ce qui n'étonnera pas les lecteurs de l'autre thèse) aux ennemis du Saint-Siège; ils faisaient aussi des affaires pour les particuliers. Le Sacré Collège avait également ses banquiers.

On peut attendre beaucoup d'un homme dont les premiers ouvrages révèlent une telle patience et une telle pénétration, servies par un réel talent d'écrivain.

Charles Dejob.

The sculptures of Chartres cathedral, Les sculptures de la cathédrale de Chartres, by Margaret and Ernest Marriage. Cambridge university Press (Clay), 1909; Paris, Hachette; xvi-270 p. in-8, avec 121 planches; prix : 12 sh.

Une belle eau forte ouvre ce volume qui est plutôt un album. M. et Mlle Marriage ont reproduit les sculptures de Chartres, surtout des portails. Ils se sont servis de la lentille téléphotographique pour un grand nombre de leurs clichés. On a ainsi, à grande échelle, des reproductions exactes de nombreux détails. Car l'avantage de ce recueil est de présenter, si l'on peut parler ainsi, la décomposition des ensembles. Rien ne le fera mieux comprendre qu'une liste des planches pour une partie de l'édifice. Prenons la porte latérale de droite, pour laquelle il y a le moins de matière. Nous avons ici : pl. 29, vue d'ensemble; 30, tympan; 31, La musique (un des sept arts représentés dans la voussure); 32, chapiteaux à gauche; 33, statues à gauche; 34, statuette du jambage; 35, chapiteaux à droite; 36, statues à droite; 37, tête d'une statue.

Les figures occupent les pages de droite. Les pages de gauche contiennent le texte, rédigé en deux langues, en haut l'anglais, en bas, le français. Ces notices sont très sobres et se bornent à expliquer les sujets. Les notions archéologiques les plus indispensables sont données brièvement à l'occasion. Des références aux ouvrages classiques en la matière et aux articles relatifs à certaines parties de la cathédrale permettront au lecteur de compléter, s'il veut, son instruction. Mais il a, sous la main, tout ce qui est indispensable pour comprendre. Quant à admirer, c'est son affaire et son affaire aussi d'exprimer ses sentiments. On ne lui impose pas de formule. Les descriptions sont complètes, alors même que les planches ne reproduisent

pas tous les détails. Ainsi la clôture du chœur n'est l'objet que de trois planches. Mais tous les sujets sont énumérés dans le texte.

Les clichés ont été pris après la restauration du porche sud, mais avant l'étayage et la reprise du porche nord.

Excellent recueil, utile à tous les historiens de l'art et qui rendra aussi des services aux touristes sérieux. Puissent le frère et la sœur nous donner des livres du même genre pour d'autres cathédrales françaises, Amiens ou Rouen, ou d'autres.

S.

Arnold Fayen, **Lettres de Jean XXII,** 1316-1334. Tome II, 1re partie, in-8°, 448 p. Paris, Champion, 1909.

Nous devons signaler d'une façon particulière la continuation des *Lettres de Jean XXII* (*1326-1334*), intéressant les anciens diocèses de la Belgique, dont M. Arnold Fayen, membre de l'Institut historique belge à Rome, publie fort laborieusement les textes ou les analyses (*Aualecta Vaticana belgica*, vol. III). Nous avons reçu dernièrement la première partie du tome II, comprenant les documents émanés de la chancellerie pontificale pendant les années 10 à 14 du pontificat de Jean XXII (1325-1330). Nous avons déjà dit ici comment M. A. Fayen a compris sa publication. Il a relevé dans les deux séries de registres (d'Avignon et du Vatican), tous les actes, lettres communes, lettres closes ou curiales, qui, à un titre quelconque, intéressaient une église ou un personnage de la Belgique. Ces documents, dont M. F. reproduit in-extenso les plus importants, sont classés selon l'ordre chronologique. Les dépouillements ont donc été entièrement achevés avant la publication. La seconde partie du tome II nous donnera probablement, avec la fin du pontificat de Jean XXII, la table générale de ce volume. Nous souhaitons, dans l'intérêt des études historiques belges, qu'elle paraisse bientôt. M. Fayen aura ainsi accompli avec succès une œuvre extrêmement utile.

L.-H. L.

Carlo Frati e A. Segarizzi. **Catalogo dei Codici Marciani italiani,** a cura della Direzione della R. Biblioteca Nazionale di S. Marco in Venezia. Volume I. Modène, G. Ferraguti, 1909 ; in-4°, xii-381 pages.

Ceux qui ont travaillé à la célèbre bibliothèque de Saint-Marc, aujourd'hui magnifiquement installée dans le palais de la Zecca, savent que l'admirable collection de manuscrits qui y est conservée n'est encore complètement décrite dans aucun catalogue méthodique, même manuscrit. Certes les catalogues partiels, fragmentaires, remontant à diverses époques, quelques-uns imprimés, sont assez nombreux ; mais on n'en peut guère tirer parti qu'à Venise même, avec l'aide des bibliothécaires habitués à manier ces instruments de travail ; ils restent inaccessibles, ou sont de peu de profit, pour les

savants dispersés aux quatre coins de l'ancien et du nouveau monde. Aussi verra-t-on avec le plus vif intérêt se poursuivre l'entreprise, aujourd'hui commencée, d'un catalogue général des « Codices Marciani ». Ce sont les manuscrits italiens qui ouvrent la série, et cela est fort naturel. Nous avons sous les yeux le premier volume de cette belle publication, patronnée par le Ministère de l'Instruction Publique, et due aux soins de M. Carlo Frati, Conservateur de la Bibliothèque de Saint-Marc, assisté de M. A. Segarizzi sous-bibliothécaire.

Ce premier volume contient la description du Fonds ancien (Zanetti), comprenant 86 articles, celle des classes I (Bible et écrivains ecclésiastiques, 105 articles), II (Jurisprudence et philosophie, 173 articles) et III (Médecine et histoire naturelle, 56 articles), soit au total 420 articles. Le catalogue complet des manuscrits italiens formera au moins six tomes et décrira plus de cinq mille volumes. C'est assez dire que chacun des articles est fort développé : on y trouve une description minutieuse du manuscrit, une énumération détaillée de tout son contenu (les poésies détachées sont énumérées par le premier vers ; le ms. 64 du fonds ancien n'en renferme pas moins de 961 !), et une bibliographie rédigée avec un soin exemplaire. Ce volume, imprimé avec une élégance sévère et une correction scrupuleuse, est complété par trois Index, des auteurs et des matières, des calligraphes et possesseurs de manuscrits, des manuscrits datés dans l'ordre chronologique (peu nombreux : une quarantaine, dont deux du XIV^e siècle et vingt-sept du XV^e).

Parmi les manuscrits de l'ancien fonds offrant un intérêt particulier au point de vue littéraire ou historique, citons le dialogue de la Divine Providence de Sainte-Catherine de Sienne (Z. 9), le Miroir de la Croix de Domenico Cavalca (Z. 10), les poèmes de Giacomino de Vérone (Z. 13), l'Histoire des Goths de Leonardo Bruni (Z. 32), la Chronique de Villani (Z. 33 et 34), la *Storia Troiana* de Guido delle Colonne (Z. 47), une traduction italienne du Livre de Philippe de Madien, par Giovanni Cherichi (Z. 48), Brunetto Latini (Z. 49), Dante (Z. 50-55) et ses commentateurs (Z. 56-58), Pétrarque (Z. 59) et de nombreux recueils de poésies détachées, le *Pastor Fido* de Guarini, manuscrit original et en partie autographe (Z. 65), diverses œuvres de Boccace (Z. 68-71), divers écrits de Speroni, Giraldi, etc... (Z. 82). De la première section, retenons plusieurs œuvres de D. Cavalca (7, 27, 36, 45, 55, 96), les *Fioretti* de Saint-François (9, 10, 75), un recueil de lettres autographes de Daniele Barbaro en 1549-50 (33), etc... ; dans la section II, plusieurs traductions du Trésor de Brunetto Latini (53-54), le *Prince* de Machiaviel (77, 162), des *Ricordi* de Guichardin (78-79, 160), Paolo Sarpi (129), etc...

Ce premier volume fait vivement désirer les suivants.

Henri HAUVETTE.

Urbain Mengin, **Benozzo Gozzoli.**
Louis Réau, **Peter Vischer et la sculpture franconienne du** XIV

La collection des Maîtres de l'art, éditée par la librairie Plon-Nourrit et Cie, s'est enrichie dernièrement de ces deux nouveaux volumes. MM. Mengin et Réau connaissent fort bien le sujet qu'ils ont traité et leur ouvrage, sous une forme précise, résume ce que l'on sait sur le maître florentin, et sur les sculpteurs de la Franconie. Ce n'est pas que l'on possède beaucoup de documents pour la biographie de Benozzo Gozzoli et l'on en est réduit bien souvent à ce que Vasari a écrit sur lui ; mais il nous reste les précieuses fresques, si pleines de vie et de poésie, dont il couvrit les murailles de l'église San Francesco à Montefalco, de la chapelle du palais de Médicis à Florence, de l'église Sant' Agostino à San Gemignano, et du Campo Santo à Pise. Ces peintures sont suffisamment éloquentes et M. Mengin a parfaitement su les interpréter ; les sujets dramatiques que le peintre affectionnait nous révèlent son « énergie débordante », les émotions qu'il ressentait, le goût qu'il avait pour les spectacles sains et moraux. Parmi les maîtres florentins, c'est à lui que son biographe décernerait la palme « pour le charme de l'imagination... ». Avec M. Réau, nous passons de Florence et de Pise à Nuremberg, nous assistons à l'évolution de l'art plastique en Franconie. Fortement influencé par les écoles françaises au XIVe siècle, il revêt bientôt une forte individualité et produit des œuvres qui sont directement inspirées par la tradition allemande, mais il finit par s'imprégner à son tour d'italianisme, par se surcharger et perdre son originalité. A vrai dire, les représentants de cet art, même les plus hardis et les plus célèbres, n'ont jamais été sans de graves défauts. M. Réau est peut-être même d'une trop grande sévérité à leur égard. C'est Veit Stoss, on le sait, qui le premier porta la sculpture franconienne sur bois à son apogée, mais les œuvres dont il enrichit les églises de Cracovie, de Nuremberg et de Bamberg, quoique trahissant une forte personnalité, manquent de la pondération classique, de la simplicité, du naturel et de la mesure, qui leur auraient valu une admiration universelle. Adam Krafft, qui fut pour la pierre ce que Veit Stoss fut pour le bois, fut moins tourmenté et d'un sentiment plus profond ; mais par contre un peu rustre et par moment grossier. A Wurzbourg, Tilmann Riemenschneider resta comme lui attaché aux anciennes formes gothiques ; il se distingua cependant par une plus grande délicatesse et par une virtuosité technique, à laquelle ses prédécesseurs n'étaient jamais parvenus : la tête de l'évêque Rudolf von Scherenberg, dont M. Réau a précisément donné la reproduction, est un pur chef-d'œuvre auquel les classiques reprocheront peut-être un réalisme trop accentué. Peter Vischer, sous le nom de qui l'auteur du présent volume a mis son ouvrage, est pour ainsi dire la résultante de tout l'art national et en

même temps le trait d'union avec l'art gothique et la Renaissance : grâce à lui, la sculpture allemande quitte ses anciennes voies; mais celles où elle entra ne devaient pas la conduire loin. Il fallut en effet tout le génie de l'illustre fondeur pour lui maintenir son éclat : après lui, c'est la décadence irrémédiable. Il est à remarquer combien peu la biographie de ces admirables artistes est connue : malgré les nombreuses recherches dont elle a fait l'objet, c'est à peine si l'on peut établir de loin en loin quelques dates. A-t-on bien songé à puiser à toutes les sources ?

L.-H. L.

Sir William D'AVENANT, **Love and Honour** and **The Siege of Rhodes.** (éd. J.-W. TUPPER) Boston. Heath. 1909, in-12, 362 pp. 2 s. 6 d.

P.-B. SHELLEY, **The Cenci** (éd. G.-E. WOODBERRY). Boston, Heath, 1909, in-12, 150 pp. 2 s. 6 d.

Sous la savante direction du professeur Baker, de l'université Harvard, la collection *Belles Lettres series*, qui se publie simultanément à Boston et à Londres, vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes. Sir William D'Avenant est surtout connu comme le restaurateur du théâtre anglais après la République : une légende, dont M. Tupper ne dit mot, avait voulu voir en lui le fils de Shakespeare, il y avait là un gracieux symbole, sinon un témoignage de gratitude; mais l'histoire sérieuse n'enregistre pas ces bagatelles. Dans les deux pièces réimprimées ici, c'est l'imitation de Beaumont et Fletcher qui prédomine, elles annoncent néanmoins le drame héroïque de Dryden. N'oublions pas que D'Avenant avait longtemps vécu en France et qu'il en rapporta une adaptation de Scarron. Les indications scéniques du *Siège de Rhodes* sont précieuses pour l'histoire du théâtre. M. Tupper s'est acquitté avec soin de sa besogne d'éditeur critique. — M. Woodberry, qui a publié les œuvres de Shelley, a apporté beaucoup de savoir et de goût à son édition des *Cenci*. Les notes sont brèves, comme il convenait. En appendice on lira une traduction de la relation lamentable dont Shelley a tiré sa tragédie.

Ch. BASTIDE.

The Cambridge Modern History. T. VI, the Eighteenth Century, Cambridge, University Press, 1909, in-8°, XXXVIII et 1019 p., 16 schillings.

Le nouveau volume publié par l'Université de Cambridge ne dépare pas la collection. Commencée sous la direction de lord Acton, la mort de cet homme éminent n'a pas ralenti le zèle de ses collaborateurs qui ont persévéré dans la voie tracée par lui et poursuivi l'exécution de ses plans.

On sait que cet ouvrage a plus d'un point de ressemblance avec l'histoire générale de Lavisse et Rambaud, et que, dans l'un comme dans l'autre, la besogne est répartie entre les auteurs préparés par

leurs travaux à mieux l'exécuter. Les spécialistes chargés d'écrire les chapitres du tome VI ont été choisis avec le plus grand discernement et leur œuvre a justifié la confiance mise en eux. Ce tome est consacré au XVIII[e] siècle, ou plutôt à la période s'étendant depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la Révolution française, et même certains événements ont été écartés : la conquête du Canada et la guerre d'Amérique ont été réservés pour le volume qui exposera la formation et le développement des États-Unis ; les partages de la Pologne sont à peine amorcés ; l'histoire de France n'est poussée que jusqu'à la fin du règne de Louis XV, le règne de son successeur devant servir comme de préface à la Révolution. Ce sont là des lacunes, mais des lacunes voulues par le comité directeur et expliquées par le désir de donner plus d'unité aux volumes suivants. Celui-ci se termine par une bibliographie aussi complète qu'on pouvait le souhaiter dans une histoire générale, et par un index alphabétique des noms.

A. Biovès.

Sir Thomas Erskine May, **Traité des lois, privilèges, procédures et usages du Parlement,** traduction française par Joseph Delpech. Paris, Giard et Brière, 1909, 2 vol. in-8, 408 + 338 pp. 25 fr.

C'est en 1844 que sir Th. E. May, secrétaire général de la Chambre des Communes, publiait, avec l'idée de fournir aux députés un manuel facile à consulter, le fameux traité de la *Pratique parlementaire* qui depuis lors fait autorité. Constamment réimprimé, avec les modifications que les événements rendaient nécessaires, l'ouvrage en est aujourd'hui à la onzième édition. Publiée en 1906 par les soins de M. T. Lonsdale-Webster, cette édition, sur laquelle M. Joseph Delpech, professeur à l'université de Dijon, a fait sa traduction, contient notamment l'exposé du règlement intérieur institué en 1902, de la nouvelle procédure — elle date de 1906 — concernant la discussion du budget, du travail des Comités permanents. Le précis de 1844 est devenu par la force des choses un gros ouvrage extrêmement touffu, qu'un lecteur français éprouve une certaine difficulté à consulter. Les textes n'ont pas toute la précision désirable ; souvent aussi il faut s'en rapporter aux précédents, ce sont alors les sables mouvants de la coutume. Néanmoins la traduction de cette œuvre capitale était indispensable et il faut en féliciter et le traducteur qui a su mener à bonne fin un travail très pénible et hérissé de difficultés et le savant directeur de la « Bibliothèque internationale de droit public » grâce auquel la *Pratique parlementaire* figure à côté des traités d'Anson, de Dicey, de Todd, de Dickinson, dans une même collection [1].

Ch. Bastide.

---

1. J'ajoute ici quelques remarques faites en lisant. Traductions fautives ou discutables, vol. I, p. 44 : le speaker est un *officier*, plutôt *fonctionnaire* ; p. 68 : il fut arrêté par un *courrier*, il s'agit d'un *huissier* de la Chambre ; p. 77 n. *officier* de

E. Driault et G. Monod, **Evolution du monde moderne, Histoire politique et sociale.** Paris, Alcan, 1910, in-18, vii et 699 p., gravures et cartes, 5 fr.

Cet ouvrage comprend deux parties bien distinctes. Dans la première, purement historique, sont retracés à grands traits les principaux événements survenus dans le monde entier, de 1815 à nos jours. Il est peut-être singulier que les auteurs qui se sont proposés de peindre le corps à corps de la révolution et de l'ancien régime, n'aient pas embrassé dans leur manuel la période pendant laquelle fut semé le grain dont ils racontent la moisson. Ils sont les premiers à reconnaître que le monde moderne date de 1789, et c'est apparemment pour ne pas grossir leur livre outre mesure qu'ils ont renoncé à une partie de leur tâche. Il est difficile de discerner le point où ils ont résolu de l'arrêter : çà et là ils indiquent qu'ils écrivent en 1902 ; ailleurs ils parlent d'événements datant de 1908 ; enfin pour la France ils se fixent, on ne sait trop pourquoi, à moins que ce ne soit pour laisser de côté le Panama et l'affaire Dreyfus, l'année 1889. Il est superflu d'insister sur les inconvénients d'une pareille façon de procéder, le plus grand étant de détruire toute concordance entre les derniers chapitres. Il semble que dans une dernière revision, et sans beaucoup de peine, ils auraient pu y remédier. C'est là une preuve du défaut de soins apporté à un travail qui paraît avoir eu surtout pour but d'instruire le procès du catholicisme, et cela avec un parti-pris trop manifeste pour ne pas être maladroit. Le style même est négligé, et on rencontre parfois des phrases dans le genre de celle-ci (p. 533). « Le général Earle fut tué près de Kerbikan et abandonna Berber. » De plus, des faits considérables, comme par exemple l'alerte de 1875, la conférence de Constantinople en 1882, le programme de Mürzsteg en 1903, sont passés sous silence[1].

L'autre partie de l'ouvrage, l'étude des caractères généraux de la

---

la Chambre, lisez *fonctionnaire*; vol. II, p. 109, *sujet-matière* d'un bill, le mot nous surprend comme un néologisme; p. 234 n. *Outrages* en Bulgarie, plutôt *attentats* ou *violences*; p. 244 n. règne du roi *Jacob*, l'erreur est due à une forte étourderie ; p. 302, le lecteur non prévenu comprendra mal les mots, *félon*, *félonie*. — Des termes techniques sont souvent maintenus sans explication; par exemple, vol. I, p. 57, la Chambre amenda le *return* en ce sens; p. 108 n. M. le juge Wightman in Chambers; vol. II, p. 202 n. l'examen des *Stamp Acts*; p. 208, Comité sur les *Customs Acts*, fut insérée dans le Customs Bill ; p. 303, la conduite des *returning officers*, etc. — Quelques fautes d'impression sont à relever, lisez par exemple vol. I, VII, *Rushworth*; p. 56 éligibilité; vol. II, p. 85 n. *English*, p. 154 après quoi *ils* furent endossés ; p. 203 *drawbacks* ; p. 205, *National Debt and* ; ces fautes n'ont rien de grave, il n'en est pas de même vol. II, p. 123, l. 24 où l'imprimeur a rendu une phrase inintelligible.

1. P. 119, le major Hodson ne commandait pas l'armée qui reprit Delhi. — P. 134. lire le *maréchal* Maison, et non le général Maison. — P. 141, lire Souleyman *pacha* et non Souleyman bey. — P. 148, la succession dans la famille de Mehemet Ali était réglée non par l'ordre de primogéniture, mais par la loi du *séniorat*. — P. 312. lire les Francs tireurs de la *Presse* et non de la Bresse. — P. 596. *Sou-Tchéou* et non Fou-Tchéou.

société contemporaine, est fort différente. Là ni étroitesse d'esprit, ni parti-pris, ni négligence de style, mais une largeur, une profondeur de vues, une facilité, une correction qui surprennent agréablement et qui font penser que l'auteur n'est plus le même, et que le livre n'a pas été écrit dans une collaboration bien intime par les deux écrivains qui l'ont signé.

A. Biovès.

L'apprentissage et l'enseignement technique, par Fernand Dubief, Paris, Giard et Brière, 1910, in-16, 506 p., 6 fr.

La crise de l'apprentissage appelle de plus en plus l'attention des industriels, des sociologues, des hommes d'État. M. Dubief s'est particulièrement occupé de la question, et a fait pour la résoudre des efforts méritoires pendant son passage au ministère du Commerce; il est donc bien qualifié pour présenter le problème au grand public. Comme les causes de la décadence de l'apprentissage sont manifestes, même aux yeux des observateurs les plus superficiels, M. D. n'a pas pensé qu'il fallait insister sur les conséquences de l'invasion du machinisme et du développement de la grande industrie, et il s'est tout de suite appliqué à l'étude des moyens capables d'empêcher les ouvriers français, jadis si réputés pour leur habileté et leur intelligence professionnelle, de se transformer en manœuvres grossiers. Après avoir montré les transformations successives du contrat d'apprentissage, et déploré sa disparition, il présente les nombreuses écoles créées pour donner aux jeunes gens l'instruction professionnelle. Justement fier de notre enseignement technique, secondaire et supérieur, il exprime cependant le regret que le recrutement par voie de concours écarte de l'École centrale, des Écoles de commerce, des Écoles d'arts et métiers, beaucoup de candidats qui auraient pu y puiser une science précieuse. L'enseignement technique primaire le satisfait moins; sans doute les écoles et les cours professionnels rendent déjà de grands services, mais il n'en est pas de même des écoles primaires supérieures (p. 180-186), et sans oser les condamner absolument, l'auteur avoue qu'elles préparent mal à la vie d'atelier ou de comptoir, qu'elles tendent de plus en plus à n'être que des collèges inférieurs, qu'elles sont incapables de former de bons ouvriers. Ayant décrit les écoles dépendant du ministère du commerce, M. D. n'a pas cru devoir examiner celles qui dépendent d'un autre ministère, par exemple les écoles d'agriculture, les écoles coloniales; on n'aurait pu pourtant l'accuser de digression, et cette étude eût en somme complété heureusoment son travail. M. D. jette un coup d'œil sur l'enseignement technique tel qu'il est donné dans les grands pays, nos rivaux sur le marché du monde. Dans son admiration pour le système allemand, il laisse percer ses préférences pour un régime qui rendrait l'apprentissage obligatoire, c'est-à-dire pour une inter-

vention permanente de l'État providence. Cette solution soulèvera bien des objections. Elle n'est d'ailleurs pas formellement proposée dans l'ouvrage clair et substantiel de M. Dubief, qui reste une contribution capitale à l'étude de cette grave question de l'apprentissage.

A. Biovès.

Alberto Torrès, **Vers la paix**, Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1909, in-8°, VIII et 115 p.

M. Torrès juge l'instant venu pour les puissances de renoncer aux grands armements qui les épuisent. Une politique belliqueuse n'est plus possible, en présence du « plébiscite pour la paix qui paralyse le bras des gouvernements tandis qu'ils accroissent leurs forces. » Désormais le problème est mûr, il faut lui chercher une solution pratique. M. T. étudie d'abord les moyens d'établir la paix générale et d'organiser l'ordre international ; puis la création et la constitution d'une cour internationale de justice, chargée avant tout de liquider le passé, de trouver « la solution radicale et complète des conflits, différends et causes de divergence existant entre les puissances ». Ce tribunal disposerait de ressources financières pour dédommager les parties expropriées dans l'intérêt général, et de troupes pour contraindre les récalcitrantes. On voit tout ce qu'il y a d'utopie dans les projets de M. Torrès. Ses efforts humanitaires méritent la sympathie du lecteur, pourtant un peu rebuté par une langue presque toujours incorrecte, ce qu'on aurait mauvaise grâce à reprocher à un étranger, mais aussi trop souvent obscure, et même parfois inintelligible.

A. Biovès.

Ulysse Rouchon, **Recherches sur les inondations de la Loire supérieure et de ses affluents dans le département de la Haute-Loire,** Paris, Champion, 1910, in-8°, XXXIV et 61 p., 3 fr. 50.

Ulysse Rouchon, **Les ancêtres auvergnats de Maurice Barrès**, Paris, Champion, 1909, in-8°, 20 p., 2 fr. 50.

Les désastres récents ont mis les inondations à l'ordre du jour, et rien ne sera plus utile pour organiser la lutte contre les eaux que les travaux dans le genre de ceux de M. Rouchon. Comme l'expérience seule montre les dangers de l'avenir, M. R. s'est appliqué à rechercher dans les archives locales tous les renseignements sur les inondations dont la Haute-Loire a été le théâtre depuis le moyen âge. Remontant jusqu'en 1374, il a fouillé les diaires, livres de raison, actes administratifs ou notariés, registres paroissiaux ou municipaux, journaux enfin. Il a recueilli une riche moisson et donné ainsi satisfaction au désir exprimé en 1905, à Innsbruck, par la conférence internationale de météorologie. Ce pénible travail de compilation ne lui a pas suffi, et dans l'introduction il a étudié la géographie et la géologie de la région, le régime des vents et des pluies, la question du déboisement,

celle des empiètements des riverains sur le lit du fleuve, déboisement et empiètements auxquels on attribue le plus généralement les méfaits des crues Cette savante brochure, complétée par des tableaux de la quantité de pluie recueillie annuellement et des maxima des crues, fournira aux ingénieurs les données essentielles du grave problème qui leur est soumis.

Maurice Barrès est surtout le peintre, le chantre de la Lorraine dont il se glorifie d'être l'enfant respectueux et amoureux. Partout on savait déjà, en particulier par le discours à l'Académie de Melchior de Vogüé, que les ascendants paternels de M. Barrès étaient auvergnats. M. R. a trouvé la famille Barrès à Blesle, dans la Haute-Loire, dès le XVe siècle, et il l'a suivie jusqu'au grand-père de l'auteur des *Déracinés*, qui se maria dans les Vosges. Le plus connu des Barrès auvergnats est le grand oncle de M. Maurice Barrès, tour à tour directeur de séminaire, professeur de belles lettres, secrétaire général de préfecture, prêtre et vicaire général de l'archevêque de Bordeaux. M. Barrès aurait mauvaise grâce à renier ses parents de Blesle, mais d'ailleurs il n'y a jamais songé.

A. Biovès.

Étienne Lamy, **Au service des idées et des lettres**, introduction de Michel Salomon. Paris, Bloud, 1909, in-16, XLIV et 363 p., 3 fr. 50.

C'est un recueil de morceaux choisis destiné à faire apprécier un talent très réel, aussi souple que brillant, et à montrer à côté de l'historien et de l'homme politique, le sociologue, le moraliste, le peintre de portraits et de paysages, l'orateur enfin. Les fragments reproduits dans cet ouvrage ont été pris un peu partout, dans des articles de revue, des préfaces de mémoires, des études de longue haleine, des discours. Le désir de faire mieux goûter les faces variées d'un esprit très étendu, a conduit à trop découper certains morceaux qui, écrits d'un seul jet, perdent de leur intérêt à être ainsi détaillés; il en est ainsi, par exemple, de l'Introduction aux Mémoires d'Aimée de Coigny, émiettée en six tranches, dispersées çà et là. Peut-être cela tient-il à un plan défectueux. N'est-il pas exagéré en effet, de diviser en chapitres, qui ne se suivent même pas, l'histoire, les tableaux d'histoire, la critique historique, les portraits historiques? Néanmoins la lecture de ces pages apprend à connaître l'écrivain et le penseur; elle ne manquera pas de séduire et d'inspirer, même à ceux qui ne partagent pas les convictions de l'auteur, beaucoup d'admiration et de sympathie pour le vaillant champion des idées et des lettres qu'est M. Étienne Lamy.

A. Biovès.

Dr. Raimond Nimführ. **Die Luftschiffahrt, ihre wissenschaftlichen Grundlagen und technische Entwickelung**, 1 vol. in-8, de VIII-152 pages, avec 42 gravures, Leipzig, Teubner, 1910 (2e édition).

Ce petit volume, le 300e de la collection encyclopédique *Aus Natur und Geisteswelt*, présente en peu de pages un appréciable résumé du problème de la conquête des airs. Sous une forme accessible à tous, l'auteur a su condenser dans la première partie les éléments de physique atmosphérique et de mécanique nécessaires pour aborder la question. Dans la seconde, il expose le développement de la navigation aérienne depuis la montgolfière jusqu'à l'aéroplane, en insistant sur les tentatives les plus marquantes et en donnant une description détaillée des principaux systèmes. Des croquis très clairs et de bonnes phototypies viennent à l'appui du texte, et un répertoire des noms propres complète cet ouvrage de vulgarisation, édité avec soin et élégance.

E. Cazal.

Leonard Alston, **Modern Constitutions in Outline**. Londres, Longmans, 1909. in-18, 79 p., 3 sh. et 6 p.

Cette brochure est un résumé rapide, une « vue à vol d'oiseau » des différents genres de constitution, existant en 1900. M. A. reconnait que toute classification est forcément artificielle ; il y renonce donc et se borne à examiner d'abord certains points généraux : le fédéralisme et le système bicaméral, puis le *party-system* si important aux yeux d'un anglo-saxon, enfin la séparation des pouvoirs. Il passe ensuite en revue les constitutions les plus typiques, et donne naturellement la palme à la constitution britannique, qui traverse pourtant une si grave crise au lendemain du jour où son étude a été écrite.

A. Biovès.

Le revers de la révolution, Saint-Pétersbourg, 1909, in-8e, 19 p.

Cette brochure publiée sous le patronage du journal russe *Golos Pravdy* est curieuse. Elle reproduit des lettres et des télégrammes échangés pendant la guerre russo-japonaisee, entre un attaché militaire nippon et des révolutionnaires russes. Si cette correspondance est authentique, elle établit que ces derniers reçurent des armes et des subsides du gouvernement mikadonal. On s'en doutait, en voici la preuve.

A. B.

Publications scandinaves.

Joh. Steenstrup, *Handelens Historie* (tirage à part du Manuel de l'histoire du commerce de Hage, 3e éd.). Donne en quatre chapitres toutes les grandes lignes de l'histoire du commerce : I, dans l'antiquité ; II, au moyen âge ; III, aux temps modernes (1492-1776) et IV

de 1776 à nos jours. Très nourri et très clair, comme tout ce que fait l'auteur.

Ed. Sievers, *Zur Technik der Wortstellung in den Eddaliedern*. I. Leipzig, Teubner, 1909. Par un minutieux examen des poèmes eddiques, M. Ed. Sievers cherche à fixer quelle était dans le Ljódhaháttr, le Málaháttr et le Fornyrdhíslag la place du verbe de la proposition subordonnée commençant par une conjonction, un pronom relatif ou interrogatif. De cette place, qui dépend beaucoup de la forme métrique, lorsqu'elle aura été étudiée dans toutes les sortes de propositions, il espère qu'on pourra se servir pour établir scientifiquement l'âge relatif des différents chants de l'Edda.

La Commission arnamagnéenne vient de publier (Copenhague, Gyldendal, 1909) les indications manuscrites d'Arne Magnusson concernant les parchemins islandais lui appartenant et les manuscrits de Torfœus, en même temps qu'une liste des manuscrits achetés par lui en 1726 à la vente de Rostgaard et une autre des manuscrits vieux-norrois de la bibliothèque de Resen détruits par l'incendie de 1728. Ce travail est dû à M. le bibliothécaire Dr Kahlund.

Dans les « Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning », sous le n° 78 (Copenhague, Tillge, 1909), une réédition des *Vergils Bucolica* de Peder Jensen Roskilde (1639). Cette traduction peut être intéressante au point de vue philologique, mais comme, en lisant ces vers danois, on se prend à aimer ceux de Virgile !

Axel Kock, *Svensk Ljudhistoria*, II, 1. Lund, 1909, Pr. 2 kr. 50. Contient en 226 pp. l'historique des voyelles œ, o, u, brèves et longues, et amorce le chapitre des diphtongues.

Ad. Noréen, *Värt Språk*, V, 4. Pr. 2 kr. Ce XIIIe fascicule de la grammaire suédoise du Prof. N. est consacré à la formation des noms de famille et aux noms abstraits qui indiquent les uns une action, les autres une qualité.

Språk och Stil, IX, 1, 2. A citer dans le double fascicule de cette revue un article de Ruben Berg sur les mots étrangers en suédois et un autre de Lars Levander sur le dialecte d'Aasen dans l'Ælvdal.

Islandica, II. *The Northmen in America* by Halldór Hermannsson. New-York, 1909, Pr. 1 Dollar. Ce supplément à la bibliographie des sagas islandaises publiée l'année dernière par la Cornell University Library donne la liste des ouvrages commentant les allusions faites dans les sagas aux voyages et établissements des Norvégiens et Islandais en Amérique. On trouve à chaque référence le titre complet de l'ouvrage, la date de sa publication et la page du passage en question.

Léon Pineau.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 mars 1910*. — M. Cagnat communique, de la part de M. Véran, architecte des monuments historiques à Arles, une inscription latine récemment trouvée dans les bâtiments de l'ancien collège et gravée en l'honneur de M. Aurelius Priscus. Ce personnage

a exercé à Rome une série de charges militaires auprès du préfet du prétoire, celle de *primiscrinius* du camp prétorien et celle d'*ostiarius* : c'est la première mention qu'on ait rencontré de ces deux fonctions, dont la nature est facile à déterminer. Il n'en est pas de même de celle de *canalicularius* qui figure déjà sur deux inscriptions de Rome et qui, d'après ces inscriptions mêmes, a quelque rapport avec l'administration du camp appelé *Castra peregrina*, occupé par certaines troupes de la garnison, en particulier par les *frumentarii*. Les attributions exactes d'un semblable fonctionnaire ne sauraient encore être fixées. L'inscription est assurément du IIIe siècle de notre ère; mais, à en juger par la beauté de la gravure, elle doit appartenir au début de ce siècle.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie la nouvelle d'une importante découverte papyrologique; plusieurs centaines de vers inédits de Callimaque, retrouvés à Oxyrhynchus (Égypte) et publiés par M. Arthur Hunt. Le morceau le plus intéressant et le mieux conservé est une élégie du recueil dit *les Causes* (Aitia) : elle a pour sujet les amours d'Acontius et de la belle Cydippé. M. Reinach lit un essai de traduction de ce curieux morceau, où l'on trouve, à côté de beautés irrégulières, beaucoup de maniérisme et d'obscurité. La source de Callimaque était un vieux chroniqueur de Céos, Xénimédès.

M. Henri Cordier, au nom de la commission du prix Loubat, annonce que la Commission a décidé d'allouer : 500 fr. à l'ouvrage : *Notes sur la Médecine et la Botanique des anciens Mexicains*, par A. Gerste, S. J.; — 2,500 fr. à l'ouvrage : *Antiquités de la Région Andine, de la République argentine et du Désert d'Atacama*, par Eric Boman, de la mission scientifique Créqui-Montfort — Sénéchal de La Grange. »

M. le Dr Capitan fait une communication sur les sacrifices humains et l'anthropophagie rituelle dans l'Amérique ancienne. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. J. Roman, correspondant de l'Institut, lit une note sur l'usage des bulles de plomb dans le Sud-Est de la France pour sceller certains actes. Cet usage ne dépasse pas la Provence, le Dauphiné, Lyon et une faible partie du Languedoc. La plus ancienne bulle à date certaine date de 1174, la plus récente de 1580 environ ; l'apogée de l'emploi de la bulle peut être fixée à 1250. L'usage de la bulle de plomb est presque toujours simultané avec celui du sceau de cire ; la plupart des seigneurs se servent à la fois de ces deux modes de scellement. On ne peut donc attribuer l'invention de la bulle au désir de rendre le sceau inaltérable à la chaleur méridionale, car alors on en eût fait un usage exclusif. La raison est toute autre. Dans le Nord de la France, les sceaux de juridiction étaient distingués par leurs légendes où on lisait : *Sigillum ad causas, obligationum, contractuum*, etc. Dans le Midi, les sceaux personnels et ceux de juridiction différaient par la matière, les premiers étant de cire et les seconds de plomb. L'usage de la bulle a été certainement emprunté à la chancellerie pontificale ; la Provence confinait à l'Italie et c'est autour d'Avignon que les bulles ont été les plus nombreuses. — MM. Elie Berger et Maurice Prou présentent quelques observations.

M. le comte Durrieu entretient l'Académie d'un admirable livre d'Heures commencé pour le duc Jean de Berry, frère de Charles V, les « Très riches Heures de Nostre Dame », manuscrit qui a été démembré au cours des siècles et dont provenaient les fameuses *Heures de Turin* brûlées en 1904. M. Durrieu, avant l'incendie de la bibliothèque de Turin, avait fait une collation minutieuse du texte de tous les fragments. Il s'est trouvé en mesure de pouvoir établir, sur le papier, une restitution intégrale de l'état primitif du volume. Ce travail lui a fourni quelques observations intéressantes pour l'histoire des divers fragments du manuscrit. Vers le début du livre ont été rajoutés, dans le courant du XVe siècle, deux petits portraits d'une dame. M. Durrieu reconnaît dans cette dame Marguerite de Beauvillier qui épousa en 1438 le fils de Robinet d'Estampes, garde des joyaux du duc de Berry, et il explique l'introduction de ce portrait par ce fait que les « Très riches Heures de Nostre Dame » avaient été cédées à Robinet d'Estampes par le duc de Berry en échange d'un autre manuscrit. Dans une autre miniature placée un peu plus loin, M. Durrieu avait signalé, dès 1902, qu'il se trouvait des portraits du comte de Hainaut et de Hollande, Guillaume IV de Bavière, et de sa fille Jacqueline. Il peut aujourd'hui compléter ce renseignement en indiquant, d'après des dessins conservés à la bibliothèque d'Arras, que, derrière le comte Guillaume IV, on voit aussi, dans la miniature, son gendre Jean de France, duc de Touraine, fils du roi Charles VI, et très probablement son frère Jean de Bavière, dit « Jean sans Mercy », connu pour avoir eu à son service le peintre Jean van Eyck. Enfin, vers la fin du manuscrit primitif, M. Durrieu a encore relevé deux portraits remarquables du duc Jean de Berry, représenté portant des moustaches et une barbiche. Ces portraits sont très curieux par eux-mêmes ; ils ont en outre amené M. Durrieu à se demander s'il ne se trouverait peut-être pas un autre portrait du duc de Berry sur un des monuments les plus célèbres de l'art, *Le retable de l'Agneau* des frères van Eyck.

Léon Dorez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 mars 1910.* — M. Henri Omont, vice-président, annonce le décès de M. Adolf Tobler, associé étranger de l'Académie depuis 1909.

M. Héron de Villefosse communique une inscription récemment découverte à Carthage, dans un terrain appartenant à M. Clermont, professeur d'arabe au lycée de Tunis. Gravé en l'année 133, sous le règne d'Hadrien, ce texte concerne un certain *Voltedius Optatus Aurelianus* qui, après une brillante carrière militaire, s'était retiré à Carthage où il avait obtenu successivement toutes les magistratures municipales. Pour parvenir à la magistrature suprême, il avait promis de donner à la ville une somme de 200,000 sesterces ; il avait versé, en outre, au trésor municipal une somme de 38,000 sesterces et, mettant le comble à ses libéralités, pendant quatre jours il avait offert à ses concitoyens, dans l'amphithéâtre, le spectacle de combats de gladiateurs et de chasses de bêtes féroces africaines.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite la découverte, au Palais de justice de Paris, dans la cour du Mai, d'un mur construit avec des matériaux superposés. Les blocs romains, encore en place de chaque côté de la tranchée ouverte pour le passage de l'égout, blocs qui paraissent appartenir à des débris d'architecture, forment deux assises, chacune de 0 m. 40 de hauteur. L'un dans l'autre, ces fragments mesurent en longueur de 0 m. 90 à 1 mètre. On y remarque de nombreux trous de scellement, des moulures, une petite corniche ; en passant la main dans les interstices des blocs, il semble bien qu'on constate l'existence de reliefs. Ces fragments sont posés sans liaison ; le mur a donc été construit à la hâte à l'aide de matériaux empruntés à des édifices plus anciens comme les murs retrouvés en 1906 derrière le Tribunal de Commerce, sur l'emplacement actuel du Marché aux fleurs. Probablement ils font partie d'un même ensemble de constructions, élevées très rapidement au moment des invasions.

Il serait assurément regrettable que la Commission du Vieux Paris ne profitât pas de cette circonstance pour exécuter une fouille sérieuse et suivre le mur en question dans toute la largeur de la cour, entre les deux corps de bâtiments qui la bordent, sur un emplacement où aucun obstacle ne se présente. La fouille semble d'autant plus nécessaire que le mur récemment découvert paraît être la continuation de celui qui fut trouvé en 1845, derrière la Sainte-Chapelle, par MM. Duc et Dommey, lors des travaux d'agrandissement de cette partie du Palais. On en retira, comme on le sait, une inscription latine métrique et d'importants fragments de décoration architecturale. Sans aucun doute on peut s'attendre à faire dans la cour du Mai des découvertes du même genre. La ville de Paris ne doit pas se désintéresser de la question et elle ne saurait négliger une pareille occasion de rechercher des documents intéressant son histoire. »

M. Henri Cordier, au nom de la commission Benoît Garnier, propose d'accorder les subventions suivantes : 1.500 francs à M. le lieutenant Ferrandi pour une exploration des oasis soudanaises ; — 2.000 francs à M. le commandant Dinger pour étudier les communautés musulmanes de la frontière occidentale de la Chine. — La proposition de la Commission est adoptée.

M. Léon Heuzey expose les résultats obtenus par M. le commandant Cros, dans sa quatrième campagne de fouilles à Tello, l'ancienne Sirpourla ou Lagash, en Chaldée, au cours de l'année 1909.

M. René Pichon étudie la première lettre adressée par Cicéron à son frère Quintus au sujet du gouvernement de la province d'Asie. Il montre que cette lettre a été écrite en vue de la publicité. Cicéron a voulu, d'une part, réhabiliter son frère, compromis par ses maladresses d'administrateur ; d'autre part, le réconcilier avec les sociétés financières chargées de la ferme des impôts, dont il avait besoin pour sa politique.

M. J. Toutain lit une note sur les fouilles exécutées pendant l'année 1909 sur l'emplacement d'Alésia par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. Ces fouilles ont porté sur quatre points principaux : l'hémicycle extérieur du théâtre, le Forum et la façade orientale d'un monument orné de deux absides ; deux quartiers de la ville. Parmi les objets mis au jour, il convient de signaler une tête décorative de femme, dont la chevelure est ornée de fleurs ; des creusets en terre réfractaire et divers vases soit dorés soit en métal étamé, qui attestent l'importance de l'industrie métallurgique à Alésia et qui confirment pleinement les renseignements donnés par Pline l'Ancien sur ce sujet, etc. En terminant, M. J. Toutain ajoute quelques indications sur les mesures prises par la Société de Semur pour assurer dans un musée local la conservation des antiquités découvertes sur le mont Auxois.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie une découverte papyrologique : il l'entretient de la seconde livraison des papyrus appartenant à la bibliothèque de Giessen. Il appelle l'attention sur trois fragments de constitutions impériales traduites en grec, qui datent du règne de Caracalla.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er avril 1910.* — M. Bouché-Leclercq, à propos de la précédente communication de M. Th. Reinach,

rappelle que, dès l'époque de Justinien, le jurisconsulte Tribonius attribuait la Constitution en question non à Caracalla, mais à Antonin le Pieux.

M. Dieulafoy donne une seconde lecture de sa communication sur le chiffre 7 et le Mausolée d'Halicarnasse.

M. le comte Durrieu, après avoir rappelé les encadrements de fleurs peintes avec la plus rigoureuse exactitude dans les Heures d'Anne de Bretagne et autres manuscrits similaires, examine la question de savoir si ce principe de décoration est une invention d'un artiste français. L'observation de nombreux manuscrits dispersés à travers de l'Europe l'a conduit à conclure que ce principe, avant de pénétrer dans la France du centre, a d'abord été appliqué en Flandre par les chefs d'une école que M. Durrieu a proposé de nommer l'école ganto-brugeoise. Parmi les maîtres appartenant à cette école, un des plus remarquables fut Simon Bening, né en 1483 ou 1484 et mort à Bruges en 1561. M. Durrieu rappelle les principaux traits de la carrière de Bening, puis passa en revue quelques manuscrits enluminés par ce maître. Parmi ceux-ci figurent des pages peintes dans un petit livres d'heures à l'usage des Chartreux. Deux d'entre elles ressemblent d'une manière frappante, dans une échelle très réduite, à deux des miniatures du Bréviaire Grimani. Cette analogie pourrait fournir un argument à l'appui de l'hypothèse, depuis longtemps formulée par M. Durrieu, que Simon Bening, ou l'un des membres de sa famille, a pu travailler à l'illustration du Bréviaire Grimani.

M. Francesco Novati, recteur de la Faculté des Lettres de Milan, lit une note sur les rapports entre la France et l'Italie au XIe siècle. M. Novati, qui travaille depuis longtemps à une histoire littéraire de l'Italie au moyen âge, veut démontrer, en esquissant un tableau de l'état des lettres dans les deux pays à cette époque lointaine, que les savants italiens, quoique très nombreux en France, n'ont pas été les initiateurs de la renaissance des études sacrées et profanes, car elle avait déjà commencé. Il tâche surtout de ramener à ses proportions véritables le rôle joué par Lanfranc de Pavie, dont il analyse la vie, l'enseignement et l'œuvre en la comparant à son adversaire le plus célèbre, Bérenger de Tours, dans lequel il reconnaît le représentant le plus autorisé de l'esprit et du génie français. — M. Antoine Thomas présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission du prix Delalande-Guérineau, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé. M. Elie Berger est élu.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 avril 1910*. — M. Babelon annonce que la commission du prix Duchalais a décerné ce prix à la Société française de numismatique. — Il annonce ensuite que le prix Edmond Drouin a été attribué à M. le colonel Allotte de La Fuye.

M. Salomon Reinach fait une communication sur l'Enlèvement de Proserpine, par Léonard de Vinci. Un carton de cet artiste, représentant cet épisode de la fable, existait encore à Milan au XVIIIe siècle, dans la famille Melzi, et fut détruit par le confesseur du marquis, choqué de la nudité de la déesse. Un élève de Léonard avait peint, d'après ce carton, un tableau qui appartint à François Ier, fut conservé jusqu'en 1625 à Fontainebleau et disparut ensuite sans laisser de traces. M. Reinach pense que l'on peut se faire une idée de la composition de Léonard par un croquis d'après une maquette de l'artiste, inséré dans un manuscrit du *Traité de la peinture* de Léonard, au Vatican. Il donne aussi des raisons de croire que le groupe célèbre de l'*Enlèvement de la Sabine* par Jean de Bologne, à Florence, fut inspiré à cet artiste par le carton disparu de Léonard. Le groupe de Florence et le croquis du Vatican offrent des analogies qui ne peuvent être dues au hasard. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Dimier signale un recueil de portraits au crayon, du XVIe siècle, dont la trace avait été perdue depuis un certain nombre d'années. Mariette, à qui il avait appartenu, assurait qu'il avait été possédé par Brantôme et s'appuyait, pour l'affirmer, sur la comparaison des inscriptions du recueil avec les autographes de l'écrivain. Le volume, passé ensuite chez Horace Walpole, fut vendu en 1842 avec les collections de Strawberry Hill. Le *Cabinet de l'amateur* le signale en même temps que la note de Mariette collée sur la garde du recueil. M. Dimier vient de le retrouver dans un château anglais. Il remonte au temps de François Ier. M. Dimier est d'avis que Mariette a raison et que l'une des écritures des inscriptions est vraiment celle de Brantôme. — MM. Perrot, Emile Picot et Omont présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 avril 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, fait connaître les noms des délégués de l'Académie à la session de l'Association internationale des Académies qui se tiendra à Rome au mois de mai prochain : M. Emile Senart, Mgr Duchesne et M. le comte Durrieu.

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix de La Grange, que ce prix a été décerné à M. Constans, pour son édition du *Roman de Troie*.

M. Chavannes annonce, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, que ce prix a été partagé par parties égales entre MM. Vial, pour son *Dictionnaire français-lolo*; — Stanislas Millot, pour son *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois*; — Esquirol et Williatte, pour leur *Dictionnaire dioi-français*.

M. Charles Normand expose le résultat de ses fouilles qui lui ont permis d'établir le caractère sûrement romain des substructions du mur féodal du Palais de justice de Paris. Il a, au cours de cette exploration, retrouvé, outre plusieurs grandes pierres munies de crampons métalliques, une architrave ornée, une stèle funéraire qui montre un marchand romain de Paris, un tailleur de drap, avec ses attributs professionnels.

M. Héron de Villefosse félicite M. Charles Normand de son initiative et le remercie d'avoir fourni la preuve certaine de l'existence d'un mur romain dans la cour du Mai, au Palais de justice. Ce mur est certainement la continuation de celui qui fut découvert en 1845 derrière la Sainte-Chapelle. Il faut maintenant achever l'œuvre commencée ; il faut que la ville de Paris reprenne la fouille et qu'elle explore avec soin le terrain dans toute la largeur de la cour. — L'Académie s'associe à ce vœu.

M. Paul Girard lit une note sur la langue homérique. — MM. Alfred Croiset, Michel Bréal, Maurice Croiset et Salomon Reinach présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 avril 1910.* — M. Haussoullier présente un petit monument grec de la collection G. Schlumberger. C'est un cadre en plomb où sont représentées des lionnes dévorant des béliers. Une inscription apprend que ces lionnes désignent des courtisanes de Corinthe, et les béliers, leurs amants à la riche toison. Au centre du cadre était sans doute un portrait de courtisane, aujourd'hui perdu. — MM. Louis Havet, Salomon Reinach, Collignon, Héron de Villefosse et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Le P. Scheil annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est partagé par parties égales entre MM. L. Davillé, pour son travail sur *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France*; Sadoul, directeur de la revue « Le pays Lorrain »; Thiria, directeur de la revue « L'Austrasie ».

M. Cagnat lit une note de M. Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, sur la découverte d'un caveau funéraire à Ksour-es-Saf (Tunisie). Ce tombeau, qui affecte la forme actuelle des sépultures puniques, contenait quelques vases de terre cuite, un sarcophage en bois avec un squelette, et, dans une niche spéciale, une cuirasse en bronze, de style italiote, contemporaine de la seconde guerre punique. C'est, sans doute, la tombe d'un mercenaire.

M. Maurice Prou, au nom de la commission du prix du baron de Courcel, annonce que ce prix a été partagé par moitié entre l'ouvrage de MM. Ferdinand Lot et Louis Halphen intitulé *Le règne de Charles le Chauve*, et l'ouvrage de M. L. Van der Essen, intitulé : *Études critiques et littéraires sur les Vies des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*.

Après la présentation d'un volume de *Mélanges* publié en l'honneur de M. Émile Chatelain, M. Edmond Pottier, président, prononce une allocution où il associe l'Académie à l'hommage rendu à l'un de ses membres par de nombreux savants français et étrangers.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 12 mai — 1910

Doctoresse M. Schultz. **La Philosophie Indoue**. Paris, Comité de publications théosophiques, 1909, 45 pp.

« La philosophie indoue, ou mieux, *la Science antique de l'Inde*..... doit être regardée comme la Révélation, *fondamentale et primordiale*, faite à la race humaine actuelle (race Aryenne)... il y a plusieurs centaines de millénaires (850.000 ans environ).

« Toutes les religions actuelles ne sont que des émanations de cette science antique, adaptée par chaque fondateur de religion à la mentalité du peuple qu'il avait à conduire.

« Il est à souhaiter que la *Société française de Théosophie*..... obtienne du Gouvernement français une large protection et la déclaration d'*utilité publique*, afin de favoriser son développement, *dont*[1] *dépend l'avenir intellectuel et moral de notre pays* ».

Voilà les conclusions de l'auteur. Pour les justifier, la doctoresse S. ne nous offre qu'un exposé, puéril et banal à plaisir, des six systèmes classiques de la philosophie hindoue. Mme S. est allée les étudier à Bénarès; elle aurait pu se contenter de lire chez elle tout à loisir un des résumés élémentaires qui pullulent en librairie. Elle a préféré voyager; c'est affaire à elle. Mais ce singulier opuscule est un « Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique en France à la suite d'une mission confiée à l'auteur pour étudier aux Indes la nature, la valeur, et l'enseignement de cette philosophie ». Les savants d'Angleterre et d'Allemagne apprendront avec surprise qu'au pays de Burnouf et de Bergaigne l'État encourage et patronne officiellement de pareilles billevesées.

Sylvain Lévi.

1. Ici seulement, les italiques sont de mon propre fait. S. L.

Das Johannes-Evangelium als Quelle der Geschichte Jesu, von F. Spitta. Göttingen, Vandenhoeck, 1910; gr. in-8, viii-466 pages.

La valeur historique du quatrième Évangile, par M. Lepin. Paris, Letouzey, 1910; deux in-12, xi-648 et 426 pages.

Le quatrième Évangile n'est pas une lecture facile. Peut être n'a-t-il jamais pu être expliqué en langage bien clair. Et il est fort à craindre que ces deux œuvres nouvelles, toutes les deux aussi consciencieuses que massives, ne dissipent guère les ténèbres qui ont enveloppé de tout temps le livre de « la vraie lumière ».

Depuis quelques années, certains exégètes, et non des moindres, ont pensé trouver la clef de toutes les difficultés dans l'hypothèse d'une rédaction composite. Un document plus ancien aurait été surchargé d'additions plus ou moins considérables. Il y a longtemps que plusieurs commentateurs avaient passé condamnation sur le ch. xxi. D'après les récents critiques, c'est un peu partout que l'œuvre primitive aurait été complétée. Des essais de sectionnement ont déjà été proposés, qui n'ont pas, ce semble, rallié d'autre suffrage que celui de leurs auteurs. M. Spitta nous arrive avec un nouveau programme de dissection qui n'aura pas, je le crains, meilleure fortune que ses devanciers.

Partant du ch. xxi, le docte exégète s'efforce d'établir que ce complément, dans la pensée de son rédacteur, ne devait pas se rattacher aux récits de la résurrection, mais aux deux premiers miracles que Jésus est dit avoir faits en Galilée, à savoir le miracle de Cana et la guérison du jeune homme qui était malade à Capharnaüm. Tous ces récits seraient donc de la même main, et il n'y a plus qu'à chercher dans tout le reste du livre ce qui peut appartenir à cette rédaction secondaire. M. Spitta cherche, et il trouve. Depuis le prologue, dont la moitié pour le moins va au second rédacteur, jusqu'au tableau de la résurrection dans le ch. xx, où l'apparition à Thomas est aussi déclarée secondaire, il s'en va taillant et coupant, sans scrupule ni hésitation. Pour finir, dans la traduction à deux étages qu'il a placée en tête de son volume, la moitié environ de l'Évangile reste au premier, c'est le document ancien; l'autre moitié tombe au rez-de-chaussée. L'auteur du document primitif serait l'apôtre Jean; du moins rien ne s'y oppose ; car ce document ne dépendrait aucunement de la tradition synoptique, et il apparaîtrait comme plus ancien que les trois premiers Évangiles. Il n'en va pas de même pour la rédaction complémentaire, pour l'édition définitive, compilée par l'évangéliste avec des morceaux pris ailleurs et des réflexions de son cru.

S'il a fallu un gros volume à M. S. pour développer son hypothèse, il en faudrait deux pour la critiquer dans le détail. Force est ici de nous borner à quelques observations générales sur la méthode suivie et sur les résultats obtenus.

Rien de plus ruineux que le point de départ. Quand même le ch. XXI serait un épisode du ministère galiléen, il ne s'ensuivrait aucunement qu'il fût de la même main que les récits des miracles de Cana et de Capharnaüm. Ce serait, en toute hypothèse, un morceau surajouté par manière d'appendice, et dans des conditions invraisemblables s'il s'agissait d'un même rédacteur. Car imagine-t-on l'évangéliste qui aurait introduit l'apparition à Thomas, s'avisant, parce qu'il reste un blanc au bout de son rouleau, de mettre à la suite le récit d'un miracle galiléen, en écrivant simplement : « Après cela Jésus se manifesta encore aux disciples sur le lac de Tibériade »? La référence est claire aux deux apparitions du Christ ressuscité qui sont racontées dans le ch. XX. — Mais il y a trois apparitions, dans le ch. XX, s'écrie M. S.; puisque le rédacteur dit un peu plus loin que le fait de Tibériade est la troisième manifestation, c'est qu'il a en vue la manifestation de gloire par les miracles galiléens, non les apparitions du Ressuscité. — La première apparition du ch. XX est à Marie de Magdala. Il est évident que le rédacteur n'en tient pas compte dans le ch. XXI, et qu'il vise seulement les apparitions « *aux disciples* ». D'ailleurs, le récit de la pêche miraculeuse ne se comprend pas où M. S. veut le placer. La remarque du narrateur touchant les disciples qui n'osent pas demander à Jésus qui il est, parce qu'ils savent bien que c'est lui (v. 12), n'a de sens que dans un récit d'apparition. La triple question à Pierre : « M'aimes-tu? » et la triple recommandation : « Pais mes agneaux, pais mes brebis », ne vient pas mieux au commencement du ministère galiléen. On doit donc laisser où il est le ch. XXI; ce chapitre a été rédigé pour compléter le ch. XX et sans doute les vingt chapitres de l'Évangile, tels ou à peu près que nous les lisons maintenant.

Presque partout, le sectionnement de M. S. prête à des objections pour le moins aussi fortes que ses raisons. Ainsi le document primitif aurait commencé par *Jean*, I, 6-7 : « Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Il vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière », etc. Comment croire que l'évangéliste appelle le Christ « lumière » sans que le lecteur soit aucunement averti? Ce début de la narration évangélique suppose les considérations sur le Verbe vie et lumière, qu'on trouve dans les versets précédents. La façon dont le quatrième Évangile est écrit permet de détacher quantité de passages qui se présentent comme des explications. Mais quand ces passages sont enlevés, il y a des trous dans le texte. Le prologue reconstitué par M. S. n'est plus qu'un squelette, ou plutôt un corps mutilé. L'équilibre de la pensée et le développement rythmique des phrases sont également rompus.

L'opération du découpage n'est guère plus heureuse dans les récits. Prenons la résurrection de Lazare. La source aurait introduit le récit en cette manière : « Il y avait un homme, Lazare de Béthanie, dont les sœurs, Marthe et Marie, lui (à Jésus) envoyèrent dire un jour :

« Seigneur, celui que tu aimes est malade ». Cela tient mieux, comme phrase, que la rédaction évangélique; mais, pour la logique de la mise en scène, c'est moins réussi, aucun des personnages n'étant vraiment présenté au lecteur. Si on lit : « Il y avait un *malade*, Lazare de Béthanie, du pays de Marie et de Marthe sa sœur », on peut trouver l'entrée en matière assez gauche et mal venue; mais on sait où l'on est. Même le verset suivant (*Jean*, xi, 2), concernant l'onction faite par Marie sur la personne de Jésus, bien qu'il soit plus maladroit encore, puisqu'il se réfère à un événement raconté seulement plus loin, sert à fixer le cadre. Avec M. S. on ignore où l'on va. Toutefois M. S. sait bien où il veut aller. Il découvre motif d'écarter tout ce qui regarde l'enterrement de Lazare et sa résurrection au bout de quatre jours. Jésus arriverait à Béthanie, chez Lazare, lorsque celui-ci viendrait seulement de mourir, et il ressusciterait le cadavre à peine refroidi. Le malheur est qu'ici encore le texte résiste à un traitement aussi énergique. Dans le récit reconstitué par M. S., la parole de Marthe à Jésus (v. 21) : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort », est une surprise pour le lecteur, comme elle aurait dû en être une pour Jésus. Cette parole suppose que Lazare est mort depuis quelque temps, sans doute depuis quatre jours, comme le dit le v. 17; et il est sous-entendu que Jésus ne l'ignore pas, ainsi qu'il apparaît dans le v. 14. La parole de Jésus : « Où l'avez-vous mis? », que M. S. veut bien conserver, suppose que le corps de Lazare n'est plus dans sa maison. Comme M. S. élague tous les propos de Jésus à Marthe sur la résurrection, la parole de celle-ci (v. 22) : « Je sais que Dieu t'accordera ce que tu lui auras demandé », reste suspendue en l'air. Le miracle est dégrossi, ramené aux mêmes proportions que la résurrection de la fille de Jaïr dans les Évangiles synoptiques; on lui a en même temps retiré sa signification symbolique, indiquée dans les paroles de Jésus à Marthe (v. 25) : « Je suis la résurrection et la vie ». Mutilation et aplatissement contre lequel protestent les fragments mêmes avec lesquels on essaie d'arranger une histoire vraisemblable.

Ce qui paraît surtout fragile dans la thèse de M. S. est la prétention de reconstituer un document historique et apostolique, d'un autre esprit que les additions par lesquelles on l'aurait complété. L'œuvre est homogène pour le fond; elle l'est aussi pour le style, excepté dans le ch. xxi. La question d'historicité et d'apostolicité se pose donc pour l'ensemble, et elle est à résoudre négativement. Ce n'est pas à dire que la composition soit d'une seule venue. On dirait, au contraire, qu'elle a été faite par morceaux, à diverses reprises. La nature même du livre rend compte de cette particularité. Ce n'est pas une relation historique, fondée sur un bloc de souvenirs ou de documents bien déterminé, mais plutôt un suite de méditations, on pourrait dire de contemplations, même de visions, sur le sujet du Christ. De là

viennent les répétitions, la monotonie des discours, la forme singulière des récits. L'auteur lui-même a pu revoir plusieurs fois les morceaux déjà écrits, les retoucher, les développer, en intercaler d'autres. Le ch. XXI atteste que ce n'est pas lui qui a publié son œuvre. Le livre a donc passé par d'autres mains avant d'acquérir sa forme définitive. Ces mains étaient probablement des mains de disciples, et, si on doit leur attribuer l'addition du ch. XXI, il ne semble pas qu'ils aient mis beaucoup du leur dans le corps de l'ouvrage. Peut-être ont-ils fait quelques retouches de détail, ajouté çà et là de brèves explications. Ce pourrait bien être une tentative sans issue que de vouloir retracer toutes les étapes de la rédaction. Et il est à croire que si on pouvait les connaître, on n'y trouverait guère d'éclaircissement nouveau sur la nature du livre et la manière dont il convient de l'interpréter.

M. Lepin s'est attribué la tâche ingrate de réfuter mes erreurs. Il s'est fait ainsi une carrière extrêmement occupée, utile aussi peut-être; mais je me défends d'avoir une opinion sur ce point. Voici venir deux volumes sur le quatrième Évangile, après un autre qui voulait démontrer l'historicité et l'authenticité de ce même Évangile. Cette fois il s'agit de prouver, par un examen détaillé, que le livre tout entier est purement historique, nullement symbolique. A cet effet, le vaillant apologiste a pris mon commentaire du quatrième Évangile, lui faisant (à tort, je crois, et pour plusieurs raisons) l'honneur de le considérer comme une synthèse de la critique rationaliste, et en discutant les conclusions les plus menues avec une patience infinie. M. Spitta, nous venons de le voir, extirpe l'allégorie au couteau. M. Lepin entend l'exorciser par la vertu du raisonnement. Je dois dire que sa logique est imperturbable, féroce. Il montre, par une quantité innombrable de syllogismes appropriés, qu'un récit allégorique fourmille toujours de contradictions et d'absurdités quand on le presse un peu et qu'on veut le convertir en réalité. Rien n'est moins contestable, et je pense, en effet, que les récits johanniques ne tiennent pas debout. Mais M. Lepin croit prouver autre chose, et cela demande une brève explication.

L'interprétation allégorique du quatrième Évangile est fondée sur ce que le livre tout entier, récits et discours, est dominé par le double symbole du Christ lumière et du Christ vie. Ce sont là deux images, puisque le Christ n'est pas dit lumière et vie dans le sens physique de ces mots, mais dans le sens spirituel. Or, ces deux images sont la définition même du Christ et de son rôle; elles reviennent perpétuellement dans les discours, qui sont ainsi une description figurée, donc une allégorie de la mission salutaire du Verbe incarné à l'égard de l'humanité. Les mêmes symboles gouvernent les récits : eau qui donne la vie éternelle, dans l'histoire de la Samaritaine; Christ lumière du monde, dans l'histoire de l'aveugle né; Christ résurrection et vie, dans l'histoire de Lazare; Christ pain de vie, dans le discours qu

commente la multiplication des pains. Les grandes lignes de l'interprétation allégorique sont donc indiquées par le livre même, et ce n'est pas la faute de l'évangéliste si on ne les voit pas. Ce point essentiel étant acquis, l'application de l'allégorie au détail des récits comporte plus ou moins d'incertitude, parce que, pour beaucoup de traits, l'on peut hésiter entre l'attribution d'une valeur purement descriptive, pour l'équilibre de la mise en scène et la couleur locale, et celle d'une allégorie spéciale, coordonnée au sens général de la narration. L'interprétation de ces détails peut donc être plus ou moins conjecturale, selon qu'on peut discerner avec plus ou moins de vraisemblance une intention particulière de l'auteur. De plus, on rencontre parfois dans les récits johanniques certains traits tout à fait précis, qui semblent défier toute interprétation allégorique et qui contrastent de la façon la plus singulière avec l'imprécision générale des tableaux. On dirait le narrateur mieux renseigné sur un détail insignifiant que sur le principal de ce qu'il raconte. En réalité, ce sont des clous que l'évangéliste emploie pour retenir et fixer dans leur cadre ces récits un peu flottants.

Il va sans dire que ces traits sont exploités par les défenseurs de l'interprétation historique. On ne pourra jamais leur prouver péremptoirement que le serviteur du grand prêtre, à qui un disciple de Jésus coupa l'oreille dans le jardin de Gethsémani, ne s'appelait pas Malchus. La tradition synoptique ignorait son nom, et comme toute la perspective de l'arrestation de Jésus est faussée dans le quatrième Évangile, l'information du rédacteur est ici plus que suspecte. La critique la plus perspicace ne saurait découvrir aujourd'hui le vrai nom de ce personnage. En attendant, les défenseurs de la tradition allèguent la mention de Malchus en preuve de ce que l'évangéliste connaissait personnellement les gens de Caïphe. Ils ont encore d'autres ressources. M. Lepin commence par ne pas voir le fait général de l'enseignement par l'image et le récit symbolique. Il ne semble pas s'apercevoir que les termes « lumière » et « vie », appliqués au Christ, ne s'entendent pas dans leur sens naturel. Il réussit à trouver que la déclaration : « Je suis la lumière du monde », ou : « Je suis la résurrection », est sans rapport avec la modalité spéciale du miracle qu'elle concerne ; que la première atteste seulement l'intention qu'a Jésus de convertir par un miracle quelconque les Juifs présents ; et la seconde le pouvoir qu'il s'attribue de ressusciter les morts. Ce serait là, pour le Christ, une attitude bien étrange ; mais M. L. ne s'étonne de rien, ce qui ne l'empêche pas de faire constamment appel au bon sens. En fait, les déclarations de Jésus ont une portée générale, la même dans tout l'Évangile ; elles signifient que le Christ, Verbe fait chair, est venu apporter aux hommes la vérité et le salut éternel. La vérité, c'est la « lumière » ; et l'aveugle à qui Jésus rend la vue en disant : « Je suis la lumière », ne peut être que l'homme qui vient à la vérité du

Christ. Le salut éternel, c'est la vie, et le mort que Jésus ressuscite en disant : « Je suis (et non : j'opère) la résurrection », ne peut être que l'homme sauvé par la foi au Christ. Toutes les subtilités et tous les syllogismes du monde ne peuvent rien contre l'évidence. Mais cette évidence, je l'ai dit, n'existe pas pour M. L. Il peut donc se rejeter sur les traits secondaires, les discuter longuement, montrer que le caractère allégorique de ces traits, pris l'un après l'autre, n'est pas prouvé; il expose que, si l'on pousse logiquement l'interprétation allégorique de ces détails, on aboutit à des contradictions; il triomphe innocemment, à chaque page, de cette découverte; il dit même très souvent ce que l'évangéliste aurait dû écrire pour équilibrer sa narration, si elle était fictive; il raisonne toujours comme si l'hagiographe avait dû construire ses récits de toutes pièces, et comme si la matière à interpréter ne lui avait pas été fournie, imposée même, par la tradition ; il suppose que le symbolisme ne pourrait exister sans travail réfléchi, sans combinaisons artificielles, et comme les traces de ces réflexions et de ces combinaisons n'apparaissent guère, il se croit garanti contre le symbolisme. Les visions des mystiques ne sont pas élaborées par une longue étude, elles se forment presque spontanément sous l'influence de quelques idées fixes ou symboles dominants, qui en déterminent le sens. Le quatrième Évangile est précisément dans ce cas.

Alfred Loisy.

Die Religion in Geschichte und Gegenwart, Handwörterbuch herausgegeben von F. M. Schiele, Erster Band, von *A* bis *Deutschland*. Tübingen, Mohr, 1909, gr. in-8°, 2128 col.

Nous avons annoncé déjà cette publication. Comme le titre l'indique, une très large place y est faite à la considération des religions dans le présent, surtout aux cultes chrétiens, et l'on pourrait presque ajouter : spécialement en Allemagne. Le nouveau dictionnaire tend à la même fin que les *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, qui paraissent aussi sous la direction de M. Schiele. Œuvre de vulgarisation savante, destinée à promouvoir une certaine forme de protestantisme libéral. L'unité du point de vue est très rigoureusement observée, et il n'est pas beaucoup de grands dictionnaires qui donnent autant que celui-ci l'impression d'une œuvre équilibrée en toutes ses parties relativement au but qu'elle se propose. Ajoutons que les articles, même les plus longs, sont d'ordinaire très bien ordonnés et rédigés avec clarté.

Même pour ceux qui n'apportent à l'étude des questions religieuses aucun intérêt confessionnel, ce sont peut-être les articles concernant l'histoire moderne et contemporaine qui méritent le plus d'attention. Il est curieux, par exemple, de voir comment se pose pour les protestants les plus éclairés la question de la valeur absolue du christia-

nisme : on n'a qu'à lire l'article *Absolutheit des Christentums*, de M. Steinmann. La solution définitive du problème est renvoyée à l'article *Revelation*, que nous trouverons plus tard, dans un autre volume. Biographies intéressantes de personnages protestants et allemands : Arnim, l'impératrice Augusta, femme de Guillaume Ier, Bismark (notice impartiale et qu'on voudrait plus développée), etc. Celles des notabilités non allemandes et non protestantes laissent parfois à désirer. Ainsi, l'on a cité Brunetière : « Ce que je crois, allez le demander à Rome », en supposant que cette parole excluait l'adhésion personnelle de son auteur au dogme catholique. En fait, cela prouve que Brunetière identifiait le catholicisme au pape et la foi catholique à l'enseignement de Rome. Mais il était très préoccupé des questions doctrinales ; il s'était mis à la théologie et il cherchait un accord du dogme et de la science positive ; bref, il prétendait être parfaitement catholique, et l'on ne doit aucunement le confondre avec certains publicistes contemporains, catholiques incrédules et ultramontains athées ; Pie X, bon juge en la matière, l'a rapproché des catholiques modernistes dans l'Encyclique *Pascendi*. L'article *Christlich-sozial* aurait dû avoir un court paragraphe pour la France et pour l'Italie, comme il en a un pour l'Angleterre. Dans l'article *Christentum, seine Lage in der Gegenwart*, on a parlé de l'américanisme et du modernisme. Il existe un modernisme social qui mérite plus d'attention que le modernisme proprement religieux, théologique et ecclésiastique. Du reste, il n'est pas exact que le mot *américanisme* ait été d'abord la désignation du mouvement qui a pris ensuite le nom de modernisme. Celui-ci ne procède pas de l'américanisme, surtout si l'on ne comprend pas dans le modernisme le mouvement de la démocratie chrétienne. — Articles instructifs sur l'organisation et l'état actuel des Églises protestantes, sur les affaires religieuses d'Allemagne, par exemple sur l'*Apostolikumstreit*, les sociétés bibliques, etc.

Ce n'est pas à dire qu'on ne trouve satisfaction et profit à lire les articles concernant les religions anciennes, la Bible, l'histoire d'Israël, l'antiquité chrétienne. Notons l'article *Abraham*, de M. Gunkel : une très vieille légende ne devient pas une histoire ; le fond historique de celle-ci consiste en faits et en rapports généraux, non dans les aventures d'un individu. Peut-être l'auteur ne tient-il pas assez compte de ce qu'Abraham est resté le saint d'Hébron, quand il refuse d'y voir un dieu humanisé, et nous le présente comme une figure d'origine inconnue, localisée dans le sud de Canaan, type d'un riche possesseur de troupeaux, dont on aurait fait plus tard un ancêtre d'Israël et finalement un modèle religieux. Cette figure-là serait bien vague et bien maigre. — La légende est peu mythique, dit M. G. — Cependant le sacrifice d'Isaac est un mythe, et ce mythe nous oriente vers un sanctuaire comme lieu de naissance de la légende pour une de ses

parties principales. — Articles soignés de M. Ranke sur l'histoire et la religion de l'ancienne Égypte. Le paragraphe relatif à l'influence de la religion égyptienne sur la religion israélite contient plutôt une série d'analogies que de rapports bien établis. On fait grand état d'un vieux texte qui annonce pour l'avenir un roi pasteur de tous les hommes, comme si l'eschatologie messianique pouvait se rattacher à cette notion. C'est l'idée même de la royauté égyptienne qui est messianique, bien plutôt que tel texte d'interprétation douteuse. Le roi d'Égypte, dieu en chair, est tout naturellement le sauveur de son peuple, et sur sa tête repose l'économie du monde, avec la responsabilité du service des dieux. Mais les autres royautés antiques avaient aussi un caractère religieux; et l'on ne saurait prouver qu'Israël se soit approprié anciennement et directement l'idée égyptienne dans l'espérance messianique. — Substantiel article de M. F. Küchler sur Babylone et l'Assyrie. Naramsin n'est pas le seul roi de l'antiquité babylonienne qui ait pris le titre divin; on aurait pu noter que les rois d'Our et d'Isin en ont fait autant. On ne dit rien du culte, si ce n'est dans un court passage consacré à la magie. La magie dont on parle faisait partie du culte religieux, et c'est ainsi qu'un historien devrait la présenter. Comme l'enfer babylonien est « le pays d'où l'on ne revient pas », il n'y a pas lieu de supposer, en s'autorisant de textes obscurs, subtilement interprétés, et de la présence d'une source de vie dans le monde souterrain, que les Assyriens croyaient à la résurrection des défunts et que le temps de la mort aurait été limité. M. K. fait à l'analyse des mythes une place disproportionnée peut-être à leur importance réelle dans la religion; c'est que l'on s'en est beaucoup occupé à propos de la Bible. L'explication du poème babylonien de la création, comme figurant l'origine du monde d'après l'œuvre actuelle des dieux dans le renouvellement annuel de la nature, contient au moins une grande part de vérité. Ne pourrait-on même supposer que ce poème, dans la forme où il nous est parvenu, est en rapport avec la grande fête de la nouvelle année, qui se célébrait à Babylone au mois de nisan, c'est-à-dire au commencement du printemps? — Dans l'article *Christologie*, M. J. Weiss observe, dès l'abord, que Jésus, avant sa mort, n'était que le Messie désigné, en expectative. A propos du titre de « fils de Dieu », il insiste justement sur l'ancienne idée de la royauté dans les monarchies orientales. Mais il me semble que le mot d'adoption ne caractérise pas bien cette filiation divine; car, ni dans la conception antique, ni dans la primitive conception chrétienne, il ne s'agit d'un rapport purement moral, mais d'une participation mystérieuse, très réelle, de la vertu divine dans le personnage qui devient roi et fils de Dieu. La descente de l'Esprit, dans le récit traditionnel du baptême de Jésus, est l'expression naïve de cette participation. C'est par là que le Christ est Seigneur, et qu'on le prie bientôt comme on prie Dieu. — La seconde

partie de l'article *Christologie*, par M. Scheel, est consacrée à l'histoire du dogme, depuis le second siècle jusqu'à nos jours; c'est un excellent résumé de cette histoire. La troisième partie, dogmatique, par M. Rittelmeyer, trahit l'immense effort de la conscience protestante pour sauver, dans le naufrage du dogme christologique, la valeur permanente de la révélation apportée par Jésus. Au point de vue moral, cet effort a quelque chose de touchant. J'ai déjà dit maintes fois ce que l'on en peut penser au point de vue rationnel.

Alfred Loisy.

Raimond van Marle. — I. **Le comté de Hollande sous Philippe le Bon,** La Haye, Martinus Nijhoff, 1 vol. in-8° de xi-161-clxxv pages, avec un portrait, 1909.
II. **Hoorn au moyen âge. Son histoire et ses institutions jusqu'au début du** xvi[e] **siècle.** Même éditeur, 1 vol. in-8° de viii-149-x pages, 1909.

Ces deux travaux, faits à la Faculté des lettres de Paris, ont valu à M. van Marle le titre de diplomé d'études universitaires et de docteur d'Université. Le premier a une portée plus générale. L'auteur nous indique comment, en 1428, Philippe le Bon força Jacqueline de Bavière à lui remettre l'administration de ses états, Hollande, Zélande, Frise et Hainaut et comment peu à peu il se mit en possession de ces territoires. Puis, se bornant à la Hollande, il montre comment le comté était administré; il passe en revue les divers services, justice, finances, armée et marine; il détermine le rôle des classes sociales, noblesse, église, communes; un chapitre est consacré à l'agriculture, l'industrie et le commerce, un dernier aux lettres, sciences et arts. Un grand nombre de renseignements sont réunis de droite et de gauche, surtout d'après des ouvrages modernes; les documents ont toutefois été consultés et M. van Marle publie en appendice 57 pièces d'après les archives nationales de la Haye ou d'après le manuscrit français 1278 de la bibliothèque nationale de Paris (Recueil de pièces historiques sur les affaires de Bourgogne) : quelques-unes ont une certaine importance. L'exposé est parfois un peu obscur; par suite de l'emploi d'un terme français impropre, le lecteur français est arrêté et la suite de raisonnement lui échappe. P. xxv, document n° XIII, il faut lire Wismar au lieu de *Weimar*; l'erreur se trouve à diverses reprises dans les deux ouvrages.

Le second travail est plus personnel. Il a été fait d'après les archives de la ville de Hoorn qui sont réparties entre Hoorn où les registres ont été conservés et le dépôt provincial de Noord-Holland, à Haarlem où les chartes isolées ont été transportées. De ces pièces, un grand nombre de renseignements sur l'organisation municipale ont été tirés et ajoutés à ceux qui ont été fournis par les *West-friesche*

1. Ces faits ont été racontés récemment en France dans le travail un peu superficiel d'Edouard le Blant, *Les quatre mariages de Jacqueline, duchesse de Bavière.* Paris, 1904, que M. van Marle n'a pas connu.

Stadtrechten publiés par Pols. M. van Marle a seulement eu tort, pour les faits proprement dits, de s'en référer presque exclusivement à la chronique de Vélius, qui n'a été composée qu'au début du XVIe siècle. Il raconte d'après elle la manière dont Hoorn, à la suite de l'exécution de Lambertsz Cruyf, abandonna, en 1426, le parti de Jacqueline, alors qu'il aurait dû renvoyer aux chroniques de Monstrelet et de Saint-Rémy. Il affirme, p. 137, d'après Vélius, qu'à Hoorn aurait été fabriqué, en 1416, le premier grand filet pour la pêche; il est tenté, p. 141, d'attribuer, toujours avec Vélius, à Hoorn la première construction des vaisseaux en carvelle. Mais Vélius était porté à amplifier le rôle de la cité dont il écrivait l'histoire, et M. van Marle a négligé de nous indiquer sur quels documents ce chroniqueur s'est appuyé. La 1re partie du livre sur l'histoire de la cité est un peu confuse [1]; la 2me partie sur l'organisation municipale, le rôle du maire, des échevins, des bourgmestres, de la richesse ou sagesse, sur la justice [2], les finances, les obligations militaires, les travaux publics, l'église [3], est bien plus nette. Nous avons appris en passant de nombreux renseignements sur les polders et l'inspection des digues, sur le commerce du fromage qui aujourd'hui encore, après que les grands vaisseaux se sont éloignés du port, constitue la principale industrie de la ville. Ces deux études sont d'estimables ouvrages de début, et nous espérons que M. van Marle écrira un jour — pour les lecteurs français — une histoire complète du comté de Hollande.

Chr. PFISTER.

Lucien ROMIER. **La carrière d'un favori, Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France (1512-1562).** Paris, Perrin, 1909. In-8°, 462 p. Planches.

C'est une curieuse figure que celle de ce gentilhomme roannais qui devient favori de Henri II, qui partage avec Montmorency la gloire ou la honte d'avoir signé le traité de Cateau, qui administre l'un des

1. Hoorn faisait en réalité partie de la Frise. Mais quand se creusa le golfe du Zuydersée, une partie de la Frise occidentale fut séparée du reste de la Frise et rattachée sous le nom de Westfrieland au comté de Hollande. — Voici deux exemples de ces confusions que nous reprochons à l'auteur. P. 17, il écrit : « En avril 1438, le Conseil de Hollande demandait à Philippe le Bon de consentir à la prise de tous les vaisseaux provenant des villes Wendes. Mais Philippe n'autorisa la course que contre les villes Wendes, le duc d'Holstein », etc. Il faut lire dans la première phrase : « Le Conseil demandait à Philippe le Bon de donner des lettres de course contre tous les navires provenant de l'Est. ». — P. 22, *in fine*, rétablir ainsi les faits. Les corsaires de Dantzig ont saisi un vaisseau qui appartenait à Wilm Johannson de Hoorn; sur les réclamations de Hoorn, la ville de Dantzig rend le vaisseau avec sa cargaison, à l'exception de 21 charges de cendres qui appartenaient au port de Riga.

2. Il aurait fallu pour expliquer quelques coutumes remonter à la *Lex Frisionum*.

3. M. van Marle n'a rien dit de la dime.

plus importants gouvernements de France, enfin qui joue un rôle capital dans les premières guerres de religion, puisqu'il arrive à réconcilier le connétable et le duc de Guise, puisqu'il est l'artisan du Triumvirat. C'est le type du courtisan sans scrupules, à la fois souple et avide.

M. Romier l'a étudié surtout à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales, aux Archives des Affaires étrangères et à celles de Lyon. C'est dans les divers dépôts lyonnais que son enquête paraît avoir été menée avec le plus de hâte [1].

J'ignore si M. R. a d'abord éprouvé, comme tout biographe, la tentation de « réhabiliter » son personnage. En ce cas, il y a très vite renoncé. Son Saint-André est si peu attirant que le livre pose, en somme, une question : comment un personnage si méprisable a-t-il pu exercer sur ses contemporains une telle séduction ?

C'était un homme de guerre. Sa défense de Verdun en 1552, son rôle pendant le siège de Metz et à Saint-Quentin lui fait honneur. Fait prisonnier dans cette journée, il est très activement mêlé à ces étranges négociations de 1557-1559 qui sont menées par des captifs, et où il semble avoir eu surtout la préoccupation de soigner ses intérêts personnels. Ce chapitre complète sur certains points le livre de feu de Ruble.

Comme administrateur, Saint-André eut à gouverner un territoire qui comprenait, avec Lyon, tout l'ancien apanage de Bourbon. Il semble vraiment que Henri II ait voulu accumuler les bienfaits sur la tête de son favori. M. R. profite de la création de cet étrange amalgame pour esquisser l'histoire d'un grand gouvernement au XVIe siècle. Il doit beaucoup sur ce point, et ne s'en cache pas, à M. Dupont-Ferrier.

Le défaut de ces premières parties du livre, c'est précisément l'existence de ces chapitres généraux, qui troublent l'ordre chronologique et nous forcent à envisager, par certaines faces, la vie presque entière de Jacques d'Albon. Ce n'est pas qu'ils soient pour nous dépourvus d'intérêt, bien au contraire ; ils sont une contribution très appréciable à l'histoire des institutions de XVIe siècle ; mais cette contribution est un peu un hors d'œuvre.

Avec l'histoire du triumvirat, le plan devient plus net et la trame plus serrée. D'Albon paraît en plein dans son rôle d'entremetteur. Il est mêlé, aussi, très activement aux négociations avec l'Espagne ; les documents utilisés par M. R. montrent une fois de plus quelle pression le gouvernement de Philippe II exerça sur François II pour l'amener à réprimer l'hérésie ; il y a là une confirmation de ce que révélaient les papiers ds l'Aubespine [2]. L'agitation protestante lyon-

---

1. M. R. utilise les lettres de Chantonnay du fonds Simancas et des Archives de Belgique, mais non celles qui ont été publiées au t. II des *Mémoires de Condé*.

2. Le 31 janvier 1561, Saint-André offre à Philippe II de le servir « de la même affection que pour mon propre maystre et souverain seigneur ».

naise est naturellement étudiée de près : le lieutenant-gouverneur de Lyon était Antoine d'Albon, cousin du maréchal [1]. Quant à Saint-André lui-même, il voit surtout dans cette affaire un prétexte à fructueuses confiscations. Car ce diable d'homme n'oubliait jamais l'argent. Il n'est pas jusqu'au célèbre triumvirat qui ne nous apparaisse, par certains côtés, comme un « syndicat » formé par d'illustres prévaricateurs pour mettre à l'abri de toute revendication le produit de leurs rapines.

A Dreux s'arrêta brusquement la carrière de cet aventurier, véritable type du « favori », « avide et rapace ». Le livre que lui a consacré M. R. apporte un précieux secours aux historiens des années 1559-1569, cette période décisive de l'histoire du XVI[e] siècle [2].

H. HAUSER.

La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres par l'abbé P. FÉRET, docteur en théologie. Epoque moderne. Tome septième : XVIII[e] siècle, revue littéraire. Paris, A. Picard et fils, 1910, VI, 562 p. 8°. Prix : 7 fr. 50 c.

M. l'abbé Féret termine par le présent volume, l'ouvrage consacré à la Faculté de théologie de Paris à travers les âges, depuis sa création jusqu'à sa disparition dans la tourmente révolutionnaire. C'est le onzième de la série, et il contient l'énumération des grands personnages qui s'y coiffèrent au cours du XVIII[e] siècle, du chapeau doctoral ou des auteurs de profession qui le méritèrent, plus ou moins par leurs travaux ; parmi eux quelques-uns ont survécu près d'un demi-siècle à la vieille Sorbonne d'autrefois. C'est par tout le volume un singulier mélange de grandeurs oubliées (comme le cardinal César d'Estrées et l'évêque Camille Le Tellier de Louvois, tous deux de l'Académie française) ; de savants érudits (comme Louis Ellies du Pin, l'auteur de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (1657-1719), « visant à l'indépendance qui, poussée trop loin, peut devenir un danger » (p. 8) ou comme Etienne Mignot († 1771) qui remplit les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de ses dissertations sur les Phéniciens et les Indiens). On y rencontre le fougueux polémiste Jacques Lefèvre († 1716), dont le seul opuscule encore recherché de nos jours, est le mémoire qu'il composa (si l'on en croit Moréri) pour le marquis de Gesvres, accusé d'impuissance par sa femme, dans un procès fameux ; François Legros, qui combattit Jean-Jacques Rousseau, Court de Gebelin, les physiocrates et Necker, et siégea à la Constituante († 1790) ; Denis Bérardier, qui fut le professeur de Robespierre et bénit le mariage de son autre élève, Camille Desmoulins, avec Lucile Duplessis ; Guillaume Baston,

---

1. Le *De tristibus Franciae*, cité p. 313, n. 1, d'après le manuscrit, a été édité par Cailhava, Lyon, 1840.

2. Voy. à l'appendice 28 pièces justificatives.

auteur de romans, de controverses et de mémoires, qui « jeta sur son passé une tache indélébile », en se laissant nommer, en 1813, évêque de Séez par Napoléon; le Pappe de Tévern, ce Breton mort comme évêque de Strasbourg, en 1842 seulement, connu surtout par ses démêlés avec l'abbé Bautain, devenu directeur de son petit séminaire, après avoir été doyen de la faculté des lettres; Dominique de Pradt († 1837), l'ex-archevêque de Malines, ambassadeur à Varsovie, grand-chancelier de la Légion d'honneur, infatigable pamphlétaire, traitant tous les sujets possibles avec une égale intempérance de langage et la plus exubérante vanité.

Le second livre est consacré à des personnages qui ont fait moins de bruit dans le monde, mais sont plus authentiquement *Sorbonnistes*. Voici Jacques Boileau, frère de Nicolas († 1716) auteur de l'*Histoire des flagellants* et du traité, d'ailleurs anonyme, *De l'abus des nudités de gorge*, le seul de ses écrits qui ait été réimprimé de nos jours; François Boursier, le champion des miracles du cimetière de Saint-Médard; Charles du Plessis d'Argentré († 1740), l'auteur de la grande *Collectio judiciorum*, à laquelle M. Féret a emprunté bien des renseignements dans ses volumes précédents; J.-B. Ladvocat, auteur de la *Lettre sur le rhinocéros* et compilateur, sous le nom de Vosgien, du *Dictionnaire géographique portatif*, qu'on trouve encore sur les quais; l'abbé du Tems, qui vit son *Histoire de Marlborough* « imprimée par ordre de Sa Majesté Impériale »; Duvoisin, « l'évêque servile » de Nantes († 1813) si vivement pris à partie jadis par Mgr Dupanloup. Voici encore l'évêque de Boulogne, Asseline, l'auteur du *Cas de conscience* sur le serment civique; le cardinal César-Guillaume de la Luzerne; le dominicain Richard qui publiait à Mons un *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ et des Français qui ont guillotiné Louis XVI*, qui lui valut d'être condamné à mort et fusillé à quatre-vingt-trois ans, etc. etc. M. l'abbé Féret n'est pas trop enclin à surfaire le mérite de tous les personnages qu'il fait passer sous nos yeux. « Naturellement, dit-il, comme sur toute la ligne, nos docteurs écrivains subirent le mouvement descendant » (p. 491). Néanmoins ce dernier volume m'a paru le plus intéressant de la série. On s'y rend compte comment, au cours du XVIII[e] siècle et jusque dans cet enclos même, qui semblait à l'abri de toutes les idées subversives, le vent de l'esprit nouveau s'est mis à souffler sur ces léthargies intellectuelles, et comment les représentants attitrés du passé, secoués par la tempête révolutionnaire, ont été obligés de s'occuper, bon gré mal gré, des problèmes inconnus qui surgissent à l'horizon.

Je n'ai pas toujours été d'accord avec l'auteur, dans l'examen successif que j'ai dû faire ici de chacun de ses sept derniers volumes. Mais j'ai toujours dit — et je le répète bien volontiers, en terminant — que son livre était un livre consciencieux, fait, autant qu'il l'avait

pu, d'après les sources accessibles et que, si ses renseignements étaient parfois incomplets, on ne pouvait pas en accuser équitablement M. Féret. Il a montré dans le dépouillement de la bibliographie de son sujet une patience laborieuse, dans la lecture de tant d'ouvrages indigestes ou maussades, un courage qu'on ne saurait assez admirer et dont il faut lui tenir compte d'autant plus que sans doute nul ne reprendra jamais un aussi pénible travail. Si l'ancienne Faculté de théologie de Paris échappe ainsi à l'oubli, c'est avant tout à M. l'abbé Féret qu'elle le devra ; il lui a consacré une bonne partie de son existence, et ce n'est que justice si son nom reste indissolublement lié désormais à celui de la vieille Sorbonne d'avant 1789. Je ne lui en veux nullement d'avoir écrit dans son dernier volume : « Que faut-il penser de M. R. de la *Revue Critique* ? » (p. 555). Sans partager le plus souvent sa façon de voir sur les hommes et sur les principes, je pense, moi, que son œuvre principale à lui, est une œuvre méritoire, ne fût-ce que parce qu'elle nous dispense de consulter ailleurs tous les in-folios, les in-quartos, les in-12°, voir même les manuscrits qu'il a arrachés à la poussière des bibliothèques et dont nous pourrons le plus souvent nous faire une idée suffisante d'après ce qu'il en dit, au lieu d'avoir à les feuilleter nous-mêmes. Ce n'est assurément pas l'histoire d'un des chapitres les plus brillants de *l'érudition* ni de la *littérature* françaises que vient de terminer M. l'abbé Féret ; mais dans l'histoire générale de la civilisation *tous* les chapitres doivent être étudiés tour à tour, avec une conscience égale, pour que notre connaissance du passé soit complète, et l'on peut être assuré, en tout cas, que l'auteur de la *Faculté de théologie de Paris* à travers les âges n'a rien négligé de ce qui pouvait se dire, au XXe siècle, en faveur de l'antique Sorbonne et de ses docteurs les plus célèbres.

R.

SVEN-HEDIN, **Le Tibet dévoilé,** trad. et adapt. de M. Ch. Rabot. Paris, Hachette, 1 vol. in-8° de 255 p. et 69 phot. Prix : 15 fr. — L. DIMIER, **L'Hôtel des Invalides** (Petites monographies des édifices de France), Laurens, 1 vol. in-12 de 96 p. et 43 phot. Prix : 2 fr. — Capitaine CORNET, **Au Tchad,** Plon-Nourrit, 1 vol. in-12, avec cartes et phot. Prix : 4 fr. — M. RONDET-SAINT, **La grande boucle,** Plon-Nourrit, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 — E. WAGNER, **Les ruines des Vosges,** Berger-Levrault, 2 vol. in-12, de 433 et 448 p. av. 112 phot. Prix : 7 fr. — **L'Année cartographique,** 19e fascicule. Hachette, in-folio de 3 cartes doubles av. texte. Prix : 3 fr.

Parmi les voyageurs les plus hardis, les chercheurs de pays inexplorés les plus héroïques et les plus endurants, il n'en est pas qui dépasse le célèbre explorateur suédois Sven-Hedin. Le récit qu'il publie cette fois et dont M. Rabot nous donne une adaptation vivante et documentaire, est relatif à la découverte qu'il a faite, en plein Tibet, au nord du Brahmapoutre, de ces deux mille kilomètres d'énormes montagnes qui jusqu'alors ne figuraient sur aucune carte.

Celle qu'il a pu dresser aujourd'hui de ces régions les plus mystérieuses et les plus interdites (elle est reproduite ici) est un document de premier ordre. Les renseignements qu'il a recueillis sur les mœurs de ce peuple religieux et même artiste, sur ses monuments, ses temples, ne sont pas moins précieux. Ses descriptions de montagnes raviront les Alpinistes. Enfin la vision ainsi évoquée de ses luttes, de ses efforts, des mille difficultés de la nature ou des hommes, attache d'autant plus que ce « rêve vécu » de 28 mois est conté avec la plus heureuse humeur et une vivacité dont l'attrait est de tous les instants. Le livre est d'ailleurs très bien présenté, émaillé d'excellentes reproductions, élément précieux encore pour le géographe, et complété par une carte remarquable.

— On croit connaître, on connaît fort mal l'Hôtel des Invalides, parmi les Parisiens. Il n'était pas inutile d'en donner une petite monographie historique et descriptive, renseignant sur tout, abondante en photographies, jugeant d'ailleurs avec goût et compétence. M. Louis Dimier s'y est employé de façon à mériter tous les suffrages.

— C'est presque un roman d'aventures que le carnet de notes, ou le récit d'impressions et de souvenirs, auquel le capitaine Cornet (de l'Infanterie coloniale) a donné ce nom : *Au Tchad*. Ce pays de missions scientifiques et d'expéditions guerrières est pénétré d'une intensité de vie, d'une animation, d'une fièvre de lutte, qui le rend particulièrement attachant en Afrique. « Il possède, pour les officiers coloniaux (nous dit l'auteur), un attrait tout particulier. L'éloignement de ce territoire, la lenteur et les difficultés du voyage, le mystère des influences Senoussiste et Ouaddaïenne qui, depuis 1900, nous oblige là-bas à une politique de prudence, en face de dangers inconnus, sont bien faits pour passionner les caractères aventureux ». Aussi ces pages de chasses et de combats, d'études de mœurs et de paysages pittoresques, écrites au jour le jour, sous la tente, pendant trois années d'avant-poste, par un homme de cœur et d'intelligence qui sait écrire, qui sait penser, sont-elles une des plus intéressantes lectures qui soient. Deux cartes et une trentaine de photographies ajoutent à leur mérite documentaire, mais leur premier mérite reste toujours la franchise, la vigueur et la belle couleur du récit même.

— *La Grande boucle*, on le devine, c'est le tour de la terre. Ce sport, devenu si facile, tend à se multiplier. M. Maurice Rondet-Saint, en quelques mois, a parcouru les deux continents et nous donne de cette course bien dirigée, et soigneusement documentée, des « notes et croquis », qui ne manquent ni de saveur ni même de nouveauté. La Chine et le Japon, l'Ouest Américain et Mexicain, le Chili et le Brésil, telles sont les étapes essentielles de ce voyage, qui n'a pas prétendu à décrire, mais à éveiller quelques idées, surtout sociales et actuelles.

— Il faut avoir parcouru les Vosges à pied, le sac sur le dos, pour

les connaître; il faut avoir découvert soi-même, et à l'improviste, les ruines perdues dans la verdure, ici un pan de mur, là une tour, parfois un château tout entier, pour les aimer vraiment et en goûter toute la vivifiante poésie. Ce sont surtout les voyageurs enthousiastes, les touristes sans guides patentés, qui remercieront M. Émile Wagner d'avoir écrit ses deux volumes sur les *Ruines des Vosges* et de les avoir encore illustrés de 112 photographies. Ils y trouveront précisément la seule chose qui manquait à leur satisfaction : l'histoire de ces châteaux-forts entrevus, devinés, plus ou moins reconstitués par la pensée, et leur place dans la chronique du pays, l'originalité aussi de chacun d'eux, sa destination, son utilité, sa poésie, la vie qu'on y menait, au besoin, les anecdotes dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. Tout cela est conté avec aisance d'ailleurs, et l'attrait particulier qui se dégage d'un récit de visu. Combien de châteaux décrits ainsi? compte superflu à dresser : chaque volume a sa table alphabétique. Coquettement édité, et avec ses inédits, ses jolies vues, l'ouvrage est tout à fait réussi.

— Le 19e fascicule de l'*Année cartographique*, supplément annuel à tous les atlas, dirigé par M. F. Schrader, contient les documents suivants se référant à l'année 1908; *Asie* : itinéraires Sven-Hedin au Tibet, mission d'Ollone, etc.; le texte est de M. Aïtoff; *Afrique* : explorations au Sahara et au Maroc, frontières de Mauritanie, Éthiopie et Congo; texte de M. Chesneau; *Amérique* : régions prolaires, carte de l'Alaska, nouvelles positions au Vénézuela; texte de M. Huot.

Henri de CURZON.

L'origine et la fonction économique des villes (étude de morphologie sociale) par René MAUNIER, 1 vol, Giard et Brière, éd. 1910.

Il y a dans le livre de M. Maunier excès de ce qu'on peut appeler « le style sociologique. » Qu'il y ait nécessité d'un vocabulaire sociologique c'est peut-être acceptable, bien que discutable[1]; mais pourquoi une syntaxe sociologique? On trouve trop souvent dans les ouvrages de sociologie des phrases comme la suivante qui n'est malheureusement pas une exception dans le volume de M. M. : « La méthode d'explication qui va être suivie sera sociologique, parce qu'elle tiendra systématiquement à rattacher les uns aux autres des

1. Une grande partie de ce vocabulaire est empruntée à la physique et à la biologie : mais est-il plus clair et plus précis pour l'esprit que le langage ordinaire? C'est une question qui vaudrait bien la peine d'être examinée de près. Le plus souvent, il vient du fait que l'esprit transforme en véritables entités des assemblages d'individus auxquels *pour la facilité du langage* on a donné un nom collectif, un clan, une tribu, une ville, un camp, etc. Oubliant l'origine du concept, le sociologue traite ces collectivités factices comme des *organes* réels; de là beaucoup d'artificiel et de mythologie, quand il s'agit de déterminer les rapports de ces collectivités entre elles et leur évolution respective.

phénomènes qui diffèrent entre eux, soit par leur *nature* (par exemple un fait économique à un phénomène juridique), soit par leur *généralité* (par exemple une propriété des fonctions économiques à une propriété générale des fonctions sociales), par des liens qui eux-mêmes sont plus généraux que les phénomènes concrets qu'ils rattachent, et peuvent en être abstraits... » Quel effort pour suivre et comprendre dans ses méandres une phrase pareille! Un écrivain non sociologue l'aurait coupée en deux ou trois membres.

L'obscurité du style recouvre souvent en sociologie l'abus des définitions et des différenciations. Le volume de M. M. est un exemple caractéristique de ce défaut. L'auteur emploie 24 pages à essayer de définir, sans y réussir d'ailleurs, les diverses agglomérations humaines, en les distinguant par des attributs qui, dans la réalité, sont très fuyants. Il y a dans tout cela pas mal d'inutile subtilité.

A côté des défauts constatons les qualités : une lecture considérable, une bibliographie immense, le recours, en dehors des sources historiques, à l'ethnographie des peuples non ou peu civilisés, ce qui est une des meilleures pratiques de la nouvelle sociologie.

Mais tout ce labeur aboutit à un essai de systématisation de l'évolution de la ville qui reste bien artificiel et en quelque sorte schématique.

E. d'E.

A. Houtin. **Autour d'un prêtre marié.** Paris, chez l'auteur (18, rue Cuvier), 1910. In-8°, xliv-407 p.

S'il se trouve un jour quelque savant pour continuer l'un des grands ouvrages de feu H. Ch. Lea, *History of sacerdotal celibacy*, il tirera grand profit du présent volume. C'est le récit documenté, minutieux même, de la controverse que souleva en 1908-9 la publication du livre de M. l'abbé Houtin : *Un prêtre marié*. Ce prêtre était l'abbé Charles Perraud (1831-1892), frère du défunt cardinal. Il avait béni lui-même son union, comme Urbain Grandier, et cette atteinte à la discipline de l'Église, commise par un homme justement respecté, n'avait été connue que d'un petit nombre d'intimes. L'un d'eux était M. Hyacinthe Loyson (l'ex-père Hyacinthe), qui, après la mort du cardinal, communiqua à M. H. les lettres révélatrices de l'abbé Perraud et les notes qu'il avait prises à son sujet. La question du célibat ecclésiastique ne touche pas au dogme et les opinions, sinon les actes, sont libres à cet égard. L'abbé H. usa de sa liberté de publiciste, de chroniqueur des choses de l'Eglise, pour mettre des documents de haute valeur à la disposition de ceux, laïcs et clercs, qu'intéressent les conditions morales du clergé romain. Les protestations ne manquèrent pas; il y eut aussi des démentis, des faux-fuyants, des refus puérils d'accepter l'évidence des textes. Peine perdue, car, comme l'écrivait M. Paul Hyacinthe-Loyson, « la plus belle revanche de la vérité est

dans la bêtise du mensonge ». On se demande pourtant avec inquiétude, en lisant cet exposé sans réplique, si l'éducation moderne ne néglige pas, plus que de raison, d'enseigner l'horreur de la fausseté et de commenter le mot de Job : *Num Deus indiget vestro mendacio?*

Le volume de M. H. contient aussi des documents importants sur l'abbé Bernard, jadis aumônier de l'Ecole normale, et ses variations au sujet de l'Infaillibilité; sur les relations de Montalembert avec le P. Hyacinthe et la publication posthume de sa brochure *L'Espagne et la Liberté ;* des lettres inédites de l'ex-jésuite Tyrrell, de MM. Loyson, etc. Le ton de ces lettres est parfois très vif ; mais l'histoire et la psychologie y trouveront leur gibier. Celles de M. H. lui-même ne sont pas les moins fines ni les moins instructives de la série.

S. R.

— Sous le titre de *Contes Épiques* (Paris, Fischbacher, in-8°), M. Henri de Curzon vient de publier treize récits puisés par lui dans les épopées légendaires des littératures disparues, poèmes de l'Inde antique, livres royaux de la Perse sassanide, Edda, Kalévala, etc., puis condensés, allégés, revécus dans un style qui laisse heureusement à ces figures de Krischna ou de Rustem, de Brunehilde ou de Roudabeh leur séduction poétique et leur physionomie originale. On lira volontiers ce livre aux heures où l'esprit aspire à s'évader un instant de nos brumes modernes vers un idéal de lumière antique. — A. Ch.

— C'est un livre digne d'attention que *Das Welterlebnis* (I. Teil. Leipzig, Engelmann, 1909, 77 p. 2 M.) de M. Eberhard Zschimmer, qui, partant de ce fait que tous les mots ne semblent nés que du besoin de préciser un contraire, divise le monde des choses inexplicables en 5 groupes d'antithèses philosophiques, logiques, mathématiques, physiques et psychiques : 1. Limitation et modification, ou fini (discontinu) opposé à infini (continu) et être opposé à devenir; 2. Individualité et égalité, ou connexion opposée à séparation et ressemblance à dissemblance; 3. Temps et espace, ou opposition des moments et des lieux; 4. Qualité et intensité; 5. Etat d'âme, passion et conscience du moi (*Selbstheit*). Après avoir étudié ces 11 antithèses primordiales (*Urgegensätze*), il passe à l'appréhension logique du monde empirique (*des Erlebten*) par les catégories et les connexions ou rapports (*Zusammenhänge*), puis analyse la notion du présent et finit par la définition du véritable moi. Ce dernier chapitre s'inspire du mot effroyablement profond de Lichtenberg : on ne devrait pas dire *je* pense, mais *il* pense, comme on dit *il* tonne, et rappelle que toutes les questions se réduisent à deux sortes, celles qui ont un sens et celles qui n'en ont pas, et que toute philosophie n'est en fin de compte qu'un alignement de mots et un noircissement de papier (*Druckerschwärze*). Si l'auteur avait plus médité cette grosse vérité, peut-être aurait-il renoncé à écrire son livre, qui, en somme, prouve une fois de plus la radicale incompétence de l'esprit humain à saisir le fond des choses, et la gravité de cette affirmation : que la philosophie et la science n'ont été inventées que pour cacher notre ignorance. — Th. Sch.

— Sollicité par une remarque de M. Fréd. Kluge (*Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache u. Lit.*, 1909, p. 124 et sv.), M. Hans von Schubert (Heidelberg) a essayé de combler une lacune de l'histoire de l'Église en décrivant le plus

ancien christianisme germanique ou l'arianisme des Goths : *Das älteste germanische Christentum oder der sogen. « Arianismus » der Germanen* (Mohr, 1909, 36 p. 80 Pf.). Ce sujet n'avait guère été encore traité que par M. Fréd. Kauffmann, au t. I des *Texte und Untersuchungen zur altgermanischen Religionsgeschichte*, 1899. Pourtant son importance saute aux yeux, puisque cet arianisme de la *lex gotica* fut professé non seulement par les Wisigoths et les Ostrogoths qui faillirent rétablir tout l'empire d'Occident avec Théodoric, mais par tous les Germains de l'Est : Vandales, Burgondes, Hérules, Gépides et Rugiens, et même par les Lombards et les Suèves et une partie des Alamans, Bavarois et Thuringiens. Le roi Rotharis, l'auteur du célèbre code lombard (643), pratiquait encore ce rite, qui ne fut aboli officiellement qu'en 662 et dont des vestiges se retrouvent jusqu'après 700 en Bavière, où Boniface semble les avoir encore poursuivis vers 735. Bien plus, l'auteur tente même (p. 31) d'y rattacher la Réforme allemande et les essais modernes de nationalisation des Églises. Remercions-le donc d'avoir attiré l'attention des historiens sur cette source un peu négligée du christianisme allemand. — Th. Sch.

— Les conceptions étatiques de Leibniz n'avaient guère été étudiées encore, avec méthode et science juridique, que par M. Otto Gierke dans son important ouvrage sur Jean Althusius (2e éd. Breslau, 1902). Il y nie l'originalité de ces conceptions. M. Erwin Ruck (Tubingue) a repris la question plus à fond, dans *Die Leibniz'sche Staatsidee aus den Quellen dargestellt* (Mohr, 1909, 109 p. 3 M.) et conclut à l'encontre de M. Gierke. Partant de l'idée fort juste et si pleinement confirmée par le dépouillement des inédits de Hanovre, « que L. fut avant tout une personnalité profondément religieuse et que les racines les plus intimes de sa pensée plongent dans le domaine religieux », M. R. commence par développer les types idéaux de l'État théocratique et de l'empire chrétien universel que rêvait L., et ce n'est qu'après cette utile introduction qu'il aborde l'examen des théories étatiques proprement dites de L., qui — remarquons-le bien — faisait déjà la distinction toute moderne entre la notion sociale et la notion juridique de l'État. Idée et nature de l'État, sa justification, son but, telles sont les trois parties de cet examen. L. croit que la communauté des biens fut à l'origine du développement étatique, qui tendrait à la ramener aussitôt que le peuple aurait un degré intellectuel et surtout moral assez élevé. Au reste, tout le système étatique de L. repose sur les deux idées de l'unité dans la multiplicité et du développement vers la perfection. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 avril 1910.* — M. Edmond Cuq adresse au Secrétaire perpétuel une lettre par laquelle il pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. le Préfet de la Seine fait savoir à l'Académie que les fouilles de la cour du Mai, au Palais de justice, ont été reprises. — MM. Héron de Villefosse et Jullian, qui ont visité les fouilles, ont constaté qu'elles sont bien dirigées, puis ils présentent quelques observations.

L'Académie décerne le prix Jean Reynaud (10,000 fr.) à M. l'abbé J.-B. Chabot, pour l'ensemble de ses publications relatives à l'Orient sémitique.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 19 mai. — 1910

Le livre de M. Slouschz sur les Hébræo-Phéniciens.

I

Lettre de M. Philippe Berger a M. Arthur Chuquet.

Sénat
—

Giromagny, 24 avril 1910.

Mon cher collègue,

Je reçois le numéro de la *Revue critique* qui contient l'article de M. Fossey contre Slouschz. J'en suis révolté. Je m'étonne, non pas que M. Fossey ait pu l'écrire, mais que la *Revue critique* ait inséré aussi légèrement un article plein des injures les plus grossières et des calomnies les plus viles.

Je regrette qu'avant de le publier, vous n'ayez pas été arrêté par l'opinion de savants tels que Goldziher ou que M. Montet, le savant professeur d'arabe à l'Université de Genève, que M. Fossey se permet de traiter d'ignorant ou de complaisant, et par l'autorité de M. Alfred Croiset, qui a présidé les deux thèses de M. Slouschz.

Je ne parle pas de moi, dont vous connaissiez pourtant, par la discussion qui a eu lieu au Collège de France, le sentiment sur les travaux de M. Slouschz, malgré les imperfections et les taches que j'ai été le premier à y relever.

Peut-être l'intérêt que je porte à un élève qui a eu à lutter contre

toutes les difficultés qu'un homme peut rencontrer dans la vie, n'est-il pas étranger aux attaques dont il est l'objet.

L'article de M. Fossey n'est pas un article scientifique, c'est une œuvre de rancune et de haine.

Retenu loin de Paris, je ne veux pas tarder à protester contre un langage qu'on est attristé de rencontrer dans une revue que nous sommes habitués à respecter.

Veuillez insérer ma protestation avec la réponse de M. Slouschz dans le prochain numéro de la *Revue critique*, et agréez, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Philippe Berger.

(Nous insérons cette lettre sans commentaire. — A. Ch.).

II

Réponse de M. Slouschz a l'article de M. Charles Fossey.

M. C. Fossey m'a fait l'honneur de consacrer à ma thèse [1], (*Les Hebréo-Phéniciens* (introduction à l'histoire des origines de la colonisation hébraïque dans les pays méditerranéens), quelques pages de la violence la plus inconsidérée : les lecteurs de cette Revue sont trop accoutumés à trouver ici des modèles de critique savante et impartiale pour n'avoir pas été frappés du ton haineux et de la profonde inanité de cette diatribe. Qu'on me permette seulement quelques remarques.

Je constate que le fond même de mon livre échappe complètement aux attaques de M. C. Fossey; il s'agit d'une *thèse*, c'est-à-dire d'un livre tendant à ouvrir une discussion sur un sujet qu'il est urgent de renouveler : M. C. F. ne songe point à discuter les idées auxquelles m'ont amené mes recherches, il n'a point su les découvrir, dit-il, déconcerté par l'incohérence prétendue de *mon exposition*. Voilà un facile procédé. A qui toutefois M. C. F. fera-t-il croire qu'un jury composé de maîtres éminents de la Sorbonne se soit prêté à la discussion minutieuse et publique d'un simulacre de thèse, ou d'un simple « centon de morceaux tirés de plusieurs auteurs » ?

L'incompréhension de M. C. F. fait d'autant plus d'honneur à sa malveillance que ces idées, accueillies avec plus ou moins de faveur, ont été parfaitement saisies et exposées en maints comptes rendus, en France et à l'étranger, entre autres, le *Journal asiatique*, p. 226-234, 1909; la *Revue historique*, mars-avril 1910; *Le Défenseur*, juin 1909; *La Revue des Revues; The Asiatic Quarterly review*, juillet-octobre 1909; *The jewish Chronicle*, mai 1909; *Blochs Wochenschrift*, 1909 (nº 24), etc. Toutes ces critiques — outre les lettres encourageantes que j'ai reçues de nombreux savants (dont MM. Gold-

1. *Revue critique*, 14 avril 1910.

ziher, Maspero, Winckler, etc.) — sont d'accord pour constater l'intérêt scientifique que présentent mes thèses.

Utilisant avec une bonne foi dont je fais juge tous mes lecteurs quelques lapsus et coquilles, M. C. F. prétend me convaincre d'ignorance : il me reproche surtout de m'aventurer en des domaines où mon inexpérience serait flagrante; ceci m'oblige à me demander du haut de quelle compétence on m'attaque et prétend me juger : M. C. F. est assyriologue, ce qui n'est point suffisant pour discuter un ouvrage basé sur des études hébraïques et phéniciennes; j'ignore quelle confiance méritent ses connaissances en assyriologie; je constate toutefois que deux savants d'une haute autorité semblent en faire un cas assez médiocre : M. Halévy [1] écrit à propos des « Contributions au Dictionnaire sumérien-assyrien » de M. C. F. : « Rien que dans les premières pages, M. Hrozny [2] signale plus de cinquante erreurs, et il renonce à aller plus loin ». Il ajoute : « Cette critique est soucieuse de la vérité », et conseille à M. C. F. de « s'associer un collaborateur capable de mettre sur pied les volumes suivants ».

Assyriologue douteux, M. C. F. est un fâcheux sémitisant; il n'en prétend pas moins me convaincre de fausse interprétation de textes hébraïques : écrivain hébraïque et dont les travaux d'histoire littéraire hébraïque ont été approuvés par ceux mêmes dont il s'efforce aujourd'hui d'invoquer le témoignage, je ne puis que trouver plaisante la présomption de M. C. F.; sa légèreté, l'ignorance de ses fournisseurs d'hébreu éclatent dans la traduction qu'il improvise du verset 6 et du chapitre II d'Isaïe : le passage incriminé est libellé : *Ki natashta amkha bêt Jacob ki mol'ou mi-qedem.* La Bible française de M. Zadoc Kahn en donne la traduction : « Certes, tu avais délaissé ton peuple, la maison de Jacob, car ils étaient envahis de superstitions venues de l'Orient (des pratiques de sorcellerie comme les Philistins) ». C'est dans ce même sens logique que j'ai utilisé le passage en question. Mais comme j'y insiste sur le terme de Qedem (Orient, Levant), où je vois avec Winckler une désignation ethnique ou géographique, M. C. F. a tenu à reprendre pour son propre compte la traduction de cette phrase. Et il s'en est si bien tiré qu'à propos de sept mots (dont deux noms propres) des plus élémentaires, il a trouvé le moyen de donner la preuve qu'il ignore *jusqu'aux notions élémentaires de la lecture hébraïque.*

1° Incapable de distinguer entre *'am* qui veut dire peuple et *'im* qui signifie *avec*, il traduit intrépidement la première moitié du passage comme suit : « Tu as rejeté (sic) d'avec toi (!!) la maison de Jacob ». C'est ainsi que M. C. Fossey qui me reproche de prendre le Pirée pour un homme, trouve plus commode de prendre tout le peuple de Jacob pour une malheureuse conjonction.

---

1. *Revue sémitique*, avril 1907, p. 252.
2. Dans la *W. Z. d. K.* des M. 1906, p. 90.

2° Ignorant la règle d'après laquelle le collectif peut se construire en hébreu avec un verbe au pluriel, M. C. Fossey, toujours fidèle à sa première erreur, traduit *mal'ou* (ils sont remplis) par *elle est pleine*. Que faire de cet hébraïsant qui ne sait même pas trouver le sujet d'un verbe? Mais que dire du procédé qui consiste à glisser sur les difficultés d'un texte qu'on ne comprend pas?

3° M. C. Fossey ignore jusqu'à la forme du pluriel masculin, et c'est ainsi qu'il croit m'avoir écrasé, en m'attribuant une faute grossière dont il est seul l'auteur. *Qedem* pour lui signifierait « Les Orientaux » (! !) et serait un pluriel. Je signale cette découverte de M. C. Fossey aux futurs grammairiens.

Et c'est avec des armes aussi redoutables que M. C. Fossey me reproche de modifier les textes bibliques pour les besoins de ma cause. Il s'agit du chapitre 72 des Psaumes, que j'ai essayé de rapprocher du chapitre 47 du même livre et où il est question du « Roi de Juda et des présents de la fille de Tyr ». Je n'aurais point supposé que la mention de Tyr à l'occasion du roi de Juda omise dans ma note bibliographique (chap. 47, versets 2 et 14) pouvait avoir échappé à l'érudition de M. C. Fossey; tous ceux qui s'occupent d'études bibliques connaissent ce passage : M. C. Fossey l'ignore ; pouvais-je m'en douter?

D'ailleurs, ma démonstration sur ce point résulte non d'un mot ou d'un verset, mais de près de cent pages consacrées aux rapports de Tyr avec Israël.

Pourquoi M. C. Fossey s'aventure-t-il en ces discussions talmudiques où il n'entend rien et demeure à la merci de pitoyables conseillers? Il m'avertit charitablement que Daphné était un faubourg d'Antioche; il aurait dû commencer par vérifier le sens que j'ai adopté pour ce mot, conformément au tr. *Kélim* [1] et à l'étymologie commune de ce mot en arabe et en hébreu.

Le lapsus relatif à Midrash Ta'am (attribuable à une fiche mal copiée par suite de l'anonymat de la source) [2] n'entame en rien le fond de la thèse; quant aux *Phéniciens*, la moindre bonne foi reconnaîtrait que l'erreur est due à une transposition de note [3]. J'ai eu le regret d'en découvrir moi-même qui ont échappé à la lecture distraite de M. C. Fossey : quel travail de longue haleine en est exempt?

Parmi les milliers de notes dont ma thèse est accompagnée, les citations grecques, peu nombreuses, ne figurent que comme appoint à des textes hébreux; M. C. Fossey n'en affirme pas moins que ma thèse se fonde sur « les sources grecques et orientales » et incrimine

1. Ch. II.

2. En réalité, il existe en hébreu un midrash intitulé : « Midrash Ta'ame Hasserot etc.; un traité rabbinique intitulé « Ta'ame Mizvot » et combien d'autres!...

3. Il s'agit de Movers et nullement d'Aristophane.

ma façon de citer les auteurs grecs [1]. Mal sûr de mes propres interprétations, je ne pouvais procéder autrement : embrasser l'ensemble des études philologiques est impossible; mieux vaut sans doute se fier aux indications d'auteurs compétents que de se parer d'une fausse érudition. J'ajoute qu'un éminent helléniste, dont M. C. Fossey ne récusera pas l'autorité, s'est montré moins pointilleux lors de ma soutenance.

Ai-je enfin toujours renvoyé correctement aux ouvrages dont je me suis servi ? M. C. Fossey avoue que « les auteurs sont ordinairement cités » ; peut-être, aurait-il pu, après cela, s'apercevoir que l'exemple dont il s'arme contre moi, ne permet pas d'incriminer ma bonne foi : tout autre que lui se serait aperçu qu'il s'agit d'une simple omission de guillemets, puisque M. Lagrange est cité trois fois de suite dans le même passage. Au reste, avant d'accuser autrui à la légère, M. C. Fossey ferait bien de réfléchir et de se reporter notamment à tel article publié dans le *Journal des Savants* et signé ...... Fossey [2].

Il préfère attirer l'attention sur quatre mots diffamatoires parus au sujet de mes thèses dans une feuille bibliographique d'un libraire de Francfort; désireux de m'accabler sous le poids d'une condamnation allemande, il néglige de révéler le nom de l'auteur de cette ligne, un jeune rabbin inscrit à Paris, et de qui je préfère ne pas discuter ici les opinions en littérature hébraïque. Avec la même loyauté, il passe sous silence le nom de l'auteur d'un important compte rendu inséré dans la *Revue historique* [3]; ce compte rendu m'étant favorable ne saurait être que d'un « ignorant » ou d'un « complaisant » ; le lecteur non averti se douterait-il qu'il s'agit de M. Montet, le célèbre professeur et orientaliste ?

De tels procédés se passent de commentaires.

M. C. Fossey dénonce l'inélégance de mon style ; je ne suis point né sur les bords de la Seine ; j'ai été presque seul jusqu'ici à m'en faire le reproche : je ne pense pas que l'on sache beaucoup gré à M. C. Fossey d'accroître avec une aussi délicate courtoisie mes remords : on préférera constater que je n'écris point en hottentot et que tout le monde me comprend. Aux pénibles recherches nécessitées par ma thèse s'est ajoutée l'étude constante d'une langue que je souhaiterais posséder mieux. Mon double effort a été soutenu par les encouragements les plus précieux; il n'est point de ceux que pourrait interrompre une sournoise et grossière inimitié.

N. Slouschz.

---

1. Cf. d'ailleurs la p. 85 des *Hébréo-Phéniciens* et la p. 95 des *Judéo-Berbères* où les deux fautes de grec que M. F. me reproche, sont reprises correctement. Pour Saturne = Kronos = Chronos comme Dieu du Temps, v. Cicéron, de Natura Deorum II, 25.

2. 1904, p. 344 et s.

3. Mars-avril 1910.

III.

Réplique de M. Charles Fossey.

J'ai dit que l'exposition de M. S. est incohérente. Tous ceux qui prendront la peine d'ouvrir son livre pourront s'en convaincre. Puisque M. S. insiste, j'ajouterai qu'il n'y a pas lieu de se fatiguer à découvrir ce que cache cette incohérence, les bévues accumulées par M. S. ne pouvant pas être considérées comme constituant un commencement de preuve pour une thèse quelle qu'elle soit.

J'ai dit et montré que M. S. avait pris ses citations un peu partout, sauf dans les auteurs originaux, et qu'il n'avait guère publié qu'une collection de fiches. L'autorité de la Sorbonne n'y peut rien, dût Aristote lui-même venir à la rescousse, escorté du *Défenseur* et des deux rédacteurs de la *Revue Historique* et de l'*Asiatic Quarterly Review*, qui ne font qu'un; des rédacteurs probablement anonymes de la *Jewish Chronicle* et de la *Blochs Wochenschrift* [1], et des savants qui ont accusé réception du livre de M.S. en quelques mots aimables, j'en suis sûr, mais non destinés à la publicité. Quant à l'article du *Journal Asiatique*, si M. S. le tient pour un acte d'adhésion, il n'est vraiment pas difficile [2] et je ne dois pas désespérer d'être un jour compté parmi ses admirateurs. D'ailleurs M. S. oublie trop que le principe d'autorité a vécu, même en métaphysique, et que les plus beaux certificats ne peuvent rien contre les faits. Or M. S. n'a rien trouvé à répondre sur la plupart des faits que j'ai mis en lumière; rien sur le nommé *Ictos*; rien sur les rois de la première dynastie, hébreux à la page 29, arabes à la page 34; rien sur les Cassites Kourigalzou et Bourrabourias naturalisés Hittites par la grâce de M. S.; rien sur la confusion entre Sour d'Akaba et Sour 'Oreb; rien sur l'interprétation de Josué, XXIV, 12; rien sur les calembours Danaus-Dan et Neptune-Nephthali; rien sur l'interprétation d'Homère, *Od*. IV, 84; et ce qu'il a répondu sur les autres points se résume à peu près en ces mots : omission involontaire, lapsus, coquille.

À propos du verset 6 du chapitre II d'Isaïe, M. S. triomphe bruyamment. A l'en croire, je ne saurais ni distinguer un *a* d'un *i* en hébreu (pour être logique, il aurait dû ajouter que je confonds *'im* et *me 'im*); ni comprendre le pluriel collectif (qui existe à peu près dans toutes les langues : *turba ruit* ou *ruunt*); ni reconnaître un pluriel hébreu parce que j'ai traduit *kedem*, « Orient », par « Orientaux » (sa

1. Je n'ai pas pu me procurer ces deux périodiques. En raison de leur caractère plus édifiant que scientifique, ils manquent à la bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle. Ils ont, m'assure-t-on, à peu près la même autorité scientifique que la *Semaine religieuse*.

2. Voir notamment, p. 232, ce qui est dit de l'esprit critique de M. S. et, p. 234, la conclusion.

connaissance imparfaite du français ne lui permet pas de sentir qu'il est impossible de traduire littéralement « Tu as rejeté la maison de Jacob, parce qu'*ils* étaient remplis *d'Orient* »). Accordons-lui cette petite satisfaction qui ne coûte rien à l'amour-propre de mes « fournisseurs d'hébreu », et qui n'améliore pas son cas. Je n'ai jamais entendu contester la traduction de M. Zadoc Kahn (qui elle non plus n'est pas littérale), mais uniquement l'application qu'en fait M. S. Or, après ses explications comme avant, je maintiens qu'il est inepte, en ce passage, d'entendre par *kedem* (Orient) la péninsule du Sinaï. Isaïe, que je sache, n'adressait pas ses invectives aux habitants de la vallée du Nil.

A l'appui du calembour Κρόνος-Χρόνος, M. S. invoque l'autorité de Cicéron. Dans le passage auquel il renvoie, je trouve quelques autres jeux de mots que je recommande à M. S. pour ses futurs travaux : Saturnus autem est appellatus, quod saturaretur annis ;.... Juppiter a juvando Jovem ; ... Neptunus a nando ..... Δημήτηρ = Γῆ μήτηρ. Avais-je tort de dire que les connaissances les plus élémentaires manquent à M. S. ?

Sur la falsification du psaume LXXII, l'échappatoire de M. S. est simplement misérable. A qui pense-t-il faire croire qu'il a donné, *entre guillemets* et en une seule phrase, la traduction ou le résumé de trois versets empruntés à deux psaumes différents ? A qui pense-t-il faire croire que la contamination de deux versets au futur donne un sens passé ? C'est ce phénomène qu'il convient de signaler aux grammairiens de l'avenir ! Le rapprochement invoqué par M. S. ne pouvait pas « échapper à mon érudition », car M. S. n'en est pas l'inventeur ; toutes les Bibles à concordances le signalent et je n'ai pas eu besoin de la référence inexacte [1] (une fois encore !) de M. S. pour en constater l'inanité. Le verset 13 du psaume XLV porte : « Et toi, fille de Tyr, par des présents te *salueront* les riches du peuple. [2] » (Trad. Halévy.) et le verset 2 : « mes ouvrages [seront] pour le roi [3] ». Est-il excessif de dire que M. S. travestit les textes quand il écrit : « Sous l'un des rois de Jérusalem (Josaphat ou plutôt Ézéchias), on nous dit que « Tyr et les rois de Tarsis et des îles *apportaient* leurs présents au roi *de Juda* » ?

Au sujet de *Daphné*, traduit par « ruines », M. S. invoque *Kelim* et l'étymologie hébraïque et arabe. Or dans *Kelim* II. 3, *defounah* signifie « caché » : Surenhusius, Buxtorf et J. Levy dont, j'imagine, l'autorité vaut bien celle de M. S., traduisent « absconsa, abscondi-

1. Le psaume XLVII n'a que 10 versets.

2. Ces paroles s'adressent à la femme du roi.

3. Le roi *de Juda* n'est pas nommé, et la critique a pu identifier « le roi » auquel est adressé le psaume avec tous les rois d'Israël et de Juda, depuis David jusqu'aux Asmonéens. M. (Halévy *Recherches bibliques* III, 136), que M. S. a *oublié* de citer, a proposé l'identification avec Ézéchias.

tum, an der Seite angebracht, verborgen ». En arabe, *dafana* signifie ‘ cacher, enterrer ’. Je défie M. S. de citer un seul exemple du mot *dafne* signifiant ‘ ruine ’, en hébreu ou en arabe. Nous renvoyer à *Kelim* et à l'arabe pour justifier la traduction de Daphné par ‘ ruines ’, c'est proprement aggraver une bévue.

Au sujet du Midrash Ta'am, M. S. s'excuse sur « une fiche mal copiée par suite de l'anonymat de la source » et veut bien prendre la peine de me signaler deux Midrashim commençant par le mot *Ta'ame*. Serait-il indiscret de lui demander ce que contenait le texte mal copié, comment « l'anonymat de la source » entraîne fatalement une mauvaise copie, et quel est, des deux Midrashim dont il donne le titre, celui « qui se trouve confirmé par le livre des Contes » et qui explique pourquoi Josué a été nommé fils du Poisson? Car enfin c'est là toute la question et tant que M. S. n'y aura pas répondu, la critique de M. Israël Lévi gardera toute sa force.

M. S. déclare que, pour l'interprétation des auteurs grecs, il s'est fié « aux indications d'auteurs compétents ». Pourrait-il nous dire auquel de ces auteurs il doit l'interprétation que voici : (p. 23, n. 1) « Syncellus affirme que les Phéniciens descendraient des Dedan qui habitaient originairement les rives du Golfe Persique. Josèphe (*Antiq.*, I, 6, 2) place ce peuple, qu'il appelle *Juda-Dan*, en Ethiopie (Movers, *die Phönizier*, II, 1, 59) ». Josèphe dit : « Ῥέγμος δὲ Ῥεγμαίους ᾤκισε, καὶ δύο παῖδας ἔσχεν, ὧν Ἰουδάδας μὲν Ἰουδαδαίους, Αἰθιοπικὸν ἔθνος τῶν ἑσπερίων, οἰκίσας ἐπώνυμον αὐτοῦ κατέλιπε, Σαβαίους δὲ Σάβας. » Movers — est-il besoin de le dire? — n'est pas responsable du calembour Ioudadas, Juda-Dan, Dedan.

J'ai dit que M. S. n'indique pas toujours ses emprunts « de la façon qui conviendrait », et j'en ai fourni la preuve. M. S. proteste et invoque, naturellement, « une simple omission de guillemets ». Pitoyable défaite, car j'ai eu soin de signaler « les retouches de style qui caractérisent le démarquage ». Deux fois pitoyable défaite, car elle me donne l'occasion d'une rectification qui n'est pas encore à l'honneur de M. S. A propos de l'interprétation d'Homère insérée dans le texte du P. Lagrange, j'ai dit que c'était une ineptie. J'ignorais alors qu'elle était déjà dans l'article *Phénicie* de M. Philippe Berger [1].

Et puisque M. S. insiste sur la question du plagiat, je puis bien signaler encore à ses admirateurs un spécimen « d'omission de guillemets » :

I. Lévi. *Revue des Études juives*, t. LIV, p. 36.	N. Slouschz *Judéo-Hellènes*, p. 12.
Le rôle de Syène *comme marche* militaire de l'Égypte *est*	*La ville* de Syène est *le marché* militaire de l'Égypte et *des*

1) *Encyclopédie des Sciences religieuses de Lichtenberger*, t. X, p. 523.

attesté en particulier par Hérodote. Après nous avoir appris qu'au dessus d'Eléphantine on trouve déjà des Ethiopiens, il raconte que sous le règne de Psammétichus on mit les *Automoles dans cette localité* pour défendre *le* pays contre *ce peuple, et il ajoute* : « Les Perses ont encore aujourd'hui des troupes dans les mêmes places *où il y en avait* sous Psammétichus, car il y a une garnison *perse* à Eléphantine et à Daphné » (II, 17, 18, 28, 30.)

C'est *dans ces deux localités*, Syène et Eléphantine, l'Assouan d'aujourd'hui, que des *documents récemment découverts* viennent *de* nous *attester* l'existence d'une colonie juive *déjà au* temps de Xerxès, *dès l'an* 471 avant l'ère chrétienne. Il ne s'agit pas cette fois de conjectures plus ou moins savantes : les documents sont datés avec la plus minutieuse précision et le fait qu'ils affirment ne laisse *pas le moindre* doute. *Ce sont* des contrats rédigés en araméen, *sur papyrus, et ayant fait* partie des archives d'une des familles juives domiciliées *en ces deux localités*. Ils s'échelonnent sur une période de soixante ans.

Le chef de *cette* famille s'appelle Mahsèyah, fils de Yedoniah. Il marie sa fille, nommée Mibtahiah, avec Yezaniah, fils

pays du Haut Nil. L'île d'Éléphantine domine l'Arabie et l'Éthiopie : elle a, de tous temps, servi d'escale pour le commerce mondial. Une colonie hébréo-phénicienne pouvait y avoir existé du temps de Salomon. « Sous le règne de Psammétique on *met* les *automales* pour défendre *ce* pays contre *les Ethiopiens.* » Les Perses, *dit Hérodote*, ont encore aujourd'hui des troupes dans les mêmes places *que* sous Psammétique, car il y a une garnison *persane* à Eléphantine et à Daphné [1].

Or, c'est à Eléphantine et à Syène (l'Assouan d'aujourd'hui) que des *papyrus d'origine juive* viennent nous *révéler* l'existence d'une colonie juive *dès le* temps de Xerxès (471 avant l'ère chrétienne). « Il ne s'agit pas cette fois, *dit M. Israël Lévi*, de conjectures plus ou moins savantes. Les documents sont datés avec la plus minutieuse précision, et le fait ne laisse *aucun* doute [2]. »

La première série de papyrus contient des contrats rédigés en araméen ; *ces documents faisaient* partie des archives d'une des familles juives domiciliées *dans les deux villes d'Éléphantine et de Syène*. Ils s'échelonnent sur une période de soixante ans. Le chef de *la* famille s'appelle Mahseyah, fils de Yedaniah. Il marie sa fille nommée Mibtahyah avec Yezaniah, fils

1. Hérodote, *Histoires*, II, 17, 18, 28, 30.

2. *Revue des études juives*, 1907, t. LIV.

d'Ouriah, son voisin. Cette Mibtahiah devient ensuite la femme d'As-Hor, alias Nathan, fils de Theos. Elle en a deux fils, Yedoniah, qui porte le nom de l'aïeul — et Mahsèyah — appelé comme son grand père.

Inutile dedémontrer que cette famille est juive, les noms l'attestent suffisamment; d'ailleurs ces personnages sont parfois décorés du titre de Juifs; quand ils prêtent serment, c'est au nom de leur dieu *Yahou.* Juifs sont également *un grand nombre* d'habitants de Syène et d'Éléphantine en relations avec eux, *voisins de leurs propriétés*, témoins ou scribes dans les procès qui les concernent.

d'Ouriah, son voisin. Cette Mibtayah devient ensuite la femme d'As Hor, alias Nathan fils de Téos. Elle en a deux fils, Yedaniah, qui porte le nom de l'aïeul et Mahseiah, appelé comme son grand père. *Les noms sont juifs, hébraïques, théophores*, parfois *ils* sont décorés du titre de Juifs « Yéhoudi »; quand ils prêtent serment, c'est au nom de leur dieu Yahou; Juifs également sont *les nombreux* habitants de Syène et d'Éléphantine *qui sont* en relations avec eux, *leurs voisins de propriétés*, témoins ou scribes dans les procès qui les concernent.

Je crois inutile d'insister sur la réjouissante transformation de « la marche militaire » en « LE MARCHÉ MILITAIRE » qui nous a valu celle d'Eléphantine en « *escale pour le commerce mondial dominant l'Arabie et l'Ethiopie* ». Mais pour éviter à M. S. l'enfantine excuse du lapsus ou de la coquille, je lui rappellerai que la même phrase se trouve identiquement reproduite, avec d'autres, dans les *Hébréo-Phéniciens*, p. 182. M. S., après avoir copié les autres, a éprouvé le besoin de se copier lui-même.

J'arrête là, pour aujourd'hui, l'étude de l'invention chez M. S.; mais, s'il désire continuer la conversation, j'ai quelques raisons de croire qu'une lecture, même « distraite » de ses œuvres, me permettra de faire encore quelques rapprochements édifiants.

J'ai dit, en passant, que « malgré les obscurités et les incorrections, le style de M. S. est « ce qu'il y a de plus méritoire » dans sa thèse. M. S. réclame et déclare.... qu' « il n'écrit point en hottentot ». Sa formule est plus sévère que la mienne, et je ne fais point de difficulté pour l'adopter. Je constate même volontiers qu'il y a, de son livre à son article, un progrès énorme et que je veux croire personnel. — M. S. se proclame « écrivain hébraïque ». J'y consens encore. Qu'il puisse même s'illustrer dans la littérature d'imagination, je le lui souhaite. Mais il ignore encore la distinction des genres et la distance qui sépare la fiction de l'érudition. Voulant révolutionner l'histoire des Hébreux et des Phéniciens, il n'a compilé qu'un ennuyeux roman.

C. FOSSEY.

Paul Bolchert, **Aristoteles Erdkunde von Asien und Libyen** (Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie, hgg. von W. Sieglin, Heft 15). Berlin, Weidmann, 1908; x-102 p.

M. Bolchert a rassemblé dans ce volume tout ce que les écrits d'Aristote renferment de témoignages relatifs à la géographie de l'Asie et de l'Afrique. Le sujet avait été mis au concours par la faculté de philosophie de Strasbourg, et la dissertation de M. B. fut couronnée. Il s'agissait de déterminer l'étendue des connaissances d'Aristote, et d'exposer ce qu'étaient ces connaissances relativement à la géographie antérieurement connue, d'une part, et de l'autre relativement aux progrès qui furent faits plus tard grâce à l'expédition d'Alexandre. Les détails que M. B. a étudiés embrassent l'ensemble de la science géographique, géographie physique, politique, économique, faune et flore, etc., et il s'est dégagé de son étude cette conclusion importante : Les connaissances qu'Aristote possède sur l'Asie et l'Afrique ne dépassent pas ce que l'on savait avant les campagnes d'Alexandre. Pour l'Asie, il puise souvent ses informations dans Ctésias, bien qu'il semble parfois lui accorder peu de confiance. En ce qui concerne l'Afrique, et plus particulièrement l'Éthiopie et l'Égypte, sa principale source est Hérodote; mais en certains points il en sait davantage, grâce à d'autres sources qu'il est difficile de préciser. M. Bolchert examine, en terminant, et compare avec les connaissances aristotéliques les renseignements géographiques contenus dans les écrits attribués à Aristote.

My.

E. R. Garnsey Author of « A Translation and Exposition of the Odes of Horace », « Epilegomena on Horace », etc. A Student's edition of the Odes of **Horace**. Books I to III. The Monumentum aere perennius. London, Sonnenschein, 1910, in-8°, 321 p., 5 sh.

Le vrai titre ici serait certainement : Rêveries fantastiques sur Horace. Et comme on ne sait se borner en si belle matière, M. G. annonce un second volume contenant le quatrième livre des Odes, un chapitre sur les mètres et sur le texte « considéré paléographiquement ».

De longtemps je n'avais vu personne autant déraisonner; sur Horace, on devine combien c'est agréable. Encore s'il s'agissait d'humour; mais M. G. est très sérieux. Il a le souci de tirer l'exégèse du poète de l'ornière « où elle gît empêtrée depuis si longtemps » (cela nous vient du pays de Bentlei!). Les scolies ne sont que sottises de grammairien. Il faut « éclairer les poèmes par la lumière de l'histoire ». Jusqu'ici nous errions, par notre faute, nous ne mettions pas au point; « notre œil n'était pas au foyer ».

Quelles sont au juste les misères de l'interprétation courante? Suivant M. G., l'œuvre d'Horace, comme on la présente d'ordinaire, n'est pas d'accord avec l'homme; on voit de l'ironie, des figures où il

n'y en a pas, et réciproquement les allusions du poète aux événements du jour sont tenues pour des traductions. Les scoliastes et la dernière tradition ont contribué à fausser la critique d'Horace qu'il faut ramener au vrai sens donné par ses successeurs directs, les satiriques, Ovide, Martial, Pétrone, les *Catalecta* (vous ignoriez, je pense, jusqu'ici que nous avions rompu avec cette tradition). — Les héroïnes chantées par Horace sont réhabilitées : Lydie, Barine étaient d'honnêtes femmes ; Horace aurait-il voulu contrevenir publiquement aux réformes et aux vues du prince ? (Ah! le bon billet...!). On comprend d'après cela qu'aucune note de M. G. ne commente : II, 8, fin : *tua aura* [1].

L'idée ou l'ombre d'idée qui tient lieu de méthode à M. G. lui vient de M. Ferrero [2] et n'est qu'un paradoxe : les Odes doivent être lues et comprises non pas séparément, mais comme corps et en bloc. Pour la publication, le recueil, la date, oui sans doute : mais n'est-il pas dans la nature de ces petits poèmes que chacun d'eux forme un tout, qu'il doit pouvoir s'entendre et être goûté à part? Rêver de préparations, d'allusions continuelles d'un poème à l'autre est aussi fou que de se créer, ainsi que le fait M. G., des types, que Horace viserait et raillerait coup sur coup. Qu'il soit question d'orgueil, de luxe, luxe de table ou de bâtiments, de fêtes, de prodigalité avide, de pratiques de de magie, M. G. voit partout des allusions cachées à Muréna, le personnage à qui est dédiée expressément l'ode II, 10, et qui mourra en 23, pour s'être mêlé à une conjuration contre Auguste [3] : Horace aurait été en fait pour lui *persona ingrata* (?) et se serait vengé par ces allusions de son recueil. Mais Muréna était-il en ce temps le seul Romain chez qui l'on connût de tels vices ? De quel droit lui associer Canidie? Quelle idée de faire d'un tel personnage le « protagoniste d'Horace » (p. 172)! N'est-ce pas rabaisser le poète à plaisir, ou plutôt M. G. ne met-il pas dans le texte toutes ces belles choses qu'il croit y découvrir ?

Il en est de même du reste. Tout ici serait symbole. D'après M. G. les miracles de Bacchus (II, 19), sa puissance sur les fleuves, les sources de vin, de lait, etc., rappelaient au lecteur romain le souvenir des bienfaits d'Auguste ; Penthée et Lycurgue faisaient penser à Muréna! Le printemps lui-même, dans l'Ode I, 4, est présenté comme le début d'une ère nouvelle à Rome : les troubles sont finis; une complète

---

1. Comme il est plus risqué (p. 115) encore de voir sous des noms comme Glycère des allusions à Julie! — Ailleurs on nous annonce une théorie d'après laquelle certains personnages auraient des traits communs avec les types burlesques de Pétrone ; ainsi la Lydie d'Horace rappellerait la *Fortunata* de Trimalcion (p. 250); rapprochement certes peu reluisant! — Le rapport que M. G. veut établir (p. 206 en haut) entre l'Euscion de Pétrone (d'après Fulgence) et Murena me semble encore plus baroque.

2. Le livre est dédié à Guglielmo Ferrero Roma*no*rum (sic) rerum scriptori. L'introduction est datée de Rome.

3. On reconnaît, en tout ceci, un écho des fantaisies de Verrall.

harmonie est rétablie sous l'égide d'Auguste. Le « baromètre politique » est ou paraît être au beau. Parmi les noms propres réels, l'un souvent couvre l'autre [1]. Les noms mythologiques, même les noms de rivières désigneraient des contemporains. Et toujours le refrain : il s'agit de lire les Odes « comme un tout à la lumière des faits historiques » et d'ouvrir le poète sans idées préconçues !

Tel est le cadre général que remplissent des notes tout élémentaires et insignifiantes, avec emprunts aux livres de Orelli, de Wickham et de Verrall [2]. Presque rien qui se rapporte au texte. Aussi mainte digression.

Nous sommes à l'aise avec M. G. ; il nous a avertis qu'il est cuirassé [3] contre tout ce que nous pourrions lui dire. Au lecteur à voir s'il goûte ces belles choses et s'il veut suivre, en ses détours et découvertes, le nouvel interprète d'Horace [4].

Émile Thomas.

Salomon Reinach, **Répertoire de reliefs grecs et romains**. I. Les ensembles. Paris, 1909, in-8°, 493 pages : Prix : 10 francs, chez Leroux.

Nous voici redevables à l'inlassable labeur, je dirai presque à la piété archéologique de M. S. Reinach d'un nouveau recueil de monuments figurés. Il s'agit, cette fois, de reliefs et spécialement d'ensembles, c'est-à-dire « de groupes de figures en relief qui ont décoré des édifices antiques ou qui ont été découverts au même endroit, de telle sorte qu'il y ait intérêt à ne pas les étudier isolément », les autres reliefs restant réservés pour un volume suivant. Que dire de cette publication qui n'ait pas été déjà dit et redit à propos des précédentes ? Que nous ne saurions être assez reconnaissants à l'auteur d'employer son temps, dont il aurait peut-être mieux à faire — s'il ne trouvait le moyen de faire aussi ce mieux — à mettre à la portée des travailleurs, à un prix modeste, des documents qu'on ne pouvait jusqu'ici se procurer qu'à grands frais ? que si ces croquis sommaires ne peuvent pas remplacer, lorsqu'il s'agit d'entrer dans le détail, des reproductions photographiques à plus grande échelle, ce sont des documents suffisants dans la plupart des cas et que leur réunion constitue pour les archéologues une sorte de dictionnaire ou d'index des plus utiles ? Que les notices qui accompagnent chaque monument sont au courant des dernières publications et que M. R. a su nous renvoyer à celles

1. P. 52, en haut : Od. IV, 7 : « Torquatus, probably a pseudonym for Murena », M. G. en découvre une infinité d'autres.

2. M. G. paraît ignorer tous les autres travaux sur Horace. Il les relègue, je pense, avec les scolies.

3. P. 30 en haut : quite pachydermatous.

4. Le français, même celui de l'édition française de M. Ferrero (p. 186), est, dans l'impression, plein de fautes. — II. 20, 14, texte Bospori ; note : Bosphori. — P. 188, en haut Festus est cité d'après l'édition ad usum Delph. ; Apulée d'après l'édition Nisard, avec la page. Qui ne sera par là même averti ?

qui sont véritablement bonnes à consulter, évitant ainsi la surabondance bibliographique, chère aux esprits sans critique. Tout cela, nous le savions déjà, et, même avant d'avoir le livre, nous pouvions être assurés qu'il en serait ainsi.

Pour la commodité du classement les différents monuments ont été répartis par ordre alphabétique de localités. De la sorte les âges et les genres sont mélangés : les monuments grecs ne sont pas séparés des monuments romains; les métopes du Parthénon, le monument de Lysistrate, les bas-reliefs de Delphes voisinent avec l'arc de Bénévent; les sarcophages de Sidon avec l'arc de Suse et le trésor de Boscoreale avec la colonne de Théodose. Cette disposition pourra sembler fâcheuse à quelques-uns; mais les tables sont là pour parer à cet inconvénient; une autre méthode en aurait entraîné assurément d'autres. Par contre il n'y aura, je pense, qu'une voix pour louer M. R. de la façon large dont il a conçu son plan et de l'éclectisme qu'il a apporté dans le choix des morceaux à reproduire; l'idée d'avoir admis les reliefs d'argenterie dans le recueil est tout particulièrement heureuse.

J'ajouterai, et j'ai peut-être quelque droit à le dire, que pour ceux qui s'occupent des antiquités romaines et surtout d'antiquités militaires, la réunion en un seul livre, très maniable, des différentes colonnes, Antonine, Aurélienne et Trajane, des arcs de Rome, de l'arc d'Orange, du trophée d'Adam Klissi, tous documents épars dans des publications splendides, mais encore inabordables à la bourse de la majorité des professeurs, même le jour où leurs traitements auraient été augmentés, est un bienfait.

R. Cagnat.

Die Türkenhilfe und die politisch-kirchlichen Parteien auf dem Reichstag zu Regensburg, 1532, von Ascan Westermann, Heidelberg, C. Winter, 1910, viii, 237 p., 8°. Prix : 7 fr. 75.

Le travail de M. Westermann sur la Diète de Ratisbonne, convoquée par Charles-Quint en 1532, est un exposé solide et bien documenté des faits, auquel on pourrait reprocher peut-être une certaine prolixité juvénile, amenée sans doute par l'abondance des documents réunis sur la matière [1]. Non seulement M. W. a consciencieusement colligé les recueils consacrés depuis un demi-siècle à l'activité de l'empereur, mais il a fait des recherches fructueuses aux Archives de Vienne, de Munich, de Marbourg et de Carlsruhe; il a parcouru les rapports des représentants des villes libres de Francfort, Memmingen, Ulm, etc., dans les dépôts de ces cités, et comme aucun de ses prédécesseurs n'avait encore consacré de monographie aux discussions de l'assemblée de 1532, il a tenu à ne rien nous laisser ignorer de ce qui

1. Une seule remarque au sujet de ce qui est dit p. 163-165, où M. W. introduit dans son récit des considérations toutes modernes de patriotisme, qui ne me semblent pas avoir pu se produire à cette époque.

s'est dit et écrit à l'hôtel-de-ville de Ratisbonne, du 17 avril au 27 juillet de cette année.

La convocation de la Diète était motivée par la nécessité de protéger les frontières orientales de l'Empire contre l'invasion turque, qui venait de se briser une première fois contre les murs de Vienne (1529), mais pouvait reparaître du jour au lendemain. Les Etats de l'Empire ne refusaient pas leur concours pour protéger les terres héréditaires ou récemment acquises de la maison d'Autriche. Mais chacun des deux groupes ennemis posait comme préliminaires à un vote favorable des conditions absolument opposées. Les Etats catholiques demandaient la mise en vigueur du recès de la Diète d'Augsbourg (du 19 novembre 1530), qui condamnait l'hérésie; les adhérents aux doctrines nouvelles exigeaient que ces mêmes décisions de 1530 fussent déclarées nulles et non avenues, puisqu'elles les mettaient hors des Constitutions de l'Empire. Charles V qui voulait avant tout sauver la Hongrie pour lui-même et son frère Ferdinand, quoique très peu porté à protéger, comme on sait, les novateurs, devait essayer de louvoyer entre les deux partis ennemis, d'autant que la querelle, ouverte ou latente, avec François I^er^ le rendait prudent et que, par dessus le marché, il était en délicatesse avec le Saint-Siège, au sujet de la convocation d'un concile. Pour bien comprendre sa situation désagréable, à ce moment précis, il ne faut pas oublier non plus que les Etats catholiques de l'Empire, et tout spécialement la Bavière, se souciaient fort peu de renforcer la puissance des Habsbourgs, que tous, protestants et catholiques, sentaient peser désagréablement sur eux [1].

Près de soixante pages sont consacrées de la sorte à cet exposé général de la situation [2]; puis seulement l'auteur nous fait assister à l'ouverture de la Diète et aux négociations embrouillées qui suivirent entre les commissaires du souverain et la commission de la Diète, où les catholiques avaient la majorité et prirent une attitude intransigeante. Finalement Charles-Quint perdit patience et se mit à négocier avec leurs adversaires, après avoir attendu plus de deux mois. La Diète ayant voté un recès qui n'accordait qu'une tolérance momentanée aux hérétiques, l'empereur l'amenda, de son autorité privée, pour rassurer les luthériens et le promulgua, ainsi corrigé, le 27 juillet. Aucun des pouvoirs ne sortait donc, à vrai dire, en vainqueur du conflit, ni Charles V, ni les catholiques, ni les protestants; le premier ne recevait que des subsides bien inférieurs à ceux qu'il espérait; les Etats catholiques se voyaient refuser la confirmation du recès d'Augsbourg;

---

1. L'exposé de l'attitude de la Bavière, attitude bien plus dictée par la politique que par la religion, est un des points les plus intéressants du travail de M. W.

2. Il est vrai que l'auteur a pu dire pour sa défense qu'il était indispensable d'entrer dans de nombreux détails préliminaires. Sans les négociations de Nuremberg et l'accord de 1531, on ne comprendrait pas grand chose aux discussions de Ratisbonne.

les États protestants, sans être reconnus légalement, restaient sous la protection précaire de l'arrangement consenti par l'empereur à Nuremberg en 1531; ils trouvaient ainsi le temps de fortifier leur ligue de Smalkalde et l'issue du conflit était remise pour tous à plus tard [1].

R.

Histoire Universelle par Agrippa D'AUBIGNÉ, édition publiée par le baron Alphonse de Ruble. Tome dixième. Table des matières par P. de Vaissière. Paris, Renouard, 1909, v, 374 p., 8°. Prix : 9 fr.

Ce dernier volume de la grande édition de l'*Histoire universelle* de Théodore-Agrippa d'Aubigné, que nous devons à M. A. de Ruble (1886-1897) mène à bonne fin un travail considérable, en ajoutant au texte de l'auteur et aux annotations des éditeurs, une table des matières très détaillée rédigée par M. P. de Vaissière. Dans la très courte introduction que M. G. Baguenault de Puchesse a mise en tête du volume, il n'y a rien à relever, si ce n'est l'erreur bibliographique de la page II, qui fait paraître la *seconde* édition de l'*Histoire* à Amsterdam, en *1675*, alors que l'on sait que cette seconde édition a été publiée par les héritiers de Hiér. Commelin en *1626* déjà.

La table des matières, infiniment plus complète que celles des éditions primitives, permettra de s'orienter rapidement dans les neuf volumes in-8°, qui remplaceront dorénavant entre les mains des travailleurs les trois volumes in-folio du fidèle ami de Henri IV. Peut-être même M. de Vaissière a-t-il inutilement exagéré le nombre de ses renvois, car il est assez probable que personne ne s'attendait à voir figurer dans son répertoire, Job ou Jupiter, les prophètes Abdias, Elie et Jérémie, le roi David, Horatius Coclès, l'empereur Maximien, etc. [2]. Un reproche qu'on pourrait faire à l'auteur de la *Table*, c'est qu'il n'a point arrêté nettement d'avance son système de classement, au point de vue des indications géographiques. On peut différer d'avis, très légitimement à ce sujet, quand il s'agit de rubrifier de la sorte un auteur du XVI^e^ siècle ; ou bien l'on emploiera les noms de pays *tels qu'ils existaient alors*, ou bien on les désignera par les noms des *territoires actuels*. Mais on ne peut pas flotter entre les deux systèmes, comme le fait parfois M. de V., qui place par exemple *Wesel*, *Danzig*

---

1. L'auteur a joint à son travail un appendice contenant une trentaine de pièces inédites, empruntées à quelques uns des dépôts publics énumérés plus haut.

2. A la place de M. de V. j'aurais résolument laissé de côté les innombrables noms propres et noms de pays que d'Aubigné entasse à la fin de chacun de ses livres dans les quatre chapitres qui y reviennent sans cesse : de l'*Orient*, du *Midi*, de l'*Occident*, du *Septentrion* et qui comme M. Baguenault de Puchesse le fait remarquer avec raison, n'ont aucune valeur scientifique. Personne ne s'avisera de consulter le vieux huguenot pour l'histoire d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, et l'on aurait ainsi très considérablement allégé cet index, sans faire tort aux érudits contemporains.

et *Kerpen* en *Prusse*, puis met *Embden* et *Lingen* en *Hanovre* (qui n'existait pas encore du temps de d'Aubigné et qui n'est plus qu'une province prussienne du temps de M. de V.; il dira que *Würzbourg* est en *Bavière*, et encore que *Fulde* est dans le *cercle du Haut-Rhin* et *Walsum* dans le *duché de Clèves;* il placera *Saint-Jean des Choux* dans le département du *Bas-Rhin* et *Thionville* dans celui de la *Moselle*, mais il ajoutera au nom de *Metz* l'indication *Lorraine*, alors qu'avant 1871 la vieille ville impériale n'a jamais fait partie de cette province.

Une autre remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire à la lecture de notre table, c'est que le rédacteur a commencé par mettre à côté des noms des adhérents aux doctrines nouvelles mis à mort, l'indication « martyr de la Réforme », qui répondait évidemment à l'idée de d'Aubigné; mais dès la seconde page il a remplacé cette expression par « hérétique supplicié », ce qui peut-être exprime très exactement sa propre façon de voir, mais ne cadre assurément pas avec celle de l'auteur lui-même. Çà et là, il y a des erreurs, très vénielles d'ailleurs, à rectifier. P. 101, il faut lire *Salentin d'Ysembourg* pour *Valentin d'Issenburg;* p. 119, lire *Drogheda* pour *Droghedatt;* p. 144, M. de V. ne semble pas se douter que le « Zacharie Furnester, écrivain protestant », n'est qu'un pseudonyme du célèbre jurisconsulte Hugues Doneau; p. 191, lire *Wolfgang* pour *Wolfang*; d'ailleurs en français, le réformateur strasbourgeois s'appelle *Capiton* et non pas *Kœpfel ;* p. 256, l'évêque Bernard, de Münster, s'appelait *Raesfeld* et non *Ratzfeld*; p. 330, le *même* duc Jean-Guillaume de Saxe-Weimar figure sous deux rubriques différentes, etc. Je m'arrête dans cette énumération des légères défectuosités, notées à la lecture, pour exprimer encore une fois ma satisfaction de ce que, grâce au travail combiné de plusieurs érudits contemporains, nous ayons désormais une édition complète et pratique de l'ouvrage de d'Aubigné. Ce n'était pas assurément un historien critique, au sens moderne du mot; mais avec tous ses défauts c'était un honnête homme, un grand cœur, et, comme le rappelle encore M. Baguenault de Puchesse, il a écrit quelques-unes des plus belles pages que notre littérature historique du XVI[e] siècle ait produites.

R.

Otto Bürger, **Die Robinson-Insel**. Mit 12 Vollbildern und einer Karte. Leipzig, Dieterich, 1909, in-8°, p. 122. Mk. 3.

M. O. Bürger, professeur de zoologie à l'Université de Santiago, a conté avec beaucoup d'agrément l'histoire de la petite île Juan Fernandez qu'il a explorée pendant plusieurs semaines. Quelques pages sur sa constitution géologique, les origines curieuses de sa flore et de sa faune servent d'introduction. Un compagnon de Pizarre, marin de génie, découvre l'île vers 1540, en devient le premier colon, la cède

aux Jésuites qui ne s'en occupent guère. En revanche elle fut précieuse aux flibustiers, aux contrebandiers qui vont s'y cacher ou s'y ravitailler. Alors se place l'aventure de Selkirk, le premier Robinson, mélange singulier de pirate et de puritain mystique. L'auteur esquisse l'existence du solitaire, en signalant les altérations principales apportées par Defoe dans le récit des destinées de son héros et la peinture des lieux qui leur ont servi de cadre. Après l'épisode de Selkirk, l'ilôt cessa d'être une terre perdue; l'expédition de l'amiral Anson (1740) sut en profiter habilement pour porter un coup terrible aux colonies espagnoles. Ce secours que l'adversaire avait trouvé dans Juan Fernandez donna aux vice-rois l'idée de la fortifier, d'y établir une colonie : ce fut le petit port de Juan Baptista; un tremblement de terre engloutit en 1751 l'établissement naissant. Il est alors transformé en pénitencier jusqu'en 1810; le gouvernement y déporte les condamnés politiques et le Chili républicain n'agira pas autrement que l'ancien autocratisme espagnol; jusqu'en 1840 l'île joue son triste rôle de bagne. En 1877, le gouvernement chilien la donne à ferme et elle trouve un nouveau Robinson — ce n'était pas d'ailleurs le premier depuis Selkirk — dans le Suisse Alfred von Rodt qui avait rêvé d'y fonder un laborieux phalanstère. La monographie de M. B., s'appuyant sur le gros ouvrage de V. Mackenna, enrichie partout d'observations directes, écrite avec humour, est de plus joliment illustrée; elle mérite une petite place dans la littérature des Robinsonnades.

L. R.

Paul Moulin, **Département des Bouches-du-Rhône. Documents relatifs à la vente des biens nationaux**, t. I et II, Marseille, 1908 et 1909, LXXII-592 et 674 pages in-8. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution, en vente à la librairie Ernest Leroux.)

Par l'abondance des données de toute sorte qu'il renferme, par la clarté de leur classement et par l'intelligence qui a présidé à la critique des documents utilisés, ce second recueil de la série des Ventes de biens nationaux entreprise par la commission de l'histoire économique de la Révolution est bien supérieur au premier établi par M. Charléty pour le département du Rhône. M. Moulin ne s'est pas borné à donner la liste chronologique des ventes. Il en a dressé le tableau commune par commune dans le plus grand détail, distinguant successivement les biens ecclésiastiques, les biens communaux, les biens des émigrés, les biens des condamnés, les ventes effectuées par les districts et les ventes effectuées par le département, les ventes d'immeubles, les ventes de meubles et les arrentements (c'est-à-dire les locations et la vente des fruits), reproduisant ou analysant les délibérations importantes des communes ou des administrations, extrayant des actes de vente tous les renseignements utiles : contenance, prix d'estimation, prix d'adjudication, noms et professions

des acquéreurs et des enchérisseurs, notant les paiements et leurs dates, les reventes, etc., bref apportant tous les matériaux désirables pour répondre aux questions multiples qu'on peut se poser à propos de la grande opération sociale qui est à la base du régime moderne.

L'introduction ample et nourrie est pleine d'intérêt. Elle confirme sur bien des points les conclusions de M. Marion. « Les forêts nationales furent littéralement mises au pillage » (p. XXVII). Les experts se firent payer des honoraires formidables et estimèrent les biens des émigrés parfois à la moitié de leur valeur réelle (p. XXIX). Le conventionnel robespierriste Maignet dut dénoncer dans une circulaire menaçante les brigandages commis par de « faux patriotes » qui « médusaient » par leur seule présence les enchérisseurs et achetaient les biens à vil prix (p. XXXI). Mais tous les proconsuls n'étaient pas aussi rigides que Maignet. D'autres qui l'avaient précédé à Marseille, probablement Barras (M. Moulin a le tort de ne pas les nommer), s'emparaient des meubles des émigrés pour leur usage personnel (p. XXIII). La baisse de l'assignat permit aux acquéreurs de se libérer pour des sommes dérisoires. Une maison achetée 220,649 livres fut payée en réalité 28,564 livres (p. XXXVI), et ce n'est pas un exemple isolé. On comprend mieux, à parcourir les tableaux de M. Moulin, d'une part le mouvement babouviste et de l'autre certains romans de Balzac.

Le recueil de M. Moulin n'est pas encore complet avec ces deux volumes. Il faut souhaiter qu'il nous donne bientôt la fin et les tables.

A. Mz.

Émile Garet, ancien député. **L'action providentielle dans la Révolution française,** de 1789 jusqu'à nos jours. — Paris, Daragon, 1909, in-8°, 431 p., 5 fr.

M. G. a été très frappé d'une remarque faite devant lui, en 1842, par un honnête abbé qui enseignait l'histoire au collège de Pau : c'est que les trois dernières dynasties de la monarchie française se sont terminées par trois frères, et que les trois héritiers présomptifs de Louis XVI, de Charles X et de Louis-Philippe ont fini tragiquement sans avoir régné. Depuis 1842, M. G. s'est aperçu que le cas est le même pour le fils de Napoléon III, et de plus, il a découvert une symétrie nouvelle : de 1789 à 1799, trois régimes : la monarchie constitutionnelle, la république démocratique et la république parlementaire du Directoire, « avec le suffrage universel » (*sic*). De 1814 à nos jours, réapparition de ces trois régimes. Il y a bien les deux empires, qui ne suivent pas l'ordre. Mais M. G. estime qu'ils « s'intercalent entre les périodes avec un rôle spécial parfaitement caractérisé ». Une semblable ordonnance ne peut être l'œuvre du hasard, et M. G. a écrit son livre pour faire voir combien l'histoire du XIX^e siècle démontre l'action providentielle. Sa Providence est du reste laïque et centre-gauche. Le livre se termine par un éloge de la

troisième république, emprunté à M. Hanotaux, et débute par une dédicace émue à M. Louis Barthou, dont l'auteur avait « su prédire, avec une intuition si sûre, le brillant avenir ». N'insistons pas, et disons seulement que ce livre eût ravi ou indigné, en tout cas vivement intéressé feu Ludovic Drapeyron, inventeur des périodes de cent cinquante ans.

R. G.

La Reine Victoria, pages choisies de sa correspondance, (1837-1861) traduction française par Jacques Bardoux. Paris, Hachette, 1909, in-8°, 556 p., 5 fr.

La correspondance complète de la Reine Victoria jusqu'en 1861 a paru en 3 volumes in-8° que M. B. a traduits; ce gros recueil était d'un prix élevé, aussi a-t-on accueilli avec plaisir le présent volume qui donne l'essentiel sous un format maniable et à peu de frais. Les lettres les plus intéressantes, notamment celles à et de Lord Melbourne, la correspondance avec le Roi des Belges et avec le prince Albert ont été reproduites; on y trouvera aussi tout ce qui était particulièrement susceptible d'intéresser le lecteur français, par exemple les lettres échangées par Victoria avec Louis-Philippe et Napoléon III. Au point de vue de l'histoire anglaise, la correspondance publiée par M. B. renseigne surtout sur les efforts, très heureux, de la Reine pour restaurer le prestige de la monarchie héréditaire singulièrement compromis sous Georges IV et Guillaume IV. Le recueil est précédé d'une introduction biographique, et en tête de chaque série de lettres, rangée par ordre chronologique, l'éditeur a rappelé en quelques mots les principaux événements de la période considérée. On regrettera l'absence d'index. L'impression est très soignée et il n'y a presque pas de fautes (lire p. 41 Coventry; p. 152 n. l'amiral Cockburn est né, je crois, en 1762.)

R. G.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 mai 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles MM. François Delaborde, Diehl, P.-F. Girard, Houdas, Monceaux et Morel-Fatio posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Léopold Delisle annonce qu'une nouvelle réplique des Heures d'Anne de Bretagne vient d'être découverte au Musée Britannique. Ces répliques, dont celle-ci est une des plus remarquables, sont donc maintenant au nombre de trois (collections de M. le baron Edmond de Rothschild, de M. le colonel Holford et du Musée Britannique).

M. Paul Foucart lit une note sur la restitution d'un passage de Philochoros, relatif à la bataille de Cnide (394 a. C.).

M. Louis Léger lit un mémoire sur les épopées populaires de la Grande Russie et en particulier sur celles de la région du Nord.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 26 mai — 1910

Le livre de M. Lauvrière sur Alfred de Vigny.

I.

Réponse de M. Lauvrière a M. Baldensperger.

Paris, 29 avril 1910.

Monsieur le Directeur,

Contrairement à ses habitudes impartiales, votre *Revue critique* vient de publier dans le numéro du 7 avril, sous la signature F. Baldensperger, un compte rendu de mon livre sur Alfred de Vigny dont la criante malveillance provoque une réponse. Aussi j'en appelle à votre équité bien connue, non moins qu'à votre courtoisie, en vous demandant de faire à cette réponse un accueil légitime.

La cause de sa malveillance, votre collaborateur la trahit : il trouve « irritante » l'application à Vigny de ce qu'il appelle « la méthode médico-psychologique. » Dès lors, puisqu'il se sentait incapable de sang-froid, son premier devoir était de s'abstenir; en se livrant à sa mauvaise humeur, il a manqué tout à la fois de justesse et de justice. Déjà, en un précédent article (22 avril 1909) que j'ai ignoré jusqu'à ces derniers jours, M. B. m'avait aveuglément reproché « une application intégrale de la méthode lombrosienne »; or, cette méthode, je n'ai cessé, lorsqu'il m'en a été donné l'occasion, (dans ma thèse sur Edgar Poe, par exemple, p. 691), de la déclarer compromettante par ses exagérations téméraires et ses affirmations erronées. Maintenant, M. B. se flatte de m'avoir amené à « un désaveu relatif » de ma propre méthode; or, les deux phrases qu'il cite à l'appui de cette prétendue rétractation sont précisément antérieures à son article puisqu'elles se

trouvent dans ma préface de *Chatterton* (avril 1908). Mais, puisque M. B. reconnaît en ce même article que le pessimisme de Vigny a d'indéniables « attaches avec le fond de son tempérament », pourquoi refuse-t-il au critique le droit d'étudier et ces attaches et ce tempérament? Quand cette analyse psychologique m'a-t-elle jamais empêché d'admirer, jusque « sous les voûtes divines de la tête », comme il le dit, le poétique retentissement d'intimes maux du corps et du cœur? Et, si M. B. ne peut, lui, s'empêcher de voir dans « la souffrance de l'innocence » et dans « la faillite des aristocraties » deux « motifs irréductibles de tristesse » (thèse fort contestable), pourquoi refuse-t-il à d'autres le droit de voir en ces deux formes même du mal religieux et social l'aboutissement logique pour un méditatif comme Vigny d'un pessimisme très personnel en son fond? Bref, pourquoi l'intrépide conviction de M. B. le rend-elle si intolérant à l'égard d'autres convictions tout aussi respectables que la sienne? En somme, à quoi rime, pour qui n'a pas la déplorable prétention de se croire infaillible, tout ce vain déploiement de fanatisme littéraire?

Ce fanatisme a, comme tous les autres, un défaut infiniment plus grave que ses petits travers : il dénature fâcheusement la vérité. Déjà, il y a un an, M. B. m'accusait à mon insu de « toujours réduire les spéculations philosophiques de Vigny à un ennui de garde-malade ou de valétudinaire, à l'atonie d'une âme falote, etc... », bref de ne voir dans « ce génie altier » (le mot est de moi) qu' « un éternel souffreteux » : or, je n'ai cessé dans tout mon livre d'exprimer sous les formes les plus variées cette idée qui est ma conclusion même : « Cette débilité foncière de Vigny, qui causa à la fois son infécondité et son infortune, provoque aussi sa grandeur morale et son originalité intellectuelle; etc., etc... » M. B. m'accuse désormais de proposer pour *tout* Vigny « une solution unique », alors qu'il sait fort bien que cette expression ne s'applique qu'au *double* problème, — essentiel, il est vrai, — que je pose dès la première page de mon livre. M. B. m'accuse, en outre, d' « imaginer », pour le besoin de ma thèse, un long emprisonnement » des parents de Vigny alors qu'il n'ignore nullement que cet emprisonnement n'a pas été *imaginé* par moi, mais de bonne foi cru par tout le monde, par M. B. comme par moi, sur des allégations parfaitement plausibles. (Maintenant, du reste, j'en serai quitte, en présence de nouvelles preuves, pour substituer « une longue détention à domicile », et le résultat, au point de vue de ma thèse, sera identiquement le même.) M. B. m'accuse encore de voir dans la mère de Vigny « une détraquée ou peu s'en faut, » alors qu'il s'en faut de beaucoup, puisque je déclare « intelligente », « virile », « noble », « vertueuse » cette femme supérieure « d'une âme haute et droite » ; mais je n'en signale pas moins légitimement (ce en quoi il n'y a, on le sait, nulle contradiction) « une nervosité excessive qui prédisposait aux affections mentales » chez cette extatique dont la raison fut, de

l'aveu même du poète, « pendant quatre ans vacillante et comme éclipsée ». Enfin, M. B. m'accuse d'avoir choisi l'autographe de Vigny reproduit en mon livre, parce qu'il est « d'aspect déprimé ». Ici le ridicule s'ajoute à l'odieux : cet autographe, ce n'est pas moi qui l'ai choisi, et on l'a pris parce qu'il a semblé beau, au contraire, non moins que complet. Voilà donc M. B. pris en flagrant délit de signaler en Vigny du morbide là même où personne n'en a jamais vu avant lui !

Je passe sur de vaines distinctions « embryologiques » entre « le *germen* » et « le *soma* » (ces mots ne sont pas de moi), m'en remettant ici, au sujet des fils de vieillards « valétudinaires », au simple bon sens de l'opinion commune confirmée par les constatations scientifiques. Je passe sur l'infécondité de Vigny en laquelle M. B. voit « le contraire même de l'impuissance ». Mais que peut-on vouloir dire par « une information générale qui est suffisante sans être profonde », qui « ignore en général, trois ou quatre volumes mis à part, la majorité des travaux... »? Ce langage ne manque-t-il pas autant de clarté que de franchise? Je renvoie à mon texte et à mes notes tout lecteur de bonne foi, et je me contente de demander à M. B. pour combien d'unités il faut compter en cette majorité fallacieuse certain article méconnu sur Joseph de Maistre dont l'importance est aussi contestable que la rigueur logique.

Quant aux multiples détails minuscules, je ne puis évidemment que prodiguer ma reconnaissance à M. B. pour la peine infinie qu'il s'est donnée en signalant avec tant d'aménité les plus menues fautes matérielles et en épluchant jusqu'aux moindres « coquilles », fussent-elles vides. Ah ! si les protes avaient cette plus que savante vigilance, il n'y aurait plus d'*errata* : ce qui ferait la joie des uns et le désespoir des autres. Mais pourquoi déparer la générosité d'un rare compliment en y glissant incorrectement le beau mot de *folklorique?* Pourquoi se montrer si sévère au sujet des dates quand on s'avise soi-même d'en substituer une fausse à une vraie? car *l'achèvement* de *Chatterton* est bien de 1834, et non de 1835, — et même, du 29 au 30 juin 1834, pour être magistralement précis. Pourquoi enfin mettre en doute, au nom de si mesquines minuties ou plutôt d'inévitables divergences de vues, « la sécurité de substruction et la solide nécessité intérieure » d'une œuvre dont le moindre mérite, — ou, si l'on veut, le plus grand et même l'unique mérite, — est, au contraire, d'être manifestement consciencieuse et strictement logique ? Bref, pourquoi faire preuve de tant d'acrimonie en accusant précisément de manque de « congénialité » une admiration d'autant plus forte qu'elle est aussi consciente de ses raisons que de ses réserves?

En remettant à la loyale hospitalité de votre revue la juste réparation d'un tort qui m'y a été causé, je vous prie d'agréer à l'avance, Monsieur, l'expression de mes sentiments reconnaissants.

Em. LAUVRIÈRE.

II

Réponse de M. Baldensperger.

Monsieur le Directeur,

M. Lauvrière laissait dire au *communiqué* annonçant son livre — et quels que soient les points de vue incidents où l'amène son étude, il est légitime de retrouver sa thèse fondamentale dans cette proposition : « *D'où vient le pessimisme de Vigny? Et comment expliquer l'infécondité relative du poète? A ce double problème, non résolu jusqu'à ce jour, l'auteur apporte une solution unique, tirée de la débilité native qui a de bonne heure, chez Vigny, paralysé l'homme dans sa vie et le poète dans son œuvre...* »

Je n'ai jamais prétendu que, dans l'ouvrage de M. L., il n'y eût pas autre chose que le développement de cette idée; c'est bien elle cependant qui a dominé son travail, orienté ses lectures et déterminé chez lui, pour les solutions divergentes, une indifférence analogue à cet « aveuglement » que lui-même me reproche : dès lors, c'est la démonstration assurée de cette thèse, *exclusive de toute autre*, que M. L. nous devait. Ai-je manqué à l'impartialité en estimant insuffisamment vérifié, dans le cas particulier, l'emploi d'une méthode que M. L. avait appliquée avec succès à un sujet différent? En tout cas, je n'ai pas la naïveté de croire qu'un article de la *Revue critique* suffirait à infirmer une explication que je crois peu propre à éclairer vraiment la pensée de Vigny : le Docteur-Noir nous met en garde contre « cette violente passion de tout rattacher, à tout prix, à une cause, à une *synthèse*, de laquelle on descend à tout », et les plus sûres atténuations d'un système trop rigide sont les études de détail qui conditionnent les démarches d'une personnalité ou les particularités d'une œuvre.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

F. Baldensperger.

P. Dhorme. **La religion assyro-babylonienne,** Conférences données à l'Institut catholique de Paris. Paris, Gabalda, 1910, 1 vol. 319 p. in-12.

Les neuf leçons que publie aujourd'hui M. Dhormes ont porté sur les sources de l'histoire religieuse de l'Assyrie-Babylonie, la conception du divin, les dieux principaux, leurs rapports avec la cité, les rois et les hommes, la loi morale, la prière et le sacrifice, le sacerdoce. Cinq tables terminent le volume et permettent de retrouver facilement les détails accumulés sous ces rubriques générales [1]. La documentation est abondonte, mais M. Dhorme a délibérément laissé de côté

1. Les notes justificatives sont rejetées à la fin de chaque chapitre, ce qui est bien la disposition la plus mal commode pour l'étude qu'on puisse imaginer.

la mythologie, la magie et la divination qu'il considère comme « des aspects très secondaires » de la religion. Cette opinion toute subjective ne doit rien à la considération de l'importance relative des différentes catégories de textes religieux exhumés à ce jour, ni même à l'étude des faits : c'est un peu comme si on venait nous dire que, dans le catholicisme contemporain, la question de la grâce ou de la consubstantialité du Père et du Fils a plus d'importance que les miracles de Lourdes ou la boîte aux lettres de saint Antoine de Padoue. Le premier chapitre, qui est intitulé *les Sources*, est en réalité une brève esquisse de l'histoire, où ne sont guère nommées que les inscriptions royales; ce n'est pas le tableau de la littérature religieuse qu'on attendait à cette place. Je relève, un peu au hasard et sans prétendre être complet, un assez grand nombre d'affirmations qui me paraissent erronées ou contestables. P. 2 « La capitale (de *Šumer*) était *Lagaš*. » Le pays de *Šumer* divisé en un grand nombre de petites principautés rivales n'avait pas de capitale, et *Lagaš* ne mérite pas plus ce nom que *Nippur*, *Uruk*, *Larsa*, *Ur*, villes plus importantes à beaucoup d'égards. P. 4. « La religion d'Akkad..... fut primitivement la religion de toute la Chaldée, puisque les Sumériens... n'eurent qu'à en adopter les types dans leurs représentations de sujets religieux. » L'iconographie religieuse n'est pas toute la religion et la théorie de M. E. Meyer, sur laquelle s'appuie M. D., est encore contestée. — Comme argument à l'appui de la thèse antisumériste, M. D. note (p. 5) que « les personnalités toutes sémitiques du panthéon d'Akkad... ont toutes leur double au pays de *Šumer* ». Mais il ne s'est même pas demandé dans quelle mesure le Sin de Harran est identique au Nannar d'Our ni à quelle époque la confusion a été faite — P. 8, M. D. admet sans discussion que les sujets gravés sur les sceaux de Lugalanda et de Barnamtara sont empruntés à la légende de Gilgames : rien n'est moins sûr (Cf. Journ. As. 1909, p. 468.) — P. 18, « Rim-Sin, qui n'est autre, selon nous, que l'Ariok de la Bible. » Cette identification, proposée autrefois par Lenormant, n'est point aussi vraisemblable que la tranquille affirmation de M. D. pourrait le faire supposer à un lecteur naïf; elle repose sur la confusion entre *Rim-Sin* et *Arad-Sin* (ce dernier nom seul serait susceptible d'une lecture *Eri-Aku*), et cette lecture n'est rien moins que probable). — P. 28, ce n'est pas Rassam qui a découvert la bibliothèque de Ḳuyunjik en 1854, mais Layard, dans sa seconde campagne (1849-51). — P. 53 « il est sûr que l'idéogramme qui servait à déterminer les êtres de nature divine représentait primitivement l'étoile ». Jamais le déterminatif des noms de dieux ne signifie « étoile », il n'est donc pas « sûr » qu'il ait jamais représenté un astre. — P. 53, je ne sais pas ce que c'est qu'un « déterminatif phonétique » : il y a tout lieu de croire que les déterminatifs ne se prononçaient pas. Dans tout ce paragraphe, M. D. semble admettre sans difficulté que la religion primitive de la Babylonie est

une religion astrale; il ne s'est pas demandé à quels astres correspondent Ea, dieu des eaux, Enlil, dieu des vents, Mer (Adad), dieu des orages, et tant d'autres qui n'ont été situés dans le ciel que d'une manière vague et tardive. — P. 86. L'Istar d'Erech « ville des courtisanes sacrées, des filles de joie et des prostituées... était vraiment l'Aphrodite Οὐρανία non seulement par sa descendance du dieu du ciel, mais encore par ses mœurs et son culte. » M. D. prendrait-il l'Aphrodite πάνδημος pour une déesse chaste? — P. 99. « Aussi le représentait-on (*Marduk*) de préférence les armes à la main et ayant à ses pieds le dragon cornu qui était censé figurer Tiamat. Une de ces statues a été retrouvée par les fouilles allemandes à Babylone. » Faute de référence, il m'est impossible de contrôler cette affirmation. J'ai peur que M. D. n'ait pris pour une statue le relief gravé sur un bâton de lapis-lazuli (Weissbach, *Bab. Misc.*, p. 16) bien qu'il soit difficile de qualifier d'armes les objets qu'il tient dans la main gauche et que le dragon cornu qui est à ses pieds n'ait rien à faire avec *Tiamat* (cf. Heuzey, Rev. d'As. VI, p. 95 et suiv.). — P. 225, « le serment lie celui qui le prononce, à tel point que, dans la littérature magique, le mot *mâmitu* ' serment ' devient un mot ordinaire pour exprimer ' le charme ', ' la formule magique '. » Une filiation inverse des sens n'est-elle pas plus vraisemblable? — P. 288, la traduction « accours à ma gauche » repose sur une mauvaise copie que j'ai déjà corrigée (*Rev. crit.*, 1903, II, p. 388) : au lieu de *ina šumélia iarus*, il faut lire *ina šumélia ruṣ* et traduire « à ma gauche secours ». — P. 300. « Il est sûr que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes dans les sacerdoces ». Les textes juridiques de Sippara prouvent le contraire, au moins pour l'époque de la première dynastie. — P. 300, je ne sais pas ce que c'est que « la femme-mâle » [1].

C. Fossey.

Wesen und Ursprung des Katholizismus, von R. Sohm. Leipzig, Teubner 1909; gr. in-8, 58 pages.

Entstehung und Entwickelung der Kirchenverfassung und des Kirchenrechts in den zwei ersten Jahrhunderten, von A. Harnack. Leipzig, Hinrichs, 1910; in-8, xii-252 pages.

Les théologiens protestants aiment à discuter sur l'essence du christianisme et sur celle du catholicisme, avec grand souci de distinguer bien rigoureusement l'une de l'autre. Selon M. Sohm, l'idée du droit serait étrangère à la pensée du Christ et du christianisme

1. Le style laisse parfois à désirer. P. 11 « toute une série de textes, relatifs à la divination... prétendaient avoir eu *leur pleine efficacité* durant son règne. — P. 44. Chacun des sept (démons) avait sa spécialité. Il y avait un *microbe* pour chaque partie du corps ». — P. 197. « Il permet de ne pas *urger* outre mesure le sens des noms de parenté... — P. 102. « Nulle part le peuple n'a *déteint* avec plus de *relief* sur son dieu. »

primitif; la première notion de l'Église était purement religieuse et n'impliquait pas autre chose que la communion de l'Esprit, la participation au don de l'Évangile. Mais, comme on ne distinguait pas entre cette société spirituelle et la société visible formée par les croyants, l'on s'habitua naturellement à considérer comme de droit divin les formes d'organisation que les groupes de fidèles s'étaient données par l'impulsion même de l'Esprit. C'est sur cette persuasion, bientôt érigée en dogme, que repose le catholicisme. Méprise inévitable, dont Luther aurait le premier débrouillé la confusion.

Il va de soi que l'élément solide et historique de la thèse est le caractère essentiellement religieux de la primitive organisation ecclésiastique. L'élément faible, théologique au fond, est la distinction absolue entre le point de vue apostolique et le point de vue catholique, comme si la fonction spirituelle avait été d'abord exclusive de tout droit et de toute autorité. La distinction de l'Église visible et de l'Église invisible a pu fournir un argument commode contre l'absolutisme ecclésiastique; mais son application à l'histoire devient une fiction logique. Écoutons M. Harnack,

La religion et le droit, dit-il, ne sont pas choses incompatibles; après tout, le droit est sorti de la religion. Si l'Église est chose purement spirituelle, elle n'existera qu'en idée. L'Église, étant société, communauté, ne peut manquer d'avoir une forme corporative. Mais, si la révélation est absolue, si l'Église est une société de foi, le droit qui gouverne son organisation extérieure ne laisse pas d'être humain, relatif et variable. Cette organisation indispensable sert la religion, mais elle n'est pas de la religion.

Pour qui n'a pas d'intérêt confessionnel dans la question, l'idée d'une société religieuse dont la constitution serait tout humaine, tandis que le principe en serait tout divin, n'est pas facilement concevable. Si la société religieuse existe en vertu d'une révélation divine à elle communiquée, elle a, de droit divin, la faculté de se gouverner, et le gouvernement qu'elle se donnera ne sera pas chose purement humaine. C'est seulement l'application du droit qui sera relative, si aucune forme d'institution n'est déterminée spécialement dans la révélation initiale. De ce chef, l'argumentation des docteurs protestants contre le système catholique est parfaitement recevable. Mais ce sont là querelles de théologiens.

Le morceau principal du livre de M. Harnack n'est point sa réplique à M. Sohm, mais la nouvelle édition, revue et complétée, d'un important article sur l'organisation ecclésiastique, écrit pour la troisième édition de la *Real-Encyclopædie* de Hauck. Très remarquable exposé de l'évolution des primitives institutions du christianisme, soit judéochrétiennes, à partir de Jésus et des premiers disciples, soit hellénochrétiennes. Noter ce que l'auteur dit de l'imposition des mains pour les ministères ecclésiastiques : c'était un

sacrement efficace, non un rite purement symbolique ; et quel rite n'était pas sacramentel dans des communautés où l'Esprit était partout sensible ? Rien n'est plus vrai (quoi qu'on pense de l'Esprit), et cela est à retenir pour la signification du baptême et de l'eucharistie dans les premières communautés. A noter aussi, mais comme une conjecture un peu risquée, bien que fort tentante, l'hypothèse concernant les sept « diacres » de la première communauté, qui auraient été, en fait, des précurseurs de Paul, un premier groupe hellénistique, plus ou moins rival des Douze, et beaucoup plus remuant que les disciples galiléens. Les premiers chapitres des Actes nous représentent les débuts du christianisme dans une perspective de convention ; mais les moyens de contrôle font défaut.

A la fin du volume, deux dissertations plus spéciales : l'une sur les origines de la profession de foi ecclésiastique et de la formule trinitaire, l'autre sur le sens primitif du mot « Évangile », avec une note additionnelle sur la « parole », « parole de Dieu », « parole du Christ », dans le Nouveau Testament. M. H. s'excuse un peu ironiquement de n'avoir introduit dans la première aucun rapprochement mythologique. La controverse avec les Juifs aurait amené la profession de foi explicite au « Fils de Dieu », c'est-à-dire à Jésus Messie, et à l'Esprit dont la diffusion chez les croyants prouvait que le règne du Messie était arrivé. En effet, le développement de ces deux termes a été ainsi conditionné d'abord ; mais M. H. dit lui-même que la confession s'est arrêtée à trois termes probablement parce que trois est parfait et quatre indéfini. Ce souci, plus ou moins conscient, du nombre, accuserait toujours une influence non chrétienne. Ce n'est pas le nombre qui a produit les termes de la foi ; mais la foi, du moins, s'est adaptée au nombre.

Alfred Loisy.

Matthæus, erklärt von E. Klostermann, Zweite Hälfte. *Handbuch zum Neuen Testament,* II, 1, pp. 245-357.

Textkritik des Neuen Testamentes, von C. R. Gregory, Dritter Band. Leipzig, Hinrichs, 1909 ; in-8, pp. 995-1486.

Theologie des Neuen Testamentes, von P. Feine. Leipzig, Hinrichs, 1910 ; in-8, xii-714 pages.

Le premier fascicule du commentaire de Matthieu par M. Klostermann a été annoncé dans la *Revue* (1909, II, 267). Le second contient la traduction et l'explication des seize derniers chapitres (depuis *Matth.* xii, 40). Bon commentaire de la lettre. Critique peu profonde de la composition. Indécision du jugement en face de problèmes qui ne semblent pourtant pas si obscurs. Par exemple, à propos de la réplique de Jésus à la confession de Pierre (*Matth.* xvi, 17-19), l'interprète se contente d'une série de points d'interrogation : la réponse du Christ est-elle authentique, du moins en substance ? est-ce une

broderie sur le récit de la vocation du premier apôtre? aurait-on voulu corriger par avance l'effet du reniement? ou bien serait-ce une amplification suggérée par le fait que Jésus ressuscité s'est d'abord montré à Simon-Pierre? Si l'on tenait à énumérer des conjectures, il était facile d'en ajouter d'autres, et d'abord la plus vraisemblable de toutes, à savoir, que l'évangéliste s'inspire du rôle que Pierre a joué dans l'Église apostolique et tient à le mettre en relief. On ne se compromettrait même pas beaucoup en ajoutant qu'il s'est proposé de faire valoir aux yeux de ses lecteurs l'autorité de la tradition apostolique. Ailleurs M. K. se demande seulement si le récit de Matthieu et celui des Actes concernant la fin de Judas et le champ de Hakeldama ne seraient pas une légende déduite des anciens textes bibliques, et si le songe de la femme de Pilate, ainsi que le geste du procurateur se lavant les mains pour dégager sa responsabilité dans la condamnation de Jésus ne seraient pas des traits purement fictifs. Excès de prudence.

Le premier volume, publié en 1900, de l'introduction à la critique textuelle du Nouveau Testament par M. Gregory, traitait des manuscrits grecs. Le second, qui a paru en 1902, concernait les anciennes versions et l'histoire de la critique. Le troisième devait avoir pour objet l'application de la critique, la méthode d'investigation et ses résultats dans l'état présent de la science. M. G. explique en termes brefs comment son projet a été contrarié par les retards qu'a subis la publication de M. H. von Soden sur les témoins du texte du Nouveau Testament. Ne voyant pas venir la fin de cette œuvre qui a été annoncée, peut-être un peu trop tôt et trop bruyamment, comme devant révolutionner la critique textuelle, M. G. se décide à mettre au jour la conclusion de son propre travail. Mais, en ce qui regarde la critique appliquée, il se borne à un aperçu très court, vingt pages, et assez vagues, sur les recensions anciennes et sur la recherche du texte primitif. C'est peu. La majeure partie du volume contient d'utiles suppléments aux tomes précédents, notices de manuscrits du texte grec et des versions, avec des tables se rapportant à l'ensemble de l'ouvrage, notamment une table générale des manuscrits grecs.

Après une introduction concernant la discipline dont il s'agit, son histoire et ses rapports avec l'histoire générale des religions, M. Feine traite de la doctrine de Jésus d'après les Synoptiques, de la doctrine du christianisme primitif et de celle des écrits johanniques. Ouvrage substantiel, très approfondi, bien informé, et aussi très enfermé dans le cercle des publications protestantes sur le sujet. C'est trop un livre de foi pour qu'il soit utile d'en discuter ici certaines assertions principales; et c'est aussi trop un livre de science pour que nous ayons le droit de le négliger.

Le récit du baptême de Jésus a-t-il une signification hautement religieuse et morale? M. F. le dit, et il ne suspecte pas l'historicité de

la description évangélique. En réalité, la descente de l'esprit divin s'entend par rapport à la consécration du Messie, conformément aux prophéties anciennes, et aussi le titre de Fils de Dieu. Cette prise de possession par l'Esprit est quelque chose d'antique en son idée, et l'on pourrait même contester qu'elle ait rien de spécifiquement chrétien. Il en va autrement du fameux passage (*Matth.* xi, 27) : « Nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père », etc., que M. F. interprète avec beaucoup d'exactitude, comme impliquant un rapport transcendant. Mais il écarte un peu lestement les objections soulevées contre l'authenticité de cette parole : si le texte était récent, dit-il, aurait-on négligé d'ajouter l'Esprit ? Le morceau peut être relativement ancien sans être parole authentique de Jésus. Au fond, le Christ y est assimilé à la Sagesse de Dieu, comme il lui est assimilé implicitement dans *Matth.* xxiii, 34-39 (cf. *Luc*, xi, 49-51) ; et il est difficile de trouver là une marque d'authenticité. M. F. s'autorise du baptême de Jésus pour établir que le Christ a dû voir dans sa mort la condition du salut par la rémission des péchés. Induction plus que téméraire. Jésus en recevant le baptême de Jean, pensait-il assumer sur lui tous les péchés des hommes ? Pouvait-il regarder sa mort comme un sacrifice expiatoire pour tous ces péchés ? L'ancienne tradition évangélique n'en savait pas si long, et elle était plutôt gênée par le fait du baptême « en rémission des péchés » ; elle l'a tout simplement entendu en baptême d'esprit, sacre messianique et prototype du baptême chrétien. Ainsi compris, le baptême du Christ n'a rien de commun avec la doctrine de la rédemption, et il convient d'observer que saint Paul n'en dit mot. Il va de soi que M. F. considère comme authentique la parole sur la vie du Fils de l'homme donnée en rançon (*Marc*, x, 45). Son argumentation aide seulement à comprendre comment cette parole a pu sans difficulté se déduire d'*Is.* liii, 11-12. Dans la discussion des paroles de la dernière cène, M. F. n'apporte rien de nouveau. Comme beaucoup de théologiens protestants, il tourne dans le cercle de l'interprétation métaphorique, et s'efforce en vain de rendre intelligibles soit l'attitude de Jésus, soit le rite chrétien de l'eucharistie.

Saint Paul serait à expliquer tout entier par le fait extraordinaire de sa conversion, que rien n'aurait préparée. Mais la question n'est point si claire. Nous ignorons ce qui s'est passé dans l'âme de l'Apôtre avant sa conversion. Toutefois ce n'est pas risquer une conjecture que de supposer en lui la connaissance de la foi professée par les gens qu'il poursuivait, et un souci assez vif de la réfuter aussi bien que de l'éteindre. Ce zèle fanatique n'allait pas sans une préoccupation intense et une certaine inquiétude d'esprit, même de conscience, une excitation de sentiment dont la direction n'aurait jamais été changée par un examen rationnel, qu'exclut la mentalité du croyant absolu, mais pouvait être changée par une commotion accidentelle, un événement vulgaire en soi, d'un effet immédiat et disproportionné

à sa nature, imprimant une secousse violente à l'imagination, et provoquant une sorte de renversement, non le renouvellement, des idées familières au sujet. Il est plus malaisé de concevoir que Paul, dès le temps de sa conversion, se soit cru appelé à prêcher l'Évangile aux païens. Une confusion de souvenirs chez un homme aussi ardent et visionnaire ne serait pas pour nous surprendre. Encore est-il que les antécédents de Paul lui rendaient toute prédication moralement impossible auprès des Juifs palestiniens, et que déjà l'Évangile avait été porté à des païens et aux Samaritains; l'idée d'un ministèee à remplir auprès des païens pourrait donc être à peu près sinon tout à fait contemporaine de la conversion. Un tel converti ne pouvait qu'être apôtre de sa nouvelle foi. Seulement on doit avouer que cette circonstance de la conversion ne rend pas vraiment compte des opinions qu'il va professer. Dans sa christologie, par exemple, Paul applique à Jésus l'idée qu'il se faisait auparavant de Messie, sauf à combiner cette idée avec les faits donnés, l'apparition historique de Jésus, sa mort et sa résurrection. Même la doctrine du salut par la foi au Christ mort et ressuscité ne laisse pas d'être fondée sur des notions préexistantes, et non seulement sur une expérience toute psychologique et personnelle de l'apôtre. Paul a conçu sa théorie beaucoup moins pour lui-même que contre le judaïsme. M. F. tient à démontrer que, selon Paul, le péché n'est pas naturellement immanent à la chair, mais qu'il y est inhérent depuis qu'Adam a péché. Admettons que la distinction ait été aussi nette dans l'esprit de Paul que dans celui de son commentateur : s'ensuit-il que cette idée de la contamination universelle de l'humanité par le péché d'Adam ne soit pas en quelque manière une combinaison de données bibliques et juives avec une conception dualiste non juive ? Est-ce vraiment à cause de son expérience personnelle, et en partant des traditions spéciales de son peuple, que l'Apôtre a pu voir dans la mort du Christ un jugement divin qui frappait en lui la chair pécheresse de l'humanité entière ? Que dirait M. F. si on lui observait que cette étrange théorie ne reflète pas seulement dans la malédiction de la chair quelque chose des doctrines dualistes ; mais, dans l'idée d'une mort expiatoire, un élément de spéculation sur les sacrifices sanglants, voire sur les sacrifices humains, qui n'est pas précisément juif, mais plutôt païen ; et dans la concentration mystérieuse de l'impureté universelle en un seul individu, afin que le péché de tous soit éliminé par la mort d'un seul, un trait de participation magique, l'application sublimée d'une vieille recette employée par les prêtres-sorciers pour tirer le mauvais esprit du corps des malades ? Tout cela se transfigure dans la perspective lumineuse, très morale, du Christ en forme de Dieu, qui s'abaisse dans l'humanité, devenu obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. Mais enfin tout cela subsiste, supportant même l'idée morale, et aujourd'hui la compromettant.

M. F. défend l'authenticité du quatrième Évangile. Il compare le cas de Jean à celui de Paul. La foi de Jean, disciple favori du Christ, se serait élevée au-dessus du judaïsme, de la philosophie helléniste, du gnosticisme oriental, dominant le tout et traduisant l'Évangile aux hommes de l'an 100. Mais certaines traductions sont plus difficiles que d'autres. Paul n'avait à interpréter que la tradition des premiers disciples. Jean aurait eu à traduire ses souvenirs personnels, ce qui est moins aisé à faire inconsciemment, surtout dans les proportions qu'il faudrait admettre pour le cas donné. La transformation de la carrière de Jésus en celle du Christ johannique, si elle s'était produite dans l'esprit d'un apôtre galiléen, serait pour l'histoire des religions un cas d'autosuggestion vraiment merveilleux. On oserait presque regretter, pour la rareté du fait, que l'authenticité du quatrième Évangile ne soit pas mieux établie.

Alfred Loisy.

Ausgewählte Reden des Isokrates; Panegyrikos und Areopagitikos, erklärt von Rauchenstein. Sechste Auflage, besorgt von K. Münscher. Berlin, Weidman, 1908, x-234 p.

Le *Panégyrique* et l'*Aréopagitique* d'Isocrate, publiés à l'usage des classes par Rauchenstein, et revus (5e éd.) par Reinhardt, viennent d'être l'objet d'une nouvelle révision par M. Münscher. M. M. s'est déjà occupé d'Isocrate ; il a notamment publié, sous le titre de *Quæstiones Isocrateæ*, une importante étude sur les manuscrits, en 1899; il était donc tout désigné pour ce travail. L'introduction générale sur la vie, les idées et l'art d'Isocrate, ainsi que les introductions spéciales aux deux morceaux publiés, ont été mises au point et modifiées lorsqu'il était nécessaire, selon les résultats acquis par les récentes recherches. Le texte lui-même a subi quelques changements importants, ce qui a souvent nécessité des remaniements dans le commentaire. Ces changements sont justifiés dans un appendice critique où M. M. explique les raisons qui ont dicté son choix. Voici quelques exemples de ces différences du texte avec celui de la précédente édition. *Paneg.* 11, πρὸς ὑπερβολήν, à cause du sens, avec les manuscrits, au lieu de εἰς selon Cobet ; ἀσφαλῶς codd. au lieu de ἀφελῶς Valckenaer, bien défendu par les exemples cités en note ; 51, ὑποθέμενος ἐρεῖν codd. au lieu de ὑποθ. seul (Γ première main), justifié par de bonnes raisons; 57, αὐτῶν de l'*Urbinas* est supprimé par Rauchenstein, mais bien défendu par Martin et par M. M. lui-même dans le commentaire; 91, τῆς ἐν Μαραθῶνι μάχης semble bien, d'après les exemples cités, l'usage d'Isocrate, plutôt que Μαραθῶνι sans ἐν; 96, ἄλλοις heureuse conjecture de Fuhr pour λοιποῖς; 130, τοιαῦτα λέγοντας et λοιδοροῦντας transposés. *Areop.* 43, δεσμευθῆναι de l'*Urbinas* au lieu de la conjecture de Sauppe δαμασθῆναι; 45, περί τε τὴν ἱππικήν avec Blass d'après les variantes περί τε et περὶ τὴν des manuscrits ; 60, νοῦν ἐχόντως au lieu de λόγον ἐχόντως, qui

n'est pas isocratique. C'est ainsi que ces éditions vont en se perfectionnant, à mesure que se précisent nos connaissances des manuscrits, de l'histoire et de la civilisation grecques.

My.

Fragments from græco-jewish writers collected and edited with brief introductions and notes by W. N. Stearns. Chicago, Univ. Press, 1908 ; x-126 p. Prix : 4 fr. 15.

Parmi les nombreux fragments d'auteurs grecs qui nous ont été conservés par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, il en est qui sont dus à des écrivains juifs ; M. Stearns a jugé utile de réunir en un volume ceux de ces fragments qui proviennent d'auteurs peu ou pas connus d'ailleurs, en les accompagnant de notices et de quelques notes explicatives. Quelques-uns de ces fragments sont cités par Clément d'Alexandrie. M. St. les a disposés selon leur forme, prose (histoire et philosophie) et poésie ; l'histoire comprend six noms d'auteurs : Démétrios (4 fragments), Eupolemos (6), Artapanos (3), Aristéas (1 ; différent de l'auteur de la lettre connue), Malchos (1), Thallos (6), plus deux fragments anonymes ; la philosophie est représentée par un seul nom, Aristobule (4), et les poètes sont au nombre de trois, Philon (3), Théodote (4), Ezéchiel (10). L'intérêt du recueil de M. St. consiste surtout en ce que nous y avons réunis des témoignages intéressants de l'activité littéraire des Juifs à l'époque hellénistique, car ces écrivains appartiennent pour la plupart au second siècle avant J.-C. Les notes de M. St. ne sont pas à l'abri de la critique ; plusieurs sont inexactes ou erronées, d'autres sont des contre-sens. P. 65, προσονομίας = προσονο(ο)μασίας n'est pas exact ; le sens des deux mots est bien le même, mais le texte n'est qu'une faute pour προσωνυμίας. P. 80, la note « The translation... dates from the time (ἐπὶ τοῦ), as is attributed (προσαγορευθέντος), of King Philadelphus » est bien mal rédigée pour traduire « sous le roi surnommé Philadelphe ». P. 98, ὑετίοις νιφετοῖσιν ; la note prend à tort ὑετίοις pour « an adjective used substantively », et νιφετοῖσιν pour un adjectif, comme le montre d'ailleurs la traduction « wintry rains. » P. 102, κατένευσεν ὁπλοτάτης « promised him equipment » est un singulier contre-sens, reposant sans doute sur l'idée de ὅπλον qui s'est présentée à M. St. Il s'agit de la plus jeune des filles de Laban, κούρη ὁπλοτάτη, que celui-ci promit à Jacob ; mais il lui donna Lia, ἥ οἱ ἔην προγενεστέρη ; l'histoire est bien connue. P. 106, le vers σὺ μὲν πρὸς ἡμῶν, ὁ δὲ λαβὼν σῖθεν πάρα n'est pas faux, comme le dit M. St. P. 112, à propos de φῶτα γενναῖόν τινα διάδημ' ἔχοντα, comment M. Stearns peut-il dire : de φώς et non de φῶς ? Ce dernier est neutre, et ne peut donner φῶτα, qui est un accusatif singulier ; la note est intempestive. P. 116, κολάστριαν = κολαστής (*sic*) est au moins inutile ; le mot doit être au féminin, se rapportant à ῥάβδον.

My.

Apulei opera quæ supersunt vol. II. fasc. II. **Apulei Platonici Madaurensis Florida,** recensuit Rudolfus Helm. Adjectae sunt duae tabulae phototypicae. Bib. Teubner, 1910. Praef. LX, p. 45 p., in-12. A la fin Index nominum. Avant la préface : Index virorum doctorum quorum conjecturae in Floridorum apparatu critico commemorantur, 2 m. 40.

En publiant dans la Bibliothèque Teubner le dernier volume d'Apulée, l'éditeur, M. Rud. Helm, professeur à l'Université de Rostock, revient, dans la préface, sur les volumes qu'il avait publiés auparavant et qui contenaient les Métamorphoses et l'Apologie. Sa préface, avec manchettes marginales, est des plus commodes. C'est en somme une mise au point de ce qu'on sait, de ce qu'on pense aujourd'hui d'Apulée, en y joignant, dans les questions controversées, l'opinion de M. Helm; le tout avec ordre et clarté et en bon latin [1]. La place qui lui était dûe est donnée au récent livre français de M. Vallette sur Apulée.

Le texte, très au courant, très sain, pourvu au bas de tous les renvois nécessaires sous une forme très condensée et très claire, est agréable à suivre. Je note que si l'on a adressé à Van der Vliet, l'éditeur précédent, bien des critiques, n'empêche que nombre de bonnes corrections du présent texte viennent de lui. Par contre, d'autres leçons du nouvel éditeur me semblent bien sujettes à caution [2].

En tête un beau fac simile (réduit d'un cinquième) d'une feuille du Mediceus, dans les *Métamorphoses*, VIII, 8-11, justement celle dont la partie gâtée a entraîné une lacune dans tous les manuscrits et qui a, par suite, servi à prouver que tous nos manuscrits, autres que le Mediceus, n'étaient que des copies plus ou moins gâtées de cette unique source de notre texte.

É. T.

A. Freybe. **Der deutsche Volksaberglaube** in seinem Verhältnis zum Christentum und im Unterschiede von der Zauberei. Gotha, Perthes, 1910, in-8°, p. 194. Mk. 3,60.

Le livre de M. Freybe s'adresse en première ligne aux théologiens, l'auteur l'a même écrit pour ses confrères avec l'intention de leur être pratiquement utile. Il veut montrer le parti que le pasteur dans l'homilétique ou la catéchétique peut tirer des superstitions populaires. Au lieu de lutter contre elles par l'indignation ou la raillerie, il faudrait les interpréter, dégager ce qu'elles contiennent dans leurs défor-

---

1. Sur certains développements (par exemple p. xxii, *de Cicerone exemplo*), j'aurais à faire des réserves ou telle objection ; mais comme l'ensemble est bon j'aime mieux ne pas m'arrêter à ce qui ne porte en somme que sur des minuties.

2. Je ne puis pas approuver : p. 11, 19, nec *autem*. Bien douteuses me paraissent les leçons reçues au texte : p. 13, 4, *cymulæ ;* p. 14, 11 : *negare* (bien plutôt *negligere*) ; ibid., 20, *tuum munus* proposé en note. — P. xix, l. 8, lire hono*res*. — P. xxii, l. 14, lire co*luisse*. — P. xxvi, 9, lire pro Q. Roscio. — P. 29, note de la l. 12, lire *vobis*.

mations et leur puérilités apparentes de conforme aux véritables croyances chrétiennes et les faire servir ainsi à l'instruction et à l'édification des auditeurs. Telle est la thèse exposée non sans répétitions fatigantes et un peu de confusion — il n'y a pas dans tout le livre un seul titre de chapitre ! M. F. l'appuie sur une masse imposante de faits déjà réunis par de nombreux historiens ; la littérature du sujet lui est familière ; c'est à Wuttke, Bartsch, Wossidlo, Birlinger, etc. qu'il fait surtout des emprunts. Mais il a lui-même dans le Mecklembourg, son pays d'origine, amassé beaucoup d'observations et recueilli de curieuses traditions qu'il nous communique dans leur forme primitive, le *platt*. Le thème d'ailleurs avait été abordé par l'auteur en 1892, *der Aberglaube und seine Behandlung*, ou effleuré dans plusieurs études au cours d'une longue et laborieuse carrière. Il est fâcheux que M. F. n'ait pas plus nettement signalé tout ce qui était le fruit de constatations personnelles et en général mis plus d'ordre dans sa démonstration. Quoique écrit pour des pasteurs, son livre mérite d'être signalé à l'attention des historiens et des folkloristes : à côté de bien des détails connus sur les survivances de l'ancienne mythologie, les transformations naïves des doctrines chrétiennes, les usages et les dictons populaires, ils trouveront d'utiles renseignements à glaner.

L. R.

Aus Natur und Geisteswelt. Collection de vulgarisation scientifique, publiée par la librairie Teubner de Leipzig, fasc. in-12 cartonnés, 1 mk. 25.

T. 269 et 270 : F. Muckle, **Die Geschichte der sozialistischen Ideen im 19. Jahrhundert,** 157 et 152 p.

T. 300 : R. Nimführ, **Die Luftschiffahrt.** Ihre wissenschaftliche Grundlagen und technische Entwicklung, 152 p.

Le petit manuel en deux fascicules de M. Muckle est un assez bon modèle du genre. Après une introduction historique et explicative sur « les bases et l'essence du socialisme moderne », l'auteur étudie les systèmes en deux groupes : socialisme rationaliste et socialisme scientifique évolutionniste. Dans le premier groupe il distingue les fédéralistes et les centralistes; dans le second, les centralistes encore Saint-Simon, Marx, Lassalle) et les corporatifs (Buchez, Louis Blanc) ; mais il fait une place à part à Proudhon, sans toutefois partager l'enthousiasme de ses récents biographes. L'exposé est fait avec soin, mais non sans lourdeur, et dans un style bien pénible (p. 133 du t. II, une phrase de 30 lignes). La partie critique manque de netteté. Il y a une biographie sommaire, mais pas d'index, lacune regrettable pour ce genre de travaux.

M. Nimführ, de Vienne, a fait un effort très heureux pour exposer les principes scientifiques et le développement technique de l'aéronau-

tique et de l'aviation. Sonlivre, suffisamment précis quoique destiné à la vulgarisation, remarquablement clair et bien illustré, est tout à fait résuis.

R. G.

Wissenschaft und Bildung, Einzeldarstellungen aus allen Geabieten des Wissens. fasc. 46, **Der Kampf um die Herrschaft im Mittelmeer**, von Dr Paul Herre. Quelle et Meyer, Leipzig, in-12, 172 p., cart., 1 mk. 25.

S'il faut en juger par ce spécimen, les petits volumes ds cette collection, concurrente de la première, s'adressent à un public encore plus étendu ou moins préparé. Un travail de 160 petites pages, embrassant toute l'évolution historique des peuples méditerranéens, depuis Sargon jusqu'à la conférence d'Algésiras, est forcément superficiel. Mais il n'est ni vague, ni obscur, ni ennuyeux; puis l'esprit de l'exposé est excellent, réellement *objectif*, comme on dit outre Rhin, et heureusement dépourvu des couplets pangermanistes trop fréquents dans les petits manuels pour les écoles ou les familles. Il y a une petite bibliographie, un index, et, qualité notable, le caractère typographique est très heureusement choisi.

R. G.

Luigi Luzzatti, **Liberté de conscience et liberté de science. Études d'histoire constitutionnelle**. Trad. p. J. Chamard. Paris, Giard et Brière, 1910. In-8°, 453 p.

Je ne sais si l'on a rendu service à l'illustre professeur et homme d'État en publiant, tels quels et bout à bout, ses leçons d'ouverture, discours, articles de revue, etc. On notera dans ces pages des répétitions, des retours, des retouches, qui sont des plus légitimes lorsqu'à des dates et dans des milieux différents l'auteur revient sur un sujet qu'il a déjà esquissé, mais qui choquent lorsqu'on les rencontre, en un même volume, à quelques pages d'intervalle [1]. Il est regrettable que M. L. n'ait pas pris la peine de revoir ces morceaux, de les ordonner suivant un plan chronologique, d'en extraire la doctrine.

Cette doctrine est très large et très haute. Au dessus de la tolérance vulgaire, qui est faite trop souvent de méprisante commisération, M. L. place le respect absolu de l'âme d'autrui. Il cherche, à travers l'histoire, les manifestations de ce respect. Il veut retrouver, sous la trame sanglante des guerres religieuses, des persécutions, des martyres, la chaîne continue, parfois inaperçue, brisée jamais, de la liberté de conscience, fondement de toutes les libertés, principe et postulat du droit constitutionnel. Il en cherche la première expres-

---

1. La p. 101 répète textuellement la p. 76. Id., p. 147, 150, etc.

sion — et déjà l'une des plus sublimes — dans les discours de Boud-dha et dans les édits du roi Açoka, édits antérieurs de 550 ans à l'édit de Milan, et philosophiquement supérieurs à celui-ci. M. L. revient complaisamment sur ce sujet, et lui consacre quelques pages bien faites pour rabattre l'orgueil des Occidentaux que nous sommes. Nous nous croyons trop aisément le nombril du monde. M. L. nous compare aux Japonais[1], aux Turcs, et la comparaison n'est pas toujours à notre avantage.

Puis l'auteur nous promène dans la galerie des défenseurs de la liberté : Thémistius, qui sut parer la doctrine de toutes les grâces austères de la dialectique grecque ; saint Bernard, qui s'opposa courageusement à l'antisémitisme des croisés, qui mérita les cris de reconnaissance du grand Rabbi Joseph Hacohen le Sphardi, et qui mériterait que les Juifs d'aujourd'hui vinssent déposer des fleurs au pied de sa statue ; puis Servet et Castellion, puis ce saint laïque, Baruch Spinoza, et plus tard encore, dans le groupe fervent des puritains du XVII^e siècle, Roger Williams, le fondateur de Providence, la vraie « cité de Dieu, la première ville où l'on a pu adorer Dieu librement ». Quelques pages vibrantes sur Zola nous conduisent jusqu'au seuil du temps actuel.

Pour M. L., tous ces efforts tendent vers un but, vers un progrès constitutionnel, le régime de la séparation des Églises et de l'État. Mais il est divers types de séparation, plus ou moins respectueux de la foi religieuse, plus ou moins mélangés d'intolérance irréligieuse. C'est l'expérience américaine qui paraît réaliser le mieux de la formule idéale, « les Églises libres dans l'État souverain ». Malgré sa sympathie, que l'on sent profonde et ardente, pour notre pays, M. L. regrette que notre séparation à nous ait été gâtée par l'introduction d'éléments impurs[2].

Je ne sais, lorsque se sera produit le recul de l'histoire, si l'avenir sera aussi sévère aux auteurs de la loi de 1905. M. L., dont la pensée se meut dans le monde des idées, ne fait pas une part suffisante aux conditions historiques à travers lesquelles s'est opérée la séparation. En France (et non pas en Amérique) l'Église catholique ne pouvait se sentir libre à moins d'être souveraine. Au reste, voici que les circonstances mettent M. L. lui-même face à face avec ces mêmes problèmes, non plus dans le domaine illimité de la spéculation, mais sur le sol étroit et résistant des réalités. Nous lui souhaitons de conserver, au pouvoir, cette « sérénité » qu'il nous eût souhaitée. Mais, pour que nous nous y élevions pleinement avec lui, il nous permettra

1. Iyéasu (p. 116 et 120) n'est pas un empereur, mais un chôgoun.

2. Pourtant, p. 42-50, M. L. lui-même montre que l'article 4 « était une victoire des catholiques, reconnaissait l'organisation de l'Église catholique », et que la juridiction du Conseil d'État (art. 8) donnait aux catholiques de sérieuses garanties. Le Vatican n'en voulut pas : « et ce fut peut-être une erreur ».

d'attendre le jour, qu'il appelle de tous ses vœux, où le monument expiatoire élevé à Servet par les « fils de Calvin » aura pour pendant, sur une place de Paris, un monument expiatoire érigé par « les héritiers directs de la Saint-Barthélemy ».

A ces études sur la liberté de conscience, M. L. a joint une série de fragments, d'un très noble idéalisme et d'un accent personnel très touchant, sur la légitimité du sentiment religieux et sur le rôle de la religion dans la théorie de la connaissance. Il y a là comme l'expression d'un théisme attendri, infiniment respectable. Je crains cependant qu'ici M. L. ne cède, dans une certaine mesure, à un préjugé, disons mieux, à une habitude de la sensibilité. Il veut, à tout prix, trouver Dieu dans la science; mais on l'y trouve toujours, quand d'avance on l'y a mis. M. L., qui s'aventure non sans bonheur sur le terrain des sciences physiques et naturelles, ne les étudie pas en elles-mêmes et pour elles-mêmes, avec un absolu désintéressement intellectuel; il ne demande pas aux théories de M. Poincaré ou de M. Boutroux sur la contingence des lois de la nature, ni aux théories mendéliennes de la mutation ce qu'elles valent intrinsèquement, mais seulement quel argument elles peuvent apporter à la cause du théisme. Disons toute notre pensée : il y a quelque chose d'enfantin à chercher, à la suite de Naudin, dans l'apparition brusque de quelques poils sur une tige ou de quelques taches sur une graine une preuve de l'existence d'un être suprême. Il nous paraît imprudent, pour un croyant, de confier l'esquif où flottent ses croyances à ces marées de la pensée, de les mettre à la merci d'un retour possible du lamarckisme ou du darwinisme, d'une forme quelconque du déterminisme absolu. Pour employer une des expressions de M. L., il n'y a rien de bon dans ces « concordats entre la physique et la métaphysique », et c'est le cas de répéter avec Pascal que « cela est d'un autre ordre ».

Le livre de M. L., malgré ses graves défauts de composition, n'est pas de ceux qu'on lit avec indifférence et sans profit spirituel. Il est fâcheux que cet ami de la France ait rencontré, comme introducteur auprès du public français, un de ces interprètes pour qui semble avoir été inventé le mot fameux : *traduttore, traditore* [1].

Henri HAUSER.

---

1. Le traducteur semble ne connaître ni le français ni l'italien. Ses traductions littérales aboutissent à des non-sens : « Un curé de New-York (p. 47) avait été *mis en faute* par son évêque », lisez : accusé. — P. 98, « inaverti » pour *inavvertito* est un contresens. — P. 118, on a lu, sans doute, *redimersi* au lieu de *redimerci*! — P. 141, n. 1, « partagé » doit être remplacé par « distinct », qui veut dire exactement le contraire. — P. 144, *strano* rendu par « étranger », au lieu d'« extraordinaire », ou quelque chose de ce genre. — P. 147, n. 1, la phrase est inintelligible : « avant la publication *italienne* de mon livre dans l'édition *française* ». — P. 198, n. 1, *stupendo* rendu par « étonnant » : « Munk dans son étonnant ouvrage... ». — Cet « étonnant » traducteur, qui est agrégé de l'Université, cite *en*

Στρωματεῖς, GRAZER **Festgabe zur Versammlung deutscher philologen und Schulmænner.** Graz, 1909, Leuschner et Lubensky, 172 p. in-8°, 2 m. 50.

Je joins quelques remarques aux titres des mémoires qui rentrent dans le cadre habituel de mes études en donnant à la suite simplement le titre des autres articles.

Univ. Prof. A. Goldbacher : Horaz, Sat. I, 3, Beiträge zur Erklärung (13 p.). Contre Gesner et les éditeurs qui l'ont suivi (Kiessling, etc.), M. G. entend *summa vox* dans le sens de : ton le plus élevé, et *una vox*, ton le plus bas. Sens de *pervideas* (25) ; alors que tu ne les vois, *tous l'un après l'autre*, que... Joindre *male* à *laxus*.

Gymn. Prof. Dr Rud. Wimmerer : Zu Ovid Metam. II, 138 (5 p.). *Tortum anguem* ne désigne pas, comme le veulent les commentateurs récents, le Dragon du pôle Nord, mais Ophiuchus (Anguitenens) qui est au nord du Scorpion.

Un. Prof. Adolf Bauer : Polybios und Livius über griechische Könige und Königtum. Tite-Live ne s'est pas borné, comme l'avait dit Nissen, à traduire librement Polybe pour les faits de l'histoire de la Grèce orientale. Il a d'autres idées que Polybe sur la royauté et sur ce qui convient à un roi ; rencontre imprévue : c'est chez le Romain et chez lui seul qu'apparaît l'esprit courtisan ; par suite Tite-Live analyse et juge autrement les caractères des personnages qu'il met en scène. Il supprime ou blâme expressément dans l'entrevue avec Flamininus les bons mots de Philippe qui lui semblent déplacés, mais qui ne paraissaieut pas tels à son original. Autres remarques analogues (10 p.) tirées du même groupe de faits (Tite-Live, XXXI à XXXIII), ou de faits semblables (M. Æmilius et Philippe à Abydos).

Un. Prof. Heinrich Schenkl : Eine byzantinische Uebersetzung der *carmina amatoria* Ovids. Ce texte est tiré pour la première fois d'un ms. d'extraits de Naples (C, II, 32, écrit vers 1400 ; voir le Philon de Cohn et Wendland). Il s'agit d'une traduction en prose, de l'*Ars*, des *Amores* et des *Remedia*, qui ressemble fort au Planude des Métamorphoses et des Héroides et qui peut bien être l'œuvre du même auteur ou de quelqu'un du même cercle. Spécimens : vers d'Ovide, et en face la traduction (12 p.).

Un. Prof. Julius Cornu : Der lateinische Hexameter mit der *incisio post quartum trochaeum*. Le vers donné comme exemple par

---

italien un vers d'*Homère* enchâssé dans un passage de *Thémistius* (p. 171) ; il retraduit sur l'italien, au lieu de prendre la peine de se reporter à l'original, une phrase de Michelet ; parle à trois reprises en deux pages (416-417) des luttes des Arméniens contre les calvinistes ; enfin connaît si bien les sujets dont traite l'auteur, qu'il écrit : « les doctrines... de Gaudry, de Delage, *de* Dantec... ». — Ibid. (p. 395), *Kleimplasma* pour *Keimplasma*. — De ce que l'italien ignore l'*y* et à peu près complètement l'*h*, ce n'est pas une raison pour écrire, en français : « poly*ph*ilétisme, p*h*ilogénèse » et d'appeler l'illustre biologiste hollandais *U*go de Vries. — P. 116, Columbia University est drôlement travestie en « Université de Colombie ». — L'exécution typographique du volume est des plus médiocres.

Terentianus doit être ponctué après *arma*. Relevé des vers des poètes où la césure se trouve après le quatrième trochée ; il y en a plus de cinq cents parmi les hexamètres. Classement de ces vers d'après la différence dans la distribution des demi-pieds. Beaucoup de clarté et de décision.

Autres articles : Un. Prof. Rud. Meringer : Zur Bildung des indogermanischen Komparativs. G. Prof. Arthur Ledl : Zum attischen Intestaterbgesetz. Un. Prof. Leop. Wenger : Ein nachjustinianisches Urteil auf Papyrus. Hauptm. G. Veith : Zur topographie des Karthagischen Söldnerkrieges (deux plans et 7 photographies). Un. Prof. Otto Cuntz : G. Ælius Tubero, der Schüler des Panaetius als Verfasser eines astronomisch-meteorolisgen Werkes. Realsch. Prof. Karl Schriefl : Athene. G. Prof. J. Stalzer : Zu den hrabenisch-keronischen Glossen. Un. Prof. Kukula : Aphorismen über metrisches Lesen. Un. Prof. Matthias Murko : Johannes Hus als reformator der lateinischen Schrift. Un. Prof. Hugo Schuchardt : Sprachgeschichtliche Werte.

É. T.

— Le *Deutsches Reichsstaatsrecht* de M. Paul Laband, formant le t. I de *Das offentliche Recht der Gegenwart* de MM. Jellinek, Laband et Piloty, a paru en 5e éd. (Mohr, 1909, VIII-464 p. 8 M. 40), avec 10 chapitres : 1. Fondation de l'Empire ; 2° sa nature juridique et son rapport avec les États confédérés ; 3° ses assises naturelles (pays et peuple) ; 4° son organisation ; 5° ses fonctions (législation, administration, etc.) ; 6° la Terre d'Empire et les Protectorats ; 7° les diverses branches de l'administration ; 8° la justice ; 9° la force armée ; 10° les finances. — Annexes : 1° constitution de l'Empire ; 2° privilège de la Bavière ; 3° constitution de la Terre d'Empire et 4° des Protectorats. — Th. Sch.

— Le n° XXXII des *Ergänzungshefte* de la *Zeitschrift für die Gesamte Staatswissenschaft* donne une étude approfondie de Mme Marie Krœhne sur *Die Grosshandelsversteigerungen* (Tubingue, Laupp, 1909, 182 p. 5 M.). Après une définition de l'encan et une distinction entre le commerce en gros et en détail (l'étude ne s'occupe que du 1er), on passe en revue les produits exotiques, puis indigènes, et l'on termine par une partie systématique, qui recherche le caractère et la signification, les éléments locaux, temporels et personnels, les conditions de prix, la technique, les lois et l'avenir de ces ventes aux enchères. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 mai 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Jean Psichari, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Jullian fait savoir qu'au cours des fouilles entreprises à Bordeaux, dans le cimetière de Saint-Seurin, on a découvert une fiole de verre, de forme très allongée, contenant encore du vin. — M. Clermont-Ganneau croirait volontiers, à la forme de cette fiole, qu'elle provient de Syrie.

M. Pottier, président, annonce que la médaille annuellement décernée par la Société centrale des Architectes français pour travaux archéologiques, a été attribuée à M. Piganiol, ancien membre de l'Ecole française de Rome, pour ses fouilles à Rome, à Minturnes et en Afrique.

M. Emile Chatelain annonce que la commission du prix ordinaire (sujet proposé : *La miniature carolingienne*) a décerné ce prix à M. Amédée Boinet, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 2 juin. — 1910

Lettre de M. Fossey.

Paris, le 23 mai 1910.

A Monsieur Ernest Leroux, propriétaire-gérant de la Revue Critique, *28, rue Bonaparte.*

Monsieur,

Je m'aperçois que ma réponse à M. Slouschz a été châtrée en quatre endroits : pages 387-388, et 390. M. Chuquet est incapable d'un pareil procédé. C'est donc vous qui, cédant à certaines influences et menaces, avez, éditeur timoré, opéré cette quadruple castration. Je proteste contre ce traitement que n'ont pas subi MM. Berger et Slouschz. En conséquence, je vous prie, par ministère d'huissier, de vouloir bien réimprimer les trois pages telles qu'elles étaient sur le bon à tirer signé par moi et ainsi conçues :

Sur la falsification du psaume LXXII, l'échappatoire de M. S. est simplement misérable. A qui pense-t-il faire croire qu'il a donné, *entre guillemets* et en une seule phrase, la traduction ou le résumé de trois versets empruntés à deux psaumes différents? A qui pense t-il faire croire que la contamination de deux versets au futur donne un sens passé? C'est ce phénomène qu'il convient de signaler aux grammairiens de l'avenir! Le rapprochement invoqué par M. S. ne pouvait pas « échapper à mon érudition », car M. S. n'en est pas l'inventeur; toutes les Bibles à concordances le signalent et je n'ai pas eu besoin

de la référence inexacte [1] (une fois encore!) de M. S. pour en constater l'inanité. Le verset 13 du psaume XLV porte : « Et toi, fille de Tyr, par des présents te *salueront* les riches du peuple. [2] » (Trad. Halévy.) et le verset 2 : « mes ouvrages [seront] pour le roi [3] ». Est-il excessif de dire que M. S. falsifie les textes quand il écrit : « Sous l'un des rois de Jérusalem (Josaphat ou plutôt Ezéchias), on nous dit que « Tyr et les Rois de Tarsis et des îles *apportaient* leurs présents au roi *de Juda* »?

Au sujet de *Daphné* traduit par « ruines », M. S. invoque *Kelim* et l'étymologie hébraïque et arabe. Or dans *Kelim* II. 3, *defounah* signifie « caché » : Surenhusius, Buxtorf et J. Levy dont, j'imagine, l'autorité vaut bien celle de M. S., traduisent « absconsa, absconditum, an der Seite angebracht, verborgen. En arabe *dafana* signifie ' cacher, enterrer '. Je défie M. S. de citer un seul exemple du mot *dafne* signifiant ' ruine ', en hébreu ou en arabe. Nous renvoyer à *Kelim* et à l'arabe pour justifier la traduction de Daphné par ' ruines ', c'est proprement aggraver une bévue par une imposture.

Au sujet du Midrash Ta'am, M. S. s'excuse sur « une fiche mal copiée par suite de l'anonymat de la source » et veut bien prendre la peine de me signaler deux Midrashim commençant par le mot *Ta'ame*. Serait-il indiscret de lui demander ce que contenait le texte mal copié, comment « l'anonymat de la source » entraîne fatalement une mauvaise copie, et quel est, des deux Midrashim dont il donne le titre, celui « qui se trouve confirmé par le livre des Contes » et qui explique pourquoi Josué a été nommé Fils du Poisson? Car enfin c'est là toute la question et tant que M. S. n'y aura pas répondu, la critique de M. Israël Lévi gardera toute sa force.

M. S. déclare que, pour l'interprétation des auteurs grecs, il s'est fié « aux indications d'auteurs compétents. » Pourrait-il nous dire auquel de ces auteurs il doit l'interprétation que voici : (p. 23, n. 1) « Syncellus affirme que les Phéniciens descendraient des Dedan qui habitaient originairement les rives du Golfe Persique. Josèphe (Antiq., I, 6, 2) place ce peuple, qu'il appelle Juda-Dan, en Éthiopie (Movers, *die Phönizier*, II, 1, 59) ». Josèphe dit : « Ῥέγμος δὲ Ῥεγμαίους ᾤκισε, καὶ δύο παῖδας ἔσχεν, ὧν Ἰουδάδας μὲν Ἰουδαδαίους, Αἰθιοπικὸν ἔθνος τῶν ἑσπερίων, οἰκίσας ἐπώνυμον αὑτοῦ κατέλιπε, Σαβαίους δὲ Σάβας. » Movers — est-il besoin de le dire? — n'est pas responsable du calembour Ioudadas, Juda-Dan, Dedan.

J'ai dit que M. S. n'indique pas toujours ses emprunts « de la

1. Le psaume XLVII n'a que 10 versets.

2. Ces paroles s'adressent à la femme du roi.

3. Le roi *de Juda* n'est pas nommé, et la critique a pu identifier « le roi » auquel est adressé le psaume avec tous les rois d'Israël et de Juda, depuis David jusqu'aux Asmonéens. M. Halévy (*Recherches bibliques* III, 136), que M. S. a *oublié* de citer, a proposé l'identification avec Ezéchias.

façon qui conviendrait », et j'en ai fourni la preuve. M. S. proteste et invoque, naturellement, « une simple omission de guillemets ». Pitoyable défaite, car j'ai eu soin de signaler « les retouches de style qui caractérisent le démarquage ». Deux fois pitoyable défaite, car elle me donne l'occasion d'une rectification qui n'est pas encore à l'honneur de M. S. A propos de l'interprétation d'Homère insérée dans le texte du P. Lagrange, j'ai dit que c'était une ineptie. J'ignorais alors qu'elle était déjà dans l'article Phénicie de M. Philippe Berger [1]. Aujourd'hui *je suis forcé d'ajouter que dans le livre de M. S. c'est, en outre, un plagiat.*

Page 390. — Je crois inutile d'insister sur la réjouissante transformation de la « marche militaire » en « LE MARCHÉ MILITAIRE », qui nous a valu celle d'Éléphantine en « *escale pour le commerce mondial dominant l'Arabie et l'Ethiopie* ». Mais, pour éviter à M. S. l'enfantine excuse du lapsus ou de la coquille, je lui rappellerai que la même phrase se trouve identiquement reproduite, avec d'autres, dans les *Hébréo-Phéniciens*, p. 182. Le goût du plagiat est tellement vif chez M. S. qu'après avoir copié les autres, il a éprouvé le besoin de se copier lui-même.

P. C. C.

Deuxième lettre de M. Philippe Berger.

Dans le numéro du 14 avril 1910, la *Revue Critique* insérait un article d'une violence extrême et j'ajoute d'une injustice profonde de M. Fossey contre M. Slouschz, à propos de ses deux thèses de doctorat : *Hébréo-Phéniciens* et *Judéo-Hellènes et Judéo-Berbères*. Le titre en effet ne vise que la première de ces thèses; mais dans le cours de l'article, il les attaque toutes deux, et il résume son sentiment sur elles dans un jugement commun, qu'il emprunte, pour le faire sien, à un homme que je m'abstiens de nommer. « Le tout est l'œuvre d'un faiseur ignorant. »

Sitôt que j'ai eu connaissance de cet article, j'ai écrit au Directeur de la *Revue Critique* la lettre qu'on a pu lire dans le dernier numéro. Quelles étaient les raisons qui m'autorisaient à porter sur son auteur un jugement aussi sévère? Quelques citations permettront de se rendre compte de l'esprit dans lequel il est écrit :

« L'ouvrage décèle l'absence de la plus vulgaire probité. »

« Tyr est frauduleusement introduit pour les besoins de la cause. »

« Le roi de Juda est une addition frauduleuse. »

« L'imparfait est mis frauduleusement pour le futur. »

« Le livre tout entier n'est qu'un centon de morceaux tirés de Movers, Landau, Winckler, Hommel, Meltzer, Lagrange. »

« Ce premier succès a éveillé chez M. Sl. des ambitions qu'on ne saurait honnêtement encourager, même par le silence ».

1. *Encyclopédie des Sciences religieuses* de Lichtenberger, t. X, p. 523.

« Le compte rendu de la *Revue historique* de mars-avril 1910, dû à la plume d'un ignorant ou d'un complaisant, démontre seulement la nécessité de cette mesure de prophylaxie. »

« Cet ignorant ou ce complaisant n'est autre que M. Montet, le savant professeur d'exégèse biblique et d'arabe et demain le recteur de l'Université de Genève, auquel le Collège de France vient de s'adresser pour lui demander de faire à Paris une série de conférences pour la Fondation Michonis.

La réponse de M. Montet ne s'est pas fait attendre. A la date du 22 avril, il écrivait à M. Sl. : « L'article de M. F. est une œuvre de mauvaise foi et de perfidie à votre égard. ». Et, parlant des attaques dirigées contre lui, il les qualifie de « grossièretés et de diffamations de bas étage qui ne sauraient l'atteindre. » Je suis heureux que mon cri d'indignation n'ait pas attendu celui de M. Montet. S'il faut chercher quelque part — suivant les expressions mêmes de M. F. — « les ambitions et le manque de probité scientifique d'un faiseur ignorant », ce n'est pas chez M. Sl.

Je suis loin de méconnaître les points faibles de M. Sl. et les lacunes de son érudition. Je ne les ai jamais cachés. M. Sl. est un autodidacte. Comme un savant que tout le monde respecte et auquel il ressemble par certains côtés, Joseph Halévy, il s'est fait tout seul. Sans préparation littéraire, il s'est mis au travail, avec la volonté de triompher des difficultés au milieu desquelles il se débat encore aujourd'hui. Non seulement c'est un hébraïsant, possédant à fond la langue et la littérature juives, mais c'est un chercheur, et son travail est toujours dominé par une idée. A la différence de tant d'autres, dans tout ce qu'il écrit il met des vues personnelles, et c'est là ce qui fait l'intérêt de ses thèses.

C'est donc aller à l'encontre de la vérité que de dire que sa thèse n'est qu'un centon de morceaux pris de droite et de gauche. Voici par exemple ce qu'écrivait à M. Slouschz Hugo Winckler, un de ceux que M. F. accuse Sl. d'avoir mis au pillage :

« Merci pour l'envoi de vos deux thèses. La dernière en particulier nous ouvre tout un chapitre très intéressant et jusqu'à présent très peu étudié de l'histoire universelle. »

De même Goldziher, l'éminent professeur de littérature sémitique à l'Université de Budapest : « Que de choses j'ai trouvées dans vos ouvrages, où vous avez tant innové, et où l'on trouve tant de savantes théories concernant l'antiquité du judaïsme dans les pays d'Afrique et sa diffusion parmi la race Berbère. J'ai beaucoup profité à leur lecture. »

Et M. Maspero : « Vous touchez à tant de questions et vous les traitez d'une manière si neuve, que je ne sais pas comment les apprécier. Si jamais je refais ma longue histoire, j'étudierai vos deux volumes à fond et alors je prendrai mon parti. » On reconnaît là

l'homme de science, qui ne veut pas s'engager à la légère en présence d'une thèse, contestable peut-être, mais qui mérite d'être prise au sérieux [1]. Quelle différence entre ces jugements d'hommes compétents et impartiaux et l'affirmation bien gratuite de M. Fossey, que « l'ignorance générale de M. Sl. ne lui a pas permis d'apporter un seul fait nouveau, ni de mettre en valeur un seul texte. »

Je ne dis pas que tout soit faux dans les critiques de M. F. Dans toutes les critiques il y a une part de vérité et je reconnais que M. Sl. y prête souvent le flanc. Mais ce que je dois relever, c'est la nature des attaques de M. F.

Même en ce qui concerne le grec, les reproches de M. F. sont souvent injustifiés.

Je ne m'arrêterai pas à certaines confusions de lettres, ν et υ, φ et ψ, que M. F. considère comme des preuves d'ignorance, alors que ce sont de simples fautes typographiques.

Le rapprochement de Saturne et de Cadmus, de Κρόνος et de Χρόνος, que M. F. attribue à une erreur grossière (p. 266), n'est pas le résultat d'une confusion, mais d'une identification, qui a pour elle l'autorité de Cicéron (*De natura deorum*, II, 25) : « *Saturnum autem eum esse voluerunt qui cursum et conversionem spatiorum ac temporum contineret, qui deus graece id ipsum nomen habet.* Κρόνος *enim dicitur qui est idem* Χρόνος, *id est spatium temporis* ».

A la même page, à propos d'un passage où M. Sl. cite Aristophane d'après Movers l'historien des Phéniciens, M. F. l'accuse d'avoir inventé une pièce nouvelle d'Aristophane : *Les Phéniciens* ; tandis que, pour tout lecteur de bonne foi, il saute aux yeux que nous avons là deux renvois successifs se rapportant au même ouvrage, que M. Sl. cite une première fois d'une façon inexacte, j'en conviens, d'après le titre universellement connu de l'ouvrage *Les Phéniciens*, puis immédiatement après, d'après le nom d'auteur.

M. Fossey nous dit qu'il n'a pas pu retrouver le passage de Movers où il est question d'Aristophane ; je vais le lui indiquer : c'est t. I, p. 314.

Plus bas, p. 266, note 2, parlant d'un emprunt fait à Hommel, *Geschichte des alten Morgenlandes*, il ajoute : « Cet ouvrage n'existe pas ». Si, cet ouvrage existe parfaitement. Il a été publié à Leipzig, chez Göschen, en 1904.

Tout cela, je le relève dans une seule page de la *Revue Critique*, et dans celle où M. F. fait porter ses critiques principalement sur le grec, c'est-à-dire sur la partie où il est sans doute le plus compétent. Mais que dire, quand on voit M. F. qui ne sait que fort peu d'hébreu, qui ne sait pas un mot de rabbinique, le prendre de haut avec

1. Je pourrais encore renvoyer à l'article de fond que M. W. Bacher vient de faire paraître dans la *Deutsche Literaturzeitung*, n° 18.

M. Sl., et le traiter comme le dernier des ignorants, à propos d'un *Midrasch* anonyme, que M. Sl. a eu le grand mérite, de l'avis même de M. Isr. Lévi, de traduire le premier dans un appendice à sa thèse. Parce que M. Sl., à tort peut-être — c'est un point tout à fait secondaire — désigne ce *Midrasch* anonyme par le premier mot qui suit le mot Midrasch dans une citation qui y fait allusion, M. F., qui ignore tout des usages rabbiniques, l'accuse de prendre le Pirée pour un homme.

Tout cela serait négligeable, si ce n'avait pour but avéré de nuire à un modeste travailleur, et de lui enlever son gagne-pain. Qu'aurait dit M. F. si l'on avait agi ainsi envers lui? Il n'a qu'une excuse, ou plutôt qu'une circonstance atténuante — si c'en est une — à sa mauvaise action, c'est qu'il n'a pas fait cet article tout seul. Il n'aurait pas pu le faire.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des travaux de M. F. Jusqu'à présent d'ailleurs, M. F. a été surtout occupé à rendre compte des travaux des autres, ce qui est plus aisé que de produire une œuvre personnelle. Même dans ses travaux les meilleurs il n'est pas à l'abri de la critique et un homme compétent en ces matières, M. Hrozno, a pu dire en parlant de sa *Contribution au Dictionnaire Suméro-Assyrien* [1], avec preuves à l'appui, qu'on y trouve des inconséquences, des légèretés, des fautes de lecture, qui auraient pu être évitées [2].

Quand on a tant besoin d'indulgence, on devrait tâcher au moins d'être juste envers les autres.

Mais puisque M. F. accuse les autres de plagiat, je dois ajouter deux mots pour l'édification des lecteurs de la *Revue Critique*. Aux p. 268-269, M. F. met en regard une page du P. Lagrange et une de M. Sl., pour prouver que M. Sl. a démarqué le P. Lagrange. Il n'oublie de dire qu'une chose, c'est que M. Sl. cite trois fois, au cours de cette page, le P. Lagrange, et que, sans ces citations, jamais il n'aurait pu retrouver le passage du P. Lagrange qu'il accuse M. Sl. d'avoir démarqué [3].

Malgré cela, je suis de son avis, et je trouve que M. Sl. n'a pas cité le P. Lagrange de la façon qu'il convenait. M. Fossey fait mieux; quand il fait des emprunts aux autres, il ne les cite pas du tout. Au

---

1. *Contribution au dictionnaire Suméro-Assyrien*, Leroux, 1905.

2. *Wiener Zeitschrift f. die Kunde des Morgenlandes*, t. XX, Heft I, 1906, p. 91.

3. Dans sa réplique à M. Sl. qui me parvient à l'instant, M. F. l'accuse encore d'un autre plagiat. Dans sa thèse sur les *Hébréo-Berbères*, p. 12 à 18, M. Sl. analyse d'après M. Israël Lévi, les papyrus d'Eléphantine, que ce savant a étudiés d'une façon si pénétrante. Il termine cette analyse, au cours de laquelle il cite à plusieurs reprises M. Israël Lévi (p. 12, p. 13 trois fois, p. 17, p. 18) par les mots suivants : « *Il ne nous déplaît pas, au début de notre thèse sur les Origines juives en Afrique, d'étudier ce document d'après le commentaire d'un critique aussi précis*

Journal des Savants de 1904, p. 344-359, M. F. a donné un long article sur la mission qui a fait tant d'honneur à M. de Morgan et à son collaborateur le P. Scheil, à qui nous devons la stèle d'Hammourabi. Or, dans tout cet article de quinze grandes pages, où M. F. copie textuellement de longs extraits du *Rapport* du P. Scheil, non seulement il ne le cite pas une seule fois, mais il s'abstient systématiquement de prononcer son nom, et là où il le rencontre il le biffe. Cela lui paraît tout naturel. C'est de lui-même qu'il s'agit.

Philippe Berger.

A. van Gennep, **La formation des légendes,** Paris, Flammarion, 1910. In-8°, 326 p.

Traitant un si vaste sujet en 300 pages, l'auteur ne pouvait fournir qu'un cadre et des principes généraux, illustrés par un petit nombre d'exemples. Cela même était fort difficile et exigeait une connaissance très exacte des questions à définir. M. van G. a courageusement abordé sa tâche et s'en est tiré à son honneur; son livre exercera une influence bienfaisante sur les études de folklore et contribuera à en faciliter l'accès.

Les premiers livres ou chapitres forment une introduction : histoire sommaire de l'étude comparée des littératures ; définitions du conte, de la fable, de la légende, du mythe ; répartition géographique et classement par cycles des thèmes des légendes. Viennent ensuite : les légendes relatives au monde matériel ; les légendes relatives au monde immatériel ; les légendes historiques; les légendes dans la littérature. L'ouvrage se termine par un exposé de la formation et de la transmission des légendes : genèse, agents de transmission et de variation, lois de formation (localisation, individualisation, cristallisation, etc.). A propos des lois formulées par notre regretté collaborateur Raoul Rosières peu de jours avant sa mort (1900), M. van G. raconte que « son héritier mit simplement à la porte MM. Cordier et Sébillot, venus pour demander communication des notes sans doute laissées par Rosières » (p. 386). Cet héritier a mal agi, car M. van G. a raison d'écrire : « Raoul Rosières était un savant de premier ordre », tout en critiquant comme trop vagues les trois lois (des origines, des

---

que sobre. » M. F., pour faire croire à un plagiat, supprime purement et simplement cette dernière phrase.

Il y a plus. A la p. 12, M. Sl., renvoyant au travail de M. Isr. Lévi, met au bas de la page la note suivante :

« Revue des Etudes juives, *1907, p. 54. Nous avons déjà traité de cette découverte dans les Hébréo-Phéniciens, appendice III.* » Cette dernière mention est essentielle, parce qu'elle renvoie à la traduction du papyrus, que M. Sl. fait précéder des mots : *Traduction de M. Isr. Lévi.* M. F. toujours dans la même intention, s'est permis de supprimer la seconde moitié de la note. On regretterait de voir de pareils procédés s'introduire avec M. F. dans la *Revue Critique.*

transpositions, des adaptations) que Rosières soumit en 1900 au Congrès des traditions populaires à Paris. D'autres « lois », formulées par Olrik, Frobenius, Benigni et d'autres, ont été l'objet d'exposés rapides, mais clairs. On regrettera que l'éditeur ait interdit toute référence, tout appareil bibliographique ; mais comme le cadre est bon, il pourra, dans la suite, être rempli avec plus d'abondance et le texte complété par les citations d'ouvrages que laissent désirer les mentions de leurs auteurs.

S. R.

Willi Brandt, **Griechische Temporalpartikeln** vornehmlich im ionischen und dorischen Dialekt (Diss. inaug. Strasbourg). Gœttingue, impr. Kästner, 1908; 108 p.

Dans cette dissertation, M. Brandt étudie l'usage et la signification des conjonctions de temps, chacune prise à part, selon la disposition suivante : en ionien, en dorien, puis chez les poètes dramatiques d'Athènes ; un résumé suit, quand il y a lieu, où est rappelé l'usage des prosateurs attiques et de la κοινή, quelquefois des inscriptions. M. B. aurait peut-être mieux fait de s'en tenir à l'ionien et au dorien ; pour le reste, ses observations sont le plus souvent de seconde main ; on est trop souvent renvoyé à des travaux antérieurs, qui sont pour la plupart des dissertations inaugurales, et qu'on n'a pas toujours sous la main. M. B. les a contrôlés, sans doute ; mais il y a là, le dorien et l'ionien mis à part, une gêne sensible pour le lecteur. Le travail laisse d'ailleurs l'impression d'avoir été fait hâtivement ; certains exemples cités auraient pu être analysés plus exactement. Les nuances que l'on peut constater dans l'emploi des conjonctions de temps sont toutefois souvent bien retrouvées, mais il ne manque pas d'assertions peu précises. Il n'est pas exact, par exemple, de dire que les tragiques emploient ὅτε avec le sens de ἐξ οὗ (p. 27), d'abord parce qu'il n'y en a qu'un exemple dans Sophocle (*Antig.*, 170), ensuite parce que cet exemple même est contestable ; ὅτε y a bien plutôt le sens de « comme, puisque », que celui de « depuis que » ; en outre le passage de Thucydide III, 29, 2, où ὅτε équivaudrait également à ἐξ οὗ, est invoqué à tort ; ὅτε y est nettement « lorsque ». P. 15 l'exemple unique dans Hérodote de ὅτε explicatif n'est rien moins que sûr.

My.

Des XXVII Bandes der **Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse** der Kœnigl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften.

N° III, Georg Goetz, **Zur Würdigung der grammatischen Arbeiten Varros**. Teubner, 1909, 25 p. in-4°.

N° XVII, E. Mogk, **Die Menschenopfer bei den Germanen**, 1909, 43 p.

N° XXIV, Georg Heinrici, **Zur patristischen Aporienliteratur**, 1909, 20 p.

N° XXVII, Richard Heinze, **Ciceros politische Anfænge**, 1909, 66 p.

Je réunis en un seul compte-rendu une série de petits mémoires

présentés l'an dernier à l'Académie de Saxe (Leipzig) et que nous venons de recevoir en même temps. On me permettra d'être très bref sur deux d'entre eux qui traitent de sujets où je n'ai presque aucune compétence.

I. Le mémoire de M. Goetz [1] contient de très bonnes choses. Mais à mon sens il vaut encore plus par ce qu'il annonce. Tous les savants seront heureux d'apprendre que bientôt ils auront enfin à leur disposition une véritable édition du *De Lingua latina*. Le présent mémoire prélude à la préface de l'édition et nous en donne par avance la substance.

Le sujet des sources de Varron dans le *De Lingua latina* avait été presque entièrement renouvelé par des études récentes ; on a d'abord reconnu que Varron y donne quasi régulièrement des extraits de ses autres livres. Un ouvrage du professeur Reitzenstein a modifié les idées courantes et démontré les rapports étroits du *De Lingua latina* avec l'œuvre grammaticale d'Ælius Stilo dont le *De lingua* ne serait guère d'après lui qu'un extrait (peut-être y aurait-il là, suivant M. G., tout au moins quelque exagération). A côté de ces emprunts à lui-même, à son maître ou à d'autres, Varron joignait librement des souvenirs des auteurs grecs qu'il appliquait à la langue de Rome ; aussi des extraits de recueils de gloses et d'autres livres de grammaire. Pour défendre l'anomalie, il puisait chez les stoïciens, à l'école d'Ælius, des arguments qu'il ne comprenait pas toujours. Ses sources sont multiples et très variées. C'est le cadre et presque le cadre seul qui, avec ses qualités et ses défauts, caractériserait le mieux Varron.

II. Dans le mémoire dont a vu le titre à la fin, M. Richard Heinze, professeur à l'Université de Leipzig, bien connu par sa thèse de Bonn (1889 : *de Horatio Bionis imitatore*), par ses livres et par ses articles sur Lucrèce, sur Pétrone, etc. combat l'opinion très répandue et quasi unanime des savants sur les débuts de la vie politique de Cicéron, et sur la volte-face par laquelle, après sa préture, il aurait, pour assurer sa candidature au consulat, passé au parti aristocratique [2].

J'avoue n'avoir abordé qu'avec défiance ce mémoire portant sur une question qui rien qu'à l'énoncé me paraissait scolastique et vaine. Depuis des années bien des savants (Boissier, Schmidt, Zielinski, Aly, Bardt, etc.) ont travaillé à défendre Cicéron contre Drumann et contre Mommsen. Je ne me rappelle pas qu'aucun d'eux ait songé à se placer

---

1. M. G. Goetz, l'éditeur bien connu de Plaute et du *Corpus glossarum*, est professeur à l'Université de Iéna.

2. Plan : § 1, préambule; 2, le *Pro Quinctio* ; 3, le *Pro S. Roscio*; 4, Cicéron pendant les dix années qui suivirent; 5, les Verrines ; 6, la préture; 7, le *Pro Cornelio* et divers procès ; 8, *Pro Manilio* et *Pro Cornelio*; 9, candidature au consulat; 10, conclusion.

exactement et uniquement, sur le terrain étroit qu'a choisi M. Heinze. Et, ce semble, avec raison ; car il n'y en a pas qui soit plus défavorable. Pour démêler à cette distance l'imbroglio des partis, quelle perspicacité il eût fallu, et aussi, comme en toute question politique, puisque là il s'agit avant tout de bien regarder ce qu'on ne voit pas, dans la préparation comme dans l'exposé, quelle souplesse d'esprit eût été nécessaire, quelle finesse! J'ai bien eu, à la lecture, la déception à laquelle je m'attendais. Je ne vais pas suivre ici la discussion, qui me semble partiale, des actes de Cicéron dans leur ordre chronologique ; je ne soulignerai pas les omissions de M. H. En voici une cependant qui m'a fait peine ; car j'attendais là M. H. : Cicéron a défendu, ou peu s'en est fallu, Catilina en 65 ; comment M. H. nous eût-il montré qu'en le faisant, il suivait cette belle ligne politique (*Rechtlinie*) dont il n'a jamais dévié, paraît-il : quel dommage que M. H. n'en ait rien voulu dire!

Le passage décisif était, comme bien on pense, celui qui traite de la préture et des années suivantes : ici § 6 et suiv. Pour le *de imperio Pompeii*, dragée qu'il n'est pas facile de faire passer, M. H. plaide les circonstances atténuantes ; il souligne tout ce qu'a omis de dire Cicéron et que n'eût pas omis un politicien ; telle phrase était personnelle, n'a pas la valeur qu'on voulait, etc. : comme si ces ménagements, ces omissions n'étaient pas des plus répandues et tout élémentaires chez un avocat!

M. H. a tort surtout, à mes yeux, de se croire documenté comme il le faudrait ; l'est-on jamais assez, peut-on l'être en pareille question ? le serait-on facilement alors même qu'il s'agirait de contemporains ? Sur les choses telles qu'elles se sont passées au vrai, nous ne pouvons, pour des raisons trop claires, en croire sur parole, ni Cicéron, ni Quintus, ni César, ni Atticus. Donc il faudra tout ou presque tout présumer : comment sera-ce possible, et surtout ce qu'on obtiendra par cette méthode, peut-il être tenu comme étant hors de conteste ?

Autre difficulté : l'essentiel dans un tel sujet serait de reconstituer l'état d'âme d'un jeune homme ambitieux, de grand talent, mais sans ancêtres nobles. Il a sûrement changé de projet bien des fois, il s'est formé maints plans, a conçu maints regrets (M. H. en présume quelques-uns), a tâtonné, s'est retiré après s'être engagé : en gros, cela est sûr, mais que peut-on en prouver dans le détail ? Tout critique prudent y renoncerait pour un contemporain, et l'on n'hésitera pas pour un ancien séparé de nous par vingt siècles!

Bref, M. H. entreprend de combattre la tradition qui nous vient de l'antiquité. Donc la preuve est à sa charge. Pour remonter le courant, il eût fallu, je crois, des arguments tout autres que ceux qu'il apporte[1].

1. Grosses fautes d'impression : p. 41, opertere ; 46, *Bedner* ; 47, note, excercitus. — J'ai été étonné de rencontrer passim des mots qui détonnent, p. 44, en bas : einem Hauptbeweggrund der lässt Cicero nicht nur *einer Lügner* (sein), sondern

III. Après avoir rappelé les travaux de la philologie Alexandrine sur Homère, M. G. Heinrici [1] remarque qu'à ses débuts, la science nouvelle du christianisme s'efforça d'employer la même méthode pour l'étude de la Bible. Il s'agit surtout d'expliquer les contradictions apparentes du texte. Nous avons là dessus une très riche littérature pour une bonne partie inédite. Les grands recueils, commentaires et résumés, prouvent qu'il s'était établi une tradition bien arrêtée dans ses grandes lignes, avec plus de variété dans les livres auxquels on avait donné la forme de questions et de réponses. Les scolies qui en viennent, redigées tantôt en vers, tantôt plus développées, sont d'ordinaire anonymes. M. H. donne la liste des recueils qui contiennent les scolies touchant aux Ἀπορίαι. Il rappelle aussi que, dans les manuscrits de mélanges, il y a des écrits du même genre, presque tous anonymes : œuvres de valeur très inégale ; mais qui reflètent mieux que les traités classiques ce qui, dans la Bible, a éveillé l'attention des Épigones byzantins. M. H. donne quelques exemples de questions futiles qui ne doivent pas être posées.

IV. L'auteur du mémoire sur les sacrifices humains en Germanie, souligne lui-même (p. 6) la différence qu'on relèvera entre les idées qu'il expose et celles que v. Löher, avait développées en 1882, devant la même Académie. Notons d'autre part que les témoignages sur les sacrifices humains dans l'ancienne Germanie sont plus nombreux qu'on ne le croyait jusqu'ici. Il y en a plus d'une cinquantaine ; beaucoup viennent des sagas de Suède ou d'Islande.

On s'accorde maintenant à reconnaître que le sacrifice humain est un acte rituel ; il n'est pas une peine, comme l'avait fait croire à tort un passage de Tacite (Germ. 12) ; surtout il n'est pas le châtiment d'un crime contre la religion. Ces sacrifices ne sont pas périodiques, mais presque toujours isolés. Dans les exemples que nous possédons, la condamnatiou du crime entraîne comme peine l'exil et la proscription, donc la mise en dehors du groupe social, ce qui permettait de réserver la personne pour un sacrifice ultérieur. Il est fâcheux, que pour le plus grand nombre des sacrifices, nous ne trouvions rien dans les témoignages sur les dieux auxquels ils sont offerts (probablement ils l'étaient à Odin, dieu des morts), et sur les causes qui en ont été l'occasion [2].

Émile THOMAS.

auch... — C'est vraiment épiloguer sur les mots que de soutenir (p. 63) que Cicéron « ne pouvait rompre avec le parti démocratique pour la bonne raison qu'il n'avait jamais appartenu à ce parti ».

1. L'auteur du mémoire est professeur ordinaire de théologie à Leipzig.

2. A la page 6, permi les savants qui sont cités pour avoir rectifié nos idées sur les cultes primitifs, notamment sur le sacrifice, je vois comme noms français : Hubert, Maus, Reinach.

The Cambridge History of English Literature, edited by A. W. Ward and A. R. Waller, vol. IV, Cambridge, University Press., 1909, in-8°, 582 p.

Ph. Sheavyn, **The Literary Profession in the Elizabethan Age**, Manchester, University Press., 1909, in-8°, 222 pp. 5 s.

J. J. Jusserand, **Piers Plowman, The Work of One or Five**, II (Modern Philology, janv. 1910), Chicago, University Press., 38 pp.

Le quatrième volume de la monumentale histoire de la littérature anglaise que publie un groupe de professeurs de Cambridge, traite des auteurs du xvi^e siècle de sir Thomas North à Michael Drayton ; ce sont d'une part des prosateurs, traducteurs des classiques anciens ou de la Bible, voyageurs, historiens, prédicateurs, théologiens et philosophes, parmi lesquels Bacon et sir Walter Raleigh attirent l'attention, et d'autre part des poètes surtout Drayton et Donne. Les deux derniers chapitres sur le commerce des livres et les bibliothèques peuvent être rapprochés du travail fort intéressant de M^lle Sheavyn sur les hommes de lettres au temps d'Elisabeth. L'avantage d'une histoire de la littérature comme celle que publie l'université de Cambridge, c'est de fournir un excellent instrument de travail, chaque chapitre étant rédigé par un spécialiste qui a des chances de connaître tout ce qui a été écrit sur la question ; mais ces sortes de compilations présentent deux inconvénients, les chapitres sont de valeur inégale et l'ensemble manque d'unité. Si l'on veut apprécier avec équité une œuvre pareille, il faut y chercher moins le mérite littéraire que la précision érudite. Il serait beaucoup plus facile de formuler une critique générale que de relever des erreurs de détail, tant est grande la conscience avec laquelle la plupart des collaborateurs ont travaillé. Signalons plus particulièrement le professeur A. S. Cook de Yale, le professeur Grierson d'Aberdeen et M. Aldis de Peterhouse [1].

A l'exemple des universités allemandes et américaines, l'université de Manchester entreprend la publication d'une série de mémoires sur la langue et la littérature anglaises. Cette jeune université, qui, sous sa forme actuelle a seulement sept ans d'existence, mérite d'être félicitée, d'autant plus que le premier volume de la collection est excellent. En deux cents pages M^lle Sheavyn donne tous les renseignements nécessaires sur la condition des littérateurs au temps de Shakespeare. Voici la liste des chapitres : écrivains et patrons, les censeurs officiels, les auteurs et les éditeurs, le théâtre, rapports entre auteurs, auteurs et lecteurs. On parle souvent de la misère des écrivains du temps, mais c'est une erreur de généraliser; s'il est vrai

---

1. Pp. 441 sqq., la bibliographie des traductions appelle quelques observations : ainsi, c'est à l'article Mornay qu'il faut chercher la traduction par la comtesse de Pembroke du *Marc Antoine* de Garnier; la version de Guzman d'Alfarache par Mabbe est de 1622 et non de 1623 ; les cinq éditions anglaises de Lazarille de Tormes sont omises ; omises également les traductions de Marlorat (par Th. Timme) et de Pierre du Moulin (v. *Revue critique*, n° du 4 févr. 1909).

qu'un drame rapportait au maximum 1,250 fr. et qu'un « masque » non destiné à la cour était payé 654 fr., la rémunération d'un théologien dépassait de beaucoup celle qu'un de nos philosophes modernes peut espérer; ainsi un certain Dr. Fulke est logé et nourri pendant neuf mois par son éditeur et reçoit quelques 5,000 fr. de notre monnaie; les six théologiens chargés de revoir la traduction autorisée de la Bible touchaient chacun 189 fr. 50 par semaine. On est étonné qu'un Shakespeare ait pu faire fortune quand on lit l'opinion d'un contemporain éclairé, comme sir Thomas Bodley. Pour lui, sur quarante pièces jouées, une seule est bonne à conserver; toutes choses bien pesées, il est d'avis d'exclure de sa bibliothèque les drames en anglais, « le profit qu'on pourrait en retirer ne devant pas compenser le scandale causé ».

On se rappelle la controverse qui s'est élevée à propos de *Piers Plowman* entre le professeur Manly, l'un des collaborateurs de la *Cambridge History of English Literature*, et M. Jusserand (*Revue critique*, nos des 10 septembre 1908 et 26 juin 1909). Désireux sans doute de rivaliser avec les commentateurs allemands qui ont distingué dans l'Iliade ou l'Evangile de Jean la main de plusieurs collaborateurs, le professeur Manly émit l'idée que cinq anonymes avaient travaillé à *Piers Plowman*. M. Jusserand lui répondit. Le professeur Manly répliqua. A son tour, M. Jusserand réfute le plaidoyer de son adversaire. Avec une sereine impartialité, la revue américaine *Modern Philology* accueille les déclarations des deux combattants (nos de janv. et juillet 1909, de janv. 1910). Dès maintenant le professeur Manly annonce qu'il prépare une défense où « ses arguments seront massés et mis en valeur ». Les lecteurs américains, amateurs de *sport*, goûteront cette déclaration d'un lutteur qui refuse de désarmer et se prépareront à suivre de nouveaux assauts de dialectique. Le débat en effet est de ceux qui se terminent seulement par la lassitude des argumentateurs. Il est trop facile, chaque fois qu'on rencontre une variante dans une œuvre, de l'attribuer à une main étrangère. Comment établir, si les preuves externes manquaient tout à fait, que les trois versions de *Jocelyn* sont du même Lamartine? Il faut se contenter du témoignage de la tradition. C'est ce que M. Jusserand répète à son adversaire qui s'obstine à s'égarer dans les sentiers tortueux de la conjecture.

Ch. Bastide.

O.-C. Reure. **La Vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé.** Avec quatre gravures hors texte. Paris, Plon, 1910, in-8°, p. 394. Fr. 5.

Honoré d'Urfé a eu dans son regain de gloire la bonne fortune de rencontrer un biographe aussi dévoué qu'érudit, M. le chanoine Reure, qui s'est signalé par plusieurs recherches d'histoire locale, a compulsé avec un soin pieux les archives de Châteaumorand et de

Léran, fait explorer celles de Turin, et comme il s'est aussi familiarisé avec la littérature contemporaine de l'*Astrée* et plus spécialement avec la littérature de sa province, il a pu nous donner un livre solide qui sur plusieurs points a rétabli la vérité faussée par une longue tradition. Quoique son héros ne survive que par la réputation d'un roman fameux, son étude est peut-être plus historique que littéraire; elle s'est attachée à suivre attentivement la vie d'un grand seigneur, soldat et diplomate, et a fait une part très large à la compagne d'Urfé, la belle Diane de Châteaumorand. Élevé dans le Forez, au château de la Bastie, que M. Reure nous décrit soigneusement, destiné à treize ans à l'ordre de Malte, Honoré passe en 1583 au collège de Tournon et s'y distingue par un écrit de circonstance, une relation de la *Triomphante Entrée de Me de la Rochefoucauld*. En 1590, il se jette dans la Ligue, en chaud partisan du duc de Nemours; M. R. nous retrace cette histoire confuse de 1590 à 1596, jusqu'à la retraite d'Urfé dans le Bugey : il restera dès lors un ami dévoué et estimé de la maison de Savoie. Il donne aux lettres des loisirs forcés, écrit des poésies religieuses, achève son poème du *Sireine*, sorte de prélude à l'*Astrée* déjà ébauchée peut-être, traduction à peine déguisée d'un roman de jeunesse; il publie ses *Épistres morales*, déjà écrites en 1595, confession stoïcienne des expériences amères amassées au service de la Ligue. En 1600, il épouse sa belle-sœur Diane, mariée depuis 1575 à son frère aîné Anne; une double annulation du premier mariage « ob impotentiam ipsius Anne » et des vœux prononcés par le chevalier avant l'âge requis leur avait rendu à tous deux la liberté. Mais cette union ne fut pas un mariage d'intérêt et M. R. a tenu à montrer qu'il n'y eut pas entre les deux époux la longue séparation dont parle la légende et il donne beaucoup de preuves de leurs bons rapports, malgré l'humeur assez fantasque de Diane. Honoré partage sa vie entre Châteaumorand et Paris, Virieu et Turin; son biographe a fait revivre avec beaucoup de détails son existence de grand seigneur terrien et ses démêlés avec de remuants voisins. Il s'est rallié à Henri IV et quoique un peu suspecté pour son passé de ligueur, il n'en reçoit pas moins des missions confidentielles auprès du duc de Savoie. Vers 1614 ou 1615 il se fixe à Virieu avec le titre de marquis de Valromey. La cabale des Malcontents se sert de lui pour appuyer la politique de Charles-Emmanuel; il se distingue dans la campagne du Montferrat comme plus tard dans la guerre de la Valteline et meurt assez brusquement à Villefranche en 1625.

Le dernier tiers de l'étude de M. R. est consacré à l'*Astrée*. Il en a suivi la longue publication de 1607 à 1628 et fait l'histoire assez enchevêtrée des éditions partielles, des remaniements et des abrégés. Le roman lui-même dans ses éléments, ses fictions, ses reconstructions historiques, ses théories métaphysiques et sa psychologie est analysé en détail. Sa forme, sa langue, le mélange de vers et de prose,

les descriptions de la nature et les descriptions d'art, les allusions contemporaines que renferme l'œuvre et ses attaches littéraires sont aussi soigneusement examinées. L'auteur envisage ensuite son influence sur les mœurs, sur la littérature, sur le théâtre en particulier, pour lequel il cite 35 œuvres, de 1623 à 1635, directement inspirées de l'*Astrée*. Il suit la fortune qu'elle a eue jusqu'à nos jours : vogue inouïe jusqu'en 1660, sympathie respectueuse jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, puis cent ans de dédain injuste, et enfin réhabilitation à partir de 1839. M. R., malgré la très chaude affection qu'il a pour son auteur, ne s'est pas fermé les yeux sur les défauts de l'œuvre, il fait de fréquentes réserves et on concluera qu'il l'a en somme équitablement jugée. Il a du moins entouré d'un commentaire abondant et nourri de faits tout ce qui peut se rapporter à l'action profonde d'un livre essentiel de notre littérature. Les chapitres consacrés à l'*Astrée* comme aux autres œuvres d'Urfé sont accompagnés de notes bibliographiques. On pourra compléter sur quelque point de détail l'étude de M. R., contester certaine de ses conjectures, étudier de plus près sous certains aspects l'œuvre touffue de l'*Astrée*, mais sa biographie restera la plus scrupuleusement écrite que nous ayons d'Honoré d'Urfé [1].

L. R.

Annales de la Société J.-J. Rousseau. Tome IV, 1908. Genève, Jullien, in-8° 357 p.

Amilda Pons. **J.-J. Rousseau et le Théâtre.** Ibid., 1909, in-8°, p. 16, 255.

Gustave Charlier. **M^me d'Epinay et J.-J. Rousseau.** (Extrait de la *Revue de Belgique*). Bruxelles, Weissenbruch, 1909, in-8°, p. 28.

I. Le nouveau volume des *Annales J.-J. Rousseau* a été réservé à peu près en entier à la publication du manuscrit autographe des *Confessions* que possède la bibliothèque de Neuchâtel. F. Bovet et M. A. Schinz en avaient déjà donné des fragments ; M. Th. Dufour le publie aujourd'hui en entier avec un soin minutieux. Cette première rédaction, établie suivant lui de 1764 à 1766, ne comprend que les quatre premiers livres, et le quatrième même est incomplet, elle laisse Rousseau au moment où il va quitter Lausanne pour Neuchâtel. La principale différence entre ce texte et celui des mss. de Paris et de Genève consiste dans l'Introduction qui occupe douze pages, tandis qu'elle est réduite à une seule dans les éditions ordinaires. La comparaison de la rédaction primitive avec le texte imprimé — l'éditeur ne pouvait songer à la faire dans le détail — révèle l'attention patiente apportée par Rousseau à modifier, assez rarement sa pensée, mais presque partout l'expression. Très rares sont les passages qui se retrouvent identiques dans le mss. de Neuchâtel et dans le mss. Moul-

1. Quelques noms propres et des titres d'ouvrages allemands sont mal orthographiés : lire Marsan, Dannheisser, Welti et non *Marsand*, *Dannheiser*, *Velti*.

tou. La dernière rédaction a partout quelque chose de plus nourri et de plus nerveux. Elle est souvent d'un tour plus piquant : pour les tableaux humoristiques, Rousseau s'est plu à retrouver dans sa mémoire, ou dans son imagination, de nouveaux détails amusants. En bien des passages, le trait est plus appuyé : ainsi Rousseau déclare qu'il lui faut transcrire un brouillon quatre à cinq fois, qu'il ne peut retenir six vers de suite; mais dans la première rédaction ce n'était que *trois à quatre* fois, et il s'agissait de *vingt* vers. Il y a aussi dans cette première forme moins travaillée quelques détails concrets qu'il a écartés, les jugeant peut-être trop puérils, quelques traits même utiles à sa biographie, parfois des noms propres plus tard effacés, comme p. 167. Il a sacrifié dans certains cas des jeux de mots, et avec raison, mais dans d'autres il a abandonné des expressions fortes, qu'on regrette presque, comme « la lésine du faste » (p. 150). Toutes ces menues divergences seront utiles à étudier de près et essentielles dans la constitution d'une édition scientifique des *Confessions*. A ce texte M. D. a joint en appendice des morceaux isolés qui en sont comme un complément naturel : c'est d'abord une série de fragments, considérés comme des ébauches des *Confessions*, puis deux Avertissements contenus dans le mss. Moultou, mais absents des éditions, enfin le groupe de fragments autobiographiques connus sous le titre de *Mon portrait*. Tous ces divers documents avaient été publiés en partie, mais le savant rousseauiste les a édités avec plus de scrupule et de sagacité que ses prédécesseurs. La bibliographie avec la chronique occupent la fin du volume, p. 281-353 ; à signaler dans la première les comptes rendus des livres de Lasserre, J. Lemaître, Mornet, Souriau et Culcasi. Le tome IV a été illustré de quatre portraits : un de David Rousseau, un autre de la tante Goncerut et deux miniatures d'Isaac Rousseau.

II. Le livre de M^me^ Amilda Pons est un mélange regrettable de sujets trop différents auxquels le titre ne donne qu'une unité factice. Le réquisitoire de Rousseau contre le théâtre n'a pas besoin, pour être étudié, d'être rapproché de ses tentatives dramatiques si insignifiantes, le plus souvent réduites à l'état de fragments, *Narcisse*, *Les Prisonniers de guerre*, etc., ni même de ses opéras dont M^me^ P. insère dans son livre le texte entier. Enfin, si l'on voulait à tout prix ne pas séparer dans Rousseau le dramaturge du théoricien, quel rapport ont avec l'un ou l'autre presque toutes les pièces, le plus souvent misérables, qui ont mis le philosophe sur la scène, depuis le *Cercle* de Palissot jusqu'au *Réformateur* de Rod ? Dans chacune de ces trois ou quatre études différentes l'incohérence n'est pas moins grande : à propos du théâtre du XVIII^e^ siècle, à propos de l'opéra italien, ou de la vogue de la pastorale en France, M^me^ P. cite un pêle-mêle de noms, d'œuvres, de dates, de menus faits, appuyés sur des références de toute origine, et où se noie l'essentiel de sa démonstration. C'est fâcheux, car il est

incontestable qu'elle a étudié scrupuleusement son sujet et est très au courant des dernières recherches dont Rousseau a été l'objet. Mais il eût fallu ne pas vouloir toucher à tout. Enfin Mme P. qui est étrangère a vraiment par trop maltraité notre langue; que n'écrivait-elle en italien ? [1].

III. L'article de M. Charlier se rapporte à la fameuse brouille dont les *Confessions* et les *Mémoires* de Mme d'Epinay nous ont transmis le récit contradictoire. L'auteur y résume la thèse de Mme Macdonald pour montrer la faiblesse de certaines de ses conclusions. Les *Mémoires* de Mme d'Epinay remaniés avec l'aide de Grimm n'ont pas été machinés en secret, elle en a fait des lectures à ses amis : donc il n'y a pas eu complot. Il y a eu tout aussi peu complot de la part des éditeurs des *Mémoires* ou des critiques qui les ont annoncés, Barbier, Brunet, Suard et Michaud, que Mme Macdonald montrait ligués contre la réputation de Rousseau. M. Ch. explique par des raisons naturelles à quelles préoccupations d'intérêt a obéi Brunet en arrangeant le récit romanesque de Mme d'Épinay, et prouve, à l'aide de quelques petits documents échappés aux recherches de Mme Macdonald, que Barbier n'a pas inventé la fable des lectures des *Mémoires* dans un cercle d'amis. La découverte de l'ardent défenseur de Rousseau sur l'origine des *Mémoires* de Mme d'Epinay garde sa valeur, mais ce que sa thèse a d'excessif et d'artificiel, l'article de M. Ch. l'indique avec raison et mesure.

L. ROUSTAN.

Duchesse de DINO, **Chronique de 1831 à 1862,** publiée par la princesse RADZIWILL, t. I (1834-1835); t. II (1836-1840); t. III (1841-1850). Paris, Plon, in-8°, 1909, 461-544-530 p.; 22 fr. 50.

La duchesse de Dino est née en 1793. Elle avait vingt-deux ans à peine quand commence ce qu'on pourrait appeler sa vie politique, au Congrès de Vienne, où Talleyrand l'avait emmenée pour « tenir sa maison ». Dès lors elle ne le quitta plus jusqu'à sa mort, et c'est en somme à ce rôle d'Antigone mondaine d'un Œdipe clairvoyant et nullement repenti qu'elle doit sa notoriété. C'est à cela aussi que les publications qui la concernent empruntent leur principal intérêt. Une partie de la correspondance de la duchesse avec l'oncle de son mari a été publiée depuis plusieurs années déjà dans diverses revues,

---

1. Faut-il s'arrêter à relever des erreurs de détail ou de grosses distractions ? P. 17, M. de la *Poplinière* ; p. 49, le régiment *de la* Champagne conduit par M. le duc de la *Trimouille* ; p. 50, rue *de la* Plâtrière et p. 229, rue *de* Plâtrière ; p. 109, *cacique* pris pour un nom propre et p. 122, *Bömischbroda* pour un nom d'homme, etc. Comment l'auteur peut-il (p. 163) admettre, sans plus, l'attribution à Mozart de la composition de *Bastien et Bastienne* sur la foi de Fétis qui cite ainsi le titre de sa partition mss., originale à ses yeux : « *Deutsches Operette .... bei W. A. Mozart* » ?

puis la comtesse Jean de Castellane a fait paraître le *Récit des premières années*, que complètent et continuent les présents volumes. Ce sont, comme les *Mémoires* de Talleyrand, des publications de famille, soigneusement mûries et accommodées par les mêmes pieuses mains, celles de M. de Bacourt. On sait ce qu'il fut pour Mme de Dino avant de devenir son exécuteur testamentaire. Sa personne invisible est présente à chaque ligne de cette chronique; il était là quand furent prises les notes sur la société et les affaires politiques anglaises durant l'ambassade du prince de Talleyrand à Londres, de 1831 à 1834, notes qui forment la moitié à peu près du premier volume. Quant au reste, il est en entier composé d'extraits des lettres quasi quotidiennes adressées par la duchesse à Bacourt, même pendant la période assez longue où il représenta le gouvernement de Louis-Philippe aux Etats-Unis.

On verra donc seulement ici de la physionomie et du caractère de Mme de Dino les traits qu'il a plu à son ami d'en laisser paraître parmi ceux qu'elle lui avait montrés. Ce n'est rien moins qu'une confession, et la lecture de ces volumes est faite pour décevoir ceux — s'il y en a — qui attendaient des révélations ou seulement des vérités crues.

Au moment où s'ouvre le premier volume, Mme de Dino retourne à Londres, après un séjour en France, et reprend son rôle de quasi-ambassadrice, qu'elle remplit, au témoignage de tous, avec beaucoup d'adresse et de succès, peut-être parce qu'elle y trouvait beaucoup d'agrément. Elle a toujours gardé de cette période de sa vie un souvenir attendri, et l'on trouverait, s'il en était besoin, la preuve qu'elle y fut heureuse dans la rareté des mentions qui figurent à son journal, de 1831 à 1833 principalement. En 1834, pour des raisons qui nous échappent, peut-être parce qu'elle sentait le retour proche, elle écrit et décrit bien davantage, et il y a dans cette partie de la *Chronique* des morceaux excellents, surtout les esquisses ou portraits, chargés un peu parfois et portant la trace des antipathies de la duchesse, comme ceux de Palmerston ou de lord Brougham. Elle est, dès ce moment, tout à fait *tory*, grande admiratrice de Wellington, trouvant presque Robert Peel trop avancé bien qu'elle le juge de bonne tenue et de bon goût pour un bourgeois, et il faut voir de quel ton elle parle des Français du « mouvement », de Dupin, par exemple, ou encore des Flahaut, qui tiennent pourtant de bien près à son oncle. Dans toute cette partie du premier volume, au reste, beaucoup de petit faits et d'anecdotes à recueillir, surtout pour l'histoire de la société et du personnel politique d'alors ; beaucoup moins pour l'histoire diplomatique. A noter, page 134, un passage plein de saveur où l'on voit Talleyrand apprécier la conduite de Mirabeau envers la cour et peser la réprobation qu'il mérite pour avoir « reçu le prix de ses services sans y sacrifier son opinion ». C'est Mme de Dino qui décide le prince à donner sa démission quand elle voit l'impos-

sibilité pour lui de retourner à Londres, et dès lors elle est toute occupée de lui faire faire une belle et bonne fin, moralement et religieusement, de l'amener à la retraite avant l'isolement et à l'Eglise avant l'agonie. Elle y parvient très adroitement, et là-dessus son récit est assez complet et fort instructif. L'œuvre achevée, et le reste d'influence du vieux diplomate ayant servi à placer convenablement Bacourt, la duchesse ne paraît plus guère à Valençay où elle n'est même pas allée pour les obsèques. Elle vend l'hôtel de la rue de Saint-Florentin, et elle se retire à son château de Rochecotte, puis dans ses terres d'Allemagne, à Günthersdorf et à Sagan, où elle goûte très vivement, le plaisir d'être princesse féodale, de dire « *mes* gardes, *mes* curés, un village *à moi* », de constater la différence profonde qui existe entre un grand seigneur français et un grand seigneur allemand.

Elle devient alors tout à fait « ancien régime », elle ne fréquente plus guère que la cour de Berlin et la noblesse allemande, et, en France, elle s'enferme longtemps à Rochecotte, ou bien elle voyage, très bien d'ailleurs, avec de la curiosité historique et archéologique, en femme de goût qui sait ce qu'elle voit, qui s'intéresse au passé, observe, écoute et retient aisément. Elle décrit paysages et châteaux adroitement, en quelques mots qui font image. Elle échappe même souvent aux fâcheuses préférences de son temps en fait d'architecture, quoiqu'elle ait fait démolir les vieux combles pointus de Günthersdorf pour bâtir un attique à toit plat. Dans ces traits de caractère, on découvre quelque chose aussi de cette *allemanderie* que Talleyrand lui reprochait. Ses séjours à Paris nous valent quelques passages curieux sur la cour de Louis-Philippe aux environs de 1840, sur le duc d'Orléans, les intrigues ministérielles et autres, sur la liaison bizarre de Guizot avec la vieille princesse de Lieven, etc. En 1843, la duchesse part pour l'Allemagne et y fait un long séjour; elle veut faire de son fils un prince allemand; des parents français résistent : Bacourt, qui s'en mêle, est mal accueilli et de la brouille résulte une lacune dans la *Chronique* qui ne reprend qu'à la fin de 1847. A partir de ce moment, les lettres sont toutes datées d'Allemagne; les parties qui concernent la France ne sont plus guère que des on-dit ou des extraits de correspondances reçues; par contre, les événements qui se passent à Berlin, à Vienne ou en Silésie tiennent une grande place, et il y a plus d'un détail intéressant à prendre dans ce pays sur la révolution berlinoise, sur l'histoire du mouvement national, de *l'union restreinte* et de la reculade d'Olmütz. En France, la révolution de février a détruit la monarchie d'Orléans, et dès lors la duchesse devient *fusionniste*, mais avec une préférence marquée pour la branche aînée, et même elle tient sur la petite cour exilée de Claremont des propos qui, venant d'elle, font une bien pénible impression. Le troisième volume s'arrête à la fin de l'année 1850 et les questions de la politique germanique, la diplomatie de Manteuffel et les

triomphes de Schwarzenberg y tiennent toute la place. L'*allemanderie* a pris le dessus.

Cette chronique sera, croyons-nous, plus feuilletée par les gens du monde, qui y chercheront des noms connus, ou utilisée par les historiens, qui auront de la difficulté à en mesurer la valeur, que lue couramment du grand public. Cela, par la façon même dont elle est composée, à coup de ciseaux dans une correspondance qu'on imagine volontiers, à tort ou à raison, plus intéressante, au moins psychologiquement, dans ce qui nous manque que dans ce qu'on nous donne. En tout cas, il aurait été très utile à toutes les sortes de lecteurs de joindre aux index biographiques, très soignés, qui accompagnent chaque volume, des renvois aux passages où chaque personnage est nommé. On s'en passe moins aisément que de notices sur Napoléon, Catherine de Médicis, Charlemagne, Guillaume le Conquérant et même Homère, « célèbre poète grec ». Il est regrettable aussi que l'index soit si laconique sur cette mystérieuse Charlotte, qui épousa le baron de Talleyrand, et que Duveyrier remarqua, sous l'Empire, chez le prince de Bénévent.

R. G.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 mai 1910.* — M. le comte Durrieu annonce que la Commission du prix Fould a partagé le prix de la manière suivante : 1,500 francs à M. le comte Alexandre de Laborde (*Les manuscrits à peintures de la « Cité de Dieu »*); — 1,500 francs à MM. Jean Hulot et Gustave Fougères (*Sélinonte*) ; 1,500 francs à MM. Lütz et Perdrizet (*Speculum humanæ salvationis*); — 500 francs à M. Gustave Migeon (*Les arts du tissu*).

Léon Dorez.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 9 juin. — 1910

Réponse de M. Charles Fossey à la deuxième lettre de M. Philippe Berger
(*Rev. Crit.* du 2 juin).

Ayant déjà répondu à M. Slouschz, je pourrais à la rigueur me dispenser de répondre à M. Philippe Berger. L'article de celui-ci ne contient presque rien qui ne soit déjà dans l'article de celui-là : *bis repetita placent*, c'est décidément la devise de l'école Slouschz-Berger. Mais puisque M. Philippe Berger tient absolument à recevoir des coups, je ne puis pas lui en refuser ; j'aurais l'air de me dérober. On ne m'en voudra pas si je me répète : c'est toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose. D'ailleurs, pour me renouveler un peu, je m'expliquerai sur quelques ragots de chez la portière que M. Philippe Berger reprend pour son compte après les avoir prêtés à M. S. — M. Philippe Berger ne pourra pas s'étonner si la discussion prend, grâce à lui, un caractère personnel. Je suis, point par point, son article que, pour plus de brièveté, je suppose sous les yeux du lecteur.

C'est M. Philippe Berger qui a proposé à ses collègues du Collège de France d'appeler M. Montet à bénéficier en 1910 de la fondation Michonis. Il n'est pas d'usage de discuter les propositions de ce genre, au moins en ce qui concerne la valeur des candidats, et M. Philippe Berger porte seul la responsabilité de la sienne.

M. Philippe Berger déclare « qu'il n'a jamais caché les points faibles de M. S. et les lacunes de son érudition. » Dans sa première lettre, il prétendait avoir été « le premier à relever les imperfections et les taches dans les travaux de M. S. ». C'est sans doute dans le rapport qu'il a remis à la Sorbonne après avoir examiné en manuscrit la première thèse de M. S. — M. Philippe Berger ne pourrait-il pas publier ce rapport? Nous chercherions alors par quelle influence la thèse de M. S.

a pu cependant être imprimée telle quelle; par quelle influence M. S. a été admis à la soutenir sans être licencié, faveur sans précédent, et que seul le mérite exceptionnel du travail eût pu justifier; par quelle influence enfin cette thèse très loin au-dessous du médiocre a obtenu la mention honorable.

M. Philippe Berger compare M. S. à M. Joseph Halévy. J'ignore dans quelle mesure celui-ci sera flatté de la comparaison, mais surtout je ne vois pas dans quel ouvrage de M. Halévy M. Philippe Berger a découvert des plagiats analogues à ceux de M. S., et moins encore ce qui, dans les *Hébræo-Phéniciens* de M. S., peut nous faire espérer des travaux comparables aux études de M. Halévy sur l'épigraphie du Yémen et du Safa, sur les inscriptions de Sindjerli, sur la Bible, etc. Si M. Philippe Berger voulait bien renoncer au pathos pour citer des faits et des textes, peut-être pourrait-il nous l'apprendre. Jusque-là, la seule chose à retenir de sa lettre, c'est que M. S. est dépourvu de « préparation littéraire » ; sans y prendre garde, M. Philippe Berger me donne raison.

Pour démontrer la haute valeur du livre de M. S., M. Philippe Berger nous cite des extraits de trois lettres privées. Étant donné sa manière de citer et de traduire (voir ci-dessous), je pourrais exiger la production des originaux. Je le ferais si ces lettres étaient autre chose que l'obligatoire réponse à l'envoi d'un livre et si tous les lecteurs n'avaient déjà remarqué la réserve avec laquelle M. Maspero déclare qu'il « étudiera les deux volumes à fond, si *jamais* il refait sa longue histoire. » Attendons la seconde édition : si elle met à profit les découvertes de M. S., je m'engage à le signaler franchement aux lecteurs de la *Revue Critique*. — M. Philippe Berger nous renvoie en outre à un article de M. Bacher dans la *Deutsche Literaturzeitung*, n° 18. Qui donc espère-t-il tromper par cette puérile supercherie ? L'article de M. Bacher est un long relevé des contre-sens commis par M. S. dans la traduction des inscriptions juives de son *Voyage d'études juives*. Comme preuve du mérite des *Hébræo-Phéniciens*, c'est faible. Décidément il ne faut pas trop vérifier les références de l'école Slouschz-Berger. Et nous attendons toujours qu'on nous signale avec un peu de précision les faits nouveaux apportés par M. S. et les textes mis en valeur par lui.

M. Philippe Berger veut que Ζνρ pour Ζὺρ, υφιστος pour ὕψιστος soient de simples fautes typographiques. Soit ; mais pourquoi n'en dit-il pas autant pour *Ictos*, *tallassocratie*, *Thracie*, *Antiochie*, φοίνικης le rouge (p. 28 note), φοινις rouge (p. 47)? Les imprimeurs ont bon caractère et ils n'auraient pas objecté que c'est presque toujours dans les noms géographiques et les mots grecs ou latins qu'avec un déplorable esprit de suite M. S. a oublié de corriger leurs « fautes typographiques ».

Je croirais faire injure aux lecteurs de la *Revue Critique* en expli-

quant pourquoi, malgré l'autorité de Cicéron et de ses contemporains en matière de linguistique, l'identification Κρόνος = Χρόνος reste une calembredaine pure et simple : ces niaiseries d'un autre âge feraient sourire le cancre le plus endurci de nos classes de troisième. Mais je dois une réparation d'honneur à M. S. Je lui avais attribué, un peu naïvement, cette trouvaille et j'en avais conclu qu'il « lui manque les connaissances les plus élémentaires. » M. Philippe Berger, membre de l'Institut, revendique l'invention. Je la transfère bien volontiers à son actif, mais il ne considérera pas comme une injure personnelle que j'y laisse attachée une conclusion que j'avais formulée sans penser à lui. Il se fera donc un plaisir de répondre à une question dont la solution m'échappe absolument. Spéculant sur l'identité *El* = Κρόνος = Χρόνος = *kedem*, M. S. a écrit : « Cette conception des Siatou (*sic*) ou des Sémites nomades *à une époque anté-hycsosiste* nous est suffisamment connue par des textes égyptiens pour que nous puissions ne pas y insister. Disons seulement que le Panthéon céleste de ces populations est dominé par le dieu *El Chronos* qui forme le trait caractéristique des Sémites; c'est là que domine la théologie des nomades, qui préside à la fondation des antiques cités phéniciennes déjà existantes, avant la pénétration des idées égyptiennes en Asie. » — M. Philippe Berger pourrait-il nous dire, à quelques siècles près, en quelle année de cette « *époque anté-hycsosiste* » les Sémites nomades ont emprunté à Cicéron le calembour Κρόνος-Χρόνος pour en faire la base de leur théologie?

M. Philippe Berger se donne beaucoup de peine pour nous faire croire que M. S. n'a pas pris *les Phéniciens* pour une comédie d'Aristophane. Je reproduis donc la phrase de M. S. : « La présence d'esclaves juifs jusqu'en Grèce semble être confirmée par un passage d'Aristophane (*les Phéniciens*, II, 1. V. Movers, ouvr. cité, III, 1, p. 12) ». Et je demande quel est le spectateur impartial qui pourra croire : 1° que dans l'esprit de M. S. « les *Phéniciens*, II, 1 » ne désigne pas le « passage d'Aristophane »; 2° que M. S., qui cite *toujours* correctement l'ouvrage de Movers sous le titre allemand, a traduit le titre en français dans la seule occasion où cela pouvait prêter à l'équivoque; 3° que « les *Phéniciens*, II, 1 » et « Voyez Movers, ouvr. cité, III, 1, p. 12 » sont deux références à un seul et même passage de Movers; 4° que je devais deviner qu'il s'agissait de *Die Phönizier*, t. I, p. 314, ou plutôt (car les références de M. Philippe Berger sont aussi inexactes que celles de M. S.), t. II, première partie, p. 314?

Je me félicite d'avoir obligé l'école Slouschz-Berger à nous donner le titre exact du livre de M. Hommel, que M. S. cite tantôt sous la forme *Geschichte der Völker des alten Morgenlands* (*sic*, p. 15, n. 3), tantôt sous la forme *Gesch. des alten Morgenlands* (*sic*, p. 20, n. 1), toujours sans indication de lieu ni de date. J'ai pu me procurer pour la somme de 0 m. 80 cette œuvre importante, une des sources

principales de l'érudition de M. S. C'est une minuscule plaquette, où M. Hommel a résumé, en 176 pages, l'histoire de l'Orient classique jusqu'à Cyrus. M. S., qui paraît ignorer la *Geschichte Babyloniens und Assyriens* et le *Grundriss der Geographie und Geschichte des Alten Orients* du même auteur, ne cite pas moins de dix fois en soixante-dix pages cette brochure de vulgarisation. Et, ce qui est plus grave, il cite faux. M. Hommel a écrit, p. 90 : « Besonders lehrreich ist auch eine Stelle aus einem Briefe des babylonischen Königs Burraburias an Amen-hotep IV, wonach zur Zeit Kurigalzus, des Vaters des Burraburias, die Kunachäer, d. i. Kanaaniter oder Bewohner des palästinensischen Flachlands, diesen aufgefordert hätten, ihnen... zu helfen... » Cela signifie : « Particulièrement instructif est aussi un passage d'une lettre du roi babylonien Burraburias à Amen-hotep IV, d'après lequel, à l'époque de Kourigalzou, père de Bourrabourias, les Kounachéens, c'est-à-dire les Kananéens ou habitants du plat pays palestinien, auraient demandé à celui-ci de les aider.... ». M. Hommel, on le voit et on pouvait s'en douter, n'a jamais cru que le Cassite Bourrabourias fût un Cananéen. M. S. seul fait de pareilles naturalisations. De la rectification de M. Philippe Berger une seule chose ressort donc : M. S. qui ne sait ni l'histoire, ni la géographie, ni le français, ni le latin, ni le grec, ni l'hébreu biblique, ni l'hébreu talmudique, ne sait pas non plus l'allemand.

M. Philippe Berger déclare que je ne sais que fort peu d'hébreu. Je voudrais pouvoir dire que je n'en sais pas du tout, car c'est M. Philippe Berger que cet aveu condamnerait. Si, ne sachant que fort peu d'hébreu, et n'ayant point au reste la charge de l'enseigner, j'ai pu, simplement en feuilletant un dictionnaire, relever un grossier contre-sens de M. S. sur le mot *Daphné*, que faut-il penser des connaissances en hébreu de M. Philippe Berger, professeur d'hébreu, qui a laissé passer et ce contre-sens et la pitoyable défense que son associé a essayé d'en donner ? Que faut-il penser d'un professeur d'hébreu qui estime que M. S. a « *peut-être* » eu tort de découvrir un Midrasch Ta'am dans une phrase signifiant : « On trouve dans le Midrasch le motif pour lequel Josué a été nommé fils du poisson [1] », et qui déclare qu'une pareille bévue est « *un point tout à fait secondaire ?* « *Peut-être* » me remplit-il d'aise : « *peut-être* » passera *certainement* à la postérité. Ainsi, suivant M. Philippe Berger, c'est *peut-être* M. S. qui s'est trompé, mais c'est *peut-être* aussi M. Israël Lévi, ce maître incontesté des études rabbiniques. Et comme M. Philippe Berger est *peut-être* incapable d'en décider, il déclare

1. « M. S. l'a baptisé Midrasch Ta'am, parce qu'il a rapporté à Midrasch le mot Ta'am, qui suit et qui signifie « le motif » (Isr. Lévi, *Rev. Et. juives*, LIX, p. 12, n. 2). M. Philippe Berger ne nous refusera pas de traduire complètement la phrase en suivant pour le mot *ta'am* l'interprétation de M. S. ».

cavalièrement que « *c'est un point tout à fait secondaire* », puisqu'il veut bien nous certifier que M. S. est un grand hébraïsant.

M. Philippe Berger affirme que j'ignore *tout* des usages rabbiniques. Lui qui n'en ignore *rien* nous dira-t-il si l'usage rabbinique est de citer *Midrasch Ta'am* tout court, et *Genèse rabba*, comme le fait M. S. (*Hébræo-Phéniciens*, p. 49, n. 1)?.

M. Philippe Berger m'accuse de vouloir enlever à M. S. son gagne-pain. Je ne forme point d'aussi noirs desseins, car je serais tout à fait impuissant à les faire réussir. M. S. est appointé par l'Académie des Inscriptions comme auxiliaire de M. Philippe Berger pour la confection du Corpus Inscriptionum Semiticarum ; il ne relève que de M. Philippe Berger qui seul pourrait demander sa révocation. Je n'ai pas la fatuité de croire que M. P. Berger y puisse être poussé parce que je juge exécrable le livre de M. S., que lui trouve excellent. Bien plus, je ne voudrais à aucun prix troubler une union si bien assortie qu'on ne saurait dire si c'est à M. S. ou à M. Philippe Berger qu'elle profite le plus. Si même on voulait donner de l'avancement à M. S. et faire de M. Philippe Berger son auxiliaire, je ne protesterais pas, car cette combinaison me paraîtrait plus conforme à la réalité des choses telle que l'article de M. Berger permet de l'entrevoir. Je veux même considérer la permutation comme faite. Enfin, si M. Philippe Berger préfère demander à l'Académie des Inscriptions un prix pour le livre de M. S., si son autorité accrue par ce débat et la démonstration décisive de la haute valeur de M. S. contenue dans son article obtiennent de ses confrères de l'Académie ce que ses collègues du Collège de France lui ont refusé, je ne protesterai pas davantage ; j'en jure par Κρόνος-Χρόνος.

Pour rompre les chiens, l'Auxiliaire de M. S. me prend à partie au sujet de ma *Contribution au Dictionnaire sumérien-assyrien*. Il ne me déplaît pas de le suivre sur ce terrain. Et d'abord il suffit d'ouvrir mon travail pour constater que plus de 80 pour 100 des mots enregistrés sont tirés de textes que personne n'avait étudiés. C'est donc bien, n'en déplaise à l'Auxiliaire de M. S., un travail dont l'originalité n'a rien à envier à l'article *Phénicie* et à l'*Histoire de l'écriture dans l'Antiquité*, les deux titres de gloire de M. Philippe Berger. M. Hrozno, dont l'Auxiliaire de M. S. prétend reproduire le témoignage, s'appelle en réalité M. Hrozny ; évidemment, M. Philippe Berger ne l'a pas beaucoup lu [1]. Voici le passage de sa critique auquel M. Philippe Berger fait allusion.

« Die fleissige Arbeit Fosseys verdient von seiten der Assyriologen Anerkennung und Dank. Es kann keinem Zweifel unterliegen, dass

---

1. Anatole France a dit (*Vie littéraire*, III, p. 320) : « Il est rare qu'un maître appartienne autant que ses disciples à l'école qu'il a fondée. » M. Philippe Berger est cet oiseau rare, ce phénix : il a dépassé son meilleur élève, M. S., dans l'art de citer faux.

die von ihm exzerpierten Texte, die ja vielfach noch gar nicht wissenschaftlich bearbeitet sind, erst durch sein Buch einer allgemeineren Benützung zugänglich gemacht werden. Und auch diejenigen, die ihre eigenen Sammlungen haben, werden in diesem doch wenigstens eine willkommene Ergänzung ihrer eigenen Arbeit erblicken müssen.

Im einzelnen kann freilich Fosseys Werk nicht als vollkommen, verlässliches, fehlerloses Nachschlagebuch angesehen werden. Die Gründe dieser Erscheinung sind zum Teil in der Schwierigkeit des bearbeiteten Stoffes, zum Teil in der Arbeitsweise des Autors selbst zu suchen. So sind z. B. gerade die wichtigsten — und auch schwierigsten — der von Fossey exzerpierten Texte, die CTXII, pl. 1-31 veröffentlichten sumerisch-babylonischen Syllabare, bis jetzt so gut wie ohne jede Bearbeitung geblieben; man darf sich daher nicht sonderlich wundern, wenn Fossey bei der Verwertung des von ihm gebotenen Materials oft weniger glücklich ist als z. B. bei der Exzerpierung der CT pt. XVI und XVII edierten, schon vielfach übersetzten und kommentierten Beschwörungstexte. Andererseits weist das Buch auch Inkonsequenzen, Flüchtigkeiten, Verlesungen, etc. auf, die wohl zu vermeiden waren [1]. »

Si l'on compare le texte de M. Hrozny au résumé que l'Auxiliaire de M. S. en a donné, on reconnaîtra facilement de quelle manière et dans quelle intention M. Philippe Berger a tronqué la critique par laquelle il prétend m'accabler. On comprendra désormais pourquoi il est si indulgent aux procédés de M. S. : ce sont ceux de son école. Encore M. S. avait-il une excuse : son ignorance de la

1. Pour que tout le monde puisse apprécier la bonne foi de M. Philippe Berger, je donne la traduction littérale du texte de M. Hrozny ; on m'excusera de sacrifier l'élégance à l'exactitude. « Le consciencieux travail de Fossey mérite de la part des assyriologues reconnaissance et remerciement. On ne peut aucunement douter que les textes exploités par lui, qui pour la plupart encore n'ont pas été du tout travaillés scientifiquement, ont été rendus pour la première fois par son livre accessibles à l'utilisation de tous. Et même ceux qui ont leurs propres recueils devront voir pourtant dans ce livre au moins un complément bienvenu à leur propre travail. Dans les détails, l'ouvrage de Fossey ne peut pas à la vérité être considéré comme un aide-mémoire parfait, sûr et sans faute. Les raisons de ce fait sont à chercher en partie dans la difficulté des matériaux mis en œuvre, en partie dans la manière de travailler de l'auteur lui-même. Par exemple, les plus importants — et aussi les plus difficiles — des textes exploités par Fossey, les syllabaires sumériens-babyloniens publiés dans CT, XII, pl. 1-31, sont restés jusqu'à présent pour ainsi dire sans aucune mise en œuvre ; on n'a donc pas le droit de s'étonner particulièrement si Fossey, dans l'utilisation des matériaux offerts par eux, est souvent moins heureux que p. ex. dans le dépouillement des incantations éditées dans CT, XVI et XVII, déjà souvent traduites et commentées. D'autre part le livre présente aussi des inconséquences, des légèretés, des erreurs de lecture, etc., qui bien étaient à éviter ». Ces erreurs de lecture ont été corrigées dans le second fascicule !

méthode scientifique et son désir d'être docteur. Mais c'est pour discréditer un contradicteur que M. Philippe Berger a froidement mutilé un texte. On appréciera l'élégance et la loyauté de la manœuvre. Tout à l'heure je prendrai M. Philippe Berger en flagrant délit de mensonge calomnieux. Je pourrais, après cette constatation, refuser de discuter avec un adversaire ainsi disqualifié. Mais il serait trop heureux s'il s'en tirait avec cette flétrissure et si sa faiblesse morale le sauvait de l'étalage de sa faiblesse intellectuelle. A mon tour je dirai donc quelques mots de son œuvre scientifique.

M. Philippe Berger a 64 ans et depuis plusieurs années son activité scientifique est presque nulle; on peut dire qu'il nous a donné son chef-d'œuvre. Comme il a de bonne heure renoncé à se donner une culture générale, on peut estimer a 40 années la période pendant laquelle il s'est exclusivement consacré à l'étude de la Phénicie et des colonies phéniciennes. Or ses deux grandes œuvres sont l'article *Phénicie* (*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger, 26 p. in-8°), dont on a pu juger la valeur par les extraits qu'en a donnés M. S., et une *Histoire de l'écriture dans l'antiquité* qui ne contient rien qu'on ne trouve déjà dans Lenormant. — On lui doit encore un article sur *Les origines orientales de la mythologie grecque*, d'après le livre de V. Bérard[1], où se trouve cette phrase devenue classique : « Cécrops ne voulut pas sacrifier d'être vivant, mais il fit brûler sur son autel des pains que les Athéniens appellent *pelanoi*, équivalent exact des « pains de proposition » qui figuraient sur la table de Jehovah, et *des gâteaux en forme de croissant qu'on offrait à la reine des cieux et que nous mangeons encore aujourd'hui, sans nous douter de leur signification primitive.* » Cette vue ingénieuse sur les origines orientales de l'art .. du mitron a secoué toute ma génération d'un rire inextinguible ; bien à tort, car avec l'identification Κρόνος-Χρόνος, c'est ce que M. Philippe Berger a apporté de plus original. — En outre « il a *consacré* une série de conférences très instructives *sur* les rapports qui existent entre les récits héroïques d'Israël et la mythologie orientale » (*Hébræo-Phéniciens*, p. 148, n. 2). — Enfin M. Philippe Berger a publié un certain nombre d'inscriptions puniques et phéniciennes, mais, avec une générosité que de moins bienveillants prendraient pour de l'impuissance, il a ordinairement laissé à d'autres le soin de comprendre les passages difficiles. Si l'Auxiliaire de M. S. y tient, j'entrerai dans le détail. Pour l'instant je citerai seulement deux faits. En 1891, M. Philippe Berger écrivait à propos de l'inscription de Panamou : « On hésite à s'escrimer sur un document aussi incomplet quand on sait que l'original est là à votre porte, et qu'on en attend depuis trois ans la publication. » (*Histoire*

1. *Revue des Deux-Mondes*, vol. 138 (1897) p. 377-403.

de l'écriture, p. 209); et, revenant à la charge. « Au bout de quatre ans elle n'a pas encore été livrée au public savant, et l'on est réduit à en attendre la publication » (*Journal Asiatique*, 1891, t. XVIII, p. 7). Cette impatience nous faisait espérer une étude magistrale : hélas ! il a suffi que le texte fût publié en 1893, pour que le zèle de M. Philippe Berger fût calmé. Depuis 17 ans, il n'a plus soufflé mot de Panamou. — En 1904, M. Philippe Berger a annoncé à l'Académie des Inscriptions la découverte d'une inscription bilingue punico-libyque de Massinissa, en sept lignes. Six ans se sont écoulés et M. Philippe Berger n'a pas encore trouvé le temps de comprendre et de publier ces sept lignes, lui qui se plaignait si amèrement de n'avoir pas eu le lendemain même de la découverte le texte de Panamou.

Pour ne rien omettre, je donnerai, d'après M. S., quelques indications sur l'enseignement de M. Philippe Berger. « La Bible et telles traditions talmudiques demeurent toujours.... les documents les plus solides, sinon dans le détail, du moins quant au fond et à l'ensemble ; c'est la source première à laquelle on revient toujours. » (p. 11). En note : « J'ai acquis cette certitude surtout après avoir suivi pendant de longues années l'enseignement que mon éminent maître, M. Philippe Berger, fait au Collège de France. Ce savant s'attache surtout à étudier les textes bibliques au point de vue de l'archéologie comparée et les envisage d'un double point de vue : point de vue extérieur, qui consiste à étudier les textes dans leurs rapports avec les données de l'archéologie, et point de vue intérieur, qui consiste dans une étude minutieuse des textes bibliques. *De tout cet enseignement une vérité, qui fait honneur à la science française se dégage : La Bible n'est pas un recueil de littérature pure, mais plutôt une savante compilation où la précision du style est commandée par son caractère d'oracle et où chaque mot, même douteux, mériterait une étude minutieuse avant d'être écarté d'emblée. Ce caractère d'oracle s'impose surtout pour ce qui concerne les livres prophétiques de la Bible.* » Espérons que des vues aussi originales ne resteront pas plus longtemps inédites.

A propos du texte du P. Lagrange plagié par M. S., M. Philippe Berger objecte que M. S. cite trois fois le P. Lagrange. Je n'ai pas manqué de reproduire les citations de M. S., et j'ai même fait remarquer qu'il citait une fois le P. Lagrange pour lui attribuer une ineptie qui appartient à M. Philippe Berger et qu'il mettait une autre fois une phrase du P. Lagrange entre guillemets, de manière à faire croire que le reste était de son cru. Il ne faudrait pourtant pas croire que d'aussi misérables arguments puissent égarer les lecteurs de la *Revue Critique*. Et à quoi bon tout ce tapage, pour convenir finalement, en reprenant mes propres expressions, que « M. S. n'a pas cité le P. Lagrange de la façon qui convenait ? »

Au sujet du passage de M. I. Lévi plagié par M. S., son Auxiliaire

me reproche de ne pas avoir transcrit six pages de M. S., mais seulement une. Il n'en fallait pourtant pas plus aux lecteurs de la *Revue Critique* pour constater que M. S. plagie M. I. Lévi en le citant par endroits, précisément pour faire illusion. En effet, dans la page que j'ai reproduite, une phrase de M. I. Lévi est mise entre guillemets, avec une référence que j'ai reproduite. Qu'ajoutent de plus les mots « Nous avons déjà traité de cette découverte dans les *Hébræo-Phéniciens*, app. III » ? D'après M. Philippe Berger, qui me reproche de les avoir omis [1], M. S. pille M. I. Lévi dans les *Judéo-Hellènes*, mais il le cite dans les *Hébræo-Phéniciens*, donc il n'y a rien à lui reprocher. A la place de M. S. j'aimerais mieux ne pas être défendu du tout que l'être par de si piètres sophismes, et son Auxiliaire, qui paraît si soucieux de la réputation de la *Revue Critique*, ferait mieux de songer un peu à la sienne.

Comme je n'oublie pas qu'il s'agit surtout de M. S., voici encore quelques exemples de sa manière de piller en citant.

Berger, *Phénicie*, p. 549.

Les Phéniciens sont restés en possession du marché de l'orient jusque sous l'Empire romain. La destruction de Tyr par Alexandre et la fondation d'Alexandrie leur avaient porté un coup sensible. Ce fut comme une nouvelle phase de la lutte de l'Égypte contre l'Assyrie (*sic*!). A partir de ce moment, Alexandrie accapara une partie du transit de l'orient, *mais* elle ne réussit pourtant pas à l'enlever *entièrement* aux villes de la côte de Syrie. Ce n'est qu'au moyen âge que les marchands de Venise remplacèrent définitivement les Phéniciens.

Slouschz : *Judéo-Hellènes*, p. 98.

Or les Phéniciens sont restés en possession du marché de l'orient jusque sous l'empire romain. La destruction de Tyr par Alexandre et la fondation d'Alexandrie leur avaient porté un coup sensible. Ce fut comme une nouvelle phase de la lutte de l'Égypte contre l'Assyrie. A partir de ce moment, Alexandrie accapara une partie du transit de l'orient [1]; *pourtant* elle ne réussit pas à l'enlever *complètement* aux villes de la côte de Syrie [2]. *Ce n'est qu'au moyen âge que les marchands de Venise remplacèrent définitivement les Phéniciens.* (En italique dans S.)

1. Ph. Berger, *La Phénicie*. p. 32.
2. Saint Jérome dans son comm. au ch. XIX d'*Isaie* signale la persistance en Égypte (vers l'an 400) de cinq villes qui parlaient le Phénicien (cf. *Jewish Quaterly Review*, VI, p. 247).

1. J'en ai d'ailleurs donné l'équivalent en rappelant que le passage plagié était encore reproduit en partie dans les *Hébræo-Phéniciens*, p. 182, c'est à dire dans l'appendice III.

Berger, *Phénicie*, p. 530.	Slouschz, *Hébræo-Phéniciens*, p. 115.
A partir du *huitième* siècle, un nouveau *facteur* entre dans l'histoire de Phénicie, l'Assyrie, qui, dans sa marche vers l'Occident, pour atteindre l'Égypte, *devait* soumettre *la côte* de Syrie. Aussi, durant toute la période des guerres de l'Assyrie et de la Chaldée contre l'Égypte, voyons-nous la Phénicie et le royaume d'Israël *associés au même* sort et souvent alliés.................... *Salmanazar faisait à ce moment le siège de Samarie : il se porta contre Tyr.* Toute la côte, *Akko, Sidon, Palé-Tyrus même*, séparèrent *leur cause de celle de l'île* de Tyr *et fournirent des vaisseaux à Salmanazar*. Les Tyriens battirent *cette* flotte, mais ils durent subir un blocus de cinq ans......................	A partir du *neuvième* siècle, un nouvel *arbitre* entre dans l'histoire de Phénicie : *c'est* l'Assyrie qui dans sa marche vers l'Occident *devait*, pour atteindre l'Égypte, soumettre la Syrie[1]. Aussi, durant toute la période des guerres de l'Assyrie et de la Chaldée contre l'Égypte, voyons-nous la Phénicie et le royaume d'Israël *liés à un sort commun* et souvent alliés. *Le royaume de Samarie devait plus d'une fois mettre en pratique un éclectisme religieux hébréo-phénicien. Tyr, dont la sécurité coloniale dépendait de l'Egypte, était d'accord avec l'aristocratie de Samarie pour s'appuyer sur cette puissance, malgré les exhortations des prophètes à qui la religion astrale des Chaldéens sémites semblait moins dangereuse pour le monothéisme que le polythéisme égyptien. Lors de la prise de Samarie par Salmanazar*, toute la côte *phénicienne* se sépara de Tyr..... *pour porter secours aux Assyriens du côté de la mer*. Les Tyriens, *appuyés par les colonies*, battirent *la* flotte *ennemie*, mais ils durent subir un blocus de cinq ans.

1. Voir pour les détails, Berger, *ouvr. cité*, p. 9.

Berger, *Phénicie*, p. 524.	Slouschz, *Hébræo-Phéniciens*, p. 32.
Les Phéniciens appartenaient à la race couchite. Le tombeau de Rechmara, qui date du règne de Thoutmosis III, représente	*M. Berger*[1] *constate que* les Phéniciens appartenaient à la race coushite. *On les voit apparaître déjà sous Thoutmès III*

1. *La Phénicie*, p. 2.

parmi les tributaires qui viennent apporter leurs offrandes, une longue file de Phéniciens chargés des objets de leur commerce, d'or, d'argent, de lapis-lazuli, *puis surtout* de *ces* vases en métal richement décorés *qui étaient un des produits les plus célèbres de l'art phénicien*. Or, non seulement *ils* n'ont pas le type sémitique, mais ils ont la barbe rare et la peau rouge, et présentent la plus grande analogie avec les Égyptiens.

comme tributaires *de Pharaon*, chargés des objets de leur commerce, d'or, d'argent, de lapis-lazuli et de vases en métal richement décorés.

Or, « non seulement *ces hommes* n'ont pas le type sémitique, mais ils ont la barbe rare et la peau rouge et offrent la plus grande analogie avec les Égyptiens ».

Je ne puis pas passer ma vie à découvrir tous les emprunts de M. S. ni remplir la *Revue Critique* avec les morceaux de sa thèse qui ont été imprimés au moins deux ou trois fois déjà (v. ci-dessus, p. 390). Pour ceux qui ont du temps à perdre, voici le petit jeu que j'ai imaginé. Cela s'appelle le *puzzle* économique. Il y a au moins deux façons de le jouer. Première façon : vous choisissez au hasard dans un livre de M. S. une phrase entre guillemets, et si ce qui précède ou suit est correctement écrit, vous vous demandez à qui M. S. a pu l'emprunter. Vous vous reportez alors à l'ouvrage cité et vous constatez que M. S. a copié une ou plusieurs pages et cité deux ou trois lignes entre guillemets. J'ai donné plusieurs exemples de cette manière de jouer. D'après l'Auxiliaire de M. S., c'est la seule qui soit à ma portée. — Deuxième façon. Vous découvrez dans le livre de M. S. un paragraphe bien conduit, sans aucune citation, et étant donné ce que vous savez du style personnel de M. S., vous vous dites : il y a gros à parier que c'est un emprunt. Pour en découvrir la source, il faut la sagacité et la vaste information de M. Berger [1]. Cependant conduit par la mauvaise étoile de M. S., j'ai pu découvrir un de ces plagiats. Peut-être pourrait-on mettre au concours la découverte des autres.

Berger, *Phénicie*, 528.

La légende rapportée par Procope (De Bello Vandalico, II, 10), d'après laquelle il y avait à Tigisis... deux cippes sur lesquels on lisait l'inscription suivante... *ne mérite aucune créance*.....

Slouschz, *Hébræo-Phéniciens*, p. 162-163.

Nous avons insisté sur le fait que l'invasion des Hébreux, en refoulant les Cananéens, dut les rejeter du côté de la mer... *Mais Procope surtout est formel* (De Bello vandalico, II, 10) :

1. N. B. dans l'une ou l'autre façon de jouer, ne pas tenir compte des inepties empruntées à M. P. Berger ou tirées par M. S. de son propre fond. Ce sont des rosseries du découpeur, uniquement destinées à vous dépister

Elle exprime pourtant une idée juste L'invasion des Hébreux, en refoulant les Cananéens, dut les rejeter du côté de la mer *et donner un nouvel essor à leurs colonies.*

Monceaux, *Revue des Et. Juives*, XLIV, p. 2.

« Ils habitent encore le pays, *dit-il*, et ils se servent de la langue phénicienne. Ils construisirent un fort dans une ville de Numidie, *là où est maintenant* Tigisis. On y voit, près d'une grande fontaine, deux stèles de pierre blanche, couvertes de caractères phéniciens qui signifient : Nous sommes ceux qui ont fui devant Josué, fils de Noun. »

« Ils habitent encore le pays et ils se servent de la langue phénicienne. Ils construisirent un fort dans une ville de Numidie, Tigisis, on y voit, près d'une grande fontaine deux stèles de pierre blanche (*les deux colonnes de Melqart?*) couvertes de caractères phéniciens qui signifient : « Nous sommes ceux qui s'enfuirent devant Josué, fils de *Noun*, le *brigand*. » *En admettant que le but de l'inscription ne soit qu'une invention, que l'inscription soit apocryphe ou inspirée par la Bible, nous ne pouvons pas rejeter le fond du récit, rien ne nous y autorise.*

On pourra encore comparer avec le chapitre vii des *Judéo-Hellènes* de M. S. un article de M. Monceaux dans la *Revue des Etudes Juives*, t. XLIV, p. 1-28. J'ai relevé une dizaine de passages où M. Monceaux n'est pas non plus « cité comme il conviendrait », ou même ne l'est pas du tout. » Ainsi p. 74 la note est copiée textuellement dans Monceaux (p. 3) qui n'est pas cité. Les pages 81-83 sont copiées textuellement dans Monceaux, mais M. S. se contente de citer, au milieu de la page 81 : « Monceaux, R. d. Et. j. Et. citée, p. 28-27, *où cet auteur résume toute la bibliographie du sujet.* » et de mettre la dernière phrase de la page 83 entre guillemets, avec une référence.

M. Philippe Berger voudrait bien donner à entendre que je ne suis pas moi non plus innocent de tout plagiat, et il cite à ce propos un article publié par moi, dans le *Journal des Savants* de juin 1904, sur *Les fouilles de la Délégation française en Perse*. Pour exposer les résultats de ces fouilles, j'ai résumé : 1° J. de Morgan, *Compte rendu sommaire des travaux archéologiques de la Délégation française en Perse exécutés du 3 nov. 1897 au 1^er^ juin 1898*, in-12, Paris, 1898. — 2° J. de Morgan, *La Délégation en Perse du ministère de l'Instruc-*

tion publique (1897-1902), in-12, Paris, 1902. — 3° *Les Mémoires de la Délégation en Perse publiés sous la direction de J. de Morgan, délégué général*, 4 vol. in-4, Paris. Ces ouvrages sont indiqués en vedette, en tête de l'article, immédiatement après le titre. Que fallait-il de plus à l'esprit subtil de M. Philippe Berger pour comprendre que je ne prétendais pas avoir fait les fouilles de Suse ni dérobé au monopole du P. Scheil le moindre texte inédit? Quant à l'accusation d'avoir copié « textuellement de longs extraits du *Rapport* du P. Scheil », ma réponse tient en deux mots : C'est un *IMPUDENT MENSONGE*.

Je n'espère pas convaincre M. Philippe Berger plus que je n'ai convaincu M. S. Les coupables avouent rarement, et, on a pu le constater, ce n'est pas en défenseur, c'est en complice que M. Philippe Berger a comparu à la barre de la *Revue Critique*. L'art de citer faux, de solliciter les textes, les inepties, c'est dans les livres de M. Berger ou dans son enseignement que M. S. en a trouvé les meilleurs modèles. Il serait trop naïf d'attendre que M. Philippe Berger se condamnât lui-même en condamnant M. S. Mais la thèse de M. S. a été distribuée aux bibliothèques de France et de l'Étranger par le Ministère de l'Instruction publique. Chacun pourra se faire une opinion et constater qu'il y a tout de même quelque chose de changé en France depuis la mort de Renan.

C. FOSSEY.

De Œnomao cynico disseruit, Œnomai libri qui inscribitur Γοήτων φώρα reliquias græce latine edidit, commentario instruxit P. VALLETTE. Paris, Klincksieck, 1908; VIII-160 p.

C'est un ouvrage intéressant que celui d'Œnomaos, le philosophe cynique, intitulé Γοήτων φώρα, dont Eusèbe nous a conservé d'assez nombreux fragments dans les livres V et VI de la *Préparation Évangélique*. Ce n'est pas que les arguments dont se sert l'auteur pour démasquer les charlatans soient bien neufs; mais son style ne manque pas de vivacité, plusieurs oracles ne se trouvent que chez lui, et on ne saurait méconnaître quelque esprit dans ses railleries, bien qu'il soit fort éloigné de la verve d'un Lucien. On ne peut donc qu'approuver M. Vallette d'avoir choisi Œnomaos comme sujet de thèse. Les chapitres d'introduction et ceux qui terminent le volume sont bons; M. V. semble bien être dans le vrai en plaçant son auteur au IIe siècle, à une époque où la superstition ajoutait encore foi aux oracles; et il a bien montré que le philosophe, qui écrivait « non tam ut detegeret veritatem quam ut persuaderet legentibus », n'avait pas besoin d'aller chercher dans d'autres écrivains les oracles qu'il cite. Il a pu sans doute avoir à sa disposition une collection d'oracles, mais il ne s'est servi que d'oracles connus et que sa mémoire pouvait facilement lui fournir. Mais pourquoi M. V. n'a-t-il pas cherché

à donner une édition définitive des fragments d'Œnomaos (conficere nec potuimus nec voluimus) ? Il a collationné quatre manuscrits, dont il donne les variantes pour plusieurs passages ; mais il a laissé encore à faire, et le texte est par endroits encore bien peu solidement fixé, malgré les observations de Saarmann, Heikel et Gifford, le dernier éditeur de la *Préparation Évangélique* (1903), et malgré quelques corrections que M. Vallette lui-même a proposées. La traduction latine est généralement fidèle, mais pourrait en quelques passages suivre le texte de plus près.

My.

Theodor Birt. **Jugendverse und Heimatpoesie Vergils**. Erklärung des Catalepton. Teubner, 1910, 198 p. in-8°. 3 m. 60.

Bibliothèque Teubner. Poetae latini minores. Post Æmilium Baehrens iterum recensuit Fridericus Vollmer, vol. I, **Appendix Vergiliana** : 208 p. in-12, MCMX. 2 m. 40.

I. Le premier des deux livres indiqués, que nous devons au professeur de l'Université de Marbourg, sera certainement bien reçu de tous les latinistes, tant sont nombreuses les difficultés de tout genre qui, dans ces petits poèmes, sourdent de chaque vers, souvent de chaque mot. Le livre a été dédié, non sans tact, à la mémoire de Bücheler. *Catalepton* doit s'entendre ici dans son sens restreint ; il s'agit des seize petits poèmes attribués à Virgile, les grands poèmes de l'Appendix (*Culex*, *Dirae*, *Copa*, etc.) étant laissés de côté. En faisant expliquer ces vers dans des exercices de séminaire, M. B. a pu sentir à la foi combien de questions ardues se posaient et jusqu'à quel point les secours sérieux nous manquaient. Il s'est fait très heureusement notre guide. On trouvera dans une introduction de 20 pages toutes sortes d'excellentes choses qui vont aussitôt devenir classiques sur la composition, le titre (sens : la *menue monnaie* du poète), l'éditeur (Varius) du *Catalepton*, etc.

Passim quelques controverses ou divergences avec Ellis, Curcio, Sonntag. Nous avons sans doute ici l'avantage de trouver sur les passages difficiles tout au moins un essai d'explication ; mais, malgré cela, M. B. n'y contredira pas, il s'en faut et de beaucoup que toutes les obscurités aient disparu. Aux endroits scabreux. M. B. s'explique nettement. J'avoue que quelques-unes de ses interprétations m'ont étonné. Pensée et expression sont très libres dans ces iambes. Les obscénités abondent surtout dans le poème XIII. Est-ce que celles de la tradition n'auraient pas suffi à M. B.? Par l'interprétation qu'il donne du vers 24 et suiv. (p. 157), par la variante fort invraisemblable du vers 32 (*scelus*que qu'il veut tirer de la leçon *Osiculis*que) et surtout par le commentaire (p. 161 en haut), vraiment il en ajoute.

Ci-dessous quelques objections [1]. A la fin trois index, des œuvres

1. IX, 51, M. B. ne justifie nullement la leçon qu'il a adoptée ; perjur*ia*. — P. 90, IX, 34, la variante *Inmitti*, surtout avec l'explication donnée, me paraît tout au

et des auteurs cités, des principales remarques (Sprachliches, Sachliches, Personales), des mots du *Catalepton*.

II. Dans le second ouvrage, il ne s'agit plus de commentaire, mais de l'établissement du texte, qui est ici la difficulté principale. Le cadre n'est plus celui des seize petits poëmes; il comprend tout l'Appendix en le dépassant plutôt, puisque c'est ici la reprise du début des *Poetae latini minores*. M. V. y est amené à exposer ce que comprendra la nouvelle édition. Le plan ancien de Baehrens sera modifié en ce sens que seront laissés à leurs éditeurs particuliers les vers de Cicéron, de Germanicus, l'Anthologie, les sentences de Caton et les fables d'Avianus; par contre on comblera les lacunes de l'édition antérieure en publiant Merobaude et les vers de Dracontius.

Quant à l'éditeur, professeur à l'Université de Munich, son nom est bien connu de tous grâce à ses nombreux articles, grâce surtout à ses deux éditions d'Horace et des Silves de Stace. Le livre est dédié à Sigfr. Sudhaus, un ami de l'auteur, qui s'est fait son collaborateur, et ici a revu les épreuves.

J'ai dit que l'effort avait porté sur la constitution du texte; le travail de préparation a été repris, étendu, complété, adapté au goût du jour, avec les secours nouveaux qu'ont apportés les relations plus faciles et plus nombreuses des savants entre eux et surtout l'aide de la photographie.

M. V. avait préludé à son édition par deux mémoires très soignés, lus à l'Académie de Munich : 1907, Die Kleineren Gedichte Vergils (sur l'authenticité de l'appendix : 44 p.); 1908, *P. Virgilii Maronis juvenalis ludi libellus* (82 p.). L'apparat ramène sous nos yeux des manuscrits et des leçons connues; il n'en est pas moins tout renouvelé, la base élargie et rendue bien autrement solide. M. V. a pris le soin de faire photographier les manuscrits qu'il n'avait pu collationner lui-même, ce qui lui a permis de contrôler ce que donnent les apparats[1].

---

moins une grosse faute de goût. — P. 112, l. 14, écrire : *silvae*. — P. 141, 35 : pourquoi citer d'anciennes conjectures de Bücheler sans rien dire dans l'apparat de ce qu'il avait proposé en même temps et qu'il regardait comme essentiel, ainsi pour XIII, 35, le nom : *Luciene*? — Dans ce qui est dit pour défendre l'authenticité du recueil : p. 143 en haut, surtout en ce qui concerne XV, M. B. ne va-t-il trop loin? — P. 148, au bas sur XIII, 9, bien invraisemblable est la conjecture *gesseris* au lieu de la leçon *Caesaris* ou *Caesari*. — *Ibid.*, 21 (p. 156), *propalam* correction de *In ratulam* est très plat. — Nouveautés du livre que je ne puis pour mon compte accepter : que le poème XV soit de Varius; qu'à cause de XIII, 2, *Ut ante*, on doive admettre sans plus que Virgile a été enrôlé dans l'armée de César, etc. Mais n'est-ce pas cela même qui ravira plus d'un lecteur chez nos voisins?

1. On trouvera dans la préface, p. 30 et s. une bonne revue des éditions de l'Appendix, avec une brève indication de leur valeur relative. Il est regrettable que dans la liste des éditions de l'Etna, p. 35 et 36, M. V. ait omis celle de J. Ves-

L'index général, les textes de comparaison, indiqués entre le texte et l'apparat, les stemmas de manuscrits, (il y en a un pour chaque poème, avec renvois aux descriptions de l'introduction), les titres courants, bref toute la disposition est très commode et rendra la lecture du volume plus aisée. Il reste dans le détail de ces textes bien assez de difficultés pour qu'on nous dispense des autres. Enfin le groupement sous une seule sigle (L) des manuscrits qui portent le titre : *P. Virgilii juvenalis ludi libellus* [1], et de même la réduction de HAR à leur archétype carolingien simplifient pour plusieurs poëmes, l'aspect de l'apparat.

A tout ce travail de préparation excellent qui change presque entièrement, pour ces poèmes, la base de nos études, il faut, il est vrai, opposer l'exécution où je vois toutes sortes d'inégalités et sur laquelle je ferais mainte réserve. Quand des 42 pages de l'Introduction où il n'y a rien à désirer ni à redire, on passe à la lecture des poèmes, chacun sent que nous attendions autre chose. Il y a ici à la fois ou tour à tour trop de modération et trop de hardiesse. Qu'un philologue risque des conjectures malheureuses, cela est humain. Qu'il se trompe sur la valeur des leçons qui lui viennent à l'esprit, passe à la rigueur. Mais il ne faudrait pas cependant trop compter sur notre crédulité, et je crains que M. V. n'ait dépassé souvent la bonne mesure. Il reçoit dans son texte nombre de corrections qui paraîtront à plus d'un lecteur des plus invraisemblables. M. V. sentait et caractérise fort bien les défauts de Baehrens, ses corrections inutiles, arbitraires, fantaisistes, qui gâtaient un travail préliminaire fort estimable; et voici qu'en cette nouvelle édition reparaît, avec toutes les atténuations qu'on voudra, un nouveau Baehrens. Survivance fâcheuse certes [2].

---

sereau, Paris, 1905. Dans cette revue remarquer le passage où M. V. avertit que dans l'apparat de la première édition de Ribbeck, il y a « d'innombrables erreurs » (p. 32), beaucoup aussi dans les collations de Curcio. L'édition d'Ellis, malgré certains défauts, est indiquée comme bien meilleure. M. V., à l'occasion, met en lumière plus d'un mérite de Baehrens que ses adversaires ont par trop décrié. Pour Peiper aussi, M. V. note qu'il a donné d'excellentes choses et qu'il aurait été plus loin s'il avait eu le secours de photographies.— P. 3, l. 3, lire *adscripsit*.

1. Les cinq manuscrits qui forment ce groupe sont carolingiens (du IX[e] au XI[e] siècle); on en trouvera une description détaillée ainsi qu'une caractéristique du groupe dans le deuxième Mémoire de l'Académie de Munich. M. V. daterait le recueil lui-même de l'époque carolingienne.

2. Exemples de conjectures malheureuses reçues dans le texte : *AEtna*, 53, *conterrita*; *Lyd*. 71; *malam* <ac> fuligine barbam; *Cir*. 175, *caecis* (après *altis*?); la leçon reçue au texte (id. 361) *qui non* est si obscure que sans la note explicative, qui eût compris? Qui comprendra : *Ciris*, 75, la prétendue explication avec mots proposés pour combler une lacune? *Cul*. 21 : *sit cura tenentis* (sans *tibi*) et la suite est pour moi inintelligible. — M. V. a essayé souvent de ces petites notes explicatives; plus d'une fois elles restent obscures ou ne sont que des expédients (*tibicina*) pour appuyer des tours ou leçons invraisemblables : par

M. V. est surtout malheureux dans les compléments qu'il propose pour remplir telle lacune; il est vrai que ceux qu'imaginent M. Leo ou M. Sudhaus ne valent pas beaucoup mieux. J'aurais préféré que ce qui est et reste pour nous inexplicable, fût donné ouvertement comme tel. Cela serait plus franc.

Il faut dire, à la décharge des savants dont je viens de citer les noms, qu'il n'est pas, je crois, dans la littérature latine d'œuvres qui attirent, mais aussi qui déçoivent autant que ces petits poèmes. Dans ce groupe de 1359, ou (avec l'Etna) 2005 vers environ, que de rébus! A la médiocrité de la tradition se joint la gaucherie et l'inexpérience du ou des jeunes auteurs qui tantôt imitent non sans maladresse, tantôt s'essaient non sans bonheur, à des tours, des mots qui deviendront classiques. Mais comment distinguer toujours avec sûreté?

Malgré toutes les réserves faites, on vient d'accomplir un progrès dont le profit très sérieux nous restera. Certes nous sentons toujours ce qui nous manque rien qu'à comparer à nos manuscrits ordinaires ceux des *Excerpta* ou tels fragments de bons manuscrits (SBG). Il semble bien qu'il devait exister encore au XVIe siècle de bons manuscrits auxquels les savants du temps ont emprunté plusieurs leçons qui leur font honneur [1]. Puisque ces manuscrits ont disparu, il faut essayer de compenser leur perte par un emploi méthodique et très rigoureux de ce qui nous reste. C'est bien ce qu'ont voulu faire, ce qu'ont fait pour la meilleure partie M. Birt et M. Vollmer et nous leur devons, pour l'entreprise elle-même, une sincère reconnaissance.

Emile THOMAS.

Fausto NICOLINI. **Gli Studi sopra Orazio dell' abate Ferdinando Galiani**. Memoria presentate dell' Accademia Pontaniana, Napoli, Giannini, 1910, I-XVI, 157 p. gr. in-4°.

Tous ceux qui ont goûté à notre XVIIIe siècle connaissent l'abbé Galiani et son enthousiasme pour Horace. Aussi un livre traitant de ce sujet ne peut être que bien reçu en France. M. F. N. avait, pour la présente publication, une compétence particulière; car il a donné en 1903 et en 1908 des articles ou études sur les manuscrits de Galiani, avec un classement systématique; ces manuscrits sont conservés dans une bibliothèque de Naples.

Ci-dessous une copie de la table des matières [2].

---

exemple *Lyd.* 71, turbarbat (*sc. opus*); *AEt.* 273, quaevis est (*ego subaudio* cura). — D'autres leçons heureusement laissées dans l'apparat ont grand chance d'y rester ou d'en tomber, par exemple *Cir.* 374, *heu stridula*.

1. Par exemple *Cir.* 303, Parrhasius : numen *Aphaeae*; Nicolas de Loo, plusieurs leçons au même poème, etc.

2. Introduzione; I. Disegno di un' edizione di Orazio ordinata cronologicamente e comentata. II. Vita di Quinto Orazio Flacco. III. Osservazione sulle Odi. Libro primo. Libro secondo. Libro terzo. Libro quarto. Epodi. IV. Osser-

M. N. explique fort bien par quels défauts et aussi par quelles qualités Galiani a été amené à ne pouvoir faire un livre de la foule d'observations qu'en quarante ans de causeries spirituelles, il avait semées sur le chantre de Lydie et de Glycère. Il regrette que Suard et Arnaud dans leur publication, aient substitué de secs résumés aux longs raisonnements et aux digressions séduisantes que l'aimable écrivain mettait d'habitude en tête de ses nouvelles interprétations; celles-ci restent en l'air avec une apparence paradoxale qu'elles n'avaient pas. Mais est-il bien sûr que dans leur revue, les éditeurs aient pu donner autre chose?

Les remarques de M. N. sont justes, souvent spirituelles; le livre se lit avec plaisir en même temps qu'avec profit. Il me parait bien inutile de relever les points de détails insignifiants que l'on pourrait contester. D'autre part, il est trop clair que nos idées sur Horace ne sont plus celles des contemporains de Galiani. Un livre comme celui-ci est de ceux qui nous font sentir plus vivement la distance.

É. T.

H. Sauval, avocat au Parlement. **La Chronique scandaleuse de Paris, Chronique des mauvais lieux,** publiée pour la première fois d'après le manuscrit original de la Bibliothèque nationale. Fonds Baluze, n° 232, avec une introduction et des notes par le bibliophile Jean; ouvrage orné de 4 planches hors texte gravées. Paris, Daragon, 1 vol. 142 p. in-8°; 15 fr.

Un chapitre du livre de Sauval († 1671), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* (1724) est resté jusqu'à présent en partie inédit; c'est la *Chronique scandaleuse de la Cour et de Paris*. Mais, outre quatre copies plus ou moins fautives, on possède encore le manuscrit original, conservé à la Bibliothèque nationale. La librairie Daragon en publie la dernière partie, qui forme une histoire de la prostitution à Paris. Peu de choses à glaner, et rien de piquant; le manuscrit pouvait, sans grand dommage, ce nous semble, rester inédit.

F. C.

M[lle] M. Nonnenberg. **Der französische Philhellenismus in den zwanziger Jahren des vorigen Jahrhunderts.** Kap. VII-bis IX, Berlin, 1909.

Georges Gazier, **Edouard Grenier et ses correspondants.** (Extrait des « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs »), Besançon, Dodivers, 1910.

Albert Schinz, **Jean-Jacques Rousseau, a forerunner of pragmatism.** Chicago, The open Court Publ. C°. 1909. In-8°, 39 p.

La « dissertation » de M[lle] M. Nonnenberg nous apporte en réalité l'examen des poésies consacrées par Béranger, Vigny, le Hugo des

---

vazioni sull' Epistola ai Pisoni. Appendice. I. Saggio delle traduzioni di Orazio. II. Preparazione al commentario oraziono del 1765. III. Disegno d'una monografia intitolata : « Dell' antico e del moderne stato e varie vicende di Baia, Baculi e Miseno. » IV. A proposito di due passi delle satiré.

Odes et Ballades à la Grèce d'après 1820, et une simple analyse des autres chapitres d'un futur ouvrage d'ensemble. La division consacrée à *Helena* est la plus détaillée, grâce surtout à la réédition de M. Estève, dont la préface est largement mise à contribution. Peu de chose pour Hugo, puisque ce n'est pas encore des *Orientales* qu'il s'agit. Il conviendrait de noter, à propos de *la Fée et la Péri*, que Moore est pour beaucoup dans la révélation de ce voluptueux et luxuriant orientalisme.

M. Georges Gazier publie une analyse de la correspondance reçue, après 1870, par le poète comtois Edouard Grenier et léguée à la Bibliothèque de la ville de Besançon. Bien que la politesse et la courtoisie semblent tenir autant de place que la grande intellectualité et l'art supérieur dans beaucoup de ces épitres, on lira avec intérêt, en attendant leur communication au public, l'analyse donnée par M. G. de ces lettres auxquelles Laprade, Mgr Besson, Alecsandri, Mme Tastu ont la plus grande part, où s'évoque d'ailleurs un certain nombre d'événements ou d'incidents des trente dernières années du siècle. Corriger le vers faux de la p. 14.

Ingénieusement, mais sans bénéfice véritable pour la connaissance de Rousseau, M. Albert Schinz établit un parallèle entre l'auteur de l'*Émile* et M. W. James considéré comme le représentant typique du pragmatisme. Les deux premières phases qu'il distingue dans la vie du citoyen de Genève sont moins délimitées qu'il ne veut bien le dire, puisqu'il y a de la philosophie et des « humanités » parmi ses lectures soi-disant objectives des Charmettes, et de la chimie dans la période « physio-psychologique » de 1747-49. N'est-il pas plus juste d'admettre qu'une tendance à l'application morale pratique et la résistance aux formes contemporaines du « matérialisme » et de l' « agnosticisme », furent à peu près permanentes chez Rousseau? Quant à savoir si les raisons profondes de l'orientation philosophique des « pragmatistes » sont de même nature, il y a là un problème biographique dont nous ne possédons pas encore tous les éléments.

F. B.

Alfred Marquiset. **Le vicomte d'Arlincourt, prince des romantiques.** Paris, Hachette, 1909, in-16 de 241 pages.

Médiocre étude sur un médiocre écrivain. On pouvait, semble-t-il, adopter, en face du fameux *vicomte inversif*, quatre attitudes différentes — ou combinées : désinvolture ironique pour ce gentilhomme de lettres à l'usage des cabinets de lecture ; sévérité attentive pour un cas extrême d'infatuation romantique ; pitié indulgente pour cet aimable homme qui eut le mérite de se faire admirer au moins de ses proches; impartialité scientifique soucieuse uniquement de « doser » les ingrédients qui entraient dans l'œuvre et dans la person-

nalité littéraire d'un écrivain qui non-seulement singeait Chateaubriand, mais rapportait à Gœthe une partie de son inspiration [1]. M. Marquiset s'en tient au procédé qui consiste à mettre bout à bout quelques documents inédits, — quelques-uns d'ailleurs fort intéressants sur le séjour du héros en Espagne — des analyses des fameux romans et des extraits empruntés aux gazettes ou à la chronique du temps : un français parfois douteux là-dessus [2], une aimable négligence en matière de ponctuation, et le lecteur peut s'imaginer avoir affaire à une biographie, alors qu'il ne se trouve guère qu'en présence d'une rapsodie commode. Sans doute M. M., qui promet à son héros le bonheur réservé, « sinon aux écrivains de talent, du moins aux hommes de bonne volonté », se satisfait-il au même prix.

F. BALDENSPERGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 27 mai 1910.* — M. Pottier, président, offre les félicitations de l'Académie à Mgr Duchesne, qui vient d'être élu membre de l'Académie française.

M. Noël Valois annonce, au nom de la Commission des antiquités de la France, que cette Commission a décerné les récompenses suivantes : mention très honorable à la *Gallia christiana novissima* de M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie; — 1re médaille à M. le chanoine Jules Chevalier, pour le t. III de son *Essai historique sur l'église et la ville de Die*; 2e médaille à M. Henri Courteault, pour son ouvrage intitulé : *Le Bourg-Saint-Andéol*; — 3e médaille à M. l'abbé Maurice Besson, pour son ouvrage intitulé : *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*; — 1re mention : M. André Guillois, *Recherches sur les maitres des requêtes de l'Hôtel, des origines à 1350*; — 2e mention : M. le Dr Fay, *Lépreux et cagots au Sud-Ouest*; — 3e mention : M. Fleury-Vindry, pour le t. I de son répertoire des *Parlementaires français au XVIe siècle*; — 4e mention : M. l'abbé Chaillan, divers mémoires relatifs à la ville, au château ou au canton de Gordone; — 5e mention : M. Léon de Vesly, *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*; — 6e mention : M. le comte de Loisne, *Dictionnaire topographique du département de Pas-de-Calais*.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé. Il y a 36 votants : majorité, 19.

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour.
MM. Cuq	4	6	2	1	0
Fr. Delaborde	5	0	0	0	0
Diehl	5	9	10	11	10
P. Frédéric Girard	2	0	0	0	1
Houdas	3	1	0	0	0
Monceaux	5	3	0	0	0
Morel-Fatio	7	10	14	17	22
Psichari	5	7	10	7	3

M. Morel-Fatio, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé. M. Noël Valois est élu par 38 suffrages sur 40.

Léon DOREZ.

---

1. Cf. sa lettre à Gœthe du 12 décembre 1827 (*Rev. d'hist. litt. de la France*, 1908, p. 336).

2. Voir en particulier p. 14 : « les créateurs de la légende révolutionnaire se sont attachés à l'engourdissement des intelligences, à la congélation du raisonnement.. » p. 70 : « cette petite faiblesse acquérait prochainement une nouvelle force ».

Le Propriétaire-gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 16 juin — 1910

M. ZEITLIN. **Le style administratif chez les Assyriens,** choix de lettres assyriennes et babyloniennes transcrites, traduites et accompagnées de notes, avec 39 planches. Paris, Geuthner, 1 vol. 123 p. in-8°.

Il y a beaucoup de papier blanc dans le livre de M. Zeitlin — plus de la moitié —, mais il ne faut pas trop s'en plaindre : celui-là au moins n'est pas complètement perdu. Les trente-neuf planches dont M. Z. a grossi son volume sont parfaitement inutiles puisqu'elles reproduisent simplement le texte de Harper (un seul signe ajouté, p. 64, n. 4). La traduction et le commentaire ne rendront pas plus de services. Tout étudiant pourrait en faire autant au bout de sa première année ; les formules banales sont seules traduites, aucune difficulté n'est sérieusement étudiée mais le commentaire nous révèle généreusement que *altapar* est pour *aštapar* (p. 44), que le *turtanu* est le général en chef de l'armée assyrienne (p. 60), que *limmi* « mauvais » = l'hébreu לין « murmurer » (!) (p. 86). M. Z. ne paraît même pas se douter que trois de ses lettres (n. 12, 17, 19) ont été traduites par Behrens (*Briefe kultischen Inhalts*, p. 64, 100, 48) et une (n° 27) par Johns (*Babylonian and assyrian laws*, etc., p. 369) ; que Toffteen et Streck ont étudié les noms de lieux contenus dans les lettres de Harper; que M. Godbey a déterminé les attributions de l'*amél* TU *bîti* (AJSL, XXII, 45-62), qui n'est pas un « chambellan » (p. 56). De telles pauvretés désarment la critique. On ne peut que conseiller à M. Z. d'abandonner un travail si manifestement au dessus de ses forces.

C. FOSSEY.

Aristotelis Politica post Fr. Susemihlium recognovit Otto Immisch. Leipzig, Teubner, 1909; xl-354 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Dans cette nouvelle recension de la *Politique* d'Aristote, qui remplacera dans la bibliothèque Teubnérienne celle de Susemihl, M. Immisch s'écarte des principes de son prédécesseur en deux points importants. L'un est que l'ordre traditionnel des huit livres est conservé, tandis que les autres éditions, depuis celle de Bekker (ed. minor) jusqu'à celle de Newman la plus récente, transposent les livres VII et VIII après le livre III. M. I. promet de revenir sur cette question difficile. L'autre touche au texte même. On sait que le texte de la *Politique* est fourni par deux classes de manuscrits, notées Π^1 et Π^2; Susemihl attribuait plus d'autorité à Π^1, malgré les objections opposées à ce système par plusieurs savants. M. I. montre qu'avant la séparation des deux familles existait une recension qui en est la source commune, et dont il subsiste encore deux représentants, le manuscrit fragmentaire du Vatican (V^m, Vat. gr. 1298, xi^e siècle), et un manuscrit de Berlin (Hamiltonianus 41, noté H^a par M. I.) beaucoup plus récent (xv^e ou xvi^e siècle), mal connu par Susemihl. Or ces deux manuscrits sont en concordance plus fréquente avec Π^2, et M. I. se range à l'opinion de ceux qui, comme Heylbut et Newman, se prononcent pour la supériorité de Π^2. Toutefois cette préférence n'a rien d'absolu; M. I. accepte les leçons de l'une ou de l'autre famille au même titre, là où il ne saurait y avoir aucun doute; là au contraire où l'on peut hésiter, où aucune raison décisive n'autorise un choix ferme, il s'en rapporte aux deux manuscrits V^m H^a, ou en leur absence à la famille Π^2. Ce sont d'ailleurs, en général, des cas où il s'agit de choses peu importantes, et principalement de l'ordre des mots; néanmoins l'aspect du texte, comparé à celui de Susemihl, est souvent sensiblement modifié. M. Immisch a ajouté à son édition les scholies de H^a et les annotations d'autres manuscrits, ainsi que les variantes de V^m et de H^a qui n'ont pas trouvé place dans l'appareil critique; le volume se termine par un index des noms propres et des mots les plus importants; mais il faut dire avec l'éditeur lui-même (p. 344) que ce choix « ambiguus et inconstantiæ plenus, reprehensione vix carebit »; il est, en effet, très insuffisant.

My.

Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie herausg. von W. Sieglin. Heft 8. D. Detlefsen, **Die Entdeckung** des germanischen Nordens im Altertum. Nachtrag: Bemerkungen zur alten Geschichte der cimbrischen Halbinsel. Weidmann, 1909, 18 p. gr. in-8°, 0m60.

Est-il défendu aux philologues, géographes d'occasion, de sacrifier eux aussi à la mode? Comment M. Detlefsen aurait-il pu, par le temps qui court, ne pas se demander ce qu'avait dit Pline de ceux qui, de son temps, cherchaient déjà le pôle Nord? Une partie du titre,

il est vrai, réduit un peu le sujet : il s'agit du nord de l'Allemagne. M. D. complète ici les indications qu'il avait données dans une publication antérieure (Quellen Sieglin VIII : Die Entdeckung des germanischen Nordens im Altertum, 1904).

On possède très peu de renseignements sur les peuples qui occupèrent la Chersonnèse cimbrique jusqu'à la prédication du christianisme, au IX[e] siècle et dans les temps qui suivirent. C'est seulement à partir du XIII[e] siècle que nous pouvons avoir une idée claire de l'état du pays. Mais dans les récits de cette époque, on trouve des noms et des souvenirs de l'époque romaine qu'il est intéressant de recueillir. M. D. l'a fait après quelques savants Danois, mais d'une manière plus complète. Ces renseignements viennent surtout du *Liber census*, dressé par ordre du roi Waldemar II, en 1231. Il s'agit notamment des groupements locaux d'habitants appelés dans les sources « Syssel » et « Harden ».

Ai-je besoin de dire que, comme tout ce que fait M. D., ceci, autant que j'en puis juger, me paraît parfaitement au courant et très soigné.

É. T.

Etude sur les Gesta Martyrum Romains, tome IV. Le néo-manichéisme et la légende chrétienne par Albert Dufourcq, professeur à l'Université de Bordeaux. Paris, Ernest Leroux, 1910. In-8°, IX-409 pages.

Bien composé, écrit avec une simplicité exempte, sinon de toute négligence [1], du moins de toute prétention et de toute rhétorique, ce nouveau volume précise, développe, enrichit la thèse que M. Dufourcq avait esquissée, il y a quelque dix ans, dans son opuscule de *Manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de latinis apocryphis libris* [2].

Cette thèse la voici :

Si l'on en croit M. Dufourcq, l'Occident catholique aurait été très vivement préoccupé au V[e] et au VI[e] siècle par la propagande manichéenne. En dépit des lois terribles qu'avait édictées l'État romain, le prosélytisme manichéen travaillait infatigablement dans les sapes, non pas seulement par la conquête individuelle des âmes, mais aussi par la diffusion sournoise d'un grand nombre d'apocryphes, grâce auxquels les idées de la secte se répandaient partout.

A un moment donné, le danger devint tel que les catholiques sentirent la nécessité de réagir ; et ainsi cette littérature hérétique

1. P. 39. « Il est très certain qu'aujourd'hui... *la question manichéenne est brûlante* ». Le mot fait un effet un peu comique après les phrases qu'on lit dans la même page, quelques lignes plus haut : « Gélase fit exiler les Manichéens et *brûla* leurs livres... Hormisdas *brûla* leurs livres..... Prosper est frappé de l'importance des livres qu'on *brûle* ». — P. 124, « c'est-à-dire... c'est dire... ce n'est pas à dire, etc., etc.

2. Paris, Fontemoing, 1900.

suscita une remarquable floraison d'écrits orthodoxes qui furent autant de ripostes destinées à déjouer l'effort manichéen et à neutraliser le venin de ses enseignements.

Examinons comment M. Dufourcq conduit sa démonstration.

Il s'agit pour lui de prouver tout d'abord la réalité du « péril manichéen » au v^e et au vi^e siècle. C'est à quoi il s'applique dans les quatre premiers chapitres. — Or, M. D. a dû s'apercevoir très vite que les textes du v^e et vi^e siècles où les Manichéens sont désignés nommément comme des adversaires particulièrement actifs et dangereux sont en fort petit nombre. Le *Liber Pontificalis*, la *Chronique* de saint Prosper lui fournissaient trois ou quatre notices. Il trouvait dans les *Lettres* et les *Sermons* de saint Léon, dans quelques *Homélies* de saint Césaire, des renseignements assez précieux. D'autre part, la littérature conciliaire est presque muette. Malgré sa dextérité (laquelle est remarquable) à paraphraser les textes et en exprimer tout le suc, M. D. s'est vu obligé de nourrir ces maigres données.

Au Manichéisme, il a donc commencé par lier le Priscillianisme, comme étroitement apparenté. M. D. admet que, dès les origines, et chez son fondateur lui-même, le Priscillianisme ait été marqué d'un caractère dualiste nettement accentué. C'est là, comme on sait, une question très obscure, très controversée, où M. Babut a pris récemment dans sa remarquable étude sur Priscillien [1] une position toute différente. Quoi qu'il en soit, là où M. D. a probablement raison, c'est quand il soutient, en s'appuyant sur le témoignage de saint Léon et de l'évêque espagnol Thoribius, que, dans son évolution ultérieure, le Priscillianisme se rapprocha sensiblement du Manichéisme. N'exagère-t-il pas cette identification progressive des deux sectes? Je le crois, et nous verrons tout à l'heure que la coïncidence presque absolue qu'il suppose l'a entraîné parfois à des conclusions peu sûres. Retenons pour le moment ceci : M. D. annexe à son travail tous les textes du v^e et du vi^e siècle où il est parlé du Priscillianisme.

Cela même ne lui suffisant pas, il s'est ingénié à retrouver dans les documents contemporains des allusions voilées au Manichéo-Priscillianisme. Ici j'avoue que mes yeux, moins avertis que les siens, ont peine à reconnaître toutes celles qu'il signale comme probables ou comme évidentes. Il y a dans ces chapitres (comme aussi bien dans tout l'ouvrage) un mot qui revient avec insistance : c'est le mot *viser*. Il exprime excellemment la préoccupation constante de M. D., qui est de saisir et de faire voir dans des textes tout à fait incurieux, en apparence, de la réalité ambiante, de secrètes intentions de polémique. D'un bout à l'autre du livre c'est comme un enchevêtrement de trajectoires dont M. D. nous apprend à suivre la courbe, et qui,

---

1. Fasc. 160 de la *Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sc. hist. et phil.* 1908-1909, 2 livraisons.

s'élevant des points les plus inattendus, s'en vont battre le terrain néo-manichéen.

Un certain nombre de ces rapports, je l'ai dit, m'échappent totalement. Ainsi page 50 et s., M. D., s'emparant du *De Ecclesiasticis Dogmatibus* de Gennadius, déclare que Gennadius « insiste longuement et précisément sur les erreurs néo-manichéennes ». Or, à lire de suite le traité, on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Le *De Eccl. Dogm.* est constitué par une série de propositions doctrinales avec énumération des hérétiques de tous les temps qui les ont combattues. Manichée n'y tient qu'un rang fort modeste : il est nommé, lui ou ses sectateurs, trois fois en tout. (Origène est cité plus souvent que lui !). Et le moyen d'apercevoir de l'antimanichéisme caractérisé dans des définitions comme celle qui ouvre le *De Eccl. Dogm.* (et dont M. D. fait état). « Credimus unum esse Deum, Patrem et Filium, et Spir. sanctum. »? Faut-il admettre aussi que toutes les fois qu'un écrivain de cette période touche à des lieux communs dogmatiques tels que l'économie de la Révélation, l'unité de la Bible, etc., sans nommer d'ailleurs aucun hérétique, il ait le dessein arrêté de faire pièce aux Manichéens, contempteurs de cette économie, dissociateurs de cette unité ? On ne s'en aviserait pas de soi-même.

L'interprétation que donne M. D. de la *Seconde Apocalypse de Jean* (p. 132) ne va pas non plus sans difficulté. Il soutient que le texte du *Codex Vindobonensis* 1137 (XIV[e] s.) présente un remaniement catholique d'une version manichéenne. Or j'ai peine à me représenter l'état d'esprit de ce rédacteur catholique qui, s'emparant d'un texte hérétique pour le rendre inoffensif, y laisse des énormités comme celles-ci : les âmes sont des anges; la théorie catholique de la chute est stupide; le mariage est chose mauvaise en soi, etc. Voilà une édulcoration bien maladroite !

En somme, si l'on écarte les témoignages douteux pour ne retenir que les faits certains, il ne semble pas que le néo-Manichéisme — même entendu au sens très large suggéré par M. D., même si, avec lui, on groupe sous ce mot Manichéisme, Priscillianisme, religions gnostiques en décadence et religions orientales en décomposition — ait eu la puissance délétère et néfaste dont il veut que l'atmosphère de deux siècles ait été comme empoisonnée. Irritant par le mystère même dont il s'enveloppait, il a préoccupé les hommes d'église, qui l'ont combattu par le dialectique et par l'action directe : mais pour croire que le péril manichéen ait fait planer une telle angoisse sur la chrétienté, il nous faudrait des attestations (surtout conciliaires) plus nombreuses et plus explicites.

M. D. passe ensuite à la littérature néo-manichéenne (chap. V), dont l'existence est certifiée par saint Prosper, saint Augustin, etc., et il en dresse l'inventaire. Il tire parti avec infiniment d'ingéniosité des données traditionnelles; il montre comment les Néo-Manichéens fai-

saient circuler de véritables romans historiques tendancieux où la légende du Christ et la légende des Apôtres, habilement adaptées à leurs idées particulières, servaient à celles-ci de véhicule. — Il me suffira de formuler ici une ou deux réserves. M. Dufourcq croit qu'il y eut une édition priscillianiste *et une édition manichéenne* de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pourquoi faire, une édition manichéenne de l'Ancien Testament? D'après le témoignage non équivoque de saint Augustin et de saint Léon, les Priscillianistes différaient des Manichéens justement en ceci, que les premiers acceptaient l'Ancien Testament, quitte à l'interpréter à leur manière, tandis que les Manichéens le rejetaient sans rémission. Pourquoi dès lors les Manichéens auraient-ils usé leur peine à éditer une œuvre qu'en sa teneur catholique ils jugeaient déjà scandaleuse, et qu'ils disqualifiaient en bloc comme étant le produit du Dieu mauvais? Il faudrait pour l'admettre de solides raisons, lesquelles font défaut. C'est ici que M. Dufourcq a pu éprouver les inconvénients de la connexion trop stricte qu'il avait nouée dans sa première partie entre le Manichéisme et le Priscillianisme.

Les sept derniers chapitres exposent les mesures par où les catholiques auraient essayé d'arrêter la propagation de la littérature néo-manichéenne. C'est la partie que M. D. a rédigée avec le plus de soin et de tendresse, celle où il a mis le meilleur de son érudition. Il se joue avec aisance au milieu de ces difficiles questions de textes, de versions, de remaniements et d'influences, et l'on sent qu'il y trouve de la joie. Des études telles que la dissertation sur le concile pseudo-damasien (M. D. donne une reproduction photographique partiellement inédite du *Codex Monacensis* 14469) seront le point de départ de discussions savantes où ceux-là même qui s'écarteront des opinions de M. D. rendront certainement hommage à ce qu'elles offrent de pénétrant et de nouveau.

Et pourtant, malgré les qualités dont tant de pages portent la marque, le lecteur impartial éprouve ici et là comme un malaise, qui l'empêche de s'abandonner à leur séduction. La cause de ce malaise, la voici. C'est en fonction du Manichéisme que M. D. organise toute une collection d'œuvres chrétiennes du v^e^ et du vi^e^ siècle : or, il a beau faire, la part de l'hypothèse est trop large dans sa construction pour qu'une telle architecture inspire à qui en sonde les fondements un sentiment d'entière sécurité.

Selon lui le catholicisme aurait repoussé l'invasion néo-manichéenne : 1° par des destructions officielles. — Cela ne souffre pas contestation. 2° par un premier essai d'*Index* : le fameux Décret *de recipiendis et non recipiendis libris*. M. D. croit qu'une partie de cette liste dérive des saisies opérées au temps de saint Léon et au temps des Ostrogoths. — Soit! Mais en tous cas l'auteur du Décret ne s'est pas laissé hypnotiser par la « crise » néo-manichéenne. C'est

un catalogue aussi complet que possible des écrits non canoniques connus de son temps qu'il a la prétention d'élaborer; 3° par une réédition des Écritures, confectionnée au v[e] et vi[e] siècle, et présentée sous l'autorité de saint Jérôme. — J'aurais aimé apercevoir dans les *Prologues* anonymes qu'étudie spécialement M. D. et où, d'après lui, seraient « dévoilées les intentions de l'ennemi », des allusions un peu moins mystérieusement diplomatiques à cet ennemi. Par exemple, une brève mention de l'accord des deux Testaments (pont-aux-ânes de l'apologétique catholique depuis Marcion) me paraît insuffisante pour déclarer anti-manichéen le *Prologue* de l'*Épître aux Romains* (p. 241); 4° par la rédaction de versions orthodoxes où furent compilées, en manière d'antidote aux versions utilisées par les Manichéens, les légendes relatives à Jésus, à la Vierge, aux prophètes, aux apôtres. — Ici le terrain est plus solide. Il est constant que plusieurs des auteurs de ces versions catholiques proclament leur intention de faire concurrence aux écrits analogues attribués à un certain Leucius, que les Manichéens avaient accaparés. Je n'oserais toutefois affirmer que tous les textes que M. D. met en œuvre recèlent l'arrière-pensée de réfutation qu'il y suppose. Ou, s'ils la recèlent, c'est « sans trop en avoir l'air », comme l'avoue M. D. lui-même (p. 303). Un triage plus scrupuleux s'imposait. — Je remarque que, pour dater certaines de ces pièces, M. D., a l'occasion d'alléguer quelques unes des *Passions* romaines, qui paraissaient un peu oubliées dans ce tome IV des *Gesta Martyrum*; 5° enfin les catholiques, craignant de se laisser gagner de vitesse par les Manichéens, se seraient hâtés de raconter à leur manière certaines légendes *non encore exploitées par ceux-ci*, comme celles de Barthélemy, de Mathieu, de Simon, de Jude. Et, d'autre part, c'est du regain de curiosité historique éveillé chez le peuple chrétien par la lutte néo-manichéenne, que seraient sortis le *Férial pseudo-hiéronymien*, le *Martyrologe pseudo-eusébien*, le *Sacramentaire léonien*, la grande *Collection canonique* de l'église romaine et le *Liber Pontificalis* lui-même. — Même en admettant que les synchronismes proposés par M. D. soit tous exacts, le lien de causalité qu'il établit entre le néo-manichéisme et l'apparition de ces divers ouvrages est si arbitraire qu'il ressemble à un simple procédé de groupement, commode, mais très artificiel.

Je crains, à tout prendre, que M. D. n'ait quelque peu exagéré la virulence du microbe néo-manichéen, l'émoi de la Chrétienté occidentale, l'importance des mesures de prophylaxie destinées à paralyser le fléau, et aussi (soit dit en passant) la part d'initiative qui revient à ses chers « Lériniens » dans cette œuvre de salut. En tout cas, la conjecture se glisse trop hardiment et trop continûment dans la trame des faits avérés : un doute plane sur maintes de ses conclusions.

L'ouvrage est par ailleurs extrêmement riche d'informations et suppose un labeur considérable. Qui parlera du manichéisme, du priscil-

lianisme, des apocryphes chrétiens, disons mieux, de l'histoire ecclésiastique du v[e] et du vi[e] siècle, sans l'avoir consulté, celui-là trahira son béjaune. — Volume par volume, M. D. conduit ainsi à son terme l'œuvre conçue en sa prime jeunesse et dont, en 1900, il posait déjà les assises. Bientôt elle sera achevée. Elle s'imposera au respect de tous, et sans abdiquer le droit à la critique, on s'inclinera devant une telle persévérance servie par une telle érudition [1].

Pierre DE LABRIOLLE.

Jean LORÉDAN, **La grande misère et les voleurs au XVIII[e] siècle.** Marion du Faouët et ses « associés », 1740-1777. D'après des documents inédits. Avec gravures et plans. Paris, Perrin, 1910, in-8°, pp. 15, 402. Fr. 5.

M. Lorédan a délaissé le roman et la nouvelle pour écrire un curieux chapitre d'histoire sociale, aussi abondamment documenté qu'on peut le souhaiter. Il a consulté plus de cinq cents pièces d'archives dans les différents dépôts des départements bretons avant de nous conter par le menu les destinées de Marion du Faouët et de sa bande. Assignations, *monitoires*, procès-verbaux de capture, interro-

1. J'ajoute ici quelques menues observations de détail. P. 3, à propos d'un rite obscène pratiqué dans la secte manichéenne, M. D. observe que « ce crime est un rite religieux, puisque, les deux jeunes gens ont été *consacrés par un évêque* en vue de ce qu'ils allaient faire. » Le texte dit seulement « episcopus ipsorum detestandi criminis *ordinator* » (l'organisateur, le metteur en œuvre). — P. 25, la conjecture *mathematicis* au lieu de *mathesi* est inutile. *Mathesis* est courant, au sens d'astrologie. Cf. l'ouvrage de Firm. Maternus, *Matheseos libri VIII*. — P. 41, l'hypothèse à laquelle songe un instant M. D. est insoutenable. Comment croire que, pour une affaire intéressant la religion, le pape Symmaque eût accepté d'être simple membre dans la commission nommée par Théodoric en vue d'instruire le procès de prévenus manichéens? — P. 80. De ce qu'en 839 l'évêque de Cordoue attaque les Casiens comme parents des Manichéens, cela ne prouve nullement qu'il y ait eu une reviviscence du Manichéisme en Espagne au IX[e] siècle. A ce prix, on soutiendrait que le Montanisme vivait encore dans la Gaule du XII[e] siècle, parce qu'en 1183, à Arras, des hérétiques furent arrêtés en qui certains crurent reconnaître des « Cataphrygiens » (voir le *Supplém. aux Annales d'Auchin*, *Mon. Germ. hist.*, *Script.*, t. VI, p. 421). — P. 110, l. 9, la phrase doit être transposée du négatif au positif : autrement elle forme contre-sens en sa place. — P. 125, il me paraît très probable que, dans le passage cité de saint Léon, *refutare* veut dire, non pas réfuter, mais rejeter. Cette signification n'est pas exceptionnelle. Cf. Saint Augustin, *Contra partem Donati*, § 28 (PETSCHENIG, LIII, p. 127, l. 5) « ... non tamen ideo ecclesiae disciplinam *refutamus* ». — P. 211, M. D. paraît voir un indice spécifique de priscillianisme dans le passage du *de Trinitate* de Ps. Athanase où Adam est présenté comme un *spiritualis*, *habens Sp. Sanctum*. Mais cette idée est bien antérieure au priscillanisme. Déjà les montanistes, dans leur défense de la prophétie extatique, faisaient valoir qu'Adam avait reçu le charisme d'extase (d'après *Genèse*, II, 21). Voir ŒHLER, *Corpus haereseol.*, II, 2, 20. — L'impression du livre est remarquablement correcte. P. 10, l. 15, lire *auctores*. — P. 11, note 2, lire P. G. — P. 154, la page est numérotée 514; dans la citation d'Augustin, ligne 18, le mot *recipi* a été omis avant *mererentur*. — P. 148, n. 1, mettre une majuscule à εἰς, sinon, le lecteur a peine à comprendre ces mots cabalistiques : ἁ καὶ μ' σχόλ. — M. D. écrit partout diaconesse.

gatoires, dépositions des témoins, *testaments de mort*, rapports d'exécution nous édifient complaisamment sur les faits et gestes de ces malandrins. Ces voleurs bretons, dont l'histoire est justement dédiée au dernier biographe de Mandrin, n'ont rien d'héroïque. Ce sont de pauvres diables, merciers ou colporteurs, qui rançonnent le paysan, forcent les sacristies et quêtent insolemment, avant de finir à la potence ou sur la roue, parfois pour un maigre profit, un couvert volé ou un méchant chaudron. La justice ne leur est pas tendre, elle les laisse languir dans d'infectes prisons dont ils s'évadent, il est vrai, sans trop de peine, et après un procès sommaire leur applique le plus souvent la peine capitale et au préalable la question ordinaire et extraordinaire. Le livre de M. L. a le mérite de nous offrir un vivant tableau du régime judiciaire de l'ancienne France, de ses lenteurs, de ses complications et de ses duretés. Quant à l'héroïne même, il a suivi ses traces dans des pièces nombreuses. Marie Tromel, simple fille de journaliers, née en 1717 près du Faouët, mène de bonne heure une existence errante, court les foires et les pardons, en compagnie de vagabonds et de voleurs dont elle devient vers 1743 le chef de bande. Incarcérée à Rennes en 1747, à Vannes en 1748, condamnée au bannissement, elle vit tranquillement au Faouët, mettant la région en coupe réglée; arrêtée de nouveau en 1752, elle s'évade de la prison de Quimper; reprise en 1755, elle y est exécutée la même année. La bande continue longtemps encore ses exploits; M. L. suit jusqu'en 1770 les démêlés que ces associés de Marion, souvent ses parents ou ses anciens galants, eurent avec la justice. Cette étude sera une utile contribution à l'histoire des mœurs de l'ancienne France et de la condition des paysans; elle eût pu être plus resserrée et il est arrivé parfois au romancier d'*imaginer* les scènes que lui suggéraient les documents; peut-être que l'intime connaissance qu'il a du décor où elles se sont passées l'y a involontairement entraîné. Mais le lecteur passera sur ces quelques broderies pour ne garder que l'impression des textes diligemment amassés par l'historien.

L. R.

Pierre Boyé. **Les châteaux du roi Stanislas en Lorraine.** Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1 vol. in-4° de 146 pages. Avec 151 gravures et 11 planches.

En disant que ce superbe volume est dû à M. Pierre Boyé et que c'est un tirage à part d'une série d'articles parus dans la *Revue lorraine illustrée*, dirigée avec tant de vaillance par M. Charles Sadoul, nous en indiquons tout de suite la haute valeur historique et artistique. D'une part, M. Pierre Boyé a fait du règne de Stanislas son domaine propre; il a tenu entre les mains tous les documents qui concernent cette période; il a fouillé avec un soin minutieux toutes les archives qui les recèlent. Après avoir donné un volume définitif sur les négociations de Vienne à la suite desquelles Leszczynski renonça au trône polonais

et reçut en viager les duchés de Lorraine et de Bar, il a publié sur l'industrie, le commerce, les salines de la Lorraine au XVIIIe siècle de très originaux mémoires, souvent mis à contribution. D'un autre côté, la *Revue lorraine illustrée* a pour principe de n'épargner aucun frais pour reproduire de façon parfaite les monuments de la province, châteaux ou maisons remarquables, œuvres des peintres et des sculpteurs du pays, vieilles estampes, anciens plans. Ici elle a prodigué les reproductions; plus de 150 images, dont quelques-unes en couleur, illustrent ce volume qui, tiré à un petit nombre d'exemplaires, sera certainement très recherché des bibliophiles lorrains.

Stanislas Leszczynski n'a point habité la ville de Nancy : en 1744 seulement, il y passa quelques semaines dans le vieux palais abandonné, alors qu'il redoutait l'invasion des pandours. Une seule fois, il gravit les rues escarpées de la cité de Bar, pour en visiter le château; et son conseil des finances ordonna, le 25 juin 1746, la démolition à Ligny de l'ancienne demeure des Luxembourg. Stanislas établit sa résidence à Lunéville, dans le château que Boffrand a construit, au début du XVIIIe siècle, pour Léopold, à l'emplacement du vieux manoir féodal, élevé vers 1610 par le duc Henri II. Il en meuble les appartements dont il renouvelle l'ornementation; il étend les jardins qu'ont dessinés Yves des Hours et Gervais; il les couvre de constructions parasites, le *Kiosque* qu'un incendie consume le 11 juillet 1762 et qui est aussitôt reconstruit; dans les petits bosquets le *Trèfle*, appelé ainsi de sa forme, avec une série de maisonnettes, les *Chartreuses*, dont les locataires sont désignés par le roi; — ce sont les plus hauts seigneurs de la cour et Stanislas va dîner de temps en temps chez l'un ou chez l'autre. Contre la terrasse du château il crée le *Rocher* où de savants mécanismes font mouvoir des automates de grandeur naturelle. A l'extrémité des bosquets, au bout de la perspective, Emmanuel Héré bâtit, en 1740, le château de Chanteheux avec ses trois étages en retrait l'un sur l'autre, ses deux bâtiments annexes qu'une galerie relie au *salon* et ses deux tours rouges qui servent de colombiers. En cette même année 1740, le roi de Pologne achète la seigneurie de Huviller, de l'autre côté de la Vezouse; il transforme son château en une délicieuse maison de campagne qu'il baptise Jolivet : Chanteheux et Jolivet sont les gracieuses annexes du château de Lunéville.

Le château d'Einville sur le Sanon est comme celui de Lunéville, l'œuvre de Léopold. Stanislas ne fait que l'embellir. Sur une rocaille qui s'élève hors d'un bassin, il reconstitue la tapagie où il fut admis en 1736, sur les bords de la Sprée, par le roi sergent; il construit la fameuse galerie où quatorze panneaux developpent la perspective de ses résidences. Aux portes de Nancy, près de l'emplacement de la Neuve Malgrange dont Léopold a demandé le plan à Boffrand et qui est entièrement démoli, il fait sortir du sol de toutes pièces un château

de faïence, ainsi surnommé à cause des carreaux de Delft bleus et blancs qui en décorent la façade. Enfin, quand la mort de la duchesse douairière Elisabeth-Charlotte lui a laissé le château de Commercy, bâti par le prince de Vaudémont sur les plans d'un émule de Boffrand, Nicolas Dorbay, il se plaît dans cette demeure [1] et y ajoute une série de constructions pittoresques, le pont d'eau, le pavillon royal ou château d'eau, le kiosque à stores d'eau : puis, au bout de la magnifique allée des Tilleuls, dans la forêt, il capte les eaux de la fontaine royale en huit réservoirs oblongs, sur l'un desquels il jette un kiosque de bois. M. Pierre Boyé nous promène successivement dans ces résidences; il nous les décrit avec une minutieuse exactitude en un style châtié, avec de charmantes trouvailles d'expressions.

Mais voici la contre-partie. Après cette description que lui-même reconnait pour « complaisante », M. Boyé indique ce qu'il y avait de fragile dans cette œuvre du roi de Pologne. Les châteaux solidement établis sur leurs bases, où l'on admirait des proportions justes et les règles d'un goût sévère, Lunéville, Commercy, Einville, remontaient au duc Léopold; Stanislas se laissa attribuer par ses contemporains une gloire qui n'était pas la sienne et les *Albums* de Héré ont propagé une légende trop souvent répétée. Les édifices de Stanislas lui-même, le château de La Malgrange, Chanteheux, les pavillons des bosquets de Lunéville, les constructions d'eau de Commercy visaient surtout à l'apparence. « Souvent décors de théâtre par la conception et l'arrangement, ils avaient de ces combinaisons légères l'inconsistance, la fragilité. » Et M. Boyé a sous la plume un mot qu'il n'ose pas écrire : bâtiments d'expositions [2]. L'exposition terminée, sont jetés à bas les pavillons qui l'ont abritée avec leur faux clinquant; après le règne de Stanislas, qui s'était prolongé bien au-delà du terme prévu, il fallut s'en prendre aux constructions fragiles du roi de Pologne. M. Boyé nous raconte l'œuvre de destruction dont il comprend bien la nécessité ; mais, malgré lui, il s'est attaché à ces édifices qui lui sont devenus familiers, en sorte que, par une contradiction bien naturelle, il est sévère aux démolisseurs. Il écrit en sa préface : « Nous dirons au lecteur quelle hâte folle abolit ces merveilles. » Au moins a-t-il la satisfaction de décrire, en un dernier chapitre, ce qui subsiste encore des demeures du roi de Pologne.

1. Il semble bien d'après le *Journal* de Nicolas, que Stanislas est venu une première fois à Commercy le 26 mars 1745; il y retourne officiellement le 20 mai de cette année.

2. Dans ce chapitre, M. Boyé passe en revue les artistes de Stanislas, Emmanuel Heré, Barthélemy Guibal, Jean Girardet, Jean Lamour, les Miques, Joseph Mutlot, et donne sur eux quelques détails inédits; il montre aussi comme ils durent se plier aux caprices du roi de Pologne. Puis Stanislas ne s'adressait pas seulement à eux; il eut des fournisseurs de tableaux des plus médiocres, Antoine-Léopold Roxin et son premier médecin, le suédois Rönnow. Le nombre de toiles, de pastels, de miniatures dont ils enrichirent les collections princières est incalculable.

Après nous les avoir fait visiter dans leur complète splendeur, il nous conduit une dernière fois au château de Commercy, aujourd'hui le quartier Berchény, à La Malgrange où les *Communs* épargnés abritent un collège libre, à la ferme de Chanteheux où est encore debout l'un des deux colombiers du roi de Pologne, au château de Lunéville dont les ailes sont devenues des casernes et dont le corps principal est occupé par le général de division, le cercle militaire et des bureaux.

M. Boyé a ajouté à ses travaux antérieurs sur Stanislas un chapitre des plus remarquables. Son étude sert ici surtout de commentaire à l'illustration qui est fort bien réussie : nous la retrouverons bientôt, avec la documentation et divers compléments, dans un livre en préparation : *Stanislas Leszczynski, duc nominal de Lorraine et de Bar.*

Chr. Pfister.

Georges Bourgin. **La France et Rome de 1788 à 1797.** (Bibl. des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome, 102). Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, XIV et 248 p. 10 fr.

Lelio Ottolenghi. **Padova e il dipartimento del Brenta dal 1813 al 1815,** Padova, Drucker, 1909, in-8°, XII et 538 p. 5 fr.

Gustave Davois. **Les Bonaparte littérateurs.** Paris, Edition bibliographique, 1909. In-8°, 72 p. 3 fr.

Cambridge Modern History. Vol. X. **The Restoration.** Vol. XI, **The Growth of the Nationalities.** Cambridge University Press, 1907 et 1909. Gr. in-8°, 936 et 1044 p. 1 L. 12 sh.

James de Chambrier. **Avant et après Sadowa.** Paris, Fontemoing, 1910. In-16, 352 p. 3 fr. 50.

Paul Verschave. **La Hollande politique.** Un parti catholique en pays protestant. Paris, Perrin, 1910. In-16, 419 p. 3 fr. 50.

Robinet de Cléry. **Les prétentions dynastiques de la branche d'Orléans.** Paris, Daragon, 1910. In-8°, 32 p. 1 fr. 25.

J. Viaud. **Les époques critiques du patriotisme français.** Paris, Bloud, 1910. In-16, X et 226 p. 3 fr. 50.

Dr Bernhard Seyfert. **Geschichtsbuch für Anfänger.** Halle, Waisenhaus, 1910, in-8°, 160 p.

Le recueil publié par M. Georges Bourgin, est un « regeste » contenant l'analyse et quelques extraits des lettres adressées par le cardinal secrétaire d'Etat aux évêques et autres prélats, lettres conservées aux archives secrètes du Vatican dans le fonds dit *Vescovi.* M. B. a dépouillé les neuf derniers registres de cette série, qui s'arrête à l'époque du meurtre du général Duphot et de l'invasion française de 1798. Il n'en a retenu que les Lettres « concernant d'une façon directe ou indirecte les relations du Saint-Siège avec la France ». A vrai dire, l'immense majorité des pièces mentionnées est relative à l'œuvre d'hospitalisation des prêtres français déportés dans les Etats pontificaux et à la police intérieure des provinces du Saint-Siège. C'est surtout sur ces points que le recueil apporte du nouveau. Sur les rapports directs avec le gouvernement français, avant et même après la constitution civile, il n'y a qu'un nombre assez restreint de

pièces, et rien de tout à fait important. De la sorte, le titre du volume paraît trop large, et pas très exact. Il y a cependant à glaner, sur l'affaire d'Avignon, sur le rôle de Bernis, sur les émeutes qui aboutirent à l'assassinat de Bassville (et non *Basville*; je ne vois pas que M. B. ait cité l'étude de M. Fréd. Masson dans *Les Diplomates de la Révolution*), enfin sur l'exécution de l'armistice de Bologne et du traité de Tolentino. On a bien fait de reproduire en appendice un certain nombre de circulaires et de règlements inédits ou difficiles à retrouver; on aurait pu les traduire. Les analyses sont parfois un peu trop sommaires. Les notes ont été réduites au minimum. On a identifié les noms de lieux, mais pas les noms de personnes. M. B. se dit « à peu près sûr de la graphie de ces noms », ce qui est d'un optimisme un peu excessif. A l'index, il arrive qu'on trouve le même personnage mentionné deux fois, sinon trois, avec des orthographes différentes. L'impression a été très soignée, et bon nombre de fautes sont corrigées aux *errata*.

Le livre de M. Ottolenghi, *Padova e il dipartimento del Brenta dal 1813 al 1815*, a la plupart des qualités de beaucoup d'autres travaux d'histoire locale. Il est consciencieux, détaillé, nourri de faits très nombreux, souvent typiques, empruntés aux sources d'archives. Il en a aussi les défauts : plan insuffisamment net, absence de vues générales et même de conclusions, information limitée aux documents manuscrits des dépôts locaux ou avoisinants. La mise en œuvre ne fait pas ressortir ce qui est vraiment d'un intérêt supérieur à la chronique de la ville ou du département, et l'impression qu'on garde de la lecture est confuse et terne. On ne nous présente pas les personnages cités, et certains pourtant, comme le fameux Porro, valaient une notice, sinon un portrait soigné. Le livre est tout entier composé d'extraits ou d'analyses de pièces, correspondances administratives ou rapports de police en général, reliés parfois très artificiellement. On y voit les épisodes habituels de ces périodes troublées. Là comme ailleurs, dans les parties de l'Empire napoléonien sises hors des limites naturelles de la France, la débacle commence dès la retraite de Moscou; les conscrits s'enfuient, les fonctionnaires trahissent, l'argent ne rentre plus. Puis c'est l'invasion autrichienne, d'abord bien accueillie, mais tout de suite plus pesante que la domination française, les mêmes fonctionnaires, ou presque, et aussi serviles devant le nouvel empereur que devant l'ancien, les réquisitions et les impôts pires qu'auparavant, et la police aussi tracassière, sinon davantage. Ceux qui résistent, et ils sont rares, se cachent et peuplent les sociétés secrètes, que les policiers pourchassent en vain. Ce tableau est connu. Les détails que M. O. nous donne pouvaient y ajouter des épisodes intéressants, s'il eût pris à tâche de les mettre en valeur. Autrement, il aurait mieux valu ne faire qu'une publication de documents. La seconde partie de son livre est précisément cela; il y reproduit

46 pièces, rapports de police pour la plupart; et il y en a qui méritaient d'être sauvés de l'oubli, telles les « fiches » des professeurs de l'Université de Padoue ou de l'évêque Dondi del Orologio. On regrette presque que tout le livre ne soit pas composé de textes bien choisis, comme ceux-là. Encore faudrait-il une identification soigneuse des noms propres, un index alphabétique permettant de les retrouver, quelques notes explicatives et biographiques, des titres courants, une table des matières au moins. Et tout cela manque au livre de M. O., de sorte qu'il est difficile à lire et encore plus à utiliser comme instrument de travail, malgré toutes les recherches et le soin qu'il a dû coûter à l'auteur.

Sous le titre, *les Bonaparte littérateurs*, M. Davois, qui est libraire, publie, en attendant une « Bibliographie napoléonienne française » la liste complète, par ordre alphabétique des noms et prénoms, de toutes les personnes appartenant, même par alliance, à la famille Bonaparte et qui ont laissé des ouvrages imprimés quelconques. Chacun d'eux est l'objet d'une notice quelquefois étendue et d'un style lyrique ou sévère suivant les cas; puis vient l'énumération minutieuse, descriptive et quelquefois même analytique, des publications de chacun, par ordre alphabétique de titres, et, pour beaucoup, avec les prix de vente. Peut-être aurait-on pu mentionner les ouvrages apocryphes, qui sont nombreux dans ce recueil. Le tout est fait et revu avec beaucoup de soin (l'exemplaire que nous avons reçu porte même des corrections manuscrites), et rendra certainement des services.

Les volumes X et XI de la *Cambridge Modern History* — deux importants volumes — embrassent la période de l'histoire générale comprise entre 1815 et 1871. La date de 1840 forme la limite entre ce que les auteurs appellent la Restauration et l'avènement des nationalités. On pourrait trouver à redire à cette coupure, assez mal choisie pour certains pays, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre elle-même. Le plan suivi est du reste, d'une façon générale, ce qui prête le plus à la critique: les différents états d'Europe sont très inégalement traités, principalement dans le tome XI, où l'histoire d'Allemagne prend un développement sans proportion avec le reste, et où la politique coloniale des nations autres que l'Angleterre est sacrifiée entièrement. Le peu d'importance relative des événements politiques dans la période de la Restauration a permis de faire une place importante au mouvement des idées et au progrès économique. Après 1840 au contraire, les crises politiques, les renaissances nationales, les guerres passent au premier rang, en même temps que des pays nouveaux, la Chine et le Japon par exemple, s'imposent à l'attention. Mais on est plus que surpris de ne rien trouver, absolument rien, sur les États-Unis, tandis que toutes les autres parties du monde civilisé sont étudiées avec plus ou moins de détail. La répartition du travail entre les collaborateurs a été faite à peu près comme dans les précédents

volumes; c'est-à-dire que la majorité des auteurs sont anglais, et que pour l'histoire *intérieure* de plusieurs pays, surtout des pays latins, il a été fait appel à des écrivains de chaque nation : pour la France, ce sont M. Emile Bourgeois et, en ce qui concerne le second Empire, M. Albert Thomas. M. Bourgeois a réservé, autant qu'il l'a pu, quelques pages à notre histoire extérieure et coloniale ; mais M. Thomas, qui insiste beaucoup sur nos luttes civiles, ne dit pas un mot du rôle des Français en Afrique, dans le Levant, en Extrême-Orient. De notre histoire extérieure pendant le second Empire, il n'est question qu'à propos des autres pays et sous la plume d'écrivains italiens ou allemands, dont l'esprit objectif ne fait pas de doute, mais qui ont été mieux favorisés dans la distribution du travail, ou plus attentifs à ce qu'ils n'écrivent pas pour des compatriotes. (On doit faire une place à part au chapitre sur la guerre franco-allemande, rédigé par le major Maurice dans un esprit excellent). Ces réserves faites, il faut renouveler à propos de ces volumes la remarque déjà faite pour les précédents : la *Cambridge modern history* se distingue parmi les collections similaires des divers pays par la clarté et la précision de l'exposé, chez les collaborateurs anglais en particulier, par l'abondance des renseignements sur l'histoire politique (des états britanniques hors d'Europe par exemple), et, notamment dans le tome XI, sur les mouvements nationaux en Allemagne, en Italie et plus encore dans les pays slaves. Les qualités d'exécution matérielle (typographie, bibliographies, index, sommaires chronologiques), n'ont fait que s'accentuer au fur et à mesure que la publication approche de sa fin.

Le livre de M. J. de Chambrier, *Avant et après Sadowa*, n'est ni un travail d'histoire, ni un recueil de mémoires. M. de C. a bien connu l'époque qu'il raconte et la plupart des personnages dont il parle, mais il a aussi beaucoup lu, et il emprunte à tous, mémorialistes, chroniqueurs et historiens. Comme il ne cite pas ses sources, on ne sait quel cas faire des anecdotes qu'il raconte et des portraits qu'il trace, parmi lesquels un grand nombre sont bien venus. Par endroits, on voit qu'il s'agit de souvenirs personnels. M. de C. a probablement gardé des notes, un journal. Que ne les publie-t-il, au lieu de nous donner de nombreux volumes où la compilation tient la plus grande place? Il n'est pas allé au Mexique, il n'a pas assisté à la mort de Maximilien. Pourquoi la raconter en détail, après d'autres, qui étaient témoins? Le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire. M. de C. écrit aisément, et son livre est d'une lecture agréable, qu'il nous donne deux cents pages de souvenirs personnels, sans hors d'œuvre, ni garniture. Tout le monde lui en saura gré, et le livre durera.

Le titre du livre de M. Verchave est double, et le livre aussi. M. V. a voulu raconter l'histoire des progrès, étonnants par leur rapidité et leur étendue, faits en Hollande par le parti catholique depuis 1868 jus-

qu'au mois de juin 1909, où il a conquis le pouvoir pour une période qui semble devoir être assez longue. Mais le lecteur français n'aurait pas compris grand'chose à cet exposé si l'auteur ne l'avait mis au courant de l'origine, des progrès et de l'organisation des autres partis politiques. Le volume comprend donc une histoire générale des partis et de l'évolution politique, puis, sous le titre « soixante ans de vie publique » une histoire spéciale du parti catholique hollandais. L'auteur appartient à ce dernier groupement par ses sympathies, sinon par sa nationalité, et quelque effort qu'il ait fait pour être *objectif*, il présente et il juge les personnes et les programmes des libéraux et des socialistes en adversaire plus qu'en historien. Mais cet adversaire est bien au courant de ce qu'il expose, il cite les textes ou il y renvoie, cède souvent la parole à ceux dont il analyse les doctrines. S'il critique, et vivement parfois, c'est toujours en termes modérés et en faisant effort pour être équitable. Son style est facile, à part quelques négligences, et en général clair : on suit aisément M. V. parmi la multitude des programmes, le dédale des groupes et des sous-groupes. L'histoire de ce parti catholique hollandais, qui formant à peine un tiers du corps électoral, est devenu presque dominant par son alliance avec les protestants « antirévolutionnaires » est d'ailleurs curieuse et presque unique. Il y a des enseignements à en tirer pour tous, amis ou adversaires, notamment en ce qui concerne la politique sociale et la « lutte pour l'école ». Le livre, avec ses notes nombreuses, ses extraits de discours ou d'articles de journaux, sa table détaillée et son index alphabétique, se présente comme un manuel étendu, commode et utile à consulter, à condition de se souvenir qu'il a paru en partie dans le *Correspondant* et qu'il est annoncé aux catholiques militants français comme un encouragement à suivre l'exemple de leurs coreligionnaires des Pays-Bas.

M. Robinet de Cléry proclame que « jamais le comte de Chambord n'a reconnu le comte de Paris comme son successeur, ni voulu le reconnaître ». A l'appui de cette thèse, déjà soutenue par M. du Bourg dans un livre récent, il publie deux courtes lettres du R. P. Bôle, confesseur du prince, écrites après la mort de celui-ci, et qui expriment l'opinion, sans preuve bien positive : 1° que le comte de Chambord ne considérait pas les renonciations de 1713 comme valables; 2° que tout en accueillant le comte de Paris, il voulait réserver les droits de la branche d'Espagne et laisser à la nation le soin d'élire qui elle voudrait, les dynasties étant électives en droit monarchique dans certaines circonstances. La publication de ces lettres est accompagnée d'un commentaire virulent où M. R. de C. fait sur la famille d'Orléans et ses partisans ce qu'il appelle lui-même des « révélations

---

1. Lire, p. 183 : lutte *entre* les bas salaires. P. 185, *panacée universelle* est un pléonasme.

effroyables »; elles sont même si effroyables qu'elles appelleraient un examen critique dont il ne paraît guère capable.

Les « époques critiques » dont nous parle M. Viaud sont la Révolution entre 1789 et 1793 et les Restaurations de 1814 et 1815. Les émigrés, et plus tard ceux qui chantèrent à l'Opéra

Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants

ont-ils manqué de patriotisme? M. V. estime que non. Son livre est mieux qu'un plaidoyer pour les émigrés, les Vendéens et les Chouans, pour Lynch et pour Marmont : c'est leur apologie. La raison invoquée en leur faveur, autant qu'on peut la saisir à travers une argumentation parfois confuse, est la suivante : les émigrés défendaient leur vie ou celle de leurs proches, les royalistes de 1815 défendaient la vie nationale, et cet instinct de conservation, individuel ou collectif, doit passer avant tout. Voici, à titre d'exemple, comment M. V. juge les émigrés en général : « Ces malheureux ont toujours raison, quoi qu'ils fassent... Tous les moyens sont bons et la fin justifie les moyens : maximes assez souvent odieuses, dont il est délicat de faire l'éloge; et pourtant si jamais elles furent de mise une fois, c'est quand le but est la vie sauve.... Les uns se cachent et font les morts, d'autres repoussent l'agression par la force, d'autres essaient de résistances politiques ou militaires à l'intérieur, et tous sont irréprochables ». Sur l'avènement des Bourbons « légitime, honorable et national », l'appréciation de M. V. ressemble étonnamment à la proclamation d'un préfet royaliste après Waterloo.

Ce livre est curieux comme symptôme d'un état d'esprit qu'on pouvait croire en voie de disparition. Il est d'ailleurs écrit sur le ton de la polémique et d'après une information beaucoup trop limitée et trop peu personnelle pour justifier un examen critique détaillé. Il fait partie, lit-on sur la couverture, d'une *Nouvelle bibliothèque historique*. Mais ce n'est pas un livre d'histoire.

Le petit manuel de M. Seyfert est destiné aux écoles, et signé d'un nom très en faveur dans l'enseignement primaire et secondaire en Allemagne. Il est curieux, comme exemple d'un état d'esprit et d'une méthode d'enseignement. C'est un bréviaire d'histoire et de légende militaires, de poésie héroïque et de loyalisme monarchique. 60 pages sur 160 sont consacrées à l'antiquité grecque et romaine, celle-ci s'arrêtant à César. Auguste est à peine nommé, et il n'y a pas un mot sur la civilisation, les arts ou les lettres, sur Virgile ou sur le Parthénon. Mais toutes les légendes du *De viris* y figurent en détail, et aussi tous les exemples de victoires militaires et d'héroïsme du champ de bataille. Il n'est parlé des Gaulois que comme d'une horde sauvage venue en Italie pour tuer, piller et incendier; la Gaule était « *presque* toute la France actuelle ». Vingt pages sont ensuite consacrées aux légendes germaniques, racontées comme des faits historiques, puis vient l'his-

toire allemande, débutant par un portrait ému de la femme germaine, pour passer ensuite à Saint Boniface, à Charlemagne et au Saint Empire. Six pages sur Luther, autant sur la guerre de Trente ans; enfin viennent les Hohenzollern. La révolution française tient en ces quelques mots : « Les Français s'étaient soulevés contre leur roi, l'avaient emprisonné et condamné à mort. Sa tête tomba à Paris sous la guillotine; le même sort atteignit sa femme, fille de l'impératrice Marie Thérèse et beaucoup de ses partisans. Des hommes sanguinaires prirent le pouvoir et firent guillotiner tous ceux qui leur résistaient ». La guerre de 1813 occupe cinq pages. Jahn et Körner sont nommés; Gœthe ne l'est pas. La guerre de 1870 est faite par les Français, jaloux des progrès de la Prusse, et qui « cherchent avec zèle un prétexte d'anéantir la puissance du Roi ». Le « plus beau » est que les Bavarois, Badois et Wurtembergeois « tirent le glaive aussi ». Puis le récit des victoires, l'éloge de Guillaume I^er^ et de Bismarck, de leur amour de la paix et de leur sollicitude pour les travailleurs. Le livre se termine par l'énumération laudative des membres de la famille impériale et le panégyrique de Guillaume II, sous les rubriques suivantes : « l'Empereur ami de la paix; l'Empereur et l'armée; l'Empereur et la flotte; l'Empereur et les travailleurs ». Les derniers mots sont une prière pour lui et pour la patrie allemande. Un résumé chronologique cite 13 dates de 1632 à 1898; 9 sont des dates de batailles, dont 8 de victoires allemandes, 3 rappellent l'avènement des princes, la dernière la mort de Bismarck. 32 gravures choisies dans le même esprit, et très bien reproduites, complètent ce recueil, dont je recommande la lecture à nos pacifistes, ennemis de l' « histoire-batailles ».

Raymond Guyot.

J.-L. Spenlé, **Rahel; histoire d'un salon romantique en Allemagne.** Paris, Hachette, 1910, in-8° 262 p.

Personne n'a encore consacré à Rahel une étude détaillée. Sur cette femme qui semble avoir mis sa vocation à tenir toute sa vie une auberge littéraire, les documents sont épars dans les mémoires et les correspondances de ses nombreux hôtes. On ne peut pas non plus écrire l'histoire de Rahel sans écrire l'histoire de son salon [ou de ses salons] et cette histoire, c'est souvent le reflet ou l'abrégé des quarante années les plus mouvementées et les plus confuses qu'ait traversées l'Allemagne politique et littéraire. Berdrow [*Rahel Varnhagen, ein Lebens=und Zeitbild*, 1903] n'y a réussi qu'imparfaitement; M. Spenlé ne l'a pas tenté. Il a voulu simplement se livrer « à un travail d'interprétation psychologique, de refonte littéraire aussi, afin de ramasser en un petit nombre d'analyses et de portraits tout ce détail du réel où se précise la physionomie d'une époque, et que trop

volontiers laissent échapper les travaux de pure érudition ou de construction abstraite. » Il a ainsi bien défini le caractère de son ouvrage qui prend le meilleur sinon le plus profond ou le plus complexe des faits et nous donne une claire, commode, agréable et élégante biographie de Rahel et de son salon. Celui-ci passe par trois phases ou trois âges; c'est « la mansarde de la Jægerstrasse », puis « le salon de Rahel Levin », enfin « le salon Varnhagen ». Chaque fois, M. Spenlé a choisi quelques groupes [les femmes, les Français, les artistes et les littérateurs] ou quelques individus [Gentz, le prince Louis-Ferdinand, Edouard Gans, Heine, Bettina] plus particulièrement représentatifs. Entre la seconde et la troisième phase se place une esquisse de l'homme qui prêta son nom et sa maison au dernier salon, mais n'y fut qu'un hôte et non le plus brillant, avant de s'en instituer l'exécuteur testamentaire et l'historiographe.

Mais à toutes les pages revit Rahel, intelligence aiguë, toujours en quête d'analyse et tournant sa perspicacité de préférence contre elle-même, esprit juif, critique, ennemi du traditionnalisme, mettant à l'épreuve de l'examen et du doute toutes ses croyances, passionnément amoureux de probité intellectuelle, de justice sociale, de liberté individuelle et doucement enclin à l'idéologie. Cependant Rahel n'est pas purement esprit; à une intelligence forte et courageuse, elle unissait pour son malheur un cœur faible et une volonté hésitante. Il y a dans sa nature un manque essentiel d'harmonie et dans son existence une déception fondamentale. Elle voudrait « vivre »; elle aspire à d'autres jouissances que celles de l'esprit et elle n'ose pas les goûter; elle se sent lâche. De là la bizarrerie apparente de ses amours et de ses amitiés : Finckenstein qui était un snob, Urquijo qui était un rastaquouère, Gentz qui était un féroce égoïste, Pauline Wiesel qui avait la stupide bassesse d'une fille publique. Mais tous osaient jouir de la vie sans s'embarrasser de la logique et de la réflexion; sans hésitations ils prenaient leur bonheur où ils le trouvaient. Avec toute son intelligence, Rahel arriva seulement à faire à quarante-trois ans un mariage médiocre et plutôt ridicule avec un homme fort ordinaire et de treize ans plus jeune qu'elle. Elle n'était pas bas-bleu comme Mme de Staël, mais elle la détestait parce qu'elle lui ressemblait un peu, en mieux. Elle se vantait de tuer le pédantisme à dix lieues à la ronde; on l'a comparée à Mlle de Lespinasse, mais si les hommes étaient plus que ses amis, ils restaient moins que ses amants. La femme les attirait et son esprit les effrayait. En littérature même elle n'a rien produit; elle s'est bornée à causer et à écrire des lettres; elle avait le don de la critique, non de la création artistique. Elle poursuivait Gœthe d'un culte douloureux parce qu'il représentait pour elle un bonheur inaccessible. Telle est la figure de femme que M. Spenlé a dessinée plus par intérêt d'artiste que par souci de savant, séduit par son charme et sa complexité.

A. Tibal.

Die Werke Philos von Alexandria in deutscher Uebersetzung herausgegeben von Leopold Cohn. Erster Teil. Breslau, Marcus, 1909; IX-409 p. (Schriften der Jüdisch-Hellenistischen Literatur in deutscher Uebersetzung unter Mitwirkung von mehreren Gelehrten hgg. von Prof. Dr. Leopold Cohn. Erster Band).

Une société de savants allemands, sous la direction d'un comité composé de MM. Guttmann, Brann et L. Cohn, a entrepris la traduction « des œuvres de la littérature-judéo-hellénistique auxquelles on a accordé jusqu'ici trop peu d'attention ». La collection débute par les œuvres de Philon d'Alexandrie, dont la première partie est traduite dans le présent volume; il contient une partie des écrits de Philon où est donnée une exposition systématique du contenu du Pentateuque, à savoir le traité *De la Création du monde*, les *Vies d'Abraham* et de *Joseph*, et le livre *Sur le Décalogue*, auxquels ont été ajoutés les deux livres sur la *Vie de Moïse*. Les autres ouvrages appartenant au même ordre d'idées seront traduits dans le second volume. L'œuvre de Philon n'a jamais été traduite complètement en allemand ; tout le monde ne peut pas la lire dans l'original, et cette traduction répond à un besoin de la philologie allemande. Il était naturel que la collection commençât par Philon, le plus ancien interprète de la Bible, dont M. L. Cohn poursuit en ce moment, avec Wendland, sa belle édition critique. Les traductions comprises dans ce volume sont dûes à MM. L. et J. Cohn, Badt et Treitel. Dans l'introduction, M. L. Cohn expose brièvement le caractère de Philon, ce que l'on sait de sa vie, d'ailleurs assez mal connue, sa philosophie et sa méthode d'interprétation. Chaque traité est en outre précédé d'une analyse.

My.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 juin 1910.* — M. Babelon communique une lettre des P. P. Jaussen et Savignac, des Dominicains de Jérusalem, que la Société française des fouilles archéologiques avait chargés d'une mission en Arabie. Les explorateurs ont réussi à pénétrer dans le Hedjaz et à examiner les ruines antéislamiques d'El-Ela et de Hereibeh, et ils ont estampé des centaines d'inscriptions sur l'emplacement de la ville biblique de Dedan qu'ils sont parvenus à identifier.

M. le comte Paul Durrieu annonce que la commission du prix Delalande-Guérineau a partagé ce prix en deux portions de 500 francs, entre M. Georges Doutrepont, pour son livre sur *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, et M. René Sturel, pour son livre sur *Jacques Amyot, traducteur de Plutarque*.

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Saintour a partagé ce prix de la manière suivante: deux récompenses de 800 francs, l'une à M. Masqueray, pour son ouvrage sur *Euripide et ses idées*, l'autre à M. Paul Vallette, pour ses deux ouvrages sur l'*Apologie d'Apulée* et *de Œnomao cynico*; — deux récompenses de 500 francs, l'une à M. Charles Dubois, pour son étude sur *Pouzzoles antique*; l'autre à M. Roiron pour son ouvrage sur *l'Imagination auditive de Virgile*; — une récompense de 400 francs à M. Boudreaux, pour son édition des *Cynégétiques* d'Appien.

M. Noël Valois fait une communication sur deux nouveaux témoignages relatifs au procès des Templiers.

Léon Dorez.

Le propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 23 juin. — 1910

J.-L. Courcelle-Seneuil, **Les dieux gaulois d'après les documents figurés.** Paris, Leroux, 1910, 430 p. in-8, avec 130 gravures.

Il n'y a dans cet ouvrage nul savoir, nulle méthode, mais beaucoup de choses réjouissantes. « Lucain a expressément affirmé que les Gaulois ne connaissaient ni l'Erebos, ni le royaume infernal du *Dis* latin. Mais ils connaissaient le *Tarvos*, où régnait leur père *Teut-Atès*, dont le nom *Atès* se changeait en *Ratu*, *Ratis*, *Radis*, d'où provient le *Dis* latin » (p. 112). Il suffit presque d'ouvrir au hasard pour trouver mieux.

R. H.

A. T. Olmstead. **Western Asia in the days of Sargon of Assyria,** 722-705 B.C. A study in oriental history, 1 vol., vi-192 p. in-8°. New York, Henry Holt and Cᵒ, 1908.

Les grandes lignes de l'histoire des Sargonides sont connues depuis les travaux d'Oppert, de Schrader et de Smith. De nombreuses questions de détail ont été élucidées par Winckler et Johns. Pourtant il reste beaucoup à glaner dans les textes qui n'appartiennent pas à la littérature historique proprement dite, tels que les lettres et les contrats, et les Annales elle-mêmes présentent encore, surtout au point de vue géographique, plus d'une énigme qu'une étude attentive des documents et une exploration des lieux permettraient de résoudre. L'utilité de monographies comme celle de M. Olmstead est donc incontestable. L'auteur reconnait lui-même (p. 169, n. 17) qu'il n'a guère utilisé que les textes déjà élaborés par ses devanciers, mais il a parcouru une partie des régions visitées par les armées de Sargon : la Syrie

et la Palestine, de Hamath à Gaza et Raphia, et le Negeb, ce qui lui a permis de se faire une opinion personnelle sur la question de *Muṣri*; il a mis en ordre les fragments du prisme B, ce qui a rectifié la chronologie du règne; enfin l'attention apportée par lui aux questions de topographie dans l'histoire des guerres lui a permis de présenter un certain nombre d'identifications nouvelles. Après une étude critique des sources, M. O. traite de l'arrivée au pouvoir de Sargon, des guerres en Babylonie et en Syrie, à la frontière du nord-ouest, en Arménie, en Médie, en Elam, de la conquête de Babylone, des dernières années du règne, et enfin de la civilisation au temps de Sargon. La question de *Muṣri* a été étudiée dans une longue note (p. 56-71) et la conclusion est très nettement opposée à la théorie de Winckler : il n'y a pas eu au Negeb un royaume de *Muṣri* assez puissant pour se substituer à l'Égypte comme antagoniste de l'Assyrie pendant plusieurs siècles ; toutes les ruines du Negeb sont romaines et chrétiennes; aucun débris de poterie antérieur à l'époque romaine ; les textes des Sargonides sur lesquels Winckler a voulu édifier sa théorie établissent au contraire l'importance de l'Égypte. Entre autres identifications, M. O. propose (p. 93, n. 42) celle d'*Usi-ilu* (qu'il lit *Usian*) avec l'Osiana de l'Itinéraire d'Antonin. — P. 121, n. 19, les « eastern Arabs » sont simplement les Ariens (cf. Prašek, *Geschichte der Meder und Perser*, p. 30). P. 189, M. O. croit que ce sont les Assyriens qui ont enseigné aux Arméniens l'art de travailler le métal. Le contraire serait plus vraisemblable d'après les découvertes de Lehmann et Belck en Arménie (cf. Lehmann, *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*, p. 84-104 et spécialement p. 101). P. 21, n. 55, M. O. paraît ignorer l'édition de la Chronique babylonienne donnée en 1906 par Delitzsch. Un index des noms propres aurait été fort utile.

C. Fossey.

Isaias diligenter revisus juxta Massorah atque editiones principes, cum variis lectionibus e mss. atque antiquis versionibus collectis, a C. D. Ginsburg. Londres, Société des bibliophiles, 1910 ; gr. in-8°, 93 pages.

Die heilige Schrift des Alten Testaments übersetzt und herausgegeben von E. Kautzsch. Band II ; Lief. 16-18. Tübingen, Mohr, 1909-1910 ; gr. in-8°, 192 pages.

Essays in Pentateuchal Criticism by H. M. Wiener. Londres, Elliot Stock, 1910 ; in-8°, 239 pages.

Le séjour des Israélites au désert et le Sinaï dans la relation primitive, l'évolution du texte biblique et la traduction christiano-moderne, par R. Weill. Paris, Geuthner, 1909 ; in-8°, 116 pages.

Jeremia, von R. Liechtenhan. *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, II, 11. Tübingen, Mohr, 1910 ; in-12, 47 pages.

An Introduction to the Study ob Obadiah, by G. A. Peckham. Chicago, University Press, 1910, in-8°, 29 pages.

Ezra Studies by C. C. Torrey. Chicago, University Press, 1910 ; in-8°, xv-346 pages.

Der Messias oder Ta 'eb der Samaritaner, von A. MERX. Giessen, Töpelmann, 1909; in-8°, 92 pages.

Wellhausen und Johannes, von G. R. GREGORY. Leipzig, Hinrichs, 1910; in-8°, 68 pages.

Die Briefe des Apostels Paulus. An die Galater, von H. LIETZMANN. *Handbuch zum Neuen Testament*, III, pp. 225-264. Tübingen, Mohr, 1910; gr. in-8°.

La révision d'Isaïe, que nous donne M. Ginsburg, est une édition très soignée de l'hébreu massorétique d'après les anciens manuscrits et les anciennes éditions. L'apparat critique se complète par les variantes des anciennes versions; mais il s'agit avant tout d'une édition critique du texte de la Massore, d'après les anciens manuscrits hébreux, non d'un travail de critique textuelle pour atteindre l'original que supposent les Septante ou l'ancienne version syriaque.

M. Kautzsch et ses collaborateurs nous apportent la traduction annotée des petits Prophètes et des quatre-vingt-cinq premiers psaumes. L'éloge de cette publication n'est plus à faire. L'interprète d'Osée, M. Guthe s'abstient de traduire, dans le ch. IX, la première partie du v. 13; mais il reconnait en note que le contexte suggèrerait l'idée de sacrifices d'enfants. C'est aussi celle que donnerait le texte même, restitué d'après le grec. Puisque les exégètes allemands sont maintenant sur cette piste, ils finiront sans doute par découvrir eux-mêmes la correction de ce passage qui a déjà été proposée ici plusieurs fois. Le même traducteur n'a pas signalé l'hypothèse, très vraisemblable, d'après laquelle il y aurait un psaume, assez court, en tête du livret de Habacuc, comme il y en a un plus long à la fin. Bien moins probable est l'opinion qui tend à voir en ce dernier un oracle dont l'auteur serait le même que celui (?) des deux chapitres précédents. Le psaume est bien caractérisé comme tel, et ce ne doit pas être par hasard, mais par une sorte de procédé systématique, pour amplifier les prophéties, qu'on a intercalé un psaume dans Jonas, qu'on en a mis un autre en tête de Nahum, et que l'on a encadré Habacuc en la manière qui vient d'être dite. A propos de *Ps.* XXII, 17, M. Kautzsch écrit que la lecture massorétique : « Comme un lion, mes mains et mes pieds », a été conçue plutôt pour écarter la leçon chrétienne : « Ils ont creusé (non : percé) mes mains et mes pieds », que celle-ci pour obtenir une prophétie. Il ne semble pas qu'une hypothèse vaille mieux que l'autre. La leçon des Septante a été exploitée par les chrétiens, mais ceux-ci ne l'ont pas inventée : c'est une lecture et une interprétation conjecturales du texte même que nous a transmis la Massore. Ce texte étant inintelligible, l'ancien interprète grec en a tiré ce qu'il a pu, et rien ne prouve qu'il ait songé au percement des pieds et des mains d'un crucifié. Même la tradition évangélique semble n'avoir eu aucune attention pour ce passage. L'hébreu était altéré avant qu'on entreprit la version grecque, et les mots dont il s'agit ne sont peut-être qu'un paquet de gloses. L'argument du savant commentateur pour établir que le psaume n'a pu être écrit qu'au nom

d'une collectivité, parce que le changement subit de fortune, supposé à la fin, ne convient pas à un individu, doit être moins solide qu'il ne paraît. Le changement à vue n'est qu'un effet de perspective, et le thème pourrait bien être celui du juste abandonné, meurtri, puis sauvé, sans que le juste en question soit précisément la personnification d'Israël. La littérature babylonienne contient un poème, assez analogue à Job, où un ancien roi de Nippour, Tabu-utul-Bel, décrit son infortune (maladie, abandon, etc.), puis son salut, sans plus de transition que dans le psaume. Au fond, l'objet de ces poèmes peut être général, mais non allégorique, et l'individu n'y figure pas une collectivité déterminée. Dans le psaume, l'auteur se distingue très nettement de la communauté fidèle.

Le livre de M. Wiener est d'une lecture peu facile. Polémique très vive contre Wellhausen et la critique du Pentateuque. L'auteur entend sauvegarder l'unité de la Loi, — pour ne rien dire de l'authenticité, — par les ressources de la critique textuelle. Les manuscrits hébreux et surtout les versions de la Genèse présentant quelques variantes dans l'emploi des noms divins, M. W. en conclut que le critérium d'Astruc, la distinction des sources d'après l'usage du mot Élohim ou celui du mot Iahvé, n'est pas applicable et qu'il est faux en principe. Une telle conclusion dépasse considérablement la portée des prémisses. Les noms divins sont un critérium assez sûr dans l'ensemble pour les récits de la Genèse; mais ce critérium peut être insuffisant en bien des cas, et ce n'est pas le seul dont on dispose. Il serait superflu de suivre le vaillant apologiste dans tous les détails de son argumentation, qui est souvent obscure. La thèse critique y est combattue en certains détails sans avoir été seulement exposée, et rien ne garantit que ses raisons aient été bien comprises. M. W. prouve l'authenticité des discours du Deutéronome par ces trois motifs : les discours sont attribués à Moïse; le contenu n'en peut être suspect qu'à des gens qui ignorent le droit (M. W. est *barrister-at-law*); des passages comme *Deut.* xi, 10 : « La terre que tu vas occuper n'est pas comme celle d'Égypte », etc., ne conviennent qu'au temps de Moïse. M. W. a le don de simplifier les questions.

Très fine et pénétrante analyse des récits de l'Exode, dans la brochure de M. Weill. On appréciera surtout les discussions de textes. L'interprétation renferme de bons aperçus historiques et des conjectures peut-être risquées. Ainsi l'auteur a mis en plein relief l'importance du sanctuaire de Cadès et dans les anciens textes et dans l'histoire primitive d'Israël. Il a bien montré le caractère adventice du voyage au Sinaï. Mais il ne paraît pas avoir établi aussi solidement que Sinaï ait été à l'origine un vocable vague, sans signification géographique déterminée, et il a prouvé encore moins que le buisson ardent (*sené*) ait été déduit de ce Sinaï, ou qu'il soit impossible de localiser le Sinaï et Madian en Arabie.

M. Liechtenhan a su trouver pour son petit livre sur la carrière de Jérémie la forme et le ton qui conviennent à une œuvre de vulgarisation. Sa critique est prudente et modérée dans le discernement des morceaux que l'on peut attribuer au prophète. Comme tout le monde, M. L. dit que le roi Manassé avait cru se comporter en bon vassal en introduisant dans le temple de Jérusalem les dieux de l'Assyrie. On pourrait se demander s'il n'y fut pas un peu ou même tout à fait contraint. La réforme de Josias s'est produite seulement quand le roi d'Assyrie ne pouvait plus intervenir dans les affaires de Jérusalem. On n'a pas encore tiré au clair l'attitude de Jérémie devant cette réforme, dont il fut le témoin et dont il paraît certain qu'il ne fut pas le promoteur. Jérémie se tait pendant les dernières années de Josias, observe M. L., parce que Iahvé ne lui donnait rien à dire ; un prophète n'était pas comme un curé qui prêche tous les dimanches. Il est fort possible que Jérémie ait eu plusieurs raisons de retenir son éloquence pendant ce temps-là : c'est en dehors de lui qu'avait été organisée la réforme ; les personnes dirigeantes, qui s'étaient passées de son concours, n'étaient peut-être pas fort disposées à admettre ses critiques ; il paraît avoir eu beaucoup de considération pour Josias, bien qu'il n'ait jamais été appelé à le conseiller. Et il reste possible encore que Jérémie ne se soit pas tu au sujet de la nouvelle Loi, mais qu'on ait eu motif de ne pas nous transmettre ce qu'il avait dit. Ce n'était pas un fervent de la Loi écrite (cf. *Jér.* VIII, 7-8), et ses relations avec le personnel du temple ne paraissent pas avoir été des plus cordiales.

Le livret d'Abdias n'a pas cessé d'exercer la sagacité des critiques. M. Peckham y discerne un oracle contre l'Idumée (vv. 1-7, 10-11, 14 *a*, 15 *b*), rédigé peu après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor ; une addition (vv. 12-13, 14 *b*), apostrophe aux Iduméens, insérée peu après dans l'oracle primitif ; un oracle beaucoup plus récent, en rapport avec les victoires de Judas Machabée (vv. 15, 17-21) ; plus deux suppléments d'époque incertaine (vv. 8-9, 16). La distinction des deux parties principales est généralement admise. La question des suppléments est moins claire. Plusieurs critiques font composer la première partie après l'exil, au commencement du v^e siècle ; mais l'opinion de M. P. semble fort soutenable.

Tout n'est pas clair dans l'histoire du judaïsme postexilien. M. Torrey nous apporte des vues nouvelles, fondées sur une critique minutieuse d'Esdras-Néhémie, qui renversent les idées communément admises par les exégètes de notre temps. Il s'attaque d'abord au premier livre d'Esdras dans la Bible grecque, livre où il veut reconnaître, non sans probabilité, un morceau de la plus ancienne version grecque de Chronique-Esdras ; le grec ordinaire d'Esdras-Néhémie serait la version de Théodotion (comme pour Daniel). Ni l'ancienne version grecque ni le texte massorétique d'Esdras-Néhémie ne représente-

raient l'état primitif du document : cette conclusion aussi paraît vraisemblable. Le récit de la promulgation de la Loi (que M. T. veut entendre de la simple lecture d'un texte déjà connu), maintenant morceau de Néhémie (VII, 69-VIII, 18), aurait eu originairement sa place entre *Esdr*. VIII, 36 et IX, 1; et *Néh*. IX, 1-X, 40, venait après *Esdr*. X, 44. On obtient ainsi une meilleure suite. L'histoire d'Esdras, que M. T. regarde comme une pure fiction, se trouve détachée de celle de Néhémie. Également fictifs seraient les documents officiels concernant le retour des exilés et la reconstruction du temple. Ce sont les Juifs demeurés dans leur patrie qui, excités par les prophètes Aggée et Zacharie, auraient rebâti l'édifice sacré. C'est également en Palestine qu'auraient vécu les écrivains dits de la captivité, y compris le second Isaïe et Ézéchiel (qui serait apocryphe), aussi les rédacteurs du Code sacerdotal, élaboré sur place par les prêtres du temple. La rupture ouverte et définitive entre Juifs et Samaritains n'aurait eu lieu que peu d'années avant la conquête grecque, sous Darius III, dans les circonstances indiquées par Josèphe. La rédaction dernière du Pentateuque serait un peu antérieure au schisme.

Il faut bien avouer que l'adoption du Pentateuque par les Samaritains ne se comprend guère si le schisme était consommé dès les premiers temps de la domination persane. Les conclusions de M. T. demanderaient un examen approfondi. Sa critique des sources est à considérer. Il doit y avoir une part de vérité dans ce qu'il dit touchant la continuité de la tradition juive en Palestine, nonobstant la ruine de Jérusalem. Mais il y a aussi beaucoup d'exagération à présenter la destruction du temple et la captivité comme des faits insignifiants pour l'évolution du judaïsme. L'argumentation de l'auteur contre les documents relatifs à la restauration et contre l'histoire d'Esdras n'est pas très lucide ni absolument convaincante. Le texte de l'édit de Cyrus n'est pas authentique; mais pourquoi l'autorisation accordée aux déportés juifs de retourner dans leur pays ne le serait-elle pas? Authentique ou apocryphe, la lettre d'Artaxerxès, où Esdras apparaît comme envoyé pour tout régler à Jérusalem, conformément à la loi qu'il a en main (*Esdr*. VII, 14), n'invite pas à entendre la scène de la lecture comme se rapportant à un texte entièrement connu auparavant des Juifs palestiniens, et l'histoire d'Esdras, en son ensemble, n'a guère l'apparence d'une légende sans réalité. Les opinions de M. T. sont loin d'être chimériques; mais les questions les plus importantes ne semblent pas tirées au clair. Les difficultés que suggèrent les opinions reçues sont nettement posées : la solution pourrait bien être encore à trouver.

Le défunt professeur Adalbert Merx avait recueilli un certain nombre de documents concernant la croyance au Messie chez les Samaritains. Son travail est publié par les soins de M. K. Marti dans les *Beihefte* de la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*.

Les plus anciens de ces textes sont empruntés aux livres liturgiques des Samaritains et remontent au xv^e siècle; deux autres textes, en arabe, ont le caractère de discussions ou dissertations théologiques; l'un est du xvi^e siècle, et l'autre de date incertaine, mais peut-être pas plus ancien que le premier; suit un court midrash, en hébreu, sur le déluge et le Messie. Celui-ci est désigné par le nom de *ta'eb*, « celui qui revient ». C'est un roi, nouveau Josué, qui fera régner la Loi, restaurera le tabernacle; il n'est pas immortel. En somme, l'idée du Messie n'a pas pris chez les Samaritains un très grand développement, et les textes mis à notre disposition ne sont pas suffisants pour qu'on puisse la suivre dans l'histoire. Tels quels, ils ont leur intérêt.

« Si cet Évangile (le quatrième), écrit M. Gregory, a été interpolé et complété à plusieurs reprises, le tout a pu se faire par Jean lui-même. On n'a besoin d'aucun autre. » Cette remarque, par laquelle se termine la réfutation des opinions émises sur le sujet par M. Wellhausen est peut-être ce qu'il y a de meilleur dans la brochure. Sans doute, M. G. a raison de protester contre une analyse tro plittéraire, trop scolastique, un travail de discussion impitoyable, où l'on a perdu un peu de vue les conditions dans lesquelles un brave homme. nullement soucieux de littérature, peut écrire un livre édifiant à l'usage de gens encore moins lettrés que lui. Mais, dans le détail, en réfutant les arguments que M. Wellhausen allègue à l'appui de son sectionnement, il ne semble pas avoir suffisamment expliqué lui-même les faits dont on s'autorise pour affirmer la pluralité des auteurs. Par exemple, à propos de *Jean*, xiv, 31, conclusion évidente du discours après la cène, et que M. Wellhausen prend pour point de départ de sa discussion, comme excluant les ch. xv-xvii, M. G. ne trouve rien à dire, si ce n'est qu'il ignore pourquoi les mots : « Allons, sortons d'ici », se lisent à cette place; que l'interpolateur supposé de xv-xvii aurait dû les renvoyer plus loin; que lui-même vient d'écrire : « Je coupe court », et qu'il a encore ajouté une page. Tout cela est bel et bon, mais n'explique rien de rien. Celui qui a fait dire à Jésus : « Sortons d'ici », ne l'a fait parler de la sorte que pour le conduire immédiatement dehors et entamer le récit de la passion. Seulement, comme les trois chapitres qui viennent ensuite sont dans le même esprit, expriment les mêmes idées, dans le même style, que le discours précédent (car il faut une extraordinaire puissance de divination pour y reconnaître deux situations de l'Église et deux courants d'idées différents), rien n'empêche de croire que le même auteur, au bout d'un certain temps, a repris le même thème, pour plus ample développement des instructions contenues dans le premier discours. Encore est-il pourtant, — et c'est un point dont M. G. ne voudrait pas convenir, — qu'il faut supposer chez cet auteur une belle indifférence à l'égard de la réalité historique, et une autre intention que celle de reproduire les paroles véritablement prononcées par Jésus.

La traduction et le commentaire de l'Épitre aux Galates, par M. Lietzmann, présentent les mêmes qualités que ses travaux sur les deux Épitres aux Corinthiens, dont nous avons eu précédemment occasion de parler. A propos de *Gal.* I, 12, le savant exégète reprend et développe l'opinion, déjà émise par lui, d'après laquelle saint Paul se serait inconsciemment accoutumé à rapporter à la seule vision de Damas, qui amena sa conversion, la révélation de tout ce que lui-même enseignait comme Évangile. La thèse comporte sans doute quelque atténuation. Mais il est incontestable que l'Apôtre, comme beaucoup d'autres convertis, ne se rendait pas compte, à distance, de l'évolution de ses sentiments et de sa pensée dans la période décisive de son existence, et pas plus du travail intérieur qui avait préparé sa conversion que de celui qui avait suivi ses premières expériences de chrétien missionnaire. Il lui semblait être devenu subitement d'ennemi du Christ son apôtre auprès des nations. Peut-être le passage cité ne doit-il pas s'entendre rigoureusement des éléments qui étaient communs à l'enseignement de Paul et à celui des anciens apôtres touchant Jésus, éléments dont il ne pouvait guère se flatter d'avoir eu connaissance par une révélation, mais d'une certaine façon de les interpréter, de les coordonner à la doctrine paulinienne du salut, de les voir à travers cette doctrine, ce qui pouvait aboutir à une transformation complète, comme il est arrivé pour le récit de la dernière cène. Tout cela ne s'est pas accompli en un clin d'œil, sur le chemin de Damas, mais peu à peu, dans une âme passionnée, une imagination ardente, un esprit capable d'intuitions profondes, incapable de critiquer sa pensée, dépourvu de logique, s'en doutant quelque peu, et s'en faisant gloire.

Alfred LOISY.

Samuel Glenn HARROD. **Latin Terms of endearment and of Family Relationship.** A Lexicographical study based of volume VI of the Corpus inscriptionum Latinarum. Thèse, Princeton, 1909, 92 p. grand in-8°.

Cette thèse de Princeton (New Jersey) a été suggérée et dirigée par le professeur F. F. Abbott. Deux chapitres : le premier sur les termes d'affection (en tout 22); on remarque les adjectifs qui sont d'un emploi plus rare ; discussions sur les termes ou sur les abréviations. Le second sur les mots qui indiquent des rapports de parenté : ascendants naturels ou par alliance ; parents de même degré ; descendants (avec la même distinction). Sur les 22 adjectifs du premier chapitre, il y a 14 superlatifs. Donc en aucun temps on ne les a ménagés. Ensuite un index de 4 pages. Au début une introduction de deux pages.

Le tome VI du Corpus a été choisi comme base pour cette étude a cause de l'ampleur de la matière (environ 35,000 inscriptions) ; parce que l'index manquant, la masse des inscriptions est entièrement hors de portée pour le travailleur occasionnel ; enfin parce que les inscrip-

tions étant de Rome, toute chance de particularité dialectale est ici écartée. On ne s'étonnera pas que l'on n'ait pu ici suivre la vogue des termes d'affection, et indiquer à quelle date précise une épithète en supplante une autre dans la faveur populaire ; aussi les changements de sens qu'on relève. La plupart des inscriptions du volume ne peuvent être datées ; très rarement on a pu indiquer quelques variations marquées. L'espace de temps étudié ici comprend d'ailleurs près de huit siècles (du IIe avant J.-C. au milieu du VIe après).

L'idée est bonne ; mais on ne peut méconnaitre que les résultats, avec l'aléa que comportait forcément la limitation de l'étude à un tome du Corpus, ne devront pas être tenus comme inattaquables. Ils sont commodes provisoirement ce qui est déjà quelque chose. L'étude me paraît soignée et devra fournir à plus d'un philologue des indications précieuses[1].

É. T.

Alfred BIESE. **Deutsche Literaturgeschichte** in zwei Bänden. Erster Band : Von den Anfängen bis Herder. Munich, Beck, 1907, in-8°, p. 640.

L'Histoire de la littérature allemande de M. Biese est un livre écrit avec beaucoup de conscience, destiné à donner au public allemand, à la jeunesse principalement, sans aucun appareil scientifique, un tableau complet de l'évolution littéraire de la nation. L'auteur s'est efforcé surtout de caractériser les tendances générales qu'a présentées cette évolution au cours des différents âges, en les rattachant aux multiples transformations sociales qu'a subies le pays. Il semble même qu'il eût pu davantage, sans s'exposer à d'inutiles digressions, enrichir ce cadre indispensable à tout exposé d'une histoire littéraire : quelques détails de plus sur le développement artistique ou scientifique de l'Allemagne eussent été les bienvenus. M. B. a réservé la plus large partie de son exposition aux œuvres saillantes; il en a donné une analyse détaillée et en a cité de nombreux passages. La personnalité même des écrivains a été plutôt rejetée dans l'ombre; peu de détails biographiques, et s'ils ne sont pas trop à regretter, on aurait du moins souhaité une brève esquisse de la psychologie des auteurs principaux. Quant aux écrivains de second et de troisième ordre, ils n'ont pas été non plus négligés : l'auteur les a habilement distribués en groupes suivant leurs affinités, évitant ainsi de rompre l'unité de son exposition. Cela ne va pas sans doute sans quelque artifice : Gryphius par exemple est traité d'abord comme poète lyrique, puis un peu plus loin et bien complaisamment comme poète dramatique. Il sera d'ailleurs permis de contester le degré d'importance attribué à tel ou tel : pourquoi consacrer quatre pages à Brockes et n'en accorder qu'une à Schubart? Des réserves de ce genre peuvent naturellement

1. P. 1, 2e §, l. 6, lire : *of* inscriptions.

La traduction et le commentaire de l'Épître aux Galates, par M. Lietzmann, présentent les mêmes qualités que ses travaux sur les deux Épîtres aux Corinthiens, dont nous avons eu précédemment occasion de parler. A propos de *Gal.* I, 12, le savant exégète reprend et développe l'opinion, déjà émise par lui, d'après laquelle saint Paul se serait inconsciemment accoutumé à rapporter à la seule vision de Damas, qui amena sa conversion, la révélation de tout ce que lui-même enseignait comme Évangile. La thèse comporte sans doute quelque atténuation. Mais il est incontestable que l'Apôtre, comme beaucoup d'autres convertis, ne se rendait pas compte, à distance, de l'évolution de ses sentiments et de sa pensée dans la période décisive de son existence, et pas plus du travail intérieur qui avait préparé sa conversion que de celui qui avait suivi ses premières expériences de chrétien missionnaire. Il lui semblait être devenu subitement d'ennemi du Christ son apôtre auprès des nations. Peut-être le passage cité ne doit-il pas s'entendre rigoureusement des éléments qui étaient communs à l'enseignement de Paul et à celui des anciens apôtres touchant Jésus, éléments dont il ne pouvait guère se flatter d'avoir eu connaissance par une révélation, mais d'une certaine façon de les interpréter, de les coordonner à la doctrine paulinienne du salut, de les voir à travers cette doctrine, ce qui pouvait aboutir à une transformation complète, comme il est arrivé pour le récit de la dernière cène. Tout cela ne s'est pas accompli en un clin d'œil, sur le chemin de Damas, mais peu à peu, dans une âme passionnée, une imagination ardente, un esprit capable d'intuitions profondes, incapable de critiquer sa pensée, dépourvu de logique, s'en doutant quelque peu, et s'en faisant gloire.

Alfred Loisy.

Samuel Glenn Harrod. **Latin Terms of endearment and of Family Relationship.** A Lexicographical study based of volume VI of the Corpus inscriptionum Latinarum. Thèse, Princeton, 1909, 92 p. grand in-8°.

Cette thèse de Princeton (New Jersey) a été suggérée et dirigée par le professeur F. F. Abbott. Deux chapitres : le premier sur les termes d'affection (en tout 22); on remarque les adjectifs qui sont d'un emploi plus rare; discussions sur les termes ou sur les abréviations. Le second sur les mots qui indiquent des rapports de parenté : ascendants naturels ou par alliance ; parents de même degré ; descendants (avec la même distinction). Sur les 22 adjectifs du premier chapitre, il y a 14 superlatifs. Donc en aucun temps on ne les a ménagés. Ensuite un index de 4 pages. Au début une introduction de deux pages.

Le tome VI du Corpus a été choisi comme base pour cette étude a cause de l'ampleur de la matière (environ 35,000 inscriptions); parce que l'index manquant, la masse des inscriptions est entièrement hors de portée pour le travailleur occasionnel ; enfin parce que les inscrip-

tions étant de Rome, toute chance de particularité dialectale est ici écartée. On ne s'étonnera pas que l'on n'ait pu ici suivre la vogue des termes d'affection, et indiquer à quelle date précise une épithète en supplante une autre dans la faveur populaire ; aussi les changements de sens qu'on relève. La plupart des inscriptions du volume ne peuvent être datées ; très rarement on a pu indiquer quelques variations marquées. L'espace de temps étudié ici comprend d'ailleurs près de huit siècles (du IIe avant J.-C. au milieu du VIe après).

L'idée est bonne ; mais on ne peut méconnaître que les résultats, avec l'aléa que comportait forcément la limitation de l'étude à un tome du Corpus, ne devront pas être tenus comme inattaquables. Ils sont commodes provisoirement ce qui est déjà quelque chose. L'étude me paraît soignée et devra fournir à plus d'un philologue des indications précieuses[1].

É. T.

Alfred BIESE. **Deutsche Literaturgeschichte** in zwei Bänden. Erster Band : Von den Anfängen bis Herder. Munich, Beck, 1907, in-8°, p. 640.

L'Histoire de la littérature allemande de M. Biese est un livre écrit avec beaucoup de conscience, destiné à donner au public allemand, à la jeunesse principalement, sans aucun appareil scientifique, un tableau complet de l'évolution littéraire de la nation. L'auteur s'est efforcé surtout de caractériser les tendances générales qu'a présentées cette évolution au cours des différents âges, en les rattachant aux multiples transformations sociales qu'a subies le pays. Il semble même qu'il eût pu davantage, sans s'exposer à d'inutiles digressions, enrichir ce cadre indispensable à tout exposé d'une histoire littéraire : quelques détails de plus sur le développement artistique ou scientifique de l'Allemagne eussent été les bienvenus. M. B. a réservé la plus large partie de son exposition aux œuvres saillantes ; il en a donné une analyse détaillée et en a cité de nombreux passages. La personnalité même des écrivains a été plutôt rejetée dans l'ombre ; peu de détails biographiques, et s'ils ne sont pas trop à regretter, on aurait du moins souhaité une brève esquisse de la psychologie des auteurs principaux. Quant aux écrivains de second et de troisième ordre, ils n'ont pas été non plus négligés : l'auteur les a habilement distribués en groupes suivant leurs affinités, évitant ainsi de rompre l'unité de son exposition. Cela ne va pas sans doute sans quelque artifice : Gryphius par exemple est traité d'abord comme poète lyrique, puis un peu plus loin et bien complaisamment comme poète dramatique. Il sera d'ailleurs permis de contester le degré d'importance attribué à tel ou tel : pourquoi consacrer quatre pages à Brockes et n'en accorder qu'une à Schubart ? Des réserves de ce genre peuvent naturellement

1. P. 1, 2e §, l. 6, lire : *of* inscriptions.

se formuler toujours à propos de pareils ouvrages. J'en ajouterai une autre. Dans son désir de souligner tout ce qui est national, l'auteur s'est laissé entraîner à quelques sévérités de jugement : c'est ainsi qu'il n'a pas rendu assez justice à l'humanisme qui justement par ses tendances patriotiques était en droit d'attendre des éloges de sa part. Nous ne connaissons de l'ouvrage de M. B. que le premier volume — le second ne nous est pas encore parvenu. Cette dernière moitié sera par sa matière plus intéressante, il convient d'attendre de la connaître pour juger l'œuvre dans son ensemble. Mais dès à présent on peut signaler le soin que l'éditeur a apporté à l'exécution du premier volume ; le livre est agréablement imprimé, les fac similés et les nombreux portraits qu'il contient sont très bien venus.[1]

L. R.

S. Rocheblave, **Agrippa d'Aubigné**. Paris, Hachette, 1910. In-16, p. 202. Fr. 2.

La collection des *Grands Écrivains français* s'est enrichie d'une bonne monographie de plus. M. Rocheblave y a donné, malgré le peu de pages dont il disposait, une étude suffisamment complète de la vie et de l'œuvre de d'Aubigné. Il s'est borné à l'indispensable pour la première ; ces quarante pages de biographie esquissent à grands traits, moins le rôle complexe joué par d'Aubigné, que son caractère et son tempérament ; c'est l'homme plus que le chef militaire ou le héros du protestantisme que l'auteur tient à nous faire connaître. L'œuvre est au contraire étudiée avec plus de détail en quatre chapitres successivement consacrés au poète du *Printemps*, à l'auteur des *Tragiques*, à l'historien et au satirique. La genèse et la publication des différentes œuvres sont brièvement indiquées. Les qualités si mêlées de défauts de chacune d'elles sont signalées dans une fine analyse qu'accompagnent un choix d'heureuses citations et d'instructifs rapprochements avec Ronsard, Malherbe, Regnier, Pascal et des modernes (mais celui de la fin avec Joseph de Maistre est bien inattendu). Les trouvailles de génie ne manquent pas ni dans les vers ni dans la prose de d'Aubigné. Mais en ne retenant ainsi dans son commentaire que des beautés isolées ou des traits savoureux, le critique s'expose à donner une idée trop favorable de son auteur ; car il faut bien en convenir, d'Aubigné n'est pas parmi les auteurs du

---

1. P. 103, l'étymologie de Gral (de *gradalis*) est contestable ; p. 297, les dates pour Reuchlin sont 1454-1522 et non 1451-1523 ; pour Erasme la date ordinaire de 1467 a été rectifiée par la critique, il faut dorénavant admettre 1466 ; p. 363, Frischlin vivait non sous le duc *Ulrich*, mais sous le duc Louis ; p. 410, Banise, M[lle] de Scudéry et non *Benise, M[e]* de S. ; p. 413, Lazarillo von Tormes, et non *Turmes*, et Lesage vulgarisateur du roman espagnol n'a rien à voir avec Grimmelshausen ; p. 527, affirmer que Gessner jouit *encore* en France d'une grande réputation est bien risqué ; p. 548, d'Argens, Lamettrie, et non d'*Argent, la Mettrie* ; p. 582, Réflexions *critiques*, et non *antiques* ; p. 607, M. B. admet trop facilement la légende de Diderot soufflant à Rousseau sa thèse du discours de Dijon.

XVI[e] siècle des moins oubliés, injustement si l'on veut, mais la part de fatras, de mauvais goût, d'obscurités, d'allusions abstruses est si grande que son œuvre est pour un lecteur moderne d'une intelligence difficile et d'un plaisir douteux. Je ne sais pas si le grand public auquel s'adressent ces brèves esquisses de nos grands écrivains serait sûr de retrouver dans les *Tragiques* la *Divine Comédie* de la France. M. R. n'en a pas eu moins raison de nous donner du poète ce portrait brillant auquel il manque seulement quelques ombres et une touche parfois plus sobre. Enfin si les petites monographies de la collection Hachette ne sont pas des études critiques, elles ne perdraient cependant rien à résumer en quelques pages dans l'intérêt de leurs lecteurs les travaux de l'érudition moderne pour l'écrivain dont elles les entretiennent [1].

L. R.

Geschichte der Niederlande von P.-J. Blok, **im Auftrage des Verfassers verdeutscht durch** O.-G. Houtrouw. Gotha, F.-A. Perthes, 1910. Vierter Band, 562 p. in-8°; prix : 17 fr. 50.

C'est avec plaisir que nous constatons avec quelle rapidité le quatrième volume de la grande *Histoire des Pays-Bas*, de M. P. Blok, professeur à l'Université de Leyde, traduite en allemand par M. Houtrouw, a suivi ses aînés [2]. Il embrasse la première moitié du XVII[e] siècle, depuis la conclusion de la trêve de 1609 jusqu'à la signature de la paix avec l'Espagne, le 4 avril 1648. Nous avons déjà trop de fois parlé, ici même, des mérites du travail du savant néerlandais, en rendant compte, soit des derniers volumes de l'œuvre originale, soit de ses traductions anglaise et allemande, pour qu'il soit nécessaire d'appuyer, une fois de plus, sur les qualités distinctives du narrateur et du critique. Deux ordres de faits surtout constituent la trame de l'histoire des Provinces-Unies durant ces quarante années, la reprise de la lutte nationale contre l'Espagne, les luttes intérieures entre l'aristocratie marchande et la maison d'Orange qui s'appuie sur la plèbe urbaine; dans ce conflit douloureux, le point culminant c'est le procès et la condamnation à mort d'Oldenbarnevelt. M. Blok s'efforce de tenir la balance égale entre les deux partis; tout en affirmant que l'un et l'autre ont commis à l'adresse de leurs adversaires des « actes fort blâmables », il reconnaît que le vainqueur s'est bénévolement chargé de la faute majeure, et que l'exécution du 13 mai 1619 a été « appelée à bon droit un assassinat judiciaire » [3] (p. 249).

1. P. 43, l'auteur du portrait de Bâle est appelé *Sardruck* et dans la gravure qui le reproduit en tête *Sarburg*; p. 82, *Esaü* pour Isaïe, je suppose; p. 157, le *Fœneste* n'a rien à voir avec la *cabale des Importants* qui est de treize ans postérieur à la mort de d'Aubigné.

2. Voy. pour le tome III, la *Revue critique* du 2 avril 1908.

3. On la doit d'autant plus appeler de ce nom, qu'il ne nous semble pas admis-

On dirait même que l'auteur qui nous avait donné, dans le tome précédent, une si haute opinion de Maurice de Nassau, juge, à partir de ce moment, avec une sévérité plus grande ses capacités politiques et même militaires [1]. Ce fut, en tout cas une chance inouïe pour les États-Généraux d'avoir sous la main, au moment où Maurice disparaissait en avril 1625, un personnage hors ligne en la personne de son frère cadet, le prince Frédéric-Henri; aussi bon général, meilleur diplomate, nature plus insinuante et plus raffinée, il sut faire de la charge du stadhoudérat une dignité presque royale, réunir autour de lui une véritable cour, brillante mais assez dissolue, et s'allier, par les mariages de ses enfants, avec les Stuarts et les Hohenzollern. Son activité militaire et diplomatique au dehors, son attitude conciliatrice au dedans sont l'objet des récits détaillés de notre volume [2], et nous voyons combien, sous son égide, se développe le commerce hollandais aux Indes occidentales et surtout orientales. C'est l'âge d'or du trafic néerlandais, âge d'or malheureusement quelque peu gâté par les cruautés dont les capitaines et les administrateurs des Sociétés commerçantes se rendirent coupables vis-à-vis des malheureux indigènes et de leurs concurrents européens [3]. Le commerce de la Baltique n'est pas moins florissant et pas moins âprement défendu [4].

Tout ce qui touche aux relations de la France et des Provinces-Unies nous est si bien connu par les travaux récents de M. M. A. Waddington et Lonchay qu'il est inutile de s'y arrêter longuement. Très lié avec les États-Généraux, Richelieu [5], pour lutter contre la cour de Madrid, put leur proposer le partage des Pays-Bas espagnols; mais, fidèle à sa devise : *Gallus amicus, non vicinus*, la politique hollandaise se défiait d'avances, accompagnées de réclamations d'ordre religieux que Mazarin fit présenter à La Haye par le comte d'Avaux. Les rapports avaient fraîchi déjà quand Frédéric-Henri mourut en

sible (quoi qu'en dise M. B.) que Maurice ait cru « de bonne foi » (*in gutem Glauben*) à la trahison du vieux patriote.

1. Il est certain d'ailleurs que les progrès de la maladie paralysèrent singulièrement Maurice, son activité physique, comme sa volonté, durant les dernières années de son stadhoudérat.

2. Çà et là pourtant des détails nécessaires font défaut; ainsi, en parlant du traité de Compiègne (p. 312), M. B. ne nous donne pas la date de la signature (10 juin 1624).

3. M. B. ne cache pas les cruautés sans nom commises dans les îles de la Sonde; à Banda, p. ex., les Hollandais n'ont guère été moins féroces que les Espagnols à S. Domingue (p. 301).

4. Sur 1035 navires qui passèrent le Sund du 19 juin au 16 novembre 1645, sous la protection de l'amiral de With, il n'y en avait que 49 qui ne sortaient pas d'un port hollandais (p. 440).

5. A propos de Richelieu, on se demande pourquoi l'auteur, en le nommant p. 499, l'appelle « le vieux Richelieu »; il avait alors *cinquante-sept ans*. — Autre petite chicane sur l'histoire de France : comment l'auteur a-t-il pu dire (p. 63) qu'en 1610 le prince de Condé devenait, en cas de mort du dauphin maladif, « l'héritier de la couronne ». Il oublie Gaston d'Orléans.

mars 1647. Son fils, Guillaume II, belliqueux, viveur, inexpérimenté, aurait préféré continuer l'alliance française et la lutte contre les Habsbourgs. Mais le parti pacifique l'emporta aux États, et abandonnant l'alliance avec Louis XIV, ils signèrent une paix séparée avec l'Espagne (ratifiée le 4 avril 1648), bien que, d'après le traité avec la couronne de France, ils fussent tenus de ne négocier que « conjointement et d'un commun consentement ». Les Provinces Unies ont donc acheté leur reconnaissance comme État souverain par Philippe IV, par un acte d'une « moralité douteuse » comme l'avoue M. B. (p. 543) ; mais peut-on leur en vouloir beaucoup, quand on les voit terminer ainsi une guerre qui avait duré *quatre-vingts* ans ?

M. Houtrouw, s'est donné la peine de nous donner la traduction le plus souvent, comme nous l'avions demandé à plusieurs reprises, des mots hollandais laissés dans le texte (p. ex. p. 439) ;[1] mais il y a encore trop de passages, et parfois assez longs (p. ex. p. 449) qui figurent dans le texte même, sans interprétation ; nous le regrettons dans l'intérêt des lecteurs, sans doute assez nombreux, qui comprennent l'allemand et non le hollandais ; que l'auteur veuille citer dans l'original certains textes, on le comprend ; mais pourquoi ne placerait-il pas ces textes en note ? Il contenterait ainsi tout le monde et soi-même. Souhaitons qu'il réponde à ce désir dans le prochain volume que nous espérons pour bientôt, puisque le texte hollandais est publié tout entier, depuis plusieurs années.

R.

Pisani, **L'Eglise de Paris et la Révolution,** tome II, 1792-1796. 1 vol. in-12 de 424 p. Paris, Picard, 1909.

Le second volume de M. P. était attendu avec une certaine impatience par ceux qui ont lu et apprécié le premier, car les faits qui s'y trouvent exposés sont encore plus intéressants. Il s'agit, en effet, de la période qui va de 1792 à 1796, de la Législative au Directoire ; il y est donc question de la destruction du culte et de son rétablissement. Or l'impartialité relative, la loyauté, la sérénité même dont M. P. avait donné de nombreux témoignages dans ses publications antérieures, et notamment dans le volume consacré à l'histoire du schisme constitutionnel, permettaient d'espérer une étude magistrale, une contribution sérieuse à l'histoire définitive de la Révolution française. Alors que tant d'autres historiens, même laïcs et en apparence indépendants, se croyaient obligés de fulminer des anathèmes contre les dissidents, M. le chanoine P., dont l'orthodoxie ne saurait être l'objet du plus léger soupçon, qui fait montre à tout propos de ses opinions antigallicanes et ultramontaines, avait reconnu hautement la bonne

---

1. Çà et là la forme hollandaise transparaît, comme lorsque le traducteur écrit (p. 306) : *Einige Partikäliers*, au lieu de mettre l'expression *Privatleute*.

foi, le désintéressement, la vertu, la piété même de certains prélats constitutionnels. C'est une des choses que le lecteur appréciait le plus dans le premier volume de l'Église de Paris et la Révolution; c'est là surtout ce qui faisait désirer la prompte publication du volume suivant. — L'ouvrage se divise tout naturellement en trois parties : 1793; — la Terreur; — le rétablissement de 1795, et M. P. raconte successivement ce qui s'est passé à Paris chez les insermentés et chez les constitutionnels. Un autre eût peut-être commencé par les constitutionnels, reconnus officiellement par le gouvernement; mais l'auteur a donné la place d'honneur à ceux qui ont ses préférences, et la chose n'a de soi aucune importance. Les détails sont puisés aux meilleures sources, car M. P., dont la patience n'a d'égale que sa sagacité, a su trouver dans les dépôts publics ou chez les particuliers des documents de premier ordre que personne avant lui n'avait utilisés. C'est la partie vraiment neuve de son livre. Mais à passer ainsi de longues heures aux Archives nationales, à manier des dossiers par centaines, et à faire des fiches par milliers, on risque d'accorder parfois une trop grande importance aux infiniment petits, et le plaisir de conter des anecdotes peut nuire à la composition générale. Il me semble que M. P., surtout dans la première partie de ce second volume, donne trop souvent contre des écueils de ce genre. On s'aperçoit, si je ne me trompe, que ces chapitres d'histoire, préparés avec tant de soin d'après une méthode excellente, sont des leçons d'apparat, faites devant un auditoire très bien pensant, par un professeur obligé de se faire conférencier et surveillé de très près. Dans la même salle se font d'autres conférences, tapageuses parfois, et le libéralisme y passe d'assez mauvais quarts d'heure. On peut se demander si l'influence de l'air ambiant ne s'est pas fait sentir parfois dans l'œuvre de M. P. De là tant de détails d'un intérêt médiocre sur MM. Guillon et Emery, que l'histoire connaît un peu, et aussi sur des personnages obscurs tels que les sieurs Pihoret, Tailhardat, Bauduin, etc. Nous sommes en 1793, et les tribulations de M. Emery mènent le lecteur jusqu'en 1794, après le 9 thermidor; c'est à tout le moins un défaut de méthode. Si les détails abondent quand il s'agit du célèbre sulpicien, ils se font malheureusement plus rares quand il s'agit d'une question intéressante, celle des « aumôniers de la guillotine; » pas une note d'archives à leur sujet (p. 28 et suiv.), et c'est vraiment dommage.

Une autre conséquence du système des leçons d'apparat devant un auditoire trié sur le volet, c'est que l'impartialité, même relative, n'est plus aussi grande qu'autrefois et que la sérénité disparaît. M. P. me semble injuste envers celui que l'abbé Sicard, un adversaire déclaré cependant, appelait « le bon Grégoire ». Il s'attaque à cet honnête homme (p. 163 et suiv.) avec une sorte d'acharnement. Il en est puni d'ailleurs, car on peut l'accuser, lui ordinairement si précis, de n'avoir jamais vu un portrait de Grégoire. Il le confond manifestement,

quand il le représente « revêtu d'une espèce de pardessus qui le fait ressembler à Béranger » avec un autre Grégoire, curé de Monliard, près d'Orléans, lequel n'a pas, il s'en faut de beaucoup, la belle et noble physionomie de l'évêque de Blois, une sorte de Fénelon montagnard. Du sarcasme aux insinuations et presque aux injures, il n'y a pas loin; le pas est franchi. Ainsi, p. 168, le clergé constitutionnel de l'Auvergne est « balayé, » sans doute comme un tas d'immondices. Ailleurs, on se demande à propos des évêques *réunis*, c'est-à-dire tout simplement associés ou syndiqués, par qui ces hommes ont été réunis; on parle (p. 192) des « figures falotes » de quelques-uns de ces évêques; c'est à se demander si ces pages et plusieurs autres du même genre sont de la même plume que le volume précédent.

Mais bientôt le ton change, et les grandes qualités d'antan reparaissent; il y a p. 228 et ailleurs de très beaux passages, d'une touche vigoureuse, d'une mâle sobriété, et les derniers chapitres sont excellents. L'histoire des églises et chapelles où s'exerçait le culte des insermentés est utile; les détails et les anecdotes qui s'y trouvent le sont également, et somme toute ce tableau de la vie religieuse à Paris au lendemain des grandes commotions révolutionnaires est fort intéressant. Un troisième volume suivra très prochainement, puisse-t il en évitant les quelques taches qui déparent celui-ci, présenter les qualités des autres publications historiques de son auteur !

A. GAZIER.

Édouard DESBRIÈRE, lieutenant-colonel breveté, **La campagne du général Bourbaki dans l'Est**.
Premier volume. Le plan de campagne. La concentration, VII, 432 p.
Deuxième volume. La marche sur Vesoul. Villersexel, 530 p.
Troisième volume. Arcey. Héricourt, 434 p.
Paris, Chapelot, 1908-1910. In-8°.

M. Desbrière qui a déjà composé d'excellents travaux, notamment sur les tentatives de débarquement en Angleterre et sur Trafalgar, vient de publier en trois gros volumes l'histoire de la campagne de Bourbaki dans l'Est jusqu'au dernier jour de la bataille de la Lisaine.

Il y donne toute la correspondance des « triumvirs », Freycinet, Serres et Bourbaki, qui dirigèrent la campagne, ainsi qu'une foule d'autres pièces tirées des archives, et il ne s'est pas contenté de lire les documents manuscrits, ordres de mouvements, journaux de marche, registres de correspondance, historiques de corps, papiers du général Billot, et les documents imprimés, notamment les travaux allemands. Il a consulté de nombreux témoins des événements, et certains l'ont très obligeamment accompagné sur les champs de bataille dans des conditions de température analogues à celles de l'expédition. Il a pu ainsi prouver, préciser une quantité de détails et de menus faits qu'il importe de connaître pour savoir enfin la vérité

sur ces combats si décousus et si incohérents, sur ce mémorable et triste épisode.

On remarquera surtout ce que M. Desbrière dit de Bourbaki. Nous suivons avec lui le général pas à pas. Le 3 janvier, Bourbaki promet d'attaquer les Prussiens à Vesoul dans la journée du 6 après avoir reconnu leurs positions. Mais cette promesse, digne du brillant et aventureux soldat d'autrefois, il ne la tient pas; cette résolution énergique de pousser sur le gros des forces ennemies, et non plus sur un point géographique, il l'abandonne. Le 4 janvier, il prescrivait à ses lieutenants de ne pas dépasser Gy, Rioz, Coruble, et ainsi il brisait déjà le front de marche de ses troupes et dirigeait l'armée, non plus sur Vesoul, mais à l'est de Vesoul.

Il est vrai que le 6, dès le matin, Werder, son adversaire, battait en retraite parce qu'il sentait sa position intenable, parce qu'il comprenait que, s'il restait où il était, il se ferait écraser. Mais, si Bourbaki était allé de l'avant, il aurait obligé Werder à se battre le 7 contre des forces triples ou se replier précipitamment sur Pont-sur-Saône ou sur Faverney. Or, comme le montre M. Desbrière, Bourbaki recula pendant que Werder reculait; il céda le terrain à Werder qui, lui aussi, cédait le terrain! Le 5, il ordonnait à toute l'armée d'appuyer fortement à droite. Pourquoi n'attaquait-il plus Werder à Vesoul? Ainsi que le fait voir M. D., il craint l'attaque; il veut être attaqué; il croit toujours, malgré l'expérience de Metz, que l'attaque est inférieure à la défense; il opère, comme dit Serres qui l'approuve et qui le pousse, une manœuvre savante. Il a fait tomber Dijon et Gray sans combat; il croit qu'il fera tomber sans combat Vesoul, Lure, Héricourt et Belfort, qu'il n'a qu'à marcher sur Montbéliard.

Bourbaki commet deux autres fautes. Désireux d'augmenter ses forces, il attend, pour s'engager, l'arrivée du 15e corps qui doit former l'extrême droite et il lui enjoint de débarquer à Clerval, choix malheureux, car Clerval est une petite station qui n'a qu'une voie et qui manque de tout, même de personnel. Bien plus, au lieu d'aller vite, comme lui recommande Freycinet, — car *Paris mange toujours*, dit le délégué à la guerre, et des renforts arrivent, qui, s'il va trop lentement, donneront à l'ennemi la supériorité du nombre — bien plus, lorsqu'il remarque l'encombrement de la voie qui mène à Clerval, lorsqu'il remarque les obstacles que présentent des routes glissantes et couvertes d'une couche de verglas, lorsqu'il constate les difficultés croissantes du ravitaillement, il donne à l'armée un jour de repos. Le 7, la marche est interrompue, et peut-être fallait-il faire halte; mais cet arrêt ne résultait-il pas du funeste détour vers Belfort?

Quoi qu'il en soit, le 8 et le 9, Bourbaki poursuit son mouvement, poursuit, selon ses propres termes, l'exécution de son programme. Toujours convaincu des avantages de la défensive, regardant ses

jeunes troupes comme incapables d'une attaque de vive force; voyant que Werder se refuse, s'obstine dans une attitude passive, Bourbaki vient se poster à Villersexel, sur la route la plus directe de Vesoul à à Belfort. Il croit que Werder, cette fois, prendra l'offensive; que Werder, pour ressaisir sa ligne de marche, risquera la bataille. Il ne songe pas que Werder osera tenter une marche de flanc devant son front et prendra, pour se diriger sur Belfort, un autre chemin, le chemin de Vy-les-Lure par Lure.

Les ordres qu'il donne pour le 9 janvier sont d'ailleurs vagues, insuffisants, et le mauvais croquis qui les accompagne ne les rend pas plus clairs : ils n'indiquent aucune heure, ils ne disent mot de la ligne d'avant-postes et de la zone de marche, de l'ensemble des mouvements et du but que le général en chef se propose. De là l'incohérence des opérations de la journée ; de là, l'indécision ou l'inaction des généraux ; ils ne s'engagent pas ou ils hésitent à s'engager ou ils arrêtent et rappellent les troupes victorieuses. Sans doute, Bourbaki ne croyait pas le 9 janvier rencontrer l'ennemi, et, pas plus que Werder, il n'avait l'intention de se battre ce jour-là. C'est pourquoi sa conduite durant l'action est aussi singulière que l'instruction donnée à ses lieutenants. Dès 6 heures du matin il entend les coups de canon et il passe le temps à installer sa réserve dans les cantonnements qu'il lui avait assignés; puis il déjeune; ce n'est qu'à 2 heures 1/2 qu'il se rend sur le champ de bataille, et là, un instant, se retrouve le Bourbaki de jadis avec son coup d'œil et son esprit d'offensive ; vers 4 heures, il saisit à propos le moment où les batteries prussiennes se retirent de Moimay et de l'est de Villeneuve, et c'est alors qu'il dit au marquis de Massa : « Allez dire à Clinchant d'enlever ça à la baïonnette et de montrer que l'infanterie française sait encore charger. »

M. D. montre d'ailleurs que le combat de Villersexel n'a pas été aussi acharné qu'on le croit d'ordinaire. Ce ne fut vraiment un combat qu'au château et dans le parc ; dans la ville même il n'eut rien de très meurtrier ; on ne tira que par intervalles au milieu de l'obscurité au détour des rues. Mais ce combat était une victoire française. Comme le prouve M. D. par une discussion très serrée, Bourbaki avait réalisé ce qu'il avait désiré, car le lendemain l'armée de l'Est était plus forte qu'elle ne l'avait jamais été ; sa situation stratégique et tactique n'avait jamais été meilleure.

Par malheur, le lendemain dans cette journée du 10 janvier où notre droite, formée du 24e corps, — un corps intact et qui ne trouvait personne devant lui — avait dix kilomètres d'avance sur Werder dans la direction de Belfort, dans cette journée du 10 janvier les Allemands, séparés l'avant-veille en deux tronçons, battus la veille et n'ayant le matin presque aucune chance de se joindre, se ralliaient au soir et se renforçaient. Les craintes exagérées de Bourbaki pour son

aile droite lui faisaient perdre le fruit de sa victoire. M. D. suit avec sagacité les états d'esprit par lesquels passa le général, et on verra nettement dans cette partie de son ouvrage pourquoi Bourbaki ne profita pas du succès et ne marcha pas franchement au nord, pourquoi Bourbaki laissa Werder se réunir à Treskow, pourquoi Bourbaki tint son armée inactive pendant deux jours pour attaquer Arcey et entreprendre une opération secondaire à laquelle il sacrifiait « le but et la raison d'être de toute la campagne. »

Le 11, le général français prend la résolution qui le perd; il modifie complètement son plan; il se dirige vers la Lisaine, et, après n'avoir pas osé assaillir à Vesoul Werder isolé et surpris, il va le chercher dans une position formidable. Le 12, il donne ses instructions; mais il méconnait les forces et les intentions de l'ennemi, il disperse le 18[e] corps et le 24[e], il éloigne le 20[e], il prend d'excessives précautions pour ses ailes, et le 13, si ses troupes enlèvent Sainte-Marie, Arcey et Chavanne sans nul retard et sans nulle hésitation, il ne prescrit aucun ordre de mouvement pour le lendemain; il n'a pas l'idée de pousser son succès, il semble au contraire « réfréner l'ardeur » du soldat. Pourtant, il sait qu'avant peu Manteuffel débouchera sur ses derrières; il n'a plus d'antre chance qu'une attaque prompte, énergique, désespérée contre Werder. Mais, dit M. D., il y avait au quartier général une théorie : des mouvements débordants, pas d'attaque de front, pas d'action décisive où l'on engage à fond le dernier homme; « on veut conserver une armée jusqu'à la fin et on perd tout pour n'avoir pas tout risqué. »

Faut-il insister? Faut-il montrer avec M. D. comment il advient le 15 janvier que le corps qui devait, selon l'ordre de Bourbaki, servir de pivot et ne pas brusquer le mouvement, est le seul qui prononce sérieusement l'attaque? Comment le 20[e] corps reçoit une si fâcheuse direction qu'il n'essaie même pas d'aborder la position ennemie? Comment, le 16 janvier, Crémer, malgré un heureux combat, aurait pu remporter un avantage plus grand encore s'il avait attaqué Généchier et non Chenebier? Comment, en cette même journée, au 18[e] et au 20[e] corps, l'initiative personnelle des généraux ne s'est pas manifestée dans l'exécution des mouvements que Bourbaki autorisait? Comment, le 17, l'offensive paraît impossible à tous les chefs de corps? Comment il n'y eut dans tous les efforts des Français ni liaison ni idée de vaincre ni résultat? Comment Bourbaki finit par dire au commandant Brugère *j'ai vingt ans de trop, les généraux devraient avoir votre âge*, et par ordonner une retraite pénible que termine le plus affreux désastre?

Nous n'avons pu indiquer dans ce compte rendu la masse de renseignements et de documents que l'ouvrage renferme ni attirer l'attention sur les jugements remarquables portés par l'auteur. C'est ainsi que M. D. est très sévère envers M. de Serres; il blâme son

« ingérence excessive », l'accuse d'être sorti trop souvent de son rôle, d'avoir pris personnellement d'importantes mesures militaires; il montre que M. de Freycinet a dû rappeler plus d'une fois M. de Serres à son véritable rôle; il reproche surtout à M. de Serres d'avoir été absolument insuffisant en ce qui concernait son métier d'ingénieur, en une question purement technique, puisque M. de Serres ne sut pas régler le débarquement du 15e corps. En revanche, il est indulgent envers M. de Freycinet dont il reconnaît le coup d'œil et la finesse, et il prouve, par exemple, que le délégué à la guerre n'avait pas désigné Clerval comme point de débarquement, que la responsabilité de cette mesure incombe à M. de Serres et à Bourbaki [1].

Bref, il faut remercier, féliciter M. Desbrière d'avoir mené à bonne fin sa laborieuse enquête et d'avoir retracé d'une façon si minutieuse, si rigoureusement impartiale cette singulière campagne où se réalisa l'invraisemblable. Le consciencieux et vaillant chercheur retrace les mouvements des uns et des autres journée par journée avec une entière exactitude. Il est toujours animé du souci de la vérité quand il note les faits, et de ces faits les militaires tireront d'utiles enseignements. Grâce à sa méthode qui contrôle tout et qui donne toutes les pièces importantes, il éclaire d'une complète lumière la suite des opérations et il épuise le sujet.

Arthur Chuquet.

Göteborgs Högskolas, **Arsskrift 1909, I, C. O.** Thulin, Die Etruskische Disciplin. III. Die Ritualbücher und zur Geschichte und Organisation der Haruspices. Göteborg, Zachrisson, 1909, 158 p. in-4°.

Du Sud-Ouest de la Suède nous arrive, dans une publication locale, une plaquette sur la discipline étrusque. C'est la seconde partie d'une étude dont je regrette de ne pas connaître le début. Celui-ci, je suppose, m'aurait fait mieux comprendre le but et les intentions de l'auteur. Le présent fascicule daté de 1909 et que nous venons seulement de recevoir contient deux livres : IV, *Libri rituales*, et V, Zur Geschichte und Organisation der *Haruspices*. Subdivisions : pour le chap. IV : situation de la ville et division du pays; organisation de l'état; *Libri fatales*, *Acheruntici;* science des *ostenta;* de quelle divinité ils viennent, pour quelle raison, avec quel sens; moyens d'expier et de conjurer les *ostenta ;* pour le chap. V : l'histoire

1. Je me reprocherais de ne pas signaler l'annexe du premier volume sur la campagne de l'armée de Lyon commandée par Augereau du 1er janvier au 20 mars 1814; c'est une excellente étude de vingt-six pages; M. Desbrière y fait voir qu'Augereau ne mérite pas les reproches de Napoléon et qu'on ne saurait blâmer la lenteur et l'inactivité du maréchal; mais Augereau avait trop dispersé ses forces; il recherchait à la fois deux objectifs, reprendre Genève et débloquer Besançon, et il n'atteignit aucun de ces deux buts. P. III et XVII, lire Dessaix, et non *Desaix*.

des haruspices (les rois, la république, l'empire) ; leur organisation ; témoignages des inscriptions ; noms d'*haruspices*.

Tout ce que j'ai lu m'a paru soigné et bien présenté [1]. É. T.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 juin 1910*. — M. Morel-Fatio, élu membre ordinaire il y a quinze jours, est introduit en séance.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, relative à la découverte récente d'une statue en bronze d'Éros dans les fouilles sous-marines de Mahdia. — Il communique ensuite un télégramme de M. Merlin annonçant que les fouilles continuent avec succès ; cette semaine, on a trouvé deux nouvelles statuettes en bronze, un danseur et un acteur. Ces objets sont enfouis à un mètre de profondeur dans la vase, dans l'intérieur de la coque du bateau autrefois coulé. — M. Cagnat donne quelques explications complémentaires.

M. Jullian communique, de la part de M. Mazauric, conservateur du Musée de Nîmes, un jeton de membre d'un collège professionnel de la *Civitas Nemausensium*.

M. le comte Paul Durrieu communique la photographie d'une fresque antique, d'aspect tout payen, dont le milieu est occupé par une grande figure de femme presque entièrement nue. Cette fresque a été découverte à Rome, il y a quelques mois, par les PP. Passionnistes, dans des fouilles exécutées sous l'église des Saints-Jean-et-Paul.

M. Chavannes annonce que la Commission de l'École française d'Extrême-Orient propose de désigner M. Jean de Mecquenem, architecte diplômé, comme pensionnaire de l'École, en remplacement de M. Chassigneux, dont le terme de séjour expire le 1er juillet.

Le P. Scheil annonce, au nom de la Commission du prix Bordin, que ce prix est partagé de la manière suivante : 1,000 fr. à Mlle Herminie Hartleben, pour son édition des *Lettres de Champollion* ; — 600 fr. à M. Lacôte, pour son *Essai sur Gunâdhya et la Brhatkatha* ; — 600 fr. à M. François Martin, pour ses *Lettres néo-babyloniennes* ; — 400 fr. à M. Cabaton, pour son *Catalogue sommaire des mss sanscrits et pâlis de la Bibliothèque nationale* ; — 400 fr. à M. Delaporte, pour sa *Chronographie syriaque d'Elia bar Sinaya*.

M. Vasseur, professeur de géologie à l'Université de Marseille, rend compte des fouilles par lui faites à Marseille, dans l'enceinte du fort Saint-Jean. Au moyen de cinquante puits poussés jusqu'à 11 mètres de profondeur, il a atteint le sol naturel où s'étagent, sur une épaisseur de plusieurs mètres, une quantité de poteries brisées. Les plus profondes de ces couches se composent de poteries gréco-orientales, de Rhodes, d'Ionie, de Corinthe, d'Attique, de Sparte, d'Italie, depuis le milieu du VIIe siècle jusqu'au Ve siècle a. C. Pour le IVe siècle, on ne trouve presque rien. Puis, du IIIe siècle jusqu'au moyen âge, les témoins réapparaissent : tessons de Campanie et d'Ibérie, fragments gallo-romains, visigothiques, mérovingiens, arabes. Ces constatations sont extrêmement importantes pour l'histoire de Marseille et, d'une manière plus générale, pour l'histoire des Gaules. — M. Pottier, président, et M. Salomon Reinach insistent sur l'intérêt de cette communication.

M. Salomon Reinach fait observer que le magnifique portrait du Musée du Louvre connu sous le nom de « l'homme au verre de vin » et attribué tantôt à l'école de Van Eyck tantôt à Fouquet, offre des analogies frappantes avec une série de tableaux de l'archevêché de Lisbonne, qui viennent d'être nettoyés et publiés par M. de Figueiredo. Ces tableaux sont, d'après des documents certains, l'œuvre de Nuno Gonçalves, peintre portugais d'Alphonse V depuis 1450. C'est donc à Nuno Gonçalves, influencé par Van Eyck — qui passa un an en Portugal (1428-1429) — que l'on doit attribuer le remarquable portrait exposé au Louvre dans la salle des Primitifs français et espagnols.

Léon Dorez.

---

1. Renvois à d'autres ouvrages de l'auteur : die Götter des Martianus Capella : *Synonyma quaedam latina* dans les *Commentationes* philol. in hon. John. Paulsson, Göteborg, 1905 ; Italische sakrale Poesie und Prosa, Weidmann, 1906. Pour les références aux travaux français, je vois des renvois répétés aux articles et aux ouvrages de Bouché-Leclercq ; aussi au répertoire de Reinach, à l'Art étrusque de Martha, aux choix de textes relatifs à la divination assyro-babylonienne de A. Boissier, à des lectures de D'Arbois de Jubainville à l'Institut ; à Casati de Casatis, *Jus antiquum* avec introduction sur les éléments de droit étrusque, Paris 1894 ; au t. II, de l'Histoire de l'art de Perrot-Chipiez ; à Oppert, Expédition en Mésopotamie, etc. — P. 152, l. 8, lire : *scriptae*.

Le Propriétaire-gérant : Ernest LEROUX.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 30 juin — 1910

Xenophon's Hellenica, Selections edited with introduction, notes and appendices by C. L. Brownson. New-York, Cincinnati, Chicago, American Book Company, 1908; 415 p.

Edition à l'usage des classes, ne contenant que des morceaux choisis, reliés ensemble, comme on devrait toujours le faire, par de brefs sommaires des parties omises. Ces morceaux comprennent les livres I et II en entier, la plus grande partie du livre III, de nombreux passages du livre IV; dans le livre V, la paix d'Antalcidas et l'affaire de la Cadmée; dans le livre VI, la paix de Kallias, la bataille de Leuctres et l'invasion thébaine en Laconie; enfin dans le livre VII la bataille de Mantinée. C'est à peu près la moitié de l'ouvrage entier. Suivant le plan général de la collection, le texte est annoté, précédé d'une introduction et suivi d'appendices, dont quelques-uns sont consacrés à la discussion de certains points de l'introduction, et dont le dernier contient, avec de brefs renseignements sur les manuscrits et les éditions, des notes qui signalent les principales corrections proposées, lorsque le texte de Keller (base de cette édition) suit les manuscrits, et les passages, assez peu nombreux, où M. Brownson s'écarte lui-même de Keller. Voici les principaux, où il semble bien qu'il n'est pas nécessaire d'introduire une correction : I, 4, 20 πρότερον (πρῶτον K.); 6, 11 δείζωμεν (δείξομεν K. avec le Marcianus); 6, 21 ἐγειρόμενοι (ἐπειγόμενοι K.); II, 1, 29 ἀπαγγέλλουσα (ἀπαγγελοῦσα K.); VI, 3, 5 ὁμογνωμονοῖμεν (-νοῖεν K.). On lira l'introduction avec intérêt, sur la vie de Xénophon

et sur les *Helléniques*, et principalement le jugement précis et solide que porte M. B. sur cet ouvrage, ainsi que l'appendice III, sur la date de la composition des diverses parties des *Helléniques*. Le commentaire, composé pour la plus grande partie de notes explicatives et grammaticales, n'exclut pas cependant les renseignements d'autres nature qui peuvent aider à l'intelligence du récit de Xénophon; il est bien compris, sans longueurs inutiles, et M. Brownson a donné ainsi une édition qui mérite d'être recommandée, comme judicieusement appropriée aux besoins des étudiants.

My.

Max Egger, **Histoire de la Littérature grecque**. Nouvelle édition (17e), revue, augmentée et entièrement recomposée. Paris. Delaplane, s. d. (oct. 1908 à la fin de l'Avertissement); xii-465 p.

L'*Histoire de la Littérature grecque* de M. Max Egger a eu, dès sa première édition (1892), un succès très justifié, qui ne s'est pas démenti en près de vingt ans. Mais ce succès lui imposait des devoirs, non seulement celui de revoir sans cesse son ouvrage, pour le tenir au courant des résultats acquis par les plus récents travaux sur les écrivains grecs, mais aussi et surtout celui d'y donner la place nécessaire aux œuvres que les découvertes faites en Égypte ont apportées à notre connaissance. La poésie lyrique, à cause de Bacchylide, la comédie attique, à cause de Ménandre, devaient être augmentées d'appréciations nouvelles. M. E. a compris également que l'histoire d'une littérature est tronquée et imparfaite, si elle se borne à la période et aux ouvrages considérés comme classiques; l'étude des chefs-d'œuvre ne doit pas faire perdre de vue qu'après les grands hommes qui ont illustré la poésie, l'histoire, l'éloquence, la philosophie, il y en eut d'autres dont le génie fut moindre, il est vrai, mais dont l'œuvre n'est pas moins importante pour qui veut comprendre le développement général d'une littérature; et pour la littérature grecque en particulier, il ne manque pas de noms, dans cette longue période qui s'étend du IIIe siècle avant J.-C. à la fin du IVe siècle de notre ère, qui méritent plus qu'une simple mention. M. E. « ose espérer qu'on ne le blâmera pas de cette infidélité au plan primitif », et d'avoir ainsi ajouté de nombreux détails à l'alexandrinisme et à l'époque impériale. On ne le blâmera pas, au contraire; on lui saura gré d'avoir su s'affranchir d'un préjugé qui règne encore dans l'enseignement, d'après lequel le pur classique est seul digne de retenir notre attention. Le résultat de ce préjugé a été, et est encore, qu'après 350 il n'y a presque plus rien à retenir : Théocrite, Polybe, Plutarque et Lucien; le reste, des noms, et souvent des noms vides de sens. Si l'on songe, par exemple, que dans les éditions précédentes toute la poésie alexandrine (Théocrite mis à part) tenait en quelques lignes, et que dans celle-ci l'étudiant apprendra à connaître Callimaque, Aratos, Apollonios de

Rhodes; si l'on remarque que le IIIe et le IVe siècles, histoire, philosophie, rhétorique, étaient réduits à quelques noms énumérés dans une simple page, tandis qu'aujourd'hui des hommes comme Libanios et Julien occupent la place à laquelle ils ont droit; si l'on compare enfin avec la rédaction antérieure ce qui est dit sur les principaux représentants de l'éloquence chrétienne, on ne pourra que louer M. Egger d'avoir revu son ouvrage de cette manière, et de lui avoir donné ainsi plus d'ampleur, plus d'autorité, et surtout plus d'utilité [1].

My.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, vol. LIII. S. Aureli Augustini Opera (sect. VII, pars III). Scriptorum contra Donatistas pars III. Recensuit M. Petschenig. Vindobonae, F. Tempsky, Lipsiae, G. Freytag, MDCCCX. Prix : Mk. 15.

Avec ce volume LIII s'achève la série des traités de saint Augustin contre les Donatistes. M. Petschenig annonçait dans le volume LI, publié en 1908, que les deux tomes suivants allaient bientôt paraître. Il a tenu sa promesse, et le travail a été aussi soigneusement que vite exécuté.

Le présent volume renferme le *Liber De unico baptismo* (qui est de 410), le *Breuiculus collationis cum Donatistis* (fin 411), le *Contra partem Donati post gesta* (413), le *Sermo ad Caesariensis Ecclesiae plebem* (418), les *Gesta cum Emerito Donatistarum episcopo* (418), le *Contra Gaudentium Donatistarum episcopum* (420). Dans un appendice figurent le *Sermo de Rusticiano subdiacono* dont les Bénédictins ont démontré l'inauthenticité, et le *Contra Fulgentium Donatistam* qui n'est pas non plus de saint Augustin.

La supériorité de M. P. procède, non pas seulement de la richesse de son apparat critique, mais surtout de la connaissance profonde qu'il a acquise de la langue d'Augustin, de ses habitudes de style, de ses citations favorites et des idées maîtresses dont il nourrit sa polémique antidonatiste. Cette familiarité lui permet de fixer son choix avec sagesse entre les leçons des manuscrits, et là même où tout manuscrit fait aujourd'hui défaut (comme c'est le cas pour le *Breuiculus*), de hasarder des conjectures heureuses où la part d'arbitraire personnel est réduite à son minimum.

Ce qui rend ce dernier tome particulièrement précieux, ce sont les *Indices* que M. P. a dressés pour l'ensemble de l'édition : *Index locorum* (textes scripturaires et auteurs cités directement ou par voie

---

1. Il y aurait à critiquer dans les listes de *Textes à consulter*, qui ne sont pas toujours au courant, surtout parce qu'elles sont destinées aux professeurs de l'enseignement secondaire. — En outre, comme l'ouvrage s'adresse « à ceux qui, n'apprenant point la langue, désirent étudier la littérature » (p. XI), il n'eût pas été inutile de citer les principales traductions en français, au moins des auteurs les plus importants.

d'allusion); *Index nominum et rerum* (où sont énumérés les personnages qui ont joué un rôle dans la lutte donatiste, les lieux où elle s'est déroulée, les sujets en litige : et l'on devine le gain qu'un tel répertoire apporte aux historiens); *Index Verborum et Elocutionum* (M. P. y a fait un choix d'exemples pour illustrer les diverses particularités grammaticales qu'il relève; en revanche, il a transcrit *tous* les mots propres à Augustin et aux autres écrivains mentionnés par Augustin; des traductions en allemand facilitent l'intelligence des acceptions rares ou obscures).

Pierre de Labriolle.

F. Lachèvre. **Réponse à M. Drouhet. Le problème des deux Maynard.** Paris, Champion. 1900. In-8, 45 p.

MM. Durand-Lapie et F. Lachèvre avaient établi en 1899 l'existence distincte de deux Maynard, en prouvant que le recueil de Fr. Ménard attribué par Garrisson au Président d'Aurillac était l'œuvre d'un avocat du présidial de Nimes. M. Drouhet dans sa thèse récente sur Fr. Maynard a adopté leurs conclusions, tout en jugeant leur argumentation insuffisante. C'est pour défendre leur ancienne interprétation du problème que M. F. Lachèvre a écrit sa *Réponse à M. Drouhet. Le Problème des deux Maynard.* Il ressort bien de l'exposé de ce petit litige que M. Drouhet eût pu laisser aux deux érudits le mérite d'avoir établi assez solidement la distinction entre les deux poètes homonymes. Dans sa brochure M. L. a abordé un autre problème, voisin du premier et déjà discuté par M. Martinon, l'attribution du poème de *Philandre.* Il incline à croire que cette pastorale d'une versification surannée est difficilement l'œuvre du meilleur disciple de Malherbe et serait plus justement attribuée au Ménard de Nimes; il juge en tout cas trop fragile l'argumentation de M. Drouhet, appuyée sur le seul témoignage de Pellisson.

L. R.

Carl Bratli, **Filip II af Spanien, hans liv og personlighed.** Koebenhaven, J. Lybeckers forlag, 1909, 283 p. 8°, illustr.

Le livre de M. Bratli n'est pas une *Histoire de Philippe II*, c'est une *Etude* sur le roi d'Espagne, une esquisse de son caractère plutôt encore que de sa biographie. Par un piquant contraste, cette apologie de Sa Majesté-Très-Catholique nous vient d'un pays presque exclusivement protestant, et la publication de ce livre à Copenhague, vers la fin du XVI^e siècle, aurait certainement valu des persécutions à l'auteur de la part des fervents luthériens d'alors. Fort heureusement pour lui, nous sommes devenus infiniment plus tolérants qu'on ne l'était alors; mais j'ai tout de même quelque peine à croire qu'il convertisse à sa façon de voir beaucoup de ses compatriotes. L'ouvrage se compose de trois parties distinctes; la première est consacrée à l'énu-

mération et à l'analyse de la littérature historique relative au monarque espagnol et se subdivise elle-même en trois chapitres : I. Les auteurs en dehors de l'Espagne, les *fabulistes* et les *arrangeurs* tendancieux. II. Philippe jugé par les historiens modernes étrangers. III. L'histoire de Philippe II dans la littérature espagnole. On emporte de la lecture de cette première partie l'impression que M. B. a très consciencieusement dépouillé toute la littérature relative à son sujet, non seulement les ouvrages facilement accessibles, mais encore ceux que de longues recherches en Espagne même ont seules pu lui procurer.

La seconde partie comprend également trois chapitres. Le premier nous décrit l'Espagne au milieu du XVIe siècle ; le second nous parle de Philippe comme homme et comme roi, depuis son enfance jusqu'à sa fin ; le troisième expose tout ce que la péninsule ibérique doit à son monarque, et c'est peut-être le plus curieux de tous ; en effet, selon l'auteur, l'Espagne est redevable à Philippe II de son *unité religieuse* affirmée contre l'Islam, le judaïsme et l'hérésie ; de son *unité politique ;* de l'étroite et cordiale *alliance entre le prince et le peuple.* C'est que Philippe est le *roi national* pour ses sujets, comme Elisabeth l'est pour l'Angleterre, Henri IV pour la France, Gustave Wasa pour la Suède. Il est temps de ne plus prêter l'oreille aux mensonges de l'*Apologie* de Guillaume de Nassau, aux calomnies des mémoires d'Antonio Pérez, aux racontars ridicules d'ambassadeurs prévenus ou de pamphlétaires ignorants, pour juger Philippe II, comme il doit être jugé, d'après l'esprit de son temps [1], et pour en reconnaître toute la grandeur. On voit que l'auteur signerait des deux mains le jugement récent d'un savant autrichien, M. Gustave Turba : « Plus nous descendons dans l'âme de cet étranger silencieux sur le trône d'Espagne, plus s'accroît notre estime pour l'homme et le monarque ». C'est se satisfaire à bon compte, car enfin ce Taciturne là, loin de faire la grandeur de son pays, comme l'autre, a tout fait pour le ruiner (par fanatisme, par entêtement, par bêtise, par maladresse, peu m'importe) et y a parfaitement réussi. Après quarante années de règne, il le laisse exsangue, mutilé, presque pourri déjà ; on peut dire à bon droit que toutes les misères dont souffre l'Espagne actuelle remontent à ce règne néfaste ; si vraiment l'Espagne n'en veut pas à Philippe, si l'Espagne préfère l'admirer, c'est, en somme l'affaire des Espagnols. Mais les autres Etats de l'Europe, tous ceux au moins qui ont lutté pour leur émancipation politique, intellectuelle

1. C'est un principe très juste que M. B. formule en demandant qu'on juge un homme « d'après l'esprit de son temps ». Seulement où le prendre ? Au XVIe siècle il n'y a pas *un seul* « esprit du temps », il y en a plusieurs. Celui de Maximilien II ou de Henri IV n'est assurément pas celui de Philippe II. Comme tous les princes ses contemporains, le roi d'Espagne avait le choix ; s'il s'est prononcé pour *l'esprit du passé,* au lieu de se rallier à *l'esprit de progrès,* c'est bien sa faute à lui ; qu'il en subisse les conséquences !

et religieuse, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, n'ont pas eu, toute sa vie durant, d'ennemi plus puissant, plus opiniâtre, ni plus haineux ; c'est beaucoup leur demander, de reconnaître une nature supérieure dans leur inlassable adversaire.

La dernière partie du livre de M. Bratli nous fournit la preuve que son ouvrage est en effet « le fruit de longs séjours en Espagne et d'études prolongées ». L'auteur y a entassé une foule de notes empruntées à des documents d'archives, à des livres rares, à des rapports contemporains, qui constituent une contribution très acceptable à l'histoire de Philippe II, et dont nous le remercions très sincèrement ; les futurs biographes du roi d'Espagne y puiseront plus d'une donnée intéressante. Mais M. B. a-t-il atteint ainsi le but qu'il poursuivait avec une sincérité que je ne mets pas en doute un seul instant, c'est-à-dire, réussit-il à prouver absolument que Philippe ne fut pas le « Démon du Midi », le « Néron » et le « Tibère » qu'en ont fait ses contemporains hérétiques, et à ramener les esprits à une appréciation plus sympathique de sa personne et de son règne ? J'ai quelque peine à le croire, puisque c'est précisément la lecture de ces curieux extraits fournis par lui, qui m'ont confirmé dans l'opinion que j'avais depuis longtemps de l'infirmité intellectuelle du souverain. La persécution des Morisques, ces infatigables travailleurs, leur expulsion comme celle des Juifs industrieux ne paraît-elle pas mille fois plus stupide quand on lit ce passage de Pedro de Valencia (+ 1620) : « *En España es la gente mas inclinada al ocio que en otras provincias, porque demas de la general inclinacion al ocio y aborrecer el trabajo*, etc. » (p. 154). Admettra-t-on l'éloge enthousiaste que l'auteur fait de son héros : « constant dans ses haines, dur dans ses vengeances, obstiné dans ses résolutions, utile à la chrétienté, aimé de son peuple, craint de tous les autres, véritable et parfait maître dans l'art de régner » (p. 199), quand on trouve, à quelques pages de là, des documents qui sont loin de lui donner une pareille impression de sereine majesté ? Voici le visiteur français de 1582, qui nous le montre petit, « n'atteignant pas la grandeur moyenne, le nez tirant plus sur le camus que sur l'aquilin, les lèvres aucunement proéminentes, les yeux aucunement rouges » (p. 208). Voici l'envoyé vénitien qui l'a vu dans sa vieillesse, homme au teint pâle, aux dents gâtées, aux habitudes minutieusement réglées, goutteux, d'une religion plutôt extérieure et politique que vraiment pieuse, à complexion phlegmatique et mélancolique, d'une défiance universelle vis-à vis de tous, ne se fiant complètement à personne, se décidant avec une lenteur qui amène des pertes considérables, affectant une hauteur qui daigne reconnaître à peine l'Empereur comme son égal. Il nous le montre « amant malheureux et intéressé », dont « l'âge a quelque peu amorti les amours lascifs », mais cela ne l'empêche pas, « au dire de certaines personnes, bien qualifiées pour le savoir, qu'il caresse sa fille d'un œil autre que

paternel » (p. 197). Dans ce monarque affaissé sous le poids de l'âge et des maladies, qui, dans son cabinet étroit de l'Escurial encombré de paperasses, voit d'un œil atone, crouler l'empire de Charles-Quint, comme il a vu sombrer l'*Invincible Armada* sur les flots de l'Océan, dans ce vieillard auquel il ne reste plus qu'un enfant pour « succéder à tant de couronnes et d'embarras », je ne puis voir un grand roi malheureux. Il y a quelque chose de grand assurément et de terrible au-dessus de lui, c'est la Némésis qui le frappe; mais l'homme lui-même reste toujours petit, à l'aurore de son règne, comme à son couchant.

R.

The Electress Sophia and the Hanoverian Succession by **Adolphus William Ward,** 2th edition, London, Longmans, Green and Comp. 1909, xxi, 575 p. in-18. Prix : 12 fr. 50 c.

M. le professeur A. W. Ward, de Cambridge, nous donne dans le présent volume, une biographie très détaillée de l'Electrice Sophie de Hanovre, la petite-fille de Jacques I d'Angleterre, la fille d'Élisabeth Stuart et de l'Electeur palatin Frédéric V qui, « roi d'hiver », régna pendant une année en Bohême et vécut le reste de son existence en exil. C'est pourtant grâce à cette princesse sans héritage et sans domaine que les Welfes de Brunswick montèrent sur le trône de Grande Bretagne, à la mort d'Anne Stuart. On comprend que, pour les historiens et le public anglais il soit intéressant de scruter les origines de la dynastie actuellement encore régnante et d'en faire connaître les aïeux. M. Ward s'est peut-être un peu trop étendu sur les générations antérieures à la princesse elle-même et sur tous les membres si nombreux, de sa propre famille d'abord, aux destinées si diverses, puis sur tous les princes et princesses de la maison de Brunswick, où la conduisit son mariage avec le duc Ernest-Auguste. On voudrait qu'il eût mis un loyalisme un peu moins uniforme à nous vanter toutes ces grandes dames, depuis l'impérieuse Elisabeth Stuart et l'Electrice Sophie jusqu'à « Liselotte », la duchesse d'Orléans, sa nièce et sa correspondante fidèle. L'existence de l'héroïne de M. W. se partage en trois grandes périodes, celle de sa vie d'exil aux Pays-Bas, puis au château de Heidelberg ; celle de sa vie plus ou moins modeste dans sa petite cour d'Osnabrück, puis de Hanovre ; celle enfin des dernières années de sa vie, alors que les enfants d'Anne Stuart étant tous morts, le Parlement d'Angleterre avait désigné la plus proche héritière protestante, c'est-à-dire précisément l'Electrice Sophie, comme héritière du trône. De la première période il y a bien peu de chose à dire, au point de vue de l'histoire générale. La seconde a présenté, à la curiosité contemporaine déjà, un épisode romantique, terminé par une tragédie secrète ; le récit qu'en fait M. Ward lui vaudra peut-être plus de lecteurs et de lectrices

que ses déductions savantes sur les droits de Sophie à la succession britannique. C'est l'histoire des amours clandestines de Sophie-Charlotte, la princesse héréditaire de Hanovre, avec le comte de Koenigsmark, amours qui aboutirent au meurtre du beau capitaine des gardes et à la prison perpétuelle de la malheureuse princesse, tenue sous les verroux par un mari implacable autant qu'infidèle lui-même, durant trente-deux années. M. Ward voudrait bien nous persuader que l'Electrice Sophie ne fut absolument pour rien dans la catastrophe où sombrèrent l'honneur et la liberté de sa bru; mais je dois avouer qu'il ne m'a point convaincu, et que la tradition contraire peut s'appuyer sur la haine très réelle qu'elle portait à la mère de la princesse, la belle Eléonore d'Olbreuse, devenue duchesse de Celle [1]. De ce que, « durant ces années fatidiques sa correspondance montre une sérénité d'âme non troublée », on peut tout aussi bien inférer sa dureté de cœur [2] que son entière abstention dans les intrigues de la cour de Hanovre; celles-ci d'ailleurs lui avaient valu à elle aussi, bien des chagrins [3], Ernest-Auguste, son mari, comme son fils, George-Louis, étant des personnages de capacité très secondaire et de vertus nulles ou à peu près.

Ce qui est le plus intéressant dans cette seconde partie, ce sont les textes français de la correspondance chiffrée entre Sophie-Charlotte et Koenigsmark, en tant qu'elle est déposée aux Archives royales de Berlin [4], où elle a été versée après la mort de Frédéric-le-Grand, le petit-fils de la princesse, qui l'avait conservée dans ses cartons particuliers. M. W. a entrepris de les déchiffrer, de les traduire en anglais et de les classer chronologiquement. Le style et l'orthographe de ces pièces sont également impossibles, mais il n'est guère possible de douter de leur parfaite authenticité et leur contenu même (surtout les lettres de l'amant) empêche qu'on puisse soutenir encore, comme on l'a fait parfois, que les relations des deux personnages aient été purement platoniques [5].

1. L'Electrice Sophie, hautaine comme tous les membres de la maison palatine, d'autant plus hautains qu'ils avaient été plus pauvres, ne pouvait souffrir cette Française de petite noblesse dont le caprice amoureux du duc de Celle avait fait sa belle-sœur.

2. La correspondante qui parlait si cyniquement du « décampement » du pauvre petit duc de Glocester ne souffrait certainement pas d'une pléthore de sentiments affectueux (p. 311).

3. On a quelque peine à se la figurer, se consolant de ses déboires conjugaux « en compagnie des rossignols » (p. 328) de son parc de Herrenstein. Elle n'a certainement pas pleuré son mari, mort en 1698.

4. Le gros de la correspondance a été amené par une série d'aventures à la bibliothèque de Lund, et avait été utilisé déjà par les historiens.

5. Voici un spécimen de la correspondance de la pauvre « deuschaise » et de son « fidail amang ». P. 467 : « Ah bondieux si je vous voyais embrasser quelqun avec autant de passion que vous me l'avez faite et monter à cheval avec la même envie... si je n'en deveins pas fous »... « Votre mère serait capable pour

Pour l'historien, pour les lecteurs très sérieux, le chapitre relatif aux efforts de la princesse afin d'obtenir la reconnaissance de ses droits successoraux au trône, est le plus instructif de beaucoup ; je ne dis pas qu'il sera le plus lu [1]. La pauvre Sophie, n'était plus là, hélas [2], quand la maison de Hanovre eut à faire valoir ces droits après le décès d'Anne en août 1714; mais son fils, l'ex-mari de Sophie-Charlotte, monta sans résistance sur le trône d'Angleterre et fut le premier des « quatre Georges » qui remplissent plus d'un siècle de l'histoire de nos voisins [3].

Le volume renferme un certain nombre de menues erreurs qu'une révision un peu plus attentive des épreuves aurait pu facilement épargner au savant auteur. Dès la date de la naissance de son héroïne, il y a une grosse faute d'impression, puisqu'il la fait naître en *1630*, au lieu de *1640* (p. 11). Ce qui est plus grave, c'est de dire (p. 17) que le Palatinat supérieur, luthérien, est « *on the left bank of the Rhine* » alors qu'il est sur sa rive *droite*, et à quelques centaines de kilomètres du fleuve. — P. 19, Chrétien n'était pas *comte*, mais *prince du Saint-Empire*. — P. 37, il est difficile d'être de l'avis de l'auteur quand il ne trouve rien de répréhensible (*nothing disgraceful*) à ce que Frédéric V banquetât au château de Prague, au moment où ses soldats se faisaient tuer pour lui devant les portes de sa capitale. — P. 39, Crossen n'est pas en *Silésie* mais dans le *Brandebourg*. — P. 42. On ne peut pas dire que les évêchés sécularisés du Saint-Empire étaient *héréditaires* dans certaines familles : des princes de la même famille les obtenaient souvent, il est vrai, mais par le vote des chapitres. — P. 47, Mansfeld ne transféra (*did over*) nullement son armée à Bethlen Gabor en quittant la Hongrie ; il laissa le peu qui en restait à son lieutenant, le duc Jean-Ernest de Weimar. — P. 73, M. Ward ne paraît connaître que les premiers travaux de Foucher de Careil sur la princesse palatine Elisabeth et non la nouvelle édition de 1909, dont nous avons rendu compte ici, il y a quelques mois. — P. 145, la signature de la paix de Prague n'eut pas lieu en 1634 mais en mai 1635. — P. 178, l'Electeur palatin Charles-Louis n'a guère pu souffrir de la « Guerre d'Orléans » (1688-1690) puisqu'il est mort en 1680. — P. 179, on introduit un *M. Arvé*

---

se vanjer du prince électoral que vous le fissié coqu »... « Si vous aitié filie du bouro... je vous aimeray avec autang d'ardor ». — La princesse a « furieusement du tendre » pour lui, mais un langage toujours réservé, tandis que K. revient souvent sur son thème : « goûter du plaisir de vos charmantes embrassades » (p. 491).

1. Ce qui est piquant c'est de voir que la vieille Electrice exprime (p. 394) encore en 1708, l'espoir (très sincère ?) que le prétendant (Jacques III), « cette victime innocente » serait élevé au trône par la volonté divine.

2. Elle mourut à Herrenhausen, le 8 juin 1714, Anne le 1er août.

3. On regrette que M. Ward n'ait pas joint à son volume un portrait de la princesse dont il nous raconte l'histoire.

de Barine à la place de la femme de lettres si distinguée dont nous regrettons la perte. — P. 226. l. *Verrue* p. *Virrue*. — P. 228, l. *Boufflers* p. *Bouffleurs*. — P. 393, l. *Chaillot* pour *Caillot*.

R.

Henry Bordeaux, **Portraits de femmes et d'enfants**. Paris, Plon, 1909. In-8°, IV et 318 p., 3 fr. 50.

Gaston Maugras, **Journal d'un étudiant** (Edmond Géraud) pendant la Révolution. Nouvelle édition. Paris, Plon, 1910, VII et 330 p., 3 fr. 50.

Pierre Bliard, **Fraternité révolutionnaire.** Études et récits. Paris, Émile-Paul, 1908. In-8°, VIII et 385 p., 5 francs.

Xavier de Pétigny, **Un bataillon de volontaires** (3e bataillons de Maine-et-Loire), 1792-1796. Angers, Germain et Grassin, 1908. In-8°, 459 p.

C. Cauvin et A. Barthélemy, **Les volontaires et les réquisitionnaires des Basses-Alpes,** de la levée à l'amalgame, 1791-1796. Paris, Chapelot, 1910. In-8°, XIX et 563 p. 10 fr.

Paul Robiquet, **Buonarroti et la secte des Égaux,** d'après des documents inédits. Paris, Hachette, 1910, VI et 330 p., 3 fr. 50.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat. 1767-1815, publiés par le prince Murat et Paul Le Brethon. Tome IV. Paris, Plon, 1910. In-8°, 514 p., 7 fr. 50.

Général Thoumas, **Les grands cavaliers de l'Empire,** notices biographiques, 3e série. Paris, Berger-Levrault, 1909, In-8°, 439 p., 6 francs.

X... **Correspondance inédite de l'empereur Alexandre et de Bernadotte** pendant l'année 1812. Paris, Chapelot, 1909. In-8°, XXXV et 68 p.

— **Lettres de l'empereur Napoléon**, du 1er août au 18 octobre 1813, non insérées dans la Correspondance. Paris, Berger-Levrault, 1909. In-8°, 259 p.

— **Registre d'ordres du maréchal Berthier** pendant la campagne de 1813, 2 tomes, 29 mars-31 juillet; 1 août-31 décembre. Paris, Chapelot, 1909. In-8°, 306 et 506 p.

Lieutenant-colonel Sauzey, **Les Allemands sous les aigles françaises. V. Les Bavarois**. Paris, Chapelot, 1910. In-8°, X et 422 p., 5 fr.

Gilbert Stengel, **Le retour de l'Empereur.** 1815. Paris, Plon, 1910. In-8°, III et 458 p., 7 fr. 50.

Michel Strich, **Marschall Alexander Berthier und sein Ende.** München, Reusch, 1908. In-8°, 127 p.

Baron Marc de Villiers. **Histoire des clubs des femmes et des légions d'amazones,** 1743-1848-1871. Paris, Plon, 1910. In-8°, 422 p., 7 fr. 50.

Paul Deschanel, **L'organisation de la démocratie**. Paris, Fasquelle,. 1910. In-8°, X et 344 p., 3 fr. 50.

— **Hors des frontières.** Paris, Fasquelle, 1910. In-8°. X et 292 p. 3 fr. 50.

M. Bordeaux est, à l'occasion, critique autant que romancier, et il sait portraiturer les écrivains, consulter sur eux les documents écrits ou manuscrits et les témoignages oraux, décrire les lieux où ils ont vécu et dont l'atmosphère explique encore leur œuvre. Son style est clair, plein de grâce et d'agrément. Ses *Portraits de femmes et d'enfants* offrent donc une lecture attachante et aussi instructive qu'attachante. Il nous dit dans un essai original ce que fut Mme de Charmoisy qui conforma son existence à la direction de saint François de Sales. Il apprécie à merveille Mme de Boigne, et il montre très bien

que cette personne perspicace s'exagère l'importance de son rôle, qu'elle enjolive les souvenirs de ses premières années, qu'elle juge méchament son mari — qui n'a pas été l'homme qu'elle nous représente — qu'elle a toutefois beaucoup de verve, qu'elle note impitoyablement les travers et les ridicules et que ses *Mémoires* sont plutôt une chronique mondaine que de l'histoire. Il analyse finement et les romans et le caractère de Mme de Charrière. Quelques pages sur Julie de Lespinasse, des réflexions sur trois comédiennes (lady Hamillon, la Malibran et la princesse Belgiojoso), deux études sur l'enfance de Bayard et celle de Mistral, terminent le volume dont notre charmant romancier n'a pas du tout à se repentir.

Nous sommes heureux d'avoir feuilleté et d'annoncer la nouvelle édition du *Journal d'un étudiant*. Les lettres de l'étudiant Edmond Giraud ne sont pas très intéressantes, aussi intéressantes que le croit l'éditeur. Elles semblent authentiques, car, si elles ne l'étaient pas, elles seraient plus curieuses, plus palpitantes. Cependant, je n'en jurerais pas, et je serais aise de voir les originaux ; je crains, je l'avoue, qu'elles n'aient été, par endroits, un peu retouchées et embellies. Voilà, par exemple, la lettre du 2 octobre 1792 où Géraud, qui n'a que dix-huit ans, portraiture les députés de Paris ; c'est fort, trop fort pour ce jouvenceau ! Quoi ! à cette date il admire en Danton « un homme d'État, de grandes vertus politiques, une âme intrépide et forte, une éloquence irrésistible, une vaste perspicacité de vues » ! Je crois entendre Sorel. Enfin, soit. En tout cas, ce qu'il y a de curieux dans cette correspondance, c'est, comme dit très bien M. Maugras, la rapidité avec laquelle des gens de mœurs douces s'habituent aux pires excès. C'est aussi — ce que M. Maugras n'a pas vu, et ce qui a son prix, par le temps qu'il court, (s'il n'y a pas de « forgery ») — c'est le jugement sur Robespierre. Ce Géraud est un anti-robespierriste ; il méprise Robespierre, lui reproche de diriger et de dénoncer les Girondins, le traite d'infâme et d'assassin. M. Maugras aurait dû insister là-dessus. Et faut-il le critiquer encore ? Pourquoi a-t-il fait un récit, au lieu de nous donner les lettres telles quelles, comme dans le *Journal d'une bourgeoise?* Pourquoi commet-il des erreurs qu'il aurait dû éviter [1] ? Surtout, pourquoi citer si souvent, d'agaçante, d'inutile façon, les Mémoires d'autrui, et particulièrement le *Journal d'une bourgeoise*, au dam et dommage de ce pauvre Géraud ?

1. P. 142 qu'est-ce que *Pont-de-Sommervelle?* Lire évidemment Pont-de-Sommevesle. — P. 151, je ne relève que pour mémoire *Brissaud* au lieu de Brissot (comme partout *Lückner* pour Luckner et *Pétion* pour Petion). — P. 194 *M. Gournand* n'est autre que M. de Cournand (Géraud n'est pourtant pas Alsacien). — P. 234 pauvre Berthois ! On te massacre jusque dans ton nom qui est orthographié *Buthois!* — P. 275, Servan « arrivera aujourd'hui (le 12) au camp de Soissons » ; il arriva le 20 de Lyon. — P. 281 les alliés étaient, non pas *cent quarante mille*, mais quatre vingt un mille hommes. — P. 302 lire Dusaulx et non *Dussault* (comme p. 248. La Platière et non *La Plâtrière* et p. 255 Monk et non *Monck*).

La série d'études de M. Pierre Bliard, appuyée sur des pièces d'archives, prouve ce que fut la *fraternité révolutionnaire*. Divisions entre citoyens et tyrannie d'une minorité factieuse (le club de Vannes); indiscipline de l'armée républicaine en Bretagne; dévouements que suscita le procès de Louis XVI; épreuves du fameux Loriquet; une famille d'ouvriers conduite à l'échafaud parce que l'un de ses membres était prêtre; la terrible affaire de Bédoin (soixante-trois habitants envoyés à la mort parce que l'arbre de la liberté a été arraché dans cette commune); la condamnation d'un prêtre jureur; Lucile Desmoulins; tels sont les sujets qu'a traités l'auteur, et il conclut, sans qu'on puisse trop y contredire, que la Révolution, en dépit de ses maximes humanitaires, dévorait pêle-mêle amis et ennemis (p. 356)[1].

Le très original et remarquable livre de M. Xavier de Petigny sur le 3e bataillon des volontaires de Maine-et-Loire est plein de détails de tout genre et surtout de lettres particulières, et l'auteur qui puise tous ses documents dans un fonds privé, a su les mettre en œuvre avec une rare habileté. On ne saurait croire ce qu'il sème, chemin faisant, de remarques et d'aperçus dont l'histoire tirera profit. Certes, il va trop loin quand il dit que l'histoire des volontaires et des guerres civiles de l'Ouest a été jusqu'ici dénaturée, et il ne faudrait pas juger les bataillons de volontaires d'après le sien qui eut la bonne fortune d'être commandé par des hommes comme Duboys, Tharreau et Verger : si tous avaient eu de pareils chefs! Toutefois il montre que ce bataillon de 1792 s'est constitué par les procédés de racolage usités sous l'ancien régime et que ses volontaires n'étaient ni meilleurs ni pires que nos recrues d'aujourd'hui, mais qu'ils ne trouvèrent pas un cadre d'officiers qui leur enseignèrent la discipline. Il nous présente les officiers du bataillon qu'il connaît par le menu et il nous prouve leur inexpérience, sinon leur médiocrité, nous prouve que le prosélytisme politique fut, au moins pendant deux ans, leur grande préoccupation, nous prouve que l'esprit militaire manquait à la troupe, et que pourtant l'insubordination n'était pas aussi grande qu'on le croirait. Il nous prouve que le bataillon eut constamment un équipement propre et nullement déguenillé. Il le montre aux prises avec les réalités de tous les jours. Il retrace ses opérations militaires en Vendée et en Bretagne pendant la chouannerie. Tout en suivant ses volontaires, il nous initie aux dispositions et aux sentiments de la région qu'ils traversent, des commandants militaires, des administrateurs, de la population. Il nous fait connaître une foule de ces particularités caractéristiques qui révèlent la situation véritable et la vie d'un pays, et, en outre, il nous peint les passions qui entraînent le bataillon et qui ne tardent pas à se refroidir, ses défauts,

---

1. P. 346, Bérardier était principal et non « professeur » du collège Louis-le-Grand; — p. 347 Fréron n'était pas « ami de Robespierre ».

ses qualités. Tout cela est très intéressant, utile, et, ce qui ne gâte rien, exposé avec simplicité, d'une façon nette, franche, aisée. L'auteur est, croyons-nous, un officier. Nous le félicitons sincèrement de son œuvre qu'il a composée et publiée de son chef, avec autant de modestie que de conscience, loin de Paris et de tout appui, de tout conseil et de toute recommandation, sans autre prétention, sans autre visée que de trouver et de dire le vrai [1].

Le travail de MM. C. Cauvin et A. Barthélemy sur les volontaires et les réquisitionnaires des Basses-Alpes et de la Savoie à l'amalgame est un modèle du genre. Les deux auteurs ne se sont pas contentés de faire des recherches les plus longues et les plus fouillées dans toutes les archives accessibles, départementales, communales et parisiennes. Ils ont composé un livre qui se tient et qui a son unité. Ils mettent en relief les circonstances politiques et le milieu ; ils montrent le tempérament de la population et les traditions militaires du pays ; ils expriment d'un bout à l'autre de leur ouvrage dans quelles conditions se produisit chaque effort et quels obstacles les administrateurs eurent à surmonter. Ces tumultueuses levées de 1791, de 1792, de 1793 sont retracées dans leur enchaînement logique, ainsi que la perturbation profonde qu'elles causèrent en une région agricole, pleine de petites et étroites vallées où les gens menaient la vie la plus bornée qui fût. On voit ces Bas-Alpins ignorants, penchés vers la glèbe, adhérant à leur sol, uniquement soucieux de leurs besoins matériels ; et, naturellement, ils répugnent au service militaire ; la bourgeoisie ne les guide pas, ne les entraîne pas, et le Directoire du département doit transformer la levée de 1791 en réquisition. Même insuccès en 1792 et en 1793 : on refuse de partir, on invente mille prétextes pour se soustraire à la loi, et ce qui, finalement, soulève la jeunesse et la jette aux frontières, c'est la menace de l'invasion, c'est l'intervention des classes bourgeoises qui, enfin, prennent aux levées une part active. Tout ce qui concerne ce mouvement, a été soigneusement étudié par les deux auteurs : existence des volontaires dans les garnisons, armement, habillement, lente organisation de la disci-

---

1. P. 11, lire Tholmé et non *Motmé* (mais c'est Camille Rousset qui a commis la faute, et non notre auteur). — P. 38 (et 335) Verger se nomme Desbarreaux et non *Dubareau*. — P. 42, l'auteur avoue de très bonne grâce qu'il ignore ce que Verger devint ; Verger fut promu le 19 juin 1809 général de brigade. — P. 154, lire Sijas et non *Sijal*. — P. 156, l'auteur, revenant sur Verger, oublie ce qu'il a dit plus haut et croit que Verger fut nommé général en 1797, tout en nous assurant de nouveau p. 457 qu'il était adjudant-général en 1799. — P. 166, lire Deroques et non *Derocque*. — P. 207, lire Parein au lieu de *Parrain* et bien croire que Barbazan n'était pas noble (son nom est Adam, dit Barbazan et non *de* Barbazan). — P. 217, l'auteur reproduit l'erreur qu'on lit partout, que Westermann fut « grand bailli de la noblesse et échevin de Strasbourg ». — P. 288, lire Tribout et non *Tribaut*. — P. 335, je ne crois pas que Ruamps fût noble. — P. 336, Beaufort n'a pas été général de division.

pline. Les détails sont innombrables ; mais nous avons la vérité vraie, et ajoutons le, les Bas-Alpins, quand ils furent un peu dégrossis, eurent une fière contenance devant l'ennemi.

Le livre de M. Robiquet est moins un livre qu'une suite de notes. L'auteur aurait dû en lier davantage les parties, aurait dû refondre ses articles et donner ainsi une étude complète et formant un tout. Il n'a pas caractérisé son héros avec assez de vigueur parce qu'il n'a pas mis suffisamment en relief les personnages avec lesquels Buonarroti est en rapport. On regrette qu'il dise si peu de chose du second de Babeuf, de ce Darthé qui fut non seulement accusateur public (p. 59), mais membre du Directoire du Pas-de-Calais et commissaire de ce département pour la levée de l'armée révolutionnaire. On s'étonne qu'il parle si confusément des trois femmes de Buonarroti, car ce n'est qu'avec quelque effort d'attention que nous parvenons à savoir que Buonarroti eut trois femmes : on se perd un peu dans ce trio conjugal et l'on ne comprend pas pourquoi Buonarroti ne fit pas venir auprès de lui celle qu'il semble avoir tant aimée, la compagne des mauvais jours, la mère de ses trois enfants. Notre auteur ne devait-il pas lire ou se faire traduire ces lettres italiennes qu'il « laisse aux curieux le soin de déchiffrer » ? Ne devait-il pas marquer plus nettement l'action de Buonarroti sur la charbonnerie et les chefs du parti socialiste ? Ne devait-il pas insister davantage sur les rapports des Bonaparte avec Buonarroti, raconter, par exemple, que Buonarroti avait prêté à Letizia douze écus qu'il redemanda vainement plusieurs fois (ce qui irritait Napoléon et lui faisait dire que c'était là « une créance honteuse » et « une violation de dépôt »), raconter que Joseph et Napoléon donnèrent des articles au journal de Buonarroti, que Marius Peraldi accusait les deux frères en 1792 d'avoir fait insérer dans la gazette du Florentin « les inventions les plus atroces de la calomnie », que Napoléon dit dans une lettre de 1793 que Buonarroti sera d'un « puissant secours » pour les projets de Joseph ? Notre auteur ignore ainsi bien des faits intéressants. Il ignore que Buonarroti fut nommé par le Directoire du département de Corse, chef du bureau chargé des détails relatifs au clergé et aux biens nationaux — ce n'était donc pas un « modeste emploi » (p. 18) — parce que Buonarroti avait publié des « écrits pleins d'érudition, et qu'il était ardent et distingué tout ensemble, *zelante e distinto*. Il ignore que Buonarroti fut nommé le 11 juin 1793 commissaire du pouvoir exécutif en Corse, que ledit Buonarroti toucha le 11 juin 1,000 livres et le 4 juillet 1,100 autres livres, et eut pour collègue le 19 septembre suivant Joseph Bonaparte. Aux lacunes et omissions s'ajoutent quelques erreurs que nous relevons en note [1].

1. P. 10, il eût fallu dire que l'ordre de Saint-Etienne n'était pas très difficile à obtenir et que Joseph Bonaparte osait le solliciter en 1789. — P. 12, Marbeuf et Barrin n'ont pas été d' « excellents gouverneurs » et Marbeuf ne sut pas « se faire

Bref, si M. R. a voulu refaire une biographie de Buonarroti, il n'y a pas complètement réussi ; il eut fallu, ce semble, une mise en œuvre plus artistique et plus scientifique. Mais son livre est un bon recueil de matériaux et il fournit une utile contribution à l'histoire du communisme. M. Rubiquet a le courage de dire qu'il n'approuve pas les idées de son héros, et il a dépouillé avec conscience les papiers de la Bibliothèque nationale, il fait un historique de la Société des Egaux, il suit Buonarroti à travers sa vie et jusqu'à ses dernières années, il résume ou cite ses écrits soit dans le texte, soit dans les appendices ; pourquoi n'avoir pas donné la liste entière des « conspirateurs contre Robespierre ? »

Le quatrième volume des *Lettres et documents* publiés par le prince Murat et M. Le Brethon, fait d'ailleurs avec grand soin et bien annoté, débute par le raid militaire et diplomatique — comme ont dit Chavanon et Saint-Yves — que Murat exécuta en Allemagne au mois d'octobre 1805 et par sa nomination au commandement intérimaire de la Grande Armée. C'est la campagne d'Austerlitz qui s'ouvre, c'est la période héroïque de Murat, et aux pièces déjà données par d'Alombert et Colin, par Foucart, par Lumbroso, — et on a bien fait de les redonner et de constituer ainsi une série complète — s'ajoutent des lettres inédites de haute valeur. Pour la partie qui concerne les duchés de Clèves et de Berg et le grand-duché constitué en juillet 1806, la correspondance de Murat avec ses ministres rectifie quelques détails et précise la part réelle qu'il a prise à l'organisation du nouvel État. Le volume se termine par d'intéressants documents sur la campagne d'Iéna (à remarquer celle où Murat dit qu'il va porter le coup mortel à Blücher) et la campagne de Pologne. On lit avec plaisir au cours de l'ouvrage les lettres de Napoléon, de Caroline, de Pauline, de Bernadotte, de Fouché et d'autres [1].

La troisième série des *Grands cavaliers du premier Empire* contient neuf portraits : Grouchy, Van Marisy, Lefebvre-Desnoëttes, Bessières, Sebastiani, D'Hautpoul, Caulaincourt, Latour-Maubourg, d'Espagne. Les portraits de ces généraux sont bien et largement brossés. L'auteur a consulté leurs dossiers, il apprécie savamment leurs qualités guer-

---

aimer des annexés ». — P. 19, l'attestation donnée par Casabianca et Moltedo est erronée ; elle se rapporte, non à mars 1792, mais à mai et juin 1791. — P. 20, Renucci accuse injustement Paoli d'avoir fait échouer l'expédition de Sardaigne, et Paoli n'a pas alors joué « double jeu ». — P. 23, ce député s'appelait Andrei et non *André*. — P. 56, pourquoi tant raffiner ? Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, a fermé le club du Panthéon tout simplement parce qu'il en a reçu l'ordre. — P. 59, pourquoi citer l'article de Welschinger, et non le livre où il a reproduit les notes de Robespierre ? — P. 72, le nom de la harpie *Cæleno* doit être écrit Celaeno.

1. Il y a tellement de noms propres dans ce volume que les fautes de graphie et d'impression sont inévitables, et nous ne les relèverons pas toutes ; lire pourtant p. 30 Thiard, p. 38 Villingen, p. 47 Oppenau et Appenweier, p. 73 Mortière pour *Thiart*, *Willingen*, *Openau*, *Openweier*, *Morthière*.

rières, il les caractérise avec compétence. On remarquera la longue notice consacrée à Grouchy qui, malgré sa raideur de caractère et sa confiance en lui-même, était décidément un « grand cavalier ». Bessières est trop favorablement apprécié, ainsi que Sebastiani. La notice sur d'Espagne, commencée par Thoumas, continuée par Gilbert et achevée par le capitaine Choppin, — c'est elle qui a retardé la publication du volume — est peut-être, de toutes ces grandes figures, la plus ressemblante, la plus lumineuse, parce qu'elle a été composée d'après des papiers de famille.

Nous croyons reconnaître le X qui a publié la correspondance d'Alexandre et de Bernadotte. C'est un de nos officiers les plus laborieux et les plus modestes, un de ceux qui rendent le plus de services à l'histoire, sans fièvre ni fracas ni fureur d'avancement, et plusieurs fois, nous avons fait ici son éloge. Ce n'est pas uniquement un assembleur de documents, comme on le croit ou le veut faire croire. Certes, il est possédé de l'amour du document et il assure qu'un document vaut mieux que de longues dissertations. Ses préfaces toutefois témoignent, non seulement d'un chaud patriotisme et d'une belle et chevaleresque ardeur, non seulement d'un amour désintéressé de l'étude, mais de savoir, de goût et de talent. L'introduction qu'il a mise à cette correspondance du tsar et de Bernadotte en 1812 lui fait grand honneur. — On le louera pareillement de l'édition des lettres de Napoléon en août, septembre et octobre 1813. Il a eu l'idée de publier toutes les lettres de cette époque qui ne sont pas insérées dans la Correspondance; il en avait recueilli quelques-unes au cours de ses patientes recherches; il a joint à ces missives inédites celles que Brotonne et Lecestre avaient donnés pour la même période. D'autres lettres terminent le recueil : elles ont été adressées par Napoléon en 1807 et en 1814 au roi de Saxe et à divers souverains; X. les a trouvées aux archives de Saxe, et on y remarquera principalement deux lettres de février 1814, l'une à Murat, l'autre à Caroline. — Citons enfin les deux tomes du *Registre d'ordres du maréchal Berthier pendant la campagne de 1813*. X. continue ainsi de faire connaître tout ce qui émane du commandement durant une campagne dont il veut écrire un jour la relation. Admirons ses efforts et félicitons encore de son zèle ce vaillant chercheur qui, malgré tout, ne se rebute pas et ne se lasse pas, et que nous, nous ne méconnaissons pas.

Dans le cinquième volume de ses *Allemands sous les aigles françaises*, M. Sauzey nous expose les faits et gestes des Bavarois (on sait qu'il a déjà traité le régiment de Francfort, le contingent badois, les Saxons et le régiment des duchés de Saxe). Il montre que les Bavarois se battirent assez bien à la fin de la campagne de 1805; Napoléon louait avec indulgence les services qu'ils avaient rendus et les récompensait : pension à Deroy, grand-croix à Wrède, vingt croix

d'officier et vingt croix de chevalier aux Bavarois les plus braves. En 1806 et en 1807 ils se livrent à l'indiscipline et au pillage, ils lâchent pied; pourtant, peu à peu, grâce au contact des Français, ils deviennent, comme dit l'auteur, plus mordants et plus résolus. En 1809, ils combattent dans le Tyrol ainsi qu'à Teswitz et à Znaïm : c'est Lefebvre qui les commande dans le Tyrol, et on lira p. 383-385 une lettre curieuse du maréchal qui frémit de reculer devant de furieux paysans (le duc de Danzig use à plusieurs reprises de ce mot *furieux*; il est comme étourdi encore par la résistance des Tyroliens; ces hommes poussent des cris furieux; ils sont plus furieux que des sauvages; ils ont à leur tête des prêtres aussi furieux que des tigres). En 1812, les Bavarois font preuve d'un beau courage; ils tombent presque jusqu'au dernier pendant la retraite, et à la bataille de la Moskowa, leurs cavaliers rivalisent d'héroïsme avec les nôtres. En 1813, Zeller à Thorn, Maillot à Torgau, Buttler à Danzig, échappent à toute critique et leur honneur de soldat demeure entier. On reprochera à M. Sauzey de qualifier de « merveilleux » les ouvrages de Rambaud sur l'influence de la Révolution en Allemagne (p. 349); Rambaud aurait souri de cette trop louangeuse épithète. Mais il a consulté les sources; il rectifie au besoin Völderndorff; il publie des journaux de siège et un précieux morceau des *Souvenirs* de d'Albignac sur les combats de Polotsk où les Bavarois se signalèrent grandement. Son livre est d'ailleurs accompagné de belles reproductions d'estampes, de portraits, de fac-similés, ainsi que des pages utiles sur l'uniforme des Bavarois.

Après avoir raconté le *Retour des Bourbons*, M. Stenger raconte le *Retour de l'Empereur*. Il a lu beaucoup, recueilli beaucoup, et on feuillettera son livre avec intérêt. Le sujet, à vrai dire, est rebattu. Pourtant, il y a dans l'ouvrage de M. S. quelques détails peu connus. Certes, il a négligé et omis certains traits. Il ignore que Fleury de Chaboulon qu'il cite souvent a été réfuté sur nombre de points par Napoléon lui-même; que Schulmeister tenta d'enlever le roi de Rome; que l'Empereur nommait Las Cases « le sage » parce que l'émigré avait publié à Londres l'atlas de Le Sage. Il aurait pu retracer plus longuement l'impression produite par l'Acte additionnel et la cérémonie du Champ de Mai. Il n'analyse pas suffisamment les premières séances de la Chambre « déraisonnable ». Il n'insiste pas assez sur le caractère révolutionnaire de l'époque et sur l'imitation voulue des procédés de 1792 et de 1793. Il écrit *Menneval*, *Grunner*, *Barrère*, *Becker*, au lieu de Méneval, Grüner, Barère, Beker. Mais il a le bon goût de ne pas narrer la bataille de Waterloo et il suit constamment l'Empereur, sans trop se perdre en considérations inutiles. Qu'il ait trop d'admiration pour son héros dont il célèbre et porte aux nues la « fermeté » et l' « immolation », peu importe : son ouvrage témoigne d'un probe et consciencieux labeur.

Nous ne relèverons pas dans le livre de M. Michel Strich sur *Berthier et sa fin* toutes les fautes d'impression et de transcription; elles sont trop nombreuses. Mais nous lui reprocherons d'avoir trop longuement raconté la carrière de Berthier, et il a commis quelques erreurs; c'est ainsi qu'il parle du « siège » de Saumur en 1793 (p. 17), et il ignore (p. 80) que Napoléon a mis, le 26 mars, les biens de Berthier sous séquestre et l'a, le 10 avril, rayé de la liste des maréchaux. Toutefois sa publication est très méritoire. S'il n'a pas connu la lettre de Macdonald insérée dans la *Quotidienne* du 31 mars (où Macdonald annonce au nom de Berthier que Berthier a donné sa démission) et celle de Sir Charles Stuart à Castlereagh (Malet, *Louis XVIII à Gand*, II, p. 165), il a consciencieusement, minutieusement étudié son sujet proprement dit et il fait une complète lumière sur le suicide de Berthier. Car il prouve que Berthier s'est donné la mort. Les documents qu'il apporte, sont convaincants, irréfutables; lettre du baron de Seckendorf, président du tribunal d'appel de Bamberg; rapport de ce tribunal d'appel (pièce capitale); missive confidentielle du conseiller de légation baron de Strampfer à Hardenberg. Toute cette partie de l'ouvrage relative à la « fin » de Berthier et à la surveillance étroite dont il était l'objet (voir surtout les lettres du directeur de la police bambergeoise Schauer), mérite de grands éloges, et il faut en remercier M. Strich. Si c'est son début, c'est un bon début [1].

M. de Villiers a retracé, sans trop de fautes ni d'erreurs [2], l'histoire anecdotique des clubs de femmes et légions d'amazones. Il a feuilleté nombre de livres et de journaux, il a fouillé dans les cartons des archives révolutionnaires, et il dresse ainsi l'inventaire à peu près complet de ces manifestations guerrières du féminisme. Il ne se borne pas à la Révolution; il parle des Vésuviennes de 1848 et des citoyennes de la Commune. Certains points auraient pu être creusés davantage, et l'ouvrage tourne trop souvent à la nomenclature et au catalogue; mais on le lit avec intérêt et il faudra le consulter.

On a réuni sous le titre *L'organisation de la démocratie* quelques-uns des discours, d'un style si clair, si précis, si élégant, que M. Paul Deschanel a prononcés au cours de la dernière législature sur les

1. *Michelaut, Hülfert, Dyphot, Brossier, Lefèbre, Capefique, Davoust*, etc., (pour Michelant, Helfert, Duphot, Broussier, Lefebvre, Capefigue, Davout, etc.)? Évidemment le jeune auteur ne sait pas encore corriger ses épreuves, mais *Fleurus* de Chaboulon est répété plusieurs fois, p. 60, 64, 66, 69, 79, et nous lisons p. 60 et 101 *Jork* pour Yorck.

2. Lire p. 185 Châtelain-Dessertines pour *Chatelin Dessertine*, p. 205 Boilleau pour *Boileau*, p. 214 Vernerey pour *Vémery*, p. 393 Mogador pour *Modagor*, etc. P. 212-215 l'auteur aurait trouvé dans notre *Charles de Hesse* quelques détails sur le club féminin de Besançon. A propos de Lyon, on lit dans le *Défenseur de la vérité* (n° 4, 26 janvier 1793, p. 70) : « Un club de dames vient de se former à Lyon ; chaque jour elles y obtiennent de nouveaux succès ; ce sexe aimable peut faire des prodiges quand il emploie le pouvoir de ses charmes à nous imprimer les vertus civiques ! »

questions de politique intérieure. Nous y trouvons M. Deschanel constamment fidèle à lui-même, noblement indépendant, faisant son devoir et servant son pays avec autant de courage que de talent, ne désertant jamais ce qu'il croit être la vérité, combattant les erreurs et les excès des partis extrêmes, luttant, comme il dit, pour la réforme contre la révolution, pouvant dire fièrement que son vote ou sa parole n'a pas manqué à une réforme démocratique, mais intraitable sur le collectivisme et l'anti-patriotisme, collaborant à toutes les grandes œuvres sociales et voyant déjà « poindre çà et là les premiers essais de la vie supérieure qui s'annonce ».

La librairie Fasquelle publie en même temps sous le titre *Hors des frontières* un autre recueil de discours et écrits de M. Deschanel. Dans ce volume le député d'Eure-et-Loir ne se borne pas à soumettre au ministre des affaires étrangères d'utiles remarques sur les services du département. Il donne son avis sur la politique que la France doit suivre en Orient. Il veut garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, et, par suite, fortifier le nouveau régime, aider à l'œuvre de rénovation tentée par la jeune Turquie, travailler à rapprocher cette nouvelle Turquie du monde slave. Il est persuadé des avantages que Paris, Londres et Pétersbourg retirent de leur entente, persuadé que l'union intime et la puissance croissante de la France, de l'Angleterre et de la Russie sont les conditions essentielles de notre sécurité et de la paix du monde. Il souhaite qu'une Autriche résistante, durable, maintienne l'équilibre des forces. Il expose le problème marocain et la meilleure façon de le résoudre : il entend que la question ne soit pas tranchée à nos dépens, mais notre politique coloniale doit être subordonnée à notre politique générale qui ne connaît d'autre intérêt que l'intérêt purement national ; pas de conquête, pas d'internationalisme, pas d'aventure, mais, d'accord avec les puissances, le graduel accomplissement d'une mission civilisatrice. On ne saurait trop lire et méditer tant de remarquables aperçus, dictés par le patriotisme et par la pensée de la grandeur nationale, et toujours revêtus d'une forme vive, brillante, éloquente.

Arthur Chuquet.

Lucie Félix-Faure-Goyau, **La vie et la mort des fées**; essai d'histoire littéraire. Paris, Perrin, 1910, in-16 de 430 pages.

Une fois entendu que ce livre ne donne pas, à vrai dire, l'apport d'histoire littéraire annoncé par son sous-titre, et qu'il appartient à ce genre un peu hybride où l'imagination s'ingénie à broder sur des canevas livresques, on est plus à l'aise pour reconnaître son mérite. « Il est amusant de voir, écrit l'auteur, ce que chacun communique du sien à ces vieux thèmes, et les variations que subissent les contes connus. » Et ainsi, à travers les littératures occidentales [1], un esprit

1. Je m'étonne de ne pas voir citer *la Reine fantasque* de J.-J. Rousseau aux

curieux et méditatif s'est plu à rechercher les successives utilisations d'une « matière » féerique diffuse, et à suivre, de Morgane à Kundry et de Bojardo à Andersen, les mille réincarnations de cette variété du fantastique éternel. Du folk-lore ambiant et de ses rapports avec les œuvres considérées, peu de chose; pas non plus, dans cette « histoire » à peu près dépourvue de dates, d'indications sur les filiations qu'il est légitime d'établir de l'un à l'autre de ces monuments; une extension contestable du domaine exploré, « car ce n'est point toujours la présence des fées qui constitue la féerie, mais plutôt une spéciale atmosphère où l'on voit je ne sais comment chatoyer tous les reflets du prisme. » D'ailleurs, sur plusieurs points, une information qu'on devine solide, et un discret appel à A. Lang et à P. Rajna; une interprétation qui a ses partis-pris [1], mais qui met en valeur la splendeur d'invention ou la sage morale de telle aventure où les fées ont leur place, et qui en général semble souhaiter la conversion, l'assagissement et la « christianisation » de ces exquises et décevantes païennes, plutôt que leur excommunication et leur exclusion de la littérature. Cependant, à mesure que Mme Félix-Faure Goyau s'approche du romantisme ou de ce qu'on est convenu de détester sous ce nom, elle semble douter qu'il puisse y avoir de « bonnes fées », et il se mêle à son indulgence pour « les êtres trop attachés à leur propre caprice » une certaine rigueur qui ne laisse pas de rappeler la légende des prélats du concile de Bâle exorcisant le rossignol qui chantait dans les arbres : et pourtant elle admet bien justement (p. 344) que toutes les doctrines qui tendent à détruire « sont condamnées à montrer un jour leur laideur. »

F. BALDENSPERGER.

---

environs de la *Fée Urgèle*. Il y aurait à indiquer les coïncidences de diverses reprises de la féerie littéraire avec une diffusion de l'orientalisme. Le romantisme allemand est réduit à la portion congrue, à côté de la place occupée par l'italianisme. Trop peu de chose de la littérature écossaise.

1. Le plus discutable, à mon sens, concerne Shelley (p. 337), « qui n'avait pas été ici-bas une âme ».

Le gérant : ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 1 Quarante-quatrième année 6 janvier 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue des Études grecques, n° 98-99, juillet : *Partie administrative* : Assemblée générale du 13 mai 1909. — *Partie littéraire :* P. GIRARD, Le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique. — M. BRÉAL, D'où vient le nom de l'Asie. — L. MÉRIDIER, Le mot μέθοδος chez Platon. — Th. REINACH, La loi d'Aegialé. — Em. RENAULD, Quelques termes médicaux de Psellos. — LIARD, Rapport sur l'enseignement du grec dans les lycées et collèges de garçons. — A. DE RIDDER, Bulletin archéologique. — A.-J. REINACH, Bulletin épigraphique. — *Bibliographie.*

Bulletin italien, 1909, n° 4 : G. FINZI (traduction de Mme Thiérard-Baudrillart), L'épisode de Capanée, essai d'exégèse dantesque. — Ch. DEJOB, Le politicien à Florence au XIVe et au XVe siècle (2e article). — P. DUHEM. La tradition de Buridan et la science italienne au XVIe siècle (1er article). — *Question d'enseignement* : Bibliographie sommaire des questions et des auteurs portés au programme de l'agrégation d'italien en 1910. — *Bibliographie :* A. d'ANCONA E O. BACCI, Manuale della letteratura italiana, vol. VI. — V. ROSSI, Storia della letteratura italiana, vol. I (4e édition) (H. Hauvette). — DANTE ALIGHIERI, La Divina Commedia, edited and annotated by G.-H. GRANDGENT, vol. I, Inferno (M. P.). — I. M. ANGELONI, Dino Frescobaldi e le sue Rime (D. Ceccaldi). — A LUCHAIRE, Innocent III. Les royautés vassales du Saint-Siège. — Innocent III. Le Concile du Latran et la réforme de l'Eglise (A. Dufourcq). — Studi maffeiani, con una monografia sulle origini del liceo gimnasio S. Maffei di Verona (C. Dejob). — L. LUCCHETTI, Les images dans les œuvres de Victor Hugo (L.-G. Pélissier). — Chronique. — Tables.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

2^e Session. — LE CAIRE 1909

Comptes rendus. Un volume in-8.. **10 fr.**

CATALOGUE GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE. TABLES D'OFFRANDES

Par **AHMED BEY KAMAL**

n-4°. — Tome I. Texte.. **52 fr.**
— Tome II. Planches.. **40 fr.**

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

Publiée sous la direction de M. G. MASPERO, membre de l'Institut.

Tomes IX-XII. ŒUVRES ÉGYPTOLOGIQUES de F. Chabas.
Tomes I à IV. 4 vol. in-8, fig. et planches, à............ **15 fr.**
Tome XII — Les mêmes. Tome V. In-8, fig. et planches........... **20 fr.**
Tomes XXX et XXXI. LETTRES ET JOURNAUX DE CHAMPOLLION LE JEUNE. 2 vol. in-8, fig. et planches, à............. **15 fr.**
I. Lettres écrites d'Italie. — II. Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte.

LES MAVROYÉNI

HISTOIRE D'ORIENT, DE 1700 A NOS JOURS

D'après des documents inédits

Par **Théodore BLANCARD.**

2 volumes grand in-8, illustrés de nombreuses gravures, portraits, fac-similés, cartes, etc.. **15 fr.**

DOCUMENTS PRÉSARGONIQUES

PAR

Le Colonel ALLOTTE de la FUYE

Fascicule I en 2 parties. Planches I à LV. In-folio en cartons. Prix de souscription au volume qui comprendra environ 120 plauches................ **60 fr.**

ÉTUDE SUR LES GESTA MARTYRUM ROMAINS

Par **Albert DUFOURCQ,**

professeur a l'Université de Bordeaux

IV

La Légende Chrétienne et la Légende Manichéenne

Un volume in-8, accompagné d'une reproduction photographique *intégrale et partiellement inédite* du Décret Gélasien.. **16 fr.**

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 2 Quarante-quatrième année. 13 janvier 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e^

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Feuilles d'Histoire, n° 13, 1er janvier 1900 : Albert GIRARD, La folie de Philippe V. — Léon HENNET, Hoche aux gardes françaises. — Général BONAPARTE, Lettres de 1793. — Arthur CHUQUET, Qui est Grinet ? Où est Grinet ? — Henri MALO, Philosophes et corsaires. — A.-M.-P. INGOLD, Les Alsaciens au congrès de Rastadt. — Comte d'AVARAY, Louis XVIII expulsé de Russie en 1801, III. — Eugène WELVERT, Narbonne et Talleyrand. — E. CAZAL, En billet de logement chez Dupuytren. — Albert GRUN, Dettes de tailleur. — *Mélanges et Documents :* La capitaine Capon ; A propos du rouge ; Les culottes de Mme de Tencin, Cambon fils aîné et Cambon père ; L'abbé Cornet à Biauzat ; Les appointements des députés ; Jeannet à Bonnescuelle ; Parti pour la défense de la patrie ! Landau ou la mort ; Un curé capitaine d'aérostiers ; Laharpe à Le Tourneur ; Une note de Carnot ; Masséna et Brune ; Les Bonaparte et le duc d'Enghien ; Infanterie ou cavalerie ; Ney en 1812 ; Une lettre en 1813 ; Murat et le roi Jérôme en 1814 ; Laon et La Fère après Waterloo ; Frossard et Ducrot en 1867. — *Bibliographie :* AUDOUARD, Le rétablissement du parlement de Provence en 1775. — *Questions et Réponses :* Mably ; Mémoires de Drouot ; Le général Alexandre Dumas ; Les langues vivantes dans les écoles centrales ; Louvois et les Hollandais ; Le colonel Vincent ; Vénalité de Bourrienne ; Prénoms ; Acharné à la couronne : Apollonius de Tyane et Jésus-Christ ; D'Auverney ; Les belles infidèles ; Bourgeat ; Le cabinet des perruques ; Du camp devant une telle ; La canne et la buche ; Capote ; Une carte vivante ; Dînait-on le chapeau sur la tête ; Colonels ministres ; Le connétable national ; Courtalon ; Dieu du peuple et des soldats ; Dromadaires ; Epée lumineuse ; Regardez ma femme comme une statue ; La guerre ; Idéophobe ; Je suis ici pour n'être pas là ; Louis-Philippe à la Convention ; Maréchal-général ; Ordre de l'Empereur et de la nécessité ; Personne à la barre ; La Recette et la Dépense ; Salope ; Suchet et la naissance du duc de Bordeaux ; Suchet et Maignet ; Thomières ; Turgot et Rousseau ; Le bon vieux temps ; Tué par les visites académiques ; Volney ; Yvan ; Zouaves pontificaux.

Deutsche Literaturzeitung, nos 51-52 : G. KAUFMANN, Zur Literatur über die Ostmarkenfrage (fin). — GOLDSCHEID, Darwin als Lebenselement unserer modernen Kultur. — H. STÖKL, « Ich will ! » — NICOLARDOT, La composition du livre d'Habacuc. — WINDISCH, Der messianische Krieg und das Urchristentum. — SCHÜTZ, Die Geschichte des Rosenkranzes. — WUNDT, Logik. 3. Bd. 3. Aufl. — OFFNER, Das Gedächtnis. — J. RICHTER, Die Entwicklung des kunsterzieherischen Gedankens. — Fr. SCHILLING, Das deutsche Forbildungsschulwesen. — Ed. SELER, Gesammelte Abhandlungen zur amerikanischen Sprach. u. Altertumskunde. 3. — H. OERTEL, Contributions from the Jāiminīya Brāhmana. VI. — H. WEBER, Aristophanische Studien. — SUDHAUS, Der Aufbau der Plautinischen Cantica. — SIEVERS, Die Akzente in althochdeutschen und altsächsischen Handschriften. — SPIERO, Geschichte der deutschen Lyrik seit Claudius. — W. SCHMIDT, Die altenglischen Dichtungen « Daniel » und « Azarias ». — TRAUTMANN, Berichtigungen, Erklärungen und Vermutungen zu Cynewulfs Werken ; Zum Versbau des Heliand. — STUREL, Jacques Amyot. — MEIER-GRAEFE, Hans von Marées. II. — RANCK, Geschichte der Gartenkunst. — Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, hgb. v. SCHUSTER, 1907. — DELITZSCH, Assurbanipal und die assyrische Kultur seiner Zeit. —

Joachim, Gilde u. Stadtgemeinde in Freiburg i. Br. — P. Herre, Barbara Blomberg, die Geliebte Kaiser Karls V. und Mutter Don Juans de Austria. — Natursagen, Hgb. von Dähnhardt. II. — Hübners, Geographisch-statistische Tabellen, hgb. von Juraschek. 1908. — Grotewold, Unser Kolonialwesen und seine wirtschaftliche Bedeutung. — Herold, Gogerichte und Freigerichte in Westfalen, besonders im Münsterlande. — Bartmann, Das Gerichtsverfahren vor und nach der Münsterischen Landgerichtsordnung von 1571 und die Aufnahme des römischen Rechts im Stifte Münster.

Literarisches Zentralblatt, n° 51-52.: Schiele, Die Religion in Geschichte und Gegenwart. — Vitae sanctorum danorum, p. Gertz. — G. Klein, Der älteste christliche Katechismus und die jüdische Propaganda-Literatur. — Bauemker, Vitelo; Minges, Duns Scotus. — Hugelmann, Die deutsche Königswahl im corpus iuris canonici. — Dungern, Der Herrenstand im Mittelalter. — Scherten, Die Herren von Hattstadt. — Borries, Gesch. der Stadt Strassburg. — Moritz, Reformation u. Gegenreformation in Fraustadt. — History of the Egyptian Cadis p. Gottheil. — Gerhard, Phoinix von Kolophon. — Oeconomides, Lautlehre des Pontischen. — Octavia, p. Vürtheim. — Weston, The legend of Sir Perceval, II. — Pierre, Webster and Dekker. — Feist, Etymol. Wörterbuch der gotischen Sprache, II. — Friedrich, Schiller und der Neuidealismus. — Garstang, The burial customs of ancient Egypt. — Weinreich, Antike Heilungswunder. — Rott, Kleinasiastische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien. — Leichtentritt, Geschichte der Motette. — Dürr, Einführung in die Pädagogik. — Basedows Elementarwerk, p. Th. Fritzsch. — Mamroth, Aus dem Leben eines fahrenden Journalisten.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES

Annales Révolutionnaires.

La société des études robespierristes entre dans sa troisième année. Par la variété et l'originalité des travaux publiés dans son organe, les *Annales révolutionnaires*, le public savant a pu juger de son activité. Les bibliographies abondantes et critiques, les dépouillements méthodiques de tous les périodiques français et étrangers de quelque valeur qui paraissent dans chaque numéro rendent les plus grands services et font de cette revue un instrument de travail indispensable. On a pu juger à maintes reprises de l'indépendance d'esprit qui y règne. La société n'a qu'un parti pris, celui de la vérité. Elle ne veut pas qu'on puisse l'accuser d'être une chapelle. Elle n'encense pas d'idoles. Elle ne demande pour Robespierre que la justice qui lui est légitimement due. Elle n'est animée contre ses adversaires d'aucune passion préconçue. C'est une œuvre purement scientifique qu'elle poursuit.

La société a entrepris la publication des Œuvres complètes de Maximilien Robespierre. M. Eugène Déprez, archiviste départemental du Pas-de-Calais, docteur ès lettres, ancien élève de l'école des Chartes et de l'école de Rome, a bien voulu accepter la tâche de publier pour le compte de la société les premiers écrits de Robespierre pendant son séjour à Arras avant 89. Le nom seul de l'éditeur est un sûr garant que la publication sera conforme à toutes les exigences de la critique historique. Le 1er fascicule va paraître et sera incessamment distribué aux adhérents.

Ont collaboré aux « Annales Révolutionnaires » depuis leur fondation :

MM. Victor Barbier, Achille Biovès, Hippolyte Buffenoir, Edmond Campagnac, Arthur Chuquet, J. Félix Bouvier, Hector Fleichsmann, Otto Friedrichs, Léon Hennet, Otto Karmin, L.-H. Labande, Mlle Louise Lévi, MM. Henry Lyonnet, Albert Mathiez, Albert Milhaud, H. Monin, L. G. Pélissier, Paul Risson, Claude Saint-André, Charles Vellay, François Vermale.

Nouveaux collaborateurs : MM. Gustave Rudler, docteur ès lettres, professeur agrégé au Lycée Louis-le-Grand, Paul Mantoux, docteur ès lettres, professeur agrégé au collège Chaptal, le commandant Pinet, bibliothécaire de l'Ecole polytechnique, Eugène Déprez, docteur ès lettres, Dr Blottière, Louis Claveau, co-directeur des *Archives parlementaires*, Émile Lesueur, avocat, docteur en droit, etc.

Adresser les demandes d'adhésion à M. H. Buffenoir, secrétaire-général, 15, rue des Apennins, Paris, les cotisations à M. le Dr Blottière, trésorier, 18, rue des Saints-Pères, Paris, et tout ce qui concerne les *Annales révolutionnaires* à M. Albert Mathiez, président, 92, rue du Chemin Vert, Paris.

Souscription : 20 fr. par an pour la France, 22 fr. pour l'Union postale.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 3 Quarante-quatrième année 20 janvier 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue historique, janvier-février 1910. — Vlastimil KYBAL, Etude sur les origines du mouvement hussite en Bohême. Matthias de Ianov. — Louis BATIFFOL. Louis XIII et le duc de Luynes ; 2e partie. — Albert MATHIEZ. Les philosophes et la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France à la fin du XVIIIe siècle. — V. ERMONI. La question nestorienne d'après un document nouveau. — Bulletin historique : Histoire de France. Epoque contemporaine, par Edouard DRIAULT. — Histoire de l'Eglise au moyen âge, par E. JORDAN. — Histoire d'Allemagne. Histoire politique de 1519 à 1648, par A.-O. MEYER. — Histoire d'Italie. Epoque contemporaine (suite et fin), par Georges BOURGIN. — Comptes rendus critiques : PARODI, Traditionalisme et démocratie; MAURICE, Numismatique constantinienne ; E. MAYER, Italien. Verfassungsgesch. ; PARISOT, Les origines de la Haute-Lorraine ; DEJEAN, Pavillon ; HUBERT, Les églises protestantes du Limbourg. — Notes bibliographiques. — Correspondance. A propos d'Orpheus, par Salomon REINACH. — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique.

Museum, n° 3, déc. 1909 : Aristotelis Politica recogn. IMMISCH (Fraenkel). — MUTZBAUER, Die Grundbedeutung des Konjuktiv und Optativ und ihre Entwicklung im Griechischen (Poutsma). — ULLMAN, The identification of the manuscripts of Catullus, cited in Statius' editi on of 1566 ; The book division of Propertius (van Wageningen). TRAUBE, Vorlesungen und Abhandlungen, hrg. von Boll, I (de Vries). — The Marzubán Náma, persian text, ed. by Mirza MUHAMMAD OF QAZWIN (H. D. van Geeder). — KALFF, Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde, IV (de Vooys). — BINZ, Die deutschen Handschriften des öffentlichen Bibliothek der Universität Basel. I (Kossmann). — SCHÄDEL, Manual de fonética catalana (Davids). — VOGT, Basile Ier et la collection byzantine à la fin du IXe siècle (Hesseling). — SASSEN, Hugo von St. Cher (Mulder). — WÄTJEN, Die Niederländer im Mittelmeergebiet zur Zeit ihrer höchsten Machtstellung (Heeringa). — SPEELMAN, Journaal der reis van den gezant Cunaeus naar Perzië, uitg. d. Hotz (van Hoëvell). — Wallis BUDGE, The Book of the Kings of Egypt. I, II (Boeser). — SCHMIDT, Veteres philosophi quomodo ludicaverint de precibus (de Jong). — ABT, Die Apologie des Apuleius von Madaura und die antike Zauberei (de Jong). — Groves CAMPBELL, Apollonius of Tyana (van Dijk). — Briefwechsel über eine attische Inschrift zwischen A. Boeckh und K. O. Mueller, mitgeteilt von HILLER VON GAERTRINGEN (Slijper). — HERTZ, Aus Dichtung und Sage, hrg. von Vollmöller (Borgeld). — MÜLLER, Galileo Galilei und das kopernikanische Weltsystem ; Der Galilei-Prozess (van Geer). — Van LEEUWEN, Schoolwoordenboek op de gedichten van Homerus (Garrer).

— N° 4, janv. 1910 : Aristophanis Cantica digessit SCHROEDER (van Ijzeren). — GERHARD, Phoinix van Kolophon (Boas). — M. Tulli Ciceronis Oratio pro Caelio rec. van WAGENINGEN (J. C. Vollgraff). — THURNEYSEN, Handbuch des Alt-Irischen, I (van Hamel). — DE LA VALLÉE POUSSIN, Bouddhisme (Speyer). — DE COCK, Spreekwoorden en Zegswijzen (Stoett). — Deutsche Texte des Mittelalters, X, XII, XIV (Frantzen). — Shelley, Prometheus Unbound, hrg. von ACKERMANN (Koster). — KOPE, Die attischen Archonten von 293/2 31/0 v. Chr. (van Hille). — BETLEFSEM, Die Geographie Afrikas bei Plinius und Mela und ihre Quellen (Koch). — PETIT-DUTAILLIS, Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les

Pays-Bas au xv[e] siècle (van Kuyk). — KOLKERT, Nederland en het Zweedsche imperialisme (Japiksé). — LANG, Die Bestimmung des Onos oder Epinetron (C. W. Vollgraff). — LESSMANN, Aufgaben und Ziele der vergleichenden Mythenforschung (Boer). — DE JONG, Das antike Mysterienwesen (Meyboom). — DE ZWAAN, II Petrus en Judas (van den Bergh van Eysinga).

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 4 Quarante-quatrième année. 27 janvier 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^{e}

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue bleue, 25 décembre 1909 : Paul Leroy-Beaulieu, Les écoles socialistes à la fin du xviii[e] siècle et au commencement du xix[e]. — Dumont-Wilden, Un roi moderne, Léopold II. — François Maury, Pour les réformes. — Henry Clément, Le fonctionnarisme et la dépopulation. — Paul Gaultier, La pédagogie de laboratoire. — Jacques Lux, Livres d'étrennes.

— 1[er] janvier 1910 : Camille Jullian, Les origines historiques du sol français. — A. Le Poittevin, L'interrogatoire de l'accusé. — A. Bossert, Theodore Fontane. — Marc Sangnier, Rôle de l'orateur populaire. — Paul Louis, La crise financière de l'Etat moderne. — Lucien Maury, Nicolas Pavillon. — Firmin Roz, Pierre et Thérèse ; Les poètes. — Jacques Lux, Ferrari ; Les jeunes littérateurs du Caucase.

— 8 janvier 1910 : Camille Jullian, Les origines historiques du sol français. — Émile Faguet, Chansons françaises. — A. Le Poittevin, L'interrogatoire de l'accusé. — G. Dromard, Les droits de l'illusion. — L. Haugmard, Images anglaises : Hastings. — Louis Maury, Romans. — Firmin Roz, Nonotte et Patouillet. — Jacques Lux, Mémoires et biographies.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 4, octobre-décembre 1909 : L. Maigron, Le romantisme et l'homme de lettres. — A. Lombard, L'abbé Du Bos et l'origine de l'École romaniste. — Paul Bonnefon, Xavier de Maistre, lettres inédites. — R. Dezeimeris, Annotations de Montaigne sur les Annales et Chroniques de Nicole Gilles. — Mélanges : Un neveu de Boileau, Henri de La Chapelle-Besset (Urbain) ; Le ms. des Natchez (V. Giraud) ; Un sonnet de Baudelaire (J.-M. Bernard) ; Chateaubriand et Joubert (P.-M. Masson) ; Lettres de Voltaire au libraire Lambert (F. Caussy). — Bibliographie : Lafenestre, Molière ; Maricourt, Richelieu et la duchesse d'Elbeuf ; Maréchal, Le voyage en Orient de Lamartine ; Josselin inédit ; Günther, Sedaine ; Reynold, Bridel ; Gheusi, Gambetta ; Fromentin, Lettres de jeunesse p. Blanchon ; H. Boucher, Souvenirs d'un Parisien ; Le Braz, Au pays d'exil de Chateaubriand ; Larivière, France et Russie au xviii[e] siècle.

LES MAVROYÉNI

HISTOIRE D'ORIENT, DE 1700 A NOS JOURS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Par Théodore **BLANCARD**.

2 volumes grand in-8, illustrés de nombreuses gravures, portraits, fac-similés, cartes, etc.. **15** fr.

DOCUMENTS PRÉSARGONIQUES

PAR

Le Colonel **ALLOTTE** de la **FUYE**

Fascicule I en 2 parties. Planches I à LV. In-folio en cartons. Prix de souscription au volume qui comprendra environ 120 plauches.................. **60** fr.

ÉTUDE SUR LES GESTA MARTYRUM ROMAINS

Par **Albert DUFOURCQ,**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

IV

La Légende Chrétienne et la Légende Manichéenne

Un volume in-8, accompagné d'une reproduction photographique *intégrale te partiellement inédite* du Décret Gélasien................................ **16** fr.

ETUDE SUR L'ANCIENNE ALEXANDRIE

Par **Alexandre MAX de ZOGHEB**

Un volume in-8, avec un plan et 2 planches........................... 6 fr.

L'ancienne Alexandrie. — Chronologie des Lagides. — Chronologie des Préfets romains de l'Égypte. — Chronologie des dynasties musulmanes. — Le tombeau d'Alexandre le Grand. — Les tombeaux des Ptolémées. — Le tombeau de Cléopâtre. — L'église d'Alexandrie. — Chronologie des Patriarches d'Alexandrie. — Les Conciles d'Alexandrie.

Monsieur Maspero, en présentant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le volume intitulé : *Etudes sur l'Ancienne Alexandrie*, s'est exprimé ainsi :

« Monsieur de Zogheb n'est pas un savant de profession : c'est un de ces Alexandrins dont le nombre augmente chaque jour, qui se passionnent pour l'histoire de leur ville et qui enlèvent aux affaires des heures qu'ils consacrent à l'étude du passé. Le volume qu'il m'a prié de présenter à l'Académie contient onze études de longueur différente, dont quelques-unes reposent sur des recherches originales, dont d'autres sont la vulgarisation des recherches d'autrui. On y trouvera telles listes, comme celle des patriarches d'Alexandrie, qui ne se rencontrent guère que dans des recueils assez rares et qui manquent pour la plupart aux bibliolhèques égyptiennes. Tous les sujets abordés n'offrent pas une importance égale ; le volume renferme pourtant assez de faits intéressants et bien présentés pour qu'il m'ait semblé utile de vous le signaler. »

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 5 Quarante-quatrième année. 3 février 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales de l'Est et du Nord, n° 4; octobre 1909 : Avis. — H. Poulet, Les Volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution (*fin*). — E. Desplanque, La Bibliothèque de Lille pendant la Révolution. — Comptes rendus critiques. — 1° Région Est. Nancy et Lorraine. — W. Konarski, Mélanges historiques et biographiques. — Th. Aimond (Abbé), La Cathédrale de Verdun. — N. Dorvaux, Les anciens pouillés du diocèse de Metz. — E. Gréau, Le Fer en Lorraine; le Sel en Lorraine. — M. F. Follmann, Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten. — H. Bloch, Die elsässischen Annalen der Stauferzeit. — K. Wichmann, Die Metzer Bannrollen des dreizehnten Jahrhunderts. — R. Parisot, Les Origines de la Haute-Lorraine. — G. Husson, La Sépulture d'Isabelle de Rumigny. — J. Lutz, Les Verrières de l'ancienne église Saint-Etienne à Mulhouse. — A. Collignon, La bibliothèque du duc Antoine; Note sur un poème latin du xv^e^ siècle, relatif aux guerres du Téméraire. — G. Tumbült, Wie wurde Elsass französisch? — Les vrais inventeurs du pâté de foie gras. — Ch. Etienne, Cahiers du bailliage de Vic. — Marin (Abbé), Jean-François Mougenot, supérieur de la Doctrine chrétienne. — Barrois, Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 4^e^ série, t. V et VI 1907 et 1908. — 2° Région Nord : J. Van den Gheyn, S. J., Album belge de paléographie. — H. Pirenne, Album belge de diplomatique. — G. Bourgin, La Commune de Soissons et le groupe communal soissonnais. — P. Morel, Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut. — M. Bauchond, Mémoires de la procession de la ville de Valenciennes. — Comte Tellier de Poncheville, Les Embarras d'affaires et les procès d'une grande maison il y a deux siècles. — D^r^ Lomier, Histoire de l'Hôpital-Hospice de Saint-Valéry-sur-Somme. — A. Braqueray, Œuvres posthumes. T. 1^er^, Montreuil-sur-Mer dans l'histoire. — L. Lefebvre, Le Concert de Lille, 1729-1816. — Abbé J. Desilve, Histoire de Quarouble.

Revue celtique, n° 4, octobre 1909 : J. Vendryes, Aislinght Adamnain d'après le texte du ms. de Paris. — J. Loth, Le nom national des Gaulois, Cymro, au pluriel Cymry. — Kuno Meyer, Miscellanea hibernica. — J. Loth, Les noms des sains bretons, conclusion. — O. O. Anderson, Ranna an Aeir, The Constellations. — Périodiques. — Ernault, Table des principaux mots étudiés au tome XIX de la Revue celtique.

Revue de philologie française, 4^e^ trimestre 1909 : A. Guérinot, Notes sur le parler de Messon. — J. Buckeley, Étude sur les noms de lieux français. — Comptes rendus : Zeitschrift für rom. Philologie 1908, 4, 5, 6 (P. Porteau). — Histoire de France d'E. Lavisse. VIII, 2 (H. Yvon). — Chronique : Sur l'étymologie du verbe aller. — M. Robert de Souza et l'orthographe. — Table du tome XXIII.

Deutsche Literaturzeitung, n° 1 : Luschin von Ebengreuth, Die gesellschaftlichen Zustände bei den Bayern zur Zeit des Volksrechtes. — Müsebeck, Carl Candidus. — Altorientalische Texte und Bilder zum Alten Testament. In Verbindung mit Ungnad und Ranke hgb. von Gressmann. — J. Weiss, Die Aufgaben der neutestamentlichen Wissenschaft in der Gegenwart. — Carra de Vaux, La doctrine d'Islam. — Herakleitos von Ephesos. Griechisch und deutsch von Diels. 2. Aufl. — Gurlitt, Pflege des Heimatsinnes. — Hartl, Auf zur Spracheinheit! oder Lehrbuch der Perfektsprache. — Spiegelberg, Diedemo-

tischen Papyrus der Musées royaux du Cinquantenaire. — K. KRUMBACHER, Κράτωρ. — PLESSIS, La poésie latine. — FITTBOGEN, Die sprachliche und metrische Form der Hymnen Goethes. — Kinder-und Hausmärchen, gesammelt durch die Brüder Grimm. Eingel. u. hgb. von R. Riemann. III. — FRANZ, Shakespeare-Grammatik. 2. Aufl. — SCHEVILL, Swift's hoax on Partridge. — MAGNANELLI, Canti narrativi religiosi del popolo romano. — Dantes Göttliche Komödie, bearb. von Pochhammer. — ANTONIADI, Description de Sainte Sophie à Constantinople. — PETIT-DUTAILLIS, Studies and notes supplementary to Stubb's 'Constitutional History' down to the Great Charter transl. by Rhodes. — SIEGMUND, Thukydides und Aristoteles über die Obligarchie des Jahres 411 in Athen. — TARDIEU, La France et les Alliances. — DARMSTAEDTER, Die Vereinigten Staaten von Amerika. — KLEIN, Beiträge zur Geographie und Geschichte Galiläas. — Taschenbuch für Südwestafrika. Hgb. von Schwabe, Kuhn und Fock. 1910. — Taschenbuch für Deutsch-Ost-afrika. Hgb. von St. Paul Illaire, Kuhn und Schwabe. 1910. — J. GRUNZEL, System der Verkehrs-politik. — LAVOLLÉE, Fléaux nationaux. — Fontes Iuris Romani Antejustiniani, edid. Riccobono Baviera, Ferrini. — POENSGEN, Das Wahlrecht.

— N° 2 : Spitzer, Aesthetik und Individualpsychologie. — HENKING, Johannes von Müller (1752-1809). I. — Fr. MEYER, Namen und Sachregister zu dem Verzeichnis einer H. Heine-Bibliothek. — AXTELL, The Deification of Abstract Ideas in Roman Literature and Inscriptions. — Studi e ricerche intorno a S. Giovanni Crisostomo. — STANGE, Akademische Predigten. — OSTWALD, Energetische Grundlagen der Kulturwissenschaft. — OTTO, Kindesmundart. — V. CHAUVIN, Bibliographie des ouvrages Arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1801 à 1885. XI. — Teletis reliquiae. Rec. Hense. 2 Aufl. — VERGILS, Aeneis. Deutsch von H. Draheim. — REIFFERSCHEID, Geistliches und Weltliches in mittelniederdeutscher Sprache nach der Emder Handschrift No. 64. — KNIPPEL, Schillers Verhältnis zur Idylle. — WILMOTTE, Etudes critiques sur la tradition littéraire en France. — Stories for Beginners. By various authors. Ed. by Lincke. — WEIBEL, Jesuitismus und Barockskulptur in Rom. — LA MARA, Beethovens unsterbliche Geliebte. — CAGNAT, Les deux Camps de la Légion III° Auguste à Lambèse d'après les fouilles récentes. — K. VOIGT, Die königlichen Eigenklöster im Langobardenreiche. — JUNG, Das Frankfurter Stadtarchiv. — QUANDT, Die Schlacht bei Lobositz. — BJORNBO et PETERSEN, Anecdota cartographica septentrionalia. — O. BÜRGER, Die Robinson-Insel.

Librairie Ancienne Honoré CHAMPION, 5, quai Malaquais, 5.

ARTHUR CHUQUET
Membre de l'Institut

EPISODES ET PORTRAITS

DEUXIÈME SÉRIE

Prix : 3 fr. 50

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 6 Quarante-quatrième année 10 février 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. Arthur CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales des sciences politiques, Janvier 1910 : A. Arnauné, Le système commercial de Colbert. I. — R. Ferry, L'Éthiopie et l'expansion européenne en Afrique orientale (*avec une carte*). I. — L. Barety, La concentration des banques de province en France. — M. Courant, La succession au trône de Chine. — L. Poinsard, La propriété artistique et littéraire et la conférence de Berlin (1908). I. — O. Festy, L'insurrection de Lyon en 1831, d'après des documents inédits. — D. Bellet, Chronique industrielle. — Analyses.

Feuilles d'Histoire, nº 2, 1er février 1910 : P. Denamur, Le clergé d'Alsace à la fin du xviie siècle. — F. Tastevin, Les colonies françaises de la Basse-Volga. — Arthur Chuquet, Louis-Philippe député de la Moselle à la Convention. — Mme Piet-Chambelle, Une épouse sensible et républicaine. — Louis Fabert, Aérostats en 1796. — A. de Tarlé, Murat et Caroline en 1809. — Albert Grun, Ampère et Petit (1810). — Frédéric Hausser, Un pamphlet russe sur Napoléon. — Dubois-Dilange, Les tribulations de Brillat-Savarin. — Eugène Welvert, Un préfet régicide sous la Restauration. — *Mélanges et documents :* Saint-Abre à Louis XIV ; Un original ; Murat dans la garde constitutionnelle ; Clarke abonné de Gorsas ; La loi du 24 août 1792 ; Doin, l'ami de Chaumette ; Gautier tout court ; La conquête de Cythère ; Un commis de Talleyrand ; Praefke ; L'alliance russe prédite par Jean Reboul ; Les surnoms des corps de l'armée d'Italie. — *Questions et réponses* : Werneck ; François Barbier ; Landrieux ; Campagne de Pologne ; Age des généraux de l'armée d'Italie ; Anagrammes ; Arnauld Philippsbourg ; Bal et bataille ; Barère et ses carmagnoles ; Bernadotte et Napoléon ; Le plus bête des hommes d'esprit ; Blancs et bleus ; Le bourgeonné ; Clément, aide de camp de Desaix ; Comme des cochons ; Colonel-général de l'infanterie ; Coriace ténacité ; Les côteaux ; Les dames reviennent ; Dornès ; Ecole d'Alfort ; Edighoffen ; Emira ; Endosser ; Le grand espion ; Un bon état de situation vaut un bon roman ; Femmes-soldats ; Ficatier ; Figures de révolutionnaires et figures d'animaux ; Mlle George ; La guillotine-joujou ; Histoire et roman ; Les trois Horace de la Grande Armée ; Joséphine et le duc d'Enghien ; Les Keralio ; Mlle Laguerre ; Langeron ; Un mot sur la fuite de Louis XVI ; Marat, nom révolutionnaire de commune ; Ministres de la guerre sous l'ancien régime ; Mirabeau et les premiers vers de l'Enéide ; Ney avant d'être soldat ; L'Œil du peuple ; C'est nous qui sont les princesses ; Le prince des nains ; Saint-Même ; Sanguinocratie ; Sarrebourg ; Soult, major-général de Napoléon ; Stendhal et l'ennui ; Strapasser ; Thurloe ; Ustensile.

Revue bleue, 22 janvier 1910 : Journal d'Emerson, 1820-1832, publié par M. Régis Michaud. — M. Croiset, Ce que nous savons d'Euripide. — P. Mimande, L'Agitation hindoue. — A. Bossert, L'original de Werther. — E. Champion, Le 17 juin 1789 à Versailles et le 2 décembre 1909 à Westminster. — Péladan, La métaphysique de Léonard de Vinci. — Lucien Maury, A propos de Mme de Tencin. — Jacques Lux, L'idéal social.

— 29 janvier 1910 : Jacques Flach, La souveraineté du peuple et le suffrage politique de la femme. — Paul Flat, L'orientation d'une revue française. — P. Mimande, L'Agitation hindoue. — Lucie Félix-Faure-Goyau, Les femmes et la féerie à la fin du xviie siècle. — Fr. Maury, L'urgence d'une politique sociale. — Firmin Roz, L'Ange gardien. — Jacques Lux, Mœurs littéraires viennoises.

Librairie Ancienne Honoré CHAMPION, 5, quai Malaquais, 5.

ARTHUR CHUQUET
Membre de l'Institut

EPISODES ET PORTRAITS

DEUXIÈME SÉRIE

PRIMI VISCONTI — UN PORTRAIT DE FRÉDÉRIC II
MALLET ET MOLLET OU LE PISTON EN 1793
ANTOINE TORTAT — JOSÉPHINE ET BERTHIER
LE JOURNAL DU CAPITAINE FRANÇOIS
LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL LE GRAND — LE BARON DE COMEAU
NAPOLÉON A FINCKENSTEIN — MYSTIFICATIONS
LE JOURNAL DE STEINMULLER
LE GARDE D'HONNEUR CRAMER — LE CHEF D'ESCADRON GRABOWSKI
METTERNICH ET MADAME DE LIEVEN — FRŒSCHWILLER

Prix : 3 fr. 50

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 7 Quarante-quatrième année 17 février 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 6 février : Journal d'Emerson 1820-1832. — J. Flach, La souveraineté du peuple et le suffrage politique de la femme. — Paul Flat, L'orientation d'une revue française. — G. Mourey, Walt Whitman. — Paul Matter, L'aviation et le droit de chacun. — Paul Louis, Le syndicalisme contre l'Etat. — Lucien Maury, Le mirage oriental. — Jacques Lux, La réorganisation sociale.

Deustche Literaturzeitung, n° 3 : Cornicelius, Claude Tilliers Roman : Mon oncle Benjamin. I. — Jäger, Die gemeinsame Wurzel der Kunst, Moral und Wissenschaft. — Raschers-Jahrbuch. I. Hgb. von Falke. — Eusebius' Werke. II, 2. 3. Hgb. von Ed. Schwartz. — Köster, Zum rechten Gebrauch des Katechismus. — Ziegler, Das Gefühl. 4. Aufl. — Schwarze, Herbert Spencer. — Riehl, Humanistische Ziele des mathematischen und naturwissenschaftlichen Unterrichts. — Eger, Evangelische Jugendlehre. — Jacob, Die Bektaschijje in ihrem Verhältnis zu verwandten Erscheinungen. — Sayk Hasan, Persian Self-Taught. — Mayerhöfer, Ueber die Schlüsse der erhaltenen griechischen Tragödien. — Sidey, The Participle in Plautus, Petronius and Apuleius. — Gombert, Johannes Aals Spiel von Johannes dem Täufer und die älteren Johannesdramen. — Günthers Leben auf Grund seines handschriftlichen Nachlasses. Hgb. von Heyer und Hoffmann. — Wittig, Günther. — E. Weiss, Psychologische Streifzüge über Oskar Wilde. — Giordano Bruno, Candelaio. Ediz. di V. Spampanato. — Brinton, Mantua. — E. Fischer, Das Patriziat Heinrichs III. und Heinrichs IV. — Frhr. v. Schrötter, Die Münzen von Trier. 2. — Andler, Nietzsche et Burckhardt. Leur philosophie de l'histoire. — Wort und Brauch. Volkskundliche Arbeiten namens der Schlesischen Gesellschaft für Volkskunde hgb. von Th. Siebs und M. Hippe. H. 1-4. — H. Reishauer, Die Alpen. — E. Kaufmann, Ueber den Begriff des Organismus in der Staatslehre des 19. Jahrh. s. — Fischer und Helen, Bürgerliches Gesetzbuch. 8. Aufl.

— N° 4 : Cornicelius : Claude Tilliers Roman : Mon oncle Benjamin (fin). — Wesenberg, Der Vizekanzler David Georg Strube, ein hannoverscher Jurist des 18. Jahrhs. — St. A. Cook, The Religion of Ancient Palestine in the Second Millenium b. C. — Lietzmann, Das Leben des heiligen Symeon Stylites. — Vom Christlichen abschied aus diesem todlichen leben des Ehrwirdigen Herrn Dr. Martini Lutheri, bericht. — Loisel, L'expérience esthétique et l'idéal chrétien. — Arndt, Uber die Einheit der Gesetze. — Langel, Die Entwicklung des Schulwesens in Preussen unter Franz Albrecht Schultz. — Pädagogische Jahresschau über das Volksschulwesen, hgb. von Clausnitzer, 3. 4. — Geldner, Der Rigveda in Auswahl. II. — Thurneysen, Handbuch des Alt-Irischen. I. — Wilhelm, Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde. — Pohlenz, De Ciceronis Tusculanis disputationibus. — Siebs, Helgoland und seine Sprache. — Kahle, Henrik Ibsen, Björnsterne Björnson und ihre Zeitgenossen. — Il Duomo di Firenze. Documenti sulla decorazione della Chiesa e del Campanile tratti dall' Archivio dell' Opera per cura di G. Poggi. I. — Brogger, Den Arktiske Stenalder i Norge. — W. v. Uunger, Blücher. 2. — Guichen, Crépuscule d'ancien régime. — E. Wollf, Grundriss der preussischdeutschen sozialpolitischen und Wirtschaftsgeschichte von 1640 bis zur Gegenwart. 3. Aufl. — — A. Müller, Der Galileiprozess (1632-1633). — Buekers, Die Abstammungslehre. — Ude, Der Darwinismus und sein Einfluss auf das moderne Geistesleben.

— N° 5 : Karl. Woermann : Muthers « Geschichte der Malerei ». — Boissier, L'académie française sous l'ancien régime. — Lehrproben und Lehrgänge aus der Praxis der höheren Lehranstalten. Hgb. von W. Fries und R. Menge. Generalregister zu Heft 1.100 — Literarischer Ratgeber für die Katholiken Deutschlands. VIII. Jahrg : 1909, hgb. von M. Ettlinger. — Evangelium, Briefe und Offenbarung des Johannes. Bearb. von H. J. Holtzmann. 3 Aufl., bes. von W. Bauer. — H. Wagner, Hat Gott gesprochen? — Gourg, William Godwin (1765-1835), sa vie, ses œuvres principales, la « Justice Politique ». — B. Weiss, Entwicklung. — Barolin, Der Schulstaat. — Zacharias, Das Plankton als Gegenstand der naturkundlichen Unterweisung in der Schule. — Inschriften aus Syrien, Mesopotamien und Kleinasien, ges. von M. Frhr. von Oppenheim. I. — Zilliacus, Die Sage von Gyges und Kandaules bei einigen modernen Dichtern. — E. Schwartz, Charakterköpfe aus der antiken Literatur. I. Reihe. 3 Aufl. II. Reihe. — Sophokles' Antigone. Metrisch übers. von Schelling. 2. Aufl. — Olschki, Guarinis Pastor fido in Deutschland. — Br. Förster, Goethes naturwissenschaftliche Philosophie und Weltanschauung. — Deutsche Dichtung. Eine Auslese für den Schul. und Unterrichtsgebrauch von A. Gänger. — Falter, Die Technik der Komödien von Eugène Labiche. — Shakespeares König Lear. Erläut. von R. Prölss. — Hogarth, Ionia and the East. — Graefe, Die Publizistik in der letzten Epoche Kaiser Friedrichs II. — G. H. Müller, Das Lehns-und Landesaufgebot unter Heinrich Julius von Braunschweig-Wolfenbüttel. — Grube, Biographische Miniaturbilder. Hgb. von O. E. Schmidt. 8 Aufl. — K. Kayser, Die Kelten des Bardengaus. — Ricek, Epitheta geographica. — Hesse, Gewerbestatistik. — Jellinek, Der fehlerhafte Staatsakt und seine Wirkungen.

— N° 6 : M. Meyer : Heinrich Laubes Wiedergeburt. — Begemann, Vorgeschichte und Anfänge der Freimaurerei in England. I. — Appel, De romanorum precationibus. — Bertholet, Das religionsgeschichtliche Problem des Spätjudentums. — Vivian, Kirche und Modernismus. Übers. von Jockisch und Maud Taylor. — Ebeling, Mathematik und Philosophie bei Plato. — Gebhardt, Spinozas Abhandlung über die Verbesserung des Verstandes. — Müsebeck, Arndts Stellung zu den Reformen des studentischen Lebens. — Norwood and Hope, The Higher Education of Boys in England. — Wörter und Sachen. Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach und Sachforschung. Hgb. von Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, Much, Murko. — E. König, Hebräisches und aramäisches Wörterbuch zum Alten Testament. 1. Lief. — Aristophanis cantica, digessit O. Schroeder. — Die Metamorphosen des P. Ovidius Naso. In Auswahl hgb. von J. Ziehen. — Seiler, Die Anschauungen Goethes von der deutschen Sprache. — Rausch, Goethe und die deutsche Sprache. — Bellman, Fredmans Episteln. Übertr. von F. Niedner. Einführ. von Roethe. — Campion's Works, ed. by P. Vivian. — Spenser's Faeri Queene, ed. by J. C. Smith. — Marasca, Le origini del romanticismo italiano. — Zweiniger, Homer. — Der römische Limes in Österreich. Hgb. von der Kaiserl. Akad. d. Wiss. zu Wien. X. — The Roman Fort at Manchester. Ed. by Bruton. — Luchaire, La Société Française au temps de Philippe-Auguste. — Graetz, Geschichte der Juden. 5. Bd. 4. Aufl., bearb. von Eppenstein. — Pfleger, Martin Eiseingrein (1535-1578). — Günter, Die Habsburger Liga 1625-1635. — W. Stieda, Die Entwicklungsmöglichkeit des deutschen Handwerks; Ein Landesgewerbeamt für das Königreich Sachsen. — Die Verfas-

sungsgesetze des Osmanischen Reiches. Übers. von Fr. von Kraelitz-Greifenhorst. — K. Bücher, Die Entstehung der Volkswirtschaft. 2. Aufl. — E. Wohlwill, Galilei und sein Kampf für die Copernicanische Lehre. 1.

Literarisches Zentralblatt, n° 1 : Schnedermann, « Ohne des Gesetzes Werk ». — Zuckermandel, Tosefta, Mischna und Boraitha. — Hegel, p. O. Weiss, II. — Breasted, Gesch. Aegyptens, I. — Schürer, Das Judentum, in der Zerstreuung u. die jüdische Literatur. — Urk. des deutschen Gottesackers in Roms p. P. M. Baumgarten. — Fischer, Der Patriziat Heinrichs III u. Heinrichs IV. — Dahlgren, Le commerce de la mer du Sud jusqu'à la paix d'Utrecht. — H. Meyer, Das deutsche Kolonialreich. — Freytag-Loringhoven, Die Heerführung Napoleons. — Vorderasiatische Schriftdenkmäler. — Ed. Meyer, Theopomps Hellenika. — Augustini scripta contra Donatistas, p. Petschenig. — Tucker, Verse satire in England before the Renaissance. — C. Schröder, Mecklenburg u. die Mecklenburger in der schönen Literatur. — E. Wolff, Mignon ; Feise, Der Knittelvers des jungen Gœthe ; G. A. Müller, Gœthe-Erinnerungen in Emmendingen. — Pagenstecher, Die calenische Reliefkeramik. — Minerva, 19.

— N° 2 : Lea, Gesch. der Inquisition im M. A. — Schilling, Reichtum u. Eigentum in der altchr. Literatur. — Sassen, Hugo von St Cher. — Witte, Mecklenburger Geschichte, I. — Prizibram (Ritter von), Erinn. eines alten Oesterreichers. — Monatshefte der Comenius-Gesellschaft, 1908. — Gumplowicz, Der Rassenkampf. — Sapir, Wishram Texts. — Simharaja, p. Hultzsch. — Winkler, Das Baskische. — Bugge, Das Verhältnis der Etrusker zu den Indogermanen. — Max J. Wolf, Molière. — Balhy, Stylistique française. — Wendriner, Das romantische Drama.

— N° 3 : Eusebius, Die lat. Uebers. des Rufinus, III. — Birt, Zur Kulturgesch. Roms. — Lamprecht, Deutsche Gesch. III; 4. — Meister, Die Grafschaft Mark. — Am. von Romberg, Vor hundert Jahren. — J. F. von Schulte, Lebenserinnerungen. — Deutscher Necrolog, p. Bettelheim. XII. — Adolf Friedrich Herzog zu Mecklenburg, Ins innerste Afrika. — Partsch, Griech. Bürgschaftsrecht, I. — A. Meillet, Einführ. in die vgl. Grammatik. — Stenzler, Elementarbuch der Sanskritsprache, 6e ed. — Kosch, Gœcking. — Siecke, Nachträge zu Hermes der Mondgott — Thieme u. Becker, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler.

Literarisches Zentralblatt, n° 4 : Gressmann, Altorient. Texte u. Bilder zum A. T. — Lindner, Weltgesch. 5. u. 6. — Jäger, Deutsche Gesch. 1. u. 2. — Cambridge Modern History, V, X, XI — Suckow. Rückschau, p. Busch. — Wieser, Die Karten von Amerika. — Norwood, The riddle of the Bacchae. — Bertoni, Buvalelli, trovatore bolognese. — Goll, Verbrecher bei Shakspeare. — Steitz, Uechtritz als dramatischer Dichter. — Seligmann, Der böse Blick und Verwandtes. — Grisar, Die römische Kapelle Sancta Sanctorum und ihr Schatz. — Poppelreuter, Kritik der Wiener Genesis.

Zeitschrift für katholische Theologie, 1910, n° 1 : J. Stiglmayr, Das opus imperfectum in Matthaeum. — Fr. Lauchert, Der Franziskaner Joh. Ant. Delphinus, u. die Beziehungen seiner literarischen Tätigkeit zum Konzil von Trient. — E. Dorsch, Zur Beleuchtung der « vorirenäischen » Opferbegriffe. — H. Wiesmann, Die Einführung des Königtums in Israel (I Sam. 8-12). — *Rezensionen*. — *Analekten*.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 8 Quarante-quatrième année 24 février 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin hispanique, 1910, n° 1 : H. de la Ville de Mirmont, Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère. — Dom A. Lambert, O. S. B., Notes sur divers incunables d'Aragon inédits ou peu connus. — L. Micheli, Inventaire de la Collection Edouard Favre (suite). — E. Pineyro, Blanco White. — Bibliographie : J. Coulet, Etude sur l'Office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne (G. Girot). — Chronique.

Bulletin italien, 1910, n° 1 : L. Auvray, Les deux versions italiennes de la légende de sainte Catherine de Sienne, par Raymond de Capoue, à propos du manuscrit italien 2178 de la Bibliothèque nationale. — P. Duhem, La tradition de Buridan et la science italienne au xvi[e] siècle (2[e] article). — U. Chiurlo, Appunti intorno alla traduzione francese del Filostrato dovuta a Louis de Beauvau. — L.-G. Pélissier, Albanyana. — Questions d'enseignement : Rapport sur les concours de l'agrégation d'italien et du certificat d'aptitude en 1909 (H. Hauvette). — Bibliographie : E. Zilliacus, Giovanni Pascoli et l'Antiquité (M. Paoli).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, n[os] 7 et 8, juillet-octobre 1909 : W. Sobieski, La Pologne et les huguenots au lendemain de la Saint-Barthélemy. — J. Rutkowski, Le domaine Brzozow, propriété des évêques de Przemysl pendant le xviii[e] siècle.

The American Historical Review, vol. XV, n° 2, january 1910 : Albert Bushnell Hart, Imagination in History. — Clarence Perkins, The Wealth of the Knights Templars in England and the Disposition of it after their Dissolution. — Guy S. Ford, Wöllner and the Prussian Religious Edict of 1788, I. — Annie H. Abel, The Indians in the Civil War. — Documents : Papers relating to Bourbon County, Georgia, 1785-1786, II., contributed by Edmund C. Burnett. — Botsford, The Roman Assemblies, by Professor F. F. Abbott. — Glover, The Conflict of Religions in the Early Roman Empire, by Professor A. B. Show. — Waltz, Vie de Sénèque, by Professor C. H. Moore. — Andrassy, The Development of Hungarian Constitutional Liberty, by Professor A. C. Coolidge. — Luchaire, La Société Française au Temps de Philippe-Auguste, by Professor E. B. Krehbiel. — Halkin and Roland, Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy, I., by Professor E. W. Dow. — Hauser, Sources de l'Histoire de France, xvi[e] siècle, II., by Professor J. W. Thompson. — Doumergue, Iconographie Calvinienne, by Professor Charles Borgeaud. — Denifle and Weiss, Luther und Lutherthum, by Dr. Preserved Smith. — Barine, Madame, Mother of the Regent, 1652-1722, by Hon. J. B. Perkins. — Fling, Mirabeau and the French Revolution, I., by Professor R. C. H. Catterall. — Bloch, L'Assistance et l'Etat en France à la Veille de la Revolution, by Professor H. E. Bourne. — Documents inédits sur l'Histoire Economique de la Révolution, by Professor Clive Day. — De la Gorce, Histoire Religieuse de la Révolution Française, I. — Daudet, L'Exil et la Mort du Général Moreau, by J. S. R. — De Cesare, The Last Days of Papal Rome, 1850-1870, by W. R. Thayer. — Mario, The Birth of Modern Italy, by the same. — Charmatz, Osterreichs innere Geschichte, II., by Professor Hermann Schoenfeld. — Von Wieser, Die Karten von Amerika in dem Islario de Santa Cruz, by Professor E. L. Stevenson. — Jameson, Narratives of New Netherland, 1609-1664, by Dingman

Versteeg. — BECKER, History of Political Parties in New York, 1760-1776. — NYS, Les Etats-Unis et le Droit des Gens, by Professor T. S. Woolsey. — MOORE, The Works of James Buchanan, IX., by Professor William Mac Donald. — DU MOTEY, Guillaume d'Orange et les Origines des Antilles Françaises, by Dr. S. L. Mims. — Minor Notices. — Text-Books.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 9 Quarante-quatrième année. 3 mars 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 12 février 1910 : Journal d'Emerson, 1820-1832. — A. Jeanroy, Les études méridionales à la Sorbonne. — H. Chardon, Le ministère de l'intérieur. — A. Maurel, Pompéi. — Lucien Maury, Le cas Rosny. — P. Tany, Chez la reine de Saba. — Jacques Lux, Jane Austen.

Revue Napoléonienne, n° 5, mai 1909 : O. de Watteville, Souvenirs d'un douanier du premier Empire, Boucher de Perthes. (Fin). — Jean Ajalbert, Un Napoléon imprévu. — Holzhausen, Graf Lavallette u. seine Memoiren. — G. Livi. Napoleone all' Elba. — Glanures.

— N° 6, juin 1909 : A. Beaunier, Lettres inédites de Bonaparte publiées par A. Chuquet. — Duc d'Orléans, Le livre du général Donop sur 1809. — L'abdication du 4 avril 1814 d'après un autographe de la Bibliothèque d'Amiens. — Zurlinden, Le général Stengel et le dernier rêve de Napoléon. — Ch. Malo, Les mémoires du général Griois publiés par A. Chuquet. — Les mémoires de Cussy. — Glanures.

Deutsche Literaturzeitung, n° 7 : K. Lehmann, Schopenhauerliteratur der letzten Jahre. I. — Katalog der deutschen Handschriften der k. k. öffentlichen und Universitätsbibliothek zu Prag. I. — Kürschners Deutscher Literatur-Kalender auf das Jahr 1910. Hgb. von H. Klenz. 32 Jahrg. — Tambornino, De antiquorum daemonismo. — Pfannmüller, Jesus im Urteil der Jahrhunderte. — Traub, Jatho, Meyer, Niebergall und Förster, Praktische Fragen des modernen Christentums. Hgb. von H. Geffcken. 2. Aufl. — Goldschmidt, Was ich von Fröbel lernte und lehrte. — Windelband, Lehrbuch der Geschichte der Philosophie. 5. Aufl. — Ist Mathematik Hexerei ? — M. van Berchem, Matériaux pour un corpus inscriptionum arabicarum. II : M. Sobernheim, Syrie du Nord. I. — R. Trautmann, Die altpreussischen Sprachdenkmäler. I. — Vallette, L'Apologie d'Apulée. — Birt, Eine römische Literaturgeschichte. 2. Aufl. — Mildebrath, Die deutschen « Avanturiers » des 18. Jahrhs. — Kauffmann, Deutsche Grammatik. 5. Aufl. — Er. Macdonald, La légende de Jean-Jacques Rousseau. Trad. par G. Roth. — Cushing, Pierre le Tourneur. — Sonneck, Report on « the Star-Spangled Banner », « Hail Columbia », « America », « Yankee Doodle ». — P. Marcel, Charles Le Brun. — Meisterbilder in Farben. Hgb. von T. Leman Hare : Binns, Botticelli. Uebs von A. Fliegel. — Wood, Whistler. Uebs von A. Fliegel. — Ein oberpfälzisches Register aus der Zeit Kaiser Ludwigs des Bayern. — Waliszewski, Les premiers Romanov. — Fichtes Reden an die deutsche Nation. Eingel. von R. Eucken. — Roosevelt, Als Cowboy unter Cowboys. Deutsch von M. Kullnick. — Ricken, Geography of the British Isles. — Hammacher, Das philosophischökonomische System des Marxismus. — Pöschl, Bischofsgut und Mensa Episcopalis. I. II.

— N° 8 : Lehmann, Schopenhauerliteratur der letzten Jahre. — Westphal, Jahwes Wohnstätten nach den Anschauungen der alten Hebräer. — Brewer, Das sogenannte Athanasianische Glaubensbekenntnis ein Werk des heil. Ambrosius. — Küssner, Was ist Christentum ? — Münch, Gedanken über Fürstenerziehung aus alter und neuer Zeit. — Grein, Die Schule im Dienste sozialer Erziehung. — Hinke, A new Boundary Stone of Nebuchadrezzar I. from Nippur.

— Haym, Was ist von Sprachreinheit und Sprachreinigung zu halten ? — Transactions and Proceedings of the American Philological Association. 1907. Vol. XXXVIII. — Witte, Quaestiones tragicae. — Pollak, Franz Grillparzer and the Austrian Drama. — Hellquist, Några anmärkningar om de nordiska verben med mediageminata. — Deutsche Lyrik seit Goethes Tode bis auf unsere Tage. Ausgew, von M. Bern. 17. Aufl. — Tobler, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. — Born, Nachträge zu A. H. Murray : A new English Dictionary on historical principles. I. — Krüger, Die Trierer Römerbauten. — Rolland, Musiciens d'autrefois, — Bassermann-Jordan, Der Schmuck. — Seeck, Geschichte des Untergangs der antiken Welt. 3. — Handbuch für Heer und Flotte. Hgb. von G. von Alten. Lief. 13-19. — Graesse, Orbis latinus. 2. Aufl. neubearb. von Fr. Benedict.

Euphorion, XVI, 2 et 3 (Vienne, Fromme) : C. Vogt, Schupp, neue Beiträge zu seiner Würdigung. — H. Ullrich, J. F. Bachstrom, ein Gelehrtenleben aus der ersten Hälfte des XVIII Jahrh. — A. Wohlwill, Zur Schubart — Biographie. — M. Morris, Herderiana im Wandsbecker Boten. — H. Hadlich, Die Jungfra uund Talbot. — O. Fischer, Mimische Studien zu Heinrich von Kleist, 6. das Niederknien. — A. Leitzmann, Briefe Z. Werners an Kar. von Humboldt — Boucke, Heine im Dienste der Idee. — F. Müller, Stifters Styl. — G. Kellers Grüner Heinrich in seinen Beziehungen zu Goethes Dichtung u. Wahrheit. — Schaer, Betty Paoli uud C.-F. Meyer. — Miszellen : Goethes etymol. Deutung von Mephistopheles. — Cerny, Goethe und Sterne; Hoffmanns Kater Murr. — Wegener, H.-W. Budde. — Ein Brief Sealsfields. — Kleist. IV, 228 (Dombrowsky). — Jungfer Lieschens Knie (Schissel von Fleschenberg). — Rezensionen : Goethe Literatur : Moeller v. d. Bruck ; Boucke ; Förster ; Strecker ; Peltzer ; Knetsch ; Geiger ; Höffner ; Von der Hellen ; Pallmann ; Kaulitz-Niedeck ; Bäumer ; Fränkel ; Muthesius ; Krüger-Westend ; Houben ; Wolff ; Gugitz ; Kullmer ; St. Smith ; Warnecke ; Büchner ; Wilhelmi ; Baumann ; Haskell ; Meyer (Morris) ; Roetteken, H. v. Kleist ; Kohm, Grillparzers Goldenes Vliess ; Neuere Mörike-Literatur ; Stifter.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE

BABELON (Ernest), de l'Institut, Conservateur du Cabinet des médailles.
— TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES. Première partie. Théorie et doctrine. Tome premier. Un fort volume petit in-4 à deux colonnes, avec figures.... 30 fr. »
— Deuxième partie. Description historique. Tomes I et II. 2 forts volumes in-4. Chaque volume.... 40 fr. »
— Troisième partie : Planches. Tome premier, pl. 1 à 85. In-4.... 30 fr. »
— Tome second. In-4.... 30 fr. »

L'ouvrage formera 6 volumes, dont 3 pour la partie théorique et 3 pour la partie descriptive, accompagnés d'un album d'environ 250 planches. — Les albums de planches, ne se vendent pas séparément

— RECUEIL GENERAL DES MONNAIES GRECQUES D'ASIE MINEURE commencé par W. H. Waddington, continué et achevé par E. Babelon et Th. Reinach. 4 vol. in-4, nombreuses planches.
— Tome I, fascicule 1. Pont et Paphlagonie. In-4, 28 planches.... 40 fr. »
— Fasc. 2. Bithynie jusqu'à Juliopolis. In-4, 28 planches.... 40 fr. »

L'ouvrage complet formera 4 volumes.

— Collection Pauvert de La Chapelle. Intailles et camées, donnés au Département des médailles et antiques. In-8, 10 planches.... 7 fr. 50
BLANCHET (A.). Les monnaies grecques. In-18, 12 planches.... 3 fr. 50
— Les monnaies romaines. In-18, 12 planches.... 5 fr. »
— Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule. In-8.... 10 fr. »
— Etudes de numismatique. 2 vol. in-8, planches.... 15 fr. »
— TRAITE DES MONNAIES GAULOISES. 2 volumes in-8, avec 560 figures, 3 planches et une carte.... 40 fr. »
— Mémoires et notes de numismatique. In-8, fig. et planches.... 10 fr. »
DE LA TOUR (Henri). Catalogue de la Collection Rouyer, léguée en 1897 au département des Médailles et Antiques. Première partie. Jetons et méreaux du moyen âge. Un beau volume in-8 avec 28 planches.... 25 fr. »
— Deuxième partie. Jetons et méreaux modernes. In-8, planches (*Sous presse*).
ENGEL (Arthur). Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie. In-4, 7 planches.... 25 fr. »
— Numismatique et sigillographie de l'Alsace, par A. Engel et Lehr. In-4, 46 planches.... 50 fr. »
ENGEL (A.) et R. SERRURE. Répertoire des sources imprimées de la numismatique française. 3 vol. in-8.... 30 fr. »

Couronné par l'Institut. Prix Duchalais.

— Traité de la numismatique du moyen-âge. 3 vol. In-8, fig.
— Tome I (*Epuisé*).
— Tomes II et III, in-8, nombreuses figures. Chaque.... 15 fr. »
— Traité de numismatique moderne et contemporaine. 2 volumes in-8. fig.... 29 fr. »
I. Epoque moderne (XVI[e]-XVIII[e] siècles). In-8, 363 fig.... 20 fr. »
II. Numismatique contemporaine (XVIII[e]-XIX[e] s.) In-8, fig.... 9 fr. »
MAURICE (Jules). Numismatique constantinienne. Tome I. Gr. in-8 de 652 pages, avec 23 planches.... 25 fr. »
REINACH (Théodore). Les monnaies juives. In-18, fig.... 2 fr. 50
— L'histoire par les monnaies. Essais de numismatique ancienne. Gr. in-8, fig. et planches.... 10 fr. »
RONDOT (Natalis). LES MEDAILLEURS et les graveurs de monnaies, jetons et médailles, en France. Avant-propos, notes, planches et tables par H. de la Tour. Un beau volume gr. in-8, avec 39 planches.... 30 fr. »
SCHLUMBERGER (G.), de l'Institut. NUMISMATIQUE DE l'ORIENT LATIN. Gr. in-4, 19 planches. Exemplaires sur papier de Hollande.... 150 fr. »
— Supplément et index de la Numismatique de l'Orient latin. Gr. in-4, 2 planches et carte des ateliers monétaires.... 15 fr. »
— Le même, sur papier de Hollande.... 20 fr. »
— SIGILLOGRAPHIE DE L'EMPIRE BYZANTIN. Gr. in-4 de VII et 750 pages, avec 1,100 figures inédites.... 100 fr. »
— Le même, sur papier de Hollande.... 140 fr. »
— Numismatique himyarite. Le trésor de San'a. Etude sur les monnaies himyarites. In-4, 90 médailles gravées.... 12 fr. »
SCHLUMBERGER et BLANCHET. Numismatique du Béarn, 2 vol. in-8, 17 planches.... 20 fr. »
SCHROEDER (Albert), ANNAM, ETUDES NUMISMATIQUES. Un fort volume gr. in-8 de 652 pages et un Album in-8 de 111 planches.... 50 fr. »

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 10 Quarante-quatrième année 10 mars 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Magyar Nyelvör (Le Gardien de la langue), tome XXXVIII, année 1909 (Directeur S. Simonyi, Budapest). G. Alexius, Noms de pommes. — J. Balassa, Georges Joannovics (philologue hongrois, 1821-1909). — Z. Baranyai, Une nouvelle méthode dans la sémantique. — G. Csefkó, Les nouvelles œuvres de Charles Eötvös. — B. Csüri, Langue vulgaire et langue populaire. — Joseph Teleki, grammairien. — A. Fest, Labanc = latin *labans*. — D. Fokos, Mots d'origine turque. — A. Kardos, Un ancien Gardien de la langue. — G. Kulcsar, Les locutions étrangères. — M. Palfi, Notes marginales de Brassai au Magyar Nyelvör. — J. Popovici, Notes sur les mots hongrois en roumain. — M. Réthei Prikkel, Les mots formés par Sigismond Csuzy. — O. Simai, Contributions au Dictionnaire de la néologie. — S. Simonyi, Une voyelle hongroise perdue. — Verbes et noms. — K. Trencsény, Ancien mots de métiers. — D. Vértesy, La linguistique dans la Grèce contemporaine. — Bibliographie. — Explication de mots, Mélanges, Traditions populaires, Patois.

Nielvtudomany (Revue de linguistique indo-européenne), tome II, fasc. 3 et 4, année 1909 (Directeur Oscar Asbóth, Budapest, Académie) : J. Schmidt, Une nouvelle langue indo-européenne (la langue *tochare*). — Une nouvelle langue aryenne. — O. Asbóth, Le mot croate *plugarina* et le roumain *plugar*. — Z. Gombocz, Contributions à l'histoire de la phonétique. — J. Darko, Le plan du Thesaurus de la langue grecque. — Bibliographie (J. Rousselot, Principes de phonétique expérimentale, t. II. — Nyrop, Grammaire historique de la langue française. — A. Sechehaye, Programme et méthodes de la linguistique théorique).

Nyelvtudomanyi Közlemények (Revue de linguistique ougro-finnoise), tome XXXIX, année 1909. (Directeur Joseph Szinnyei. — Budapest, Académie) : J. Melich, L'origine des mots slaves en hongrois. — O. Beke, Grammaire tchérémisse. — G. Gyomlay, La théorie des temps verbaux. — Z. Gombocz, Histoire de la voyelle *a* en hongrois. — A. Horger, La phonétique du dialecte sicule du comitat d'Udvarhely.

Irodalomtörténeti Közlemények (Revue d'histoire littéraire), tome XIX. Année 1909 (Directeur Aron Szilády. — Budapest, Académie) : L. Nogradi, Jean Arany, critique littéraire. — J. Bajza, Eugène Bajza (fils du poète lyrique Joseph Bajza ; a écrit quelques drames qui n'ont pas eu de succès, 1849-1863). — J. Seprödi, Le Codex Kájoni au point de vue littéraire et musical. — R. Gragger, Les premières traductions de Molière en hongrois (*Le Bourgeois gentilhomme* fut adapté pour les collèges en 1769 ; texte hongrois de cette adaptation). — S. Nagy, Les Contes des fleurs de Michel Tompa. — Tompa à Eperjes et à Pest. — J. Nagy, Kölcsey, critique littéraire. — B. Leffler, Eméric Henszlmann, dramaturge. — Documents inédits. — Bibliographie.

Budapesti Szemle (Mensuel, Franklin), 1910, janvier : V. Fraknoi, L'adoption du roi Mathias par l'empereur Frédéric. — G. Heinrich, Merlin. — S. Takats, La révolte du Hegyalja (1697). — M. Réz, Les rapports de l'Autriche avec la Hongrie. — A. Ban, Une nouvelle traduction du Kalevala. — Les lauréats des prix Nobel. — Bibliographie.

Librairie Ancienne Honoré CHAMPION, 5, quai Malaquais, 5.

ARTHUR CHUQUET
Membre de l'Institut

EPISODES ET PORTRAITS

DEUXIÈME SÉRIE

PRIMI VISCONTI — UN PORTRAIT DE FRÉDÉRIC II
MALLET ET MOLLET OU LE PISTON EN 1793
ANTOINE TORTAT — JOSÉPHINE ET BERTHIER
LE JOURNAL DU CAPITAINE FRANÇOIS
LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL LE GRAND — LE BARON DE COMEAU
NAPOLÉON A FINCKENSTEIN — MYSTIFICATIONS
LE JOURNAL DE STEINMULLER
LE GARDE D'HONNEUR CRAMER — LE CHEF D'ESCADRON GRABOWSKI
METTERNICH ET MADAME DE LIEVEN — FRŒSCHWILLER

Prix : 3 fr. 50

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 11 Quarante-quatrième année. 17 mars 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Feuilles d'Histoire, n° 3 : Arthur Chuquet, Invulnérable. — F. Tastevin, Les colonies françaises de la basse Volga. — Eugène Welvert, L'officier bonbonnier du roi. — Léon Hennet, L'ascension de Mlle Chasot a Lübeck en 1792. — E. Cazalas, La mission de Narbonne à Vilna en 1812. — Gaspard Eberlé, Nice en 1814. — Comte Forbin Gardanne, Marseille en 1815. — Albert Grun, Cambon après la Révolution. — Casimir Stryienski, Koreff et Letronne. — Lieutenant Brun, Les francs-tireurs de Blidah en 1870. — Charles Bastide, L'armée anglaise de l'Inde. — *Mélanges* : Une anecdote sur Turenne. — Villars et Conti. — La musique des balles. — Plus de Carême. — Le mariage des soldats en 1793. — Une décision de Couthon. — Mme Tallien à Bordeaux. — La mort de Desaix. — Valhubert à Estève. — Murat et sa mère. — Kirgener de Planta. — Napoléon et le colonel Faivre. — *Questions et réponses* : Souhait; La Vierge d'Italie; Campagne de Pologne; Un bon état de situation vaut un bon roman; Carabiniers de l'écritoire; Vous voilà cocher; Mon cœur ne peut tenir contre tant de mérite; La conspiration du Nord en 1815; Les Consuls; Les Corbineau; Daronne; Députés ministres de la guerre; Et nos Cæsare duce; Il n'y a plus que trois Français au monde; La bravoure de Frédéric; Girard dit Vieux; Habitude révolutionnaire; Le lieu de naissance de Hoche; Guerre d'indépendance des Etats-Unis; Les janissaires de la liberté; Languedoc; Des larmes dans la voix; Maitresses et favori; Le métier de roi ne vaut plus rien; Napoléon et les Napolitains; Un niais de beaucoup d'esprit; Un pacte avec la mort; Le papier est bête; Peine du roi et paix du savant; La peine de mort et Napoléon; Phraséologie militaire; Un Polisson à la semaine; Il n'y a plus de Prusse; Pyrénées-Orientales; Ne pas reculer; Rignoux de Wassy; Le roi de Rome; Le rougeaud; La grande route du cœur; La mort est sous le siège du juge. — *Bibliographie* : Delavaud, Saint-Simon; Audouard, Le crime d'Entrecasteaux; Chroniques de l'Œil-de-Bœuf; Deraine, Au pays de La Fontaine.

Revue bleue, 26 février 1910 : George Moore, Shakspeare et Balzac. — Léon Tolstoï, Pensées intimes, publiées par M. Halpérine-Kaminsky. — François Maury, Sur l'éducation nationale. — A. Koszul, Les premières amours de Shelley. — P. Gaultier, La réforme sociale. — Firmin Roz, Chantecler. — Jacques Lux, Les lettres de la nièce de Wellington.

— 5 mars 1910 : G. Moore, Shakspeare et Balzac. — Paul Louis, Le parti ouvrier anglais. — Ph. Gonnard, La leçon de Fromentin. — Gomez Carrillo, Psychologie de la mode. — Lucien Maury, Le jeune roman, les prix littéraires et la critique internationale. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, Ouvrages récents.

Revue des études anciennes, tome XII, 1910, n° 1 : S. Reinach, L'Héraklès de Polyclète. — A. Cuny, Grec θέσσεσθαι « demander, supplier » et ses correspondants dans les langues occidentales (celtique-germanique). — C. Jullian, Notes gallo-romaines : XLV. A la Gayolle. — M. Chaillan, Buste de la Gayolle. — A. Blanchet, Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule : examen et réfutation. — L. de Vos, Le mode d'élection de Julien à la dignité d'empereur. — P. Courteault, Inscription chrétienne du cimetière primitif de Saint-Seurin, à Bordeaux. — H. de Gérin-Ricard, Le génie du castellum d'Olbia, à Hyères. — H. Ferrand, Autel de Mercure trouvé

à Villette (Isère). — J. Bergonié, De l'influence du pain sur les populations néolithiques. — C. Jullian, Chronique gallo-romaine. — *Bibliographie. — Chronique* : I. Orient et Grèce (G. Radet; O. Navarre); II. Rome (P. Waltz).

Deutsche Literaturzeitung, n° 9 : Bezold, Die fränkische Plastik im Uebergang vom Mittelalter zur Renaissance. — Paleographia latina. Ed. Ihm. I. — W. Baldensperger, Urchristliche Apologie. — Palästinajahrbuch des Deutschen evangelischen Instituts für Altertumswissenschaft des heiligen Landes zu Jerusalem. Hgb. von Dalman. 5. — Aboda zara. Der Mischnatraktat « Götzendienst ». Hgb. von Strack. 2. Aufl. — Brockelmann, Précis de linguistique sémitique. Trad. par Marçais et Cohen. — Gerhard, Phoinix von Kolophon. — Uhlmann, De Sex. Properti genere dicendi. — Müller-Fraureuth, Wörterbuch der obersächsischen und erzgebirgischen Mundarten. II. — Schwartzkopff, Rede und Redeszene in der deutschen Erzählung bis Wolfram von Eschenbach. — Fehr, Die Sprache des Handels in Alt-England. — Garrett, Precious Stones in Old English Literature. — Lange, Die Psychose Maupassants. — Al-Kindi, History of the Egyptian Cadis. Ed. by. Gottheil. — Hötzsch, Stände und Verwaltung von Cleve und Mark in der Zeit von 1666-1697. — Byhan, Die Polarvölker. — Ruck, Die Leibnizsche Staatsidee. — Damaschke, Geschichte der Nationalökonomie. 4. Aufl. — Maurer, Vorlesungen über altnordische Rechtsgeschichte. IV.

— N° 10 : Kretschmayr, Lamprechts Deutsche Geschichte. — Pringsheim, Kultur und Wirtschaft. — Leben und Wirken Wilhelm Bachers. Festgabe zu seinem 60. Geburtstage, hgb. von L. Blau. — H. Schneider, Zwei Aufsätze zur Religionsgeschichte Vorderasiens. — J. Weiss, Paulus und Jesus. — J. Schäfer, Die Evangelien und die Evangelienkritik. — Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. II. Tl. I. Abt. — Antike Kultur. Meisterwerke des Altertums in deutscher Sprache hgb. von den Brüdern Horneffer. II. III. IV. — Timotheos, Perserne. Af A. Hertel. — Römische Komödien. Deutsch von C. Bardt. I. Bd. 2. Aufl. — Leppmann, Kater Murr und seine Sippe von der Romantik bis zu V. Scheffel und G. Keller. — Altnordische Erzählungen (Sagas). I. Bd. Uebs. u. erläut. von E. Wilcken. — Goddard, Chaucer's Legend of Good Women. — R. Rahner, « Ophelia » in Shakespeares Hamlet. — Hasse, Dantes göttliche Komödie. — Kröger, Die Gedichte des Alfred de Vigny. — Heidelbach, Die Geschichte der Wilhelmshöhe. — Albrecht Dürer, Unterweisung der Messung. Hgb. von A. Peltzer. — Nase, Die Ortsbestimmung für Aliso und Teutoburg. — Dammann, Der Sieg Heinrichs IV. in Kanossa. II. — Frhr. v. Egloffstein, Maria Ludovica von Oesterreich und Maria Paulowna. — Lehmann-Haupt, Armenien einst und jetzt. I. Bd. — Hoffmann-Krayer, Wege und Ziele schweizerischer Volkskunde. — Zeitschrift des Deutschen u. österreichischen Alpenvereins. Redig. von H. Hefs. Bd. XXXX : Jahrg. 1909. — Dyhrenfurth, Ein schlesisches Dorf und Rittergut. — Duplat, Le journal, sa vie juridique, ses responsabilités civiles. — Wenzel, Zur Lehre der vertragsmässigen Elemente der Reichsverfassung.

Museum, n° 6, mars : Meillet-Printz, Einführung in die vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen (Kluyver). — Immisch, Wie studiert man klassische Philologie? (Vürtheim). — Frisch, De compositione libri Plutarchei qui inscribitur Περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος (de Jong). — Triandaphyllidis, Die Lehnwörter der

mittelgriechischen Vulgärliteratur (Hesseling). — VOLLGRAFF, Nikander und Ovid, I (Brakman). — Yâqût, Dictionary of learned men, ed. by MARGOLIOUTH, II (Houtsma). — Middelnederl. Dramatische Poëzie, uitg. d. LEENDERTZ (J. W. Muller). — RIESER, « Des Knaben Wunderhorn » und seine Quellen (Frantzen). — Shakespeare's Othello, hrg. von SCHRÖER (van Dam). — BROCKSTEDT, Das altfranzösische Siegfridlied (Sneijders de Vogel). — LESKIEN, Grammatik der altbulgarischen Sprache (van Wijk). — BOLCHERT, Des Aristoteles Erdkunde von Asien und Libyen (Koch). — COURTEAULT, Blaise de Monluc historien (Bussemaker). — BROM, Der nierderländische Anspruch auf die deutsche Nationalstiftung Santa Maria dell' Anima in Rom (Mulder). — HERRE, Barbara Blomberg (Theissen). — Archives de la Maison d'Orange-Nassau, 3me série, III ; 4me série, II (Blok). — VANDERKINDERE, Choix d'études historiques (Obreen). — Vander LINDEN, Manuel d'histoire de Belgique ; (ook in het Nederl. : Handboek van Belgische geschiedenis (Obrenn). — NIERMEYER, De Oost en de West (Nieuwenhuis). — SCHMIDT, Geburtstag im Altertum (van Hille). — Ausgewählte Schriften des Lucian, I ; 4. Aufl., besorgt von BÜRGER (Leyds). — KOOPMANS, Bloemlezing uit J. van Von del's Gelegenheidsgedichten (Bergsma).

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 12 Quarante-quatrième année 24 mars 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 12 mars 1910 : FAGUET, Le sonnet d'Oronte. — M. LAIR, L'évolution politique du Centre en Allemagne. — Ph. GONNARD, La leçon de Fromentin. — Gomez CARRILLO, Psychologie de la mode. — Lucien MAURY (G. PAILHÈS, La duchesse de Duras et Chateaubriand ; DUMONT-WILDEN, Le portrait en France.) — Firmin Roz (BATAILLE, La Vierge folle ; R. COOLUS, Une femme passa). — Jacques LUX, Les sonnets des Lord Douglas, Un archevêque anglais.

Revue germanique, n° 1, janvier-février : A. CHUQUET, Frédéric Stolberg et la Révolution française. — J. BLUM, Gilbert Keith Chesterton. — Notes et documents : En marge de Nietzsche (L. Benoist-Hanappier). — Documents divers (C. Pitollet). — Revues annuelles : Littérature comparée (F. Baldensperger) ; Le théâtre anglais (Th. Ruyssen). — Comptes-rendus critiques. — Bulletin. — Bibliographie. — Revue des revues.

Revue historique, mars-avril 1910 : Lucien FEBVRE, L'application du Concile de Trente en Franche-Comté, III. — Louis BATIFFOL, Louis XIII et le duc de Luynes (fin). — Ant. THOMAS, Le signe royal et le secret de Jeanne d'Arc. — Edm. BURON, Un prophète de la Révolution américaine. — H. SÉE, La rédaction et la valeur historique des cahiers de paroisses pour les Etats-Généraux de 1789. — G. BOURGIN, Santa-Rosa et la France, 1. — Bulletin : Hist. de France, époque moderne (H. Hauser). — Antiquités latines, publications étrangères (Ch. Lécrivain). — Antiquités chrétiennes (Guignebert). — Hist. de l'art (L. Hourticq). — Comptes-rendus : KITTEL, Gesch. des Volks Israel, II (A. Loisy) ; SLOUSCHZ, Hébréo-Phéniciens et Judéo-Berbères (Ed. Montet) ; DELACHENAL, Hist. de Charles V (Tardif) ; BARBIER et VELLAY, Œuvres de Robespierre, I (Déprez) ; E. PICARD, Hohenlinden (Alfred Dreyfus).

Deutsche Literaturzeitung, n° 11 : Th. LORENZ, Der Monismusstreit im Lichte jüngerer Literatur. I. — MITIUS, Fränkische Lederschnittbände des 15. Jahrh. — BÜRKNER, Altar und Kanzel. — ANRICH, Der moderne Ultramontanismus in seiner Entstehung und Entwicklung. — HUPFELD, Die Ethik Johann Gerhards. — DRTINA, Aus der Mittelschulenquête. — JONES, Logic inductive and deductive. — HÜSING, Die Iranische Urberlieferung und das arische System. — The Targum to the Song of Songs ; The Book of Apple ; The ten Jewish Martyrs ; A Dialogue on Games of Chance. Transl. by. H. Gollancz. — KNODEL, Die Urbanitätsausdrücke bei Polybios. — BIRT, Jugendverse und Heimatpoesie Vergils. Erklärung des Catalepton. — Mittelhochdeustche Uebungstücke. Zusammengest. von H. Meyer-Benfey. — MUSZKAT-MUSZKOWSKI, Spartakus. — LANGE, La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales. — BAUMGARTNER, Tennyson. — CULTRERA, Saggi sull' arte ellenistica e greco-romana. I. — H. LICHTENBERGER, Wagner. — GÖTZE, HÖFER, ZSCHIESCHE, Die vor- und frühgeschichtlichen Altertümer Thüringens. — Johannis abbatis Victoriensis liber certarum historiarum. Ed. F. Schneider. I. — Frhr. v. SCHRÖTTER, Beschreibung der neuzeitlichen Münzen des Erzstifts und der Stadt Magdeburg, 1400-1682. — MEILI, Bartolus, als Haupt der ersten Schule des internationalen Strafrechts. — LOENING, Grandzüge der Verfassung des Deutschen Reiches. 3. Aufl.

Literarisches Zentralblatt, nº 5 : Handbuch zum N. T. II, III, V. — Ritter, Platon-Weltgesch. I. Altertum, p. Pflugk-Harttung. — Ferrero, Grösse und Niedergang Roms. — Bär, Westpreussen unter Friedrich dem Grossen, I, II. — Bleibtreu, Deutschland und England. — Belleli, Assuan und Elephantine Aramaic papyri. — Galeni de usu partium, p. Helmreich. — Potheringham, War songs of the Greek. — Magnanelli, Canti narrativi religiosi del popolo italiano. — F. Meyer, Namen = und Sachregister zu dem Verzeichnis einer H. Heine-Bibliothek. — Forrer, Keltische Numismatik der Rhein = und Donaulande. — Göllerich, Liszt.

— Nº 6 : Darlow and Moule, Historical Catalogue of the printed editions of Holy Scripture. — Ungedr. Predigten Schleiermachers 1120-1828, p. J. Bauer. — Spranger, Humboldt u. die Humanitätsidee. — Caspar, Petrus Diaconus und die Monte Cassineser Fälschungen. — Krischer, Die Verf. u. Verwaltung der Reichstadt Schlettstadt im M. A. — Stubbs, Germany in the later middle ages. — Lill, Fugger und die Kunst. — Briefw. Friedrichs des Grossen mit Voltaire, p. Koser und Droysen, II. — Grulew, Das Ringen Russlands und Englands im M. A. — Löhr, Xanten am Ausgang des M. A. — Reckendorf, Paronomasie in den semit. Sprachen. — Pischinger, Das Vogelnest bei den Griech. Dichtern des Klass. Altertums. — Titi Livi libri 39-50 p. Heraeus. — Jacobius (H.), Luftschiff und Pegasus. — Kock, Svensk ljudhistorica. — Muszkat-Muszkowski, Spartacus. — Redslob, Das Kirchenportal.

— Nº 7 : Schermann, Griech. Zauberpapyri u. 1 Clemensbrief. — Wilisch, Der Kampf im Teutoburger Walde. — Nase, Die Ortsbest. für Aliso und Teutoburg. — Beneke, Siegfried und die Varusschlacht im Arnsberger Walde. — Knoke, Armin. — Stauf von der March, Arnim. — Zahn, Die Wüstungen der Mark. — Arnheim, Luise Ulrike, I. — Kullnick, Präsident Taft. — Björnbo und Petersen, Der Däne Claudius Clavus, der älteste Kartograph des Nordens, der erste Ptolemäus-Epigon der Renaissance. — Haase, Die Erdrinde. — Otto, Gœthe und Darwin. — Tantrakhyayika, trad. Hertel. — Gerlach, Griech. Ehreninschriften. — Stauber, Die Schedelsche Bibliothek. — Marufke, Der älteste englische Marienhymnus. — Draeger, Mundt u. seine Bezieh. zum Jungen Deutschland. — Pradel, Griech. u. süditalien. Gebete, Beschwörungen u. Rezepte des M. A. — André Baudrillart, La religion romaine, 2ᵉ éd. — Wulff, Altchristl. u. mittelalt. byzant. und italien. Bildwerke, I. — Th. Hofmann, Raffael als Architekt, II.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, PARIS

REVUES ET PÉRIODIQUES

Revue Archéologique.
Publiée sous la direction de MM. Georges Perrot et S. Reinach, de l'Institut. Paris, 30 fr. — Départements, 32 fr. — Étranger, 33 fr.
3e série, 1883-1910. 28 années .... 600 fr.

Monuments Piot.
Monuments et mémoires (Fondation Eugène Piot). Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. Georges Perrot et R. de Lasteyrie, de l'Institut. Secrétaire de la rédaction : M. Paul Jamot.
Prix du volume : Paris, 40 fr. — Départements, 43 fr. — Etranger, 44 fr.
Collection complète des volumes parus. Tomes I à XVI................ 600 fr.

Revue critique d'histoire et de littérature.
Publiée sous la direction de M. A. Chuquet, membre de l'Institut. Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.
Collection complète 1866-1910.. 400 fr.

Journal Asiatique.
Publié par la Société Asiatique. Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr.

Revue de l'histoire des Religions.
Publiée sous la direction de MM. René Dussaud et Alphandéry.
Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr.
Collection complète, 1880-1910.. 600 fr.

Revue des études grecques.
Publiée par l'Association pour l'Encouragement des études grecques.
Paris, 10 fr. — Union postale, 11 fr.
Collection complète 1888-1910.. 225 fr.

Revue du monde musulman.
Paris, 25 fr. — Départements, 28 fr. — Etranger, 30 fr.
Les années I-III prises ensemble.. 60 fr.

Revue de l'Orient latin.
Secrétaire de la rédaction : M. Ch. Kohler. Paris, 25 fr. — Etranger, 27 fr.
Collection complète. Tomes I à XI.. 250 fr.

Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne.
Directeur : M. J. Halévy. Abonnement : Paris, 20 fr. — Union postale, 22 fr.
Collection complète. Tomes I à XVIII.. 300 fr.

Revue Egyptologique.
Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Etranger, 32 fr.
Collection complète. Tomes I à XII.. 300 fr.

Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale.
Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Etranger, 32 fr.
Collection complète. Tomes I à VII.. 175 fr.

Recueil d'archéologie orientale.
Par M. Ch. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut.
Prix de souscription par volume : 20 fr.
Collection complète. Tomes I-VIII.. 175 fr.

Revue d'ethnographie et de sociologie.
Publiée sous la direction de M. Van Gennep. Paris, 20 fr. — Union postale, 24 fr.

L'Hellénisme.
France, 10 fr. — Union postale, 12 fr.

Annales Révolutionnaires.
Revue trimestrielle d'études historiques. In-8°.
Paris, 20 fr. — Union postale, 22 fr.

Archives Marocaines.
Prix du volume : 12 fr., par poste : 13 fr.
Collection complète. Tomes I-XVI.. 180 fr.

Gazette Numismatique Française.
Dirigée par F. Mazerolles. Trimestrielle.
Abonnement : Paris, 25 fr. — Union postale, 28 fr.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

N° 13-14 Quarante-quatrième année. 31 mars-7 avril 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Zentralblatt, n° 8 : Feine, Theologie des N. T. — Schauenburg, Hundert Jahre Oldenburgischer Kirchengeschichte. — Kolbe, Die attischen Archonten. — Brom, Guide aux archives du Vatican. — Curschmann, Die aelteren Papsturuknden des Erzbistums Hamburg. — Donnet, Het Jonstich Versaem der Violieren. — Scheibe, Die franz. Revolution. — Hagen, Die Orang Kubu auf Sumatra. — Hieratische Papyrus, 1, 2, 3, 4. — Zervos, Deux anciens textes médicaux. — Sevenig, Charles de Villers. — W. Lange, Hölderlin.

— N° 9 : Grzymich, Die Weisheit der hlg. Schrift der Israeliten. — Belser, Die Epistel des hlg. Jakobus. — Grützmacher, Nietzsche. — Lenze, Die römische Jahrzählung. — Häpke, Brügges Entwickl. zum mittel-alterlichen Weltmarkt. — Trautmann, Kiels Ratsverfassung und Ratswirtschaft. — Preuss, Graf von Hertzberg. — Budge, The Egyptian Sûdan. — Hieratische Lesestücke, p. G. Möller. II. — Evans, Scripta Minoa. — Anonymi de rebus bellicis liber, p. R. Schneider. — Steinweg, Racine. — Hennig, Die geistliche Kontrafaktur im Jahrhundert der Reformation. — Nillson, Timbres amphoriques de Lindos. — Kleinert, Musik und Religion. — Verhandl. des III deutschen Hoch-schullehrertages zu Leipzig 12 u. 13 october 1909.

— N° 10 : Clemen, Die Entwickl. der Christl. Religion. — Nöldeke, Gesch. des Qorans, 2^e ed. p. Schwally, I. — Domaszewski, Gesch. der römischen Kaiser. — Oesterr. Chronik von den 95 Herrschaften, p. Seemüller. — Hartung, Gesch. des fränkischen Kreises, I. — G. Droysen, J. G. Droysen, I. — Dehérain, Le cap de Bonne Espérance au xvii^e siècle. — H. Brunner, Gesch. der englischen Rechtsquellen. — K. Maurer, Das Staatsrecht des isländischen Freistaats. — Babylonian exped. of the Univ. of Pennsylvania, VIII, 1 ; XVII, 1 : VI, 2. — Philumeni de venenatis animalibus eorumque remediis, p. Wellmann. — Settegast, Die Sachsenkriege des franz. Volksepos. — Wüst, Die Lilie, eine mittelfr. Dichtung. — Weigand, Deutsches Wörterbuch, 2-6. — Brückner, Der Friedhof am Eridanos bei der Hagia Triada zu Athen. — Macchioro, Il simbolismo nelle figurazioni sepulcrali romane.

— N° 11, 12 mars : Gottschick, Homiletik und Katechetik. — Buber, Die Legende des Baal-schem. — M. Hartmann, Der Islam. — Charmatz, Oesterreichs innere Geschichte 1848-1907. — Trimoulier, Baudot. — Lüders, Die demokrat. Bewegung in Berlin oct. 1848. — Karow, Neun Jahre in marokkanischen Diensten. — Adjarian, Classification des dialectes arméniens. — Catalogus codicum ms. bibl. Monacensis, I, 5 : Sanscritici. — Zolotas, Inscr. de Chios (en grec). — Pascal, Letteratura latina medievale, nuovi saggi è note critiche. — Eckertz, Heine und sein Witz. — Kühnan,, Schlesische Sagen, I. Spuk = und Gespenstersagen. — Gundel, De stellarum appellatione et religione romana. — F. Burger, Studien zu Michelangelo.

REVUES ET PÉRIODIQUES

Revue Archéologique.
Publiée sous la direction de MM. Georges Perrot et S. Reinach, de l'Institut.
Paris, 30 fr. — Départements, 32 fr. — Étranger, 33 fr.
3e série, 1883-1910, 28 années .... 600 fr.

Monuments Piot.
Monuments et mémoires (Fondation Eugène Piot). Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. Georges Perrot et R. de Lasteyrie, de l'Institut. Secrétaire de la rédaction : M. Paul Jamot.
Prix du volume : Paris, 40 fr. — Départements, 43 fr. — Etranger, 44 fr.
Collection complète des volumes parus. Tomes I à XVI .... 600 fr.

Revue critique d'histoire et de littérature.
Publiée sous la direction de M. A. Chuquet, membre de l'Institut.
Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.
Collection complète 1866-1910 .... 400 fr.

Journal Asiatique.
Publié par la Société Asiatique.
Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr.

Revue de l'histoire des Religions.
Publiée sous la direction de MM. René Dussaud et Alphandéry
Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr.
Collection complète, 1880-1910 .... 600 fr.

Revue des études grecques.
Publiée par l'Association pour l'Encouragement des études grecques.
Paris, 10 fr. — Union postale, 11 fr.
Collection complète 1888-1910 .... 225 fr.

Revue du monde musulman.
Paris, 25 fr. — Départements, 28 fr. — Etranger, 30 fr.
Les années I-III prises ensemble .... 60 fr.

Revue de l'Orient latin.
Secrétaire de la rédaction : M. Ch. Kohler. Paris, 25 fr. — Etranger, 27 fr.
Collection complète. Tomes I à XI .... 250 fr.

Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne.
Directeur : M. J. Halévy. Abonnement : Paris, 20 fr. — Union postale, 22 fr.
Collection complète. Tomes I à XVIII .... 300 fr.

Revue Egyptologique.
Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Etranger, 32 fr.
Collection complète. Tomes I à XII .... 300 fr.

Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale.
Paris, 30 fr. — Départements, 31 fr. — Etranger, 32 fr.
Collection complète. Tomes I à VII .... 175 fr.

Recueil d'archéologie orientale.
Par M. Ch. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut.
Prix de souscription par volume : 20 fr. — par volume paru : 25 fr.
Collection complète. Tomes I-VIII .... 175 fr.

Revue d'ethnographie et de sociologie.
Publiée sous la direction de M. Van Gennep. Paris, 20 fr. — Union postale, 24 fr.

L'Hellénisme.
France, 10 fr. — Union postale, 12 fr.

Annales Révolutionnaires.
Revue trimestrielle d'études historiques. In-8°.
Paris, 20 fr. — Union postale, 22 fr.

Archives Marocaines.
Prix du volume : 12 fr., par poste : 13 fr.
Collection complète. Tomes I-XVI .... 180 fr.

Gazette Numismatique Française.
Dirigée par F. Mazerolles. Trimestrielle.
Abonnement : Paris, 25 fr. — Union postale, 28 fr.

Le Puy. — Imp. R. MARCHESSOU, PEYRILLER, ROUCHON et GAMON, succ., boulevard Carnot, 23.

N° 15 Quarante-quatrième année. 14 avril 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Feuilles d'Histoire, n° 4, 1er avril 1910 : Pierre Laborderie, La création des conseils supérieurs. — Arthur Chuquet, Les républicains en 1789. — J.-N. Houchard, Un lieutenant de dragons en 1791. — Beaupoil de Saint-Aulaire, La légion de la Moselle en 1793. — Xavier Audouin, Brevets et gargousses. — Napoléon Bonaparte, Lettres de janvier-avril 1794. — Frédéric Hausser, Encore une épouse sensible. — Raymond Guyot, Une grève sous le Directoire. — Gérard Devèze, Dix ans d'émigration. — E. Cazal, Talleyrand et Alexandre. — Achille Biovès, La comtesse Brownlow à Paris en 1814. — Emile Dupuy, Le Journal de la reine Victoria. — *Mélanges* : Poisson d'avril; Expériences aérostatiques à Bordeaux; Fénelon terroriste; La guillotine trahie par Guillotin; La République a besoin de chimistes; Les prêtres dans les armées républicaines; Le matériel de l'armée d'Angleterre; Il faut s'amuser; Egypte et Russie; Napoléon et le général d'Alton; La Terreur blanche à Périgueux; Buveur d'encre; Deux épigrammes. — *Réponses* : Calendrier républicain; Existence catilinaire; Se concentrer en arrière; L'Etoile; Estève; Feldjaeger; Duc de Friedland; Je vais prendre mon front d'airain; Il fuit devant un prêtre; Gouvernement provisoire en 1815; L'improvisation de la guerre; La pluie au 14 juillet 1790; La Chétardie; Une lune tout entière; Marchandises politiques; Maréchaux de France; La Marseillaise des Vendéens; Marx; Masséna et Napoléon; Les Mémoires; La veuve de Menou; Ministère de l'administration de la guerre; Nitray; L'homme noir; Officiers de l'assemblée; Les outils de l'Empereur; Parade; Pétachins; Le petit doigt; La place Vendôme; Avaler une pilule; Plaines du Nord; Le plancher du triomphe; Nous n'irons plus à Prague; Les sapins de Rambouillet; Scrutin de liste en 1792; Royal-Sibaud; Voilà la revanche de Speierbach; Le théâtre aux armées; Talleyrand mourra dans son lit; Les études de Vergniaud; Pertes de l'armée de Versailles.

Revue de l'enseignement des langues vivantes (Paris, Didier). N° 2, février 1910 : Paul Yvon, Les Anglais et la société française au XVIIIe siècle. — A. François-Poncet, Les affinités électives de Gœthe, II. — H. Hauvette, Dante et la France. — Notre vocabulaire linguistique (Paul Verrier).

— N° 3, mars 1910 : Benoist-Hanappier, Les idées religieuses de Gœthe dans le Westöstlicher Diwan. — P. Yvon, Les Anglais et la Société française au XVIIIe siècle, 2. — H. Loiseau, Faut-il apprendre l'allemand? — Gibb, L'anglais au concours d'admission à l'Ecole navale. — Quelques projets de romans inédits d'Otto Ludwig (Gaston Raphael). — La musique anglaise (C. Wolff).

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 16 Quarante-quatrième année. 21 avril 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales des sciences politiques, mars 1910 : Anatole Leroy-Beaulieu, Au lecteur. — A. Arnauné, Le système commercial de Colbert. II. — Delavaud, Les origines norvégiennes des archipels écossais (872-1667). — R. Ferry, L'Ethiopie et l'expansion européenne en Afrique orientale (avec une carte). II. — L. Poinsard, La propriété artistique et littéraire et la conférence de Berlin (1908). II. — H. Vimard, L'organisation municipale dans les villes de la Pologne russe. — O. Festy, Chronique des questions ouvrières (1909). — Analyses et comptes rendus. — Ouvrages envoyés à la rédaction. — Mouvement des périodiques.

Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris (publié sous la direction de M. Marcel Poëte), n° IV, 1909 : Chronique (séances de la commission des travaux historiques et de la commission de l'histoire de la Révolution) ; — L'Enseignement de l'histoire de Paris de 1907 à 1909 ; — F.-G. de Pachtère et Ch. Sellier, Théodore Vacquer, sa vie, son œuvre, le fonds Vacquer à la bibliothèque de la ville de Paris ; — Gabriel Henriot, Catalogue des manuscrits entrés à la bibliothèque de 1906 à 1908.

Revue bleue, 19 mars : Raymond Poincaré, La réforme parlementaire. — Péladan, De l'androgyne. — E. Seillière, Barbey d'Aurevilly et le dandysme romantique. — Gomez Carrillo, Psychologie de la mode. — Lucien Maury, Femmes du XVIII^e^ siècle. — H. Spont, Littérature et journalisme. — Jacques Lux, Episodes de la vie de Shakspeare ; Quelques aventuriers.

— 26 mars : R. Poincaré, La réforme parlementaire. — Seillière, Barbey d'Aurevilly et le dandysme romantique. — Fr. Maury, L'insuffisance du contrôle financier sur les affaires d'Etat. — Gomez Carrilló, Psychologie de la mode. — Paul Gaultier, La beauté de l'art. — Firmin Roz, 1812 ; Fra Angelico ; Les Poètes ; L'Ecole des Ménages. — Jacques Lux, La littérature gaélique.

— 2 avril : Fouillée, Nécessité des principes sociologiques pour la démocratie. — Abel Mansuy, Une reine de Pologne janséniste et les Provinciales. — Ch. Géniaux, Les pêcheurs sardiniers. — A. de Tarlé, Comment Murat recrutait sa garde, l'affaire des déserteurs français à Naples. — L. Maury, Romans d'aujourd'hui et glanes romantiques. — Jacques Lux, Littératures étrangères.

Revue de l'enseignement des langues vivantes, n° 4 : P. Besson, L'Allemagne mystique au moyen âge. I. — A. Koszul, De l'esprit des études de choses étrangères. — H. Hauvette, Rapport sur les concours de l'agrégation d'italien et du certificat d'aptitude en 1909. — Notes et documents : Bulletin de la Société pour l'étude des langues et littératures modernes, documents nouveaux sur la vie de Shakspeare. — Soutenance de thèse (Maugain). — L'admissibilité acquise à l'agrégation. — Bibliographie. — Revue des périodiques. — Chronique.

Revue d'histoire littéraire de la France, janvier-mars : Marsan, Le théâtre historique et le romantisme. — Delaruelle, L'inspiration antique dans les Discours de la servitude volontaire. — Vézinet, Voltaire et son homme d'affaires à Ferney. — W. Wright-Roberts, Quelques sources anglaises de Chateaubriand. — Billion, M^me^ de Staël et le

mysticisme. — *Mélanges* : Desportes et Guarini (Kastner). — Le ms. des Natchez; Lettres inédites de Sainte-Beuve (Baldensperger); Silhouettes jansénistes et propos de littérature et d'histoire au XVIIe siècle (Griselle); Belleforest, Zorilla et Rotrou; La Bibliothèque de La Croix du Maine (Haskovec); La corresp. de Béranger annotée par Sainte-Beuve; Une lettre de Chateaubriand à Sparrow (P. B.). — *Comptes rendus*: DARGAN, The aesthetic doctrine of Montesquieu (Barckhausen); MORIZE, Le Mondain; PERROUD, Roland et Marie Phlipon (Lanson); STUREL, Amyot trad. de Plutarque (Villey); Voltaire, Lettres phil. p. Lanson (Mornet); SCHNACK, Vignys Stello und Chatterton; KUSKOP, Vignys Pessimismus; BUHLE, Vignys bibl. Gedichte (Baldensperger); Fromentin, Lettres de jeunesse, p. BLANCHON (Potez).

Deutsche Literaturzeitung, n° 12 : LORENZ, Der Monismusstreit im Lichte jüngerer Literatur. — MEINHOLD, Arndt. — Arndts Geistliche Lieder. Hgb. von R. Eckart. — GREGORY, Textkritik des Neuen Testamentes. 3. — Leibs Briefwechsel und Diarien. Hgb. von Schlecht. — P. W. SCHMIDT, Die Geschichte Jesu. Volksausgabe. Neuer Abdruck. — KAEMMEL, Geschichte des Leipziger Schulwesens vom Anfang des 13. bis gegen die Mitte des 19. Jahrhunderts (1214-1846). — LESKIEN, Grammatik der altbulgarischen (altkirchenslavischen) Sprache. — WIEGER, Folk-lore chinois moderne. — MOMMSEN, Gesammelte Schriften. VII. — GRUHN, Der Schauplatz der Ilias und Odyssee. I. Heft : Die Lage der Stadt Troja. — Ibsens Sämtliche Werke. Hgb. von Elias und Koht. 2. Nachgelassene Schriften. — FRANZ, Johann Klaj. — PERLMANN, Eine neue Hamlet-Auffassung. — G. RUXTON, La Dilecta de Balzac. Balzac et Madame de Berny (1820-1836). — POLAND, Geschichte des griechischen Vereinswesens. — Des Schweizerchronisten Aegidius Tschudi Bericht über die Befreiung der Waldstätte, neu hgb. von P. Meyer. — WASSILJEW, Die Erschliessung Chinas. Deutsche Bearbeitung von Stübe. — KNAPP, Die Landarbeiter in Knechtschaft und Freiheit. 2. Aufl. — KOHLRAUSCH, Die Beschimpfung von Religionsgesellschaften.

— N° 13 : Generalmajor Fr. OTTO, Schriften zum Tiroler Volksaufstand 1809. — EICHLER, Die deutsche Bibel des Erasmus Stratter in der Universitätsbibliothek zu Graz. — Ainsworth Rand Spofford. — RANK, Der Mythus von der Geburt des Helden. — LOESCHCKE, Die Vaterunser-Erklärung des Theophilus von Antiochien. — STAAB, Die Lehre von der stellvertretenden Genugtuung Christi. — JACOBY, Der Pragmatismus. — L. STEIN, Le Sens de l'Existence. Trad. par M. Chazaud. — O. WILLMANN, Aristoteles als Pädagog und Didaktiker. — GEHRIG, Methodik des Volks-und Mittelschulunterrichts. II. — ZAPLETAL, De poesi Hebraeorum in Veteri Testamento conservata. — FRILLEY, La Perse littéraire. — The Rhetoric of Aristotle. Transl. by Jebb, ed. by Sandys. — EBERT, Ueber die Entstehung von Caesars « Bellum Gallicum ». — HIRSCH, Das Alexanderbuch Johann Hartliebs. — LIND, Norsk-isländska dopnamn ock fingerade namn från medeltiden. — CROSS, The Life and Time of Laurence Sterne. — DELPLANQUE, Fénelon et la Doctrine de l'Amour pur. — ZEHETMAIER, Leichenverbrennung und Leichenbestattung im alten Hellas. — THIELE, De Severo Alexandro imperatore. — JÄGER, Geschichte der Griechen. 8. Aufl. — JORGA, Geschichte des osmanischen Reiches. 2. — Archivalien zur neueren Geschichte Oesterreichs, I. 2 u. 3. — LIEBERT, Aus dem nordalbanischen Hochgebirge. — BINGHAM, Journal of an Expedition across Venezuela and Columbia. — TARDE, Die sozialen Gesetze. Deutsch von Hammer.

— N° 14 : Lorenz, Der Monismusstreit im Lichte jüngerer Literatur. III. — Der Briefwechsel des Eneas Silvius Piccolomini. Hgb. von R. Wolkan. — S. Philipp, Ueber uns Menschen. — Realenzyklopädie für protestantische Theologie und Kirche. 3. Aufl. hgb. von A. Hauck. 21. u. 22. — Theologia Deutsch. Hgb. von Mandel. — Bilder zur christkatholischen Glaubens-und Sittenlehre aus den Schriften von Stolz. Hgb. von Telch. — Bertling, Geschichte der alten Philosophie als Weg der Erforschung der Kausalität. — Peper, Die lyrische Dichtung. — Weber, Die epische Dichtung. — R. Allier, G. Belot, le baron Carra de Vaux, C. Challaye, A. Croiset, L. Dorison, E. Ehrhardt, E. de Faye, Ad. Lods, W. Monod, A. Puech, Morales et Religions. — Reckendorf, Ueber Paronomasie in den semitischen Sprachen. — Spoer and Haddad, Manual of Palestinean Arabic. — Theophrasti Rec. Diels. — Morris, An interpretation of Catullus VIII. — H. Schneider, Friedrich Halm und das spanische Drama. — Olsen, Runerne paa et nyfundet bryne fra Strom paa Hitteren. — Fr. Mistral, Nerto. Goldinseln. Kindheitserinnerungen. Deutsch von A. Bertuch; Erinnerungen und Erzählungen. Uebs. von E. von Kraatz; Calendau. Deutsch von H. Weiske. — Stahl, Rowes Drama The ambitious Step-mother 1700. — Studium Lipsiense. Ehrengabe, Karl Lamprecht dargebracht von Schülern aus der Zeit seiner Leipziger Wirksamkeit. — V. Vedel, Heldenleben. Mittelalterliche Kulturideale. I. — Dante, Quaestio de aqua et terra. Ed. by Shadwell. — Trede, Bilder aus dem religiösen und sittlichen Volksleben Süditaliens. — Neurath, Antike Wirtschaftsgeschichte. — Vossen, Kommentar und System des öffentlichen und privaten Deutschen Reichsvereinigungsrechts.

Museum, n° 7 : Luciani quae feruntur Podagra et Ocypus ed. Zimmermann (Hartman). — White, The Iambic Trimeter in Menander (van Leeuwen). — Robert, Pausanias als Schriftsteller (C. W. Vollgraff). — Lösch, Die Einsiedler Gedichte (Damsté). — Rothstein, Grundzüge des hebräischen Rhythmus (Wildeboer). — Te Winkel, Ontwikkelingsgang der Nederlandsche Letterkunde, II (Meyer). — Hagen, Wolfram und Kiôt (Frantzen). — Olrik, Nordisches Geistesleben, übertr. von Ranisch (Boer). — Prick van Wely, Kantteekeningen bij de grammaire van Robert (Salverda de Grave). — Cavaignac, Le trésor d'Athènes de 480 à 404 (I. M. J. Valeton). — Poelman, Geschiedenis van den handel van Noord-Nederland gedurende het Merovingische en Karolingische tijdperk (Gosses). — Brieven van Johan de Witt, II, uitg. d. Japikse (Hora Siccama). — Von Bissing, Einführung in die Geschichte der ägyptischen Kunst (Boeser). — Mau, Pompeji in Leben und Kunst; 2. Aufl. (Roos). — Van Wijk, De Nederlandsche Taal; 2de dr. (Fehr).

N° 17 Quarante-quatrième année 28 avril 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. Arthur CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bibliographie moderne, mars-août 1909 : Pélissier, Lettres de Bon de Saint-Hilaire, 1722-1740. — Réunion de l'association des archivistes français. — Claudon, L'Archiviste chef d'un service départemental. — M. Aubert, Les anciens Donats de la Bibl. Nat. — Cuvelier, La construction des dépôts d'archives. — Chronique (archives, bibliothèques, livres). — Comptes-rendus : Etat sommaire des papiers de la période révol. conservés dans les Arch. dép. II ; Lisini, Inv. delle pergamene conservate nel Diplomatico di Siena; Castro y Almeida, Archivo de Marinha e Ultramar ; Kircheisen, Bibliogr. du temps de Napoléon, I; Horluc et Marinel, Bibliogr. de la syntaxe du français ; Suttina, Bibliogr. delle opere a stampa intorno a Petrarca nella Bibl. Rossettiana di Trieste ; Reymondin, Bibliogr. méthod. des ouvrages en langue française sur la science des comptes ; Lehmann, Modius als Handschriftenforscher; Couderc, Bibl. Nat. Album de portraits ; Vallée, Bibl. Nat. Catal. des plans de Paris et des cartes de l'Ile de France ; Maignien, Catal. du fonds dauphinois de la Bibl. mun. de Grenoble ; Bibliothèque de l'Utrecht-Vie, Catal. 6e ed. ; Pazdirek, Manuel univ. de la littér. musicale, XV-XVII ; Haebler, Typenrepertorium der Wiegendrucke, II ; Bohatta, Katalog der liturg. Drucke in der herzogl. Parmaschen Bibliothek in Schwarzau am Steinberg.

Bulletin hispanique, n° 2 : P. Paris, Promenades archéologiques en Espagne. VII. Tarragone. — F. Hanssen, Los infinitivos leoneses del Poema de Alejandro. — L. Micheli, Inventaire de la Collection Edouard Favre (suite). — E. Pineyro, Blanco White (suite). — Variétés : Cours du Collège de France, 1909-1910, sur les moralistes espagnols du xvii^{e} siècle et en particulier sur Balthasar Graciàn (A. Morel-Fatio) ; — Liste chronologique des lettres de Balthasar Graciàn (A. Morel-Fatio). — Questions d'enseignement : Les nouvelles tendances en matière d'instruction publique en Espagne (H. Lorin) ; — Rapport sur les cours de 1909 (Union des Etudiants français en Espagne) (E. Mérimée). — Bibliographie : Maria Goyri de Menéndez Pidal, La Difunta pleiteada, (H. Mérimée) ; — A. Coster, Fernando de Herrera (E. Mérimée) ; — H. Mérimée, Gaspar Mercader, El Prado de Valencia (G. Cirot). — L.-P. Thomas, Le lyrisme et la préciosité cultistes en Espagne (A. Coster) ; — G. Picon-Febres, La literatura venezolana en el siglo XIX (G. Cirot).

Bulletin italien, n° 2 : P. Toynbee, Dante's ballata : « Per una Ghirlandetta. — P. Duhem, La tradition de Buridan et la science italienne au xvi^{e} siècle (3^{e} article). — C. Dejob, Le Politicien à Florence au xiv^{e} et au xv^{e} siècle (3^{e} article). — G. Ferretti, Un altro nemico delle Raccolte. — Questions d'enseignement : Les jurys d'italien en 1910. — Bibliographie : Dante Alighieri, Vita Nova, suivant le texte critique préparé pour la « Società dantesca italiana » par M. Barbi, traduite par Henry Cochin (M. Paoli). — A. Bonnefons, Un Etat neutre sous la Révolution. La chute de la République de Venise (1789-1797) (L.-G. Pélissier). — G. Rabizzani, Chateaubriand (H. Hauvette). — Chronique.

Deutsche Literaturzeitung, n° 15 : Th. Lorenz, Der Monismusstreit im Lichte jüngerer Literatur (fin). — Der Codex Boernerianus der Briefe des Apostels Paulus (Msd. Dresd. A 145 b). Mit Vorwort von A. Reichardt hgb. von der Kgl. Oeffentl. Bibliothek zu Dresden. — J. Bayer, Studien und Charakteristiken. — Siecke, Hermes der Mondgott. — Mader, Die Menschenopfer der alten Hebräer und der benachbarten

Völker. — W. BAUER, Das Leben Jesu im Zeitalter der neutestamentlichen Apokryphen. — H. L. KOCH, Materie und Organismus bei Leibniz. — ERLER, Die jüngere Matrikel der Universität Leipzig 1559-1809. — The Parisistas of the Atharvaveda. Ed. by G. M. Bolling and J. von Negelein. I, II. — AUBAZAC, Dictionnaire français-cantonnais. Nouvelle édition. — K. DIETERICH, Taschenwörterbuch der neugriechischen Umgangs und Schriftsprache. II. — A. SCHMITT, De Pseudoli Plautinae exemplo Attico. — Ed. ENGEL, Goethe. — Alte deutsche Fastnachtsspiele. Hgb. von B. Ihringer. 2 Aufl. — Deutsches Schwankbuch. Hgb. von B. Ihringer. 2 Aufl. — HORLUC et MARINET, Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905). — EINSTEIN, The Italian Renaissance in England. — Early English Proverbs, chiefly of the thirteenth and fourteenth centuries, by Skeat. — WINTER, Das Alexandermosaik aus Pompeji. — A Formula book of English official historical documents, ed by Hall. I. — KULLNICK, Präsident Taft — Plutarchs Cäsar. Uebs von Hennesthal. — KEHRL, Das Dorf Schlalach (Kreis Zauch-Belzig), seine Büdner und ihre landwirtschaftlichen Verhältnisse. — COTLARCIUC, Stifterrecht und Kirchenpatronat im Fürstentum Moldau und in der Bukowina.

Literarisches Zentralblatt, n° 12 : JORGA, Istoria bisericii Romanesti. — BREASTED, Gesch. Aegyptens. — ZOGHEB, Etudes sur l'ancienne Alexandrie. — Die Limburger Chronik des Johannes Mechtel, p. KNETSCH. — NEUKIRCH, Der niedersächsische Kreis bis 1542. — ROHRBACH, Aus Südwestafrikas schweren Tagen. — WEISSBACH, Beiträge zur Kunde des Irak-Arabischen. — DENISON, A Mexican-Aryan comparative vocabulary. — VALLETTE, L'apologie d'Apulée. — LORENZ, Die Kastellanin von Vergi. — Platen, Werke, p. KOCH und PETZET. — FLOECK, Die Elementargeister bei Fouqué. — BRUNNHOFER, Arische Urzeit. — CHRISTIANSEN, Philosophie der Kunst. - WINTER, Das Alexandermosaik aus Pompeji. — FECHNER und SCHMIDT, Münchener Volks = und Fortbildungsschulen.

— n° 13-14 : SCEBERG, Lehrbuch der Dogmengeschichte. — WENDLAND, Die Religiosität und kirchenpol. Grundsätze Friedrich Wilhelms III. — H. MEYER, Der Entwicklungsgedanke bei Aristoteles. — HÖFFDING, Psychologie in Umrissen, 4e éd. — KITTEL, Gesch. des Volkes Israel. — PHILIPON, Les Ibères. — VOGT, Basile l'empereur de Byzance. — Gebhardt, Handbuch der deutschen Gesch., 4e ed. — Mittnacht, Rückblicke. — Sven HEDIN, Transhimalaya. — MUCKLE, Gesch. der sozial. Ideen im XIX Jahrh. — A. SIEGFRIED, Neu-Seeland. — A. von LINDHEIM, Saluti senectutis. — Hammurapi, p. UNGNAD. — DELPLANQUE, Fénelon et la doctrine de l'amour pur. — Southey, p. FITZGERALD; Plays of Goldsmith, p. DOBLE. — Gundacker von Judenburg, Christi Hort, p. JAKSCHE. — PFLAUM, Die Poetik der deutschen Romantiker. — J. MEIER, Mythen u. Erzähl. der Küstenbewohner der Gazelle-Halbinsel (Neu-Pommern). — DALMAN, Petra u. seine Felsheiligtümer. — Portugalia, p. SEVERO, I. — EUDEL, Fälscherkünste, p. BUCHER u. ROESSLER; BEISSEL, Gefälschte Kunstwerke.

— n° 15 : HAWKINS, Horae synopticae. — Bibl. hagiogr. graeca, ed. Bollandiani, 2e ed. — LAUNSPACH, State and family in Early Rome. — RIEMSDIJK, De tresorie en Kanselarij van den graven van Holland. — KÜNTZEL, Bismarck und Bayern in der Zeit der Reichsgründung. — ONCKEN, Rudolf von Benningsen. — SAMWER, Zur Erinn. au Roggenbach. — Plato, p. MORAITIS, II. — H. SCHMIDT, Franz. Schulphonetik. — Die Heidelb. Handschrift, p. ROSENHAGEN. — ECKART, Paul Gerhardt.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

Par **ERNEST BABELON**

MEMBRE DE L'INSTITUT

État de la publication au 20 avril 1910 :

PREMIÈRE PARTIE

THÉORIE ET DOCTRINE

Tome premier (en vente)................................ 30 fr.

Tome deuxième (*sous presse*).

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

Tome premier (en vente)................................ 40 fr.

Tome deuxième (en vente)................................ 40 fr.

Tome troisième (*sous presse*).

TROISIÈME PARTIE

ALBUM DES PLANCHES

Première série. Pl. I à LXXXV (en vente).................. 30 fr.

Deuxième série. Pl. LXXXVI à CLXXXV (en vente)....... 30 fr.

Troisième série (en préparation).

Les Albums ne se vendent pas séparément, mais seulement avec le volume de texte correspondant.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 18 Quarante-quatrième année. 5 mai 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 9 avril 1910 : Danton, Plaidoyers inédits (publiés par M. André Fribourg). — MESSIMY, La politique française dans l'Afrique Centrale. — DUMONT-WILDEN, La littérature française en Belgique et les influences étrangères. — ARY-LEBLOND, La transformation de l'âme polonaise. — L. MAURY, Quelques poètes. — Jacques LUX, Lectures diverses.

Deutsche Literaturzeitung, n° 16 : EULENBURG, Henri Graf von Saint-Simon. — GRABMANN, Die Geschichte der scholastischen Methode. I. — FRAUEN-ZUKUNFT, Eine Monatsschrift. — Die Schriften des Alten Testaments in Auswahl übs. u. erkl. von Gressmann, Gunkel, Haller, Schmidt, Stärk und Volz. — WENDLAND, Die Religiosität und die kirchenpolitischen Grundsätze Friedrich Wilhelms III. in ihrer Bedeutung für die Geschichte der kirchlichen Restauration. — KEIL, Dorfandachten. — BAEUMKER, Witelo, ein Philosoph und Naturforscher des 13. Jahrh. s. — BESCHOREN, Das Problem der Willensfreiheit. — BORNECQUE, Questions d'Enseignement secondaire des garçons et des filles en Allemagne et en Autriche. — Pädagogisches Jahrbuch 1909. Red. von Steiskal. — LEONARD, Islam. — KATONA, Bánk Bán. Trad. par Ch. de Bigault de Casanove. — BINDER, Ueber Wielands Auffassung der szenischen Darstellung der « Acharner » des Aristophanes im Lichte der neueren Forschungen über das griechische Theater. — LECHNER, De codice Aenipontano quo continetur Ovidi Remedia amoris. — E. WOLFF, Mignon. — Dichtungen aus mittelhochdeutscher Frühzeit, hgb. von Jantzen. — Shakespeare in deutscher Sprache, hgb. von Fr. Gundolf. I-III. — ROSSI-SACCHETTI, Dictionnaire italien-français de tous les verbes italiens. — FFOULKES, Armour and Weapons. — Cahiers de doléances des communautés en 1789. I. Publ. par Dorvaux et Lesprand. — DIEHL, Das alte Rom. — OLBRICHT, Grundlinien einer Landeskunde der Lüneburger Heide. — JURITSCH, Handel und Handelsrecht in Böhmen bis zur husitischen Revolution.

— N° 17 : POHL, Radiotelegraphie und Volkerrecht. — BALDWIN, Darwin and the Humanities. — Alphabetisches Verzeichnis der laufenden Zeitschriften, welche von der Kgl. Hof. und Staatsbibliothek München und einer Anzahl anderer Bibliotheken Bayerns gehalten werden. — BASSERMANN, Beiträge zur praktischen Theologie. — THÜMMEL, Der germanische Tempel. — ERBT, Kirchengeschichte. — HUME, Anfänge und Entwicklung der Religion. Deutsch von W. Bolin. — DESSOIR, Das Unterbewusstsein. — SPRENGEL, Die Notlage des deutschen Unterrichts auf den höheren Schulen, insbesondere auf dem humanistischen Gymnasium. — Pädagogische Lesestücke aus den wichtigsten Schriften der pädagogischen Klassiker. 5. Hgb. von Sperber und Grosser. — PINTÉR, Geschichte der ungarischen Literatur. — Helene JACOBIUS, Luftschiff und Pegasus. — SIHLER, Testimonium animae or Greek and Roman before Jesus Christ. — The apologia and florida of Apuleius of Madaura, transl. by Butler. — Van den vos Reynaerde. Hgb. von Degering. — UHLE, Schiller im Urteile Goethes. — TOBLER, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. 3. Reihe. 2. Aufl. — MOLMENTI, Tiepolo. — Agnes GOSCHE, Abriss der Kunstgeschichte. — FEIST, Europa im Lichte der Vorgeschichte und die Ergebnisse der vergleichenden indogermanischen Sprachwissenschaft. — FÖRDERREUTHER und WÜRTH, Aus der Geschichte der Völker. I. — REICHEL, Die Ereignisse an der Saone im August und September 1162. — HERZOG, Die Lebensmittelpolitik der Stadt Strassburg im Mittelalter. — MAAG, Geschichte der Schweizertruppen in neapolitanischen Diensten 1825-1861. — DUFAY, Napoléon en Loir-et-Cher.

RÉCENTES PUBLICATIONS

BACOT (J.). Pèlerinage du Dokerla (Tibet sud-oriental). In-18, fig. 1 fr. 50

BÉNÉDITE (G.). Les origines du mastaba, exposées à propos de la tombe d'un haut fonctionnaire memphite. In-18. .... 1 fr. 50

BEYLIÉ (Général L. de). Les ruines d'Angkor. Notice illustrée. Gr. in-8. .... 2 fr. 50

CAGNAT (R.), de l'Institut. Le commerce et la propagation des religions dans le monde romain. In-18 1 fr. 50

— Figures d'impératrices romaines. In-18 .... 1 fr. 50

— L'année épigraphique. XXII (1909). In-8. .... 3 fr. 50

CAPART (J.). Figurine égyptienne en bois au Musée de Liverpool. In-8, planche .... 1 fr. 25

CAPITAN (Le Dr). Les sacrifices dans l'Amérique ancienne. In-18, fig. .... 2 fr.

CASTRIES (Comte Henri de). Une description du Maroc, sous le règne de Moulay-Ahmed-el-Mansour (1596) Texte portugais et traduction. Gr. in-8. .... 5 fr.

COMBE (Et.). Bulletin de la religion assyro-babylonienne (1907). In-8 .... 1 fr.

DAUTREMER (J.). Poésies et anecdotes Japonaises de l'époque des Taira et des Minamoto. In-18, planches. .... 2 fr. 50

DÉCHELETTE (J.). Le culte du soleil aux temps préhistoriques. In-8. .... 1 fr. 50

DELAPORTE (L.-J.). La glyptique de Sumer et d'Accad. In-18, fig ... 2 fr.

— Cylindres orientaux de la collection Albert Maignan. In-8, pl.. 1 fr. 50

— Un nouveau sceau du scribe Ur-enlil. In-8, planche .... 1 fr.

DHORME (P.) La souveraine des dieux *Bêlit-ilê* (déesse babylonienne des accouchements). In-4 .... 2 fr.

DIEULAFOY (J.). L'évolution religieuse de l'Espagne au XVIe siècle. In-18. .... 1 fr. 50

FAYE (Eug. de). Etude sur les origines des églises de l'âge apostolique. In-8 .... 6 fr.

GADEN (Le commandant H.). Essai de grammaire de la langue baguirmienne, suivi de dialogues et de vocabulaires. In-8. .... 7 fr. 50

FOUCHER (A.). Les représentations de « Jatakas » sur les bas-reliefs de Barhut. In-18, fig. .... 1 fr. 50

GAIDOZ (H.). Du changement de sexe dans les contes celtiques. In-8 .... 1 fr.

GAUTHIER (Léon). La Théorie d'Ibn Rochd (Averroès) sur les rapports de la religion et de la philosophie. In-8 .... 5 fr.

— Ibn Thofaïl, sa vie, ses œuvres. In-8 .... 4 fr.

GAYET (A.). Le destin, la divination égyptienne et l'oracle d'Antinoüs. In-18. .... 1 fr. 50

HAMY (Dr E. T.). Croyances et pratiques religieuses des premiers Mexicains. Le culte des dieux tlaloques. In-18, fig. .... 1 fr. 50

HOMOLLE (Th.), de l'Institut. L'administration des temples en Grèce. In-18 .... 2 fr.

HUART (C.). La calligraphie orientale dans ses rapports avec l'archéologie. In-8 .... 0 fr. 60

— Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman. In-8, nombreuses fig. et 10 pl. .... 15 fr.

JERPHANION (G. de). Deux chapelles souterraines en Cappadoce. In-8, fig. et 3 planches .... 2 fr.

LAFAYE (G.). Ephèse romaine. Les fouilles de 1896 à 1904. In-18. 2 fr.

LA GRASSERIE (Raoul de). Essai d'une sémantique intégrale. 2 vol. in-18. .... 10 fr.

LARAN (Jean). Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XIIe siècle. In-8, fig. . 3 fr.

LE CHATELIER (A.). Le Maroc berbère et les mines européennes. In-8. .... 2 fr.

LÉVI (Israël). Le péché originel dans les anciennes sources juives. 2e édition. In-8. .... 1 fr.

LÉVI (Sylvain). La formation religieuse de l'Inde contemporaine. In-18. .... 1 fr. 50

MACLER (Fr.). Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque Nationale. In-8, 5 planches .... 12 fr.

MASPERO (Jean). Théodore de Philae. In-8. .... 1 fr. 25

MASSIGNON (Louis). Les saints musulmans enterrés à Bagdad. In-8 .... 1 fr. 25

MATIGNON (Le Dr J.). Moukden et ses tombes. In-18 fig .... 2 fr.

MÉNANDRE. L'arbitrage. Edition critique du texte grec, avec notes et traduction. Par Maurice Croiset, de l'Institut. In-8. .... 2 fr. 50

MENANT (D.). Zoroastre, d'après la tradition parsie. In-18. .... 1 fr. 50

MERSIER (A.). Aux pays chauds et aux pays froids. Souvenirs de voyages. I. Extrême Orient (Asie et Océanie). II. Norvège et Spitzberg. In-18, cartes. .... 4 fr.

MILLOUÉ (L. de). Le Svastika. In-18. .... 1 fr. 50

N° 19 Quarante-quatrième année 12 mai 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 16 avril 1910 : Eugène Manuel, En tournée d'inspection. — A. Le Chatelier, Les élections et la politique marocaine. — Lafcadio Hearn, Histoires de pays musulman. — E. Lémonon, La crise anglaise. — L. Charlanne, Un salon français en Angleterre au XVII[e] siècle. — Lucien Maury, Démocratie et littérature. — Jacques Lux, Sur les préraphaélites ; les revues anglaises et les lettres françaises ; La littérature celtique.

Revue bleue, 23 avril : T. Steeg, Les élections et la prochaine législature. — Eugène Manuel, En tournée d'inspection, lettres inédites. — Jean Chantavoine, Franz Liszt et M[me] de Wittgenstein. — Lucien Maury, E.-M. de Vogüé. — Firmin Roz, Théâtres. — Fr. Maury, Aug. Pawlowski, Les ports de Paris.

Literarisches Zentralblatt, n° 16 : Ritschl, Dogmengesch. des Protestantismus, I. — D.-H. Müller, Die Bergpredigt im Lichte der Strophentheorie. — Macauliffe, The Sikh Religion. — Hume, Anf. u. Entw. der Religions deutsch von Bolin. — Griech. Urkunden, IV, 8. 9 — Codex diplom. Saxoniae regiae, I, p Ermisch. — Lewin, Gesch. der badischen Juden. — Dukmeyer, Korbs Diarium itineris in Moscoviam. — A. S. Lewis, Codex Climaci rescriptus. — Klatt, Molieres Beziehungen zum Hirtendrama. — Perlmann, Eine neue Hamlet Auffassung. — Alfraedi Islenzk, I. p. Kalund. — Wallberg, Hebbels Stil nach Judith und Genoveva. — Gradmann, Getreidebau im deutschen und römischen Altertum. — Espérandieu, Recueil gén. des bas-reliefs de la Gaule romaine, II. Aquitaine. — Blasel, Der selige Ceslaus. — A. Sprengel, Die allgemeine Frauenschule.

N° 17 : Zoepf, Das Heiligen-Leben im X Jahrhundert. — M. Werner, Das Christentum u. die monistische Religion. — Dahn, Die Langobarden. — Bouchette, Lettres, p. Looten. — Van Heemstede, P. A. Thijm. — W. Schmidt, Die Partei Bethmann Hollweg und die Reaktion in Preussen. — Wilser, Rassentheorien. — Oxyrhynchos Papyri, VII, p. Hunt. — Textes grecs p. Nicole. — Mommsen, Gesamm. Schriften, VII. — Weiler, Hamlet auf der deutschen Bühne. — Volkmann, Wilhelm Busch der Poet. — Kralik, Zur nordgermanischen Sagengeschichte. — Schulz, Nürnbergs Bürgerhäuser und ihre Ausstattung. — Th. Lessing, Madonna Sixtina. — J. Combarieu, La musique et la magie.

2e Année, tome 3 N° 5. 1er Mai 1910.

Feuilles d'Histoire

DU XVIIe AU XXe SIÈCLE

Non unius temporis, non unius hominis

Directeur : **Arthur CHUQUET**
Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut

R. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
38, Rue de Fleurus, et 99, Boul. Raspail, Paris, VIe

France et Alsace-Lorraine : **20** fr.; Etranger : **22** fr.; le numéro : **2** fr.
La Revue paraît tous les mois.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 20 Quarante-quatrième année. 19 mai 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 30 avril : Eugène Manuel, En tournée d'inspection, lettres inédites. — Léon Bocquet, Un déclassé, Hégésippe Moreau. — Fr. Maury, Les retraites ouvrières et paysannes. — Paul Gaultier, L'insuffisance du monisme. — L. Charlannes, Un salon français en Angleterre au XVII^e siècle.

7 mai : Léon Tolstoï, pensées intimes, p. Halpérine-Kaminsky. — P. Flat, M. Brieux. — Léon Rocquet, Hégésippe Moreau. — Roerich, Les principes philosophiques de la pédagogie. — Lucien Maury, Mme Alph. Daudet et Mlle Val. Thomson. — Firmin Roz, Théâtres. (Coriolan et Le songe d'un soir d'amour). — Jacques Lux, L'apothéose de Swift et les impressions du docteur Rigby.

Revue de philologie française, 1er trimestre 1910 : Jacobsen, La comédie en France au M. A. (suite). — Guérinot, Le parler de Messon. — Gilliéron et Roques, Di, jour, et leurs composés. — Clair, La langue de Montaigne. — Comptes-rendus : Z. f. rom. Ph. 1909, 1 et 2 (Porteau) ; Marasca, Le origini del romanticismo italiano (P. H.) ; Lancaster, The French tragicomedy (Baldensperger) ; Langlois, Nouvelles inédites du XVe siècle (Marinat). — Labbé Devaux (not. nécr.).

Revue germanique, n° 3, mai-juin : C. Pitollet, Un John Knox allemand au XIXe siècle, le pasteur C. J. R. Dulon, de Brême. — L. Chaffurin, La crise religieuse de Gorge Eliot. — F. Piquet, Un manuscrit inédit de Goethe, la mission théâtrale de Wilhelm Meister. — Notes et documents : En marge d'une édition des poésies de Lenau (L. Roustan) ; L'étude des langues vivantes en France au XVIIIe siècle (J. A.) ; Publications hongroises sur les langues et littératures germaniques (I. Kont). — Revues annuelles : Le mouvement littéraire hollandais en 1909 (J. Lhoneux) ; Le roman anglais (M. Castelain). — Comptes rendus critiques. — Bulletin. — Bibliographie. — Revue des revues.

Revue historique, mai-juin : Lucien Febvre, L'application du Concile de Trente et l'excommunication pour dettes en Franche-Comté ; suite et fin. — Louis Lévêque, Le comte de Brienne, 1595-1666 ; 1re partie. — Cte Carlos d'Eschevannès, La campagne de 1761 en Westphalie, d'après les lettres du maréchal de Crissé au prince de Saxe ; 1re partie. — Georges Bourgin, Santa-Rosa et la France, 1821-1822 ; suite et fin. — Bulletin historique : Antiquité grecque (publications françaises), par G. Fougères. — Histoire de France. Epoques franque et des Capétiens directs par Louis Halphen. — Histoire d'Italie. Moyen âge, par René Poupardin. — Histoire d'Allemagne, de 1648 à nos jours, par Paul Darmstaedter, 1re partie. — Comptes rendus critiques. — Combarieu, Musique et magie ; Mgr. Le Roy, La religion des primitifs ; La Vallée-Poussin, Bouddhisme ; Carra de Vaux, l'Islam ; Rodocanachi, Le château Saint-Ange ; Th. de Quincey, Jeanne d'Arc ; Lang, La Jeanne d'Arc d'Anat. France ; d'Avenel, Les riches depuis sept cents ans ; Hist. écon. de la propriété, V ; Galley, Fauriel ; Faure, Michelet ; Zagorsky, Racki ; Jarray, Le socialisme en Hongrie ; Ch. Dupuis, Le principe d'équilibre.

Romania, janvier 1910 : P. Meyer, Les enfances Gauvain. — Roques, Un ms. du roman de Renart. — P. Meyer, Prière en quatrains à la Vierge ; Sermons. — Langfors, La Vie de sainte Catherine, par le peintre Estienne Lanquelier. — Suchier, La fille sans mains (suite).

— Mélanges : Parducci et Meyer, Fragment d'un ancien chansonnier provençal ; Jenkins, Molite ; Blondheim et Thomas, Moisseron ; Baker, Escomos ; escoymous ; P. M. Martin-bêton ; Cohen, Le Mystère de Saint-Quentin ; Philipot, Les scieurs d'ais ; Thomas, Le Père Menfouté et la mort de Roland. — Comptes rendus : Weston, The legend of sir Perceval, II (G. Huet) ; Anglade, Rigaut de Barbezieux (P. M.) ; Carnahan, Jean d'Abondance (P. M.) ; Lavergne, Le parler bourbonnais (A. Thomas) ; Darmesteter, Les gloses de Raschi dans la Bible ; Foerster, Erec und Enide (A. Thomas) ; Roche, Contes limousins (A. Thomas) ; Dante, De aqua et terra, p. Shadwell (Paget Toynbee).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, novembre-décembre 1909 : Compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne, 24 novembre 1909. — Zdziechowski, Genèse du pessimisme. — Nitsch, Essai de classification des dialectes polonais. — Janowski, Historiographie de l'Université de Vilna. — Finkel, Election de Sigismond I.

— Janvier-février 1910 : Zdziechowski, L'idée de l'âme de l'univers dans la littérature et la philosophie du xix[e] siècle. — Semkowicz, Les anciennes annales de l'abbaye de Sainte-Croix. — Lukasiewicz, Le principe de conciliation chez Aristote. — Szpotanski, Maurice Mochnacki.

Museum, n° 5, février : Cauer, Grundfragen der Homerkritik, 2. Aufl. (van Leeuwen). — Cichorius, Untersuchungen zu Lucilius (Bierma). — Friedrich, Catulli Veronensis Liber erklärt (Meerum Terwogt). — Heyne, Das altdeutsche Handwerk (Boer). — Dumville, The Science of Speech (Kruisinga). — De Boer, Philomena de Chrétien de Troyes ; édition critique (Salverda de Grave). — Oosterhof, La vie littéraire de Marnix de Sainte-Aldegonde (Salverda de Grave). — Henderson, Civil War and Rebellion in the Roman Empire (Boissevain). — Stopford Green, The making of Ireland and its nndoing (Bussemaker). — Lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches, publiées par Godet, 2[e] éd. (Krämer). — Völter, Die älteste Predigt aus Rom (Kirsopp Lake). — Strowski, Pascal et son temps, II-III (Chantepie de la Saussaye). — Hubert, Les églises protestantes du duché de Limbourg pendant le xviii[e] siècle (vander Linden). — Krumbacher, Populäre Aufsätze (Hesseling). — De Haas, Chemie en archaeologie.

Deutsche Literaturzeitung, n° 18 : Strzygowski, Forschungen im Gebiete der persischen Kunst. — Kraemer, Res libraria cadentis antiquitatis Ausonii et Apollinaris Sidonii exemplis illustratur. — Driesmans, Wege zur Kultur. — Wiener, Die Anschauungen der Propheten von der Sittlichkeit. — Brommer, Die Lehre vom sakramentalen Charakter in der Scholastik bis Thomas von Aquin inklusive. — Drews, Entsprach das Staatskirchentum dem Ideale Luthers ? — Marty, Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie. — Graf Douglas, Lebensbetrachtungen. — Höfler, Didaktik des mathematischen Unterrichts. — Zweites Jahrbuch des Vereins für christliche Erziehungswissenschaft. Hgb. von Hornich. — Slouschz, Un voyage d'études juives en Afrique. — Selvers, De mediae comoediae sermone. — Strecker, Der rhythmus 'De Asia et de universi mundi rota'. — Eybisch, Anton Reiser. — Le romans de la Dame a la Lycorne et du Biau chevalier au lyon. Zum 1. Male hgb. von Gennrich. — A Choice Collection of English Lyrical Songs and Ballads from Shakespeare to Kipling, comp. by Weiser. — Schleinitz, Trier. — Thayer, Ludwig van Beethovens

Leben. Weitergeführt von H. Deiters. 5. (Schl.-) Bd., hgb. von H. Riemann. — Hensler, Verfassung und Verwaltung von Kurmainz um das Jahr 1600. — Rehtwisch, Die Königin. — Charmatz, Oesterreichs innere Geschichte von 1848 bis 1907. II. — Lauterer, China das Reich der Mitte einst und jetzt. — Novicow, Das Problem des Elendes. Übs. von Fried. — Baviera, Scritti giuridici. I. — Reichel, Die Schuldmitübernahme (Cumulative Schuldübernahme).

— n° 19 : E. Grünwald, Ein Beitrag zur vergleichenden Schulgeschichte. I. — O. Günther, Die Wiegendrucke der Leipziger Sammlungen und der Herzoglichen Bibliothek in Altenburg. — Blau, Bibliographie der Schriften Wilhelm Bachers. — Goethals, Josèphe témoin de Jésus. — Koch, Cyprian und der römische Primat. — Clemen, Quellenbuch zur praktischen Theologie. I. — Aner, Ploucquets Leben und Lehren. — Lasson, Beiträge zur Hegelforschung. — Schleifer, Sahidische Bibelfragmente aus dem British Museum zu London. — Gawriysky, Bulgarische Konversations-Grammatik. — Preuschen, Vollständiges Griechisch-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des N. T. s und der übrigen urchristlichen Literatur 3-7. — Ernout, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin. — Perger, System der dramatischen Technik mit besonderer Untersuchung von Grabbes Drama. — Bellman-Brevier, Deutsch von Gumppenberg. — Jost, Beon and Wesan. — Bourciez, Eléments de linguistique romane. — Schede, Antikes Traufleisten-Ornament. — Schreiber, Basels Bedeutung für die Geschichte der Blockbücher. — Butler, Studies in the Life of Heliogabalus. — O. Jäger, Deutsche Geschichte. — Grubert, Die Siedelungen am Maindreieck. — Kirchhoff, Mensch und Erde. 3. Aufl. — Einaigl, Handbuch der Exportpraxis. — G. Maier, Soziale Bewegungen und Theorien bis zur modernen Arbeiterbewegung. 4. Aufl. — E. Lévy, Sponsio, fidepromissio, fideiussio. — Rothenbücher, Die Trennung von Staat und Kirche.

Literarisches Zentralblatt, n° 18 : Jacquier, Hist. des livres du N. T. III, IV. — Cheyne, The decline and fall of the Kingdom of Judah. — Brieven van Johan de Witt. — Bitterauf, Friedrich der Grosse, sechs Vorträge. — Scheuer, Die gesch. Entwickl. des deutschen Studententums in Oestrreich. — Janssen, Coutumes des Arabes au pays de Moab. — Burchardt, Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen, I. — Platons Staat, trad. Preisendanz. — K. Meister, De itinerario Aetheriae abbatissae. — K. Hoffmann, Zur Literatur = und Ideengeschichte. — Fr. Lang, Shakspeare's Comedy of Errors. — Daur, Das alte deutsche Volkslied. — Toutain, Etudes de mythologie et d'histoire des religions antiques.

Zeitschrift für katholische Theologie, 1910, n° 2 : E. Michael, Baubetrieb in der romanischen Kunstperiode, Die Bauhütte. — F. Maurer, Arbeitslohn u. Honorar für sündhafte Handlungen, III. — J. Biederlack, Zur Frage von der sittl. Erlaubtheit d. Arbeiter-ausstände. — E. Dorsch, Aphorismen u. Erwägungen zur Beleuchturg der vorirenäischen Opferbegriffs. — *Rezensionen*. — *Analekten*.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 21 Quarante-quatrième année 26 mai 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. Arthur CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 14 mai : Danton, Discours. — G. de Coutouly, Souvenirs d'un diplomate. — XXX. Quelques peintres de la Société nationale. — P. Mimande, Une avant-première de la fin du monde. — André Fontaine, L'origine des salons. — Lucien Maury, Poètes. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, William Blake.

Deutsche Literaturzeitung, n° 30 : Grünwald, Ein Beitrag zur vergleichenden Schulgeschichte (fin). — Neubauer and Cowley, Catalogue of the Hebrew Manuscripts in the Bodleian Library. II. — Kierkegaards Papirer. Udg. af Heiberg og Kuhr. I. – Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Unter Mitwirk. von Gunkel und Scheel hgb. von Schiele. I. — Rauschen, Eucharistie und Busssakrament in den ersten sechs Jahrhunderten der Kirche. — Kesseler, Der Unsterblichkeitsglaube. — Aristoteles, Nikomachische Ethik. Ubertr. Lasson. — Loeb, Die Bedeutung der Tropismen für die Psychologie. — Gruber, Ruths Erziehung. 2 Aufl. — Delitzsch, Handel und Wandel in Altbabylonien. — Ungarische Volksmärchen. Ausgewählt u. übs. von Elisabet Rona-Sklarek. N. F. — Xenophon's Hellenica. Ed. by Brownson. — Meister, De itinerario Aetheriae abbatissae perperam nomini S. Silviae addicto. — Draheim, Schillers Metrik. — Floeck, Die Elementargeister bei Fouqué und anderen Dichtern der romantischen und nachromantischen Zeit. — Peacock's Memoirs of Shelley. Ed. by Brett-Smith. — Apostolescu, L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine. — Reiners, Die rheinischen Chorgestühle der Frühgotik. — H. Hildebrandt, Die Provence. — Schürer, Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi. 3. Aufl. 3. Bd. — Renken, Der angebliche Lehnseid Albrecht I. — Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire. Hgb. von Koser und Droysen. II. — Hassert, Deuschlands Kolonien. 2 Aufl. — Eiffe, Früchte deutscher Arbeit. — Th. Mayer, Zwei Passauer Mautbücher aus den Jahren 1400-01 und 1401-02. — Egger-Windegg, Arme und Reiche. — J. Kohler, Lehrbuch der Rechtsphilosophie. — Kollmann, Die Stellung des Handlungsbegriffes im Strafrechtssystem.

Literarisches Zentralblatt, n° 19 : Eliot, Die Religion der Zukunft. — Lappe, Die Sondergemeinden der Stadt Lünen. — Wolf, Einf. in das Studium der neueren Gesch. — Verlohren, Chronik der sächs. Armee. — Von der Goltz, Kriegsgesch. Deutschlands im XIX Jahr. 1. — Erdmann, Alaska. — Menander, p. Robert; L'Arbitrage, p. Croiset; Menandrea, p. Koerte. — Gen. Ruxton, La Dilecta de Balzac. — Uhl, Winiliod. — Schierbaum, Hamerlings Ahasver. — Mitteil. der Altertumskommission für Westfalen. — V. Zetzsche, Zopf und Empire im Mittel = und Norddeutschland. — Liebrecht, Das Buch der Frau.

Literarisches Zentralblatt, n° 20 : Realencyclopädie Herzog, p. Hauck, 22, Register, von Caselmann — Tell, Die deutsche Nationalkirche S. Maria dell' Anima in Neapel. — Ruck, Die Leibniz'sche Staatsidee. — Hagedorn, Ostfrieslands Handel und Schiffahrt im XVI Jahrhundert. — Kooperberg, Margaretha van Postenrijk. — Ricarda Huch, Das Risorgimento. — Quellen zur Gesch. von Hamburgs Handel und Schiffahrt, p. Baasch, 4. XIV. Zollfragen. — Hohenzollern-Jahrbuch, XIII. — Lauterer, China. — O. Keller, Die antike Tierwelt, I, Säugetiere. — Rehme, Das älteste bremische Grundbuch. — O. Schwarz, Die Finanzsysteme der Grossmächte. — Tolman, Ancient Persian lexicon. — Dieterich, Eine Mithrasliturgie. — Le mistere de S. Quentin, p. H. Chatelain. — Kalff, Geschiedenis der nederlandschen Letterkunde. — Belouin, De Gottsched à Lessing. — Poggi, Il Duomo di Firenze.

RÉCENTES PUBLICATIONS

BACOT (J.). Pèlerinage du Dokerla (Tibet sud-oriental). In-18, fig. 1 fr. 50

BÉNÉDITE (G.). Les origines du mastaba, exposées à propos de la tombe d'un haut fonctionnaire memphite. In-18. 1 fr. 50

BEYLIÉ (Général L. de). Les ruines d'Angkor. Notice illustrée. Gr. in-8. 2 fr. 50

CAGNAT (R.), de l'Institut. Le commerce et la propagation des religions dans le monde romain. In-18 1 fr. 50

— Figures d'impératrices romaines. In-18 1 fr. 50

— L'année épigraphique. XXII (1909). In-8. 3 fr. 50

CAPART (J.). Figurine égyptienne en bois au Musée de Liverpool. In-8, planche 1 fr. 25

CAPITAN (Le Dr). Les sacrifices dans l'Amérique ancienne. In-18, fig. 2 fr.

CASTRIES (Comte Henri de). Une description du Maroc, sous le règne de Moulay-Ahmed-el-Mansour (1596) Texte portugais et traduction. Gr. in-8. 5 fr.

COMBE (Et.). Bulletin de la religion assyro-babylonienne (1907). In-8 1 fr.

DAUTREMER (J.). Poésies et anecdotes Japonaises de l'époque des Taira et des Minamoto. In-18, planches. 2 fr. 50

DÉCHELETTE (J.). Le culte du soleil aux temps préhistoriques. In-8. 1 fr. 50

DELAPORTE (L.-J.). La glyptique de Sumer et d'Accad. In-18, fig ... 2 fr.

— Cylindres orientaux de la collection Albert Maignan. In-8, pl.. 1 fr. 50

— Un nouveau sceau du scribe Ur-enlil. In-8, planche 1 fr.

DHORME (P.) La souveraine des dieux *Bêlit-ilê* (déesse babylonienne des accouchements). In-4 2 fr.

DIEULAFOY (J.). L'évolution religieuse de l'Espagne au XVIe siècle. In-18. 1 fr. 50

FAYE (Eug. de). Etude sur les origines des églises de l'âge apostolique. In-8 6 fr.

GADEN (Le commandant H.). Essai de grammaire de la langue baguirmienne, suivi de dialogues et de vocabulaires. In-8. 7 fr. 50

FOUCHER (A.). Les représentations de « Jatakas » sur les bas-reliefs de Barhut. In-18, fig. 1 fr. 50

GAIDOZ (H.). Du changement de sexe dans les contes celtiques. In-8 1 fr.

GAUTHIER (Léon). La Théorie d'Ibn Rochd (Averroès) sur les rapports de la religion et de la philosophie. In-8 5 fr.

— Ibn Thofail, sa vie, ses œuvres. In-8 4 fr.

GAYET (A.). Le destin, la divination égyptienne et l'oracle d'Antinoüs. In-18. 1 fr. 50

HAMY (Dr E. T.). Croyances et pratiques religieuses des premiers Mexicains. Le culte des dieux tlaloques. In-18, fig. 1 fr. 50

HOMOLLE (Th.), de l'Institut. L'administration des temples en Grèce. In-18 2 fr.

HUART (C.). La calligraphie orientale dans ses rapports avec l'archéologie. In-8 0 fr. 60

— Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman. In-8, nombreuses fig. et 10 pl. 15 fr.

JERPHANION (G. de). Deux chapelles souterraines en Cappadoce. In-8, fig. et 3 planches 2 fr.

LAFAYE (G.). Ephèse romaine. Les fouilles de 1896 à 1904. In-18. 2 fr.

LA GRASSERIE (Raoul de). Essai d'une sémantique intégrale. 2 vol. in-18. 10 fr.

LARAN (Jean). Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XIIe siècle. In-8, fig. 3 fr.

LE CHATELIER (A.). Le Maroc berbère et les mines européennes. In-8. 2 fr.

LÉVI (Israël). Le péché originel dans les anciennes sources juives. 2e édition. In-8. 1 fr.

LÉVI (Sylvain). La formation religieuse de l'Inde contemporaine. In-18. 1 fr. 50

— Les saintes écritures du bouddhisme. In-18 1 fr. 50

MACLER (Fr.). Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque Nationale. In-8, 5 planches 12 fr.

MASPERO (Jean). Théodore de Philae. In-8. 1 fr. 25

MASSIGNON. Les saints musulmans enterrés à Bagdad. In-8.. 1 fr. 25

MATIGNON (Le Dr J.). Moukden et ses tombes. In-18 fig 2 fr.

MÉNANDRE. L'arbitrage. Edition critique du texte grec, avec notes et traduction. Par Maurice Croiset, de l'Institut. In-8. 2 fr. 50

MENANT (D.). Zoroastre, d'après la tradition parsie. In-18. 1 fr. 50

MERSIER (A.). Aux pays chauds et aux pays froids. Souvenirs de voyages. I. Extrême Orient. II. Norvège et Spitzberg. In-18, cartes. 4 fr.

MILLOUÉ (L. de). Le Svastika. In-18. 1 fr. 50

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nº 22 Quarante-quatrième année. 2 juin 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales des sciences politiques, mai : Paul Hamelle, Les élections anglaises (avant, pendant, après). — C. Riboud, L'éducation civique des ouvriers en Angleterre. — X, De la sophistication du suffrage universel (2e *article*). — Poulgi-Bey, La banque impériale ottomane. L. Leger, de l'Institut, Le Parti Rural en Croatie. — A. de Lavergne, Chronique législative. — Analyses et comptes rendus. — Ouvrages envoyés à la rédaction. — Mouvement des périodiques.

Revue bleue, 21 mai 1910 : A. Vandal, Vieille et jeune Turquie. — E. A. Bourdelle, Les humbles chefs d'œuvre de France. — G. de Coutouly, Souvenirs d'un diplomate. — XXX. L'évolution des genres à la Société des artistes français. — Paul-Louis, Le rôle historique du parlementarisme. — Lucien Maury, Maurice Maindron. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, L'énergie américaine.

Deutsche Literaturzeitung, n° 21 : Natorp : Neue französische und englische Schriften zur platonischen Ideenlehre. I. — Molsdorf, Die Bedeutung Kölns für den Metallschnitt des 15. Jahrhs. — Dröse, Redeschrift. — Seeberg, Die Didache des Judentums und der Urchristenheit. — Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte. Hgb.von Waal und Kirsch. 20-23. — Walther, Heinrich VIII. von England und Luther. — Schiele, Geschichte der Erziehung. — Blum, Die Geschichte vom träumenden Bauern in der Weltliteratur. — The Tajârib al-Umam or History of Ibn Miskawayh. Ed. by Leone Caetani Principe Di Teano. I. — Afanassjew, Russische Volksmärchen. N. F. Deutsch von Anna Meyer. — Griechische Papyri im Museum des oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen. Hgb. u. erkl. von Kornemann und P. M. Meyer. — Lateinische Grammatik, hgb. von Stolz, Schmalz und Heerdegen. 4 Aufl. — Horace, The Satires. Ed. by Morris. — Witkop, Die neuere deutsche Lyrik. — Berg, Novalis och Fouqué i Sverige. — A New English Dictionary. Ed. by Murray. Vol. VI-VIII. — Sakmann, Voltaires Geistesart und Gedankenwelt. — Springer, Handbuch der Kunstgeschichte. 2. Bd. 8. Aufl., umgearb. von J. Neuwirth. 4. Bd. 8. Aufl., revidiert von F. Becker. — Knorr, Friedhöfe der älteren Eisenzeit in Schleswig-Holstein, 1. — Widmann, Geschichte Salzburgs. — Lüders, Die demokratische Bewegung in Berlin im Oktober 1848. — Steinhausen, Germanische Kultur in der Urzeit. 2. Aufl. — Stätten der Kultur. Hgb. von G. Biermann. Bd. 11-23. — G. Perrier, La Figure de la Terre. — Paula Gutzeit, Die Bodenreform. — K. v. Mangoldt, Die städtische Bodenfrage. — F. Meiner, Bodenspekulation und Recht der Stadterweiterung in Plauen.

RÉCENTES PUBLICATIONS

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nº 23 Quarante-quatrième année 9 juin 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 28 mai : Danton, Discours, publiés par M. André Fribourg. — Albert Vandal, Jeune et vieille Turquie. — Peladan, L'esthétique de Vinci. — XXX. La leçon des vingt maîtres. — François Maury, Formons et exportons des administrateurs. — P. Gaultier, L'avènement du pluralisme. — Jacques Lux, La carrière littéraire en Allemagne ; P. de Rousiers, Les grands poètes de France.

Deutsche Literaturzeitung, n° 22 : Natorp : Neue französische und englische Schriften zur platonischen Ideenlehre (fin). — Segner, Soll und Haben der Univ.-Bibliotheken vor und nach Einführung der Bibliotheksgebühz. — Kittel, Die alttestamentliche Wissenschaft in ihren wichtigsten Ergebnissen. — Heinrici, Zur patristischen Aporienliteratur. — Kirchliche Bewegungen der Gegenwart. Aktenstücke, unter Mitwirk. von Uckeley hgb. von Wiegand. Jahrg. II. 1908. — Schönfelder, Hilfsbuch für den deutschen Unterricht in den Oberklassen höherer Lehranstalten. — Thurneysen, Handbuch des Alt-Irischen. II. — Boll, Griechischer Liebeszauber ans Ægypten. — Breitenbach, De genere quodam titulorum comoediae Atticae. — Supplementary Papers of the American School of Classical Studies in Rome. — Feise, Der Knittelvers des jungen Goethe. — Deutsche Dichtung. Hgb. u. eingel. von St. George und Wolfskehl. 1. Jean Paul. 2. Ausg. — Be Dômes Dæge. Hgb. u. erläut. von Löhe. — Pfandl, Hippolyte Lucas. — Schnorr von Carolsfeld, Künstlerische Wege und Ziele. Hgb. von Frz. Schnorr von Carolsfeld. — Schubert, Geschichte des Barock in Spanien. — Heinze, Ciceros politische Anfänge. — Güterbock, Der Prozess Heinrichs des Löwen. — Von Wintzingerode, Barthold von Wintzingerode. — Nordenskjöld, Die Polarwelt und ihre Nachbarländer. — Fr. Ratzel, Anthropogeographie. I. Tl. 3. Aufl. — Siegl, Die Egerer Zunftordnungen. — Francotte, La Polis grecque. — H. Weber, Attisches Prozessrecht in den attischen Seebundstaat. — P. M. Baumgarten, Von der apostolischen Kanzlei.

Feuilles d'histoire, n° 6 : C.-G. Picavet, La comète de 1664. — Gérard Devèze, La Compagnie des Indes et François-Martin. — Eugène Welvert, Marie-Antoinette et M[me] du Barry. — E. Cazal. L'orateur et chansonnier Morant. — Louis Bonnefont, La trahison de Dumouriez. — Napoléon Bonaparte, Lettres de 1794 (juillet). — L.-J-B. Pautrizel, La journée du 1[er] prairial. — Ant. de Tarlé, Menou et Daure en Egypte. — Carrié de Boissy, L'arrestation du duc d'Enghien. — Joseph Durieux, Le corsaire Delattre. — Jacques Rambaud, L'abolition de la féodalité napolitaine par Joseph et Murat. — Arthur Chuquet, Paris et Tours en 1870. — A.-M.-P. Ingold, Benjamin Constant à Colmar. — Henri Baraude, Le vote des officiers. — Un ancien officier de la Légion étrangère. Les Alsaciens Lorrains et la Légion étrangère. — Mélanges : Richelieu à Rivoli ; Le consul David ; Un mot du général Clinchant. — Réponses : Le soldat autrichien en 1866 ; Blancs et Bleus ; Ecole d'Alfort ; Saint-Mesme ; Les consuls ; Que leur resterait-il, s'ils n'avaient pas d'aïeux ; L'almanach royal de 1814 ; La colonne Trajane à Paris ; Le cordon du Saint-Esprit au bain ; Le deuil de Louis XVI en 1803 ; Elbe et Ecosse ; La gousse d'ail qui sauva le monde ; Les libéraux sont des Jacobins à demi-solde ; Méritez d'être oublié ; Une épopée sur Mirabeau ; Biographie de Moreau ; Rabelais et Mézeray. — Bibliographie : H. Lot, Les généraux Ordener ; H. Jacobius, Aéronef et Pégase ; R. Peyre, Céramique française ; Bossuet, Correspondance. II. p. Urbain et Levesque.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

Par **ERNEST BABELON**

MEMBRE DE L'INSTITUT

État de la publication au 10 juin 1910 :

PREMIÈRE PARTIE

THÉORIE ET DOCTRINE

Tome premier (en vente).. 30 fr.

Tome deuxième (*sous presse*).

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

Tome prémier (en vente).. 40 fr.

Tome deuxième (en vente) .... 40 fr.

Tome troisième (*sous presse*).

TROISIÈME PARTIE

ALBUM DES PLANCHES

Première série. Pl. I à LXXXV (en vente)................. 30 fr.

Deuxième série. Pl. LXXXVI à CLXXXV (en vente) .... 30 fr.

Troisième série (en préparation).

Les Albums ne se vendent pas séparément, mais seulement avec le volume de texte correspondant.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 24 Quarante-quatrième année. 16 juin 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin de la commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution. 1909. 1-2. Fernand Evrard, Les subsistances en céréales dans le département de l'Eure de 1788 à l'an V; Roger Drouault, Les routes, les relais et la poste aux lettres dans le district de Dorat pendant la Révolution; P. Caron, L'état des récoltes et des approvisionnements dans la généralité d'Amiens en août 1788; Notes de MM. C. Bloch, Ch. Schmidt, A. Sécheret, P. Caron sur l'assistance publique dans le Loiret, la commission d'agriculture et des arts et son rôle dans l'industrie, l'état de l'agriculture en vendémiaire an III, la situation économique de Raucourt et Haraucourt (Ardennes) en 1788-89, l'élevage dans la généralité d'Amiens en 1788. — *Chronique*.

Revue bleue, 4 juin 1910 : Wagner à Dresde, 1842-1848. — A. Raffalovich, L'évolution budgétaire en Russie. — G. de Coutouly, Souvenirs d'un diplomate. — A. Bossert, Une traduction en vers de Henri Heine. — E. Lémonon, Un grand règne. — A. Heumann, La poésie dans les tragédies de Gabriele d'Annunzio. — Lucien Maury, Historiens et sociologues. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, Le club des bas-bleus à Londres vers la fin du xviii[e] siècle.

Revue des études grecques, n° 101 : F. Greif, Études sur la musique antique (suite). — P. Waltz, A propos de l'Elpis hésiodique. — R. Pichon, A propos des tablettes orphiques de Corigliano. — H. Pernot, Le verbe être dans le dialecte tsakonien. — *Bibliographie. Chronique*.

Literarisches Zentralblatt, n° 21 : Baudrillart, Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques, I. — Warneck, Die Religion der Batak. — Baudler, Sully Prudhomme. — Graefe, Die Publicistik in der letzten Epoche Kaiser Friedrichs II. — Tümpel, Minden-Ravensberg unter den Hohenzollern. — W. u. K. von Humboldt in ihren Briefen, p. Anna von Sydow, IV. — Peters, Ophir. — Gerland, Die englische Gerichtsverfassung. — Biermann, Winkelblech. — Hüsing, Die Sprache Elams. — Aristophanis cantica p. O. Schroeder. — Stangl, Pseudoasconiana. - M. G. Cushing, P. Letourneur. — F. Schultz, Der Verfasser der Nachtwachen von Bonaventura, Unters. zur deutschen Romantik. — Kutscher, Die Kunst und unser Leben. — C. M. Kaufmann, Der Menastempel. — Weibel, Jesuitismus und Barockskulptur in Rom. — Schwabe, Beiträge zur Gesch. des sächsischen Gelehrtenschulwesens, 1760-1820.

Literarisches Zentralblatt, n° 22 : Drews, Weinel, Jensen, Zimmern, Chwolson (sur Jésus). — Hurter, Nomenclator literarius theol. catholicae, IV. — Riehl, Der philos. Kritizismus, I. — James, Psychologie. — Grenbech, Lykkemand og niding. — Theissen, Centraal Gezag en Friesche Vrÿheid. — Mühl, Die Ueberleitung Preussens in das Konstitutionelle System. — Prinz Friedrich Karl von Preussen, Denkw. I. — Küchler, Wüstenritte u. Vulkanbesteig. — Hanke, Bongu-Sprache. — Peekel, Palasprache. — Martini, Röm. Literatur. — Ive, Canti popolari Velletrani. — Jespersen, English grammar. — Thomas, German literature. — Chuquet, Litt. allemande. — Küchler, Hebbel. — Preisigke, Girowesen im griech. Aegypten.

2e Année, tome 3 — N° 6. — 1er Juin 1910.

Feuilles d'Histoire

R. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

38, Rue de Fleurus, et 99, Boul. Raspail, Paris, VIe

France et Alsace-Lorraine : **20** fr.; Etranger : **22** fr.; le numéro : **2** fr.

La Revue paraît tous les mois.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 25 Quarante-quatrième année 23 juin 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue bleue, 11 juin : Wagner à Dresde, 1842-1848. — P. Flat, La protection des chefs-d'œuvre. — A. Raffalovich, L'évolution budgétaire en Russie. — G. Deherme, La loi de Malthus. — Lucien Maury, De l'Allemagne. — Jacques Lux, Aux pays lointains.

Deutsche Literaturzeitung, n° 24 : Panzer, Literatur über Märchen, Sage und Volkslied. — Th. Scheffer, Im Wanderschritt des Lebens. — Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen und Uebungen, hgb. von H. Lietzmann. 31, 35. — 37., 47. — 55. Heft. 1, 8, 14. Heft. 2 Aufl. — Gäbler, Lebensbilder aus der neuzeitlichen Heidenmission. — Grupp, Jenseitsreligion. — Lewis, The Fundamental Principles involved in Caird's Phylosophy of Religion. — Cauer, Die Kunst des Uebersetzens. 4. Aufl. — Mendousse, Du Dressage à l'Éducation. — Babylonian Legal and Business Documents from the Time of the First Dynasty of Babylon, ed. by. Poebel. — Ungarische Chrestomathie. Hgb. von I. Kont. — P. Frisch, De compositione libri Plutarchei qui inscribitur Περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος. — Apulei Florida. Rec. Helm. — Stölzel, Die Verhandlungen über Schillers Berufung nach Berlin. — Weitbrecht, Deutsche Literaturgeschichte der Klassikerzeit. 2 Aufl. von K. Berger. — Jespersen, A. Modern English Grammar on historical principles. P. I ; — Storre Engelsk Grammatik pa historisk Grundlag. I. — Schwerd, Vergleich, Metapher und Allegorie in den « Tragiques » des Agrippa d'Aubigné. — Die Galerien Europas. N. F. Heft 1 — 14 — Witte, Mecklenburgische Geschichte. I. — Patriarchae Alph. Mendez Expeditionis Aethiopicae liber I - IV. — Elkan, Marnix von St. Aldegonde. I. — Mythen und Erzählungen der Küstenbewohner der Gazelle-Halbinsel (Neu-Pommern). Uebtr. von J. Meier. — Carson, Mexico : the Wonderland of the South. — R. Wilbrandt, Volkswirtschaftliche Vorlesungen. — Simon, Statistisches Taschenbuch für das Deutsche Reich. — The Digest of Justinian. Transl. by Monro.

Museum; n° 8, mai : Mutzbauer, Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch, II (van Leeuwen). — Sandys, A History of Classical Scholarship II-III (Molhuysen). — Brakman, Ammianea et Annaeana (Wilde). — Stangl, Pseudoasconiana (Brakman). — Bhagawad-gita, vert. d. Boissevain (Speyer). — Bugge, Das Verhältniss der Etrusker zu den Indogermanen und der griechischen Bevölkerung Kleinasiens und Griechenlands (H. Kern). — Kossmann, Der deutsche Musenalmanach, 1833-1839 (Breuning). — Thorn, Les verbes parasynthétiques en français (Sneyders de Vogel). — Simonsfeld, Jahrbücher des deutschen Reiches unter Friedrich I., I (Bussemaker). — Pastor-Huurdeman, De Nederlansche Paus Adriaan VI (Kooperberg) — Nouaillac, Lettres inédites de François d'Aerssen à Jacques Valcke (Blok). — Chatelain, Les monuments romains d'Orange (Kan). — Boeser, Beschrijving van de Egyptische verzameling in het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden, II (Kristensen). — Matthes en Dyserinck, De Spreuken van Jesus Sirach (Bleeker) — Clemen, Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments (van den Bergh van Eysinga). — Borchling, Poesie und Humor im friesischen Recht (Gosses). — Kultur der Gegenwart, I, 5 : Allgemeine Geschichte der Philosophie (T. J. de Boer). — Schenkl, Deutsch-Griechisches Schulwörterbuch ; 6. Aufl. (Z. C. de Boer). — Kaakebeen en Ligthart, Reinaert de Vos (J. W. Muller).

RÉCENTES PUBLICATIONS

MILLOUÉ (L. de). Quelques ressemblances entre le bouddhisme et le christianisme. In-18 .... 1 fr.

MOHAMMED BEN BRAHAM. La métrique arabe. Traité complet de versification, d'après le système des métriciens musulmans. In-8.. 20 fr.

MORET (A.). L'immortalité de l'âme et la sanction morale dans l'Egypte ancienne. In-18 .... 1 fr. 50

— La révolution religieuse d'Aménophis IV. In-18 .... 2 fr.

— Le jugement des morts en Egypte et hors d'Egypte. In-18 ..... 2 fr.

NAVILLE (Edouard). L'art égyptien. In-18, fig.................. 1 fr. 50

PARMENTIER (L.) La lettre de l'empereur Constantin au sujet de la construction de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. In-8... 1 fr.

PICHON (René) La légende d'Hercule à Rome. In-18 .... 2 fr.

PIERRET (Paul). Les interprétations de la religion égyptienne. In-18..................... 1 fr. 50

POTTIER (E.), de l'Institut. Le problème de l'art dorien. In-18, fig. 2 fr.

RAYNAUD (G.). Tlaloc, le dieu mexicain des eaux et des points cardinaux, et son correspondant Maya. In-8 .... 2 fr.

REINACH (Salomon), de l'Institut. Mythologie et religion des Germains. In-18..................... 1 fr 50

— Prométhée. In-18, fig..... 1 fr. 50

— Phaéton. In-18........... 1 fr. »

— L'idée du péché originel. In-18 1 fr.

— Léonard ou Lucas? Histoire d'un buste du musée de Berlin. In-8 1 fr.

— La porte noire de Besançon. In-8, fig .... 1 fr.

— Charles Perrault, critique d'art. In-8 .... 1 fr.

REINACH (Salomon). Bronzes du lac Némi. In-8, pl.......... 1 fr. 50

REINACH (A.-J.). L'origine du pilum. In-8, fig.................... 2 fr. 50

— Pila Horatia et pilumnoe poploe. In-8 .... 2 fr.

— Le congrès archéologique du Caire (1909). In-8 .... 1 fr. 50

— Bulletin annuel d'épigraphie grecque. Première année. 1907-1908 In-8....................... 3 fr. 50

RÉVILLE (Jean). Les phases successives de l'histoire des religions. In-18 .... 3 fr. 50

REVILLOUT (Eug.). Opinions philosophiques d'une dame du II[e] siècle, d'après un papyrus démotique. In-18 .... 2 fr.

RODET (D[r] Paul). Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine. In-8, fig .... 2 fr.

SAUMAGNE (Ch.). Les basiliques cypriennes. In-8 .... 1 fr.

SENART (E.), de l'Institut. Origines bouddhiques. In-18........ 1 fr. 50

TOUTAIN (J.). La légende de la déesse phrygienne Cybèle, ses transformations. In-8 .... 1 fr.

VALLOIS (R.). Etudes sur les formes architecturales dans les peintures de vases grecs. In-8, fig...... 2 fr.

VISSIÈRE (A.) Le Séyyid Edjell Cham ed-Din Omar (1210-1279) et ses deux sépultures en Chine. In-8, fig.................. 1 fr. 50

VOGUÉ (M. de), et le P. DELATTRE. Les nécropoles de Carthage. In-8, fig .... 2 fr. 50

— Nécropole punique de Byrsa. In-8, planche.................. 1 fr 50

YACOUB ARTIN PACHA. Contes populaires du Soudan égyptien. In-18..................... 2 fr. 50

MONUMENTS PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME XVII. Fascicule I (n° 31 de la Collection). Grand in-4, accompagné de 12 pl. Prix de souscription : Paris **40** fr. — Départements, **42** fr. — Étranger, **44** fr.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. **A. VAN GENNEP**

Abonnement : Paris, **20** fr. — Union postale, **23** fr. — La *Revue* paraît tous les deux mois. — Le numéro **1** sera mis en distribution dans quelques jours.

ANNALES RÉVOLUTIONNAIRES

Revue trimestrielle d'études historiques

Le n° 2 (avril-juin 1910) vient de paraître.

Abonnement : Paris, **20** francs. — Union postale, **22** francs.

Pour paraître prochainement :

GAZETTE NUMISMATIQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR **F. MAZEROLLE**

Revue Trimestrielle. Abonnement, **25** fr. Union postale............... **28** fr.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 26 Quarante-quatrième année 30 juin 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 18 juin 1910 : Eugène d'Eichthal, La leçon des élections. — M. Lair, L'évolution religieuse des catholiques allemands. — Aragonnes d'Orcet, La capitulation de Sedan. — R. Bouyer, L'âme impressionnable de Schumann. — L. Maury, Deux romans. — Jacques Lux, Ouvrages d'histoire.

Revue celtique, n° 1 : Loth, D'Arbois de Jubainville. — D'Arbois de Jubainville, Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley. — Loth, Questions de grammaire et de linguistique britannique. — A. Blanchet, Questions de numismatique celtique. — Ernault, Le Mirouer de la mort. — Bibliographie (J. Vendryes). — Chronique (H. d'Arbois de Jubainville). — Périodiques (H. d'Arbois de Jubainville. — Correspondance et Corrigenda.

Deutsche Literaturzeitung, n° 23 : Bauer, Zur Methodik der neueren Geschichte. — Brunhuber, Das deutsche Zeitungswesen. — Prager, Etliches für Bücherfreunde und-Händler. — K. Kohler, Grundriss einer systematischen Theologie des Judentums auf geschichtlicher Grundlage. — Uckeley, Moderne Predigtideale. — Drews, Die Kirche und der Arbeiterstand. — Konschel, Der Königsberger Religionsprozes gegen Ebel und Diestel (Muckerprozess). — L. Stein, Philosophische Strömungen der Gegenwart. — L'année philosophique, publ. p. F. Pillon, 20e année, 1909. — Kerschensteiner, Der Begriff der staatsbürgerlichen Erziehung. — Die preussischen Provinzialinstruktionen für die Direktoren, Ordinarien und Oberlehrer der höheren Schulen (1856-1885). Neu hgb. von Matschoss. — L. de La Vallée Poussin, Bouddhisme. — Traveli, Petit manuel français-bambara. — Bethe, Hektors Abschied. — Adnotationes super Lucanum. Ed. Endt. — Zeller, Die Zeit Kommodians. — Schneege, Goethes Spinozismus. — Kämmerer, Der Held des Nordens von Friedrich Baron de la Motte Fouqué und seine Stellung in der deutschen Literatur. — Fr. Lang, Shakespeare's « Comedy of Errors » in englischer Bühnenbearbeitung. — Lafenestre, Molière. — Corwegh, Donatellos Sängerkanzel im Dom zu Florenz. — Brenet, Haydn. — Wenck, Die Stellung des Erzstiftes Mainz im Gange der deutschen Geschichte. — Bericht über die elfte Versammlung deutscher Historiker zu Strassburg, 15-19. September 1909. — A. v. Kostanecki, Arbeit und Armut. — Heineken, Der Salzhandel Lüneburgs mit Lübeck bis zum Anfang des 15. Jahrhunderts. — Schoetensack, Unbestimmte Verurteilung. — Bernstein, Vorlesungen über das deutsche Wechselrecht.

— N° 24 (voir le sommaire dans nos Périodiques du n° 25).

— N° 25 : Karl Vossler, Das System der Philosophie des Geistes. — Pfleiderer, Reden und Aufsätze. — L. Delisle, Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque. — D. de Sola Pool, The Old-Jewish-Aramaic Prayer the Kaddish. — J. G. Mayer, Geschichte des Bistums Chur. I. Bd. 7.-9. Lief. — Bertholet, Buddhismus und Christentum. 2. Aufl. — Bache, Kants Prinzip der Autonomie im Verhältnis zur Idee des Reichs der Zwecke. — Fr. Dickmann, Das apologetische Lehrverfahren im evangelischen Religionsunterricht höherer Schulen. — M. Verworn, Die Mechanik des Geisteslebens. 2 Aufl. — Margolis, Lehrbuch der aramäischen Sprache des babylonischen Talmuds. — Nuva Mondo. Internaciona ed interreligyal revuo (en Nuv-esperanto). Mayo 1910. — Jachmann, De Aristotelis didascaliis. — Harrod, Latin Terms of Endearment and of Family Relationship. — Fr. Stober,

Scheffel als Freund der Berge. — LINSE, J. V. v. Scheffels Lied von der Teutoburger Schlacht. — MULERT, Scheffels Ekkehard als historischer Roman. — CALDERON, La vida es sveno. Ed. by M. A. Buchanan. Vol. I. — Frantz FUNCK-BRENTANO, Figaro et ses devanciers. — COLERIDGE, Poems of Nature and Romance. Ed. by Kelling. — BIENKOWSKI, Die Darstellungen der Gallier in der hellenistischen Kunst. — Mainzer Zeitschrift Jahrg. I-IV (1906-1909). — Die Limburger Chronik des Johannes Mechtel, hgb. von C. Knetsch. — Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen. Briefwechsel 1747-1772. Hgb. von Lippert. — HIRSCHBERG, Hellas-Fahrten. — Geographisches Jahrbuch. 32. Bd. (1909). Hgb. von H. Wagner. 2. Hälfte. — Ansiedlungen von Landarbeitern in Norddeutschland. Bearb. von Gerlach. — SOHM, Wesen und Voraussetzungen der Widerspruchsklage. — CONRAD, Leitfaden zum Studium der Nationalökonomie. 5. Aufl.

Museum, n° 9, juin : SOLMSEN, Beiträge zur griechischen Wortforschung, I (Mansion). — Euripidis Hypsipylae Fragmenta ed. van HERWERDEN (Groeneboom). — Ciris ed. NÉMETHY (van Wageningen). — Middelnederlandsche Dramatische Poëzie, uitg. d. LEENDERTZ (Cohen). — Bonner Beiträge zur Anglistik, XIX (van der Gaaf). — HÜBNER, Der Vergleich bei Shakspere (van der Gaaf). — Staël von HOLSTEIN, Le Roman d'Athis et Prophilias (Salverda de Grave). — La noble Leçon des Vaudois du Piémont publ. par de STEFANO (Salverda de Grave). — Rocznik Slawistyczny, I (van Wijk). — PRASEK, Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung, I-II (Houtsma). — MAYER, Italienische Verfassungsgeschichte von der Gothenzeit bis zur Zunftherrschaft (van Kuyk). — DEHÉRAIN, Le Cap de Bonne-Espérance au XVII^e siècle (Hesseling). — Johanna W. A. NABER, Overheersching en Vrijwording (Colenbrander). — SCHNEIDER, Zwei Aufsätze zur Religionsgeschichte Vorderasiens (Obbink). — Platons Gorgias, hrg. von NESTLE (Ovink). — M. Tulii Ciceronis libri duo de Divinatione, uitg. d. HEERINGA (H. D. Verdam). — DE BOER en WILDE, Historische Lectuur (Blok). — Wetenschappelijke Mededeelingen (over drie werken, op Minucius Felix betrekking hebbende, door A. J. Kronenberg).

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXX

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome LXX

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, rue Bonaparte, 28, VI[e]

1910

ANNÉE 1910

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, résumés des séances par M. Léon DOREZ, du 17 juin au 16 décembre 1910.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^{os} DU 2^{e} SEMESTRE DE 1910

FRANÇAIS

Annales de l'École libre des sciences politiques.
Bibliographe moderne.
Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution.
Feuilles d'histoire.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'enseignement des langues vivantes.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue germanique
Revue historique.
Romania.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 7 juillet. — 1910

Dr Armaingaud. **Montaigne pamphlétaire. L'énigme du Contr'un.** Paris, Hachette, 1910. In-8°, xvi-341 p.

M. Armaingaud reproduit ici, légèrement modifiés, les deux articles de la *Revue politique et parlementaire* dont l'apparition déchaîna une si belle tempête dans le camp des montaignistes. Il y a joint les vaillantes ripostes par lesquelles il a tenté de confondre ses nombreux contradicteurs [1]. On respire, dans tout le volume, une réjouissante odeur de poudre; et c'est plaisir, en ce siècle utilitaire, de voir se rouvrir, autour d'un problème d'histoire littéraire, les héroïques mêlées d'autrefois.

Allons vite au fait. — La thèse de M. A., telle qu'elle est résumée dans son avant-propos, est triple : 1° Le *Discours de la servitude volontaire* « n'est pas, dans son entier, l'œuvre » de la Boétie ; 2° « les passages les plus saillants du *Discours*, ceux qui lui donnent sa véritable signification et sa portée, sont de Montaigne lui-même » ; 3° le « tyran » du *Discours* n'est pas le tyran en soi, le type classique du tyran; c'est un tyran déterminé, et ce tyran, c'est Henri III.

De ces trois thèses, c'est la troisième qui conditionne les deux autres. Si le « tyran » n'est pas Henri III, tout croule ; et il n'est plus nécessaire que Montaigne ait fait subir des remaniements à l'œuvre de son ami. — Ainsi tout l'effort de M. A. va tendre à prouver que « le tyran » du *Contr'un*, « c'est celui qui régnait au moment même de la publication » de cet ouvrage.

Mais d'abord, qui donc régnait à ce « moment même »? Est-ce Henri III? Oui, faudrait-il dire, si l'on admettait, comme M. A. semble le faire en son Avant-propos, que l'histoire bibliographique du *Contr'un* est vide entre 1571, date où Montaigne exceptait ce texte

1. On trouvera la bibliographie de cette querelle à la page 92 du volume. Ajoutez y, comme documents récents, l'article de M. Henri Monod, *Montaigne après la Saint-Barthélemy* (*Rev. de Paris*, 1er mars 1910), et celui de M. Delaruelle, *l'Inspiration antique dans le* Discours... (*Rev. d'hist. litt.*, janv.-mars 1910). M. A. n'a pas connu la pénétrante étude de M. Elkan, *Die Publizistik der Bartholomäusnacht*, Heidelberg, 1905.

de la publication qu'il faisait des œuvres de son ami, et 1577, date de l'apparition du *Discours* au t. III des *Mémoires de l'Estat de France* [1]. Mais on sait (et M. A. n'ignore point) qu'entre ces deux dates, des fragments importants du *Discours* ont été donnés, dès les premiers mois de 1574 [2], dans l'édition française — complète en deux dialogues — et dans la seconde édition latine — complète aussi — du *Réveille-matin des François* [3]. Il est assez curieux que M. A., dans son Avant-propos, ne mentionne même pas ce fait essentiel. Il en faisait état, il est vrai, dans ses articles; il en fait plus largement état dans son texte définitif. Je ne crois pas, néanmoins, qu'il en ait reconnu toute la valeur. C'est à croire qu'il a commencé son travail en ne se préoccupant que de l'édition intégrale de 1577, et qu'ensuite seulement il a songé à ce qu'on peut appeler l'édition partielle de 1574.

Pourtant, ce fait domine tout le débat. Le phénomène historique de l'apparition du *Discours*, c'est en 1574 qu'il faut le prendre. Si l'on veut raisonner sur la valeur et la portée du pamphlet, il faut s'en référer d'abord aux fragments de 1574, et en deuxième ligne seulement au texte de 1577 (au reste les deux versions ne sont pas identiques). — Il faut résolument, pour expliquer les allusions contenues dans les fragments publiés en 1574, récuser tous les faits postérieurs à cette publication même.

Or, qui régnait en janvier-mars 1574? Ce n'est pas Henri III, c'est Charles IX. Si donc l'on admet, conformément à l'exégèse de M. A., que le « tyran » du *Contr'un* est « un tyran déterminé », que ses traits sont ceux « d'un tyran qui régnait au moment de la publication du *Discours* [4] », il faut dire, sans hésiter : le « tyran », c'est Charles IX.

M. A., visiblement embarrassé par cette conséquence, essaie de s'abriter derrière des formules vagues : « le Valois (p. 6) qui allait

1. M. A. rejette avec raison l'hypothèse, avancée par M. Bonnefon d'après l'Estoile, d'une édition des *Mémoires* en 1574. L'erreur de l'Estoile doit provenir de Sorbin (voy. Cimber, t. VIII, p. 271 et s.), qui place l'*Alithie* à la fin de 1573.

2. Fazy, *la Saint-Barthélemy et Genève*, prouve que cette publication ne peut être postérieure au 22 mars. — M. A. reproche à de Thou d'avoir placé la première apparition du *Contr'un* à la fin de 1573, et cherche à expliquer cette erreur par les relations de De Thou avec Montaigne, intéressé à brouiller la vérité. De Thou a simplement été trompé ou par Sorbin, ou par deux pièces liminaires : la dédicace à Élisabeth, datée « de Éleuthéroville [Genève ?] le 20 de novembre 1573 »; la *Lettre... au duc de Guise*, « de Reims, le 10 de décembre 1573 ». Au reste les dernières pages du IIe dialogue (voy. p. 165) ont été écrites *avant* le départ du duc d'Anjou pour la Pologne (24 novembre).

3. M. A., suivi par M. Strowski, postule l'antériorité de l'édition latine, dont la française serait une traduction. Mais l'*Épitre* aux Polonais dit nettement (f. aiiij) que les deux éditions sont contemporaines; et si, dans l'exemplaire français qu'a consulté M. A., la *Lettre... au duc de Guise* est de « janvier 1574 », dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux (Bibl. Ville de Dijon, no 17589), elle est, comme le dit notre note ci-dessus, du 10 décembre 1573.

4. Cf. p. 97.

régner *ou qui régnait* sur la France, au moment où le *Contr'un* a été publié, c'est-à-dire en 1574 *et* en 1577 [1] ». Mais il ne s'agit pas de 1574 *et* de 1577, ni de 1574 *ou* 1577, il s'agit de 1574. Ne parlons donc pas du roi « qui va régner », mais de celui qui règne. Car — et ceci est capital — les passages du *Discours* que M. A. juge essentiels à la démonstration de sa thèse, ceux où il croit démêler le portrait d' « un tyran effectif », *ce ne sont pas ceux qui apparaissent pour la première fois dans le recueil de 1577*, ce sont, quasi exclusivement et au premier rang, ceux qui figurent déjà dans le volume de 1574 [2].

A cette difficulté — signalée avec force par M. Strowski — M. A. essaie d'échapper par deux réponses :

1° Les auteurs — ou l'auteur [3] — du *Réveille-matin* pensaient « au roi qui allait régner », parce qu'ils savaient pertinemment que « le roi qui régnait » était condamné par les médecins, perdu sans remède; 2° en fait, le tyran qu'ils désignent à la haine du genre humain et au fer d'Harmodius, ce n'est pas le roi qui s'en va, c'est le roi qui arrive, c'est le roi de Pologne.

Que valent ces deux nouvelles lignes de défense ?

1° Les protestants pouvaient-ils savoir, « dès la fin de l'année 1573 » que Charles IX, « miné par la phtisie » allait « mourir d'un jour à l'autre [4] »? Mais Marguerite écrit que la maladie du roi « commença presque en même temps que la sortie de France de son frère Henri », c'est-à-dire en novembre [5]. On ne la considéra nullement, tout d'abord, comme mortelle. Il y eut, dans l'évolution du mal, des temps d'arrêt. Le 28 mars 1574, bien plus le 1er mai, Catherine annonce la convalescence de son fils, espère qu'il vivra [6]. Le 23 mai

1. P. 5 : « Henri III, d'abord duc d'Anjou, roi de Pologne au moment où paraît le premier fragment du *Contr'un*, roi de France depuis plus de deux ans au moment où l'on en publie le texte intégral ».

2. C'est tout à fait par inadvertance que M. A. a pu dire (p. 22, n. 1) que « les passages qui font allusion au règne d'Henri III » ont été transmis aux huguenots de 1574 à 1576. Non, tous les passages sur lesquels repose sa démonstration, et où il croit reconnaître le portrait d'Henri III (voy. ses p. 6-15), *sont dans le texte de 1574*.

3. Après avoir penché vers Nicolas Barnaud (art. *Barnaud*), les rédacteurs de la 2e éd. de la *France prot.* semblent conclure en faveur de Doneau; or, à l'art. *Doneau*, ils ne font même pas allusion à cette attribution. Une lecture hâtive du texte ne leur a pas permis de voir que Philadelphe commençait son voyage en France, non par Sancerre, mais par le Dauphiné, pays natal de Barnaud. Rien, dans ces voyages, ne correspond à ce que l'on sait de la vie de Doneau, dont le *Zacharie Furnesterus* ne rappelle en rien le *Réveille-matin*.

4. Citée par M. A., p. 99 n. 1, avec une date erronée.

5. Le départ eut lieu exactement le 24.

6. La maladie est signalée pour la première fois le 10 novembre (*Lettres de Catherine*, t. IV, p. 264, n. 2, 265 n. 2, 266, n. 1). Mais le 10 décembre Charles peut aller joindre sa mère à Reims, et on ne parle plus de sa santé que le 25 avril (p. 295). Le 28 mars (t. X, p. 335, à Mme de Nemours) : « le médecin m'assure que ce ne sera qu'une longue maladie, *sans danger de pis* ». Le 1er mai (t. IV, p. 296, au duc de Savoie) elle annonce la convalescence et espère la guérison.

(après tout, cette tigresse avait peut-être un cœur de mère), elle se fait encore des illusions, que cette fois son entourage ne partage plus [1]. Mais comment les protestants auraient-ils pu, dès novembre-décembre 1573, prévoir et escompter le dénouement du 30 mai? [2]. Au reste, *pas une fois,* dans le *Réveille-matin*, il n'est fait allusion à la santé du roi. Et, n'en déplaise à M. A., M. Bonnefon est parfaitement justifié à lui opposer le passage où l'on supplie les Polonais d'envoyer Charles IX régner sur « quelque autre royaume vacquant plus outre que vos contrées », de façon « à en dépestrer bientost la France ». Ironie, sans doute; mais ironie qui n'est pas conciliable avec l'idée d'une mort prochaine et inévitable. D'ailleurs, les quatre derniers Valois étaient également atteints; si l'on avait escompté leur mort chaque fois qu'on les disait malades, ce n'est pas seulement Charles IX, c'est Henri d'Anjou [3], c'est François d'Alençon [4] qu'on eût, dès 1574, regardés comme perdus.

2° *Pas une fois*, ni dans les pièces liminaires du *Réveille-matin*, ni dans les 159 pages du premier dialogue, ni dans les 192 du second, *pas une fois* le « tyran » n'est identifié avec le roi de Pologne, couramment appelé le « frère du tyran ». Partout, *sans aucune exception*, ces mots : « le tyran », désignent Charles IX, et lui seul [5]. Et c'est

1. *Ibid.*, t. IV, p. 303.

2. Lestoile (cité par M. A. p. 99) écrit à la date du 30 mai, qu'on avait « prévu sa mort plus de trois mois auparavant ». Mais Eusèbe Philadelphe écrit plus de *cinq* mois avant le 30 mai. Sorbin seul, mais plus tard et dans une pensée intéressée, accuse les « malicieux » d'avoir annoncé, et encore après Noël, la mort prochaine du roi. — Le passage des *Mémoires de Charles IX* (t. III, fol. 148 v°) est gravement altéré par M. A., qui le donne cependant entre guillemets. D'ailleurs ce passage, écrit par Goulart après les événements, n'a rien à faire ici.

3. Voy. M. A. lui-même, p. 6-7 (d'où a disparu, cependant, une phrase importante de l'art. de la *Rev. pol. et parlem.*, p. 505, sur le « degré avancé de misère physiologique », du duc d'Anjou). — J'avoue ne pas comprendre le raisonnement des p. 19 et 99 : en février 1573, Charles IX n'étant pas encore malade, on ne parle guère que de lui dans la première édition du *Réveille-matin :* « le fameux portrait du tyran n'y est pas... La deuxième édition... quelques semaines [quatre ou cinq mois !] avant la mort de Charles IX, et qui contient le second dialogue avec le portrait, s'occupe beaucoup plus du duc d'Anjou ». La *Revue* disait, p. 511 : « ne s'occupe *plus que* du duc d'Anjou ». Même atténuée, la pensée de M. A. m'échappe. Comment le portrait du tyran eût-il pu figurer dans la *première* édition, puisque cette première édition est une édition du *premier* dialogue, et que le portrait est dans le second? Au reste le second dialogue, comme le premier, s'occupe à toute page de Charles de Valois (p. 50, 56, 57, 59), « ennemy juré de Dieu », le Traistre (p. 70), le grand Boucher (p. 71), etc.

4. Malade au moment du départ de son frère.

5. *Epistre.....* « Quelque poursuite que vos ambassadeurs en fissent envers le Tyran..... Estans arrivés à la cour du Tyran... Povres gens de Sancerre que le Tyran estoit résolu de faire manger l'un par l'autre... le Roy frere du Tyran... Royaume... auquel vous puissiez faire eslire le Tiran pour chef... » *La Paix Valoise* : « Mere, et enfans, et du tyran l'engeance... ». — *Aux vrais gentilshommes françois* : « Pourquoy, Françoise Noblesse, D'un tyran t'estonnes tu ? »

contre Charles « que les auteurs provoquent le poignard des Brutus »[1]. Ils détestent tout autant, je l'accorde, son frère Henri. Mais ce frère est loin; les Polonais l'ont conduit, lui et ses serviteurs, « captifs sous les lois de leur patrie »; ils veilleront à ce que « jamais plus ces bestes farouches ne retournent pour mordre » les Français. La bête qu'il faut abattre, c'est l'homme que, par un anagramme transparent, Eusèbe Philadelphe appelle le « Chasseur déloyal », Charles de Valois, ou, comme il dit en un énergique raccourci, « Charles le Tyran ».

On a dit, mais on n'a pas assez remarqué de quelle façon les fragments du *Contr'un* sont introduits dans le texte du *Réveille-matin*; et c'est là un élément du problème. — Encore que l' « argument » du deuxième dialogue annonce que l'on traitera, entre autres sujets, « de la servitude volontaire », rien, dans la contexture même du dialogue, ne nous avertit d'un emprunt fait à une source étrangère. Philadelphe utilise le *Contr'un* comme il avait, quelques pages auparavant, utilisé le traité de Bèze. Il coud des morceaux du *Contr'un* dans son propre texte [2], il les découpe en conversations dialoguées, il en élague les parties gênantes [3], il y intercale des phrases de son crû. Si donc, dans les phrases qui sont incontestablement de Philadelphe, le tyran est Charles de Valois, comment admettre qu'en copiant les phrases du *Contr'un*, Philadelphe ait songé à un autre [4]?

La démonstration qui précède nous dispense, croyons-nous, de

— Dial. I, p. 108, p. 138 : « Charles... et autres mancipes de sa tyrannie »; p. 143 : « plaise à Dieu (qui a les cœurs des Rois en sa main), de changer celui de leur tyran ». — Pour le second dialogue, je renonce à citer, voy. par exemple p. 70, 71, 72, 126, 135 : « *Charles le tyran* », 138, 151, etc., etc.

1. Appel (I, p. 108-115) à « quelque nouveau Bodille » contre « ce meschant Roy, en vices endurcy ». II, p. 75.

2. Les p. 180-181 du IIe Dialogue comprennent des *membra disjecta* de la p. 288 (réimpression du *Discours* par M. A.). Ensuite, jusqu'à la p. 191, on reproduit, avec des variantes, les p. 282-295 (3 premières lignes de cette dernière, plus les deux lignes terminales du second alinéa). La suite de la discussion est remise au lendemain. Quant aux p. 179-180 du Dialogue, sans reproduire le *Contr'un*, elles s'en inspirent. — Du reste Philadelphe a dû, dès 1573, connaître le *Discours* entier, car le passage de la poésie liminaire relatif aux armes de la royauté française (lis et crapauds) semble bien venir de cette source (p. 314 de la réimpression de M. A.).

3. Par exemple, les déclarations républicaines de la p. 288. Philadelphe, au moment où il offrait presque la couronne aux Lorrains, ne pouvait soulever cette question. — Nous revenons plus loin sur les variantes.

4. P. 177 : « qui fut cause que le tyran l'ayant sceu manda querir Villequier... Le tyran fut contraint »; il s'agit de Charles IX. Or p. 178 apparaissent les premières généralités sur la tyrannie; p. 179, l'influence du *Contr'un* est visible. P. 180 : « Aussi est une grande misere de demeurer sous la servitude d'un tyran, *chasseur desloyal...* »; nous sommes toujours en face de l'identité : tyran = Charles. Or, *cinq lignes plus bas* commence la transcription du *Contr'un*. Les points de suture sont donc très apparents dans l'étoffe. Quand on lit, p. 181 : « un tyran seul, » de quel tyran veut-on qu'il s'agisse, sinon de celui de la p. 180?

discuter le reste de la thèse de M. A. [1]. A quoi bon rechercher si tel ou tel trait s'applique au roi de Pologne, du moment que Philadelphe, en faisant son bien de l'éloquence d'autrui, a pensé non au « frère du tyran », mais à « Charles le Traître »?

S'ensuit-il que le *Discours de la servitude volontaire* soit un pamphlet contre Charles IX, ainsi que M. A. reproche à M. Strowski de l'avoir cru ? Distinguons deux choses distinctes : l'usage que Philadelphe a cru devoir faire du Discours, et ce Discours lui-même, tel qu'il a été reproduit dans les *Mémoires*, ou dans la copie d'Henri de Mesmes, utilisée par M. A. — M. Villey, M. A. lui-même, plus récemment M. Delaruelle [2], ont insisté sur les différences qui existent entre les deux textes. Ici non plus je ne crois pas que tout ait été dit, et j'estime que, pour éclairer cette discussion, il ne sera pas inutile de dresser un tableau des principales d'entre ces variantes :

Contr'un (réimpression de M. Armaingaud).	*Réveille-matin* (éd. d'Edimbourg [?], Jacques James, 1574).
P. 288 :	P. 180 :
Mais à parler à bon escient, c'est un extrême malheur d'estre subiect à un maistre...	*Aussi est ce une grande misere de demeurer sous la servitude d'un tyran, chasseur desloyal...* C'est (di-je) un extrême malheur... *pour tous les Français de quelque religion et condition qu'ils soyent* d'estre sujets à un maistre...
	P. 181 :
et d'avoir plusieurs maistres...	et d'avoir plusieurs *tels* maistres...
Si ne veux je pas — les disputes politiques.	[onze lignes sautées].
Pour ce coup, je ne voudrois sinon entendre comme... tant de nations endurent quelque fois...	Mais je sçaurois volontiers, comme... tant de *provinces* endurent *sy longtemps*...
...le souffrir que luy contredire. Grand chose certes, et toutesfois si commune qu'il s'en	...le souffrir que luy contredire. [Ici un dialogue, qui situe la discussion à sa date, et qui

1. Inutile, dès lors, de dire, après d'autres, que personne, à la date où parut le *Réveille-matin*, ne mettait en doute la légende du courage de Henri de Pologne ; Philadelphe, s'il eût su la vérité, n'eût pas manqué de la dire à propos de Jarnac et de Moncontour (Dial. I, p. 24-25) ou du siège de la Rochelle (Dial. II, p. 130) ; — que non seulement on ne peut parler, en décembre 1573, de l' « avarié de Venise » (l'avarie est de 1574), mais pas davantage de l'impuissance d'un prince que le *Réveille-matin* accuse de relations incestueuses, et nullement inféconds, avec Margot (I, p. 44).

2. P. 69, n. 4, de la *Rev. d'hist. litt.* de 1910.

faut de tant plus douloir et moins s'esbahir voir un million...	fait appel à tous les Français, catholiques ou huguenots]. A la vérité dire, mon compagnon, c'est une chose bien estrange de voir un million...
P. 290 : mais d'un seul hommeau et le plus souvent le plus lasche et femelin de la nation...	P. 183 : mais d'un seul hommeau le plus lasche et femelin de *toute* la nation...
P. 292 : ce qui se fait en tous païs, par tous les hommes, tous les jours.	P. 186 : ce qui se fait *tous les jours devant nos yeux, en nostre France.*
Ce sont donc les peuples mesmes...	C'est donc *le peuple mesme*...
et prend le joug, qui consent a son mal...	et prent le joug, *et pouvant vivre sous des bonnes loix, et sous la protection des Estats*, veut vivre sous l'iniquité, sous l'oppression et injustice *au seul plaisir de ce tyran.* C'est le peuple qui consent à son mal...
P. 293 : Pauvres et miserables peuples insensés, nations opiniâtres en vostre mal et aveugles en vostre bien.	P. 187 : *Povres et miserables Français*, peuple insensé, nation opiniastre en ton mal et aveuglée en ton bien...
P. 294 : les exécuteurs de ses vengeances ; rompés à la peine...	P. 189 : les exécuteurs de ses vengeances, *et bourreaux des consciences de vos concitoyens :* vous rompez à la peine...
P. 295 : ...et se rompre. Mais certes...	P. 190 : et se rompre [Dialogue où l'on résume la théorie de la *Franco-Gallia*].
Comment s'est si avant enracinée ceste opiniastre volonté de servir qu'il semble maintenant que l'amour mesme de la liberté ne soit pas si naturelle.	P. 191 : Comme ceste opiniastre volonté de servir s'est si avant enracinée *en leurs mouelles* [des Français] qu'il semble maintenant, que la mémoire de la liberté ne soit pas si naturelle.

On voit quel est le sens de ces variantes. Interpolations, suppressions, transformations, substitutions du singulier au pluriel, tous ces changements tendent à même fin [1] : donner une valeur particulière,

1. « Tant de nations », c'est l'humanité en général ; « quelquefois », c'est l'histoire universelle. Mettez « provinces » et « si longtemps », nous voilà en France, et en 1573. « Le plus lasche... de la nation », c'est le tyran en soi ; « de toute la nation », c'est Charles IX. La suppression des « le plus souvent » nous ramène de

nationale, chronologiquement précise, à un texte vague et général ; rappeler le souvenir de la Saint-Barthélemy; opposer au « machiavélisme » de la cour les nouvelles doctrines sur le droit des peuples ; exciter la colère des Français, de tous les Français, non pas contre *la* tyrannie, mais contre *un* tyran, *ce* tyran, un tyran concret, vivant [1]... Il n'y a pas à en douter : du texte du *Contr'un*, l'interpolateur de 1574 a fait sortir un pamphlet, et un pamphlet contre ce Charles à qui il souhaite de n'avoir jamais été :

> Tu eusses doncques bien à tes sujets pourveu,
> Si mort-né le soleil jamais tu n'eusses veu :
> Mais qu'on t'eust droit porté dedans la fosse noire... [2]

Maintenant, ce pamphlet lui-même, qu'était-il avant d'avoir passé par les mains vengeresses de l'auteur des Dialogues ? Qu'est-il dans le texte intégral de 1577 ou dans la copie de Mesmes ? Quel en est le sens, quelle en est la portée ?

Ici, nous laisserons la parole aux historiens de la littérature, et surtout à M. Delaruelle. Pour voir dans l'original du *Contr'un* l'exercice d'un écolier, M. A. demandait en définitive, qu'on lui trouvât, dans l'histoire et les lettres antiques, les éléments avec lesquels l'auteur aurait pu construire son portrait du tyran. Or M. Delaruelle a établi que sous chacune des phrases du *Contr'un*, il y a un texte antique, une référence, une fiche. Antique, l' « hommeau... empêché de servir vilement à la moindre femmelette »; antique, en dépit des apparences, le « sable des tournois ». Où vous croyez voir Henri III, il n'y a que Néron; où vous dites : Mme du Guast, lisez : Poppée. Par conséquent le *Discours* est bien une pure et simple « declamatio » ou, comme dit M. Elkan, « la fantaisie idéaliste d'un jeune enthousiaste ». Et l'on peut en toute sécurité restituer ce *Discours* (celui de 1577, pas celui de 1574) à la Boétie [3].

---

l'abstrait au concret. « Les bourreaux des consciences » n'étaient pas chez la Boétie, parce qu'i ne pouvait prévoir les guerres religieuses. « Bonnes loix, protection des Estats », c'est de quelqu'un qui a lu Bèze et Hotman. — Notez aussi ces « moelles » des Français, qui viennent donner à la dernière variante toute sa portée.

1. M. A. oppose (p. 215) à M. Villey le passage : « ce qui se fait en tout païs... » Mais précisément ce passage (voy. ci-dessus, p. 292-186) a dans l'un des textes un caractère tout général, philosophique, dans l'autre, où l'interpolation est visible, une portée très déterminée. A lui seul, il suffirait à condamner M. A.

2. Voy. aussi les quatrains à la noblesse française, sorte de résumé de la thèse de la « servitude volontaire ».

3. Non pas au la Boétie de 1546, puisqu'il y est parlé de la *Franciade*. Mais il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce passage, de supposer une interpolation de 1572. Ronsard a pensé de bonne heure à ce sujet, et à ce titre. Il l'annonce dans la dédicace de ses *Odes* (quatre premiers livres, 1550), dans l'Ode I du 1er livre, dans l'Ode I du IIIe (éd. Blanchemain, p. 476) :

> ....Que je face
> Ma Franciade tienne...

Or la phrase de la Boétie s'applique à un poème *qui n'est pas encore*. A elle

Mais alors, ripostera M. A., comment ce centon de Plutarque, de Sénèque, de Tacite et de Suétone, a-t-il pu devenir une arme terrible entre les mains des « monarchomaques »? Et que veut dire Montaigne quand il se plaint qu'on l'ait publié « à mauvaise fin »[1]? Comment un exercice d'école, vieux de plusieurs dizaines d'années, pouvait-il, en 1574 ou en 1577, ébranler le trône des Valois? Mais pourquoi Camille Desmoulins contait-il l'histoire de Thraséas et celle de Cremutius Cordus? et de quel ton, il y a un demi-siècle, les professeurs lisaient-ils à leurs élèves du Juvénal?

Au reste, le *Réveille-matin* lui-même va se charger de la réponse. — Assurément Ronsard, le catholique Ronsard, le poète-lauréat des Valois, ne nourrissait pas, en écrivant sa *Franciade*, de projets incendiaires. N'importe : il avait chanté la mort de Childéric, tué par Bodille. C'en est assez pour que nos huguenots (p. 108-116 du premier dialogue) fassent du poète vendômois un apologiste du tyrannicide, pour qu'ils le citent longuement, pour qu'ils voient dans chacun de ses vers une allusion au règne maudit de Charles IX : « Mais je ne voudroye pas que le tyran sceust qu'il [Ronsard] eust escrit quelque chose de luy... ; sans doute il le feroit mourir ». — Ce que Philadelphe a fait avec la *Franciade*[2], lui-même et les huguenots l'ont fait avec le *Discours*[3].

Maintenant — et ceci est la dernière redoute où s'enferment, avec M. A., MM. Edme Champion et Henri Monod — qui donc, sinon Montaigne, eût livré aux hérétiques ce papier dont ils allaient faire un brûlot? — L'hypothèse est au moins superflue, puisque Montaigne lui-même nous dit que le *Discours* a de bonne heure — peut-être dès avant 1557 — couru « ès mains des gens d'entendement ». L'un de ces gens, un huguenot, a pu, en 1573, en découvrir une copie dans ses papiers, et vouloir en tirer parti. Pensez donc! un discours contre la tyrannie, quelle bonne aubaine pour les ennemis du tyran! En 1577, la lutte contre la tyrannie n'est pas close, tant s'en faut; le tyran seul a changé de nom : mis en goût par leur première tentative, les huguenots donnent le discours entier. Et Montaigne, qui ne tient pas à être pris pour un révolutionnaire, et qui ne peut cependant, sur le

---

seule elle suffirait à prouver que le *Discours* n'est pas de 1572, mais probablement de 1550.

1. Le mot de Montaigne : « qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine » est une allusion aux *Mémoires*. On peut donc se demander si Montaigne, en 1580, connaissait la publication partielle, si habilement dissimulée, de 1574.

2. « Dans sa Franciade, *remise* en lumière depuis le massacre de Paris ». Je livre ce texte aux ronsardisants.

3. N'oublions pas d'ailleurs que le *Discours* n'est pas seul de son genre. Il voisine, dans les *Mémoires*, avec les *Apophtegmes et discours notables recueillis de divers auteurs contre la tyrannie et les tyrans* (II, p. 522), avec le *Discours des jugements de Dieu contre les tyrans, recueilli des histoires sacrées et profanes* (II, p. 554); il leur ressemble.

terrain philosophique, repousser les idées républicaines de son ami, Montaigne hésite, proteste [1], se ravise, et finalement s'abstient. Abstention sans risque, puisque le *Discours* est publié tout de même, et la Boétie assuré de l'immortalité, sans que Montaigne ait à en souffrir. C'est parfait.

Ceci, d'ailleurs, laisse absolument intacte la question, psychologiquement intéressante, de savoir comment Montaigne a jugé la Saint-Barthélemy. Ceci ne diminue en rien le mérite de M. A. d'avoir attiré l'attention sur le passage où l'auteur des *Essais* dit sa sympathie pour les minorités persécutées.

Mais, quel que soit le talent et la verve dépensés par M. A. pour la défense de sa thèse principale, nous croyons qu'il n'en subsiste rien. Nous nous excusons d'avoir consacré tant de pages à justifier une négation. Mais n'est-ce pas faire œuvre nécessaire que de déblayer le champ de l'histoire des questions inutiles? — Il ne restera de ce brillant tournoi littéraire que le souvenir de belles apertises d'armes, et un peu de sable, soulevé en vain.

Henri Hauser.

Publié sous la direction de la section historique de l'état-major de l'armée. **Hohenlinden,** par Ernest Picard, chef de la section historique de l'état-major de l'armée. Orné (*sic*) de douze cartes hors texte. Paris, Charles-Lavauzelle. (1909). In-8° xix et 409 p.

Le livre de M. Ernest Picard s'ouvre, un peu prétentieusement, par de longues remarques et listes bibliographiques. M. P. nous apprend, sur un ton grave et en un style lourd, que les documents « doivent provoquer une défiance systématique, en raison des facteurs particuliers d'erreurs qui ont altéré la vérité », qu'à la guerre l'observateur est « placé dans de très mauvaises conditions pour produire une relation exacte », etc.

Suit l'énumération des sources manuscrites, puis des sources imprimées : documents contemporains, Mémoires, livres.

La liste des mémoires n'est pas complète. M. P. oublie de mentionner les *Mémoires* de Drouet qu'il cite p. 223 et il ignore ceux du général Desperrières, ceux du général Jouan, ceux du commandant Parquin.

Dans la liste des livres et articles, il ne parle ni d'un article publié sur Hohenlinden dans la *Neue Bellona* de 1804, ni de l'article intitulé *Quelques remarques pour la critique de la dernière campagne d'hiver en Allemagne* et paru en 1801 dans les *Annales* de Posselt (IV, p. 105-112; l'auteur est l'anonyme n° 2 qui a composé *Moreau et sa dernière campagne*), ni de la lettre que les deux fils de Riche-

1. Il proteste contre l'utilisation que les huguenots ont faite du texte, il ne les accuse pas de l'avoir interpolé : preuve que l'édition de 1577 est, somme toute, correcte.

pance insérèrent dans le *Moniteur* du 1er mars 1824, ni du beau travail consacré récemment par Oscar Criste au prince de Liechtenstein, ni de l'*Historique* du 20e chasseurs d'Aubier. S'il mentionne, en ce qui concerne l'armée de Condé, Boulay de la Meurthe et Bittard des Portes, il néglige d'Ecquevilly, Muret, Thiboult du Puisact.

Aux lacunes se joignent les erreurs.

L'anonyme n° 4 a déjà été cité dans la liste précédente (n° 6 des documents contemporains).

Le livre de Venturini ne devait pas être cité, et M. P. ne l'a sans doute pas ouvert ; il le cite parce que l'ouvrage, paru en 1802, a pour titre *Considérations critiques sur la dernière et la plus importante campagne du* XVIIIe *siècle*. Mais Venturini traite de la campagne d'été et d'automne, non de la campagne d'hiver ; il disserte sur Engen, Stockach, Messkirch, Biberach, Hochstädt, sur Marengo, et non sur Hohenlinden.

Enfin, M. P. cite ainsi l'anonyme n° 2 : ANONYME, *Moreau et sa dernière campagne, esquisse historique par un officier de son état-major, traduit de l'allemand. Paris, Thomine, 1814*. Mais, à la fin de la liste, en tout dernier lieu, je lis WOYDA (V.). *Moreau et sa dernière campagne par un officier de son état-major, traduit de l'allemand. Paris, Thomine, 1874*. Qu'est-ce à dire ? Voilà le même volume, cité de deux façons différentes ; ici il est anonyme et a paru en 1814 ; là, il a pour auteur V. Woyda et il a paru en 1874. Cruelle énigme ! Elle est facile à résoudre. Dans les deux cas, il s'agit du même livre, *Moreau et sa dernière campagne* ; il a paru en 1814 et son auteur est anonyme ; il n'a pas paru du tout en 1874 et il n'a pas pour auteur V. Woyda — à moins que M. P. n'ait découvert que l'anonyme s'appelait ainsi — mais évidemment il y a là erreur de fiches, et, par suite d'une inadvertance dont nous ne nous chargeons pas d'expliquer le mystère, le volume a été attribué à ce V. Woyda qui ne semble pas avoir existé.

Venons maintenant au récit qui comprend quatre livres, *La reprise des hostilités*, *Ampfing*, *Hohenlinden*, *La marche sur Vienne*. Il se déroule avec une certaine ampleur et les chapitres se succèdent en assez bon ordre. D'un bout à l'autre le sujet semble sérieusement étudié, avec le désir d'être aussi complet que possible et de dire le dernier mot sur la matière. Et le livre a ses mérites. Après Carrion-Nisas, Mathieu Dumas, Hüffer, Heilmann, Schleifer, il sera consulté avec profit. L'auteur a visité la région de Hohenlinden et glané quelques pièces à Vienne. Il tâche de décrire exactement les péripéties de la célèbre bataille ainsi que la série des combats qui suivirent la victoire. Il a tiré parti des documents des archives françaises ; il a traduit, paraphrasé, résumé ceux que notre cher et regretté Hüffer avait publiés. On reconnaîtra son talent d'assimilation, sa souplesse,

son savoir-faire. Pourtant, l'ouvrage, si l'on y regarde de près, donne prise à la critique, et une lecture attentive découvre, là encore, nombre de lacunes, nombre d'erreurs et de taches. Que M. P. nous permette les remarques suivantes.

P. 4, il nous parle du comte d'Albini qui lève des partisans dans le centre de l'Allemagne; p. 15, du baron d'Albini qui dirige les insurgés de la Westphalie; p. 59, du chancelier Albini qui commande les contingents mayençais. Voilà un Albini bien multiple.

P. 41, « la Bavière, le Würtemberg et les *villes* de Mayence et de Würzbourg » avaient fourni un contingent; on ne peut parler ici de *villes;* il fallait dire l'électeur de Mayence et l'évêque de Würzbourg.

P. 44, on nous parle bien peu de l'archiduc Jean. C'est, nous dit-on, un jeune homme de dix-huit ans; il est inexpérimenté; c'est un débutant. Voilà tout ce qu'on nous dit de l'adversaire de Moreau, du général en chef de l'armée autrichienne. Pourquoi ne pas citer ici l'Anonyme anglais qui ouvre la « liste alphabétique des livres consultés »? Cet anonyme parle du mécontentement des troupes autrichiennes; il assure que la nomination de l'archiduc Jean tranquillisa pour quelques jours le soldat, mais que l'officier se tenait pour vaincu, qu'on ne pouvait dénier à l'archiduc talents et aptitudes, mais que la vue d'un blessé le faisait pâlir (cf. la traduction française, *Exposé des circonstances*, etc., p. 100-101, et la traduction allemande, *Darstellung der Ursachen*, p. 84).

P. 45, il y a un contre-sens dans la traduction de la lettre de l'Empereur à l'archiduc Jean : « *Des instructions*, dit M. P., *seront données à l'état-major général et aux diverses chancelleries* »; il fallait traduire : « tout l'état-major général et toutes les chancelleries doivent être subordonnées à Lauer. ».

Id. Lauer « avait fait ses études à l'*Ingenieur-Akademie* ». Pourquoi ne pas dire à l'École des ingénieurs? Tout ce passage sur Lauer est d'ailleurs traduit littéralement de Hüffer et devait être mis entre guillemets.

P. 46, Lauer était « plus ingénieur que général ». Cette expression est prise encore à Hüffer qui l'a prise à Cobenzl; mais M. P. ne devait ni se l'approprier ni l'employer une seconde fois (p. 328). Et n'était-ce pas le cas de citer ici encore notre Anonyme anglais (*Exposé des circonstances*, p. 102, et *Darstellung der Ursachen*, p. 85) qui assure que Lauer était regardé comme un habile ingénieur, mais que les troupes ne le connaissaient pas et qu'il ne fut pas soutenu par les autres généraux?

P. 45-46. Il eût fallu, pour la clarté du récit, citer en même temps que Lauer, dans le texte — et non pas dans une note de trois lignes empruntée à Jomini — le colonel Weyrother qui sera, autant et plus que Lauer, le guide et le conseiller de l'archiduc Jean, et qui fut nommé le 8 septembre quartier-maître général, trois jours après que

Lauer avait été promu feldzeugmestre. Au reste, quelques mots de plus sur Weyrother auraient été les bienvenus. On ne nous parle pas de son caractère, de son esprit aventureux et qui visait au grand, et cet esprit, ce caractère se marquent déjà dans son style fébrile et déclamatoire. C'est de lui que Fournier a dit (*Napoléon*, II, p. 73), qu'il était un second Mack pour l'ambition et l'aveuglement.

Id. Nous venons de lire dans une note de la p. 45 ces mots empruntés à Jomini, que Weyrother « était revêtu du titre de quartier-maître general ». Pourquoi, à la p. 46, dans une autre note, répéter que « l'état-major comprenait, en outre, Weyrother, appelé aux fonctions de general-quartier-meister » ?

P. 48, nous lisons : « L'archiduc Charles était alors occupé à l'organisation des troupes en Bohême et en Moravie. » Il faudrait supprimer cette phrase, car p. 44, M. P. a déjà dit : « L'archiduc Charles restait chargé de la direction de l'organisation défensive de la Bohême. »

P. 52-55, apparaît le général Christian *von Zweibrücken*. Qu'on le nomme ainsi dans les documents et livres allemands, soit. Mais, dans un ouvrage français, il faut, ainsi que l'a fait Carrion-Nisas, le nommer Christian de Deux-Ponts, comme nous disons le comte de Linange, et non de *Leiningen*, le sire de Ribaupierre, et non de *Rappoltstein*, l'électeur de Bavière, et non de *Bayern*, — d'autant que ce Christian a été à notre service et qu'il figure sous le nom de Christian de Deux-Ponts Forbach sur la liste de nos maréchaux de camp dans la grande fournée du 9 mars 1788. D'ailleurs, la notice consacrée p. 55 à ce Deux-Ponts est bien inexacte. Comprend-on que M. P. ait écrit que ce Deux-Ponts devint « duc de Deux-Ponts et prince-électeur de Bavière et du Palatinat » pour être ensuite en 1799 « autorisé à prendre du service en Bavière où il devint général-lieutenant d'infanterie, gouverneur du Palatinat, et mourut en 1817 général d'infanterie »! ! Quoi, voilà un électeur de Bavière qui finit, non comme prince, non comme souverain, mais comme simple général, dans sa propre principauté ! Quelle inadvertance ! Et comment M. P. s'est-il ainsi fourvoyé ? En copiant une notice de Heilmann, *der Feldzug von 1800*, p. 11. Il a lu trop vite. Heilmann écrit : « Nachdem Herzog Max von Zweibrücken Kurfürst von Pfalz-Bayern geworden war, erhielt er 1799 die Erlaubnis in bayerische Dienste zu treten », c'est-à-dire « après que le duc Max de Deux-Ponts fut devenu électeur de Bavière et du Palatinat, il (Christian) reçut la permission d'entrer au service bavarois ». M. P. a sauté le nom de Max — la distraction est peut-être un peu forte.

P. 56, le Bavarois Deroy a servi au régiment Prince Charles et non *Archiduc* Charles.

Id. (et p. 55), M. P. traduit *Subsidien-Division* par « division de subsides », ce qui est inintelligible, au lieu de traduire, comme fai-

saient du reste les Bavarois (cf. Heilmann, p. 15 et 70), par « corps subsidiaire ».

Id., M. P. dit de Wrède : « Il avait fait ses études *dans* l'Université de Heidelberg » ; quel français !

Id., il fut « promu *effectivement* colonel » ; quelle traduction bizarre de *wirklicher Oberst* ! Faut-il apprendre à M. P. qu'on dit « colonel titulaire » ?

P. 100, le mémoire cité est, non pas, comme le croit M. P., de l'archiduc Jean, mais de Weyrother. C'est ce que prouvent et le témoignage de Hüffer et le style même. Tout le passage, du reste, est mal traduit. M. P. écrit, par exemple : *les généraux autrichiens ignorant complètement les voies d'accès de ces forêts*, et il y a dans le texte (ce qui sent bien son Weyrother) : « Nous, entièrement étrangers dans cette mer de forêts ».

P. 102, encore une faute de traduction : *Si nous sommes couverts sur notre flanc gauche*. Il y a dans le texte *bedacht* et non *bedeckt* ; il fallait donc traduire : « si nous veillons à notre aile gauche »[1].

P. 105, de même, traduire, non pas « *suspendues par un armistice de courte durée* », mais « d'après la dernière convention »[2].

P. 145-148, on regrette que les Mémoires de Desperrières (*Vie politique et militaire du général Poissonnier-Desperrières*. Paris, Trouvé, 1824) n'aient pas été consultés par M. P. : il y aurait puisé de curieux détails sur le combat d'Ampfing — que, soit dit en passant, les Français ont aussi appelé le combat d'Haun.

P. 149, nous lisons qu'à ce combat d'Ampfing « Bastoul prit le commandement de la division Hardy et se mettant à pied à la tête d'une de ses colonnes, le drapeau de la 53e à la main, il contre-attaqua vigoureusement l'ennemi ». Mais, p. 233, à la bataille d'Hohenlinden nous retrouvons Bastoul qui, de rechef, « s'étant saisi d'un drapeau, se porte à pied à la tête des troupes pour reprendre le bois de Tading », et il reçoit une blessure[3]. Est-il possible que Bastoul ait dû, dans deux combats de suite, saisir le drapeau pour entraîner ses troupes ? Non : d'après les documents, Bastoul ne s'est qu'une fois saisi du drapeau, à Hohenlinden, et non à Ampfing.

---

1. Tout ce qu'on traduit ici est d'ailleurs dans Hüffer, et il fallait citer à ces pages 101-102, non les archives de Vienne, mais Hüffer.

2. *Id.* traduire, non pas « *de préférence* sur Dachau », mais « plus exactement sur Dachau ». P. 153, l'archiduc Jean aurait écrit à l'Empereur : *l'ennemi était sur des hauteurs très avantageuses, il s'est défendu avec opiniâtreté, mais a dû céder partout devant la bravoure de nos troupes* ; il fallait traduire : « l'ennemi était sur les hauteurs les plus avantageuses; il s'est défendu très opiniâtrement, mais les troupes firent très bien et le forcèrent partout à reculer ». P. 154, l'archiduc écrit à Klenau d'avancer pour que lui puisse passer l'Isar *en peu de temps* ; il fallait traduire « en moins de temps ».

3. M. P. aurait dû dire que Bastoul mourut à Munich, le 15 janvier 1801, des suites de sa blessure.

P. 162, on a mis en note un passage des *Mémoires* de Seruzier ; il ne fallait même pas le citer ; Seruzier ou son arrangeur ne mérite aucune confiance.

P. 198, on nous dit que le fusilier Fauvart qui prit le général Spannocchi, lui laissa son argent et ses effets ; on pouvait et devait ajouter qu'à la prière de l'archiduc Charles dont Spannocchi avait été le maître et l'ami, Moreau relâcha sur le champ son prisonnier.

Id. « *D'après l'historique du régiment n° 31*, dit M. P., *Löpper ne fit aucun rapport parce que le désordre fut indescriptible.* » Il n'était pas besoin de se référer à cet historique de régiment ; il suffisait de lire dans Hüffer, p. 468, la lettre de Löpper au général en chef. Löpper écrit qu'il n'envoie pas de rapport « parce que les circonstances qui se sont produites ont été si multipliées et compliquées qu'il ne peut se soumettre à ce devoir ».

P. 201, M. P. dit qu'à Hohenlinden, à l'aile gauche, six pièces françaises démontèrent quatre pièces autrichiennes, qu'elles furent assaillies par deux escadrons de hussards et que les canonniers à leur tour chargèrent les cavaliers impériaux. Mais ce fait s'est produit à Ampfing, et non à Hohenlinden, et M. P. le mentionne déjà plus haut, p. 148. Qu'il relise le rapport de Dessolle, et il verra que c'est à Ampfing, et non pas à Hohenlinden, que « six pièces démontent quatre pièces », qu'elles « sont chargées par deux escadrons de hussards ennemis » et que « les canonniers chargent à leur tour les hussards ». Comment M. P. a-t-il pu, sans s'en apercevoir, reproduire p. 201 ce qu'il a déjà écrit p. 148 ? Comment a-t-il pu attribuer deux fois de suite, et à Ampfing, et à Hohenlinden, aux mêmes artilleurs la même action d'éclat, la même prouesse héroïque ?

P. 204, Schwarzenberg, dit M. P., attaqua Loipfing « avec deux lignes de deux bataillons chacune et *une réserve de même force* ». Non ; sa réserve ne comprenait qu'un bataillon du régiment Ligne.

Id. Il eût fallu dire que, dans ce même combat que Schwarzenberg engagea sur les hauteurs de Tading, non sans péripéties, ce fut un bataillon de Clerfayt de sa première ligne qui, avec plusieurs pelotons de Latour, Zeschwitz et Cobourg, chassa les Français du bois de Wetting.

Id. Ce ne furent pas *trois* bataillons du régiment Archiduc Ferdinand et le régiment Mack qui renforcèrent les deux bataillons Murray et prirent Kronacker ; ce fut un seul bataillon, et c'est pourquoi un autre bataillon du régiment Archiduc Ferdinand put se porter sur Tading.

P. 205-215. La marche de Richepance est assez bien racontée, mais nous ne saurions avoir trop de détails sur ce mouvement essentiel et M. P. ne nous dit pas qu'il fallut abattre des arbres à droite et à gauche pour faire passer les voitures d'artillerie ; que Richepance réunit les généraux de brigade en avant de Christoph et leur montra

l'importance de l'opération; qu'il n'arriva au but — détail bien expressif — qu'avec le tiers de sa division, mais qu'il savait bien (et ce sont encore ses propres termes) que, plus un mouvement est audacieux, plus il produit d'étonnement et d'effroi.

Id. Ne fallait-il pas marquer plus nettement l'impression produite sur les ennemis par ce mouvement de Richepance et reproduire ce qu'ils en ont pensé? Quoi de plus intéressant que cette remarque faite en 1803 par l'éditeur de la *Schlacht von Hohenlinden*, que Richepance « saisit le moment en homme résolu, attaqua sans balancer et décida d'autant plus rapidement le destin de cette journée »?

P. 219. M. P. n'insiste pas assez sur les charges de Liechtenstein. A vrai dire, il n'a pas connu le livre de Criste. Il y aurait trouvé (p. 73) un jugement sur Liechtenstein et ses « éminentes qualités de soldat », ainsi qu'une lettre de l'archiduc Jean qui reconnaît que Liechtenstein a, par ses attaques répétées, donné le temps aux restes de l'infanterie autrichienne de se rallier. Mais Hüffer a publié le rapport de Liechtenstein et une lettre de Kolowrat qui remarque que Liechtenstein a fait front durant neuf heures contre la cavalerie française et couvert la retraite.

P. 223. Certes, le récit de Drouet est, comme dit M. P., « des plus succincts ». Mais M. P. aurait bien fait d'en tirer tout ce que Drouet dit de Richepance. « Honneur à toi, Richepance, s'écrie Drouet, à ton courage, à ta prompte et héroïque inspiration! Je me sens aise, avant de mourir, de te payer encore mon tribut d'admiration! » Un pareil hommage devait être cité. Et c'est ici le cas de citer aussi les *Mémoires* du général Jouan que M. P. ne connaît pas (*Carnet historique et littéraire* du 15 juin 1898). Jouan était avec le premier bataillon de la 27e : il assure que ce bataillon eut beaucoup à souffrir et fut terriblement maltraité, qu'il perdit nombre de soldats et que la demi-brigade eut plusieurs officiers tués, beaucoup d'entre eux blessés, quatre faits prisonniers, et que lui-même reçut une blessure grave à la tête [1].

P. 225, nous lisons que le chef de brigade Laffon engagea un escadron de son régiment (le 6e chasseurs) et que cet escadron était commandé par l' « intrépide *Montalon* ». M. P. met ces deux mots entre guillemets pour s'éviter la peine d'identifier ce Montalon qu'il ne connaît pas. Mais — qu'il nous pardonne notre curiosité — nous nous sommes demandé ce qu'était cet intrépide Montalon, et si cet

1. Marigny, le fameux colonel, était avec Drouet et le 20e chasseurs à cheval; il a ainsi parlé de l'action dans l'état de ses services : « il combattit toute la journée, s'empara d'une nombreuse artillerie, harcela l'ennemi dans sa retraite, fit un bataillon prisonnier et s'empara du drapeau. » Citerai-je aussi ce que dit Baron, l'aide-de-camp de Richepance : « Il reçoit ordre d'arrêter la réserve de l'ennemi afin de lui donner le temps de marcher sur la grande route à la rencontre du général en chef; ce mouvement, exécuté avec toute l'adresse et l'intelligence possible, donna le temps à Richepance d'exécuter le sien qui décida la bataille »?

intrépide Montalon n'était peut-être pas le *Montholon* que M. P. cite plus loin, par deux fois, p. 237 et 357. Montalon et Montholon ne sont, en effet, qu'une seule et même personne. Seulement cet intrépide chef d'escadron ne s'appelait ni Montalon ni Montholon; il se nommait Montaulon — comme on peut le voir dans le rapport de Dessolle — et ce Jean Montaulon, né à Servian dans l'Hérault et qui y prit sa retraite en 1806, obtint pour sa bravoure à Hohenlinden un sabre d'honneur. Voici même ce qu'il dit de son rôle dans cette bataille : « [Montaulon] prit cinq pièces de canon, fit mille hommes prisonniers et parvint à dégager la division du général Richepance qui était cernée. « Quand ces mots seraient exagérés, ils mériteraient d'être connus. Du reste, M. P. ne se soucie pas de l'exacte transcription des noms de personnes. Il imprime, p. 135, *Valmosen* le nom du colonel qu'il écrit justement p. 154 « Walmoden ». Il imprime p. 69 *Ducca* pour Duka, p. 191, 202 et ailleurs *Frenel* au lieu de Fresnel, p. 219 *Radetsky* pour Radetzky, p. 226 *Cormil* (l'adjudant-major de la 14e légère) pour Cornille, p. 237 *Crabé* pour Crabbé, p. 279, 284, 365 Nègre pour Neigre (le futur général de division et un grand artilleur!), p. 284, *Noisel* pour *Noizet* (l'aide-de-camp de Marceau) et *Vadeleux* pour Wadeleux (Wadeleux qui obtint un sabre d'honneur et qui, avant de devenir capitaine, avait été chirurgien à l'exemple et sur la réquisition de son oncle Percy). Et M. P. reproche à Carrion-Nisas (p. xv) de « n'avoir pas employé les véritables orthographes des noms de personnes »! [1]

P. 228, il faudrait atténuer ce que M. P. dit de Riesch : « *Riesch affirme avec quelque exagération qu'il se maintint au prix des plus grands sacrifices* »; Riesch n'a pas employé cette expression; il écrit simplement qu'il a cherché à se maintenir « non sans sacrifice et effort ».

P. 233, les six escadrons Archiduc Ferdinand étaient des dragons, et non des *hussards*.

P. 234. M. P. cite un assez long passage de Lanfrey qui déclare que Hohenlinden est la dernière de nos victoires républicaines. Y a-t-il des victoires républicaines, des victoires royales, des victoires impériales? Nous ne connaissons que des victoires françaises, Et qui nous dit que l'armée d'Hohenlinden fût si républicaine? Défions-nous de ces vagues et sonores jugements. L'armée de Hohenlinden est justement, de toutes les armées de la République, celle qui eut envers les émigrés les procédés les plus honnêtes; « ces patriotes, disait Thiboult du Puisact, ne sont pas reconnaissables »! Au lieu de repro-

1. En revanche, M. Picard « emploie (pour parler comme lui) les véritables orthographes des noms de lieux » et la correction des noms de villes et de villages est tout à fait remarquable. Je crois pourtant qu'il faut lire p. 291 et 304 Schönrain pour *Schœnram*, p. 306 et ailleurs Hammerau pour *Hamerau*, p. 69, 80, 346 et ailleurs Scharding pour *Schärding*.

duire une phrase qui sent l'esprit de parti et flatte les goûts du jour, l'auteur aurait mieux fait de dire quelles furent ces effusions patriotiques, quels furent ces embrassements fraternels dont parle Lanfrey, et nous aurions aimé qu'il eût montré les soldats et les officiers, pleins de joie et d'orgueil, entourant Moreau et le félicitant, et lui, le général en chef, répondant à tous avec émotion : « Vous avez conquis la paix! ».

P. 236. M. P. reproduit le jugement de Dessolle sur les généraux; M. P. aurait pu, à son tour, apprécier de son chef ces généraux, ainsi que leurs troupes; je regrette qu'il n'ait pas rendu hommage aux Polonais de Kniaziewicz — c'était, et il fallait le dire, la 2e légion polonaise dite légion du Danube —; Decaen écrit dans son rapport que Kniazewicz a eu tout le jour devant lui un corps de 3,000 hommes; Moreau loue son « imperturbable constance. »; Mathieu Dumas assure qu'il a soutenu toute la journée le combat le plus inégal et empêché Riesch de déboucher d'Albaching [1].

P. 242 et sqq. Rien de plus facile que de réfuter, comme M. P. l'a fait après Carrion-Nisas, le jugement de Napoléon : le prisonnier de Saint-Hélène disait que Moreau avait dû la victoire au hasard, et non aux mouvements et aux combinaisons, que Moreau n'avait montré dans cette journée aucun génie militaire! Mais pourquoi M. P. ne nous dit-il pas quels documents Napoléon avait alors sous les yeux? Et ne fallait-il pas appuyer sur certains points? Ne fallait-il pas discuter cette opinion de l'Empereur, que Richepance, se trouvant dans une « terrible position », a « pris conseil de son désespoir » et « fait une imprudence qui réussit »? Cela est curieux et digne d'être cité. Et quand Napoléon ajoute que la 48e culbuta les bataillons ennemis et que *ce petit combat décida de toute la journée*, ce mot, jeté en passant et qui fait réfléchir, pourquoi M. P. ne l'a-t-il pas mentionné?

P. 248. Faut-il croire avec M. P. que Moreau eut tort de céder aux conseils de Decaen et de lui faire suivre Richepance, au lieu de l'appeler à Hohenlinden? Mais l'intervention de Decaen ne fut-elle pas efficace? Decaen n'a-t-il pas démêlé les choses qui, pour parler comme lui, s'embrouillaient un peu à Christoph? N'a-t-il pas dégagé Drouet qui, par suite, put rejoindre Richepance? Si Richepance n'avait pas su que Decaen venait derrière lui en soutien, aurait-il abandonné Drouet à Christoph et foncé vers la grande route? Decaen répétait volontiers avec modestie — c'est un mot que M. P. aurait pu citer — qu'il n'avait fait que glaner dans le champ où Richepance avait moissonné; encore fallait-il qu'il vînt y glaner, et il fit plus que glaner,

1. Sur les pertes et sur l'aspect des lieux après la « boucherie », les Goncourt ont, dans leur livre sur *Sophie Arnould*, p. 150-151, publié un intéressant fragment d'une lettre de Brancas à sa mère : Brancas était à la tête du 9e hussards et il mande à Sophie Arnould que les Français ont perdu 3,000 hommes, que l'on compte déjà 9,800 prisonniers et que « tous les jours on en amène de toutes parts. »

il moissonna, lui aussi, et Carrion Nisas vante avec raison la sagesse, l'aplomb qu'il montra dans ses mouvements.

P. 278-279, M. P. ne nous dit pas que Kollowrat dut, le 7 décembre, céder le commandement à Liechtenstein qui se trouva diriger le corps de réserve, et, ce qui peint bien la situation, c'est que Schwarzenberg conseillait à Liechtenstein de refuser le fardeau, et de « se sauver de ce labyrinthe, sous prétexte d'un accès de goutte ».

P. 280-282, il fallait sur l'affaire de Rosenheim consulter et citer d'Ecquevilly, *Campagnes de Condé*, III, p. 74-80 (il y avait là de curieux détails à reproduire, notamment sur l'abattement des officiers autrichiens et de Riesch qui « ne donna pas une grande idée de ses talents »), Thiboult du Puisact, p. 278, et surtout le *Journal* du corps de Condé (La Boutetière, *L'armée de Condé*, p. 85-87). Dans ce *Journal*, on se plaint encore de la lenteur de Riesch, et quoi de plus intéressant que l'entrevue cordiale des républicains et des royalistes à Léoben, et que ce mot des patriotes aux émigrés : « Riesch vous a sacrifiés; nous regrettons fort que vous vous soyez fait tuer mal à propos dans cette occasion et nous sommes peinés de n'avoir pu vous avertir. »?

P. 309 (et 72), pourquoi dire *compagnies Gradiscaner et Peterwardeiner* puisqu'on s'est servi plus haut (p. 196) des expressions bataillon Peterwardein et bataillon Gradisca [1]?

P. 325, Moreau fait imprimer une proclamation en français et en allemand, et M. P. dit que « rien n'autorise à affirmer qu'elle fut portée à la connaissance des habitants ». Alors, pourquoi l'imprimer en allemand? « Nous ne souffrirons pas, lisons-nous dans cette proclamation, que les plaintes des habitants troublent l'allégresse que font naître vos victoires. » Cette phrase n'est-elle pas destinée aux habitants?

P. 343, on fait dire à l'archiduc Charles que la confiance des hommes dans leurs supérieurs est perdue à la suite de dispositions inopportunes *qui leur ont porté les plus grands coups*; il faut traduire « qui ont donné même sur le soldat la plus grande prise. »

P. 348, M. P. dit que le prince de Liechtenstein fut fait prisonnier le 19 décembre, et le lecteur croira que c'est le Liechtenstein dont nous avons parlé jusqu'ici. Or, Liechtenstein annonce le 20 à l'archiduc Charles qu'il est malade et reçoit le 22 l'autorisation de se retirer. Le Liechtenstein prisonnier est donc un autre personnage, et Dessolle dit dans son rapport qu'il était colonel de uhlans.

P. 374, quelle façon de traduire *zügellos!* M. P. dit une horde *sans liens organiques*. Pourquoi ne pas dire plus simplement, plus énergiquement « une horde sans frein » (où il n'y a plus, comme on le voit dans la même ligne, d'ordre et de discipline) [2]!

1. De même *Grenzhusaren*. Pourquoi ne pas dire « hussards des frontières » ou « des confins »?

2. Sur tous les combats de la poursuite, intéressants d'ailleurs et peu connus, M. P. ne pouvait-il consulter les historiques des régiments et les témoignages des

P. 375, pourquoi Moreau a-t-il signé l'armistice? En vertu de quel pouvoir? M. P. nous dit que Moreau « constata que l'Empereur était décidé à traiter », que Moreau croyait que « s'arrêter était conforme au caractère de modération par lequel Bonaparte s'était fait connaître à toute l'Europe », que Moreau « désirait procurer à la nation la paix qu'elle souhaitait ardemment. » Tout cela est bel et bien; mais il fallait dire avant tout que Moreau (cf. sa lettre du 26 décembre à Brune) avait, en partant de Paris, reçu de Bonaparte l'autorisation de conclure un armistice si l'Autriche consentait à traiter de la paix sur-le-champ sans consulter l'Angleterre.

Id. M. P. cite un mot de Condé à Louis XVIII; mais voici un mot de Condé à La Fare bien plus expressif et plus important (La Boutetière, p. 86) : « On a signé à temps, car, de vous à moi, il n'existait plus d'armée autrichienne. On ne doute plus de la paix, et ce qui m'y fait croire le plus, c'est que Moreau ait signé l'armistice, car il ne lui serait pas pardonné d'avoir laissé respirer une armée qui ne pouvait plus résister et dont la défaite journalière l'eût conduite à Vienne sous peu de jours. »

Id. Et voici encore une citation qu'il ne fallait pas négliger. Dans les recueils utilisés, M. P. n'a pas manqué de mentionner *Paris sous le Consulat* (qu'il n'a, je crois, cité qu'une fois et dès la p. 2); c'était donc le cas de citer ici ce passage important du tome II, 9 décembre, que « le désir est unanime qu'on n'accorde aucun nouvel armistice et que l'armée continue ses progrès jusqu'à Vienne. »

Id. M. P. nous dit que la poursuite de Moreau a été « menée avec une énergie extraordinaire ». Mais plus haut, p. 261, il a dit que cette poursuite fut « tardivement entreprise et mollement menée », que Moreau « sut mal tirer parti de la victoire décisive qu'il avait remportée ». Il faudrait être plus précis, et la vérité est, ce semble, que Moreau a tardé au lendemain de Hohenlinden, et que peu à peu la poursuite s'est animée.

P. 376, à propos de la ligne de démarcation qui nous était, comme

colonels? Voici, par exemple, ce que dit Marigny du combat de Schwanenstadt : « à la tête de 400 hommes de cavalerie, il inquiéta l'ennemi toute la journée, fit 1,000 prisonniers, prit les étendards, exécuta trois charges, traversa un village malgré le feu le plus vif, tailla en pièces l'arrière-garde, s'empara de la ville, où le quartier-général abandonna ses équipages et des magasins considérables; il a dans cette affaire tué ou blessé douze cuirassiers. » De même, Marigny dit du combat de Lambach : « il fit prisonniers 300 hommes des Manteaux Rouges, chargea ensuite le 2e régiment de uhlans et celui de Meszaros hussards; ils furent presque entièrement détruits; le général et les deux colonels furent du nombre des prisonniers. Dans ces entrefaites, le feu ayant été mis au pont, il s'en aperçut, y courut avec sa troupe, le fit éteindre et s'empara de mille voitures chargées de vivres, équipages et munitions. » De même, Brancas parle ainsi du combat de Salzbourg : « le régiment (9e hussards) a exécuté plusieurs charges vigoureuses et s'est distingué par sa contenance calme et ferme malgré le feu terrible de l'ennemi et une perte considérable. »

témoigne Dessolle, très favorable, on pouvait citer ce mot du roi de Prusse à notre ambassadeur Beurnonville : « après la concession d'une ligne pareille, je sens bien qu'il était inutile de prendre Vienne et le premier Consul peut maintenant dicter la paix à l'Empereur. »

Dirons-nous encore que le récit de M. P. est souvent trop technique pour être clair et que certains chapitres, pour ne pas dire tous, se lisent assez difficilement?

Dirons-nous — mais on l'a vu de reste — que l'auteur néglige trop les détails caractéristiques, les mots qui peignent ou résument une situation?

Dirons-nous que les documents alourdissent la narration et que quelques-uns auraient pu être sans inconvénient relégués dans les annexes?

Dirons-nous enfin que ces annexes sont très pauvres? Contrairement à l'excellent usage de la Section historique (je ne cite que le *1805* de Colin, le *Fleurus* et le *Hondschoote* de Dupuis, le *Kaiserslautern* de Hennequin, etc.), M. P. n'a pas mis de pièces justificatives à la fin de son livre. Nous le regrettons vivement. On peut, sans déroger, faire œuvre à la fois d'écrivain et d' « assembleur de sources », de *Quellensammler*. M. P. aurait dû, pour l'instruction du public, insérer les rapports de Moreau, de Dessolle, de Richepance, de Decaen, que les lecteurs ne sauront où trouver, car tout le monde ne possède pas ou ne peut consulter le *Moniteur*, Carrion Nisas, le *Spectateur militaire*, l'*Historique* du 20e chasseurs, etc. Les publications de la Section historique doivent renfermer des documents; ce sont des documents que nos officiers souhaitent avant tout d'étudier, et ce n'est pas une tâche facile ni subalterne de les classer et de les éditer correctement; Hüffer qui, sans se piquer de style, fut un grand historien, ne la dédaigne pas, et M. P. aurait dû suivre l'exemple de Hüffer : « il sera, dit Hüffer, agréable à maint lecteur de trouver rassemblés ici les rapports des chefs de corps autrichiens sur leur part à la bataille de Hohenlinden. » Je me demande même s'il n'aurait pas mieux valu, à cause de ces annexes et en leur donnant toute l'extension désirable, composer deux volumes au lieu d'un, l'un intitulé *Ampfing* et l'autre *Hohenlinden*.

Quoi qu'il en soit, le livre porte d'un bout à l'autre des traces évidentes de précipitation et de légèreté : M. Ernest Picard, chef de la section historique du ministère de la guerre, devait faire mieux.

Arthur CHUQUET.

ANGEL MARVAUD, **La question sociale en Espagne**, Paris, Alcan, 1910, in-8°, 475 p. 7 fr.

L'importance de la question sociale en Espagne frappe tout le monde, mais la rareté, l'inexactitude des documents nécessaires pour

une étude avaient jusqu'ici rebuté les sociologues. M. Marvaud s'est heurté à ces difficultés; cependant, utilisant les renseignements fournis par les statistiques défectueuses et incomplètes, l'aide apportée par les spécialistes espagnols les plus qualifiés, en particulier par les membres de l'Institut des réformes sociales, les observations personnelles recueillies dans le cours de plusieurs missions, il paraît en avoir triomphé, et son œuvre, aussi sincère que savante, mérite tous les suffrages. Il signale en passant la misère de la petite bourgeoisie, mais il ne s'arrête qu'à celle du prolétariat industriel et agricole. Le tableau qu'il en fait, sans être poussé au noir, est néanmoins des plus attristants : l'ouvrier espagnol meurt trop souvent de faim, et sa terrible détresse s'est plutôt aggravée dans ces dernières années par suite du renchérissement des objets de première nécessité, renchérissement auquel un protectionnisme égoïste et inintelligent n'est pas étranger. Le tempérament national, trop individualiste, empêche l'association, retarde les progrès et favorise le mouvement anarchiste. Sans négliger la question ouvrière, M. M. s'attache plus particulièrement à la question paysanne parce que le prolétariat agricole, de beaucoup plus nombreux, intéresse plus directement l'Espagne. Il reconnaît de nombreuses causes à la misère du cultivateur : l'état arriéré de l'agriculture, les conditions climatériques, et surtout l'insuffisance des pluies, la mauvaise répartition des terres, le poids des impôts et des redevances, sont les principales. « Terre libre, peuple éduqué, justice garantie, telle est la formule en laquelle se résume admirablement la solution de la question agraire ». Pour remplir ce programme, les efforts combinés de l'État, et des partis socialiste et catholico-social suffiront-ils ? Peut-on compter sur la sincère collaboration d'éléments aussi naturellement hostiles? Sous la pression éclairée de l'Institut des réformes sociales, beaucoup de lois excellentes ont été votées ; par malheur, tenues en échec par le mauvais vouloir des patrons, la résistance des autorités locales, la méfiance des ouvriers, le manque des ressources budgétaires, elles n'existent guère que sur le papier. La première réforme qui s'impose est celle des mœurs, mais c'est la plus difficile.

A. Biovès.

R. Pierre Marcel, **Essai politique sur Alexis de Tocqueville.** Paris, Alcan, 1910, in-8°, 514 p., 7 fr.

Parmi les libéraux de la génération de 1830, aucun n'a laissé une réputation plus grande, mieux méritée que Tocqueville. Pourtant on ne lit plus guère ses ouvrages en France, et l'étude de M. Pierre Marcel montre combien nos contemporains sont injustes et combien leur coûte cette maladroite négligence. S'abstenant de retracer la vie privée de Tocqueville, M. P. M. recherche dans ses écrits et ses discours les traits caractéristiques de son talent, de ses doctrines politiques. On

est frappé, dit-il justement, par l'opposition qui existe entre la lucidité de son intelligence, la puissance de ses facultés d'analyse et l'insuffisance de ses déductions pratiques. Tocqueville subit trop facilement la tyrannie de la raison raisonnante, et se perd trop souvent dans le domaine de l'abstraction. Aristocrate de goût et de tempérament, mais convaincu que la démocratie est un état nécessaire vers lequel nous nous acheminons depuis longtemps, il accepte cette évolution sans joie mais avec résignation, et prévoyant les excès de pouvoir du peuple souverain, il désire, dans son libéralisme éclairé, canaliser, endiguer cette force naissante pour éviter les abus. « On n'a, affirme-t-il, quelque chance de maitriser les mauvaises passions du peuple qu'en partageant celles qui sont bonnes », et sous l'empire d'idées sociales très originales pour l'époque, il s'efforce de réconcilier la société nouvelle avec l'ancienne et avec l'Eglise. Mais il se borna au rôle ingrat de moraliste sévère, et si ses écrits lui valurent l'admiration et l'estime des esprits éclairés, il n'obtint jamais une grande influence sur les masses et sur les assemblées politiques, car sa méfiance incurable en ses propres forces brisa constamment son élan.

M. P. M. recherche aussi ce que Tocqueville dut à ses devanciers, Benjamin Constant, Camille Jordan, surtout Royer Collard, l'Arnaud dont il fut le Nicole; puis il établit au moyen de nombreuses lettres inédites, qui seront très précieuses aux historiens de la monarchie de juillet et de la seconde république, ce que furent ses rapports avec Thiers, Guizot, Molé, Odilon Barot, Gobineau; enfin il indique la part qui lui revient dans la formation de la génération suivante. M. Pierre Marcel n'a pas pour Tocqueville une admiration exagérée; il ne lui épargne ni critiques, ni reproches; néanmoins il lui assigne une belle place dans la phalange libérale.

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 juin 1910.* — M. Cagnat présente, de la part de M. Merlin, les photographies des nouvelles salles du Musée du Bardo où sont exposés les divers objets de bronze et de marbre trouvés depuis deux ans dans les fouilles sous-marines de Mahdia.

M. Théodore Reinach communique un petit monument récemment découvert à Aime (Savoie) et qui porte une dédicace au dieu Mars par un secrétaire d'état-major, natif d'Embrun, attaché aux bureaux de Memmius Clemens, procurateur de la province des Alpes Grées (Tarantaise actuelle). — MM. l'abbé Thédenat, Longnon et Thomas présentent quelques observations.

L'Académie procède au vote pour la présentation de deux candidats à la chaire de langue et de littérature celtique vacante au Collège de France par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville. Sont présentés : en première ligne, M. J. Loth, par 27 voix contre une voix à M. Ernaut; — en seconde ligne, M. Ernaut, par 14 voix, contre 11 voix à M. Dottin.

M. le Préfet de la Seine écrit à l'Académie que les fouilles du souterrain en cours de construction pour relier le Palais de justice au Tribunal de commerce et au Métropolitain ont amené la découverte de deux murs anciens fort larges, reposant sur trois lits de grosses pierres de taille qui proviennent de monuments antiques. Sur ces pierres on a découvert un groupe de trois personnages, un fragment d'inscription, des morceaux de colonnes et de pilastres. Il s'agit peut-être de constructions élevées près des remparts de fortune qui auraient été bâtis autour de la cité au IVe siècle, au moment des invasions des Barbares.

M. le commandant d'Ollone expose, en son nom et au nom de ses collabora-

teurs, les résultats archéologiques et linguistiques de la mission qu'ils ont accomplie de 1906 à 1909 dans la Chine occidentale, dans le Tibet, en Mongolie et dans le pays des Lolo et des Sifan indépendants. M. d'Ollone a rapporté les estampages de 225 inscriptions sanscrites, arabes, mongoles, tibétaines, lolo et chinoises; environ 400 volumes d'annales locales; les photographies de monuments souterrains, couverts de sculptures gréco-boudhiques (VI^e-VII^e siècles p. C.), avec des colosses taillés dans la montagne; 46 vocabulaires de langues non chinoises; des dictionnaires des caractères d'écriture des Lolo et des Miao-tsé, jusqu'ici indéchiffrables; 32 volumes en écriture lolo. De plus, la mission a exécuté des fouilles sur l'emplacement d'une ancienne ville mongole. — M. Chavannes présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — *Séance du 24 juin 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Alfred Merlin annonçant une nouvelle découverte faite au cours des fouilles sous-marines de Mahdia. C'est une statuette en bronze mesurant 0 m. 35, presque complète et fort bien conservée. Elle représente une femme qui danse au son des crotales, mais dans une attitude différente de la danseuse précédemment découverte.

M. Perrot donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Préfet de la Seine portant à la connaissance de l'Académie les découvertes qui viennent d'être effectuées au cours des travaux entrepris pour mettre en communication le Palais de justice avec la station métropolitaine de la Cité : fragment de mur antique se rattachant aux trois murs découverts en 1906 sous le Marché aux Fleurs; pierre sculptée représentant trois personnages, etc. — M. Héron de Villefosse donne quelques explications complémentaires.

M. Salomon Reinach communique une note de M. Adolf Michaelis, correspondant de l'Académie, annonçant la découverte du plan d'Athènes dressé au XVII^e s. par l'ingénieur vénitien Verneda. C'est un document fort intéressant pour la topographie de la ville antique.

M. Théodore Reinach présente des photographies, qu'il doit à MM. Bode et Guiffrey, de l'inscription du fameux retable de l'*Agneau mystique* peint par les frères Van Eyck. Ces photographies permettent de fixer définitivement la lecture de ce texte souvent mal interprété; le nom des artistes y est, pour les besoins du mètre, orthographié *Eeyck*. M. Reinach propose une hypothèse pour expliquer la date du 6 mai (1432) qui fut choisie pour l'inauguration du retable : l'église de Gand (aujourd'hui cathédrale Saint-Bavon) était alors consacrée à Saint-Jean-l'Evangéliste, et la chapelle Vyd, qui reçut le retable, l'était probablement à saint Jean-Baptiste; or le 6 mai est le jour de la commémoration du martyre de ce saint devant la Porte latine de Rome.

M. Héron de Villefosse annonce, au nom de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, que les fouilles poursuivies dans les catacombes d'Hadrumète ont donné, entre autres monuments, une inscription funéraire placée au fond d'un arcosolium, dans un hypogée, probablement païen, rencontré par les chrétiens en creusant la galerie : la défunte, Æmilia Flora, était la femme d'Aurelius Comitialis et la grand'mère de Trebius Florentius enterré auprès d'elle; Aurelius Triumphalis était de son côté le fils d'Aurelius Comitialis et d'Æmilia Flora, en même temps que l'oncle de Florentius. — Dans le sol du même hypogée, on a relevé une mosaïque rectangulaire mesurant 3 m. 07 sur 2 m. 45 : guirlande de feuillage sur les quatre côtés; pommes de pin aux angles; à droite et à gauche, grappe de raisin; au centre de la bande supérieure, tête de jeune fille posée de face; — à l'intérieur de cet encadrement, scène de pêche en mer. — Une seconde mosaïque, rencontrée près de la première, représente, au centre d'un médaillon bordé par une torsade, un taureau roux galopant à gauche. — Enfin, dans un cubiculum entièrement pavé en mosaïque, on a trouvé une plaque de marbre portant l'épitaphe d'une jeune chrétienne, Florentia, morte à l'âge de six ans. Au milieu du pavage, un compartiment arrondi renferme, outre une inscription funéraire, une ancre, un dauphin enroulé autour de cette ancre, six poissons, tous symboles — surtout le premier et le dernier — très fréquents aux premiers temps du christianisme.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture d'une note sur l'aparché matrimoniale dans l'Egypte gréco-romaine. — M. Haussoullier présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 14 juillet — 1910

J.-B. Chabot, **Les langues et les littératures araméennes.** Paris, Geuthner, 1910, in-8°, pp. 43.

M. J.-B. Chabot a mis à profit un moment de loisir pour faire connaître au grand public désireux de notions exactes, ce que c'est que l'araméen, quels en sont les dialectes, et quels principaux monuments épigraphiques et littéraires nous sont parvenus en cette langue. Bien peu de personnes, en effet, à part les spécialistes en ces matières, savent ce qu'il faut entendre au juste par langues araméennes. On suppose vaguement que ce nom désigne ce qu'on appelait, il y a peu de temps encore, chaldéen, et qu'il s'agit là d'un idiome biblique, d'une sorte d'hébreu.

La brochure de M. Chabot donnera complète satisfaction à qui désire savoir plus amplement et plus exactement. Elle est composée avec méthode, écrite avec clarté, et elle est courte, l'auteur n'ayant pas voulu descendre dans les détails. Il a fait, de la sorte, œuvre excellente de vulgarisation scientifique, et il serait désirable que son exemple fût suivi par d'autres spécialistes. On aurait ainsi une série intéressante de monographies relatives aux divers groupes de langues. — Chacun des paragraphes de ce petit ouvrage est suivi d'une courte bibliographie, où sont signalés les éléments nécessaires à une étude plus développée, en particulier les grammaires et dictionnaires de chaque dialecte, les recueils épigraphiques, les histoires littéraires, etc. Le paragraphe VIII donne une définition très claire des termes *targoum*, *Midrasch*, *talmud*, *Michna* et *Ghemara*.

A. G.

A. Van Gennep. **La question d'Homère**; les poèmes homériques, l'archéologie et la poésie populaire, suivi d'une bibliographie critique par A.-J. Reinach. Paris, Mercure de France, 1909; 86 p. (Collection *Les Hommes et les Idées*, 10).

Voici un petit livre rempli d'excellentes observations. M. van Gennep y montre comment les diverses méthodes, linguistique, archéologique, folklorique, etc., ont pu, chacune pour sa part, apporter de la lumière sur l'origine et la composition des poèmes homériques, et aussi comment elles ont dépassé le but et plutôt compliqué la question. C'est surtout sur les défauts de ces méthodes, ou, pour mieux dire, de ceux qui les ont appliquées, que M. v. G. insiste. « Des observations, dit-il (p. 6), exactes pour un lieu et un temps donnés ont été *transposées*, c'est-à-dire appliquées à d'autres lieux et à d'autres temps. » Ou bien (p. 8) : « On applique à une série de phénomènes déterminée la terminologie et les concepts spéciaux correspondant à une autre série de phénomènes déterminée. » Ou encore (p. 22) : « On veut absolument imposer à l'épopée grecque un plan et une logique modernes. » Ce sont toujours des procédés de transposition, et pour peu que l'on y réfléchisse, on ne peut nier que M. v. G. ait vu juste. Il note encore ceci, au point de vue de la civilisation que nous révèle l'épopée homérique (p. 24) : « Il y a lieu d'appliquer deux principes, le *principe du silence* et le *principe de l'allusion.* » Ce n'est peut-être pas très clair en tant que formule; mais la suite précise. On n'a pas le droit de conclure, de ce qu'un écrivain ne parle pas d'une coutume, que cette coutume n'existait pas. Et l'on constate, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, une juxtaposition de descriptions et d'explications destinées à l'assistance actuelle et d'allusions involontaires au passé. La conclusion est à citer (p. 60-61) : « On est obligé de dater la composition des poèmes homériques des VIII^{e}-XI^{e} siècles avant Jésus-Christ et de la localiser dans les Iles... Ils sont dus en majeure partie à un poète de génie, lequel a utilisé des légendes populaires plus anciennes, mais en en faisant une synthèse harmonieuse. Fixés par l'écriture, ces poèmes ont été ensuite récités par bien d'autres aèdes, qui ont modifié par endroits le texte primitif... Ces changements de détail, quelques-uns importants, ont été conservés eux aussi par écrit. Et c'est d'après l'un de ces manuscrits, peut-être d'après plusieurs, qu'a été élaboré le texte adopté par les Athéniens pour la récitation lors des Panathénées. » Il semble bien que M. v. G. représente ici le bon sens, à condition toutefois qu'on ne perde pas de vue que ces paroles ont une portée toute générale. Littérairement, philologiquement et archéologiquement, la *question* d'Homère, pour prendre le titre de l'ouvrage, se présente ainsi de la manière la plus simple et la plus précise; mais la *question* se compose de *questions* nombreuses, toutes également importantes; et notamment celle de l'évolution même des poèmes, dont la fin fut cette

« synthèse harmonieuse » dont parle M. van Gennep, nécessitera encore beaucoup d'efforts et d'études de détail pour être résolue avec toute la rigueur qu'exige la science.

P. 63-86, M. A.-J. Reinach a ajouté, pour ceux qui s'intéressent aux études homériques et aux origines de la culture européenne, une excellente bibliographie critique : I. Homère. Éditions, commentaires, traductions, ouvrages sur la langue, critique générale. II. La question homérique; archéologie et histoire. Le lecteur y trouvera, outre les ouvrages les plus importants, des appréciations sobres et fort justes sur l'histoire et l'état actuel de chacun des problèmes relatifs à Homère et aux épopées homériques.

My.

DICKERMAN. **De argumentis quibusdam apud Xenophontem, Platonem, Aristotelem** obviis e structura hominis et animalium petitis (Diss. inaug. Halle). Halle, impr. Wischan et Burkhardt, 1909, 106 p.

On s'est beaucoup occupé, dans les différentes écoles de la philosophie ancienne, de comparer l'homme avec les animaux, soit pour exalter sa supériorité, soit au contraire pour faire remarquer sa faiblesse. M. Dickerman s'est proposé de montrer que ce sujet de controverse était né chez les Grecs bien antérieurement aux Stoïciens et aux Épicuriens. Les arguments invoqués de part et d'autre étaient sensiblement les mêmes. C'est, d'un côté, que les animaux sont pourvus par la nature des armes et des ressources nécessaires à leur défense et à leur conservation, tandis que l'homme est nu, dépourvu de toute arme et de toute protection; de l'autre, que l'homme seul a des mains, la parole articulée, et surtout qu'il se tient droit et regarde le ciel. M. D. recherche les traces de cette controverse dans les écrivains anciens, et les trouve, d'une part, dans deux chapitres des *Mémorables* de Xénophon (I, 4, IV, 3) et dans quelques passages du *De partibus animalium* d'Aristote, ainsi que dans quelques dialogues platoniciens. L'intéressante comparaison faite par M. D. entre Xénophon IV, 3 et un passage des *Suppliantes* d'Euripide prouverait, selon lui, que la source commune des arguments en faveur de l'excellence de la nature humaine remonterait au v^e^ siècle ; ce serait peut-être Diogène d'Apollonie, mais on ne saurait se prononcer. D'autre part, nous avons des passages d'Aristote, également dans le *De partibus* (ici sont cités de nombreux textes des écrivains postérieurs), et surtout le mythe du *Protagoras* de Platon ; les deux philosophes auraient puisé à la même source, et cette source serait Protagoras lui-même. Un peu avant la fin de sa dissertation, M. D. se demande comment a pu naître cette controverse entre ceux qui louaient les privilèges de l'homme et ceux qui considéraient comme meilleure la constitution des animaux; les premiers, dit-il, n'auraient fait que répondre aux seconds, et c'est

pour réfuter leurs arguments qu'ils auraient insisté sur l'excellence de la nature humaine. A la fin sont réunis tous les passages des auteurs grecs et latins où il est question de la station droite de l'homme. Le travail de M. Dickerman est intéressant; on lui reprochera toutefois de manquer de clarté, en ce sens qu'on ne voit pas nettement le but où tend l'auteur, et d'avoir un titre qui ne fait pas prévoir le sujet.

My.

Ch.-B. Williams. **The Participle in the Book of Acts.** Chicago, Univ. Press, 1909; viii-80 p.

Cette thèse se divise en deux parties. La première comprend des recherches de statistique sur le participe et ses divers usages dans les *Actes des Apôtres*, où M. Williams distingue deux sections : ch. 1-12 et ch. 13-28. Les *Actes* sont comparés, pour l'emploi du participe dans ses différentes fonctions, avec les principaux auteurs grecs et les autres livres du Nouveau Testament. Dans un chapitre préliminaire, M. W. avait établi les catégories suivantes : 1) Participe attributif, « ascriptive », comprenant l'emploi du participe comme épithète, comme attribut, et en fonction de substantif; 2) P. adverbial, équivalent en général à une proposition subordonnée de temps, de cause, de concession, de supposition, etc.; 3) P. complémentaire, employé avec les verbes signifiant « percevoir, commencer, continuer, cesser, etc. ». Il y aurait bien certaines objections à faire à cette classification, assez artificielle, et dans laquelle le terme « participe adverbial » répond mal aux divers emplois réunis sous cette étiquette. Elle suffit néanmoins pour le but que se propose M. W. La seconde partie expose les résultats obtenus grâce à ces statistiques; mais comme tout repose sur des chiffres, aucune discussion n'est possible: on s'en rapportera à l'auteur. Voici les plus intéressantes de ses conclusions : 1) Le grec des *Actes* est plus voisin de la κοινή que du grec classique; 2) Les deux parties de l'ouvrage sont dues probablement à un même auteur; les différences constatées entre elles peuvent s'expliquer par la différence de leur ton et de leur nature; 3) Le livre a pour sources des écrits judéo-chrétiens et hellénistiques chrétiens, ainsi qu'une tradition non écrite; 4) Les *Actes* et le troisième évangile (Luc) ont le même auteur; 5) d'autres conclusions de détail, qu'il serait long d'énumérer, relatives aux discours contenus dans les *Actes*. Mais ces conclusions, comme le remarque lui-même M. Williams, reposent uniquement sur l'emploi du participe, et par suite sont susceptibles d'être modifiées par d'autres observations.

My.

STOWASSERS **Lateinisch-deutsches Schul-und Handwoerterbuch,** Dritte umgearbeitete Auflage von Michael PETSCHENIG. Einleitung u. etymologischer Teil, neu bearbeitet von Franz SKUTSCH. Vienne, Tempsky; Leipzig, Freytag, XXII-804 pages, in-4°. Prix : 8 Mk.

Stowasser avait publié en 1894 un dictionnaire latin-allemand remarquable. Il s'était préoccupé de classer les divers sens de chaque mot en un ordre logique et, à certains égards, son livre soutenait la comparaison avec le *Dictionnaire général* de Darmesteter et Hatzfeld. Esprit pénétrant et curieux, l'auteur y avait indiqué de nombreuses étymologies. Ce dictionnaire n'était pas un recueil sec et mort. Il appelait la réflexion et suscitait l'intérêt. Depuis cette époque, Stowasser est mort. C'est un de ses collègues, M. Petschenig, qui a entrepris la revision de cette édition. Il a fallu l'adapter de rechef aux programmes nouveaux des gymnases autrichiens; car il ne contient que les mots appartenant aux auteurs de ces programmes : Térence manque entièrement; Plaute n'est représenté que par deux pièces. De plus, les articles eux-mêmes ont été fortement réduits. Sous sa forme actuelle, l'ouvrage répond mieux à sa destination. Mais les professeurs et les latinistes regretteront mainte conjecture, maint rapprochement de l'ingénieux Stowasser. Le nombre des exemples a été également diminué. On s'est, par contre, efforcé de leur rendre la forme exacte de l'original. Enfin, quelques références ont été ajoutées à des raretés.

Ce qui fera la valeur de cette édition pour les cercles scientifiques, c'est l'introduction, due à M. Skutsch. On ne pouvait la placer en meilleures mains. Elle est divisée en quatre parties : phonétique, remarques de morphologie, sémantique, mots empruntés et étymologie populaire. On sent quel intérêt il y a de posséder un abrégé de phonétique latine par M. Skutsch. Le sujet est traité par comparaison au grec et à l'allemand. Les remarques de morphologie traitent de l'analogie en général et dans la flexion. Plus d'une petite découverte se trouve indiquée d'un mot dans ces quelques pages.

J. D.

F. CUMONT, **La Théologie solaire du Paganisme romain** (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, t. XII, 1re partie), Paris, Klincksieck, 1909.

Le culte du Soleil fut la dernière forme du paganisme antique. Pourquoi en fut-il ainsi? Avant l'époque impériale, Helios = Sol n'avait été un grand dieu ni dans le monde hellénique ni chez les Romains. D'après M. Fr. Cumont, dont on sait la compétence dans le domaine des religions orientales, les origines de la théologie et du culte solaire doivent être cherchées dans les progrès que fit l'astronomie après Alexandre et dans les systèmes métaphysiques qui en résultèrent. Après avoir été longtemps moins révéré que la Lune, le

Soleil se vit attribuer le premier rang parmi les astres, quand on eut reconnu qu'en lui résidait la source de toute lumière, de toute chaleur. Les Stoïciens, peut-être le Syrien Posidonius, construisirent sur ces données scientifiques toute une théologie systématique. A son tour cette théologie contribua au développement du culte solaire. Le terme de cette évolution se trouve dans les spéculations de Julien l'Apostat.

J. Toutain.

The Minnesingers, by Jethro Bithell, M. A., Lecturer in german at the University of Manchester. Vol. I. Translations. London, Longmans, Green, and Co, 1909. In-8°, xiv-208 pp., 5 sh.

Quoiqu'il existe déjà en anglais au moins une traduction des plus marquantes poésies du *Minnesang*, M. Bithell a estimé utile de publier celle-ci. Il s'est appliqué, dit-il dans son introduction, « rather to be *sinngetreu* than *wortgetreu* ». Et, en effet sa traduction, qui a l'avantage d'être rythmée et rimée, a l'inconvénient de ne pas être *wortgetreu*. Elle est une adaption assez libre, et elle ne peut servir à un Anglais qui voudrait essayer d'y recourir pour mieux saisir le texte allemand. La liberté va parfois très loin. Ainsi, Spervogel nous parle d'un loup qui entra au couvent et à qui on eut l'imprudence de confier la bergerie : ce loup est devenu — on se demande pourquoi ? — « Renard » chez M. B. Ailleurs, deux vers de Hadlaub :

davon dachte ich — lieblich zehant

sont rendus par :

I could not rest — for envy of the boy,

ce qui est bien loin du texte.

Ce défaut de littéralité interdit de reconnaître si M. B. a toujours compris la pensée de ses modèles dans son exacte nuance. On ne distingue pas de gros contresens, et ceci est déjà un mérite. L'adaptation de M. B. a-t-elle des qualités de langue par quoi elle donnerait la sensation de fraîcheur et d'aimable naïveté qui caractérise les originaux ? De cela je ne saurais décider.

F. Piquet.

Fernand Hayem, **Le maréchal d'Ancre et Leonora Galigaï**. Paris, Plon, 1910, in-8°, vii-314 p., 7 fr. 50.

Fernand Hayem voulait raconter toute l'histoire de Concini et de sa femme, en insistant sur la période antérieure à 1610, la moins connue, mais en étudiant aussi le détail de la vie du maréchal et de son administration sous la régence et jusqu'à sa chute. Il est mort prématurément, n'ayant rédigé son travail que jusqu'à l'année 1613. M. Abel Lefranc présente au public cette demi-biographie, qu'il a complétée en publiant les textes mis au jour par l'auteur pour la seconde partie, et notamment les pièces du procès de Léonora. On

jugera sans doute avec lui que cette étude, bien qu'incomplète, « mérite de prendre une place honorable dans la littérature historique de Marie de Médicis et de Louis XIII ». Le travail avait été préparé très consciencieusement, par un dépouillement attentif des sources imprimées et des recherches heureuses, sinon complètes, dans les archives. La rédaction a été très soignée, avec un souci d'élégance littéraire où il entre parfois de la recherche et qui n'échappe pas toujours à l'obscurité, mais qui devient assez rare pour être louable. Sur le fond, la conclusion de l'ouvrage aurait été, semble-t-il, plus favorable aux Concini qu'il n'est d'usage. F. H. a défendu le maréchal d'Ancre contre Sully, Michelet et d'autres qui ont fait de lui à la fois l'instigateur du meurtre de Henri IV et le père de Gaston d'Orléans. Il semble bien, en effet, que ce soient deux légendes. Sur le premier point toutefois la critique de l'auteur n'est pas assez serrée; il sacrifie un peu trop sa démonstration au souci de l'anecdote et de la citation piquante.

Le livre a été imprimé avec beaucoup de soin, quoiqu'il y ait eu, semble-t-il, quelques mauvaises lectures du manuscrit [1]. On a joint deux excellentes reproductions des portraits de Concini et de sa femme.

R. G.

Docteur Philippe Maréchal, **Une cause célèbre au XVII^e siècle, Béatrix de Cusance, Charles IV de Lorraine, Caroline d'Autriche**. Préface d'Arthur Chuquet. Paris, Champion, 1910, in-12, XV et 477 p., illustré.

La vie de Charles IV de Lorraine est un véritable roman, et parmi ses aventures il n'en est pas de plus extraordinaire que celle de son mariage avec la belle Béatrix de Cusance, veuve du prince de Cantecroix Granvelle. M. Maréchal qui se plaît à étudier l'histoire de sa petite patrie, la Franche-Comté, n'a pas résisté au plaisir de conter une intrigue qui scandalisa et passionna pendant de longues années, à la veille des conquêtes de Louis XIV, les provinces bourguignonnes et flamandes. Si bizarre que fut l'union du fameux condottiere, déjà marié à sa cousine, la duchesse Nicole, avec une femme, veuve depuis quelques jours à peine, ce n'est pas ce qui a surtout attiré l'auteur. M^me de Cantecroix, enceinte lors de la mort de son premier époux, voulut attribuer la paternité du posthume au duc de Lorraine. Elle fut soutenue dans cette tentative par le comte de Saint Amour, prétendant à l'héritage Granvelle, mais elle se heurta à la résistance de sa belle-mère, Catherine d'Autriche, fille légitimée de l'empereur Rodolphe. Il y eut donc accouchement clandestin dans un château écarté pour cacher la date de la naissance, puis substitution d'enfant, mort du bébé présenté comme le fils de Béatrix et de Charles, dispa-

1. Dès la première ligne, il faut lire : « MM. François et Jean de Bestein étaient *hors de pages* » et non « hors du pays » qui n'a pas de sens.

rition du véritable poupon, recherches de la grand mère qui, croyant retrouver son petit-fils à Gand, engagea d'interminables procès pour le faire rétablir dans ses droits, et mourut à la tâche, peut-être empoisonnée. Voilà la cause célèbre sur laquelle M. M. jette un jour particulier grâce aux archives de Franche-Comté et de Belgique, mais surtout grâce aux papiers de son aïeul, Pierre Mareschal, homme de confiance de Catherine d'Autriche. Ses efforts sont pourtant impuissants à expliquer l'intérêt que la mère avait à la disparition de son enfant : chercher à le transformer en héritier des duchés de Lorraine et de Bar, c'était naturel ; mais le cacher si loin que ce cher rejeton endossa la personnalité du bâtard d'une fille de mauvaise vie pour éviter le grand nom de Cantecroix Granvelle et une fortune importante, la chose paraît bien invraisemblable. M. M. s'est peut-être trop laissé influencer par le respect pour son vénérable ancêtre à embrasser ses passions, mais cela même rend son récit plus vivant, plus captivant.

Nous devons ajouter que la cause n'était pas aussi célèbre au XVII[e] siècle que ne le pense l'auteur, car Saint-Simon, toujours hostile aux Lorrains, et qui donne (édition Chéruel, 1865, I, 316 et III, 439) du mariage une version que M. M. a négligée ou ignorée, ne parle pas du posthume, et, s'il avait connu l'affaire, il n'aurait pas manqué de la rappeler dans sa haine pour les autres bâtards issus de cette liaison : la comtesse de Lislebonne [1], celle que M[me] de Sévigné nommait par dérision « Son Altesse, mon père », et le prince de Vaudemont. Et puisque M. Maréchal racontait en détails l'union orageuse du duc et de M[me] de Cantecroix, on peut regretter qu'il n'ait pas insisté un peu sur leurs enfants qui ont tenu tant de place à Versailles et à Meudon.

A. Biovès.

Comte Gabriel Mareschal de Bièvre. **Le marquis de Bièvre, sa vie, ses calembours, ses comédies, 1747-1789.** Paris, Plon, 1910, in-8°, V et 430 p., 7 fr. 50.

M. de Bièvre qui a déjà tiré de ses papiers de famille les éléments d'une intéressante biographie de Mareschal, chirurgien et confident de Louis XIV, y retrouve encore les matériaux nécessaires pour raconter la vie du célèbre calembouriste. Arrière petit fils du médecin, héritier de ses seigneuries qu'il eut le crédit de faire ériger en marquisat, Bièvre fut tour à tour mousquetaire, capitaine de cavalerie, maréchal-général des logis des Camps et Armées, colonel d'état-major, sans avoir fait une seule campagne et mérité son avancement autrement que par des calembours. En effet, il ne parvint à la notoriété

---

1. P. 212. C'est par erreur que M. M. appelle le mari de cette dame le prince de Vaudemont; frère puîné du duc d'Elbeuf, il portait le titre de comte de Lislebonne et prétendait, comme tous les Lorrains, au rang de prince étranger.

que par les jeux de mots, les pointes, les à peu près qui eurent un succès incroyable dans ce XVIII^{e} siècle si spirituel pourtant. Son coup d'essai fut un coup de maître, et l'apparition de sa fameuse lettre à Mme la comtesse Tation sur la mort de l'abbé Quille, le créa grand pontife d'un genre qui aujourd'hui choque plus qu'il ne plait. Lancé dans cette voie, il y persévéra jusqu'à sa mort, et fut le père réel ou putatif de presque tous les calembours bons ou mauvais qui circulèrent pendant vingt ans. Il aurait pu faire mieux, car il fit jouer à la Comédie française deux pièces, dont la première, *le Séducteur*, fut applaudie, et dont la seconde, *la Réputation*, eut l'honneur de soulever contre elle une véritable cabale littéraire. Autant qu'il est possible d'en juger par l'analyse détaillée qu'en donne M. de B., ces comédies n'étaient pas dépourvues de mérite, et elles faillirent amener leur auteur à l'Académie; mais comment lui pardonner l'horrible tragédie de *Vercingetorixe* où chaque vers contient une équivoque? Aussi le marquis dut se contenter d'acheter une charge dans la maison du comte de Provence, et sa place était en effet marquée auprès du futur Louis XVIII, qui, heureusement pour sa réputation d'homme d'esprit, ne resta pas fidèle aux traditions de son ancien écuyer ordinaire. Cependant le nom de Bièvre n'a été sauvé de l'oubli que par ses calembours, réunis plus tard en un Bièvriana, et dont les meilleurs sont encore démarqués et reproduits périodiquement par les journaux. Son biographe ne s'est pas attaché à les reproduire tous, mais dans la collection qu'il a réunie, il y en a beaucoup d'amusants et quelques-uns de spirituels.

A. BIOVÈS.

La vie privée de Talleyrand par BERNARD DE LACOMBE. Paris, Plon, 1910, in-8°, II et 435 p. 7 fr. 50.

M. B. de Lacombe, détenteur actuel des papiers de Mgr Dupanloup, ne pouvait résister à l'attrait qu'exerce toujours l'énigmatique figure de Talleyrand. Une première étude très poussée sur l'évêque d'Autun, de bons articles parus dans le *Correspondant* avaient montré qu'il savait utiliser la riche mine à sa disposition, et faisaient souhaiter un ouvrage plus complet. Cette attente est un peu déçue, car M. de L. se borne aujourd'hui à traiter quatre épisodes de la vie de Talleyrand : l'émigration, le mariage, la retraite, la mort.

Pour le premier, les papiers Dupanloup n'ont rien fourni à l'auteur; mais les ouvrages déjà publiés, et surtout la correspondance diplomatique réunie par M. Pallain, les lettres à M^{me} de Staël insérées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, lui ont permis de suivre d'assez près l'émigré en Angleterre, en Amérique, à Hambourg.

Le dossier de Mgr Dupanloup a été beaucoup plus utile pour l'histoire du mariage. M. de L. glisse rapidement sur les aventures de

Mme Grand avant sa liaison avec Talleyrand ; cependant, grâce aux documents retrouvés récemment aux Archives Nationales par M. Raymond Guyot (*Feuilles d'histoire*, 1er mai 1909), il a pu combler les lacunes qu'il avait laissées dans ses articles du *Correspondant*, et raconter l'existence de Mme Grand de 1782 à 1792. Il n'a pas voulu rechercher les amants successifs de celle qu'Amédée Pichot comparait plaisamment à la fiancée du roi de Garbe ; à côté de Valdec de Lessart, il se contente de nommer (p. 118) Rilliet-Plantamour et Louis Monneron, et il n'a pas été très bien inspiré dans ce choix. Rilliet-Plantamour, fondé de pouvoirs d'agent de change, ne figure dans le dossier des Archives que pour des opérations de bourse, et c'est aller vraiment un peu loin que d'en conclure une intimité entre la belle Indienne et lui. Quant à Louis Monneron, député des Indes Orientales à la Constituante, il s'est porté garant du paiement d'un loyer, et cela prouve qu'il s'intéressait à la dame ; mais, vieil ami de la famille, ayant signé au contrat de mariage passé à Chandernagor en 1777, il n'avait peut-être pas d'autre motif d'aider une femme dont il connaissait probablement la fortune et les moyens. M. de L. aurait mieux fait de remplacer ces deux amants douteux par John Whitehill, ancien gouverneur de Madras, désigné comme principal protecteur de l'aventurière par Lewis Goldsmith, mieux renseigné sur la princesse de Bénévent qu'on ne serait porté à le croire, et qui lui constitua des rentes, comme le démontrent les papiers retrouvés aux Archives. A partir de 1792 on perd la trace de Mme Grand, et M. de L. n'a rien pu établir de certain sur les années d'émigration. D'ailleurs tout cela n'est pour lui que hors d'œuvre, et il a hâte d'arriver au mariage. Pour la liaison qui précéda l'union légale, il reproduit les commérages des contemporains, et c'est en effet à peu près tout ce qu'on en sait. Il estime que la pression de Bonaparte explique la résolution prise tout à coup par le ministre des relations extérieures d'épouser sa vieille maîtresse ; mais, puisqu'il reproduisait les racontars de Colmache et d'autres chroniqueurs aussi fantaisistes, il aurait pu rappeler comment, d'après Saint James, Mme Grand s'arrangea pour forcer la main à son amant (V. Brifaut, *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul*, p. 483). Sur les négociations entre Paris et Rome pour la sécularisation et le mariage, M. de L. est très bien renseigné : les papiers Dupanloup lui ont permis de compléter le père Rinieri, Theiner, Boulay de la Meurthe, et l'exposé qu'il fait de ce point, le plus délicat, le plus important, est très vraisemblablement définitif. Quant à la cérémonie civile, M. de L. la place (p. 186) à la mairie du Xe arrondissement, et c'est, croyons-nous, une petite erreur puisque Rœderer affirme (*Œuvres*, IV, 208) qu'elle eut lieu à Monceaux dans le domicile particulier du maire Duquesnoy et que ce récit d'un des témoins officiels est corroboré par l'agent secret de Louis XVIII, plus au courant de cette intrigue que l'auteur ne le

pense. Pour le reste de la vie de Mme de Talleyrand, M. de L. nous paraît complet et exact.

Le chapitre consacré à la retraite de Talleyrand est très agréable; on y lit avec plaisir les descriptions des habitations du prince et de ses habitudes journalières.

La dernière partie relative à la conversion et à la mort du vétéran de la diplomatie, est certainement celle pour laquelle M. de L. était le mieux documenté par Mgr Dupanloup, et à laquelle il a attaché le plus de soin. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir adopté trop fidèlement la manière de voir de l'illustre confesseur, qui, lui, était dans son rôle de prêtre en croyant à la sincérité de Talleyrand. Un historien aurait dû montrer plus de prudence et faire quelques réserves. Après tout il est possible que l'auteur ait raison, mais on est si peu accoutumé à la bonne foi de Talleyrand qu'on est encore tenté de soupçonner des mobiles intéressés et cachés à son dernier acte. D'ailleurs M. de Lacombe fait preuve d'une si constante indulgence pour son héros qu'on a peine à se défendre de l'idée qu'il s'est laissé gagner par la *furor biographicus*. Cela n'enlève néanmoins aucun mérite à cette étude très fouillée, écrite avec conscience et talent [1].

A. Biovès.

Albert Soubies, **Le Théâtre Italien au temps de Napoléon et de la Restauration**, d'après des documents inédits. Paris, Fischbacher, gr. in-8°.
Camille Bellaigue, **Gounod** (Les Maîtres de la Musique). Paris, Alcan, in-12.
Jean Chantavoine, **Liszt** (même collection). Ibid.

M. Albert Soubies s'est fait une sorte de spécialité en musicographie; il publie toujours des livres beaucoup plus substantiels et considérables qu'ils ne sont gros. Il condense, il s'attache à la moëlle même de son sujet et s'en contente; il laisse à d'autres, qui d'ailleurs

1. Note p. 4 : La lettre accréditant Talleyrand auprès de lord Grenville est du 12 janvier 1792, et porte la signature de Lessart. — P. 50-51. M. Locke n'était pas propriétaire de Juniper Hall, où il ne put donc offrir l'hospitalité aux émigrés. La maison appartenait à un certain M. Jenkinson qui se montra pour ses locataires français un propriétaire plutôt désagréable. *Diary of Mme d'Arblay*, V, 339, 340, 412. — P. 114. Le portrait attribué à Zoffany ne peut avoir été fait à l'époque fixée, puisque le peintre n'arriva dans l'Inde qu'en 1783. — Id. Les Grand étaient d'origine suisse; M. Grand dit lui-même qu'ils avaient longtemps possédé la seigneurie (?) de l'Écu-Blanc, entre Morges et Lausanne. — P. 118 La liaison de Lessart avec Mme Grand paraît avoir duré jusqu'en 1791. V. l'*Orateur du peuple*, tome VI, n° XL, et le *Moniteur* du 18 décembre 1791. — P. 184. M. Grand eut des relations avec son ex-femme jusqu'à la Révolution, ainsi que le prouve l'article cité du *Moniteur*. Sa *Narrative* laisserait même supposer qu'il l'aida de sa bourse. — P. 205. « La duchesse de Gênes, Mme de Brignole », lire la duchesse génoise. — Sur Valençay et la vie à Valençay M. de L. aurait pu consulter la brochure de Mme de Dino : *Notice sur Valençay*, Paris, Crapelet, 1848, et *la Chambre de M. de Talleyrand* par A. de Barral, Limoges, 1878.

ne s'en font pas faute, le soin de broder sur cette trame tissée de documents et de développer ces conclusions solidement étayées de faits; il lui suffit d'illustrer son texte de plus d'images inédites et éloquentes par elles-mêmes qu'il soit possible de trouver, et double en effet ainsi l'intérêt de son œuvre.

La période qu'il a choisie, de l'histoire du Théâtre Italien à Paris, était à coup sûr une des plus obscures et des plus difficiles à conter. On lui saura gré d'avoir ouvert les voies aux recherches, d'avoir facilité l'étude comparative des œuvres, en montrant dans quelles conditions elles furent représentées, d'avoir insisté, avec des pièces d'archives tout à fait curieuses, sur les tâtonnements qui ont permis à cette scène lyrique de faire à Paris la carrière glorieuse dont elle a tiré tant de célébrité. — 15 reproductions de portraits, vues, documents divers, ornent les pages : il en est de très rares et tout à fait inédits.

Il fallait à Gounod un biographe comme M. Camille Bellaigue, et voici la première fois que l'auteur de *Faust* et de *Mors et vita* est conté, étudié, jugé, de la façon et dans le sens qu'il mérite de l'être. Il fallait quelqu'un qui le connût bien, qui ait aussi un peu de ce bel enthousiasme pour l'art qui était si caractéristique chez Gounod; il fallait, pour le faire revivre, pour l'évoquer encore à notre souvenir, un peu de la chaleur qu'il mettait lui-même à parler de la musique et de ses maîtres. M. C. Bellaigue n'a pas seulement su nous parler de lui et de son œuvre, en montrer l'originalité et le caractère, l'analyser de près au besoin afin d'en montrer la valeur éternelle, il a bien vu qu'il fallait aussi le faire beaucoup parler lui-même. Et c'est encore la principale nouveauté du livre. Mémoires publiés, de Gounod, mais surtout lettres inédites, et souvenirs vécus, forment la base du récit. Et si d'ailleurs il est vrai, comme on l'a dit, que « la sympathie est la grande méthode », le reste du livre est aussi solide qu'attachant.

Pour nous parler de Liszt, M. Jean Chantavoine, qui dirige avec tant de zèle cette intéressante collection des « Maîtres de la Musique » a pris la plume lui-même. C'était payer d'exemple, car le sujet était difficile et l'homme d'une étude complexe. Il a réussi dans sa tâche et un peu par la même méthode que M. Bellaigue, bien que non basée sur une connaissance personnelle du maître, par la méthode de sympathie. La question se pose dès la première page, où le très fin et très informé critique fait remarquer combien Liszt en somme a été, de son vivant, célébré *à faux*, pour des raisons secondaires, voilant les essentielles. Le récit qu'il fait ensuite de la vie de ce maître si original, l'étude de son œuvre, la mise en valeur des enseignements qu'elle contient, la caractérisation de son autorité, de son influence, toutes ces pages sont excellentes et seront lues avec autant de profit que d'agrément.

H. DE CURZON.

Joseph Chailley, **L'Inde Britannique.** Paris, Colin, 1910, in-8°, XVI et 543 p., 2 cartes, 10 frs.

M. Chailley, dont on connaît la haute compétence sur les questions coloniales, s'est depuis longtemps attaché à étudier l'Inde Britannique dans la pensée que le parti colonial français, dont il est un des chefs les plus éminents, y trouverait des leçons et des exemples. Ce n'est qu'après avoir fait plusieurs voyages, avoir lu un grand nombre d'ouvrages, dépouillé des montagnes de documents, causé longuement avec les Anglais et les Indiens les plus qualifiés, obtenu la collaboration de sir William Meyer, un des fonctionnaires les plus distingués du gouvernement de l'Inde, qu'il s'est décidé à écrire.

Il débute par une esquisse rapide de l'Inde physique, dans laquelle, tout en mettant en garde contre l'opinion exagérée qu'on a en Europe de la beauté et du pittoresque des paysages indiens, il montre par des pages vraiment séduisantes et poétiques qu'il en a compris et goûté le charme. Mais il a hâte de parler des populations. Si elles sont extrêmement variées de race, de mœurs, de religion, la majorité est acquise à l'*Hindouïsme* et soumise à l'empire de la caste, qui demeure inébranlée, apparaît indestructible et domine la vie des Hindous. C'est à la caste que se heurtent les réformateurs; c'est elle qui entrave la société indigène et l'empêche de progresser. Une élite en a conscience, et travaille avec zèle à abaisser cette barrière. Elle a un beau et vaste programme, mais pour l'exécuter, pour purifier l'Orient au point de vue religieux et social, pour triompher de préjugés séculaires, elle n'a que quelques centaines de combattants. Ils recruteront quelques alliés parmi leurs compatriotes transformés par l'éducation, mais ceux-ci ne sont aussi que quelques milliers et se laissent trop détourner par des préoccupations intéressées. En face des uns et des autres se dressent des millions d'Hindous repliés sur eux-mêmes, renfermés résolument dans l'admiration de l'Inde et de son passé, dans la pratique exclusive de ses idées. « La réforme sociale ne peut compter que sur la puissance de la vérité en marche ».

La réforme politique a-t-elle un avenir plus certain, plus prochain? Elle sert de drapeau au *National party* si bruyant depuis quelques années, qui a su acquérir la faveur d'une fraction importante de l'opinion publique européenne. M. C. n'est pas de ces observateurs qu'une étiquette séduit; il l'a examiné de près et a été amené « à lui retirer une partie de son admiration », en découvrant dans ses rangs une énorme proportion de théoriciens, très éloignés du peuple, peu soucieux de savoir si les progrès convoités s'adapteraient aux conditions présentes de l'Inde, injustes par principes pour l'œuvre des Anglais, et au fond surtout appâtés par le désir de s'assurer des places bien rémunérées. De plus les rivalités de religions, de provinces, de personnes minent le mouvement de la *Young India*, et, « en dépit de tout ce qu'on peut dire et des grondements actuels, la domination

anglaise reste solide. Aussi ses méthodes, même ses erreurs de politique indigène valent d'être étudiées » et c'est la deuxième partie de l'ouvrage.

L'auteur a grand soin de distinguer l'administration de la politique indigène. Celle-ci, d'après lui, consiste à préparer les peuples soumis à se résigner au gouvernement de l'étranger, à ne pas leur imposer brutalement notre civilisation, mais à les acheminer lentement vers elle à force de patience et de dextérité, à les faire évoluer peu à peu dans le sens de leur tradition. Ne pouvant suivre les Anglais dans tous les détails de leur œuvre colossale, il passe assez brièvement en revue leur manière d'agir à l'égard des états où les princes règnent sous leur tutelle, puis vis-à-vis des tribus encore peu civilisées de Birmanie. Revenant alors aux provinces gouvernées directement, il examine plus à loisir le régime de la propriété foncière, l'élaboration des lois, la composition et le fonctionnement des tribunaux, l'instruction donnée aux indigènes et la part qui leur est accordée dans l'administration de leur pays. L'abondance de matières l'oblige à réserver nombre de questions pour les volumes suivants, mais il n'en traite que plus à fond celles qu'il a choisies pour celui-ci. Tout en témoignant beaucoup de sympathie aux indigènes, il ne leur ménage pas les vérités, et se montre justement sévère pour les lettrés, les intellectuels pourrait-on dire, qui ont meublé beaucoup plus leur mémoire que leur esprit, et fort mal digéré ce qu'ils ont appris. En sortant du collège, les mieux doués, ou les plus heureux dans les concours, deviennent fonctionnaires; les autres, méprisant l'agriculture, écartés de l'industrie et du commerce par le manque de capitaux et la concurrence européenne, se rejettent presque tous sur la profession d'avocat, et grossissent outre mesure la horde des gens de loi qui sucent la population et lui enlèvent le plus clair de sa substance. « Il y a trois gros mangeurs, disent les paysans du Pendjab, le fisc, l'usurier, l'avocat ». Il est évident que le gouvernement indien ne doit pas être rendu responsable des méfaits des deux derniers. Quant aux impôts, leur mode de perception semble plus critiquable que leur taux.

M. C. n'a pour l'œuvre des Anglais qu'une admiration réfléchie, et les louanges qu'il lui accorde n'en ont que plus de prix. Il félicite surtout les vice-rois et leurs conseillers de n'avoir jamais hésité à confesser leur erreur, et à modifier en conséquence leur politique et leurs lois mêmes. Il se laisse rarement aller à leur faire la leçon; un regret pourtant perce çà et là : il aurait souhaité qu'ils prissent pour devise : l'Inde aux Indiens, ce qui leur eût permis de faire au parti national des concessions chaque année plus étendues, pour aboutir, avec le temps, à l'entière émancipation des Indiens. M. Chailley n'insiste pas, car il sait que la Grande Bretagne ne lâchera pas si facilement sa proie, et cette insinuation n'empêchera pas les hommes d'état britan-

niques de se joindre aux lecteurs désintéressés pour rendre hommage aux qualités de ce savant et excellent ouvrage.

A. Biovès.

Marquis de La Mazelière. **Le Japon, histoire et civilisation,** t. V; **La transformation du Japon.** Paris, Plon, 1910, in-16, 472 p., 4 francs.

Les volumes du grand ouvrage de M. de La Mazelière sur le Japon se suivent rapidement; nous signalions le quatrième dans le numéro 12 de la *Revue*; déjà le cinquième nous est parvenu, et cependant l'ouvrage ne se ressent pas de cette hâte, et dans le tome consacré à la transformation du Japon, nous retrouvons les mêmes connaissances étendues, la même exactitude, le même talent que dans les précédents. L'auteur qui nous avait conduit jusqu'au lendemain de la révolution, expose maintenant l'œuvre de démolition et de reconstruction qui lui a succédé. Il montre que le Japon, désireux de bénéficier des sciences européennes, d'adopter notre civilisation matérielle, était obligé d'assimiler au moins en partie notre civilisation morale; mais de celle-ci il n'a pris que ce qui est véritablement humain, et sa civilisation propre lui a grandement facilité sa tâche. Dans les institutions qu'il s'est données, la forme seule est européenne, l'esprit reste japonais, et tend même à modifier derechef la forme. M. de La M., après une courte biographie des principaux artisans du régime nouveau, raconte brièvement les dernières luttes des défenseurs de l'ancien régime, puis explique comment le Mikado et ses conseillers s'y sont pris pour supprimer les clans, faire tomber les barrières entre les castes, partager la terre aux paysans, transformer le gouvernement, l'administration, la législation, créer une armée et une marine modernes. Les réformateurs empruntèrent d'abord à la France des leçons et des exemples, mais bientôt, reconnaissant que la monarchie autoritaire des Hohenzollern convenait mieux que notre démocratie égalitaire au Mikado, et, à son exemple, ils changèrent de modèle, et malheureusement l'éclipse de l'influence française, signalée par l'auteur, n'est pas uniquement imputable à une incompatibilité nationale, mais à une décadence du prestige français. Le livre se termine par un rapide exposé des conséquences que la réforme eut pour la religion, la société, la famille. M. de La Mazelière, suspendant son récit au moment où le régime parlementaire commença à fonctionner, reprendra et complètera l'étude de cette importante question dans les prochains volumes.

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er juillet 1910.* — M. Homolle communique une lettre de M. Le Tourneau, architecte en mission à Salonique, qui a déjà présenté à l'Académie d'importants travaux sur les églises byzantines de cette ville. Continuant dans la mosquée d'Eski-Djouma les

recherches commencées en 1908, il a retrouvé dans les arcades de cette basilique des mosaïques décoratives du plus beau dessin et de la plus riche harmonie, plumes de paon, rinceaux de feuillages, oiseaux et serpents enlacés. Il a dégagé d'une épaisse couche d'enduit les colonnes en cipollin et vert antique. Il espère, grâce aux crédits ouverts par l'administration ottomane, rendre à la vieille basilique la splendeur de son aspect primitif.

M. Cagnat donne lecture d'une lettre dans laquelle M. de Pachtère annonce la découverte, en Tunisie, de quatre nouveaux exemplaires de bornes rappelant la délimitation opérée sous Vespasien entre l'*Africa vetus* et l'*Africa nova* sur l'emplacement de la *Fossa regia*.

M. Philippe Berger communique un feuillet de manuscrit juif rapporté par la mission Pelliot et qui est sans doute un des plus anciens manuscrits juifs actuellement connus. C'est une prière formée de passages tirés des Psaumes et des Prophètes, écrite en un bel hébreu carré, avec un système de vocalisation encore très rudimentaire. Le feuillet était replié sur lui-même et devait être destiné à être porté par son propriétaire. M. Berger l'a étudié avec le concours de M. Moïse Schwab et de ses auditeurs au Collège de France; il résulte de leurs études que ce manuscrit doit dater du VIIIe ou du IXe siècle p. C. Ces conclusions ont été adoptées par M. Euting. Le manuscrit en question offre une grande ressemblance avec le manuscrit hébréo-persan rapporté du Turkestan oriental par M. Stein et qui date à peu près de la meme époque. Il présente des particularités remarquables qui feront l'objet d'une étude détaillée. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

L'Académie procède au vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Émile Mâle, pour son ouvrage sur *L'Art religieux en France à la fin du moyen âge*, par 27 voix contre 7 données à M. Delachenal et un bulletin avec une croix; le second, à M. Robert Michel, pour son livre sur *La sénéchaussée de Beaucaire*, à l'unanimité des voix, moins une (bulletin blanc).

M. Bouché-Leclercq achève la lecture de la note sur l'ἀπαρχή matrimoniale dans l'Égypte gréco-romaine, à titre de commentaire du papyrus 57 de Florence. Dans ce texte, d'après les restitutions de Wilcken, il est question d'une ἀπαρχή des femmes, attestant « que le mariage des ancêtres a les caractères voulus pour assurer les droits de l'enfant à l'éducation éphébique ». M. Bouché-Leclercq propose de distinguer cette ἀπαρχή féminine de l'ἀπαρχή éphébique, et d'y reconnaître une offrande de « prémices » propre au milieu religieux, tel qu'il paraît avoir été réglementé par un des derniers Ptolémées. Sur le rapprochement de textes aussi mutilés on ne peut asseoir que des conjectures. — M. Haussoullier présente quelques observations.

M. Maurice Croiset lit une étude relative à la date de quelques pièces d'Euripide. Une comparaison entre le premier *Hippolyte*, pièce perdue, mais qui est connue par quelques témoignages, et le second *Hippolyte*, dont on possède le texte, permet d'établir qu'à partir d'une date voisine de 432, Euripide renonça à mettre sur la scène le type féminin qui avait fait scandale dans le premier *Hippolyte*. Ce type se rencontrait dans quatre tragédies perdues; au moins à savoir : *Sthénébée*, *Phœnix*, les *Femmes de Crète*, les *Crétois*. On doit donc admettre que ces drames sont tous antérieurs au premier *Hippolyte*, bien qu'un seul d'entre eux, les *Femmes de Crète*, ait une date certaine (439). Ainsi groupés, ils peuvent servir à caractériser une période de la carrière dramatique du poète.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 21 juillet. — 1910

E. Rodocanachi, **Le Château Saint-Ange**, Paris, Hachette, 1909.

Dans son *Avant-Propos*, M. Rodocanachi cite le mot de Gregorovius sur le Château Saint-Ange : « Il n'y a pas de monument plus tragique et dont le rôle ait été plus important ». On peut ajouter que ce château se trouve être un des édifices de la Rome antique qui ont le moins souffert des hommes et du temps. Certes, il a subi bien des transformations depuis l'année 133, date probable de sa construction; d'abord sépulcre gigantesque, il est devenu forteresse, puis château. Mais le monument moderne se dresse sur l'emplacement exact de l'antique mausolée, et le noyau de l'édifice primitif, pour rudimentaire qu'il soit, constitue toujours la partie essentielle de cet ensemble imposant. Il n'est donc pas inexact, ni excessif d'affirmer que le château Saint-Ange a traversé déjà vingt siècles d'histoire, qu'il a toujours tenu une place importante dans la vie romaine, qu'il y a souvent joué un rôle capital.

M. E. Rodocanachi a entrepris de raconter, dans sa continuité exceptionnelle, la destinée de ce monument. Il a confié à M. Albertini, ancien membre de l'Ecole française de Rome, la rédaction du premier chapitre consacré à la période romaine; puis il a divisé en cinq chapitres d'étendue inégale l'histoire du Château pendant les siècles qui ont suivi. Ces chapitres sont intitulés : *Période féodale*; — *Période pontificale*; — *La Renaissance*; — *Période moderne*; — *Période contemporaine*. M. Rodacanachi a pris pour terme de son étude la date du 20 septembre 1870.

A partir du pontificat de Martin IV (1417-1431), le règne de chaque pape fournit le cadre de l'histoire du Château. M. Rodocanachi note avec précision, dans l'ordre chronologique des documents et des faits, les travaux, aménagements et embellissements; l'arrivée des prisonniers de marque et les épisodes souvent terribles qui marquent leur séjour au Château; les événements variés, tantôt tragiques, tantôt scandaleux, qui ont eu l'édifice pour théâtre. Tant que l'histoire de Rome a été liée étroitement aux vicissitudes de l'histoire des papes,

le Château Saint-Ange s'est trouvé mêlé, plus ou moins directement, à tous les faits essentiels de cette double histoire. Le livre de M. Rodocanachi montre nettement la part considérable que ce monument a eue, depuis la fin de l'antiquité jusqu'à la victoire du Risorgimento, à la vie même de la cité romaine. De nombreuses références, groupées dans les notes, garantissent l'exactitude du récit, la véracité des détails, la solidité des conclusions et des jugements. Des illustrations abondantes contribuent à augmenter la valeur, l'intérêt et le charme de ce beau livre, digne de ses aînés *Le Capitole Romain* et *La Femme Italienne*.

J. Toutain.

Le poète François Mainard (1583?-1646). Étude critique d'histoire littéraire, par Charles Drouhet, docteur ès-lettres. Paris, H. Champion, 1909, 1 vol. in-8°, 875 pages. 10 fr.

Tableau chronologique des Lettres du poète François Mainard, accompagné de lettres inédites. 1 vol. in-8°. 130 pages. 4 fr. A la même librairie.

Ces deux ouvrages sont les thèses de doctorat ès-lettres de M. Drouhet. Le second est un répertoire analytique et chronologique de toutes les lettres de Mainard actuellement connues. Le fond de ce catalogue est l'édition des *Lettres du Président Maynard*, publiée en 1652, par Flotte, le meilleur ami du poète. M. Drouhet a joint à ce recueil douze lettres inédites, qu'il a extraites des Archives du Ministère des Affaires étrangères, six autres conservées à la Bibliothèque de Toulouse et quelques billets déjà publiés par Tamizey de Larroque. Cette correspondance est riche en renseignements sur Mainard et ses amis : Racan, Tristan, Scarron, Balzac, Chapelain. Malheureusement les lettres du recueil de 1652 ne sont pas datées : aussi maintes allégations ou inductions qu'on en a tirées pour la biographie de certains auteurs restaient indécises ou suspectes. M. Drouhet s'est proposé d'établir d'une manière exacte la chronologie de ces pièces. Il a réussi à dater 213 lettres sur 287, en déterminant l'année, le mois et parfois le quantième du mois. Un index des noms propres facilite les recherches et les rendrait plus rapides encore, s'il renvoyait directement à la nouvelle numérotation établie par l'auteur, au lieu de nous reporter à une table de concordance des éditions Flotte et Drouhet.

La thèse principale se divise en deux parties : une étude sur l'homme et le poète et une autre sur son œuvre. Il convient d'abord de louer M. Drouhet du zèle et de la sagacité dont témoignent ses recherches sur la biographie de Maynard. Sans parler des textes imprimés, il a consulté tous les documents d'archives où il avait quelque chance de cueillir des renseignements sur son auteur : registres paroissiaux, minutes notariales, archives départementales, archives des Affaires étrangères, etc. Cette documentation abondante et précise nous apporte des notions définitives sur les ascendants de

Mainard depuis le XIV^{e} siècle, sur la vie et les œuvres de son père le juriste Géraud de Mainard, sur le lieu de la naissance du poète (Toulouse), sur ses biens, ses fiefs, sur son séjour à Rome comme secrétaire de l'ambassadeur Fr. de Noailles (1635-1636), etc. Et nous savons aussi, grâce à M. Drouhet, ce qu'il faut désormais penser des infortunes dont Mainard ne cesse de se lamenter : de sa pauvreté et de son exil en province. Jusqu'à présent on en faisait volontiers porter la responsabilité à Richelieu, dont l'hostilité contre Mainard demeurait d'ailleurs inexplicable. M. Drouhet, dans un des chapitres les plus originaux de son livre, a nettement établi ce que furent les rapports du ministre et du poète. Il ne faut pas oublier que c'est pour « acquérir du nom et des trésors », à l'exemple de Desportes, devenu abbé de Tyron, que Mainard s'était mis à cultiver la poésie. Toujours il attendit du pouvoir pensions et récompenses; jamais il ne cessa de flatter Richelieu dans l'espoir d'en recevoir quelque faveur. Louanges, flatteries, démarches, sollicitations, Mainard ne négligea rien pour obtenir les bonnes grâces du tout puissant ministre. Il arriva un jour où celui-ci, importuné de ces appels incessants à sa libéralité, le traita de « Quémand ». Ch. de Noailles s'était chargé de lire au cardinal une épigramme dans laquelle Mainard se représentait comme affaibli et cassé par l'âge, tout près d'aller rejoindre ses aïeux sur les rivages du Cocyte. Là, si je rencontre le Père des Lettres, ajoutait-il, je lui dirai ta gloire ;

« Mais s'il demande à quel employ
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ay receus de toy :
Que veux-tu que je luy réponde ? »

« Rien », répondit sèchement Richelieu : mouvement d'humeur d'un homme qui se voit sollicité pour la cinquième fois en deux ans, dit M. Drouhet, non « arrêt concerté, ou réponse préméditée. » En effet, Richelieu n'a jamais montré une hostilité systématique contre Mainard : il l'a laissé entrer à l'Académie dès 1635, comme l'établit M. Drouhet ; et cette même année, Mainard partit pour Rome, comme secrétaire de Fr. de Noailles, âme servile, « créature du premier ministre », qui n'eût point accepté de vivre avec un homme détesté par son maître.

L'abondance de la documentation de M. Drouhet ne nuit ni à la vie, ni à la clarté de son exposition. Une fois, cependant, la biographie est interrompue par une malencontreuse discussion, destinée à rendre « désormais impossible » la confusion de François Mainard avec François Ménard, avocat au Présidial de Nimes, auteur de poèmes que Garrisson a rangés parmi les œuvres de Fr. Mainard. En 1899, MM. Durand-Lapie et Lachèvre avaient montré l'erreur de Garrisson et distingué les deux poètes. (Cf. leur brochure : *Deux homonymes du* XVII^{e} *siècle. François Maynard et François Ménard*. Paris,

H. Champion.) M. Drouhet a fait un examen critique de leur argumentation, ce qui était son devoir. Il a admis leur conclusion, mais pour des raisons nouvelles et personnelles et il a cru devoir insérer dans son exposé biographique un appendice de 12 pages pour réfuter les arguments de MM. Durand-Lapie et Lachèvre. Il n'y avait aucune raison pour donner une place privilégiée à cet appendice; en définitive, il apparaît que même après les assauts de M. Drouhet, la démonstration de MM. Durand-Lapie et Lachèvre garde sa force et sa valeur. M. Drouhet a été desservi dans cette circonstance par sa tendance à souligner avec un soin jaloux toutes les découvertes auxquelles ont abouti ses recherches, à marquer tous les aspects nouveaux qu'il aperçoit dans les questions traitées par ses prédécesseurs, à noter minutieusement les peccadilles de ses devanciers. Il apporte à rectifier leurs erreurs une âpreté [1] qui lui a valu déjà une riposte assez vive [2] et qui risque d'indisposer beaucoup de lecteurs. Ce ne sont là que quelques fausses notes, qui n'empêcheront point de reconnaître la valeur de l'ouvrage.

L'étude de l'œuvre poétique de Maynard est conduite avec méthode; M. Drouhet ne surfait point les mérites du poète auquel il a consacré un labeur si long et si minutieux. Mainard, dans l'ode, est un « copiste » de Malherbe, très pauvre d'idées. Son originalité est dans l'épigramme : ses contemporains le tiennent pour « l'épigrammatiste de France ». M. Drouhet aurait pu rappeler que dès 1624, Théophile dans sa *Prière aux poètes de ce temps*, vante la « magie » de ses épigrammes. Son modèle est Martial, M. Drouhet a relevé les imitations qu'il a faites de ce poète latin. Mainard n'a-t-il point emprunté également à d'autres auteurs anciens qui ne furent pas des épigrammatistes? L'épigramme citée page 471 :

« Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dy-moy, qui peut t'empescher
De te servir du silence ».

me paraît inspirée de la réponse de Favorinus à un jeune homme qui n'usait que de termes archaïques : « Nonne, homo inepte, ut quod vis consequaris, taces ? » Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 10.

P. 414. C'est être injuste pour Saint-Gelais que de dire qu'il n'a pas cultivé l'épigramme « avec le même entrain » que Mainard. Des deux poètes, celui qui a le moins imité ou traduit, c'est Saint-Gelais : c'est donc lui qui a le plus « d'entrain ». L'expression est impropre,

1. Cf. p. 385 et n. 1; p. 387, n. 1; p. 388; p. 502, etc.

2. A la critique de M. Drouhet, M. Lachèvre a répondu par une brochure sur : *M. Ch. Drouhet et le problème des deux Maynard ; Le Poème ; Le Philandre.* Paris, H. Champion, 1910. M. Lachèvre, après M. Claveliès et M. Martinon, retire à Maynard le *Philandre*, que M. Drouhet lui maintient sur la foi de Pellisson. La question reste difficile à trancher.

comme quelques autres sur lesquelles on pourrait chicaner M. Drouhet. P. 81. « Sa *verve paresseuse* le rendait lent à la riposte » et, p. 24. « Trois villes se disputent la *gloire* d'avoir vu naître F. Mainard ».

Malgré ces quelques réserves, son livre doit être tenu pour une excellente monographie du poète Fr. Mainard et une importante contribution à l'histoire du mouvement littéraire à l'époque de Louis XIII.

Jean PLATTARD.

Mémoires de Saint-Simon édités par A. de BOISLISLE (les Grands Écrivains de la France). T. XXI. Paris, Hachette, 1909. T. XXII, 1910.

Ces deux volumes, comme le précédent, ont été composés d'après les notes du regretté membre de l'Institut par MM. A. de Boislisle et Lecestre. Ils sont consacrés à la fin de l'année 1711 et au début de 1712. Le volume XXI comprend le tragique récit de la mort du Dauphin avec un portrait réaliste et peu flatté de Monseigneur, que Saint-Simon haïssait tout particulièrement, l'exposé des négociations de Saint-Simon pour obtenir du roi un nouveau règlement des ducs et pairs avec de nombreuses citations de textes officiels, de précieuses indications sur la cour en 1711 et les personnages qui y font figure, Chamillart, Torcy, Desmarets, Pontchartrain, sur l'influence de Fénelon, sur le chancelier Voisin. Puis viennent les additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de très importants appendices. On y trouve réunies diverses relations de la mort de Monseigneur et de ses obsèques avec des extraits de la correspondance du duc du Maine, des mémoires également inédits du baron de Breteuil, un mémoire du duc du Maine sur la mort de l'empereur en 1711, le texte de l'édit sur les duchés-pairies, toute une série de lettres intéressantes sur une fille de Monseigneur et de Madame du Roure.

Le volume XXII s'ouvre par l'exposé de la situation de Saint Simon à la Cour, des espérances qu'il mettait en 1711 dans le duc de Bourgogne, devenu Dauphin, de ses tentatives pour unir le duc d'Orléans au Dauphin. Il continue par le récit de la campagne de Villars en Flandre, de la disgrâce du duc de Noailles en Espagne, de la lutte du cardinal de Noailles et du P. le Tellier. Aux débuts de l'année 1712. Saint Simon multiplie les détails sur la cour, raconte la mort de la Dauphine, puis celle du Dauphin, qui le laissa inconsolable, et les deuils qui se succédaient à Versailles, relate toutes les calomnies qui furent inventées contre le duc d'Orléans et sa défaveur auprès de Louis XIV. Dans les appendices adjoints au volume signalons des écrits inédits de Saint Simon, des lettres relatives à un dissentiment entre les maréchaux de Montesquiou et de Villars pendant la campagne de 1711, une relation inédite de la maladie et de la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, des lettres de condo-

léance écrites par le roi et la reine d'Espagne à ces occasions, enfin quelques lettres ou pièces extraites des archives et concernant Saint-Simon.

Est-il utile d'ajouter que ces deux derniers volumes se recommandent par la même richesse de notes, la même sûreté de l'érudition, que les précédents? L'œuvre de M. de Boislisle ne périclite pas entre les mains de ses continuateurs.

C.-G. PICAVET.

ROD. REUSS. — **Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution**, 1 vol. in-8°, de 332 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1910.

Depuis quelques années, M. Rod. Reuss travaille à une histoire de la Révolution en Alsace, qui sera le digne pendant de son *Alsace au* XVIIe *siècle*. Il a fort avancé le dépouillement des archives administratives des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de 1790 à 1799, et il nous est permis d'espérer que bientôt, appuyé sur tous les documents, il pourra écrire cette grande œuvre. Mais déjà des notes innombrables qu'il a entassées, M. Reuss a tiré quelques études spéciales dont il reprendra les conclusions dans le livre définitif; ainsi il nous exposait naguère la situation des églises protestantes d'Alsace depuis la convocation des états généraux jusqu'à la promulgation des articles organiques; aujourd'hui il nous donne un travail très minutieux sur l'état de l'instruction primaire dans la province de 1789 à 1799.

Avant 1789, l'état français ne s'était point du tout soucié d'organiser l'instruction primaire; les villes et les seigneurs s'occupaient seuls des écoles qui étaient placées sous le contrôle sévère des curés et des pasteurs. Les maîtres, recrutés par le suffrage des habitants, pris souvent au rabais, n'ont aucune autorité ni aucun savoir. L'instruction qu'ils distribuent est tout à fait élémentaire et elle est exclusivement donnée en allemand. Le maître d'école alsacien ignore en 1789, après près de deux siècles d'annexion, la langue française et, sauf dans les quelques villages alsaciens où la langue parlée est un patois roman, comme à Orbey, à La Poutroie ou à Urbeis, le paysan alsacien ne comprend pas un mot de français.

L'assemblée provinciale, réunie en 1787, a le mérite de comprendre combien il est nécessaire d'améliorer l'instruction primaire; mais elle manque de toutes espèces de ressources et sa durée est éphémère. La Constituante décrète bien que sera créée et organisée une instruction publique « commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties indispensables pour tous les hommes. » Mais ce vote, émis le 14 septembre 1791, quelque temps avant la dissolution, est un vote tout théorique, et en pratique les choses restent à peu près en l'état. Il n'y a, dans cette période, qu'un progrès à signaler. Les Directoires départementaux, sans s'occuper encore de l'enseignement proprement

dit, protègent l'instituteur contre les caprices ou les exigences des habitants, qu'ils rappellent au respect du contrat signé; ils proclament aussi l'importance de la tâche de ce maître qui doit former des citoyens; ils le rehaussent aux yeux de ses électeurs et à ses propres yeux.

Mais bientôt les Directoires départementaux sont obligés de se retourner dans les villages catholiques contre les instituteurs qui appuient les curés réfractaires, font toutes sortes de misères aux prêtres constitutionnels, refusent de sonner les cloches, de tenir l'orgue, quand les *intrus* veulent dire la messe. Ils sévissent, les révoquent, exigent d'eux le serment, leur demandent de fournir des certificats de civisme. Ils somment les municipalités de choisir des maîtres patriotes; si elles refusent, ils nomment parfois ces maîtres et les soutiennent contre les habitants hostiles; — les exemples si précis fournis par M. Reuss sont bien typiques. Ainsi l'idée se fait jour que le maître d'école doit relever non de la commune, mais des autorités supérieures, du département, de la nation.

Précisément vers cette époque, après que les alliés eurent forcé les lignes de Wissembourg, Saint-Just et Le Bas furent envoyés en mission dans le Bas-Rhin, et, le 29 décembre 1793, ils lançaient leur fameux arrêté : « Provisoirement et jusqu'à l'établissement de l'instruction publique, il sera formé dans chaque commune ou canton du département du Bas-Rhin une école gratuite de langue française. Le département du Bas-Rhin prendra sur les fonds provenant de l'emprunt sur les riches une somme de 600,000 livres pour organiser promptement cet établissement et en rendra compte à la Convention. » Et peu après, la Convention, par la loi du 8 pluviôse an II (10 janvier 1794), après avoir découvert qu'une partie de la France ignorait la langue française, décréta qu'il y aurait un instituteur de langue française dans chaque commune des campagnes des départements du Haut et Bas-Rhin et que cet instituteur toucherait un traitement annuel de 1,500 livres fourni par le Trésor public. Aussi bien dans la pensée de Saint-Just que dans celle des conventionnels, ces écoles françaises ne devaient pas se substituer aux anciennes écoles locales, mais coexister avec elles. Parallèlement aux écoles locales entretenues par la municipalité, il y aurait des écoles françaises, dont l'instituteur serait payé sur l'emprunt au détriment des riches ou sur le trésor public. L'arrêté de Saint-Just et Le Bas — M. Reuss l'établit de façon incontestable, — ne fut qu'une lettre morte; pas un sou des 600,000 livres ne fut consacré à la création d'écoles françaises. Le décret de la Convention eut un commencement d'exécution. Mais on ne trouvait point de personnel pour les nouvelles places; pour les 400 communes du Haut-Rhin, il se présenta de 30 à 40 candidats, encore moins pour le Bas-Rhin. Une tentative que fit Jean-Frédéric Simon d'établir à Strasbourg une école normale échoua piteusement.

Tandis que la Convention prenait ces mesures exceptionnelles pour les pays de la république qui ne parlaient point la langue française, le Comité de l'instruction publique préparait une loi générale applicable à la France entière : cette loi fut votée le 27 brumaire an III (16 novembre 1794). Elle instituait des écoles d'État. Il devait y avoir par 1.000 habitants une école divisée en deux sections, pour garçons et pour filles. Les instituteurs devaient toucher 1,200 livres, les institutrices 1,000. Ils étaient nommés par un jury d'instruction de trois membres désignés par les administrateurs du district parmi les pères de famille. Ces écoles devaient se substituer aux anciennes écoles municipales et, en Alsace, au moins à Strasbourg, les jurys d'instruction prirent leur tâche à cœur. Mais ils se heurtèrent à de grandes difficultés; ils ne trouvèrent pas de maîtres sachant le français de façon convenable; puis bientôt la loi du 27 brumaire fut abrogée et remplacée par celle du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). Le nombre des écoles est réduit; la loi porte simplement qu'il y aura dans chaque canton une ou plusieurs écoles dont les arrondissements seront limités par les administrations départementales. Comme les districts ont été supprimés, ce sont les administrations du département qui nomment les jurys d'instruction, 6 au plus par département. Les instituteurs sont examinés par ces jurys, et, sur la présentation des municipalités, nommés par les administrateurs du département. Ils reçoivent un local pour leurs classes et pour leur logement; ils touchent de chaque élève une rétribution annuelle qui, pour le Bas-Rhin, est fixée par le département à 12 francs, valeur métallique (ainsi plus de traitement payé par la nation). C'est sous le régime de cette loi que s'organisèrent les écoles primaires d'Alsace de la fin de 1795 au début de 1800. Ce que furent ces nouvelles écoles, quelles difficultés les administrateurs eurent à trouver un personnel, à quelles haines les nouveaux instituteurs furent exposés en certains villages fanatisés, comment aux écoles publiques s'opposèrent partout des écoles libres, comment sous ce nom se cachèrent souvent les anciennes écoles paroissiales, M. Reuss nous le dit dans les derniers chapitres de son volume. Il nous donne aussi, d'après la *Statistique* du préfet Laumond, le chiffre des instituteurs en fonction dans le Bas-Rhin à la fin de l'an VIII, 115 en tout : c'est sans doute encore peu ; mais il était permis d'espérer davantage, lorsque, par arrêté du même préfet Laumond, du 9 nivôse an IX (30 décembre 1800), il fut ordonné qu'à la place des écoles primaires *par arrondissement* il sera nommé dans chaque commune rurale au moins un instituteur, choisi par le conseil municipal, examiné par le jury d'instruction et confirmé par le préfet. Malheureusement, ces écoles ne tardèrent pas à tomber en décadence. Quand le Concordat a été signé, le maître d'école devient l'humble auxiliaire du curé et du pasteur; l'école prend un caractère entièrement confessionnel; le

préfet nomme l'instituteur, conformément aux vœux du clergé de l'un ou l'autre culte; et souvent cet instituteur qui sait tenir l'orgue ou chanter au lutrin ignore la langue française : le clergé se défie de cette langue qui est celle des villes corrompues et celle de Voltaire; il s'en défiera encore quelques années avant la guerre de 1870; (qu'on consulte les brochures du curé Cazeaux ou du pasteur Baum).

Ce livre, puisé directement aux sources, rempli de détails précis qui se groupent autour des idées directrices, est l'œuvre de l'homme qui sait le mieux l'histoire de l'Alsace, qui, ayant vécu de la vie de la province, connaît admirablement ses aspirations, ses tendances, ses passions : certains souvenirs de famille ou personnels lui donnent une grande saveur [1]. Il présente un intérêt non seulement rétrospectif, mais encore tout d'actualité. Nous en recommandons la lecture à ceux qui engagent en ce moment de vives luttes autour des écoles des pays annexés, veulent en bannir totalement l'enseignement du français et leur donner un caractère de nouveau entièrement confessionnel [2].

Chr. Pfister.

Discours de Danton, édition critique par André Fribourg. Paris, au siège de la société de l'histoire de la Révolution française et à la libr. Ed. Cornély, 1910, LXIV et 813 p. in-8.

L'édition d'un texte mérite le nom de critique si elle remplit deux conditions : 1° quand l'établissement du texte est conforme aux règles, c'est-à-dire quand l'éditeur est capable de donner les raisons du choix qu'il a fait de telle ou telle version et quand il met ses lecteurs en présence de toutes les versions, lui donnant ainsi le moyen de contrôler son propre choix; 2° enfin quand le texte est pourvu de tous les éclaircissements, de tous les commentaires qui aident à en comprendre la signification.

1. Parmi les élèves de la première école normale à Paris, celle de l'an III, se trouvait Jean-Daniel Brunner, arrière grand-père de l'auteur (p. 171). M. Edouard Reuss, son père, fréquenta, en 1798-1799, à Strasbourg, l'école privée de Friesé, placée dans l'enceinte du Temple-Neuf : Friesé, ouvrier tisserand, venu d'Allemagne, enseignait la Constitution, les droits de l'homme, mais non pas le français qu'il ignorait (p. 262). M. Reuss rappelle aussi le souvenir de son maître d'écriture au Gymnase, Jean-George Heinemann, instituteur privé en 1799 (p. 291).

2. M. Reuss vient aussi de publier une brochure : *Quelques documents nouveaux sur l'antisémitisme dans le Bas-Rhin de 1794 à 1799*, 29 pages in-8°. Extrait de la *Revue des Études juives*, 1910. Les Juifs d'Alsace avaient été émancipés par la Constituante le 27 septembre 1791; la Législative prescrivit, le 13 octobre 1791, que ceux d'entre eux qui prêteraient le serment civique seraient reconnus citoyens; mais bientôt, mal vus des Jacobins, accusés d'agiotage et d'infractions à la loi du *maximum*, ils peuplèrent, comme les feuillants, les prisons de la Terreur. Même après thermidor, et jusqu'au 18 brumaire, ils eurent à supporter plus d'une tracasserie et furent toujours mal vus du peuple : c'est ce que prouvent les procès-verbaux des assemblées départementales dont M. Reuss nous donne des extraits.

De ces deux tâches, M. Fribourg n'a essayé que la première. Il ne s'est pas aperçu que l'une ne peut guère aller sans l'autre.

Il a eu l'idée, qui était en effet admissible, de rechercher dans les différents comptes rendus des journaux « le meilleur texte » de chaque discours de Danton, d'imprimer ce meilleur texte en l'accompagnant en note des principales variantes et additions que fournissent les autres sources. Tant vaudra le choix du « meilleur texte », tant vaudra son édition.

Deux remarques s'imposent : M. Fribourg ne semble pas avoir une connaissance complète de la littérature de son sujet, ses choix sont dictés assez souvent par des raisons discutables.

Je sais tout le premier combien il est difficile d'épuiser la bibliographie d'un sujet révolutionnaire et j'aurais mauvaise grâce à reprocher à M. F., qui est jeune et actif, mais pressé, de n'avoir pas du premier coup produit un travail définitif. En signalant les plus grosses lacunes de son ouvrage, qui paraît avec l'estampille d'une déjà vieille société historique, j'accomplis un devoir strict.

Sa classification des sources est toute arbitraire parce que toute extérieure : « Nous appelons *meilleur texte* celui qui réunit au plus haut degré les qualités d'étendue, d'exactitude et de clarté » (p. XLIV, note 2), soit! Mais, qui *garantit* l'exactitude, qui est de ces trois qualités la principale? « La valeur d'un recueil de comptes rendus, explique M. Fribourg, croît en raison directe, *a*) de l'espace de temps embrassé par ce recueil, *b*) du nombre de *meilleurs textes* fournis, *c*) du nombre et de la valeur des additions fournies aux textes *supérieurs* de recueils concurrents, *d*) du nombre et de la valeur des variantes fournies aux textes supérieurs de recueils concurrents, *e*) de l'ordre, de la logique, de la clarté des comptes rendus » (p. XLIV). En langage plus simple, M. F. place en tête de son palmarès les sources qui lui ont fourni le plus de ces textes qu'il appelle « meilleurs ». Nous tournons dans un cercle vicieux. Ce n'est pas parce qu'une source est bonne que M. F. lui emprunte des textes, elle est bonne parce qu'il les lui a empruntés.

L'exactitude d'un texte ne peut provenir uniquement des conditions extérieures du genre de celles qui sont énumérées. La première condition pour qu'un texte soit tenu pour exact, c'est que celui qui le rapporte n'ait pas eu un intérêt quelconque à le falsifier ou à le déformer, d'où la nécessité préalable de connaître la personnalité du témoin et les circonstances où il témoigne, d'où la nécessité de substituer à la critique externe de M. F. une critique intrinsèque. M. F. ne semble pas s'être douté de cette nécessité. Il classe les journaux indépendamment de la personnalité, de l'opinion, des tendances, des relations de leurs rédacteurs. Il ne se demande pas si telle source est plus favorable à Danton, si telle version est suspecte de camaraderie, telle autre d'antipathie, etc. Il ignore d'ailleurs que Danton à certains moments eut ses feuilles dévouées, ses feuilles à lui, où on doit

par conséquent rechercher la version qu'il voulait présenter au public à défaut de la version exacte.

J'ai déjà eu l'occasion de donner des extraits du curieux *Journal du diable* qui fut en quelque sorte le moniteur officieux du Club des Cordeliers pendant une bonne partie de l'année 1790 [1]. Le *Journal du diable* est inconnu à M. F. Il y aurait trouvé un ou deux discours qui manquent à son recueil.

Plus tard, en octobre 1793, quand Danton et ses amis engagent la lutte contre le Comité de salut public, ils ont des journaux qui reçoivent leur inspiration, tel le *Rougyff*. Le *Rougyff* n'est pas cité dans la bibliographie de M. F.

Mais ce n'est pas seulement dans les journaux amis qu'il faut aller chercher le meilleur texte, les adversaires présentent parfois une version plus fidèle, ou tout au moins une version à discuter. Je suis surpris que pour toute la période si décisive de l'hiver 1793-1794, M. F. ne se soit pas reporté une seule fois aux comptes rendus de l'*Antifédéraliste*, journal inspiré par Robespierre.

M. F. a utilisé de temps en temps l'*Orateur du peuple* de Freron et il a eu raison, mais il néglige le *Creuset* de Rutledge qui eut son heure d'importance.

En général M. F. est sobre de jugements sur les tendances des journaux. Quand il sort de sa réserve, il montre qu'il les connaît assez mal. Comment peut-il écrire que le *Moniteur* fut robespierriste du 2 juin 1793 jusqu'au 9 thermidor, alors que Robespierre s'est plaint à plusieurs reprises pendant cette période des perfidies de ce journal et de ses infidélités ?

Une édition n'est critique que si elle respecte l'orthographe des textes ou si elle ne la modifie que d'après des règles précises et fixes. M. F. n'examine nulle part cette question de l'orthographe. Il l'ignore. Même quand il reproduit des textes manuscrits, il ne donne aucune indication sur les règles qu'il applique. A le lire, on ignore que Danton signait ses écrits d'avant 1789 D'Anton.

Une édition n'est critique que si l'éditeur n'apporte dans sa tâche aucun parti-pris d'apologie ou de dénigrement. M. F. manque par trop d'impartialité. Il éprouve pour son héros une admiration enthousiaste, dont il ne donne d'ailleurs pas les motifs.

Vient-il à parler de la charge d'avocat aux conseils que Danton acheta, il oublie de dire que l'achat fut fait à crédit (p. xx). Il résout en quelques lignes tranchantes la grosse question de la fortune de Danton. Il ne craint pas de citer en faveur de celui-ci une brochure de Courtois, sans faire connaître quel triste sire c'était que ce Cour-

---

1. J'ai tiré parti de cette feuille inconnue dans mon récent ouvrage sur le *Club des Cordeliers*, p. 10, 12, 155, 212, 214, etc. Cf. aussi les *Annales révolutionnaires*, t. III, p. 247-249, p. 417-420.

tois. Que Danton ait eu recours à pareil défenseur, cela n'est guère honorable pour Danton..

Contre M. Bos, M. F. s'efforce de prouver que Danton n'était pas un « avocat sans causes » et il triomphe parce qu'il a retrouvé aux archives, après de minutieuses recherches, une quinzaine de plaidoyers ou de requêtes signés de Danton. Danton s'est occupé de 22 affaires en 4 ans, la plupart banales! Cela ne prouve pas encore que l'étude de Danton fut très achalandée et cela ne suffit pas à rendre compte des remboursements de ses créances ni de ses acquisitions multiples en 1791. Le mystère subsiste et la question de la vénalité reste plus que jamais posée.

On remarquera que M. F. dans sa piété a fait entrer dans ce recueil de *Discours*, ces requêtes d'avocat, ces pièces juridiques. Il a de même reproduit des arrêtés du district des Cordeliers, sous prétexte qu'ils ont, paraît-il, une forme oratoire et ces arrêtés ne sont même pas toujours signés de Danton (cf. p. 54).

Danton a été inscrit au lendemain de Varennes par son ami Chabrillan, un individu assez suspect, au Club des Bons Enfans que Robespierre ne voyait pas d'un bon œil. J'ai publié le procès-verbal de la séance du Club des Cordeliers dans laquelle Legendre dut prendre la défense de son ami Danton à propos de cet incident. Legendre dit formellement que Danton n'a pas *reparu* à ce club, donc qu'il y est allé une fois au moins. Cela n'empêche pas M. F. d'écrire innocemment que Danton « se défendait d'y avoir jamais pénétré » (p. XXXIV, note). Voilà un lapsus qui est inquiétant dans une édition critique.

Les quelques lignes explicatives, dont M. F. fait précéder parfois les discours de son héros, pour les remettre dans le moment où ils furent prononcés, ne sont pas toujours d'une parfaite exactitude. Ainsi, p. 608, il résume en une phrase la proposition qui fut faite aux jacobins, le 13 frimaire an II, de donner un *local* à chaque société populaire, mais il oublie de préciser que ce local devait être *l'église*. Faute de connaître cette particularité essentielle, le lecteur s'expliquera mal la scène qui se produisit, les murmures qui accueillirent Danton, quand il combattit la proposition avec violence.

Que M. F. couvre de fleurs son maître M. Aulard, c'est chose très naturelle; on aurait voulu seulement qu'il mît dans la louange un peu plus d'adresse, mais il n'y aurait pas lieu d'en faire la remarque si, pour mieux défendre M. Aulard, il ne se livrait à des attaques déplacées contre les historiens qui n'ont pas l'heur de plaire à celui-ci.

Etait-il bien nécessaire de recommencer contre les *Archives parlementaires* une campage aujourd'hui sans portée? Puisqu'il rééditait des critiques qui ont cessé d'être fondées, il devait pour le moins n'avancer que des faits exacts. Quand il affirme (p. XII) que jusqu'au tome 52, les *Archives parlementaires* ont continué à « suivre les

règles Mavidal et Laurent, c'est-à-dire la marquetterie et la suppression des indications de sources », il donne à croire qu'il n'a pas ouvert les tomes antérieurs au tome 52. Quand il reproche aux éditeurs actuels de donner plusieurs variantes du même discours à la fin de la séance ou en note, on voit bien qu'il défend sa méthode à lui ; mais, où il dépasse les bornes, c'est quand il ajoute que « le lecteur ne sait jamais au juste de quel recueil provient le passage qu'il a sous les yeux » (p. XIV), puisque le lecteur n'a qu'à se donner la peine de lire pour obtenir immédiatement la référence exacte. Il est enfin quelque peu exagéré de formuler contre les *Archives parlementaires* des griefs comme ceux-ci : « La méthode qui consiste à imprimer en *annexe* les 3 ou 4 comptes-rendus différents qu'on a utilisés, ne peut être admise, car on a l'air ainsi d'inviter le public à faire un travail qu'on aurait dû exécuter soi-même, et, de plus, pour que le procédé ait sa valeur entière, il ne faudrait pas se borner à faire suivre tel discours restitué de 3 ou 4 comptes-rendus, mais bien de *tous* les comptes-rendus existants » (p. XIV). Là où M. F. ne donne qu'un *choix* de variantes de mots ou de phrases détachés, les *Archives parlementaires* apportent des textes complets. Elles permettent par conséquent des comparaisons plus précises que celles qu'il est possible de faire avec l'édition de M. Fribourg. Et celui-ci s'écrie : « rien n'est moins scientifique ! » Est scientifique sans doute pour lui la méthode qui évite au public (!) la peine de comparer et de réfléchir et qui lui en ôte même les moyens. Les *Archives parlementaires* ne donnent pas *toutes* les sources. M. F. fait-il donc autre chose et n'a-t-il pas dû, lui aussi, choisir ? — Mais, M. F. semble avoir regretté l'amertume de ses attaques puiqu'il les désavoue en quelque sorte dans cette note perdue dans son Erratum : « Les tomes LXXIII et LXXIV (des *Archives parlementaires*), parus depuis que ces lignes ont été écrites, ont été conçus et exécutés dans un esprit beaucoup plus scientifique que les 72 volumes précédemment publiés » (p. 815).

M. F. enfin a été bien imprudent en rappelant la démarche que les éditeurs des *Archives parlementaires* ont faite auprès de M. Aulard en 1901 « pour apprendre de lui, dit-il ironiquement, quelles pouvaient bien être les exigences de la critique historique ». Cette démarche que M. F. révèle ainsi au public historique fait infiniment plus d'honneur à ceux qui la tentèrent qu'à celui qui l'accueillit par le dédain. Les nouveaux éditeurs avaient eu la naïveté de croire que les critiques adressées à leur œuvre étaient d'ordre scientifique. Ils venaient demander des conseils, ils promettaient de faire leur profit des critiques anciennes, ils ont tenu parole. L'ironie de M. F., si elle atteint quelqu'un, ne saurait les toucher.

On voit ce qui manque à ce recueil pour mériter le nom d'édition critique dont il se pare. Malgré ses défauts, ses lacunes, ses partis pris, il rendra de réels services. Le travail long et minutieux auquel

l'auteur s'est livré ne sera pas perdu. Il a retrouvé des plaidoyers de Danton. Il a colligé de nombreuses variantes de ses discours. Il a ainsi forgé un instrument de travail que les historiens seront heureux d'avoir sous la main. J'ajoute qu'il a illustré son livre de trois portraits bien venus. Qu'il me permette un conseil en terminant, un conseil que me dicte une expérience personnelle. Quand il étudiera le passé, qu'il tâche le plus possible d'oublier le présent. Il aura fait un grand pas quand il se sera délivré de l'esprit de coterie.

Albert Mathiez.

Louis Maigron. **Le Romantisme et les mœurs;** essai d'étude historique et sociale d'après des documents inédits. Paris, Champion, 1910; in-8° de xix-508 pages.

Des documents privés, lettres, poèmes, journaux intimes, se rapportant aux années 1832-1847 environ, permettent à M. Maigron de vérifier l'effet de la littérature romantique sur les mœurs françaises durant la monarchie de juillet : car une abondante confrontation de ces « cas » extra-littéraires avec leurs analogues illustres de la littérature et de l'art établit l'indiscutable interdépendance de ces deux ordres de phénomènes. Il y a là un chapitre fort curieux de l'histoire du public français, une page à ajouter aux réquisitoires récents contre le « mal romantique », une illustration qui vérifie, rétrospectivement, la formule selon laquelle « le classique est le sain, et le romantique le malade. » Peu d'imprévu, d'ailleurs, dans ces témoignages particuliers qui répètent ou varient des thèmes connus, et moins de diversité qu'on n'en attendrait.

La thèse de M. M. s'entoure de précautions oratoires : « le romantisme ne saurait, sans injustice, être rendu responsable à lui seul des excès et des désordres que nous allons analyser. » (p. 123 ; cf. p. 274 et *passim*). Cependant c'est bien, d'une manière générale, la littérature romantique qui apparait coupable, fut-ce avec des circonstances atténuantes, d'un certain nombre d'adultères, de suicides, de perversions et de folies que M. M. fustige d'une main vigoureuse ; George Sand a la part de la *lionne* dans ces influences néfastes, et il n'est pas douteux que la première partie de son œuvre, brisant une discipline sans en offrir une autre, ne pouvait manquer d'agir dangereusement sur toute une génération de lecteurs. Sur le danger des sophismes égoïstes et des prétentions imaginaires à une destinée exceptionnelle, M. M. parle d'or, et l'auteur de *Gabrielle* doit tressaillir d'aise dans sa tombe, ainsi que quelques procureurs généraux [1]

1. O vicissitudes des temps ! L'avocat impérial qui requit jadis contre *Madame Bovary*, M. Pinard, doit avoir reconnu, dans un banquet à Lyon, qu'on serait trop heureux aujourd'hui d'avoir des romans comme celui-là... pour le prix Montyon. Manque à la bibliographie : L. Proal, *Le crime et le suicide passionnels*. Paris, 1900.

dont les réquisitoires offrent des arguments qui étaient tout indiqués. Cependant, au point de vue purement chronologique, et à propos de l'influence de la littérature spécifiquement romantique sur les mœurs, je voudrais présenter à M. M. quelques observations dont quelques-unes sont suggérées par son livre même. Les plaisanteries du *Diable boiteux* (p. 288) sont de 1824; le *Cléon* de Rémusat (p. 293) est « le jeune homme de 1817 »; Berlioz a, dès 1820, « le germe de cette maladie » (p. 300); l'astronome Babinet, né en 1794, ne devait plus guère se permettre après 1830 de « traîner les femmes par la chevelure sur le parquet » (p. 224); j'ajoute que les statistiques de 1819 sur le suicide ne sont pas moins inquiétantes que celles de 1839, que Sautelet se tue en 1830, et que l'affaire Berthet qui inspira le *Rouge et le Noir* est de 1827-28. De même, et pour une autre époque, les *Entretiens sur le Suicide* de l'abbé Guillon (Paris, 1802) [1] et les *Notes* de Millevoye à la suite de sa *Satire des romans du jour*, sans parler des informations de journaux, permettent de croire à une autre crise morbide au début du siècle. Voilà donc, avant le romantisme proprement dit, des indices analogues de troubles sociaux dont il faut chercher les raisons, sans doute, dans d'autres œuvres littéraires, mais aussi dans des conditions sociales et psychologiques auxquelles les environs de 1840 pouvaient offrir un pendant à certains égard. D'un autre côté, s'il n'est pas sûr que tout soit « chaste pour les chastes », il est certain que tout peut être poison pour les débiles, et qu'il y aurait quelque danger à ne juger un ouvrage que sur les déformations qu'il subit dans l'esprit ou la volonté de ses lecteurs : à combien d'extravagances juvéniles un livre aussi salubre que *Robinson Crusoé* n'a-t-il pas prêté ! quelle part ne revient pas, dans la formation de nos jeunes « apaches », à des succédanés d'une littérature aussi conseillère d'énergie que les histoires d'Indiens! Rien n'est plus difficile à établir qu'une responsabilité en ces matières, et M. M. le sait bien : il pourrait marquer plus nettement que la principale nocivité du romantisme a été de « peindre la faiblesse avec les prestiges de la force », comme Gœthe se reprochait de l'avoir fait dans *Werther*, et d'avoir ainsi donné des sanctions éclatantes à des désarrois adolescents, des infractions et des effervescences qui ne sont d'aucune époque spéciale, mais qui, plus fréquents sans doute à des époques instables et mal définies, s'autorisent et s'enveniment de la littérature ambiante : il se trouvait qu'entre 1832 et 1847 celle-ci possédait des séductions particulières.

Il se pourrait bien d'ailleurs, au double point de vue de la littérature et de la vie, que la crise du romantisme eût encore mieux valu, tout compte fait, que l'adhésion passive et continue aux disciplines nécessaires. C'est en passant de la soumission à l'acceptation qu'une destinée prend sa valeur morale, et le passage de l'une à l'autre a

1. Cité par M. Maigron, p. 333, note 3.

grand chance de s'accompagner de « romantisme ». Ce beau livre de *Dominique*, qui revient souvent, dans les pages ou les notes de M. M., comme une condamnation du faux individualisme [1], existerait-il sans cette phase mélancolique, ces lectures enthousiastes d'*Oberman* et de *Volupté* dont les *Lettres de jeunesse* nous apportaient récemment le témoignage ?

F. Baldensperger.

The Middle English Harrowing of Hell, and Gospel of Nicodemus. Now first edited by W. H. Hulme. London, Kegan Paul, Trench, Trübner and C°, 1907, in-8° (lxx-148 p.).

L'Evangile de Nicodème, ou Actes de Pilate, a tenu, dès les origines chrétiennes, une place importante en Occident. Il en existe une version latine très ancienne et importante. L'Angleterre, où cet Evangile fut introduit de bonne heure, possède, en deux manuscrits du xi° siècle, une version anglo-saxonne très ancienne, remarquable par ce fait qu'elle représente un texte plus bref que tous ceux que l'on connaît jusqu'à ce jour. Cette version, publiée une première fois par E. Thwaiter à Oxford, en 1693, a été publiée de nouveau par M. W. H. Hulme, dans *Publications of the Modern Language Association*, vol. XIII, n° 4, Baltimore, et complétée dans *Modern Philology*, avril 1904, Chicago. Les versions en Anglais ancien, en prose, sont assez nombreuses. M. H. H. les signale, dans sa nouvelle publication, et décrit les manuscrits qui les contiennent. Il décrit aussi, et plus particulièrement, les manuscrits contenant les versions en vers de la Descente aux enfers et de l'Evangile de Nicodème, dont il reproduit complètement le texte. Il donne en outre une étude historique sur la Descente aux enfers, origines, développements, influence sur la littérature et les arts au moyen âge, surtout en Angleterre. Un glossaire, contenant les mots anciens ou peu usités, termine cette très utile publication.

E. D.

1. M. M. aurait pu contribuer à redresser la déformation sémantique qui, depuis le romantisme sans doute et peut-être par lui (cf. p. 372, n. 1), fait de l'*individualisme* un équivalent de l'égoïsme anarchique, alors que dans l'esprit de ses théoriciens (Humboldt, etc.) il est précisément ce « développement harmonieux de toutes les facultés » préconisé page 3. Il n'y a certainement rien de singulier ni de hardi dans la dédicace de *Dominique* à G. Sand, la George Sand de Nohant; et nous savons qu'elle l'a lue attentivement (p. 73, note). La « soumission à l'objet » (p. 2), plus probablement qu'une expression classique, n'appartiendrait-elle pas à ce « jargon de barbares » auquel un pseudo-classique de 1820 rattachait (p. 280), oublieux de Montesquieu, le terme de *relatif*? C'est (p. 11), la mode de l'épithète de couleur, non l'affectation de l'exotisme, que raille Musset; à la note de la p. 404 lire *Adélaïde*; il est fort exagéré de dire (p. 449) que « tous les fougueux révolutionnaires de 1830, ou presque tous, finirent par rendre hommage à Boileau » : c'est, je crois, confondre trop aisément la « règle » avec la « loi ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N^os 30-31 — 28 juillet-4 août — 1910

A. UNGNAD. **Keilschrifttexte der Gesetze Hammurapis**. Autographie der Stele sowie der Altbabylonischen, assyrischen und neubabylonischen Fragmente. Leipzig, Hinrichs, 1909, in-8°, 42 p., 5 M.

M. Ungnad a donné en une plaquette très commode une excellente copie du code de *Hammurabi* trouvé à Suse par la mission française. Il y a joint la copie de trois fragments également trouvés à Suse et qui suppléent en partie à une lacune de la stèle, de treize fragments assyriens provenant de la bibliothèque d'*Ašur-bani-apal* et conservés au British-Museum, et de deux fragments néo-babyloniens également conservés à Londres. Cette publication forme l'ensemble le plus commode pour étudier la loi de *Hammurabi* dans le texte original.

C. FOSSEY.

A. J. EVANS. **Scripta minoa, the written documents of minoan Crete with special reference to the archives of Knossos.** Volume I The hieroglyphic and primitive linear classes with an account of the discovery of the pre-phoenician scripts, their place in minoan story and their mediterranean relations, with plates, tables and figures in the text. Oxford, at the Clarendon Press, 1 vol. XII-302 p. in-4° et XIII pl.

Le premier volume du travail de M. Evans justifie l'impatience avec laquelle nous l'attendions. C'est le commencement d'un *corpus* des monuments de l'écriture pré-phénicienne découverts en Crète, et particulièrement à Cnossos par M. Evans lui-même. M. E. distingue deux sortes d'écritures, l'écriture hiéroglyphique et l'écriture linéaire. Les monuments hiéroglyphiques, qui forment l'objet de ce premier volume, et qui succèdent aux monuments purement pictographiques,

sont des sceaux ou des empreintes de sceaux, des graffiti sur argile portant des signes de forme plus conventionnelle, qui rappellent les hiéroglyphes d'Égypte et dont une bonne part semble avoir déjà une valeur phonétique. M. E. fait remonter l'usage de cette écriture jusqu'à une époque contemporaine de la XI^e dynastie d'Égypte (2200-2000, p. 137). Les sceaux et empreintes catalogués par M. E. forment déjà un total de 122, sur lesquels M. E. a relevé cent trente-cinq signes figurant le corps humain ou des parties de ce corps, des armes et des instruments, des objets du culte et des symboles religieux, la maison, des ustensiles de ménage, des vaisseaux et des poissons, des animaux et des parties d'animaux, des insectes, des plantes et des arbres, la terre et les astres, etc. La présence des mêmes signes sur les tablettes d'argile et sur les sceaux empêche de les considérer comme de simples symboles : ils constituent certainement une écriture.

Cette écriture est-elle phonétique ou idéographique? Il est probable que la plupart des signes représentaient tantôt un son tantôt une idée. Certains, comme l'œil ou la porte, semblent employés pour désigner des fonctions ; d'autres, à la fin d'un groupe, semblent employés comme déterminatifs, par exemple la figure humaine pour marquer un nom propre ; parfois plusieurs signes de même série, tels que, hache, lance, flèche, semblent réunis pour exprimer une idée générale telle que « armes » ; parfois des signes de significations différentes, tels que « charrue » et « terre », sont réunis pour exprimer une idée composée telle que « pays cultivé » ; parfois enfin un même signe est répété pour indiquer le pluriel. Mais le petit nombre de signes et l'association de signes entre lesquels on ne peut concevoir aucun rapport d'idées (poisson, œil humain et hache ; double hache, vase et serpent) montrent que les signes étaient aussi employés phonétiquement, et le nombre moyen de signes formant un mot indique une écriture syllabique. Les signes composés sont rares.

Les tablettes percées d'un trou qui marque nécessairement le commencement de l'inscription (p. 250) permettent de constater que l'écriture est dirigée tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche et qu'elle se retourne quelquefois *boustrophedon*. Un signe × placé assez régulièrement au commencement des groupes de signes fournit à cet égard de précieuses indications. Les signes, pris séparément, n'ont pas d'orientation fixe. Les principes de la numération, qui est décimale, se laissent assez facilement dégager. M. E. a pu relever un certain nombre de groupes où les signes apparaissent dans un ordre constant et, parmi ces groupes, reconnaître avec assez de vraisemblance quelques noms de fonctions.

M. E. remarque avec raison que toutes les écritures hiéroglyphiques ont naturellement un certain nombre de signes communs (le corps humain, la maison, etc.) ; pourtant il relève dans l'écriture crétoise

quelques signes d'un caractère trop spécifiquement égyptien pour que, outre l'influence générale que le système égyptien a pu exercer sur la formation du système crétois, on n'admette pas quelques emprunts particuliers de celui-ci à celui-là : tels sont la croix ansée (*ankh*), la tour avec la ligne diagonale marquant probablement l'escalier, etc. Au contraire, les signes les plus caractéristiques de l'écriture hittite (le bateau à bout retourné, le couteau à pointe recourbée, le lièvre et l'aigle assis) n'ont point de parallèle dans l'écriture crétoise et inversement la double hache, qui joue un si grand rôle dans l'écriture minoenne et représente un objet de culte commun à la vieille population carienne d'Asie-Mineure, ne paraît point parmi les signes hittites [1].

A l'écriture hiéroglyphique succéda en Crète une écriture linéaire, dont M. E. distingue deux classes. La première (A) est datée d'une manière approximative par la découverte d'un couvercle d'alabastre au nom du roi Hyksos Khyan ; on en a trouvé des spécimens non seulement à Cnossos mais encore à Hagia Triada, dans l'antre de Dicté (table à libations), à Zakro, à Palaikastro, à Goumia, à Papoura, à Phylakopi (Mélos). La seconde classe (B) paraît avoir été en usage pendant tout le cours du xv^{e} siècle; tous les spécimens actuellement connus proviennent de Cnossos. Il ne semble pas que l'écriture B soit simplement le résultat d'une évolution de l'écriture A, car elle présente plusieurs signes qui ne se retrouvent pas dans l'écriture A, et plusieurs signes communs aux deux écritures apparaissent dans l'écriture B sous une forme plus archaïque que dans l'écriture A. La présence de groupes de signes identiques semble indiquer que les deux écritures recouvrent la même langue. L'écriture B se trace régulièrement de gauche à droite; certaines tablettes portent sur la tranche une indication sommaire du contenu et sur l'une d'elles au moins les groupes de signes sont séparés par un trait vertical.

Les quatres signes et les chiffres tracés sur le vase à étrier d'Orchomène appartiennent à un système apparenté au système crétois, particulièrement au système hiéroglyphique. Des anses d'amphores trouvées à Mycènes et à Ménidi portent également des signes de l'écriture linéaire A. Les alphabets anatoliens (lycien et carien) contiennent des caractères étrangers à l'alphabet grec et qu'on a cherché, sans grand succès, à dériver des caractères hittites. M. E. se demande si on ne pourrait pas en chercher l'origine dans l'écriture crétoise; la

1. M. E. a étudié en deux endroits de son livre le disque de terre trouvé à Phæstos. Sur 45 signes qu'on y relève, une dizaine seulement lui paraissent plus ou moins apparentés à ceux de l'écriture minoenne; l'origine pourrait être lycienne. L'écriture est en partie phonétique; l'inscription paraît métrique. M. E. y distingue un refrain et croit que ce pourrait être un hymne à la Déesse mère d'Anatolie.

tradition relative aux conquêtes en Lycie de Sarpédon, frère de Minos, pourrait bien contenir quelque part de vérité historique; les noms de villes crétoises Aptara et Einatas se retrouvent en Lycie; Milet se vantait d'être une colonie de la ville crétoise du même nom, etc.; les rapports étaient donc fréquents entre la Crète et la côte d'Anatolie. Une vingtaine de signes empruntés aux écritures lycienne et carienne offrent une frappante analogie avec des signes de l'écriture crétoise, hiéroglyphique ou linéaire. — Les relations entre Crète et Chypre remontent à l'époque minoenne, et en Chypre aussi la plus ancienne écriture présente avec l'écriture crétoise (et avec l'écriture lycienne) d'indiscutables analogies; si l'on pouvait établir que les signes analogues de l'écriture chypriote primitive et de l'écriture chypriote postérieure ont les mêmes valeurs, ces valeurs étant connues pour la derdernière écriture chypriote, on aurait une base précieuse pour le déchiffrement de l'écriture crétoise.

L'écriture ibérique présente quatorze signes qui n'ont d'équivalent ni en grec ni en phénicien et sur lesquels huit sont identiques à des signes de l'écriture linéaire crétoise.

Mais la question la plus importante que pose le livre de M. E. est celle des rapports de l'écriture crétoise avec l'écriture phénicienne. La parenté des Philistins et des Crétois est aujourd'hui établie. Les Philistins ont été en Canaan les importateurs de la civilisation égéenne. N'auraient-ils pas apporté avec eux l'écriture minoenne? Le papyrus Golénischeff nous montre la tribu philistine des Takkaras très versée dans l'art de l'écriture. D'autre part les tentatives faites pour dériver l'écriture phénicienne des alphabets sémitiques du sud ou du système cunéiforme ont échoué; la théorie de l'origine égyptienne (hiératique) soutenue par Rougé n'a jamais été démontrée d'une manière satisfaisante, et nous n'avons non plus aucune raison de croire que l'écriture phénicienne soit le résultat d'une invention purement phénicienne. Il faut donc examiner l'hypothèse d'une dérivation d'une source minoenne. L'origine sémitique d'une bonne partie des noms de lettres phéniciennes ne peut pas constituer une objection, vu la rapidité avec laquelle les Philistins eux-mêmes furent sémitisés. Au contraire il est fort remarquable que sept ou huit de ces noms de lettres (sur vingt deux) n'ont jamais pu être expliqués par aucune langue sémitique. Or ces lettres trouvent leurs prototypes dans l'écriture crétoise, hiéroglyphique ou linéaire. En outre, dans une douzaine de cas, réunis par M. E. en un tableau, les signes crétois linéaires semblables aux lettres phéniciennes remontent à des hiéroglyphes crétois qui représentent des objets correspondant au nom phénicien de la lettre : (tête de) bœuf, maison, porte, piquet de tente, barrière, main, paume, poisson ou serpent, tête, œil, etc.

Il est facile de voir, par ce résumé forcément incomplet, que le livre de M. Evans marque une étape dans l'histoire de l'écriture. On

pourra discuter les théories de M. E. mais on devra le remercier d'avoir mis à la disposition des savants tant de matériaux nouveaux et souhaiter que les deux volumes annoncés sur l'écriture linéaire paraissent rapidement. Il n'est que juste d'ajouter que l'exécution matérielle de l'œuvre fait le plus grand honneur à la Clarendon Press.

C. FOSSEY.

Untersuchungen zur bardesanischen Gnosis, von F. HAASE. Leipzig, Hinrichs, 1910; in-8, 98 pages.

Zur Geschichte der Juden im vierten Jahrhundert, von L. LUCAS. Berlin, Mayer, 1910; in-8, 134 pages.

Die Kirchen und Sekten des Christentums in der Gegenwart, von F. KATTENBUSCH. Tübingen, Mohr, 1909; in-12, 96 pages.

Die Stellung des Christentums zum Geschlechtsleben, von M. RADE. Tübingen, Mohr, 1910; in-12, 92 pages.

Depuis la publication du « Livre des lois des pays », par Cureton, dans le *Spicilegium syriacum*, en 1855, on a généralement tenu ce livre pour une œuvre authentique de Bardesane, le traité « du Destin », signalé dans les anciens auteurs ecclésiastiques, et l'on a pensé y reconnaître le système de gnose particulier à l'auteur. Après une discussion fort bien menée, M. H. conclut que le livre en question n'est pas de Bardesane; ce serait le remaniement d'un ouvrage authentique, un traité καθ' εἱμαρμένης, utilisé directement par Eusèbe, et qui serait à distinguer du traité περὶ εἱμαρμένης, œuvre de jeunesse dont Eusèbe n'aurait connu que le titre. Le rapport qu'on a supposé entre Bardesane et les Actes apocryphes de Thomas est seulement possible; le poème gnostique sur le fils du roi et la perle, conservé dans ces Actes, ne serait pas de Bardesane, mais l'adaptation chrétienne d'une pièce mythologique. Il y aurait une part de vérité dans la thèse de M. Nau soutenant que Bardesane a passé pour hérétique à raison de ses connaissances astronomiques et astrologiques. Mais Bardesane a subi l'influence du gnosticisme dans sa conception de la matière, sa négation de la résurrection corporelle, le docétisme de sa christologie; il ne voulait pas être un chef de secte; mais tout de même on ne lui a pas fait injustice en le comptant parmi les gnostiques et en rattachant ses idées à celles de la gnose. Cet homme était un esprit des plus ouverts, très instruit pour son temps, s'intéressant aux croyances et coutumes des différents peuples. Un point que M. H. indique en finissant mériterait d'être étudié de plus près : c'est à Bardesane que se rattacherait en partie l'influence du bouddhisme sur la littérature chrétienne.

Le IVe siècle est une époque décisive dans l'histoire du judaïsme comme dans celle du christianisme. M. Lucas a voulu déterminer les causes qui ont influé sur l'attitude des empereurs et des chefs de l'Église à l'égard des Juifs. Son livre est conçu dans un esprit de

sincère impartialité. Exposition un peu confuse, et quelque inexpérience de la littérature et de l'histoire ecclésiastique. La première phrase est malheureuse : « Le successeur d'Eusèbe de Césarée fut Basile le Grand ». La Césarée d'Eusèbe et celle de saint Basile sont deux, comme chacun sait. Il s'agit d'établir que les mesures prises par les empereurs chrétiens contre les Juifs ne résultèrent ni de l'aveuglement de ceux qui les portèrent ni du manque de civisme de ceux qui eurent à les subir, mais que la rivalité des deux cultes en fut la cause, le christianisme devenu religion d'État ayant été amené à combattre la propagande juive qui le menaçait sur deux points essentiels, la christologie et l'ascétisme. M. L. reconnaît que les Juifs se compromirent gravement en certaines occasions importantes, faisant cause commune avec les ariens, avec Julien, avec les donatistes. Après cela, il s'avance peut-être beaucoup en les proclamant exempts de tout sentiment d'hostilité contre les chrétiens. Le sentiment qui dominait de part et d'autre n'était certainement pas la tendresse. Les Juifs, dit encore M. L., étaient fiers de garder le pur monothéisme, d'être les dépositaires de l'unique révélation. Ce sentiment d'une supériorité qui, somme toute, ne se justifie qu'au point de vue de la foi israélite, n'était pas non plus de nature à leur concilier beaucoup de sympathies au dehors.

On ne saurait écrire un ouvrage de vulgarisation plus substantiel, mieux ordonné, plus clair que le petit volume de M. Kattenbusch sur les Églises chrétiennes. Ce n'est pas un simple exposé de leur état présent, mais un aperçu historique et une explication de leurs origines aussi bien que de leurs caractères propres. Quelques pages sur la notion de l'Église. Un court chapitre sur l'Église des premiers siècles, pour rendre compte des éléments communs aux différentes formes du christianisme dans le temps présent. Chapitre sur l'Église orientale, les causes du schisme, les traits essentiels du christianisme orthodoxe. Chapitre analogue sur l'Église catholique et la papauté. Le chapitre du protestantisme est traité avec une prédilection sensible, légitime d'ailleurs, et qui n'ôte rien à sa valeur historique et philosophique. Ce livre est un des meilleurs de l'excellente collection des *Religionsgeschichtliche Volksbücher*.

Le volume de M. Rade fait partie de la même collection. L'exposé historique y est moins nourri. L'auteur n'a pas le parti-pris d'établir une thèse doctrinale; néanmoins son livre est plutôt un livre de doctrine qu'un livre d'histoire, bien que les titres de chapitres (Jésus, Paul, Augustin, Luther, Schleiermacher) puissent faire supposer qu'il s'agit seulement d'esquisser l'histoire d'une question morale dans le christianisme. Le chapitre sur Jésus est fort discutable. Que Jésus ait « affirmé la vie », on peut le croire, mais il est plus malaisé de le voir. Ce qu'il a dit de la simplicité d'enfant avec laquelle on doit recevoir la promesse du royaume céleste n'a rien de commun avec

notre sujet. La parole de *Jean*, XVI, 21, sur la joie de la femme qui a mis un homme au monde, est fort belle; mais l'honneur en revient à l'évangéliste. Jésus, dit-on, s'est montré défenseur passionné du lien conjugal en réprouvant le divorce. La vérité doit être que le Christ n'a pas songé autrement à réformer la famille, mais qu'il était choqué surtout de l'injustice et de la dureté du mari qui renvoie sa compagne ; il attribuait aux deux époux mêmes devoirs et mêmes droits. C'est beaucoup, mais ce n'est pas précisément l'affirmation de la vie. Car Jésus annonce aussi la suppression du mariage dans le prochain royaume; il loue ceux qui abandonnent tout, famille et biens, pour le suivre lui-même. Un tel sacrifice peut être exceptionnellement légitime en vue d'un bien supérieur; mais, dans le cas de Jésus, il fallait tout quitter immédiatement pour attendre une manifestation céleste qui est encore à venir. L'apport de Jésus à la solution du problème humain dont il s'agit n'est donc pas contestable, mais cet apport est limité; il consiste en un principe essentiel dont celui qui le posait n'a point tiré ni même prévu les conséquences, et avec lequel il s'est mis plutôt en contradiction. Paul est obligé de compter avec l'institution nécessaire du mariage, dont Jésus voyait la suppression prochaine ; il en reconnaît la légitimité, condamne le divorce entre chrétiens, et met au dessus de tout la virginité, parce qu'il attend encore le royaume céleste dans le prochain avenir. Augustin systématise la doctrine de Paul, regarde comme impur l'acte de la génération. Et il a fallu la Réforme et le mouvement de la pensée moderne, non pour retrouver l'idéal évangélique, mais pour trouver un idéal humain que Jésus, Paul et le christianisme n'avaient qu'assez imparfaitement entrevu.

Alfred Loisy.

Victor Giraud, **Blaise Pascal,** Études d'histoire morale. Paris, Hachette, 1910, in-16, p. 336. Fr. 3.50.

Les sept études qu'offre ce volume ont paru soit dans la *Quinzaine*, soit dans la *Revue des Deux Mondes* de 1897 à 1910 et sont reproduites sans changements profonds dans leur ordre de publication que je ne suivrai pas ici. — Leur point de départ commun a été l'apparition de nouvelles éditions des *Pensées* ou de travaux consacrés à leur auteur, et leur premier soin est de nous renseigner avec beaucoup de précision sur les mérites ou les lacunes de ces contributions nouvelles à notre connaissance de Pascal. On trouvera dans les deux articles, *Pascal et nos contemporains*, *Pascal et les Pensées*, sur l'édition Michaud, sur l'édition Brunschvicg, sur les livres de J. Bertrand, Sully-Prudhomme, Michaud, Souriau, Hatzfeld, Boutroux, Strowski et une foule d'autres qu'il serait trop long de citer, des jugements compétents enrichis de remarques neuves et aussi de prudentes réser-

ves [1]. Le premier et le dernier morceau, la *Philosophie de Pascal* et l'*Evolution religieuse de Pascal*, exposent d'une manière plus personnelle soit le caractère particulièrement moral de la spéculation de l'auteur des *Pensées*, soit les différentes étapes de sa conception religieuse passant de l'intellectualisme au mysticisme. A côté de ces esquisses qui embrassent l'ensemble de la courte carrière de Pascal ou nous présentent certains aspects de sa pensée en la ramenant toujours à ce qui en fait le centre, la préoccupation de l'Apologie, deux autres articles, qui ne seront pas les moins goûtés, traitent de deux points particuliers de sa biographie. Dans l'un, l'*Accident du pont de Neuilly*, M. G. expose les origines d'une légende dont il démontre la fragilité. Dans l'autre, *Pascal a-t-il été amoureux ?* il discute les preuves de l'authenticité du *Discours sur les passions de l'amour* et conclut contre M. Faguet à l'impossibilité d'établir scientifiquement, non seulement l'attribution de l'opuscule à Pascal, mais même l'hypothèse d'une passion réelle chez le philosophe qui en aurait fait la confidence dans le *Discours*. A sa discussion qui est très finement conduite, l'auteur a joint la publication d'un nouveau texte du *Discours* d'une rédaction meilleure que celui qu'avait retrouvé Cousin. Un dernier article enfin a été consacré à *Jacqueline Pascal ;* sans apporter d'informations nouvelles, il offre un vivant portrait de cette touchante figure dont M. G. s'est plu à souligner la physionomie cornélienne et qu'il appelle une « Pauline après la grâce ». M. G. dont le livre sur Pascal ne sera pas oublié après tous ceux dont il nous entretient, était bien qualifié pour tenir le lecteur au courant de tout ce que l'activité des pascalisants a produit d'intéressant et de neuf dans ces dix dernières années. En réunissant ses articles, où quelques redites et contradictions importent peu, il nous donne la somme de tout cet effort et aussi une abondante moisson de remarques, d'interprétations ou de conjectures nées d'un incessant commerce avec son auteur de prédilection. Même des rationalistes dont l'admiration pour le « demi-dieu » est plus calme, reliront avec profit et plaisir cette série d'études.

L. R.

F. Gaiffe. **Le Drame en France au XVIIIe siècle**. Paris, Colin, 1910 ; in-8° de 600 pages, orné de 16 planches hors texte, en phototypie.

D'une vaste et précise enquête sur ce genre « hors cadres » qui fit à la tragédie et à la comédie une si rude concurrence, M. Gaiffe rapporte un gros livre bourré de faits et d'observations : répertoire et moyen de contrôle ou d'étude au moins autant qu'« histoire » à pro-

1. A propos de l'*actualité* de Pascal qu'il ne faudrait cependant pas s'exagérer, M. G. eût pu rappeler qu'il a même préoccupé nos voisins ; j'ai signalé dans la *Revue* entre 1901 et 1907 trois travaux allemands sur Pascal.

prement parler, car cette floraison désordonnée et luxuriante du drame au XVIII[e] siècle ne se prêterait guère, sans des simplifications dangereuses, au procédé qui consiste à prendre quelques pièces célèbres et à établir de l'une à l'autre de spécieuses filiations. La deuxième partie, cependant, nous donne en trois chapitres une « histoire du genre », dont la publication et puis la représentation du *Fils naturel*, la transformation de la Comédie-Italienne, enfin la liberté des théâtres en 1791 marquent les étapes : et c'est à vrai dire la chronique ou les annales du drame, plutôt que la constatation d'un processus organique dans la vie de cette variété littéraire. Il y a plus : il se pourrait que des événements politiques ou sociaux, la crise d' « agromanie » de 1762, les « affaires » de 1765-66, les disettes de 1768-69, la reprise d'espoir qui marque les débuts du règne de Louis XVI, eussent plus d'action sur les vicissitudes du drame entre 1757 et 1791 que des influences spécifiquement théâtrales.

Car ce « fils bâtard de Melpomène et de Thalie » est, à vrai dire, une manifestation sociale bien plus qu'une création esthétique ; M. G. le fait bien voir dans les chapitres les mieux venus de son livre, et peut-être ce caractère eût-il encore apparu davantage sans le désir — justifié çà et là — de montrer la tragédie et la comédie s'infléchissant vers le drame, ou bien celui-ci tirant parti concurremment de moyens empruntés à la tragédie et à la comédie : à quoi il faudrait d'ailleurs ajouter la musique, la pantomime, l'art du costumier, du décorateur et du metteur en scène, l'histoire, la biographie des grands hommes... Mais les efforts très naturels de la bourgeoisie française pour trouver au théâtre un plaisir facile, émouvant et direct, les satisfactions *de classe* plutôt que *d'art* que lui donnait le drame, auquel Diderot « imprime un caractère philosophique qui demeurera presque indélébile », mais qui ne dédaigne aucun moyen supplémentaire de séduction, sont bien mis en valeur par M. G. dans sa première et ses dernières parties. Celle-là me semble intervertir l'ordre le plus normal en plaçant l'*influence des littératures étrangères* [1] avant les *origines sociales du drame*, et en mettant ainsi la « matière », le point de départ, la raison profonde *après* la « forme », les modèles, les invites extérieures ; et je me demande encore s'il n'eût pas été possible de demander aux *Causes célèbres et intéressantes*, aux faits-divers du *Mercure*, la preuve de cet effort d'une réalité contemporaine et

---

1. *Pamela* est de 1740, ce qui rend plus probable la date de l'*Henriette* de Fontenelle (p. 46, n. 4) ; ajouter Rowe et sa *Fair Penitent*, et, dans le tome VI du *Théâtre de La Haye*, 1753, *Caliste ou la Belle Pénitente*, tragédie imitée de l'anglais [par Mauprié ?] ; le tome VII du *Parnasse des Dames* de Sauvigny, Paris, 1773 ; les analyses données par le *Mercure de France*, le 25 juin 1779 et le 19 août 1780, du *Comte d'Olsbach* de Brandes et de *Menzikow ou les Ennemis généreux* de Wezel. Est-ce bien *à l'antique* (p. 187) que Ducis retaillait le pourpoint du grand Will ? Le *Journal étranger* est fondé dès 1752 (p. 39).

bourgeoise vers une utilisation dramatique, quelle qu'elle fût [1], avant que les drames anglais de la vie privée et les pièces allemandes sur les conflits du militaire et du civil, du hobereau et du vassal, vinssent faciliter une inévitable mise en œuvre. Un chapitre fort instructif sur les conditions proprement théâtrales — censure, acteurs, journaux et public — où se manifestera l'activité des dramaturges, clôt cette solide introduction.

M. G. est le plus à l'aise dans les dernières divisions de son livre, celles qui étudient en quelque sorte à l'état *statique* les caractères de fond et de forme du drame. Une connaissance étendue de la littérature théâtrale et un sens avisé des exigences de la scène donnent autant d'agrément que de solidité à cette présentation des particularités, des mérites relatifs et des insuffisances de ce répertoire [2]. Là encore, il se pourrait que le souci de montrer le drame en « lutte pour l'existence » avec les genres classiques établît des dépendances contestables entre lui et ses rivaux apparents : est-il, par exemple, nécessaire de signaler (p. 470) les infractions ou les tempéraments admis par la tragédie en fait d'unité de lieu, pour expliquer des libertés qu'une formule plus *historique* de théâtre ne pouvait guère ne pas apporter ? Le « romanesque » inhérent au drame, précisément parce que celui-ci renonce par définition à toute *stylisation*, est très bien mis en lumière dans ces pages ; il y aurait lieu de signaler aussi la croissante intrusion du « sombre » dans un genre qui ne le supposait pas à l'origine, et qui a tout l'air, à certains moments, d'avoir partie liée avec lui. Enfin, si l'effet de ce « *modus vivendi* flottant et bâtard » sur la prochaine révolution littéraire fut peu marqué [3], il faudrait indiquer cependant que la contestation ouverte entre les « règles » et le « génie » n'est pas sans s'alimenter quelquefois aux exemples donnés dans ce district de la littérature. Et ainsi, malgré la faiblesse et la caducité d'un répertoire dont le *Philosophe sans le savoir* est à peu près seul resté à la scène, le drame a eu, même en dehors de l'histoire sociale, sa très grande importance : elle justifierait le soin et l'ampleur

---

1. La page 349 — un peu tard à mon gré — offre sur ce point un commencement de satisfaction.

2. Le « tableau des besoins physiques », réprouvé par La Harpe est tout autre chose que « la représentation plastique », et son argument subsiste (p. 334, note) ; Mercier a-t-il vraiment « poussé assez loin, dans ses drames historiques, l'imitation du système shakespearien » (p. 446) ? et la représentation d'une *destinée*, dont nous voyons la détermination s'élaborer peu à peu sous nos yeux, n'est-elle pas absente de pièces qui observent à leur manière le classique *servetur ad imum?* Il se pourrait (p. 531) que le séjour de Garrick à Paris en 1751 et ses jeux de scène fameux fussent un vrai point de départ en matière d'art de l'acteur.

3. Il me semble que l'analogie du drame du XVIIIe siècle avec le théâtre d'Augier et de Dumas, au point de vue social de la « défense de la bourgeoisie », est surtout juste à condition d'observer que l'ennemi, chez ces derniers, est à la fois l'aristocrate corrompu et le « romantique » ou le « bohême ».

de ce travail, qu'un *index des drames* rend très maniable, qu'agrémentent des phototypies caractéristiques [1].

F. BALDENSPERGER.

Edouard DRIAULT, **Napoléon et l'Europe. La Politique extérieure du Premier consul.** Paris, Alcan, 1910, in-8°, VI-481 p., 7 fr.

M. Driault a déjà écrit deux volumes sur *Napoléon en Italie* et la *Politique orientale de Napoléon*, où il essayait une explication générale de notre histoire intérieure pendant le Consulat et l'Empire. Il revient aujourd'hui sur cette même question en étendant cette fois ses recherches sur les relations de Napoléon avec toutes les puissances, tandis qu'il les limite dans le temps à la période du Consulat. Sa thèse demeure sensiblement la même. Contrairement à Sorel, à Sybel et à la plupart des historiens allemands, d'accord avec plusieurs des récents historiens anglais, M. D. estime qu'il n'y avait pas impossibilité pour la France, à la fin du XVIII[e] siècle, à obtenir la paix dans les « limites naturelles » et à la conserver. Il fallait seulement que cette paix ne fût pas « rongeante et envahissante », que la limite du Rhin ne fût pas dépassée, et que les républiques fondées en Hollande, en Suisse et en Italie devinssent réellement indépendantes. Une politique d'équilibre devenait alors possible, qui n'aurait pas encouragé l'Europe aux coalitions. Mais Bonaparte n'acceptait la paix que comme un moyen d'étendre la domination française et sa propre autorité; il la voulait dominatrice, comme la paix romaine. Cette théorie paraît juste dans l'ensemble. Pour la justifier tout à fait, à l'encontre de celle que le talent de Sorel a si fort accréditée, il faudrait, semble-t-il, remonter aux débuts de la grande carrière de Bonaparte, et faire voir que dès 1797 il y avait une paix possible avec le continent et l'Angleterre, qui nous eût laissé la rive gauche du Rhin et rendu nos colonies, à condition que la propagande fût abandonnée, surtout en Italie, et que les entreprises orientales, déjà ébauchées par le futur empereur, n'eussent pas d'exécution. Une étude, même très résumée, de ces origines de la question aurait aidé à la résoudre. M. D. y aurait vu aussi combien il y a peu d'originalité dans les premières tentatives diplomatiques du Consulat, notamment dans les combinaisons avec l'Espagne sur Parme et la Louisiane (pp. 101 et suiv.). Il aurait pu préciser aussi ce qu'il y a d'artificiel dans l'opposition traditionnelle des vues de Talleyrand « dévôt de l'équilibre » avec l'impérialisme napoléonien; la politique orientale notamment, et les entreprises de l'Egypte sont l'œuvre de Talleyrand autant que de Napoléon, et si le prince de Bénévent a désavoué plus

1. Ajouter, comme précédent, *Silvie*, tragédie bourgeoise en prose (Th. Fr., 1741), et la *Cour plénière* de Vermond (1788), héroï-tragi-comédie en 3 actes en prose. Lire *Sheridan*, p. 57, *d'Heilly*, p. 146, le *Pour et Contre*, p. 53.

tard le ministre du Directoire, ce n'est pas un motif pour le croire sur parole [1].

La partie essentielle du travail de M. D. porte naturellement, et devait porter sur la négociation d'Amiens, la conclusion et la rupture de la paix avec l'Angleterre. L'auteur estime (semble-t-il, car sur ce point ses conclusions ne sont pas très affirmatives) que les Anglais ont signé la paix par lassitude, par impossibilité de continuer la guerre sans alliés, et parce qu'ils croyaient y trouver de grands avantages commerciaux. Mais ils ne la croyaient pas durable, et de là leur désintéressement sur les questions continentales, celles d'Italie en particulier, et les conditions presque irréalisables qu'ils mirent à la conservation de l'île de Malte. M. D. n'a pas de peine à montrer que les empiètements de Bonaparte, commencés au cours même de la négociation, n'ont pas cessé pendant tout le cours de l'année 1802, et qu'ils ont enfin lassé la patience du ministère Addington. Parmi les motifs de la rupture, il fait avec raison une place importante aux entreprises coloniales de la France, à l'expédition de Saint-Domingue, à l'acquisition de la Louisiane, à la mission de Decaen et au fameux rapport de Sébastiani. Il fait bien voir que les Anglais ont fini par trouver, commercialement parlant, plus d'avantages à la guerre qu'au maintien de la paix. Les motifs de Bonaparte sont indiqués avec moins de netteté peut-être, et en tout cas, il n'y est fait presque aucune place à l'influence des intérêts industriels ; il semble bien que le premier Consul ayant résolu de maintenir des droits prohibitifs destinés à réserver le marché national aux fabriques françaises, ait compris que l'Angleterre ne les accepterait jamais, et dès lors cherché uniquement un prétexte honorable au renouvellement des hostilités.

1. Voici quelques exemples d'affirmations que l'étude de la période précédente aurait modifiées. On ne peut dire que la Prusse avait « appuyé énergiquement » les sécularisations à Rastatt ni surtout qu'elle avait « abandonné la frontière du Rhin en 1795 » ; que Bonaparte était « à peu près d'accord avec le Directoire » en créant la République Cisalpine ; que les lettres de Bonaparte au Roi d'Angleterre et à l'Empereur du 25 décembre 1799 étaient exceptionnelles et sans précédent (pp. 18, 28, 36, 35-36). Il n'est pas rigoureusement exact que Catherine II n'eût pas pris part à la coalition (p. 139), que Canning et Castlereagh fussent des Irlandais « ralliés » (p. 163). Azara n'était pas *marquis* (p. 228) ; Poterat n'était pas « représentant des Irlandais à Paris » ; c'est un agent secret des Affaires étrangères, déjà employé par le Comité du Salut public et le Directoire, et dont Sorel a raconté les aventures (p. 247). Si Cornwallis propose, à Amiens, de renoncer pour George IV au titre de Roi de France, c'est que le Directoire l'avait demandé sans succès à Lille en 1797 (p. 261). Ce n'est pas « depuis le passage du Saint Bernard » que Bonaparte veut la route du Simplon. Il l'a demandée aux Suisses dès 1797, et c'est un article du traité d'alliance de 1798 avec la République helvétique (p. 282). Enfin sur la possibilité de rétablir le traité de commerce de 1786, le gouvernement anglais était fixé depuis longtemps (p. 341) ; le Directoire en avait exigé l'abolition et Malmesbury y avait consenti en 1797.

L'ultimatum anglais sur Malte est du 26 mai 1803. Le 28, le tarif douanier était voté, et il frappait les cotonnades étrangères d'un droit de *800* francs par 100 kilos, plus de cinq fois supérieur à celui du tarif en 1791-92. Il n'y a pas là qu'une coïncidence.

Dans ce volume comme dans les précédents, M. D. s'est servi principalement, comme sources d'information, de la correspondance politique des Affaires étrangères déposée au quai d'Orsay. La bibliographie mentionne 102 volumes de cette collection, ce qui est beaucoup, et il est permis de penser que tous n'ont pas été dépouillés de très près. Certaines références à des volumes entiers ou à tout un ensemble de pièces (pp. 177, 228, 384-305, 275, 424, etc.) semblent confirmer cette hypothèse. Mais les documents les plus importants ont été dégagés et cités en général ou analysés en détail. M. D. en a même tiré souvent des détails pittoresques ou amusants. Là-dessus il n'y a qu'à louer, et le présent ouvrage complète heureusement ceux qui l'ont précédé. Je ne dis rien des documents consultés aux archives nationales. M. D. indique 21 cartons, mais sans doute il n'y a pas trouvé grand'chose, car je n'ai trouvé qu'une référence à ces documents dans le cours du volume.

Le côté français de la question est donc bien connu et pour cela l'auteur apporte du nouveau. Le côté étranger laisse à désirer. M. D. n'a eu à sa disposition que des recueils imprimés. Encore sont-ils en nombre assez restreint. Il a bien fait de ne donner qu'une bibliographie succincte. Mais on n'y voit pas figurer des ouvrages indispensables. Par exemple la correspondance de Cornwallis, plénipotentiaire à Amiens, celles d'Addington ont été publiées ; M. D. n'en parle pas. Il mentionne le recueil de Browning, mais ses citations n'y renvoient pas, non plus qu'à d'autres publications anglaises très utiles, comme les *Court and Cabinets of George III* par exemple. Pour la Russie, je ne vois cités que Martens et deux articles de revue en français ; le recueil en russe de Tratchevski est mentionné à la bibliographie, mais non utilisé. Pour l'Italie, Melzi, Botta et Sclopis sont les principales sources d'information ; M. D. ignore des publications comme la *Correspondance* des diplomates cisalpins publiée par Cantu, la *Storia critica del Risorgimento* de Tivaroni, ou les travaux de Bianchi et Franchetti. Les passages sur l'Espagne ne mentionnent pas Muriel, et sur l'Allemagne, on ne trouve guère qu'un ou deux renvois à Häusser. Je ne crois pas que ces lacunes d'information aient fait rien omettre de très important à M. D., mais quant il s'agit de préciser par exemple les intentions véritables et cachées d'un gouvernement au cours d'une négociation, et qu'on ne peut disposer des documents manuscrits où ces intentions sont écrites, il semble prudent de n'utiliser les ouvrages de seconde main qu'avec précaution, et d'étendre le plus possible ses lectures, pour y trouver des moyens de contrôle. Ce qu'on pouvait admettre aisément

pour les précédents volumes, qui avaient un caractère plus général, semble moins justifié ici, où l'auteur, s'étant donné une tâche plus limitée, devait s'attendre à ce qu'on lui demandât de regarder les choses d'un peu plus près. Une étude plus complète et plus directe des documents demeure donc à faire. Je ne crois pas cependant que les conclusions de M. Driault en soient sensiblement modifiées, et c'est assez dire le mérite de son ouvrage.

R. G.

L. de Lanzac de Laborie. **Paris sous Napoléon. Le Monde des Affaires et du Travail.** Paris, Plon, 1910 XIV et 354 pages in-8.

M. de Lanzac de Laborie étudie dans ce nouveau volume de son grand ouvrage le commerce, la banque, la bourse, l'industrie à Paris sous Napoléon. Les chapitres consacrés au commerce m'ont paru particulièrement importants et neufs.

M. L. de L. a fait une découverte. Il a retrouvé aux Archives la correspondance de Mollien avec l'empereur, ce qui lui a permis de contrôler les fameux *Mémoires* trop vantés du même Mollien. Alors que dans ses Mémoires, Mollien condamne sévèrement la politique du blocus continental, qu'il la montre chimérique, surannée, désastreuse, qu'il se vante de s'y être opposé de toutes ses forces, il encourage l'Empereur dans sa correspondance journalière, il préconise ces mêmes mesures prohibitives qu'il jugera plus tard insensées, il prédit à tout instant la chute imminente du crédit britannique, il se félicite des bons effets du blocus... D'autres mémorialistes ont eu de semblables amnésies.

Napoléon n'aimait pas les commerçants et s'en défiait. Il savait que leurs correspondances particulières leur permettaient de contrôler les affirmations officielles et il les accusait volontiers de contrecarrer ses projets. Il détestait plus encore les hommes d'argent, les fournisseurs, ces successeurs des traitants. Il s'indignait de leur prétention de traiter avec le gouvernement de puissance à puissance. Les commerçants lui rendaient ses défiances. Il ne semble pas qu'ils se soient ralliés sincèrement à un régime qui paralysait les affaires par sa politique douanière prohibitive. Les industriels étaient moins hostiles parce que moins maltraités, mais ils souffrirent aussi à partir de 1806. Quant aux ouvriers, contents de trouver du travail grâce aux embellissements et aux grands travaux ordonnés par l'Empereur, ils avaient le cœur bonapartiste. S'ils supportaient assez mal les entraves apportées à leur vie corporative, les tracasseries de la police, ils n'en rendaient pas responsable Napoléon mais ses subordonnés et ils se souvenaient sans doute que leurs libertés n'avaient pas été plus grandes sous le Directoire.

On retrouvera dans ce volume toutes les qualités que j'ai signalées

dans les précédents : une information abondante et critique, une exposition attachante, un grand souci d'impartialité.

A. Mz.

Woldemar MASING. **Sprachliche Musik in Gœthes Lyrik.** Strasbourg, Trübner, 1910. In-8°, p. 79. Mk. 2.

Christian JANENTZKY. **Bürgers Aesthetik.** Berlin, Duncker, 1909. In-8°, p. 250. Mk. 8.

Arnulf PERGER. **System der dramatischen Technik** mit besonderer Untersuchung von Grabbes Drama. Ibid., 1909, in-8°, p. 333, mk. 10.

Wilhelm SCHMIDT-OBERLÖSSNITZ. **Otto Ludwig-Studien.** Bd. I. Die Makkabäer. Leipzig, Dieterich, 1908, in-8°, p. 143. Mk. 3 fr. 60.

Ernst BERTRAM. **Studien zu Ad. Stifters Novellentechnik.** Dortmund, Ruhfus, 1907. In-8°, p. 160. Mk. 4.

I. La courte étude de M. Masing examine sur un nombre restreint de petites poésies lyriques de Gœthe, mais avec la plus grande minutie, les qualités musicales de sa langue. C'est dans l'entrelacement des rimes distribuées par le choix des voyelles en une ingénieuse construction symétrique que complètent la répartition des assonnances ou demie assonnances dans le corps de la pièce et leur rapport avec les rimes que l'auteur trouve la preuve de l'art, le plus souvent inconscient, qui a guidé Gœthe dans la composition de ses petits chefs-d'œuvre. Il est certain que la démonstration de M. M. ne va pas sans quelque subtilité et qu'il est besoin en tout cas d'une oreille très exercée pour saisir des nuances aussi délicates. Il n'était pas néanmoins sans utilité de chercher à préciser et même à matérialiser par des schèmes dans un examen scrupuleux de la langue ces qualités d'harmonie qu'on avait plutôt envisagées dans le rythme des vers du poète. On trouvera aussi dans la monographie de M. M. une intéressante comparaison entre les procédés de composition de la poésie romane et spécialement italienne et ceux de la poésie allemande avec les emprunts que Gœthe a faits à la première.

II Quand il arrive à un poète de monter dans une chaire d'esthétique, le public a le droit d'attendre de lui des leçons ingénieuses ou profondes, en tout cas empreintes d'une marque personnelle. Bürger qui enseigna dix ans à Göttingue la science du beau, jouissait de cette réputation de penseur original; mais M. Janentzky vient de prouver qu'elle est entièrement imméritée. Il a épluché ses traités théoriques et surtout son *Lehrbuch der Aesthetik*, chapitre par chapitre, en établissant les diverses sources, rarement avouées, où Bürger a puisé. Certaines lui ont échappé, mais les documents qu'il a réunis sont si probants que même où ils manquent, M. J. suspecte l'originalité du poète. Suivant pas à pas son exposition, il montre de quels emprunts, le plus souvent textuels, elle est constamment faite, et il a dressé, page par page et ligne par ligne, des relevés de ces plagiats, on ne

peut pas employer un autre mot. Les auteurs si diversement mis à contribution par Bürger sont des esthéticiens aujourd'hui oubliés de l'école de Baumgarten, tels que Eberhard, Riedel, Sulzer, Steinbart, Engel, Schott, Eschenburg, etc. La plupart sont peu originaux et ils avaient de leur côté pillé leurs devanciers avec une égale désinvolture. Quant aux critiques contemporains qui avaient fait preuve de plus de pénétration ou de largeur d'esprit, comme Lessing ou Herder, Bürger les néglige presque toujours. On aurait pu attendre de l'ardeur qu'il avait mise à célébrer la philosophie de Kant, en particulier la *Critique du Jugement*, un renouvellement de ses théories esthétiques; mais Bürger n'a guère su le comprendre, il use moins de Kant que de son commentateur Snell et aboutit à un singulier mélange de formules kantiennes et de déductions prises à la vieille école. On est encore bien plus surpris, lorsque le professeur doit émettre une opinion sur des questions touchant sa propre activité poétique, les genres qu'il a cultivés, les tendances que représentait le passé de l'auteur de *Lenore* ou de *Frau-Schnips :* Bürger désavoue presque sa manière ou en parle du ton le plus timide. Il faut bien reconnaître avec M. J. qu'il n'était pas fait pour ce rôle de théoricien, que la spéculation et l'abstraction répugnaient à sa nature, sans parler des tristes conditions d'ordre moral ou matériel qui entourèrent cette fin de carrière désemparée. Il y a plus de personnalité et de sincérité dans ce que la correspondance du poète offre de réflexions sur l'art comme dans les différents petits traités, antérieurs à son arrivée à Göttingue, que M. J. a examinés dans la première partie de son étude. Bürger y défend au moins des idées en conformité avec son talent vigoureux et franc; ailleurs il n'est qu'un pâle plagiaire. On ne peut pas dire que la démonstration de M. J. soit intéressante — ces théories d'une esthétique vieillie n'ont plus aucun attrait pour nous, et nous n'en connaissons pas mieux le poète pour être familiarisés avec la mosaïque du *Lehrbuch* — mais l'enquête patiente à laquelle le critique s'est livré était utile, puisqu'elle redresse une erreur d'appréciation.

III. L'étude de Grabbe qui tient la plus large place dans le volume de M. Perger est destinée à illustrer une théorie de la technique du drame dont l'auteur se propose d'étendre les conclusions à d'autres poètes encore. On pourra s'étonner que pour établir un appareil de règles gouvernant les œuvres scéniques, il ait fait justement choix du dramaturge le plus déréglé et d'un de ceux qui se sont le moins préoccupés d'adapter l'œuvre aux conditions ordinaires de la scène. Il est vrai que par beaucoup de côtes Grabbe a fait pressentir certaines formes du drame moderne (M. P. qui à son propos rappelle souvent Hauptmann eût pu aussi légitimement le rapprocher de Sardou) et c'est là sans doute l'explication du choix de l'auteur. Il a commencé

par étudier le caractère de Grabbe et l'évolution de son talent. Il voit en lui un déséquilibré sans doute, mais non pas un malade, plutôt un ambitieux aigri et un comédien, et il n'y a pas eu dans le poète affaiblissement, mais au contraire développement intensif de ses facultés poétiques. C'est lui-même que Grabbe a représenté dans les héros de ses drames, avec ses goûts et ses antipathies, et il a déguisé sous leurs aventures des événements de sa vie; il lui est même arrivé de vivre dans la réalité certaines situations créées préalablement par ses fictions, tant l'analogie était étroite entre ses sentiments et la psychologie de ses personnages. Tout ce rapprochement, où sans doute ont pu se glisser quelques suppositions forcées, est en général justifié par la correspondance et présenté avec beaucoup d'intérêt par l'auteur.

M. P., abandonnant Grabbe provisoirement, nous expose ensuite son système de technique dramatique qu'il ramène à un jeu d'actions et de contre-actions; il a établi pour les unes et les autres une classification ingénieuse, mais qui paraîtra bien compliquée. Tous les drames de son auteur sont alors successivement examinés d'après les règles théoriquement établies, réduits en tableaux schématiques et en formules algébriques, où il n'est pas toujours aisé de se retrouver. De cette analyse si subtile l'auteur a dégagé des conclusions précieuses pour l'évolution du talent de Grabbe : dédain croissant de l'unité d'action, tendance à multiplier les conflits, à élargir l'horizon de la scène qui ne devient plus qu'un théâtre fictif, à faire une place de plus en plus grande aux masses dans la fable dramatique. M. P. a encore ajouté de courts aperçus sur la façon dont Grabbe traduit la réalité, sur ses modèles, Klingemann et Schiller, sur le plus ou moins de souci qu'il a eu de conformer son drame aux exigences ordinaires du théâtre. Certainement, l'œuvre de Grabbe n'avait pas encore été soumise à un examen aussi attentif; il a conduit l'auteur à des conclusions assez différentes de celles de Piper, le principal critique qui s'est jusqu'ici occupé de Grabbe.

IV. Depuis quelque temps la critique a ramené avec raison l'attention sur Otto Ludwig. M. Schmidt-Oberlössnitz a consacré à son drame des *Macchabées* une étude scrupuleuse pour laquelle il a mis à contribution les premières rédactions manuscrites de l'œuvre, de même que les papiers du poète conservés dans le *Gœthe-Schiller-Archiv* de Weimar. Il a résumé les progrès du talent dramatique de Ludwig, hésitant entre l'idylle et le drame, relevé ce qu'il doit à son époque, curieuse de sujets bibliques dans la poésie comme dans la peinture, et signalé la trace de quelques souvenirs personnels dans l'œuvre. Ludwig avait eu déjà un devancier, Z. Werner; a-t-il été aussi pour lui un modèle avec sa *Mutter der Makkabäer?* Les rapprochements constatés par M. Sch. sont en tout cas peu probants; il n'en reste pas moins que Ludwig dans son évolution vers un drame

naturaliste a conservé une bonne part des influences romantiques de sa jeunesse. Mais le scrupule de la vérité psychologique devait l'éloigner de plus en plus du romantisme, en attendant qu'il l'éloignât complètement du théâtre. Sur la langue et la versification l'auteur a ajouté quelques considérations trop brèves. On trouvera dans la seconde moitié la partie la plus utile peut-être, du moins la plus neuve de son étude, un examen détaillé des anciennes rédactions du drame. La première, *die Makkabäerin*, écrite en 1850, inspirée, il semble, par l'*Hérode et Mariamne* de Hebbel, formait une sorte de tragédie conjugale où le caractère de l'héroïne Léa était conçu d'une façon tout autre que dans la suite; la seconde rédaction de 1851, *die Mutter der Makkabäer*, se rapproche beaucoup plus de l'œuvre définitive, le poète n'aura plus qu'à la fondre et à la corriger pour en faire ses *Makkabäer*. M. Sch. a terminé son étude en retraçant la fortune que la pièce a rencontrée sur les scènes de l'Allemagne. Malgré de brillants interprètes, comme Julie Rettich et Charlotte Volter, on ne peut pas dire qu'elle ait obtenu un succès durable. Je ne sais pas si M. Sch. ne se flatte pas d'une illusion en espérant la voir rendue au répertoire. Souhaitons toujours qu'il continue les études qu'il a consacrées à un poète trop délaissé et nous donne bientôt le volume promis sur Otto Ludwig et Shakespeare; celui-ci nous montrera certainement un critique plus intéressant encore que le dramaturge.

V. En étudiant dans Stifter la technique du nouvelliste, M. Bertram s'est attaché à dégager les conditions psychologiques dont elle procède. C'est l'évolution même du talent de Stifter qu'il nous expose en faisant l'histoire de ses rapports avec le romantisme. Avant de devenir l'optimiste dont on a souvent raillé la courte philosophie, Stifter a partagé le pessimisme des romantiques et de beaucoup de ses compatriotes autrichiens. Mais pour son critique cet optimisme n'a été qu'un refuge; le poète ne s'y est établi que par un effort de volonté. La démonstration reste assez spécieuse et on ne voit pas bien en quoi la sérénité de Stifter, pour être le produit d'une discipline personnelle, en est moins sincère. M. B. tient à cette conversion, parce qu'elle éclaire les divers aspects du talent de Stifter. Par elle seulement s'explique la manière du conteur, son aversion pour les situations violentes et une allure trop dramatique, sa tendance à ralentir l'action, à exagérer l'importance du cadre, à atténuer la dureté des dénouements. Toute cette analyse, nourrie d'abondants exemples, présente sur le traditionalisme du romancier, la discrétion voulue de l'analyse psychologique, la réduction des caractères à quelques types peu nombreux une série de conclusions habilement tirées de l'évolution de Stifter vers l'optimisme. Les deux autres chapitres de l'étude intéressent exclusivement l'artiste : d'abord le paysagiste, renouvelant entièrement la description par le sens qu'il a eu du rôle de la

lumière, puis le styliste. M. B. a fait une minutieuse comparaison des procédés de style de Stifter et de Jean Paul qui fut son premier maître, avant que le romancier ne recherchât une manière plus sobre en s'inspirant de Gœthe dont il a cru, avec quelque candeur sans doute, s'être rapproché dans son *Nachsommer*. Stifter est un des auteurs sur lesquels les jugements s'accordent le moins; une monographie précise comme celle de M. B. ne peut être que la bienvenue.

L. R.

W. L. Phelps, **Essays on Modern Novelists**, New-York, Macmillan, 1910, in-12, 292 pp.

F. W. Roe, **Thomas Carlyle as a Critic of Literature**, New-York, Columbia University Press, 1910, in-8, 150 pp. 1 dollar 25.

Pages choisies des grands écrivains, George Eliot (trad. H. Hovelaque). Paris, Colin, 1909, in-12, 300 pp. 3 fr. 50.

Léon Morel, **In Memoriam**, poèmes d'Alfred Tennyson, traduits en vers français, 2ᵉ éd. Paris, Hachette, 1909, in-12, 150 pp.

M. W. L. Phelps est ce professeur de littérature anglaise qui, au grand scandale des pédagogues, recommandait naguère aux étudiants la lecture des romans modernes. Il est encore persuadé que l'étude de Meredith ou de Kipling peut avoir une vertu éducative et c'est probablement pour prêcher d'exemple qu'il réimprime un certain nombre d'articles critiques sur les romanciers contemporains. A côté de Stevenson, Hardy, Björnson qu'on connaît bien en France, on rencontre dans le livre de M. P. des noms moins illustres comme ceux de de Morgan et Ollivant. « Dans toutes les branches de la science, M. P. le dit lui-même, ne recherche-t-on pas l'actualité? » M. P. est d'ailleurs un guide assez sûr, témoins sa critique très fine et très juste de Kipling et l'éloge mérité qu'il fait de Mark Twain. Ses articles sont de ceux qu'on lira avec plaisir et avec profit.

Si M. P. ne dit rien de George Eliot, c'est qu'il considère probablement ses œuvres comme classiques. A ce titre elles méritent d'être lues en France. Il en existe déjà quelques traductions excellentes comme celle du *Moulin sur la Floss* de M. Malfroy. M. H. Hovelaque a entrepris de présenter au lecteur français les passages les plus saillants de chaque roman en les reliant par quelques lignes d'analyse rapide. C'est en trois cents pages l'œuvre entière qui défile sous nos yeux. Il serait difficile de condenser davantage d'autant plus qu'il a fallu trouver une place pour les *Essais* et les *Poèmes*. Nul mieux que M. H. ne pouvait mener à bien une pareille entreprise : il fallait et savoir l'anglais à fond et admirer George Eliot avec ferveur. Ce qu'est le culte de M. H. pour le grand écrivain, l'introduction nous le révèle. C'est un véritable panégyrique.

Le contraste éclate entre les méthodes de traduction de M. Hovelaque et de M. Morel. Tandis que M. H. craint de laisser échapper un peu de la saveur de l'original, s'attache à suivre la construction

anglaise dans tous ses méandres, quitte à imprimer à sa phrase un rythme étranger, M. M. au contraire, sans jamais s'écarter des habitudes de notre langue parvient, grâce, à l'effet d'un art subtil, à évoquer toute l'originalité de son modèle. C'est le tour de force déjà réalisé pour l'*Antoine et Cléopâtre* de Shakespeare, mais ayant pour objet cette fois le poète le plus moderne par la pensée et le plus classique par la forme. Nous félicitons M. M. de cette deuxième édition : c'est la preuve de l'intérêt que l'on porte en France aux œuvres étrangères vraiment belles.

La critique littéraire chez Carlyle, ce fut la principale occupation des années de jeunesse : les conclusions de M. Roe seront acceptées par tous, sauf par les admirateurs fanatiques du « prophète ». Ayant fait de médiocres études classiques, dépourvu de ce que nous appelons culture, décidé à consacrer sa vie à la prédication d'un petit nombre d'idées morales, Carlyle était impropre à comprendre la plupart de ses contemporains. On chercherait vainement chez lui la souplesse d'esprit, le détachement qui préservent des grossières erreurs. Comme critique, Carlyle a été surfait par ses disciples : c'est un romantique qui a lu beaucoup de philosophie allemande. M. R. fait de louables efforts pour trouver dans les premières productions de Carlyle matière à éloge. Carlyle, dit-il, a révélé l'Allemagne aux Anglais; il a pressenti l'importance de la méthode historique [1], il a deviné l'avenir qui était réservé à l'histoire de la littérature comparée. Il manque à cette étude, d'ailleurs faite avec conscience, une bibliographie [2].

Ch. Bastide.

Gustaf Aae. **Le trimètre de Victor Hugo**. Lund, Lindstedt, 1909. In-8, p. 190.

Dans cette étude de versification française M. Gustaf Aae s'est proposé un classement de ce type nouveau d'alexandrin, en tenant compte du rapport syntaxique entre le mot à l'hémistiche, verbe, substantif, adjectif, etc., et le mot ou les mots objets du rejet. Une statistique portant sur des recueils du poète de date différente permet de constater l'usage progressif qu'il a fait de ce nouveau mètre. Le travail de M. A. est précédé d'un examen des diverses théories exposées par les métriciens modernes sur l'interprétation du vers romantique, Wulff, que suit l'auteur, ensuite Becq de Fouquières, Fath, Lubarsch, etc., auxquels il fait diverses objections.

L. R.

1. En 1827, il emploie le mot *environment* dans le sens que les critiques lui donneront plus tard pour traduire le *milieu* de M. Taine.

2. M. Roe aurait dû corriger une faute de Carlyle (p. 62) où le nom de *le Batteux* est mal imprimé; la faute est répétée à l'index; p. 8, lisez : *La Rochefoucauld*, et faites la même correction p. 150.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 11 août — 1910

M. JASTROW, **Die Religion Babyloniens und Assyriens,** 12-14 Lief. (p. 305-514). Giessen. A. Töpelmann, 1908-1909.

Les trois derniers fascicules de l'ouvrage de M. Jastrow sur la religion assyro-babylonienne contiennent la suite, mais non la fin de l'étude sur la divination commencée dans le fascicule 9, soit la fin de l'hépatoscopie et le commencement de l'astrologie. C'est dire que la question est étudiée en détail et si l'on voulait faire un reproche à M. J., ce serait d'avoir donné à un chapitre de manuel les dimensions d'un traité touffu. Prenons plutôt ce qu'il nous donne en reconnaissant qu'il est très bien informé des travaux de ses devanciers et que sur plusieurs points il a ouvert la voie.

C. FOSSEY.

F. A. VANDERBURGH, **Sumerian Hymns from cuneiform** Texts in the British Museum; transliteration, translation and commentary. New-York, the Columbia University Press, 1908, 1 vol. 83 p. in-8°.

Les trois textes sumériens étudiés par M. V. sont un hymne à *Bél*, un hymne à *Sin* et un hymne à *Adad*, publiés dans le fascicule XV des *Cuneiform Texts*, pl. 10, 17-16, et 15-16. L'introduction résume les principaux attributs de ces trois divinités. Les difficultés d'interprétation des textes sumériens unilingues sont telles qu'on aurait mauvaise grâce à reprocher à l'auteur de n'avoir pas toujours rencontré le sens le plus probable et qu'il serait souvent plus facile de rejeter ses traductions que d'en proposer de définitives. Pourtant il me semble que si M. V. avait employé à discuter les différentes tra-

ductions des passages les plus difficiles le temps qu'il a perdu à répéter un certain nombre de choses bien connues, il aurait accru l'intérêt de son travail tout en le réduisant d'un certain nombre de pages. Par exemple tout ce qu'il dit, p. 28, sur la ligne 5 de l'hymne à *Bél* aurait pu être supprimé sans inconvénient; de même les renseignements répandus dans tout le commentaire sur l'origine des signes [1].

C. Fossey.

A. Jeremias. **Das Alter der babylonischen Astronomie**; zweite erweiterte Auflage mit 15 Abbildungen und astronomischen Zeichnungen : Im Kampfe um den Alten Orient, 3. Leipzig, Hinrichs, 1909, 92 p. in-8°, 1 m. 60.

M. Jeremias est, après M. H. Winckler, le plus ardent champion du panbabylonisme et de la mythologie astrale, c'est-à-dire du système qui prétend faire remonter toute civilisation à la civilisation babylonienne et reconnaît dans toutes les manifestations de celle-ci l'influence de conceptions mythologiques fondées sur une étude attentive des phénomènes astronomiques. Il est donc forcé d'admettre que les habitants de la Chaldée avaient dès la plus haute antiquité, ou, comme il le dit lui-même, dès une époque pour nous préhistorique, une connaissance scientifique des mouvements des corps célestes. Le P. Kugler, qui a continué les savants travaux d'Epping et de Strassmaier sur l'astronomie babylonienne, s'est élevé contre l'antiquité excessive attribuée à cette astronomie qui, suivant lui, date seulement du VIIe siècle avant J.-C., et c'est pour lui répondre que M. Jeremias a publié la seconde édition d'une brochure relative à cette question. Il se défend naturellement d'avoir attribué aux Babyloniens du quatrième ou cinquième millénaire des connaissances scientifiques dans le sens le plus moderne, mais il revendique pour eux quelque chose de plus que l'observation pure et simple de la nature telle que la pratiquent les peuples primitifs, savoir des observations systématiques (peu importe l'exactitude) et la découverte de certaines lois telles que la précession des équinoxes.

M. J. ne me paraît pas avoir démontré sa thèse. Il ne suffit pas, en effet, de citer (p. 28) un texte mutilé de la bibliothèque d'*Ašur-bani-apal* qui *semble* indiquer la période de révolution d'une planète et la distance de certaines étoiles à un point déterminé : un pareil texte, tant qu'il n'aura pas été sérieusement étudié, n'est qu'un *semblant* d'argument, et on pourra toujours se demander de quelle époque datent les observations astronomiques qu'il suppose, car, s'il est vrai que la majeure partie de la bibliothèque d'*Ašur-bani-apal* est formée de copies d'anciens textes babyloniens, elle contient aussi des documents contemporains, notamment des consultations d'astrologues et

---

1. Quelques erreurs de lecture. Par exemple, CT XVII, 19, le signe lu PA(D) par M. V. est certainement HU+SI.

d'aruspices. Le texte de *Nippur* (p. 32) serait peut-être plus probant, mais M. J. n'en donne qu'une transcription et il est impossible de le dater. Je ne sais comment M. J. a pu trouver dans la cinquième tablette de la *Création* la preuve que les contemporains du poète avaient une année de 360 jours avec période intercalaire. D'ailleurs, le poème ayant subi de nombreux remaniements, il faudrait prouver que notre recension du début de la cinquième tablette date de cette époque préhistorique à laquelle M. J. prétend faire remonter les débuts de l'astronomie babylonienne. Le texte assyrien III R52, n° 3, cité p. 58, note 3, ne prouve rien non plus pour la haute antiquité babylonienne. M. J. affirme (p. 39) que les plus anciens monuments de la Babylonie montrent que les Babyloniens avaient reconnu l'identité de Vénus étoile du matin et de Vénus étoile du soir, mais c'est vraiment faire dire trop de choses à une étoile à huit rayons figurée à côté du soleil et de la lune sur la stèle de *Naram-Sin,* surtout en contradiction avec un texte qui fait de l'étoile du soir un être femelle et de l'étoile du matin un être mâle. Les traductions de quelques noms de *ziggurat* données par M. J. p. 44, sont purement arbitraires. Les noms des signes du zodiaque ne nous apparaissent pas en série avant l'époque babylonienne ; M. J. en convient (p. 49) ; mais il prétend les retrouver dans les monstres engendrés par *Tiamât*, et pour sauver son système, il arrive à compter comme autant de signes distincts, deux chiens et trois *umu*, ce qui d'ailleurs ne lui donne encore que 11 signes, mais il est si ingénieux qu'il a une explication même pour l'absence du douzième. Naturellement il retrouve sur les *kudurru* sept des signes du zodiaque, sans même s'embarrasser du fait que les emblèmes recueillis jusqu'à présent dépassent de beaucoup le nombre 12 et que toutes les identifications certaines nous montrent derrière ces symboles des divinités qui n'ont rien à faire avec le zodiaque. Les arguments tirés de la légende de *Gilgameš* n'ont guère plus de valeur. M. J. (p. 58, n. 3 et p. 63) affirme que les Babyloniens ont eu dès les temps les plus anciens un calendrier régulier dans lequel aux 12 mois de 30 jours s'ajoutaient cinq ou six jours intercalaires pour parfaire l'année solaire. Mais comment explique-t-il alors que, pour les années 26 et 27 d'*Ammiditana* les textes nous attestent l'existence d'un second *Addar* ? (CT VI, 39 *a* et BE VI[2], 109)? Le fait que deux années successives ont un mois épagomène de 30 jours ne montre-t-il pas que l'on tâtonnait encore pour trouver la durée exacte de l'année? M. J. affirme que les anciens Babyloniens ont connu le fait de la précession des équinoxes et la durée du phénomène, mais il ne donne aucune preuve sérieuse. P. 72 (cf. p. 43), il affirme sur la foi d'Hérodote et d'après l'orientation des *ziggurat* que les Babyloniens ont connu le gnomon et ont déterminé exactement la direction est-ouest de l'*horizontpunkt* du soleil à l'équinoxe; des observations suivies *devaient* donc leur faire découvrir le fait de la précession. Mais le texte

d'Hérodote dit simplement que les Grecs ont emprunté le gnomon aux Babyloniens; il ne dit pas à quelle date ceux-ci l'ont connu; quant à l'orientation des *ziggurat*, elle est loin d'être rigoureuse même en Assyrie (Cf. W. Andrae, *Der Anu-Adad Tempel*, Taf. I et V). Le moindre texte astronomique daté de 3 ou 4 mille ans avant notre ère serait plus convaincant que de subtiles déductions qui risquent toujours d'être en défaut.

C. Fossey.

Mélanges de la Faculté orientale, tome III, fasc. II (p. 481 à 816). Beyrouth, Université Saint-Joseph; 1909; grand in-8°.

Ce nouveau volume des Mélanges contient sept mémoires et une copieuse bibliographie qui n'occupe pas moins de 121 pages. Bibliographie est pris ici dans un sens restreint; il s'agit d'une suite de 73 recensions critiques concernant, pour la plupart, des ouvrages d'histoire ou d'archéologie orientales; quelques-unes, et ce ne sont pas les meilleures, portent sur des travaux relatifs à la théologie biblique ou à l'exégèse. On s'attendrait à trouver une table à la fin de cette bibliographie.

Dans le premier mémoire, le P. Lammens explique quelques *inscriptions arabes* de l'époque médiévale, recueillies sur le mont Thabor. Vient ensuite un écrit religieux druse intitulé *Épître à Constantin*, attribué à Bahâ'ad-Dîn (xi° s.); le texte est suivi d'une traduction française. Les *Notes épigraphiques* du P. Mouterde concernent quelques inscriptions grecques de la région du Liban. La *Hamâsa de Buḥturi*, éditée d'après l'unique manuscrit de Leyde par le P. Cheikho, est le document le plus considérable du volume (p. 556-712). On appelle « hamâsa » certaines anthologies poétiques composées presque uniquement de chants guerriers. Buḥturi (ix° s.) cite dans la sienne plus de 500 poètes antérieurs. Le P. Jalabert consacre 40 pages à l'examen de monuments de l'épigraphie gréco-romaine recueillis par les *deux Missions archéologiques américaines en Syrie* (1899-1900, et 1904-1905). Les *Notes et Etudes d'archéologie* du P. S. Ronzevalle comprennent plusieurs chapitres intitulés : le trône d'Astarté; fragment de stèle funéraire araméenne à Nîrab; tablettes égyptiennes; stèle de 'Adloûn; stèle hittite des environs de Restan; monuments hittites d'Arslân-tépé; inscriptions phéniciennes de Paphos et de Chytroi. Ce mémoire est accompagné de nombreuses reproductions des documents. La légende de *S. Barlaam du mont Casius* fait l'objet du dernier travail; il a pour auteur le P. Peeters, de la société des Bollandistes, qui s'est fait une spécialité de l'hagiographie orientale.

J.-B. Chabot.

Van Esveld, **De balneis lavationibusque Græcorum.** Amersfoort, Slothouwer, 1908; 7 feuillets non paginés, 271 p.

Cette thèse de doctorat n'est guère, à proprement parler, qu'une collection des textes relatifs aux bains et aux ablutions diverses en usage chez les anciens Grecs. Elle est divisée en trois parties : L'époque homérique ; M. v. E. y montre que les héros se baignaient souvent, et que les femmes leur donnaient les soins nécessaires. Après Homère, à l'époque historique ; il est question, dans cette seconde partie, des bains froids et des bains chauds, ceux-ci dédaignés des Lacédémoniens et des Macédoniens, et des circonstances diverses dans lesquelles les Grecs usaient des ablutions, par exemple dans un but de purification après un songe de mauvais augure, ou encore avant les repas, ce qui, pour M. v. E., était non seulement une mesure de propreté, mais aussi et surtout un rite religieux [1]. Le lavement des pieds était également fréquent. La troisième partie traite des lieux où se prenaient les bains, bains privés et bains publics. On ne saurait discuter ici cette étude toute de détail ; malgré le décousu de la forme, on y trouvera une foule d'observations intéressantes, sur les soins que les Grecs donnaient à leur corps, sur la manière dont ils usaient de l'eau froide et de l'eau chaude, sur les bains des hommes et ceux des femmes, sur l'organisation des bains publics, etc. ; et M. van Esveld a su ajouter un intérêt de plus à son travail par des considérations sur les objets et les monuments, relatifs aux bains, que les fouilles archéologiques ont mis au jour.

My.

Briefwechsel über eine attische Inschrift zwischen A. Boeckh und K. O. Müller aus dem Jahre 1835, als Ergänzung des 1883 erschienenen Briefwechsels der beiden Gelehrten, mitgeteilt von Hiller von Gärtringen. Leipzig-Berlin, Teubner, 1908; vi-44 p.

Le but de cet opuscule est de publier cinq lettres inédites de K. O. Müller à Boeckh, dont on connaissait l'existence, mais qui n'avaient pu être retrouvées jusqu'ici. M. Hiller von Gärtringen, qui les donne au public, y a joint huit lettres de Boeckh et une autre de Müller, déjà publiées dans la correspondance entre ces deux savants. Ces lettres de Müller portent sur un sujet sur lequel il consulta son maître, et seraient peu intelligibles si les réponses de Boeckh ne les accompagnaient pas. Il s'agit d'une inscription attique de l'an 306, relative à la reconstruction des murs d'Athènes (IG. II 167). L'inscription a été depuis étudiée de plus près ; l'intérêt de cette correspon-

---

1. M. van Esveld ne juge pas à propos (p. 128) d'entrer dans des détails, à propos du lavement des mains avant les libations ; quelques citations n'auraient cependant pas été inutiles. J'aurais voulu aussi voir cités et interprétés les vers d'Hésiode (*O. et D.* 737 svv.), où le poète prescrit de ne pas franchir un fleuve sans s'y laver les mains.

dance réside surtout dans les efforts et la sagacité des deux savants pour arriver à expliquer et commenter l'inscription, tant au point de vue de la langue qu'au point de vue technique.

My.

J. Ilberg et M. Wellmann, **Zwei Vorträge zur Geschichte der antiken Medizin**. Leipzig, Teubner, 1909; iv-38 p. (Tir. à part des *Neue Jahrb. für das klass. Alt., Gesch. und deutsche Lit.* t. XXI, p. 585-602 et 684-703).

Les deux articles ici réunis ont rapport à la médecine grecque. Le premier, *Die Erforschung der griechischen Heilkunde*, est d'intérêt tout général. M. Ilberg recherche dans quelle direction ont été faites jusqu'ici les études sur les œuvres et les méthodes des médecins grecs et insiste sur la nécessité de recueillir en un Corpus les traités médicaux, dont la plus grande partie n'a pas été soumise à une recension suffisamment philologique [1]. Ce n'est qu'alors, dit-il, que l'on pourra écrire une histoire de la médecine dans l'antiquité. Mais il faut pour cela, dans ce domaine comme dans tant d'autres, que soient appliquées les règles de la critique historique des sources, c'est-à-dire que l'histoire de la médecine demande à la philologie les secours que celle-ci peut et doit lui fournir. Il n'est rien de plus juste ; pour étudier avec fruit les textes médicaux anciens, et en apprécier exactement la valeur dans le développement de la culture de l'humanité, il faut un philologue doublé d'un médecin, ou, si l'on préfère, un médecin doublé d'un philologue.

Le second article, de M. Wellmann, *Asklepiades aus Bithynien von einem herrschenden Vorurteil befreit*, est plus spécial. Il est consacré à l'étude d'un médecin grec, Asclépiade, assez mal jugé par Pline, et plus tard par les modernes, que le jugement de Pline a égarés. C'est une sorte de réhabilitation, dans laquelle M. W. expose brièvement les théories médicales d'Asclépiade, son explication philosophique de la maladie et de la santé, reposant sur la doctrine épicurienne des atomes et des pores, et le système de thérapeutique qui en fut la conséquence. Mais M. W. a oublié de citer, parmi ceux qui se sont occupés d'Asclépiade, Maurice Albert et son livre *Les Médecins grecs à Rome* ; il y aurait vu, au chapitre iii, une appréciation moins documentée peut-être, parce que la citation des textes n'entrait pas dans le plan de l'auteur, mais aussi juste et aussi précise, du grand médecin dénigré par Pline.

My.

Die Esra-Apokalypse (IV Esra). Erster Theil. Die Ueberlieferung, herausgegeben von B. Violet. Leipzig, Hinrichs, 1910 ; in-8°, lxiv-446 pages.

---

1. La publication de ce *Corpus medicorum graecorum* a commencé récemment par le traité de Philouménos sur les animaux venimeux, publ. par M. Wellmann.

Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins. Introduction, textes, traduction et commentaire, par E. AMANN. Paris, Letouzey, 1910, in-8°, XII-278 pages,

Le premier de ces volumes appartient à la collection des auteurs ecclésiastiques publiée sous les auspices de l'Académie de Berlin. Il mériterait d'être présenté aux lecteurs de cette *Revue* par un maître de la littérature patristique. La traduction allemande du IV^e livre d'Esdras, fondée sur tous les témoins du texte, viendra dans un second volume qui contiendra aussi l'Apocalypse de Baruch. Ce qui nous est donné maintenant est l'édition des témoins eux-mêmes : texte de la version latine, d'après les manuscrits connus; traduction allemande de la version syriaque, d'après le texte découvert et publié par Ceriani ; traduction allemande de la version éthiopienne, d'après les éditions imprimées ; traduction allemande de la version arabe publiée par Ewald, dont une des lacunes est heureusement complétée par la découverte, que M. V. lui-même a faite, d'un feuillet déplacé, dans le ms. d'Oxford édité par Ewald ; traduction allemande de la version arabe abrégée, dite de Gildemeister ; traduction d'un fragment arabe d'une version faite sur le syriaque; fragment arabe d'une version probablement faite sur le latin, édité en original et traduit par M. V.; traduction allemande de la version arménienne ; traduction d'un fragment de version copte sahidique. Il existe une version géorgienne dans le tiroir d'un professeur de Saint-Pétersbourg ; ce tiroir n'a pas voulu s'ouvrir pour M. V. On trouve en appendice les citations des auteurs grecs et latins. La version arménienne est très libre et peut-être procède-t-elle du syriaque ; son importance est médiocre pour la critique. Les autres versions procèdent du grec. Le grec lui-même procédait d'un original sémitique, hébreu ou araméen. Mais le grec est perdu, l'hébreu aussi. L'hypothèse d'un original sémitique, défendue en ces derniers temps par MM. Welhausen et Gunkel, est regardée comme certaine par M. V. Je dois dire que, relisant l'œuvre du faux Esdras dans cette belle édition de ses témoins, j'ai cru avoir, à travers l'intermédiaire de doubles traductions, l'impression très vive encore de l'original en question. Il va sans dire qu'on n'entend parler ici que des ch. III-XIV de notre IV^e livre d'Esdras, œuvre juive, véritable apocalypse, de caractère original et de composition assez régulière. M. V. a bien fait de ne pas suivre les divisions de la Bible latine, mais de se conformer au sectionnement naturel du livre en sept visions. En somme, publication très soignée et digne de tout éloge.

Avec M. Amann, nous touchons à un autre terrain que celui de l'érudition pure et de la critique des textes. Ce savant ecclésiastique nous donne les textes du Protévangile de Jacques, du *Liber de ortu beatae Mariae et infantia Salvatoris*, et du *Liber de nativitate Mariae*, tels que Tischendorf les a publiés dans ses *Evangelia apo-*

crypha ; il a utilisé pour ses notes critiques les publications récentes concernant les versions orientales du Protévangile ; mais il ne semble pas avoir fait grandement avancer la critique du texte. A cet égard, il ne fait guère que vulgariser par une édition correcte, une traduction soignée, un bon choix de variantes, les résultats acquis par les travaux antérieurs. Ses préoccupations sont plutôt d'ordre historique et théologique, et dans son introduction, qui occupe à peu près la moitié du volume, il s'est arrêté beaucoup moins à la discussion des textes qu'à l'histoire des livres et à celle des doctrines. Cette partie de son travail est sans doute la plus neuve, et, sauf sur certains points où l'orthodoxie ne souffre pas l'examen, il y fait preuve d'esprit vraiment critique.

Il est assez curieux de constater que la tradition chrétienne, bien longtemps avant qu'elle pût avoir pour Marie l'idée de la conception immaculée, avait été tentée par l'idée d'une conception miraculeuse pour la mère du Christ comme pour le Christ lui-même. M. A. montre que cette idée doit avoir été d'abord étrangère au Protévangile, mais qu'elle s'y est introduite par une légère modification du texte (verbe au passé, au lieu du futur), dans les deux passages où la conception est indiquée. La variante est ancienne et elle a été assez répandue. Épiphane la connaît, la croit authentique, et il en conteste la signification naturelle, pour enlever un argument à certains hérétiques baptisés par lui du nom de collyridiens, qui offraient des sacrifices à la vierge Marie. L'idée qu'elle exprime a été tenace, puisqu'on la voit combattue longtemps après dans l'Église byzantine. On s'explique, assez qu'elle n'ait pu prévaloir : au lieu de relever le Christ, elle mettait Marie à son niveau. Aussi bien Épiphane a-t-il soin d'expliquer, à ce propos, que Marie ne doit pas être traitée en divinité. D'autre part, la croyance latine à l'immaculée conception apparaît de loin comme une atténuation orthodoxe de l'idée mythologiqne et païenne que la tradition n'avait pas voulu s'assimiler. La conception de la mère du Christ reste signalée par un miracle d'ordre spirituel, l'exemption du péché héréditaire qui atteint tous les hommes conçus dans les conditions ordinaires de l'humanité. La doctrine de la conception immaculée s'est rattachée en Occident à la fête de la Conception de Marie, laquelle fête venait d'Orient, où l'on ne s'inquiétait pas du péché originel : on pourrait se demander si la fête orientale de la Conception n'aurait pas été instituée d'abord en des milieux où régnait l'idée de la conception surnaturelle de Marie.

Une idée particulièrement chère au Protévangile, idée qu'il a contribué beaucoup à introduire dans la tradition chrétienne, est celle de la virginité de Marie *in partu*. Les critiques modernes voient là une influence du docétisme, et M. A. voudrait bien leur prouver qu'ils ont tort. Il croit voir entre le récit de l'Évangile apocryphe et celui qui se lit dans l'Ascension d'Isaïe une grande différence. Le second

serait docète, mais non le premier. Les deux se valent, à peu de chose près. Dans le Protévangile, quand Joseph arrive avec la sage-femme qu'il est allé chercher, une nuée lumineuse couvre la grotte ; ils entrent, et une grande lumière éclate dans la caverne : c'est l'instant même de la nativité ; lorsque l'éclat de la lumière s'est évanoui, l'enfant est venu au jour, et il prend le sein de sa mère. La sage-femme sort émerveillée, en criant qu'une vierge a enfanté, et elle rentre aussitôt avec sa commère Salomé, qui, pareille à Thomas, ne veut pas croire sans avoir vérifié. Elle vérifie, et il faut un miracle pour lui rendre l'usage de sa main trop indiscrète, qui a été comme brûlée. On peut donc dire que cette naissance-là est une naissance fictive, de pure apparence. Toutefois, comme l'auteur n'entend certainement pas nier la réalité du corps humain de l'enfant Jésus, il n'est pas vraiment docète, et il ne fait qu'énoncer un grand miracle, un miracle pour la représentation duquel il peut devoir quelque chose et même beaucoup au docétisme. Tel est, du moins, le sens du récit dans la compilation. Mais le récit de l'enfantement provenant d'une source spéciale, il est fort possible que cette source soit d'origine gnostique et un produit du docétisme, influencé, au surplus, par quelque mythe païen de naissance divine.

En ce qui regarde l'origine du livre, M. A. se range aux conclusions de M. Harnack, et voit dans le Protévangile une compilation de trois documents : ch. I-XVII, naissance de Marie et conception de Jésus ; XVIII-XX ou XXI, naissance de Jésus ; XXII-XXIV, légende de Zacharie. Cet appendice aurait été ajouté, vers 400, à l'ouvrage constitué, vers 150-200, par la réunion des deux premiers documents. Mais on ne voit pas bien sur quoi l'auteur se fonde pour soutenir que ces deux documents auraient été dès lors combinés ensemble comme deux sources utilisées simultanément.

Alfred LOISY.

Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice WILMOTTE, à l'occasion de son 25e anniversaire d'enseignement, accompagné de fac-similés et d'un portrait. Paris, Champion, 1910, 2 vol. de XVII-969 p.

Par ses travaux d'histoire littéraire et de philologie, par les services qu'il a rendus et rend encore à la langue française, M. Maurice Wilmotte s'est acquis de nombreuses sympathies, auxquelles on doit les deux volumes d'études qui viennent de lui être offerts à l'occasion de son 25e anniversaire d'enseignement à l'Université de Liège. Après une liste des travaux scientifiques de M. W., viennent, dans ces volumes, les articles suivants :

P. 1-35, Gustave ABEL, *Le labeur des Goncourt.*

P. 37-48, F. BALDENSPERGER, *Lettres inédites de Littré et de son père à A. W. Schlegel* [Datées de 1822-1823. Elles jettent un jour intéressant sur les études orientalistes de leur auteur.]

P. 49-56, J. Bonnard, *Monologue de la reine d'Egypte dans le poème biblique de Malkaraume.* [Ce sont les vers 2698-2887 de ce poème, d'après le ms. B. N. fr. 903. Corr. : 2704 *biauté*] *biauté.* — 2766-7 On pourrait songer à lire *soit?*] *soit*, et *nes voi?*] *ne nel voie?* L'*e* final de *esgarde* peut ne pas compter dans le vers (voy. v. 2791, 2825, etc.)]

P. 57-67, E. Bourciez, *Le démonstratif dans la petite Gavacherie.* [C'est-à-dire dans un îlot de langue d'oïl enclavé dans les parlers gascons, entre la Garonne et la Dordogne, autour de Monségur. La déclinaison gavache du dém. est :

sg. msc. (*a*)*ke* (+ cons.), (*a*)*kël* (+ voy.) pl. (*a*)*key* ou (*a*)*keley* (+ cons.)
fém. (*a*)*kël* *kœ*ʒ (+ voy.)

Elle s'explique par un mélange de poitevin-saintongeois et de gascon : le sg. (*a*)*ke*, les pl. (*a*)*key* (gasc. (*a*)*kes*, *aquets*) et *kœ*ʒ (issu de (*a*)*kes*) viennent du gascon ; le sg. (*a*)*kël* (saint. *t'el*) et le pl. (*a*)*keley* (saint. *t'ele*(ʒ)) viennent du saintongeois].

P. 69-80, A. Bovy, *Comment la littérature française classique et la littérature moderne peuvent s'éclairer mutuellement.*

P. 81-98, G. Charlier, « *l'Escoufle* » *et* « *Guillaume de Dole* ». [Rapprochements philologiques nouveaux et observations littéraires à l'appui de l'opinion que *l'E.* et *G. de D.* sont d'un même auteur, de ce même Jean Renart, qui a écrit le *lai de l'Ombre.* — M. C. tient pour assuré que R. se fit moine : on l'a contesté.]

P. 99-103, L. Clédat, *Quitte à.* [Origine, sens et emploi de cette locution.]

P. 105-129, G. Cohen, *La Scène des Pèlerins d'Emmaüs.* [M. C. montre comment l'épisode des pèlerins d'Emmaüs, introduit dans le théâtre religieux du moyen âge, a donné naissance à une scène comique, une scène de taverne : preuve nouvelle, dit-il, de la théorie de M. Wilmotte, que « les scènes plaisantes des mystères n'étaient que le produit d'un développement interne et presque spontané de germes comiques préexistant dans le drame liturgique. » — La thèse générale, qui est de nier toute influence du théâtre profane, paraît excessive. Ce théâtre est plus ancien qu'on ne dit d'ordinaire ; et, sans prétendre que les scènes comiques des mystères aient été « apportées du dehors », on peut admettre une certaine immixtion de l'esprit jongleresque dans le drame sérieux. Pour ce qui est des pèlerins d'Emmaüs, je remarque qu'on ignore ce qu'était la scène de taverne avant le XIVe siècle, et qu'elle ne devint comique qu'au XVe. C'est tard. En revanche, dès le début du XIIIe siècle, il y a des scènes de taverne dans le *Jeu saint Nicolas* et dans *Courtois d'Arras* : or, bien que ces pièces aient un caractère chrétien (*Courtois*, adaptation de la parabole de l'Enfant prodigue, est, comme la scène des pèlerins, tiré de l'Évangile), appartenaient-elles au théâtre religieux ou au théâtre profane ? Étaient-elles œuvres de clercs ou de jongleurs ?]

P. 131-151, L. Constans, *Un précurseur des Félibres : Claude Peyrot, prieur de Pradinas* (1707-1795).

P. 153-163, Marg. Delchef, *Les œuvres de Mme de Graffigny; les Lettres péruviennes; l'exotisme dans la littérature.*

P. 165-174, G. Dottin, *Quelques faits de sémantique dans les parlers du Bas-Maine.* [Plusieurs se retrouvent dans le français général.]

P. 175-200, L. Gauchat, *Les noms gallo-romans de l'écureuil.* [M. G. commente la carte 450 de l'*Atlas linguistique*.]

P. 201-229, E. Gérard-Gailly, *Hélène Gillet; une exécution capitale au XVIIe siècle.*

P. 231-244, A. Horning, *Wortgeschichtliches aus den Vogesen.* [M. H. étudie une série de mots recueillis à Belmont et à La Baroche.]

P. 245-266, A. Jeanroy, *Les chansons pieuses du ms. fr. 12483 de la Bibliothèque nationale.* [Liste de ces 19 chansons, avec remarques, et texte de trois d'entre elles, qui étaient inédites. Je parlerai ailleurs du texte.]

P. 267-299, G. Lanson, *Le Tableau de la France de Michelet.* [Comparaison entre la dernière édition du *Tableau* et la première (1833), dont M. L. relève les leçons en les classant sous diverses rubriques : *Références et notes critiques; Notes et illustrations complémentaires*; etc.]

P. 301-315, A. Lefranc, *Un procès littéraire à reviser : Molière et l'abbé Cotin.* [M. L. réhabilite l'abbé.]

P. 317-327, J. Leite de Vasconcellos, *Miuçalhas gallegas.* [Notes sur des travaux manuscrits relatifs au galicien ; texte de poèmes populaires appartenant à ce dialecte; observations linguistiques, phonétiques et lexicologiques.]

P. 329-370, A. Marignan, *Quelques ivoires représentant la crucifixion et les miniatures du Sacramentaire de Metz.* [M. M. soutient que ces ivoires, à en juger par la façon dont le thème de la crucifixion y est traité, sont plus récents qu'on ne croit, et datent de la première moitié du XIIe siècle. — P. 329. Je ne puis dire si la description-type tracée par M. M. convient à tous les ivoires qu'il dénombre en notes : c'est pourtant une question importante. — P. 343, n. 1. Pour la rigueur de la discussion et pour ne pas tomber dans un cercle vicieux (qui est de déterminer l'âge des figures par celui des manuscrits et inversement), il eût importé : 1° de rappeler sur quels signes ces manuscrits ont été datés, et de préciser (voy. aussi p. 349, n. 1); 2° de dire dans quelle mesure et quelles conditions les arguments tirés des représentations figurées peuvent prévaloir sur les autres. M. M. se montre un peu trop facile sur les questions de date (voy., par ex., p. 352, n. 1). — P. 347 et n. 1, p. 351 ss. Si Walafried Strabon († 847) parle, même pour l'écarter, de la légende du tombeau d'Adam, elle était donc connue, et c'est un moyen de dater auquel on ne peut plus recourir.]

P. 371-376, R. Menéndez Pidal, *Romance del nacimiento de Sancho Abarca.* [Edition critique, avec commentaire, d'une romance recueillie en Estramadure et relative à la naissance de Sancho Abarca, fils posthume de Garcia Iñiguez.]

P. 377-389, W. Meyer-Lübke, *Die Aussprache des altprovenzalischen u.* [Cette prononciation était-elle encore *u* ou déjà *ü*? Les opinions des érudits sur ce point divergent. M. M.-L. montre qu'on ne peut compter pour résoudre la question sur le témoignage ni du *Donatz proensals*, ni des *Razos de trobar*, ni des *Leys d'amors*. Mais des transformations comme *pulice*> *piutze* (*u* + *l* + cons.), *mula*> *miola* (*u* + *l* + voy.), *suber*> *sieure* (*u* + *b* + *r*), tous cas où *u* est devenu *i*, prouvent que la palatisation de cet *u* (qqch. comme *ü*) était accomplie avant que *l* devant consonne (*pulice*) et *b* devant *r* (*suber*) fussent devenus *u* et que *l* intervocalique (*mula*) eût pris un son vélaire (cp. *villa*> *viela*).]

P. 391-416, G. Monod, *Michelet et les Flandres ; voyage de 1837.* [Texte du journal de ce voyage.]

P. 417-441, F. Novati, *La canzone popolare in Francia e in Italia nel più alto medio evo.* [M. N. veut montrer que la chanson populaire a fleuri en Italie, sous différentes formes, dès l'époque carolingienne.]

P. 443-455, L. Paschal, *Les modes de la sensibilité chez les écrivains.*

P. 455-484, E. Picot, *Une querelle littéraire aux palinods de Dieppe au* xv^e^ *siècle.* [Six ballades échangées entre Jehan Munier et son concurrent heureux Arnoul Jacquemin, suivies d'une épitre de Munier aux Dieppois. — Voici quelques notes de simple lecture, dont plusieurs ont pour occasion des fautes d'impression : I, 2 *aux mains*] *au mains* — 33 *alés vouarder,* | *Vos rebis*] *alés vouarder* | *Vos rebis.* — 53 *jugement*] *jugement.* — 88 *renommees.*] *renommees.* — III, 20 *Chascun* doit être précédé d'un tiret — 29 *et*] *est* — 46 *estable*] *estable.* — 47 *estable.*] *estable* — 67 *sceus*] *sceust* — V, 75 *pourra*] *pourra.* — 76 *on soit a tout.*] *ou soit a tout,* — 77 *soult*] *soult.* — VI, 125 *espreuve,*] *espreuve.* — VII, 17 *eu*] *en* — 22 *escot*] *escot.* — Plusieurs passages restent obscurs.

P. 485-522, J. Pirson, *Pamphlets bas latins du* vii^e^ *siècle.* [Ce sont ceux qui se rapportent à la fameuse querelle d'Importun de Paris et de Frodebert de Tours. M. P. les étudie au point de vue grammatical. — Ils présentent un réel intérêt linguistique ; mais il est malheureusement difficile de les dater avec certitude. — P. 510, l. 22. Il faut rappeler ici, en raison de l'importance de ce fait dans le choix d'une explication, que, à côté de ce nom. fém. *que*, certains textes donnent aussi cette forme pour le msc. (surtout, il est vrai, au pluriel).]

P. 523-540, M. Prou, *Notes sur le latin des monnaies mérovingiennes.* [M. P. s'occupe de « l'épenthèse du G », de « la chute de la dentale », de « la chute de l'*s* finale au nom. de la seconde déclinaison », du « verbe *fieri* ». — P. 528. A propos de la forme *Ambe-*

ganes, M. P. oppose de faibles objections à l'explication de M. Schuchardt, qui est excellente, et tout à fait propre à rendre compte de la forme *Amiens*.]

P. 541-567, P. Rajna, *S. Mommoleno e il linguaggio romanzo*. [M. R. défend l'autorité, contestée par M. Novati, du texte connu, selon lequel cet évêque († 660) » praevalebat... in romana lingua », c'est-à-dire dans la langue romane.]

P. 569-580, G. Raynaud, *Deux nouvelles rédactions françaises de la légende des « Danseurs maudits »*. [Texte d'après *Renart le contrefait* et deux mss. qui ont fait partie du *Tombel de Chartrouse*.]

P. 581-593, E. Roy, *Notes sur les deux poètes Jean et Mathurin Regnier*.

P. 595-618, J. J. Salverda de Grave, *Recherches sur les sources du Roman de Thèbes*. [Il s'agit des sources contemporaines : chansons de geste, bestiaires, poètes lyriques, roman d'Alexandre et récits de croisade.]

P. 619-652, F. Ed. Schneegans, *Notice sur un calendrier français du* XIII[e] *siècle*. [Texte de ce calendrier, qui comprend, outre une liste de saints, différentes pièces : une « fisique des mois », un abrégé de comput, un fragment latin de l'évangile de S. Luc, une théorie des « jors perilleus », une table des foires de Champagne, la « prophétie d'Ezéchiel », et une histoire résumée de la création d'Adam.]

P. 653-683, M. Souriau, *Les lettres de Ducis à Népomucène Lemercier*. [Du 4 juil. 1806 au 25 déc. 1815.]

P. 685-713, E. Stengel, *Huons von Auvergne Keuschheitsprobe; Episode aus der franco-venezianischen Chanson de geste von Huon d'Auvergne nach den drei erhaltenen Fassungen, der Berliner, Turiner und Paduaner*.

P. 715-721, A. Stimming, *Neufranzösisches tollé*. [A pour étymologie, non pas le latin *tolle*, mais l'impér. *tollez* du v. fr. *toudre*.]

P. 723-749, Suchier et Guesnon, *Deux trouvères artésiens : Baude Fastoul et Jacques le Vinier. Document inédit et commentaire*. [M. G. commente une charte de 1266, retrouvée et publiée par M. S. Il recherche si les deux noms qu'on y lit sont ceux des deux trouvères dont des poèmes nous sont parvenus, et il incline à croire que non. A cette occasion, il examine de près les *Congés* de Fastoul, et prouve qu'ils ont été écrits entre le 15 avril 1272 et le 15 avril 1273, probablement même avant octobre 1272.]

P. 751-783, L. P. Thomas, *La Genèse de la Philosophie et le Symbolisme dans « La vie est un songe » de Caldéron*.

P. 785-814, E. Ulrix, *Les chansons inédites de Guillaume le Vinier d'Arras*. [De 32 chansons attribuées à G. le V., M. Ulrix donne le texte de 9, qui étaient inédites, au moment où il écrivait. Mais le même recueil contient une autre édition de la pièce n° IV, due à

M. Bédier (p. 896). L'édition de M. Ulrix est très insuffisante; je parlerai ailleurs du texte.]

P. 817-826, † Van Hamel, *L'âme littéraire de la France.*

P. 827-835, J. Vising, *La stylistique est-elle possible?* [M. V. le croit. Mais le vrai moyen de le prouver n'est pas d'en discuter : c'est d'apporter des résultats.]

P. 837-862, C. Voretzsch, *Offenes o vor Nasal im Alexiusliede.* [Contre l'opinion de Gaston Paris, qui avait posé en règle que tout *o* devant une nasale était fermé, qu'il provînt soit d'ō, *ŭ* tonique entravé ou libre, soit d'ŏ tonique entravé ou libre, M. V., après avoir rapporté minutieusement les opinions divergentes des critiques sur la question de l'ŏ tonique suivi d'une nasale, soutient que, dans l'*Alexis*, cet ŏ, à la réserve de quelques cas déterminés, se diphtongue. Et M. V. ajoute que le son résultant de la diphtongaison de ŏ était, non pas *ue*, mais *uo*. — Il faut remarquer que la thèse de M. V. repose uniquement, pour ce qui est de l'*Alexis*, sur les graphies des mss., et que l'assonance ne lui fournit aucun argument. Mais l'analogie du *Roland*, que M. V. examine d'après le ms. d'Oxford, et où l'assonnance donne des preuves de la diphtongaison de ŏ devant une nasale, confère à ces graphies une autorité particulière.]

P. 863-881, C. W. Wahlund, *Bibliographie der französischen Strassburger Eide vom Jahre 842.* [Bibliographie des ouvrages parus au XVIIe siècle.]

P. 883-894, J. L. Weston, *A hitherto unconsidered aspect of the Round Table.* [Miss W. considère que la « table ronde » dont il est question dans le roman de Layamon est en réalité une « table tournante », et fait remarquer que, selon Béroul, cette « table tornoie come le monde ». Elle en tire argument pour assigner à une donnée essentielle des poèmes arthuriens une origine folklorique et magique, pour affirmer l'indépendance de la version de Layamon par rapport à celle de Wace, pour soutenir que Layamon et Béroul nous donnent accès à une tradition commune. — La façon dont miss W. interprète le passage de Layamon ne s'impose pas, mais se défend. D'autre part la traduction proposée par M. Muret pour le *tornoier* du vers de Béroul (« faire un tour, être rond ») est un peu forcée, et il n'est pas impossible d'admettre l'explication de miss W. Quant à déterminer d'où vient la conception d'une table tournante, il ne faut pas négliger que les exemples de palais tournants, de l'analogie desquels miss W. s'autorise, se trouvent non seulement dans des poèmes bretons, mais aussi dans des poèmes purement français et très anciens (le *Pèlerinage de Charlemagne*, par ex.)].

P. 895-922, J. Bédier, *Un feuillet récemment retrouvé d'un chansonnier français du* XIIIe *siècle.* [Texte, d'après ce feuillet, de 9 chansons ou fragments de chansons, toutes adaptations religieuses de chansons profanes, et dont quatre sont inconnues par ailleurs.]

P. 923-955, L. G. PELISSIER, *Lettres inédites de Mistral*. [Ecrites à Jules Canonge, entre 1854 et 1863.]

Edmond FARAL.

Louis DAVILLÉ. **Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France.** Paris, Alcan, 1909. In-8°, xvi-320 p. Index.

Il y a deux choses dans le livre de M. Davillé : une étude critique et une thèse.

L'étude critique est excellente, peut-être l'une des meilleures qui aient été consacrées à la deuxième partie des guerres de religion. M. D. a beaucoup lu, il a lu de près, il s'est fait une opinion personnelle et motivée sur un nombre considérable d'imprimés du XVI[e] siècle, et certaines de ses notes sont de véritables fragments d'une bibliographie critique. Sur les Rosières, le fameux archidiacre de Toul et son neveu Rosières de Chaudeney, nous lui devons des clartés nouvelles. A sa connaissance de l'imprimé, il a joint un dépouillement des Archives de Meurthe-et-Moselle, des recherches à la Bibliothèque nationale, à l'Institut (collection Godefroy), aux Archives nationales (fonds Simancas), aux Affaires étrangères. On ne voit guère que les archives italiennes qui manquent à l'appel. — N'eût il que ce mérite d'être un travail critique, ce livre devrait prendre place, et une place de premier plan, sur la table de tout « cinquecentiste ».

Quant à la thèse, M. D. la résume lui-même ainsi : « comment Charles III, chef de la maison de Lorraine et beau-frère de Henri III, a été amené à viser à la couronne de France, qu'il revendiquait à la fois en qualité d'héritier direct des Carolingiens et d'allié des Valois ». On voit ce qu'il y a de nouveau dans cette position de la question. L'historiographie du XVI[e] siècle connaissait déjà, il est vrai, une question « lorraine »; elle signalait les prétentions des « princes lorrains » à la couronne de France, tantôt comme successeurs possibles des Valois, tantôt comme adversaires des descendants de Hugues Capet, cet « usurpateur ». Mais par « Lorraine », on entendait généralement les cadets de la maison, les Guise, que les écrivains protestants ou politiques traitent, à la vérité, de « princes étrangers », mais que leurs partisans considéraient bien comme des Français. Ici au contraire, il s'agit du chef même de la maison, du duc souverain de Lorraine, qui aurait revendiqué le royaume voisin en vertu de son droit héréditaire, soit pour lui-même, soit pour son fils, le petit-fils de Henri II, le marquis de Pont-à-Mousson : sur la tête de ce dernier se serait faite la conciliation ultime entre Capétiens et Carolingiens.

L'argumentation de M. D. est très forte. Ce n'est pas sans l'aveu de Charles III que de Rosières écrivait ses *Stemmata* et ses *Alliances et généalogies des ducs de Lorraine*. Charles III, en épousant Claude de France, avait renoncé à tout droit qui pourrait lui échoir sur « toutes successions directes et collatérales de la couronne de

France » : or, la dot de Claude n'avait pas été complètement payée. Enfin, Catherine elle-même passe pour avoir été favorable à la candidature de son petit-fils [1], dont le succès lui eût ménagé une troisième régence. — En fait, Nancy joue dans la formation de la Ligue un rôle central. C'est là que se tiennent les assemblées de février 1580, de septembre 1584, de janvier 1588, assemblées dont on peut dire que M. D. a renouvelé l'histoire. Enfin, après la mort des Guises, les prétentions ducales auraient pris corps. D'après un mémoire d'un secrétaire de Schomberg, le pape aurait même proposé au roi Henri III la candidature du marquis du Pont. Un curé ligueur, François Pigenat, posait publiquement, en mars 1589, celle de Charles, « vray et légitime héritier de ceste couronne ».

En est-ce assez pour nous convaincre? M. D., avec une parfaite probité scientifique, a lui-même pris la peine de nous rendre attentifs au caractère conjectural de ses affirmations [2] et à la nature très vague des prétentions de Charles III. Nous voyons d'ailleurs (p. 215 et 255) que les souverains étrangers n'ont pas pris ces prétentions au sérieux. Philippe II n'y a jamais été favorable : l'héritier du « grand duc d'Occident » ne pouvait tolérer une combinaison qui aurait fait de Nancy, comme au xv^e^ siècle, une barrière entre la Comté et les Flandres. Sixte-Quint lui-même manquait d'enthousiasme, et le nouveau pontife, Grégoire XIV, se montrera hostile.

Que reste-t-il, dans ces conditions, de la candidature de Charles III ou de son fils? En 1587, le duc paraît bien avoir été joué par son parent le Balafré, qui se servit des prétentions du chef de sa maison pour mieux favoriser les siennes propres (p. 127) [3]. Il n'y eut qu'un moment où les prétentions ducales s'affichèrent d'une façon très nette, c'est après la mort de Henri III. Mais ce moment fut très court, puisque les ligueurs acceptèrent très vite le cardinal de Bourbon. Que le marquis du Pont ait commandé l'avant-garde de l'armée conduite par le lieutenant-général Mayenne, c'est la meilleure preuve que les Lorrains se soumettaient au nouveau roi. Aux États de 1593, personne ne parle sérieusement d'eux. Si le duc fait rédiger par Thierry Alix une « remontrance... pour présenter aux États de la Ligue », le fait que cette remontrance, où étaient exposées ses prétentions, Charles III ne l'a pas présentée aux États, ce fait seul prouve que le duc lui-même ne les prenait pas très au sérieux, et que cette pièce

1. Aux textes cités par M. D. p. 17, ajouter Gaufreteau, *Chronique bourdeloise*, t. I, p. 208. Ecrit après 1632, mais par quelqu'un qui avait vu la Ligue.

2. Noter les formules dubitatives des p. 23 : « *l'on peut* admettre... Le duc de Lorraine *a pu* avoir... Ces prétentions *ont pu* être encouragées... »; 79, n. 5 : « *Nous ne pouvons admettre* cette complicité de Catherine..., qui *eût contrarié* les projets de Charles III »; or, ce sont ces projets qui sont en question, p. 91.

3. Suivant le joli mot de Scipion Dupleix (cité p. 143, n. 2) : « Le duc de Guise beuffloit le Lorrain son parent en luy donnant du vent par les oreilles... »

n'était rien de plus qu'une dissertation académique [1]. Au reste Charles III, à cette date, avait déjà commencé à traiter avec Henri IV.

Ces prétentions nous apparaissent ainsi sous leur vrai jour. Dans l' « imbroglio » diplomatique, elles sont une arme, un instrument d'échange. Ce que veut Charles III, c'est quelque chose de concret, c'est agrandir ses États, c'est y joindre au moins les Trois Évêchés. A défaut d'une annexion de la France à la Lorraine, il se serait contenté d'un démembrement, où il eût trouvé son compte; et s'il a rêvé sérieusement d'une couronne, c'est (p. 165) de la couronne « d'Austrasie ».

Et Catherine, comment expliquer son rôle? Ici encore, elle semble bien avoir joué un jeu très compliqué pour évincer les Guises et imposer à Navarre ses conditions. Elle semble avoir conçu elle-même le projet, qui se réalisera plus tard, du mariage de Catherine de Bourbon avec Henri du Pont-à-Mousson. Ne faut-il voir dans ses hésitations que la politique d'une belle-mère qui veut réconcilier ses gendres?

Quoi qu'il en soit de ces discussions théoriques, le livre de M. D. reste comme un très méritoire et heureux essai pour éclairer le côté spécialement « lorrain » de l'histoire de la Ligue. Si les velléités passagères de Charles III devaient fatalement aboutir à un insuccès en présence de candidatures autrement sérieuses, celle des Guise-Mayenne, des Savoie-Nemours, des Espagnols, du Béarnais enfin, elles n'en sont pas moins un élément important, et jusqu'à présent peu aperçu, de la question dynastique [2].

Ce livre fait honneur à son auteur, et aussi à l'école d'où il est sorti, celle de M. Pfister.

Henri HAUSER.

Principes de droit public, par Maurice HAURIOU, professeur de droit administratif à l'Université de Toulouse, doyen de la Faculté de Droit ; Paris, Larose et Tenin, 1910 ; XII, 734 pp. in-8°.

L'Etat doit être distingué d'abord du régime d'état. Un état est une nation aménagée en régime d'état : type idéal, plus ou moins réalisé chez les peuples modernes chez lesquels il y a adéquation parfaite entre la matière et la forme, la nation et son régime ; autour de ce type oscillent des formes dégradées ; toute institution, plus grande ou moins grande que l'unité nationale, peut être plus ou moins pénétrée

---

1. Charles III était candidat au trône à peu près comme les rois d'Angleterre étaient « rois de France ».

2. Pour montrer à M. D. avec quel intérêt et quel soin je l'ai lu, je lui reprocherai : d'écrire partout du Bellay pour du Belloy ; de n'avoir pas surveillé d'assez près l'impression de ses textes italiens (p. 69, n. 4, lire : *Delle turbolenze della Francia*...), ou espagnols (p. 169, n. 3 « *Relacion del viaje* »), même quelquefois français (p. 126, *sub fine*, lire : « Dieu nous y doint »). La dernière phrase du livre aurait besoin d'être revue.

du régime d'état sans le réaliser tout à fait : la cité, la féodalité, la fédération. — Qu'est-ce donc que le régime d'état? C'est un régime d'équilibre dans la situation corrélative de domination et de sujétion. L'état est défini par Gerber un pouvoir de domination, *Herrschaft*, réalisé dans une personne subjective, l'état, qui possède un droit juridique de domination absolue sur les sujets de l'état, sans autres restrictions que celles qu'elle se donne à elle-même par une auto-limitation bénévole et, pour H., inexpliquée : un moi qui crée son non-moi, une thèse qui se donne à soi-même son anti-thèse, dirait Fichte, les individus sont absorbés tout entier dans la personne dominatrice de l'état. L'état est défini par Duguit, adversaire de l'*Herrschaft*, comme une solidarité réciproque entre tous les membres qui le composent, thèse différente d'ailleurs du solidarisme classique de Bourgeois; l'état n'est pas autre chose que l'interdépendance réciproque des individus en présence, qui sont tantôt gouvernés, tantôt gouvernants; il s'établit entre eux des rapports corrélatifs qui varient avec les faits, plutôt qu'il n'existe en droit une différence de situation, unilatérale et irréductible de souverain à sujets. L'entité état absorbe les individus chez Gerber; les individus absorbent l'état chez Duguit; il n'y a que des situations chez Gerber, des rapports chez Duguit; il y a chez Hauriou un équilibre entre les situations et les rapports. Le régime d'état est un régime d'équilibre entre le gouvernement et la nation qui sont tous deux des réels. Hauriou reprend, sous une forme nouvelle, la thèse de l'ordre objectif, réalisé dans les choses et dans l'état conforme à l'ordre des choses, qui est — à l'époque où, sous l'influence intellectualiste de Descartes, Malebranche écrivait sa Morale des actions ordonnées suivant la sagesse, et Leibniz expliquait l'univers par un ordre préétabli —, la thèse de Domat et celle de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs. Prendre cette doctrine de l'équilibre des pouvoirs constitutionnels et en faire le pivot essentiel et l'âme génératrice du droit tout entier, sous sa forme la plus intégrale qui est le droit public : à peu près comme Durkheim a fait, d'une théorie particulière d'Adam Smith sur la division du travail, le principe de toute sa philosophie : tel est le caractère essentiel de ce livre dans lequel les principes du droit public sont tous dérivés de l'idée d'équilibre en marche, à travers le temps et l'espace, entre tous les facteurs historiques, économiques, politiques, sociaux et moraux, qui viennent tour à tour s'intégrer dans des systèmes de plus en plus riches pour constituer la forme de plus en plus parfaite de l'état.

L'état est historiquement une structure qui se superpose à d'autres structures déjà réalisées socialement. En fait l'organisation patriarcale, le système des clans, a précédé partout l'institution de l'état, et l'état corrompu se dégrade de nouveau dans la vassalité féodale. L'état est un pouvoir plus fort, donc plus indépendant et plus impartial et meilleur aux sujets, désiré et constitué par eux. L'état est un régime

de droit qui trouve en face de lui les faits, un véhicule de la légalité qui transforme en droits juridiques les situations acquises, et qui, par conséquent, valant par elles et pour elles, doit les respecter, les consacrer et en même temps les restreindre aux services effectifs qu'elles ont prouvé qu'elles rendent par leur adaptation durable aux conditions ambiantes de la vie nationale. Le régime d'état se produit à l'intersection du monde économique et du monde politique ; le monde économique est essentiellement fondé sur les rapports réciproques d'échange, d'individu à individu ; le monde politique est essentiellement fondé sur les situations différentes de domination et de sujétion ; l'état a pour objet et pour justification l'intégration des rapports d'échange dans les institutions politiques qui leur assurent l'universalité et la durée.

Le contrat est l'accord de deux volontés particulières et indépendantes, accord toujours partiel et temporaire, que les circonstances, dans une très large mesure, font et défont. L'institution est une loi d'état qui oblige les parties. Les contrats de bonne foi, du droit assyrien par exemple, ont précédé les stipulations solennelles du droit romain ; le contrat collectif, entre ouvriers et patrons par exemple, est un passage graduel du contrat à l'institution, mais l'état seul crée et consacre l'institution de droit permanent et absolu. La thèse de Rousseau résulte d'une confusion entre le contrat social et le contrat politique et Rousseau lui-même est obligé d'avouer d'une part que la situation de sujet ne résulte pas d'un contrat, et aboutit d'autre part à la thèse despotique et sans restriction de la volonté générale, aussi proche que possible de la volonté de puissance.

La puissance de l'état qui lie les individus par ses institutions doit être liée elle-même par le faisceau des résistances systématisées et ces résistances s'expriment dans tous les procédés de précaution et de séparation qui sont les procédures et les constitutions de l'état au sens le plus large. Les longues procédures judiciaires, facilement raillées, en multipliant les organes de transmission, multiplient les témoins et les chances de vérité ; les procédures administratives et politiques, analogues aux rites dont la vie sociale est toute imprégnée, servent à scander le temps, à ménager les transitions, à ne pas laisser le présent sans cesse dévoré par l'avenir. Le temps est un rythme de succession, mais aussi, ajoute H. à Bergson, il est un rythme d'adaptation et de retardement ; et, dans cette doctrine, H. est plus fidèle à Kant que les nouvelles doctrines qui, pour purger la notion du temps de toutes les scories de la notion de l'espace, rompent de nouveau, entre l'espace et le temps, le rapport d'interaction perpétuelle qu'instituait Kant contre Berkeley et contre Descartes ; isoler le temps, succession dans la durée, du temps, expansion dans l'espace, c'est aboutir à l'idéalisme subjectif du *cogito* explicitement rejeté par la critique de la raison pure ; l'espace est nécessaire au temps comme le temps à l'espace ;

H. s'oppose à Gerber comme Kant s'oppose à Fichte ; dualisme contre monisme.

Aux procédures s'ajoutent, plus radicales, les séparations : séparations de tout ordre qui font qu'à aucun moment l'état n'est ramassé en fait tout entier dans les mains d'un seul détenteur du pouvoir de l'état; un exemple remarquable en est l'institution anglaise — outre l'*habeas corpus* — qui permet au juge de juger la loi, de décider que la loi générale ne s'applique pas à tel ou tel cas particulier. La thèse qui chez H. domine tout ce domaine est celle des investitures opposées aux délégations. Le fonctionnaire est-il l'exécuteur passif, impersonnel et amoral, des volontés anonymes de l'état? Oui, dans la thèse des délégations dont la forme extrême est le mandat impératif, et cependant en droit pur le mandataire n'est jamais absorbé tout entier dans le mandant. Dans ce système passif des délégations, la compétence technique et la responsabilité morale de chaque organe du pouvoir s'annihile devant je ne sais quelle personne juridique de l'état qui seule pense, seule agit, seule est morale. Dans le système des investitures, au contraire, de même que l'empereur, investissant un évêque du XIe siècle, ne lui confère pas les qualités sacerdotales que lui-même ne possède pas mais simplement l'habilite à exercer pour le mieux de l'empire la compétence religieuse dont il est revêtu par ailleurs, de même ici, chaque organe de l'état est une personne investie par l'état du droit et du devoir d'agir dans la sphère de sa compétence et de sa moralité, pour le bien de l'état, en sorte que l'état lui-même est le faisceau de toutes les compétences qui collaborent dans la bonne volonté sincère du bien public.

Les séparations de détail ne sont plus qu'une conséquence de cette maxime générale. H. étudie particulièrement la séparation du domaine civil et militaire, territoriale à Rome, fonctionnelle chez nous ; et la séparation du domaine laïque et du domaine religieux. L'esprit religieux s'exprime dans l'ascétisme ; et en effet on peut faire remonter à Spinoza et à sa critique de l'ascétisme chrétien le mouvement qui entraine la philosophie moderne dans la voie des négations absolues en matière religieuse. Or une certaine dose d'ascétisme est nécessaire à l'équilibre d'un peuple, et le problème se pose de savoir si l'intérêt de l'état n'est pas de s'incorporer d'une certaine manière, plutôt que de rejeter en bloc, tous les facteurs nécessaires de la prospérité nationale : le catholicisme étant d'ailleurs une forme religieuse qui par définition ne se laisse pas réduire en religions d'état, mais seulement lier aux états par la reconnaissance réciproque de certains droits juridiques. Toutes les séparations ont pour but d'assurer les droits des individus contre la puissance exorbitante de l'état; la décentralisation qui s'impose à un corps de nation devenu trop vaste a pour cause et pour fin, un jeu moins étouffant des ressorts gouvernementaux qui contraignent les individus; elle est en quelque

manière produite d'elle-même par les faits; si le monopole de l'enseignement était décrété, il se formerait de soi-même, dans un corps devenu trop vaste, des courants de divergence. Le pouvoir judiciaire a pour mission de garantir l'individu contre l'empiètement de l'état et une loi comme celle de 1838 sur l'internement des aliénés doit être refondue parce qu'elle donne au pouvoir administratif des droits qui reviennent au pouvoir judiciaire et de droit commun. Le droit administratif est présenté d'ailleurs par H. comme analogue au droit prétorien, comme susceptible par conséquent d'une croissance et d'un assouplissement infinis, capable de se subsumer peu à peu le droit purement civil, élargi, adapté à des conditions d'existence sans cesse transformées.

Le but de l'état, que toute cette machinerie poursuit, est d'assurer l'intégralité des droits individuels, et ces droits constituent dans leur ensemble la vie civile. La vie civile est pour H. une sorte de condition moyenne du bonheur, tel que l'humanité l'imagine dans ses aspirations les plus générales et les plus communes, condition vers laquelle toutes les énergies tendent comme à une limite idéale, où les efforts successivement dépensés se condensent, par une sorte de gravitation naturelle, en une vie de bien-être et de moindre effort. Cette vie civile est celle du propriétaire qui a mis de côté une fortune, c'est-à-dire des ressources pour l'avenir, et qui n'a plus qu'à faire valoir ses biens acquis, sous la sauvegarde des lois. La vie commerciale est un état de tension et de lutte pour acquérir ces biens; la vie civile, qui succède à la vie commerciale et qui se fonde sur la famille — *commercium, connubium* — est un état de jouissance active qui suppose la propriété du capital et sa mise en valeur. Ainsi l'état est en effet un régime de classe, parce qu'il est constitué pour garantir les valeurs capitalistiques ; mais s'il y a encore aujourd'hui des hommes qui ne possèdent aucune part du capital social, il faut bien remarquer qu'un homme est en général capitaliste pour une part en même temps que travailleur pour une autre; il n'y a pas de cloison étanche entre le capital et le travail, et la grande supériorité d'un tel régime c'est qu'elle suppose la prévoyance de l'avenir, la marche en avant, la virtualité, l'action. De ce fait que l'état suppose une société capitaliste est née l'idée de supprimer l'état pour supprimer les classes, rêve collectiviste, chimérique et dangereux. Il n'y a pas de régime supérieur, pour une société quelle qu'elle soit, au régime de l'état; toute tentative pour lui substituer un régime meilleur ferait rétrograder dans un pire. Si le collectivisme était décrété, on pourrait quelque temps vivre sur le passé; les individus pourraient, sans énergie individuelle ni initiative féconde, exploiter les fruits du capital accumulé par les ancêtres ; mais les réserves s'épuiseraient bientôt; pendant ce temps, les hommes les plus avisés ou les plus heureux s'empareraient, par une sorte d'accaparement inaperçu, des capitaux essentiels tels que la

terre, et un jour l'humanité se réveillerait sans ressources, à la discrétion des détenteurs des grandes richesses naturelles, nouveaux barons féodaux et patrimoniaux. Le problème n'est donc pas de supprimer l'état mais de l'assouplir, de répartir mieux les richesses que le capital engendre ; et dans ce sens sont légitimes et fécondes toutes les lois sociales qui garantissent le mieux la distribution la plus équitable des richesses aux travailleurs qui les ont produites ; toute assistance se légitime par le travail extérieur ou virtuel de l'assisté.

Reste le problème, le plus théorique de tous, de la définition objective ou subjective qu'il faut donner de l'état. Dans toute théorie de la domination ou de la puissance, *Willensmacht*, l'état est défini, comme nous le disions au début, une personne morale qui s'affirme d'étape en étape par les progrès de sa souveraineté sur les sujets : thèse du despotisme unilatéral qui aurait pour dernière expression toutes les fonctions de l'état personnifiées dans les exigences du fisc. D'après H. l'état est d'abord une réalité objective, un aménagement d'équilibres qui ne devient que plus tard, à un certain degré de perfection, une personne subjective. Il existe des droits objectifs et des droits subjectifs ; par exemple, la possession est une relation de fait, objective, qui existe entre la chose possédée et le possesseur ; la propriété est quelque chose de plus, subjective, parce qu'elle suppose l'attachement du propriétaire à un objet dont il apprécie la valeur par un jugement personnel, relatif à ses fins subjectives. Trois éléments constituent le droit : un intérêt à débattre, une fonction qui le légitime, un pouvoir de décision qui prononce sur le rapport de l'un et de l'autre. Or ces trois éléments se trouvent dans des corps juridiques, un ministère par exemple, qui ne possèdent pas la personnalité morale, et qui possèdent cependant uue fonction à eux, un intérêt à eux, un pouvoir de décision qui leur appartient en propre ; ces sortes de corps sont des individualités objectives et non subjectives, dit H., contre la doctrine classique. Ce qui constitue essentiellement la personnalité subjective c'est la capacité d'acquérir, qui se greffe sur l'idée subjective de propriété et qui implique en outre l'idée d'avenir, de projet à réaliser, de virtualité à faire passer à l'acte. L'être subjectif est plus être que l'être objectif ; et l'être par excellence n'est pas un *statu quo* mais un devenir, n'est pas statique mais dynamique : tendance à la réalisation de soi-même, vouloir qui se veut, dirait Sécrétan. Ainsi l'état n'est pas immédiatement une personne subjective, mais une chose objective : un système d'organes, organisé d'une manière rationnelle ; et c'est seulement lorsqu'il a atteint une certaine plénitude de développement et de perfection qu'il devient à son tour une personne. L'état est essentiellement une matière qui porte le cachet d'une certaine forme raisonnable, *materia signata*, principe d'individuation thomiste et objective avant d'être subjective. Cette doctrine enseigne surtout que la personnalité juridique de l'état se

subordonne aux libertés individuelles : « la maîtresse c'est la liberté et la servante c'est la personnalité juridique de l'état ».

E. THOUVEREZ.

— La 2e *Année occultiste et psychique* (1908) par M. Pierre PIOBB a paru chez Daragon (1909, in-16e de 350 p., 3 fr. 50) avec les mêmes matières que l'an dernier : Arithmologie, Astrologie, Alchimie, Symbolique, Esotérisme, Arts divinatoires, Prophétique, Psychisme et Spiritisme (Théories et Expériences), Magnétisme, Histoire de l'Occultisme (Gerbert mathématicien et astrologue ; un évêque astrologue au XVIe siècle, Luc Gauriac ; les confraternités de Saint-Jean au moyen âge). Notes sur les travaux des Sociétés psychiques, magnétiques, théosophiques, etc. — Th. SCH.

— M. Gustave STOERRING (Zurich) a écrit une *Einführung in die Erkenntnistheorie, Eine Auseinandersetzung mit dem Positivismus und dem erkenntnistheoretischen Idealismus* (Leipzig, Engelmann, 1909, v-330 p. 6 M.), qui expose d'abord le point de vue sceptique, ancien (Sextus Empiricus) et moderne (Hume et Mill), puis construit un système de la pensée et de la logique, aborde ensuite les problèmes de la réalité : le monde extérieur transcendant et le moi, espace, temps, causalité et finit par l'analyse de la pensée mathématique et des rapports entre la psychologie et la théorie de la connaissance. Livre sérieux, digne de l'auteur des *Vorlesungen über Psychopathologie*, de *Die Entstehung des sittlichen Bewusstseins*, des *Ethische Grundfragen* et de la *Erkenntnistheorie von Tetens*. — Th. SCH.

— Après l'*Education du caractère*, signalée ici naguère, le Père Dominicain GILLET publie un deuxième volume de conférences données aux étudiants catholiques de Louvain : *Devoir et Conscience* (Desclée, Lille, 1910, 322 p. 3 fr. 50). Il y entend répondre à cette question : « Y a-t-il une éducation purement objective de la conscience morale dont la méthode s'impose à tous les individus humains ; et ne doit-elle pas être complétée par une éducation subjective qui, sur la trame de vie humaine constituant le fonds de toutes les consciences, s'emploierait à broder des dessins propres à chaque individu, en tenant compte de leur tempérament, de leur milieu », etc. ? Cette éducation subjective postulée par le P. G. aura à combattre les deux grandes maladies de la conscience morale, excès de scrupule et manque de scrupule ou laxisme, et à en rechercher les causes et les remèdes dans le tempérament, dans la contagion sociale, dans l'éducation morale. — Th. SCH.

— L'éditeur munichois Oscar Beck a mis en vente le t. II du *System der Aesthetik* (XXII-569 p. 1910, 10 M. 50) de M. Jean VOLKELT, de Leipzig, l'auteur de l'*Aesthetik des Tragischen*, qui compte terminer bientôt son Système dans un 3e volume. Le présent tome traite du Beau et du Caractéristique, de la forme esthétique, typique et individualiste, du Beau idéal, du Sublime, du Gracieux, du Touchant, enfin et surtout du Tragique, du Comique, du Spirituel, de l'Humoristique, du Laid. — Th. SCH.

— La 2e édition de l'*Etude critique du système électoral actuel* (1 f. 80 p.), par M. William FONTALIRAUT, a paru chez Giard et Brière. Le sous-titre : *L'Absurde souverain*, donne la note du livre, qui, après une Introduction sur *Le Régime d'incohérence*, a 4 chapitres sur l'*Amputation de la Souveraineté nationale*, *Le*

truquage du Suffrage universel, *Le Souverain fantôme* (« heurt continuel et confusion des pouvoirs, et tyrannie de l'anonymat »), *Nos droits et nos devoirs.* Conclusion et idéal à atteindre : Le suffrage des femmes. — Th. Sch.

— La 1re des *Editions du Mouvement Socialiste* (Directeur : M. H. Lagardelle) est écrite par M. Gabriel Beaubois sur *La Crise Postale et les Monopoles d'Etat* (Giard et Brière, 1909, 45 p. 75 cent.). « Cette étude n'intéresse pas que les postiers : il s'agit de nos libertés, de l'avenir de la collectivité elle-même... Toute tradition organique, toute création effective, tout vestige d'indépendance provinciale et corporative ayant disparu, l'Etat... a tout absorbé, si bien que la société actuelle ne présente qu'une addition abstraite d'administrés dont la liberté, illimitée en théorie, est pratiquement réduite à zéro ». Conclusion : « La société française est tombée bien bas. Si nous ne réussissons pas à constituer des groupes autonomes professionnels, locaux, des *cellules sociales*, tout ce qui fait la valeur d'une civilisation sera à jamais anéanti ». — P. 33, on trouve « profondément ridicule » que les candidats téléphonistes aient été invités à commenter cet aphorisme : « Le silence est à l'âme ce que le sommeil est au corps ». Les dames des Postes et même d'autres dames ne pourraient-elles pas le méditer utilement ? — Th. Sch.

— M. A. Cavaillon, juge de paix à Marseille, a rédigé un *Manuel pratique des Lois sociales* (Réglementation et protection du travail, repos hebdomadaire, accidents du travail, assistance médicale aux vieillards et judiciaire, habitations à bon marché, etc.), paru chez Giard et Brière (1910, in-18°, 192 p. 2 fr.) et destins « surtout » aux « travailleurs ». Une 1re partie expose, « en se basant sur les résultats acquis, le mécanisme des principales lois sociales » intéressant « toutes les personnes qui vivent du produit de leur travail, c'est-à-dire la grande masse de la nation ». Une 2e partie est consacrée « à l'historique ou à l'évolution législative de chaque loi. Enfin les textes qui suivent permettront au lecteur d'approfondir le commentaire pratique de la loi ». — Th. Sch.

— La *Collection des Doctrines politiques* (Directeur : M. G. Matter) donne, comme 16e numéro, *La Sociocratie, Essai de politique positive* (Giard et Brière, in-18°, 1910, 2 fr. 50), par M. Eugène Fournière, qui veut prouver l'insuffisance et les contradictions de la démocratie pure et du socialisme classique, exposer la crise démocratique et la formation spontanée de la sociocratie, enfin la réalisation, par cette dernière, de la vraie démocratie sociale, qui sera « un socialisme de liberté et d'activité » et non « l'absorption de l'individu dans la collectivité ». Césarisme ou anarchie, voilà, selon l'auteur, les deux seules issues possibles de la crise politique et sociale que nous traversons. Il faut que la démocratie se dépasse et se transforme, si elle veut s'adapter à des conditions de vie toujours plus complexes, qu'elle devienne sociocratie ou gouvernement de la société par elle-même, dans toutes les catégories de l'activité sociale, au moyen de l'association, dont les divers modes assureront à l'Individu ce que ni son action isolée ni son agrégation à une seule association n'ont pu lui donner. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 18 août. — 1910

Fr. Delitzsch. **Asurbanipal und die assyrische Kultur seiner Zeit.** Der Alte Orient, XI, 1. Leipzig, Hinrichs, 1909, 44 p. in-8; 0 M. 60.

M. Delitzsch, qui excelle à présenter sous une forme intéressante les grandes lignes de l'histoire non moins qu'à résoudre par la plus sûre philologie les difficultés d'un texte, a donné en trente-sept pages un tableau de la civilisation assyrienne à l'époque des Sargonides. Après avoir rappelé les prodigieuses conquêtes de ces rois, il critique la légende du Sardanapal efféminé rapportée par Ctésias, montre l'ardeur infatigable des Assyriens comme chasseurs et comme soldats, étudie leur équipement et leur tactique, décrit les grands travaux d'architecture entrepris par les Sargonides, l'habitation et le mobilier des simples citoyens, que les fouilles allemandes de *Ḳala'at-Shirgat* nous ont révélés, le développement des arts et du commerce, le caractère patriarcal de la royauté et enfin la bibliothèque d'*Aśur-bani-apal*. Un appendice contient une traduction des récits de Ctésias, d'Hérodote et d'Abydenus sur la chute de Ninive, une discussion sur le prétendu tombeau de Sardanapale à Anchialé et une liste des rois d'Assyrie depuis *Uśpia* le fondateur du temple d'*Aśur*.

C. Fossey.

F. H. Weissbach et W. Bang. **Die altpersischen Keilinschriften in Umschrift und Uebersetzung;** zweite (Schluss-) Lieferung. Leipzig, Hinrichs, 1908, xvi p. in-4°.

Le premier fascicule de la publication de M M. W. et B., paru en 1893, comprenait la transcription et la traduction de tous les textes

achéménides et une copie de l'inscription de Behistoun arrêtée à la ligne 34 de la colonne II. Les auteurs avaient interrompu leur publication, dans l'espoir, toujours déçu, d'obtenir communication des estampages de Rawlinson. Les travaux de Bartholomä, de Justi, de Foy, et des auteurs eux-mêmes, parus dans l'intervalle, rendent inutile le commentaire auquel ils avaient d'abord songé. Ils se bornent donc, dans ces quelques pages, à nous donner une mise à jour de la bibliographie et les corrections à la transcription et à la traduction fondées principalement sur la collation de l'inscription de Behistoun publiée en 1907 par King et Thompson.

C. Fossey.

The Octateuch in Ethiopic edited by Dr. J. Oscar Boyd. Part I. *Genesis*. Leyden, Brill, 1909; in-8°, pp. xxii-158. (*Bibliotheca abessinica*, vol. III).

Aug. Dillmann avait donné dès 1853 un Octateuque (les 5 livres de Moïse, Josué, les Juges et Ruth) qui formait, dans sa pensée, le tome I d'une Bible éthiopienne, dont le second et le cinquième ont seuls parus par la suite. Cette édition ne fut point jugée satisfaisante par les érudits ; non, certes, par suite de l'incompétence de l'éditeur, mais à cause de la méthode adoptée par lui. Il avait tenté de rétablir ce qu'il croyait être la leçon primitive, en s'aidant des variantes de quelques manuscrits et de la version des Septante. En réalité, Dillmann imprimait une nouvelle recension de la Bible éthiopienne. Toute autre est la méthode suivie par M. Boyd. Il n'a point songé à reconstituer le texte primitif, mais à réunir les éléments de cette reconstitution, si toutefois elle est un jour jugée possible. En conséquence, il s'en tient au texte du ms. 3 de Paris, qui passe pour le plus ancien ms. de l'Octateuque ; au bas des pages sont notées les variantes du ms. de Londres qui a servi de base à l'édition de Dillmann (xv[e] s.), d'un ms. de Halle (xviii[e] s.), d'un ms. de Francfort, d'un autre de la Bodléienne, et d'un cinquième appartenant à Haverford College (Pensylvanie). Tout cela est édité avec le plus grand soin, à l'aide d'un caractère élégant et parfaitement net. La fidélité avec laquelle les textes sont reproduits constitue le mérite fondamental d'un pareil travail. Le ms. de Paris qui sert de base à la nouvelle édition passe, avons-nous dit, et probablement à bon droit, pour le plus ancien connu. Il avait été écrit, croyait-on, sous le règne de Yekuno Amlak (1270-1285) ; cette opinion fut généralement adoptée sur la foi du catalogue de Zottenberg. M. Boyd observe que cette date paraît bien suspecte et, selon lui, le ms. ne serait pas plus ancien que le xiv[e] siècle. Il sera sans doute heureux d'apprendre que ses doutes étaient fondés et que tout récemment M. Conti Rossini, après avoir examiné le ms., a reconnu que la clausule dans laquelle il est question de Yekuno Amlak, fut écrite au commencement du xix[e] siècle !

J.-B. Ch.

Chronographie de Mar Élie Bar Shinaya, métropolitain de Nisibe, par L. J. Delaporte. Paris, Champion, 1910; in-8°, pp. xvi-409. Prix : 13 fr. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 181.)

Élie, métropolitain nestorien de Nisibe, obtint cette dignité en 1008 et la conserva jusqu'à sa mort, postérieure à l'année 1049. Parmi ses nombreux ouvrages, figure une œuvre historique souvent citée sous le nom de Chronique ou Chronographie. Cette œuvre, assez étendue, nous est parvenue dans un seul manuscrit, l'add. 7197 du British Museum, qui, par malheur, a perdu près du sixième de ses feuillets primitifs. Ce ms. n'est pas l'autographe de l'auteur, mais il doit être à peu près contemporain, et pourrait à la rigueur n'être autre chose que la mise au net, par un scribe, de la composition originale. L'ouvrage est rédigé en deux langues : syriaque et arabe; le syriaque est la partie primitive; l'arabe en est la traduction servile, on serait presque tenté de dire la transcription. Il est connu par la description détaillée donnée dans le catalogue du British Museum [1], par une étude de Lamy [2], et surtout par les fragments assez considérables publiés par Fr. Bæthgen [3]. Il se compose de deux parties. Dans la première (fol. 1-41) l'auteur semble s'être inspiré des deux livres de la Chronique d'Eusèbe ; il commence par donner les listes des patriarches, les listes royales des Juifs, des Babyloniens, des Égyptiens etc. ; ensuite vient une série de faits mémorables rapportés année par année, avec indication des sources d'où ils ont été tirés. La seconde partie (fol. 42-106) est une sorte de *doctrina temporum*, ou traité du calendrier et des ères en usage chez les Grecs, les Égyptiens, les Arabes, les Persans, les Juifs et les Chrétiens. Je ne serais pas éloigné de croire que l'idée en fut suggérée à Élie par le traité arabe de son contemporain Albêrouni, publié peu d'années auparavant sous le titre de *athârul-bâkya* [4]. L'étude de la Chronique d'Élie a fourni à M. Delaporte la matière de sa thèse pour l'École des Hautes-Études. Son travail comprend la traduction du texte syriaque, la restitution des parties manquantes dans les tableaux chronologiques, quelques notes et une courte introduction.

Le texte en lui-même ne présente pas de grosses difficultés ; la traduction est généralement exacte, surtout dans les parties déjà traduites par Bæthgen. Je dis généralement, car il y a parfois de fâcheuses méprises, par ex., p. 76, où on lit « .... un homme semblable à un romain », au lieu de « (un météore) ....semblable à une lance » ; p. 111, où il est dit que Mansour fit rebâtir les marchés « aux issues de son trésor », au lieu de « aux frais de son trésor ». P. 265, l. 5,

---

1. Rosen et Forshall, *Catalog. cod. mss. orient.* Pars I, p. 86-90.
2. *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3e sér., t. XV (1888).
3. *Fragmente syrischer und arabischer Historiker*, Leipzig, 1884.
4. Edité (Leipzig, 1878) et traduit (Londres, 1879) par Ed. Sachau (*Chronology of ancient Nations*).

on lit cette phrase énigmatique de Jacques d'Édesse : « Il convient d'ajouter cette observation, en considérant les années intercalaires [et] communes, jusqu'à ce que l'équinoxe quitte le jour où il était précédemment. » Il fallait traduire : « Il convient de corriger cela en faisant communes les années intercalaires, jusqu'à ce que l'equinoxe soit revenu aû jour où il était primitivement. » Même page, l. 25. Élie parlant des docteurs de l'École de Nisibe, ne dit pas « qui sont, eux aussi, illustres et savants », mais « qui sont notre gloire et nos maîtres ». — Mais le manuscrit présente un certain nombre de passages maculés ou à demi effacés, réellement difficiles à déchiffrer sur des photographies, et qui réclamaient, avec l'examen de l'original, la compétence d'un syriacisant expérimenté. M. D. s'en est tiré très facilement en déclarant ces passages « illisibles » ou « presque illisibles »; la plupart sont cependant suffisamment conservés pour être lus ou restitués avec une entière certitude, comme l'a fait M. Brooks dans l'édition qu'il donne de cette chronique [1]. — Dans d'autres passages, où le texte syriaque a disparu mais où l'arabe est conservé, M. D. s'est heurté aux difficultés inhérentes à un texte dépourvu de points diacritiques, et ses efforts pour le lire et le traduire n'ont pas toujours été couronnés de succès. Ainsi il traduit : « An 836. En lequel mourut le seigneur de la ville de Bahan ; beaucoup de gens assistèrent aux funérailles. » Le texte porte : « Il y eut une grande inondation dans la ville d'Édesse, causée par le fleuve appelé Daisan ; ce fut pendant la nuit, les gens dormaient et environ 30,000 personnes furent noyées. » — Delaporte : « An 849. En lequel Sardi le Long mourut étant en pleine santé. » D'après le texte il faut traduire : « Sévère, patriarche des Jacobites, mourut le 8 février. » — Delaporte : « An 850. En lequel mourut Apsos docteur de Nahomée. » Il fallait traduire : « mourut Jean Bar Aphtonia, docteur des Jacobites ». A l'exception de la notice de l'an 902, toute la page est du même genre.

La restitution des tableaux chronologiques de la seconde partie de la Chronique est établie sur des bases exactes. Il est à craindre cependant que l'auteur n'ait fait ses calculs ou transposé ses modèles un peu précipitamment. Dans le premier tableau restitué (p. 176 et suiv.), le seul que j'aie examiné minutieusement, tous les quantièmes des mois arabes sont faux à partir de l'an 303 jusqu'à l'an 429. Les erreurs ayant fini par se compenser mutuellement, la série recommence correcte à l'an 430.

Les notes ajoutées par le traducteur trahissent une certaine inexpérience. Ainsi, il écrit, p. 152, n. 1. « Le tableau est faux à partir du

1. Telles sont les notices concernant les patriarches Jacques, Papa, Sila, Grégoire (p. 37-42); telles les notices des années 350, 356, 360. 405, 431, 432 et d'autres encore. La notice de l'année 881 se trouve citée dans un extrait conservé par un ms. de Berlin.

mois d'Adarmeh... » Or, le tableau est exact. M. D. a oublié que les jours complémentaires de l'année perse s'ajoutent, après le mois d'Abanmah [1]. — P. 322, n. 1. Elie, selon lui, donnerait deux méthodes non concordantes pour calculer les années de la période dionysienne. En réalité les méthodes ne sont discordantes que dans la traduction de M. D., par suite d'un contre sens; dans le texte elles sont parfaitement concordantes. — P. 312, n. 1; la traduction en question n'est pas de Pitra, mais de l'abbé P. Martin. — P. 70, n. 5; les canons du Concile de Séleucie édités par Lamy sont une recension jacobite interpolée; le texte authentique se trouve dans le *Synodicon Orientale*. — P. 20, dans la liste des Lagides, M. D. imprime : « Ptolémée, fils d'Arnebâ [Arsinoé(?)] »; mais *arneba* n'a rien de commun avec Arsinoé; le mot, en syriaque, signifie « lièvre », et c'est ici la traduction de Lagôs.

On trouverait peut-être des excuses pour ces méprises. Je n'en vois aucune à la négligence de l'auteur dans la correction des épreuves. Un ouvrage de chronologie réclame surtout l'exactitude des dates; or, on rencontre un grand nombre de chiffres errronés qui proviennent presque exclusivement de fautes de typographie [2].

Je crois inutile d'étendre la liste de ces remarques. Ce qui vient d'être dit suffit à montrer avec quelles précautions il faudra se servir de la traduction de M. Delaporte, jusqu'au jour, d'ailleurs prochain, où la publication du texte permettra d'en contrôler la fidélité.

J.-B. CHABOT.

OLDFATHER, **Lokrika**. Sagengeschichtliche Untersuchungen (Diss. inaug. Munich). Tubingue, impr. Laupp J[r], 1908; 62 p. (Extr. du *Philologus*, t. 67, p. 411-472).

Cette dissertation inaugurale, nous dit l'auteur, n'est qu'une partie d'un travail plus considérable dans lequel il cherche à préciser certains points indécis des légendes spécialement et authentiquement locriennes du cycle troyen. L'ensemble de ses recherches porte sur trois héros : Médon, Ajax, Patrocle; dans la présente brochure, il s'occupe seulement de Médon et de l'un des personnages donnés comme ancêtres d'Ajax, Hodoidokos. L'importante question de la

1. Les noms des mois persans sont transcrits sous une forme un peu étrange, par exemple *Früddinmeh*, *Behemnemeh*, etc. (pour *Farwardinmâh*, *Bahmanmâh*, etc.).

2. Ainsi, p. 139, l. 9, il faut 1001, au lieu de 1002; l. 16 : 8 févr. 1002, au lieu de 7 février 1003; l. 18 : 1002, au lieu de 1003; l. 24 : 1003 au lieu de 1004. — P. 140, l. 2 : 24 juin, au lieu de 26 mai; l. 21 : 16 septembre, au lieu de 26 septembre; l. 29 : 25 août, au lieu de 26 août. — P. 141, l. 4 : 14 août, au lieu de 4 août; l. 20 : 23 tammouz, au lieu de 24; l. 32 : lundi, au lieu de dimanche. — P. 147, lire : 19/30 au lieu de 12/30. — Dans les tableaux des pages 167-256 plusieurs chiffres fautifs du manuscrit n'ont pas été signalés. — P. 355, col. 2, l. 16, le manuscrit porte bien 50, mais il faut lire 51; col. 3, l. 27-28, le manuscrit porte 38, 35, au lieu de 33, 31. — Etc., etc.

légende d'Ajax, fils d'Oïlée, est donc à peine effleurée dans ce travail ; il faut attendre la suite. Les résultats acquis sont que Médon, ou Médéon, est un héros commun à plusieurs races de la Grèce continentale, et qu'il prit tardivement une place dans les légendes relatives à Troie. Quant à Hodoidokos, ce ne serait qu'une altération du nom Laodokos, qui lui-même aurait été intercalé, sous une influence attique, dans la généalogie de la race royale des Locriens Opontiens.

My.

Aristotle Nicomachean Ethics, book six, with essays, notes, and translation by Greenwood. Cambridge, Univ. Press. 1909; VIII-214 p.

Le présent volume est publié par M. Greenwood « parce que le livre VI de l'*Ethique à Nicomaque* n'a jamais été édité séparément, et parce qu'il a donné lieu à peu de travaux spéciaux ». L'ouvrage se compose du texte et d'une traduction, précédés d'une introduction et suivis de deux essais et d'une série de notes destinées à éclairer l'interprétation de certains passages. Le texte, dit la préface, est plus voisin de celui de Bywater que de celui de Susemihl ; il ne s'écarte en effet du premier que huit fois, dont deux fois par des lectures propres à l'éditeur : 1139 *a* 34-35 εὐπραξία γάρ... οὐκ ἔστιν est mis entre crochets, et 1139 *b* 28 ἀρχῆς avec le Parisinus, au lieu de ἀρχή des autres manuscrits et des éditions. Cette dernière lecture est intéressante, quoique assez peu clairement expliquée dans les notes. L'introduction comprend deux chapitres; dans l'un, M. G. discute, principalement contre les arguments de Grant, un des éditeurs de l'*Ethique*, l'authenticité du livre VI, et conclut, sûrement, semble-t-il, que ce livre est réellement une partie de l'*Ethique à Nicomaque*, et par conséquent a été écrit par Aristote. Le second est un développement philosophique sur la sagesse théorique et pratique selon Aristote, et sur les relations entre le bien intellectuel et le bonheur. Des deux essais de la fin, l'un étudie la nature particulière de la dialectique dans le livre VI ; c'est en partie une discussion des opinions de Burnet; l'autre s'occupe de la terminologie du livre VI, dans laquelle M. Greenwood relève quelque flottement. Les notes, enfin, discutent d'une façon souvent fort intéressante, malgré quelques obscurités, le sens à attribuer à certaines expressions ou phrases différemment comprises par les interprètes ; ce n'est pas la partie la moins importante de cette édition, qui rendra des services.

My.

Exploration archéologique de Délos faite par l'École française d'Athènes. 1er Fascicule. Introduction. Carte de Délos au 1/10,000 par André Bellot. In-4°, p. 1-42, fig. 1-24, avec 9 tableaux hors texte, une carte et une annexe; 2e Fascicule. La salle hypostyle par Gabriel Leroux avec le concours de MM. Convert, ingénieur, et Gabriel, architecte. In-4°, p. 1-76, fig. 1-107, avec 9 planches. — Paris, Fontemoing, 1909.

Le grand ouvrage que l'École française d'Athènes consacre à la

publication des fouilles de Délos est dédié, comme il sied, au duc de Loubat, dont l'intelligente libéralité a permis la reprise des fouilles et l'espoir d'achever quelque jour l'exploration scientifique de l'île. M. Homolle, le premier pionnier de Délos et M. Holleaux, le directeur actuel de l'École, n'ont pas voulu attendre jusqu'à ce terme encore lointain pour commencer la publication systématique des résultats acquis. Suivant l'exemple que lui donnaient les Allemands à Milet, et qui paraît le seul pratique, M. Holleaux a décidé de procéder par monographies séparées, que l'on pourra réaccorder par la suite, mais qui, en attendant, portent immédiatement à la connaissance des savants les découvertes même les plus récentes.

La carte de l'île comprend Délos, les deux îlots qui l'avoisinent et la partie orientale de Rhénée où se trouvait la nécropole. Indépendante d'une carte côtière qu'on nous promet prochainement et qui sera dressée par le service hydrographique de la marine, elle donne, avec plus de rigueur qu'on ne pouvait en attendre de la carte archéologique provisoire due à MM. Ardaillon et Convert, la reproduction fidèle du terrain. La triangulation nouvelle qui a permis de l'établir a nécessité de nombreuses observations astronomiques, dont M. Bellot explique le détail avec une parfaite clarté. Les résultats ainsi acquis ne profiteront pas moins au service cartographique de la Grèce qu'à l'exploration archéologique de l'île.

La salle hypostyle est l'un des plus curieux édifices que l'on ait découverts à Délos. Bâtie au nord du port et de la place que devait décorer Théophrastos, toute voisine de l'angle nord-ouest du sanctuaire, elle se présente sous la forme d'un grand rectangle allongé, fermé de toutes parts, sauf au sud, où une colonnade dorique s'ouvrait entre deux parastades. A l'intérieur, une colonnade, également dorique et parallèle aux quatre côtés, entourait une colonnade ionique rectangulaire : à l'intérieur de ce second cadre, quatre colonnes ioniques, parallèles aux longs côtés, se dressaient, deux par deux, de part et d'autre du centre de la stoa, où la place d'une colonne était demeurée vide. Selon toute vraisemblance, le toit était à quatre rampants et un lanterneau, élevé au milieu, éclairait la salle qui, sans lui, serait restée sombre, entourée, comme elle l'était, sur trois faces, de hautes murailles sans fenêtres. Ce qu'il y a de plus original dans cet édifice, c'est son plan qui le rapproche à la fois des temples égyptiens et des basiliques romaines. C'est une peuve de plus de l'influence que les Lagides exercèrent à Délos vers la fin du IIIe siècle. La dédicace primitive de la salle date, en effet, du temps de l'indépendance délienne et le mode de construction est le même ou semblable dans la stoa du nord-est et dans la stoa de Philippe V, dont elle est, par suite, contemporaine. Les matériaux, de part et d'autre, sont médiocres : pour les colonnes de notre édifice on a eu recours à la brèche de ponce, que, chose curieuse, on n'a pas retrouvée à Théra, mais qui était sûrement impor-

tée; elle était recouverte d'une couche de stuc, comme les chapiteaux ioniques, qui étaient simplement dressés et non sculptés : l'ornementation en était indiquée au pinceau. — Quand la salle fut détruite, cinq maisons s'élevèrent à l'époque romaine sur son emplacement et utilisèrent ceux des murs qui restaient encore debout : on a retrouvé dans l'une des chambres dont elles se composaient des fresques pareilles à celles qui ont été mises à jour à Santorin, à Athènes et à Eleusis et qui datent sûrement du IIe siècle après notre ère. C'est la preuve que Délos avait encore quelque importance sous Hadrien et sous les Antonins. Plus tard, de mauvaises maisons byzantines, dans les ruines desquelles on a découvert des thermes, remplacèrent ces habitations écroulées à leur tour.

La sobriété comme la précision du texte font honneur à M. Leroux. Quant à l'exécution typographique et à la qualité de l'illustration, je ne crains pas de dire qu'elles assurent à l'œuvre entreprise par l'École française la première place parmi les publications similaires en France et à l'étranger.

A. DE RIDDER.

Jesus im Glauben des Urchristentums, von J. WEISS, Tübingen, Mohr, 1910; in-8°, 57 pages.

Les sources du récit johannique de la passion, par M. GOGUEL. Paris, Fischbacher, 1910; in-8°, 109 pages.

L'Eucharistie, des origines à Justin Martyr, par M. GOGUEL. Paris, Fischbacher, in-8°, IX-336 pages.

Lehrbuch der Dogmengeschichte, von A. HARNACK. Dritter Band. Vierte neu durchgearbeitete und vermehrte Auflage. Tübingen, Mohr, 1910; gr. in-8° XX-959 pages.

Dans sa conférence sur la foi du christianisme primitif, M. J. Weiss traite de la foi de Jésus avant Paul, chez Paul, et dans l'Évangile et les Épitres johanniques. Il y présente en forme oratoire, et même éloquente, des idées générales qu'ont déjà fait connaître ses travaux scientifiques. Il montre bien la continuité de ces premières étapes de la foi, tout en faisant, dans sa conclusion, une discrète réserve sur une partie de leur objet. On devine qu'il s'agit de la confiance au Dieu père, élément essentiel du christianisme, tandis que le recours à Jésus glorifié et la croyance à la manifestation de Dieu dans la personne historique de Jésus seraient accessoires. Affaire de foi. Mais je ne sais pas si Jésus lui-même se reconnaîtrait aisément dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'essence de sa religion.

M. Goguel entre avec confiance dans la voie nouvelle qui lui semble s'ouvrir maintenant pour la critique du quatrième Évangile. « Le temps est passé, dit-il, où l'on pouvait considérer le récit johannique..... comme une déformation tendancieuse et systématique de la narration synoptique. » Il ne me souvient pas très bien de ce temps-là. Mais tout passe en ce monde, et le temps où l'on s'ingénie à recher-

cher les sources du quatrième Évangile passera aussi. La question sera plus tard de savoir si une partie de ce temps n'aura pas été du temps perdu. Le travail de M. Goguel est très consciencieux, son information très complète, son exposition un peu confuse, et son argumentation parfois obscure. L'auteur suppose qu'il y a plusieurs documents utilisés dans le quatrième Évangile; qu'on n'a qu'à les démêler, puis à rechercher l'âge de ces sources. Assurons-nous d'abord que ces multiples traditions écrites existent réellement derrière l'Évangile en question.

Une première considération s'imposerait : voir si le livre est fait de pièces juxtaposées, différentes d'origine, artificiellement rassemblées et faciles à reconnaître ; ou bien si le rédacteur évangélique a exploité librement, en vue de l'enseignement qu'il voulait donner, les documents ou traditions dont il s'agit. Dans le premier cas, la recherche des sources est de toute nécessité pour l'intelligence du livre, et le discernement de ces sources a des chances de succès. Dans le second cas, la recherche des sources passe après l'analyse de l'enseignement, et ses résultats courront le risque d'être beaucoup moins solides. Les savants préhistoriques dont M. G. nous a parlé d'abord croyaient voir dans le quatrième Évangile une doctrine suivie, homogène, à laquelle étaient subordonnés récits et discours. Peut-être réussissaient-ils à rendre quelque peu intelligible un livre qui parle une langue de mystère. Les expériences de découpage aident-elles mieux à comprendre l'œuvre? J'avoue humblement ne pas m'en apercevoir. M. G. n'ayant étudié que les récits de la passion, se défend d'émettre une hypothèse générale sur la composition de l'Évangile, et il croit pouvoir traiter des sources indépendamment de la composition. On ne peut guère séparer les deux questions. Et quand M. G. reconnaît trois éléments dans la passion johannique, — : ce qui vient d'une source distincte des Synoptiques, source dont il essaie une reconstitution conjecturale; ce qui vient des Synoptiques avec élaboration du rédacteur; ce qui est dû au rédacteur lui-même, — il traite, malgré lui, dans une certaine mesure, la question de composition. Il m'est impossible de discuter ici les détails de son analyse. Le principe de sa triple distinction me paraît fondé. Non seulement les Synoptiques, mais leurs sources, spécialement la brève relation de la carrière de Jésus qui est à la base de Marc, ont dû servir à la rédaction de l'Évangile johannique. Mais je ne voudrais pas mettre dans cette première source tout ce que M. G. croit pouvoir y introduire.

Dans son étude sur les origines de l'Eucharistie, M. G. consacre deux chapitres d'introduction à exposer l'état du problème et la méthode à suivre; il traite ensuite du dernier repas de Jésus; de la fraction du pain dans les premières communautés; de l'eucharistie paulinienne; de l'eucharistie dans le reste du Nouveau Testament; des Pères apostoliques; des autres témoignages ecclésiastiques jusque

vers l'an 150. A la fin, deux appendices : l'un, sur le repas religieux en dehors du christianisme, l'autre sur la question de l'agape. Le tout constitue une bonne synthèse de nombreux résultats partiels acquis antérieurement, auxquels s'ajoute une contribution personnelle très appréciable.

Résumant mes conclusions touchant la relation de la cène dans Paul, M. G. observe que je n'ai pas dit comment aurait été historiquement préparée l'autosuggestion à laquelle j'attribue ce récit. Il me semble avoir marqué assez clairement que Paul avait de lui-même interprété et les souvenirs apostoliques et la cène des premières communautés d'après sa propre doctrine du salut par la foi au Christ mort et ressuscité. La cène était avant lui un mémorial du Christ ; pour lui, ce fut tout naturellement un mémorial du Christ sauveur, mourant pour les hommes. La préparation historique de l'autosuggestion dont il s'agit n'est donc pas trop difficile à concevoir. Paul a vu dans la cène chrétienne ce que son idée du Christ l'amenait à y voir. Il m'est difficile de saisir la force de l'argumentation par laquelle M. G. (p. 161) veut établir que Paul croit rapporter un récit traditionnel quand il dit (I *Cor.*, XI, 23) ; « Je tiens du Seigneur ce que je vous ai transmis. » M. G. entend : « Je tiens, *par intermédiaire*, du Seigneur », etc. On pourrait tout aussi bien sous-entendre : « par intermédiaire », après : « Je vous ai transmis. » Et rien ne serait moins vrai. C'est subtilité de dire que Paul met simplement Jésus à l'origine de la tradition. Dans ce cas, il eût été beaucoup plus naturel d'écrire : « Je vous ai transmis ce que Jésus a fait. » Il est littéralement faux que personne ait tenu de Jésus vivant ce que Paul raconte : les témoins de la cène auraient pu voir et entendre ce dont il s'agit ; ils ne l'auraient pas appris de Jésus ; le langage de Paul ne convient ni à un témoin, ni à un homme instruit par des témoins. M. G. pense que Paul a mis passablement du sien dans le récit de la cène. Il reste donc, en toute hypothèse, une part d'autosuggestion. Mais, dans l'hypothèse de M. G., Paul n'aurait pas eu conscience de rien ajouter à ce qu'il avait entendu raconter par les premiers disciples, et cela n'est pas très facile à croire. Dans l'autre hypothèse, Paul saurait bien que les anciens apôtres ne lui ont jamais cité les paroles de l'institution que lui-même répète ; mais, pour cette raison même, Paul s'autoriserait de Jésus, qui l'a instruit de ce qu'il avait dit et fait, ou de ce qu'il avait voulu faire, la pensée de l'Apôtre ne s'arrêtant certainement pas à distinguer ce que Jésus avait pu réellement dire, ce qu'il s'était proposé de faire, ce qu'il fallait maintenant croire. Le tout se confond en un tableau qui montre ce que la cène chrétienne doit être pour le chrétien.

Malaisée à suivre est aussi la discussion par laquelle M. G. entreprend de prouver que la parole : « Ceci est mon sang », etc., n'étant pas authentique, la parole : « Ceci est mon corps », le serait. Jésus

aurait voulu signifier qu'il était prêt à mourir pour ses disciples, et il l'aurait dit en manière de parabole. Qu'il ait eu pareille idée en la circonstance, et qu'il l'ait exprimée de la sorte, est pour moi chose impensable. Cela ne tient à rien dans les préoccupations de Jésus, autant qu'on les peut connaître. La forme choisie serait encore plus étrange que l'idée, à moins qu'on n'attribue au Christ l'intention de n'être pas compris. Il aurait fait une allégorie (car il ne s'agirait aucunement d'une parabole), qui n'aurait pu se passer d'explication, et d'une explication très nette, dont les disciples auraient gardé le souvenir. Rien n'est plus arbitraire que de détacher : « Ceci est mon corps », de : « Ceci est mon sang ». Ou Jésus a dit les deux paroles, s'inspirant de ce que Paul devait plus tard enseigner (!), ou il n'a dit ni l'une ni l'autre.

Le troisième volume de M. Harnack contient, comme on sait, l'histoire du dogme chrétien en Occident depuis saint Augustin jusqu'à nos jours, la réforme marquant le point à partir duquel le dogme s'immobilise dans le catholicisme en tradition sacrée, se réduit et se stérilise dans le socinianisme en une croyance plus rationnelle que religieuse, revient, du moins en principe, avec Luther, à la foi évangélique au Dieu père. Cette fin des dogmes n'est qu'un aspect de leur histoire; mais il n'y pas lieu de chicaner M. H. sur le point de vue qu'il a choisi. C'est de là seulement, lui-même nous en avertit, qu'il peut faire sa synthèse. L'ordonnance du présent volume n'a donc pas été changée, et l'on n'y a fait que de menues additions. Le mot de conclusion est toujours le même : la confiance au Dieu père est suffisante pour réunir tous les hommes en société de foi et les constituer en Église. L'avenir seul en pourra juger, car on ne voit pas trop qu'il en soit ainsi dans le présent. Ceci soit dit sans préjudice de l'admiration qui est due à l'œuvre magistrale de M. H., maintenant complète en sa nouvelle édition.

Alfred Loisy.

K. Bücher, **Die Frauenfrage im Mittelalter.** Zweite, verbesserte Auflage. — Tübingen, H. Laupp, 1910; un vol. in-12, de VI-92 pages.

M. Bücher vient de rééditer un assez curieux opuscule, où il cherche à élucider la question des femmes au moyen âge en partant des données de la statistique. Dans l'Allemagne actuelle (recensement de 1900), la proportion numérique est de 1012 femmes de 20 à 25 ans contre 1000 hommes du même âge : elle aurait été sensiblement plus forte autrefois, de 1100 environ contre 1000. C'est ce que M. Bücher croit pouvoir établir en s'appuyant sur des renseignements épars chez les écrivains et sur des pièces d'archives, listes de contribuables, pouillés de couvents, etc. De là il tire certaines déductions, examine les différentes situations de la femme au moyen âge, matrones, religieuses, ouvrières occupées à la couture ou aux industries textiles,

femmes errantes et de mauvaise vie. Sans nier ce qu'il y a d'ingénieux dans les études de ce genre, il faut bien dire que la base en reste toujours un peu fragile. Il est possible que dans son ensemble elle offre quelque vérité : mais c'est à la condition qu'on ne serre pas les chiffres de trop près, et qu'on ne les accepte que comme approximatifs. En tout cas ces chiffres ne semblent guère valables pour l'Allemagne entière, mais plutôt pour la région rhénane, et les centres de population les plus importants qui s'y trouvaient.

E. Bourciez

E. Walberg, **Deux anciens poèmes inédits sur saint Simon de Crépy**, publiés avec une introduction, des notes et deux glossaires. — Lund, 1909, H. Ohlsson; in-8° de 91 pages.

A la fin du xi[e] siècle, Simon comte d'Amiens et de Crépy « fit demander au pape Grégoire VII comment il pourrait venir en aide à l'âme de son père, mort excommunié. Il lui fut répondu qu'il devait enlever le corps du défunt de Montdidier, ville que le comte avait prise de force à son propriétaire légitime, distribuer d'abondantes aumônes et faire célébrer des messes solennelles. Le fils se conforma pieusement aux prescriptions du pape, et le corps de Raoul fut exhumé et transféré de Montdidier à l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy. » Frappé par le spectacle de ce cadavre décomposé et par le néant de la vie humaine, Simon, peu de temps après, renonça au siècle, se fit moine à l'abbaye de Saint-Oyand dans le Jura, puis ermite dans une forêt. Ayant été appelé à Rome vers 1080, il y contracta une maladie et mourut après s'être confessé au pape. Ce sont les traits de cette légende qui ont été notés dans la *Vita Beati Simonis* publiée par les Bollandistes : mais ils ont aussi frappé à diverses reprises l'imagination populaire, et donné naissance à deux poèmes au moins, l'un du xiii[e] siècle et écrit en alexandrins (au nombre de 324, mais incomplet), l'autre du xiv[e] siècle et comprenant 612 octosyllabes. Ces poèmes, conservés seulement dans des copies postérieures et très défectueuses, n'ont qu'une valeur littéraire plutôt médiocre : ils étaient restés jusqu'ici inédits. M. Walberg vient de les publier dans les *Annales de l'Université de Lund*, l'un d'après l'unique manuscrit connu (Bibl. nat. nouv. acq. fr. 4276), le second d'après les deux manuscrits d'Avranches et de Paris. Cette publication est ce qu'on pouvait attendre de son auteur, un modèle d'information sûre et de précision rigoureuse. Après avoir réuni dans une copieuse introduction tous les renseignements historiques relatifs au héros, M. W. a restitué dans la mesure du possible, mais avec beaucoup de prudence, les passages altérés des poèmes ; par une étude minutieuse sur la langue, phonétique et morphologie, il a démontré que ces petites œuvres, malgré le costume dont les ont revêtues des copistes postérieurs, doivent avoir été composées originairement dans la région picarde,

et non loin sans doute de l'abbaye de Saint-Arnoul, où la cérémonie du transfert des cendres de Raoul, la conversion subite du comte Simon devaient avoir frappé les esprits et laissé des traces dans la légende. Je ne vois rien à reprendre dans cette démonstration, faite avec une science sûre, appuyée sur une bibliographie étendue, et elle me paraît concluante. Dans des notes et deux petits glossaires, M. Walberg a de plus relevé tous les faits linguistiques qui offrent quelque intérêt. P. 36, la graphie *Jhesu-Crit* ne prouve pas grand chose en faveur d'une prononciation *Chri(s)t* : en réalité, nous ne faisons point aujourd'hui encore sentir l'*s* dans la forme composée.

E. Bourciez.

W. Meyer-Lübke, **Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft,** zweite neubearbeitete Auflage. — Heidelberg, 1909, C. Winter; un vol. in-12, de xv-277 pages.

M. Meyer-Lübke vient de donner une seconde édition de son *Einführung* désormais classique, et qui est une des plus savantes « introductions » que nous ayons à l'étude des langues romanes. L'éloge du livre n'est plus à faire : je l'ai fait ici même autrefois. Dans cette nouvelle édition, l'auteur a conservé non seulement le plan général, mais en grande partie la rédaction primitive : il a cependant fait çà et là quelques rectifications de détail, enrichi son ouvrage de beaucoup d'exemples et d'observations intéressantes. Je crois qu'il aurait dû p. 65 ne pas conserver *nora* comme prototype du roumain *nora* (qui serait en ce cas *noara*); de même à la p. 108 la divergence entre ital. *fieno* et esp. *heno*, fr. *foin* devrait être expliquée par la coexistence assurée en latin de *faenum* et d'un dialectal *fēnum*. Je ne dis rien du *turbare* conservé à la p. 84 comme ancêtre de notre verbe *trouver* : c'est un point sur lequel M. M.-L. et moi avons notre siège fait, et on ne peut pas toujours y revenir. Il est regrettable que certaines inexactitudes relatives à l'orthographe des noms propres aient passé de la première édition dans la nouvelle : ainsi p. 74 *Nizard* pour *Nisard*, p. 102 *H. Lespy* pour *V. Lespy*, etc., mais ce sont là de bien menus détails [1]. — J'ai hâte de signaler les deux additions vraiment capitales que M. M.-L. a faites à son livre. L'une porte sur l'origine des noms propres, et une dizaine de pages (p. 222-233) y ont été consacrées, qui sont très pleines de faits, qui posent bien la question et en montrent tout l'intérêt. Plus importantes encore en un sens sont les quinze pages (p. 189-205) qui ont été ajoutées ici relativement à la syntaxe. C'était évidemment une des lacunes de l'ouvrage primitif, où un simple paragraphe se contentait d'indiquer le problème sans

1. Il semble y avoir dans la nouvelle édition un certain nombre de fautes d'impression. Ainsi p. 98 ital. *flore* pour *fiore*; p. 113 *Dracontis* pour *Dracontius*; p. 124 *D'Ovidoi*; p. 198 *Paro* pour *Pero*, etc.

en esquisser la solution. Ici M. Meyer-Lübke montre au contraire au lecteur dans quelle voie il faut marcher, comment on doit procéder pour dégager ce qui dans la syntaxe romane remonte jusqu'à l'époque latine. Je ne crois pas qu'il ait encore dit sur la question tout ce qu'il y aurait à dire d'essentiel [1], mais enfin il a cependant donné des indications fort intéressantes sur l'origine des périphrases verbales, sur la façon dont l'emploi des particules a amené peu à peu un nouveau groupement des éléments de la phrase ou de la période. L'expression *dare ad manducare* est attribuée p. 197 au texte de la Vulgate : en réalité, c'est dans l'*Itala* qu'on l'a relevée, et la Vulgate porte *ad manducandum* (voir Rönsch, p. 430).

E. Bourciez.

Paul Laumonier, **Ronsard poète lyrique,** Etude historique et littéraire. Paris, Hachette, 1909, in-8, LI-806 p.

Une série d'études particulières publiées en diverses revues avaient déjà classé M. L. parmi nos meilleurs ronsardisants. Le travail d'ensemble qu'il nous donne aujourd'hui est bien tel qu'on pouvait l'attendre de lui : une œuvre de grande érudition et de goût très sûr, d'une indiscutable probité scientifique. On doit le louer d'abord de n'avoir pas reculé devant un sujet considérable, mais dangereux. Nombre de candidats au doctorat s'appliquent à grandir démesurément des écrivains médiocres ; et l'on estime leur travail, mais on n'en voit pas très bien l'utilité... Cependant, Ronsard attendait son tour : il fallait plus de courage pour s'attaquer à lui. — M. L. a eu la sagesse encore de faire un choix dans l'œuvre si abondante et de limiter son effort, pour le pousser plus à fond. Il ne faut pas se tromper sur le titre. Une étude sur *Ronsard poète lyrique* est autre chose qu'une étude sur *le lyrisme de Ronsard*. Ce mot de *lyrisme* signifie tant de choses pour nous... Mais l'essentiel est de savoir ce qu'il signifiait pour Ronsard et les poètes de son école. Or, ils s'en tiennent à la définition d'Horace : *Musa dedit fidibus*... « La Lyrique, écrit Ronsard, a (pour sujet) l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes et tournois, et peu souvent quelque argument de philosophie. ». — Du Bellay avait déjà dit : « Te fourniront de matière les louanges des Dieux et des Hommes vertueux, le discours fatal des choses mondaines, la solicitude des jeunes hommes, comme l'amour, les vins libres, et toute bonne chere ». M. L. n'a pas cherché autre chose dans l'œuvre du poète ; il a retenu seulement ce qui se présente sous le titre d'Odes ou de Chansons. Et c'est une matière assez riche.

---

1. Il me sera permis de faire remarquer qu'au moment où M. M.-L. rééditait son livre (août 1909), j'imprimais de mon côté des *Éléments de linguistique romane*, dont la bibliographie s'arrête au 1er juin 1909, et où j'ai essayé d'aborder ces problèmes de la syntaxe romane primitive. Je n'ai point pu profiter de la seconde édition de l'*Einführung*, et je le regrette.

On sait avec quelle énergie la Pléiade revendiquait l'honneur d'avoir osé la première créer le lyrisme français, à l'imitation du lyrisme antique. En quelques pages, qui me paraissent décisives, M. L. résume le débat passionné de l'école et des Marotiques. A y regarder de près, la prétention de Ronsard est insoutenable. Il n'a pas plus donné à l'ode son nom qu'il n'en a découvert la matière ; la gloire lui reste d'avoir popularisé cette forme d'art et de l'avoir élevée à des hauteurs où personne encore n'avait atteint. Au reste, serait-ce le grandir que de le détacher de son milieu et de sa race, d'en faire un poète d'école, volontaire et pédant, sans aucune racine dans le passé national, dressé à l'art par les seules leçons d'un érudit ? Bien avant le collège Coquerel, il a dû sentir s'éveiller en lui le sens de la poésie. Sa jeunesse campagnarde, ses voyages, les fêtes de la cour, les splendeurs de la vie lyonnaise : autant d'impressions vives qui s'accumulent, autant d'images de beauté. Parmi ses proches, les humanistes ne manquent pas : son père Loys de Ronsart, Jehan de Ronsart son oncle, le seigneur Paul, ce « docte gentilhomme » qui, selon Cl. Binet, aurait été son premier maître. Ajoutez ses lectures, l'exemple de Marot pour qui se passionne toute la cour, enfin la grave maladie de 1641 qui détermine sa vocation... C'est naturellement, spontanément, que Ronsard devint poète : peut-on le devenir d'une autre façon ?

Dès le principe, son originalité s'affirme. Son admiration pour Maître Clément ne l'entraîne pas à sa suite dans les querelles religieuses. A l'inspiration austère des *Pseaumes* ou des *Chansons spirituelles* de Marguerite, il veut substituer l'inspiration païenne, si féconde en richesses poétiques. Depuis dix ans, les *Amori* de B. Tasso révèlent à l'Italie l'ode horatienne dont nul poète français encore ne s'est inspiré. Il y a là une gloire à conquérir, et Ronsard « se remet aux lettres » sous la direction de l'helléniste Dorat. Ces quelques années de travail enthousiaste vont être décisives. C'est une transformation complète qui s'opère en lui. Homère et Pindare lui découvrent une beauté nouvelle. Auprès d'eux, il n'a plus que dédain pour le vulgaire ignorant et pour la poésie trop facile de ses prédécesseurs. Que sont les qualités aimables de Marot ?...

> Grossi toi, ma muse Françoise
> Et enfante un vers résonant
> Qui bruie d'une telle noise
> Qu'un fleuve débordé tonant.

Ministre des dieux, *prêtre* d'Apollon, le poète doit avoir d'autres soucis que les faveurs de la foule. Il lui appartient, en une langue rare et que tous ne saisissent pas, de rendre ses oracles, de chanter les grandes actions, de dispenser la gloire... On comprend la jalousie des poètes dont il proclame ainsi la déchéance, — l'enthousiasme

aussi de ses compagnons d'étude. Ronsard, prince de l'ode, est désormais un chef d'école.

Il y avait là un danger : un chef d'école est toujours un peu un prisonnier. Mais Ronsard n'était pas homme à rester l'esclave d'une doctrine ; son génie n'a jamais eu cette raideur qu'on lui attribue d'ordinaire. En découvrant des sources de poésie plus puissante, il n'avait pas entendu renoncer à jamais à ses premières admirations. Pindare, pour un temps, l'avait éloigné de Marot ; l'Anthologie l'y ramena : ces qualités de finesse doivent avoir leur prix, puisqu'elles ont été goûtées des anciens ; le lyrisme se présente sous des formes diverses qui, toutes, ont leur beauté... Après les *Odes* horatiennes et pindariques de 1550, le poète se délasse à écrire les *Folastries* de 1553, la *Continuation des amours* de 1555. En publiant sa grande édition de 1560, il tiendra surtout à montrer la variété de son œuvre ; et c'est de quoi Saint-Gelais lui fait gloire, peut-être avec quelque ironie :

Quand il te plaist, tu esclaires et tonnes :
Quand il te plaist, doucement tu resonnes,
Superbe au ciel, humble entre les bergiers.

Durant toute la carrière de Ronsard, on peut suivre ce double courant de lyrisme érudit et de lyrisme spontané. Même sous Charles IX, au temps des grandes luttes, il saura conserver sa légèreté et se faire, à l'occasion, organisateur de jeux et de mascarades.

Dans la deuxième partie de son livre, M. L. nous fait connaître les sources de Ronsard. Or, ce qui ressort le plus clairement de cette étude, d'une remarquable précision, c'est l'originalité du poète. Sans doute, il est choquant de trouver à la base d'une esthétique ce principe : la poésie est imitation. Et chez Ronsard l'imitation est partout. Mais jamais imitation ne fut plus libre, plus souple, plus féconde. De son Pindarisme même, il ne faut pas médire. Cet effort pour instaurer en France la haute poésie, cette poursuite enthousiaste du beau, cette façon de comprendre le rôle et la mission du poète : malgré les maladresses de l'exécution, il y a là quelque chose de grand... Pindare d'ailleurs le conduit à l'ode horatienne, et à cette école déjà, le lyrisme de Ronsard devient plus accessible et plus humain... Pourtant, M. L. garde ses préférences à l'ode légère : la personnalité du poète s'y dégage mieux. Non pas qu'il ait ici renoncé à l'imitation. Dans ses développements de sagesse épicurienne, il est aisé de retrouver le souvenir des petits lyriques anciens ; c'est avec Pétrarque, Jean Second ou Marulle qu'il a appris à chanter l'amour ; Sannazar, Arioste, Flaminio lui ont révélé toute la poésie éparse dans les œuvres de la nature. Mais ces maîtres n'ont pas été pour lui des étrangers. Ils ne lui ont pas seulement fourni des thèmes. Ils ont surtout réveillé ses souvenirs et fait revivre ses impressions fugitives. Entre eux et lui, il y a des affinités et comme une sympathie natu-

relle. Personne n'est mieux fait pour goûter la beauté des champs, les charmes de l'amour, les plaisirs moyens de la vie. Aux côteaux du Tibre que célébrait Horace se substituent les paysages où s'écoula sa jeunesse ; la Néère de Marulle prend le visage de Marie du Pin... M. L. a cité quelques exemples tout à fait probants de ces adaptations qui, d'un thème général, font jaillir de petits tableaux admirables de spontanéité franche, de vérité particulière et de naturel. N'est-ce pas en France, d'ailleurs, que ce lyrisme tempéré trouve son véritable terrain ?

Mais ce qui, pour les poètes de la Pléiade, constitue l'Ode, ce ne sont pas seulement ses sujets ou la nature particulière de son inspiration ; c'est surtout sa structure rythmique et son aspect extérieur. Ici encore, ils ne font guère que suivre un élan déjà donné. Depuis le milieu du xv^e siècle a commencé cette évolution qui, des poèmes à forme fixe nous conduit à la liberté de l'ode. Les élèves de Dorat ont eu le mérite d'assurer le triomphe de la lyrique nouvelle. Ils l'ont dégagée des liens étroits où la poésie était comme étouffée, en veillant à lui conserver cependant cette régularité harmonieuse qui est le principe même du lyrisme. Quelle est dans l'œuvre commune la part de Ronsard ? Que doit-il à ses prédécesseurs, aux musiciens de son temps ? Quelle est sa méthode et quels furent les résultats ? Autant de questions que M. L. étudie avec sa sûreté habituelle, en interrogeant les faits seulement. Le tableau des rythmes lyriques de Ronsard, tel qu'il l'a établi, en dit plus que toutes les dissertations...

Et c'est bien, en définitive, le premier mérite de cette thèse, — une des plus copieuses que nous ayons, — qu'il ne s'y trouve pas une page inutile et que chacun de ses chapitres apparaisse comme le résultat, très condensé, d'une multitude de recherches.

Jules Marsan.

J. Nouaillac, **Villeroy, secrétaire d'État et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV (1543-1610)**. Paris, Champion (*Biblioth. de la fondation Thiers*, XV), 1909. In-8°, xxiii-393 p. Index.

Id. **Un envoyé hollandais à la cour de Henri IV. Lettres inédites de François d'Aerssen à Jacques Valcke, trésorier de Zélande (1599-1603)**. Paris, Champion, 1908. In-8°, 215 p. Index.

La thèse de M. Nouaillac a pour objet l'un des personnages les plus curieux, et les plus discutés, du temps de la Ligue. Dans quelle mesure était-il fidèle aux Valois, dans quelle mesure gagné aux Guises ? Quel était le degré de sa sincérité quand il criait, « Vive le roi ! » et quel, quand il criait : « Vive la Ligue ! ». Comment ce conseiller de Mayenne put-il mériter le titre d' « archipolitique » ? Véritable ministre des affaires étrangères de Henri IV, faut-il le classer parmi les « Espagnols », ou parmi les « bons Français » ? Toutes questions qui se posent, sans qu'on touche au rôle de Villeroy après

1610 (il meurt en décembre 1617). M. N. a volontairement laissé dans l'ombre cette dernière période.

La source capitale pour écrire l'histoire de ce personnage, ce sont ses « Apologies », plus ou moins reproduites dans les *Mémoires* édités par Du Mesnil-Bazire[1]. Pour certains points capitaux, il est même regrettable que les Apologies soient à peu près notre seule source. Mais dans l'ensemble, M. N. a pu y joindre des harangues, prononcées ou non, des « avis » (Villeroy est essentiellement un « donneur d'avis », un conseilleur), qui présentent sur les Apologies la supériorité d'avoir été écrits à l'heure même, des correspondances. Tout ce travail de recherches a été fait surtout au Fonds français, aux Archives nationales, à Bruxelles et à la Haye, au Vatican. L'auteur n'a pas connu directement les sources manuscrites anglaises.

Les Villeroy sont un excellent type de ces lignées de « bourgeois gentilshommes » où la royauté recrutait ses serviteurs. De vendeurs de marée à marchands-échevins, de secrétaires du roi à trésoriers de France, ils montent vite en grade ; alliés à des familles de marchands enrichis, décrassés et anoblis comme eux, à d'autres dynasties de fonctionnaires, aux Briçonnet, aux du Museau, aux l'Aubespine, les voilà qui s'installent héréditairement dans les charges de secrétaires d'État, à la date même où ces charges deviennent des fonctions importantes ; les voilà prévôts des marchands, lieutenants de roi en l'Ile de France, pourvus de missions diplomatiques.

Ainsi se forme le jeune Villeroy, ni érudit, ni lettré, simple bureaucrate tout d'abord, qui s'exerce dans les rôles subalternes jusque vers 1580-1582; et qui est tiré de façon assez déplaisante sur le devant de la scène : il est compromis, sans doute très injustement, dans l'affaire Salcède[2]. Il devient pour Henri III, selon la très exacte expression de M. N., un « serviteur de confiance ».

Et cependant, après les Barricades, il est disgracié. Même après l'étude de M. N., on ne voit pas trop bien pourquoi. Y eut-il là un simple mouvement de mauvaise humeur de Henri III contre un serviteur qui commençait à faire le nécessaire? Était-il suspect de trop favoriser les Guises ?

Comment entra-t-il dans la Ligue ? M. N. plaide pour son client, fort habilement au reste, les circonstances atténuantes. Où vouliez-vous que ce disgracié se retirât, sinon à Paris ? et que faire à Paris, à moins d'être de la Ligue ? Comme son ami du Vair, il revêtit la livrée qu'il fallait prendre. A ces raisons très humaines, M. N. veut qu'il s'en soit ajouté de plus hautes : ce bon fonctionnaire « s'ennuyait

1. M. N. fait avec soin la critique des éditions.

2. Toujours est-il bon de dire que Henri III, qui n'aimait guère son frère, ne dut pas mettre un très grand empressement à savoir la vérité. Les dénégations de l'ambassadeur d'Espagne (p. 64, n. 4) ne peuvent être acceptées sans bénéfice d'inventaire.

dans l'oisiveté », il voulut s'employer « au bien public et au rétablissement de la paix ».

Et le voilà « négociateur de la Ligue ». Entre les ligueurs politiques, les royalistes, entre la ligue « française », la ligue « espagnole », et ces multiples partis qui disloquent de plus en plus, aux yeux des récents historiens, l'unité factice du bloc ligueur, Villeroy évolue avec une souplesse magistrale. Quand Mayenne est devenu impossible, Villeroy fait la paix (et sa paix) avec Henri IV ; il vend Pontoise pour une promesse de restitution de sa charge de secrétaire d'État et pour le maintien du gouvernement de la place aux mains de son fils ; plus, pour le père, le fils et leur entourage, la bagatelle de 476.594 livres. Il avait eu l'habileté suprême d'opérer cette évolution juste avant l'heure où elle aurait cessé d'être méritoire, ce que son indulgent biographe exprime ainsi : « Il fut un des premiers à se ranger au devoir ».

Le voilà ministre de Henri IV. Troublé un moment par l'affaire de trahison de son commis l'Hoste, il n'en reste pas moins, avec Sully (on peut dire en antagonisme avec Sully), le principal instrument de la politique du roi. Les chapitres que M. N. consacre à cette période seront des éléments essentiels pour l'étude des négociations de Vervins et de Lyon, des relations avec l'Italie et les Provinces-Unies, des préparatifs de la grande guerre.

Dans quel esprit Villeroy a-t-il mené la politique extérieure de la France ? Son rival Sully « a laissé entendre de toutes façons que Villeroy possédait encore du Ligueur, du Jésuite, et de l'Espagnol « au ventre ». M. N., apportant une nouvelle contribution à la critique des *Œconomies royales*, montre combien il faut se défier de Sully historien. Je crains cependant que, par une disposition d'esprit naturelle aux biographes, M. N. n'ait cédé à la tentation de peindre en beau son personnage. Dans la grande crise de 1595, Villeroy a marché, il est vrai, avec tout le parti national, et on ne peut le blâmer d'avoir, à Vervins, refusé de sacrifier les intérêts de la France à ceux de nos alliés. Mais ensuite, il ne nous paraît pas contestable que sa politique a été influencée par des préjugés confessionnels. Il est peu favorable aux Hollandais, et désireux, avant tout, d'éviter une nouvelle rupture avec l'Espagne. C'est ici, principalement, que son attitude contraste avec celle de Sully ; et sur l'opposition presque constante entre les deux ministres, nous trouverons de précieuses informations dans une autre publication de M. N., dont nous parlerons tout à l'heure.

Tandis que Sully était, en 1602, décidé à la guerre, une guerre qui aurait eu pour effet la reprise de la question flamande, enterrée depuis 1584, Villeroy se bornait à faire la guerre de « renard », c'est-à-dire à susciter à l'Espagne des difficultés incessantes. Il professait cette théorie étrange que la France avait tout intérêt à laisser les Flandres à l'Espagne, parce que le gouvernement de ce pays rebelle absorbait

les forces de la monarchie. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que la politique de Sully — la conquête des frontières naturelles — était plus nette, et se fût montrée plus féconde.

De même lorsque se prépare la grande guerre qui devait éclater en 1610, Sully pense à une lutte générale, où se videra une fois pour toutes la querelle entre les Bourbons et les Habsbourg. Au contraire « nul homme en France n'a souhaité plus ardemment que Villeroy que la guerre fût courte et limitée »[1]. Il fait tous ses efforts pour éviter que la guerre ne s'étende aux Pays-Bas espagnols : préoccupation au moins bizarre chez un ministre du roi de France. Ses entretiens avec Pecquius, les conseils qu'il lui donne ne sauraient donner prétexte à une accusation de trahison, mais ils ne sont peut-être pas d'un serviteur très fidèle et très sûr. Villeroy voulait que l'Italie fût le théâtre principal de la guerre. Il semble bien que Sully eût raison de s'opposer à ce retour aux erreurs passées, de voir l'intérêt national à Bruxelles, et non à Milan[2].

Nous venons déjà d'indiquer quel est le principal intérêt de la publication des lettres de d'Aerssen : elles nous font assister, jour par jour, au conflit Villeroy-Sully. Ce ne sont pas des lettres officielles, mais, ce qui vaut mieux, des lettres à un ami auquel l'envoyé dit le fond de sa pensée. Il voit les choses en protestant, disons même en huguenot : toutes ses liaisons en France sont huguenotes, et il adopte, à l'égard du roi, les préventions et les rancunes huguenotes. Il voit aussi les choses en Hollandais, et, si Villeroy avait pour la paix un amour peut-être exagéré, d'Aerssen faisait tout pour pousser le roi à une rupture.

En dehors de cette grosse question, la correspondance nous renseigne sur la situation des réformés de France et sur l'exécution de l'Édit, sur la conférence de Fontainebleau. Son récit de la conspiration de Biron est riche de détails, en particulier sur le comte d'Auvergne. Enfin ses lettres contiennent des données économiques; il est personnellement intéressé (entendez ce mot au sens financier) aux entreprises de Bradley, auxquelles il espère, si Bradley renonce à ses chimères, qu' « il y aurait du prouffit plus que le retour d'une bonne flotte indienne ». Il nous donne des informations sur le commerce de la France avec les Provinces-Unies, notamment sur la question de Calais. Les États-Généraux, pour se défendre contre la contrebande hispano-belge organisée à Calais, avaient voulu contraindre au paiement d'une redevance tous les navires allant vers ce port. Henri alla jusqu'à les menacer d'une rupture complète, même d'une déclaration

1. P. 504. Et p. 509 : « Limiter cette guerre était le plus grand désir de Villeroy ».

2. Il faut résolument abandonner (p. 9) la légende de Calvin méditant à Hazeville sur l'*Institution chrestienne*. Voy. E. Grave, *Bull. hist. et philolog.* 1908, p. 277-290.

de guerre, s'ils maintenaient une décision aussi préjudiciable à nos marchands.

La publication de M. N. a ce mérite supplémentaire d'être très maniable. Il n'a pas visé à être complet, il a résumé les parties sans importance, et il a pu ainsi, en deux cents pages, nous donner l'essentiel de 121 lettres. C'est un procédé à recommander. Le volume est précédé d'une introduction, à la fois sobre et pleine.

Henri HAUSER.

A. SCHENK, **Table comparée des Observations de Callières** sur la langue de la fin du XVIIe siècle. — Kiel, R. Cordes, 1909; un vol. in-8° de XXIV-166 pages.

« Je crois qu'il y aurait intérêt à mettre à la disposition des travailleurs le petit livre de Callières [*Des Mots à la Mode*], en même temps que le traité *Du bon et du mauvais Usage*, moins souvent utilisé et cependant plus riche de matière... Une table complète et commodément classée des remarques de Callières rendrait des services aux littérateurs et aux grammairiens. » Ainsi s'exprimait, il y a quelques années, M. Roques, dans une notice qui fait partie des Mélanges offerts à M. Brunot. C'est ce desideratum que vient de remplir M. Schenk, d'une façon très intelligente et dans de fort bonnes conditions. S'il ne faut pas s'exagérer la valeur des ouvrages de François de Callières, ni espérer y trouver un tableau complet de la langue française vers la fin du XVIIe siècle, il est vrai cependant qu'on y relève des remarques précises et judicieuses sur le ton de la conversation d'alors, sur les mots et les locutions dont on se servait aux différents étages de la société. Bien placé par son rang, par ses fréquentations, par les absences mêmes qu'il a faites à l'étranger, l'auteur a su noter des menus faits qui, sans lui, nous échapperaient à distance : comme il avait l'esprit pondéré, il n'est point suspect de trop de tendresse pour les néologismes dont on s'engouait autour de lui, et s'est montré impitoyable pour ces superfluités banales, formules de remplissage dont ses contemporains semaient à profusion leurs discours (*ce qui s'appelle; il est vrai que; vous n'y songez pas; je ne saurois que vous dire*). D'autre part, personne mieux que lui ne nous a donné des renseignements exacts sur les expressions usitées dans la bourgeoisie, celles par conséquent dont les « honnêtes gens » devaient s'abstenir à la Cour sous peine d'y être disqualifiés. Et je sais bien que par ailleurs déjà, depuis l'époque de Molière, nous connaissons bon nombre de ces locutions bourgeoises, surtout les plus appuyées, comme par exemple *J'aime mieux être incivil qu'importun :* mais il y en a aussi qui sont beaucoup moins marquées (*avoir pour agréable, se faire fête de quelque chose*), et comment saurions-nous aujourd'hui que dans la bonne société, vers 1690, il fallait dire *rendre ses devoirs* et non *ses civilités*, appeler *fruit* dans un repas ce que nous appelons

dessert? Il y a là des nuances qui peu à peu se sont atténuées dès le xviii[e] siècle, mais qui avaient leur importance au milieu d'une société hiérarchisée. Ce sont les faits de ce genre qui abondent dans les opuscules de Callières.

Comme ces ouvrages sont devenus rares, sinon introuvables; comme d'autre part ils renferment des longueurs et des discussions oiseuses, on doit savoir gré à M. Schenk d'en avoir extrait et catalogué par ordre alphabétique toutes les observations relatives à la langue française. Il ne s'est pas contenté de cela, mais procédant comme Livet pour son beau Lexique de Molière, il a cherché dans les auteurs de la fin du xvii[e] siècle, surtout dans les comédies, des exemples qui fussent la justification des remarques de son auteur. Il s'y est donné des peines infinies, ce que je crois facilement, mais il a du moins la satisfaction d'avoir fait, dans son genre, un travail utile et définitif.

E. Bourciez.

Hans Vogts, **Das Mainzer Wohnhaus im 18. Jahrhundert.** Mit 50 Abbildungen im Text und 5 Tafeln (Beiträge zur Geschichte der Stadt Mainz. I). Mainz, Wilckens, 1910, in-4°, p. 143.

L'étude de M. Vogts, la première d'une série de recherches relatives à l'histoire de Mayence dont une commission d'études a pris l'initiative, s'adresse à des spécialistes, seuls compétents pour l'apprécier. On ne peut que signaler ici l'intérêt qu'offre pour l'histoire de l'art et celle de la civilisation cette monographie locale, appuyée sur des documents inédits, archives de Mayence, de Darmstadt, de Worms, de Würzbourg, papiers de familles ou manuscrits non encore publiés, et sur d'abondantes sources imprimées. L'auteur y étudie dans le détail la maison d'habitation de la grande et petite bourgeoisie, indirectement seulement les palais de la noblesse; il a même consacré un chapitre aux maisons du quartier juif et un autre à l'art des jardins. Il fait de fréquents rapprochements avec l'architecture des villes voisines, Worms, Würzbourg, Mannheim, Francfort, et à propos de Francfort il est assez souvent question de la maison de Gœthe. Il a naturellement l'occasion de signaler l'influence de l'art français, d'autant plus que certains des architectes mayençais, comme Ritter, avaient fait un long passage à Paris, et que même tel de nos compatriotes, comme Ch. Mangin, mit sa science et son goût au service de Mayence. C'est dans la seconde partie, consacrée aux architectes et entrepreneurs ayant exercé une influence sur la période dont s'occupe M. V., qu'on trouvera les renseignements réunis par lui sur Mangin et qui seront sans doute nouveaux pour les historiens de notre architecture. De nombreuses notes, trois index, 50 gravures et 5 planches accompagnent cette étude érudite qui fait bien augurer de celles qu'annonce l'introduction.

L. R.

Otto Bandmann, **Die Deutsche Presse und die Entwickelung der deutschen Frage 1864-1866**. Leipzig, Quelle et Meyer, 1910. In-8°, p. 193. Mk. 6.

Georg Küntzel, **Bismarck und Bayern in der Zeit der Reichsgründung**. Frankfurt a. M., Baer, 1910. In-8°, p. 114. Mk. 4.

I. M. Bandmann s'est proposé de suivre dans les principaux organes de la presse allemande l'histoire de l'unité nationale, depuis la fin de la guerre des duchés. C'est donc l'accueil fait par les journaux à la politique de Bismarck à l'égard de Vienne et en même temps l'attitude des partis conservateurs ou libéraux, unitaires gagnés à la Prusse ou restés fidèles à l'Autriche, que son livre retrace. Le résumé qu'il a fait, il n'est pas possible de le résumer à notre tour, on ne peut qu'en montrer les grandes lignes. Il a ordonné autour de trois points principaux, embrassant chacun deux chapitres, cette histoire de l'opinion publique pendant une période courte, mais capitale, de l'évolution de l'Allemagne moderne : 1° la question du Schleswig ; 2° les rapports austro-prussiens et la convention de Gastein ; 3° la crise de 1866, c'est-à dire la guerre imminente et le projet de réforme de la Confédération que Bismarck proposa le 9 avril 1866. Pour chacune de ces phases du problème unitaire, M. B. a examiné brièvement, mais en citant les passages les plus significatifs, d'abord les journaux prussiens, *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, *Kreuzzeitung*, *Preussische Jahrbücher*, *Vossische Zeitung*, et puis les journaux de Hambourg, dont la presse, pour des raisons d'origine sans doute paraît très familière à l'auteur, les journaux du Sud, *Neue Frankfurter Zeitung*, *Beobachter* et *Schwäbischer Merkur*, *Augsburger Allgemeine Zeitung*, *Kölnische Blätter*, *Historisch-Politische Blätter*, et enfin pour l'Autriche presque exclusivement la *Presse*. Il a étendu à l'occasion son enquête à d'autres feuilles encore qu'il serait trop long de citer, mais la manière dont il l'a conduite donne à son étude un réel intérêt. M. B. en signalant d'abord ce qui peut entacher la sincérité des articles examinés, nous renseigne sur leur origine, leurs intentions avouées et leurs raisons cachées, leur silence aussi, souvent très instructif, les intérêts des partis qu'ils servent, le but qu'ils poursuivent et leur attitude à l'égard de Bismarck. Il a d'ailleurs résumé dans un appendice, pour en donner un portrait d'ensemble, les jugements portés par la presse sur le chef du cabinet prussien pendant cette période où il jouit de la plus parfaite impopularité. La note finale, p. 182-191, a réuni pour 32 journaux ou revues des renseignements précis concernant la fondation, transformation ou disparition des périodiques, les noms du directeur et des collaborateurs, les attaches du journal, sa diffusion, son tirage, etc. Il faut louer M. B. non seulement du soin patient avec lequel il s'est acquitté de sa tâche, mais surtout de l'ordre et de la clarté qu'il a mis dans un sujet confus entre tous, en sachant habilement choisir et dégager dans ces productions éphémères ce qui intéresse seulement l'histoire générale.

II. L'étude de M. Küntzel est avant tout une réfutation de l'ouvrage de von Ruville, *Bayern und die Wiederaufrichtung des deutschen Reiches* (Berlin, 1909). M. K. reproche à l'auteur d'avoir bâti sur des hypothèses fragiles et présenté sous un jour faux la politique du ministre Bray, chargé de négocier l'entrée de la Bavière dans le nouvel Empire; de Ruville a tiré en particulier des conclusions exagérées de la découverte faite en octobre 1870 au château de Cerçay, propriété de Rouher, de papiers compromettants pour les représentants des États du Sud. Il n'est pas possible d'exposer le débat soulevé ici par M. K., mais il faut signaler l'intérêt que présente, en dehors de toute polémique, l'examen scrupuleux auquel il a soumis les négociations menées à Munich et à Versailles par Bismarck avec les ministres de la Bavière et du Würtemberg, le jeu habile d'avances et de menaces dont use le chancelier, l'adresse avec laquelle il empêche la Bavière de lier partie avec le Wurtemberg pour éviter d'être réduit à des concessions trop graves. Sans apporter de documents nouveaux à l'étude de cet épisode de la fondation de l'Empire, M. K. a usé avec beaucoup de sagacité des abondantes sources imprimées, et sans avoir voulu tenter une réhabilitation du ministre bavarois, il l'a du moins lavé du reproche d'équivoque adressé à sa politique. Bray n'avait sans doute suivi qu'à contre-cœur le mouvement national, il était resté toujours un fidèle ami de l'Autriche, il avait cru naïvement jusqu'en juillet 1870 borner le rôle de la Bavière à une simple neutralité, il a dans les négociations de Versailles abandonné délibérément le Wurtemberg pour se faire payer plus cher son acceptation; mais sa politique fut toujours loyale et ne s'inspira jamais, comme celle d'un Dalwigk, des traditions du *Rheinbund*.

L. R.

Georges Delahache. **Alsace-Lorraine.** La carte au liséré vert, Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 231. Fr. 3,50.

On trouvera dans le livre de M. Delahache un bref résumé de l'histoire des provinces annexées pendant les quarante années de leur nouvelle existence, et surtout l'histoire de leur attachement à l'ancienne patrie. Par ses origines, l'auteur ne pouvait en parler qu'avec émotion et il serait injuste de lui reprocher d'avoir insisté sur la raideur et l'intransigeance apportées par le vainqueur dans son œuvre d'assimilation. Mais sans manquer à son patriotisme, il eût pu juger la question de plus haut et ne pas présenter la conquête des provinces perdues comme l'unique but de la guerre de 1870; c'est faire trop d'honneur à d'obscurs articles d'une presse chauvine ou à quelques brochures pangermanistes que d'y voir la cause du conflit franco-allemand. Aussi la partie du volume qui esquisse la situation de l'Alsace Lorraine avant la guerre, outre qu'elle est bien brève, est-elle la moins heureuse. Je préfère les détails qui suivent sur la délimita-

tion de la frontière, la question de l'option pour les fonctionnaires, l'émigration des annexés, et en général l'exposé, mais fait rapidement encore, du régime politique sous lequel a vécu le Reichsland, depuis les sévérités des débuts qui légitiment l'attitude de protestation, jusqu'aux mesures plus libérales des dernières années qui ont accompagné la formation du parti autonomiste. Le livre de M. D. a paru un peu trop tôt ; il eût pu sans cela s'augmenter d'un intéressant chapitre sur la nouvelle constitution à accorder au Reichsland et dont la discussion est justement pendante. Quoiqu'il n'ait pu utiliser de documents nouveaux, le volume de M. D., par l'emploi fréquent qu'il a fait de brochures et d'articles écrits par ses compatriotes, donnera surtout une idée suffisante da l'histoire du mouvement protestataire en Alsace.

L. R.

G. Wissler, **Das schweizerische Volksfranzoesisch**. Erlangen, Junge, 1909 ; un vol. in-8° de vi-162 pages.

Cette dissertation de doctorat, présentée à l'Université de Berne, inaugure un ordre de recherches linguistiques qu'il serait intéressant de voir se multiplier pour les divers points du territoire français. M. Wissler y a étudié non pas précisément les patois de la Suisse romande (très malades du reste et en train de disparaître), mais la langue qu'on parle dans le peuple ou la petite bourgeoisie soit à Genève, soit à Lausanne, et c'est là ce qu'il appelle *le français populaire suisse*. Etude très légitime en soi, et d'une véritable importance : car pour élargir tout de suite la question, il faut bien reconnaître qu'en face ou à côté de la langue officielle, il existe aussi un français provincial, et qui n'est pas le même par exemple à Dijon, à Rouen, à Poitiers, ou si l'on préfère, dans les villes petites ou grandes de la Bourgogne, de la Normandie, du Poitou. Dans chaque région, ce français provincial qu'il ne faut pas confondre avec le patois proprement dit, a cependant été influencé par lui dans quelque mesure et lui a fait certains emprunts ; il se distingue de la langue centrale de Paris par des nuances qui étaient très tranchées il y a cent ans, lorsque M. de Jouy publia son prétentieux récit de l'*Hermite en province*, mais qui ne sont point encore abolies ni près de l'être. Je ne dis pas qu'il soit toujours aisé de les saisir, ni surtout de coordonner les faits recueillis en remontant autant que possible jusqu'à leur origine : comme tout cela fait cependant partie de l'histoire de la langue française, il serait à désirer que nous pussions quelque jour en avoir une vue d'ensemble, mais qui ne pourra venir évidemment qu'après des études patientes de détail.

M. W. a donc eu raison de commencer une enquête dirigée dans ce sens, de rechercher ce qu'était le français local dans la Suisse romande, c'est-à-dire à une des extrémités du domaine, et en dehors

des limites politiques de la France. Son travail est fait avec intelligence et conscience : je ne dis pas qu'il soit parfait, ni qu'il satisfasse toutes nos curiosités. Ainsi il reste muet sur la syntaxe, et je ne puis m'empêcher de croire que bien des faits eussent été à noter dans cet ordre d'idées. A propos des questions de phonétique traitées avec quelque détail (p. 25-39), pourquoi l'auteur n'a-t-il pas tenu compte des données recueillies par Koschwitz sur la prononciation genevoise dans un opuscule bien connu? Les remarques qui concernent la morphologie ne sont pas très riches, ce qui n'a rien d'étonnant : toutefois il faudrait au moins dire que des singuliers comme *un chevau*, *un journau* (p. 43) sont loin d'être particuliers au français populaire de la Suisse. J'en dirai autant de beaucoup des termes cités dans la partie lexicographique de ce livre, qui est en somme la plus considérable, et en occupe près des trois quarts. Un mot comme *braisette* est employé un peu partout en France ; des verbes intensifs comme *toussiller*, *tourniquer*, *pleuvotter* sont connus et usités dans nos provinces de l'Ouest aussi bien qu'à l'Est. Il est vrai que déterminer l'aire exacte de leur diffusion est une opération souvent trop délicate pour être menée à bien dans l'état actuel de nos connaissances. Nous devons donc remercier M. Wissler d'avoir, par sa contribution, montré ce qu'a été le français provincial sur un point particulier du territoire, et pendant le XIX^e siècle, car il ne remonte qu'incidemment jusqu'au XVIII^e et à J. J. Rousseau. Il a puisé, comme en témoigne sa bibliographie, aux principales sources qui pouvaient être utilisées pour une tâche de ce genre. Peut-être a-t-il eu tort cependant de laisser de côté Töpffer que je ne vois pas figurer ici, et dont les *Nouvelles Génevoises*, surtout les Albums humoristiques, si j'ai bonne mémoire, auraient pu fournir quelques données intéressantes.

Un mot pour finir. Je trouve dans ce livre un court appendice (p. 148-49) sur l'introduction dans le français provincial des éléments de l'argot parisien. Il y aurait une étude à faire, et qui serait curieuse, sur le mouvement inverse. Ainsi, pour n'alléguer que deux exemples en passant, un mot tel que *potin* (au sens de « commérage ») était déjà d'usage courant en Normandie pendant le XVII^e siècle ; un verbe *bassiner* (signifiant « ennuyer », et provenant sans doute des farces du charivari) était connu dans l'Est dès l'époque de la Révolution. Plus tard seulement ils ont été introduits dans l'argot de la capitale, approximativement vers le milieu du XIX^e siècle : ils ont reçu alors une sorte de baptême parisien dans les vaudevilles de Labiche et aux terrasses des cafés du Boulevard. C'est de là que depuis, par la voie du journal ou autrement, ils se sont répandus dans les diverses parties de la France. Action et réaction, perpétuel mouvement d'endosmose, voilà ce que nous offre le langage, quand on peut tant bien que mal en voir se dessiner les grands courants.

E. BOURCIEZ.

— Après avoir publié 40 volumes in-8°, la *Bibliothèque Sociologique Internationale* commence une série in-18° que son directeur, qui est aussi celui de la *Revue Internationale de Sociologie* et des *Annales de l'Institut International de Sociologie*, M. René Worms, ouvre par un travail sur *Les principes biologiques de l'Évolution sociale*, problème qu'il a déjà abordé, il y a 14 ans, par un tout autre côté, dans *Organisme et Société*. Son nouveau livre doit contribuer à la constitution d'une sociologie scientifique fondée uniquement sur l'étude des phénomènes naturels et de leurs enchaînements. Après un chapitre introducteur sur les rapports de la biologie avec la sociologie, il étudie l'importance et les conditions de l'*adaptation* sociale, de l'*hérédité* et de la *sélection*. Conclusion : De même que l'évolution sociale et l'évolution organique ont des lois parallèles, de même on peut identifier les principes généraux qui dominent ces deux évolutions et les méthodes qui peuvent servir à les étudier : « Les biologistes et les sociologues sont d'ordinaire séparés par la diversité de leurs études ; nous avons voulu, dit M. W., en terminant, pour un instant leur en rappeler l'unité ». — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 juillet 1910*. — M. Noël Valois donne lecture, au nom de la Commission des Antiquités de la France, du rapport sur le concours de cette année.

M. Dieulafoy donne connaissance à l'Académie d'une note de M. Pijoan, secrétaire général de l'*Institut d'estudis catalans*. Cette note a trait à la découverte et à la publication prochaine de peintures murales relevées dans les églises de la haute Catalogne. L'auteur estime que ces peintures remontent au xe et au xie siècle et doivent avoir été exécutées par des artistes byzantins ou des artistes élevés à leur école. M. Dieulafoy commente cette note. Il établit d'abord un parallèle entre ces peintures murales, effectivement très intéressantes, et des retables ou devants d'autel provenant pour la plupart des mêmes églises dont il peut déterminer l'époque, et il les rapproche des peintures de manuscrits espagnols bien datés. Il conclut de la comparaison que les peintures murales ne sont pas antérieures au xie siècle. Il arrive à la même démonstration, en étudiant les curieuses églises qu'elles décorent. D'accord avec M. Pijoan, il reconnaît dans les peintures murales l'influence de Byzance. D'autre part, comme les Musulmans, maîtres d'une partie des pays baignés par la Méditerranée et des grandes îles, rendaient périlleuses les relations maritimes, il croit à une influence indirecte et pense que le Roussillon, alors soumis aux comtes de Barcelone et de France, servit à la transmission.

M. le comte Durrieu indique qu'il est très important, pour l'étude critique des manuscrits exécutés en France depuis la fin du xiiie siècle jusqu'au xvie, de faire une distinction entre les *signatures* proprement dites, apposées sur les miniatures mêmes ou placées tout auprès d'elles, et les *souscriptions d'enlumineurs* qui se trouvent rejetées à la fin des volumes après les dernières lignes du texte. Les signatures véritables donnent des noms d'artistes. Les souscriptions d'enlumineurs au contraire peuvent, dans certains cas, surtout au xiiie et au xive siècle, fournir également des noms d'artistes. Mais, au xve siècle, il arrive souvent que le nom inscrit dans ces souscriptions ne désigne qu'un praticien, un simple décorateur, et non pas le peintre des miniatures illustrant le volume.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 juillet 1910*. — M. Pottier, président, annonce que, dans sa séance du 8 juillet, l'Académie, en comité secret, a accepté en principe une donation de M. le duc de Loubat, associé étranger, dont les revenus, montant à 3,000 francs par an, sont destinés à venir en aide aux savants momentanément arrêtés dans leurs travaux par le manque de ressources matérielles ou par la maladie, ou à secourir les parents et alliés que le décès de ces savants laisserait dans la gêne. Les régularisations nécessaires pour réaliser cette pensée généreuse seront accomplies en temps utile.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique un télégramme de M. Merlin lui annonçant une nouvelle découverte faite dans les fouilles sous-marines de Mahdia, celle d'une belle statuette en bronze (haute de 0 m. 40) représentant un satire.

M. Dieulafoy fait une communication sur les piliers funéraires et les lions de Ya-tcheou fou, rapportés par la mission d'Ollone. Il conclut de l'étude de ces

monuments que la Chine, loin d'être fermée aux civilisations occidentales, leur aurait fait des emprunts nombreux dès avant l'époque où s'introduisit le bouddhisme et quelques siècles après.

M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, expose les résultats des recherches qu'en dépit des entraves de l'administration italienne, il a poursuivies cette année à Rome dans les trois temples superposés du sanctuaire syrien au Janicule. Au moyen de sondages à la barre à mine, il a réussi à déterminer le plan de l'édifice le plus ancien, que recouvrent entièrement les deux autres. C'était un *temenos* à ciel ouvert, accompagné, comme dans le sanctuaire de la déesse syrienne à *Hiérapolis*, d'un vivier affecté aux poissons sacrés. Ce vivier subsista dans le second temple, celui du *cistiber Gaionas* et ne disparut qu'au moment où l'édifice fut détruit par ordre de l'empereur Constance II. L'aire sainte, désaffectée, fut transformée par les chrétiens en jardin public, orné de portiques étagés. Mais bientôt l'empereur Julien rendit aux Syriens leur domaine, et ceux-ci se hâtèrent d'y rebâtir un troisième et dernier sanctuaire qui utilisa, en les englobant, les récentes constructions profanes. Pour effacer toute trace de la violation du sanctuaire et faire rentrer la divinité dans sa nouvelle demeure, on dut procéder à ce moment à des cérémonies expiatoires particulièrement solennelles et qui paraissent bien avoir comporté des sacrifices humains. C'est à ces pratiques abominables, mais qui étaient restées d'un usage courant dans les pays du Levant, qu'il faut sans doute attribuer la présence d'une calotte cranienne sectionnée, cachée sous la statue du dieu dans l'abside centrale, et de divers squelettes humains dispersés dans tout l'édifice et enterrés le long des murs et des points spécialement choisis au point de vue rituel. C'est sans doute aussi à l'accomplissement d'un rite syrien qu'est due la section cranienne, certainement intentionnelle, que présentent deux œuvres d'art récemment découvertes par M. Gauckler dans le sanctuaire : un buste d'Antonin divinisé et une perruque mobile, ayant recouvert un portrait de Julia Domna, et qui se remarque aussi sur la belle statue de Dionysos au visage doré, retirée l'an dernier des mêmes ruines. Les sections analogues, déjà signalées sur diverses autres sculptures antiques, ne seraient donc pas dues, comme on le croit généralement, à la réparation d'un défaut de marbre ou d'une cassure accidentelle, mais bien à une pratique rituelle, ayant pour but de pénétrer, par une onction, l'œuvre d'art de l'essence divine. — Une dernière découverte, d'un caractère tout différent, offre un intérêt plus romain. C'est un fragment de dédicace à la déesse *Febris*, qui avait plusieurs temples à Rome, mais qui n'était connue jusqu'ici que par quelques mentions d'auteurs anciens. Trouvé dans le bois sacré de Furrina, cet ex-voto semble faire allusion au double pouvoir, tour à tour malfaisant et réparateur, de la nymphe, qui, livrée à elle-même, répand la fièvre, et qui, soigneusement captée, la guérit.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N°s 34-35 — 25 août-1er septembre — 1910

The twenty-second book of the Iliad with critical notes. by Alex. PALLIS. Londres, D. Nutt, 1909, 84 p.

Selon M. Pallis, dans la poésie homérique un tribraque et un iambe peuvent compter, respectivement, pour un dactyle et un spondée, chose peu importante dans des poèmes destinés à être chantés. Mais quand il s'agit de les lire, ce fut différent et l'oreille fut choquée; il fallut alors avoir recours à des expédients qui donnassent aux mots des formes concordant avec les exigences du rythme. Ces expédients furent, entre autres, des doublements de consonnes et des allongements de voyelles, d'après l'analogie avec d'autres mots; mais ces formes nouvelles sont de pures fictions; en conséquence, M. P. les proscrit de son texte. Nous lisons donc, par exemple, des fins de vers comme 24 γόνατ' ἐνώμα, 32 στήθεσι θέοντος, 36 Ἀχιλέι μάχεσθαι; car Ἀχιλῆι est refait sur des formes contractes comme ἀληθῆ, τείχη; στήθεσσι doit son double σ à l'analogie de mots comme ἄνασσα; et γούνατα est dû à l'analogie de τοὔνομα (p. 6-7); ce dernier est d'ailleurs refait sur γοῦνα dont la première syllabe est allongée pour compenser la perte de la dernière, de même que εἶναι provient de ἔμεναι pour une raison identique (p. 46). Homère, selon M. P., ne peut pas avoir usé en même temps de datifs en εσι et en εσσι, de génitifs en ηος et en εος, etc.; autrement « nous serions obligés de le considérer comme un étranger, peu sûr des véritables formes des mots dont il se servait; ce n'est qu'en restituant des formes invariables (1) que nous pouvons sauver Homère d'une telle supposition, et cette restitution n'est possible que si l'on admet des tribraques et des iambes comme substituts légitimes

1 Comment, avec ces principes, M. Pallis peut-il tolérer simultanément 32 στήθεσι et 87 λεχέεσι? 214 Πηλείωνα doit être considéré comme une erreur typographique (ω pour ο). cf. 7, 40, etc. et p. 6.

des dactyles et des spondées » (p. 9). Ce qu'il y a de curieux ici, c'est que M. P. expulse précisément les plus régulières de ces formes, qu'il prend (p. 8) pour des anomalies grammaticales. On peut aller loin avec ce système, et M. Pallis en effet a été loin. Reste à savoir si c'est en avant ou en arrière.

My.

Hésiode, **Les Travaux et les Jours**, texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française, par P. Waltz. Bruxelles, Lamertin, 1909, 128 p.

M. Pierre Waltz aura rendu service à nos étudiants en publiant cette édition des *Travaux et Jours* d'Hésiode; elle me paraît bien comprise suivant leurs besoins. Le texte se rapproche plus de celui de Flach que de celui de Rzach, et il y aurait à discuter sous ce rapport un certain nombre de lectures admises par M. W.; mais l'édition n'est pas critique, et je ne reviendrai que sur une correction, la seule d'ailleurs que M. W. ait introduite de son chef. Le texte est pourvu de nombreuses notes en français, les unes grammaticales, d'autres ayant le caractère d'un commentaire, plusieurs destinées à expliquer l'athétèse de certains vers. Quelques critiques peuvent être adressées à M. W. à ce sujet. V. 236 il valait mieux ne pas citer la traduction de Patin, qui est en réalité un faux sens. 376 « πάϊς, α est long comme chez Homère dans πάϊ; chez les écrivains plus récents α est bref dans πάϊδος, πάϊδι, etc. » est une note à supprimer. M. W. veut dire « ι est long », mais outre que la fin de la note induira en erreur, la comparaison de la quantité chez Homère (il fallait donner la référence, ω 192) et chez Hésiode est inexacte; πάϊς a la dernière longue ici parce que le mot est devant Ϝοῖκον; dans Homère la diérèse du vocatif est un ἅπαξ, et l'ι doit son allongement à une autre cause. 488 τρίτῳ ἤματι ne signifie pas « trois jours après », mais « le troisième jour », c'est-à-dire, avec notre manière de compter, « deux jours après ». 500 ἐλπὶς δ'οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει; « rattacher οὐκ à κομίζει, non à ἀγαθή ». Discuter le sens du vers n'est pas ici le lieu; je note seulement que l'usage grec n'autorise pas la construction proposée par M. W., et j'en voudrais au moins un exemple pour pouvoir l'accepter. 524 à propos du poulpe qui ὃν πόδα τένδει, M. W. cite Pline; pourquoi pas plutôt Plutarque, qui dit exactement la même chose en grec (*de Soll. anim.* 27) : τὸ αὑτοῦ τὰς πλεκτάνας κατεσθίειν αὐτὸν ψεῦδός ἐστιν. 657 φημὶ νικήσαντα φέρειν τρίποδα; il n'est pas exact que les actions exprimées par les deux verbes φέρειν et νικήσαντα soient simultanées; la victoire a nécessairement précédé la récompense. P. 38 note 6 : « Les *Travaux* contiennent une vingtaine de vers spondaïques »; lire une quarantaine. Il eût été bon de rappeler que le vers 365 se retrouve mot pour mot dans l'hymne homérique à Hermès, 36.

La traduction qui suit le texte est exacte dans l'ensemble et suit fidèlement le grec; M. W. n'a pas visé à l'élégance et a préféré avec

raison respecter le plus possible la forme de la pensée d'Hésiode. Parfois cependant ce souci de l'exactitude aurait pu être poussé plus loin. 273 « Je ne crois pas que telle soit l'intention de Zeus » ; l'idée d'intention n'est pas dans les mots τό γ' οὔπω ἔολπα τελεῖν Δία. 325 μινύθουσι δὲ οἶκοι n'est pas bien rendu par « les dieux détruisent sa maison » ; cf. 244 où la traduction est meilleure. Et pour le vers suivant M. W. a eu d'autant plus tort d'adopter une traduction analogue à celle de Patin (v. plus haut) qu'il met en note, à propos de l'interprétation de Sittl : « Elle rend mieux compte de la construction de ἐπί. » Celle-ci en effet est seule exacte. 232 la première partie φέρει μὲν γαῖα πολὺν βίον n'est pas traduite. — La correction de M. W. est la suivante : 230 οὐδέ ποτ' ἰθυδίκῃσι μὲν ἀνδράσι λιμὸς ὀπηδεῖ. En note : la leçon des manuscrits, μετ(ά) suivi du datif, est incorrecte. » L'emploi de μετὰ avec le datif au sens de ***au milieu de, parmi***, est cependant bien connu. Il s'agirait plutôt de savoir si ὀπηδῶ, qui se construit avec le datif ou avec ἅμα et le datif, peut être employé avec μετά. Le cas étant unique, on peut ne pas l'admettre, quoique je ne voie rien qui s'y oppose. On objectera qu'ainsi construit ὀπηδῶ n'a pas de régime ; mais ce régime, αὐτοῖς, non exprimé, se reprend dans ἀνδράσι, exactement comme 326 παῦρον δέ τ' ἐπὶ χρόνον ὄλβος ὀπηδεῖ, le régime αὐτῷ est à reprendre dans ἀνέρι qui précède. L'opposition de μέν au δέ du vers suivant (v. la note) est factice ; il n'y a pas corrélation entre ἰθυδίκῃσι ἀνδράσι et θαλίης, séparés d'ailleurs par οὐδ' ἄτη. Je crois donc la correction μέν pour μετ(ά) plus spécieuse que juste. — Les quelques critiques que j'ai adressées à l'édition de M. W. ne l'empêchent pas d'être un bon et utile instrument de travail ; et l'introduction, où nous retrouvons, sur Hésiode et sur la valeur de son poème, sur la langue et sur la versification des *Travaux*, la substance de ce que M. Waltz a exposé plus longuement dans son livre ***Hésiode et son poème moral***, autorise encore mieux la critique à recommander cette édition aux étudiants de nos universités. Je note en terminant, et c'est l'expression d'un regret, que le jeune professeur a été obligé de chercher un éditeur hors de France.

My.

W. E. Heitland, M. A. **The Roman Republic.** Cambridge, University Press, 1909, 3 vol. in-8, xiv-355, 534 et 563 pages.

En trois volumes et 1450 pages M. Heitland nous apporte une histoire nouvelle de la République romaine. Il n'entre pas dans la discussion du temps légendaire des rois et se borne à indiquer, en une quinzaine de pages, les caractères généraux de cette période obscure. Il s'arrête, d'autre part, à l'établissement du régime impérial en 42 avant J.-C. Son récit est clair, agréable à lire, facile à consulter. Un petit nombre de notes brèves renvoient aux principaux textes anciens et aux principaux écrits modernes. Dix-neuf croquis schématiques

(citons seulement au tome II, p. 24 et 86, la péninsule des Balkans en 200 et en 160; p. 430, l'Italie à la veille de la guerre sociale) et plusieurs tableaux synoptiques (par exemple, au tome I, p. 136-137, la conquête de l'Italie; p. 172, les colonies romaines au IVe siècle, etc.) aident à bien suivre l'exposé des événements. Pourquoi le tome III ne renferme-t-il ni croquis ni tableaux? Les guerres de Mithridate, des Gaules et civiles ne sauraient cependant s'en passer. Un copieux index analytique de 50 pages termine le dernier volume et permet de les manier aisément tous les trois.

Les 8 livres, les 61 chapitres et les 1407 paragraphes numérotés se répartissent inégalement dans les trois tomes. A mesure que l'on avance de siècle en siècle et que les documents sont plus nombreux, le récit des faits devient plus ample. Les quatre livres du premier volume (introduction, la lutte des ordres, la conquête de l'Italie, Rome et Carthage) nous conduisent jusqu'à la fin de la seconde guerre punique; celle-ci n'occupe pas moins de 110 pages, à cause de l'exceptionnelle abondance des sources. Le deuxième volume, en deux livres, nous retrace d'abord la suite des conquêtes romaines (sous ce titre : *Rome an Imperial Republic*), puis les révolutions intérieures, des Gracques à Sylla; le troisième, en deux livres également, les révolutions de Sylla à César et le passage de la République à l'Empire. Trois siècles ne tiennent pas plus de 355 pages et trente-six années (78-42) n'en occupent pas moins de 514. Cette disproportion est un peu excessive et fâcheuse.

Une histoire générale de pareille envergure et qui se recommande par de telles qualités de présentation élégante et d'utilité pratique sera toujours la bienvenue. Il serait injuste de s'étonner qu'elle ne pousse pas très avant l'examen critique des problèmes controversés et qu'elle ne modifie guère l'interprétation commune des faits et des hommes de l'histoire romaine. C'est avant tout une bonne mise au point, à l'usage du public lettré. Mais ce public lui-même n'eût-il point supporté sans déplaisir que l'auteur plaçât en tête de ses volumes ou en appendice, à son choix, une étude d'ensemble sur les sources auxquelles il se réfère et une bibliographie méthodique? De l'une et de l'autre, en tout cas, les historiens auraient fait leur profit. Nous avons essayé de nous rendre compte, pour notre part, d'après les indications éparses au bas des pages, de ce qu'aurait été cette bibliographie. M. Heitland est parfaitement au courant des travaux de langue anglaise. Il connaît bien la littérature scientifique de langue allemande et cite constamment Mommsen, Marquardt, Nissen, Beloch, etc. Il a utilisé ceux des ouvrages italiens qui ont été traduits en anglais, la *Grandeur et décadence de Rome* de M. Ferrero, les *Ancient legends of roman history* de M. Pais; on s'étonne qu'il passe sous silence la *Storia di Roma*, du même auteur que les *Ancient legends* et beaucoup plus importante, et la *Storia dei Romani* de

M. de Sanctis : mais il n'en existe pas encore de traduction. Quant aux Français, nous avons le regret de constater que M. Heitland les ignore, ou à peu près. Il n'est pas permis de négliger, quand on parle de Marius, *La Bataille d'Aix* de M. Clerc, ni, pour la Gaule, les travaux de M. Jullian, ni, pour l'histoire intérieure du dernier siècle de la République, le *Catilina* de Gaston Boissier. Sur la question de droit entre César et Pompée les trois articles récents de la revue allemande *Klio* ne dispensent pas de se reporter à la thèse de Paul Guiraud et à l'article de Fustel de Coulanges. Nous aurions volontiers consenti, pour que l'auteur nommât Fustel et Guiraud à ce qu'il fît le sacrifice, au tome I^{er}, p. 5, d'un renvoi à la *Morning Post* du 3 avril 1908. Les seuls livres français qu'il mentionne sont le *Mithridate* de M. Th. Reinach, la *Géographie de la Gaule* de Desjardins, *Cicéron et ses amis* et *L'opposition sous les Césars* de Gaston Boissier, auxquels s'ajoutent, il est vrai, la *Salammbo* de Flaubert et *Les Français d'aujourd'hui* de Demolins. Ce n'est pas assez.

Maurice BESNIER.

Teutonia (Arbeiten zur germanischen Philologie, herausgegeben von Dr Phil. W. UHL). Leipzig, E. Avenarius.

7. Heft : **Das Nibelungenlied und seine Literatur** von Theodor ABELING, 1907. In-8°, VIII-258 pp. 8 M.

7. Heft, Supplement : **Das Nibelungenlied und seine Literatur** (2. Teil), von Theodor ABELING, 1909. In-8°, XX-76 pp., 3 M.

Personne, pas même l'auteur, ne prétendra que ce livre se distingue par l'unité de sa composition. Le titre est peu clair d'ailleurs et annonce mal le sujet. Le sous-titre est plus précis : *Eine Bibliographie und vier Abhandlungen*.

La *Bibliographie* prétend énumérer toutes les éditions du *Nibelungenlied*, tous les livres et articles qui étudient le vieux poème ainsi que les traductions, soit en allemand moderne soit en des langues étrangères, qui en ont été faites. Cette entreprise est d'une incontestable utilité. Des essais tels que celui qui a été tenté dans la deuxième édition de R. v. Muth : *Einleitung in das Nibelungenlied* (1907) et ailleurs ne réussissaient qu'à faire sentir avec plus d'amertume l'importance de la lacune. Il faut donc savoir gré à M. Abeling d'avoir essayé de la combler. Mais aussi il y a lieu de constater que, malgré les très grands efforts qu'il a faits, il n'a pu y parvenir entièrement. Si tous les ouvrages vraiment essentiels ont été indiqués par lui, il a omis quelques œuvres d'un intérêt secondaire, il est vrai, mais tout de même réel. Chateaubriand a parlé du *Nibelungenlied* — avec une rare incompétence — dans ses *Études historiques* : cela méritait, semble-t-il, d'être signalé. Une traduction française du vieux poème allemand due à Mme Moreau de la Meltière a été publié par Francis Réaux à Rennes en 1839 : il fallait le dire, puisqu'on

parle de la traduction de J. L. Bourdillon. Il est surprenant, également, que M. Abeling qui cite les éditions du *Nibelungenlied* par extraits, ait négligé celle que donna Philipp Wackernagel dans les *Edelsteine deutscher Dichtung und Weisheit*, dont j'ai sous les yeux la 4e édition (Francfort, 1873). Il est certain qu'en se livrant à quelques recherches on arriverait à former une assez grosse liste d'*addenda*, que M. Abeling prendra sans doute en considération dans la deuxième édition de son livre.

Les quatre *Abhandlungen* ont pour mission d'orienter le lecteur sur divers points, qui, sauf pour la dernière, touchent à l'histoire externe du *Nibelungenlied*. Il s'agit d'abord de la destinée du poème, de sa découverte et de la fortune qui s'est attachée aux manuscrits qui l'ont conservée, ainsi qu'aux éditions qui l'ont tout d'abord fait connaître. Ici, nous trouvons mainte chose intéressante et plus d'un détail nouveau. Puis M. Abeling recherche les sources de la légende. Il s'attache à la peu vraisemblable théorie d'une origine franco-burgonde, croyant que les tragédies de famille qui ensanglantèrent le royaume des Burgondes au VIe siècle ont donné naissance à la légende de Siegfried. Ensuite, il rappelle la fameuse querelle des critiques qui, les premiers, étudièrent le *Nibelungenlied* et s'efforcèrent de déterminer la forme ancienne du poème. Selon lui, c'est le manuscrit C qui reproduit la version la plus voisine de l'original. Enfin, en quelques lignes, il apprécie la valeur poétique du *Nibelungenlied*.

A ce livre l'auteur a donné une suite qui en forme la seconde partie. Il a ajouté des ouvrages publiés depuis l'apparition de son étude, complété son histoire des manuscrits, reproduit un fragment inédit du *Nibelungenlied* conservé à la Bibliothèque royale de Vienne, enfin imprimé un fragment du ms. J de la *Plainte* et la ballade du XVIe siècle sur la mort du roi Ermanric.

En somme, l'œuvre de M. Abeling ne constitue pas un remarquable progrès dans l'étude critique du *Nibelungenlied*. On peut même dire qu'elle est à certains égards dépourvue d'un intérêt de nouveauté et de l'avantage d'acquisitions certaines. C'est un travail de débutant, d'un débutant qui s'est trouvé aux prises avec un problème d'une infinie difficulté. Mais l'auteur a fait un très vigoureux et très consciencieux effort pour élucider certaines questions qui ont trait à l'histoire du célèbre poème, et, ne serait-ce que pour sa *Bibliographie*, on lui doit une vive reconnaissance.

F. PIQUET.

Koenig Sigmund's italienische Politik bis zur Romfart (1410-1431), von Dr Otto SCHIFF, Bibliothekar, Frankfurt-am-Main, Jos. Baer, 1909, VII, 155 p., grand in-8°.

M. Otto Schiff, bibliothécaire à la Bibliothèque Rothschild, à Francfort, inaugure par la présente étude une nouvelle publication

périodique ou du moins quasi-périodique, les *Frankfurter historische Forschungen*, qui sera dirigée par M. G. Küntzel, professeur à l'Académie de cette ville. L'auteur y a mis en œuvre, avec un soin consciencieux, les matériaux considérables, accumulés depuis un quart de siècle pour l'histoire de l'empereur Sigismond, et plus particulièrement les nombreux volumes des *Deutsche Reichstagsakten* afférents au règne de ce souverain. Depuis qu'ils ont commencé à paraître, et surtout depuis que le dernier a été mis au jour (1906), les mémoires et les monographies consacrés à ce monarque à coup sûr intelligent, remuant, mais fantasque, par MM. Beckmann, Bezold, Goeller, Herre, etc., n'ont pas fait défaut. Souvent on a même attribué à celui que notre auteur appelle « le royal optimiste » (p. 113) des calculs profonds, des projets à longue échéance, alors qu'il ne fallait voir dans ses gestes et ses paroles que des caprices d'un moment [3]. Pour ce qui est de la péninsule italienne, il n'est pas douteux pourtant qu'il n'ait sérieusement désiré récupérer, dans la mesure du possible, l'autorité de ses prédécesseurs sur les États indépendants qui s'y étaient de plus en plus émancipés dans le cours de deux siècles et demi. Bientôt après son élection en septembre 1410, nous le voyons entamer la lutte avec Venise, plutôt, il est vrai, en sa qualité de roi de Hongrie que de roi d'Allemagne. Il la mène avec vigueur pendant deux ans; puis l'intérêt pour les questions religieuses l'emporte sur tout le reste; il signe un armistice de cinq ans et ne songe plus qu'au Concile. Le Saint-Père, qui veut bien le réunir, est chassé de Rome par Ladislas de Naples; pour venir à son aide, Sigismond rentre dans la mêlée. Après l'assassinat du duc de Milan, Giovanni Maria Visconti (mai 1412), il a sur les bras la double coalition de Venise et de Milan et de Naples et Florence. Il se dégoûte bientôt des querelles lombardes (1413-1414), tire vers le Rhin, se consacre avec zèle aux grandes assises de la chrétienté qui siègent à Constance, puis, la question religieuse semblant provisoirement assoupie, il revient à ses combinaisons politiques et durant des années, il emploie la Savoie, la France, l'Angleterre à moyenner entre lui et ses adversaires. Puis quand la crise religieuse s'aggrave en Bohême, il ressonge au Concile; il quitte les Turcs qu'il combattait, pour en obtenir la convocation de Martin V. Malheureusement celui-ci meurt et son successeur, Eugène VI, Vénitien de naissance, n'est pas trop bien disposé pour l'empereur. Il faut donc le gagner et c'est pourquoi Sigismond quitte Nuremberg, le 1er septembre 1431 et se dirige sur Rome, non seulement pour y ceindre la couronne impériale, (plus de vingt ans après être monté sur le trône), mais pour amener le souverain pontife à

3. Le palatin de Hongrie, Nicolas de Gara, l'a dépeint d'un mot, dans une lettre au Sénat de Venise, en montrant ce monarque affairé qui ne peut s'occuper des affaires de Dalmatie : *attendit ad tot negocia... ad facta Imperii et ad totum mundum.* » (p. 152).

travailler avec lui à la pacification de la Bohême, par l'influence d'un concile. Mais cette *Romfart* n'eut rien de triomphal, et ce n'est pas en maître de l'Italie qu'il en revint.

M. Schiff nous annonce dans sa préface, qu'il a déjà réuni tous les matériaux nécessaires pour raconter la politique italienne de Sigismond dans la seconde moitié de son règne. L'esprit critique, le jugement équitable dont il a fait preuve dans le présent travail nous fait souhaiter qu'il mène à bonne fin une étude aussi bien commencée.

E.

Quellen und Forschungen zur Geschichte Savonarolas. IV. Savonarola nach den Aufzeichnungen des Florentiners Piero Parenti, von Joseph Schnitzer, Professor an der Universitaet München. Leipzig, Duncker and Humblot, 1910, CLXII, 322 p. 8°.

M. le docteur Joseph Schnitzer, le théologien moderniste de Munich, avait publié jadis trois volumes de *Sources et recherches relatives à l'histoire de Savonarole*. Après un silence de plusieurs années et la crise que l'on connaît [1], il revient à ses études de prédilection et nous offre aujourd'hui une contribution nouvelle, et des plus importantes à l'histoire du célèbre dominicain. Ce sont les Souvenirs ou la Chronique — l'une et l'autre de ces désignations serait légitime [2] — d'un riche négociant de Florence, Piero Parenti. Fils lui-même d'un négociant fort à son aise, allié aux Strozzi, Piero naquit en 1450, fit de bonnes études [3], continua les affaires paternelles, et sans occuper pendant longtemps des charges d'ordre supérieur dans la république, il jouissait de la considération générale. Angelo Poliziano fut le parrain de son premier né; plus tard un autre fils fut tenu sur les fonts baptismaux par Laurent-le-Magnifique lui-même. Il assista donc en pleine maturité d'esprit à la période de l'histoire florentine qu'on peut appeler la dictature, purement morale, de Savonarole. Il fut même un des juges qui le condamnèrent à mort, et les modifications gouvernementales d'alors furent favorables à ses ambitions personnelles; ennemi de la démocratie des *popolari*, ennemi tout aussi déclaré des Médicis, qu'il eut le chagrin de voir rentrer à Florence quelques années avant sa fin, il occupa jusqu'à cette date (1519) différentes charges dans la hiérarchie officielle.

Piero Parenti fit imprimer, de son vivant, plusieurs traductions de courts textes latins en langue vulgaire, depuis longtemps oubliées. Ce qui conservera sa mémoire, c'est sa *Notice simple des choses dignes de mémoire qui se sont passées à Florence, en Italie et hors d'Italie depuis la mort de Galeazzo Maria duc de Milan, l'an 1476*. Ces souvenirs,

1. Dans sa préface (p. v) il se borne à s'excuser de ce qu'il dût interrompre ses études favorites « par suite d'événements indépendants de sa volonté ».

2. Nous verrons tout à l'heure quel titre il a donné lui-même à son ouvrage.

3. Il fut un des élèves de Marsilio Ficino.

groupés chronologiquement, vont de 1476 au 26 avril 1478, où ils s'arrêtent brusquement au milieu du récit de l'assassinat de Julien de Médicis. La narration ne reprend qu'en avril 1492, à la mort de son frère et successeur Laurent de Médicis [1]. Depuis, Parenti n'a cessé de travailler à son histoire jusqu'à peu de mois avant sa mort [2], assistant, spectateur attristé, à la lente décadence de la cité natale, ses luttes intestines, ses défaites au dehors. On conserve encore à la Bibliothèque Nationale de Florence les trois volumes autographes du docte commerçant et leur seul aspect fait voir qu'ils ont souffert, eux aussi, des guerres civiles de la République [3].

M. Schnitzer ne nous a pas donné le manuscrit tout entier; mais il a choisi dans le texte de Parenti tous les passages qui, de près ou de loin, touchaient à la personne de Savonarole et de ses partisans, à son activité religieuse ou politique. Le gros de son texte se rapporte donc aux années 1492-1498; il y a ajouté quelques fragments empruntés aux années 1499-1517 qui se rapportent directement, ou indirectement, à son sujet [4]. Piero Parenti est pour nous un témoin précieux de cette époque agitée dans l'histoire de Florence. Il a connu Savonarole, il l'a vu passer chaque jour sous ses fenêtres, il a suivi ses prédications, avec enthousiasme d'abord [5]; avec une défiance croissante plus tard; il assiste à son supplice, après avoir aidé — je l'ai déjà dit — à le condamner à mort. Il est certain que durant la période de la domination du *frate* sur la cité l'auteur n'était nullement de ses amis [6]. Après avoir raconté la mort du prophète et de ses compa-

1. Il y a là certainement une lacune *voulue ;* quoique vivant en bons termes avec Laurent, Piero, fils d'une Strozzi, ne ne souciait pas de noter l'histoire du *Magnifico,* ni en bien, ni surtout en mal.

2. Il résulte des recherches de l'éditeur que les notations de Parenti sont *presque toujours* faites *immédiatement* après les événements. Il lui arrive de la sorte d'enregistrer parfois des faux bruits, mais il les rectifie consciencieusement en marge de son récit.

3. Un des propriétaires (peut-être le fils de Piero) avait enseveli le manuscrit sous terre, par crainte d'être compromis si on le trouvait chez lui. Les feuillets en ont gardé un aspect terreux (p. LXXIV).

4. M. Schnitzer n'a pas *découvert* Parenti et ne prétend nullement à cette découverte, mais il a le grand mérite de nous en avoir donné des morceaux très étendus alors que les historiens allemands, italiens et français, ses prédécesseurs, Meier, Villari, Delaborde, n'en avaient cité que de courts fragments. M. Perrens ne semble pas même avoir connu son récit. Il y a plus d'un demi-siècle déjà Léopold Ranke empruntait à l'une des copies de Parenti (il n'a pas vu l'original) des passages assez nombreux pour son essai *Savonarole et la république de Florence.*

5. Même après avoir déjà quelques scrupules sur son attitude, il déclare encore qu'il le croit « un bon citoyen » (p. 39).

6. Peut-être la conviction que le mouvement mystique et démocratique à la fois de Savonarole lui barrait le chemin des honneurs, l'amena peu à peu à s'éloigner de lui toujours davantage, jusqu'à ce qu'il se trouvât dans le camp opposé. On n'a pas besoin de supposer en tout ceci un calcul peu relevé; le commerçant

gnons d'infortune sur le bûcher, il ajoute : « C'est ainsi que finirent fra Jeronimo et ses acolytes, comme ils le méritaient. Enorme fut le dommage que notre cité souffrit par ces moines ; ils furent cause qu'on gaspilla inutilement un énorme trésor ; ils tinrent le peuple divisé et furent l'occasion de la misère et de la mort de beaucoup de nos concitoyens, et non des moindres » (p. 282). Il n'y a rien, dans ces récriminations, qui touche à la question religieuse ; elle est évidemment un accident tout à fait secondaire dans cette crise de Florence, du moins par les Florentins eux-mêmes ; en lisant la chronique de Parenti on arrive involontairement à se demander, si, en dehors de quelques âmes vraiment pieuses, la population masculine fut atteinte par l'ardente prédication de Savonarole, si sa force ne consista pas toujours dans l'appui des femmes et des enfants plus impressionnables, et si les *frateschi* ne se groupaient pas autour du dominicain pour des raisons politiques plutôt que par foi religieuse. M. S. fait remarquer aussi que notre chroniqueur était un « précurseur de Machiavel » [1] (p. CXXXVI), et qu'il devait par conséquent en vouloir beaucoup à Savonarole de prêcher l'alliance avec la France qu'il détestait cordialement [2]. En tout cas il est certain, que le bien que dit Parenti de la victime d'Alexandre VI, doit être accepté avec d'autant plus de confiance qu'il le juge, en somme, avec sévérité, et les nombreux détails historiques que son récit contemporain fournit sur Florence entre 1492 et 1498, sont des plus précieux pour apprécier à leur valeur les détails légendaires que les amis comme les ennemis ont commencé à répandre bientôt après la catastrophe du 23 mai 1498. J'ajouterai que ceux-là même qui ne comprendraient pas l'italien du XVe siècle, pourront se servir du livre de M. Schnitzer, puisque l'auteur, dans son excellente introduction de plus de cent-soixante pages, a traduit ou résumé les passages les plus intéressants de Piero Parenti.

R.

L'invasion de la France et le siège de Saint-Dizier par Charles-Quint en 1544, d'après les dépêches italiennes par Albin Rozet, député de la Haute-Marne et J. F. Lembey, ancien professeur. Paris, Plon-Nourrit et Cie 1910, VII, 758 p., in-8°. Prix : 15 francs.

L'expédition de Charles-Quint contre la France en 1544 a souvent déjà été racontée par les historiens de l'empereur en Allemagne, en

---

lettré de la Renaissance a pu fort bien ne pas comprendre les extases des âmes croyantes qui se pressaient autour de la chaire de Saint-Marc, et déjà Ranke avait fait remarquer le contraste profond entre Parenti, « payen dans l'âme », et le mystique, le prophète impérieux qu'était Savonarole.

1. Je veux bien qu'on nomme Parenti un précurseur de Machiavel, mais je crains bien que M. S. n'exagère un peu en écrivant : *Ein einiges Italien war der Traum seines Lebens* ».

2. Encore en janvier 1581 notre chroniqueur déclarait qu'il n'y avait « fede ne humanita... in quella gente barbara veramente et del rito di Christo non altro che il nome retinente » (p. CXXXIX).

Espagne et aux Pays-Bas. Chez nous, M. M. Paillard et Hérelle avaient raconté l'*invasion allemande* (Paris, 1884) dans un travail consciencieux, basé surtout sur les sources néerlandaises. De cette campagne, l'épisode le plus important c'est le siège de Saint-Dizier, petite ville d'assez médiocre apparence, puisqu'elle n'avait que « mille pas de circuit » (p. 61); néanmoins, grâce à son gouverneur, le comte de Sancerre et à ses deux principaux collaborateurs, Eustache de Bymont, dit le capitaine Lalande, et l'ingénieur Girolamo Marini, la place résista depuis le 4 juillet, début du siège, jusqu'au 17 août, date de l'évacuation; finalement ce fut plutôt le manque de munitions et de vivres, peut-être aussi une ruse de l'ennemi [1], qui amenèrent la reddition de la cité [2]. Mais durant ces six semaines François I[er] avait eu le temps de réunir des forces assez considérables pour arrêter un adversaire, d'ailleurs toujours prudent. M. Albin Rozet, député de la Haute-Marne, a voulu célébrer la résistance courageuse de la petite forteresse champenoise; peut-être est-ce un peu exagéré de dire que « pendant un long mois l'Europe eut les yeux fixés sur Saint-Dizier, étonnée mais heureuse au fond de la voir tenir tête à toutes les forces impériales » et les historiens pencheront plutôt à croire que ce fut moins la défense très honorable de la ville qui empêcha Charles-Quint d'avancer de la Marne jusqu'à la Seine, que l'absence de Henri VIII d'Angleterre au rendez-vous et le manque d'argent nécessaire à la solde de ses propres mercenaires. Il préféra négocier que de se trouver tout à coup entre deux armées françaises, si près de Paris, et le traité de Crépy permit aux deux éternels rivaux de se réconcilier en apparence, une fois de plus, chacun croyant avoir dupé l'autre en signant un accord qui ne fut respecté ni par l'un ni par l'autre. Un monument commémoratif orne la place de Saint-Dizier depuis septembre 1905; M. Rozet a fait joindre la croix de la Légion d'honneur aux armoiries de la cité, mais il a tenu à dresser encore un autre monument en souvenir du « geste héroïque de la petite patrie »; c'est le présent volume. Avec le concours de M. Lembey et de nombreux hommes politiques et savants italiens, il a constitué un dossier très fourni sur les événements locaux durant l'été 1544 [1]. Seulement on ne peut s'empêcher de penser que les auteurs ont un peu gaspillé leur temps et grevé assez inutilement la bourse des lecteurs en procé-

1. Une fausse lettre du duc de Guise à M. de Sancerre aurait décidé ce dernier à ouvrir ses portes à l'ennemi.

2. L'assaut du 15 août causa de grosses pertes aux assiégeants. Ils laissèrent devant la place le prince René d'Orange, et un Eitelfritz de Hohenzollern.

1. Il contient dix-neuf lettres de Francesco d'Este au duc Hercule II de Ferrare; quarante-six lettres de Jérome Ferufino au même; trente lettres de Camillo Capilupi (le père du fameux Camillo Capilupi, auteur du *Stratagème de la Saint-Barthélemy*) aux régents du duché de Mantoue, cinquante-huit lettres de Bernardo Navager, adressées au doge de Venise; toutes ces pièces sont tirées des archives de Mantoue, Modène et Venise.

dant, comme ils l'ont fait. Après avoir très largement exploité ces textes dans le récit même (p. 1-204) et en avoir tiré *toute la substance utile* [1], ils nous offrent la *traduction* de toutes ces dépêches (p. 207-508), et puis, par surcroît, le *texte italien* de ces mêmes documents (p. 511-743). Le grand public, ni le public local ne liront ces rapports diplomatiques, pas plus en italien qu'en français ; pour les hommes du métier, la traduction était également inutile puisque, de nos jours, aucun érudit n'oserait aborder un sujet d'histoire internationale du XVIe ou du XVIIe siècle, sans se sentir capable de comprendre au moins un texte italien.

Cela dit pour l'acquit de notre conscience critique, nous serons les premiers à féliciter les auteurs d'avoir consacré tant de temps et de soins à élucider tous les détails d'un fait de guerre si honorable pour Saint-Dizier et surtout pour ceux qui l'ont défendu [2].

R.

Chronik von Hunaweier, ein elsaessisches Kulturbild aus vergangenen Tagen, nach den Urkunden von E. Tsaeche. Strassburg, Ed. Heitz, 1910, 115 p. in-8°, planche. Prix : 3 fr. 75.

Hunawihr, qui, d'après la légende, tire son nom de Sainte-Hunna, la « sainte laveuse », est un petit bourg du canton de Ribeauvillé, dans la Haute-Alsace, qui comptait environ quatre cents âmes au XVIIe siècle, et moins du double aujourd'hui. La viticulture est, et fut de tout temps l'occupation principale des habitants, dont la vieille église, perchée sur une colline, entourée de son cimetière, nous montre l'une de ces enceintes militaires villageoises, de ces refuges si fréquents au moyen âge et disparus presque partout en des siècles plus pacifiques. Depuis le XIVe jusqu'à la fin du XVIIIe, la localité appartint aux ducs de Wurtemberg-Montbéliard; à vrai dire, elle n'a pas d'histoire, car, située loin des grandes routes du pays, elle n'a guères d'événements majeurs à signaler dans son propre passé et elle n'a pu voir que de loin ce qui se passait ailleurs. Néanmoins nous nous garderons de dire que M. Tsaeche ait eu tort de lui consacrer sa modeste, mais intéressante monographie ; au contraire, nous le féliciterons de s'être appliqué en conscience à réunir sur son coin de terre tous les renseignements qu'il a pu trouver dans les comptes de la commune, les archives paroissiales, dans les papiers de famille;

---

1. Seulement ils auraient dû renvoyer aux pièces de leur dossier, qui n'est visé nulle part au bas des pages.

2. J'ai en vain tenté d'identifier le neveu du comte Guillaume de Furstemberg, ce comte *Picchelin* ou *Piguelin* des textes (p. 102) qui faillit être exécuté pour avoir recruté des mercenaires allemands contre l'empereur. Je n'ai retrouvé nulle part, ni sur l'arbre généalogique des Fürstenberg, ni dans l'*Histoire* de cette maison par E. Münch, le nom de *Beckingen* que lui donne M. Rozet (p. 248), en avouant que « Beckingen est conjectural mais germanique ». P. 231, lire *Sievershausen* pour *Stevershausen*. — P. 424, lire *Venloo* pour *Vanloo*.

le plus modeste village peut fournir, à qui cherche bien, des détails curieux, des renseignements nouveaux, sinon pour l'histoire générale, du moins pour celle des mœurs [1], des traditions et pour les données économiques d'autrefois. L'auteur a emprunté aux registres paroissiaux des documents bien caractéristiques sur l'introduction du *simultaneum* dans la paroisse toute protestante jusque là (1687), grâce aux agissements du P. L'Empereur et du bailli Harter, ainsi que sur l'expulsion du pasteur Resch, que les Jésuites obtiennent du Conseil souverain d'Alsace, en 1753 [2]. Par contre, on est étonné de trouver si peu de chose sur l'époque révolutionnaire. N'a-t-il pas su trouver, n'a-t-il pas voulu chercher les documents, ou consulter la tradition, certainement encore vivante? Il se contente de nous dire : « Dans l'ensemble, la Révolution de 1789 se déroula paisiblement à Hunawihr » (p. 15). Pourtant il parle ailleurs de *fanatische Revolutionsbürger*, qui ont démoli des armoiries et détruit des papiers (p. 8). Il y avait donc quelque chose à raconter; mais pour tout le XIXe siècle aussi, l'auteur préfère évidemment un silence prudent, pour ne choquer personne.

Il aurait pu, çà et là, trouver sans trop de peine des renseignements supplémentaires ; par exemple, pour le pasteur Conrad Lautenbach qui fut ministre à Hunawihr vers 1570, et y traduisit en allemand le fameux traité d'Ulric Molitor sur les sorcières (*von Hexen und Unholden*, 1576) ; il parle bien de sa science, mais il semble ignorer que c'est lui qui, sous le pseudonyme de Jacobus Francus, publia plus tard les fameuses *Relations semestrielles* de Francfort, précurseurs des journaux proprement dits. Mais nous ne pouvons équitablement demander à un modeste travailleur des recherches érudites et nous préférons lui dire encore une fois le plaisir que nous avons pris à parcourir sa consciencieuse étude [3].

R.

---

1. Ainsi il est certainement curieux de noter que dès 1587, un des greffiers de Hunawihr choisissait une devise française : « Vertu vaut mieux que mondaine richesse ». Un autre, en 1604, également : « En Dieu mon espoir » ; un troisième, en 1608 : « Mieux vaut tard que jamais » ; un quatrième, en 1621 : « Rien sans Dieu. » Ces dictons français consignés dans les procès-verbaux du greffe d'Hunawihr sont des témoins irrécusables de l'influence que la langue et l'esprit des voisins d'outre-Vosges exerçait sur la mentalité alsacienne dès le début du XVIIe siècle.

2. Ces mêmes luthériens qui se plaignaient avec raison de l'intolérance catholique, la pratiquaient à leur tour et ne se gênaient pas pour imposer de force le baptême aux enfants des anabaptistes qui voulaient les y soustraire (p. 86).

3. Quelques inexactitudes ou fautes d'impression, notées en passant. P. 28, lire 1537 pour 1597. — P. 38 l. *Ioham* von Mundolsheim p. *Iohann* von M. — P. 35, Lautenbach n'était pas Strasbourgeois mais thuringien de naissance. — P. 54, l'intendant d'Alsace s'appelait Feydeau *de Brou* et non *de Bron*. — P. 51, le prénom du pasteur Sommerau était *Ange* et non *Auguste* ; — Comment le premier centenaire de la Réformation a-t il pu être célébré en *1638*? (p. 15).

Histoire de la marine française, tome IV. **En quête d'un Empire colonial, Richelieu**, par Charles de La Roncière, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale. Paris, Plon-Nourrit et Comp. 1910, 739 p. in-8°, avec portraits et plans [1]. Prix : 10 fr.

M. de La Roncière continue, par le présent volume, son *Histoire de la marine française* ; c'est une histoire de notre marine dans le sens le plus vaste de ce mot, car l'auteur s'occupe de l'apparition sur les flots de tout navire français, destiné soit au commerce, soit à la guerre, dans ses limites chronologiques, c'est-à-dire depuis le milieu du xvi^e siècle jusqu'à la mort de Louis XIII. Le récit est plein d'entrain, inspiré par le désir très légitime de mettre en vue les efforts des capitaines, des matelots et des négociants français pour conserver ou recréer une marine nationale, dans leurs luttes contre les deux principaux adversaires d'alors, Espagnols et Anglais [2].

Ce sont d'abord les premiers qui sont les grands ennemis ; c'est contre eux que se battent Dominique de Gourgues en Amérique, Peyrot de Monluc et Philippe Strozzi sur les côtes d'Afrique ; c'est contre eux qu'un « de nos hommes d'État les plus avisés », Du Plessis-Mornay, a dressé son plan « touchant les moyens de diminuer l'Espagnol » (1584), malheureusement « trop grandiose pour être apprécié d'un roi aussi faible que Henri III » (p. 203). Mais cette lutte contre l'Espagne finit avec les guerres de religion. La Ligue amène la débâcle de notre marine, et ce n'est que lorsque Henri IV est devenu le maître qu'il reprend ce que l'auteur appelle, d'un mot un peu ambitieux peut-être, son « programme colonial » (p. 268), et que le commerce français prend le chemin du cap de Bonne-Espérance, vers Madagascar, vers les Indes Orientales ; lutte courageuse, mais inégale, dans laquelle nos Malouins succombent à la longue contre la supériorité numérique et les capitaux des Hollandais [3]. Un effort dans une direction toute opposée semble d'abord présenter plus de chances de succès; dès 1578 le roi de France avait un vice-roi aux Terres-Neuves; les Noël continuent l'œuvre de Troïlus de Mesgouez ; Port-Royal en Acadie est fondé en 1604 et, quatre ans plus tard, Samuel de Champlain devient le créateur de Québec. Mais là aussi, la minorité de Louis XIII marque une période de décadence ; quand il doit soutenir les dernières luttes contre les huguenots autour de l'île de Ré et La Rochelle, c'est l'aide de navires anglais et hollandais qu'il doit acheter, c'est le concours de vaisseaux espagnols qu'il

1. On aurait voulu quelques cartes un peu plus modernes pour suivre nos navigateurs; les reproductions des cartes anciennes en photogravure que nous offre M. de L. R. sont curieuses, mais on s'y crève les yeux.

2. On dirait, en lisant certains passages, qu'ils ont été écrits avant « l'entente cordiale ».

3. Ce dernier point surtout n'avait pas encore été aussi nettement établi. Pour la Néerlande, le commerce extérieur et la marine était tout, pour la France officielle, c'était plutôt un luxe, mal compris.

est réduit à accepter de bonne grâce[1]. Quand le cardinal de Richelieu est nommé « grand-maître de la navigation » en octobre 1626, la marine royale française n'existe plus, à vrai dire. Il doit tout refaire, règlements, arsenaux, navires, les hommes et les chefs. Il établit des chantiers, crée des fonderies, des compagnies de trafic, il centralise entre ses mains toute l'autorité maritime, en supprimant tous les amiraux de Guyenne, du Levant, de Bretagne, en se faisant nommer aussi général des galères, et secondé par des hommes du métier, comme Isaac de Razilly et d'autres, il parvient à relever la flotte royale, dont les deux escadres, celle du Ponant et celle du Levant, prennent bientôt figure, sous sa surveillance énergique et constante[2]. Le commerce français, se sentant protégé, reprend courage. Si les entreprises dans la Guyane française, si les pêcheries du Spitzberg échouent, elles réussissent dans la Nouvelle-France (Canada), dans la Nouvelle-Guyenne (Acadie), aux Antilles françaises, sur les côtes de la Guinée et le règne de Louis XIII s'achève par l'établissement de nos colons dans une autre Nouvelle-France, la France orientale (Madagascar)[3].

Dans son désir d'arracher le nom de tant de braves soldats et marins à un injuste et trop long oubli, l'auteur a peut-être un peu trop éparpillé l'attention du lecteur de par le monde. Celui-ci se perd parfois dans les innombrables détails de tant d'aventures hardies, de tant de tentatives héroïques autant que malchanceuses, et le sujet principal du livre disparaît un peu dans cette cohue de faits divers brillants ou tragiques. On aurait aussi voulu un peu plus d'éclaircissements, mis en notes, au sujet des termes techniques de la marine d'alors. Vraiment, on s'effare à bon droit au milieu de tous ces navires de tout tonnage que l'*Histoire de la marine française* fait défiler devant nos yeux, sans les expliquer : barques, brigantins, brûlôts, carraques, chattes, dragons, escouades, felouques, flibots, flûtes, galions, galères, gribannes, hirondelles, pataches, pinasses, ramberges, roberges, sorciers, tartanes et traversiers ! Tout le monde n'a pas le pied suffisamment marin pour se reconnaître au milieu de ce fouillis.

Nous souhaitons que M. de La Roncière puisse nous donner bientôt l'histoire de la marine française sous Louis XIV ; à mesure qu'il

1. « En fait de vaisseaux le Roi *n'en a pas un* propre pour servir » écrivait le cardinal (p. 481).

2. C'est le tableau précis et pittoresque du relèvement de la marine sous Richelieu qui est sans conteste le chapitre le plus neuf de tout le volume, comme il est aussi le plus instructif pour l'historien.

3. Le côté le moins satisfaisant des affaires maritimes sous Louis XIII, c'est certainement la situation dans la Méditerranée. Non seulement les beaux projets de la *Milice chrétienne* du duc de Nevers et du P. Joseph s'en vont en fumée, mais même aux portes de Marseille, malgré certains succès, nos galères ne parviennent pas à garantir une tranquillité durable contre les pirates barbaresques.

avancera maintenant, les documents vont devenir plus abondants; les aventures individuelles s'effacent devant l'omnipotence du monarque, qui grandira d'abord et fortifiera la marine royale, puis hâtera sa décadence en la mettant en présence de l'Europe maritime coalisée.

R.

Mémoires du Cardinal de Richelieu, publiés d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'Histoire de France sous les auspices de l'Académie française. Paris, Renouard (Laurens, successeur). T. I-II. 1907-1909, IX, 457, 436 p., 8°. Prix : 18 fr.

— **Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du Cardinal de Richelieu** préparée sous la direction de M. Jules Lair. Fascicules I-IV. Paris, Renouard (Laurens), 1905-1907, 376, 17 pages, 8°, planches.

L'idée de donner au public érudit et lettré [1] une édition nouvelle de ce qu'on est convenu d'appeler les Mémoires de Richelieu ne peut être saluée qu'avec sympathie. Il n'en existait jusqu'ici aucune qui pût être considérée comme satisfaisant aux exigences de la critique la moins difficile. L'Académie française et la Société de l'Histoire de France se sont associées pour nous la fournir, sous la direction de feu Jules Lair et de M. le baron de Courcel, membres de l'Institut, et les deux premiers tomes ont vu le jour par les soins de M. le comte Horric de Beaucaire, aidé de MM. F. Bruel et R. Lavollée. Bien qu'ils ne soient que les avants-coureurs d'une longue série (c'est à vingt au moins qu'on estime le nombre des volumes de l'œuvre une fois complète), on peut dès à présent se faire une idée suffisamment nette de l'édition toute entière, et de la façon dont les éditeurs et leurs successeurs éventuels comprennent leur tâche.

Dans la préface du premier volume, M. de Courcel a donné un court aperçu des négociations qui ont précédé la réimpression des Mémoires [2], dont la seule mention, réveille en nous, d'après lui, « une impression de grandeur mêlée de mystère ». Ce dernier terme tout au moins est légèrement exagéré. Depuis assez longtemps [3] les Mémoires n'ont plus rien de très mystérieux pour les historiens qui s'en sont vraiment occupés. Sans vouloir diminuer en rien le mérite des tra-

1. C'est le seul qu'on puisse avoir sérieusement en vue; l'espoir qu'on fera jamais lire au grand public les Mémoires de Richelieu, comme ceux de Monluc, de Saint-Simon ou de Mme de Rémusat, me semble chimérique.

2. On trouvera des détails plus complets dans le premier fascicule des *Rapports et notices*.

3. Je rappelle seulement que l'étude de Léopold de Ranke sur la composition des Mémoires a paru dans la *Historisch-politische Zeitschrift* dès 1833 et qu'elle a été réimprimée dans *Franzoesische Geschichte* (vol. V) en 1861; les articles détaillés de M. Avenel, dans le *Journal des Savants*, datent de 1858-59. Avant lui déjà, Champollion-Figeac, dans le quatrième volume de son édition des Mémoires de Mathieu Molé, avait très nettement caractérisé la formation des mémoires du cardinal. Il y a vingt ans, M P. Gachon avait fourni, sur un point spécial, une démonstration topique de la façon dont travaillèrent les scribes de Richelieu. (*Revue historique*, t. XXXII, p. 99), année 1888.

vailleurs qui ont certainement consolidé et même élargi leurs recherches, ou les ont rectifiées, on peut dire qu'on savait déjà suffisamment comment ces récits impersonnels, qualifiés à tort de Mémoires ont été compilés par ce que j'appellerais volontiers, d'un terme un peu trop moderne, le bureau de presse du cardinal. On savait comment il les avait inspirés et dans quelle large mesure on y retrouve le résidu de ses antipathies et de ses haines tenaces. S'il a « soulevé pour la postérité un pan de sa robe couleur de sang et de feu », il ne l'a pas fait avec assez d'habileté pour que l'érudit, uniquement attaché à la recherche de la vérité historique, ne puisse, en maint endroit, le saisir en flagrant délit de mensonge. Il y avait donc là, pour le futur éditeur des Mémoires une question préliminaire des plus importantes à se poser, et nous regrettons, pour notre part, que cette question ait été résolue par la négative. « M Lair, écrit M. de Courcel, a bien vu que l'édition devait être essentiellement une édition critique : *aller au delà, c'était s'exposer à manquer le but. Il ne saurait être question de contrôler, d'expliquer ou de discuter les faits rapportés par l'auteur des Mémoires* » (p. VIII). C'est dire, en d'autres termes, qu'on se refuse à examiner s'il dit la vérité, s'il se trompe, ou s'il ment de propos délibéré, trois états d'âme qu'on peut constater en plus d'une page du récit. On voudrait que M. Lair n'ait pas établi ces règles « avec une remarquable précision » pour la présente édition et quelque respect qu'on doive avoir pour les opinions « d'un guide si sûr », il faut bien avouer qu'agir de la sorte, c'est laisser de côté, de propos délibéré, l'une des parties les plus nécessaires de sa tâche d'éditeur. Il est infiniment moins important, en comparaison, de savoir qu'un des secrétaires du cardinal a opéré telle ou telle insignifiante modification dans la transcription des dépêches et des mémoriaux qui, de toute façon, forment le fonds des Mémoires. Mais si l'éditeur spécial refuse de se charger de cette besogne, en effet longue et difficile, qui donc avisera le lecteur sans défiance des passages où Richelieu a fait maquiller l'histoire de son temps, et pas seulement celle de ses adversaires, mais encore celle de serviteurs dévoués, comme Fancan, par exemple, ou qui relèvera la méprisante ironie avec laquelle il parle d'un historien autrement impartial que lui, le président de Thou [1] ?

Il était presque inutile de nous dire « qu'il ne semble pas que Richelieu ait songé à composer (ses Mémoires) par agrément et pour obéir à un penchant naturel, comme beaucoup de personnages illustres et obscurs de leur vivant ». Le but poursuivi par le cardinal saute aux yeux de tout lecteur attentif et quelque peu compétent, c'est-à-

1. Des indications de ce genre, multipliées au bas du texte, auraient certes plus d'intérêt encore pour les travailleurs sérieux que les notes biographiques, copieusement fournies en notes, mais qu'on pourrait trouver facilement dans toute bonne Encyclopédie française ou allemande.

dire ayant étudié de plus près l'histoire de la première moitié du xviie siècle. Il écrivait ou faisait écrire une *Histoire de Louis XIII* qui, sous les dehors du respect monarchique le plus outré, se mue en une *Apologie* hautaine et passionnée de sa propre activité politique; ce travail il l'a suivi de très près et dirigé presque jusqu'à la fin [1]. Comme il l'a dit quelque part, à propos du prince de Transylvanie, Sigismond Bathory [2], « il n'y a point d'issue de l'autorité que le précipice »; il a donc voulu exercer l'autorité suprême jusqu'au bout, et même au-delà de la tombe, l'exercer vis-à-vis de la postérité, en lui prescrivant le Credo qu'elle devait professer à son égard.

Le premier volume renferme le texte du récit compilé par les scribes du cardinal et plus ou moins revu par lui-même, pour les années 1600 à 1615; le second donne le texte relatif aux années 1616 à 1619. C'est la portion la plus anciennement connue des Mémoires, puisque, dès 1730, elle fut publiée à Amsterdam, chez Le Cène, sous le titre : *Histoire de la mère et du fils, c'est-à-dire de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, roi de France*; elle fut attribuée alors à Mézeray, qui en avait fourni sans doute une copie, d'après le manuscrit qui porte encore son nom et se trouve actuellement à la Bibliothèque Nationale. Le nouveau texte est établi sur le manuscrit des Archives Étrangères, sur celui de la Bibliothèque Nationale et sur un troisième qui appartient à M. Gabriel Hanoteaux et n'est d'ailleurs qu'une copie du Codex Mézeray. A la fin de chaque volume se trouvent en *appendices* quelques pièces isolées; au tome I, un *Discours de ce qui s'est passé le... 17 octobre 1609 entre le Roi et M. le Maréchal de Lesdiguières*, encore inédit et dû probablement à la plume de M. de Bullion, et une lettre de l'abbé Bouthillier d'Arçay au *cardinal* (?) de Richelieu, sur l'assassinat de Henri IV, datée par le correspondant lui-même du 16 *avril* 1610, qui est empruntée aux Archives Étrangères. Dans le tome II, nous trouvons, empruntées au même dépôt, une *Note sur les Concini* et une *Liste des documents manuscrits utilisés* pour la rédaction de ce volume des Mémoires [3]. Chacun des deux tomes — et c'est une innovation dont on sera fort reconnaissant à l'éditeur — est muni d'une *table alphabétique*, en dehors de la table

---

1. Pour se rendre compte de l'intérêt qu'il portait à la rédaction des Mémoires on n'a qu'à lire la lettre qu'il adresse, le 1er mai 1638, à M. de Chavigny, pour se plaindre de ce que M. de La Barde, premier commis aux affaires étrangères (qu'il traite ironiquement de Mgr), ne lui envoie pas « les copies de ce qui s'est fait en 1637, pour l'Histoire »; il ajoute : « J'en ai honte pour lui et ses commis » (Avenel, VI, p. 30-32).

2. Mémoires, édit. Beaurepaire, I, p. 248. Ce mot a certainement été dicté par Richelieu lui-même; il résume bien le sentiment qu'il devait éprouver au milieu des perpétuelles embûches de sa carrière si tourmentée.

3. Nous espérons qu'un pareil tableau, fort utile, sera joint à chaque volume de l'ouvrage.

des matières ordinaire, ce qui permet de s'orienter rapidement lors d'une recherche, chose impossible dans l'édition Petitot.

Ce qui constitue pourtant le principal intérêt de cette édition nouvelle, ce n'est pas tant le texte lui-même — (il est bien rare que les variantes aient une sérieuse importance historique) — que la collection des *Rapports et notices* joints par les éditeurs aux Mémoires de Richelieu. Il en a paru jusqu'ici quatre fascicules. Le premier nous renseigne sur tous les travaux préliminaires faits en vue de l'entreprise de la Société de l'Histoire de France ; on y trouvera le premier rapport de M. Jules Lair à M. Léopold Delisle (1er avril 1903); une lettre de M. Gaston Boissier (25 février 1904); un extrait du rapport de M. Poincaré (23 mars 1904); le second rapport de M. Lair (8 novembre 1904), relatif surtout à l'identification du manuscrit utilisé par Vittorio Siri, pour ses *Memorie recondite*, avec les mémoires d'Achille du Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, et à l'identification de ce dernier personnage avec le « secrétaire des Mémoires » du manuscrit A; le troisième rapport enfin de M. Lair, du 10 janvier 1905. A ces pièces plutôt administratives, viennent s'ajouter plusieurs mémoires scientifiques très intéressants de M. Robert Lavollée ; l'un se rapporte au secrétaire des Mémoires de Richelieu, sujet déjà traité par lui dans la *Revue des Études historiques*, en 1904; l'autre traite de la filiation des manuscrits B. du Dépôt des Affaires Étrangères, du Harlay, Dupuy et Leber, de Rouen ; le troisième examine la collaboration d'Achille du Harlay à l'*Histoire de la mère et du fils*, avec de nombreux fac-similés d'écritures. Dans le second fascicule le même M. Lavollée nous communique *Un chapitre en préparation des Mémoires*, dont le texte inédit se rapporte aux affaires d'Italie en l'année 1639 [1]. Le troisième fascicule contient une étude de M. François Bruel sur *le titre original des Mémoires*; un autre de M. Gabriel de Mun sur les *Sources des Mémoires pour les années 1635-1639*; un troisième de M. Léon Lecestre, concernant les *Inventaire des papiers de Richelieu*. Nous retrouvons M. Lavollée dans le quatrième fascicule; il est rempli tout entier par un très intéressant mémoire sur la *véritable écriture de Richelieu* et celle de ses principaux secrétaires; le travail est accompagné d'un véritable album, renfermant trente planches d'excellents fac-similés; en dehors de nombreuses signatures et autographes du cardinal, nous y rencontrons des spécimens de l'écriture de Charpentier. le « secrétaire de la main », de Cherré, Le Masle, Baltazar, Harlay de Sancy; ce sera un guide précieux pour les travailleurs de province qui rencontreraient dans leurs recherches d'archives des documents signés par le ministre ou faussement attribués à Richelieu.

1. On sait que le texte imprimé s'arrête en 1638. La découverte d'un seul fragment, peu étendu d'ailleurs, de texte encore inconnu, semble indiquer que le travail de rédaction se faisait quasiment au jour le jour.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour la bonne continuation de cette édition nouvelle, en souhaitant que les promoteurs en activent un peu la mise au jour ; car, s'il a fallu cinq ans pour les deux premiers tomes, cela remet la publication des derniers volumes de ces Mémoires à une époque si lointaine que les critiques en exercice aujourd'hui doivent perdre tout espoir d'en saluer encore l'apparition [1].

R.

Luise Ulrike die schwedische Schwester Friedrich's des Grossen. Ungedruckte Briefe an Mitglieder des preussischen Koenigshauses, herausgegeben von Fritz ARNHEIM. Zweiter Band. Gotha, F. A. Perthes, 1910, XXXI, 519 p., 8°, portrait. Prix : 12 fr. 50.

J'ai déjà parlé de cette intéressante collection de lettres inédites de la reine Louise-Ulrique de Suède, sœur de Frédéric II, de Prusse, adressées à différents membres de la famille, sa mère, ses frères et sœurs [2]. M. Arnheim nous donne ici le second volume de cette correspondance, embrassant les années 1747 à 1758 [3]. Nous avons indiqué, dans notre premier article, quelles étaient les archives publiques et les collections particulières dont sont également tirées ces nouvelles lettres, rédigées toutes en français (en un français assez incorrect mais très vivant). Elles présentent un intérêt historique plus considérable que celles du premier volume, parce que la reine se mêle aux débats politiques, faisant de la politique absolutiste, assez peu loyale, contre

1. Je réunis ici quelques observations de détail, notées à la lecture, qui regardent soit les *rédacteurs* du cardinal, soit ses *annotateurs*. Vol. I, p. 216, Frédéric V, Électeur palatin, est appelé (en 1613) « le *futur* Électeur »; or son père, Frédéric IV, était mort en septembre 1610. — P. 241, on appelle (également en 1613) l'Électeur de Saxe, Chrétien II; or celui-ci était mort déjà en juin 1611. L'Électeur de Saxe d'alors s'appelait Jean-George I. — Vol. II, p. 310, lire *Khlesl* pour *Klessel*. — P. 311. Le comte Mathias de Thurn n'a jamais pris part à la guerre de Trente Ans « sous Wallenstein »; c'est « contre Wallenstein » qu'il eût fallu écrire. Sans doute il a négocié secrètement avec lui pendant qu'il était général suédois, mais il a été finalement battu et même pris par le généralissime impérial. — P. 397. Ernest de Mansfeld, tout en combattant pour la cause protestante, n'a jamais « embrassé la Réforme ». P. 398. Ce n'étaient pas *quelques* États seulement, mais *tous* les États protestants du Saint-Empire qui se servaient encore alors du calendrier julien. — P. 399. Ce n'est pas en *1632* mais en *1662* qu'est morte l'ex-reine de Bohême, Élisabeth Stuart. — A la même page, l'annotateur a confondu la ville franconienne de Rothenburg-sur-la-Tauber, où se tint le congrès de l'Union évangélique, avec la localité du même nom en Hesse. — Dans les *Rapports et notices* (I, 129) une faute d'impression fait régner Ferdinand *II*, de 1637 à 1657, au lieu de son fils Ferdinand III. P. 136 et suiv., il me paraît au moins douteux que les secrétaires de Richelieu aient écrit *Schoenberg* au lieu de *Schomberg*, qui a toujours été l'orthographe française du nom, depuis le milieu du XVIe siècle.

2. Voy. *Revue critique* du 25 mars 1909.

3. La reine n'est morte qu'en 1782, mais M. A. réserve les lettres des vingt-quatre dernières années de sa vie pour une publication spéciale.

la majorité des États du royaume; elles conservent aussi leur intérêt humain, grâce au caractère primesautier de l'illustre correspondante. On n'y trouve pas sans doute tout l'humour méchant de Madame d'Orléans, mais un même ton cavalier et moqueur, parfois presque cynique, qui nous montre en Louise-Ulrique la vraie sœur du *Philosophe de Sans-Souci*.

L'introduction de l'éditeur donne un peu trop le beau rôle à la reine, au détriment de ses sujets; pourtant elle se montrait si partiale et si colère dans ses jugements que Frédéric II lui-même se voyait obligé de lui prêcher en 1755, dans l'allemand épouvantable qu'il écrivait à l'occasion « *alle Moderation, Beruhigung, Complaisance und Abstellung aller Aigreurs, Mepris gegen Andere und Vermeidung aller Violences* » (p. XXVIII)[1]. Elle continue bien à embellir son château de Drottningholm avec des toiles de Chardin, de Boucher, de Van Loon, etc. (p. 55), à y faire jouer l'opéra avec des « ballets charmants » (p. 417); elle s'y distrait avec ses collections d'histoire naturelle, qu'elle met en ordre avec l'aide de Linné, « homme fort amusant, qui a tout l'esprit du monde sans en avoir les manières et qui m'amuse infiniment pour ces deux raisons » (p. 276). Elle tâche de rester au courant de la littérature française et lit jusqu'à *La princesse Coque d'œuf et le prince Bonbon*, mais elle trouve ces nouveautés « pitoyables » (p. 76)[2]. Elle « s'amuse aussi à lire les Annales de Tacite », à ranger un cabinet de médailles « pris au siège de Prague par le roi Gustave-Adolphe[3] » (p. 155). Mais tout cela n'est plus que d'un médiocre intérêt pour elle » en comparaison de son goût pour la politique. Elle se berce de l'illusion qu'elle est « aimée de la nation et qu'elle a beaucoup d'influence »[4]; elle s'imagine donc qu'il lui sera facile de changer l'état de choses existant en Suède[5] et quand elle s'aperçoit que la noblesse suédoise n'entend pas se décharger sur elle du soin de gouverner, elle s'irrite et s'aigrit de plus en plus. Lorsque le vieux roi Frédéric se décide enfin à mourir (1751), elle croit le moment d'agir venu, pousse son flegmatique époux, le nouveau monarque, à revendiquer ses « droits » et la lutte s'engage. « La Diète montre tout ce que la licence a de plus démesuré » écrit-elle au roi de Prusse: « point de discipline, un parti qui s'élève pour

---

1. Elle ne savait point en effet se retenir dans ses colères; elle écrit une fois, par exemple que les ecclésiastiques luthériens de Suède sont « des misérables qui ne valent pas les quatre fers d'un cheval » (p. 31).

2. Par contre elle admire les *Bijoux indiscrets* de Diderot et elle demande à sa « chère maman » si elle a lu ce livre « qui est très gaillard mais qui est extrêmement bien écrit. Je crois qu'il amuserait ma chère maman » (p. 103).

3. C'est évidemment du comte palatin Charles Gustave, le futur roi Charles X Gustave, que la reine veut parler.

4. Elle écrivait cela à sa sœur Amélie, en 1747 (p. 27).

5. « Il est infiniment plus avantageux ici d'être particulier que d'être roi ou prince, car c'est justement ce qu'on appelle zéro » (p. 64).

usurper les droits les plus sacrés de la royauté ; voilà, mon cher frère, les monstres qu'on a eus à combattre »[1]. Elle avait l'art de se faire haïr; on en peut juger par ce mot qu'elle écrivait au même : « Je me suis toujours souvenue du sang qui m'a fait naître et mes ennemis, qui parlaient le plus haut, ont été traités avec le plus grand mépris » (p. 312). A ces mépris, les États répondent naturellement par des mesures blessantes; ils se mêlent de contrôler l'éducation donnée aux enfants de la reine, ils lui refusent l'autorisation de visiter son cher Berlin, ils affichent leur dédain pour son débonnaire mari[2]. En août 1755, Louise-Ulrique écrit : « La situation présente est certainement affreuse ; j'attends les événements sans crainte et sans espérance » (p. 380); en mars 1756, elle compare sa situation avec celle de Charles I d'Angleterre ; « la rage de Tessin[3] en fera un second Cromwell » (p. 395). Le roi et la reine réclament l'appui de la Russie contre le Sénat; « il faudrait tâcher, à force d'argent, de rompre la Diète, ce qui est très praticable » (p. 399). La reine envoie en secret ses bijoux à Berlin pour que son frère Auguste-Guillaume emprunte sur eux les fonds nécessaires au coup d'État ; mais le Sénat réclame si énergiquement la revision des joyaux de la couronne que la pauvre Louise-Ulrique est obligée de supplier, par messager exprès, qu'on lui renvoie ses diamants, pour ne point être accusée de vol (p. 401) devant les Etats du royaume.

Dans la nuit du 21-22 juin 1756, la tentative d'un coup de force en faveur de la cour n'en fut pas moins faite à Stockholm, mais elle échoua. A peine eut-on le temps de brûler la correspondance secrète de la reine avec ses partisans ; un comte de Brahe, un baron de Horn n'en sont pas moins décapités le 23 juillet, « source éternelle d'amertume » pour Louise-Ulrique (p. 409). Mais elle se raidit contre le malheur ; « je me ressouviens dans les moments les plus critiques que je suis la sœur du Grand Frédéric et ce nom me rend tout mon courage »[4]. Cette admiration pour le roi de Prusse se retrouve à chaque page ; Frédéric II, c'est « le Maître »[5]; c'est pour lui faire plaisir qu'elle lui écrit le 16 novembre 1756 : « Ici le parti français est au désespoir de vos succès et ne se donne pas seulement le soin de me cacher leurs déplaisirs; plus ils enragent, plus je m'en réjouis »

1. En août 1752, p. 311.

2. Il y a dans l'attitude du roi et de la reine de Suède à cette époque quelque chose qui rappelle — d'une manière un peu moins tragique heureusement — celle de Louis XVI et de Marie-Antoinette au début de la Révolution; c'est la femme qui agit, l'homme est plutôt passif.

3. Le comte de Tessin, d'abord ami de la reine, était maintenant à la tête de l'opposition.

4. Lettre du 21 décembre 1756 (p. 213). A côté de ces épanchements politiques on peut noter des inquiétudes d'ordre domestique. Elle supplie le roi de ne pas boire de café; il n'y a rien de plus malsain et qui épaissit le sang » (p. 85).

5. Avec un grand M (p. 22).

(p. 412). Un peu plus tard, elle s'écriera : « Ces maudits Français! Je voudrais seulement vivre jusqu'au jour où on leur rendrait la pareille et voir les troupes prussiennes aux portes de Paris! » (p. 426).

Nous n'avons que deux petites corrections à proposer sur les textes si soigneusement édités par M. A. P. 87, on lit : « Je demandais une fois... mais je fus *rembourrée* de la belle façon ». Ne vaudrait-il pas mieux lire *rembarrée?* Et p. 425, à propos du mot *intercation* (expliqué par M. A. comme *intrication* = intrigue) il me semblerait plus simple — et le sens le permet — de lire *altercation.*

Le style de la reine est amusant — même et surtout dans ses grandes colères — par la vivacité de ses impressions et la verdeur du langage. Elle ne recule pas à l'occasion devant le mot un peu crû, pourvu qu'il morde. En parlant du vieux roi, son beau-père, elle écrira à son frère Guillaume : « Notre vieux Saturne est parti hier, on dit pour la chasse. J'ignore si c'est d'élans ou de filles, car tout vieux qu'il est, il en est fort friand » (p. 98). Entretenant la princesse Amélie de sa dame d'atour, de Mme de Schwerin, elle dit : « Je ne sais pas si c'est une Madeleine repentante, mais au moins on dit qu'elle a vécu comme la première, avant son repentir » (p. 139). Annonçant à sa mère la mort de l'ambassadeur hollandais en Suède, elle écrit : « Il ne fait qu'achever de pourrir puisqu'il y en avait pendant sa vie un si grand commencement qu'on pouvait à peine l'approcher » (p. 153). Sa moralité (dans le sens le plus général de ce mot) n'est pas non plus toujours à l'abri de reproches mérités; elle envoie à Frédéric II des lettres « de ma grand-mère de Zell » écrites au malheureux comte de Koenigsmark. « *J'ai trouvé le moyen de les faire voler*, mais le mal est qu'il y en a parmi qui sont en chiffre » (p. 347)[1].

On le voit, le nouveau recueil de M. Arnheim mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et à celle de la civilisation du XVIIIe siècle.

R.

F. FRENSDORFF, **Von und über Schlözer.** Berlin, Weidmann, 1909 (Abhandlungen der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philolog. histor. Klasse. N. Folge. Bd XI. Nro 4) in-4°, p. 114. Mk. 7.

M. Frensdorff à qui l'on doit un long article sur Schlözer (1735-1809) dans l'*Allg. deutsche Biographie*, a complété sa notice par une étude très érudite, où il a inséré d'abondants documents, la plupart inédits, puisés dans les papiers de Michaelis, dans les archives de l'Université ou dans différents dépôts. Il a commencé par retracer les négociations que Schlözer, attaché d'abord à l'Académie de Saint-

1. M. Arnheim parle en note d'une *prétendue* intrigue entre Sophie-Dorothée de Hanovre et Koenigsmark. On voit qu'il n'avait pas encore lu la correspondance des deux amants, récemment publiée par M. Ward et qui ne permet aucun doute sur la culpabilité de la princesse.

Pétersbourg, engagea pour obtenir une chaire à Göttingue; puis ses voyages à Strasbourg, à Paris et en Italie. Cette partie offrira aux lecteurs français des pages intéressantes, en particulier pour l'histoire de notre ancienne Université d'Alsace. Nous avons ainsi de curieux détails sur le jeune savant remuant, actif et ambitieux, qui avait, dit Michaelis, la figure et aussi un peu l'âme de Charles XII, toujours plein de projets et grand faiseur de promesses. M. F. a insisté sur le côté le plus original du rôle de ce professeur qui fut avant tout un journaliste, l'éditeur du *Briefwechsel* et des *Staatsanzeigen*, cette correspondance politique dont Schlözer, par ses relations étendues, ses voyages fréquents, son goût de la polémique, sa haine des injustices et des privilèges et son constant souci de propagande rationaliste, assura pendant près de vingt ans le succès et l'autorité. L'habile publiciste sut mener son journal jusqu'au tirage surprenant pour l'époque de 4,400 exemplaires et y trouver pour lui-même une source de précieux revenus. Sur le professeur et le savant M. F. a encore ajouté des traits intéressants : de même que Schlözer resta à l'Université le patron des étudiants russes, il fut parmi les érudits l'initiateur des études historiques sur la Russie; sa publication de la Chronique de Nestor, bien dépassée aujourd'hui, a du moins ouvert les voies à la science moderne, Le travail si substantiel de M. F. est une contribution de plus à l'histoire de l'Université de Göttingue, à laquelle Schlözer a appartenu pendant une de ses plus glorieuses périodes; mais il offre plus que l'intérêt d'une étude locale, car bien des noms célèbres ou connus ont été mêlés à la carrière du professeur-journaliste.

L. R.

Hugh Walker, **The Literature of the Victorian Era.** Cambridge. University Press, 1910, 1 vol. in-8°, 106 pp. 10 s.

Autrefois il fallait cent ans pour distinguer un chef-d'œuvre d'une composition médiocre, aujourd'hui le critique n'en demande plus que dix : c'est l'avantage de vivre à une époque où l'on compte si peu avec le temps. Élève brillant de l'Université de Cambridge et distingué professeur dans le pays de Galles, M. Hugh Walker n'a pas craint d'écrire un livre dont l'auteur doit nécessairement s'arroger un droit qui jusqu'ici appartenait seulement à la postérité, celui de prononcer des arrêts définitifs. On éprouve un sentiment inattendu et assez triste à retrouver ceux qu'on a connus personnellement, à leur place dans le tableau d'ensemble, mais rapetissés et privés de cette indulgente sympathie qui va à l'homme plus qu'à l'œuvre. On serait tenté de protester : l'heure n'est pas venue de mesurer l'éloge, sur des tombes à peine fermées; la charité, à défaut de piété, veut qu'on s'en tienne aux panégyriques.

Ces réserves faites, hâtons-nous de dire que le livre, bien que

touffu, se lit avec intérêt et excite même l'admiration comme un tour de force irrévérencieux. Le plan est d'une clarté qui se rencontre trop rarement en Angleterre : un chapitre d'idées générales précède trois parties où sont passés en revue les penseurs : philosophes et théologiens, les créateurs : poètes et romanciers, les érudits : historiens et critiques. Cependant M. H. W. accorde un mot à chacun en s'étudiant à éviter les omissions, fussent-elles insignifiantes. D'après l'étendue de l'index on peut estimer le nombre des sentences rendues à environ huit cents; M. H. W. a tout lu et sa science humilie les lecteurs à qui les grands noms seuls sont familiers.

Dès qu'il s'agit d'une époque rapprochée, sur laquelle malgré tout une opinion moyenne ne s'est pas encore faite, le critique et ses lecteurs risquent de se trouver en désaccord. Pour M. H. W., l'influence allemande mérite la place d'honneur, il y attribue une importance extrême et dès le début consacre un chapitre entier au plus allemand des auteurs anglais, à Carlyle; mais il serait aussi raisonnable de prendre la contrepartie de cette thèse et de soutenir que l'influence française seule compte; les noms se presseraient sous la plume : Mill est le disciple de Comte, les évolutionnistes s'inspirent de Lamarck, Matthew Arnold nous imite sciemment, la plupart des romanciers étudient les nôtres depuis Balzac et George Sand jusqu'à Zola; parlera-t-on enfin du théâtre où les Anglais furent tributaires de la France au point que M. H. W. doit refuser aux auteurs dramatiques un chapitre distinct?

Mais laissons de côté cette discussion générale aussi bien que les remarques auxquelles les jugements particuliers pourraient donner lieu. Arrêtons-nous un instant aux idées et aux enseignements qui se dégagent de l'ouvrage. Et d'abord on constate l'infériorité des poètes du temps de Victoria dès qu'on les compare à leurs prédécesseurs immédiats. A Byron, Shelley et Keats, à Wordsworth et Coleridge, la deuxième partie du siècle oppose Tennyson, Browning et Swinburne. A part ces trois noms, on ne voit guère que des talents de second ordre, nombreux il est vrai, car une période de renaissance poétique encourage d'ordinaire l'éclosion des versificateurs dans la période de décadence relative qui suit. En revanche jamais depuis la reine Anne on ne compta plus de grands prosateurs. Il faut féliciter M. H. W. de comprendre où est l'originalité de l'époque et de chercher à dégager les systèmes d'idées auxquels la plupart des écrivains ont obéi. L'influence française est peu de chose et l'influence allemande rien à côté du mouvement d'Oxford ou des progrès du transformisme. De même qu'au XVIII[e] siècle le moindre des essayistes est Whig ou Tory, ainsi au XIX[e], historiens, critiques, romanciers se passionnent et combattent pour la science ou pour le dogme. C'est que l'Angleterre offre un magnifique champ de bataille aux champions de la foi nouvelle et de l'antique croyance. En France et dans les pays

latins, la lutte s'est livrée au sein des assemblées politiques et quelquefois dans la rue ; en Allemagne les novateurs qui se recrutaient dans les universités, ont trop longtemps dédaigné d'associer le public à leurs efforts. Tandis que chez nous les littérateurs ont laissé les théologiens et les hommes d'État débattre ces questions, qu'en Allemagne la masse des lecteurs les comprend mal, en Angleterre le sort de la foi traditionnelle et les destinées de la nation ont paru solidaires. Un roman médiocre qui met en scène des ecclésiastiques ou qui examine un point de doctrine, enrichira son éditeur. Comment expliquer le succès de *Robert Elsmere* ou de telle niaise rapsodie de Hall Caine sinon par l'extrême intérêt que les Anglais ont toujours porté aux choses de la religion? Nous comprenons mal la réprobation qu'a causée le timide modernisme d'*Essays and Reviews*. Dans ces orageuses controverses, rien ne rappelle l'agitation artificielle soulevée contre M. Renan par les ultramontains du second Empire. Concluons de ces faits qu'en France le sentiment religieux, susceptible de développement comme tout autre sentiment, a été quelque peu négligé. On ne voit pas un pur artiste comme Stevenson se préoccupant de ce côté-ci de la Manche du problème de l'immortalité!

Un dernier enseignement ressort du livre de M. H. W. : pour avoir quelque chance de survivre, une œuvre littéraire doit être bien écrite. Le style de Ruskin rachète les erreurs de composition et les jugements téméraires. Négligé de son vivant, un peu par sa faute, Walter Pater est en train de devenir un classique. Mais la plus ironique revision d'un arrêt des contemporains concerne Froude et ses rivaux Freeman et Stubbs. Pendant longtemps la mode a voulu qu'on se moquât de l'auteur d'*Oceana* : historien fantaisiste, rebelle aux « méthodes scientifiques », il avait la prétention d'interpréter les documents, de reconstituer la physionomie des personnages, de présenter les faits d'une façon dramatique, bref de savoir écrire; or, non seulement il continue d'être lu, mais l'œuvre de ses détracteurs n'intéresse guère que des spécialistes qui en contestent fort l'exactitude tant vantée. S'imaginer qu'il suffit pour mériter le titre d'historien d'un tombereau de pièces justificatives extrait des archives, c'est montrer, outre une complète inintelligence artistique, de l'incompétence scientifique puisqu'une prétention pareille procède d'une fausse analogie entre le monde moral et le monde physique où la valeur du fait a une tout autre importance dans la recherche de la vérité. Quoi d'étonnant alors qu'on préfère Thucydide à Polybe, Macaulay à Hallam et que Michelet ne cesse d'émouvoir?

Louons donc M. H. W. de l'importance qu'il attache à la forme : il faut applaudir à ce qu'il dit de Wiseman, de Grote, de Ward comme aux éloges qu'il accorde à Newman, à Pater, à Stevenson; son appréciation d'Oscar Wilde sera moins facilement acceptée avec son air de vérité banale, « seuls la sincérité et le sérieux durent » : le puri-

tanisme gallois, tenu en bride pendant tout le cours de l'ouvrage, prend ainsi sa revanche à la dernière page [1].

Ch. BASTIDE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 22 juillet 1910.* — M. Pottier, président, annonce la mort tragique, survenue en Indo-Chine, de M. le général de Beylié, correspondant de l'Académie.

Il annonce ensuite la mort subite, survenue le matin même, de M. Léopold Delisle, doyen de l'Académie, et lève la séance en signe de deuil.

Séance du 29 juillet 1910. — M. Pottier, président, rappelle que les funérailles de M. Léopold Delisle ont eu lieu mardi dernier et remercie, au nom de l'Académie et de la famille, les membres qui ont assisté à la cérémonie.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique ensuite des lettres de condoléances écrites à cette occasion par l'Académie royale de Bruxelles, les Académies des Sciences de Berlin et de Vienne.

M. Perrot donne enfin lecture d'une lettre où M. Clermont-Ganneau signale une correction à introduire dans la dédicace à l'Astarté Palestinienne découverte à Délos et communiquée par lui à l'Académie l'année dernière. Il faut supprimer le mot καὶ qui est en tête de la seconde ligne, de sorte que l'on n'a plus affaire qu'à une seule et même déesse, la grande déesse d'Ascalon, désignée ici par le vocable complexe Ἀστάρτη Παλαιστινῇ Ἀφροδίτῃ Οὐρανίᾳ.

M. René Pichon étudie l'histoire de Valerius Laevinus dans Tite-Live. En rapprochant plusieurs passages de l'écrivain, il montre que ce personnage, un peu trop oublié, a joué un rôle important dans les affaires de Grèce, de Sicile, d'Afrique, aussi bien que dans les luttes intérieures de Rome, et conclut que le récit de Tite-Live, à condition que l'on sache l'interpréter, révèle en Laevinus un des premiers ouvriers de l'impérialisme romain.

M. Chavannes étudie les anciens documents chinois écrits sur des fiches de bois qui ont été découverts, au nombre de près de 2,000, par M. Aurel Stein, le long de la grande muraille, à l'extrême Ouest de la Chine. Ces documents sont datés, pour la plupart, du Ier siècle avant et du Ier siècle après l'ère chrétienne. Ils permettent de reconstituer dans tous ses détails, la vie des colonies militaires qui étaient chargées de protéger la route menant dans les contrées d'Occident; ils conservent en même temps quelques débris de livres tels que : une rédaction particulière du Yi king ou « livre des changements », un recueil de lettres médicales, un traité de divination, un calendrier de l'an 63 a. C. et un autre de l'année 59, enfin un vocabulaire très usité dans les écoles primaires à l'époque des Han. Ce sont là les plus anciens fragments que l'on possède de livres chinois manuscrits.

M. Pottier, président, annonce que l'Académie a désigné comme candidats pour la chaire d'arabe littéral vacante à l'École des langues orientales, en première ligne, M. Gaudefroy Demombynes, en seconde ligne, M. Amar; — pour la chaire d'annamite, en première ligne, M. Deloustal, en seconde ligne M. Nordemann; — pour la chaire de turc, en première ligne, M. Deny, et, en seconde ligne, M. Bouvat.

Séance du 4 août 1910. — M. Pottier, président, communique un acte par lequel M. Léopold Delisle a légué à l'Académie la somme de 4,000 francs, à charge d'entretenir la tombe où sont inhumés avec lui M. et Mme Eugène Burnouf, ses beau-père et belle-mère, et sa femme, née Laure Burnouf. Le reliquat annuel du revenu pourra être employé en achats de livres ou de photographies de manuscrits pour la Bibliothèque de l'Institut.

M. Pottier montre la photographie, à lui envoyée par M. Hartwig, d'un monument archaïque grec trouvé dans l'île d'Eubée et qui représente l'enlèvement de l'amazone Antiope par Thésée. Ce monument va être déposé au Musée d'Athènes.

M. le comte P. Durrieu rappelle que Jean Miélot, chanoine de Lille, avait, vers le milieu du XVe siècle, traduit en français le *Romuléon* du bolonais Roberto della Porta (histoire abrégée des Romains jusqu'à Constantin), mais on ignorait pour qui cette traduction avait été exécutée. M. Durrieu a trouvé, à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, un exemplaire contenant la dédicace de Miélot au duc de Bourgogne Philippe le Bon. Ce manuscrit a eu pour possesseur d'abord Charles le Téméraire, puis le duc de Lorraine Antoine le Bon, fils de ce René de

1. Dans ce gros volume, deux erreurs seulement sont à relever : p. 743, au milieu d'une phrase très aimable pour les critiques et savants français qui se sont occupés de la littérature anglaise, le nom du regretté M. Beljame est écrit de travers ; p. 884, si l'on veut être renseigné sur la constitution actuelle, le livre de S. Low vaut mieux que celui de Bagehot vieux de plus de quarante ans.

Vaudémont qui prit part, en 1467, à la bataille de Nancy où le duc Charles trouva la mort. Ce manuscrit pourrait donc bien être un trophée de victoire, et le *Romuléon* fut peut-être le dernier ouvrage entendu par Charles le Téméraire qui, selon Olivier de la Marche, ne se couchait jamais sans s'être fait faire une lecture. — M. Thomas présente quelques observations.

M. Franz Cumont, correspondant étranger, rappelle que les stèles funéraires d'Hiérapolis de Syrie, la ville sainte d'Atargatis, sont régulièrement ornées d'un aigle éployé tenant, dans ses serres ou dans son bec une couronne, et que des motifs de décoration analogues apparaissent fréquemment sur les tombeaux de la Syrie du Nord. Il se demande quelles idées eschatologiques on attachait à ces symboles adoptés dans un des centres principaux du paganisme sémitique. On doit, semble-t-il, rapprocher ces emblèmes du rituel usité lors de l'apothéose des empereurs romains, cérémonial qui est certainement d'origine orientale. On lâchait du haut du bûcher un aigle qui, selon les auteurs anciens, portait au ciel l'âme du souverain divinisé. De même en Syrie : l'aigle était l'oiseau sacré du soleil, et celui-ci était regardé comme le créateur des âmes, essences ignées qu'après la mort il ramenait dans son sein. L'aigle était donc, suivant les croyances populaires, le messager des Baals solaires, chargé de faire remonter jusqu'à eux les âmes libérées de leurs corps. D'autres formes de l'apothéose, montrant l'empereur défunt sur un cheval ailé, sur un griffon, ou emporté par un quadrige, s'expliquent de même par l'idée qu'après leur mort les Césars s'élevaient vers le soleil, auquel ils étaient unis par une relation mystique. — MM. Collignon, Saglio, Clermont-Ganneau, Bouché-Leclercq et Pottier présentent quelques observations.

Séance du 12 août 1910. — M. Perrot, secrétaire-perpétuel, communique deux télégrammes qui sont parvenus à M. le duc de Loubat, tous deux relatifs à la visite récemment faite par le roi Georges de Grèce aux fouilles de Délos.

M. Henri Cordier lit une note sur les papiers inédits du naturaliste français Aimé Bonpland conservés à Buenos-Aires. Bonpland, compagnon d'Alexandre de Humboldt, né à La Rochelle en 1773, étant mort à Restauracion le 11 mars 1858, ses papiers furent remis au comte de Brossard, consul de France à l'Assomption, et sont entrés dans les collections du Museum d'histoire naturelle. Toutefois, bon nombre de pièces étaient restées à Corrientes entre les mains de la famille de Bonpland qui s'en est dessaisie, il y a cinq ans en faveur du Musée de pharmacologie de la Faculté des sciences médicales de Buenos-Aires. A la demande du directeur du Musée, M. Cordier a examiné ces papiers, parmi lesquels se trouvent 28 lettres autographes de Humboldt, une lettre d'A.-P. de Candolle, trois lettres de W.-J. Hookes, des correspondances avec Demersay, François Delessert, sir Joseph Banks, etc. Ces documents vont être publiés à Buenos-Aires.

M. Perrot, secrétaire-perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

M. Salomon Reinach étudie, dans les cultes antiques, le rôle rituel du rire, considéré comme une marque de retour à la vie ou d'une vitalité subitement accrue. A Rome, à la fête des Lupercales, il y avait un simulacre de sacrifice : les enfants, que le prêtre avait menacés de son couteau, devaient éclater de rire. Le nom biblique d'Isaac signifie « le rieur » et comporte, suivant M. S. Reinach, la même explication. A l'origine de ces idées sur le rire, il y a un phénomène physiologique qu'on peut appeler « le rire des rescapés », en souvenir des mineurs ensevelis de Courrières qui éclatèrent de rire quand enfin on les ramena au jour. Un autre exemple curieux est celui de Jeanne d'Arc qui, lors de son abjuration à Rouen, en vue du bûcher, riait en répétant les paroles qu'on lui dictait, au point que les Anglais se demandèrent si l'abjuration n'était pas une « trufferie ». — MM. Bouché-Leclercq, Maurice Croiset et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 8 septembre. — 1910

Geschichte der Griechischen Ethik von Max WUNDT, Privatd. der Phil. I die Enstehung der Gr. Eth.; Leipzig, 1908, x-536 pp., 8°.

L'histoire de la morale grecque de Max Wundt est en quelque manière la contre-partie du manuel de Windelband; le souci principal de l'auteur a été ici de replacer les problèmes dans leur milieu historique et social : le *Kulturproblem* domine tous les autres. Dix chapitres orientés dans ce sens sont successivement consacrés au monde homérique, au monde ionien, au continent grec avant les guerres médiques, au mouvement religieux des Pisistratides, à l'époque médique, au siècle de Périclès, à la guerre du Péloponèse, à la vie intellectuelle de l'Attique à la fin du v° siècle, à Socrate, à Platon. Ainsi ce volume compact nous conduit à la moitié de la spéculation hellénique; le deuxième volume traitera de l'époque hellénistique et de l'influence de la morale grecque sur les origines du christianisme.

La morale systématique est avec Socrate un produit tardif de la conscience grecque, mais toute la vie des Hellènes était imprégnée dès son aurore de conceptions morales que W. met en lumière. Le grec primitif, venu du nord, conquérant et bâtisseur d'acropoles, est l'homme des passions sans frein et de la guerre; l'entendement intervient pour définir et réfréner l'*hybris*, c'est-à-dire l'excès, et un second type homérique, de pondération et d'optimisme, se substitue à l'archaïque guerrier. La Grèce continentale est un pays de culture, d'aristocratie paysanne, d'élevage dont les portraits les plus fidèles sont retracés dans Pindare. Les marins d'Ionie, assemblés en ghildes, sont l'élément démocratique, scientifique, positif. Ce sens scientifique rapporté d'Ionie en Grande Grèce différencie les pythagoriciens des purs orphiques, d'origine très obscure, qui apparaissent sous Pisistrate apparentés aux vieilles religions Chtoniennes et Orgiastiques. L'époque médique est caractérisée par la grande révolution de Thémis-

tocle, qui, dans un pressentiment général de l'avenir, changeant les destinées d'Athènes, fait de cette ville paysanne une cité maritime, centre commercial et par suite intellectuel et moral du monde grec. Hérodote, Démocrite, Périclès, Sophocle, Epicharme, Alcibiade, Euripide, Aristophane sont successivement étudiés dans une revue détaillée de tous les types représentatifs qui ont successivement exprimé ou modifié l'esprit grec. Les dernières années du v[e] siècle sont marquées par l'effervescence de plus en plus intense de toutes les doctrines antérieures qui se choquent et qui s'épanouissent sous forme de systèmes nouveaux, critiques ou créateurs. Pendant que le peuple autochtone d'Athènes, resté paysan, retarde de plus d'un siècle sur la vie intellectuelle et morale de la cité commerçante et cosmopolite, celle-ci développe jusqu'aux plus extrêmes conséquences les idées égalitaires, individualistes et critiques, pose le problème de valeur pour toutes les institutions successivement éprouvées et, à la fin, le problème total de la valeur de la vie; aboutit au pessimisme ou aux réformes, ou au mysticisme. Socrate s'oppose aux sophistes parce que, à la culture de l'entendement dans ses applications objectives, il oppose la culture interne de la conscience et de l'âme et prépare ainsi la morale subjective de l'époque moderne. Sa mort donne à sa doctrine la consécration qui l'universalise. Ce passage au subjectivisme, indiqué par Socrate, est réalisé par son école et notamment par les cyniques qui sont presque des pré-chrétiens; mais les petits socratiques ne développent que le côté moral de la réforme socratique et négligent le côté intellectuel. Les conséquences intégrales du socratisme s'épanouissent dans l'œuvre de Platon de race aristocratique, d'idéal ancien, de culture moderne, d'esprit étatiste, que W. étudie tour à tour comme socratique, comme mystique, comme réformateur : la cité de Platon est ordonnée et harmonieuse comme le monde dont elle fait partie, comme l'esprit grec qui anime cette cité et ce monde.

Ces quelques traits montrent quel est l'esprit d'un ouvrage qui fait honneur à un homme et à un pays. En France, depuis vingt ans, l'histoire de la philosophie est officiellement tenue dans un discrédit immérité : un ouvrage comme celui-ci fait voir combien vivante et actuelle est l'histoire des doctrines reconstituées avec science et revécues avec amour.

E. Thouverez.

Platos Logik des Seins, von Nicolai Hartmann, Dr. phil., Giessen, 1909; x-512 pp. in-8°, 3[e] vol. des *Philosophische Arbeiten* de Cohen et Natorp.

Cet ouvrage essentiellement abstrait a pour but d'étudier la production dialectique du couple *être* et *non-être* dans le système des idées. L'auteur est élève de Marbourg, inspiré de Cohen. Une préface, une table, une introduction historique, trois parties, un lexique des termes, constituent l'ouvrage. On regrette l'absence d'une conclusion

d'ensemble qui aurait dégagé les résultats les plus généraux d'une enquête très minutieuse et très technique qui s'arrête tour à tour à la définition de détail de tous les termes de la langue platonicienne. L'auteur fait abstraction dit-il, de l'ordre historique des dialogues qui lui paraît indifférent pour ce travail d'analyse et de reconstitution des concepts tel qu'il l'a voulu et réalisé : affirmation singulièrement grave car, dans la totalité d'un système dialectique, la signification des concepts isolés réagit des uns sur les autres et l'ordre de leur apparition dans la pensée de l'auteur modifie leur signification intrinsèque.

L'introduction historique part de Thalès, qui pose le premier le problème de l'unité d'être, pour aboutir à Socrate qui, cherchant ce qui est et ne le trouvant pas dans les phénomènes, l'affirme dans le concept; le concept est une anticipation comme problème; il est ce qui est, mais qu'est-il? Il est un *Noch-nicht haben von etwas*, la non possession de quelque chose qui peut et doit être trouvée; un non-être au sens du μὴ ὄν chez Démocrite. L'induction socratique donne la réponse au problème dans la définition de l'homme universel opposé à l'homme individuel de Protagoras, et la morale à son tour, en exigeant ce qui doit être et qui par conséquent n'est pas, érige un nouveau concept de non-être; Socrate le résout en finalité et Platon donne la solution restée classique en niant du réel son état statique pour le transformer en tendance et en devoir. Ainsi, dès avant Socrate, les principaux concepts scientifiques étaient decouverts, mais non pas leur caractère de concepts; et c'est cette découverte seule qui permettait enfin à l'esprit de prendre pleinement conscience de l'idée d'être dans son opposition au non-être : le platonisme en sera l'analyse détaillée.

I. Les concepts de non-être et d'être sont naturellement engendrés dans la dialectique des idées; ils sont introduits d'abord dans la doctrine de l'opinion fausse : problème platonicien de l'union des concepts, de la nature de *l'autre*; distinction du μὴ ὄν, non-être relatif, *negatio-ponens*, et de l'οὐκ ὄν non-être absolu, *negatio-tollens ;* solution du problème du *sophiste* par cette double doctrine : 1° que le μὴ ὄν, comme le principe du devenir, est toujours un principe de relativité; la substitution du non-être à l'être est toujours la substitution d'un rapport à un autre rapport; 2° que le μὴ ὄν n'exprime pas par lui-même la suppression radicale d'un terme donné, mais qu'il signifie toujours la possibilité de deux directions dont l'une établit et dont l'autre nie le terme en discussion. L'opinion est par rapport à la pensée un élément antérieur et prélogique qui n'est ni vrai ni faux; la vérité et l'erreur consistent dans la synthèse produite par la pensée, dans le mouvement et l'action de la pensée elle-même qui corrobore et détruit ses propres assemblages; être dans l'erreur c'est penser faux; penser faux, c'est penser autre chose; cet autre est le μὴ

ὄν qui revêt ici un caractère de pensée positive et de réalité positive; on peut construire sur lui et sur l'être la dialectique des idées.

II. La doctrine des idées d'après la méthode de l'être et du non-être. — Il existe avant l'idée de Platon des principes uns, des unités de principes; l'idée est le principe d'unité, fabricateur d'unité. Ce principe Platon le découvre dans l'analyse intime du moi-même portée plus loin que chez Socrate; l'être intime n'est plus confondu avec les états d'âme qui sont accidents; le moi absolu se révèle comme une οὐσία définie suivant les méthodes du mathématisme; Platon le trouve dans la réminiscence qui est une reconstruction; l'idée n'est pas faite, elle se fait. Elle se fait par la négation de tout ce qui limite et individualise; nier l'*autre* c'est déterminer le *soi;* la plus complète négation du laid est la plus profonde détermination du beau tel qu'il est en soi αὐτὸ τὸ καλόν; définition objective de l'essence de l'être ὄντως ὄν dans l'intention. Nous remontons par la réminiscence aux notions les plus pures; réminiscence signifie préexistence et implique une existence autre que l'existence présente, un non-être d'existence actuelle; mais cette méthode de la réminiscence est l'enveloppe d'une dialectique qui implique à la fois la pureté des notions et la perspective des méthodes et qui est l'hypothèse; la science n'est pas un *posé* mais un *se poser*. L'ὑπόθεσις qui est, dans la chronologie des dialogues, antérieure à l'idée et s'y développe plus laborieusement, plus tardivement, arrive plus haut; elle est l'expression la plus infaillible de la pensée qui pose elle-même ses propres fondements : non-être en un sens puisque ce qui fonde le donné est autre et non-être par rapport au donné; la dialectique spéculative se suspend tout entière, non à une idée statique, mais à un acte de pensée dynamique. La dialectique morale au contraire se suspend au non-hypothétique, ἀν-υποθετικόν, la moralité ne résulte pas du savoir mais de l'agir; elle suppose donc non ce qui est mais ce qui doit être malgré toute irréalité naturelle et qui par conséquent n'est pas : son principe n'est pas l'essence de l'être mais le non-être de l'essence de l'être pour un non-donné *das nicht Sein des sei enden Seins für ein nicht Dasein.* Notre âme enfin est ce qui, dans notre individualité vivante et mortelle, est immortel; c'est notre œuvre, la réalisation par nous des valeurs éternelles de la culture morale, être impérissable qui s'oppose au non-être caduc des organes ἀθάνατον ἐν θνητῷ, notre âme est la conscience de la culture infinie, *Kultur-beu usstsein,* éternelle dans la mesure où réside en elle quelque flamme de cette culture éternelle.

III. La déduction des idées aux choses. — On est parti du donné, c'est-à-dire de l'être donné dans les choses, *Dasein,* pour remonter à l'idée qui est son principe; il faut inversement déduire de l'existence de l'idée l'existence du donné; c'est le problème de la participation, μέθεξις, par le milieu, μεταξύ, partout présente dans l'œuvre platonicienne, problème essentiel du Parménide; résolu par la con-

tinuité, passage progressif du semblable au semblable par le dissemblable. Mais ce point de vue est dépassé par un plus profond ; ce qui est donné maintenant c'est l'être des idées; ce qu'il s'agit de légitimer et de découvrir c'est l'être des choses qui est par rapport à l'être des idées un non-être ; problème de Parménide : qu'advient-il du non-un si l'un est posé ? C'est la voie descendante qui a pour objet, étant donné l'être, de trouver le non-être. L'un implique le multiple, donc le divers, donc l'infini, donc le plus et le moins, donc la mesure du mélange et le mélange. L'objet est créé par un passage à l'être, γένεσις εἰς οὐσίαν, qui est un mélange de fini et d'infini ; les choses ne sont pas, comme les sensualistes le pensent, un donné mais une productivité de l'idée qui affirme la plénitude de son être en informant le multiple; le monde est une manifestation irrationnelle de la raison active des idées, un mélange de devenir et d'être immanents l'un à l'autre, un produit du pouvoir poétique c'est-à-dire créateur de l'esprit. Ce monde est réalisé dans la matrice de l'espace, mais qu'est-ce que l'espace ? Nous nous heurtons ici à une question sans réponse, achoppement du système. Le platonisme est un effort pour intellectualiser toutes les notions d'être ; et la notion de l'espace, si intelligible qu'on la rende, est irréductible au pur conceptuel ; elle est *l'extensio* qui s'oppose à la *cogitatio* de Descartes, l'élément de pure sensibilité qui ne se résout pas chez Kant en catégorie : problème dogmatique et non plus historique, problème universel et non plus platonicien. Ainsi la dialectique platonicienne de l'être et du non-être par ὑπόθεσις et μέθεξις s'applique à tous les problèmes ; aucun être, si humble ou si élevé soit-il, n'échappe à la série des *archées* et des *téleutées* qui monte toujours plus haut, d'antinomie en antinomie, de clarté en clarté, œuvre de l'amour, œuvre de la philosophie qui n'est celle ni des dieux, ni des brutes, mais proprement des hommes, dont la tâche infinie est la productivité rationnelle, *die logische* ποίησις, du non-être à l'être.

Ainsi s'achève cet ouvrage dont les formules, à peine indiquées ici, en substituant partout la vie de l'esprit à la stabilité de la matière, mais aussi l'éternité de l'idée à l'immortalité de l'esprit, le pouvoir *poétique* des hommes au pouvoir créateur de Dieu font revivre Platon dans Spinoza, interprètent la pensée grecque par la pensée allemande et judaïque ; chez Hartmann, Moïse et Hégel platonisent.

E. THOUVEREZ.

La définition de l'Être et la nature des idées dans le Sophiste de Platon, par A. Diès; Alcan, 1909; 140 p. p., in-8°.

« Est-il vrai que la définition de l'être donnée dans le *Sophiste* entraine ou accompagne une conception nouvelle de la nature des idées ? » Tel est le problème essentiel de ce livre qui engage le problème soulevé

par Lutoslawski de l'évolution platonicienne du réalisme au conceptualisme; 5 chapitres : 1° Le but du *Sophiste* est de démontrer la réalité de l'erreur, donc la réalité du non être, donc la réalité de l'*autre;* pour cela on démontre l'hétérogénéité de l'être par rapport au repos et au mouvement, la réalité du repos et celle du mouvement; ainsi la doctrine du mouvement est, dans le *Soph.* un moyen d'argumentation et non pas, comme le veut Horn, l'expression d'une doctrine nouvelle énergétique. — 2° L'être est défini par le pouvoir d'agir et de pâtir, mais cette définition est provisoire, ayant pour but de montrer que l'être n'est ni le corporel pur, ni l'incorporel pur; elle sert à démontrer la nécessité d'admettre une passivité dans l'incorporel et par conséquent une certaine forme de mouvement dans les essences même incorporelles. — 3° Il y a du mouvement dans l'essence, οὐσία; mais ce mouvement purement passif consiste dans le fait d'être connu; connaître c'est agir, être connu c'est pâtir; le mouvement actif et vital, la vie concrète de l'esprit n'appartient pas à l'essence, mais au totalement être παντελῶς ὄν. — 4° Le totalement être n'est ni l'essence, ni les idées; il n'est pas autre chose que le monde sensible. — 5° Il y a eu dans la pensée de Platon non pas révolution mais évolution et progrès; la doctrine de la participation, μέθεξις, appliquée aux idées, ne signifie pas que ces idées possèdent le mouvement réel et la vie, mais simplement une certaine réciprocité de rapports logiques. — En conclusion le *Soph.* établit deux points essentiels : 1° la réalité du non-être; 2° l'irréductibilité de la notion d'être à toute autre notion. Le mouvement de l'essence est purement logique et passif; le totalement être, qui possède le mouvement et la vie, est le monde sensible par opposition au monde des idées. La thèse platonicienne de l'immutabilité sereine des idées reste celle de Platon après le *Sophiste* comme avant le *Sophiste*. — L'ouvrage est fortement documenté et la discussion serrée de très près; il est difficile cependant de réduire le totalement être au monde sensible, fragment d'être; et les analogies historiques semblent bien indiquer une évolution de Platon, des idées purement statiques des mégariques à l'esprit divin concret d'Aristote par la conception intermédiaire d'idées en quelque manière concrètes et vivantes.

E. THOUVEREZ.

Aristote et l'idéalisme platonicien. par C. WERNER, Alcan, Paris, 372 p. in-8°.

Le but de ce livre est de montrer : 1° que la doctrine d'Aristote est beaucoup plus fidèle à l'esprit de Platon qu'on ne l'admet d'ordinaire parce qu'on donne trop d'importance à la vivacité de la polémique instituée par lui contre les idées de Platon; 2° que cependant la dualité qui subsiste entre les deux doctrines reparaît dans Aristote lui-même entre ce qu'il y a chez lui d'encore platonicien (intellectualisme)

et ce qui lui est personnel (activisme); de là les contradictions du système, très attaché au réel et suspendu malgré tout à un élément idéel (*sic*) irréductible. — 1. Dans le domaine de la réalité Aristote revendique contre Platon le rôle essentiel du devenir; le devenir est le passage d'une manière d'être à une autre dans le sein d'un même être qui est la matière; la matière se détermine dans ses formes successives; l'essence est non pas l'individuel, ce qui établirait la contradiction entre la connaissance et l'existence, mais le genre immédiat; l'essence de Socrate est homme; le hasard exprime la part de contingence positive par laquelle Aristote échappe à l'intellectualisme absolu de Platon, mais il reste intellectualiste et non nominaliste. — 2° Dans le domaine de l'esprit, la théorie de l'âme, forme du corps, signifie que la nature s'explique par la finalité, tout ce qui est corps par les fonctions de l'esprit; l'homme a des mains parce qu'il est raisonnable; la pensée est une assimilation progressive; de même que la nutrition s'assimile la matière d'un autre être, de même la sensation s'assimile la forme d'une matière sans cette matière, et l'intellect s'assimile la forme de ce qui est purement forme, assimilation absolue; mais dans tous ces actes le rôle de l'objet l'emporte sur celui du sujet qui est toujours plus ou moins le porte-empreinte de l'objet; le dynamisme du sujet n'est pas encore absolu; la théorie du désir enfin est encore très pénétrée d'intellectualisme parce que le désir non rationnel exprime surtout la part de l'erreur et du vice dans la conduite humaine; par le fait cependant que le désir seul est moteur et presque centrifuge dans une théorie, où toute pensée et toute action est essentiellement centripète, c'est-à-dire ramenée par le sujet au sujet, Aristote corrige l'intellectualisme antérieur. — 3° Dans le domaine du bien apparait l'idée de valeur, purement intellectuelle chez Platon, déduite d'un principe absolu idéel et non induite des faits, calquée sur les divers degrés de l'intelligible : la contingence purement négative de la matière ne donnant ici qu'un simulacre bâtard de la liberté. Aristote corrige cet intellectualisme; chez lui la théorie de la vertu n'est pas toute la théorie du bien ; le bien est dans l'acte de plaisir conforme à la vertu; le plaisir est l'élément non intellectualiste restauré par Aristote. — 4° De ces trois domaines enfin émerge l'idée de Dieu. Dieu est le premier moteur et, malgré l'opinion ordinaire des commentateurs, sa forme n'est pas pure forme, mais se réalise dans une matière *sui generis* qui est le monde. Dieu est l'âme du ciel, c'est-à-dire de l'éther qui a pour mouvement propre le mouvement circulaire identique au repos sur soi-même; Dieu étant l'âme du ciel est l'âme du monde parce que tous les mouvements sublunaires se subordonnent à celui du ciel; Dieu n'est pas la nature, mais ce vers quoi elle tend ; en se mouvant, il meut le monde, en se pensant il pense le monde ; l'homme qui se pense et qui pense est aux confins de la nature et de Dieu et jouit quelques instants de la béatitude contemplative

dont éternellement jouit Dieu. — Telles sont les thèses principales, souvent opposées aux opinions les plus courantes, aux commentaires les plus autorisés, d'un ouvrage qui se lit avec agrément, qui documente ses informations, qui plaît par sa verve dans les pages mêmes où le lecteur hésite à se laisser convaincre.

E. Thouverez.

Sammlung ausgewählter Kirchen-und Dogmengeschichtlicher Quellenschriften, hsg. v. D. G. Krüger; Tertullian, *de Paenitentia, de Pudicitia,* herausgegeben von Erwin Preuschen, zweite, neubearbeitete Auflage. Tubingen, Mohr, 1910. Prix : broché 1 m. 60 : relié 2 m. 10.

M. Preuschen avait déjà publié ces deux opuscules de Tertullien en 1891. Cette réédition marque d'importants progrès. L'introduction, d'ailleurs très sommaire, a été refaite ; une petite bibliographie sur la question pénitentielle dans l'Église primitive a été ajoutée. M. P. a complètement revisé son *index*, qui était fort défectueux. Il a revu de près le texte lui-même, renonçant à certaines corrections fâcheuses qu'il avait proposées (v. g. *Paen.*, X, 9, *iasin* au lieu de *miseriam ; Pud.*, XXI, 7, *ne talia delinquant*, au lieu de *ne et alia d.*, etc.), multipliant les références scripturaires, attentif à tout améliorer.

Le *De Paenitentia* se ferme sur une phrase obscure et jusqu'ici mal expliquée. « Etant moi-même un pécheur, déclare Tertullien, je ne puis facilement me taire au sujet de la pénitence, puisque *Adam lui-même*, le premier auteur de la race humaine et de la révolte contre le Seigneur, *une fois rétabli par l'exomologèse dans son paradis, ne se tait pas non plus sur elle.* » On se doutait qu'il y avait là une réminiscence de quelque apocryphe. M. P. fournit en note deux références, que j'ai vérifiées. Il renvoie d'abord à la *Vita Adae et Euae*, § 40, dont nous possédons un texte grec publié par Tischendorf, dans ses *Apocalypses apocryphae*, 1866, sous le titre *Apocalypsis Mosis*, et un texte latin publié par M. W. Meyer, dans les *Abh. d. bayer. Ak. d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, XIV, 3 (1878), p. 185 et s. On y lit qu'Adam ayant fait pénitence, et ayant reçu son pardon de Dieu, sur l'intercession des anges, fut enseveli après sa mort dans le Paradis. Cela explique bien, ce me semble, l'*exhomologesi restitutus in paradisum suum*, mais non pas le *non tacet*. — D'autre part, dans les *Apocryphen gnostischen Adamschriften*, traduits de l'arménien par M. Preuschen (Giessen, 1900), figure un récit de la pénitence d'Adam (p. 41 et s.) où Adam exprime d'amers regrets sur le paradis perdu (p. 43). Mais à ce moment il n'est pas présenté comme déjà *restitutus in paradisum*.

L'exégèse de ce texte du *De Paen.* n'est donc pas encore absolument élucidée. Je suppose qne Tertullien aura simplement combiné des traits rencontrés dans des documents apocryphes d'origine différente. Et cette constatation n'est pas sans intérêt pour la question des sources où il puise.

Pierre de Labriolle.

Histoire générale de l'Église par Fernand MOURRET, professeur d'histoire au Séminaire de Saint-Sulpice. T. III, L'Église et le monde barbare. Paris, Bloud et Comp., 1909, 495 p., gr. 8°; prix : 6 fr.

L'auteur a, nous assure-t-on, « mis à profit les travaux récents des Duchesne, des Kurth, des Grisar, des Fustel de Coulanges, des Flach, des Imbart de La Tour, etc. » Il aurait pu ajouter maint autre nom bien connu dans la science historique et qui figure au bas de ses pages, celui des Lavisse, Molinier, Giry, Luchaire, Hauck, Harnack et autres. « Mais, continue le prospectus, il s'est appliqué surtout à mettre le lecteur en contact avec les textes du *Liber pontificalis* (éditions Duchesne et Mommsen), des *Regesta pontificum romanorum* de Jaffé et Potthast, des *Monumenta Germaniae historica* de Pertz et de Waitz, des *Historiens de la Gaule* de dom Bouquet, des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, des *Acta Sanctorum*, etc., etc. » On ne peut qu'approuver vivement ce programme qui semble vouloir mettre les annales de l'Église en contact avec la science critique et les renouveler en se reportant directement aux sources. Malheureusement le même prospectus nous annonce que M. l'abbé Mourret, « s'inspirant du Concile du Vatican... ne négligera jamais de souligner, en passant, le grand argument apologétique... Cette œuvre sera un véritable *Manuel pratique d'apologétique historique.* » Il y a là, ce me semble, une double attitude, passablement contradictoire, et parfois un peu gênante pour un auteur qui devra s'y plier à la fois.

De cette *Histoire générale de l'Église*, le tome I (Les origines chrétiennes) et le tome II (les Pères de l'Église) n'ont pas encore paru. Le troisième volume nous raconte *L'Église et le monde barbare* depuis la chute définitive de l'Empire d'Occident (476) jusqu'au couronnement d'Othon Ier comme empereur, à Rome, en 962. Il s'ouvre par une introduction générale sur le moyen âge et le rôle de l'Église qui, pendant tous ces siècles, a lutté contre les vices et la barbarie (non sans partager trop souvent les uns, et non sans augmenter notablement l'autre par les massacres d'hérétiques, de juifs et d'infidèles, l'Inquisition et les procès de sorcellerie). Un premier livre traite de l'*Église dans son centre*, c'est-à-dire du développement de la puissance du Saint-Siège, de Saint-Gélase I à Saint-Grégoire-le-Grand, et de Saint-Grégoire à Saint-Zacharie. Dans le second livre nous étudions l'*Église chez les peuples barbares*, Francs, Anglo-Saxons, Germains, Scandinaves, Ariens et Slaves. La troisième partie a pour titre général *Le Saint-Empire romain* et ses chapitres s'occupent de la *formation du territoire pontifical*, de l'*Empire carolingien*, des *rapports de Charlemagne avec l'Église*, et de ceux de l'Église avec la féodalité naissante. Un chapitre assez détaillé est consacré au pape Nicolas I (858 867) avec un appendice sur les Fausses Décrétales. Un dernier chapitre, *Le siècle de fer*, est consacré au tableau lamentable de l'abaissement du Saint-Siège aux mains des ambitieux laïques et

des courtisanes titrées, Théodora, Marozzia, dont le petit-fils devient pape sous le nom de Jean XII [1].

Le récit de M. M. se présente bien, dans l'ensemble. On ne peut demander plus de détails à un ouvrage qui doit embrasser l'histoire de l'Église tout entière, en huit volumes seulement, et ceux que l'auteur nous donne sont généralement assez bien choisis. Mais partout les versions reçues des événements se retrouvent, rafraîchies çà et là par un peu de vernis critique, pas assez pourtant pour déranger les tenants des données traditionnelles [2]. On peut deviner d'avance quelle sera, sur un point donné, la narration de l'historien ecclésiastique, soit qu'il s'agisse de l'anecdote légendaire des petits Angles vendus sur le marché aux esclaves de Rome [3] ou de la condamnation du pape Honorius par le Concile de Constantinople, soit qu'il s'agisse de la glorification de Clovis [4] ou de la lutte de l'Église galloise contre le moine Augustin, délégué pontifical [5]. S. Boniface demeure le vrai fondateur des Églises d'Allemagne, comme si tant de ses compatriotes d'Outre-Manche ne l'avaient précédé dans les forêts de la Germanie [6]; c'est par la foi des missionnaires bien plus que par l'épée de Charlemagne que les Saxons ont été poussés au christianisme [7]. La querelle sur le culte des images au concile de Francfort (794) n'est que la suite d'un malentendu passager. Pour ce qui est des Fausses Décrétales, l'auteur combat très vivement l'opinion de Dœllinger que Nicolas I ait fait usage de ses pièces, comme authentiques, pour baser sur elles des

1. C'est sur ce pape que M. M. a écrit ces lignes si caractéristiques pour certaines mentalités contemporaines : « La vie de ce pape fut *le plus monstrueux des scandales* mais son *bullaire est impeccable*. Nous *n'admirons pas assez ce prodige*; il n'est pas un hérétique, pas un schismatique qui n'ait voulu légitimer dogmatiquement sa conduite. Photius cherche à justifier son orgueil, *Luther ses passions sensuelles, Calvin sa froide cruauté*. » Ce n'est vraiment pas la peine de se masquer derrière tant d'historiens illustres (dont beaucoup d'hérétiques), pour resasser indéfiniment les vieilles calomnies!

2. M. M. nous raconte les miracles les plus stupéfiants (p. 57, 58, 75, 152, 175, 322) pour les saints chrétiens, mais il ne peut admettre qu'un mécréant comme Mahomet ait eu de « prétendues apparitions » (p. 305).

3. M. M. trouve qu'il « serait téméraire de mettre en doute l'*authenticité substantielle* », de ce calembourg pieux.

4. Supposer que son mariage avec la princesse burgonde ait été l'ouvrage des évêques, c'est les *calomnier* (p. 143). Si « quelques calculs politiques intervinrent, » ce fut de la part de Clovis. Les massacres de ses parents et collègues racontés par Grégoire de Tours ne sont que « des légendes dramatisées par l'imagination populaire ».

5. L'auteur accorde cependant qu'il y eut là « un regrettable incident » (p. 171).

6. A propos de Boniface et des querelles avec le moine Virgile (qui devint plus tard archevêque de Salzbourg), M. M. risque une opinion qui me semble presque hérétique aujourd'hui, en disant : Le pape S. Zacharie et S. Boniface « se seraient-ils trompés sur une question scientifique, la doctrine de l'infaillibilité de l'Église n'en serait nullement atteinte » (p. 190).

7. Le massacre de Verden « ne fut pas une boucherie de prisonniers, mais le dénouement d'un procès criminel »! (p. 207).

prétentions nouvelles. Mais quand il dit à son tour : Le seul tort de S. Nicolas I, si c'en est un, a été *de se servir quelquefois, pour défendre ses droits traditionnels, d'expressions empruntées à cette nouvelle collection* » (p. 426), cette élégante paraphrase ne nous mène-t-elle pas aux mêmes conclusions que le savant de Munich ? — Mais le besoin de défendre ce qu'il considère comme la cause de l'Église entraîne parfois l'auteur assez loin, comme p. 302, où réclamant le patrimoine de Saint-Pierre au roi d'Italie, il nous annonce que « la question romaine n'est point close [1]. »

E.

Iordan von Osnabrück und Alexander von Roes, ein Beitrag zur Geschichte der Publizistik im 13. Jahrhundert von Dr Wilhelm Schraub. Heidelberg, C. Winter, 1910, VII, 126 p., 8°; prix : 4 fr. 25.

Au temps de Rodolphe de Habsbourg, un chanoine allemand écrivait un traité *De praerogativa Romani Imperii* qui fut assez souvent réimprimé de la fin du xv^e au commencement du xvii^e siècle, mais qui était parfaitement oublié quant George Waitz le remit au jour, en 1868, avec un commentaire critique. L'introduction du traité, rédigée sous forme épistolaire, attribuait le traité lui-même à Me Iordanus d'Osnabruck ; mais la suscription, mutilée d'ailleurs, d'un des manuscrits appelait le tout un Mémorial du cardinal Jacques Colonna, et un autre manuscrit mentionnait, comme auteur, un chanoine de Cologne, Alexandre de Roes. Dans sa préface, le savant historien de Goettingue attribuait le traité tout entier à Iordanus; quant à l'épître introductoire, il admettait qu'elle était en partie du même, en partie l'œuvre du cardinal Colonna qui envoyait l'œuvre de son protégé au pape. Ce fut le début d'une controverse érudite qui n'est pas, peut-être, près de finir. Wattenbach, dès 1869, déclarait que la première partie seule du traité revenait de droit à Iordanus, que la fin de l'opuscule avait été rédigée par Alexandre de Roes, et que c'était lui aussi l'auteur de la préface, adressée, non au pape, mais au cardinal Colonna. Intervinrent successivement au débat, MM. Lorenz, Zisterer, Wilhelm (1898 et 1903), Grauert [2], Mulder (1909), avec des hypothèses et des explications diverses. M. Schraub vient de reprendre la question, avec une patience des plus louables, dans ses plus minutieux détails. Il a collationné les trente-six manuscrits du traité, en a établi les variantes, les additions ou les lacunes parfois notables [3], et de cette étude a tiré

---

1. P. 275, lire *Mersebourg* pour *Meresbourg*; p. 281, *Sayous* pour *Sayoux*; p. 420, *Menschen* pour *Meuschen*.

2. Dans les *Mélanges Paul Fabre* (Paris, 1902).

3. M. Sch. déclare (et sans doute il a raison) que Waitz s'est servi pour son édition d'un manuscrit défectueux. Ce n'est pas moins un excès de sévérité juvénile qui lui fait déclarer que W. est « inexcusable » (*unentschuldbar*) d'en avoir agi ainsi (p. 18). On ne traite pas de la sorte un savant illustre qui fut le plus scrupuleux des érudits.

les conséquences suivantes. Examinant d'abord la préface épistolaire, il élimine Colonna comme auteur; il établit ensuite qu'elle est *une*, quelle ne saurait être de Iordanus, et s'appuyant surtout sur le Codex latin 595 de la Bibliothèque de la Cour à Vienne, il la réclame tout entière pour Alexandre de Roes. Pour ce qui est du traité lui-même, il semblerait qu'il ne puisse y avoir de doute sur l'auteur, puisque la plupart des manuscrits désignent Iordanus d'Osnabruck. Mais dans sa préface, Alexandre de Roes dit à Colonna qu'il lui envoie également un *scriptum* sorti de sa plume. Le gros du mémoire de Schraub est consacré à la démonstration du fait que ce *scriptum* se retrouve dans les chapitres *deux et suivants* de notre traité, Iordanus n'ayant écrit que ce que nous appelions jusqu'aujourd'hui le *premier chapitre* de son travail. Par une étude minutieuse des textes, étude qui embrasse successivement les idées, le style, la méthode, l'ensemble des faits allégués, l'auteur arrive à établir que les deux parties inégales du *De praerogativa* ont été rédigées par différents auteurs à des dates différentes [1]; la première devra s'appeler dorénavant *Tractatus magistri Iordani de praerogativa Imperii*; c'est une espèce de sermon sur la grandeur du Saint-Empire. La seconde serait le *Tractatus Alexandri de Roes de translatione Imperii;* c'est une vive polémique contre l'insolence des Français en général et leurs prétentions à l'Empire en particulier. Pour donner plus de poids à son opinion, le chanoine de Cologne mit en tête de son opuscule celui, bien plus court, de son collègue d'Osnabruck, lorsqu'il en fit l'envoi au cardinal Colonna en 1281 [2]. Notre auteur passe ensuite en revue les sources d'Alexandre, sa façon d'argumenter, son style et consacre un assez long chapitre à un autre opuscule, à peu près contemporain, la *Noticia saeculi* qu'on a successivement attribué, depuis qu'on l'a étudié de plus près, soit à Iordanus (Waitz et Wilhelm), soit à Alexandre de Roes (Grauert). Ce qui paraît certain, c'est qu'elle fut rédigée par un Allemand, séjournant en Italie, dans les premières semaines de l'année 1288. Quant à l'auteur, M. Schraub, après une longue discussion, refuse de se prononcer d'une façon définitive, tout en penchant visiblement à attribuer la *Noticia* à un autre qu'Alexandre de Roes [3].

Les arguments de l'auteur sont plausibles, encore que parfois bien subjectifs, ses déductions généralement logiques et acceptables; ce qu'il dit, pour diminuer un peu l'importance d'un écrit qu'on a considéré parfois comme le manifeste du sentiment national contre la

---

1. Ce qui rend toute cette discussion un peu vague et toutes ces attributions si difficiles, c'est que nous ne savons que très peu de chose de Iordanus d Osnabrück et rien, à vrai dire, d'Alexandre de Roes.

2. C'est en définitive à l'opinion de Wattenbach que l'auteur revient, à quarante ans de distance, en l'appuyant d'arguments nouveaux.

3. Ce qui complique la solution, c'est que, de l'avis de M. S. l'auteur de la *Noticia* aurait interpolé dans le texte du *Tractatus* des renvois à son propre travail (p. 121).

curie romaine et l'étranger, nous semble parfaitement juste. Mais peut-être y aurait-il quelque imprudence (pour ne pas dire quelque naïveté) à croire que ses conclusions seront unanimement acceptées par les érudits allemands et qu'aucune voix ne s'élèvera plus pour les combattre.

R.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées d'après les originaux par Joseph Vaesen et Etienne Charavay, tome XI. Préface, itinéraire et tables par J. Vaesen et B. de Mandrot. Paris, Renouard, 1909, IX, 333 p. 8°; prix : 9 fr.

Nous voyons se clore, avec le onzième volume, la collection des lettres missives du roi Louis XI, à laquelle ont travaillé successivement M[lle] Emilie Dupont, Léopold Pannier, Etienne Charavay et Joseph Vaesen. Quand ce dernier, après avoir patiemment annoté et publié huit des dix volumes publiés alors, mourut en 1907, M. de Mandrot, l'éditeur de Philippe de Commynes, se chargea de mettre la dernière main à ce travail critique, commencé il y a bientôt quarante-deux ans. En 1868, M[lle] Dupont parlait de sept cents lettres environ, qu'on logerait facilement dans deux volumes; en 1908, il y en avait 2164, et, comme le dit avec raison le dernier des savants qui se sont consacrés à notre publication, « bien des épis restent à glaner ». Le gros du présent volume (p. 3-236) est occupé par l'*Itinéraire* de Louis XI, du jour de son avènement (22 juillet 1461) à celui de sa mort (30 août 1483); cet itinéraire représente un travail énorme, et c'est à bon droit que les fiches qui ont servi à M[lle] Dupont et à M. Vaesen à le dresser, ont été déposées parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale. L'*Itinéraire* est suivi par la *Table des sources* (dépôts d'archives et imprimés) qui ont fourni les pièces du recueil aux différents éditeurs (p. 237-249). Le volume se termine par la *Table alphabétique* des dix premiers volumes (p. 250-333), très complète et qui rendra de grands services [1].

R.

Lettres de Catherine de Médicis, publiées par M. le comte Baguenault de Puchesse. T. X. Supplément, 1537-1587. Paris, Imprimerie Nationale (E. Leroux) XV, 662 p., 4°.

Cette importante publication, commencée en 1880 par M. de La Ferrière, vient d'être menée à bonne fin par son continuateur, M. Baguenault de Puchesse, après trente ans de labeurs. Le tome dixième qui forme supplément à tout le recueil, renferme outre l'introduction, toutes les lettres de Catherine de Médicis, écrites de 1537 à 1587 qui

---

1. C'est uniquement pour me montrer fidèle à mon métier de critique que j'exprimerai le regret de n'y point voir figurer les quelques noms propres qui paraissent dans le *Supplément aux pièces justificatives* ouvrant le présent volume.

ont été retrouvées au cours de l'impression de l'ouvrage [1], puis un *Itinéraire* de la reine de 1529 à 1589, et — ce qui sera très utile aussi aux historiens qui s'occupent de cette période de notre histoire — des *Listes du personnel* de la Cour de France : personnages illustres, simples gentilshommes, secrétaires et médecins, dames d'atour, filles d'honneur ou domesticité plus intime; on trouvera là bien des indications biographiques ou chronologiques sur des individualités obscures qui ont joué leur rôle dans l'histoire politique ou galante du temps, Catherine aimant assez employer à ses intrigues des agents subalternes pour mieux dérober son jeu. On apprendra également avec plaisir que l'éditeur prépare un *Index général* des dix volumes, dont la publication rendra seule l'usage du recueil vraiment facile et qui épargnera bien du temps et des recherches parfois vaines aux travailleurs sérieux [2].

R.

Mme Alexandre de Chambrier, **Henri de Mirmand et les réfugiés de la Révocation de l'Edit de Nantes, 1650-1721**, Neuchâtel, Attinger, Paris, Fischbacher, 1910, xviii, 430, 180 pages in-8°, portraits, planches et cartes.

C'est un ancêtre que Mme de Chambrier nous présente dans ce volume soigneusement imprimé et orné de beaux portraits en héliogravure. L'unique rejeton de son héros, sa petite-fille (une bien jolie personne, à en juger par son portrait) Jeanne-Henriette de Cabrol de Travanet, épousait José de Chambrier, quelques mois avant la mort de son grand-père, et le rendait successivement l'heureux père de douze enfants ; c'est de l'un d'eux que descend l'auteur. Il a éprouvé tout à la fois le désir naturel de faire revivre pieusement les souvenirs des générations passées et la satisfaction de pouvoir puiser dans de très riches archives de famille pour écrire cette page de l'histoire du Refuge. Elle méritait assurément d'être écrite (encore que certains lecteurs trouveront peut-être qu'elle aurait pu l'être avec un peu

1. M. B. de P. fait remarquer avec raison qu'il reste certainement encore bien des lettres de Catherine à découvrir; nous savons qu'elle a beaucoup écrit, dicté, signé des missives en tout genre, et ce que nous connaissons aujourd'hui de cette correspondance, grâce aux efforts des deux éditeurs, ne peut constituer de loin, le total d'une activité de plus de cinquante ans.

2. Nous ajoutons ici quelques remarques de détail. P. 218, en parlant de l'Electeur palatin Frédéric III, M. de P. dit qu'il fut « tour à tour luthérien et catholique », ce qui pourrait donner une idée tout à fait fausse de son développement religieux. Il est né catholique (puisqu'il vit le jour en 1515) et fut amené peu à peu aux idées nouvelles après son mariage (1537) avec Marie de Brandebourg-Culmbach déjà protestante elle-même. Quand il devint Electeur, par un coup de chance, en 1559, il penchait déjà vers le calvinisme qu'il devait défendre plus tard, avec tant d'énergie contre les doctrines luthériennes. — P. 244. Le George *Obretz* mentionné ici s'appelait *Obrecht*. — P. 456, lire *Hurmuzaki* pour *Kurmuzaki*. — P. 567 le « Mont Altenbourg » est le mamelon sur lequel s'élevait l'ancienne résidence des comtes de La Petite-Pierre, rasée par les Français en 1674.

moins de détails [1]) car Henri de Mirmand fut, durant d'assez longues années, un personnage important dans ce monde si mêlé de l'émigration protestante après la Révocation ; il a sollicité, sans se lasser, les gouvernements et les rois de l'Europe protestante en faveur de ses coreligionnaires et partout où il a séjourné, pendant plus de trente ans, à Zürich et à Berlin, à Wesel ou à Prenzlau, à Genève, à Neuchatel, etc., il a su gagner la sympathie de ceux qui l'ont connu et la reconnaissance des malheureux qu'il a tâché de secourir. Ses origines ne semblaient pas le destiner à une carrière aussi agitée. Né à Nîmes en 1650, Henri de Mirmand, seigneur de Roubiac et de Vestric, descendait, nous dit-on, d'un *Iacobus de Mirmando, miles*, venu d'Allemagne en Auvergne vers la fin du xv^e siècle; il avait épousé, très jeune, Marthe d'Audiffret, et était veuf déjà, après avoir eu cinq enfants (dont trois déjà décédés) quand éclata la tourmente de 1685. Il était président de la Chambre mi-partie au présidial de Nîmes [2]; quittant cette ville avant l'abjuration générale prescrite, il se cacha d'abord dans quelques-unes de ses métairies, puit réussit à se faire transporter avec ses deux filles, leur gouvernante [3] et un fidèle serviteur sur les côtes d'Espagne et gagna de là Gênes, puis Zurich, où il arriva avec quatre louis pour toute fortune. Ses biens furent naturellement confisqués, mais son beau-père, M. d'Audiffret (qui ne mourut qu'en 1694), put lui faire parvenir de temps en temps quelques subsides, grâce auxquels il put vivre avec les siens et refuser la pension que lui avait accordé, dès 1687, l'Électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, en le nommant conseiller de cour et de légation. Il se consacra désormais à venir en aide aux nombreux fugitifs français qui gagnaient la Suisse, comme la frontière protestante la plus proche, et en faveur desquels il ne cessa de solliciter la charité des protestants de tous pays, tant par une correspondance étendue que par des voyages incessants à travers l'Allemagne, la Suisse et les Provinces-Unies. M^me de Chambrier nous fournit tous les détails possibles sur cette activité touchante, tant d'après les archives de sa famille que d'après les papiers d'Antoine Court, conservés à la Bibliothèque de Genève; on peut dire qu'il fut le *député général* ou le *solliciteur général* des réfugiés de Suisse auprès des gouvernants de Berlin, de Londres [4] et de La Haye. Un second mariage qu'il contracta en 1700

1. Il n'aurait pas été nécessaire d'accumuler, par exemple, tous les détails biographiques qu'on trouve dans les annotations; ceux que cela intéresse ont la *France protestante* des frères Haag sous la main ; inutile aussi de réimprimer les *Mémoires de Mirmand* qui ont été déjà mis au jour dans le *Bulletin de l'histoire du prot. français*.

2. C'est ce qui est dit, p. 13 et p. 305. Est-il bien sûr qu'il y ait eu une « chambre mi-partie » à un simple présidial ?

3. Cette gouvernante est appelée, p. 31, M^lle de *Mauvin* ou de *Mauvienne*, et p. 182, *Maurienne*.

4. La correspondance de Mirmand avec mylord Galway est surtout intéressante

avec une demoiselle d'âge très mûr, à Rotterdam, lui permit de continuer ses bonnes œuvres et de vivre en même temps dans l'aisance, après que la mort de son beau-père lui eut fait perdre toutes les ressources qu'il trouvait encore moyen de tirer de France. Après la signature du traité d'Utrecht (1713) qui détruisit les dernières espérances de rentrée chez beaucoup de fugitifs, l'activité de Mirmand diminua forcément ; les infirmités de la vieillesse le forcèrent à mener une existence plus sédentaire, à Prenzlau d'abord, colonie française dans l'Uckermark, alors considérable, puis en Suisse, à Morges, à Genève et finalement à Neuchâtel, où il est mort en juin 1721.

L'auteur a dépouillé non seulement toute la littérature imprimée qui pouvait contribuer à rendre son étude plus complète, mais il a patiemment recherché ou fait rechercher dans les dépôts publics de la Suisse, de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Angleterre les pièces relatives à la personne et à l'activité de Henri de Mirmand ; il faut rendre justice à un zèle aussi tenace, récompensé déjà par les découvertes faites et les résultats obtenus ; l'auteur sera mieux encore récompensé de ses peines, si nous lui donnons l'assurance bien sincère qu'il a su gagner, par son étude, toutes nos sympathies à l'homme de bien qui fut son aïeul [1].

R.

Mémoires du maréchal de Turenne, publiés pour la Société de l'Histoire de France par Paul Marichal. T. I, Paris, Renouard, 1909, 379 p. 8°; prix : 9 fr.

La nouvelle édition des *Mémoires* de Turenne, c'est-à-dire du récit de quelques-unes de ses campagnes entre 1643 et 1659, reproduit pour la première fois le manuscrit autographe du maréchal qui appartient aujourd'hui à M. le marquis de Talhouët-Roy, et qu'Aimé-Champollion ne fut pas autorisé à suivre pour son édition de 1838. Nous en sommes informés par une note rose glissée dans le volume et qui remplace l'*Introduction*, annoncée pour le second et dernier volume de l'édition. On ne trouvera donc ici aucun renseignement ni sur le manuscrit lui-même, ni sur la méthode de l'éditeur, aucun index alphabétique, etc. et le volume débute *ex abrupto* : « Après le siège de Thionville que le duc d'Anguien fit ». Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement sur un texte aussi connu que celui des *Mémoires*, mis au jour, dès 1735, par André-Michel de Ramsay et souvent réimprimés depuis, en dernier lieu dans la *Bibliothèque de l'armée française* en 1877. Ceux qui ont eu à s'occuper de l'histoire militaire du milieu du XVIIe siècle ont tous lu ces récits simples, par-

---

à cause des projets de colonisation en Irlande, discutés après la chute de Jacques I, mais que le manque d'argent ne permit jamais à Guillaume III d'exécuter.

1. Un bon répertoire alphabétique des noms de personnes, de lieux et des principales matières facilite l'usage du volume. — P. 380, lire *Delmenhorst* pour *Dolmenhorst*.

fois un peu secs même de ton, qui, malheureusement, manquent le plus souvent des indications chronologiques nécessaires pour qu'on puisse les utiliser avec fruit [1]. En tout état de cause, on ne peut que remercier la Société de l'histoire de France et M. P. Marichal, de nous avoir donné une édition plus correcte et mieux annotée de ce texte quasi classique. J'ai cependant une observation générale à présenter au nouvel éditeur; dans la note en question, celui-ci signale le fait que ses derniers prédécesseurs avaient « entièrement ramené leur texte à l'orthographe moderne ». Lui-même est revenu à celle du manuscrit autographe, ce dont je n'ai garde de lui faire un reproche. Seulement si cela n'a pas d'inconvénient pour la prose courante, il n'en est pas de même pour les noms propres et les noms de lieux, que Turenne ou son secrétaire travestissent souvent de la façon la plus baroque. Si l'on tenait, par scrupule d'éditeur, peut-être exagéré [2], à conserver dans le texte ces déformations innombrables, au moins fallait-il, dans une édition critique, mettre le lecteur à même de les corriger et de s'y reconnaître. J'accorde qu'il n'aura pas de peine à reconnaître les localités de son pays écrites *Poisy*, *Saint-Menehou*, *Mommedi*, *Rocrois*, etc., ainsi que les personnages *d'Oquincour*, *Navaillies* ou de *Turen* lui-même; mais pour les localités étrangères, dont les noms sont maltraités de la façon la plus fantastique, ce n'est pas calomnier les lecteurs français que d'admettre pour beaucoup d'entre eux l'impossibilité d'identifier *Frankendael*, *Keisersloutre*, *Honsruc*, *Albrestat*, *Creussnach*, *Suebshal*, *Fectwang*, *Vinphen*, *Chorendorf*, *Leec*, *Stohoven*, etc. etc., avec *Frankenthal*, *Kaiserslautern*, *Hunsrück*, *Halberstadt*, *Kreuznach*, *Schwaebisch-Hall*, *Feuchtwangen*, *Wimpffen*, *Schorndorf*, *Lech*, *Stollhofen*, etc. etc. Si M. M. tenait absolument à conserver ces formes saugrenues, au moins devait-il les expliquer en note, ce qu'il ne fait que rarement. De même, quand il s'agit de noms de personnes; si Turenne écrit *Rouceworms*, *Doubatel*, *Flextain*, *Conigsmac*, ce n'était pas une raison pour ne pas mettre au moins en note les noms corrects de *Russwurm*, *Taupadel*, *Fleckenstein*, *Koenigsmark* [3]. L'éditeur a non seulement exploité dans ses notes la littérature des *gazettes* contemporaines, du moins de celles qui ont paru chez nous [4], mais il a

1. Un point sur lequel on voudrait bien que l'éditeur s'expliquât dans l'introduction promise, c'est celui-ci ; l'état du manuscrit permet-il de préciser si le récit du maréchal a été écrit, tout au moins d'année en année ou si ce sont des réminiscences postérieures, rédigées vers la fin de sa carrière ?

2. Cela va jusqu'à écrire, par exemple p. 79 *Tostenson*, quand quelques lignes auparavant et quelques lignes plus bas le nom du général suédois est écrit correctement.

3. D'ailleurs ce n'est pas toujours Turenne qui est en faute; dans ses notes personnelles, l'éditeur écrit *Binaw* pour *Bünau* (p. 32), *Crosieg* pour *Krosigk* (p. 51), *Rubenhaupt* pour *Rabenhaupt* (p. 82), *Pagenstecker* pour *Pagenstecher* (p. 279).

4. M. M. ne semble pas aussi bien connaître la littérature afférente de langue allemande contemporaine; ainsi l'on s'étonne un peu de le voir citer souvent les

encore utilisé de nombreux documents tirés des Archives des Affaires Etrangères ; il a également emprunté à ces dernières une cinquantaine de pièces justificatives, qui se rapportent à la campagne transrhénane entreprise par Turenne en 1646, un peu contre la volonté de Mazarin, et au soulèvement des régiments weimariens en 1647 ; ce sont des lettres de Turenne, de Mazarin, de Tracy, Wrangel, Rosen, etc., qui constituent un dossier fort curieux sur le dernier de ces deux épisodes surtout. Souhaitons que l'éditeur mène bientôt son travail à bonne fin et qu'outre une introduction détaillée, il nous donne une table alphabétique bien complète, où les noms propres et les noms de lieux figurent à la fois sous leur forme fantaisiste et véritable, afin d'épargner de longues recherches aux travailleurs [1].

R.

Lehrbuch der Geschichte der Philosophie, von W. Windelband, prof. an der Un. Heidelberg ; 5te Aufl. Tubingen, 1910. — VII-592 pp. in-8°.

Windelband, né en 1848, était professeur à Strasbourg lorsqu'il fit paraître en 1891 la première édition de son *Manuel* ; en voici la 5e révisée. Le but exprès de l'auteur est de donner, non pas l'histoire bibliographique des philosophes, mais l'histoire technique de la filiation des problèmes, et la génération des concepts qui sont tour à tour inventés pour les résoudre : histoire logique, à la façon de Hégel et de Zeller, dans laquelle les conceptions grecques tiennent la place relativement la plus grande parce qu'elles sont pour l'auteur, le kantisme excepté, les plus considérables. W. est métaphysicien et pose, à la base de son examen des systèmes, l'affirmation qu'il existe des valeurs universelles, le vrai, le bien, le beau. Son *Manuel* est un immense répertoire, ordonné suivant les concepts, de tous les systèmes philosophiques. Il est impossible de résumer un tel livre ; on en fera connaître, dans un tableau d'ensemble, l'agencement externe : introduction ; sept parties, registres.

I. Philosophie grecque. — 1 cosmologique : l'être ; le devenir ; la connaissance chez les pré-socratiques ; (Les mêmes auteurs peuvent revenir sous des titres différents ; par exemple Empédocle dans le chapitre de l'être, de la connaissance, etc. ; W. suit l'histoire des concepts, non des hommes) ; — 2 anthropologique : problème moral, problème scientifique (sophistes et Socrate) ; — 3 systématique : matérialisme de

---

Mémoires historiques concernant le général d'Erlach, qui datent du XVIIIe siècle et pas une fois le grand ouvrage de M. A. de Gonzenbach sur le même personnage, paru de 1880 à 1882.

1. P. 8, l'auteur a mentionné par inattention la forteresse de *Hohentwiel* sous le nom de *Hohenweiler*, p. 53. Il n'est pas seulement « douteux » que Hersfeld n'appartenait point à la Hesse, mais certain, puisque cette petite principauté ecclésiastique ne fut cédée au landgrave de Hesse-Cassel que par le traité de 1648.

Démocrite, idéalisme de Platon; logique aristotélicienne et développement progressif de l'essence dans les apparences des phénomènes : *alle Erscheinung wird zur Entwicklung des Wesens.*

II Phil. gréco romaine : — 1 période morale; stoïcisme; épicurisme; scepticisme; du criterium de la vérité; 2 période religieuse : autorité et révélation; esprit et matière; Dieu et monde; problème de l'histoire du monde; c'est-à-dire : Philon, Justin, néo-platonisme, néo-pythagorisme; Plotin et Proclus; christianisme et conception de l'histoire universelle du point de vue de la téléologie chrétienne.

III. Moyen âge : 1 de 400 à 1200; l'expérience interne : saint Augustin; les universaux; Scot Erigène; Abailard; dualisme de l'âme et du corps; psychologie des mystiques et morale de l'intention, normalement issues de l'introspection augustinienne; — 2 de 1200 à 1500; la nature et la grâce; la volonté contre l'entendement; problème d'individuation; Saint-Thomas, Duns Scot, Dante, Nicolas de Cuse.

IV. Renaissance : 1 humanisme; la lutte des philosophies traditionnelles; Pomponat; Valla; Nizolius; Vivès; Ramus, Sanchez; macrocosme et microcosme; Bruno, Paracelse, Boehm; — 2 naturalisme; problème de la méthode, Bacon, Descartes, Leibniz; substance et cause; problème de l'homogénéité de l'univers, tout entier explicable par des causes mécaniques sans qualités occultes; Hobbes, Spinoza, Malebranche; droit naturel : Grotius et Puffendorf.

V. Période des Lumières : — le problème théorique des idées innées; de la perception du monde extérieur; de la religion naturelle; Descartes, Locke, Hume; problème pratique des fondements de la morale, de Shaftesbury à Bentham; le *Kulturproblem* de Wolf à Herder.

VI Phil. allemande : — 1 la Critique de la raison pure : connaissance, impératif, finalité; — 2 le développement de l'idéalisme; la chose en soi de Jacobi à Schopenhauer; les systèmes de la raison et le romantisme : Fichte, Schelling, Hégel, Schiller, Humboldt.

VII. Phil. du XIX[e] siècle : — le combat pour l'âme : Feuerbach, Fechner, Wundt; — nature et histoire; Comte, Spencer; — néo-hégélianisme anglais et américain; le problème des valeurs : Bahnssen et Nietzsche.

La théorie du surhomme affranchi de toute règle est pour W. le dernier terme du relativisme engendré par l'analyse scientifique, la mort de la philosophie. La philosophie ne peut renaître que par l'affirmation des valeurs universelles, règles de tous les hommes et surhommes, mises en relief par Lotze; et l'histoire de la philosophie, devenue partie intégrante de la philosophie elle-même, est un facteur essentiel de la reconstruction des concepts qui produisent la culture par leur valeur d'universalité. On voit, par ce rapide index, quelle est l'importance d'un ouvrage où sont condensées tant de liaisons de systèmes, outil de premier ordre pour la compréhension des concepts

et de leur genèse interne. N'oublions pas cependant que les auteurs les plus modernes, pour joindre Gomperz à Zeller, voudraient replacer en outre les systèmes dans leurs milieux ambiants, les disciplines philosophiques dans l'ensemble des autres disciplines humaines; les doctrines des philosophes dans les conditions historiques de leur vie, parce que les systèmes abstraits meuvent le concret à condition d'y puiser d'abord leurs origines actives et fécondes.

E. Thouverez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 août 1910.* — M. Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes, adresse à M. Perrot, secrétaire perpétuel, une lettre où il raconte en détail la visite faite par le roi Georges de Grèce aux fouilles de Délos.

M. Bouché-Leclercq, ancien président, annonce la perte que l'Académie vient de faire en la personne de M. Adolf Michaelis, son correspondant à Strasbourg, décédé le 12 août.

M. Cordier communique deux lettres de M. le commandant V. Dincher, du 3e tirailleurs algériens, parti il y a quelques mois, avec une légère subvention sur la fondation Benoît Garnier, pour une mission au Yun-nan, où il a fait des recherches sur les Musulmans de cette province chinoise.

M. Cordier lit ensuite, au nom de M. le comte Maurice de Périgny, un mémoire sur les ruines de Nokcun, restes d'une puissante cité maya, vraisemblablement une des capitales de ces rois mayas qui occupèrent toute la péninsule du Yucatan. Ces ruines sont situées au N. du Guatémala, dans l'angle formé par les frontières du Mexique et du Honduras britannique. Ce mémoire est accompagné de photographies et d'un plan schématique, indiquant la position respective des édifices. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

Séance du 26 août 1910 — M. Cordier, revenant sur la chronologie maya, confirme que l'on n'est pas parvenu jusqu'ici à fixer scientifiquement les rapports de cette chronologie avec la chronologie chrétienne.

M. Jules Couyat, membre de l'Ecole française du Caire, communique un mémoire légué à la Bibliothèque de Turin par un officier de l'expédition d'Egypte nommé Bert et qui forme un appendice à la *Description de l'Egypte*. Ce mémoire contient une description géologique, botanique et ethnographique du désert situé à l'Est de Siout (Haute-Egypte). — M. Babelon présente quelques observations.

M. Salomon Reinach lit une note sur l'origine de la légende qui attribuait aux Templiers une idole en forme de tête humaine ou la possession d'un crâne humain doué de proprtétés magiques. Les témoignages les plus précis à ce sujet sont venus de gens qui avaient vécu en Syrie; plusieurs d'entre eux racontèrent aux inquisiteurs qu'une tête coupée de femme assura la fortune du chevalier qui la possédait ou lui permit d'anéantir ses ennemis. Il est question du coffret où était enfermée cette tête mystérieuse, du danger mortel que l'on courait à l'ouvrir et à regarder ce qu'il contenait. Plus de cent ans avant le procès des Templiers, pareille histoire se lit déjà dans un ouvrage de Gautier Map, et là les expressions employées ne laissent pas de doute qu'il s'agit d'un écho de la fable classique de Persée et de la tête de Méduse. Cette fable, localisée aux environs de Jaffa, sur la côte syrienne, pénétra dans le folklore de la Terre-Sainte; Persée étant devenu un chevalier, on songea naturellement que le possesseur de la tête redoutable était un chevalier du Temple. Ainsi, l'un des griefs imaginaires formulés contre les Templiers par l'acte d'accusation dérive, par une voie indirecte, mais qu'on peut suivre, d'un des épisodes les plus populaires de la fable grecque. — MM. Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau, Antoine Thomas, Viollet présentent quelques observations.

M. Léon Dorez communique deux lettres qui prouvent que la découverte de la *Forma Urbis Romae severiana* a eu lieu aux mois de mai et juin 1562. — MM. Perrot et Cagnat présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 15 septembre — 1910

E. König. **Hebräisches und aramäisches Wörterbuch zum alten Testament mit Einschaltung und Analyse aller schwer erkennbaren Formen, Deutung der Eigennamen sowie der massoretischen Randbemerkungen und einem deutsch-hebräischen Wortregister.** 1re Lieferung. Leipzig, 1910. Dieterich, 192 p. in-8°.

Les caractéristiques du dictionnaire hébreu de M. König sont : 1° le classement des sens de chaque mot d'après les principes sémantiques posés par l'auteur dans sa *Stilistik*; 2° un essai d'interprétation des noms propres d'après les travaux les plus récents; 3° une grande attention accordée aux questions de lexicographie encore pendantes (étymologie, distinction des racines, sens des formes verbales, genre des mots, etc.); 4° la comparaison avec les mots analogues des autres langues sémitiques (arabe, ou à défaut, éthiopien, assyrien ou araméen); 5° l'explication des notes marginales des massorètes au texte de l'ancien testament; 6° l'insertion à leur place alphabétique et l'explication des formes difficiles qui peuvent embarrasser un débutant et quelquefois même un hébraïsant. Ce premier fascicule nous conduit jusqu'à la négation *lô*. Les fascicules 2 et 3 (fin) sont promis pour l'été de cette année.

C. Fossey.

C. R. Gregory. **Einleitung in das Neue Testament.** Hinrichs, Leipzig, 1909, vi-804 p., in-8°.

L'introduction aux divers livres du Nouveau Testament forme la partie de beaucoup la plus courte et la moins intéressante de l'ouvrage. L'auteur pousse l'attachement à la tradition au point de tenir pour authentiques la première épître de Pierre, celle de Jacques et

les Pastorales. Le quatrième évangile est attribué à l'apôtre Jean. Sans doute les critères internes et surtout littéraires ne doivent être utilisés qu'avec prudence. Mais M. Gregory est loin de leur accorder toute l'attention qu'ils méritent. Il ne courrait pas le risque de se laisser égarer par une impression purement subjective en remarquant, par exemple, la continuité des chapitres XIV et XV de l'épitre aux Romains, ou, en un autre sens, l'étonnante dépendance verbale qui fait de la seconde lettre aux Thessaloniciens, sauf pour le passage capital des précisions eschatologiques, comme un pastiche de la première. Je ne sais pas sur quoi il s'appuie pour dire, des Douze, que « vraisemblablement tous, comme Jésus, savaient lire et écrire » (p. 649). La digression, plus curieuse qu'utile, en faveur de la tradition orale (p. 248 ss.) trouve un heureux correctif dans les réserves qui la complètent, réserves dont la troisième partie de l'ouvrage ne s'est pas suffisamment inspirée.

Bien peu d'autres savants eussent été en mesure de nous présenter avec autant d'ampleur, de précision et de vie, cette histoire extrêmement détaillée du Canon, depuis les temps apostoliques jusqu'en 1908, et cette introduction très précieuse à la critique textuelle qui remplissent les 645 premières pages du présent volume. Là M. G. est véritablement dans son domaine; il y est roi. Nul ne lui reprochera les notes qu'il nous donne, en passant, sur les recueils de livres sacrés en usage dans d'autres religions (p. 40 ss.), ou sur la facilité des communications entre les diverses parties de l'empire romain (p. 46 ss.). Son érudition considérable, son expérience de paléographe et de voyageur, la clarté naturelle de son esprit lui permettent de retracer de la façon la plus concrète l'histoire d'un manuscrit ou d'une collection (*v. g.* p. 403 ss.).

Quelques-unes de ses conclusions les mieux établies sont de nature à provoquer aujourd'hui encore, dans le grand public, quelque étonnement.

Aucun concile général, avant la Réforme, ne fixa la liste des livres sacrés du Nouveau Testament. Le canon, considéré comme traditionnel, n'a jamais réuni l'unanimité des suffrages chrétiens. Il est loin de coïncider exactement avec le canon des églises éthiopienne, syrienne, arménienne. Dans l'église grecque elle-même, l'Apocalypse occupe une position tout à fait singulière. Elle est citée parmi les livres saints, mais ne fournit pas et paraît n'avoir jamais fourni comme les autres, la matière de quelqu'une des lectures bibliques qui sont faites aux fidèles. Elle trouve place en la collection des écrits du Nouveau Testament dans un nombre comparativement très petit de manuscrits grecs; souvent, au contraire, on la rencontre en compagnie de vies de saints ou de traités théologiques, dans des recueils qui ne contiennent, par ailleurs, aucun livre du canon.

Un autre préjugé contre lequel M. Gregory nous met en garde

consisterait à croire que, durant tout le moyen âge, la Vulgate a porté ce nom. Il paraît bien plutôt ne lui avoir été donné que par le concile de Trente. Encore n'était-ce point avec raison, car cette forme du texte biblique latin, qu'on désignait, en 1546, comme « l'ancienne et la courante », n'était pas, alors même, aussi répandue que les versions latines antérieures à celle de Saint-Jérôme.

Si volumineuses que soient les deux premières parties de l'ouvrage de M. G., il y a mieux à faire que de les consulter : c'est de les lire. On le peut sans fatigue.

L'exécution typographique est excellente [1].

F. Nicolardot.

Travels in the island of Cyprus. Translated from the italian of Giovanni Mariti by Cl. D. Cobham, with contemporary accounts of the Sieges of Nicosia and Famagusta. Cambridge, Univ. Press, 1909, VIII-199 p.

L'abbé Giovanni Mariti, qui naquit à Florence en 1736, et mourut dans cette ville en 1806, fit de nombreux voyages en Orient, en qualité de vice-chancelier du consulat d'Angleterre à Chypre. Il visita la Syrie, la Palestine, l'Égypte et publia d'intéressantes relations. Son voyage dans l'île de Chypre, *Viaggio per l'isola di Cipro*, publié à Lucques en 1769, eut un réel succès et fut traduit plus tard en allemand, en français et en anglais. M. Cobham, à qui l'on doit déjà la traduction de nombreuses relations concernant l'île de Chypre, réunies dans le volume intitulé : *Excerpta Cypria* (1908), donne maintenant du voyage de Mariti une nouvelle traduction en anglais [2] ; elle sera utile à ceux de ses compatriotes qui ne lisent pas l'italien, la traduction anonyme de 1791 n'étant qu'un calque de la traduction française, et celle-ci étant peu fidèle. L'ouvrage de Mariti vaut la peine d'être traduit ; l'auteur est consciencieux, suffisamment observateur, et ce qu'il a écrit, quoique un peu sec et parfois superficiel, est peut-être ce qu'il y a de mieux informé sur la condition de l'île à la fin du XVIIIe siècle. Il se sert peu des ouvrages antérieurs à lui, et raconte simplement ce qu'il a vu et entendu. M. Cobham a complété sa traduction par un résumé de quelques chapitres qui se rapportent à Chypre, dans un autre voyage de l'abbé Mariti, *Viaggio da Gerusalemme per le coste della Soria* (1787). Cette seconde édition contient en outre deux relations également traduites en anglais, l'une du siège de Nicosie par Pietro Contarini, l'autre du siège de Famagouste par Nestor Martinengo.

My.

---

1. Au second mot hébreu de la page 494 lire un noun au lieu d'un beth.

2. C'est une seconde édition, d'après la préface ; mais ce n'est pas indiqué sur le titre. La première est de 1895.

Julius Kaerst, **Geschichte des hellenistischen Zeitalters,** Zweiter Band, erste Hälfte, *Das Wesen des Hellenismus*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1909, xii-430 p.

Le premier volume de cet ouvrage a reçu l'accueil le plus flatteur ; la première moitié du second ne le mérite pas moins, M. Kaerst y étudie en philosophe plus qu'en historien les principes fondamentaux de la civilisation hellénistique et les caractères particuliers de l'état monarchique tel qu'il se constitua sous les successeurs d'Alexandre. Le volume contient les livres IV-VI. Le livre IV expose la situation à la mort d'Alexandre, puis les luttes entre les généraux et enfin l'origine des grands royaumes. Le jugement porté par M. K. à la fin de ce livre, sur les conséquences de la bataille d'Ipsus, est, quoique très concis, d'une remarquable pénétration. La philosophie, les tendances générales, la religion de l'époque hellénistique sont étudiées dans le livre V. La nouvelle civilisation est opposée à la civilisation antique, et elle se caractérise surtout par l'importance que prend alors l'individu. L'idée de communauté disparait, l'idéal n'est plus une communauté morale et spirituelle réalisée dans la cité ; c'est l'individualisme, le sentiment de la liberté et de l'indépendance personnelle qui pénètrent de plus en plus dans les esprits. M. K. examine alors les différentes écoles de philosophie, principalement le stoïcisme, et l'influence de cette doctrine sur le développement de la culture intellectuelle. Les progrès de l'individualisme ont amené au premier plan un principe que ne connaissait pas le régime antérieur. C'est ce qu'il appelle le principe technique. Les compétences particulières n'avaient rien à faire dans la vie des anciennes cités. L'époque hellénistique, avec ses tendances particularistes, ne pouvait concevoir, à son point de vue pratique, la vie politique, sociale et technique autrement qu'avec la division du travail, chose qui nous est maintenant familière dans la vie moderne, mais dont le germe est ancien ; le principe, d'ailleurs, n'était inconnu ni à Platon ni à Aristote. D'autre part, les dieux ne sont plus les divinités spéciales d'une cité, d'un peuple ; dans les monarchies hellénistiques, le souverain prend dans sa propre personne le droit de revêtir sa souveraineté de l'autorité divine. Mais l'homme revêtu d'une autorité sacrée ne la tient pas de la divinité ; ce n'est pas, comme pour les Orientaux, le dieu qui est honoré dans l'homme, c'est le roi, l'individu lui-même, qui prend le pas sur la divinité. Le culte du souverain a ainsi renforcé la tendance à donner à la religion un caractère plus politique et plus anthropomorphique. En outre, ce ne sont plus les dieux anciens, chacun avec son domaine propre et restreint ; les nouvelles divinités sont celles qui se manifestent par une activité technique particulière, ou encore, les puissances universelles de la nature. M. K. insiste sur le syncrétisme religieux, sur la diffusion de certains cultes à l'époque hellénistique, comme ceux de Sérapis et des dieux de Samothrace, et signale l'importance des

premières associations religieuses. Les caractères principaux de la civilisation hellénistique sont l'individualisme et le rationalisme. L'analyse du livre VI, où M. K. étudie le caractère général et les traits distinctifs de l'état hellénistique, montrerait également à quel point de vue l'auteur s'est placé pour concevoir son travail. La monarchie s'est constituée par suite de la situation politique, des circonstances extérieures et de la direction nouvelle prise par la culture générale, de même qu'elle fut une conséquence de l'individualisme et des théories philosophiques. Les conquérants macédoniens ont établi leur droit, le culte du souverain l'a affermi, et le principe dynastique a achevé de donner à l'état son caractère monarchique. De là résulte une nouvelle organisation administrative et sociale, que nous montrent les derniers chapitres. Ce second volume de M. K. est d'un haut intérêt. Les événements politiques et militaires n'y tiennent qu'une place restreinte ; ce qui attire et retient l'attention, ce n'est pas l'histoire à proprement parler, c'est l'évolution philosophique d'une culture nouvelle et d'une forme nouvelle de civilisation, exposée avec une science et une ampleur de vues qu'on ne saurait trop louer. Le sujet n'est pas épuisé; dans une seconde partie, M. Kaerst étudiera la littérature, l'art et les questions économiques, et ainsi nous aurons le tableau d'ensemble de l'époque hellénistique qui permettra d'en apprécier avec précision la signification historique, la portée sociale et la valeur morale dans le développement de l'humanité.

My.

G. Laubscher, **The past tenses in French,** a study of certain Phases of their Meaning and Function. — Baltimore, J. H. Furst, 1909 ; un vol. in-8°, de 60 pages.

Dans le premier et le plus important chapitre de cette dissertation, M. Laubscher a repris l'examen d'une théorie assez subtile, née en Suède et en Allemagne il y a quelque vingt ans, qui a déjà fait couler pas mal d'encre, et qui a fait irruption jusque dans les grands ouvrages comme la Grammaire de M. Meyer-Lübke. Notre parfait simple, le passé défini des grammairiens français, peut-il à lui seul, et par lui-même, marquer le point de départ, le début de l'action ? Beaucoup ont cru que oui, mais n'ont-ils pas été le jouet d'une illusion ? N'est-ce pas faire intervenir dans notre grammaire moderne une notion d' « aspect », qui cadre assez mal avec ses procédés analytiques ? En somme il ne faut pas oublier que, dès ses débuts, le français a fait grand usage des tours périphrastiques comme *il commence à faire*, *il prist à*, plus tard *il se met à ;* et même en remontant plus haut nous voyons que, la valeur inchoative des verbes latins en *-escere* s'étant oblitérée, on les construisait comme les autres avec *coepi*. Je veux bien que tout cela ne soit pas absolument décisif

contre la théorie en question ; mais on m'accordera du moins qu'il y a là des présomptions qui ne lui sont pas très favorables. M. L. a donc bien fait de la passer de nouveau au crible. Il remarque avec justesse que toute action peut être envisagée dans son commencement, dans sa durée, ou dans son achèvement. Est-ce le temps proprement dit qui se chargera d'indiquer ces nuances ? Non, et la valeur inchoative notamment ne résultera que du contexte. Je suis de son avis, et trouve qu'à l'aide d'exemples empruntés à notre prose française des différentes époques il l'a assez bien démontré : ce n'est point en somme au seul passé défini que peut s'attacher cette nuance, mais à d'autres temps aussi, comme le présent ou le futur. — Dans un second chapitre, l'auteur a examiné les changements qui se sont opérés, depuis le moyen âge, dans l'emploi respectif du plus-que-parfait et du passé antérieur : on sait que ce dernier temps est devenu en français moderne d'un usage très limité. Toute cette évolution me paraît connexe — et peut-être un peu plus qu'il n'est marqué ici — de celle qui a amené le remplacement du parfait simple par l'imparfait comme temps narratif. M. Laubscher nous dit dans son introduction qu'il a précisément ramassé sur cette dernière question un matériel d'exemples considérable, et qu'il compte l'utiliser dans une publication postérieure : souhaitons qu'il ne tarde pas trop à mettre ce projet à exécution, le présent opuscule montre qu'il apporte dans ces délicates études un esprit très averti.

E. Bourciez.

L'Église et la Sorcellerie, par J. François. Paris, E. Nourry, 1910, 272 p. in-18°. Prix : 3 fr. 50. c.

Le présent ouvrage est un bon résumé sur la question, mais de facture un peu inégale. L'auteur ne connaît évidemment pas par autopsie l'abondante littérature étrangère [1] relative à la sorcellerie, l'ancienne aussi bien que la plus récente, tandis qu'il semble plus au courant des ouvrages écrits en langue française [2]. M. F. n'a pas examiné de plus près la question qui nous paraît au fond la plus intéressante dans tout ce lugubre sujet, savoir ce qu'il y eut de réel dans les manifestations de la sorcellerie, telles que nous les révèlent les

1. Ainsi Soldan et Roskoff sont toujours cités, si je ne me trompe, d'après l'ouvrage de M. Baissac, et M. F. ne connaît pas même de nom les deux gros volumes de M. Joseph Hansen (*Hexenwahn im Mittelalter*, etc.) qui sont d'importance capitale pour son sujet.

2. Il y a des exceptions pourtant, et je dois m'excuser de me citer moi-même. Mais M. F. ne parle en détail que d'*un* procès de sorcellerie en Alsace. Dans un volume paru à Paris, en 1871 (*La sorcellerie au* XVI*e et au* XVII*e siècle particulièrement en Alsace*), j'ai analysé toute une longue série de dossiers empruntés aux Archives de Strasbourg et dans mon *Alsace au* XVII*e siècle* (tome II, p. 97-119), j'ai donné ce que l'éditeur de M. F. appelle des « détails savoureux » sur une série d'autres procès, étudiés aux Archives de Colmar.

sources; nous ne songeons pas d'ailleurs à lui en faire un reproche, puisqu'il a nettement circonscrit le champ de ses études, en déclarant rechercher le rôle de l'Église vis à vis des superstitions populaires qui se rencontrent à l'origine des sociétés humaines et qu'elle n'a donc pas créées elle-même. Elle les a d'abord combattues (assez faiblement à vrai dire), puis elle s'y est résignée, elle les a fait siennes, et finalement, par son *malleus maleficarum*, elle les a perpétuées pendant des siècles, si bien que la Réforme elle-même n'a nullement enrayé le mal. Catholiques et protestants ont brûlé à l'envi des milliers de gens, soit de pauvres malades hallucinés, soit de véritables bandits, coupables d'empoisonnement ou de crimes contre nature, soit aussi des hérétiques [1], soit enfin des personnes parfaitement innocentes, mais incapables de supporter les tortures auxquelles les soumettaient des juges imbéciles et féroces.

Je n'oserais, pour ma part, m'associer d'une façon absolue à cette parole de l'auteur : « L'innocence des sorcières est de nos jours mise hors de doute » (p. 35). Non pas, bien entendu, que je sois disposé à croire à la puissance magique de Satan, ni aux scènes horribles et grotesques du sabbat. Mais il y avait certainement au moyen âge et plus tard (tout comme de nos jours) de mauvaises vieilles, désireuses de nuire à leurs ennemis et qui ont parfaitement pu préparer, par exemple, des décoctions de poisons pour les faire périr, eux et leur bétail [2]. Dans certains procès aussi, jugés au XVII[e] siècle, on voit les accusés confesser qu'ils ont eu commerce avec leur chèvre ou leur jument. On les brûle comme sodomites [3], mais en même temps on a soin de les condamner comme sorciers afin d'atténuer l'effet moral de leur conduite sur les populations [4]. Parmi les faits cités dans le volume de L. F., il en est tout au moins un qui n'est pas authentique [5]. C'est le procès des cent-trente-quatre sorciers brûlés à Strasbourg en octobre 1582, que Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, avait déjà fait apparaître dans ses conférences, et qu'il a cités

---

1. Dans les contrées catholiques de l'Allemagne, (dans les évêchés franconiens, par ex.) il y eut certainement de nombreux hérétiques dont on se défit sous le vocable de sorciers, pour ne pas avouer que l'hérésie avait pénétré dans le pays.

2. Il y eut certainement aussi de nombreuses sorcières qui étaient persuadées elles-mêmes, toutes les premières, qu'elles allaient au sabbat. L'autosuggestion, aidée de narcotiques, a joué, à coup sûr, un rôle assez considérable dans l'histoire de la sorcellerie.

3. A l'origine on les brûlait vifs; plus tard, on les étranglait généralement d'abord, avant de mettre le feu au bûcher.

4. Ces accusations, fort rares en Alsace, avant le XVI[e] siècle, se multiplient depuis les guerres de religion et la guerre de Trente Ans. Les soudards espagnols et italiens avaient introduit des mœurs déplorables dans le pays.

5. J'ajoute ici quelques petits errata, que M. François fera disparaître, dans la seconde édition de son utile travail que je souhaite prochaine. P. 172, lire *Frédéric* pour *Freidrich*. — P. 87 l. *Zuñiga*, p. *Zugniga*. — P. 134, l. *Heppe* p. *Hoppe*. — P. 163, l. *Veit* p. *Verth*. — P. 169, l. *Horst* p. *Horts*.

dans son livre : *L'Église catholique, la Renaissance, le Protestantisme* (Paris, Bloud, 1904, p. 338). En rendant compte de cet ouvrage, je disais que ce splendide autodafé n'existait que dans son imagination, mais qu'il n'en avait pas moins empoisonné, très involontairement sans doute, la mémoire de tous ses auditeurs et que c'était ainsi que se perpétuaient, sans intention mauvaise, les calomnies et les mensonges historiques. Je ne croyais pas si bien dire ; car voici M. F. qui, sans songer certainement à mal, emprunte le soi-disant *fait* à M. Baudrillart. Ayant eu la curiosité de rechercher quel pouvait bien être le lieu de naissance de ce canard ultramontain, j'ai fini par découvrir la *source* de M. Baudrillart, dans l'*Histoire du peuple allemand* de Mgr Janssen, le grand arsenal du parti. Au vol. VIII, p. 618 du texte allemand, il est dit : « *Une feuille volante* (*Eine Zeitung*), *imprimée à Strasbourg*, fait connaître en 1583, que le 15, 19, 24 et 28 octobre de l'année qui venait de s'écouler (1582) EN DIFFÉRENTS ENDROITS DE L'ALLEMAGNE DU SUD-OUEST, non moins de cent trente-quatre sorciers (*Unholde*) ont été *emprisonnés, condamnés au bûcher et brûlés*. » Ainsi l'on avait tout simplement *concentré*, pour produire un effet plus grand, *sur le seul Strasbourg*, toutes les procédures de sorcellerie de toute l'Allemagne du sud-ouest, et encore la donnée du *journaliste anonyme*, auquel on prétend emprunter ces détails, n'est-elle *garantie d'aucune manière*, et peut fort bien n'être qu'un racontar sans valeur ! Ce petit exemple prouve au moins qu'il faut contrôler de près les récits de certains historiens.

R.

André MEYER, **Étude critique sur les relations d'Érasme et de Luther**, avec une préface de Ch. Andler. Paris, F. Alcan, 1909, xv, 174 p. in-8°, avec portrait ; prix : 4 fr.

Der Streit zwischen Erasmus und Luther über die Willensfreiheit dargestellt und beurteilt von Lic. Karl ZICKENDRAHT. Leipzig, Hinrichs, 1909, XII, 205 p. in-8° ; prix : 5 fr. 65 c.

H. HUMBERTCLAUDE, **Érasme et Luther, leur polémique sur le libre arbitre.** Paris, Bloud et Comp. s. date (1910), XXIII, 297 p. in-18.

Par un singulier hasard, trois ouvrages ont été écrits, presque en même temps, sur la querelle d'Érasme et de Luther, en France, en Allemagne et en Belgique ; leur valeur est inégale et leurs conclusions bien différentes. Celui que nous mentionnerons en premier lieu est l'œuvre posthume de M. André Meyer, jeune savant mort à vingt-trois ans, presque au sortir de l'École normale ; M. Ch. Andler, dont il fut l'élève, nous a retracé, dans quelques pages bien sympathiques, la physionomie du professeur au Lycée de Lorient et l'histoire si brève de son développement intellectuel et moral. L'auteur a retracé dans ce volume les rapports très courtois d'abord entre Érasme et Luther, puis la polémique qui s'élève entre eux, et s'est attaché à faire ressortir à la fois la figure des deux adversaires et l'im-

portance majeure du conflit qui sépara de bonne heure l'humaniste élégant aristocrate, un peu sceptique en sa tolérance, et l'ex-moine plébéien, devenu révolutionnaire sous l'impulsion de sa foi, née elle-même d'une crise religieuse intime et profonde, comme Érasme n'en connut jamais. S'appuyant sur une documentation abondante autant que précise, il analyse la situation réciproque de ces deux hommes avec une impartialité qu'on peut dire entière ; il montre comment, à la première heure, l'opinion publique a pu se tromper sur leur compte et prendre (comme l'a dit Bayle), Érasme pour « le Saint-Jean-Baptiste » de son cadet, ou, mieux encore, regarder le professeur de Wittemberg comme l'élève conséquent de l'éditeur du Nouveau Testament grec et du satirique qui cribla de tant de sarcasmes les champions de l'Église. Pourtant un observateur plus attentif aurait pu voir, dès le début, que les sympathies étaient plutôt tièdes [1] entre les deux ex-religieux, et que le savant bâlois ne se souciait nullement d'entrer dans la lutte qui s'annonçait, âpre et pénible [2]. Quand Luther l'interpelle directement, en mars 1519, pour l'engager à se ranger sous les drapeaux de la Réforme puisqu'ils ont les mêmes amis et les mêmes ennemis, Érasme se dérobe poliment à cette sommation, prêche la conquête du monde par la douceur, et se hâte de protester auprès du pape Léon X qu'il n'est en aucune façon l'inspirateur des doctrines nouvelles [3]. Mais en même temps il se refuse à attaquer le novateur, comme l'y invitent les polémistes catholiques [4]. Néanmoins, par suite « d'un enchevêtrement complexe de circonstances », comme le dit avec raison M. M., le conflit se produisit un peu plus tard. Il y eut sans doute chez l'humaniste un concours de flatteries habiles, de craintes sincères, un effarement aristocratique à voir les savetiers et les commères des rues discuter les problèmes religieux [5] ; il y eut surtout les violentes attaques d'Ulric de Hutten auxquelles Érasme répondit avec bien des ménagements encore pour la Réforme dans sa *Spongia Erasmi adversus adspergines Hutteni*, en 1523. Puis vint l'impression peu aimable d'une lettre particulière de Luther à Capiton, publiée à Strasbourg sous le titre *Judicium D. Martini Lutheri de Erasmo Roterodamo* ; cela consomma la rupture, et en septembre 1524, paraissait le traité *de libero arbitrio*, protestation plus ou moins orthodoxe contre l'une des doctrines favorites de Luther, que l'homme ne peut faire et vouloir que le mal, mais pro-

1. Dès 1517 Luther écrivait à son ami J. Lang : « *Erasmum nostrum lego et in dies decrescit mihi animus erga eum* » (p. 16.)

2. « *Mihi nunquam placuit tumultus* » écrivait-il en juillet 1518 (p. 21).

3. Lettre du 13 sept. 1520 : « *Si quisquam, vel inter pocula, audivit me Lutheri dogmata tuentem, non recusem vocari Lutheranus* » (p. 31).

4. « *Tacite flagitant ut scribam in illum. At ego, absit ut sic insaniam!* »

5. En tout cas l'on peut éliminer, je crois, l'accusation de *jalousie* que certains admirateurs de Luther ont portée contre Érasme. En 1524 l'humaniste bâlois était autrement célèbre par toute l'Europe que le professeur de Wittemberg.

testation aussi de la morale des humanistes et de la philosophie classique. Le sujet était habilement choisi pour marquer la rupture, habilement traité aussi, car l'auteur se réconciliait avec l'Église, sans s'imposer à lui-même aucune palinodie, et le ton courtois de sa polémique aurait facilité, en des temps moins orageux, une attitude convenable des adversaires. Sagace et craintif, il s'attendait à l'orage[1]. Et en effet, s'il reçut des compliments enthousiastes de certains princes catholiques et de cardinaux, d'autres fils non moins dévoués de Rome lui reprochèrent aigrement de semer des germes pestilentiels dans le champ de l'Église. D'autre part, la thèse d'Érasme déchaîna la colère des luthériens et amena la rupture définitive entre les humanistes purs et les protestants. En décembre 1525 Luther répondait dans son *De servo arbitrio*, avec sa violence habituelle, traitant l'adversaire de fourbe, d'athée, « sentant à pleine gorge le vin d'Épicure » (p. 120). Érasme répliqua par la première partie de son *Hyperaspistes* dès le commencement de 1526, mais il n'était pas de force à soutenir une polémique sur un ton si révolutionnaire et la seconde partie de cette défense, publiée en septembre 1527, en fournit la preuve à ses amis et à ses ennemis[2]. On a quelque peine à comprendre que maltraité de la sorte à Wittemberg par les hérétiques, il était traité d'hérétique lui-même à Rome et à Paris, à Louvain comme à Madrid. Mais « en temps de révolution, dit avec raison l'auteur, les modérés passent ordinairement pour des traîtres ou des radoteurs, que les deux partis extrêmes ont également intérêt à supprimer » (p. 159). Quand Érasme fuyant de Bâle devant la Réforme envahissante, se réfugie à Fribourg-en-Brisgau, il continue à prêcher une entente de la chrétienté, désormais impossible ; encore en octobre 1533 il publiait sa brochure *De sarcienda Ecclesiae concordia*. Mais Luther, dans une lettre à Nicolas d'Amsdorf, parlait avec colère et mépris de cet homme « aux artifices sataniques » qu'il fallait chasser des écoles[3] et la défense que produisit le vieil humaniste (*Purgatio adversus epistolam non sobriam Martini Lutheri*, 1534) ne changea pas l'opinion, désormais détestable, que professait le réformateur à son égard et qu'il proclama, même après la mort d'Érasme en juillet

1. « *Expecto lapidationem* » écrivait-il à Henri VIII, en septembre 1524.

2. M. M. la déclare franchement ennuyeuse (p. 132). Pourtant le pauvre humaniste s'était mis en frais pour atteindre à la hauteur des invectives de l'adversaire. Il traite Luther de bouffon, de jongleur, de rodomont [M. Humbertclaude qui ne connaît pas sans doute le *Miles gloriosus* de Plaute, traduit très inexactement ces deux mots latins par « soudard glorieux » (p. 189)], de « roquet dont les aboiements cherchent à lasser des éléphants » etc. Il se laisse même aller à prophétiser, et comme tant d'autres prophètes, ne vaticine que des demi-vérités lorsqu'il dit : « *Potius auguror futurum ut nullum nomen sub sole fuerit unquam execrabilius Lutheri nomine et apud papistas et apud antipapistas* ».

3. « *Melius est ruere litteras quam religionem*, écrivait Luther à Amsdorf, *si litterae nolint servire sed conculcare Christum*. »

1536[1]. Le pape Paul III avait offert à ce dernier un chapeau de cardinal, en 1535; mais à mesure que la réaction catholique s'accentua vers la fin du XVIe siècle, le souvenir des services rendus par Érasme, des outrages subis par lui pour la cause de l'orthodoxie[2], allèrent s'effaçant, et au XVIIe siècle la plupart de ses écrits figurent à l'*Index*, aussi bien que ceux des réformateurs. Le principal reproche que l'on pourrait faire à M. M. c'est de n'avoir pas suffisamment analysé les écrits échangés entre les deux adversaires, et cela non par oubli, mais comme de parti-pris, afin de ne pas alourdir l'exposé général de son sujet[3].

Cette analyse détaillée des textes même de la polémique entre Érasme et Luther, nous la trouvons dans le livre de M. Zickendraht. S'il raconte, bien plus brièvement que M. M., les préliminaires de la lutte dans un premier chapitre, il consacre les chapitres suivants (II-V) à un compte rendu minutieux des arguments échangés dans le *De libero arbitrio*, le *De servo arbitrio* et le *Hyperaspistes*, sans y joindre le plus souvent des appréciations personnelles plus détaillées. La terminologie scientifique du théologien protestant qu'est M. Z. est par moments un peu abstruse et la lecture de son travail n'est pas précisément facile, d'autant que toutes les annotations sont renvoyées à la fin du volume. Dans sa conclusion il essaie de montrer que la prédestination de l'homme n'est pas absolue; « il faut que la grâce, comme *justitia infusa*, n'ait plus l'apparence d'une ennemie, mais qu'elle sauvegarde la liberté morale, ou du moins que, comme *justitia imputata*, elle ouvre nos yeux à une réalité supérieure » (p. 179). D'autres trouveront peut-être cela plus limpide que moi.

Quant au travail de M. l'abbé Humbertclaude, qui nous arrive muni du *nihil obstat* de Nivelles et de l'*imprimatur* de Paris, c'est un travail aussi impartial qu'on pouvait l'attendre d'un prêtre catholique en ces temps de recrudescence des polémiques confessionnelles[4]. Il

1. « *Quantum promovit grammaticam, tantum nocuit Evangelio* », dit Luther après la mort d'Érasme.

2. Il n'est pourtant permis de présenter Érasme comme le représentant du « catholicisme humaniste et rationaliste », comme le fait M. M. qu'en ajoutant que cette espèce de « catholicisme » fut supprimé, comme hérétique, dès que l'Église se sentit suffisamment restaurée. A vrai dire, Érasme fut surtout le représentant de l'humanisme, de la morale antique, auquel le mysticisme scripturaire du moine d'Erfurt ne disait rien.

3. Ainsi, p. 100, il refuse d'analyser le *De libero arbitrio*. — P. 84, l'auteur appelle Beatus Rhenanus et Pellican des *Suisses* ; ils habitaient alors Bâle, c'est vrai, mais étaient *Alsaciens*. — P. 139, lire *Hédion* pour *Hidion*. — P. 148, On peut trouver assez bizarre qu'Érasme soit appelé « l'ancêtre du Mephisto de Gœthe ». Il ne me paraît pas que cette comparaison s'impose.

4. Ainsi, dès la préface, nous trouvons cette insinuation calomnieuse contre le réformateur : « La pensée de Luther est... manifestement dominée par la préoccupation d'*exonérer l'homme de toute obligation morale. En cela il cédait aux exigences de son état personnel* » (p. XV). C'est nous qui soulignons.

a l'avantage d'offrir au lecteur, dans ses notes curieuses, les textes mêmes des deux adversaires, seulement il y a bien des fautes d'impression dans le volume de M. H. [1] et, si l'on y voulait mettre un peu de malice, bien pis que cela, puisque p. 19, l'auteur fait mourir Luther en *1566* et qu'il fait solliciter Érasme, mort en 1536, par Henri VIII, mort en 1547 et par le pape Adrien VI, mort en 1523, en l'an de grâce 1553! (p. 41). Parfois aussi les textes sont bien arbitrairement interprétés [2] et les jugements sur les personnes assez contradictoires [3]; selon que l'on pourra tirer parti ou non de ses dires, le pauvre Érasme sera déclaré « pas absolument sincère » (p. 187) ou appelé en témoignage contre les hérétiques [4]. L'auteur ne s'est pas non plus toujours donné la peine de vérifier par lui-même les textes qu'il allègue dans la discussion [5]. On fera donc bien de les vérifier soi-même avant d'y puiser des arguments, dans une polémique qui n'est pas près de finir.

E.

Les Amours de P. de Ronsard Vandomois, commentées par Marc-Antoine de Muret. Nouvelle édition critique publiée d'après le texte de 1578 par Hugues Vaganay, bibliothécaire aux Facultés catholiques de Lyon, précédée d'une préface par Joseph Vianey, professeur à l'Université de Montpellier. Paris, H. Champion, 1910, pet. in-4°, LIV-494 pages et portraits. 10 frs.

Cette édition du premier livre des *Amours* de Ronsard reproduit

1. P. XII, lire *Kattenbusch* pour *Kattenbuch*; p. 43, *seu* pour *sen*; p. 185, *possint* pour *possiut*; p. 261, *doctrinale* pour *doctinale*, etc. L'évêque de Londres s'appelle tantôt *Tonstall* (p. 40), tantôt *Tunstall* (p. 89); il faudrait choisir. Pourquoi affubler le cardinal *Campeggio* du nom baroque de *Campège*? P. 277, il faut lire *Spangenberg* pour *Spanzenberg*; p, 286, *Würzbourg* pour *Wizbourg*. Le *Clichton* et le *Cliichton*, les frères siamois de la p. 285, doivent représenter tous deux, sans doute, le docteur Josse *Clichtove*.

2. Ainsi, p. 35, Érasme parle de « *quosdam* (quelques-uns) *quorum mores mihi viderentur longissime abesse a spiritu evangelico* » M. H. traduit : « *les mœurs dépravées de ceux qui suivaient Luther avec le plus d'ardeur* ».

3. P. 99, l'auteur reconnaît que « l'âme puissante et originale » de Luther fait « circuler une vie intense » dans « le chaos du *De servo arbitrio*; mais l'instant d'après il l'accuse » de prodiguer d'une main à l'humaniste de perfides éloges » de l'autre de « semer la calomnie à travers les pages » (p. 145).

4. P. ex. p. 268, quand Érasme, irrité d'avoir dû quitter Bâle, doit certifier « le relâchement extrême des mœurs dans les rangs des luthériens » en 1529. D'abord le texte latin de l'humaniste ne dit nullement que la Réforme a *produit* cet état de choses regrettable; il constate qu'elle n'a *pas changé l'état antérieur, existant du temps catholique* (*circumspice populum istum evangelicum et observa num minus illuc indulgeatur luxui, libidini et pecuniae*), et comme il est de mauvaise humeur, il ajoute même que certains sont devenus plus mauvais qu'autrefois; mais il ne s'arrête pas à le prouver.

5. Je veux bien admettre que Luther, en ses *Colloques de table*, ait appelé Érasme « le Judas du christianisme » puisqu'il cite en garant M. Rebelliau que je connais comme un savant prudent et consciencieux; mais vraiment quand on écrit *ex professo* un livre sur Luther, c'est bien le moins qu'on se donne la peine de pratiquer soi-même les sources et de les consulter directement.

intégralement le texte de 1578, c'est-à-dire celui de la dernière édition collective que le poète donna de ses œuvres, à Paris, chez G. Buon. Chaque poésie est accompagnée d'abord des variantes des éditions de 1552 *princeps*, de 1553, de 1567, de 1571-72, de 1604; ensuite du commentaire de Muret tel qu'il parut dans l'édition de 1553, puis enrichi des notes qu'un inconnu y ajouta dans l'édition de 1604. — Il convient de mentionner en premier lieu la beauté typographique de cet ouvrage et les facilités qu'offrent pour toutes sortes de recherches les tables de concordance et index variés qu'a multipliés M. Vaganay.

L'intérêt de cette édition critique est de nous livrer des documents précis sur les changements du goût de Ronsard. M. Vianey s'est chargé dans la Préface de dégager les principales conclusions que suggère l'examen des variantes. Il est manifeste que Ronsard, en revisant son texte, a cherché à le rendre plus intelligible au lecteur. Il a sacrifié quelques néologismes et nombre de termes techniques, de provincialismes et surtout d'archaïsmes que Marc-Antoine de Muret avait cru nécessaire d'expliquer dans son commentaire en 1553. En outre, les éditions postérieures à celle de 1553 apportent de notables modifications à la syntaxe et au style : Ronsard, par exemple, élimine la préposition *dans*, réduit le nombre des adverbes en-*ment*, trop prodigués dans la première rédaction. Certaines retouches enfin attestent un progrès du goût : il vint un jour où Ronsard eut le courage de renoncer à quelques-unes des hyperboles et des subtilités, où il s'était plu dans ses premiers poèmes. Il semble que dans cette tâche d'épuration, il ait suivi les suggestions que lui offraient les notes de son scholiaste, Marc-Antoine de Muret.

Tous ceux qui étudient l'humanisme et la culture antique chez les écrivains de la Renaissance sauront gré à M. Vaganay d'avoir publié le *Commentaire* de M. A. Muret. Sur la mythologie, sur la géographie et les doctrines philosophiques de l'antiquité, Muret apprend aux lecteurs contemporains de Ronsard tout ce que connaissaient les Humanistes du XVI^e s. Il cite les sources de son érudition, en même temps qu'il indique celles de Ronsard. Il connait moins bien les sources du pétrarquisme de son auteur. — Pour faciliter nos recherches dans le texte de Ronsard et dans les notes de son commentateur, M. Vaganay a reproduit à la fin de son volume, en l'enrichissant de nombreuses additions, la « Table des motz plus dignes à noter ès commentaires », qui figure dans l'édition de 1553.

Le travail de M. Vaganay est donc appelé à rendre service à quiconque s'intéresse à Ronsard et aux écrivains humanistes du XVI^e siècle. Il est fâcheux qu'il soit incomplet. Nous y cherchons vainement une étude des rapports des diverses éditions de Ronsard entre elles. Nous ignorons pour quelles raisons M. Vaganay nous a donné les variantes de 1571-72, plutôt que celles de 1560; il nous avertit,

p. 494, qu'il n'a pas consulté les éditions de 1560, 1571, 1574, 1584, pour ne parler que des éditions publiées du vivant de Ronsard : nous voudrions savoir pour quels motifs M. Vaganay a négligé ces éditions et leur a préféré celles dont il reproduit les variantes. Parmi celles qu'il a laissées de côté, il en est une au moins qui devait être consultée, c'est celle de 1560, Paris, Buon, la première édition collective que Ronsard donna de ses œuvres. La recension que nous en avons faite nous a prouvé que ses variantes ne sont pas sans intérêt. En général, elle reproduit le texte de l'édition de 1552, mais l'orthographe est différente : les lettres parasites ont disparu : Sonnet XIII, 2, *étincelle* au lieu de *estincelle*, 1552. — XVI, 13, *bors*, au lieu de *bords*, 1552. — XVII, 5, *ret*, au lieu de *reth*, etc. — L'x final est partout remplacé par s : X, 13, *dous*, — XIII, 9, *maus*, — XV, 6, *faus*, etc. — Quelques-unes de ces corrections permettent de comprendre des obscurités du texte de 1552; d'autres nous éclairent sur la prononciation de certains mots. (Cf. XIV, 4, le vers emprunté à une chanson vulgaire « renouvelée par Marot » : Allège-moi *douce plaisant' brunette;* le texte de 1552 a : *douce plaisant brunette*, sans apostrophe). Pour toutes ces raisons, les variantes de 1560 devaient figurer dans l'édition de M. Vaganay ; sans doute cette édition de 1560 est rare, mais la Bibliothèque Nationale la possède depuis quinze ans, m'a-t-il été dit (Rés. p. Y^e, 217, 4 vol. in-16), et il eut été facile à M. Vaganay de compléter son travail par la recension de cette édition, de toutes celles qui furent publiées du vivant de Ronsard. La publication du II^e livre des *Amours* lui fournira sans doute l'occasion de combler ces lacunes.

J. Plattard.

William Osler, regius Professor of Medicine, University of Oxford : **Michael Servetus**. Londres, Henry Frowde, 1907, in-8°, 35 p., 1 sh.

Cet opuscule est une conférence sur la vie et les œuvres de Michel Servet. C'est avec une parfaite intelligence des mœurs et des caractères à l'époque de la Renaissance que M. William Osler apprécie la conduite de Michel Servet. Il réduit à sa véritable portée l'exposé du système de la petite circulation du sang qu'on a trouvé dans la *Christianismi Restitutio* bien longtemps après la mort de Servet : cette découverte n'était pour lui qu'un argument dans sa discussion sur la nature du Saint Esprit et ce détail de physiologie n'était pas de grande importance pour un théologien qui s'était assigné comme tâche la restauration du vrai Christianisme.

J. Plattard.

F. Baldensperger, **Études d'histoire littéraire**, 2^me série. Paris, Hachette, 1910, in-16, p. 216. Fr. 3,50.

Au contraire de la précédente, cette nouvelle série d'études ne rentre que pour moitié dans le domaine de la littérature comparée.

Des quatre articles qui la composent deux sont exclusivement des chapitres de notre histoire littéraire, sans recherches d'influences étrangères. Le premier nous renseigne sur la société précieuse de Lyon, qui tient dans le dictionnaire de Somaize une place importante. M. Baldensperger a réussi à identifier ces précieux lyonnais qui se recrutaient dans la haute bourgeoisie judiciaire ou financière et formaient un milieu délicat, raffiné, mais, il semble, à fleur de peau seulement, curieux de plaisirs intellectuels, fermé aux spécialités scientifiques, éloigné en tout cas des prétentions et de l'amphigouri attaqués par Molière. Il serait désirable qu'on eût pour toutes les grandes villes de France une petite monographie aussi complète. La seconde étude est empruntée au travail que prépare l'auteur en ce moment sur l'*Histoire littéraire de l'Émigration*. Il s'agit ici des années d'exil de Chateaubriand à Londres et de la transformation qui fit du rousseauiste assez trouble de 1793 un légitimiste dont Napoléon devait d'abord profiter. Sur les relations de l'exilé avec le journaliste Peltier, avec les constitutionnels Mallet du Pan, Montlosier, Malouet, avec les libraires de l'Émigration, avec Fontanes et l'abbé Delille on trouvera des détails typiques et intéressants. L'auteur a apporté le plus de précision possible à fixer les différentes stations de Chateaubriand en Angleterre et les dates de composition de ce qui fut écrit pendant l'exil; l'accueil fait à Londres au *Génie du Christianisme* est piquant à suivre dans les périodiques, organes des émigrés anglais. Ces pages font bien augurer de la documentation solide et de l'intérêt de l'ouvrage qu'elles annoncent.

Les deux autres chapitres du volume nous entretiennent d'influences étrangères exercées sur notre évolution littéraire. L'un d'eux suit la fortune des théories de Lavater en France [1], mentionne parmi nos compatriotes ses admirateurs et visiteurs, marque le succès de l'édition française des *Physiognomische Fragmente*, recherche dans le détail les concordances que présente l'œuvre de Balzac avec les observations ou les conjectures du rêveur zurichois et signale les derniers échos de sa popularité décroissante dans l'histoire du roman. Le dernier article, Shakespeare en France, est d'une portée autrement étendue, et c'est un ouvrage véritable que la question réclamerait. M. B. n'a voulu que donner l'esquisse du sujet traité déjà pour le XVIIIe siècle par M. Jusserand. Les admirations, les imitations et les palinodies de Voltaire; l'action exercée par Shakespeare sur la dramaturgie et plus généralement l'esthétique des générations précédant le romantisme, les emprunts que lui ont faits les romantiques à leur tour et les genres particuliers, mélodrame et drame historique, plus

1. Peut-être pourrait-on ajouter aux intermédiaires entre Lavater et la France le suisse Ch. Bonnet dont Lavater traduisit la *Palingénésie*; la remarque m'est suggérée par l'étude de H. Meier, *An der Grenze der Philosophie* (Tübingen 1909) que je me permets de signaler à M. B.

directement modifiés par ce nouveau contact, enfin les reflets divers qu'a laissés dans l'œuvre des romanciers et des poètes la révélation de sa puissante psychologie et, plus près de nous, l'effort des critiques et des traducteurs vers une compréhension plus exacte du plus complexe des dramaturges : tous ces aspects de l'histoire d'une pénétration littéraire avec leurs multiples nuances et les raisons intimes de leur succession ont été habilement dégagés et résumés. A défaut d'un travail complet, souhaitons que dans une nouvelle série d'études M. B. traite avec sa précision ordinaire un des chapitres que son article vient d'esquisser.

L. R.

Festchrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich 1910. Zürich, Rascher, 1910, in-8°, p. 396.

Le recueil publié par les organisateurs de ce congrès se compose d'articles très variés, mais d'ordre linguistique en majorité. De plus compétents auront à les apprécier ; je dois me contenter de les signaler aux spécialistes, en particulier aux romanistes et aux anglicisants, qui pourront y puiser pour l'étude de phénomènes analogues dans d'autres domaines d'utiles informations. Il y a dans les conditions linguistiques de la Suisse une rencontre de circonstances si originale que les observations recueillies par ses savants s'imposent à l'attention; ce sont les contributions de caractère local qui dans cet ensemble sont les plus précieuses. C'est ainsi que l'article de M. L. Gauchat sur un fait de *Régression linguistique* (p. 335-360) — il y examine la chute et le rétablissement de l'*l* intervocalique dans le patois du val de Bagnes — est d'une grande portée, plein d'aperçus neufs et partout d'une lecture suggestive. — M. Ch. Luchsinger a étudié l'organisation et la terminologie de l'industrie laitière, principalement dans les alpages du Valaisan : *die Aelplerfamilie in den romanischen Alpendialekten der Schweiz* (254-293). — M. G. Pult a donné pour le canton des Grisons une monographie analogue, mais d'ordre historique : *Uber Aemter und Würden in romanisch Bünden* (361-396) ; l'organisation administrative, judiciaire et communale a été exposée à l'aide de nombreux documents et l'histoire des diverses appellations rigoureusement suivie. — Le phénomène de l'*e* prothétique dans certains dialectes français, surtout suisses ou voisins de la Suisse, a fait l'objet d'une étude de M E. Tappolet qui a dressé un catalogue critique de plus de cent de ces formations [1] : *die e-Prothese in den französischen Mundarten* (158-183). — M. B. Fenigstein a réuni quelques courtes observations sur le superlatif absolu en français : *Zum Superlativ im Französischen* (294-302) et M. A. Ros-

---

1. P. 178, l'article pour les départements cités n'est pas *luy*, mais lou ; je n'ai jamais rencontré la forme en question, mais la prothèse pourrait peut-être s'expliquer avec l'emploi de l'article indéfini ün. P. 181, la forme méridionale est non *kousido*, mais calsido et causido, à rattacher peut-être à calceus.

sat a recueilli pour les folkloristes des *Rondes enfantines, berceuses, jeux et empros en patois jurassien* (223-253). — Les études de linguistique anglaise sont représentées par les deux contributions de MM. A. Baumgartner et B. Fehr. Le premier (*die deutsche Sprache in Amerika*, p. 203-222) prenant pour exemple quelques pages du *John Ritsch* de Steppes, examine par quels divers procédés d'assimilation l'allemand des immigrés se transforme actuellement en un jargon dont s'emparent les humoristes, mais qui finira par se constituer en dialecte. La monographie du second, *zur Agglutination in der englischen Sprache* (303-334), sorte de pendant à l'article de M. Tappolet, envisage dans les dialectes anglais et dans l'anglais écrit les déformations opérées dans certains mots par leur liaison constante avec des déterminatifs qui leur cèdent un de leurs éléments constitutifs ou au contraire s'adjoignent un des leurs.

C'est à l'Angleterre aussi que se rapportent trois des quatre études d'histoire littéraire qu'offre le recueil. M. G. Schirmer (*Gibbon und die Schweiz*, p. 87-118) a groupé des matériaux assez dispersés pour nous présenter dans un tableau d'ensemble les impressions que Gibbon reçut de son séjour en Suisse — on sait qu'il y passa quatorze ans de sa vie — et ses jugements sur le pays dont il avait essayé d'écrire l'histoire. — Dans le *Chateaubriands Verhältnis zu Milton* (p. 4-50) de M. E. Dick, on trouvera signalé pour le *Génie du Christianisme*, *Atala*, *les Martyrs* et *les Natchez* le détail des emprunts faits par l'écrivain à l'épopée miltonienne. Pour l'auteur cette dépendance est très étroite, l'originalité de Chateaubriand se réduit à peu près à rien et la conclusion du critique est qu'il faudrait faire remonter à Milton l'impulsion première du romantisme français. La thèse est excessive : l'imitation flagrante n'apparaît pas partout et on peut souvent invoquer la mise en œuvre d'un modèle commun, la Bible. — L'étude de M. E. Frey, *die Dichtungen G. Merediths* (51-86) examine les idées philosophiques et sociales de l'œuvre poétique assez peu connue du grand romancier. — Ce sont aussi les tendances des derniers grands romans de l'Espagne contemporaine que M. W. Degen passe en revue dans son article *zur Idee der nationalen Regeneration bei den modernen spanischen Prosaikern* (184-202). — Je mentionne enfin pour être complet deux articles pédagogiques : l'un, de M. J. Vodoz, sur la *Lecture de Voltaire dans les classes* (132-157), souhaite pour cet écrivain injustement suspecté un recueil d'extraits donnant une exacte idée du philosophe et de l'apôtre de la tolérance; l'autre, de M. Baragiola, *ein schweizerischer Förderer des neusprachlichen Unterrichts* (119-131), sur les services rendus par Stucki, un éducateur suisse éminent mort en 1908. Cette courte énumération suffira à montrer la richesse et la valeur d'un recueil qui témoigne de l'activité scientifique de nos voisins et mérite d'être signalé à l'attention des philologues et des historiens. L. R.

H. Hesselbarth. **Die Entstehung des deutsch-französischen Krieges** nach den neuen Aufschlüssen dargelegt. Gotha, Perthes, 1910, 8°, p. 79.

La question de la part prise par Bismarck à la candidature Hohenzollern passionne sans fin les historiens. La thèse française ordinaire, acceptée par plusieurs savants allemands, est qu'elle fut pour lui un habile moyen de faire déclarer par la France une guerre devenue inévitable. La brochure de M. Hesselbarth veut au contraire prouver qu'il n'y eut aucune intrigue de la part de Bismarck et qu'il n'est pas intervenu dans les négociations pour provoquer le conflit. Il avoue que sans doute le chancelier avait avec empressement saisi l'occasion de porter un nouveau coup au prestige de Napoléon, mais en insistant pour que son consentement fut demandé « une fois l'élection du prince réalisée », il montrait nettement ses intentions pacifiques. On répondra aussitôt que Bismarck savait trop bien l'effet que produirait cette invitation *post festum* sur l'empereur; il est surprenant de découvrir dans cette démarche l'intention d'un diplomate jaloux d'éviter la guerre et d'interpréter de si anodine façon le mot fameux sur « la bombe espagnole ». Je me suis borné à présenter le principal argument de M. H.; en reprenant la question il en a donné d'autres, mais qui n'emportent pas la conviction et pour la thèse contraire des preuves sérieuses ont été réunies en abondance. D'autre part sa discussion s'est trop embarrassée à réfuter les explications apportées par les historiens de ces événements, en particulier Em. Ollivier, Delbrück, Oncken, Lorenz et d'autres encore.

L. R.

Henri Andrillon. **L'expansion de l'Allemagne et la France.** Angoulême, Coquemard, 1909, in-16, p. 298. Fr. 4.

Robert Blatchford. **Le Danger allemand.** Paris, Perrin, 1910, in-16, p. 87. Fr. 0,50.

I. En parlant de l'expansion de l'Allemagne moderne, M. Andrillon eût dû distinguer plus nettement entre les faits de différent ordre qui constituent cette expansion et les théories ou les prétentions dont le mouvement s'accompagne. Les manifestations d'absorption ambitieuse dans le jeune Empire n'ont jamais manqué; l'*alldeutscher Verband* avec ses revues et ses publications populaires en est l'expression la plus bruyante, mais il ne faudrait pas étendre à toute l'Allemagne ce qui n'appartient qu'à un groupe et considérer toute l'évolution politique ou sociale du pays comme menée par les pangermanistes. M. A. abuse trop de certaines formules célèbres d'hommes politiques, de généraux, d'historiens ou de philosophes pour les interpréter dans le sens d'un désir effréné d'impérialisme, et est-il bien sûr qu'on puisse donner la philosophie de Hegel ou la morale de Nietzsche comme l'inspiratrice de toute l'activité allemande? De même dans le chapitre de l'hostilité de l'Allemagne pour la France,

l'auteur eût pu faire un commentaire plus exact de certains mouvements agressifs de la politique allemande. Ne pas parler en exposant l'affaire Schnœbelé de la loi sur le septennat est une lacune grave ; et à propos des affaires marocaines le désir de la guerre fut-il au delà des Vosges aussi sincère qu'il voulut le paraître ? L'expansion silencieuse et progressive de l'Allemagne est autrement grave que les déclamations des chauvinistes, Aussi je préfère les faits positifs recueillis par l'auteur sur la diffusion de l'élément germanique, soit en Europe, soit dans le monde, en regrettant qu'ils ne soient pas plus abondants ; il ne nous dit rien par exemple de l'envahissement de l'Amérique du Sud par les Allemands. Il eut dû pour tous les groupements importants à l'étranger nous renseigner comme il l'a fait pour la pénétration germanique en Belgique ; ce chapitre est très instructif. Pour la France il a donné quelques intéressants détails sur l'émigration allemande, sur le commencement d'invasion économique que nous subissons de la part de l'industrie et du commerce allemands ; ici encore nous en aurions souhaité de plus complets, car c'était le fond même de son sujet. L'auteur a voulu surtout mettre en parallèle la mentalité allemande avec la mentalité française, pour nous signaler les dangers que l'orgueil de race joint aux nécessités économiques peut nous faire courir. Il se propose d'indiquer aussi les moyens de les prévenir ; ce sera l'objet d'une seconde partie de son étude, et nous souhaitons au jeune lieutenant de donner bientôt ce complément à un livre plein de sages avertissements et de patriotiques conseils [1].

II. La même préoccupation à laquelle a obéi M. Andrillon a guidé aussi le leader socialiste anglais dont les articles publiés dans le *Daily Mail* à la fin de 1909, avant les élections générales, viennent d'être traduits en français sur le désir de l'auteur. Ils dénoncent, avec un moindre appareil de statistiques et de rapprochements historiques, mais dans une discussion nerveuse et souvent pleine d'humour, les ambitions de l'Allemagne, les progrès redoutables de ses armements maritimes, sa foi dans la formule *durch Blut und Eisen*, et partant la nécessité absolue pour l'Angleterre de s'imposer des sacrifices en argent et de se créer une armée de terre, si elle veut être en mesure de résister à son adversaire ou d'empêcher l'écrasement de la France, son alliée, qui aurait d'ailleurs pour elle les mêmes conséquences qu'une défaite directe. Ces avertissements ne sont pas les premiers que la nation anglaise s'entend donner, et en mettant à part certaines exagérations de langage, ils renferment plus d'une juste appréciation des rapports actuels des « deux cousins ».

L. R.

1. Il y a quelques menus lapsus. P. 35, *Leignitz*. p. 51, *Hambourg*, *Kosswitz* pour Liegnitz, Hombourg, Kottwitz ; p. 53, *von Tanera* pour Tanera (son vrai nom est Waldburg) ; p. 193, Karl Hillebrand ne fit que passer à Saint-Cyr, mais il fut professeur à la Faculté de Douai de 1863 à 1870 ; p. 273, Herbart est mort depuis 1841 ; p. 285, écrire Siegesgöttin et non *Siegeswagen*.

Comte Charles de Moüy, **Souvenirs et causeries d'un diplomate.** Paris, Plon, 1909, in-8°, 296 p., 7 fr. 50.

Le comte de Mouy, ancien ambassadeur, a réuni dans ce volume plusieurs études parues depuis quelques années dans diverses revues. Cinq d'entre elles — une centaine de pages au total — ont un caractère littéraire ou psychologique plutôt qu'une valeur historique ou autobiographique. Le reste du volume est composé au contraire de récits suivis se rapportant aux événements diplomatiques que l'auteur a vus de près; négociations de M. de Chaudordy, d'août 1870 à février 1871, conférence de Constantinople et Congrès de Berlin, annexion de la Thessalie à la Grèce et blocus d'Athènes, rupture franco-italienne de 1886-88. Sauf sur ce dernier point, où M. de M., alors ambassadeur à Rome, fournit des renseignements intéressants, à joindre à ceux donnés par M. Billot dans son *Histoire des années troubles,* les tableaux tracés par l'auteur sont dessinés à grands traits, et n'apprennent pas grand'chose de nouveau. Mais ils ont leur intérêt cependant. M. de M. a bien connu les acteurs des événements qu'il raconte, il sait bien les mettre en scène et esquisse leurs portraits d'une main fort habile. A noter spécialement à ce point de vue sa description des séances du Congrès de Berlin, où les personnages du second rang défilent à côté des grands premiers rôles, Beaconsfield, Gortschakof, Bismarck, Andrassy. L'ouvrage se recommande aussi par les qualités de la forme, mesurée, correcte et élégante à la fois. Ce livre n'est pas un manuel de grande politique, ni une mine de renseignements historiques, mais il est agréable à lire, et en somme utile, surtout pour le grand public.

R. G.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 septembre 1910.* — M. Cagnat, faisant fonctions de secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport de M. Roussel sur les fouilles de Délos en 1909-1910 (sanctuaires syrien et égyptien).

M. Héron de Villefosse annonce que M. Fr.-P. Thiers, conservateur du Musée archéologique de Narbonne, l'a informé que dans un champ récemment défoncé à Castel-Roussillon (l'ancienne *Ruscino*) près Perpignan, on a reconnu l'emplacement du forum antique. M. Thiers y a trouvé cinq fragments d'une tablette de marbre sur lesquels se lisent les restes d'une inscription paraissant avoir été gravée en l'honneur de Caligula ; plus tard, peut-être sous les Antonins, on grava au revers une autre inscription dont il ne subsiste que quelques lettres, et qui semble avoir été gravée par suite d'un décret des décurions. De nombreuses tuiles romaines ont été mises au jour ; une seule porte une estampille en caractères, d'une bonne époque : FABRICIAE QVIETAE, estampille déjà relevée en 1836 sur une tuile recueillie dans les murailles de Perpignan. On a également découvert un large panneau de mosaïque à décor géométrique et une lourde masse de plomb qui représente une jambe de cheval et doit provenir d'une statue équestre.

M. l'abbé L. Mariès proposa de restituer à Diodore de Tarse un commentaire sur les Psaumes conservé dans un ms. du fonds Coislin, à la Bibliothèque nationale. La présence de très nombreux fragments authentiques de Diodore, qui se retrouvent dans ce commentaire, non pas isolés comme des exraits ou des citations, mais bien liés à leurs contextes respectifs, établit le bien-fondé de cette restitution.

M. Couyat fait une communication sur les grands ports et les routes, ptolémaïques et romains, de la Mer Rouge. — MM. Clermont-Ganneau et Cagnat présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 22 septembre. — 1910

J. Lieblein, **Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'Ancienne Égypte**, 1er fascicule, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1910, in-8°, 192 p.

M. Lieblein est aujourd'hui le doyen de l'Égyptologie, par l'âge d'abord, puis par la date à laquelle parurent ses premiers ouvrages. Après cinquante ans bientôt de bons services, il aurait le droit de poser enfin la plume et de prendre sa retraite : il n'en continue pas moins à travailler comme par le passé, et, non content de nous donner cette preuve d'esprit qui consiste à vivre longtemps, il y joint l'exemple d'une activité que d'autres, plus jeunes que lui de beaucoup, n'ont certes pas. Le premier fascicule de ces *Recherches* nous le montre fidèle à ses études favorites de chronologie, et aussi ardent à défendre le système qu'elles lui ont inspiré qu'il l'était en 1864, lorsqu'il l'ébaucha pour la première fois dans sa thèse sur Manéthon.

Ce fascicule contient l'examen sommaire des faits et des hypothèses qui sont mis en œuvre pour restituer l'histoire, depuis l'avènement des Pharaons thinites jusqu'aux règnes glorieux des Pharaons thébains de la XVIIIe dynastie. M. Lieblein se représente la nation égyptienne comme formée très anciennement, d'un fond de race indigène apparentée aux Libyens, et sur lequel vinrent se superposer deux éléments étrangers, l'un au Nord par l'isthme, l'autre au Sud par la Mer Rouge et par les routes qui la relient à la vallée du Nil. Bien que l'élément du Nord fût le plus affiné, celui à qui l'Égypte doit le meilleur de son génie, c'est celui du Sud qui, grâce à Ménès et à ses

successeurs thinites, eut l'honneur de constituer le double royaume de Qimit. Le sud de l'Égypte moyenne et ses villes, Thinis, Abydos, virent donc les débuts de la monarchie, puis le centre de gravité politique se reporta au Nord, et les dynasties memphites, de la III[e] à la VIII[e], présidèrent à l'admirable développement d'art et de puissance qui fit alors du pays un des foyers les plus brillants de la civilisation. Les derniers de leurs rois nous étaient inconnus jusque dans les premiers jours de cette année, où MM. Weill et A. J. Reinach découvrirent un beau monument de l'un d'eux. Ils ne surent pas maintenir le pouvoir royal dans sa plénitude : au milieu de l'anarchie féodale, deux grandes familles leur succédèrent qui se disputèrent l'autorité suprême, celle des princes d'Héracléopolis, IX[e] et X[e] dynasties, celle des princes de Thèbes, qui, finissant par l'emporter, devint pour de longs siècles la maîtresse du pays. Toutefois, après une période de gloire sous la XII[e] dynastie, sa prospérité subit une éclipse : les Hyksôs envahirent l'Égypte, et la disputant à la XIII[e] Dynastie, la conquirent en son entier. Ils en furent chassés par les derniers souverains de la XVII[e] et par les premiers de la XVIII[e], vers 1490 avant J.-C.

Tel est, en abrégé, le thème historique que M. Lieblein a développé. Il repose sur cette idée que, la monarchie égyptienne ayant duré 3555 ans de Ménès à Nectanébo II, et le Canon de Manéthon donnant pour l'ensemble des règnes un total de 5332 ans dans l'Africain, une partie des dynasties que l'on dit s'être succédées l'une à l'autre ont forcément coexisté l'une à côté de l'autre : considérant les IX[e], X[e], XI[e], XIII[e], XVI[e], XXII[e], XXV[e] dynasties comme ayant été collatérales à des dynasties plus puissantes, et retranchant la somme des années de leurs règnes, soit 1777, du total de l'Africain 5332, il reste les 3555 ans réglementaires. C'est donc, en vérité, une restitution du système de Manéthon que M. Lieblein propose, et il l'avoue volontiers, mais il pense que le système de Manéthon reproduit avec assez d'exactitude le cadre réel de l'histoire nationale. J'ai eu souvent l'occasion d'exprimer mon avis sur ces questions. Autant je suis convaincu que la chronologie relative de cette histoire nous est connue suffisamment, autant je crois que la chronologie exacte nous échappe encore. Je ne me refuserai donc pas à admettre que M. Lieblein a résolu d'une façon très vraisemblable le problème manéthonien, mais, sur la question de savoir jusqu'à quel point la solution de ce problème nous rend la série certaine et la durée des règnes ou des dynasties, je suspends mon jugement. Il va de soi, dans ces conditions, qu'il n'accepte pas les dates que notre école berlinoise a proposées pour la XII[e] et pour la XVIII[e] dynasties, d'après des documents astronomiques : les siennes se rapprocheraient plutôt de celles que je tiens pour le plus vraisemblables. J'ajouterai en terminant que M. Lieblein me paraît avoir énoncé brièvement mais clairement, dans son ouvrage, tout ce que l'étude des anciens documents peut fournir

au travail du cabinet : c'est maintenant à la fouille de trouver pour les chronologistes les documents nouveaux qui seuls les rendront capables de faire progresser sérieusement la question.

G. MASPERO.

C. SOURDILLE, **La durée et l'étendue du Voyage d'Hérodote en Égypte,** in-8°, Paris, Leroux, 1910, 259 p. et 1 carte.

C'est comme la préface naturelle de l'ouvrage que M. Sourdille a entrepris sur la religion égyptienne d'après les données d'Hérodote et dont le premier volume lui servit de thèse principale pour le Doctorat : pour apprécier à leur valeur les renseignements qu'Hérodote a recueillis, il est utile de savoir combien de temps il demeura dans le pays, ce qu'il en vit par lui-même et jusque à quelle distance de la mer il y pénétra, dans quelles conditions il y voyagea, avec quelles gens il y entra en contact. M. Sourdille essaie de répondre à toutes ces questions. Il pense qu'Hérodote séjourna quatre mois environ, depuis le commencement d'août jusqu'à la fin de novembre, soit cent vingt jours, un peu plus, un peu moins. Débarqué à Canope, il aurait aussitôt poussé jusqu'à Naucratis, traversant Anthylla et Archandroupolis sans s'y arrêter, puis de Naucratis il aurait gagné Memphis en longeant la Chaîne Libyque. Après une station d'une dizaine de jours à Memphis, il aurait remonté le Nil, faisant escale à Akhmîm puis à Thèbes, et parvenu à Éléphantine, il aurait rebroussé chemin presque aussitôt. C'est à la descente qu'il aurait visité le Fayoum ; touchant à peine Memphis, il se serait lancé à travers le Delta, d'Atarbéchis à Saïs, puis à Bouto et à Chemmio, à Busiris, à Bubastia, à Daphnæ, à Péluse, d'où il serait parti pour la Syrie. J'avoue que le temps me parait un peu court pour un voyage ainsi conçu, et que l'itinéraire gagnerait à être simplifié. Saïs était si proche de Naucratis et l'accès en était si facile par le canal, que je me sens porté à croire qu'Hérodote y toucha ainsi qu'à Bouto, avant d'aborder Memphis. De même, pour se rendre au Fayoum, il n'abandonna pas le Nil à la hauteur du Gebel Aboufêda et n'enfila pas le Bahr-Yousouf : en admettant que cela fût plus possible, alors que ce ne l'est plus aujourd'hui, un si long détour lui aurait pris trop de son temps. Il est probable que son voyage ressembla beaucoup à celui des voyageurs modernes : il laissa la voie du Nil vers Ouasta, et soit par quelque canal en petite barque, soit par terre, il atteignit en quelques heures Crocodilopolis, notre Mèdinèt-el-Fayoum. Ce qui a manqué à M. Sourdille, comme à presque tous ceux qui ont traité ce sujet, c'est d'avoir vécu assez longuement en Égypte pour se figurer nettement quelles y sont les conditions réelles du voyage et de la navigation.

Malgré cela, son livre dépasse certainement ceux qu'on a écrit à ce

propos dans ces derniers temps. Tout ce qui, de près ou de loin chez Hérodote, peut contribuer à illustrer la matière est assemblé et discuté longuement : le plus souvent la solution adoptée est la plus vraisemblable. Il va de soi que tout n'y est pas aussi certain que M. Sourdille le pense par instants, et que ce qu'il dit, par exemple, de la position d'Héliopolis en rapport avec le Nil gagnerait sans doute à être corrigé. Le cours du fleuve s'est modifié beaucoup de ce côté, et il passait jadis presque au pied de la colline rocheuse sur laquelle la citadelle du Caire s'élève : Héliopolis eût été alors sur la berge même, ou tout au moins un point de son enceinte, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. De même, en examinant les lignes où Hérodote affirme qu'après avoir été étroite pendant la durée de quatre jours de navigation au sud d'Héliopolis, la vallée redevient presque aussi large que le Delta, M. Sourdille s'en est trop fié aux cartes qui lui montraient la forme du terrain dans son cabinet, il n'a pas songé que le voyageur grec, filant au milieu du chenal navigable, devait nécessairement régler son jugement sur le témoignage de ses yeux. Or, immédiatement après Ouasta, quand on remonte vers le Sud, les deux chaînes bordières s'éclipsent et le pays prend pendant plusieurs jours un aspect semblable à celui du Delta. La Libyque ne reparait guère que vers Manfalout, dans la direction d'Assiout, mais l'Arabique, après avoir fui à distance, ne revient au fleuve que d'espace en espace, vers Fechn, vers Maghaghah, vers le Gebel-et-Teïr, à partir duquel elle continue toujours en vue des barques. Un moderne non prévenu, et dépourvu de Joanne ou de Bædeker, aurait à coup sûr une impression très analogue à celle qu'eut Hérodote à ce moment de son excursion.

La plupart des critiques que j'aurais à faire sont de cette espèce. M. Sourdille, pour les éviter, aurait dû refaire le voyage de son auteur non pas en chemin de fer ou sur vapeur Cook, mais en bateau à voile, de façon à se remettre à peu près dans les conditions d'autrefois. Le subside qu'il obtint du Ministère de l'Instruction publique n'était pas assez fort pour qu'il se payât ce luxe. Du moins puis-je dire que j'ai rarement rencontré missionnaire scientifique qui ait dépensé avec plus de scrupule et de conscience les maigres ressources qui lui avaient été accordées. Il ne se contenta pas de Sakkarah, de Thèbes, d'Assouân, et des localités fréquentées de tous où il y a des hôtels et des indigènes familiers avec le français ou l'anglais : il s'aventura dans des villages du Delta que le touriste ordinaire évite, ainsi à Sa-el-Hagar, l'ancienne Saïs, où ne sachant pas un mot d'arabe, il trouva le moyen de se débrouiller avec l'habitant et de mener à bien son enquête. Une thèse préparée ou collationnée sur les lieux, ainsi que celle-ci l'a été, n'est pas chose ordinaire ; il est fâcheux seulement qu'au lieu d'avoir de l'argent pour deux mois, M. Sourdille n'en ait pas eu pour six de vérification aux bords du Nil.

G. MASPERO.

A. Ungnad, **Die Deutung der Zukunft bei den Babyloniern und Assyrern** : Der Alte Orient, X, 3. Leipzig. Hinrichs, 1909, 36 p. in-8°. 0 m. 60.

M. Ungnad a très clairement exposé les traits essentiels de la divination babylonienne, le caractère purement théorique d'un grand nombre de prédictions (exemple : si une brebis met bas un lion qui a l'œil d'un âne, famine dans le pays), et la réelle valeur des références à des faits historiques contenues dans certains traités. Il a passé en revue les différents procédés de divination, l'extispicine, la bélomancie, la lékanomancie, l'astrologie, l'oniromancie, les présages tirés des phénomènes atmosphériques, des naissances, etc., le cérémonial des devins et l'ordalie qui est une application de la divination aux problèmes judiciaires.

C. Fossey.

H. Winckler, **Keilschriftliches Textbuch zum Alten Testament**. Dritte neubearbeitete Auflage mit einer Einführung. Leipzig, Hinrichs, 1 vol. in-8°, xx-118 p. 1909.

Outre les extraits des Annales des rois d'Assyrie (*Ašur-naṣir-apal* à *Ašur-bani-apal*) et de *Nabû-kudurri-uṣur* II, qui forment le noyau du volume, le recueil de M. Winckler contient des extraits d'oracles et de chroniques relatifs au règne de Sargon l'Ancien, la légende de sa naissance, un extrait de Chronique relatif à *Hammurabi*, six lettres d'*Abd-ḫiba*, roi de Jérusalem, et une de *Burraburiaš*, roi de Babylone, trouvées à *El-Amarna*, les textes chronologiques (chronique babylonienne, liste de rois, canon des éponymes) et les textes mythologiques (création et déluge). A ces documents babyloniens et assyriens, M. W. a ajouté des extraits de Bérose sur l'avènement de *Nabû-kudurri-uṣur* II, la création et le déluge et un fragment de la chronique d'Eusèbe. L'introduction résume les relations entre les pays de Syrie et de Palestine et leurs puissants voisins de l'Est. Les étudiants trouveront donc là tous les textes historiques et mythologiques qui éclairent l'Ancien Testament. Il faut espérer que dans une quatrième édition M. W. donnera également les textes juridiques, les rituels et les psaumes qui ne sont pas moins intéressants pour l'histoire de la civilisation en Israël.

C. Fossey.

Victor Chauvin, **Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes**, publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885. Liège et Leipzig, t. VII à XI. In-8°, 1903-1909.

M. Chauvin continue vaillamment la publication de sa bibliographie arabe. Le tome VII (192 pp.) a terminé l'étude des Mille et Une Nuits ; avec la même richesse de références et la même précision que dans les volumes précédents, l'auteur y a donné l'analyse des derniers contes. Tous ceux qui s'occupent de folklore, et particulière-

ment de folklore arabe, n'ont pas à chercher bien loin une formule pour louer les neuf premiers tomes de la Bibliographie arabe; ils n'ont qu'à avouer que, dans leur bibliothèque, ces volumes sont sur le rayon le plus proche de leur main. On peut regretter seulement que l'index ne soit pas suffisant, et qu'il ne permette pas un maniement assez rapide de l'ouvrage à ceux qui ne l'ont pas encore longuement pratiqué.

Dans le tome VIII (Syntipas; 219 pp.), M. Chauvin a suivi la même méthode que dans l'exposé des Mille et une Nuits; ce volume mérite les mêmes éloges: et aussi la même critique, car tout index en est absent.

Le tome IX (Pierre Alphonse. Secundus. Recueils orientaux. Tables de Henning et de Mardrus. Contes occidentaux. Les maqâmes, 136 pp.) complète les précédents. Peut-être M. Chauvin eut-il dû donner une analyse des *maqāmāt* de Hariri et de Hamadani, où la verve pédante des auteurs brode souvent sur des thèmes populaires.

Les publications relatives au Folklore oriental ont été assez importantes depuis l'apparition des neuf premiers volumes de la Bibliographie pour que l'on puisse penser à les compléter: le savant bibliographe trouverait partout des collaborateurs empressés à l'aider dans cette tâche de mise au point, et le nouveau volume pourrait être accompagné d'un index qui, classé par thèmes caractéristiques, rendrait les plus grands services aux folkloristes.

Avec le tome X, M. Chauvin quitte le domaine du folklore, où il est passé maître, pour pénétrer sur le terrain religieux. Son volume sur le Coran et la Tradition (146 pp.) est un peu inégal: la bibliographie du Coran y est traitée très complètement, et, comme il l'avait fait pour les Contes, l'auteur y est sorti, avec raison, du cadre qu'il s'était tracé et a donné la liste des éditions orientales du texte sacré. On peut regretter qu'il n'ait pas traité de même les Commentaires du Coran et les hadiths; il est vrai que les arabisants sont renseignés copieusement par « l'histoire de la littérature arabe » de Brockelmann; mais M. Chauvin eut pu faire un résumé critique de cette masse énorme de documents, et l'admirable travail de Goldziher lui eut servi de guide en cette difficile besogne. Des tables des grands recueils de hadiths eussent été aussi les bienvenues.

Le tome XI (Mahomet, 255 pp.) est un peu troublant. M. Chauvin y énumère tout d'abord les ouvrages modernes, c'est-à-dire postérieurs à 1810; puis les « travaux antérieurs à cette date »; des « dissertations sur quelques questions spéciales », « la légende occidentale de Mahomet », enfin « Mahomet dans la littérature ». Sauf dans la dernière partie, qui comprend douze pages, c'est l'ordre alphabétique par noms d'auteurs qui a été suivi; peut-être eût-il été préférable d'adopter l'ordre chronologique de la rédaction des ouvrages, qui ont permis de grouper des ensembles de publications copiées les

unes sur les autres, et qui eut ainsi facilité les recherches. M. Chauvin a cru utile de donner, en appendice (p. 249 s.), une liste des principaux ouvrages arabes où il est question de Mahomet et qui sont classés par ordre alphabétique, avec renvois à l'ouvrage de Brockelmann. Il aurait pu renoncer peut-être à cette sèche et incomplète énumération, comme à la reproduction intégrale des tables des ouvrages de chevet (Caussin de Perceval, Dozy, Grimme, Meier, Müller, etc.) ; sortant de la pure nomenclature, s'il s'était laissé aller à un peu de bibliographie critique, le lecteur peu averti lui eût été fort reconnaissant de se sentir prévenu et guidé par un juge aussi compétent. En ce qui concerne les dissertations, M. Chauvin donne de longues analyses, avec de copieuses citations de travaux peu connus, et un classement des épisodes de la vie des prophètes : c'est encore du folklore, et M. Chauvin y applique, avec le même bonheur, la méthode qu'il a suivie dans les volumes précédents. Il y a là une masse considérable de renseignements précieux, qui permettront de reprendre, sans longues recherches personnelles, l'étude de la légende de Mahomet en Orient et en Occident.

M. G. D.

S. Biarnay, **Etude sur la dialecte berbère de Ouargla.** Paris, Leroux, 1908, 8°, 501 pp. (Publ. Ecole des Lettres d'Alger, t. XXXVII).

L'arabisation de l'Afrique du Nord, qui a gagné sans cesse du terrain depuis la grande invasion du xie siècle, a laissé subsister un certain nombre d'îlots berbères, plus ou moins étendus, où les influences géographiques ont maintenu les langues primitives. Parmi les populations qui habitent, dans le Sahara algérien, la vallée de l'Oued Mia, l'oasis de Ouargla est un centre particulièrement intéressant ; car une tradition vraisemblable veut qu'une partie de ces habitants descende des anciens abadhites de Cedrata, qui sont eux-mêmes un débris du grand empire Kharidjite des Rostémides de Tahert, détruit au début du xe siècle par les Fatimides. Le dialecte berbère de cette région vient d'être étudié par M. Biarnay, dans un volume de 500 pages qui est le fruit de deux années d'études : il comprend un essai de grammaire, des textes, un glossaire et un appendice. — L'exposé grammatical est, après celui que M. Destaing a consacré au dialecte des Beni Snous, l'un des plus importants qui aient été tentés depuis les travaux de René Basset, dont M. Biarnay a suivi la méthode et la direction. — Dans la série des consonnes du Teggargrent de Ouargla, les dentales sont pauvres, avec tendance, semble-t-il, à la plus grande fréquence des sourdes ; l'auteur signale une « maladie » des spirantes qui paraissent être couramment confondues les unes avec les autres. Parmi les gutturales, malgré la persistance des sonores, le dialecte aurait une prédilection

pour les sourdes *K* et *Kh*. Les liquides permutent fréquemment, surtout *l* et *r*.

La classification des différents types de verbes en berbère n'est pas bien fixée. Il semble que M. B. aurait pu préciser la transcription de *w* et *y* consonnes : ses explications en auraient été condensées (p. 51 s.). Il faudra reprendre la question des deux temps, différenciés par la vocalisation (p. 57 s.), et aussi le classement des verbes dérivés [1].

Le chapitre que M. Biarnay consacre aux noms des mois, des saisons et des fêtes fournit des renseignements du plus haut intérêt pour l'étude de la vie sociale des populations : ils confirment les idées exposées par Doutté dans son livre *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, paru en même temps que l'ouvrage de M. Biarnay (voy. notamment le chapitre sur le carnaval, p. 496 s.). — Les textes sont des contes, dont il faut souhaiter que l'auteur donne ailleurs la traduction. — Le lexique a été sagement réduit à un supplément aux vocabulaires de R. Basset.

Enfin, l'ouvrage se termine par un appendice de 115 pages sur le mariage, le divorce, le veuvage et la condition de la femme. Je ne connais point de coutumes du mariage en Afrique du Nord qui aient été étudiées avec autant de détails utiles et de précision ; ce n'est pas ici le lieu de reprendre l'exposé de M. B. et d'essayer d'indiquer plus méthodiquement le caractère de chacune des cérémonies qu'il décrit ; il y a là des renseignements tout nouveaux sur les rites des diverses étapes du voyage qui conduit le célibataire jusqu'au nouvel état social que constitue pour lui le mariage.

M. G. D.

Médéric Dufour, **Traité élémentaire de Synonymes grecs.**, Colin, 1910.

Ce qui doit être loué avant toute chose dans le livre de M. Médéric Dufour, ce qui surtout doit satisfaire un philologue s'intéressant également au sens et à la forme des mots grecs, c'est que ce livre est de nature à ramener l'attention des maîtres sur un côté de la langue qui menaçait de paraître un peu délaissé. S'il est vrai que dans tout idiome il y a deux côtés qu'on pourrait comparer à l'endroit et à l'envers d'une étoffe ou d'un tapis, — entendez par là la signification qui est censée figurer l'endroit et la forme matérielle qui représente l'envers, — nous devons reconnaître que l'endroit a été un peu négligé en ces dernières années, à l'étranger comme en France, et que le principal effort a porté sur l'envers — aux règles de phonétique, listes de racines, tableaux classant les mots d'après les suffixes, etc. Je me garderai bien de penser du mal des professeurs qui ont consacré leur travail à

1. On comprend mal des notations comme *srjiji*, *ççbtir*, *tjjawan*, etc., où il manque une voyelle légère. Les faits notés p. 121 s. se réduisent à des influences de sonore sur sourde précédente $k + d = gd$, $s + d = ẓd$, ou à l'inverse $d + t = tt$.

cette partie de la tâche : c'est pour l'avoir longtemps laissée en souffrance que nous nous étions laissé dépasser par nos voisins. Mais comme il arrive d'habitude, on s'est trop rejeté de l'autre côté, et à trop regarder l'envers, nous nous sommes presque désintéressés de l'endroit. A coup sûr, il est bon, il est curieux, il est utile de savoir, pourquoi le nominatif Ζεύς fait au génitif Διός, en vertu de quelle loi de phonétique le verbe θνήσκω a pu donner à l'aoriste ἔθανον, sur quels points le dialecte dorien est plus archaïque que l'attique : mais tout ceci est un peu l'extérieur de la langue. Nous n'apprenons sans doute pas le grec ni ne le faisons apprendre à nos enfants uniquement pour la filiation des mots. A toutes les époques où les études classiques ont été sérieusement cultivées chez nous, ces deux façons d'apprendre ont été également en honneur. Il suffit de rappeler Port-Royal.

Le livre de M. Médéric Dufour me paraît de nature à inspirer aux élèves le sentiment et le goût de la langue grecque. Il leur fait comprendre la richesse des nuances, la finesse des distinctions : il fait comprendre le grec, non pas seulement par des définitions, mais πράξει, c'est-à-dire en action et à l'user. Il le fait aimer en le montrant au service de tant de penseurs profonds ou délicats. La traduction française précède la phrase grecque, comme il convient pour que l'élève ne soit pas découragé dès l'abord et rebuté. Cette traduction, sans être littérale, est cependant assez fidèle pour que la comparaison des deux langues puisse porter ses fruits. Si nous ne nous trompons, ce livre ne sera pas moins utile pour l'étude réfléchie du français que pour la connaissance du grec.

Si ce livre n'a pas l'étymologie pour objet, on sent pourtant que l'auteur ne la perd point de vue et, toutes les fois que cela est possible, la prend pour point de départ. C'est ainsi qu'au chapitre intitulé *Courage*, on distingue ἀνδρεία « le courage viril, soutenu par la réflexion », εὐψυχία « la bonne trempe de l'âme », ἀρετή « la valeur, la vaillance », θυμός « le cœur »... Les phrases qui viennent à la suite de ces distinctions sont en même temps qu'une confirmation, une invite à pénétrer dans le texte grec.

En choisissant dans les meilleurs livres publiés à l'étranger, l'auteur ne pouvait manquer de trouver de bons modèles. La difficulté était de choisir et de se borner. M. Dufour s'est surtout servi de la synonymique de H. Schmidt et des lexiques spéciaux d'écrivains en prose, comme Platon et Aristote. Les orateurs ont naturellement fourni leur contingent. Peut-être dans une nouvelle édition, une plus grande place pourra être faite à Homère, où l'on trouve si souvent les mots en leur sens primitif, mais cependant non tombé en désuétude. Avec les accroissements et améliorations qui viendront sans doute par la suite, notre enseignement secondaire peut compter sur un livre qui lui manquait et qui, au français comme au grec, rendra les plus utiles services.

Michel Bréal.

A. von Domaszewski, **Geschichte der rœmischen Kaiser**. Leipzig, Quelle et Meyer, 2 vol. in-8, de 324 et 328 p., avec 12 pl. hors texte.

Ce n'est pas l'*Histoire de l'Empire romain* qu'a voulu raconter M. von Domaszewski, mais l'*Histoire des Empereurs*. Il s'est attaché à nous donner un portrait vivant de chacun des princes qui se sont succédé à Rome, d'Auguste à Dioclétien, et il y a parfaitement réussi. Sans s'arrêter à décrire longuement les rouages de la machine administrative, il s'efforce de bien faire ressortir le caractère et l'œuvre des individus qui la mettent en action. S'adressant au grand public, il écarte délibérément tout appareil critique, toute discussion de textes, toute référence. On lit avec plaisir ses pages alertes et colorées, d'une belle tenue et d'un ton souvent oratoire. Il est piquant de voir l'Allemagne remettre en honneur cette façon d'écrire l'histoire qu'on a proscrite chez nous, au nom précisément de l'érudition germanique. Ce qui surprend le plus dans cet ouvrage, c'est l'inégal traitement que l'auteur accorde aux différents empereurs. La longueur de chaque monographie paraît proportionnée, en principe, à l'abondance, à la valeur et à l'intérêt des sources conservées et utilisées; elle ne l'est pas toujours à l'importance réelle des personnages. Il est excessif de réserver tout un volume aux deux premiers règnes, alors que tous les autres sont condensés en un seul tome. La galerie, qui commence par de belles statues équestres, se termine par de simples bustes et de minces médaillons. Auguste a toutes les préférences de l'historien; ses luttes contre Antoine et ses grandes réformes constitutionnelles sont exposées avec ampleur et sympathie. Les Antonins, en revanche, nous semblent bien mal partagés. M. von Domaszewski passe très vite sur leurs guerres et leur gouvernement, et juge Hadrien lui-même trop sévèrement. Mais cette inégalité voulue dans les développements n'est-elle pas la preuve de l'ardeur que porte l'auteur dans l'étude du passé romain, de l'indépendance de son jugement et de son entière sincérité? Son livre est très propre à répandre le goût et l'intelligence des choses antiques. Souhaitons qu'il rencontre un accueil favorable non seulement auprès du « lecteur allemand » auquel il est dédié, mais encore auprès des « lecteurs éclairés » d'autres pays. Les planches hors texte reproduisent les traits d'un certain nombre d'empereurs, d'après des œuvres d'art très heureusement choisies. Le second tome se termine par huit pages de petites cartes en noir des pays romains et des principaux théâtres d'opérations militaires.

Maurice Besnier.

F. Brunot, **Histoire de la langue Française.** III. La Formation de la langue classique (1600-1660). Paris, A. Colin, 1909; un vol. in-8° de xxxiv-419 pages.

Il est évident que M. Brunot et moi nous avons une conception assez différente de ce que doit être, pour répondre vraiment à ce titre,

une *Histoire de la langue française*. Mais c'est un point que j'ai indiqué ici même à diverses reprises, et sur lequel il serait oiseux de revenir encore : pour tout dire en un mot, on ne me fera jamais convenir que l'*Histoire littéraire de la France* soit une *Histoire de la littérature française*. Ceci n'est qu'une comparaison, mais qui indique, je crois, ce que je veux dire. Aussi bien l'ouvrage en question a été conçu sur un certain plan, il est tout naturel maintenant que les volumes s'en succèdent et répondent au plan primitif. Ce tome III ne renferme que la première partie du XVII[e] siècle, celle qui s'étend de 1600 à 1660, et pendant laquelle la société française tout entière a travaillé à la fixation d'un usage classique, guidée par ces deux chefs de file incomparables qui s'appellent Malherbe et Vaugelas. La coupure est bonne, et je crois bien qu'en effet elle s'impose : il est tout indiqué de séparer du reste cette période de préparation, et de n'arriver qu'ensuite au plein épanouissement de la langue pendant le règne de Louis XIV. C'est d'ailleurs l'ordre que M. B. avait déjà suivi dans les chapitres composés autrefois pour la Littérature de Petit de Julleville. Légèrement retouchés et mis au point, grossis de quelques considérations sur le « bon usage » et sur les Burlesques, ces chapitres forment ici un premier livre d'environ 80 pages, et qui est une sorte d'introduction. Viennent ensuite deux livres considérables, où les faits sont exposés dans un ordre à la fois logique et alphabétique : l'un a trait au lexique, l'autre aux formes et à leur emploi dans la phrase. Ce qui en fait l'intérêt, l'utilité, c'est une accumulation très consciencieuse de matériaux ; on ne saurait trop louer M. B. d'avoir poussé un peu dans tous les sens ses dépouillements, et d'être parti de cette idée très juste que, pour se représenter en quelque sorte le langage courant de l'époque en question, il ne suffisait pas de consulter les tragédies de Corneille ou les lettres de Balzac, mais qu'il était bon de faire intervenir aussi par exemple *Le jardinier françois, qui enseigne à cultiver les arbres et herbes potageres avec la manière de conserver les fruicts et faire toutes sortes de confitures*, dédié aux dames et publié à Amsterdam en 1655.

A propos des faits lexicographiques ou morphologiques collectionnés ici et mis en ordre, j'ai dit qu'ils étaient intéressants ; ils prêteraient à quelques menues observations çà et là, puisque aussi bien par exemple il est toujours délicat de fixer l'âge exact d'un mot ou d'une forme, et qu'on ne peut jamais dresser que sous bénéfice d'inventaire son acte de naissance ou de décès. Voici quelques remarques de détail. P. 89, le substantif *déshabillé* est donné comme étant de 1642 : mais ici même plus loin (p. 205) on constatera qu'il en est déjà question dans le *Berger Extravagant* de Sorel, c'est-à-dire en 1627. P. 213, je crois bien que le verbe *régaler* pourrait être rangé parmi les mots d'emprunt, et qu'il nous est venu en somme de l'italien. P. 221, le mot *loterie* est signalé dans Loret à la date de 1657, et le

Dictionnaire Général ne l'avait donné qu'en 1658 avec un exemple de Sorel : il n'en est pas moins vrai que ce terme, sans doute naturalisé par Mazarin, avait commencé à s'introduire une dizaine d'années plus tôt, et d'après une anecdote connue de Tallemant c'est pour avoir refusé de s'en servir, à la place du vieux mot *blanque*, que Vaugelas manqua une belle occasion de faire fortune. P. 281, à propos du pluriel de *beauté* orthographié *beautez*, je ne saisis pas bien ce que veut dire « une altération du timbre de la voyelle qui se ferme ». P. 282, *artificiel* et *artificieux* sont donnés à tort comme la forme double d'un même mot : la dualité est bien antérieure au XVIIe siècle, et comme le prouvent les formes du moyen français ou celles des autres langues romanes, elle repose sur l'emploi des suffixes *-alis* et *-osus*. P. 295, je ne sais pas pourquoi *comme* et *comment* ont été classés parmi les pronoms. P. 304, il est constaté que l'infinitif *secourre* devient *secouer*, et p. 324 que *tistre* devient *tisser* : comme les faits sont du même ordre, il semble qu'ils auraient dû être rapprochés. P. 317, il est dit que la forme *je vas* a été « donnée au XVIe siècle par le seul Palsgrave » : l'assertion n'est pas complètement exacte, et en tout cas Théodore de Bèze a noté que de son temps les Bourguignons écrivaient et prononçaient *je va, tu vas*. P. 322, il n'eût pas été inutile peut être de revenir un peu sur les désinences en *-arent* des parfaits de la première conjugaison : ces formes ont été d'un certain usage encore pendant le premier quart du XVIIe siècle, Maupas les signale à titre de gasconismes, et nous savons par le Journal de Jean Héroard que, élevé par des nourrices du peuple, Louis XIII avait coutume de s'en servir dans sa jeunesse. P. 339, il est rappelé que le tour de *rendre* suivi d'un participe se trouve déjà dans le Roland : on pourrait même à la rigueur remonter plus haut encore, car cette construction avec *reddere* est assez fréquente aussi chez Grégoire de Tours. P. 397, *attendu que* est rangé parmi les « conjonctions nouvelles », ce qui n'est vrai que jusqu'à un certain point, puisque Littré en a déjà cité un exemple tiré de Monstrelet. D'une façon générale — et puisque forcément ici les questions de dates jouent un rôle important — je trouve qu'il eût été bon de dire toujours si les témoignages rapportés d'Oudin sont de 1632 ou de 1645 ; si ceux de la grammaire de Maupas se réfèrent à l'édition de 1607, ou à celle de 1618 (ou même de 1638) : ces précisions n'auraient point été superflues, et seraient plus utiles que de trouver par exemple, dans la longue liste des p. 124-143, si tel ou tel mot a été recueilli par Littré, par le Dictionnaire Général, ou même par le Glossaire de M. Huguet ; ceci peut être commode évidemment pour faire une vérification, mais n'intéresse guère au fond l'histoire de la langue au XVIIe siècle.

M. B. a réservé pour le volume suivant tout ce qui concerne la phonétique : j'estime qu'il a eu raison, et qu'il est assez naturel d'en-

visager dans son ensemble l'évolution des sons pendant cette période de cent ans. Mais compte-t-il faire de même pour la syntaxe ? Il ne s'explique pas à ce sujet. Or, quoique beaucoup de détails syntaxiques aient déjà trouvé place ici à propos de l'emploi des formes, il est cependant certain que bien des questions aussi, et parmi les plus importantes, n'y ont point été abordées. Où trouve-t-on la règle formulée par Vaugelas à propos de la négation limitée dans les phrases du type *je n'ai point qu'un frère ?* Ou encore ce qui concerne l'emploi de l'indicatif et du subjonctif, cette sorte de chassé-croisé qui, à un moment donné, s'est opéré entre les verbes intellectifs et les affectifs ? Je suppose que M. B., dans le prochain volume, reviendra sur tout cela : mais il eût été utile, je crois, de déterminer sur quel ensemble de règles reposait dès 1647 la syntaxe française; nous eussions vu par la suite jusqu'à quel point s'y étaient conformés les écrivains de l'époque classique, et quelles dérogations ils s'étaient encore permises. En somme, il y avait, dans l'ancien travail de M. B., un résumé méthodique et complet des *Remarques* de Vaugelas, qui a été supprimé ici, fondu dans le reste, mais qui cependant ne s'y retrouve plus tout entier. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Au fond le personnage de Vaugelas n'est guère sympathique à M. Brunot, ni non plus les tendances de sa réforme : Brunetière jadis avait relevé le fait, et le lui avait reproché ; mais c'est une vieille querelle que je ne veux point renouveler. Attendons le jugement d'ensemble que l'auteur portera sur les caractères de la langue du XVII[e] siècle.

E. BOURCIEZ.

Mlle H. BELEVITCH-STANKEVITCH. **Le Goût chinois en France au temps de Louis XIV.** Paris, Jouve et Cie, 1910. In-8° XLIV-274 p. et 21 fig.

Le sujet que Mlle B.-S. a choisi pour thèse de doctorat d'Université présente une réelle importance pour l'art français. Elle a d'abord retracé, dans une longue introduction, l'histoire des relations de la Chine avec l'Europe avant le XVI[e] siècle; puis elle a étudié les rapports commerciaux et politiques de la France avec l'Extrême-Orient (Siam et Chine) sous Louis XIV; les objets chinois à la cour de France; les marchands et les curieux de « Lachine » ; la mode des étoffes orientales ; les gravures à sujets siamois et chinois.

Ce travail a été soigneusement préparé ; l'auteur a su tirer bon parti, non seulement des ouvrages imprimés, mais encore des documents d'archives (p. 111, 112, 130, etc.). Ses remarques sur la mode des meubles peints, sur les débuts de l'imitation du laque, complètent utilement ce que l'on savait déjà sur le mobilier au XVII[e] siècle; l'analyse des chinoiseries de La Muette éclaire un coin de l'œuvre de Watteau.

Peut-être pourrait-on reprocher à Mlle B. S. d'avoir donné à l'histoire pure une place un peu grande. Nous aurions aimé à voir discu-

ter, même brièvement, s'il revient une part à l'influence de l'Extrême-Orient dans la transition du style dit de Louis XIV à celui dit de Louis XV.

Dans le détail : il faudrait accorder moins d'importance aux ouvrages de M. Havard ; on aurait pu mentionner (p. VIII) l'article de M. Strzygowski (sur des étoffes provenant d'Egypte), paru dans le (*Jahrbuch* de Berlin, 1903 ; comme exemple d'un cabinet d'amateur décoré de porcelaines, on pourrait citer encore le cabinet du Grand Dauphin au château de Versailles, chef-d'œuvre d'A.-C. Boulle (1683), connu par un curieux tableau de Versailles, à rapprocher de la gravure citée p. 221-222.

Ces critiques sont d'ailleurs peu graves ; le livre de Mlle B. S. a une réelle valeur, et complètera très utilement l'ouvrage publié au même moment par M. Cordier, sur *La Chine en France il y a deux siècles*.

J. M. V.

Albert Lévy. **D. F. Strauss**. La Vie et l'Œuvre. Paris, Alcan, 1910. 8°. p. 295. Fr. 5.

Le public français ne connaît guère Strauss et il sera reconnaissant à M. Lévy de la pénétrante étude qu'il vient de lui donner. Il n'y trouvera qu'à peine une biographie de l'homme. M. L. a glissé rapidement sur tous les incidents privés de cette existence surtout malheureuse de savant inapte à l'action ; de son mariage même avec l'actrice Agnès Schebest nous n'apprenons presque rien. L'histoire de la vie de Strauss n'est en effet que l'histoire de sa pensée et de ses livres, et c'est celle-là que l'auteur a voulu écrire. Il a établi les origines romantiques du criticisme de Strauss, son premier enthousiasme pour Kerner, J. Böhme et Schelling, surtout l'influence si profonde dont Hegel l'avait marqué et qu'il gardera jusqu'au bout. La thèse soutenue par le jeune théologien dans ses deux grands ouvrages qui firent scandale, *das Leben Jesu* et *die christliche Glaubenslehre*, est suivie dans le détail et souvent éclairée par des emprunts à la correspondance. M. L. a exposé non moins soigneusement l'abondante polémique qui suivit ces livres fameux qui voulaient être à la fois une interprétation critique du christianisme et une restauration philosophique de la foi, et il n'a pas manqué de signaler le progrès surprenant que fit Strauss dans la voie des concessions, parfois, il est vrai, plus apparentes que réelles. Après qu'il a abandonné malgré lui la théologie, qu'il a tenté sans succès de la politique, Strauss essaie de trouver un dérivatif à son activité dans ses travaux biographiques sur Schubart, Frischlin, Hutten ; pour les deux premiers, M. L. eût pu mieux montrer encore combien ils tenaient intimément aux idées, parfois aux expériences personnelles du biographe. En fait Strauss n'avait jamais cessé de poursuivre le

même problème, les conflits du rationalisme avec la religion, de l'humanisme avec la foi. Il y retourne franchement dans son *Reimarus*, mais en élargissant le débat qu'il n'engage plus avec les seuls théologiens. La nouvelle *Vie de Jésus* (1864) s'adresse aux laïques et M. L. rapproche les conclusions auxquelles arrivait Strauss dans la reprise de son enquête sur les origines du christianisme de celles que proposait Renan presque à la même date. Ces rapprochements intéresseront les lecteurs ; ils regretteront peut-être qu'ils ne soient pas plus fréquents et auraient été curieux d'apprendre ce que Renan doit exactement à « son frère allemand ». Le dernier chapitre consacré au dernier livre du théologien, *der alte und der neue Glaube*, nous renseigne à la fois sur la conception définitive que Strauss s'est faite de la religion et sur les erreurs de cette conception qui vide la religion de sa portée pratique et sociale. M. L. qui, par son précédent ouvrage sur Feuerbach avait déjà approfondi le problème des rapports de la foi avec la philosophie, a pu suivre avec beaucoup de sagacité toute l'évolution de la pensée de Strauss et en signaler les contradictions et les insuffisances. Quelle que soit la valeur de la discussion à laquelle Strauss a soumis le problème religieux, l'interprétation qu'il en a tentée a eu trop de retentissement pour être jamais négligée et il faut se féliciter que M. S. l'ait si heureusement résumée pour nous.

L. R.

Henri Cordier, **La Chine en France au XVIII^e siècle.** Paris, H. Laurens, 1 vol. pet. in-4°. Prix : 12 fr. (Bibl. des Curieux et des Amateurs). — Comte de Caylus, **Vies d'artistes du XVIII^e siècle**; discours sur la peinture et la sculpture; Salons etc. Publ. par A. Fontaine. Ibid. 1 vol. in-8° av. planches. — H. Hymans, **Bruxelles**; Marie-Anne de Bovet, **Cracovie**. Ibid. 2 vol. pet. in-4° av. phot. (Les villes d'art célèbres). — A. Anglès, **L'abbaye de Moissac**; F. de Fossa, **Le château de Vincennes.** Ibid. 2 vol. in-12 av. phot. — L.-H. Labande, **Jules Laurens.** Paris, Champion, 1 vol. in-8° carré, av. reprod.

M. Henri Cordier avait lu en 1908, à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions, une très intéressante et très neuve communication sur les influences de l'art chinois en France au XVIII^e siècle, dans la mode, dans la fabrication artistique, voire dans la littérature. Depuis, c'est-à-dire tout récemment, le Musée des Arts décoratifs a ouvert une exposition spéciale des objets fabriqués en Europe au XVIII^e siècle sous l'influence directe de l'art chinois... des merveilles. En même temps, M. Cordier reprenait son étude en la développant, s'attachant, d'une façon méthodique, à passer en revue l'histoire de cette influence, depuis les voyages des Hollandais (la porcelaine) et ceux des Anglais (le thé) ; à travers les bibelots et les peintures, les tapisseries et les soies, les meubles et les livres ; dans l'architecture, dont l'engouement fut si durable ; enfin dans ce qu'elle a eu d'utile, d'heureux, de vraiment artistique, et dans la simple curiosité de la

mode. Et l'éditeur Henri Laurens en a fait un joli volume d'art, orné de reproductions en couleurs, inaugurant une nouvelle série encore parmi tant d'autres, celle « des curieux et des amateurs ».

C'est dans la série d' « Écrits d'amateurs et d'artistes » qu'a pris place l'intéressant volume préparé par M. André Fontaine. Il est beaucoup plus neuf qu'on ne pourrait croire. Caylus est très connu, encore que pas toujours comme il mérite de l'être, et son nouvel éditeur, dans une substantielle Introduction, le raconte, le défend au besoin, avec autant d'éloquence que d'information. Mais une grande partie de ses nombreux écrits est inédite, et passait pour perdue ; et les recherches acharnées de M. Fontaine à la poursuite de tant de manuscrits connus (puisqu'ils font partie de l'histoire de l'Académie de peinture, en quelque sorte) ont amené la découverte de la plupart d'entre eux, dans des recueils surtout du Cabinet des Estampes, de l'École des Beaux-Arts et de la Sorbonne. Faisant un choix judicieux dans ces divers écrits, édités ou inédits, M. Fontaine a recueilli ici : 1° sept vies d'artistes (Watteau, de Troy, Lemoine, Largillière, Trémollière, Bouchardon, Thomas Germain) ; 2° sept discours sur la peinture et la sculpture ; 3° deux salons (1751 et 1753) ; 4° enfin une lettre à Lagrenée. La publication en est élucidée de notes, illustrée de 16 planches tirées de l'œuvre gravée de Caylus, et accompagnée d'un excellent index bibliographique et d'une table des noms. On ne saurait mieux faire.

La monographie de *Bruxelles* s'imposait au moment où cette « ville d'art » conviait le monde à son exposition universelle. Si elle est arrivée à temps pour faire faire à quelques visiteurs une visite à la ville même, tout autre que celle qu'ils eussent faite, sans doute, à l'aide d'un guide quelconque, M. Hymans, le savant conservateur honoraire de la Bibliothèque royale, en devra être loué et remercié. Envisagée au point de vue historique comme à celui de l'art et des édifices, cette promenade à travers la capitale belge est fertile en petites découvertes, maisons inconnues, difficiles à reconnaître, monuments mal compris du passant, souvenirs oubliés évoqués à propos... Elle décrit et commente d'ailleurs avec un goût sûr les édifices, les églises, les Musées connus, les chefs-d'œuvre de l'art aussi et les paysages qui donnent du pittoresque à certains quartiers. Une précieuse table des noms et 139 photographies seront aussi les bien venues et rendront service.

Cracovie, c'est l'inconnu pour la plupart d'entre nous. La ville mérite pourtant qu'on l'étudie, et cette étude sans précédent, où Mme de Bovet a mis le charme de sa phrase au service d'une connaissance passionnée des lieux, réserve un vif intérêt à ses lecteurs. Histoire ou art, tout se pénètre ici, et ce n'est pas un mince mérite d'avoir fait revivre l'esprit de la race dans la description des monuments, d'avoir évoqué la vie d'un peuple en expliquant les édifices

qu'il a élevés, les œuvres d'art qui ont germé sous ses doigts. On regrettera d'autant plus peut-être, — c'est une remarque que l'on fait à presque tous les volumes de cette collection, — que le cadre de cette publication des « Villes d'art célèbres » ne comporte jamais un plan général, avec indications essentielles des transformations de la ville à travers les âges. Pour Cracovie, 118 photographies directes suppléent à cette lacune.

Un plan de ce genre est au contraire le premier document exigé des volumes de la collection des « Petites monographies des grands édifices de France ». Il est à peine besoin de dire combien il est commode et éloquent, avec ses teintes différentes selon le temps. Mais cette série-là est sans doute considérée comme plus technique, moins accessible aux lecteurs ordinaires qu'aux archéologues. De fait, elle est avant tout précise et documentaire dans son histoire et sa description du monument choisi. D'autant plus utile d'ailleurs, abondamment illustrée de photographies souvent inédites : c'est un guide inappréciable. M. A. Anglès a décrit ainsi avec amour l'abbaye de *Moissac* et son incomparable cloître, et les sculptures si heureusement conservées et si précieuses pour l'histoire de la sculpture au moyen âge. M. le capitaine d'artillerie de Fossa a donné du château de *Vincennes* un guide à peu près sans précédent, plein de plans et de coupes, de documents, d'indications qu'on chercherait vainement ailleurs.

M. Labande a consacré à la vie et à l'appréciation d'un artiste modeste mais très artiste et très vaillant, Jules Laurens, de Carpentras, paysagiste, orientaliste et lithographe, la solide méthode dont il a fait preuve, jusqu'ici, dans de bons travaux d'histoire et de publication de textes. Il est résulté de son travail un excellent volume, très intéressant, très vivant, non pas seulement pour les lecteurs plus ou moins au courant des choses et des hommes évoqués dans les pages, et où la profusion des renseignements fournis, des anecdotes citées, des œuvres notées et jugées, n'alourdit jamais le récit. Jules Laurens, élève de Delaroche, chargé de mission d'art en Italie, en Turquie, en Perse (avec Hommaire de Hell), curieux de tous les arts et de toutes les lettres, musicien et écrivain à l'occasion, a connu une quantité de célébrités et fréquenté nombre de grands hommes. Aussi bien a-t-il pris soin lui-même d'en parler, à diverses reprises, soit dans des articles, soit dans des volumes de souvenirs d'atelier. M Labande a puisé dans ces écrits, mais aussi dans plus d'une note inédite, et a pris soin d'achever son travail avec une copieuse table alphabétique de tous les noms cités. Une trentaine de reproductions de dessins ou gravures originales de l'artiste achève de donner son prix à cette attachante étude.

H. DE CURZON.

Marius Boisson. **L'âme sceptique.** Paris (sans nom d'éditeur), 1910. In-16, p. 138.

Quel livre incohérent et bizarre ! On y trouve de tout, des confidences biographiques, d'invraisemblables projets d'œuvres à écrire, des digressions critiques et toute sorte de réflexions morales, sous le titre de *Pensées sauvages* et *Nouvelles Pensées sauvages*, d'ailleurs assez innocentes, les unes banales, les autres avec un faux air de profondeur, la plupart exprimées avec une fatigante affectation de cynisme. Il est inutile d'insister sur un livre trop étranger à l'objet de cette *Revue* et dont l'auteur déclare « qu'il n'écrit que pour lui seul et que personne n'est son juge ».

L. R.

Histoire de la Charité, par Léon Lallemand,... Tome IV^e. Les temps modernes (du xvi^e au xix^e siècle). Première partie... — Paris, H. Picard et fils, 1910. In-8°, de ix-624 pages.

M. Léon Lallemand poursuit courageusement son *Histoire de la Charité*, qui restera comme le monument le plus important édifié par ses soins. A mesure qu'il avance dans son œuvre et qu'il approche des temps modernes, son récit prend plus de développement et ses volumes plus d'ampleur. Celui qui est consacré aux temps qui se sont écoulés depuis la Réforme jusqu'à la fin de la Révolution a dû être dédoublé : la première partie qui nous est offerte aujourd'hui est à elle seule presque aussi grosse que les trois volumes précédents réunis. Mais c'est aussi que les documents existent avec une abondance extraordinaire et que leur étude s'est imposée avec plus de rigueur. Bien qu'il ait donné plus d'extension à l'énumération des ordonnances et institutions charitables des pays étrangers, c'est surtout à l'exposé des règlements français et à l'histoire des établissements français que M. L. Lallemand s'est attaché. Nul ne saurait l'en blâmer, surtout quand il a pris soin de noter les variantes principales qui se trouvèrent en Angleterre, en Allemagne, en Italie ou ailleurs.

Une introduction en deux chapitres ouvre cette première partie : c'est tout d'abord l'examen des théories du xvi^e siècle en matière d'assistance (M. Lallemand s'y montre, je crois, bien sévère pour les protestants ; à se rapporter aux pages qu'il a écrites, on croirait que ceux-ci se seraient désintéressés du soulagement de la misère, alors que lui-même a multiplié les exemples du contraire)[1] ; puis l'histoire de la création et du développement des nouveaux ordres hospitaliers.

Les chapitres suivants sont répartis en trois livres : 1° Les maladies épidémiques (peste) et la disparition progressive de la lèpre (affectations nouvelles données aux maladreries enfin vides) ;

---

1. P. 146, M. Lallemand reproche aux rois protestants anglais la falsification des monnaies. Il n'ignore certainement pas que cette faute leur était commune avec les rois les plus catholiques.

2° La lutte contre la mendicité et le renfermement des pauvres (législation contre les mendiants et les vagabonds, peines qui leur sont appliquées, asiles, hôpitaux généraux et dépôts de mendicité créés pour les recueillir, etc.).

3° De l'organisation et du fonctionnement des établissements hospitaliers de toute nature (direction et administration, situation financière, ruines apportées par l'application rigoureuse des principes révolutionnaires [1], classification des établissements d'après la population qu'ils abritent, architecture et dispositions des plus importants, règles d'admission, soins spirituels et corporels donnés aux assistés, travaux qui leur sont imposés, service médical, personnel hospitalier, etc.

Il y avait là en effet matière à de copieuses observations. M. Léon Lallemand s'est efforcé d'y être impartial et je suis certain qu'il n'a laissé de côté de parti pris aucune source d'information. Ce n'est pas à dire que sa bibliographie soit complète et qu'il soit impossible d'ajouter à son récit. Pour un sujet aussi vaste, qui pourrait se flatter d'avoir tout vu? On ne m'en voudra donc pas de signaler des lacunes. Sur les établissements charitables de Verdun par exemple, il existe un ouvrage bien plus développé que celui de M. Buvignier sur les seules maladreries; si M. Lallemand l'avait consulté, il aurait trouvé beaucoup de renseignements sur des projets fort intéressants de l'évêque Nicolas Psaulme au XVIe siècle, sur l'hôpital général, les réunions d'hôpitaux, les nouvelles créations du XVIIIe siècle, etc. Pour Avignon, il y avait mieux à lire que les *États pontificaux de France au* XVIe *siècle;* les ouvrages de MM. Achard et J. de Loye auraient été plus utiles [2]. Pour la défense des villes contre la peste, il aurait été bon de dépouiller des inventaires d'archives communales. Les délibérations des conseils provençaux, en particulier, sont pleines de détails à ce sujet. Peut-être certains articles sur des nations étrangères sont-ils trop brefs : témoin le paragraphe consacré aux établissements ouverts en Espagne pour le renfermement des pauvres (p. 229-230). Car on est en droit d'exiger beaucoup de M. Lallemand et de lui demander

1. M. Léon Lallemand s'attaque en plusieurs endroits au livre récent de M. Camille Bloch. Me sera-t-il permis d'observer que les deux auteurs sont partis d'un point de vue tout à fait différent et devaient fatalement se heurter? M. Bloch a exposé les théories de ceux qui, au XVIIIe siècle, voulaient réformer les hôpitaux et l'assistance publique, en faire un service d'État : il lui fallait surtout montrer les vices qui avaient entraîné les critiques et provoqué les propositions des réformateurs. Quant à M. Léon Lallemand, il défend, au contraire, l'état de choses attaqué par les protagonistes de la Révolution; il est l'ennemi de l'accaparement par l'État des services d'assistance.

2. Je n'ai pas vu signaler davantage l'excellent livre du P. Chassat sur les Jésuites à Avignon. — A propos d'Avignon, l'expression « Comtat d'Avignon » (p. 267) est tout à fait fautive. Il y avait l'État d'Avignon, d'une part, et le Comté Venaissin ou Comtat avec Carpentras pour capitale d'autre part. — Puisque j'en suis à des rectifications, je noterai que le nom de l'évêque de Toul, cité p. 47, est Jean de Porcelet de Maillane et non des Porceletz de Maillaine.

l'œuvre irréprochable que mieux que personne il est capable d'écrire.

Peut-être aussi souhaiterait-on une autre façon de traiter les documents. Je m'explique : il serait, je crois, préférable que l'auteur fît moins sentir son procédé de composition et qu'il n'ait pas l'air d'avoir classé ses notes selon un certain ordre et de les avoir ensuite transcrites bout à bout. Un travail de rédaction s'imposerait parfois plus impérieusement : l'auteur y gagnerait, car il procurerait à son lecteur plus d'agrément.

Je ne veux pas insister davantage sur ces desiderata. Car nous devons être très reconnaissants à M. Lallemand d'avoir entrepris une œuvre aussi colossale, demandant autant de recherches, exigeant autant d'expérience; il est peu de personnes qui auraient pu le faire, peu auraient pu y mettre plus de soin.

L.-H. LABANDE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 9 septembre 1910.* — M. Henri Cordier lit un chapitre d'une étude sur les jeunes-de-langues, enfants élevés au lycée Louis-le-Grand pour les préparer au drogmanat dans les pays musulmans. Ce chapitre est consacré à Joseph-Marie-Jouannin, interprète du général Brune lorsque celui-ci fut nommé ambassadeur à Constantinople en 1802. Jouannin fut aussitôt envoyé en mission dans la Mer Noire, sur les côtes d'Asie, qu'il étudia avec le plus grand soin, relevant les inscriptions latines et grecques qu'il remarquait au cours de sa route. C'est de ce voyage que M. Cordier entretient l'Académie d'après le manuscrit inédit de l'auteur qu'il a découvert chez un marchand d'autographes. Jouannin, né à Saint-Brieuc le 6 septembre 1783, fut nommé secrétaire-interprète du Ministère des Affaires étrangères et directeur de l'Ecole des jeunes-de-langues en 1826; il mourut à Paris le 31 janvier 1844. — M. Cagnat présente quelques observations.

M. Salomon Reinach propose une explication nouvelle de l'exil d'Ovide, motivé, comme on sait, par le caractère licencieux de l'*Art d'aimer* et par une autre cause plus grave et restée mystérieuse, bien qu'Ovide n'ait cessé d'y faire allusion dans ses vers. Ovide, mal vu par Auguste, lié avec des membres dissidents de la famille impériale, qui patronnaient la succession d'Agrippa au détriment de Tibère, aurait assisté à une opération magique ou divinatoire dont la conclusion était qu'Auguste allait mourir et être remplacé au pouvoir par son petit-fils Agrippa. La chose fut divulguée ; Livie et Tibère obtinrent que le poète fût banni, alors que ses yeux seuls, comme il l'a répété, avaient été coupables et qu'il n'avait péché que par imprudence. Quand Ovide à Tomes apprit la mort d'Auguste, il se sentit perdu sans espoir; et Tibère, devenu empereur, assimila au crime de lèse-majesté celui d'interroger l'avenir sur la vie de l'empereur ou celle des siens. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Charles Michel, correspondant étranger, cherche à ramener au VIe siècle la date du Protoévangile de Jacques, que l'on fixe communément au IIe siècle. L'examen des citations qu'on en trouve chez les plus anciens chrétiens montre qu'il s'agit toujours des documents utilisés par le rédacteur de cet évangile apocryphe, et non du texte lui-même. Jamais, avant le VIe siècle, on ne trouve une allusion au Protoévangile que l'on possède encore et dont les plus anciennes rédactions ne remontent pas plus haut. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 29 septembre — 1910

A. Erman, **die Ægyptische Religion,** 2[te] umgearbeitete Auflage, 1909, Berlin, G. Reimer, petit in-8° vi-283 p. et 164 vignettes dans le texte.

C'est un bon signe pour nos études qu'un livre d'allures sévères tel que celui d'Erman, où il n'y a que de la science pure présentée dans toute sa simplicité, ait eu besoin d'une édition nouvelle, après cinq années seulement. Celle-ci se présente modifiée et augmentée dans le détail, mais sans changement notable dans la doctrine. Erman accepte maintenant qu'Osiris soit originaire du Delta et que sa présence à Abydos soit un fait de translation de mythe, mais il persiste à reléguer la magie presque au dernier plan, et il veut encore n'étudier la religion égyptienne qu'en elle-même, sans s'aider des résultats que l'examen des religions étrangères a fournis dans ces derniers temps. Il dit, non sans raison, qu'avant de comparer les concepts des Égyptiens à ceux des autres nations, il n'est pas inutile de commencer par les connaître en soi : seulement lorsqu'on les aura dégagés des textes hiéroglyphiques et établis solidement, on pourra les rapprocher avec fruit des croyances du dehors.

Dans le gros, je suis de son avis, et je crois que, pour exposer dans son ensemble la théorie et l'histoire de la religion égyptienne, le mieux est encore de s'en tenir aux documents indigènes, en les prenant au pied de la lettre et sans essayer de les corriger ou de les interpréter d'après les idées de races différentes. J'ai protesté en mon temps contre le procédé qui consistait à réputer les Égyptiens trop

intelligents pour avoir professé littéralement la croyance aux animaux-dieux. Je suis d'accord avec Erman pour protester aujourd'hui contre le préjugé qui veut qu'il n'y ait eu placé dans leur théologie que pour des doctrines ultra-barbares ou réputées telles, animisme, fétichisme, totémisme, et ainsi de suite : si haut que nous remontions dans le passé, la religion égyptienne nous apparaît comme étant très vieille, très éloignée de ses origines, en possession déjà d'une théologie savante et subtile par bien des endroits. Le corps de dogmes qu'on y distingue ne peut que gagner à être reconstitué en soi, sans secours extérieurs. Toutefois, lorsque, passant des généralités au menu des mythes et des rites, on s'efforce d'éclaircir tel ou tel point particulier, il ne me paraît pas déplacé de rechercher les analogies des religions étrangères et d'en tirer, à l'occasion, des enseignements que les hiéroglyphes ne nous donnent pas explicitement. C'est question de mesure : pour en citer un exemple, peut-être Erman ne douterait-il pas aussi fort de la valeur magique que j'attribue à la décoration des tombeaux et des temples pour l'alimentation du mort et des dieux, s'il avait porté ses regards au-delà des frontières égyptiennes.

Pour le reste, je ne puis que répéter ce que j'ai dit de la première édition. Le livre présente, avec une certaine sécheresse, toutes les qualités qui ont porté Erman au premier rang, l'exactitude, la clarté, la fermeté, l'autorité.

G. Maspero.

Philippe Virey, **La Religion de l'Ancienne Égypte,** Paris, G. Bauchêne, 1910, in-16°, viii-852 p.

M. Virey se défend dans l'*Avant-propos* d'avoir voulu publier « un « précis ou exposé méthodique de la religion égyptienne considérée « dans toutes ses manifestations. » Son livre n'est à proprement parler qu'une mise au net du texte des sept leçons qu'il professa en 1909, à Paris, « sur divers sujets de religion égyptienne ». Qu'il y ait un lien, même assez étroit, entre les matières qu'il a choisies et coordonnées, on l'aperçoit du premier coup en parcourant la *Table* : il est évident aussi que les développements prêtés à chacune d'elles ne sont pas ceux qui lui auraient été attribués, s'il se fût agi vraiment d'une exposition d'ensemble.

M. Virey est catholique fervent. Cela ne l'empêche pas de témoigner, quand il le faut, une véritable indépendance de jugement, mais cela explique pourquoi il marque une prédilection réelle pour l'ancienne théorie de Rougé, d'après laquelle le polythéisme égyptien serait la corruption d'un monothéisme antérieur. Il consacre donc sa première leçon à s'enquérir des causes de cette dégradation et des procédés par lesquels elle s'accomplit. L'un d'eux aurait consisté à transformer en dieux les anciens chefs des clans primitifs ou les personnifications

de ces clans : ils seraient devenus, par la suite des âges, « des puis-« sances de la nature, des formes de la divinité suprême », mais « c'est comme ancêtres mythiques qu'ils ont été d'abord l'objet d'un « culte », et qu'ils ont fourni les premiers éléments « de ce qu'on « appelle le polythéisme égyptien ». Les seconds éléments auraient été empruntés au culte des animaux, mais celui-ci « ne dut venir « qu'à la suite du culte des ancêtres », et il est, « sous certains de ses « aspects, comme une conséquence de ce culte ». Comment une conception aussi grossière que celle de la zôolatrie put-elle coexister à côté « de notions monothéistes très pures et très élevées »? M. Virey répond à cette question en se référant aux études de Loret sur le totémisme égyptien. Les races qui auraient conquis la vallée du Nil dans des temps très primitifs, et les clans en lesquels ces races se partageaient, avaient eu pour emblèmes et pour étendards des outils, des armes, des arbres, surtout des animaux « caractéristiques du « pays qu'ils occupaient ou du pays dont ils étaient originaires ». L'animal totémique passa « dieu du clan, lorsqu'il se confondit avec « l'ancêtre patriarcal du clan, devenu dieu lui-même lorsqu'il fut le « corps où s'incarna l'esprit de l'ancêtre ». Sans insister par trop sur les difficultés de la transformation, disons que, pour M. Virey, les totems composés, par exemple, d'une hampe surmontée d'un ibis ou d'un chien noir, se métamorphosèrent en un corps d'homme avec tête d'ibis ou de chien, c'est-à-dire en un dieu Thot ou Anubis, patron de la région où le clan séjournait, Hermopolis pour Thot, Cynopolis pour Anubis. Le totémisme aurait donc joué un rôle important dans la création du polythéisme égyptien, mais il ne peut pas prétendre à éclairer l'origine des cultes rendus aux animaux qui ne sont pas des *totems*. Ces derniers auraient servi, au moins pour la plupart, de demeures aux âmes des ancêtres. Tels seraient, selon M. Virey, les principaux facteurs qui auraient concouru à l'évolution, vers le polythéisme de la religion et des cultes monothéistes du début.

Il me semble qu'ici M. Virey, et d'autres avec lui qui lui ont fourni la première idée de certaines de ses conceptions, ont voulu connaître ce qui, pour le moment, est l'inconnaissable. Nous avons beau nous avancer très loin dans le passé, nous n'arrivons pas encore à des siècles si reculés que nous surprenions la religion égyptienne à l'état naissant. Les monuments les plus anciens nous la montrent constituée, au moins extérieurement, presque de la même manière qu'à l'époque des Ramessides : elle remontait, dans ses grandes lignes, jusqu'à l'âge de la prédominance sacrée d'Héliopolis dans le Delta, c'est-à-dire jusqu'aux siècles antérieurs à Ménès. La plupart des formules contenues aux *Livres des Pyramides* sont donc plus vieilles que la monarchie thinite, et pourtant plusieurs d'entre elles laissent apercevoir çà et là des traces de contamination, d'altération, de retranchement, de développement, qui nous prouvent que même alors

on ne les possédait plus dans leurs rédactions premières. Puisqu'il en est ainsi, n'y a-t-il pas de la témérité à décider si tel concept que nous relevons dans un chapitre de ces *Livres*, ou telle image que nous voyons sur un objet thinite ou même prédynastique, relève de l'animisme, du fétichisme, du totémisme ou d'une autre théorie moderne? Avant de nous risquer aux dosages infinitésimaux que nécessite la répartition des éléments d'un mythe entre les hypothèses à finale en *-isme*, ne serait-il pas prudent d'attendre que nous eussions la science complète de ce mythe? Je ne conteste nullement qu'il y ait une part à faire au totémisme dans la genèse de certaines portions des religions égyptiennes : même, si je ne me trompe, c'est Lefébure et moi qui l'avons introduit au cercle de nos études, il y a un quart de siècle, en un temps où on ne lui avait pas encore infligé des développements peu consistants avec sa nature réelle, et où beaucoup de ses partisans les plus délibérés aujourd'hui n'avaient cure de ce que c'est qu'un totem. Je pense toutefois qu'il y a de l'exagération de néophyte à user de lui comme d'un *tarte à la crème* avec lequel on répond à toutes les questions. De même pour l'animisme, de même pour le fétichisme : ils sont entrés en quantité plus ou moins considérable dans l'élaboration de la religion égyptienne et avec eux combien d'autres concepts qu'on néglige aujourd'hui en leur faveur. Il suffit d'avoir passé quelques semaines, je ne dirai pas avec des sauvages absolus, mais avec des populations d'une mentalité différente de la nôtre, pour se sentir obligé de confesser qu'il y a chez elles nombre de conceptions bizarres que notre éducation ou notre tournure d'esprit nous interdisent ou nous rendent difficiles à discerner. Si j'avais à écrire un ouvrage sur la religion égyptienne, je me bornerais à prendre les éléments tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui, à les définir, à déterminer les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres : je remettrais l'investigation des origines à ceux qui viendront après nous.

Tout ceci n'est pas pour dire que ce chapitre initial de M. Virey manque d'intérêt : il est très suggestif, comme ceux qui lui succèdent. J'ai tenu seulement à indiquer en passant des idées que je n'aurais pas pu exposer de sitôt sans l'occasion qu'il m'en a offert. Lisez son petit volume, et vous ne regretterez pas le temps que vous lui aurez consacré. M. Virey est avec M. Georges Foucart un des rares égyptologues qui aient eu des idées originales sur des points de doctrine religieuse en Égypte ; plusieurs me paraissent être inadmissibles, mais d'autres ont une valeur réelle et les chapitres sur la *Survivance de la personnalité après la mort* ou sur *les enchantements* méritent d'être lus très attentivement. Il est fâcheux que M. Virey ait reçu si peu d'encouragement à ses débuts, et qu'il n'ait pas écrit davantage : la pratique aurait effacé ou atténué rapidement certaines inexpériences de sa manière et nous aurions aujourd'hui un excellent maître de plus.

G. Maspero.

C. Sourdille, **Hérodote et la religion de l'Égypte. — T. I. Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes,** Paris, E. Leroux, 1910, in-8°, xvi-419 p.

Lorsqu'il y a douze ans passés M. Sourdille, frais émoulu de l'École Normale et de l'École des Hautes Études, choisissait pour le sujet d'une de ses thèses les données que les histoires d'Hérodote nous ont conservées sur la religion égyptienne, il ne se doutait certes pas qu'il engageait sa vie entière. Il pensait en avoir fini au bout de quelques années, mais son séjour en province, dans des villes qui offrent peu de ressources à l'Égyptologie, la nature absorbante de ses devoirs professionnels, et, par contraste le plaisir même qu'il éprouvait à se retrouver en face de son sujet pendant ses rares loisirs, retardèrent l'accomplissement de ses projets. Plus il creusait sa matière, plus il en reconnaissait l'importance et la nouveauté, plus les notes s'ajoutaient aux notes ou les idées aux idées, tant qu'enfin, au lieu d'un volume de 200 ou 300 pages sur lequel il avait compté, il s'aperçut avec émoi qu'il avait entre les mains la valeur de 1000 à 1200 pages d'impression. Il les divisa en trois parts. Des chapitres relatifs au voyage en Égypte il fit sa thèse secondaire, et sa thèse principale de ceux dans lesquels il comparait les renseignements recueillis par son auteur avec ceux qui résultent des monuments originaux. La troisième partie est encore sur le métier.

Le développement qu'il a donné à ce volume de comparaisons est ample, parfois traînant et un peu verbeux, mais presque toujours satisfaisant. Les dieux mentionnés par Hérodote sont étudiés l'un après l'autre d'après le grec d'un côté, d'après les hiéroglyphes de l'autre. M. Sourdille avait suivi les cours de l'École des Hautes Études et ceux du Collège de France d'assez près pour être en état de se débrouiller au milieu des traductions modernes et d'en vérifier la teneur : on le sent à la façon dont il discute les témoignages égyptiens. Il avait dépouillé consciencieusement, pendant ses séjours à Paris, les journaux égyptologiques et les ouvrages qui pouvaient l'aider à bien comprendre son sujet. Retenu au Mans par ses classes, il n'a pas connu quelques-unes des brochures qui ont paru dernièrement, mais il faut bien l'avouer, nous n'avons pas eu beaucoup de vraiment nouveau depuis la première édition de l'excellent livre d'Erman ; parmi les livres ou les articles récents qu'il ne cite pas, j'en ai peu remarqués qui lui eussent fourni des idées ou des faits qu'il n'eût pas déjà d'autre part. Bien entendu, les conclusions qu'il tire du rapprochement des deux ordres de documents prêtent parfois à la critique : ainsi, en ce qui concerne Arès identifié avec Sit-Typhon, il rejette bien rapidement le témoignage ptolémaique qui nous affirme qu'Arès était Onouris-Anhouri, le dieu de Sébennytos. Dans l'ensemble, pourtant, je crois qu'il a raison, et j'approuverai ce qu'il dit des animaux sacrés, de la divination, des mystères et de la destinée

des âmes. J'adopterai également ses conclusions générales, tout en étant plus indulgent que lui ne l'est pour Hérodote : quand on a, comme je l'ai, l'occasion d'entendre chaque année ce que beaucoup d'Européens, de passage en Égypte ou y résidant, racontent couramment de la religion musulmane et du christianisme copte, on ne s'étonne plus de lire chez les voyageurs grecs des histoires absurdes sur les divinités. Sous cette réserve, j'admets volontiers que « la religion attribuée par Hérodote aux Égyptiens, n'a été, à aucun moment « de l'histoire une religion strictement égyptienne » : c'était une interprétation de la religion égyptienne par les populations mixtes des cantons du Delta où les Grecs s'étaient établis en nombre.

J'ajouterai que cette interprétation s'appliquait à une forme de la religion qui n'est pas de tout point celle qui est figurée sur les monuments, même des époques saïte et persane. Comme les livres sacrés de tous les peuples, ceux des Égyptiens avaient cessé forcément, après quelques siècles, d'exprimer les idées de la masse : la formule demeurait immuable, mais la façon dont on l'entendait se modifiait, et la glose modifiée n'étant pas écrite le plus souvent, nous l'ignorons. Il y a donc des chances pour que certaines des nouveautés enregistrées par Hérodote appartinssent vraiment aux dogmes de son temps, quand même elles seraient en contradiction avec ceux des siècles antérieurs. Voyez, par exemple, la métempsychose. Certes, la faculté qu'avait l'*âme* ou le *double* de se transformer en hirondelle, en phénix, en épervier d'or, n'a rien de commun à l'origine avec ce que raconte Hérodote de la nécessité pour les âmes humaines de traverser successivement le corps de toutes les espèces animales, l'espace de trois mille ans, pour se réincarner enfin dans un corps humain : rien n'empêche pourtant que les deux croyances aient existé chacune en son temps, et que la doctrine de la métempsychose ait été admise en Égypte à l'âge saïte telle à peu près que les écrivains classiques la décrivent. Prenez encore les mystères : nous n'avons dans les textes égyptiens aucune preuve qu'il y en ait eu aux bords du Nil du genre de ceux que nous rencontrons chez les Grecs. Tous les passages allégués jusqu'à présent prouvent seulement qu'en Égypte, comme chez nous, la théologie n'était pas une science des plus répandues et que les gens capables d'en comprendre les enseignements n'abondaient pas : un *maître des secrets divins* n'était pas plus alors un *initié* que ne l'est aujourd'hui chez nous un docteur en théologie. Je me garderais pourtant de nier résolument que les Égyptiens de l'époque persane eussent ce que nous appellerions des mystères ; d'ailleurs, les populations grecques établies à côté d'eux au Delta en possédaient, qui reposaient sur les dogmes indigènes, et je ne serais pas étonné si c'était ceux-là qu'Hérodote entendait, lorsqu'il parlait des connaissances qu'il avait d'Osiris ou d'autres divinités, mais qu'il n'osait pas divulguer. Envisagé sous cet angle, le livre d'Hérodote

acquiert à nos yeux la valeur d'un document presque comparable au *de Iside* et aux soi-disant écrits hermétiques. M. Sourdille discutera sans doute ces points et d'autres analogues dans son prochain volume : la façon dont cette première partie de son œuvre a été conçue, puis exécutée, me fait bien augurer de ce que sera la seconde.

G. Maspero.

Nehlil. Etude sur le dialecte de Ghat. Paris, 1909, Leroux, 8°, xii-216-3 pp. (Publ. Ecole des Lettres d'Alger, t. XXXVIII).

La parenté du berbère avec l'ancien égyptien et leur affiliation commune à la famille sémitique sont des hypothèses dont la vraisemblance tend vers la certitude ; mais l'étude méthodique des dialectes berbères, que l'Ecole d'Alger poursuit sous l'impulsion de René Basset, pourra seule donner à l'un des deux aspects du problème la précision sans laquelle on ne peut édifier que de subtiles suppositions.

Parmi les groupements berbères, disséminés dans l'Afrique du Nord depuis la vallée du Nil jusqu'à l'Océan Atlantique, les langues des populations qui font le lien géographique entre le Sahara algéro-tunisien et l'Egypte à travers le désert, avaient été à peine signalées, quand René Basset publia en 1883 ses notes de lexicographie berbère. Son étude sur le dialecte de Syouah en 1890, et le travail de Motylinski sur le Djebel Nefousa paru en 1886 jalonnèrent, pour ainsi dire, la route entre le Maghreb et le Nil. En 1904, Motylinski publia un important travail sur le dialecte de Ghadamès, comprenant une étude grammaticale « des textes avec traduction et commentaires, et un vocabulaire. Il y montra que ce dialecte est un rameau du Nefousi, influencé par la langue des Touareg Azdjer qui fréquentent l'oasis.

M. Nehlil a poussé l'exploration linguistique vers une étape saharienne plus éloignée de la côte, l'oasis de Ghat, qui, à la hauteur du Fezzan, marque l'une des routes de la Tripolitaine au Tchad. Il place le dialecte de Ghat, la *tamadjeq*, entre le *temahaq* des Touareg du Nord et la *tamacheq* des Touareg du Sud ; cet idiome est donc nettement différent de celui de Ghadamès et il faut le classer parmi les dialectes touareg. C'est dans l'écriture *tifinagh*, spéciale à ce groupe, que M. Nehlil a transcrit les textes contenus dans son travail. — Il n'a pas cru utile de donner un essai complet de grammaire du dialecte de Ghat, et il s'est contenté d'une série d'indications qui ne seront pas toujours fort claires pour ceux qui ne possèdent point déjà quelques connaissances du berbère. La phonétique est exposée d'une façon succincte, et l'auteur n'a point cherché un classement nouveau des pluriels et des formes verbales ; ce sont là deux catégories de faits, dont le mécanisme est sémitique, et dont il faudra reprendre plus tard l'étude, en conservant pour base les principes exposés par Basset dans son *Etudes sur les dialectes berbères.* — Les textes publiés

par M. Nehlil sont très intéressants, et un important vocabulaire français tamadjeq (94 pages) termine cet ouvrage, qui apporte des documents nouveaux et solides à la philologie comparée des dialectes berbères.

M. G. D.

John A. Scott, **Studies in greek sigmatism.** Evanston, 1909.

Dans cette plaquette, M. Scott a réuni deux articles, tirages à part de l'*American Journal of Philology* (sans autre indication). Dans le premier, *Sigmatism in greek dramatic poetry*, il recherche s'il faut ou non prendre à la lettre ce que plusieurs comiques et commentateurs anciens ont dit d'Euripide et de son abus du sigma. Il donne de nombreux exemples, dans les poètes tragiques et comiques, de vers où abonde cette lettre, et montre qu'en réalité Euripide n'en abusait pas plus que les autres. Ce sont les plaisanteries connues de Platon le comique et d'Euboulos qui ont donné naissance à ce préjugé. Dans le second article, *Effect of sigmatism as shown in Homer*, M. S. critique l'opinion que l'accumulation des sigmas donne un ton plus rude et plus passionné à l'expression ; en effet, beaucoup de vers avec de nombreux sigmas, aussi bien dans l'Iliade que dans l'Odyssée, n'ont rien de passionné. Bien que ces observations soient justes, la répétition trop fréquente du sigma n'en est pas moins désagréable ; Platon (*Crat.* 427 *a*), que M. Scott aurait pu citer, qualifie cette lettre, ainsi que le ψ et le ζ, de πνευματώδης et de φυσώδης ; d'un autre côté, il y aurait eu à remarquer que l'impression produite sur l'oreille par le sigma est certainement moins forte lorsque cette lettre est à la fin d'un mot. Ce n'est là qu'un détail, mais qui me paraît avoir quelque intérêt dans la question, de même qu'il n'est pas sans importance de noter quand les sigmas ne sont pas dans des syllabes consécutives ; ici encore la répétition est moins choquante.

My.

I. Hermann Peter. **Die rœmischen sogen. Dreissig Tyrannen.** (extr. des Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der Königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, tome XXVII, Leipzig, 1909, nº VI, p. 181-222).
II. Franz Studniczka. **Zur Ara Pacis** (*ibid.*, nº XXVI, p. 901-944, VII pl.)

I. Dans le premier de ces deux mémoires de l'Académie de Leipzig, M. Hermann Peter étudie avec beaucoup de soin et de pénétration les règnes des Trente Tyrans d'après l'*Histoire Auguste*. Il fait une critique approfondie des biographies attribuées à Trebellius Pollion : écrites après la restauration de la puissance romaine par Aurélien, Dioclétien et Constantin, elles sont influencées par les préoccupations politiques de ce temps ; de parti-pris les usurpateurs qui s'étaient momentanément partagé l'Empire y ont été représentés sous les plus noires couleurs ; par suite le témoignage de l'*Histoire Auguste* ne

peut être accueilli que sous bénéfice d'inventaire, et sur chaque point il faut le soumettre à un contrôle rigoureux, à une discussion serrée. Il est regrettable que l'auteur ignore les travaux de Maurice-Antonin Roger sur Postumus (dans ses *Fragments d'histoire*, Paris, 1896), de M. Homo sur Claude II et Aurélien, de M. Lécrivain sur l'*Histoire Auguste*, alors qu'il cite et discute les moindres opinions des savants allemands qui se sont occupés de cette époque. Pourquoi semble-t-on si souvent croire outre Rhin que l'érudition française n'a rien produit depuis Tillemont ?

II. M. Studniczka a longuement examiné sur place, au cours d'un récent séjour à Rome, les sculptures provenant de l'*Ara Pacis*. Il en donne d'excellentes reproductions, un savant commentaire et un essai nouveau de restauration. Grâce à la comparaison de ces fragments avec plusieurs autres monuments du même temps, il aboutit à des conclusions sensiblement différentes de celles de M. Gardthausen (voir *Revue critique*, 1909, I, p. 149) et fait faire à la question un pas décisif. Sur les bas-reliefs conservés à la villa Médicis, c'est Claude qui est représenté, et non pas Auguste ; ils ne décoraient pas l'*Ara Pacis* de l'an 13, mais un autel analogue consacré à la Piété en 43. Auguste apparait sur un fragment du musée national des Thermes ; plusieurs personnages de sa famille et de son entourage, difficiles à identifier, sont figurés sur les deux plaques des Uffizi. C'est au nord de la porte occidentale qu'étaient placés la tête de Mars, aujourd'hui à Vienne, et le *ficus ruminalis* des Thermes ; au nord de la porte orientale, la belle tête de jeune dieu, peut-être Honos, et l'image de Rome, dont il ne reste plus qu'un morceau de draperie (au musée des Thermes, comme la tête du dieu Honos).

Maurice Besnier.

Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne. Le règne de Charles le Chauve (840-877). Première partie (840-851), par Ferdinand Lot et Louis Halphen. Paris, — H. Champion, 1909. In-8° de vi-232 pages (175° fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).

La rédaction des Annales du règne de Charles le Chauve entreprise par le très regretté M. A. Giry et interrompue par la mort de ce maître, a été reprise par son meilleur élève et son successeur à l'École des Hautes-Études, M. Ferdinand Lot. Ce dernier s'est adjoint quelques-uns des jeunes gens qui assistaient à sa conférence et a poussé très activement ses recherches. Après la publication de plusieurs travaux d'approche, voici qu'il se décide à commencer l'impression du volume ; pour la première partie qui s'étend depuis la mort de Louis le Pieux jusqu'au deuxième colloque de Meerssen (vers mai 851), il a pris la collaboration de M. Louis Halphen, dont le sens critique et l'érudition devaient lui être d'un précieux secours.

Cette première partie est vraiment d'une très grande importance. Le récit, qui s'allège dans des notes copieuses de tout ce qui alourdirait sa marche, met dans un relief insoupçonné la physionomie du roi Charles et de ses adversaires, surtout de l'empereur Lothaire. Le roi s'y révèle extrêmement actif, avisé même et digne de ses hautes destinées. A peine âgé de 17 ans lorsqu'il hérita de son père, il eut, en effet, fort à faire pour garder le royaume à lui assigné, pour obtenir d'être reconnu par ses sujets, pour se défendre contre les attaques de Lothaire, pour dompter les révoltes de l'Aquitain Pépin II, du Breton Nominoé, du Nantais Lambert, pour contenir l'impatience des évêques et des abbés voulant rentrer dans leurs possessions aliénées en faveur des laïques, et en même temps pour retenir à son service l'aristocratie laïque, qui, elle, voulait des bénéfices. Il lui fallut une ténacité et une force de résistance exceptionnelles pour ne pas se laisser abattre par une série de revers tels que l'invasion des Normands et la prise de Paris, les défaites de son armée en Aquitaine, les désastres infligés par les Bretons. De ce fait, il revêt une réelle grandeur.

Ce n'est pas seulement avec l'aide des chroniques et des chartes que MM. Lot et Halphen ont rédigé les Annales du règne; ils ont utilisé avec beaucoup de bonheur les synodes et conciles. Le parti que M. Lot a tiré des actes de l'assemblée de Coulaines (843) l'a conduit à des conclusions fort curieuses. Dans les dispositions arrêtées en commun par le roi, les évêques et les grands pour le maintien de la paix et la protection de l'Église, il voit l'affaiblissement du principe de la royauté, dont l'absolutisme a désormais des bornes. Car il est permis aux fidèles du roi de lui désobéir s'il commet des injustices, s'il n'écoute pas les remontrances, s'il viole ses engagements. Les statuts de l'assemblée sont bien publiés en son nom, mais ils ont été délibérés par l'assemblée entière et ils sont souscrits non seulement par lui, mais encore par les évêques et les grands. A l'avenir, la conduite du clergé va s'appuyer sur eux et toute la politique de Charles le Chauve va s'en trouver entravée. Les prélats qui tiendront les synodes de Ver, de Beauvais, de Meaux et de Paris ne viseront qu'à amener la réalisation de leurs vœux en faveur de l'Église et à obliger le roi à leur restituer les domaines qui leur ont été enlevés.

On entrevoit donc que le nouveau livre sur Charles le Chauve, dont il nous est donné d'apprécier aujourd'hui le début, apportera des lumières toutes nouvelles sur l'époque carolingienne. Quand on sait que depuis de longues années déjà M. Ferdinand Lot y donne tous ses soins, on n'est plus étonné de ce résultat; on s'attend à ce que le dernier mot soit dit, si tant est qu'en histoire il y a quelque chose de définitif[1].

L.-H. Labande.

1. Je relève, p. 156, l. 39 de la note, un lapsus : l'*archevêque* de Laon.

Les Interrogatoires de Jacques de Molai, grand-maître du Temple. Conjectures par M. Paul Viollet. Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXXVIII, 2e partie. — Paris, imp. nat., libr. C. Klincksieck, 1909. In-4° de 16 pages.

En lisant les pièces du procès des Templiers, on est frappé du fait que, les 24 et 25 octobre 1307, Jacques de Molai avoua quelques-uns des crimes dont on l'accusait; qu'en août 1308, d'après les documents, il aurait encore fait de même devant les trois cardinaux, dont Bérenger Frédol, envoyés par le pape; qu'en novembre 1309, devant une nouvelle commission qui lui lisait ses aveux, il aurait protesté violemment, et qu'enfin en mars 1314, après avoir renouvelé sa confession, il se serait rétracté pour protester de son innocence avant d'aller au bûcher. Ces alternatives ont fortement embarrassé les historiens. Selon M. Paul Viollet, les aveux auraient été arrachés par la torture, par la promesse du pardon si les accusés reconnaissaient les crimes qui leur étaient imputés, et par la menace de la mort s'ils s'y refusaient. Devant les trois cardinaux, Molai, délivré de cette crainte, aurait dit la vérité et proclamé son innocence; mais Bérenger Frédol, prélat plein de bonté, aurait amené ses collègues à travestir les réponses dans le procès-verbal définitif, afin de sauver les malheureux persécutés par Philippe le Bel. La lecture de ce faux procès-verbal aurait donc provoqué les protestations du grand-maître en 1309; pour sauver sa vie et celle de ses compagnons, Jacques de Molai aurait accepté, en 1314, de se reconnaître coupable et c'est après sa condamnation à la prison perpétuelle qu'il aurait renouvelé avec ténacité l'affirmation de son innocence. L'hypothèse du mensonge pieux des cardinaux de 1308 est très séduisante et expliquerait bien des obscurités. M. Paul Viollet connaît du reste trop bien le caractère de Bérenger Frédol pour que nous soyons convaincus qu'elle est, jusqu'à preuve du contraire, fort acceptable.

L.-H. Labande.

Das Rittertum in der Darstellung des Johannes Rothe, von Dr Julius Petersen, Privatdozent an der Universität München (Quellen und Forschungen zur Sprach-und Kulturgeschichte der germanischen Völker, hgb. von A. Brandl, E. Martin, E. Schmidt, 106. Heft). Strasbourg, K. J. Trübner, 1909. In-8°, VIII-184 pp., 5 m.

Finissons-en d'abord avec une question qui n'est que secondaire pour M. Petersen, mais à laquelle il a cependant consacré quelques pages. Lorsqu'il s'agit de se renseigner sur la civilisation allemande au moyen âge, les critiques s'adressent aux auteurs anciens, surtout ceux du XIIe et du XIIIe siècle. On exploite les poètes épiques comme s'ils avaient dépeint les mœurs dont ils étaient les témoins, et l'on oublie qu'ils n'ont souvent fait que traduire un texte étranger. Qu'y a-t-il d'allemand dans ces œuvres d'imitation? Il faut

le démêler par une comparaison avec l'original. M. P., qui n'ignore pas qu'il faut distinguer, n'est pas, à mon avis, assez pénétré du danger de la généralisation. Voici un exemple de l'incertitude dans laquelle on peut tomber en négligeant les « espèces ». M. P. assure (p. 27) que les poètes du moyen âge se sont peu préoccupés d'indiquer exactement à quelles conditions il faut satisfaire pour être chevalier, et il donne en témoignage « l'insouciance » de Hartmann d'Aue, dont le Grégoire est fait chevalier contre tout droit. Or, si l'on compare les textes, on reconnaît que le poème français, la *Vie du pape Grégoire le Grand* (adapté par Hartmann dans son *Gregorius*) et qui date de la première moitié du XII^e siècle ne connaît pas encore le « chevalier » des temps à venir, le chevalier arthurien. Hartmann a suivi son original. Mais il est précisément très curieux de constater combien il s'est « soucié » de rapprocher de son temps les mœurs archaïques de son modèle, qu'il a modernisées autant qu'il pouvait le faire sans violenter les données fondamentales [1] de son texte.

Le livre de M. P. a pour objet l'étude du *Miroir de Chevalerie* (*Ritterspiegel*), écrit vers 1412 par le polygraphe Johannes Rothe. Il était tentant d'examiner cette sorte de code chevaleresque composé longtemps après la déchéance de la chevalerie. Les résultats de cette investigation sont de double nature : ils enseignent ce que les hommes du XV^e siècle entendaient par chevalerie ; ils permettent de découvrir les restes de l'antique institution échappés à l'action du temps. Mais ce travail est aussi d'une extrême difficulté. Il faut, en effet, connaître très exactement ce qu'était le chevalier du XII^e au XV^e siècle, aussi bien dans la réalité que dans la littérature, aussi bien en Allemagne qu'en France, pour démêler les apports de Rothe et apprécier l'exactitude de ses dires. M. P. a fait un loyal et vigoureux effort pour explorer ce si vaste domaine. Il a apporté des précisions nouvelles sur divers sujets de grand intérêt, sur la vie matérielle et morale du chevalier, sur sa situation sociale, sur ses insignes et ses privilèges, sur ses devoirs et ses droits. On souhaiterait sans doute des vues plus profondes et des indications d'un plus fort relief sur plusieurs de ces questions. Mais M. P. ne s'est pas proposé d'écrire une histoire de la chevalerie — qui serait la très bien venue — ; il a voulu nous exposer ce qu'était la chevalerie pour Joh. Rothe, et il a rempli cette tâche.

F. PIQUET.

---

1. Voy. mon *Étude sur Hartmann d'Aue*, p. 328 ss. — Une critique encore. Il n'est pas exact de dire (p. 50) que Hartmann a promis l'immortalité à Arthur par les vers 17 s. d'*Iwein*. C'est Chrétien qui s'est haussé à cette prédiction (*Yvain*, 38). Quant à Hartmann, il a simplement affirmé que le nom d'Arthur était connu à son époque.

Richard Neubauer. **Martin Luther.** Eine Auswahl aus seinen Schriften in alter Sprachform mit Einleitungen und Erläuterungen. I. Teil. 4. verbess. Auflage 8° p. 292. Mk. 2,80. II. Teil. 3. verbess. A., 1907. 8° p. 282, mk. 2,80. Halle a S. Waisenhausbuchhandlung.

Hermann Mandel. **Theologia Deutsch.** Leipzig, Deichert, 1908. 8° pp, 46, 114. Mk. 2,60.

I. Cette édition d'un choix des œuvres de Luther, destinée principalement aux gymnases, a été faite avec le plus grand soin et mérite d'être recommandée à nos étudiants. Ils y trouveront, dans la première partie, intégralement reproduits ou abrégés, quelques-uns simplement résumés, ceux des écrits les plus importants de Luther qui se rapportent à son rôle de réformateur et de traducteur de la bible. Des scrupules naturels ont empêché M. Neubauer de faire une place plus grande au polémiste; on regrette cependant de ne pouvoir relire quelques pages vigoureuses de ses pamphlets les plus connus. Sur le traducteur au contraire le choix nous renseigne amplement; un intéressant appendice présente même des extraits des bibles allemandes préluthériennes et d'autres de ses adversaires catholiques qui, tout en attaquant sa version, la plagiaient. Le second volume offre un recueil varié de commentaires, préfaces, fables, poésies, lettres ou réflexions morales, qui achèvera de donner du pédagogue et du moraliste, de l'homme et de l'écrivain, une idée complète. L'éditeur a reproduit le texte des impressions originales avec de très légères modifications orthographiques pour la commodité du lecteur. Il a pourvu tous les morceaux d'introductions précises, il les a accompagnés de notes linguistiques avant tout et très abondantes — elles occupent presque partout la moitié de la page — et il a enfin ajouté un appendice grammatical, où il caractérise avec beaucoup de méthode et un grand choix d'exemples les principaux traits de la langue encore si incertaine de Luther. Le succès de ces deux volumes dont la première édition remonte à 1890, apparait pleinement mérité, comme les éloges que la critique leur a donnés.

II. Le traité anonyme, connu sous le nom de *Theologia Deutsch*, composé sans doute dans la seconde moitié du xiv[e] siècle, publié par Luther à deux reprises, en 1516 et 1518, réimprimé très souvent depuis et traduit en français, en particulier par Castellion (1558) passe pour une des œuvres les plus caractéristiques de la littérature mystique de l'Allemagne. Sa publication dans la collection des *Quellenschriften zur Geschichte des Protestantismus* était donc justifiée. M. Mandel l'a entreprise d'une façon très minutieuse. Le texte de Luther de 1518 est celui qu'il reproduit en respectant même les bizarreries de l'orthographe du temps, ce qui ne facilite pas la lecture. Il y a joint dans des notes et à l'appendice les variantes de l'édition que Pfeiffer publia en 1851 d'après un troisième mss. découvert à Bronnbach, mais qui mérite moins confiance que celui

de Luther. L'introduction en tête du volume est précieuse pour renseigner le lecteur sur la diffusion et l'influence de la *Theologia Deutsch* et surtout éclairer le plan assez obscur du petit traité.

L. R.

Frédéric LACHÈVRE. Hercule de Lagger. **Vers pour Iris** (Henriette de Coligny, comtesse de la Suze) publiés sur le manuscrit original inédit avec une notice. Paris, Sansot, 1910. In-16, p. 141. Fr. 2.

Grâce à sa connaissance intime des recueils collectifs de vers du XVII[e] siècle, M. F. Lachèvre a pu identifier sans peine le manuscrit inédit des *Vers pour Iris* qu'il publie aujourd'hui. L'auteur est Hercule de Lagger ; la destinataire porte un nom plus connu : c'est la fameuse comtesse de la Suze dont M. Magne écrivait naguère l'intéressante biographie. Le recueil aurait été composé en 1649 ou 1650. Les sonnets, madrigaux et stances de Lagger à qui M. L. décerne une place honorable entre Benserade et Voiture, sont en effet d'un tour aisé, parfois élégant, mais le volume avec ses éternelles plaintes sur les rigueurs de « l'inhumaine beauté » est dans l'ensemble assez monotone. En tête de sa publication, l'éditeur a mis une notice sur Lagger. Né à Castres, entre 1595 et 1605, il devient un des soupirants de la belle Henriette qui trouva en lui un conseiller pour ses essais poétiques. La liaison ne dura guère; éconduit par Ninon de Lenclos, Lagger qui manquait de discrétion, fut la cause du duel où fut tué le marquis de Sévigné et il jugea à propos de s'exiler. Il passe un an ou deux à Stockholm comme secrétaire des commandements de la reine Christine, essayant, sans y réussir beaucoup, de lui attirer les hommages des beaux esprits de France. Rentré dans sa patrie, sa vie s'écoule assez obscurément, tantôt à Paris, tantôt à Castres, où il meurt en 1670. C'est une figure de plus du monde des ruelles que la publication de M. L. aura fait mieux connaître.

L. R.

G. BELOUIN. **De Gottsched à Lessing**. Etude sur les commencements du théâtre moderne en Allemagne (1724-1760). Paris, Hachette, 1909, 8°, p. 342.

L'évolution du théâtre dans la première moitié du XVIII[e] siècle représente une période assez terne dans l'histoire littéraire de l'Allemagne et les critiques l'ont d'ordinaire jugée durement. M. Belouin pense avec plus d'indulgence ; il voit dans tous ces gauches tâtonnements des tentatives pleines de promesses et les conditions nécessaires du brillant épanouissement de l'avenir. L'imitation de la France fut bienfaisante pour l'Allemagne, quoique les historiens nationaux la déplorent, de même que la discipline étroite que Gottsched imposa aux lettres leur fut salutaire. Telle est la thèse assez contestable de l'auteur. Que dans cette fausse direction où l'esprit germanique s'était engagé, la nation n'ait pas recueilli un certain profit, on ne saurait le nier, mais en fait ce fut un amoindrissement, un

retard dans l'ensemble de son développement, et les misères oubliées que l'auteur examine en détail, dont les meilleures ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre, n'étaient pas fatalement la préparation indispensable d'une floraison originale. Malgré cette réserve nécessaire, l'étude de M. B. reste très substantielle, elle s'appuie sur une large documentation, mais avec le souci trop marqué de la cacher; il arrive que l'argumentatfon solide doit être cherchée dans les notes, tandis que le texte s'est paré des brillantes généralités qu'offre souvent le genre du cours public.

Après deux courts chapitres sur l'influence générale de la France et les troupes nomades, avec leur recrutement, leur répertoire, leurs adversaires et leurs patrons, M. B. entre dans le vif de son sujet en exposant le rôle de Leipzig dans l'histoire du théâtre; seulement il eût dû consacrer un développement aussi important à Hambourg dont le rayonnement ne fut pas moins essentiel. Il montre en détail l'influence d'interprètes éminents, comme la Neuber, et tous les efforts patriotiques de Gottsched, Thomasius, Mencken pour faire l'éducation d'un public encore assez fruste; il s'est familiarisé avec les traités théoriques et la polémique de ces publicistes et a rendu plus que justice à toutes leurs louables intentions. Les chapitres suivants, Melpomène et Thalia — à ces poétiques invocations nous préférerions de bons arguments analytiques — ont relevé tout ce qui de ces œuvres plus que secondaires méritait d'être signalé. L'auteur a tenu surtout à découvrir dans des pièces connues des seuls érudits un écho fidèle de l'état social contemporain. Les modifications successives qui apparaissent dans la conception de la famille, du mariage, des rapports des classes entre elles se manifestent surtout dans les créations des auteurs comiques, involontaires collaborateurs du public. M. B. a dégagé dans ce théâtre suranné ce qu'il doit à Destouches et à Marivaux; il a analysé quelques-unes-unes des figures de König, Henrici-Picander, Me Gottsched, E. Schlegel, Gellert, Krüger, et fait voir comment une lente évolution prépare le drame bourgeois auquel Lessing donnera enfin une expression originale. Une étude précise de ce que ce novateur doit aux Anglais, et plus encore à Diderot, dans sa conception du réalisme au théâtre et la façon dont il l'a traduite dans *Miss Sara* et *Minna*, termine le volume. En dépit d'une thèse qui nous a paru excessive et d'une exposition un peu flottante, le travail est attachant, solidement étayé, spirituellement écrit, et non moins précieux pour l'histoire de l'évolution sociale de l'Allemagne que pour son histoire littéraire [1].

L. R.

1. P. 66, la note sur Sonnenfels est trop dure. P. 86, à propos de Mencken, il eût été bon de rappeler que Bismarck se rattache par sa mère à cette famille. Les fautes d'impression sont trop nombreuses : p. 174, *nachstübern*; 179, *Glorieuses*: 213, in *dem* Frankfurter gelehrten *Anzeiger*; 227, *Beischwester*; etc.

Briefe von Göthes Mutter, ausgewählt und eingeleitet von Albert Köster. Leipzig, Inselverlag, 1909.

Je connais peu de livres dans la littérature allemande qui ait autant de saveur et offre autant de matière à des réflexions de diverse sorte que cette correspondance de la mère de Gœthe avec son fils, l'auteur de Faust. On y découvre, ramenées il est vrai à une mesure plus simple et plus bourgeoise, les qualités qui constituent le fond de la nature morale de Gœthe, sa large compréhension de la vie, sa tolérance, son optimisme, son éloignement pour tout ce qui sent l'esprit de coterie et de parti : avec cela une indestructible bonne humeur et une constante fermeté devant les épreuves de la vie, une liberté de jugement qui se concilie avec le respect extérieur des rangs et des distinctions sociales, et par dessus tout cela une chaleur de cœur qui, contenue et voilée chez le fils, se montre à découvert et bouillonne chez la mère. Des deux parts, même amour des belles choses, même goût pour la poésie.

Ces lettres ont été déjà publiées plusieurs fois. L'édition que nous annonçons est un choix qui nous paraît très bien fait, avec une introduction instructive et judicieuse, et des notes et éclaircissement dans la mesure voulue pour n'être pas encombrants. L'orthographe de l'épistolière — fort irrégulière, mais intéressante pour l'histoire de la prononciation, et amusante — a été rigoureusement conservée.

Tel qu'il est, ce choix de lettres nous parait répondre entièrement à l'intention de l'éditeur, M. Albert Köster. Une fois qu'on l'a pris en main, on a de la peine à s'en séparer.

Michel Bréal.

Personal and Party Government by D. A. Winstanley. Cambridge, University Press, 1910, in-16, x et 322 p., 4 sh. 6 d.

M. Winstanley étudie l'histoire intérieure de l'Angleterre de l'avènement de Georges III à la chute du ministère Rockingham. Cette période est rendue particulièrement intéressante par la lutte que soutint le jeune monarque pour restaurer son pouvoir personnel. Depuis 1714 les whigs, maîtres incontestés du pays, tenaient dans l'ombre les rois de la maison de Hanovre, et appliquaient un système de gouvernement laissant toute l'autorité à la majorité du conseil. Pour dominer dans les Communes, ils avaient recours à la corruption, et utilisaient les faveurs dépendant de la couronne. Georges III, Anglais de naissance et d'éducation, élevé d'après les préceptes donnés par Bolingbroke dans *the Idea of a Patriot King*, ne se résigna pas à la tyrannie des whigs, et résolut de gouverner par lui-même dans les limites de la Constitution. M. W. explique comment sous l'inspiration de lord Bute, favori de sa mère, le roi profita des rivalités ministérielles pour se débarrasser d'abord de Pitt, puis des whigs, et réussit enfin à rendre à la couronne plus de pouvoirs

qu'elle n'en avait depuis la mort de la reine Anne. En 1766 il put rappeler Pitt sans se donner un maître, et garder jusqu'à la chute de lord North, en 1782, une part prépondérante dans la conduite des affaires. M. W. ne parle qu'incidemment de politique extérieure ; s'il insiste sur le traité de Paris, c'est que les négociations eurent la plus grande influence sur la retraite de Pitt d'abord, puis sur celle du duc de Newcastle et des whigs. Il glisse un peu rapidement sur les origines du conflit entre la Grande Bretagne et ses colonies américaines, et s'il cite le Stamp Act, il ne mentionne pas le Sugar Act et les restrictions apportées au commerce des métaux précieux. Il s'efforce de rester impartial, et on ne retrouve pas dans son livre la sévérité excessive habituellement déployée contre lord Bute par les historiens anglais. Néanmoins il ne dissimule pas son admiration pour le *great Commoner* et consacre un appendice à réfuter les accusations de corruption portées contre Pitt par son biographe allemand, M. de Ruville ; mais sa plaidoirie n'est pas plus convaincante que la thèse adverse puisque pour en triompher il est obligé de recourir au vieil adage : le doute doit profiter à l'accusé.

A. BIOVÈS.

Les questions actuelles de politique étrangère en Asie. Conférences organisées à la Société des anciens élèves de l'Ecole des sciences politiques. Paris. Alcan, 1910, in-16, 264 p., 4 cartes, 3 fr. 50.

La vie politique dans les deux Mondes, 3e année, publiée sous la direction de M. A. VIALLATE, Paris, Alcan, 1910, in-8°, 619 p., 10 fr.

Les conférences de politique étrangère, données en 1909 à la Société des anciens élèves de l'Ecole des sciences politiques, ont retrouvé le même succès que celles des années précédentes. La politique asiatique étant devenue solidaire de la politique européenne et pesant d'un poids très lourd sur la politique française, il était naturel d'étudier les problèmes qu'elle pose, puisque auparavant on s'était appliqué à rechercher la solution des questions européennes. M. Victor Bérard a donc parlé de l'Asie ottomane ; le docteur Rouire, des compétitions des Anglais et des Russes dans l'Asie centrale ; M. Rodes, de la transformation de la Chine ; M. Revon, des aspirations du Japon ; M. de Caix, de la situation politique en Extrême-Orient. On connait la compétence et le talent des uns et des autres, et la lecture de leurs conférences laisse l'unique regret que la forme adoptée les ait empêchés de traiter les sujets choisis plus en détail. Les conférences furent présidées par M. Paul Deschanel, le baron de Courcel, M. Doumer, le général Lebon et M. Etienne, qui augmentèrent encore l'intérêt en ajoutant des aperçus personnels.

M. Achille Viallate et ses savants collaborateurs publient pour la troisième fois leur annuaire politique. Il suffira de dire qu'ils sont

restés fidèles à leur programme et à leurs excellentes habitudes de concision et de précision.

A. Biovès.

Comte A. Orlowski, **Au Concile russe, lettre ouverte.** Lyon, Rey, 1910, in-4., 72 p., 1 fr.

Fondateur de la ligue unislave, le comte Orlowski publie la lettre qu'il adressa en 1906 au concile russe. Dans le dessein de faire le procès de l'autocratie, du parlementarisme, du socialisme, il vagabonde dans l'Ancien et le Nouveau Testament et l'histoire universelle : l'Antéchrist, Hérode, Constantin, Henri VIII, César Borgia, Robespierre, Danton, Napoléon, les Hohenzollerns, les Habsbourgs, les Romanoffs, Karl Marx se rencontrent dans une savoureuse salade qui paraît avoir pour but de démontrer que les malheurs de la société moderne proviennent de l'infidélité des peuples à la religion catholique, de même que la Révolution française a été amenée par les libertés gallicanes (p. 33) ! Les deux points principaux du programme unislave sont la fusion des églises d'Orient et d'Occident sous l'autorité du Pape, et l'établissement de l'équilibre européen par la reconstitution de la Pologne. M. O. ajoute à sa lettre des commentaires sur le programme de Leopol conçus dans le même esprit et écrits dans le même style ampoulé, emphatique, qui veut être poétique et qui est trop souvent obscur, incorrect.

A. Biovès.

A. Dauzat, **La Vie du Langage.** Paris, A. Colin, 1910 ; un vol. in-18, de 312 pages.

Avec beaucoup de persévérance, avec de la verve et une louable facilité d'exposition, M. Dauzat cherche à faire pénétrer dans le grand public le goût des questions et des problèmes de la linguistique. Aussi, après *La langue française d'aujourdhui* publiée il y a deux ans à peine (voir *Revue Critique* du 22 juillet 1909), nous donne-t-il maintenant sur *La Vie du Langage* une étude un peu plus générale, quoique les exemples en soient encore empruntés en grande partie à l'histoire du français. Le contenu de ce nouveau volume, et l'ordre dans lequel s'y trouvent disposées les matières, sont indiqués du reste en manchette dans un sous-titre : *Évolution des sons et des mots. — Phénomènes psychologiques. — Phénomènes sociaux. — Influences littéraires.*

Ce qu'il y a de plus scientifique dans l'ouvrage est la première partie consacrée aux évolutions phonétiques : on sent que l'auteur est là sur un terrain qu'il connaît bien, qu'il a étudié de près, et où il a fait lui-même plus que des incursions. Il est seulement à craindre que ces considérations assez sévères, et venant forcément au début, ne déroutent un peu une certaine classe de lecteurs. Ce qui a trait aux

mots et aux changements de sens se réfère davantage à ce qui a déjà été mis en circulation par les livres connus de Darmesteter et de M. Bréal. Les phénomènes syntaxiques enfin sont un peu sacrifiés (ce qui est presque toujours leur lot), rejetés dans une sorte d'appendice de quatre ou cinq pages (p. 152-157) : je crois qu'il y aurait plus et mieux à en dire, même dans l'état actuel de la science, et qu'ils seraient moins rébarbatifs pour le public qu'on n'a l'air de le croire. D'autre part, je ne voudrais pas faire à M. D. une querelle de mots, mais je me demande ce qu'il a étudié dans cette troisième partie où sont envisagées les relations de la linguistique avec la sociologie. Et je sais bien que, depuis quelque temps, on va volontiers répétant que la linguistique sera sociologique ou qu'elle ne sera pas. Mais il s'agit de s'entendre. Car, ces prémisses une fois posées, que fait-on ? On examine les luttes des langues entre elles, leur juxtaposition, leur pénétration réciproque amenée par des conquêtes ou des immigrations, parfois aussi leur sectionnement en dialectes, etc. Mais qu'est-ce que tout cela, sinon des questions d'ordre historique et qui, à ce titre, préoccupent depuis longtemps déjà tout linguiste digne de ce nom. Il serait un peu puéril de se laisser prendre à des changements d'étiquettes. Après tout la sociologie elle-même a-t-elle ses lois propres ? Est-elle autre chose qu'une tentative faite pour généraliser les lois contingentes de l'histoire ? N'insistons pas.

Quoique son livre ait peut-être, dans quelques-unes de ses parties, été rédigé un peu vite, M. D. est d'ordinaire bien documenté et les exemples sur lesquels il s'appuie sont exacts. Je note seulement çà et là quelques menus faits contestables, quelques légères inadvertances. Ainsi p. 105 : « Quel profit avons-nous gagné à dire *verte* au lieu de *verde* ? » Outre qu'on ne dit guère « gagner un profit », la question ainsi posée a peu de sens : en réalité c'est *verte* qui est la forme primitive et normale en français ; *verde* n'est qu'un féminin d'occasion refait par les latiniseurs du XVIe siècle. Je ne crois point que *emboiser* (au sens de *tromper*) fût aussi vivant sous la Restauration qu'il est dit ici p. 118 : c'est surtout à titre de mot dialectal que Balzac l'employait dans *Eugénie Grandet*. Il ne faudrait pas p. 221 munir d'un astérisque et considérer comme « spécial au latin vulgaire » le mot *butyrum* employé par Columelle, Pline, etc. D'autre part il est périlleux p. 165 de reconstruire un type hypothétique *nubaticum*, car le mot *nuage* n'apparaît pas que je sache en français avant le milieu du XVIe siècle, et doit avoir été directement tiré de *nue*. Il y a aussi quelque exagération à prétendre p. 172 que « le gaulois a laissé à peine une vingtaine de mots dans la future langue française », et c'est le réduire un peu trop à la portion congrue. Enfin c'est une inadvertance que de citer à la p. 198 Madrid comme capitale de l'Espagne sous Ferdinand le Catholique : Tolède n'a perdu ce rang que vers 1560. M. Dauzat a employé presque partout des métaphores scientifiques ou biolo-

giques, une terminologie un peu renouvelée de celle de Darmesteter, et qui était à la mode il y a quelque vingt-cinq ans : j'avoue que je ne l'aime guère, je la lui pardonne étant donné le but qu'il se propose, et qui est d'attirer l'attention du grand public; mais je souhaite qu'il ne se soit pas trompé.

E. Bourciez.

Jules Leclercq, **Chez les Jaunes** ; — Capitaine Cornet, **Au Tchad**, 2 vol. in-12 av. phot. Paris, Plon-Nourrit éd. — Baron de Langsdorff, **Voyage et chasses dans l'Ouganda**, Paris, Hachette, 1 vol. in-12 av. phot. — Radcliffe Dugmore, **les Fauves d'Afrique photographiés chez eux.** Hachette, 1 vol. in-8° carré av. phot. — Paul Joanne, **Pyrénées** (Guides-Joanne), Hachette, 1 vol. in-18 av. cartes et plans. — Georges Cain, **Les Pierres de Paris**. Flammarion, 1 vol. in-12 av. 133 reprod. — J. Fennebresque, **Versailles royal**, Paris, Champion, 1 vol. in-8° av. phot.

M. Jules Leclercq possède le secret et l'art de voyager. Juge à Bruxelles, il a cependant trouvé moyen, pendant les courtes vacances que lui laissent ses fonctions, de visiter l'Amérique et l'Afrique australe, la Caucase et le Spitzberg, Java et l'Islande, les Canaries et Ceylan, et de ces *raids* de quelques semaines, de nous rapporter des observations neuves, des jugements originaux, des photographies au besoin, et d'écrire ainsi une douzaine de volumes qui sont parmi les plus vivants et les plus attachants qu'on puisse lire. Cette fois-ci, qui est l'année dernière, il a été *chez les Jaunes* : il a étudié, en six semaines, le Japon, la Chine et la Mandchourie, commençant par franchir les Océans et utiliser le Transcanadien, et rentrant en Europe, pour finir, par le Transsibérien. Il a étudié, oui c'est le mot, en observateur muet et isolé, qui se mêle au peuple, qui prend les chemins peu foulés, qui vagabonde à pied le plus possible (au Japon par exemple, où il a trouvé moyen de nous donner du pays et de la race un aperçu absolument nouveau et exempt de préjugés, après tant d'autres). Et comme d'ailleurs il sait excellemment conter et raisonner ce qu'il a vu, ce qu'il a surpris, son livre dans ses proportions modestes est vraiment de premier ordre.

— On ne saurait trop recommander à nos officiers des colonies la préparation et la rédaction de livres comme celui que vient de publier le capitaine Cornet sur les régions du *Tchad* où il a passé trois ans. Ce journal de notes, sans phrases, sans art, mais toutes vibrantes encore de la vie dont elles furent l'évocation quotidienne, nous en apprend plus sur le pays et les mœurs de ces régions encore mal connues que ne ferait une relation en forme et copieusement documentée. A les suivre, jour après jour, on revit réellement cette existence de privations, d'endurance, de lutte aussi, contre la nature ou les hommes ; pour un peu, on referait le voyage sans autre guide. Je ne parle d'ailleurs pas de l'école de courage et de fermeté morale que devient cette lecture et de l'influence bienfaisante qu'elle peut

avoir de ce côté-là aussi : l'officier qui a rédigé ce si attachant volume ne se prêterait sans doute pas à une louange de ce genre. Je me borne donc à dire qu'au cours des expéditions qu'il lui a été donné de faire contre les pillards et les esclavagistes, dans ces régions des Senoussistes, des Ouaddaïens et des Kirdis, il a fait aussi des levés, dressé des cartes, étendu le champ de nos connaissances géographiques; — et à regretter qu'il n'ait pu, de tous ces travaux destinés au Gouvernement, nous donner ici autre chose qu'un tracé général trop sommaire. Quelques photographies, du moins, illustrent très heureusement le texte.

—.M. le baron de Langsdorff est allé en Afrique, dans l'*Ouganda* (cette partie des possessions anglaises qui est située entre les lacs Victoria et Albert Nyanza et qui s'allonge sur la rive droite du Nil jusqu'au Soudan égyptien), pour chasser, pour vivre un peu de cette vie aventureuse et imprévue de l'explorateur. Mais il n'a pas seulement chassé, il a étudié cette contrée dont l'administration est encore en pleine formation, il en a pénétré les mœurs, il en a examiné les ressources. Et il a su conter ce qu'il a vu, avec entrain, avec charme, avec précision. Son récit est intéressant par lui-même, il est documentaire à certains points de vue; il fait d'ailleurs apprécier celui qui l'écrivit, qui, chef d'expédition un moment, s'efforça de faire du bien à ceux qu'il observait et qui couraient à lui comme au secours que les humbles attendent toujours des hommes d'action. Du Caire à Mombasa, mais spécialement de Gondokoro à Entebbé, son voyage n'aura pas servi qu'à lui-même, et notre connaissance de l'ethnographie de ces contrées lui devra quelques traits de plus.

— Le très beau livre de M. Radcliffe Dugmore est au contraire uniquement de la chasse, de la chasse avec un but d'histoire naturelle d'ailleurs : la surprise de la bête vivante par la photographie nocturne. Il fallait un rare sang-froid à l'exécution de ce genre de sport, mais ler résultats, soit comme dépouilles, soit comme simples clichés, sont extrêmement appréciables, car ces *fauves d'Afrique, photographiés chez eux*, sont souvent des espèces rares, difficilement étudiables. La région explorée par l'auteur est encore celle de l'Ouganda, mais dans la partie que traverse un chemin de fer (et où ne s'est pas arrêté M. de Langsdorff), entre le lac Victoria et l'Océan indien, plus spécialement de Meru et du mont Kenia à Mombasa. D'intéressantes observations sur le pays et ses habitants et des enseignements pratiques pour les voyages de ce genre, leur préparation et leur équipement, enfin la liste des espèces reconnues et étudiées, complètent heureusement l'attrait de l'ouvrage qui comprend encore 48 photographies.

— Le Guide-Joanne des *Pyrénées* était parfait jadis en 2 volumes. Les touristes, les grimpeurs surtout, en ont gardé un souvenir reconnaissant : la plupart des grandes courses de montagne y étaient décrites, et souvent de première main. Soudain (c'est il y a quelque

15 ans), des avantages de librairie firent réduire le livre en 1 volume, plus pratique peut-être, plus au courant sans doute, quant aux commodités du voyage, mais d'où la presque totalité des indications d'ascensions avait disparu. Pour un alpiniste, il n'était plus guère bon à rien... Je vois avec plaisir, et je tiens à le signaler ici, que cet état de choses est en train de changer. Grâce aux soins personnels et diligents de M. Paul Joanne (auquel il convient de joindre Henri Boland son collaborateur, enlevé récemment par une mort prématurée), le volume vient d'être entièrement refait et une tendance notable s'y constate, non seulement au rétablissement des renseignements essentiels aux grimpeurs entreprenant quelqu'une des grandes courses que leur réservent les Pyrénées, mais à leur mise à jour, d'après les dernières chroniques des Clubs Alpins, et au souci des indications accessoires, soit d'usages du pays, soit de cartes nouvelles. Le volume a d'ailleurs gardé, ou amélioré, ses cartes de détails et ses panoramas, souvent très précieux.

— M. Georges Cain poursuit la réédition en volumes de ses savoureuses chroniques sur les vieux coins de Paris, sur les souvenirs encore tout chauds qui surgissent des maisons, des rues, des *pierres* mêmes. Il est à peine besoin de s'écrier : comme il a raison ! Si tout ce qu'il dit n'est pas neuf et de première main, que d'observations qu'on chercherait vainement ailleurs, que de rapprochements originaux, — et, dans ces volumes, que d'illustrations curieuses et presque inédites! Cette fois, en voici jusqu'à 133, avec 6 plans. Et quelle coquetterie dans le choix... jusqu'à cette couverture (que la reliure perdra et c'est dommage) qui figure toute une espèce de jeu d'oie des *cris de Paris*, au temps de la Révolution. Relever d'ailleurs les divers chapitres, à quoi bon? Des Blancs-Manteaux à la Sorbonne, de Montmartre aux Halles, de la Place de Grève au logis de Balzac à Passy, des souvenirs du 4 septembre 70 à ceux de la classe de danse de l'Opéra, son œil fouille tout, sa plume raconte tout, son talent fait revivre tout.

— M. J. Fennebresque a écrit, il y a quelques années, sur « la Petite Venise » de Versailles, un petit volume très neuf, qui avait été fort remarqué, à la fois pour la curiosité des documents assemblés et pour l'intérêt qu'offrait le point de vue où l'auteur s'était placé. Cette idée, d'interroger l'histoire des parcs, des bassins, des bâtiments accessoires du *Versailles royal*, autrement que comme reflet des fêtes données et du luxe de la vie de la Cour, à un point de vue « utilitaire », en un mot, a été creusée par lui davantage et a abouti au très intéressant volume que voici. « Adduction des eaux dans un lieu dépourvu d'eau, d'où progrès de l'hydraulique et de la mécanique ; création du Grand Canal dans le temps même où le souverain se préoccupait de rendre à la France sa puissance maritime, établissement non loin de là d'une corporation nautique préposée à la cons-

truction et à la manœuvre de types de bâtiments, et, sur cette même pièce d'eau, essais d'engins de guerre ; projet d'une sorte de musée où eussent été classés méthodiquement les dons faits au Roi par les collectionneurs ; méthodes nouvelles appliquées à la culture des plantes potagères et des arbres fruitiers dans un jardin si bien compris qu'aucun autre emplacement ne convenait mieux à une Ecole nationale d'horticulture ; choix raisonné des mesures les plus favorables à la construction, lorsqu'il s'est agi de la replantation des parcs ; jardin botanique estimé des savants ; expériences relatives à l'agriculture, à la défense nationale, et, pour la première fois à l'aérostation... » tels sont les points traités ici, et de la plus intéressante façon, dans un cadre historique d'ailleurs, partant des origines et de la création de chacun de ces membres accessoires du Château de Versailles, jusqu'aux années sombres de la Révolution, jusqu'à la guerre de 1870, jusqu'à nos jours. Quelques figures se détachent dans le récit, amenées par leur participation spéciale à ces organisations, et ont été traitées d'une façon documentaire très nouvelle, celle de Mme Elisabeth par exemple. Du reste, d'une façon générale, on ne peut qu'apprécier sincèrement la méthode qui a présidée à la rédaction de cet ouvrage, basée sur un dépouillement très sûr de nos Archives Nationales, de celles des notaires, et encore de portefeuilles de familles, sans oublier maints livres peu connus. Une table de ces sources essentielles termine du reste l'ouvrage, qu'illustrent encore quelques reproductions inédites, et qui de toute façon, fait le plus grand honneur à M. J. Fennebresque.

H. de Curzon.

Th. Sinko, **De Luciani libellorum ordine** et mutua ratione (Extr. de *Eos*, t. XIV (1908), p. 113-158. Leopoli, sumptibus Societatis philologæ. En vente à Lwow, libr. Gubrynowicz et Schmidt ; à Leipzig, libr. Hiersemann.

C'est peut-être perdre son temps que de chercher à ranger les opuscules de Lucien dans leur ordre chronologique ; beaucoup de savants l'ont cependant essayé, et l'on a pu tout au moins distinguer certains groupes de morceaux ayant de l'affinité entre eux et les rattacher à certaines périodes de la vie de l'écrivain. Ces résultats de minutieuses études touchent principalement aux écrits qui ont rapport à Ménippe, et M. Helm a pu leur donner une grande vraisemblance. Mais M. Sinko a essayé d'aller plus loin. Sa méthode consiste surtout à comparer entre eux les opuscules de Lucien, dans leur forme et dans les idées qu'ils expriment, et à suivre en même temps l'activité littéraire de l'auteur dans son développement et ses variations successives, autant du moins que nous pouvons les connaître dans le détail. Ces deux moyens d'analyse se servent mutuellement de contrôle, et ils peuvent être considérés comme suffisants pour distinguer, par

exemple, les ouvrages de jeunesse de ceux où l'esprit de l'auteur se révèle plus mûr; et M. S. nous propose, en somme, un ordre fort acceptable, en ce sens qu'il détermine la suite générale des écrits de Lucien par des considérations touchant à leurs sujets en même temps qu'aux opinions probables de l'auteur à telle ou telle époque, opinions qui elles-mêmes sont rapportées à ses divers séjours et à ses diverses études. Mais le détail, malgré tout, échappe à toute tentative de chronologie précise, pour la seule raison que, si l'on peut découper en périodes chronologiques la vie d'un auteur, beaucoup de ses écrits, nombreux et variés comme sont ceux de Lucien, ne peuvent être rapportés avec certitude à l'une d'elles plutôt qu'à la période voisine. Il n'y a jamais, en pareille matière, que de l'approximation. L'article de M. Sinko n'en est pas moins intéressant.

Mÿ.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 septembre 1910.* — M. Léon Dorez commente une lettre d'Odet de Selve, ambassadeur à Venise, au connétable Anne de Montmorency, lettre datée du 15 septembre 1553 et relative à la fuite et au séjour d'Henri Estienne en Italie. M. Dorez croit pouvoir affirmer que, contrairement aux assertions de ses biographes, le savant imprimeur n'a fait en Italie qu'un seul séjour, d'une durée d'environ trois ans, comme il le dit lui-même par deux fois, dans sa *Précellence du langage françois* et dans son *Apologie pour Hérodote*. Ce séjour qui s'étendrait du mois de juin 1552 aux derniers mois de 1555, fut interrompu par un rapide voyage à Paris, au cours de l'année 1554.

M. le commandant Dincher, chargé de recueillir sur la frontière occidentale de la Chine les documents relatifs aux communautés musulmanes qui existent dans ces régions, communique le résultat de ses recherches. Il a rapporté, entre autres, une vingtaine d'estampages ainsi que quelques mss. concernant les traditions religieuses de ces communautés; ces derniers ne sont malheureusement que des textes grammaticaux destinés à faciliter l'intelligence du texte sacré. Parmi les inscriptions, les unes sont tracées en caractères chinois ou arabes exclusivement; les autres sont bilingues, en chinois et en arabe. Les trois principales sont : 1° une proclamation en chinois des habitants de Tali, marquant la fin de la guerre qui de 1858 à 1873 ravagea cette province et racontant la répression sanglante qui la termina; 2° une stèle commémorative du mandarin musulman Tchao-Wan-Ngen, composée par le secrétaire au naï-ko, Li P'ong Kia; 3° une stèle funéraire érigée avec l'autorisation de l'empereur à la dame musulmane Mi Ying, pour honorer sa chasteté. Il faut ajouter une sorte de guide du pèlerin jusqu'à la Mecque et un carreau de faïence sur lequel un paon est figuré en relief polychrome sur fond d'or.

M. de Mély montre les photographies de deux tableaux de l'école flamande. L'un, le *Banquier et sa femme* (variante du tableau du Louvre signé : Quentin Matsys, 1514), appartient au prince de Hohenzollern; l'autre, les *Deux Avares*, au baron Albert Oppenheim de Cologne. M. de Mély y a relevé des inscriptions décoratives qui prouveraient que ces deux tableaux généralement attribués à Quentin Matsys, sont réellement l'œuvre de Corneille de la Chapelle, c'est-à-dire de Corneille de Lyon.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 6 octobre. — 1910

H. JUNKER, **Die Stundenwachen in den Osirismysterien, nach den Inschriften von Dendera, Edfu und Philæ** (Extrait des *Denkschriften der K. Akad. der Wiesenschaften in Wien, Philosophisch-Historische Klasse*, t. LIV, fasc. I), Vienne, A. Hölder, 1910, in-4°, 124 p. et 2 planches en phototypie.

Il ne me paraît pas que les cérémonies célébrées pendant les fêtes où l'on représentait dans les temples la vie, la passion et la résurrection d'Osiris, fussent des mystères à la grecque dont un petit groupe d'initiés seul connaissait la suite et la signification. Sans doute, peu de personnes prenaient part à certaines d'entre elles, dont le thème n'admettait qu'un nombre restreint d'acteurs, et qui s'accomplissaient dans des chambres étroites, mais rien de ce qui s'y passait n'était secret nécessairement, et le détail du mythe d'Osiris était familier à tous plus ou moins. Personne n'ignorait ce que le dieu avait souffert, comment il avait été mis en pièces, puis reconstitué, ranimé et par qui, et si tel ou tel des épisodes était peu populaire ou même échappait à la foule, ce n'était pas qu'on les lui cachât pour n'en révéler l'existence qu'à une minorité, c'est qu'en Égypte comme partout ailleurs, la plupart des gens ne possédaient de leur religion que les notions les plus indispensables à leurs dévotions journalières ou au propre des grandes fêtes. M. Junker, qui s'est adonné par choix à l'étude des inscriptions gravées dans les temples de l'âge gréco-romain, a extrait d'elles les portions du rituel osiriaque où il est traité de la surveillance exercée sur le cadavre du dieu, pendant les heures du jour et de la nuit, par les génies ou par les divinités chargés de le défendre contre les attaques de ses ennemis. Il en a recueilli trois versions à Edfou, à Dendérah, à Philæ; il les a publiées parallèlement, en vérifiant et en rectifiant à l'occasion les éditions qu'en avaient fournies

Rochemonteix, Mariette et Bénédite, puis il les a traduites en allemand et il les a commentées avec sobriété, mais avec une compétence indiscutable.

Les personnages divins mis en scène dans cette portion du drame osiriaque étaient représentés par des prêtres et par des prêtresses qui adoptèrent pour la circonstance leurs costumes, leurs insignes y compris les masques d'animaux, leurs allures, leur langage, et qui répétaient consciencieusement tous leurs actes, tous leurs gestes, tous leurs discours. C'étaient d'abord les douze dieux des heures, qui comprenaient les quatre enfants d'Horus, Amsît, Hapi, Douaoumaoutf, Kabhsnêouf, puis ceux d'Horus, Khentniouiti, Houqa, Irimâouâi, Maiôtf, Iririnf-Zosif, enfin quatre génies qui sont mentionnés aussi au chapitre XVII du *Livre des Morts*, Nozehnozeh, Qodka, Anranafnebait et Seshmou. Ils se tiennent derrière Osiris, chacun en son heure du jour ou de la nuit, ne perdant pas sa momie de vue, et ils appellent à les aider dans leur tâche des dieux puissants qui font sentinelle en avant du lit funèbre, quatre Anubis et un Ouapouaitou à tête de chacal, Horus, Thot, Shou, Gabou, plus un peloton de prêtres variés, hommes au rouleau *khri-habi*, qui récitent les formules, domestiques *samou-sotmou* qui versent les libations et manient les emblêmes en forme de serpent, de sceptre ou de croix de vie, hiérodules, fumigateurs, enfin des déesses telles qu'Isis et Nephthys les deux pleureuses et les deux couveuses, Tafnouît, Nouît, Sokhît, Bastît et d'autres qui les remplacent selon les localités. Les tableaux répandus sur les parois des chambres nous montrent tout ce monde à l'œuvre, avec une fidélité telle qu'il serait facile de reconstituer aujourd'hui le service complet, heure par heure. Les uns répandaient l'eau pure, les autres frottaient la face du dieu momifié avec de l'essence, ou lui apportaient les parfums et les fleurs : on égorgeait un bœuf aux cinquième et sixième heures du jour, aux huitième, neuvième et dixième heure de la nuit, on dansait à la douzième du jour, on battait le tambourin à la dixième du jour et à la première de la nuit. La surveillance se prolongeait pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, probablement jusqu'à la résurrection.

Le texte était un, avec quelques divergences locales, dans les trois temples dépouillés par M. Junker, et certainement aussi dans les autres temples, mais chacun d'eux ne l'avait pas conservé en son entier, faute d'espace sur les parois des chambres où il était inscrit : les trois versions s'en complètent assez heureusement pour que l'on puisse le restituer presque en totalité, sauf quelques lacunes dans la lettre des six dernières heures. Il me paraît être très ancien, et pour cela, je le croirai volontiers originaire, non pas d'Abydos comme le pense M. Junker, mais de Mendès et de Busiris, avec révision à Héliopolis. Il renferme en effet quantité de passages communs, — probablement des emprunts — avec les livres des Pyramides et avec le

Livre des Morts qui, dans leur état à nous connu, présentent tous les indices d'une recension héliopolitaine. Il va de soi qu'en descendant à travers les âges, il a souffert quelque peu et que la langue en a été rajeunie çà et là; les altérations sont pourtant moindres qu'on ne l'imaginerait, et même à Edfou, on a lieu de conjecturer que le sacerdoce, ayant à sa disposition des copies archaïsantes, essaya ou de garder ou de restaurer le plus possible de l'orthographe et de la langue vieillie. Qu'il n'y ait pas toujours réussi convenablement, cela n'étonnera personne, et les fautes qu'il a laissé échapper sont assez nombreuses. M. Junker les a recueillies curieusement, et ce n'est pas la partie la moins instructive de son travail. A dire le vrai, je crois bien que c'est celle à laquelle il s'est intéressé le plus; l'instinct du grammairien et du lexicographe l'a emporté chez lui, et l'a entraîné à négliger les questions de mythologie. Celles-ci sont pourtant ardues dans ce rituel, et elles se posent d'une façon qui méritait d'être indiquée. La légende osirienne était déjà achevée dans ses grandes lignes, au moment où le cérémonial des veillées diurnes et nocturnes fut fixé, et la forme très réfléchie que les prêtres d'Héliopolis imposèrent au livre qui le contenait contribua à le préserver inchangé au moins extérieurement, à travers l'histoire de l'Égypte. Mais, où la lettre ne varie point ou varie peu, l'interprétation ne demeure pas immuable, et sur bien des points, les prêtres de Dendérah, de Philæ et d'Edfou, sujets des Ptolémées et des Césars, n'entendaient plus toujours les formules qu'ils débitaient et les actes qu'elles accompagnaient, de la même façon que les contemporains de Chéops ou de Ramsès II. En quoi consistaient les différences, il est souvent presque impossible de le soupçonner et M. Junker aurait eu de la peine à saisir en tout cette évolution de la pensée égyptienne : il nous aurait rendu un service signalé s'il avait essayé de le faire.

Il ne l'a pas essayé, et l'on ne saurait lui reprocher de s'être borné à l'établissement matériel du texte et à l'interprétation philologique. Il a si bien réussi la besogne qu'il s'était assignée, qu'on peut dire qu'il a dès à présent épargné plus de la moitié de sa peine à celui d'entre nous qui, venant après lui, abordera la partie religieuse du sujet.

G. Maspero.

Oscar von Lemm, **Koptische Miscellen**, LXX-IX-LXXXIII, in-8°, Saint-Pétersbourg, Bulletin de l'Académie des Sciences, in-8° carré, p. 347-368.

Me voilà ramené une fois de plus à signaler un numéro des *Variétés Coptes* de M. de Lemm. Il ne comprend que cinq notes assez courtes, mais où l'intérêt ne se mesure pas à la longueur. Ce sont d'abord des corrections apportées au texte et à la traduction d'un livre apocryphe de l'Ancien Testament, dont Wessely a publié récemment un feuillet unique, une Vie de Jérémie, et l'endroit de

cette vie où il était raconté comment le prophète fut jeté dans une citerne vaseuse et sauvé par le chambellan Abdimelek. Un autre article réunit les passages des auteurs coptes qui sont empruntés au *Physiologus* ou qui en rappellent les données : à cette occasion, M. de Lemm nous fait connaître le fragment d'un manuscrit de Golénischeff qui contenait un ouvrage distinct du *Physiologus*, mais qui n'est pas sans présenter des rapports avec celui-ci. Le chapitre le plus curieux pour le philologue est celui où sont établis la forme et le sens d'une racine copte ôsh et de ses analogues ônsh et hôsh. L'ensemble est traité avec toute la prudence et la sûreté d'information que nous sommes habitués à rencontrer chez M. de Lemm.

G. Maspero.

H. Ranke, **Keilschriftliches Material zur Altägyptischen Vokalisation** (aus dem Anhang zu den Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1910), 1910. Berlin, G. Reimer, in-4°, 96 p.

J'ai lu ce mémoire avec l'intérêt le plus vif, d'abord pour l'habileté avec laquelle M. Ranke a traité son sujet, et aussi parce qu'il confirme sur plusieurs points les résultats auxquels l'étude des matériaux qui y sont mis en œuvre m'avait conduit depuis longtemps. Les transcriptions les plus anciennes de mots égyptiens, noms communs ou noms propres, en caractères cunéiformes, sont celles qu'on rencontre dans la correspondance d'El Amarna et dans celle de Bogazkeui, l'une du temps d'Aménôthès III et IV, l'autre du temps de Ramsès, celle-ci malheureusement inédite encore : elles remontent au xv^e^, au xiv^e^ et au xiii^e^ siècle avant J.-C. Cinq cents ans plus tard, les monuments de Sargon, d'Asarhaddon et d'Assourbanipal nous apportent un contingent assez considérable de transcriptions nouvelles. Enfin, on en trouve un certain nombre à l'époque persane dans des documents datant de Cambyse, de Darius et des deux premiers Artaxerxès. M. Ranke a rassemblé le tout en trois listes qui correspondent à ces trois moments des rapports de l'Égypte avec les nations de l'Asie Antérieure, et partout où il l'a pu, il a placé l'original égyptien à côté de la forme sémitisée. Dans bien des cas, l'identité des deux termes saute aux yeux et nul doute n'est permis; dans plusieurs autres elle est seulement assez probable, et trop souvent le mot, déguisé par son orthographe cunéiforme, attend encore son équivalent hiéroglyphique. Un dernier tableau énumère, en ordre alphabétique, les mots et noms égyptiens qui nous sont connus également en transcription cunéiforme. On comprend l'intérêt que ce recueil présente pour les savants qui cherchent à reconstituer dans les limites du possible la prononciation de l'Égyptien. Les scribes asiatiques notaient les mots hiéroglyphiques tels qu'ils les entendaient, et grâce à la conformation syllabique du système graphique qu'ils employaient, leur

notation nous restitue, au moins dans le gros, la place des voyelles et leur valeur dans le temps même qu'ils vivaient, c'est-à-dire, pour les plus vieux d'entre eux, quatorze cents ans plus ou moins avant notre ère. Si nous la comparons à celle des scribes grecs, puis au copte, nous constatons, pour un certain nombre de mots, l'existence de prononciations variées qui correspondaient à l'état du langage dans les divers moments qu'elles furent saisies. C'est ainsi que le nom du grand dieu de Thèbes est rendu par Amânou-Amâna et Amân en composition (Amânhatpi) à el-Amarna, Amoûnou dans les documents assyriens du VII^e siècle, Amoûn et en composition Amon-Amen chez les Grecs (Hérodote, II, CXI) et chez les Coptes; la forme courante chez les auteurs grecs et latins, Ammôn avec deux *m* et un *ô*, me paraît être étrangère, et provenir d'une fausse étymologie par laquelle les Grecs essayèrent de rattacher le nom à leur langue. Il est naturel de déduire de cette observation qu'une partie des mots qui, dans l'Égyptien ptolémaïque et dans le copte, avaient un *ou* à la tonique, dérivaient cet *ou* d'un *â* de la κοινή Ramesside. De même le mot égyptien qui signifie le visage est transcrit *hâ*, *ha*, au temps de la dynastie éthiopienne, *hô* et *ho* à l'époque perse, dans les nombres propres Téô-s = Ta-*khô-s*, Nepher-ô-s = Naber-ho. Si l'on parcourt les listes, on ne manquera pas d'y relever nombre d'exemples analogues. Aussi Ranke n'a-t-il pas hésité à admettre de son côté la règle que j'avais indiquée il y a plus de dix ans dans mes études sur la vocalisation égyptienne : *Un o-ou à la tonique dans les noms ou dans les verbes du Copte peut remonter à un a plus ancien. Le passage d'a en o était déjà fait accompli au* VIII^e *siècle av. J.-C.*

Je ne puis pas examiner ici par le détail les conclusions auxquelles il est arrivé sur ce point, non plus que sur la décoloration vocalique que subissent les mots en passant de l'égyptien au copte : ce sont questions à examiner entre gens du métier. La difficulté qu'il éprouve à expliquer certaines vocalisations disparaîtrait, ou du moins serait fort atténuée, s'il voulait bien considérer que l'Égyptien a possédé, à un moment donné, des diphtongues qui ont pour la plupart disparu du copte. Il déclare, par exemple, que la règle d'après laquelle un *ô-o* du copte dérive d'un *a* Ahmesside ou Ramesside est incompatible avec la règle formulée, entre autres, par Sethe, dans son traité du *Verbe*, et d'après laquelle un nombre d'*ô-o* coptes répondrait à un ou-o de l'âge saïte et ptolémaïques, *Abudos* en copte *Ebôt*, *Nephthus* en copte *Nebthô* et ainsi de suite. J'ai déjà laissé entrevoir à plusieurs reprises, sans y insister, la solution que je crois pouvoir donner de ce problème : de même que *sau* « boire » devient *sô-se*, *snau* « deux » *sno*, *hnau* « vase » *hno*, par résolution sur *o-ô* de la diphtongue *au*, il a existé entre *Aboudos* et *Ebôt* une forme *Abaoudou* qui explique le passage de *ou* ptolémaïque à *ô* copte. Il me faudrait, pour en exposer mes raisons, entrer dans une longue discussion qui

ne serait pas à sa place ici : j'espère pouvoir reprendre un jour la question dans le *Recueil de travaux*.

M. Ranke a eu double mérite : il a extrait patiemment des textes cunéiformes la matière de son mémoire, et il a su l'utiliser de façon très habile. Tout ce qu'il y avait d'égyptien dans les documents connus jusqu'à présent nous est maintenant accessible, grâce à lui, et en partie bien expliqué : souhaitons que de nouvelles trouvailles d'archives lui fournissent bientôt l'occasion d'un second mémoire où ce qui demeure obscur encore dans celui-ci sera élucidé complètement.

G. Maspero.

W. Wreszinski, **Der Grosse Medizinische Papyrus des Berliner Museums (Pap. Berl. 3038) in Facsimile und Umschrift mit Uebersetzung, Kommentar und Glossar herausgegeben**, Leipzig, J.-C. Hinrichs'che Buchhandlung, 1909, in-4°, xxxi-142 p. et 24 planches en phototypie.

Le *Papyrus Médical de Berlin*, le plus anciennement connu des manuscrits de son espèce qui nous sont parvenus de l'antique Égypte, n'était accessible jusqu'à ce jour que par le fac-similé, parfois peu lisible, que Brugsch en publia, il y a cinquante ans passés, dans son *Recueil de Monuments* (t. II, pl. LXXXV-CVII). Il a été récemment reproduit en phototypie par M. Wreszinski, avec tout le soin voulu, dans des conditions qui permettent désormais de l'étudier à l'aise et de discuter sans inquiétude les questions qu'il soulève. Il est d'une écriture très cursive de la XIX^e dynastie, et son nouvel éditeur incline à y reconnaître la main d'un libraire de profession : je serais plus disposé à y voir celle d'un simple particulier, probablement d'un médecin ou d'un étudiant en médecine qui, n'étant pas assez riche pour se procurer un exemplaire soigné, je ne dirai pas comme le *Papyrus Ebers* mais comme le *Papyrus Hearst* de Reissner, copia lui-même un des *Codex* nécessaires à sa profession. Il fut trouvé à Sakkarah par Passalacqua, il y a près d'un siècle, et le début manque, soit qu'il se soit perdu dans l'antiquité, soit qu'il ait disparu après la découverte, par la négligence de son propriétaire moderne. En son état actuel, il compte vingt et une pages plus ou moins mutilées au recto et trois au verso. M. Wreszinski a montré qu'il renferme quantité de fautes d'orthographe, et il y sent la preuve que le scribe aurait écrit sous la dictée d'un lecteur : je les ai examinées à mon tour, et elles m'ont semblé dériver plutôt de ce procédé de dictée intérieure que nous employons tous d'instinct, lorsque nous copions une lettre ou un ouvrage. La plupart d'entre elles n'ont pas d'influence fâcheuse sur le déchiffrement ni sur l'intelligence de l'œuvre : les plus graves se corrigent d'ailleurs assez souvent par la comparaison avec les passages correspondants des autres papyrus.

Comme on devait s'y attendre en effet, le *Papyrus de Berlin* contient plusieurs sections qui lui sont communes avec ceux-ci. C'étaient

évidemment les chapitres qui traitaient des maladies et des remèdes les plus fréquents. Les textes ne sont pas toujours identiques à un mot près, et, dans plus d'un cas, M. Wreszinski est porté à en attribuer les différences à la négligence du copiste. Il est très possible, mais il n'est pas invraisemblable non plus que les suppressions qui lui paraissent rendre la formule insuffisante, résultent d'une volonté raisonnée de modifier le remède et la façon de l'administrer, ou bien soient calculées de telle sorte qu'elles laissent subsister uniquement les portions indispensables. Une des recettes contre les vomissements (n° 46) est ainsi conçue : « Grains d'*abonou* et de *Nakhousha*. — « Broyer et incorporer avec de l'herbe *sâmou*, et réduire en sept « tabloïdes. Mets en vase après vase dont le couvercle est percé, et « passe par le trou un roseau creux dont la moitié vient dans la « bouche du patient, — puis faire avaler de la bière au patient. — « Veille ». On la retrouve au *Papyrus Ebers* (LIV, l. 18-LV, l. 1), développée comme il suit : « Graines *Joie du cœur*, Graines *Mani*, « herbe *âmou* : Broyer et incorporer tout ensemble. — Prends sept « pierres et chauffe-les au feu, puis prends une d'elles et, poses-y « du remède, enferme dans un vase neuf dont le couvercle est percé, « passe un roseau creux par le trou, et mets ta bouche au roseau, « pour avaler la fumée. Agis de même avec toutes les pierres, puis « mange quelque chose de gras, soit de la viande grasse, soit de « l'huile ». La leçon du *Papyrus de Berlin* ne me paraît pas, comme à M. Wreszinski, être due à l'ignorance du scribe, qui aurait omis inconsciemment des membres de phrase importants, mais celui à qui nous la devons me semble au contraire avoir su exactement ce qu'il faisait. Il s'agissait de décrire un procédé d'inhalation où le médicament était volatilisé, au moyen d'un galet chauffé préalablement à blanc puis enfermé dans un vase à couvercle percé. Il va de soi que pour M. Wreszinski et pour moi, qui n'en avons pas l'habitude, la description abrégée du *Papyrus de Berlin* ne se comprendrait pas du premier coup si nous n'avions pas la description plus verbeuse du *Papyrus Ebers* ; mais les médecins égyptiens, à qui elle était destinée et non pas à nous, étaient familiers avec la recette, et l'énoncé, renfermant les parties essentielles, leur était clair. M. Wreszinski qui l'admet comme certain pour d'autres passages, aurait eu raison, je pense, de l'admettre également pour celui-ci.

La transcription en hiéroglyphes est des plus correctes, et la traduction est bonne partout où il y a traduction réelle, distincte de la translitération en caractères romains. Quand je dis qu'elle est bonne, je l'entends par la grammaire, car presque partout un médecin qui la lirait, pour essayer de se figurer ce qu'était son art chez les Égyptiens, ne serait guère plus avancé que s'il avait l'original hiératique sous les yeux : les noms modernes de la plupart des maladies ou des substances médicamenteuses ne sont pas indiqués, même avec doute.

C'est donc uniquement pour les Égyptologues que M. Wreszinski a donné sa traduction, et je le regrette. Sans doute un philologue aurait tort de risquer à lui seul un commentaire médical étendu, mais peut-être l'association d'un égyptologue et d'un médecin aurait-elle produit de bons effets. D'abord le copte et ses traités médicaux nous ont conservé un certain nombre de noms de plantes et de substances. Ensuite, Loret et Lepage-Renouf nous ont montré, il y a longtemps déjà, par de bons exemples, quel parti un observateur attentif sait tirer des naturalistes ou des médecins grecs ou latins : on rencontre chez ceux-ci des formules entières qui dérivent directement de la pharmacopée égyptienne, et qui nous conservent les noms de bien des substances. Enfin, il y a pour plusieurs maladies des remèdes traditionnels qui sont encore en usage de nos jours : connue la maladie, obligé le remède, et, par conséquent, le sens du mot égyptien qui le désigne est assuré. Tel est le grenadier contre le ver solitaire, et j'imagine qu'il n'y aurait pas eu beaucoup d'inconvénients à rendre le mot *Nehaamaa* par *grenadier*. Il est vrai que M. Max Burchardt conteste cette traduction, dans son ouvrage sur les noms empruntés aux Cananéens par les Égyptiens : tout considéré, ses raisons m'ont paru spécieuses mais peu concluantes. Quelques essais de commentaire médical ou botanique, même risqués, n'auraient pas déparé le livre de M. Wreszinski, si l'on y avait senti la collaboration d'un praticien compétent en ces matières.

Ce sont là des lacunes. Après les avoir signalées, il faut convenir que l'auteur a bien traité son sujet dans les limites un peu étroites qu'il lui avait assignées. Nous avons dès à présent une excellente édition du texte du *Papyrus de Berlin* : le facsimile est très clair, l'introduction est sobre mais elle montre que M. Wreszinski a étudié son manuscrit jusque dans les moindres jeux d'orthographe et d'écriture, enfin le Glossaire est très complet. La littérature médicale de l'Égypte n'a pas à se plaindre des modernes : trois de ses principaux monuments, le *Papyrus Ebers*, le *Papyrus Hearst* et le *Papyrus de Berlin* ont été édités je ne dirai pas seulement avec soin, mais l'un d'eux au moins avec luxe. A quand la publication du *Papyrus de Londres* et du traité de médecine copte qui appartient à l'Institut français du Caire?

G. Maspero.

Uvo Hoelscher, **das Hohe Tor von Medinet Habu, eine Baugeschichtliche Untersuchung** (12[te] wissenschaftliche Veröffentlichung der Deutschen Orient Gesellschaft), in-4°, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1910, iv-68 p. et 65 vignettes dans le texte, 6 planches et 4 planches en deux tons.

L'étude systématique de la porte fortifiée que Ramsès III bâtit à Médinet-Habou n'était pas sans présenter certaines difficultés. Le front de la place où elle se trouve a été modifié assez gravement sous les

Césars, tant pour faciliter l'accès au petit temple que pour compléter le système de défense du *Castron* qui remplaçait l'ancienne ville sacerdotale ; dans les temps modernes, les déprédations des preneurs de *sébakh* ou des chercheurs d'antiquités ont achevé de bouleverser le terrain. M. Hölscher a essayé pourtant de reconstituer le plan entier et d'en déduire le rôle qu'elle jouait dans la défense. Il est arrivé naturellement aux mêmes conclusions d'ensemble que ses prédécesseurs, mais dans le détail il a signalé beaucoup de faits nouveaux et il a éclairci nombre de points qui demeuraient obscurs jusqu'à présent.

Après avoir tracé rapidement l'histoire de la ville [1] et rappelé les travaux dont elle fut l'objet avant lui, il décrit, dans un premier chapitre, le temple et le palais de Ramses III, insistant sur l'aspect que la porte présentait du dehors. Cette description me parait être exacte, sauf en un endroit. Je ne suis pas convaincu, même après sa démonstration, que le mur fût baigné par un fossé plein d'eau ; je n'ai trouvé aucune trace de fossé dans les forteresses dont j'ai exploré les ruines, et il me parait probable que les ingénieurs militaires de l'Égypte, au moins ceux de l'Égypte pharaonique, n'ont pas employé chez eux ce moyen de défense. Pour le reste, je suis d'accord avec M. Hölscher, et je pense que sa restitution est excellente. L'examen de chacun des éléments dont la porte se compose, l'avant-mur, puis la chaussée d'accès qu'il appelle le quai et la première porte avec ses corps de garde, ensuite le rempart en briques, enfin la porte elle-même, son plan, sa construction, sa décoration. Le plus curieux peut-être des détails qu'il met en lumière, c'est l'artifice dont l'architecte ancien se servit pour faire fuir la perspective de son œuvre, mais comme un croquis pourrait seul en expliquer la nature, je suis obligé à mon regret de renvoyer le lecteur à son ouvrage. Lorsqu'on a lu ses explications, on se persuade aisément que les parements de bâtisse en pierre qui subsistent aujourd'hui étaient consolidés de massifs en briques qui en doublaient l'épaisseur, et que l'enceinte était sur tout son parcours aussi haute que la porte même. Brique ou pierre, les murs s'élargissaient vers le bas de manière à former un socle en talus. Les chambres ménagées dans la porte auraient eu, quelques-unes au moins, des toits en bois, et les fenêtres auraient été closes, au moyen de ces grilles en bois qu'on voit représentées aux murs des villes syriennes, dans quelques bas-reliefs. Un troisième chapitre essaie de prouver qu'il y avait un lien entre les pièces situées au-dessus de la baie et le palais, dont la façade se confondait avec le mur Sud de la première cour du grand temple. Enfin le dernier chapitre recherche les analogies que la porte peut offrir avec les portes des forteresses égyptiennes et asiatiques : l'auteur conclut en affirmant que le type dont nous avons

1. En énumérant les travaux faits par le service des Antiquités, M. Hölscher ne mentionne pas plus que M. Daréssy ceux qui, de 1881 à 1883, achevèrent de dégager la porte et mirent au jour les talus et le socle des murs.

la version égyptienne à Médinet-Habou était répandu par tout l'Orient.

Le malheur de ce genre d'ouvrage est qu'on ne peut en rendre compte sans plans, ni figures. Les lecteurs de la *Revue critique* voudront donc bien me croire sur parole, si je leur dis, sans plus insister, que le mémoire de M. Uvo Hölscher est fort bon ; notre connaissance de la fortification égyptienne avancerait rapidement si les autres forteresses dont les ruines s'échelonnent aux bords du Nil étaient soumises à une étude aussi minutieuse que celle à laquelle il a soumis Médinet-Habou.

G. Maspero.

J. H. Breasted-Ranke, **Geschichte Ægyptens** von J. H. Breasted, vom Verfasser neuarbeitete Ausgabe, Deutsch von Dr Hermann Ranke, in-8°, Berlin, Karl Curtius, 1910, xvi-478 p. avec 200 vignettes, planches, cartes et plans.

J'ai rendu compte en son temps de l'original anglais : l'édition allemande n'en est point partout la traduction exacte. Sans parler des additions que l'auteur y a faites et qui ont eu pour résultats d'en compléter ou d'en modifier beaucoup de détails, M. Ranke en a contaminé certains passages avec les passages analogues de l'édition populaire anglaise qui fut publiée en 1907; il a de plus enrichi l'illustration de sujets nouveaux, dont le plus remarquable est celui qui nous montre restauré le beau vase à couverte d'émail jaune et bleu, qui fut trouvé par Borchardt dans le temple funéraire de Naousirrîya. Je n'ai pas à recommencer, à propos de la traduction, l'examen de l'ouvrage même. Je continue à regretter que M. Breasted rabaisse si fort les dates de l'âge memphite et du premier âge thébain ; il me paraît raccourcir la période entière de trois siècles en trop, sur la foi de ce qu'il y a de plus incertain en histoire, l'interprétation moderne d'une date astronomique ancienne. Il suit de trop près pour la reconstruction des premières dynasties certaines hypothèses de Sethe, que les découvertes de ces temps derniers ne sont peut-être pas de nature à justifier. Il n'en est pas moins vrai que le volume est d'une lecture attachante et d'une structure solide; il méritait d'être connu en dehors des pays de langue anglaise.

La traduction de M. Ranke est élégante, et elle rend bien le mouvement de l'original. Je lui souhaite tout le succès dont elle est digne.

G. Maspero.

A. Blomme, **l'Égyptologie en Belgique** (Extrait des *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, LXI, 6e série I, 1909), Anvers, 1909, in-8°, 96 p.

La Belgique n'a pas, jusqu'à présent, tenu l'un des premiers rangs dans l'Égyptologie : elle s'est intéressée pourtant à cette science plus qu'on n'est porté à le croire d'ordinaire, et plusieurs tentatives ont

été faites, au courant du siècle passé, pour l'acclimater chez elle. La dernière a réussi par le zèle et l'activité inlassable de Jean Capart : M. Blomme, président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, a entrepris de retracer rapidement l'histoire des précédentes.

Elle est plus curieuse qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, et elle tire de l'oubli quelques noms qui auraient mérité de ne pas y tomber. Je citerai avant tout celui d'un avocat de Gand, A. Massy, dont les premiers essais, sur le *Livre des Morts* et sur les hymnes et les charmes mutilés des Papyrus de Leyde I. 347 et I. 349, avaient attiré mon attention il y a vingt-cinq ans : il avait publié coup sur coup la traduction d'un certain nombre de textes littéraires, une sorte d'Introduction à l'étude du démotique, un glossaire du Conte de Satni-Khâmois, puis soudain le silence s'était fait autour de lui, et, longtemps après, m'enquérant de ce qu'il était devenu, j'appris qu'il était mort en 1887. Vers le même temps, E. Coemans publiait un Manuel de la Langue Égyptienne, qui témoignait d'un labeur assidu et promettait un bon ouvrier : lui aussi, il disparut prématurément. Ce ne sont pas les seules tentatives qui furent faites alors par des Belges pour s'associer à l'immense travail de découverte qui s'accomplit sur le terrain égyptologique dans la seconde moitié du XIXe siècle, mais ce sont de beaucoup les plus importantes jusques à Capart. Le reste ne fut guère qu'articles ou livres de seconde main, composés par des professeurs étrangers au déchiffrement ou par des amateurs instruits. L'énumération en est assez longue, et elle épargnera des recherches à qui voudra écrire par la suite l'histoire générale de l'Égyptologie. La brochure de M. Blomme un peu diffuse, mais agréable à lire et bien documentée, fournira toute préparée à notre futur historien la matière d'un de ses chapitres.

G. MASPERO.

Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome premier, la Gaule. I, Narbonnaise et Aquitaine, par Georges Lafaye ; II, Lugdunaise, Belgique et Germanie, par Adrien Blanchet, avec préface de R. Cagnat. Paris, Leroux, 1909, in-4°, IX-159 et 233 p.

Müntz avait proposé de confier à l'Association internationale des Académies la préparation d'un *Corpus* des mosaïques païennes et chrétiennes du monde romain. A défaut de l'Assosiation internationale, l'Académie des Inscriptions a entrepris de réaliser, à ses frais, une partie de ce vaste projet; elle s'est chargée de constituer le recueil des mosaïques découvertes en Gaule et en Afrique. Une commission, présidée par M. René Cagnat, réunit les éléments d'une publication d'ensemble, qui reproduira, décrira et commentera tous les monuments retrouvés. Dès à présent paraît, comme « annonce et préface » du travail ultérieur, un inventaire sommaire destiné à en

dresser la liste, à faire savoir ce qu'ils sont devenus, à en établir la bibliographie. Il s'agit de reconnaître et de délimiter le champ des recherches futures. Les omissions et les inexactitudes relevées dans l'inventaire provisoire seront corrigées dans le recueil général. Le premier tome, en deux fascicules, est consacré à la Gaule ; il permet de se rendre compte de la méthode suivie et des services qu'on peut attendre d'un pareil catalogue. Les auteurs ont adopté très justement l'ordre géographique des provenances, par provinces et cités, qui est celui du *Corpus Inscriptionum*. Ils énumèrent au total 1,675 mosaïques, à savoir : 1 dans les Alpes Maritimes, 385 en Narbonnaise, 315 en Aquitaine, 353 en Lyonnaise, 301 en Belgique, 320 en Germanie, auxquelles s'ajoutent 12 numéros supplémentaires dans les *Addenda*. Chaque mosaïque est l'objet d'une notice comprenant 1° en caractères gras, le numéro d'ordre et le nom de la localité d'origine ; 2° l'indication du lieu précis et des circonstanees de la trouvaille ; 3° la description très sobre des dessins ou sujets représentés ; 4° l'indication du sort ultérieur du monument et de l'endroit où il se trouve maintenant ; 5° en petits caractères, la bibliographie. Chaque fascicule se termine par une table analytique des matières, où les provenances figurent en caractères italiques. Rien n'a été épargné, on le voit, pour faciliter le maniement de l'ouvrage et permettre d'en tirer parti, soit pour l'étude spéciale des antiquités gallo-romaines, soit pour les rapprochements et comparaisons d'archéologie générale.

Maurice Besnier.

Robert Knorr. **Die verzierten Terra-Sigillata-Gefæsse von Rottenburg-Sumelocenna.** Stuttgart, W. Kohlhammer, 1910, x-72 p., 15 fig. dans le texte et 22 pl.

M. Knorr a entrepris l'étude systématique des vases céramiques ornés du Wurtemberg. En 1905 et en 1907 il a consacré deux monographies à ceux de Cannstatt et de Rottweil ; maintenant il décrit et apprécie ceux de Rottenburg (*Sumelocenna*). Les figures et les planches mettent sous nos yeux les fragments sigillés et décorés qu'on a découverts dans cette localité, avec quelques poteries d'autres provenances, à titre de termes de comparaison. Ils sont groupés par centres de fabrication, et ceux-ci sont énumérés chronologiquement : sud de la Gaule (la Graufesengne, Montans, Banassac) ; atelier de Satto, qui travaillait à Heiligenberg et à Trèves entre 90 et 120 après Jésus-Christ ; Gaule centrale (Lezoux) ; atelier de Janus, contemporain de Trajan, à Heiligenberg, etc. Le commentaire explicatif des illustrations occupe la majeure partie du livre. Il est suivi d'un tableau synoptique des marques de potiers, par ordre alphabétique, avec renvois aux illustrations, ainsi qu'aux formes de vases dans la classification de Dragendorff, et avec indication de l'origine et de la date de

chacune d'entre elles, ainsi que des musées et collections où l'auteur les a étudiées (musées de Rottenburg et de Stuttgart, collections particulières). Une introduction de 28 pages présente quelques observations générales sur la technique, la détermination des provenances et la chronologie. Au point de vue historique, la présence des marques de fabrique de la Gaule méridionale permet de rapporter au temps des Flaviens la première pénétration profonde de l'influence romaine en Wurtemberg. La bibliographie des pages VII-IX sera très utilement consultée ; elle indique les nombreuses publications consacrées en Allemagne, ces dernières années, à la poterie sigillée.

Maurice BESNIER.

Vincenzo USSANI, **Questioni Flaviane**. I, Il testimonium Christi e la magia di Gesù ; II, Il frater Domini e la presa di Gerusalemme (extrait de la *Rivista di Filologia e di istruzione classica*, 1910, p. 1-17).

Observations sur deux passages des *Antiquités judaïques*. — I. Le texte célèbre sur Jésus (XVIII, 3, 3) ne peut être ni entièrement authentique ni entièrement apocryphe. Un peu après l'époque d'Origène un chrétien aura modifié et développé la rédaction primitive de Josèphe, pour tirer de l'œuvre d'un représentant éminent du judaïsme un témoignage en faveur de la messianité du Christ. Essai de reconstitution de cette rédaction primitive, dans laquelle Jésus était représenté non comme le Messie, mais comme un magicien ; les mots σοφὸς ἀνήρ y avaient le sens d'habile homme, thaumaturge. — II. Origène, Eusèbe, saint Jérôme attestent que d'après Josèphe certains Juifs voyaient dans la prise de Jérusalem par les Romains un châtiment de la mort de Jacques le Mineur. Il ne s'agit pas ici d'une addition chrétienne au texte de Josèphe, que l'on aurait voulu introduire dans le chapitre relatif à la mort de Jacques (XX, 9, 1), mais d'un passage authentique, qui devait se trouver primitivement dans le livre XVIII ; on le fit disparaître ensuite comme blasphématoire : le Juste dont le supplice attira la malédiction sur Jérusalem ne pouvait être que le Christ lui-même.

Maurice BESNIER.

L'abbé Hippolyte BOUFFET, **Bredom, sa paroisse, sa seigneurie, son prieuré et les paroisses affiliées**. — Paris, H. Champion, 1909. In-8° de 271 pages.

L'abbé Hippolyte Bouffet est certainement plein de bonne volonté ; il a eu l'intention d'écrire sur le prieuré, la paroisse et la seigneurie de Bredom un livre qui en fît connaître l'histoire exacte à travers les âges. Mais comme il me semble avoir été mal préparé à cette besogne ! comme il s'est embarrassé dans ses documents dont il a su mal tirer parti ! Je veux bien croire que les fautes, dont les pages de son volume sont émaillées, sont en très grande partie le fait d'inadvertances et ont

échappé à son inexpérience dans la correction des épreuves [1], mais il est des inconséquences qui sont vraiment par trop fortes. Ainsi par exemple, dans le récit de la réforme de Moissac : page 23, en 1042, Gausbert de Gourdon qui a acheté l'abbaye, fait élire Étienne pour abbé; p. 24, en 1053, Étienne est déposé par Gausbert de Gourdon et Durand de Henry nommé à sa place; page 25, vers 1062 (?), Gausbert de Gourdon se démet de l'abbatiat, alors que Durand de Henry est toujours abbé. Comment arranger tout cela? Comment l'inscription au-dessous de la statue de ce Durand peut-elle être (page 30) : SC DVDRNNVS? Page 42 et 43, un certain Guillaume est donné comme dernier abbé probable de Bredom. Depuis quand le prieuré avait-il été transformé en abbaye? Depuis un siècle, dit l'abbé Bouffet. Où en est la preuve? Ce Guillaume n'appartient certainement pas à Bredom, qui est toujours resté prieuré.

Ce prieuré était clunisien. Je ne vois pas que l'auteur de ce livre ait consulté le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* publié par M. Bruel [2]. En revanche, il cite le Cartulaire de Saint-Flour. Est-ce celui qui, formé par M. Marcellin Boudet, va prochainement paraître? Mais les renvois seraient certainement très fautifs.

Des pièces justificatives sont données in extenso à la fin du volume. Elles portent une indication d'origine plus ou moins complète; une seule n'en a pas, la copie en est certifiée conforme à l'original par l'auteur lui-même. Nous voilà bien renseignés! Si encore le texte en était bon! Mais il présente trop de lacunes et il est trop fautif pour que nous nous dispensions d'en désirer le contrôle. D'ailleurs les citations latines sont très souvent incorrectes et s'il fallait relever les rectifications à y apporter, plusieurs pages seraient nécessaires.

L.-H. Labande.

J. Haas, **Neufranzösische Syntax** (Sammlung kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Litteraturen IV). Halle, Niemeyer, 1909; un vol. in-8°, de vi-493 pages.

Je ne sais jusqu'à quel point cette Syntaxe du français moderne, formant un volume assez compact de 500 pages, a droit à l'épithète de « courte » : elle ne me paraît donc cadrer qu'à moitié avec les livres précédemment parus dans la même collection, l'*Introduction* de M. Voretzsch à l'étude de l'ancien français, ou l'*Exposé* très pratique

1. Exemple, p. 17, n. 2, l'Armorial de *Rietrap;* p. 18, *talloir, archivolles* (qu'est-ce aussi qu'une voûte « en étoile du style le plus pur »(?) ; p. 26, notes 2 et 8, la collection Doat est placée aux Archives nationales, p. 28 à la Bibliothèque nationale; en revanche, le ms. [latin] 12750 de la Bibl. nat. est placé, p. 35, aux Archives nationales, etc.

2. Est-ce lui qui est cité ainsi, note 4 de la page 43 : « Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, n. 434, n° 4580 »? J'avoue qu'en voyant une telle citation, je suis mis en méfiance.

de la langue roumaine fait par M. Gartner. Du reste l'auteur, M. Haas (qu'il ne faut pas confondre avec son presque homonyme Haase, si connu par sa solide *Syntaxe française du XVII[e] siècle*), a indiqué lui-même dans son avant-propos ce qu'il a voulu faire : son livre est distinct de ceux de Mätzner, Lücking ou Plattner, il n'est pas écrit pour les débutants, et suppose la connaissance antérieure d'une bonne *Schulgrammatik*. C'est donc de ce point de vue qu'on doit chercher à le juger, puisque aussi bien il renferme de bonnes choses, repose sur des dépouillements de textes étendus, et dénote un effort pour coordonner logiquement les faits.

Je ne dis pas que cette coordination soit de tous points inattaquable. Ainsi M. H. traite tout d'abord des phrases qu'il appelle incomplètes (nominales ou verbales) : mais outre que, parmi ces phrases, quelques-unes supposent des ellipses entrées dans l'usage, il y en a d'autres (*m'est avis que*) où la non expression d'un sujet est en relation avec des habitudes venues de l'ancienne langue, et finalement du latin. Même lorsqu'on cherche à envisager la langue surtout psychologiquement et en quelque sorte à l'état « statique », il n'est pas inutile de noter comment le passé se projette et se continue dans le présent. C'est ce même souci de méthode (louable en un sens, si l'on veut) qui amène l'auteur à examiner d'abord la structure de la phrase, et dans cette structure les faits très complexes se rapportant au pronom employé comme objet, tandis qu'il expose seulement plus tard des faits de détermination nominale qui sont évidemment beaucoup plus élémentaires. Tout ce qui concerne la période se trouve ensuite réparti dans des chapitres sur le relatif, sur la détermination prédicative par les conjonctions, sur les temps et les modes. Après cela seulement sont envisagés les tours négatifs ou interrogatifs. Je crains que sous cette apparente rigueur ne se cache un certain désordre, et que, par sa façon même de procéder, l'auteur n'ait été amené à séparer des questions connexes, ou à revenir sur ses pas en traitant plusieurs fois la même. Notez que l'ordre des mots forme ici un dernier chapitre, celui qui clôt l'ouvrage. Pour ma part, plus je vais, moins je me figure qu'on puisse séparer cette question du reste de l'exposé, et cela me paraît résulter du sens lui-même qu'a le mot *syntaxe*.

D'autre part M. H. a-t-il jugé les choses d'un point de vue historique? Oui et non. Dans ce sens il a fait trop ou trop peu, donnant çà et là quelques indications sur les tours modernes qui remontent jusqu'à l'époque classique, ou même plus haut : mais il n'a point procédé dans ces renvois d'une façon suivie ni bien systématique. Il me dira qu'il n'y était pas obligé, son but ayant été essentiellement d'analyser par le menu l'état de la langue pendant les deux derniers siècles. Cela dépend. Et de plus, même en laissant de côté les antécédents lointains, n'était-il pas tenu de noter au moins les changements survenus pendant cet intervalle de deux cents ans qui ne laisse pas d'être assez con-

sidérable? Syntaxe du français moderne! c'est vite dit, mais, au point de vue syntaxique, le XVIII^e siècle et le XIX^e ne constituent pas cependant un bloc indivisible. Je sais qu'il est toujours très délicat, pour ne pas dire périlleux, d'établir approximativement la date à laquelle apparaît telle ou telle tournure : on peut facilement s'y tromper, mais il est beau du moins de l'essayer, quitte à être rectifié par d'autres plus tard. Ainsi prenons quelques exemples dans le présent volume. P. 72, M. H. constate que le tour *il ne fait que de sortir* provient d'une contamination entre *il ne fait que sortir* et *il vient de sortir* : c'est exact. Mais de quand date cette contamination? Comme il est dit ici qu'elle « se rencontre dans le français moderne », et que par là-dessus est donné un exemple tiré de Marivaux, on pourrait croire qu'elle ne remonte pas plus haut. En réalité, elle se trouve au moins déjà chez Amyot, et de plus elle a toute une histoire pendant le XVII^e siècle. Sur la façon dont *avant que* suivi de l'infinitif aboutit à *avant de* par l'intermédiaire de *avant que de*, l'auteur donne au moins quelques dates (p. 321), quoiqu'il n'indique pas de façon précise comment se posait la question dès la fin du XVII^e siècle. En revanche, et dans le champ même du français moderne, le lecteur se heurtera ici à plus d'un petit problème chronologique, qu'il ne soupçonnera seulement pas, faute d'avoir été averti. Trouvant à la p. 429 le tour *rien qu'à le voir* avec un exemple du romancier Balzac, il sera tenté de l'attribuer au premier tiers du XIX^e siècle, alors qu'on en a des exemples de 1750 environ; à la page précédente, à propos du tour de négation limitée combiné avec *pas*, qui s'appuie ici sur une citation de Barbey d'Aurevilly, il eût été bon de signaler qu'on le rencontre dès l'époque de la Révolution, et même d'indiquer brièvement combien il s'oppose à l'usage classique. Au contraire le tour exclamatif *ce qu'elle les aime!*, employé avec une valeur superlative, ne paraît guère dater que de quarante ou cinquante ans : mais, outre que sa genèse est ici assez mal présentée (p. 440), l'unique exemple qui en est allégué ne donne pas une idée suffisante du grand rôle qu'il joue dans notre français parlé actuel.

Ceci m'aménerait à examiner si, ayant trop sacrifié les données de la chronologie à une coordination logique des faits, M. H. a bien rempli son programme qui consistait à embrasser à la fois la langue écrite, la langue parlée, et l'usage populaire (au moins celui de Paris). Mais voilà qui m'entraînerait trop loin : ce sont les deux dernières choses surtout que l'auteur a parfois confondues, et on ne voit pas toujours non plus d'après quelle norme il répartit les faits dans ces trois classes. Les phrases de Maupassant et de M. Bourget citées p. 336 sont, à certains égards, de véritables barbarismes, et il ne faut pas craindre de le dire. D'autre part — et j'ai déjà eu souvent à le faire observer ici — M. H., comme tous les étrangers, est induit en erreur par la lecture de nos critiques littéraires, surtout ceux qui

s'amusent à pasticher la langue du XVII^e siècle : de ce qu'il rencontre *depuis avoir conclu* (p. 322) dans la *Revue Bleue*, ou bien encore des entrelacements de *que* et de *qui* chez Brunetière ou chez M. Faguet, il s'imagine que ces tours sont encore vivants dans notre langue actuelle ; il n'en est rien, le français écrit lui-même ne les admet plus. Maintenant je dois ajouter que, pour son propre compte, l'auteur semble avoir risqué des interprétations parfois contestables : ainsi p. 212 je ne verrais pas un emploi « adjectival » dans l'expression *partir soldat*; p. 245 l'emploi de *tel* n'est pas seulement adverbial dans *tel chétif que*, mais il provient surtout d'une confusion avec *quelque*. Il y a même çà et là de véritables contre-sens dans la signification attribuée à certaines phrases, et dans la place qui leur a été conséquemment donnée. A la p. 266, par exemple, *je ne disais pas un mot qu'on ne le pesât* est rapproché à tort du tour populaire *un homme que j'ai été à sa noce* : le *que* y a très évidemment la valeur de *sans que*, et la phrase est tout à fait du même genre que celles qui ont été citées ici p. 338. La phrase de Bourget *il est plus rare qu'on se l'avoue* (p. 426) n'est point un tour où la négation manque dans un membre comparatif : le *que* y introduit tout simplement une complétive dépendant de l'impersonnel *il est rare*. Enfin à la p. 270, on ne peut pas non plus rapprocher de *en rentrant, je vous dirai la décision* la phrase *en attendant, il est l'heure de se coucher ;* la première présente un gérondif qui marque un rapport de simultanéité; dans la seconde au contraire, la locution *en attendant* a pris pour nous un sens tout spécial, et équivaut à peu près à « il n'en est pas moins vrai », « quoique vous puissiez dire ou penser ». J'avoue qu'il y a là une nuance assez délicate de notre usage familier, et à laquelle pouvait aisément se tromper un étranger. Car les observations et les critiques que je viens de présenter ne visent point à diminuer le mérite de l'ouvrage de M. Haas, qui est réel. Son effort pour coordonner une matière difficile est digne d'éloges, encore qu'on puisse ne pas l'approuver de tous points. Et ce qui sera très utile aussi, c'est l'abondance des références : les romans de Balzac ont été ici pour la première fois l'objet d'un dépouillement attentif ; ils ont à eux seuls fourni le quart au moins des exemples allégués, et nous devons nous en féliciter.

E. BOURCIEZ.

Sun-Tzu on the Art of War, translated from the Chinese by Lionel GILES, London, Luzac, 1910, in-8°, LIII et 205 p.

Le traité militaire de Sun Tzu a été traduit en 1782 par un jésuite, le Père Amiot, qui donna dans les Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois, « les treize articles de Sun Tze »; puis, en 1905, par un Anglais, le capitaine Calthrop, qui publia à Tokio une nouvelle édition sous le titre de

Sonshi, forme japonaise de Sun-Tzu. Mais la première traduction est absolument fantaisiste, et la seconde pleine de contresens et de lacunes. M. Giles, savant sinologue du département des livres et manuscrits orientaux au British Museum, a entrepris de réformer l'œuvre de ses devanciers. Il s'est efforcé de rechercher l'époque où le traité a été écrit, et de reconstituer la biographie de son auteur. Sur ce dernier point il n'a pas été très heureux, car le nom de Sun Tzu ne figure pas parmi ceux des généraux illustrés dans les guerres où la légende voulait qu'il eut joué un rôle capital. En revanche M. G., en une savante dissertation, démontre que l'ouvrage a été composé au commencement du v[e] siècle avant notre ère. Après un examen consciencieux des différents textes, souvent dénaturés par les fantaisies et les négligences des copistes et des éditeurs, il s'est arrêté à celui rétabli par Sun Hsing-yen au xviii[e] siècle. Il a étudié les principaux commentateurs. Pour sa traduction, il a rapproché sur la même page les textes chinois et anglais, en intercalant des notes pour résumer les commentaires intéressants et corriger les erreurs du capitaine Calthrop. Ainsi on a pour la première fois un texte suffisamment complet et correct de cet important traité, qui n'est pas seulement curieux par les renseignements qu'il fournit sur l'art militaire en Chine il y a deux mille quatre cents ans, mais aussi par de sages préceptes sur la manière de conduire les hommes au combat et de soigner le moral des troupes, facteur capital qui n'a pas subi, comme la tactique et même la stratégie, l'influence transformatrice des inventions modernes.

A. Biovès.

R. P. Schwalm, **Leçons de philosophie sociale, I : Introduction, la famille ouvrière.** Préface de M. Gabriel Melin, Paris, Bloud, 1910, in-12, xx et 427 p., 4 fr.

Paul Gaultier, **La vraie éducation,** Paris, Hachette, 1910, in-16, xi et 283 p., 3 fr. 50.

P. D., **La réforme militaire,** Paris, Chapelot, 1910, in-12, xi et 294 p., 3 fr. 50.

Le R. P. Schwalm professait la philosophie sociale à la maison mère des Dominicains. La mort l'a arraché prématurément à son œuvre, mais le P. Gardeil a réuni et arrangé les notes qui lui avaient servi pour ses cours. Le P. S. voulait établir une alliance féconde entre la science sociale de Le Play et d'H. de Tourville et la philosophie de saint Thomas d'Aquin. Il a su, ou cru, découvrir dans l'œuvre immense du grand docteur un texte fondamental s'appliquant exactement à chacune des questions qui préoccupent aujourd'hui les sociologues. Mais quel que fût le génie de saint Thomas, il n'a pu tout prévoir, et à le suivre de trop près le P. S. s'est exposé à négliger bien des théories modernes, à en examiner trop rapidement beaucoup d'autres. C'est là un grave défaut même pour un manuel qui, destiné

aux jeunes ecclésiastiques, se préoccupe avant tout de rester orthodoxe. Dans ce premier volume que suivront deux autres, l'auteur traite d'abord de la société en général, puis de la famille ouvrière, ce qui l'amène à parler du travail, de la propriété, du salaire et de l'éducation.

« On n'est homme, dit M. Gaultier, que si les forces, le cœur, l'intelligence et la volonté vont de pair ». Il a donc divisé son étude en quatre parties. La première est consacrée à l'éducation du corps : il faut avant tout faire de l'enfant un animal sain, et pour cela les sports, les exercices sont excellents, mais insuffisants : l'hygiène rationnelle y suppléra; que l'on soigne scientifiquement les enfants pour leur constituer une belle santé, qui influera sur leur intelligence et leur caractère. Le second point est l'éducation raisonnée de la sensibilité, éducation très généralement négligée, et pourtant « rien de grand ne se fait sans la sensibilité, rien de bas qui ne vienne d'elle ». Ce sera surtout la tâche de la famille, car l'internat en isolant l'enfant l'endurcit et le déforme. Eduquer l'intelligence, ce n'est pas seulement lui prodiguer les connaissances les plus variées, mais former l'esprit, développer le jugement et l'entendement, et M. G. stigmatise avec une juste sévérité les procédés routiniers qui ne s'adressent qu'à la mémoire. L'éducation de la volonté couronnera l'œuvre, mais jusqu'ici elle est presque ignorée : apprendre à l'enfant à se maitriser, à se gouverner, lui conférer à la fois initiative, courage et persévérance, tel est le premier devoir, et le plus délicat, des parents et des maîtres. M. Gaultier, qui indique avec beaucoup de clarté et de précision le but à poursuivre, est peut-être moins complet sur les moyens de l'atteindre.

P. D., collaborateur anonyme du journal *la Dépêche*, réclame à grands cris une réforme militaire. Le service de deux ans, dit-il, a instauré un régime nouveau qui exige des réglements nouveaux, des habitudes nouvelles. A « la démocratie armée », le vieil esprit militaire ne convient plus : il faut réformer l'armée selon un plan d'ensemble, arrêté à l'avance qui permettra de mieux utiliser le temps passé au régiment. Mais quelles sont les réformes réclamées?

P. D. en indique quelques unes : suppression des tables d'officiers, permission de parler et d'écrire, remplacement des tentes dans les camps d'instruction par des baraquements plus confortables, augmentation de la solde et des retraites. Il part en guerre contre les états majors et les généraux qu'il accuse de favoritisme, de mollesse, d'impéritie. Il se fait l'avocat des revendications des officiers subalternes, des officiers de réserve. S'il ne souffle mot des progrès inquiétants de l'antimilitarisme, il insiste en revanche sur le péril clérical et sur la dangereuse influence des curés! On chercherait en vain dans ces articles écrits dans l'esprit qu'on devine, les éléments de la grande réforme militaire annoncée. Quant aux réclamations de détail, le

récent réglement sur le service intérieur leur donne en partie satisfaction.

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 septembre 1910*. — M. Héron de Villefosse communique plusieurs lettres de M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, relatives aux découvertes qu'il vient de faire sur le Mont-Auxois, au lieu dit la Croix Saint-Charles, dans un terrain qui lui appartient et qu'il explore avec la collaboration du Dr Épery, ancien maire d'Alise-Sainte-Reine. MM. Espérandieu et Épery ont dégagé en ce point, sur la pente de la montagne qui regarde Flavigny, un grand temple dont les substructions sont parfaitement conservées. Ce temple était richement décoré; les fragments de plaques de marbre précieux qu'on retrouve, les débris de fresques et d'enduits en apportent la preuve. Au centre de l'édifice existe encore une piscine rectangulaire pavée en mosaïque dans laquelle on descendait par trois marches. Elle était alimentée par une source abondante. C'est dans cette piscine que les malades venus pour implorer le secours de la divinité se plongeaient avec confiance. Plusieurs ex-voto retrouvés dans les fouilles portent des inscriptions et font connaître le nom du dieu *Moritasgus*, certainement d'origine celtique, identifié avec Apollon à l'époque romaine. Ces inscriptions, gravées sur des membres humains (cuisse, torse, etc.), montrent bien qu'il s'agit d'un dieu guérisseur. On est maintenant fondé à croire qu'une célèbre inscription, trouvée à Alise en 1632, détruite en 1813, et qui mentionne la construction du portique du temple de Moritasgus, provenait originairement de ce point du plateau.

Le P. Scheil fait une communication sur la langue non-sémitique d'Elam (langue anzanite). La durée documentaire de cette langue s'étend de 3600 à 300, de Naram Sin à Alexandre. Elle s'étendait sur le Golfe Persique, aux bords du Tigre, dans les pays du Nord et du Nord-Est voisins de la Médie et des Parsua. Il en subsiste des documents historiques, religieux, juridiques, astrologiques, épistolaires, etc. Le P. Scheil passe sommairement en revue toute cette épigraphie anzanite, à Suse et ailleurs, jusqu'aux plus récentes découvertes. — M. Pottier présente qnelques observations.

M. Cagnat lit une note de M. Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen, sur une inscription chrétienne de Vieux (Calvados), remontant au ve ou au vie siècle p. C. C'est la tombe d'un personnage nommé Castinus.

M. Salomon Reinach présente la restauration, due à M. l'abbé Breuil, d'une sculpture en palme de renne, découverte autrefois par Piette dans la caverne pyrénéenne du Mas d'Azil et que ce savant avait qualifiée de sphinx, c'est-à-dire de lion ailé. Cette désignation, dont les conséquences pouvaient être très graves pour la chronologie préhistorique, n'avait pas encore été consestée. La restauration de M. l'abbé Breuil prouve que l'animal représenté était, en réalité, un *tetras*, un coq de bruyère, et que l'objet ainsi décoré avait servi de propulseur, arme primitive antérieure à l'arc et que la connaissance de l'arc a supplantée, bien qu'elle soit encore en usage chez de nombreuses tribus du Nord de l'Amérique, du haut bassin de l'Amazone et de l'Australie. — MM. Clermont-Ganneau et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Cordier communique une lettre de M. de Margerie, ministre de France en Chine, à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, annonçant que le gouvernement chinois, ému des découvertes faites en Chine par M. Pelliot, s'est empressé de faire transporter à Pe-King ce qui restait dans la grotte du Touen-houang.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41-42 — 13-20 octobre — 1910

Le portrait du tyran, du **Contr'un**, publié en 1574 dans le *Réveille-matin* est-il celui d'Henri III? — La santé de *Charles IX*, à la fin de l'année 1573 ou au commencement de 1574 paraissait-elle assez compromise aux yeux des protestants, pour qu'ils pressentissent la prochaine vacance du trône? — Craignaient-ils le retour en France d'Henri à ce moment roi de Pologne? Y a-t-il dans le texte intégral du *Discours de la servitude volontaire* publié dans les *Mémoires de l'État de France*, des passages qui visent les hommes et les événements du jour?

RÉPONSE A M. HENRI HAUSER [1].

M. Hauser a certainement lu mon livre, puisqu'il entreprend de réfuter ma thèse. Mais il semble bien qu'il en ait passé quelques pages, notamment presque toutes celles où ses principales objections sont réfutées à l'avance [2].

Mon contradicteur note que je n'ai pas mentionné dans l'avant-propos, ce fait essentiel qu'entre 1571, date où Montaigne exceptait

1. L'article auquel je réponds a paru dans la *Revue Critique* du 7 juillet 1910.

2. M. Hauser (pages 1 et 8) se réfère à M. Albert Elkan et regrette que je n'aie pas connu la pénétrante étude du professeur allemand pour qui le Discours n'est que « la fantaisie pure et simple d'un jeune enthousiaste ». Oui ; il est vrai que je n'ai pas eu connaissance de l'étude de M. Elkan, mais ce que je puis apprendre, en retour, à M. Hauser, c'est que dans une lettre du 22 décembre 1907, postérieure de deux ans à son étude sur la Saint-Barthélemy, M. Elkan déclare qu'il lui semble que j'ai « tout à fait raison ».

le *Contr'un* de la publication qu'il faisait des œuvres de son ami La Boëtie, et 1577, date de l'apparition du *Discours de la Servitude* dans les *Mémoires de l'État de France*, des fragments importants de ce discours ont été donnés (dès le premier mois de 1574) dans le *Réveille-Matin des Français*.

L'intérêt de cette remarque tendancieuse m'échappe. Les pages de mon avant-propos où cette mention aurait pu être faite, ne sont pas des pages de discussion, mais un exposé très sommaire des raisons qui m'ont amené à soupçonner l'existence d'interpolations dans le discours; en outre, dans le développement et la discussion de la thèse (M. Hauser le reconnaît) j'ai mentionné les fragments de 1574 et j'en ai fait état.

Non seulement j'en ai fait état, mais si mon contradicteur avait lu avec quelque attention les pages où je m'efforce d'établir que le portrait du tyran du *Contr'un* est celui d'Henri de Valois, il lui eût été tout à fait impossible de dire que je n'ai « pas reconnu l'importance de la publication de ces fragments en 1574 », car toute mon argumentation se rapporte à ces mêmes fragments, et l'exposé de ma thèse est dominé par eux : j'ai dit et redit bien souvent (exactement trente-trois fois) [1] que le portrait que j'attribue à Henri III est celui publié par le *Réveille-Matin des Français* « paru au mois de mars 1574 ».

M. Hauser accumule d'ailleurs, ici, les affirmations les plus légères et les plus contraires à la réalité des faits. Il me reproche d'avoir dit sans précision [2] que « les passages qui font allusion au règne d'Henri III ont été transmis aux Huguenots de 1574 à 1576. Je n'ai pas écrit cela. J'ai écrit qu' « une *première partie* de ces remaniements a été transmise aux publicistes protestants au commencement de l'année 1574, utilisée par eux dans le *Réveille-Matin* et incorporés au Dialogue, et qu'une *seconde composition*, dans laquelle ont été ajoutés de 1574 à 1576, les passages qui font allusion au règne d'Henri III, leur a été communiquée au moment de la publication du *Contr'un*. J'ai donc nettement distingué les deux apports successivement publiés, et c'est M. Hauser qui a commis la confusion et l' « inadvertance » qu'il m'attribue.

Donc, le portrait — c'est bien entendu — a paru dans les premiers mois de 1574. Voyons les conséquences qu'en tire M. Hauser : « Qui régnait en janvier-mars 1574? s'écrie mon critique : C'est Charles IX. Si l'on admet, conformément à l'exégèse de M. Armaingaud que le tyran du *Contr'un* est un tyran déterminé, que ses traits sont ceux du tyran qui régnait au moment de la publication du discours, il faut

1. Pages 6, 12 (3 fois), 18 (2 fois), 22, 23, 31, 46, 47, 65, 73, 87 de la première partie du livre; pages 94, 98, 99, 101, 141, 143 (2 fois), 145, 151, 157, 159, 202, 205, 207, 208, 241, dans la seconde partie du volume (réponses à mes divers contradicteurs).

2. Page 3, note 2.

dire sans hésiter : le tyran c'est Charles IX... » Ici encore, si M. Hauser avait lu avec une suffisante attention, il n'aurait pas pu écrire que je suis visiblement embarrassé par cette conséquence » et que j'essaie « d'échapper à cette difficulté signalée par M. Strowski ». Il aurait vu que M. Strowski n'a pas été le premier à signaler la difficulté qui se présente tout d'abord, à appliquer le portrait d'Henri III. C'est moi-même qui l'ai soulevée avec la pensée que j'en apportais la solution. Quand j'ai dit page 18, que les auteurs du *Réveille-Matin*, en 1574, dans les dernières pages de ce livre, visaient « Henri aujourd'hui roi de Pologne et tyran de France demain » et non le roi qui régnait en France, et qu'ils considéraient comme mortellement atteint, ce ne sont pas là « deux nouvelles lignes de défense » auxquelles m'auraient acculé les objections d'un contradicteur; ce sont les termes mêmes de ma thèse que je formule dès les premières pages et que j'ai prétendu justifier.

Voici exactement mes paroles (page 8) : après avoir montré que les traits de l'image du tyran reproduisaient d'une manière frappante ceux d'Henri III, j'ajoute : « Paru au commencement de 1574, le « portrait du tyran flétri par le pamphlet devait être celui, non de « Charles IX, mais de Henri, son frère. A ce moment, Charles IX, « miné par la phtisie, est le valétudinaire que chacun s'attend à voir « mourir d'un jour à l'autre. Il a failli succomber au mois de septem- « bre précédent, dans le voyage où il accompagnait son frère d'Anjou « gagnant la Pologne. Il crache le sang, se détruit chaque jour un peu « par ses excès, semble s'étudier à combler les vœux de ses ennemis « politiques et de ce frère, le plus ennemi de tous, qui attend impa- « tiemment son dernier soupir. Aussi, n'est-ce pas sur Charles que « dans leurs libelles, les protestants vont désormais faire porter les « malédictions et les invectives, mais sur son frère d'Anjou, roi et « tyran de Pologne, aujourd'hui roi et tyran de France demain. Dans « la première édition du *Réveille-Matin*, parue en février 1573 [1], « Charles IX n'étant pas encore reconnu malade, on ne parle guère « que de lui, et le portrait qui nous occupe n'y est pas. Dans la « deuxième édition, au contraire, parue en 1574, quelques semaines « avant la mort de Charles IX, et qui contient le second dialogue « avec le portrait, on s'occupe beaucoup plus du duc d'Anjou. C'est « contre lui que les auteurs provoquent le poignard des Brutus, « n'ignorant pas qu'Henri n'a quitté la France qu'à regret et qu'il « aspire à y revenir pour leur faire une guerre d'extermination. Il n'est « donc pas surprenant que, dans le Discours, qui leur a été commu- « niqué par une main amie pour le publier avec leurs propres écrits, « le tyran dont on flétrit les vices, les bassesses et les cruautés, soit à « ce moment le duc d'Anjou et non plus Charles IX ».

1. Sous le titre de *Dialogues* où sont traitées plusieurs choses adressées aux protestants et huguenots de France.

On voit que ma proposition est nettement formulée dès les premières pages de mon travail et avant l'article de M. Strowski, lequel n'est qu'une réponse, et que, par conséquent, je ne répondais pas à une objection de M. Strowski, mais à une objection que je m'étais faite à moi-même. M. Hauser est dans son rôle en essayant de me réfuter, mais il ne lui est pas permis de dire que j'essaie de « m'abriter derrière des formules vagues ».

Voici donc — et M. Hauser l'accorde — le nœud de la question :

Les protestants avaient-ils, comme je l'ai soutenu, des raisons de croire à la fin de l'année 1573 ou au commencement de 1574 que la santé de Charles IX était très altérée et que le trône pouvait devenir vacant d'un jour à l'autre [1].

Voyons les raisons que m'oppose M. Hauser. J'avais cité quelques lignes des *Mémoires* de Marguerite, sœur de Charles IX et d'Henri III, datées du 2 décembre 1573, dont M. Hauser ne veut pas reconnaître la valeur probante : Marguerite, objecte-t-il, écrit que la maladie du roi commença presque à « la sortie de France de son frère Henri » [2] c'est-à-dire en novembre 1573 (le 24) ; la maladie de Charles IX était alors à son début, et rien à cette date ne faisait supposer que sa vie fut menacée à assez courte échéance.

Si mon savant contradicteur avait continué la lecture de cette page des *Mémoires* de Marguerite, il eût constaté qu'elle ajoute ces paroles significatives : « La sortie de France du roi de Pologne (Henri de Valois) et la maladie de Charles esveilla l'esprit des deux parties (partis) du royaume (de France) faisant divers projets de cest estat [3] ». Les protestants envisageaient en effet déjà l'éventualité de la mort du roi et en escomptaient les conséquences, ce qui est confirmé par d'autres témoignages, qui s'accordent pour présenter les protestants, soit dans les derniers mois de 1573, soit dans les premiers mois de 1574, comme prévoyant la vacance prochaine du trône. M. H. reconnaît que Sorbin confesseur et prédicateur du roi rapporte que les « malicieux », c'est-à-dire les réformés et les « malcontents » avaient annoncé, à la fin de décembre 1573, la mort prochaine du roi. Mais, pour mon contradicteur, cette déclaration ne compte pas, car elle est faite « dans une pensée intéressée ». Qu'en sait-il ? La concordance de ce témoignage avec le précédent et avec les suivants, lui donnent, ce me semble, une grande valeur. On lit dans les *Mémoires de l'État de France*, recueil protestant, que Catherine et le roi de Pologne attendent avec

1. M. Hauser remarque que l'auteur du *Réveille-Matin Français* écrit plus de cinq mois avant le 30 mai, date de la mort de Charles IX. Oui, mais le *Réveille-Matin* n'ayant été publié que dans le premier trimestre de 1574, les allusions à Henri III ont pu n'y être introduites qu'en janvier, février et même mars 1574.

2. *Mémoires de Marguerite de Valois*, femme d'Henri IV. Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France par Petitot, tome XXXVII, page 57.

3. Page 59 des *Mémoires de Marguerite de Valois*, première édition (1628 et page 57 de l'édition de la collection Petitot, tome XXXVII.

impatience la mort de Charles, que celui-ci « n'avait fait que traîner tout l'hiver »[1] et qu'Hen rien partant pour la Pologne (novembre 1573) s'est promis un prompt retour « à cause de l'indisposition du roi et du reliquat de sa maladie qui le rattrapera à l'été ensuyvant »[2], ce qui confirme aussi la parole de Catherine à Henri, rapportée par d'Aubigné : « Partez, mon fils, vous ne demeurerez guère ». On était convaincu, d'ailleurs, aussi bien dans l'entourage de Charles que parmi les huguenots que la reine-mère cherchait à hâter la mort du roi par le poison[3], et les protestants dans les *Mémoires de l'État de France* formulent la supposition que la prétendue maladie naturelle de Charles en septembre 1573, au moment du départ de son frère, n'était due qu'à un empoisonnement, commis par de Retz, à l'instigation de Catherine, et rapportent des paroles accusatrices échappées à des familiers de la reine.

Continuant à me lire avec une inattention soutenue, M. H. m'oppose une objection de M. Bonnefon que j'ai déjà réfutée avec soin aux pages 100-105 de mon livre. Il s'agit du passage du *Réveille-Matin* où l'on prie les Polonais de « dépestrer » la France du tyran Charles IX. Cette plaisante invitation est contenue dans une « Espitre aux princes, gentilshommes et peuple polonais » placée en tête du *Réveille-Matin*. Si au lieu de lire séparément, comme paraissent l'avoir fait M. Bonnefon et M. H., tel paragraphe de ce document, on le parcourt tout entier, ou si on lit simplement quelques pages de suite on s'aperçoit qu'il établit à lui seul, qu'au moment de la publication du *Réveille-Matin* et par conséquent du portrait du tyran, les huguenots sont obsédés par la crainte du retour en France d'Henri, roi de Pologne, et que l'exhortation relative à Charles IX n'est qu'une ironique transition pour arriver à dire aux Polonais ce qu'ils pensent, ce qu'ils craignent de leur roi, et à les menacer de tous les châtiments s'ils avaient le malheur de s'en dessaisir et de le laisser libre d'aller en tyranniser d'autres. M. H. a-t-il lu cette lettre? S'il ne l'a pas lue, il a été quelque peu léger en me l'opposant, avec une belle

---

1. *Mémoires de l'État de France* sous Charles IX, édition de 1578, tome III, folio 148.

Une négligence de l'imprimeur, qui m'avait échappé dans les corrections des épreuves, avait fait ouvrir les guillemets deux lignes plus haut qu'il ne fallait, M. H. me reproche sans raison d'avoir altéré le texte. Les guillemets remis en place, comme je le fais plus haut, le sens du passage du livre cité reste le même : l'idée exprimée dans le contexte, c'est l'impatience de la reine, de son conseil secret et de son fils Henri, de voir la maladie du roi durer plus longtemps qu'ils ne voudraient, et l'espérance qu'ils avaient de voir Henri succéder à son frère.

2. *Mémoires de l'État de France*, 1578, tome III, folio 16.

3. Fol. 15 et 16. — Brantôme l'ami de Catherine et d'Henri III croyait aussi à l'empoisonnement (*Œuvres de Brantôme*, édition Lalanne, tome V, p. 271), et il en place les premières tentatives à la même date, départ d'Henri pour la Pologne.

assurance, sur la foi de M Bonnefon. S'il l'a lue, comment a-t-il pu méconnaître aussi complètement le sens des passages suivants :

« Surtout ils vous sont tenus (les Français aux Polonais) de ce que vous, ayant eu compassion du rude et barbare traitement que les Français souffrent sous la tyrannie des Valois, vous avez ôté du milieux d'eux ce roi frère du tyran, avec un *bon nombre de suppôts et appuis de sa tyrannie*, que vous avez fait conduire en triomphe captifs sous les lois de votre patrie, au très grand bien et contentement des vrais naturels Français, lesquels en cet endroit s'assurent que vous ferez de façon et manière, que jamais plus ces bêtes farouches ne retourneront pour les mordre. Que s'il y avait quelque autre royaume vaquant plus outre que vos contrées, auquel vous puissiez faire élire le tyran pour chef (quand bien ce serait au Royaume des Furies), vous savez combien il est digne avec sa mère et son conseil d'y présider, ou que vous puissiez trouver quelque habile moyen pour en dépestrer bientôt la France. Ce serait (je vous le jure) combler les Français de tous biens... »

M. H. ne pense pas, je suppose, que les protestants de France crussent sérieusement que les Polonais allaient revenir à Paris pour prendre, emmener chez eux Charles IX, comme ils y avaient emmené son frère Henri, et abattre le « chasseur déloyal ». Il n'y avait là qu'une plaisanterie. S'il reste quelque doute sur ce point, j'aime à croire qu'il ne lui en restera plus quand il aura lu la page qui fait suite au passage en question et où se découvre leur vraie pensée et se traduisent leurs vraies préoccupations.

« A tout le moins, illustres princes, magnanimes seigneurs, vertueux gentilshommes, faites en sorte que *ces tigres tant inhumains que Dieu a par sa providence traîné et mis entre vos mains ne vous eschappent nullement* : et *tenez-les serrés, de sorte qu'ils ne nuisent à vos voisins*; vous gardans en toute façon de leurs aguets et leurs embusches. Autrement, si quelqu'un de vos bons voisins venoit quelque jour à périr pour avoir lasché ces *léopards*, son âme vous seroit sans doute redemandée du Souverain. Que *s'il vous en advenoit quelque mal en particulier, vous seriez en risée aux peuples qui habitent autour de vous, estans allez querir si loin des sangliers pour vous dissiper*[1] ».

Quels sont ces « Léopards », ces « tigres tant inhumains » que l'auteur supplie les Polonais de ne pas laisser « eschapper » et qu'il leur recommande de tenir serrés, afin qu'ils ne nuisent à d'autres? C'est Henri et son entourage, ce sont les favoris qui l'ont suivi en grand nombre à Varsovie. C'est d'eux qu'il parlait déjà quand il disait, quelques lignes plus haut : « Faites en sorte que jamais plus ces bêtes farouches ne retourneront pour mordre les Français ». Ce sont ceux-

1. Vous perdre, vous détruire.

là encore qu'en ces quatre vers, que n'a pas cités M. Bonnefon, il adjure les Polonais de tuer, pour venger de leurs mains le forfait d'Henri et de sa famille (La Saint-Barthélemy) :

> Ma plume ne sçaurait respondre
> Au forfait tant est inhumain;
> Mais elle vous peut bien semondre.
> A le venger *de votre main*. (C'est moi qui souligne).

Et voilà comment les protestants, dans l'*Espitre aux Polonais*, n'ont pas peur de la venue d'Henri III en France.

Cette *Espitre* qui est la vraie préface du livre, éclaire, on le voit, très vivement les dernières pages du *Reveille-Matin* et vient ajouter sa part de confirmation à l'interprétation que je donne des fragments du *Contr'un* qui y sont incorporés. Une fois admis, en effet, que le texte de ces fragments vise Henri III et que le portrait du tyran est le sien, il y a concordance entre les pages liminaires et les pages finales du livre, qui, ayant les unes et les autres, suivant toute vraisemblance, été composées les dernières, traduisent la préoccupation dominante des auteurs dans les semaines ou les mois qui précèdent immédiatement la publication : appeler toutes les haines et toutes les malédictions sur celui des ennemis qu'on redoute le plus. Dans l'*Espitre*, il est nominativement désigné, parce que ce sont les publicistes protestants eux-mêmes qui parlent; dans les morceaux empruntés au *Contr'un* et insérés à la fin du volume, il n'est visé que par des allusions, ce qu'explique et justifie le caractère du document où ont été puisés ces fragments et la source même d'où ils le tiennent.

M. Hauser demande : « Comment expliquer, si les auteurs du *Réveille-Matin* s'attendent à la mort prochaine de Charles IX, qu'il n'y soit pas une fois fait allusion à la santé du roi ». A cette question, il n'est pas bien difficile de répondre : L'ensemble du pamphlet qui a été composé avant la maladie de Charles (c'est-à-dire avant octobre 1573) et les pages relatives à Henri III, soit à la fin du livre, soit dans la préface (*Espitre* aux Polonais) n'ont été écrites qu'après cette date. La maladie du roi et la perspective de la prochaine vacance du trône ne faisaient d'ailleurs rien perdre à l'actualité de l'ensemble du livre où étaient accumulées toutes les malédictions contre la Saint-Barthélemy et toutes les revendications des huguenots.

« Les quatre derniers Valois, dit M. H, étaient également malades; si l'on avait escompté leur mort chaque fois qu'on les disait malades, ce n'est pas Charles IX, c'est Henri d'Anjou, c'est François d'Alençon, qu'on eût, en 1574, regardés comme perdus ». M. H. semble oublier que sur ces quatre derniers Valois. il y en avait un de mort depuis quatorze ans, que l'état précaire de la santé du duc d'Alençon que les réformés auraient bien préféré à Henri, dont la vie était d'ailleurs menacée par la haine de Catherine, qui, enfin, n'avait pu réussir à s'évader de la cour où il était retenu prisonnier avec Henri de

Navarre, leur interdisait de compter sur lui ; qu'en conséquence, toutes leurs préoccupations devaient nécessairement se concentrer sur le roi dont la vie touchait à sa fin et sur celui dont ils redoutaient le retour[1].

Aucune des difficultés que soulève M. H. aux pages 6 et 7 de son article ne touche ma thèse. Il cite les principales altérations que les auteurs du *Réveille-Matin* ont fait subir au texte intégral du Discours, tel qu'il nous a été transmis, et il n'a pas de peine à faire voir qu'elles ont pour objet d'actualiser ces fragments et d'en faire une application à la monarchie française et à ceux qui tyrannisent la France au moment même où ils écrivent. Mais, en quoi cela prouve-t-il que le portrait du tyran dans le texte du *Réveille-Matin* n'est pas celui d'Henri III, et que les allusions que j'ai signalées dans les autres parties du discours publiées seulement en 1577, ne s'appliquent pas à Henri III ?

D'ailleurs, M. H. se méprend singulièrement sur les conséquences qu'il faut tirer de ces altérations. Les auteurs du livre avaient entre les mains le texte ou des fragments du texte du Discours ; ne les trouvant pas assez clairement applicables au moment présent (les trois premiers mois de 1574) il leur a convenu (ou à celui qui les leur avait communiqués) de les adapter aux circonstances ; et alors que le texte disait par exemple : « ce qui se fait en tout païs, pour tous les hommes, tous les jours », ils ont mis : « ce qui se fait *tous les jours devant nos yeux, en nostre France* ». Cela empêche-t-il que dans le texte intégral publié en 1577, qu'on nous donne comme ayant été écrit par La Boëtie en 1546, et comme exempt de toute allusion à la politique de son temps, il soit fait au contraire des allusions évidentes aux faits contemporains de la publication, et que j'ai par conséquent été fondé à conclure que le texte a été interpolé, et que La Boëtie n'est pas le seul auteur du discours ?

Mon critique allègue que le passage « ce qui se fait en tous païs... » suffit à lui seul pour « condamner M. Armaingaud », parce que ce passage a dans l'un des textes (celui du discours intégral en 1577)

---

1. Les Politiques, les Montmorency et tous les mécontents, pendant les derniers mois de la vie de Charles IX, se rangèrent autour du duc d'Alençon, réclamant pour lui la lieutenance du royaume, et visaient à lui assurer, par l'exhérédation du roi de Pologne, la succession de Charles IX. Les protestants s'unissaient à eux, dans les conjurations de janvier, février et mars 1574, et concluaient un accord avec leurs chefs. Les efforts des réformés en faveur d'un prince, qui, à juste titre, leur inspirait peu de sympathie, prouvent combien ils redoutaient le retour du roi de Pologne, qui — ne l'oublions pas — avant son départ avait fait signer par Charles IX des lettres patentes lui assurant, *même en cas d'absence*, la succession du trône.

En outre, les réformés, prévoyant l'insuccès du duc d'Alençon, en étaient arrivés, dans leur haine contre Henri III, à faire des avances et des propositions fermes au duc de Guise, le propre meurtrier de Coligny, ne voulant plus voir en lui que le plus dangereux ennemi du roi de Pologne.

« un caractère général, philosophique », et dans l'autre (celui du *Réveille-Matin*) « où l'interpolation est visible, une portée très déterminée ». Or voici le premier de ces deux textes [1] : « C'est chose estrange d'ouïr parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceux qui la défendent. Mais ce qui se fait en tous païs par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme mastine cent mille et les prive de la liberté, *qui le croirait s'il ne faisait que l'ouïr dire et non le voir? et s'il ne se faisait qu'en païs estranges* [2] *et lointaines terres et qu'on le dist, qui ne penserait que cela fût plutôt feint et trouvé* [3] »? Mis en présence de ce texte complet et non plus des deux lignes qu'il en a seulement citées, M. H. peut-il continuer à soutenir que le texte intégral n'a qu'un caractère tout général, philosophique? Peut-il contester que l'auteur parle ici de faits que les lecteurs ont sous les yeux, et d'un asservissement dont ils sont eux-mêmes les victimes? L'interpolation, sans être aussi développée que dans le *Réveille-Matin*, n'est-elle pas néanmoins très visible? Que vient donc faire ici la condamnation dont m'accable M. H., et qu'il me sera permis peut-être de ne pas prendre très au sérieux?

Dans un autre passage (toujours du texte intégral de 1577) après avoir rappelé les ruses et les impostures employées par les tyrans anciens pour capter la confiance du peuple, l'auteur, voulant exprimer que les tyrans du jour se servent des mêmes moyens, ajoute [4] : « Aujourd'hui ne font pas beaucoup mieux ceus qui ne font guères mal aucun, mesmes de conséquence, qu'ils ne facent passer devant, quelques jolis propos du bien public et soulagement commun : car tu sçais bien, o Longa, le formulaire duquel en quelques endroits ils pourroient user assez finement; mais à la pluspart, certes, il n'y peut avoir de finesse là où il y a tant d'impudence ». Ici encore, M. H. pourra-t-il contester que ces paroles, non pas du *Réveille-Matin*, mais du texte intégral du Discours, soient une allusion aux événements du jour et que l'interpolation est visible? Et d'ailleurs, Arnaud Sorbin, le porte-parole de la cour, dans son *Réveille-Matin des calvinistes et publicains*, ne reproche-t-il pas aux protestants, en *novembre 1574*, d'oser « dire tout haut et écrire en leurs libelles du *Réveille-Matin des français* et de la *Servitude volontaire*, que les sujets « du Roy » doivent cesser d'obéir à son autorité, qu'ils nomment tyrannie »? Et que vient faire dès lors, sous la plume de M. H., l'évocation de Camille Desmoulins entraînant le peuple à la révolte par le récit des vieilles histoires de Thraséas et de Crémutius Cordus?

Pour prouver que le Discours n'est qu'un exercice d'écolier, mon critique appelle à son aide, avec un à-propos douteux, semble-t-il,

---

1. Pages 8 et 9 des *Œuvres de la Boétie*, par P. Bonnefon.
2. Etrangers.
3. Controuvé. (Variante des *Mémoires de l'Etat de France*).
4. *Texte du discours*, page 30 de l'édition P. Bonnefon; et p. 39 de mon livre.

l'opinion de son collègue de la Faculté de Toulouse, M. Delaruelle, qui a consacré trente-sept pages du texte grand in-8° de la *Revue d'Histoire littéraire* [1], à démontrer « l'inspiration antique dans le *Discours de la Servitude volontaire* ». N'était-ce pas, vraiment, enfoncer une porte ouverte? Qui conteste, qui a jamais contesté que la composition qu'a pu faire La Boëtie ne soit autre chose que ce qu'en dit Montaigne, à savoir « un subjet traité par son ami en son enfance, par manière d'exercitation seulement, comme subject vulgaire et tracassé en mille endroits des livres »? Qu'ai-je dit moi-même, quelle est ma thèse? C'est que le ou les auteurs de la publication du *Contr'un*, tout en respectant le cadre général et le fonds antique, ont introduit des pages qui sont des applications à la politique du jour, et que parmi ces pages, il en est qui s'appliquent à Henri III. Je n'ai donc, dans l'article de M. Delaruelle — invoqué et analysé par mon contradicteur — à m'occuper que du seul passage où il prétend trouver dans l'antiquité le tyran que vise le portrait. Or, voici ce que M. H. prend à son compte, et qui suffit à juger la portée des critiques et de M. Delaruelle et de M. Hauser [2]. Pour le professeur de Toulouse, le portrait est celui de Néron [3] :

Le tyran du *Contr'un* est un « hommeau », un petit homme; c'est Néron, dit M. Delaruelle : Néron « était de petite taille ». Et il cite Tacite, *Annales*, XVI, 15; Suétone, *Néro*, 51. Or, Tacite ne dit pas un mot de la taille de Néron, ni au livre XVI, 15, ni ailleurs; et Suétone dit : « Statura fuit prope justa », ce qui veut dire, non qu'il était de petite taille, mais qu'il avait une taille moyenne.

Autre trait : Le sable des tournois, dit M. Delaruelle, « c'est le sable de l'arène, où Néron se plaisait à conduire des chars, au grand scandale des Romains ».

Ainsi, pour représenter un tyran romain qui adorait les tournois, c'est-à-dire les courses de chars, qui excellait à cet exercice — son jeu favori dès l'enfance — et qui, devenu empereur, en abusait tellement que ses sujets le lui reprochaient et en étaient scandalisés, l'auteur du Contr'un, s'il faut en croire M. Delaruelle, n'a rien trouvé de mieux qu'une phrase où il lui reproche de n'être pas accoutumé à ces mêmes exercices : « à grand peine accoutumé au sable des tournois », c'est-à-

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, librairie Armand Colin, n° janvier-mars 1910, pages 35-72.

2. M. Delaruelle, pour me donner une leçon, avait déjà mis en lumière sa connaissance des textes du XVIe siècle, en affirmant sans hésitation, dans une critique tranchante de mon argumentation, l'existence en 1574, d'une édition des *Mémoires de l'Etat de France* sous Charles IX. Cette édition, ingénieusement trouvée pour renverser ma thèse, n'a jamais existé que dans l'imagination de MM. Bonnefon et Delaruelle. Tout le monde s'est rangé aux preuves que j'en ai données (pages 107-111 de mon livre).

3. *Revue du Midi*, XXe année, pages 402-406, Toulouse, Edouard Privat, éditeur.

dire au sable de l'arène. Telle est la triomphante dialectique qui fait l'admiration de M. Hauser et qui établit nettement pour lui comme pour M. Delaruelle, que « sous chacune des phrases du Contr'un, il y a un texte antique, une référence, une fiche » (page 8 de son article)[1].

1. M. H. dans son empressement à combattre ma thèse en arrive à adopter un peu aveuglément les objections de mes autres contradicteurs fondées sur des textes et des dates, sans vérifier lui-même ces textes et ces dates. Cette confiance est souvent mal récompensée. A la suite de M. Strowski, il croit (note 2 de la page 2) que de Thou, lorsqu'il place la publication du Contr'un en 1573, parle des fragments publiés par le Réveille-Matin — ce qui me donnerait tort sur l'erreur que je reproche au grand historien — alors que c'est le texte intégral publié seulement en 1577 qu'il désigne, ce qui justifie ma remarque sur l'information inexacte de de Thou[1].

M. H. (même page) adopte aussi sans examen un autre argument de M. Strowski. Voulant prouver que les dernières pages du deuxième dialogue et par conséquent le portrait du tyran ont été écrites avant le départ du duc d'Anjou pour la Pologne, il me renvoie à la page 165 de ce deuxième dialogue. Je le renvoie, moi, à la page 169-70 où il est dit par « le politique » du dialogue, que La Mole favori du duc d'Alençon ne peut échapper à la haine de Charles IX qui a décidé sa mort, s'il ne prévient le coup en tuant le roi et en mettant le duc d'Alençon à sa place, « maintenant que l'autre (le duc d'Anjou, roi de Pologne) est bien loin. » Si la page 165 n'a pas été écrite après le départ d'Henri, la page 170 a donc sûrement été écrite après ce départ; ce qui renverse l'objection de MM. Strowski et Hauser, laquelle d'ailleurs, en tout état de cause, n'a aucune portée, car le *Réveille-matin des Français* ayant été composé par morceaux successifs, les fragments du Contr'un qui font allusion à Henri III, et qui ne commencent que dix-huit pages plus loin, et qui sont étrangers à la composition première du livre, peuvent y avoir été introduits deux ou trois mois plus tard.

Plusieurs autres notes de M. H. formulent des objections qui tombent sous le coup de la même remarque. J'avais pensé avec M. Bonnefon et M. Strowski que l'édition latine du Réveille-Matin a été publiée la première. M. H. pense, d'après une phrase de la page aiiij de l'Epistre aux Polonais, qu'elles sont contemporaines, bien que le titre de l'édition latine du 2e dialogue porte : *primum in lucem editus* et l'édition française : « mis de nouveau en lumière », (ce qui montre que, comme moi, il n'a qu'une médiocre confiance dans la sincérité des indications chronologiques fournies par les éditeurs de pamphlets, à ce moment du XVIe siècle.) En réalité, ni l'ordre successif de publication ou la contemporanéité, ni la date inscrite à la fin de certaines pièces liminaires du livre n'ont, en l'état, d'importance pour sa thèse. L'ordre de publication des deux éditions, supposé connu, ne prouverait rien quant à l'ordre de composition. Quant aux dates marquées à la fin de certaines pièces liminaires, elles ne fournissent aucune indication sur l'époque réelle de publication du livre lui-même. De plus, l'un de ces documents (la lettre à Élisabeth, reine d'Angleterre), que donne seul le texte français, étant daté du 20 novembre 1573, et l'autre (la lettre au duc de Guise) étant daté du 10 décembre 1573, le volume a évidemment été formé par des apports successifs qui peuvent avoir été ajoutés aussi bien dans le texte même du pamphlet que dans le nombre des pièces liminaires. Enfin l'Epistre qui précisément n'est pas datée, et qui est une préface explicative, peut fort bien n'avoir été introduite que deux ou trois mois après, à

1. *Histoire universelle* de de Thou, édition in-8e en 16 volumes, tome VII, page 18.

Même remarque sur la question de l'infériorité militaire du duc d'Anjou; ni la date, ni l'auteur de la page 130 du 2e dialogue n'étaient les mêmes que la date et l'auteur du portrait. L'absence de mention à la page 130, du peu de courage militaire d'Henri ne peut m'être opposée.

J'ai pensé et je pense de plus en plus, que la mention de la Pléiade et celle de la Franciade de Ronsard sont des interpolations, parce que La Boëtie n'a pu parler en 1546 ni de l'une ni de l'autre (la Franciade n'a été publiée qu'en 1572, après la Saint-Barthélemy) et parce que Montaigne nous dit que son ami n'a pas revu son œuvre depuis qu'il la composa, et qu'enfin, il n'aurait pu que difficilement la revoir en 1572, étant mort en 1563.

Aux deux premières raisons, qui suffisent pour rendre invraisemblable une interpolation faite par La Boëtie lui-même. M. H. ne répond rien. A la seconde, il répond que Ronsard annonça la Franciade dès 1550, dans la dédicace de ses quatre premières odes, et dans l'ode I du premier livre [1]. Oui ; mais l'auteur de la page du *Contr'un* qui mentionne la Franciade ne se borne pas à annoncer le poème projeté, il dit déjà ce qui s'y trouve : « Il (Ronsard) égayera sa verve des beaux contes du roi Clovis.... J'entends sa portée, je connais l'esprit aigu, la

---

une date que la déclaration du Conseil de Genève ne permet pas de placer avant le 22 mars 1574, mais que rien n'oblige à croire de beaucoup antérieure à cette date, pas même celle de la lettre au Duc de Guise dans l'édition latine, laquelle étant celle des calendes de janvier 1574 établit non pas que cette édition a paru en janvier, mais seulement qu'elle n'a pu paraître avant. Et l'on peut accepter l'allégation de M. H. que les deux éditions sont contemporaines, sans qu'on puisse en faire argument contre la publication de l'une ou de l'autre avant la fin de février ou le commencement de mars 1574.

M. H. (note 1 de la page 6) invoque contre l'application à Henri III du trait : « tout empesché de servir vilement la moindre femmelette » : 1° la date de l'avarie de Venise qui est de 1574 ; objection qu'il n'aurait pas faite s'il avait lu le passage de mon livre (page 9) où j'explique que « l'avarie » signalée par l'évêque Péréfixe pouvait expliquer l'infécondité, mais non la quasi-impuissance qui était antérieure; 2° le passage du dialogue consignant les amours incestueuses de Marguerite avec son frère Henri. Si M. H. avait tenu compte des dates, il aurait remarqué que le fait est signalé au commencement de février 1573 (car le 1er dialogue où il figure (page 44) a été publié « le douzième jour du sixième mois d'après la trahison » (la Saint-Barthélemy), alors que le portrait du tyran n'apparaît que dans le deuxième dialogue, douze mois ou plus de douze mois après, et que dans l'intervalle, l'opinion des protestants, s'ils eussent été les vrais rédacteurs des dernières pages du dialogue, aurait pu changer, sur la paternité possible d'Henri, lorsqu'ils surent ou crurent savoir que Marguerite avait eu aussi pour amants ses deux autres frères, Charles IX et le duc d'Alençon. Mais en réalité, l'auteur du portrait n'étant pas le même que celui du dialogue où figure l'anecdote, la contradiction entre les deux manières de représenter Henri III n'a ici, comme objection, aucune portée.

Deux documents établissent d'ailleurs la faiblesse génitale du duc d'Anjou : la *Relazione de Morosini*, ambassadeur de Venise, et la lettre du nonce Salviati au pape en 1574, que j'ai citée (pages 8 et 202). Le premier document est de 1573, date antérieure à la publication du portrait, et fait allusion à des faits antérieurs. Le second est, il est vrai, daté du 20 septembre 1574, mais il est évident qu'Henri III n'étant entré en France que le 5 septembre 1574, ce n'est pas à des faits qui se seraient passés dans les 15 jours qui séparent ces deux dates, que le nonce a pu faire allusion ; les termes qu'il emploie s'y opposent et indiquent une situation antérieurement connue.

1. Page 176 de l'édition Blanchemain, et non page 476, comme le dit M. Hauser.

grâce de l'homme ; il fera ses besognes de l'oriflan, aussi bien que les Romains de leurs ancilles, et des boucliers, du ciel en bas jetés ce dit Virgile : « il ménasgera nostre ampoule aussi bien que les Athéniens leur panier d'Erichthone » [1].

Or, Ronsard, dans la dédicace de ses Odes, dit bien à Henri II qu'il parlera de la race troyenne, de Francus son ancêtre, et qu'il chantera la gloire de ses aïeux et la sienne propre, mais il n'est encore question ni de l'oriflamme, ni de la Sainte-Ampoule. D'ailleurs, n'est-il pas évident, comme l'a fait voir M. Henri Monod dans sa remarquable étude sur « Montaigne après la Saint-Barthélemy [2] », que celui qui a écrit la phrase du *Contr'un* sur la Sainte-Ampoule et l'oriflamme avait sous les yeux les vers de la Franciade ?

Que viendrait faire enfin dans la déclamation classique d'un écolier, dans un exercice d'inspiration exclusivement antique contre les tyrans en général, la mention de la Franciade et de ce qu'elle contiendra dans quelques années ? Que viendrait faire dans ce « naïf Contr'un », dans « cet innocent pastiche de l'antiquité », comme l'appelle M. Gustave Lanson, cette page de fine ironie à l'adresse de la monarchie française, cette satire si savamment enveloppée et pourtant si directe contre les tyrans du jour, contre « nos » tyrans ?

Incompréhensible, en effet, si on la suppose introduite par La Boëtie, la double allusion à nos tyrans (« les nostres ») et au poème de Ronsard s'explique à merveille si l'on suppose une interpolation introduite de 1574 à 1577, date de la publication du Discours. On voit alors qu'elle fait corps avec un long morceau [3] qui, tout en visant en bloc les fictions sacrées dont usaient les rois de France pour fonder et maintenir leur prestige et couvrir leurs abus de pouvoir, est particulièrement dirigé contre les impostures religieuses d'Henri III et ses moyens de gouvernement, et que « les fleurs de lys », l' « Ampoule », dont Henri III s'empressa de se faire oindre à Reims avant de rentrer à Paris, sont des « bourdes » (sornettes, tromperies) dont il se sert comme les tyrans anciens de leurs fables et de leurs pratiques superstitieuses, pour assujettir le peuple qui les « prend pour argent comptant », mettant ainsi « la religion devant pour garde-corps et empruntant quelques eschantillons de la divinité pour le soubtien de sa méchante vie ».

Mon contradicteur termine son article par quelques mots sur la question que j'ai posée et que posent à leur tour MM. Ed. Champion

1. *Discours de la servitude volontaire*. Édition Bonnefon, page 44, et page 314 de mon livre.

2. H. Monod, *Montaigne après la Saint-Barthélemy*, *Revue de Paris* du 1er mars 1910.

3. Commençant par ces mots : « Par ce moyen, ils s'assurent », et finissant par ceux-ci : « *en la tour de Minerve* » pages 311-314 du *Discours* dans *Montaigne pamphlétaire*, page 44 de l'édition Bonnefon.

et Henri Monod : « Qui donc, sinon Montaigne, eût livré aux hérétiques ce papier dont ils allaient faire un brûlot ? » Ni ces deux savants critiques, ni moi, n'avons prétendu que le fait que Montaigne fut l'héritier des papiers de La Boëtie et le détenteur reconnu du texte du discours, suffit à établir son entente avec les protestants. A cette présomption déjà très forte, j'ai ajouté de nombreuses raisons qui remplissent une partie de mon livre et qui paraissent avoir échappé à M. H. aussi bien que celles données par MM. Ed. Champion et Henri Monod, puisqu'il n'en dit pas un mot, ce qui me dispense de discuter ici ce point de ma thèse et m'oblige à renvoyer mon contradicteur à mon livre. M. H. en reste toujours à la fameuse phrase du chapitre de l'*Amitié*, sur le Discours : « Il court piéça, et non sans grande recommandation, es-mains des gens d'entendement » ; témoignage qui n'a aucune valeur, puisque, si Montaigne, connu comme possesseur du texte de La Boëtie, est soupçonné d'être secrètement d'accord avec les Réformés, il est bien obligé de dire qu'il y avait des copies ; car s'il n'y en avait pas, ces inévitables soupçons se confirmaient et il était perdu.

Je ne crois pas qu'il reste rien de la réfutation essayée par M. Hauser, et il a peut-être plus raison qu'il ne pense de « s'excuser d'avoir consacré tant de pages à justifier une négation ». Il m'a semblé s'exagérer la portée de ses critiques, lorsqu'il a affirmé, sans aucune modestie, avoir « déblayé le champ de l'histoire de questions inutiles ». Le sable des tournois qu'il dit avoir été « soulevé en vain » paraît lui être retombé dans les yeux.

D^r A. Armaingaud.

Nouvelles fouilles de Tello, par le Commandant G. Cros, publiées avec le concours de L. Heuzey et F. Thureau-Dangin. Première livraison; pp. 1-104, avec planches. Paris, Leroux, 1910; in-4°.

Lettres et contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne, par F. Thureau-Dangin. Paris, Geuthner, 1910; in-4°, 68 pages et cxvi planches autographiées.

On sait les résultats considérables pour l'histoire ancienne de la Chaldée qu'ont donnés les fouilles de Tello, dirigées autrefois par E. de Sarzec. Après la mort de celui-ci, M. le capitaine (depuis commandant) G. Cros a poursuivi avec zèle et habileté l'œuvre commencée. Ce sont les découvertes acquises depuis 1903 dont s'annonce maintenant la publication par la collaboration de l'explorateur, pour la relation historique des fouilles, de M. Heuzey pour la partie archéologique, de M. Thureau-Dangin pour la partie épigraphique. Il est donc superflu de faire valoir l'utilité et les mérites de cette publication.

Après un avant-propos de M. Heuzey sur la reprise des fouilles, le présent fascicule contient : le compte rendu de la campagne de 1903

par M. Cros ; la notice de M. Heuzey sur « une statue complète de Goudéa », importante pour l'histoire de la statuaire chaldéenne ; la notice, avec transcription et traduction, par M. Thureau-Dangin, de l'inscription gravée sur la statue en question ; l'article de M. Heuzey sur quelques « autres monuments figurés », provenant des mêmes fouilles de 1903, dont le moins curieux n'est pas la représentation, sur un bas-relief en albâtre de l'époque d'Our-Nina, d'un personnage, porteur de poissons, qui a chance d'être le héros Ghilgamès, scène que M. H. rapproche ingénieusement de celle d'un vase grec où l'on a peint Hercule pêchant à la ligne ; un autre article du même auteur sur « la décoration des vases chaldéens » ; « une note rectificative » de M. Cros sur « le casque chaldéen de Tello », débris d'un casque en cuivre, tout semblable à ceux que portent les guerriers d'Éannatum sur la stèle des Vautours ; les articles de M. Thureau-Dangin touchant « la ruine de Lagash sous le règne d'Ourou-kagina, sur « une incursion élamite en pays sumérien » et sur la « réplique d'une inscription d'Arad-Nannar ». Tous ces travaux ont été publiés déjà soit dans les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, soit dans la *Revue d'Assyriologie ;* mais ils avaient leur place marquée dans le présent recueil.

La suite du fascicule est remplie par des extraits du journal des fouilles, de M. Cros : description, par ordre topographique, des chantiers ouverts en 1903, 1904 et 1905, avec examen des couches de débris et notice sommaire des objets découverts.

Les documents dont M. Thureau-Dangin publie le texte cunéiforme sont au nombre de 242, contemporains de la première dynastie babylonienne, sauf les quatre derniers, tablettes cappadociennes, qui doivent remonter à une époque un peu antérieure, au temps des rois d'Ur. Ce sont des lettres, contrats, jugements et pièces de comptabilité. Les numéros 1-236 proviennent des pays de Sumer et d'Akkad ; les numéros 237-239 proviennent d'une ville appelée Tirqa, probablement située sur le haut Euphrate.

M. T.-D. a joint à sa publication une liste des noms propres contenus dans les documents, noms de personnes, noms de pays et de peuples, noms de lieux, noms de rivières et de canaux, noms d'édifices, noms de divinités, qui est d'un grand intérêt pour les études assyriologiques. Certains noms de divinités sont accompagnés de notes qui font souhaiter que leur auteur ne se borne pas au rôle, très méritoire certainement et même ingrat, d'éditeur de textes, et qu'il traduise et commente lui-même ces textes. La moisson assyriologique est grande et les ouvriers ne sont pas très nombreux. Fournir aux assyriologues une matière d'études est bien ; mettre à la portée des historiens de l'antiquité les renseignements contenus dans ces vieux textes serait peut-être mieux encore. M. T.-D. nous a montré déjà ce qu'on en peut tirer, en en publiant quelques-uns à part, avec

traduction et commentaire. On peut voir, par exemple, dans la *Revue d'Assyriologie* (1910), l'article intitulé : *Un jugement sous Ammiditana*, transcription, traduction et commentaire philologique par M. T.-D., commentaire juridique par M. E. Cuq.

Alfred Loisy.

W. H. Roscher, **Die Zahl 40 im Glauben,** Brauch und Schrifttum der Semiten; ein Beitrag zur vergleichenden Religionswissenschaft, Volkskunde und Zahlenmystik. Abhandlungen... d. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, t. XXVII, n° IV, 48 p. In-8°. Leipzig, Teubner 1909.

Après Hirzel (1885) mais avec une préoccupation et une méthode différentes, M. Roscher reprend la question du nombre 40. Il cherche surtout à expliquer l'importance de ce nombre et en trouve l'origine non pas, comme Hirzel, dans la période de 40 années, valeur d'une génération humaine, mais dans la période de 40 jours : 40 jours d'impureté pour l'accouchée (durée des lochies) ; 7 fois 40 jours, durée de la grossesse ; 40 jours d'impureté et de deuil pour la famille d'un mort ; 40 jours d'invisibilité des Pléiades, et périodes de 40 jours de vent et de pluie liées aux phases de cette constellation. M. R. examine les données babyloniennes, mandéennes, israélites et arabes. Les textes cunéiformes fournissent à ce jour fort peu de renseignements ; nous savons seulement que 40 est, comme 7, un nombre parfait ; peut-être les 40 jours pendant lesquels s'exerce la rage des mauvais démons, d'après un texte astrologique, sont-ils un souvenir de la période d'invisibilité des Pléiades ; ajoutons que d'après le livre de Jonas, les Ninivites avaient une période de deuil et de jeûne de 40 jours, et que, d'après Bérose, les dix plus anciens rois Chaldéens d'avant le déluge ont régné ensemble 432,000 ans, soit pour chacun d'eux 1080 générations de 40 ans. L'attribution au dieu *Ea*, dieu des eaux, du nombre 40 pourrait peut-être encore être un souvenir des Pléiades. Mais M. R. reconnaît que cette hypothèse n'est appuyée par aucun texte. Chez les Mandéens, l'accouchée est réputée impure pendant 40 jours, l'âme doit attendre 40 jours pour paraître devant Dieu afin d'être jugée, la tradition parle d'hommes ayant vécu 120 (= 3 × 40) ans, et le diacre mandéen doit savoir 40 prières par cœur. Chez les Israélistes, l'accouchée reste impure pendant 40 jours pour un garçon, 80 jours pour une fille (Lév. 12), croyance qu'il faut rapprocher de la théorie talmudique suivant laquelle la formation de l'embryon est complète le 41° ou le 81° jour ; l'urine de 40 jours est employée comme remède (Talmud, *Sabbat*, 109 b). L'existence d'un deuil de 40 jours dépend de l'interprétation donnée à Bereshit-Rabba, 50, 4. Par assimilation avec la purification de l'accouchée, le jeûne purificatoire dure souvent 40 jours (Moïse, Elie, Jésus, Zadok ; de même le châtiment (déluge). La période de 40 jours donne naissance à une période de 40 ans, qui représente une génération. Isaac, Esaü,

Kaleb, Moïse arrivent à l'ἀκμή à 40 ans ; la durée de la vie humaine après Noé est de 120 ans (= 40 × 3). Les Hébreux errent quarante ans au désert, pour avoir mis 40 jours à reconnaître la terre promise, un an pour un jour, ce qui prouve l'antériorité de la période de 40 jours sur celle de 40 ans. Moïse conduit son peuple pendant 40 ans ; Saül, David, Salomon, Joas, Eli, Hillel, règnent ou gouvernent pendant 40 ans. Les multiples de 40 jouent naturellement aussi leur rôle ; citons seulement la construction du temple de Salomon, 480 (= 40 × 12) ans après la sortie d'Egypte. La quarantaine et ses multiples sont employés très souvent dans toute espèce d'évaluations. Pour les Arabes, nous n'avons pas de témoignage antérieur à Mahomet et l'on peut toujours soupçonner une influence du judaïsme, mais certains emplois du nombre 40 doivent être antérieurs à l'islam. Il est impossible d'énumérer les nombreux exemples réunis par M. R. ; je citerai seulement les proverbes relatifs aux Pléiades. Comme pour les autres peuples sémitiques, M. Z. conclut à l'antériorité de la période de 40 jours sur la période de 40 ans. M. R. se propose de poursuivre ses recherches sur le nombre quarante chez d'autres peuples, spécialement chez les Grecs.

C. Fossey.

J. E. Quibell, **Excavations at Saqqara (1907-1908)** ; 3e rapport (*Service des Antiquités de l'Égypte*). Le Caire, Imprimerie de l'Institut franç. d'Archéol. orient., 1909 : in-4°, VI-115 p., avec 56 planches et un frontispice en couleur.

Cet ouvrage comprend une publication de textes égyptologiques (par W. Spiegelberg), et la description de la troisième campagne de fouilles au monastère de Saint-Jérémie, près de Memphis. C'est cette seconde partie, de beaucoup la plus considérable de l'ouvrage, qui sera analysée ici.

Après le couvent d'Apa Apollô à Baouît, celui de Saint-Jérémie est la plus importante ruine copte de l'Égypte ; la publication est donc d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art. Les planches sont accompagnées chacune d'une notice explicative permettant de retrouver sur le plan la place de chaque sujet, et relatant les circonstances de la découverte : indications d'autant plus précieuses que plusieurs des fresques, peintes sur un ciment appliqué contre un mur de briques crues, ont actuellement disparu. Un certain nombre ont pu être sauvées, grâce au procédé utilisé par M. G. Maspero, et sont actuellement au Musée du Caire. L'analogie de style et de sujets avec les peintures de Baouît est frappante, bien que les scènes bibliques y soient beaucoup moins nombreuses : on y retrouve le même motif d'ornementation par médaillons, les bustes des vertus, ΠΙϹΤΙϹ, ΘΕΛΠΙϹ, ΤΑΓΑΠΕ, etc..., disposées dans le même ordre ; les mêmes imitations en stuc des revêtements de marbre ou de porphyre. Mais la communauté était apparemment moins riche, et la décoration est

beaucoup moins développée que dans les chambres d'Apa Apollô. L'art aussi en est moins bon, d'une manière générale : toutefois les quelques pièces qui restent du premier monastère, avant la destruction et la restauration, sont de premier ordre. La figure d'archange (saint Michel ?) qui est reproduite pl. XI (4), est un des meilleurs morceaux qui nous soient parvenus de l'art copte, et pourrait remonter au IV[e] ou au début du V[e] siècle : le style en est encore hellénistique plus que byzantin. Intéressantes aussi sont les colonnes de l'église, peintes et ornées sur le fût de personnages en pied : procédé artistique qui subsista longtemps, puisque les colonnes de la nef d'Abou Sergah, au Vieux-Caire, sont décorées de la même façon. Les planches XVI à XXX présentent une précieuse série de chapiteaux de toutes formes, depuis le galbe presque classique (pl. XXVI) jusqu'aux trapèzes et aux corbeilles profondément fouillées de la véritable époque byzantine. Beaucoup ont pour motif ornemental un cep de vigne sortant d'un vase, décor emprunté à la peinture ou à la mosaïque. Sur quelques-uns de ces chapiteaux on observe des traces de couleurs.

M. Quibell a dressé un plan minutieux des cellules de briques crues qui environnent l'église, et dont il a réussi, malgré les difficultés, à déterminer la destination. Seule, l'attribution de l' « hôpital » est extrêmement douteuse, comme il le reconnaît d'ailleurs lui-même. Quant à l'église, elle devait être couverte d'une voûte, comme c'était l'usage, plutôt que d'un toit plat (cf. par exemple les deux petites églises de la nécropole de Hibis, dans la grande Oasis).

L'auteur adopte la date de 470 environ pour la fondation proprement dite du couvent, sur la foi d'une anecdote contée par Jean de Nikiou, où l'on assiste à un entretien d'Apa Jérémie avec le futur empereur Anastase. Cependant il remarque lui-même que certaines peintures (pl. XI, 4), auxquelles on peut joindre plusieurs chapiteaux, paraissent remonter à une époque antérieure, et il suppose que Jérémie, à cause de ses mérites, fut décoré du titre de fondateur qu'il ne méritait pas à strictement parler. Comme l'historiette de l'évêque de Nikiou est évidemment controuvée, et d'ailleurs ne spécifie pas s'il s'agit du fondateur ou d'un homonyme, il n'est peut-être pas nécessaire de recourir à cette hypothèse : Jérémie peut avoir vécu au début du V[e] siècle.

Dans la quantité d'inscriptions recueillies au cours des fouilles, on n'en compte que deux qui soient certainement grecques en entier (une douteuse p. 40, n° 37). Elles sont seulement reproduites photographiquement sur la planche LI (1 et 2). La seconde mérite quelque attention : c'est un fragment poétique en style homérique, dont il reste quatre hexamètres dactyliques incomplets :

θεο]μήτορος ἔπλετο λάτρις
]α φιλευσεβέων χάριν ἔργω[ν]
? ω]ν συνάεθλον ἐοῦσαν
]ται υἱέα μήτηρ +

La première ligne est très douteuse; elle devait contenir le nom du donateur, aux frais duquel fut élevé le monument. Le reste semble être une invocation à la Vierge, auxiliaire (des fidèles?)

Les inscriptions coptes sont publiées par sir Herbert Thompson. Quelques-unes d'entre elles offrent un intérêt assez rare dans cette catégorie de documents : ainsi les numéros 91 (qui donne les principales dates (jour de naissance, de mort et d'ordination) d'Apa Jérémie), 103 (prescriptions médicales), 105 et 141 (cryptogrammes assez simples, obtenus par un changement de valeur des lettres de l'alphabet), et 115 (liste, très incomplète malheureusement, des patriarches d'Alexandrie avec la durée de leur pontificat). Voici quelques remarques que suggère la lecture de ces inscriptions : n° 11 : la date est le 19 septembre 806 et non 807 : l'ère de Dioclétien ayant commencé en 284, il faut ajouter au chiffre indiqué (ici, 523) le nombre 283, et non 284; par suite de cette inadvertance, toutes les dates données par l'auteur sont en avance d'une année. Ainsi rétablies, les différentes indications, ère de Dioclétien, ère de l'hégire, et indiction (ΙΘ pour ΙЄ) concordent parfaitement. — 12 : datée de 750-751. — 13 : ЄΠΑΦΙ : *lisez* ЄΓΡΑΦΙ. — 27 : l'identification d'Apa Sourous avec le fondateur du monastère de Pakhnoum est en effet très douteuse; il y avait au moins un autre Apa Sourous, éponyme d'un couvent d'Aphrodité près d'Antaiopolis (*Pap. byz. du Caire*, n° 67,087, l. 6). — 62 : l. 3-4, *lire* ...ЄΤΟΥΑΑ] | Β [Τ]ΗΡΟ[Υ... (?). — 65 : il faut restituer la date de ΥΟ[S] = juillet 760. C'est la seule année qui concorde avec l'indication : ΙΝΔ/ΙΔ, puisque l'indiction égyptienne commence en pachôn. — — 92 : *lire* ΠΙЄΛΑΧ. Au dessous de cette grosse inscription court un graffito plus légèrement tracé que l'éditeur a omis, et qu'on aperçoit à peine sur la photographie : ΑΡΙ ΠΑ[ΜЄ]ΥЄ ΝΠΠΜΑΚΑΡΙΟC ΠΑΥΛЄ Π*ch* ΝΑΠΑ ΝΙΛΛЄ ΝΤΑ*f* ΜΤΟΝ ΜΜΟ*f*. — 97 : ΚΑΧΑ·ΟC : *lire sans doute* ΚΑΛΑ[ΤΙ]ΟC, pour Κλαύδιος. — 104 : ici encore, il faut observer que le nom d'Apa Jeremias devait appartenir à plusieurs couvents dans la « contrée du sud ». Antaiopolis en possédait un (*Pap. byz. du Caire*, n° 67007, l. 3). — 106 : Α*ch* ΠЄΡ = Asper (?). L'onomastique copte contient quelques autres noms latins (Clément, Vincent, Felix, Velox au *Deir*, dans la grande Oasis). — 115 : La forme Markianos (nom d'un patriarche d'Alexandrie) se retrouve dans Sévère d'Achmouneïn, et par conséquent doit être préférée à la forme Markos, qui n'est donnée que par les Grecs. — 125 : ΑΠΟC : *lire* ΑΓΙΟC (?). — 167 : l'expression καθολικὴ ἐκκλησία signifie seulement la principale église d'une localité. — Enfin l'ostracon publié pl. XLII n'est peut-être pas en langue blemmye. Il me semble qu'on peut y reconnaître, surtout dans les deux premières lignes, des mots arabes écrits en lettres coptes. L'incertitude des lectures et la mutilation de l'objet m'ont empêché de vérifier cette hypothèse, que je signale cependant comme possible.

Les deux premières campagnes de fouilles avaient déjà donné beaucoup à l'archéologie copte. Ce troisième rapport les complète brillamment; nous avons maintenant une idée de ce qu'était un grand monastère copte, comment il était disposé, décoré, même un peu comment vivaient ses habitants; et nous devons adresser nos remerciements à M. Quibell, qui s'est consacré à cette tâche.

Jean Maspero

Ueber Naturgefühl in Deutschland im 10 und 11 Jahrhundert. Von Gertrud Stockmayer (*Beiträge zur Kulturgesch. des Mittelalters und der Renaissance hgb. von Walther Goetz*). Leipzig-Berlin, 1910, B. G. Teubner. In-8°, 86 pp. 2, 40 M.

Il ne faudrait pas se faire illusion sur le sens de l'expression « sentiment de la nature » ni croire que les hommes des x^e et xi^e siècles aient *aimé* la nature comme nous l'aimons aujourd'hui. Les conditions de la vie les mettaient en contact plus direct avec elle; mais pour cette raison même, et parce qu'ils souffraient davantage de ses rigueurs, il lui vouaient un moindre enthousiasme. La notion du pittoresque d'ailleurs semble leur avoir fait défaut. Malgré tout, ils ont dû éprouver quelque joie à contempler le radieux spectacle du soleil levant, être saisis en face de l'immensité de la mer, jouir du printemps naissant, s'attacher aux jardins, se plaire à observer les mœurs des animaux familiers. Il en est même qui ont subi l'attirance du moulin isolé dans un coin de forêt ou aimé la source discrète tapie au fond de la prairie.

Ce sont les manifestations de ces divers genres d'émotions que l'auteur du *Sentiment de la nature en Allemagne au* x^e *et* xi^e *siècle* s'est appliqué à découvrir. Il l'a fait avec beaucoup de diligence et d'exactitude. Ce petit livre — qui est une thèse de doctorat — enrichit vraiment nos connaissances et rapproche de nous une période littéraire trop peu étudiée.

F. Piquet.

M. G. Bartoli, **Alle fonti del Neolatino** (extrait des *Miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis*, pp. 889-918). Trieste, G. Caprin, 1910; in-8° de 30 pages.

M. Bartoli s'est fait connaître surtout par de belles recherches sur la langue romane de la Dalmatie : le voici qui, dans cet opuscule, aborde un ordre de recherches plus général, et paraît disposé à reprendre les études brillantes quoique aventureuses de G. Mohl, en y joignant quelques-uns des points de vue d'Ascoli. Cela ne laissera pas d'être intéressant, et sans doute profitable à la science. Mais dans les pages que j'ai sous les yeux, la doctrine est vraiment trop condensée, réduite à des tableaux schématiques dont la lecture est assez pénible : il serait donc injuste d'en juger les résultats d'après ce

résumé un peu touffu, attendons le livre complet qui est annoncé, et dont nous n'avons encore que des « *pagine avulse* ». M. B. débute par dresser deux séries des innovations linguistiques qui, à l'époque du latin vulgaire, se sont produites les unes dans l'Italie centrale et méridionale, les autres dans la Gaule Transalpine. Mais outre que ces listes sont forcément incomplètes et un peu arbitraires (*russus* pour *rubeus* qui figure dans les deux ne paraît à sa place que dans la première), les indications en restent trop imprécises, sinon inexactes. Ainsi, prenons la seconde. Il n'est pas vrai que *-age* représente *-atica*, il provient de *-aticum*, ce qui change un peu la question. Dire que *-esco* passe à *-isco*, ou *tenere* à *tenire* n'est vrai qu'en partie ; je ne vois pas en quoi *-itia* pour *-ities* serait spécialement « gaulois », et que signifie enfin *cantemus* pour *cantamus?* Sur tous ces points et bien d'autres, l'auteur ne s'explique pas, même d'une façon sommaire.

D'autre part, dans tout son opuscule, M. B. a cherché à opposer les *néo-linguistes* aux *néo-grammairiens*. Mais je ne suis pas bien sûr d'avoir saisi la différence qu'il établit entre les deux, ni en quoi elle consiste au juste. Toutes ces étiquettes d'école n'ont qu'une valeur assez vague, et ne me semblent guère propre à avancer les choses. Quant à l'auteur (qui se range évidemment parmi les *néo-linguistes*), il fait sien le πάντα ῥεῖ dont M. Meyer-Lübke s'est servi comme épigraphe pour une de ses récentes publications, mais comment l'entend-il? Il paraît le détourner un peu de son sens traditionnel, lorsqu'il nous parle (p. 900 en note) d'une propagation capricieuse des mots et des formes au-delà des mers et des montagnes. Puis, en ce qui concerne les sons et leurs transformations sur un point donné de l'espace, il ne veut pas que nous cherchions à établir une règle, une « norme ». Et pourquoi pas? Chaque région, au cours des siècles, et dans chaque région chaque groupe de population s'est pourtant bien formé, semble-t-il, un système phonétique, qui n'est pas exactement celui d'à côté. Je crains que M. B. n'ait une trop grande tendance à chercher partout des relations géographiques, et surtout à faire facilement voyager d'une aire dans l'autre des innovations parties on ne sait d'où. En fait de développement dialectal, je suis loin d'être partisan, comme le sont quelques-uns, d'une théorie de l'isolement complet : mais j'admets aussi que des faits identiques ont très bien pu se produire sans être forcément liés entre eux par la géographie. Ainsi, pour prendre l'exemple de la p. 903 et les représentants du lat. *quattuor*, rien ne me prouve que le sarde *battoro* et le roumain *patru* ne sont pas indépendants ; et après tout on a *b* initial d'un côté, mais *p* de l'autre. De ce que certains enfants français disent *pizine* pour *cuisine*, et en admettant que cette forme s'établisse, irions-nous jusqu'à dire qu'elle est « liée » avec la forme osque *popina* pour le lat. *coquina?* La vérité, c'est que dans les deux cas nous avons bien à faire au même processus phonétique, mais les deux

formes n'en sont pas moins indépendantes au point de vue du temps et de l'espace. J'aurais aussi des réserves à faire sur la façon dont l'auteur semble se figurer les débuts de la nasalisation en Gaule, et principalement sur la valeur du tableau de la p. 916, où ne sont rapportées que des nuances tout à fait modernes : mais cela m'entraînerait loin. Attendons, je le répète, que M. Bartoli ait expliqué ses théories dans un volume où il sera plus au large, et qu'il les ait appuyées sur toutes les preuves qu'on est en droit d'attendre.

E. Bourciez.

Mlle B. Chamchine. **Le château de Choisy** (Thèse de doctorat d'Université). Paris, Jouve et Cie, 1910, in-8°; II-284 p., avec 4 pl.

On ne saurait qu'approuver, pour les thèses de doctorat d'Université, le choix de sujets de ce genre, car des monographies de châteaux royaux ou princiers des environs de Paris peuvent rendre grands services aux historiens de l'art français. Si l'on a déjà des renseignements sur ce que plusieurs de ces édifices ont contenu comme peintures et sculptures, il reste beaucoup à apprendre à leur sujet. Ce sera seulement quand on connaîtra bien Meudon, Bellevue, la Muette, Madrid, Saint-Cloud, Sceaux, Louveciennes, Soisy-sous-Étioles, Crécy, Saint-Hubert, et tant d'autres demeures somptueuses, maintenant détruites ou saccagées, que l'on pourra entreprendre l'histoire de l'architecture et celle de la décoration intérieure dans la région parisienne.

Plusieurs des châteaux que nous venons de citer (on pourrait facilement allonger la liste) ont déjà fait l'objet de monographies plus ou moins étendues ; mais il serait à souhaiter que l'on eût pour tous des études artistiques aussi détaillées et aussi précises que celle de Mlle C.

Le château de Choisy, bâti par Mlle de Montpensier, appartint ensuite au Grand Dauphin, à la Marquise de Louvois, à la princesse de Conti puis au Roi. Il semble avoir été l'une des plus riches parmi ces maisons princières qui entouraient Versailles et Paris. Mlle Chamchine en a décrit très exactement les aspects successifs, et a pris soin d'indiquer, quand elle l'a pu, l'histoire ultérieure des œuvres d'art qui y ont figuré. Son travail, clairement divisé, contient beaucoup de renseignements utiles. C'est seulement sur peu de points que l'on pourrait souhaiter plus de précision. La note sur la célèbre tenture des *Chasses* des Guise (p. 47), conservée au Louvre, est incomplète et inexacte. — La tenture aux armes de la princesse de Conti, exécutée aux Gobelins d'après cette suite des Chasses (p. 47), n'a pas disparu complètement : M. Fenaille en a signalé une pièce, et une autre fait partie de la collection de M. Martin Le Roy. — L'original du buste de l'astronome Pingré, par J.-J. Caffieri (p. 105) se trouvait à l'Observatoire, et non à la Bibliothèque Sainte-

Geneviève, qui n'en a qu'un en plâtre ancien; il est depuis peu de temps au Louvre. — L'histoire des statues françaises de Potsdam (p. 237) a été reconstituée en détail par M. Paul Seidel dans son grand Catalogue des collections d'œuvres d'art françaises du XVIII^e siècle appartenant à S. M. l'Empereur d'Allemagne. — Pour d'autres sculptures, les travaux récents de M. Furcy-Raynaud auraient permis d'ajouter quelques indications.

J. M. V.

Alfred HEUBAUM, **G. H. Pestalozzi** (Die grossen Erzieher, 3. Band). Berlin. Reuther et Reichard, 1910, in-8°, p. 368.

H. SCHNELL, **Das Unterrichtswesen der Grossherzogtümer Mecklenburg-Schwerin und Strelitz.** 2. Band. gr. in-8°, p. 459, mk. 12; 3. Band, gr. in-8° p. 557, mk. 14 (Monumenta Germaniae Paedagogica, vol. 44 et 45). Berlin, Weidmann, 1909.

Paul SCHWARTZ, **Die Gelehrtenschulen Preussens unter dem Oberschulkollegium (1787-1806) und das Abiturientenexamen,** 1. Band. (Même collection, vol. 46). Berlin, Weidmann, gr. in-8°, p. 516, mk. 13 fr. 60.

S. FRANKFURTER, **Verlauf und Ergebnisse der Mittelschulenquete des Unterrichtsministeriums 21-25. Jänner 1908.** Vienne et Leipzig, Carl Fromme, 1910. in-8°, p. 215, K. 6.

Mitteilungen des Vereins der Freunde des humanistischen Gymnasiums. 10. Heft. Ibid., 1910, in-8°, p. 91. K. 1.

Deutsche Unterrichts-Ausstellung auf der Weltausstellung in Brüssel, 1910. I. Führer durch die Ausstellung, in-8°, p. 294. II. Bibliothekskataloge, in-8°, p. 170. Berlin, Weidmann.

Exposition allemande de l'Enseignement à l'Exposition universelle de Bruxelles 1910. I. Guide, in-8°, p. 297. Ibid.

Pierre LEGUAY, **La Sorbonne.** Paris, Grasset, 1910, in-18, p. 180. Fr. 2.

I. Le troisième volume de la collection des *Grands Educateurs* a été consacré par M. Heubaum à Pestalozzi. Il n'a pas suivi le plan du *Jean Paul* de M. Münch par lequel elle avait été inaugurée, mais a tenu à nous donner une biographie minutieuse, scrupuleuse du pédagogue suisse, s'arrêtant à chacune de ses fondations, à chacun de ses essais et de ses insuccès, distinguant attentivement dans ses entreprises la part de ses collaborateurs successifs Krüsi, Fellenberg, Niederer, Schmid et d'autres, analysant et commentant chacun de ses traités théoriques, et suivant aussi l'auteur dans la part qu'il a prise aux événements politiques pendant une des périodes les plus troublées de l'histoire suisse, mêlée alors à la nôtre. Cette façon de présenter le sujet s'imposait, puisque d'après M. H. on ne possédait pas encore de biographie solide de Pestalozzi, mais il en est résulté un certain morcellement qui nuit à la netteté de l'impression totale qu'on voudrait garder du rôle pédagogique de son héros, et le récit est d'un ton un peu gris. On est frappé, en suivant le cours de cette longue vie, du désaccord qui règne entre ce que Pestalozzi a voulu faire et ce qu'il a fait : ni Burgdorf, ni surtout Yverdon, qui représente le point culminant de son activité et aussi de sa popularité, n'ont

vraiment réalisé l'idéal qu'il poursuivait, si l'on ne peut aller jusqu'à dire qu'ils étaient en contradiction avec ses principes, ; au contraire les écoles d'enfants pauvres qu'il ébauche tour à tour au Neuhof, à Stanz, à Clindy et ailleurs encore, aboutirent à des échecs plus ou moins piteux. L'histoire de sa vie devient ainsi l'histoire de tentatives renouvelées avec une confiance inlassable, un ardent amour du peuple, et traversées par des créations à demi étrangères dont des collaborateurs plus prudents et plus pratiques assurèrent le succès. L'histoire de son œuvre écrite, au moins pour une bonne partie, est de même une retouche continuelle d'un système pédagogique dont les grandes lignes, éducation familiale, développement des aptitudes individuelles, éveil de l'initiative chez l'enfant, n'ont guère changé, mais qui pour le détail se développe avec chaque nouvelle publication. M. H. a suivi patiemment toutes ces transformations, tous ces enrichissements de la pensée de Pestalozzi, et aussi toutes ces redites. La tâche était ardue, car l'œuvre est touffue et mal composée. C'est donc l'évolution de Pestalozzi et la genèse de son système que le livre de M. H. retrace. On y retrouvera notées avec soin toutes les influences que l'auteur a pu recevoir des diverses tendances contemporaines, comme aussi tout ce qui le rapproche ou l'éloigne des tentatives analogues qui furent autour de lui si nombreuses dans cette fin de siècle passionnée de pédagogie. (On est surpris par l'absence d'un index).

II. M. Schnell n'a pas donné moins de trois volumes compacts à l'histoire de l'enseignement dans les grands duchés mecklembourgeois. Des deux premiers, constitués par des documents d'archives, le second, qui seul nous a été adressé, contient les pièces intéressant l'enseignement de 1600 à 1800 : ce sont des règlements d'écoles, des instructions pour les régents et les inspecteurs, des programmes et des plans d'études, des méthodes pédagogiques, des états de traitement, des nominations et des certificats de maîtres, etc. Les fonds explorés par M. Sch., archives de Schwerin, de Wismar, de Parchin, de Ratzeburg, etc., se sont montrés si riches qu'il a dû se borner à choisir ; mais on ne pourra pas se plaindre que ce choix, il l'ait fait trop restreint, puisque ces deux volumes de sources n'offrent pas moins de 319 pièces. Le troisième volume nous donne, appuyée sur ces documents communiqués par l'auteur et sur d'autres, l'histoire de l'éducation qu'il s'est efforcé toujours de rattacher à l'ensemble de l'évolution historique de Mecklembourg. On pourrait même dire que pour les origines et jusqu'après la Réforme cette histoire se confond avec l'histoire religieuse du pays : la diffusion du christianisme, la fondation des monastères, l'institution des cures suscitent ou accompagnent les premiers foyers d'instruction. Sur tous les couvents de bénédictins ou cisterciens, de dominicains ou

franciscains et autres, sur les écoles paroissiales et municipales, sur l'Université de Rostock, que M. Sch. passe successivement en revue, on trouvera une foule de détails patiemment recueillis. Quand le pays s'est ouvert à la Réforme, qu'il a été gagné à l'humanisme que Chyträus et Caselius représentent honorablement dans le Mecklembourg, le régime des écoles a subi naturellement une profonde modification. M. Sch. n'a pas manqué de signaler le constant intérêt que les souverains du pays ont porté au développement intellectuel de leurs États. La décadence qui suivit la Réforme et la réorganisation à laquelle, sous les influences diverses du piétisme et du néo-humanisme, travaillèrent des pédagogues souvent hardis, réclamant déjà nos méthodes modernes d'éducation, forment les divers chapitres du savant exposé de l'auteur, qui est partout accompagné d'abondantes notes. A ce tableau de l'évolution générale de l'enseignement, il a joint une revue des écoles particulières des centres importants et des écoles élémentaires des villes et des bourgs. Pour être résumée dans un compte rendu, la matière de ce volume présente trop de richesse et de variété : on en aura une preuve dans le copieux index de 54 pages par lequel il s'achève.

III. Le vaste ouvrage de M. Schwartz — il doit compter trois volumes — est, comme le précédent, une réunion de sources. Il étudie pour l'enseignement secondaire de la Prusse (les *Gelehrtenschulen* étaient celles qui préparaient aux carrières libérales) une période assez courte, mais des plus intéressantes, et une de celles qui ont été jugées sévèrement, parce qu'elle aboutit à Iéna. Dans le domaine de l'instruction publique du moins on verra par les recherches de M. Sch. combien il fut déployé d'activité féconde et combien aurait pu être bienfaisante pour la réorganisation des écoles l'initiative de l'*Oberschulkollegium*, ce conseil supérieur de l'enseignement, dont les dossiers ont fourni la principale matière de l'ouvrage. Après nous avoir renseignés sur la création et la composition du Conseil, M. Sch. trace, d'après l'enquête que celui-ci commença par ouvrir, un tableau de la situation des écoles en 1787. Il est vivement et spirituellement présenté, mais il n'est pas flatteur, car la condition des maîtres était lamentable, les méthodes surannées et les résultats piteux. Une réforme générale s'imposait : on se borna à la plus urgente, l'introduction d'un examen de sortie, l'*abiturientenexamen*, destiné à former barrière contre le flot d'étudiants mal préparés qui encombraient les Universités. Le règlement de l'examen fut publié en 1788 et remanié en 1805 ; c'est l'élaboration et la discussion des différents projets qui le préparèrent, puis l'application du premier règlement que M. Sch. expose minutieusement. Le lecteur suit avec intérêt tous ces travaux préliminaires où collaboraient les éducateurs les plus éminents de la Prusse d'alors, Gedike, Meierotto, Niemeyer,

Nolte, etc., hommes à vues nettes et souvent neuves, qui ne bornaient pas leurs préoccupations à la règlementation d'un examen, mais poursuivaient une modification profonde des méthodes et de l'enseignement. Ces chapitres offrent une véritable contribution à l'histoire du mouvement intellectuel en Allemagne. L'auteur examine ensuite la situation des différentes provinces avec l'introduction du nouveau régime. De nombreux rapports d'inspection nous donnent d'abondants renseignements sur les écoles secondaires de la Prusse Orientale et Occidentale; plus curieux encore sont ceux qui concernent les territoires polonais récemment annexés, où le problème de la germanisation et l'état précaire des collèges avec leur personnel presque uniquement ecclésiastique avaient créé à l'*Oberschulkollegium* une tâche particulièrement délicate. Tous ces riches matériaux réunis sur chacune des écoles des provinces de l'Est et spécialement l'exposé minutieux des examens, avec le détail des épreuves écrites et orales, les fragments de copies d'élèves, les listes des candidats, permettront de se faire une idée exacte de ce qu'était l'enseignement au commencement du XIXe siècle et de l'orientation que voulait lui donner le Conseil supérieur.

IV. L'enseignement secondaire a subi dans ces derniers temps des réformes qui ont eu pour but de le renouveler en le conformant à des exigences sociales nouvelles. La Prusse a eu en 1890 et en 1900 sa fameuse conférence scolaire; en 1902 une commission parlementaire réorganisait nos lycées; en 1908 l'Autriche à son tour abordait le même problème. Les travaux de l'assemblée qui ont duré du 21 au 25 janvier sous la présidence du ministre de l'instruction publique avaient été présentés par M. Frankfurter aux lecteurs de la *Zeitschrift für die österrischischen Gymnasien* (1908-09). Il a recueilli ces articles en un volume qui sera le bienvenu, car il donne la substance du gros procès-verbal de 760 pages publié par les soins du ministère. M. F. a pris part lui-même aux travaux de l'assemblée, il s'est mêlé à ses débats; il était donc qualifié pour s'en faire l'historien et il s'est appliqué à les résumer impartialement, sans s'interdire les objections et les considérations critiques. On retrouvera dans son livre sur des questions qui se sont aussi posées chez nous, qui se poseront encore et qui se ramènent au problème de la conciliation de l'ancienne culture humaniste avec une éducation plus utilitaire, beaucoup d'arguments de valeur pour l'une et l'autre thèse et une grande variété dans les solutions proposées. Des systèmes voisins de notre double bifurcation ont été parfois suggérés, sans que jamais, chose curieuse, notre exemple et les expériences faites par nous aient été invoqués. M. F. a négligé de nous parler des résultats définitifs auxquels la conférence ministérielle a abouti. A son compte rendu critique l'auteur a joint divers articles de pédagogie dont le plus important offre une intéres-

sante esquisse de l'histoire des réformes qu'a traversées l'enseignement secondaire en Autriche depuis le XIX[e] siècle et constitue ainsi comme une préface à ce qui fait l'objet propre de son livre.

V. La *Société des Amis de l'Enseignement classique* de Vienne a profité de la réunion du 50[e] congrès des philologues qui s'est tenu à Graz en septembre 1909 pour inviter à Vienne ceux des membres du congrès appartenant au *Deutscher Gymnasialverein* et au *Berliner Verein der Freunde des humanistischen Gymnasiums*, qui tous deux poursuivent le même but que la société viennoise. Le compte-rendu de cette fête complémentaire forme la matière principale du 10[e] fascicule du Bulletin de la Société rédigé par le secrétaire, M. Frankfurter. Les morceaux essentiels à signaler sont un discours de M. H. Diels à la mémoire du philologue W. v. Hartel mort en janvier 1907 et un autre de M. G. Uhlig sur *die Entwickelung des Kampfes gegen das Gymnasium.*

VI. Le *Guide* publié par les soins de la commission de l'exposition allemande de l'enseignement rendra service à ceux qui voudront étudier sur place cette section et permettra aux autres, à défaut d'une visite effective, de se faire une idée de l'évolution de l'enseignement secondaire et primaire chez nos voisins. Toute l'Allemagne, il est vrai, n'a pas participé à l'exposition de Bruxelles; la Saxe et la ville de Hambourg se sont seules jointes à la Prusse. Pour ces pays du moins c'est bien sur l'orientation nouvelle de certaines disciplines ou la création d'institutions originales que les organisateurs de l'exposition allemande ont tenu à appeler l'attention. L'ancien type d'éducation, le gymnase classique y est à peine représenté, ou il l'est par certaines formes renouvelées, comme le *Gœthe-Gymnasium* de Francfort, ou par des instituts d'exception, comme les antiques *Fürstenschulen* de Grimma et de Meissen. Au contraire les *Realgymnasien* et les *Realschulen* y tiennent la première place. Pour toutes ces écoles le caractère concret, pratique qu'a pris l'enseignement de la géographie, mais surtout de la physique et de l'histoire naturelle est ce qui frappe le plus. Les excursions, des exécutions de reliefs du sol, l'album et le kodak se joignent aux leçons didactiques ; le laboratoire joue à présent un rôle aussi important que la classe, et les élèves y deviennent à l'envi constructeurs d'appareils scientifiques et préparateurs de pièces anatomiques. Les vitrines de l'exposition témoignent de cet effort intense pour développer dans la jeunesse l'habileté technique et le goût de la recherche personnelle. Dans la section de l'enseignement primaire il faudrait signaler l'organisation nouvelle de la vaste école de Charlottenbourg et la création d'écoles auxiliaires pour les enfants anormaux; une des plus originales est l'*école en forêt*, à Charlottenbourg également. L'exposition a discrètement mêlé la poli-

tique à la pédagogie, en faisant ressortir tous les sacrifices que s'est imposés le gouvernement et les progrès qu'il a obtenus dans le district polonais de Bromberg. Sur les écoles normales d'instituteurs, sur les œuvres postscolaires et l'organisation encore naissante de l'enseignement secondaire des jeunes filles, le *Guide* donne d'intéressants renseignements. Enfin une grande importance a été attribuée à tout ce qui concerne l'hygiène scolaire.

Le second volume contient trois catalogues de bibliothèques, l'une pour les professeurs d'écoles secondaires, l'autre pour les élèves de ces écoles (le choix des livres nous a paru judicieusement fait) et une troisième d'hygiène scolaire.

Le *Guide* a été publié aussi dans une traduction française, parfois assez gauchement exécutée.

VII. Dans sa brève brochure M. Leguay a voulu esquisser l'évolution de la Sorbonne pendant les vingt dernières années à peu près. Il convient d'abord de remarquer qu'il ne parle que de la Faculté des lettres. D'après lui, il y a eu dans les différentes disciplines de ce groupe une transformation qu'il interprète par une adaptation voulue du haut enseignemenl à la démocratie; ce serait pour justifier leur utilité sociale que l'histoire, la littérature, la philosophie auraient adopté les méthodes scientifiques qui les ont renouvelées, et il caractérise brièvement mais assez justement ces principales transformations. Mais, malgré les témoignages de différents universitaires qu'il invoque, sa thèse ne paraît pas convaincante. Il y a d'autres raisons plus profondes et plus lointaines qui expliquent le renouvellement des sciences historiques et l'application de leurs méthodes à d'autres domaines : la pénétration mutuelle des diverses disciplines, la spécialisation nécessaire et croissante des savants, l'influence des procédés de recherche pratiqués par nos voisins et bien d'autres causes encore rendent compte d'une évolution qu'on peut supposer indépendante de toute forme de gouvernement, car elle ne nous est pas particulière. Ce que M. L. ajoute ensuite sur le public des auditeurs est trop peu précis, borné à des faits extérieurs, et on n'en peut tirer aucune conclusion.

L. R.

Panegyricorum latinorum editionis novae praefatio major. Accedit Plinii Panegyricus exemplar editionis. Thèse de Groningue, avril 1910, par Guill. Ad. Baehrens, 168 p. gr. in-8°.

Le fils d'Émile Baehrens, le célèbre philologue hollandais, a eu l'heureuse idée de choisir pour la thèse qu'il présentait à l'Université de Groningue, un sujet tenant de près à l'une des meilleures œuvres de son père ; il donne un texte avec apparat du Panégyrique de Pline et auparavant la préface préparée pour une nouvelle édition des Panégyriques.

M. Guill. Meyer, dont l'autorité en la matière était particulière, avait suggéré au jeune étudiant de tourner au profit des éditions des Panégyriques les récentes études sur les Clausules. A ses conseils se sont joints ceux des professeurs de Göttingue et de Halle, et, grâce à l'appui de la société philologique et archéologique d'Utrecht, M. B. a pu collationner ou consulter tous les manuscrits importants d'Italie, d'Allemagne, de Londres et de Paris se référant à son sujet. L'index bibliographique (p. 89) est daté de Rome, octobre 1909.

Je copie ci-dessous l'Index de la Préface [1].

Il n'y a rien de si embrouillé et de si décevant que l'étude des manuscrits interpolés des Panégyriques. Malgré tout son soin Suster paraît bien s'y être souvent perdu. M. B., profitant de l'expérience de de ses prédécesseurs, arrive à des résultats précieux. Je ne sais pas jusqu'à quel point M. B. a été aidé ici par les conseils de ses maîtres ; mais tout son travail se recommande par une maturité qui surprendrait dans un débutant. Avant tout, M. B. s'est efforcé de déterminer exactement le caractère et la valeur de H (l'Harleianus), de A (le ms. d'Upsal), leur rapport avec les *deteriores* et avec l'original de tous les manuscrits, le manuscrit de Mayence ; aussi la valeur des fragments du manuscrit de Milan.

La discussion sur les glossèmes qu'on a voulu relever dans le texte des Panégyriques (p. 64 et s.) est très soignée, très bien conduite. Je ne vois guère ce qu'on pourrait opposer aux conclusions de M. B.

Sur tel point de détail, on trouvera ici des polémiques contre Suster ou contre Kukula. M. B. rectifie quelques données de l'apparat de M. Kukula. Il lui reproche d'avoir trop négligé de rechercher quelle était la leçon de l'archétype et de s'être contenté d'accepter telle variante de tel manuscrit. M. B. conteste les résultats et les règles auxquelles est arrivé M. Bornecque, en s'appuyant sur la forme métrique des débuts de phrase, et il blâme M. Kukula de les avoir en bonne partie adoptées dans son édition. Il reproche aussi à M. Bornecque (p. 37 au milieu) d'avoir, dans la discussion des variantes des débuts de phrase, laissé entièrement de côté la valeur des manuscrits pour ne s'occuper que du mètre. A mon sens, si les études sur les clausules ont été de fait écartées par les éditeurs, cela vient de ce qu'elles ont été généralement concentrées sur un seul point, sans tenir compte, comme il eût fallu, de toutes les raisons qui doivent déterminer dans son choix un éditeur. La base qu'adopte M. B. pour le sys-

1. Prolegomena. Cap. I, De codicibus. A. Codicum stemmatis dispositio. B. Quaeritur quae ex stemmatis dispositione et codicum collatione lucremur. Cap. II. De clausulis rhetoricis a Plinio ceterisque Panegyricis adhibitis. A. Plinii clausulae. B. De clausulis a ceteris Panegyricis adhibitis. Cap. III. Animadversiones criticae. A. De glossematis. B. De vestigiis posterioris Latinitatis. C. De nonnullis locis corruptis. Appendix.

tème des clausules de Pline est celle de Hofacker sauf à y ajouter quelques espèces de clausules secondaires.

Pour mon compte, je n'aurais à adresser à M. B. que des critiques de très peu d'importance [1].

É. T.

— M. Wilh. Walther (Rostock) a étudié *Das Erbe der Reformation im Kampfe der Gegenwart* en trois publications : 1° *Der Glaube an das Wort Gottes*. 2° *Rechtfertigung oder religiöses Erlebnis*. 3° *Die christliche Sittlichkeit nach Luther* (Leipzig, Deichert, 1909, VIII-137 p. 2 M. 80). Cette dernière brochure expose la morale de Luther à un quadruple point de vue : 1° La vraie moralité, déduite de la Parole de Dieu seule. 2° La source de la vraie moralité ou la signification de la foi pour la moralité. 3° Moralité empirique du chrétien croyant. 4° Nécessité de la moralité ou signification de la moralité pour la foi. — Th. Sch.

— M. Rod. Otto (*Revue critique*, 27 mai 1909, p. 420) a étudié la philosophie religieuse de Kant modifiée par Fries, de Wette et Tholuck : *Kantisch-Fries'sche Religionsphilosophie und ihre Anwendung auf die Theologie* (Mohr, 1909, XIV-200 p. 3 M. 50). Cet ouvrage veut offrir aux étudiants en théologie une Introduction à la Dogmatique, et comprend trois parties : Idéologie (*Ideenlehre*) de Fries — Éléments de sa philosophie pratique (téléologie subjective et objective, pressentiment religieux : *Ahnungslehre*) — Application de son système à la théologie par Tholuck et surtout par de Wette. L'avant-propos se demande ce qu'est la religion et la vérité de la religion ; la Conclusion fixe le but de la théologie, ses rapports avec la philosophie et l'histoire de la religion, enfin la place de la dogmatique et de l'éthique dans l'ensemble des sciences théologiques. — Th. Sch.

— Les nos 10, 11 et 12 des *Kantstudien* (Berlin, Reuther et Reichard) donnent : Hans Amrhein (Liège) : *Kants Lehre vom « Bewusstsein überhaupt » und ihre Weiterbildung bis auf die Gegenwart* (1909, x-210 p. 6 M. 80), avec un avant-propos de M. Vaihinger, sous l'inspiration duquel le livre a été écrit. Ce dernier comprend 2 parties, dont l'une expose la doctrine de Kant, l'autre les modifications apportées par ses successeurs depuis K. L. Reinhold et Salomon Maimon jusqu'à Rickert, Drews, Hartmann, etc.

— Carl Müller (Brunswick) : *Die Methode einer reinen Ethik, ins besondere der Kantischen, dargestellt an einer Analyse des Begriffs eines « Praktischen Gesetzes »* (1908, 73 p. 2 M. 80). Inspiré par M. Riehl et ses *Beiträge zur Logik*, ce travail étudie 1° l'éthique pure et l'expérience; 2° analyse la notion d'une loi tant théorique que pratique et le rapport de la loi pratique avec un cas particulier de l'activité morale; 3° développe les preuves progressives et régressives.

— Kurt Bache (Halle) : *Kants Prinzip der Autonomie im Verhältnis zur Idee des Reiches der Zwecke* (1909, 43 p. 1 M. 80). Il s'agit ici ni du principe de l'autonomie de Kant ni de sa téléologie, mais uniquement de leur relation. — Th. Sch.

— Les *Grundfragen zur Psychologie und Aesthetik der Tonkunst* (Mohr, 1909, VII-103 p. 2 M.), de M. Herman Siebeck (Giessen) veulent continuer ses études précédentes sur *Das Wesen der ästhetischen Anschauung* et *Ueber musikalische Einfühlung* (1906). Après une Introduction sur la fusion des deux éléments esthétique

---

1. Dans la liste et la représentation des manuscrits (p. 2 et suiv.), il y a des lacunes, des maladresses et de fâcheuses obscurités (emploi de signes non définis, etc.). — P. 11, 14, lire post « *hoc* ». — P. 22, l. 13, lire *matrum*. — P. 66, l. 9, lire *mentis*.

et pathologique (ce mot pris dans son sens étymologique, non médical) dans les états affectifs des sociétés primitives, et après un chapitre également introducteur sur l'*Einfühlung* esthétique en général, les trois chapitres qui constituent le corps de l'ouvrage traitent de cette même *Einfühlung* dans le domaine spécial de la musique, puis de l'idéalisation des images affectives en musique, enfin de la *formale Ausgestaltung des Musikalischen*. — Th. Sch.

— Georges Lasson a publié quelques *Beiträge zur Hegel-Forschung* (Berlin, Trowitzsch, 1909, 70 p. 2 M.), qui renferment 1° communications sur *Hegels Mitarbeit an der Erlanger Litteraturzeitung*, à savoir : une lettre d'Hégel à G. E. A. Mehmel (26 mars 1802), trois petits comptes rendus écrits par Hégel dans l'*Erlanger Litteraturzeitung* et un autre compte rendu anonyme qui lui est attribué. 2. Un essai d'interprétation de la fameuse phrase de Hégel : *Die Vernunft als die Rose im Kreuze der Gegenwart zu erkennen*. — Th. Sch.

— Dans son *Discours sur les préjugés ennemis de l'Histoire de France* (Paris, Bibliothèque de l'Occident, 1909, 37 p.), M. Fagus veut suivre pas à pas le livre de M. Dimier sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, « non pour la joie de contredire, mais dans le désir de poursuivre un indispensable accord ». Ce *Discours* a le grand tort d'être vague et confus et de parler *de rebus omnibus et quibusdam aliis*, et le tort plus grave encore de manquer de simplicité dans le style plus encore que dans les idées; car il y en a dans cet opuscule, qui serait fort acceptable, s'il était plus sobre et plus modeste. — Th. Sch.

— M. Joseph Joubert a publié à part son article de la *Revue de l'Anjou* : *Le Diplodocus de l'ère secondaire* (Angers, Germain et Grassin, 1908, 22 p. avec une figure du *Diplodocus Carnegii*), sur un reptile géant, herbivore, dont tous les os ont été retrouvés à l'état fossile dans les roches du Nouveau-Mexique, et qui mesurait 25 mètres de longueur. On lui a donné le nom du fameux milliardaire américain parce que ce dernier a fait cadeau d'un moulage au président de la République. Le diplodocus (= double charpente) est le type des *Diplocidae*, caractérisés « par des dents grêles, cylindriques, en forme de chevilles, présentes seulement dans la partie antérieure de la machoire ». — Th. Sch.

— Les *Untersuchungen über die Entwickelungsgeschichte der Kantischen Erkenntnistheorie* (Gœttingue, Vandenhœck et Ruprecht, 1909, 64 p. 2 M. Tirage à part des *Abhandlungen der Fries'schen Schule*, III Band, 1 Heft), par M. Léonard Nelson, continuent son étude, *über das sogenannte Erkenntnisproblem* (*Abhandl.*, II, 4, p. 418) et diffèrent des travaux précédents, sur le même sujet, en ce qu'elles affirment et veulent prouver les propositions suivantes : 1. Le problème « précritique » de Kant : comment la causalité est-elle possible? est à distinguer de celui de Hume : comment des jugements de causalité sont-ils possibles? 2° L'opinion de Kant en 1766, que ces jugements se laissent fonder sur l'expérience, est combattue par Hume. 3. La méthode analytique de Kant (*Preisschrift*) sur la clarté des principes de la théologie naturelle et de la morale, méthode également fondée sur l'expérience, n'est pas un mode de l'induction. 4. La distinction que fait la *Preisschrift* entre méthode analytique et synthétique n'a rien à faire avec la distinction établie plus tard par Kant entre les jugements analytiques et synthétiques. — Après une introduction exposant ce point de vue personnel, M. N. étudie la transition de la disjonction dogmatique à la disjonction critique des modes de jugement, puis la disjonction dogmatique des sources de la connaissance et des critères de la vérité, expose les quatre stades de la théorie kantienne de la connaissance, l'idéologie, l'opposition entre la sensualité et la raison, les

principes de convenance, enfin réfute la prétention qu'Hume ait influencé Kant dans les écrits de 1762, les Rêves d'un Visionnaire, la Dissertation de 1770, la Lettre à Herz (1773), et n'admet cette influence que pour le passage au 4e stade, c'est-à-dire à l'analytique transcendentale. — Th. Sch.

— *Old Criticism and new pragmatism* (Londres, Longmans, Green et Cie, 1909, xiv-317 p. 7 sch. 6 pence) est un ouvrage de M. J. M. O' Sulliman, fellow à l'Université de Dublin, destiné à montrer les liens qui rattachent le pragmatisme actuel au kantisme. A vrai dire, la principale partie de l'ouvrage (200 p.) : « Comparaison des méthodes de Kant et de Hégel, illustrée par leur emploi de la catégorie de quantité », n'est qu'une traduction d'une monographie des *Kants-Studien*. Les trois chapitres ajoutés pour former ce volume traitent de la causalité kantienne et des rapports directs entre le criticisme et le pragmatisme, pour aboutir à un jugement raisonné sur ces deux tendances. Les citations de Kant et de Hegel sont empruntées aux traductions de Meiklejohn, Hutchinson Stinling et Wallace. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 septembre 1910*. — M. Prou présente quelques observations sur la locution *fuit in corpore* contenue dans l'inscription chrétienne de Vienne, communiquée au nom de M. Bernier dans la séance précédente. C'est une locution biblique; il faut en rapprocher la formule *in corpore requiescit* qui, à l'époque mérovingienne, servait à désigner le lieu où reposait la dépouille mortelle d'un saint.

M. Cagnat commente une inscription grecque copiée par M. Jules Couyat entre Keft et Kosséir. C'es un ex-voto offert à Pan par un directeur général des carrières de pierres précieuses d'Egypte, sous le règne d'Auguste. On peut en tirer des renseignements intéressants sur l'administration des carrières impériales en Egypte à cette époque.

M. Alfred Merlin rend compte des résultats donnés par la quatrième campagne de fouilles sous-marines exécutées près de Mahdia (Tunisie). Les fouilles de 1910 ont livré notamment cinq grandes statuettes en bronze : un Eros qui danse en chantant et en jouant de la cithare; trois grotesques, deux femmes qui dansent au son des crotales, un bouffon qui s'avance en faisant des contorsions et des grimaces; enfin un satyre d'un mouvement et d'une facture remarquables. Parmi les autres découvertes accomplies cette année, M. Merlin cite une statuette d'acteur assis, une plaque avec des griffons affrontés de part et d'autre d'un canthare, des masques de Bacchantes, de jeune satyre, le tout en bronze. Une autre conséquence heureuse des fouilles récentes a été de remettre au jour des fragments qui manquaient à des statues remontées antérieurement du fond de la mer; la trouvaille la plus notable de ce genre a été celle du bras gauche d'un grand Eros de bronze, la plus belle pièce de toute la série, qui est maintenant entier et qui parait bien avoir été une réplique d'une statuette de Praxitèle décrite par le rhéteur Callistrate, dont on ne connaissait jusqu'ici aucun exemplaire. Toutes les découvertes de 1910 ont été faites dans la vase à une profondeur qui correspond à l'intérieur du navire naufragé. Tandis qu'on avait chargé sur le pont une série de colonnes en marbre, on avait rempli l'entrepont d'œuvres d'art et d'objets précieux, la plupart en bronze. — MM. Clermont-Ganneau et Salomon Reinach présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE-PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 27 octobre — 1910

Mélanges Goldziher. *Keleti tanulmányok. Goldziher Ignácz születésének hatvanadik évfordulójára irták tanitványai.* Budapest. Hornyanszky, 1910, 256 pages, in-8° avec le portrait de M. Goldziher, prix : 3 couronnes.

M. Ignace Goldziher, professeur à l'Université de Budapest, président de la 1re section (inscriptions et belles-lettres) de l'Académie des Sciences hongroise, membre des académies de Amsterdam, Goettingue, Londres et Saint-Pétersbourg, vient d'atteindre sa soixantième année, et plusieurs de ses élèves lui ont rendu hommage dans un volume de *Mélanges* dont voici le résumé.

M. Richtmann esquisse l'histoire des arabisants hongrois. La part que la Hongrie a prise aux sciences orientales est assez considérable. Au XVIIIe siècle Jean Uri rédigeait le catalogue oriental de la Bodléienne; au XIXe, Vámbéry, Bacher, le comte Géza Kúun appartiennent à l'histoire de la science européenne; mais c'est surtout M. Goldziher qui fit pénétrer l'histoire des Arabes et de l'islam dans la littérature hongroise et qui éleva une génération d'arabistes.

M. Kresmárik nous renseigne sur l'enseignement religieux musulman en Bosnie et en Herzégovine; les Turcs, les Persans et les Malais ont adopté avec l'islam l'alphabet arabe; de même les Musulmans des provinces récemment annexées par l'Autriche-Hongrie se disposent à employer les caractères arabes pour la langue croato-serbe.

Le comte Géza Kúun a recueilli, publié et traduit les sources orientales sur les Hongrois; M. Alex. Büchler réunit, d'après le comte

Géza Kuún, ce que les auteurs arabes et persans disent sur les Khazars.

M. Mészáros, dans ses voyages du Volga, a noté quelques légendes qui rapportent que l'islam aurait pris racine dans ces contrées au temps de Mahomet à la suite d'une guérison miraculeuse opérée par ses adeptes.

M. Aladár Hornyánszky tâche de démontrer que dans la Bible maint symbole religieux, mainte cérémonie cultuelle n'était, à l'origine, destiné qu'à invoquer les génies bienveillants ou plus souvent à exorciser les démons.

M. Adolphe Büchler (Londres) cherche le sens original du radical sémitique *qadar* et en développe les significations dérivées.

M. Alexandre Kégl apprécie le sultan Selim I, qui, tout en écrasant la puissance persane, rendait hommage au génie persan et composait des poésies lyriques dans la langue et d'après le modèle de Abdurrahmân Djâmi.

M. Bernard Heller, réunissant les rédactions orientales et occidentales de la légende de Barsîsâ (Trois péchés de l'ermite), cherche à établir qu'il faut remonter jusqu'au mythe astral persan des anges déchus Hâvout et Mâvout, que ce mythe s'est conservé en sa forme originale dans l'aggada juive sur Semḥazai et Azaël, et transformé en une légende arabe, qui passa en Espagne et de là dans les littératures romanes et dans les traditions populaires.

M. Frédéric Kern expose la vie et l'œuvre d'Abul-Hanîfa, fondateur d'un des quatre rites orthodoxes mahométans, et sous la légende musulmane et le préjugé européen discerne et développe les éléments historiques.

M. Marc-Aurèle Stein (Oxford), qui partage avec Sven Hedin la gloire d'avoir pénétré les mystères de l'Asie centrale, apporte de son expédition de 1906-1908 quelques exemples en faveur de sa thèse : que l'islam a adopté les anciens lieux de culte du bouddhisme, auquel il s'est substitué, avec les légendes qui s'y attachent ; la population mahométane a mieux conservé les monuments païens que ne l'aurait fait une société d'archéologues.

L'intérêt principal s'attachera sans doute à la bibliographie complète des œuvres de M. Goldziher qui contient à peu près une soixantaine de pages. Les travaux de l'éminent orientaliste ont paru en hongrois, en français, en allemand, en anglais, en russe, en suédois, en croato-serbe, en arabe. Il a collaboré à plus de soixante revues, à plus de trente recueils et œuvres encyclopédiques. Les titres hongrois des publications sont traduits en français et les notes nécessaires, données de même en français; cette partie fondamentale des *Mélanges* sera donc accessible à tous les érudits.

Bernard Heller.

HANS ABEL, **Zur Tonverschmelzung im Altægyptischen,** in-4°, Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1910, 91 p. autographiées. Prix : 15 fr.

M. Abel observe que les particules enclitiques du copte, qu'elles soient empruntées au grec comme *men*, *dé*, *gar*, etc., ou d'origine égyptienne comme *ghé*, ne se mettent pas seulement à la seconde place de la proposition, mais qu'elles peuvent être rangées derrière les complexes formés dans la conjugaison par le verbe auxiliaire et par le verbe *af-sôtm dé*, *nterou-sôouh dé*, ou même derrière un membre de phrase complet *ef-na-fi pa-anh dé* : tout ce qui précède les enclitiques constitue, en ce qui concerne l'accent, une unité, et par conséquent ne possède qu'un seul accent tonique. L'analyse des textes hiéroglyphiques lui montre que, dans l'égyptien antique comme dans le copte, les particules enclitiques telles que *pou*, *is-eis*, *hima*, *souout*, *garit*, *taraï-tari*, etc., occupent la seconde place dans la proposition, et aussi, qu'elles se rencontrent derrière des complexes formés de plusieurs mots, soit deux noms en relation de génitif, soit deux verbes, soit un verbe et un nom sujet de ce verbe et ainsi de suite. N'est-il pas naturel d'en conclure que le même phénomène se passait dans l'égyptien, dont nous constatons l'existence en copte, c'est-à-dire que tous les éléments de la proposition écrits avant l'enclitique, qu'il s'agît d'un ou de plusieurs mots, se fondaient en un et ne comportaient plus qu'un accent principal ? M. Abel essaie de le prouver par des exemples empruntés de préférence aux textes de l'âge memphite et du premier empire thébain.

Sa démonstration, qui est fort méthodique, comprend huit chapitres. Dans le premier, il examine le cas où le complexe qui précède l'enclitique est composé de deux ou plusieurs noms : en relation de génitif simple, *Hai-nouh pou* « c'est le commencement de la corde » ou de génitif en *na*, *Amakhou-na-noutir-âou pou* « c'est le féal du dieu grand », ou *Si-k pou naẓaïk-k* « c'est le fils de ton corps » ; en opposition *Harou is si-Ousiri* « Horus à savoir le fils d'Osiris », *Ousiri pou Isît pou Nebhâit pou Har-and-iatfef pou* « c'est Osiris, c'est Isis, c'est Nephtys, c'est Horus défenseur de son père », et ainsi de suite. Dans le second chapitre le complexe consiste : en deux verbes conjugués ou non, *Aou-sounou hima masou-na-sounou*, « mais ils ont enfanté », ou à l'état négatif. Il s'agit, au chapitre III^e^, d'un complexe où il entre un verbe et un nom, le verbe pouvant être à l'état défini ou indéfini, le nom pouvant être sujet ou régime. Les trois chapitres suivants traitent de ce qu'il arrive lorsque le complexe est un adverbe, une préposition avec son régime, et une particule négative ou interrogative : ici il se divise assez ordinairement en deux portions entre lesquelles l'enclitique se glisse. Le VII^e^ chapitre est consacré aux complexes plus développés, qui rejettent souvent l'enclitique au dernier lieu, *der isouît-â na noutir pou* « c'est ce qui chasse le mal divin », mais qui l'intercalent quelque

fois aux deux tiers environ de la phrase, *qonqen shôou taoui pou me Khinensouten* « c'est que Shou écrase les deux pays dans Héracléopolis ». Le VIII^e chapitre enfin nous montre la réunion cumulative de plusieurs enclitiques, *noutir pou garit* « or c'est un dieu ». Après avoir examiné toutes ces combinaisons l'une après l'autre, M. Abel croit pouvoir affirmer qu'elles semblent confirmer l'impression que l'étude du copte lui avait laissée. « Les mots réunis [en avant de « l'enclitique] apparaissaient à la personne qui parlait comme for- « mant un mot unique; ils étaient perçus comme un groupe unique « de sons, et par conséquent, ce groupe de sons ne peut avoir eu « qu'un seul accent principal ». Bien entendu, cet accent principal n'excluait pas les accents secondaires. M. Abel admet même que les voyelles devenues secondaires conservaient leur valeur primitive, et qu'un complexe tel que *páhet ióotef*, formé de deux mots qui, indépendants, possédaient chacun leur accent plein, se prononçait *páhet-iótef* avec allègement de la contretonique *a* et non *péhet-iótef*.

Il s'agissait une fois de plus, partant du copte, d'arriver à saisir la vocalisation de certaines formes de l'ancien égyptien. On pourrait reprocher à M. Abel ne pas avoir employé les transcriptions assyriennes : il aurait trouvé dans des noms tels que *Amanhatpi*, *Riamashesha*, la confirmation de ce qu'il avance à titre de conjecture vraisemblable pour les complexes du type *pahet-iotef*. Autant qu'il m'est permis d'en juger par mes propres recherches, M. Abel a raison dans la plupart des cas. Je ferai des réserves pour un certain nombre des exemples cités dans son chapitre VIII, où la longueur de la phrase me paraît exiger la présence de deux accents principaux : partout ailleurs j'accepterai volontiers l'ensemble de ses conclusions.

G. MASPERO.

G. MÖLLER, **Hieratische Palæographie, die Ægyptische Buchschrift in ihrer Entwicklung von der V^{ten} Dynastie bis zur Römischen Kaiserzeit,** 2^{er} Band : *Von der Zeit Thutmosis III bis zum Ende der XXI^{ten} Dynastie, mit 8 Tafeln Schriftproben*, Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, in-f°, 15-74 p. autographiées et 8 héliotypies.

C'est la seconde livraison de l'excellent ouvrage dont je signalais l'apparition l'an passé. J'y trouve la même richesse de documents, la même netteté de reproduction et la même clarté d'exposition que dans la première : elle rendra de grands services et aux étudiants, et aux savants déjà formés qui voudront trouver rapidement des points de comparaison, pour les formes anormales qu'on rencontre parfois dans les manuscrits.

L'Introduction qui renferme, avec d'autres matières importantes, un essai de distinction entre les écritures du Sud et du Nord de l'Égypte, puis une description des Papyrus utilisés pour établir le catalogue des signes, mériterait d'être étudiée de près. Je crois,

comme M. Möller, qu'il y avait des différences notables entre la paléographie thébaine et la memphite, et il a eu raison de chercher à les découvrir : je ne suis pas convaincu qu'il ait toujours bien choisi ses preuves. Il admet, par exemple, l'opinion de Piehl et d'Erman, d'après laquelle plusieurs scribes auraient travaillé au *Grand Papyrus Harris*, et c'est justice, mais le fait que les variations de l'écriture les plus marquées se rencontrent dans les portions du manuscrit relatives à Memphis et à Héliopolis, suffit-il à nous prouver que les copistes de ces portions étaient originaires du Delta ou du moins avaient appris à écrire dans les écoles de cette région? Le *Papyrus Harris* est un document rédigé à la gloire du dieu de Thèbes et d'un Pharaon thébain, il a été trouvé à Thèbes, et il provenait probablement des archives de quelque temple thébain : il y a donc beaucoup de chances pour qu'il ait été écrit à Thèbes même, et puisque M. Möller admet que le gros en est d'un scribe thébain, les variations qu'il signale dans le reste ne me paraissent pas être assez fortes pour nous forcer à déclarer que les autres scribes n'étaient pas thébains. De même, il range parmi les manuscrits de style memphite le *Conte des deux frères* et les *Papyrus Sallier II* et *Anastasi IV*, parce qu'il en attribue la copie à Annana, et qu'il croit ce scribe Memphite : il s'appuie à ce propos sur les textes transcrits aux pages XI et suivantes d'Anastasi IV, qui, en effet, ont trait pour la plupart à la Basse Égypte ou à Memphis. Si, comme je l'ai proposé ailleurs, Annana est le chef de l'atelier d'où ces ouvrages sont sortis, et non le scribe qui les a mis au net, la raison invoquée par M. Möller tombe. Je me tromperais et il serait le scribe, qu'il y aurait encore quelque hardiesse à faire état pour sa biographie des renseignements fournis par le *Papyrus Anastasi IV* : celui-ci est un recueil factice, dont plusieurs éléments nous sont connus par d'autres recueils du même genre, et où par conséquent, la paternité littéraire est au moins douteuse. Je conclus de ces observations que M. Möller n'a pas donné ici une démonstration suffisante du principe fort juste qu'il a établi : il y aura lieu, je pense, de reprendre l'étude qu'il a si ingénieusement commencée, et de la renforcer d'arguments moins hasardeux.

G. Maspero.

G. Möller, **Hieratische Lesestücke für den Akademischen Gebrauch,** Zweites Heft, **Literarische Texte des Neuen Reiches,** Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1910, in-f°, 42 p. autographiées.

J'ai annoncé, il y a quelques mois, la première partie de cette Chrestomathie : la seconde a suivi presque aussitôt, et la troisième ne se fera pas attendre. Il faut féliciter M. Möller de la rapidité avec laquelle, l'œuvre une fois conçue et séparée, il l'a exécutée. Ici d'ailleurs, comme dans la livraison précédente, le facsimile des écritures est d'une netteté qui ne laisse point de place à la critique. J'irai

presque jusqu'à dire qu'il est trop bon, en ce qu'il donne aux étudiants une idée des originaux plus avantageuse que la réalité ; la franchise impitoyable avec laquelle les caractères se détachent sur le fond est rare chez les manuscrits anciens : les meilleurs de ceux-ci contiennent des passages où l'encre a pâli et ne se distingue plus qu'assez péniblement sur le jaune sombre du papyrus. Il y a eu, de la part de M. Möller et de son éditeur, le désir louable d'établir un livre qui ne coûte pas cher : j'aurais aimé pourtant rencontrer, sur une ou deux pages, des échantillons de textes où la couleur eût été reproduite fidèlement. Peut-être en sera-t-il ainsi dans la prochaine édition. A l'occasion, M. Möller a joint à la version du manuscrit qu'il a choisi des variantes empruntées à d'autres manuscrits. Même, à côté des extraits du *Papyrus Sallier III*, il a cité les passages correspondants de l'édition monumentale : les étudiants pourront, de la sorte, apprendre comment les Égyptiens exprimaient en hiéroglyphes les brouillons hiératiques de leurs inscriptions.

M. Möller a mis en tête de chaque morceau une courte notice, où il indique la provenance et le nom du scribe qui aurait copié le manuscrit : par exemple, Annána, qui vivait sous Ménephtah et sous Sétouî II, serait l'écrivain du *Conte des deux frères* ainsi que des *Papyrus Sallier II, Anastasi IV et VI*. On avait pensé naguères, — et moi le premier — qu'il était l'auteur même; aujourd'hui on l'en croit simplement le copiste, et cette nouvelle hypothèse ne me plaît pas plus que l'ancienne. Sans pousser au détail je dirai ici qu'Annana, qui s'intitule dans l'*explicit* du *Conte des deux frères* le *maître du livre*, n'était précisément ni le rédacteur, ni le transcripteur : il dirigeait l'atelier de copies du Ramesséum de Thèbes, et par conséquent, il était l'éditeur. Je produirai bientôt, je l'espère, les raisons qui m'inclinent à le tenir pour démontré.

G. Maspero.

H. Schäfer, **Ægyptische Goldschmiedearbeiten,** unter Mitwirkung von Georg Möller und Wilhelm Schubart, herausgegeben von Heinrich Schæfer (Königliche Museen zu Berlin, Mitteilungen aus der Ægyptischen Sammlung, t. I). Berlin, Karl Curtius, 1910, in-4°, 243 p., 35 planches en héliotypie et deux planches en couleur (1-1a).

La collection de bijoux que possède le Musée Égyptien de Berlin est fort riche, mais qui la connaissait en dehors de ses conservateurs et des quelques spécialistes qui l'ont pu étudier sur place? La voilà pourtant publiée, et d'une manière qui satisfaira les plus difficiles, en images d'abord, puis en descriptions qui éclairent souvent les images, et qui mettent en pleine lumière certains détails techniques dont la petitesse des originaux empêchait de saisir l'importance du premier coup. L'édition a été entreprise par le Conservateur du Musée, Henri Schæfer, mais celui-ci a été aidé par Mœller et par Schubart. Ils se sont divisés la besogne de telle sorte que Schæfer a gardé pour lui la

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

L'ÊTRE ET LE CONNAÎTRE

PAR H. ESPINASSET

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

(Extrait d'un compte-rendu).

«..... C'est pensé, c'est vécu, c'est écrit! Un prodige, entre autres, que l'auteur, grâce autant à sa parfaite sincérité qui éclate à chaque page qu'à son talent extraordinaire, a réussi à réaliser, est le suivant : donner à une suite de paragraphes et de chapitres sur la plus profonde philosophie tout l'attrait d'une série d'articles de journal écrits pour le seul amusement et par un maître du genre..... On ne saurait, dans l'examen et la discussion de ces graves problèmes éternels, être plus simple, plus naturel, plus clair, et en même temps plus engageant, plus neuf et plus personnel.

Ce qu'il y a là dedans de remarquable avant tout, c'est l'imagination essentiellement concrète, le grand nombre de points successivement envisagés et venant subitement converger en un seul, la prodigieuse érudition, philosophique, littéraire, scientifique, et à la fois l'absolue indépendance de pensée. Car les nombreuses citations et références qui émaillent le texte ne font, par je ne sais quel prestigieux tour de force de l'écrivain autant que du penseur, que mettre en un saisissant relief toute l'originalité de ce texte même..... L'on se sent en présence de l'homme qui *voit* par lui-même et non pas d'un membre quelconque du « troupeau des scribes professionnels de la philosophie ».

..... L'auteur sait joindre merveilleusement à la profondeur allemande et à la sagacité pénétrante de l'observation anglo-saxonne, le bien dire, la belle forme, brillante et solide, nette, précise, vive et imagée, sans laquelle il n'y a pas de vrai chef-d'œuvre chez nous depuis nos grands classiques..

C'est un très grand mérite déjà et non la moindre originalité de ce livre, d'être écrit dans la langue de tout le monde, « la langue de Voltaire » et où l'exclusion de toute terminologie technique implique en même temps l'exclusion de ces perpétuels malentendus qu'entretient la louche algèbre de ces formules ésotériques dont tant d'autres usent et abusent ....

Il n'est pas aisé de signaler en particulier certains passages dans une œuvre où toutes les pages méritent la plus parfaite attention et où tout « s'entre-tient », comme dans la réalité. Je dirai cependant que j'ai principalement admiré, dans la 1re partie, *les réflexions sur le connaître*, où l'on saisit sur le vif l'effort, toujours plein d'aisance et toujours heureux et triomphant, du penseur aux prises avec des théories adverses, celles de Renouvier, plus encore celles de Stuart Mill et de Bain, et surtout enfin celles de Berkeley. On trouve là un modèle achevé du genre, tant pour le fond que pour la forme.

Dans la IIe partie, j'ai remarqué entre tout le reste la seconde moitié du chapitre *Dieu et religion* et le chapitre qui suit, notamment ce qui concerne l'Espace, et qui m'a paru à un très haut dégré neuf, suggestif, vraiment génial. M. R. A. C. Macmillan a signalé, dans le *Mind*, toute la valeur et toute la portée de ces théories.

Dans les deux chapitres qui viennent après *(l'Un et le Multiple, la Science et son objet)*, on aime cette réaction hardie, franche et vive autant que profonde, contre les deux principaux snobismes de nos jours : le fanatisme scientifique, le « berthelotisme » (ici est reprise la fameuse thèse de Brunetière contre Berthelot) et le fétichisme socialiste. Tout cela d'ailleurs est étayé de raisons et d'arguments, non moins que de graves autorités. Car, bien que notre auteur, avec sa philosophie d'intuition, de sentiment et de liberté, n'épargne pas son dédain à la pure et sèche dialectique, il sait faire, quand il y a lieu, un très habile usage du raisonnement le plus rigoureux et le plus vigoureux ; de même qu'il joint, quand il faut, à l'imagination poétique, toute la précision scientifique. On sent qu'on a affaire à un esprit parfaitement libre, qui, tout en rendant pleine justice à tout et à tous, ne ménage rien ni personne à l'occasion. Il sait parler haut et ferme, et il a le don de faire partager au lecteur impartial la légitime confiance qu'il a en lui-même.

....Signalons tout à fait à part, dans un appendice au chapitre capital et si riche d'idées neuves *l'Un et le multiple*, une bien curieuse étude sur *l'Amour et l'Ambition*, de la morale la plus fine en même temps que la plus élevée dans le détail, et, comme ensemble, par son lien étroit avec le reste, profondément neuve et originale..

...... Mais, si nous nous écoutions, nous ferions comme Mme de Sévigné devant son panier de cerises, c'est-à-dire que, de passage en passage, nous n'en laisserions pas un seul sans le signaler. Car, même le dernier chapitre, par exemple, qui n'est qu'une ébauche provisoire d'esthétique, mériterait l'étude la plus approfondie................... »

portion la plus compacte, le trésor trouvé par Ferlini dans la pyramide d'un souverain éthiopien : Mœller s'est vu attribuer le reste des objets, qui proviennent de Passalacqua pour la plupart, tandis que Schubart recueillait dans les papyrus les renseignements relatifs à l'orfèvrerie et à la bijouterie en Égypte, au temps des Ptolémées et des Césars.

Les chapitres confiés à Mœller étaient les moins faciles à écrire, et par la variété des pièces et par le long espace de temps auquel elles appartiennent : c'est, en résumé, l'histoire presque entière de l'orfèvrerie égyptienne depuis les âges préhistoriques, à l'exception de la basse époque éthiopienne. Mœller a divisé sa matière en deux chapitres, l'un très long (p. 11-80) où il s'occupe des morceaux de style égyptien, l'autre beaucoup plus court (p. 81-91) qui est consacré à la période hellénistique. Il a suivi au début l'ordre chronologique, décrivant d'abord tout ce qui, dans le Musée, est antérieur à la XVIIIe dynastie, puis les deux trésors que Passalacqua découvrit à Thèbes sur des momies de la XVIIIe. L'une de celles-ci ne reposait pas dans un tombeau régulier; elle était ensevelie « sous cinq à six « pieds de débris de pierres, provenant des anciens tombeaux et « excavations environnantes ». C'est dans des conditions analogues que Mariette recueillit plus tard la fameuse reine Ahhotpou avec son écrin, et l'on a supposé qu'après avoir été tirée de son hypogée par des voleurs, et cachée par eux dans un coin de la nécropole, ils furent empêchés de l'enlever : la momie Passalacqua aurait eu la même fortune. Mais cette histoire, qui peut satisfaire des modernes, répond-elle à la réalité antique ? Les voleurs thébains dépouillaient les momies sur place : ils auraient trop risqué à vouloir emporter des caisses si pesantes qu'il suffit à peine d'une dizaine d'hommes pour les transporter, et ils se bornaient, après avoir déchiré le maillot et brisé le cadavre, à s'approprier tout ce qu'il avait de précieux sur lui et autour de lui. Si donc les momies ont été extraites de leur tombeau et dissimulées sous le remblai, ce dut être officiellement, dans des circonstances que nous ignorons mais qui devaient être légales; d'ailleurs pourquoi les endroits où les modernes les rencontrèrent n'auraient-ils pas été ceux-là même où elles avaient été enterrées ? Quoi qu'il en soit, la momie Passalacqua a fourni au Musée de Berlin un bon exemple de la manière dont on décorait les morts — et aussi les vivants — au commencement du second empire Thébain. M. Mœller examine les éléments de la parure, et il recherche les procédés techniques qui y sont appliqués, ce qui le conduit par endroits à des résultats assez différents de ceux auxquels l'étude de nos bijoux du Caire avait amené Vernier. Il prend chaque type l'un après l'autre, chaînes, bracelets, scarabées montés en anneaux ou sertis de métal précieux, boucles d'oreille, vases en argent, amulettes pour momies et objets en cuivre. Je me suis demandé, à propos des poignards, s'il avait saisi

l'intention de certaines formes. Beaucoup d'entre eux, parmi les plus anciens, ne me paraissent pas avoir été employés à notre façon : c'étaient je dirais des espèces de bayonnettes, dont le manche, arrondi à son extrémité, s'appliquait sur la paume de la main, tandis que l'extrémité pointue passait entre les doigts. L'arme à poignée normale était, ce semble, d'un usage plus rare au début, mais elle l'emporta par la suite, toutefois sans supprimer l'autre : il y a des deux types au trésor d'Ahhotpou. Dans la plupart de cas, l'histoire de l'objet est débrouillée avec une grande sûreté : ainsi pour la boucle d'oreille qui, inconnue en Égypte pendant longtemps, assuma une place si considérable dans la toilette à partir de la XVIII^e dynastie.

Le trésor de Ferlini a été découvert dans des conditions qui l'ont rendu suspect. Le récit que l'inventeur en publia ne plut pas à Rosellini, et surtout en Angleterre on en a contesté l'authenticité : on s'est demandé si, au lieu de l'avoir retiré en entier de la pyramide d'une Candace, Ferlini n'aurait pas acheté à Kous des lots de bijoux en partie imités, dont il aurait augmenté le fond primitif, afin de lui prêter une valeur plus considérable. Il est possible à la rigueur que quelques objets étrangers se soient glissés dans la masse, mais celle-ci vient bien d'Éthiopie, et il n'y aucune raison valable de rejeter le témoignage de Ferlini. Sans doute le mélange des pièces de dates différentes et la diversité des styles étonne. Il faut songer toutefois que la reine qui posséda cet écrin était reléguée au fond de l'Afrique, qu'elle vivait à une époque où les influences helléniques se mêlaient aux Égyptiennes, et que les orfèvres de Méroé, tout en continuant à travailler selon la formule thébaine, étaient séparés de Thèbes depuis si longtemps, que leur faire avait dû s'altérer. Examinant, sur les planches où Schæfer les a reproduits, les objets qui composent la collection, il ne me paraît pas que les gaucheries ou les étrangetés qu'on y distingue soient plus invraisemblables en leur genre que celles qu'on remarque sur les bas-reliefs méroitiques contemporains. Schäfer les décrit et les analyse, catégorie par catégorie, bracelets, bagues, gemmes et camées sertis, figurines et amulettes d'or et d'argent, chaînes variées en coquillages, en verroteries et en pierres, scarabées et scarabéoides d'époque antérieure, figures de fayence ou de pierre, objets en bois et boites en fayence, objets en fer et en bronze. Tout n'y a pas la même valeur, et les bracelets par exemple n'offrent que peu d'originalité, malgré la richesse de l'un d'entre eux ; toutefois, les bagues ont des formes curieuses, celles surtout que Schæfer appelle les bagues à boucliers. Ce sont des anneaux ordinaires en or assez épais, munis d'une plaque mobile roulant sur chanière, découpée, ornée curieusement, et qui recouvre comme d'un bouclier les deux doigts voisins de celui auquel ils sont passés. Ce type curieux est-il originaire d'Égypte ? Il est possible, bien qu'on n'y en connaisse aucun exemple jusqu'à présent, pourtant, il est plus probable qu'on

en doive attribuer l'invention aux orfèvres du pays. Schæfer a placé l'une de ces bagues sur une main humaine (fig. 112) et l'effet produit n'est pas très heureux : aussi bien les Éthiopiens préféraient-ils la richesse à l'élégance et plus un bijou était lourd plus il leur semblait enviable. La collection de ces anneaux est unique jusqu'à présent et elle témoigne d'une certaine fécondité d'imagination dans le choix des détails. Celle des bagues ordinaires est non moins variée, et les motifs qu'elles portent complètent heureusement ce que les bas-reliefs nous apprennent sur la religion. Schæfer les a notés et il a montré qu'en les réunissant, on obtient une série de scènes analogues à celles qui accompagnent en Egypte la naissance des Pharaons. Maout conduit la reine à Amon ; celui-ci l'attire à lui, lui donne un enfant qu'elle transmet à son mari, et le rapprochement avec les tableaux correspondants de Louxor ou de Déîr el Baharî ne permet aucun doute sur l'interprétation. Le vieux mythe thébain, par le moyen duquel le sacerdoce ptolémaïque légitimait l'union de César à Cléopâtre et la naissance de Césarion, subsistait donc au moins dans ses grandes lignes chez les rois de Méroé de la même époque et des époques postérieures.

Le mémoire de Schubart sur les renseignements qu'on peut extraire des papyrus grecs, au sujet de la bijouterie et de l'orfèvrerie, n'est qu'un premier essai, mais un premier essai aussi consciencieux qu'il était possible de le faire dans l'état actuel de la science. Deux genres de documents surtout ont servi à l'établir, les contrats de mariage où l'on dénombre le trousseau et l'avoir de la mariée, puis les fragments d'inventaire des temples. Les résultats sont assez succincts pour l'époque ptolémaïque, plus abondants pour l'âge impérial, et la matière en est moins variée qu'on n'aurait pu l'espérer : aussi bien la plupart des actes qui les ont fournis sont-ils dus à de petites gens, bourgeois de la classe moyenne ou fellahs des villages. Schubart a dépouillé successivement les papiers relatifs aux ustensiles du culte, au service de la table, à la parure individuelle : il termine par des aperçus sur le métier et sur le commerce de l'orfèvrerie et de la bijouterie. Si sommaire que soit cette statistique, il y est mentionné beaucoup d'objets qui manquent dans la collection de Berlin; celle du Caire illustrerait mieux le texte, car elle est beaucoup plus riche pour ces bas temps. A partir d'un certain moment, vers le IIIe siècle après J.-C., les vieux modèles pharaoniques, ou disparurent devant les modèles occidentaux, ou se modifièrent tellement sous leur influence qu'ils devinrent méconnaissables. J'ai cherché vainement dans les textes assemblés par Schubart, à voir si les notaires ou les inventaires de langue grecque faisaient une distinction entre les deux genres d'orfèvrerie, qui ont dû subsister quelque temps côte à côte, mais je n'ai rien rencontré qui l'indiquât : une bague est pour eux un δακτύλιον, qu'elle soit de facture égyptienne ou hellénistique,

et si l'on ne peut dire encore ce que sont les μαγιανά, il y a peu de chance pour que le mot désigne un bijou à la mode indigène plutôt qu'un bijou à la mode étrangère. Ce n'est pas probablement par le témoignage des papyrus que nous apprendrons l'histoire de cette transformation.

Un premier appendice de Möller fournit des indications sur les procédés de dorure et d'argenture, ainsi que sur l'incrustation ou le damasquinage. Dans un second, la brochure assez rare de Ferlini sur ses fouilles est reproduite en italien avec le catalogue de sa collection. Le texte est imprimé avec luxe, et les vignettes dont il est semé sont dessinées de manière à bien mettre en lumière les finesses de l'exécution ou les points discutés dans le texte. Les planches en héliotypie sont un peu mornes de ton, mais d'une netteté qui ne laisse rien à désirer : les deux planches en couleur sont excellentes, bien que les bleus soient peut-être un peu durs dans la première. Le musée du Caire a commencé le catalogue de ses bijoux, le musée de Berlin a achevé celui des siens, avec quel succès cette trop courte notice le prouve : quand le Louvre nous annoncera-t-il un catalogue du même genre ? On ne connait de ses richesses que les quelques spécimens que Mariette en inspira, il y a soixante ans, dans l'édition resté inachevée du Sérapéum de Memphis.

G. Maspero

Georgius Gœtz et Fridericus Schoell. **M. Terenti Varronis De lingua latina** quae supersunt recensuerunt. Accedunt grammaticorum Varronis librorum fragmenta. Lipsiae, Teubner, MCMX, L-340 p. gr. in-8°, 11 m.

Fredericus Muller Jac. fil. Harlemensis. **De veterum, imprimis Romanorum studiis etymologicis.** Pars prior. Trajecti ad Rhenum, apud A. Oosthoek, 1910, V-268 p. gr. in-8°.

Les études sur Varron sont en ce moment nombreuses ; elles vont se multiplier grâce à l'édition de MM. Gœtz et Schœll qui nous fournissent, pour le *De lingua latina*, une base solide ; grâce encore aux livres complémentaires, ainsi, le premier tome de Funaioli (*Grammaticae romanae fragmenta*, I, 1907) qu'on voit cité partout, avec grand raison, depuis qu'il a paru ; aussi en ce qui concerne l'histoire des études sur l'étymologie, grâce au bon livre de M. Fr. Mueller. Je crois bien que ce mouvement ne s'arrêtera pas. Ce sera très heureux, car sur un tel sujet les obscurités ne manquent pas ; l'essentiel sera que, dans les nouveaux travaux, on ne veuille pas trop embrasser et d'autre part qu'on ne s'acharne pas obstinément à des problèmes en partie insolubles (ainsi, dans le détail, celui des sources de Varron) et dont la solution même ne mènerait pas loin.

Je cours à la conclusion : après la lecture de ces nouveaux livres, quelle idée se fait-on de Varron grammairien ? Certainement on le place moins haut qu'on ne faisait en ces dernières années (Wilmanns,

V. Henry); on avoue nettement ses faibles, ses inconséquences; la distance de ces œuvres aux Antiquités se marque davantage. A cela près, car l'important est, pour nous, de voir les choses comme elles ont été, donc comme elles sont.

I. La nouvelle édition a été annoncée dans un mémoire de M. Gœtz, dont j'ai eu occasion de parler; [1] elle répond bien à ce qu'on attendait et à ce que promettait le seul nom des éditeurs. On a ici sous la main, d'une manière claire et succincte, l'essentiel de tout ce qui a paru sur le *De lingua;* les sources de la tradition ont été très soigneusement révisées; je ne vois pas, pour une édition critique, ce qu'on pourrait souhaiter de plus ou de mieux.

Avec la mise au courant et les références aux derniers travaux de Wissowa ou d'autres, au *Thesaurus* latin, etc., la grande nouveauté de l'édition est le système de renvois méthodiques au nouveau *Thesaurus glossarum emendatarum;* aussi au livre de Funaioli; c'est surtout, pour contrôler et compléter l'apparat, la série continue et très riche des *Testimonia* qu'on trouve entre les textes et les notes critiques [2]. Elle est là à la fois très dense et très nette. Comme le texte du grand érudit romain est un champ d'exercice pour les philologues modernes, qu'ils l'affectionnent à cause même des difficultés de la tâche et des connaissances multiples indispensables à ceux qui s'y essaient, on ne s'étonnera pas de trouver dans la bibliographie, en tête du livre, ou au bas des pages presque toute la série des noms des latinistes ou des historiens de Rome contemporains. Dans le texte sont indiqués avec netteté les mots, les lettres de la tradition et tout ce qu'on y ajoute ou ce qu'on en retranche. Quand il y a au texte des croix (elles sont nombreuses), on trouvera dans l'apparat un texte lisible, les conjectures de Léonard ou d'André Spengel, de Mueller, d'autres; aussi celles que proposent, non toujours sans points d'interrogation, les nouveaux éditeurs. Les *Adnotationes* (p. 245-301) contiennent surtout des renvois aux travaux modernes, aussi des remarques ou explications personnelles de l'éditeur. Ci-dessous, d'après la table, l'analyse des Prolégomènes [3]. Suivent trois Index (scriptorum et locorum; nominum rerum vocabulorum; locorum emendatorum vel illustratorum).

Le progrès s'est fait par une étude plus minutieuse des manuscrits

---

1. Voir la revue du 19 mai dernier, p. 391.
2. Par l'étendue, les *Testimonia* dépassent d'ordinaire l'apparat.
3. Historia librorum de l. l. De codicis Casinensis epitoma. De Codice Laurentiano F. De collationibus. Descriptio paginae I. De distinctione, compendiis, accentibus. De correcturis et trajectionis signis. De manu secunda. De Codicis (et archetypi) confirmatione. De trajectionibus. De lacunis. De hoplographiis et dittographiis. De interpolationibus. De litterarum commutationibus. De orthographia. De apographis. De editionibus. De argumento librorum de l. l. De dispositione librorum V-VII. De fontibus librorum V-VII. De dispositione et fontibus librorum VIII-X.

(Le ms. de la Laurentienne F et ses différentes mains; le fragment du mont Cassin), et aussi par une recherche plus approfondie de la composition et des sources du *de Lingua latina*.

Par la nouvelle édition, nous avons sans doute la base que réclamait le goût présent; mais reconnaissons que, de ce côté, dès le milieu du siècle dernier, le fond n'était pas moins acquis et vraiment bon (pourvu qu'on tienne compte de la date) dans les livres de Spengel et de Müller. C'est pour qu'il n'y ait pas là-dessus d'équivoque que MM. G. et Sch. ont dédié leur livre à la mémoire de leurs prédécesseurs.

Malgré tout ce qui est apporté, resteront, on s'y attend, bien des difficultés. Nous avons beau nous dire que le *De lingua* est souvent obscur parce que Varron reproduit dans ce livre, sous une forme condensée, ce qu'il a développé dans d'autres ouvrages que nous n'avons plus. L'excuse ne vaut pas pour tous les passages et elle est médiocre. Varron répète souvent cette formule : (ainsi V, 120) : *reliqua quod aperta sunt unde sint* relinquo », ou encore (V, 172) : « Reliqua *obscuriora* ». « *Natant quaedam* » dit-il ailleurs (IX, 71 fin); au lieu de *quaedam;* nous lirions plus volontiers *permulta* et l'on pourrait faire de ces mots l'épigraphe du livre.

Voici mes seules réserves, bien insignifiantes. J'aurais voulu une bibliographie plus développée et plus commode. On a souvent quelque mal à retrouver un titre d'ouvrage et la date où il a paru. [1] — Il y a dans tout le livre beaucoup de références à Reitzenstein, aussi bien des rectifications à ses livres; elles sont à mon sens trop brèves, trop nombreuses et pas toujours assez claires. — Je comprends que les chiffres en longues files qui, p. XVIII, p. XXIV, etc. remplissent ou presque la page étaient nécessaires, tout rébarbatifs qu'ils paraissent, parce qu'ils sont des preuves ; mais pour être lu et compris, M. G. n'aurait-il pu en détacher quelques-uns qui servent d'exemple ? — Ci-dessous quelques critiques qui n'ont pas plus d'importance [2].

II. Résumer, en ce qui concerne l'étymologie, ce qu'on trouve de meilleur dans les ouvrages généraux (Lersch [1841], Steinthal [1890], Reitzenstein [1897]), le contrôler, l'exposer en latin, afin de le jeter dans le grand courant, était une entreprise hardie; par le livre de M. Müller, en somme elle est couronnée de succès. Sans doute on ne peut espérer d'un débutant (c'est ici une thèse d'Utrecht), surtout en

1. Par exemple p. 78, 2, renvoi à Mentz, pour Aelius Stilo; il faut recourir à une histoire de la littérature pour avoir le titre exact et complet (*De L. Ælio* Stilone, Comment. phil. Jen. IV [1890]) tandis qu'il devrait être ici p. LIV ou quelque part.

2. P. 76, 6, note critique : que représente V (après M) ? Il n'y a rien aux sigles; il s'agit, je suppose (mais je n'en suis nullement sûr) du Vindobonensis de Spengel. — P. 109, 14 : on renvoie dans la note critique, pour *inde* à une *adn.* que je ne trouve pas. — Les lapsus d'impression sont extrêmement rares et insignifiants : p. 169, aux notes critiques, écrire 5 avant *contra*.

pareille matière, qu'il ait tout éclairci, évité tous les pièges et l'on ne s'attend pas non plus proprement à une lecture facile et attrayante ; elle sera utile tout au moins ; le but me paraît atteint et, malgré toutes les épines du sujet, l'exposé est en général fort clair. L'essentiel, et je pense qu'on le saisit, était de voir, par étapes, quel a été sur ce sujet l'apport nouveau des écoles et des philosophes. Ceci est bien plus important que leurs erreurs.

Voici un résumé du livre : deux parties, suivant qu'il s'agit de l'étymologie chez les Grecs (avant Platon, Platon, Aristote, les Stoïciens, Epicure, les Alexandrins, Philoxène ; le premier *Etymologicum graecum*) ou chez les Romains (Aelius Stilon, Varron, ses études étymologiques, et d'abord les sources où il a puisé). En appendice, une note sur les étymologies doubles, et une autre sur les *Principia dialecticae* de saint Augustin.

On aura une brève idée de la composition du livre de M. M. par le relevé suivant : sont consacrées à Varron 141 pages ; à Aelius Stilon, 13 pages ; aux Grecs 98 pages, et dans ce nombre 18 à Platon, 7 à Aristote, 24 aux Stoïciens.

Par la dédicace, je vois que M. M., en dehors du gymnase de Leyde et de l'Académie d'Utrecht, a suivi des cours à Groningue, aussi à Halle, à Berlin, à Leipzig ; à Paris il cite comme ses maîtres MM. Meillet et Gauthiot. C'est sur le conseil de M. M. Bechtel et Wissowa de Halle que M. M. dit avoir choisi son sujet.

J'ajoute que M. M. ne se borne pas à analyser les travaux d'autrui ; mais que, sur les points controversés, et ils ne manquent pas ici, M. M. précise et indique ce qu'il croit plus probable (« Sic mihi rem fingo... »). L'analyse du Cratyle (p. 20 et s.) est bonne et le véritable sens du dialogue me paraît fort ingénieusement dégagé.

Dans le détail, je vois toutes sortes de remarques qui me paraissent justes et intéressantes.

J'approuve surtout M. M. de n'avoir nullement dissimulé les faibles de Varron, d'avoir constaté qu'il ne comprend pas toujours exactement ce qu'il emprunte ; qu'il n'a pas trouvé moyen, peut-être qu'il n'a pas essayé de présenter ses idées en système, sous une forme cohérente et logique [1]. Pour les modernes, Varron aura toujours eu le grave tort de pécher contre les règles d'une véritable composition, en passant si souvent d'une citation, d'une explication à une autre, avec force parenthèses ; il a donné l'exemple, hélas ! trop suivi, de ces interminables chapelets dont ont abusé après lui érudits, grammairiens et scholiastes.

Je pourrais relever encore dans le livre de M. M. d'ingénieux rapprochements entre les systèmes et les polémiques d'autrefois (analogie, anomalie ; origine de la langue, θέσει, φύσει, etc.), qui nous

1. P. 178 : « iterum atque iterum Varronis naturam aestimare licet, quae docta licet, immo doctissima magnam materiam sustineat ipsius materiae gratia, verum ex ea ad ultima penetrare fundamenta multo minus studeat ».

paraissent si vaines et d'autre part celles d'aujourd'hui sur lesquelles sans aucun doute nous nous faisons plus d'une illusion. Voici aussi une idée heureuse développée dans plus d'une page : avantage que reçoivent les études grammaticales (surtout celles d'Alexandrie) lorsqu'elles sont contrôlées par des philosophes (notamment par les stoïciens) ; mais aussi désavantages qui résultent de la rencontre ; les adversaires de part et d'autre se comprennent mal et chacun tirant trop à soi, aide à manquer le but bien plutôt qu'à l'atteindre [1]. Comme il est arrivé à Cratès, on est plutôt, et non sans dommage, stoïcien parmi les grammairiens que grammairien parmi les stoïciens.

Passim des corrections au texte du *De lingua*, dont quelques-unes (ainsi p. 171, appel de la note 2) sont très vraisemblables [2].

É. T.

Commentationes Tullianae. De Ciceronis epistulis ad Brutum, ad Quintum fratrem, ad Atticum quaestiones scripsit H. Sjögren. Accedunt duae tabulae, phototypice expressae. Liber legati Ekmaniani sumptibus editus, Upsal Almquist et Wiksell; Leipzig, Rud. Haupt. 169 p. in-4°.

De l'auteur du livre indiqué je ne sais rien ou presque rien. Je vois par ses citations qu'il a déjà publié quelques études que je ne connais pas [3].

Il traite un sujet des plus difficiles ; les savants ont engagé sur la valeur de tel ou tels mss., ou telle famille de mss., des luttes qui ne sont pas terminées, ce qui prouve combien sont ardus les problèmes qu'il faudrait résoudre. Je ne dis pas que l'auteur nous donne des solutions fermes ; mais, malgré la faiblesse de telle ou telle partie de son livre, il semble que, grâce à lui, nous approchions du but.

M. S. prépare une édition critique dont le premier fascicule paraîtra prochainement et donnera les lettres à Brutus (liv. IX). Que l'auteur n'oublie pas, ne fût-ce qu'en se souvenant de Lehmann, que c'est seulement par une édition que les résultats de recherches comme celles-ci peuvent être vraiment connus et devenir acquis parmi les savants.

M. S. a pu faire une étude prolongée du Mediceus qui de toute façon attire d'abord et retient l'attention des critiques. D'autre part, il a vu et étudié des mss. dont il ne nous dit rien parce qu'ils n'ont

---

1. P. 203 : vestigium illius originis odorari mihi videor quod veterum etymologia a logicis vel certe semasiologicis meditationibus profecta est.

2. P. 220, une note est tombée. — P. 46, dernière ligne, *e* devant la dernière parenthèse (et non *a*), — P. 109, l. 8 du bas : lire *eva*sisse. Il y a faute d'impression ou incorrection. p. 110, l. 5 du bas : posi*ta*. — P. 134, n. 2, avant dernière ligne : excogi*ta*vit — P. 135, l. 10, du bas : *e*odem modo. — P. 136, l. 6 : ety*ma* quo*que*.

3. Disputatio de particulis copulativis apud Plautum et Terentium ; Futurum im Altlatein. A cela répondent sans doute telles digressions grammaticales qu'on trouvera ici, parfois assez inutiles (*eo* avec sens final ; *si* et l'indicatif, etc.).

rien de caractéristique et que leur étude ne mènerait pas à un résultat utile. Des stemmas très clairs résument pour les yeux, partie par partie, les résultats de la démonstration.

On sait qu'on distingue deux grandes classes de manuscrits, suivant qu'ils proviennent d'Italie (Ω) ou d'Allemagne (Y); dans la première de ces classes, on établit deux subdivisions, d'une part le Mediceus (M) et ses congénères (Δ), de l'autre les manuscrits indépendants du Mediceus (Σ). C'est Lehmann qui a eu le mérite et de reconnaître (en 1892) la classe des manuscrits indépendants du Mediceus. M. Sj. a complété cette étude en collationnant à nouveau le Mediceus et en étudiant des manuscrits de la même classe que n'a pas connus Lehmann.

Le dissentiment qui divise éditeurs et critiques des lettres porte sur le point suivant : faut-il contrôler le Mediceus par les manuscrits italiens indépendants et par ce qu'on sait des manuscrits transalpins (Lehmann, et après lui Müller, Tyrrell et Purser); ou à cause de l'incertitude où l'on est sur l'origine de nombreuses leçons, mêlées à toutes sortes de conjectures, faut-il renoncer à ce contrôle et prendre simplement comme base du texte la première main du Mediceus (Schmidt, et après lui : Schanz) : quel que soit le choix auquel on s'arrête, on devine que les conséquences sont sérieuses. Les initiateurs des deux thèses n'avaient pu mener à bout le travail de collations et de préparations. M. Sj. l'a fait; il conclut finalement en se prononçant pour Lehmann [1].

Aux lettres familières pour lesquelles nous avons une édition critique, M. Sj. oppose les autres recueils où cette base manque. Dans les lettres à Atticus nous n'avons de collation que du Mediceus; encore n'est-elle pas très soignée, et l'on n'est pas d'accord pour établir nettement quel est le rapport du Mediceus avec les autres manuscrits. M. Sj. s'efforce cependant de trouver au moins une méthode.

Dans sa recherche, pour les lettres à Atticus, M. S. limite ses exemples aux huit premiers livres, parce que pour ceux-ci les manuscrits se sont mieux conservés que pour les derniers. — Afin d'en finir avec la discussion sur la date relative des extraits de l'Ambrosienne, et d'autre part du Mediceus et du manuscrit de Berlin, M. Sj. a ajouté à son livre deux beaux fac-similés dès manuscrits de Berlin et de Milan.

On ne s'étonnera pas de trouver dans le livre des polémiques contre divers savants : contre Wesenberg de même que contre Schmidt. A celui-ci M. Sj. reproche d'avoir placé trop haut le Mediceus, sans le contrôler par les autres manuscrits italiens et par la recension transalpine. — Contre Gurlitt M. Sj. me paraît soutenir avec raison que le texte et la marge de Cratander ne peuvent représenter pour nous

1. M. Sj. met en doute plus d'une vue de Lehmann. Mais là même il ajoute (p. 81 vers le haut) que Lehmann mieux renseigné sur la tradition des manuscrits italiens aurait conclu autrement qu'il n'a fait.

un ou plusieurs manuscrits de Lorsch ; que Cratander ne publiait pas une édition critique comme l'entendent les modernes, et qu'il ne s'est pas cru obligé de donner partout ce qu'il trouvait dans ses manuscrits de Lorsch ou d'ailleurs. D'autre part M. Sj. reconnait la valeur de cet apport ; il lui fait une place dans le stemma, et il indique même de nouvelles leçons qu'on peut lui emprunter.

La première partie du présent livre (108 p.) est consacrée à l'étude des manuscrits ; ils sont étudiés séparément et groupés ; on établit la valeur relative de chacun d'eux, la valeur des familles. Voici la conclusion. Comme criterium pour les manuscrits italiens, M. Sj. (p. 96) donne ceci : Σ vaut mieux que Δ [1] ; bd(s) Σ mieux que M m(s) ; M[1] m(s) ENP Pal mieux que b d (s) G H ; c'est d'après M[1] Σ qu'on retrouve le mieux la leçon de l'archétype ; les corrections de M n'ont de valeur que si elles sont appuyées par le témoignage des autres manuscrits.

M. Sj. est très clairvoyant et très soigneux ; il distingue les mains des scribes, l'origine des textes additionnels qui viennent souvent d'une classe différente, et discute surtout avec précision quelle est la classe ou la subdivision de classe à laquelle il faut rattacher tel manuscrit. Je loue notamment M. Sj. d'éviter de s'appuyer sur des fautes banales dont il n'y a rien à tirer avec sûreté : *in* après *m* final ; *jam, etiam ; fato, facto* ; *consilii, consulis*, etc. M. Sj. lui-même reconnait qu'elle ne peuvent servir pour une caractéristique [2].

Dans une seconde partie (58 p.) consacrée à des notes critiques, M. Sj. s'occupe moins de proposer des conjectures que de défendre la tradition même contournée et obscure. Ici se trouvent les remarques générales de grammaire dont je parlais (souvent peu nécessaires, avec accumulation d'exemples) et les renvois aux études précitées.

Voici ma principale objection. M. Sj. a le défaut des savants qui, occupés d'un sujet difficile, se figurent que le lecteur en connaît sinon le fond, comme ceux qui en sont tout imbus, tout au moins les approches, et qui, par suite, négligent de donner des indications essentielles. Le risque est qu'on laissera là le livre, faute de comprendre, et ceci est imputable pour partie à M. Sj. Non à cause de la rédaction latine qui me paraît élégante souvent et partout très suffisante. Ce n'est pas là que serait le défaut de clarté. Il vient plutôt de ce que les indications nécessaires manquent en tout ou en partie. La table des sigles n'est pas complète [3] ; elle est bien plus claire dans Lehmann. L'*Index locorum* est bien trop incomplet pour qu'on puisse, dans ce texte si dense, retrouver une citation déjà vue. L'*Index rerum* est de même insuffisant. Ajoutez à cela toutes sortes de répé-

---

1. Les sigles sont celles de Lehmann.

2. Dès lors à quoi bon les énumérer si longuement ?

3. Ainsi pour R, pour ΦΠ, il faut se reporter à la table des matières, aux stemmas ou aux différentes pages du livre. Il faut deviner que A[12] (p. 75 au bas) représentent les deux premières éditions d'Ascensius, etc.

titions fastidieuses. Taches regrettables dans un livre dont le fond est solide [1].

Émile THOMAS.

Grundriss der Geschichte der römischen Literatur unter teilweiser Benutzung des gleichbetitelten Werkes von Max Zoeller. Bearbeitet von Dr Edgar MARTINI, Prof. der klass. Phil. an der Univ. Leipzig. Erster Teil : Die Literatur der Republik, Münster i. W. Schöningh. 1910, 277 p. gr. in-8°, 3 m. 60.

W. S. Teuffels **Geschichte der römischen Literatur.** Sechste Auflage unter mitwirkung von Erich Klostermann, Rudolf Leonhard und Paul Wessner, neu bearbeitet von Wilhelm KROLL und Franz SKUTSCH. Zweiter Band. Die Literatur von 31 vor Chr. bis 96 nach Chr. 1910. Leipzig und Berlin, Teubner, 6 m.

Une comparaison entre les deux livres cités au titre ne pourrait s'établir que pour la méthode ; pour la matière, ils ne se rencontrent pas, mais se suivent l'un l'autre. Je crois que le nouveau Teuffel, plus détaillé et plus complet, est destiné à des lecteurs plus exercés et qui visent plus haut ; le Martini entend avant tout être commode et pratique.

I. Je ne connais pas l'histoire de la littérature romaine de M. Max Zoeller (même librairie, 1890). Il me serait donc impossible de distinguer ce que M. M. en a conservé, et ce qu'il en a laissé de côté. — Le nouveau livre est dédié à Spyridon Lambros et Henri Lebègue à Paris.

D'après l'auteur lui-même, l'ouvrage tient le milieu entre les manuels développés et les courtes esquisses. Il est destiné aux étudiants de philologie classique et aux maîtres des écoles moyennes. A cause de ces derniers, il est tenu compte des éditions classiques et des dissertations et livres d'explication parus récemment. Le livre de M. M. a, pour l'instant, cet avantage sur les autres histoires de la littérature latine, qu'il est presque la seule histoire qui se réfère aux plus récentes publications [2]. Telles appréciations (vortrefflich, musterhaft, massgebend, hauptausgabe, etc.) mêlées aux références, seront très utiles aux lecteurs et toutes me paraissent parfaitement justes. Ma seule crainte est que ces secs résumés, avec le lourd matériel bibliographique qui les encombre, ne laissent dans l'esprit que des impressions fugitives et vagues [3].

II. Le présent volume du nouveau Teuffel traite des œuvres comprises entre 21 avant J.-C. et 96 après J.-C. Il a été préparé pour l'ensemble par W. Kroll; pour quelques parties par des spécialistes : R. Leonhard (juristes), P. Wessner (grammairiens). MM. Skutsch et

1. L'impression m'a paru soignée. P. 34, l. 16, lire col*ligi*.

2. Par ex. pour les traités philosophiques de Cicéron, les travaux de Plasberg, les résultats des dernières recherches sur les sources de Cicéron, les articles des revues allemandes, etc.

3. P. 118, au milieu : écrire L. Plot*ius*, Gallus. — P. 192 : mauvaise ponctuation à la dernière ligne du § 46.

Dopheide se sont occupés de la correction finale et des épreuves. Le volume, comme dans Schanz, est terminé par un index particulier. C'est ici un tome II. On annonce pour paraître très prochainement les tomes I (de l'origine jusqu'à 31 avant J.-C.) et III (de 96 après J.-C. jusqu'au VIIIe siècle).

Dans sa préface, le nouvel éditeur, M. Kroll, ne diminue pas les difficultés de sa tâche : il déclare nettement qu'à ses yeux, l'ouvrage avait besoin d'être entièrement refondu, justement parce que dans l'édition précédente, M. Schwabe avait trop usé de discrétion. Je goûte la phrase courtoise de la préface sur l'œuvre de Schanz par laquelle est écartée toute équivoque fâcheuse.

Comme il était naturel, les changements ont porté surtout sur les remarques. Je crois qu'on a eu raison de renoncer cette fois à donner tout ce qui a paru sur tel sujet ou tel auteur : « une histoire littéraire n'est pas une bibliographie ». Le livre prochain de Klussmann fournira ce qui paraît ici manquer.

Parmi les additions principales je citerais, dans les articles sur Sénèque, sur Horace et ailleurs, les diverses études portant sur la *Diatribe* et sur le *genus Bioneum*. C'est un écho des bonnes recherches de ces derniers temps. Aussi des nouveautés, comme ce qui concerne les signes critiques dans les grandes déclamations de Quintilien, sont mentionnées à leur place (p. 332, 12) quoiqu'un peu brièvement. Nous avons ici encore, notamment pour les odes d'Horace, un écho de ce que nous ont appris les papyrus sur la littérature hellénistique. M. Kr. s'est même laissé influencer plus qu'on n'aurait voulu par tel ou tel travail récent [1].

On trouvera plus d'une fois le titre : « Neuere Literatur ». Je crains que M. Kr. n'ait pas assez incliné en ce sens, et, dans la bibliographie, j'aurais supprimé bien des renvois à des travaux surannés [2]. Certaines erreurs de Teuffel sont nettement reconnues (par ex. p. 66, 6 vers le milieu). Je me demande toutefois si, malgré les qualités qu'avaient les travaux de ce critique, on n'y renvoie pas ici encore trop souvent, surtout à ceux qui datent (1842, etc.).

D'omission ou d'erreur grave je n'en ai pas vue [3]. Pour les références, à mon sens il y en a trop. Assez rares, disons trop rares, mais très précieuses appréciations critiques (vortrefflich, phantastisch, verkehrt, belanglos, etc.). Quant à la mise à jour, je crois qu'elle a été bien faite et que le nouveau manuel sera tout à fait au courant.

---

1. Ainsi, à mon sens, p. 41, 2 sur la *Ciris*, où il admet que les idées de Skutsch sur ce poème ont une certaine vraisemblance. Il est vrai qu'il eût fallu une sorte d'héroïsme pour parler avec objectivité d'un collaborateur.

2. Citons des exemples qui nous concernent : p. 53, le Walkenaer sur Horace (1840), ou encore, p. 37, au bas, les études de Tissot sur Virgile (1846). Tout lecteur aurait plus et mieux trouvé en ce genre dans les livres allemands.

3. Je ne sais par quel oubli une traduction française de Pline l'ancien de Grandsagne est citée sans que l'on dise rien de celle de Littré dans la collection Nisard.

Deux modifications qui ne me semblent pas heureuses : pour gagner de la place, on a fait trop d'abréviations et il arrive que le lecteur ne puisse par exemple retrouver sûrement tel titre d'ouvrage auquel on est renvoié; d'autre part il y a eu dans le texte des remaniements où les phrases si claires, si nettes de Teuffel ont cédé la place à des paraphrases nébuleuses influencées par le goût du jour; changement d'autant plus fâcheux qu'il n'y a pas ailleurs dans le livre de vues littéraires proprement dites.

Ci-dessous encore quelques réserves [1].

É T.

Paul Perdrizet, **Cultes et mythes du Pangée** (Annales de l'Est, troisième série fasc. I), Berger Levrault, Paris, Nancy. 1910, 103 pp. Prix : 5 fr.

Personne aujourd'hui ne connaît la Macédoine mieux que M. Perdrizet qui l'a parcourue en tous sens à maintes reprises et qui prépare le *Corpus* de ses inscriptions antiques. C'est donc avec une maîtrise parfaite de son sujet qu'il a pu nous parler des cultes du Pangée, qui, comme l'Athos de l'autre côté du golfe Strymonique, mériterait le nom de Montagne Sainte. Les Grecs se sont emparés des légendes du pays merveilleux des mines d'argent, les ont poétisées et défigurées, mais nous pouvons en retrouver souvent le vieux fonds barbare. Rhésos, le héros homérique, dont les Athéniens rapportèrent pieusement les ossements à Amphipolis, est un dieu thrace, un dieu chasseur du Rhodope, une forme du « dieu cavalier » qui porte dans le pays des noms divers, — celui de Rhésos semble signifier « roi ». Lycurgue, le persécuteur des Ménades. qui périt emmuré dans une caverne ou étouffé par les sarments d'une vigne monstrueuse, est une vieille divinité agraire que des rites sanglants font mourir et ressusciter chaque année. Mais le dieu le plus fameux du Pangée est Bacchus Il n'est autre que le Dionysos de Nysa dont l'Iliade (Z. 130) rappelle incidemment le culte sauvage. Il possédait sur l'une des cimes de la montagne un oracle appartenant à la tribu, longtemps indépendante, des Satres; mais, chose curieuse, les « prophètes » devaient être des Besses. Ceux-ci, maîtres du Rhodope, avaient au cœur de la Thrace un temple fameux de Dionysos et celui du Pangée semble en avoir été d'abord une succursale.

Le nom propre de cette grande divinité nationale des Thraces est

1. Des pages entières sont remplies par des renvois de pure bibliographie ; par ex. p. 292 et 293 ; p. 99 et 100 ; p. 67 et 68, etc., est-ce normal ? — Je note comme curiosité, et sans y attacher autrement d'importance, que, pour excuser l'absence de certains renvois aux publications étrangères, M. Kr. donne cette raison qu'elles manquent à la bibliothèque de Münster. — Dans le courant du livre d'ordinaire Burm*an*, mais parfois aussi Burm*ann*. — P. 40, l. 1, lire Cur*c*io. — P. 53, l. 2 du bas : lire Vermögens *Ep*. — P. 286, 312, 1, l. 8 lire Narbonens*i*, et deux lignes plus bas Tarraconens*i*. — Confusion sur les volumes I et II pour Halm et pour Meister : p. 330, l. 7 du bas.

Sabazeus. Il ne faut voir en lui, suivant M. Perdrizet, ni un génie du vin ni un génie de la bière (*sabainne*) mais bien le génie de la végétation. On lui consacre le lierre parce qu'en hiver la force de celle-ci semble se réfugier dans la plante toujours verdoyante. Dès avant le vi[e] siècle, son culte se propagea en Grèce et il fut notamment introduit à Delphes, où, jusqu'au iv[e] siècle, officièrent des prêtres thraces. Mais les mystères helléniques de Dionysos sont une religion composite : on peut y distinguer un élément orphique — celui-ci, quoi qu'on en ait dit, est étranger à l' « oracle » du Pangée — un élément phrygien, un élément proprement grec. Quelle est la part de la Thrace dans cet amalgame? Ce fut de cette contrée sauvage que vint « l'omophagie », la cérémonie où les mystes déchiraient une victime et s'en partageaient les chairs pantelantes, puis l'exaltation dionysiaque, l'extase obtenue non seulement par l'absorption du vin, mais aussi par les courses, les cris, et les mouvements désordonnés. Mais il est bien difficile de fixer avec précision les caractères primitifs de la religion du Pangée car, durant la période grecque, elle subit à son tour l'influence des mystères phrygiens de Cybèle et d'Attis et dans ses confréries s'introduisent des conceptions et des croyances auparavant inconnues.

On le voit, M. Perdrizet n'a pas limité son horizon au massif du Pangée. Des cîmes de la montagne c'est Delphes et Athènes qu'il observe. En étudiant les cultes thraces, il a fait mieux comprendre une des manifestations principales du sentiment religieux en Grèce. Son érudition précise et sagace, que viennent constamment éclairer des rapprochements ingénieux, lui a permis de donner à de très vieux problèmes des réponses souvent nouvelles [2].

F. C.

Studien zur germanischen Sagengeschichte von D[r] Friedrich Panzer, Professor an der Akademie zu Frankfurt A. M. I. Beowulf. München, Beck, 1910. In-8°, ix-409 pp. 12 M.

En 1901 M. Panzer publiait sur la légende de *Gudrun* un livre qui excita une vive curiosité. L'auteur rompait délibérément avec l'opinion régnante. Il contestait que le sujet du poème moyen-haut-allemand fût une sorte d'humanisation de données mythologiques.

1. Dans un article de la *Revue des études anciennes* (XII (1910), p. 218 ss.), à propos d'un *Fragment de Satyros*, M. Perdrizet a poursuivi l'histoire du culte de Dionysos jusqu'en Égypte et montré comment Ptolémée Philopator prétendit en faire une sorte de religion officielle de son royaume et contraindre les juifs eux-mêmes à recevoir le tatouage de la feuille de lierre, marque de dévotion à un dieu, auquel on assimilait Iahwé.

2. P. 75, n. 2. Sur les Κάτοχοι, voir aussi Kroll, *Cat. codd. astrol.*, V, 2[e] partie, p. 146 et Reitzenstein, *Die hellenistischen Mysterienreligionen*, 1910, p. 71 ss. — P. 90, sur le Ζεὺς Κεραυνός, cf. Usener, *Rheinisches Museum*, N. F., LX (1901), et mes *Relig. orientales*, p. 372, n. 67, cf. 373, n. 69.

La légende, dont *Gudrun* est le remaniement épique, avait, disait-il, comme origine un conte populaire. Cette théorie ne rencontra pas un assentiment unanime. M. P. vient de la fortifier en montrant que le *Beowulf*, le célèbre poème anglo-saxon, est, lui aussi, né d'un conte populaire.

Ce conte est connu en France, où certaines de ses versions sont appelées *Fils d'Ours* ou *Jean de l'Ours* [1]. Il retrace les exploits d'un homme très fort, qui se propose d'arracher à un démon souterrain une jeune fille et qui réalise son dessein malgré la trahison de ses compagnons. M. P. a recueilli plus de deux cents variantes de ce conte, dont il a tenté de faire l'histoire. Selon lui, le sujet en remonterait à l'époque indo-iranienne. Il aurait été l'objet d'un remaniement épique en Scandinavie, où on aurait ajouté au motif de *Fils d'Ours* l'aventure du tueur de monstre ; puis il serait passé en Angleterre où un *scop* anglo-saxon en fit le *Beowulf*.

La théorie de M. P. a un côté faible. La multitude des versions recueillies — si elle témoigne d'une rare patience d'investigation et d'une précieuse faculté de coordination — n'est pas de nature à apaiser nos inquiétudes. Au contraire, elle les avive. Il est naturel, en effet, que, dans la masse des traits fournis par ces nombreuses variantes, l'un ou l'autre concorde avec le récit épique. Mais qui nous assure que ce trait appartient à la forme primitive, au prototype d'où serait issu le poème anglo-saxon ? Cependant les rapprochements mis en ligne par l'ingénieux et prudent savant donnent au moins la conviction que le fond commun du conte et du poème est un récit populaire et que les interprétations mythologiques — ceci paraît assuré pour la légende de Beowulf aussi bien que pour celle de Siegfried, que M. P. promet d'étudier prochainement — ont perdu infiniment de leur autorité.

Quel que soit l'accueil que l'on réservera aux conclusions de M. P. on devra se souvenir qu'il a rendu un très utile service aux études de folk-lore en examinant avec une patiente attention la naissance et la diffusion d'un conte populaire très répandu. Par un heureux hasard, il se trouve que ce conte est un témoin d'une époque préhistorique.

F. Piquet.

Dictionnaire de sculpture de l'École française au XVIII^e **siècle,** par Stanislas Louis, préface de Henry Roujon, t. I^er, Absile-Hutinet. Paris, Champion, 1910 (XII-441 pages).

Le plan de ce dictionnaire inspire la plus entière confiance ; pas un renseignement qui ne soit étayé d'un renvoi à une source. Aussi bien ce travail rendra-t-il d'inappréciables services aux historiens. M. S. L. a dépouillé pour eux les Archives nationales, série O[1], les livrets des

1. Ce nom se trouve dans une version lorraine que M. P. n'a pas signalée.

Salons, les revues d'art, les catalogues de nos musées, les brochures innombrables, etc.; il fait figurer dans son dictionnaire les sculptures dont on n'a qu'une mention écrite, il prépare ainsi le terrain aux chercheurs qui trouveront peut-être un jour une œuvre signée correspondant à cette mention. Nous espérons que la contre-partie aura sa place dans les appendices et que M. S. L. nous donnera la liste des œuvres anonymes du XVIII^e siècle : depuis l'énigmatique buste, attribué à Houdon, et dans lequel certains voient un Robespierre (moulage au Musée du Trocadéro) jusqu'à la dame inconnue de Nevers.

Le volume est précédé d'une charmante préface de M. Henry Roujon qui rend toute justice à ce dictionnaire, il l'appelle spirituellement le d'*Hozier du génie* et déclare que M. S. L. est parvenu à faire de son répertoire un des livres les plus émouvants et les plus amusants qui soient. En effet, l'auteur tire de l'oubli plus d'un « tâcheron du beau » et de nombreuses anecdotes, inédites, puisées dans des documents d'archives, viennent égayer, attrister parfois ces pages savantes.

C. S.

Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française, publiés par le Ministère de l'Instruction publique (en vente à la librairie Ernest Leroux).

Pierre Caron, **Tableaux de dépréciation du papier-monnaie,** LXXXV et 456 p. gr. in-8, 1909.

Gustave Laurent, **Cahiers de doléances pour les Etats Généraux de 1789. Bailliage de Sézanne.** 1909, 792 p. gr. in-8.

Henri Sée et André Lesort, **Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes, t. I. Evêché de Rennes.** 1909, CXI et 650 p. gr. in-8.

J.-J. Vernier, **Cahiers de doléances du bailliage de Troyes et du bailliage de Bar-sur-Seine.** t. I, 1909, LXXVIII et 690 p. gr. in-8.

Les tableaux de dépréciation du papier-monnaie que réédite M. P. Caron ont déjà été imprimés à deux reprises, en ventôse an VI, au moment de leur confection, en 1825 au moment du vote de la loi du milliard aux émigrés. Il paraît que ces deux premières éditions sont devenues rares. L'introduction explique à quelles nécessités d'ordre judiciaire répondait la confection de ces tableaux et d'après quelles règles ils furent dressés. Il s'agissait d'arbitrer les conflits entre débiteurs et créanciers, les premiers voulant naturellement s'acquitter en assignats au pair, les seconds refusant d'accepter un papier sans valeur. Les tableaux, établis par des commissions spéciales qui siégèrent dans chaque département, devaient fournir aux tribunaux des bases d'appréciation pour leurs jugements.

M. Gustave Laurent s'est efforcé d'éclairer les cahiers des Etats-Généraux qu'il publie, par toutes sortes de renseignements statistiques, administratifs, biographiques, bibliographiques, juridiques, etc. Il a exploré non seulement les dépôts locaux, mais les dépôts parisiens. Il donne de copieuses listes des sources qu'on pourra con-

sulter avec profit et il ne manque pas d'indiquer les ouvrages et articles qui concernent la localité dont il publie le cahier. Enfin il fait connaître le sens des termes locaux qui émaillent les documents. Son volume sera un des plus utiles de la collection [1].

Le recueil de MM. H. Sée et A. Lesort sera certainement un des plus critiques. L'introduction s'ouvre par un chapitre très creusé sur le territoire de la sénéchaussée de Rennes, ses limites, ses enclaves, sa formation historique, son administration, sa situation économique. Chemin faisant, sont relevées les erreurs de l'atlas historique de M. Brette. Des chiffres précis donnent le nombre des fabricants de chaque ville, le nombre des métiers et des ouvriers qu'ils employaient. Puis viennent dans de nouveaux chapitres l'historique de la convocation, le récit de la campagne électorale, l'étude des cahiers, la recherche des modèles qu'ils ont suivis, l'exposé des circonstances où ils ont été rédigés, et enfin le tableau de l'assemblée électorale qui a nommé les députés et adopté le cahier général de la sénéchaussée. Toute cette introduction, par l'étendue de la documentation comme par la pénétration des jugements, est vraiment remarquable. Aucune question n'est laissée dans l'ombre. Si toutes ne sont pas résolues, toutes sont abordées dans l'esprit le plus scientifique. Les cahiers sont accompagnés de tous les renseignements statistiques, administratifs, juridiques, biographiques, etc., et de toutes les pièces annexes qui permettent d'en contrôler les affirmations ou d'en expliquer le contenu. Bref ce recueil mérite de servir de modèle.

Je n'en dirai pas autant de celui de M. Vernier qui ressemble par trop aux premiers volumes de la collection. La critique interne des cahiers n'y est pas même amorcée. Bien que M. Vernier ait eu connaissance de la correspondance du lieutenant-général, il n'a fait de la campagne électorale qu'un récit fort succinct qui ne permet pas de se rendre un compte exact des différentes tendances qui se firent jour dans les assemblées. Son tableau de la situation économique du bailliage aurait demandé plus de précisions. C'est cependant la meilleure partie de son introduction. Ce qui laisse le plus à désirer, c'est le commentaire des cahiers qui est réduit à peu de chose. Les notices biographiques sont pour ainsi dire absentes [2]. Un tel recueil ne vaut que par les textes qu'il renferme. On y trouvera entre autres les cahiers des corporations de la ville de Troyes.

A. Mz.

---

1. Il a retrouvé, dit-il, 336 lettres que le député Moutier échangea avec ses commettants pendant la durée de la Constituante. Il faut souhaiter qu'il publie bientôt cette correspondance qui ne peut manquer d'être intéressante.

2. M. Vernier nous apprend cependant que Clisthène fut le chef de la puissante famille des Alcméonides, qu'il fut nommé archonte éponyme, etc., qu'Hippias, tyran d'Athènes, succéda à Pisistrate, son père, etc. ! (p. 394).

P. Glaue. **Das Kirchliche Leben der evangelischen Kirchen in Thüringen.** Tubingen, Mohr, 1910, in-8e, p. 413, mk. 8.

M. Drews, professeur à l'Université de Giessen, a pris l'initiative de la publication d'une série de monographies destinées à offrir un tableau précis et complet de la vie religieuse de l'Allemagne protestante. Lui-même en a donné le modèle en 1902 pour l'église saxonne, d'autres l'ont suivi pour la Silésie, Bade et la Bavière protestante. Le nouveau volume de cette utile collection vient d'être écrit par M. Glaue. Sa tâche n'était pas la moins compliquée. Le morcellement politique des minuscules États thuringiens a fait de son étude un travail de mosaïque infiniment minutieux et dont il est souvent difficile de tirer des conclusions générales; une des plus apparentes est en tout cas l'affaiblissement du sentiment religieux et l'indifférence, rarement l'hostilité, à l'égard de l'église. Mais à titre de répertoire, par sa claire déposition, par ses fréquents tableaux statistiques, ses abondantes références, ses témoignages puisés à une source directe, l'ouvrage, pourvu d'un triple index et d'une carte, sera précieux à consulter. Comme ceux de ses confrères, il est dû en partie à la collaboration indirecte d'une forte proportion de pasteurs du pays; c'est d'après les réponses à ses copieux questionnaires — il en a reçu 355 pour 751 demandes — que l'auteur a rédigé son enquête. Indépendamment de tout ce qui touche à la constitution de l'église, au recrutement de ses ministres, à l'organisation du culte, aux divers actes de la vie religieuse, et qui intéresse plus particulièrement les théologiens, le travail de M. G. fournira à l'historien et au sociologue d'utiles renseignements sur tous les points si nombreux où la vie sociale et la vie religieuse se pénètrent, et pour une des régions les plus originales de l'Allemagne.

L. R.

H. Busson, J. Fèvre, H. Hauser, **Notre Empire colonial**, Paris, Alcan, 1910, in-8°, II et 272 p., cartes et gravures, 5 fr.

Ce livre n'a pas la prétention de fournir sur chacune de nos colonies des détails complets, mais seulement de donner les notions générales qu'aujourd'hui aucun Français n'est en droit d'ignorer. Les auteurs, eux-mêmes, le présentent comme une simple introduction à l'étude approfondie des questions coloniales. Après un bref historique, ils passent nos établissements en revue, en décrivent le sol, le climat, les productions, les populations, en exposent l'organisation politique et le développement économique. Lorsque la colonie est trop vaste pour être peinte d'un seul jet, ils signalent en un court chapitre les caractères particuliers des différentes régions. En terminant, ils jettent un coup-d'œil d'ensemble sur l'empire français ; en signalent les points faibles ; indiquent les besognes urgentes pour le mettre en valeur, la politique à suivre vis-à-vis des colons et des

indigènes. Naturellement toutes ces questions ne sont qu'effleurées, et il était impossible de faire autrement en aussi peu de pages ; mais tel qu'il est, ce manuel servira à répandre des connaissances indispensables.

A. Biovès.

Victor Margueritte, **Pour mieux vivre,** Paris, Didier ; Toulouse, Privat, 1910, in-12, 352 p., 3 fr. 50.

La Bibliothèque des Parents et des Maîtres, continuant son œuvre féconde et méritoire, publie un volume dédié « à nos fils » par M. Victor Margueritte. Faire de nos enfants des êtres solidement trempés au physique et au moral en leur donnant le goût du risque et le sens de la responsabilité. en leur imposant le sentiment de la solidarité humaine, tel est le but indiqué par l'auteur. Il divise son livre en cinq parties : pour leur vie physique, pour leur vie intellectuelle, pour leur vie morale, pour leur vie artistique, pour leur vie civique ; et dans chacune il groupe, un peu au petit bonheur, des discours composés pour l'inauguration de statues, celles de Hoche, d'Alexandre Dumas fils, de Flaubert, de Corneille ; des articles bibliographiques sur des romans : Maurin des Maures, Monsieur et Madame Moloch, des livres d'histoire ; le drame de Varennes, la correspondance de Louis Rossel, les mémoires du sergent Bourgogne ; un article nécrologique sur le général de Galliffet ; de courtes études sur Vigny et Balzac ; bref on croirait que M. M. profite de l'occasion pour vider ses tiroirs et réimprimer ce qui n'a pu trouver place ailleurs. Il affirme que malgré la diversité des sujets, tous les sujets répondent à une seule, à une même idée. En dépit de notre bonne volonté nous n'avons pu la distinguer clairement.

A. Biovès.

Robert de la Sizeranne, **Le miroir de la vie,** Essais sur l'évolution esthétique. Deuxième série. Paris, Hachette, 1909, x-234 pages in-18. Avec 35 gravures. Prix : 3 fr. 50.

Les nouvelles études recueillies dans ce volume sont au nombre de cinq : L'esthétique des Noels, les neiges d'antan (portraits de femme), Chardin et Fragonard, Les dieux de l'heure (esthétique des pendules), *Tumulo solemnia*... (esthétique des tombes). Les parenthèses doivent être ajoutées à quelques-uns de ces titres à la Ruskin, moins énigmatiques que ceux de l'écrivain anglais, cependant. De plus en plus, M. de la Sizeranne cherche dans les œuvres d'art l'expression des sentiments ou des pressentiments d'une époque. Il montre, aussi, comment une même donnée, la crèche, l'horloge, la tombe, prend, suivant la couleur des temps, une parure et un aspect différents. Le morceau sur Chardin et Fragonard rentre mieux par ses limites dans

l'histoire de l'art. Mais là encore, M. de la S. ne regarde ces tableaux, j'allais écrire ne les écoute, qu'à titre de témoins. Nous ne nous plaindrons pas de cette méthode, car M. de la S. la pratique en perfection. Il met en lumière certaines vérités générales, nouvelles, méconnues ou dignes d'être répétées, le réalisme sain et le manque de tout hiératisme dans l'art chrétien (p. 6 et suiv.) ou la joie et la sérénité dont le moyen âge entoure la tombe. Les trouvailles d'expression, les images colorées, les réminiscences heureuses abondent dans ce volume comme dans les précédents. Des notes rejetées à la fin du volume permettent de vérifier une affirmation et de retrouver une œuvre d'art. Çà et là on contestera une tournure de phrase ou un rapprochement. Je trouve bien maladroite la chute d'une phrase sur « les *basaltes* noirs où se penchent les *égyptologues* pour y lire les noms de *Tabnith* ou d'*Esmunazar* » (p. 129). P. 173, le mot « étiage » est pris au sens général de hauteur. Il y a là une impropriété contre laquelle on ne saurait trop tôt protester avant que le nouveau sens ne s'enracine dans la langue par les journaux. On donne, en ces temps d'inondation, au mot le sens de « dimension, hauteur », de « plan », d' « étage », naturellement! On devrait cependant savoir que l'étiage est la hauteur, le plan, en été, *aestivis*, l'étage des *basses eaux!* « L'étiage élevé » où je ne sais quel député veut élever la démocratie est un mauvais compliment pour cette ombrageuse personne. Dans des questions qui dépassent la compétence spéciale de M. de la S., on dirait parfois d'un autodidacte mal renseigné [1]. Il connaît ou, du moins, cite le mauvais livre de C. M. Kauffmann et ne nomme même pas la *Psyche* de Rohde. Là est l'écueil du genre de philosophie cultivé par M. de la S. Il y faut des connaissances universelles. Mais quelle précision et quelle justesse de jugement quand l'auteur se retrouve dans son élément! Voir, p. 230, l'analyse artistique d'un sarcophage d'Arles. Il serait injuste d'appuyer sur quelques lacunes inévitables. On doit louer l'étendue, la pénétration, la rectitude de l'intelligence. Comment se fait-il que M. de la Sizeranne n'ait pas encore contribué à relever « l'étiage » de l'Académie française?

S.

O. E. Ravn, **Om nominernes Bøjning i Babylonisk-assyrisk** (indtil C. 1100), avec un résumé en français. København, Gad, 1909, 1 vol. 119 pp., in-8°.

M. Ravn a étudié la flexion du nom : 1° dans les textes officiels de *Hammurabi*; 2° dans les documents juridiques de la première dynastie de Babylone; 3° dans les inscriptions babyloniennes de 1400 à 1100; 4° dans les inscriptions assyriennes les plus anciennes jusqu'aux environs de l'an 1100. De cette étude il ressort notamment que le pluriel *ani* ne se trouve pas dans les textes babyloniens même de la

1. P. 106, l. 16, qu'est-ce qu' « enfler des bouteilles de savon »?

plus basse époque. On doit donc transcrire *ilû rabûtu*. La mimmation marquait primitivement l'indétermination; en babylonien elle a perdu ce rôle pour devenir la terminaison normale des noms au singulier; en assyrien elle a disparu dès l'époque la plus ancienne. Même pour ceux à qui le dano-norvégien n'est pas familier, le travail de M. Ravn sera utile, car il constitue un répertoire méthodique des formes nominales classées historiquement.

C. Fossey.

— Le nº 544 de la collection *Science et Religion* (série *Questions philosophiques*) donne une conférence faite à Marseille le 24 oct. 1908, à la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, par le Dr Grasset, de l'Université de Montpellier, sur la *Morale scientifique et la Morale évangélique devant la sociologie* (Bloud, 64 p. 0 fr. 60). Cet opuscule veut prouver que la morale scientifique « est incapable et n'a pas la prétention » 1º de donner les idées d'*obligation* et de *devoir* qui sont à la base de la morale de l'Évangile; 2º « de tenir compte de l'*intention* dans les actes, et ne peut admettre la *responsabilité*, tandis que la morale de l'Evangile fait tout le contraire; enfin que 3º elle « ne peut donner comme but à nos actes que l'*intérêt* de l'individu ou de l'espèce, conclut à la lutte pour la vie, et ne peut aboutir qu'à cette formule d'E. Fournière : Utilisons-nous les uns les autres. La morale de l'Évangile, au contraire... », etc. L'on voit le parallèle. C'est, comme le dit M. Belot dans une lettre du 24 janvier 1909, « un sermon pour gens déjà convaincus », qui suppose admis ce qu'il s'agit précisément d'établir, et qui fait un abus commode « des hardiesses de certains enfants terribles de la morale scientifique ». D'autre part, l'*Univers Israélite* du 11 déc. 1908 relève certaines affirmations imprudentes ou exagérées à l'égard de l'Ancien Testament. En somme, M. G. s'est rendu la tâche fort aisée en affectant de renverser, en courant, des objections qu'il n'a nullement ébranlées et en ne voyant pas ou affectant de ne pas voir d'autres objections plus grandes encore qu'on pourra lui faire. — Th. Sch.

— M. Max Offner (Munich), dont nous signalions récemment une grande étude de psychologie expérimentale sur la Mémoire, a publié un nouveau travail sur le surmenage scolaire : *Die geistige Ermüdung, Eine zusammenfassende Darstellung des Wesens der geistigen Ermüdung, der Methoden der Ermüdungsmessung und ihrer Ergebnisse speziell für den Unterricht* (Berlin, Reuther et Reichard, 1910, vi-88 p. 1 M. 80). Notion et formes de la fatigue, ses symptômes, sa mensuration par les méthodes physiologiques et psychologiques, autres facteurs pouvant influencer l'endurance au travail, enfin les lois de la fatigue, tels sont les objets de cette étude, fort utile à consulter par les professeurs, et qui aboutit à proclamer ce que, hélas, nous savons depuis longtemps, sans réussir à modifier en conséquence notre vie scolaire : que l'homme, et à plus forte raison l'enfant, n'est pas un pur esprit et que son travail intellectuel dépend intimement des conditions corporelles; que le soin de la santé physique est donc la première condition de toute saine activité pédagogique; que tout mépris des besoins d'air et de mouvement se venge cruellement tôt ou tard, etc. Nous le savons tous...., mais la routine! — Th. Sch.

— Le nº 10 (année 1909) de la revue mensuelle de psychologie pratique *Der Menschenkenner* dirigée par R. Stübe et Madeleine Thumm-Kintzel (Leipzig,

Wigand, 60 Pf. le n°, ou 3 M. par semestre à 6 nos) contient une étude graphologique de la question Shakespeare-Bacon, un examen des écritures d'esprits chez les mediums spirites, une note fort sensée sur l'éducation préventive contre le crime (*Unsere Schulen sind heute im wesentlichen Einpaukanstalten*; tout comme chez nous!), d'autres sur le sens télépathique des aveugles et sur l'élément artistique dans l'écriture, enfin une petite revue des nouvelles psychologiques et le compte rendu d'un Manuel de graphologie scientifique par J. Ravensburg. — Th. Sch.

— La *Cambridge philosophical Society* et les syndics de l'imprimerie universitaire ont fêté le centenaire de Darwin et le cinquantenaire de l'Origine des Espèces en chargeant M. A. C. Seward, professeur de botanique, de recueillir des articles de divers spécialistes pour marquer l'attitude actuelle de la science vis-à-vis du Darwinisme. Le recueil (*Darwin and modern Science*. Cambridge, 1909, xvii-595 p. avec 2 portraits de Darwin, une photographie de son cabinet de travail à Down, et 2 planches de botanique) comprend les essais suivants : J.-A. Thomson (Aberdeen), Les prédécesseurs de Darwin. — Aug. Weismann (Fribourg, Bade, auteur des *Vorträge über Deszendenztheorie* parus en anglais en 1904 sous le titre de *The Evolution Theory*), La théorie de la sélection. — Hugo de Vries (Amsterdam), Variation. — W. Bateson (Cambridge), Hérédité et variation à la lumière moderne. — Ed. Strasburger (Bonn), La structure des cellules et l'hérédité. — G. Schwalbe (Strasbourg), La descendance de l'homme. — E. Haeckel (Iena), Darwin anthropologiste. — J. G. Frazer (Cambridge), Quelques théories primitives sur l'origine de l'homme. — A. Sedgwick (Cambridge), L'influence de Darwin sur l'étude de l'embryologie animale. — W. B. Scott (Princeton), La paléontologie et le règne animal. — D. T. Scott (Londres), La paléontologie et le règne végétal. — Georges Klebs (Heidelberg), L'influence du milieu sur les formes de plantes. — Jacques Loeb (Californie), Etude expérimentale de l'influence du milieu sur les animaux. — E. B. Poulton (Oxford), La valeur de la couleur dans la lutte pour l'existence. — W. Thiselton-Dyer. Distribution géographique des plantes. — Hans Gadow (Cambridge). Distribution géographique des animaux. — J. W. Judd, Darwin et la géologie. — Francis Darwin, L'œuvre de Darwin sur les mouvements des plantes. — K. Goebel (Munich), La biologie des fleurs. — Lloyd Morgan (Bristol), Facteurs moraux dans l'évolution. — H. Hœffding (Copenhague), Influence de l'idée d'évolution sur la philosophie moderne. — C. Bouglé (Paris), Darwinisme et sociologie. — Rév. P. N. Waggett, Influence de Darwin sur la pensée religieuse. — Jane Ellen Harrison (Cambridge), Influence de Darwin sur l'étude des religions. — P. Giles (Cambridge), L'évolution et la science du langage. — J. B. Bury (Cambridge), Darwinisme et Histoire. — Sir Georges Darwin (Cambridge), Genèse des étoiles doubles. — W. C. D. Whelham (Cambridge), Evolution de la matière. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE-PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 3 novembre. — 1910

Kurt SETHE, **Urkunden der 18. Dynastie** (16 *ter* Heft). *Historisch-Biographischen Urkunden von Zeitgenossen Thutmosis' III*, n° 333-364, in-8°. Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1909, p. 1153-1226.

Cette seizième livraison termine le quatrième volume des *Documents* recueillis par M. Sethe sur la XVIII[e] Dynastie. Elle contient, avec la fin des textes relatifs à Rakhmariya, les notices de plusieurs de ses contemporains, Manakhpir et son fils Manakhpirrîyasanbou, Nakhtminou, le deuxième prophète d'Amon Aménôthès, le prêtre d'Amon Amanamhaît. Toutes les inscriptions relatives à ces personnages, qui étaient éparses dans une douzaine de volumes pour la plupart assez coûteux, ou même qui étaient inédites, ont été ordonnées méthodiquement, comme dans les livraisons précédentes, et autographiées avec beaucoup de netteté ; c'est un service inappréciable rendu aux débutants et, disons-le bien haut, à tous les Égyptologues. Qu'il se soit glissé quelques fautes çà et là dans la copie, il est possible, bien que je n'en aie pas relevé dans les pièces que j'ai étudiées de près pour me rendre compte de la valeur du volume. Il y en aurait qu'il ne faudrait pas s'en étonner outre mesure ; quel est celui d'entre nous dont l'attention ne fléchit point une fois ou deux dans quatre-vingts pages d'hiéroglyphes ? De toute manière, s'il y en a, elles portent sur des détails secondaires, et elles ne sont pas de nature à embarrasser le lecteur.

A force de transcrire les formules littéraires et religieuses de la XVIII[e] Dynastie, M. Sethe se les est assimilées si pleinement qu'il en reconnaît presque infailliblement la présence dans les endroits les plus obscurs ou les plus endommagés. Il a pu de la sorte reconstituer presque en entier certaines inscriptions dont il ne subsistait plus que des débris informes. Il n'y a aucun d'entre nous qui, voyant les lacunes énormes qui défigurent les parois des tombeaux thébains, n'ait songé aux pertes peut-être irréparables qui ont dû résulter des mutilations de ce genre pour l'histoire de l'époque. Notre chagrin est justifié dans beaucoup de cas, et bien des campagnes et des épisodes.

de la vie des Pharaons se sont perdus ainsi, mais les restitutions de Sethe nous prouvent que, dans beaucoup plus de cas, il n'avait pas sa raison d'être : c'est de la formule courante qui a disparu. Certes, il ne faut pas faire fi de la formule : elle est souvent, et sans le vouloir, instructive pour nous en matière administrative ou religieuse, mais du moment qu'à force d'en resasser les fragments on a fini par la rétablir, elle n'offre plus pour nous, à chaque fois que nous en rencontrons les morceaux de nouveau, qu'un intérêt négatif, celui de pouvoir constater qu'en somme nous n'avons pas lieu de regretter les dommages subis par le monument à la place qu'elle occupait. M. Sethe, en nous fournissant par ses suppléments les moyens de combler nous-mêmes les vides, nous a rendu un service dont nous ne saurions trop lui être reconnaissants.

G. Maspero.

Le Culex poème pseudo-Virgilien, édition critique et explicative par Ch. Plésent. Paris, Fontemoing, 1910, 8°, 265 p.

Le Culex. Étude sur l'Alexandrinisme latin, par Ch. Plésent. Paris, C. Klincksieck, 1910, 8°, vi-502 p.

Des manuscrits nouveaux ont été découverts pendant ces dernières années et utilisés pour la constitution du texte si incertain et si corrompu du *Culex* ; ils apportent à la critique un appoint qui n'est pas négligeable ; M. Plésent a jugé le moment venu de donner un apparat plus complet et plus exact que ceux que nous possédions jusqu'ici ; il a refait personnellement soit d'après les originaux, soit d'après des photographies la collation d'un certain nombre de manuscrits et sur des points de détail rectifié celles de ses prédécesseurs. Ce travail sera accueilli avec faveur ; on regrettera pourtant que l'apparat ne soit pas toujours rédigé avec la rigueur de la méthode scientifique ; dans nombre de passages il ne nous apprend pas quelle est la leçon de manuscrits importants, si bien qu'on est obligé de recourir par exemple à l'apparat d'Ellis, qu'il n'a pas rendu inutile. M. Pl. a inauguré un système nouveau de sigles et, malgré la perturbation momentanée qui en résulte, on reconnaît que cela était nécessaire pour sortir de la confusion ; malheureusement ce système n'a pas été établi d'après un principe uniforme et il y a là quelque arbitraire. M. Pl. n'a du reste pas dit le dernier mot sur la classification des manuscrits et sur la règle qui doit guider l'éditeur dans leur emploi. On est étonné de lire p. 24 que le *Corsinianus* 43 F 5 est « vierge de toute interpolation » et *ibid.*, note 1, que « c'est une supériorité sur le *Bembinus* lui-même ». En réalité ce manuscrit de date récente contient souvent des corrections dues à un lettré, qui du reste avait de la science, et contre lesquelles il faut se tenir en garde, bien que la restitution du v. 366 misérablement défiguré dans les autres sources n'appartienne pas à cette catégorie et paraisse remonter à la bonne tradition. Les bonnes

leçons du *Corsinianus* posent un problème d'origine, que M. Pl. n'a pas tenté de résoudre. Son jugement sur le *Bembinus* dénote une certaine inexpérience : p. 26 « les nombreux remaniements qu'il a subis, soit par le fait de ratures, soit sous forme d'annotations marginales, permettent de suspecter quelquefois son témoignage et lui enlèvent par moments l'autorité d'un document de première main ». Les surcharges postérieures n'enlèvent rien à l'autorité de la première écriture d'un manuscrit là où elles l'ont laissée visible et il y a lieu tout simplement de distinguer cette première écriture de ce qui est correction subséquente. Le *Bembinus* est du reste extrêmement fautif et, ce qui est plus désastreux pour nous, c'est que les fautes de lecture ont souvent été réparées tant bien que mal par des interpolations grossières; ces interpolations n'ont pas le caractère de celles du *Corsinianus;* elles sont beaucoup moins savantes. M. Pl. a établi son texte avec un sage conservatisme; il a même respecté, trop patiemment à mon avis, des non-sens de la tradition; cela ne l'a pas empêché d'admettre dans les passages manifestement corrompus — et ils sont légion — des conjectures de ses prédécesseurs, qui ne s'imposent pas toujours et qui mériteraient d'être remplacées par d'autres plus méthodiques et plus perspicaces; il en a risqué quelques unes, qui ne sont pas toutes acceptables. En somme, nombre de vers attendent encore une restitution vraisemblable et ne peuvent l'attendre que du flair critique, si incertain soit-il dans ses résultats; après M. Pl. il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le texte du *Culex*.

Son *Étude* sur le Culex est le fruit d'un travail énorme. Il ne nous a pas donné le nom de l'auteur du poème, en quoi il a eu raison, puisque aucun indice ne permet de le découvrir; l'œuvre est et restera sans doute toujours anonyme; il a du moins essayé d'en fixer la date et il l'a fait avec beaucoup d'ingéniosité et de science; il en place la composition entre l'an 14 avant J.-C. et le début de l'ère chrétienne; il s'appuie surtout pour cela, p. 119, note 1, sur des imitations qu'il a relevées dans le *Remed. Amor*. d'Ovide et il en cite également quelques autres relevées dans les *Métam*. et les *Pont*.; malheureusement en pareil cas et lorsqu'on n'a pas d'autre renseignement par ailleurs il est très délicat de déterminer lequel des deux textes en rapport dérive de l'autre; M. Pl. n'a pas essayé de démontrer que c'est bien Ovide qui a imité l'auteur du *Culex* et non le contraire et la démonstration ne paraît pas possible à faire de façon à forcer la conviction. Les autres preuves tirées de la manière d'un écrivain, de la nature de ses idées, de sa langue et de sa versification ne permettent guère de déterminer la date d'une œuvre qu'avec une large marge, au moins d'une cinquantaine d'années, et l'incertitude dans l'exemple qui nous occupe éclate, lorsqu'à propos de la langue M. Pl. nous dit, p. 328, « on croit être ramené d'un demi siècle en arrière » et, à propos de la versification, p. 485, note 1, « il se rapproche de l'auteur des *Métamor-*

phoses et parfois même il le dépasse par le purisme excessif de sa technique, anticipant ainsi sur la poésie de l'ère impériale ». Ainsi l'auteur du *Culex* serait tantôt en retard, tantôt en avance sur l'époque que lui attribue M. Pl., d'où il suit que cette époque ne saurait être précisée absolument et que, si l'œuvre est sûrement postérieure à Virgile, on peut la faire descendre jusqu'à Lucain. M. Pl. fait naître le poème dans le cercle littéraire de Pollion, ce qui est fort ingénieux ; mais ici il prouve trop ; il fait ressortir avec tant de subtilité et d'insistance les ressemblances du poète avec la manière de Pollion que la conclusion logique de toute la démonstration serait que l'auteur n'est autre que Pollion lui-même. S'il ne l'est pas, comment se serait-il assimilé d'une façon si complète la personnalité littéraire de son protecteur ?

Les résultats auxquels un examen rigoureux conduit M. Pl. souffrent souvent d'un vice originel; l'état du texte est si peu sûr, qu'il ne se prête pas à des études de grammaire et de métrique précises; M. Pl. note parfois qu'il ne s'appuie que sur un texte conjectural, mais il ne le fait pas toujours et maintes fois cela fausse ses conclusions. Souvent aussi il construit un édifice fragile sur des interprétations personnelles qui ne s'imposent nullement. Il a tort de croire que dans le v. 220 Cerbère est représenté comme vomissant la flamme et qu'il faut voir là une conception personnelle de l'auteur dans l'idée qu'il se fait du monstre. Il s'étonne que l'auteur introduise le moucheron dans les Enfers avant qu'il ait reçu la sépulture et il en conclut qu'il ne partage pas les idées courantes sur la nécessité de l'ensevelissement pour pénétrer dans le séjour souterrain. Il s'étonne que, revenu sur la terre, le moucheron ne demande pas nettement au pâtre un tombeau et il mettrait volontiers la chose sur le compte de la maladresse de l'auteur. Tout cela s'explique autrement : l'auteur a voulu faire une descente aux Enfers et il a encadré accessoirement la chose dans un conte alexandrin. C'est par une fantaisie poétique qu'il a fait inspecter rapidement par le moucheron sa demeure future où Tisiphone lui fait en passant un geste de menace, Perséphone un geste aimable ; il n'est là qu'en touriste et pour pouvoir raconter ce qu'il a vu ; ce n'est peut-être pas très orthodoxe ; mais, si l'auteur avait préalablement enterré son moucheron, celui-ci ne serait pas revenu sur la terre pour faire son récit; d'autre part si, de retour au jour, il avait expliqué qu'il avait besoin d'un tombeau, cela soulevait justement l'objection et c'est pourquoi le moucheron se borne à se plaindre au pâtre qu'il ne lui témoigne aucune reconnaissance. Le pâtre réveillé se sent pris de remords et élève le tombeau qui ne lui a pas été demandé. L'auteur a été guidé par la loi de l'ouvrage *operis lex* ; il a triché un peu avec l'opinion généralement admise. Cela ne veut pas dire qu'il eût sur la condition des morts des idées révolutionnaires.

Les dimensions de l'*Étude* de M. Pl. surprennent d'abord étant

donnée l'exiguité du sujet ; elles ont pris une ampleur disproportionnée par suite d'un procédé constant, qui consiste à traiter à fond une foule de questions qui en réalité ne se posent pas nécessairement à propos du *Culex* et qui le dépassent. Ainsi, en ce qui concerne la mythologie, M. Pl. recherche l'origine et le sens primitif des légendes, dont l'auteur ne s'est nullement préoccupé; la seule chose à remarquer c'est qu'en bon Alexandrin qu'il était, il avait le goût des formes rares de la légende et des curiosités. De même c'est s'élever bien au-dessus de la portée du *Culex* que d'écrire toute une histoire des croyances des anciens sur la condition des âmes ; l'auteur ne voyait sûrement pas si loin et ne s'est pas posé ces problèmes. Ces réserves faites, il faut reconnaitre que M. Pl. est très érudit, qu'il s'est livré à des lectures étendues et approfondies, dont il expose les résultats avec complaisance, parfois comme un professeur qui instruit des élèves ; son exposition est claire, nourrie ; il y a dans son livre nombre de pages bien écrites et bien pensées. Sur la doctrine on n'est pas toujours d'accord avec lui ; il est risqué d'avancer, bien qu'on l'ait souvent affirmé, que dans l'hexamètre latin l'accent tonique a une influence sur le rythme ; je ne crois pas pour mon compte que la pause de sens et la coupe métrique soient en rapport l'une avec l'autre.

Au point de vue littéraire M. Pl. a jugé l'auteur du *Culex* avec une mauvaise humeur visible ; il n'est chose désobligeante qu'il ne lui dise; il semble lui en vouloir de la peine qu'il lui a donnée. Il a fait retomber sur lui bien des choses qui ne sont imputables qu'à l'état de corruption du texte dans lequel le malheureux auteur n'est pour rien. Si nous pouvions rendre au poème son intégrité primitive, je crois que l'auteur nous apparaitrait comme un écrivain précieux, maniéré, cherchant l'expression originale et les effets de rhétorique, mais point banal et amusant par ses défauts mêmes. Je ne crois pas beaucoup à la vulgarité que M. Pl. lui attribue et je ne souscrirais pas à cette assertion, p. 390, « l'étude de ce poème peut passer pour une contribution à la connaissance du latin vulgaire [1] ».

A. Cartault.

---

1. Çà et là quelques fautes d'impression ; dans le texte du *Culex*, v. 220, *latratribus* pour *latratibus*, v. 251, *Pandionas* pour *Pandionias* ; dans l'*Étude* sur le *Culex*, p. 139, note 2, l. 11 du bas, *Dyctelium* pour *Nyctelium*, p. 174, note 2, l. 10 du bas, *après épousé* pour *après avoir épousé*. Généralement l'impression est soignée et correcte. On peut relever quelques erreurs : p. 61, « la Muse famélique » de Stace parait empruntée à l'ouvrage de M. Nisard sur *les Poètes latins de la Décadence* plutôt qu'à la réalité; p. 189, « comme Tibulle dans son panégyrique de Messala », le panégyrique n'est pas de Tibulle ; p. 273, un lapsus fait dire à Virgile : siluae sint *carmine* dignae; p. 466, l. 23, crétique est mis pour pyrrhique, etc.

Charles Plésent, professeur de première au lycée Louis-le-Grand, docteur ès-lettres, Le **Culex**. Etude sur l'Alexandrinisme latin. Paris, Klincksieck, 1910, xii-504 p., in-8°, 10 fr.

Du même : Le **Culex**, poème pseudo-virgilien. Edition critique et explicative. Paris, Fontemoing, 1910, 266 p., in-8°, 5 fr.

Je vais tout à l'heure conclure plutôt contre ces deux thèses; l'édition me paraît manquée ; les prétendues trouvailles de M. Pl. dans l'interprétation (car là est son seul apport), sont, suivant moi, assez malheureuses; l'étude, si longue, manque l'essentiel pour se perdre dans les accessoires ; bref, ces deux livres pourront bien n'avoir pas de valeur durable, et cependant je tiens à dire que je ne méconnais nullement quel talent l'auteur a montré dans presque tous les chapitres, sa facilité, le brillant de son style, le soin apporté au choix et à l'exactitude des traductions, la somme de travail certainement considérable dépensée ici ; encore et surtout l'idée heureuse qu'avait eu M. Pl. de choisir un texte limité, quoique difficile, pour l'éclairer et l'approfondir. Plus d'un lecteur goûtera les emprunts répétés, souvent heureux, à l'archéologie et à l'histoire de l'art [1]. Dans tout le livre ce qui concerne la littérature grecque me paraît juste et approfondi. Le chapitre VIII sur la versification, très soigné, est à recommander pour la lecture. Les développements généraux (sur la langue vulgaire, le latin archaïque, les hellénismes, etc.) dont je marquerai le caractère oiseux, assez analogues aux lieux communs des discours des anciens, aurout cependant, je le reconnais, à cause des bibliographies soigneusement faites, leur utilité [2]. Je trouverais encore au livre d'autres mérites; car il en a et beaucoup, je ne le nie pas ; mais, dans nos études, les intentions et les qualités de forme ne sont rien, ou du moins sont peu de chose à côté des effets ; voyons pourquoi ceux-ci sont, ou du moins, me paraissent faibles ou contestables.

I. Voici ma principale objection : c'est ici un livre autour du Culex et non sur le Culex. Le poème, dans le livre qui est censé lui être consacré, est débordé sans cesse dans tous les sens. Il n'y a qu'à voir la table des matières. Rien de plus naturel en un tel sujet que « l'étude littéraire », « l'étude grammaticale », les chapitres sur « la langue, sur la versification » du poème. Mais que pensera le lecteur en voyant que M. Pl. traite en 80 pages de « la mythologie » et surtout, en 54 pages, « des idées morales » du Culex ? Ce poème de 414 vers avait-il vraiment de si hautes visées, alors surtout qu'on nous dit ailleurs (p. 271 au milieu) que la psychologie y est rudimentaire ? Le *Culex* est traité ici comme s'il avait été fait pour enseigner les générations. On note ce qu'il contient et aussi (ceci est admirable) tout ce qu'il ne contient

1. Cependant je n'aime guère dans l'Edition ce qui concerne les illustrations : p. 46, n. 1 ; p. 51, n. 2. Voilà vite l'excès où l'on tombe.

2. J'y voudrais cependant plus de clarté et de critique, et un moyen de les retrouver facilement dans le livre. C'est d'ailleurs une idée discutable de nous fournir sur tant de sujets tant de répertoires.

pas, et là-dessus l'on raisonne et les prétextes ne manquent pas : ne faut-il pas suivre, d'Homère à la fin de l'hellénisme, l'évolution des légendes et aussi celles des genres ? Nous voici donc engagés dans une mosaïque tout alexandrine de digressions. Remercions M. Pl. de nous avoir fait grâce de l'histoire et de la géographie des peuples cités dans le poème. Avec sa méthode, elles avaient droit de présence puisque tout est certainement dans tout.

Le défaut est d'autant plus déplaisant que les répétitions dans le livre abondent [1]. Et combien de théories et de systèmes ? Les généralisations ici ne discontinuent pas. Que de fois des détails exacts s'échafaudent en un ensemble dont on sent cependant la fausseté?

J'ajoute que les remarques du critique n'ont pas de prétention à l'originalité [2]; M. Pl. cite loyalement ses sources qui sont les meilleures parmi les publications modernes. Il en cite plutôt trop [3]. Bien heureux le lecteur qui saura ne pas se perdre dans cette abondance fâcheuse et qui gardera du livre une idée quelque peu nette.

Donc la disproportion, le manque de rigueur dans la méthode est incontestable, et d'autre part que d'exagérations dans l'appréciation des détails! M. Pl. découvre dans chaque vers, dans le moindre mot, une infinité d'infiniment petits qu'il grossit à plaisir et où il voit seul tout ce qu'il a su distiller. On comprend qu'à ce compte il ait donné un si gros livre sans avoir touché cependant à plus d'une question qui n'aurait pas dû rester sans solution [4].

Ajoutons encore des fautes de ton : peut-on dire que le Culex « reflète l'évolution du génie de Virgile, celle de l'Alexandrinisme »[5]; « l'évolution » de la pastorale « *tout entière* » (p. 265 au bas) etc. ? Peut-on véritablement regarder la *Catabasis* du Culex comme « représentative des divers états successifs de la conscience antique, en ce

---

1. Que de pages et bien peu concluantes sur la plante dont le nom est tiré de Bocchus! et sur *menstrua luna!* Fallait-il donc, pour créer une expression, si naturelle, un si grand effort d'imagination ? Elle se trouve dans Catulle, dans Tibulle, dans Properce, dans le Culex : M. Pl. cite le fait coup sur coup avec des variations et il prétend, dans ces imitations successives, découvrir une filiation. — Et la sortie des chèvres à l'aurore : nous la revoyons quelque vingt fois.

2. On pourrait même objecter que le livre se sent trop des habitudes d'enseignement de l'auteur; il y a ici trop d'historiques, de remarques élémentaires, etc.

3. Que de fois : « Lire... Consulter... »! Quel disciple studieux pourra jamais épuiser le stock des renvois et des bibliographies de M. Plésent!

4. Par exemple : l'ironie dans le Culex. Elle paraît avec évidence dans le choix du sujet, et sûrement ici dès le début ; la sent-on et à quel degré, dans les développements, surtout dans la *Catabasis*, dans le choix de tel détail, de telle expression, etc. ? J'attendais là-dessus autre chose que ce que je lis, p. 270, n. 3, p. 278 et suiv.

5. Ce sous-titre du livre est-il juste? Dès qu'il est question d'Alexandrinisme latin », on pensera d'abord et surtout à Catulle, traducteur et admirateur de Callimaque : mais combien il faudrait de détours avant de songer pour cela à l'auteur du Culex!

qui concerne les idées sur l'autre monde » (p. 256 en haut) ? De telles vues me paraissent artificielles et forcées.

Une dernière critique qui vise la forme de l'exposé. M. Pl. dans ses démonstrations, au lieu de s'appuyer sur des faits et des idées, use et abuse des « autorités » françaises et étrangères. Il est parfaitement informé et veut s'appuyer. Mais, outre ce qu'il y a de désagréable dans une discussion qui prendrait vite un tour personnel, il oublie que tous ces noms d'auteurs n'ont qu'une valeur relative, souvent très relative, et qu'ils ne peuvent remplacer d'autres raisons. Notons qu'afin de ne pas manquer « les érudits de marque », M. Pl., est libéral et recueille toute la série.

Voici la contrepartie. M. Pl., si à l'aise dans les thèmes généraux, ne dégage pas bien les détails, même quand ils sont à ses yeux décisifs. Ainsi, pour la date, pour l'histoire du poème, il y a un intérêt majeur à savoir si Ovide a connu le Culex, s'il l'a imité ou si la réciproque a eu lieu. Je veux bien que la décision ne soit pas facile ; mais on ne trouve ici comme réponse que des à peu près. Il ne suffit pas de dire (p. 125 au milieu) : « Ovide et Stace sont les seuls (écrivains postérieurs) dont l'imitation ne puisse être révoquée en doute » [1]. La discussion devait être serrée tout autrement qu'elle ne l'est ici (p. 119) [2].

Tel autre détail, auquel M. Pl. s'attache de toutes ses forces, est des moins solides. L'interprétation qu'il donne du v. 262, est, suivant lui (p. 123), « la clef de la *Catabasis* du Culex »; c'était une clef bien perdue de fait puisque jusqu'à M. Pl., on comprenait le vers tout autrement. Expliquer : *adversas perferre faces*, par : « Proserpine donne l'ordre à ses suivantes de brandir leurs torches *devant le moucheron pour l'obliger à reculer* », c'est peut-être fort ingénieux, mais à lire le latin, qui eût deviné pareille intention, et comment expliquer ainsi le composé *per*ferre ?

Autre défaut de forme qui n'est pas sans gravité. La profusion des notes, parfois fort inutiles, est sûrement ici portée à l'excès. Elles ne contiennent pas seulement les références ou les additions nécessaires; le raisonnement descend du texte aux notes, puis y remonte par un caprice sans fin, comme si M. Pl. redoutait de suivre un développement d'une manière continue; l'œil et l'esprit se fatiguent à ces interruptions, à ce jeu perpétuel.

La rédaction, quoique généralement facile, n'est pas irréprochable [3],

1. M. Pl. ne nous cache cependant pas : p. 121 et 126, fin de la première note, que Leo n'est pas de cet avis.

2. Est-ce une distraction ou une opinion arrêtée qui fait voir à M. Pl. (p. 114, n. 3, 2e exemple) dans Ovide un imitateur de Lygdamus, surtout quand il s'agit de l'*Ars* ?

3. Passe pour les Néreides *pilotant* les navires ; mais Enée *piloté* par la Sibylle ! Peut-on dire dans un livre comme celui-ci : un latiniste aussi *émérite* que Scaliger, la société hellénistique *très intellectuelle*, une naiveté *très avertie*, l'an-

Allons droit à la conclusion qui ne vient qu'à la fin du volume. D'après M. Pl., le Culex que nous avons est bien celui que lisaient Lucain, Stace, Martial. C'est une contrefaçon voulue du petit poème perdu ou détruit de Virgile. Le faussaire est « un poète sans vocation, versificateur habile » de l'entourage de Pollion qui, sur son conseil, a pu traiter ce sujet comme exercice ou gageure littéraire. La composition serait placée entre l'an 14 avant notre ère d'une part et de l'autre la naissance du Christ. L'auteur se serait servi, comme source, d'un ἐπύλλιον de l'école arcadienne auquel il aurait ajouté le poème, la dédicace, de nombreux épisodes, souvent rattachés avec maladresse, notamment la longue Catabasis.

Tout cela est présenté plutôt comme une hypothèse que comme la conclusion d'une démonstration véritable. Je le crois bien; car rien de tout cela n'est démontré, cette idée d'un faussaire anonyme de l'école de Pollion ne repose sur rien, par conséquent ne nous tire en rien de notre incertitude. M. Pl. a accepté (p. 496, n. 1 et suiv.) parce qu'elle convenait à ses vues sur le Culex, l'attribution du *Bellum Africum* à Pollion. C'était s'accrocher à une épave [1]. Les rapprochements de langue qu'il a réunis (p. 495 et suiv.) ne sont qu'une preuve insuffisante. La difficulté principale sera toujours que le nom de Pollion ne s'accorde pas avec le goût et les habitudes alexandrines qui sont évidentes dans le poème. Dans les pages où M. Pl. caractérise Pollion et son cercle (p. 492 et s.), il n'ose rien avancer en ce sens; je le comprends. M. Pl. perd ainsi dans sa conclusion le fruit de toute la peine qu'il a prise dans le livre.

II. Comme seconde thèse, M. Pl. a donné une édition du poème. Une rencontre malheureuse a fait presque coïncider la publication de l'ouvrage avec l'apparition du livre de M. Vollmer [2]. Je ne m'explique pas que M. Pl. si bien informé par ailleurs n'ait rien prévu de ce côté. Il cite à peine dans l'Etude un article de M. Vollmer, et il a ignoré entièrement les lectures à l'Académie de Münich par lesquelles le professeur de Münich préparait son édition de la Bibliothèque Teubner.

---

limilitarisme épicurien d'un Tibulle. — Coquille malheureuse : p. 492, l. 10, la « patavanité de Tite-Live ». — Dans un ouvrage où les renvois aux livres allemands sont continuels, pourquoi citer l'histoire de la littérature de Teuffel d'après la traduction et non d'après la dernière édition allemande (p. VIII en haut; p. 7, n. 6, etc.)? — Pour l'*Antibarbarus*, il eût fallu citer Schmalz, et non Krebs (p. 330, fin de la n. 3, etc.). — P. 272, n. 4, l. 2, lire 86 (au lieu de 96). — P. 336, faux renvoi à la note 5. — Dans les remarques de détail sur la langue de Pollion (p. 495 et suiv.), je m'étonne de ne pas voir citée l'étude de Schmalz sur ses lettres. — P. 337, n. 2, *Phil.* Woch. est une désignation équivoque; il fallait *Berliner* en tête. — Les noms propres en général sont écrits correctement. Cependant p. 170, n. 2, lire Zie*lin*ski, et dans l'édition, p. 34, n. 2, Wa*tt*enbach.

1. P. 331, *De bello Africano*; p. 495 au bas, *De bello Africo*, et en haut de la page suivante, *Bellum Africum* : comme titre, n'est-ce pas trop varier ?

2. Voir la *Revue* du 26 mai dernier, p. 414.

La comparaison inévitable [1] est d'autant plus fâcheuse pour M. Pl. qu'il n'apporte au fond rien de nouveau au sujet des manuscrits. On ne peut vraiment considérer comme valable en ce sens l'article des *Études anciennes*, 1909, p. 233, sur l'Harleianus 3963, « le meilleur échantillon de la classe D »[2]. Je ne crois pas à la conclusion de Pl.[3]; mais alors même que M. Pl. ne se serait pas trompé, on sent combien l'apport du nouvel éditeur est médiocre. Les vérifications les plus faciles, les plus à portée n'ont pas été faites par lui [4]. Aucun stemma. Sur les mss. rien que ce jugement banal que BVR sont ici les meilleurs. Sur les « leçons caractéristiques » de l'*Harleianus* et l'*Helmstadiensis*, des notes qui me paraissent au moins étranges [5]. Suivant la maladie de notre pays, nous avons ici encore une édition livresque, sans recherches personnelles sur les sources.

La table des sigles est incommode et incomplète. Que feront ceux qui veulent lire l'apparat? leur point de départ sera forcément la dernière colonne : « sigles de la présente édition ». Mais pour être lues commodément, il eût fallu ranger ces sigles, sinon ici, du moins en un tableau supplémentaire, dans l'ordre alphabétique [6].

C'est l'édition de Leo qui a servi de base au travail de M. Pl. Je ne sais si c'est à cette origine qu'on attribuera certaines faiblesses du livre. Ce qu'il y a, dans toutes les productions de M. Leo, d'inégal, de contradictoire, d'obscur se retrouve ici plus d'une fois d'une manière fâcheuse.

Il me semble d'une manière générale que M. Pl. s'attarde bien trop ici, comme dans l'autre partie de son travail, à des leçons, des collations ou des études surannées. M. Pl. reproche à d'autres des explications « forcées, arbitraires », des « hypothèses aventureuses », des transpositions de vers où paraît « la fantaisie du procédé » : comme

1. Pour l'étude et le classement des mss., pour le texte, pour l'apparat, pas de comparaison possible entre le livre de M. Pl. est celui de M. Vollmer. Qui voudra s'édifier n'aura qu'à voir de part et d'autre ce qui est dit des éditions de Ribbeck et de Baehrens.

2. En tout quatre pages, dont trois contiennent la collation du ms. sans description, et sans qu'il soit fait mention d'aucune correction. Dans le préambule, aucune appréciation motivée.

3. Où M. Pl. voit des preuves de la supériorité de H sur H', je ne trouve que des indices de l'intervention d'un lettré, autrement dit des preuves d'altération, donc d'infériorité.

4. Voir la note sur le v. 60 où il est question d'une correction de Scaliger (*pravis*) fondée sur le témoignage « d'un vieux ms. qu'il ne nomme pas, mais *qui doit être* un des Exc. Paris. ». C'est là tout : O phobie des mss.!

5. M. Pl. croit caractéristiques des variantes d'orthographes (ae-e), des fautes banales résultant de confusions de lettres (*cum, tum, leniter, leviter*), d'abréviations mal lues (*prior, proprior, conspectus, respectus*, etc.). Tous ceux qui ont collationné des mss. ou qui ont l'habitude des apparats critiques, savent bien que ce sont là pures bagatelles.

6. Il n'eût pas été mauvais d'éviter pour le *Corsinianus* une double sigle, tantôt *R*, tantôt *Cors*.

toute cette sévérité se retournerait facilement contre lui, mais avec cette gravité que c'est en ceci seulement que peut consister l'originalité de l'édition, naturellement *originalité* étant pris dans le mauvais sens du mot. Je n'en finirais pas si je voulais relever ce qui me parait inadmissible [1].

1. Voici, à titre de spécimens, des objections dans l'ordre des vers. Suivant moi, M. Pl. a eu tort de reprendre, contrairement aux mss. (feretur), la correction de Scaliger, 7, feratur. — Explications impossibles : que 5, *notitiae* puisse signifier : le langage connu des héros ; *historiae* (4), la tradition, la dignité épique, la haute poésie. — M. Pl. risque sur le v. 21, la conjecture assez plate : ad quam... *recurrit* (?)... fetura *boum*, mais il se garde d'expliquer ce qui suit et qui ne se comprend guère : sit cura *tenentis* (?). — Comment entendre 23, *cultrice*? Après *cultus* du vers précédent, est-ce un mot corrompu ou une négligence ? et quel sens raisonnable donner à ce v. 23? — La langue ne permet nullement de tirer, comme le veut M. Pl., du vers 24 : *tu cui meritis oritur fiducia chartis*, le sens : toi qui commences à inspirer confiance aux écrivains qui ont bien mérité de toi. — P. 160, sur le v. 193, M. Pl. défend d'une manière bizarre son interprétation de *Qui*, pour *aliqui*, au début de la phrase (!). — M. Pl. adopte au v. 168, par conjecture, les mots : *Tendebant hydrae*; il ne donne aucune indication là-dessus et il faut recourir à d'autres livres pour savoir que *Tendebant* vient de Baehrens. Si *hydra* est expliqué doctement en haut de la p. 150, il suffit de tourner la page pour en retrouver l'origine, au bas de la page qui précède, dans les « fantaisies paléographiques », corruption de *isdem* qui, en fait, ont inspiré M. Plésent. Il est d'ailleurs très fier de cette conjecture (*Etude*, p. 98, n. 2 fin). — La leçon proposée pour la fin du v. 194, *telis*, est inadmissible, le substantif ne pouvant avoir le sens que veut l'éditeur : « à coups de pierres ». — On a singulièrement abusé des « transpositions », dit M. Pl. au moment même où il va en proposer une (les v. 198-200 entre 192 et 193) qui ne parait pas indispensable. — La traduction donnée, p. 160, du v. 199 : *Nescius* est de pure fantaisie et ne peut certes pas se tirer des mots latins. Je dirais comme M. Pl. pour une conjecture de Leo (p. 151 au bas), que « c'est du pur galimatias ». — Je ne puis trouver comme M. Pl. (p. 209 au bas) que le v. 287 « a été magistralement élucidé par Leo ». Après l'explication, le passage n'est pas moins embrouillé. — Même avec toutes les explications de M. Pl., le v. 244 est pour moi inintelligible. — Au v. 281, M. Pl. propose *frondes* (cod. *amnes vel annes*, comme au v. 278). C'est, à mes yeux, un changement malheureux : les mots répétés (par lapsus) du v. 278 ont chassé la vraie leçon. — Il est impossible que 284, *pressit*, ait pour sujet *Orpheus* et signifie (p. 206) : « le chant d'Orphée retient les coursiers de la lune ». — Que 314, flamma *lacrimante* soit une « trouvaille de style », je n'y crois guère. — M. Pl. a comblé la lacune des v. 318 et 319; mais il avouerait lui-même qu'il l'a fait d'une manière fort arbitraire. — Particulièrement après le v. 361, le commentaire n'est qu'un ramassis de conjectures surannées et invraisemblables sur un texte, de fait, illisible. — Au v. 368, la conjecture de M. Pl. par un mot si vague (*famae* pour *flammae*), surtout l'explication (Flaminius qui sacrifia sa vie pour sauver l'honneur; il s'agirait du vaincu de Trasimène), tout cela me parait de pure fantaisie. — Au v. 370, le texte des mss. : *devota* n'est pas indiqué dans l'apparat. — Singulière phrase, p. 246, sur le v. 371 : « *vepreta, au dire de Scaliger, se lirait* dans Varron, *De re rust.*, I, 29; *mais les mss. donnent* prata ». — Comme commentaire du v. 403 tout un panégyrique du lys : bien singulière idée ! — Ne pas écrire comme p. 151, 2 : *Sil.* Italicus. — Je ne comprends pas d'ailleurs que dans l'édition et plus rarement dans l'autre livre, le Culex soit désigné dans les notes par la seule initiale. Laisser cela aux notes personnelles. — On se demande si le *Nicolaus Loensis*, cité p. 242, est vraiment connu de M. Pl.

Après avoir lu les deux livres de M. Pl., je reprends le poème; est-ce ma faute? je ne le comprends pas beaucoup mieux; l'impression qui reste, n'est pas plus nette. A quoi sert donc une critique pareille?

Par tout ce qui précède, je crois avoir suffisamment montré pourquoi malgré l'effort évident, malgré un talent et des qualités incontestables, le résultat réel, scientifique des deux livres de M. Pl. ne répond pas à l'apparence et restera, je le crains, douteux et mêlé.

Émile THOMAS.

Inventaire des sceaux des pièces originales du Cabinet des Titres, à la Bibliothèque Nationale, par J. ROMAN, correspondant de l'Institut. Tome I, Paris, Imprimerie Nationale, 1909, in-4°, v-943 pages. (Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France).

Le Comité des Travaux historiques et scientifiques, section d'archéologie, s'est préoccupé de donner une suite à l'*Inventaire des Sceaux de la Collection Clairambault, à la Bibliothèque Nationale*, publié, en 1886 et 1887, par G. Demay dans la Collection de Documents inédits. M. J. Roman, correspondant de l'Institut, déjà connu par de nombreux travaux sigillographiques, a été chargé de rédiger sur le même plan et dans la même collection, l'Inventaire des sceaux attachés aux Pièces originales du Cabinet des Titres. Le tome Ier de cette importante publication vient de paraître. C'est un volume in-4° de 943 pages, qui renferme la description de 8067 numéros, rangés sous les lettres A-M. Cette description est elle-même précédée d'une courte préface et suivie de trois errata. Un simple coup d'œil jeté sur ce travail suffit pour convaincre qu'il a été exécuté d'une façon très défectueuse, et qu'il importe de le reviser avec soin, si l'on veut qu'il rende de réels services.

M. R. semble avoir adopté l'ordre des dossiers du Cabinet des Titres, sans se préoccuper des erreurs de classement, inévitables dans une collection de ce genre, et surtout — ce qui est plus grave — sans se donner la peine d'identifier les personnages dont il décrit les sceaux. Il en résulte que les noms de personne et les noms de lieu sont le plus souvent estropiés dans sa publication, et qu'il est très difficile de les reconnaître; qu'un même personnage y figure sous des noms différents, et quelquefois avec le même sceau; que des membres de familles très connues se trouvent dispersés en plusieurs endroits de l'ouvrage, sans que le moindre renvoi permette au lecteur d'en faire lui-même le groupement. M. R. n'a pas su utiliser les ressources que lui fournissait la science du blason pour reconnaître, sous des graphies différentes, les membres d'une même famille. Il n'a pas su tirer parti de la pièce originale pour corriger ou compléter, le cas échéant, la lecture du sceau. Il nous donne des noms étrangers dont la forme est fantaisiste; des noms latins qui n'ont pas été ramenés à leur forme française; des noms français qui ont été le plus souvent

mal lus ou mal identifiés. Il n'a même pas su reproduire toujours les noms correctement imprimés par ailleurs, et qu'il cite. Le tout forme un ensemble, encore plus imposant qu'amusant, de confusions, de négligences et de bévues, qui décourage la critique la plus bienveillante, et qui dépasse certainement la mesure à laquelle ont droit les spécialistes. Les exemples suivants le prouveront.

Sous le n° 6773 est inscrit un personnage, appelé Jean de Magnéville et qualifié du titre de « seigneur d'Ycellieu ». La seigneurie d'Ycellieu n'a jamais existé que dans l'imagination de M. R. Le personnage en question, un Normand d'ailleurs connu, n'est autre que Jean de Magneville (près Valognes), seigneur dudit lieu, d'ycel lieu). N° 6550 : Jacques de Lonroy, chevalier, « lieutenant du capitaine général de West-Flandre », en 1410; il faut lire « capitaine général de l'ost de Flandre ». N° 340 : Hugues d'Anlésy (leg. Anlezy), en 1347, « maître enquêteur des caves et foires du Roi dans tout le royaume »; ces *caves* et *foires* ne seraient-elles pas plutôt les eaux et forêts? N° 5940 : Jean, comte de L'Isle-en-Jourdain, capitaine général pour le roi en *Occitanie :* cette région de la France est plus connue sous le nom de Languedoc. M. R. semble tenir, d'ailleurs, à cette lecture, dont il nous offre plusieurs exemples. N° 6382 : Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, était maréchal de la foi, et non « maréchal de la Foy ». La majuscule serait plus à sa place quand il s'agit de la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, que l'auteur appelle constamment « la Reine blanche », ou de cet autre personnage, inscrit sous le n° 6808, Jean de Maintenon « dit le Borgne de la queue » (*sic*). N° 5762 : Philippe de Hédouville n'était pas « maître inquisiteur des eaux et forêts au duché de Valois », mais certainement maître enquêteur. N° 5657 : Jean de Hangest était lieutenant du roi pour la partie de la Normandie *par devers* la Bretagne et non « *par devant* la Bretagne ». N° 7410 : Guillaume Merle n'était pas « juge majeur de la sénéchaussée de Périgord », mais plutôt juge mage. N° 5008 : Ici le nom de la fonction est pris pour celui du fonctionnaire. Le personnage appelé Garde (commis de la) est un certain « Villiaume Aec... » (la légende du sceau, incomplète, ne permet de lire que ces lettres), qui était, en 1420, capitaine, commis à la garde de Thizy en Beaujolais. N° 4342 : Le personnage classé sous le nom d'Etienne (Vigoureux) s'appelait en réalité Etienne Vigoureux. On le rencontre assez fréquemment dans les pièces de comptabilité du XIVe siècle, relatives au Cotentin. Il fallait le classer à Vigoureux et non à Etienne. N° 841 : le sceau décrit à cette place n'est pas celui de Jean de Banville, verdier de la forêt de Saint-Sever, mais, comme la légende l'indique, celui de la verderie de Saint-Sever. N° 4564 : Firminhaco (Astorge de), procureur de l'évêque de Rodez : son vrai nom est Astorge de Firmignac. N° 5417 : Pourquoi Granierio (Pierre), alors que la légende du sceau donne Piere Grenier?

Ce sont là des lapsus plutôt amusants. Voici des erreurs plus graves. Il s'agit des mêmes personnages ou des mêmes familles qui, par suite de fautes de classement répétées, se trouvent dispersés en plusieurs endroits de l'ouvrage. Robert d'Albarguiez, chevalier, receveur des montres aux bailliages de Caen et de Cotentin, en 1364-1365, inscrit sous le n° 96, est le même que Robert d'Elbarguiès, inscrit sous le n° 4152. Il faut, d'ailleurs, beaucoup de bonne volonté pour retrouver sous cette forme fantaisiste un personnage très connu, Robert de Wargnies, auquel M. Coville a consacré jadis une notice dans ses *Etats de Normandie* (Appendice, IV, p. 308-311). Quelle différence y a-t-il entre Guillaume d'Antrain, écuyer, capitaine de Montasier(?) en 1351-1352, dont le sceau est décrit sous le n° 366, et Guillaume d'Autrain, capitaine de Montasier, qui figure sous le n° 667? Il est étrange que la similitude des deux sceaux n'ait pas amené l'auteur à reconnaitre sous ces deux noms un seul et même personnage. Eustache d'Ambigecourt (n° 196) ne diffère d'Eustache d'Aubrichicourt (n° 583) que par la façon dont M. R. a estropié ce nom connu; on l'orthographie généralement Auberchicourt ou Aubichicourt. Blanchet Bragne, maître des comptes en 1410 (n° 2071), gagnerait à être rapproché de Blanchet Braque (n° 2090), qui remplissait les mêmes fonctions à la même date. Jean de Cintray (n° 3152), commis pour les montres en Normandie, est le même que Jean de Curtray (n° 3810). Pourquoi séparer Jean d'Ebrart, seigneur de Saint-Sulpice (n° 4144), de Jean Hébrard, également seigneur de Saint-Sulpice (n° 5760)? Les sceaux que M. Roman décrit sous ces deux numéros paraissent pourtant bien voisins. Jean d'Elesmes (n° 4153) maître et garde du Clos des galées de Rouen (que M. R. appelle constamment le clos des galères), est certainement le même personnage que Jean de Lesmes (n° 6351). Jacques du Cor (n° 3445) est le même personnage que Jacques de Cocé (n° 3289), et son vrai nom est Jacques du Cos. Louis de Cramail (n° 3675) ne diffère pas de Louis de Carmaing (n° 2522) : les deux sceaux décrits sont presque identiques. Même confusion entre Guillaume Coudren (n° 3559) et Guillaume Gouldren (n° 5328) : ce lieutenant du vicomte de l'eau de Rouen s'appelait d'ailleurs Condren. Les lecteurs sont prévenus qu'ils trouveront les noms suivants indifféremment orthographiés Balagnier, Balaguier et Beligny, Basordan et Bazordan, Bonberch, Bonbers et Bouberc, Cocils et Conssils, Ginersac et Giversac, Hannencourt et Henencourt, Jancourt et Jucourt, Carnevenoy et Kernevenoy, Lignières, Linières et même Luières, etc.

Il est assez difficile de se rendre compte de la méthode de classement que l'auteur a adoptée. Ainsi les Malet de Graville figurent dans cet ouvrage, pour une part au mot Malet et pour l'autre au mot Graville. Les Matignon se partagent à peu près par moitié entre Goyon et Matignon, et le fameux maréchal du XVI[e] siècle s'appelle tour à tour

Jacques de Goyon et Jacques de Matignon. Les descendants actuels de la famille de Lestranges devront chercher leurs ancêtres à Estrange. Les Bazilhac sont classés à Aymeri, et les Bertholène à Bérenger. Par contre Jean d'Aulon, l'écuyer de Jeanne d'Arc, est classé à Daulon, et Robert d'Oissel à Doissel. Sous le n° 293, je note cette mention imprévue : Anges de Saint-Cyr (abbaye de N.-D. des). Comme classement original, je crois qu'il est difficile de faire mieux.

Dans l'impuissance où je suis de relever toutes les erreurs de ce volume, dont les personnages pour les deux tiers sont Normands, je me contenterai de proposer à l'auteur quelques corrections : elles pourront, s'il le juge à propos, grossir l'Erratum qu'il nous donnera sans doute à la fin de sa publication. Il n'est pas besoin de faire remarquer que cette liste est fort incomplète : c'est une sorte d'entrée de jeu, à laquelle chaque lecteur ne manquera pas d'ajouter pour son compte.

N° 70, au lieu de Ail-en-Bourse, lisez Ailgembourse. N° 5374, au lieu du duc d'Albanie, le duc d'Albany. N°s 113 et 6189, au lieu d'Aménion d'Albret, d'Amanion de Lanes, Amanieu d'Albret, de Lanes. N° 350, au lieu de Jean d'Annoilles, Jean de Hanvoile. N°s 639 et suiv., au lieu de Auquetonville, Anctoville. N° 703, au lieu de Jean d'Avekergue, Jean de Haverskerque. N° 689, au lieu de François d'Auxes, François d'Auxais. N°s 978-979, au lieu de Baudiabosc, Baudribosc. N°s 998-1007, au lieu de la Baume-Montravel, la Baume-Montrevel. N° 890, au lieu de Beaumont-le-Roy, Beaumont-le-Roger. N° 1255, au lieu de Robert de Bellebronne, Robert de Bellebrune. N° 6656, au lieu de l'abbaye de Bou près Cherbourg, l'abbaye du Vœu. N° 1862, au lieu de Jean des Boues, Jean des Boves. N° 1808, Brivatensis aurait du être traduit par Brioude et non par Brives. N° 2256, au lieu de Tassart de Bruille, lisez Tassart de Breuilly. La forêt de Bur-le-Roi près Bayeux est tantôt orthographiée Bourg-le-Roi (n°s 6622-6623), tantôt Bois-le-Roi (n° 3899) et tantôt Bru-le-Roi (n°s 3476 et 3735); pas une seule fois la forme exacte n'est donnée. N° 6671, lisez la forêt de Carnelle au lieu de Carmelle. N° 2526, la vicomté de la Carneille, et non de la Carnaille. N° 2529, au lieu de Jean Carnel, Jean Caruel. N° 2724, au lieu de Collart de Chacèque, Colart de Chasseguey. N° 2764, au lieu de Pierre de Chambère, Pierre de Chambray. N° 4674, au lieu du prieuré de Charine, le prieuré de Charny. N° 869, au lieu du Château-Cueilli, le Château-Gaillard. N° 3446, au lieu du Château-Servatenno, Castelsarrasin. N° 2977, au lieu de Châtelpugnon, Castetpugon. N° 3436, au lieu du bailli de Conserans, le bailli de Cotentin. N°s 6960-6962, au lieu de Cipière, Sipierre. N° 7477, au lieu de Conoseulle, Courseulles. N°s 3205-3208, les de Cléré sont les de Clères. N°s 7709 et 7711, au lieu de la forêt d'Yany, la forêt d'Eany; et n° 5241, au lieu de la forêt de Hichy, la forêt de

Lucy (auj. la forêt du Hellet, Seine-Inférieure, cant. de Neufchâtel-en-Bray). N° 4206, au lieu de Harpin, sire d'Ergueri, lisez Harpin, sire d'Erquery. N° 4228, au lieu d'Escrepuitot, Ecrepintot. N° 4155, au lieu de Ellicourt, Ellecourt. N° 2941, Philippe de Chateaubriand n'était pas seigneur de Froches-Barritault, mais de Roches-Baritaut. N° 5533, au lieu des bastides de Gannay, lisez la bastille de Gavray. Le château de Dienville (n° 4504), le château d'Yainville en Beauce (n° 6399), c'est le château de Janville. N° 5131, au lieu de Jean de Genouli, sire de Crosenay, il faut lire Jean de Genouilly, sire de Crisenoy. N° 5232, au lieu de Pierre de Godichard, Pierre de Gaudechart. N° 5302, au lieu de Laurent de Gorrenod, Laurent de Gorrevod. N° 5482, au lieu de Robert de Grosbrueil, Robert du Grosbreuil. N°s 5558-5559, au lieu de Guihébert, Guéhébert; au lieu de l'abbaye de Sainte-Trinité de Lesse, l'abbaye de Sainte-Trinité de Lessay, et au lieu de Monchason, Montchaton. N°s 5608-5612, au lieu de Halenvillier, Hellenvilliers, et au lieu du Val de Rueil, le Vaudreuil. N°s 5809-5810, au lieu de Héronval, Hérouval. N° 5856, au lieu de Guy de Honcourt, chevalier, sire de Ledein, Guy de Haucourt, sire de Lesdain. Que signifie le titre de bailli de Normandie, attribué à ce personnage? N°s 4762-4763, l'abbaye de Gercy en Brie, et non de Jarcy en Brie. N°s 6211-6213, au lieu de Lantar, Lanta. N° 6304, au lieu de l'abbaye de Leaue, l'abbaye de l'Eau. N° 6341, au lieu de Robert Lenversié, Robert Lenvoisié. N° 70, au lieu de l'abbaye de Lossoy, l'abbaye de Lessay. N° 5603, Jean Haguet de Leure et non de l'Eure. Le fort de Lingneuse (n° 7285) ou de Linguieure (n° 6046) est le fort de Lingèvres. N°s 6519-6520, au lieu de Hervé de Longannay, lire Hervé de Longaunay. N° 2391, au lieu du château de Livie en Sardaigne, le château de Llivia, en Cerdagne. N° 815, au lieu de Longcourt et Trie-Château, Longecourt et Thil-Châtel. N° 4958, au lieu de Longueville-le-Guissal, Longueville-la-Giffart. N°s 6824-6825, au lieu de Maisons (Étienne et Jean de leurs), Étienne et Jean de Lormaison. N° 6154, au lieu de Malitourne, Malicorne. N° 6867, au lieu de Mallepallu, Malpalu. N° 6892, au lieu de Mandagot, Mandagout. N° 6908, au lieu de Jean Mannorsin, Jean Mauvoisin. N°s 7200-7201, au lieu de Mathen, Mathan. N°s 6930-6932, au lieu de Manypeny, Menypeny. N°s 7324 et suiv., au lieu de Guillaume du Merle, sire de Messy, Guill. du Merle, sire de Messey. N° 7707, au lieu de Montedeline, Montendeline. N° 7839, au lieu de Hue de Montmoranter, Hue de Montormentier. N° 6463, le prieuré de Saint-Jean de Montrond, est le prieuré de Saint-Jean de Montrocq. N° 7611, au lieu de Thomas Monstresson, Thomas Maistresson. N° 7917, au lieu de l'abbaye de Mornienval, l'abbaye de Morienval. N°s 8043-8044, Edmond Mulso n'était pas capitaine de Neufchâtel et de Lincourt, mais de Neufchâtel-de-Lincourt. N° 685, Guillaume Aux Epaules n'était pas capitaine de Noyon, mais de Néhou (Neauhou).

Nos 4853-4854, au lieu de la forêt de Neumarche, la forêt de Neufmarché, et au lieu de la forêt d'Elions, la forêt de Lyons. N° 851, Thibaud de Bar n'était pas seigneur de Paimpont, mais de Pierrepont : l'identification avait été bien faite par Demay (Inventaire Clairambault, n° 629). N° 4382, au lieu de Pontdonne et n° 391, au lieu de Pont d'Oye, il faut lire le Pont d'Ouve. N° 3791, au lieu de l'archidiaconé de Pinchères en l'église de Chartres, l'archidiaconé de Pincerais. N° 3516, au lieu du comte de Pondenclies, le comte de Pont-de-Veyle. Nos 6032-6033, les bois de Queumet, dans la vicomté de Falaise, sont les bois de Canivet. N° 3724, au lieu de Saint-Étienne de Rennes, il faut lire Saint-Étienne de Renneville. N° 6555, au lieu du château de Renneville, le château de Regnéville. N° 387, au lieu de la vicomté de Saint-Salain, la vicomté de Saint-Silvain. N° 6845, le marquis de Scaldasol est le marquis d'Escaldasol. N° 5342, au lieu du siège de Sousmoulins, lisez le siège de Bonsmoulins. N° 7102, au lieu de Taillequeval, Taillecavat. N° 7599, au lieu de la forêt de Tret, et n° 571, au lieu de la forêt de Toart, la forêt du Trait. N° 5759, au lieu de l'abbé de Vallassé, l'abbé du Valasse. N° 5970, la garnison de Vernnère est la garnison de Verneuil. N° 1590, au lieu de Vernommel, il faut lire Vernonnet. N° 5903, au lieu de Robert de Willelby, Robert de Willughby, et au lieu du château d'Ivoy, le château d'Ivry. N° 4782, au lieu de la commanderie de Voynier, la commanderie de Voismer. N° 260, au lieu d'Arnaud, seigneur de l'Andorre, vicomte de Cadarac et Solomedio, Arnaud de Landorre, vicomte de Cajare et Solmiech. N° 7038, au lieu des religieux de Festaux, les religieux de Fécamp. N° 7918, au lieu du receveur de Pouve, le receveur de Péronne, etc., etc.

Les amateurs de logogriphes trouveront dans ce volume de nombreuses occasions d'exercer leur talent. Qu'est-ce que la forêt d'Himelaye, dans la vicomté de Carentan (n° 5599), la forêt d'Estomoie en la vicomté de Rouen (n° 4521), le prieuré de N. D. Engline en Quercy (n° 1208), l'archidiacre de Tergnier, assistant à l'échiquier de Normandie en 1407 (n° 7252), l'archidiaconé de Séliac à Avignon (n° 722), le prieuré de St Ladre de Pontguion près Tours (n° 4358), les seigneuries de Hirpialatre en Basse-Normandie (n° 2028) et de Saint-Sinc-Banayrorio, en Périgord (n° 2493), le comté de Richecourt en Wethenche (n° 6734), les châteaux de Sitorium en Roussillon (n° 483) et de Busche en Italie (n° 4992), etc. ? Et quels titres bizarres ont parfois ces personnages ! N° 1534 : Pierre Blancbouilly, « chapelain de la chapelle du manoir le Roi qui fut Fichon à couronne ». N° 1293 : Charles Bénard « intendant de la marine aux îles françaises du Vent d'Amérique ». N° 1206 : Jean de la Béchière, « panetier du grenier à sel d'Alençon. N° 3074 : Jean le Chéron, « substitut à Beaumont-sur-Oise ». N° 5521 : Thomas Guéroult, « lieutenant de la sénéchaussée du Cotentin ». N° 2407 : Adam de Callouet, « cham-

bellan du Roi et de Monsieur », en 1372! N° 5754 : Siffred Haynevar, « maître de certains mineurs ». N° 3524 : Raymond de la Coste, « hôtelier de Hauville », etc.

Les noms étrangers ne paraissent pas avoir été mieux traités. On ne peut se défendre d'une certaine défiance, lorsqu'on rencontre des noms comme Beneset de Chipareli, écuyer de Florence (n° 3121), Mangue de Louvain, chevalier d'Allemagne (n° 6647), Cygnen Aphoel, écuyer du pays de Galles (n° 386), Alozse de Homèdes, beau-frère de l'ambassadeur d'Aragon (n° 5853), Cloux de Langenonia, écuyer d'Allemagne (n° 6197), Gio-Maria Malvicino (nos 6884-6885), etc. Et pourquoi Melphi et non Melfi, Est et non Este, Julio pour Giulio, Jacomo pour Giacomo, Ludovico pour Lodovico, etc. ? Mais peut-on demander à M. R. d'écrire les noms étrangers d'une façon correcte, alors que dans son Avertissement il cite à deux reprises un certain Gaignaires, dont le nom méritait d'être traité avec plus de respect, au début d'un Inventaire des sceaux du Cabinet des Titres ?

Un ouvrage de ce genre intéresse à la fois l'histoire et l'archéologie. C'est un répertoire de noms qui devrait permettre aux historiens d'identifier sûrement leurs personnages, et c'est un répertoire d'emblêmes de blason qui devrait fournir aux curieux d'art héraldique des documents certains. Les critiques qui précèdent ne portent que sur le côté historique de la question. Il y aurait lieu de soumettre à un examen semblable les descriptions de sceaux que nous donne M. R. On y trouverait, j'en suis convaincu, autant de contradictions, de confusions et d'inexactitudes, un goût prononcé pour les mots nouveaux, des lectures fautives ou incomplètes, etc. Je laisse à de plus compétents le soin de faire ce relevé, qui s'impose. Ce qui vient d'être dit suffit pour montrer que l'*Inventaire des sceaux du Cabinet des Titres*, si méritoire que soit l'effort de travail dont il témoigne, ne répond pas jusqu'à présent aux légitimes exigences du public et doit être revisé soigneusement. Il est regrettable qu'une publication de ce genre se présente revêtue de l'estampille officielle, et qu'elle ait pu prendre place dans une collection justement renommée, où les œuvres remarquables sont la règle et les non-valeurs l'exception.

Paul Lecacheux.

Achille Biovès, **Français et Anglais en Egypte** (1881-1882). Paris, Roger et Chernoviz, 1910, in-8, 380 pp.

« Comment l'Angleterre s'est-elle emparée de l'Egypte? A-t-elle tout simplement profité avec habileté des événements et des fautes de ses rivales ? A-t-elle au contraire préparé la révolution égyptienne, guidé Arabi, machiné savamment toute l'affaire, jusqu'à l'instant où l'abdication de la France lui fournit l'occasion de mettre la main sur un pays qu'elle convoitait depuis qu'il était devenu la clef de la route

de l'Inde? » En France, on s'en est généralement tenu à la seconde hypothèse. L'état d'esprit de ceux qui vers 1881-1882 guidaient l'opinion, publicistes, journalistes, députés, est vivement traduit par une caricature de l'époque : derrière les retranchements égyptiens éclatent des obus anglais chargés de livres sterling, et les soldats d'Arabi de jeter leurs armes, plus empressés qu'ils sont à ramasser les pièces d'or qu'à défendre l'indépendance de leur pays. Aux talents militaires de Sir Garnet Wolseley, au courage du corps expéditionnaire, les Anglais n'avaient pas manqué d'adjoindre l'irrésistible séduction de la cavalerie de Saint-George. Cette explication de la conquête offre l'avantage de bien cadrer avec l'idée qu'on se fait d'ordinaire de la diplomatie d'Outre-Manche : si ce n'est pas à Rome, mais à Carthage qu'on compare l'Angleterre, c'est moins à cause de sa suprématie commerciale et maritime que pour sa réputation de mauvaise foi. Elle est odieuse, elle inspire de la défiance et de la crainte. La peur d'être dupes a été la cause déterminante de notre inaction. Ceux qui sont responsables de l'abandon où nous avons laissé l'Egypte, c'est, après les Chambres et les Ministres, les Français qui répétaient que l'Angleterre voulait nous faire jouer le rôle du chat du proverbe qui tire les marrons du feu. Ce n'est pas seulement l'enthousiasme et l'irréflexion qui précipitent les nations dans l'erreur, ce sont les préjugés, les fausses généralisations, le bon sens grossier et terre à terre,

D'après M. B., l'opinion publique s'est trompée : « Dans les événements qui ont rendu la Grande Bretagne maîtresse de la vallée du Nil, elle a agi avec tout le bon sens pratique, le mépris de la théorie et l'absence totale de plan arrêté qui sont les caractères distinctifs des Anglo-Saxons ». Au lieu de prêter aux hommes d'Etat anglais cette puissante dissimulation, cette prodigieuse profondeur de calcul où un Bossuet voyait le secret de la fortune de Cromwell, M. B. dégage le principal ressort de leur politique qui est tout simplement l'opportunisme, ce qu'ils appellent l'*expediency*. Et ce jugement n'est pas porté à la légère, il résulte d'une attentive étude des documents actuellement accessibles ; aux livres et journaux que tout le monde peut lire, M. B. ajoute des pièces inédites ; ce sont : 1° le dossier du procès des rebelles communiqué par le ministère public Borelli-bey ; 2° des notes de voyage de Borelli-bey et Pierre-bey ; 3° des renseignements fournis par les survivants et notamment par Arabi lui-même qui, on le sait, est revenu se fixer au Caire en 1900. Sans doute l'œuvre de l'historien ne s'achèvera que le jour où s'ouvriront les archives des cabinets intéressés, mais dès maintenant M. B. a pu montrer par quel fatal enchaînement de circonstances l'Egypte fut livrée aux Anglais. C'est ainsi qu'en dissipant la légende de la « perfide Albion », M. B. un peu malgré lui, sert la cause de l'entente cordiale.

Sur un point il nous semble cependant que M. B. porte un jugement dont il faudrait atténuer la dureté. Il est peu probable qu'on

tente jamais d'approuver nos députés de la majorité et nos ministres. L'aveuglement chez eux paraissait le disputer à la pusillanimité. Ils oublient les recommandations suprêmes de M. Thiers, ils abandonnent Gambetta, ils ne comprennent pas M. Clémenceau. Quand un médiocre est porté par le hasard narquois à un poste de danger, l'étonnement le saisit, il ferme les yeux pour ne pas céder au vertige. Un ministre qu'une interpellation intimide, s'affole devant la menace d'une guerre. Mais ces hommes d'Etat que nous raillons après coup, pourraient plaider les circonstances atténuantes. En allant en Egypte, ils ignoraient ce qui devait se passer. Bonaparte, malgré ses victoires, n'avait pu s'y maintenir. Le souvenir de l'expédition du Mexique pesait aussi sur leurs délibérations. Et n'oublions pas l'ombre que l'Allemagne, dirigée par Bismarck, projetait alors sur l'Europe. Le pays eût refusé de courir le risque de quelque nouvelle aventure. Depuis la guerre de 1870, la France doute d'elle-même; elle est frappée d'une espèce de paralysie qui, en épargnant son intelligence et sa sensibilité, rend son action hésitante. Ce n'est qu'à contre cœur qu'elle a entrepris l'expédition du Tonkin et à un moment son énervement a failli déchaîner l'émeute. Enfin on soupçonnait dans toute l'affaire des intrigues de financiers : fallait-il recommencer les tentatives de saint Louis et de Bonaparte, verser le sang de nos soldats, compromettre nos finances, rendre impopulaire le régime républicain, uniquement pour servir la cupidité d'un petit groupe de capitalistes?

Peut-être quand le réveil de la nationalité égyptienne sera accompli, nous féliciterons-nous d'être restés inactifs au moment de la révolte d'Arabi. Notre abdication ne fut pas à notre honneur, peut-être tournera-t-elle éventuellement à notre profit.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre tout l'intérêt et toute la nouveauté du livre de M. B. Ce n'est pas seulement un beau livre écrit d'un style alerte et clair, débrouillant avec une émouvante maîtrise cet imbroglio diplomatique qui faillit tourner au drame; c'est un bon livre plein d'enseignements, et d'autant plus efficace qu'il est parfois amer.

Ch. Bastide.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 10 novembre — 1910

Encore **Montaigne pamphlétaire.** Réponse à M. Armaingaud.

Douze pages [1] suffisent à peine à M. Armaingaud pour démontrer que je l'ai lu « avec une inattention soutenue ». Mais qu'est-ce, au jugement de M. A., que de le lire avec inattention? C'est, quand M. A. a réfuté une objection, persister à la considérer comme valable. *Perseverare diabolicum*... Car les objections que M. A. réfute sont comme si elles n'avaient jamais existé.

Hélas! vais-je encourir encore les reproches d'inattention, « d'inadvertance », d'immodestie et de « légèreté »? M. A. me dit qu'il n'attendait ni M. Strowski ni moi-même pour révéler à ses lecteurs l'importance du texte de 1574[2]. Pourquoi donc n'en faisait-il pas mention dans son avant-propos, qui est un « exposé » de la question? De cet « exposé » tout lecteur non averti conclura qu'entre 1571 et 1577, il y a le néant [3]. Il devra tourner quatorze pages pour rencontrer une allusion dédaigneuse à ce fait capital, et six pages encore pour en découvrir

1. *Revue critique* des 13-20 octobre, p. 261-274.

2. M. A. me fait dire (p. 263) ce que je n'ai jamais dit. Je n'ai pas dit que M. Strowski avait été « le premier à signaler » cette difficulté. J'ai dit : 1° que M. A. essayait d'échapper à cette difficulté; 2° que cette difficulté avait été « signalée *avec force* par M. Strowski ». Mais M. A. ne prend la peine ni de lire avec soin ni de citer avec exactitude. Et il triomphe parce que l'imprimeur a mis quelque part 476 pour 176!

3. Voici le schéma de ce morceau : « La Boétie meurt... en 1563... Huit ans après, en 1571, Montaigne publie... Six ans plus tard [*Rev. pol. et parl.* : cinq ans] en 1577 [1576]... Montaigne dans les *Essais* (1580)... ». Je demande à tout homme désintéressé si cet « exposé » nous prépare à considérer comme l'élément essentiel du débat la publication de 1574. « L'intérêt de cette remarque tendancieuse, dit M. A., m'échappe ». Mais c'est le fond même de la question.

une mention expresse. Une telle omission, assurément involontaire, témoigne d'une prodigieuse « inadvertance ». Si elle était volontaire, je me demande comment on devrait la qualifier.

M. A. qui réfute si péremptoirement les objections, ne les comprend pas toujours. Je répète donc qu'il faut être chair ou poisson, nous dire si le tyran du *Contr'un*, en admettant que ce soit un tyran réel, est celui qui régnait en 1574 *ou* celui qui régnait en 1577. Parler, comme M. A., de celui « qui allait régner *ou* qui régnait [1] » au moment de la publication du *Réveille-matin*, et d'un livre paru « en 1574 *et* en 1577, c'est confondre la copulative avec la disjonctive, c'est « s'abriter derrière des formules vagues » [2].

M. A. accorde aujourd'hui que le tyran qui l'intéresse, c'est celui du *Réveille-matin*, et il persiste à dire que ce tyran, c'est Henri III. Passons sur le premier dialogue (qui n'est pas une *première édition*), puisque, de l'aveu de M. A., « on n'y parle guère » que de Charles IX. Dans le second, laissons de côté les pages, soumises à litige, où se trouvent les fragments du *Contr'un ;* laissons aussi les pages liminaires. Dans les 180 pages qui restent, savez-vous combien de fois nous relèverons le mot de tyran appliqué au seul Charles IX ? *Quatre-vingt-neuf fois* [3]. A cinq reprises le roi est ainsi nommé trois fois en une même page, à trois reprises quatre fois ; il y a une page où ce mot figure cinq fois, une *six* fois. Autant dire que « le tyran » est ici un nom propre, un synonyme de Charles IX. *Jamais*, chose curieuse, ce mot ne sert à désigner Henri tout seul [4]. Conclusion : dans la

---

1. *Revue pol. et parl.* : « qui régnait ou qui allait régner ». Variantes instructives, qui trahissent l'indécision de la pensée.

2. Ne nous fatiguons pas de citer. P. IX, dans l'Avant-propos, *c'est-à-dire à un moment où on ne nous a pas encore révélé la publication faite sous Charles IX* : « le tyran, c'est celui qui régnait au moment même de la publication du *Discours* ». Contradiction avec la p. 5 : « roi de Pologne au moment où parait le premier fragment... » P. 6 cette formule étrange : « au moment où le *Contr'un* a été publié, c'est-à-dire en 1574 *et* en 1577 ». Mais, que diable, c'est 1574 *ou* 1577 !

3. J'avais dit (*Revue crit.* de juillet, p. 4, n. 5) : « Pour le second dialogue, je renonce à citer ». Ne renonçons plus au plaisir de dédier à M. A. cette petite statistique : p. 59 : « quoyqu'elle [Elisabeth] le reconnaisse pour tyran »; 62, 68, 70, 71, 72 (trois fois), 75 (deux fois), 93, 94, 95 : « un puissant corps, comme est celuy de France, à l'appétit *d'un seul tyran* », ce qui exclut Henri ; 96, 97, 130 : « les janissaires du tyran ; *ses deux frères* », nouvelle exclusion ; une seconde fois même p.; 131 (deux), 135 : « Charles le tyran », cela devient une épithète de nature; 138 (deux fois), 139 (deux), 141 (deux), 142, 143, 144, 145 (deux), 151 (trois) 154 (deux), 155 (trois), 156, 157, 159 (deux), 160, 161 (*six fois*), 162, 164 (deux) : « le tyran avec sa cour alloit accompagner *son frère* », troisième exclusion ; 165 « *le frère* du tyran », quatrième exclusion ; 166 (deux) : « j'y vis les trois rois qu'on appelle : le tyran, le roy de Pologne, et le tiers... », cinquième exclusion ; 167 (deux), 168 (deux), 169 (trois), 170 (quatre), 172, 173 (deux), 174 (quatre), 175 (cinq), 176 (quatre), 177 (trois), 178, 179 (deux), 180. — Dans l'éd. lat., *tyrannus* est partout employé dans le même sens.

4. Il est naturellement compris dans ces formules générales : « les tyrans », race de tyrans, etc. M. A. croit que je ne me suis pas aperçu de la haine que

dizaine de pages où sont enchâssés les fragments du *Contr'un*, le tyran, ce n'est pas Charles IX, quatre-vingt-neuf fois nommé, mais Henri! Ainsi le veut la logique de M. A.

Il est vrai que M. A. a pénétré dans le cabinet de travail de Nicolas Barnaud. Il sait, pour l'avoir vu de ses yeux, de quelle date est telle page, et de quelle telle autre. Il sait quand ont été exécutés les premiers remaniements, et quand les seconds [1]. Il sait que les pages qui ont été livrées les dernières à l'imprimeur de 1574, ce sont d'une part les pages où figure le portrait, d'autre part l'*Épistre aux Polonois* [2]. De cette épître, qu'il craint que je n'aie pas bien lue, il a la charité de m'offrir toute une page. Mais aurais-je donc la berlue? Dans cette page, choisie entre toutes par M. A., il est question encore d'un tyran. De quel tyran? De Henri d'Anjou? Que non pas : de Charles IX toujours; et Henri d'Anjou y est appelé « le roi frère du tyran » [3]. Ainsi, pour reprendre les formules mêmes de M. A. : ou M. A. ne lit pas les textes qu'il cite, et alors, il a été quelque peu léger en m'opposant, avec une belle assurance, ce passage qui le condamne; ou il les lit, et alors...

Mais, dit M. A., l'auteur du portrait n'est pas celui du dialogue. D'accord : cependant le metteur en œuvre du portrait est bien l'au-

---

l'auteur du *Réveille-matin* nourrit contre le duc d'Anjou. P. 110 : « le roy luy mesme, et son frère le beau Monsieur »; et l'on propose de coudre en un sac Charles, Catherine, Henri et Gondi. Mais là n'est pas la question. — Au reste, ne généralisons point, et ne disons pas : les huguenots haïssaient Henri. Certains, et non des moindres (la Noue, par exemple) ont favorisé l'élection de Henri au trône de Pologne, parce qu'ils voyaient là un moyen d'obtenir des garanties en faveur de leurs frères (voy. le livre de M. W. Sobieski, analysé dans le dernier *Bull. du protest. franç.*).

1. M. A. m'accuse d'avoir sur ce point, trahi sa pensée. Que le lecteur veuille bien lire mon résumé, et ces lignes de M. A. : « une *seconde composition*, dans laquelle ont été ajoutés de 1574 à 1576 les passages qui font allusion au règne d'Henri III ». Or, je le répète, *tous* les passages où M. A. croit découvrir une allusion au règne de Henri III sont dans le texte de 1574, ils ne peuvent donc avoir été ajoutés de 1574 à 1576.

2. Laissons de côté la question de l'antériorité de l'édition latine sur la française, ou inversement. Tout de même, si M. A. connaissait mieux le français du XVI[e] siècle, il saurait que « mis de nouveau en lumière » est la traduction exacte de « nunc primum editus ». Qu'il lise seulement, dans la *France protestante*, les titres de l'*Enchiridion* de Berquin, de *Le droit chemin de musique* de Bourgeois, des *Dix-huit sermons* de Calvin. On dit, pour une traduction : « et depuis translaté en françois... » — Que cette épître déborde d'une sanglante ironie, voilà qui n'a rien à voir avec l'équation fondamentale : le Tyran = Charles IX.

3. Éd. latine : « Tyranni fratris jugo... noster tyrannus », etc. Éd. allemande de 1575 (qui s'intitule *Réveille matin oder wacht frü auf*, quoiqu'elle ne comprenne que le 1[er] Dialogue) : « von den Joch des *Tirannenbruders*... und ir *disen Tirannen darzu* befördern können... Wie tauglich und geschikt *diser Tirann* samt seiner Mutter... *disen Tirannen* ausz Frankreich hinweg... » Le pluriel dans le passage final, qui existe dans l'édition latine et non dans la française : « Der Allmächtige... wölle E. G. und euch vor *diser Tirannen* Rachen behüten ».

teur du dialogue, et il n'était pas assez niais pour contredire ici ce qu'il a dit là [1].

M. A. professe, en matière de critique historique, des opinions particulières. Pour lui, quelques lignes, extraites de Mémoires écrits vers la fin du xvi[e] siècle, quand elles se réfèrent à des événements de décembre 1573, ces lignes sont « datées du 2 décembre 1573 » [2]. Nous apprenons également que, pour lui, un guillemet de plus ou de moins n'a pas d'importance [3].

Car M. A. a sa façon à lui de citer, et qui n'est pas celle des historiens simplement exacts. Elle lui permet de trouver peu probante la collation que j'ai établie des variantes de 1574. Il consent cependant à reconnaître que les « interpolations », qu'il croit avoir découvertes, dans le *Contr'un* de 1577, sont moins « développées » que celles du *Réveille-Matin*. Mais voit-on, s'il y a eu deux séries successives d'interpolateurs, les premiers aller d'emblée aux formules les plus actuelles, les plus saisissantes, et les seconds, après trois ans de luttes nouvelles, se réfugier dans la pure banalité? Il y a, dit le texte de 1577, des actes de tyrannie partout, et non pas seulement aux antipodes... Vraiment, que voilà bien un style de pamphlétaire! Et comme M. Lanson a raison de parler de « cet innocent pastiche de l'antiquité ».

Au reste, pourquoi insister? — « Une fois admis, écrit quelque part

1. De même en ce qui concerne la réputation de bravoure dont jouissait alors Henri d'Anjou.

2. Ce passage de Marguerite n'a pas du tout, au reste, la portée qu'on lui prête. Il veut dire que les huguenots profitaient de la maladie de Charles et de l'absence de son frère pour essayer de remuer le royaume. Marguerite note les étapes du mal de Charles, elle en parle comme d'une maladie progressive, et non d'une crise où il aurait paru perdu dès le premier jour. — Dans le *Mémoire* qu'elle rédigea pour son mari, et qui est lui de 1574, elle dit qu'à Vitry on voulait tuer le roi (pourquoi, s'il eût été mourant?), Alençon et Navarre, pour « faire le roy de Pologne roy »; elle attribue ce projet à Guise. — Sorbin dit que les huguenots ont empoisonné le roi, c'est pourquoi je le récuse quand il les accuse d'avoir annoncé sa mort, surtout quand il accuse la Noue, dont le rôle à la Rochelle et dans l'affaire de Pologne serait alors inexplicable.

3. Voici le passage des *Mémoires* : « Une chose entretenoit l'espérance du conseil secret, c'est... l'indisposition du roy qui n'avoit fait que trainer tout l'hiver, et sur le printemps commença à sentir le retour de sa vérole de Vitry », ce que M. A. traduit par : « Catherine et le roi de Pologne attendent avec impatience la mort de Charles » qui « n'avoit fait que trainer tout l'hiver ». — Il a remis les guillemets en place, il a rectifié le texte, mais il continue à en fausser ou du moins à en forcer le sens. — De même, quelques lignes plus bas (p. 100) M. A. remplace (citation des *Mémoires*, f° 16 v°) un futur par un conditionnel. Ces choses-là n'ont, pour lui, pas d'importance. — J'ajouterai un mot : si Catherine était si assurée de la mort de Charles IX, si certaine de voir bientôt monter sur le trône de France son fils préféré, d'où vient l'intérêt passionné qu'elle prend à la négociation de Pologne? D'où vient que, pour ménager à Henri un dédommagement en cas d'échec, elle engage parallèlement une négociation analogue en Suède, par l'intermédiaire de Danzay?

M. A., une fois admis, en effet, que le texte de ces fragments vise Henri III et que le portrait du tyran est le sien... » Voilà M. A. au rouet. Il commence par cet acte de foi : le portrait du tyran, dans le *Contr'un*, est celui de Henri III; donc le *Contr'un* n'a pu être rédigé avant 1572-1573; donc c'est un pamphlet contre Henri III, donc Henri III est bien le tyran du *Contr'un*. C. Q. F. D. O nouvelles surprises de la logique chère à M. A. !

Il nous semble inutile de prolonger [1] ce débat. Au lecteur, qui a entendu les deux argumentations, de conclure. Quant à la poignée de sable dont M. A. veut m'aveugler, je crains bien qu'elle ne soit le *telum imbelle* du soldat qui a usé sa dernière cartouche.

H. HAUSER.

E. NAVILLE, **The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari**. Part II, with Architectural Description by SOMERS CLARKE, F.-S. A. (XXXth Memoir of *The Egypt Exploration Fund*), Londres, 1910, in-4°, 29 p. et XXIV pl.

Ce volume contient le récit de la campagne entreprise, pendant l'hiver de 1906-1907, dans la région ouest du cirque de Deir el-Baharî. MM. Currelly, Dalison et Dennis y prirent part sous la direction de M. Naville, et elle se termina par le déblaiement complet de la portion des ruines qui n'avait pas été mise au jour l'hiver précédent.

Le mastaba couronné de pyramide et le terre-plein sur lequel il repose ne pouvaient plus rien offrir de nouveau aux explorateurs, mais les parties occidentales de la fouille leur réservaient des surprises. Elles se révélèrent à eux comme renfermant la plus considé-

1. Mais débarrassons nous des questions subsidiaires. — *Ronsard*. 1° Il ne fallait pas être grand clerc, dès le jour où Ronsard avait annoncé sa *Franciade*, pour deviner qu'il y parlerait de l'oriflamme, de l'ampoule et des lys. De quoi donc aurait-il parlé, sinon de ce qui était alors de la mythologie courante ? 2° De 1550 à 1572, Ronsard n'a pas tenu son poème secret. Binet (*Vie*, p. 18) nous dit avoir vu les arguments de quatorze livres. C'est dès le 20 septembre 1560 que Ronsard obtient son privilège, et avant cette date des fragments de ce poème, en vers alexandrins, avaient dû circuler, puisque Henri Estienne en cite un construit sur ce mètre, et que c'est Charles IX qui a imposé à son poète un mètre plus court. Attendons que la chronologie de la *Franciade* (esquissée par M. Laumonier) soit mieux établie. — *De Thou*. M. A. ne m'a pas compris. Je dis que de Thou a fait une confusion, et j'explique cette confusion par une raison infiniment plus simple que celle de M. A., laquelle ne vaut que si l'on a d'abord fait l'acte de foi ci-dessus, et même additionné de cette clausule : le *Contr'un* a été livré à Barnaud par Montaigne. — M. A. oublie, dans sa citation de Suétone, le mot *prope*. Un élève de troisième traduira *prope justa* par « tout juste suffisante ». — M. A. ne comprend pas : « à grand peine accoutumé ». Cela veut dire : c'est déjà pour lui beaucoup que de se livrer à ce sport, bien loin qu'il puisse aller jusqu'à faire la guerre. Ce trait, d'ailleurs, manque à l'édition latine. — Je remercie M. A. de me faire souvenir qu'en 1574, François II était mort depuis 13 ans. Ce que j'ai voulu dire c'est que toute la race des Valois était pourrie, il n'y avait pas de raison pour attendre la mort de l'un plutôt que de l'autre. — Le passage sur la Molle peut très bien être antérieur à son arrestation, puisqu'on lui conseille de faire le Bodille, de tuer le tyran, *i. e.* Charles IX.

rable de la construction, le temple funéraire avec le sanctuaire principal, celui du roi mort. Il était bâti sur un terrain taillé à même la montagne, si bien que de trois côtés il s'appuyait à des parois de rocher. Celles-ci avaient été revêtues partout d'un parement de calcaire blanc assez fin, sur lequel étaient tracées les inscriptions et les scènes d'offrandes. L'espace intermédiaire était occupée par dix rangs parallèles de huit colonnes chacun, en tout quatre-vingt colonnes : c'était la salle hypostyle, l'*ouaskhit* qui, dans tous les temples, précède le sanctuaire proprement dit. Il n'en subsistait guère que des fragments de sculptures ou des tronçons de piliers : les Pharaons de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynasties, la trouvant à moitié ensevelie sous les remblais, s'étaient servi d'elle comme d'une carrière où ils avaient puisé librement des matériaux pour leurs propres édifices. Un des bas-reliefs conservés représente Montouhotpou, identifié avec Osiris, et faisant triade avec Set et Hathor ; selon l'usage, son *double* était le patron divin de la chapelle où son corps reposait. Un autre, aujourd'hui mutilé, s'élevait dans une sorte de réduit ménagé au fond de l'hypostyle, entre les six dernières colonnes des deux travées médiales. Sur la droite, en dehors du réduit, Naville recueillit une table d'offrande carrée, en granit rouge, qui, dit-il, « était déjà connue de Mariette et « de laquelle il a laissé un memorandum ». Est-ce bien la même ? Une lettre de Prisse d'Avennes, datée de Gournah, le 27 février 1860, annonce à Mariette qu' « un Anglais, dont j'ignore le nom,... accom-« pagné de ses compatriotes lord Scott et autres, est allé enlever la « pierre *circulaire* de granite portant les légendes de Mantouhôtep II « que vous avez fait transporter sur le rivage pour être expédiée au « Caire ». Il y a tout lieu de croire que les monuments découverts par Mariette en 1859 et en 1860, au-delà du grand temple de la reine, sont aujourd'hui comme perdus dans quelque coin de l'Angleterre. Quoiqu'il en soit, la table de Naville appartient à Montouhotpou, et c'est probablement aussi à ce prince que revient le curieux hypogée dont l'entrée affleure au sol au milieu de la cour qui précède l'hypostyle. La porte extérieure en a été détruite dès l'antiquité, mais le couloir auquel elle prête accès est intact ou peu s'en faut. Il court en pente, sans revêtement pendant une longueur d'environ 40 mètres, après quoi, ses parois et son plafond sont garnis jusques à la chambre d'une chemise en pierre formant voûte. La chambre est en granit rose, et une sorte de naos en albâtre s'y emboîte où une statue devait être enformée. Je soupçonne que c'était la statue sœur de celle que Carter découvrit en 1901 dans la chambre du Bab el-Hoçân, l'image de Montouhotpou, coiffé du diadème de la Haute-Égypte, et habillé du court manteau blanc qui était de mise pendant les cérémonies de *habi-sadou*, la fête par laquelle les Pharaons s'identifiaient, après un certain nombre d'années de règne, avec Osiris ressuscité roi des deux Égyptes. Ceci est pour le mieux une conjecture, car le monument

reste jusqu'à présent unique de son genre. Uniques aussi sont les six tabernacles en pierre consacrés, au fond du mur de fond du temple, à six princesses qui toutes se parent du titre de prêtresses d'Hathor, Ashaît, Sadhe, Kaouît, Kamsaît, Hanhanît, plus une anonyme. M Somers Clarke pense que ces femmes furent enterrées là et leurs tombeaux surajoutés quand l'édifice était déjà achevé : il est possible, mais je n'en jurerais pas. Le plan et le décor de ces tabernacles ont été restaurés de la façon la plus patiente et la plus ingénieuse par Madame Naville : un des tombeaux, celui de Kaouît, renfermait un superbe sarcophage en calcaire blanc qui est aujourd'hui au Musée du Caire.

La XIe dynastie est encore de celles où le classement des souverains est le moins stable. Naville a essayé rapidement de la reconstituer, mais sans trop insister, et je n'insisterai pas plus que lui : un monument nouveau, sortant de terre demain, peut tout remettre en question. Si le Montouhotpou Nebhapitrîya qui construisit la mastaba-pyramide de Deir el-Bahâri est vraiment Montouhotpou II, je ne saurais l'affirmer en toute sécurité, mais rien n'empêche de l'admettre jusqu'à présent. Après lui, un seul roi de la XIIe Dynastie, Sanouosrît III s'intéressa à son œuvre : elle était en assez bon état pour qu'il n'y eût pas besoin de s'occuper d'elle. Elle commençait sans doute à souffrir sous la XIIIe dynastie, car plusieurs Pharaons d'alors saisirent le prétexte de réparations légères pour y inscrire leur nom, Sekhmoutaouîrîyâ-Amenemhait-Sovkhotpou, puis un Sovkoumsaouf, puis un Sakhânarîya-Montouhotpou, puis Saouahnarîya-Sonbîmiou, puis Didoumos Ier; sous la XIXe dynastie elle était en ruines, et ce fut en vain que le chancelier Baîyi tenta de la sauver du vivant de Siphtah. Dans les temps modernes, Mariette y toucha à peine et je dus suivre son exemple, faute d'argent. Le mérite de l'avoir rappelée à la mémoire des hommes en revient à Naville ; c'est grâce à son énergie qu'après avoir déblayé le temple de la reine il y a une dizaine d'années, l'*Egypt Exploration Fund* se décida à attaquer le tombeau de Montouhotpou, et ainsi à exécuter l'œuvre la plus durable qu'il ait abordée depuis qu'il existe.

G. MASPERO.

H. ZIMMERN, **Der babylonische Gott Tamûz.** Abhand. d. saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften, t. XXVII, nº xx, 40 p. in-8º. Leipzig, Teubner, 1909.

La figure du dieu *Tamûz*, le prototype babylonien de l'Adonis phénicien, est restée longtemps assez vague. Les textes qui nous la font connaître sont en effet peu nombreux et souvent obscurs. M. Zimmern qui le premier a réuni ces textes [1], dont une bonne partie n'avait jamais été traduite avant lui, était mieux préparé que personne pour en combiner les principales données avec les traits

1. Sumerisch-babylonische Tamûzlieder : Berichte der philol.-hist. Klasse d. k. Sächsischen Gesellschaft d. Wissenschaften zu Leipzig, 1907.

épars dans d'autres textes. Sa monographie ne le cède en rien à ses précédents travaux pour l'étendue de l'information et la sûreté de l'interprétation : elle épuise le sujet jusqu'au jour où de nouveaux textes seront publiés. Etudiant les noms et les vingt-huit surnoms de *Tamûz*, M. Z. fait remarquer qu'il est impossible de voir dans Dumuzi-abzu et Dumu-zi deux divinités, comme l'a voulu encore récemment Jastrow (*Rel. Bab.*, I, 90), que les surnoms de *Tamûz* proviennent en partie d'identifications avec des divinités primitivement différentes ; à signaler le surnom Ama-ušumgal-an-na (mère, souveraine des cieux) qui remonte à une divinité féminine. *Tamûz* est le premier des six fils d'*Ea* (CTXXIV, 1) : mais dans un texte (II R 59) dont M. Z. donne pour la première fois la transcription complète, il est rattaché au cercle de *Šamaš ;* d'après un texte magique, il habite avec *Šamaš* la demeure sacrée d'*Eridu* et *Sin-idinnam* le nomme à côté de *Šamaš*. Sa mère est Sirdu, sa sœur Geštin-anna ou *Bêlit-ṣêri*. *Ištar* est sa femme ou son amante. Confondues à une époque postérieure, ces deux déesses sont primitivement distinctes. Comme dieu de la végétation, *Tamûz* est en rapport étroit avec Nin-giš-zida et avec le père de celui-ci, Nin-a-zu, avec Nin-girsu et Nin-ib (le mois de *Tamûz* est assigné à Nin-ib). M. Z. s'élève justement contre les identifications arbitraires proposées par certains auteurs. Nous ne connaissons que deux sanctuaires de *Tamûz*, ceux de Kinunir et de *Dûr-gurgurri* (*Tell-Sifr?*). Les noms propres d'hommes composés avec le nom de *Tamûz*, fréquents dans les plus anciens documents babyloniens, disparaissent à partir de l'époque de *Hammurabi*. Le culte de *Tamûz*, qui remonte à la plus haute époque sumérienne, n'a peut-être survécu, à l'époque sémitique, que dans la religion populaire. La mythologie du dieu est encore assez mal connue. Un texte nous dit que « dans sa jeunesse il se trouva dans un vaisseau qui coula », mais nous ne savons pas à quel événement il est fait allusion. Devenu grand, dit le même texte, il fut plongé au milieu des blés, ce qui est une allusion à son caractère de dieu de la végétation. Il est aussi appelé « le berger » et sa disparition dans les enfers est marquée par le dépérissement du bétail comme de la végétation. C'est aussi un dieu guérisseur. On n'a encore trouvé aucune trace, dans un texte babylonien, du mythe de *Tamûz* tué par un sanglier. Le sixième mois de l'ancienne année babylonienne s'appelait le mois de la fête de *Tamûz* ; cette fête devait se célébrer à l'époque du solstice d'hiver. Mais nous n'avons pas de témoignage écrit que cette fête ait encore été célébrée officiellement à l'époque assyrienne ou néo-babylonienne. Nous possédons de nombreuses allusions aux lamentations sur *Tamûz*, qui confirment le témoignage d'Ezéchiel. Le jeûne du 17 *Tamûz*, chez les Juifs, remonte peut-être à une fête funèbre en l'honneur de *Tamûz* et a pu n'être rattaché que plus tard à la destruction du temple.

C. Fossey.

H. FRANCOTTE, **Les finances des cités grecques,** Liège et Paris, 1909, 316 p., in-8°, 7 fr.

Ce livre est composé d'une série de mémoires que nous connaissions presque tous, mais que l'auteur a souvent complètement refondus, et dont il a fait un tout méthodiquement disposé. Voici la disposition générale adoptée :

Le livre I est consacré aux *impôts* des cités autonomes et des cités tributaires. M. F. étudie d'abord les impôts indirects, puis l'eisphora à Athènes et la contribution foncière dans les autres cités grecques, puis le système général des impôts, en particulier dans les cités tributaires, enfin le tribut des cités « alliées » d'Athènes.

Le livre II est consacré à l'*Administration financière*. Après un chapitre d'exposition générale. M. F. étudie les finances d'Athènes au v[e] et au iv[e] siècles, puis la comptabilité delphique, et termine par un chapitre sur les immunités.

Le livre est muni d'un index.

M. F., on le voit, fait, comme il est naturel, une place prépondérante à Athènes. Je me borne à indiquer certains points sur lesquels j'ai quelque peine à le suivre :

P. 15. Il fait des ἑκατοσταί d'Aristophane un impôt indirect. Le mot peut parfaitement désigner un impôt direct, et lui-même en cite des exemples à propos d'autres villes (cf. p. 51).

P. 32. Il ne fait remonter la proeisphora qu'à 350 (au lieu de 362), se fondant sur ce qu'Androtion a poursuivi des contribuables en retard en 355/4. Ces retards pouvaient fort bien remonter à une époque antérieure à l'institution de la proeisphora.

P. 36. Il ne veut pas admettre que les auteurs de Démosthène aient réellement déclaré une fortune de 15 talents.

P. 38 sqq. [1]. Il établit une distinction qui me paraît beaucoup trop absolue entre l'eisphora pesant sur la terre et l'eisphora pesant sur tout le capital.

P. 122. Il estime que le vingtième établi par les Athéniens en 413 s'est superposé aux droits de douane déjà perçus par les cités tributaires.

P. 182. Il conserve pour le fragment IG, I, suppl., 35 c, la date de 428/7. M. Wilhelm a démontré que ce fragment est de 411/0.

P. 207. Dans le décret de Callias, il admet tacitement que le remboursement de 200 t. a suffi à éteindre la dette. Cela n'est pas dit par le texte.

P. 213. Quelques mots sur la disparition des côlacrètes n'eussent pas été de trop.

P. 273. Il adopte l'opinion d'après laquelle les métèques auraient payé la sixième partie de toute eisphora votée, ce qui me paraît bien difficile à concevoir.

---

1. *Erratum*, p. 38 : *Kytherriens*, semble-t-il, et non *Kythériens*.

Dans le même chapitre, il ne tient pas suffisamment compte, je crois, en étudiant la distinction entre l'isotélie et l'atélie, de ce fait que les métèques payaient certaines eisphorai que les citoyens ne payaient pas.

Le livre de M. F. est utile parce qu'il rassemble un certain nombre de documents (dont beaucoup très récemment mis au jour) relatifs aux cités les plus diverses, et éclaire ainsi par la comparaison les institutions des États les mieux connus, Athènes et Delphes.

E. Cavaignac.

Der Lateinische Æsop des **Romulus** und die Prosa-Fassungen des Phaedrus. Kritischer Text mit Kommentar und einleitenden Untersuchungen von Georg Thiele. Heidelberg 1910. Carl. Winter. ccxxxvi-360 gr. in-12, 20 m.

Fabeln des Lateinischen **Æsop** fuer Uebungen ausgewählt von Georg Thiele (même date, même éditeur), 72 p. 1 m. 50.

Le premier volume cité se compose du texte de l'Esope de Romulus (306 pages), suivi de plusieurs index (Wortregister; Sach — Autoren — und grammatisches Register; Fabeln und Tiere); deux tables contenant la reproduction de six miniatures de manuscrits et un fac-simile du *Gudianus* de Wolfenbüttel, provenant de Wissenbourg; en tête une courte préface datée du 31 octobre 1909 (ix p.); enfin une longue Introduction (de ccxviii p.) en trois chapitres : le premier sur le *Corpus* formant le Romulus et ses sources; l'Esope et le Phèdre en prose latine; le second sur la tradition du Romulus; le troisième sur le texte.

L'effort, on le devine, a porté sur le premier chapitre, notamment sur la composition du recueil; quelles fables y ont été reçues, venant d'Esope, de Phèdre ou contaminées par la réunion des deux sources, ou venues d'ailleurs; dans quelle vue ont été faits les remaniements; comment juger des moralités, de la langue; quelle a été la forme du recueil primitif, les transformations au moyen âge, les illustrations.

D'après ce qui précède, on comprend facilement qu'entre la présente édition et les précédentes, il n'y ait à faire aucune comparaison [1].

Le nombre des fables est d'une centaine (exactement 98).

Je rappelle qu'avant le livre présent qui résume l'effort de M. Th., l'auteur, présentement professeur à l'Université de Marbourg, avait publié, sur Phèdre, divers articles dans les Revues savantes [2] et surtout un livre qu'il cite souvent ici, l'introduction au fac-similé publié à Leyde en 1905 : Der Illustrierte Æsop

---

1. M. Th., dans sa préface, parle avec impartialité de l'ouvrage de Léop. Hervieux sans dissimuler ses faiblesses, notamment celle-ci : que les collations nouvelles que l'éditeur était censé donner pour des manuscrits importants, n'étaient, au fond, que la reproduction de publications anciennes très inexactes. Il a fallu, pour avoir une base solide, tout reprendre à nouveau.

2. *Hermes*, 1906 et 1908 et *Neues Jahrb. für philol.* XXI, 6, 391 etc.

in der Handschrift des Ademar. — M. Wilhem Heräus a revu les épreuves du livre et M. Th. lui doit des remarques de critique de texte et sur la langue. — Pour suivre celle-ci, avec précision dans ses changements et les pouvoir dater, M. Th. se sert des études de M. Gölzer sur saint Jérome et de M. Bonnet sur Grégoire de Tours. A côté d'eux sont cités les travaux biens connus, sur la langue vulgaire, de Rebling et de Rönsch ; sur les inscriptions, de Pirson et de Carnoy ; sur la grammaire comparée de Riemann-Gœlzer etc. En ce sens l'index des mots rendra de grands services même à d'autres que les latinistes ; car M. Th. a pu relever dans ses manuscrits, surtout dans celui de Gude (W.), des formes, des sens nouveaux, antérieurs aux langues romanes, pour lesquels on n'avait pas jusqu'ici de témoignage, et que vient ici, après coup, justifier la tradition. Les chapitres de l'Introduction (p. CVIII et s.) où ces études sont réunies (syntaxe, formes, vocabulaire) seront certainement les plus lus et les plus appréciés. Et j'ajoute que, d'autre part, les indications d'histoire littéraire ne manquent pas à l'occasion [1]. Cependant c'est ici avant tout un travail technique et même une œuvre toute de dévouement scientifique, tant la matière est ardue, tant la préparation a été compliquée ; M. Th. n'a pas l'illusion de s'adresser à de nombreux lecteurs ; dans un passage de l'introduction, il prévoit lui-même le geste assez naturel du lecteur qui, par lassitude, sera prêt à mettre le livre de côté. La disposition du texte en quatre colonnes, sur les deux pages, nécessaire, je le veux, n'en est pas moins un avertissement et ensuite une cause de fatigue, le lecteur devant d'abord se résigner à être tiré à quatre. Ceux qui suivront M. Th. jusqu'au bout, auront certes fait preuve de patience [2].

Le but principal de la nouvelle publication est de combattre l'erreur qui consiste à voir dans les fables du Romulus de simples variantes de Phèdre avec paraphrases des fables perdues. La conclusion de M. Th. est tout au contraire que le Romulus n'est qu'en partie inspiré de Phèdre ; il se fonde bien plutôt sur un Esope latin en prose qui aurait subsisté jusqu'au deuxième siècle après J.-C. Son original appartenait au plus tard au premier siècle après J.-C. et avait subi plusieurs transformations avant de revêtir la forme qu'il a prise dans le Romulus [3].

---

1. P. LII, citation des *Lettres de mon moulin* et de la *Chèvre de M. Seguin* de Daudet ; p. XXV, résumé d'une étude sur les diverses variantes de la nouvelle de Matrone d'Éphèse, etc.

2. Même on se demande pour qui est faite la petite édition dont les 24 morceaux, reproduisent, presque en entier, la grande édition pour le texte, l'apparat et le commentaire. Ce n'est sûrement pas pour des élèves, à qui ne conviennent guère ces fables ni pour le fond, ni pour le style, ni pour la langue. D'après le titre on nous donne là des textes d'exercices (*Uebungen*) pour les étudiants d'Université à qui l'on aura voulu éviter la dépense coûteuse du prix de l'autre livre.

3. D'après M. Th., le recueil du Romulus date environ du Ve siècle. Une scis-

A la différence des livres où on lisait jusqu'ici ces fables, livres surannés ou écrits par des auteurs qui n'étaient pas du métier, celui-ci répond aux exigences de notre temps ; le texte est méthodiquement fondé sur des manuscrits classés ; le commentaire concis et appuyé de véritables références. Quoiqu'ici les parties nouvelles ne manquent pas (il s'en faut bien), cependant M. Th. n'était pas, comme ses prédécesseurs, curieux avant tout de découvrir de nouvelles fables ; il a voulu surtout donner les textes anciens sous une forme plus pure, plus solidement assise ; le tableau général de la tradition, avec ses quatre sources, est ici pour la première fois mis clairement sous les yeux du lecteur. Il reste encore mainte difficulté ; mais on a désormais le moyen d'essayer tout au moins de les résoudre et l'on se sent sur le bon chemin. La partie étrangère à Phèdre et à son influence est ici traitée à fond. Auparavant, quelques savants (Crusius, Hartman et d'autres) s'étaient bornés à noter depuis longtemps qu'il y avait dans le Romulus quelques fables excellentes [1]. Dans ce groupe, la composition est plus serrée que dans Phèdre, l'expression plus vive, plus réaliste, et reliée de plus près au langage populaire [2].

Comment déterminer le caractère propre à chacune de nos recensions ? Le point de départ, suivant M. Th., se trouve dans leur rapport avec Phèdre. Pour le rendre plus clair, M. Th. a reproduit à la dernière colonne à droite le Phèdre traditionnel (*Ph. int*(*eger*) ou le Phèdre mis en prose (*Ph. sol*(*utus*). La recension dépend-elle beaucoup de Phèdre ? Nous risquons alors de ne pouvoir remonter à la rédaction primitive qui certainement en différait par le fond, par le style, par la langue. Ce point établi, on compare avec Phèdre la *recensio Gallicana* et la *recensio vetus* [3], phrase par phrase, en comparant, l'une à l'autre les propositions, et tous les traits. En général, quoiqu'il y ait mainte exception, la reproduction est plus fidèle dans la *rec. Gallicana*. Quelques traits du ms. de W(olfenbüttel) méritent

sion s'est produite ensuite. Comme l'une des principales recensions, celle que M. Th. appelle *gallicana*, abonde en termes vulgaires et que le latin vulgaire a cessé d'être compris après le VI[e] siècle, il en conclut que la scission a eu lieu avant cette date.

1. M. Th., p XXIII, cite et étudie la caractéristique de trois fables : le cheval et l'homme ; le lion reconnaissant ; la veuve d'Éphèse.

2. Je cite par ex. *ingenium* avec le sens de ruse, expédient, etc.

3. La *recensio Gallicana* ainsi nommée par M. Th., parce qu'on a la preuve qu'elle a été répandue en Gaule, est représentée par sept mss. : l'un le *Burneianus* du British Museum, du X[e] siècle ; un ms. du Mans, du XIII[e] s. ; un ms. d'Asburnham de la Laurentienne, du XIII[e] s. ; le texte de l'édition de Steinhöwel, Ulm, 1472 ; un ms. d'Oxford du XIV[e] s. ; enfin un ms. de Leyde du XI[e] s., dit le ms. d'Adémar de Limoges. — La *recensio vetus* (ainsi appelée non pour lui accorder nettement une préférence, mais pour employer une désignation commode) est représentée pratiquement par trois mss. deux de Vienne, du XIV[e] et du XIII[e] s. ; et un ms. de Berlin provenant d'Erfurt ; de plus par la seconde main dans le ms. de Wolfenbüttel.

d'attirer l'attention. Dans cette colonne comme dans les autres, M. Th. a eu l'heureuse idée de signaler les variantes et les membres de phrase importants par des caractères espacés. Par là on démêle assez bien ce qui a quelque valeur des parties banales ou obscures.

Ces textes en eux-mêmes sont assez pauvres de fonds et de forme; mais il est utile de voir comment, d'une recension à l'autre, ils se diversifient; jusqu'à quel point et par quelles étapes successives s'est faite la dégradation. On le voit assez bien dans le livre de M. Thiele. Quant au ms. de Wolfenbüttel (W.) reproduit ici tel quel à la seconde colonne, il pourra servir de thème commode aux études de critique verbale.

Il faut quelque temps pour s'habituer dans le livre à la disposition des colonnes, surtout aux reprises de l'une à l'autre. Mais on s'y fait et l'on reste alors étonné de tout ce que M. Th. a condensé dans ces pages.

En un pareil sujet, nous ne pouvons entrer dans le détail et il faudrait d'ailleurs pour cela une compétence qui souvent me manquerait. Aussi je me borne à indiquer brièvement où seraient suivant moi les côtés faibles de l'ouvrage.

D'abord il y a trop de flottement : le commentaire n'est pas toujours d'accord avec le texte. — Dans l'introduction, la rédaction des plus denses est toute hérissée de renvois et d'allusions ; un peu d'air et de clarté n'y auraient pas nui. — Il y a aussi très certainement abus des abréviations, telles qu'on les admet seulement dans les notes personnelles ; les renvois du commentaire aux textes ne sont pas toujours clairs ; toutes choses regrettables dans un livre comme celui-ci dont la lecture n'est par ailleurs que trop ardue. — Il eût fallu, à la table des sigles (p. CCXXXVII), écrire en toutes lettres au moins une fois dans la liste : Ph(aedrus) int(eger), Ph(aedrus) sol(utus) ; aussi expliquer le sens de *App.* (Apparatus) dans l'Index ; celui de l'astérisque qui prend un sens différent dans le texte, dans la petite édition et dans l'introduction. — Sur la fable XXXIII, 9, *fuimus aliquando fortes*, le commentaire aurait dû noter une réminiscence de Catulle (4, 25 et 8, 3). Au commentaire ni au lexique il n'y a rien sur *ac*[1] devant une voyelle. — Enfin, bien que l'impression m'ait paru soignée, j'ai relevé plus d'un lapsus, de faux renvois, des indications vagues, etc. Mais ces vétilles ne comptent pas à côté de tout ce que le livre nous a apporté d'utile et d'original.

É. T.

Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums herausg. von Dr E. Drerup Un. Prof. München, Dr H. Grimme u. Dr J. P. Kirsch, Un. Prof. Freiburg i. Schweiz. Dritter Band, 6 Heft. Die sogenannten **Sententiae Varronis**, von Peter Germann. Paderborn, Schöningh, 1910, 98 p. grand in-8°, 2 m. 80.

Notre Chappuis, dans ses Sentences de Varron (Paris, 1856), avait

1. P. 15, l. 3, *ac* innocenti; p. 50, au bas, *ac* in modum; p. 22, 3. S *ac* illam, etc. — « Modernisierungen » (p. 52) pour indiquer le retour à des tours classiques est bizarre.

donné une œuvre originale en beaucoup de parties et qui, surtout pour le temps, avait un véritable mérite [1]. Si l'on revenait au même sujet, il convenait de satisfaire autant que possible aux exigences de la science contemporaine ; pour une bonne partie (texte et chapitres généraux), M. G. me semble y avoir réussi.

Entrepris sur le conseil de Ed. Wölfflin [2], le présent travail a été achevé sous l'inspiration de MM. C. Weyman, Fr. Vollmer et O. Crusius.

M. G. marque nettement (p. 5 au bas) la différence qui sépare son essai des précédents; jusqu'à lui personne n'avait étudié complètement ce que nous fournissent les manuscrits; cette recherche n'avait été faite que partiellement dans l'édition Chappuis (1856) et dans celle de Düntzer (1859) ; ici il y a eu effort pour ne rien laisser dans l'ombre. Dans le premier chapitre (21 p.), les manuscrits des Sentences sont décrits avec soin et classés dans un stemma fort net. Les raisons du classement sont bien choisies et bien exposées. Après Quicherat et d'autres, M. G. a étudié directement le manuscrit d'Arras qui contient les Sentences sous leur forme la plus complète ; d'autres manuscrits également, notamment celui de Dublin jusqu'ici inconnu.

On comprend qu'après avoir établi un texte solide, après avoir tâché de découvrir séparément les sources des Sentences, le nouvel éditeur soit autrement préparé que ses prédécesseurs à se prononcer sur la question d'authenticité et sur celle de l'origine et de la date de composition du recueil [3].

Suivant M. G., la date du recueil ne peut être fixée exactement. Il a dû, ce semble, être formé assez tard d'après l'emploi de certains mots. Comme une partie notable des Sentences est empruntée, pour le fond et pour la forme, à Sénèque, il est facile d'en conclure que leur attribution à Varron n'est qu'un cadre imaginé par le faussaire. Il n'est pas étonnant qu'en dehors de Sénèque et de quelques auteurs. on ne puisse, avec quelque certitude, retrouver les sources de nos Sentences alors que le recueil s'est mal conservé et que, pour mainte pensée, il y a eu additions, suppressions ou remaniements. Comment résoudre de tels problèmes quand on sait qu'il existait, presque dès

---

1. Maintenant encore, c'est seulement dans cette édition qu'on trouvera une traduction exacte et soignée des Sentences.

2. Il a été annoncé dans l'Archiv, XV (1908), p. 425.

3. Afin qu'on ait une idée plus nette du contenu de la brochure, je résume ci-dessous la table des matières. Après l'introduction (6 p.) cinq chapitres : I, la tradition manuscrite (tradition primaire; tradition secondaire; stemma des mss.). II. *Sententiae Varronis*. III. Remarques sur les Sentences considérées isolément. IV. Les Sources (Varron ; Cicéron ; Horace ; Ovide ; Publilius Syrus ; le rhéteur Sénèque ; le philosophe Sénèque ; recueils d'extraits ; quelques sources perdues : les *Epistulae ad Novatum* de Sénèque. V. Origine du recueil de Sentences. Explication du titre. Premier état du recueil. Ordre des Sentences. Traces métriques. Date de l'origine. Personnalité de l'*Epitomator*. Index des mots.

l'époque classique, des recueils analogues où l'on trouvait résumée la διδαχή eclectique, inspirée également des stoïciens et de l'école cynique ? Cette monnaie courante des écoles de tout genre n'appartient de fait à personne et n'est d'aucune époque [1].

D'autre part, pour la valeur des Sentences prises en elles-mêmes, quel que soit l'intérêt qu'aient pour nous plusieurs d'entre elles, où l'on trouve des vues originales et qu'on aurait crues modernes, avouons que ce recueil, pris dans l'ensemble, réserve plutôt une déception ; dans les « pensées » nous voulons plus de tour, aussi plus de netteté, plus de précision dans les termes, le sens des objections possibles, une rédaction plus fine ou qui ait une autre profondeur.

Voici quelques desiderata. Dans le chapitre III (remarques sur les diverses Sentences), j'aurais voulu une recherche plus soignée du sens, là où il est obscur; il eût fallu traduire et discuter, là où il y a équivoque. Du côté du style, de la langue, l'étude ne me paraît pas moins insuffisante. Les rapprochements avec Sénèque ne sont pas tout; il aurait fallu s'arrêter aux tours et aux expressions qui sont nouvelles et, s'il se peut, les dater approximativement. J'ai dans l'esprit, comme point de comparaison, le travail récent de M. Thiele, dans les recensions du Romulus.

Par contre M. G. a eu le mérite d'éclaircir beaucoup de Sentences en recourant au moyen que l'une d'elles (78) suggère, du moins prise en un certain sens, à savoir en les expliquant l'une par l'autre : quod verum est, *ex proximo sumendum*. Cela est fort bien : mais ici encore pourtant je dirais que cela ne suffisait pas.

Je détache dans la brochure (p. 84) une jolie rectification à Teuffel et à Schanz, sur les prétendues lettres de Sénèque à Novatus en dix livres, et sur les raisons qui ont causé la méprise des deux savants : Priscien, III, 410, 6, K., dans la phrase sur laquelle ils s'appuient, visait simplement un passage de Sénèque le père que nous retrouvons : *Contr.*, X, 5, 21.

Ci-dessous encore quelques compléments ou rectifications [2].

É. T.

---

1. Pour être édifié sur cette diffusion des sentences, il suffit du titre qu'on lit dans un ms. de Paris (F) : *De flosculis moralibus Senecae*, Varronis, *Terentii*, *Boethii*, *Sallustii et Tullii Ciceronis*.

2. P. 78, il eût fallu reconnaître encore Horace dans la S. 58 : « *sapiunt vasa...* » qui vient de Epit. I, 2, 54 : « sincerum est nisi *vas...* » — Le *clamat philosophia* de la *Sent*. 60 est un terme bien connu, emprunté à des exemples multiples de Lucrèce et d'Horace. — L'emploi de la seconde personne dans ces Sentences est de style et ne prouve rien (p. 86). — Je crains fort que le titre de *senator urbis Romae* ajouté par le ms. de Dublin (p. 86) au nom de Papirianus, ne réponde pas plus à la réalité que celui d'*orator Urbis* donné dans les mss. à Servius. — P. 48, l. 11 du bas : lire inso*lenter*. — P. 67, S. 110, à la citation, lire quae*dam*.

Die Sagen von Ermanarich und Dietrich von Bern, von R. C. Boer (Germanistische Handbibliothek X). Halle a. S., Buchhandlung des Waisenhauses, 1910. In-8°, VIII-333 pp., 8 M.

Les critiques allemands ont, depuis longtemps, cherché à lever un coin du voile qui nous cache la formation des épopées dont Ermanric et Dietrich sont les héros. Comment le chef got, dont l'histoire ne sait à peu près rien, et le célèbre fondateur du royaume des Ostrogots en Italie sont-ils devenus les représentants de grands cycles épiques et ont-ils mélangé leurs destinées dans les récits légendaires? Comment leur histoire poétique a-t-elle franchi les frontières de l'Allemagne et envahi la Scandinavie, l'Angleterre et les Pays-Bas? De quelle façon ont-ils attiré à eux un certain nombre de héros qui, dans les témoignages conservés, gravitent dans l'orbite de ces astres étincelants? Par quelle suite d'additions, de retouches, d'erreurs et de contre-sens les documents actuels ont-ils pris l'aspect que nous leur connaissons? La réponse à ces questions est d'autant plus difficile et incertaine qu'il ne reste presque pas de témoignages externes. Il faut interroger les documents eux-mêmes; et ceux-ci, le plus souvent, gardent leur secret.

M. Boer, que des travaux analogues sur la légende des *Nibelungen* ont signalé à l'attention des savants, a entrepris de faire la lumière sur ces questions. Il a soumis à un examen méthodique et exact les diverses variantes des récits que nous a légués la tradition, et sa pénétration l'a souvent conduit à des déductions vraisemblables. Le plus clair résultat de ces recherches est l'établissement de la filiation des faits légendaires, filiation qu'il a rendue apparente à l'aide de tables généalogiques où se voient la succession des données et l'indication des contrées où il s'en est ajouté de nouvelles au texte primitif.

C'est à la *Thidreksaga*, ce vénérable monument de la légende théodoricienne, que M. B. a consacré le meilleur de ses efforts. Il s'est efforcé de découvrir à quelles époques et par quels progrès la *Saga* a acquis son développement actuel. Cette entreprise a été conduite avec beaucoup de sagacité et de vigueur d'esprit. Peut-être constate-t-on çà et là que M. B. a trop de confiance dans son raisonnement et qu'il ne s'inquiète pas assez des influences romanes qui, cependant, se manifestent de façon éclatante dans la *Thidreksaga*.

F. Piquet.

Gustave Rudler. **La jeunesse de Benjamin Constant, 1767-1794.** Paris, A. Colin, 1909, in-8° de XII-542 p.

Bibliographie critique des Œuvres de B. Constant. Paris, A. Colin, 1909, in-8° de 108 p.

Benjamin Constant a enfin trouvé un historien en même temps qu'un analyste digne de lui. Jusqu'ici les critiques avaient jugé Constant d'après *Adolphe* et en avaient fait un type, le représentant théorique d'un état d'âme collectif. M. Rudler a étudié en lui l'individu;

il s'est mis en face de la réalité, il a décrit une âme et non une entité; à la vérité philosophique il a opposé la vérité historique; à la synthèse prématurée, à la généralisation hâtive il a opposé l'analyse patiente et le spectacle d'une vie particulière. Spectacle éminemment intéressant, car toute forte individualité comporte sa morale et son esthétique, et mérite la sympathie, pour peu que l'on tienne compte, comme l'a fait d'un bout à l'autre M. Rudler, des fatalités de la race, du tempérament, de l'éducation et du milieu, qui sont autant de circonstances explicatives et atténuantes; critique éminemment juste, parce qu'elle est relativiste et ne juge pas au nom de principes conventionnels, supérieurs à l'espace et au temps.

D'autre part, Sainte-Beuve avait ancré dans l'opinion un préjugé tenace contre Constant. Insuffisamment documenté, et dominé par un parti-pris de malveillance intéressée, il n'avait réussi qu'à déformer sa physionomie et à créer la légende d'un Constant cyniquement dilettante, odieusement égoïste. M. Rudler a pris à cœur de ruiner ce préjugé. Abordant cette étude avec une tout autre disposition d'esprit et la conduisant impartialement, méthodiquement, scientifiquement, il s'est abstenu de tout dénigrement comme de tout panégyrique; et il a pu, à la seule lumière des faits, retrouver le vrai Constant avec l'étonnante complexité de son caractère mobile, produit d'une sensibilité maladive opposée à une saine intelligence.

M. Rudler nous expose donc des faits : les antécédents psychologiques, l'influence nulle de la mère morte en couches, l'influence énorme du père qui, avec les meilleures intentions, a mal compris ses devoirs pédagogiques, celles des premiers précepteurs, des lectures françaises (Crébillon fils, Voltaire, Helvetius, La Mettrie), des fréquentations cosmopolites (Erlangen, Edimbourg, Paris, Bruxelles, Lausanne), des premières maîtresses, jusqu'à la rencontre de Mme de Charrière (1787), qui, par ses affinités avec Constant, décide de son pessimisme philosophique et joue dans son histoire morale un rôle considérable. Puis ce sont durant cette liaison les atteintes de la syphilis, l'escapade en Angleterre, le séjour à la cour de Brunswick, les procès du père, les voyages en Hollande, le mariage avec Wilhelmine de Cramm, les tribulations conjugales, l'instance en divorce, les premiers rapports avec Charlotte de Hardenberg, les querelles intermittentes avec sa vieille amie de Colombier. Et, disséminées dans la trame de ces événements, soutenues par d'innombrables documents, la plupart inédits, les analyses psychologiques abondent : analyses de l'intellectualisme de Constant, de sa timidité, de ses amours, de son prétendu scepticisme, de son libéralisme, de son pessimisme surtout, dont nous suivons étape par étape le développement, puis l'élimination lente mais sûre, jusqu'à ce mois de septembre 1794, où Constant, las de la tutelle jalouse de Mme de Charrière, passe à l'influence régénératrice de Mme de Staël.

Ce livre est une merveille de conscience, de sagacité, de clarté, d'intelligence. Un seul point m'y paraît encore obscur, et c'est un point volontairement laissé dans l'ombre, car il importe peu à la thèse de l'auteur. Je ne suis pas aussi sûr que M. Rudler semble l'être de la pureté physique des relations de B. Constant et de Mme de Charrière. Je comprends la répugnance que lui inspire l'idée seule d'une conversation criminelle entre cette femme de 47 ans, toute séduisante qu'elle fût, et ce jeune homme de 20 ans, tout sain de corps qu'il fût au début de leur rencontre à Paris. Je loue fort sa volonté de réagir contre les allusions polissonnes de Sainte-Beuve et de défendre ses héros contre les affirmations mal fondées d'un critique mal intentionné. Mais ce sont là raisons de sentiment, et ses autres arguments ne résistent guère à ceux qu'on peut tirer des tempéraments et des circonstances. Le jeune homme dont il s'agit n'a pas de scrupules et est en quête de sensations nouvelles ou rares; la femme n'a pas de religion ni de préjugés sociaux, mais une « imagination vive » et une « sensualité aiguë »; elle est provocante, capricieuse, curieuse, voluptueuse, fougueuse, ardente jusqu'au « romanesque impur »; elle « place le bien dans l'obéissance aux lois de la nature »; elle a écrit : « Mes sens sont comme mon cœur et mon esprit, avides de plaisirs... Quand je me demande si, n'aimant guère mon mari je n'en aimerois pas un autre, si l'idée seule du devoir, le souvenir de mes serments me défendroit contre l'amour, contre l'occasion, une nuit d'été, je rougis de ma réponse. » Ces deux êtres ont passé des nuits en tête à tête, alors qu'elle « sortait blessée à fond d'un grand amour malheureux » dont le sujet était déjà « beaucoup plus jeune qu'elle ». Comme le dit ailleurs M. Rudler à propos de Benjamin lui-même, épris de la comédienne Caroline, « les âmes les plus refermées par la douleur ou les plus desséchées par l'ennui font aussi le plus beau feu de joie ». J'emprunte encore à M. R. des obstacles à sa *croyance* : « Une chose est sûre, c'est que Benjamin a aimé Mme de Charrière », et les preuves qu'il en donne me semblent décisives (pp. 274 et 275). « Ils se sont sûrement aimés », ajoute-t-il en note, p. 281. Or, je le demande, est-il possible qu'un amour sentimental existe sans l'amour sensuel, même quand il est comme celui-ci « à base d'intellectualité »? Est-ce possible, quand les deux amoureux sont de la trempe de Benjamin et de Belle de Zuylen, que l'homme est un débauché extravagant et que la femme est une déséquilibrée, l'un et l'autre « déréglés et explosifs »? Je pense d'ailleurs avec M. R. qu'il n'y a pas là de quoi sourire, et que cela suggère plutôt de « douloureuses réflexions ».

M. Rudler n'a étudié dans son livre que la *jeunesse* de B. Constant, parce que c'est la partie capitale de l'existence, celle qui contient en germe et qui explique la conduite et les œuvres de la maturité et du déclin. Mais il a si bien su nous intéresser au Constant des 27 premières années, que l'on regrette vivement de ne pas pénétrer avec lui

plus longtemps dans l'intimité de cette vie ; on ne s'en consolerait pas sans l'annonce discrète (p. 27) d'un autre volume où M. Rudler essaiera de résoudre la question de « l'opportunisme politique » de son héros, et achèvera, nous l'espérons, ce qu'on peut appeler, bien plus justement que certaines études de Sainte-Beuve, l'histoire naturelle d'un esprit.

La *Bibliographie critique des œuvres de Constant* que M. R. a publiée à la même librairie se recommande par les mêmes qualités de méthode, d'ordre, de science et de conscience. Elle comprend trois parties : 1° l'historique des papiers de Constant; 2° la bibliographie critique des écrits de Constant ; 3° un appendice contenant la liste chronologique des articles et ouvrages critiques publiés sur Constant après sa mort. Çà et là quelques exécutions auxquelles on ne peut qu'applaudir : on ne saurait être trop dur pour les gâcheurs de besogne qui obscurcissent à plaisir la vérité, et qui, par des publications hâtives, compliquent singulièrement le travail des historiens. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que M. R. ait cru devoir arrêter la liste chronologique des productions de Constant au 26 septembre 1794, date jusqu'à laquelle il a conduit la biographie dans sa thèse principale [1]. D'après le titre de l'opuscule et de la deuxième partie on s'attend à voir cette liste continuée jusqu'à la fin de la vie de Constant. M. R. nous la doit entière et nous espérons qu'il nous la donnera prochainement.

Paul Laumonier.

Frederick William Maitland, a biographical sketch by H. A. L. Fisher, Cambridge, University Press, 1910, in-8°, 180 p., 5 sh.

Au lieu d'élever à leurs grands hommes d'encombrantes statues, les Anglais ont l'excellente habitude de publier au lendemain de leur mort des biographies qui ne sont pas forcément et toujours des panégyriques. C'est ce qui a été fait pour le regretté Maitland. L'auteur, M. Fisher, s'excuse d'être mal préparé pour présenter celui qui a été le rénovateur, pour ne pas dire le créateur, de l'histoire du Droit en Angleterre. M. F. est trop modeste : il a su parfaitement mettre en lumière les grands services rendus à la science par Maitland, et inspirer une haute estime pour le caractère et le talent du professeur de Downing. Avant lui ses compatriotes n'avaient pas utilisé leurs riches archives judiciaires. Une conversation avec un savant russe, M. Paul Vinogradoff, éveilla la curiosité de Maitland et dès lors sa voie fut trouvée. M. F. le montre y marchant d'un pas résolu, attirant dès ses débuts l'attention du public lettré, acquérant enfin une maîtrise incontestée. Par ses leçons de Cambridge, ses nombreux articles, sa très

1. A signaler un erratum, p. 85. C'est le n° 286 qui est du 20 septembre, et le n° 288 qui est du 26.

active collaboration aux travaux de la Selden Society, ses éditions critiques des vieux jurisconsultes, son histoire du droit anglais avant Edouard I, Maitland a contribué à l'histoire générale, car il eut toujours conscience de la vérité de cette phrase empruntée à Albert Sorel pour en faire l'épigraphe d'un de ses livres : « C'est toute la tragédie, toute la comédie humaine que met sous nos yeux l'histoire de nos lois ».

A. BIOVÈS.

— Le XIIIe volume de la série des petites chrestomathies publiées par la maison Brill de Leyde sous le titre de *Semitic study series*, vient de paraître (in-12; pp. VII-109). Il contient des *Extraits de l'histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse avec notes grammaticales, historiques et géographiques* (en anglais et en allemand), par Mme Jessie Payne MARGOLIOUTH.

— M. Fr. MARTIN vient de faire paraître dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (fasc. 179e) un recueil de *Lettre néo-babyloniennes* (in-8°, pp. 195). C'est un choix de 112 documents transcrits et traduits d'après les fac-similé donnés dans le XXIIe fascicule des textes cunéiformes édités par le British Museum.

— Les livraisons 277-279 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*, publiée à Leipzig par la librairie B.-G. Teubner, sont consacrées à *L'Orient*, qui, pour l'auteur, M. E. BANSE, comprend le Nord de l'Afrique et toute l'Asie occidentale. Le 1er fascicule est intitulé : La Région de l'Atlas (Maroc, Algérie, Tunisie), le 2e : L'Orient arabe (Tripolitaine, Sahara, Égypte, Nubie, Arabie, Syrie, Mésopotamie), le 3e : L'Orient arien (Asie-Mineure, Arménie, Iran). La fantaisie ne va pas au-delà du titre. Le texte donne un aperçu géographique, ethnographique, politique, religieux et social de ces contrées, résumé des plus récents travaux. Prix du fasc. : 1 mk). — J.-B. Ch.

— La courte étude de M. Karl LAMPRECHT, *Zur Universalgeschichtlichen Methodenbildung* (Leipzig, Teubner, 1909, in-4°, p. 31 mk. I, 20), prétend montrer l'application qu'on peut faire à l'histoire universelle des principes qu'il a suivis dans sa *Deutsche Geschichte*. On se rappellera qu'il ne conçoit l'une et l'autre que comme histoire de la civilisation. Il s'agit de découvrir des lois communes régissant l'évolution parallèle de groupes ethniques différents pour trouver les hypothèses nécessaires au plan de la construction nouvelle d'une histoire universelle. En étudiant l'ornementique des Germains, M. L. a établi qu'elle évolue, suivant la loi de l'intensité croissante des impressions reçues; or l'ancienne ornementique chinoise présente une évolution analogue. Il faudrait donc rechercher si pour d'autres groupements humains et dans d'autres domaines du développement historique les principes dégagés par l'historien sur un point pour l'interprétation des faits se vérifient également partout. Ce problème de méthodologie historique est trop sommairement indiqué et aussi trop complexe pour être discuté ici; il sera certainement repris par l'auteur ou par ses élèves, car il vient de faire créer à l'Université de Leipzig un Institut dont il a la direction et qui doit justement s'occuper de recherches touchant l'histoire universelle. — L. R.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

LE-PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 17 novembre. — 1910

H. WILLERS, **Geschichte der römischen Kupferprägung**, 33 fig. dans le texte, 18 planches hors texte. 1909, Leipzig et Berlin, in-8°, 288 p., 12 ou 15 marks.

L'auteur étudie ici une question qui vient d'être remise à l'ordre du jour par une brochure de M. Haeberlin, mais il indique dès la préface ce qu'il pense de son prédecesseur immédiat :

« [Les collectionneurs nouveaux] préfèrent malheureusement depuis peu imprimer des fantaisies audacieuses, plutôt que de contribuer au progrès par une honorable collaboration ».

Dans la première partie, qui est un coup d'œil rapide sur la numismatique ancienne jusqu'au IIe siècle av. J.-C. inclusivement, l'auteur indique nettement, à propos de l'introduction de la monnaie d'argent à Rome en 269, pourquoi il croit devoir revenir à la théorie admise depuis le baron d'Ailly (1793-1877) (p. 40) :

« La preuve de la corrélation entre l'introduction de la monnaie d'argent et celle de l'as sextantaire est un des plus brillants résultats des recherches de d'Ailly, et saute aux yeux de tout homme compétent, qui étudie ces séries dans la collection d'Ailly d'après leur origine ».

Il faut attendre, pour se prononcer dans le débat, la publication du grand ouvrage de M. Haeberlin.

M. W. arrive alors à la période qu'il a étudiée spécialement (217 av. J.-C. — 50 ap. J.-C.), période où coexiste à Rome, à côté du denier et du sesterce d'argent, l'as de cuivre valant 1/4 de sesterce et l'as valant 1/2,5 de sesterce (pour les paiements militaires).

Il étudie (2e partie) l'as d'une 1/2 once frappé de 89 à 81, et prouve

que, contrairement à l'opinion de Mommsen, ces monnaies de cuivre ont été frappées conformément au poids normal.

Puis il prend (3ᵉ partie) les as militaires des fils de Pompée, de César, d'Octave et d'Antoine. Quelques mots de plus, à propos du sesterce de cuivre des préfets de la flotte d'Antoine (p. 121), n'eussent pas été de trop pour les profanes.

Enfin il étudie (4ᵉ partie) le monnayage de cuivre sous Auguste et après lui, et explique bien (p. 169) comment l'as d'Auguste (1/10 de denier) est le descendant direct de l'as militaire que nous suivons depuis l'époque de Marius. Ce petit livre, « écrit pour apporter de la clarté dans l'histoire du monnayage de cuivre de la République finissante », offre une revue complète et soignée des documents indispensables pour l'examen de cette difficile question, d'autant qu'il est suivi de planches nombreuses et belles. Quelques mots de résumé, à la fin, eussent été nécessaires.

E. Cavaignac.

Verhandlungen der 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmænner in Graz von 28. September bis 1. Oktober 1909. Leipzig, B. G. Teubner, 1910, viii-240 p., in-8°.

La réunion des philologues allemands à Graz était, l'an dernier, une manière de jubilé, puisque c'était la cinquantième. Ce n'était pas le cinquantenaire. La première réunion a eu lieu à Nuremberg le 1ᵉʳ octobre 1838. Elle comptait 81 membres. Celle de Graz en réunissait 654, et, dans des congrès précédents, à Vienne et à Hambourg, ce chiffre a dépassé 1,000. Le président de la réunion de Graz était M. Henri Schenkl, le fils du grand philologue autrichien, Carl Schenkl, lui-même un des maîtres les plus distingués de l'Université de Graz. Il a rappelé ces modestes débuts d'une session qui est devenue une institution. Fort justement il a remarqué que ces réunions périodiques ont reflété fidèlement les vicissitudes de la philologie et de l'enseignement dans les pays de langue allemande. Le Dʳ Kratter, recteur de l'Université de Graz, un médecin, a marqué le caractère germanique de ces assemblées, en saluant les congressistes venus de Strasbourg et de Czernowitz et Posen, de Fribourg en Suisse et de Pola, d'Athènes, où des savants allemands réussissent si bien dans leurs tâche d'explorateurs scientifiques, d'Amérique où le surplus d'une population toujours croissante édifie une nouvelle civilisation. Dans la liste des membres décédés depuis la dernière réunion, on trouve au milieu des noms de nombreux savants allemands « Iulius Oppert » (p. 11).

L'assemblée, où dominait autrefois l'élément classique, est divisée en treize sections : philologie classique, pédagogie, archéologie, philologie germanique, histoire ancienne et épigraphie, philologie romane, philologie anglaise, philologie indo-européenne, philologie orientale,

géographie, sciences mathématiques et naturelles, bibliothèques, folk-lore.

Il ne saurait être question de résumer ici ces procès-verbaux. La plupart des communications ont paru ailleurs au complet dans les revues spéciales. On signalera seulement quelques sujets, à titre d'exemples. Les auteurs et les auditeurs ne redoutent pas les matières techniques et limitées. Ainsi dans la première séance générale, M. Trautmann expose la structure du plus ancien vers anglo-saxon. Ce genre de questions se multiplie, naturellement, dans les sections particulières. M. Schroeder traite des strophes du chant populaire en ancien grec; M. Hauler rapporte quelques-unes des corrections qu'un nouvel examen du palimpseste lui suggère pour le texte de Fronton; M. Schulthess communique une inscription aux Sulevae (la quatrième connue) trouvée dans le mur du castrum de Soleure. D'autres mémoires embrassent une matière si vaste qu'aucun résumé ne peut en donner une idée : tel est celui de M. Gudemann sur les discours dans les écrivains anciens. On ne peut, non plus, d'après l'analyse, juger de ce que M. Merrill apporte de nouveau sur l'histoire de la conservation et de la transmission de la correspondance entre Pline et Trajan. Au contraire, M. von Arnim en parlant de l'art et de la sagesse dans Ménandre, M. Deissmann en exposant ses idées sur l'histoire primitive du christianisme, M. Feist en résumant ce que les plus récentes découvertes ethnographiques et linguistiques nous apprennent sur le passé de l'Europe ont abordé des sujets capables d'intéresser un auditoire varié. Le voisinage de contrées soumises à l'Empire romain procure le résultat de recherches archéologiques locales. M. Bormann parle de la participation de l'Autriche à l'étude du *limes*. M. Gnirs, de Pola, résume une étude des villas romanes de l'Istrie; il les ramène à trois types et conclut à une influence de la culture hellénistique par l'intermédiaire des villas campaniennes. Ce résultat est à comparer avec celui des livres de M. Grenier sur les villas romaines du nord-est de la Gaule. Il est assez différent. Cependant, à côté des villas luxueuses, on trouve aussi en Istrie des villas qui continuent le type de la villa rustique d'Italie. M. G. Körbler d'Agram a intéressé la première séance par une revue de « trois siècles de poésie latine à Raguse ». Il n'y a peut-être pas de littérature où se trouvent le plus d'originaux que la poésie latine moderne. Ici nous avons un certain Nicolas Brautius (Brautic, 1566-1632), évêque de Sarsina, que Grégoire XV dépose et fait enfermer à Engelsburg et qui, pour charmer les loisirs de la prison du Saint-Office, met le martyrologe en vers latins, 5000 distiques : recommandé aux modernistes. Un autre, qui est devenu dataire de la Pénitencerie, Benoit Stay (Stojkovic, 1714-1800), traduit dans la même forme Descartes et Newton et les accorde entre eux et avec le catholicisme. Mais une des communications les plus curieuses est celle de M. W. Schultz sur la signification des nombres et des

lettres dans l'antiquité. Dans ce milieu calme et germanique, elle paraît avoir déchaîné un véritable orage. M. Schultz croit que beaucoup de choses s'expliquent dans l'antiquité par l'isopséphie, la valeur numérale des lettres d'un mot. Il a été fortement appuyé par un théologien orientaliste et catholique, M. Fr. Hommel. Les philologues classiques se sont montrés plus froids ou tout à fait hostiles, MM. Crusius, Kappelmacher, A. Elter, Kalinka, H. von Arnim. M. Deissmann, encore un théologien, s'est réjoui de voir ce genre de recherches reprendre vigueur.

Le succès de ces réunions fait honneur à la ténacité et à l'esprit de discipline des professeurs allemands. Aux États-Unis, des réunions de ce genre ont lieu deux fois par an, pour chacune des deux mers qui baignent l'Amérique. Dans les pays latins, il n'y a rien de comparable. En France, des obstacles multiples empêchent de tels congrès. La centralisation autoritaire subordonne dans l'Université toute initiative à l'administration d'État et à la politique du jour. A côté de l'Université existe un enseignement confessionnel, dont le personnel, d'origine et de culture différente, ne saurait se mêler aux professeurs de l'État. Le voulût-il, il trouverait dans les autorités de l'Église une opposition catégorique. La cinquantième réunion des philologues et professeurs allemands a décidé de consacrer l'emploi de son fonds de réserve à une histoire de ces assemblées. Il y aura dans ce livre plus d'une leçon à prendre pour d'autres pays.

V. Cournille.

Les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Bonport conservés à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de Louviers. Catalogue descriptif... par Étienne Deville. I-XLIX. Paris, H. Champion, 1909. In-8° de 55 pages.

L'abbaye cistercienne de Bonport fut fondée par Richard Cœur-de-Lion à la fin du xii^e siècle; très florissante dans le cours du siècle suivant, elle recueillit par donations ou bien ses religieux transcrivirent d'assez nombreux manuscrits. Colbert s'en fit céder une très grande partie, qui se retrouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; des seize qui restaient au moment de la Révolution, huit sont parvenus à la Bibliothèque de Louviers.

Dans le présent fascicule, M. Étienne Deville en a décrit quarante-neuf, qui appartiennent à notre dépôt national : ce sont des livres saints, des commentaires sur les différentes parties de la Bible, des écrits des Pères, des traités de théologie. Tous ont été soigneusement inventoriés; les notes qui sont relatives à l'abbaye de Bonport ont été relevées avec un soin particulier. Quelques reproductions photographiques illustrent même ce catalogue : mon attention a été attirée par les pages du ms. latin 53. Est-ce que par hasard ce manuscrit n'aurait pas été fait à Avignon? M. Deville ne nous dit pas à quelle époque il est parvenu à l'abbaye de Bonport.

L.-H. Labande.

Jean de Bretagne, comte de Richmond. Sa vie et son activité en Angleterre, en Écosse et en France (1266-1334), par Inna Lubimenko. Paris, Picard, 1908. In-8° de xv-161 pages.

Le présent ouvrage, rédigé avec soin, quoique avec un peu d'inexpérience très excusable, a pour objet de raconter la vie, les exploits guerriers et les négociations du second fils de Jean II, duc de Bretagne, apanagé du comté de Richmond après la mort de son père en 1306. Petit-fils par sa mère du roi d'Angleterre Henri III et neveu par conséquent du roi Édouard Ier, à la cour de qui il fut élevé, il passa à peu près toute sa vie au service des souverains anglais. Il paraît avoir fait ses premières armes, très peu brillamment du reste, lorsqu'en 1294, il fut envoyé, avec le titre de lieutenant du roi, pour commander l'armée chargée de conquérir la Guyenne confisquée par Philippe le Bel. Il passa ensuite en Écosse; il y prit part à la lutte contre Jean de Bailleul, et il y exerça ensuite les fonctions du gardien du royaume au nom d'Édouard II. Son rôle militaire ne fut jamais très important : après les preuves d'incapacité qu'il avait données pour mener une armée à la victoire, il fut plutôt employé comme diplomate et chargé de diverses missions à la cour de France ou auprès du pape. Sans se mettre trop en avant dans toutes les querelles d'Édouard II avec ses barons, il exerça cependant une influence réelle et fut compté parmi les fidèles du roi; il ne l'abandonna pour se ranger du parti de la reine et du futur Édouard III que lorsqu'il prévit définitif le triomphe de ces derniers.

Les documents qui permettent d'écrire sa biographie ne sont pas aussi nombreux ni surtout aussi explicites que l'on désirerait. Mme Inna Lubimenko a résumé à peu près tous ceux qu'il était possible d'avoir, elle les a commentés et utilisés avec attention. Elle a accompagné son récit d'un dernier chapitre sur le comté de Richmond, où elle a donné des détails sur sa vie économique et son administration. Elle aurait bien voulu aussi pénétrer dans l'intimité du personnage dont elle retraçait la vie, elle a dû se résigner à ne connaître que son rôle politique et administratif, et encore avec bien des lacunes qu'il était impossible de combler. Son livre, malgré tout, sera consulté avec fruit.

L.-H. Labande.

Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIIe siècle, avec une introduction par Léonce Celier,... Paris, H. Champion, 1910. In-8° de LXXVII-403 pages.

Il est extrêmement utile de faire pour un évêché un relevé d'actes comme M. Léonce Celier l'a entrepris pour le Mans. Mais pour qu'il puisse rendre tous les services qu'on est en droit d'espérer, il faudrait que les résumés des chartes fussent très complets et donnassent tous les noms de lieux et de personnes qui figurent dans les textes. Je crains bien qu'à ce point de vue le travail de M. Celier soit insuffi-

sant, car ses notices sont vraiment bien courtes. Il est désirable, en effet, que les analyses contiennent tout ce qui est essentiel et qu'elles évitent aux érudits de recourir aux actes eux-mêmes à moins de circonstances spéciales. Ici ce n'est pas le cas : on le regrettera très certainement.

M. Léonce Celier a cependant pris beaucoup de soin pour dresser son catalogue ; il a exploré les fonds d'archives et de bibliothèques partout où il avait chance de trouver quelque pièce ; il a noté, à côté des originaux, toutes les copies depuis les plus anciennes jusqu'aux plus modernes, toutes les éditions, toutes les mentions et indications qui ont été faites de ses chartes. Dans son introduction, après une bibliographie et une étude méthodique des sources, il a critiqué les actes les plus anciens qui, ayant été conservés dans des ouvrages suspects (*Gesta Aldrici* et *Actus pontificum Cenomanis in urbe degentium*), avaient besoin d'être passés à un contrôle sévère avant d'être acceptés ; il a également établi les habitudes de la chancellerie épiscopale depuis le XIe siècle jusqu'au XIVe. Pour chaque évêque enfin, il a donné une bibliographie avec l'indication des dates principales de son pontificat ; mieux que cela même, dès que cela lui a été possible, il a dressé la liste des dignitaires des chapitres et monastères qu'il a rencontrés dans les actes émanés de chaque prélat.

Les chartes des évêques du Mans ont une très grosse importance, non seulement pour leur histoire et celle de leur église, mais encore pour la situation économique, sociale et juridique du pays. M. Celier en a recueilli 762, dont les plus anciennes appartiennent à S. Domnole (559-581). Beaucoup ont été publiées et cela atténuera un peu les regrets de ceux qui se plaindront des petites analyses. L'auteur du présent Catalogue donne lui-même, en appendice, quelques textes qui lui ont paru plus importants pour l'histoire du droit ecclésiastique. Mais combien restent encore inédits, au sujets desquels on souhaiterait plus de renseignements !

L.-H. Labande.

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome... **Les Registres de Boniface VIII.** Recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées... par Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas,... Onzième fascicule, publié par Georges Digard... Paris, Fontemoing et Cie, 1909. In-4°, col. 357-556.

— **Jean XXII (1316-1334).** Lettres communes analysées... par G. Mollat,... Treizième fascicule, tome VI, feuilles 1 à 39... Paris, Fontemoing et Cie, 1910. In-4° de 312 pages.

— **Innocent VI (1352-1362).** Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France, publiées ou analysées... par Eugène Déprez,... Premier fascicule... Paris, Fontemoing et Cie, 1909. In-4° de 208 col.

L'excellente publication des Registres des papes, entreprise par l'École française et ses auxiliaires de Saint-Louis-des-Français, ne progresse que trop lentement au gré de ceux qui ont à l'utiliser.

Il est vrai qu'il est des circonstances atténuantes : les éditeurs, une fois partis de Rome, éprouvent quelquefois de grandes difficultés à établir correctement leur manuscrit; les occupations nouvelles auxquelles ils doivent se consacrer détournent leur attention et amènent forcément des retards. C'est bien plus sensible encore lorsque plusieurs personnes se sont associées pour analyser ou transcrire les bulles d'un pape : il semble alors que la publication soit interminable, tandis qu'au contraire un seul éditeur paraît plus libre de ses mouvements et se hâte davantage.

Les Registres de Boniface VIII, commencés depuis bien longtemps, ne sont pas encore terminés avec le onzième fascicule donné récemment. Celui-ci ne fait qu'entamer la huitième année du pontificat (1302) et comprend les n^os^ 4448 à 4821. On sait que les Registres des papes antérieurs à Clément VI sont intégralement analysés ou publiés : les bulles et lettres intéressant la chrétienté tout entière y sont rapportées. On y trouvera les promotions aux évêchés et aux bénéfices réservés, les constitutions d'intérêt général, les lettres de dispenses et d'indulgences, aussi bien que les documents politiques adressés aux rois ou aux princes et les pièces intéressant l'administration du temporel du Saint-Siège. Dans le présent fascicule, on notera plus particulièrement les décisions de Boniface VIII en faveur de l'enseignement : c'est tout d'abord l'autorisation accordée aux ecclésiastiques de suivre les leçons d'un professeur de droit civil que le pape a établi auprès de lui (nº 4463), la permission octroyée à Guillaume de Flavencourt, professeur en même matière et archidiacre en l'église de Rouen, d'enseigner dans un *studium generale* (nº 4531), la confirmation des statuts du collège du cardinal Lemoine nouvellement institué pour les étudiants pauvres en arts libéraux et en théologie (nº 4720), la réserve d'un bénéfice canonical en l'église de Chartres pour Guillaume de Champeaux, professeur ès lois (nº 4757), etc. Les intérêts temporels de l'Église et des royaumes qui lui étaient soumis étaient moins indifférents encore au souverain pontife : le fascicule que j'étudie contient de nombreuses bulles relatives à la levée de dîmes, surtout destinées à aider Charles II d'Anjou dans sa lutte contre Frédéric d'Aragon et la Sicile révoltée. Boniface VIII alla jusqu'à attribuer à ceux qui prendraient part à cette guerre les indulgences de la croisade (nº 4625). Des indulgences moins importantes étaient concédées à ceux qui favorisaient les fondations pieuses, à ceux qui par exemple contribuaient à la construction de l'hôpital Saint-Julien de « Bussoit » (nº 4670).

La matière des lettres communes que les papes d'Avignon firent rédiger est plus restreinte : j'ai déjà eu l'occasion de le marquer, précisément à propos de la publication de M. l'abbé Mollat. Je n'y reviendrai donc pas. Le fascicule qui vient de nous être livré sur Jean XXII est le onzième de ceux que M. l'abbé Mollat édite avec une

régularité vraiment remarquable et une conscience digne de tous éloges. Il comprend l'analyse des lettres communes que la chancellerie de ce pape expédia pendant la dixième année de son règne (5 septembre 1325-4 septembre 1326) : il y a là plus de 3,000 numéros intéressant tous les pays de la chrétienté, mais plus particulièrement la France, la Bohême, l'Italie, le royaume de Chypre, l'Espagne, la Pologne et l'Allemagne. Quoiqu'à vrai dire, ce ne soient pas des documents d'ordre politique, il y a beaucoup à en tirer même à ce point de vue. Ainsi, par exemple, on remarquera la prorogation d'un an accordée à Philippe de Majorque, trésorier de Saint-Martin de Tours, pour l'exécution du testament de son frère, le roi Sanche, prorogation nécessitée par la querelle suscitée par les sujets du roi (n° 23443) ; les dispenses pour le mariage du roi Jayme, successeur du même Sanche, avec Constance d'Aragon (n°s 24689-690) ; la décision sur les sommes prêtées pour la garde de Gibraltar et de Tarifa (n° 23748) ; le mandement pour le rachat des otages laissés au Maroc par Alonzo Hernandez de Mendoza, châtelain de Gibraltar, fait prisonnier par les Arabes au moment où il cherchait à ravitailler sa forteresse (n° 23983) ; l'autorisation accordée pour deux ans aux Génois de traverser la région de Laodicée soumise au sultan de Babylone pour aller commercer en Tartarie, en Perse et dans l'Inde (n°s 24872-873), etc. Comme documents d'un autre caractère, je relève la mission donnée à l'évêque de Paris de relever d'excommunication le connétable de France, Gaucher de Châtillon, dont le fils aîné était mort ; sur le soupçon qu'il avait été empoisonné, on avait commencé par condamner à mort ceux qui étaient suspects de ce crime ; après l'autopsie du corps, on en avait séparé différentes parties auxquelles, contre la constitution de Boniface VIII, on avait donné des sépultures différentes (n° 24760). Jean XXII réservait beaucoup de faveurs aux constructeurs d'églises et de chapelles, nous en trouvons ici le témoignage à propos de l'église San Giovanni d'Orvieto (n°s 23742 et 23745), du couvent des Augustins de Perpignan (n° 24020), de celui des Prêcheurs de Besançon (n° 24085), etc. D'autre part, il prêtait l'oreille aux sollicitations des maîtres des Universités ; sur requête de la nation normande à Paris, il accordait pour deux ans la direction des écoles de Bayeux à Raoul Sellon « de Hotot », qui avait déjà enseigné les arts et la philosophie à Paris pendant cinq ans et avait été recteur de l'Université parisienne (n° 23632) ; il écrivait aussi à l'évêque de Paris pour savoir quels étaient les maîtres qui professaient là les langues hébraïque, grecque, arabe et chaldéenne, le nombre de leurs élèves et leur traitement (n° 26444). Les concessions de bénéfices et les dispenses forment naturellement la plus copieuse série dans les lettres communes ; je n'y insisterais pas, si je n'avais remarqué les provisions d'évêchés qui m'ont paru plus nombreuses que d'habitude. Pour la France seulement, j'ai noté les nominations de nouveaux

évêques pour Vence (nº 23407), Viviers (nº 23511), Auxerre (nº 23513), Amiens (nº 24424), Troyes (nº 24425), Mirepoix (nº 24542), Pamiers (nº 24543), Meaux (nº 24658), Le Mans (nº 24659), Le Puy (nº 24660), Quimper (nº 24662), etc. On voit par ces quelques exemples, dont la multiplication est inutile, quel intérêt varié offrent les documents analysés par M. l'abbé Mollat, avec une concision obligée qui n'est pas sans mérite, et combien on doit se féliciter de posséder de tels recueils.

M. Eugène Déprez s'est attaché aux lettres closes, patentes et curiales des papes Clément VI et Innocent VI : c'est un bien gros morceau et je souhaite sincèrement lui voir mener rapidement à bonne fin cette entreprise. Il a déjà publié un fascicule pour Clément VI et voici qu'il nous donne le premier sur Innocent VI ; il est relatif à la première année du pontificat (281 nºˢ). La matière est à beaucoup près moins copieuse que pour les lettres communes ; elle présente par contre un plus grand intérêt général. Innocent VI se montre, dès le début de son règne, d'une bienveillance extraordinaire pour les parents de son prédécesseur : Guillaume Rogier, comte de Beaufort, son frère ; Guillaume Rogier, vicomte de Turenne, et Roger Rogier, ses neveux ; Guichard, vicomte de Comborn ; Archambaud, fils aîné de ce dernier ; Bernard, comte de Ventadour, etc. Un de ses premiers actes est aussi d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, pour obtenir la libération de Charles de Blois, duc de Bretagne. Les guerres entre les comtes de Foix et d'Armagnac, les rois de France et d'Angleterre, les comtes de Flandre et de Hainaut, les républiques de Gênes et de Venise, la défense de Smyrne le préoccupent encore énormément : les documents analysés ou publiés par M. Déprez en donnent la preuve manifeste. L'administration de ses propres États, du comté Venaissin notamment, fait l'objet de plusieurs bulles : par la première, du 5 janvier 1353, il s'étonne auprès de l'archevêque de Lyon de ce qu'il n'ait pas exécuté les ordres reçus par lui pour mettre fin aux violences des officiers du Dauphiné contre ses sujets du Venaissin ; un peu plus tard (8 mars) il institue trois réformateurs pour ce pays. D'un autre côté, il expédie des légats un peu partout ; il envoie en Italie, pour rétablir la paix, le cardinal Gilles Albornoz et le chanoine Hugues d'Arpajon, il intervient entre Don Pèdre, roi de Castille, et sa malheureuse femme Blanche de Bourbon, etc. La papauté s'impose alors une mission pacificatrice et ce n'est pas certainement Innocent VI qui va négliger de tenir ce rôle. Il voudra lui aussi s'occuper de l'union de l'Église grecque et donnera une nouvelle activité aux négociations engagées dans ce but ; il ne perdra pas de vue davantage la réforme des abus dans l'Église latine : ce premier fascicule suffit donc à nous montrer toutes les préoccupations qui l'assaillent.

L.-H. Labande.

Documents linguistiques du midi de la France, recueillis et publiés avec glossaires et cartes par Paul Meyer,... Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. Paris, H. Champion, 1909. In-8° de IX-654 pages.

Ce volume est le premier tome d'une série que le très savant directeur de l'École des chartes a entreprise, afin de « mettre au jour, pour chacun des départements de la France méridionale, un choix de documents en langue vulgaire pouvant servir à déterminer les caractères locaux du roman » de la région provençale. C'est une œuvre de très longue haleine qu'il a commencée lorsqu'il était lui-même élève à l'École des chartes où il devait professer si brillamment. Ses occupations professionnelles, d'autres recherches conduites en Angleterre l'avaient toujours empêché de la mettre au point. Mais, depuis plusieurs années, il explore méthodiquement les archives locales du midi, pour être en mesure de donner le plus possible de textes spéciaux aux divers pays, de choisir les plus anciens et les plus caractéristiques, après avoir collationné sur les originaux ceux qui ont déjà été publiés. Il est essentiel, en effet, si l'on veut posséder des bases d'étude solides, de procéder à des investigations semblables. Pour que ce travail soit facilité au maître, il est à souhaiter qu'il rencontre des collaborateurs, sur l'expérience de qui il puisse compter. Il en a trouvé un dans l'Ain, où l'archiviste départemental, M. Philipon, a recueilli dans divers dépôts les documents, qui dès maintenant lui ont permis d'établir les règles de phonétique et de grammaire particulières aux dialectes bressan, dombiste, bugeysien et gessien. Comme M. Paul Meyer a adopté pour la classification et la publication de ses documents l'ordre alphabétique des départements, c'est par l'Ain que s'ouvre sa série; c'est par les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes qu'elle continue.

Le plan adopté est très simple. En l'exposant, on montrera la variété d'attraits que ce volume et ceux qui le suivront offriront aux érudits. En tête de chaque département, avec une carte coloriée, est imprimée une notice concernant sa formation, les dépôts d'archives qu'il a conservés, les habitudes des rédacteurs des actes, l'abondance et la qualité des documents rencontrés. Bien que M. Paul Meyer ait eu la conscience de se rendre dans la plupart des localités, il n'a pu donner de textes que pour quelques pays seulement : beaucoup en effet ont perdu leurs anciennes archives, d'autres les ont tellement en désordre que seuls les registres peuvent être consultés. Presque partout enfin, la langue officielle fut très longtemps le latin, et le français s'y substitua au XVII^e siècle sans transition provençale. Heureusement, les correspondances, les ordonnances de police publiées à son de trompe, les serments faits par les vassaux à leurs seigneurs, les comptes présentés par des clavaires non familiarisés avec la langue latine, même quelques registres de délibérations, des livres de raison, des livres-journaux, des terriers et des livres de recon-

naissances, des prix-faits, des inventaires, des inscriptions, etc. étaient rédigés en provençal : c'est dans ces catégories de documents que M. Paul Meyer a trouvé les textes qui lui importaient. Il a donc pris soin de noter exactement la situation des archives où il a recueilli quelques pièces : à défaut des inventaires qui manquent le plus souvent, c'est son livre qui donnera les renseignements sur leur état, leurs richesses, leurs plus anciens registres des séries BB et CC.

Les lettres missives, adressées le plus souvent aux communautés, les très copieux extraits de comptes et les délibérations qu'il a copiés, étant choisis avec discernement, sont par eux-mêmes non seulement de précieux documents linguistiques, mais encore des sources d'information pour l'histoire du pays. Il est même arrivé à M. Paul Meyer de transcrire plus qu'il ne lui convenait pour le but poursuivi par lui, afin de fournir aux érudits locaux des textes historiques dont la difficulté de lecture les aurait rebutés. Je suis persuadé que ces érudits lui en auront la plus vive reconnaissance.

Je n'ai pas qualité pour discuter la partie linguistique de l'œuvre d'un maître tel que M. P. Meyer; je me bornerai à constater que c'est la première fois qu'est constitué au prix d'un très grand labeur, un recueil aussi riche et aussi méthodique. C'est une véritable mine de renseignements sûrs. Comme on peut s'y attendre, l'édition des pièces est faite avec une critique rigoureuse, des notes fréquentes expliquent les termes les plus difficiles, un glossaire est imprimé à la fin des pages concernant chaque département. M. Paul Meyer n'a pas cru cependant devoir dégager, comme M. Philipon l'a fait, les caractéristiques du dialecte parlé dans telle ou telle région. Cette synthèse ne lui convient pas au moment où il lui suffit d'accumuler les textes qui manquaient jusqu'ici. Et puis, pour édifier une doctrine, il ne veut probablement pas isoler les documents de la région des Alpes de ceux que lui fourniront les départements voisins.

J'en reviens encore à la valeur historique des textes ici imprimés, valeur que l'éditeur a pris soin de souligner encore par des notes. Car c'est surtout à cause de cela que le volume aujourd'hui publié et ceux qui le suivront acquerront le plus de faveur auprès de la majorité des érudits non philologues. Qu'on me permette de relever la notice provençale du XVI^e^ siècle, que M. Meyer suppose avoir été rédigée à Nice sur le lieu appelé Moneguet. L'auteur de cette note s'est certainement trompé; l'intéressant, c'est qu'il l'a fait sciemment, pour démontrer que le roi de Sicile tenait garnison dans le château de Monaco. M. Meyer lui-même, dans la note 5 de la page 633, cite un texte émané du sénéchal Jean *de Aquablanca* (c'est l'extrait d'un traité, publié par M. G. Saige, *Documents historiques antérieurs au* XV^e^ *siècle relatifs à Monaco*, t. I, 1905, p. 201 et suiv., et qui est daté, non de 1379, mais du 6 janvier 1329, v. st.), M. Meyer, dis-je, cite un texte qui va justement contre l'opinion du rédacteur.

En terminant, il ne me reste, après avoir payé à l'auteur de ce premier tome le tribut d'admiration qui lui est dû, qu'à souhaiter qu'il puisse y ajouter de nouveaux volumes et poursuivre longtemps encore l'œuvre entreprise.

L.-H. Labande.

La crise religieuse du xv^e siècle. Le pape et le concile (1418-1450), par Noël Valois, membre de l'Institut. Paris, A. Picard et fils, 1909, 2 vol. in-8° de xxix-408 et 426 pages.

Après nous avoir exposé si brillamment et si complètement l'histoire du grand schisme d'Occident et le rôle joué par la France en ces circonstances douloureuses, M. Noël Valois se devait de continuer son œuvre, de montrer comment l'Église sut traverser la nouvelle crise qui l'assaillit aussitôt après, comment les papes se débarrassèrent des principes dangereux posés par le concile de Constance et reconquirent leur autorité suprême. C'était le concile de Constance qui avait réussi à mettre fin à la division de l'Église (1418) et à donner au monde chrétien un seul pape universellement reconnu; mais les Pères qui le composèrent avaient pris trop l'habitude de considérer leur assemblée comme un rouage essentiel du gouvernement des fidèles. En 1415, ils avaient édicté cette règle que toute personne, même le pape, était obligée d'obéir à un concile général régulier, en ce qui concerne la foi, l'union et la réforme. Avant de se séparer, ils avaient eu soin d'assurer la périodicité de leurs réunions : moins de cinq ans après la dissolution du synode de Constance, ils seraient convoqués à un autre concile général ; un troisième aurait lieu sept ans après et les suivants tous les dix ans. C'était introduire le système parlementaire dans l'Église : les conciles légiférant sur toute question, les papes n'étant que les exécuteurs de leurs décisions, restant même surveillés par les Pères en dehors des sessions, voyant leur action paralysée par l'appel à une juridiction supérieure. Et encore les conciles auxquels, dans les derniers temps, avait été remis le pouvoir suprême, avaient été composés d'une majorité de clercs d'un degré inférieur, qu'agitaient des passions violentes et qui s'étaient complus trop souvent dans le tumulte.

Le pape que les Pères de Constance avaient élu, Martin V, sentait bien le danger qui le menaçait lui et ses successeurs. Il ne pouvait accepter les fameux décrets de la quatrième et de la cinquième session qui le plaçaient dans une situation aussi humiliée, mais on était encore trop près des événements du schisme pour qu'il entreprît résolument la défense de ses prérogatives. Sans se prononcer d'une façon ferme sur les droits du concile, il affirma cependant aussitôt, dans la constitution du 10 mai 1418, sa supériorité sur le concile en matière de foi. Conformément au décret connu par son premier mot *Frequens*, il convoqua à Pavie dans les délais voulus le synode général

de l'Église ; mais il conféra à ses légats, avec la présidence, le pouvoir de transfert et de dissolution. Les Pères se réunirent, une épidémie les obligea à quitter Pavie ; à la suite de mesures adroites, le pape et les Pères prononcèrent le transfert à Sienne, sans compromettre aucun principe. Martin V devait se rendre à Sienne, où les autorités avaient consenti à passer par ses conditions, il devait présider les délibérations du concile, mais son ardeur ne tarda pas à s'éteindre quand il eut connaissance du programme de réformes mis en avant par la nation française, quand il sut les intrigues des Siennois avec son terrible adversaire Alphonse V, roi d'Aragon, et leur résistance aux ordres de ses légats. Il n'eut plus alors que le désir de dissoudre le concile : les circonstances le servirent à souhait, car les prélats, se souciant peu d'entreprendre pour un temps indéterminé un voyage coûteux, s'abstenaient pour la plupart de venir. Au mois de mars 1424, les représentants du pape quittèrent Sienne, la ville de Bâle fut indiquée comme le siège des prochaines sessions et le synode prit fin, sans avoir rien fait.

Martin V avait le mérite de tenir ses engagements : dès le 1er février 1431, il désigna le cardinal Cesarini pour présider le nouveau concile avec les mêmes pouvoirs qu'avaient eus ses légats à Pavie et Sienne ; pour le malheur de l'Église, il mourut aussitôt après et il eut pour successeur, avec Eugène IV, un pontife moins avisé, moins prudent, moins diplomate. Pour comble d'infortune, le nouveau pape eut à se débattre contre un ennemi à ses portes ; la guerre, suscitée par Colonna, sévit à Rome et dans environs, comme la querelle entre les Bourguignons et les Autrichiens ensanglanta la région voisine de Bâle. Eugène IV lui-même vit sa santé altérée et ses forces très affaiblies par une attaque d'apoplexie. Cependant, le 23 juillet 1431, le concile s'ouvrit avec un nombre infime de Pères. Le pape, déjà fort découragé par l'adversité et se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à Bâle, perdit aussitôt toute confiance dans le succès du synode : le 12 novembre 1431, il écrivit deux bulles, avec l'assentiment de la majorité des cardinaux, pour le dissoudre, convoquer un synode supplémentaire à Bologne où l'on s'occuperait de la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, et indiquer Avignon pour lieu de réunion du concile régulier, dix ans plus tard. A la nouvelle que les Pères de Bâle avaient convoqué devant eux les Hussites, son indignation fut si grande qu'il ordonna aussitôt (18 décembre) leur dispersion.

C'était le commencement du conflit : il allait durer presque sans interruption pendant dix-huit années. Car les Pères, réunis à Bâle, se révoltant contre l'autorité pontificale, proclamèrent à nouveau leur supériorité, s'adressèrent aux puissances et refusèrent de partir. Ils répondirent aux bulles d'Eugène IV par une décision qui déniait au souverain pontife le droit de dissoudre ou de proroger le concile,

et sommèrent les cardinaux, les prélats de la curie romaine, les archevêques, évêques et docteurs de la chrétienté, de se présenter à Bâle. La cause d'Eugène IV fut abandonnée par la France, par le duc de Bourgogne, par le cardinal Cesarini lui-même, par les gens d'Avignon et du comté Venaissin qui repoussèrent Marc Condolmario, envoyé pour les gouverner, et se soumirent au cardinal Alphonse Carillo, délégué du concile. On souleva même contre la légitimité de son élection une affaire très grave, celle du cardinal Capranica : en dépit d'une bulle de Martin V qui avait frappé d'inégilibilité tout cardinal qui se refuserait à admettre ce personnage dans le sacré collège, Capranica avait été écarté du conclave ; persécuté par Eugène IV, il s'était réfugié à Bâle. La plupart des cardinaux se ralliaient aussi au concile, qui recevait l'adhésion de la Castille et de l'Angleterre. On songeait déjà à déposer le souverain pontife, quand celui-ci, mieux conseillé, rapporta la bulle de dissolution. C'était déjà trop tard, car les passions étaient surexcitées à Bâle : les propositions du pape trouvaient de ce fait une résistance insurmontable. Devant l'hostilité qu'il rencontrait partout, abandonné par les puissances, par le sacré collège, par les États italiens sur lesquels il croyait pouvoir le mieux compter, épouvanté des désastres que lui infligeait François Sforza dans ses domaines, Eugène IV dut signer sa capitulation, reconnaître que le concile avait continué légitimement ses sessions, rapporter les mesures prises contre lui (15 décembre 1433).

Une trêve s'ensuivit ; mais les Pères, fiers de leur victoire, accaparèrent de plus en plus la direction de l'Église, attirèrent à eux les causes les plus diverses, rendirent des décrets abolissant les annates et tarissant les ressources de la papauté. Pendant ce temps, les désastres s'accumulaient autour de Rome, la république se proclamait dans la Ville éternelle, et le pape, prisonnier au Transtévère, devait fuir au fond d'une barque. Arrivé à Florence, où il était en sûreté, il commençait à éprouver les prodromes d'une nouvelle fortune. Des cardinaux lui revenaient, les négociations qu'il entamait avec l'Empereur grec suivaient une heureuse voie, les anciens ennemis de l'Italie déposaient les armes, la situation du temporel s'améliorait. Il ne faisait pourtant pas des sacrifices incompatibles avec sa dignité et il savait résister aux offres d'Alphonse V qui voulait obtenir de lui l'investiture du royaume de Naples. Il reprit donc la lutte contre le concile. Celui-ci s'était jeté inconsidérément à la traverse des négociations avec l'Église grecque ; sans tenir compte des préférences des Grecs et des engagements déjà pris avec eux, ils résolurent de les faire venir dans une ville à leur convenance. Après des discussions violentes, ils portèrent leur choix sur la cité d'Avignon, dont les habitants s'étaient engagés à avancer tous les frais de l'union. Mais l'ambassade envoyée par Eugène IV à Constantinople devança celle des Pères ; elle manœuvra aussi avec tant d'adresse qu'elle ramena en Italie l'Empe-

reur et les représentants de l'Église grecque. Ce succès diplomatique améliorait très sensiblement la situation d'Eugène IV : pendant que les Pères perdaient leur temps à le citer devant leur tribunal et à le déclarer contumace, il promulguait la bulle *Doctoris gentium* avec le consentement de la majorité des cardinaux et transférait le concile à Ferrare (18 septembre 1437). La fureur des Pères perdit toute mesure : Cesarini, leur ancien président, se refusa à les suivre davantage, il ne voulut pas assister à la session où ils déclarèrent Eugène IV suspendu de ses fonctions et assumèrent la charge du gouvernement de l'Église. Mais ils avaient beau faire, le mouvement de la chrétienté se prononçait déjà contre eux ; si la France, la Castille et l'Allemagne, effrayées de la perspective d'un nouveau schisme, essayaient d'intervenir et ne remportaient aucun succès, on sentait qu'elles n'étaient pas disposées à aller aussi loin que les gens de Bâle. Mais eux, rien ne pouvait les arrêter. Entraînés par le cardinal Louis Aleman, archevêque d'Arles, ils ne reculèrent devant aucune mesure : ils prononcèrent la déposition d'Eugène IV et choisirent pour chef de l'Église le duc de Savoie, Amédée VIII, qui prit le nom de Félix V (5 novembre 1439).

Ils couraient à un échec certain, pendant que leur adversaire gagnait chaque jour du terrain, réalisait à Florence l'union de l'Église grecque, proclamait sa primauté sur les conciles, définissait l'autorité et les droits réciproques de la papauté et des synodes œcuméniques, voyait les rois de Naples, d'Angleterre et de Castille fidèles à sa cause, le roi de France, d'abord hésitant, rallié à lui. Le schisme était mort-né, c'était une question de temps pour en avoir raison. C'était aussi l'affaire des diplomates d'y mettre fin : les négociations entre les divers États, en Allemagne surtout, y tendirent très activement. Eugène IV ne vit pas, malheureusement pour lui, la fin de la querelle. Ce fut son successeur Nicolas V, qui moins usé par la lutte, plus adroit, mais non moins ferme pour le maintien de ses prérogatives, devait triompher complètement. Le parti de Félix V et du concile essaya bien de se raccrocher à tous les espoirs, à toutes les ambitions, il lui fallut reconnaître sa défaite. On ménagea cependant sa susceptibilité et l'on usa d'une extrême condescendance, soit envers l'antipape lorsqu'il abdiqua (7 avril 1449), soit envers tous ses partisans, dont pas un ne fut inquiété. Le triomphe de la papauté était complet.

Telle est, brièvement résumée, la matière des deux volumes du très érudit membre de l'Institut. Dirais-je maintenant quelle sûreté d'informations préside à son récit [1], quelle élégance revêt son style, quel

1. Page 166 du tome Ier, n. 1, M. Noël Valois a raison de dire que la date donnée par Eubel pour la mort de François de Conzié doit être rectifiée. L'épitaphe du prélat n'est cependant pas fautive, quand elle indique le 31 décembre 1432. Car il ne faut pas oublier qu'à Avignon l'année commençait le 25 décembre : le 31 décembre 1432 correspondait au 31 décembre 1431. J'avais déjà signalé ce fait

mouvement dirige ses phrases? Ce serait inutile. M. Noël Valois a des qualités de très grand historien : la critique n'a qu'à s'incliner devant sa science et son talent. Ses jugements sont définitifs : sans doute on pourra compléter un jour ou l'autre quelque partie de son œuvre, lorsque l'on mettra la main sur des documents qu'il n'a pas été jusqu'aujourd'hui possible d'atteindre [1]; en tout cas, il semble bien difficile qu'on rectifie sérieusement une œuvre aussi belle et aussi parfaitement documentée.

L.-H. LABANDE.

Pages d'histoire syndicale. **Le compagnonnage des chapeliers Bruxellois,** par G. des MAREZ... Bruxelles, H. Lamertin, 1909. In-8° de 112 pages.

La brochure que M. G. des Marez vient de consacrer au compagnonnage des chapeliers Bruxellois apporte de véritables révélations sur le syndicat, opposé aux patrons, que les ouvriers chapeliers constituèrent dès le XVIe siècle au moins sous le nom de confrérie, boîte ou bourse commune. Les origines n'en sont pas très claires : du reste l'association, étant un organisme de défense et de combat, se forma plus ou moins secrètement; elle avait intérêt à dissimuler son existence. Quand elle se montrait à la pleine lumière, elle mettait en avant son caractère de mutualité, elle voilait son autre but qui était de fomenter des grèves contre des patrons hostiles et de subvenir aux besoins des grévistes. Il est curieux d'observer comme en plein XVIIe ou au XVIIIe siècle, les ouvriers chapeliers des principales villes manufacturières belges et françaises s'étaient entendus pour s'assurer un placement facile, écarter ceux qui ne faisaient pas partie de leur syndicat, mettre en interdit des ateliers, boycotter des patrons récalcitrants, constituer des fonds de grève, etc. On est surpris de voir combien étaient enracinés certains procédés que nous serions tentés de croire tout modernes, comme par exemple la fameuse chasse aux « renards », l'exclusion prononcée contre les ouvriers non syndiqués, etc. Aucune mesure ne put avoir raison d'un compagnonnage ainsi constitué : ni l'action des corporations, ni les décisions de justice, ni les règlements et ordonnances des magistrats, des gouverneurs et des souverains, ni les descentes de police, ni la confiscation de la caisse commune, quand on parvenait à mettre la main dessus. A l'heure actuelle, les compagnons ouvriers de Bruxelles, qui ont maintenant pour eux une loi plus bienveillante qu'au XVIIIe siècle, ont conservé les mêmes principes que leurs ancêtres et sont restés leurs héritiers directs.

à propos du tombeau de François de Conzié, quand j'ai publié dans l'*Art* de 1903-1904 une série d'articles sur le couvent des Célestins d'Avignon.

1. La publication de l'inventaire de la série AA des Archives municipales d'Avignon, en 1906, a révélé sur le sujet traité par M. Valois, toute une série de pièces dont personne n'avait pu avoir connais- sance jusque-là, quelque tentative qu'on ait faite. Cet exemple montre que d'autres révélations pourront avoir lieu.

M. G. des Marez a donc écrit une page d'histoire sociale du plus haut intérêt. Avec lui, nous pénétrons dans un milieu qui resta longtemps fermé aux historiens; les renseignements qu'il fournit aident à mieux comprendre la condition des ouvriers sous l'ancien régime, à deviner la force de résistance qu'ils possédaient, grâce à leur organisation. Nous devons donc lui savoir beaucoup de gré de ses recherches.

L.-H. LABANDE.

Bibliothèque de la « Révolution de 1848 ». — N° IV. **Histoire politique de Lyon, pendant la Révolution de 1848** (25 Février-15 juillet), par François Dutacq, Docteur ès-Lettres. Paris, Cornély, 101, rue de Vaugirard, 1910, un volume grand-in-8°, 458 pages.

Cette nouvelle étude d'histoire locale, mais dont l'intérêt est général, est une thèse de doctorat soutenue devant la Faculté de Lyon, et qui a valu à son auteur M. Dutacq la mention *très honorable*. Bien qu'il se soit donné pour objet spécial l'histoire politique de l'agglomération lyonnaise pendant la période révolutionnaire de 1848, M. Dutacq n'a pu se dispenser d'aborder en plusieurs endroits — qui ne sont pas les moins intéressants de son livre — les questions économiques et sociales inséparables plus que jamais à pareille époque et pour une agglomération pareille, des questions politiques.

Une introduction substantielle met le lecteur dans l'atmosphère des événements qui vont se produire. On y trouve définie l'attitude des différents partis politiques à Lyon, à la veille de la Révolution. Un vivant récit nous fait assister au banquet réformiste qui en fut dans cette ville, comme partout en France, le timide prélude. Surtout, comme il fallait s'y attendre, l'intérêt est concentré sur les ouvriers de soierie, cette partie si importante de la population lyonnaise, dont des insurrections terribles ont, à plusieurs reprises déjà, dénoncé la force et la misère, et qui de nouveau vont entrer en scène.

Je remarque particulièrement quelques pages (p. 52 à 64) où M. Dutacq, grâce à l'habile utilisation de documents variés, réussit à tracer un tableau minutieux et précis des conditions de vie matérielle du « canut » lyonnais, évoquant les dérisoires salaires qui récompensent mal l'excessif travail qu'on lui demande, les chômages fréquents et prolongés qu'il lui faut subir, ses dépenses, évaluées en tenant compte du taux des loyers, de celui des vivres, de celui de l'octroi ingénieusement restitués, l'état de gêne indicible auquel il est réduit. Il le montre enfin, aux abords de 1848, accordant une hostile attention à la concurrence que lui font les métiers clandestins de certaines communautés religieuses.

Nous assistons alors aux effets produits à Lyon par la nouvelle de la Révolution accomplie à Paris : proclamation de la République, abdication des autorités, constitution de commissions républicaines

à la Préfecture et à la Mairie, arrivée d'Emmanuel Arago, commissaire du Gouvernement, muni de pleins pouvoirs, surtout ébauche d'un mouvement révolutionnaire qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. M. Dutacq insiste avec raison — c'est une des parties neuves de sa thèse — sur le sac de plusieurs communautés religieuses dans la ville et ses environs, par des bandes d'ouvriers nullement anticléricaux, mais résolus à en finir avec une concurrence ruineuse pour eux ou supposée telle, qui prennent pour mot d'ordre « brûler et non voler », et qui, au surplus, vu la proclamation de la République, se croient autorisés à en user comme ils font.

Signalons les pages consacrées aux Voraces, milice ouvrière d'organisation mystérieuse, composée d'hommes honnêtes, mais exaltés, qui a son siège sur le plateau de la Croix-Rousse qu'elle réussit à pourvoir d'armes et même de canons, impose son concours aux autorités, et reste pendant plusieurs mois absolue maîtresse de la ville. M. Dutacq raconte les épisodes principaux de son éphémère histoire : occupation des forts construits sous Louis-Philippe et destinés à contenir la classe ouvrière; surtout, curieuse expédition dirigée sur Chambéry avec le concours d'ouvriers savoisiens, dans le but d'annexer la Savoie à la France et d'y proclamer la République, mais qui échoue par la maladresse de ses chefs et la résistance de paysans ameutés par leurs curés.

Des incidents de toute sorte témoignent assez de l'effervescence des esprits. C'était peu de chose pour les calmer que la constitution d'une commission du travail et l'ouverture de chantiers nationaux. A tout moment on pouvait s'attendre à voir se produire une de ces mêlées sanglantes comme Lyon en avait connues. Aussi le commissaire Emmanuel Arago, administrateur improvisé et orateur verbeux, faisait-il preuve à l'égard des ouvriers d'une complaisance qui confinait à la faiblesse. M. Dutacq n'est pas loin de lui en savoir gré, estimant qu'une autre conduite eût probablement déchaîné l'émeute.

Les élections à l'Assemblée Constituante font l'objet d'un des chapitres les plus nourris de la thèse que nous résumons. L'état de l'opinion lyonnaise après les journées de Février y est démêlé avec une netteté que rendait difficile la confusion des idées alors régnantes. Il faut voir entrer en jeu dans la bataille électorale toutes les forces du moment : pouvoirs publics, organisations révolutionnaires, et surtout ces clubs dont M. Dutacq est arrivé à fixer, autant que possible, la nuance et la doctrine. Il faut voir les immenses illusions dont se grisent les candidats, ou dont ils essaient de griser leurs électeurs. Il faut assister enfin à l'immense désordre de ces élections qui amènent l'échec des républicains gouvernementaux et envoient à la Chambre, avec quelques socialistes, un bon nombre de ces « républicains du lendemain », partisans de l'ordre, redevables de leur victoire aux habitants de la campagne.

Après les élections, le commissaire Arago est remplacé par un ancien membre des sociétés secrètes, Martin Bernard ; mais ce changement n'a pas pour effet de mettre fin aux troubles dont Lyon est le théâtre, comme le prouve un incident longuement relaté par M. Dutacq : l'enlèvement d'un magistrat emmené comme otage à la Croix-Rousse par les Voraces.

La nouvelle des journées de Juin, qui ensanglantaient Paris, n'était pas de nature à ramener le calme. Les ouvriers cependant ne bougèrent pas, bien que tout un plan d'insurrection eût été élaboré. Les mesures fermes prises par l'avocat général Loyson, qui dans la circonstance s'était substitué au commissaire, les avaient contenus. Dès lors la bourgeoisie, à peine remise d'une immense terreur, reprit peu à peu le dessus. Déjà elle avait réussi à amener la démission de la municipalité constituée en Février. Un préfet vint remplacer Martin Bernard jugé trop favorable aux agitateurs. La Croix-Rousse dut se laisser dégarnir de ses canons, que d'imposantes forces militaires allèrent requérir. La période révolutionnaire était terminée.

Le caractère dominant de cette histoire, c'est l'absence de collisions sanglantes que pourtant d'innombrables éléments de trouble semblaient rendre inévitables. Il faut reconnaître, avec l'auteur, que l'attitude négative des autorités a contribué à ce résultat.

En définitive, voici un ouvrage consciencieusement élaboré, d'une érudition qui pour être solide n'a rien d'indigeste, auquel ni la vie ni la couleur ne font défaut. Peut-être sur un pareil sujet, M. Dutacq n'a-t-il pas tout dit. Mais pouvait-il tout dire? Telle qu'elle est, sa thèse a le mérite d'éclaircir une des périodes les plus confuses de l'histoire moderne de Lyon, encore si obscure. Elle devient indispensable à qui veut se rendre compte de ce qu'a été en province la Révolution de 1848, à qui veut voir distinctement apparaître la physionomie de cette curieuse année. Ce qu'était alors la mission d'un commissaire du gouvernement, on le saura en lisant les pages consacrées à Emmanuel Arago ; ce qu'était l'agitation d'une grande ville ouvrière, on s'en fera une idée en évoquant avec M. Dutacq cette Croix-Rousse, inépuisable réservoir de forces mystérieuses. De même on aura la vision précise d'une élection à l'Assemblée Constituante, et on pourra pressentir à la fois la lassitude et les déceptions des ouvriers après les journées de Juin, et les sombres ressentiments accumulés au cœur des bourgeois après l'épouvante éprouvée pendant quelques mois orageux. Précisément parce que la Révolution de 1848, à Lyon, n'a pas été sanglante, on a là, plus qu'ailleurs peut-être, le loisir de discerner les éléments divers dont elle est la résultante, ou qu'elle a mis en œuvre par son impulsion.

Maximilien Buffenoir.

— L'abrégé d'histoire de l'art de Mme Agnès Gosche, *Abriss der Kunstgeschichte für höhere Lehranstalten* (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1910, in-8°, p. 182. Mk. 1.80), a été écrit à l'intention des maîtres et des élèves de l'enseignement secondaire en Allemagne. C'est un exposé nécessairement très rapide et qui n'a traité avec quelque détail que la Renaissance italienne et en général l'art allemand. De certains pays, comme l'Espagne ou l'Angleterre, il est à peine question; pour la France il y a aussi bien des lacunes graves : rien de notre XVIe siècle et fort peu pour les suivants; on cherche vainement des noms comme ceux de Nattier, Pigalle, Houdon, David, Ingres, etc., sans parler, de plus modernes. En dehors de ces omissions, dont quelques-unes surprennent, l'auteur a resserré dans un cadre bien ordonné une très riche matière : pas de considérations théoriques, mais une accumulation de faits et de descriptions d'œuvres. Ce manuel pourra donc être entre les mains des élèves un memento utile pour rappeler l'enseignement du maître et fixer les souvenirs. Le livre n'est pas illustré, il renvoie à l'album de B. Seyfert. — L. R.

— La petite brochure de M. Karl Kinzel, *Das deutsche Volkslied des 16. Jahrhunderts* 2 verb. u. verm. Aufl., Halle, Waisenhausbuchhandlung, 1909, in-16, p. 92, mk. 1 50) pourra rendre quelques services dans l'enseignement à titre d'anthologie spéciale. L'auteur y a très sommairement esquissé l'origine et la nature de la chanson populaire et reproduit, d'après les recueils d'Uhland et de Liliencron, un certain nombre, trente exactement, des plus caractéristiques des *Volkslieder* du XVIe siècle. Une brève annotation en rend l'intelligence facile. — L. R.

— On vient de mettre en vente, à Strasbourg, la *cinquante-troisième* édition du Dictionnaire français-allemand et allemand-français de R. Daniel, qui, depuis plus d'un quart de siècle, jouissait d'une réputation bien établie, en Allemagne, en France, en Suisse, en Autriche, etc., et s'est répandu dans une foule d'écoles publiques et privées de ces pays (*Woerterbuch der deutschen und franzœsischen Sprache von R. Daniel, neu bearbeitet von G. Martzloff*, 53. Auflage, Strassburg, Strassburger Verlagsanstalt, vormals R. Schultz u. Comp. 1248 pages, en 2 volumes reliés : prix : 5 francs). Il vient de subir, par les soins de M. G. Martzloff, un remaniement complet, qui se traduit par une augmentation de près de cinq cents pages. Le nouvel éditeur a fait du petit dictionnaire, rédigé surtout autrefois en vue des écoliers des écoles moyennes, professionnelles ou latines, un instrument de travail commode pour l'usage de toute la famille, en y introduisant d'une part la terminologie industrielle et commerciale, d'autre part tous les termes de jurisprudence empruntés aux Codes respectifs des deux nations. Le nouveau Daniel-Martzloff sera donc un auxiliaire utile, non seulement pour les études du monde scolaire, mais il rendra certainement aussi de bons services aux commerçants, aux industriels, aux hommes de loi (avocats, notaires, avoués, huissiers) des deux pays, qui auraient à écrire à leurs fournisseurs et à leurs clients, au dehors, ou se verraient dans l'obligation de leur répondre. — E.

Erratum. — N° 43, p. 313-314 lire S. Lami et non *S. Louis.*

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 24 novembre — 1910

Studi Storici per l'antichita classica, period. trimestr. diretto da Ettore Pais, vol. II, fasc. III-IV, Pisa, 1909, estratto : **Le relazione fra Roma e la lega achea,** p. G. Niccolini, p. 249-347.

C'est un exposé suffisamment concis d'une partie de la question des rapports entre Grecs et Romains, question que de nouveaux documents viennent toujours renouveler (p. ex. *Rhein. Mus.*, 1909, p. 335).

L'auteur ne me paraît pas avoir suffisamment insisté sur la défection décisive des Achéens en 198 (p. 269), et sur ce qu'il appellera plus tard les « torts » de Philippe (p. 318).

Il indique bien un fait intéressant, et qui, si je ne me trompe, n'avait pas encore été mis bien en lumière : le contre-coup de la proscription de 167 sur l'état intérieur de la ligue (p. 326).

E. C.

The Roman Assemblies from their origin to the end of the Republic, by G. W. Botsford, professor of history in Columbia University. New-York, 1909, in-8°, x-522 p.

Dans sa préface, l'auteur indique que son ouvrage sera une réaction contre certaines théories de Niebuhr et de Mommsen : il s'élève en effet avec vigueur contre la théorie de l'État patricien originaire.

Le livre même se divise en deux parties : *Les éléments de la constitution des comices*, *l'histoire même des assemblées*.

Dans la première partie, M. B. examine successivement la constitution sociale du *populus* primitif, les curies, puis les 35 tribus depuis l'époque servienne jusqu'à la guerre sociale, enfin les centuries et les classes.

Dans la seconde, après une discussion très serrée sur le sens des mots *comitia, concilium, contio*, il prend successivement les comices curiates, puis l'organisation et les fonctions des comices centuriates, enfin les comices tributes. Etant donnée la prépondérance législative de ceux-ci depuis 287, c'est alors seulement qu'il croit devoir procéder à une étude de la législation romaine dans les trois derniers siècles de la République, — étude qui équivaut à une revue de toute l'histoire intérieure de Rome.

Quoique chaque chapitre soit suivi d'une bibliographie spéciale, il y a une bibliographie générale à la fin du volume, et un index soigné.

Je m'arrêterai un instant sur les chapitres IV et X (*organ. des comices centur.*), pour indiquer la position prise par l'auteur dans ces questions si souvent discutées.

M. B. explique avec clarté l'origine et le développement de l'organisation centuriate au v[e] siècle. Il croit que le cens était défini alors par des chiffres de *jugera*, 20 pour la première classe, 2 pour la cinquième, et que les chiffres d'argent ultérieurs proviennent de ces chiffres de *jugera*. Ceci le conduit à attribuer au *jugerum* une valeur de 5,000 as, ce qui est beaucoup trop, même s'il s'agit d'as sextantaires.

Quant aux chiffres de cens donnés par Fabius Pictor, il les croit postérieurs à 269. Il admet que ces chiffres subsistaient encore au temps d'Hannibal, et que par exemple la première classe était encore définie alors par celui des 100,000 as : il lui parait impossible que l'État romain comptât, en 214, 22,000 citoyens ayant plus de 1,000,000 d'as. Mais l'opinion qu'il exprime est inadmissible du moment qu'il admet, avec Belot, l'identité de l'ordre équestre et de la première classe : on ne s'explique pas comment le cens équestre aurait passé subitement de 100,000 as à 400,000 sesterces — chiffre qu'il atteignait au moins dès 67.

Sur la division en centuries, M. B. revient à la théorie ancienne de Mommsen sur les 350 centuries qui auraient existé depuis 241. Il ne tient donc pas compte des observations de Guiraud (*Rev. histor.*, 1881), auxquelles Mommsen lui-même s'était rendu dans son *Staatsrecht*. Sur ce point, l'ouvrage constitue une régression bien caractérisée.

M. B. pense que la réforme signalée pour l'année 88 par Appien se rapporte seulement aux attributions qui furent restituées alors aux comices centuriates, et ne fut pas une réforme de l'organisation même de ces comices.

Quelques mots de plus sur la réforme censorienne de 179 (cf. p. 85, n. 3) n'eussent pas été de trop [1].

Dans la bibliographie, l'auteur n'a sans doute pu citer encore l'étude de M. Bloch sur *Scaurus* et le livre de M. Willers sur la *Monnaie de cuivre*, parus en 1909.

E. Cavaignac.

Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen, recueillis et annotés par M. le chanoine Jouen, publiés avec une introduction historique par Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. — Paris, A. Picard et fils; Rouen, Lestringant, 1908, de CCXLI-716 pages.

Avant de quitter le palais archiépiscopal de Rouen, Mgr Fuzet a tenu à montrer avec quelle affection il s'était attaché à ce vieux manoir si précieux au point de vue archéologique et si intéressant par les souvenirs qu'il rappelle. Il a donc publié le dossier des documents que, depuis plusieurs années, M. le chanoine Jouen avait recueillis aux Archives départementales ou ailleurs, et il l'a fait précéder d'une copieuse introduction. Nous avons donc ici l'œuvre de deux auteurs, érudits et très avertis.

Examinons d'abord les documents. Une première partie présente tous les extraits, jusqu'ici restés inédits, des comptes de l'archevêché qui sont relatifs aux constructions ou réparations du palais et de ses dépendances. Le plus ancien date de 1377, et la série se poursuit, sans de trop grosses lacunes, jusqu'en 1550, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'épiscopat de Georges II d'Amboise. L'éditeur a indiqué dans quelques pages substantielles ce qu'ils sont; il a fait précéder aussi les comptes fournis à chaque archevêque d'une notice extrêmement précise sur le prélat qui les a reçus; ces notices rédigées bien souvent au moyen de pièces inédites, projettent de nouvelles lumières sur l'histoire de l'église de Rouen et de ses pasteurs.

J'avoue que les comptes ne m'ont pas toujours paru aussi importants que ce que je m'attendais. Il y a terriblement d'articles sur les réparations en plâtre ou en bois; la construction de nouveaux bâtiments et les détails typiques d'architecture, sculpture, peinture, se font un peu attendre. Cependant il faut reconnaître que, même dans les pages les plus banales, il y a maintes observations à relever, non seulement pour l'histoire du manoir, mais encore sur les habitudes et les mœurs d'autrefois, sur les services annexes de l'archevêché, sur la langue usitée. Il y a tout un dictionnaire archéologique à établir grâce à eux. M. le chanoine Jouen l'a tenté à la fin du volume, mais dans son lexique il a oublié bien des mots, et il y en a d'autres par

---

1. A signaler, dans la conclusion, une phrase étrange sur les comices tributes « qu'un C. Gracchus a jugés dignes d'entreprendre la régénération sociale du monde ». Les provinciaux d'Asie ne paraissent pas avoir beaucoup apprécié cette « régénération ».

lesquelles son explication n'est pas suffisante. Je signalerai en particulier les termes de charpente de la page 186 : « laquelle maison est fourmé de ses sollez, postz, trefz, entretoises, parnes, ponissons, soubzchevrons, fetefiliere, soubzfesté, chevronné, solivé de soliveaux competens, etc. » Un exemple de traduction insuffisante du mot ancien est celui de « tinel » ; dans son introduction, Mgr Fuzet, et dans son glossaire, M. le chanoine Jouen indiquent que c'est l' « ensemble des bâtiments habités par les gens de service, parfois grande salle de l'office ». Le tinel était la salle à manger : cette interprétation, bien connue par les documents relatifs au Palais des papes d'Avignon (Mgr Fuzet ne les ignore pas) ressort aussi des exemples donnés par le *Dictionnaire* de Godefroy, bien que cet auteur paraisse vouloir réserver cette salle aux officiers de service. Au point de vue des mœurs, j'ai relevé (après Mgr Fuzet) des renseignements assez nombreux sur les prisons, notamment sur celle qui était établie dans une fosse sous la tour Saint-Romain : on y descendait par une corde les malheureux condamnés. Quelle dérision pour eux d'avoir pour geôlier Jean-Qui-Chante!

Les listes des divers métiers qui ont travaillé au palais archiépiscopal ont été également dressées par l'éditeur. Il est donc facile de suivre telle ou telle catégorie d'artistes. Je me suis attaché aux peintres. Ils sont très peu nombreux, surtout pendant le 1er siècle des documents présentés : il faut croire que la peinture était, à Rouen, beaucoup moins en honneur que dans d'autres villes françaises. Car, ce n'est pas un argument de prétendre que l'ornementation sculpturale et les grandes baies de l'architecture ne laissaient que peu de place à la décoration peinte. Il y avait forcément des parois pleines ou presque : et puis, même à Rouen, il arrivait que l'on colorât les sculptures. Donc le premier peintre signalé est un certain Raoul Langlois, à qui l'on confia en 1424 le soin de peindre les murs extérieurs près de la porte : c'était, autant qu'on peut l'imaginer, plutôt un ouvrier qu'un artiste; il est vrai qu'ouvriers et artistes au moyen âge se distinguaient peu. Le deuxième, Jean le Chevalier, a peint une petite salle en 1437-1438, comment, on n'en sait rien. Si nous rayons de la liste où il a été indûment introduit Noël Legrand, qui était un sculpteur, nous arrivons en 1439, à Jean Soudain, et en 1440-1441 à Guillaume du Mont-Couronne, qui paraissent avoir été d'une catégorie un peu plus relevée. Ces personnages n'apparaissent d'ailleurs que rarement et nous devons attendre le début du XVIe siècle pour rencontrer dans les comptes de Georges Ier d'Amboise des chapitres spéciaux sur les peintres. Par contre, on trouve plus de renseignements sur les vitraux de couleurs, qui, dès la fin du XIVe siècle, décoraient les appartements épiscopaux.

Les comptes s'arrêtent, ai-je dit, à 1550. Il était indispensable de poursuivre ailleurs les recherches sur les nouvelles réparations du

palais et sur les aménagements qu'on imagina par la suite. Dans une seconde partie, M. le chanoine Jouen a publié les devis, mémoires, mandats et quittances relatifs à son sujet jusqu'en 1789. Les documents les plus importants sont le devis des réparations à faire après la mort du roi de la Ligue (21 septembre-2 octobre 1590), réparations d'autant plus urgentes que les bâtiments tombaient en ruines, puis le devis et l'adjudication des travaux à entreprendre sur l'initiative de l'archevêque Nicolas de Saulx-Tavannes (1742-1744).

Une troisième partie contient des inventaires : mais comme les plus anciens avaient déjà été publiés, M. le chanoine Jouen n'a pas remonté plus haut que celui qui a été dressé après le décès de Charles Ier de Bourbon (1er mai 1590). Si ce document offre des renseignements sur les meubles qui garnissaient les appartements privés des archevêques, il en a en général fort peu sur le monument lui-même.

En premier appendice ont été enfin données quelques pièces justificatives; elles s'appliquent surtout à l'introduction dont il me reste à parler.

Cette introduction était difficile à écrire, si l'on ne voulait pas répéter ce que d'autres auteurs avaient déjà dit. Mgr Fuzet, trop scrupuleux, s'est même privé du plaisir de faire une description exacte et complète du manoir tel qu'il l'a laissé, et d'indiquer en même temps, dans un ordre de visite, les dates de construction ou modification de chaque partie. Il a cependant mis beaucoup de choses dans les 241 pages qu'il nous a données, il a établi d'abord les droits de propriété des archevêques de Rouen sur leur palais, puis il a retracé à grands traits les phases par où il a passé, noté en passant ce qui reste du manoir roman, les transformations qu'il subit depuis le XIVe siècle, les agrandissements qui finirent par lui donner l'aspect qu'il présente aujourd'hui. Il s'est appesanti surtout sur les travaux commandés par le cardinal d'Estouteville et le fastueux Georges Ier d'Amboise, puis sur les dégradations postérieures. Les extraits de comptes recueillis par M. le chanoine Jouen et d'autres documents déjà connus ont constitué ici la base de son récit [1].

Mais tout cela ne forme qu'une faible partie de l'introduction. Mgr Fuzet nous présente ensuite avec détails les juridictions archiépiscopales qui avaient leur siège dans le manoir, à côté des appartements des prélats : c'était la vicairie, l'officialité avec ses prisons et ses cachots, la cour laie. Pour ces juridictions au personnel copieux, de nombreux bâtiments étaient nécessaires.

Le palais était aussi le siège d'assemblées plus ou moins périodiques : des conciles et des synodes y édictèrent leurs canons et leurs statuts, le conseil de l'archevêque y tint ses séances; parfois le cha-

1. Oserai-je relever à la page XXI la traduction de « chambre du milieu » ? La « camera mediocris », n'est-ce pas plutôt une chambre de médiocres dimensions ?

pitre de la cathédrale, bien que très chatouilleux de ses privilèges et fier de son indépendance, y vint chercher un refuge; le clergé du diocèse et de la province y fut convoqué pour délibérer sur les affaires du pays et ses propres intérêts généraux, surtout pour consentir des subsides réclamés par le Roi. Dans cette vaste maison se trouvaient encore la « Chambre du conseil des affaires du clergé du diocèse » et le bureau des syndics généraux du clergé de Normandie.

Les laïques ne la fréquentaient pas beaucoup moins. Les assemblées les plus brillantes étaient celles des États de Normandie, qui avaient là leur salle spéciale, puis les assemblées provinciales, les assemblées des notables en 1596 et 1617. Au moyen âge il y eut des écoles; dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, l'Académie de Rouen y tint ses assises solennelles. D'importants événements historiques s'accomplirent en cet hôtel, des rois y résidèrent : les faits les plus sailllants sont retracés par Mgr Fuzet, qui ne manque pas de rappeler les scènes dont le vieux manoir fut témoin pendant la Révolution.

Un dernier chapitre est consacré aux archevêques dans leur palais, à leur entrée solennelle, aux séjours qu'ils y firent, aux cérémonies diverses qui, traditionnellement, s'y déroulèrent. Tout cela est extrêmement instructif.

Le volume qui nous est offert est capital. On ne saurait donc assez louer les laborieux auteurs, qui en ont recueilli les éléments et nous les ont présentés avec autant de science.

L.-H. Labande.

Recherches historiques et documents sur Avignon, le Comtat Venaissin et la Principauté d'Orange. I. **La Cour temporelle d'Avignon aux XIV[e] et XV[e] siècles**... par Joseph Girard,... P. Pansier... — II. **Le Procès du Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon** (**1302-1818**), par Maurice Falque... — III. **Étude sur l'administration et l'histoire du Comtat-Venaissin du XIII[e] au XV[e] siècle** (**1229-1417**), par Claude Faure... — Paris, H. Champion; Avignon, J. Roumanille, 1908-1909, 3 vol. in-8° de 222, 171 et 230 pages.

Depuis deux ans s'est constituée à Avignon une Société, dont le D[r] Pansier est le généreux Mécène, pour la recherche et la publication des documents sur l'histoire des pays qui ont formé le département de Vaucluse (la partie aptésienne de la Provence exceptée). Elle s'est constitué un vaste programme et elle a déjà annoncé une longue liste d'ouvrages, qui doivent paraître à des intervalles plus ou moins rapprochés.

Les trois premiers qu'elle a donnés ont leur titre transcrit ci-dessus. Ils font bien augurer de la collection et méritent de fixer l'attention de ceux qui s'occupent d'histoire locale comme d'histoire générale et de ceux qui s'attachent à l'étude des institutions ou des phénomènes économiques. La courte analyse que je vais faire de chacun d'eux essaiera de mettre en relief l'intérêt qu'ils présentent.

MM. Joseph Girard et P. Pansier ont étudié l'organisation et le

fonctionnement de la cour temporelle d'Avignon après la soumission de la ville aux comtes Alfonse de Poitiers et Charles d'Anjou (1251) jusqu'à la fin du moyen âge. Ce tribunal, où siégeaient les juges établis d'abord par les comtes de Toulouse et de Provence, puis par le comte de Provence seul, enfin par les papes seigneurs d'Avignon en 1348, était connu dès la fin du xv^e siècle sous le nom de cour de Saint-Pierre, parce qu'il était établi tout près de l'église paroissiale de ce titre. J'aurais désiré (qu'on me permette cette première observation) que les auteurs déterminassent avant tout s'il garda dans le début le caractère un peu vagabond qu'il eut avant 1251 ou s'il se fixa immédiatement soit dans l'ancien palais de la commune devenu palais comtal [1], soit ailleurs. Ils ont par contre exposé avec netteté la composition de cette cour, la mode de recrutement du viguier, qui fut le chef de la justice et resta toujours, quoi qu'ils en aient dit, un délégué direct et permanent du souverain, puis des juges, des officiers et des agents juridictionnels [2]; ils ont enfin parfaitement marqué la compétence du tribunal au civil et au criminel. Ils se sont étendus davantage sur les pouvoirs de réglementation qu'il possédait et ils ont détaillé ses prescriptions sur la police de sûreté et la police des mœurs la voirie et la salubrité publique, la défense contre les incendies, la police rurale, les Juifs, les métiers et les corporations, l'industrie et le commerce, etc. Par là, ils ont fourni de précieuses indications sur la situation de la ville aux xiv^e et xv^e siècles.

Les 38 pièces justificatives, dont leur texte pourrait, s'il n'était aussi explicite, être considéré comme l'introduction, sont des plus importantes. Elles comprennent, avec des comptes de viguiers et d'exécuteurs des sentences criminelles (ces derniers très suggestifs), des lettres de nomination de magistrats et officiers de juridiction, des états ou quittances de gages, des ordonnances souveraines et des règlements sur l'administration de la justice, des criées particulières et règlements généraux de police publiés par ordre de la cour, des statuts pour différents corps de métiers (bouchers, boulangers, meuniers, corroyeurs, chandelliers, couteliers, éperonniers, chaudronniers, charcutiers, etc.). Ces documents, en général fort bien édités [3],

1. Dans un inventaire du 6 mars 1347, publié p. 71, il est dit que la cour a son siège dans le palais royal. Le tribunal qui, en 1363, se trouvait « a parte claustri Sancti Petri » (voir p. 76) et qu'on appela la cour de Saint-Pierre était-il toujours au même endroit? Il y a là une question de topographie, avignonaise que les deux auteurs étaient parfaitement capables d'élucider.

2. Les magistrats de la cour temporelle devait faire leur syndicat (voir p. 4), c'est-à-dire qu'à l'expiration de leurs fonctions ils devaient rester dans la ville un nombre de jours déterminé pour répondre des plaintes qui seraient portées contre eux. Cette institution fut beaucoup plus étendue que ne l'ont soupçonné MM. Girard et Pansier : on la retrouve jusque dans le nord de la France et Beaumanoir n'a pas manqué de la signaler.

3. Il y a cependant quelques corrections à apporter : p. 55, 65 et 67, il faut lire « majorem et secundarum appelacionum judicem » et non « majorum »; p. 59,

sont de premier ordre pour la connaissance de la vie économique et sociale, des mœurs et des diverses institutions.

Aussi le recueil qui nous est présenté sera-t-il d'un intérêt permanent et restera-t-il fréquemment consulté. Je regrette seulement que la table alphabétique des noms de lieux et de personnes, à la fin du volume, ne soit pas complète [1] et surtout qu'elle ne soit pas accompagnée d'une table analytique des matières qui aurait facilité les recherches.

Le deuxième volume, dû à M. Maurice Falque, contient moins de pièces justificatives; il n'en a que 13, qui sont, il est vrai, d'une importance toute particulière. C'est dire que le texte rédigé par l'auteur tient une plus grande place que dans le volume précédent. Mais il trahit une certaine hâte dans la rédaction et plusieurs questions ont été plutôt effleurées qu'approfondies. Le *Procès du Rhône* c'est l'histoire des tentatives faites par le roi de France ou ses agents pour s'emparer d'abord du lit entier du Rhône, qui ne lui appartenait pas lorsqu'en qualité de paréager de l'abbé de Saint-André il vint s'établir en face d'Avignon, puis du pont d'Avignon, construit et entretenu par les Avignonais, du bac qui suppléait le pont ruiné, et des redevances payées par les voyageurs. L'exposition de la longue contestation juridique qui s'engagea au début du XIV[e] siècle pour se terminer seulement en 1726, aurait été singulièrement facilitée si M. Falque avait au début parfaitement étudié l'origine de la propriété des deux rives du fleuve : s'il a résumé (avec un certain nombre d'erreurs qui ne lui sont pas toutes imputables et qu'il ne commettrait certainement plus aujourd'hui) l'histoire d'Avignon jusqu'en 1348, date à laquelle les papes ont acheté à la reine Jeanne ses droits de souveraineté sur la ville, il a par contre négligé entièrement l'histoire de la rive droite. Il lui aurait fallu montrer quelle était la condition du territoire qui fut celui de Villeneuve pendant les XII[e] et XIII[e] siècles, comment la politique des abbés de Saint-André écarta l'autorité de la commune d'Avignon et contribua à l'établissement de celle du roi de France. Là était, je crois, un des nœuds de la question. On aurait constaté ainsi, d'une façon irréfutable, que lorsque le pont fut construit et longtemps après encore, le lit du Rhône faisait partie du domaine des Avignonais.

---

l. 6, « receperat » au lieu de « receparat »; p. 60, l. 22, « linteamen » au lieu de « linteamem »; l. 30, « furatus fuerat » au lieu de « furata »; p. 75, l. 3 et à la table, « Rampnulphus », au lieu de « Rampunlphus »; p. 96, l. 6 du texte latin, « a dicto loco » et non « loci »; l. 9, « prostibulari », et non « postribulari », etc. Je crois encore que les noms « de Berrucis » et « de Cena » (p. 65) doivent être corrigés en « Berrutis » et « Ceva ».

1. Voici quelques noms que je n'y trouve pas : « de Cadris », « de Juliaco », Pavie (p. 75), « de Ruppemartina », Roquemartine, « ecclesia de Clausellis », Florence, Courthezon (p. 76); Bourges (n. 1 de la p. 79); Sabine (p. 80); Narbonne et Arles (p. 81), etc. L'Henri de Sause de la page 114 est Henri de Saze.

D'ailleurs, l'exposé du procès, qui s'engagea lorsque le roi, fort du traité de pariage conclu le 11 juillet 1292, fit occuper le débouché du pont Saint-Bénézet et commencer la tour qui porte le nom de Philippe le Bel, cet exposé, dis-je, n'est que le récit des usurpations successives des agents royaux, de leurs violences contre les officiers du pape, de leurs procédés iniques. Sans avoir d'autre raison que la force, ils s'attribuèrent la propriété de tout le lit du Rhône et celle de la plus grande partie du pont. Chose tout à fait singulière, c'étaient leurs tribunaux qui jugeaient les conflits soulevés avec un gouvernement étranger, les travaux de commissions mixtes étant entravés : ainsi, ce fut un arrêt du Conseil d'État, qui, le 22 janvier 1726, mit fin au procès du Rhône, bien que le pape n'admît point le bien fondé de ses décisions.

Les contestations sur la propriété de la ville même d'Avignon se greffèrent sur le premier procès peu de temps après la réunion de la Provence à la France. Le procureur du Roi s'empressa de discuter la validité de l'acte de 1348, qui avait fait passer Avignon à la papauté ; mais ce fut surtout à l'occasion des annexions temporaires opérées par Louis XIV et Louis XV que la question fut agitée. Naturellement c'était encore avec les plus mauvaises raisons du monde que les fonctionnaires royaux appuyaient leurs prétentions. La discussion juridique que M. Falque a faite de leurs mémoires le démontre fort bien, quoiqu'elle ait pu être encore plus serrée et plus affirmative : elle aurait dû insister davantage sur ce que la ville d'Avignon n'était pas dans les mêmes conditions que la Provence (voir p. 102), que depuis le traité de 1125 elle avait suivi des destinées à part. M. Falque a eu tort aussi, je crois, de ne pas attacher d'importance à la cession de droits que l'empereur Charles IV fit au Saint-Siège, après l'acquisition d'Avignon : si en fait l'autorité de l'Empire ne s'exerçait plus guère, en droit elle conservait toute sa force, même au XIVe siècle.

La table à la fin du volume est encore plus écourtée que celle de MM. Girard et Pansier. Il y aurait d'autres critiques à émettre [1], mais j'ai hâte d'arriver au troisième ouvrage publié par la Société des *Recherches historiques*, celui de M. Claude Faure « sur l'administration et l'histoire du Comtat-Venaissin... de 1229 à 1417 ». Je chicanerai d'abord ces dates, M. Faure n'a guère traité son sujet qu'à partir de

1. Page 18, la représentation du sceau du procureur de l'œuvre du pont paraît peu exacte; trop grande, elle ne donne guère l'aspect de l'original. Il y a aussi un certain nombre de coquilles typographiques ou fautes de lecture. Exemples : p. 20, n. 2, « turrum »; p. 19 et 20, « Gambacé, Gambarcès, Cambacès », quelle est la vraie forme?; p. 24 « Larteyssuch », pour « Lartessuti »; la pièce justificative n° II a au titre la date de 1302, et à la fin celle de 1303; dans la même pièce, « illustrés » pour « illustris », « et alias » pour « ei alias »; pièce justificative n° IV, ne faut-il pas lire « Soz » au lieu de « Sors », « notarius » au lieu de « notarii » après le nom de Bernard Grossi? Dans la même pièce, le mot « notarius » est oublié après le dernier nom, etc.

1274, date à laquelle le Saint-Siège reprit l'exercice des droits dont il avait été dépouillé en 1235-1236 et dont il n'avait plus aucunement joui. Je n'aime pas beaucoup non plus l'expression Comtat-Venaissin, que la Société des *Recherches historiques* et M. Faure ont adoptée : les meilleurs auteurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ne manquaient jamais d'écrire le comté Venaissin ou bien le Comtat tout court. C'est une règle à laquelle on ferait bien de revenir. — Pas de table à la fin de l'ouvrage de M. Faure. C'est une lacune.

Son livre a été surtout composé au moyen des documents pris aux Archives du Vatican (où l'on pourrait encore puiser davantage), il a été complété en partie par ceux des Archives de Vaucluse (vues beaucoup trop rapidement) et de l'Isère. Il aurait encore fallu consulter les dépôts des communes les plus importantes de l'ancien Comtat, et je mets au premier rang celui de Carpentras, qui possède une si belle série de registres du XIV^e^ siècle.

Après avoir exposé l'origine des droits du Saint-Siège sur le Venaissin et l'occupation du pays en 1274, l'auteur a consacré un chapitre de géographie historique à sa description et à ses accroissements pendant le cours du XIV^e^ siècle (les papes ont tenté d'annexer à leurs domaines jusqu'à la ville de Montélimar; quoiqu'ils n'aient pu y réussir d'une façon définitive, ils ont gagné beaucoup de terrain au nord). Puis il a indiqué quels étaient les représentants du souverain, défini les fonctions du recteur, déterminé l'étendue de ses pouvoirs, énuméré ses auxiliaires d'administration ; il a montré ensuite le mécanisme de la justice, les divisions judiciaires primitives du comté Venaissin en vigueries et bailies, la fondation des trois judicatures ; il a écrit, à propos des tarifs des amendes ou peines criminelles, quelques pages du plus haut intérêt pour l'histoire des mœurs [1]. Les finances sont étudiées en troisième lieu, d'abord le personnel commis à leur maniement, puis les comptes annuels, source et abondance des recettes, dépenses ordinaires, vérification des comptes; M. Faure donne enfin l'énumération des mesures extraordinaires nécessitées par les guerres depuis 1355, l'établissement des tailles [2]. Un dernier

1. Par contre ce qu'il a dit des sceaux, p. 73, est tout à fait insuffisant : la Bibliothèque d'Avignon, qui possède même un sceau de Philippe le Hardi, comte du Venaissin, et les Archives départementales de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (voir l'*Iconographie* de M. Blancard) présentent des types bien plus nombreux que celles de l'Isère. — P. 76, en mars 1335, on fit fabriquer cinq grands sceaux, un pour chacune des trois judicatures, un autre pour la cour des appellations. Pour qui fut le cinquième ?

2. P. 134 et 135, l'auteur se demande si l'argent fourni en 1355 provient d'un subside concédé ou d'une taille imposée. Les textes de date postérieure qu'il cite lui-même auraient dû lui montrer que subside et taille étaient une seule et même chose. Le mode de sollicitation et d'imposition restait toujours identique. — P. 100 et suiv., il énumère les dix chapitres du budget des recettes ordinaires : 1° arrérages; 3° versements des clavaires ou revenus de juridiction. Quel était le 2° chapitre?

chapitre, qui, me semble-t-il, aurait trouvé plus logiquement sa place au début, surtout s'il avait été complété pour les premiers temps, ou bien qui aurait pu être fondu avec la dernière partie du précédent, est relatif principalement à l'histoire malheureuse du pays depuis 1348, aux courses des brigands et des grandes compagnies, aux querelles et guerres du grand schisme, etc. A ce propos, qu'on me permette de rectifier la note 1 de la page 143, où il est annoncé que j'ai « manifesté l'intention d'écrire l'histoire d'Avignon et du Comtat-Venaissin aux xiv^e^ et xv^e^ siècles » ; mon ambition est moindre, c'est seulement l'histoire d'Avignon au xiv^e^ siècle que je voudrais publier. Les deux mémoires que j'ai déjà donnés sur l'occupation du Pont-Saint-Esprit et Bertrand du Guesclin, l'ont été à l'occasion de mes recherches sur les routiers dans le Comtat ; ces recherches ont produit un volume qui sera édité plus tard. Qu'on me pardonne cette digression personnelle.

M. Faure a terminé par deux appendices, l'un intitulé : « État territorial du Comtat Venaissin en 1319 », l'autre « Le personnel administratif du Comtat-Venaissin » depuis 1274; c'est la liste des recteurs, vice-recteurs, lieutenants, trésoriers, procureurs, juges mages, juges criminels ou des causes majeures, juges des appellations, juges des trois judicatures de Carpentras, l'Isle et Valréas. Mais pourquoi avoir laissé les sénéchaux? Je sais bien qu'il ne tardèrent pas à disparaître ; mais il était bon de ne pas les négliger. Ensuite pourquoi avoir conservé, à côté des noms francisés, tant de noms latins dont la forme française est bien connue? Ainsi Etienne Aubert (p. 177), Bertrand Féraud (p. 183), Bertrand Augier, Jean Bonet, Guillaume de Durfort (p. 186)... Pierre Béguin, Jean de Montauban, François de Valabrègue, Antoine Retronchin, Girard de Valouses, etc. (p. 194)[1]. Ces listes auraient été facilement complétées, surtout pour les premières années, si M. Faure avait davantage compulsé les archives de Vaucluse : j'ajouterai ainsi en tête du § II, Raimond Mausang, chevalier, viguier général dans le Venaissin et lieutenant du sénéchal, au 22 mars 1286 (n° 58 du Cartulaire de l'évêché de Cavaillon) ; au § VI, Guillaume Seguier, docteur ès lois, au 5 mars 1278 (n° 54 du même Cartulaire), Bertolino de Grossi, au 22 mars 1286 (*ibidem*, n° 58). Et l'on apporterait facilement d'autres noms pour les années où M. Faure n'en a pas.

Les pièces justificatives ne sont pas très nombreuses ; soyons satisfaits cependant de celles qui nous sont ici présentées : ce sont surtout des nominations de fonctionnaires et des réglements ou approbations de comptes.

---

1. Dans le corps de l'ouvrage, trop de noms ont aussi conservé leur forme latine, ainsi p. 93, « Jean Massabovis » pour « Massebœuf », « Agnès de Lucemarino » pour « de Lourmarin », « Bertrand Boquerii » pour « Bouquier »; p. 112 « Guy de Pestilio », pour « de Pestel » ; p. 159, « Guillaume de Lauduno », pour « de Laudun », etc.

Malgré ses lacunes, le livre de M. Faure nous apporte de nombreux renseignements sur le comté Venaissin au XIV° siècle et l'on doit lui savoir gré d'avoir consacré à l'écrire une grande partie du temps qu'il a passé à l'École française de Rome. C'est peut-être la première fois que les archives du Vatican sont mises à une contribution aussi sérieuse pour un ouvrage sur le Venaissin : le fait est à signaler tout à l'honneur de M. Faure. Son exemple est à suivre, mais il faudra à l'avenir moins négliger les archives du département et des villes.

L.-H. Labande.

Pierre Bourdon et Robert Laurent-Vibert, **Le Palais Farnèse d'après l'inventaire de 1653**... — Rome, Cuggiani, 1909. In-8° de 56 pages et 4 plans.

Les documents concernant le Palais Farnèse étant tous dispersés, il est difficile d'étudier son histoire et de décrire les dispositions qu'il avait reçues au XVII° siècle, époque où il était dans toute sa splendeur. M. Pierre Bourdon a heureusement retrouvé aux Archives de Parme deux inventaires datés de 1653, relatifs à sa Bibliothèque et à ses meubles : ce dernier énumère toutes les chambres et les salles, il donne le compte du mobilier et des œuvres d'art qui garnissaient chacune d'elles. Avec la collaboration de M. R. Laurent-Vibert, l'heureux inventeur a donc entrepris de faire état de ces documents pour donner une description du Palais au milieu du XVII° siècle. Dans le mémoire qu'ils publient à eux deux, ils arrivent à identifier les différents appartements dont ils ont relevé la mention et ils indiquent sommairement les richesses mobilières et artistiques, les collections et les décorations de chaque pièce. En 1653, le Palais n'était pas habité, mais on conservait le souvenir des dispositions prises par le dernier des Farnèse qui l'avait occupé, tout était préparé pour qu'il reprît très promptement l'aspect d'une demeure des plus somptueuses. En attendant la publication intégrale de l'inventaire des meubles, les pages de MM. Bourdon et Laurent-Vibert dégagent avec précision l'image du palais : on se fait une idée de sa décoration et des merveilles qu'il contenait en œuvres d'art, anciennes ou modernes.

L.-H. Labande.

Sources de l'histoire d'Épernay. 1re série, tome II. Archives municipales d'Épernay (1576-1619), par Raoul Chandon de Briailles et Henri Bertal. — Paris, H. Leclerc, 1909. In-4° de XIX-143 pages.

La publication des *Sources de l'histoire d'Épernay*, dont le t. Ier a paru en 1906, a été suspendue par suite de la mort du principal éditeur. Son collaborateur, M. Henri Bertal, nous présente aujourd'hui une collection de documents, extraits de différents fonds, qui suppléent en partie à la disparition des procès-verbaux des assemblées

municipales pour la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe. Ils ont trait surtout aux rapports entre les habitants d'Épernay et les religieux de Saint-Martin de la même ville, à la création et l'installation d'une élection (6 août 1578), à la fondation d'un collège (1578 et années suivantes), aux fortifications, aux impôts, aux emprunts contractés par la municipalité, à la dîme payée par les vignobles, à l'établissement d'un prêche, aux règlements et statuts des bouchers, aux octrois, etc. On remarquera encore plus spécialement l'enquête sur l'état général de la ville au 22 mai 1598 et les remontrances des trésoriers de Champagne sur la misère de la province depuis 1589 (5 octobre 1598). Tous ces documents sont correctement édités, mais on souhaiterait que chacun d'eux fût précédé d'une analyse plus complète que les mentions marginales. Les notes sont quelquefois fort longues et détaillées : l'éditeur y a consigné de multiples renseignements sur les hôteliers, l'élection, le collège et son fondateur, le receveur des deniers communs, l'artillerie des Ligueurs, les gabelles, les protestants, la dîme, les bouchers, les foires, etc.

Le volume est terminé par une table des noms de lieux et de personnes. Elle est fort incomplète, et ses lacunes sont voulues : on le regrette. Il est vrai que l'idée de l'éditeur était surtout de donner une liste des personnes notables qui existaient à Épernay de 1576 à 1619 et qu'il a marqué en regard de chaque nom des renvois aux registres paroissiaux. Mais, même pour ces notabilités, il n'a pas indiqué toutes les pages de son volume où elles sont citées. Pourquoi s'arrêter à mi-chemin ?

L.-H. LABANDE.

Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, publiés avec une Introduction et des notes par A. GAZIER. Tomes IV, V et VI. Paris, Plon-Nourrit, 1907, 1908, 1910, 8°.

M. Gazier vient de terminer la publication des *Mémoires* de Godefroi Hermant. Les trois derniers tomes, dont la *Revue critique* n'a pas encore rendu compte, contiennent l'histoire ecclésiastique des années 1658 à 1663.

C'est un temps de rudes débats. La signature du Formulaire divise décidément les adversaires et les partisans du Jansénisme ; elle provoque à la résistance des Jansénistes jusque là silencieux et révèle en pleine lumière la vigueur du parti. De cette longue lutte, Godefroi Hermant nous marque avec d'infinis détails les moindres épisodes ; il les étudie quasi jour par jour, en annaliste ; avant tout soucieux de précision, il a peu cherché à grouper les faits. Voici pourtant quelques séries d'événements, qu'une lecture même rapide permet de distinguer :

L'Apologie des Casuistes et le Factum des curés de Paris. — Cette

Apologie avait été imprimée en 1639; la Sorbonne l'examinait avec lenteur; ce furent surtout les curés de Paris qui menèrent l'assaut. Dès 1637, ils s'assemblaient pour demander l'examen de l'Apologie; en 1658 encore, le 25 janvier, ils publiaient contre elle un Factum, attribué à Pascal, et qui inquiéta gravement les Jésuites. De là, dans les deux camps, une ardeur nouvelle. Les Jésuites multiplient un peu partout les sermons « scandaleux », et, pour éviter la censure, nouent de subtiles intrigues; quant aux curés de Paris, leur exemple est bientôt suivi par de nombreux prélats, l'évêque d'Orléans, les archevêques de Sens et de Rouen, les évêques d'Evreux, de Lisieux, de Digne, de Vence, etc., — enfin, par le pape Alexandre VII, qui, après mille hésitations, condamne l'Apologie; *l'Affaire du Chapitre de Beauvais*, — conséquence directe de l'Affaire du Formulaire. Ce fut un vrai schisme. Le doyen, Chaillou, souleva la majorité du chapitre contre l'évêque de Beauvais, M. de Buzanval; les quelques chanoines restés fidèles à l'évêque, comme Hermant lui-même, furent persécutés, privés du fruit de leurs bénéfices. On comprend qu'Hermant ait conté cette curieuse histoire avec une particulière complaisance; — *les démêlés des Jésuites de Bourges avec leur Archevêque*, à propos de la censure de l'Apologie; — *les attaques des Jésuites de Bordeaux contre Wendrock* (Nicole) et en général les disciples de saint Augustin; *l'Affaire du Missel*, — une traduction française du Missel romain, par l'abbé Voisin, avait déplu à Rome; Mazarin, qui avait besoin du Pape « à cause du cardinal de Retz », la fit censurer, contre toute justice par l'Assemblée générale du clergé de France, en 1661, et par la Faculté de théologie; *La persécution de Port-Royal de Paris et des Champs*; *Le mandement des grands vicaires de Paris* pour la signature du Formulaire, l'assemblée des évêques le condamna parce qu'il n'exigeait que le respect et le silence à l'égard du fait. Les vicaires furent obligés, en fin de compte, d'en publier un autre, qui annulait le premier; *La démission du cardinal de Retz*; *L'affaire des gardes corses*; enfin, *Le projet de paix entre les adversaires et les partisans du Jansénisme*, — des conférences conciliatrices furent organisées par M. de Comminges et le P. Ferrier; les Jansénistes se prêtèrent volontiers à cette tentative, mais ils s'aperçurent bientôt que leurs adversaires, en particulier le P. Ferrier, ne voulaient que les diviser; Arnaud renonça le premier à continuer les démarches; le projet de paix échoua complètement, et la persécution reprit de plus belle.

Il est bien malaisé de rendre un compte exact de la masse énorme de faits contenus dans ces trois tomes. A qui les connaît bien, les *Mémoires* de Godefroi Hermant offrent par exemple, en plus de l'histoire des événements que nous venons de citer, toute une galerie de portraits, de ces portraits d'artiste délicat et personnel, qui mettent en valeur des traits imprévus de caractère. Il est naturel que les person-

nages ecclésiastiques occupent les meilleures places. Mais bien des hommes politiques, des parlementaires, voire des chefs d'armée et des peintres s'y trouvent présentés ou jugés d'originale façon : tels sont Nicolas Fouquet, le président Lamoignon, Michel Le Tellier, Hugues de Lionne, Mazarin, Mathieu Molé, Pierre Séguier, Abel Servien, Omer et Denis Talon, Turenne, Philippe de Champagne. Il ne sera pas nécessaire, pour les retrouver, de balayer du regard les quelque 4000 pages des six volumes; un Index parfait suit le dernier tome.

Même s'ils ne nous livraient que la personnalité de Godefroi Hermant, ces *Mémoires* seraient encore du plus haut intérêt. C'est un bien curieux esprit que le chanoine de Beauvais. Il court à travers ses pages comme un parfum d'honnêteté, et tout ce qu'engendre un cœur honnête, la gaité, la franchise, la saine colère aussi, soutient et vivifie les développements touffus, relie les chapitres décousus, excite à chaque instant l'attention. Il en est des *Mémoires* de Godefroi Hermant comme d'un homme distingué qui parle trop vite : il fatigue quand on le connaît mal. Mais, si l'on a senti une fois la finesse de son esprit, on suit avec joie ses phrases hâtives, on s'occupe à retrouver, et l'on retrouve sans peine, à tous les détours de sa pensée, son ingéniosité; aussi est-il possible, et souvent agréable, de lire Godefroi Hermant. En plus d'un homme attachant, il est un type historique : il décrit minutieusement les assemblées du clergé, les conférences particulières, les séances capitulaires, etc.; il rapporte avec complaisance les argumentations ingénieuses; il se trouve à l'aise dans les assemblées; il est, en somme, le représentant exact d'un clergé disparu, d'un clergé d'habitudes délibérantes, de parler franc, d'humeur indépendante.

M. Gazier peut être assuré d'avoir rendu, par cette publication, un très grand service à l'histoire moderne. Il n'est pas un historien qui n'y trouve, pour ses études spéciales, de rares documents. Déjà quelques travaux ont abondamment puisé à cette source nouvelle (cf. p. ex. le *Nicolas Pavillon* de M. Dejean). Il faut souhaiter que toutes les bibliothèques sérieuses s'empressent d'acquérir ces *Mémoires*; on sait, en effet, que les ouvrages de ce genre passent très vite les Alpes et que de charitables acheteurs, pour nous garder des curiosités malsaines, les entassent dans les caves du Saint-Office.

Georges HARDY.

PIETRO ORSI, **Cavour.** Milano, Remo Sandron, 1910, in-16, 188 p., ill., L. : 2,50.

La figure de Cavour domine le Risorgimento; aussi, au moment où l'on célèbre au-delà des Alpes le cinquantenaire des principaux événements qui ont créé le nouveau royaume, M. Orsi, historien estimé, a voulu collaborer aux fêtes patriotiques en écrivant une biographie

de l'illustre homme d'Etat. Il paraît s'être adressé à la masse, toujours prompte, là-bas comme partout, à oublier, au milieu des préoccupations de la vie, les services rendus à la patrie par les grands ancêtres. Certes le nom de Cavour est très populaire en Italie, mais la foule ne connaît plus bien la part qui lui revient dans la formation de l'unité italienne, et elle n'est que trop portée à le reléguer au second plan, derrière Victor Emmanuel et Garibaldi qui ont, eux, le prestige du panache, sinon des victoires. M. O. s'est contenté d'esquisser à grands traits la carrière du célèbre ministre : on trouvera dans son étude peu de renseignements nouveaux, et les lecteurs familiers avec l'histoire de l'Italie et même de l'Europe au XIX^e siècle seront déçus par la brièveté avec laquelle il raconte la vie de Cavour. Quoi qu'il en soit, M. Orsi a réussi à condenser en moins de deux cents pages la biographie du plus grand homme de l'Italie contemporaine ; et, en parcourant son livre, le grand public, qu'aurait peut-être rebuté un travail plus savant et plus approfondi, apprendra mieux ce qu'il doit à celui dont les statues dressées sur tant de places publiques n'évoquaient dans l'esprit de la plupart qu'un nom vénéré.

A. BIOVÈS.

— Il n'y a pas lieu de discuter ici le pieux opuscule de M. B. BARTMANN sur les textes évangéliques relatifs à la mère de Jésus (*Christus ein Gegner des Marienkultus?* Freiburg i.-B., Herder, 1909; in-8, VII-184 pages). Théologie et apologétique; et de critique pas l'ombre. — A. L.

— Fin du commentaire pratique de M. F. NIEBERGALL sur les livres du Nouveau Testament (*Praktische Auslegung des Neuen Testaments. Die katholischen Briefe, Hebräer Brief und Apocalypse. Handbuch zum Neuen Testament*, V, pp. 209-304; Tübingen, Mohr, 1909; gr. in-8). — A. L.

— Édition critique, avec introduction, notes et glossaire, du traité *Sanhedrin*, de la Mishna, par M. S. KRAUSS (*The Mishnah Treatise Sanhedrin*; Leiden, Brill, 1909; in-12, XIII-61 pages; dans *Semitic Study Series*, de MM. GOTTHEIL et JASTROW, n° XI). Publication utile; mais il n'eût guère coûté à M. K. de la rendre plus abordable en y joignant une traduction. — A. L.

— Par une comparaison méthodique des ouvrages de Ritschl dans leurs éditions successives, M. C. FABRICIUS expose très exactement l'évolution des idées de ce célèbre théologien depuis 1874 jusqu'à sa mort (*Die Entwickelung in Albrecht Ritschls Theologie von 1874 bis 1879*; Tübingen, Mohr, 1909; gr. in-8, 140 pages). — A. L.

— Bon aperçu d'ensemble sur les croyances de survie chez les non civilisés dans la brochure de M. A. BROS (*La survivance de l'âme chez les peuples non civilisés*; Paris, Bloud, 1909; in-16, 64 pages). Toutes réserves faites sur la prétention, d'ailleurs assez peu indiquée, de faire servir l'exposé scientifique à la démonstration de l'immortalité de l'âme, ce petit recueil est non seulement érudit, mais d'une critique très avertie. — A. L.

— Un de ces traités où l'on tâche de mettre une exégèse médiocre au service d'une bonne cause : *La valeur sociale de l'Évangile*, par L. GARRIGUET (Paris, Bloud, 1909, in-12, 313 pages). L'auteur tient à montrer que l'Évangile contient

les éléments épars d'une excellente doctrine sociologique. Il n'est pas le premier qui se livre à cet exercice ; il ne sera pas le dernier. On n'empêchera ni les théologiens ni les chrétiens sociaux de tirer l'Évangile dans le sens de leurs thèses. Mais quand ils prétendent imposer leurs interprétations à la critique, on peut les assurer qu'ils perdent leur temps. — A. L.

— Les volumes qui constituent l'édition refondue et augmentée du *Passé chrétien*, de M. A. Dufourcq, se succèdent rapidement. Voici venir le t. IV, *Histoire de l'Église du* III*e au* XI*e siècle, Le christianisme et l'empire* (Paris, Bloud, 1910 ; in-12, 356 pages). Histoire de l'Église depuis le IIIe siècle jusqu'au VIIIe ; pour l'Occident jusqu'au Ve. Grands tableaux bien brossés, un peu serrés. A la p. 257, une note intéressante : « Il est assez probable que Nestorius n'a pas été, au fond, hérétique », etc. S'il en est ainsi, l'aspect de la controverse christolique au Ve siècle et le jugement de l'histoire sur le concile d'Éphèse seraient modifiés. M. D. ne veut pas sans doute être le premier à changer les clichés de la théologie. — A. L.

— M. Elliot a réuni en une brochure de 21 pages son compte rendu des *Scholia Aristophanica* de Rutherford (*Athenæum*, 1896) ; un article dans lequel il propose deux corrections aux *Acharniens* d'Aristophane (*Journ. of Phil.*, 1907) ; et le résumé de deux lectures faites à la Société philologique d'Oxford, l'une sur la prononciation du Z (*Class.*, *Rev.*, 1904), l'autre sur la restitution du texte d'Aristophane (*Class. Rev.*, 1905). Il y a ajouté quelques corrections au texte d'Eschyle, inédites, dont aucune ne me paraît s'imposer. Titre : *Some contributions to the textual criticism of Aristophanes and Æschylus* (Oxford, Blackwell, Londres, Simpkin, Marshall and Co. 1908). — My.

— Dans un article (16 p.) de la *Classical Philology* de janvier dernier, un professeur de l'Université de Pittsburgh, M. B. L. Ullman étudie les sept citations de Catulle qu'on trouve dans le *Compendium moralium notabilium*, composé vers 1300 par Hieremias de Montagnone, un juge de Padoue. Sur le classement des mss. de Catulle, M. U. adopte les idées de M. Hale ; le résultat de son étude présente serait d'accorder une valeur relative encore plus haute à O. Malheureusement il n'est fondé, du moins à mes yeux, pour une bonne partie, que sur des calculs subtils et des présomptions décevantes. « Probability becomes certainty », n'est pas une pure phrase pour M. U. ; cela passe tout doucement dans sa pratique et sans raisons vraiment décisives ; aussi ai-je le regret de ne pouvoir le suivre. J'admire beaucoup comment, dans les blancs de O, il voit tels titres de V. Je n'en reconnais pas moins l'intérêt de cette étude pour tous ceux qui s'occupent de Catulle. Le travail de préparation, notamment la collation des mss. du *Compendium*, a été faite avec beaucoup de soin. — É. T.

— Les latinistes seront certainement très heureux de trouver dans une cinquantaine de pages (20-75) des « Jahresberichte des Phil. Vereins » de Berlin (XXXVI) (*Caesar. Beitrage zur Kritik des Bellum Gallicum*), les raisons par lesquelles M. Meusel explique et justifie les obels ou les variantes principales de son édition du *Bellum Gallicum* (Berlin, Weber, 1894 ; 2e éd. classique, 1908). Je leur recommande ces études de texte qu'on peut citer comme des modèles. Les additions de géographie et d'ethnographie (I, 1, 5-7 ; IV, 10 ; VI, 25 à 28 ; V, 12 à 14), que M. M. met au compte d'un *sciolus* postérieur et qui seraient passées de la marge dans le texte, sont ici épluchées avec soin ; ensuite les sommaires, les amplifications, les gloses explicatives ou encore les notes où l'interpolateur fait montre de ses connaissances d'art militaire, ou d'histoire. Pour ce qui regarde la langue, tout est rapporté très rigoureusement à l'usage de César, que personne ou monde ne con-

naît mieux présentement que M. Meusel. Alors même qu'on ne serait pas toujours de l'avis du critique, on sait maintenant ce qu'il a voulu, ce qui l'a déterminé et nous lui sommes reconnaissants de l'avoir dit avec cette netteté parfaite. — É. T.

— L'ancien secrétaire de la Faculté des lettres de Paris, M. Henri Lantoine, était un lettré qui en fait n'a pas eu l'occasion de donner publiquement sa mesure; ni ses articles, ni ses livres, son Lucrèce pas plus que le reste, ne le représentent tout entier. On aura peut-être une idée plus exacte de son goût sévère, de son style élégant et solide dans la traduction des Géorgiques qu'une main pieuse, celle de sa sœur, vient de nous donner et qui est comme son testament littéraire : 241 p. gr. in-4° à l'Imprimerie nationale, Hachette, 1910. Le texte latin (la vulgate) est en regard. En tête deux notices de A. Croiset et Ern. Lavisse, et une bonne photographie de l'auteur. A peine, çà et là, une notule nécessaire au sens. — Il est peut-être élégant, mais je trouve incommode qu'on n'ait pas numéroté les vers. — E. T.

— Vient de paraître : *La première Eglogue de Virgile : commentaire donné en partie dans le cours de vacances à l'Université de Louvain* en 1909 par Edm. Rémy, prof. à l'Université de Louvain (Louvain, 1910, 159 p. in-8°). Je pense que, de bonne foi, l'auteur confiant dans l'emploi de termes techniques, dans ses citations de savants dont le nom est souvent hélas ! estropié, tout fier de ce gros livre, aura cru avoir donné à l'ouvrage un caractère scientifique et littéraire. Je perdrais mon temps et celui de nos lecteurs à prouver ici le contraire. Disons poliment que cette élucubration sera mieux à sa place dans les bibliothèques de pédagogie. A noter que M. R. se préoccupe « de la religion des personnages » : voilà de quoi rajeunir Tityre et Mélibée et renouveler tout le sujet! Dans le nombre des fautes d'impression qui fourmillent à chaque page, relevons celle-ci qui est sans doute providentielle : p. x, à la fin de la note : Sainte-Beuve métamorphosé en Sainte-Barbe ! Eloge sans fin du livre du P. Roiron. — Emile Thomas.

— La XVI[e] Epode d'Horace a été récemment (N. Jahrb. 1909, p. 23) étudiée par Skutsch dans ses rapports avec la IV[e] Eglogue. M. Kukula, à l'occasion d'une réunion (la 50[e]) des savants allemands à Graz, a étudié à son tour l'épode en l'examinant en elle-même (Wiener Eranos de 1909, p. 181-188). Contient-elle la description d'un rêve, d'une fugue poétique, ou venant d'un Romain et d'un poète aussi peu sentimental qu'Horace, ne cache-t-elle pas au fond un développement tout ironique, une démonstration par l'absurde, bref une satire très archilochienne des utopies qui couraient et séduisaient plus d'un esprit à cette époque ? C'est en ce dernier sens que l'interpréterait plutôt le professeur de Graz, en la rapprochant de l'Ode I, 14, qui présenterait sous sa forme simple et sérieuse la vraie pensée du poète. N'est-ce pas pour le moins fort ingénieux ? — E. T.

— M. C. Brakman, professeur à La Haye, a publié l'an dernier à Leyde chez Brill, sous le titre de *Ammianea* et *Annaeana*, d'intéressantes conjectures que j'ai signalées. Il continue aujourd'hui cette série d'études en publiant chez le même libraire : *Annaeana nova, Velleiana, Ad scriptores Hist. Aug., Ad Panegyricos latinos* (36 p. in-8°). J'y ai noté des conjectures heureuses. M. Br. réussit surtout à bien montrer comment se sont produites les fautes ; comment telle note, telle glose a chassé la bonne leçon et pris place dans nos textes. Par contre je notais p. 4, sur *Oct.* 34 une conjecture au moins très risquée; des rapprochements peu probants, multipliés à outrance, avec des textes peu clairs sous la forme donnée ici et qu'on ne comprend qu'en se reportant aux livres mêmes ; enfin pour l'His-

toire Auguste, une méthode périlleuse (conjectures proposées uniquement pour avoir de riches clausules). — É. T.

— En quoi consiste au juste l'imitation de Quintilien que saint Jérôme a cru reconnaître dans saint Hilaire de Poitiers? Tel est le sujet qu'a traité, sur le conseil de Fred. Schœll, M. Hermann KLING, dans une thèse de 1909, à Fribourg en Brisgau. M. Kl. en voit la marque dans le nombre de douze livres qu'adopte Hilaire pour son ouvrage sur la Trinité; dans la composition du traité (préambule, fin, divers détails); dans l'emploi de certains mots et certaines expressions; des figures et de tous les artifices de l'école, etc. Tous les arguments de M. Kl. ne portent pas; mais le travail est intéressant; il est fâcheux qu'il soit déparé par de grosses et de nombreuses fautes d'impression, auxquelles se joignent passim des fautes de latin. — É. T.

— Voici de nouveaux travaux de M. Pietro RASI, professeur à l'université de Pavie : I. Quelques articles publiés récemment dans des périodiques italiens 1° « Bolletino di filologia classica » avril 1908 : *Alter rixatur de lana saepe caprina* (*a proposito di « Virgilio » o « Vergilio »*); 2° *id.* janvier 1909 : *Frontonianum* (parfait *vomi* de *vomere*); 3° « Studi italiani di Filologia classica », vol. XVII : *L'accusativo con « nescius »*; 4° dans une plaquette de 40 pages, un « Estratto dei Rendiconti del R. ist. Lomb. di sc. e lett. », 1909 : *Analecta Horatiana per saturam*. M. Rasi a réuni dans ce dernier article en une liste rationnelle les remarques ou conjectures sur le texte d'Horace qu'il avait antérieurement publiées, en y joignant nombre d'additions importantes. Pour les conjectures, elles sont presque rarissimes, M. R. étant systématiquement conservateur. — Le fond est très soigné, très copieux, jusqu'à l'excès. On sent que le sujet est traité par un critique pondéré et très compétent. J'aurais sans doute à prendre tel quel ce qui est donné ici, plus d'une réserve à faire. Je trouve qu'il y a surcharge, dans les renvois, les citations, les références. A certains passages, c'est à peine si l'on peut suivre le sens. Telles remarques me paraissent par trop évidentes, tout élémentaires; d'autres par contre, et ceci s'entendrait aussi bien des conjectures, sont singulières et tout à fait inadmissibles. Mais comme je n'ai sous la main ni l'édition d'Horace publiée chez Sandron par M. R. ni ses articles du *Boll. d. Fil. cl.*, et d'autres revues italiennes auxquelles il se réfère plus d'une fois, il se peut que je ne l'aie pas toujours bien compris. — É. T.

II. M. RASI nous envoie aussi un mémoire lu à l'Académie des sciences, des lettres et des arts de Padoue, le 20 mars dernier, intitulé : *Nuova interpretazione della iscrizione posta alla base della colonna Traiana* (10 p. in-8°). M. R. rappelle la difficulté qu'on trouve à concilier avec les textes (Dion et l'inscription) les résultats des fouilles et des études de M. Boni. Qu'est-ce que cette montagne dont M. Boni nettement nie l'existence (*mons* dans l'inscription, ὀρεινὸν | χωρίον dans Dion), dont la hauteur (38 m.) est représentée par la colonne? D'après M. R. il s'agirait d'un amas de débris de toute sorte et de toute origine, comme ceux qui ont peu à peu surélevé le sol du forum, et comme ceux que M. Boni a trouvés ici. Ce serait en somme des déblais (un *monte Testaccio* ancien) qu'il avait fallu enlever (de là le *sit egestus*), opération dont les contemporains auraient seulement parlé avec une certaine emphase. Je crains que cette explication très simple ne soit en vérité trop simple. — É. T.

III. Enfin, dans un recueil publié le 8 décembre 1909 pour le centenaire de l'Ambrosienne, et consacré à la mémoire du préfet M. Antonio Maria Ceriani (Hoepli, Milan, 1910, in-8°), M. RASI a donné de nouvelles observations sur le

Carmen de Pascha (25 p.), comme suite à son article de la *Rivista di Filologia* de 1906. Il est sûr que la base manuscrite de Hartel pour ce poème est insuffisante et qu'il faut lui substituer le manuscrit de Pavie indiqué par M. Rasi avec l'appui d'un manuscrit de mélanges de l'Ambrosienne et l'édition d'Alde Manuce (Venise, 1502). M. Rasi croit avoir trouvé dans ce manuscrit de Pavie le manuscrit perdu de Subiaco dont parlaient les humanistes du xvᵉ siècle. Tout cela admis, je dois ajouter que dans la discussion des leçons, aussi sur la valeur du poème, bien souvent je serais en désaccord avec l'auteur ou tout au moins je contesterais la solidité des raisons qu'il donne. — É. T.

— Nous avons reçu un article de M. Al. T. Damitrescu (extrait de la *Revue de Roumanie*, nº 2, 1910, p. 4-11) intitulé : Recherches archéologiques; relation sur les ruines de la colonie *Romula* de Dacie : les tombeaux des vampires de Potopin; la cour de l'empereur Ler; le mythe du seigneur de Rosée. L'auteur y reprend avec des additions une thèse qu'il a déjà soutenue dans des revues roumaines et d'après laquelle Ler serait l'empereur Galerius. A la fin quatre gravures d'objets antiques trouvés à Resça. — E. T.

— Il faut signaler avec éloges la dissertation inaugurale très soignée que M. Em. Köstlin a consacrée aux guerres de Domitien sur le Danube (*Die Donaukriege Domitians*, Tübingen, 1910, in-8º, librairie Heckenhauer). C'est un utile complément à la monographie que M. Gsell a écrite sur le règne de Domitien. — R. C.

— La XXXIIᵉ livraison de la publication *Der Obergermanisch-raetische Limes des Römerreiches* contient une étude détaillée de M. Jacobs sur le fort de Zugmantel. Le tracé des murs extérieurs est assez bien conservé, ainsi que celui du prétoire. L'étude du camp de Jagsthausen est dûe à M. A. Mettler ainsi que celle du camp de Mainhardt. — R. C.

— Le fascicule 18 du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* publié par dom F. Cabrol (Paris, Letouzey et Ané, 1909; t. II, 1729-2016; fig. 1940-2041, dont cinq hors texte), contient les articles suivants : cimetière de Calliste (fin), calos, Calvaire, Cambrai (mss. liturgiques), Cambridge (mss. liturgiques), Campo santo (musée), Cana, canards, cancel, cancellarius, candélabre, candidatur, canéphores, canistrum, canons apostoliques, canons d'Eusèbe, cantabrarii, canthare, cantilène, Cantorbéry [H. Leclercq]; camelaucum, canon, cantiques [F. Cabrol]; campagi, Cancellieri [J. Baudot]; canon dans le rite byzantin, canonarche [Fortescue]. — S.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 octobre 1910.* — Il est donné lecture d'un arrêté de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine, aux termes duquel M. Jean de Mecquenem, architecte diplômé par le Gouvernement, est nommé, conformément aux propositions de l'Académie et du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, pensionnaire de cette École, en remplacement de M. Chassigneux, dont la mission est arrivée à expiration.

L'Académie nomme deux Commissions chargées de présenter des sujets de prix pour 1913 et de donner le programme du prix Delalande-Guérineau en 1912. La première relative à l'antiquité classique (Prix extraordinaire Bordin) se compose de MM. Alfred Croiset, Cagnat, Chatelain, Haussoullier; la seconde, relative au moyen âge (Prix ordinaire), MM. Paul Meyer, Longnon, de Lasteyrie, Prou.

M. Maspero rend compte des découvertes faites, cette année, par la Direction générale des Antiquités, et sur les restaurations exécutées par ses soins. Il insiste surtout sur les travaux de Nubie, en particulier sur ceux d'Ipsamboul.

M. Pottier, président, remercie M. Maspero de sa communication et le félicite de la façon si active avec laquelle il s'est consacré en Egypte, lui et ses collaborateurs, à l'œuvre gigantesque qui fera tant d'honneur à sa direction.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 1er décembre. — 1910

Bury, **The constitution of the later Roman Empire**, 1910, Cambridge, in-12°, 50 p.

Petite étude de la constitution de l'empire byzantin, destinée à examiner dans quelle mesure cet empire fut une monarchie absolue, comment y fut réglée la succession au trône, quels y furent les rapports de l'Église et de l'État : la conclusion est que l'autocratie du Bas-Empire fut une autocratie limitée.

Chemin faisant, quelques observations nouvelles. La plus intéressantes me paraît être celle qui est relative à l'adoption officielle du titre *Basileus* (p. 20) : ce changement fut une conséquence de la défaite du Grand roi sassanide.

E. Cavaignac

Instructions élémentaires et techniques pour la mise en ordre des livres d'une bibliothèque, par Léopold Delisle,... Quatrième édition. — Paris, H. Champion, s. d. In-8° de 94 pages.

Je viens de relire les *Instructions* de M. Léopold Delisle pour le classement et le catalogue des livres, ainsi que pour toutes les besognes courantes dans une bibliothèque publique. Aucune n'a vieilli ; l'enseignement de notre vénéré et regretté maître est toujours d'actualité et les conservateurs de bibliothèques ont grand intérêt à continuer à s'en inspirer. Sans doute il leur est loisible de modifier telle ou telle règle d'après les nécessités de leur service, de simplifier l'organisation (ainsi par exemple il n'est pas indispensable de reclasser tout un fonds avant d'y ajouter les nouvelles acquisitions), mais je suis sûr que même les plus avisés ont profit à repasser de temps à autre ces

Instructions. Une bibliothèque est devenue un organisme délicat : l'expérience d'un maître aussi savant que M. Léopold Delisle doit toujours être prise en grande considération et peut toujours guider, même si l'on s'arrête à des solutions un peu différentes. On s'en rend bien compte, puisque ce sont les sollicitations des fonctionnaires des bibliothèques qui ont provoqué la réimpression de son mémoire, d'abord vers la fin de l'année 1908 dans la *Revue des bibliothèques* (tirage à part de 46 pages à la librairie Champion, daté de 1908), puis tout récemment en un élégant volume édité par les soins zélés du même libraire H. Champion. Il n'est pas de meilleur éloge à en faire.

L.-H. Labande.

A descriptive Catalogue of the manuscripts in the college library of Magdalene College Cambridge, by Montague Rhodes James,... — Cambridge, at the University press, 1909. In-8° de xi-59 pages.

A descriptive Catalogue of the manuscripts in the library of Corpus Christi College Cambridge, by Montague Rhodes James,... Parties I et II. — Cambridge, at the University press, 1909-1910, in-8° de xi-352 pages en 2 fascicules.

Ces catalogues descriptifs des manuscrits possédés par les Collèges de la Madeleine et du Corpus Christi à Cambridge sont exécutés d'après le même plan; il y a cependant une variation pour le second fascicule du Corpus Christi. Mais, dans l'un et l'autre cas, les notices font exactement ressortir tout l'intérêt du manuscrit, elles indiquent clairement et avec des détails suffisants les matières qui y sont contenues, avec identifications et indication des éditions. Pour les sermons, on n'a peut-être pas assez dépouillé les *Notices et extraits* de M. Hauréau, que l'auteur des Catalogues a pourtant connus, bien que la référence qu'il en ait donnée (p. 77 du Catalogue du Corpus Christi) soit incomplète. Presque toujours donc, les notices sont irréprochables.

La collection de manuscrits du Collège de la Madeleine est peu abondante, puisqu'elle ne comprend que 33 numéros, classés aussi méthodiquement que possible. Un des plus beaux paraît être l'Apocalypse (n° 5) du xiv[e] siècle, avec sa magnifique série de miniatures décrites dans le Catalogue. La grande majorité se compose de livres liturgiques et théologiques : en dehors de ces ouvrages, ce qui semble avoir le plus d'importance, c'est un Guillaume de Tyr (n° 22).

Le Collège du Corpus Christi est bien plus riche. Les deux premiers fascicules de son catalogue nous donnent l'analyse de 156 manuscrits, dont les plus anciens remontent au viii[e] siècle; ce sont les n[os] 69 (Homélies de saint Grégoire) et 144 (*Interpretatio nominum ebraicorum et graecorum*); puis viennent par ordre de date le Martianus Capella glosé (n° 153, ix[e] siècle), le Commentaire de Claude Clément sur saint Mathieu (n° 88, x[e] ou xi[e] siècle), les traductions en

anglo-saxon du *Pastorale* de saint Grégoire (n° 12, XIe siècle) et de l'histoire de Bède (n° 41, XIe siècle), etc. Beaucoup de manuscrits sont, là aussi, copieusement décorés de miniatures, il serait trop long de les énumérer tous ; je citerai seulement une nouvelle Apocalypse du XIVe siècle, en latin et en français (n° 20). Les ouvrages historiques sont relativement nombreux ; il est une mention toute particulière à donner des manuscrits de Matthieu Paris (nos 26 et 16), d'après lesquels a été faite l'édition de Luard, de ceux qui contiennent des documents sur l'Université de Cambridge (nos 106, 108 et 118), ou des lettres des principaux personnages de la Réforme (nos 114, 119, etc.). On est donc fort heureux de posséder sur cette collection des descriptions aussi soignées que celles qui nous sont offertes par l'auteur des présents catalogues.

L.-H. LABANDE.

L'Administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis, par Robert MICHEL,... — Paris, A. Picard et fils, 1910. In-8° de XXVII-498 pages (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, IX.)

Robert MICHEL. **Le Procès de Matteo et de Galeazzo Visconti. L'accusation de sorcellerie et d'hérésie. Dante et l'affaire de l'envoûtement (1320)...** — Rome, Cuggiani, 1909. In-8° de 63 pages.

Robert MICHEL. **La Défense d'Avignon sous Urbain V et Grégoire XI...** — Rome, Cuggiani, 1910. In-8° de 30 pages.

L'ouvrage dont le titre est transcrit ici en premier lieu est la thèse remaniée que M. Robert Michel présenta sur la fin de ses études à l'École des chartes. Il est tout à fait digne de figurer en bonne place dans les publications de la Société de l'École. L'auteur s'y montre expert à choisir les textes les plus importants, à critiquer la valeur des témoignages, à rédiger un récit historique avec netteté et à donner un exposé très précis des institutions.

Après une bibliographie raisonnée, il entame son sujet par l'histoire rapide de la réunion du Languedoc oriental à la France, et par un examen détaillé de l'étendue de la sénéchaussée de Beaucaire et des domaines annexés immédiatement à la couronne dans cette circonscription. La sénéchaussée ne fut pas une création de la royauté ; elle existait avant le traité de Paris. D'ailleurs Louis IX s'appliqua à conserver les cadres de l'ancienne administration ; loin de vouloir heurter les coutumes et supprimer les institutions en vigueur, il exerça au contraire sa politique à suivre les traditions, à garder un caractère conservateur. Mais ses agents furent loin, au moins pendant la première partie de son règne, de répondre à ses vues : pour augmenter leur autorité et accroître leurs propres revenus, il n'est pas d'exactions qu'ils n'aient commises, pas d'extorsions qu'ils n'aient faites, pas d'usurpations qu'ils n'aient tentées. Heureusement saint Louis entendit le cri des victimes ; les enquêtes rigoureuses qu'il or-

donna lui montrèrent l'intensité des abus; aussi, pendant les vingt dernières années de son existence, eut-il le souci de réparer les injustices commises en son nom. Mais forcément les interventions injustifiées de ses représentants dans les fiefs qui auraient dû rester hors de leur action, et à propos d'affaires où ils n'avaient rien à voir, avaient habitué les populations à constater en toute occasion l'action royale : finalement la royauté se voyait servie malgré elle, son influence grandissait et ses domaines s'accroissaient.

Telle est, résumée en un trait raccourci, la conclusion qui se dégage du livre de M. R. Michel. Entrons dans le détail. Je ne dirai rien des agents de la politique royale, des sénéchaux, viguiers, châtelains, bayles, etc. Ce qui a été rapporté ci-dessus indique suffisamment les tendances qu'ils manifestèrent. Il est plus intéressant de nous arrêter sur leur action vis-à-vis de la noblesse et des communautés. Sauf dans le Gévaudan et le pays cénevol où dominaient les puissantes familles d'Anduze et d'Alais, les évêques de Mende, du Puy et de Viviers, on ne remarquait plus dans le pays, au début du XIIIᵉ siècle, que de petites seigneuries (Posquières, Bernis, Lunel), incapables de tenir tête à une puissance même médiocre. On comptait, il est vrai, dans les villes les plus importantes, une classe de chevaliers, dont la mission principale était le service de garde, mais ils ne montrèrent jamais d'intentions hostiles. La préoccupation des sénéchaux fut donc de réduire la noblesse du haut pays, de ruiner les familles les plus riches et les plus indépendantes, d'amoindrir leurs domaines, de démolir leurs châteaux-forts, d'intervenir dans les seigneuries ecclésiastiques sous le prétexte de rétablir la paix, et de commencer à y exercer leur juridiction. Ils ne réussirent que trop bien dans leurs entreprises et le nord de la sénéchaussée se couvrit de ruines dans le même temps où leurs empiètements de juridiction recevaient une sorte de consécration par leurs répétitions. A l'égard des villes consulaires et des communautés, les premiers sénéchaux agirent avec aussi peu de scrupules; ils écartèrent du consulat de Nimes les chevaliers des Arènes, abolirent celui de Beaucaire, tentèrent de ramener à eux toute la juridiction et de s'occuper de gérer les intérêts des communautés. Saint Louis rabattit leur zèle, rétablit l'ancien état de choses à Nimes, favorisa même les consulats, développa les franchises des habitants, donna la charte d'Aigues-Mortes et rendit les ordonnances de 1254. Malgré tout, l'ancienne indépendance était brisée et les villes étaient absolument dans la main du roi.

Au récit qui est donné de tous ces faits par M. R. Michel, j'aurai quelques observations à présenter. Et tout d'abord je demanderai s'il n'y avait pas quelque chose à dire des rapports du roi ou de ses sénéchaux avec le clergé de la région, avec les évêques de Nimes, d'Uzès, etc., avec les abbés de Saint-Gilles, Psalmody, Aniane, etc., et non point seulement à propos de leurs seigneuries, mais encore au sujet

de leur élection et de l'exercice de leurs pouvoirs spirituels. Il n'y a rien à ce sujet dans le livre que j'analyse.

Page 7. Est-il bien certain que dans la première moitié du XIIIe siècle tout le lit du Rhône fût du royaume ? Je suis sûr que non. En regard d'Avignon, le fleuve appartenait à la commune de cette ville : il advint en 1251 aux comtes de Toulouse et de Provence. Le traité de pariage conclu par Louis VIII avec l'abbé de Saint-André en septembre 1226 (voir page 14) paraît être resté lettre morte ; ni Louis VIII ni ses deux premiers successeurs n'en revendiquèrent les bénéfices, et il serait peut-être difficile de montrer l'établissement du roi sur la rive droite du Rhône en face d'Avignon avant le nouveau traité de pariage conclu en 1292.

Page 16. Saint-Laurent-des-Arbres et Saint-Geniès-de-Comolas faisaient partie du diocèse d'Avignon et non de celui d'Uzès.

Page 58. Les viguiers, écrit M. R. Michel, en tant que représentants du roi, étaient tenus de veiller aux rapports du pouvoir royal avec les communautés. Ils faisaient mieux, car ils étaient les délégués permanents de l'autorité centrale auprès des consulats et des communautés : il est probable qu'ils assistaient à toutes les réunions et qu'ils devaient donner leur approbation à toutes les décisions prises pour que celles-ci fussent exécutées.

Page 196 et suiv. Je suis tout à fait certain avec M. R. Michel de l'influence des consulats italiens sur ceux du midi de la France : il y a trop de caractères communs entre les uns et les autres pour qu'il en ait été autrement. Mais à propos des rapports entre les villes du midi de la France et celles de l'Italie, faut-il bien faire état de la donation consentie par le comte de Toulouse en 1174 pour les Génois ? Je crois bien que non. Cet acte attribuait des privilèges excessifs (ainsi l'annexion de la cité de Marseille), que les Génois ne possédèrent jamais.

Page 207. Je n'admets pas autant que M. Michel la distinction des consulats dotés de consuls et des communautés représentés seulement par des syndics. Les syndics apparaissent dans les communes provençales lorsque celles-ci sont régies par des podestats : ils exercent alors des fonctions qui sont dévolues à des consuls lorsque ceux-ci sont substitués aux podestats. M. Michel cite lui-même un texte des statuts de Marseille, qui montre des syndics établis dans une ville de consulat. On pourrait en citer pour Arles et Avignon. Il existe dans le même temps des clavaires (voir ce que dit M. Michel, p. 275), de telle sorte que dans une commune aussi indépendante que le fut Marseille, Arles ou Avignon, dans la première moitié du XIIIe siècle, on voyait tantôt les consuls se distribuer toutes les fonctions, tantôt les podestats, assistés de syndics et de clavaires, les exercer. — Page 283, M. Michel donne une liste de communautés, où la distinction entre consuls et syndics n'est pas maintenue aussi rigoureusement que ce qu'il l'a

établie d'abord. Dans les petites communautés, il n'y eut peut-être pas grande différence entre les consuls et les syndics, car ni les uns ni les autres ne devaient avoir de juridiction. Peut-être les seconds avaient-ils un caractère plus temporaire.

Je m'arrête, car la discussion de diverses autres opinions pourrait m'entraîner un peu loin. C'est la preuve que le livre de M. Michel est du plus haut intérêt, puisqu'il touche à une foule de questions, auxquelles bien souvent il a apporté de très heureuses solutions. Pour achever, je noterai les appendices qu'il a consacrés aux hérétiques, aux juifs et au cours des monnaies dans la sénéchaussée (les hérétiques peu nombreux, les juifs persécutés en théorie mais tolérés en pratique, que dis-je même, utilisés), les listes chronologiques des sénéchaux, viguiers et baillis, enfin la nomenclature des châteaux de la région nimoise et cénevole. Après les catalogues des mandements de Louis IX à ses sénéchaux de Beaucaire et des actes des mêmes fonctionnaires, après les 56 pièces justificatives, pourquoi n'a-t-il pas donné une table plus complète et joint au moins les noms de personnes aux noms de lieux?

Étant à Rome au palais Farnèse, le même auteur a publié deux mémoires, qui ont chacun leur intérêt propre. Le premier roule autour de deux témoignages apportés à la cour de Jean XXII en 1320 par un clerc milanais Bartolomeo Canholati : il y est question de tentatives d'envoûtement pratiquées par Matteo et Galeazzo Visconti contre la personne du pape, et d'entretiens à ce sujet où le nom de Dante se trouva jeté. La discussion de la véracité et de la vraisemblance de ces récits a amené M. Michel à écrire des pages suggestives sur la querelle entre les Visconti et Jean XXII, le caractère des premiers, les croyances des hommes de leur temps. Quant à savoir si Dante méritait d'être mêlé à ces affaires de sorcellerie, la question reste difficile à éclaircir. Évidemment c'était un ennemi du pape, mais de là à recourir aux pratiques de sorcellerie il y a encore loin.

Le deuxième mémoire est consacré à la défense d'Avignon sous Urbain V et Grégoire XI, il analyse surtout les comptes du Vatican relatifs à la construction des remparts, ainsi que les documents concernant la garde de la ville et le paiement des mercenaires. C'est, il me semble, l'amorce d'un travail plus complet sur la même matière qu'il est désirable de voir bientôt publier. Il faudra seulement rectifier le nom du portail de Salmis en portail des Salines (« de Salinis » en latin).

L.-H. Labande.

A. Kleinclausz. **Histoire de Bourgogne.** — Paris, Hachette et Cie, 1909. In-8° de VII-454 pages.

Pour exposer le but poursuivi par l'auteur de ce volume, il faut citer les phrases qu'il a insérées dans son avant-propos. « Destiné à être placé entre les mains des maîtres et maîtresses de l'enseignement

primaire et des professeurs de l'enseignement secondaire, auxquels il fournira des éléments pour introduire dans leurs leçons des notions d'histoire provinciale et locale, et en même temps à servir de livre de lecture et de prix pour les élèves, ce livre est avant tout un exposé des faits : tout appareil critique en a été rigoureusement banni. Les descriptions, les portraits, les extraits des contemporains y tiennent au contraire une large place... » Ainsi donc, il ne faut pas chercher dans cet ouvrage autre chose que de la vulgarisation : les bibliographies imprimées au bas de la première page des chapitres guideront seulement les personnes qui voudront approfondir telle ou telle partie.

Bien que la critique soit désarmée devant les déclarations de l'auteur, il me paraît bon de remarquer que l'histoire des arts a été vraiment trop négligée. L'architecture romane et gothique semble rester complètement étrangère à M. Kleinclausz ; voir par exemple ce qu'il dit, p. 133 : « l'église romane de Bourgogne sera de dimensions moyennes ; elle aura un vaste porche, ouvert ou fermé, une abside couronnée d'absidioles, des voûtes puissantes... » Et la nef ? Et les bas-côtés ? Et les tribunes ? Il était si facile, en utilisant des manuels bien connus, de donner en dix lignes les caractéristiques de l'école bourguignonne ! De même pour l'architecture gothique, dont il est impossible de se faire une idée d'après les quelques phrases de la page 135 : son évolution n'est aucunement marquée. — Les notations sur la peinture et la sculpture appelleraient bien des observations aussi ; un historien de la Bourgogne, surtout un historien d'ert comme M. Kleinclausz, se devait de traiter mieux toute cette partie.

Les annales du pays aux époques mérovingienne et carolingienne, que l'auteur connaît pourtant si bien, sont traitées aussi dans un raccourci un peu trop bref : il serait impossible, si on ne le savait pas par ailleurs, de se rendre compte comment la Bourgogne advint à tel ou tel roi ; sans doute l'auteur n'a pas voulu entrer dans beaucoup de détails, il laisse tout de même un peu trop d'imprécision. Son récit ne se conduit pas toujours non plus très logiquement : ainsi, page 56, la mort de Brunehaut est racontée après le règne de Dagobert ; un lecteur distrait commençant à lire : « Mais Dagobert mourut prématurément et Brunehaut eut une fin lamentable », pourrait croire à la concomitance de ces deux événements.

Ces quelques réserves étant faites [1], j'ai plaisir à reconnaître que l'ouvrage de M. Kleinclausz est très clairement présenté ; il se lit faci-

1. Page 206, pourquoi écrire Mælweel pour Malouel, le nom si connu du peintre français ? — Page 227. C'est Pierre le Rouge et non Jacques le Grant que se nomme le premier imprimeur de Chablis. M. Kleinclausz a confondu l'imprimeur avec l'auteur du premier ouvrage imprimé. L'atelier de Dijon fut créé en 1491 et non en 1490 : Pierre Metlinger avait travaillé dès 1487 à Besançon et en 1490 à Dôle. — Page 67, il faut lire S. Baudile et non S. Baudèle de Nîmes. — Page 111. Est-ce bien dans les tournois que les chevaliers se donnaient des coups de poing qui leur ensanglantaient la figure ?

lement, condense la matière de nombreux volumes (opération qui n'est pas toujours commode), donne enfin une idée suffisante de ce que fut la Bourgogne à travers les âges. Il serait à souhaiter que dans chaque grande province de la France un pareil livre fût écrit, mais à la condition, j'y reviens, qu'on y fit une place plus convenable au mouvement architectural et artistique.

L.-H. Labande.

Les Ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché, avec une introduction sur les origines du parlement de Bourgogne, par Ernest Champeaux. — Paris, Picard fils et Cie; Dijon, Nourry, 1908. In-8° de cccxxxi-351 pages (Collection de textes relatifs au droit et aux institutions de la Bourgogne par une Société de professeurs et d'anciens élèves de la Faculté de droit de l'Université de Dijon).

Le présent volume est extrêmement important pour la connaissance des institutions judiciaires du duché de Bourgogne avant sa réunion définitive à la France; il l'est par la collection des 50 ordonnances que M. Ernest Champeaux a patiemment recueillies et qui constituent à peu près certainement le code complet de la législation jusques y compris 1481; il l'est surtout par la très savante introduction dont il les a accompagnées. A elle seule, elle vaut tout un volume. L'auteur a entrepris de rechercher les origines du parlement de Bourgogne depuis la *curia ducis* du xie siècle. La cour plénière des ducs prit une très grande importance lorsque l'extension de leurs domaines fit d'eux-mêmes les plus riches propriétaires fonciers de la région, lorsque l'institution des baillis, administrateurs et juges de première instance, donna un essor plus considérable à leur action, lorsqu'on prit l'habitude d'interjeter appel des sentences des tribunaux inférieurs, surtout lorsque les tribunaux ecclésiastiques furent dépouillés de la plupart de leurs causes par l'application de leur procédure aux laïques. Les sessions dites les jours généraux de Beaune s'organisèrent avec une certaine régularité : quoique très courtes et assez espacées, elles furent bientôt considérées comme l'exercice de la plus haute juridiction dans le duché. Au début du xive siècle, deux auditoires nouveaux se créèrent : le tribunal de chancellerie, qui eut à connaître des contestations qui s'élevaient à propos des actes scellés par le chancelier ducal, et le tribunal des causes d'appeaux. Ce dernier constitua un degré intermédiaire entre les juridictions inférieures et les jours de Beaune; ils enlevèrent à ceux-ci la connaissance de nombreux appels, mais ils ne firent qu'alléger leur charge et ne les supprimèrent jamais. De Beaune, les plaideurs mécontents pouvaient encore s'adresser au parlement de Paris, car les rois de France ne manquèrent jamais de maintenir leur suprématie judiciaire.

Les ordonnances du duc Philippe le Hardi, qui eut la réputation d'un grand justicier, portent l'empreinte d'un esprit sage, d'un administrateur habile. Les grands jours de Beaune furent réorganisés,

leurs sessions furent plus régulières et beaucoup plus longues, la procédure fut mieux réglementée, la composition du parlement fut plus soignée. Un conseil permanent fut bien établi à Dijon, auquel furent concédés des pouvoirs administratifs et judiciaires : la prééminence resta toujours aux sessions de Beaune et de Dôle (ces dernières pour la comté). L'impulsion donnée par Philippe le Hardi ne tarda pas à se ralentir : ses successeurs, embarrassés dans leur politique et le plus souvent absents, ne surent pas achever l'édifice commencé ; ils se bornèrent à compliquer leur appareil de justice et rendirent bien souvent fort difficile la solution des procès. Ceux-ci pouvaient traîner de juridiction en juridiction : seuls les plus riches plaideurs étaient capables d'en voir la fin. Charles le Téméraire fut par contre un réorganisateur très expert, mais après lui l'édifice, si péniblement échafaudé, s'effondra, et ce fut Louis XI qui, réunissant la Bourgogne à la couronne, eut à édicter les dispositions définitives et à créer un véritable parlement à Dijon.

Tout cet exposé est en général extrêmement bien fait par M. Champeaux, qui a su bien suivre le développement des institutions. Pour les origines, ses hypothèses manquent quelquefois de solidité, à tel point qu'il lui est arrivé de se rectifier lui-même dans ses additions et corrections. Mais une fois sorti des difficultés du début, il s'avance d'un pas ferme et régulier. J'ai noté quelques assertions qui ne m'ont pas paru justifiées : en voici un spécimen. A la page LI, est-ce bien le duel judiciaire que réclament les Bourguignons, lorsqu'ils demandent à être maintenus dans leur coutume de porter les armes et de se faire la guerre les uns aux autres ? Il me semble qu'il n'y a là rien de judiciaire. Je ne saurais non plus souscrire à cette affirmation : « ce droit (ancien) on le désigne tantôt sous le nom de droit écrit et bonnes coutumes, tantôt sous le nom de droit commun : c'est alors le droit romain. » Le texte donné comme preuve fait une distinction entre le droit écrit et les bonnes coutumes ; c'est le premier qui est le droit romain.

Les ordonnances paraissent très correctement publiées et l'éditeur a pris soin d'en rechercher les meilleures sources. Mais pourquoi s'est-il cru obligé d'adopter la graphie des scribes, de ne pas mettre l'accent qui est passé de règle sur les e fermés à la fin des mots et les apostrophes aux articles élidés, de transcrire *j* pour *i* au commencement des mots ou *i* pour *j*, même parfois *u* pour *v* (exemple p. 8 ; voir aussi p. LXVI, ren*u*oierent et de*v*ant, etc.). La lecture de ses textes est ainsi rendue plus difficile à ceux qui ne sont pas familiarisés avec les manuscrits[1].

L.-H. LABANDE.

1. J'ai noté aussi pas mal de coquilles typographiques qui n'ont pas été relevées aux corrections : page XIX, n. 5, « prœfatus » ; p. XXIII, n. 6, « curia duces » ; p. XXXI, n. 3, « gravertur » ; p. XXXIX, n. 2, l. 7, « excommunicatrone » ; p. XLI,

Henri Heine. **Chansons et poèmes, transcriptions en rimes françaises**, par Maurice Pellisson, Hachette, in-16, 275 pp.

I

M. Pellisson n'est pas le premier Français qui ait traduit, même en vers, tel poème ou recueil isolé de H. Heine ; mais il est le premier, à ma connaissance, qui ait traduit d'ensemble les cinq recueils dont se composent les *Buch der Lieder*, publiés en 1827, c'est-à-dire les *Jeunes souffrances* (*Junge Leiden*, 1817-1821), l'*Intermezzo lyrique* (1822-1823), *le Retour* (1823-1824), le *Voyage du Hartz* (1824), enfin *la Mer du Nord*, la célèbre *Nordsee* (1825-1826).

Pourquoi y ajouter le *Nouveau printemps*, venu plus tard (1831) et de qualité très inférieure, au point de vue de la spontanéité et de la sincérité de l'inspiration ? Ce recueil de poèmes d'occasion et de commande méritait-il cet honneur ? Je ne crois pas que M. P. ait été guidé en ceci par le seul désir de réaliser le « juste volume » cher à tout libraire. Traducteur modeste, qui s'efface devant son auteur, il s'est interdit toute préface ; mais il laisse voir clairement son dessein. Le *Livre des chants* est comme l'histoire lyrique des déceptions amoureuses de Heine, et le *Nouveau printemps*, à la rigueur, peut se rattacher à cette histoire ; mais il n'en accroît guère l'intérêt. C'en est seulement un curieux épilogue.

Ce même dessein explique la suppression d'un certain nombre de pièces qui à un lecteur peu informé ou peu attentif pouvaient paraître interrompre ou ralentir le cours de cette histoire. Par exemple, les pièces qui se trouvent à la fin de l'*Heimkehr* (Götterdämmerung, Ratcliff, Donna Klara, Almansor) n'ont pas été conservées, parce qu'à première vue elles paraissent avoir un caractère moins personnel. Ces suppressions sont rares, sauf dans les *Junge Leiden*, d'où ont été retranchés plusieurs sonnets, trop particuliers pour se passer d'explications et de notes. En dépit des pièces élaguées (5, 7, 9...), celles qui sont traduites suffisent pour donner une idée de la manière macabre d'Henri Heine au temps de son amour — plus ou moins de tête — pour Josepha, la fille du bourreau de Düsseldorf.

Précieux pour l'histoire sentimentale de Heine, ce premier recueil est *jeune* de toute façon. A peine postérieur d'une année, l'*Intermezzo*, ce chef-d'œuvre de passion à la fois et d'ironie, semble défier toute traduction par ce mélange des tons les plus divers. Le mariage de la riche Amélie Heine n'est point ce que son cousin veut y voir, une trahison, mais a ouvert au poète le domaine inconnu des fiévreuses jalousies et des mépris amers. Ces choses se traduisent-elles ? En

---

n. 3, « burgandie » ; p. LIV, date de 1557 pour 1357 ; p. LXV, 1896 pour 1296 ; p. LXX, l. 3, « cour » pour « com » ; p. LXXXIII, « l'intérieur de la date » (?) ; même page, « le jour de la quinzaine de la Saint Remy, *desmande* (?) dou mardi après la nativité Notre Dame » ; p. 7, l. 1, « le rce », etc. La liste pourrait s'allonger beaucoup.

homme qui a jadis tenté l'entreprise, j'en douterais, si je n'avais la traduction de M. P. sous les yeux. Encore faut-il bien reconnaître que, traduisant de tels vers en vers, il n'a pu les rendre toujours à la lettre; mais, en sacrifiant la lettre parfois, il ne s'est jamais résigné à sacrifier l'esprit. Çà et là (*Intermezzo*, 14, 36, p. 63, 76) on souhaiterait peut-être un trait plus vif. Mais, presque partout, c'est une joie de retrouver le ton et l'accent du texte.

De même, il lui était impossible de calquer les rythmes originaux, mais il a tâché d'employer des mètres qui pussent rappeler leur allure et leur mouvement. En particulier dans la *Mer du Nord*, dans ce recueil qui marque la maturité du génie de Heine, et où il écrivait à W. Muller qu'il a fait vibrer des sons nouveaux sur des cordes nouvelles, M. P. s'est servi de notre vers libre, tout en n'ignorant pas à quel point il diffère du vers libre de son poète. Il ne prétend donc pas atteindre, en de certains passages, aux mêmes larges effets rythmiques. C'est de la musique transposée, mais c'est encore de la musique.

Au surplus, toutes les chicanes de détail qu'on pourrait chercher à l'auteur et où nous n'entrerons pas, tombent devant cet éloge d'un lecteur qui l'a relue après une première lecture : le texte écarté, cette traduction se lit tout d'un trait, comme une œuvre originale. Traduire ainsi, ce n'est assurément pas trahir.

Félix Hémon.

II

Des versions en vers avaient été souvent tentées pour des pièces isolées du *Buch der Lieder*, mais il n'en avait pas encore une traduction intégrale comme celle-ci qui n'a laissé de côté que quelques morceaux du groupe des *Junge Leiden*. On s'est beaucoup moqué des traductions en prose des lieder de Heine que lui-même, on le sait, qualifiait de « clair de lune empaillé »; une traduction en vers réussira-t-elle mieux à nous donner l'impression de l'original ? Je ne le crois pas, et je ne pense pas que M. Pellisson, malgré les mérites de son interprétation, le croie lui-même. A rapprocher dans un effort aussi continu le style poétique d'Heine de notre français, il a dû mieux que personne se convaincre qu'une langue romane est incapable de reproduire les familiarités et les hardiesses d'expression, et surtout la mélodie, le rythme et tout l'art si souple, si subtil et si savant de l'*Intermezzo* ou de la *Nordsee*; l'anglais seul ou un autre idiome germanique pouvaient y prétendre. Cette réserve générale faite, il convient de reconnaître que la tentative de M. P., si on ne peut l'encourager, est fort honorable, que sa « transcription » est d'un tour aisé, se lit avec plaisir et offre plusieurs pièces heureusement rendues, en particulier celles d'une note ironique. Malgré les libertés très grandes qu'elle était forcée de prendre avec l'original, la version est fidèle ; je n'ai relevé qu'un contre-sens à la p. 229. Le choix du mètre a été fait

avec beaucoup d'à propos ; seulement le vers est parfois coupé d'une manière trop dure et il y a pour l'avant-dernière pièce du recueil un emploi de l'hendécasyllabe dont le rythme boiteux est du plus désagréable effet : la franche prose vaudrait mieux. Mais on est heureux de ne rencontrer qu'à l'état de cas isolé ce choix surprenant ; partout ailleurs le traducteur a adopté les équivalents les plus justifiés que lui offraient les pauvres ressources de notre prosodie.

Ludovic Roustan.

A. Gornay, **Der Kleine Toussaint-Langenscheidt. Französisch.** Berlin-Schöneberg, Langenscheidt, sans date (1910), in-16, pp. 320, 220 et 284.

Oscar Thiergen, **Methodik des neuphilologischen Unterrichts**, 2. A. Mit vier Abbildungen. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910, in-8°, p. 159, mk. 3.

I. Le *Guide français* de la collection bien connue Toussaint-Langenscheidt, publié par M. Gornay, se recommande par beaucoup d'heureuses innovations. Il se compose d'une grammaire, de dialogues destinés à servir d'exercices de langage et à donner à l'étranger les plus utiles renseignements pratiques sur la vie en France, enfin d'un vocabulaire allemand-français, contenant lui aussi des indications pour le voyageur ; un petit lexique français-allemand très sommaire lui est annexé. Ces trois parties doivent paraître aussi séparément. Dialogues et lexiques nous ont paru bien composés et, à quelques petits détails près, d'une parfaite exactitude. Mais je ne m'arrêterai qu'à la grammaire de l'auteur qui représente la partie la plus neuve de son volume.

Née de la pratique (l'auteur, Français d'origine, est professeur dans un lycée russe des provinces baltiques), elle a été faite pour la pratique et s'est proposé avant tout la simplification. M. G. a consacré un soin tout particulier à la phonétique, en suivant le Dictionnaire général de Darmesteter (A signaler la distinction si juste entre les longues et les demi-longues et les explications sur l'*e* dit muet). La transcription des sons a été obtenue au moyen d'un ingénieux système de caractères orthoépiques, qui n'ont que le tort d'être trop menus ; la séparation des syllabes, les liaisons vocaliques et consonantiques, l'accent tonique et l'accent oratoire sont marqués. Tous les mots français qui se présentent dans la grammaire, les dialogues ou les lexiques sont toujours accompagnés de leur transcription phonétique. Les dialogues ont été enregistrés sur des disques, dont l'auteur a fait contrôler l'exactitude par M. Rousselot, de manière à permettre aux autodidactes des exercices d'application à l'aide du gramophone.

Pour la grammaire proprement dite, M. G. s'est préoccupé de la présenter sous la forme la plus simple, tout en restant complet. Peut-être que le désir de ne rien omettre nuira un peu à la simplicité ; il y eût eu profit à séparer les difficultés complexes et peut-être à éliminer

certains usages archaïques ou trop familiers, dont une grammaire pratique n'a pas à s'embarrasser. M. G. a volontairement écarté les explications savantes, il s'est borné aux explications empiriques, aux moyens mécaniques, saisis plus facilement par l'élève, et a usé largement de toutes les ressources de l'analogie. C'est ainsi que sa grammaire enseigne la conjugaison du verbe d'après la ressemblance des formes phonétiques qu'il présente, en partant, après l'étude des terminaisons prononcées, du futur, puis du participe présent, dont les radicaux fournissent presque toutes les formes verbales. Ces formes sont relativement peu nombreuses, et ainsi quelques principes élémentaires font saisir rapidement à l'élève les rapports qui unissent entre eux nos quatre types de conjugaison ; un tableau synoptique les eût fait évidemment mieux comprendre encore. Ce système a en même temps l'avantage de mettre plus d'unité dans l'ensemble complexe des verbes irréguliers ; ceux-ci sont enseignés de la même manière et seules les divergences qui les séparent de la conjugaison, telle qu'elle a été établie pour les verbes réguliers, sont signalées et rendues typographiquement très apparentes.

L'étude des temps et des modes a été traitée en détail. M. G. s'est efforcé, par exemple, d'élucider la question de l'imparfait et celle du subjonctif, dont l'emploi est si délicat pour les Allemands. Il a gardé dans son ouvrage les désignations ordinaires de nos grammaires, mais en les précisant par des désignations complémentaires. C'est ainsi que l'imparfait a été baptisé d'un nom assez incommode (simultanéo-durativo-habituel), mais qui exprime bien ses fonctions. Pour le subjonctif, qui est en effet d'un emploi beaucoup plus fréquent en français qu'en allemand, il a fait voir qu'il ne suffit pas de dire avec les grammairiens qu'il est le mode du doute. A ses yeux, le subjonctif exprime une négation complète ou une demi-négation. La vieille explication pouvait se garder en la précisant. En fait, il n'y a pas de doute chez celui qui parle, il y a plutôt opposition entre son affirmation et celle des autres ; le subjonctif est avant tout le mode de subjectivisme, et plusieurs des cas de subjonctif dit illogique peuvent s'interpréter ainsi (p. 258). D'ailleurs M. G. a signalé ces emplois du subjonctif dûs à l'analogie et dont il appartient à la grammaire historique de rendre compte. Sur d'autres points encore, comme sur le pronom personnel et sa place dans la proposition, sur l'accord du participe, les degrés de comparaison de l'adverbe, l'emploi des prépositions, la grammaire de M. G. donne des règles justes et précises. Ecrite pour des Allemands, elle insiste naturellement sur les différences entre les deux langues, elle établit une perpétuelle comparaison entre les deux manières de s'exprimer, et pour rendre cette différence plus sensible, l'auteur a partout donné une traduction littérale de la locution ou de la phrase française, en même temps que la traduction plus libre réclamée par le sens.

Le livre mérite d'être bien accueili ; sous sa forme succincte, ce petit volume est très substantiel; il nous paraîtrait plutôt dire trop que pas assez, sauf pour les exemples qui ne sont pas toujours assez abondants. Enfin il est fâcheux que le désir d'enfermer beaucoup en peu de pages ait fait adopter des caractères si exigus : l'impression sans doute est très nette et la disposition typographique commode, mais pour des yeux qui ne sont plus jeunes la lecture est parfois pénible [1].

II. La méthodologie de M. Thiergen a été écrite (la 1re édition a paru en 1902) pour les candidats à l'enseignement des langues vivantes ou les maîtres débutants. Ils y trouveront d'abord quelques indications sur la meilleure manière d'utiliser le séjour à l'étranger (M. Th. ne parle guère que de Paris), puis des considérations rapides sur les pratiques différentes qui ont successivement gouverné la discipline des langues étrangères; M. Th. appartient au groupe des conciliateurs qui veulent unir à la méthode directe certains procédés de l'ancienne méthode grammaticale et de traduction. L'auteur passe alors en revue les points principaux de l'enseignement des langues vivantes. En faveur d'une bonne prononciation il réclame l'introduction d'éléments de phonétique, mais sans transcription; pour la lecture, il recommande la lecture en chœur; l'acquisition du vocabulaire devra s'appuyer sur l'étude des familles de mots ; l'enseignement grammatical sera surtout inductif, naissant des lectures, et ne négligera pas de signaler les analogies avec les autres langues enseignées ; pour les textes à étudier, M. Th. insiste sur la nécessité d'établir une liste d'auteurs en se préoccupant de leur valeur éducative. De brèves indications sur l'esquisse qu'on peut se permettre de l'histoire de la langue et de la littérature, et des explications sur la composition en langue étrangère terminent le volume. Ces réflexions et ces conseils, fruit de plus de trente ans d'expérience, accompagnés de nombreux

---

1. Je relève en note les points qui m'ont paru contestables, en me bornant à les signaler par les exemples de l'auteur (mes renvois n'usent pas des chiffres romains). P. 68, *je m'en y vais de ce pas* doit représenter deux phrases : *je m'en vais* et *j'y vais*; p. 69, *c'est travailler que je veux qu'il fasse* ; p. 78, *quoique le dise Lamartine*; p. 83, *l'homme sur qui tira un coup de revolver le criminel que nous jugeons* ; p. 104, des reproches *frivoles* (pour : vains); p. 110, le *t* ne sonne pas dans *vingt*; il fallait avertir que les formes surannées *septante, octante, nonante* sont inusitées; p. 120, *j'ai habité Paris, dans laquelle ville j'ai appris le français*; p. 128, *quoi donc vois-tu? — Quoi fait-il?*; p. 145, *cette faute entraîne après soi* (moins bien : *après elle*) *bien des regrets* : c'est plutôt l'emploi inverse qui est courant; p. 148, *aie le leur presenté*; p. 252, *Charles voulait braver les saisons, comme il faisait ses ennemis*; *la lune neigeait sa lumière :* archaïsme et néologisme; p. 300, *cet ouvrage est plus d'à demi fait*; p. 305, des distinctions trop subtiles entre *pas* et *point*. — Dans les dialogues : p. 145, *l'Afrique du Sud, d'où je viens de revenir*; p. 161, le sarcophage de Napoléon aux Invalides n'est pas en *porphyre de Sibérie*, mais en grès de Finlande.

exemples, seront certainement les bienvenus des jeunes maîtres chargés en Allemagne de l'enseignement du français et de l'anglais, et les nôtres aussi ne le liraient pas sans profit[1].

L. R.

Gustave Hue. **Un complot de police sous le Consulat.** Paris, Hachette, 1909. in-12°, 263 p., 3 fr. 50.

Le 18 vendémiaire an IX, la police arrêtait au théâtre des Arts, comme prévenus d'avoir voulu assassiner le premier Consul, deux Italiens, le sculpteur Ceracchi, naguère chargé de reproduire en marbre les traits de Bonaparte, et l'ancien notaire Diana. D'autres « conjurés » les suivirent bientôt en prison, parmi lesquels Aréna, ancien membre du Corps législatif sous le Directoire, Topino-Lebrun, élève de Louis David et ex-juré du tribunal révolutionnaire, et un nommé Demerville. On parla bientôt de poignards préparés, même d'une tentative d'incendie du théâtre, le tout bien que Ceracchi et Diana ne fussent pas armés au moment de leur arrestation. Avec des juges choisis, une manière savante — et illégale — de poser des questions au jury, en utilisant des dépositions d'agents provocateurs et des aveux arrachés à des comparses par des menaces et même de vraies tortures, enfin, en profitant de l'indignation provoquée par l'attentat de la rue Saint-Nicaise, Bonaparte et Fouché obtinrent la condamnation à mort de Demerville, Ceracchi, Aréna et Topino-Lebrun. Ils étaient innocents du complot, forgé en entier par Fouché, qui avait besoin d'un complot jacobin, et avait employé à cet effet un mouchard nommé Harel. Cet Harel, qui était capitaine, est le même — et M. Hue ne l'a pas su — que celui de Vincennes qui eut un rôle dans l'affaire du duc d'Enghien, comme commandant du château. Le livre, écrit avec les documents des archives nationales et de la préfecture de police, éclaire un point, demeuré obscur, de la politique du premier Consul et de Fouché qui y ont tous deux un triste rôle.

Il est d'ailleurs écrit d'un style aisé, avec quelques digressions et un peu d'imitation des procédés qui ont réussi à M. Lenôtre auprès du grand public : « la concierge de la maison n° ..., fut bien étonnée lorsque » ..., etc. : il pouvait se passer de ces ficelles un peu usées. Quelques fautes d'impression ; il faut écrire Me*n*eval, *Y*sabeau, Las Ca*s*es, Salice*t*i, Bassa*l*.

R. G.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 octobre 1910.* — L'Académie fixe : 1° au 4 novembre, l'exposé des titres des candidats à la place

1. P. 15, il ne faudrait pas avoir trop d'illusions sur les résultats *pratiques* de la réforme de l'orthographe tentée dans ces dernières années ; p. 97, écrire relation pour *proportion*, et p. 115, Severo Torelli, non *Gevero*.

d'associé étranger laissée vacante par la mort de M. Tobler, à Berlin, et l'élection au 11 novembre; 2° aux 25 novembre et 2 décembre, l'exposition des titres des candidats au fauteuil de M. Delisle, et l'élection à la séance suivante.

M. Héron de Villefosse annonce à l'Académie une découverte très intéressante qui vient d'être faite à Sens, celle d'une grande mosaïque dont le tableau central représente le chute de Phaéton. — M. Prou présente quelques observations.

Le P. Scheil annonce que M. l'abbé Eugène Tisserant a découvert au Musée Britannique 54 feuilles palimpsestes d'un manuscrit syriaque d'Isaïe qui constituent, actuellement, le plus ancien manuscrit biblique daté (459-460 p. C.).

M. Henri Omont résume un mémoire de Dom Baillet, relatif au célèbre manuscrit des Révélations de sainte Hildegarde, conservé à la Bibliothèque de Wiesbaden. Ces miniatures n'ont pas encore été l'objet d'une reproduction et méritent une étude spéciale tant à cause de la technique de leur exécution que par la singularité des sujets qui y ont été représentés par un artiste contemporain, sous l'inspiration directe des révélations de sainte Hildegarde.

M. le docteur Carton expose le résultat de six années d'observations faites sur le littoral carthaginois. Les blocs colossaux alignés le long du rivage, sur une longueur de trois kilomètres, sont les restes imposants, non de quais, mais de l'enceinte maritime de Carthage. L'architecture en rappelle celle des forteresses étudiées par Renan en Phénicie. Elle présente encore des restes de tours et d'ouvrages fortifiés considérables, défendant les angles et l'entrée des ports militaire et marchand. Le port primitif de Carthage était situé, non pas à la pointe du Lazaret, mais au pied de Bordj-Djedid. Parmi de nombreux faits à l'appui de cette opinion, les plus probants sont l'existence en ce point d'un quadrilatère tout à fait comparable à celui de Falbe qui est situé à l'entrée du port de guerre, la découverte, à 300 mètres du rivage actuel et à plus de 6 mètres de profondeur, de stèles couvertes de coquilles marines, la constitution stratigraphique de la berge moderne formée exclusivement de remblais. Quand les Carthaginois creusèrent les ports militaires au Lazaret, le port primitif resta port marchand. Il s'étendait jusqu'au quadrilatère de Falbe. Cette théorie, qui s'accorde avec les descriptions des historiens, offre l'avantage de doter Carthage d'un port marchand digne de sa puissance maritime. A l'époque romaine, l'ancien port, ensablé depuis la destruction de Carthage, fut remblayé et les restes du mur maritime utilisés comme brise-lames. On dut établir un port marchand au Sud du Lazaret. Ce sont ses vestiges qui ont été reconnus par le Dr Courtet. Un chenal bordé de constructions, et encore très visible, reliait la mer au lac de Tunis. A l'entrée de celui-ci s'étendait un faubourg considérable, où on a trouvé des statues de la Navigation, d'Isis, de prêtresses, des quais bordés d'amas de poteries puniques, et une nécropole punique. Sur toute la rive Nord du lac, on voit les restes d'autres quais parfaitement reconnaissables et datés par des poteries grecques et puniques. Il y eut donc, dans l'antiquité, un commerce très actif sur le lac de Tunis qui apparait comme ayant été le complément des ports de Carthage. Le lac communiquait encore avec la mer par un autre canal bordé de quais et précédé d'un môle situé à la Saline de la Princesse, où l'on a découvert les restes d'un bourg important. C'est donc là, et non à la Goulette, qu'il faut situer l'antique Galabra et l'embouchure du fleuve Catadas. — M. Carton présente ensuite des photographies des fouilles qu'il dirige à Bulla Regia et dont il donnera ultérieurement un compte rendu. — M. Gauckler, correspondant de l'Académie, est heureux de trouver, dans les observations de M. le docteur Carton, la confirmation de l'hypothèse qu'il a lui-même émise, à diverses reprises et dès 1896, sur l'emplacement du port primitif de Carthage.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 8 décembre — 1910

Vacher de Lapouge, **Race et Milieu social. Essais d'Anthroposociologie** (Paris, Librairie Marcel Rivière, xxxii +393, p. Prix : 8 fr.)

Recueil d'articles qui doivent consacrer l'éminente dignité de l'anthroposociologie, telle que l'a conçue et enseignée M. V. de L. Pourquoi faut-il que cette discipline inspire à ses confesseurs une suffisance agressive, qui met en défiance l'honnête lecteur? En quelques pages de préface, M. V. de L. stigmatise les « caricaturistes de l'anthroposociologie », qu'il nomme « les anthropologistes de laboratoire » ou « anthropologistes tout court » qui font aux anthroposociologues « une querelle de boutique » : les Juifs, les démocrates, les intellectuels... M. V. de L. se proclame « anglophobe de naissance et de race ».

Si l'auteur avait fait provision de sérénité scientifique, il aurait énoncé avec plus de précision sa doctrine propre, celle qu'il a élaborée en délestant son esprit des hypothèses de Broca et surtout du gobinisme intégral. Parce que les mémoires qui constituent ce volume sont des « unités indépendantes » et qu'ils ont paru pour la plupart dans des Revues et en des langues étrangères, il eût été bon d'en dégager l'idée maitresse pour le public français. Ainsi l'étude sur la *Nomenclature zoologique en anthropologie* aurait gagné à être résumée en un tableau des dénominations actuellement admises par les spécialistes.

M. V. de L. s'imagine-t-il définir l'Aryen par cette traduction : Indo-Iranien primitif ? (p. 10) et que la « terminologie ainsi établie, on arrive à s'apercevoir que le problème aryen n'existe pas » ?

Il procède dogmatiquement et par affirmations transcendantes et tranchantes. Voici l'explication de notre décadence nationale : « La mentalité du peuple français a changé à mesure que les cerveaux courts l'emportaient en nombre sur les cerveaux longs » (p. 63). Cette régression intellectuelle est attestée par la littérature de café concert, comparée à la littérature populaire du moyen âge. Parmi toutes les causes qui diminuent la natalité, M. V. de L. n'en discerne « qu'une seule de sérieuse, la perte de l'influence du confesseur sur la femme et indirectement sur le mari » (p. 79). Cependant, dit-il ailleurs, si la France ne se repeuple pas, c'est que l'*Homo Europaeus* en a été éliminé et remplacé par l'*Homo Alpinus*, plus veule et moins prolifique. Le premier type fait la grandeur et la force d'un pays ! Et le dolichoïde est doué d'une valeur financière plus haute que le brachoïde ; ce dont témoignent la comparaison des départements des deux types extrêmes en matière de contributions, y compris la taxe sur les vélocipèdes et les timbres quittance. C'est aux contribuables dolichoïdes que le budget doit ce qu'il lui reste de substantiel.

L'on ne contestera pas que la notion du milieu social ne puisse se fortifier et s'amplifier de données anthroposociologiques ; mais ces dernières exigent une discrimination. Quel présomptueux la tentera contre M. V. de L. qui a reçu « de diverses agences plus de trois mille coupures de journaux... Je dois dire que dans ces coupures, ni dans les revues, je n'ai pas trouvé une seule critique utilisable » (p. xix). La *Revue critique*, dans sa modestie, n'insistera pas ; la coupure qu'elle fournit à M. V. de L. ne lui apportera rien ; elle s'est bornée à signaler son cas.

B. A.

S. Feist, **Europa im Lichte der Vorgeschichte** und die Ergebnisse der vergleichenden indogermanischen Sprachwissenschaft (cahier 19 de *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*), 1 vol. in-8°, x pages (non paginées) et 70 p., Berlin (Weidmannsche Buchhandlung), 1910 (prix 2 mk. 40).

M. S. Feist esquisse dans cette brochure clairement écrite et bien informée la préhistoire des peuples de langue indo-européenne en s'aidant de toutes les plus récentes publications sur la question et en tenant compte des dernières trouvailles. Il n'apporte aucune donnée tout à fait nouvelle, il ne propose guère d'idées personnelles ; mais il critique sainement les idées déjà émises et garde sur la plupart des théories proposées un scepticisme bien justifié. Il fournit ainsi une mise au point du problème des origines indo-européennes qui est à jour et qui rendra service ; et il a le grand mérite d'ignorer à quelle race appartenaient les populations de langue indo-européenne et de supposer qu'elles étaient sans doute très mêlées ; il a le mérite tout aussi grand d'ignorer quel était l'habitat des Indo-Européens et de ne pas solliciter les noms d'arbres ou

d'animaux pour en tirer des conclusions d'apparence rigoureuse. Il affirme cependant encore un peu trop quand il conclut du rapport entre le lituanien *akmen-* « pierre » et l'all. *hammer* « marteau », etc., à un souvenir précis de l'âge de pierre, ou quand il pose un rapport — possible, mais très douteux — entre skr. *ayas-*, lat. *aes*, et aussi le celtique *isarno-* « fer ». Il pourrait être plus précis en citant la racine qui signifie « moudre » laquelle n'est pas spécialement de la forme **mol-*, mais bien plutôt **melə-* (dissyllabique), et il devrait ajouter qu'une autre racine, celle du grec ἀλέω, se retrouve en arménien et en indo-iranien (pour ne rien dire des autres mots de la même famille reconnus par M. F. de Saussure).

M. F. enseigne que l'indo-européen est une langue composite, renfermant des éléments d'origine diverse comme l'anglais par exemple; ce n'est pas impossible a priori; mais les preuves qu'il en donne ne l'établissent pas. La complexité des formes grammaticales de l'indo-européen est grande en effet; mais ce n'est pas en général dans la grammaire que se manifestent les emprunts qui caractérisent les langues mixtes. Quant au vocabulaire, M. F. soutient que l'indo-européen aurait un nombre de synonymes excessif; mais il ne le prouve pas; et, au contraire, l'unité de structure du vocabulaire indo-européen est assez frappante : on ne trouve pas en indo-européen des différences d'aspect pareilles à ce que l'on observe entre le fonds germanique et les emprunts français de l'anglais. Quoi qu'en dise M. F., il n'est pas exact que l'on ne soit pas parvenu à poser un système du vocalisme indo-européen : le système de H. Hübschmann concorde, dans ses grandes lignes, avec celui qu'avait reconnu M. F. de Saussure ; et, si l'on élimine un certain nombre d'hypothèses glottogoniques, superflues, le système de M. Hirt en maintient — comme l'a bien marqué M. Hirt lui-même — tous les traits essentiels en y ajoutant des perfectionnements importants, qui semblent définitifs. Le fait que presque tous les éléments linguistiques indo-européens entrent dans un système vocalique rigoureusement défini est défavorable à l'hypothèse de M. F. ; mais il est solidement établi.

A. MEILLET.

F. N. FINCK, **Die Sprachstæmme des Erdkreises,** 1909, in-8°, VIII-143 p. et **Die Haupttypen des Sprachbaus,** 1910, in-8°, VI-156 p. Leipzig, n°s 267 et 268 de la collection *Aus Natur-und Geisteswelt,* chez Teubner.

Au moment où j'allais écrire ce compte-rendu, j'apprends que M. F. N. Finck est mort le 4 mai dernier, à quarante-deux ans. M. Finck avait durant de longues années acquis la connaissance de tous les principaux types de langues existants dans le monde; il s'était formé des idées personnelles qu'il commençait à développer ; outre ses recherches sur l'irlandais, sur l'arménien et sur le tsigane, il avait déjà publié des travaux originaux sur des langues aussi diverses que

le bantou d'une part, les langues polynésiennes de l'autre. Pour la linguistique générale, qui est en voie de renouvellement et qu'il enseignait avec ardeur à l'Université de Berlin, la mort de M. F. est une perte grave. Les deux petits volumes qu'il a donnés à l'une des belles collections de livres de vulgarisation qui paraissent chez des éditeurs allemands, feront regretter vivement qu'il n'ait pu remplir le programme qu'il s'était tracé. Ils répondent vraiment à un besoin.

L'un des volumes fournit un classement de toutes les langues connues. M. F. a souvent fait des réserves sur la valeur et la classification généalogique des langues ; il en a fait encore dans ce petit volume. Mais il a dû y recourir, faute d'en trouver aucune autre dont on puisse se servir. Le mal est que la classification généalogique est encore très imparfaite; pour tout le continent américain, on n'a encore à peu près aucune classification, et l'on doit se borner à une simple énumération géographique. On regrettera que M. F. ait reproduit le vieux groupement connu sous le nom de ouralo-altaïque ; il est bien connu que seule la famille finno-ougrienne (avec le samoyède) d'une part, la famille turco-tatare de l'autre sont exactement définies; l'existence d'un groupement ouralo-altaïque n'est pas établie actuellement. Chose bizarre pour un livre écrit par un professeur berlinois, la nouvelle langue indo-européenne découverte dans les textes de Tourfan, le tocharien, n'est pas nommée; le sogdien ne figure pas non plus parmi les langues iraniennes. Mais l'énumération est longue et singulièrement instructive : l'index seul occupe 15 pages sur trois colonnes.

Pour donner une idée des divers types linguistiques, M. F., soucieux avant tout de mettre en évidence l'originalité de chaque type, décrit sommairement dans l'autre volume huit langues vivantes : chinois, groenlandais, soubiya (bantou), turc, osmanli, samoan, arabe, grec, géorgien. Il définit les procédés propres de chaque langue et analyse un petit texte de chacune. Le choix du grec moderne n'est pas très heureux pour donner une idée du type indo-européen : une langue slave comme le polonais, le russe, ou le serbe aurait mieux valu. Le procédé a aussi l'inconvénient de ne pas donner d'idées générales et de ne présenter que des faits particuliers. Mais il est intéressant de trouver côte à côte des aperçus parallèles de toute une série de langues qui fournissent des types des procédés linguistiques les plus différents. Ces aperçus sont du reste très clairement présentés, et leur correction, qui atteste l'immense travail de l'auteur, fait sentir l'étendue de la perte qu'a faite par sa mort la linguistique générale.

A. Meillet.

R. Brandstetter, **Wurzel und Wort in den Indonesischen Sprachen** (R. Brandstetter, *Monographien zur Indonesischen Sprachforschung*, VI), Lucerne (chez Haag), 1900, in-8°, 52 p.

L'étude des langues du groupe malais, ou comme le dit avec pré-

cision M. Brandstetter, indonésien, a été préparée par de bonnes descriptions d'une partie des langues du groupe et par des études de détail. Mais personne avant M. Brandstetter n'a encore fait l'effort d'en exposer d'une manière explicite et complète la grammaire comparée. M. Brandstetter poursuit cette tâche avec courage. Après avoir étudié le vocabulaire et reconnu d'une manière exacte les correspondances phonétiques avec lesquelles on peut opérer, il analyse maintenant les mots, en détermine les préfixes par des procédés sûrs et parvient ainsi à isoler les éléments radicaux. La brochure où il expose les résultats de ses recherches pose les principes de toute la formation des mots. Les règles générales de la grammaire comparée y sont appliquées avec une inflexible rigueur, et les résultats obtenus par M. B. donnent l'impression de la certitude. On voit ici quels résultats neufs, importants et durables peut donner l'emploi de méthodes éprouvées par ailleurs. Le travail de M. B. est un modèle à imiter ; c'est en procédant ainsi, et non en essayant de devancer par des hypothèses en l'air les conclusions d'une étude comparative systématique qu'on peut arriver sur les familles de langues encore peu étudiées à des conclusions définitives.

A. MEILLET.

C. C. UHLENBECK, **Ontwerp van eene vergeljkende vormleer van eenige Algonkin-talen**. Amsterdam, (chez J. Müller), 1910, in-8° VII-67 p. (*Verhandelingen d. K. Akademie te Amsterdam*, afd. Letterkunde, N. R. XI, 3).

M. Uhlenbeck a fait paraître en hollandais l'étude détaillée dont sa conférence (en anglais) sur les distinctions grammaticales en alqonquin avait donné par avance un résumé. Il analyse en détail le système grammatical des dialectes algonquins ; le détail des formes présente des différences, qui s'expliqueraient du reste aisément pour la plupart si le système des correspondances phonétiques était posé ; mais la structure d'ensemble de ces dialectes offre beaucoup d'unité. M. Uhlenbeck, qui connaît à fond les méthodes comparatives, rend un service immense en appliquant ces méthodes aux langues américaines si négligées jusqu'ici. Il donne là un exemple excellent. Il fait mieux encore : il vient de faire un séjour en Amérique afin d'y étudier sur place des langues insuffisamment décrites et d'acquérir une connaissance immédiate, et non plus livresque, de ces idiomes. Nulle part on ne peut attendre en linguistique de découvertes plus neuves et plus curieuses.

A. MEILLET.

T. K. CHEYNE. **The decline and fall of the Kingdom of Judah**, XLVIII-194 p., petit in-8°, London, Black, 1908.

On sait quel rôle important M. Cheyne attribue aux Iérahméélites, aux Ismaélites et, plus généralement, aux Arabes du Nord dans l'his-

toire d'Israël. C'est à ce thème qu'est consacrée l'introduction du présent livre. Toutes les observations du savant auteur ne sont pas à écarter. Le terme géographique assyrien de Musri, large comme celui de Kush, a pu désigner, outre l'Égypte, une région voisine asiatique. On serait presque tenté de distinguer de l'empire assyrien un Assur nord-arabique (Gen. XXV, 3, Ezéch. XXVII, 23). Ce dédoublement toutefois ne paraît pas s'imposer. Quant à l'origine iérahméélite des Pelethi, le Chroniqueur la suppose (I Chr. II, 26-33). Mais, au temps de David, les Pelethi habitaient la région des Philistins; ces deux noms ne sont d'ailleurs pas nécessairement identiques comme le voudrait M. Cheyne. Les Kerethi, qui figuraient avec des Pelethi dans la garde royale de David, venaient aussi de Philistie (II Sam. xv. 18). Rien ne permet de leur attribuer, et encore moins à David, une origine nord-arabique. L'existence d'un nouveau Bethléem et d'un second district d'Ephrath, dans le Negeb de Juda, demeure toute conjecturale. M. C. reconnaît qu'il a pu, çà et là, pousser un peu loin l'application de sa théorie. On doit regretter, en effet, qu'il l'ait si souvent appuyée sur des identifications de noms et des corrections textuelles d'une hardiesse excessive. Qui pourra retrouver, avec lui, dans Rekem, Kerem, Kedem, Aram, Ram, Ra'anan, Iavan, Iam, Iaman, Melek, Karmel etc. des corruptions du nom de Iérahméel (p. xxxii-xxxvi, 51, 113)?

A l'aide de procédés aussi efficaces, on ne saurait s'étonner que M. Cheyne réussisse à traduire l'histoire de Juda et de la législation dite mosaïque en un style approprié aux nécessités de son système. D'après lui, Nahum n'a pas applaudi à la chute de Ninive, mais à la ruine de Iavanah, c'est-à-dire de Iérahméel. Josias n'est pas tombé à Mégiddo en s'efforçant de barrer le chemin de l'Euphrate au pharaon Néko II : c'est sur les confins de la Nord-Arabie que le pieux roi a trouvé la mort; il combattait un certain Pir'u, roi des Misrites de la même région, qui se trouvait alors en conflit avec le roi de l'Assur nord-arabique. A la place du mot *šēdim*, qu'on traduisait par « démons », il faut restituer *aššurim*, et ce terme désigne des idoles du nord-arabique Assur. Les Chaldéens dont on croit généralement lire le nom au premier chapitre d'Habacuc, se convertissent en une tribu d'Arabes du Nord. Ce n'est pas par Nabuchodonosor que Joïakin de Juda fut fait prisonnier, mais par le roi d'une seconde Babel, distincte de Babylone et nord-arabique. La voie est périlleuse. L'auteur avoue (p. xi) n'y avoir guère été suivi, jusqu'à présent, que par le professeur américain Nathaniel Schmidt.

Si envahissants que soient devenus les Arabes du Nord dans les préoccupations de M. Cheyne, il restera toujours impossible de lire un de ses ouvrages sans en retirer quelque profit. Ici, par exemple, sans trop presser des analogies qui ne sont pas des plus étroites, on remarquera le rapprochement établi entre la réforme de Josias et

d'autres innovations religieuses, comme celle d'Amenhotep IV, en Egypte, à la gloire du disque solaire, ou celle d'Adad-Nirari III, en Assyrie, pour la prééminence de Nabu sur Marduk. A propos de la découverte supposée d'un livre de Torah dans le temple de Jérusalem, l'auteur rappelle que des trouvailles du même genre, et aussi suspectes, n'étaient rares ni en Égypte, ni à Babylone. On ne laissait pas d'y être expert dans l'art de vieillir artificiellement les documents religieux. L'oracle de la déesse Nannaï, concernant la victoire d'Assurbanipal sur l'Elam, fut simplement antidaté de quinze ou seize siècles.

Firmin NICOLARDOT.

Georg von BRAUCHITSCH, **Die panathenäischen Preisamphoren.** In-8°, p. 1-180, avec une pl. et 37 fig. dans le texte. Leipzig, Teubner, 1910.

Bonne monographie, et qui vient à son heure, sur les amphores du type officiel, celles dont un exemplaire était donné aux vainqueurs des Panathénées. Les vases se divisent d'eux-mêmes en deux groupes, la série archaïque de Pisistrate à Clisthènes (560-500), la série archaïtique de la seconde ligue maritime à Demetrios de Phalère (378-312) : les noms d'archonte qu'on rencontre dans cette dernière catégorie se rapportent tous aux petites Panathénées. B. compte 130 amphores (dont deux inédites à la Bibliothèque nationale), auxquelles s'ajouteront les 200 fragments trouvés sur l'Acropole, dont la publication est prochaine. Il étudie successivement le costume de la déesse (p. 94-104), les colonnes (p. 104-115), les épisèmes (p. 115-120), les inscriptions (p. 120-126), les revers à sujets agonistiques (p. 126-155), la destination des amphores (p. 157-167), enfin l'image même d'Athéna, copie d'une statue, qui, pour lui, se dressait dans l'Hekatompédon de Pisistrate et qui fut détruite par les Perses en 480. L'ouvrage est clairement écrit, assez bien composé et contient, à côté de rares lacunes [1], des hypothèses intéressantes. B. nous doit de la compléter par une suite sur les amphores panathénaïques d'imitation.

A. DE RIDDER.

E. BLOCHET, **Introduction à l'histoire des Mongols** de Fadl Allah Rashid ed-Din. 1 vol. grand in-8; 398 pages (*Gibb Memorial Series*, vol. XII). Leyde, Brill et Londres, Luzac, 1910.

La continuation de la publication du texte persan de Rachîd ed-Dîn, si magistralement inaugurée en 1836 par Étienne Quatremère dans

1. P. 3 et suiv., B. aurait consulté utilement les études récentes de Kambanis et de Babelon sur les types monétaires des Pisistratides. P. 89, B. relève avec raison la grandeur variable des amphores, de 0 m. 44 à 0 m. 87 : il aurait dû, là où la chose était possible, étudier la capacité des vases, qui est, quelque part, évaluée vaguement à un métrète; peut-être en aurait-il tiré des conclusions utiles. Enfin il manque un index qui aurait rendu de grands services.

la *Collection orientale*, était vivement désirée depuis de longues années par les historiens de l'Asie Centrale et par les orientalistes ; la partie publiée entre temps, avec de nombreuses coupures, par Bérézine (de 1861 à 1888), ne faisait qu'augmenter le désir de posséder le texte complet. M. Blochet a eu le courage d'entreprendre ce travail considérable, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Tois volumes du *Gibb Memorial* y seront consacrés. En attendant, voici, avec le titre d'*Introduction*, un recueil de douze mémoires séparés les uns des autres par des blancs, sans titres particuliers, et destinés à élucider un certain nombre de points de détail.

D'abord l'auteur du livre y passe un mauvais quart d'heure. Des manuscrits persans qui n'étaient pas entrés à la Bibliothèque nationale du temps de Quatremère ont permis d'établir, sans conteste, que le médecin et ministre Rachîd ed-Dîn n'a pas écrit une ligne de son histoire, qu'il n'a fait que s'approprier, en le présentant au sultan Ghazan-Khan, un travail d''Abdallah el-Kâchâni, et qu'il a même poussé l'indélicatesse jusqu'à refuser de payer à sa victime la somme promise. On voit de même Rachîd ed-Dîn se livrer à des intrigues de cour où son rôle n'est pas fort brillant. D'autres mémoires sont relatifs à l'histoire, et reposent principalement sur la comparaison avec les annales chinoises.

M. B. se réfère constamment au mongol et au chinois ; c'est excellent pour l'étude d'une dynastie dont la langue était le mongol et dont les pièces de chancellerie étaient également rédigées dans cette langue. M. B. est moins heureux quand il veut retrouver l'étymologie de certains mots turcs dans des expressions empruntées à des dialectes chinois. Les notes, très copieuses, reposent surtout sur des extraits de manuscrits, publiés pour la première fois ; on sera frappé de voir le peu de place que tiennent, dans les références, les textes imprimés jusqu'ici.

Cl. Huart.

R. Thurneysen, **Handbuch des alt-Irischen, Grammatik, Texte, und Wörterbuch.** II Teil : Texte mit Wörterbuch. Heidelberg, 1909, in-8°, 100 p. (Indo-germanische Bibliothek I, 6), 2 M. 40.

M. Thurneysen a, avec raison, publié à part, en une brochure d'un prix modique, le recueil de textes et le glossaire qui forment la seconde partie de son manuel du vieil-irlandais. Il met ainsi à la portée de tous les étudiants l'instrument indispensable pour acquérir rapidement la pratique des gloses qui constituent presque la totalité de l'ancienne littérature gaélique. Les textes choisis par l'auteur sont : 1° les gloses de l'Épître aux Ephésiens et les gloses de l'Épître aux Hébreux 5 et 6, d'après les deux principaux glossateurs du manuscrit de Wurzbourg (p. 1-14) ; les commentaires des psaumes XIV et XL et quelques gloses isolées du manuscrit de Milan (p. 14-27) ; quelques

gloses à l'évangile de Marc, du manuscrit de Turin (p. 27-29), au Priscien du manuscrit de Saint-Gall (p. 29-32), au Bède *De ratione saltus*, du manuscrit de Reichenau (p. 33); des extraits de la Vie de saint Patrice du Livre d'Armagh (p. 33-34), des fragments de l'homélie du manuscrit de Cambrai (p. 35-36); enfin, quelques courts poèmes archaïques (p. 39-41), avec des notions sur la métrique. L'auteur a ajouté avec raison un modèle d'explication et de commentaire tiré des gloses à l'Épitre aux Romains du manuscrit de Wurzbourg (p. 42-58), qui facilitera aux commençants l'abord des textes dépourvus de traduction. Un glossaire, d'environ douze cents mots, avec de nombreux renvois à la Grammaire, termine l'ouvrage (p. 59-97).

La plus grande difficulté qu'offrent aux traducteur les textes irlandais est la séparation des mots. Comme dans la grammaire, M. Thurneysen emploie le point en haut pour isoler les préverbes des verbes, et c'est la syllabe qui suit le pronom infixe qui est regardée comme l'initiale du verbe. Cette conception, très défendable du point de vue pédagogique, me semble aussi la plus proche de la réalité, car les préverbes suivis des pronoms infixes devaient produire à l'esprit des Irlandais à peu près la même impression que les prépositions suivies des pronoms suffixes, d'autant mieux que la plupart des préverbes sont en même temps des prépositions. L'article, les prépositions et les autres proclitiques sont séparés des mots suivants par un intervalle. Le trait d'union distingue l'*n* de l'éclipse de l'initiale suivante. Grâce à ces ingénieux procédés, l'étudiant trouvera facilement les mots dans le glossaire; il les trouverait plus facilement encore si les renvois des formes composées aux formes simples étaient encore plus nombreux; il ne serait pas inutile que *niba*, par exemple, fût relevé à l'ordre alphabétique, comme l'est *nib*, et que les composés formés des conjonctions ou des négations unies à la copule figurassent individuellement dans le glossaire. Peut-être aussi conviendrait-il de donner sous la racine un relevé plus complet des formes verbales composées; par exemple à l'article *sli* on ne trouve pas *ad-roillisset* (p. 21, 49) tandis qu'on a *árilsid*. Enfin, quelques renvois à la syntaxe, au moins dans les premières pages, éviteraient aux commençants de longues hésitations. Si les études gaéliques comptent encore peu d'adeptes, cela tient surtout à ce que, jusqu'ici, si l'on met à part la grammaire de E. Windisch, qui date de 1879, il n'y avait point de manuel élémentaire qui en facilitât l'accès; ce manuel, M. Thurneysen nous l'a donné.

G. Dottin.

Holger Pedersen, **Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen**, Erster Band, zweiter Teil, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1909, gr. in-8°, p. 257-544.

Le premier volume de la Grammaire comparée de H. Pedersen a

été terminé à la date que fixait l'auteur. Il est maintenant possible de juger l'ensemble de l'œuvre. Le plan en est singulièrement déconcertant. Après une étude des voyelles et des consonnes celtiques comparées à celles des autres langues indo-européennes vient une étude des alternances vocaliques et consonantiques, enfin la phonétique des emprunts latins. C'est ce que l'auteur appelle la partie généalogique descendante (*absteigende genealogische Abteilung*). Dans une seconde partie, rangée d'après la psychologie des sons (*Lautpsychologisch geordnete Abteilung*), M. P. passe en revue les initiales et les finales des mots (p. 243-254); l'accent (p. 255-291); la quantité des syllabes (p. 291-305); les groupes de voyelles, contraction et hiatus (p. 305-324); les voyelles entre consonnes semblables, exemple : *-ogeg-*, *-omem-* > *-o-eg-*, *-o-em-* > *-oig*, *-oim-* (p. 324-325); Svarabhakti, valeur syllabique de voyelles non-syllabiques, exemple : *w* en gallois, harmonie vocalique (p. 325-335); l'infection vocalique : mouillure ou palatalisation par *i* ou *e*, arrondissement ou labialisation par *u* (p. 336-386); la nasalisation (p. 386-389); le sandhi *-n* ou éclipse par *n* (p. 389-403); le sort de *h* (p. 403-413); la mutation britannique en spirante à l'intérieur des mots et à l'initiale (p. 413-417); les exceptions à l'adoucissement et à la spiration des consonnes, la provection ou changement des sonores en sourdes (p. 417-427); l'adoucissement des consonnes (p. 427-476); la durée des consonnes et le doublement (p. 476-481); les groupes non-syllabiques (p. 482-489); l'assimilation, la dissimilation et la métathèse (p. 490-493); sortes d'articulations des occlusives et des fricatives (p. 493-505). Une troisième partie comprend la généalogie ascendante des sons les plus récents des diverses langues celtiques jusqu'à leur origine, avec de nombreux renvois à la première et à la seconde partie. L'auteur de cette classification complexe est évidemment préoccupé à la fois de réalisme et de logique, mais son goût pour les constructions abstraites le conduit à des complications inutiles et à des redites nombreuses. On comprend que la grammaire comparée des langues celtiques puisse être considérée aussi bien du point d'arrivée que du point de départ et on ne peut que féliciter M. P. d'avoir joint à la généalogie descendante une généalogie ascendante, et complété la première partie par la troisième partie. Mais la seconde partie, que M. P. présente à part, est une partie intégrante des deux autres et comprend les éléments les plus disparates appartenant soit à la phonétique des voyelles et des consonnes considérées en elles-mêmes, soit à la phonétique des syllabes, soit à la phonétique de la phrase, soit à l'accentuation. En grammaire, les divisions les plus simples sont aussi les meilleures ; à multiplier les catégories on risque de donner au lecteur une idée radicalement fausse des réalités qu'il s'agit d'exposer clairement et il convient de se garder de substituer des conceptions personnelles à l'ordre qui résulte naturellement des faits que l'on a à classer. La

Grammatica Celtica de Zeuss est d'une lecture difficile ; le *Grundriss* de Brugmann est un modèle de composition claire et élégante ; ce premier volume de la Grammaire comparée des langues celtiques sera d'un maniement pénible, même pour les étudiants avancés. La lecture en est rendue plus malaisée encore par l'emploi du caractère romain espacé au lieu de l'italique pour tous les mots celtiques qui ne sont pas transcrits phonétiquement, en sorte que rien ne ressort dans ces pages trop pleines, encombrées de références, de renvois et de parenthèses. Si j'insiste sur ces critiques d'ordre général, c'est que je regrette depuis longtemps la tendance en linguistique, à rendre de plus en plus hermétique la fermeture des livres de science réservés aux seuls initiés. Le malheur est plus grand, quand il s'agit des langues celtiques, auxquelles on devrait attirer le plus grand nombre possible de travailleurs pour accomplir la tâche énorme qui reste à faire.

Mais si l'on met à part le plan et l'exécution matérielle, on ne peut que louer sans réserve l'auteur d'avoir considéré dans cette phonétique tantôt comparée, tantôt parallèle des langues celtiques, non pas les signes plus ou moins exacts qui représentent les sons, mais les sons eux-mêmes tels qu'ils existent dans les dialectes vivants et tels qu'on peut les restituer pour les siècles passés. Il y a là un ensemble de faits scientifiquement recueillis qui seront d'un grand secours aux celtistes quand un index complet permettra de les retrouver sans peine. Il y a de plus des explications précises de phénomènes dont on n'avait point donné jusqu'ici l'interprétation. Je ne pense pas que la critique de détail trouve beaucoup à y reprendre, sinon l'abus, que j'y ai déjà signalé, de la phonétique gauloise dont la base est incertaine, et quelques généralisations prématurées qu'un relevé complet des dialectes gaéliques et brittoniques pourrait rendre contestables. Il nous reste à souhaiter le prompt achèvement de l'ouvrage.

G. Dottin.

Alfred Holder, **Alt-celtischer Sprachschatz**, neunzehnte Lieferung, Nachtraege zum I Bande, c. 47-307. Leipzig, Teubner, 1910, gr. in-8°.

Ce supplément à la lettre A en double, ou peut s'en faut, l'étendue. Il renferme peu d'articles nouveaux de grande importance ; on devait s'y attendre, étant donné le soin avec lequel M. Holder avait recueilli les matériaux de son livre. Mais les additions à des articles déjà parus sont considérables. A l'article *Aidui*, M. Holder a ajouté tous les textes de César dont aucun n'avait été cité in-extenso ; l'article *Apollo* a été complété ; ainsi que les articles *Ambiani*, *Arar*, *Arelate*. Les formes modernes des noms en *-acus* fournissent aussi de nombreux exemples nouveaux. M. H. rectifie ou complète des étymologies aux articles *alauda*, *ambactos*, *ando-*, *artos*. Parmi les étymologies nouvelles, il faut signaler : *Ad-vatuca* (col. 513) cf. irl. *fáithche* qui sup-

pose *i* et non *u*; *Aigo-sages* (col. 524) corrigé en *Ago-sages* et comparé à l'irlandais *ag* « jeune bœuf »; il est très dangereux, à moins d'évidence, de corriger les formes que nous ont transmis les écrivains ou les inscriptions; il vaut mieux rapprocher *Aigo-sages* de *Aico-vindus*, l'échange de *c* et de *g* n'étant pas rare, sans chercher à pénétrer le sens de ce mot. L'énigmatique *anam* « paludem » du Glossaire d'Endlicher est expliqué (col. 602) par l'indo-européen *pan*, sanskrit *panis*, gotique *fani* « fange » ; *Ande-cavi* par le sanskrit *çavas* « force »; bien hypothétiques me semblent les comparaisons directes avec le rameau oriental des langues indo-européennes; pour ne pas franchir les limites de la vraisemblance il vaudrait mieux s'en tenir aux comparaisons avec le celtique, le germanique et l'italique.

Je remarque avec peine que le ligure apparaît souvent dans ce fascicule. Or le nombre des noms communs qui nous sont donnés par les écrivains de l'antiquité comme ligures s'élève bien à une demi-douzaine; quant aux noms propres, il convient de répéter qu'ils ne sauraient entrer en ligne de compte pour des recherches étymologiques dans des langues mal connues.

G. Dottin.

Tâin Bô Cûalnge, Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, traduction par H. d'Arbois de Jubainville. Deuxième livraison publiée avec la collaboration de M. Eugène Bibart. Paris, Champion, 1909, gr. in-8°. p. 85-190.

La partie déjà publiée du *Tâin Bô Cûalnge* permet d'entrevoir comment se forma cette épopée. La première livraison comprenait plusieurs parties : l'exposition du sujet : après avoir comparé leurs richesses, Ailill et Medb, roi et reine de Connaught, s'aperçoivent qu'Ailill possède un taureau merveilleux Findbennach et que Medb n'a pas son pareil. Le seul taureau d'Irlande comparable à Findbennach est Donn Cualnge qui appartient à Daré, de Cualnge en Ulster; pour s'emparer de ce taureau, Ailill et Medb réunissent une armée dans quatre des provinces d'Irlande et se disposent à envahir l'Ulster. C'est ce que le conteur irlandais appelle *cendphairt* ou « partie initiale ». L'armée confédérée est arrêtée en route par divers tabous : un cercle magique, une fourche plantée en terre. Les chefs tiennent conseil et se demandent qui a placé ces tabous. Fergus dit que ce ne peut être que Cûchulainn. Cette partie se compose de deux morceaux : *sligi na Tana* « route de l'enlèvement » *imthechta in t-shluaig*, récit de la marche de l'armée. Suit la narration des exploits d'enfance de Cûchulainn *Magnimrada Conculaind* qui peut se suffire à elle-même. Puis l'auteur reprend le récit de la marche de l'armée, entravée encore par des tabous établis par Cûchulainn. La plupart des nombreux épisodes semblent imaginés pour donner des explications de noms de lieux ou de personnes et consistent en combats singuliers livrés par

Cûchulainn aux plus célèbres guerriers d'Irlande. Tous ces épisodes sont indépendants les uns des autres et le nombre en devait varier selon les conteurs. La plupart ne contiennent pas de partie lyrique. L'épisode le plus important et celui qui a le plus de valeur littéraire est le *Comrac Fhirdead* « combat de Ferdéad », ancien compagnon d'armes de Cûchulainn. Il comprend dix morceaux en vers : 1° un dialogue entre Ferdéad et Medb ; Medb tâche de décider Ferdéad à combattre Cûchulainn ; 2° un dialogue entre Fergus et Cûchulainn : Fergus annonce à Cûchulainn le danger qui le menace ; 3° un dialogue entre Ferdéad et son écuyer ; 4° monologue de l'écuyer de Ferdéad ; 5° dialogue entre Ferdéad et son écuyer ; 6° dialogue entre Ferdéad et Cûchulainn avant le combat ; 7° dialogue entre Ferdéad et Cûchulainn entre deux reprises ; 8° monologue de Ferdéad mourant ; 9° dialogue entre Cûchulainn et son écuyer Lôeg ; 10° oraison funèbre de Ferdéad par Cûchulainn qui évoque les souvenirs de leur ancienne amitié. La suite de ces poèmes suffit à exposer le développement de l'action ; les parties en prose offrent ou la répétition des détails des poèmes, ou la description des gestes, ou la transition d'un acte à l'autre. Une exposition dramatique en vers dans le genre des *gwerz* bretonnes serait suffisamment claire avec les éléments que nous en avons conservés sans les parties en prose. On peut donc penser que celles-ci ont été ajoutées en manière de gloses quand on a rassemblé les poèmes pour les classer dans cet ensemble complexe qu'est l'épopée irlandaise. Des épisodes comme celui de Ferdéad sont des documents de premier ordre pour étudier l'origine et la formation du cycle d'Ulster.

La *Táin Bó Cualnge* présente un grand intérêt, du point de vue de l'histoire du paganisme irlandais ; il est pénétré de magie ; des êtres surnaturels capables de revêtir diverses formes et analogues à nos fées y jouent un rôle considérable. Les interpolations chrétiennes sont très rares. Il est impossible de regarder comme telle le récit du massacre de la plaine de Murthemne (p. 138-144), bien que ce récit ne fasse pas intervenir Lug l'incomparable artisan que l'on a comparé à Mercure ; car il y est question de formules magiques (p. 140), du voile qui rend invisible et que Manannan donna à Cûchulainn (p. 141) et du cercle de Bodb (p. 143) ; et, d'autre part, il n'y a aucune mention de croyances chrétiennes. Comme on ne trouve point de texte relatifs à des sacrifices ou à des prières à des divinités, il vaudrait mieux ne pas employer dans la traduction le mot « dieux » par exemple p. 128, 135, puisque le texte irlandais dit *sîdhe* « fée », partout, sauf dans des formules de serment comme *tong-sa mo dee* « je jure mes dieux ». Mais l'invocation de Cûchulainn (p. 95) s'adresse au ciel, à la terre et à l'eau.

G. Dottin.

The History of Gruffydd ap Cynan, The Welsh text with translation, introduction and notes by Arthur Jones. Manchester, at the University press, 1910, gr. in-8°, VIII-204 p.

La vie de Gruffydd ap Cynan, prince gallois du XIIe siècle qui vécut de 1055 (?) à 1137, est un texte moyen-gallois conservé au moins par six manuscrits dont le plus ancien est du milieu du XIIIe siècle. On ne connaît point exactement la date de la composition ; on sait seulement qu'elle fut écrite d'abord en latin, sans doute vers 1170, puis traduite en gallois. L'auteur est inconnu.

Le texte gallois avait déjà été publié deux fois : dans la *Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 721-734, et dans l'*Archaeologia Cambrensis*, 3e série, t. XII, p. 30-45, 112-131, mais sans notes ni commentaire historique. L'édition de M. Arthur Jones est le résultat d'études poursuivies sous la direction de J. Strachan. L'introduction fort complète, qui occupe les pages 1-99, traite des manuscrits, des traductions latines, des sources (témoignages directs et ouvrages des bardes), de la généalogie et de la vie de Gruffydd ap Cynan. Le texte publié est fondé sur le plus ancien manuscrit Peniarth 17 (= Hengwrt 406), et sur un manuscrit du XVIIe siècle, Peniarth 207 (= Hengwrt 275); en regard du texte est disposée une traduction anglaise. Suivent des notes, la bibliographie et l'index.

La valeur historique de cet ouvrage a été souvent contestée ; tout est mis en œuvre non pour rechercher la vérité, mais pour glorifier Gruffydd ap Cynan; la chronologie est souvent fautive; des faits importants sont passés sous silence. Du point de vue littéraire, au contraire, on ne peut que louer le style animé et pittoresque et regretter que la langue n'ait pas été de la part de M. Arthur Jones l'objet d'une étude précise et complète comme le commentaire historique. A peine trouve-t-on dans les notes quelques remarques sur la traduction et pourtant la Vie de Gruffydd ap Cynan aurait fourni matière à une intéressante monographie grammaticale.

G. Dottin.

E. Bourciez, **Éléments de linguistique romane,** Paris, C. Klincksieck, 1910; in-12 de XXI-697 pages.

M. Bourciez s'est proposé de mettre à la portée des étudiants ou des curieux quels qu'ils soient, le principal de nos connaissances touchant l'origine et l'histoire des langues romanes. Après avoir exposé les éléments d'une théorie générale du langage, il a divisé son livre en trois parties. Dans la première, il étudie le latin vulgaire tel qu'il s'était constitué à Rome et tel qu'il se répandit sur tout le territoire de l'Empire. Dans la seconde, il étudie la « phase romane primitive » (Ve-Xe siècles environ), pendant laquelle le latin subit déjà, dans les diverses contrées de la « Romania », des modifications particulières. Dans la troisième enfin, il étudie séparément chacune des

langues romanes, telles qu'elles se sont façonnées, à partir du xe siècle, par l'effet d'une différenciation progressive de la langue romane primitive. Le dernier chapitre traite du français moderne. L'étude de chaque langue est précédée d'un bref résumé des conditions historiques dans lesquelles elle s'est développée ; et les faits y sont distribués sous quatre titres principaux : *Les sons*, *Les mots*, *Les formes*, *La phrase*.

Le livre de M. Bourciez est le premier de son genre que nous ayons en France. Il est excellent. L'érudition en est d'une étendue, d'une sûreté, et, en plusieurs points, d'une originalité vraiment remarquables. Et ce ne sont pas des qualités superflues, même dans un manuel destiné à des débutants. Toutefois, comme à toutes qualités sont attachés certains inconvénients, la très grande compétence de M. Bourciez a un peu faussé le caractère élémentaire du traité qu'il a voulu écrire. Il a balancé entre le point de vue du savant, qui recherche, et celui du maître, qui initie des novices. Cette double attitude se laisse reconnaître dès la préface, où M. Bourciez déclare son intention, « dans l'intérêt même de la science », de composer, à côté des traditionnelles grammaires comparatives, une grammaire « différenciative ». De là la division chronologique du livre ; de là, à partir d'une certaine époque, l'étude séparée des différentes langues. Or, on se demande si, en instruisant des commençants, il n'y avait pas avantage à continuer de pratiquer la méthode comparative [1]. C'est là un simple doute. Mais, d'autre part, la division chronologique suppose résolues plusieurs questions qui ne le sont pas, et il est parfois

1. Du même point de vue, qui est celui de l'enseignement, il eût été peut-être utile de définir, au début du livre, certaines notions phonétiques essentielles, notamment celle d'*entrave*. — D'autre part, dans sa théorie du langage, M. B. a adopté une nomenclature dont il aurait pu marquer le rapport avec celle qui est chez nous la plus usuelle. Par exemple, il applique ordinairement le nom de *phrase* à ce que l'usage le plus répandu appelle une *proposition* ; et il emploie le terme de *période* pour désigner ce qui s'appelle d'habitude une *phrase*. N'était-il pas bon de le faire remarquer ? — Sous le titre *Le nom*, M. B. introduit les deux subdivisions *Substantif* et *Adjectif*. On s'explique qu'il ait voulu montrer ainsi que, par la forme, ce sont là deux sortes de mots très voisins. Mais il fallait éviter de laisser croire, en les classant sous le titre commun de *Nom*, qu'ils ont des fonctions analogues. — Ailleurs, M. B., en nommant *les temps du présent*, entend parler du *présent des différents modes*. Or, nous sommes accoutumés à désigner par l'expression *les temps du présent* différents temps d'un même mode (par ex. le présent de l'indic. et le parfait du même mode quand il indique l'action finie). Du reste, ce qu'en d'autres passages M. B. appelle *les temps du passé*, c'est à la fois l'imparfait, le parfait et le plus que parfait; et ainsi il n'y a pas parallélisme entre le sens qu'il donne aux termes *temps du présent* et *temps du passé*. — On s'étonne encore de voir appelés *or* et *car* des circonstanciels (§ 315 *b*). — Au § 556 *c*, à propos de pronoms, il est question d'emploi *absolu* et d'emploi *conjoint*. On dit ordinairement *pronominal* et *adjectif*. Et M. B. lui-même, § 556 *f*, parle de *chacun* « réduit à l'état de *pronom* ». De même, § 564 *c*, il distinque *quel* adjectif, et *quel* pronom.

difficile de déterminer avec sûreté l'époque où s'est produit tel phénomène et s'il faut le situer avant ou après une date donnée. Obligé par son plan même de prendre un parti, l'auteur ne s'engage-t-il pas à introduire dans un livre d'initiation générale des précisions encore à débattre parmi les savants? Ce sont des risques que, savant lui-même, M. Bourciez n'a pas craint d'affronter. Car il ne les a pas méconnus. Il signale, à l'occasion, la difficulté de dater certains faits (par ex. § 190, à propos de l'emprunt de mots arabes par l'espagnol). Mais elle existe aussi en d'autres cas où il n'en parle pas. Ainsi, c'est dans la deuxième partie du livre (phase romane primitive, § 185), qu'on trouve étudiés les mots, qualifiés d'emprunt, qui, « dans chaque région, provenaient des idiomes indigènes, antérieurs à la conquête romaine, et s'étaient conservés dans le latin parlé » : ils ont été mentionnés à cet endroit du livre parce que le fait de leur emprunt explique la différenciation du vocabulaire primitif; mais il est évident que, si on se place au point de vue chronologique, ils appartiennent aussi bien (ou plutôt) à la période précédente, c'est-à-dire à celle du latin vulgaire [1]. Dans la deuxième partie encore, sous le titre *Dérivation* (§ 191-198), se trouvent cités plusieurs exemples qui n'appartiennent qu'à une phase ultérieure [2]. Ailleurs, il faut bien avouer que, retrouvant mentionnée la diphtongaison de *e* et de *o* brefs dans le midi de la France à la fois au § 154 *c* (période romane primitive) et au § 264 *c* (période suivante), on n'en est pas pour cela mieux renseigné sur la date où s'est produit le phénomène. C'est ainsi que, sous le simple rapport de l'exposition, la division chronologique présente des inconvénients, que M. Bourciez a en partie prévus (préf., p. IV), sans les avoir toujours corrigés.

Voilà, touchant le plan général du livre, les réserves qu'on peut faire. Quelques autres porteraient sur le groupement des faits dans telle ou telle division particulière. M'en tenant à l'essentiel, je ne suis pas sûr que, dans les chapitres réservés à l'étude des mots, les faits énumérés sous le titre *Changements de sens* soient classés dans un ordre indiscutable. Et par exemple (§ 76-79), le passage du sens de « aigu » à « aigre » dans *acer*, pourrait être rangé parmi les effets de la métaphore; celui de « planche » à « table » dans *tabula*, parmi les

1. § 185 *a*. Des mots « sans doute ibériques » comme *balucem* et *cuscolium*, cités déjà par Pline, représentent des emprunts nettement antérieurs.

2. Pour plusieurs, M. B. n'affirme pas qu'ils apparaissent à cette époque (par ex. § 191 *b*, fr. *combat*, etc.; 194 *b*, *cliquetis*, etc.; 193 *a*, it. *navale*, etc.; 196 *a* *avolo*, etc.; *b*, esp. *herrumbre*, etc.). Mais c'est un inconvénient qu'ils figurent dans une division où ne sont étudiés, en principe, que les faits d'une autre époque. — D'autre part, en supposant à *herbette* un original **herbitta* (§ 196 *a*), c'est bien implicitement faire remonter à cette ancienne époque un diminutif de formation plus récente. — Pour ce qui est du passage de l'*u* provençal au son *ü*, il faut ajouter aux études citées par M. B. un article de M. Meyer-Lübke paru dans les Mélanges Wilmotte, p. 377, que M. B. ne pouvait connaître.

exemples de restriction de sens ; celui de « enfant qui ne parle pas » à « enfant » dans *infantem*, parmi les exemples d'extension. De même, pourquoi *pacare* : « apaiser » > « payer », ou *arripare* : « toucher à la rive » > « arriver », ne figurent-ils pas plutôt au § de la métaphore? En sens inverse, au nombre des métaphores, et appelés « métaphores moins accusées » (notion bien vague), on trouve des faits qu'il faut considérer comme des métonymies, figure assez nettement distincte de la métaphore (ex. : *ingenium* : « esprit » > « stratagème »). Et finalement, on s'étonne de voir séparés de la synecdoque (§ 77), les exemples de déterminants absorbés par les déterminés (§ 79), qui ne sont qu'un cas particulier de cette figure. Des observations analogues s'appliquent aux paragraphes correspondants des autres parties. Il semble qu'il y ait là un classement assez artificiel de faits, complexes assurément, mais qui pourraient être ramenés à un ordre plus explicatif.

Il me resterait encore à présenter quelques remarques de caractères divers : la plus importante me paraît être que M. Bourciez s'est trouvé quelquefois embarrassé pour être tout ensemble bref et clair. Je noterai, par exemple, aux § 47 et 48, — et peut-être ici l'observation ne porte-elle pas seulement sur la forme, — qu'il ne faut pas mettre l'accent latin en rapport avec la quantité des voyelles, mais avec celle des syllabes : c'est le seul moyen de faire comprendre ensuite ce fait, essentiel pour le développement de la phonétique romane, qu'une voyelle, même en syllabe longue, puisse rester brève. Si, au contraire, on détermine, comme le fait M. Bourciez (§ 47), la place de l'accent d'après la quantité de la voyelle, comment expliquer qu'une voyelle pénultième, qui, en vertu de la règle donnée, porterait l'accent parce qu'elle est longue, puisse être dite brève en certains cas (ex. : *arista* ; voy. § 49)? Au § 151, au lieu de dire : « les voyelles accentuées redeviennent souvent longues », il est plus explicatif de dire : « les *syllabes* accentuées eurent une tendance à devenir toutes longues, et, lorsqu'elles étaient libres, la voyelle elle-même s'est allongée. » Au § 48 *d*, faute de préciser qu'il s'agit de *i* et *e* antépénultièmes, le texte est en contradiction dans la forme avec celui du § 52 *c* (*Deus*, *meus*, etc. [1]).

Le livre de M. Bourciez est, je le répète, une œuvre remarquable [2].

---

1. Autres exemples, § 54 *a*. *hinsidias* ne doit pas être appelé seulement une forme affectée, mais une forme abusive et barbare (comme *Chommoda* et *hionios* de la même pièce de Catulle). — § 167 : « Le son *y*.. s'est renforcé de bonne heure en *dy* pour aboutir à *dz* comme celui de *diurnum*. » Ce n'est point le *y* de *diurnum*, mais le *dy*, qui a abouti à *dz*. — § 291 *a* : « huit groupes principaux de verbes », et, à la suite, huit verbes, dont la valeur typique n'est pas définie. — § 300 *b* : Les mots *livre*, *pere* « n'ont pris » l'*s* du sujet que vers la fin du XIIe siècle. Il faut dire : « n'ont commencé à prendre ». Etc.

2. J'ai déjà dit la sûreté d'information de M. B. Je m'étonne cependant qu'il ne mentionne pas, à propos du rhétique, le document signalé par M. Mario Roques comme le plus ancien (*Romania*, t. XXXVII, p. 497).

Ce serait un bonheur qu'il fût complété par un recueil de textes, une sorte d'*Uebungsbuch*, où se retrouveraient, concrets et vivants, les faits dont le manuel contient la formule [1].

Edmond FARAL.

Les Maîtres de l'art, Philibert de l'Orme, par Henri CLOUZOT,... — Paris, Plon, Nourrit et Cie, [1910]. In-8° de 198 pages.

M. Henri Clouzot, adonné aux études sur le XVIe siècle dans lesquelles il réussit fort bien, vient d'écrire un bon livre sur Philibert de l'Orme. Il a mis en relief la physionomie de l'architecte de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis, son insupportable orgueil, ses prétentions, son amour des bénéfices grassement dotés; il a donné, d'autre part, une appréciation fort juste de ses publications sur l'architecture et décrit sans trop de lyrisme les œuvres qu'il a édifiées. Il a su montrer comment ce disciple de Vitruve se rattache à nos traditions nationales et s'est inspiré des monuments préexistants sur notre sol; il n'a pas ménagé non plus les critiques pour ses conceptions maladroites. Il ne faut pas oublier cependant que Philibert de l'Orme avait à s'accommoder souvent de constructions que l'on voulait conserver et qu'il fut gêné plus d'une fois. Mais quel dom-

---

1. Obligé ici de faire un choix parmi diverses remarques, j'en note seulement quelques-unes qui intéressent l'histoire du français. § 153 et 266 *b*. A propos de l'o suivi d'une nasale, voy. un article récent de M. Voretzsch (Mélanges Wilmotte, p. 837). — § 202 *b*. Noter aussi le participe *ponant*, au sens de *couchant*, *occident*, encore bien vivant au XVIe siècle. — § 249 *b*. *Unde* a vécu même au nord de la Gaule, sous la forme *dont*, comme adverbe de lieu. — § 276 *b*. *Beluga* semble bien avoir continué de vivre à côté de *estencele*, au moins au sens figuré (voy. *bellue*, et le pic. *belluer;* en français moderne, encore, *berlue* et *bluette*). — § 301 *b* et 554 *b*. Peut-être convenait-il de rappeler en cette place, à côté de *suer*, *sœur*, le substantif *nonne*, conservé sous cette forme, et qui a eu très anciennement un accusatif régulier *nonnain*. — § 309 *a* et 322 *a*. La forme *que* se trouve aussi comme sujet dans des textes du nord. — § 322 *a*. L'emploi de *qui* sujet sans antécédent pour introduire une proposition à sens conditionnel est aussi très répandu dans la même région. — § 323. A propos du tour *Deus brebis que il dit que je li ai mangiees* et de ceux qui s'y rattachent, il eût été bon de renvoyer, en même temps qu'à Ritchie, à Tobler, *Verm. Beitræge*, I, 18, qui soutient sur la nature des deux *que* une opinion différente de celle de M. B. — § 538 *c*. L'hésitation *er/ar* dure encore au XVIIe siècle, et Vaugelas dit que, de son temps, la cour prononçait *sarge*, *marry*. Parmi les exemples de *ar*>*er*, on peut compter aussi *asperge*. — § 541 *c*. Noter que dans ces groupes ce n'est pas toujours le 2me *e* qui disparaît (surtout dans la prononciation populaire). Exemple : *j' le veux*, *j' le fais*, *n' le fais pas*, etc. — § 543 *a*. L'r de l'infinitif en *-er* subsiste dans la prononciation soutenue (orateurs, conférenciers, etc.). — § 557 *a*. *Habit noir* et *noir dessein*. L'exemple n'est pas très pertinent. La différence de sens ne tient pas à la place de l'adjectif : on dit très bien *desseins noirs et perfides*. — § 557 *c*. *très* a remplacé non seulement *moult*, mais aussi *par*, avec lequel il a des affinités de forme, étant originairement, comme lui, une particule adverbiale augmentative. — § 562 *c*. Le gérondif se passe de *en* lorsqu'il est placé en tête de la phrase : *Les suppliant comme vous les faites, vous devez arriver à les fléchir.*

mage que ses œuvres les plus importantes, Anet et les Tuileries, aient disparu, quel dommage encore qu'il n'ait pu réaliser certains plans qu'il avait conçus, pour Chenonceaux par exemple !

Les très grandes qualités que je reconnais à la monographie de M. Clouzot me font d'autant plus regretter qu'il ait un peu lâché son chapitre d'introduction. Depuis quand, au XVIe siècle, les mots de colonne, chapiteau, corniche étaient-ils étrangers aux oreilles françaises ? Assurément on ne faisait plus de chapiteaux depuis assez longtemps, mais on savait ce que c'était. Depuis quand les constructeurs ne se servaient-ils plus des ressources de l'arithmétique et de la géométrie ? Est-ce que pendant tout le moyen âge ils n'ont pas calculé et tracé d'avance sur le papier leurs supports et leurs voûtes ? Si pendant la première moitié du XVIe siècle on ne bâtit pour ainsi dire plus d'églises, c'est surtout parce que la France en est couverte : les monuments restés inachevés avaient été entrepris sur de trop vastes proportions et les ressources manquaient. Si plus tard on se remit à élever des édifices religieux, ce fut pour faire disparaître les ruines des guerres de religion et abriter de nouveaux ordres. A la page 19, je relève encore un lapsus : la France des *premiers* Valois qui désigne celle de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier.

L.-H. LABANDE.

MAUGAIN (Gabriel), **Etude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750 environ**. Paris, Hachette, 1909. In-8 de XXI-407 p.

Il y a une trentaine d'années, on faisait dater la rénovation intellectuelle de l'Italie du milieu du XVIIIe siècle; on sait aujourd'hui qu'il faut la faire dater du milieu du XVIIe (peut-être même faudrait-il dire qu'elle date du milieu du XVIe, c'est-à-dire de l'époque même où commence la décadence du goût) ; mais jamais encore on ne l'avait établi avec autant de suite et d'érudition que M. M. vient de le faire. Il montre comment, presque au lendemain de la mort de Galilée, ses élèves reprennent l'application de sa méthode sauf à éviter momentanément les questions brûlantes, comment les autorités se prêtent à la fondation d'Académies destinées à combattre le respect servile de la tradition, à favoriser l'esprit de progrès ; il suit la lutte des partisans des anciens avec ceux des modernes jusqu'à la défaite des premiers; il décrit la naissance de la critique historique en Italie, les querelles des spiritualistes et des matérialistes, des sectateurs et des adversaires de Descartes, la théorie qui demande avant tout aux belles lettres la vérité et l'utilité, la mesure dans laquelle cette théorie est alors mise en pratique, la diffusion de notre langue dans la péninsule. En un mot, il fait voir qu'il n'est point exact de dire que l'Italie lettrée n'a su de 1650 à 1750 que bêler dans les bergeries de l'Arcadie; cette période a vu nombre d'esprits également laborieux et libres, désireux

de retremper leur nation et de changer en émulation féconde le dédain ou l'ignorance à l'endroit de l'étranger.

A la vérité, M. M. n'a pas pris garde qu'on pourrait lui objecter que, pendant près d'un siècle, cette bonne volonté a été bien peu efficace puisqu'elle laissait des poètes futiles régner sur l'opinion ; il aurait dû faire observer que la tâche des réformateurs était en Italie tout autrement difficile que celle de Boileau qui n'avait à combattre que quelques coteries littéraires tandis que là c'était la nation même que l'abaissement des caractères réduisait au goût de divertissements enfantins. Il aurait pu aussi grouper d'une manière plus satisfaisante certaines parties de son livre ; par exemple, il eût été bon de rassembler, au lieu de les citer isolément, les preuves de tolérance, de sympathie que les chefs de l'Eglise donnèrent aux novateurs pendant cette période ; non seulement l'argument aurait frappé davantage, mais par là M. M. eût indirectement contribué à rectifier la légende qui changeait en hostilité contre Galilée la faiblesse, coupable d'ailleurs, avec laquelle l'Eglise concéda sa condamnation aux préjugés et aux rancunes des confrères du grand astronome. Il aurait aussi été bon de ne pas mettre des chapitres relatifs aux querelles philosophiques au milieu des chapitres qui exposent la rénovation des méthodes en Italie ; car c'est bien une des preuves de son émancipation que son adhésion à des doctrines hétérodoxes, mais ce n'est pas parce qu'on a l'esprit plus ou moins critique qu'on opte pour le spiritualisme ou le sensualisme. En terminant par ses chapitres de philosophie, M. M. se fût réservé la place nécessaire pour montrer que l'Italien, dès qu'il s'affranchit, se porte volontiers aux doctrines extrêmes et que bientôt Beccaria, Filangieri, Alfieri iront, à certains jours, plus loin que Locke.

Mais ne regrettons pas que la thèse de M. M. ne soit pas plus longue ; quoique assez souvent amusante, elle aurait plutôt gagné à être abrégée. Il n'a pas eu le courage de reléguer dans des notes ou des appendices, voire de supprimer, nombre de détails biographiques qui n'ajoutent rien à sa démonstration. On pourrait d'autre part constater qu'il connaît moins les originaux que les traités critiques ou didactiques ; parce que Menzini condamne les poésies licencieuses, M. M. croit que Menzini respecte sa plume ; la vérité est que ce satirique dément, par de fort scabreuses assertions, des censures qu'il n'émet que pour dérouler des périphrases joyeusement obscènes ; parce que Segneri a combattu l'athéisme, M. M. croit que l'athéisme était menaçant en Italie à la fin du XVII[e] siècle : mais les sermons de Segneri, pris dans l'ensemble, attestent le contraire ; car, au lieu d'y ramener la religion à la morale, il ne voit habituellement dans les vices que l'outrage et l'ingratitude envers le Dieu de la Bible. Seulement il faut réfléchir que le plan de M. M. entraînait des recherches considérables, qu'il a lu, non seulement une foule de livres, mais de volumi-

neuses collections de journaux littéraires. S'il a rédigé sa thèse avec une rapidité que le style trahit assez souvent, il l'a préparée avec une extrême conscience et une partie des considérants sur lesquels il appuie ses conclusions n'avait jamais été rassemblée. Ajoutons qu'il a eu, dans ces dernières années, le mérite de sacrifier la situation lucrative et sûre de professeur agrégé pour courir la fortune de l'Institut Français de Florence; on doit lui savoir gré d'avoir contribué, à ses risques et périls, au succès désormais certain d'une œuvre excellente.

Charles Dejob.

Carteggio del Conte Federico Confalonieri, publié avec une introduction et des notes, par G. Gallavresi. Milan, Ripalta, 1910, in-8°, 478 p.; 9 l.

La figure hautaine et héroïque du comte F. Confalonieri, chef du parti national italien à Milan après 1815, et principale victime de l'Autriche en 1821, est d'un tout autre intérêt historique que celle du pauvre Pellico, martyr édifiant, mais trop aisément résigné, et d'ailleurs simple comparse dans le fameux procès. Ce procès de Confalonieri, et les principales circonstances de sa vie, ont été récemment étudiés en Italie (notamment par d'Ancona, Luzio, Lemmi), mais il restait des points obscurs dans sa biographie, et des traits douteux dans son caractère. La société pour l'histoire du *Risorgimento* a confié à M. G., sous la haute direction d'Alexandre d'Ancona, le soin de réunir toute la correspondance de Confalonieri, et le premier volume de cet important travail vient de paraître. Il contient 258 lettres allant jusqu'à l'année 1818; 42 sont de Confalonieri, les autres de ses correspondants, surtout de sa femme Teresa Casati. L'intérêt de ces lettres est surtout relatif à l'histoire politique : guère d'anecdotes ni de traits de mœurs, peu ou point de psychologie ni de talent littéraire, mais elles sont utiles pour l'histoire du parti national, de son développement et de ses moyens d'action. Quelques lettres datées de Paris en 1814 ont un intérêt moins strictement milanais. On y trouvera, à côté d'une haine féroce, et peut-être imprudente pour les Français, quelques vues pittoresques de Paris aux mains des alliés, et quelques documents sur l'état d'esprit de leurs chefs. Un futur ami de Stendhal, l'abbé de Breme, grand familier et admirateur passionné de Madame de Staël. nous renseigne sur le petit monde de Coppet. Il y a dans les autres lettres, beaucoup de détails curieux et aussi beaucoup de bavardage. Teresa Confalonieri sera plus tard l'épouse héroïque d'une grande victime. Elle n'est encore ici que la compagne gémissante et soumise d'un mari peu commode et guère fidèle.

M. G. s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec beaucoup de soin. Il a pu donner, dès ce premier volume, de nombreuses lettres inédites. A peine trouverait-on à signaler quelques noms propres altérés et

quelques incorrections qu'il aurait mieux valu effacer dans les phrases françaises de la princesse Jablonowski. Les notes sont précises et d'une abondance qui satisfera les plus exigeants. Quelques coupures (p. 243 p. ex.) nous paraissent un peu timides, mais certaines raisons de bienséance sont peut-être plus sensibles à Milan. Et puis quelques-uns des correspondants de Confalonieri sont déjà plus qu'abondants.

R. G.

Peyre (Roger), **Céramique française des origines au xx^e siècle : ses marques de fabrique.** Paris, Flammarion (1910). In-8 de 310 p. 3 fr. 50.

On sait que l'activité de M. P., un des maîtres les plus laborieux et les plus savants de nos lycées, se tourne de préférence vers l'histoire des arts du dessin. On a vu, quand il conduisait ses élèves au Louvre, les visiteurs faire cercle autour de lui; l'empressement des éditeurs à lui demander des manuels dont certains en sont à leur 7e édition et ont été traduits à l'étranger, atteste encore mieux l'autorité qu'il a su acquérir dans nos grandes Revues. Le présent traité prend l'histoire de la céramique en France à l'époque préhistorique et la suit jusqu'à nos jours. M. P. ne s'y borne pas à juger les nombreux spécimens qu'il nous en offre dans des reproductions fort bien exécutées : il marque l'influence que les événements ont exercée sur la mode et les progrès de l'art; par exemple, la découverte de l'Amérique, en faisant affluer les métaux précieux en Europe, rendit plus dangereuse pour la céramique la concurrence de l'orfèvrerie, et, d'autre part, en modifia le style; les guerres du xviie et du xviiie siècle, en amenant beaucoup de nobles à vendre leur vaisselle d'or et d'argent, accrut le débit de la porcelaine; de nos jours, le simple fait que la manufacture de Sèvres vend ses produits n'est pas sans importance. Mais M. P. n'est pas uniquement un historien et un homme de goût; c'est un érudit et presque un praticien ; il suit la transformation des procédés techniques, indique la composition, la valeur relative des matériaux employés, et il termine par la reproduction des marques de fabrique de toutes les grandes manufactures. Son livre atteste une compétence formée non seulement dans la lecture des ouvrages spéciaux, mais dans les Musées, chez les collectionneurs et dans les ateliers.

Charles Dejob.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 octobre 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Gsell, correspondant de l'Académie, qui signale un vote du Conseil municipal d'Alger par lequel serait entraînée la démolition de deux mosquées, dont l'une est du xie siècle. Il demande si l'Académie ne voudrait pas intervenir pour soustraire à la démolition ces deux édifices, classés comme monuments historiques. — L'Académie décide qu'il sera écrit en ce sens à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et au gouverneur général de l'Algérie.

L'Académie procède au vote pour la nomination d'un membre de la Commission administrative centrale. — M. Cagnat est désigné par 21 suffrages.

Il est ensuite procédé au vote pour l'élection d'un membre de la Commission de l'Histoire littéraire de la France, en remplacement de M. Delisle, décédé. — M. Thomas est désigné par 21 suffrages.

Il est enfin procédé au vote pour la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, en remplacement de M. Delisle, décédé. — M. R. de Lasteyrie est désigné par 30 suffrages.

M. Pottier, président, annonce que la Commission des inscriptions sémitiques ayant étendu son programme à la publication des inscriptions postislamiques, l'Académie a demandé à M. le Ministre de l'instruction publique de vouloir bien autoriser l'Institut archéologique du Caire à se mettre à la disposition de cette Commission pour rassembler les matériaux nécessaires à la publication des inscriptions arabes musulmanes.

M. Salomon Reinach fait une communication au sujet de documents nouveaux sur la *Vierge aux Rochers* de Léonard de Vinci. — M. Perrot présente quelques observations.

M. Antoine Thomas communique un document inédit relatif au séjour à Paris de l'humaniste italien Grégoire Tifernas, le premier professeur qui ait été chargé officiellement d'enseigner le grec à l'Université de Paris. C'est une délibération du Conseil du Parlement de Paris, de novembre 1458, ordonnant la mise en liberté sous caution d'un prêtre aragonais, nommé Gabriel Mathieu, emprisonné à la Conciergerie « pour excès à lui imposez par maistre Gregoire Tiffern, du païs de Grèce ». Les archives du Parlement ne nous renseignent malheureusement ni sur la nature de ces excès ni sur les suites de l'affaire. Incidemment, M. Thomas donne des détails, en partie inédits, sur Thomas le Franc, médecin grec au service de Charles VII, mort en octobre 1456, et sur ses relations avec les humanistes italiens; il lui paraît probable que le médecin du roi a été pour quelque chose dans la venue de Grégoire Tifernas en France, bien que l'arrivée de l'helléniste ait coïncidé à peu près avec la date de la mort de Thomas le Franc (octobre 1456). — M. S. Reinach présente quelques observations.

L'Académie propose les sujets de prix suivants :

1° Pour le prix ordinaire (prix du budget) à décerner en 1913 : *Étude sur les impôts royaux en France sous le règne de Philippe le Bel et de ses fils.*

2° Pour le prix extraordinaire Bordin à décerner en 1913 : *Histoire du texte de Platon.*

L'Académie décide, en outre, qu'elle décernera, en 1912, le prix Delalande-Guérineau au meilleur ouvrage relatif à l'antiquité classique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 octobre 1910.* — M. le comte R. de Lasteyrie remercie ses confrères de l'avoir nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes en remplacement de M. Léopold Delisle.

M. Paul Fournier, correspondant de l'Académie, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, fait une communication concernant certaines tendances caractéristiques d'un recueil canonique très répandu au XIe siècle, le *Décret*, composé vers 1012 par Burchard, évêque de Worms. Burchard a démarqué avec soin les textes qu'il a empruntés aux lois séculières, droit romain et capitulaires des princes carolingiens; il leur a attribué une origine ecclésiastique par la fausse *inscriptio* qu'il a placée en tête de chacun d'eux. Cependant il ne faudrait pas voir en lui un adversaire systématique du pouvoir séculier; l'histoire de sa vie aussi bien que la composition du *Décret* démontre que Burchard reconnaît au prince une large influence dans les affaires ecclésiastiques. Ce qu'il paraît refuser aux empereurs, c'est le droit de diriger l'Église et de cumuler ainsi la puissance spirituelle et la puissance temporelle. C'est pour cela qu'il s'est attaché à effacer toute trace de l'action des empereurs quand, de leur propre autorité, ils réglementaient les matières ressortissant au pouvoir spirituel. D'après certains indices, que M. Fournier s'attache à mettre en lumière, Burchard se serait en ces matières conformé aux principes des écoles de Liège et de Lobbes, très brillantes au commencement du XIe siècle. M. Fournier fait remarquer notamment que l'un des principaux collaborateurs de Burchard dans la composition du *Décret* fut élève de Lobbes, Olbert de Gembloux; il rappelle que Burchard lui-même, dans sa jeunesse, avait séjourné à Lobbes. Il montre, en terminant, que l'influence de Liège semble s'être exercée sur Hildebrand, le futur Grégoire VII, au temps où il séjourna dans le pays rhénan. On peut dire que, dans une certaine mesure, l'école de Liège a frayé la voie au mouvement réformateur qui exerça une influence si profonde sur l'Église à la fin du XIe siècle.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 novembre 1910.* M. Salomon Reinach croit avoir reconnu le portrait de Jean VI Paléologue, empereur grec, qui vint à Vérône en 1426, sur le volet du *Retable de l'Agneau* des frères Van Eyck que l'on appelle *les Juges intègres*. C'est le second cavalier à partir de la gauche. Le premier est le duc Jean de Berry et non pas, comme

on l'a cru, Hubert Van Eyck lui-même. Il est intéressant de trouver le portrait d'un des derniers empereurs grecs sur le premier chef-d'œuvre de la peinture moderne. — M. le comte Durrieu présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Fondation Loubat : MM. Heuzey, Senart, Meyer, Schlumberger;

Commission chargée de désigner des candidats aux places vacantes de correspondant étranger : MM. Senart, Alfred Croiset, Collignon et Léger;

Commission chargée de désigner des candidats aux places vacantes de correspondant national : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, Salomon Reinach et Antoine Thomas.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 novembre 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique des lettres de MM. Diehl et Psichari qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Delisle.

M. Sénart annonce que, parmi les manuscrits déjà classés provenant de la mission Pelliot, on a découvert quelques textes bouddhiques en langue sanscrite et un manuscrit un peu moins ancien rédigé dans une des langues encore inconnues du Turkestan chinois et qui se rapprochent du groupe iranien. — M. Bréal insiste sur l'importance de ces découvertes.

M. Pottier, président, annonce que l'Académie a élu M. von Willamowitz-Mœllendorf associé étranger, en remplacement de M. Adolf Tobler, décédé.

M. Holleaux, directeur de l'École d'Athènes, fait connaître les résultats des recherches exécutées à Délos, en 1910, aux frais de M. le duc de Loubat, par MM. P. Roussel et Ch. Picard, membres de l'École. M. P. Roussel a mis au jour un sanctuaire égyptien, situé sur la pente de l'Inopos, qui date du IIIe s. a. C. M. Ch. Picard a dégagé les alentours du Lac Sacré, déblayé une grande palestre construite au N.-E. du Lac (nombreuses inscriptions), et, surtout, reconnu l'enceinte romaine de Délos, élevée par Triarius en 70 a. C. — M. Holleaux signale, en dernier lieu, la découverte, faite à Mykonos par le savant grec Stavropoulos, d'un sénatus-consulte, en grec et en latin, datant de l'an 65 a. C. et conférant à Délos l'immunité du *vectigal*.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Mispoulet fera très prochainement à l'Académie une communication sur un fragment d'édit impérial qui a été publié sans commentaire par M. G. Lefebvre, d'après un diptyque en bois récemment découvert en Egypte.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 novembre 1910.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. von Wilamowitz-Mœllendorf comme associé étranger.

Il donne ensuite lecture des lettres par lesquels MM. Cuq, François Delaborde, Huart et Monceaux posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Léopold Delisle.

Il communique enfin une lettre de M. le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, annonçant que, conformément au vœu exprimé par l'Académie et par le Comité des monuments historiques, il a chargé le gouverneur général de l'Algérie de s'opposer à toute demande du Conseil municipal d'Alger tendant soit au déclassement des deux principales mosquées de la ville soit à leur transfert sur un autre emplacement.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 15 décembre. — 1910

N. SLOUSCHZ, **Un voyage d'études juives en Afrique.** Paris, C. Klincksieck, 1909, 87 p. in-4.

Dans ce travail, auquel l'Académie des Inscriptions a accordé l'hospitalité des *Mémoires présentés par divers savants* (t. XII, 1re partie, pp. 481-565), M. Slouschz publie les résultats épigraphiques et linguistiques d'un voyage fait au cours de l'année 1906 en Tripolitaine et en Tunisie.

L'introduction ne nous arrêtera pas. Sous le titre de *Considérations générales* (pp. 1-30), ce n'est guère qu'un résumé des théories encore plus incohérentes que fantaisistes développées par l'auteur dans ses *Judéo-Hellènes et Judéo-Berbères*.

Le chapitre consacré aux documents épigraphiques et archéologiques (p. 31-61) offre un peu plus d'intérêt. M. S. y édite ou réédite, outre une inscription latine [1], une dizaine d'inscriptions hébraïques du moyen âge dont la lecture n'offre pas de difficultés. Les transcriptions sont correctes, M. S. ayant eu la sagesse de prendre les avis

1. Pour éviter aux éditeurs futurs du *CIL* la peine de dépouiller le *Voyage d'études juives*, je transcris ici ce que M. S. (p. 33) dit de ce texte :

« J'ai trouvé parmi les pierres en construction (*sic*), actuellement à Homs, deux fragments d'une pierre longue de 1 m. 30 et qui porte la légende suivante, que je reconstitue de mémoire, le feu ayant détruit l'estampage.

1. [Pamphilio] Macedonii
2. ....
3. Iṣ(?)ania Public...

Le nom de Pamphilio n'est toutefois pas certain.

Je puis bien me tromper sur le nom de Pamphilius, mais le reste est certain ».

d'un vieux routier de l'épigraphie judaïque, M. Moïse Schwab. L'interprétation et le commentaire sont d'un écolier. Au nº IX (p. 43) la formule initiale de la l. 4 doit être rendue *Puisse-t-il reposer* et non *puisse-t-elle*, l'eulogie se rapportant au nom masculin immédiatement antécédent. — Au nº x, l. 1 (p. 44) le développement en *šeliaḥ çibbur* de l'abréviation *š ç*, est absurde ; il faut rétablir *šamaro çuro* (cf. Zunz, *Zur Geschichte und Literatur*, pp. 309 et 452). — La formule *r i t* de la l. 1 du nº XI (p. 45), traduite *que l'esprit de Jehovah* (!) *repose sur lui* (!) et qualifiée de caraïte, est parfaitement rabbinique et est attestée en Provence et en Espagne (cf. Zunz, *Zur Geschichte und Literatur*, p. 355). Tout aussi rabbinique est l'idée des sept catégories de justes du nº XV, ll. 10-11; v. *Midr. Tillim*, ad Ps. 11, 7. — Sur le *iošbe neta'im* des nºˢ XVI, l. 10, XVII. l. 9 et XX, l. -7-8, qu'il traduit *Les résidents des plantes*, M. S. s'exprime ainsi (p. 53) : « C'est une formule mystique inconnue ailleurs; cf. toutefois le Talmud de Babylone, *Sanhédrin*, p. 58 : *qaçaç bineti'ot* « il arracha les plantes ». Il s'agit des plantes allégoriques du Paradis. On voit que nous sommes en plein pays mystérologique. » M. S. ignore évidemment le texte de I *Chroniques*, IV, 23 et les interprétations divergentes qu'en donnent le Talmud, *Baba Bathra* 91ᵇ, l'épigraphie juive du moyen âge (Inscription de la Synagogue de Mayence) et surtout le Midrasch, *Ber. Rabba*, VIII.

Les six pages qui suivent (pp. 61-67) traitent d'un « dialecte hébraïque » que M. S. a observé dans le Djebel Iffren et dont il posède « un dictionnaire assez complet et, en tout cas, suffisant pour dégager les règles élémentaires de sa grammaire ». Si M. S. avait reconnu, comme il paraît le croire, un « patois hébréo-africain », un dialecte hébraïque vivant, dérivé de la langue parlée par des immigrants juifs antérieurs à la formation du Talmud, nous serions incontestablement en présence de la plus belle découverte des temps modernes en matière de linguistique sémitique. Nous en sommes loin. Il s'agit d'un vulgaire *jargon* judéo-arabe, dont le caractère véritable résulte avec évidence des rares faits grammaticaux qui nous sont décrits (p. 64 : la désinence du duel subsiste à l'état construit devant le pronom suffixe !). M. S. tire argument de la présence dans ce parler d'un certain nombre de mots grecs pour affirmer (p. 66) « son ancienneté », c'est-à-dire son indépendance du langage talmudique, et (p. 65) » l'origine hélléniste d'une partie des Juifs de l'intérieur de l'Afrique ». Les exemples qu'il produit sont de deux sortes : les uns proviennent assurément du grec, mais ont passé par l'hébreu talmudique, les autres (*berma*, « marmite », rapproché de βρώμη en tant que « pot de nourriture », et *hára*, « ghetto », dérivé de χώρα et χώρα[ς] qui, paraît-il, signifie « camp retranché ») sont tout bonnement arabes. La connaissance que M. S. a de l'arabe est à peu près au niveau de son information du grec, et on n'est pas trop étonné de

le voir (p. 20, n. 1) attribuer à de Saulcy, la *Chrestomathie* de Silvestre de Sacy.

Les notes qui forment l'appendice (I. La disparition des Judéo-Berbères du Djebel Nefoussa; II. Mœurs et usages des Judéo-Berbères; III. Mœurs et traditions juives chez les Berbères; IV. Les Bahouzim; V. Les juifs troglodytes et leur poésie populaire) sont dignes du corps de l'ouvrage. On jugera plus attendrissant et sympathique que vraisemblable le vieux scheikh berbère qui pleure (p. 67) sur la disparition des Juifs, de ces « amis et frères traditionnels des Nefoussa » (les guillemets sont dans le texte), et plus ingénieuse que probante l'explication de l'usage qui permet aux jeunes juives de Tripolitaine, d'ordinaire voilées, de rester le visage découvert pendant le dernier jour de Pâques, par une « réminiscence des fêtes de l'ancienne Judée pendant lesquelles les jeunes filles israélites avaient l'habitude de sortir dans les champs pour s'y exhiber devant leurs futurs maris ». Ceux qui prendront la peine de lire le passage du Talmud auquel renvoie M. S., et qui vise le 15 Ab et non Pâques, seront surpris du parti qu'il tire d'un texte édifiant.

Isidore Lévy.

Lelio della Torre. **Scritti sparsi,** t. I, 556 p., t. II, xviii-494-cxvi p., in-8°, Padoue, 1908.

Ces deux volumes de mélanges se composent en majeure partie d'articles écrits par le savant professeur à l'institut rabbinique de Padoue, il y a environ de 30 à 50 ans, dans des revues italiennes, françaises, allemandes ou hébraïques. On y trouvera aussi, publication posthume, un certain nombre de travaux inédits, notamment des traductions italiennes du *Cantique des cantiques*, de Nahum, de Sophonie, du second cantique de Moïse, et, parmi les écrits hébraïques, quelques explications intéressant l'exégèse, le droit et la poésie juive. Dans cette dernière section se laissent remarquer, avec des prières assez éloquentes pour l'ouverture et la fermeture de l'année scolaire, plusieurs cantiques de circonstance, habiles pastiches de Psaumes, tel, par exemple, un « chant de louange à Iahvé lorsqu'il sauva notre seigneur l'empereur d'Autriche de la main de l'homme sanguinaire, de l'homme pervers qui commit le crime de lever la main contre l'oint d'Iahvé. »

Le premier tome contient des études de critique religieuse, des écrits polémiques, philosophiques, oratoires; le second, des pages de critique littéraire, des esquisses historiques ou biographiques, des oraisons funèbres et l'ensemble des écrits hébraïques, — épistolaires, exégétiques ou lyriques, — qui a déjà été signalé.

Parmi les études de critique religieuse ou historique on notera celles qui traitent : des adoucissements de l'esclavage chez les Juifs; de la situation de la femme juive, plus respectée que ne l'était géné-

ralement l'orientale; (on sait aujourd'hui, par le code d'Hammourabi, que la femme jouissait à Babylone, vers l'an 2000 avant notre ère, d'avantages sociaux et juridiques bien supérieurs à ceux que les lois du recueil dit mosaïque reconnaissent à la femme juive 1,000 et 1,500 ans plus tard); de l'extrême aversion des pharisiens pour l'application de la peine de mort; de la coutume d'ensevelir à part ceux qui ont commis le suicide, mesure mentionnée pour la première fois dans un écrit de Jacob Castro, mort en 1610; de la prédication rabbinique en Italie : elle s'est faite dans la langue du pays peut-être dès le XVI[e] siècle, au moins au XVII[e], et ce fut au XVIII[e], la règle invariable; de la culture des Juifs en Italie au XVIII[e] siècle : elle fut stationnaire, sinon rétrograde, bien que plusieurs rabbins aient mérité alors une réputation d'habiles casuistes; des coutumes relatives au mariage et particulières aux Juifs de la Haute-Italie : dans le Piémont, jusqu'en 1830 il était d'usage pour la mariée d'être vêtue du simple vêtement des morts, et de ne porter aucun ornement ; on évitait de célébrer des noces au temps où la lune décroît.

Les Juifs Italiens n'ont point laissé à leurs compatriotes chrétiens le monopole de la superstition qui consiste à tenir le nombre treize pour néfaste. M. L. d. T. essaie de rassurer ses coreligionnaires. S'ils avaient motif de prendre garde au nombre en question, ils devraient plutôt le tenir pour heureux. Treize n'est-il pas le chiffre des tribus d'Israël, puisqu'Éphraïm et Manassé comptent pour deux, le chiffre des attributs divins invoqués dans les prières solennelles, des principes fondamentaux de la foi juive d'après Maimonide, des topiques proposés par Hillel l'Ancien ? L'âge de treize ans marque la majorité religieuse de l'israélite. Enfin treize est souvent employé par les rabbins au sens d'indéfiniment. C'est là une argumentation *ad hominem*, plaisante pour celui qui l'emploie, sérieuse pour ceux qu'elle vise, et, au total, bien rabbinique.

Aux curieux de folk-lore on signalera l'étude sur les parallèles talmudique et coranique de la légende chrétienne des Sept-Dormants, sur le Faust talmudique Élisée ben Abouya, sur le juif errant, bienfaisant et propagandiste, de la légende juive médiévale, — c'est le prophète Élie en personne —, et sur son frère l'arabe errant des musulmans, ce philosophe Kidhr dont l'éternel voyage a pour cause, non plus quelque nécessité religieuse d'apostolat ou d'expiation, mais un insatiable désir de connaître.

En matière biblique, le point de vue de l'auteur n'est pas, faut-il le dire, celui de la critique actuelle ni même de la critique en 1850. Mais l'érudition de M. L. della Torre est riche; en quelque langue qu'il écrive, son style reste toujours clair. Les *Scritti sparsi* seront consultés avec profit par ceux qu'intéresse, jusque dans ses détails, l'histoire juive ancienne, médiévale ou moderne.

F. NICOLARDOT.

Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Phil.-Hist. Klasse, 162 Bd, 4 Abhandlung. **Studien zu Hilarius von Poitiers.** I. *Die sogenannte « Fragmenta historica » und der sogenannte « Liber I ad Constantium imperatorem » nach ihrer Ueberlieferung, inhaltlichen Bedeutung und Entstehung*, von Alfred Leonhard Feder S. J. (mit 2 Tafeln), Wien, Alfred Hölder, 1910. Prix : Mks 4,90.

Le recueil connu sous le nom de *Fragmenta historica* (*Patrol. lat.*, x, 627-724) comprend une série de pièces reliées ordinairement entre elles par un texte explicatif : ce sont des lettres de papes, d'évêques, d'empereurs, des actes et décrets de divers conciles, des professions de foi. L'histoire de l'Arianisme depuis le concile de Sardique (343) y trouve une source particulièrement abondante.

Ces *Fragmenta historica* furent publiés pour la première fois en 1598 par Nicolas le Fèvre, à Paris, d'après l'édition que Pierre Pithou, mort deux ans auparavant, avait préparée et presqu'achevée déjà. Pithou avait travaillé sur un manuscrit du xv^e siècle où les fragments étaient classés en deux séries, l'une anonyme, l'autre attribuée nommément à saint Hilaire de Poitiers. Le Fèvre tint compte de cette division et aussi de cette attribution : toutefois, pour des raisons d'ordre chronologique, il inversa l'ordre des séries, en faisant passer du premier au second rang la série anonyme. — Un siècle plus tard, le bénédictin Pierre Coustant admit que *tous* les documents inclus dans le manuscrit de Pithou étaient des fragments d'un grand ouvrage historique composé par saint Hilaire sur les conciles de Rimini et de Séleucie : c'est pourquoi dans l'édition des œuvres de saint Hilaire qu'il publia en 1693 et qui a fait autorité jusqu'à présent, il les intitula en bloc, après les avoir disposés selon une plus exacte chronologie, *Fragmenta ex libro Sancti Hilarii Pictauensis Prouinciae Aquitaniae*, etc.. dénomination qui, abrégée diversement, a passé depuis lors dans l'usage ordinaire.

Chargé par la Commission du *Corpus* de Vienne de préparer une édition de saint Hilaire qui comprendra les *Fragmenta historica*, le *Lib. mysteriorum*, les deux *Libri ad Constantium*, l'*Epist. ad Abram filiam*, plus, quelques hymnes et menus morceaux, le P. Feder a été amené à étudier de près la tradition manuscrite, le contenu historique et l'origine de ces *Fragments historiques*. Il consigne le résultat de ses recherches dans le présent travail.

Au point de vue de la tradition manuscrite (p. 7-36) Feder établit que le Cod. Parisin. Armamentarii lat. 483, du ix^e siècle, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, et que Le Fèvre et Constant n'ont pas connu, est l'archétype des deux manuscrits utilisés par eux [1]. — Puis, pour permettre au lecteur de mieux suivre les discussions qu'il va aborder, il trace un résumé sommaire, mais puisé aux sources, des principaux événements de la crise arienne, entre 325 et 360 (p. 36-

1. Ce rapport de dépendance avait déja été constaté par M. Schiktanz, en 1905.

62]. — Cela fait, il s'empare de chacune des pièces de la collection, il les analyse, en détermine le caractère, et traite les questions historiques et critiques qu'elles soulèvent (p. 62-112). Je note quelques-unes des conclusions les plus intéressantes. F. ne croit pas que la lettre d'Eusèbe de Verceil à Grégoire d'Elvire soit un faux luciférien, ainsi que M. L. Saltet l'a supposé : les détails et le ton même de cette lettre lui paraissent explicables sans cette hypothèse (p. 64). Il estime, contrairement (dit-il) à l'opinion courante, que l'*Epistula Synodi Sardicensis Orientalium* a été lancée, non pas de Philippopolis, comme le prétend l'historien Socrate (H. E., II, 20, 231), mais bien de Sardique, d'après les données plus exactes d'Hilaire et de Sozomène (p. 67). J'observe que cette opinion présentée par le P. Feder comme « presque générale » a déjà été combattue expressément par Mgr Duchesne dans son *Hist. anc. de l'Eglise*, t. II (1907) p. 218. Il place le début de l'exil du pape Libère vers la fin de juillet ou les premiers jours d'août 355 et interprète avec habileté les textes de Théodoret, d'Ammien-Marcellin et d'Athanase, dont on fait état pour le reporter quelques mois plus tard. Toutes ces discussions, sobres et bien conduites, donnent une idée favorable de la méthode de P. Feder.

Au chapitre suivant (p. 113-133), F. s'efforce de déterminer la provenance de ces *Fragmenta historica*. L'origine hilarienne n'en est guère contestable. Mais le point délicat est celui-ci : ces fragments sont-ils des matériaux pour une œuvre qu'Hilaire n'a pu conduire à terme, ou sont-ils des extraits d'une œuvre achevée que nous n'avons plus ? C'est à cette seconde solution que F. se rallie. Par une série de considérations où l'analyse historique des textes en litige et le témoignage des contemporains s'éclairent mutuellement, il aboutit aux hypothèses que voici. Dès 356, au lendemain du concile de Béziers, Hilaire composa un travail historico-polémique qui, selon toute vraisemblance, n'était autre que le *Liber aduersum Valentem et Ursacium* mentionné par saint Jérôme dans son *de Viris ill.* (§ 100). De ce travail plusieurs morceaux subsistent encore, à savoir deux et peut-être trois des *Fragments hist.*, auxquels il faut joindre deux autres des documents qui nous sont parvenus sous le titre inexact et désormais périmé de *ad Constantium liber primus* (P. L., X, 557-564) (= la lettre du concile de Sardique à l'empereur Constance et le texte narratif qui y est joint).

Ces vues n'appartiennent pas en propre au P. Feder : elles sont empruntées pour l'essentiel à un remarquable article de dom A. Wilmart paru dans la *Revue Bénéd.* de 1907. Mais en adoptant les idées de dom Wilmart, F. les systématise et les conduit plus loin que dom W. n'avait voulu faire. C'est ainsi qu'il distribue le reste des *Fragments* entre deux autres parties du même traité contre Valens et Ursace, qu'Hilaire aurait fait paraître, l'une en 359, l'autre en 367.

Quant à la formation de la collection, telle qu'elle nous est parvenue, elle s'expliquerait ainsi. Un anonyme, qui avait peut-être l'intention de donner un nouvel exposé des luttes ariennes, avait extrait de l'ouvrage d'Hilaire les nombreux documents que celui-ci y avait insérés, et il les avait munis de notes marginales. Ces *excerpta* commodes fnrent transcrits et circulèrent de bonne heure : certains indices permettent d'affirmer que le recueil a dû être composé en Italie, dès la fin du IVe siècle.

Que dans cette partie de la dissertation du P. Feder, la conjecture occupe une très large place, c'est ce qui ne saurait surprendre en un tel sujet. Les solutions proposées offrent des degrés divers de vraisemblance. La partie-maîtresse de la démonstration, celle où F. essaie, après dom Wilmart, de reconstituer le traité de saint Hilaire contre Ursace et Valens me paraît solidement étayée. Mais je regrette que le P. F. n'ait pas fait la critique de l'hypothèse à laquelle il se refuse implicitement, celle où les *Fragments* seraient seulement les travaux préparatoires d'un *opus interruptum*. M. Schanz, qui préfère cette solution, apporte à l'appui dans sa *Gesch. d. röm. Litt.*, IV, 1, p. 266 et s., des raisons qu'on aurait aimé à voir discuter.

Il faut signaler encore l'important appendice que F. consacre aux lettres de Libère. Il admet l'authenticité des quatre lettres *Studens paci*, *Pro deifico*, *Quia scio*, *Non doceo*, et en place la rédaction en 357. Son interprétation de la lettre *Studens paci* s'accorde pour l'essentiel avec celle de Mgr Duchesne (*Mél. d'Archéol. et d'Hist.*, t. XXVIII (1908), p. 54). Toutefois il accentue avec une insistance que le texte auquel il se réfère ne justifie aucunement (p. 164) les hésitations que Libère aurait eues dans les premiers temps de son pontificat sur l'attitude à prendre à l'égard d'Athanase.

Pierre DE LABRIOLLE.

Agathange, édit. G. TER-MKRTTCHEAN et St. KANAYEANC (Historiens de l'Arménie, I, 2), Tiflis (chez Martiroseanc), 1909, in-8°, LXXX-474-L p.

Les auteurs arméniens n'ont pas été édités jusqu'ici d'une manière véritablement critique. Les éditeurs se sont bornés en général à reproduire à peu près les manuscrits ; quand elles tiennent compte de plusieurs manuscrits, les éditions de Venise ne donnent en général aucun détail. La grande collection des *Historiens de l'Arménie* répond donc à un besoin très pressant. L'un des éditeurs du présent volume y a déjà donné un Lazare de Pharpi. Cette fois, c'est le tour d'Agathange, qui est édité avec collation de tous les manuscrits d'Etchmiadzin et classement des manuscrits, pour autant qu'ils sont connus par la collation des éditeurs ou par des éditions antérieures. L'édition n'est pas définitive, puisqu'il reste encore beaucoup de manuscrits à étudier ; sur bien des points, il aurait été possible de critiquer le texte du

manuscrit plus que ne l'ont fait les éditeurs; et il aurait été bon de tenir compte un peu plus de la traduction grecque que l'on a du texte d'Agathange. Mais dès maintenant les fondements du texte d'Agathange sont posés, le travail a été fait avec méthode, et l'on a là un modèle pour les éditions critiques dont la philologie arménienne a un si grand besoin. On remerciera les auteurs qui ont fait avec talent un travail immense et qui ont rendu aux études arméniennes un service éminent. C'est dans leur édition seulement qu'on doit désormais lire Agathange.

A. MEILLET.

Florence Nightingale JONES, **Boccaccio and his imitators in german, english, french, spanish and italian literature.** « The Decameron ». Chicago, University of Chicago Press, 1910 ; in-8°, IV-46 pages.

La partie essentielle de ce travail est un tableau des imitations du Décameron, classées dans l'ordre des Journées et des Nouvelles, que l'auteur a relevées dans les littératures allemande, anglaise, française, espagnole et italienne. Pourquoi Mme Jones tient-elle à cet ordre, qui place l'Italie au dernier rang, et la France après l'Allemagne et l'Angleterre ? Est-ce pour le plaisir de mentionner certains modèles après leurs copies — telle la Grisélidis de Pétrarque, enregistrée après une cinquantaine de remaniements auxquels elle n'est certes pas étrangère ? — Ce catalogue, tel qu'il est, suggère à l'auteur quelques réflexions d'ordre statistique, consignées dans les neuf premières pages. Mme J. aime à fixer les idées de ses lecteurs et de ses élèves (car elle est « Instructor » à l'Université de l'Illinois) par des catalogues et des classements; elle nous fait donc connaître les « dix premiers » contes par ordre de faveur (Grisélidis, Ghismonda, le mari... content, Titus et Gisippus, Bernabò de Gênes (Cymbeline), l'ange Gabriel, Isabella et Leonetto (VII, 6), le faucon, Chichibio et Andreuccio de Pérouse), puis les « dix premiers » auteurs qui ont imité Boccace, par ordre de mérite (1 *ex aequo*, Hans Sachs « pour la quantité » et La Fontaine « pour la qualité »; 3 *ex aequo*, Chaucer et Lope de Vega, « pour avoir l'un et l'autre introduit un élément nouveau dans la littérature de leur pays » ; 5 Sercambi ; 6 *ex aequo*, Martin Montanus et Timoneda ; 8 Nicolas de Troyes ; 9 Painter ; 10 Sansovino. — Le classement des cinq littératures est moins net : l'Allemagne tient sans conteste le premier rang et l'Espagne le dernier, mais les places respectives de la France, de l'Italie et de l'Angleterre ne sont pas définies. Cependant Mme Jones nous apprend qu'il existe plus de 850 imitations de contes de Boccace, ainsi réparties : Allemagne, 250 +; France, 200 +; Italie, 200 —; Angleterre, 150 +; Espagne, 50 —.

Cette précision est impressionnante, et l'on ne peut se défendre de regarder de plus près sur quoi elle repose : or on découvre que les

principes adoptés pour ces classements sont aussi contestables que la méthode avec laquelle les faits ont été contrôlés. Car on apprend que, pour Mme J., si le fait d'additionner les versions sans tenir aucun compte de leur importance n'est pas un critérium « parfaitement satisfaisant », il est cependant « le meilleur possible », et l'on peut dire qu'il est « approximativement correct », car ces histoires, bien ou mal contées, étaient celles dont on ne se lassait pas (p. 8). A cela il est facile d'opposer que le succès obtenu par chacune de ces versions serait un élément d'appréciation indispensable, et qui n'est pas hors de notre portée; par exemple le *Décaméron* n'a eu que deux traducteurs en France, de 1400 à 1700, et la *Teseide* a été traduite ou remaniée trois fois durant la même période : en conclurons-nous que le poème épico-romanesque de Boccace fut plus goûté que ses contes? Non, car des trois Théséides françaises deux sont restées inédites, et la troisième n'a été imprimée qu'une fois, tandis que les deux Décamérons ont été fort répandus, le premier par les copies manuscrites et huit éditions, le second par une trentaine d'éditions antérieures à 1700. Il y a là un ordre de recherches que Mme J. ne paraît pas soupçonner.

En outre, elle ne tient pas compte de l'influence du cadre du Décaméron, tout en reconnaissant (p. 9) que celui-ci a été fort imité en France; et à cette lacune se rattache apparemment l'omission du conte célèbre « les Oies de frère Philippe » qui n'est pas compris dans le total des cent nouvelles. Enfin sous le titre d'imitations, Mme J. a réuni pêle-mêle de simples traductions (elle ne sait pas que Nicolas de Troyes, dans son *Grand Parangon*, a fidèlement copié l'édition informe du Décaméron traduit par Laurent de Premierfait), des adaptations libres, des remaniements de thèmes connus indépendamment de Boccace, et non seulement des opéras ou des opérettes comme la *Gilette de Narbonne* d'E. Audran (que Mme J. appelle Andreau, p. 19), mais jusqu'à des tableaux de Hogarth ou de Pinturicchio (p. 21, 41)! Et nous ne relèverons pas les lacunes et les incorrections de ses listes (*A femme avare galant escroc*, de La Fontaine, devient : la femme avec galant escroc, p. 32); il suffit de dire que la bibliographie de la p. 42 est d'une extrême pauvreté : on n'y trouve ni les recherches de P. Toldo sur la nouvelle française et italienne (1895), complétées par les articles de G. Paris dans le *Journal des Savants* (id.), ni celles de A. Farinelli sur Boccace en Espagne (*Herrigs Archiv*, 1906). Dans ces conditions, quelle valeur peuvent avoir les statistiques de Mme Jones, et les réflexions dont elle les accompagne? Libre à elle d'espérer (p. IV) que son travail sera approuvé pour le soin qu'elle y a mis; ses fiches contiennent sans doute des renseignements utiles; mais ce n'est encore qu'une première mise de fonds très modeste : les recherches originales et concluantes restent toutes à faire.

Henri HAUVETTE.

D. H. Carnahan, **Jean d'Abundance. A study of his Live and Three of his Works,** University Press, Urbana-Champaign; in-4° de 133 pages (*University of Illinois*, Bulletin, 1909, p. 225-351).

Dans son introduction, M. Carnahan résume d'abord ce qui a été dit antérieurement sur le médiocre rimeur de Pont-Saint-Esprit et sur ses ouvrages. La seule partie originale de cette Introduction est une étude de la langue et de la versification des textes publiés, mais M. C. se borne, en ce qui concerne la langue, à comparer, pour la *Passion*, la graphie de l'imprimé à celle du manuscrit et à dresser une table, au reste incomplète, des formes strophiques intercalées (une ballade, v. 1-29, lui a échappé). La partie utile de ce livre consiste dans l'impression ou réimpression de trois textes : malheureusement ce travail a été exécuté d'une façon toute mécanique. M. C. se borne en effet à transcrire tels quels ses originaux, non seulement avec leurs bizarreries graphiques (*c'est m'a* pour *ecceistum meam*), mais avec toutes leurs fautes, et se plaît à les agrémenter d'une ponctuation fantaisiste qui constamment fausse le sens. On ne voit pas en quoi une édition ainsi conçue est supérieure à une photographie, et on voit très bien en quoi elle lui est inférieure. Pour le *Mystère des trois Rois*, M. C. n'avait à sa disposition qu'une copie figurée, exécutée au XVIII[e] siècle (B. N., ms. 4222) et pour *Carmentran* qu'une édition du XVI[e] siècle (sans lieu ni date, le titre ayant disparu) : il était de toute nécessité de corriger ces deux textes, également fautifs, et quelques corrections sautaient aux yeux, par exemple, dans le premier *passible* pour *possible* (25), *ennui* pour *en nue* (26), *vostre* pour *voire* (252), dans le second *dame* pour *dance* (38). *Talhebudin* pour *Tachebudin* (44), *pansart* pour *pausart* (100), *ie* pour *il* (167). L'original n'est même pas reproduit fidèlement ; il porte (121), non *des longe*, mais *deslouge* (déloge), non *justerie* (235), mais *jufrerie* (faute pour *jufverie*, *juiverie*) [1].

Pour la *Passion*, beaucoup plus intéressante, l'éditeur disposait d'un ms. du XVI[e] siècle (B. N. 25466) et d'un imprimé de la même époque (s. d.), infiniment moins correct. M. C. admet que le ms. a été copié sur l'imprimé, ce qui est impossible, à moins de penser que ce scribe génial ait retrouvé à tous coups la bonne leçon. Comme l'éditeur reproduit le second et se borne à donner les variantes du premier, c'est au bas des pages qu'il faut constamment chercher la leçon correcte. Ce ne serait que demi-mal si le ms. avait été collationné avec soin, mais il n'en est rien et des variantes importantes ont été omises ou mal reproduites. V. 1, *Je suis devant* (non sens) ; ms.

1. Dans les *Trois Rois*, le rôle du « Vilain » écrit en dialecte dauphinois, est fort maltraité dans l'original ; M. P. Meyer (*Romania*, XXXIX, 19), y a proposé quelques corrections sûres. Dans *Carmentran*, un des suppôts du principal personnage s'appelle *Archiepot* ; ce doit être une forme francisée du provençal *alcavot*, *arcabot*, « goinfre, truand » (voy. Levy, *Supp, W. s. v°*).

Jesus devant (sorte d'invocation); 2 *astric ;* ms. *astrit* (*adstrictus* pour *attritus*) ; 66 *regrette ;* ms. *rejettee*, non *regrettee ;* 85 *passer ;* ms. *passé* ; 227 *amoureux ;* ms. *amours*, non *en amour ;* 262 l'*adressé ;* ms. *ladresse* (fém. de *ladre*) ; 455 *dicter par Dieu* ; ms. *dictes* (c.-à-d. dites) *de par D.* — Une collation complète fournirait une quantité de rectifications du même genre. L'édition est donc, comme l'a dit M. P. Meyer, « entièrement à refaire ».

A. JEANROY.

Dr Emile REICH, **La Vanité allemande**. Traduction en français de Germany's Swelled Head, par Henri Mansvic. Flammarion, edit. 1910, 1 vol. in-16, 283 p.

« Ce n'est pas la sympathie ni la haine d'un individu qui crée l'antagonisme entre l'Allemagne et la Grande Bretagne. Le conflit est plus haut : il n'est au pouvoir de personne, particulier ou homme d'Etat, de le neutraliser. Il est la conséquence de deux facteurs des plus impérieux qui soient dans le temps et l'espace : l'Histoire et la Géographie ». C'est dans ces termes un peu emphatiques que l'auteur a présenté son livre, écrit, dit-il, sans passion et qui a pour but d'éclairer les Anglais sur « le dangereux état d'esprit de leurs plus grands rivaux », que, d'après M. Reich, « ils ignorent absolument ». L'auteur me parait exagérer cette ignorance. A lire les journaux et les revues britanniques, on n'a pas le sentiment que nos voisins d'Outre-Manche se désintéressent du péril germanique, bien loin de là. D'ailleurs, en constatant la menace, M. R. n'indique pas très clairement le remède. Il trouve le renforcement de la flotte inefficace et se moque du fameux programme maritime. Que reste-t-il ? Le service obligatoire, l'armement des côtes ? M. R. devrait insister avec plus de précision sur ces divers points. Il aurait dû aussi contrôler son traducteur qui en est encore à attribuer à « l'Autrichien Staff » une publication de l'Etat-Major Autrichien (p. 216) et à traduire « Los von Rom » par « Louis de Rome », p. 86. Le professeur Seeley est appelé Suley, p. 156.

E. D'E.

G. Carducci. Œuvres poétiques choisies et commentées par G. MAZZONI et G. PICCIOLA (2e éd. revue et augmentée). Traduction française par A. Lava. Paris, Delagrave, s. d. (1910); in-16, 245 pages.

Il y a un point où le sans-gêne des traducteurs confine à l'indécence. Ce point est atteint, sinon dépassé, par le dernier traducteur de Carducci. Nous ignorons tout de sa personne ; son nom donne à penser qu'il est d'origine italienne, mais il a oublié l'italien, sans avoir appris pour cela le français. Qu'on en juge par ce simple bouquet de citations :

P. 39, note 2 : « Son père fut amené comme médecin » (était médecin aux gages de la commune, *medico condotto*) ; — p. 40, « le miroir

méditerranéen » (*speco* et non *specchio*; la note, bien traduite d'ailleurs, explique qu'il s'agit de grottes); — ibid., n. 1 : « des espaces onduleux revêtus de bourraches (*borraccina* = mousse); — p. 52, n. 2 : « le faste du siècle d'Auguste » (*i fasti*); — p. 57 : « tout trépasse et rien ne peut mourir » (*tutto trapassa* : tout passe); — p. 59, n. : « cette rencontre entre un mort (Dante) et un vivant (Victor Emmanuel) produisait (à Carducci) une impression comique » (il s'agit d'un parallèle); — p. 58 : « je prends dans mes bras ce vieux prisonnier » (*a braccio* : par le bras, pour le délivrer); — p. 111-112 : « les chevaux musent » (se tiennent museau contre museau); — p. 113 : « un Manzonien qui soutire quatre fois sa paye » (qui cumule quatre traitements); — p. 135, n. : « du mont Pissignano, maintenant le Maroggia, d'où sort le Clitumne » (c'est le Clitumnus qui s'appelle aujourd'hui Maroggia, et qui a sa source au mont Pissignano); — p. 139, n. 2 : « les esprits réactionnaires du paganisme » (il s'agit d'un souffle de réaction contre le paganisme : *gli spiriti di reazione al paganesimo*); — p. 140 : « tournant, affolés, autour du Crucifix, ils l'implorèrent, les impies, pour être avilis » (en processions qu'inspirait l'épouvante, ils supplièrent le crucifié...); — p. 145 : « l'éloge de la patrie » (*de la patria l'eloquio*..., que la note commente d'ailleurs); p. 147 : « son fils funeste » (*fatale* : il s'agit de Napoléon); — p. 170 : « c'est pourquoi les cloches sonnaient en haut du clocher, annonçant pour le lendemain (en note : Jour de Pâque — *sic*) le retour du Christ dans les cieux » (*Però che* veut dire car, et non c'est pourquoi ; le *castello* n'est pas le clocher, mais la partie haute, jadis fortifiée, du village ; et la fête de Pâques n'est pas celle de l'Ascension). — Voilà pour l'italien ; voici maintenant pour le français, dont les exemples précités ne donnent encore qu'une faible idée.

P. 33 : « Il peut se faire que le mouvement contribua... »; — p. 56 : « les hôtels de ville dont celui de Pérouse est très beau... »; — p. 57 : « les vignes grimpantes sur les coteaux »; — p. 105 : « messe chantée » (nous disons grand'messe); — p. 111, note 1 : « la vermoulure de la pensée » (le ver rongeur); — p. 112, note 4 : Titti est « une mignardise » (un diminutif familier); — p. 113, n. 2 : Stenterello est « une personnalité carnavalesque » (*maschera* : un pernage de la comédie populaire); — p. 131 : « toi qui imprimas l'Italie de ta gloire »; — p. 136 : le saule est une « plante veule » (*molle* = flexible) et le Clitumnus une « divinité émergente », comme p. 139, la lune est « dominante » (*imminente*) ; — p. 147 : « le dernier foudre lancé aux trônes... ». — Si l'on voulait cueillir quelques fleurs de style, la moisson serait trop abondante. Voici seulement deux ou trois perles : p. 56 : « des (*sic*) sombres couvents assis entre les bourgs et les cités qui, au son des cloches, sont comme des coucous, parmi les arbres rares, chantant des tristesses et des joies étranges » ne jurerait-on pas que ce sont les cités qui sont comme des coucous, et les arbres

rares qui chantent?) ; — p. 152 : « dans le bleu sourire de la mer, du ciel, des mois de mai fleuris, ton cœur suave resplendit, épars sur les tombes... » (dans la pensée du poète, ce n'est pas le cœur de Garibaldi, mais le sourire de la nature qui se répand sur les tombes) ; — p. 51, à la fin de la notice, la phrase est ainsi faite que le *Canto dell' Amore* a l'air d'être dédié à la reine Marguerite ; mais en réalité MM. Mazzoni et Picciola renvoient ici à une autre ode, que A. Lava a traduite aussi, sans la reconnaître apparemment !

Enfin, il y aurait le chapitre des confusions, des cocasseries, des coq-à-l'âne : le paysan ombrien qui laisse « le bœuf gras » au milieu des roseaux (p. 137), Molza qui fut « un élégant poète en vulgaire latin » (p. 53, note : *poeta volgare e latino*), et Pline le Jeune qui écrivait « à son ami Romano » (p. 135), dont le nom conserve ainsi en français sa désinence de datif latin — à moins que ce ne soit sa terminaison italienne, on ne peut pas savoir [1].

En voilà plus qu'il n'en faut pour conclure qu'une pareille publication fait peu d'honneur à la librairie française ; elle fournira un argument inespéré à ceux qui voudront dénoncer une fois de plus notre légèreté et notre ignorance des littératures étrangères.

Henri HAUVETTE.

V. BOUZESKOUL, **Histoire de la Démocratie athénienne** (en russe). 1 vol. in-8°, VII + 468 pp. Saint-Pétersbourg, 1909, Stasioulévitch, 2 R. 50.

L'ouvrage de M. B. est destiné, selon les paroles mêmes de l'auteur, à un public éclairé, plutôt qu'à de purs spécialistes. Son but est de faire comprendre, au moyen de l'histoire et même en prenant des indications chez les auteurs dramatiques, ce que fut cette démocratie athénienne, si vivante et si mobile, quels furent ses soucis, ses plans d'avenir, ses enthousiasmes et ses défauts. De fait, l'ouvrage est intéressant et vivant et se lit sans fatigue.

J. L.

Ian ROZWADOWSKI, **La bulle de l'an 1136 comme très ancien monument de langue polonaise** (en polonais). Krakovie, Imp. de l'Ac. des Sciences, 1909. — Tirage à part des Travaux de la Commission linguistique de l'Académie des Sciences de K.

M. R. reproduit le texte latin de la Bulle de 1136, et étudie ensuite les noms polonais, propres ou géographiques, qui s'y trouvent mentionnés, ainsi que les régles phonétiques qui ont présidé à la transcription latine.

J. L.

---

1. De même la Versilia devient une localité (l'accent de Versilia, p. 114), tandis que Mevania devient une région (la Mevania, p. 137) : « G. G. Danton » garde aussi les initiales de ses prénoms traduits en italien (p. 37) !

D'Arnoux (contre-amiral). **Histoire abrégée des peuples de la Russie** (862-1894). 1 vol. in-8° de 422 pp. avec 2 plans et 4 cartes. Paris, s. d. Delagrave, 7 fr. 50.

Ce gros volume contient une sorte de chronologie de l'Empire russe, divisée, à l'ancienne mode, par souverains. L'auteur se défend d'avoir porté des jugements; cependant, çà et là, quelques adjectifs en tiennent lieu. Il est dommage que nous n'ayons pas ici d'index alphabétique : le volume eût pu être consulté commodément pour une recherche rapide. Le début du xixe siècle a fourni nombre d'ouvrages de ce genre dans notre littérature ; du moins, celui de M. d'A. est-il au point pour les événements contemporains.

J. L.

K. Konrad Grass, **Die russischen Sekten** : 2e vol. 1re partie : **Die weissen Tauben oder Skopzen**. 1 vol. in-8°, 448 pp. Leipzig, 1909; Hinrichs, 8 m. 50.

Ce volume constitue la suite de l'important ouvrage de M. Grass sur les sectes russes (voir *R. C.*, 1908, n° 39). Nous avons dit déjà le bien que nous pensions de ce travail et de la méthode qui le guide. L'étude que nous avons sous les yeux en est une portion considérable. De toutes les sectes russes, en effet, il n'en est pas qui aient fait autant de bruit que celle des *Blanches Colombes* ou des *châtrés*, M. G. étudie avec soin les débuts de cette hérésie ; il suit pas à pas (autant que le permettent les discordants témoignages des contemporains) le fondateur de la secte, Sélivanov, de Russie en Sibérie et de Sibérie en Russie. Après quoi il nous montre, par une série d'études spéciales, ce que les procès et documents divers nous permettent de savoir des foyers de la secte qui sont apparus dans diverses villes ou régions de la province russe.

Le personnage essentiel — et fatal — dans cette effrayante hérésie, en est le fondateur, Sélivanov. M. G. nous présente (p. 305-338) une caractéristique remarquable de cet illuminé, de ce paysan volontaire et cruel. A son avis, nous nous trouvons en présence d'un individu rattaché à une origine finnoise, et non purement russe. Quoi qu'il en soit, l'influence exercée par ce dangereux prophète apparaît clairement dans le volume que nous avons sous les yeux [1].

Jules Legras.

Pierre Chasles. **Le Parlement russe.** 1 vol. in-8° de xv + 218 pp. Paris, Rousseau, 1910, 5 fr.

Le livre de M. Chasles est non seulement très intéressant, mais encore très utile pour quiconque veut se faire une idée de la transfor-

1. Une critique matérielle. M. G. donnerait à son texte beaucoup plus de clarté s'il se résignait à laisser des blancs à la fin des chapitres. Il n'y a, dans cette volumineuse publication, aucun repos pour l'œil — ni, partant, pour l'esprit.

mation politique de la Russie et en vérifier les détails. Ce qu'il y faut louer, ce n'est pas seulement la documentation abondante et exacte, mais aussi la retenue dont l'auteur a fait preuve en face de plus d'un troublant problème politique.

Une charmante préface de M. A. Leroy-Beaulieu ouvre le livre avec des réflexions pleines de malice et de sagesse. M. C. fait ensuite l'historique des divers essais ou projets de représentation nationale qui ont vu le jour en Russie, en insistant plus particulièrement sur les deux premières Doumas. Cela fait, il étudie dans le détail le mode d'élection — si complexe — de la Douma et de la moitié élue du Conseil de l'Empire. Il expose ensuite le rôle législatif et financier des deux Chambres. Une bonne conclusion, sagement modérée, termine le volume. Il nous semble qu'ici M. C. ne tient pas assez compte d'un simple fait : l'existence de la Douma. Laissons aux théoriciens le soin de rechercher si les textes permettent ou non à l'Empereur de Russie de supprimer la représentation nationale; pour nous, comptons avec les réalités. Or, cette réalité prend chaque jour une plus forte consistance. On aurait tort de croire que la Russie bureaucratique tout entière est adversaire de la constitution : bien au contraire, et cela devient plus vrai avec chaque heure qui s'ajoute à l'existence de la Douma. Désormais, il ne s'agit plus d'une lubie impériale ou grand ducale ; tous les Pobiédonostsev de l'avenir peuvent s'y essayer les dents : le Parlement russe sera certainement modifié en plus d'un détail, mais il fait maintenant partie intégrante de la vie nationale russe [1].

Jules LEGRAS.

A csuvas œsvallás emlékei (Monuments de la religion primitive des Tchouvasses), par Jules MÉSZAROS. Budapest, Académie, 1909, VIII, 471 p. in-8°.

Les Tchouvasses habitent la Russie méridionale et appartiennent à la grande famille altaïque, spécialement à la branche turque. D'après les dernières statistiques leur nombre est environ de 850.000. Officiellement, ils appartiennent à la religion orthodoxe, mais il y a quarante ans ils adoraient encore les chamanes. M. Mészáros, jeune ethnographe hongrois, a séjourné dix-huit mois parmi eux et a recueilli tout ce qui se rapporte à leurs anciennes croyances, à leurs

1. Quelques détails. Les plus farouches ennemis de M. Stolypine, ce ne sont pas les cadets, mais les gens de l'Extrême droite. — M. C. déclare, p. 2, qu'il se servira des dates russes : il a le plus grand tort, car il écrit en français. Son livre perd de sa commodité pour cette raison. Il est si simple d'accoler les deux dates et de dire, par exemple, le manifeste du 17/30 octobre ! — En plusieurs endroits (cf. p. 43 et passim), M. C. a oublié la lettre M devant des noms propres : cette omission, loisible en russe, choque en français. — P. 45. « Foule d'ouvriers sans armes »; il faudrait ici de plus longues explications. — P. 129. Tomsk n'a que deux Facultés : Médecine et Droit. — Enfin, il manque un index alphabétique.

sacrifices, à leurs fêtes, aux cérémonies de naissance, de mariage, au culte des morts, à la sorcellerie, à l'explication des rêves. Très au courant des travaux russes sur ces sujets, il a pu en profiter et y a ajouté les résultats de ses propres recherches, multiples et minutieuses. La transcription phonétique et la traduction hongroise des nombreuses chansons font de ce recueil — qui sera continué — une source précieuse pour la connaissance d'une peuplade, parente éloignée des Magyars.

Certains contes offrent une analogie frappante avec ceux des frères Grimm; ainsi, p. 92 (l'*Empereur des bêtes sauvages*). Il eût été bon, en général, se marquer les points de contact avec les peuples de la race indo-européenne.

I. Kont.

Marssal társalkodó Murányi Vénus (La Vénus de Murany s'entretenant avec Mars) poème héroïque d'Étienne Gyöngyösi. Édition conforme au texte de 1664, avec une introduction et un Lexique par F. Badics. Budapest, Académie, 1909, LV, 456 p., in-8°.

Le poème épique de Gyöngyösi (né vers 1629, mort en 1704), a été lu, admiré et imité pendant cent cinquante ans. Le poète y raconte l'aventure dont son seigneur, Wesselényi, fut le héros au siège de Murány. La forteresse était défendue par la veuve Marie Szécsi qui ne voulait pas la rendre aux Autrichiens. Wesselényi, envoyé par l'Empereur, réussit à obtenir avec la main de la veuve, la place forte qu'elle commandait (1644). Au point de vue français, il sera peut-être intéressant de rappeler que Wesselényi lui-même a raconté son aventure à Jean Le Laboureur lorsque celui-ci traversa la Hongrie et que l'écrivain français l'a transcrite dans son ouvrage : *Relation du voyage de la royne de Pologne et du retour de Madame la Mareschalle de Guébriant... par la Hongrie, l'Autriche, Styrie, Carinthie, le Frioul et l'Italie* (Paris, 1647, pp. 83-99 : *Histoire des amours du comte et de la comtesse Vesseliny*). Ce récit concorde avec celui de Gyöngyösi qui publia son poème en 1664, également d'après le récit de Wesselényi dont il était le secrétaire. Les éditions qui ont suivi celle de 1664, ont sensiblement altéré le texte primitif. M. Badics nous le donne, dans une édition de luxe, d'après l'unique exemplaire conservé au collège réformé de Maros-Vásárhely. Une introduction très détaillée nous renseigne sur le sort de l'édition de 1664 et démontre les fautes graves, les omissions et les altérations des éditions postérieures, notamment de celle de 1702 qui a servi si longtemps de base. Puis vient le texte, les notes critiques (pp. 173-274) et finalement un lexique des mots, locutions et proverbes contenus dans l'épopée. Ce Lexique sera d'une grande utilité aux linguistes, car il est complet et mentionne tous les endroits où chaque vocable se trouve.

I. Kont.

Komjathy Jenœ (Eugène Komjáthy), par Antoine Sikabonyi. Budapest, Budapesti Hirlap, 1909, 207 p. in-16.
Ady s a legujabb magyar lyra (Ady et la poésie lyrique hongroise d'aujourd'hui), par Jean Horvath, Budapest, Benkœ, 1910, 69 p. in-16.
Mikszath Kalman, par Béla Vardai. Budapest, Franklin, 1910, 190 p. in-16.

I. Les études sur les écrivains contemporains hongrois sont très rares. Non seulement les historiens attitrés de la littérature arrêtent leur exposé avec l'année du Compromis austro-hongrois (1867), mais encore les grandes revues s'occupent très rarement des contemporains, de sorte qu'il y a aujourd'hui bon nombre d'écrivains qui ont dépassé la soixantaine et dont on n'ose parler en Hongrie. Les trois études que nous annonçons seront d'autant mieux accueillies. La première remet en honneur un poète philosophe, Eugène Komjáthy (1858-1895) qui n'a laissé qu'un volume (*Des ténèbres*), mais qui occupe une place très honorable parmi les poètes pessimistes de la littérature universelle. Grâce à l'analyse très détaillée de M. Sikabonyi (p. 73-168) nous pouvons nous rendre compte de la haute conception philosophique de cet écrivain, de la force de sa pensée, de l'éloquence de sa diction. Professeur dans une école primaire supérieure d'une ville privée de toutes ressources, il vécut parmi les philosophes et les poètes, sans les imiter servilement, prêchant, selon son biographe « un panthéisme païen, un enthousiasme mystique et un pessimisme idéaliste, sans ambitionner le rôle de moraliste, mais restant toujours poète ». Quelques pages sur la carrière douloureuse de Komjáthy et son ami Reviczky — un autre pessimiste, mais plus connu et mieux apprécié — terminent cette étude chaleureuse à laquelle on ne pourrait reprocher que quelques exagérations. Dans la note bibliographique (p. 205) on aurait pu mentionner la traduction allemande, due à M^me^ Irène Cserhalmi, de cinq poésies de Komjáthy

II. M. Ady est aujourd'hui le talent le plus discuté en Hongrie. Dès les premiers recueils de ses poésies, la presse a fait tant de bruit autour de son nom que deux camps se sont formés. Ses adeptes voient en lui le plus grand génie poétique que la Hongrie ait eu depuis Petœfi. Ce sont les Jeunes imbus d'idées démocratiques très avancées. Les autres considèrent ses poésies comme un mélange morbide de Baudelaire et de Verlaine. L'étude de M. Horváth, une des meilleures qui ait paru dans ces dernières années, nous donne une analyse très fine de cette poésie décadente qui présente, en Hongrie, un mélange de l'état primitif du peuple et de la supra-civilisation importée de l'étranger, du dédain de tout ce qui sent trop le terroir, et du culte de Paris. Tout en démontrant ce que M. Ady doit à la France où il séjourne la plupart du temps, il ne méconnait pas les rares qualités de son symbolisme, de sa langue et de ses métaphores hardies et neuves. Il admire surtout ses poésies

dans lesquelles la vision de la mort hante le poète et en cherchant une parenté avec un écrivain plus ancien, il la trouve — surtout pour le rythme musical — avec Kölcsey (1790-1838).

Cette analyse approfondie nous fait ainsi voir l'intérêt que présente l'œuvre de M. Ady mieux que des centaines d'articles de journaux inspirés les uns par la basse jalousie, les autres par l'esprit de clan.

III. La Hongrie a fêté au mois de mai le jubilé littéraire de son romancier, M. Coloman Mikszáth (né en 1847); quelques jours après, Mikszáth mourut. L'étude de M. Várdai, parue dans la collection : *Poètes et prosateurs*, est le premier travail d'ensemble sur cet écrivain qui a publié pendant quarante ans et que l'on a traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. M. Várdai s'est efforcé d'embrasser toute l'œuvre de Mikszáth — une quarantaine de volumes — d'où une grande sécheresse dans son livre. Il n'y a que les pages sur les *Contes slovaques* et sur deux ou trois romans qui se lisent agréablement. Mais comme répertoire, le travail est exact et nous offre quelques données biographiques sur les années de jeunesse qui ne manquent pas d'intérêt. M. Mikszáth n'a pas l'envergure de Jókai dont il a donné la biographie (cf. *Revue critique*, 1908, n° 30), mais il est plus fin observateur. Son humour exquis plane sur tous ses personnages et même là où il fustige les travers du monde politique, il fait briller les rayons de sa gaîté. C'est surtout un conteur de premier ordre qui n'aime pas les actions trop enchevêtrées, mais le récit simple et limpide. Il était le chef de l'école nationale dans le roman ; aucune influence étrangère n'est visible dans son œuvre.

I. Kont.

A magyar irodalom tœrténete (Histoire de la littérature hongroise), par Eugène Pintér. Tomes I et II. Budapest, Rényi, 1909, xix-358, viii-510 p. in-8°.

Ces deux volumes, œuvres d'un jeune professeur de province, sont issus du concours Semsey, le fameux Mécène hongrois qui a fait à l'Académie un don de 200.000 francs pour la fondation de dix prix dont un pour une histoire de la littérature hongroise. Pendant dix-huit ans l'Académie n'a pas trouvé un seul manuscrit digne d'être couronné. Elle n'a pas décerné le grand prix à l'ouvrage de M. Pintér non plus, mais elle l'a trouvé assez bon pour lui attribuer le second. Elle a voulu surtout honorer le grand labeur. En effet, dans ces deux volumes qui vont des temps les plus anciens jusqu'au renouveau littéraire (1772), nous ne trouvons pas seulement un manuel où chaque écrivain, grand ou minime, est apprécié à sa juste valeur, où même les ouvrages écrits en latin depuis le moyen âge sont analysés, mais après chaque paragraphe, une bibliographie complète jusqu'à

nos jours. Ces notes bibliographiques permettront aux travailleurs de se documenter. C'est la partie neuve de ces volumes et c'est ce qui leur assurera le succès, car la bibliographie du Manuel de M. Beöthy est trop sommaire. Mais l'exposé, clair et serré, de M. Pintér mérite également des éloges, car il est impartial. Il ne s'est pas laissé influencer par des doctrines réactionnaires qui ont aujourd'hui cours dans certains milieux. Hardiment, il se range du côté de l'esprit libéral dans l'appréciation de la Réforme et de ces premiers ouvriers qui, après le long silence du moyen âge, ont créé un mouvement littéraire. Son appréciation de Molnár de Szencz et de Cseri suffit à nous montrer en lui un adepte de la liberté de conscience, un ennemi de l'intolérance. Nous lui souhaitons de pouvoir mener à bonne fin la tâche ardue qu'il a entreprise.

I. Kont.

E. Herpin, **Armand de Chateaubriand, correspondant des Princes entre la France et l'Angleterre** (1768-1809) d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1910; in-8° de IV-376 orné de gravures.

Une des tentatives les plus émouvantes et les plus tragiques de l'Emigration est assurément cette *Correspondance des Princes* établie, entre la côte française et les îles de la Manche, par d'héroïques chouans. Peu d'épisodes se prêtaient mieux, il faut le reconnaitre, à une de ces études à la manière de M. Lenôtre, où des certitudes documentaires et des précisions d'archives encadrent un récit souvent *romancé* à souhait et une reconstitution moins assurée des sentiments des personnages et des détails de l'action. D'anciens travaux tels que ceux de Hettier, de l'Estourbeillon, de Contades, sont abondamment complétés par M. Herpin, qui a puisé aux Archives Nationales et au British Museum pour documenter en détail l'aventureuse Correspondance des Princes. Il a mis au centre de son étude — non sans céder quelque peu à des prestiges romanesques — le cousin de l'auteur d'*Atala*, l'« ami des vagues », l'intrépide Armand de Chateaubriand que Fouché fait fusiller le 1er avril 1809. Des négligences de détail [1], si elles n'enlèvent rien à l'intérêt d'un récit qui contient en lui-même ses éléments de pathétique, inquiètent cependant sur l'attention et le soin de l'auteur. Je puis lui signaler deux pièces [2] qui ne sont pas dans les Puisaye Papers : un mémoire d'A. de Chateaubriand à Pelham, 30 décembre 1802 («... dans l'espoir d'une

---

1. La plus fâcheuse est, p. 148, la transcription et la traduction erronées d'un passage d'un discours de Fox : *ce qui est pire* ajouté : *treasure* rendu par *trahison* ; la comtesse de Chateaubriand meurt au château de la Ballue, p. 333, à Villers-sur-Mer, p. 335 ; je note que Gesril fils s'appelle Jean-François-Marie dans l'Estourbeillon, p. 602, non Joseph-François-Anne ; lire Fesch, Fontanes, Cailhava, etc., etc.

2. British Museum, Add. Mss., nos 33110 et 33111.

contre-révolution en France et d'être à même de rembourser les emprunts que j'avais faits, je m'étais endetté d'environ cinq cent livres sterling auxquelles j'ai fait honneur en faisant vendre tout ce qui me restait en France de celles de mes propriétés que mes parents avaient soustraites à la rapacité des usurpateurs... »; une lettre au comte de Chichester, 1er avril 1803, insistant comme le mémoire précédent pour que les subventions du gouvernement anglais ne soient pas diminuées plus longtemps. Avouons qu'il y a, dans cette dépendance directe des gentilshommes de la Correspondance à l'égard de l'Angleterre, quelque chose d'un peu désagréable sur quoi passent trop aisément les historiens de l'Emigration armée.

F. Baldensperger.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 décembre 1910*. — L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Léopold Delisle, décédé. Il y a 35 votants; la majorité est de 18. Le scrutin donne les résultats suivants :

	1er tour	*2e tour*	*3e tour*
MM. Cuq	10	4	1
Delaborde	3	4	0
Diehl	6	11	18
Huart	4	2	0
Monceaux	3	4	5
Psichari	9	10	11

M. Diehl, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé élu par M. Pottier, président. L'élection de M. Diehl sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Holleaux, directeur de l'Ecole d'Athènes, présente le plan d'ensemble des fouilles de Délos dressé par M. Camille Lefèvre, plan qui servira à établir un projet de restauration.

M. le Dr Armaingaud fait une communication sur les éditions des *Essais* de Montaigne. Il montre que, par suite d'une extraordinaire méprise, la plupart des éditions des *Essais* qui, depuis 1826, sont entre les mains du public, donnent un texte altéré. Au lieu de reproduire le texte de 1595, que Victor Le Clerc déclarait être le seul fidèle et correct, et que l'on désignait sous le nom de *vulgate* qui fut ensuite donné à sa propre édition, l'imprimeur a réimprimé le texte de 1635 que Le Clerc dénonçait avec raison comme fautif et déclarait vouloir écarter. Le texte involontairement altéré de Victor Le Clerc ayant fait autorité, presque toutes les éditions subséquentes l'ont reproduit. — MM. Jullian et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 22 décembre — 1910

Rektoratsreden der Universität Strassburg, 1909 :
Entwicklung und Aufgaben der alten Geschichte, Rede geh. am Stiftungsfest der K. Wilhelms Universität am 1 mai 1909, v. d. derg. Rektor *D[r] R. d. Neumann*, ord. Professor der Geschichte. Strassburg, Heitz (Heitz u. Mündel), 1910. 104 p. in-8°, 3 Mks.

Le discours même comprend les p. 5-25 de cette brochure. L'auteur passe en revue l'histoire des études sur l'antiquité depuis le xviii[e] siècle, en faisant, comme il est naturel, une place d'honneur à l'Allemagne. En parlant de Mommsen, il critique sa conception un peu trop juridique de l'histoire romaine, sa tendance à exagérer l'importance des formes constitutionnelles. Il souligne l'importance des découvertes récentes sur la haute antiquité égéenne. A la fin, il parle en bons termes de notre Tillemont et de Gibbon.

La partie la plus intéressante de cette brochure est constituée par les notes qui suivent le discours (p. 26-103). A signaler : p. 33/4, sur le manuel d'Heeren et sa longue popularité en France; p. 52/4, sur l'état actuel du *Corpus Inscriptionum graecarum* ; p. 66 sqq., sur le développement des études économiques dans le domaine de l'histoire ancienne; p. 78, sqq., sur les découvertes crétoises; p. 85/6, sur la papyrologie; p. 87; sur Tillemont; p. 90, sur Gibbon.

E. Cavaignac.

Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien. Darstellender Teil von Hans Rott; nebst Beiträgen von K. Michel, L. Messerschmidt und W. Weber. Mit 6 Tafeln, 130 Abbildungen im Text und einer archäologischen Karte von Kleinasien. Mit Unterstützung der Cunitz-Stiftung in Strassburg. Leipzig, Dieterich (Th. Weicher), 1908 (*Studien über christ-*

liche Denkmäler, herausg. von J. Ficker, N.-F. der archäologischen Studien zum christlichen Altertum u. Mittelalter, 5. u. 6. H.). xiv-393 p. in-8°. Prix : 25 Mk.

Die Darstellung der Auferstehung Christi, ihre Enstehung und ihre älteste Denkmäler; von Otto Schönewolf (même collection, n° 9), 1909, xii-88 p. in-8°; 2 pl. et 1 grav. Prix : 3 Mk.

Die altchristlichen Bildzyklen des Lebens Jesu; von Johannes Reil (même collection, n° 10), 1910, viii-150 p. in-8°. Prix : 5 Mk.

M. Ficker dirige une collection intéressante pour les archéologues et les historiens de l'art. Des trois volumes que nous avons reçus, le premier dont on peut lire le titre est le plus considérable.

C'est le récit d'un voyage accompli en 1906 par MM. Michel et Rott à travers l'Asie mineure. L'ouvrage comprend quatre parties : Pisidie et Pamphylie, Cappadoce, Lydie, inscriptions. Ces dernières sont publiées et commentées par M. Weber. Des inscriptions hittites sont publiées et étudiées, p. 175 suiv., par M. L. Messerschmidt. Le but de l'expédition était de vérifier et de compléter, principalement pour l'art byzantin, les travaux des explorateurs et des archéologues antérieurs. Le voyage avait été soigneusement préparé et les mission naires allemands ont recueilli un grand nombre de corrections au livre de Texier, pour lequel ils sont peut-être un peu plus sévères que de raison; car ce livre leur a été fort utile pour combiner leur expédition et Texier ne disposait pas d'un appareil photographique. MM. M. et R. ont largement usé de cet instrument et leur livre est plein de vues excellentes. Ils y ont joint un grand nombre de plans d'églises. Ce volume est donc, pour l'archéologie byzantine surtout, un recueil précieux de documents.

Le gros morceau est la description de la Cappadoce, plus de deux cents pages. Les monuments qui sont étudiés ici avec le plus de détails sont la basilique d'Eski Andaval, du v° siècle, mais d'origine constantinienne, l'église de Gereme, près Urgüb; l'église octogone de Suwasa, qui paraît avoir remplacé un lieu de culte national consacré à Zeus Stratios et près de laquelle se voit l'image du dieu taillée dans le roc; l'église de Peristrema, aux nombreuses peintures. La plupart de ces monuments ont, du reste, des fresques d'un grand intérêt pour l'hagiographie et l'histoire de la légende chrétienne. A Gereme, on voit les restes assez inattendus du mot carré SATOR (p. 231). A Peristrema, une de ces fresques représente le Jugement dernier, d'après M. R., pp. 271. J'y verrais plutôt une sorte de vision apocalyptique des fins dernières, une *Divine Comédie* peinte. On a en haut, le Christ, dans une mandorla; au dessous, les saints; en bas, les supplices infernaux. A gauche du registre inférieur, un ange pèse les âmes : ce sujet exclut la conception du jugement général. Le diable, sous la forme d'un serpent à trois têtes, happe les méchants, ὁ διάβολος (cf. *Apoc.*, 20, 2). Derrière lui, c'est-à-dire dans presque tout ce registre, on voit le sort des damnés, répartis dans différentes cases,

dont la nature est indiquée par des inscriptions : le gouffre de poix brûlante (ἡ πίσσα ἡ Ἀβαδδών : cf. *Apoc.*, 9, 11), l'étang de feu (ἡ λίμνη τοῦ πυρός : cf. *Apoc.*, 19, 20 ; 21, 8 ; etc.) ; le tartare (ὁ τάρταρος ἡ λίμνη). Dans le dernier compartiment on voit quatre femmes nues enlacées par le serpent, comme celle qu'on voit, par exemple, au portail de Moissac. Les inscriptions de trois d'entre elles sont encore lisibles : nous avons affaire à l'infanticide (ὅπου οὕπως τρεφθὰ νήπια), à la médisante (ὅπου κατάλαλοι), à l'indocile (ὅπου παρακροαταί). Les justes sont représentés dans le sein d'un Abraham barbu. Malgré les influences inévitables de l'*Apocalypse*, que j'ai notées, l'ensemble représente, non la scène mouvementée du jugement dernier, mais le sort fixe des âmes suivant leur mérite. Parmi les inscriptions des peintures de Gereme, je relève encore la formule mystique σὺν ἰρίῳ βόσκε, bien singulière dans une église byzantine. A Melgob, M. R. a trouvé le siège de marbre de Jean Tzimiskès, semblable à celui de Saint-Marc à Venise, et dont il reproduit toutes les faces.

En Pisidie et en Pamphylie, on remarquera surtout les vues et la description des églises de Sagalassos, adaptation d'édifices païens notamment d'un temple de Dionysos; le caravansérail déjà connu de Susuzkoi, de l'époque des Seldjoucides, que M. R. rapproche des monastères et xénodochia du moyen âge, des camps romains et des palais sassanides; un arc de triomphe, à Ariassos; l'église de la Vierge à Adalia; une église jusqu'ici inconnue à Aspendos. Plus d'une construction, considérée jusqu'ici comme église, doit être définitivement reconnue pour un établissement de bains. En Lydie, les églises de Dere Ahsy et de Saint-Nicolas de Myre sont particulièrement décrites.

Un des élèves de M. Ficker, M. Schönewolf, était en Asie mineure lors du voyage de MM. Rott et Michel. Il est mort peu après, laissant un travail inachevé sur les représentations de la résurrection. C'est ce travail que publie aujourd'hui son maître.

Dans un certain nombre de sarcophages de la Gaule méridionale, le centre de la sculpture est occupé par une croix gemmée ou le chrisme, entouré d'une couronne de laurier; au-dessous, la croix latine, accostée de deux soldats romains. Depuis 1857, on admet l'interprétation de Piper. On aurait dans cette figure une représentation symbolique de la résurrection. M. O. Schönewolf a dressé la liste de ces monuments et les étudie en détail. Il étudie en même temps l'histoire du labarum, qui est étroitement liée avec celle de cette figure. Sa conclusion contredit le sentiment de Piper. La figure des sarcophages est un symbole d'une portée plus générale; elle rappelle la victoire du Christ sur la mort, de l'Église sur le paganisme, plutôt qu'un évènement particulier. Mais de cet usage devait naître l'idée de représenter la résurrection elle-même. La transition est faite par un sarcophage de Rome au palais Cesi, déjà étudié par Bosio. Devant le symbole ordinaire et à sa base, on voit Jésus ressuscité se faisant ado-

rer par les saintes femmes. De là, on est venu à représenter la résurrection elle-même. M. S. distingue trois types anciens, le premier dans les sarcophages d'Honorat (Le Blant, Arles, pl. XXIX-XXX) et de Saint-Celse à Milan, l'autre dans l'ivoire de Munich, le troisième dans les ampoules de Monza. L'élément commun et caractéristique de ces trois types est le tombeau du Christ, autour duquel s'ordonne la composition. Les ampoules de Monza concordent pour parties avec les renseignements des pèlerins sur les constructions constantiniennes, dans leur état au v[e] et vi[e] siècle. La plaque de Munich a un caractère hellénistique indéniable. Le tombeau a la forme d'un cube sur lequel repose un édifice rond à coupole. M. S. ne connaît de monuments semblables qu'en Gaule, le trophée de la Turbie, le monument des Jules, la tour d'horloge à Aix. M. Strzygowski veut naturellement que le modèle soit venu d'Asie mineure. Avec raison, M. S. pense que la Gaule méridionale ne doit pas être exclue tant que l'on n'aura pas trouvé de prototype asiate. Je risquerai seulement une suggestion. Il y avait dans l'antiquité un monument fort célèbre où se combinaient la forme cubique et le système à construction centrale, c'était le phare d'Alexandrie sur lequel nous possédons maintenant le bel ouvrage de M. Thiersch.

Le livre de M. Schönewolf contient de nombreux renseignements sur les à-côté de son sujet, l'histoire du Saint-Sépulcre, la croix votive de Jérusalem, la chronologie du labarum. On ne saurait le négliger quand on étudie la période constantinienne [1].

M. Reil s'est demandé comment s'est constitué le cycle des représentations de la vie de Jésus. Il nous semble que cette idée soit toute naturelle et qu'elle découle, en quelque sorte, des évangiles. Cependant, il n'en est rien. Le cycle s'est constitué peu à peu. M. R. le montre en classant ces représentations en trois groupes, peintures des catacombes, sculptures des sarcophages, autres représentations (fresques, mosaïques, petits objets, etc.). Avant la fin du III[e] siècle, on trouve, en fait d'emprunts à l'histoire évangélique, environ cinq miracles et une ou deux scènes de l'enfance (adoration des Mages). L'idée du salut domine et dicte le choix des sujets, qui ont nettement une portée symbolique. La première tentative faite pour grouper les scènes évangéliques dans un ordre chronologique se produit aux confins du III[e] et du IV[e] siècle, dans la chambre 54 de la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin à Rome. Là encore des raisons de symbolisme ont présidé à l'élection des sujets. Mais l'ensemble révèle un plan conforme à la suite des événements. En Orient, le caractère épique, historique, de ces peintures est plus marqué. Cela peut tenir, simplement, à ce qu'elles sont plus récentes. On ne s'étonnera pas,

1. Quelques fautes d'impression sont excusables dans un ouvrage que l'auteur n'a pu corriger lui-même, lire p. 18, Cagnat (deux fois); p. 37, n. 2, Burns; p. 84, l. 15, *Christi*.

non plus, d'y trouver des scènes de l'enfance d'après les apocryphes : ce sont des fresques du v[e] ou vi[e] siècle à Antinoé [1]. Au iv[e] siècle, en Occident, les sarcophages continuent le développement timidement esquissé par les fresques catacombales. Un certain nombre de sujets nouveaux entrent dans le cycle, tout particulièrement des scènes de la passion. A cette occasion, M. R. rencontre les idées de M. Schönewolf et les contredit. Il n'admet pas que le symbole interprété par Piper comme représentant la résurrection soit un symbole du crucifiement. Je ne pense pas que M. Schönewolf en ait ainsi limité la portée. Si je comprends bien son exposé, il y voit un symbole plus général du triomphe du Christ, comme je viens de le dire. Quoi qu'il en soit de ce détail, les sculptures des sarcophages sont un stade considérable dans l'élaboration du cycle. Enfin, en dehors des peintures des catacombes et des reliefs des sarcophages, il reste une masse considérable d'images, connues par les auteurs ou conservées encore aujourd'hui. M. R. les classe en deux périodes : période hellénistique, c'est le iv[e] siècle ; période hellenistico-orientale, ce sont les v[e] et vi[e] siècles. Ces deux périodes achèvent le travail commencé dans les catacombes et aboutissent à ces vastes ensembles décoratifs qui réunissent au vi[e] et au vii[e] siècle, dans les manuscrits, à la porte de Sainte-Sabine, sur la chaire de Ravenne, sur les diptyques, sur les colonnes du ciborium de Saint-Marc-de-Venise, aux murs des églises les scènes variées de l'histoire évangélique. M. R. catalogue avec soin tous ces monuments, les classe, indique dans une série de tableaux méthodiques les sujets traités. En général, il ne dépasse pas le x[e] siècle. Il est attentif à distinguer les écoles et les époques. A ce travail si consciencieux où l'on note au passage bien des remarques d'une portée assez grande (voir p. 88 ce qui est dit du rôle croissant et parfois contraire à l'histoire assigné à la Vierge à partir du vi[e] siècle), il manque deux choses : une liste générale des scènes représentées avec référence à tous les monuments cités ou tout au moins aux principaux, une étude préliminaire sur les cycles légendaires et héroïques dans l'art païen. La première lacune pourrait être comblée par un ouvrage particulier. Une lacune semblable à la seconde existe aussi dans le livre de M. Schönewolf. L'art chrétien n'est pas une *proles sine matre creata*. Non seulement il se place, comme le montrent bien les deux auteurs, sous des influences générales, communes à l'époque et au pays. Mais les éléments n'en sont pas créés de toute pièce. Le labarum n'est que l'adaptation au chrisme de la couronne de laurier figurée fréquemment sur les enseignes. Le monogramme inscrit dans la couronne et installé sur un trône est un symbole du règne de Jésus. Mais cette disposition est empruntée au

1. Ce n'est pas non plus par hasard que le monument d'Occident réunissant le plus complètement ce genre de scènes est du vi[e] siècle, les colonnes du ciborium de Saint-Marc de Venise.

paganisme qui plaçait sur un trône l'oiseau de Vénus, le casque de Mars, symboles de ces divinités (Daremberg et Saglio, fig. 6515).

S.

Henri PIRENNE, **Les anciennes démocraties des Pays-Bas.** Paris, Flammarion, 1910, II, 304 p., in-8°. Prix : 3 fr. 50 c.

Nos lecteurs connaissent trop bien M. H. Pirenne, le savant professeur d'histoire à l'Université de Gand, pour que nous ayons à le leur présenter ici. L'auteur de l'*Histoire de Belgique* vient de publier dans la *Bibliothèque de philosophie scientifique* une étude sur les démocraties urbaines qui se sont constituées, avec une vitalité particulière, dans les régions qui, longeant les côtes de la mer du Nord jusqu'à la Meuse, ont porté, à un moment donné de leur histoire, le nom collectif de Pays-Bas et se retrouvent aujourd'hui en Belgique, en Hollande et dans quelques-uns des départements septentrionaux de la France. C'est un résumé fait de main de maître ; l'auteur, négligeant forcément les détails innombrables de son sujet, a su grouper en un tableau d'ensemble tous les traits principaux de cette longue évolution de la vie municipale ; il n'oublie, ce me semble, aucun des points vraiment caractéristiques, aucune des raisons, économiques surtout, qui ont amené cette efflorescence d'autonomie républicaine. Après avoir tenu en échec les rois et les princes les plus puissants, au moyen âge, elle s'est flétrie plus tard sous la lourde poigne des ducs de Bourgogne, pour s'étioler tout à fait sous la tyrannie espagnole ; aujourd'hui elle est absorbée par le courant démocratique plus puissant qui confond de plus en plus les villes et les campagnes.

M. Pirenne nous décrit d'abord la naissance des cités de la Néerlande dont aucune ne remonte jusqu'à l'époque romaine. C'est après l'occupation du pays par les Francs, quand le Rhin redevient la grande route du commerce, après les ravages des Northmans, quand les châteaux forts se dressent pour protéger les populations disséminées et que de nouveaux ports se constituent « au nœud du transit régional », que nous voyons s'y grouper des hommes libres, dans le va et vient des marchés. Il s'y constitue peu à peu des associations, des *guildes*, comme éléments de stabilité, d'indépendance, de progrès financier ; ces centres se développent, soutenus d'abord par l'intérêt des princes ecclésiastiques et laïques, puis continuent à prospérer malgré leur hostilité grandissante. M. P. nous montre comment, dès le XIIe siècle, la plupart de ces villes sont devenues des « personnes collectives » ayant une existence propre à l'abri de leurs murs, avec leurs échevins, leur tribunal, offrant d'ailleurs des types très variés d'organismes plus ou moins compliqués, de constitutions communales plus ou moins influencées par leurs origines ethniques, wallonnes et flamandes.

Un des chapitres les plus intéressants du livre est le quatrième, sur l'*économie urbaine*, où l'auteur nous montre la grande industrie drapière du moyen âge, avec ses capitalistes, ses ouvriers et leurs conflits incessants[1]. Le patriciat urbain, très actif d'abord et très utile dans la formation de la république communale, aboutit à une « aristocratie ploutocratique » qui pèse de plus en plus lourdement sur « le commun » jusqu'à ce que celui-ci s'insurge, ce qui n'arrive d'ailleurs pas partout. Si dans certaines régions des Pays-Bas le mouvement démocratique est intense dès le milieu du XIIe siècle, il en est d'autres où la révolution n'éclate point. Un autre chapitre très vivant, c'est le septième, dans lequel l'auteur nous montre la domination des métiers, la turbulence de cette jeune démocratie, turbulence qui la met en conflit continuel avec les princes territoriaux et surtout avec la maison de Bourgogne dont la politique centralisatrice était forcément hostile à l'individualisme urbain. Cet esprit de centralisation devait d'autant plus facilement l'emporter dans la lutte contre les communes désunies, qu'elles sont en même temps travaillées par la décadence économique, résultat du déplacement des centres d'industrie et des voies du commerce. Pour les Pays-Bas, depuis la découverte de l'Amérique, le centre commercial, c'est Anvers. Un demi-siècle plus tard la rébellion malencontreuse de 1540 vaut à Gand un châtiment cruel de la part de Charles-Quint, qui pourtant était né dans ses murs et cette date marque la décadence définitive. Après le grand soulèvement sous Philippe II, quand les provinces du sud rentrent sous l'autorité des Espagnols, les villes sont mâtées; elles ne conservent plus guère qu'une indépendance nominale, dont se contentent les bourgeois riches et dociles qui forment seuls désormais les conseils de la cité[2].

R.

DONADO DA LEZZE, **Historia Turchesca (1300-1514)** publicata, adnotata, impreuna cu o introducere de Dr J. Ursu. Bucuresti, Institut. de arte grafice, 1909, LX, 304 p., in-8°. Prix : 5 fr.

Cette chronique turque a été éditée pour l'Académie de Roumanie par M. Ursu, professeur à l'Université de Jassy, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui provient des riches collections

1. M. P. insiste avec raison, sur la difficulté ou plutôt l'impossibilité de produire pour cette époque des statistiques, non pas exactes, mais seulement vraisemblables. A vingt ans d'intervalle on a attribué à Ypres 40,000 et 200,000 âmes, alors qu'en réalité cette ville oscille au XVe siècle entre neuf et dix mille âmes (p. 131). Gand et Bruges, « n'ont certainement pas dépassé, si même ils les ont atteints, les chiffres de 50,000 et de 40,000 âmes » (p. 132).

2. On peut trouver un peu trop court le récit de M. P. pour la seconde moitié du XVIe et le XVIIe siècle ; sans doute le tableau de cette décadence est mélancolique, mais il est instructif aussi et l'on aurait voulu que l'auteur ne se bornât point à l'esquisser d'une façon si sommaire.

de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés [1]. Elle a été attribuée d'ordinaire à Giovanni Maria Angiolello, de Vicence (1452-1524); mais le nouvel éditeur propose un rédacteur différent, Donado da Lezze, né à Venise et qui vécut de 1479 à 1526 [2]. Quel que soit l'auteur de notre récit, rédigé dans un italien peu archaïque, le texte lui-même est assez bref pour les origines ottomanes ; vingt pages ont suffi pour arriver à la prise de Constantinople. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, ce sont surtout les luttes des Turcs contre les chrétiens occidentaux et spécialement les Vénitiens dont on trouve ici le tableau, pour la fin du XVe et les débuts du XVIe siècle. On peut signaler la description détaillée du palais du Grand-Seigneur, de sa cour, de son armée, de la ville de Constantinople (p. 123-164); mentionnons encore le récit de la lutte entre le sultan Bayazid et son frère Djem et de l'intervention de la France et du Saint-Siège dans cette querelle de famille [3] (p. 176-243). Mais il faut bien avouer, qu'en général, la chronique de Donado da Lezze ne nous révèle guère de faits historiques nouveaux. Elle s'arrête à la signature de la paix de 1514, conclue entre le sultan Sélim et la Sérénissime République. Un index alphabétique des noms, et le tableau des auteurs consultés par l'éditeur, terminent le volume [4].

E.

Joseph VIANEY, **Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle**. Montpellier, Coulet et fils. Paris, Masson et Cie, 1909, in-8e de 393 p. 8 fr.

M. Vianey nous donne dans cet ouvrage « une étude d'ensemble sur les modèles italiens de nos poètes pétrarquistes du XVIe siècle. » Il ne se propose pas de dresser une liste des emprunts faits par nos poètes aux italiens (encore qu'il indique la plupart de ces emprunts) : il veut montrer quelle a été l'évolution du pétrarquisme français au XVIe s.

L'histoire de cette influence italienne se divise nettement en trois époques. Dans la première, qui va jusqu'à l'apparition de l'*Olive* (1549), tous nos pétrarquistes : Jean Lemaire de Belges, dans ses trois contes de *Cupido et Atropos*, Marot, Saint-Gelais et Maurice Scève s'inspirent non de Pétrarque lui-même, mais de ses disciples des dernières années du Quattrocento, c'est-à-dire de Chariteo, de Tebaldeo

1. Le manuscrit n'y était pas depuis longtemps ; il ne fut offert à l'abbaye par M. de Coislin, évêque de Metz, qu'en 1732. Un autre manuscrit de la Chronique, un peu plus complet, se trouve aux Archives des Affaires étrangères.

2. On peut regretter que M. Ursu n'ait pas aussi écrit son introduction dans la langue du chroniqueur, trop peu d'étrangers étant à même de lire des travaux en roumain.

3. Le narrateur n'est guère sympathique aux Français ; il termine le récit de la « guerra francese » par ces mots : Finita la guerra per virtu et potentia dell' Illustrissima Signoria di Venetia, liberata l'Italia da Barbari » (p. 220).

4. P. 225 il faut certainement lire *1499* au lieu de *1899*.

et surtout de Serafino dell' Aquila. Le genre favori de ces poètes était le *Strambotto*, pièce de huit vers sur deux rimes quatre fois alternées, qu'employaient dans leurs improvisations les poètes populaires de Sicile. C'est par cette vogue du *strambotto* en Italie que M. Vianey explique la prédilection de Marot pour les épigrammes qui, chez lui, ont presque toutes huit vers, comme le *strambotto*. Plus que Marot, Melin de Saint-Gelais s'est inspiré des strambottistes italiens. Quand il ne les traduit pas, il leur emprunte sa phraséologie et ses sujets, échappant toutefois à leur influence dans la versification : ses *Strambotti* ont souvent tantôt plus et tantôt moins de huit vers. C'est à l'imitation de Séraphin que Maurice Scève mit ses amours en épigrammes dans sa *Délie*, caractérisée comme les œuvres du poète italien, par une préciosité extravagante, corrigée heureusement par une noblesse et un sérieux qui sont dus à l'influence du milieu lyonnais.

La deuxième période du pétrarquisme français, la plus féconde et la plus originale, s'étend de la publication de l'*Olive* à celle des *Souspirs* d'Olivier de Magny (1557). Elle est caractérisée par l'imitation de Bembo qui avait rendu au pétrarquisme italien le sérieux des sujets et la décence du langage et remis en honneur le sonnet et la canzone, éclipsés par le *Strambotto* depuis la fin du quattrocento. Avec Bembo, ses disciples ou émules, dont les œuvres étaient réunies dans l'anthologie des *Rime diverse* (1545) s'imposèrent à l'admiration et à l'imitation de nos poètes. L'*Olive*, les *Erreurs amoureuses* de Ponthus de Tyard, les *Sonnets de l'honneste Amour* de Du Bellay, les *Amours* et la *Continuation des Amours* de Ronsard, les *Amours* et la *Francine* de Baïf, les *Amours* d'Olivier de Magny sont les principales œuvres françaises dans lesquelles se reconnait l'influence du bembisme italien.

Mais la réaction contre l'emphase et la grâce facile des Strambottistes ne devait guère durer en Italie. On se lassa au bout de quelque vingt ans du purisme de Bembo ; de nouveau, les précieux comme Séraphin et surtout Angelo di Costanzo et Luigi Tansillo conquirent la faveur du public. Cette révolution eut son contre-coup en France et ce fut la troisième période du pétrarquisme. Nos poètes revinrent à la préciosité. Les stances, imitées des *Stanze* mises à la mode en Italie par Angelo di Costanzo et Tansillo prirent avec Desportes un rang égal à celui du sonnet; avec Bertaut, elles le détrônèrent. Apparttiennent à cette troisième période du pétrarquisme les *Souspirs* de Magny, la *Bergerie* de Rémy Belleau, les *Œuvres* de Desportes, les *Sonnets pour Hélène* de Ronsard, certains poèmes de Passerat, la plupart des Œuvres de Bertaut, les *Larmes de saint Pierre* de Malherbe.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire du pétrarquisme français au XVIe s. Le prestige exercé par l'Italie sur nos poètes du XVIe s.

est depuis longtemps reconnu : on n'eût pas soupçonné cependant, avant le travail de M. Vianey, à quel point le goût français dépendit alors du goût italien. Ces revirements et ces changements du goût se produisirent d'autant plus facilement que le pétrarquisme n'était chez nos poètes qu'une mode, et non l'expression de leur tempérament : l'*Ode contre les Pétrarquistes*, écrite trois ans au plus après l'*Olive*, est là pour le prouver. Au reste, dans cette imitation toute artificielle de la poésie italienne, nos poètes se montrèrent originaux : à déterminer cette originalité chez un Maurice Scève ou un Du Bellay, M. Vianey apporte une délicatesse de jugement qui est le charme de son ouvrage. — On constate également avec surprise que l'aire d'influence du pétrarquisme italien en France est plus vaste qu'on ne l'eût cru : des poèmes qui nous paraissaient purement gaulois comme les Épigrammes 78 et 79 de Marot (*sur le beau Tetin* et le *laid Tetin*) dérivent des Strambottistes.

Pour indiquer toutes les ressources du livre de M. Vianey, je mentionne encore une étude sur les origines du sonnet régulier, un chapitre sur le lyrisme chrétien chez les Pétrarquistes, un autre sur la méditation historique (*Antiquités* et *Regrets* de Du Bellay, *Souspirs* de Magny), un tableau chronologique des principales œuvres pétrarquistes françaises du XVIe s. et de leurs principales sources italiennes, une liste des principales anthologies italiennes utilisées par les pétrarquistes français du XVIe siècle.

J. PLATTARD.

Édouard ROTT, **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons Suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** T. IV (1626-1635), première partie. L'affaire de la Valteline, IIe partie, 1626-1633. Paris, F. Alcan, 1909, VII, 707 p. gr. in-8°.

On a rendu compte du précédent volume du grand ouvrage de M. Édouard Rott dans la *Revue critique* du 22 avril 1907. Il y racontait les commencements de cette « Affaire de la Valteline », qui a tant préoccupé — à juste titre — la diplomatie européenne dans la première moitié du XVIIe siècle et qui fut pour la politique française en particulier une espèce de pierre de touche où s'éprouvèrent successivement les capacités des différents ministres de Henri IV et de Louis XIII. Dans ce nouveau volume, M. Rott reprend cette question de la Valteline, également importante au point de vue militaire, politique et économique, à l'année 1626, pour en exposer les péripéties jusqu'à l'année 1633. J'ai essayé de dire ici jadis toute l'importance stratégique et économique de cette vallée alpestre sur laquelle restèrent fixés durant tant d'années les yeux des hommes d'État et des hommes de guerre de toutes les puissances voisines, Saint-Empire, France, Espagne, Venise, Cantons helvétiques et j'ai dit les motifs pour lesquels chacune d'elles essaya d'y dominer ou d'y faire sentir au

moins indirectement son influence; je n'y reviendrai donc point, en annonçant la continuation de l'ouvrage, d'autant que je suis entièrement d'accord avec l'auteur sur la plupart des points traités dans ces nouveaux chapitres. Tout au plus pourrait-on trouver que par une réaction naturelle contre des façons de voir antérieures, notre historien accentue un peu trop exclusivement un des aspects de la lutte trentenaire, en l'appelant « une guerre politique et économique provoquée par des rivalités d'influences et un conflit permanent d'intérêts matériels entre la Maison de Habsbourg et ses adversaires » (p. III). Nous sommes loin de méconnaître l'importance de cet antagonisme économique, mais il semble que M. Rott perd de vue un peu trop le conflit confessionnel, qui fut dominant au début de la guerre de Trente ans et se marque de nouveau bien nettement vers sa fin, lors des négociations de Münster, avec Ferdinand III et Maximilien de Bavière [1]; je ne saurais admettre, avec l'auteur, que ce côté religieux de la lutte n'ait été qu'accessoire (p. IV), encore que l'on puisse reconnaître aisément que des considérations très réalistes l'emportèrent dans les deux camps, plus d'une fois, sur des sympathies ou des antipathies confessionnelles [2].

M. Rott a traité son sujet avec une connaissance si parfaite des moindres détails qu'on le suit toujours avec intérêt, même quand les événements semblent rester stationnaires et qu'avec un guide moins expérimenté, l'on se perdrait facilement dans les méandres tortueux de la politique occidentale d'alors. Car, comme il le dit lui-même avec justesse, les négociations diplomatiques et les opérations militaires dans ces régions alpestres avancent et reculent sans cesse et s'entremêlent sans résultats décisifs, et « à en suivre le détail, on n'en saisit pas l'objet; tout y reste trompeur, inattendu et les capitaines et les ministres tâtonnent et n'aboutissent pas. » C'est qu'aussi l'on peut dire que, dans une certaine mesure du moins, l'unité de vues fit défaut à la politique française et ses représentants successifs auprès des cantons helvétiques et des Ligues, durant la période traitée par M. R., eurent des attitudes assez diverses, parfois contradictoires; ce qui s'explique par les incertitudes du directeur de cette politique lui-même. Les uns, simples instruments de transmission, ont essayé d'interpréter simplement les fluctuations de la cour de France, d'autres comme le marquis de Cœuvres, Mesmin, Bassompierre, le P. Joseph ont suivi des inspirations plus personnelles [3]; mais il faut bien

1. « On parlait religion, mais les intérêts économiques et par conséquent politiques inspiraient en réalité et dirigeaient la conduite des ministres et celle de leurs maîtres » (p. VII). Plus d'un paragraphe des traités de Munster et d'Osnabruck ne s'explique que par des tendances confessionnelles très prononcées.

2. Il ressort du propre récit de M. R. (p. 171, 172, 174, 175, 178, 180, 182, 255, etc.) quel grand rôle joua dans cette question de la Valteline et des Ligues, la question religieuse, la liberté d'exercer le culte réformé, etc.

3. Le P. Joseph, qu'on s'est habitué à considérer, depuis l'habile et savant pané-

avouer que l'attitude incertaine de Richelieu, dans les premières années de son second ministère, fut la cause principale de l'imbroglio peu flatteur des relations franco-espagnoles et de l'action réciproque des deux puissances sur le problème de la Valteline. La faiblesse du cardinal peut s'expliquer assurément ; trahi par l'ineptie ou la connivence de Du Fargis à Madrid, tenu en échec à Saint-Germain par le parti catholique, Bérulle, la reine-mère, Guise et Nevers, pensionnaires de Sa Majesté Catholique, il n'osait aller de l'avant contre l'Espagne ; M. R. a raison de dire que « de 1626 à 1639 le Louvre fut joué par l'Escurial » et que les conséquences de cette défaillance devaient être incalculables »[1] (p. 10). Mais avait-il vraiment la puissance matérielle et morale nécessaire pour vaincre ces difficultés du dedans et du dehors, dès le début, et même bien des années plus tard ? L'âpreté de la lutte entre les influences de Paris et de Madrid dans la vallée de l'Adda s'accentue encore après l'ouverture de la succession de Mantoue (1628) qui se produit malheureusement au moment où Louis XIII est quasiment paralysé au dehors par la dernière guerre contre les huguenots[2]. Rien de plus attristant que l'abandon des Grisons, écrasés entre les deux branches de la maison de Habsbourg ; la déclaration du roi, devant La Rochelle (6 juin 1628) interprétant les premiers articles du traité de Monçon n'avait pour eux aucune valeur pratique puisque la couronne d'Espagne n'admettait pas l'interprétation française du traité. Il est donc assez naturel que les Grisons, privés de la Valteline par ce qu'on peut appeler la faillite de la politique française, se soient rejetés du côté de Milan et d'Innsbruck, aient tâché d'obtenir une situation plus tolérable et que, de fait, en septembre 1628, l'Espagne et l'Autriche aient été « maitresses de la situation, en Rhétie comme en Valteline »[3] (p. 264).

Un autre point intéressant qui ressort fort nettement de l'exposé lucide de M. R., c'est que la situation financière du royaume, presque

---

gyrique de M. G. Fagniez, comme un profond diplomate, n'est pas flatté par M. R. qui signale ses erreurs et son « aveuglement » sur les affaires de Rhétie (p. 474, 475, 701) et trouve le traité de Ratisbonne (1630) aussi humiliant que celui de Monçon (p. 477).

1. Il est certain que le souvenir douloureux de la « capitulation » de Monçon (1626), éveillant la défiance des protestants d'Allemagne et des *Stati liberi* de la péninsule, a fait échouer Richelieu dans sa tentative de grouper la Ligue des princes italiens contre l'Espagne ; lâchés une première fois, ils ne se soucièrent pas de s'exposer à un nouveau danger.

2. Seulement cette paralysie ou, comme l'appelle M. R., cette incohérence continuait après que le traité d'Alais eût vidé la querelle intérieure et laissé les mains libres pour la lutte au dehors (p. 390).

3. « La Valteline perdue, le Montferrat perdu, Casal sur le point de se perdre, tel était en 1628 le bilan de la politique française ultramontaine » (p. 316). — Mais est-il exact de dire que « Louis XIII, se sentant impuissant à conjurer le danger suspendu sur la tête de ses alliés, en arrivait à nier que le danger existât » (p. 308)? Il faisait peut-être semblant de croire cela, mais le croyait-il vraiment ?

toujours lamentable, fut pour beaucoup dans cet effacement politique temporaire de la France. Trop souvent, quand quelques sacs d'écus auraient pu contrebalancer les promesses des diplomates espagnols à Soleure ou à Coire, Louis XIII ne trouva pas les quelques centaines de mille livres, dues depuis longtemps aux confédérés et qu'il aurait fallu trouver à tout prix [1].

Les jugements généraux de l'auteur sont dictés par la connaissance intime que lui ont donnée sur les hommes et les choses du temps ses études approfondies dans toutes les archives de l'Europe; qu'il apprécie le rôle des rois ou des diplomates, Gustave-Adolphe ou Richelieu, d'Avaux ou Rohan, il le fait avec une équité qui n'exclut pas la finesse. Peut-être fait-il tort au roi de Suède, en affirmant que les alliés de Baerwalde « convoitaient tous deux la possession de Strasbourg ». Le fait ne semble pas douteux pour Richelieu (puisqu'il l'avouait lui-même dans une de ses instructions); mais Gustave-Adolphe songeait tout au plus à faire de la ville forte alsacienne un point d'appui militaire passager, puisqu'il poussait le roi de France à « tirer les plumes à ce corbeau d'Ésope », du côté de l'Alsace. Il était trop avisé pour ne pas comprendre que Louis XIII et le cardinal ne lui permettraient jamais de prendre racine dans la ville libre qu'ils convoitaient eux-mêmes, et d'ailleurs il avait trop besoin de leur alliance et de leur argent pour les braver ainsi.

Nous attendons avec une impatience très naturelle la suite du grand travail de M. Rott et nous espérons qu'il ne nous la fera pas attendre trop longtemps [2].

R.

Emila Kipe, **Frédéric Gentz i Polska (1794-1831)**. Frédéric Gentz et la Pologne. Varsovie, 1910. xv-166 p. 60 k. (dans la collection : Monographies de l'histoire contemporaine, t. 15).

Si nous n'étions pas en France aussi lamentablement ignorants de tout ce qui paraît à l'étranger en dehors de l'Allemagne, le nom de de M. Askenazy serait célèbre. Dans l'école qui, à Varsovie, à Lvov et à Cracovie, poursuit avec autant de méthode que de talent la reconstitution de l'histoire de la Pologne, aucun écrivain n'a rendu des services plus éminents. Son ouvrage sur le prince *Joseph Poniatowski*, son *Lukasinski* (Lvov, 1908, 2 vol.), ses recueils d'articles, en

1. Cela était pourtant d'autant plus urgent qu'un « ambassadeur étranger, fût-il doué de l'éloquence de Démosthène ou de Cicéron, n'avait aucune chance de faire prévaloir ses vues au sein des diètes helvétiques, si les arguments dont il disposait n'étaient appuyés d'espèces sonnantes » (p. 611).

2. Quelques petites chicanes critiques pour terminer. P. 145, ne faut-il pas lire *vacarmes* p. *vacarnes* ? P. 403, l'expression de *chancelier d'Alsace*, pour désigner le Dr Volmar, *chancelier de la régence d'Ensisheim*, ne nous semble pas absolument exacte. P. 653, l'envoyé français à Copenhague est appelé Deshayes de *Courmenin*, et p. 655 *Courmemin*.

particulier : *deux siècles*, ne sont pas moins remarquables par l'étendue des recherches que par l'ouverture de l'esprit, l'indépendance des idées et le charme de la forme. Élève des séminaires allemands, M. Askenazy est rompu aux procédés de la méthode la plus rigoureuse, mais son érudition n'est jamais encombrante et tatillonne ; il a le rare mérite d'animer son sujet et de faire vivre ses personnages. Son patriotisme, très sincère et très chaud, reste toujours clairvoyant. Nul plus que lui n'a compris que le meilleur moyen de prouver que la Pologne n'était pas morte, était encore d'imposer à l'attention du monde les travaux de ses fils.

Il a groupé autour de lui une école de chercheurs, qui, sous sa direction, ont entrepris une révision complète de l'histoire moderne et contemporaine de la Pologne. De ces monographies, quelques-unes comme celle de M. Loret, *de Iéna à Tilsit* (1902) sont des travaux fort importants, et les écrivains français qui s'occupent de l'époque impériale ne sauraient les ignorer sans imprudence. Ils auraient grand profit aussi à consulter celle que vient de publier M. Kipe.

Le titre ne m'en paraît pas particulièrement heureux et il serait même plutôt de nature à causer quelque déception. Gentz s'est occupé sans doute à diverses reprises de la Pologne, mais nous ne voyons pas qu'à aucun moment il ait exercé sur sa destinée une influence appréciable, et les renseignements qu'il nous donne sur elle ne nous apportent rien de bien nouveau. Ils sont surtout curieux par le jour qu'ils jettent sur la psychologie de l'écrivain que Napoléon traitait de « misérable scribe, un de ces hommes sans honneur qui se vendent pour de l'argent ». M. Askenazy et M. Kipe souscriraient volontiers au jugement de l'Empereur, et leur sévérité me paraît quelque peu excessive. Gentz manquait évidemment de délicatesse morale et ses principes d'action étaient souvent assez vulgaires ; il manquait de tenue et de dignité ; mais, sans même parler de son talent de publiciste qui était remarquable, il semble que l'on peut dire de lui comme de Mirabeau, qu'il se faisait payer, mais ne se vendait pas ; il acceptait de toutes mains et, à l'occasion, sollicitait les cadeaux ; mais il ne défendait que les causes qu'il jugeait bonnes. Il ne mérite aucune sympathie, parce qu'il était incapable d'éprouver des sentiments élevés ; mais ce condottiere de lettres n'a jamais déserté le camp qu'il avait choisi.

Même après les innombrables publications que nous possédions sur lui, M. Kipe a trouvé dans le Musée des Czartoryski à Cracovie, dans le ministère de l'intérieur à Vienne et dans le Record office de Londres, des documents précieux ; ils ne modifient pas sensiblement la physionomie de Gentz, mais ils l'éclairent d'une lumière plus vive et ils renferment des renseignements des plus curieux pour l'histoire de la troisième et de la quatrième coalition, et peut-être aussi pour

l'explication du traité de Tilsit. Quand Alexandre s'est décidé en 1807 à signer la paix avec Napoléon, il ne faisait que suivre les conseils du pamphlétaire. Le récit que Gentz a écrit pour le prince Czartoryski des débuts de la campagne de 1806 et de la bataille d'Iéna (p. 195 et sq.) renferme aussi de nombreux détails qui méritent d'être retenus.

Les historiens ont ainsi le devoir d'être reconnaissants à M. K. pour les documents nouveaux qu'il leur apporte. Ils éprouveront sans doute comme moi quelque ennui que l'auteur ait rejeté à la fin les notes qui justifient et éclairent son récit. Je n'ignore pas que ce procédé facilite l'impression ; mais non seulement, avec le système de M. K., il est beaucoup plus pénible, — sinon impossible, — de vérifier les affirmations de l'auteur ; mais la nécessité de rechercher un peu au hasard les notes rassemblées à la fin du volume produit à la longue un sentiment involontaire de mauvaise humeur. J'avais déjà éprouvé cette impression en lisant le travail de M. Askenazy sur Lukasinski ; je l'ai retrouvée, plus vive encore, cette fois. Un livre, et surtout un livre d'érudition, doit être fait, — non pour l'imprimeur, — mais pour les lecteurs, surtout lorsque, comme celui de M. P., il mérite d'en avoir beaucoup [1].

E. Denis.

Marius-Ary Leblond, **La Pologne vivante**. Paris, librairie académique Perrin, 1910. x-476 p.

La Pologne revient à la mode, et c'est justice. Il y a quelques mois, M. Moysset, dans des articles solides et vigoureux publiés par la *Revue des Deux-Mondes*, étudiait l'admirable résistance que rencontrent en Posnanie la Commission d'expropriation et les violences des Hakatistes. L'année dernière, M. Dmowski, avec l'autorité qui s'attache à son nom et à ses services, nous traçait un tableau magistral des progrès accomplis par les Polonais et présentait le bilan de leurs légitimes revendications. Depuis lors, les rigueurs maladroites de l'administration prussienne ou les absurdes tracasseries du gouvernement russe n'ont pas cessé d'attirer les regards vers Posen et Varsovie. L'opinion commence à se rendre compte de l'importance

1. Les textes français publiés par M. K. n'ont pas toujours été bien fidèlement reproduits. Les fautes d'impression sont assez nombreuses, et quelques-unes dénaturent le sens ; ainsi p. 103, *sait* au lieu de *fait* ; p. 110, *denuis* au lieu de *démis* ; p. 130, *qu'en* au lieu de *qu'on* ; p. 132, *remettre* au lieu de *remette*, et éclines (il faut évidemment lire échues) ; p. 138, *qu'en* au lieu de *qui en* ; p. 142, *en* au lieu de *entre* ; p. 144, *séparer* au lieu de *réparer* ; p. 145, *remesses* pour *remises*. A la page 146, M. P. imprime d'après Gentz qu'environ *10* mille hommes ont passé l'Elbe : je crois d'après le contexte qu'il doit y avoir *60* mille et non *10* ; p. 156, *que* au lieu de *qui* ; à la page 157, la seconde phrase du paragraphe est inintelligible ; p. 159, *sans* au lieu de *sous*. Il n'est que juste d'ailleurs de remarquer que, si nous publiions des textes polonais, nous commettrions de bien plus nombreuses et plus graves erreurs.

des questions qui se débattent là-bas et du retentissement que leur solution peut avoir sur l'avenir de l'Europe. L'équilibre du monde a été troublé par le partage de la Pologne; il ne sera rétabli que du jour où l'injustice commise aura été réparée. Sous quelle forme? De quelle manière? Pour le moment nous n'en savons rien. Mais aucun ordre stable ne sera possible tant qu'une nation de vingt millions d'hommes, qui a prouvé qu'elle ne voulait pas mourir et qu'il était impossible de l'exterminer, n'aura pas retrouvé des conditions normales d'existence.

MM. Marius-Ary Leblond sont de jeunes écrivains, bons patriotes, d'âme généreuse et d'esprit largement ouvert; ils se sont passionnés pour cette cause qui a toujours trouvé en France de si nobles défenseurs. Ils ont voulu voir de leurs propres yeux ce pays et ce peuple de Pologne, et de cette excursion ils nous rapportent aujourd'hui un livre animé, pittoresque, qui a été accueilli à Varsovie avec enthousiasme et qui sera lu en France avec émotion par tous ceux qui n'ont pas perdu le souvenir de nos plus chères et de nos meilleures traditions.

Ce n'est pas à dire que « la Pologne vivante » ne puisse soulever d'assez nombreuses objections et provoquer de sérieuses critiques. Il est évident qu'il n'est pas écrit pour les historiens de profession. Ils lui reprocheraient sans doute un plan un peu flottant, une composition incertaine et une méthode un peu lâche. Ils seraient un peu effarouchés de ce style chatoyant et miroitant, de l'audace des néologismes et de l'exubérance des images. Surtout, ils seraient mis en défiance par une apologie qui ne connaît guère de réserves. C'est dans les oraisons funèbres seulement qu'il est permis de supprimer les erreurs des héros qu'on célèbre, et la Pologne n'est pas morte. Bismarck ne pardonnait pas aux Polonaises leur grâce irrésistible qui très rapidement convertissait en Slaves convaincus les honnêtes Teutons qu'il envoyait à la garde de la frontière : mais, à Posen et à Varsovie, les hommes n'ont pas moins de souplesse et de charme que les femmes. MM. Marius-Ary Leblond ne se sont peut-être pas toujours assez défiés de ces prestiges : il faudrait ne pas les avoir subis soi-même pour le leur reprocher trop durement.

La « Pologne vivante » n'est d'ailleurs que le premier volume d'un ouvrage plus étendu que nous promettent les auteurs. Il est probable que, revenus de leur première griserie, sans rien abandonner pour cela de leurs enthousiasmes et de leur conviction, ils atténueront quelques épithètes et modifieront certains de leur jugements. Le respect doit aller au malheur et l'admiration est légitime quand on parle d'une nation qui a supporté sans en être accablée de si cruelles et de si dures adversités. Cela ne suffit pas cependant pour que tous les écrivains polonais aient du génie. Les historiens nationaux les plus autorisés admettent sans discussion aujourd'hui que, dans la catastrophe

qui a anéanti le royaume, une large part de responsabilité appartient à la nation même ; il est dangereux de vouloir être plus catholique que le pape ; MM. M.-A. Leblond sont plus Polonais que les Polonais. Ce sont ardeurs de néophytes qui se calmeront assez vite.

Leur livre actuel doit être jugé, non comme un livre d'histoire, mais comme un récit de voyage, et à ce titre, il prend une incontestable valeur. Ils ont vu beaucoup de pays et beaucoup de gens, et ils savent ouvrir les yeux et les oreilles, ce qui est en somme assez rare. Ils ont écouté avec passion et il est manifeste qu'ils rapportent avec une sincérité absolue les témoignages qu'ils ont recueillis. Ils nous donnent une idée aussi vivante que juste de la situation particulière des trois tronçons du royaume ; surtout, ils mettent en relief, dans une opposition saisissante, le terrorisme anarchique du gouvernement russe et le despotisme insolent et méthodique de la bureaucratie prussienne. Leur ouvrage constitue ainsi un document très important : peut-être seulement conviendrait-il de compléter légèrement le titre : la Pologne vivante, telle que les Polonais veulent qu'on la voie.

E. Denis.

Dubieu (Joseph), **Les Parisiens d'aujourd'hui ; les types sociaux de simple récolte et d'extraction.** Paris, Giard et Brière, 1910, In-18 de 612 p. 5 fr.

Cet ouvrage, qui décrit tour à tour les gagne-petit de la ville, puis le monde rural, forestier, mineur, est souvent amusant, intéressant, toujours pris sur le vif. La 1re partie (cueilleurs de mouron, ramasseurs de bouts de cigares, chiffonniers, couvreurs ou placiers, maîtres chiffonniers) plairait même à un frivole lecteur ; mais la conscience avec laquelle elle est traitée, les courses, les fréquentations affrontées pour en réunir la matière prouvent que l'auteur vise un objet sérieux. Ses monographies serviront-elles à résoudre les difficultés du présent, comme il l'espère, comme il l'annonce dans un style trop technique, je n'oserais pas l'affirmer. Trop souvent ses remarques sont plus justes que neuves et on ne voit pas toujours bien quels conseils on en pourrait déduire (par exemple, l'assertion que tel métier ne tue pas nécessairement les qualités qu'il ne développe point, p. 52 ; que la décadence d'une industrie y enraye la hausse des salaires ; que, quand le prix du transport est élevé, la fabrique se rapproche du lieu de production ; que les émigrants pratiquent d'ordinaire dans leur pays d'adoption le métier appris dans leur patrie, p. 580). Mais, pour qui ne veut qu'apprendre à connaître des sphères où nous n'avons guère occasion de pénétrer, le livre abonde en faits curieux (le mouronier, le *mégotier*, n'ayant pas de patrons, sont moins portés à déclamer contre la société, p. 66-7 : le système de vente que pratique le chiffonnier, est d'une appréciation si délicate qu'on n'y peut avoir d'associés, p. 182 ; les petits cultivateurs des environs de Paris sont

amenés par la force des choses à se spécialiser, p. 242-3, et le professeur départemental d'agriculture est en honneur près d'eux, p. 272). Il y a aussi des cas où M. D. sait non seulement voir, mais conseiller. On remarquera les p. 483-8 où il explique que tous les efforts du gouvernement, s'il en faisait, contre le déboisement échoueraient ; car il s'obstine à imposer la propriété forestière comme au temps où le bois ne subissait pas au même degré qu'aujourd'hui la concurrence du charbon et du fer. « Il n'y a qu'un moyen d'arrêter le défrichement : s'arranger pour que les bois rapportent autant à leurs propriétaires que les autres cultures ». p. 488.

Charles Dejob.

H. Taine, **Etienne Mayran, fragments**; avec une préface de Paul Bourget. Paris, Hachette, 1910, in-16 de 234 pages.

Ce roman inachevé date des environs de 1861 ; le futur auteur des *Origines* y combine l'analyse psychologique et quelques confidences autobiographiques avec cette notation appliquée, et souvent heureuse, du détail concret qui reste une de ses caractéristiques. M. Bourget, dans la préface qu'il a donnée à l'édition en volume de ces pages publiées par la *Revue des Deux-Mondes*, insiste à bon droit sur le « préjugé d'esthétique » établissant une distinction irréductible entre les diverses races de talents; sur la signification documentaire de ce tableau d'une « institution » parisienne vers 1845; sur l'intérêt des chapitres qui retracent l'éveil d'une jeune intelligence à la vie des idées... L'histoire littéraire fera son profit, pour la biographie intellectuelle de l'écrivain, de nombreuses indications qu'il est permis de transposer d'Etienne Mayran à H. Taine : l'absence de toute crise religieuse chez l'adolescent, sa précoce aptitude à instituer entre les idées ou les faits des « groupes », des « ensembles », « le grand réseau rigide ». Mais c'est peut-être une enquête sur l'éducation de la bourgeoisie au milieu du XIXe siècle qui retiendra surtout les aveux épars, dans ces trop brèves pages, sur une pédagogie faite pour le concours général et non pour la vie et qui « nous conduit à considérer les œuvres d'esprit comme les seules qu'il vaille la peine d'entreprendre », « nous enseigne à danser sur la corde » quand il faudrait apprendre à nager [1].

F. Baldensperger.

---

1. M. Bourget ne manque pas d'insister sur la « confession et la communion », « deux outils nécessaires d'hygiène individuelle et collective » : mais les pages 113-115 vont plutôt à l'encontre de cette thèse ; sans compter qu'Etienne, doué précisément de ce souhaitable « respect de soi », est le fils d'un père plutôt sceptique. Ne faut-il pas lire, p. 164, l. 2, *vous vous asseyez* au lieu de *vous vous essayez*? Cf. p. 184, *Etienne s'assit*. Une comparaison de l'arrivée à Paris, p. 98, avec le début du chap. IX de *Dominique*, révèle bien, à mon sens, la différence de la vision artiste d'un Fromentin avec le procédé de reconstruction de Taine.

— M. Alexandre Kegl publie dans les Mémoires de l'Académie un travail d'ensemble sur *Bhagavadgitâ* (Budapest, 1910, 37 p. in-8°) « le Chant divin » qui se trouve dans le Mahâbhârata. Après avoir donné une idée de la grande épopée, il analyse le sujet de Bhagavadgitâ et expose l'opinion des orientalistes sur cette partie de l'épopée, imprimée pour la première fois en 1809, éditée et commentée très souvent depuis. Les nombreuses citations sont traduites en hongrois. — I. K.

— M. Eugène Darko étudie dans le même recueil les noms que les écrivains byzantins donnaient aux anciens Magyars (*A magyarokra vonatkozó népnevek a bizánczi íróknál*. Budapest, 1910. — 76 p. in-8°). Ces noms se divisent en deux groupes : 1° ceux qui sont d'origine grecque comme Παίονες, Οὖννοι et Τοῦρκοι, 2° ceux qui proviennent d'autres langues, comme Οὔγγροι, du slave, Μάζαροι du petchénègue, Μεγέρη du magyar, Σαβαρτοιάσφαλοι de l'arabe, Σεβόρτιοι de l'arménien. Parmi tous ces noms, celui de Οὔγγροι seul fut employé constamment chez les Byzantins, les autres ne se trouvent que chez certains écrivains qui ont donné aux Magyars des noms d'après les contrées qu'ils avaient habitées avant leur arrivée en Hongrie. — I.-K.

— Les dictionnaires hongrois-français sont, en général, mauvais. Leurs auteurs ne savent pas suffisamment le français ; ils donnent des vocables que personne n'emploie plus en France, mêlent l'argot aux mots du dictionnaire de l'Académie et sont rarement exacts quand ils traduisent des locutions. En attendant le Dictionnaire hongrois-français que MM. Thaisz et Matskássy nous promettent depuis longtemps, M. Géza Sömjén, avocat et interprète du consulat de France à Budapest, vient de publier un *Dictionnaire technique* (hongrois-français) renfermant les mots et les locutions usuelles du droit, de l'administration, du commerce et de la finance (*Magyar-franczia szakszótár*. Budapest, 1910, VII-399, p. in-8°. A Paris, en dépôt chez Klincksieck). L'auteur a consacré cinq ans à ce travail dont les éléments sont puisés dans les ouvrages français correspondants. Par son exactitude, son bon français, ce travail ne mérite que des éloges. Si l'on compare les mots *biztositás* (assurance) *hamis* (faux) *hatály* (vigueur) *hatáskör* (ressort) *hitel* (crédit) *kéz* (main) *költség* (frais) *üzlet* (fonds de commerce) *víz* (eau) *vizsgálat* (enquête), etc., et les nombreuses locutions avec les articles des autres dictionnaires hongrois-français, on voit les grands progrès que l'ouvrage de M. Sömjén a réalisés. A la fin du volume nous trouvons quelques modèles tirés de la procédure française dont tous ceux qui, en Hongrie, sont en rapport avec des industriels français, tireront profit. — I. K.

— Dans *The Assessment of Income Tax* (Londres, Constable, 1910, 15 p. 6 d. Avec une table). M. William Schooling, auteur d'*Inwoods Tables*, *Life Assurance explained*, etc., critique le système actuel d'impôts sur le revenu, et en propose un nouveau, qui lui semble plus rationnel et plus juste, et dont les principaux points sont résumés pp. 7-8. Le premier de ces points serait l'exemption des revenus au-dessous de 200 livres au lieu de 160, qui est le minimum. — Th. Sch.

— *La langue internationale et la science, Considérations sur l'introduction de cette langue dans la science*, traduction de M. Boubier, privat-docent à Genève (Delagrave, IV-66 p., 1 fr.) comprend les 7 articles suivants : 1) et 7) M. Pflaúm-ler, montre l'intérêt scientifique qu'il y aurait à la constitution de la langue internationale. Une page de M. Gomperz a été traduite dans cette langue, puis retraduite en allemand d'une manière étonnamment fidèle, au témoignage de l'auteur lui-même. — 2) et 5) M. Lorenz, rappelle que la science possède déjà un vocabulaire en grande partie commun à toutes les langues modernes, et ne peut

donc accepter comme auxiliaire qu'un idiome qui développe ce caractère international déjà acquis ; or, la langue de la Délégation est la seule qui remplisse cette condition. — 3) M. Jespersen justifie l'Espéranto au point de vue linguistique, et donne en Annexe une critique de la langue auxiliaire. — 4) M. Couturat, de son côté, la critique au point de vue de la logique. — 6) M. Ostwald corrobore le développement de M. Lorenz sur la facilité qu'aura l'Espéranto à unifier, préciser et perfectionner la nomenclature scientifique. — Ajoutez 4 appendices : le 1er fournit des explications grammaticales sur la nouvelle langue, le 2e présente des pages-spécimens des dictionnaires, le 3e communique l'expérience de double traduction mentionnée ci-dessus, le 4e présente un Extrait des Statuts provisoires de l'union des amis de la langue nouvelle. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 décembre 1910*. — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique le télégramme suivant de M. le Dr Carton : « Suis heureux pouvoir vous annoncer découverte Bulla Regia, palais souterrain parfaitement conservé, voûtes intactes, colonnade corinthienne et jolies mosaïques dont la partie dégagée montre un encadrement avec buste femme couronnée à expression charmante et un autre encadrement avec multitude poissons entourant deux amours à cheval sur dauphins dont l'un présente un miroir et l'autre un coffret bijoux. Forcé, faute de fonds, suspendre les fouilles poursuivies depuis 20 jours à nos frais. Vous enverrai rapport. »

M. Charles Diehl, élu membre ordinaire et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République, est introduit en séance.

M. Héron de Villefosse annonce que M. le commandant Espérandieu et son collaborateur le Dr Epery viennent de faire de nouvelles et importantes découvertes à Alise-Sainte-Reine. Un petit temple de forme hexagonale traversé par une canalisation où l'eau coule encore très abondamment sur le seuil, dont l'entrée occupe toute une face, a été déblayé. La canalisation s'élargit pour constituer une piscine d'où l'on a retiré des ex-voto en bronze, des yeux et des doigts, témoignages de la reconnaissance des malades. Parmi ces ruines, on a également découvert des bustes en pierre, entiers ou mutilés. Les monnaies recueillies s'arrêtent au règne de Marc-Aurèle, en l'an 166, qui paraît avoir été l'époque de la destruction du temple.

M. le comte Durrieu rappelle les observations qu'il a communiquées à la séance du 5 août dernier sur un manuscrit, conservé à la Laurentienne de Florence, de la traduction française du *Romuléon* par le chanoine de Lille Jean Miélot. Grâce à ce manuscrit, M. Durrieu a pu affirmer que cette traduction avait été faite pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne. M. Durrieu présente la photographie de la première miniature du manuscrit qui montre Jean Miélot à l'œuvre et, devant lui, le duc qui vient lui rendre visite, accompagné de quelques personnages de sa cour.

M. Salomon Reinach annonce deux découvertes relatives à l'histoire artistique de la Renaissance. M. Bertaux a établi que l'*Adoration des bergers* d'Hugo Van der Goes à Berlin est la prédelle de l'*Adoration des mages* du même maître, récemment découverte à Monforte et que le Musée de Berlin a vainement tenté d'acquérir. De son côté, Mme Roblot-Delondre a prouvé que le portrait dit d'Isabelle de Portugal, au Musée d'Augsbourg, où il est attribué à l'école de Titien, est, en réalité, d'Alonso Sanchez Coello et représente l'infante Catherine-Michelle, fille de Philippe II et d'Elisabeth de Valois.

M. Théodore Reinach donne lecture de la notice qu'il a consacrée à la vie et aux travaux de son prédécesseur M. le Dr E.-T. Hamy.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 29 décembre. — 1910

Maulavi Abdul Muqtadir, **Catalogue of the Arabic and Persian Manuscripts in the oriental public library at Barkipore**. Vol. II, persian poets, 1 vol. grand in-8°, viii-222 pages, Calcutta, Bengal Secretariat book depot, 1910.

Le second volume du catalogue des manuscrits orientaux conservés dans la bibliothèque publique de Bankipore vient de paraître; il a été rédigé par un savant indigène, Maulavi Abdul Muqtadir, et l'impression en a été surveillée par M. E. Denison Ross, qui a indiqué, dans une préface de deux pages, les points intéressants méritant de fixer l'attention du lecteur. Il est consacré à la suite de la série des poètes persans; le premier nous avait mené de Firdausî à Hâfizh; le second volume embrasse les quinzième et seizième siècles, qui furent des époques de grande activité littéraire, non seulement sur le sol de l'Iran proprement dit, mais dans les contrées qui subissaient son influence, le Turkestan et l'Inde des Grands-Mogols.

Dans le présent ouvrage, c'est le nom de Djâmi qui triomphe ; on compte même un certain nombre de poèmes lyriques qui paraissent autographes. Deux poètes peu connus et dont les ouvrages sont rares, Mîrzâ Kâmrân et Qâsîm Arslân, sont représentés par deux manuscrits qui semblent uniques. On remarque également, au point de vue calligraphique, la notice qui se rapporte à un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'empereur Djéhânguîr, le *Yoûsouf et Zuleikhâ* de Djâmi tracé par le célèbre artiste Mîr 'Ali de Hérat. Je ferai remarquer en passant que M. Ross, dans sa préface, écrit le titre de ce dernier ouvrage *Yûsûf Zalikhâ* (sans copule) sans prévenir le lecteur que le diminutif du nom de Zalikhâ est seul usité en Perse aujourd'hui, bien qu'étymologiquement incorrect, ce nom étant araméen d'origine.

On nous promet, pour le troisième volume qui clora la série des poètes persans, un certain nombre de reproductions photographiques de titres ornés d'ouvrages énumérés dans les trois premières tomes, ce qui ne pourra manquer d'intéresser les amateurs et les historiens des arts musulmans.

Cl. Huart.

Ciceros Reden für Sex. Roscius aus Ameria und über das Imperium des Cn. Pompeius. Erklärt von Karl Halm. Zwölfte Auflage besorgt von Wilh. Sternkopf. Weidmann, 1910. 1 m. 60. viii-170 p.

Quelques objections qu'on croie devoir adresser aux livres de Clark, dans la Bibliothèque d'Oxford, il est certain qu'ils ont renouvelé la critique des discours publiés, et la preuve en est donnée ici : il a fallu dans la revision du Halm en tenir compte. M. St. l'a fait franchement, et l'apparat critique est ici fondé sur le texte de Clark (2e éd. 1908) avec l'indication des divergences de la nouvelle édition.

M. W. Sternkopf de Dortmund est connu des latinistes par des études qui ont porté principalement sur la Correspondance de Cicéron [1]. Aussi la librairie Weidmann a-t-elle été bien inspirée de lui confier, après la mort de Laubmann, la revision des discours de Cicéron dans la collection des classiques avec notes en allemand.

Quelques conjectures du nouvel éditeur ont été reçues dans le texte : 5 dans le *pro Roscio* ; deux dans le *de Imperio* (ou plutôt une seule, la première entraînant la seconde). J'approuve tout à fait M. St. d'avoir introduit au texte une conjecture qui n'est pas sans vraisemblance (Rosc. 11, sanguini *inimicissimam*) au lieu de la leçon traditionnelle dépourvue de sens et de la conjecture de Madvig (*dignissimam*) bien peu heureuse pour cette fois. Par contre je doute fort que M. St. ait eu raison, 24, d'ajouter *invidiosa* devant *possessio* ; il a par là rompu le groupement des mots (2+2). — Sur la maison de Chrysogonus, toute retentissante du bruit des chœurs et des instruments (45, 134), on aurait attendu un renvoi à la *Sittengeschichte* de Friedländer (III, 8e ed., p. 367 en haut, n. 1) qui cite justement ce passage. J'aurais voulu voir indiqué aussi ou p. 8, à la n. 67 ou quelque part, que la peine du *culleus* avait été mise en application par Quintus dans sa province : voir l'histoire de Zeuxis ou dans les lettres à Quintus, I, 2, 5. — La note conservée des éditions précédentes sur *officio... officis*, purement négative, ne fait que troubler l'esprit et, à mon sens, aurait dû être modifiée. — Sur Rosc. 33, 92, *video* causas esse quae *impellerent*, très bonne addition d'un extrait du livre de M. Lebreton. J'ai remarqué que M. St. trouve un argument dans la clausule pour appuyer la leçon acceptée : Rosc. 37, 107, *qui indicarit.*

É. T.

1. Il a traité aussi d'autres sujets : ainsi il a donné dans l'Hermès de 1907, un article sur l'économie du discours pour Archias.

Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine von Ludwig Friedlænder. Achte, neubearbeitete und vermehrte Auflage. Dritter Teil. Leipzig, Hirzel, 1910, 9 m. 414 p. in-8° (prix des 4 vol. 42 m.).

L'ouvrage allemand bien connu sur les mœurs romaines, au temps des Antonins, qui jusqu'ici avait trois volumes, en comptera quatre dans l'édition nouvelle, chaque volume ayant son index. Le troisième volume, que nous venons de recevoir, a deux chapitres, l'un sur le luxe, l'autre sur les arts [1]. Il semble que c'est une des parties de ces *Sittengeschichte* qui tienne le mieux.

L'auteur, Ludwig Friedländer, professeur aux universités de Königsberg, puis de Strasbourg, est mort le 26 décembre 1909 à l'âge de 85 ans. La préface du présent volume est datée de Strasbourg, novembre 1909, donc un mois avant sa fin. Il est vrai que, sauf la modification des dates au début et à la fin, il l'avait laissée sans changement.

D'une édition à l'autre, M. Fr. tirait profit pour son ouvrage de toutes ses lectures ; non seulement des livres de fond, articles de revue, etc., des inscriptions récentes, des découvertes archéologiques, des récits de voyageurs, mais de ce qui paraissait en toutes les langues de l'Europe et se rapportait de près, de loin, fût-ce même de très loin, à son sujet. On trouve dans ces livres sur l'histoire des mœurs des citations de romans (ainsi Pot-Bouille) et des anecdotes de tout genre que M. Fr. a jugées instructives ou intéressantes ; on devine de l'humour dans quelques-unes d'entre elles ou tout au moins dans le choix que M. Fr. en a fait. A tel trait réaliste, telle remarque narquoise tout lecteur reconnaîtra l'éditeur de Martial, de Juvénal et de Pétrone. Dans le même chapitre on voyait, dès les éditions antérieures, des extraits de Gevaert (Histoire de la musique), de Fauriel (Romans de la chevalerie), de Léon Gautier (Les épopées françaises), de Montaigne (Voyage en Italie), M. de Vogué, etc. M. Fr. empruntait beaucoup aux grands ouvrages de fonds : Mommsen, Sievers, Marquardt, Becker [2], mais n'en recourait pas moins directement aux sources et aux livres nouveaux. On sent partout que M. Fr. était indépendant, qu'il avait ses idées, qu'il vérifiait ce qu'il empruntait, et qu'il cherchait avant tout, qu'il voulait donner, qu'il donnait des textes et des preuves. Naturellement les renvois aux auteurs sont ici adaptés aux éditions nouvelles. A côté de citations conservées de Gruter et d'Orelli, s'alignent les références au *Corpus* et aux revues modernes. Le cadre lui-même n'a pas sensiblement changé ; ainsi, la table des matières développée est restée, ce semble, la même, de l'ancienne traduction au nouveau volume. Les changements ont porté sur le détail et ils ont consisté presque uniquement en additions.

1. Au lieu des 290 pages de la cinquième édition, les deux chapitres en comprennent ici 387.

2 Dans la présente édition il ne reste plus que très peu de renvois au Gallus.

Les amis que consultait M. Fr. étaient devenus souvent ses collaborateurs : MM. Otto Crusius, Georg Dehio, Otto Hirschfeld et Christian Hülsen. Dans le chapitre sur la Musique, on trouvera quelques additions de M. O. Crusius, signalées par des guillemets (p. 349, avant la note 1).

É. T.

Rœmische Elegiker. Eine Auswahl aus Catull, Tibull, Properz und Ovid. Fuer den Schulgebrauch bearbeitet von Dr K. P. Schulze, prof. am. Friedrichs-Werderschen Gymnasium zu Berlin. Fuenfte Auflage. Berlin, Weidmann, 1910. 3 m. 40, xi-408 p.

Tous ceux qui s'occupent des élégiaques romains connaissent et pratiquent l'excellent recueil de M. Schulze. A chaque édition nouvelle, l'auteur a pris soin d'améliorer son travail. Il me semble que l'effort est encore plus marqué dans le dernier remaniement. Je n'ai pas sous la main la quatrième édition de 1901 ; aussi ne puis-je reconnaître exactement quels sont les derniers changements qu'a faits l'éditeur. Par rapport à une édition plus ancienne (la deuxième de 1884) je vois que l'introduction est plus développée ; que l'appendice critique est bien plus considérable; enfin que le livre a quelque 150 pages de plus [1]. A la table, je note que pour Catulle, deux poèmes ont été ajoutés dans le groupe des lieds de Lesbie ; un (45) au groupe des chants d'hyménée; pour Tibulle, pour Properce, pour Ovide, pas de changement. La préface, pour la cinquième édition, donne la liste (complète, ce me semble) des publications nouvelles qui ont paru, sur les quatre poètes, pendant les dix dernières années.

Les remarques générales de latinité ou d'histoire, sont empruntées à tous les auteurs (p. 52, Nohl, *pro Mil.* ; p. 394, Richter-Eberhard, *Verr.* IV; p. 55, Meusel, *B. Civ.*, Nipperdey, *Tac.*). Naturellement beaucoup d'emprunts à Friedrich pour Catulle. Parmi les références de l'appendice, je compte plus d'un article de l'éditeur. — On relèvera sur Tibulle, I, 1, 67, la nouvelle note développée sur le sens propre et l'origine de *Manes* (d'après Usener) ; aussi celle qui concerne la quantité de *săcram* et *săcra* (I, 3, 18) dans Tibulle. — P. 368, sur 52, stat *basis orba* dea, j'aurais voulu un renvoi à *Verr.* IV, 35, 79. — P. 313 (*Am.* III, 9, 53), M. Sch. donne cette fois encore plus nettement à *tuis* le sens de : tes parents (il ajoute : Mutter u. Schwester). Mais est-il sûr que l'autre explication : *tuis* (osculis = labiis) ne soit pas aussi bonne et de toute manière ne méritait-elle pas d'être tout au moins mentionnée? — P. 58, l. 3 : n'eût-il pas fallu une note, ne fût-ce que pour la forme de *gravido*, surtout quand six lignes plus

1. La plus grande partie du nouveau supplément est consacrée à Properce (11 p.) et à Catulle (12 p.); la part de Tibulle (7 p.) et surtout celle d'Ovide (5 p. 1/2) est bien moindre.

bas on aura gra*ve*dinem? Ci-dessous encore quelques objections qui n'ont pas plus de gravité [1].

É. T.

Primitiae Czernouicienses. Festgabe zur 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Graz 1909. Herausgegeben von I. Hilberg und J. Jüthner. Czernowitz, 1909, H. Pardini, 131 p.

Recueil de travaux d'étudiants offert aux philologues allemands réunis à Graz en 1909 par le séminaire philologique de Czernowitz. — J. Biletchi, *Ausdrucksmittel zur Bezeichnung des hohen Grades einer Eigenschaft bei Catull, Tibull, Properz, Vergil, Horaz, Ovid und Statius.* M. B. répartit ses matériaux entre trois catégories, adjectif, substantif, expressions et phrases. Dans la première, on trouve d'abord le superlatif. Il distingue le superlatif exprimant le plus haut degré, le superlatif exprimant un très haut degré, cite dix exemples et dit que l'étendue de la matière l'empêche de faire davantage : il eût fallu au moins donner des chiffres. Le comparatif est employé soit dans des expressions du type *quo non arbiter Hadriae maior* ou du type *nulla gens truculentior*, soit dans celles du type *scopulis surdior*. Il eût fallu distinguer les variétés de ces types d'après la structure grammaticale, être complet (*animae quis me sit deuinctior alter*, Hor., *Sat.*, I, 5, 42), ne pas omettre le type *non ut magis alter amicus* (*Ib.*, 5, 33), pour le type *scopulis surdior* renvoyer à Wölfflin, *Archiv für lat. Lexikographie*, VII, p. 115. Certains positifs sont employés avec une exagération évidente, *ingens*, *immane*, *immensum*, *ferus*, *ferreus* (manque Tibulle, I, 2, 65), *aureus*, *aheneus*, etc. Pour les épithètes de couleur, il fallait renvoyer à Blümner. A propos des positifs renforcés par une comparaison, évidemment l'auteur n'a pas songé à être complet : je citerai seulement l'omission de *Chloris albo sic umero nitens | ut pura nocturno renidet | luna mari* (Horace, *Odes*, II, 5, 18). Il eût été bon de prévenir le lecteur. M. B. n'a trouvé que deux exemples de l'hyperbole *sine fine;* il faut ajouter Horace, *Sat.*, II, 7, 107; Virg., *En.* I, 279; II, 771. Enfin, pour l'emploi des substantifs, il est difficile d'être complet; car il s'agit de l'emploi de certains noms comme typiques : « Minerve est la sagesse et Vénus la beauté ». Une partie des exemples où l'on a un comparatif avec négation (*a Veneris facie non est prior ulla*) aurait pu d'ailleurs rentrer dans la première partie. En somme, travail inexpérimenté, trop étendu et superficiel. Il rendra service comme recueil d'exemples. — N. Polek, *Die Fischkunde des Aristoteles und ihre*

---

1. Plus d'une fois les indications bibliographiques sont au moins trop sommaires, surtout en ce qui concerne les titres d'ouvrage, et il y a, à mon sens, abus des abréviations : p. 53, 5 : Niem(eyer); Deut(icke), etc., aussi p. 30, n. 2, dans la citation de Faust, l'abréviation *Kanib.* est obscure, et il y faudrait tout au moins deux *n*. — P. 298, 97, au texte lire lae*v*a.

Nackwirkung in der Literatur. M. P. s'occupe surtout du problème des *Zoika*. Pour lui, cet ouvrage est identique à l'*Epitome* d'Aristote. — F. Brenner, *Die prosodischen Funktionen inlautender muta cum liquidis im Hexameter und Pentamenter des Catull, Tibull und Properz*. Ce travail est vicié par une erreur de méthode et une erreur d'appréciation. L'erreur de méthode consiste à considérer comme libre la prosodie d'un mot *sacro* indépendamment de sa place dans le vers. Cependant, ce mot est nécessairement un spondée à la fin de l'hexamètre et nécessairement un ïambe à la fin du pentamètre (p. 53). De même (loi VIII, p. 62), Tibulle n'est pas libre de faire bref le deuxième *e* de *celebrande* dans *celebrande per annos* (I, 7, 63). L'erreur d'appréciation découle de la précédente. M. B. croit que les poètes ont recherché la coïncidence de l'ictus métrique et de l'accent du mot. L'exemple précédent montre qu'il n'en est rien et que le choix est, dans la plupart des cas, imposé par la structure du vers. — F. Brenner, *Die Seelenlehre des Galenos*. Galien a une doctrine sur l'âme des hommes, l'âme des plantes et l'âme des corps célestes. Il attaque les philosophes et dirige surtout la polémique contre Chrysippe. — S. Hornstein, *Die Wortstellung des Tibull und Ps. Tibull*. Essai d'application au recueil tibullien des lois reconnues ou proposées par M. Hilberg pour Ovide. — S. Katz, *Zur Mythenbehandlung in Philostratos Heroikos*. Il n'y a pas de limite précise entre le héros et le démon. Le héros devient après sa mort un démon. M. Katz groupe les textes et en fait voir l'intérêt. Il montre le rôle que la rhétorique joue dans les récits de Philostrate, qui envisage les mythes dans un esprit rationaliste. Il eût été utile de consulter et de citer R. Reitzenstein, *Hellenistische Wundererzählungen*, Leipzig, 1906.

V. Cournille.

R. Cagnat et M. Besnier. **L'année épigraphique**, *revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, année 1909*, Paris, Ernest Leroux, 1910. iv-80 pp., gr. in-8°.

L'année épigraphique de 1909 se présente avec le caractère et les mérites qui ont déjà été signalés ici à propos des précédents fascicules et notamment de celui de 1908 (*Revue critique*, 1909, 2, pp. 86-88). C'est, dans sa concision et sa simplicité voulues, l'inventaire le plus rapide et le plus complet qu'il y ait des inscriptions relatives aux antiquités romaines et des commentaires de ces inscriptions publiés chaque année.

On trouvera par exemple, dans ce fascicule : en première ligne, sous le n° 30, la belle inscription sur bronze où sont rapportés les deux décrets du père de Pompée conférant la cité romaine et des décorations militaires à des soldats de corps auxiliaires espagnols, qui datent sans doute l'un et l'autre de l'an 664 de Rome, 90 avant J.-C.,

mais dont le premier seul a été rendu *de consilii sententia* et en vertu d'une loi Julia dont le rapport avec la loi Julia de la même année sur la concession de la cité aux habitants de l'Italie soulève des questions neuves et intéressantes; puis, sous le nº 104, un fragment trouvé à Sardes qui paraît un passage de l'*Oratio* de Marc-Aurèle et L. Verus introductive du sénatus-consulte sur les jeux de l'an 176-177, pour lequel une autre inscription découverte à Italica, l'inscription *C.I.L.*, II, 6278, contient la *sententia* exprimée par un sénateur dans la discussion et adoptée par le sénat; nº 84, un édit en langue grecque d'un gouverneur qu'on a pensé pouvoir être Cicéron, gouverneur de Cilicie en 703-704 de Rome, 51-50 avant J.-C.; une liste de *corporati* indéterminés de l'an 173 (nº 213) et une autre de membres du *corpus fontanorum* de l'an 232 (nº 215); un nouveau diplôme militaire, de l'an 120, du type où le soldat congédié reçoit à la fois la cité pour lui et ses descendants et le *conubium* avec son épouse actuelle ou future (nº 105); une inscription d'un nouveau légat de Numidie (nº 37); des cippes terminaux de Claude (nºs 207, 208); des corrections ou des additions au texte d'inscription déjà connues; et nombre d'autres inscriptions intéressantes aux point de vue administratif, géographique ou grammatical; en tout 248 nºs extraits d'une foule de publications dont la liste est à la fin de la brochure et rendus d'un maniement facile par une suite de tables méthodiques.

P. F. Girard.

Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph, d'après les fouilles récentes pratiquées sous la direction du R.-P. Prosper Viaud, O. F. M. Paris, Picard, 1910. XIII-200 p. in-8°. Prix : 6 fr.

Les découvertes du P. Viaud, capucin, ont toutes été faites dans l'enclos des religieux de son ordre à Nazareth. Elles ont éclairci trois catégories de travaux : les excavations pratiquées dans le roc, les constructions byzantines et les édifices des Croisés.

Les excavations pratiquées dans le roc comportent des chambres, des sépultures et des citernes. Elles sont évidemment d'époque très différente. Les plus célèbres sont celles que l'on montre aux pèlerins comme le théâtre de l'Annonciation. Les textes qui sont en faveur de cette localisation remontent au VIe siècle au plus tôt. Le P. V. veut que, dès l'époque constantinienne, il y ait eu là une basilique et un lieu de culte semblable aux célèbres sanctuaires de Jérusalem. Nous n'en avons aucune preuve ni littéraire ni archéologique. Le texte d'Épiphane, cité p. 5 avec la référence bizarre « *Patr. gr.*, t. XLI, c », n'est pas décisif. Le P. V. supplée à ce défaut par des raisonnements. En tout cas, ses fouilles prouvent que les excavations dites Chapelle de l'Ange, Grotte de l'Annonciation et Cuisine de la sainte Vierge formaient un ensemble déjà vénéré à l'époque byzantine. Il a

retrouvé, en effet, des mosaïques, une avec l'inscription Π(α)ρ(ὰ) Κώνωνος (*sic*) διακόνου Ἱεροσολύμων, d'autres avec le chrisme. Le chrisme n'est pas du type constantinien : c'est le P barré en croix grecque. Ces mosaïques ne sont pas plus anciennes que le v^e siècle. Elles peuvent être du vi^e siècle. En dehors de ces grottes, le P. V. a découvert, non loin de là, deux autres chambres taillées dans le roc. Enfin, les citernes ont dû être creusées à des époques variées. Cependant, il y a deux systèmes de citernes qui doivent être anciens et qui sont fort curieux. L'un, p. 62-63, appartient à l'aire de la grande basilique, dite de l'Annonciation. L'autre se trouve dans l'église Saint-Joseph, p. 134-135, et correspond à une vasque qui avait un fond de mosaïque. On sait qu'il existait en plusieurs lieux des piscines merveilleuses. Elles se remplissaient d'elles-mêmes dans la nuit de Pâques en vue des cérémonies du baptême. On peut se demander si nous ne sommes pas ici en présence d'un système destiné à assurer la régularité du prodige, fondé sur le principe des vases communicants. Tout particulièrement, la petite basilique (église Saint-Joseph) pouvait être un baptistère séparé, à côté de la grande église.

Les restes d'époque byzantine consistent en matériaux isolés, fragments de revêtement, sculptures, etc. Beaucoup plus importantes sont les découvertes de débris d'époque franque. Le P. Viaud a été assez heureux pour retrouver deux églises à trois absides construites par les Croisés. Il en a très soigneusement relevé les traces. Une série de coupes, de plans et de vues les mettent tout à fait sous les yeux. Son ouvrage est un supplément considérable à l'histoire de l'architecture des Croisés en Terre Sainte. Parmi les fragments de sculpture, se distingue une série de cinq chapiteaux à personnages que M. de Lasteyrie, dans une lettre à l'auteur, date du troisième quart du xii^e siècle. Ils représentent des scènes de l'histoire des apôtres et particulièrement de la légende de saint Jacques et de celle de saint Matthieu. Ces chapiteaux historiés sont un document de premier ordre pour l'histoire de l'art.

Le P. Viaud a voulu écrire, dit-il, pour les pélerins. « Je ne fais pas de science dans le présent travail ». Mais il ajoute immédiatement : « Toutefois, je n'ai pas négligé le côté scientifique ». Il serait bien fâché si les savants le laissaient tranquille et ce serait fâcheux pour les savants. Quand on dégage le livre de tout le ballast d'assertions *a priori* dont la « tradition » l'a chargé », il reste une intéressante monographie, fort bien illustrée [1].

S.

---

1. Il y a en tout 108 figures et plans, exécutés par la maison Protat. En appendice, le P. Viaud relate ses fouilles à Séphoris et reproduit la communication de notre collaborateur M. Clermont-Ganneau sur l'inscription hébraïque trouvée en ce lieu.

Guido Manacorda, **Germania Filologica**, guida bibliografica per gli studiosi e per gli insegnanti di lingua e letteratura tedesca con circa 20,000 indicazioni. Cremona, P. Fezzi, 1909. Gr. in-8°, x-280 pp., 10 L.

La *Germania Filologica* de M. Manacorda veut être un guide bibliographique pour ceux qui étudient ou enseignent la langue et la littérature allemandes. Il est assuré que la partie de ce répertoire qui contient les « généralités » renferme des renseignements qu'on trouvera difficilement ailleurs ainsi groupés. Mais, dans cette partie même, et surtout dans la seconde et dernière consacrée à la « linguistique », se trouvent des erreurs et des omissions regrettables.

Passons sur les fautes d'impression — difficiles à éviter — mais fâcheuses quand c'est un nom propre qui est défiguré, comme *Schmeckeber* p. 139 pour *Schmeckebier*. Nous constaterons que parfois l'auteur se trompe dans son appréciation. C'est le cas par exemple pour l'épithète de « critique » ajoutée à la collection des *Deutsche Texte des Mittelalters*. A plusieurs reprises M. M. manifeste qu'il connaît mal les livres qu'il cite. Autrement il ne rangerait pas *Heinzel : Ueber den Stil der altgermanischen Poesie* sous la rubrique Grammatiche antico-alto-tedesche (p. 131), mais parmi les ouvrages de stylistique énumérés p. 133; il ne signalerait pas deux fois l'histoire de la littérature allemande de Borinski sous deux titres différents (p. 168 et p. 170); il ne nommerait pas le *Handbuch* de Bartels parmi les histoires de la littérature (p. 199), non plus que le *Grundriss* de R. M. Meyer, qui est cité sous la rubrique histoire littéraire moderne, où l'on cherche en vain la *Deutsche Literaturgeschichte des 19. Jahrhunderts* du même auteur.

Mais, ce qui est plus grave, c'est que ce livre offre vraiment trop de lacunes. M. M. ne connaît pas un ouvrage aussi important que le *Mittelhochdeutsches Elementarbuch* de V. Michels; il ignore les phonétiques de Sütterlin et Piquet; sur l'argot, il cite en tout 4 ouvrages, omettant les livres de L. Pfister, H. Stumme, L. Günther, H. Ostwald; les dictionnaires techniques qu'il mentionne sont tout juste au nombre de 12; on croira difficilement qu'il ne signale que 5 études sur Nietzsche.

Le manuel de M. M. n'est ni tout à fait exact ni assez complet, C'est une esquisse, un plan de travail qu'il faut remanier et considérablement augmenter. Souhaitons à MM. le courage et le temps nécessaires à ce très gros labeur.

F. Piquet.

Edward Hutton, **Giovanni Boccaccio,** a biographical study, with photogravure frontispiece and numerous other illustrations. — London, G. Lane; 1910; in-8°, xxxiii-426 pages.

M. Hutton vient de donner à l'Angleterre le livre qui lui manquait sur Boccace, simple étude biographique, dit modestement le titre,

mais puisée aux bonnes sources, solide, abondante, agréable, et constamment réchauffée par une connaissance profonde des œuvres, que n'annonce pas le titre, mais où l'auteur a révélé ses meilleures qualités de critique, et laissé s'épancher l'admiration très vive que lui inspire le talent du conteur florentin. Il est fort honorable pour M. Hutton d'avoir su offrir à ses compatriotes un portrait fidèle de Boccace, sans réticences, sans effarouchements, sans apologie non plus : ce Boccace est bien le vrai ; il est d'une ressemblance parfaite.

Le livre se présente sous les dehors les plus séduisants ; il est égayé par une cinquantaine de reproductions photographiques, d'une très grande finesse ; la plupart mettent sous nos yeux des miniatures de manuscrits, ou des illustrations d'éditions anciennes d'œuvres de Boccace ; celles où sont fixés divers coins du paysage toscan (Certaldo, p. 380 ; Poggio Gherardo, p. 298 ; la villa Palmieri, p. 302) sont particulièrement réussies.

M. Hutton n'apporte pas, dans sa vie de Boccace, les résultats d'une enquête personnelle : il a lu les travaux les meilleurs, les plus récents — sauf de très rares omissions —, il les a choisis pour guides, et s'est borné à les résumer ; ce sont, pour la jeunesse du conteur MM. V. Crescini et surtout A. Della Torre, pour ses ambassades et ses œuvres latines A. Hortis, pour ses poésies lyriques Manicardi et Masséra, et ainsi de suite [1]. A cet égard, on serait un peu tenté de chercher querelle à M. Hutton : il accepte trop docilement des conclusions toutes faites ; ni celles qu'il emprunte à MM. Manicardi et Masséra, ni celles que lui fournissent les suggestives recherches de M. A. Della Torre ne doivent être accueillies les yeux fermés. Sur un point seulement M. H. formule des conclusions qui lui appartiennent plus directement ; c'est à propos de la topographie du *Décaméron*, question à laquelle il a précédemment consacré un volume (*Country walks about Florence*, 1908) ; ses identifications des localités décrites par Boccace sont intéressantes et vraisemblables, bien que son affirmation que Boccace passa une partie de son enfance à Corbignano, près de Settignano, et non à Certaldo, appelle les plus expresses réserves.

Le livre a un caractère nettement anglais : toutes les miniatures reproduites sont empruntées aux collections du British Museum, et parmi les gravures, beaucoup sont tirées d'exemplaires appartenant à des amateurs anglais ; l'importance donnée à la résidence de Corbignano, qui appartint au père du conteur, se justifie par la nationalité

1. Pour les œuvres latines et les mss. de Boccace M. H. ne tient pas un compte suffisant du livre de O. Hecker *Boccaccio-Funde* (1902) qu'il cite pourtant ; pour la *Vita di Dante*, il en reste à Macri-Leone sans paraître soupçonner l'édition de E. Rostagno ; pour les sources du *Décaméron* il cite à peine L. Di Francia (*Giorn. Storico*, 1904 et 1907) ; pour les lettres, il semble ignorer la publication de G. Traversari (1905).

de la propriétaire actuelle; l'appendice VI est consacré à une bibliographie des ouvrages anglais sur Boccace, et le suivant contient une bibliographie d'ouvrages traitant de Boccace et Chaucer [1], Boccace et Shakespeare ; dans l'appréciation du Décaméron, l'opposition est constante entre l'art de l'écrivain « latin » et le point de vue « anglo-saxon ».

Ne nous en plaignons pas : cette préoccupation n'est pas seulement légitime, elle est intéressante ; traduite avec bonne grâce et bonne foi, elle n'a rien de gênant, au contraire : nous ne pouvons qu'en tirer plaisir et profit; je suis personnellement enchanté de trouver dans ce livre une douzaine d'excellentes reproductions de miniatures de manuscrits londoniens. La seule surprise que l'on éprouve est de voir que l'auteur n'a pas préféré offrir au public anglais des illustrations, tout aussi belles, qui sont moins à sa portée.

Le livre de M. Hutton rendra donc des services en Italie, en France, en Allemagne aussi bien qu'en Angleterre, parce qu'il est d'une consultation facile grâce à de bons index : l'index des noms propres et des idées caractéristiques du Décaméron est ingénieux et utile, et l'on en peut dire autant de la table générale, nouvelle par nouvelle, du Décaméron, avec une petite bibliographie pour les contes les plus souvent étudiés — bibliographie qui n'a rien de définitif, mais qui est commode.

Henri HAUVETTE.

G. Pérouse, GEORGES CHASTELLAIN, étude sur l'histoire politique et littéraire du XV[e] siècle. — Paris, H. Champion, 1910; un vol. in-8° de 160 pages.

Cet opuscule est un extrait des *Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique. Il n'a point de prétentions scientifiques, en ce sens qu'il n'est pas le résultat de recherches dans les archives, et qu'il n'apporte en somme ni sur la vie, ni sur l'œuvre de Chastellain, rien qui ne soit déjà connu; il ne contient d'ailleurs aucune référence, point de notes ni d'appareil critique. Tout ce qu'a fait M. Pérouse, c'est de prendre les huit volumes de l'édition donnée par Kervyn de Lettenhove en 1863; tout ce qu'il a voulu, c'est en extraire, après les avoir lus, une étude qui replaçât son auteur dans son milieu naturel, donnât un peu la sensation de son importance et du rôle qu'il a joué. Le genre est en soi admissible; je trouve toutefois que M. P. a eu tort de moderniser les citations en prose qui sont forcément assez nombreuses, et cela sent par trop la vulgarisation banale. Puis a-t-il réussi dans son dessein? Je ne sais trop, et j'avoue que l'ensemble reste un peu terne et d'une certaine lourdeur. Après tout, c'est peut-

1. Il y aurait plus d'une lacune à y signaler, par exemple : P. Borghesi, *Boccaccio and Chaucer*, Bologne, 1903 ; et surtout Karl Young, *The origin and development of Troilus and Criseyde*, Londres (Chaucer Society), 1908.

être la faute à Chastellain, qui est bien un des plus ennuyeux écrivains que je connaisse, et qui, s'il « domine toute son époque », comme l'a dit G. Paris, l'écrase en même temps de sa pesanteur. En somme, c'est une réhabilitation qu'a tentée ici M. P., et à chaque instant, il a été forcé de plaider pour son auteur les circonstances atténuantes. Je veux bien que Chastellain ait eu une moralité politique supérieure à celle de Commines; mais comme écrivain ou même comme penseur, je doute un peu qu'il puisse en être rapproché. A-t-il eu le sens du pittoresque? Quelques épisodes de sa Chronique sembleraient l'indiquer, ne fût-ce que celui du duc Philippe le Bon égaré par une nuit brumeuse de janvier dans la forêt de Bruxelles, et forcé de s'abriter chez un charbonnier. Mais qu'est-ce que cela à côté de l'étincellement de Froissart? Puis que dire de ces opuscules à tirades morales où apparaissent des personnages allégoriques comme *Entendement*, *Mémoire*, *Indignation*, et dont la froideur mortelle ne fait guère regretter qu'il s'en soit perdu beaucoup d'autres? Que dire surtout des longues périodes enchevêtrées où l'on se perd, de ce style presque uniformément guindé, où les mots d'enflure, les métaphores comme *la corne d'orgueil* et *la meule de tribulation* voisinent avec les expressions les plus triviales? Non, c'est là décidément un penseur assez banal, et un fort médiocre écrivain : je ne parle pas de ses poésies plus insupportables encore que sa prose, et dont on trouvera dans cet opuscule d'assez longs fragments. M. Pérouse a beau dire, Georges Chastellain, grand Panetier et Indiciaire des ducs de Bourgogne, est bien le chef légitime de cette école des Grands Rhétoriqueurs qui s'est empreinte de matérialité flamande, et devait finir dans le bavardage insipide. Son œuvre est par endroits un document historique, mais n'espérons pas y goûter un plaisir littéraire quelconque.

E. Bourciez.

The English grammar schools to 1660, their curriculum and practice, by Foster Watson. Cambridge, University press, xii-548 p. petit in-8°. Prix : 6 sh.

M. Watson a exécuté une œuvre méritoire et qui a demandé des recherches longues et fastidieuses. Son livre repose sur deux séries de documents principalement, les ouvrages scolaires, dont il donne la bibliographie au fur et à mesure de son sujet, et les règlements, décisions royales, avis du Parlement, règlements d'école, etc. Il a réussi à donner une histoire parfaitement claire et suffisamment complète de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire dans son pays. Les limites chronologiques choisies par lui sont, d'une part, l'invention de l'imprimerie, d'autre part, la Restauration de 1660. A partir de 1660, en effet, il n'est plus indispensable de savoir le latin pour occuper des postes officiels; l'influence française prédomine et notre langue devient la langue de la diplomatie.

La Renaissance a eu sur les études un double résultat. Les cadres du trivium et du quadrivium se sont brisés. Chaque science a repris son autonomie, s'est fractionnée en sciences nouvelles qui, à leur tour, sont devenues indépendantes. Le règne de la dialectique est clos. La grammaire, avec l'étude des auteurs, prend la première place. La rhétorique lui dispute seule ce rang. On lit et l'on imite les anciens, non pas pour les connaître, comme le fait le philologue moderne, mais pour en tirer des expressions. Car le latin est devenu la langue universelle, des lettres, des sciences, de la diplomatie, du droit, des voyages. En même temps, la crise religieuse a désorganisé le système scolaire du moyen âge. Une série de mesures des rois et des Parlements ont pour but de remplacer et de transformer les écoles anciennes. Le latin et la religion ont la première place dans le nouveau système. Parmi les livres fondamentaux, le livre d'heures du laïc, *The Primer*, est rendu obligatoire par un ordre d'Edouard VI, en 1547, et il en est banni par une décision du Parlement, en 1651. Pendant un siècle, il aura été, avec la Bible et le catéchisme, à la base de l'enseignement. A cette occasion, M. W. donne la bibliographie des premiers catéchismes de la Réforme anglaise. Je ne crois pas qu'il ait raison de voir dans la forme du catéchisme une survivance des habitudes dialectiques du moyen âge. La disposition par demande et par réponse est toute différente de l'argumentation scolastique; elle remonte plus haut. M. W. en indique lui-même l'origine : c'est la forme adoptée par les grammairiens de la fin de l'antiquité dans leurs livres de classe et qui s'est perpétuée, par Donat, à travers tout le moyen âge. Les livres de civilité et de bonne manière, les abécédaires, les manuels de lecture, d'écriture, de calcul, et de musique complètent la bibliothèque de l'enfant. Il est à noter que les pédagogues anglais se sont demandé si l'on devait apprendre à lire dans des livres latins ou des livres anglais ; leur théorie et leur pratique générale paraissent avoir été favorable à l'anglais. La tyrannie du latin ne s'est pas exercée, certainement grâce à la Réformation : on lisait la Bible dans sa langue maternelle.

Mais le latin restait avec le grec et l'hébreu la langue des Écritures et des auteurs chrétiens. Le puritanisme provoque une question des classiques profanes dès le XVIIe siècle, comme plus tard, chez nous, le fanatisme ultramontain de Gaume et de Veuillot. Les études classiques furent sauvées en Angleterre par le besoin de recourir aux sources de la religion qui n'étaient pas scellées sous le plomb des Vulgates. De là tout un développement des études de grammaire et de rhétorique. On retrouve dans les écoles les exercices mis en honneur par les humanistes, *sententiae*, *colloquia*, traductions, lettres, représentations dramatiques, discours et pièces de vers. Nous devons surtout signaler, dans ces chapitres, l'histoire de la grammaire latine étudiée dans les classes. De même qu'il y avait une religion établie,

il devait y avoir une grammaire autorisée. Cette grammaire fut celle de Lily (1509), transformée, complétée, mais toujours identique pour le public. Une décision d'Henry VIII en 1546 la rendit obligatoire. En 1573, le privilège de l'imprimer est accordé à Francis Flower; à l'avènement de Jacques I, le privilège passe dans la famille Norton. Ce monopole ne se créa point sans résistance ni protestation. Non seulement on traduit des grammaires étrangères, non seulement des Anglais rédigent des grammaires différentes, mais le privilège est directement attaqué. Un bill présenté en 1675, supprimant le monopole, n'alla pas au delà de la première lecture. En 1758, le collège d'Eton transforma le vieux Lily et le livre fut désormais connu comme grammaire latine d'Eton jusqu'en 1868. Il faut ajouter que Lily n'était probablement pas l'auteur du livre primitif. Des pièces reproduites par M. W., il semble ressortir que la grammaire est l'œuvre de Colet; Lily l'a seulement corrigée et a écrit la syntaxe. L'ensemble paraît avoir été une compilation, dans laquelle Erasme et Linacre ont leur part.

Il est impossible de donner une idée de l'accumulation de faits précis, de textes, de références contenus dans le livre de M. Watson. Et nulle part la lecture n'en est rendue pénible. Il faut y renvoyer simplement tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Renaissance, de l'enseignement et de la philologie.

H. W.

Geschichte des Osmanischen Reiches nach den Quellen dargestellt von N. Jorga, Professor an der Universitaet Bukarest. Band III. Gotha, F. A. Perthes, 1910, VIII, 479 p., 8°; prix : 11 f. 25.

Le grand ouvrage de M. Jorga, sur l'*Histoire de l'Empire ottoman*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, avance avec une rapidité très satisfaisante. Ce troisième volume embrasse la seconde moitié du xvi[e] et les quarante premières années du xvii[e] siècle, l'époque de la grandeur et le début de la décadence turque en Europe. L'auteur nous raconte d'abord les guerres de Hongrie et la réduction de la majeure partie des pays de la couronne de Saint-Étienne en provinces des Osmanlis, jusqu'à la mort du vieux sultan Soliman devant Szigeth, le 5 septembre 1566. Nous signalerons comme particulièrement intéressant le chapitre iii, qui nous montre le rôle joué en Europe par la Sublime-Porte, durant le règne de ce souverain, et les relations entre elle et l'Empire, la France, l'Espagne et la Pologne, relations tantôt amicales et tantôt hostiles, mais toujours de haute importance pour la politique occidentale. Un autre chapitre précise l'attitude du grand empereur dans les affaires d'Asie et plus spécialement dans les révolutions de la Perse [1]. Nous entrevoyons ensuite les premiers symptômes

1. P. 123. Comment Mustapha dont le père Soliman avait alors 53 ou 54 ans, aurait-il pu avoir lui-même un fils quadragénaire? Il faut évidemment lire *vierzehnjaehrig* pour *vierzigjaehrig*.

d'affaiblissement sous son successeur Sélim II, l'ivrogne, le « fils de Juif »[1]; mais c'est surtout après la mort de Sélim, sous l'épileptique Mourad, que les signes de la dégénérescence de la race d'Osman se multiplient, et l'on voit surgir à Constantinople et grandir l'influence des représentants des peuples tributaires, des rénégats, des Grecs du Phanar. A Mourad III succède en janvier 1595 un être abruti, Mohammed III[2], puis le féroce Ahmed, puis l'idiot Mustapha, mis de côté par Osman, fils d'Ahmed, à son tour assassiné par les janissaires (1622). Après un second intermède éphémère de Mustapha, Mourad IV monte sur le trône en septembre 1623 et arrête pour un temps la ruine imminente de l'empire turc. Prince énergique et belliqueux, il soumet les milices indisciplinées, bat les Perses, réussit à gouverner par lui-même et comme l'Europe occidentale est suffisamment occupée par les guerres de Trente-Ans, il parvient à restaurer quelque peu le prestige ottoman. Mais à sa mort (février 1640) la dégringolade recommence, et la puissance maritime surtout de l'empire est décidément affaiblie. C'est à cette date que le savant professeur de Bucharest arrête pour le moment son récit; comme toujours, il est vivant, coloré[3], et tout en étant relativement sommaire, on peut dire qu'il ne néglige aucun des faits qu'il importait de signaler et, pour beaucoup de lecteurs, il éclairera d'un jour nouveau certains chapitres de la politique européenne d'alors, en les confrontant avec les données de l'histoire orientale. On ne peut que souhaiter de voir M. J. nous donner bientôt la suite de son important travail.

E.

Beaumont and Fletcher, **Works**, vol. VIII (éd. A. R. Waller), Cambridge, University Press, 1910, in-12, 387 pp., 4 s. 6 d.

Christopher Marlowe, **Works** (éd. C. F. Tucker Brooke), Oxford, Clarendon Press, 1910, in-12, 664 pp. 5 sh.

Anthology of the Poetry of the Age of Shakspeare, éd. W. T. Young, Cambridge, University Press, 1910, in-12, 307 pp., 4 s. 6 d.

Nous avons souvent parlé de l'édition critique de Beaumont et Fletcher, publiée sous les auspices de l'Université de Cambridge par M. Waller. Le huitième volume, que nous avons sous les yeux, renferme les pièces suivantes : *The Womans Prize*, *The Island Princess*, *The Noble Gentleman*, *The Coronation*, *The Coxcomb*. On se rappelle que l'édition complète doit compter dix volumes et qu'un volume supplémentaire sera consacré aux notes et commentaires. Pour la première fois on aura une édition de Beaumont et Fletcher facile à lire et accessible à tous.

---

1. La défaite de Lépante est pourtante si peu décisive, en apparence, qu'en 1574 nous voyons la flotte turque reconquérir Tunis.

2. Voir le portrait peu flatteur qu'en fait l'auteur, p. 407-408.

3. Parfois le langage peut paraitre un peu trop coloré; c'est ainsi que p. 287, l'auteur appelle Sigismond Bathory « *ein schwaechlicher Dekadent* ».

On ne peut être assez reconnaissant à M. Tucker Brooke, maître de conférences à l'Université de Yale, d'avoir songé à réimprimer en un seul volume, les œuvres complètes de Marlowe. Le texte adopté est presque toujours celui des premières éditions, les variantes étant rejetées en note au bas des pages. Une bibliographie accompagne le texte. Outre les œuvres dramatiques, le volume renferme *Hero* et *Léandre*, les poésies lyriques, la traduction des *Élégies* d'Ovide et du premier chant de la *Pharsale* de Lucain. Seuls deux ou trois fragments d'une authenticité douteuse ont été omis.

Dans la collection d'*Anthologies* que publie l'Université de Cambridge, les textes sont choisis moins pour leur mérite littéraire que dans le dessein de donner au lecteur une idée précise de l'époque où ils furent composés. Ainsi le volume qu'a édité M. Young comprend des poésies lyriques, des poésies descriptives, des sonnets, des poésies d'inspiration classique et d'inspiration historique, des poésies didactiques, enfin des satires. La meilleure façon de comprendre la mentalité des contemporains d'Elisabeth, n'est-elle pas, au lieu de parcourir des ouvrages spéciaux, de se reporter aux passages les plus significatifs des poètes contemporains ? Il faut louer l'ingéniosité de M. Y., en avouant que son *Anthologie* ne remplacera pas l'admirable *Golden Treasury* de Palgrave, où l'on sent la main, non d'un érudit, mais d'un artiste.

L'exécution typographique des trois volumes dont nous venons de parler est irréprochable. Grâce à l'effort des deux grandes universités anglaises, il ne sera bientôt plus nécessaire de s'adresser à des éditeurs allemands pour avoir des textes critiques d'auteurs anglais.

Ch. Bastide.

Frédéric Mistral, **La Genèsi**, traducho en prouvençau, emé lou latin de la Vulgato etc. Paris, H. Champion, 1910; un vol. in-8° de xi-303 pages.

L'auteur de *Mireïo* n'a pas encore définitivement lié sa gerbe, et sa verte vieillesse est toujours féconde. Après avoir donné le souffle à une poésie provençale moderne, il veut démontrer que cette langue qu'il a retrouvée est capable d'exprimer toutes les pensées et susceptible de produire en prose aussi des chefs-d'œuvre. De là cette traduction de la *Genèse*, dont quelques fragments avaient déjà paru à différentes reprises dans l'*Armana prouvençau*, et que Mistral, après y avoir médité à loisir suivant son habitude, offre aujourd'hui tout entière au public. Le choix du texte ne pouvait guère être plus heureux : avec son récit de la Création et du Déluge, avec ses prestigieuses histoires d'Abraham ou de Joseph, les cinquante chapitres de la *Genèse* sont un livre vraiment fondamental, un de ceux sur lesquels « le souffle matinal a passé », comme disait Sainte-Beuve. On peut deviner comment s'y adapte la prose fluide d'un poète, cette

« langue des mas » qui non seulement s'égale, mais en maint endroit devient supérieure par sa naïveté au latin de la Vulgate : ce sera un charme pour les initiés et les lettrés qu'une telle lecture, mais aussi pour le peuple de Provence, car il retrouvera là tant d'expressions du cru ! Et pour n'en citer qu'une, est-ce que *bèsti d'avé* n'est pas plus joli et moins sec que le *greges* du latin ? L'édition est belle, sans être de grand luxe. Dans le volume, le provençal est placé à gauche, et le latin à droite : j'eusse préféré l'ordre inverse, qui peut-être serait plus naturel, et en tout cas plus commode pour le lecteur. Il y a en tête un beau portrait de Mistral, du Mistral actuel, toujours très droit, avec sa barbiche et les cheveux en arrière, dominant et créateur, celui qui a redonné conscience d'elle-même à toute une race.

E. Bourciez.

L'Économie politique et la Sociologie, par René Maunier, un vol. in-18, 177 p. Giard et Brière, éd. 1910.

Chez M. Maunier, dont nous avons déjà signalé un volume sur l'*Origine des villes*, l'incontestable puissance de l'intelligence et la richesse de l'érudition, sont, jusqu'à un certain point, victimes des mauvaises habitudes de langage de la sociologie contemporaine. Quand arrivera-t-elle à s'affranchir de ce vocabulaire défectueux et de cette phraséologie pesante qu'elle semble avoir empruntés à l'Allemagne et qui rendent la lecture de nos modernes sociologues si pénible ? Je prends au hasard un exemple dans le petit volume de M. M. Il parle de l'invention, ou, pour employer ses termes, des innovations de l'individu (opposées en apparence aux *règles* sociales). « Les innovations, écrit l'auteur, ne sont, *on le sait bien*, que des intersections de concepts traditionnels ». Cet « on le sait bien » est admirable. Il est probable que mise sous une forme plus abordable, la notion indiquée par M. M. est en effet presque un lieu commun : mais en quoi l'image géométrique éclaircit-elle l'idée ? — Le petit livre de M. M. se compose de trois parties : une *Introduction*, dans laquelle il a tenté (en 32 pages !) une classification des phénomènes sociaux et une définition du phénomène économique. C'est la partie la plus obscure de l'ouvrage. Un livre I dans lequel il examine d'un point de vue historique les conceptions qu'ont eues les principaux auteurs des rapports entre l'économique et les autres sciences sociales, autrement dit de la sociologie et de l'économie politique. Sa conclusion est que « la conception dite sociologique.. s'est graduellement généralisée dans la science économique. Limitée d'abord à l'école historique, elle a pénétré jusqu'à l'école classique et déductive. »

Mais ce premier point accordé, l'auteur prétend établir « qu'on s'est plutôt borné à affirmer la nécessité d'une sociologie économique qu'à travailler à la constituer ». Et il essaye de le montrer dans un II^e^

Livre dont la conclusion, après examen sommaire des différentes doctrines, est que « la sociologie économique est présentement dans un état absolument rudimentaire et qu'elle est presque tout entière à refaire. »

Pour la refaire, M. M. veut partir de ce postulat que « la science sociale est une, homogène et indivise, et qu'elle ne saurait donc faire l'objet de sciences multiples, distinctes par leur nature. » Comme moyen de parer aux difficultés que crée la complexité inextricable d'une pareille matière, l'auteur propose « d'étudier tout l'ensemble des faits sociaux considérés dans leurs rapports réciproques, mais seulement dans un certain type de société, ou même dans une seule société aussi restreinte qu'on voudra : nation, province, ville. » C'est là une méthode de travail bien discutable et qui va à l'inverse du mouvement qui s'est produit dans toutes les sciences d'observation. Pour toutes on pourrait dire ce que M. M. dit de l'économie politique : qu'elles isolent des phénomènes qui devraient être étudiés dans leurs rapports avec d'autres. C'est exact de la physique, de la chimie, de la physiologie, de la biologie, de la linguistique, etc. D'un autre côté, étudier complètement un membre en le séparant de l'ensemble auquel il appartient, est-ce possible sans risquer de graves erreurs?

M. M. fournit lui-même une justification des procédés que l'économie politique applique à l'étude des sociétés élevées — les seules dont elle s'occupe dans ses investigations courantes — lorsqu'il constate que « dans les sociétés inférieures... il y a entre les diverses espèces de faits sociaux une indistinction absolue et une confusion indissoluble... Dans des types de sociétés plus élevés, les divers genres de faits sociaux se différencient et prennent leurs caractères propres : cessant d'être identiques, ils demeurent seulement en action et réaction réciproques. »

N'est-ce pas dire que, légitime et possible dans l'analyse des sociétés inférieures que la sociologie proprement dite affectionne particulièrement, probablement à cause de leur simplicité même, l'unité, ou plutôt la confusion de la science sociale, est impraticable dans l'observation des phénomènes de l'existence des sociétés élevées — et que là, malgré ses inconvénients théoriques, s'impose la division en sciences spéciales, morphologie, droit, morale, linguistique, économique, etc. que M. M. voudrait au nom d'un principe logique fondre en une sociologie unifiée? M. M. a raison de rappeler que ce dernier point de vue a été celui de plusieurs des premiers économistes qui ont étudié l'Économique comme une simple province du Droit ou de la Morale : mais il a tort de vouloir y ramener une science qui a, comme les autres, pratiqué la division du travail ; qui encourrait seulement des reproches si elle perdait de vue, dans cette spécialisation nécessaire, les liens qui la rattachent à d'autres disciplines — et qui doivent la

maintenir, quand il s'agit de conclusions générales, dans une certaine prudence d'affirmation.

Eugène D'EICHTHAL.

Justin, Dialogue avec Tryphon, texte grec, traduction française, introduction, notes et index, par G. ARCHAMBAULT. Paris, Picard, 1909; 2 vol. de c-362 et 396 p. (*Textes et documents pour l'étude historique du Christianisme*, t. 8 et 11).

Le *Dialogue avec Tryphon* est un ouvrage curieux et intéressant, non seulement par les renseignements qu'il fournit sur les conceptions théologiques de Justin, mais encore parce qu'il a un rapport étroit avec les *Apologies* du même auteur, dont il éclaire et précise les théories. Les *Apologies* sont le premier ouvrage publié dans la collection de MM. Hemmer et Lejay; les deux volumes du *Dialogue* en forment les tomes 8 et 11. Un autre intérêt de ce livre est qu'il met en lumière d'une façon originale les croyances chrétiennes du IIe siècle, et que nous pouvons, grâce à lui, concevoir l'attitude des chrétiens d'alors vis-à-vis des Juifs, et la signification qu'ils attribuaient à l'Ancien Testament. Un document aussi important pour l'histoire de l'Eglise méritait d'être publié à nouveau, non qu'il y ait beaucoup à reprendre dans l'édition donnée par von Otto dans le *Corpus Apologetarum christianorum* (3e éd. 1877); mais il est rendu plus accessible, par la commodité du format (in-12) et la modicité du prix (7 fr.), à ceux qui s'occupent du christianisme des premiers siècles. M. Archambault a donné le texte d'après le manuscrit grec 450 de notre bibliothèque nationale, après avoir excellemment montré que le seul autre manuscrit qui contient le *Dialogue*, actuellement à Cheltenham en Angleterre, ne saurait entrer en ligne de compte, n'étant qu'une copie du manuscrit de Paris. Après cette démonstration, M. A. recherche les traces du *Dialogue*, qui semble avoir vite cessé d'être lu, dans la littérature chrétienne postérieure, et termine sa longue introduction en traitant de l'intégrité de l'ouvrage et de sa valeur littéraire et historique. Le texte, établi dans les conditions exposées par M. A., n'est pas d'une sûreté indiscutable; un certain nombre de passages sont embarrassés et d'une construction suspecte; mais il faut noter que la langue de Justin n'est pas toujours d'une parfaite correction, et ne pas oublier, d'autre part, que ces éditions ne sont pas des éditions critiques. Des notes, du reste, indiquent les passages où l'on a cru devoir s'écarter du manuscrit, et d'autres notes, assez nombreuses, apportent d'utiles éclaircissements à propos de certaines expressions de l'auteur. La traduction qui accompagne le texte est, dans son ensemble, exacte; je lui reprocherai toutefois de n'être pas d'une fidélité assez rigoureuse; il ne manque pas de passages où le texte aurait pu être serré de plus près, et où la phrase française n'aurait pu que gagner à mieux suivre la forme grecque. M. A. s'en est aperçu lui-même, et dans ses corrigenda il a rectifié un certain nombre de tra-

ductions peu exactes ; mais il aurait pu en rectifier bien d'autres. Ce sont, pour la plupart, de minimes imperfections, et je reconnais volontiers qu'en matière de traduction je suis très difficile; mais quelques-unes vont jusqu'à altérer le sens. Rendre, par exemple, CXV, 1 ἀποκεκρυμμένως κηρύσσειν par « annoncer secrètement » au lieu de « en termes voilés » n'est qu'une impropriété de langage; XXXI, 4 traduire ἡ βασιλεία αὐτοῦ οὐ μὴ φθαρῇ par « que son régime (règne, sans doute), ne soit pas détruit » n'est qu'une légère erreur sur la valeur de la construction grecque ; CXIV, 1 dans ἣν τέχνην ἐὰν μὴ εἰδῶσιν οἱ ἐντυγχάνοντες « si quelqu'un ne connaît pas ces règles » nous avons bien le sens général, quoique τέχνη soit mal rendu et que οἱ ἐντυγχάνοντες ne le soit pas du tout. Mais CXII, 5 la phrase « Si vous abordez les oracles prophétiques avec une obstination et des intentions telles que vous ne consentiez pas à souffrir, etc. » s'écarte beaucoup du texte, dont M. A. n'a pas compris la construction; XXXII, 4 « vous le (le temps) comptez autrement » n'a rien à faire avec le grec ἄλλο ἡγεῖσθε; et XLIX, 2 la dernière phrase du paragraphe est nettement un contre-sens. Quoi qu'il en soit, on peut être moins exigeant pour la traduction d'un ouvrage où les idées sont tout, où le mouvement de la phrase est moins important, et où l'auteur semble avoir eu lui-même fort peu de souci d'exprimer sa pensée sous une forme impeccable. La publication, dans son ensemble, est très satisfaisante et M. Archambault a bien mérité de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du christianisme et de ses premiers temps.

My.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 décembre 1910.* — M. le comte Paul Durrieu signale la publication récente, dans une revue anglaise, d'un dessin italien conservé à Bergame et offrant une frappante ressemblance avec le groupe central d'une des pages les plus célèbres des *Très riches Heures* du duc Jean de Berry, de Chantilly, la page de « la curée au bois de Vincennes ». Pour M. Durrieu, l'analogie entre le dessin de Bergame et la page de Chantilly ne viendrait pas de ce que l'un est le prototype de l'autre, mais résulterait de ce que les deux œuvres dériveraient toutes deux d'un original commun. M. Durrieu croit que cet original, actuellement disparu, pouvait être une composition de Michelino de Besozzo, peintre très réputé à Milan à la fin du xiv[e] et au commencement du xv[e] siècle, et dont les œuvres ont parfaitement pu être connues des artistes qui ont décoré, en France, les *Très riches Heures* du duc de Berry.

M. Louis Poinssot, inspecteur des antiquités de Tunisie, annonce que la restauration du mausolée punique de Dougga qu'il avait entreprise en 1908, vient d'être achevée aux frais du gouvernement tunisien. Ce mausolée doit être désormais placé au premier rang parmi les monuments d'Afrique antérieurs à l'époque romaine. Présentant un mélange singulier de formes helléniques et de motifs orientaux, il est un précieux reste d'un art qui n'est plus grec qu'à demi et qu'on retrouve non seulement en Afrique, mais encore en Espagne, à Malte et en Sicile où il s'est peut-être constitué. M. Poinssot expose les méthodes employées pour cette restauration et comment grâce à elles, il a été possible de tirer d'un amas d'énormes pierres les éléments architecturaux de trois étages formant un ensemble de plus de 20 mètres de hauteur. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de cinq correspondants étrangers. Sont élus : MM. H. Oldenberg, professeur à l'Université de Gœttingen ; Treu, conservateur du Musée royal de sculpture à Dresde; Bulić, conservateur du Musée de Spalato; de Saussure, professeur à l'Université de Genève; Pirenne, professeur à l'Université de Gand.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse ROUCHON.

N° 27 Quarante-quatrième année. 7 juillet 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 25 juin 1910 : M. Bréal, Variétés étymologiques. — Aragonnès d'Orcet, La capitulation de Sedan. — François Maury, Formons et exportons nos administrateurs, II. — Paul Gaultier, La mentalité des sauvages. — G. Servières, Danseurs russes et danseurs français. — Jacques Lux, La crise sociale.

Revue de l'enseignement des langues vivantes, n° 6 : L. Cazamian, Les sentiments anglais et l'entente cordiale. — P. Besson, L'Allemagne mystique au moyen-âge, II. — Cam. Chemin, Ode au vent d'ouest (d'après Shelley). — Notes et documents : Mme Talayrach d'Eckardt, La philosophie du langage de Julius Bahnsen. — Soutenance de thèse (John Lyly).

Deutsche Literaturzeitung, n° 26 : Luschin von Ebengreuth, Die österreichische Zentralverwaltung. — Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami. rec. Allen. — E. Huet, Jeanne d'Arc et la musique, 2e éd. — Nicole et Darier, Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule. — Clemen, Religionsgeschichtliche Erklärung des Neuen Testaments. — Latreille, Joseph de Maistre et la Papauté. — Roussel-Despierres, Hors du Scepticisme, Liberté et Beauté. — M. Louis, Doctrines religieuses des philosophes grecs. — Itschner, Unterrichtslehre. — O. Baumgarten, Neue Bahnen. 2 Aufl. — Hopkins, Gods and Saints of the Great Brāhmana. — Psalms of the early Buddhists. I, transl. by Mrs. Rhys Davids. — Sammlung der griechischen Dialektinschriften. Hgb. von H. Collitz. IV, 4. — R. Lackner, De casuum, temporum, modorum usu in Ephemeride Dictyis-Septimii. — A. Chuquet, Littérature allemande. — Svensson, Aus Islands alten Schätzen. Ubs. von Mayrhofer. — E. Voigt, Shakespeares Naturschilderungen. — [Varnhagen], Novella di Paganino e di Messer Ricciardo. La Novella della figliuola del mercatante. — Bergner, Naumburg und Merseburg. — Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen. V. — Harkensee, Die Schlacht bei Marignano (13. und 14. Sept. 1515). — Hiller von Gaertringen. — Familiengeschichte der Freiherrn Hiller von Gaertringen. — Preconi, Italiänischer Sommer. — Götze, Volkskundliches bei Luther. — Novicow, La critique du Darwinisme social. — Nachod, Treuhänder und Treuhandgesellschaften in Grossbritannien, Amerika und Deutschland. — Hirsch, Das Warenhaus in Deutschland, seine Organisation und Wirkung.

Literarisches Zentralblatt, n° 23 : Kittel, Biblia Hebraica. — Augustini Scripta contra Donatistas. III, p. Petschenig. — Babut, Priscillien et le priscillianisme. — Kammerer, Zur Gesch. des Landschaftsgefühls im XVIII Jahrh. — Tajarib al Umam, p. Caetani, I. — Blasel, Die Wanderzüge der Longobarden. — Blok, Gesch. der Niederlande, IV bis 1648. — Loewenstern, mit Pahlens Reiterei gegen Napoleon, p. Wrangell. — Paulsen, Aus meinem Leben. — Schemann, Gobineaus Rassenwerk. — Bücher, Arbeit u. Rythmus. — Schultz, Rätsel aus dem hellen. Kulturkreise. — Morgenthaler, De Catulli codicibus. — Le Roman de la dame à la licorne p. Gennrich. — Buchmann, Helden und Mächte des romantischen Kunstmärchens. — Studniczka, Zur Ara Pacis. — Jacobsen, Das Quattrocento in Siena.

N° 24 : Ein jüdisch-christliches Psalmbuch, p. Harnack. — Pareti, Potenza maritima degli Spartani. — Jecklin, Zur Geschichte Grau-

bünden 1464-1803, III. — MAAG, Schweizertruppen in neapol. Diensten. — F. A. SCHMID, Mönche u. Philister. — WASSILJEW, Die Erschliessung Chinas. — J. MEIER, Werden des Volksepos. — Tulli Cicer. pro Quinctio, etc., p. CLARK. — BIRT, Jugendverse u. Heimatpoesie Vergils ; Poetae latini minores, p. VOLLMER, I, Appendix Vergiliana. — N. WELTER, Gesch. der franz Literatur. — Ag. LASCH, Gesch. der Schriftsprache in Berlin bis zur Mitte des XVIII Jahrh. — DAEHNHARDT, Natursagen. — APPEL, De Romanorum precationibus. — CULTRERA, Saggi sull'arte ellenistica e greco-romana, I. La Corrente Asiana — BATKA, Aus der Opernwelt.

N° 25 : SODEN, Die Schriften des N. T. I. 2-4. — BLANCARD, Les Mavroyéni. — L. M. HARTMANN, Gesch. Italiens im M. A. — PELSTER, Stand und Herkunft der Bischöfe der Kölner Kirchenprovinz. — MEINHOLD, Arndt. — NORDENSKJÖLD, Die Polarwelt. — BURLE, Le dével. de la notion de droit naturel dans l'antiquité grecque. — Linguistic Survey of India, III. Tibeto Burman family, I, p. GRIERSON. — ZWEINIGER, Der lebendige Homer. — G.-K. WOLF, Ein Semester in Frankreich. — G. de Machaut, Poésies lyriques, p. CHICHMAREF. — Gœthes Werke, p. ALT, 5-7, 8-10, 27-28 ; Gœthes Werke, Propyläen-Ausgabe, 2-4. — JELINEK, Uffo Horns dramatischer Nachlass. — F. PFISTER, Der Reliquiencult im Altertum, I. — H. RIEMANN, Kleines Handbuch der Musikgeschichte. — E. WEBER, Die epische Dichtung.

N° 26 : KITTEL, Die alttest. Wissenschaft. — TSCHACKERT, Entsteh. der luther. u. reform. Kirchenlehre. — MESCHLER, Gesamm. kleinere Schriften. — H. SCHMIDT, Haeckels Embryonenbilder. — RÖSSLER, Grundriss einer Gesch. Roms im M. A., I. — WIDMANN, Geschichte Salzburgs. — HASHAGEN, Das Rheinland u. die franz. Revolution. — Konstanzer Häuserbuch. — Histor. Aufsätze, Karl Zeumer dargebracht. — Sir Cl. MARKHAM, Aus dem Lande der lebenden Buddhas, trad. BRANDT. — ARNIM-SCHLAGENTHIN, Der Kampf ums Dasein und züchterische Erfahrung. — A. de GUBERNATIS, Galilei. — FOSSEL, Studien zur Gesch. der Medizin. — GARDINER, The admonition of an Egyptian sage. — C. RITTER, Platons Staat. — LINDEBOOM, Erasmus — HANHART, The reception of Gœthes Faust in England. — FITTBOGEN, Die Form der Hymnen Gœthes. — ROSCHER, Die Zahl 40 im Glauben, Brauch und Schrifttum der Semiten. — Der röm. Limes in Oesterreich, X ; Bericht des Vereins Carnuntum. — KALLAB, Vasaristudien. — H. RIEMANN, Die byzant. Notenschrift im X bis XV Jahrh. — SCHIELE, Gesch. der Erziehung. — DELLA TORRE, Scritti sparsi, I-II.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE DE PARIS

Publiée sous les auspices du Service de la Bibliothèque et des Travaux historiques de la Ville

TOME PREMIER

PARIS SOUS LES PREMIERS CAPÉTIENS

(987-1223)

ÉTUDE DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE

Par **Louis HALPHEN**

DOCTEUR ÈS LETTRES, SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Un volume in-8 de 123 pages, illustré de 12 gravures dans le texte et de 4 phototypies hors texte, accompagné d'un album in-4 de 11 planches...... **9 fr. 50**

Cette nouvelle collection est destinée à combler une lacune de l'œuvre historique de la Ville de Paris. Elle est consacrée à l'histoire *locale* de Paris, histoire topographique, ou histoire de la collectivité parisienne, des institutions qui ont régi cette collectivité et des événements auxquels elle a pris une part directe.

La collection s'ouvre par un volume relatif à *Paris sous les premiers Capétiens*. Ce travail, étayé de tous les documents accessibles au chercheur, renferme, sous une forme concise, ce qui a trait au développement topographique de Paris dans l'espace de deux siècles et demi. Il se termine par un dictionnaire de tous les noms de lieux et de monuments de Paris pour cette époque, avec indication ou citation des textes divers qui s'y rapportent. Ce répertoire en fait pour l'érudit un véritable instrument de travail. Cette œuvre, devant s'ajouter à d'autres publications en préparation pour les époques antérieures, contribuera, pour sa part, à donner une base solidement documentaire à l'étude topographique de Paris dans les temps reculés du moyen âge.

L'illustration qui fait corps avec ce fascicule et celle qui l'accompagne à l'état d'album (de neuf planches en taille-douce et deux plans), se rapportent à l'enceinte de Philippe-Auguste. L'un des plans contient le relevé de cette enceinte dans le Paris actuel; l'autre est un plan de restitution de Paris sous Philippe-Auguste.

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS

ÉTUDES SUR

LA PRÉHISTOIRE ET L'HISTOIRE

JUSQU'A LA FIN DE L'EMPIRE MACÉDONIEN

Par **Jacques de MORGAN**

Ancien directeur général des antiquités de l'Egypte
Délégué général en Perse du Ministère de l'Instruction publique

In-8°, 600 pages, 77 cartes et 50 figures dans le texte. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage, que nous offrons au public, donne, en 600 pages, l'Histoire générale du monde depuis les temps géologiques où l'homme est apparu sur la terre jusqu'à la fin de la conquête alexandrine ; c'est-à-dire jusqu'au temps où commence l'ère de la civilisation gréco-latine.

L'auteur, aussi versé dans les sciences naturelles que dans les connaissances archéologiques et historiques, était on ne peut mieux placé pour traiter des *premières civilisations* d'une manière générale. Ayant parcouru la totalité du monde antique, y ayant effectué de longues et fructueuses recherches, devenues d'ailleurs célèbres, ayant étudié à tous points de vue les pays qui ont été le berceau de notre culture, il se trouvait dans les meilleures conditions pour dégager les grandes lignes de l'histoire de cette foule de détails qui, le plus souvent, cachent les vues d'ensemble.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 28 Quarante-quatrième année 14 juillet 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Feuilles d'Histoire, n° 26 : Pol ARGANT, Charles de Lorraine et Béatrix de Cusance. — Pierre LABORDERIE, Paoli homme d'Etat. — Arthur CHUQUET. Camille Desmoulins en juillet 1789. — Napoléon BONAPARTE, Quatre lettres de 1793. — DUBOIS-DILANGE, Facheux prénom. — André VOVARD, La mort de l'amiral Villeneuve et le sergent Guillemard. — Général JARRY, La défection de Ney. — Raymond GUYOT, La duchesse de Dino. — Louis SPACH, Stendhal-Beyle. — Henri DEHÉRAIN, Le baron Dhanis. — Alfred DUQUET, La patrie est en danger. — Mélanges : Un beau cri de Wallenstein — Un mot du marquis d'Argenson. — Montmédy en 1792. — Une lettre de René Moreaux. — L'Ecole polytechnique et le Directoire en janvier 1797. — Michel Otto à sa tante Eckel. — Le 14 juillet dans une commune de la Creuse en 1800. — La revanche de Pozzo. — Frénilly à Henri de Bonald. — Réponses : Le Scudéry de l'Allemagne. La femme-Voltaire ; L'empereur de Chine à Paris; Vive Napoléon ; Le prince de Galles à Waterloo ; Le champion des légitimistes ; Les parapluies sur le champ de bataille. — Bibliographie : CAUVIN et BARTHÉLEMY, Les volontaires et les réquisitionnaires des Basses-Alpes ; H. FLEISCHMANN, Mémoires de Charlotte Robespierre, Robespierre et les fmmes, Rachel intime ; Vte DE PONTBRIAND. Le comte d'Artois et l'expédition de l'île d'Yeu ; Correspondance du duc d'Enghien, t. III, par BOULAY DE LA MEURTHE; SAUZEY. Les Allemands sous les aigles françaises, Nos Alliés les Bavarois ; GUIMBAUD, Auget de Montyon ; JACOB LACORDAIRE. Paroles d'officier aux instituteurs.

Deutsche Literaturzeitung, n° 27 : Dr. Hedwig BLEULER-WASER, Gottfried Kellers dramatische Bestrebungen. — Correspondance de Jean-Jacques Rousseau avec Léonard Usteri, publ. par USTERI et RITTER. — PEAKE, The Religion of Israel. — MOMMERT, Zur Chronologie des Lebens Jesu. — Frz. WIELAND, Der vorirenäische Opferbegriff. — WITASEK, Grundlinien der Psychologie. — PARODI. Le problème moral et la pensée contemporaine. — EULENBURG, Schülerselbstmorde. — GLÜCK, Schwachbegabte Kinder. — GARDINER, The Admonitions of an Egyptian Sage from a Hieratic Papyrus in Leiden. — Anecdota from Irish manuscripts, ed. by Bergin. Best, K. Meyer, O'Keeffe. — ILBERG, Die Ueberlieferung der Gynäkologie des Soranos von Ephesos. — SONTHEIMER, Vitruvius und seine Zeit. — MERCKS, Schriften und Briefwechsel. In Auswahl hgb. von K. Wolff. — DÖLL, Die Entwicklung im jüngstdeutschen Drama. — LAVERGNE. Le parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècle. — SCHOEN, Coppée, l'homme et le poète. — CLIFFE und SCHMITZ, Lehrbuch der englischen Sprache. STUDNICZKA. Zur Ara Pacis. — RIEMANN-FESTCHRIFT, Gesammelte Studien. — HELBIG, Zur Geschichte der hasta donatica. — GROTEFEND, Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit. 3 Aufl. — PRIBRAM, Ein Habsburg-Stuartsches Heiratsprojekt. — Handbuch für Heer und Flotte. Hgb. von G. von Alten. Lief. 20. 21. — A. WEBER. Ueber den Standort der industrien. I. — KIPP, Geschichte der Quellen des römischen Rechts. 3. Aufl.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

ANNALES RÉVOLUTIONNAIRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES

Troisième année, n° 3 (juillet-septembre 1910).

SOMMAIRE :

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE DE PARIS

Publiée sous les auspices du Service de la Bibliothèque et des Travaux historiques de la Ville

TOME PREMIER

PARIS SOUS LES PREMIERS CAPÉTIENS

(987-1223)

ÉTUDE DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE

Par **Louis HALPHEN**

DOCTEUR ÈS LETTRES, SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Un volume in-8 de 123 pages, illustré de 12 gravures dans le texte et de 4 phototypies hors texte, accompagné d'un album in-4 de 11 planches...... **9 fr. 50**

Cette nouvelle collection est destinée à combler une lacune de l'œuvre historique de la Ville de Paris. Elle est consacrée à l'histoire *locale* de Paris, histoire topographique, ou histoire de la collectivité parisienne, des institutions qui ont régi cette collectivité et des événements auxquels elle a pris une part directe.

La collection s'ouvre par un volume relatif à *Paris sous les premiers Capétiens*. Ce travail, étayé de tous les documents accessibles au chercheur, renferme, sous une forme concise, ce qui a trait au développement topographique de Paris dans l'espace de deux siècles et demi. Il se termine par un dictionnaire de tous les noms de lieux et de monuments de Paris pour cette époque, avec indication ou citation des textes divers qui s'y rapportent. Ce répertoire en fait pour l'érudit un véritable instrument de travail. Cette œuvre, devant s'ajouter à d'autres publications en préparation pour les époques antérieures, contribuera, pour sa part, à donner une base solidement documentaire à l'étude topographique de Paris dans les temps reculés du moyen âge.

L'illustration qui fait corps avec ce fascicule et celle qui l'accompagne à l'état d'album (de neuf planches en taille-douce et deux plans), se rapportent à l'enceinte de Philippe-Auguste. L'un des plans contient le relevé de cette enceinte dans le Paris actuel; l'autre est un plan de restitution de Paris sous Philippe-Auguste.

LES PREMIÈRES CIVILISATIONS

ÉTUDES SUR

LA PRÉHISTOIRE ET L'HISTOIRE

JUSQU'A LA FIN DE L'EMPIRE MACÉDONIEN

Par **Jacques de MORGAN**

Ancien directeur général des antiquités de l'Egypte
Délégué général en Perse du Ministère de l'Instruction publique

In-8°, 600 pages, 77 cartes et 50 figures dans le texte. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage, que nous offrons au public, donne, en 600 pages, l'Histoire générale du monde depuis les temps géologiques où l'homme est apparu sur la terre jusqu'à la fin de la conquête alexandrine ; c'est-à-dire jusqu'au temps où commence l'ère de la civilisation gréco-latine.

L'auteur, aussi versé dans les sciences naturelles que dans les connaissances archéologiques et historiques, était on ne peut mieux placé pour traiter des *premières civilisations* d'une manière générale. Ayant parcouru la totalité du monde antique, y ayant effectué de longues et fructueuses recherches, devenues d'ailleurs célèbres, ayant étudié à tous points de vue les pays qui ont été le berceau de notre culture, il se trouvait dans les meilleures conditions pour dégager les grandes lignes de l'histoire de cette foule de détails qui, le plus souvent, cachent les vues d'ensemble.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 29 Quarante-quatrième année 21 juillet 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 9 juillet 1910 : Ch. PICOT, L'évolution de la politique financière en Angleterre. — Paul ARBELET, En nous promenant Villa Pamphili. — H. CHARDON, Sur la réforme administrative, lettre à un nouvel élu. — A. de TARLÉ, Autour de Murat, 1805-1806. — Lucien MAURY, Le procès de Jean-Jacques. — Jacques LUX, Le dernier amour de Sterne.

Revue germanique, n° 4, juillet-août, 1910 : E. SEILLIÈRE, L'émancipation d'Erwin Rohde. — R. MICHAUD, Emerson et Nietzsche. — Notes et documents : Le roi Lear à Paris en 1783 (H. Gaidoz). — Kennst du das Land (C. Pitollet). — Essai d'une bibliographie des Œuvres de Fontane, d'après sa correspondance, ses Mémoires et des documents inédits (E. Kœssler). — A propos de l'étude des langues vivantes en France au XVIIIe siècle (F. B.) — Revues annuelles : La Poésie anglaise (F. Delattre). — Romans allemands (L. Mis). — Comptes rendus critiques; Bulletin; Bibliographie; Revue des revues.

Deutsche Literaturzeitung, n° 28 : P. STÄCKEL, Lord Kelvins Auffassung der Molekulardynamik. — STEINITZER, Sport und Kultur. — Jahrbuch der Zeit und Kulturgeschichte, 1909. 3 Jahrg. Hgb. von Frz. Schnürer. — MEINHOLD, Die Weisheit Israels in Spruch, Sage und Dichtung. — SCHÄFER, Basilius des Grossen Beziehungen zum Abendlande. — MOLDAENKE, Christian Dreier und der synkretistische Streit im Herzogtum Preussen. — L. ROBIN, La théorie platonicienne de l'amour. — EBER, Hegels Ethik in ihrer Entwickelung bis zur Phänomenologie. — DANNEMANN, Naturlehre für höhere Lehranstalten. II. — Le style administratif chez les Assyriens. Choix de lettres assyriennes et babyloniennes, p. Zeitlin. — NICOLE, Textes grecs inédits de la Collection papyrologique de Genève. — Die Gedichte des Paulus Diaconus. Hgb. von Neff. — Völsunga saga ok Ragnars saga lodbrókar, udg. ved M. Olsen. — M. MORRIS, Goethes und Herders Anteil an dem Jahrgang 1772 der Frankfurter Gelehrten Anzeigen. — TRIELOFF, Die Entstehung der Rezensionen in den Frankfurter Gelehrten Anzeigen vom Jahre 1772. — RUSHTON, Shakespeare and the Arte of English Poesie. — M. J. WOLFF, Molière. — G. van HOORN, De vita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato. — A. von DOMASZEWSKI, Die Rangordnung des römischen Heeres. — PROFUMO, L'incendio di Roma dell' anno 64. — Die Traditionen des Hochstifts Freising, 926-1283. Hgb. von Th. Bitterauf. — BERGMANN, König Manfred von Sizilien. — P. MÜLLER, Zur Beurteilung der Persönlichkeiten im Feldzuge von 1815. — WEISSBACH, Wirtschaftsgeographische Verhältnisse, Ansiedlungen und Bevölkerungsverteilung im mittleren Teile des sächsischen Erzgebirges. — The Scholar's Book of Travel. — L. CARO, Auswanderung und Auswanderungspolitik in Österreich. — S. ETTINGER, Das Verbrecherproblem in anthropologischer und soziologischer Hinsicht. — E. FALL, Die Erfordernisse des Wechsels in allen Kulturstaaten der Erde.

2e Année, tome 4 N° 7. 1er Juillet 1910

Feuilles d'Histoire

R. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

38, Rue de Fleurus, et 99, Boul. Raspail, Paris, VIe

France et Alsace-Lorraine : **20** fr.; Etranger : **22** fr.; le numéro : **2** fr.

La Revue paraît tous les mois.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nos 30-31 Quarante-quatrième année. 28 juillet-4 août 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue bleue, 2 juillet 1910 : Ch. Picot, L'évolution de la politique financière en Angleterre. — Éd. Schuré, L'âme des cathédrales. — P. Flat, Les reliques de Renée Vivien. — H. Chardon, Sur la réforme administrative, lettre à un nouvel élu. — L. Maury, Littérature et pédagogie. — A. Fontaine, Les tableaux qui se perdent. — J. Lux, L'empire romain et l'empire britannique ; La leçon de l'art japonais.

— 9 juillet (Voir la couverture de notre n° 29).

Revue des études anciennes, n° 2 : H. Lechat, Notes archéologiques. — P. Paris, Déméter, terre cuite grecque d'Emporium. — A. Cuny, Les mots du fonds préhellénique en grec, latin et sémitique occidental. — C. Jullian, Notes gallo-romaines : XLVI. Notes sur Lucain géographe. — A. Philippe, Le nom des Faucilles. — V. Commont, L'industrie des lames dans les stations paléolithiques d'Amiens. — G. Dottin, Les études celtiques depuis 1900. — H. de la Tour, Deux pièces gauloises au cavalier. — Dr Guillaud, La saliunca dans Pline le naturaliste et dans Marcel de Bordeaux. — E. Duprat, La route d'Agrippa à Avignon. — J.-A. Brutails, Stèles espagnoles. — G. Dottin, H. d'Arbois de Jubainville. — C. Jullian, Chronique gallo-romaine. — *Bibliographie*. — *Chronique*.

Revue historique, juillet-août 1910 : Louis Lévêque, Le comte de Brienne, 1595-1666 (suite et fin). — Ph. Sagnac, La politique commerciale de la France avec l'étranger, de la paix de Ryswyk à la paix d'Utrecht (1697-1713). — E.-Ch. Babut, Gorthonicus et le celtique en Gaule au début du vᵉ siècle. — L. Treich, Les tarifs de la loi salique. Réponse à un article de M. Ricci. — Comte Carlos d'Eschevannès, La campagne de 1761 en Westphalie, d'après les lettres du maréchal de Crissé au prince de Saxe (suite et fin). — Bulletin historique : Histoire grecque. Publications étrangères (1909-1910), par Gustave Glotz. — Histoire d'Allemagne. Publications relatives à l'histoire du moyen âge (1907-1909), par F. Vigener ; 1re partie. — Histoire de France. Révolution et Empire, par Rod. Reuss ; 1re partie. — Histoire d'Allemagne, de 1648 à nos jours, par Paul Darmstaedter (suite et fin). — Comptes rendus critiques : Ermoni, La religion de l'Egypte ancienne ; H. Moris, Lérins ; Kingsford, Little, Tocco, Pecham de paupertate ; Pissarevsky, Colonis. russe au xviiᵉ s. ; H. Lichtenberger, L'Allemagne moderne ; N. Lazarus, Ein deutscher Professor in der Schweiz ; Marcks, Bismarck, I ; L.-M. Hartmann, Mommsen ; G. Wolff, Einf. in das Studium der neueren Gesch.

Literarisches Zentralblatt, n° 27 : Blume, Die Hymnen des Thesaurus Hymnologicus Daniels und anderer Hymnen Ausgaben. — Willmann, Aristoteles als Pädagog und Didaktiker. — Schulz, Der römische Kaiser Caracalla. — Schmeidler, Italien. Geschichtsschreiber des XII und XIII Jahrh. — Begemann, Vorgesch. und Anfänge der Freimaurerei in England, I. — Müsebeck, Arndts Stellung zu den Reformen des Studentischen Lebens. — Yakut, Dictionary of learned men, p. Margoliouth, II. — Euripides, III, p. Murray. — Th. Meyer, Priscianus und die römische Medicin. — M. Vogel, u. V. Gardthausen, Die griech. Schreiber des Mittelalters u. der Renaissance. — Bastier, Victor Hugo und seine Zeit. — Wolfgang Kirchbach in seiner Zeit, Briefe u. Essays. — Monnaies grecques d'Asie-Mineure, p. Babelon et Th. Reinach. I, 1 et 2. — Kiekebusch, Der Einfluss der römischen Kultur auf die germanische. — Vet, Rembrandts Leben und Kunst.

— N° 28 : Goguel, Les sources du récit johannique de la Passion. — Greinacher, Die Anschauungen des Papstes Nikolaus I über Staat und Kirche. — Häberle, Auswand. u. Koloniegründ. der Pfälzer. — Herzog Karl Eugen von Württemberg und seine Zeit. — Wolff, Vom Ochsenwagen zum Automobil, Geschichte der Wagenfahrzeuge. — Pöschl, Bischofsgut und Mensa episcopalis. — R. Simon, Das Puspasutra. — Urk. der 18 Dynastie, 14 p. Sethe. — Kamateros, Ein Kompendium griech. Astronomie, p. Weigl. — Raoul von Houdenc, La-Vengeance Raguidel, p. Friedwagner. — J. C. Günthers Leben, Tagebücher, p. Ad. Hoffmann.

Museum, n° 10, juillet : Finck, Die Sprachstämme des Erdkreises (Uhlenbeck); Die Haupttypen des Sprachbaus (Uhlenbeck). — Thumb, Handbuch der griechischen Dialekte (Hesseling). — Kammer, Ein ästhetischer Kommentar zu Aischylos' « Oresteia » (Kuiper). — Ihm, Palaeographia Latina (de Vries). — Weise, Charakteristik der lateinischen Sprache ; 4. Aufl. (van Wageningen). — Pedersen, Vergl. Grammatik der keltischen Sprachen. I, 2 (van Hamel). — Nöldeke, Geschichte des Qorans ; 2 Aufl., bearb. von Schwally, I (Wensinck). — Uhlenbeck, Grammatical distinctions in Algonquian (van Ginneken). — Franck, Mittelniederländische Grammatik ; 2. Aufl. (Kluyver). — Volbeda, The English Diphtongs (Kruisinga). — Engers, De Aegyptiarum κωμῶν administratione qualis fuerit aetate Lagidarum (Boeser). — Semerau, Die Condottieri (Mej. Jelgersma). — Acton, The History of Freedom and other Essays, edited by Figgis and Laurence (Bussemaker) ; Historical Essays and Studies, edited by Figgis and Laurence (Bussemaker). — Huges, Het Leven en Bedrijf van Mr. Franchois Vranck (Haak). — De Stoop, Essai sur la diffusion du Manichéisme dans l'empire romain (Meyboom). — Canisii Epistulae et Acta coll. Braunsberger, Vol. IV (Brom).

Zeitschrift für katholische Theologie, n° 3 : N. Paulus, Die Ablasslehre der Frühscholastik. — J. Stiglmayr, Das Opus imperfectum in Matthaeum, II. — U. Holzmeister, Enthalten die Verse 1 Kor. 1, 14 u. 16 einen Widerspruch ? — H. Bruders, Allmähliche Einführung lässlicher Sünden in das Bekenntnis der Beicht. — *Rezensionen.* — *Analekten.* — *Anzeiger.*

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 32 Quarante-quatrième année 11 août 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales des sciences politiques, juillet : Emile LEVASSEUR, Les grandes compagnies de commerce sous le règne de Louis XIV. — Georges SCELLE, La politique de l'indépendance bulgare. — Maurice CAUDEL : Le souverain anglais. — Louis BAUDIN DE LA VALETTE, La taxation des bénéfices industriels et commerciaux et l'impôt sur le revenu en Espagne. — Maurice DEWAVRIN, Le port de Barcelone. — L. MILHAC, Les partis politiques français dans leur programme et devant le suffrage. — P. HENRY, Chronique financière. — Analyses et comptes rendus. — Ouvrages envoyés à la rédaction. — Mouvement des périodiques.

Bulletin hispanique, n° 3 : A. SCHULTEN, Les camps de Scipion à Numance. Troisième rapport (1908). — G. DAUMET, Jean de Rye au siège d'Algeciras. — P. DUHEM, Dominique Soto et la scolastique parisienne. — C. PÉREZ PASTOR, Nuevos datos acerca del histrionismo español en los siglos XVI y XVII (suite). — L. MICHELI, Inventaire de la Collection Edouard Favre (suite). — Variétés : Emigrants auvergnats en France sous Louis XI (Ant. Thomas). — Cours du Collège de France, 1909-1910, sur les moralistes espagnols du XVII[e] siècle et en particulier sur Balthasar Gracian (A. Morel-Fatio). — Questions d'enseignement : L'Union des Etudiants français et espagnols (H. M.). Programme des cours de Burgos. — L'Université de Bordeaux et le Portugal (G. Cirot). — L'Intercambio à Oviedo (J. Chaine). — La visite des Universitaires espagnols à Bordeaux (G. C.). — Bibliographie : G.-M. DE BROCA, Taula de les stampaçions de les constitucions y altres drets de Cathalunya (J.-A. B.). — H.-A. RENNERT, The Spanish Stage in the time of Lope de Vega (A. M.-F.). — MILTON A. BUCHANAN, La vida es sueño (A. M.-F.). — J. FRANCOS RODRIGUEZ, El teatro in España (M. Mérimée). — A. MARVAUD, La question sociale en Espagne (H. L.). — Chronique (Pedrell, J. Laborde, R. Menéndez Pidal, Wagner, Bonafoux, Dominici, Fr. Garcia Calderon, Alexandre Herculano, Morel-Fatio, Fernandez de Béthencourt, Sbarbi, Micheli).

Revue bleue, 16 juillet 1910 : J. HARMAND, Quelques réflexions sur la guerre et la conquête coloniales. — G. de COUTOULY, Souvenirs d'un diplomate. — Paul ARBELET, En nous promenant villa Pamphili. — M. de RUDDER, Guido Gezelle. — Lucien MAURY, Historiens-poètes (Edm. PILON, Portraits tendres et pathétiques ; Em. MAGNE, Le plaisant abbé de Boisrobert). — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques LUX, La vie polittque dans les deux mondes.

— 23 juillet : Alexis ROSTAND, Formons et exportons des administrateurs, réponse à l'enquête de M. Fr. Maury. — J. HARMAND, Quelques réflexions sur la guerre et la conquête coloniales. — Ch. GÉNIAUX, Les industries artistiques des musulmans français. — M. de RIDDER, Guido Gezelle. — Lucien MAURY, Mémoires. — Jacques LUX, Carlyle et Burns: Le rôle des femmes dans la vie moderne.

Revue de l'enseignement des langues vivantes, juillet : L. BENOIST-HANAPPIER, La nouvelle historique dans Gottfried Keller. — Paul DENIS, L'hébraïsme et l'hellénisme de Meredith, étude d'influences. — A. PINLOCHE, Nos colonies de vacances en Allemagne. — Notes et documents : Edmond VERMEIL, La nouvelle Héloïse de Rousseau et son influence sur l'œuvre de Gœthe. — Soutenance des thèses de M. Koszul. — La prononciation du latin. — Bibliographie, Revue des périodiques, Chronique universitaire, Nouvelles de partout.

Revue napoléonienne, n° 2 : GACHOT, Le divorce de Napoléon. —

Fr. MASSON, Balzac et Napoléon. — Metternich après Napoléon, une lettre inédite sur la noblesse de l'Empire. — A. NAMIAS, Modena al tempo di Napoleone I.

— N° 3 : A. CORNEREAU, Une supercherie de l'histoire d'Auxonne, la chambre de Bonaparte. — O. VITALINI, La medaglia commemorativa del Mercandetti per il XXVII piovoso dell anno VI della republica romana. — GESLIN DE BOURGOGNE, Poulain de Corbion et P. Le Goc de Lansolut de Servigné. — S. FORESI, Napoleone I e la stampa tedesca.

Deutsche Literaturzeitung, n° 29 : HOLTZMANN, Neueste Literatur zur Frage nach der Geschichtlichkeit Jesu. I. — Briefwechsel der Brüder Ambrosius und Thomas Blaurer 1509-1548. Bearb. von Schiess. Bd. II. — GRÖBER, Wahrnehmungen und Gedanken. — WÜRTHEIM, De Aiacis origine cultu patria. — G. JAHN, Die Bücher Esra (A und B) und Nehemja. — PRUMBS, Die Stellung des Trienter Konzils zu der Frage nach dem Wesen der heiligmachenden Gnade. — Die Fragmente der Vorsokratiker, griechisch und deutsch von Diels. 2 Aufl. I. Bd. 2. Bd., 1. Hälfte. — Die Vorsokratiker. Ubs. und hgb. von W. Nestle. — BRUNNHOFER, Arische Urzeit. — Brugmann und Delbrück, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. II. Bd. 2. Tl., 1. Lief. 2. Bearbeit. — BUCK, Introduction to the Study of the Greek Dialects. — MERRILL, Cicero's Knowledge of Lucretius's Poem. — Die grosse Heidelberger Liederhandschrift. Hgb. von Fr. Pfaff. I. Margaretha PLÜSS, Leutholds Lyrik und ihre Vorbilder. — Thomson's Seasons. Ed. by Zippel. — LACHÈVRE, Le procès du poète Théophile de Viau. — H. SCHRADER, Archaische Marmorskulpturen im Akropolismuseum zu Athen. — L. SCHMIDT, Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung. I, 1. 2. 3. — FAYEN, Lettres de Jean XXII (1316-1334). I. — SCHLUSSER, Pfarrer Jeremias Gmelin zu Auggen. — Beschreibung des Oberamts Urach. Hgb. vom K. Statistischen Landesamt. 2. Bearbeit. — Frz. SCHAUB, Die katholische Caritas und ihre Gegner. — .Sammlung älterer Seerechtsquellen, hgb. von L. Zeller. Heft 3. 4. — POLLITZ, Die Psychologie des Verbrechers. — MÜLLER, Galileo Galilei und das kopernikanische Weltsystem.

— N° 30 : H. J. HOLTZMANN, Neueste Literatur zur Frage nach der Geschichtlichkeit Jesu (fin). — GERHARDT, Carl Ludwig Fernow. — PERLES, Abraham Geiger. — GREGORY, Einleitung in das Neue Testament. — E. SCHAEDER, Theozentrische Theologie. I. — KIERKEGAARD, Ausgewählte christliche Reden. Ubs. von Julie von Reincke. 2. Aufl. — RAUSCH, Elemente der Philosophie. — REUKAUF, Vorfragen zur Reform des Religionsunterrichts in der Volksschule. — R. DE LA GRASSERIE, Etudes de psychologie et de sociologie linguistiques. — STADLMANN, Studien zur Geschichte der alexandrinischen Literatur. — KESELING, De mythographi Vaticani secundi fontibus. — FEIST, Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache. II. — WOERNER, Henrik Ibsen. 2. Bd. — Deutsche Romantik, bearb. von E. von Sallwürk. — Bales Kynge Johan, hgb. von Bang. — Sir Gyles Goosecappe, hgb. von Bang und Brotanek. — A Concordance to the Works of Thomas Kyd, by Ch. Crawford. — ECKHARDT, Die Dialekt- und Ausländertypen des älteren Englischen Dramas. I. — WISSLER, Das schweizerische Volksfranzösisch. — REDSLOB, Das Kirchenportal. — MENGIN, Benozzo Gozzoli. — SCHOONOVER, A study of Cn. Domitius Corbulo as found in the « Annals » of. Tacitus. — KEMMERICH, Die Deutschen Kaiser und Könige im Bilde. — Pauline WENGEROFF, Memoiren einer Grossmutter. I. — PARTSCH, Des Aristoteles

Buch « Ueber das Steigen des Nil ». — Kohlbrugge, Die morphologische Abstammung des Menschen. — Sägmüller, Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts. 2. Aufl. — Schär, Die Bank im Dienste des Kaufmanns. — Kisch, Praktikum des Zivilprozessrechtes. — Roller, Der Gesundheitskatechismus Dr. Bernhard Christoph Fausts.

— N° 31 : W. Bacher, Die Entstehung des Talmuds. — Apel, Das innere Glück. 2. Aufl. — Kappstein, Psychologie der Frömmigkeit. — Spitta, Das Johannes-Evangelium als Quelle der Geschichte Jesu. — Descartes, Philosophische Werke. 3. Abt. 3. Aufl. Hgb. von A. Buchenau. — Lanessan, La Morale Naturelle. — Deissmann, Licht vom Osten. 2. u. 3. Aufl. — Psichari, Essai sur le Grec de la Septante. — Pflug, Suchensinn und seine Dichtungen. — Gœthes Freundinnen. Briefe zu ihrer Charakteristik, hgb. von Gertrud Bäumer. — Jaberg, Sprachgeographie. — Fr. Naumann, Ausstellungsbriefe. — Kolbe, Die attischen Archonten von 293/2-31/0 v. Chr. — A. von Gleichen-Russwurm, Geselligkeit, Sitten und Gebräuche der europäischen Welt 1789-1900. — Jahrbuch für Deutschlands Seeinteressen, hgb. von Nauticus. 12. Jahrgang : 1910. — Kühnel, Finden sich noch Spuren der Slawen im mittleren und westlichen Hannover? — A tarsadalom. 17. Bd. — Wedemeyer und Jahrmärker, Zur Praxis der Entmündigung wegen Geisteskrankheit und Geistesschwäche. — André, Des notations mathématiques, énumération, choix et usage.

Euphorion, XVI, 4 (Leipzig et Vienne, Fromme) : Vogt, Schupp, neue Beiträge zu seiner Würdigung (suite). — W. Lang, Reinhard, Zumsteeg und die Schwestern Andreä. — Sembritzki, Freiherr von der Goltz oder Scheffner? — H. Deiter, Abeggs Reise zu deutschen Dichtern und Gelehrten 1798, 1. — J. Trefftz, Ein Brief Wielands an einen Dichterling. — O. Fischer, Mimische Studien zu H. von Kleist, 7. Kleists Spiegelanekdote. — H. Lorenz, Zu Grillparzers Spartakus. — J. Bolte, Der zerstückte Spiegel. — *Miszellen* : H. Bräuning, Zu den Frankf. Gelehrten Anzeigen vom J. 1772. — Sembritzki, Zu den Anfängen der literar. Tätigkeit Mniochs. — Sembritzki, Noacks « Der Papst lebt herrlich auf der Welt ». — J. Frerking, Die Verfasserschaft des Athenäumfragmentes 253. — G. Witkowski, A. W. Schlegel an Michael Beer. — *Recensionen* : Spina, Beiträge zu den deutsch-slawischen Literaturbeziehungen, I. — Radics, Schiller auf der deutschen Bühne in Laibach. — Schultz, Der Verfasser der Nachtwachen von Bonaventura. — Hoffmann, Schwester Monika erzählt und erfährt, p. Gugitz. — Prem, Literaturbericht aus Tyrol, V. — R. Gragger, Deutsche Litteraturgesch. in Ungarn. — Nachrichten (zu den Frankf. Gel. Anzeigen von 1772 von M. Morris). — Rosenbaum, Register.

— XVII, 1 : C. Vogt, Schupp (suite). — H. Schulz, Leipziger Stimmen von 1793 über Deutschland u. die Revolution, I. — H. Deiter, Abeggs Reise zu deutschen Dichtern und Gelehrten 1798 (fin). — K. Günther, Die Konzeption von Kleists Verlobung zu S. Domingo, 1. — H. Willemsen, von H. Heines Schulzeit, ein Beitrag zu seinem Bios. — L. Gorm, Die Technik der Genovevadramen, Müller, Tieck, Hebbel, Ludwig. — E. Feise, Fatalismus als Grundzug von K. F. Meyer Werken. — Wehrhan, Ein Volkslied auf der Wanderung : Lippe-Detmold, o du wunderschöne Stadt. — *Miszellen* : Max Morris, Zu den Xenien. — Marie Steiger, Grillparzers Alfred der Grosse und die Zeitgeschichte. — O. Fischer, Zum Werdegang des Lyrikers Keller. — *Rezensionen* : Ermatinger, Die Weltanschauung des jungen Wieland. — Schillerliteratur des Säkularjahres

1905, 3. Biographien und Charakteristiken, 4. Nachleben des Dichters, Schiller im Ausland (A. Leitzmann). — Jean Pauls Werke, hrsg. von R. Wustmann. — Nadler, Eichendorffs Lyrik. — Bleyer, Gottsched in Ungarn. — Rosenbaum, Bibliographie. — Antworten von S. Rahmer, E. Schmidt, G. Minde-Pouet.

Literarisches Zentralblatt, n° 29 : Haase, Zur Bardesanischen Gnosis. — Süssheim, Das Geschenk aus der Soldschukengeschichte. — Wahl, Zur deutschen Parteigesch. im XIX Jahrh. — Chalvet-Nastrac, Les projets de restauration monarchique et le général Ducros. — Meinardus und Martin, Des Staatsarchiv zu Breslau; Warschauer, Handschriften des Brit. Museums (poln. Gesch.); Ilgen, Registerbücher der Herzöge von Cleve-Mark. — Marzuban-Nama. — Griech. Papyri, im Museum zu Giessen, I, 1, 2. — Der latein. Aesop des Romulus, p. Thiele. — Dibelius, Englische Romankunst. — Albright, The Shaksperian Stage. — Gœhler, Die deutsche Schillerstiftung. — Götze, Höfer u. Zschiesche, Die Altertümer Thüringens. — Limburger, Die Gebäude von Florenz.

— N° 30 : Gregory, Textkritik des N. T. III. — Haussleiter, Paulus. — Knopf, Paulus. — Kroner, Bubnoff, Mehlis, Hessen, Stepphuhn, Vom Messias. — Baldwin, Das Denken und die Dinge, I. — Lipps, Leitfaden der Psychologie, 3e ed. — Dörrenberg, Römerspuren und Römerkriege im nordw. Deutschland. — Herre, Barbara Blomberg. — Kowalewski, Gesch. der Hamburg. Gesellschaft zur Beförderung der Künste u. nützlichen Gewerbe. — Henking, Johannes von Müller, I. — Hirschberg, Hellas-Fahrten. — Brozzi, Dell' origine e natura del linguaggio ossia. — The Christian Topography of Cosmas Indicopleustes, p. Winsted. — Ermini, Il centone di Proba e la poesia centonaria latina. — Stefano (A. de), La Noble Leçon des Vaudois du Piémont. — Verrier, Métrique anglaise, I. — Doell, Entw. der natural. Form im jüngstdeutschen Drama; O. E. Lessing, Die neue Form. — Poland, Gesch. des griech. Vereinswesens. — Jatta, Le rappresentanze figurate delle provinzie romane. — Corwegh, Donatellos Sängerkanzel im Dom zu Florenz. — Beethoven-Jahrbuch, II, p. Frimmal. — Brugmann, Der Gymnasialunterricht.

— N° 31 : Josten, Neue Studien zur Evangelienhandschrift n° 18. — Clemens Alexandrinus, III. Stromata, 7 et 8, p. Stählin. — Alberti, Der Weg der Menschheit, II u. III. — Losch, Die Abgeordneten der Kurhessischen Ständeversammlungen 1830-1866. — Fr. Schütz, Werden und Wirken des Bürgerministeriums. — Kirkpatrick de Closeburn, Souvenirs de la dernière guerre carliste. — Barth, Unsere Schutzgebiete. — Finck, Die Sprachstämme des Erdkreises; Die Haupttypen des Sprachbaus. — Gabrielson, Die Quellen des Clemens Alexandrinus, II, zur genaueren Prüfung der Favorinus-Hypothese. — Pitollet, La querelle caldéronienne de Faber et Mora. — Morris, Gœthes und Herders Anteil an den Frankf. Gel. Anzeigen. — Haupt. Die poetische Form von Gœthes Faust. — Rahmer, Heinrich von Kleist als Mensch und Dichter. — Thompson, Semitic Magic, its origins and development. — Helbig, Zur Gesch. der hasta donatica. — O. Schubert, Gesch. des Barock in Spanien. — O. Münsterberg, Chinesische Kunstgeschichte, I. — Tetzel, Das Problem der modernen Klaviertechnik. — Vollmer, Friedrich Wilhelm I u. die Volksschule. — Langel, Die Entw. des Schulwesens in Preussen unter F. A. Schultz.

BERGER-LEVRAULT & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7; — MÊME MAISON A NANCY

ARDOUIN-DUMAZET

LA BRETAGNE

Ire PARTIE

Les Iles bretonnes de la Loire à Belle-Isle.

Iles non bretonnes d'Oléron, d'Aix, de Ré, d'Yeu, de Bouin et de Noirmoutiers.

ILES BRETONNES :

Ile Dumet et le Croisic.
La Grande Brière.
Belle-Isle-en-Mer.
Saint-Nazaire, Paimbœuf, Pornichet, le Pouliguen, le Bourg-de-Batz, le Croisic.

3e SÉRIE
du Voyage en France.

IIe PARTIE

Les Iles d'Hoëdic à Ouessant.

Iles d'Hoëdic et d'Houat.
Presqu'ile de Quiberon.
Lorient et l'ile de Groix.
Le Morbihan et ses îles.
Les iles Glénans.
L'ile close de Concarneau.
L'ile Chevalier et l'ile Tudy.
Audierne et l'ile de Sein.
L'ile Tristan et Douarnenez.
Iles de la rade de Brest.
Ile Molène et archipel d'Ouessant.

4e SÉRIE
du Voyage en France.

IIIe PARTIE

La Haute-Bretagne intérieure.

RENNES.
Vitré et le Vendelais.
Fougère et le Désert.
Le Coglès. — Combourg.
Montfort-sur-Meu.
Châteaubriant. — Ploërmel.
Ancenis.
Clisson et le lac de Grand-Lieu.

Redon. — Rohan. — Lamballe.
Saint-Brieuc. — Loudéac
Quintin.

5e Série
du Voyage en France.

IVe PARTIE

Le Littoral de l'Atlantique.

Nantes, la Loire maritime.
Saint-Nazaire.
Pornic et la côte de Retz.
Guérande.
Estuaire de la Vilaine.
La Rivière d'Etel, Carnac et Lorient.
Pont-Aven. — Concarneau.
Fouesnant.
Pont-l'Abbé. — Penmarch.
Baie d'Audierne.
Le Menez-Hom.
Brest et sa rade.
Landerneau. — Le Conquet.
Port-Sall.

51e Série
du Voyage en France.

Ve PARTIE

Iles et littoral bretons de la Manche.

De l'Aber-Vrac à Brignogan.
St-Pol-de-Léon et l'île de Siec.
Roscoff. — L'île de Batz.
Rivière de Morlaix.
Morlaix. — Locquirec.
Saint-Jean-du-Doigt.
Lannion. — L'île Grande.
Les îles de Saint-Gildas et d'Er.
Tréguier et Paimpol.
L'île de Bréhat.
Saint-Brieuc.
Le Val-André. — Erquy.
Lamballe. — Saint-Cast.
Le Cap Fréhel.
La Côte d'Émeraude. — Dinan.
Saint-Malo. — Cancale.
Le Mont-Saint-Michel.
Granville et les îles Chausey.

52e Série
du Voyage en France.

VIe PARTIE

La Basse-Bretagne intérieure.

La Basse-Bretagne.
Quimper et la Cornouaille.
Le Vannetais.
Pontivy et le Blavet.
Le Scorff.
L'Isole et l'Ellé.
La Montagne Noire.
Le berceau de la Tour-d'Auvergne.
Les Rochers d'Huelgoat.
Le Goëllo. — Le Trégorrois.
Le Haut-Léon. — Le Bas-Léon.
Dans la montagne d'Arrée.
Le Yeun Elez.
La Forêt de Quénécan.
Entre Aulne et Blavet.
Le toit de la Bretagne.

53e Série
du Voyage en France.

Volumes in-12 d'environ 400 pages avec cartes et croquis. Chaque volume, broché **3** fr. **50**; relié en percaline souple . . . . **4** fr.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nos 33 Quarante-quatrième année. 18 août 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin italien, n° 3 : J. Anziani, Pour le texte du « Dialogue » de sainte Catherine de Sienne. — P. Duhem, La tradition de Buridan et la science italienne au XVIe siècle (4e article). — L.-F. Benedetto, Le osservazioni inedite di Gilles Ménage sopra l' « Aminta » del Tasso. — C. Pitollet, Libri-Carucci et la bibliothèque de Carpentras d'après des documents inédits (1er article). — *Questions d'enseignement :* Programmes des concours d'italien en 1911. — Concours de 1910 : sujets de composition. — Modification au jury du certificat d'italien en 1910. — L'enseignement des langues méridionales et le programme des Ecoles d'arts et métiers. — *Bibliographie :* Bourciez, Eléments de linguistique romane (G. Millardet). — A. Borgelli, Arte nostra. Rime e prose varie (H. Hauvette). — A. Heroet, Œuvres poétiques, édition critique publiée par F. Gohin (H. Hauvette). — G. Bruno, Opere italiane. III. Candelaio, commedia, con introduzione e note a cura di V. Spampanato (L. Auvray). — Miscellanea di studi in onore di A. Hortis (H. H.). — G. Manacorda, Germania filologica (H. Hauvette). *Chronique.*

Revue bleue, 30 juillet : Alexis Rostand, Formons et exportons des administrateurs, réponse à l'enquête de M. Fr. Maury. — Paul Flat, Le centenaire de Maurice de Guérin. — Edmond Pilon, Un amour de jeunesse de Voltaire. — Paul Louis, Le transformisme socialiste. P. Blanchon, Un penseur original, l'amiral Revellière. — Jacques Lux, Etudes politiques et sociales.

Revue de l'enseignement des langues vivantes, n° 8, août : Em. Hovelaque, L'enseignement des langues vivantes dans le second cycle. — M. Castelain, Le mystère de Byron. — H. Beslais, Le Pauvre Henri d'Hartmann von Aue. — Notes et documents : Les langues vivantes dans les classes élémentaires. — Concours et examens de 1910, épreuves écrites. — Bibliographie, revue des périodiques, Chronique, nouvelles.

Deutsche Literaturzeitung, n° 32 : O. Kende, Die jüngste Phase der osterreichischen Schulreform. — Roscher, Die Tessarakontaden und Tessarakontadenlehren der Griechen und anderer Völker. — Posselt, Der Verfasser der Eliu-Reden (Job, Kap. 32-37). — Babut, Priscillien et le Priscillianisme. — K. Schottenloher, Jakob Ziegler; Jakob Ziegler und Adam Reissner. — Jerusalem, Einleitung in die Philosophie. 4. Aufl. — L. Rius, Bibliografia critica de las obras de Miguel de Cervantes. — Tj. W. Berger, Don Quixote in Deutschland und sein Einfluss auf den deutschen Roman (1613-1800). — Loercher, De compositione et fonte libri Ciceronis qui est De fato. P. Vallette, De Oenomao Cynico. — Runge, Die Metamorphosen-Verdeutschung Albrechts von Halberstadt. — Zur Frage von Goethes und Herders Anteil an den Frankfurter Gelehrten Anzeigen — Putschi, Charles Churchill. — Sabersky, Das Verhältnis des Italieners zu seiner Landessprache aus De Amicis, L'idioma gentile. — Petersen, Athen. — H. Meyer, Lupold von Bebenburg. — Gall und C. Müller, Lesebuch zur Geschichte des 19. Jahrhunderts für höhere Lehranstalten für beide Geschlechter. — Littmann, Publications of the Princeton Expedition to Abyssinia. Vol. I. II. — Pflegehardt, Die schweizerische Uhrenindustrie, ihre geschichtliche Entwicklung und Organisation. — Coulin, Verfall des offiziellen und Entstehung des privaten Zweikampfes in Frankreich. — Wilhelm, Die Anfänge der Luftfahrt Lana-Gusmao.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nos 34-35 Quarante-quatrième année 25 août-1er sept. 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 6 août : Joseph CAILLAUX, Paul DELOMBRE, Raphaël-Georges LÉVY, Formons et exportons des administrateurs. — Marquis de CUSTINE, Paris en avril et mai 1814. — Anatole LE BRAZ, Une amitié de femmes, Eugénie de Guérin et la baronne de Maistre. — H. de BIEDERMANN, La mise en scène dans l'œuvre de Richard Wagner, — Lucien MAURY, Romans. — Jacques LUX, Lady Hamilton.

— 13 août : Marquis de Custine, Paris en avril et mai 1814, lettres inédites. — A. NEYMARCK, DE LAPISSE, UN FINANCIER, Formons et exportons des administrateurs, réponse à l'enquête de M. Fr. Maury. — R. CAHN, L'Angleterre et ses colonies. — H. de BIEDERMANN, La mise en scène dans l'œuvre de R. Wagner. — L. MAURY, Une biographie de Bjœrnson, I, l'enfance d'un poète. — Jacques LUX, Femmes célèbres.

Deutsche Literaturzeitung, nº 33 : H. SPITZER, Die Kunst des Künstlers. I. — Jahrbuch der Bücherpreise, bearb. von C. Beck. IV. Jahrg. : 1909. — HERTLEIN, Der Daniel der Römerzeit. — DENNEFELD, Der alttestamentliche Kanon der antiochenischen Schule. — KNEIB, Moderne Leben-Jesu-Forschung unter dem Einflusse der Psychiatrie. — Historich-pädagogischer Literatur-Bericht über das Jahr 1908, hgb. von der Gesellsch. f. deutsche Erziehungs und Schulgeschichte. — DANIELSSON, Zu den Venetischen und Lepontischen Inschriften. — Divisiones quae vulgo dicuntur Aristoteleae. Ed. Mutschmann. — Alte teutsche Volkslieder in der Mundart des Kuhländchens. Hgb. und erl. von J. G. Meinert. I. Bd. Neudruck. — Shakespeare's Othello in Paralleldruck nach der ersten Quarto und ersten Folio. Hgb. von Schröer. — READE, The moral System of Dante's Inferno. — KAMMERER, Zur Geschichte des Landschaftsgefühls im frühen achtzehnten Jahrhundert. — The Roman Fort of Manchester. Ed. by F. A, Bruton. — Isidors Geschichte der Goten, Vandalen, Sueven. 3. Aufl. von D. Coste. — Lettres du Prince de Metternich à la Comtesse de Lieven 1818-1819. Publ. par J. Hanoteau. — DUNCKER, Wirtschaftsstudien aus Südamerika, speziell über Chile. — HIGGINS, The Hague Peace Conferences. — ALLFELD, Der Einfluss der Gesinnung des Verbrechers auf die Bestrafung. — KARRASS, Geschichte der Telegraphie. I. — P. PLATEN, Untersuchungen fossiler Hölzer aus dem Westen der Vereinigten Staaten von Nordamerika. — RUBNER, Kraft und Stoff im Haushalte der Natur.

Literarisches Zentralblatt, nº 32 : WEISS, Der Hebräerbrief. — HEFNER, Die Entstehungsgesch. des Trienter Rechtfertigungsdekretes. — Der erste Clemensbrief in altkopt. Uebers. p. C. SCHMIDT. — Katalog der liturg. Drucke des XV u. XVI Jahrh, p. BOHATTA, II. — LASSON, Beitr. zur Hegel-Forschung. — HERZOG, Die Lebensmittelpolitik der Stadt Strassburg im Mittelalter. — Jahrb. des deutschen Reiches, p. MEYER VON KNONAU. VII, 1117-1125. — KNAAKE, Leben und Wirken der Königin Luise. — Alfonso von BOURBON UND ŒSTERREICH-ESTE, Kurzgef. Gesch. der Bild. und Entwick. der Ligen wider den Zweikampf. — HEYDENREICH, K.-E. von Baer als Geograph. — FÜRST, Sitten und Gebräuche einer Judengasse. — HINKE, The Babylonian exped. of the Univ. of Pennsylvania. — GOELZER, Le latin de saint Avit. — HAAS, Neufr. Syntax. — PERGER, System der dram. Technik mit bes. Unters. von Grabbes Drama. — PINTER, A magyar irodalom törtenete. — F. v. SCHRÖTTER, Münzen der Stadt Magdeburg. — PFRETZSCHNER, Die römischen Thermen. — H. SCHMITZ, Soest. — MENDOUSSE, Du dressage à l'éducation.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nº 36 Quarante-quatrième année. 8 septembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIᵉ

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 20 août : Marquis de Custine, A Vienne pendant le Congrès, nov. 1814-juin 1815. — Dumont-Wilden, La concurrence franco-allemande à l'Exposition de Bruxelles. — R. Cahu, L'Angleterre et ses colonies. — V. de Romain, La Grèce de Louis Ménard. — L. Maury, B. Bjœrnson. — J. Lux, Freiligrath; La gardienne de Marie Stuart.

— 27 août : Xénopol, L'évolution des partis politiques en Roumanie. — Marquis de Custine, A Vienne pendant le Congrès. — Péladan, De Tristan à Don Juan comme philosophe. — V. de Romain, La Grèce de Louis Ménard. — J. Lux, Marc Twain.

Deutsche Literaturzeitung, n° 34 : H. Spitzer, Die Kunst des Künstlers (fin). — Eichler, Aus einer österreichischen Bibliothek. — Bonkamp, Zur Evangelienfrage. — Scholz, Christentum und Wissenschaft in Schleiermachers Glaubenslehre. — Mirbt, Mission und Kolonialpolitik in den deutschen Schutzgebieten. — Schillers philosophische Schriften und Gedichte. Hgb. von E. Kühnemann. 2 Aufl. — A. de Horwatt, Nouveau système philosophique. — Bauch, Geschichte des Breslauer Schulwesens vor der Reformation. — Obermeier, Die Lektüre in der Volksschule. — H. Zimmern, Der babylonische Gott Tamüz. — E. Hoffmann-Krayer, Alte Kulturbestände in der Sprache. — Gasse, De Lycophrone mythographo. — Stowassers Lateinisch-Deutsches Schul-Handwörterbuch. 3. Aufl., umgearb. von M. Petschenig. — Hauri, Gœthes Faust. — Sogemeier, Das Menschheitsideal in Goethes « Faust » und Hauptmanns « Versunkene Glocke ». 2. Aufl. — Kasch, Goeckingk — Browne's Religio Medici and Digby's Observations. — Websster's Little Gem Dictionary and Reference Manual. — Les Amours de P. de Ronsard Vandomois. Nouv. éd. publ. par Vaganay. — Willert, Dante Alighieri und seine Zeit. — Grunsky, Musikgeschichte seit Beginn des 19. Jahrh. s. 2. Aufl. — Wenck, Die älteste Geschichte der Wartburg von den Anfängen bis auf die Zeiten Landgraf Hermanns I.; Geschichte der Landgrafen und der Wartburg als fürstlicher Residenz vom 13. bis 15. Jahrh. — E. von Meier, Der Minister von Stein, die französische Revolution und der preussische Adel. — Fr. Schütz, Werden und Wirken des Bürgerministeriums. — Stenz, Beiträge zur Volkskunde Süd-Schantungs. Hgb. von Conrady. — Baessler-Archiv, red. von P. Ehrenreich, I, 1. — Ingenbleek, Impôts directs et indirects sur le revenu. — The Rhodian Sea-Law. Ed. by Ashburner. — Fürst, Der Arzt, seine Stellung und seine Aufgaben im Kulturleben der Gegenwart.

— n° 35 : Luckwaldt, Westpreussen unter Friedrich dem Grossen. — Bibliotheca Theologica. William Jackson. Paris, verzeichnet von O. Harrassowitz. — Library of Congress. Classification. Cl. B, P. I. — Isaias. Diligenter revisus a C. D. Ginsburg. — Baumgartner, Eucharistie und Agape im Urchristentum. — Boehmer, Dorfpfarrer und Dorfpredigt. — Heinze, Ethische Werte bei Aristoteles. — Von der Mühll, De Aristotelis Ethicorum Eudemiorum auctoritate. — Schulze, Aus der Werkstatt der experimentellen Psychologie und Pädagogik. — Oldenberg, Rgveda. — K. Meyer, The Instructions of King Cormac mar Airt. — Ehrlich, Zur indogermanischen Sprachgeschichte — Busche, Beiträge zur Kritik und Erklärung Ciceronischer Reden. — P. Hoffmann, Die Mischprosa Notkers des Deutschen. — Freiligrath-Briefe, hgb. von Luise Wiens geb. Freiligrath. —

Larue, Das Pronomen in den Werken des schottischen Bischofs Gavin Douglas. — Apostolescu, L'ancienne versification roumaine. — Pfretzschner, Die Grundrissentwicklung der römischen Thermen. — A. von Weilen, Julie Rettich. — Bock, Die Glaubwürdigkeit der Nachrichten Bonithos von Sutri im liber ad amicum und deren Verwertung in der neueren Geschichtschreibung. — Leti, Roma e lo Stato Pontificio dal 1840 al 1870. — Kraus, Reisebericht aus Ceylon und Vorderindien. — A. W. Grube, Charakterbilder deustchen Landes und Lebens Neubearb. u. hgb. von R. Reinhard. 16. Aufl. — F. Kattenbusch, Ehren und Ehre. — Stieda, Die Porzellanfabrik zu Volkstedt im 18. Jahrh. — Beling, Die Vergeltungsidee und ihre Bedeutung für das Strafrecht. — A. Köhler, Der Vergeltungsgedanke und seine praktische Bedeutung. — J. Freisen, Die katholischen Ritualbücher der nordischen Kirche und ihre Bedeutung für die germanische Rechtsgeschichte.

N° 37 Quarante-quatrième année. 15 septembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin trimestriel de la commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, 1909, nos 3-4 : Instruction pour la publication des documents relatifs à l'industrie. — Ch. Schmidt, Notes sur la législation et l'administration de l'industrie de 1788 à l'an XI, Recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant l'industrie de 1788 à l'an XI, Note sur les sources aux Archives nationales de l'histoire de l'industrie de 1788 à l'an XI.

Feuilles d'histoire, n° 6, 1er juin : G.-G. Picavet, La comète de 1664. — Gérard Devèze, La Compagnie des Indes et François Martin. — Eugène Welvert, Marie-Antoinette et Mme Dubarry. — E. Cazal, L'orateur et chansonnier Morant. — Louis Bonnefont, La trahison de Dumouriez. — Napoléon Bonaparte, Lettres de 1794 (juillet). — L.-J.-B. Pautrizel, La journée du 1er prairial. — Ant. de Tarlé, Menou et Daure en Egypte. — Carrié de Boissy, L'arrestation du duc d'Enghien. — Joseph Durieux, Le corsaire Delattre. — Jacques Rambaud, L'abolition de la féodalité napolitaine par Joseph et Murat. — Arthur Chuquet, Paris et Tours en 1870. — A.-M.-P. Ingold, Benjamin Constant à Colmar. — Henri Baraude, Le vote des officiers. — Un ancien officier de la légion étrangère, Les Alsaciens-Lorrains et la légion étrangère. — *Mélanges*. — Richelieu à Rivoli. — Le consul David. — Un mot du général Clinchant. — *Questions et Réponses*. — *Bibliographie*.

— N° 7, 1er juillet : Pol Argant, Charles de Lorraine et Béatrix de Cusance. — Pierre Laborderie, Paoli homme d'Etat. — Arthur Chuquet, Camille Desmoulins en juillet 1789. — Napoléon Bonaparte, Quatre lettres de 1793. — Dubois-Dilange, Fâcheux prénom. — André Vovard, La mort de l'amiral Villeneuve et le sergent Guillemard. — Raymond Guyot, La duchesse de Dino. — Général Jarry, La défection de Ney. — Louis Spach, Stendhal-Beyle. — Henri Deherain, Le baron Dhanis. — Alfred Duquet, La patrie est en danger. — *Mélanges*. — Un beau cri de Wallenstein. — Un mot du marquis d'Argenson. — Montmédy en 1792. — Une lettre de René Moreaux. — L'Ecole polytechnique et le Directoire en janvier 1797. — Michel Otto à sa tante Eckel. — Le 14 juillet dans une commune de la Creuse en 1800. — La revanche de Pozzo. — Frénilly à Henri de Bonald. — *Réponses*. — *Bibliographie*.

— N° 8, 1er août : Arthur Chuquet, Le carnet de Kléber. — Joseph Durieux, Fénelon en 1709. — Henri Malo, Les corsaires américains à Dunkerque, I. — Gaston Francery, Le colonel Bergeron. — Gérard Devèze, Un prêtre jacobin. — Max Dardenne, La dotation de Bonaparte. — André Raucroix, Le conventionnel Espinassy. — Ant. de Tarlé, La mission du colonel Leclerc près de Murat. — E. Cazalas, Madame de Staël et la princesse de Koutouzov. — Henri Moris, La réunion de Nice à la France. — Henri Baraude, Martin des Pallières et le prince de Joinville. — Ernest Denis, La culture française en Russie. — *Mélanges*. — Un commis de l'armée d'Italie. — La levrette de Belliard. — La nation, puis la grande nation. — L'armée d'Egypte à la fin de 1800. — Un combattant de Trafalgar. — Hardenberg et Destabenrath. — Etienne Donna. — *Bibliographie* : Saulnier, Le parlement de Bretagne. — Tarsot et Moulins, Scènes du temps passé. — Piquet, L'Afrique du Nord. — Davillé, Leibniz historien. — Stryienski, Le xviiie siècle. — Desbrière, La campagne

de Bourbaki. — CHUQUET, Episodes et portraits, II. — BIOVÈS, Anglais et Français en Egypte. — JARAY, Le socialisme en Hongrie. — FERRAND, Etudes maritimes ; Les armées au printemps de 1910. — P. D., La réforme militaire. — DESCHANEL, L'organisation de la démocratie ; Hors des frontières. — FAUCHILLE et POLITIS, Manuel de la Croix-Rouge.

— N° 9, 1er septembre : Gérard DEVÈZE, Un prisonnier de la Bastille. — F. TASTEVIN, Les calvinistes français en Russie, I. — Henri MALO, Les corsaires américains à Dunkerque, II. — Roger PEYRE, La France et l'Angleterre dans la question de l'esclavage. — Albert GRUN, Charles de Villers et Montalivet. — Eugène WELVERT, Lakanal en Amérique, I. — *Questions et Réponses* : Pékin ; Alsaciens qui changent leur nom ; La tombe de Narbonne ; L'académicien qui votait toujours contre ; Asteur ; Surnoms de Beaumarchais ; Cabanes-Puymisson ; Catogans ; Présenter le chapeau ; J'aime mieux Colbert et les plis de son front ; Les deux Colli ; La constitution du faubourg Saint-Antoine ; Séances de la Convention ; Courier ; Danzig et le code Napoléon ; Demi-castor ; La Révolution a démoli l'Europe ; Denain ; Dénonciateurs ; Le dernier des héros ; Destabenrath ; Dévot, non cagot ; Ecole militaire ; L'élite de la nation est dans l'armée ; Enlart ; L'Empire, c'est l'épée ; Le maréchal En Avant ; Escorte des diligences ; Ce coquin d'Etat ; Rien n'est plus inexpert qu'un expert ; Fainéant et forçat ; La folle année ; Que nos forêts se changent en vaisseaux ; Fort Joubert ; Le fou Tulipier ; Les deux Gardanne ; Noms des grades ; Attacher le grelot ; Grève et grévistes ; L'humanité en l'an II ; Les Importants ; Les pestiférés de Jaffa ; Joseph et Marie-Louise ; Le journaliste est un homme qui a manqué sa vocation ; Les juifs aux colonies ; Jupiter massacreur ; Lafayette préfet ; La garde ; Madagascar ; Maréchal de bataille ; Mauvais et pas cher ; Meneval et Fain ; La mère Jézabel ; Le militaire tombe en quenouille ; Le sabre inflexible ; Le Tugendbund ; Le soldat turc ; Turenne, maréchal-général ; L'uniforme ; Les vains-vifs ; Vauvenargues, soldat ; J'ai tout vécu ; Le vendeur d'hommes ; Les vengeurs ; Vive Bonaparte.

Revue bleue, 3 septembre : Alexis ROSTAND, Les chemins de fer chinois, une rectification nécessaire. — Marquis DE CUSTINE, A Vienne pendant le Congrès, novembre 1814 à juin 1815. — Serge EVANS, Le culte du souvenir et le fétichisme sentimental. — Y. de ROMAIN, La Grèce de Louis Ménard. — L. MAURY, Un roman espagnol. — Jacques LUX, Lope de Vega.

Revue napoléonienne, n° 4, avril : ZURLINDEN, La vie de Ney par le général Bonnal. — J. Holland ROSE, The expulsion of Paoli from Corsica. — Modena al tempo de Napoleone I.

Deutsche Literaturzeitung, n° 36 : FREY, Heinrich Leutholds Gedichte. — LINDSAY, Early Irish Minuscule Script. — Freiheit und Arbeit. Kunst und Literatur. Sammlung. Hgb. vom Internationalen Komitee zur Unterstützung der Arbeitslosen. — GRIMM, Theorie der Religion. — J. MERKT, Die Wundmale des heiligen Franziskus von Assisi. — O. BAUMGARTEN, Die persönlichen Erfordernisse des geistlichen Berufes. — Ch. LALO, Les sentiments esthétiques. — P. GABRIEL, Euckens Grundlinien einer neuen Lebensanschauung und sein Verhältnis zu J. G. Fichte. — J. ROTHFUCHS, Beiträge zur Methodik des Unterrichts an höheren Schulen. 4. Aufl. — E. LEUPOLT, Die Erziehung zum deutschen Staatsbürger in der Volksschule. — Griechische Papyri im Museum der oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen.

Hgb. u. erkl. von E. Kornemann. und P. M. Meyer. I, 1. — PLAUTUS, Der Geizige und sein Schatz (Aulularia). Uebs. von Funck. I. Tl. — VETSCH, Die Laute der Appenzeller Mundarten. — Elisa WIPF, Die Mundart von Visperterminen im Wallis. — ANER, Goethes Religiosität. — LUFFT, Die Weltanschauung des « Hamlet ». — HAAS, Neufranzösische Syntax. — Margarete LANG, Die Bestimmung des Onos oder Epinetron. — STEINDORFF, Die ägyptischen Gaue und ihre politische Entwicklung. — BIRT, Zur Kulturgeschichte Roms. — Die Metzer Bannrollen des 13. Jahrhunderts. I. Tl. Hgb. von Wichmann. — WISCHNITZER, Die Universität Göttingen und die Entwicklung der liberalen Ideen in Russland im ersten Viertel des 19. Jahrhunderts. — PIERRE-MARCEL, Essai politique sur Alexis de Tocqueville. — GEISBERG, Die Ansichten und Pläne der Stadt Münster i. W. — CURTIN, A journey in Southern Siberia. — K. BÜCHER, Die Frauenfrage im Mittelalter. 2. Aufl. — Frhr. von GEMMINGEN, Die Entwicklung der Fabrikindustrie im lateinischen Amerika. — E. BERTIN, Die Verfügung über zukünftige Forderungen. — LEOPOLD, Zum Tatbestande der strafbaren Untreue.

Literarisches Zentralblatt, n° 33 : GREVING, Johann Ecks Pfarrbuch. — LÖHR, Die Stellung des Weibes zu Jahwe-Religion. — SCHNÜRER, Bonifatius. — SCHWARZ, Das Wiener Ghetto. — SCHEMPP, Der Feldzug 1664 in Ungarn. — KROSIGK, Graf von Brühl. — MERESCHKOWSKI, Der Zar und die Revolution. — HITZIG, Die Herkunft des Schwurgerichts im M. A. — Textes persans, relatifs aux Houroûfis, p. HUART. — Adnot. super Lucanum, p. ENDT. — Giraut de Bornelh, p. KOLSEN, I. — Am. A. PONS, J.-J. Rousseau et le théâtre. — FISCHER, Die Lehnwörter des Altnordischen. — C. SCHAEFFER, Die Bedeut. des Musikalischen u. Akustischen in Hoffmanns literarischem Schaffen. — DÖLL, Gœthes Mitschuldigen.

— N° 34 : WEISS, Jesus Mythus oder Geschichte ? — WEISS und GRÜTZMACHER, Die Geschichtlichkeit Jesu. — GOTTLOB, Ablass im XI Jahrh. — JÜNEMANN, Kantiana. — NEUMANN, Entw. u. Aufg. der alten Gesch. — Th. MAYER, Der ausw. Handel des Herzogtums Oesterreich im M. A. — FRITSCHE, Die päpstliche Politik u. die deutsche Kaiserwahl 1519. — GEBAUER, Christian August Herzog von Schleswig Holstein. — Frau Carl von BUNSEN, An drei Gesandtschaften. — L'aube de l'espérance, p. HOCEYNE-AZAD. — Stati Silvae, p. SAENGER. — L. SCHMIDT, Die Renaissance in Briefen. — SAKMANN, Voltaires Geistesart u. Gedankenwelt. — Irische Texte, IV, 2. In Cath Catharda. p. STOKES. — FROITZHEIM, Autobiogr. des Pfarrers K. Chr. Gambs. — PFLEGER, Das Strassburger Münster und die deutsche Dichtung.

— N° 35 : STRACK, Die Häretiker und die Christen nach den ältesten jüdischen Angaben. — W. BAUER, Das Leben Jesu. — SCHIAN, Zur Beurteilung der modernen positiven Theologie. — R. M. MEYER, Altgermanische Religionsgeschichte. — Kämmerei-Register der Stadt Riga p. BULMERINCQ, I. — SCHUMACHER, Deutsche Chronik für deutsche Bürger. — KÖTZSCHKE, Staat und Kultur im Zeitalter der ostdeutschen Kolonisation. — Hanny BRENTANO, Amalie Fürstin von Gallitzin. — DIELS, Die fragmente der Vorsokratiker, 2e ed. II, 2. — REITZENSTEIN, Studien zu Quintilians grösseren Deklamationen. — APOSTOLESCU, L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine ; L'ancienne versification roumaine. — SCHUCHARDT, Die iberische Deklination. — BODE, Charlotte von Stein. — J. FRÄNKEL, Marginalien zu Gœthes Briefen an Charlotte von Stein. — V. SEHRÖT-

ter, Die Münzen von Trier, II. — Antoniades, Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας. — Schnell, Das Unterrichtswesen der Grossherzogtümer Mecklenburg-Schwerin und Strelitz. — Homeffer, Erziehung der modernen Seele. — Grete Meisel-Hess, Die sexuelle Krise. — Marquis, Who's who in America.

— N° 36 : Klameth, Ezzos Leben und Wirken. — Jorga, Istoria Bisericii Romanesti. — Kastil, Descartes. — M. V. Williams, Platonic theory of knowledge. — Galti, Lamina di bronzo; Schuchardt, Iberische Personennamen. — A. Walther, Die burgund. Zentralbehörden unter Maximilian I und Karl V. — Stenger, Verf. und Verw. der Reichstadt Donauwörth. — Quandt, Lobositz. — Valentin, Fürst Karl von Leiningen und das deutsche Einheitsproblem. — Subki, p. Myhrman. — Plato, Ion, p. Stock. — Merker, Simon Lemnius. — Bley, Eigla-Studien. — Krebs, Runge und Tieck. — Faust für die Bühne, von Kaplan. — Maciver and Wooley, Areika. — Schwarzstein, Eine Gebäudegruppe in Olympia. — J. Schnorr von Karolsfeld, Künstlerische Wege und Ziele.

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE.

Par Ernest de SARZEC

Publiées par Léon Heuzey, de l'Institut.

In-folio avec planches en héliogravure.

Livraisons, I, II, III, IV. Chacune.. 30 fr. »
Livraison, V, fascicule I.. 20 fr. »
— — II. (*Sous presse*).

Restitution matérielle de la stèle des vautours.

Partie archéologique, par L. Heuzey. — Partie épigraphique, par F. Thureau-Dangin. In-folio, 4 planches et fig.. 20 fr. »

Une villa royale Chaldéenne.

Vers l'an 4000 de notre ère, par E. de Sarzec et L. Heuzey.
In-4, figures et plans.. 15 fr. »

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO.

Par le commandant Gaston GROS (1903-1909).

Publiées avec le concours de L. Heuzey et F. Thureau-Dangin.

In 4, en 3 livraisons, avec héliogravures et nombreuses illustrations.... 40 fr. »

La livraison 1 vient de paraître.

Inventaire des tablettes de Tello conservée au Musée Impérial ottoman.
In-4, planches d'inscriptions.
Tome I, Textes de l'époque d'Agadé, par F. Thureau-Dangin........ 25 fr. »
Tome II, Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur, par H. de Genouillac. Première partie.. 25 fr. »

MISSION PAVIE

INDO-CHINE (1879-1895)

Publiée sous la direction de M. Auguste PAVIE.

10 volumes in-4, nombreuses figures, planches et cartes.
Grande médaille d'or de la Société de Géographie.
Couronné par l'Institut.

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

I. II. Exposé des travaux de la Mission. Introduction, première et deuxième, troisième et quatrième périodes, par Aug. Pavie. 2 volumes in-4, cartes et illustrations. Chacun.. 10 fr. »

III. Voyages au Laos et dans les régions sauvages du sud-est de l'Indo-Chine, par le capitaine Cupet. In-4, 15 cartes, 50 illustrations................ 10 fr. »

IV. Voyages au Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, par le capitaine de Malglaive, In-4, cartes et illustrations.................... 10 fr. »

V. Voyages dans le Haut-Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie, par P. Lefèvre-Pontalis. In-4, 8 cartes, 137 illustrations .... 10 fr. »

VI. VII. Récits de voyage, par A. Pavie. 2 vol. (*Sous presse*).

II. ÉTUDES DIVERSES.

I. Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, carte et 20 planches en couleur. (*Epuisé*).......................... 15 fr. »

II. Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, fig., carte et planches. (*Epuisé*).. 15 fr. »

III. Recherches sur l'histoire naturelle de l'Indo-Chine, par A. Pavie, avec le concours de professeurs, de naturalistes et de collaborateurs du Muséum. In-4, 1 carte et 41 planches, dont 13 en couleurs.......................... 25 fr. »

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

Publiés sous la direction

de **M. J. DE MORGAN**, délégué général.

Série de volumes in-4°, accompagnés de nombreuses planches, cartes, etc.

Tome I. Fouilles à Suze en 1897-98 et 1898-99 .... 50 fr.
Tome II. Textes elamites-sémitiques, par V. Scheil, 1re série .... 50 fr.
Tome III. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 1re série .... 50 fr.
Tome IV. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 2e série .... 50 fr.
Tome V. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 2e série .... 50 fr.
Tome VI. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 3e série .... 50 fr.
Tome VII et VIII. Recherches archéologiques. Chaque volume .... 50 fr.
Tome IX. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 3e série .... 50 fr.
Tome X. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 4e série .... 40 fr.
Tome XI. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 4e série .... 40 fr.
Tome XII. Recherches archéologiques .... 40 fr.
Tome XIII. Céramique, par Ed. Pottier, de l'Institut. (*Sous presse.*)

Annales d'histoire naturelle de la Délégation en Perse. Tome I. Paléontologie. In-4°, figures, 9 héliogravures et 3 cartes géologiques .... 15 fr.

Poissons fossiles de Perse (M. F. Priem). — Contribution à l'étude du gisement des vertébrés de Maragha et de ses environs (M. F. de Mecquenem).

— Faune entomologique de la Perse, par M. Bouvier et ses collaborateurs.

— Paléontologie. Vertébrés fossiles du gisement de Maragha, par R. de Mecquenem. — Invertébrés fossiles, par H. Douvillé. — Flore fossile, par R. Zeiller. (*Sous presse.*)

Bulletin de la Délégation en Perse. Fascicule I. In-8°, fig. et carte...... 3 fr. 50

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

(1889-1891)

ARCHÉOLOGIE, GÉOGRAPHIE, GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE, LINGUISTIQUE

par **M. J. DE MORGAN.**

L'ouvrage complet, 5 tomes en 9 volumes, in-4° et Atlas .... 300 fr.

On vend séparément :

Vol. I et II. Etudes géographiques, par J. de Morgan. In-4°, nombreuses planches et figures .... 100 fr.
Atlas des cartes. In-folio, en un carton .... 15 fr.

Vol. III. Etudes géologiques et paléontologiques, en 4 parties.
Ire partie : Géologie, par J. de Morgan. Géologie stratigraphique. In-4°, fig., planches et cartes .... 40 fr.
IIe partie : Paléontologie. Echinides, par G. Cotteau et V. Gauthier. In-4°, planches 1 à 16 .... 15 fr.
IIIe partie : Echinides. Supplément, par V. Gauthier. In-4°, pl. 17 à 24. 12 fr.
IVe partie : Mollusques, par H. Douvillé. In-4°, planche 25 à 50 .... 25 fr.

Vol. IV. Archéologie, par J. de Morgan. In-4°, planches .... 60 fr.

Vol. V. Etudes linguistiques, par J. de Morgan, en 2 parties. In-4°. Chacun .... 40 fr.
I. Dialectes kurdes, langues et dialectes du Nord de la Perse. 2 cartes.
II. Textes mandaïtes. Notice sur les Mandéens, par Cl. Huart. 3 planches.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

Nº 38 Quarante-quatrième année. 22 septembre 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bibliographe moderne, septembre-décembre 1910 : Briquet, Les filigranes ont-ils un sens caché ? — H. Stein, Iter helveticum, notes d'un voyage d'archives en Suisse. — Samaran, Un imprimeur et un libraire à Bourges à la fin du xv[e] siècle. — Ch. Schmidt, A propos de bâtiments d'archives. — Chronique des archives, des bibliothèques et des livres (France et étranger). — Comptes-rendus : Joosting, De archieven der besturen van Drente ; Wright, Catalogue of the London library ; Capet, Catalogue du fond scandinave de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Frati e Segarizzi, Catalogo dei codici marciani, I ; Van Someren, Die Utrechtsche Universiteitsbibliotheek ; Vogel u. Gardthausen, Die griechischen Schreiber des M. A. u. der Renaissance ; Sitzmann, Dict. de biogr. des hommes célèbres de l'Alsace I ; Tiffon, L'industrie du papier à Angoulême ; Lepreux, Gallia typographica ; Sorbelli, I primordi della stampa in Bologna.

Revue historique, septembre-octobre : Henri Cavaillès, Une fédération pyrénéenne sous l'ancien régime. Les traités de lies et de passeries ; 1[re] partie. — François-Charles Roux, La Russie et la politique italienne de Napoléon III ; 1[re] partie. — J. Nouaillac, L'Affaire de Mantoue en 1613. L'*Avis* de Villeroy à Marie de Médicis (8 novembre 1613). — Bulletin historique : Nécrologie : Léopold Delisle, par Ch. Bémont. — Antiquité romaine, par J. Toutain. — Histoire byzantine ; publications des années 1907-1910, par L. Bréhier. — Histoire de France. Révolution et Empire, par Rod. Reuss ; suite et fin. — Histoire de Russie ; publications de l'année 1909, par G. Gautier. — Histoire des Pays-Bas, par Th. Bussemaker. — Comptes-rendus critiques : (Carlyle ; Pastor ; Rétif de la Bretonne ; Dubaret et Daranatz ; G. Bousquet). — Notes bibliographiques (Publications relatives à l'histoire de la Hongrie, par I. Kont). — Recueils périodiques et sociétés savantes. — Chronique.

Revue Celtique, (dirigée par J. Loth, avec le concours de Dottin, Ernault et Vendryes), n° 2 : Loth, Remarques et additions à l'Introduction to early Welsh de John Strachan. — Ernault, Le Mirouer de la Mort (suite). — Chronique (Vendryes). — Périodiques (Vendryes et Hubert). — Nécrologie : Alfred Nutt (Vendryes). — Corrigenda.

Romania, n° 154-155, avril-juillet : Blondheim, Contribution à la lexicographie française d'après des sources rabbiniques. — A. Thomas, Notes etymologiques et lexicographiques (nouvelle série). — P. Meyer, Le Salut Notre Dame ; La lettre de Prêtre Jean. — Gertrude Schoepperle, The love-potion in Tristan and Isolt. — Cl. Brunel, Randon, protecteur des troubadours. — Bertoni, Note e comezioni all' antico testo piemontese dei Parlamenti ed epistole. — Marguerite Jackson, Antonio Pucci's poems in the Codice Kirkupiano. — A. Piaget, Ballades de Guillebert de Lannoy et de Jean de Werchin. — Mélanges : Rechnitz, Vie de saint Alexis, v. 213. — Bémont, Wace et la bataille de Hastings. — A Thomas, Le dauphin Louis, fils de Charles VI, amateur de théâtre. — E. Picot, Le poète Jean Drouyn. — Comptes rendus : Myrrha Borodine, La femme et l'amour au xii[e] siècle d'après Chrétien de Troyes (Roques) ; Mary Williams, La composition du roman gallois de Peredur (Roques) ; Wechssler, Das Kulturproblem des Minnesangs (Lot) ; Stael von Holstein, Le roman d'Athis et Prophilias (Huet) ; Meyer-Lübke, Grammatik der franz. Sprache (A. Thomas) ; Millardet, Recueil de textes des anciens dialectes landais (A. Thomas) ; La Vengeance Raguidel, p. Friedwagner (G. Raynaud).

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 39 Quarante-quatrième année 29 septembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 10 septembre 1910 : Messimy, Le centenaire de l'indépendance argentine. — Marquis de Custine, A Vienne pendant le congrès, novembre 1814 à juin 1815 (lettres inédites publiées par Paul Bonnefon). — A. Bossert, Les épigrammes vénitiennes de Gœthe. — Serge Evans, Le culte du souvenir et le fétichisme sentimental. — Raymond Bouyer, Un portraitiste oublié d'un Paris disparu. — Lucien Maury, En Italie. — Jacques Lux, Savants et écrivains, l'Insulide. En Amérique.

Deutsche Literaturzeitung, n° 37 : G. Schnürer, Neuere Literatur zur Geschichte des Templerordens. — A. Lefranc, Maurice de Guérin. — Jacob, Die Abzählungen in den Gesetzen der Bücher Leviticus und Numeri. — Jesus. 4 Vorträge von Bornemann, Veit, Schuster, Foerster. — Sell, Die Religion unserer Klassiker Lessing, Herder, Schiller, Goethe. 2. Aufl. — Wolff, Schillers Theodizee bis zum Beginn der Kantischen Studien. — Kremer, Das Problem der Theodizee in der Philosophie und Literatur des 18. Jahrhunderts mit besonderer Rücksicht auf Kant und Schiller. — Degel, Hilfsbuch für den erdkundlichen Unterricht an höheren Lehranstalten. — Bartels, Lehrbuch der Demagogik. — Anonymer arabischer Kommentar zu Maimonidés' « Führer der Unschlüssigen », I. Teil, Kap. 41-61. Hgb. von M. Zobel. — Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth (Syrie). IV. — Rudberg, Kleinere Aristoteles-Fragen. II. — Clark, Inventa Italorum. — Nestriepke, Schubart als Dichter. — Bley, Eigla-Studien. Shakespeare-Sonnette. Umdichtung von St. George. — Boje, Ueber den altfranzösischen Roman von Beuve de Hamtone. — R. Hartmann, Der Felsendom in Jerusalem und seine Geschichte. — Kuhn, Moderne Kunst- und Stilfragen. — Soltau, Die Anfänge der römischen Geschichtschreibung. — Webers Lehr- und Handbuch der Weltgeschichte. 21. Aufl., neu bearb. von Baldamus. 3. Bd. — Haupt, Voltaire in Frankfurt 1753. — Bürger, Acht Lehr- und Wanderjahre in Chile. — Fried, Der kranke Krieg. — Lange, Die Arbeiterfrage. Neu bearb. u. hgb. von Grabowsky. — Lob, Die Rechtsverhältnisse der Juden im ehemaligen Königreiche und der jetzigen Provinz Hannover.

— N° 38 : Otto, Mythus und Religion nach W. Wundt. — Spenlé, Rahel. — Xenien-Almanach für das Jahr 1911. — Rittelmeyer, Buddha oder Christus? — Wernle, Calvin und Basel bis zum Tode des Myconius. — Frei und gewiss im Glauben! 35 Referate, hgb. F. Köhler. — Boex-Borel, Le Pluralisme. — Foerster, Staatsbürgerliche Erziehung. — Glück, Schwachbeanlagte Kinder. — Fleadh Dúin nan Géadh ocus Cath Muighe Ráth. Ed. by Marstrander. — Kudrun. Ein Heldengedicht. Ins Ungar. übs. von Körös. — Genethliakon. Carl Robert zum 8. März 1910 überreicht von der Graeca Halensis. — Fragments from Graeco-Jewish Writers. Ed. by Stearns. — Hilsenbeck, Aristophanes und die deutsche Literatur des 18. Jahrhunderts. — Feuertrunken. Eine Dichterjugend. Schillers Briefe bis zu seiner Verlobung. Hgb. von Brandenburg. — Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich 1910. — Brandl, Neue Ergebnisse der Shakespeareforschung. — Schjott, Studien zur alten Geschichte. III. — Haupt, Voltaire in Frankfurt 1735. — Schemann, Gobineaus Rassenwerk. — Dove, Togo und Kamerun. — Ed. Hahn, Die Entstehung der Pflugkultur. — Eckert, Die Krämer in süddeutschen Städten bis zum Ausgang des Mittelalters. — Kerler, Die Idee der gerechten Vergeltung in ihrem Widerspruche mit der Moral. — Stutz, Der neueste Stand des deutschen Bischofswahlrechts.

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

Publiés sous la direction

de **M. J. DE MORGAN**, délégué général.

Série de volumes in-4°, accompagnés de nombreuses planches, cartes, etc.

Tome I. Fouilles à Suse en 1897-98 et 1898-99........................ 50 fr.
Tome II. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 1re série............ 50 fr.
Tome III. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 1re série............ 50 fr.
Tome IV. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 2e série............ 50 fr.
Tome V. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 2e série.............. 50 fr.
Tome VI. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 3e série............ 50 fr.
Tomes VII et VIII. Recherches archéologiques. Chaque volume.......... 50 fr.
Tome IX. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 3e série.............. 50 fr.
Tome X. Textes élamites-sémitiques, par V. Scheil, 4e série.............. 40 fr.
Tome XI. Textes élamites-anzanites, par V. Scheil, 4e série.............. 40 fr.
Tome XII. Recherches archéologiques.................................... 40 fr.
Tome XIII. Céramique, par Ed. Pottier, de l'Institut. (*Sous presse.*)

Annales d'histoire naturelle de la Délégation en Perse. Tome I. Paléontologie. In-4°, figures, 9 héliogravures et 3 cartes géologiques.................. 15 fr.

Poissons fossiles de Perse (M. F. Priem). — Contribution à l'étude du gisement des vertébrés de Maragha et de ses environs (M. F. de Mecquenem).

— Faune entomologique de la Perse, par M. Bouvier et ses collaborateurs.

— Paléontologie. Vertébrés fossiles du gisement de Maragha, par R. de Mecquenem. — Invertébrés fossiles, par H. Douvillé. — Flore fossile, par R. Zeiller. (*Sous presse.*)

Bulletin de la Délégation en Perse. Fascicule I. In-8°, fig. et carte...... 3 fr. 50

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

(1889-1891)

ARCHÉOLOGIE, GÉOGRAPHIE, GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE, LINGUISTIQUE

par **M. J. DE MORGAN**.

L'ouvrage complet, 5 tomes en 9 volumes, in-4° et Atlas.................. 300 fr.

On vend séparément :

Vol. I et II. Etudes géographiques, par J. de Morgan. In-4°, nombreuses planches et figures.. 100 fr.

Atlas des cartes. In-folio, en un carton........................ 15 fr.

Vol. III. Etudes géologiques et paléontologiques, en 4 parties.

Ire partie : Géologie, par J. de Morgan. Géologie stratigraphique. In-4°, fig., planches et cartes.. 40 fr.

IIe partie : Paléontologie. Echinides, par G. Cotteau et V. Gauthier. In-4°, planches 1 à 16.. 15 fr.

IIIe partie : Echinides. Supplément, par V. Gauthier. In-4°, pl. 17 à 24. 12 fr.

IVe partie : Mollusques, par H. Douvillé. In-4°, planche 25 à 50......... 25 fr.

Vol. IV. Archéologie, par J. de Morgan. In-4°, planches.................. 60 fr.

Vol. V. Etudes linguistiques, par J. de Morgan, en 2 parties. In-4°. Chacun.. 40 fr.

I. Dialectes kurdes, langues et dialectes du Nord de la Perse. 2 cartes.

II. Textes mandaïtes. Notice sur les Mandéens, par Cl. Huart. 3 planches.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 40 Quarante-quatrième année. 6 octobre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Feuilles d'Histoire, n° 10 : Colonel Stoffel, Lettre à M. de Persigny. — Georges Hardy, Un épisode de la jeunesse de Bossuet. — F. Tastevin, Les calvinistes français en Russie, II. — Henri Malo, Les corsaires américains à Dunkerque, III. — Joseph Durieux, Les volontaires de la Bastille. — Joachim Murat, Lettres et apostilles inédites. — A. de Tarlé, La trahison de Caulaincourt. — Gérard Devèze, La fin du général Moreau. — Eugène Welvert, Lakanal en Amérique, II. — Pierre Laborderie, Royer-Collard et ses adversaires politiques. — Mélanges : Une chanson de 1793 sur Philippe-Egalité. — Souvorov et le peintre Muller. — Le confort sous Napoléon et sous Louis-Philippe.

Revue bleue, 17 septembre 1910 : Marquis de Custine, A Vienne pendant le congrès, novembre 1814 à juin 1815 (Paul Bonnefon). — G. Mourey, Waldo Emerson. — J. Plattard, Le procès de Théophile de Viau. — G. Dromard, Sur l'indépendance de l'esprit. — L. Maury, Tocqueville. — Firmin Roz, Comme ils sont tous. — Jacques Lux, Florence Nightingale; Une Académie littéraire anglaise.

Literarisches Zentralblatt, n° 37 : Ehrlich, Randglossen zur hebr. Bibel. — Schlatter, Die Theologie des N. T. — Hughes, History of the Society of Jesus in North America. — Luther-Kalender. — Lewkowitz, Hegels Aesthetik im Verhältnis zu Schiller. — Ströle, Carlyles Anschauung vom Fortschritt der Menschheit. — Pais, Ricerche sull' Italia antica. — Kreuzer, Heinrich I von Bilversheim. — Von Friesen, Erinn. aus meinem Leben. — Walser, Landeskunde der Schweiz. — Kahle, Zur Gesch. des aegypt. Schattentheaters in Aegypten. — Philo, trad. Cohn, I. — Muret, Les amours de Ronsard, p. Vaganay. — Aronsohn, Oswald Alving. — Preitz, G. Kellers Dramatische Bestrebungen. — Pitollet, L'hispanisme de Lessing. — Hoorn, De vita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato. — Inventaire des mosaïques de la Gaule, p. Lafaye et Blanchet. — Bau und Kunstdenkmäler im Regierungsbezirk Cassel, II. Kreis Fritzlar. — Heyck, Lukas Cranach. — Bauch, Breslauer Schulwesen vor der Reformation.

— N° 38 : Theolog. Jahresbericht, 28. — Cardinal Mathieu, Œuvres oratoires. — Denifle und Weiss, Luther und Luthertum in der ersten Entwicklung. — André Meyer, Erasme et Luther; Zwickendraht, Erasmus und Luther. — Hoensbroeçh, 14 Jahre Jesuit, III. — Zur Nieden, Die religiösen Bewegungen im XVIII Jahrhundert. — Sethe, Urk. der 18. Dynastie, XVI. — Voigt, Die Königlichen Eigenklöster im Langobardenreiche. — K.-M. Mayer, Gesch. Oesterreichs, 3e éd. — Hensler, Kurmainz um 1600. — Lettres de Napoléon, 1er août-10 octobre 1843. — Haeseler, Zehn Jahre im Stabe des Prinzen Friedrich Karl, I, 1860-1864. — Ricek, Epitheta geographica. — Adamovic, Die Vegetationsverhältnisse der Balkanländer. — Tantrakhyayika, p. Hertel. — Procli Hypotyposis, p. Manitius. — Tesdorpf, Perrault und seine Märchen. — L.-P. Thomas, Le lyrisme et la préciosité cultistes en Espagne. — Zagajewski, Hallers Dichtersprache. — Elis. Mentzel, Wolfgang und Cornelia Gœthes Lehrer. — Mazon, Morphologie des aspects du verbe russe. — Ehrenreich, Die allgem. Mythologie und ihre ethnolog. Grundlagen. — Fimmen, Zeit und Dauer der Kretisch-mykenischen Kultur. — Nicole et Darier, Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule. — Hildebrandt, Falconet. — Höhn, Die Münchener Landschaftsmalerei, Ende des 18 und Anfang des 19 Jahrh.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

ANNALES RÉVOLUTIONNAIRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES

Troisième année, n° 4 (Octobre-Décembre 1910).

SOMMAIRE :

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Nos 41-42 Quarante-quatrième année 13-20 octobre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Annales des sciences politiques, septembre 1910 : Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut, Albert Vandal. — Emile Levasseur, de l'Institut: Les Colonies sous le règne de Louis XIV. — François Maury, Le rôle du Port de Paris dans l'économie de la capitale. — Paul Matter, La réforme électorale en Prusse. — Maurice Lair, Mommsen, homme politique. — J. Armagnac et P. Saint-Girons, La politique douanière de l'empire allemand. — I. Le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, la préparation du tarif douanier. — Maurice Lévy, Le rachat des chemins de fer au Japon (avec une carte). — P. Rain, L'impératrice Elisabeth. — Analyses et comptes rendus. — Ouvrages envoyés à la rédaction. — Mouvement des périodiques.

Revue bleue, 24 septembre 1910 : Marquis de Custine, A Vienne pendant le congrès, novembre 1814 à juin 1815 (Paul Bonnefon). — Paul Louis, L'Internationale à Copenhague. — Novicow, Le malthusianisme et le problème de la misère. — G. Mourey, Un professeur d'énergie spirituelle, R. Waldo Emerson. — G. Dromard, Sur la politesse. — Marcel Poète, La beauté classique de Paris. — Jacques Lux, Une romancière anglaise, Mrs Gaskell ; L'émancipation féminine en Asie.

Revue d'histoire littéraire de la France, nº 3, juillet-septembre . D. Mornet, Les enseignements des bibliothèques privées. — Jean Giraud, Victor Hugo et le Monde de Rocoles. — G. Truc, Le cas Racine. — H. Monin, Le texte des Lettres d'exil d'Edgar Quinet (fin). — Mélanges : L'Iphigénie de Malezieu (P. Bonnefon). — Corneille et le poème le Champignon (F. Lachèvre). — Une inscription latine de Racine (C. Latreille). — Une lettre inédite de Voltaire (C. Latreille). — Un souvenir de l'homme des champs dans la Méditation (A. Cherel). — Note sur un vers de Vigny (G. Dalmeyda). — Un manuscrit inédit de Renard sur Delille, remarques sur les notes de Géorgiques, suite (L. Maigron). — Comptes rendus : Laumonier, La vie de Ronsard, de Binet; Ronsard poète lyrique (H. Chamard) ; Vaganay, Les amours de Ronsard commentés par Muret (Delaruelle) ; Gaiffe, Le drame en France au xviii^{e} siècle; H. Gaillard, Augier et la comédie sociale; Le texte des Effrontés (Lanson) ; Farinelli, Dante e la Francia (Vianey).

Deutsche Literaturzeitung, nº 39 : E. Cassirer, Voraussetzungen und Ziele des Erkennens. — Calvi, Bibliografia delle Catacombe e delle Chiese di Roma. — Otlet, L'Organisation internationale et les Associations internationales. — Winter, The Myth of Hercules at Rome. — Eerdmans, Alttestamentliche Studien. III. — J. Schweizer, Ambrosius Catharinus Politus (1484-1553), ein Theologe des Reformationszeitalters. — Staab, Die Gottesbeweise in der katholischen deutschen Literatur von 1850-1908. — Aly, Vademecum für Kandidaten des höheren Lehramts. — Leuchtenberger, Vademecum für junge Lehrer. — Maimûni's Mischna-Kommentar zum Traktat Arachin. Arabischer Urtext hgb. von Schapiro. — Busse, Geschichte der Weltliteratur. — Christs Geschichte der griechischen Literatur. 5. Aufl., unter Mitwirkung von Stählin bearb. von W. Schmid. II, 1. — Sage, The Pseudo-Ciceronian Consolatio. — Dahm, Der Gebrauch von -gi zur Unterscheidung perfektiver und imperfektiver Aktionsart im Tatian und Notkers Boethius. — E. Zimmermann, Goethes Egmont. —

Björkman, Nordische Personennamen in England in alt- und frühmittelenglischer Zeit. — Manz, Das Verbum nach den französischen Grammatiken von 1500-1750. — A. Σ. Ἀρβανιτοπουλλος, Περιγραφὴ τῶν γραπτῶν στηλῶν Παγασῶν τοῦ Ἀθανασακείου μουσείου Βόλου. — Schumann, Dresden. — Stieve, Ezzelino von Romano. — Knaake, Leben und Wirken der Königin Luise im Lichte der Geschichte. — Loewe, Bücherkunde der deutschen Geschichte. 3. Aufl. — Frz. Baron Nopcsa, Aus Sala und Klementi. — Haas und Worm, Die Halbinsel Mönchgut und ihre Bewohner. — Kobylanski, Problem des gewerblichen Mittelstandes. 1. — Leisi, Der Zeuge im attischen Recht. — Geib, Rechtsschutzbegehren und Ausspruchsbetätigung im deutschen Zivilprozess.

— N° 40 : H. J. Holtzmann, Harnacks Dogmengeschichte. — Ostwald, Die Forderung des Tages. — Nicolardot, Les procédés de rédaction des trois premiers évangélistes. — Rauschen, Eucharistie und Bussakrament in den ersten sechs Jahrhunderten der Kirche. 2. Aufl. — Merbach, De Epicuri canonica. — Finot, Die Lehre vom Glück. Berecht. Uebertr, von W. Lohmeyer. — Pannwitz, Das Werk der deutschen Erzieher. — Uhlenbeck, Grammatical distinctions in Algonquian demonstrated especially from the Ojibwaydialect. — Ontwerp van eene vergelijkende vorm leer van eenige Algonkin-talen. — Goldziher-Festschrift. — Mülder, Die Ilias und ihre Quellen. — Uhlmann, De Sex. Properti genere dicendi — St. List, Friedrich von Hagedorn und die antike Literatur. — K. Jahn, Goethes Dichtung und Wahrheit. — A Descriptive Catalogue of the early editions of the Works of Shakespeare preserved in the Library of Eton College. Comp. by W. W. Greg. — Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Wilmotte. — J. Braun, Die Kirchenbauten der deutschen Jesuiten. — Limburger, Die Gebäude von Florenz, Architekten, Strassen und Plätze in alphabetischen Verzeichnissen. — Merlin et Drappier, La nécropole punique d'Ard el-Kheraïb à Carthage. — G. Jäger, Deutsche Geschichte. 2. Bd. E. v. Löwenstern, Mit Graf Pahlens Reiterei gegen Napoleon. Hgb. von Baron G. Wrangell. — Fuchs, Illustrierte Sittengeschichte vom Mittelalter bis zur Gegenwart. 1. Bd. — Bruchmann, Die Huldigungsfahrt König Friedrichs I. von Böhmen nach Mähren und Schlesien. — Martiny, Kulturgeographie des Koblenzer Verkehrsgebietes. — The Wayfarer in New York. Introduction by E. S. Martin. — Somló, Der Güterverkehr in der Urgesellschaft. — Dyckerhoff, Die Entstehung des Grundeigentums und die Entwicklung der gerichtlichen Eigentumsübertragung an Grundstücken in der Reichsstadt Dortmund. — O. Schreiber, Die Geschichte der Erbleihe in der Stadt Strassburg im Elsass.

Literarisches Zentralblatt, n° 39 : Nicolardot, La composition du livre d'Habacuc. — Hausrath, Jesus. — Wiener, Die Anschauungen der Propheten der Sittlichkeit. — Dittmann, Der Begriff des Volksgeistes bei Hegel. — Giordano Bruno, Kabbala, etc., trad. Kuhlenbeck. — Stimming, Die Wahlcapitulationen der Erzbischöfe und Kurfürsten von Mainz. — Hennig, Die Päpstlichen Zehnten aus Deutschland. — Waller, Württemb. Gesch. — Goldschmidt, Berlin. — Ohmann, Die Anfänge des Postwesens und die Taxis. — Funck-Brentano, Figaro et ses devanciers. — Alex. Meyer, Aus guter alter Zeit. — Böhl, Die Sprache der Amarnabriefe. — Stahl, Syntax des griech. Verbums. — Crenga, Harap Alb. — François-Poncet, Les affinités électives de Gœthe. — Dähne, Schiller im Drama und Festspiel. — Freiligrath

Briefe. — HILL, Historical Roman coins. — WILLERS, Gesch. der römischen Kupferprägung. — DUNCAN, The exploration of Egypt and the Old Testament. — CUMONT, Die orient. Religionen im römischen Heidentum. — HOFSTEDE DE GROOT, Beschreib. und krit. Verzeichnis der Werke der hervorrag. holländ. Maler des XVII Jahrh. — NEUMANN, Riga und Reval. — GOETZ, Assisi. — KLAB, Musik und Oper. — LEGBAND, Das Deutsche Theater in Berlin.

N° 40 : PESCH, Theologische Zeitfragen, 4 u. 5. — EGLI, Schweizer. Reformationsgeschichte, I, 1519-1525. — Mechiltha, trad. WINTER u. WÜNSCHE. — A. G. LEONARD, Islam. — Wirtemb. Urkundenbuch, 10. — SPAHN, Zur Gesch. des Andernacher Rheinzolls. — ELKAN, Marnix, I. — Corr. de La Forest, p. GRANDMAISON, II. — SCHEFFER, Neapel. — GERSTFELDT, Orvieto, Narni und Spoleto. — J. RANKE. Die Schädel der Gaffronschen Sammlung. — STRUNZ, Gesch. der Naturwiss. im Mittelalter. — WOHTWILL, Galilei. — FRESE, Aus dem gräco-ägypt. Rechtsleben. — Catalogue of the Arabic and Persian mss. at Bankipore. — F. MÜLLER, De veterum imprimis romanorum studiis etymologicis. — STROWSKI, Montaigne, I, II. — Gray, Poems. — VETSCH, Die Laute der Appenzeller Mundarten. — Th. Körners Briefw. mit den Seinen. — F. v. LICHTENBERG. Haus, Dorf, Stadt, ein antikes Städtebild. — E. BECKER, Das Quellwunder des Moses in der altchristlichen Kunst. — MOSZKOWSKI, Die Kunst in tausend Jahren. — MILKE, Das Dorf. — VOLBACH, Die deutsche Musik im XIX Jahrhundert.

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE.

Par Ernest de SARZEC

Publiées par Léon Heuzey, de l'Institut.

In-folio avec planches en héliogravure.
Livraisons, I, II, III, IV. Chacune........ 30 fr. »
Livraison, V, fascicule I........ 20 fr. »
— — II. (*Sous presse*).

Restitution matérielle de la stèle des vautours.

Partie archéologique, par L. Heuzey. — Partie épigraphique, par F. Thureau-Dangin. In-folio, 4 planches et fig........ 20 fr. »

Une villa royale Chaldéenne

Vers l'an 4000 de notre ère, par E. de Sarzec et L. Heuzey. In-4, figures et plans........ 15 fr. »

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO.

Par le commandant Gaston CROS (1903-1909).

Publiées avec le concours de L. Heuzey et F. Thureau-Dangin.

In-4. en 3 livraisons, avec héliogravures et nombreuses illustrations.... 40 fr. »
La livraison 1 vient de paraître.

Inventaire des tablettes de Tello conservée au Musée Impérial ottoman.
In-4, planches d'inscriptions.
Tome I, Textes de l'époque d'Agadé, par F. Thureau-Dangin........ 25 fr. »
Tome II, Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur, par H. de Genouillac. Première partie........ 25 fr. »

MISSION PAVIE

INDO-CHINE (1879-1895)

Publiée sous la direction de M. Auguste PAVIE.

10 volumes in-4, nombreuses figures, planches et cartes.
Grande médaille d'or de la Société de Géographie.
Couronné par l'Institut.

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

I. II. Exposé des travaux de la Mission. Introduction, première et deuxième, troisième et quatrième périodes, par Aug. Pavie. 2 volumes in-4, cartes et illustrations. Chacun........ 10 fr. »

III. Voyages au Laos et dans les régions sauvages du sud-est de l'Indo-Chine, par le capitaine Cupet. In-4, 15 cartes, 50 illustrations........ 10 fr. »

IV. Voyages au Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, par le capitaine de Malglaive. In-4, cartes et illustrations........ 10 fr. »

V. Voyages dans le Haut-Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie, par P. Lefèvre-Pontalis. In-4, 8 cartes, 137 illustrations........ 10 fr. »

VI. VII. Récits de voyage, par A. Pavie. 2 vol. (*Sous presse*).

II. ÉTUDES DIVERSES.

I. Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, carte et 20 planches en couleur. (*Epuisé*)........ 15 fr. »

II. Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, fig., carte et planches. (*Epuisé*)........ 15 fr. »

III. Recherches sur l'histoire naturelle de l'Indo-Chine, par A. Pavie, avec le concours de professeurs, de naturalistes et de collaborateurs du Muséum. In-4, 1 carte et 41 planches, dont 13 en couleurs........ 25 fr. »

Publications Philosophiques

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 43 Quarante-quatrième année. 27 octobre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 1[er] octobre 1910 : Stendhal, Introduction au voyage en Italie (publiée par M. Paul Arbelet). — Lannelongue, Mœurs japonaises. — Marquis de Custine, A Vienne pendant le Congrès, novembre 1814 à juin 1815. — Ernest Tissot, Marie Antoinette jugée par une Allemande. — I. Kont, Béatrice de Naples, reine de Hongrie. — Louis Maury, Albert Vandal. — Jacques Lux, Études historiques.

— 8 octobre 1910 : Masson-Forestier, Un peuple décourageant, lettre ouverte aux Allemands. — G. Colin, La forêt de Fontainebleau, souvenirs et études. — J. de Foville, La pensée religieuse de Luca Della Robbia. — Ch. Géniaux, Le retour des Islandais. — Lucien Maury, La vie privée de Talleyrand. — Jacques Lux, Chronique de l'étranger (Les traditions japonaises ; Le roman japonais ; La tombe de Dante à Ravenne).

Revue de l'Enseignement des langues vivantes, n[os] 9-10, septembre-octobre 1910 : Emile Hovelaque, L'enseignement des langues vivantes dans le deuxième cycle, III. — Fritel-Cordelet, L'humour de Kipling. — H. Beslais, Le Pauvre Henri d'Hartmann von Aue, II. — Notes et documents : programmes pour les concours de 1911. — Concours et examens de 1910, agrégation et certificat secondaire d'allemand, épreuves orales, résultats. — Bibliographie; revues des périodiques; chronique universitaire; nouvelles de partout.

Revue napoléonienne, n° 5, mai 1910 : Albert Balestre, note sur le séjour de Napoléon à Nice (1794), souvenirs de la famille Laurenti. — P. Contamine de Latour, Une tentative de conquête de Sainte-Hélène. — P. Vigo, L'assalto della Madalena nel 1694 e la difesa dell' isola. — R. Tondi, Le dimore di Napoleone all' Elba.

Deutsche Literaturzeitung, n° 41 : E. Goldmann, Der Stab als Rechtssymbol. I. — W. v. Wyss, Ueber den Schlagwortkatalog mit Regeln für die Stadtbibliothek Zürich. — Library of Congress. Classification. Class J, N, R. — Augustini Scriptorum contra Donatistas p. II. III. Ed. Petschenig. — Zimmermann, Ohne Grenzen und Enden. — Seemann, Mythologie der Griechen und Römer. 5. Aufl. von Engelmann. — Herrmann, Ethik. 4. Aufl. — Pollak, The Hygiene of the Soul. — Heubaum, Pestalozzi. — Ehrke, Mehr Englisch und Französisch! — Nonni Panopolitani Dionysiaca. Rec. A. Ludwich. Vol. I, Lib. I-XXIV. — Germann, Die sogenannten Sententiae Varronis. — Gœthe und seine Freunde im Briefwechsel. Hgb. u. eingel. von R. M. Meyer. I. — Prinsen, Multatuli en de Romantiek. — Phœbe Sheavyn, The Literary Profession in the Elizabethan Age. — Benedetto, Il « Roman de la Rose » e la letteratura italiana. — Macchioro, Il Simbolismo nelle figurazioni sepolcrali romane. — Tiersot, Gluck. — Die Metzer Chronik des Jaique Dex über die Kaiser und Könige aus dem Luxemburger Hause, Hgb. von G. Wolfram. — Meyers Historisch-Geographischer Kalender für das Jahr 1911. XV. Jahrg. — Franz, Studien zur kirchlichen Reform Joseph II. — Steenstrup, Kundskaben om jorden gennem tiderne. — G. de Leener, L'organisation syndicale des Chefs d'industrie. — Adler, Unverschuldetes Unrecht. — Varrentrapp, Rechtsgeschichte und Recht der gemeinen Marken in Hessen I.

Museum, n° 11-12 : Gudeman, Grundriss der Geschichte der klassischen Philologie ; 2. Aufl. (van Wageningen). — Wienties, De Iacobo

Geelio philologo classico (Leopold). — Postgate, Flaws in Classical Research (Hartman). — Diels, Herakleitos von Ephesos; 2. Aufl. (Fraenkel). — Aristophanis Vespae iterum ed. van Leeuwen (Kuiper). — Thoukudides' Navorschingen : de Peloponnesische Oorlog. Boek I (Leyds). — Petronii Cena Trimalchionis hrg. von Heraeus (Slijper). Textes persans relatifs à la secte des Houroûfis, publiés par Huart (Houtsma). — Baron Carra de Vaux, La doctrine de l'Islam (Th. W. Juynboll). — Hartmann, Die arabische Frage (Th. W. Juynboll). — Streitberg, Gotisches Elementarbuch ; 8. und 4. Aufl. (van Wijk). — Van den Vos Reynaerde hrg. von Degering (J. W. Muller). — De Vooys, Historische Schets van de Nederl. Letterk ; 3de dr. (Kollewijn). — Trampe Bodtker, Critical Contributions to Early English Syntax ; First Serie (van der Gaaf). — Bourciez, Eléments de linguistique romane (Salverda de Grave). — Berneker, Slavisches etymologisches Wörterbuch, Lief. 2-5 (van Wijk).— Soltau, Die Anfänge der römischen Geschichtschreibung (I. M. J. Valeton). — Espinas et Pirenne, Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre, II (Posthumus). — Perroud, Roland et Marie Phlipon (Houben). — Dönges, Wilhelm der Schweiger und Nassau-Dillenburg (Blok). — Von Domaszewski, Abhandlungen zur römischen Religion (Kan). — Graf von Mülinen, Beiträge zur Kenntnis des Karmels (Bleeker). — Philon, Commentaire allégorique des saintes lois après l'œuvre des six jours, publ. par Bréhier (de Zwaan). — Tabor, De Heiligen in de Kunst (Kruitwagen). — Hübner, Grundzüge des deutschen Privat rechts (van Kuyk).

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N[os] 44 Quarante-quatrième année 3 novembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 15 octobre : L'enseignement du Salon d'automne. — — MASSON-FORESTIER, Un peuple décourageant, lettre ouverte aux Allemands. — G. BONET-MAURY, Deux poètes du Velay, Les Calemard de La Fayette. — Fr. QUEYRAT, La curiosité maligne. — H. POTEZ, Le diable et M. Anatole France. — L. MAURY, Un roman de mœurs juives. — Jacques LUX, La culture française en Russie ; les commencements de l'indépendance bulgare

Deutsche Literaturzeitung, n° 42 : E. GOLDMANN, Der Stab als Rechtssymbol. — FENIGSTEIN, Leonardo Giustiniani (1383 ?-1446), venezianischer Staatsmann, Humanist und Vulgärdichter. — Verlagskatalog von Franz Vahlen in Berlin W. 9. 1870-1910. — KNOPF, Paulus. — NIEBERGALL, Die paulinische Erlösungslehre im Konfirmandenunterricht und in der Predigt. 2. Aufl. — NAUMANN, Die verschiedenen Auffassungen Jesu in der evangelischen Kirche. — L. GAUTHIER, Ibn Thofaïl, sa vie, ses œuvres ; — La Théorie d'Ibn Rochd sur les rapports de la religion et de la philosophie. — KEICHER, Raymundus Lullus und seine Stellung zur arabischen Philosophie. — KREY, Im Grenzlande kindlicher Freiheit. — MAINZER, Ueber Jagd, Fischfang und Bienenzucht bei den Juden in der tannäischen Zeit. — DODGSON, A Synopsis analytical and quotational of the 388 forms of the verb, used in the Epistle to the Hebrews, as found in the Baskish New Testament, of Leiçarraga, printed in 1571, at La Rochelle. — GOMPERZ, Die Apologie der Heilkunst. 2. Aufl. — LE CULEX, Ed. par Ch. Plésent ; Ch. PLÉSENT, Le Culex. — E. SCHMIDT, Lessing. 3. Aufl. — E. TRAUMANN, Zu Gœthes Leben und Werken. — Gertrud KLAUSNER, Die drei Diamanten des Lope de Vega und die schöne Magelone. — Shakespeare's Macbeth. Erklärt von H. Conrad. — DUSSAUD, Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée. — BISCHOFF, Studien zu Vergerio dem Aelteren. — ESSERS, Zur Geschichte der kurkölnischen Landtage im Zeitalter der französischen Revolution (1790-1797). — MOULIN et CHESSIN, Uné année de politique extérieure. — WESTERMARCK, Sexualfragen. Uebs. von L. Katscher. — NORDEN, Die Berichterstattung über Welthandelsartikel (Getreide, Zucker, Kaffee, Baumwolle, Wolle). — SCHANZ, Rechtsfälle aus dem Grundbuchrechte. — KRAUS, Zum Wesen der falschen Anschuldigung. — SUDHOFF, Aus dem antiken Badewesen.

Literarisches Zentralblatt, n° 42 : KORFF, Die Auferstehung Christi. — ORLOV, Liturgie des heil. Basilius des Grossen, erste kritische Ausgabe. — GRUBE, Religion und Kultur der Chinesen. — RITTER, Neue Unters. über Platon. — Kung-futse, Gespräche, p. WILHELM. — L.-H. SCHÜTZ, Die hohe Lehre des Confucius. — MÉLAMED, Der Staat im Wandel der Jahrtausende. — ISRAEL, Adam Adami und seine Arcana Pacis Westphalicae. — LENZ, Studien und Versuche zur neueren Geschichte. — HEINEMANN, Beiträge zum Urkundenwesen der Bischöfe von Konstanz im XIII Jahrh. — ZERNECKE, Bürgermeister und Chronist von Thorn. — DOEHLER, Gesch. des Dorfes Leubu. — COOMARASWAMY, The Indian Craftman. — BALDWIN, Darwin and the humanities. — GIERKE, Schuld und Haftung im älteren deutschen Recht. — MEISSNER, Seltene assyrische Ideogramme. — BUCK, Introd. to the study of the Greek dialects. — BENEDETTO, Il Roman de la Rose e la letteratura italiana. — CROSS, Laurence Sterne. — H. SCHNEIDER, Friedrich Halm und das spanische Drama. — LESKIEN, Grammatik der altbulg. Sprache. — HOFSTEDE DE GROOT, Beschreib. und Kritisches Verzeichnis der Werke der hervorrag. holländ. Maler des XVII Jahrh. III. — SCHJELDERUP und NIEMANN, Edvard Grieg.

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE.

Par Ernest de SARZEC

Publiées par Léon Heuzey, de l'Institut.

In-folio avec planches en héliogravure.

Livraisons, I, II, III, IV. Chacune.. 30 fr. »
Livraison, V, fascicule I.. 20 fr. »
— — II. (*Sous presse*).

Restitution matérielle de la stèle des vautours.

Partie archéologique, par L. Heuzey. — Partie épigraphique, par F. Thureau-Dangin. In-folio, 4 planches et fig.. 20 fr. »

Une villa royale Chaldéenne

Vers l'an 4000 de notre ère, par E. de Sarzec et L. Heuzey.
In-4, figures et plans.. 15 fr. »

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO.

Par le commandant Gaston CROS (1903-1909).

Publiées avec le concours de L. Heuzey et F. Thureau-Dangin.

In-4. en 3 livraisons, avec héliogravures et nombreuses illustrations.... 40 fr. »

La livraison 1 vient de paraître.

Inventaire des tablettes de Tello conservée au Musée Impérial ottoman.
In-4, planches d'inscriptions.
Tome I, Textes de l'époque d'Agadé, par F. Thureau-Dangin........ 25 fr. »
Tome II, Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur, par H. de Genouillac.
Première partie.. 25 fr. »

MISSION PAVIE

INDO-CHINE (1879-1895)

Publiée sous la direction de M. Auguste PAVIE.

10 volumes in-4, nombreuses figures, planches et cartes.
Grande médaille d'or de la Société de Géographie.
Couronné par l'Institut.

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

I. II. Exposé des travaux de la Mission. Introduction, première et deuxième, troisième et quatrième périodes, par Aug. Pavie. 2 volumes in-4, cartes et illustrations. Chacun.. 10 fr. »

III. Voyages au Laos et dans les régions sauvages du sud-est de l'Indo-Chine, par le capitaine Cupet. In-4, 15 cartes, 50 illustrations................ 10 fr. »

IV. Voyages au Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, par le capitaine de Malglaive. In-4, cartes et illustrations.................... 10 fr. »

V. Voyages dans le Haut-Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie, par P. Lefèvre-Pontalis. In-4, 8 cartes, 137 illustrations .... 10 fr. »

VI. VII. Récits de voyage, par A. Pavie. 2 vol. (*Sous presse*).

II. ÉTUDES DIVERSES.

I. Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, carte et 20 planches en couleur. (*Epuisé*)........................ 15 fr. »

II. Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, fig., carte et planches. (*Epuisé*).. 15 fr. »

III. Recherches sur l'histoire naturelle de l'Indo-Chine, par A. Pavie, avec le concours de professeurs, de naturalistes et de collaborateurs du Muséum. In-4, 1 carte et 41 planches, dont 13 en couleurs.................................. 25 fr. »

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 45 Quarante-quatrième année. 10 novembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Feuilles d'Histoire, n° 11, 1er novembre 1910 : L.-G. Pélissier, Cinq lettres de Saint-Simon. — Achille Biovès, Un Anglais à Lisbonne en 1760. — Henri Malo, Les corsaires américains à Dunkerque, IV. — Lazare Hoche, Frœschwiller, Wissembourg et la reconquête de l'Alsace. — Napoléon Bonaparte, Lettres d'août 1794. — Léon Hennet, Marbot et le 1er hussards. — Bernardin de Saint-Pierre, Lettre à l'impératrice Marie Féodorovna. — Joseph Durieux, Napoléon, cavalier. — E. Cazalas, Alexandre et l'incendie de Moscou. — Dubois-Dilange, Le prince de Wagram et l'abdication de Fontainebleau. — — Pierre Laborderie, Bastiat, sa vie et ses doctrines. — Général Lavaillant, La Mort du duc d'Elchingen. — Mélanges : Le fleuriste de Louvois (P. Denamur). — Le cardinal Retz et l'intendant Charuel (C.-G. Picavet). — L'enlèvement de mademoiselle Auguste (Paul Landrecy). — Un combat naval au Maroc en 1765. (G. Lavergne).

Revue bleue, 22 octobre 1910 : Mme Juliette Adam, Le Portugal. — Lannelongue, politique intérieure de l'Indo-Chine. — J. Chantavoine, Au Salon d'automne. — Fr. Queyrat, La curiosité féconde. — Lucien Maury, Georges Renard. — Firmin Roz, Théâtres (Em. Fabre, César Birotteau; Kistemaeckers, Le marchand de bonheur). — Jacques Lux, Holman Hunt et le préraphaélisme.

Revue des études anciennes, n° 3 : P. Perdrizet, Le fragment de Satyros sur les dèmes d'Alexandrie. — E. Albertini, Sculptures antiques et sculptures imitées de l'antique au Musée provincial de Barcelone. — C. Jullian, Notes gallo-romaines : XLVII. La jeunesse de saint Martin, à propos d'un livre récent. — G. Radet, La race de Cro-Magnon en Espagne, d'après M. Antón Ferrandiz. — C. Jullian, Junon allaitant Hercule? (terre cuite gallo-romaine). — E. Espérandieu, A Alésia : le temple de Moritasgus. — Dr J.-A. Guillaud et A. Cuny, Origine du nom de plante « saliunca ». — E. Albertini et C. Jullian, Stèles espagnoles. — C. Jullian, Chronique gallo-romaine. — *Bibliographie : Chronique :* Radet, Orient, Grèce, Rome.

Revue de l'instruction publique en Belgique, n° 4 : J. Lhoneur, Le roman allemand d'aujourd'hui. — H. Logeman, L'étymologie du mot « Ontberen ». *Comptes rendus* : Ouvrages de MM. Postgate, Pichon, Remy, Brakman, Ramsay et Bell, Jansen et Savignac, Brockelmann, Casanova, Dixon et Grierson, Pellissier, Thomas, Verriest, Vlietinck, Castellieri. — *Chronique*. — *Actes officiels*. — *Périodiques*.

Deutsche Literaturzeitung, n° 63 : Winternitz, Die indische Erzählungsliteratur. Hertels Forschungen über das Pañcatantra. I. — Hermansson, Bibliography of the Sagas of the Kings of Norway and related Sagas and Tales. — Fortschritte der Technik. I. Jahrg. : 1909. — Liechtenhan, Jeremia. — Ritschl, Dogmengeschichte des Protestantismus. I. — Gerstung, Das Opfer das Grundgesetz der Welt. — Dickerman, De argumentis quibusdam apud Xenophontem, Platonem, Aristotelem obviis e structura hominis et animalium petitis. — Souriau, Les idées morales de Mme de Staël. — Rüttgers, Ueber die literarische Erziehung als ein Problem der Arbeitsschule. — Paszkowski, Berlin in Wissenschaft und Kunst. — Der Islam. Hgb. von Becker. Bd. I, Heft I. — K. Hildebrandt, Hellas und Wilamowitz. — Kammer, Ein ästhetischer Kommentar zu Aischylos, Oresteia. — Αἰσχύλου δράματα σῳζόμενα καὶ ἀπολωλότων ἀποσπασμάτια ἐκδιδ. ὑπὸ N.

Wecklein, III. — Σοφοκλέους Δράματα τὰ σῳζόμενα καὶ τῶν ἀπολωλότων τὰ ἀποσπάσματα ἐξ ἑρμηνείας καὶ διορθώσεως Π. Ν. Παπαγεωργίος Τ. Ι. — Παπαγεωργίος, Κλυταιμέστρα. — Mörikes Werke. Hgb. von Maync. — Vogt, Zur Komposition der Egils saga Kapitel I-LXVI. — Butler's English Grammar (1834). Hgb. von Eichler. — Lecomte, Le parler dolois. — Gradmann, Heimatschutz und Landschaftspflege. — Bertholet, Das Ende des jüdischen Staatswesens. — Mittelalterliche Inventare aus Tirol und Vorarlberg. Hgb. von Zingerle. — Solger, Studien über nordostdeutsche Inlanddünen. — Alexis, Notre colonie du Congo en 1910.

Literarisches Zentralblatt, n° 43 : Dietze, Krit. Bemerk. zu Drews Christusmythe. — Steudel, Wir Gelehrten vom Fach, eine Streitschrift gegen Sodens « Hat Jesus gelebt » — H. Schneider, Kultur und Denken der Babylonier und Juden-Briefw. der Brüder Blaurer. — Der diplom. Ursprung des Krieges von 1870. — L. Hearn, Buddha. — Meinhof, Grundriss einer Lautlehre der Bantussprachen. — Mutzbauer, Die Grundlagen der griech. Tempuslehre. — — Ammiani Marcellini libri XIV-XXV, p. Clark, Traube, Heraeus, 1. — Lebede, Tiecks Aufruhr in den Cevennen — Aus Biedermeiertagen, Briefe Reinicks u. seiner Freunde, p. Höffner — Gronau, Die Künstlerfamilie Bellini. — Stieglitz, Der Lehrer auf der Heimatscholle.

Museum, n° 1, oct. 1910 : Aristophanis Pax ed. Zacher (van Leeuwen). — Fick, Die Entstehung der Odyssee (M. C. Valeton). — Schultz, Rätsel aus dem hellenischen Kulturkreise (Hesseling). — Goetz, Zur Würdigung der grammatischen Arbeiten Varros (van Wageningen). — Harbottle, Dictionary of Quotations : Latin (Koster). — Roussel, La religion védique (Caland). — Nöldeke, Das Heiligtum al-Husains zu Kerbelâ (Houtsma). — Prinsen, Multatuli en de Romantiek (de Vooys). — Golther, Die Gralssage bei Wolfram von Eschenbach (Frantzen). — Bley, Eigla-Studien (Boer). — Luns, Over het ontstaan van het Fransche drama (Cohen). — Martin-Dupont, François Rabelais (C. de Boer). — Graefe, Die Publizistik in der letzten Epoche Kaiser Friedrichs II. (Huizinga). — Westermann, Die Türkenhilfe und die politisch-kirchlichen Parteien auf dem Reichstag zu Regensburg 1532 (Theissen). — Van Esveld, De balneis lavationibusque Graecorum (Kan). — Ziebarth, Aus dem griechischen Schulwesen (van Hille). — Richter, Erasmus und seine Stellung zu Luther (van Slee). — Ziehen, Die Metamorphosen des P. Ovidius Naso in Auswahl (Werff). — Baronesse Orczy, The Scarlet Pimpernel, ed. by Grase and Swaen; second ed. (de Josselin de Jong).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

ANNALES RÉVOLUTIONNAIRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES

Troisième année, n° 4 (Octobre-Décembre 1910).

SOMMAIRE :

Souscription : France, 20 fr. par an. Etranger, 22 fr.

Les souscripteurs reçoivent gratuitement les ŒUVRES COMPLÈTES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE éditées par la société. Le 2e fascicule est sous presse.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

N° 46 Quarante-quatrième année. 17 novembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. Arthur CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. Arthur CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue bleue, 29 octobre : Barras et Fréron, Lettres à Moyse Bayle (publiées par M. Edmond Poupé). — Lugné-Poe, Le théâtre en Argentine. — P. Dorbec, Théodore Rousseau et l'époque romantique. — Paul Gaultier, Le mouvement philosophique, les nécessités politiques. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, Chronique des livres ; Politique musulmane.

— 5 novembre : Sully Prudhomme, Fragments inédits — Barras et Fréron, Lettres à Moïse Bayle (publiées par M. Edmond Poupé). — Paul-Louis, Les tendances du socialisme allemand. — A. Vialay, La religion et les biens ecclésiastiques en 1789. — Lucien Maury, L'Inconnue. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, M^{me} d'Ebner-Eschenbach et la critique allemande.

Deutsche Literaturzeitung, n° 44 : Winternitz, Die indische Erzählungsliteratur. Hertels Forschungen über das Pañcatantra (fin). — Münch, Seltsame Alltagsmenschen. — Elise Gründler, Marie Nathusius. 2. Aufl. — Frz. A. Herzog, Die Chronologie der beiden Königsbücher. — Krieg, Enzyklopädie der theologischen Wissenschaften. 2. Aufl. — Scherffig, Friedrich Mekum von Lichtenfels. — Eucken, Hauptprobleme der Religionsphilosophie der Gegenwart. 3. Aufl. — Fr. Franke, Herbart. — A. M. Schmidt, Kunsterziehung und Gedichtsbehandlung. — O. Vogel, Lehre vom Satz und Aufsatz. 2. Aufl. — Ravn, Om nominernes bejning i Babylonisk-Assyrisk. — Vitae Sanctorum Hiberniae partim hactenus ineditae. Rec. Plummer. — Schnabel, Kordax. — Lerche, De quippe particula. — Friedmann, Die Rolle des Erzählers in der Epik. — Brünnings, Die Frau im Drama Ibsens. — Fredenhagen, Ueber den Gebrauch der Zeitstufen and Aussageformen in der französischen Prosa des 13 Jahrh. s. — Magnus, English Literature in the nineteenth century — Diehl, Manuel d'art byzantin. — Belouin, De Gottsched à Lessing. — Bouché-Leclercq, Leçons d'histoire Romaine, république et empire. — Willisch, Der Kampf um das Schlachtfeld im Teutoburger Walde. — Aus der Zeit des Siebenjährigen Krieges, Tagebuchblätter und Briefe der Prinzessin Heinrich und des Königl. Hauses. Hgb. von Berner und Volz. — Techen, Wismar im Mittelalter. — Des Marez, Le compagnonnage des chapeliers bruxellois.

Literarisches Zentralblatt, n° 44 : Dölger, Der Exorzismus im altchr. Taufritual. — Fabricius, Die Entwickl. in Ritschls Theologie. — Ludwig, Das kirchliche Leben der evang. prot. Kirche des Herzogtums Baden ; Beck. in Bayern. — N. Hartmann, Platos Logik des Seins. — Riess, Die Politik Pauls IV und seiner Nepoten. — Schulze und Szymank, Das deutsche Studententum. — Püschel, Das Anchsen der deutschen Städte in der Zeit der mittelalt. Kolonialbewegung. — Bovensiepen, Die kurhessische Gewerbepolitik 1816-1867. — Die Schlacht am Scha-bo. — Feldmann, Paris gestern und heut. — Yaqut. p. Margoliouth, III, 1. — Souriau, Les idées de M^{me} de Staël. — Boer, Die Sagen von Ermanarich v. Dietrich von Bern. — Wechssler, Das Kulturproblem des Minnesangs. — Warnecke, Gœthe und Schiller. — Ziebarth, Eudemos von Milet. — P. Schwartz, Die Gelehrtenschulen Preussens 1787-1806, 1.

POSITIVISME INTÉGRAL

FOI, MORALE, POLITIQUE

AVEC INDEX, NOTES ET GLOSSAIRE

D'après les dernières conceptions d'Auguste Comte

Par **Alfred DUBUISSON**
(L'un de ses exécuteurs testamentaires)

AVANT-PROPOS

De **Eugène FOURNIÈRE,** directeur de la *Revue Socialiste*

Un beau volume in-8 carré de VIII-352 pages, broché, franco...... **6** fr.
— — Relié............... **7** fr.

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public justifie bien son titre, car il présente effectivement *dans son intégralité* le positivisme systématique d'Auguste Comte et de ses disciples les plus autorisés.

Il semble bien démontré, aujourd'hui, que l'Œuvre d'Auguste Comte comprend, en réalité, tous les éléments du Livre à écrire *pour la Démocratie présente,* en vue de l'orienter heureusement *vers la Sociocratie future.*

C'est ce livre que M. Alfred Dubuisson, actuellement l'un des plus anciens disciples d'Auguste Comte et l'un de ses exécuteurs testamentaires, a tenté d'écrire. De courts extraits des écrits du Maître s'y rencontrent fréquemment pour corroborer l'exposition de la Synthèse positive, au fur et à mesure que le comporte le développement du texte. Mais le plan de l'exposition et cette exposition même sont de l'auteur, qui s'est efforcé de les rendre aussi clairs que possible pour les lecteurs qui ne seraient pas encore préparés à étudier, à interpréter, à appliquer au temps présent l'œuvre colossale du grand philosophe, d'un accès et d'une compréhension parfois si difficiles, même pour les esprits les mieux disposés.

Dans le large cadre tracé par ses vingt chapitres, M. A. Dubuisson a pu faire rentrer l'exposition, sommaire mais complète, des caractères essentiels de la Philosophie, de la Morale, de la Politique positives, d'après les dernières conceptions du grand Novateur.

Et de cet exposé découle naturellement la solution des principaux problèmes sociaux dont se préoccupe actuellement l'opinion : Culture morale et mentale commune en ses grandes lignes aux deux sexes et à toutes les classes, — Avènement social du Prolétariat, — Organisation et séparation nécessaires des deux Directions, l'une « théorique » ou « spirituelle », l'autre « pratique » ou « temporelle » indispensables à toute société, etc.

Les dernières conceptions d'Auguste Comte apparaissent ainsi comme pouvant normalement satisfaire les aspirations, les besoins supérieurs de la nature humaine, tant affectifs que spéculatifs.

Un « Index » d'une centaine de colonnes en petit texte, comprenant également un « Glossaire » et de nombreuses « Notes » s'ajoute aux vingt chapitres dont nous venons d'indiquer la composition, et fait de « Positivisme intégral » un *Manuel* très pratique et très complet, un véritable *Vade-Mecum* de Philosophie, de Morale et de Politique positives, permettant au lecteur de se renseigner immédiatement sur les solutions données par la Sociologie positive aux problèmes les plus ardus, parfois si angoissants, de notre époque transitoire, sollicitée de toutes parts, en dehors du Positivisme, par la rétrogradation ou l'anarchie.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 47 Quarante-quatrième année 24 novembre 1910.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à

M. ARTHUR CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 12 novembre : P. Mérimée, Lettres à Estebanez Calderon. — Paul Flat, La crise du français dans la production. — Paul Mimande, La criminalité juvénile. — E. Lémonon, La situation politique en Angleterre. — L. de la Laurencie, La vie du théâtre au xvii[e] siècle. — A. Vialay, La religion et les biens ecclésiastiques en 1789. — Lucien Maury, André Bellessort, la Suède. — Jacques Lux, Études de sociologie féminine.

Revue celtique, n° 3 : H. d'Arbois de Jubainville, Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley (suite). — G. Dottin, Les variantes grammaticales des manuscrits irlandais ; Les livres irlandais imprimés de 1571 à 1820. — J. Vendryes, Trois historiettes irlandaises du manuscrit de Paris. — J. Loth, Remarques et additions à l'Introduction to early Welsh de John Strachan (suite). — Questions de grammaire et de linguistique brittonique (suite). — Bibliographie (G. Dottin, Mary Williams, E. Anwyl, J. Vendryes, etc.). — Chronique (J. Vendryes). — Périodiques (J. Vendryes, H. Hubert, etc.). — Nécrologie : Henri Zimmer (J. Vendryes).

Revue de philologie française, 2[e] trimestre 1910 : J.-P. Jacobsen, La comédie en France au moyen âge (fin). — P. Porteau, Mais. — F. Baldensperger, Mais. — Ed. Hrkal, Gramm. hist. du patois picard de Démuin. — L. Clédat, Futur dans le passé et conditionnel. — L. Davillé, Note sur le mot patriote. — Comptes rendus : Brunot, Hist. de la langue française, III, 1 (H. Yvon). — Nécrologie : A. Tobler, J. Mongin.

Revue historique, novembre-décembre 1910 : Henri Cavaillès, Une fédération pyrénéenne sous l'ancien régime. Les traités de lies et de passeries (suite et fin). — François-Charles Roux, La Russie et la politique italienne de Napoléon III (suite et fin). — E. Griselle, Louis XIII et sa mère, 1[re] partie. — Marcel Rouff, Une grève de gagne-deniers en 1786 à Paris. — Bulletin historique : Nécrologie : Albert Vandal, par Gabriel Monod. — Histoire de France, fin du moyen âge, par Ch. Petit-Dutaillis. — Epoque moderne, par H. Hauser. — Comptes rendus critiques : A. Thomas, Le comte de la Marche et le Parlement de Poitiers (P. Boissonnade). — Bossuet, Correspondance, II et III (Hauser). — Woodbine, Four thirteenth century law tracts (Ch. Bémont).

Deutsche Literaturzeitung, n° 45 : Otto, Jacob Friedrich Fries philosophischer Roman Julius und Evagoras. — Gottlieb, Die Weissenburger Handschriften in Wolfenbüttel. — Schleiermacher und seine Lieben nach den Briefen der Henriette Herz. — Stengel, Opferbräuche der Griechen. — Dausch, Jesus und Paulus. — Fabricius, Die Entwicklung in Albrecht Ritschls Theologie von 1874 bis 1889. — Meyer-Moreau, Hegels Sozial-philosophie. — Radlmaier, Johann Michael Sailer als Pädagog. — Tituli Faleriorum veterum linguis falisca et etrusca conscripti. Ed. Herbig. — Nau, Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien. — Menandrea. Ed. Koerte. — Immisch, Wie studiert man klassische Philologie ? — R. Wagner, Die Syntax des Superlativs im Gotischen, Altniederdeutschen, Althochdeutschen, Frühmittelhochdeutschen, im Beowulf und in der älteren Edda. — Gœthes Italienische Reise. Hgb. von G. v. Graevenitz ; Autobiographische Schriften. Bd. II. Hgb. von K. Jahn ; Dramatische Dichtungen. Bd. I. Hgb. von Gräf. — Jackson, Classical Elements in Browning's Aristophanes' Apology. — Waldberg, Studien und Quellen

zur Geschichte des Romans. — ALT, Die Möglichkeit der Kritik neuer Kunstschöpfungen und der Zeitgeschmack. — VOLL, Vergleichende Gemäldestudien. — KOEHLER, Personifikationen abstrakter Begriffe auf römischen Münzen. — ANDREAS, Die venezianischen Relazionen und ihr Verhältnis zur Kultur der Renaissance. — Die Chroniken des Klosters Ribnitz. Bearb. von Techen. — H. SCHMIDT, Die sächsischen Bauernunruhen des Jahres 1790. — PHILIPPSON, Landeskunde des europäischen Russlands nebst Finlands. — CABATON, Les Indes néerlandaises. — SCHULTZE, Streifzüge durch das nordamerikanische Wirtschaftsleben. — GERMANN, Die Streikversicherung in Deutschland und Frankreich. — PETERSEN, Kausalität, Determinismus und Fatalismus. — H. LEGRAS, La table latine d'Héraclée (La prétendue Lex Iulia municipalis).

Literarisches Zentralblatt, n° 45 : ROSENTHAL, Ueber den Zusammenhang der Mischna, I. — JACOB, Die Bektaschije. — CAIRD, Die Entwickl. der Theologie in der griech. Philosophie. — Briefe einer Kaiserin, Maria Theresia an ihre Freunde. — Corr. du duc d'Enghien, p. BOULAY DE LA MEURTHE, III. — MAY, Le traité de Francfort. — BAUMANN, Theodor von Schön. — BRINKMANN, Eroberer, ein amerikanisches Wanderbuch. — KOTELMANN, Die Ophtalmologie bei den alten Hebräern. — CRUSIUS, Paroemiographica. — FAREL, Les jongleurs en France au M. A. — L. GEIGER, Die deutsche Literatur und die Juden. — ROSCHER, Die Tessarakontaden u. Tessarakontadenlehren. — MUCHAU, Pfahlhausbau und Griechentempel. — BERGNER, Naumburg und Merseburg. — TRAPESNIKOFF, Die Porträtdarstellungen der Mediceer des XV Jahrh. — SCHLANG u. MAURER, Das Freiburger Theater. — HIPPIUS, Der Kinderarzt als Erzieher.

Euphorion (à Vienne chez Fromme) ; XVII, 2 : C. VOGT, Schupp. (suite). — P. SIMON, Schillers berühmte Frau. — H. SCHULZ, Leipziger Stimmen von 1793 über Deutschland u. die Revolution (fin). — H. DEITER, Hippel im Urteile seiner Zeitgenossen. — K. GÜNTHER, Die Konception von Kleits Verlobung in Sankt Domingo. — WILLEMSEN, Von Heinrich Heines Schulzeit (fin). — Miszellen : S. ASCHNER, Die Göttin der Gelegenheit. — K. PLENIO, Lessings Gedicht. der Tod als Volkslied um 1810. — E. THYSSEN, Ein Pseudolessingisches Epigramm. — M. RASSOW, Ein Anklang an Euripides in Marie Stuart. — J. FRERKING, Zwei Shakspeareparodien in Tiecks Verkehrter Welt. — R. STEIG, G. F. Benecke und die Heidelberger. — M. MORRIS, Zu Urworte, Orphisch. — C. E. GLEYE, Zur Eichendorff. — VLASIMSKY, Zu Theodor Storm. — Recensionen und Referate : v. KLENZE, The interpretation of Italy; VALLETTE, Reflets de Rome ; BALDENSPERGER, Etudes d'hist. litt. ; KASCH, Göckingk ; HENNING, K. P. Moritz ; Lichtenbergs Aphorismen, p. LEITZMANN, 4 et 5 ; GERHARDT, Fernow ; Der Abschluss der Gedichte in der Weimarer Gœthe-Ausgabe ; JAHN, Gœthes Dichtung und Wahrheit ; HENKING, J. von Müller ; HIRN, Tirols Erhebung ; VOLTELINI, Tyroler Aufstand ; W. u. K. von Humboldt in ihren Briefen, 3 ; PINEAU, L'évolution du roman allemand ; BRÜGGEMANN, Die Ironie ; BENZ, Märchendichtung der Romantiker ; BUCHMANN, Helden und Mächte des romant. Kunstmärchens ; FLOECK, Die Elementargeister bei Fouqué ; SCHMIDTBORN, Houwald ; SERGEL, Oehlenschläger u. Gœthe ; WALLBERG, Hebbels Stil ; SCHMIDT-OBERLÖSSNITZ, Die Makkabäer ; Briefe Reinicks ; GROSSE, Ausgew. Werke ; SALIS-SOGLIO, Mein Leben, I ; FRIEDJUNG, J. F. von Horst ; HARTMANN, Mommsen. — Julius Jung (not. néer.). — Nachrichten.

POSITIVISME INTÉGRAL

FOI, MORALE, POLITIQUE

AVEC INDEX, NOTES ET GLOSSAIRE

D'après les dernières conceptions d'Auguste Comte

PAR **Alfred DUBUISSON**
(L'un de ses exécuteurs testamentaires)

AVANT-PROPOS

De **Eugène FOURNIÈRE,** directeur de la *Revue Socialiste*

Un beau volume in-8 carré de VIII-352 pages, broché, franco...... **6 fr.**
— — Relié............... **7 fr.**

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public justifie bien son titre, car il présente effectivement *dans son intégralité* le positivisme systématique d'Auguste Comte et de ses disciples les plus autorisés.

Il semble bien démontré, aujourd'hui, que l'Œuvre d'Auguste Comte comprend, en réalité, tous les éléments du Livre à écrire *pour la Démocratie présente*, en vue de l'orienter heureusement *vers la Sociocratie future*.

C'est ce livre que M. Alfred Dubuisson, actuellement l'un des plus anciens disciples d'Auguste Comte et l'un de ses exécuteurs testamentaires, a tenté d'écrire. De courts extraits des écrits du Maître s'y rencontrent fréquemment pour corroborer l'exposition de la Synthèse positive, au fur et à mesure que le comporte le développement du texte. Mais le plan de l'exposition et cette exposition même sont de l'auteur, qui s'est efforcé de les rendre aussi clairs que possible pour les lecteurs qui ne seraient pas encore préparés à étudier, à interpréter, à appliquer au temps présent l'œuvre colossale du grand philosophe, d'un accès et d'une compréhension parfois si difficiles, même pour les esprits les mieux disposés.

Dans le large cadre tracé par ses vingt chapitres, M. A. Dubuisson a pu faire rentrer l'exposition, sommaire, mais complète, des caractères essentiels de la Philosophie, de la Morale et de la Politique positives, d'après les dernières conceptions du grand Novateur.

Et de cet exposé découle naturellement la solution des principaux problèmes sociaux dont se préoccupe actuellement l'opinion : Culture morale et mentale commune en ses grandes lignes aux deux sexes et à toutes les classes, — Avènement social du Prolétariat, — Organisation et séparation nécessaires des deux Directions, l'une « théorique » ou « spirituelle », l'autre « pratique » ou « temporelle » indispensables à toute société, etc.

Les dernières conceptions d'Auguste Comte apparaissent ainsi comme pouvant normalement satisfaire les aspirations, les besoins supérieurs de la nature humaine, tant affectifs que spéculatifs.

Un « Index » d'une centaine de colonnes en petit texte, comprenant également un « Glossaire » et de nombreuses « Notes » s'ajoute aux vingt chapitres dont nous venons d'indiquer la composition, et fait de « Positivisme intégral » un *Manuel* très pratique et très complet, un véritable *Vade-Mecum* de Philosophie, de Morale et de Politique positives, permettant au lecteur de se renseigner immédiatement sur les solutions données par la Sociologie positive aux problèmes les plus ardus, parfois si angoissants, de notre époque transitoire, sollicitée de toutes parts, en dehors du Positivisme, par la rétrogradation ou l'anarchie.

N° 48 Quarante-quatrième année. 1er décembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Adresser les communications concernant la rédaction a
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue bleue, 19 novembre 1910 : Steeg, Ancienne et nouvelle Sorbonne. — Prosper Mérimée, Lettres à Estébanez Calderon. — G. Demartial, La réforme administrative. — Paul Mimande, La criminalité juvenile. — La Révolution de février 1848. — Edm. Champion, Une page de Joseph de Maistre. — Lucien Maury, L'évolution d'une science. — Jacques Lux, La Renaissance française en Angleterre.

Revue des études grecques, n° 102 : Partie littéraire : F. Allègre, La composition du prologue des « Acharniens ». — A. Andréadès, L'administration financière de la Grèce sous la domination turque. — *Chronique* : A. de Ridder, Bulletin archéologique. — *Bibliographie.*

Deutsche Literaturzeitung, n° 46 : Kawerau, Barges und Karl Müllers Streit um Luther und Karlstadt. — Zwickauer Facsimiledrucke. 1-3. — E. Lebon, Henri Poïncaré ; Gaston Darboux ; Emile Picard. — Dibelius, Die Geisterwelt im Glauben des Paulus. — V. Loë, Statistisches über die Ordensprovinz Saxonia. — Ungedruckte Predigten Schleiermachers aus den Jahren 1820-28. Hgb. von J. Bauer. — Closs, Kepler und Newton und das Problem der Gravitation in der Kantischen, Schellingschen und Hegelschen Naturphilosophie. — Boelicke, Menschwerdung. — P. Gaultier, La vraie Education. — O. Scheuer, Die geschichtliche Entwicklung des deutschen Studententums in Oesterreich. — K. Brugmann, Das Wesen der lautlichen Dissimilation. — Ross, The preface to the Fran-i-Ming-i, a Sanskrit-Chinese Glossary, translated into English. — Uhlig, Apollonii Dyscoli de constructione libri quattuor. — Friedrich, De Senecae libro qui inscribitur de constantia sapientis. — Sanders, Handwörterbuch der deutschen Sprache. Neu bearb. von I. E. Wülfing. 8. Aufl., 1. Lief. — R. Werner, Ibsens Frau vom Meere. — Skeat, An Etymological Dictionary of the English Language. New Ed. — Clasicos Castillanos. I. II. — Horneffer, Mensch und Form. — Seibold, Die Radierung. — Hösl, Kardinal Jacobus Gaietani Stefaneschi. — Mell und Thiel, Die Urbare und urbarialen Aufzeichnungen des landesfürstlichen Kammergutes in Steiermark. — Lily Braun, Im Schatten der Titanen. — P. Herrmann, Island in Vergangenheit und Gegenwart. III. — Russier et Brenier, Géographie élementaire de l'Indo-Chine. — G. Mayer, Johann Baptist von Schweitzer und die Sozialdemokratie. — Oberbach, Methodik der Handelsbetriebslehre. — Sammlung älterer Seerechtsquellen, hgb. von H. L. Zeller. 2. Abt., Heft 5. — M. Lange, Das Schachspiel und seine strategischen Prinzipien. — Faye, Om Syfilis's epidemiske optraeden i Europa i slutningen af femtemde aarh. og de aeldste forfatteres vidnesbyrd om samme.

Literarisches Zentralblatt, n° 46 : Dreves, Ein Jahrtausend lateinischer Hymnenbildung. — J. Richter, Mission und Evangelisation im Orient. — Texts relating to Saint Mêna of Egypt and canons of Nicaea in a Nubian dialect, p. Budge. — Ed Zeller, Kleine Schriften, I. — D. Schäfer, Deutsche Geschichte. — Rehme, Ueber die Breslauer Stadtbücher. — Einicke, Zwenzig Jahre schwarzburgischer Reformationsgeschichte. — White, Seven great statesmen in the warfare of humanity with unreason. — Lazarus, Ein deutscher Professor in der Schweiz. — Der deutsche Ptolemäus aus dem Ende des XV Jahrh. p. J. Fischer. — Theophrasti Charakteres, rec. Diels. — Pidal, L'épopée castillane à travers la littérature espagnole, trad.

H. Mérimée. — Wölk, Gesch. und Kritik des englischen Hexameters. — Schœnfeld, An nordischen Königshöfen zur Vikingerzeit. — Albert, Das Naturgefuhl Höltys. — Seiler, Die Anschauungen Gœthes von der deutschen Sprache; Rausch, Gœthe und die deutsche Sprache. — Gebhardt, Die Aufänge der Tafelmalerei in Nürnberg. — J. Richter, Die Entwickl. des kunsterzieherischen Gedankens. — Pannwitz, Das Werk der deutschen Erzieher.

Zeitschrift für katholische Theologie, n° 4 : J. Hontheim, Die Gottesnamen in der Genesis. — F. Rett, Die Gewalt der Regularbeichtväter über Gelübde. — H. Bruders, Mt. 16, 19; 18, 18; Jo. 20, 22-3 in Auslegung, Tertullian. — *Rezensionen*. — *Analekten*.

LE-PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 49 Quarante-quatrième année. 8 décembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI[e]

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue bleue, 26 novembre : Léon Tolstoï, Pensées intimes après la crise morale. —Marcelle Tinayre, Français d'Allemagne. — Péladan, La Pucelle et le diable. — G. Demartial, La réforme administrative. — La Révolution de février 1848, documents inédits publiés par M. A. Crémieux. — Paul Gaultier, La convention dans les sciences. — Jacques Lux, Lectures diverses.

Feuilles d'Histoire, n° 12, 22 novembre : Arthur Chuquet, Roture et noblesse dans l'armée royale. — Eugène Welvert, Un ancien évêque archiviste. — Joseph Durieux, Le duc d'Enghien et le sous-lieutenant Rebours. — Julie de Villas, La parade du 7 juin 1810. — Maréchal Koutouzov, Impressions de novembre 1812. — E. Cazalas, Comment Vandamme fut pris à la bataille de Culm. — A. de Tarlé, Berthier et Napoléon en 1813. — Paul Landrecy, Un combattant de juillet 1830. — Pierre Lehautcourt, La journée du 13 juillet 1870 à Ems. — Charles Bastide, L'armée américaine. — Mélanges : Une chanson sur la fédération du 14 juillet 1790. (Gérard Devèze). — La physionomie des terroristes. (Gaston Francery). — Talleyrand aux États-Unis. René Maubert. — Ils sont morts. (Max Dardenne). — La lutte de Bonaparte et du Saint-Bernard. (André Raucroix). — Le ruisseau de la rue du Bac. (Jean des Rièzes). — Bibliographie : Corresp. de Bossuet, III ; Baguenault de Puchesse, Condillac ; Hervé-Piraux, Les temples d'amour du xviii^e siècle ; Madame de Pompadour d'après le journal de sa femme de chambre ; Fleischmann, Fouquier-Tinville intime ; Welvert, Autour d'une dame d'honneur ; Fr. Masson, Petites histoires ; Le Senne, M^{me} de Païva ; J. Durieux, Souvenirs d'un médecin ; H. Moris, Les Alpes Maritimes.

Deutsche Literaturzeitung, n° 47 : Blau, Die Logik des Talmuds. — Roe, Thomas Carlyle as a Critic of Literature. — Raschers Jahrbuch. II. Hgb. von K. Falke. — Th. Zahn, Der Brief des Paulus an die Römer. — Egli, Schweizerische Reformationsgeschichte. Bd. I, hgb. von Finsler. — Beth, Der Entwicklungsgedanke und das Christentum. — W. Wundt, Grundzüge der physiologischen Psychologie. 6. Aufl. 2. Bd. — Norström, Das tausendjährige Reich. Uebs. von M. Langfeldt. — Rosén, Wie Ellen Key die Liebe verkündigt. Uebs. von H. Torbald 2 Aufl. — Nystroem-Hamilton, Ellen Key. 2 Aufl. — Stolz, Erziehungskunst. 7. Aufl., hgb. von J. Meyer. — Pädagogisches Jahrbuch 1910. Hgb. von der Wiener pädagog. Gesellschaft, red. von L. Scheuch. — Markowski, De Libanio Socratis defensore. — La Germania di Cornelio Tacito. Ed. di C. Annibaldi. — Evans, Der bestrafte Brudermord, sein Verhältnis zu Shakespeares Hamlet. — Beam, Die ersten deutschen Uebersetzungen englischer Lustspiele im 18. Jahrhundert. — Stahl, Joseph von Auffenberg und das Schauspiel der Schillerepigonen. — Gross, Die ältere Romantik und das Theater. — Volkslieder aus dem Kanton Solothurn. Hgb. von Grolimund. — Else Wehowski, Die Sprache der Vida de la benaurada sancta Doucelina. — Richter, Chronologische Studien zur angelsächsischen Literatur. — Macchioro, Artemis Soteira di Cefisodoto. — Haendcke, Der unbekleidete Mensch in der christlichen Kunst seit neunzehn Jahrhunderten. — Eckhardt, Die armenischen Feldzüge des Lukullus. — Preussisches Urkundenbuch. Bd. I, 2. Hälfte. Bearb. von. Seraphim. — Cart, Le 10 août 1792 à Paris et le régiment des gardes suisses. — Sv. Hedin, Transhimalaja. — Hübner's Geographisch statistische Tabellen aller Länder der Erde. Fortgef. von + Frz. v. Juraschek. 59. Ausgabe für das Jahr 1910. — Friedrich, Kolonialpolitik als Wissenschaft. — Lipsius, Zum Recht von Gortyns.

LE-PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 50 Quarante-quatrième année 15 décembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Annales des Sciences politiques, novembre 1910 : Maurice Lévy, Le rachat des chemins de fer au Japon (*suite*). — J. Armagnac et P. Saint Girons, La politique douanière de l'empire allemand : II. Le prince de Bülow et le Tarif du 25 décembre 1872. — A. Raffalovich, Auguste von der Heydt, ministre du commerce et des finances de Prusse (1801-1874). — Gilbert Gidel : Chronique internationale (1909). — Chronique coloniale (1909). — Analyses et comptes rendus. — Ouvrages envoyés à la rédaction. — Mouvement des périodiques.

Revue bleue, 3 décembre 1910 : Ch. Wagner, L'enseignement moral en France. — Paul Flat, Le centenaire de l'Enfant du siècle. — M. Bréal, Variétés étymologiques. — Lucien Maury, Léon Tolstoï. — Paul Gaultier, La convention dans les sciences. — Firmin Roz, Théâtres. — Jacques Lux, La musique britannique.

Revue de philologie française et de littérature, n° 3, 3e trimestre 1910 : A. Guérinot, Note sur le parler de Messon (fin). — Ed. Hrkal, Grammaire historique du patois de Démuin (suite). — E. G. Wahlgren, Quelques remarques sur la forme « creinent » de l'Épître de saint Etienne. — J. Désormaux, Mélanges savoisiens, VII, discours de deux Savoyards, 1604. — Comptes rendus : Antonino Stefano, La noble leçon des Vaudois du Piémont, édition critique (G. Marinet). — Arsène Darmesteter, Les gloses françaises de Raschi dans la Bible (G. Marinet). — Livres et articles signalés. — Chronique (A propos du songe d'un soir d'amour, d'Henry Bataille).

Deutsche Literaturzeitung, n° 48 : Klug, Die Galilei-Ausgaben. — F. Eichler, Die wissenschaftlichen Bibliotheken in ihrer Stellung zu Forschung und Unterricht. — Musterkatalog für Volks-und Jugendbibliotheken Hgb. vom Gemeinnützigen Verein zu Dresden. 6 Aufl. — Cumont, La théologie solaire du paganisme romain. — Mausbach, Die Ethik des heiligen Augustinus. — Thomas a Kempis, Opera omnia, ed. M. J, Pobl. I. — Knortz, Friedrich Nietzsche der Unzeitgemässe. — Dwelhauvers, La philosophie de Nietzsche. — Lietzmann, Stoff und Methode im mathematischen Unterricht der norddeutschen höheren Schulen. — Crum, Catalogue of the Coptic Manuscripts in the Collection of the John Rylands Library Manchester. — Alone, Short manual of the Amharic language. — Philodemi Περὶ οἰκονομίας qui dicitur libellus. — Sonnenschein, The Unity of the Latin Subjunctive. — Schubwirth, Happel. — Röhl, Die ältere Romantik und die Kunst des jüngen Goethe. — Meinck, Ueber das örtliche und zeitliche Kolorit in Shakespeares Römerdramen und Ben Jonsons « Catiline ». — Steinweg, Racine. Kompositions-studien zu seinem Tragödien. — Kleinclausz, Histoire de Bourgogne. — Roland et Marie Philipon, Lettres d'amour publ. par Perroud. — Dielichs, Federzeichnungen Kursächsischer und Messchnischer Ortschaften aus den Jahren 1626-1629. Hgb. von Richter und Krollmann. — Philippi, Eisberge und Inlandeis in der Antarktis. — Pomtow, Der ostdeutsche Weinbau, seine natürlichen, wirtschaftlichen und anbautechnischen Grundlagen. — Bekker, Grundbegriffe des Rechts und Missgriffe der Gesetzgebung. — K. Lehmann, Deutsches Handelsrecht. — Th. Meyer, Theodorus Priscianus und die römische Medizin.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 51 Quarante-quatrième année 22 décembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue de l'enseignement des langues vivantes, n° 12, décembre 1910 : Cam. Pitollet, Deux romans espagnols, Pepita Jimenez et Dona Luz par D. Juan Valera. — H. Beslais, Le Pauvre Henri d'Hartmann von Aue, III. — G. Camerlynck, L'Anglais à l'école polytechnique. — Notes et documents : Un son de cloche. — Phonétique et phonéticiens. — Le Congrès (G. Delobel). — Programmes et concours. — Bibliographie. — Revue des périodiques. — Chronique. — Nouvelles.

Literarisches Zentralblatt, n° 47 : Dobschütz, Die Thessalonicher-Briefe. — Schleiermachers Sendschreiben über seine Glaubenslehre an Lücke, p. Mulert. — Martroye, Genseric. — Canisii Epist. et acta, v. — Schrötter, Das preussische Münzwesen im XVIII Jahrhundert — A. Barine, Madame Mère du Régent. — J. Haas, Frankreich. — Burchardt, Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen, II. — Lycophronis Alexandra, p. Scheer, I. — Pérouse, George Chastelain. — Habermann, Die Metrik der kleineren althochdeutschen Reimgedichte. — K. Wolff, Schiller und das Unsterblichkeitsproblem. — R. Nicolai, Schmolck. — Le Fur, Les âmes errantes. — V. Roth, Gesch. des deutschen Kunstgewerbes in Siebenbürgen. — Saavedra, Populäre Abhandl. über Musik.

— N° 48 : Niemojewski, Gott Jesus. — Buichbell, Reformation und Inquisition in Italien um die Mitte des XVI Jahrhunderts. — M. Gelzer, Studien zur byzantinischen Verwaltungsgeschichte. — Stengel, Den Kaiser macht das Heer. — Wolfart, Gesch. der Stadt Lindau. — Dengel, Gesch. das Polazzo di San Marco. — Wolker, An essay in isometry. — Rotscheidt, Stephan Isaak. — Wright, Grammar of the Gothic language. — Siebs, Helgoland und seine Sprache. — K. Heinemann, Die deutsche Dichtung. — Wilpert, Die Papstgräber und die Cäciliengruft in der Katakombe des hlg. Kallistus, I. — Haendcke, Der unbekleidete Mensch in der christlichen Kunst. — Weisbach, Impressionismus. — Peper, Die lyrische Dichtung.

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE.

Par Ernest de SARZEC

Publiées par Léon Heuzey, de l'Institut.

In-folio avec planches en héliogravure.

Livraisons, I, II, III, IV. Chacune.. 30 fr. »
Livraison, V, fascicule I.. 20 fr. »
— — II. (*Sous presse*).

Restitution matérielle de la stèle des vautours.

Partie archéologique, par L. Heuzey. — Partie épigraphique, par F. Thureau-Dangin. In-folio, 4 planches et fig.. 20 fr. »

Une villa royale Chaldéenne

Vers l'an 4000 de notre ère, par E. de Sarzec et L. Heuzey.
In-4, figures et plans.. 15 fr. »

NOUVELLES FOUILLES DE TELLO.

Par le commandant Gaston CROS (1903-1909).

Publiées avec le concours de L. Heuzey et F. Thureau-Dangin.

In-4. en 3 livraisons, avec héliogravures et nombreuses illustrations.... 40 fr. »
La livraison 1 vient de paraître.

Inventaire des tablettes de Tello conservée au Musée Impérial ottoman.
In-4, planches d'inscriptions.
Tome I, Textes de l'époque d'Agadé, par F. Thureau-Dangin........ 25 fr. »
Tome II, Textes de l'époque d'Agadé et de l'époque d'Ur, par H. de Genouillac.
Première partie.. 25 fr. »

MISSION PAVIE

INDO-CHINE (1879-1895)

Publiée sous la direction de M. Auguste PAVIE.

10 volumes in-4, nombreuses figures, planches et cartes.
Grande médaille d'or de la Société de Géographie.
Couronné par l'Institut.

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

I. II. Exposé des travaux de la Mission. Introduction, première et deuxième, troisième et quatrième périodes, par Aug. Pavie. 2 volumes in-4, cartes et illustrations. Chacun.. 10 fr. »

III. Voyages au Laos et dans les régions sauvages du sud-est de l'Indo-Chine, par le capitaine Cupet. In-4, 15 cartes, 50 illustrations................ 10 fr. »

IV. Voyages au Laos et dans les régions sauvages de l'est de l'Indo-Chine, par le capitaine de Malglaive. In-4, cartes et illustrations.................... 10 fr. »

V. Voyages dans le Haut-Laos et sur les frontières de Chine et de Birmanie, par P. Lefèvre-Pontalis. In-4, 8 cartes, 137 illustrations .... 10 fr. »

VI. VII. Récits de voyage, par A. Pavie. 2 vol. (*Sous presse*).

II. ÉTUDES DIVERSES.

I. Recherches sur la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, carte et 20 planches en couleur. (*Epuisé*)........................ 15 fr. »

II. Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam, par A. Pavie. In-4, fig., carte et planches. (*Epuisé*).. 15 fr. »

III. Recherches sur l'histoire naturelle de l'Indo-Chine, par A. Pavie, avec le concours de professeurs, de naturalistes et de collaborateurs du Muséum. In-4, 1 carte et 41 planches, dont 13 en couleurs.. 25 fr. »

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

N° 52 Quarante-quatrième année. 29 décembre 1910.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

Adresser les communications concernant la rédaction à
M. ARTHUR CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28.)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin hispanique, 1910, n° 4 : P. Duhem, Dominique Soto et la scolastique parisienne. — A. Morel-Fatio, Gracian interprété par Schopenhauer. — R.-J. Cuervo, Algunas antiguallas del habla hispanoamericana. — Notes d'archéologie espagnole : Deux ouvrages récents sur l'architecture médiévale (J.-A. Brutails). — Variétés : Notes de Voyage d'un chevalier espagnol en France (xviiie siècle) (J. Anglade). — Universités et Enseignement : Les cours de l'Union des Etudiants à Burgos en 1910 (M.). — Rapport sur les travaux de l'Ecole française d'Espagne, 1re année, 1909-1910 (P. Paris). — Observations sur la prononciation du latin (E. Bourciez). — Agrégation : Notes bibliographiques sur les questions du programme pour le concours de 1911 (E. Mérimée, G. Cirot). — Bibliographie : Leite de Vasconcellos, Textos archaicos (G. Cirot). — E. Bourciez, Eléments de linguistique romane (G. Cirot). — Le Gentil, Le poète Manuel Bretón de los Herros (E. Mérimée). — Revue des revues : Cultura espanola. — Chronique (Petroff, Dillenius, Ambrosetti, Mémoires, Agrégation, Congrès de Saragosse, Schädel, Navarro, Castro, Elizondo). — Tables.

Bulletin italien, 1910, n° 4 : C. Dejob, L'Art de la composition dans la « Divine Comédie ». — J. Martin, Milton en Italie. — C. Pitollet, Libri-Carucci et la bibliothèque de Carpentras d'après des documents inédits (2e article). G. Finzi, (Traduction de Mme Thiérard-Baudrillart), Giacomo Zanella et Antonio Zardo. — *Questions d'enseignement :* Bibliographie sommaire des questions et des auteurs portés au programme de l'agrégation d'italien en 1911. — Observations sur la prononciation du latin (E. Bourciez). — « Dialogo tra San-Francesco e la Povertà ». — Rapport sur les concours d'agrégation d'italien et du certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue italienne dans les lycées et collèges en 1910 (H. Hauvette). — *Bibliographie* : C. Monnet, Projet de bibliographie lamartinienne française-italienne (J. des Cognets). — Carteggio del Conte Federico Confalonieri, ed altri documenti spettanti alla sua biografia, pubblicato con annotazioni storiche a cura di G. Gallavresi, parte I (P. H.).

Revue bleue, 10 décembre 1910 : Voltaire, Lettres à sa nièce (publiées par M. F. Caussy). — Ch. Wagner, L'enseignement moral en France. — P. Leroy-Beaulieu, Bousquet, A. Pelletan, Formons et exportons des administrateurs. — Jean Giraud, Michelet inspirateur de Musset. — Lucien Maury, La littérature et l'armée. — Jacques Lux, M. J. Harmand et l'Indo-Chine.

Deutsche Literaturzeitung, n° 49 : M. Dessoir, Die Revolution der Wissenschaft. — A. Lévy, David-Frédéric Strauss. — Sv. Dahl, Bibliotheca zoologica Danica, 1876-1906. — Gregory, Wellhausen und Johannes. — Kirchengeschichtliche Abhandlungen, hgb. von Sdralek. 8. Bd. — Jordan, Kants Stellung zur Metaphysik bis zum Ende der sechziger Jahre. — Ministero della Pubblica Istruzione. Commissione Reale per l'Ordinamento degli studj secondarj in Italia. — Büttner, Die Muttersprache im neusprachlichen Unterricht. — Socins Arabische Grammatik. 6. Aufl., neu bearb. von K. Brockelmann. — Finck, Die Haupttypen des Sprachbaus. — Walker, ΑΝΤΙ ΜΙΑΣ. — Nassal, Ästhetisch-rhetorische Beziehungen zwischen Dionysius von Halicarnassus und Cicero. — Boer, Die Sagen von Ermanarich und Dietrich von Bern. — Haegstad, Vestnorske Maalfere fyre 1350. I. — Shakespeare's Merry Wives of Windsor 1602. Ed. by Greg. — La

Prise amoureuse von Jehan Acart de Hesdin. Hgb von Hoepffner. — BURCKHARDT, Der Cicerone. 10. Aufl.. bearb. von Bode und Fabriczy. — DÉCHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II, 1. — KOHLRAUSCH, Deutsche Denkstätten in Italien. — DEBIDOUR, L'Eglise catholique et l'Etat sous la troisième République. — MESSIKOMMER, Aus alter Zeit. 2. — SIBIRIAKOFF, Zur Frage der äusseren Verbindungen Sibiriens mit Europa. — EGER, Eisenbahnrecht im Deutschen Reich und in Preussen. — SASSENBACH, Verzeichnis der in deutscher Sprache vorhandenen gewerkschaftlichen Literatur.

Le Puy. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

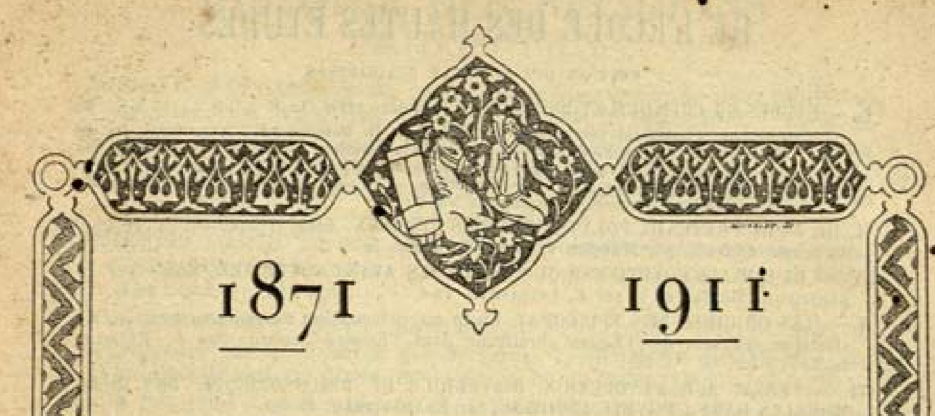

1871 1911

CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

ERNEST LEROUX

28, Rue Bonaparte, PARIS

HISTOIRE DES RELIGIONS

PHILOSOPHIE

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

I. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE. Première série. In 8 . . . . 7 fr. 50

Massebiau. Classement des œuvres de Philon. — H. Derenbourg. Un nouveau roi de Saba. — M. Vernes. Populations primitives de la Palestine. — Esmein. La question des investitures. — E. Havet. La conversion de Saint-Paul. — J. Réville. Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes primitives. — Picavet. De l'origine de la philosophie scolastique. — Amélineau. L'hymne au Nil, etc.

II, III. — DU PRÉTENDU POLYTHÉISME DES HÉBREUX. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, par Maurice VERNES. 2 volumes in-8 . . . . 15 fr. »

IV. — LA MORALE EGYPTIENNE QUINZE SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. Étude sur le papyrus de Boulaq nº 4, par E. AMÉLINEAU. In-8 . . . . 10 fr. »

V. — LES ORIGINES DE L'ÉPISCOPAT. Étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'Empire romain, par J. RÉVILLE. In-8. . . . . 12 fr. »

VI. — ESSAI SUR L'ÉVOLUTION HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE DES IDÉES MORALES DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE, par E. AMÉLINEAU. In-8. . . . . 8 fr. »

VII. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE. Deuxième série. In-8 . . 7 fr. 50

Amélineau. Les coutumes funéraires de l'Egypte. — Marillier. Le *tabou* mélanésien — S. Lévi. Les donations religieuses des rois de Valabhi. — Foucher. Les scènes figurées de la légende du Bouddha. — Derenbourg. Le dieu arabe Al-Kaïs. — Vernes. Les sources des livres historiques de la Bible — E. de Faye. De l'influence du Timée de Platon sur la théologie de Justin Martyr. — A. Réville. La christologie de Paul de Samosate. — Picavet. Abélard et Alexandre de Hales. — Esmein. Le serment des inculpés en droit canonique. — J. Réville. L'instruction religieuse dans les premières communautés chrétiennes. — Déramey. Vision de Gorgorios. Texte éthiopien — Quentin. La religion d'Assurbanipal. — Raynaud. Les Panthéons de l'Amérique Centrale, etc.

VIII. — SAINT AUGUSTIN ET LE NÉO-PLATONISME, par L. GRANDGEORGE. In-8. 4 fr. »

IX. — GERBERT, UN PAPE PHILOSOPHE, par F. PICAVET. In-8 . . . . 6 fr. »

X. — L'ECCLÉSIASTIQUE OU LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRA. Texte hébreu, traduit et commenté par Israël LÉVI. 2 fascicules. In-8. . . . . 14 fr. 50

XI. — LA DOCTRINE DU SACRIFICE DANS LES BRAHMANAS, par Sylvain LÉVI. In-8 . . . . 6 fr. »

XII. — CLÉMENT D'ALEXANDRIE. Étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle, par Eugène DE FAYE. 2e édition. In-8. . . 7 fr. 50

XIII. — ÉTUDE SUR L'ICONOGRAPHIE BOUDDHIQUE DE L'INDE, d'après des documents nouveaux, par A. FOUCHER. 2 parties, in-8, figures et planches . . 16 fr. »

XIV. — LE QUATRIÈME ÉVANGILE, son origine et sa valeur historique, par Jean RÉVILLE. Seconde édition. In-8. . . . . 7 fr. 50

XV. — LA MAGIE ASSYRIENNE, par C. FOSSEY. In-8. . . . . 16 fr. »

XVI. — I. LES IDÉES MORALES CHEZ LES HÉTÉRODOXES LATINS au début du XIIIe siècle, par Paul ALPHANDÉRY. In-8 . . . . 7 fr. 50

— II. ARISTOTE ET L'UNIVERSITÉ DE PARIS pendant le XIIIe siècle, par G.-H. LUQUET. In-8. . . . . 2 fr. »

XVII. — TABOU ET TOTÉMISME A MADAGASCAR, par A. VAN GENNEP. In-8. 10 fr. »

XVIII. — HISTOIRE DE LA LÉGITIMATION DES ENFANTS NATURELS, en droit canonique, par R. GÉNESTAL. In-8 . . . . 5 fr. »

XIX. — LE DROIT DE PROPRIÉTÉ DES LAIQUES sur les églises et le patronage laïque au moyen âge, par Paul THOMAS. In-8 . . . . 5 fr. »

XX. — LES CULTES PAIENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. I. Les Provinces latines, par J. TOUTAIN. Tome I. Les cultes officiels. Les cultes romains et gréco romains. 10 fr. »

XXI. — PROLÉGOMÈNES A L'ÉTUDE DE LA RELIGION ÉGYPTIENNE. Essai sur la mythologie de l'Egypte, par E. AMÉLINEAU. In-8 . . . . 15 fr. »

XXII. — L'ÉVANGILE DE MARC et ses rapports avec ceux de Mathieu et de Luc. Par Maurice GOGUEL. In 8 . . . . 6 fr »

XXIII. — ÉTUDE SUR LES ORIGINES DES ÉGLISES DE L'AGE APOSTOLIQUE, par Eugène de FAYE. In-8. 6 fr. »

XXIV. — Fasc. I. — LES RITES FUNÉRAIRES EN SUISSE. Des origines à la conquête romaine. Études sur les mœurs et les croyances des populations préhistoriques, par D. VIOLLIER. In-8, nombr. fig. . . . . 3 fr. 50

HISTOIRE DES RELIGIONS
PHILOSOPHIE

ABD ALLAH IBN ABDALLAH. Le présent de l'homme lettré pour réfuter les partisans de la Croix. Traduction française (par M. Spiro). In-8. 3 fr. 50

ABD-OUL-BÉHA. Les leçons de Saint-Jean d'Acre, recueillies par Laure Clifford Barney. Traduit du persan par Hipp. Dreyfus. In-8 écu. 4 fr. »

Cet ouvrage contient les enseignements recueillis à Saint-Jean d'Acre de la bouche même du fils de Beha Ullah.

ACTES du premier Congrès international d'histoire des religions. Paris, 1900. 2 parties in-8. . . . . 10 fr. »

On vend séparément :

— Première partie. Séances générales. In-8 . . . . 5 fr. »

— Deuxième partie. Séances des Sections. I. Religions de l'Égypte, de l'Extrême-Orient, de l'Inde, de la Grèce et de Rome. In-8. . 2 fr. 50

— II. Religions dites Sémitiques et Christianisme. In-8. . . . . 2 fr. 50

— III. Religions des non-civilisés. In-8. . . . . 2 fr. 50

ALLÈGRE (F.). Étude sur la déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées. In-8. . . 4 fr. »

ALPHANDÉRY (Paul). Les idées morales chez les hétérodoxes latins, au début du XIII[e] siècle. In-8. . . . . 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.), professeur à l'École des Hautes-Études. Essai sur le gnosticisme égyptien. In-4. . . . . 15 fr. »

— La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère. In-8. . 10 fr. »

— Essai sur l'évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Egypte ancienne. In-8. 8 fr. »

— Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte. Première partie en 2 volumes in-4, fig. et 112 planches. . . 40 fr. »

— Du rôle des serpents dans les croyances religieuses de l'Egypte. In-8. . . . . 3 fr. »

— Contes et romans de l'Egypte chrétienne. 2 vol. in-18. . . . 10 fr. »

— Les Moines égyptiens. Vie de Schnoudi. In-18. . . . . 3 fr. 50

— Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne. Essai sur la mythologie de l'Egypte. In-8. . . . . 15 fr. »

— Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne. Textes coptes et arabes. Voy. au Copte.

ANCESSI (Victor). L'Égypte et Moïse. Les vêtements du Grand Prêtre et des Lévites. Le sacrifice des colombes. In-8, 9 planches. . . . . 7 fr. 50

— Job et l'Égypte. Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. In-8 . . . . 7 fr. 50

ANDERSON. Mythologie scandinave. Légendes des Eddas. In-18. 3 fr. 50

AUDIFFRENT (D[r] G.). Saint Paul et son œuvre. In-8. . . . . . 3 fr. 50

AVRIL (Baron d'). Saint Cyrille et saint Méthode. Avec un essai sur les destinées du Glagol. In-18. . . . . 5 fr. »

— La Serbie chrétienne, étude historique. In-8. . . . . 2 fr. »

— La Bulgarie chrétienne, étude historique. In-8. . . . . 2 fr. »

AYMONIER (E.). Les Tchames et leur religion. In-8. . . . . . . 3 fr. 50

BATIFFOL (P.). Studia Patristica. Études et textes d'ancienne littérature chrétienne. I. Le Livre de la prière d'Aseneth, livre apocryphe de l'Ancien Testament ; texte grec inédit et version latine du XIII[e] siècle. In-8. 5 fr. »

— II. Le Syntagma doctrinæ de Saint Athanase, texte et commentaire. In-8. . . . . 5 fr. »

BEHA ULLAH. Le livre de la certitude (*Kitab el ikan*), un des livres sacrés du béhaïsme traduit du persan par H. Dreyfus et Habib ullah. In-18 . . . . 5 fr. »
— Les paroles cachées du Bâb, traduites par les mêmes. In-18. 3 fr. »
— Les préceptes du béhaïsme, traduits par les mêmes. In-18. . 2 fr. 50

Voyez Abd-oul-Béha.

BÉNATTAR (C.). L'esprit libéral du Coran. In-8. . . . . 2 fr. »

BÉRENGER-FÉRAUD (Dr). Superstitions et survivances étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations. 5 vol. in-8. 25 fr. »

BERTRAND (Alexandre), de l'Institut. La religion des Gaulois. Les druides et le druidisme. In-8, 31 planches et nombr. figures. . . . 10 fr. »

BERTRAND (Alexis). Science et psychologie. Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, publiées, avec une introduction. In-8, fac-similé. 5 fr. »

BEUZART (P.). Essai sur la théologie d'Irénée. Étude d'histoire des dogmes. In-8. . . . . 4 fr. »

BEYAN (Le) arabe. Voy. Nicolas.

BIGANDET (Mgr. Paul). Vie ou légende de Gaudama, le Bouddha des Birmans, traduit en français par V. Gauvain. In-8. . . . . 10 fr. »

BODICHON. Œuvres diverses. Des religions. Mythologie. Histoire. In-18. 2 fr. »

BOKHARI (El). Les traditions islamiques, traduites de l'arabe par O. Houdas. Tomes I-III. 3 vol. in-8. Chacun . . . . 16 fr. »

BOUCHÉ-LECLERCQ, de l'Institut. Histoire de la divination dans l'antiquité. 4 volumes in-8. . . . . 40 fr. »
— L'astrologie grecque. In-8 de 680 pages, avec 47 figures. . . 20 fr. »

BOUINAIS et PAULUS. Le Culte des morts dans le Céleste Empire et l'Annam. In-18. . . . . 3 fr. 50

BOULAY DE LA MEURTHE (Le Comte). Documents sur la négociation du Concordat, en 1800 et 1801. 5 vol. in-8. . . . . 37 fr. 50

BRAHMAKARMA, ou rites sacrés des Brahmanes, traduit du sanscrit en français, par A. Bourquin. In-4. . . . . 7 fr. 50

BRÉHIER (Louis). Le schisme oriental du IXe siècle. In-8. . . . 7 fr. 50

CALAND et V. HENRY. L'Agnistoma. Description complète de la forme normale du sacrifice de Soma dans le culte védique. 2 volumes in-8, avec planches . . . . 20 fr. »

CARRIÈRE (A.) Les huit sanctuaires de l'Arménie païenne. In-8. 2 fr. 50

CARUS (Paul). L'évangile du Bouddha. In-18. . . . . 3 fr. 50

CASTRIES (Comte Henry de). Les moralistes populaires de l'islam. I. Les gnômes de Sidi Abd er-Rahman el Medjedoub. In-18. . . . . 3 fr. 50
— Moulay Ismaïl et Jacques II. Une apologie de l'Islam, par un sultan du Maroc. In-8, portraits et fac-similés . . . . 5 fr. »

CHAVANNES (Édouard), de l'Institut. Le T'ai Chan, essai de monographie d'un culte chinois. Appendice : Le dieu du sol dans la Chine antique. In-8, fig. et planches . . . . 20 fr. »
— Contes Bouddhiques, traduits du chinois. 3 vol. in-8. (*Sous presse*.) 45 fr. »

CHAVÉE. La Science des religions. In-18 . . . . 2 fr. »

Le Rig-Véda. — Brahma. — Les fétiches sémitiques. — L'Avesta. — La question du mal et le dualisme dans l'Avesta et dans l'Evangile, etc.

CHODZKO (A.). Théâtre persan. Choix de téaziés, ou drames religieux, traduits pour la première fois du persan. In-18 . . . . 5 fr. »

Le messager de Dieu. — La mort du Prophète. — Le martyre d'Ali, etc.

CLERMONT-GANNEAU, de l'Institut. Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse. In-8 . . . . 3 fr. »
— L'imagerie phénicienne et la Mythologie iconologique chez les Grecs. La coupe phénicienne de Palestrina. In-8, planches . . . . 7 fr. 50
— Mythologie iconographique. In-8, figures . . . . 1 fr. 50
— Jéhovah à Eléphantine. In-8. . . . . 1 fr. »

CONFÉRENCES au Musée Guimet. 17 vol. in-18. Chacun . . . . 3 fr. 50

CORAN (LE), sa poésie, ses lois, par Stanley Lane Poole. In-18. 2 fr. 50
— L'esprit libéral du Coran, par César Bénattar, etc. In-8 . . . 2 fr. »

COURCELLE-SENEUIL (J. L.) Les dieux gaulois, d'après les monuments figurés. In-18, 112 figures et 11 planches . . . . 5 fr. »

COYPEL (Ed.). Le Judaïsme. Esquisses des mœurs juives. In-8. 5 fr. »

CUMONT (Franz). Les religions orientales dans le paganisme romain. Deuxième édition. In-18 . . . . 5 fr. »
— Les idées du paganisme romain sur la vie future. In-18 . 1 fr. »

CUST (Robert) Les langues et les religions de l'Inde. In-18 . . . 2 fr. 50

DABRY DE THIERSANT, consul de France. Le Mahométisme en Chine et dans le Turkestan oriental. 2 vol. in-8, dessins et carte . . . 10 fr. »
— Le Catholicisme en Chine au VIIIe siècle. In-8, planche . . . 5 fr. »
— De l'insurrection mahométane dans la Chine Occidentale. In-8 1 fr. 50

DAMASCIUS. Les problèmes et solutions touchant les premiers principes. Traduit par E. Chaignet. 3 vol. in-8. . . . . 22 fr. 50
Académie Française. — Prix Janin.

DANINOS PACHA. Les monuments funéraire de l'Égypte ancienne. Seconde édition. In-18, illustré. . . . . 5 fr. »
— The sepulchral monuments of ancient Egypt. In-18, illustré. 5 fr. »

DARMESTETER (J.), professeur au Collège de France. Le Mahdi, depuis l'origine de l'Islam jusqu'à nos jours. In-18 . . . . 2 fr. 50

DELAPORTE (P.-H.), consul général. Vie de Mahomet. In-8 . . 5 fr. »

DHAMMAPADA (Le), traduit en français par Fernand Hû. In-18. 5 fr. »

DREYFUS (Hipp.). Essai sur le béhaïsme, son histoire, sa partie sociale. In-16 . . . . 2 fr. 50
— Une institution béhaie. Le Machreqou'l-Azkâr d'Achqâbad. In-8. 1 fr. 50
Voy. Abd oul Beha, Beha ullah.

DUFOURCQ (Albert), professeur à l'Université de Bordeaux. Étude sur les *Gesta Martyrum* romains. IV. La légende chrétienne et la légende manichéenne. Un volume in-8, accompagné d'une reproduction photographique INTÉGRALE et PARTIELLEMENT INÉDITE DU DÉCRET GÉLASIEN. . . 16 fr. »

DUMOUTIER (G.). Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites. In-18, illustré . . . . 3 fr. 50

ECCLÉSIASTIQUE (L'), ou la sagesse de Jésus, fils de Sira. Texte original hébreu, trad. et commenté par Israël Lévy. 2 parties in-8. . 14 fr. 50

ESPINASSET (H.). L'Être et le Connaître. Un volume in-8. . . . 7 fr. 50

ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE, par les Membres de la Section religieuse de l'Ecole des Hautes-Etudes. 2 vol. in-8 . . . . . . 15 fr. »

EXUVIAE SACRAE CONSTANTINOPOLITANAE. Publié par le comte Riant, de l'Institut. 2 vol. in-8 . . . . 30 fr. »
— Tome III. Les croix des premiers Croisés, la Sainte Lance, la Sainte Couronne, par F. de Mély. In-8, nombr. illustrations. . . . . . 20 fr. »

FAYE (E. de). Clément d'Alexandrie. Étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle. Seconde édition In-8. 7 fr. 50

— Introduction à l'étude du gnosticisme au IIe et au IIIe siècles. In-8. 4 fr. »

— Étude sur les origines des églises de l'âge apostolique. In-8. 6 fr. »

FERRAND (G.). Les Musulmans à Madagascar. 3 fasc. In-8 . . 13 fr. 50

FLOUEST (E.). Études d'archéologie et de mythologie gauloises. Deux stèles de Laraire. — Le signe symbolique en S. In-8, illustré. . . . 6 fr. »

FORBES-LEITH (Le P. James). L'Église catholique en Écosse à la fin du XVIe siècle. Martyre de Jean Ogilvie (1615). In-8, carte. . . . 4 fr. »

Importante contribution à l'histoire de la Réforme en Écosse.

FOSSEY (G.). La magie assyrienne. In-8. . . . . 16 fr. »

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

FOUCHER (A.) Étude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde. 2 parties in-8, fig. et planches. . . . . 16 fr. »

Prix Bordin, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— L'art gréco-bouddhique du Gandhara. In-8, fig., planche et carte 15 fr. »

GAUTHIER (L.). La philosophie arabe. In-18. . . . . 2 fr. 50

— La théorie d'Ibn Rochd (Averroès) sur les rapports de la religion et de la philosophie. In-8 . . . . 5 fr. »

— Ibn Thofail, sa vie, ses œuvres. In-8. . . . . 4 fr. »

GEFFROY (A.), de l'Institut. Des institutions et des mœurs du paganisme scandinave. L'Islande avant le christianisme. In-18. . . . . . 3 fr. 50

GÉNESTAL (R.). Histoire de la légitimation des enfants naturels en droit canonique. In-8. . . . . 5 fr. »

GOBINEAU (Le Comte de). Les religions et les philosophies dans l'Asie Centrale. 3e edition. In-8 . . . . 7 fr. 50

GOBLET D'ALVIELLA. La migration des symboles. In-8, fig. . 6 fr. »

GOGUEL (Maurice). L'évangile de Marc et ses rapports avec ceux de Mathieu et de Luc. Essai d'une introduction critique à l'étude du Second Evangile. In-8 . . . . 6 fr. »

GRANDGEORGE (L.). Saint Augustin et le néo-platonisme. In-8. 4 fr. »

GROOT (J.-J.-M. de). La religion populaire des Chinois. Les fêtes annuellement célébrées à Amoy. 2 vol. in-4, 24 planches . . . . 40 fr. »

GRUNWEDEL (Albert). Mythologie du Buddhisme au Tibet et en Mongolie. Trad. de l'allemand. In-4, 188 illustrations, couv. en couleurs. 10 fr. »

GUÉRINOT (A.). Essai de bibliographie jaïna. Répertoire méthodique et analytique des travaux relatifs au jaïnisme. In-8, 9 planches. 25 fr. »

— Répertoire d'épigraphie jaïna, précédé d'une esquisse de l'histoire du jaïnisme d'après les inscriptions. In-8. . . . . 15 fr. »

GUIGNEBERT (Ch.). Tertullien. Étude sur ses sentiments à l'égard de l'Empire et de la société civile. In-8. . . . . 12 fr. »

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

HALÉVY (J.). Recherches bibliques. L'histoire des origines d'après la Genèse. Texte, traduction, commentaire. Tomes I, II, III, IV. In-8. Chacun . . . . 20 fr. »

— Études évangéliques. Premier fascicule. In-8 . . . . 5 fr. »

HARLEZ (C. de). Siao-hio, ou Morale de la jeunesse, trad. du chinois. In-4, carte . . . . 15 fr. »

— Textes taoïstes, traduits et commentés. In-4 . . . . 20 fr. »

— Les 42 leçons de Bouddha. Texte chinois, traduction et notes. In-8 4 fr. »

HOCHART. La persécution des chrétiens sous Néron. In-8 . . . 6 fr. »

HOUDAS (O.). L'islamisme. Nouvelle édition. In-18 . . . . 3 fr. 50

Couronné par l'Académie Française.

HUART (C.). La religion de Bab, réformateur persan. In-18. . . 2 fr. 50

I-TSING. Les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident. Traduit en français par Ed. Chavannes. In-8 . . . 10 fr. »

JOSÈPHE (Flavius). Œuvres complètes, traduites en français sous la direction de Théodore Reinach. 7 volumes in-8. (*En cours de publication.*)

— I. Antiquités judaïques Livres I-V . . . . 7 fr. 50

— III. Livres XI à XV. In-8. . . . . 7 fr. 50

— VII. Fasc. 1. De l'ancienneté du peuple juif (contre Apion). In-8. 3 fr. 50

KERN (H.), professeur à l'Université de Leyde. Histoire du Bouddhisme dans l'Inde. Traduit du néerlandais, par G. Huet. 2 vol. in-8, carte. 20 fr. »

KRAINSKY (B.). Le Catholicisme, d'après les autorités catholiques. Traduit du russe. In-8 . . . . 3 fr. 50

KUENEN (A.). Les origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament, traduit du hollandais, par A. Carrière. In 8 . . . . 2 fr. 50

— Religion nationale et religion universelle (Islam, Judaïsme, Christianisme, Bouddhisme). Traduit du hollandais par M. Vernes. In-8 . . 7 fr. 50

LAFFITTE (P.). Les grands types de l'humanité. 2 vol. in-8. . . 15 fr. »

Moïse, Manou, Bouddha, Mahomet. — Homère, Aristote, Archimède, César.

LAFONT (Le comte G. de). Les Aryas de Galilée et les origines aryennes du christianisme. Première partie. In-8. . . . . 7 fr. 50

LA GRASSERIE (Raoul de). Des phénomènes religieux dits Mystères. In-12. . . . . 3 fr. »

LALITA VISTARA. Histoire du Bouddha Çakia Mouni, traduction et notes, par P.-E. Foucaux, professeur au Collège de France. 2 vol. in-4. 30 fr. »

LAOUENAN (Mgr. F.). Du Brahmanisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le Christianisme. 2 vol. in-8 . . . . 14 fr. »

LE BLANT (Edmond), de l'Institut. Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère In-8, fig. et planches. . . . . . 7 fr. 50

LE CHATELIER. Les confréries musulmanes du Hedjaz. In-18. 5 fr. »

LECLÈRE (Ad.). Le Buddhisme au Cambodge. In-8, fig. et pl. 12 fr. »

— Les livres sacrés du Cambodge. Première partie. In-8 . . . 7 fr. 50

— Les origines brahmaniques des lois cambodgiennes. In-8. . 1 fr. 50

LEFÈVRE (A.). Religions et mythologies comparées. 2e éd. In-18. 4 fr. »

LEGER (Louis), de l'Institut La Mythologie slave. In-8, illustré. 7 fr. 50

LÉVI (Sylvain). La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas. In-8. 6 fr. »

— La formation religieuse de l'Inde contemporaine. In-18 . . . 1 fr. 50

— Les saintes écritures du bouddhisme. In-18. . . . . 1 fr. 50

LODS (A.). Le livre d'Hénoch. (Voy. au grec.)

LOUVET. La Cochinchine religieuse. 2 vol. in-8 . . . . 12 fr. »

LUQUET. Aristote et l'Université de Paris au XIIIe siècle. In-8 . 2 fr. »

MAINE DE BIRAN. (Voy. Bertrand Alexis.)

MAISTRE (de). Religion et mœurs des Russes. In-18. . . . . . 2 fr. 50

MALLET (D.). Le culte de Neit à Saïs In-8. . . . . 15 fr. »

MALLET (Joséphine). La Bible, ses origines, ses erreurs. In-18. 3 fr. »

MARIETTE (Aug.), de l'Institut. Identification des dieux d'Hérodote avec les dieux égyptiens. Lettre à M. E. Desjardins. In-8. . . . . . . 1 fr. »

MASPERO (G.), de l'Institut. Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes. Tomes I à IV. 4 volumes in-8, fig. et planches . . . 54 fr. »

MEHREN (A.-F.). Exposé de la réforme de l'Islamisme commencée au IIIe siècle de l'hégire. In-8 . . . . 7 fr. 50

MENANT (D.). Les Parsis. Histoire des communautés zoroastriennes de l'Inde. Première partie. In-8, fig. et 21 planches. . . . . . . 20 fr. »

Couronné par l'Académie Française. — Prix Marcellin Guérin.

MENANT (J.). Les Yézidis. Les adorateurs du diable. In-18, fig. 3 fr. 50

MILLOUÉ (L. de). Le Bouddhisme dans le monde. Origines, dogmes, histoire. In-18 . . . . 3 fr 50

— Le Bouddhisme. In-18 . . . . 3 fr. 50

— Si-do-in-dzou. Gestes de l'officiant dans les cérémonies mystiques des sectes Tendaï et Singon (Bouddhisme japonais). In-8, pl . . . 15 fr. »

— Aperçu sommaire des religions des anciens peuples civilisés. In-18. 1 fr. 50

— Le Paradis des moines. Bod-youl ou Tibet. In-8, planches . 12 fr. »

— Conférences au Musée Guimet. 4 volumes in-18. Chacun. . 3 fr. 50

— Quelques ressemblances entre le Bouddhisme et le Christianisme. In-18 . . . . 1 fr. »

— Mythe de Vrisabha, le premier Tirthankara des Jaïns. In-4 . 5 fr. »

— Le Svastika. In-18, fig . . . . 1 fr. 50

— Le sacrifice. In-18. . . . . 1 fr. »

MINAYEFF. Recherches sur le Bouddhisme. In-8. . . . . 10 fr. »

MONCEAUX (Paul). Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe. Tomes I à III. In 8. . . . . 25 fr. »

Couronné par l'Académie Française. — Prix Marcellin Guérin.

— Étude critique sur la *Passio Tipasii Veterani*. In-8. . . . . . 1 fr. »

— La *Passio Felicis* (Félix évêque de Thibiuca). In 8. . . . . . . 1 fr. »

— Les martyrs d'Utique et la légende de la *Massa Candida*. In-8. 1 fr. »

— Examen critique des documents relatifs au martyre de Saint-Cyprien. In-8. . . . . 1 fr. 50

MONNIER (H.). La notion de l'apostolat. Des origines à Irénée. In-8. . . . . 7 fr. 50

MORET (A.). Le rituel du culte divin journalier en Égypte. In-8, pl. 15 fr. »

— Du caractère religieux de la royauté pharaonique. In-8, pl. 15 fr. »

— L'immortalité de l'âme et la sanction morale dans l'Égypte ancienne. In-18. . . . . 1 fr. 50

MOURANT BROCK. La croix païenne et chrétienne. Son existence primitive chez les païens et son adoption par les chrétiens. In-18, illustré. 2 fr. »

MULLER (Max). Introduction à la philosophie védanta. In-18. . 3 fr. 50

NAVILLE (Ed.). La religion des anciens Égyptiens. In-18. . . . 3 fr. 50

NÈVE (Félix). L'Arménie chrétienne et sa littérature. In-8. . . . 8 fr. »

— Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda. In-8. . . . . 5 fr. »

NEVIASKY (M. A.). Rituel du judaïsme, traduit sur l'original chaldéo-rabbinique. Fascicules I à VII. In-8. Chacun. . . . . 4 fr. «

— Fascicules VII-VIII. In-8 . . . . 6 fr. 50

— Fascicule IX (*sous presse*).

NICOLAS (A. L. M.). Le Beyan arabe, le livre sacré du babisme, de Séyyèd Ali Mohamed, dit le Bab, traduit. In-18. . . . . 5 fr. »

NOUVEAU TESTAMENT (Le), traduit au XIIIe siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare. Publié par L. Clédat. In-8. . . . . . 30 fr. »

OLTRAMARE (P.), professeur à l'Université de Genève. L'histoire des idées théosophiques dans l'Inde. La théosophie brahmanique. In-8. 10 fr. »

ORMANIAN MALACHIA, ci-devant patriarche des Arméniens de Constantinople. L'Eglise arménienne, son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, sa littérature, son présent. In-8. . . . . 5 fr. »

PARIS (Gaston), de l'Institut. Le Conte du Trésor du Roi Rhampsinite. Etude de mythographie comparée. In-8. . . . . 2 fr. 50

PASCAL (Blaise). Pensées, fragments et lettres, publiés par Prosper Faugère. Seconde édition. 2 vol. in-8, avec deux portraits de Pascal. 15 fr. »

— Abrégé de la vie de Jésus-Christ. Seconde édition. In-8. . . . 2 fr. »

PAVLY (Jean de). Code civil et pénal du Judaïsme, traduit pour la première fois sur l'original chaldéo-rabbinique. In-18. . . . . 5 fr. »

Voy. Zohar.

PERRON (Le Dr). Femmes arabes, avant et depuis l'islamisme. In-8. 7 fr. 50

PICAVET (F.). Gerbert, un pape philosophe, d'après l'histoire et la légende. In-8. . . . . 6 fr. »

PIERLING (Le P.). Ouvrages sur les rapports de la Russie avec le Saint-Siège. Voy. *Bibliothèque Slave Elzévirienne*, page 46.

PIERRET (Paul). Le Panthéon égyptien. In-8, illustré. . . . . . 10 fr. »

— Le livre des Morts. Traduction du rituel funéraire égyptien. In-18. 10 fr. »

— Les interprétations de la religion égyptienne. In-18. . . . . . 1 fr. 50

PLOIX (Ch.). Le surnaturel dans les contes populaires. In-18. . . 3 fr. »

PRÉMARE (Le P. de). Vestiges des principaux dogmes chrétiens, tirés des anciens livres chinois, traduits par Bonnetty et Perny. In-8. . 7 fr. 50

PRIÈRES des Musulmans chinois, traduites par R. Basset. In-8. 3 fr. 50

PROCLUS LE PHILOSOPHE. Commentaire sur le Parménide, trad. par A.-Ed. Chaignet, recteur honoraire. 3 vol. in-8. . . . . 22 fr. 50

PSAUMES (Les) de David et les Cantiques, d'après un manuscrit du XVe siècle publié par Madden. In-8, fac similé et portrait. . . . . 5 fr. »

— Introduction à la traduction des Psaumes, par Eug. Véron. In-8. 2 fr. 50

QUENTIN (Le R. P. Henri). Jean Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires. Etude d'histoire littéraire, suivie d'une correspondance inédite de Baluze avec le cardinal Casanate, etc. In 8 . . . . 5 fr. »

REGNAUD (Paul), professeur à la Faculté de Lyon. Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne. 1re partie. In-8. . . 12 fr. »

— Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce. In-8. . . . . 10 fr. »

REINACH (Salomon), de l'Institut. CULTES MYTHES ET RELIGIONS. Tomes I, II, III. 3 vol. in-8 . . . . 22 fr. 50

— Mythologie et religion des Germains. In-18 . . . . 1 fr. 50

REINACH (Théodore). Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme réunis, traduits et annotés. In 8 . . . . 10 fr. »

— La fête de Pâques. In-18. . . . . 1 fr. 25

RENEL (Ch.), professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Les religions de la Gaule avant le christianisme. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50

RENOUVIER (Ch.). La philosophie analytique de l'histoire. — Les idées. — Les religions. — Les systèmes. 4 vol. in-8. Chaque . . . . . 12 fr. »

— Introduction à la Philosophie analytique. In-8. . . . . 12 fr. »

Académie des sciences morales. Prix Delcros.

RÉVILLE (Jean), professeur à l'École des Hautes-Études. Les Origines de l'épiscopat. Étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Eglise chrétienne dans l'empire romain. In-8 . . . . 12 fr. »

— Le quatrième Evangile, son origine et sa valeur historique. Seconde édition. In-8 . . . . 7 fr. 50

— Le prophétisme hébreu, son histoire, ses destinées. In-18 . . 1 fr. 25

— Les origines de l'Eucharistie (Messe. — Sainte-Cène). In-8 . 3 fr. 50

— Les phases successives de l'histoire des religions. In-18. . . 3 fr. 50

RIANT (Le comte), membre de l'Institut. Études sur l'histoire de l'Église de Bethléem. 2 vol. in-8 . . . . 22 fr. »

ROSNY (L. de). Le livre canonique de l'antiquité japonaise. Histoire des dynasties divines, traduit sur le texte original. — I. La Genèse. — II. Le livre du Soleil. — III. L'Exil. 2 parties in-8 . . . . 20 fr. »

— Le Taoïsme. Introduction par Ad. Franck, de l'Institut. In-8. 6 fr. »

— Le Bouddhisme éclectique. In-18 . . . . 2 fr. 50

ROSTOWSKI (Stan.). Lituanicarum Societatis Jesu historiarum libri decem, recognoscente J. Martinov. In-4, carte et fac-simile. . . . . . 15 fr. »

SAADIA. Œuvres de Saadia. Texte arabe en caractères hébraïques. Publié sous la direction de J. Derenbourg. 5 volumes in-8. Chacun. 10 fr. »

Le Pentateuque. — Isaïe. — Job. — Les Proverbes. — Traité des successions.

SALOMON. Les trois livres attribués au roi Salomon, l'Ecclésiaste, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, traduits de l'hébreu, par J. Besse. 3 vol. in-18. . . . . 7 fr. 50

SAYOUS (Ed.). Religion romaine et moyen-âge oriental. Essais d'histoire religieuse. In-18. . . . . 3 fr. 50

SCHLAGINTWEIT (E. de). Le Bouddhisme au Thibet. In-4, 48 pl. 20 fr. »

SCHMOLL (A.). Table générale de la Revue de l'histoire des Religions. Années 1880 à 1901 (Tomes I à XLIV). In-8. . . . . 12 fr. »

SCHŒBEL (Ch.). Le Ramâyana, au point de vue religieux. In-4. 12 fr. »

— Origine et développement des castes de l'Inde. In-8. . . . . . 2 fr. 50

SEGERSTEDT (M. T.). Les Asuras dans la religion védique. In-8. 2 fr. 50

SENART (E.), de l'Institut. Essai sur la légende de Buddha, son caractère et ses origines. 2e édition. In-8. . . . . 15 fr. »

— Les castes dans l'Inde. In-18. . . . . 3 fr. 50

SIOUFFI (N.), vice-consul de France à Mossoul. Étude sur la religion des Soubbas ou Sabéens, leurs dogmes, leurs mœurs. In-8. . . . 7 fr. 50

SLOUSCHZ (Nahum). Hebraeo-Phéniciens et Judéo-Berbères. Introduction à l'histoire des Juifs et du judaïsme en Afrique. In-8. . . . . . 12 fr. »

— Origines du judaïsme dans l'Europe centrale. In-8. . . . . . 1 fr. 50

SOEDERBLOM (Nathan). La vie future. In-8. (*Épuisé.*)

— Les Fravashis, étude sur les traces dans le mazdéisme d'une ancienne conception sur la survivance des morts. In-8. . . . . 3 fr. »

SOUBHADRA BHIKSHOU. Catéchisme bouddhique. In-18. . . . . 2 fr. 50

SOURDILLE (Camille). Hérodote et la religion de l'Égypte. In-8. 12 fr. »

SOURY (Jules). Essais de critique religieuse. In-18. . . . . 4 fr. »

TERZETTI (Ad.). La Grèce ancienne et moderne, considérée sous l'aspect religieux. In-18. . . . . 2 fr. 50

THOMAS (Paul). Le droit de propriété des laïques sur les églises et le patronage laïque au moyen-âge. In-8. . . . . 5 fr. »

TIELE. Manuel de l'histoire des religions. 4e édition. (*En préparation.*)

— Le Mythe de Kronos. In-8. . . . . 2 fr. »

TOUTAIN (J.). Les cultes païens dans l'empire romain. Première partie. Les provinces latines. Tome I. Les cultes officiels. Les cultes romains et gréco-romains. In-8. . . . . 10 fr. »

— La légende de Mithra, étudiée surtout dans les bas-reliefs mithriaques. In-8. . . . . 1 fr. 50

— L'histoire des religions et le totémisme. In-8 . . . . 1 fr. »

— La légende de la déesse phrygienne Cybèle, ses transformations. In-8 . . . . 1 fr. »

VAN GENNEP (A.). Tabou et Totémisme à Madagascar. In-8. . 10 fr. »

— Notes sur le Domovoï (dieu domestique). In-8 . . . . 1 fr. »

— De l'emploi du mot chamanisme. In-8 . . . . 0 fr. 50

— Totémisme et méthode comparative. In-8 . . . . 1 fr. »

VATTIER (V.). John Wyclyff, ou Wiclef, sa vie, ses œuvres, sa doctrine. In-8, portrait . . . . 7 fr. 50

VELLAY (Ch.). Le culte et les fêtes d'Adônis-Thammouz dans l'Orient antique. In-8, illustré. 7 fr. 50

— Étude sur les hymnes de Synésius de Cyrène. In-8. . . . . 2 fr. »

VERNES (Maurice), professeur à l'École des Hautes-Études. L'histoire des religions, son esprit, sa méthode et ses divisions, son enseignement en France et à l'étranger. In-18. . . . . 3 fr. 50

— Quelques observations sur la place qu'il convient de faire à l'histoire des religions, aux différents degrés de l'enseignement public. In-8. 1 fr. »

— Une nouvelle hypothèse sur le Deutéronome. In-8. . . . . . 1 fr. 50

— Les résultats de l'exégèse biblique. L'histoire, la religion, la littérature. In-18. . . . . 3 fr. 50

— Essais bibliques. In-18. 3 fr. 50

— Éléments d'histoire juive. In-18, cartonné, avec deux cartes. 2 fr. »

— Du prétendu polythéisme des Hébreux. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr. »

VIOLLIER (D.). Les rites funéraires en Suissse. In-8, fig. . . . 3 fr. 50

VIRIEUX (Eug.). Le Bouddha, sa vie et sa doctrine. In-8. . . . 4 fr. »

VISSIÈRE (A.). Études sino-mahométanes. Première partie. In-8. 7 fr. 50

ZOHAR. Sepher ha-Zohar. Le livre de la splendeur. Doctrine ésotérique des Israélites. Traduit et annoté par Jean de Pavly. 6 volumes gr. in-8. Volumes parus : I, II, III, IV, V. Chacun. . . . . 20 fr. »

MÉMOIRES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ALLÉGRET (E.). Les idées religieuses des Fan (Afrique Occidentale). In-8. 1 fr. 50

ALPHANDÉRY (P.). De quelques faits de prophétisme dans des sectes latines antérieures au Joachinisme. In-8 . . . . 1 fr. 25

— Mahomet-Antichrist dans le moyen âge latin. In 8. . . . . 1 fr. 50

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Les dieux corques gallo-romains de la mythologie irlandaise. Le polythéisme dans l'épopée irlandaise. In-8. 0 fr. 50

ASIN PALACIOS. Un tratado morisco de polémica contra los Judios. In 8. 1 fr. 25

AUBÉ (B.). Essai d'interprétation d'un fragment du *Carmen Apologeticum* de Commodien. In-8. . . 1 fr. »

— Actes inédits de l'évêque de Pamphilie Nestor martyr. In-8. 1 fr. 50

AUDOLLENT (A.). Bulletin archéologique de la religion romaine, 1895, 1896, 1897. In-8. Chacun . 1 fr. 50

BACOT (J.). Pèlerinage du Doker'a (Tibet). In-18, fig. . . . 1 fr. 50

BARTH (A.), de l'Institut. Bulletin des religions de l'Inde. Brahmanisme (1899). In-8 . . . . 1 fr. 50

BASSET (R.). Bulletin des périodiques de l'Islam (1903-1907). In 8. 2 fr. 50

BEAUVOIS (E.). L'Elysée transatlantique et l'Eden occidental. In 8. 3 fr. 50

— L'Elysée des Mexicains comparé à celui des Celtes, In-8 . . 5 fr. »

BERTRAND (A.), de l'Institut. Les deux divinités gauloises de Sommerécourt. In-8. pl. . . . . 1 fr. 25

— Les druides et le druidisme. Leur rôle en Gaule. In-8 . . . 0 fr. 50

BESSE (Dom. J.). Les diverses sortes de moines en Orient avant le concile de Chalcédoine (451). In-8. 1 fr. 50

BLOCHET (E.). Etudes sur l'histoire religieuse de l'Iran. 2 broch. in-8. Chacune . . . . 2 fr. »

BOISSONNAS (G.). De l'attitude de Jean-Baptiste en face de Jésus, d'après les Evangiles synoptiques. In-8. 2 fr. »

BONSTETTEN Un symbole religieux de l'âge du bronze. In-8. . 1 fr. 25

BOUCHÉ-LECLERCQ. La politique religieuse de Ptolémée Soter et le culte de Sérapis. In-8 . . . . 1 fr. 50

— Tyché, ou la Fortune. . 2 fr. »

— Les précurseurs de l'astrologie grecque. In 8 . . . . . . 1 fr. 50

BRANDENBURG (E.). Les vestiges des plus anciens cultes en Phrygie. In-8. 1 fr. 25

BUGIEL (V.). La démonologie du peuple polonais. In 8. . . 1 fr. 25

CAGNAT (R.). Le commerce et la propagation des religions dans le monde romain. In-18 . . . . . 1 fr. 50

CAPART (Jean). Bulletin critique des religions de l'Egypte. 1906-1907. In 8. 3 fr. »

CARRA DE VAUX. Les souvenirs du Concile de Florence. In-8 2 fr. »

CASANOVA. Mahom, Jupin, Apollon, dieux des Arabes. In-8. . 1 fr. 25

CAZÈS (D.). Essai sur l'histoire des Israélites de Tunisie. In-18. 2 fr. 50

CHAIGNET (A.-Ed.). La philosophie des oracles de Porphyre. In-8. 1 fr. 50

CHAPIRA. Un document judéo-arabe. In-8 . . . . 1 fr. »

CHARENCEY (H. de). Idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. In-8. . . 3 fr. »

COLONNA DE CESARI-ROCCA (Le Comte). Evêques de la Corse, inconnus d'Ughelli. In-8 . . . 1 fr. 50

CORDIER (H.). Notes sur les musulmans de Chine. In-8. . . 1 fr. »

COSTANTIN. Le mythe du chêne marin. In-8, fig. . . . . 1 fr. 50

CUMONT (Franz). Les dieux éternels des inscriptions latines. In-8. 1 fr. »

— Culte de Mithra à Edesse. In-8. 1 fr. »

— Le Taurobole et le culte d'Anahita. In 8 . . . . 1 fr. »

— Sur le culte d'Anaïtis. In-8. 1 fr. 25

— Deux bas reliefs mithriaques. In-8, planche . . . . . 1 fr. 50

— Le dieu Orotalt d'Hérodote. 1 fr. »

— Les cultes d'Asie Mineure dans le paganisme romain. In-8 . 1 fr. 25

DELPHIN (G.). La philosophie du cheïkh Senoussi. In-8. . . . 1 fr. 50

DERAMEY. Introduction et restauration du christianisme en Abyssinie. In-8 . . . . 1 fr. 75

DERENBOURG (H.). La science des religions et l'islamisme. In-18. 2 fr. 50

— Le dieu Allah dans une inscription minéenne. In-8. . . . . 1 fr. 25

DIEULAFOY. L'église et la mosquée. In-8. . . . . 1 fr. 50

DOTTIN (G.). La religion des Gaulois. In-8 . . . . 1 fr. 25

DUCHESNE (E.). Le Domostroi du pope Silvestre. In-8. . . . . 2 fr. »

DUSSAUD (R.). Notes de mythologie syrienne. I. Symboles et simulacres du dieu solaire. In-8, fig. 3 fr. »

— II-IX. In-8, fig . . . . 4 fr. »

— Les sacrifices humains chez les Cananéens. In-18, fig . . 1 fr. 50

EBERSOLT (J.). Les Actes de saint Jacques et les Actes d'Aquilas. In-8. 3 fr. 50

— Essai sur Bérenger de Tours et la controverse sacramentaire au XIe siècle. In-8. . . . . 3 fr. »

ELIADE (P.). Quomodo fiat syllogismus, quidque valeat. In-8. 1 fr. 50
ESPÉRANDIEU (Em.). Un insigne de dévotion gallo-romain In-8, 1 fr. »
FAGNAN. Arabo-judaica. In-8. 1 fr. 50
FERRAND. Migrations musulmanes et juives à Madagascar. In-8. 2 fr. »
FOUCART (G.). Sur le culte des statues funéraires en Egypte. In-8. 3 fr. »
FOURNIER. Traduction par S. Jérôme d'un passage de Jonas. In-8. 1 fr. »
GAIDOZ (H.). Les religions en Grande-Bretagne. In-8. . . . . 1 fr. 50
— Dis Pater et Aere-Cura. 1 fr. 50
— Du changement de sexe dans les contes celtiques. In-8 . . 1 fr. »
GOBLET D'ALVIELLA. Les rites de la moisson et les commencements de l'agriculture. In-8 . . . . 1 fr. 50
— Des rapports historiques entre la religion et la morale. In-8. 1 fr. »
— De l'emploi de la méthode comparative dans l'étude des phénomènes religieux. In-8 . . . . . 1 fr. »
— L'animisme et sa place dans l'évolution religieuse. In-8 . . 1 fr. »
GOGUEL (M.). La nouvelle phase du problème synoptique (1899 1907). In-8 . . . . 1 fr. 25
GOLDZIHER. Du sens propre des expressions *Ombre de Dieu*, *Khalife de Dieu*. In-8 . . . . 1 fr. »
— De l'ascétisme aux premiers temps de l'Islam. In-8 . . . . 1 fr. »
— Hagiologie de l'Islam. In-8. 1 fr. »
GRAILLOT. Cybèle et Attis, leur culte dans l'Afrique du Nord. In 8. 1 fr. 50
GRANDIDIER. Des rites funéraires chez les Malgaches. In-8 . 1 fr. »
GUYARD (S.). Traité de la prédestination et du libre-arbitre d'Abd er-Rezzaq. Trad. nouvelle. In-8 . 3 fr. »
— Traité du décret et de l'arrêt divin, texte arabe. In-8. . . . 3 fr. »
— Ibn Taimiyah. Le Fetwa sur les Nosaïris publié et traduit. In-8. 2 fr. 50
HALÉVY (J.). Le Code sacerdotal pendant l'exil. In-8 . . . . . 1 fr. 50
— Religion des Assyriens, d'après les travaux de Jeremias et de Haupt. In-8 . . . . 1 fr. 55
— Traces d'influence indo-parsie en Abyssinie. In-8 . . . . 1 fr. »
— Le vœu de Jephté. In-8 . 1 fr. »
— Tobie et Akhiakar. In-8 . 2 fr. 50
HAMY (E. T.), de l'Institut. Croyances et pratiques religieuses des premiers Mexicains. Le culte des dieux Tlaloques. In-18, fig. . . . . 1 fr. 50
HENRY (V.). Bouddhisme et positivisme. In-8 . . . . . . 1 fr. »
HEUZEY, de l'Institut. Mythes chaldéens. In-8, fig. . . . 1 fr. 75
HOMOLLE (Th.), de l'Institut. Iomilcas el Iechomelekh. In-8 . . 0 fr. 50
HUART (C.). La poésie religieuse des Nosaïris. In-8 . . . . . 3 fr. 50
— Sur les variations de certains dogmes de l'islamisme aux premiers siècles de l'hégire. In-8 . 1 fr. »
— Le rationalisme musulman au IV^e siècle de l'hégire. In-8 . . 1 fr. 50
KNAPPERT (L.). La religion germanique. In-8. . . . . 2 fr. »
— La Vie de saint Gall et le paganisme germanique. In-8. . . . 2 fr. »
KŒNIG (X.) L'évolution de l'idée de justice chez les prophètes hébreux. In-8 . . . . 1 fr. 50
KOULIKOVSKI (D.). Les trois feux sacrés du Rig-Véda. In-8 1 fr. 50
KUENEN (A.). La réformes des études bibliques, selon M. Vernes. In-8. 1 fr. 25
LE BLANT (E.), de l'Institut. Monuments antiques relatifs aux supplices des chrétiens. In-8, fig. 2 fr. »
— Le vol des Reliques. In-8. 1 fr. »
LECLERC (Max.). Rites funéraires. — Notes sur Madagascar. In-8. 1 fr. 50
LEFÉBURE (E.). Le bouc des Lupercales. In-8. . . . . 1 fr. »
LEGER (Louis). Esquisse sommaire de la mythologie slave. In-8 1 fr. 50
— Etudes de mythologie slave. Les divinités inférieures. In-8. . 1 fr. »
LENORMANT (Fr.), de l'Institut. Sol Elagabalus. In-8 . . . . . 1 fr. 50
LEROY (E.-B.). Interprétation psychologique des visions intellectuelles chez les mystiques chrétiens. In-8 2 fr. »
LÉVY (Isidore). Dieux siciliens. In-8, fig. . . . . 2 fr. »
LÉVI (Israël). Le péché originel, dans les anciennes sources juives. In-8. 1 fr. »
LIÈVRE Les menhirs ou la litholâtrie chez les Gaulois. In-8. 1 fr. »
MACCHIORO (Vitt.). Il sincretismo religioso e l'epigrafia. In-8 . 2 fr. »
MACLER (F.). Formules magiques de l'Orient chrétien. In-8. fig. 1 fr. 50
MARGOLIOUTH. The last days of Fâtimah. In-8 . . . . 1 fr. »
MASSEBIEAU. Le Traité de la Vie contemplative et les thérapeutes. In-8. 2 fr. »
— L'épître de Jacques est-elle l'œuvre d'un chrétien? In-8 . . . 1 fr. 25
MASSIGNON Les saints musulmans enterrés à Bagdad. In-8. 1 fr. 25
— La passion d'Al-Hallâdj. 1 fr. 25
MÉLY (F. de). Le saint Suaire d'Enxobregas. In-8, fig. . . . . . 1 fr. 25
— Les reliques de la Sainte Couronne d'Épines d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Denis. In-8 . . . . 1 fr. »
MENANT (D.). Zoroastre d'après la tradition parsie. In-18. . 1 fr. 50
— Les rites funéraires des Zoroastriens de l'Inde. In-18. . . . . 2 fr. »

MÉNARD (L.). Symbolique des religions anciennes et modernes. In-8. 1 fr. »
MILLIOUD (A.) Histoire du couvent catholique de Kyôto. In-8 . 2 fr. »
MONCEAUX (P.). La grotte du dieu Bacax au Djebel-Taia. In-8 . 1 fr. »
— Examen des documents relatifs au martyre de S. Cyprien. In-8. 1 fr. 50
— Païens judaïsants, d'après une inscription africaine. In-8 . 1 fr. 50
MONSEUR (E.). Travaux récents sur la mythologie scandinave. . 1 fr. 50
MONTET (Ed.). Religion et superstition dans l'Amérique du Sud. In-8. 1 fr. »
— De la notion de divinité contenue dans les mots Elohim, Eloah, El et Iaheweh. In-8 . . . . . . 1 fr. 25
MOON CONARD. Les idées des Indiens Algonquins relatives à la vie d'outre-tombe. In-8 . . . . . . 2 fr. 50
MORILLOT. Mythologie et légendes des Esquimaux du Grœnland. In-8. 3 fr. »
NIELSEN. Die Südarabische Gœttertrias. In-8 . . . . 1 fr. »
OLTRAMARE (P.). L'évolutionnisme et l'histoire des religions. . 1 fr. »
PATON (W. R.). The Pharmakoi and the story of Fall. In-8. . . 1 fr. »
— La tradition populaire dans les évangiles synoptiques. In-8 . . 1 fr. »
PICAVET (F.). L'averroïsme et les averroïstes du XIIIe siècle. In-8. 1 fr. 25
— Deux directions de la théologie et de l'exégèse au XIIIe siècle. Thomas d'Aquin et Roger Bacon. In-8. 1 fr. »
— Plotin et les mystères d'Eleusis In-8. . . . . 1 fr. »
PICHON (René). La légende d'Hercule à Rome. In-18. . . . . . 2 fr. »
— Le mariage religieux à Rome. In-18. 2 fr. »
PIEPENBRING (C.). Les principes fondamentaux de l'enseignement de Jésus. In-8. . . . . . . 2 fr. 50
PLEYTE WZN. Pratiques et croyances relatives au Bucéros dans l'archipel Indien. In-8. . . . . . . 1 fr. 50
POLLAK (L.). Dédale et Pasiphaé. In-8, planche. . . . . . . 1 fr. 50
RAYNAUD (G.). Le dieu aztec de la guerre. In-8. . . . . . 2 fr. »
— Tla loc, le dieu mexicain des eaux et des points cardinaux et son correspondant maya. In-8. . 2 fr. »
REBELLIAU (A.). Bossuet et le jansénisme. In-8. . . . 1 fr. 25
REINACH (S.). Epona, la déesse gauloise des chevaux. In-8, 75 gravures. . . . . 1 fr. 50
— Zagreus, le serpent cornu. 1 fr. »
— La mort d'Orphée. In-8. 1 fr. 50
— Le verset 17 du Psaume XXII. Avec réponse de J. Réville. In-8. 1 fr. »
— Prométhée. In-18, fig. . 1 fr. 50
— L'idée du péché originel. 1 fr. »
— Phaéton. In-18. . . . . 1 fr. »
— Thécla. In-18. . . . . 1 fr. 50
REUSS (R.). Le procès des Dominicains de Berne en 1507-1509. In-8. 1 fr. 25
REUTERSKIŒLD (Edgar). Les religions des non-civilisés au Congrès d'Oxford. In-8. . . . . 1 fr. 25
RÉVILLE (Albert). Les Hérodes et le rêve hérodien. In-8. . . 2 fr. »
RÉVILLE (Jean). La situation actuelle de l'enseignement de l'histoire des religions. In-8. . . . . 1 fr. »
— L'histoire des religions et l'histoire ecclésiastique. In-8. . . 1 fr. »
— Les progrès de l'histoire ecclésiastique au XIXe siècle. In-8. 1 fr. »
RIDDER (A. de). Héraklès et Omphale In-8. . . . . 1 fr. 50
RODET (Dr Paul). Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine. In-8, fig. . . . . . . 2 fr. »
ROMAIN DE SÈZE. Les déesses de la mer dans le fronton oriental du Parthénon. In-8. . . . . 1 fr. »
ROSNY (L. de). La déesse solaire Ama-Terasou Oho Kami et les origines du Sintauisme. In-8. . . . 1 fr. 50
— Mythe de Quetzalcoatl. In-8. 2 fr. »
ROYER (Cl.). Les rites funéraires aux époques préhistoriques. In-8. 1 fr. 50
SABATIER (A.). La critique biblique et l'histoire des religions. In-8. 1 fr. »
SENART (Em.), de l'Institut. Bouddhisme et Yoga. In-8. . . 1 fr. 50
— Origines bouddhiques. In-8. 1 fr. 50
SENCE (P. C.). Evangiles canoniques et apocryphes. In-8. . . 0 fr. 60
SNOUCK HURGRONJE. Nouvelle biographie de Mohammed. In-8. 2 fr. 50
Contributions récentes à la connaissance de l'islamisme. In-8. 1 fr. »
— Les confréries religieuses, la Mecque et le pan-islamisme. In-8. 1 fr. 50
SOBERNHEIM. Das Heiligtum Shaikh Murhassin in Aleppo. In-8 1 fr. 25
— L'Arabie et les Indes Néerlandaises. In 8 . . . . 1 fr. 25
— Le droit musulman. In-8. 2 fr. 50
THOMAS (N. W.). La survivance du culte totémique des animaux dans le Pays de Galles. In-8 . . 2 fr. 50
TORR (Cecil). Jésus et Saint Jean dans l'art. In-8. . . . . . . 1 fr. »
VERCOUTRE (Dr). Les origines d'Apollon In-8 . . . . 1 fr. 50
— Note sur l'origine de la tête d'âne qu'on disait adorée par les Juifs. In-8 . . . . 1 fr. »
VIREY (Ph.). Sur quelques données égyptiennes relatives au mythe d'Hercule. In-8. . . . . 1 fr. 50
VOSSION. The nats and spiritworship among the Burmese. In-12. 1 fr. »

JOURNAUX ET REVUES

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publiée sous la direction de MM. Georges PERROT et S. REINACH, membres de l'Institut. — Mensuelle. — Format in-8° raisin. — Illustrations et planches.
Paris, **30** fr. — Départements, **32** fr. — Etranger, **33** fr. Un numéro (2 mois), **6** fr.
— Troisième série, 1883-1910, 28 années . . . . **600** fr.
— Tables des années 1870-1899, dressée par M. GRAILLOT. In-8. . . **8** fr.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.
In-8, figures et planches. Abonnement. . . . . **12** fr.

MONUMENTS PIOT

Monuments et Mémoires (Fondation Eugène Piot)

Publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de MM. Georges PERROT et R. DE LASTEYRIE, membres de l'Institut.
Secrétaire de la rédaction : M. Paul JAMOT.
Publication de luxe richement illustrée de planches en héliogravure et héliochromie et de nombreux clichés dans le texte. Format in-4.
Paris, **40** fr. — Départements, **43** fr. — Étranger, **44** fr.
Collection complète. Tomes I à XVI . . . . **600** fr.

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Publiée sous la direction de M. A. CHUQUET, membre de l'Institut.
Hebdomadaire. — Format in-8° raisin,
Paris, **20** fr — Départements, **22** fr. — Étranger, **25** fr. Un numéro, **1** fr.
Collection complète, 1866-1910 . . . . **400** fr.
— Table méthodique des années 1866-1890, par M. A. GASCARD, agrégé de l'Université. In-8° . . . . **10** fr.

JOURNAL ASIATIQUE

Publié par la Société Asiatique. — Mensuel. — Format in-8° carré.
Paris, **25** fr. — Départements, **27** fr. **50**. — Etranger, **30** fr. — Un numéro **5** fr.

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

Publiée sous la direction de MM. René DUSSAUD et Paul ALPHANDÉRY.
Paraît tous les deux mois. Format in-8° raisin.
Paris, **25** fr. — Départements, **27** fr. **50**. — Etranger, **30** fr. — Un n°, **5** fr.
Collection complète, 1880-1910, tomes I à LXII. . . . . . . **650** fr.
Table générale pour les années 1880 à 1901 (tomes I à XLIV), par A. SCHMOLL. Un volume in-8°. . . . . **12** fr.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Mensuelle. — Format in-8° raisin. — Illustrations et planches.
Paris, **25** fr. — Départements et colonies, **28** fr. — Etranger, **30** fr.
Un numéro, **3** fr. ; par poste, **3** fr. **50**. Les années I à IV, prises ensemble. **80** fr.

GAZETTE NUMISMATIQUE FRANÇAISE

Directeur : M. F. Mazerolle.

Trimestrielle. — Format gr. in-8 — Paris, **25** fr. — Union postale, **28** fr.

REVUE DE L'ORIENT LATIN

Format in-8. — Trimestrielle. — Secrétaire de la rédaction : M. Charles Kohler.
Paris, **25** fr. — Départements, **26** fr. — Etranger, **27** fr.
Collection complète. Tomes I à XII. . . . . **250 fr.**

REVUE SÉMITIQUE

D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Publiée par M. J. Halévy.

Trimestrielle. — Format in-8 raisin. — Paris, **20** fr. — Union postale, **22** fr.
Collection complète. Tomes I à XVIII. . . . . **300** fr.

REVUE ÉGYPTOLOGIQUE

Fondée sous la direction de Brugsch Pacha, F. Chabas, Eug. Revillout.
Format in-4. — Illustrations et planches.
Prix par volume : Paris, **30** fr. — Départements, **31** fr. — Etranger, **32** fr.
Collection complète. Tomes I à XIII. . . . . **300** fr.

REVUE D'ASSYRIOLOGIE

ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Publiée par V. Scheil, membre de l'Institut.
et Thureau-Dangin, conservateur-adjoint au musée du Louvre.
Format in-4. — Illustrations et planches.
Prix par volume : Paris, **30** fr. — Départements, **31** fr. — Etranger, **32** fr.
Collection complète. Tomes I à VII. . . . . **175** fr.

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Par Ch. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut.

Prix de la souscription au volume en cours (tome VIII), **20** fr.
Le prix du volume après sa publication est porté à **25** fr.
Collection complète. Tomes I à VIII. in-8, fig. et planches. . . . . **175** fr.

L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine
Par R. Cagnat, membre de l'Institut.
Collection complète. Tomes I à XXII (1888-1909). . . . . **80** fr.

BULLETIN ANNUEL D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

Publié par A. J. Reinach.

Première année. 1907-1908. In-8. . . . . **2** fr. **50**
Deuxième année. 1909-1910. In-8. . . . . **2** fr. **50**

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

Publiée par l'Association pour l'encouragement des études grecques.
Trimestrielle. — Format in-8° raisin. — Illustrations.
Paris, **10** fr. — Union postale, **11** fr. — Un numéro, **3** fr. **50**.
Collection complète, 1888-1910 . . . . **225** fr.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE

Publiée sous la direction de M. A. Van Gennep.
Mensuelle. — Format gr. in-8. — Paris, **20** fr. — Union postale, **24** fr.

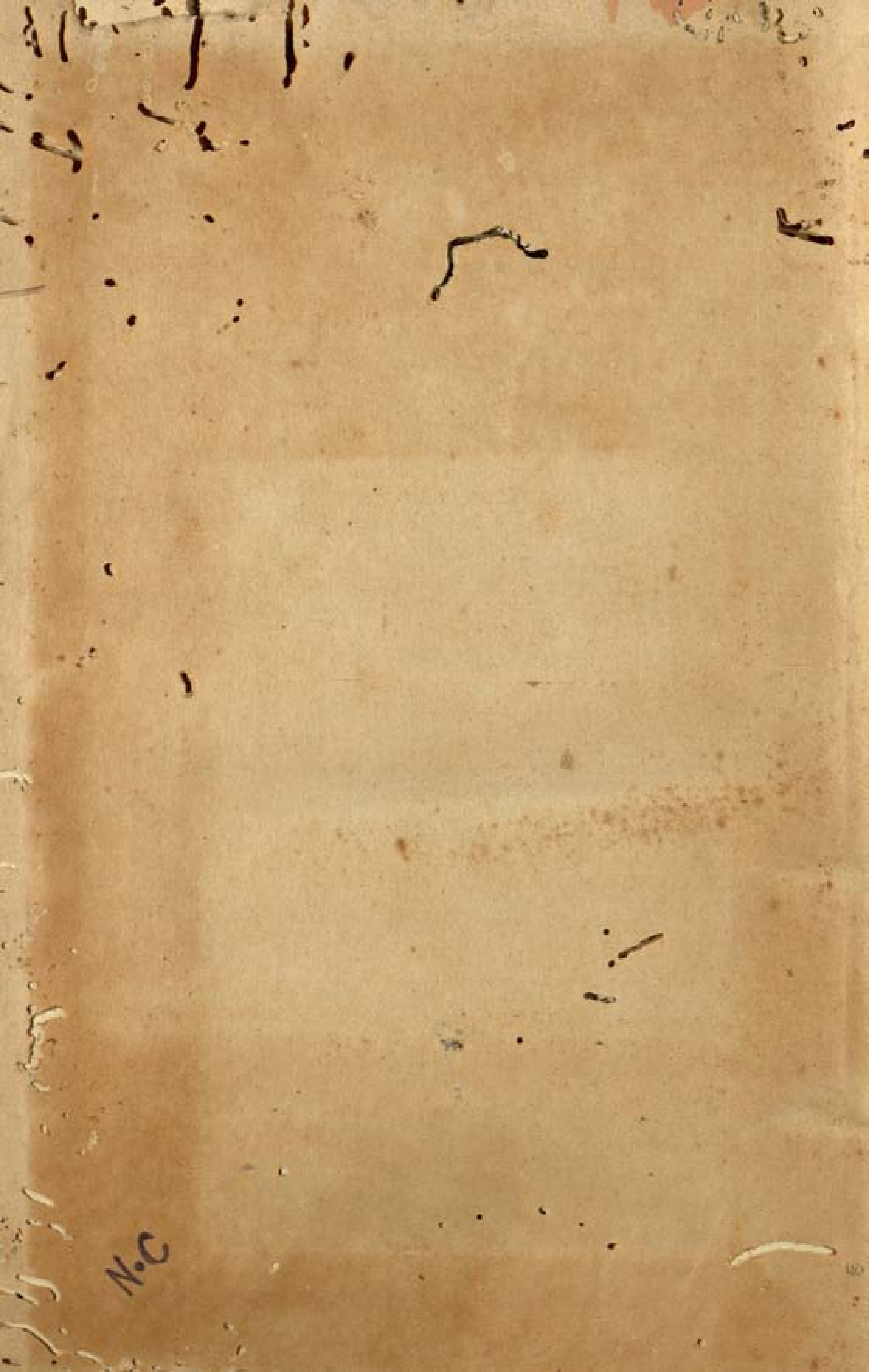
N.C